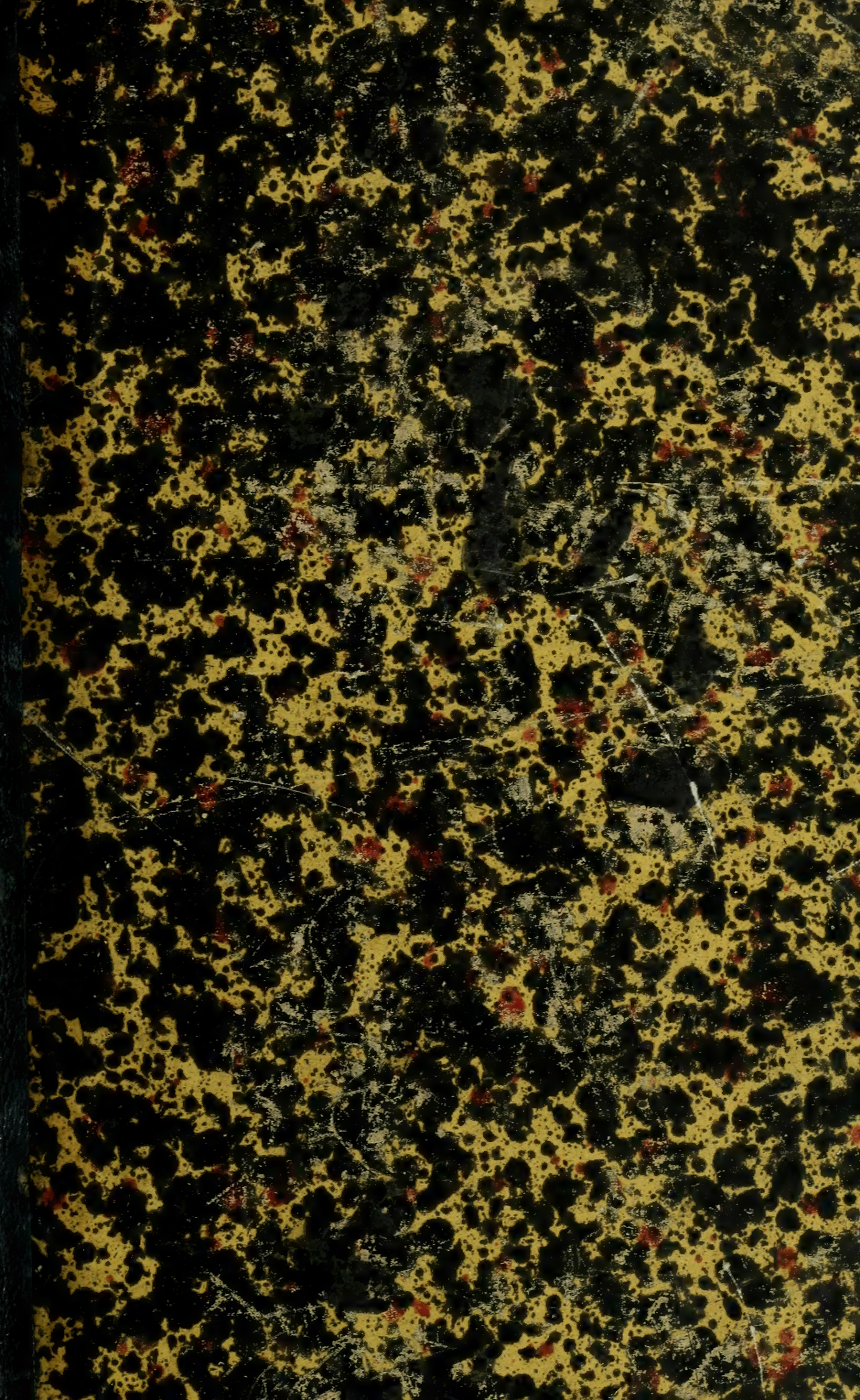






# REVUE

DES

# DEUX MONDES

XX^e ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE GERDÈS,
10, rue St.-Germain des Prés.

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

## TOME SEPTIÈME

VINGTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOÎT, 20

—

1850

# DON QUICHOTTE

OU

# LES DEUX HÉRITAGES

**MORALITÉ A PLUSIEURS PERSONNAGES.**

---

## PERSONNAGES.

SAQUEVILLE, colonel de spahis.
LOUIS DE SAQUEVILLE, son neveu.
M. SÉVIN, jeune philanthrope.
M. KERMOUTON, industriel.
M. QUERNET, marchand de beurre.
FÉLIX, valet de chambre de Louis.
UN CLERC DE NOTAIRE.
DANET, ancien spahi.
UN DOMESTIQUE du colonel.
LA MARQUISE DE MONTRICHARD, veuve.
JULIE, sa fille.
MISS JACKSON, gouvernante de Julie.
CLÉMENCE, danseuse.
JULIETTE, femme de chambre de Clémence.

(LA SCÈNE EST A PARIS ET DANS UNE MAISON DE CAMPAGNE DES ENVIRONS.)

---

## I.

**Un appartement de garçon élégamment meublé.**

FÉLIX, seul, assis devant un bureau et coupant des brochures.

Et de trois. Passons à celle-ci. Qu'est-ce qu'elle chante? *Essai...* c'est toujours des essais, — *sur l'amélioration des races ovines*, *par J.-B. Kermouton.* Que diable cela peut-il être? *Ovines?* Il doit être question d'œufs. Pourtant monsieur pourrait bien se faire donner des livres plus amusans!... Pour ce qu'il en fait, au reste, c'est bien égal. — Voyons, faisons des cornes; trois au moins par brochure, c'est la règle. — Ça doit être un bel endroit; il y a trois points d'admiration. — Encore une ici; c'est du latin, Dieu me pardonne! —

Et ici, c'est la dernière page. — Voilà qui est fini. Maintenant, rangeons le bureau, mettons en bataille les lettres des ministres, ça fait de l'effet. — Ministère de l'intérieur, cabinet; c'est sans doute une invitation à dîner. Ministère des cultes, ministère de la marine. — Trois dîners pour sa semaine, c'est gentil... Tout de même, ça donne bon air à un cabinet. (On sonne.) Allons! voilà la procession qui va commencer comme hier.

M. KERMOUTON, entrant.

M. Louis de Saqueville est-il visible?

FÉLIX.

Non, monsieur; il vient de sortir. M. le ministre de... de l'intérieur l'a fait prier de venir causer avec lui.

M. KERMOUTON.

Et pourriez-vous me dire quand on serait sûr de le trouver?

FÉLIX.

Mais, monsieur, toujours... excepté... Vous le trouveriez plus volontiers sur les midi, une heure.

M. KERMOUTON.

Je reviendrai. Vous lui direz que je suis venu. — Kermouton. — Vous vous rappellerez bien mon nom? Kermouton.

FÉLIX.

Oh! parfaitement, monsieur. Je viens de... Monsieur a lu hier au soir un livre de vous. Le voilà, tenez.

M. KERMOUTON.

Ah! c'est vrai. Déjà lu! Et une marque. Je voudrais bien savoir pourquoi il a fait une marque ici?

FÉLIX.

Dame, monsieur..... monsieur a l'habitude de faire des cornes comme cela aux beaux endroits.

M. KERMOUTON.

Je crains que ce passage sur les chèvres ne lui ait paru un peu fort... Je donnerais quelque chose pour savoir ce qu'il en pense... Cela m'effraie. Je crains que cela ne lui ait déplu.

FÉLIX.

Oh! du tout. Monsieur n'aurait pas fait de marque, dans ce cas.

M. KERMOUTON.

Ainsi, vous en êtes bien sûr, M. de Saqueville ne marque que les endroits qui lui plaisent?

FÉLIX.

Oui, monsieur.

M. KERMOUTON.

Allons! tant mieux. Vous connaissez bien votre maître, à ce que je vois. Il y a long-temps que vous le servez? Il travaille beaucoup. Il est bien studieux. C'est étonnant pour un jeune homme et un Parisien.

FÉLIX.

Il passe des nuits à travailler.

M. KERMOUTON.

Il ira loin, oui... Vous lui direz que c'est un de ses amis de Bretagne... Ker-

mouton... de la part de M. le sous-préfet de Morlaix,... et vous le remercierez d'avoir bien voulu lire mon *Essai*... Je regrette de n'avoir pas eu le temps de le faire relier. Vers midi, n'est-ce pas? (Il sort.)

FÉLIX.

Je n'y manquerai pas. Oui, monsieur. (Seul.) Il est bon là avec ses chèvres! Ce doit être un électeur. Moi qui le prenais pour un usurier.

JULIETTE, entrant.

Pas encore levé à l'heure qu'il est! C'est là ce qui s'appelle une vie!

FÉLIX.

Ah! c'est vous, mademoiselle. Nous sommes allés à une réunion de députés qui doivent nous recommander à nos électeurs. Nous avons beaucoup parlé politique, et nous ne sommes rentrés qu'à deux heures du matin; il a bien fallu encore travailler, selon notre louable habitude,... et voilà. Défense d'entrer avant dix heures et demie.

JULIETTE.

Bon à dire à vos électeurs, tout cela! Je parie que monsieur a fait la noce quelque part.

FÉLIX.

Mademoiselle Juliette, vous saurez que monsieur, depuis qu'il veut être député, ne fait plus la *noce*, comme vous dites. Il va devenir un homme public, entendez-vous... D'ailleurs M^lle^ Clémence doit savoir que nous sommes au-dessus des scènes de jalousie. — Qu'est-ce qu'il y a dans cette lettre?

JULIETTE.

Quelque chose de très pressé.

FÉLIX.

C'est-à-dire une *carotte*.

JULIETTE.

Malhonnête! Allons, portez cela; j'attends après.

FÉLIX.

A dix heures et demie. Je suis esclave de ma consigne.

JULIETTE.

Vous verrez que madame vous fera donner un galop.

FÉLIX.

Elle s'en garderait. Nous sommes gens à ménager, ma petite. Il n'est pas jaloux; mais, comme il y a trois mois que cela dure, on ne serait peut-être pas fâché d'avoir un prétexte.

JULIETTE.

Farceur! vous avez trop d'esprit. Allons, Félix, soyez gentil, vous ne vous en repentirez pas. — Si vous voulez savoir la chose, c'est un châle superbe, une occasion magnifique...

FÉLIX.

Connu! J'en sais une meilleure et à meilleur marché.

JULIETTE.

Taisez-vous. Madame fera bien les choses, si vous nous aidez.

FÉLIX.

La robe de satin que je lui ai portée l'autre jour ne m'a pas valu grand'-chose.

JULIETTE.

Dame, mon garçon, les eaux étaient basses; c'était le 28. Fallait venir le 1er du mois. — Écoutez, voici l'affaire. C'est un châle qu'on nous donne, et, comme monsieur pourrait le remarquer....

FÉLIX.

Nous voulons faire la frime de l'acheter, afin d'avoir le châle et l'argent.

JULIETTE.

Eh bien! oui. Qu'avez-vous à dire à cela?

FÉLIX.

Ah! les femmes! les femmes!

JULIETTE.

Et les hommes donc! — Ah çà! n'allez pas dire de bêtises, d'abord. Récompense honnête au porteur.

FÉLIX.

*Honnête?*

JULIETTE.

Allez, vous êtes pire que nous! (Elle sort.)

FÉLIX.

Chacun pour soi et Dieu pour tous. (Seul.) Y a-t-il des hommes bêtes! Donner un cachemire à un rat qui se moque de vous, cela est dans l'ordre; mais quand on se moque du rat comme de cela!.... Bah! chacun prend son plaisir où il le trouve. Mlle Clémence! avec cela qu'elle vous a une belle tournure!... Quand on pense qu'il y a tant de pauvres filles, bien gentilles et bien honnêtes, dont on ferait le bonheur pour un morceau de pain!... Ah! si j'avais de quoi, je ne serais pas embarrassé... Mais voici monsieur.

LOUIS DE SAQUEVILLE entrant, en robe de chambre.

Félix! du thé, un cigare. (Il décachette les lettres et parcourt les journaux sur la table.) Eh bien! mon oncle est-il arrivé? — Laisse les enveloppes de ces lettres sur la table, l'adresse en dessus. — Comment se porte-t-il?

FÉLIX.

Très bien, monsieur, je vous remercie. Il est arrivé ce matin par la malle de quatre heures et demie. Je l'ai mené à l'hôtel. — M. Kermouton est venu. Je lui ai dit que monsieur était sorti. Il a vu que monsieur avait lu sa brochure. Il a dit qu'il repasserait. — Voici une lettre de la part de Mlle....

LOUIS.

Kermouton? Mais ce doit être un électeur. Tu aurais dû le faire entrer.

FÉLIX.

Comme monsieur m'avait dit....

LOUIS.

Que diable! il faut connaître les gens!.... Kermouton? C'est cela, le sous-préfet m'en a parlé... Un fabricant ou un propriétaire de Morlaix... Un homme fort riche....

FÉLIX.

Dame! monsieur, je ne savais pas.

LOUIS.

Enfin, quand il reviendra....

FÉLIX.

Je lui ai dit que monsieur avait lu sa brochure; il en a été bien content.

LOUIS.

Quelle brochure?

FÉLIX, la lui présentant.

*Essai sur l'amélioration des races ovines.*

LOUIS.

Ah! — Était-elle coupée?

FÉLIX.

Et cornée. — C'est Mlle Juliette qui vient d'apporter cette lettre de la part de Mlle Clémence.

LOUIS, après l'avoir lue.

Oui, je t'en souhaite!...—Eh bien! tu me parlais de mon oncle? Tu l'as vu? Le diable m'emporte si je le reconnaîtrais! Treize ou quatorze ans en Afrique... Comment est-il?

FÉLIX.

Mais, monsieur, c'est un bel homme, de ma taille à peu près, bien hâlé, l'air militaire, une cicatrice sur le front, un képi sur la tête.

LOUIS.

Tu lui as dit que j'étais bien fâché que mon logement fût trop petit pour le recevoir?

FÉLIX.

Oui, monsieur. Il croyait d'abord que vous étiez là. — Où est mon neveu? qu'il a dit; car, en le voyant descendre en képi de la malle de Marseille, je me suis tout de suite approché : — C'est à monsieur le colonel de Saqueville que j'ai l'honneur de parler? lui ai-je dit; je suis le valet de chambre de M. son neveu. — Est-il ici? m'a-t-il demandé d'un air tout chose.

LOUIS.

Il croyait peut-être que j'allais l'attendre à quatre heures du matin!

FÉLIX.

J'ai cru bien faire. Je lui ai dit : — Monsieur a travaillé toute la nuit; comme il allait partir pour la poste, monsieur s'est endormi, et je n'ai pas osé le réveiller.

LOUIS.

Tu as trouvé cela tout seul?

FÉLIX.

Puis, comme il paraissait avoir envie de venir ici tout de suite, je lui ai fait comprendre qu'il valait mieux aller à l'hôtel, où je lui ai retenu un appartement, se baigner, s'habiller, se reposer. J'ai fait venir un fiacre et j'ai dit : A l'hôtel Chatham. Comme nous étions en route, il m'a appelé pour me dire qu'il voulait passer par la rue de l'Université. J'ai pris la liberté de lui faire observer que ce n'était pas le chemin. — N'importe, a-t-il dit. — J'ai bien vu

que c'était son idée; j'ai dit au cocher qu'on le prenait à l'heure et qu'il aurait pour boire. Pour lors il a fait arrêter devant l'hôtel de Mme la marquise de Montrichard. — Ah Dieu! a-t-il dit, on a détruit le jardin! — Il n'avait pas l'air de bonne humeur. Il répétait entre ses dents : — Couper ce grand cèdre! — Puis, tout à coup il m'a dit d'aller à l'hôtel avec son bagage, qu'il allait faire un tour à pied pour voir la ville.

LOUIS.

A cinq heures du matin!

FÉLIX.

Oui, monsieur. Il a dit aussi qu'il viendrait vous demander à déjeuner vers les onze heures. Quand j'ai eu rangé ses affaires dans l'hôtel, il était plus de huit heures et demie, et le colonel n'était pas encore rentré. Pour lors, j'ai pensé que monsieur pourrait peut-être avoir besoin de moi, et je suis revenu. — On voulait une réponse tout de suite à la lettre de Mlle Clémence. J'ai dit que monsieur reposait; mais....

LOUIS.

Tu as bien fait.

FÉLIX.

En passant par la rue de la Paix, j'ai rencontré Mlle... Mlle... Pardon, monsieur, je ne me rappelle pas bien son nom.... C'est elle qui est avec M. de Boismorand.

LOUIS.

Virginie?

FÉLIX.

Justement, monsieur. Elle m'a remis; elle m'a appelé et m'a chargé de vous dire mille choses honnêtes, et que vous n'oubliiez pas que vous lui avez promis de la mener à l'Ambigu avec Mlle Clémence. Elle va se promener tous les matins aux Tuileries pour sa santé. Ah! quelle belle toilette elle avait!

LOUIS.

Ça a une santé! Depuis quand se donne-t-elle ces airs-là?

FÉLIX.

Je ne sais pas, monsieur. On se retournait pour voir son châle. Aussi le valet de chambre de M. de Boismorand dit qu'il a coûté gros.

LOUIS.

Boismorand donne des cachemires?

FÉLIX.

Il paraît, monsieur. Quand monsieur m'a envoyé chercher Mlle Clémence, l'autre jour après le ballet, il y avait deux dames dans les coulisses qui disaient, en voyant passer Mlle Virginie, qu'il n'y avait que M. de Boismorand pour faire les choses.

LOUIS.

Ah! vous écoutez les conversations de ces demoiselles?

FÉLIX.

Dame! monsieur, quand on attend. Le cocher de M. Boismorand était là en perruque, à la porte, avec le coupé pour Mlle Virginie. Fallait voir comme les autres demoiselles faisaient cercle pour la voir monter. Il y en avait plus d'une

qui enrageait, à ce qu'il me paraissait... Ah! j'oubliais de remettre à monsieur ce rouleau que M. Villiers lui a envoyé ce matin.

LOUIS.

Voilà la victime du lansquenet la plus ponctuelle!

(Il fait sauter le rouleau d'un air pensif.)

FÉLIX.

J'ai cru devoir commander à déjeuner pour M. votre oncle.

LOUIS.

Il est bien ridicule avec sa Virginie.

FÉLIX.

Je n'ai rien oublié, je pense. Ah! M^lle^ Juliette a dit que M^lle^ Clémence vous priait de lui envoyer un mot de réponse dès que vous seriez éveillé.

LOUIS.

Que le diable l'emporte! Donne-moi du papier... Il faut que je me défasse de cette fille-là... (Il écrit.) Tiens, porte ce billet et ce rouleau à Clémence, et dis-lui qu'elle ne s'avise plus... Tu reviendras tout de suite... O Athéniens, il en coûte pour mériter vos éloges!

FÉLIX.

Monsieur?

LOUIS.

Quoi?

FÉLIX.

Je croyais que monsieur me parlait.

LOUIS.

Non; c'était Alexandre-le-Grand qui parlait ainsi en passant le Granique. Il était aussi bête que moi. (On sonne.)

FÉLIX.

Monsieur, c'est un monsieur qui demande si vous êtes visible. Il est habillé de noir, et s'appelle Quernet.

LOUIS.

Kernet? C'est un Breton sans doute, un électeur. Fais entrer.

FÉLIX.

M. Quernet. (Il sort.)

M. QUERNET.

Monsieur, je vous demande bien des pardons si je vous dérange... Vous êtes peut-être occupé?... Je suis marchand de beurre...

LOUIS.

De Bretagne?... C'est le meilleur beurre du monde! un commerce très important pour le pays! une branche d'industrie féconde. Veuillez vous asseoir, monsieur.

M. QUERNET.

Oh! monsieur, vous êtes trop bon.

LOUIS.

Un commerce qui n'a pas toute l'extension qu'il devrait avoir!

M. QUERNET.

C'est vrai, monsieur. Il y a des gens qui préfèrent l'huile. Passe peut-être pour la friture; mais, pour les ragoûts, le beurre est souverain.

LOUIS.

Pour moi, je ne puis souffrir l'huile. Je ne vis que de beurre. Celui de Morlaix, c'est le premier de tous, à mon avis.

M. QUERNET.

Il y en a qui préfèrent le beurre d'Isigny; cela dépend des goûts. Moi, j'en ai de Morlaix et d'excellent, si vous...

LOUIS.

Vous êtes électeur, monsieur Quernet?

M. QUERNET.

Oui, monsieur, pour vous servir.

LOUIS.

Si j'avais l'honneur de représenter l'arrondissement de Morlaix, je ferais tout pour le beurre. Encourager la production du beurre, c'est non-seulement encourager l'élève des bestiaux, mais encore c'est faire fleurir l'agriculture, c'est populariser l'hygiène publique, si je puis m'exprimer ainsi, car il n'y a pas au monde d'aliment plus sain...

M. QUERNET.

C'est la vérité, monsieur.

LOUIS.

Ce qu'il y a de triste, monsieur Quernet, c'est que des gens qui spéculent sur tout n'ont pas craint de prendre cette branche d'industrie pour en faire l'objet d'indignes... *floueries*, passez-moi le mot.

M. QUERNET.

Monsieur, notre maison est connue...

LOUIS.

Je ne parle pas pour vous, bien entendu, monsieur Quernet; mais, l'autre jour, je dînais chez le ministre de l'intérieur. Comment, lui dis-je, ne tirez-vous pas votre beurre de Bretagne! Votre cuisinier vous trompe abominablement. Si vous vouliez, je vous mettrais en rapport avec des négocians dignes de toute votre confiance.

M. QUERNET.

Pour cela, monsieur, cela ne m'étonne pas. Je connais le beurre des ministres, quoique je n'en mange pas, et je n'en voudrais pas manger, monsieur. Ça se fait avec du rocou qu'on y met pour lui donner de la couleur qui flatte, et puis un tas de saloperies que je n'oserais dire. Mais notre maison est au-dessus de cela. Nous défions les contrefacteurs. Veuillez en essayer, monsieur; si c'est du beurre de Bretagne que vous désirez, nous en avons à 30 sous le pot, première qualité.

LOUIS.

Veuillez m'en envoyer cent pots pour essayer. Permettez-moi de m'acquitter tout de suite. Les bons comptes font les bons amis, monsieur Quernet.

(Il lui donne de l'argent.)

M. QUERNET.

Monsieur, c'était inutile; vous auriez payé en recevant la marchandise, ou à votre commodité.

LOUIS.

Non, non. Moi, je ne connais que les affaires rondement faites. Pour cela, je suis un vrai Breton... quoique je n'aie pas l'honneur d'être né en Bretagne; mais toute la famille en vient... Tous Bretons bretonnans, monsieur Quernet... Parbleu! si votre beurre est bon, comme je n'en doute pas, je veux en envoyer à M[me] de Clairville, la femme du ministre de l'intérieur, pour lui faire honte du sien.

M. QUERNET, se levant.

Monsieur, vous êtes trop bon. J'aurai l'honneur d'en envoyer à son hôtel un échantillon de votre part. Veuillez agréer tous mes remerciemens. Vous aurez les cent pots dans une heure.

LOUIS.

Oh! rien ne presse. Monsieur Quernet, dites-donc... nous allons avoir une élection disputée. Vous êtes trop bon citoyen pour ne pas aller voter au pays.

M. QUERNET.

Au pays?

LOUIS.

Oui; vous savez que l'arrondissement de Morlaix va nommer un député.

M. QUERNET.

Cela se peut bien; mais je ne savais pas.

LOUIS.

Comment! mais c'est dans tous les journaux. Serait-il possible, monsieur Quernet, que vous oubliassiez vos devoirs de citoyen, vos glorieux priviléges d'électeur?

M. QUERNET.

Non, monsieur; mais je ne suis pas de Morlaix.

LOUIS.

Comment donc!

M. QUERNET.

Je n'y suis jamais allé de ma vie.

LOUIS.

Mais vous êtes électeur?

M. QUERNET.

Je m'en flatte, monsieur, au septième arrondissement, rue Pavée, 22. Je n'ai jamais manqué d'aller retirer ma carte.

LOUIS.

A Paris?

M. QUERNET.

Oui, monsieur. Notre établissement est le plus ancien de la capitale, et j'ose dire que mon associé Durand et moi, nous n'avons rien fait pour nous faire perdre la confiance que le public nous accorde. Pour le beurre de Bretagne, le beurre d'Isigny.....

LOUIS.

Mais que diable me chantiez-vous de Morlaix et de la Bretagne?

M. QUERNET.

C'est vous, monsieur, qui m'avez demandé du beurre de Bretagne. Mon devoir est de me conformer au goût des consommateurs. Si vous m'en aviez demandé de Normandie, je vous en aurais fourni d'excellent. Si vous en voulez à demi-sel, beurre fondu....

LOUIS.

Eh! je n'ai que faire de beurre fondu!

M. QUERNET.

Monsieur, je suis bien votre serviteur. Je me recommande toujours à vos bons offices auprès de M. le ministre de l'intérieur et de M^me^ son épouse. (Il sort.)

LOUIS.

Il a bien d'autres choses à faire que de penser à votre beurre. (Seul.) Au diable l'imbécile! Animal de Félix, qui me laisse entrer pareille espèce! Impossible de lui apprendre à connaître son monde! Voilà une journée qui commence bien! (A Félix qui rentre.) Ah! c'est vous? Depuis quand, je vous prie, ma porte est-elle ouverte pour les marchands de beurre?

FÉLIX.

Quel marchand de beurre? C'est M. votre oncle que je viens de rencontrer sur l'escalier. (Saqueville entre.)

LOUIS.

Ah! mon oncle!

SAQUEVILLE, l'embrassant.

Mon cher Louis! que je suis heureux de te revoir!

LOUIS.

Vous m'excuserez, mon cher oncle, j'allais courir chez vous, mais Félix m'a dit que vous étiez sorti, à peine installé.

SAQUEVILLE.

Oui, j'ai voulu marcher dans les rues de ce vieux Paris, que je n'avais pas vues depuis si long-temps. Comme tout est changé! Mais, toi! que te voilà grand! J'ai quitté un collégien, et je retrouve un homme. Comme tu ressembles à ta pauvre mère! Sais-tu qu'il y a près de quatorze ans que je ne t'ai vu! Quel âge as-tu, dis-moi?

LOUIS.

Mais... vingt-neuf ans et quelques mois.

SAQUEVILLE.

Vingt-neuf ans! Il me semble que c'est hier que nous nous sommes quittés. Tu as déjà vingt-neuf ans!

LOUIS.

Je voudrais bien avoir trente ans, pour l'affaire dont je vous ai parlé.

SAQUEVILLE.

Quelle affaire?

LOUIS.

Eh! la députation. Il faut avoir trente ans pour être député, de par cette maudite charte, faite par des barbons.

SAQUEVILLE.

Alors, comment diable se fait-il que tu te présentes maintenant à l'élection de Morlaix?

LOUIS.

Ah! voici : si je suis nommé, ce sera dans six semaines. J'aurai alors vingt-neuf ans et huit mois. Le préfet et le ministre me feront l'amitié de mettre beaucoup de négligence à envoyer à la chambre le procès-verbal de l'élection, si bien que le rapport n'en sera fait qu'au bout de six semaines ou deux mois. Il faudra bien produire mon acte de naissance; alors l'élection sera cassée. On recommencera au bout de six semaines, c'est-à-dire quand j'aurai vingt-neuf ans et onze mois. On me renomme; on lambine encore, les pièces n'arrivent à la chambre qu'au bout de six semaines; alors j'ai trente ans et quelques jours. Le vice de l'élection est couvert. Nous avons des précédens décisifs.

SAQUEVILLE.

Fort bien, mais si un électeur de Morlaix te demande : Quel âge avez-vous? que lui répondras-tu?

LOUIS.

Que je n'ai pas mon acte de naissance sur moi, et qu'il aille en chercher un extrait à Paris, à la mairie du 1er arrondissement.

SAQUEVILLE.

Je n'aime point cela. Au fond, c'est se moquer de la loi et des électeurs.

LOUIS.

Bah! mon cher oncle. Est-ce que les électeurs n'ont pas été faits pour qu'on se moque d'eux! Défaites-vous donc de votre puritanisme. Nous vivons sous un régime constitutionnel, et nous savons remédier aux lois bêtes par d'innocens subterfuges. M. Pitt a bien été nommé avant d'être majeur.

SAQUEVILLE.

M. Pitt était M. Pitt... Mon cher enfant, je suis fâché de te voir embarquer dans la politique, surtout de t'y voir débuter de la sorte. Ton père refusa la place de conseiller d'état que l'empereur voulait lui donner, uniquement parce que...

LOUIS.

Oui, cela se faisait de son temps, mon cher oncle. Autre temps, autres mœurs. Il faudra que nous vous formions, à ce que je vois. — Félix, vite à déjeuner. Vous excuserez ma cuisine, mon oncle; je ne connais pas encore vos habitudes... (Ils s'asseoient à une table.)

SAQUEVILLE.

Tout est bon pour moi. Je ne sais jamais ce que je mange.

LOUIS.

Je vous permets de ne pas le savoir aujourd'hui, car je n'ai pas eu le temps de faire un menu qui mérite du recueillement. — Attendez, ceci demande à être mangé avec un peu de sauce anglaise. Félix!... — Ah çà! nous avons un nouveau ministre de la guerre. J'espère bien qu'il pense à vous.

SAQUEVILLE.

Il y pense si bien, qu'il m'a envoyé, courrier par courrier, le congé que je lui demandais.

LOUIS.

Belle grace, ma foi! après douze ou treize ans de campagnes continuelles. Mais je vous conseille de lui serrer le bouton... Et moi, je sais bien par où le prendre.

SAQUEVILLE.

Pourquoi faire?

LOUIS.

Il faut que vous soyez général.

SAQUEVILLE.

Général? Oh! pas encore. Et Robineau et Molinos, qui sont mes anciens.

LOUIS.

Qu'est-ce que cela fait? Est-ce qu'ils sont du bois dont nous faisons des maréchaux? — Molinos? N'est-ce pas lui que vous avez dégagé si vigoureusement à la bataille d'Isly?

SAQUEVILLE.

Il s'y est couvert de gloire. Il a été admirable!

LOUIS.

On dit que sans vous il était perdu.

SAQUEVILLE.

C'est possible; mais il avait fait la plus rude besogne, et il est bien juste qu'il en soit récompensé. D'ailleurs, moi, je ne demande rien... J'ai toujours été heureux en tout... à la guerre. Je suis arrivé en Afrique lieutenant, et j'en reviens colonel. Combien de braves gens y ont laissé leurs bras ou leurs jambes! Avec le temps, je serai général, je le sais; mais j'aurais honte de l'être avant mon tour. Au reste, peut-être bien, ceci soit dit entre nous, peut-être bien vais-je pendre l'épée au croc. Sais-tu ce qui m'arrive?

LOUIS.

Non.

SAQUEVILLE.

Tu connaissais notre vieille cousine de Ponthieu?

LOUIS.

Oui, une vieille dévote qui s'était brouillée avec ma mère, je ne sais pourquoi. Je lui ai écrit dernièrement, elle ne m'a pas répondu... Cependant c'était pour lui faire mon compliment de condoléance sur la mort de son fils.

SAQUEVILLE.

Elle est morte. Ce fils est mort quelques mois avant elle, comme tu sais... Un charmant garçon, qui a servi dans mon régiment. J'allais souvent autrefois, quand j'avais ton âge, chasser chez M^me^ de Ponthieu. Je lui ai tué je ne sais combien de lièvres et de perdreaux. Et puis, le soir, comme elle n'y voyait guère, je lui lisais quelquefois le journal.

LOUIS.

Elle était énormement riche.

SAQUEVILLE.

Je ne m'en inquiétais pas plus que toi; mais je disais à son fils qu'il avait une trop faible santé pour être spahi. Le brave garçon ne voulait pas me

croire... Toujours il était le premier à toutes nos expéditions. Enfin la fièvre l'a pris; je l'ai fait partir pour la France, et, au bout d'un an, il est mort poitrinaire, m'a-t-on dit.

LOUIS.

Eh bien?

SAQUEVILLE.

Eh bien! la vieille cousine de Ponthieu s'est souvenue, je pense, du journal que je lui lisais et des soins que j'avais pour son fils. En arrivant à Alger, à mon retour du Maroc, j'ai appris qu'elle était morte, et elle m'a tout laissé.

LOUIS.

Mon Dieu! ma mère était plus proche cependant... Quel bonheur pour vous, mon oncle!... Je m'en réjouis... excessivement.

SAQUEVILLE.

A quoi tiennent les choses! Jamais je ne lui ai écrit. Tu sais que je n'écris guère, mon garçon. Après la bataille d'Isly, j'avais attrapé un beau sabre maroquin. Je pensai à ce pauvre Ponthieu, qui recherchait partout les armes curieuses. Je le croyais rétabli. Je lui envoyai ce sabre, avec deux lignes pour lui dire combien nous avions regretté tous qu'il n'eût pas été à la fête. Il était mort, et c'est sa mère qui a reçu le sabre, au bout de je ne sais combien de temps. Probablement, c'est cela qui l'aura fait penser à moi... Mais qu'as-tu donc à me regarder ainsi? On dirait que tu me respectes davantage. Tu as raison, mon cher Louis. Un oncle riche n'est bon qu'à servir de caissier à son coquin de neveu. Je ne veux pas le céder aux oncles d'Amérique. Voyons, es-tu un mauvais sujet? As-tu des dettes? Tu dois en avoir, vaurien. Avec d'aussi bons déjeuners que les tiens, on en fait.

LOUIS.

Non, mon oncle. Je suis assez rangé pour une personne de mon âge et de mon sexe... Je mange mon petit revenu... en herbe souvent... voilà tout.

SAQUEVILLE.

Fort bien; mais tu dois aimer les beaux chevaux,... et peut-être les jolies femmes, coquin!

LOUIS.

Modérément. Quant aux chevaux, depuis que j'ai vu mon meilleur ami du Clinquant se rompre l'épine dorsale en sautant une haie, j'ai renoncé à l'équitation... Pour les femmes, j'ai bien eu mes faiblesses autrefois, quand j'étais jeune; mais, depuis que j'aspire à entrer dans la carrière politique, je veux faire une fin, et je songe à me marier.

SAQUEVILLE.

C'est-à-dire que tu es amoureux. Bravo!

LOUIS.

Oui. Les choses sont assez avancées. Je pense que le mariage se fera. Du moins on me donne les plus grandes espérances...

SAQUEVILLE.

Est-elle jolie, ma nièce future?

LOUIS.

Assez. Elle est riche... spirituelle... elle a je ne sais combien de talens. Sa

famille est bonne... vieille noblesse... elle a de l'influence... Mais vous la connaissez, j'en suis sûr : M[lle] de Montrichard?

SAQUEVILLE.

Julie! mais c'est un enfant.

LOUIS.

Un enfant de dix-neuf à vingt ans. C'est vrai que sa mère a encore l'air jeune. C'est une femme distinguée, M[me] de Montrichard; elle est remplie de bontés pour moi, et me sert vraiment avec une ardeur étonnante dans mes petites intrigues électorales. Vous la voyiez beaucoup autrefois?...

SAQUEVILLE, troublé.

Oui.

LOUIS.

N'est-ce pas que c'est une femme... supérieure?

SAQUEVILLE.

Oui.

LOUIS.

D'un vrai mérite; elle fait des livres...

SAQUEVILLE.

Des livres?

LOUIS.

Oui, couronnés par l'Académie française.

SAQUEVILLE.

Et sur quel sujet?

LOUIS.

Oh! des livres très remarquables... sur les femmes... le monde, la religion, l'avenir,... les pères de l'église... Il y a de tout, et un style élevé... On dit que Sévin les retouche, mais je ne le crois pas.

SAQUEVILLE.

Sévin?

LOUIS.

Sa fille a un caractère charmant.... point trop sérieux.... admirablement élevée.

SAQUEVILLE.

Ce doit être un ange. A-t-elle toujours ses beaux cheveux blonds comme de l'or?

LOUIS.

Blonds? Oui,... c'est-à-dire châtains,... châtain clair.

SAQUEVILLE.

Des yeux bleus comme le ciel?

LOUIS.

Oui, je crois.

SAQUEVILLE.

Comment, *je crois?*

LOUIS.

On ne sait jamais la couleur des yeux d'une demoiselle. Somme toute, elle est très agréable; elle se met à merveille. Toujours un choix de couleurs irré-

prochable. C'est fâcheux qu'elle soit en deuil maintenant. Vous savez que le vieux marquis est mort; ce n'est pas une grande perte.

SAQUEVILLE.

Non.

LOUIS.

Mon oncle, ma cousine de Ponthieu avait une terre près de Morlaix?

SAQUEVILLE.

C'est possible.

LOUIS.

J'en suis sûr. Il faut que les fermiers votent pour nous.

SAQUEVILLE.

Te voilà donc devenu tout-à-fait un homme politique.

LOUIS.

Vous voyez. Mais parlez-leur de leurs baux.... Il y a moyen de les prendre... les Bretons tiennent à l'argent.

SAQUEVILLE.

Ah! je ne me mêle pas de cela.... Franchement, mon ami, je t'aimais mieux attaché d'ambassade. Pourquoi diable as-tu quitté la diplomatie?

LOUIS.

Moi, je ne l'ai pas quittée; mais on n'avance pas. Aujourd'hui il faut être député pour devenir quelque chose dans la *carrière*. Il faut se faire craindre pour que les ministres pensent à vous.

SAQUEVILLE.

Je croyais... tu m'avais dit que le ministre appuyait ton élection?

LOUIS.

Assurément.

SAQUEVILLE.

Alors il ne sait pas que tu veux l'exploiter.

LOUIS.

Au contraire, c'est le ministre qui croit m'*exploiter*, s'il faut se servir de ce terme peu parlementaire. Je lui laisse croire tout ce qui lui plaît; mais, une fois à la chambre, il faudra bien qu'il compte avec moi. D'ailleurs, mon but c'est surtout d'être député.... pour être député. Cela vous pose. Dans le monde, pour être bien sans être député, il faut avoir trop d'esprit. Je serai très prudent, très réservé.... J'aurai toujours ma garde à carreau. A Morlaix, je ne suis pas mal avec l'opposition.... Je leur donne de l'espoir pour le sel et la morue.... Mais qu'avez-vous, mon oncle? vous êtes tout rêveur.

SAQUEVILLE.

Comme te voilà savant! Tu as donc étudié toutes ces questions-là? Moi je veux mourir, si j'entends quelque chose au sel et à la morue.

LOUIS.

Il faut bien travailler sur toutes ces matières. Voyez-vous, mon oncle, dans un grand pays comme celui-ci... le sel... c'est très important.... Tenez, ce tas de brochures... je les ai toutes lues et annotées.... Ah! je m'y suis mis tout entier.

SAQUEVILLE.

A la bonne heure; mais un amour et une candidature sur les bras tout à la fois... comment fais-tu pour mener tout cela de front?

LOUIS.

L'intrigue électorale le matin... les soupirs le soir.

FÉLIX, bas à Louis.

Monsieur.

LOUIS.

Qu'y a-t-il?

FÉLIX, de même.

M[lle] Clémence est là, qui veut entrer.

LOUIS.

Dis-lui que je suis occupé... que je suis avec mon oncle.

SAQUEVILLE.

Est-ce un électeur? Reçois-le.

LOUIS.

Non, mon oncle.... Tenez... je ne sais pas pourquoi je ferais du mystère avec un spahi. C'est un rat, un simple rat, qui me favorise quelquefois de ses visites.

SAQUEVILLE.

Diable! autre occupation.

LOUIS.

Que voulez-vous? Cela a toujours des affaires avec la direction des beaux-arts. Il faut protéger cela, et cela est reconnaissant. Oh! elle n'est point gênante... C'est commode, parce qu'on ne perd pas de temps avec elle comme avec les femmes du monde. Économie de temps, voyez-vous.— Voulez-vous que je vous la présente?

SAQUEVILLE.

Volontiers.

LOUIS, à Félix.

Dis-lui qu'on lui permet d'entrer.

CLÉMENCE, entrant et montrant son châle.

Voyez-vous?

LOUIS.

Mon oncle, permettez-moi... Ne vous levez donc pas... Permettez-moi de vous présenter M[lle] Clémence, artiste choragique, qui a créé le rôle de la vivandière dans *le Philtre*. Vous verrez cela.

SAQUEVILLE.

Je m'en fais une fête.

LOUIS.

Allons, mademoiselle, faites la révérence... saluez monsieur le colonel et allez lui chercher des cigares dans la boîte que vous savez. On veut bien vous autoriser à en prendre un pour vous.

SAQUEVILLE.

Mademoiselle fume?

CLÉMENCE, présentant des cigares.

Oui, monsieur. Veuillez prendre celui-ci, monsieur, il est tiqueté de blanc, ce sont les meilleurs, je m'y connais. Voulez-vous vous allumer?

(Elle lui donne une allumette.)

SAQUEVILLE.

Après vous, mademoiselle.

LOUIS.

Ma foi, mon oncle, convenez que, dans le désert, vous ne seriez pas fâché de rencontrer de temps en temps des bayadères aussi bien *ficelées* pour vous allumer la pipe.

SAQUEVILLE.

Assurément; mais ne crois pas que les amateurs manquent de rien en Afrique.

CLÉMENCE.

Monsieur le colonel vient d'Alger? C'est sûrement à monsieur le colonel de Saqueville que j'ai l'honneur de parler, dont il est tant question dans les bulletins?

SAQUEVILLE.

Comment! vous lisez les bulletins? Je croyais que vous ne lisiez que les feuilletons.

CLÉMENCE.

Oh! monsieur, j'aime beaucoup la lecture. Et puis tout ce qui touche à la gloire du pays.... J'ai le cœur français. D'ailleurs, j'ai des amis en Afrique. Vous devez connaître Alfred Demontel?

SAQUEVILLE.

Il était lieutenant au 4e de chasseurs, je crois.

CLÉMENCE.

Oui, monsieur, un joli militaire, avec une petite moustache retroussée à la hongroise; toujours un lorgnon dans l'œil. Comment se porte-t-il?

SAQUEVILLE.

Mal. Il a été tué d'une balle à la tempe, auprès de Tlemcen.

CLÉMENCE.

Ah! mon Dieu! que cela me fait de peine! un si aimable jeune homme! Il devait m'envoyer des oranges et des écharpes brodées de Tunis. Moi qui comptais là-dessus pour mon hiver!

SAQUEVILLE.

Je ne sache pas qu'il ait fait de testament.

CLÉMENCE.

Et M. Daumas, le sous-intendant militaire, le connaissez-vous? Vous a-t-il parlé de moi?

SAQUEVILLE.

Non. — Louis, je te dis adieu. Tu viendras me prendre pour dîner, si tu n'as pas un dîner d'électeurs.

LOUIS.

Comment! vous vous en allez, mon oncle?... Voulez-vous que je la renvoie?

SAQUEVILLE.

Non. Cette voiture m'a fatigué : j'ai besoin de marcher.

LOUIS.

Eh bien! faisons ensemble un tour de promenade. Permettez-moi de passer une redingote, et je suis à vous. (Il sort.)

CLÉMENCE.

Oserai-je vous demander du feu.... Je suis éteinte.

SAQUEVILLE.

Vous fumez comme un Turc, mademoiselle.

CLÉMENCE.

L'habitude du monde... D'abord cela me rendait malade, maintenant cela ne me fait plus rien. — Il y a long-temps, monsieur, que je désirais voir un officier qui connût l'Afrique aussi bien que vous. Me permettrez-vous, colonel, de vous faire une question... de vous demander un renseignement?

SAQUEVILLE.

Je suis à vos ordres.

CLÉMENCE.

C'est que je crains d'abuser de votre complaisance... Monsieur, je ne vous apprends rien, sans doute, en vous disant... que je suis avec votre neveu...

SAQUEVILLE.

Il est vrai. Je m'en étais douté.

CLÉMENCE.

Je l'aime beaucoup... mais malheureusement il est bien froid... Il ne comprend pas le caractère de mon affection... D'ailleurs, il songe à se marier... Il va se marier... Alors je serai bien malheureuse. Mes camarades se moqueront de moi, et vous comprenez que le séjour de Paris me sera insupportable. J'ai quelque idée d'aller en Afrique pour me distraire. Je pense que peut-être, par la protection de M. Daumas, je pourrais entrer au grand théâtre d'Alger.

SAQUEVILLE.

Le théâtre d'Alger sera trop heureux de vous avoir.

CLÉMENCE.

Oh! monsieur, ce sera une pauvre acquisition. Cependant, outre ma danse, j'ai un peu de déclamation. J'ai joué les ingénues à Chantereine, et l'on m'a accueillie avec quelque bienveillance. Outre cela, colonel, j'ai mon plan à moi. M. Sharper, le grand banquier de Londres, qui a été mon premier protecteur, et, je puis le dire, un second père, monsieur... il ne me refuserait pas un petit capital pour m'établir là-bas. D'ailleurs, j'ai mes petites économies... oh! bien petites... et je pense à les placer en Afrique, où l'argent rapporte beaucoup, m'a-t-on dit. On m'a assuré qu'une maison garnie, bien tenue, à Alger, donnerait de bons bénéfices. Peut-être pourrai-je en acheter une et loger des officiers.

SAQUEVILLE.

Vous ne manquerez pas de locataires, mademoiselle.

CLÉMENCE.

Vous riez, monsieur, c'est fort mal. Voyez-vous, je suis une pauvre fille qui n'aspire qu'à sortir de la fausse position où des malheurs de famille m'ont

jetée. Je me sens des dispositions pour le commerce, et je me dis comme cela que je pourrais faire peut-être ma fortune en Algérie.

SAQUEVILLE.

Vous avez plus d'une corde à votre arc, à ce que je vois.

CLÉMENCE.

Ce qu'il me faudrait, c'est un peu de protection. Si le colonel de Saqueville daignait me recommander à ses amis, je suis sûre qu'on accueillerait avec faveur la protégée de l'un des vainqueurs d'Isly.

SAQUEVILLE.

Mademoiselle, je ne suis pas un vainqueur, mais je serais charmé de vous savoir en Afrique. S'il ne vous faut que des recommandations et un peu d'argent pour vous y établir, disposez de moi.

CLÉMENCE.

Oh! monsieur, que vous êtes bon! Que je voudrais être un jour à même de vous témoigner ma vive reconnaissance! (Elle lui serre les mains.)

LOUIS, entrant.

Eh bien! ne vous gênez pas. Laissez donc vos femmes seules avec un spahi!

CLÉMENCE.

Ah! Louis, vous ne vous figurez pas comme votre oncle est bon.

LOUIS.

Au contraire, je me le figure très bien, et j'en suis fort jaloux. Mademoiselle, vous allez me faire le plaisir d'aller à votre répétition voir si j'y suis.

CLÉMENCE.

Allez, vous devriez bien apprendre de votre oncle à être aimable.

LOUIS.

Mon oncle, je suis à vous. (A Félix, qui entre.) Je n'y suis pour personne.

FÉLIX.

Monsieur, c'est ce monsieur que vous m'avez dit, M. Kermouton, qui est revenu.

LOUIS.

Mon oncle, c'est un électeur influent... un homme très riche. Il est déjà venu ce matin. Permettez-moi de lui dire un seul mot, rien qu'un seul.

SAQUEVILLE.

J'attendrai... (Bas.) Mais ce bel objet? Les électeurs aiment la morale.

LOUIS.

Est-ce qu'ils reconnaissent un rat sous un cachemire? (A M. Kermouton, qui entre.) Mon cher monsieur de Kermouton, je suis heureux de vous voir! Notre ami commun, M. le sous-préfet de Morlaix, m'avait annoncé votre visite; si j'avais su votre adresse, je l'aurais prévenue. Eh bien! nos petites affaires électorales, comment vont-elles?

M. KERMOUTON.

A merveille, monsieur. Je désirais avoir l'honneur de vous entretenir un moment d'une petite affaire où M. le sous-préfet dit que vous pouvez m'être fort utile.

LOUIS.

Disposez de moi, monsieur.

M. KERMOUTON.

Mais vous êtes en affaires, et en agréable compagnie... Je vous dérange... je repasserai.

LOUIS.

Nullement, monsieur, nous allions sortir... mais... C'est mon oncle le colonel de Saqueville.

M. KERMOUTON.

Ah! M. le colonel de Saqueville, qui a fait cette charge décisive à Isly. Très humble serviteur. (Bas à Louis.) C'est sa dame? Elle fume? On m'avait bien dit que c'était l'usage en Algérie.

LOUIS, bas.

Excusez un spahi revenant du désert.

M. KERMOUTON.

Ah! fort bien! j'entends. — Monsieur, vous avez pris la peine de lire ma petite brochure... Excusez un provincial étranger aux lettres...

LOUIS.

Je l'ai lue avec infiniment de plaisir.

M. KERMOUTON.

Veuillez m'en dire votre opinion... là, bien franchement.

LOUIS.

D'honneur, elle est parfaite. Pas un mot à y changer.

M. KERMOUTON.

Cependant vous y avez fait des notes... J'ai mes espions, monsieur.

LOUIS.

Ah! oui, c'est vrai... un passage que je voulais montrer au ministre de l'intérieur.

M. KERMOUTON.

C'est-à-dire au ministre du commerce. Les races ovines...

LOUIS.

C'est ce que je voulais dire.

M. KERMOUTON.

Mais les chèvres?... les chèvres... là?

LOUIS.

Les chèvres?...

M. KERMOUTON.

Oui; je crains que la mesure ne vous ait paru hardie.

LOUIS.

Hardie?... Peut-être... Mais il y a des cas...

M. KERMOUTON.

Oh! monsieur, je prévois ce que vous allez me dire... Mais permettez-moi de vous demander si vous voulez avoir des bois?

LOUIS.

Des bois? — Oui, j'aimerais assez à en avoir.

M. KERMOUTON.

Monsieur, elles vous mangeront tout.

LOUIS.

C'est juste : c'est une bête si vorace!

M. KERMOUTON.

Tout, monsieur!

LOUIS.

En effet, mon oncle me parlait à l'instant de tout ce qu'elles mangent en Algérie. Elles empêchent la colonisation... Mais cette affaire, monsieur, dont vous vouliez me parler...

M. KERMOUTON.

Monsieur, il y a des lès de mer le long d'une petite terre que j'ai à l'embouchure de notre rivière; j'y fais des clayonnages qui me coûtent peu, et je gagne des prairies qui me rapportent beaucoup.

LOUIS.

Bravo!

M. KERMOUTON.

Dans ces prairies, j'ai mis des moutons du Lancashire, que j'ai fait venir avec de grands risques, car ces maudits Anglais ne veulent pas les laisser sortir de chez eux : peine de sept ans de transportation pour chaque mouton exporté.

LOUIS.

C'est odieux!

M. KERMOUTON.

Il m'en a coûté deux cents livres sterling à un smuggler pour les emmener chez moi; mais je ne plains pas l'argent qu'ils m'ont coûté. Leur laine, monsieur, c'est la toison d'or! Je la vends ce que je veux. Bref, mon industrie prospère; mes prairies s'étendent, mes moutons se multiplient... La viande est excellente, vrai Présalé! On vient de partout m'acheter leur laine. L'année dernière, on m'offrait cinq cent mille francs de mes prairies, sans les moutons. J'ai refusé, car j'aime à faire fleurir l'agriculture, et puis, je crois servir mon pays.

LOUIS.

L'agriculture est le premier des arts.

M. KERMOUTON.

J'ai aussi introduit des vaches suisses, qui paraissent des éléphans auprès de nos bretonnes. J'ai une petite manufacture de fromages de Hollande qui rapporte assez, à cause du commerce maritime.

LOUIS.

Vous avez de tout.

M. KERMOUTON.

Un peu de tout. La fromagerie commence; cependant, j'en ai refusé cent quatre-vingt mille francs!

LOUIS.

Vous devez avoir des fermiers électeurs?

M. KERMOUTON.

Quelques-uns, monsieur, à vos ordres. Vous verrez... J'ai encore une petite

tannerie... et puis je pense aux ouvriers. Je fais bâtir à Morlaix quelques maisons, à l'instar de Paris, que je loue assez bien.

LOUIS.

Propriétaire, agriculteur, fabricant....

M. KERMOUTON.

Que voulez-vous, monsieur? je suis soutenu dans la tâche que je me suis imposée par l'idée que je suis utile à ma ville natale, à mon département, à mon pays.

LOUIS.

Qui en doute?

M. KERMOUTON.

Eh bien! monsieur, voilà ce que je tenais à vous dire... Vous comprenez...

LOUIS.

Mais en quoi pourrais-je...?

M. KERMOUTON, après un silence.

Monsieur, ma femme a la fantaisie de faire faire mon portrait pour servir de pendant à celui de son frère, lieutenant de vaisseau; mais ce ne sera jamais un vrai pendant.

LOUIS.

Comment! à cause de l'uniforme?

M. KERMOUTON.

Oh! l'uniforme ne serait rien, je suis capitaine dans la garde nationale... mais mon beau-frère est décoré... et... (Il montre sa boutonnière.)

LOUIS.

Comment! monsieur, vous n'êtes pas décoré!...

M. KERMOUTON.

Non, monsieur.

LOUIS.

Mais c'est une horreur! Mais le ministre ne sait donc pas tout ce que vous avez fait pour votre pays! Un grand citoyen qui n'est pas décoré!

M. KERMOUTON.

C'est à cause de ce portrait surtout... et cela m'a toujours fait retarder...

LOUIS.

Que voulez-vous? les ministres ne savent rien. Je ne sais à quoi pensent les préfets! Mais tout peut se réparer : permettez-moi de parler au ministre de l'intérieur...

M. KERMOUTON.

Du commerce.

LOUIS.

Sans doute, du commerce. Je le connais, il a de la bienveillance pour moi. Je lui porterai votre brochure.

M. KERMOUTON.

Je lui en ai envoyé un exemplaire, avec une pétition.

LOUIS.

Il n'a le temps de rien lire; mais je lui en ferai l'analyse. Je lui parlerai des bois et des chèvres, et il faudra bien...

M. KERMOUTON.

Oh! monsieur, que je vous suis reconnaissant!... Mais, diable! ne parlez pas des chèvres; toute réflexion faite, j'ai été un peu vif. Notre préfet les soutient peut-être... Je me rappelle que sa femme prend du lait de chèvre...

LOUIS.

Eh bien! nous ne parlerons pas des chèvres. — Dites-moi, monsieur, M. Mériadec, comment vote-t-il?

M. KERMOUTON.

Bien, toujours avec moi. Il me doit de l'argent. J'en tiens plus d'un par là, allez! — Le ministre m'a répondu une lettre fort polie; la voici : il dit qu'il examinera mes titres à la première occasion, avec l'intérêt qu'ils méritent; mais l'occasion...

LOUIS.

Nous la ferons naître, reposez-vous sur moi. — Pouvez-vous m'avoir le notaire de Saint-Aubin? Le sous-préfet dit qu'il est influent dans son canton.

M. KERMOUTON.

Yvon Lantillerac'h, c'est un malin! Mais j'y pense : je suis en marché pour les prés du Kist-Vaën, je lui ferai faire l'acte.

LOUIS.

Admirable! Monsieur de Kermouton, excusez-moi de vous recevoir si mal. Donnez-moi votre adresse, et ne quittez pas Paris sans venir me demander à dîner. J'ai besoin de causer longuement avec vous.

M. KERMOUTON.

Toujours à vos ordres, monsieur; hôtel des Messageries royales, n° 89. Un mot à la poste, et je suis chez vous. (Il sort, reconduit par Louis.)

CLÉMENCE.

Quelle figure vous ont ces électeurs de Morlaix! Je ne voudrais pas les représenter!

SAQUEVILLE.

Si je devais avoir affaire à beaucoup de Kermouton, j'aimerais mieux n'être jamais député.

LOUIS.

Savez-vous, mon oncle, que c'est un homme immensément riche!

SAQUEVILLE.

Il a l'air d'un imbécile.

LOUIS.

Il a des millions au soleil!

CLÉMENCE.

Si je vais à Morlaix, vous me donnerez une lettre pour lui.

LOUIS.

Il vous fera manger du mouton de présalé et du fromage de Hollande. (A Félix qui entre.) Ah! encore. Je n'y suis pas.

FÉLIX.

Monsieur, c'est une lettre de la part de M^me^ la marquise de Montrichard.

LOUIS, après avoir lu.

Ah! cela vous concerne, mon oncle. — « J'ai appris que M. le colonel de Sa-

queville, votre oncle, arrivait à Paris ces jours-ci. S'il n'a pas oublié une ancienne amie, veuillez, monsieur, nous l'amener à Montrichard. Vous nous ferez grand plaisir. Morienval de Montrichard. »

CLÉMENCE.

Ah! voyons donc de l'écriture d'une grande dame.

SAQUEVILLE, saisissant la lettre.

Donnez!

LOUIS, à Clémence.

Comment! vous n'êtes pas encore partie?

CLÉMENCE.

Allons, on s'en va. — Monsieur le colonel, veuillez ne pas m'oublier. M[lle] Clémence Ménétrier, danse et déclamation, l'hôtel garni, tout peut aller ensemble.

(Elle sort.)

LOUIS.

Quelle diable d'histoire vous fait-elle là?

SAQUEVILLE.

Mon ami, un homme d'honneur qui prétend à la main de M[lle] de Montrichard ne peut pas entretenir une fille d'Opéra.

LOUIS.

Vous avez raison; j'y pensais ce matin. Je vais lui donner son congé aujourd'hui même. Allons faire un tour de boulevard.

## II.

**Une tente devant une terrasse; un canal dans le fond avec un bateau.**

LA MARQUISE DE MONTRICHARD, à droite, assise devant une table de jardin. A gauche, JULIE, assise près d'un métier de tapisserie. MISS JACKSON. M. SÉVIN, près de la marquise. Les trois femmes sont en deuil.

M. SÉVIN, lisant un papier.

« Art. 71. Toute pensionnaire de l'Asile de Notre-Dame de Repentance qui manquerait deux fois à la prière du matin ou à celle du soir, qui troublerait l'ordre par des chants profanes ou qui désobéirait à M[me] la supérieure ou aux dames protectrices, qui écrirait des lettres ou en recevrait de son séducteur...

LA MARQUISE.

Passez, monsieur Sévin.

M. SÉVIN.

Brr, brr... ou qui introduirait un roman dans la maison, sera chassée sur-le-champ et déclarée indigne à jamais des bienfaits de l'Association de Notre-Dame de Repentance. »

LA MARQUISE.

Bien, la dernière clause surtout..... les romans, c'est cela. Julie, que dis-tu de cet article?

JULIE.

Que voulez-vous, mère? je serais chassée.

LA MARQUISE.

Fi donc! Julie.

M. SÉVIN.

Comment, mademoiselle! Qu'est-ce que j'entends là?

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia.

JULIE.

Je voudrais bien savoir quel si grand mal il y a à lire des romans? Je n'ai jamais compris pourquoi....

LA MARQUISE.

Julie, ma fille, il ne faut jamais parler de ce qu'on ne connaît pas.

JULIE.

D'accord; mais je puis bien parler de romans, puisque j'en ai lu..... Et j'en lirai encore...

MISS JACKSON.

Oh oui! des romans anglais, ce qui est bien différent.

JULIE.

Anglais ou français. J'ai lu par exemple....

LA MARQUISE.

Julie! — Monsieur Sévin, vous la connaissez trop pour croire un seul mot de ce qu'elle va dire.

M. SÉVIN.

Je suis bien sûr que mademoiselle Julie....

JULIE.

Monsieur Sévin, monsieur Sévin, si vous dites un mot de plus, à la place de ce grimoire arabe que je copie sur ma tapisserie, je vais broder en bon français : J'ai lu des romans, et je signe Julie Montrichard.

LA MARQUISE.

Monsieur Sévin, ramassez mes ciseaux, s'il vous plaît. (Bas.) Ne la poussez pas, je vous en supplie...

M. SÉVIN.

Cela ferait une tapisserie un peu romantique. — Je passe les derniers articles; c'est l'uniforme, le trousseau. Vous avez réglé cela à merveille. Robe grise, voile blanc, tablier de toile écrue...

JULIE.

Oh! de la toile écrue. Fi donc! Je demande des tabliers de lévantine noire, avec les poches garnies de rubans bleus.

LA MARQUISE.

Non, la toile écrue est bien. Cela est humble, cela est convenable pour ces pauvres créatures.

JULIE.

Elles auront l'air de Cendrillons. Donnez-leur alors des pantoufles vertes.

M. SÉVIN.

Lecture faite des articles de la constitution, car, madame, c'est une vraie constitution, c'est une charte que vous octroyez à l'Asile de Notre-Dame de Repentance, les pensionnnaires seront introduites et défileront devant monseigneur et les dames bienfaitrices....

JULIE.

Sur quel air? Je propose la marche de *Semiramide*. Tra la la la. (Elle chante.)

M. SÉVIN.

En vérité, M^lle^ Julie a là une heureuse idée; un peu de musique ne gâterait rien. Savez-vous que nous en avons déjà quelques-unes qui chantent passablement des cantiques. Si on chantait votre bel hymne : *Reine des cieux, ton trône de nuages*...

LA MARQUISE.

Vous vous souvenez de cela?

M. SÉVIN.

Je le sais par cœur.

LA MARQUISE.

Non... Et puis, voyez-vous, la musique de M. Lucchesi ne rend pas bien ce sentiment de sérénité religieuse que j'ai cherché à exprimer dans les vers.

M. SÉVIN.

Quelle ame assez dénuée de poésie pour penser à la musique de Lucchesi en entendant vos paroles?

LA MARQUISE.

Nous verrons.

M. SÉVIN.

Eh bien! voilà toute notre affaire. Elles défileront et se formeront sur deux lignes pour chanter. Le malheur, c'est que nous n'en avons encore que dix-sept. Pour le défilé, il nous faudrait un nombre pair.. Mais, j'y pense. (Bas.) Savez-vous que M^me^ Lelorrain pourrait bien nous fournir une recrue pour la cérémonie. Sa femme de chambre qu'elle nous vantait l'autre jour...

LA MARQUISE, (bas.)

Est-ce vrai?

M. SÉVIN.

Hélas! oui. C'est la troisième à qui ce malheur arrive. Aussi, pourquoi se loger si près d'un quartier de cavalerie?

LA MARQUISE.

J'en suis désolée assurément; mais enfin, puisque le malheur devait arriver, j'avoue que je ne suis pas trop fâchée qu'il tombe sur cette maison-là.

M. SÉVIN.

Est-ce parce qu'on en a l'habitude?

LA MARQUISE.

Ne soyez pas méchant, monsieur Sévin; mais M^me^ Lelorrain est d'une indulgence odieuse. Vous n'avez pas d'idée des propositions incendiaires qu'elle nous fait dans nos comités. — « Oh! mesdames, elle est si malheureuse!... » Voilà son mot.

M. SÉVIN.

Puisse la leçon lui profiter! (Haut.) L'abbé Ballon terminera la cérémonie par une allocution.

JULIE.

Comment dites-vous cela, monsieur Sévin? Par une...?

M. SÉVIN.

Par une allocution.

JULIE.

Je croyais qu'il ne savait faire que des circonlocutions?

M. SÉVIN.

Très joli!

LA MARQUISE.

Détestable! Julie!...

M. SÉVIN.

Et puis M$^{me}$ la duchesse de Roseville fera la quête, voilà tout.

LA MARQUISE.

Non, point de quête chez moi; cela effraierait peut-être quelques-uns de mes habitués. M. le comte de Lardjaune doit venir. Vous savez que cela le contrarie quand on lui demande de l'argent pour les malheureux. Il aime à faire ses aumônes *incognito*... à sa manière. D'ailleurs j'ai un service à lui demander...

JULIE.

Comment! spectacle gratis! Ma foi, je trouve qu'on pourrait bien payer pour voir dix-sept pénitentes en tablier de toile écrue, sans parler de l'allocution. Quel dommage qu'on ne me laisse pas assister à la fête!

LA MARQUISE.

La fête? Julie!

JULIE.

Mère, c'est bien triste une allocution pour bouquet. Savez-vous ce qu'il faudrait pour le finale? Une polka *échevelée*. Monsieur Sévin, je voudrais vous voir polker.

LA MARQUISE.

Julie, vous oubliez que vous êtes en deuil de votre père,... et comment se fait-il que ma fille se serve de termes si bas... C'est votre femme de chambre qui vous a appris celui-là sans doute?

JULIE.

Pas du tout. Je le tiens de la duchesse de Roseville.

LA MARQUISE.

Excellent modèle à suivre! Apparemment que vous aimeriez à lui ressembler pour vous entendre appeler folle, comme elle, par tout le monde.

JULIE.

Le grand malheur de passer pour folle! Ce n'est qu'à ce prix-là qu'on a la liberté de faire tout ce qu'on veut.

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia!

LA MARQUISE.

Julie, vous me faites beaucoup de peine!

M. SÉVIN.

Non, mademoiselle. On ne dira jamais la folle M^lle Julie; vous aurez beau faire, on dira toujours l'aimable, l'espiègle M^lle Julie.

JULIE.

Vite un notaire et des témoins! M. Sévin vient de me faire un compliment.

M. SÉVIN.

Qu'y a-t-il là de si extraordinaire?

JULIE.

C'est que d'habitude vous gardez les sermons... les allocutions... pour moi et les complimens pour ma mère.

M. SÉVIN.

Vous me faites tort, mademoiselle. Ici, de quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve qu'à admirer.

JULIE.

Hiatus! Monsieur Sévin, tenons-nous-en à notre ancien commerce d'épigrammes.

LA MARQUISE.

Vous avez bien de la patience, monsieur Sévin. — A propos, monseigneur de Quimper vous donne-t-il quelques espérances pour notre ami M. de Saqueville?

M. SÉVIN.

J'attends tous les jours une lettre de lui. Vous savez qu'il est en tournée pastorale, par conséquent fort occupé; mais cette tournée lui donne l'occasion de canevasser un peu pour notre ami. Je ne doute pas qu'il ne le serve avec toute l'autorité de son caractère. D'ailleurs il aimait tant M^me de Ponthieu, la cousine de Saqueville!

LA MARQUISE.

Pourquoi dites-vous *il aimait?*

M. SÉVIN.

C'est que M^me de Ponthieu est morte il y a un mois ou six semaines.

LA MARQUISE.

Que me dites-vous là? Morte! mais comment est-ce possible? Comment M. Louis de Saqueville, qui était son seul héritier, ne m'en a-t-il pas prévenue? Il n'a pas même pris le deuil.

M. SÉVIN.

Je l'ai su aujourd'hui chez le chargé d'affaires de Naples. Vous savez qu'elle avait mené à Ischia son fils poitrinaire. C'est là qu'elle est morte. C'était une personne bien bizarre. Depuis la mort de son fils, elle n'a voulu voir ame qui vive.

LA MARQUISE.

Mais j'ai su tout de suite la mort de ce fils... c'est étrange! Qu'en pensez-vous, monsieur Sévin?

JULIE, déclamant.

« N'en doutez point, Burrhus... » l'infortuné Louis de Saqueville est dés-

hérité; je le parie. Voilà le premier défaut qu'on va lui trouver dans cette maison.

LA MARQUISE.

Assurément, les bizarreries de M^me de Ponthieu ne peuvent changer en rien mon opinion sur le compte de M. de Saqueville. N'a-t-il pas une fortune indépendante... d'ailleurs? Seulement, je ne puis m'empêcher de trouver singulier qu'il ne m'ait rien dit. — Savez-vous, monsieur Sévin, qu'elle était femme à léguer toute sa fortune à quelque couvent?

M. SÉVIN.

Hé! cela serait fort possible. Elle était réellement pieuse, malgré son idolâtrie pour son mauvais sujet de fils. C'était un de mes chagrins de penser qu'il hériterait d'elle.

LA MARQUISE.

Était-il donc si mauvais?

M. SÉVIN.

Un vrai hussard. Tapageur, querelleur, que sais-je? Il n'avait qu'un souffle de vie, et on eût dit qu'il cherchât toutes les occasions de la perdre. Vous vous rappelez le scandale qu'il donna chez M^me de Sainte-Luce, à son retour d'Afrique?

LA MARQUISE.

Quel scandale? Est-ce que cela peut se dire?

M. SÉVIN.

Celui-là, on le peut. Il a cassé le bras d'un coup de pistolet à M. de Brétizel, un autre officier, parce que M. de Brétizel, en plaisantant, avait appelé leur colonel un don Quichotte.

LA MARQUISE.

Un don Quichotte! Ce colonel, c'est M. de Saqueville, l'oncle de M. Louis. Quel rapport entre don Quichotte et lui?

M. SÉVIN.

Oui, c'est parce que, lorsque le colonel fut si grièvement blessé, ses soldats trouvèrent sur sa poitrine, à côté du trou de la balle, un médaillon avec des cheveux, et quand il revint à lui, ce fut la première chose qu'il demanda.

JULIE.

Oh! contez-nous donc cela. Savez-vous que ce colonel me plaît infiniment! Nous le verrons, n'est-ce pas?

LA MARQUISE.

C'étaient, sans doute, des cheveux de sa mère.

JULIE.

Je suis bien sûre que non.

LA MARQUISE.

Julie!

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia!

JULIE.

Quel homme est-ce? Vous le connaissiez beaucoup, mère? C'est lui qui vous a donné ce vase que je vous ai demandé pour ma cheminée.

LA MARQUISE.

Mais... c'est un homme... très bien.

M. SÉVIN.

On le dit bizarre... Outre l'histoire des cheveux...

LA MARQUISE.

Oui, romanesque... un peu susceptible... emporté, jaloux jusqu'à...

JULIE.

Jaloux? De qui, mère?

LA MARQUISE.

Oh! tout cela ce sont de sots propos du monde... Je ne l'ai jamais trouvé, moi, qu'un homme très comme il faut.

JULIE.

Comme vous êtes pâle, mère?

LA MARQUISE.

Vos sorties ridicules me donnent la migraine. — Monsieur Sévin, vous ne me parlez pas de M. Dumanoir? L'avez-vous vu?

M. SÉVIN.

Oh! mon Dieu, quelle étourderie est la mienne! C'est la première chose dont je devais vous parler.

LA MARQUISE.

Eh bien! est-ce qu'il a lu mon volume?

M. SÉVIN.

Et relu, madame la marquise, trois ou quatre fois au moins, car il le sait par cœur. Je l'ai trouvé dans l'enthousiasme.

LA MARQUISE.

Non. Au vrai, qu'en pense-t-il?

M. SÉVIN.

D'honneur, il est ravi.

LA MARQUISE.

Cela me fait grand plaisir, car c'est un des juges les plus éclairés que je connaisse. Alors il fera peut-être l'article dans la *Revue*. Vous en a-t-il parlé?

M. SÉVIN.

Il le réclame comme son plus doux privilége.

LA MARQUISE.

Je veux que vous me l'ameniez un jour à dîner ici. Nous lui ferons lire quelques morceaux de sa traduction de Klopstock. Mais, au moins, vous me répondez qu'il ne sera pas trop méchant?

M. SÉVIN.

Oh! madame, pourriez-vous croire un instant que Dumanoir voulût se brouiller de gaieté de cœur avec tout le monde distingué?

LA MARQUISE.

Mais enfin, il a dû vous faire quelques critiques... Moi, j'aime la critique quand elle est éclairée et qu'elle est bienveillante.

M. SÉVIN.

Le seul passage qu'il se soit permis d'attaquer, c'est le chapitre des veuves.

LA MARQUISE.

Vous me surprenez, car enfin c'est assurément le meilleur du livre; vous me l'avez dit vous-même.

M. SÉVIN.

Il vous trouve, madame, un peu bien sévère d'interdire aux veuves de convoler en secondes noces. — « Mme la marquise, dit-il, prétend sans doute éloigner d'elle cette multitude d'hommages dont la grace, l'esprit et la vertu sont toujours obsédés. Elle n'y parviendra pas. » Voilà ce qu'il dit.

JULIE.

C'est bien tourné pour un feuilletoniste.

LA MARQUISE.

J'espère qu'il ne dira pas cela dans son article, et qu'il me fera des critiques sérieuses. Sur ce point, d'ailleurs, je suis armée de toutes pièces, et par l'Écriture et les Pères je lui prouverai que mon opinion est la seule chrétienne.

JULIE.

Et les hommes, peuvent-ils se remarier?

M. SÉVIN.

La plupart des docteurs nous le permettent.

JULIE.

Ah! c'est injuste. Ces docteurs-là sont des imbéciles.

LA MARQUISE.

Ma chère amie, je vous en conjure, ne parlez pas de choses qui ne sont pas à votre portée.

JULIE.

Eh bien! mère, je veux étudier la théologie aussi. Monsieur Sévin, apprenez-moi cela.

LA MARQUISE.

Apprends d'abord à être raisonnable et à ne plus parler à tort et à travers.

JULIE.

Si je parle de travers, c'est que je ne sais pas la théologie. Monsieur Sévin, en combien de leçons la montrez-vous?... Tiens, voilà le cabriolet de M. de Saqueville. Qu'est-ce donc que ce monsieur en noir à côté de lui?

LA MARQUISE, troublée.

Déjà? mon Dieu! c'est sans doute son oncle qu'il nous amène. Julie, miss Jackson.., recevez ces messieurs... Voici l'heure de la poste, et j'ai vingt billets à écrire pour notre comité. (Elle sort précipitamment.)

JULIE.

Monsieur Sévin, nous allons donc passer à un autre exercice. Plus d'écoles, plus d'asiles, plus de bienfaisance, encore moins de théologie. Nous allons conjuguer le verbe : Je canevasse, tu canevasses, il ou elle canevasse..., ce qui me paraît synonyme du verbe: Je m'ennuie, tu m'ennuies, on m'ennuie; verbe réfléchi, n'est-ce pas, miss Jackson?

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia!

LOUIS, entrant avec Saqueville.

Toujours à l'ouvrage! comme c'est édifiant! Bonjour, Sévin. Miss Jackson, *how d'ye do?* (Saqueville s'approche de Julie et s'arrête tout à coup.)

SAQUEVILLE.

Madame...

JULIE.

Ma mère est dans sa chambre qui finit une lettre pressée, monsieur. Elle descend dans deux minutes. Monsieur le colonel de Saqueville ne me reconnaît pas sans doute.

SAQUEVILLE.

Julie!... mademoiselle Julie! Vous ressemblez tant à votre mère!

JULIE.

Vous trouvez?

LOUIS.

Permettez-moi, mademoiselle, de vous présenter mon oncle. Depuis notre glorieuse révolution, nous autres neveux, nous chaperonnons nos oncles. Il n'y a pas plus de quatorze ou quinze ans qu'il vous donnait de belles poupées. Il s'en souvient parfaitement, par conséquent vous ne pouvez l'avoir oublié non plus.

JULIE.

Eh bien! non; je ne l'ai pas oublié. Et ce n'est pas le seul bienfait dont j'aie gardé la mémoire. — Je me rappelle parfaitement, par exemple, que, grace à l'intervention du colonel, je suis allée, avant l'âge légal, — l'âge légal est le mot, monsieur de Saqueville, n'est-ce pas? — je suis allée à l'Opéra, où l'on donnait *la Muette*. Je me souviens encore de gens qui couraient sur la scène avec des épées et des flambeaux.

SAQUEVILLE.

Vous avez une mémoire admirable, mademoiselle. Votre première visite à l'Opéra a été ma dernière, à moi.... Vous vous êtes endormie avant la fin, et je vous portai dans la voiture.

JULIE.

Voyez comme j'étais précoce! Eh bien! je m'endors encore à l'Opéra, mais je n'ai plus de porteurs patentés.

LOUIS.

Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter. — Sévin, avez-vous lu *le Morlaisien* du 15.

M. SÉVIN.

Non, mon cher. Qui est-ce qui lit *le Morlaisien,* sinon le futur représentant de Morlaix?

LOUIS.

C'est un très-bon journal. Jugez-en plutôt. (Il lit.) « *Variétés :* Aspirations chrétiennes, par H. S.; un volume in-18. Ces petits poèmes, soupirs mélodieux d'une ame religieuse et enthousiaste, se trouvent aujourd'hui sur toutes les tables de la fashion parisienne. L'auteur.... » Ah! vous rougissez! Écoutez, je ne veux pas trop faire souffrir votre modestie. Lisez cela.... Je vous assure que c'est très bien.... Dites donc, Sévin, vous qui voyez tous les jours le ministre de l'instruction publique, tâchez donc de faire quelque chose pour le rédacteur

du *Morlaisien.* C'est un garçon d'un vrai mérite. Son père est un épicier de Morlaix très influent....

JULIE.

Messieurs, messieurs, halte-là! Défense de parler politique ou élections à moins de trois mètres de ma tapisserie. — Colonel, êtes-vous candidat?

SAQUEVILLE.

Non, mademoiselle.

JULIE.

A la bonne heure! En ce cas, demeurez et asseyez-vous ici. Regardez un peu cette broderie et admirez. N'est-ce pas que j'ai acquis bien du talent depuis que nous fréquentions ensemble l'Opéra?

SAQUEVILLE.

En effet, mademoiselle.... Et un dessin arabe... un verset du Coran, si je ne me trompe.

JULIE.

Vraiment, vous pouvez lire cela?

SAQUEVILLE.

Que faire en Algérie, si on n'y apprend l'arabe?

JULIE.

Et cela veut dire?...

SAQUEVILLE.

« Malheur aux hypocrites!... parce qu'ils n'entreront pas... *malekout essemaouet* dans le royaume des cieux. »

JULIE.

Vraiment, il y a cela?... Oh! que c'est bien fait!... Mais c'est admirable, ce Coran. J'ai envie de me faire Turque.... Mais savez-vous que me voilà bien embarrassée! Je ne sais plus à qui donner mon coussin.... Il y a tant de gens à qui la leçon pourrait profiter.... Monsieur Sévin...

M. SÉVIN.

Enfin vous rappelez les exilés! Nous renonçons à la politique, mademoiselle.

JULIE.

Je ne sais plus ce que je voulais vous dire... ha! ha! ha!... Monsieur de Saqueville... Non, monsieur Louis de Saqueville... comment trouvez-vous mon coussin? Si je vous le donnais?...

LOUIS.

Vous me rendriez bien heureux.... Mais pourquoi riez-vous?...

SAQUEVILLE.

Qu'en ferait-il, mademoiselle?

JULIE.

Qui sait?... Miss Jackson, montrez donc au colonel cette vue d'Alger que ma mère a achetée l'autre jour à la vente des orphelins du choléra.

SAQUEVILLE, vivement.

Elle a acheté une vue d'Alger! (Il s'approche de miss Jackson.)

JULIE, bas à Louis.

Savez-vous que votre oncle me plaît beaucoup. Il a un air sinistre....

LOUIS.

Sinistre, lui! c'est le meilleur homme du monde. S'il a l'air un peu triste, c'est qu'il vient de perdre un de ses bons amis, un camarade d'Afrique... M. de Ponthieu, un cousin à nous... Un autre que lui serait gai... car il hérite de tous les biens de M^me^ de Ponthieu ma cousine.... Plus de cent mille livres de rente.

JULIE.

Cent mille livres de rente! Redites votre affaire.... Est-ce vrai qu'il porte sur son cœur un médaillon avec des cheveux de la fille d'Abd-el-Kader?

LOUIS.

Quel conte! Vous ne le connaissez guère. Il n'a et n'aura jamais qu'un seul amour, qui s'appelle le deuxième spahis. Oh! c'est le meilleur des hommes! un père pour moi.... De quelle couleur ferez-vous le fond?

JULIE.

Il faut que je prenne les instructions du colonel, qui me paraît très fort en tapis arabes.

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia, le colonel dit que c'est très exact... et il reconnaît la maison où il a demeuré à Alger.

SAQUEVILLE.

Oui, cette petite maison blanche avec une terrasse; c'est là que j'ai logé en sortant de l'hôpital.

JULIE.

Vous avez été à l'hôpital? Ah! je sais....

SAQUEVILLE.

Mon Dieu oui.

MISS JACKSON.

Est-il possible?

LOUIS.

Ah! voici M^me^ de Montrichard. Madame la marquise, je vous amène un Algérien....

LA MARQUISE, entrant et parlant vite.

Je descends pour une minute... Je n'ai pas voulu m'habiller avant d'avoir félicité M. de Saqueville de son heureux retour... Que je suis charmée de vous revoir!.. Vous nous avez donné de vives inquiétudes... Cette affreuse blessure!... Mais vous êtes parfaitement bien, j'espère?

(Elle lui donne la main. — Saqueville est tout tremblant; il s'appuie sur le métier de Julie.)

JULIE.

Colonel, vous allez casser mon métier!

LA MARQUISE.

Au milieu de tous les malheurs que nous avons éprouvés, nous avons souvent pensé, ma fille et moi, aux dangers que vous avez courus... Tant de fatigues ne vous ont point trop changé... Vous avez vu ma grande fille... vous ne l'auriez pas reconnue. Ah! cela nous chasse... Permettez-moi de vous présenter M. Sévin, M. Sévin est parent de monseigneur d'Alger, votre pasteur... Mille pardons, messieurs. Je suis honteuse de mon costume de campagnarde,

mais je ne suis pas longue à ma toilette... n'est-ce pas, monsieur Sévin? Rassurez-vous, messieurs, vous n'attendrez pas long-temps le dîner.

JULIE.

Mère, pourquoi donc êtes-vous allée mettre cet affreux bonnet sur vos beaux cheveux?

LA MARQUISE.

Ma chère! que dis-tu là? des cheveux à mon âge!... Un enfant terrible, colonel, qui oblige sa mère à confesser devant le monde qu'elle a des cheveux blancs. Allons, *Julia dear*, montons nous habiller; ces messieurs veulent bien nous excuser.

JULIE.

Mère, je suis habillée, et miss Jackson aussi.

LA MARQUISE.

En ce cas, montre le jardin à ces messieurs... Monsieur Sévin, je vous recommande de veiller sur ces deux étourdis. (Elle sort.)

SAQUEVILLE, se laissant tomber dans un fauteuil.

Ouf!

LOUIS.

Qu'avez-vous, mon oncle?

JULIE.

En effet!... qu'avez-vous, monsieur? Vous êtes pâle comme la mort.

SAQUEVILLE, se levant.

Rien... non, rien... peut-être cette maudite blessure... le changement de temps... Cela m'arrive quelquefois... mille pardons! Cela ne dure qu'un instant... C'est passé... je suis parfaitement bien!

JULIE.

Mais, au contraire, vous avez l'air de souffrir beaucoup. Vous devriez prendre un peu d'éther.

SAQUEVILLE.

Mille graces... Je suis tout-à-fait bien.

MISS JACKSON.

Mon père, qui était militaire, quand sa blessure le faisait souffrir, prenait un grand verre d'eau-de-vie avec un peu d'eau. Cela lui faisait du bien. Essayez.

SAQUEVILLE.

Non, je vous remercie. Je suis honteux d'avoir été si faible.

M. SÉVIN.

Une cause si honorable.

LOUIS.

Il a été percé de part en part d'un coup de feu.

JULIE.

Vous nous avez vraiment effrayés... Comment êtes-vous à présent?

SAQUEVILLE.

Parfaitement. Que vous êtes bonne! N'y pensez plus, je vous en supplie. — Qui est ce monsieur? (Montrant M. Sévin.)

JULIE.

C'est M. Sévin. — Vous ne voulez rien prendre?

SAQUEVILLE.

Rien au monde. Faisons plutôt un tour de jardin. (Bas à Louis, qui tient un journal.) Louis, tu n'es guère empressé.

LOUIS, bas.

Elle déteste qu'on fasse le dameret. Ce n'est plus la mode... — Vous ne savez pas, mademoiselle, qui nous avons croisé en venant ici? Devinez... M^me^ de Vaugrenand en rouge. Oui, en rouge de feu, ma foi!

JULIE.

C'est qu'elle espère qu'on ne verra pas comme elle est couperosée. Je voudrais bien qu'elle rencontrât un troupeau de bœufs en ce costume.

LOUIS.

Ah! si M. Person vous entendait!

JULIE.

Il m'arracherait les yeux.

LOUIS.

Oui, s'il pouvait les donner à M^me^ de Vaugrenand. A-t-on jamais vu deux personnes plus laides s'aimer si ridiculement?

JULIE.

Ils sont faits l'un pour l'autre. — Allons.

LOUIS.

Prenez garde, il fait encore du soleil. Mettez cet élégant chapeau de paille, ou madame votre mère nous grondera. — Mon oncle, parlez donc à M. Sévin du professeur de rhétorique du collége de Morlaix, dont le frère est spahi. Vous pouvez lui dire combien c'est une famille honorable.

SAQUEVILLE.

Nous avons le temps.

M. SÉVIN.

Vous avez connu sans doute à Alger mon parent, monseigneur Grandet? Comment se trouve-t-il là-bas?...

SAQUEVILLE.

Bien. (A miss Jackson.) Mademoiselle, voulez-vous accepter mon bras?

JULIE, qui vient de mettre un chapeau de paysanne.

Colonel, comment me trouvez-vous avec ce chapeau? N'est-ce pas élégant? Vous saurez que c'est la dernière mode à Montrichard.

SAQUEVILLE.

Il vous sied à merveille. Cela ressemble beaucoup aux chapeaux que portent nos cheiks arabes.

LOUIS.

Prenez encore cette écharpe, et vous ressemblerez comme deux gouttes d'eau à la Dame du Lac.

JULIE.

Ah! la Dame du Lac!... Faisons une promenade en bateau dans cette grenouil-

lère que nous appelons un canal. Vous allez voir comme je suis bonne marinière!

MISS JACKSON.

Miss Julia, Mme la marquise a défendu...

JULIE.

Miss Julia se permet tout ce que Mme la marquise défend. Allons, qui m'aime me suive! *O matutini albori...* (Elle entre dans le bateau.)

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia!

M. SÉVIN.

Je n'entre pas dans le bateau.

LOUIS.

Vous vous écorcherez les mains en ramant.

SAQUEVILLE.

Mademoiselle, prenez garde. Ne vous tenez pas ainsi. L'amiral Duchène me disait qu'il ne s'était jamais tenu debout dans une embarcation. Asseyez-vous, je vous en supplie!

JULIE.

Fi donc! Où serait la grace? Monsieur Louis, donnez-moi l'autre rame. Monsieur Sévin, détachez la corde. Voyons, qui veut passer l'eau?

SAQUEVILLE.

Moi, quand vous serez assise.

JULIE.

Où est la gaffe? — N'est-ce pas que je sais bien tous les termes de marine?

MISS JACKSON.

Miss Julia! le bateau penche! — Oh! monsieur Sévin, faites-la rentrer! Ne lui donnez pas la gaffe.

M. SEVIN.

Vraiment, mademoiselle, si Mme la marquise...

JULIE.

Ah! que les hommes sont poltrons... Ah!

(Elle tombe. Saqueville saute dans le canal.)

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia! Oh! monsieur Sévin!

LOUIS.

La gaffe, Sévin! donnez-moi la gaffe!

SAQUEVILLE, tenant Julie dans ses bras.

Ce n'est rien. Louis, donne-moi la main.

JULIE, riant aux éclats.

Ha! ha! ha! J'en mourrai de rire. Trempés tous les deux!

TOUS.

Mademoiselle!

MISS JACKSON.

Oh! que dira Mme la marquise!

SAQUEVILLE.

Pour Dieu ne riez pas ainsi! Vous me faites peur. Rassurez-vous.

JULIE, riant toujours.

Je suis toute rassurée... Mais regardez donc votre neveu, qui voulait me harponner comme une baleine... ha! ha! ha!... Miss Jackson, laissez-moi vous serrer dans mes bras!... Colonel, c'est la seconde fois que vous me portez.

M. SÉVIN, à part.

Elle est folle.

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia, oh! que j'ai eu peur! Et M^me^ la marquise, comme elle sera fâchée quand elle saura... Oh! *dear!* oh! *dear!* mais ne riez donc pas! Oh! ciel! voici M^me^ la marquise. Si vous vous étiez noyée!

LA MARQUISE, entrant.

Mon Dieu! ma fille! Qu'est-il donc arrivé?

SAQUEVILLE.

Le pied lui a glissé, mais elle ne s'est pas fait le moindre mal. Ne craignez rien, madame.

LA MARQUISE.

Tu n'es pas blessée... Mon Dieu! toujours une nouvelle folie... Vous me faites mourir de honte, cruelle enfant! Quelle inconvenance! Courez vite vous habiller.

LOUIS.

Le costume de néréide est assez gracieux.

JULIE.

Mais, chère mère, ce n'est pas ma faute, c'est votre barque qui est mal construite. Mais regardez donc le colonel! Quelle moustache de Neptune! Ha! ha! ha! Mon Dieu! que je voudrais que Marie de Roseville fût ici!

LA MARQUISE.

Il est donc tombé aussi?

JULIE.

Oui, il m'a repêchée. Ah! quel dommage que les autres ne fussent pas dans la barque! (Elle défait et essuie ses cheveux.)

LA MARQUISE.

Julie, Julie, montez vite chez vous. Ne restez pas une minute de plus. Vous essuierez vos cheveux là-haut.

JULIE.

Laissez-moi donc, mère. Vous n'avez donc pas lu sur le Rhin les histoires des sirènes qui font des conquêtes en séchant leurs cheveux? J'ai l'air d'un caniche.

LA MARQUISE.

Julie!

JULIE.

Mère, qu'allons-nous faire du colonel dans ce bel état? Où lui trouver des habits? S'il n'était pas si grand, je lui donnerais une robe de chambre.

SAQUEVILLE.

Deux minutes au soleil, et il n'y paraîtra plus; mais, vous, vous allez vous enrhumer.

LA MARQUISE, à Julie.

Allez donc, allez-vous-en, mon Dieu ! — Colonel, Joseph va vous trouver de quoi changer. Que d'excuses j'ai à vous faire... et que de remerciemens!

JULIE.

Mère, si on donnait au colonel le costume d'Othello de nos charades de l'année dernière. Oh! vite, qu'on lui donne le costume d'Othello; ce sera délicieux. Quel bonheur si le curé vient! Nous lui dirons que c'est un Bédouin... D'abord, j'ai une fluxion de poitrine si on ne lui donne pas le costume d'Othello.

LA MARQUISE.

Encore! Miss Jackson, emmenez-la. (Miss Jackson sort avec Julie.)

SAQUEVILLE.

J'admire son courage; elle riait dans l'eau.

LA MARQUISE.

Je suis confuse et désolée, monsieur de Saqueville... (A un domestique.) Joseph, tâchez de trouver à monsieur de quoi changer. (Elle sort.)

LE DOMESTIQUE.

Je crains qu'il n'y ait pas d'habit ici pour la taille de monsieur.

SAQUEVILLE.

J'ai une redingote dans le cabriolet de Louis. Dites-moi où il faut aller.

LOUIS.

Mon oncle, ne plaisantez pas avec l'eau froide. Je gèle rien que de vous voir. Il y a là de quoi vous rendre fort malade. Que diable! vous auriez pu la repêcher sans vous jeter à l'eau. Allez vite changer.

(Saqueville sort avec le domestique.)

M. SÉVIN.

Charmante demoiselle! Je parie qu'elle est bien contente de sa journée. Une scène tragique! Il n'y manquait que la duchesse de Roseville. Et le dîner qui était prêt. Nous en avons pour une heure avant qu'elle ait séché ses cheveux.

LOUIS.

Elle a de beaux cheveux.

M. SÉVIN.

Oui, et tout sera froid.

LOUIS.

Que voulez-vous, Sévin? un peu de philosophie!

M. SÉVIN.

Saqueville, vous savez que la philosophie et moi nous n'avons rien de commun. Il n'y a rien que je déteste comme les événemens à la campagne... surtout à cette heure-ci.

LOUIS.

A propos de philosophie, tirez-moi de Morlaix mon professeur de rhétorique, et placez-le-moi dans un collége royal. Son père est électeur et me tourmente horriblement... Si vous ne pouvez pas, ayez-moi une lettre du ministre, comme la dernière, qui promette pour la première occasion.

M. SÉVIN.

Faites vous-même une lettre vague, qui ne dise rien; je la porterai au chef du cabinet, qui la fera expédier et signer.

LOUIS.

A la bonne heure; mais... Ah! dites-moi, connaissez-vous un M. Kermouton, un grand propriétaire à Morlaix?

M. SÉVIN.

Oui, un homme fort riche, qui a une fille.

LOUIS.

Il faut absolument que vous m'aidiez à lui faire avoir la croix.

M. SÉVIN.

Il l'aura. J'ai fait son affaire.

LOUIS.

Bah! Qui vous en a parlé?

M. SÉVIN.

Des gens que je connais.

LOUIS.

Je vous en ai une véritable obligation.

M. SÉVIN.

Il n'y a pas de quoi. Dès que j'ai dit au ministre quel homme c'était et quelle fortune il avait, il l'a tout de suite compris dans l'ordonnance qui doit paraître cette semaine.

LOUIS.

Voilà qui va le mieux du monde. Je puis regarder la chose comme faite?

M. SÉVIN.

Je voudrais être aussi assuré de dîner dans une heure.

LOUIS.

Ainsi je puis le lui annoncer?

M. SÉVIN.

Si vous voulez... mais dites-lui alors que c'est *moi* qui ai parlé au ministre.

LOUIS.

Assurément... mais pourquoi?

M. SÉVIN.

Pour rien. Allons! il faut bien faire un tour de jardin. Que ces beaux cheveux seront longs à sécher!

## III.

**Une terrasse. Il est presque nuit. La lune se lève. Une table rustique avec des tasses et du café.**

### SAQUEVILLE, LOUIS, M. SÉVIN.

LOUIS.

Règle sans exception, mon oncle. Jamais, chez des femmes, vous ne trou-

verez du vin tolérable. Le champagne était douceâtre, le bordeaux trop vert, l'un et l'autre fabriqués. J'en fais juge Sévin.

SAQUEVILLE.

Je ne m'en suis pas aperçu.

LOUIS.

Je le crois bien. Vous ne buvez ni ne mangez.

SAQUEVILLE.

Je ne te savais pas gourmand. A ton âge, c'est singulier.

LOUIS.

C'est là mon moindre défaut; mais tout le monde est gourmand aujourd'hui... jusqu'à Sévin, qui est un saint en herbe.

M. SÉVIN.

La table est le plus innocent de tous les plaisirs. Cependant, quand on songe à tous les malheureux pour qui les miettes de nos somptueux repas...

LOUIS.

Vous avez bien raison; mais ne parlons pas de cela sitôt après le dîner; cela trouble la digestion. Pendant que ces dames sont allées chercher leurs châles, si nous fumions un léger cigare? Hein! mon oncle?

SAQUEVILLE.

Oh! ici, c'est impossible.

LOUIS.

A la campagne, la marquise le tolère. Prenez celui-ci; il n'a pas l'air mauvais.

SAQUEVILLE.

En revenant à Paris.

LOUIS.

Nous en aurons d'autres. Venez, c'est l'usage ici. Un tour d'allée seulement. Je ne vous en offre pas, Sévin?

M. SÉVIN.

Ah Dieu! non.

(Saqueville et Louis sortent; entrent la marquise, Julie, miss Jackson.)

LA MARQUISE.

Eh bien! déjà partis, nos messieurs? Monsieur Sévin nous demeure, notre fidèle, comme toujours. Aussi nous allons avoir bien soin de lui.

M. SÉVIN.

Je ne comprends pas ces messieurs, qui abandonnent les dames pour un peu de fumée. C'est renouvelé des Grecs. Ixion fut le premier à quitter une déesse pour courir après un nuage.

JULIE.

Monsieur Sévin, avec cet Ixion et ce nuage, en travaillant, il y aurait, je parie, de quoi faire une épigramme. Essayez donc. En attendant, puisque ma mère a soin de vous, moi, j'aurai soin du colonel, et je vais lui porter du café.

LA MARQUISE.

Non, reste, Julie, ils vont revenir. Il ne faut pas accoutumer les hommes à.

ces complaisances pour leurs mauvaises habitudes. — Ah! monsieur Sévin, que cette lune est belle!

M. SÉVIN.

Oui, quand je suis dans les champs par une nuit comme celle-ci, calme, silencieuse, majestueusement éclairée par cette immortelle lumière, il me semble voir l'œil d'un génie tout-puissant qui veille sur la nature endormie.

JULIE.

Est-ce qu'il est borgne, le génie?

LA MARQUISE, sévèrement.

Julie!

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia.

M. SÉVIN.

Mademoiselle, je ris tout le premier de vos railleries, lorsqu'elles ne s'adressent qu'à moi; mais celle-ci.... en vérité, elle est indigne de vous.

LA MARQUISE.

La leçon est méritée. Je ne connais rien de plus misérable que de jeter le ridicule sur les choses grandes et saintes. C'est la marque d'un petit esprit, et, je t'en demande pardon, ma fille, d'un cœur sec.

JULIE.

Ne vous fâchez pas, mère; monsieur Sévin, je ne le ferai plus. Continuez donc, vous improvisiez.

M. SÉVIN.

Le colonel paraît un homme fort aimable..... bien qu'un peu étranger à la civilisation.... C'est singulier qu'il soit resté si long-temps en Afrique.

LA MARQUISE.

Il s'y plaît.

JULIE.

Je conçois maintenant pourquoi on l'appelait don Quichotte. Il est toujours prêt à redresser les torts... Et puis je gage qu'il a une Dulcinée en Algérie.

LA MARQUISE.

Encore!

JULIE.

Au reste, il m'en plaît davantage. Savez-vous à quoi je pensais pendant le dîner?.... C'est qu'il est bien plus beau de risquer sa vie en Afrique, trois ou quatre fois par semaine, que de se promener en gants jaunes sur le boulevard des Italiens.

M. SÉVIN.

Ah! mademoiselle, je vous prends à faire des épigrammes aussi.

JULIE.

Je ne pensais pas à vous, monsieur Sévin. Au moins, vous, vous allez au sermon, et vous êtes secrétaire de tous les comités de bienfaisance, commissaire de tous les bals de charité; cela est encore plus méritoire que de faire des razzias. — Oh! il faut que je lui demande comment on fait une razzia.

M. SÉVIN.

Justement, voici ces messieurs qui reviennent et qui vont nous embaumer.

LA MARQUISE, à Saqueville.

Avouez, colonel, que votre lune d'Afrique n'est pas plus belle que celle-ci.

SAQUEVILLE.

La lune de Paris a toujors été la plus belle pour moi...

JULIE.

Colonel, nous parlions razzia. Je voudrais bien en voir une. Qu'est-ce que vous faites de toutes les femmes arabes que vous prenez ?

LA MARQUISE, bas à Julie.

Eh bien!

SAQUEVILLE.

On les met dans une tente avec les enfans. A la porte, une douzaine de spahis pied à terre, avec un vieux maréchal-des-logis, bon musulman. Ordre de casser la tête à quiconque oserait toucher le voile d'une des prisonnières.

JULIE.

Toujours chevaleresque. Mais pourquoi un bon musulman?

SAQUEVILLE.

C'est qu'un musulman respectera mieux les usages de ses compatriotes. Il craindrait d'offenser une femme en la regardant.

JULIE.

Oh!

M. SÉVIN.

Vous trouvez à redire à ces manières musulmanes, mademoiselle?

JULIE.

Un peu.

SAQUEVILLE.

J'ai remarqué que les Arabes me savaient gré du soin que je prenais à détourner les yeux quand une de leurs femmes paraissait devant moi. Il faut toujours s'observer avec eux, et le meilleur moyen de s'en faire obéir, c'est de montrer du respect pour leurs coutumes et leur religion.

M. SÉVIN.

Moi, je trouve qu'on pousse ce respect-là un peu trop loin.

SAQUEVILLE.

Comment cela, monsieur?

M. SÉVIN.

Pas le moindre effort pour les éclairer! Au contraire, on leur bâtit des mosquées, on leur imprime des Alcorans.

JULIE.

Ah! c'est un très beau livre que l'Alcoran. Il y a des versets qui me plaisent fort.

SAQUEVILLE.

Nous leur montrons ainsi notre tolérance. Pour moi, je fais grand cas des bons musulmans, et j'ai confiance dans mes spahis, quand je les sais exacts à faire la prière aux heures prescrites. J'avoue que j'ai plus d'une fois éprouvé quelque honte à voir nos Français occupés tout différemment.

M. SÉVIN.

Ce n'est pas ma faute. Il y a long-temps que je demande qu'on donne des aumôniers à nos régimens.

SAQUEVILLE.

Vous devriez aller en Afrique, monsieur, pour y faire des conversions.

M. SÉVIN.

Oh! monsieur...

LA MARQUISE, se levant.

Monsieur Louis, je voudrais bien vous dire quelque chose. Donnez-moi le bras... (Bas.) On m'a dit aujourd'hui que M^me^ de Ponthieu était morte! Serait-ce vrai?

LOUIS.

Très vrai, madame. Vous savez sans doute qu'elle a laissé... (Ils passent.)

JULIE.

Faisons-nous aussi un tour de promenade? Colonel, je prends votre bras, et parlez-moi de l'Algérie.

SAQUEVILLE.

Parlez-moi plutôt, vous, de Paris. (Ils passent.)

M. SÉVIN.

Les suivrons-nous, miss Jackson? Vraiment, cette pauvre M^lle^ Julie devient tous les jours plus insupportable. C'est une bizarrerie, une aigreur!...

MISS JACKSON.

Oh! monsieur Sévin! (Ils passent.)

LA MARQUISE, revenant avec Louis.

Il est surprenant qu'il ne m'en ait rien dit dans sa lettre. Au reste, je suis persuadée qu'il pensera à vous.

LOUIS.

Pourriez-vous en douter? D'abord il doit comprendre que c'est en quelque sorte... par une injustice... car enfin ma cousine de Ponthieu était cousine-germaine de ma mère... Mon oncle, à vrai dire, n'était pas son parent... Vous pourriez lui faire entendre...

LA MARQUISE.

C'est un sujet un peu délicat à traiter... Cependant il faut que je lui en dise quelques mots... Son caractère est si noble, qu'il sentira lui-même...

(Ils passent.)

SAQUEVILLE, rentrant avec Julie.

Les cavaliers sortent à leur rencontre, revêtus de leurs plus beaux habits, montés sur des chevaux magnifiques. Il les font caracoler, ils tirent des coups de fusil en poussant des cris de joie. C'est vraiment un spectacle curieux.

JULIE.

Ce doit être magnifique! je voudrais voir cela.

SAQUEVILLE.

Il vaut encore mieux aller à l'Opéra.

JULIE.

Pour qu'on m'y porte?

SAQUEVILLE.

Ce M. Sévin est fort pieux?

JULIE.

La vertu est sa partie.

SAQUEVILLE.

Votre mère... l'estime beaucoup?

JULIE.

Elle en est entichée. Vous l'avez bien jugé; c'est un petit Tartufe... Il m'est odieux. — Les femmes, comment sont-elles habillées? (Ils passent.)

M. SÉVIN, rentrant avec miss Jackson.

A ce compte-là, la marquise ferait bien d'y regarder à deux fois... car enfin l'oncle peut se marier... avec une fortune comme celle que vous dites, il peut trouver tous les partis qu'il voudra, et alors notre ami...

MISS JACKSON.

C'est ce que je me suis dit tout d'abord. D'ailleurs ce monsieur est fort romanesque, comme il semble, et il peut très bien vouloir faire le bonheur d'une jeune personne sans fortune. Lord Touchstone a bien épousé une paysanne du Lancashire.

M. SÉVIN.

Ou bien il peut manger sa fortune au lansquenet, ou la gaspiller dans la plus mauvaise compagnie. Un monsieur de Morlaix, que j'ai vu aujourd'hui, m'a dit qu'il s'était déjà accointé d'une danseuse ou de quelque chose de semblable.

MISS JACKSON.

Est-il possible! (Ils passent.)

SAQUEVILLE, rentrant avec Julie.

« Prends tous mes chameaux, mes chevaux, mes esclaves, et rends-moi Fatimah! » me disait-il en versant de grosses larmes. Il vous aurait fait pitié. — Je lui dis: « Garde tes biens, mais quitte Abd-el-Kader et sers le sultan des Français. » Le lendemain, il vint à mon camp avec soixante des plus braves cavaliers que j'aie vus, et depuis lors il nous a toujours fidèlement servis.

JULIE.

Et Fatimah? était-elle jolie?

SAQUEVILLE.

Je ne l'ai jamais vue que voilée.

JULIE.

Allons donc!

SAQUEVILLE.

Il n'y a là rien que de tout simple. Je ne suis pas curieux.

JULIE.

Laissons-les passer. (Ils s'arrêtent.)

MISS JACKSON, rentrant avec M. Sévin.

Quelle charmante nuit, colonel! Avez-vous été en Angleterre?

SAQUEVILLE.

Autrefois, mademoiselle.

JULIE.

Miss Jackson, emmenez M. Sévin. J'ai des secrets à dire à M. le colonel. Je ne veux pas qu'on les entende.

M. SÉVIN.

Sauvons-nous! miss Jackson; que de méchancetés on va dire! (Bas.) Miss Jackson, vous devriez peut-être bien faire remarquer à M^me^ la marquise...

(Ils passent.)

LA MARQUISE, rentrant avec Louis. A Saqueville :

Vous ne vous promenez plus?

JULIE.

Nous contemplons la lune. C'est vraiment un assez bel œil.

SAQUEVILLE, bas à Louis.

Prends le bras de Julie. — Je suis au bout de mes histoires algériennes.

LA MARQUISE, à part.

Il faut lui parler... Cela semblerait une affectation. (Haut.) Je suis déjà lasse; asseyons-nous, colonel. (Elle s'assied.)

SAQUEVILLE, à part.

Enfin!... Du courage! (Il s'assied.)

LA MARQUISE.

Monsieur Sévin, monsieur Sévin!

SAQUEVILLE, à part.

Toujours M. Sévin.

M. SÉVIN, rentrant avec miss Jackson.

Madame?

LA MARQUISE.

Emmenez Julie et M. Louis voir les cygnes, là-bas. Miss Jackson, allez avec eux. Dites à Julie de bien se couvrir les épaules. Il fait un peu frais au bord de la pièce d'eau... Et qu'elle n'y tombe plus, miss Jackson.

LOUIS, à Julie.

Je voudrais bien savoir, mademoiselle, le pourquoi de tous ces oh! et de tous ces ah! que vous faisiez en causant avec mon oncle.

JULIE.

Il me contait de très belles choses. (M. Sévin lui parle bas.) Oh! que c'est ennuyeux! Cela sera-t-il long? Venez, miss Jackson, laissons ces messieurs parler politique. (Elle sort avec miss Jackson, suivie par Louis et M. Sévin.)

LA MARQUISE, après un silence.

Il est doux... et triste tout à la fois... de se revoir après si long-temps...

SAQUEVILLE.

Triste surtout, madame, pour celui qui, après un long exil, ne trouve qu'un accueil glacé.

LA MARQUISE.

Ah! colonel, vous ne doutez point cependant du...

SAQUEVILLE.

J'ai passé treize ans en Afrique à chérir une espérance... Quelques minutes ici me l'ont fait perdre. Vous êtes cruelle pour moi, madame.

LA MARQUISE.

Vous êtes injuste, monsieur, à votre ordinaire. Vos premières paroles sont des reproches. N'aurais-je pas le droit de vous en faire, moi?...

SAQUEVILLE.

Quels reproches ai-je donc mérités?

LA MARQUISE.

Votre lettre... Vous ne vous en souvenez plus?

SAQUEVILLE.

Ma lettre?... Eh! quoi! je me suis tu treize ans! J'ai tenu ma promesse. Dieu sait ce qu'il m'en a coûté. Dieu sait combien de fois... mais vous l'aviez défendu... je l'avais juré... Enfin un journal m'arrive au fond de l'Afrique, et m'apprend que vous êtes libre. J'ai cru pouvoir vous écrire alors; j'ai fait plus, je suis venu. Suis-je donc si coupable?

LA MARQUISE.

Mais cette joie... farouche... Mon Dieu! comment avez-vous pu avoir de pareilles pensées en apprenant la mort de... de mon meilleur ami.

SAQUEVILLE.

Que voulez-vous? Un de nous deux était de trop dans ce monde. Cent fois je me suis dit que c'était moi qui devais mourir... mais on ne trouve pas toujours ce qu'on cherche. Pour moi, vous étiez une esclave... lui un tyran... et je ne pouvais le tuer... Oui, je me suis réjoui de sa mort.

LA MARQUISE.

Encore! Épargnez-moi, de grace! Votre emportement me fait mal.

SAQUEVILLE.

Autrefois vous l'auriez excusé, autrefois...

LA MARQUISE.

Monsieur, ne me rappelez pas un temps... que je voudrais pouvoir oublier... que j'ai mérité peut-être d'oublier.

SAQUEVILLE.

Mérité?

LA MARQUISE.

Oui, monsieur. Comptez-vous pour rien mes regrets, mes larmes, mes ardentes prières?... Treize années passées dans l'expiation!...

(Elle porte son mouchoir à ses yeux.)

SAQUEVILLE.

Eh bien! j'ai tort; j'ai toujours tort. Que faut-il faire pour obtenir mon pardon? Mais je ne sais rien cacher... à vous surtout. Excusez le langage d'un homme qui, s'il avait jamais su le monde, a vécu seul assez long-temps pour l'oublier. — Pardonnez-moi; je ne voulais pas vous faire de la peine.

LA MARQUISE.

Ce que je n'ai point oublié, monsieur de Saqueville, c'est votre caractère si droit, si honorable... votre bonté que vous cachez, je ne sais pourquoi, sous une sauvagerie dont il vous serait pourtant si facile de vous défaire.

SAQUEVILLE, rapprochant sa chaise.

Ma lettre était celle d'un fou... d'un Bédouin... Mais, madame, si vous m'aviez écrit... au moins pour me faire des reproches...

LA MARQUISE.

Mon Dieu! monsieur, le pouvais-je alors?

SAQUEVILLE.

Mais maintenant vous le pouvez... Un seul mot, — je vous l'ai déjà dit. Je vous aime comme il y a treize ans. Vous êtes libre. M'aimez-vous encore?

LA MARQUISE.

Oh! colonel, ne parlons pas de cela. Je suis une vieille femme, et j'ai une fille à marier.

SAQUEVILLE.

Voulez-vous me dire qu'à mon âge on ne doit pas être amoureux? qu'un vieux soldat ne doit pas penser à se marier? A la bonne heure; mais vous, madame... consultez votre miroir.

LA MARQUISE.

Voilà, certes, une galanterie que je n'attendais pas d'un farouche Africain! Mais laissons ces folies, mon cher monsieur de Saqueville, et parlons de choses sérieuses. A notre âge, nous ne devons plus penser qu'au bonheur de nos enfans, car Louis est un fils pour vous; il porte votre nom.

(Elle rapproche sa chaise.)

SAQUEVILLE.

Je l'aime comme un fils; mais qui empêcherait....

LA MARQUISE.

Oh! laissez-moi parler... Votre neveu aime ma fille et lui plaît; il y a longtemps que je m'en aperçois avec plaisir..... Ce sont deux caractères faits l'un pour l'autre.... Nous les marions, mon ami. Je sais que vous êtes devenu fort riche..... A propos, pourquoi ne m'en avez-vous rien dit dans cette fameuse lettre?

SAQUEVILLE.

Je n'y ai pas pensé.

LA MARQUISE.

C'est bien de vous! — Votre neveu est un jeune homme rempli de distinction et de mérite, parfaitement posé dans le monde. Sans nul doute il est appelé à une carrière brillante. Il faut qu'à nous deux nous l'aplanissions pour ces pauvres enfans. Je donne à ma fille....

SAQUEVILLE.

Si vous le désirez, je donnerai à Louis tout ce que m'a laissé M^me de Ponthieu. Que me faut-il, à moi? Un sabre, un cheval... Le roi et le ministre de la guerre ne m'en laisseront pas manquer. — Cette fortune, je ne l'ai acceptée qu'à cause de vous. A bord du vaisseau qui me ramenait en France, je pensais que je vous ferais construire la plus belle serre de Paris. Ces fleurs que vous aimez tant....

LA MARQUISE.

Vous me croyez donc toujours une étourdie de vingt ans, mon ami? Grace à Dieu, je ne suis plus cette femme frivole que vous avez connue il y a bien

long-temps... Parlons raison maintenant. Non, il ne faut pas vous dépouiller pour votre neveu. Une fortune trop considérable, c'est un danger immense pour la jeunesse. Assurons-leur une existence agréable, indépendante, heureuse... Vous êtes toujours trop généreux.

SAQUEVILLE.

Vous arrangerez tout vous-même; mais vous pensez au bonheur de Louis et vous ne pensez pas à celui de son oncle. Dites-moi, vos projets seraient-ils donc dérangés, si nos enfans et nous n'avions qu'une maison? Auprès de vous, votre fille trouverait tous les exemples qu'une bonne femme doit suivre. Moi, j'apprendrais à Louis à aimer sa femme...

LA MARQUISE.

Toujours! Ah! colonel, pensez-y donc! A quarante ans passés, me remarier! Que dirait-on dans le monde?

SAQUEVILLE.

Eh! qu'importe le monde?

LA MARQUISE.

Toutes les femmes que je vois m'accableraient. Vous avez beau dire, il faut bien que nous vivions pour les gens qui nous entourent. J'ai mes habitudes... ma société... c'est ma vie.

SAQUEVILLE.

Rien de tout cela ne changerait... Vous auriez un domestique de plus.

LA MARQUISE.

Non, mon ami. Je sens tout ce qu'il y a de noble et de vraiment dévoué dans ce que vous me dites; mais je suis un être brisé par l'orage... Je ne puis vous offrir qu'une amitié douce... Oh! monsieur de Saqueville, vraiment, c'est trop ridicule pour de vieilles gens comme nous...

SAQUEVILLE, renversant une chaise.

Voilà les femmes de Paris! Elles font mourir un homme pour n'être pas ridicules!

LA MARQUISE.

Ne cassez pas mes chaises.

SAQUEVILLE.

Vous plaisantez, quand vous me faites souffrir horriblement!

LA MARQUISE.

Ne vous emportez pas, mon ami, cette explication me fait assez de mal. Faut-il vous dire tout?... Ces médisances cruelles.., que votre départ si généreux a fait taire, ce mariage les réveillerait! Oh! mon Dieu!

SAQUEVILLE.

Si quelqu'un....

LA MARQUISE.

Non, non, mon ami. La marquise de Montrichard se remariant... oh! songez donc à ce qu'on dirait..... D'ailleurs, n'ai-je pas exprimé assez publiquement mon opinion sur les secondes noces?

SAQUEVILLE.

Comment! publiquement?...

LA MARQUISE.

Ah! c'est vrai, vous n'avez pas lu mon livre sur les *Devoirs des Femmes.* J'aurais dû vous l'envoyer. Mon Dieu! je n'ai plus d'autre exemplaire que celui de miss Jackson.... mais on fait une seconde édition....

SAQUEVILLE.

Mais que diable ce livre peut-il faire, si...

LA MARQUISE, se levant.

Oh! ne me tourmentez pas, mon ami, ne soyez pas ridicule. Tenez, regardez ces deux aimables enfans qui s'en viennent à nous. Comme ils sont bien faits, grands, jeunes! Ne vous sentez-vous pas assez heureux de leur bonheur... en voyant comme ils s'aiment?

(Julie rentre avec Louis, miss Jackson et M. Sévin.)

JULIE, à Louis.

Vous ne savez ce que vous dites! C'est Whitefoot qui gagnera.

LOUIS.

Gageons douze paires de gants que c'est Mascara.

JULIE.

*Done!*

M. SÉVIN.

Madame la marquise, il est tard; il faut que je prenne congé de vous. Demain matin, de bonne heure, je passerai chez l'imprimeur, et je verrai ces pauvres gens que vous savez.

LA MARQUISE.

Vous êtes la bonté même, monsieur Sévin; mais, écoutez, ce n'est pas tout d'être malheureux, il faut voir d'abord si ces gens vivent régulièrement.

M. SÉVIN.

Aussi je compte passer d'abord chez l'abbé Ballon.

LA MARQUISE.

C'est le plus sûr. Tout ce que vous ferez sera bien. Adieu, mon cher monsieur Sévin.

LOUIS.

Mon oncle, il faut aussi songer à la retraite.

JULIE.

Déjà? Mon Dieu! que je déteste les gens qui se couchent de bonne heure! J'avais un million de choses à vous dire, colonel. J'imagine que vous avez des chevaux arabes. Présentez-les-moi. On dit que je monte comme Caroline.

LOUIS.

C'est vrai.

SAQUEVILLE.

Je n'ai pas de chevaux à Paris.

JULIE.

Oh bien! vous trouverez ici une bête qui vous fera travailler. Votre neveu s'en abstient prudemment... Vous verrez que je suis en état de faire une razzia avec vos spahis. — Mère, nous allons tous un de ces jours en Afrique, aux bains de... (A Saqueville.) Comment dites-vous?

SAQUEVILLE.

Sidi-Hhamdan.

JULIE.

A la bonne heure, mais je ne me charge pas de demander le chemin. Le colonel nous fera venir je ne sais combien de tribus qui nous apporteront des plumes d'autruche, des dattes, et qui nous feront des *fantasias*. Vous viendrez, monsieur Sévin, et vous sermonnerez les Arabes. — Et vous, monsieur de Saqueville *junior*, vous étudierez sur les lieux la question de la colonisation. Le colonel et moi, nous irons raser un douar, et nous vendrons miss Jackson à Abd-el-Kader.

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia!

SAQUEVILLE, à la marquise.

Et vous, madame, ne venez-vous pas en Algérie avec nous?

LA MARQUISE.

Je suis trop vieille pour voyager, mon cher colonel. Adieu, messieurs. (Bas à Saqueville.) Eh bien! je vous enverrai un de ces jours mon notaire. Adieu. — Ah! miss Jackson, prêtez votre exemplaire au colonel. — Vous m'en direz votre avis, n'est-ce pas? — avec votre franchise... *brutale*...

## IV.

**L'appartement de Saqueville dans un hôtel garni.**

SAQUEVILLE est assis à lire. Entre M. KERMOUTON, décoré.

M. KERMOUTON.

Monsieur, je vous demande bien pardon si je vous dérange.

SAQUEVILLE.

Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur?

M. KERMOUTON.

Vous ne me remettez pas, monsieur?... Kermouton! J'ai eu l'honneur de vous voir chez M. votre neveu. Comment se porte cette dame?...

SAQUEVILLE.

Que désirez-vous, monsieur?

M. KERMOUTON.

Je viens de chez M. votre neveu; on m'a dit qu'il était allé chez vous, et j'ai pris la confiance de venir ici, tant mon impatience était grande de lui porter l'hommage de ma gratitude. On m'a bien dit qu'un autre monsieur s'était employé pour moi, mais je tiens de M. votre neveu lui-même...

SAQUEVILLE.

Quel service?

M. KERMOUTON, montrant son ruban.

Vous voyez.

SAQUEVILLE.

Ah! c'est lui qui vous a fait avoir ce ruban rouge?

M. KERMOUTON.

Oui, monsieur; il a eu la bonté de m'écrire, le soir même que j'ai eu l'honneur de vous voir, qu'il avait causé avec le ministre, et l'effet n'a pas tardé à suivre la promesse. Il peut compter qu'il a gagné un ami dévoué.

SAQUEVILLE.

Je ne lui savais pas tant de crédit.

M. KERMOUTON.

Monsieur, il connaît tous les ministres. Ils font tout ce qu'il leur demande, et il est l'obligeance même. Aussi, aux prochaines élections, il verra si je m'épargne pour lui.

SAQUEVILLE.

Ah! ah! affaire électorale.

M. KERMOUTON.

Oui, monsieur; mais ce n'est pas la seule dont j'avais à l'entretenir, — à vous entretenir aussi, vous surtout, monsieur, si vous le permettez... Je suis père, monsieur; j'ai une fille... une fille à marier...

SAQUEVILLE.

Je ne suis point à marier, monsieur.

M. KERMOUTON.

Permettez-moi d'achever. La Providence m'a toujours soutenu dans les momens les plus difficiles, et j'ose dire que, par mon industrie, j'ai fait une fortune assez honnête...

SAQUEVILLE.

Tant mieux pour vous.

M. KERMOUTON.

Considérable, monsieur. Aussi la fille de Kermouton a-t-elle une dot comme n'en ont pas bien des filles de pairs de France ou d'agens de change. Je n'ai rien épargné pour son éducation, je lui ai donné les meilleurs maîtres de Morlaix. Elle touche du piano, elle chante *la Normandie* de manière à mériter les suffrages de tous les connaisseurs.

SAQUEVILLE.

Où voulez-vous en venir?

M. KERMOUTON.

Monsieur, M. votre neveu est votre héritier, je pense...

SAQUEVILLE.

Oui; mais après?

M. KERMOUTON.

Et vous, héritier de M^me^ de Ponthieu, qui avait la terre de Plouhely. Nous sommes donc voisins; il ne tient qu'à vous que nous soyons alliés. Je suis franc comme un Breton, vous le voyez, monsieur.

SAQUEVILLE.

Alliés!

M. KERMOUTON.

Oui, monsieur. Je cherche ici un parti pour ma fille, qui veut habiter la capitale. Votre neveu a un beau nom, il a des espérances; il va être député, et je n'y nuirai pas. Il connaît les ministres : une belle place ne peut lui manquer,

quand il voudra... Souffrez que je continue. Voilà pour un côté; de l'autre, je donne à ma fille huit cent mille francs, — cinq cent mille francs écus; le reste...

SAQUEVILLE.

Monsieur, je suis forcé de vous interrompre : mon neveu a un engagement. J'en suis désolé, mais Mlle votre fille trouvera assurément un bon parti par le temps qui court.

M. KERMOUTON.

Est-ce signé cet engagement, monsieur? Veuillez considérer, monsieur, que cinq cent mille francs écus, et trois cent mille en bons effets ne se rencontrent pas tous les jours. Bien des demoiselles du grand monde...

SAQUEVILLE.

Monsieur, je vous le répète, il n'y faut plus songer : il a un engagement ailleurs.

M. KERMOUTON.

On m'avait dit pourtant qu'avec Mlle de Montrichard rien n'était encore conclu. Je ne sais si vous êtes informé que feu M. le marquis de Montrichard a laissé des affaires... embarrassées, dit-on?

SAQUEVILLE.

Peu importe.

M. KERMOUTON.

Oserai-je vous demander si vous avez l'assurance que M. votre neveu désire ce mariage? Une personne que j'avais chargée de le sonder...

SAQUEVILLE.

Eh bien! monsieur?...

M. KERMOUTON.

Eh bien! monsieur, M. votre neveu n'avait pas parlé d'un engagement positif.

SAQUEVILLE.

On vous a trompé, monsieur. Je ne sais quelles gens vous avez chargées de pareilles commissions; on s'est étrangement mépris.

M. KERMOUTON.

Cependant...

SAQUEVILLE.

Brisons là, monsieur; excusez-moi, je suis obligé de sortir.

M. KERMOUTON.

Je regrette, monsieur, que cette affaire ne puisse avoir lieu; très humble serviteur. Quand vous irez à Plouhely, vous me permettrez de venir vous offrir mes civilités. (Il se dirige vers la porte.)

SAQUEVILLE.

Bonjour, monsieur. (Le rappelant.) Ah! monsieur Kermouton!

M. KERMOUTON.

Plaît-il, monsieur?

SAQUEVILLE.

Pardon; vous disiez que les affaires de M. de Montrichard étaient dérangées?

M. KERMOUTON.

Mon Dieu, monsieur, chez les grands seigneurs tout ce qui reluit n'est pas or... tandis que nous autres, propriétaires industriels...

SAQUEVILLE, se parlant à lui-même.

Oh! tant mieux! Ainsi elle est ruinée...

M. KERMOUTON.

Oh! je ne dis pas cela. J'ai dit des affaires embarrassées... ni plus ni moins. Très humble serviteur. (Il sort.)

SAQUEVILLE, seul.

Voilà la première fois que je me trouve heureux d'être riche! quel bonheur si elle était ruinée! (Il s'assied et reprend son livre.) Maudit livre! quelle diable d'idée de lire saint Augustin et saint Cyprien... et de quoi se mêlaient-ils!

LOUIS, entrant.

Bonjour, mon oncle. Eh bien! avez-vous achevé votre volume?

SAQUEVILLE.

A peu près.

LOUIS.

Et vous avez compris?

SAQUEVILLE.

Comment?

LOUIS.

Tout le monde n'a pas l'esprit de comprendre les chefs-d'œuvre.

SAQUEVILLE.

Point de méchantes plaisanteries. Eh bien! tu as dîné hier à Montrichard? Y avait-il du monde?

LOUIS.

Personne. Sévin et moi.

SAQUEVILLE, bas.

Sévin! (Haut.) Qu'y fait-on? que dit-on?

LOUIS.

On y fait de l'esprit.

SAQUEVILLE.

Et Marie... et Julie?

LOUIS.

Très bien. Elle n'est pas tombée à l'eau.

SAQUEVILLE.

Qu'as-tu? tu as l'air triste et préoccupé? Est-ce que ton élection va mal?

LOUIS.

Non pas... mais... mon oncle... voyons... la main sur la conscience, dites-moi, comment trouvez-vous M^lle de Montrichard?

SAQUEVILLE.

Une charmante enfant.

LOUIS.

Oui, charmante enfant; mais elle n'en aura pas plutôt fait un qu'elle deviendra forte comme sa mère.

SAQUEVILLE.

Comment! sa mère a un port de reine.

LOUIS.

Mais, laissant de côté les perfections physiques... que dites-vous de son caractère?

SAQUEVILLE.

A quoi tendent toutes ces questions?

LOUIS.

A vous demander si vous ne la trouvez pas la demoiselle la plus mal élevée de Paris.

SAQUEVILLE.

Mort Dieu! que dis-tu là?

LOUIS.

Ce que dit tout le monde, Sévin tout le premier : capricieuse, frivole, entêtée, parfois impertinente...

SAQUEVILLE.

Ah! je comprends; elle t'a fait une scène, et tu l'avais méritée. Elle aura su quelque chose de ton *rat*, comme tu l'appelles.

LOUIS.

Ah bien oui! soyez assuré que la jalousie n'est pas au nombre de ses défauts... mais il sera bon peut-être que son mari en soit exempt...

SAQUEVILLE.

Louis!

LOUIS.

Je sais que ces manières-là sont fort à la mode; elle ne les invente pas, elle les copie de Mme de Roseville. Or, le mariage étant, grace à nos lois, une union indissoluble, l'accord des caractères serait une des conditions accessoires qu'il ne faudrait pas trop négliger dans ma position.

SAQUEVILLE.

L'accord des caractères! mais c'est ce que tu aurais dû examiner tout d'abord. Est-ce maintenant que tu es engagé?...

LOUIS.

Engagé! engagé...

SAQUEVILLE.

Oui, engagé. Comment, sur un prétexte frivole!...

LOUIS.

Mon Dieu! mon oncle... de prétexte je n'en ai pas besoin. Chaque jour me montre plus clairement qu'on ne se soucie pas de moi.

SAQUEVILLE.

Es-tu fou? Hier encore tu me parlais d'elle avec enthousiasme!

LOUIS.

Ma foi! je faisais contre fortune bon cœur; mais il faut bien se rendre à l'évidence : je suis sûr qu'elle ne veut pas de moi; j'en ai cent preuves pour une.

SAQUEVILLE.

Quelles preuves? parle!

LOUIS.

Eh bien!... par exemple... Elle me traite comme un nègre... Tenez, le plus sage pour moi serait de ne jamais remettre les pieds dans cette maison-là. Ma mère me disait bien qu'une fille élevée dans le monde... à Paris... n'est bonne qu'à faire enrager un honnête homme... Moi, je me considère comme dégagé.

SAQUEVILLE.

Mais, au nom du ciel! que s'est-il passé?

LOUIS.

Faut-il attendre qu'on me mette à la porte?... Au reste, apparemment que je ne suis pas destiné à mourir vierge et martyr, car on me propose une femme d'un autre côté, et de province...

SAQUEVILLE.

Voilà qui est singulier; tout à l'heure on m'en offrait une pour toi, de province aussi.

LOUIS.

Tant mieux, nous aurons du choix; la mienne, c'est la fille d'un industriel fort riche, que j'ai obligé...

SAQUEVILLE.

Un M. Kermouton est venu m'offrir sa fille...

LOUIS.

Ah! qu'avez-vous répondu?

SAQUEVILLE.

Je l'ai envoyé promener.

LOUIS.

Mon oncle, mais vous ne savez donc pas qui est cet homme-là. Moi non plus, je ne le connaissais guère. Savez-vous que tout l'arrondissement est à lui, qu'il a plusieurs millions, qu'il paie trente-deux mille francs de contributions directes, qu'il a des fabriques partout... et qu'il m'adore.

SAQUEVILLE.

Parce que tu lui as fait avoir la croix d'honneur. Morbleu! en voilà une bien gagnée... parce qu'il a tant fait que d'être millionnaire. Et mon pauvre Robin, qui a reçu trois coups de feu, qui a été mis quatre fois à l'ordre de l'armée... je n'ai pu l'obtenir pour lui.

LOUIS.

Oh! bien, donnez-moi une note. Qu'est-ce que c'est que ce Robin? Un officier?

SAQUEVILLE.

Un brigadier, le plus brave des hommes...

LOUIS.

Ah! c'est plus difficile! mais nous verrons... D'abord, mon oncle, quant à M. de Kermouton... un homme si riche... un grand manufacturier... c'était une honte qu'il n'eût pas la croix. Et puis cela lui faisait tant de plaisir!

SAQUEVILLE.

A ta place, je rougirais de m'être mêlé de cette affaire-là.

LOUIS.

Mon Dieu! on en voit bien d'autres, et de pires que lui... Mais enfin que vous disait-il?

SAQUEVILLE.

Que sais-je? Je ne l'ai pas seulement écouté.

LOUIS.

Tant pis. Sa fille est une charmante personne. Dix-neuf ans, brune, grande musicienne... ne sachant que le bas-breton et un peu de français... élevée dans un couvent de Morlaix... ni frères, ni sœurs .. des habitudes d'économie, éducation de province, des mœurs, de la dévotion...

SAQUEVILLE.

Tu l'as vue?

LOUIS.

Non, mon oncle... Mais je suis si irrité... on m'a tellement mystifié, voyez-vous, qu'il faut que je me venge. Je veux leur montrer *que les petits marquis ont pour se consoler des cœurs d'un plus haut prix.* J'épouserais, je crois, la fille du diable...

SAQUEVILLE.

Si elle avait une bonne dot... je le crois!

LOUIS.

Et, à propos de dot, la petite Montrichard aura-t-elle seulement ce qu'on nous annonce? Sa mère est une belle dame qui fait des livres, qui tient bureau d'esprit, qui donne des raouts, et qui bâtit des écoles et des hospices pour les filles repentantes, avec cent autres bêtises.

SAQUEVILLE.

Louis!

LOUIS.

Quoi, mon oncle?

SAQUEVILLE.

Non! c'est impossible! tu sors d'un trop bon sang pour être un lâche gredin.

LOUIS.

Comment, mon oncle?...

SAQUEVILLE.

Que le diable t'emporte! Tu dis tout sur le même ton. Je ne sais jamais si tu plaisantes ou si tu parles sérieusement... Mais, morbleu! si tu t'avisais!... Oh! cela est impossible!... Tiens, je vois bien ce qui est arrivé... Querelles d'amans! Cela se raccommode vite... à ton âge. Je vais à Montrichard, je fais ta paix, et tu ne me parleras plus de ton Kermouton ni de son infernale fille qui parle un peu français... ou bien... que le tonnerre m'écrase si jamais!... Oh! mais, je suis fou! — Je vais à Montrichard...

LOUIS.

Mon oncle, je suis désespéré de vous avoir mis en colère... mais daignez considérer... Voyez la demoiselle vous-même... Je ne sais ce qu'elle vous dira... mais observez-la... étudiez-la... Elle ne peut me souffrir... Demandez à Sévin.

SAQUEVILLE.

Morbleu! qu'ai-je affaire de Sévin!

LOUIS.

Il est de bon conseil, et la marquise, vous le savez, n'a pas de secrets pour lui. Il trouve la petite...

SAQUEVILLE.

Laisse-moi!

LOUIS.

Au moins, mon oncle, n'allez pas...

SAQUEVILLE.

Laisse-moi, te dis-je. Je n'écoute rien que je n'aie vu Julie.

LOUIS.

Gardez-vous de leur dire à brûle-pourpoint... Il faudrait que la rupture... puisqu'elle est inévitable, vînt de leur côté...

SAQUEVILLE.

Mais, malheureux! te tairas-tu! (Il sort.)

LOUIS, seul.

Je ne le savais pas si violent. Peut-être ai-je été un peu trop prompt. Bah! je n'ai pas peur qu'elle dise du bien de moi.

## V.

**Un Salon.**

### JULIE, MISS JACKSON.

JULIE, au piano, chante.

Mon bien-aimé d'amour s'enivre.

*La ila il Allah, oua Mohhammed raçoul'Allah! Allahou akbar. Ya âl' esselah...* Est-ce comme cela?

MISS JACKSON.

Très bien, miss Julia; mais pourquoi toujours le désert? Un peu de Bellini maintenant.

JULIE.

J'aime cette voix qui meurt. *Al' esselah, ah, ah, ah.* Cela doit bien faire, la nuit, au bivouac, par un beau clair de lune.

MISS JACKSON.

Oh! oui.

JULIE.

Miss Jackson!

MISS JACKSON.

Quoi, miss Julia?

JULIE.

Miss Jackson!... Avez-vous été jamais amoureuse de quelqu'un?

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia. *For shame!*

JULIE.

Voyons, dites-le franchement. C'est impossible qu'avec des yeux si bleus vous n'ayez pas fait quelque passion. Avouez-le, vous avez été amoureuse de quelqu'un.

MISS JACKSON.

Fi donc! Si M^me^ la marquise vous entendait!

JULIE.

Je voudrais savoir à quoi on reconnaît qu'on est amoureuse... Être long-temps à s'endormir, c'est un symptôme, n'est-ce pas? Vous vous tourniez dans votre lit, j'en suis sûre, comme *Gipsey* quand il va se coucher sur son coussin.

MISS JACKSON.

Les symptômes de l'amour, Shakspeare les décrit ainsi : « Le pourpoint mal boutonné... pas de chapeau sur la tête... les bas qui tombent sur les talons (1)... »

JULIE.

Ah! fi donc, miss Jackson; il n'y a que les Anglaises pour être amoureuses comme cela. Moi, quand je ferme les yeux, je vois de grands drapeaux tout chamarrés d'or, des chevaux arabes qui piaffent, des coups de fusil, des ballots de cachemires hauts comme la maison, des tapis à ramages, et cent mille figures basanées qui crient : Vive M$^{me}$ la maréchale! Vive M$^{me}$ la gouvernante!

MISS JACKSON.

Oh! comment voyez-vous tant de choses?

JULIE.

*In the mind's eye*, *Horatio*. N'est-ce pas que cela doit être fort joli?

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia; vraiment, vous voudriez aller à Alger?

JULIE.

Oui, ma belle. Mais, dites-moi, je voudrais bien savoir si je suis amoureuse pour de bon. Tâtez-moi le pouls. Je ne me sens pas le pouls. Ce doit être un grand symptôme. Savez-vous tirer les cartes?

MISS JACKSON.

Non.

JULIE.

Il faut que je voie une somnambule pour savoir si j'irai à Alger.

MISS JACKSON.

Vous irez avec M. de Saqueville voir son oncle à Alger.

JULIE.

Oh! que je n'aimerais pas voyager dix lieues avec M. Louis de Saqueville! Quand il a fait un mauvais dîner, ce doit être un homme affreux!

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia, c'est un si aimable jeune homme!

JULIE.

Pour ses électeurs... mais comme sa femme s'ennuiera!

MISS JACKSON.

Non, miss Julia, vous ne vous ennuierez pas.

JULIE, étendant la main.

Non, je ne m'ennuierai pas, je me suis déjà trop ennuyée! j'en fais le serment. Savez-vous ce que cela veut dire, miss Jackson? Comment trouvez-vous cette main-là? Et ces ongles... roses... grace à la pommade onychophane... c'est

(1) *Hamlet,* acte II, scène I$^{re}$.

trop joli pour un député. — Miss Jackson, sans bêtises, c'est que je suis amoureuse, passionnée, furieuse, miss Jackson. — Si vous vous avisez de faire de grands yeux et d'ouvrir ainsi la bouche comme une boîte aux lettres, je fais des folies. J'envoie une déclaration en quatre pages à mon objet. M'en défiez-vous?

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia! est-il possible! Comment! vous n'aimez plus M. Louis de Saqueville? Qui donc?

JULIE.

Qui donc! qui donc! c'est bien difficile à deviner. Allez-vous faire la bête maintenant? Voyons. Essayez de dire que l'oncle ne vaut pas mieux que le neveu. Essayez pour voir, et je vous arrache les yeux... Dites, si vous l'osez, du mal de l'oncle. (Elle lui tire les cheveux.)

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia, vous me faites mal avec vos ongles.

JULIE.

Ah! très joli! très joli! Miss Jackson a fait un calembour. Que je vous embrasse pour la peine, miss Jackson. — C'est très fort pour une insulaire, dans un âge si tendre... Mais d'abord je voudrais bien savoir ce que vous pourriez dire contre mon choix.

MISS JACKSON.

Premièrement, vous êtes engagée.

JULIE.

Eh bien! je me dégage.

MISS JACKSON.

Et puis, il a quarante ou quarante-cinq ans.

JULIE.

Il n'en paraît pas plus de quarante-quatre et demi. Je les aime comme cela. Après? — Il a une belle moustache, que je lui ferai mettre en papillote, et il a les cheveux encore très noirs... couleur solide.

MISS JACKSON.

Mais bientôt il deviendra gris.

JULIE.

Bientôt! bientôt n'arrive jamais. Dans je ne sais combien de temps il sera gris, l'année prochaine... après la saison... au moment de partir pour les eaux. Qu'importe?

MISS JACKSON.

Miss Julia, vous êtes trop jeune.

JULIE.

Trop jeune! j'ai bientôt vingt ans. La duchesse de Roseville était libre à vingt ans! Il y a deux ans qu'elle est mariée, et moi, il y a quatre ans que je vis dans un enfer. Oh! miss Jackson, comme je me suis ennuyée depuis que je suis au monde! Des comités de bienfaisance, de la tapisserie, des crèches, de la théologie et des théologiens! Oh! miss Jackson! est-ce là vivre quand on est jeune et pas trop laide!

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia!

JULIE.

Mais raisonnons un peu, miss Jackson, et voyez si je ne suis pas une fille sensée? Premièrement, c'est un héros: vous êtes forcée d'en convenir. Secondement, il a cent mille livres de rente, et avec cela, et ce que j'aurai de mon père, je tiendrai une maison charmante dont on parlera, vous verrez. A propos, comment trouvez-vous ma mère, qui lui demande tout bonnement la moitié de sa fortune pour que M. son neveu fasse manger du veau à ses Bas-Bretons! Vous figurez-vous la mine que je ferais avec des Morlaisiens! Où est-ce Morlaix? — En résumé, ma chère, vous voyez bien que je suis très raisonnable. Au lieu de cinquante mille francs de rente, j'en préfère cent mille. Vous voyez que j'ai profité de vos leçons d'arithmétique. On dira : Elle épouse un homme qui pourrait être son père. Qu'est-ce que cela me fait, pourvu qu'on me trouve jeune. Nous allons à Alger. Il va être général. Grande entrée triomphale... On me donne des écharpes brodées, des chevaux arabes. — J'envoie des bracelets à la duchesse de Roseville, et vous, je vous marie à un cheik. Mettez-moi cela en turban. (Elle lui présente un châle.)

MISS JACKSON.

Un cheik!

JULIE.

Oui, un cheik, et, si vous dites quelque chose, à un marabout. Puis viendra le moment d'entrer en campagne. Alors quelle séparation déchirante! J'attends les bulletins avec une impatience *anxieuse*, comme dit M. Sévin. Vous me lirez *le Moniteur*. Je serai couchée sur un divan, dans un petit salon tendu en satin blanc à fleurs, avec une bordure en versets du Coran. Là, je ne reçois pas un ennuyeux. Ma mère laissera son Sévin à la porte avec les parapluies. Nous nous amuserons comme des bienheureuses. — Arrangez donc mieux mon turban, un peu plus de côté... *crânement*, comme dit Marie de Roseville.

MISS JACKSON.

Et puis un bulletin viendra, et on lira : Le général a été tué.

JULIE.

Ah! bah! comment voulez-vous que cela arrive! J'ai vraiment bon air avec un turban. — Est-ce qu'on est jamais veuve à vingt ans? Savez-vous ce que je ferais alors. Je ne me remarierais jamais. Je me loge avec Marie de Roseville, qui est comme veuve, puisque le duc ne sort pas de son fauteuil, et nous nous consolons en faisant enrager tous les hommes. Mais regardez-moi donc, et dites-moi si je n'étais pas née pour être la femme d'un pacha ou d'un général algérien? En vérité, je ne veux plus porter que des turbans.

MISS JACKSON.

Oh! miss Julia! C'est l'heure où M. Louis de Saqueville vient. Otez cela.

JULIE.

Oh! miss Jackson. Et si l'oncle allait venir sur son grand cheval de bataille?.. Ma foi! je saute en croupe et je galope avec lui. Au désert! au désert! — J'entends un cheval!

MISS JACKSON, regardant à la fenêtre.

Oh! miss Julia... Eh mais! c'est lui-même! Pour l'amour du ciel, ôtez ce turban! Mon Dieu! que pensera-t-il? (Saqueville entre.)

JULIE.

Salamalek.

SAQUEVILLE.

Alekoum Salam. — Vous êtes charmante en ce costume! Comment est madame votre mère?

JULIE.

Elle est dans sa chambre, qui corrige une épreuve avec M. Sévin. Résignez-vous, vous m'appartenez.

SAQUEVILLE.

Je me résigne, et sans difficulté, car je viens surtout pour vous voir et pour vous parler... Mais que faisiez-vous donc? Vous jouiez des charades avec miss Jackson?

JULIE.

Demandez-lui ce que nous faisions... et ce que nous disions.

MISS JACKSON, bas.

*For shame!*

SAQUEVILLE.

Je crains d'arriver en trouble-fête. Il faut pourtant que vous m'accordiez cinq minutes d'audience. Savez-vous que j'ai à vous parler... et très sérieusement?

JULIE.

En effet, je vous trouve la mine que vous devez avoir un jour de razzia. — Allons, venez par ici. — Miss Jackson, faites-moi l'amitié de rester à votre place et de broder cela lestement. — Prenez un siége, Cinna.

SAQUEVILLE.

Je regrette d'être si vieux, quand je vois la gaieté de votre âge. — Dites-moi, vous avez vu Louis hier?

JULIE, avec distraction.

Si je l'ai vu hier?... Attendez...

SAQUEVILLE.

Comment! vous ne savez pas?

JULIE.

Ah! oui, je me rappelle; il avait son cheval bai, qui porte si mal les oreilles.

SAQUEVILLE.

De quoi avez-vous parlé?

JULIE.

Mais c'est donc un interrogatoire en forme?

SAQUEVILLE.

Vous avez causé ensemble...

JULIE.

Probablement; mais de quoi? je l'ai oublié... ah! d'élections sans doute.

SAQUEVILLE.

Il a tort d'en parler à d'autres qu'à ses électeurs; mais je crains que vous ne l'ayez peut-être... un peu... querellé...

JULIE.

Moi, le quereller! oh! mon Dieu, non! Une querelle avec lui! Je n'aurai jamais de querelles qu'avec une personne... pour qui... Tenez, j'en aurais peut-être avec vous.

SAQUEVILLE.

Oh! j'espère bien ne jamais mériter votre courroux. Écoutez-moi, ma chère enfant... vous me permettez de vous appeler ainsi... Nous autres hommes, nous accusons les femmes d'exigences et de susceptibilité... et nous sommes cent fois plus exigeans et susceptibles qu'elles... C'est que pour un homme... c'est une peine... bien cruelle, voyez-vous... d'aimer, de nourrir une affection que nous sentons n'être pas partagée... il n'y a pas au monde de plus grand malheur. Vous traitez mal mon pauvre Louis.

JULIE.

Comment cela?

SAQUEVILLE.

Je m'en aperçois moi-même. Vous n'avez pas pour lui...

JULIE.

Que faut-il donc que j'aie?

SAQUEVILLE.

Tout ceci est bien délicat à dire... mais vous excuserez l'indiscrétion d'un homme qui a vécu si long-temps parmi les sauvages... Vous ne paraissez pas avoir pour lui l'affection à laquelle peut prétendre la personne qui vous est destinée.

JULIE.

Il trouve que je manque d'affection?

SAQUEVILLE.

Il s'en désole et s'en irrite, au lieu de chercher à la gagner, cette affection. — Voyons, ma chère Julie, parlez-moi à cœur ouvert. A mon âge, vous pouvez me dire bien des choses... Quoique vieux, j'aime la jeunesse... Que vous n'aimiez pas Louis, cela peut tenir à deux causes... ou bien vous n'aimez encore personne... C'est cela, sans doute... vous êtes si jeune, et votre éducation...

JULIE.

En effet, on nous défendait cela au couvent, et de nous manger les ongles.

SAQUEVILLE.

Vous dites cela singulièrement. Regardez-moi, je suis un peu physionomiste. Au travers de ce joli sourire, je vois une petite moue qui m'effraie... Après tout, un attachement ne se commande pas... Vous avez peut-être cru trouver ailleurs ce qui manque à Louis : cette vivacité expansive, cet enthousiasme qu'à votre âge on croit la preuve d'une affection véritable. (Elle fait un signe de tête affirmatif.) Je le craignais! — Écoutez-moi. Vous êtes bien jeune, bien jolie, sans expérience... Voilà de grandes chances pour mal placer son affection; mais n'avez-vous pas près de vous une bonne mère qui vous aime, qui ne vit que pour vous? C'est votre meilleure amie, c'est elle que vous devez consulter.

JULIE.

C'est qu'elle corrige ses épreuves.

SAQUEVILLE.

Ah! — Ainsi vous aimez... et ce n'est pas le pauvre Louis que vous aimez... Je ne vous en parlerai plus... Je ne pense maintenant qu'à vous seule... Au moins, celui que vous aimez, êtes-vous sûre qu'il soit digne de vous?

JULIE.

Oui.

SAQUEVILLE.

On croit toujours ce qu'on désire. Regardez dans cette glace cette jolie tête rose et blanche... Demandez-vous si tant de graces... si ce petit cœur si noble doivent appartenir à un fat.

JULIE.

Non, jamais!

SAQUEVILLE.

Votre accent me rassure. Je crois qu'il est digne de vous. Votre mère sait-elle que vous l'aimez?

JULIE.

Non; elle corrige...

SAQUEVILLE.

Ah! laissez cette triste plaisanterie. Nous parlons, hélas! du bonheur ou du malheur de toute votre vie, ma chère enfant. Je tremble, quand je pense qu'un homme peut ensorceler une pauvre jeune fille, parce qu'il danse bien.

JULIE.

Oh! pour cela, je parie qu'il danse fort mal!

SAQUEVILLE.

Tant mieux, si c'est d'après des qualités plus recommandables que vous le jugez; mais pourquoi ne parle-t-il pas à M^me^ votre mère?

JULIE.

Ah! c'est que je ne sais pas trop s'il pense à moi.

SAQUEVILLE.

S'il pense à vous! ah! Julie, Julie! voilà un roman comme on en faisait de mon temps! Vous aimez un inconnu qui vous aura sauvée de quelque danger au clair de la lune.

JULIE.

Peut-être.

SAQUEVILLE.

Folies, mon enfant, déplorables folies! La contredanse valait mille fois mieux. — Comment! il ne sait pas que vous l'aimez? Mais c'est donc un imbécile?....

JULIE, riant.

Oui, ou bien peut-être il ne se rend pas justice.

SAQUEVILLE.

Vous n'avez pas le sens commun, ma pauvre enfant; mais vous voilà toute sérieuse, vous changez de couleur : est-ce une larme que je vois dans ces grands yeux? Pauvre jeunesse! pauvre jeunesse! que de chagrins elle se prépare ave un seul moment d'étourderie! — Enfin, ce bel inconnu...

MISS JACKSON, se levant avec inquiétude.

Miss Julia, M$^{me}$ la marquise doit avoir fini. Je vais la prévenir que le colonel est ici....

JULIE.

Non, je vais la prévenir moi-même... Dites-moi, colonel... en Algérie... les femmes sont voilées... c'est comme si les hommes étaient aveugles... Comment une femme s'y prend-elle... pour faire une déclaration?...

SAQUEVILLE.

Mais vous pensez bien que je n'en ai guère reçu.

JULIE.

Mais d'autres plus heureux que vous... moins humbles...

SAQUEVILLE.

Vous me rappelez une assez ridicule histoire.... J'entrais à Tlemcen, j'avais à côté de moi mon adjudant-major, brave officier, beau comme un ange. Dans la grande rue, une femme voilée prend la bride de son cheval, et lui jette un bouquet dans le pli de son burnous...

(Julie lui jette son bouquet et sort en se cachant la figure.)

SAQUEVILLE.

Ah!

MISS JACKSON.

Oh! colonel! colonel! Oh! *poor* miss Julia. Oh! que dira M$^{me}$ la marquise!

(Elle sort.)

SAQUEVILLE, après un silence.

Pauvre enfant!

## VI.

**L'appartement de Saqueville. Préparatifs de départ.**

SAQUEVILLE, seul devant une table. Il tient un paquet de lettres.

Faut-il rapporter cela en Afrique? Pauvres lettres! que de chemin vous avez déjà fait dans l'Atlas et dans le désert! Plus d'une fois vous avez risqué d'allumer la pipe d'un Arabe ou d'un Kabyle. Faut-il vous exposer encore?... ou, ce qui serait pire.... le jour où le cheval du colonel ralliera seul le régiment, on vous lirait au bivouac, avec des commentaires moqueurs. — Non, le régiment ne rira pas ce jour-là; c'est là que je serai regretté... Je crois voir mes pauvres spahis le cœur gros et la larme à l'œil, tirant la dernière salve sur ma fosse... Allons! Bismillah! je ne suis pas seul au monde. Du courage! — Il fut un temps où c'était un trésor pour moi... C'était comme un de ces talismans des Arabes avec lesquels ils se croient invulnérables, jusqu'au jour où vient une balle qui déchire le talisman et la poitrine qu'il couvrait. — Le cœur est déchiré! A quoi bon conserver le talisman? — Ces violettes... ont encore de l'odeur... Elles ne compromettront personne. Conservons-les. (Il brûle les lettres.) Voilà qui est fini. Un peu de flamme, un peu de fumée, plus rien! Il n'en faut pas davantage pour tuer un homme. (Un clerc de notaire entre.) Que demandez-vous, monsieur?

LE CLERC.

Monsieur, je suis clerc de M. Doublet, notaire de Mme la marquise de Montrichard. Je vous apporte de la part du patron un projet de contrat pour le mariage de M. votre neveu, et un autre projet pour la donation que vous voulez faire en sa faveur.

SAQUEVILLE.

C'est bien, monsieur.

LE CLERC.

M. Doublet vous prie de lui renvoyer le tout quand vous en aurez conféré avec votre notaire, avec vos observations.

SAQUEVILLE.

Je vous remercie, monsieur. — Ah! à propos d'actes, je voudrais bien vous consulter sur un testament que j'ai fait. Cela n'est pas long à lire. Est-il en bonne forme? (Il lui donne un papier.)

LE CLERC, après avoir lu.

Oui, monsieur. Seulement, permettez-moi de vous faire observer qu'il est singulier qu'au moment de faire une donation par contrat de mariage à M. votre neveu, vous léguiez votre fortune aux officiers, sous-officiers et soldats du 2e de spahis.

SAQUEVILLE.

Si mon neveu se marie, je ferai la donation que j'ai promise. Quant au reste, n'en puis-je disposer comme il me plaît?

LE CLERC.

Indubitablement; mais...

SAQUEVILLE.

Le testament est-il valable?

LE CLERC.

Olographe. Il est excellent; mais...

SAQUEVILLE.

Cela suffit. Je vous remercie, monsieur. (Seul.) Louis ne pourra pas désirer ma mort. — C'est singulier qu'un si jeune homme tienne tant à l'argent. Il a raison, puisqu'il vit à Paris... Si j'y étais resté, peut-être serais-je comme lui. Il faut avoir été soldat pour apprendre à mépriser l'argent, et savoir qu'un bon camarade vaut mieux au jour du danger qu'un chameau chargé d'or... Pauvre garçon! on l'a si mal élevé! Et Julie! malheureuse enfant! A son âge, sa mère était enthousiaste comme elle... Aujourd'hui!... Je voudrais être déjà en Afrique. (Entre Danet.) Ah! c'est toi, Danet? Je ne te savais pas dans ce pays.

DANET.

Salut, mon colonel. En passant dans la rue, j'ai vu votre domestique qui m'a dit que vous étiez ici, que vous partiez. J'ai pris la liberté de monter pour vous présenter mes devoirs.

SAQUEVILLE.

Eh bien! tu nous a donc quittés, mon garçon?

DANET.

Dame, oui. Mon temps était fini, mon colonel. J'ai voulu revoir ma famille.

SAQUEVILLE.

C'est bien. Ç'a été un grand plaisir pour toi?

DANET.

Mais comme ça. Le père était mort. Mon frère a pris l'hôtel, qui est bien achalandé près de Juvisy..., un bon hôtel de rouliers. Et puis après il m'a montré des comptes... des comptes.... Il n'y a pas de maréchal-des-logis-chef qui en fasse de si longs. Fin de compte, il m'a donné sept cent soixante-cinq francs soixante-dix centimes qui me revenaient pour ma moitié, soi-disant. Je lui ai dit : « Et ton hôtel? » Il m'a dit : « C'est ma part, dit-il. J'ai fait des économies, de quoi je l'ai acheté. Plaide si tu veux. — Oui-dà, ai-je dit. Voilà que je commence à le plaider, et l'avocat m'a mangé bien quatre cent cinquante francs. Moi, j'ai mangé le reste à bambocher, en attendant, avec des camarades. Maintenant je suis à sec, et l'avocat ne veut plus plaider. J'allais gagner pourtant, à ce qu'il disait.

SAQUEVILLE.

Ne plaide pas.

DANET.

Vous avez peut-être raison, mon colonel. Ce qui me chagrine, ce n'est pas tant l'argent, car je sais panser un cheval, vous le savez, et je gagne quelque chose avec M. Lacour, qui tient le manége royal; ce qui me chagrine, c'est que l'avocat m'a refait, et puis... ma cousine que je devais épouser....

SAQUEVILLE.

Elle ne t'a pas attendu?

DANET.

Je l'ai trouvée à son troisième enfant et si changée que, sauf votre respect, je ne me chargerais pas de lui faire le quatrième.

SAQUEVILLE.

Que veux-tu, Danet? les absens ont tort.

DANET.

Depuis que je suis en France, je me sens comme dépaysé. Je pense à l'Afrique, et l'autre jour, en voyant un Arabe qui vendait des dattes.... ça m'a fait un drôle d'effet. Je rêve du régiment et des camarades; je pense à mon cheval Coco; Selim en a soin, j'espère.

SAQUEVILLE.

Oui, mais il commence à se faire vieux. — Vois-tu, Danet, quand on a été huit ans soldat, et bon soldat comme toi, le régiment c'est la famille. C'est une famille où il n'y a pas de voleurs.... Lorsque tu as mangé ton couscoussou et fumé ta pipe, tu t'endors en disant : « C'est un tel qui sera de garde... c'est bon, je puis dormir... quand ce sera mon tour... il pourra dormir tranquille. » Quant aux femmes... la meilleure, Danet, c'est la cantinière qui nous donne un verre d'eau-de-vie le soir, quand le vent de l'Atlas vient nous glacer la moelle des os.

DANET.

La mère Rabatjoie est-elle toujours au corps?

SAQUEVILLE.

Toujours, et voilà son fils aspirant-trompette. C'est un petit drôle qui fera

son chemin. Il sait lire et parle arabe comme un marabout. Danet, sais-tu ce que tu devrais faire?

DANET.

Quoi, mon colonel?

SAQUEVILLE.

Te réengager au deuxième spahis. Je pars dans une heure. Viens avec moi. Tu porteras mon fanion.

DANET.

Au fait.... C'est dit. Ai-je le temps d'aller chercher mon butin à mon garni?

SAQUEVILLE, lui donnant de l'argent.

Va. Tiens, voilà pour payer ton garni.

DANET.

Merci, mon colonel. Je ne fais qu'aller et revenir au pas gymnastique.

(Il sort.)

LOUIS, entrant.

Eh bien! mon oncle, vous partez? Je viens de voir votre domestique qui charge une voiture.

SAQUEVILLE.

Oui.

LOUIS.

Si c'est pour cette chasse où nous sommes invités, je n'irai pas, moi. J'ai bien d'autres affaires en tête. Vous voyez un homme furieux.

SAQUEVILLE.

Pourquoi?

LOUIS.

Je joue de malheur. Tout tourne contre moi. Sur qui peut-on compter aujourd'hui!

SAQUEVILLE.

Que t'arrive-t-il?

LOUIS.

D'abord mon élection va fort mal. Le ministre m'a reçu aujourd'hui comme un chien dans un jeu de quilles. Il m'a reproché de le compromettre. Il m'a dit que je n'avais pas l'âge, et qu'il ne pouvait me soutenir.

SAQUEVILLE.

Il a raison; mais il aurait dû te dire cela plus tôt.

LOUIS.

Mais plus tôt il ne s'était pas avisé d'un M. Dessaleurs, receveur-général, qui marie sa fille au neveu de son excellence, et qui cède sa recette générale au neveu de ce même ministre; mais il me le paiera, et ce honteux marché sera rendu public.

SAQUEVILLE.

Tu es devenu trop susceptible! c'est une chose toute simple.

LOUIS.

Un infâme journal me tympanise ce matin pour une mystification dont j'ai été victime. Un marchand de beurre est allé au ministère... de ma part, a-t-il dit.... C'est un mensonge odieux.... On fait entendre que j'achète les électeurs...

Parbleu! si j'avais de quoi les acheter, je ne serais pas assez bête pour vouloir être député!

SAQUEVILLE.

Quel marchand de beurre?... quelle histoire est-ce là?

LOUIS.

Ce n'est pas tout. Cet imbécile de Kermouton.... Devinez qui épouse sa fille?

SAQUEVILLE.

Comment puis-je le deviner?

LOUIS.

Le roi des intrigans et des hypocrites, mon oncle!... Sévin.

SAQUEVILLE, se parlant à lui-même.

Oh! tant mieux! tant mieux pour elle!

LOUIS.

En effet, épouser un Tartufe de vingt-cinq ans! voilà un grand bonheur! Un petit jésuite de robe courte, toujours faufilé parmi les vieilles femmes. Il porte les charités de celle-ci, il retient une chaise au sermon pour celle-là. Tout lui réussit à lui!... S'il ne m'a pas soufflé Julie Montrichard, c'est qu'il savait bien qu'il avait mieux à faire.... Ah! à propos, vous l'avez vue. Je ne sais quelle sotte fantaisie m'était entrée dans la tête l'autre jour. J'y ai réfléchi, et j'ai vu que j'étais un grand fou. Vous me le disiez bien.... Ah! j'ai besoin de la revoir pour me remettre un peu de baume dans le sang.

SAQUEVILLE.

Ne la revois pas. Elle ne t'aime pas et ne veut pas de toi.

LOUIS.

Comment! mais c'est impossible! On ne se joue pas ainsi d'un engagement sacré.

SAQUEVILLE.

Elle se considère comme dégagée.

LOUIS.

Dégagée!... Heureusement sa mère est là qui saura bien la contraindre... Courez chez M^me de Montrichard, mon cher oncle...

SAQUEVILLE.

Eh! malheureux! ne vois-tu pas que cette inconstance que tu accuses, c'est la tienne? Que fait-elle, cette pauvre enfant? Elle ne veut pas d'un homme qui l'épouse pour sa fortune. Son cœur généreux se révolte à la pensée d'un marché si lâche, tandis que toi tu la quittais hier pour une sotte provinciale plus riche qu'elle de quelques milliers de francs.

LOUIS.

Mon oncle, vous vous méprenez totalement... Veuillez, je vous en supplie...

SAQUEVILLE.

Non! Tais-toi, tu me fais honte. Au moins ne sois pas hypocrite. Avoue ton amour pour l'argent. Dis-moi : J'aime l'argent! j'ai besoin d'argent! Je t'en donnerai de l'argent.

CLÉMENCE, entrant, qui a entendu les derniers mots.

Prenez, prenez, Louis; cela est toujours bon à prendre. Bonjour, messieurs. Ce n'est que moi. Je ne vous dérange pas, j'espère.

SAQUEVILLE.

Mademoiselle, j'ignore ce qui me procure cette visite.

LOUIS.

Clémence, laissez-nous; nous sommes en affaires.

CLÉMENCE.

Je suis chez M. le colonel; c'est lui que je viens voir. Et puis, si vous saviez ce que je vais vous dire, vous me traiteriez avec plus de considération. Vous auriez bien dû m'envoyer quelques pots de beurre de Bretagne. — Colonel, je viens vous exprimer toute ma reconnaissance.

SAQUEVILLE.

Vous ne m'en devez aucune. C'est une bagatelle qui doit vous aider dans votre établissement à Alger.

CLÉMENCE.

Ah! monsieur, combien j'ai été touchée de la noblesse de votre procédé! Et le billet qui accompagnait ce qu'il vous plaît d'appeler une bagatelle était si aimable!... Je vous en remercie, colonel, et je crois ne pouvoir mieux répondre à l'intérêt que vous me portez qu'en vous faisant part d'une heureuse aventure qui m'arrive.

LOUIS.

Allons, Clémence, on n'a que faire de vos aventures. Vous voyez que mon oncle est pressé.

CLÉMENCE.

Je n'ai que deux mots à dire. Oui, colonel, vous avez eu pour moi une bienveillance si... si paternelle, que, j'en suis sûre, vous serez sensible à mon bonheur. C'est à vous que j'ai voulu tout d'abord l'annoncer. M. Sharper de Londres, le grand banquier, qui a été le protecteur de ma jeunesse... il est mort d'apoplexie, le pauvre homme... et... monsieur de Saqueville, il me laisse trente-cinq mille livres sterling.

LOUIS.

Quel conte!

CLÉMENCE.

Oui, trente-cinq mille livres sterling; trente-cinq mille fois vingt-cinq francs soixante-dix centimes au cours d'aujourd'hui, ce qui fait juste huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents francs. Ils sont drôles, ces Anglais; ils ont des comptes bizarres. Je ne comprends pas pourquoi il ne m'a pas laissé un million, ce qui eût fait un compte rond. Tenez, voici la lettre que je reçois de Londres... et qui me coûte assez cher de port.

SAQUEVILLE, lisant.

« Extrait du testament de M. John Sharper : *Item*, voulant témoigner de l'intérêt que j'ai toujours porté aux beaux-arts, je charge mon dit neveu Samuel, mon héritier universel, de payer à M^lle^ Clémence Ménétrier, artiste à l'Opéra de Paris, bien connue par la beauté de sa jambe et ses talens divers,

que je me plais à reconnaître, la somme de trente-cinq mille livres sterling pour en faire une honnête femme. »

LOUIS.

Est-il possible?

CLÉMENCE.

Quels originaux, hein! Dorothée m'écrit que cela fait un scandale horrible à Londres; mais le neveu s'exécute en galant homme, car j'ai une traite sur M. de Rothschild.

SAQUEVILLE.

Et vous allez devenir une honnête femme?

CLÉMENCE.

C'est bien mon intention. Au lieu d'aller à Alger, je vais prendre les eaux à Bade. Je trouverai là quelque prince polonais ruiné, et je deviendrai princesse.

SAQUEVILLE.

Je vous félicite.

LOUIS.

Vous n'oublierez pas les anciens, ma belle.

CLÉMENCE.

Ce que je n'oublierai jamais, c'est que le colonel m'a envoyé cinq mille francs pour m'établir à Alger dans le temps que je n'étais qu'une pauvre fille... Je garderai toujours le portefeuille qui contenait les billets. Quant aux billets, colonel, je vous les rendrais tout de suite, si...

SAQUEVILLE.

Bien donné ne se reprend pas.

CLÉMENCE.

Ah! si. Permettez. Dès que j'aurai touché... car maintenant mon deuil que j'ai à payer... Et puis, si on me faisait attendre les trente-cinq mille...

SAQUEVILLE.

N'en parlons plus, mademoiselle, ce sera mon cadeau de noce pour votre mariage avec le prince polonais.

UN DOMESTIQUE, entrant.

Monsieur, c'est une dame avec un monsieur qui dit qu'il faut absolument qu'elle vous parle. Elle m'a remis cette carte.

SAQUEVILLE, lisant.

M^me^ de Montrichard. (A Clémence.) Mademoiselle...

CLÉMENCE.

C'est vrai, il faut que je m'en aille. Quand je serai devenue princesse, on me permettra de rester. Adieu, colonel.

LOUIS.

Elle va se trouver nez à nez avec la marquise. Mon oncle, il y a une sortie par votre chambre à coucher. Passez par là, Clémence.

CLÉMENCE.

Les petites entrées en attendant mieux. (Elle sort.)

LES MÊMES, LA MARQUISE, M. SÉVIN.

LA MARQUISE.

Vous devinez quel motif m'amène, monsieur... Monsieur Louis de Saqueville, je suis bien aise de vous rencontrer. J'ai aussi besoin d'une explication avec vous. Il est votre neveu... je puis parler devant lui... M. Sévin est un ancien ami qui a bien voulu m'accompagner... je n'ai pas de secrets pour lui : il sait tout.

SAQUEVILLE, bas.

Tout, madame?

LA MARQUISE.

Il sait... tout ce que j'ai eu à souffrir comme mère.

M. SÉVIN.

Pardon, madame, je ne sais rien encore, et je ne puis croire...

LA MARQUISE.

Colonel, avant votre arrivée, j'étais la plus heureuse des mères. Ma fille... sa douceur, sa docilité... son dévouement répondaient à ma tendresse. J'étais fière de ma fille... et maintenant... vous êtes venu, monsieur... vous vous êtes amusé de cette imagination ardente... vous vous êtes complu à l'exciter... à porter le trouble dans une ame si pure et si facile à recevoir toutes les impressions. Qu'avez-vous fait, monsieur?... quel barbare plaisir avez-vous pu trouver à vous joue ainsi de l'innocence et de l'inexpérience d'une jeune fille?... Je sais tout, monsieur... J'ai perdu l'amour de ma fille... Voilà la récompense de ma tendresse de mère... voilà comment vous avez reconnu... l'intérêt que je portais à votre famille.

SAQUEVILLE, bas.

Madame, avez-vous cru un instant que George Saqueville fût un infâme?... Votre fille... ai-je besoin de vous le dire? n'est-elle pas pour moi un objet sacré?

LOUIS.

Mon oncle! madame! pour Dieu! que s'est-il donc passé?

SAQUEVILLE.

Est-ce de vous que vient ce soupçon? N'y a-t-il pas parmi vos conseillers quelque misérable qui vous le suggère? Répondez.

LA MARQUISE.

Monsieur... je n'accuse pas... je supplie.

SAQUEVILLE.

Eh bien! que demandez-vous de moi?

LA MARQUISE.

Vous voyez combien je suis malheureuse... Quittez Paris, monsieur... il le faut... Si vous connaissiez son caractère emporté... C'est à votre générosité que je m'adresse.

SAQUEVILLE.

J'ai prévenu vos désirs, madame : je pars aujourd'hui... dans l'instant.

LA MARQUISE.

Vous partez!...

LOUIS.

Madame la marquise, je ne comprends pas un mot à ce qui se passe. Mon oncle désire mon mariage avec presque autant d'ardeur que moi...

LA MARQUISE.

Votre mariage, monsieur, qu'il n'en soit plus question. Croyez-vous que ma fille, croyez-vous qu'une Montrichard soit faite pour être pesée dans la même balance que la fille de M. Kermouton? Monsieur, la dot de ma fille est sans doute peu en rapport avec la noblesse de son origine... mais je ne permets à personne de la marchander. Tout est rompu entre nous.

LOUIS.

J'en atteste le ciel, madame la marquise...

SAQUEVILLE.

Va, tu perds ton temps.

LA MARQUISE.

Colonel! je suis bien malheureuse!... Que va-t-on dire?

SAQUEVILLE.

Qu'importe ce que dira le monde? Songez seulement à remplir vos devoirs de mère. (Il lui donne un paquet cacheté.) Tenez, madame, je crois avoir le droit de faire ce présent à votre fille. Adieu.

LA MARQUISE, lui tendant la main.

Adieu!... Si la plus profonde estime...

SAQUEVILLE.

Je n'ai besoin de l'estime de personne.

LA MARQUISE.

Hélas!... monsieur Sévin, conduisez-moi à ma voiture. (Elle sort avec M. Sévin.)

LOUIS.

Eh bien! mon oncle?

SAQUEVILLE.

Eh bien! mon neveu?

LOUIS.

Je perds tout en un jour!

SAQUEVILLE.

Par ta faute.

LOUIS.

Comment! par ma faute? Si j'ai compris quelque chose à ce que je viens d'entendre, n'est-ce pas vous que je dois accuser de toutes mes déconvenues?

SAQUEVILLE.

Tu as voulu être intrigant, et tu n'avais ni l'expérience ni la suite dans les idées qui font réussir tes pareils. Tu as voulu courir deux lièvres à la fois, et tu les a manqués l'un et l'autre. Adieu.

LOUIS.

Eh! quoi, mon oncle, est-ce ainsi que vous me traitez?... Comment! n'est-ce pas vous qui m'avez aliéné le cœur d'une jeune personne charmante, dont j'attendais tout mon bonheur?... N'est-ce pas vous?

SAQUEVILLE.

Il est trois heures. Ah! voici Danet.

DANET, entrant.

Mon colonel, voici les chevaux qui arrivent.

SAQUEVILLE.

Danet, prends ce manteau. — Je n'oublie rien. Ah! la donation, papiers inutiles. (Il la déchire.) Le 2e spahis gagne cent pour cent aujourd'hui.

(Il sort avec Danet.)

LOUIS.

Mon oncle! (Seul.) Malédiction!

CLÉMENCE, entrant.

Ah! ah! ah! je crois que j'en mourrai à force de rire!

LOUIS.

Vous étiez là.

CLÉMENCE.

Le moyen de sortir? La petite porte était fermée. Et puis j'étais bien aise de savoir ce que lui voulait cette grande dame... Ah! mon pauvre Louis! ah! quelle aventure, de la part d'un oncle!... Ah! c'est cruel!... un oncle qui vous souffle votre belle, sous votre nez! Ah! ah! ah! c'est par trop drôle!

LOUIS.

Tout cela est très plaisant sans doute... Quand on a trente-cinq mille livres sterling, on voit les choses du côté comique.

CLÉMENCE.

Ah çà! est-ce que vraiment il a?... Quel vieux monstre, hein! Sais-tu que, dans ta position, c'est un grand luxe d'avoir un oncle comme le tien?

LOUIS.

Il est né pour mon malheur.

CLÉMENCE, ramassant les morceaux de papier et lisant.

Qu'est-ce que cela? « Neveu, pour son mariage... la terre de... rentes inscrites au grand-livre... » Ça a l'air d'une donation ou d'un testament.

LOUIS.

Si j'avais attendu!

CLÉMENCE.

Ainsi te voilà tondu, rasé, déshérité, et par-dessus le marché... hein? par un oncle!... Mais ta conscience et tes pots de beurre te restent... Allons, du courage! Bah! la première balle sera peut-être pour lui, et alors tu hériteras.

LOUIS.

Ce qu'il a dit du 2e spahis m'inquiète.

CLÉMENCE.

Veux-tu dîner chez moi? J'ai Virginie. Tu nous mèneras au spectacle, cela te distraira. Quand je suis triste, cela me réussit.

LOUIS.

Quand vas-tu à Bade?

CLÉMENCE.

Mais le temps de toucher et de prendre des arrangemens avec mon notaire. — J'ai un notaire.

LOUIS.

Ton prince polonais te grugera jusqu'au dernier sou.

CLÉMENCE.

Je prendrai un garçon rangé... comme toi.

LOUIS.

J'ai envie d'aller à Bade... pour t'empêcher de faire des bêtises.

CLÉMENCE.

Ça y est!

LOUIS.

Quelle diable d'envie as-tu de te marier?

CLÉMENCE.

Et Sharper qui veut que je devienne une honnête femme! Il me faut deux ans à voyager pour cela.

LOUIS.

Allons plutôt en Italie.

CLÉMENCE.

Ça m'est égal; mais une personne comme moi ne voyage qu'avec son époux.

LOUIS.

Peste!... Tu as aujourd'hui une petite mine chiffonnée qui me plaît!

CLÉMENCE.

Et trente-cinq mille livres sterling.

LOUIS.

Allons dîner. (Ils sortent.)

EXPLICIT FELICITER.

P. MÉRIMÉE.

# M. DE CHATEAUBRIAND

ÉTUDE MORALE ET POLITIQUE.[1]

D'exemplaires justices ont été faites dernièrement du haut de la tribune. A deux jours de distance, dans la même discussion, deux hommes, dont les lettres ont fait don à la politique, se sont vu reprocher, à la face du pays, dans des philippiques pleines de verve, le scandale de leurs emphatiques palinodies. L'un fait déjà, depuis un an, l'expérience de la tardive justice des peuples; l'autre, son émule très inégal, commence aujourd'hui à en sentir l'amertume. Tout le monde a remarqué cette coïncidence. Chacun s'est demandé si c'était le hasard qui réunissait ainsi, pour une même exécution, des travers de cœur et d'esprit tout pareils. N'y avait-il pas là plutôt l'indice de quelque maladie morale, répandue dans l'air que nous respirons, à la fois épidémique et contagieuse, et qui s'en prendrait plus volontiers à l'ame des poètes qu'à celle des hommes ordinaires? Pendant que cette question s'échangeait de toutes parts entre les spectateurs étonnés, une publication aussi singulière par sa forme que par son contenu nous était mise tous les matins sous les yeux dans le feuilleton d'un journal quotidien. A cette place qu'occupent ordinairement les fictions vénales des romanciers à la mode, la confession d'un écrivain

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe,* 11 vol. in-8°. Eugène et Victor Penaud, éditeurs.

très illustre nous était donnée, confession un peu arrangée pour l'effet assurément, mais nullement gênée par les convenances. Nous y pouvions suivre, sinon les événemens de sa vie dans toute leur vérité, au moins les mouvemens de son ame dans tout leur abandon. Il nous a semblé que cette étude, faite avec attention et sans partialité, en ajoutant des phénomènes nouveaux à la singularité des problèmes du jour, en éclaircissait assez la solution.

Voici un homme, en effet, qui a figuré au premier rang parmi les hommes de son temps. C'était peu de régner, par la magie du style, sur les imaginations. A cet empire moral, qui ne suffit pas toujours pour contenter ce qu'il y a d'âpre, de matériel, pour ainsi dire, dans l'ambition du cœur humain, il lui a été donné de joindre un jour le gouvernement d'un grand parti et d'un grand état. Poète, il a été ministre; écrivain célébré par toute l'Europe, il a entendu, du haut de la tribune, le délicieux murmure des applaudissemens. De cette épreuve, il avait su sortir à temps pour que l'homme d'état ne nuisît pas trop, servît même en quelque mesure à l'homme de talent. Sa vie politique avait conservé une certaine unité, au moins apparente, qui de loin imposait au public. On aimait assez à le voir débuter par une résistance courageuse à l'acte sanglant d'un pouvoir qu'il regardait comme usurpateur, et finir congédié par un acte brutal d'un autre pouvoir qu'il avait défendu comme légitime. Cette double aventure le plaçait déjà devant son temps dans une heureuse perspective, où il n'avait qu'à attendre la postérité. D'ailleurs, nous aimions tous en lui l'enchanteur de notre jeunesse. Il avait réussi de son vivant à s'environner lui-même de cette vapeur brillante dont la poésie en général ne voile que les images glorieuses des morts. Un petit nombre, qui, par respect pour une grande renommée, ne se pressait pas d'en faire confidence, savait seulement et se disait à l'oreille combien de faiblesses puériles avaient terni l'éclat de son âge mûr, combien d'amertumes séniles s'étaient épanchées tout bas dans la dignité silencieuse de ses dernières années. C'est ce triste secret qu'il a jugé à propos de venir lui-même de sang-froid révéler à tout le monde. C'est lui qui a trouvé bon de nous faire connaître quels orages de vanité mesquine avaient troublé dans ses profondeurs l'ame mélancolique de René; c'est lui qui s'est chargé de proclamer qu'il avait été d'abord émigré sans conviction, c'est-à-dire qu'il avait porté les armes contre son pays sans avoir l'excuse d'une foi chevaleresque dans la royauté, puisqu'il avait défendu le pouvoir royal jusque dans l'excès de ses vengeances avec une estime sceptique et une prévision indifférente de la république. C'est lui dont le jugement, universellement et téméraire-ment sévère, cachant l'acharnement de la haine sous l'affectation du dédain, témoigne combien le christianisme avait laissé peu de traces

dans l'ame de son interprète. En un mot, l'acteur illustre a pris à tâche de faire tomber l'une après l'autre toutes les illusions des spectateurs, et c'est pour cela qu'il nous a parlé de lui-même et de lui seul pendant l'espace de dix volumes! Étrange égarement de la vanité! monument à jamais déplorable de l'infatuation personnelle! Ne dirait-on pas ce moine du moyen-âge mort en fausse odeur de sainteté, et qui, au milieu de son service funéraire, éleva sous son linceul une voix lamentable pour raconter à ses frères les faiblesses cachées de sa vie?

Dieu sait que c'est à regret que nous tenons ce langage, au risque de ne pas paraître ménager assez les deux choses les plus respectables qu'il y ait en ce monde : la gloire et la mort. Il nous en coûte de faire entendre les accens de la vérité devant un tombeau et de devancer le jugement de la postérité sur un des seuls noms de notre âge qui soient destinés à lui parvenir. Pas plus qu'un autre nous n'avons échappé à cet attrait qu'éprouvaient pour M. de Chateaubriand tous ceux qui, dans les jeunes générations, ont aimé, rêvé ou souffert. De son vivant, M. de Chateaubriand a recueilli beaucoup d'éloges. Il a mérité la renommée, il en a joui : rare et heureuse exception dans des temps d'engouement et d'ingratitude! Aussi, s'il ne s'agissait que de lui seul, nous tâcherions de dissimuler ce qu'il n'a que trop mis en évidence. Nous voudrions espérer que ses dernières volontés auraient le sort des feuilles légères dont elles ont emprunté la forme, et, en attendant l'oubli, nous commencerions par le silence; mais c'est le sort des hommes éminens de représenter, dans leurs qualités comme dans leurs travers, les faiblesses ou les vertus des générations au sein desquelles ils apparaissent. Rien de ce qui émane d'eux n'est indifférent. Organisations plus sensibles et plus délicates, meilleurs conducteurs de l'électricité dont est chargée l'atmosphère qui les environne, ils la concentrent en eux-mêmes pour la propager autour d'eux. Ils sont des maîtres et des types à la fois; ils s'inspirent d'un sentiment général qui suit à son tour leurs inspirations. Ces conditions ne sont vraies de personne plus que de M. de Chateaubriand. Nul plus que lui n'a su exprimer d'abord et modifier ensuite l'esprit d'une génération tout entière. Tous ses ouvrages portent le cachet de son siècle; mais ce siècle lui-même garde l'empreinte de sa main. Il a été de son temps, il a fortement agi sur son temps. Ce ne serait donc point une étude isolée que celle qui, débutant par *René*, suivant par le *Génie du Christianisme*, arriverait aux polémiques virulentes de la restauration pour aboutir à ces pyramides d'un nouveau genre, élevées par l'orgueil d'un mourant, qu'on appelle les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Comment une mélancolie maladive mise à l'ombre d'une religion vague peut engendrer des haines de parti acrimonieuses, puis s'épanouir dans un dithyrambe d'orgueil personnel, par quelle filière au dégoût de toutes choses suc-

cède le culte exclusif de soi-même, c'est une anatomie morale qui présente quelque intérêt. Combien en voyons-nous de nos jours qui ont commencé par être lassés de tout pour finir par ne pouvoir se passer de rien! Presque tous ces hommes dont nous parlions ont fatigué la société du tableau de leurs souffrances intimes avant de la meurtrir par l'explosion de leur amour-propre. Et si cette société s'est laissé faire, si elle a connivé à leurs faiblesses; si, négligeant d'exercer dans son sein la pression salutaire d'une critique sévère, elle a regardé d'un œil indulgent toutes les bizarreries et tous les scandales; si, faute de faire intervenir à temps la moindre règle ou de goût ou de morale, elle a laissé sous ses yeux les caractères se dégrader et s'égarer les plus heureux génies, alors elle n'a pas certainement perdu le droit de s'offenser de ce qu'elle voit, mais à la condition qu'un peu de retour sur nous-mêmes accompagne l'indignation, et que cette étude lamentable nous serve en même temps de leçon.

C'est à ce point de vue douloureux que nous nous proposons d'examiner les dernières pages de M. de Chateaubriand. D'autres apprécieront leur mérite littéraire, et cette tâche me paraîtrait, je l'avoue, encore plus pénible qu'aucune autre. Démêler, sous les rides d'un visage vieilli, les traits qui ont orné la jeunesse, je ne sais pas au monde une plus triste occupation. Sans doute, il serait possible d'extraire des *Mémoires d'Outre-Tombe* quelques phrases, quelques pages, quelques descriptions de la nature où la plume de l'auteur de *René* se fait encore sentir; mais le grand charme de la beauté morale de la poésie comme de la beauté physique du premier âge, l'harmonie, a disparu. Des métaphores exagérées, des défauts autrefois inaperçus, aujourd'hui choquans, des notes discordantes réveillent, repoussent à chaque instant la pensée, et l'empêchent de goûter ce repos que, fatiguée des agitations du monde extérieur, elle demande aujourd'hui surtout au monde idéal dont la littérature ouvre les portes. Ce mort est encore trop vivant; cet homme d'autrefois nous ressemble trop; ce vieillard a trop gardé de nos passions et de nos défauts. Le point de vue purement littéraire ne saurait lui convenir; il n'est plus, mais il n'est pas encore entré dans les régions sereines de l'immortalité.

C'est pourtant une première critique, renfermant un fond moral sous une apparence toute littéraire, que nous adressons aux *Mémoires d'Outre-Tombe*. Le récit commence, comme c'est l'habitude, par de longs détails sur l'enfance, sur la jeunesse, sur les premiers sentimens de l'auteur. Depuis Rousseau, c'est la règle du genre. Il y a des cadres tout tracés à ce sujet : il y a des précédens, des traditions de planche et de coulisse comme au théâtre. Comme autrefois les expositions de tragédies classiques ne pouvaient se passer d'un songe ou d'une tempête, les confessions des grands écrivains ont leurs petits artifices de

rigueur. Un vieux château avec quelque tour, d'où l'on voit la campagne se dérouler, d'où l'on entend le vent mugir; une vieille tante qui chantait une romance dont on n'a retenu que quelques paroles; des aventures de collége où se déploie l'énergie bizarre du caractère : tout cela est indispensable, et tout cela a toujours un certain charme de vérité, parce qu'il n'est personne, même sans être destiné à devenir un grand poète, qui n'en ait quelque chose dans ses souvenirs d'enfance. Mais dans M. de Chateaubriand, pas plus que chez les autres imitateurs de Rousseau, ces petits détails ne nous sont pas donnés au hasard, avec la simple complaisance de tout homme pour ses premières impressions. C'est le secret de sa personne et de son génie dont le grand auteur, à bon droit nous croyant curieux, a la bonté de nous faire confidence. Il faut que nous sachions sous quels cieux le talent a fermenté, puis s'est développé dans son ame. Il faut que nous retrouvions dans le récit de sa vie l'origine des fictions qui nous ont charmés. René, Amélie, le château paternel et les plaines de Bretagne, il faut nous donner la réalité de tous ces rêves. Ainsi Rousseau s'est montré lui-même voguant à la dérive sur ce lac délicieux dont Julie doit troubler les ondes. Ainsi M. de Lamartine, aujourd'hui procédant à cette analyse avec l'exactitude méritoire d'un notaire, nous aura bientôt donné, dans son édition nouvelle, le certificat de provenance de chacune de ses *Méditations poétiques.*

Eh bien! nous demandons pardon à de si grands connaisseurs, mais nous persistons à croire qu'il n'y a rien de plus contraire au véritable sentiment de l'art, ni de plus funeste à ses monumens, que cette décomposition posthume qu'on leur fait subir. Il y a là je ne sais quelle violation d'une sorte de pudeur poétique qui instinctivement fait mal, et la réflexion ensuite n'a pas de peine à découvrir d'où provient ce premier mouvement de déplaisir involontaire.

Il s'en faut, en effet, que ces créations ravissantes dont l'imagination d'un poète enrichit la nôtre soient une propriété personnelle dont il puisse disposer à son gré. C'est un bien devenu commun entre lui et nous. Elles n'ont pris rang dans la poésie que le jour où, détachées de leur berceau, elles ont volé de leurs ailes légères bien au-dessus de la vie réelle. Essayer de les y ramener pour se mettre en scène à leur place, c'est une profanation égoïste et vaine. Il n'y a rien de si faux, sous une apparence de vérité matérielle, que ces explications prétendues des œuvres poétiques par les accidens, les sentimens personnels de leur auteur. C'est bien dans le passé de sa vie, il est vrai, et dans les impressions dont son ame est le théâtre que le poète va chercher ses premières inspirations; mais c'est la matière brute, mélangée, d'où, par un feu intérieur, la poésie se dégage. Le talent de l'artiste consiste précisément à détacher de ses impressions propres tout ce qui peut vivre

hors de lui, tout ce qui va réveiller un écho dans l'ame des autres, à laisser tomber, au contraire, tout ce qui, trop intimement lié à sa personne, est sans effet sur ses auditeurs. Aussi regardez bien : c'est rarement dans l'âge des fortes passions que les grands accens poétiques se font entendre. La première jeunesse, qui sent si vivement, ne rend que des sons faibles et monotones; les jouissances vives, les souffrances aiguës n'ont presque jamais inspiré les chants devenus populaires. C'est le regret du bonheur écoulé, c'est la douleur assoupie par le temps et transformée en mélancolie, c'est le déclin de la jeunesse vers l'âge mûr qui forment les vraies sources de l'inspiration poétique. Tous les grands chefs-d'œuvre appartiennent à ce second âge de la vie. Pourquoi? Parce que la première vivacité des passions a quelque chose de si âpre, de si exclusif, de si personnel, pour tout dire, que l'ame qui les éprouve, toute concentrée en elle-même, est fermée au reste du monde. Si elle parlait alors, elle ne parlerait que d'elle-même, et avec cette confusion qui naît de l'exubérance des pensées, de l'extrême précipitation des battemens du cœur. Quand l'ardeur des passions s'apaise, au contraire, il se fait dans l'ame de l'artiste un grand calme, mais c'est le calme de la nature, par un soir d'été, quand la rosée féconde le sein encore échauffé de la terre, quand la vapeur qui s'élève va dessiner à l'horizon mille images riantes, fantasques et dorées.

Ce moment de plénitude où la sensibilité vive encore garde l'empreinte de fortes émotions, mais se possède déjà assez, se désintéresse en quelque sorte assez d'elle-même pour se traduire au dehors par une expression saisissante, c'est la vraie maturité du talent. C'est alors que l'homme de génie, combinant ce qu'il a connu et ce qu'il invente, l'imagination et la mémoire, produit les œuvres qui nous enchantent. L'ombre lumineuse de Béatrice, Laure, cette matrone aussi pure qu'une vierge, les larmes jalouses d'Alceste, la tendresse qui inonde le cœur de Bérénice ou de Monime, sont-ce des souvenirs ou des rêves, des réalités ou des fictions? Nous ne savons : c'est l'un et l'autre. Le grand poète ne le sait pas plus que nous. S'il le sait, qu'il se garde de nous le dire; qu'il se garde de venir faire lui-même le départ de ce que la vie a fourni à la poésie, ni de ce que la poésie, en retour, a ajouté à la vie; qu'il se garde de venir nous dire : Ceci, je l'ai senti; cela, je l'ai rêvé. Cette sèche géométrie détruit les perspectives des plus beaux édifices. Et que pouvez-vous nous dire, ô poète, excepté ce que vous nous aviez caché, alors que vous étiez mieux inspiré par la verve même qui vous entraînait, alors que la rapidité même du torrent en purifiait les ondes? Qu'avez-vous à nous faire voir, excepté ce côté faible qui dépare les plus grandes aventures, excepté cet accompagnement vulgaire qu'au fond des plus nobles cœurs les misères secrètes de la nature mêlent à la forte voix des passions? Vous nous aviez

donné, dans vos écrits, la meilleure partie de votre être, celle que nous voulions imiter. Que voulez-vous nous raconter maintenant, excepté ce qui n'intéresse et peut-être n'humiliera que vous seul? Vous nous aviez donné votre idéal; pourquoi tenez-vous absolument à ce que nous ayons votre confession pour le contrôler? Votre enfance gênée et contrainte devant la sévérité du front paternel, la tendre, l'unique amitié de votre sœur, les premiers échos de la voix des forêts dans votre ame, René nous avait dit tout cela dans une page délicieuse, par quelques traits à la fois fermes et sobres, gravés à jamais dans notre cœur. Quand un demi-volume fastidieux nous aura appris maintenant qu'à côté d'un père sévère, vous aviez une mère maussade, à quoi pensez-vous que ce supplément serve? Il valait mieux nous la laisser entrevoir inconnue et regrettée, comme avait fait René, que la dépeindre vivante et grondeuse, comme vous nous l'avez montrée. Quel avantage de transformer cette Amélie, marquée du sceau fatal de la passion, en une Lucile capricieuse, tristement mariée, dure pour un honnête homme de poète qui l'aimait sincèrement, et chez qui, toute votre sœur qu'elle est, il n'est pas bien sûr que le dérangement du cerveau fût le commencement du génie? Si Lucile, heureusement pour elle et pour la pudeur du toit paternel, n'a pas été une Amélie complète, pourquoi mutiler votre création? Si elle l'a été jusqu'au bout, avant de le faire entendre, avez-vous voilé vos dieux domestiques? Et vous-même, pensez-vous gagner beaucoup à cette situation, qui frise le ridicule et n'évite pas l'immoralité, d'un homme marié délaissant sa femme légitime et voyant mourir une autre femme, noble cœur qui se consume pour lui, sans même s'apercevoir des progrès du mal qui la ronge? Nous voyons bien que vous oubliez le devoir, mais nous ne sommes pas bien sûrs que ce soit pour suivre le sentiment. Je suis fâché de juger tout cela avec une morale si bourgeoise; mais pourquoi René l'Européen, pourquoi Chactas, fils d'Outalissé, ont-ils tenu absolument à se montrer sous les traits d'un premier secrétaire d'ambassade de France à Rome, qui nous exhibe en détail son extrait de naissance et son contrat de mariage?

Et savez-vous, en définitive, quel est le résultat de ces confidences, parfois si intimes qu'on croit commettre une indiscrétion en les écoutant? C'est de glacer chez le lecteur toute espèce de sympathie. Tant d'égoïsme réveille le mien; je n'ai que faire d'aller donner mon intérêt à celui qui est déjà si riche de son propre fonds. Quelque part, au milieu d'une description détaillée, qui n'est pas sans mérite, du château de Combourg, M. de Chateaubriand est censé s'interrompre en s'écriant : « ... J'ai été obligé de m'arrêter; mon cœur battait au point de repousser la table sur laquelle j'écris. Des souvenirs qui se réveillent dans ma mémoire m'accablent de leur force et de leur multitude,

et pourtant que sont-ils pour le reste du monde? » Hélas! il a trop raison. Cette interruption douloureuse elle-même nous laisse parfaitement froids, et les battemens vigoureux de ce cœur qui suffit à repousser une table n'accélèrent pas le mouvement du nôtre. Et pourtant nous savions par cœur ces quelques phrases dont la seule mélodie nous ravissait avant l'âge même où tous les souvenirs sont mêlés de regrets. « ... Quand j'aperçus les bois où j'avais passé les seuls momens heureux de ma vie, je ne pus retenir mes larmes..... Couvrant un moment mes yeux de mon mouchoir, j'entrai sous le toit de mes ancêtres. Je parcourus les appartemens sonores, où l'on n'entendait que le bruit de mes pas..... Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées. Je sortis précipitamment de ces lieux : je m'en éloignai à grands pas sans oser tourner la tête. Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides, les momens que les frères et les sœurs passent dans leurs jeunes années sous l'aile de leurs vieux parens!... Le chêne voit germer ses glands autour de lui.... il n'en est pas ainsi des enfans des hommes. » Chose étrange, l'historien ne nous émeut pas; le romancier nous attendrit. La vérité sèche les larmes que l'art avait fait couler. C'est que la vérité pure, c'est une personne seule, et, qui pis est, un auteur, c'est-à-dire encore une vanité. L'art au contraire, c'est cette partie élevée des sentimens communs aux êtres mortels, c'est ce qu'il y a de général dans l'individu et d'humanité dans l'homme. Voilà ce qui s'évanouit dans ces froides analyses. Soyons juste cependant pour les *Mémoires d'Outre-Tombe :* il est possible d'imaginer une combinaison plus triste encore. C'est quand l'auteur qui vient ainsi dépecer, disséquer après coup ses plus belles inspirations a non-seulement vieilli, mais s'est dépravé, quand il n'a pas perdu seulement le sens du beau, mais le sens du bien, quand des compagnies singulières, remuées dans les bas-fonds de la société, ont meublé son imagination d'idées choquantes; alors, non content de décrire minutieusement, il dégradera la vérité. A l'Elvire de sa jeunesse il substituera une matérialiste pédante, plus inquiète de sa santé que de sa pudeur, et vertueuse par ordonnance de médecin. Quel désenchantement! quel dégoût! C'est l'histoire de la fable dépouillée seulement de la grace antique. La lampe fatale fait pour jamais envoler l'amour.

Nous n'aurions pas si longuement insisté sur ces considérations, si elles ne nous faisaient découvrir dès les premières pages le trait saillant de tout le livre, et, qui pis est, de la personne entière, la prédominance des pensées égoïstes sur toute autre considération. Si M. de Chateaubriand avait tenu moins de place à ses propres yeux et dans son propre cœur, il ne se serait pas mis lui-même, et avec lui tous les objets de ses affections, dans cette lumière fâcheuse. Le moindre sentiment profond et désintéressé aurait eu plus de pudeur. Le public est

un tiers qui embarrasse les affections vraies, tandis que l'égoïsme s'accommode merveilleusement d'un tête-à-tête prolongé et confidentiel avec lui. Cette disposition, qui jette déjà un si triste jour sur ses relations privées, nous allons la retrouver dans le récit de ses premiers actes politiques. C'est dès le début, dans le tableau même qu'il présente de l'émigration, que nous allons voir commencer une tactique qui a dû particulièrement blesser le parti dont M. de Chateaubriand a été l'honneur : le sacrifice constant de ses opinions à sa gloire et de ses amis politiques à son rôle personnel.

Si les *Mémoires d'Outre-Tombe* avaient été écrits par un homme de parti sincère, il leur serait arrivé certainement une bonne fortune inespérée. Rédigés pendant le triomphe de la cause même que M. de Chateaubriand avait long-temps combattue, triomphe non-seulement obtenu par la force, mais établi dans l'opinion, mais consacré par des années de prospérité, le hasard leur réservait de voir la lumière le lendemain du jour où cette cause avait disparu dans un abîme. Nouveau Siméon, M. de Chateaubriand a vu avant de mourir, sinon l'avénement de ce qu'il aimait (qu'aimait-il?), au moins la chute de ce qu'il avait cordialement haï. C'était peut-être, pour un cœur fait comme celui qu'il nous dévoile, la plus grande consolation; mais, au lieu de satisfaire simplement sa haine, un tel événement eût pu servir puissamment sa renommée. Supposez au lendemain de février, au milieu des questions redoutables qui se dressaient dans les esprits, quand le fantôme de la révolution de 93, subitement évoqué, hantait toutes les imaginations; supposez le héros de la monarchie légitime, l'ennemi du principe révolutionnaire, s'avançant pour raconter sa vie et expliquer ses opinions: quel silence se fût fait autour de lui, si sa voix eût eu l'accent d'une conviction sérieuse! 1848 remettait non-seulement 1830, mais 1789 en question. Le procès de la révolution rappelé ainsi soudainement en nouvelle instance, la parole revenait de droit à son plus éloquent contradicteur. Pour notre part, nous l'avouerons, bien que toujours un peu en doute sur la légitimité des prétentions de M. de Chateaubriand à la philosophie de l'histoire, nous ouvrions les *Mémoires d'Outre-Tombe* avec un intérêt curieux, que, dans la sécurité du dernier gouvernement, nous n'aurions certainement pas éprouvé. Pour la première fois, nous pensions qu'un homme d'esprit, qui avait servi dans l'armée de Condé, pouvait avoir quelque chose à apprendre à la génération nouvelle.

Nous supplions qu'on veuille bien se rappeler que M. de Chateaubriand avait émigré, et que tout lecteur, en ouvrant ses mémoires, le savait par avance. Dès-lors on ne s'attendait pas à trouver en lui cet instinct, plus fort que toute réflexion, qui a condamné en France, dès le premier jour, l'émigration de 1789, et contre lequel la conscience

publique n'a plus jamais admis d'appel. Personnellement, nous sommes très disposé à regarder ces jugemens instinctifs comme les seuls véritables, et à ne recevoir contre eux aucune des oppositions de la logique, très humble servante, à notre gré, du sens moral; mais M. de Chateaubriand n'était pas tenu à partager cette opinion : au contraire. Dès-lors ne pouvait-il pas, dans sa situation, trouver quelque chose, et quelque chose même de plausible, à dire en faveur du premier acte de sa jeunesse? N'y avait-il pas moyen de le présenter comme une protestation imprudente, mais non sans noblesse, contre le point de vue légèrement matérialiste sous lequel le droit public reçu aujourd'hui envisage la patrie? Y avez-vous suffisamment réfléchi, pouvait-il nous dire avec la gravité qu'il aurait dû avoir, en proclamant sans ménagemens, sans distinctions, que le sol natal à lui seul, quel que soit le possesseur improvisé qui l'occupe, représente et concentre tout cet ordre d'idées et de sentimens que le nom de patrie réveille? Cette théorie, poussée à ses dernières conséquences, ne contient-elle pas une justification implicite de toutes les immorales capitulations de conscience dont rougissent les temps révolutionnaires? Quel appât n'offre pas aux ambitieux de hasard cette doctrine ouvertement prêchée, que, pourvu qu'ils aient, à un jour donné, par je ne sais quel tour de main, confisqué les signes extérieurs et matériels du pouvoir, les voilà, par cela seul, par ce fait brutal et sensible, investis d'une représentation éminente de la patrie, les voilà possédant non-seulement le pouvoir, mais le droit de commander, et pouvant non-seulement nous contraindre, mais nous obliger! La patrie serait donc le premier venu qui parle en son nom, quand bien même ce serait seulement le silence, la stupéfaction générale qui lui permettraient de se faire entendre, quand bien même la nation entière, ou terrifiée se cache, ou surprise se tait! Et supposez qu'on prête encore plus d'élasticité à cette définition déjà large de la patrie, qui la met cavalièrement au-dessus de toutes les formes et de tous les principes et même de tous les crimes des gouvernemens; supposez qu'on arrive à cette considération, que, pour bien servir la patrie ainsi définie, il est nécessaire d'avoir ou de garder une fonction publique avec appointemens réglés, et voyez la conséquence commode d'un pareil catéchisme politique! Maintenant imaginez encore qu'une révolution fasse un pas de plus; qu'elle attaque non pas seulement de vieux principes de droit politique dans lesquels l'idée de patrie s'était depuis long-temps incarnée, mais même ces idées fondamentales sur lesquelles repose la conscience humaine, même ces liens sacrés qu'on ne peut rompre sans qu'ils emportent avec eux des lambeaux de notre cœur, direz-vous encore qu'il faut la servir, quoi qu'il arrive? Reconnaîtrez-vous la patrie sans la propriété et la famille, dont elle n'est que la plus haute expression? Y aura-t-il une patrie, en dépit de l'étymologie et

du sens des mots, là où il n'y aurait plus de toit paternel? Voilà par quels argumens puissans M. de Chateaubriand aurait pu combattre les jugemens sévères de la société nouvelle. Je ne dis pas assurément que celle-ci se fût tenue pour battue, ni même qu'elle n'eût pas trouvé de bons argumens en réplique; mais la veille d'un nouveau 93, et peut-être d'une guerre européenne entreprise pour le plus grand honneur des sociétés secrètes, je suis sûr qu'un tel langage eût fait réfléchir tout le monde; au moins il nous eût rendus plus indulgens pour ces Français d'un autre âge qui n'avaient pas voulu reconnaître le sol de France caché sous des monceaux de cadavres.

M. de Chateaubriand a été mis un instant sur la trace de cet ordre d'idées lorsqu'il nous raconte son entretien avec M. de Malesherbes, qui, tout en restant lui-même dans la France révolutionnaire moins pour conjurer le supplice de son roi que pour acquérir le droit de le partager, lui conseilla, dit-il, l'émigration. « Tout gouvernement, lui dit ce philosophe, qui, au lieu d'offrir des garanties aux lois fondamentales de la société, les transgresse lui-même, n'existe plus et rend l'homme à l'état de nature. » Ce grave langage d'un sage resté seul au milieu d'une société folle et perverse; cet homme de bien allant chercher au-dessus de sa patrie bouleversée le monde des idées morales, patrie sereine des ames pures; ce dialogue d'un vieillard illustre et d'un jeune homme destiné à la gloire, raconté avec quelque émotion, eût formé un tableau d'une grandeur saisissante. La question débattue entre eux, celle de savoir si l'indignation morale peut jamais l'emporter sur le dévouement patriotique, si la conscience, en un mot, est au-dessus de la patrie, c'est un de ces points ardus de casuistique sublime qu'affectionnait le grand Corneille. Quelque chose de l'ame du vieil Horace ou de Sertorius dut parler alors par la bouche du dernier des Lamoignon. Pourquoi le souffle n'en est-il pas arrivé jusqu'à nous? Pourquoi cette scène, qui aurait pu être grande, ne fait-elle aucune impression? C'est que M. de Chateaubriand a trouvé bon d'en détruire lui-même tout l'effet par le ton (appelons les choses par leur nom) d'incomparable fatuité avec lequel il en rend compte. « Je revenais, dit-il, en courant, pourfendre la révolution, le tout étant terminé en deux ou trois mois... Je sentais parfaitement que l'émigration était une folie et une sottise... Mon peu de goût pour la monarchie absolue ne me laissait aucune illusion sur le parti que je prenais... » Avec trois ou quatre phrases comme cela, c'en est fait: je vous défie de prendre le moindre intérêt à une conduite qui se raconte ainsi elle-même, et ce jugement superbe en finit d'un coup avec toute la grandeur de la question morale. Et pourquoi M. de Chateaubriand fait-il ainsi les honneurs de sa propre cause? Sauf erreur, le voici : c'est que cette cause ayant été vaincue, assez tristement vaincue après tout, c'est que le jugement de Dieu semblant s'être prononcé

contre elle au moment où s'écrivaient les *Mémoires d'Outre-Tombe*, la sagacité de l'auteur ne peut souffrir d'avoir été dupe, même un seul jour. On veut bien avoir été du parti du plus faible, c'est générosité; mais on ne veut pas avoir été de son avis, ce serait erreur, manque d'esprit et de prévoyance. On veut bien avoir été vaincu, mais non pas trompé. On veut avoir été avec les vaincus par le cœur, par l'esprit avec les vainqueurs, chevalier et philosophe, se dévouant pour le passé et comprenant l'avenir : on trahit ainsi par l'intelligence la cause qu'on avait servie par les armes.

Eh bien! non, tout cela n'est pas. L'esprit n'avait rien prévu, mais le cœur n'avait rien senti. Tous ces calculs de coquetterie personnelle que nous retrouverons jusqu'au bout et avec plus d'évidence encore dans le récit de la carrière politique de M. de Chateaubriand, tous ces détours manquent leur but; ils ne font point d'honneur à son jugement; ils font du tort à ses sentimens. Il n'y avait pas grand mérite à écrire en 1820 ou 1830 quelques phrases assez rebattues sur l'innocente folie de vieux gentilshommes *coiffés d'un bonnet de nuit sous un castor à trois cornes,* qui s'imaginaient mettre la révolution en fuite en brandissant une vieille épée rouillée, et cela ne prouve nullement que l'auteur de ces froides plaisanteries eût vu lui-même de bonne heure la grandeur de l'événement contre lequel venaient se heurter en jouant de si faibles moyens; mais si ce ton déplacé ne prouve rien en faveur de la portée philosophique de son esprit, pour un vieillard parlant de ses camarades et de ses souvenirs de jeunesse, pour le champion d'une cause malheureuse racontant ses revers, il atteste une insensibilité qui répugne. Quand Béranger voit passer le marquis de Carabas, il nous fait rire, parce qu'il rit. Chateaubriand grimace et nous déplaît. Il a suffi à Walter Scott, protestant, sincèrement attaché à la monarchie libérale de 1688, de souffler sur les cendres refroidies des Stuarts pour évoquer mille images gracieuses et touchantes, et un gentilhomme français, qui ne nous laisse rien ignorer de sa noblesse. et qui, pour n'avoir jamais lu ses parchemins, les savait cependant assez bien par cœur, n'a rien trouvé de mieux, pour célébrer les derniers soupirs de la loyauté aristocratique, que d'emprunter des quolibets à des chansonniers de la révolution! Il n'y avait donc, parmi cette jeunesse rieuse et vaillante, ni Évandale secouant ses beaux cheveux et caracolant devant les dames, ni Claverhouse portant dans le commandement militaire une fermeté hautaine et courtoise. Quand ces régimens défilaient, aucune Flore Mac Ivor n'écarta les rideaux de sa fenêtre et n'agita son mouchoir en signe de constance et de loyauté. Il faut qu'aucun de ces types délicieux n'ait alors frappé les yeux du jeune émigré, car aucun ne s'est retrouvé sous la plume du vieil historien. Je me rappelle pourtant avoir traversé autrefois le petit vallon de Bretagne qui fut rougi par le sang des victimes de Quiberon, et où s'élève

le monument qui porte leur nom. Je n'oublierai pas le serrement de cœur qui me saisit en parcourant la liste de cette hécatombe choisie. Toute cette tragédie était vivante et comme dégouttante de sang devant mes yeux. Il me semblait voir la tendresse de l'âge, le charme des manières, les habitudes d'une vie délicate aux prises avec la rudesse des révolutions, ces jeunes gens qui avaient tant ri, tant aimé, qui se battaient si bien et qui allaient mourir! Je réfléchissais à ce sort malheureux de notre pays qui destinait le général Hoche à décimer tant de braves gens dignes de lui, comme Bonaparte à finir la race des Condé, et, en regardant l'horizon étroit et mélancolique de la vallée, par un jour d'automne, je croyais voir la nature elle-même s'attendrir et *couler ces larmes des choses* dont parle le poète latin. Aucune de ces émotions, aucune *goutte de cette pluie,* comme disait René, n'est venue mouiller les pages des *Mémoires d'Outre-Tombe.* Ce n'est pas qu'elles soient gaies ni consolantes assurément: il est peu de lectures plus amères; mais c'est la tristesse chagrine d'un vieillard contre la vie : ce n'est pas la douleur solennelle d'un homme qui a vu tomber ce qu'il aimait. Il pleure d'avoir vieilli encore plus que d'avoir survécu; c'est de l'humeur plus que de la douleur. Une seule pensée semble avoir occupé l'écrivain : le contraste entre le métier de soldat qu'il faisait alors et le métier de poète qu'il devait faire depuis. Le contraste est grand en effet; mais le bon moyen de le faire sentir eût été de chanter en poète ce qu'on avait vu comme soldat. Qu'il nous raconte le camp de l'émigration, qu'il sache se peindre lui-même et ses camarades, comme Eudore savait peindre en relief les légions romaines, et nous verrons bien assez, sans qu'il nous le dise, la poésie passer par les deux coins de sa giberne.

Après l'émigration vient le consulat, et, avec cette époque de renaissance, la première aurore de la grande renommée de M. de Chateaubriand. Heureux homme dont le nom demeure irrévocablement attaché à la résurrection de la France! heureux qui vit grandir sa renommée en même temps que croissait, autour de lui, la gloire de sa patrie, et qui ne sentit pas long-temps le contraste de la jeunesse intérieure avec les défaillances d'une société décrépite! Bien que de bonne heure en méfiance contre le régime impérial, M. de Chateaubriand ne put échapper au premier ravissement qui s'emparait alors de la France entière. Il y eut un moment où le premier consul ne fut, pour tout le monde, que l'image de la France sortant de l'ombre de la mort et subitement illuminée. Ce fut au milieu de cette joie générale, quand la gloire débordait, que M. de Chateaubriand vint en réclamer et en obtenir sa part. Il vint aider à cette réaction qui l'avait inspiré. Il n'arrivait pas dans ces temps malheureux d'apathie

... Où la rame inutile
Fatigue vainement une mer immobile.

Le *Génie du Christianisme*, en sortant du port, trouva un temps radieux, et, le vent en poupe, il put déployer toutes ses couleurs. Au souvenir de pareils jours, nous pardonnerions volontiers à l'écrivain des *Mémoires d'Outre-Tombe* quelques mouvemens même un peu vifs de cet orgueil qui nous choque partout ailleurs. Ce doit être en effet une si délicieuse impression pour un homme d'un mérite véritable que de voir éclater au dehors, se propager de bouche en bouche le secret de son génie qu'il renfermait depuis tant d'années dans le fond d'une ame agitée! Tant d'incertitude, une telle alternative d'enthousiasme et de découragement, ont dû précéder le moment ineffable où le jugement du public vient confirmer les suggestions inquiètes de l'amour-propre et de la conscience! Ces regards d'admiration subitement tournés vers l'homme inconnu hier, aujourd'hui célèbre, doivent lancer comme autant de flammes qui portent l'incendie dans ses veines! Joignez-y, pour l'auteur d'*Atala*, les premiers jours du retour de l'exil, les charmes d'une société choisie où son cœur ne resta pas long-temps indifférent. Tenez compte surtout de ce fait singulier, qu'au premier rang parmi ses admirateurs il fallait compter la religion reconnaissante, en quelque sorte, de l'éclat qu'il lui prêtait, qu'ainsi l'encens qu'on lui brûlait avait le parfum du sanctuaire et que Dieu même semblait se mettre de la partie, et vous comprendrez qu'en arrivant à cette période de sa vie, nous étions disposé à ouvrir, en quelque sorte, à l'exaltation d'une fierté permise une assez raisonnable carrière.

Dans le premier moment même (telle est la simplicité d'un sentiment vrai), nous avons cru nous être trompé. Le succès d'*Atala*, de *René*, du *Génie du Christianisme* nous a paru modestement raconté. Sur l'effet immédiatement produit par cette diversion puissante qui prit à rebours la philosophie du XVIII^e^ siècle et la désarçonna, M. de Chateaubriand ne nous dit rien que de vrai et d'assez convenablement placé dans sa bouche. Il est parfaitement vrai que « le *heurt* donné aux esprits par le *Génie du Christianisme* fit sortir le XVIII^e^ siècle de l'ornière et le jeta pour jamais hors de sa voie. » Nous dirons tout à l'heure deux mots de la voie nouvelle où il a fait entrer le XIX^e^; mais le *heurt*, ou plus simplement le choc, est incontestable et atteste la force de la main robuste qui l'imprima. A la singularité du terme près, l'image est juste et simple. Il semble que l'auteur ait compris qu'un grand résultat se passe de beaucoup de paroles, de même qu'une courte inscription sied aux grands monumens. Le tableau de la société au milieu de laquelle tomba le succès inattendu de ce livre original est peint avec la même vérité. Les portraits du petit nombre d'amis qui se groupèrent autour de l'auteur avec une sorte de culte sont finement touchés. Et quoique nous ayons peu de goût, nous l'avons dit, aux publications de correspondance, quoique ces secrétaires ouverts devant le public nous inspirent même peu de curiosité, les lettres de

M^me^ de Beaumont ont une simplicité touchante qui fait aimer celui qui fut digne d'être aimé d'elle. Ce demi-volume est peut-être la seule partie complétement agréable des *Mémoires d'Outre-Tombe*. On se réconcilie avec l'écrivain, parce qu'il a eu le bon goût de s'oublier un instant; hélas! le réveil ne se fait pas attendre bien long-temps.

Nous avons entendu demander à quelques personnes ce que venait faire, au milieu des mémoires de M. de Chateaubriand, l'histoire éloquente de l'empire et de l'empereur. Le prétexte qu'on nous donne, la nécessité de mettre le lecteur au courant de l'état des affaires politiques au moment où l'auteur entre dans la vie publique, n'a pas paru suffisant pour excuser une telle digression. La vie de Bonaparte donnée simplement comme moyen d'expliquer quelques luttes de presse ou de parlement, le cadre dépassait ridiculement le tableau. Personne n'a voulu supposer M. de Chateaubriand capable d'une telle faute de goût. Historien, a-t-il simplement voulu saisir l'occasion de faire réparation au grand homme qu'il s'était cru, en qualité de chef de parti, autorisé, obligé peut-être à calomnier? Auteur d'une invective fameuse qui figurera auprès des monumens de l'éloquence antique et parmi ceux de l'injustice contemporaine, a-t-il voulu, par une appréciation plus saine, réhabiliter son jugement aux yeux de la postérité? Ou bien encore avait-il quelques traits d'éloquence à placer sur un ton différent de ceux qu'il avait fait entendre pendant sa vie? Rhéteur avant toutes choses, comme le sont les amans passionnés de la forme, après avoir tiré de l'indignation et de la haine tout ce qu'elles contenaient d'effets oratoires, aurait-il eu regret à ne pas fouiller, à leur tour, les *lieux communs* de l'admiration et de la gloire? Tous ces motifs ont pu contribuer à égarer ainsi sa narration sur le chemin de tous les champs de bataille de l'Europe. Il nous est difficile, cependant, de n'en pas supposer un plus direct, plus personnel encore : il perce, suivant nous, à toutes les lignes, sous des formes diverses, un peu timides, un peu honteuses, mais qui ne permettent pas de s'y méprendre.

Rapprochez seulement ces passages qui paraissent écrits par une main tremblante d'une passion contenue; en premier lieu, le récit de son entrevue avec le premier consul, qui venait de le nommer secrétaire d'ambassade à Rome, à la suite de la publication du *Génie du Christianisme*. « J'étais dans la galerie lorsque Napoléon entra... Il m'aperçut et me reconnut, *j'ignore à quoi*. Quand il se dirigea vers ma personne, on ne savait qui il cherchait : les rangs s'ouvraient successivement; chacun espérait que le consul s'arrêterait à lui; il avait l'air d'éprouver une certaine impatience de ces méprises. Je m'enfonçais derrière mes voisins. Bonaparte éleva tout à coup la voix et me dit : Monsieur de Chateaubriand! Je restai seul alors en avant..... Bonaparte m'aborda avec simplicité, sans me faire de complimens, sans question oiseuse, sans préambule, comme si j'eusse été de son intimité, et comme s'il n'eût fait que con-

tinuer une conversation déjà commencée... » Puis il revient de Rome, nommé, par une faveur très spéciale et malgré une conduite diplomatique assez puérile, ministre en Valais. Il se présente aux Tuileries la veille de la condamnation du duc d'Enghien..... « A mesure, dit-il, que Bonaparte s'approchait de moi, je fus frappé de l'altération de son visage : ses joues étaient dévalées et livides, ses yeux âpres, son teint pâle et brouillé, son air sombre et terrible. L'attrait qui m'avait précédemment poussé vers lui cessa. Au lieu de rester sur son passage, je fis un mouvement pour l'éviter. Il me jeta un regard comme pour chercher à me reconnaître, dirigea quelques pas vers moi, puis se détourna et s'éloigna. Lui étais-je apparu comme un avertissement? » Enfin le crime est consommé, et M. de Chateaubriand, par un acte de grand courage, dont il se vante à bon droit, envoie sa démission motivée au meurtrier, déjà despote et qui allait devenir souverain. Mais écoutez la réflexion : « En osant quitter Bonaparte, *je me plaçais à son niveau;* il était animé contre moi de toute sa forfaiture, comme je l'étais contre lui de toute ma loyauté. Jusqu'à sa chute, il a tenu le glaive suspendu sur ma tête; il revenait quelquefois à moi par un penchant naturel, et cherchait à me noyer dans ses fatales prospérités; quelquefois j'inclinais vers lui par l'admiration qu'il m'inspirait, par l'idée que j'assistais à une transformation sociale, non à un simple changement de dynastie; mais, antipathiques sous beaucoup de rapports, nos deux natures reparaissaient, et s'il m'eût fait fusiller volontiers, en le tuant je n'aurais pas senti beaucoup de peine. » Puis suit cette phrase, qui n'a qu'une explication possible, mais dont l'orgueil même de l'écrivain paraît s'être embarrassé, car il l'a tournée en termes énigmatiques : « La mort fait ou défait un grand homme; elle l'arrête au pas qu'il allait descendre ou au degré qu'il allait monter : c'est une destinée accomplie ou manquée. Dans le premier cas, on est à l'examen de ce qu'elle eût été; dans le second, aux conjectures de ce qu'elle aurait pu devenir. »

Sera-ce maintenant une interprétation forcée de donner à tout ceci un sens qui, à nos yeux, n'est pas douteux? Voici, suivant nous, la pensée que M. de Chateaubriand nous a laissé à compléter. A bon entendeur demi-mot. Le XIX[e] siècle a vu naître deux hommes *placés au même niveau :* Bonaparte et Chateaubriand. Ces deux hommes se sont cherchés, repoussés, attirés, consultés tout le temps de leur existence commune. Quand leurs regards se sont rencontrés par hasard, ils ont éprouvé l'un et l'autre un coup et un contre-coup, une attraction et une répulsion magnétiques. On sait ce que l'un a été; on ne sait pas ce que l'autre aurait pu être, si son égal ne lui avait fait obstacle; la vie de l'un complète, explique celle de l'autre, et voilà pourquoi, pour que le tableau soit exact, il faut les mettre toutes les deux en pendant et en parallèle.

Comme les mêmes faits pourtant frappent diversement la diversité

des esprits! Pendant que M. de Chateaubriand plaçait ainsi résolûment son piédestal à la hauteur et en face du trône du monde, une idée nous venait en tête, et nous ne pouvions nous en défaire. Le récit de ses actes d'opposition au pouvoir absolu de l'empereur, tout en nous inspirant une juste estime pour son courage, nous suggérait cependant une question dont nous ne trouvions pas sur-le-champ la réponse. Nous l'exposerons sans détour. L'empereur n'aimait pas à être contrarié, encore moins bravé en public : il avait ses raisons pour cela. L'auteur de *l'Allemagne* en sut quelque chose dans son exil : il le fit entendre assez clairement, quand M. Lainé se permit, à la tête du corps législatif, de trouver la campagne de Russie affligeante et de faire des vœux pour la paix. Et cependant ni *l'Allemagne*, ni le discours de 1813 ne renfermait des allusions aussi directes, des vérités aussi outrageantes que M. de Chateaubriand en inséra dans le fameux article du *Mercure* de 1807, ou dans le discours qui dut être et ne fut pas lu à l'Académie. Jamais M^me^ de Staël ne prononça le nom de Tibère en regardant au-dessus d'elle, ni celui de Tacite en se regardant elle-même; jamais M. Lainé ne demanda, même pour le corps législatif, la liberté de parole et de discussion que M. de Chateaubriand réclamait pour l'Académie. Aucun d'eux surtout n'osa réveiller l'écho de Vincennes, et ébranler ainsi la fibre la plus sensible du cœur du maître. En fait de hardiesse, par conséquent, il faut reconnaître que M. de Chateaubriand est allé plus loin qu'aucun des rares adversaires du régime impérial. D'où vient qu'il fut mieux traité qu'aucun autre? d'où vient que, jouant ainsi témérairement avec la colère du lion, il ne réussit qu'à l'impatienter un instant, jamais à le faire écumer ni rugir? C'est de lui-même que nous le tenons. Sa démission à la suite de la mort du duc d'Enghien fut accueillie par ces deux secs monosyllabes : C'est bon. Deux menaces, trop violentes pour être sérieuses, répondirent à ses deux tentatives de publications libérales; il ne fut pas même question de les mettre à exécution, à moins qu'il ne faille voir un *cul de basse-fosse* dans la place de surintendant-général des bibliothèques de France qui, deux mois après, fut offerte à l'offenseur par l'offensé. En fait de persécution, nous ne voyons guère qu'un petit voyage à Dieppe, entrepris sur un ordre verbal du préfet de police : ordre que nous avons entendu contester par un témoignage fort compétent. Enfin il est impossible de reconnaître un autocrate bien irrité dans cette petite anecdote que les *Mémoires* nous racontent eux-mêmes à propos d'un portrait de Girodet, qui figurait au Salon et qu'on avait éloigné des regards de l'empereur : « Où est, dit Bonaparte, le portrait de Chateaubriand? » Il savait qu'il devait y être. On fut obligé de tirer le proscrit de sa cachette. Bonaparte, dont la bouffée généreuse était exhalée, dit en regardant le portrait, qui était fort noir : « Il a l'air « d'un conspirateur qui descend par la cheminée. »

Il est donc avéré que M. de Chateaubriand fit tout ce qu'il put pour irriter Bonaparte, et que Bonaparte s'irrita très peu. N'ayant pas songé à la communication secrète et magnétique de ces deux natures, et n'étant pas très touché de cette explication mystique, voici, faute de mieux, ce que nous avions imaginé pour résoudre ce problème. En fait de despotisme et surtout de persécution, Napoléon n'aimait pas le superflu, et, si l'on ne peut dire qu'il se soit toujours borné au nécessaire, il se contentait au moins de l'utile. La sincérité de ses grandes colères a toujours été mise fortement en doute par ceux qui l'approchaient. On pouvait le gêner, l'inquiéter facilement : il se fâchait et surtout s'emportait malaisément, et jamais mal à propos. Il était ombrageux et n'était pas susceptible. Ce qui pouvait nuire à son pouvoir, à l'ordre précaire, si péniblement rétabli en France, il le frappait sans pitié. Nous n'avons jamais vu qu'il se soit montré très jaloux sur ce qui ne touchait qu'à sa personne. Il n'appartient qu'aux grands hommes de taille humaine d'avoir un amour-propre plus étendu encore que leurs facultés : le sien disparaissait dans l'immensité de son pouvoir et de son génie. Tel que nous le connaissons, armé comme il l'était d'une censure toute-puissante, il devait s'inquiéter peu des invectives de M. de Chateaubriand, qu'il était sûr de pouvoir toujours arrêter à temps. La nature et surtout la mesure de ses opinions lui plaisaient. Pour l'empire français, la religion du *Génie du Christianisme* lui convenait et lui suffisait.

Avant tout, Napoléon se croyait prédestiné à terminer la révolution française; disons mieux, il croyait qu'elle avait déjà trouvé son terme en lui. Il pensait avoir résumé et satisfait en sa personne tous ses intérêts; il détestait ses passions, il redoutait ses doctrines. Plus même leur expression était élevée, plus leur organe était pur, plus il en concevait d'ombrages. Il tenait 93 muselé et logeait les régicides dans son conseil d'état avec plus de dédain que de crainte; mais l'ombre seule de 89, surtout quand elle lui apparaissait dépouillée du linceul sanglant de la terreur, le faisait involontairement pâlir. Telle était la raison de son inimitié systématique contre tous ceux qui avaient conservé l'inspiration de cette époque mémorable. Avait-il raison dans cette haine qui ne faisait pas de distinction? A coup sûr, on n'attend pas que je le décide. Dans les ténèbres où nous sommes plongés, bien hardi qui décidera en bien ou en mal du résultat final de la révolution française. Depuis soixante ans qu'elle court le monde avec son cortége mélangé de biens et de maux, elle n'a pas besoin de répondans; elle est assez grande pour répondre d'elle-même. *Elle a de l'âge, interrogez-la.* Toujours est-il que M. de Chateaubriand avait rendu à l'empereur un des services qu'on n'oublie pas, en détachant les esprits de l'idéal de 89. Au type de liberté généreuse et d'égalité imaginaire que

le XVIII^e^ siècle avait eu sans cesse devant les yeux, il avait substitué un type nouveau, qui se prétendait ancien, ce qui était un mérite de plus. A la place de Romains de théâtre cachant un poignard sous leur toge, et qui avaient si bien passé par les fenêtres au 18 brumaire, il avait fait éclore des chrétiens, des chevaliers qui n'étaient pas de beaucoup meilleur aloi, mais qui figuraient beaucoup plus convenablement autour de l'autel de Notre-Dame et du trône impérial. Parlant sérieusement, il avait mis l'imagination et la poésie de complicité dans l'œuvre de restauration sociale à laquelle Napoléon attachait son nom, et qu'il comptait léguer à sa dynastie. Or Napoléon ne dédaignait ni la poésie ni l'imagination; il avait trop à faire avec elles; il savait de quel poids sont ces deux divinités mobiles dans ces conseils suprêmes où se décident les destinées des empires. En Égypte, à Arcole, à Marengo, il avait entendu le bruit de leurs ailes passer au-dessus de sa tente : il tenait à rester leur favori.

Tel était le secours que M. de Chateaubriand avait prêté, peut-être sans le savoir, à la politique de Napoléon. En dépit de son hostilité contre le nouveau maître de la France, il n'était au fond qu'un des ouvriers de son œuvre. Il avait chanté pendant que l'autre agissait. Aux yeux de la politique impériale, cela valait mieux que des complimens et faisait passer sur des insolences. Cette politique lui savait gré de ce qu'il avait fait, et peut-être aussi, disons tout, de n'avoir pas fait davantage. Elle était bien aise qu'il eût remis le christianisme, cette grande institution conservatrice, en honneur, mais elle n'était pas fâchée qu'en la réhabilitant il en eût fait une affaire de mode et de sentiment plus que de conviction sérieuse. On le sait en effet, on l'a dit cent fois : le *Génie du Christianisme* n'est pas une apologétique sérieuse de la religion. La démonstration se borne à ceci : qu'en fait d'inspiration poétique la Bible vaut l'Iliade, et que les traditions chrétiennes ont autant de charme que les fables homériques. M. de Chateaubriand a rendu ainsi au christianisme les proportions d'une mythologie brillante animant une morale saine; mais de la simplicité sévère de ses dogmes, mais de l'esprit de vie qui les anime, mais de ces appels directs et pressans par lesquels ils gourmandent la conscience individuelle, mais de ces traits acérés qui, au sein de la corruption du monde romain, allaient toucher et faire tressaillir tant d'ames païennes, vous n'en retrouverez rien dans les écrits de M. de Chauteaubriand. Il n'y prétendait pas, je le sais bien; il n'était pas prédicateur, il n'était ni Augustin, ni Jérôme, ni Bossuet, ni Pascal, et c'est justement parce qu'il n'avait rien de commun avec un père de l'église que l'empereur le prenait en si bonne part. Que la grande ombre de l'auteur du concordat nous le pardonne : nous savons parfaitement qu'il comprenait par le génie toute la majesté de la sainte religion de nos pères; mais nous

doutons que, lorsqu'elle lui apparaissait dans toute sa sévérité morale, avec l'esprit d'indépendance qui l'anime, avec les limites qu'elle impose à toute autorité humaine, elle fût entièrement de son goût. Dans le fond de la pensée évangélique, il retrouvait encore trop de philosophie. Du sein de la conscience, il voyait renaître la liberté. Lui qui ne put vivre en partage de pouvoir avec le plus bénin des papes, il n'eût pas long-temps vécu en bonne amitié d'intelligence avec un grand esprit chrétien dans toute la force et l'étendue du terme. Il eût rencontré là des rapports d'égalité qu'il n'aurait pu tolérer. Si cet antagonisme s'était trouvé sur son chemin, s'il y avait eu place sous son règne pour des Athanase ou des saint Bernard, c'est alors que le monde eût assisté à de grands combats. M. de Chateaubriand a-t-il pensé, par hasard, avoir donné un de ces spectacles? A-t-il pensé avoir résumé en lui l'ordre moral, tandis qu'il voyait dans Napoléon la représentation de l'ordre matériel? Il se serait gravement trompé. Sa religion poétique convenait parfaitement à la religion politique de l'empereur. Le souverain se sentait la main sur elle et la dominait encore de toute la tête. Une religion extérieure et brillante, qui aurait diverti les imaginations, garanti les intérêts, et lui aurait abandonné les consciences, cela faisait très bien son affaire. C'eût été un aliment pour l'exaltation des têtes jeunes et vives et un préservatif pour le bon ordre de la société. Voilà pourquoi il tenait tant à envoyer l'auteur du *Génie du Christianisme* secrétaire d'ambassade à Rome. C'était le complément du concordat. Une œuvre d'art gracieuse correspondait assez exactement à un acte du gouvernement sensé.

Seulement l'œuvre de l'empereur, fondée sur le bon sens, s'est consolidée en durant; celle de M. de Chateaubriand, confiée à l'imagination, s'est égarée sur les pas de ce guide aventureux. L'église catholique, rétablie matériellement par le concordat, a affermi et étendu son empire. La réaction religieuse, provoquée par le *Génie du Christianisme,* qui n'avait pas pénétré à une très grande profondeur dans le sol et qui avait plus rapidement porté des fleurs qu'elle ne pouvait pousser de racines, n'a pas tardé à se dénaturer. D'un peu frivole qu'elle était dans l'origine, elle est bientôt devenue profane et plus tard sacrilége. M. de Chateaubriand avait dégagé la poésie du christianisme : la poésie n'a pas tardé à s'y faire maîtresse, et à le traiter comme son bien. Elle y a ajouté, elle l'a élargi, assoupli, énervé à sa fantaisie. Il avait établi des comparaisons qui manquaient un peu de respect entre les charmes de la vérité et ceux de l'erreur. Les comparaisons ont tourné en confusion et en mélange. Il avait élevé, dans *les Martyrs,* des autels à la fois au Dieu des chrétiens et aux dieux d'Homère, si bien parés l'un et l'autre qu'on hésitait entre eux, mais assez distincts cependant pour qu'on ne pût pas s'y méprendre. Ses

successeurs ont tout fait rentrer dans un panthéon en désordre, où Dieu et les démons, le bien et le mal, le vrai et le faux, la passion et la vertu, reçoivent le même encens souillé et entendent les mêmes cantiques verbeux. Il n'est personne aujourd'hui qui n'en souffre : la profanation des choses saintes est le mal de la littérature et de la société actuelle. Elles seront condamnées au dernier jour par le second article du Décalogue : Vous ne prendrez pas le nom de Dieu en vain. La génération précédente se jouait du christianisme, celle-ci joue avec lui. Le sacrilége a succédé à l'incrédulité. Il serait injuste assurément de faire remonter jusqu'au *Génie du Christianisme* la solidarité de pareils travers. Ni la langue de M. de Chateaubriand ni son esprit ne se prêtaient à de tels écarts. Un sens droit et une phrase nette l'ont toujours distingué du vague panthéisme de son école; mais il est certain que l'entreprise de réhabiliter le christianisme plutôt encore comme beau que comme vrai, au point de vue de l'art plus que du dogme, a été le commencement de ces traitemens familiers et blasphématoires que nous lui voyons subir, et que le premier qui a dit que Dieu était un grand poète a autorisé d'autres à penser, s'il ne pensait déjà lui-même, qu'en qualité de confrères tous les poètes sont de petits dieux.

Mais reprenons le fil des *Mémoires:* la hardiesse de M. de Chateaubriand contre l'empereur tout-puissant eut du moins pour lui cet avantage, qu'elle lui donna le droit de l'attaquer sans ménagement lorsqu'il n'était déjà plus le maître du monde, mais seulement un défenseur du sol français, serré contre les murs de sa capitale par cinq armées victorieuses que son bras seul tenait en échec. Ce fut, il nous le raconte, dans le petit bois de la Vallée-aux-Loups, au bruit du canon des alliés, qu'il écrivit les premières notes qui servirent à la brochure *de Bonaparte et des Bourbons*. Par parenthèse, il nous paraît plus que douteux qu'à la date indiquée par les *Mémoires* (en décembre 1813), on pût entendre du Val-aux-Loups le canon d'armées qui étaient encore à cinquante lieues de Paris, et nous sommes heureux de le penser. Ce tableau d'un patriote établi dans une petite maison de campagne et écrivant à tête reposée un pamphlet contre le général des armées françaises, au son des armes étrangères, n'a, quoi qu'on fasse. rien qui plaise, et on aurait pu nous épargner ce détail répugnant, surtout s'il est contraire à la vérité. A cela près, nous ne ferons pas le procès à M. de Chateaubriand pour l'amertume de son invective contre un vaincu. Il a très bien démontré qu'il n'a pas dépassé ce jour-là le diapason de l'injure habituel en France le lendemain de la chute d'un pouvoir, quel qu'il soit. En s'emportant contre Bonaparte, il faisait comme beaucoup de ses meilleurs amis de la veille. En désignant les Bourbons aux regards de la France abattue, il ne leur rendit pas un service, il leur imposa une lourde charge. Les Bourbons, rentrant à

la suite de l'invasion, subirent alors une fatalité de leur situation. Le malheur fut pour eux; l'avantage fut pour la France écrasée, à qui ils épargnèrent une occupation prolongée, qui pour un temps (non pas pour toujours assurément) l'aurait réduite au sort de la Pologne. M. de Chateaubriand démontre cela avec beaucoup de vérité et de noblesse; nous constatons cette défense généreuse avec plaisir. Nous aimons qu'on soit de son parti, qu'on défende sa cause, quels que soient cette cause et ce parti. C'est un plaisir que M. de Chateaubriand ne nous fait pas souvent dans le récit de sa carrière politique.

De 1814 à 1848, la France a fait pendant trente-quatre ans l'essai du gouvernement représentatif. Trois fâcheuses dispositions ont principalement contribué à donner par deux fois à cette tentative une si triste issue : un esprit d'opposition général et systématique contre le pouvoir, l'excès des prétentions, la vivacité des inimitiés personnelles. Ces trois traits du caractère de la nation, communs à presque tous nos hommes politiques, ont rendu le gouvernement à peu près impossible avec des institutions dont la liberté encourage la résistance, excite l'ambition, donne carrière aux ressentimens. Nous n'avons pas souvenir de les avoir jamais vus nulle part si prononcés que dans le portrait vivant qui nous est tracé par les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Homme public pendant quinze ans, mêlé à la politique par ses préoccupations, quand il ne l'était plus par ses actes, M. de Chateaubriand a fait opposition à tous les pouvoirs : il a prétendu à tout; il a fini par détester tout le monde. Les griefs de ces oppositions constantes, le dépit de toutes ces vanités blessées, le fiel de toutes ces haines contenues, voilà ce qui compose les quatre derniers volumes de ses *Mémoires*.

Plus d'un lecteur se sentira, comme nous, en abordant cette partie de l'ouvrage, dans une situation d'esprit tout opposée à celle qui l'inspira. M. de Chateaubriand ne décolère pas (passez-moi le mot) contre les partis et les hommes qui se sont succédé au pouvoir. Pour notre part, le récit de ces belles années de liberté et de paix nous inspire un sentiment de reconnaissance qui s'étend à ceux dont le nom s'y trouve mêlé. La tâche entreprise par les deux monarchies constitutionnelles dans des conditions différentes nous paraîtra toujours, quel qu'en ait été le succès, la plus noble qu'aucun gouvernement se soit jamais proposée. Concilier les principes de l'autorité royale avec les garanties de la liberté publique; sur le terrain rasé par la révolution française, élever un édifice social nouveau, qui pût se tenir debout, par les seules forces du bon sens et de la raison, sans demander à personne le sacrifice d'aucun droit légitime, sans reconnaître d'autres priviléges que ceux de l'inégalité naturelle des intelligences; se charger de la protection commune de tout le monde, en se laissant attaquer par le premier venu : voilà le problème qu'ont résolu pour le bien de la France, pen-

dant trente-quatre ans, les deux gouvernemens monarchiques. Ne disons pas, pour notre honneur, ce que la France a fait pour eux. L'histoire sera juste, nous le pensons, pour tous les hommes qui ont mis sincèrement la main à cette œuvre, quel que soit leur nom et leur origine, de quelque bout de l'horizon qu'ils soient partis, quel que soit l'écueil où ils sont venus se briser. Elle sera plus juste pour chacun d'eux que tour à tour ils ne l'ont été les uns pour les autres; elle prendra probablement à leur égard le contre-pied de l'opinion contemporaine. Impitoyable pour cet esprit frondeur et taquin qui a sapé toutes les bases de l'ordre social, elle leur demandera compte de tous les sacrifices qu'ils ont faits pour lui complaire, et leur tiendra compte des efforts qu'ils ont faits pour le dompter; elle leur fera payer cher une popularité factice; elle les vengera d'une impopularité encourue au service du pays. En un mot, elle sera indulgente pour les gouvernemens, sévère pour les oppositions. Ce sera une manière de rendre et de faire justice à peu près de tous les côtés, car il n'est personne qui tour à tour, depuis trente ans, n'ait joué ces deux rôles. Au sein d'une liberté presque sans limites et d'une sécurité sans nuage, l'opinion fut à son aise pour se montrer constamment ingrate. Depuis que nous nous sommes aperçus que ces deux biens ont quelque prix, l'histoire, pour être presque toujours reconnaissante, n'aura besoin que d'être équitable.

A ce compte, elle sera sévère pour M. de Chateaubriand, car, nous le répétons, l'opposition a été son élément et sa vie. Sur les quinze ans du gouvernement de son choix, il en a passé douze dans l'opposition, et dans une opposition non pas silencieuse ni modérée, mais passionnée, vitupérative, s'exhalant de mois en mois en brochures qui épuisaient le vocabulaire de l'invective. Les trois années où M. de Chateaubriand s'est tu sont celles où il était ambassadeur ou ministre, et il nous apprend lui-même, par ses *Mémoires*, que si les convenances d'état le condamnaient alors au silence, le démon de l'opposition n'y perdait rien. Envoyé, il écrivait à ses ministres des dépêches qui valaient des pamphlets; ministre, son silence même lui servait d'instrument d'opposition contre ses collègues, et ce fut un de ces silences significatifs qui emporta hors des bornes de la prudence et de la politesse l'impatience de M. de Villèle. Encore si cette ligne d'opposition avait toujours été la même, il aurait droit de se poser, comme il fait, en Cassandre prophétique, dont les avertissemens négligés n'ont pu arrêter la chute d'Ilion : rôle merveilleusement commode, qui permet de travailler de tout son cœur à amener les désastres mêmes qu'on prédit, et met à l'abri, à tout événement, la conscience et la vanité; mais il convient lui-même que cette ligne est brisée brusquement à un point déterminé : sa sortie du ministère. Il a sa première et sa seconde

opposition, dirigées en sens directement contraire (c'est lui qui les désigne ainsi), comme un grand peintre a sa première et sa seconde manière. Ces oppositions coïncident avec les deux systèmes de gouvernement que la restauration a tour à tour employés et les deux seuls entre lesquels elle pût choisir. Placée entre deux partis ennemis qu'elle était tenue de concilier, entre deux ordres d'idées qu'elle avait pour tâche de faire vivre ensemble, elle n'avait guère d'autre alternative que de donner le pouvoir à l'un de ces deux partis, en le chargeant de se plier du mieux qu'il pourrait aux habitudes de l'autre. Il fallait abandonner l'autorité aux hommes de la révolution, en s'efforçant de les rendre monarchiques : ce fut le système que M. Decazes professa courageusement; ou la concentrer tout entière entre les mains des hommes monarchiques par excellence, pour les engager à s'accommoder aux habitudes constitutionnelles; ce fut le système que M. de Villèle pratiqua adroitement. M. de Chateaubriand y fut associé quelques jours. La France aurait beaucoup gagné, si l'un ou l'autre de ces systèmes avait rencontré en face de lui des adversaires moins impatiens de le renverser que soigneux de le contenir et de le ramener à ce juste point d'équilibre dont les gouvernemens au fond tendent toujours à se rapprocher. Tout gouvernement qui aurait duré dans l'enceinte de la charte l'aurait affermie; tout ministère renversé au nom de la charte l'ébranlait au fond dans sa chute. Si M. de Chateaubriand avait été ce qu'il prétend, un monarchique libéral, son rôle eût été précisément celui de ce modérateur des oppositions, qui ne s'est jamais trouvé en France. C'est le rôle opposé qu'il a joué; dans les deux sens, il a mis le feu aux inimitiés; il a reculé les limites de la passion et de l'injure. Il a traité M. Decazes d'assassin et M. de Villèle de marchand d'ames et de consciences; il a emprunté à ses opinions successives uniquement ce qui pouvait rendre son opposition plus dangereuse et plus poignante pour l'ennemi qu'il combattait. Ce fut lui qui, dans sa première opposition, enseigna au parti religieux et monarchique à emprunter la forme injurieuse, le langage et les habitudes de la presse radicale. Lisez *le Conservateur;* c'est le ton de l'anarchie mis au service des principes de la monarchie de droit divin et de l'autorité catholique, douloureux mélange dont le brevet d'invention appartient à M. de Chateaubriand, mais qui n'a pas manqué d'imitateurs pendant dix-huit ans, et dont la révolution de février a eu le mérite de nous délivrer. En revanche, s'il y eut, comme on l'a beaucoup dit, une portion du parti libéral qui emprunta hypocritement le langage des institutions monarchiques pour arriver à les renverser, la seconde opposition de M. de Chateaubriand dut la servir à souhait. Ainsi il donna tour à tour à l'opinion monarchique les allures révolutionnaires, aux tendances révolutionnaires la consécration monarchique. Avec une naïveté sans pareille, il croit que

les détails très blessans, en effet, de sa disgrace excusent complétement ce changement de front, et il couvre tout de ces trois mots, écrits en gros caractères en tête d'un chapitre : *Je change de public.* Et de conscience, en avait-il aussi changé par la même occasion? Nous ne connaissons que le soleil qui change de point de vue sans changer de place, et qui passe sans bouger de l'orient à l'occident. Y a-t-il dans le monde des esprits des étoiles fixes autour desquelles les idées, les gouvernemens et les nations tournent comme d'humbles satellites?

M. de Chateaubriand se vante beaucoup du retentissement qu'eurent sa sortie du ministère et son passage de la première à la seconde opposition. L'impression fut grande, il est vrai : elle eut sur beaucoup d'esprits un effet décisif. L'étroite, mais loyale intelligence de Charles X dut éprouver plus que de la colère, du scandale à voir l'homme des passions de 1815, le ministre de la guerre d'Espagne, aller prendre rang du soir au matin, pour une disgrace, dans l'armée libérale. La défection de l'orateur et du poète chevaleresque de la droite dut lui fournir un argument de plus sur l'incompatibilité des institutions libérales et du caractère des Français. De son côté, le public (fort libéral alors), charmé de l'expression véhémente de la colère de M. de Chateaubriand, qui, succédant à une longue intimité, avait tout le charme d'une indiscrétion, s'affermit de plus en plus dans l'opinion qu'on ne pouvait vivre, même sur un pied d'étiquette polie, avec un parti et des gens dont l'amitié tournait si court. Chacun, public et souverain, s'enfonça ainsi dans ses tendances naturelles, et il en résulta qu'un jour, le roi ayant cherché l'occasion de se délivrer des institutions, le public ne la trouva que trop bonne pour se délivrer aussi du roi.

Voilà le service le plus net que M. de Châteaubriand ait rendu à cette conciliation à jamais regrettable de la vieille monarchie et de la France nouvelle, à laquelle il prétend avoir consacré sa vie. Qu'importe qu'il ait voulu établir un lien d'unité entre ses deux oppositions, en montrant qu'il avait, aux deux époques, défendu la liberté de la presse et ce qu'on a nommé depuis la théorie du gouvernement parlementaire? Ne sait-on pas que toutes les constitutions libérales contiennent un arsenal d'opposition où toutes les causes en minorité peuvent aller se fournir d'armes? La liberté de la presse et le gouvernement parlementaire sont des moyens de résistance qu'on peut employer indifféremment au service d'une opposition aristocratique ou démocratique, royaliste ou républicaine, et, pourvu qu'on ait soin d'en tirer des conséquences qui rendent tout gouvernement impossible, on peut, avec une apparence de consistance, combattre, par les mêmes argumens et pour servir la même ambition, les systèmes de politique opposés. Il est tel journaliste, de nos jours, qui en remon-

trerait à M. de Chateaubriand sur cet art de tourner, pour ainsi dire, sur pivot, et de dire toujours la même chose en défense des opinions les plus contraires; mais les gens de bonne foi ne sont pas dupes de ces artifices de polémique. Ce qui importe, ce ne sont pas les moyens, c'est l'esprit général, ce sont les sentimens dominans d'une opposition, c'est surtout le ton qu'elle affecte. Qu'on reconnaisse, si l'on peut, l'ami passionné de la monarchie légitime, je ne dis pas seulement dans les derniers pamphlets de M. de Chateaubriand, mais même dans les chapitres de ses mémoires où de sang-froid, à tête reposée, il raconte sa dernière campagne politique. Un ami, même affligé, résiste, mais n'offense pas. A l'âcre saveur du langage, on reconnaît non pas l'amitié contristée, mais la personnalité outrée que la vengeance même n'a pu calmer. Relisez seulement son discours à la chambre des pairs le lendemain de la révolution de juillet : il a bien eu le courage de le réimprimer! Je m'adresse au cœur des gens de bien; ils savent s'il est quelque chose de plus déchirant et de plus délicat au monde que de retrouver dans le malheur un ancien ami qui nous a blessé. C'est la pierre de touche des sentimens généreux. Une parole, un geste, une inflexion de voix, tout a du prix dans ces momens solennels. Que dire d'un confident, d'un serviteur, qui n'a pas trouvé d'autre adieu à envoyer sur la trace d'une famille exilée que de lui dire qu'elle est chassée *à coups de fourche* par l'indignation publique? Que cette rhétorique est donc bien placée dans sa bouche! En fait de phrases, qu'il faut avoir le cœur à l'ouvrage pour qu'il ne se fende pas en les brodant sur un tel thème! Il renonçait pour cette famille à sa dignité, dira-t-on, dans ce moment-là. De grace, laissons-le se draper dans ce contraste auquel il a sans doute assez songé en descendant de la tribune. Je ne sais comment les choses se passent entre souverains et sujets; mais, entre gens du monde, un ami qui offre un sacrifice sur ce ton-là s'expose fort à ce qu'on lui jette sa bourse et ses dons par le milieu du visage.

Ce discours, le dernier qu'il ait prononcé, puisqu'il y donnait sa démission de pair de France, est aussi le chef-d'œuvre du genre. Placé au confluent de deux gouvernemens, on ne sait qui y est le plus outragé du pouvoir naissant ou du pouvoir tombé. C'est là aussi qu'on voit commencer certaines flatteries pour la république, certaines douceurs à l'adresse de la démocratie future, qui couronnent étrangement le récit de cette vie monarchique. Je passe, et pour toutes sortes de raisons dont la plus grande est une insurmontable répugnance, les trivialités que M. de Chateaubriand n'a pas dédaignées dans sa narration plus qu'infidèle de la révolution de juillet. Je ne m'étonne pas qu'un homme de parti ait pu les écrire; je m'étonne qu'un homme de goût ait pu les relire. Mais c'est une étude morale que je fais et non

une discussion politique que je veux engager. Il est d'ailleurs par le monde des grandeurs tombées qui, dans leur retraite pleine de dignité, ne pardonneraient pas à un défenseur maladroit d'accepter une discussion sur leur compte engagée dans un tel langage. Le moment n'est pas venu où l'impartiale postérité dira que la lourde responsabilité des révolutions pèse sur ceux qui les provoquent et non pas sur ceux qui les terminent. N'anticipons pas sur son jugement; mais, dans ces journées de révolution, où le sol de Paris tremblait et brûlait sous ses pas, où M. de Chateaubriand eut le malheur, à ce qu'il nous dit, de ne rencontrer parmi ses amis que des parjures ou des poltrons, tandis que chacun sauvait l'ordre social comme il pouvait, les uns en essayant de conserver un vieux trône à un jeune roi, les autres de fonder une monarchie nouvelle, M. de Chateaubriand eut, lui, quelque part, sur les quais, une aventure populaire qui paraît lui avoir laissé de grands souvenirs. Il fut porté en triomphe à la chambre des pairs par une cinquantaine d'étudians, qui répétèrent bénévolement tous les cris qu'il leur fit pousser. Ceux qui l'ont vu arriver à la tête de ce cortége disent qu'il était singulièrement exalté, et qu'il lui échappa de dire : « Eh! qu'on détruise la monarchie! En huit jours, avec la liberté de la presse, je l'aurai rétablie. » Il eut évidemment, en ce moment, quelque pressentiment du rôle de paratonnerre. Il lui vint en tête de mettre à flot quelque brochure sur la vague populaire. Cette idée évidemment ne l'a plus quitté, et les espérances d'un avenir républicain percent jusque dans sa correspondance avec Mme la duchesse de Berri. Peu s'en faut que pendant sa détention préventive dans le salon de M. Gisquet, qu'il appelle un cachot, il ne se crût un demi-martyr de la société nouvelle et du républicanisme. Il paraît très préoccupé que la jeune France ne le prenne pas pour *un rabâcheur de panache blanc et de lieux communs sur Henri IV*. Il ne veut pas qu'on le croie capable *d'un attendrissement de nourrice transmis de maillot en maillot depuis le berceau de Henri IV jusqu'à celui du jeune Henri*. Avouez que nous voilà loin de la *Vie et de la mort du duc de Berri*. En fait de palinodie, nous avons vu bien mieux, je le sais; mais il y a quelque chose de tout particulier chez M. de Chateaubriand: c'est un mélange d'humeur et d'adulation, c'est une tentative de flatter à la fois et de maudire la société nouvelle, de s'associer à ses espérances plus ou moins chimériques de régénération en continuant à traiter la révolution française de décadence, de greffer en soi le républicain sans donner tort au royaliste. Le but de ces alternatives est évident : c'est un effort pour concilier le mérite de la consistance politique avec celui de ces intelligences souples qui savent se prêter à la marche de l'opinion populaire; mais le résultat suggère une comparaison un peu vulgaire que nous ne hasardons que parce que M. de Chateaubriand s'en est permis tant qui lui ressem-

blent. On dirait les propos d'une femme âgée qui, tout en médisant des mœurs de la génération nouvelle, lance par habitude une œillade oblique à quelque jeune homme.

Ce n'est là, au fond, qu'un trait de plus du caractère général que M. de Chateaubriand a manifesté, une prétention universelle à tous les genres d'intelligence. En fait de facultés intellectuelles, la Providence l'avait gâté; s'il est permis de le dire, elle lui avait en quelque sorte tendu un piége, et il n'est pas le seul qui s'y soit laissé prendre. Son talent d'écrivain lui fit illusion sur toutes ses autres facultés. En dépit de ses prétentions à la qualité d'homme politique, d'historien et de penseur, M. de Chateaubriand reste et restera avant toutes choses un grand écrivain. A part quelques défauts, qui n'étaient pas inhérens à sa manière d'écrire, et qu'il a recherchés dans le but de faire un effet exagéré, c'est un écrivain de la grande école, du bon temps de la langue française, de ce temps où la lucidité faisait le mérite principal du style, où on ne pouvait écrire qu'à la condition de se comprendre bien soi-même et de se faire bien comprendre des autres. Le style de M. de Chateaubriand est net avant même d'être brillant. Alors même que le fond des idées est parfois vague, le contour de la phrase est toujours précis. Chaque membre a son sens déterminé, chaque mot, même étrange, a sa valeur. Les combinaisons de mots sont quelquefois forcées, jamais jetées à l'aventure. Parfois le style même a fait à la pensée une heureuse violence et l'a forcée de s'éclaircir en s'exprimant. Lorsqu'aux premiers jours de la restauration M. de Chateaubriand se mit à l'œuvre pour traiter de politique, cette heureuse manière d'écrire fit un effet inattendu. Cette phrase acérée, ce tour net, relevé à des temps justes par une métaphore pleine d'éclat, appliqués à des sujets long-temps défendus, ravirent un public fatigué de silence, avide de publicité. Cette voix brillante avait je ne sais quoi de strident qui lui donnait un immense écho. Il n'en fallut pas davantage à M. de Chateaubriand pour se croire transformé en homme d'état, et surtout, comme il le dit avec une complaisance mal déguisée sous une apparence de dédain, en homme positif et pratique. Il se trompait. S'il en eut parfois le langage, le fond lui manqua toujours. Il écrivit bien sur les affaires, il ne les fit jamais bien. Une étude attentive de ses écrits le démontre. Il suffit de relire ses livres de doctrine politique : à première vue, ils abondent en idées sensées vivement exprimées. Regardez de près : que d'incohérences! que d'antithèses puériles! Le bon sens, la raison, sont pour ainsi dire d'emprunt et à la surface; la chimère et l'inconséquence sont au fond; on dirait que ce sont les paroles bien tournées qui ont suggéré les pensées justes, et que le besoin d'être intelligible a donné à l'intelligence une extension momentanée, qui, l'instant d'après, l'abandonne. Même spectacle dans ses dépêches du congrès de Vérone :

c'est l'accent, et, comme on dirait, la note musicale des affaires; mettez-les à côté des lettres de M. de Villèle, c'est un personnage à côté d'une personne. Tout le monde ne s'y trompait pas. Plus d'un de ses correspondans augustes d'alors (dont il a cité toutes les dépêches) laisse percer son impression par une flatterie ironique, par un petit sourire du coin des lèvres dont M. de Chateaubriand ne s'aperçoit pas. Son rusé collègue ne s'y faisait pas plus d'illusion et n'aimait pas qu'on s'en fît; mais M. de Chateaubriand lui-même était sincèrement dupe de ses propres phrases, et, de bonne foi se croyant le plus grand diplomate et le plus grand ministre du monde, il n'a jamais compris ce qui a manqué à ses succès et ce qui a causé ses disgraces.

Aussi, pensant avoir tous les mérites, il était simple qu'il prétendît à tous les honneurs. Il faut voir avec quel naturel et quel sans-gêne de vanité! Il y a un chapitre intitulé *Présomption,* auprès duquel toutes les tirades des marquis de Molière pâlissent. Puis il faut voir aussi les joies enfantines que lui causent les plus simples signes extérieurs attachés aux dignités, dont, après tout, il fut comblé, le nombre de ses gens, la livrée de ses domestiques, l'éclat de ses fêtes ou de ses dîners, sa maison remplie de beau monde et sa poitrine chamarrée de cordons! Heureux mortel, que les prétentions aristocratiques ne privent d'aucune des joies des parvenus! Tout cela, bien entendu, est raconté négligemment avec un souverain dédain qui n'a pas empêché de tout compter, de tout remarquer et de tout dire. Règle générale nécessaire à l'intelligence des *Mémoires :* toutes les fois que l'auteur a prétendu à quelque chose, il a soin d'en parler avec dédain. On est confondu du nombre de choses auxquelles il a pensé et dont il ne s'est jamais soucié. Ce procédé étant général et passé à l'état d'habitude, que penser de phrases comme celles-ci : « Rois de la terre, gardez vos couronnes, et surtout ne me les offrez pas, car je n'en veux mie; » ou bien encore : « Je pourrais m'adresser aux monarques; comme j'ai tout perdu pour leur couronne, il serait assez juste qu'ils me nourrissent; mais cette idée qui devrait leur venir ne leur vient pas, et à moi elle vient encore moins. Plutôt que de m'asseoir au banquet des rois, j'aimerais mieux recommencer la diète. » Puisque cette idée n'est venue à personne, on se demande comment elle se trouve imprimée tout au long.

Ces élans d'amour-propre seraient des petitesses innocentes, si toute vanité n'avait un revers de médaille, et si une si grande complaisance pour soi-même n'engendrait toujours une déplaisance égale pour autrui. On dit en philosophie que le non-moi est la limite du moi. M. de Chateaubriand paraît avoir cruellement senti cette vérité, et ce moi, dont le domaine tenait tant de place, en a cordialement voulu à tout ce qui lui servait de frontière; mais ici vraiment on ne se sent plus le courage de railler. Aussi bien on ne rit pas de bon cœur devant la

mort, et nous touchons à un tort moral d'une telle gravité, qu'il passe les bornes de la plaisanterie, et servira d'excuse en même temps qu'il mettra le comble à la sévérité de notre jugement.

Il y eut un homme au XVII^e siècle doué d'une ame à la fois haineuse et honnête, profondément aigrie par le spectacle d'une immoralité fastueuse et par le silence obligé d'une cour. Il eut des amis chauds qu'il servit loyalement; il eut des ennemis qu'il combattit en face. Retiré des affaires, vieillissant au fond d'un château, il se consolait de l'âge en racontant les souvenirs de sa jeunesse. Une phrase abrupte, éclairée par une imagination vive, a fait passer jusqu'à nous l'ardeur de ses inimitiés; mais quelle chaleur dans ses affections! quel accent de sincérité dans ses regrets! Comme l'indignation de l'ami du bien, comme la hauteur naturelle du grand seigneur, comme la sagacité de l'observateur ont plus de part encore à ses jugemens impitoyables que la passion personnelle! Comme on sent que le présent est fini pour lui, que le monde n'existe déjà plus alors même que la jeunesse de l'ame évoque si vivement les souvenirs du passé! Et pourtant du fond de sa retraite et du milieu de sa colère cet homme conserva un tel sentiment de son devoir, un tel tact des convenances de la société des honnêtes gens, qu'il laissa son manuscrit dans le silence et lui interdit le jour pour un demi-siècle. Nul n'en soupçonna l'existence de son vivant, et, quand ses arrêts sont venus à la connaissance du public, il n'y avait plus rien de commun entre sa société et la nôtre. Les fils, les petits-fils, avaient suivi les aïeux dans la tombe. Le temps, comme le fleuve infernal, avait déroulé par neuf fois entre lui et nous les anneaux des révolutions.

M. de Chateaubriand n'a pas attendu la mort au fond d'un château; elle l'a trouvé tranquillement assis dans le salon d'une femme gracieuse et bonne, dont aucun sentiment haineux n'approcha. A l'ombre de cette protection paisible, les hommes de tous les partis se pressaient autour de lui, heureux d'oublier des griefs surannés et d'environner de respect et d'honneurs la vieillesse du dernier grand écrivain de la France. Il put rencontrer là, jusqu'au dernier jour, d'anciens adversaires, des successeurs et des rivaux. Je jurerais volontiers que le moindre ressentiment ne se fit jamais sentir ni dans l'expression de leur visage, ni dans l'inflexion de leur voix. Les passions politiques se taisaient devant le déclin solennel du génie.

M. de Chateaubriand n'a point écrit ses mémoires dans le silence ni pour la postérité. Sauf la publicité directe, tous les moyens détournés ont été employés pour les faire connaître. Les confidences partielles ont été nombreuses; les indiscrétions de la presse ont été tolérées, sinon provoquées. Par une anticipation sans exemple, par une fraude faite aux droits de la mort, M. de Chateaubriand a escompté le succès, disons

tout, bien que le mot fasse mal, le profit de son œuvre posthume. Il a su, il a parfaitement su au milieu de quelle société allait tomber cette œuvre attendue, prônée, payée. Il a pu connaître tous ses lecteurs par leur nom et mesurer la portée de toutes ses phrases.

Et cependant, quand ce livre tant annoncé a été enfin livré à notre impatience légitime, il s'est trouvé contenir des volumes entiers inconnus aux confidens les mieux informés, et qui ne sont qu'une longue diatribe personnelle frappant à droite et à gauche, amis et ennemis, adversaires et collègues, femmes et hommes, vivans et morts, sans plus de ménagemens pour la vérité des faits que pour l'intégrité des caractères. L'élégie ou l'épopée des premiers volumes, on en avait fait des lectures complaisantes; le libelle des derniers livres avait été gardé secret pour la surprise du public, et quand ces traits envenimés sont entrés dans des plaies encore saignantes, quand des vieillards sont venus réclamer pour leur honneur que les révolutions même avaient respecté, quand les fils ont voulu justifier la mémoire offensée de leur père, la défense légitime et la piété filiale n'ont plus trouvé à qui s'en prendre. C'était un mort qui revenait de nuit pour calomnier, et disparaissait sans attendre le jour. La tombe se rouvrait un instant pour laisser passer l'injure; elle se refermait aussitôt pour repousser la vérité qui venait s'émousser sur sa pierre!

Nous serions au désespoir qu'on nous soupçonnât d'exagération, peut-être de ressentiment, pour tout ce qui a pu froisser, dans l'ouvrage de M. de Chateaubriand, des sympathies qui nous sont chères. Aussi j'admets qu'on ne doit rien, pas même la vérité, et surtout pas la justice, à d'anciens adversaires politiques; j'admets que le regret d'avoir été et le dépit de ne plus être excusent, légitiment même, si l'on veut, la profondeur des rancunes et l'amertume des expressions; j'admets que le dernier gouvernement, fondé trop exclusivement sur la raison, en dehors des traditions du passé et des chimères de l'avenir, ne disait rien à l'imagination d'un artiste, et j'abandonne cette époque heureuse et libre aux violences de son ennemi comme à la justice intérieure que chacun lui rend aujourd'hui. Je passe tout à M. de Chateaubriand quand il sert son inimitié; mais quand il trahit l'amitié, quand il met son amour-propre en dehors de la noble solidarité d'une cause vaincue, quand il nous introduit dans les confidences de la défaite et de l'exil, pour nous faire voir comme il y fut seul sage, seul courageux, au milieu de l'imbécillité et de la lâcheté générale, je sens mon indignation renaître, et je la crois d'autant plus sincère qu'elle est alors pleinement désintéressée. Des ennemis, soit; mais d'anciens amis, mais des corps de l'état au sein desquels on a siégé, une cour proscrite qui joint la dignité du rang à celle du malheur, quelle raison, quel prétexte d'étaler aux yeux des contemporains leurs

portraits dénaturés, leurs secrètes douleurs dévoilées, leurs faiblesses malignement commentées? Parmi tant de révélations que M. de Chateaubriand nous fait sur le compte de ce parti monarchique au sein duquel il a vécu, il en est que nous ne savions pas et que nous ne croirons jamais; il en est que nous savions et que nous n'avions nul besoin d'entendre. Nous ne croirons jamais, par exemple, que, parmi tant de serviteurs du vieux roi, qui, en 1830, se jetèrent entre lui et la fureur populaire, il ne se soit pas trouvé un homme de cœur. Il ne dépendra pas de M. de Chateaubriand d'altérer la réputation de loyauté attachée à de certains noms; il ne réussira pas, après vingt ans, à noircir la bonne foi de ce noble médiateur qui accourut de Saint-Cloud au péril de sa vie, et dont, au milieu de l'effervescence d'un peuple, la parole, si elle ne fut pas écoutée par tout le monde, ne fut mise en doute par personne. En revanche, pense-t-il nous avoir rien appris lorsqu'il nous fait voir en détail ce que tout le monde sait, à savoir que, quand les rois ont le malheur d'avoir des cours qui se mêlent de leurs affaires, l'exil même ne les préserve pas des intrigues? Mais, en vérité, va-t-on en pèlerinage chez les rois détrônés pour raconter ensuite en détail les petites misères qui les entourent? Ce voyage solitaire en Bohême, ce journal maussade tenu dans une auberge, voilà peut-être la lecture la plus mélancolique que ces dix volumes présentent. On y lit jusqu'au fond de cette ame dévastée. L'orgueil courbé par l'âge erre sur ces ruines, où passent aussi par momens des images presque inconvenantes, de passagères, d'impuissantes lubies de jeune homme. Puis nous entrons dans ce vieux palais, et les sentimens qu'y porte l'auteur nous paraissent aussi froids que les murs démeublés qu'il dépeint. C'est un prince qui commanda des armées françaises, qui espéra le trône, et dont la douleur muette est tournée en imbécillité ridicule. C'est un vieux serviteur *à qui une congestion religieuse embarrasse le cerveau;* c'en est un autre qui est un grand seigneur avorté, *un amateur des arts sans imagination, un libertin à la glace,* qui a enterré la *monarchie à Hartwell, à Gand, à Édimbourg, à Prague, toujours veillant à la dépouille des puissans défunts, comme ces paysans des côtes qui recueillent les objets naufragés que la mer rejette sur ses bords :* voilà ce qu'un mourant écrivit sur les compagnons fidèles du malheur. Dans la ronde fantasque inventée par l'artiste sardonique du moyen-âge, la mort se jouant de l'exil n'avait pas encore figuré!

Que devait faire maintenant devant ce singulier monument une critique sincèrement admiratrice du talent, mais plus respectueuse encore pour la morale? Sera-t-il dit que ce calcul aura réussi? Sera-t-il dit qu'après s'être livré en paix à ces solitaires épanchemens de fiel, il aura préservé jusqu'à sa mémoire de la revendication de la vérité? Cette idée est insupportable. M. de Chateaubriand n'est plus. Son

souvenir, ses exemples vivent. Nous vivons aussi pour les interroger, et en tirer pour la génération présente d'utiles enseignemens. Ces longs volumes renferment une grande leçon. Ne craignons pas de l'envisager.

M. de Chateaubriand nous a donné son secret. Il fut un sublime égoïste; il ne pensa qu'à lui-même; il a vécu, il est mort dans cette pensée. Au-dessus de ses sentimens de famille, de ses épanchemens d'amour, de ses dévouemens politiques, sa personne passe toujours; elle survit, à peine atteinte par les impressions du dehors, profondément dévorée par le feu d'une ambition intérieure; elle a débordé toutes les dignités dont il a été revêtu; elle a fait éclater tous les partis qui l'ont reçu dans leurs rangs. Son égoïsme n'eut point la mesquinerie d'un calcul; il eut la grandeur d'une passion. Comme tous les sentimens vrais, cet égoïsme a produit des actes de courage et même de sacrifice. Il lui est arrivé de sacrifier son intérêt à sa gloire et sa place à son rôle; mais, sur l'autel où il s'immolait, il était dieu en même temps que victime.

Le mal qui consumait sa vieillesse chagrine fait ravage autour de nous; la scène politique est envahie par ces égoïsmes démesurés qui réussissent à troubler, à absorber peut-être quelques jours en eux-mêmes l'existence de toute une nation, et vont sécher ensuite sur quelque plage abandonnée, rejetés par tous les partis. Contenu par le régime salutaire de la discussion chez les hommes politiques proprement dits, ce mal semble surtout n'épargner aucun de ceux qui des lettres passent aux affaires. L'irritable vanité poétique, illustre dans tous les temps, est devenue aujourd'hui un véritable fléau populaire. Nous ne pensons pourtant pas qu'il ait été réservé à notre époque d'ajouter au fond la moindre dose à l'incurable égoïsme du cœur humain; mais il est en général, dans les sociétés, des conditions d'équilibre moral presque aussi essentielles à leur existence que la densité physique de l'air qu'elles respirent. Autrefois, quand l'homme heureusement doué par la nature sentait s'éveiller en lui les premiers aiguillons du talent, il apercevait en même temps devant ses yeux des corps constitués, des dignités héréditaires, des grandeurs de tout genre qui l'étonnaient de leur élévation; il sentait peser sur sa tête une société régulière avec ses traditions et ses doctrines, et ce poids salutaire doublait en la contenant l'élasticité du génie. Aujourd'hui, sur notre terrain mis à nu, quiconque s'élève un peu a tout de suite la tête par-dessus tout le monde; il n'aperçoit plus que des fronts inclinés devant le sien. De là ces développemens monstrueux de la vanité, véritables phénomènes moraux que l'étranger étonné vient admirer parmi nous. La pression atmosphérique manque partout autour de nous, et l'ame des poètes, formée d'une matière plus volatile qu'aucune autre, est la première à mettre au jour ces prodiges d'une ébullition spontanée.

Aucune règle morale ne supplée, je le sais bien, aux contre-poids naturels d'une société bien organisée. La raison publique, quand elle fait un effort sérieux et qu'elle s'appuie surtout sur d'éternelles vérités, n'est pourtant pas tout-à-fait impuissante. Discussion politique, jugement historique et philosophique, critique littéraire, il est temps de convier solennellement toutes les forces de cette raison à une croisade contre le mal qui nous déborde. Il ne s'agit point ici de plaisir d'esprit, de raffinement du goût. Le mauvais goût, les mauvais cœurs, les malheurs publics, tout se tient intimement; si nous ne le voyons pas, nous sommes bien aveugles. Dans un temps où la littérature fait les révolutions, pourquoi la critique ne se croirait-elle pas, pour sa part, chargée de les prévenir? Si M. de Fontanes avait vécu, nous n'aurions jamais eu la douleur des *Mémoires d'Outre-Tombe*, et si, heureusement pour M. de Chateaubriand, cette explosion a été si tardive, c'est sans doute à la saine, à la sévère critique de ses premières années que nous en sommes redevables. Si, le jour où le chantre encore pur des *Méditations* aventura la religion dans la caverne de *Jocelyn*, quelque voix se fût élevée pour dénoncer la profanation cachée sous l'emphase, nous n'aurions peut-être pas vu commencer cette ligne de déviation morale qui passa par les *Girondins* pour aboutir à l'Hôtel-de-Ville. Il n'est pas jusqu'au grand apostat de notre âge, jusqu'à ce prêtre sur qui le monde s'est chargé d'exécuter les sentences de Dieu, à qui une critique hardie, faite à temps, n'eût peut-être épargné l'anathème. Malheureusement la critique, comme toutes choses dans ces temps heureux, profitait de la liberté commune pour se passer des fantaisies. On avait un gouvernement pour défendre la société; à lui les blâmes revenaient de droit : les directeurs naturels, devenus les corrupteurs de l'esprit public, n'entendaient qu'un concert d'adulations. La royauté sociale était chaque jour outragée; la prétendue royauté du talent conservait seule des courtisans et des flatteurs. Instruite par l'expérience, affranchie par le scandale, il est temps que la critique se mette à l'œuvre aujourd'hui pour crever ces outres de vanités littéraires d'où sortent par intervalles les orages des révolutions. Il est temps qu'elle reprenne ses règles et ses droits. Elle retrouvera ses règles, depuis long-temps oubliées, réfugiées aux pieds de la loi morale dont elles émanent. Ses droits sont ceux de la vérité qu'elle interprète et des générations nouvelles qu'elle enseigne; ils l'autorisent à parler de pair à tout le monde, et à traiter avec une franchise égale la réputation des vivans et la mémoire des morts.

ALBERT DE BROGLIE.

# VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

# EN PERSE.

PREMIÈRE PARTIE.

## LES RUINES DE PERSÉPOLIS.

### I.

J'étais depuis quelques semaines à Ispahan, attendant avec impatience que l'abaissement d'une température caniculaire me permît de continuer mon voyage vers le golfe Persique et les ruines de Persépolis. Il eût été imprudent de commencer ce long trajet avant l'époque où les premiers vents d'automne dissipent les miasmes fébriles qui planent pendant l'été sur les plaines du sud de la Perse. Déjà je sentais en moi le germe et les avant-coureurs de la fièvre; aussi est-ce avec une vive satisfaction que je vis une saison plus fraîche succéder enfin aux chaleurs qui m'avaient accablé. Dès ce moment, notre départ (1) ne pouvait plus être différé, et il fut fixé au 27 septembre 1840. Nous

(1) M. le ministre des affaires étrangères, sur un rapport de l'Académie des Beaux-Arts, avait attaché à l'ambassade de M. le comte de Sercey auprès du châh de Perse l'auteur de cet article et M. P. Coste, avec la mission d'étudier les antiquités si nombreuses et si peu connues de ce pays.

n'avions voulu négliger aucune des précautions nécessaires pour mener à bien le long et périlleux voyage dont les ruines de Persépolis étaient le principal but, et nous partîmes accompagnés d'un *goulâm* ou courrier du roi, porteur de nos firmans.

Le devoir du goulâm est, en route, de précéder de quelques pas les voyageurs et de les faire respecter, en les désignant comme les hôtes du châh. A la fin de chaque étape, il doit leur préparer un gîte dans un caravansérail ou dans un village. Il est d'usage en Perse que les voyageurs qui reçoivent l'appui du gouvernement ou du souverain soient munis de *barats* ou *bons royaux* d'hospitalité : ils ont ainsi droit aux vivres pour eux, leurs gens et leurs montures; c'est ce que les Persans appellent *sursat*. Cependant nous connaissions assez le pays pour savoir qu'il était de notre intérêt, même de notre sûreté, de ne pas avoir recours aux largesses de l'autorité. En effet, ordonnées au nom du châh, imposées par le *mehmândar* (1), qui est chargé de les réclamer, ces largesses sont toujours de la part des fonctionnaires persans une occasion de rapine, d'extorsions pécuniaires, et donnent lieu à des querelles qui se renouvellent chaque jour. Il est difficile au voyageur qui en est la cause de se dispenser d'y prendre part; il ne peut honorablement rester spectateur impassible de discussions qui dégénèrent souvent en rixes. On conçoit que cette position d'hôte royal n'est pour lui qu'une source de périls, ou tout au moins de désagrémens très graves.

Nous avions donc renoncé à exercer ce droit de *sursat* ou de vivres, et nous ne faisions usage du sceau impérial apposé sur nos firmans que pour nous faire respecter des populations ou des caravanes au milieu desquelles nous passions la nuit; mais, pour arriver là, que de luttes ne nous avait-il pas fallu soutenir contre notre *goulâm,* en même temps mehmândar! C'est à grand'peine qu'en interposant notre autorité, nous l'empêchions de prélever ce tribut vexatoire par la force du sabre ou du fouet sur de pauvres paysans ou de misérables pâtres nomades. Il faut savoir qu'indépendamment du pain, du laitage ou de l'orge réclamés pour les hommes et les chevaux, ces guides hospitaliers se faisaient encore donner pour eux de l'argent. Cette coutume répugnait à nos habitudes, à notre conscience d'Européens. Nous ne pouvions consentir à jouir des bénéfices de la protection du châh au prix de si odieuses déprédations; aussi ne voulûmes-nous pas entendre pendant long-temps parler de *sursats*.

Notre désintéressement paraissait blâmable aux Persans endurcis et surtout à notre *goulâm*, qui y perdait beaucoup. Le courrier du roi

(1) On appelle *mehmândar* un individu qui a pour mission d'héberger les hôtes du roi; *mehmân* signifie *hôte*.

n'y voyait qu'une cause de déconsidération pour des voyageurs aussi peu empressés d'exercer un droit tout aristocratique. Je n'oserais pas dire qu'en effet notre générosité n'ait pas été quelquefois, même par ceux que nous épargnions, interprétée d'une manière défavorable pour notre rang et notre crédit auprès du châh; mais il est juste de dire aussi que le plus souvent on répondait à cette générosité tout exceptionnelle en Perse par des marques empressées de gratitude et de déférence. Dans ce pays, c'est trop souvent par les exactions les plus éhontées que le rang s'affiche ou se prouve. Aussi, méprisans d'abord, étonnés ensuite, les habitans finissaient-ils par éprouver un sentiment voisin de la reconnaissance pour ceux qui donnaient leur argent en échange de ce qu'ils avaient le droit et la force de prendre gratuitement.

Le voyageur qui se rend d'Ispahan vers le sud de la Perse sort de cette ville par Djoulfah, le faubourg chrétien. Nous traversâmes donc ce faubourg précédés de notre *goulâm*, et nous prîmes le chemin de Chiraz, qui est en même temps celui de Bender-Abouchir et de Bender-Abassi. Ce chemin et la route de Bagdâd sont les seules voies de communication suivies entre l'Inde et l'Europe à travers l'Asie. Nos premières journées de voyage furent pénibles : les étapes étaient longues, et le soleil encore brûlant. J'avais une fièvre ardente; elle s'emparait de moi quand je mettais le pied à l'étrier, et ne me quittait que le soir. Il fallait faire ainsi chaque jour dix à douze lieues; ajoutez à cela qu'il est impossible de suivre une route plus monotone et plus désolée que la route de Chiraz. En Perse même, pays de plaines immenses et stériles ou de montagnes sauvages et arides, on trouverait difficilement des solitudes aussi tristes.

Nous avions l'espoir que sur cette grande voie de commerce, sur cette artère principale de l'économie vitale de la Perse, nous rencontrerions beaucoup de caravanes. Nous pensions y traverser de nombreux villages, y voir des campagnes couvertes de pâturages ou de rizières, des champs de blé et de tabac. Notre espoir fut trompé. Nous n'y vîmes que quelques hameaux rares et misérables, autour desquels s'étendaient à peine quelques arpens cultivés. Pendant plusieurs jours de suite, nous traversâmes des déserts sans fin où poussaient péniblement quelques touffes de genêts épineux que broutaient les gazelles, seuls êtres qui animassent de loin en loin le paysage. Au travers de ces plaines sans limites, il n'y a qu'un sentier frayé par les chameaux et les mulets de caravanes. Leurs pas imprimés sur la terre indiquent seuls la trace qu'il faut suivre. Si on la perd, rien ne vous la fait retrouver. Aucune marque ne vous y ramène, aucun jalon n'indique la direction à prendre sur cette mer solide dont l'horizon inabordable n'est que l'effet trompeur d'un mirage lointain produit par l'évaporation de la couche de sel qui blanchit et miroite à la surface du sol.

A gauche, la vue se perd dans l'immensité du désert de *Kermân*, qui se confond avec le ciel dans une vapeur condensée et brûlante. A droite, l'œil cherche en vain quelque aspect qui le charme; il se détourne avec tristesse des âpres montagnes dans les gorges desquelles se cachent ces voleurs intrépides qui, sous le nom redouté de *Bactyaris,* sont la terreur de ces contrées et des caravanes qui les traversent.

Sur cette route inhospitalière, le voyageur doit, par prévoyance, tout porter avec lui, jusqu'à son eau, car pendant et après l'été les ruisseaux sont taris; une croûte blanche et salée en couvre le lit; les citernes n'offrent plus qu'un fond de vase desséchée et puante. Jamais je n'oublierai une de ces journées de fatigue et d'accablement où nous avions marché dix heures sous les rayons ardens d'un soleil vertical, sans avoir trouvé d'ombre, sans avoir rencontré une goutte d'eau. Enfin nous distinguons, dans la vapeur tremblante qui vacille à la surface de la terre, le caravansérail où nous devons faire halte et reprendre des forces. Épuisés de fatigue et de faim, haletans de soif, tous, hommes et chevaux, nous reprenons courage; ces murs, aperçus au-dessus des ondulations de la plaine, sont le terme de nos souffrances. Nous allons y trouver de l'eau, quelques alimens. Les chevaux hennissent, pressent le pas; nous arrivons, nous entrons dans le caravansérail, nous courons à la citerne... elle est à sec; quelques vers immondes se traînent en se tordant sur un reste de vase en putréfaction. Ces horribles insectes eux-mêmes n'y trouvent plus la vie; ils ne s'y peuvent défendre contre la chaleur qui les tue. Découragés, nous nous détournons de ce spectacle hideux. A défaut d'eau, nous espérions du moins trouver quelques alimens. Nous cherchons le gardien du lieu, personne ne répond à notre appel sous les voûtes silencieuses du caravansérail. Ni eau, ni pain! et le soleil était encore bien haut dans le ciel. Que faire? Bien qu'épuisés de fatigue, il fallut prendre notre fusil et nous mettre en chasse. La Providence eut pitié de nous, et envoya sur notre passage quelques perdrix qui, rôties à un feu d'herbes sèches, nous fournirent un maigre repas.

Nous étions pourtant dans un caravansérail, dans un de ces asiles élevés par les soins d'un gouvernement philanthropique, ou par le vœu religieux de quelque dévot personnage. Aujourd'hui quel abri offrent-ils? Délabrés, à moitié ruinés, souvent sans portes, sans gardien, ces lieux sont à tout le monde et à personne. Tous y entrent et y dorment, aucun ne s'en occupe et n'en relève les décombres. Entre qui veut, sans rien devoir pour son écot, mais sans rien laisser pour l'entretien de ces murs abandonnés. Aussi, chose incroyable, ces refuges si précieux dans un pays où ne se trouve ni auberge, ni maison amie pour le passant, l'insouciance du gouvernement les laisse tomber en ruines; les débris de leurs murs amassés par le temps, le fumier amoncelé des

bêtes de somme qui s'y succèdent, encombrent les chambres aussi bien que les écuries. Quelques années encore, et les caravansérails manqueront au voyageur, qui n'aura plus où abriter sa tête, qui ne trouvera plus où attacher sa monture. Et cependant cette route va du golfe Persique à la mer Caspienne, de Bender-Abassi à Teherân et à Tabriz; elle est la grande voie sur laquelle circulent les marchandises de l'Inde, de l'Arabie et du nord de la Perse. L'incurie d'un gouvernement sans administration, sans prévoyance, laisse ainsi se perdre et se tarir les sources de la richesse publique, en négligeant de réparer les canaux qui leur servent de voies d'écoulement.

Après avoir marché péniblement ainsi pendant dix jours, nous étions arrivés sur un des points qui nous étaient signalés comme conservant quelques vestiges intéressans de l'antiquité : c'était dans le voisinage d'un bourg appelé Morghâb. Comme restes de monumens antiques, les ruines que nous visitâmes près de Morghâb n'ont qu'une importance secondaire; comme point géographique, elles sont encore sans nom bien précis. Les uns veulent y voir les restes de Passargade, mais d'autres placent cette ville à soixante lieues de là, au sud-est de la province de Fars, et ces derniers n'ont pas tout-à-fait tort. Quoi qu'il en soit, ces ruines consistent en une portion de muraille qui occupe le faîte d'une petite colline, et doit avoir appartenu à une citadelle ou à un temple; à quelques centaines de pas, dans une vaste plaine bornée de tous côtés par de hautes montagnes, sont quelques piliers isolés qui portent des inscriptions cunéiformes. Non loin de ces piliers est un mausolée gigantesque auquel les Persans donnent le nom de *Mâder-i-Suleïman*. La controverse qui s'est établie entre les antiquaires au sujet de la cité disparue s'est étendue à cette sépulture, dans laquelle on a voulu voir le tombeau de Cyrus. Ce monument est sévère et d'une grande simplicité; il est oblong, fait de grandes pierres d'un calcaire blanc et poli; il repose sur six degrés de même matière, très élevés. Une petite porte, autrefois ornée d'un profil et d'une corniche dont on reconnaît la trace, donne entrée dans une cellule où était sans doute déposé le corps. La cellule est vide maintenant, et les Persans qui viennent y prier mêlent au souvenir de Cyrus le nom de Mahomet.

Après deux jours de recherches et d'études en cet endroit, nous reprîmes la route de Persépolis, impatiens d'y arriver. On nous avait menacés de voleurs qui devaient nous arrêter dans les défilés de la montagne qu'il nous fallait franchir. Nous n'en vîmes aucun, et le 10 octobre nous apercevions les monumens auxquels la défaite de Darius fut si fatale.

Sous le nom de Persépolis, qui rappelle l'influence exercée par les Grecs sur cette civilisation persane dont ils devaient être un jour les destructeurs, sous ce grand nom, qui a, jusqu'à nos jours, abrité tant

de souvenirs de gloire, se rangent plusieurs groupes d'antiquités d'âges et d'espèces différens. Ils sont situés dans une immense plaine dont l'étendue est de soixante-dix à quatre-vingts kilomètres, avec une largeur moyenne de dix kilomètres. Cette plaine porte aujourd'hui le nom de Merdâcht. Elle est traversée dans toute sa longueur par une rivière qui est généralement considérée comme l'Araxe des anciens, et qui s'appelle actuellement Bend-Amir. Au nord-est, s'ouvre une vallée qu'arrose un autre cours d'eau dont le nom varie, comme presque tous ceux de la Perse, suivant la localité qu'il parcourt. Ainsi, là il s'appelle Sivend-Roûd, ou rivière de Sivend; à quarante kilomètres de ce lieu, on le nomme Morgh-Ab. A l'entrée de cette vallée sont situées les ruines d'Istâkhr, les rochers sculptés de Nâkch-i-Roustâm; dans la plaine de Merdâcht sont les antiquités connues sous le nom de *Monts-Istâkhr*, *Tâkht-i-Roustam*, *Nâkch-i-Redjâb*, et *Tâkht-i-Djemchid*, ou Persépolis proprement dit.

Parmi ces monumens, les plus anciens doivent avoir le pas dans l'attention de l'archéologue sur ceux d'une époque plus récente; la première place appartient donc à l'ensemble de ruines comprises sous le nom commun de Persépolis et remontant à l'époque des Achéménides : ces monumens révèlent à la première vue trois destinations bien différentes. Sur les bords du Sivend-Roûd devait être la ville dont le nom perpétué jusqu'à nos jours était *Istâkhr*. — Au nord-est de la plaine de Merdâcht, et adossés au pied des montagnes qui la ferment de ce côté, s'élevaient les palais, résidence habituelle des souverains, auxquels les Persans modernes ont donné le nom de *Tâkht-i-Djemchid*. — Enfin, au débouché de la vallée du Sivend-Roûd, dans la plaine de Merdâcht, étaient les caveaux de sépulture, la nécropole des rois, appelée encore aujourd'hui par les habitans *Kabrestaân-Kauroûn*, ou *cimetière des Guèbres*. Les autres antiquités qu'on remarque autour des ruines d'Istâkhr, de Takht-i-Djemchid et de la nécropole des rois, ne sont que des annexes de ces trois groupes principaux, ou bien ce sont des monumens d'un âge postérieur, entés en quelque sorte sur les anciens : de ce genre sont ceux de Nâkch-i-Roustâm et de Nâkch-i-Redjâb, dont les sculptures sont d'époque sassanide.

Le nom d'*Istâkhr* est d'origine zend, et le site ainsi nommé atteste d'une manière non équivoque l'emplacement d'une ville. La dénomination d'*Istâkhr* se retrouve dans plusieurs écrivains orientaux; mais on la cherche en vain dans les auteurs anciens : on est fort embarrassé pour décider si ce nom doit indiquer la ville capitale au temps des Achéménides, et à laquelle les Grecs auraient donné le nom de Persépolis, ou s'il ne désigne que celle qui, sortie des cendres de la cité de Darius, subsista jusqu'à l'invasion des Arabes. L'embarras s'augmente par le rapprochement des assertions très divergentes des historiens : les

uns, écrivains d'Occident, prétendent qu'Alexandre livra au pillage et détruisit de fond en comble la métropole de la Perse, à cause de la haine connue de ses habitans pour les Grecs. A les entendre, ce conquérant ne voulût d'abord épargner que le palais des rois, qui fut, à la vérité. brûlé, mais dans un moment où, si l'on en croit les historiens grecs, le héros macédonien n'avait pas toute sa raison. Selon les auteurs orientaux, au contraire, la ville d'Istâkhr aurait survécu long-temps à la ruine du palais des rois de Perse, et les habitans s'en seraient dès-lors distingués, parmi tous leurs compatriotes, par une haine implacable contre les conquérans de leur patrie, précisément en raison de l'incendie des palais de leurs souverains.

Sans vouloir faire prévaloir l'une ou l'autre de ces deux assertions, je ne puis, après l'inspection des lieux, me défendre de pencher pour la première. Aujourd'hui, on comprend sous le nom d'Istâkhr un espace de huit à neuf kilomètres de tour qui présente de grands mouvemens de terrain; çà et là, sur ce vaste périmètre, se succèdent des talus ou de petites éminences, restes de murailles et de tours qui formaient l'enceinte de la ville. Sous la croûte épaisse de terre végétale qui, en s'amoncelant de siècle en siècle, tend à opérer un nivellement de ces ruines, on découvre encore d'antiques maçonneries : d'autres monticules rapprochés les uns des autres, des décombres qui apparaissent de tous côtés, sont autant d'indices de l'œuvre de destruction qu'à une époque reculée, ces lieux ont vu s'accomplir. Solitaire au milieu de ces tristes vestiges s'élève une colonne restée seule debout. Huit bases, des fûts et fragmens de chapiteaux d'autres colonnes semblables gisent alentour, à côté de quelques pans de murailles. La colonne restée debout est cannelée, ainsi que celles qui sont tombées; elle est de petite dimension. Son chapiteau est formé de deux corps de taureau adossés : c'est, comme nous le verrons, le type commun à tous les chapiteaux de Persépolis. Dans un rayon de quelque cent mètres autour de ces ruines, on en trouve d'autres parmi lesquelles sont aussi des débris de colonnes; mais elles n'ont conservé aucun intérêt. Ces vestiges de constructions antiques se retrouvent sur les deux rives du Sivend-Roûd.

Dans la partie occidentale de la plaine de Merdâcht, là où elle se rétrécit et se trouve fermée par les montagnes du Louristan, on aperçoit trois masses de rochers qui se suivent presque en ligne droite et très rapprochées l'une de l'autre; on les remarque à leurs formes singulières et semblables qui, de loin, figurent un cône tronqué : ces trois éminences portent les noms de *Khoû-Istâkhr, Khâlèh-Istâkhr,* ou encore *Khoû-Rhamgherd,* c'est-à-dire *Monts-Istâkhr,* ou *citadelle d'Istâkhr,* ou bien *Monts-Isolés.* Ces trois éminences sont espacées entre elles de deux à trois kilomètres; dans les intervalles qui les séparent, on retrouve, se dirigeant de l'une à l'autre, des traces de fondations, et même quel-

ques portions de murs qui s'élèvent au-dessus du sol. On doit, d'après cela, présumer que ces espèces de citadelles naturelles se reliaient entre elles au moyen de murailles, et avaient dû être utilisées pour la défense du territoire de la ville d'Istâkhr. Ces trois monts, bizarres de forme, ne présentent pas d'ailleurs un grand intérêt archéologique. Cependant celui du milieu, que les habitans désignent sous le nom particulier de *Khâleh-Serb, forteresse du Cyprès* ou du *Cèdre,* porte encore à son sommet des vestiges qui ne laissent pas de mériter quelque attention. Peu importans par eux-mêmes, ils attestent néanmoins l'existence d'ouvrages qui devaient se rattacher à un système de fortifications que les princes Achéménides avaient voulu donner pour rempart à leur capitale et à leur trône. Celui de ces trois monts désigné sous le nom de *Khâleh-Serb* porte sur un plateau élevé de quatre cents mètres environ au-dessus de la plaine, et d'une circonférence de deux mille cinq cents mètres, les restes d'une construction solide en pierres. Le sol, qui est incliné vers le centre, est coupé par des réservoirs destinés à recevoir en même temps les eaux du ciel et celles d'une petite source voisine. Ces réservoirs ont été construits en maçonnerie revêtue d'un ciment très dur : ils étaient placés les uns au-dessous des autres, de façon à ce que le trop plein se déversât successivement de l'un à l'autre, pour arriver à celui du centre, qui est le plus grand et forme la piscine principale. Auprès de celle-ci est l'arbre vert qui a donné son nom au rocher. A ses branches projetées horizontalement, il nous a paru être un cèdre, et si l'on en juge par la circonférence du tronc, qui est de quatre mètres, il doit être très vieux. Cet arbre et la place qu'il occupe de manière à couvrir de son ombre le bassin auprès duquel il a été planté donnent lieu de croire que, si ces réservoirs sont à sec aujourd'hui, ils ont dû être entretenus et contenir de l'eau bien des siècles encore après la ruine de Persépolis ou d'Istâkhr. Ce fait paraît d'ailleurs confirmé par une grande quantité de débris de briques répandus sur ce sommet, et dont la surface émaillée prouve l'origine moderne. La position de Khâleh-Serb, qui réunit toutes les conditions désirables dans un poste militaire, a dû certainement avoir une grande importance dans les temps anciens. L'escarpement et la hauteur de la partie supérieure devaient en rendre autrefois, comme aujourd'hui, l'approche des plus difficiles. Ne sachant comment expliquer la construction d'une citadelle sur ce plateau presque inabordable, les Persans disent que ce sont des chèvres qui y portèrent tous les matériaux. Il est certain qu'aujourd'hui encore ces éminences ne semblent guère accessibles à d'autres animaux.

La journée avait été employée à visiter ces singulières fortifications naturelles, et le jour baissait quand nous nous dirigeâmes vers les magnifiques ruines du palais de Persépolis. Nous aperçûmes bientôt

au-dessus des marécages de la plaine les quinze colonnes encore debout. Leurs fronts dorés semblaient, comme des miroirs, réfléchir les rayons du soleil couchant. Les ombres grandissaient rapidement, glissaient le long des élégantes cannelures, qui, bientôt éteintes elles-mêmes et sombres, ressortaient sur les roches encore brillantes de la montagne voisine. La montagne s'obscurcit à son tour, et il faisait nuit quand nous nous trouvâmes au milieu de ces antiques restes de la splendeur royale qu'Alexandre a fait crouler dans la poussière. Le vol des hiboux et le pas craintif des chacals sortant de leurs tanières troublaient à peine le silence de ces lieux. L'heure, la solitude, tout contribuait à leur donner un aspect triste et sévère.

Nous étions là en présence des antiquités les plus remarquables, non-seulement du district de Merdâcht, mais encore de toute la Perse. Persépolis, c'est la ville par excellence, la *ville royale*. Ce nom, qui devait, dans l'esprit des auteurs anciens, s'appliquer à la capitale dans toute son étendue, s'est restreint peu à peu et ne désigne plus aujourd'hui conventionnellement que le groupe des monumens qui représentent l'immense palais des rois de Perse. On ne peut disconvenir que cette restriction irrationnelle laisse un peu de confusion dans l'esprit au sujet de ces ruines, et qu'en adoptant la désignation de Persépolis pour les palais seuls, on s'expose à faire croire qu'il n'y avait là autrefois qu'une résidence royale. Selon moi, les Persans font entre toutes les antiquités de ce district une distinction qui est bien plus raisonnable : ils donnent à chaque groupe, à chaque monument son nom, sa désignation particulière; ils appellent celui-ci *Tâkht-i-Djemchid,* littéralement : Trône de Djemchid, et en d'autres termes Palais de Djemchid; ils lui donnent aussi quelquefois le nom de *Tchehel-Minâr, Tchehel-Sutoûn* (les quarante colonnes), par allusion au grand nombre des colonnes qui étaient comprises autrefois dans ces palais; mais ce nombre de *quarante* est tout-à-fait arbitraire, et il faut reconnaître d'ailleurs que cette dénomination de Tchehel-Minâr est banale. Les Persans la donnent également à d'autres édifices modernes qui n'ont aucune espèce de rapport avec ceux-ci. L'appellation de Tâkht-i-Djemchid a le double avantage d'être la plus usitée en Perse, et d'y être exclusivement réservée à ces palais. Elle sert à les distinguer de toutes les autres ruines du même temps et empêche de confondre ces édifices avec d'autres qui ne sauraient être pris pour les restes imposans et majestueux de la demeure des successeurs de Cyrus.

Après nous être abandonnés aux premiers élans d'une juste admiration pour ces belles ruines, nous songeâmes à nous y établir. Il nous fallait y trouver une assiette commode pour un campement, et qui nous mît à l'abri d'un coup de main nocturne. Nous devions faire sur l'emplacement de Persépolis un long séjour. Notre arrivée devait être

bientôt connue des habitans de la plaine et des montagnes environnantes. Leurs mœurs sauvages, leur passion pour le brigandage rendaient une agression probable, et nous dûmes nous mettre en garde. Le plateau sur lequel se trouvent les ruines est ouvert et accessible de tous côtés; il ne nous offrait donc aucune garantie de sécurité. Nous l'abandonnâmes pour chercher ailleurs un emplacement plus favorable à notre établissement, et nous choisîmes pour cela une terrasse située au-dessous. Protégée de deux côtés par un escarpement de sept à huit mètres, cette terrasse était défendue, sur le troisième, par un grand mur auquel nous adossâmes notre tente et attachâmes nos chevaux. Ainsi établis, n'étant à découvert que par le quatrième côté, nous pouvions espérer ne pas être enveloppés dans une attaque que nous avions toute raison de craindre. Ces dispositions bien insuffisantes étaient les seules que nous pussions prendre; notre personnel, d'ailleurs, ne se composait que de cinq serviteurs, dont trois persans, auxquels nous ne pouvions accorder une bien grande confiance. Tout bien compté, nous étions donc sept pour faire face à des attaques qui pouvaient être tentées par une tribu entière. Cette infériorité numérique nous décida à tenter auprès du gouverneur de Chiraz une démarche qui, grace à l'empressement de ce fonctionnaire, nous valut le renfort de trois soldats pris dans un des régimens de la garnison de cette ville; mais, presque en arrivant, l'un d'eux fut mordu par un serpent, et sa maladie prit un caractère assez grave pour qu'il fallût le renvoyer à son corps : il ne nous resta plus que deux auxiliaires. Notre petite troupe était ainsi portée à neuf combattans, plus ou moins disposés à défendre notre camp. Nous n'eûmes qu'à nous louer de nos deux fantassins, qui étaient venus avec armes et bagages, et qui, moyennant une haute paie, faisaient très militairement leur service. Grace à eux, nous pûmes sans trop d'inquiétude nous éloigner de nos bagages et visiter à notre aise les grandes ruines qui nous entouraient.

Dès le lendemain, nous nous mîmes à l'œuvre et commençâmes la longue et pénible étude qui devait, nous l'espérions du moins, compléter les travaux de nos prédécesseurs. La montagne au pied de laquelle nous étions, et qui borne la plaine à l'est, forme en cet endroit comme une espèce d'hémicycle. Sa base s'élargit en suivant une pente douce. C'est là que sur un vaste plateau, en partie produit naturellement par le rocher, en partie construit avec de gros blocs de pierre rapportés pour établir le niveau du sol, s'élèvent les ruines encore majestueuses de Tàkht-i-Djemchid. La position du palais avait été admirablement choisie. Adossé à la montagne, entouré sur trois côtés par une ceinture de rochers élevés, le palais était parfaitement abrité contre les intempéries qu'auraient pu lui apporter les vents de nord et d'est. Exposé obliquement au sud et faisant face à l'ouest, il recevait les

rayons du soleil, pour emprunter le langage scientifique, *tangentiellement,* et l'ardeur de ces rayons ainsi tempérée ne faisait qu'attiédir l'air qui circulait sous les vastes portiques.

Du haut de la plate-forme qui lui servait de base, le palais dominait la plaine de Merdâcht dans toute son étendue. Assis sur son trône, le souverain pouvait, d'un coup d'œil, embrasser une immense portion de son empire. Il apercevait au sud les montagnes du Lapistân; en face, il pouvait suivre le soleil à son déclin brisant ses rayons sur les pics élevés du Fars, qu'il colorait de ses dernières teintes; au nord-ouest, ses yeux se reposaient avec confiance sur les défilés presque infranchissables des Monts-Bactyaris, sur les citadelles d'Istâkhr, et s'arrêtaient au nord sur les façades funèbres des rochers excavés de Nâkch-i-Roustam, où sa sépulture l'attendait.

L'élévation de l'immense terrasse sur laquelle a été construit le palais n'a guère varié, grace au sol rocheux qui lui sert de base. La hauteur de cette terrasse dépasse dix mètres; sa longueur, du nord au sud, est de quatre cent soixante-treize mètres, et sa largeur se mesure par deux cent quatre-vingt-six mètres de l'est à l'ouest. Ce vaste plateau n'a pas un niveau constant; il est accidenté par plusieurs plates-formes sur lesquelles furent élevés les divers édifices dont se composait le palais de Tâkht-i-Djemchid dans son ensemble. Était-ce pour donner du mouvement aux lignes architecturales, en rendre l'aspect plus agréable à l'œil, que l'on avait ainsi ménagé des différences de niveau, ou bien ces constructions sur des points qui se dominaient les uns les autres furent-elles imposées par la nature abrupte du roc qui en est la base? Telle est l'une des questions que se pose l'antiquaire au milieu de ces ruines et à la vue du sol accidenté qui les supporte. La seconde de ces hypothèses paraît plus en harmonie avec l'aspect des lieux.

Les restes du magnifique palais d'où Darius, vaincu et fugitif, s'échappa pour aller mourir sous le poignard d'un traître, sont ainsi dispersés sur un immense plateau qui domine la plaine de Merdâcht. Certes, ils sont peu de chose aujourd'hui, comparés à ce qu'ils devaient être au temps du dernier prince qui s'abrita sous leur faîte royal. Cependant ce que l'on en retrouve excite encore l'étonnement, et inspire un sentiment de religieuse admiration pour une civilisation qui a su créer de si pompeux monumens, leur imprimer un tel caractère de grandeur, et leur donner une solidité qui a permis aux parties les plus importantes de résister jusqu'à nos jours, à travers vingt-deux siècles et tant de révolutions qui ont dévasté la Perse. Tout est grand et saisissant d'ailleurs dans l'austère paysage qui sert d'encadrement aux ruines de Tâkht-i-Djemchid : l'immensité de la plaine que domine l'antique palais, les lignes majestueuses des montagnes dont l'aspect change à chaque pas, la pureté de l'atmosphère, l'azur d'un ciel pro-

fond, et jusqu'au silence de ces lieux inhabités. Rien ne peut donner une idée de cet ensemble solennel que découvre le voyageur placé devant le plateau de Persépolis. En face de lui, il a le palais des rois, ruiné, désert, s'abaissant, pour ainsi dire, de la montagne vers la plaine verdoyante; la longue muraille coupée par un gigantesque escalier à rampe double; — en haut, un large groupe de colonnes élégantes qui soutiennent encore quelques débris de leurs chapiteaux aériens; — à gauche, les piliers massifs sur lesquels se détachent les colosses imposans qui gardaient autrefois l'entrée de la demeure royale; — à droite, d'autres palais en ruines dont les murs sculptés se détachent d'abord en noir dans un milieu lumineux, puis se colorent peu à peu sous les rayons d'un soleil ardent. Au fond, entre les colonnes, l'œil découvre encore des ruines, des masses de pierres couvertes de figures symboliques, et, dans la brume bleuâtre de cette atmosphère tranquille, on aperçoit des tombes creusées sur le flanc de la montagne qui sert de fond à ce théâtre imposant.

## II.

A peine interroge-t-on ces ruines vénérables, qu'on rencontre un premier sujet d'étonnement dans cette muraille intacte, dont les blocs défient les siècles et répondent si bien à la durée qu'en attendaient les constructeurs de ces immenses édifices. Ce soubassement gigantesque a le caractère d'un appareil cyclopéen; les pierres en sont de toutes formes et de toutes grandeurs; à côté de celles qui n'ont que quelques décimètres, on en voit qui ont jusqu'à quinze et dix-sept mètres de long sur deux à trois mètres d'épaisseur. Elles sont rectangulaires, carrées ou oblongues; elles ont la forme d'un trapèze, d'un triangle, ou bien elles ont un angle rentrant. Il semble que la dureté seule de ces blocs les ait fait choisir, et qu'on les ait pris avec les irrégularités qu'ils tenaient de la nature, en se bornant à rectifier leurs angles, afin d'en faciliter l'adhérence. Quant à l'adhérence même, elle est parfaite; les lits et les joints de toutes ces pierres sont taillés avec la plus grande précision, et, rangées les unes sur les autres sans mortier, elles se trouvent si parfaitement juxta-posées, qu'il y a des endroits où c'est à peine si l'on en peut distinguer les interstices. A la partie supérieure de cette muraille sont des refouillemens pratiqués d'une pierre à l'autre, en queue d'aronde, dans lesquels était coulé du métal, afin de les lier plus fortement.

Il ne se trouve d'ailleurs aucun ornement sur la face de cette muraille; en la construisant, on n'a pensé qu'à la durée, et la simplicité même du soubassement ajoute, par le contraste, à l'effet que devait produire la richesse d'ornementation prodiguée aux palais qui le do-

minaient. Cette muraille s'ouvre et s'incline pour faire place au gigantesque escalier qui conduit à la terrasse; à droite et à gauche se développent deux rampes divergentes qui ont cinquante-huit degrés; en haut de ces deux premiers escaliers sont deux paliers sur lesquels s'ouvrent et montent, en sens inverse des deux premières, deux autres rampes de même largeur ayant quarante-huit marches chacune. Les degrés de ces quatre rampes ont une hauteur de dix centimètres seulement, et la pente en est si douce, qu'on peut la monter ou la descendre à cheval. Il est donc permis de penser que cet escalier a été ainsi construit afin de permettre aux cavaliers, comme aux gens de pied, de le gravir aisément.

Deux énormes piliers, sur lesquels se présentent en face deux quadrupèdes de dimensions colossales, tel est le premier monument qu'on rencontre au haut de la terrasse. Au-delà sont deux colonnes, et plus loin deux autres piliers semblables et correspondans aux premiers. Il est probable que c'était là un des magnifiques portiques par lesquels on avait accès dans l'enceinte du palais. Ces quatre piliers portent, sculptés dans leur masse et posant sur un socle, les quatre animaux gigantesques, qui ont six mètres de longueur sur plus de cinq mètres et demi de hauteur. Sur la façade tournée du côté du grand escalier, chacun des colosses présente un large poitrail porté par deux jambes puissantes. Cette partie antérieure du corps de l'animal, qui est très saillante, est traitée en ronde bosse. La partie postérieure se prolonge sur la face interne de chaque pilier, où elle a un relief moins saillant. Beaucoup de voyageurs se sont mépris quant à l'espèce d'animaux représentés sur ces pylônes. Je ne parlerai pas de Chardin, ce marchand de pierreries qui visita la Perse pour son commerce, archéologue sans préméditation, et inhabile à comprendre ces monumens. Dans son naïf embarras pour qualifier ces colosses, il ne savait trop s'il devait y voir des chevaux, des lions, des éléphans ou des rhinocéros. C'est en vérité méconnaître par trop l'évidence, que de confondre entre eux ces divers animaux; mais des voyageurs plus précis, sans y avoir pu néanmoins voir ni visage de femme, ni corps de lion, se sont appuyés sur un prétendu défaut de précision dans les formes pour les considérer comme des sphinx. Je dois réhabiliter ici le sculpteur qui a exécuté ces gigantesques quadrupèdes. Loin de les avoir imparfaitement traités, il a apporté dans l'exécution, soit de l'ensemble, soit des détails, un soin et une vérité qui ne devraient pas laisser place à la moindre hésitation, car au premier coup d'œil on distingue en eux des taureaux. En effet, il est impossible de ne pas reconnaître cet animal à ses proportions massives et raccourcies, signes de sa force, à son encolure puissante, à ses jambes courtes, mais vigoureuses, terminées par un sabot fendu, et à sa queue nerveuse légèrement

relevée à sa naissance, qui descend le long de ses cuisses jusqu'à terre, pour se terminer par un gros bouquet de poils frisés. Il n'y a pas jusqu'aux parties sexuelles qui ne soient indiquées de manière à ne pas laisser le plus léger doute. Il est vrai que la tête manque; mais à quel autre animal que le taureau pourraient appartenir ces diverses parties du corps du quadrupède sculpté sur ces deux premiers piliers? Ce que l'art du sculpteur faisait présumer s'est trouvé d'ailleurs vérifié par la découverte des débris de la tête d'un de ces animaux, enfouie dans la terre près du socle qui le porte. Ces figures, qui ont l'apparence de symboles, sont ornementées d'une façon toute conventionnelle, et, pour en rendre l'effet plus architectural, le sculpteur a couvert de frisures quelques parties de leur corps, telles que le poitrail, le col, les épaules, les flancs, la croupe et les cuisses. Il y a ajouté un collier garni de rosaces.

Les deux autres piliers sont disposés de la même manière, mais les colosses sont très différens. Ceux-ci, avec un corps et des jambes de taureau, ont de grandes ailes, et offrent des poitrails emplumés surmontés d'une tête humaine coiffée d'une large tiare. Leur visage est accompagné d'une forte barbe, et derrière les oreilles retombe une longue chevelure. La tiare est ornée, à sa partie supérieure, de rosaces et de plumes; sur la partie antérieure, sont figurées trois paires de cornes. Les découvertes faites près de Mossoul, dans le courant des années 1843 et 1844 (1), ont révélé les types de ces sculptures étranges. A l'exception de quelques modifications légères, on peut en avoir une idée très complète au moyen des taureaux du musée assyrien au Louvre.

A la partie supérieure de chacun des quatre piliers, sont trois tablettes d'inscriptions de vingt lignes. Le système de caractères cunéiformes qu'on y trouve employé ne semble pas être le même pour les trois. Celui de la tablette de droite, qui paraît le plus compliqué, a beaucoup de rapport avec les briques babyloniennes que l'on connaît, et il se rapproche tellement du système d'écriture découvert sur les bas-reliefs de Ninive, que l'on doit croire qu'il représente la même langue.

La différence entre les deux autres systèmes d'écriture paraît moins grande. Néanmoins elle est assez sensible pour que l'on puisse, à la simple vue, reconnaître deux écritures distinctes. Cette observation, faite également par nos prédécesseurs, autorise à conclure que ces inscriptions sont trilingues, et qu'elles avaient été écrites probablement en langues perse, médique et assyrienne, afin, sans doute, d'être comprises par les individus de ces trois nations, dont les deux dernières étaient alors vassales de la couronne de Perse. On remarque que la

(1) Découvertes de MM. Botta et Flandin à Khorsabad. Voyez les nos du 15 juin et du 1er juillet 1845.

place d'honneur est toujours occupée par l'inscription perse, qui est invariablement la première à gauche. Cette place était naturellement donnée par le vainqueur à l'idiome de la nation dominatrice. Ce système de tablettes triples est d'ailleurs répété sur tous les points de Persépolis où il se trouve des inscriptions.

Une particularité d'un ordre tout différent que présentent ces piliers, c'est qu'ils sont couverts de noms européens gravés profondément dans la pierre. Il semble que ceux qui les y ont écrits aient eu la prétention, grace à la solidité de ces murs, de faire avec eux parvenir aux âges futurs le souvenir de leur passage à Persépolis. Ces nobles et grandioses tablettes de pierre sont couvertes de signatures anglaises comme le plus vulgaire des albums. Parmi les noms qu'on n'a pas craint de graver sur les restes du palais de Xercès, on en remarque bien peu qui rappellent des voyageurs célèbres. Nous lûmes cependant ceux de deux diplomates anglais, qui ont laissé de leur passage en Perse des traces plus glorieuses que ce singulier *visa* apposé au bas des colosses de Persépolis. L'un est sir John Malcolm, ambassadeur auprès de Feth-Ali-Châh, en 1807, qui a écrit une excellente histoire du pays. L'autre est le charmant auteur du Gil Blas persan, d'*Hadji-Baba*, Morier, qui, à son talent d'écrivain, joignait celui de l'observateur et du peintre de mœurs. Deux Français seulement ont laissé leurs signatures à côté de tous ces noms anglais. C'étaient deux de nos anciens compagnons de voyage, MM. de Beaufort et Daru, officiers attachés avec moi à la mission de M. de Sercey, en 1839. Nous ne remarquâmes pas à Persépolis un seul nom français antérieur à cette époque, et cependant les premiers explorateurs de ces contrées étaient Français. Thévenot en 1650, Chardin dix ans plus tard, et Tavernier avaient frayé les chemins de la Perse à une époque où l'on ne s'aventurait guère dans des entreprises aussi hasardées que l'était, il y a deux siècles, un voyage dans l'intérieur de l'Asie. Plus tard, en 1807, quand Napoléon conçut l'idée d'attaquer l'Angleterre dans ses possessions de l'Inde, une ambassade française séjourna en Perse; elle avait pour mission de décider le châh à se mettre à la tête d'une armée qui, levant l'étendard national à côté de celui de Mahomet, aurait envahi les rives de l'Indus et du Gange, et poussé les Anglais dans les flots de la mer indienne. La diplomatie de Napoléon n'avait pas dans les divans tenus au fond de l'Asie l'ascendant qu'exerçaient ses canons sur les champs de bataille de l'Europe: l'entreprise échoua; mais cette ambassade du général Gardanne était composée d'officiers distingués. Pourquoi ne trouve-t-on pas à Persépolis les noms de Fabvier, Trezel, Lami? N'ont-ils pas, plus que les Anglais, des titres à ce que la Perse conserve le souvenir de leur passage? Tandis que ceux-ci n'ont rien négligé, depuis quarante ans, pour amoindrir, pour tuer ce pays, appauvrir son peuple, les officiers fran-

çais, au contraire, ont organisé l'armée du châh, fortifié ses villes, enseigné aux Persans l'art de fabriquer des canons. Si le roi de Perse et son peuple avec lui sont aujourd'hui sous la dépendance des consuls anglais ou russes, c'est que ni le châh ni ses sujets n'ont su profiter des leçons qu'allèrent leur donner avec un généreux dévouement les officiers distingués que Napoléon avait chargés de préparer l'affranchissement du continent asiatique.

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir aux antiquités de Persépolis, il est constant que les piliers placés au haut du grand escalier formaient les jambages de deux magnifiques portes séparées par un groupe de colonnes entre lesquelles circulaient les visiteurs avant d'être introduits dans le palais. D'après les fragmens retrouvés, ces colonnes étaient semblables entre elles; elles étaient cannelées et reposaient sur une base également ornée de cannelures; elles étaient surmontées d'un chapiteau très élevé composé de plusieurs pièces et d'une forme très bizarre. La première partie de ce chapiteau rappelle, dans son ensemble, la tête du palmier; elle se décompose en deux portions : l'une retombe sur le fût et figure les branches desséchées de cet arbre, qui naturellement s'abaissent et se courbent ainsi sur le tronc; l'autre représente les branches nouvelles, pleines de sève, qui s'élancent au-dessus des autres, et auxquelles leur poids seul fait décrire une très légère courbe. Cette partie est surmontée d'un assemblage de seize volutes disposées sur quatre faces qui se coupent à angles droits, et sur chacune desquelles sont quatre volutes, dont deux en haut et deux en bas, s'enroulant sur elles-mêmes. Sur ce faisceau de cannelures et de volutes reposait un corps de taureau auquel s'adaptaient deux têtes et deux poitrails tournés en sens inverse; les jambes étaient repliées sous le ventre. Emblèmes de la force, les effigies de ces animaux avaient été placées là comme supports de l'entablement que devaient soutenir ces colonnes. On voit en effet, entre les deux cols, sur la portion du dos qui leur est commune, une partie plate et refouillée où était encastrée la plate-bande en pierre ou en bois qui régnait d'une colonne à l'autre. Quant aux têtes, elles étaient entièrement dégagées.

Le voyageur aujourd'hui, comme autrefois le courtisan ou le solliciteur, après avoir franchi ce portique, doit tourner au sud pour arriver aux palais qui se trouvent groupés à droite du plateau. En face de lui se dressent, au milieu des débris d'un grand nombre d'autres, treize colonnes restées debout. Entre la terrasse sur laquelle s'élèvent ces colonnes et le portique qu'on vient de quitter est un vaste espace dans lequel on ne voit d'autres restes que ceux d'un bassin carré creusé dans le roc. Il est impossible que cet espace compris entre le portique et le grand palais qui lui fait face ait été autrefois complétement vide.

Si je n'étais retenu par la crainte de tomber dans l'erreur, je pourrais, pour mieux expliquer ces monumens, leur appliquer le système de jugement par analogie, d'après ce que j'ai vu des palais modernes. Je dois le dire, ce scrupule s'affaiblit beaucoup devant les affinités que l'étude des antiquités persanes révèle si souvent entre les temps les plus reculés et l'âge présent. J'ai dit que l'intervalle qui sépare le portique du plateau surmonté de treize colonnes ne contenait aucun vestige de constructions. Je crois qu'il y avait là, précédant le palais, une grande cour ou même un jardin servant d'avenue au perron par lequel on arrivait à la colonnade. Ce bassin retrouvé sur la gauche n'est-il pas lui-même un indice qui justifie cette dernière conjecture? Aujourd'hui encore, en Perse, toutes les demeures royales modernes, celles même des simples particuliers, sont toujours ou presque toujours précédées d'une cour plantée, avec de l'eau contenue dans un bassin destiné aux ablutions très fréquentes chez les Persans. Le jardin dont je crois retrouver l'emplacement devant les ruines de Tâkht-i-Djemchid ne serait donc qu'une similitude de plus entre cet ancien palais et la plupart des palais modernes. Bien qu'on ne retrouve plus aujourd'hui, sur ce sol aride, les élémens nécessaires à l'existence d'un jardin, on doit croire qu'une végétation puissante y avait été autrefois favorisée par le climat, et que les anciens souverains de la Perse s'étaient plu à en marier les richesses aux magnificences architectoniques de leurs royales demeures.

L'édifice auquel appartenaient les treize colonnes restées debout sur cette partie du plateau était assis sur une terrasse à laquelle on arrive par quatre escaliers. La hauteur primitive du mur qui soutenait la terrasse devait être de trois mètres environ. Les escaliers par lesquels on y montait étaient à rampes inverses. Deux étaient placés au centre, où ils formaient un premier perron appuyé au mur, qui se terminait à chaque extrémité par un autre escalier semblable aux premiers, formant ainsi comme un second perron plus étendu. Toute la surface de ce mur, dont le développement n'est pas moindre de quatre-vingt-trois mètres, est littéralement couverte de sculptures. Les quatre rampes sont formées chacune de trente et une marches, et leurs murs sculptés représentent autant de figures de gardes armés de lances, d'arcs et de carquois, posés sur chaque degré, et qui semblent ainsi protéger les abords du palais. Dans un cadre de forme triangulaire, compris entre le sol et la ligne d'inclinaison des escaliers, est un bas-relief d'un grand effet; il représente un taureau qui se cabre et se défend vainement contre la rage d'un lion qui l'a saisi avec ses puissantes griffes et dévore sa croupe. Ce tableau ne peut avoir qu'une signification symbolique; les nombreuses reproductions du même motif en semblent être la preuve. Quelle que soit l'idée cachée sous cet emblème énigma-

tique, il est assez étrange que le duel de ces animaux se soit perpétué, et que, transporté de la sculpture dans la réalité, il soit devenu l'un des spectacles favoris des Persans. Ainsi, dans leurs fêtes, dans les grandes réjouissances publiques où figurent des bateleurs et des athlètes, on amène au milieu du cirque un jeune taureau, on l'effarouche, on l'excite; puis, quand il commence à entrer en fureur, on lance sur lui un lion. Le lion est un des emblèmes de la monarchie persane, et figure dans les attributs de la royauté comme représentant la force et la noblesse. On conçoit que les Persans, d'ailleurs fort superstitieux en fait de présages, ne souffrent pas que le représentant symbolique de leur empire soit vaincu par le taureau; si le lion ne déchirait pas et ne terrassait pas complètement le malheureux taureau prédestiné à lui servir de pâture, ils y verraient un très fâcheux augure pour leur pays. Aussi, afin de ne rien avoir à redouter, afin de se rendre l'augure favorable, ils agissent toujours de ruse, et ils profitent pour lâcher le lion d'un moment où sa proie a le dos tourné et reste immobile. En quelques bonds, le lion s'est élancé sur l'encolure ou sur la croupe du taureau et l'a abattu. Si, au contraire et par malheur, il manque son coup, se rebute et n'a pas une faim qui le pousse à braver les redoutables cornes du taureau, alors on retient celui-ci jusqu'à ce que, misérable victime sacrifiée à la superstition, il tombe sous les griffes du lion, ou même sous le poignard de son maître.

Les portions de murs comprises entre les cadres triangulaires des escaliers et les rampes sont ornées de sculptures dont la série n'est interrompue que par trois tablettes préparées pour recevoir des inscriptions. Une seule de ces tablettes est gravée, et il me paraît hors de doute que, si l'inscription qu'elle porte ne se trouve pas répétée sur les autres, c'est que les monumens de Persépolis ont été surpris par la destruction avant leur entier achèvement. Sur le mur du perron central, de chaque côté de la tablette non remplie, mais destinée à une inscription, quatre figures de grandes dimensions semblent représenter des gardes. Vêtus d'une tunique longue, serrée sur les reins, formant plusieurs plis réguliers, avec de larges manches, ces guerriers sont coiffés d'une espèce de tiare un peu évasée du haut et côtelée; ils tiennent une lance devant eux des deux mains, un bouclier est attaché sur leur hanche. Cette partie du mur était complétement renversée, et elle était restée inconnue jusqu'à notre visite à Persépolis. Nous avons réussi les premiers à en relever les énormes blocs.

A droite comme à gauche de ce perron, le mur s'étendait, sur une longueur de seize mètres, jusqu'aux rampes extrêmes; il était divisé, sur sa hauteur, en trois champs dans lesquels étaient rangés processionnellement des personnages et des animaux marchant vers le centre. La différence est très sensible entre les sujets du mur de droite

et ceux de gauche; elle existe non-seulement dans l'arrangement des scènes représentées de chaque côté, mais encore dans le caractère et le costume des personnages qui les composent : cette nuance est si tranchée, qu'au premier coup d'œil il est impossible de ne pas comprendre que deux ordres d'idées bien distincts ont dû présider à la composition de ces deux grands tableaux. A gauche, on reconnaît les gens du roi, les officiers du palais, les courtisans. A droite, ce sont des individus d'une autre classe, des artisans, des gens de campagne. Si l'on en juge par la diversité de leurs costumes, de leurs attributs, il est bien à présumer qu'ils représentent les diverses nations ou peuplades constituant l'empire de Perse.

Les personnages du tableau de gauche ne sont que de deux sortes, c'est-à-dire qu'ils ne portent que deux costumes différens. Ils se présentent alternativement, soit vêtus d'une robe longue à manches amples, coiffés d'une tiare large et à côtes, soit couverts d'une petite tunique s'arrêtant aux genoux et tombant sur des pantalons larges, avec une coiffure arrondie en forme de casque. Leurs cheveux, frisés avec soin, forment de grosses touffes sur leur cou, et leur barbe, également soignée, est taillée en pointe. Ils sont tous armés d'un poignard passé dans leur ceinture ou pendant sur le côté et retenu par un baudrier. Parmi eux, il y en a qui portent à la main une espèce de bouquet. L'usage de porter des bouquets, qui semble avoir été fort répandu parmi les anciens habitans de la Perse, à en juger par les bas-reliefs de Tâkht-i-Djemchid, cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours. Les Persans trouvent de très bon goût d'avoir une fleur entre les doigts pour l'offrir à un ami, ou faire une politesse au premier venu qu'on rencontre. La jacinthe est leur fleur de prédilection. Quant à l'arc qui pend au côté de quelques-uns de ces personnages, on doit le considérer comme l'emblème de la profession militaire. Toutes les figures représentées sur le tableau de gauche portent d'ailleurs un collier, marque d'une dignité, d'un rang élevé dans l'état. Le sculpteur a voulu évidemment consacrer cette partie de son œuvre aux officiers, aux hauts fonctionnaires, en un mot aux dignitaires de l'empire. Cette première série marche vers le perron central, comme pour en gravir les degrés, et elle est précédée d'une espèce de garde d'honneur figurée par quatre-vingt-quinze personnages armés de lances.

L'arrangement des sculptures qui ornent l'autre partie du mur n'est pas le même. Les bas-reliefs qui s'y trouvent, au lieu de former un ensemble de sujets et de figures continu d'un bout à l'autre, se composent de plusieurs scènes variées. Un cyprès, placé symétriquement de chaque côté de ces tableaux partiels, les sépare les uns des autres. Les figures qui y sont sculptées doivent être considérées comme représentant des gens de diverses corporations, castes ou tribus de l'em-

pire de Perse. J'ajouterai que la composition de ces scènes doit avoir eu pour objet de représenter des cérémonies d'hommages ou d'offrandes adressés soit à l'Être suprême, adoré alors sous la forme du feu, soit à la personne du souverain, qui avait lui-même un caractère religieux. L'analyse des antiquités de Persépolis, complétée par l'étude des mœurs modernes de la Perse, prouve en effet qu'on rendait au roi une espèce de culte dont ces offrandes ou ces hommages étaient l'expression. Tous les individus représentés sur cette série de bas-reliefs portent et semblent offrir différens objets; quelques-uns conduisent des animaux. Tous sont amenés par les introducteurs officiels, qui ont, comme aujourd'hui encore à la cour du châh, une grande canne à la main, insigne de leurs fonctions.

Parmi les sujets variés dont se composent ces bas-reliefs, on remarque au premier rang des individus vêtus de tuniques courtes menant un cheval en main, puis d'autres avec une longue robe conduisant une lionne aux mamelles pleines. Les personnages de ces deux groupes sont semblables à ceux qui forment la procession de gauche; peut-être représentent-ils les deux grandes familles médique et perse marchant à la tête des nations ou peuplades tributaires de l'empire. Les premiers personnages, conduisant un cheval, peuvent être considérés comme les Mèdes ou Parthes, fameux par leur adresse hippique; les autres, amenant une lionne, désignent les Perses originaires du sud et habitant les montagnes où la tradition conserve le souvenir des lions qui les fréquentaient.

Parmi les autres groupes, on remarque ceux au milieu desquels figurent un bison accompagné d'hommes reconnaissables pour des Indiens à la forme de leurs longs vêtemens, un char attelé de deux chevaux élégamment harnachés, un chameau de la Bactriane à deux bosses, et encore un onagre ou âne sauvage, animal pour lequel les Persans ont une grande estime à cause de son agilité et de sa nature fière et indomptable. Dans ces divers tableaux, qui sont au nombre de dix-neuf, il y a quinze ou seize variétés d'hommes différant par leurs costumes et par les produits de leurs diverses industries.

Jusqu'à présent, on n'a pas été d'accord ou plutôt on ne s'est pas arrêté à une opinion précise sur la nature de la cérémonie que cette longue succession de bas-reliefs et de personnages divers peut représenter. Sur le dire de quelques visiteurs plus ou moins clairvoyans, l'idée s'est accréditée que les murs dont ces sculptures forment la décoration avaient appartenu à des temples. Il y a des voyageurs et des archéologues qui ne veulent jamais voir dans les ruines de l'antiquité autre chose que des restes d'édifices religieux. Sans doute, dans les temps anciens comme au moyen-âge et à notre époque, la religion, quelle qu'ait été son expression, quel qu'ait été son culte, idolâtre,

païenne ou chrétienne, a produit de grands monumens, tels que le Parthénon d'Athènes, le Panthéon de Rome et la cathédrale de Strasbourg; mais à côté de ces temples grecs, romains ou gothiques, il y a eu d'autres édifices également admirables et inspirés par des idées profanes : ainsi le Colisée à Rome ou notre Louvre. Si l'on remonte d'ailleurs à l'antiquité la plus reculée, les découvertes faites récemment sur le sol de Ninive prouvent d'une manière authentique et irréfragable que les murs couverts de bas-reliefs qui distribuent en plusieurs salles le plan de ces ruines appartenaient à un immense palais.

Pour moi et pour quelques voyageurs sans prévention, sans parti pris, les ruines qui s'élèvent au-dessus de la plaine de Merdâcht, aux lieux où fut la capitale des rois de race achéménide, sont les derniers vestiges qui nous restent d'un magnifique palais; mais l'assertion de quelques écrivains qui ne veulent y voir que les débris d'anciens temples du feu n'est pas entièrement incompatible avec mon opinion. Je crois, au contraire, que l'on peut parfaitement concilier ces deux manières de voir. On sait en effet que, dans l'ancien Orient, au temps des mages et du culte du feu, le haut sacerdoce était dévolu aux rois, qui, non contens du pouvoir le plus absolu, cherchaient à entourer leur souveraineté d'une espèce de prestige divin. Dans ces temps d'idolâtrie et de fétichisme monarchique, les rois de Perse exerçaient une puissance qui était quelque chose de plus que le pouvoir spirituel et temporel de nos papes : c'était une autocratie à la fois militaire et religieuse. Tout en considérant l'ensemble des ruines de Tâkht-i-Djemchid comme celles d'un ou de plusieurs palais, on ne saurait donc se refuser à admettre qu'au milieu de cette demeure du monarque, il s'élevait un sanctuaire consacré au culte du feu. Les sujets des bas-reliefs du perron de Tâkht-i-Djemchid s'expliquent dès-lors, et ne peuvent plus être regardés comme les indices de la destination exclusivement religieuse qu'on voudrait attribuer aux édifices réunis sur le plateau de Persépolis. Il suffit pour comprendre ces bas-reliefs, si diversement interprétés, de chercher dans les mœurs actuelles de la Perse une analogie que son passé ne repousse pas : c'est ce que j'ai fait, et ce rapprochement m'a conduit à voir dans les sculptures du perron de Persépolis la représentation d'une grande cérémonie dans laquelle la nation entière, par l'organe de ses délégués, vient rendre hommage au roi des rois. Cette cérémonie correspondait probablement à la fête du *Norouz*, qu'on célèbre encore aujourd'hui.

En 1841, pendant mon séjour à Téhéran, j'ai assisté à cet anniversaire, qui est l'une des plus grandes solennités annuelles des Persans. Quand revient le jour de Norouz, qui correspond à l'équinoxe du printemps, le châh fait à ses courtisans et aux principaux khans de son royaume des cadeaux de diverses natures. De leur côté, ces person-

nages, ainsi que tous ceux qui veulent attirer sur eux la bienveillance du roi, lui témoigner leur reconnaissance ou simplement faire acte de soumission et de respect, lui offrent des chevaux, des cachemires, des habits et même de l'argent. Assis sur son trône et à distance de la foule, le roi se montre alors dans toute sa majesté. Les sujets dévoués qui viennent lui rendre hommage se rassemblent autour de la salle où se tient le souverain, et dont toutes les issues sont ouvertes pour que le roi puisse être aperçu de chacun. Les princes du sang royal sont les plus rapprochés, puis viennent les grands dignitaires, les principaux officiers de l'armée, et, derrière eux, les courtisans, les fonctionnaires de toutes sortes, les poètes, et enfin le menu peuple. Quand le roi apparaît resplendissant de pierreries et de perles, toute cette foule se courbe, fait des génuflexions, et répète les *salamaleks* avec l'apparence de la plus profonde vénération. Le châh reste immobile, silencieux; il reçoit ces hommages avec une majestueuse impassibilité. Dès que les salutations exigées par le cérémonial sont terminées, les poètes s'approchent (la Perse en compte beaucoup); ils débitent les louanges du monarque sur un ton emphatique. Ces lettrés hardis ne reculent devant aucune métaphore, si hasardée qu'elle soit : leurs images sont empruntées au soleil, à la lune, à toute la nature, et, sous ce voile épaissi par des couches superposées d'allégories sans fin, il est presque impossible de découvrir une pensée. Le peuple pousse à plusieurs reprises des cris en l'honneur du châh, invoque Ali et tous les imans de l'islamisme, après quoi le roi, qui n'a pas même daigné sourire, fait distribuer aux grands divers cadeaux (*pichkèchs*) et des poignées d'argent, autrefois d'or. Quant à la menue plèbe qui est venue joindre ses hommages à ceux des seigneurs, on lui jette quelques milliers de petites pièces de monnaie blanche frappées pour la circonstance, et qui n'ont pas une valeur supérieure à 15 ou 20 centimes. Il va sans dire que le peuple se précipite et se bat pour ramasser ces miettes d'argent, mesquines marques de la munificence royale.

Les mœurs ont peu changé en Asie. Le Norouz est certainement un souvenir des temps antiques. Les historiens nationaux disent que ce fut Djemchid qui institua cette fête en l'honneur du soleil, qui, à l'époque de l'équinoxe du printemps, reprend toute sa force et ravive la nature. Ce Djemchid, dont le règne est entouré de fables telles qu'il est impossible de lui assigner une date historique, paraît être cependant le même que l'Achemen des Grecs, fondateur de la dynastie des Achéménides. Cette tradition s'est perpétuée aux lieux où furent les palais de Persépolis par le nom de Tàkht-i-Djemchid, que leur donnent les Persans modernes. Il est assez probable que la cérémonie représentée sur le grand bas-relief dont on a tant discuté l'esprit n'est autre que celle du Norouz. Les hommages et présens qui y sont figurés

sont les mêmes que la fête du Norouz rend encore aujourd'hui obligatoires. Le symbole du lion terrassant le taureau, dont M. Lajard a donné une si ingénieuse explication, peut être cité comme un argument de plus à l'appui de mon opinion. Les recherches de M. Lajard sur la religion des anciens Perses ont été, on le sait, couronnées d'un succès dont les récentes découvertes faites sur le territoire de Ninive ont été la confirmation éclatante. Il résulte de la doctrine émise par M. Lajard sur les mystères des ignicoles de l'antiquité que le lion représente le principe de la chaleur, celui de l'eau étant figuré par le taureau. De là cette conséquence que la victoire du premier de ces animaux sur l'autre est le symbole de la victoire remportée par le soleil sur l'humidité. L'équinoxe de printemps est l'époque où la chaleur renaît, où elle acquiert une nouvelle intensité et succède définitivement à la saison froide. Les Perses, qui ont fait de ce jour de l'année une solennité encore usitée sous le nom de Norouz, l'ont figurée symboliquement par ce combat dans lequel le taureau est vaincu par le lion. L'initiation aux mystères religieux de la Perse, initiation que nous devons à M. Lajard, nous vient donc en aide ici pour expliquer le véritable sens des sculptures de Persépolis. Nous pouvons combattre avec avantage l'idée exclusive qu'y attachèrent certains antiquaires, en ne voulant y voir autre chose que des victimes amenées au temple pour servir aux sacrifices. On voit d'ailleurs que cette cérémonie avait un double caractère, et que l'hommage au souverain s'y confondait nécessairement avec l'hommage rendu au soleil.

Au point de vue de l'art, ces sculptures ne sont pas moins remarquables qu'au point de vue archéologique. Ce qui les distingue particulièrement, c'est une grande rectitude de dessin et une pureté de contours qui va jusqu'à la sécheresse. On ne peut se dissimuler que l'ordonnance symétrique des bas-reliefs ne répande un peu de froideur sur ces différentes scènes représentées d'ailleurs sans aucune animation; mais cette froideur n'exclut ni la majesté ni la pompe. Ces longs bas-reliefs produisent peu d'effet à distance; en cela, ils diffèrent beaucoup des colosses du portique, qui, par leurs formes accentuées et puissantes, par leur haut relief, se détachent fortement sur les murs qui les portent et produisent de loin un très grand effet. Les sculptures dont je parle, au contraire, ne peuvent être appréciées que de très près. De plus, étant exposées au nord, elles ne permettent au soleil aucun de ces jeux de lumière qui, par les ombres et les grands clairs qu'ils produiraient, suppléeraient à ce que la faible saillie des figures est impuissante à rendre. Ce que ces bas-reliefs offrent de plus remarquable, ce sont les profils des têtes, qui ont toutes un beau caractère. On y retrouve les lignes du visage des Persans du sud. L'exécution des vêtemens ou des parties du corps les plus larges qui se prêtent peu au modelé est

d'une grande simplicité. En revanche, toutes les parties qui offraient un peu de prise à la sculpture de détail sont exécutées avec un fini et une délicatesse minutieuse qui donneraient une fausse idée de l'art persépolitain, si on ne pouvait l'admirer sous un plus noble aspect dans l'ensemble des sculptures variées qu'étalent ces grands monumens.

Le reproche le plus grave que l'on soit en droit de faire à l'habile sculpteur qui a prodigué tant de véritable talent sur ces immenses cadres de pierre, c'est de n'être pas resté assez esclave des proportions naturelles. Ainsi généralement les figures sont trop courtes, et il n'y a aucune proportion entre les hommes et les animaux. Ceux-ci sont comparativement trop petits; mais ce sont là des irrégularités de convention ou des caprices auxquels il faut s'habituer dans l'étude des bas-reliefs antiques, car on les y rencontre fréquemment. Le plus souvent, et notamment à Persépolis, de telles bizarreries sont moins le fait d'une grossière ignorance que d'un parti pris, elles résultent d'une disposition toute conventionnelle. On ne saurait admettre, en effet, que les artistes qui ont sculpté ces bas-reliefs aient négligé l'étude de la nature au point de commettre des fautes aussi graves que celles que je signale. L'exécution savante de certaines parties très difficiles à rendre, comme le visage, les mains, etc., ne permet pas de révoquer en doute l'adresse merveilleuse de leur ciseau. Au premier aspect, toutefois, ces irrégularités sont choquantes, mais elles disparaissent bien vite sous la grace et la richesse de cette admirable ornementation.

Après avoir franchi le vaste perron dont j'ai décrit toutes les parties, on arrive à la plate-forme sur laquelle s'élevait la magnifique colonnade dont les débris gisent au pied des treize colonnes restées seules debout au milieu de ces ruines. Il est difficile de reconnaître aujourd'hui la destination de ce monument, et quelle liaison a pu exister entre ses diverses parties. D'après les bases retrouvées sur place, cet ensemble incomplet se composait de quatre séries de colonnes. Le principal de ces groupes en comptait trente-six; les trois autres, placés à distance, en avant et sur les ailes, n'en avaient chacun que douze, et devaient être comme des portiques précédant la partie centrale. Ils devaient être comme des salles de pas-perdus où se tenaient les gardes et où circulaient les gens ayant accès dans le palais, en attendant leur tour d'admission dans le sanctuaire. Il n'est pas probable que là ait été un palais d'habitation; il est présumable que c'était un lieu de représentation destiné aux grandes cérémonies royales ou religieuses. On comprend, comme je l'ai dit, que, d'après la disposition et l'étendue de ce monument, on ait pu y voir un temple aussi bien qu'un de ces lieux profanes où apparaissait le roi des rois dans toute la pompe et la majesté de sa puissance.

Le premier portique précédant la grande salle du centre avait, ainsi

que celle-ci, des colonnes semblables à celles que j'ai décrites en parlant du monument rencontré le premier sur ce plateau. Quant à celles des groupes ou des portiques latéraux, elles sont beaucoup plus simples, et leur chapiteau moins riche ne se compose que d'un corps d'animal à deux têtes posé sur le fût même. Elles se distinguaient d'ailleurs les unes des autres en ce que les colonnes de droite portent des corps de taureaux, tandis que celles de gauche portent des espèces de bêtes chimériques ou licornes dont le type, fréquemment représenté à Persépolis, ne se retrouve dans aucun autre monument des âges antiques de la Grèce ou de l'Orient. Cet animal paraît être une création exclusivement persane : il a une face monstrueusement accentuée et grimaçante; sa gueule ouverte montre des mâchoires garnies de fortes dents; sur son large front, qu'accompagnent de longues oreilles, est plantée une corne unique. Les pattes sont, comme celles du lion, armées de puissantes griffes; une espèce de collier de poils descend de ses oreilles à son col, et une crinière droite suit la courbe de son encolure. Deux avant-corps de ce monstre, placés dos à dos, forment le chapiteau de ces colonnes.

Il se présente ici naturellement une grande difficulté à résoudre, celle de savoir comment était terminé cet édifice et quelle espèce de toiture il portait. Il existe, au milieu des chapiteaux, entre les deux corps d'animaux, un refouillement qui semble indiquer la place d'une plate-bande en pierre, ou d'une épaisse solive formant la base d'une architrave et portant le haut du monument; mais c'est la seule remarque qu'on puisse hasarder sur la disposition des parties supérieures de la construction. On n'a pu retrouver, ni au fond ni à la surface du sol, aucun débris de pierre ou de bois qui pût fournir des indications précises à ce sujet.

Un peu plus loin, à droite, on reconnaît les traces d'un autre petit monument qui paraît avoir été isolé. Ces traces consistent en huit fondemens d'assises qui ont dû supporter des colonnes. Six de ces pierres se groupent régulièrement; entre les deux autres et les six premières reste libre un espace au centre duquel on voit encore une assise qui, selon toutes probabilités, servait de base à un socle de monument, statue ou plutôt autel du feu.—Ces débris complètent le principal groupe des antiquités de Tâkht-i-Djemchid.

## III.

Nos divers travaux d'exploration et d'analyse se continuaient d'ordinaire dans une solitude complète et dans un calme profond. De temps à autre, un voyageur, traversant au loin la plaine, se détournait de son

chemin et venait voir ces belles ruines. Les colonnes, qu'on aperçoit de quatre ou cinq lieues, m'amenaient de loin en loin quelques visiteurs. Il va sans dire que c'était toujours des Persans; depuis long-temps déjà je n'espérais plus voir ma retraite partagée par un Européen. Je remarquai que les Persans ne manquaient jamais de tout examiner, et qu'ils cherchaient à comprendre les bas-reliefs, qui fixaient principalement leur attention. Ils exprimaient par leurs *vaïh! vaïh!* exclamations d'étonnement répétées, l'admiration que leur inspiraient ces innombrables sculptures. Ils venaient toujours me saluer et causer avec moi. Tout en examinant mon travail, ils m'accablaient de questions sur ces ruines, sur ce que je faisais, sur l'utilité des études auxquelles je me livrais. Ils ne pouvaient comprendre que j'eusse traversé les mers, que je fusse venu si loin de mon pays dans l'unique intention de retracer ces restes antiques. Ce qui redoublait encore leur surprise, c'était notre établissement sur les lieux mêmes, notre camp au milieu des ruines. Ils ne s'expliquaient pas le séjour prolongé que nous y faisions dans des conditions si peu commodes et si peu sûres. La conséquence qu'ils en tiraient et qu'ils m'exprimaient avec un certain orgueil, c'est qu'il n'y avait dans mon pays rien d'aussi beau, d'aussi grand que ces monumens. Avec la naïveté de gens qui ignorent les fruits et les besoins de notre civilisation, ils ne donnaient à notre voyage, à notre présence à Persépolis, d'autre but que le stérile désir de voir quelque chose de plus beau que tout ce qu'il y avait en France ou en Europe. Ils ne savaient point y découvrir un autre mobile, cette irrésistible passion du savant ou de l'artiste qui les entraîne à rechercher, même dans les débris en apparence les moins dignes d'attention, les traces d'un art qu'ils ont perfectionné, les origines d'une science dont ils ont hâté les progrès.

Au reste, je prenais moi-même plaisir à questionner ces visiteurs persans. Je les trouvais tous dans une ignorance complète au sujet de l'histoire de leur pays et de celle de ses monumens. Leurs idées confuses se perdaient dans un pêle-mêle de fables sans nombre rattachées à quelques faits. Ils attribuaient tous la construction de ce palais à Djemchid; mais ils entouraient l'existence de ce personnage de tant de contes absurdes, ils donnaient à la durée de son règne tant de siècles, qu'il était impossible de reconnaître dans la figure qu'ils en traçaient rien qui rappelât un des princes dont les historiens nous ont conservé le souvenir. Les Persans aiment trop le surnaturel pour se préoccuper sérieusement de dégager les faits historiques du chaos des traditions fabuleuses. Les voyageurs que j'interrogeais ne savaient rien de précis ni sur l'origine ni sur la destruction des palais de Persépolis. Tous avaient cependant entendu parler d'un conquérant nommé Iskander, et dans lequel je reconnaissais sans peine Alexandre. Si peu intéressans que fussent pour moi des récits où se trahissait toujours l'igno-

rance profonde des Persans sur leur propre histoire, je ne m'en plaisais pas moins à consulter les rares visiteurs que le hasard amenait auprès de nos tentes. Dans notre vie monotone et solitaire, tout faisait événement, et la venue d'un étranger était une précieuse distraction. Aussi ces Persans, quand ils étaient polis et discrets, étaient-ils les bienvenus. Je dois dire que presque toujours j'avais à me louer de leur discrétion comme de leur politesse. Pourtant je me rappelle à ce propos une exception qui mérite d'être notée comme un des plus curieux incidens de mon séjour à Persépolis.

Un jour, une de ces grandes tribus nomades qu'on appelle Kara-Tchâder ou *tentes noires* (nom qu'on leur donne à cause de la couleur noire de leurs tentes) suivait le chemin peu frayé qui passe au pied des murs de Tâkht-i-Djemchid. La tribu, fuyant l'hiver qui arrivait, émigrait des plaines de la Perse septentrionale, et allait chercher dans le sud de nouveaux pâturages sous un climat plus doux. Elle était numériquement très importante, et traînait à sa suite plusieurs troupeaux. De nombreux chameaux portaient, assis sur les tentes et les bagages de toutes sortes, les femmes et les enfans. Les hommes marchaient à pied à côté, un bâton à la main, le fusil soutenu à l'épaule par la bretelle. Quelques-uns d'entre eux, des jeunes gens, s'étaient séparés de la caravane, avaient gravi le grand escalier et étaient venus visiter en passant le trône de Djemchid. Après avoir échangé avec moi quelques paroles, ils m'avaient quitté. Je les croyais partis, quand, regagnant ma tente, j'en vis quelques-uns groupés autour de mon compagnon, M. Coste, qui levait un plan, et qui était très contrarié en ce moment de leurs importunités. Je criai à notre *goulâm*, qui était à côté de M. Coste, de faire ranger ces gens et de les renvoyer au besoin. Je n'eus pas plus tôt donné cet ordre, que je me vis coucher en joue par un de ces misérables, qui me lâcha un coup de fusil à moins de vingt pas. Sa balle ne passa pas loin, et alla faire un trou dans le mur derrière moi. Je sautai sur les fusils de nos hommes de garde; mais, par une fatalité, ou plutôt par un excès de soin, ceux-ci avaient retiré l'amorce afin qu'elle ne se mouillât pas. Aucune de ces armes n'était en état de faire feu, et, pendant le temps que je mettais ainsi à en chercher une, l'homme qui avait tiré fuyait avec ses camarades en rejoignant le gros de la tribu, qui déjà était loin.

Cependant je ne voulais pas laisser impunie cette lâche agression, et, m'emparant d'un sabre, je me mis à courir avec deux de mes hommes à la poursuite de celui qui s'en était rendu coupable. Il avait trop d'avance sur moi. Après avoir couru ainsi près d'un kilomètre, voyant que je n'avais à pied aucune chance de l'atteindre, je résolus de me venger au hasard sur sa tribu; je saisis le premier chameau que je vis passer portant une lourde charge, et, malgré l'opposition de

ceux qui l'accompagnaient, malgré les cris des femmes à qui il appartenait, je le fis conduire à mon camp. J'espérais, en gardant cet otage d'une nouvelle espèce, que, pour le ravoir, on me livrerait le coupable. Malheureusement j'avais compté sans les femmes, qui n'avaient point voulu s'en séparer, et qui m'assourdissaient de leurs plaintes et de leurs lamentations, auxquelles je ne comprenais rien. Ces plaintes étaient très probablement entrecoupées de mille malédictions et d'injures d'autant plus grossières qu'elles étaient pour moi inintelligibles. Le chameau poussait des mugissemens désespérés à la vue de ses camarades qui s'éloignaient. Au bout d'une heure, ma colère s'était calmée, et ce concert assourdissant devenait de plus en plus intolérable. Aussi me décidai-je à rendre le pauvre animal, afin de ne plus l'entendre beugler et soutenir de sa basse les cris aigus des femmes. J'avais d'ailleurs l'espoir d'obtenir, par un moyen plus sûr, une réparation directe de la part du chef de la tribu. Je pris le parti de lui envoyer notre *goulâm*, avec l'ordre d'insister pour qu'il fît, de manière ou d'autre, amende honorable. Notre courrier revint en effet le lendemain, porteur des respectueuses excuses du chef, qui s'engageait à punir le coupable. Je dus me contenter de cette promesse, ou plutôt de cette apparence de satisfaction.

Ce petit épisode détourna un moment ma pensée des ruines que j'étais venu visiter, pour la reporter sur les dangers qui menacent le voyageur français dans un pays où la France n'a aucun représentant; mais ce ne fut là qu'une distraction passagère. Mon attention se concentra bientôt de nouveau sur les admirables monumens dont je n'avais encore examiné qu'un groupe, et dont je voulais étudier l'ensemble.

EUGÈNE FLANDIN.

# UN

# PENSEUR CATHOLIQUE

# EN ESPAGNE.

---

### M. DONOSO CORTÈS, SES ÉCRITS ET SES DISCOURS.

I. — *Colleccion escogida de los Escritos del excmo senor don Juan Donoso Cortès, marquès de Valdegamas.* 2 vol. in-8°. Madrid, 1849.
II. — *Discours parlementaires*, par le même. 1849-1850.

Les révolutions, heureusement pour la dignité de la pensée humaine, ne triomphent pas sans soulever dans le monde intellectuel des résistances généreuses, des contestations viriles qui puisent dans l'anxiété universelle un caractère particulier d'éloquence. Sous le coup même de ces explosions souveraines, par un saisissant contraste, vous voyez s'élever quelques-uns de ces mâles et religieux esprits où le sentiment du péril commun reflue en quelque sorte, où se concentre comme une force mystérieuse de réaction, et qui marchent droit, à la clarté d'une foi supérieure, sur l'idée révolutionnaire grandissante. Doués d'une singulière hauteur d'inspiration, ils se font les contemplateurs et les juges de cet ordre de choses anarchique dont ils ne condamnent pas seulement les excès, dont ils nient le principe générateur; ils sondent sans trembler cette orgueilleuse plaie du mal révolutionnaire, écrasent l'intelligence révoltée sous le poids ironique des lois providentielles, pressentent les catastrophes, jettent le cri de détresse des sociétés menacées. L'imagination a une rare puissance en eux : sans cela, ils ne recevraient pas des spectacles de leur temps cette commo-

tion qui se traduit en éloquence enflammée et à demi prophétique; ils nourrissent secrètement un religieux instinct de la moralité humaine : sans cela, ils se rangeraient à cette loi du succès où tant d'ames molles se rangent. Les prendrez-vous pour des mystiques? Ce sont du moins des mystiques qui touchent aux plus palpitantes réalités et les analysent avec une sagacité cruelle. Il y a en eux quelque chose d'entier, de sincèrement passionné, et c'est ce qui explique comment ils sont volontiers absolus dans leurs jugemens. Ce n'est pas dans le foyer le plus ardent d'une révolution que ces esprits se produisent parfois, c'est au dehors, dans des conditions plus indépendantes, assez près pour assister en témoins émus à ces puissans phénomènes, assez loin pour pouvoir en mieux dégager le sens général. Tandis que nous luttons avec des incidens, tandis que nous nous épuisons dans la tactique, dans des expédiens sans doute nécessaires, ils remettent sous nos yeux les grands côtés, la signification universelle, la mystérieuse et inexorable logique de ces mouvemens qui nous entraînent. C'est le propre, en particulier, de la révolution française considérée comme l'expression de la civilisation moderne dans ses crises, dans ses ambitions avortées, dans ses laborieuses incertitudes, de rencontrer, à chacune de ses phases, en Europe, quelques-unes de ces vigoureuses intelligences destinées à en mesurer la profondeur, à lui jeter, comme un défi, l'éclat provoquant de leurs contestations, la hardiesse originale de leurs conjectures.

Un des plus éloquens de ces contradicteurs des révolutions triomphantes, n'est-ce point Edmund Burke, l'auteur du discours du 9 février 1790, des *Réflexions sur la Révolution française,* — Burke, que l'aube même de 89 n'enivra pas, et qui voyait dans ces premières journées poindre le 2 septembre et le 21 janvier? Il y a une sorte d'héroïsme moral dans ce mâle et fougueux génie qui brave l'entraînement universel et dont la voix retentit au seuil de cette orageuse époque. De sa solitude de Beaconsfield, il suit d'un regard passionné la marche de ce mouvement confus où ce n'est plus la France seule qui est intéressée, mais l'Europe entière, « et peut-être plus que l'Europe, » dit-il. Il a des traits prophétiques pour peindre ces tribuns dont la liberté n'est point libérale, selon son langage, dont le savoir n'est qu'une présomptueuse ignorance, dont l'humanité n'est qu'une brutalité sauvage. Injurieux, violent, injuste parfois, ce que Burke sent merveilleusement, c'est ce qu'il y a de décisif dans cette crise pour le *caractère* national de notre pays, qui porte en lui désormais un germe de dissolution dans l'élément révolutionnaire. La clairvoyance d'une conviction exaltée lui montre, à travers les voiles de l'avenir, les fatalités près de naître, la France passant « par cette variété de situations inconnues dont parle le poète, et, dans ses métamorphoses, purifiée par le sang et le feu. » Excès, fureurs, catastrophes finales, absorption inévitable dans un vaste

despotisme, tels sont les spectacles qui se révèlent à ce défenseur inspiré et ému de la tradition. C'est une pensée politique surtout qui suggère à Burke sa puissante aversion pour la révolution française, et qui est l'ame de cette éloquence où palpite l'instinct conservateur des sociétés. Vous verrez cette pensée de protestation aller en se transformant dans d'autres intelligences et émaner d'une inspiration religieuse.

Suivez, en effet, dans son cours, cette invincible révolution : tandis qu'elle se déroule à travers les institutions en ruines, le sang répandu, les autels renversés, comme un drame de pitié et de terreur, tandis qu'elle se précipite, épuisée, vers les corruptions du directoire, — dans un petit pays limitrophe, non plus en Angleterre, mais en Savoie et au bruit de l'invasion française, se forme et mûrit un autre de ces esprits qui, de la hauteur d'un dogme inflexible, prononcent avec puissance sur le principe révolutionnaire : c'est Joseph De Maistre. Les *Considérations sur la France* éclatent en 1796. De Maistre n'hésite pas : cette révolution qui fait ce qu'elle peut pour s'affermir, qui veut se faire habile après avoir été sanglante, et reste comme une impénétrable énigme, il la proclame *radicalement* mauvaise; il lui jette cette qualification de *satanique*, et remonte jusqu'à la perception des plans divins dont il pressent la réalisation dans les crises contemporaines. Sa pensée remue avec une hardiesse familière ces redoutables problèmes de la destinée, de l'expiation, de la douleur, de l'effusion du sang humain, que les révolutions semblent rendre plus palpables et plus saisissans. Il y a dans les *Considérations* une sorte de sérénité immuable dans la rigueur des vues, une sorte d'impartialité d'un ordre supérieur qui s'irrite moins qu'elle ne juge, assiste sans surprise aux catastrophes qui se succèdent, et a des momens d'ironie pour cette œuvre aveugle et terrible où l'homme se croit souverain, et n'est qu'un instrument ou un jouet. Intelligence éclairée par la foi, dominée par l'idéal religieux, ce que De Maistre interroge, ce n'est point tel acte isolé, tel incident secondaire, telle date obscurcie par quelque date nouvelle : ce sont les principes générateurs, c'est l'ensemble et l'enchaînement nécessaire des choses, ce sont ces caractères de feu qui ne se manifestent que dans les époques extraordinaires. Et ne croyez pas que, cette première tempête apaisée, une apparence d'ordre restauré en Europe soit un gage suffisant pour cette pensée absolue et ardente. Le fait matériel est sauf à ses yeux, le fait moral ne l'est pas; la réalité anarchique a disparu, le souffle orageux flotte dans l'air et imprègne les ames. De Maistre laisse tomber, dans un épanchement intime, en 1818, ces étranges paroles : « La révolution est bien plus terrible que du temps de Robespierre; en s'élevant, elle s'est raffinée. La différence est du mercure au sublimé corrosif. Je ne vous dis rien de l'horrible corruption des esprits... Le mal est tel qu'il annonce évidemment une explo-

sion divine; *mais quand? mais comment? Ah! ce n'est pas à nous de connaître le temps...* » Et il invoque ce *soleil* du rajeunissement et du repos, « qui ne se lèvera, dit-il, que sur nos tombes. » N'y a-t-il pas dans l'expression de ces vues sur l'avenir quelque lueur de vérité prophétique qui rejaillit sur nous-mêmes, sur les désastres de l'heure actuelle?

Qui que vous soyez, en ce moment, n'êtes-vous point d'accord pour avouer, selon la prédiction de l'auteur du *Pape*, que la révolution est bien vivante, qu'elle n'a point même cessé de vivre, malgré d'apparentes interruptions, se subtilisant en influences impalpables quand elle était chassée de la place publique, passant alternativement des faits dans les idées et des idées dans les faits; — qu'elle n'est plus politique seulement, qu'elle atteint la racine de la constitution sociale, le dépôt des vérités premières; — qu'elle n'est plus incidentelle et locale, mais universelle, à tel point qu'on la voit envelopper à la fois dans un réseau d'éruptions volcaniques Paris et Vienne, Rome et Berlin? Un jour singulier ne s'est-il point fait, à vos yeux, sur ces ramifications ténébreuses qui tiennent l'Europe enlacée, sur ce prosélytisme organisé de la destruction morale décorée du nom de transformation légitime, sur la nature et la portée de ces spéculations proclamées régénératrices par des sectaires, et qui hébètent l'ame humaine en l'infectant d'un paganisme rajeuni? Et, dans cette période nouvelle, dans cette atmosphère enflammée et irritée, vous voyez encore se produire un de ces esprits où revit à un degré exceptionnel le sentiment des catastrophes sociales, qui s'arment, dans leurs jugemens, de quelque idéal supérieur de vérité politique ou religieuse. M. Donoso Cortès est aujourd'hui de cette famille des Burke, des De Maistre, — des De Maistre surtout, avec moins de vigueur dogmatique peut-être, avec une faculté plus vive, plus étendue d'observation, qui embrasse dans sa diversité et sa puissante animation le mouvement contemporain. Quelques *lettres*, quelques *discours* ont suffi pour faire du penseur espagnol un penseur européen exerçant une visible influence, écouté et commenté avec un étrange intérêt.

A quoi tient le retentissement des opinions de M. Donoso Cortès? C'est que, à vrai dire, l'ensemble de ces opinions forme un des plus saisissans aperçus jetés sur notre époque et sur ses tendances. C'est que cet énergique talent touche à nos plaies les plus invétérées, sonde dans sa profondeur le mal de la société européenne, soumet à la plus inexorable des analyses les erreurs, les faiblesses inavouées, les passions fatales, les contradictions et les impossibilités dans lesquelles le monde moderne se débat, et puise dans l'observation de ces symptômes les élémens d'une de ces grandes et vigoureuses interprétations qui répondent à un secret instinct des ames dans les crises sociales. A des esprits rongés d'indécision, enivrés du culte du fait, imprégnés de

déceptions et de doutes, il rouvre le domaine des certitudes supérieures, des solutions religieuses; il fait sentir l'action de la Providence dans un siècle où l'humanité s'est déifiée. Quelle est la vraie et mystérieuse direction de la civilisation, en quoi les peuples s'en éloignent ou s'en rapprochent, comment ils expient dans les convulsions leurs abdications successives de l'idéal religieux, de l'idéal moral, quels horoscopes se dégagent du sein de l'anarchie contemporaine et de l'état général de l'Europe, — ce sont des questions dont l'énoncé seul suffit à faire penser, que chaque philosophie, sommée par les évènemens, tente de résoudre, et que M. Donoso Cortès agite avec une force de développement et une fécondité d'inspiration qui font de ses *discours* un éloquent enchaînement de vues et de pronostics. Le sens précis de ces *discours*, qui seraient peut-être, à une autre époque, une anomalie dans une assemblée politique, peut être facilement défini : c'est le génie chrétien dans une de ses nuances les plus ardentes, les plus tranchées, c'est le génie catholique espagnol rendant témoignage sur nos révolutions, interrogeant leur esprit et mesurant leurs désastres. Pour s'élever à ces mâles contemplations, M. Donoso Cortès a un bonheur auquel nous pouvons porter une patriotique envie; il a le calme relatif de son pays, et ce n'est pas le spectacle le moins curieux du moment présent, si fécond en spectacles inattendus, que celui de l'Espagne tenant, sans naufrage, cette haute mer des agitations européennes, y trouvant même des occasions d'affranchissement, faisant à la fois acte de virilité politique en scellant l'union des partis intérieurs, en prenant en main l'œuvre de ses intérêts à restaurer, et acte de virilité intellectuelle en jetant, par l'organe d'un de ses orateurs, au sein de nos polémiques amoindries et de nos énervantes incertitudes, l'éclat rajeuni de ses interprétations. Les conjectures du penseur espagnol sont, sans aucun doute, le plus éloquent manifeste qu'aient provoqué au dehors ces deux années, dont février est la triste aurore.

## I.

Chaque pays aujourd'hui, en Europe, a son chapitre ouvert dans l'histoire des révolutions, et il n'est point indifférent, dans cette arène où tous sont convoqués à des luttes extrêmes, de voir, à la clarté des phénomènes intellectuels, quels élémens de leur vie intérieure périssent, quels élémens se conservent. Un des élémens restés le plus vivans, le plus intacts en Espagne, comme garantie de permanence sociale et comme un des traits les plus indélébiles du caractère moral, n'est-ce point ce sentiment catholique dont la puissance se réveille et éclate dans la parole de M. Donoso Cortès? Le sentiment catholique n'est pas, au-delà des Pyrénées, une poésie ou une vague spéculation; il se mêle à

l'existence même, il est dans les mœurs, dans les usages, dans les pensées, dans la manière d'envisager les choses; il est passé dans l'essence de la nature espagnole, et forme avec le sentiment de la nationalité, avec ce beau sentiment individuel qui s'y allie sans le détruire, la trame virile de ce caractère où se révèle je ne sais quelle force mystérieuse de résistance et de préservation. De là cette difficulté qu'éprouvent les idées et les systèmes propagés par les courans révolutionnaires à s'acclimater au-delà des Pyrénées. De là ce spectacle singulier de révolutions où le pays semble un moment près de se dissoudre, et sous les pas desquelles revivent une à une d'invincibles traditions, qui allument à la surface d'effrayans incendies et laissent le fond de l'ordre social intact sous ces laves extérieures. « Les idées communistes, dit un écrivain espagnol, si fort répandues dans d'autres pays, sont absolument inconnues parmi nous. L'esprit révolutionnaire ne dépasse point la sphère des intérêts politiques. Notre société reste encore à l'abri de cette immoralité qui, dans d'autres contrées, a pénétré jusqu'aux rangs les plus infimes.... » Étrange pays qui se montre rebelle aux merveilles de l'athéisme, de l'humanisme ou du *circulus*, qui garde du goût pour ce qu'il a toujours cru, et donne l'insolent exemple de la paix dans le développement de ses instincts religieux et monarchiques! Ce qui explique, aux yeux de l'observateur, l'impuissance relative de l'esprit révolutionnaire au-delà des Pyrénées et cette sorte de consistance dont jouit la société espagnole au milieu d'autres sociétés chancelantes et ivres autour d'elle, c'est la présence dans son sein de quelques-unes de ces réalités traditionnelles, fondamentales, entre lesquelles la réalité religieuse, manifestée par l'unité et la spontanéité des croyances, occupe la première place. Et, qu'on le remarque, si ces réalités sont la force conservatrice de la vie sociale en Espagne, si elles lui impriment un énergique caractère d'originalité morale, l'intelligence philosophique et littéraire ne trouve-t-elle pas également en elles une source inspiratrice? L'éloquence enflammée à cet ardent foyer aura des couleurs et des accens auxquels n'atteindront pas, avec les meilleurs efforts, tant d'œuvres qui n'offrent qu'une naturalisation artificielle et pâle des génies étrangers, tant de harangues qui ne sont que les complaisans échos des tribunes de France ou d'Angleterre. M. Donoso Cortès est essentiellement Espagnol en étant catholique. Les idées, les impressions qu'il reçoit du dehors, il les transforme en lui-même et les marque du sceau d'une nouveauté hardie, d'une originalité saisissante, mélange extraordinaire de dogmatisme et d'imagination, de dialectique inventive et de poésie, de sagacité et de profondeur, d'idéalité religieuse et de sens réel; il a des traits d'une soudaine inspiration pour peindre cette révolution de février, « venue à l'improviste comme la mort. » Sait-on comment il envisage cette catastrophe de son point

de vue supérieur, comment il en détermine la mystérieuse signification dans son discours du 4 janvier 1849? « ... La vérité est, dit-il, que février a été le jour de la grande liquidation de toutes les classes de la société avec la Providence, et que, dans ce jour terrible, toutes se sont trouvées en faillite... » Un des charmes élevés de cette éloquence, c'est qu'à tout prendre, c'est une pensée dans la pleine acception du mot, douée de mouvement et de vie, entière, absolue même, si l'on veut, se produisant sous une forme originale dans un siècle de semblans de pensée, de promiscuité intellectuelle, d'originalités bâtardes et mendiantes.

M. Donoso Cortès était vraiment fait, par ses facultés, par les qualités et les tendances de son talent, pour devenir ce penseur espagnol jugeant les défaillances de la civilisation européenne. Dans le développement de son esprit avant février, bien des traits font pressentir celui qui se fera le juge de nos révolutions actuelles. Dans le publiciste plus particulièrement espagnol, il y a déjà quelque chose du futur publiciste européen. Né vers 1809, brillant élève de l'université de Séville, la révolution d'où est sortie la monarchie constitutionnelle a pris M. Donoso Cortès dans la ferveur de la jeunesse, en 1834, pour le mêler à la vie politique et lui faire subir les fortunes diverses de notre temps; cette monarchie constitutionnelle, il l'a toujours servie en cherchant à la dégager de l'élément révolutionnaire qui l'a si long-temps envahie et entravée, et, en poursuivant ce but, il ne faisait autre chose que répondre au véritable idéal politique de l'Espagne. M. Donoso Cortès a été journaliste, député, fonctionnaire; il était hier ministre à Berlin, il est aujourd'hui conseiller royal. Il s'est vu plus d'une fois sur le seuil du pouvoir sans y entrer, sans le souhaiter même; il parle du pouvoir sans dédain et sans envie, en homme qui en comprend les conditions et ne veut point l'exercer. « Je suis incapable de gouverner, disait-il avec une sorte de sincérité naïve qui aura peu d'imitateurs; je ne puis en conscience accepter le gouvernement : je ne pourrais pas l'accepter sans mettre une moitié de moi-même en guerre avec l'autre moitié, sans mettre en lutte mon instinct contre ma raison, ma raison contre mon instinct. » C'est plutôt une nature tout intellectuelle, abondante et forte, énergique et facile, facile même dans sa force, alliant la pénétration qui scrute les idées et les faits à la vigueur spéculative qui les condense, à l'imagination qui les enchaîne dans de lumineuses évocations et possédant cet art singulier d'éclairer la philosophie par la réalité, la réalité par la philosophie. La *Collection* des ouvrages de M. Donoso Cortès, depuis ses premières *Considérations sur la diplomatie*, tracées en 1834, jusqu'à son opuscule de *Pie IX*, écrit en 1847, est, à vrai dire, l'histoire des tentatives de ce généreux esprit, de ses recherches, de ses illusions mêmes et de ses graduelles transforma-

tions; elle résume le travail de cette pensée instruite aux spectacles de notre siècle, avide de certitude, et qui va, dans son développement, des interprétations rationnelles d'un *cours de droit politique* aux vues de philosophie catholique dont les pages consacrées à Pie IX sont l'expression. Un mouvement original d'idées anime cette série d'études poursuivies à travers les révolutions, qui touchent à bien des points et prennent des formes diverses : investigations hardies dans le domaine de la science politique et historique; *lettres* datées de l'exil où l'auteur analyse et dépeint, avec une ingénieuse nouveauté d'aperçus, les systèmes, les hommes, l'état général de la France, où il passe de l'éclaircissement du problème de la guerre à une dissertation sur l'éclectisme, du portrait de M. de Talleyrand au portrait de M. Guizot ou de M. de Lamartine; essais éloquens sur la civilisation espagnole; fragmens où la réalité contemporaine a son écho. M. Donoso Cortès a été journaliste, ai-je dit; il a passé par cette vie de la polémique qu'il appelle lui-même justement et spirituellement *l'exterminatrice des styles.* M. Donoso Cortès a été journaliste comme il est orateur, en choisissant ses momens, dans des conditions déterminées, non comme un de ces inutiles trafiquans de paroles qui font métier d'échansons ordinaires de la curiosité publique, mais en intervenant parfois, par une initiative énergique, dans une situation exceptionnelle, pour en dévoiler les périls et rendre un drapeau aux esprits incertains. C'est ainsi qu'il a fait le *Porvenir* en 1837, le *Piloto* en 1839, et c'est à l'influence du premier de ces journaux sur les cortès qu'est dû en partie ce résultat singulier d'une constitution conservatrice sortant de circonstances révolutionnaires.

Reportez-vous, par le souvenir, vers ces premières années constitutionnelles, années de sanglantes épreuves pour la Péninsule; recomposez un moment cette période où la guerre civile s'allume de toutes parts et enferme l'Espagne dans un cercle de feu, où Madrid, décimé par le choléra, assiste épouvanté et impuissant à l'incendie de ses couvens, au massacre de quelques religieux sans défense, où la monarchie est humiliée à la Granja sous la main de quelques sergens entrepreneurs de révolutions, — époque d'anarchie dans les faits, de fermentation dans les esprits et de calamités physiques. Dans cette incandescence universelle, où se forme en même temps une génération nouvelle d'hommes d'état, de publicistes, de poètes, un des talens qui se révèlent avec le plus de jeunesse, de spontanéité et d'éclat, c'est M. Donoso Cortès. C'est sous le coup même des scènes de la Granja, en 1836, que le jeune publiciste entreprend de rassembler les élémens de la science politique moderne dans un *Cours de droit constitutionnel* professé à l'Athénée. Il ne traduit pas, il ne commente pas servilement quelques pages des publicistes européens; le mérite du brillant écri-

vain, c'est d'avoir, le premier à cette époque en Espagne, témoigné d'une pensée originale dans le domaine de la philosophie politique, en abordant le problème sur lequel la vie sociale elle-même repose, — le problème de la souveraineté. Quelle est, au fond, la doctrine professée par M. Donoso Cortès, qui se trouve formulée et revêtue d'un merveilleux éclat, non-seulement dans les *Leçons de droit politique*, mais encore dans l'étude sur la *Loi électorale* et dans l'essai sur les *Principes constitutionnels?* Elle n'est point nouvelle parmi nous, puisque c'est la doctrine qui place dans l'intelligence la source et le signe de la souveraineté. Ce qui appartient en propre à l'auteur, c'est une vigueur d'esprit qui se manifeste parfois par les plus hardies constructions théoriques, c'est une fécondité d'inspiration qui rend la métaphysique elle-même lumineuse et vivante, c'est une éloquence qui s'échauffe à tous les grands spectacles de la civilisation. M. Donoso Cortès étudie en penseur de notre temps la nature morale de l'homme et les lois premières des sociétés; il recherche les applications historiques qu'elles ont reçues, les interprétations qu'en donnent les philosophes. Il s'est produit dans le monde deux grandes interprétations de l'idée de souveraineté qui ont dominé alternativement, qui ont leur philosophie et leur histoire, — l'une faisant dériver la puissance souveraine absolument et exclusivement d'une origine divine, l'autre la plaçant dans le peuple, dans la multitude, dans le nombre. Ces deux interprétations, l'auteur les proclame incompatibles avec les conditions essentielles des sociétés viriles et saines. Le dogme des pouvoirs de droit divin, il le rejette dans le passé comme la loi des sociétés dans l'enfance, comme une pensée qui a servi à son jour la civilisation; le radicalisme révolutionnaire de la souveraineté du peuple, il le signale comme matérialiste et athée; il le montre s'agitant dans un réseau d'impossibilités, contraint, à chaque instant, d'abdiquer ou d'aboutir aux plus monstrueuses folies, — et, entre ces deux systèmes, il élève le droit de l'intelligence qu'il fait jaillir du sein de l'histoire et de l'observation philosophique de la nature de l'homme. Cette idée de la mission suprême de l'intelligence séduit son imagination; il la décrit en termes magnifiques, la suit dans son action éclatante ou inaperçue à travers les siècles, dans sa marche incessante vers un complet affranchissement, explique par elle l'émancipation successive des hommes et des classes, la fortune des peuples. Dans son application contemporaine, immédiate, dans sa réalisation politique moderne, M. Donoso Cortès appelle ce gouvernement de l'intelligence sécularisée et affranchie le gouvernement des *aristocraties légitimes*. C'est ainsi qu'il naturalisait en Espagne, à cette époque, avec une sorte de magnificence, une doctrine qui a été une des pensées du XIX^e^ siècle, et qui vient aujourd'hui se heurter contre des ruines.

Ce qu'il faut remarquer, d'ailleurs, dans les vues émises dès 1837 par M. Donoso Cortès, dans des écrits tels que le *Cours de Droit politique,* la *Loi électorale* ou les *Principes constitutionnels,* c'est un sentiment conservateur plein de perspicacité et de force, s'alliant à cette doctrine de la souveraineté de l'intelligence qui est bien loin, au surplus, d'avoir, dans la pensée de l'auteur, le caractère et la portée qu'elle a pu avoir ailleurs. Ce brillant esprit lutte avec une lucidité merveilleuse dans ce chaos d'idées impossibles, d'influences étrangères, de tendances révolutionnaires dont l'Espagne de cette époque est le théâtre. Si le système représentatif lui semble le mode le plus propre pour dégager sans cesse l'intelligence d'un pays, il maintient en même temps dans son intégrité, dans sa plénitude, l'autorité sociale réalisée par l'institution monarchique, et une de ses curieuses démonstrations est celle où il établit d'abord la différence entre le peuple, qui n'est que l'agrégation matérielle des individus dans leur universalité, et la société, qui est la réunion des hommes comme êtres intelligens et libres, qui est la combinaison de leurs relations morales, — où il représente ensuite la société, comme être moral, une, identique, indivisible et perpétuelle, et ne pouvant vivre, se protéger, exercer efficacement son action que par un pouvoir un, identique, indivisible et perpétuel comme elle : la royauté. Il va plus loin : c'est, à ses yeux, un abus de langage ou plutôt une erreur essentielle, féconde en conséquences désastreuses, de créer partout des pouvoirs, comme le font les théoriciens des gouvernemens mixtes, qu'il appelle des théoriciens *corpusculaires,* de donner ce nom aux autres institutions publiques, qui sont des garanties légitimes de liberté et de progrès, mais ne sont point des pouvoirs. Le fractionnement, c'est la faiblesse, dit l'auteur; la faiblesse se termine par la mort, et il hasarde ce pronostic singulier, si l'on considère le moment et le pays où il s'est produit, sur les gouvernemens mixtes : « Les publicistes que je combats, dit-il, ont faussé de tout point le gouvernement représentatif, et, s'ils ne rectifient leurs erreurs, j'ose assurer que cette forme de gouvernement ne dominera pas dans l'avenir, parce que l'avenir n'appartient pas à un gouvernement qui n'est autre chose qu'un composé d'une démocratie débile, d'une aristocratie débile et d'une monarchie moribonde. »

Un des chapitres du *Cours de droit politique* les plus dignes d'être médités et où se trouve, j'ose le dire, un intérêt actuel pour nous, c'est le chapitre des *Réformes politiques,* qu'on pourrait appeler aussi bien un traité des *Sociétés malades.* Le mal des sociétés provient de causes diverses : elles souffrent, parce que leurs lois sont mauvaises, leurs institutions décrépites, leur pouvoir corrompu, tandis qu'au fond elles valent mieux que leur gouvernement. Alors il arrive fréquemment que ce pouvoir inintelligent et décrépit disparaît dans une tempête

pour faire place à un pouvoir intelligent qui guérit les plaies du passé, rassemble les forces vitales de la société et puise sa légitimité dans la direction féconde qu'il lui imprime. Il y a une autre cause d'infirmité sociale, c'est quand les mœurs d'un pays se pervertissent et s'énervent. S'il en est ainsi, craignez de toucher au pouvoir; n'espérez pas guérir ce mal social par des révolutions politiques : il n'y a qu'un remède, c'est l'action énergique de ce pouvoir sauveur, c'est la dictature, et ici se trouve le germe de cette théorie de la dictature que M. Donoso Cortès développait récemment avec éclat. Ou bien enfin une société est malade parce que ses lois et ses mœurs sont également corrompues, parce que la dépravation est dans le pouvoir comme dans l'individu, dans l'état comme dans le foyer. La société est mortellement atteinte alors; son salut est impossible. « La Providence efface ce peuple du livre de la vie; elle efface cette société du livre des sociétés. Un peuple conquérant lui sert d'instrument; la destruction le précède, la victoire étend sur lui ses ailes, et la société victorieuse fait expier dans le sang à la société qui succombe ses folies et ses crimes... » Suivez l'auteur dans cette vigoureuse anatomie politique; prenez une de ces sociétés malades qu'il soumet à son analyse : à son chevet, vous verrez les docteurs et les prophètes, ceux qui disent : Il n'y a point de danger ! et ceux qui disent : Il n'y a point de remède ! Il y a surtout ces hommes que M. Donoso Cortès peint avec une énergie mêlée parfois d'esprit : — fanatiques vulgaires, intelligences saturées d'une idée fixe, pour qui les heures mauvaises sont des heures de triomphe, des heures favorables à leurs expérimentations empiriques. Demandez-leur ce qui fait que la société souffre, ou plutôt ne leur demandez rien, dit spirituellement l'auteur, car, avec une générosité sans exemple entre les possesseurs de remèdes merveilleux et les docteurs en sciences occultes, ils publieront assez haut leur secret par les cent organes destinés à la transmission des idées : ce secret, c'est une révolution politique, c'est la vertu d'une formule abstraite traduite en pacte constitutif. Donnez une constitution spartiate ou athénienne à cette société moribonde, vous la verrez refleurir subitement ! Et ce qu'il y a de mieux, c'est que la société les croit souvent, comme les malades croient volontiers ceux qui viennent s'offrir à les sauver; elle se met à la merci des empiriques qui escaladent le pouvoir et assistent, de cette hauteur, aux merveilles de leur formule, — réalisées dans un naufrage. Ne parlez point à ces hommes de la tradition : la vie d'un pays se résume, à leurs yeux, dans les abstractions que nourrit leur esprit. L'histoire, dans son éloquence, dans la variété de ses enseignemens, est muette pour eux, et les événemens contemporains eux-mêmes, les catastrophes récentes, loin de les éclairer et de dissiper leurs illusions, ne font qu'irriter leurs passions, exaspérer leur intelligence, les rendre

plus ridicules, plus aveugles et plus insensés. Triomphante espèce d'hommes que vous avez vus à l'œuvre! Glorieuse bande de héros de l'abstraction et du plagiat révolutionnaire, que tous les pays et toutes les époques, à ce qu'il paraît, doivent subir à leur tour, et que l'auteur, quand il les dépeignait ainsi, avait sous les yeux en Espagne, — dans cette fantastique Espagne de 1836, où vous voyez se relever au bout de la baïonnette du sergent Garcia la constitution de 1812!

Le talent de M. Donoso Cortès a pu quelquefois paraître étrange, au-delà des Pyrénées même, soit dans les brillans développemens de ses *leçons* de l'Athénée, soit dans les morceaux sur l'histoire ou sur la littérature qui se sont succédé sous sa plume d'écrivain, soit dans les polémiques qu'il a entretenues un moment dans des journaux tels que le *Porvenir* ou le *Piloto*; il a pu même n'être pas toujours compris. Cela n'a rien de surprenant peut-être dans les conditions intellectuelles où la Péninsule a long-temps vécu, conditions en quelque sorte nécessaires d'imitation, où l'originalité pouvait sembler un phénomène plus rare. L'originalité, ressaisie plus spécialement en littérature de nos jours, n'apparaît point au même degré dans les travaux politiques, — bien moins encore dans la philosophie. De philosophie, à vrai dire, il n'y en a point au-delà des Pyrénées, ou plutôt il n'y en a qu'une, la seule d'accord avec le génie espagnol; c'est la pensée catholique restée long-temps sans organes et qui en a retrouvé deux pleins de puissance dans ces dernières années : — l'un, M. Donoso Cortès lui-même, — l'autre, don Jaime Balmès, ce prêtre catalan que l'intensité de la vie intérieure a tué avant l'âge, et qui a laissé une forte empreinte dans son pays. Ce qu'on peut ajouter, quant à M. Donoso Cortès, c'est que, s'il a trouvé une source nouvelle d'inspiration au contact de cette pensée catholique, il a abordé cet ordre d'interprétations avec un talent déjà mûr, nourri d'une savante culture littéraire, et familiarisé, à un autre point de vue, avec les grands problèmes de la civilisation, avec cette science qu'on a nommée la philosophie de l'histoire. Il a porté dans cet ordre d'idées un esprit novateur, à beaucoup d'égards original, et qui a eu même à créer sa langue. Comme écrivain, M. Donoso Cortès est un de ces généralisateurs chez qui domine une tendance instinctive à élever les questions, à en saisir les grands côtés, à remonter à la loi supérieure des choses et à préciser les résultats de leurs investigations sous une forme méthodique et brillante à la fois. Une de ses premières préférences intellectuelles a été pour Vico, auquel il a consacré une belle étude, comme aujourd'hui il pourrait naturellement invoquer Bossuet, l'homme « qui a le mieux parlé de Dieu aux autres hommes, » ainsi qu'il le dit. Prenez les divers écrits de M. Donoso Cortès, — essais sur l'histoire, sur la politique, sur la philosophie, sur la littérature même : la pensée s'y enchaîne dans une série de déductions dog-

matiques, et sur cette trame vigoureuse se détachent parfois des portraits ingénieusement tracés, des saillies éloquentes, des élans inspirés. Ce sont là les qualités distinctives qui se révèlent dans des morceaux de diverse nature, tels que les fragmens sur la *Monarchie absolue en Espagne*, sur la *Question d'Orient*, sur les *Relations diplomatiques en Europe*, qui forment comme la première portion de la vie intellectuelle de M. Donoso Cortès.

Ce même talent se montre sous un jour singulier dans des pages qui ont un double intérêt pour nous, puisqu'elles traitent de la France. M. Donoso Cortès a subi, assurément, l'influence de notre pays. Dans quelle limite pourtant? De tous les Espagnols que l'instinct voyageur, l'impulsion de l'esprit public ou les alternatives des révolutions ont jetés parmi nous, il est un de ceux qui ont le mieux senti, le mieux exprimé la mission de la France dans le monde, — mission, hélas! éclatante dans le mal comme dans le bien; il est un de ceux aussi qui l'ont jugée avec le plus de liberté, d'indépendance et de nouveauté, ajouterai-je, — un de ceux qui ont su discerner avec le plus de sagacité parfois le caractère complexe de sa civilisation, — « mélange et trituration de toutes les autres, dit-il,... où tout étranger ressaisit comme un vague reflet de son pays... et dont l'influence, comme celle de l'atmosphère, ne peut être évitée, encore qu'on la fuie... » M. Donoso Cortès a séjourné en France, surtout de 1840 à 1843. Les *Lettres de Paris*, fruit de ce séjour d'émigré, sont un des plus curieux épisodes de la vie intellectuelle du penseur espagnol; les événemens n'ont point de place dans ces *Lettres;* les appréciations philosophiques y abondent, les aperçus s'y multiplient, l'analyse des systèmes y prend quelque chose de neuf et de saisissant. C'est un généralisateur encore, mais un généralisateur éloquent, varié, ingénieux, doué d'une spontanéité singulière de développement, comme l'Allemand Gans, ce me semble, — un Gans espagnol, inclinant déjà au catholicisme pur, y touchant par l'esprit et par le cœur, et demandant à cette doctrine tout ce qu'elle a de fécond pour expliquer le problème de la guerre avec une hauteur qui va rejoindre de Maistre. Les *Lettres de Paris* sont comme des conversations éloquentes où l'auteur seul a la parole, et fait revivre les hommes et les idées sous un jour original. Ce philosophe politique est un analyste des plus pénétrans, un peintre de portraits qui atteint parfois à un étrange relief. Comment croyez-vous qu'il caractérise M. de Lamartine dès 1842? « Espèce de conservateur *radical*, dit-il, poète *pratique*, dont la nature morale est le résultat de toutes les antithèses. » Si, en traçant la filiation des idées et des opinions, il rencontre, à l'origine du libéralisme de 1815, cette figure ingrate et énigmatique de M. de Talleyrand, il s'y arrête comme devant une des figures dominantes de notre temps, comme devant un de ces

exemples trop fréquens du développement outré de l'intelligence aux dépens de toute moralité :

« Entre M. de Talleyrand et les autres hommes, dit-il, à peine y avait-il quelques légères ressemblances. Tandis que ceux-ci se consacraient au service d'une idée philosophique ou d'une forme de gouvernement, lui, il avait mis à son service tous les gouvernemens et toutes les philosophies; il avait reçu du ciel un don inestimable, celui de voir le futur dans le présent, ou, ce qui est la même chose, de voir le présent mieux que les autres. M. Cousin a proclamé l'impersonnalité de la raison, et, pour ma part, j'incline à adhérer à l'opinion de ce philosophe, si, de son côté, il m'accorde que ce principe ne peut s'appliquer à la raison de M. de Talleyrand; elle était si loin d'être impersonnelle en lui, qu'il en était la personnification vivante. M. de Talleyrand n'était pas, comme les autres, un être intelligent : il était l'intelligence; il n'était pas un être raisonnable : il était la raison humaine personnifiée. Le prince n'était point soumis à l'empire des passions; il n'aimait ni ne haïssait, parce que les hommes n'étaient pour lui autre chose que des instrumens ou des obstacles. Il n'avait ni craintes, ni espérances : que pouvait-il craindre, lui qui voyait les dangers et le moyen de les éviter? Que pouvait-il espérer, lui qui avait tout? Eût-il espéré la richesse? Non, parce que, maître de tous les secrets de l'état, il était le maître de tout l'argent du monde. Eût-il été tourmenté de l'ambition de se faire un nom glorieux? Non, parce qu'il vivait dans une calme et pacifique possession de la gloire. Eût-il poursuivi ardemment le pouvoir? Non, parce qu'il conversait d'égal à égal avec tous les princes de la terre. Dans ses actions, il n'était point sujet au remords de la religion, parce qu'il n'était point religieux, — au remords moral, parce que jamais il ne recherchait ce qui était juste, mais ce qui était convenable, — moins encore au remords du patriotisme, parce que jamais il ne s'attacha aux choses périssables, et la gloire des nations est périssable. On ne peut dire de lui qu'il fût Français ni citoyen de l'univers; celui-là serait moins loin de la vérité qui affirmerait qu'il était une puissance pacifique et neutre, tenant dans sa main la balance des puissances belligérantes.... »

L'analyse des systèmes philosophiques et politiques n'a pas moins d'intérêt dans les *Lettres de Paris*. Agiter les questions abstraites, ressaisir l'ensemble de leurs applications, suivre les idées dans la variété de leur travail et de leurs personnifications, en semant à chaque pas les vues hardies, les traits neufs, les saillies de jugement, — il semble que cela soit un jeu pour cette imagination vigoureuse, pour cet esprit mêlé de pénétration et de force. Rien n'est plus curieux que de voir le génie espagnol ainsi aux prises avec les doctrines françaises, notamment avec l'éclectisme, auquel il fait subir la plus singulière des dissections. Je ne suivrai point M. Donoso Cortès dans ses spirituelles descriptions de l'éclectisme philosophique ou historique. Une seule de ces applications me suffit, la plus réelle, l'application politique. Aux yeux de l'auteur, le propre de l'éclectisme, venant après le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui supprimait tout ce qui ne rentrait pas dans le cercle de ses pensées

et de ses préjugés, a été de tout admettre, de reconnaître la valeur de tous les élémens moraux, intellectuels, sociaux, en tentant de les faire vivre d'accord. L'idée éclectique par excellence a été l'idée de la *coexistence* des choses; seulement l'éclectisme a oublié de fixer leurs rapports, de déterminer les relations dans lesquelles elles existent : il n'a point découvert la *hiérarchie* suivant laquelle elles se combinent et composent un organisme vivant.

Qu'on observe maintenant cette doctrine dans la réalité de la politique contemporaine : elle éclatera en conséquences que vous avez eues sous les yeux, et que bien avant 1848 l'auteur des *Lettres de Paris* a décrites avec une piquante nouveauté. Le point de départ sera la *coexistence* éclectique des élémens divers de monarchie, d'aristocratie et de démocratie, manifestée par la trinité constitutionnelle; mais, la pensée supérieure de *hiérarchie* entre ces élémens faisant défaut dans cette création « incomplète, confuse, embryonnaire, » l'idéal de gouvernement consistera à maintenir, dans la pratique, un équilibre parfait entre ces forces rivales, et, comme il est de la nature de tous les élémens politiques et sociaux de tendre sans cesse à se dilater, pour obtenir cet équilibre, ce sera une lutte de tous les instans, changeant chaque jour d'objet et de but, selon l'élément qui tendra à prévaloir. Si la monarchie semble vouloir revendiquer quelque action prépondérante, on lui courra sus, en lui parlant presque le langage des factions, comme cela s'est vu dans des époques que je ne veux pas rappeler. Si la démocratie menace de tout envahir et d'imposer sa loi, on marchera sur la démocratie pour la réduire. On assistera à ce curieux spectacle d'un parti, d'un homme, si l'on veut, grand par l'esprit, grand par le caractère, se consumant dans une agitation perpétuelle pour arriver, — à quoi? A un équilibre chimérique, à un repos impossible de tous les élémens politiques et sociaux, — jusqu'à ce qu'un jour survienne où cet équilibre artificiel vole en éclats, laissant à nu la réalité anarchique qu'il dissimulait, jusqu'à ce qu'un fait soit avéré et attesté par les plus cruelles épreuves : c'est que la société, au sein de ces complications et de ces morcellemens, cherchant partout le pouvoir et ne le trouvant nulle part, a perdu la notion de l'obéissance et du droit. « Qu'on ne dise pas, observe M. Donoso Cortès, que le pouvoir était dans l'accord de la trinité constitutionnelle, parce que le pouvoir, étant une chose *nécessaire,* ne peut résider dans un accord qui est une chose *contingente.* » Poursuivez encore : dans les relations internationales, cette doctrine se traduira en quelque formule grandiose d'équilibre, — peut-être la paix partout et toujours! — non qu'elle nourrisse une haine essentielle pour la guerre : « ce qu'elle hait dans la guerre, dit spirituellement l'auteur, ce n'est point la guerre, c'est la victoire, parce qu'elle dérange l'équilibre. » Une guerre où il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus ne lui déplairait pas. Ce

genre de guerre, aux yeux du publiciste espagnol, figure assez le gouvernement représentatif tel que nous l'avons pratiqué. « Que signifie en effet, remarque-t-il, la *coexistence* de tous les élémens sociaux sans la *hiérarchie*, sinon la *guerre* sans la *victoire?* » Avec une telle manière d'entendre les affaires de gouvernement, la discussion devra occuper une grande place. L'homme en qui se résumera cette doctrine excellera à peser le pour et le contre des choses; il aura un talent admirable pour exposer les systèmes philosophiques et politiques; il ne trouvera point mal vraiment que toutes les questions, même les plus délicates, soient agitées, que la monarchie, l'aristocratie et la démocratie présentent leurs titres devant le tribunal de l'opinion publique : « à une condition toutefois, c'est que, les parties entendues, la sentence ne soit point prononcée. » Elle l'a été pourtant, et le pire est qu'elle a pu être enlevée. Ce n'est point l'esprit assurément qui manque dans ces pages, dont il ne faut point oublier la date, — 1842. Si je les reproduis, est-ce par un goût de malice rétrospective? Non, certes : c'est parce que je sens qu'elles sont instructives au fond, sous leur air parfois paradoxal; qu'elles dévoilent plus d'une de nos fautes et de nos erreurs; qu'elles laissent apercevoir le caractère général d'une époque morcelée, diffuse, avide de tout tenter, de tout connaître, de tout embrasser, et incertaine à confesser un choix, une préférence, une foi, — d'une époque où tout se manifeste à l'état de fait sans une idée correspondante de droit, où toute question se pose, se discute, même celle de l'existence de la société, avec un certain effroi de toute solution virile, où se poursuit sur une vaste échelle en un mot la *guerre sans la victoire*. J'hésite, quant à moi, à contester la clairvoyance de ce piquant observateur, quand je retrouve, dans ces feuilles écrites au courant de la plume il y a huit ans, ces paroles si tristement justifiées : « ..... La conséquence nécessaire de tous ces faits, c'est que les institutions sont dans une complète et rapide décadence, que rien ne s'affermit et que tout se dissout. La foi politique s'éteint dans cette nation; son bras ne remuera plus les montagnes. La France fut une nation au temps de l'empire; la restauration vit en présence deux partis puissans; la révolution de juillet n'a aujourd'hui devant elle que la poussière de la nation et la poussière des partis... » Cette poussière des partis, des opinions, des croyances, un jour d'orage l'a fait voler dans l'air, et elle aveugle nos regards à l'heure où nous sommes, au point de ne nous plus laisser voir notre chemin.

Si je voulais caractériser le mouvement d'idées qui se manifeste dans la série des essais, des fragmens de M. Donoso Cortès, je dirais que c'est l'effort d'un grand esprit pour arriver à la certitude; c'est le travail d'une mâle et ardente pensée, qui, à travers de libres et faciles diversions politiques, philosophiques ou littéraires, se pose sans cesse ces problèmes, éternelle obsession des intelligences vigoureuses :

Quelle est la mesure dans laquelle se combinent l'autorité et la liberté dans le monde? quelle est leur source mystérieuse et la loi supérieure de leur développement proclamée par l'histoire, par la philosophie? quel est le degré jusqu'où la raison humaine s'exerce dans sa puissance, maîtresse de sa propre destinée, et quelle est la part réservée à l'action providentielle? surtout, quel est le sens de cette action de la Providence et à quels signes se fait-elle reconnaître? Ce travail, visible dans les moindres écrits de M. Donoso Cortès, le montre inclinant graduellement vers cette interprétation religieuse qu'il embrasse et féconde aujourd'hui. Déjà, en 1839, un fragment sur les questions générales qui se remuent en Europe énonce une opinion sévère sur la philosophie « qui se sépare de Dieu, nie Dieu et se fait Dieu, » selon l'expression de l'auteur. Les *Lettres de Paris*, en 1842, laissent apparaître dans quelques pages sur la guerre comme un disciple de De Maistre. Un morceau sur la *civilisation espagnole*, écrit en 1843, au sujet d'un livre de M. Moron, est plus explicite encore. C'est ainsi, par une sorte de succession lente, que le catholicisme pur est devenu pour le penseur espagnol le foyer de la certitude et de l'inspiration, la lumière à laquelle tout s'explique, tout se coordonne. Et sait-on ce qui ajoute à l'intérêt des développemens que le brillant publiciste tire de la doctrine catholique, ce qui leur donne un caractère particulier de réalité saisissante? C'est ce travail même dont je parle; c'est que c'est là un homme qui a vécu dans notre atmosphère, qui a trempé dans nos désirs, si je puis ainsi m'exprimer, qui a grandi, lui aussi, au sein des épreuves instructives d'une révolution, et qu'une inclination naturelle avait déjà porté plus d'une fois à interroger le mystère de la destinée moderne, à sonder ces hautes questions d'avenir européen qui s'offrent aujourd'hui sous un aspect redoutable. Par une coïncidence singulière, cette transformation intérieure s'accomplissait dans la pensée de M. Donoso Cortès au moment même où s'allumaient les premiers feux de cet incendie qui allait se propager sur tous les points, c'est-à-dire à l'heure la plus favorable pour le retentissement d'une parole virile. Ce mouvement nouveau d'idées explique les œuvres récentes de M. Donoso Cortès : comme ensemble de vues philosophiques, il a produit l'essai sur *Pie IX;* comme inspiration littéraire, il a produit le discours sur *la Poésie biblique* prononcé à l'académie espagnole, où l'auteur peint avec une magnificence qui n'a point été égalée les splendeurs du monde primitif et du monde chrétien; comme application directe à la politique contemporaine, il a donné naissance aux discours du 4 janvier 1849 et du 30 janvier 1850, qui sont, pour me servir de ce terme, des revues éloquentes des révolutions de l'Europe, des forces rivales qui se disputent l'avenir de la civilisation et des symptômes de tout genre qui se manifestent dans nos catastrophes.

## II.

L'essai sur *Pie IX* date de 1847. C'est une vigoureuse démonstration de la supériorité de la civilisation catholique, que M. Donoso Cortès rattache au nom du doux et généreux pontife, alors dans les merveilles de son avénement. Là éclate vraiment le penseur nouveau interprétant les dogmes, les rajeunissant par le talent, en exprimant la fécondité. C'est un philosophe chrétien qui croit entrevoir l'heure d'une restauration religieuse s'opérant par la main d'un pape salué presque comme un inaugurateur dans le monde.

On voit quels sentimens nourrissait M. Donoso Cortès au moment où février éclatait, où l'Europe prenait feu, où se sont déroulés des spectacles qu'on ne croyait plus revoir, qui nous ont fait tout comprendre, depuis les guerres serviles jusqu'aux luttes du bas-empire, depuis les émotions des grandes batailles sociales jusqu'à cette anxiété sinistre qu'on éprouve lorsqu'on se sent enveloppé d'une de ces influences énervantes qui vous pénètrent et vous tuent, sans que vous puissiez les saisir d'une manière distincte. Ici, c'est un observateur direct, passionné, éloquent, qui parcourt, le flambeau de la foi à la main, le cercle des vicissitudes européennes. Que de commentaires n'a point rencontrés ce mot de révolution depuis un demi-siècle et depuis deux ans surtout! Que d'explications n'ont point été données de ces fièvres périodiques qui reviennent en s'aggravant! Aux yeux des uns, ce n'est rien moins que le triomphe de la raison humaine s'émancipant et prenant possession d'elle-même; aux yeux des autres, c'est un mélange inévitable de mal et de bien qu'il faut plutôt régler que combattre. Il en est, et des plus modérés, pour lesquels ce sera une nécessité extrême, mais imprescriptible, un acte héroïque de conservation populaire. Exécutez fidèlement les lois, vous diront ceux-ci, elles sont la sauvegarde des révolutions; assouvissez les besoins de ceux qui souffrent, vous les désarmerez, diront ceux-là. M. Donoso Cortès n'ambitionne point de place parmi ces commentateurs des causes secondaires des révolutions. Selon lui, elles sont une infirmité véritable, une maladie réelle qui a sa source dans le soulèvement de toutes les humeurs malsaines d'une société. « Le germe des révolutions, dit-il dans son discours du 4 janvier 1849, est dans les désirs de la multitude surexcités par les tribuns qui les exploitent et en bénéficient. *Vous serez comme les riches!* voilà la formule des révolutions socialistes contre les classes moyennes. *Vous serez comme les nobles!* voilà la formule des révolutions des classes moyennes contre les classes nobles. *Vous serez comme les rois!* voilà la formule des révolutions des classes nobles contre les rois. Enfin, *vous serez comme des dieux!* voilà la formule de la première révolte du premier homme. Depuis Adam le premier

rebelle jusqu'à Proudhon le dernier impie, c'est la formule de toutes les révolutions... » Le mal est éternel sans doute, mais à quelle époque a-t-on vu en faire la théorie, comme une théorie de la santé pour le corps social! Oui, en effet, c'est un des plus odieux sophismes de notre siècle que ce culte avoué chez les uns, cette faiblesse chez les autres, pour tout ce qui porte le nom de révolution. Fouillez les ames contemporaines : vous y trouverez une sorte de respect, d'amour secret, de prédisposition favorable pour ces mouvemens partout où ils éclatent, comme on respecte, comme on aime tout acte viril de la volonté humaine. Bien loin d'être l'acte viril de l'intelligence de l'humanité maîtresse d'elle-même, n'est-ce point là plutôt cependant la confession la plus manifeste de son impuissance? Que signifient les révolutions le plus souvent? Leur signification la plus claire est celle-ci : c'est que l'homme, ayant à régler, à perfectionner, à élever sans cesse ses conditions d'existence, et désespérant d'y arriver par des moyens réguliers et légitimes, a recours, pour se dispenser de la sagesse, au hasard des luttes violentes d'où sortira l'inconnu; il se décharge de sa propre responsabilité sur je ne sais quelle force mystérieuse des choses. *Alea jacta est!* c'est le cri de l'impuissance, de l'imprévoyance, c'est le dernier cri de la liberté humaine qui abdique. Les révolutions sont du moins, dit-on, des époques où la vie afflue, où le progrès général de la civilisation s'élabore. Bien au contraire, ce sont des époques essentiellement stériles où tout est suspendu, où tout vit d'une vie factice. Jetez les yeux autour de vous : n'est-il point vrai que les intelligences perdent leur ressort et semblent prises de découragement, qu'elles doutent de l'avenir et se replient sur elles-mêmes, ou se morcellent dans ces polémiques passagères dont il ne reste rien, au lieu de se fixer sur quelqu'un de ces projets où se marque le progrès intellectuel d'un pays? N'est-il point vrai que les ames s'affaissent dans cette succession de malheurs, d'anxiétés, d'incertitudes, que les notions s'altèrent, que les intérêts souffrent, que les cœurs s'aigrissent, et que plus cet état se prolonge, plus la moralité d'un peuple se corrompt, plus la civilisation elle-même devient un obscur problème? Sait-on l'heure féconde des révolutions? C'est l'heure où elles finissent. Par malheur, de nos jours, quand les révolutions sont vaincues dans les faits, l'esprit révolutionnaire survit, propagé par d'invisibles courans.

L'esprit révolutionnaire, à vrai dire, a été depuis soixante ans la fatalité de notre histoire. C'est l'esprit du mal élevé à sa plus haute puissance, agissant en grand sur une civilisation, sur un pays, corrompant ses principes, mettant un germe de mort dans chacun de ses essais, frappant d'une stérilité funeste ses pensées et ses efforts, faussant ses volontés et ses désirs. Quand on trace le bulletin des services de l'esprit révolutionnaire, ce qu'il faudrait dire plutôt, c'est qu'en se mêlant à tout, il empêche le peu de bien que l'homme parvient à faire, et lui

ôte toute chance de durée. Ne l'avez-vous point vu, il y a un demi-siècle, transformer 89 en 93? Demandez-vous aujourd'hui pourquoi tout vous a manqué, pourquoi vos tentatives les plus couronnées de succès en apparence ont fastueusement échoué : c'est que l'esprit révolutionnaire assistait au baptême de vos gouvernemens. N'est-il pas là toujours prêt, à tous les instans, épiant les justes émotions nationales, les revendications légitimes pour s'en emparer, s'embusquant à chaque détour pour saisir l'heure de pénétrer avec effraction dans la réalité? On crie bonnement à la surprise parfois, comme si les surprises n'étaient pas le triomphe de l'esprit révolutionnaire. Comptez, en Europe, les causes héroïques et justes qu'il a tuées sous lui, en les dénaturant ou en paralysant l'ardent intérêt qui pouvait s'attacher à elles! Voyez ce qu'il a fait de l'Italie, de Venise, la plus malheureuse et la plus pure de ses victimes expiatoires, de cette généreuse et infortunée Pologne à laquelle il a réussi à donner son Waterloo moral parmi nous! La cause des proscrits elle-même, il l'a rendue moins sacrée. Comptez les nobles convictions politiques qu'il a frappées d'irrémédiables blessures, les idées qu'il a flétries, à tel point qu'on craint de les avouer! Et ce beau gouvernement représentatif, resté le rêve ou le regret de bien des ames, réalisation, après tout, de l'intervention légitime des hommes dans la direction de leurs propres affaires, demandez-vous bien, la main sur le cœur, ce qu'il est devenu, s'il n'a point baissé dans l'estime de plus d'un homme réfléchi et sensé, s'il n'a point été atteint, lui aussi, de ce mal qu'engendre l'esprit révolutionnaire. « Si les gouvernemens représentatifs vivent de discussions sobres, dit M. Donoso Cortès dans son discours du 30 janvier 1850, ils meurent de discussions interminables. Un grand exemple vous est offert par l'Allemagne, si tant est que les exemples et l'expérience servent à quelque chose. Trois assemblées constituantes se sont produites en Allemagne en même temps : une à Vienne, l'autre à Berlin, la troisième à Francfort. La première est morte d'un décret impérial, un décret royal a tué la seconde. Quant à l'assemblée de Francfort, composée des savans les plus éminens, des plus grands patriciens, des plus profonds philosophes, qu'est-il arrivé d'elle? Jamais le monde ne vit un sénat plus auguste et une fin plus lamentable. Une acclamation universelle lui a donné la vie, un sifflet universel l'a tuée. Voilà l'histoire des assemblées allemandes. Et savez-vous pourquoi elles sont mortes ainsi? Parce qu'elles n'ont rien fait, ni rien laissé faire, parce qu'elles n'ont point su gouverner et n'ont point laissé gouverner, parce que, une année durant, de leurs interminables discussions il n'est rien sorti qu'un peu de fumée. » Voilà l'œuvre de l'esprit révolutionnaire qu'il n'est point hors de propos de rappeler partout où vivent des assemblées.

C'est le malheur de presque toutes les idées que nourrit notre triste

époque de porter l'empreinte fatale de ce malfaisant esprit, d'avoir contracté, en subissant son influence, quelque chose d'entièrement stérile et de destructeur. Prenez l'idée moderne par excellence, l'idée de la liberté qui est devenue comme le symbole de la civilisation même : notre liberté est-elle le noble et religieux usage de nos facultés dans un but de conservation? Non certes; l'esprit révolutionnaire, en touchant à l'idée de liberté, l'a isolée de ce qui la féconde, — de l'idée du devoir dans la sphère morale, de l'idée d'ordre, d'autorité, dans la sphère politique, — et l'a rétrécie aux proportions d'une négation vivante, d'un dissolvant qui nous est apparu sous toutes les formes, de nos jours, sous la forme audacieuse et violente et aussi sous la forme *naïve,* comme le disait récemment M. Hugo, qui avait raison de ne point se compter parmi les naïfs. L'espèce naïve, c'est cet esprit d'opposition mesquin, taquin, ne voyant qu'un côté des choses, sans cesse occupé à déconsidérer tous les pouvoirs et qui s'étonne quand ses paroles se traduisent en révolutions. M. Donoso Cortès a décrit cette espèce en caractérisant un personnage espagnol qui a eu ses semblables ailleurs. « M. Argüelles, dit-il quelque part, ne sait aujourd'hui que ce qu'il a appris dans sa jeunesse, et ce qu'il a appris alors se réduit à aimer la liberté bien ou mal entendue au-dessus de toute chose et à haïr d'une haine aveugle les rois qu'il appelle des tyrans. A ses yeux, tout moyen de gouvernement est un moyen d'oppression. La liberté idéale, c'est le *dégouvernement* absolu.... Sans force pour pousser à bout ses idées et ses instincts démocratiques, il n'a de pouvoir que pour neutraliser l'action des principes conservateurs et contribuer à rendre l'anarchie chronique dans la société. » Dieu a laissé à l'homme une liberté, la plus extrême de toutes, celle du suicide, du suicide moral comme du suicide matériel; c'est cette liberté que nous pratiquons, que nous perfectionnons, que nous portons dans notre vie intellectuelle et réelle. N'avez-vous point vu vingt journaux discuter chaque matin comment la guerre civile pourrait bien éclater, si elle devrait aller du centre à la circonférence ou de la circonférence au centre, quel serait le meilleur mode d'insurrection, le mode pacifique ou le mode héroïque? La société a beau répondre : Mais je n'en veux d'aucune sorte! A quoi on objecte que c'est sortir de la question, que la constitution prévoit cette extrémité, puisqu'elle remet *le soin de sa défense au patriotisme de tous les citoyens,* auquel cas chacun est évidemment juge du jour et de l'heure où la société doit être défendue. Et ce qui est mieux, c'est que cela est constitutionnellement vrai, que ce principe impie est écrit dans toutes les chartes depuis soixante ans. La merveilleuse chose que les constitutions pour marquer les étapes de l'esprit révolutionnaire dans la vie d'un peuple! Ceci est plus sérieux qu'il ne semble; c'est la lumineuse

révélation de notre manière d'entendre la liberté. Nous appelons ainsi cet étrange plaisir de forcer tous les ressorts de la vie publique, d'être constamment à essayer jusqu'à quel point la chaîne peut être tendue sans rompre, à mesurer le degré où on peut s'agiter sans qu'il en résulte un cataclysme universel. Le principe de cette liberté révolutionnaire, c'est l'ivresse du droit individuel affranchi de toute notion positive du devoir, ne reconnaissant théoriquement pour limite ni le droit de Dieu, ni le droit social, ni même le droit d'autrui; c'est une haine funeste pour toute règle intérieure, pour tout frein religieux, pour tout lien moral. L'homme a commencé d'abord par s'affranchir du frein religieux, du frein moral, et il a imaginé marcher dans les vraies routes de la liberté; seulement il ne s'est point aperçu que plus cet affranchissement intérieur était complet, plus il rendait nécessaire, si la société voulait vivre, le développement d'une autorité publique capable de suppléer à la discipline religieuse et morale par la discipline extérieure. Qu'est-il sorti de là? Il en est résulté ce singulier état de choses où l'on peut paisiblement et librement nier Dieu, démontrer que les vertus les plus pures sont la plus ridicule des chimères, disserter sur les moyens de *perfectionner le mariage* et la famille, et où cinq hommes ne peuvent s'assembler sans une autorisation de la police, où vous risquez, faute d'un passeport et avec un peu de malheur, d'être conduit de brigade en brigade d'un bout du pays à l'autre, où chacun de vos actes est visé, timbré, paraphé pour l'édification des pouvoirs, qui ont d'ailleurs grande raison à l'heure où nous sommes. D'où il suit que le despotisme politique est la conséquence essentielle des révolutions. Et ne dites point que si elles suivaient leur cours, si elles se conformaient à leur principe, il en serait autrement, parce que les révolutions sont les seules époques où la dictature soit dans l'air en quelque sorte, et les révolutionnaires ne sont point les derniers à la revendiquer, l'histoire et les conjonctures présentes l'attestent. Le fondement des erreurs de tous les révolutionnaires, dit M. Donoso Cortès, c'est qu'ils ne savent pas quelle est la direction de la civilisation et du monde, ils croient que le monde et la civilisation progressent quand ils reculent, — et l'auteur développe avec une étrange éloquence cette coïncidence de l'accroissement de la répression politique avec l'affaiblissement de la répression religieuse intérieure; il montre, selon son expression, le *thermomètre politique* s'abaissant ou s'élevant dans la même proportion où le *thermomètre religieux* s'élève ou s'abaisse. Il suit l'histoire de période en période, d'abord à travers l'antiquité, où, la répression religieuse intérieure n'étant point connue, le pouvoir monte jusqu'à la tyrannie, — puis à travers les temps apostoliques, où, cette répression nouvelle étant encore dans toute sa puissance, les premières sociétés chrétiennes ont à peine besoin d'un gouvernement, et enfin il conduit son parallélisme jusqu'à nos origines plus modernes.

«... Arrivent les temps féodaux, dit-il; la religion a toute sa force encore, mais elle commence à être viciée par les passions humaines. Qu'arrive-t-il alors dans le monde politique? C'est que déjà un gouvernement réel et effectif est nécessaire, mais il suffit du plus faible de tous, et ainsi s'établit la monarchie féodale, la plus faible de toutes les monarchies. Suivez encore ce parallélisme : survient le XVI[e] siècle; à cette époque, avec la réforme, avec ce scandale politique et social autant que religieux, avec cet acte d'émancipation intellectuelle et morale des peuples, coïncident les institutions suivantes : en premier lieu, à l'instant, les monarchies de féodales se font absolues. Vous croirez peut-être que c'est tout; un gouvernement, que peut-il être de plus qu'absolu? mais il était nécessaire que le thermomètre politique montât encore parce que le thermomètre religieux continuait à baisser, et l'institution des armées permanentes se produisit. Ainsi vous voyez qu'au moment même où la répression religieuse baisse, la répression politique monte à l'absolutisme et le dépasse; il ne suffisait pas aux gouvernemens d'être absolus, ils demandent encore un million de bras; malgré cela, il était nécessaire que le thermomètre politique montât encore, parce que le thermomètre religieux continuait à baisser, et quelle nouvelle institution fut créée? Les gouvernemens dirent : — Nous avons un million de bras et ils ne nous suffisent pas, nous avons encore besoin d'un million d'yeux; —et ils eurent la police. Ce ne fut point assez, parce que le thermomètre religieux baissait toujours, et les gouvernemens à ce qu'ils avaient déjà ajoutèrent la centralisation administrative, par laquelle arrivent à eux toutes les réclamations et toutes les plaintes. Malgré tout cela, le thermomètre politique devait monter encore, le thermomètre religieux continuant à baisser. Les gouvernemens dirent : Il nous faut plus encore, il nous faut le privilége de nous trouver partout en même temps, et ce privilége, ils l'eurent par le télégraphe. Tel était, messieurs, l'état de l'Europe et du monde, quand le premier bruit de la révolution de février est venu nous annoncer qu'il n'y avait point assez de despotisme dans le monde, parce que le thermomètre religieux était descendu au-dessous de zéro. Eh bien! messieurs, de deux choses l'une : ou une réaction religieuse est prochaine, et alors vous verrez comment, le thermomètre religieux remontant, commencera à descendre naturellement, spontanément, sans nul effort, le thermomètre politique jusqu'à signaler le jour heureux de la liberté des peuples. S'il n'en est point ainsi, si la répression religieuse s'affaiblit encore, je ne sais où nous irons, et je tremble en y pensant..... Je dis que tous les despotismes seront peu de chose : c'est mettre le doigt dans la plaie, messieurs; c'est la question de l'Espagne, la question de l'Europe, la question du monde et de l'humanité. Considérez une chose : dans le monde antique, la tyrannie fut féroce et destructive, et cependant cette tyrannie était limitée physiquement, parce que tous les états étaient petits et que les relations internationales étaient presqu'impossibles. Aussi n'y eut-il point de tyrannie sur une grande échelle dans l'antiquité, si ce n'est une seule, celle de Rome. Combien les choses sont changées! messieurs, les voies sont préparées pour une tyrannie gigantesque, colossale, universelle. Examinez bien : il n'y a point de résistances physiques ni morales, — physiques, parce que, avec les bateaux à vapeur, les chemins de fer et le télégraphe électrique, il n'y a ni frontières, ni distances; morales, parce que tous les esprits sont divisés, tous les patriotismes sont morts. — Dites-moi si j'ai ou non raison quand je me préoccupe de l'avenir

du monde; dites-moi si, en traitant cette question, je traite la vraie question?... »

A quoi reviennent ces paroles? A cet autre mot de De Maistre : « Il faut purifier les volontés ou les enchaîner. » Qu'on ne dise pas que c'est du mysticisme! C'est, sous une forme singulièrement accusée, originale, le résumé de tout ce qu'ont pensé ceux qui ont médité sur les révolutions et en ont sondé le mystère. Une étude rationnelle conduit aux mêmes conclusions morales. Souvenez-vous de ce que disait Burke dans sa *Lettre à un membre de l'assemblée nationale,* en 1791 : « Les hommes sont en état de jouir de la liberté civile exactement dans la même proportion où ils sont disposés à contenir leurs passions par les liens de la morale, dans la même proportion où leur amour pour la justice est supérieur à leur cupidité, où la justesse et la solidité de leur entendement sont au-dessus de leur vanité et de leur présomption, dans la même proportion où ils sont prêts à préférer les conseils des bons et des sages à la flatterie des fripons. La société ne peut subsister s'il n'existe pas quelque part un pouvoir qui restreigne les volontés et les passions individuelles, et moins ce pouvoir a de force dans l'intérieur de la conscience des hommes, plus en faut-il à celui qui leur est étranger. » Ce n'est point le hasard qui me faisait rapprocher ces esprits divers, ces observateurs des révolutions, Burke, De Maistre, M. Donoso Cortès, qui, avec des caractères de talent bien distincts, se rejoignent parfois dans les mêmes pensées.

Ceci est, si je puis ainsi parler, le côté intérieur, organique des révolutions énergiquement analysé par M. Donoso Cortès. Veut-on saisir un autre de leurs aspects, le côté extérieur? Veut-on les voir dans l'influence qu'elles exercent sur les relations générales des peuples, sur l'état de l'Europe, sur l'attitude particulière de chaque pays dans le drame contemporain? L'orateur espagnol embrasse cet ensemble de la situation européenne en plongeant, selon sa coutume, aux extrémités de l'horizon, en scrutant le sens final de ces mouvemens dont le plan mystérieux est peut-être près d'éclater à tous les regards; l'auteur de *Pio IX* du moins n'hésite pas à l'indiquer. Dans ce palpitant débat des destinées de notre vieux monde, la France n'a point le beau rôle; la France n'a pas de bonheur avec M. Donoso Cortès; il la voit dans ses mauvais jours; il la montre, — je voudrais pouvoir dire avec injustice, — livrée à une *débilité chronique,* avec des traditions rompues et une politique nouvelle qui n'existe pas, sans amis et sans desseins. « La France, dit-il dans son discours du 30 janvier 1850, était, il y a peu de temps encore, une grande nation; aujourd'hui, elle n'est pas même une nation, elle est le club central de l'Europe. » L'Allemagne! l'auteur la représente, en quelques traits, transformée en chaos, s'agitant dans sa fourmilière de questions politiques, religieuses, nationales, cachant dans ses forêts noires les maîtres de l'athéisme, « les

pontifes du socialisme, » dont nous n'avons que les *disciples*, et l'Italie que les *séides*. L'Angleterre! M. Donoso Cortès signale généreusement l'égoïsme de ce grand peuple qui, du sein de son calme, encourage chez les autres ou laisse encourager en son nom l'esprit révolutionnaire. Quant à la Russie, la marche ascendante de sa puissance n'échappe pas à l'œil du clairvoyant publiciste; il est de ceux qui depuis long-temps ont pressenti les destinées de cet étrange empire, à qui tout a réussi depuis un siècle, à qui tous les démembremens de peuples, tous les cataclysmes de l'Europe, ont porté quelque accroissement. La prépondérance actuelle de la Russie n'est que la conséquence d'une politique déjà presque séculaire. Ce n'est point, aux yeux de M. Donoso Cortès, que la Russie souhaite une guerre immédiate pour confirmer et étendre encore cette prépondérance; l'heure serait trop défavorable pour elle. Elle aurait à lutter contre les races allemandes représentées par la Prusse, contre les races latines représentées par la France, contre la race anglo-saxonne représentée par l'Angleterre, et peut-être le résultat serait-il alors de la rejeter vers l'Asie. L'heure où cette guerre deviendra imminente et nécessairement favorable à la Russie sonnera pourtant, mais dans quelles conditions?

« Il faut, premièrement, dit M. Donoso Cortès, que la révolution, après avoir dissous la société en Europe, dissolve les armées permanentes; secondement, que le socialisme, en dépouillant les propriétaires, éteigne le patriotisme, parce qu'un propriétaire dépouillé n'est plus patriote, il ne peut pas l'être; quand la question se pose de cette manière suprême et terrible, il n'y a plus de patriotisme dans l'homme. Troisièmement, il faut que s'achève cette entreprise de la confédération de tous les peuples slaves sous l'influence et le protectorat de la Russie. Alors, quand les armées permanentes auront été dissoutes par la révolution en Europe, quand tout patriotisme aura été éteint par les révolutions socialistes, quand, à l'orient de l'Europe, se sera réalisée la grande confédération des peuples slaves, quand, dans l'Occident, il n'y aura que deux armées en présence, celle des spoliateurs et celle des spoliés, alors sonnera à l'horloge des temps l'heure de la Russie; alors le monde assistera au plus grand châtiment dont l'histoire conserve le souvenir, et ce châtiment terrible sera celui de l'Angleterre : ses navires ne lui serviront de rien contre l'empire colossal qui d'une main touchera à l'Europe et de l'autre à l'Inde; elle tombera vaincue, et son dernier cri retentira au pôle. Ne croyez pas, messieurs, que les catastrophes s'achèvent là : les races slaves ne sont pas aux peuples de l'Occident ce qu'étaient les races germaniques au peuple romain; non, les races slaves sont depuis long-temps en contact avec la civilisation, ce sont des races demi-civilisées. L'administration russe est aussi corrompue que l'administration la plus civilisée de l'Europe, et l'aristocratie russe est aussi civilisée que l'aristocratie la plus corrompue de toutes. Eh bien! messieurs, la Russie, jetée ainsi au milieu de l'Europe conquise et abattue, absorbera elle-même par tous les pores cette civilisation à laquelle elle a goûté et qui la tue : la Russie ne tardera pas à tomber en putréfaction. Alors, messieurs, je ne sais quel est le remède que Dieu tient en réserve pour cette corruption universelle..... »

C'est ainsi que, dans cette ardente pensée, les catastrophes s'enchaînent, les désastres politiques naissent d'un désastre moral. Tout se tient. tout se lie; à chaque abdication de quelque loi supérieure correspond un désordre qui, en se multipliant sans cesse, finit par devenir la maladie de toute une civilisation. A ces périls et à ces maux que décrit M. Donoso Cortès, quel sera le remède? Est-ce aux réformes économiques que l'Europe devra son salut? Impuissant palliatif! On a semblé imputer au publiciste espagnol une singulière opinion qui consisterait à nier l'utilité et l'efficacité de toute économie publique; c'est se donner beau jeu pour le réfuter. Ce n'est point, selon sa propre expression, « que les gouvernemens ne doivent pas s'occuper des questions économiques, qu'il soit indifférent pour les peuples d'être mal administrés dans leurs intérêts; » ce qu'il affirme, c'est que chaque vérité doit avoir sa place dans la hiérarchie des vérités sociales, et que la vérité économique ne vient qu'après d'autres plus essentielles. Le ministre de la dernière monarchie qui disait : Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances! que faisait-il autre chose que constater ce caractère subalterne de la question économique? Et le jour où les rangs ont été intervertis, où on a paru prendre assez aisément le deuil des autres vérités fondamentales pour accorder la prépondérance à la vérité économique, c'est-à-dire au soin des intérêts matériels, je vous laisse à dire quel a été le véritable vainqueur, si la route n'a point été aplanie devant le socialisme, qui, comme science, est la déification de ces intérêts. La pensée de M. Donoso Cortès n'est point autre. Si les réformes économiques sont insuffisantes, sera-ce la force qu'il faudra invoquer? Des esprits aussi puérils que pervers s'amusent parfois à travestir ceux qui s'instituent les défenseurs du principe d'autorité en adorateurs de la force. Oui, sans doute, les armées sont aujourd'hui la sauvegarde de la civilisation, moins encore, à vrai dire, parce qu'elles sont le nombre et la force organisés que parce qu'elles sont le refuge de la discipline, de l'obéissance, de l'abnégation, de la foi au devoir, qui doublent leur ascendant dans la décomposition universelle, et rendent leur action salutaire; mais c'est une question qu'on peut hardiment poser, de savoir combien de temps peut se prolonger cet état exceptionnel d'armées vivant par l'obéissance, la discipline, l'idée du devoir, au milieu d'une société qui continuerait à nourrir la haine de ces choses sacrées; et si là aussi pénétrait la dissolution, ce n'est point la moralité seulement qui manquerait à la force, ce serait l'efficacité elle-même. Est-ce enfin par la vertu d'une forme particulière de gouvernement qu'elle n'a pas, que la société retrouvera soudainement la vie et la prospérité? Pour avoir cette foi absolue à une forme politique, y avez-vous songé? Voici quelque soixante ans que toutes les formes de gouvernement ont été essayées, expérimentées, rejetées comme des vêtemens hors d'usage,

puis reprises encore : ne vous êtes-vous point demandé si la cause de leur défaite successive ne consisterait point, par hasard, en ce qu'elles n'étaient que des formes, en l'absence de l'idée même de l'autorité effacée de l'esprit et du cœur des hommes? Dès-lors, tout attendre de la restauration d'une forme politique pour elle-même, ce ne serait en aucune façon résoudre la question essentiellement, pas plus que de se confier indéfiniment à la sauvegarde de la force, pas plus que de parcourir l'échelle de toutes les solutions économiques, — et ceci nous ramène à ce que M. Donoso Cortès signale comme l'unique et imprescriptible remède imposé à la société moderne, si elle veut vivre, la régénération religieuse et morale. Oui, évidemment, c'est là, pour quiconque réfléchit, la condition du succès de nos tentatives de toute nature. Tant que le sentiment de cette vérité ne dominera point tous les autres dans nos intelligences et dans nos ames, les difficultés renaîtront sans cesse sous nos pas, dans les mêmes termes; les nuages se reformeront devant nous à mesure que nous les dissiperons. Tant que la société, en chassant le scepticisme révolutionnaire de sa conscience, n'aura point remporté sur elle-même cette victoire intérieure, ses victoires sur l'ennemi extérieur ne porteront point les fruits attendus de paix et de raffermissement. « .... La vérité est, dit M. Donoso Cortès, que, malgré ces victoires, qui n'ont de la victoire que le nom, le sphinx effrayant est là devant vos yeux; la vérité est que le terrible problème est là debout, et que l'Europe ne sait ni ne peut le résoudre... » Quant au caractère même de cette réforme religieuse, il ne peut être équivoque dans la pensée de l'auteur. « C'est le catholicisme, dit-il, qui est le remède radical contre le socialisme, parce que le catholicisme est l'unique doctrine qui soit sa contradiction absolue... »

Mais cette réforme s'accomplira-t-elle? est-elle probable? En d'autres termes, la société actuelle est-elle destinée à périr ou à se sauver? Ah! c'est ici que cette noble et vigoureuse intelligence est saisie d'une sorte d'effroi devant ce mystère de l'avenir. On a vu bien des peuples déserter la foi, dit M. Donoso Cortès, on n'en a point vu y revenir d'eux-mêmes. L'auteur énumère les symptômes redoutables de notre époque; il montre l'esprit de dissolution pénétrant chez ceux-là mêmes qui ont pour mission de le combattre, la division se mettant là où l'union devrait être la première des lois, parmi tous les partis conservateurs. « En Europe, aujourd'hui, dit-il, tous les chemins semblent mener à la perdition, même les plus opposés; les uns se perdent en cédant, les autres en résistant. Là où la faiblesse doit être la mort, il y a des princes faibles; là où l'ambition doit être une cause de ruine, il y a des princes ambitieux... » Et dans l'ensemble de ces symptômes et de ces faits, M. Donoso Cortès voit la confirmation palpable, contemporaine d'une philosophie terrible, — le triomphe *naturel* du mal sur le bien dans le monde, le triomphe du bien sur le mal étant réservé à

l'action *surnaturelle, personnelle* de Dieu même. C'est ainsi que s'expliquent à ses yeux toutes les grandes époques historiques jusqu'à ces époques mystérieuses qui cloront les temps. Prise dans un sens absolu, cette doctrine est faite pour troubler plus d'un esprit; on a pu se demander si elle n'aurait point pour résultat d'affaiblir encore dans l'homme l'idée de la responsabilité déjà si amoindrie, en rejetant les événemens et les catastrophes sur le compte d'une loi nécessaire, *fatale*, dirai-je. C'est là l'objection grave qu'on peut lui faire. Prise dans un sens plus réel, plus applicable à notre temps, quelle est la signification de cette philosophie? Elle signifie qu'il revient périodiquement des heures dans la vie des sociétés où la lutte entre le bien et le mal prend un caractère décisif, et où l'action providentielle, intervenant pour le bien, apparaît d'une manière plus visible. La liberté humaine ne serait point atteinte ainsi dans son essence, mais elle serait mise en demeure, d'une manière solennelle, de faire un choix, de revenir au bien, dont elle a laissé s'obscurcir la notion. De quelque façon qu'on juge, au surplus, ce point des opinions de M. Donoso Cortès, ce qui n'est point douteux, c'est le caractère d'opportunité qui se manifeste dans la restauration de ces vigoureuses doctrines en leur ensemble. Il y a aujourd'hui dans l'humanité une débilitation réelle; c'est à cet état de débilitation que répond l'idéal sévère rajeuni avec un remarquable éclat de talent par M. Donoso Cortès : c'est la religion du devoir, de l'obéissance, du sacrifice, de l'acte, opposée à la religion du droit absolu, de la révolte, de la jouissance, de la parole énervante. Cet idéal répond au besoin d'une substance saine, fortifiante, qui épure nos ames sophistiquées en quelque sorte par toutes les passions, et ce besoin heureusement, il y a plus d'hommes qui le ressentent maintenant peut-être qu'il y a quelques années. Entre nos pensées d'alors et nos pensées d'aujourd'hui, une révolution est passée. Bien des idées n'ont-elles point été rectifiées, bien des préjugés détruits? Bien des choses qu'on eût jugées avec indifférence, ne les voit-on pas sous un autre aspect? La puissance des catastrophes réveille des instincts supérieurs, provoque plus d'un sincère appel à la Providence. Plus d'un esprit tourmente dans un sens religieux le mystère de nos destinées. S'il n'est point inutile de remettre souvent sous nos yeux les symptômes de décomposition qui se font jour dans notre siècle, pourquoi ne tiendrait-on pas compte également de ces symptômes meilleurs? Si tout n'est point favorable augure à l'heure où nous vivons, pourquoi n'espérerions-nous pas, en nous faisant les serviteurs libres et soumis de la vérité et du bien, retrouver une place nouvelle dans l'ordre général de la civilisation humaine?

Ch. de Mazade.

# REVUE DRAMATIQUE.

## HORACE ET LYDIE. — LE CHANDELIER.

Nous avons quatre odes d'Horace adressées à Lydie, la huitième, la treizième, la vingt-cinquième du premier livre, et la neuvième du troisième livre. C'est la dernière qui a servi de thème à M. Ponsard pour l'ouvrage nouveau qu'il lui a plu d'appeler comédie, quoique rien assurément, dans ce nouvel ouvrage, ne soit de nature à exciter la gaieté. Pour bien comprendre la valeur de la donnée choisie par M. Ponsard, il me semble nécessaire de ne pas détacher la neuvième ode du troisième livre des trois odes précédentes adressées à la même femme. Qu'était-ce que Lydie? Quel âge avait Horace quand il lui adressait les quatre odes qui nous restent? Ces deux questions, nettement résolues, peuvent nous servir à juger l'œuvre nouvelle de M. Ponsard. Lydie était une courtisane; mais chacun sait que, dans la Grèce et l'Italie antiques, les courtisanes avaient une autre importance que dans la vie moderne. Quant à l'âge d'Horace, nous le connaissons aussi clairement qu'il est permis de le souhaiter. Les documens abondent, et les commentateurs, qui ont suivi la vie et les travaux d'Horace année par année, établissent très bien que l'amant de Lydie écrivit la huitième ode du premier livre à trente-huit ans, la treizième à trente-neuf ans, la vingt-cinquième à quarante-quatre ans, et enfin la neuvième du troisième livre à quarante et un ans. Ces dates, qu'on y prenne garde, ne sont pas inutiles pour estimer l'œuvre de M. Ponsard, car un amant de quarante ans ne ressemble pas à un amant de vingt ans; et quoique les questions d'archéologie n'aient rien à démêler avec les questions purement littéraires, cependant il n'est jamais hors de propos de comparer la réalité historique avec la fable poétique. Le lecteur désire sans doute savoir pourquoi la vingt-cinquième ode du premier livre ne se trouve pas dans le troisième, puisqu'elle est postérieure de trois ans à l'ode que M. Ponsard a choisie comme thème de son œuvre nouvelle. L'analyse des quatre odes qui nous occupent répond à cette question. La huitième du premier livre est une invective amère adressée à Lydie sur le jeune homme

enchaîné à sa beauté. Pour caractériser d'un mot l'amant de Lydie, Horace le nomme Sybaris, et reproche à Lydie la mollesse et l'enivrement de l'homme qu'elle préfère. Pourquoi Sybaris ne lance-t-il pas le javelot dans le champ de Mars? Pourquoi n'étreint-il pas d'un genou puissant les chevaux gaulois? Pourquoi ne traverse-t-il pas le Tibre à la nage? Horace espère que Lydie rougira de la mollesse de son amant, et ne se souvient pas de sa conduite à la bataille de Philippes, où il jeta son bouclier et prit la fuite. Cette honteuse aventure était tellement connue à Rome par l'aveu même d'Horace, que Lydie ne pouvait l'ignorer. Et s'il est vrai, comme les historiens nous l'attestent, qu'Horace ne parût jamais en public sans les insignes du grade que Brutus lui avait conféré, il faut avouer que c'était de sa part une étrange fantaisie, car c'était rappeler sa honte à tous les yeux. Un tribun militaire, qui a jeté sur le champ de bataille ses armes et son bouclier, se montrer en public avec les insignes de son grade, et reprocher à la femme qu'il convoite la mollesse de son amant, c'est assurément un trait qui mérite d'être noté. La treizième ode du premier livre est consacrée tout entière à l'expression de la jalousie. Quoique Horace n'ait jamais connu l'amour, dans le sens poétique du mot, et que cette conclusion se déduise à la fois de la nature des femmes qu'il aimait et du nombre des femmes qu'il a aimées, on ne peut nier que cette ode ne soit un chef-d'œuvre empreint d'une éclatante vérité. Tous les esprits familiarisés avec la littérature antique y reconnaissent l'imitation d'une ode de Sapho citée par Longin dans son *Traité du sublime*, traduite par Boileau d'une façon assez infidèle, et à Rome même par Catulle dans une ode à Lesbie; mais il faut tenir compte à Horace des traits dont il a su embellir son modèle. L'empreinte des dents amoureuses de Telephus sur les lèvres de Lydie parfumées du nectar de Vénus, les taches laissées sur ses épaules par la coupe renversée dans la lutte, complètent heureusement le tableau de l'amour sensuel. Le reste de l'ode est une traduction à peu près littérale de Sapho. Cependant la dernière strophe appartient tout entière à Horace, et le bonheur des affections que la mort seule dénoue ne se trouve pas dans la pièce grecque. La vingt-cinquième ode du premier livre est une imprécation contre Lydie, belle encore, mais déjà sur le retour. Horace la raille impitoyablement sur son sommeil, que les amans ne viennent plus troubler de leurs prières, de leurs chants supplians. Cette pièce est évidemment postérieure à la neuvième ode du troisième livre, où M. Ponsard a cru trouver le germe d'une comédie. Cette dernière ode est dialoguée et se compose de six strophes. C'est un chant de réconciliation très habilement conduit, et qui, malgré sa brièveté, exprime une série de sentimens qu'on trouve rarement aussi bien traduits dans une œuvre de plus longue haleine.

Horace dit à sa maîtresse : Quand je te plaisais, quand nul jeune homme plus aimé que moi n'entourait de ses bras ton cou blanc, je vivais plus heureux que le roi des Perses. Lydie répond : Tant que tu n'as brûlé pour aucune autre femme d'un feu plus ardent que pour moi, tant que Lydie n'a pas été au-dessous de Chloë, renommée entre toutes les femmes, j'ai vécu plus fière qu'Ilia, la mère de Romulus. Horace reprend : Chloë la Thessalienne me gouverne maintenant; Chloë, savante dans le doux art du chant et de la lyre; Chloë, pour qui je ne craindrai pas de mourir, si les destins veulent épargner sa vie. — Calaïs, reprend Lydie, fils d'Ornithus de Thurium, me brûle d'un feu qu'il partage; Ca-

laïs, pour qui je mourrai deux fois, si les destins veulent épargner la vie de ce bel enfant. — Eh bien! répond Horace, si notre ancien amour nous réunit sous son joug d'airain, si je renvoie la blonde Chloë, si j'ouvre ma porte à Lydie que j'ai chassée? — Lydie reprend : Quoiqu'il soit plus beau qu'un astre, et toi plus léger que l'écorce, plus irritable que la méchante Adriatique, je veux vivre avec toi, avec toi je veux mourir. — Certes on ne peut méconnaître la grace empreinte dans les strophes de cette ode dialoguée. Toutefois j'ai peine à comprendre que M. Ponsard ait espéré tirer de cette ode une comédie. J'y trouve, il est vrai, une scène de dépit amoureux très nettement tracée; mais après Molière, après la scène si gaie de Marinette et de Gros-René, après la scène si tendre d'Éraste et de Lucile, et surtout après la scène adorable de Valère et de Marianne, est-il prudent de traiter un pareil sujet? Comment n'a-t-il pas craint le reproche de présomption? Je sais que la différence des temps et des personnages permettait de présenter le sujet sous un aspect nouveau, que le poète et la courtisane ne ressemblent pas aux caractères que Molière a mis sur le théâtre, et pourtant je ne crois pas qu'il soit donné à personne de rajeunir un tel sujet, même en fouillant l'antiquité. Et d'abord, est-il sage de produire sur la scène un poète, quel qu'il soit? N'est-ce pas assumer une responsabilité périlleuse? Un homme dont le génie est proclamé par l'Europe entière, Goethe, a pris Torquato Tasso pour le sujet d'une tragédie, et ses plus fervens admirateurs sont obligés de placer cette tragédie bien au-dessous de *Faust* et d'*Egmont*. Pourquoi? C'est qu'un homme qui vit de rêverie frappe de langueur et de monotonie toute action dramatique. Cependant Goethe, en se chargeant de mettre en scène l'amant d'Éléonore, semblait pouvoir défier le péril d'une pareille tâche. Le héros qu'il avait choisi n'était pas d'une race aussi généreuse que la sienne. Comment se fût-il défié de lui-même? Comment eût-il douté du succès de son entreprise? Restait pourtant une question délicate, que Goethe n'a pas résolue; il s'agissait d'intéresser le spectateur aux rêveries du poète en même temps qu'aux douleurs de l'amant, et Goethe, malgré la souplesse de son génie, n'a pas réussi à bannir de son œuvre la monotonie. L'exemple de Goethe aurait dû éclairer M. Ponsard et lui montrer combien il est difficile de mettre un poète en scène. A vrai dire, si la neuvième ode du troisième livre contient le germe d'une comédie, et pour ma part je ne le crois pas, je ne conçois qu'un seul moyen de le féconder : c'est d'accepter la donnée en changeant au moins le nom du premier personnage, en substituant à Horace un chevalier romain; en un mot, de développer le thème poétique esquissé dans la neuvième ode en supprimant le poète.

On me répondra qu'une pareille métamorphose réduit à néant le sujet choisi par M. Ponsard. Je ne partage pas cet avis. Si le nom d'Horace, en effet, prête un puissant prestige à l'amant de Lydie, ce prestige même est un danger. C'est pourquoi je voudrais réduire la donnée de la neuvième ode à la peinture d'une réconciliation amoureuse entre la maîtresse et l'amant, en effaçant le nom d'Horace. Quelles paroles mettre dans la bouche du poète romain? Inventer, c'est risquer une terrible comparaison; traduire, c'est abdiquer, et le public a bien prouvé qu'il se range à mon avis par la froideur avec laquelle il a écouté les deux morceaux traduits par M. Ponsard, la neuvième ode du troisième livre, qui est le sujet tout entier, et la quatrième du premier livre, qui

n'est unie au sujet par aucun rapport direct ou indirect. Oui, malgré *le Dépit amoureux* de Molière, malgré le raccommodement de Marianne et de Valère si finement amené par Dorine, malgré l'immense péril de la comparaison, s'il n'est pas absolument impossible de renouveler, de rajeunir le sujet, ce n'est qu'en se soumettant à la condition que j'indique. J'admettrai volontiers qu'il serait bon de changer l'âge de l'amant de Lydie; car, si les affections qui naissent dans l'âge mûr ont souvent plus de durée, plus de persistance, il est certain qu'elles n'offrent pas, poétiquement parlant, le même intérêt que les affections nées dans la jeunesse. Arnolphe n'éveille pas dans l'ame du spectateur une aussi vive sympathie que Valère ou Clitandre.

Quoique la comédie, telle que nous la trouvons dans Plaute et dans Térence, ne soit pas vraiment latine, et relève de la Grèce bien plus que de l'Italie, c'est pourtant à Plaute et à Térence qu'il faudrait s'adresser, c'est leurs ouvrages qu'il faudrait interroger pour nous peindre une réconciliation amoureuse au siècle d'Auguste; car, tout en traduisant Ménandre, ils ont tenu compte des habitudes romaines, et leur génie, bien que greffé sur le génie grec, a subi l'influence du milieu où il s'est développé. C'est, à mon avis, la seule manière d'échapper aux souvenirs de la vie moderne. Sans le secours de Plaute et de Térence, qui ont vécu, il est vrai, long-temps avant le siècle d'Auguste, il est bien difficile de ne pas prêter à Lydie, à son amant, les sentimens et les pensées qui bourdonnent autour de nous. En se nourrissant pendant quelques semaines de la lecture de l'*Andrienne* et de l'*Eunuque*, des *Bacchides* et de *la Marmite*, on se transporte sans effort au milieu de la vie antique, et l'on trouve naturellement les sentimens et les pensées qui doivent animer les personnages d'une comédie romaine. M. Ponsard ne paraît pas s'être préoccupé un seul instant des périls qu'offrait l'ode dialoguée dans laquelle Horace célèbre sa réconciliation avec Lydie. Voyons ce qu'il a fait.

L'auteur de la comédie nouvelle a bien compris que la neuvième ode du troisième livre, réduite à elle-même, ne fournissait pas les élémens d'une action dramatique. Pour l'enrichir, pour la féconder, il a eu recours à un procédé tout simple que le goût peut désavouer, mais qui n'est pas dépourvu d'adresse, quoique le succès ne l'ait pas justifié. Il a placé avant la scène racontée par Horace une scène dont Horace ne parle pas, et qui, à proprement parler, n'est qu'une sorte de prologue; car cette comédie, qui n'a rien à démêler avec l'art dramatique, se compose de deux scènes. Lydie s'entretient avec Beroë, sa suivante, de l'infidélité de son amant, et compte les minutes qui la séparent de l'heure du rendez-vous. Elle délibère avec elle sur la meilleure manière d'arranger ses cheveux, sur le choix du peplum qui convient le mieux à son teint, à la forme de son visage. Elle s'attendrit et s'afflige en songeant à l'empressement de son amant dans les premiers mois de leur mutuelle affection, à l'indifférence qu'il témoigne aujourd'hui. Nous voyons l'ame de Lydie traverser en quelques minutes toutes les phases de l'orgueil blessé, du dépit, et se résoudre enfin à la vengeance. Puisque Horace a oublié l'heure du rendez-vous, elle ne l'attendra pas plus long-temps. Elle se vengera de l'infidèle en prenant un nouvel amant. Calaïs l'aime et la supplie de l'aimer; elle se rendra aux vœux de Calaïs. Avant de se décider à cette cruelle extrémité, qui ne sera pour elle qu'une consolation incomplète, elle explique à Beroë la nature de sa pas-

sion pour Horace, la gloire qu'elle espère, son ivresse et son extase en écoutant ses vers; et comme Beroë, en suivante expérimentée, lui vante la richesse et la puissance des hommes qu'elle a éconduits, des amans qu'elle dédaigne, qui mettraient à ses pieds tous les trésors de l'Asie, et lui demande comment elle peut aimer un homme qui n'est rien dans l'état, un homme si pauvre, un homme qui passe son temps à compter le nombre et la valeur musicale des syllabes, Lydie lui répond comme Marion de Lorme dans son salon de Blois : Je l'aime. Le sentiment est vrai et l'expression simple. Malheureusement le sentiment n'a rien de nouveau, et l'expression ne l'a pas renouvelé. C'est une réminiscence trop évidente pour que l'auditoire ne la salue pas comme une vieille connaissance. Je ne conteste pas à M. Ponsard le droit de mettre dans la bouche de Lydie un sentiment exprimé par Marion; seulement j'aurais voulu qu'il prît la peine de le rajeunir par une forme empreinte d'un caractère particulier.

Enfin Horace arrive, et toute la colère de Lydie tombe devant lui. Calaïs est oublié. Alors commence la mise en scène de la neuvième ode du troisième livre. Cette mise en scène, je l'avoue, n'est pas mal conçue, au début du moins; mais je ne puis admettre que Lydie, justement irritée contre Horace, qui lui préfère Chloë, pousse la complaisance jusqu'à se laisser embrasser par l'amant que tout à l'heure elle voulait bannir, car, si elle est de bonne foi, Horace doit s'en apercevoir et ne pas s'alarmer plus long-temps du dépit de sa maîtresse; si elle joue la comédie et feint de prendre Horace pour Calaïs, Horace, qui n'est pas d'âge à manquer de bon sens et de sagacité, a barre sur elle, et doit se railler de sa supercherie. De toute manière, le moment où Lydie prend Horace pour Calaïs donne lieu aux plus justes remontrances. Toutefois ce n'est pas le reproche le plus sévère que mérite l'œuvre nouvelle de M. Ponsard. L'auteur, en effet, au lieu de limiter sa tâche, comme nous devions le penser, à la réconciliation d'Horace et de Lydie, ajoute au dénoûment réel, au dénoûment prévu, un dénoûment supplémentaire et d'un goût très contestable, auquel Horace n'a jamais songé. Lydie demande à Horace ce qu'elle doit faire de Calaïs, Horace demande à Lydie ce qu'il doit faire de Chloë, et les deux amans réconciliés ordonnent à Beroë de congédier Calaïs et de l'envoyer chez Chloë, afin que le souper préparé pour Horace ne soit pas perdu. Cette conclusion, chacun le reconnaîtra sans peine, non-seulement n'ajoute rien à l'intérêt du raccommodement, mais altère d'une façon fâcheuse le caractère poétique de la scène. Les courtisanes, dans l'antiquité grecque et latine, occupaient un rang plus élevé que dans la vie moderne. N'est-ce pas violer le génie de l'antiquité que de mettre une telle conclusion dans la bouche d'Horace et de Lydie? Conçoit-on que Lydie dispose de Calaïs en faveur de Chloë, qu'Horace dispose de Chloé en faveur de Calaïs? Les personnages, même absens, soumis à cette condition, deviennent de purs mannequins, et ne méritent pas même d'être discutés. Si Calaïs aime Lydie, il ne se prêtera pas au change; si Chloë aime Horace, elle ne s'y prêtera pas davantage. Et puis, quel rôle jouent Horace et Lydie dans cette singulière conclusion? Ils jouent le rôle d'entremetteurs, et ce rôle, que la comédie ne répudie pas, puisqu'il fait partie de la vie réelle, ne doit pas être confié aux personnages sur lesquels le poète veut appeler la sympathie de l'auditoire. Cet épilogue inventé par M. Ponsard dégrade du même coup les personnages présens et les personnages absens. Tout le plaisir

qu'auraient pu nous donner le dépit et la réconciliation des deux amans s'efface devant cette misérable conclusion. Deux amans qui prennent le rôle d'entremetteurs ne sauraient être acceptés pour des amans sérieux.

Ainsi, tout en reconnaissant l'élégance générale de la versification, je ne peux pas même accepter cette prétendue comédie comme un mauvais ouvrage. La méprise est si complète, l'amplification tellement inutile, la conclusion tellement contraire au bon sens, que le poème de M. Ponsard se réduit à rien. J'ai peine, je l'avoue, à comprendre comment l'auteur de *Lucrèce* et de *Charlotte Corday* a pu se tromper si étrangement. Je lui pardonnerais volontiers d'avoir rajeuni Horace de vingt ans, car cette violation de la vérité historique échappe nécessairement aux trois quarts, je pourrais dire aux neuf dixièmes de l'auditoire; mais je ne lui pardonne pas d'avoir fait d'une ode d'Horace une scène de trumeau que les derniers élèves de Boucher ou de Watteau refuseraient de signer. C'est bien la peine vraiment d'étudier les œuvres de la poésie antique pour les défigurer si maladroitement!

M^lle^ Rachel, qui avait si follement refusé le rôle de Charlotte Corday, a-t-elle demandé à M. Ponsard le rôle de Lydie pour expier son refus insensé? On le dit, et les amis du poète et de la comédienne se plaisent à le répéter. Si le bruit est vrai, je ne puis que plaindre la comédienne et le poète, car l'un et l'autre s'abusent sur la nature de leurs facultés et sur les dispositions du public. M. Ponsard, dont le talent mérite l'estime de tous les hommes sérieux, ne me semble pas appelé à la comédie. En nous montrant Horace *coiffé* de roses, quand le goût voulait nous le montrer *couronné*, en traitant Calaïs d'*imbécile*, en mêlant le style trivial au style soutenu, il ne change pas sa nature, qui le destine à l'expression des sentimens sérieux. Quoi qu'il fasse et qu'il tente, le rire ne lui convient pas. Il ne rit pas d'un rire assez franc pour provoquer le rire. Et lors même que M^lle^ Rachel aurait demandé le rôle de Lydie pour racheter la faute qu'elle avait commise en refusant le rôle de Charlotte Corday, cette prière ne pouvait être acceptée comme une réparation; car M^lle^ Rachel eût donné à Charlotte Corday la physionomie virile que l'histoire a consacrée, que le poète a clairement exprimée, et le rôle de Lydie, qui n'est rien, devait demeurer ce qu'il est, même entre les mains de M^lle^ Rachel.

Cette double méprise du poète et de la comédienne nous amène à parler d'une méprise qui n'appartient ni à l'un ni à l'autre. Si M. Ponsard s'est trompé, si M^lle^ Rachel s'est trompée, il faut dire que le public ne se trompe pas moins singulièrement. Le public, en applaudissant M^lle^ Rachel dans *le Moineau de Lesbie*, paraphrase incolore d'une pièce de Catulle, lui a persuadé qu'elle animerait tous les débris de l'antiquité auxquels il lui plairait de toucher. M^lle^ Rachel s'est crue appelée à traduire la tendresse, la coquetterie, qui ne trouveront jamais dans sa voix stridente, dans son masque tragique un docile interprète. Le public avait battu des mains, et les panégyristes avaient même poussé l'engouement jusqu'à proclamer M^lle^ Rachel plus belle et plus admirable dans le rôle de Lesbie que dans le rôle d'Hermione ou de Roxane, de Camille ou d'Émilie. Comment se fût-elle défiée de ses forces? Comment eût-elle refusé de croire à l'universalité de son talent? Il serait temps vraiment que l'engouement public s'attiédît un peu et se rendît aux conseils de la raison. Sans doute M^lle^ Rachel est douée d'un talent très réel; mais ce talent, qu'on y prenne garde, n'est pas

un talent complet, même dans l'ordre tragique. Tous ceux qui ont vu Talma ne peuvent écouter sans sourire les éloges prodigués à M^lle Rachel; car, si elle dit généralement bien, et dans sa diction même il y a beaucoup à reprendre, depuis la valeur des syllabes jusqu'aux inflexions qui traduisent la nature intime des sentimens, elle est bien rarement émue, et n'émeut pas moins rarement. Elle contente l'intelligence par l'accent presque toujours juste qu'elle donne aux paroles de son rôle; mais elle vise trop au détail, et laisse voir trop clairement le mécanisme de sa méthode. Ralentir le débit du premier hémistiche pour lancer plus sûrement et d'une voix plus vigoureuse le second hémistiche, laisser mourir le son pour l'enfler tout à coup, ce n'est pas même réciter d'une façon pure et soutenue, et, dans tous les cas, réciter n'est pas jouer. Talma nous donnait le frisson; en écoutant M^lle Rachel, nous avons tout loisir pour nous demander si elle ne manque pas aux lois de la prosodie, si elle ne double pas les consonnes, si elle ne dénature pas les accens; notre émotion est si calme, que nous avons le temps de remarquer *hélas* transformé en *hélas, Mécène* transformé en *Messène.* J'en passe, et des meilleurs. Lors même que M^lle Rachel connaîtrait parfaitement la prosodie qu'elle ignore, il lui resterait encore bien du chemin à faire pour égaler Talma. Elle croit avoir franchi les dernières limites de son art, et, aux yeux de tous les hommes de bon sens, elle ne les a pas même aperçues. En réformant sa prononciation, vicieuse au point d'offenser toutes les oreilles délicates, elle n'arriverait qu'à bien dire; mais, de bien dire à bien jouer, quel immense intervalle! Quant à l'expression de la coquetterie et de la tendresse, il faut que M^lle Rachel y renonce définitivement. Ni son visage ni sa voix ne consentiront jamais à traduire ces deux sentimens. Qu'elle s'appelle Lesbie ou Lydie, Cinthie ou Leuconoë, qu'elle prenne tour à tour tous les noms consacrés par la colère ou la reconnaissance de Properce, de Tibulle ou d'Horace, elle ne réussira jamais à exprimer la tendresse. Elle comprend et rend à merveille l'ironie et la colère; tous les rôles qui se rapprochent du type d'Hermione trouvent dans sa voix et dans son masque de fidèles interprètes : il faut qu'elle s'en tienne à ces rôles.

Quelques jours après *Horace et Lydie,* le Théâtre-Français nous donnait la première représentation d'un proverbe de M. Alfred de Musset. Je n'ai rien à dire du *Chandelier,* envisagé au point de vue purement littéraire. Ce gracieux ouvrage est connu depuis si long-temps, que je n'apprendrais rien à personne en parlant de l'esprit et de la malice qui recommandent les deux premiers actes, de la mélancolie et de la passion qui donnent au troisième acte un caractère vraiment poétique. Cette comédie, charmante à la lecture, convient-elle au théâtre? Je ne le crois pas. Il y a pour la représentation de cet ouvrage des modifications indispensables auxquelles l'auteur est obligé de se résigner, afin de ne pas blesser le goût chatouilleux de la foule, et qui émoussent la vivacité de la pensée. Jacqueline étendue sur une chaise longue n'est pas Jacqueline au lit; Jacqueline sur une chaise longue n'explique pas Clavaroche caché dans une armoire. La transformation poétique de Jacqueline, très acceptable pour le lecteur qui a le temps de réfléchir, n'est pas assez clairement préparée pour le spectateur. L'auditoire se demande, ce que le lecteur comprend sans peine, comment Jacqueline renonce à Clavaroche, hardi et vantard, pour Fortunio, timide et passionné. Cette métamorphose au théâtre est trop subite pour

ne pas étonner. Toutes ces remarques sont tellement vulgaires, que je crois inutile d'y insister. J'aime mieux parler de la représentation, de la manière dont les acteurs ont compris et rendu leurs rôles.

Maître André, sous les traits de Samson, ne me semble pas avoir assez de bonhomie. Pour que maître André soit vraiment ridicule, c'est-à-dire vraiment crédule, vraiment amusant, il faut qu'il soit vraiment amateur. Or, Samson paraît préoccupé de la crainte de passer pour un sot, et donne à tout son rôle un ton goguenard, qui, certes, n'est jamais entré dans la pensée de l'auteur. La première condition pour que l'auditoire se moque de maître André, c'est que maître André ne se moque pas de lui-même. Ainsi, je conseille à Samson d'accepter plus franchement le sens de son rôle tel que l'auteur l'a conçu et dessiné. M[me] Allan convenait-elle au rôle de Jacqueline? Acceptable pendant les deux premiers actes, elle réussit moins au troisième. Tant qu'il s'agit de ruse, de raillerie, M[me] Allan est parfaite; dès qu'il s'agit de tendresse, de passion, sa voix et la nature de son talent la trahissent. Brindeau, chargé du rôle de Clavaroche, n'est pas assez impertinent, assez fanfaron. Il paraît vouloir atténuer la crudité du personnage et masquer par l'élégance des manières l'égoïsme des sentimens; c'est une erreur trop facile à démontrer. Dans la pensée de l'auditoire comme dans la pensée de l'auteur, l'insouciance et la grossièreté de Clavaroche servent à expliquer la métamorphose de Jacqueline et le succès de Fortunio. Sans la grossièreté de Clavaroche, il devient difficile de comprendre le dénoûment imaginé par le poète. Delaunay, dans le rôle de Fortunio, s'est montré presque toujours vrai. Il a tiré de la jeunesse de son visage et de sa voix un parti presque toujours heureux. Gracieux et timide au premier acte, tendre et mélancolique au second, il a su trouver au troisième des accens passionnés. Seulement, je dois lui dire qu'il ne ménage pas assez sa voix. Sa diction, pure et limpide pendant les deux premiers actes, a pris, au troisième, quelque chose de rauque, de guttural, que la passion *réelle* peut expliquer, mais que l'acteur doit éviter ou du moins atténuer avec soin, sous peine de nuire à l'expression de la pensée qui lui est confiée.

Que faut-il conclure de la représentation du *Chandelier?* C'est que le public rend pleine justice au talent ingénieux, au style charmant et châtié de l'auteur, mais que l'auteur, à son tour, s'il veut reconnaître dignement la bienveillance de son auditoire, doit écrire pour le théâtre une comédie qui tienne compte des nécessités de la scène. Je sais tout ce que l'on peut, tout ce qu'on doit dire contre l'abus du métier; je n'ai pas été le dernier, Dieu merci, à caractériser sévèrement les procédés purement industriels qui approvisionnent nos théâtres. Toutefois entre l'usage et l'abus du métier la limite est facile à marquer, et l'auteur du *Chandelier*, qui ne peut révoquer en doute la bienveillance et la sympathie de son auditoire, doit comprendre aujourd'hui, aussi bien que nous, qu'il n'est pas encore entré complétement dans les conditions de l'art dramatique; il possède depuis long-temps ce que l'étude ne donne pas, le sentiment poétique, l'accent de la passion; qu'il se hâte de demander à l'étude ce qu'elle ne lui refusera pas, la connaissance approfondie des moyens purement matériels à l'aide desquels il pourra mettre en œuvre avec un plein succès les dons heureux qu'il a reçus du ciel.

GUSTAVE PLANCHE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1850.

Le crédit des frais de représentation est voté, et la majorité a répondu aux vœux de tous les amis du pays en accordant ce que le gouvernement demandait dans un sentiment de dignité et d'équité que tout le monde comprenait, nous en sommes convaincus, mais qui pourtant a eu besoin d'être exprimé au dernier moment par la parole énergique et décisive du général Changarnier. Indiquons rapidement les traits principaux de cette délibération.

Il y a des personnes qui semblaient vouloir grossir outre mesure la question des frais de représentation de la présidence. Nous ne concevons pas bien pourquoi. Quant à nous, nous étions et nous sommes fort à notre aise pour discuter fort librement toutes les hypothèses qu'on rattachait à cette question; mais, avant de controverser les conjectures ingénieuses de nos amis et de nos alliés, nous voulons dire nettement ce qu'était et ce qu'est encore pour nous la question des frais de représentation.

C'est une question de convenance et de dignité. Nous n'y mêlons ni le passé ni l'avenir, nous ne la traitons que comme elle est, pour le présent, et, traitée ainsi, nous ne concevons pas que la majorité eût hésité à voter l'allocation demandée.

On hésitait, nous dit-on, sur la forme plutôt que sur le fond, et ici nous rencontrons la distinction que faisait la commission entre les frais d'installation et les frais de représentation. Que voulait dire cette distinction? Était-ce la pensée de financiers qui croient toujours faire un bon marché quand ils donnent moins qu'on ne leur demande? Était-ce la pensée d'hommes d'état ou d'hommes de parti qui refusent d'établir un principe qui répugne aux institutions du pays ou à leurs opinions particulières?

Voyons d'abord la pensée des financiers : les financiers accordaient des frais d'installation; mais ils ne réfléchissaient pas que dans les lois de finance il n'y a pas et il ne doit pas y avoir de sous-entendu. Or, la présidence aujourd'hui n'avait pas besoin de frais d'installation, elle est installée; mais elle a besoin

de frais de représentation. Oui, pour vivre comme doit vivre le président de la république, c'est-à-dire le chef de l'état, pour aller inaugurer les grandes solennités de l'industrie, du commerce et des arts, pour avoir la main ouverte et libérale comme il sied au représentant de la France de l'avoir, il faut des frais de représentation. Les frais d'installation que vous consentiez à voter étaient-ils une sorte de prime que vous accordez à qui accepte les difficiles et pénibles fonctions de président de la république? Est-ce un subside d'encouragement? Ah! si nous en sommes venus à ce point de tout apprécier en argent, 1,600,000 fr. de frais d'installation ne sont pas une prime suffisante pour quiconque sait ce qu'il accepte en devenant président de la république. — Voulez-vous un autre calcul? Mettez en adjudication le gouvernement de la France, et je sais des gens qui consentiront à nous gouverner avec un rabais considérable. Vous en aurez, il est vrai, pour votre argent, et vos maîtres ne vaudront que ce qu'ils vous coûteront. Au budget, ils vous coûteront peu; ailleurs, ils vous coûteront votre ruine; mais laissons de côté ces misérables calculs. Le président a sollicité et accepté d'être le chef de l'état en France pour faire honneur à son nom, aux vœux du pays, à la nécessité de sauver la société menacée, et non pas pour avoir 1,600,000 francs de frais d'installation. Ne tarifez pas son dévouement après en avoir profité, et ne lui donnez rien pour s'être installé sur la brèche : cela sera plus digne de lui et de vous. Il y est monté par ambition ou par vocation de famille, comme vous voudrez, par goût du péril et non par spéculation. Seulement il croyait que la guérite du premier défenseur de l'ordre en France devait être un palais, tel qu'il convient au chef de l'état d'en avoir un, ouvert au malheur, ouvert aux arts, ouvert à tout le monde, et il le croyait d'autant plus volontiers, que cela ne rend pas la guérite plus sûre. La commission en jugeait autrement, soit; mais que voulait-elle donc alors avec ses frais d'installation? Voulait-elle seulement un palais de la présidence? Nous, au contraire, nous voulions un président. La différence est grande entre les deux choses. Donner 1,600,000 francs pour créer un palais, et puis mettre dans ce palais quelqu'un qui ne peut pas l'habiter et le tenir ouvert, c'était une inconséquence ou un prétexte. Si c'était une inconséquence, nous dirons franchement que nous avons déjà assez de palais vides; ce n'est pas la peine d'en avoir un de plus. Si c'était un prétexte pour donner 1,600,000 francs au président, nous dirons que le prétexte avait deux défauts : il était visible et il n'était pas bienveillant.

Les frais de représentation correspondent à un usage public et éclatant du crédit demandé; les frais d'installation, par voie de rappel, étaient un subside qui semblait dépensé d'avance. Les frais de représentation font un président, ils aident à fonder une institution. Les frais d'installation étaient une quittance.

Venons donc à la question politique, puisqu'aussi bien nous venons de dire le mot qui semble expliquer la résolution de la commission. La commission ne voulait rien donner à l'institution de la présidence; elle craignait de la rendre plus visible et plus active, en la rendant plus bienfaisante et plus libérale; elle craignait de faire une quasi-royauté; elle s'était enfin laissé aller à cette politique que nous avons déjà souvent combattue et que nous combattrons sans cesse, qui consiste à sacrifier le présent à l'avenir, à faire le vide dans le présent, sous prétexte de rendre l'avenir plus libre. On né réfléchit pas que ce vide

qu'on fait avec complaisance pour y mettre plus aisément ses espérances ou ses illusions, c'est dans ce vide qu'on laisse la société suspendue et éperdue. Quant à nous, s'il nous reste un mât seulement après le naufrage, nous tâchons de faire du mât un radeau, laissant au temps le soin de faire du radeau un vaisseau, si cela se peut.

Ah! si nous avions eu affaire à des républicains de la veille (non pas à ceux qui aiment la simplicité dans les palais qu'ils n'habitent pas, gens aimables qui veulent faire faire diète au prochain pour se guérir de leurs indigestions), si nous avions eu affaire à des républicains qui croient que la république ne peut pas se passer d'une certaine austérité ou d'une certaine raideur d'habitudes, si nous avions eu affaire à de pareils contradicteurs, nous aurions conçu plus aisément les objections qu'ils auraient faites aux frais de représentation. Quand ils auraient dit, par exemple, que voter une liste civile quasi-monarchique, c'était s'éloigner de l'esprit de la république, nous aurions eu peut-être de quoi leur répondre à ce propos, et même notre première réponse aurait été une question : Vous parlez de république, laquelle? car nous en connaissons de diverses sortes. Mais cette controverse que nous aurions eue volontiers avec quelques sincères républicains de la veille, pouvions-nous de bonne foi l'avoir avec les personnes qui ne voulaient pas voter de frais de représentation, parce que c'était, disaient-elles, un commencement de monarchie, et que ce n'en était que le commencement? Ou toute la république, dit-on, ou toute la monarchie. Nous rejetons hardiment ce dilemme comme inapplicable à l'état du pays. C'est un jeu de logique, et nous disons au contraire, dût la logique en murmurer, qu'il n'y aura de stabilité pour la république que si elle est un peu monarchique, et qu'il n'y aurait de stabilité aussi pour la monarchie, si elle se rétablissait, que si elle était un peu républicaine. Nous prétendons que ce gouvernement, formé d'idées et d'institutions différentes, est le gouvernement qui répond le mieux à l'état du pays, qui est fort complexe, où tout est mêlé, où la logique absolue n'est plus de mise, et qui vit, comme du reste vit un peu le monde depuis six mille ans, d'inconséquences, ou, pour mieux dire, par des raisons supérieures au raisonnement.

Une république entourée d'institutions monarchiques peut seule succéder à une monarchie entourée d'institutions républicaines. Cela a l'air d'un paradoxe, et c'est là cependant la vraie pensée du pays, qui ne s'inquiète pas de vivre selon la logique, mais selon ses mœurs et ses idées, selon ses traditions modifiées par ses opinions. Eh! ne voyez-vous pas, nous dira-t-on, que votre monarchie entourée d'institutions républicaines a abouti à la république? Vous voudriez bien, nous comprenons votre pensée, que la république, entourée d'institutions monarchiques aboutît aussi à la monarchie. — La monarchie a mis dix-huit années, et dix-huit années heureuses, à aboutir à la république; nous ne demandons pas mieux que la république mette le même temps pour aboutir à la monarchie, et nous savons bien des républicains qui passeraient le bail, si on voulait le leu assurer.

Oui, plus nous examinons l'état du pays, plus nous sommes convaincus que nous n'avons à choisir qu'entre ces deux choses-ci : une république entourée d'institutions monarchiques, ou une république entourée d'institutions socialistes. La république par elle-même n'est qu'un nom; c'est un cadre. Or, dans

ce cadre quel tableau mettrons-nous? Voilà la question. S'imaginer que nous devons faire le tableau pour le cadre, c'est entendre la politique comme certaines gens de nos jours entendent les arts. La république, et c'est là son avantage, n'est pas un cadre rigoureux et dur; c'est, au contraire, une forme élastique et souple qui se prête à l'état du pays. Or de quel côté penche le pays, nous le demandons? Est-ce du côté de la république socialiste? Est-ce du côté de la stabilité à laquelle quelques personnes aiment à donner le nom de monarchie, voire de légitimité, et à laquelle nous laissons son nom impartial et général de stabilité? La réponse ne peut pas être douteuse. C'est donc dans le sens de la stabilité qu'il faut marcher. — C'est faire de la quasi-monarchie. — Aimez-vous mieux qu'on fasse du quasi-socialisme? — Ni l'un ni l'autre, s'écrie-t-on d'un air sentencieux; faisons de la république! — Faire de la république, c'est faire le vide, car la république n'est que ce que la font les institutions du pays, et les institutions d'un pays doivent s'accommoder à ses mœurs. — Eh bien! dit-on d'un autre côté, faisons vraiment de la monarchie! — Essayez-le donc!

Nous qui n'aimons pas à courir les aventures sur la foi de la logique, nous pensons, avec les faibles d'esprit, que la république, retenant ou reprenant peu à peu ce qu'il y a encore de monarchique dans les habitudes du pays, afin de ne pas prendre ce qu'il y a de socialiste dans ses utopies et dans ses chimères, la république s'entourant d'institutions monarchiques (pourquoi ne pas répéter notre paradoxe?); la république enfin, visant à la satisfaction des intérêts et des sentimens du pays, au lieu de viser à la satisfaction de la logique, est le seul état social qui convienne aux dispositions contradictoires de notre société. Et nous ne voyons pas en quoi la liste civile du président votée annuellement répugne à ce genre de république. Nous ne voyons pas non plus en quoi cet arrangement quasi-monarchique peut contrarier ceux de nos amis et de nos alliés qui, au lieu de s'obstiner à vouloir tout ou rien, cet introuvable et désastreux idéal de la logique, auraient foi en cette maxime de bon sens que la meilleure manière d'arriver au haut de l'échelle, c'est d'en monter peu à peu tous les degrés, ou en cette autre maxime encore, qu'on ne peut pas arriver, si on ne se met pas en route. — Oui, mais si vous restez en route! nous crie-t-on. — Eh bien! si la route est bonne et si les stations sont commodes, où sera le mal?

Nous avons discuté par goût de conversation les conséquences qu'on attache au vote des frais de représentation; mais nous ne prenons au sérieux pour le moment aucune de ces conséquences, quoique aucune ne nous effraie. Pour nous, encore un coup, le vote des frais de représentation n'était qu'une affaire de convenance. Il reste pour nous ce qu'il était, et les résistances même qu'il a rencontrées n'en ont pas changé le caractère. Avouons-le en effet : rien ne serait plus propre que ces résistances à faire de ce vote un vote politique. Parce qu'il a plu à quelques personnes de croire que voter des frais de représentation, c'était sacrer un roi et sacrer le roi qu'elles ne voulaient pas, parce que dans cette idée elles ont dit non! cela ne signifie pas que celles qui ont voté ces frais de représentation se soient dit : Oui, ce vote est un sacre, et c'est pour cela que nous votons. Prenons les paroles du général Changarnier, prenons-les pour l'explication du vote de la majorité : le général Changarnier n'a

pas dit de voter pour faire un monarque, il a dit de voter par convenance et par dignité. Pourquoi aller plus loin? pourquoi aller à côté? pourquoi aller au-dessus?

Nous avons dit qu'aucune des conséquences du vote des frais de représentation ne nous effrayait; il est une conséquence pourtant qui nous effraierait: si de ce vote devait naître la scission de la majorité, oh! alors nous serions inquiets; mais pourquoi une grande portion de la majorité voudrait-elle dorénavant et à cause de ce vote faire bande à part? Pourquoi voudrait-elle à toute force faire de ce vote une politique nouvelle, une ère particulière? La réforme électorale a été le commencement de quelque chose, nous l'espérons; mais le vote des frais de représentation ne peut être le commencement de quelque chose que si on l'y oblige à force de l'en accuser. — Vous êtes un optimiste, nous dit-on, ou vous êtes un endormeur. Voyez en effet deux symptômes significatifs : d'une part, on commence à parler de la prolongation de la présidence; de l'autre, une partie de la majorité refuse de mettre à l'ordre du jour la loi sur les maires. Un mot sur chacun de ces deux symptômes.

On parle de la prolongation de la présidence : est-ce seulement depuis le vote des frais de représentation? est-ce à cause de ce vote? Est-ce que par hasard personne avant ce vote ne sentait les dangers et les inconvéniens d'un pouvoir à courte échéance? Est-ce qu'on ne disait pas que la vue de cette courte échéance empêchait l'essor des affaires? Ne mettez donc pas au compte du vote des frais de représentation les entretiens qui peuvent avoir lieu sur la prolongation de la présidence. Avec ou sans frais de représentation, la présidence triennale a toujours paru trop courte. Nous en disons autant de l'assemblée triennale, surtout quand l'assemblée est unique. Non, la question de la révision de la constitution n'est pas une question qui date de quinze jours, et c'est une mauvaise plaisanterie que de la faire procéder du vote des frais de représentation, à moins qu'on ne soit décidé à faire procéder toutes choses de là, et à changer, bon gré mal gré, un chiffre en principe.

Voilà pour le premier symptôme; voici pour le second. La répugnance que la loi des maires inspire au parti légitimiste ne date-t-elle non plus que du vote des frais de représentation? Il y a long-temps déjà que la loi des maires a été présentée et qu'elle a été mal accueillie par le parti légitimiste. Il y a long-temps même que le rapport qui conclut au rejet de la loi a été déposé sur le bureau de la chambre. Ce que les légitimistes ont fait, il y a trois jours, en rayant la loi des maires de l'ordre du jour, ils l'auraient fait avant le vote des frais de représentation.

Nous avons beau faire, nous ne voyons pas de conjuration pour ou contre le président, qui soit née ou près de naître du vote des frais de représentation. Nous ne concevons donc pas les alarmes qu'on veut faire naître sur l'union de la majorité. Nous cherchons même dans notre mémoire de quinze jours s'il y a eu pendant la discussion de cette loi, soit dans l'assemblée, soit dans la presse quotidienne, quelque chose qui ait pu blesser les affections et les souvenirs de la majorité. Nous ne trouvons, au contraire, que des choses qui ont dû plaire à la majorité; nous ne trouvons que des retours de justice et d'équité vers le régime d'avant 1848. Ainsi Dieu sait quelles sottes et misérables calomnies avaient été répandues sur la liste civile et sur la fortune du roi Louis-

Philippe; Dieu sait le mal qu'ont fait ces calomnies. Comme, ces jours derniers, il a été beaucoup question de liste civile, on s'est mis à rechercher l'emploi que la restauration d'abord, la monarchie de juilet plus tard, ont fait de leur liste civile; on a même publié les comptes de la liste civile du roi Louis-Philippe. Jamais la libéralité et la munificence, qui font l'honneur de la royauté, n'ont été plus grandement mises en pratique, jamais plus d'aumônes ne sont descendues du trône. Pendant dix-sept ans de règne, les charités du roi et de la reine se sont élevées à plus de 25 millions de francs. Pendant dix-sept ans de règne, le roi a dépensé 62 millions en achats d'objets d'art, en tableaux, en livres, en entretiens des palais de l'état, en réparations, en constructions, en choses enfin qui restent à l'état, et dont le roi n'a rien emporté dans l'exil. En dix-sept ans de règne enfin, le roi s'est endetté de 32 millions de francs, qu'il paie sur son domaine privé, sur la fortune de ses pères et de ses enfans. Voilà comme le roi thésaurisait! voilà comme il plaçait ses fonds à l'étranger!

A cette justice que les événemens rendaient au roi, ajoutez la pieuse sympathie qu'excitait l'état de sa santé et les hommages que s'empressaient de lui porter ses anciens ministres. Nous n'avons pas parlé du voyage de M. Thiers à Saint-Léonard, et nous continuerons à respecter par notre silence les entretiens intimes et tout-à-fait privés que le roi a eus avec son ancien ministre; nous ne voulons dire que ce seul mot, c'est que dans ces hommages d'affection portés à un roi exilé, dans cette justice rendue à l'usage de sa liste civile et de sa fortune, dans toutes ces manifestations de l'esprit conservateur, à côte du vote des frais de représentation, vote qui est tout de convenance et de dignité, dans cet ensemble enfin d'actes qui expriment noblement, selon nous, les intentions générales du grand parti conservateur, nous ne voyons rien qui puisse rompre l'accord de la majorité.

Nous nous trompons, dira-t-on, et voici en quoi : c'est que tout ce que nous venons de dire se rapporte aux intérêts et aux espérances du parti bonapartiste, aux souvenirs et aux affections du parti orléaniste, et rien au parti légitimiste. Le parti légitimiste n'a paru dans tout cela que par la répugnance qu'il a eue contre le crédit des frais de représentation; les événemens divers de la quinzaine, n'ayant rien de sa couleur, n'ont pas pu diminuer sa mauvaise humeur, qui s'est augmentée encore, quand il a vu par le vote de la majorité qu'elle était impuissante. — Petites et misérables explications que nous repoussons par les raisons suivantes. Il est impossible que le parti légitimiste ne comprenne pas qu'il est de son intérêt d'aider à tout ce qui remet en honneur les souvenirs de la monarchie, quelle que soit cette monarchie; il est impossible que le parti légitimiste ne comprenne pas que tout ce qui tient à la maison de Bourbon, tout ce qui empêche la mémoire qu'elle a laissée dans le pays de s'effacer est favorable aux principes du parti légitimiste. Si le parti légitimiste ne voit point cela, il n'a que des passions, au lieu d'avoir une politique. Enfin, au-dessus même de toutes ces réflexions qui s'adressent à un parti, il y a une raison qui doit toucher tous les partis attachés à l'ordre social: c'est que nous devons tous, en France, quelles que soient nos affections particulières, respecter, honorer, affermir ce que nous appelons les *en-cas* du présent et de l'avenir. Le prince Louis Napoléon a été le grand en-cas de l'ordre social en 1848. Nous devons chercher à consolider son pouvoir à cause de l'usage qu'il en fait; mais,

comme la Providence n'a pas voulu que la France n'eût qu'une chance, et que, si le sort rayait cette chance du nombre des chances présentes, nous fussions forcés de mettre à la loterie et de nommer quelque illustre premier venu; comme il y a dans les familles qui ont gouverné le pays d'autres en-cas qui peuvent, en certains jours et en certains momens, servir puissamment au maintien de l'ordre social, nous regarderions, pour notre part, comme une faute et comme un blasphème toute réflexion et toute parole qui tendraient à affaiblir le respect que nous devons à ces secours que le passé garde pour l'avenir. Nous sommes persuadés que nous devons tous nous employer à grandir dans le présent et dans l'avenir tous ceux qui peuvent aider la France à rester une société. Nous savons bien qu'en parlant ainsi et en substituant la doctrine de l'utilité sociale à la doctrine du droit légitime, nous contrarions beaucoup d'honorables opinions; ce qui nous rassure cependant, c'est que nous raisonnons comme la société agit depuis deux ans. C'est l'utilité sociale que le grand parti conservateur a eue en vue, et c'est cette doctrine, nous en sommes persuadés, qui règlera l'avenir; mais cette doctrine de l'utilité sociale, loin qu'elle soit opposée à la destinée des princes français, s'appuie au contraire sur eux. Nous ne voulons pas, nous l'avons dit plus haut, sacrifier le présent à l'avenir; mais nous ne voudrions pas davantage sacrifier l'avenir au présent.

Les idées que nous venons d'exprimer sont évidemment le fond des opinions de la majorité, et elles en ont rendu le bon accord possible. Nous ne voyons pas pourquoi elles ne feraient pas encore le même effet. Elles n'ont pas cessé d'être opportunes, à moins que la majorité ne se soit tout à coup, du jour au lendemain, changée en un parti d'hommes impatiens du dénoûment. Dans l'art dramatique, les gens qui sont impatiens de voir les dénoûmens sont de fort mauvais juges, parce qu'au lieu de chercher comment va la pièce, ils demandent toujours comment elle finira. En politique, ces impatiens ne valent guère mieux.

Nous n'avons qu'un mot à dire sur quelques-unes des dernières discussions de l'assemblée et sur la tâche qu'on fait au président. M. Dupin est un admirable orateur, un savant jurisconsulte, un interlocuteur plein d'esprit et de vivacité, un président d'une rare justesse de jugement; mais il n'est et il n'est pas forcé d'être un stentor et un Milon de Crotone. Pourquoi donc veut-on lui en faire faire le métier? Il n'y aura plus, en effet, que des stentors et des Milon de Crotone qui puissent présider l'assemblée, si la montagne continue à faire tous les jours la formidable insurrection de poumons que nous lui voyons faire.

Le différend que nous avions avec lord Palmerston et non pas avec l'Angleterre est fini. Le ministère français a conduit cette affaire avec beaucoup de fermeté et de tact, et nous l'en félicitons. Il a attendu que la chambre des pairs eût censuré lord Palmerston par un des votes les plus solennels qui aient eu lieu depuis long-temps dans le parlement britannique, et quand cette sentence a été rendue, qui était pour la France la plus honorable satisfaction qu'elle pût désirer, alors le cabinet français n'a plus hésité à accepter l'arrangement proposé. Cet arrangement d'ailleurs était conforme à nos premières demandes: c'était d'en revenir pour l'arrangement de la question grecque au traité de Londres, c'est-à-dire à la transaction équitable et modérée que la France avait

fait réussir à Londres, et qu'elle n'avait pas pu faire réussir à Athènes, grace à l'opiniâtreté que M. Wyse avait mise à s'en tenir à ses premières instructions, et grace à la lenteur que lord Palmerston avait mise à transmettre à ses agens en Grèce de nouvelles et plus équitables instructions.

Ne nous occupons donc plus de la question grecque que comme d'une question de politique étrangère. Pour nous, l'affaire est finie : nous ne sommes plus acteurs, mais nous sommes encore spectateurs, et, comme spectateurs, l'affaire a de quoi piquer notre curiosité.

La délibération de la chambre des lords sur la politique de lord Palmerston a été grave et curieuse. Nous remercions lord Stanley d'y avoir dit le mot dont toute l'Europe a besoin pour rester fidèle à l'alliance de l'Angleterre. Le *Foreign-Office*, a dit l'honorable orateur, n'est point l'Angleterre. Il a raison, et ce n'est pas une des moindres preuves de l'esprit de paix et de modération de nos jours, que le soin qu'en France nous avons tous mis, orateurs ou écrivains, à distinguer scrupuleusement, dans cette question, la conduite de l'Angleterre de la conduite de lord Palmerston. Tout le monde a dit que lord Palmerston n'était pas l'Angleterre, et que nous n'avions querelle qu'avec lord Palmerston, et point avec l'Angleterre. Lord Stanley et la chambre des pairs ont proclamé cette distinction, et non-seulement ils l'ont proclamée, mais ils l'ont appliquée; car ils ont sans hésiter condamné la politique de lord Palmerston, parce que ce n'était pas et ce ne devait pas être là la politique de l'Angleterre.

On a cherché, dans la discussion, à changer la question en la généralisant: on a demandé si dorénavant les sujets anglais devraient, en pays étranger, se soumettre à toutes les injustices et à toutes les vexations de la tyrannie, sans pouvoir réclamer l'appui de leur pays. Non, assurément; mais, si on se tient dans cette question absolue, nous faisons alors une autre question absolue : Est-ce que par hasard la loi anglaise suivra partout le sujet anglais, entrera avec lui dans le pays où réside l'Anglais, si bien que, pour juger et condamner l'Anglais coupable de quelque délit, il faudra consulter la loi anglaise, suivre la procédure anglaise, ou renvoyer l'Anglais aux tribunaux de son pays? Est-ce là le privilége que l'on réclame pour le sujet anglais? Privilége énorme, pareil à celui qui suivait le citoyen romain, parce que, le monde obéissant aux Romains, il était tout simple que le citoyen romain revendiquât partout la loi romaine, qui n'était étrangère nulle part. En sommes-nous là? Le monde obéit-il à l'Angleterre? Le *civis romanus sum*, ce grand mot dont lord Palmerston a fait la péroraison de son discours à la chambre des communes, n'a de sens que lorsque le monde entier est soumis. Jusque-là, le *civis romanus*, s'il veut résider à l'étranger, se soumet à la loi étrangère, et, s'il ne s'y soumet pas, il n'est pas admis à résider dans le pays. Et voyez jusqu'où lord Palmerston étend les priviléges du citoyen anglais! Il y a eu une insurrection à Livourne. L'Autriche, alliée de la Toscane, a envoyé des troupes autrichiennes pour reprendre Livourne. Lord Palmerston prétend que, dans la prise de la ville, les balles autrichiennes ont dû distinguer et respecter les Anglais résidant à Livourne; ou bien, si un Anglais a été blessé, ou si les marchandises qui existaient dans les magasins des résidens anglais ont été endommagées, il faut une indemnité. On sait les abus qu'avait entraînés à Rome le

droit que s'arrogeaient les ambassadeurs de faire de leurs palais un asile inviolable. Nous verrions aujourd'hui, grace à la doctrine de lord Palmerston, ressusciter le droit d'asile : il y aurait seulement cette différence, c'est que l'ancien droit d'asile s'appliquait aux palais diplomatiques, et que le nouveau droit s'appliquerait à la personne. Un Anglais porterait partout son asile avec lui. Quoi qu'il fasse, et où qu'il aille, il serait inviolable. A Paris, on n'aurait pas le droit d'égratigner un Anglais, fût-il même derrière les barricades du 24 juin 1848; à Livourne, à Rome, à Messine, si l'incendie de la guerre civile brûlait les maisons des habitans et tous leurs biens, l'incendie devrait s'arrêter devant la pièce de cotonnade qui aurait l'honneur d'appartenir à un Anglais. Si tel doit être le privilége et la prérogative des Anglais sur le continent, le continent ne voudra plus les recevoir, et nous serions forcés, à notre grand regret, de prier lord Brougham de vider son château de Cannes, comme il a forcé M. de Bunsen, l'ambassadeur prussien à Londres et l'un des savans les plus distingués de l'Allemagne, de vider la place qu'il occupait dans les tribunes de la chambre des pairs; nous serions forcés enfin d'adopter la doctrine que l'Autriche proclame dans sa note du 14 avril 1850 : « Réclamer pour les Anglais établis en pays étrangers une position exceptionnelle et vraiment privilégiée serait forcer, pour ainsi dire, les autres états à se prémunir contre les suites d'une prétention si contraire à leur indépendance, attendu qu'elles feraient, quoique à contre-cœur, d'autres conditions aux sujets anglais qu'elles consentiraient à recevoir chez elles. »

Ainsi, exagérer les priviléges de la cité anglaise, ce serait interdire aux Anglais le continent : aucun état ne les recevrait que s'ils consentaient à se dénationaliser. Que deviendrait le *civis sum romanus?* Telles sont les conséquences de la doctrine de lord Palmerston. N'exagérons rien. L'Angleterre doit partout protéger ses sujets, personne n'en doute; mais cette protection doit être équitable et modérée. Elle ne doit pas défendre à outrance les prétentions exagérées et injustes de ses nationaux. La question en Grèce est de savoir si lord Palmerston a soutenu par des moyens modérés des réclamations équitables. La chambre des lords a dit non; la chambre des communes vient de dire oui.

Nous avons d'abord voulu mettre en lumière le point de droit international qui a été débattu; mais nous devons reconnaître que ce point de droit a tenu une fort petite place dans le débat. Le débat, en effet, aujourd'hui n'est plus entre la Grèce et lord Palmerston, comme dans la première phase de l'affaire, ou entre la France et lord Palmerston, comme dans la seconde phase. La querelle avec la Grèce et avec la France est finie; une autre querelle commence, tout anglaise et tout intérieure, et dont nous voulons indiquer brièvement le caractère, tel du moins que nous croyons le voir.

Et d'abord, pour le dire en passant, parce que c'est toujours bon à dire, que la justice du temps et des choses est une grande et belle justice! Lord Palmerston n'a eu d'abord affaire qu'à la pauvre et faible Grèce. Quels dédains alors! quels mépris de la supplication du faible! Comme c'était bien la belle allégorie d'Homère, l'Injure au pas violent, au front hautain, laissant les Prières la suivre en vain d'un pied timide et d'une plainte étouffée! Mais bientôt ce n'a plus été la Grèce qui était outragée : c'était la France, et aujourd'hui c'est la chambre des lords. Eh bien! où sont maintenant les défis de l'Injure?

Où sont sa démarche hautaine, sa parole brève et dure? Et ces Prières boiteuses et impuissantes naguère, comme elles se sont redressées en s'appuyant contre le sanctuaire de la vieille justice britannique! Ces faibles filles sont près de devenir de terribles Némésis. — Ainsi vous pensiez, nous dira-t-on, revenant d'Homère à M. Roebuck, vous pensiez que la motion de M. Roebuck en faveur de lord Palmerston serait rejetée? — Nous n'en savions rien, et nous dirons même que nous nous en soucions peu. Nous n'avons aucune haine contre le ministère whig ni contre lord Palmerston, nous aimons même l'intention générale de la politique whig : nous croyons qu'elle aime les progrès de la bonne civilisation; mais il y a quelque chose que nous aimons encore plus que le ministère whig : c'est l'Angleterre et le beau et consolant spectacle qu'elle donne au monde depuis deux ans, le maintien de l'ordre au sein de la liberté, l'amélioration sans révolution, l'intelligence des grands, la paix de cœur des petits, la richesse sans dureté, la pauvreté sans envie, ou du moins ces passions contenues par le bon sens général de la société. Aussi tremblons-nous dès que nous voyons le moindre dérangement dans le jeu des institutions britanniques; nous tremblons même d'autant plus que n'étant point Anglais et ne sachant pas jusqu'où le mât peut craquer sans se rompre, nous croyons plus promptement aux dangers. Or voici qu'à propos d'un vote de la chambre des lords nous entendons le premier ministre, lord John Russell, tenir un langage qui nous semble étrange dans l'aristocratique Angleterre. Lord Russell conteste à la chambre des lords le droit de changer par ses votes la direction des affaires publiques; il semble vouloir dire que la chambre des lords n'a plus qu'un pouvoir consultatif. L'Angleterre en est-elle donc de fait déjà au régime de la chambre unique? Eh! mon Dieu! si toutes ces choses-là s'étaient dites il y a trois ans, elles nous auraient semblé beaucoup moins singulières. C'était la doctrine anglaise, que depuis la réforme électorale de lord Grey la prépondérance était passée définitivement de la chambre des lords dans la chambre des communes. Avant 1848, la déclaration de lord Russell ne nous eût donc guère étonnés; nous avions en France aussi cette doctrine, et le dernier mot nous semblait devoir appartenir aux électeurs, et par conséquent à la chambre des députés; mais depuis 1848 il est impossible que, même en Angleterre, même dans ce pays si heureusement resté sourd à tous les bruits révolutionnaires, il est impossible que la négation du pouvoir de la chambre des lords n'ait pas un sens particulier. Cette déclaration est donc un mot de dépit étourdi, ou c'est le commencement de quelque chose.

On nous dit, il est vrai, qu'en Angleterre il n'y a pas de passions révolutionnaires qui fermentent sous les passions politiques et qu'on joue sur le velours. Nous le croyons; mais cela ne nous trouble pas moins quelque peu de voir l'action du pouvoir délibératif de la chambre des lords mise si hardiment en question, et cela dès les premiers momens de la querelle que s'est faite lord Palmerston. Ce n'est pas tout; les journaux radicaux de l'Angleterre disent à lord Russell : Vous menacez la chambre des lords! soit; mais qu'avez-vous fait pour ébranler son pouvoir? quelle loi de réforme électorale avez-vous apportée à la chambre des communes? Nous irions, quant à nous, plus loin en raisonnant avec nos idées françaises, nous dirions quel bill tenez-vous prêt contre le droit d'aînesse et contre les substitutions? Si vous attaquez le pouvoir politique de l'aristocratie en attaquant la chambre des lords, sans doute vous

voulez attaquer son pouvoir social, car la force politique vient de la force sociale. Vous ne pouvez pas démocratiser le gouvernement, si vous ne démocratisez pas auparavant la société.

Voilà bien notre furie de logique française, et comme à propos d'un mot nous créons un système. Revenons au vrai. Lord Russell a parlé en whig dépité et non en radical; mais nous persistons à penser toutefois que, même en Angleterre, les mots n'ont plus après 1848 le sens qu'ils avaient avant 1848, et nous serions désespérés, si nous pouvions croire, même un instant, que pendant que le continent, instruit par de cruelles expériences, s'éloigne chaque jour davantage de l'esprit révolutionnaire, l'Angleterre s'en rapprocherait. Que le ministère whig et que lord Palmerston se mêlent d'aviver sur le continent l'esprit révolutionnaire, qu'ils jouent de loin avec le feu, défendus qu'ils en sont par l'Océan qui entoure leur île bienheureuse, nous blâmons ces fantaisies, nous qui en souffrons; mais enfin jusqu'ici ils n'en ont pas souffert : ce sont pour eux jeux de princes. Si, par hasard, un charbon ardent avait sauté du continent en Angleterre, enveloppé dans quelques-unes des dépêches que lord Palmerston se faisait adresser par ses amis les radicaux de Suisse, d'Italie ou d'Espagne, et si l'incendie allait se mettre dans l'île fortunée, nous ne serions pas de ceux qui se consoleraient du désastre en pensant que le feu a commencé dans le cabinet de lord Palmerston.

D'Angleterre, passons en Allemagne. Voilà un pays qui se calme et qui s'apaise chaque jour davantage, et qui pourtant ne nous en plaît pas davantage, quelque amis que nous soyons du calme et de la paix : il y a plus, nous ne nous occupons plus de l'Allemagne qu'avec une sorte de répugnance ou de regret, avec répugnance parce que l'Allemagne, depuis le mois de mars 1848, semble avoir joué aux ombres chinoises, et que ces apparences fantastiques d'unité et de liberté, qui brillent et s'évanouissent rapidement dans l'obscurité, finissent par fatiguer la vue de leur mobilité. A qui et à quoi se prendre? Tout paraît et tout disparaît en un moment. Nulle part la parole de l'Écriture : *Transit figura hujus mundi*, ne s'est mieux vérifiée qu'en Allemagne depuis deux ans. Voilà ce qui fait notre répugnance à parler des questions qui s'agitent en Allemagne. Et quand nous disons qu'il y a des questions qui s'agitent en Allemagne, nous nous trompons de mot. Les questions en Allemagne ne s'agitent et ne se débattent plus au grand jour; elles se discutent à l'heure qu'il est entre gouvernemens, à huis-clos, dans l'ombre des chancelleries. Ce ne sont plus les bruyantes et confuses discussions de Francfort, ce ne sont plus même les courtes et modestes discussions d'Erfurth. Tout a pris une nouvelle physionomie, ou plutôt tout a perdu la voix. Ce sont des congrès de princes et de diplomates; ce seront bientôt des protocoles. Voilà où en est l'Allemagne, et c'est là ce qui fait que nous en parlons avec regret : non pas assurément que nous regrettions le tapage de la démagogie germanique; mais ce grand silence après ce grand bruit nous inquiète, parce que nous y voyons le signe le plus certain de l'avortement de la liberté et de l'unité germanique. Or nous espérions mieux de l'Allemagne. Nous croyions qu'elle saurait atteindre, en dépit des démagogues et en dépit des absolutistes, le but qu'elle poursuit depuis tant d'années, qu'elle saurait être libérale sans être révolutionnaire et unie sans être unitaire. Nos espérances ont été vaines.

Et pour bien faire comprendre le genre de chagrin que nous avons en par-

lant de l'Allemagne ou le genre de reproche que nous lui faisons, nous demandons à comparer brièvement la marche de la France et de l'Allemagne depuis deux ans. La révolution de février a été une révolution sans cause et sans but, tout le monde en convient aisément aujourd'hui. Ç'a été une surprise. Or, depuis cette surprise, que fait la France? Elle cherche avec un courage et un bon sens qui seront fort remarqués dans l'histoire, surtout si nous parvenons à toucher le but, elle cherche à maintenir l'ordre, à réparer les maux qu'a faits février, à rétablir ou à affermir la société sur ses vieux et indispensables fondemens. Tout le monde s'emploie avec zèle à cette grande œuvre, le président de la république, l'assemblée, la presse, l'administration. Tout le monde cherche à boucher la voie d'eau qui s'est faite dans le vaisseau, et je ne connais pas de plus beau et de plus consolant spectacle que celui de ce travail de sauvetage entrepris avec tant de zèle et de persévérance. — Il eût bien mieux valu ne pas faire naufrage. — Nous sommes tout-à-fait de cet avis; mais, une fois le naufrage accompli, il vaut mieux le réparer avec courage et avec intelligence que de le déplorer dans un désespoir inerte.

Tandis que la France remontait avec patience la pente où février l'avait mise, et retournait à l'ordre et à la régularité, que faisait l'Allemagne? On ne peut pas dire que la révolution de 1848 n'eût en Allemagne ni cause ni but. L'Allemagne voulait depuis long-temps l'unité dans la législation et la liberté dans les parlemens. Elle n'avait guère qu'un essai d'unité dans son union de douanes; elle voulait plus. Il n'y avait pas encore de tribune régulière et permanente à Vienne et à Berlin : elle voulait la monarchie parlementaire à Vienne et à Berlin. La révolution de 1848, en Allemagne, avait donc sa cause et son but. Malheureusement elle prit pour guide l'esprit démagogique, au lieu de l'esprit libéral, et elle manqua le but en le dépassant. On sait les confusions et les tumultes de Francfort, on sait la guerre insensée que la démagogie commença en Bade, et comment la démagogie y fut promptement vaincue et châtiée. La chute de la démagogie fut représentée par l'absolutisme, comme la chute du libéralisme. C'est alors que le libéralisme essaya, en se faisant prussien, de retrouver la force qu'il avait perdue; mais, dans cette alliance, il arriva au libéralisme allemand ce qui arrive au cheval qui veut se venger du cerf et qui s'adresse à l'homme. L'homme le bride, le maîtrise, et s'en fait, bon gré mal gré, un serviteur, au lieu d'un allié. La Prusse, en bridant le libéralisme allemand, se fit d'abord bien venir des princes allemands. C'était leur intérêt, c'était aussi l'intérêt de la Prusse que le libéralisme allemand ne fût pas livré à tous ses essors et à tous ses emportemens. Mais, ayant un si bon coursier entre les jambes, la Prusse voulut aussi s'en servir pour faire quelques courses et quelques conquêtes sur l'Allemagne. C'est ici qu'elle trouva le coursier tantôt peu docile à ce mouvement et tantôt si bien dompté par le mors et la bride, qu'il en était affaibli et qu'il ne pouvait plus servir pour la campagne qu'on voulait lui faire faire. C'est ainsi qu'en Allemagne nous avons vu le libéralisme, non pas comme en France reprendre peu à peu ce qu'il avait perdu dans un jour de surprise, mais perdre au contraire ce qu'il avait gagné. Nous ne nions pas qu'il n'y ait plus d'ordre aujourd'hui en Allemagne qu'il n'y en avait il y a un an et surtout il y a deux ans; mais l'ordre s'est rétabli par la résurrection de la force des gouvernemens, au lieu de se faire, comme en France, par le mouvement

spontané et intelligent de l'opinion nationale. Voilà pourquoi, nous le disons hautement, nous préférons l'ordre qui s'est fait en France à l'ordre qui s'est fait en Allemagne, parce que notre ordre s'est fait par nous et pour nous.

Parmi les gouvernemens, il est vrai, la Prusse a semblé vouloir se porter comme héritière de la révolution germanique. Elle a essayé même d'en parler le langage, tout en lui donnant un accent de cour et de chancellerie. C'est ainsi que, dans une note du 3 mai, adressée au cabinet de Vienne, le gouvernement prussien proteste contre le congrès que l'Autriche avait proposé de réunir à Francfort, si ce congrès, dans la pensée de l'Autriche, représente l'ancienne diète germanique, et doit en avoir les droits. « Cette diète plénière, dit la note du 3 mai, a été dissoute par des résolutions légales en l'année 1848. » Si nous prenons cette déclaration au pied de la lettre, l'ancienne Allemagne n'existe donc plus pour la Prusse. C'est un pays tout entier à reconstituer. La Prusse voulait le reconstituer par l'union restreinte; mais, à Berlin même et dans le congrès des princes de l'union restreinte, le congrès de Francfort a eu des alliés. Nous avons déjà souvent expliqué comment les princes allemands, inquiets des empiétemens et des efforts de l'esprit démagogique, n'avaient eu d'abord que la Prusse pour les protéger; aussi s'étaient-ils jetés dans les bras de la Prusse : de là l'union restreinte et l'alliance du 26 mai 1849. Cependant, à mesure que l'Autriche avait recouvré sa force et sa liberté d'action en Allemagne, les princes allemands se sont trouvés avoir deux protecteurs contre la démagogie, et de ces deux protecteurs, le second, l'Autriche, ne leur demandait aucun sacrifice, elle ne leur demandait que de ne point se livrer à la Prusse. Le congrès de Francfort n'a donc pas pu être empêché par le mauvais vouloir de la Prusse, et, sans s'arrêter devant les objections de la note du 3 mai, les plénipotentiaires des états allemands réunis à Francfort se sont constitués le 16 mai en assemblée plénière de la confédération. Ils ne se sont pas expliqués sur la question de savoir s'ils représentaient exactement l'ancienne diète germanique, si cette diète avait été oui ou non abolie. Ils se sont saisis, à titre de représentans de l'Allemagne, du pouvoir qui appartenait à l'ancienne diète. Les assemblées des petits états allemands, et notamment les chambres de Saxe et de Wurtemberg, se sont, il est vrai, approprié les principes de la note prussienne du 3 mai, et ont déclaré, comme cette note, que la diète germanique de 1815 n'existait plus, que 1848 l'avait abolie, et que le congrès de Francfort ne pouvait pas revendiquer les droits de l'ancienne diète. Loin de fortifier la Prusse, cette adhésion des chambres où dominait encore l'esprit de la démagogie germanique l'a affaiblie et discréditée; elle a paru plus que jamais vouloir être l'héritière de la révolution de 1848, et cela ne l'a rendue que plus suspecte, sans la rendre plus puissante aux yeux des princes allemands. Ah! si la Prusse voulait être tout-à-fait révolutionnaire, si elle voulait s'adresser uniquement aux peuples, nous ne disons pas, quoique l'Allemagne soit bien lassée et bien énervée, quoique ces grands mots de liberté et d'unité aient beaucoup perdu de leur magie, nous ne disons pas qu'elle ne pût pas ranimer l'enthousiasme populaire; mais la Prusse ne peut pas et ne veut pas courir cette aventure. Elle est donc dans cette singulière situation, de ne pas vouloir prendre le peuple allemand pour son auditoire, et de tenir aux princes allemands, seul auditoire qu'elle veuille avoir en ce moment, un langage populaire qui leur déplaît et qui les choque.

Il y a, si nous voulions comparer la politique de la Prusse et de l'Autriche depuis deux ans, une différence curieuse à constater entre ces deux politiques et entre leurs résultats actuels. La politique de l'Autriche a été simple, et elle a réussi. La politique de la Prusse a été double, et elle semble en train d'échouer. L'Autriche a couru de grands périls; elle a semblé sur le point de perdre la Hongrie et l'Italie; elle a été forcée de mettre le siége devant sa propre capitale. Elle a été forcée, ce qui est bien plus encore, d'invoquer l'appui de la Russie. Voilà les dangers de l'Autriche; mais de ces dangers elle semble tirer aujourd'hui un utile enseignement et un grand avantage : elle veut donner plus d'unité à ses états, jusqu'ici trop séparés, et c'est avec la masse de ces états ainsi réunis qu'elle veut entrer dans la nouvelle confédération germanique. Elle y entrera plus puissante que jamais, point suspecte pourtant aux petits états allemands, parce que ce n'est point en Allemagne que l'Autriche a sa sphère d'agrandissement. De plus, comme l'Autriche n'a jamais professé l'unitarisme germanique, comme elle n'a jamais demandé que l'Allemagne fût autre chose qu'une fédération d'états ayant certains intérêts communs, l'Autriche est à son aise pour se présenter dans cette fédération avec sa masse d'états allemands ou non allemands. Elle fera, si on veut, sur ce point, les distinctions de droit qui se faisaient dans l'ancien empire germanique; mais le principe cher aux teutomanes, qu'il faut être Germain et n'être que Germain pour entrer dans l'empire féodal germanique, tombe comme une subtilité d'université devant l'entrée de l'Autriche dans la confédération germanique. Tandis que la politique de l'Autriche est, comme on vient de le voir, de rentrer dans la confédération germanique telle qu'était autrefois cette confédération, et d'y rentrer telle que, comme Autriche, elle se trouve elle-même aujourd'hui, d'y avoir une forte prépondérance, mais de respecter soigneusement l'autonomie des petits états allemands, tandis que telle est la politique de l'Autriche, c'est-à-dire fort simple, la Prusse poursuit un double but : — celui de réprimer la révolution de 1848, qui la détruit comme monarchie, et celui de profiter de la révolution de 1848 pour agrandir son territoire et pour médiatiser quelques-uns des petits états allemands.

Deux incidens sont venus encore, depuis un mois, compliquer l'état de l'Allemagne, et surtout la politique de la Prusse. Une tentative de meurtre a été faite contre le roi de Prusse, et, quoique rien jusqu'ici n'ait montré qu'il y ait le moindre rapport entre l'assassin et le parti démagogique en Allemagne, la coïncidence des faits a produit le même effet que la complicité. Tout le monde a été disposé à croire que la fermentation générale des esprits avait dû contribuer à l'attentat dont le roi de Prusse avait été l'objet. On parlait même d'une grande conspiration ourdie contre la vie des rois de l'Allemagne et des empereurs de Russie et d'Autriche. Il y avait dans tout cela plus d'imagination que de réalité, c'est évident; mais l'imagination publique n'avait d'autre tort que d'arranger en complot régulier et systématique la fermentation universelle. Ces alarmes, répandues dans la cour de Berlin, n'ont pas évidemment contribué à faire voir de meilleur œil la politique quasi-révolutionnaire que paraissait suivre le gouvernement prussien. On a même parlé d'un changement de ministère. A côté du parti, en effet, qui veut tâcher de profiter de la révolution de 1848 pour l'agrandissement de la Prusse et qui se fait révo-

lutionnaire par ambition, il y a à Berlin, auprès du roi de Prusse, un parti moitié politique et moitié religieux, qui veut revenir le plus et le plus tôt possible à l'ancien régime, — c'est le parti piétiste, — et qui renonce aux avantages qu'on peut tirer de 1848 comme un chrétien renonce à Satan et à ses pompes. Le jour où ce parti prendra le pouvoir, et ce jour nous semble prochain, la Prusse ne renoncera pas à être ambitieuse; mais elle renoncera aux voies que son ambition semble avoir choisies depuis deux ans.

L'autre circonstance que nous devons mentionner, et qui n'a pas non plus assurément aidé au crédit de la politique quasi-révolutionnaire en Prusse, est la visite que le prince de Prusse a faite à l'empereur de Russie à Varsovie. Que s'est-il dit dans les conférences que l'empereur de Russie a eues avec le prince de Prusse? Personne assurément n'en sait rien, et nous avons lu tour à tour le pour et le contre dans les journaux allemands. Nous ne voulons, quant à nous, que constater deux points qui sont hors de toute contestation : le premier, c'est que le prince de Prusse a cru devoir aller conférer avec l'empereur de Russie, — et le second, c'est que dans ces conversations on n'a pas seulement parlé de la pluie et du beau temps, mais qu'on a parlé politique. Or, le premier point exprime cette sorte *d'agamemnonat* que les événemens font prendre en Allemagne à l'empereur de Russie. Il devient peu à peu l'arbitre des questions débattues en Allemagne. Il a donc dû apprécier la politique que la Prusse a suivie depuis un an, et comme cette politique a eu deux phases, la phase de répression de l'esprit démagogique et la phase d'appui donné à l'esprit unitaire de 1848, comme de plus le prince de Prusse représente particulièrement la première phase, puisque c'est lui qui commandait l'armée prussienne èn Bade, l'empereur de Russie aura été à son aise pour approuver vivement la première phase de la politique prussienne, la seule qui soit analogue aux sentimens et aux principes bien connus de l'empereur de Russie. Quant à la seconde phase, nous ne concevons guère que le czar ait pu l'approuver, et nous étions tentés de rire quand nous lisions dans quelques journaux allemands que le prince de Prusse avait converti l'empereur Nicolas à la sainte cause de l'unité de l'Allemagne. Nous doutons sur ce point de l'apôtre d'abord, mais du prosélyte surtout. Nous sommes disposés à croire que dans ces conversations, où tous les côtés de la question allemande ont été tour à tour étudiés, le côté démagogique est celui qui a le plus attiré l'attention de l'empereur, et que, sans vouloir entrer dans l'appréciation minutieuse du parlement d'Erfurth, du congrès princier de Berlin, du congrès diplomatique de Francfort, de tous les incidens enfin du drame germanique, l'empereur de Russie a seulement demandé à la Prusse et à l'Autriche de ne rien faire qui aidât à la démagogie et qui nuisît à l'ordre social européen. Faites de l'unité, faites de la fédération, faites ce que vous pourrez; mais ne faites rien qui serve au désordre. L'empereur de Russie a raison. La question sociale en Europe aujourd'hui prime toutes les questions politiques et dynastiques.

V. DE MARS.

# LA COUR DE TÉHÉRAN

OU

# NE RÉVEILLEZ PAS LE CHAT QUI DORT.

**PERSONNAGES.**

LE ROI MÉHÉMED-SCHAH.
HADJI-MIRZA-AGHASSI, son premier ministre.
ELKHANI, beau-fils d'Hadji.
UN ENVOYÉ EUROPÉEN.
LE PRINCE MALEK-KASSEM-MIRZA, oncle du roi.
LE DOCTEUR JACQUET.
LE HAKIM-BACHI du Schah.
LE NAZIR du Schah.
SULEYMAN-KHAN.
LE MINISTRE DE LA GUERRE.
SEIGNEURS DE LA COUR, PRINCES KHADJARS. FEMMES, EUNUQUES, GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE, etc., etc.

L'action de ce récit s'est passée à Téhéran en 1845, sous les yeux mêmes de l'auteur. Ce qui lui permet de publier ce tableau des mœurs politiques de la cour de Perse, c'est que les principaux personnages, le roi Méhémed-Schah et son tout-puissant premier ministre Hadji-Mirza-Aghassi, sont morts l'un et l'autre l'année dernière. Le prince Malek-Kassem-Mirza, qui parle facilement le français, ainsi qu'un grand nombre de ses compatriotes, est bien connu des Européens qui sont allés en Perse, et il est même en ce moment membre de la Société Asiatique de Paris. Quant au *velhiat* (prince royal), il règne aujourd'hui sous le nom de Nassereddin-Schah.

## I.

## SCÈNE PREMIÈRE.

Un bazar de Téhéran. — Passages étroits et voûtés. — Des échoppes obscures, sur le devant desquelles sont assis, les jambes croisées, des ouvriers qui façonnent à coups de marteau des casserolles, des lanternes, des kaléans, des sabres. — Des marchands étalent des pièces de cotonnades anglaises, des verreries de Bohême, etc., etc. — Deux

**cavaliers viennent en sens opposés, précédés chacun d'une vingtaine de domestiques criant à tue-tête : *Abarda! abarda!* (gare! gare!) — Les domestiques des deux cavaliers se poussent les uns les autres pour faire faire une plus large place à leur maître; arrivés côte à côte, les deux cavaliers se reconnaissent et s'arrêtent.**

LE PRINCE MALEK-KASSEM-MIRZA, L'ENVOYÉ EUROPÉEN.

L'ENVOYÉ.

Bonjour, mon cher prince.

LE PRINCE, en français.

Bonjour, mon cher comte; où allez-vous?

L'ENVOYÉ.

Faire quelques visites aux Européens du quartier.

LE PRINCE.

Je viens de les visiter l'un après l'autre, et j'ai ramassé tous les livres de médecine, les dictionnaires universels, les almanachs, etc., etc., qui traitent de la goutte et des moyens de la guérir. Le roi est très mal, très mal; il ne veut laisser approcher de lui aucun médecin du pays, et nous craignons qu'il ne meure d'ici à trois ou quatre jours.

L'ENVOYÉ.

Vous voyez, ce me semble, les choses bien en noir; le schah a eu vingt fois de pareilles attaques de goutte, ses jambes sont faibles, mais le coffre est solide; il est jeune et se tirera d'affaire avec ou sans médecin.

LE PRINCE.

Cette fois il en mourra; tous les *istikaris* (le sort consulté sur un chapelet) indiquent qu'il ne peut en réchapper. Il y a de plus une prédiction qui annonce la fin du règne de Méhémed-Schah pour l'année 1261; l'année n'est pas finie, il mourra pour sûr.

L'ENVOYÉ, riant.

Allons donc, prince, un homme d'esprit comme vous, croire aux prédictions des derviches! un Européen, un philosophe..... un homme qui parle dix langues!...

LE PRINCE, avec feu.

Je ne crois pas à toutes ces bêtises, je ne crois à rien du tout, moi; mais j'ai grand'peur que le roi ne meure, et vous savez combien je lui suis dévoué ainsi qu'à mon pauvre neveu le *velhiat* (prince héréditaire).

L'ENVOYÉ.

*Inchallah* (plaise à Dieu)! il vivra; nous le désirons tous fermement.

LE PRINCE.

Quand serez-vous chez vous? J'ai à vous parler.

L'ENVOYÉ.

Dans deux heures; mais qu'y a-t-il?

LE PRINCE.

Oh! beaucoup de choses, des choses importantes; vous êtes mon ami, je veux avoir votre opinion.

L'ENVOYÉ.

A vos ordres, dans deux heures; au revoir.

LE PRINCE, ne bougeant pas.

Nous rallions autour du velhiat tous les amis du schah, et nous nous occupons de lui former un bon conseil des ministres.

L'ENVOYÉ, inquiet.

Bien, bien, vous me direz cela plus tard, chez moi ou chez vous; mais en plein bazar...

LE PRINCE.

D'abord, c'est à peine si avec le bruit du bazar vous et moi pouvons nous entendre, et puis, ce sont des brutes, ils ne savent pas le français; *but you are wright, let us speak english.*

L'ENVOYÉ.

*By God! it is quite the same, good bye, good bye.*

LE PRINCE.

*Parliamo italiano.*

L'ENVOYÉ.

Mon cher prince, bonsoir et à tantôt.

LE PRINCE.

Mais peut-être ne pourrai-je pas vous aller chercher plus tard, car je suis fort occupé; c'est moi qui suis l'ame de toute l'affaire; la mère du velhiat m'a confié son fils en me disant : « Mon cher oncle, je vous le donne. » C'est moi qui porte les paroles des futurs ministres; nous donnerons une constitution.

L'ENVOYÉ, riant.

Ta, ta, ta, causons tant que vous voudrez, puisque tout ceci tourne à la plaisanterie.

LE PRINCE, fâché.

Non, *wallah* (de par Dieu)! Ce ne sera pas sans doute une constitution comme en France ou comme en Angleterre, nous sommes encore trop bêtes pour cela; mais ce sera une sorte de constitution franco-anglo-persane : je la ferai, nous en causerons.

L'ENVOYÉ, toujours en riant.

Très bien.

LE PRINCE.

Nous ne voulons plus d'Hadji.....

L'ENVOYÉ, l'interrompant

Adieu! adieu, je n'écoute plus rien.

LE PRINCE.

Mais Hadji est vieux.

L'ENVOYÉ.

Adieu.

LE PRINCE.

Mais c'est un mollah.

L'ENVOYÉ.

Adieu.

LE PRINCE.

Mais il ne sait pas une langue étrangère.

L'ENVOYÉ.

Adieu.

LE PRINCE, s'animant.

Mais son beau-fils Elkhani me persécute outrageusement. Il m'a volé tout ce que j'avais à Boudjnourde quand il y est venu prendre mon gouvernement, et, quand j'ai réclamé, il m'a renvoyé pompeusement deux flacons de quinine, trois bouteilles d'eau-de-vie camphrée et deux seringues, en disant que c'était tout ce que j'avais laissé.

L'ENVOYÉ.

Adieu.

LE PRINCE.

Après avoir fait faire à Méhémed-Schah tout ce qui lui a passé par sa vieille tête de prêtre, Hadji, s'il reste ministre, le fera faire bien plus complétement au velhiat, qui, comme vous savez, est un enfant.

L'ENVOYÉ.

Vous êtes, cher prince, un bon et aimable homme, qui aimez les Européens, et qui leur faites tout le bien que vous pouvez, quand vous pouvez faire du bien, ce qui ne vous arrive pas souvent; pour l'amour de Dieu, écoutez-moi, et croyez-moi : n'allez pas, vous, homme de plaisir, vous jeter à corps perdu dans une lutte contre le premier ministre, lutte dans laquelle vous et les vôtres serez brisés pour sûr...

LE PRINCE.

Mais, mon cher, le schah ne peut pas aller plus de deux ou trois jours.

L'ENVOYÉ.

Contes que cela! ce sont les maladroits et les intéressés qui le disent; il ressuscitera.

LE PRINCE.

Alors qu'ai-je à craindre? Vous savez comme il m'aime, et puis nous sommes forts : la reine-mère, le hakim-bachi, qui a épousé ma belle-fille, le ministre de la guerre, le nazir, etc., etc., sont de notre parti; ce sont tous des favoris du schah.

L'ENVOYÉ.

Il en a aimé bien d'autres avant vous qui ont été lestement congédiés, bâtonnés, ruinés par son puissant premier ministre... Un dernier mot, c'est un proverbe français dont je vous conjure de faire votre profit : « Ne réveillez pas le chat qui dort. » Adieu.

(Ils se séparent, le prince visiblement occupé à se traduire en persan l'idée du proverbe français, l'envoyé fort contrarié de voir son ami Malek-Kassem-Mirza se faire l'instrument maladroit de gens plus habiles, mais tout aussi légers et imprudens que lui.)

## SCÈNE II.

**La maison du premier ministre.**

Un grand salon décoré d'une foule de petits miroirs enchâssés dans du stuc peint et doré. — Le premier ministre accroupi sur des feutres à l'angle du salon près de la fenêtre; une petite table basse recouverte d'un cachemire; un *mangal* (brasier) sous la table. Autour du premier ministre, un cercle de *mustophis* (écrivains) du divan et de

seigneurs de la cour. — Derrière ce cercle, debout, une masse compacte de solliciteurs. L'air est étouffant, bien que les fenêtres soient ouvertes.

Hadji, petit vieillard de soixante-dix ans : barbe rare et blanche, tête chauve, dents blanches, yeux vifs et intelligens. D'une main il tient le *neipitch* (tuyau de cuir souple) de son *kaléan* (1), de l'autre il se gratte le front et repousse son bonnet pointu, en peau d'agneau de Boukhara, sur un côté de sa tête, ce qui lui donne l'air parfaitement tapageur.

HADJI, LE MINISTRE DE LA GUERRE, SOLLICITEURS.

HADJI, avec animation.

Je vous l'ai dit et vous le répète, vous êtes tous des *pésévenques* (en italien, rufi...)

LES SEIGNEURS, avec humilité.

*Beli, beli* (oui, oui).

HADJI.

Tous des *pésévenques!*

LES SEIGNEURS.

*Beli.*

HADJI, avec impatience.

*Beli*, *beli*, toujours *beli!* Mais répondez-moi donc : Si nous sommes des *pésévenques*, vous qui êtes notre chef, vous êtes le *pésévenque bachi* (le chef des *pésévenques*).

(Hadji part d'un éclat de rire; les assistans l'imitent, mais avec respect, et ajoutent : Très bien, fort joli; Hadji est plein d'esprit, ah! ah! ah! — Les plus habiles profitent de la bonne humeur dans laquelle la facétie du premier ministre semble l'avoir mis pour lui présenter des pétitions et des *barates* (bons sur le trésor ou sur les employés du gouvernement) à signer.)

UN SOLLICITEUR.

Je rapporte à votre excellence le barate qu'elle m'avait donné sur le gouverneur de Méched. Au lieu de mille tomans (2) que j'avais à recevoir, le gouverneur a voulu me faire accepter, en échange de mon barate, deux cents tomans, dont cinquante en argent, cinquante en peaux d'agneau de Boukhara, les cent autres tomans en charges de riz et en poissons salés de la mer Caspienne.

HADJI, en riant.

Imbécile! le marché était magnifique, il fallait l'accepter. Va-t'en au diable! (Le solliciteur se retire la tête baissée. Un ingénieur persan présente ses comptes; Hadji les parcourt rapidement.) Comment, dix mille tomans! dix mille tomans pour avoir mal pris le niveau des eaux que je t'ai ordonné de faire venir de Karedje à Téhéran, et m'avoir creusé un canal qui allait en montant au lieu d'aller en descendant! Impudent coquin! ton œil louche, et j'aurais à payer ta maladresse! Tu la paieras en bons tomans sortis de ta poche, ceux que tu m'as volés!

L'INGÉNIEUR.

Mais, excellence, je suis un pauvre homme, vous feriez vendre ma maison et mes tapis, que vous n'en tireriez pas cinq cents tomans.

HADJI.

Le bâton te fera trouver les dix mille tomans que tu as enterrés dans tes puits mal creusés.

(1) Pipe à eau.
(2) Le toman vaut douze francs.

L'INGÉNIEUR.

Hélas! hélas! je suis un homme ruiné, et si votre œil s'abaisse sur moi avec colère, je n'ai plus qu'à me mettre en *best* (refuge) dans la maison de votre excellence.

HADJI.

Comment, coquin, en *best* chez moi! J'ai assez de ton ennuyeuse présence deux heures par jour, je n'en veux pas du matin au soir, du soir au matin. — En *best* chez moi! plutôt te donner vingt mille tomans! Tiens, voilà un barate de dix mille tomans sur le Guilan; mais aie bien soin de payer les paysans qui ont travaillé au conduit d'eau de Karedje : sans cela, je ferais de tes pieds une gélatine; les paysans sont mes enfans.

L'INGÉNIEUR.

Que Dieu accorde de longs jours à votre excellence, pour continuer à faire régner la justice dans le royaume bien gardé d'Iran!

LES ASSISTANS.

*Inchallah* (plaise à Dieu)!

LE MINISTRE DE LA GUERRE, présentant un papier à Hadji.

Je prie votre excellence de me faire le bon des six mille tomans qu'a coûtés le déplacement du régiment de Maragha, appelé par votre excellence de Tauris à Téhéran.

HADJI parcourt le mémoire.

Pain..... riz..... toumbeki.... (tabac pour kaléan). Comment, six mille tomans! Ah çà, ministre de la guerre, tu veux m'en faire avaler! Quand a-t-on vu jamais en Perse un régiment recevoir de ses officiers, pendant la route, autre chose que des coups de bâton? S'ils mangent, les pauvres soldats, c'est qu'ils pillent les villages du royaume bien conservé d'Iran, et enlèvent jusqu'aux poutres des maisons pour faire cuire leur pilaff. Six mille tomans pour frais de déplacement du régiment de Maragha!... mais ce serait aux paysans qu'il faudrait les donner, les six mille tomans. Quand les sauterelles ont ravagé un canton, est-ce aux sauterelles que l'on rembourse le dégât qu'elles ont commis? Non, de pardieu! l'on diminue les impôts du canton, et c'est justice... Six mille tomans pour toi, ministre de la guerre! non, non, non!

LE MINISTRE, en se retirant.

Je demande à votre excellence la permission de lui présenter un autre jour mon compte, et je lui amènerai des témoins qui jureront sur le Koran que les six mille tomans sont bien sortis de ma poche.

HADJI.

Vous êtes tous des voleurs et des menteurs. (A part.) Ah! drôle, avec tes deux yeux *iranis* (de Persan) et tes deux yeux *frenguis* (des lunettes), tu crois pouvoir me voler? Patience, c'est toi qui paieras, et gros encore.

(Le vékil (chargé des affaires du patron absent) du plénipotentiaire à la conférence d'Erzeroum, Méhémet-Khan, présente un papier à Hadji.)

HADJI.

Que veut ton maître? Toujours de l'argent, de l'argent, de l'argent! Où veut-il que j'en trouve, de l'argent? Est-ce que tous ces voleurs de gouverneurs m'en envoient de l'argent? Et puis, pourquoi ne finit-il pas ses négociations,

qui durent depuis cinq ans? Il s'amuse donc bien à Erzeroum? Il y fait certainement danser des filles et des garçons.

LE VÉKIL.

Méhémet-Khan est *votre sacrifice;* il dévoue au service de votre excellence sa vie et sa fortune. Erzeroum est un horrible endroit, surtout quand on a vécu dans le paradis de Téhéran, à l'abri du trône impérial; il vit religieusement, comme doit vivre un bon schiite sous les yeux des infidèles sunnis, et de plus, sur trois cent soixante jours de l'année, il est malade deux cent cinquante jours.

HADJI.

Qu'il prenne de cette drogue frengui contre la fièvre, du quinine, et qu'il me laisse tranquille.

LE VÉKIL.

Mais, excellence, il a besoin de quelque argent pour soutenir vis-à-vis de ses collègues les commissaires turc, anglais, russe, la dignité de commissaire du puissant gouvernement de l'Iran. C'est pour l'honneur de la cour de Téhéran, et non pour lui-même, qu'il réclame l'envoi du traitement que votre excellence a fixé elle-même.

HADJI.

Ton maître va-t-il me faire croire qu'il ne reçoit rien des commissaires frenguis avec qui il fait nos affaires? Les Frenguis donnent, les Persans reçoivent, et les Persans, en retour, en font avaler aux Frenguis. Méhémet-Khan ne doit pas recevoir de deux mains. Écris-lui, du reste, que plus tard je lui enverrai de l'argent, *inchallah* (s'il plaît à Dieu)!

(Le vékil d'Amit-Khan, gouverneur de Chiraz. Il se présente porteur de quatre sacs de tomans.)

LE VÉKIL.

Le gouverneur du Fars, votre sacrifice, met aux pieds de votre excellence les trois cent mille tomans que la province de Chiraz doit payer chaque année au gouvernement du roi des rois, dont le règne soit d'éternelle durée!

HADJI, avec empressement.

Très bien, très bien. Où sont ces trois cent mille tomans?

LE VÉKIL apporte devant le premier ministre quatre sacs d'or et une liasse de papiers.

Les voici.

HADJI, avec colère.

Ces quatre petits sacs contiennent trois cent mille tomans?

LE VÉKIL.

Quarante mille tomans, excellence; deux cent soixante mille tomans ont servi à faire honneur aux barates tirés sur son gouvernement par votre excellence, à l'entretien des troupes et aux frais d'administration du Fars.

HADJI, exaspéré, accumule pendant dix minutes, sur la tête d'Amit-Khan, toutes les malédictions et les injures que les langues persane, turque et arabe peuvent lui fournir.

Quarante mille tomans comptant et deux cent soixante mille en barates, oh! c'est par trop impudent! Qu'on aille me chercher par la barbe ce fils de ......,

qu'on lui donne mille coups de bâton sur la plante des pieds; qu'on le renvoie dans le Frenguistan, où il a si bien appris à voler. (Parcourant les petits bouts de papier qu'Amit-Khan envoie comme pièces à l'appui de ses comptes.) Cinquante mille tomans aux régimens de Karaguezlo! Est-ce que dans le royaume bien gardé de Perse l'on a jamais payé la solde des troupes? Les soldats ont leurs *thiouls* (fiefs en village) pour vivre; pourquoi leur donnerait-on en outre de l'argent pour boire du vin et faire danser des filles et des pouchtes? Cinquante mille tomans! Je n'accepte pas, le divan refuse, le divan examinera ces fables qu'il appelle des comptes, il refusera, il refusera!... Trente mille tomans pour avoir amené de l'eau à Chiraz! Encore de l'eau à Chiraz! Mais il n'y a pas une ville du royaume mieux arrosée que Chiraz! Trente mille tomans pour faire venir de l'eau à Téhéran, cinquante mille tomans, cent mille tomans, un krour, oui, très bien, la capitale n'a pas assez d'eau, et sans moi elle n'en aurait pas du tout; mais à Chiraz! ce sera pour son bain particulier, et il me le met sur le col. Trente mille tomans, pourquoi? Les paysans creusent les conduits, on ne les paie pas, et l'eau est amenée. Trente mille tomans! Je ne les paierai pas, le divan ne les paiera pas... Cent cinquante mille tomans pour des barates payés! *La-lah-il-Allah* (il n'y a de Dieu que Dieu)! Cent cinquante mille tomans en barates! Il les a achetés pour vingt mille tomans, le chien, et encore il a payé trop cher; je n'accepte pas ces comptes, le divan ne les acceptera pas. (Il jette les papiers d'Amit-Khan devant lui, et un *mirza* (secrétaire) vient les ramasser.) Que les mustophis du divan examinent scrupuleusement ces comptes et me fassent un rapport à ce sujet; et toi (au vékil), dis à ton maître qu'il en mange.

LE VÉKIL, qui, pendant ce temps-là, est resté à genoux devant Hadji, les yeux baissés, sans proférer une parole, tire de son sein deux sacs de tomans.

Amit-Khan, votre sacrifice, connaissant toute la bonté paternelle de votre excellence pour lui, son esclave, met humblement à ses pieds ces quatre mille tomans en *pichkech* (cadeau).

HADJI prend vivement les deux sacs, et l'expression de sa figure devient gracieuse.

Certainement Amit-Khan est un grand voleur, mais c'est mon fils, c'est moi qui l'ai fait ce qu'il est : il en profite pour essayer de me mener par le bout du nez. Les mustophis du divan examineront ses comptes. Pourquoi m'envoie-t-il quatre mille tomans en *pichkech?* Il sait bien et tout le monde sait que je n'accepte jamais de *pichkech.* (A un de ses eunuques.) Porte cela aux pieds du pôle du monde, dis-lui que son sacrifice lui envoie ces quatre mille tomans qu'il a reçus en *pichkech* de l'esclave du roi des rois, le gouverneur de Chiraz. (A son eunuque en chef.) Emporte et serre ces quarante mille tomans pour les besoins de l'état!... (Un capitaine d'artillerie turc de l'Adeirbeidjan se détache de la foule rangée sous les fenêtres ouvertes du divan et passe au premier ministre une pétition. Le premier ministre, avec bonne grace, après avoir lu :) Ah! tu es un des nôtres, et tu demandes que ton *thioul* confisqué par Bahman-Mirza te soit rendu.

LE CAPITAINE.

Si c'est un effet des bontés de votre excellence.

HADJI, parcourant de nouveau le placet.

Tu dis que ton village s'appelle Uskou?

LE CAPITAINE.

Uskou, votre excellence.

HADJI relève vivement la tête.

Depuis combien de temps as-tu ce *thioul?*

LE CAPITAINE.

Depuis dix-sept ans, votre excellence.

HADJI, avec vivacité.

N'est-ce pas à Uskou qu'il y a une quinzaine d'années un pauvre mollah vint t'apporter un barate de vingt tomans que tu refusas de lui payer?

LE CAPITAINE.

Oui, votre excellence.

HADJI.

Et même tu lui fis donner des coups de bâton?

LE CAPITAINE, en riant.

Oui, votre excellence.

HADJI.

Et on lui prit son âne, à ce mendiant, en disant que son barate n'était pas en règle?

LE CAPITAINE.

Oui, votre excellence.

HADJI, se tournant vers les assistans.

Par la vie sacrée du centre du monde, ce mollah, c'était moi! Holà! ferraches, qu'on amollisse la tête de ce drôle, et qu'on lui prenne le prix de mon âne. (Les ferraches frappent quelques coups de poing sur la tête du capitaine, le fouillent et lui prennent 5 à 6 tomans qu'il a dans ses poches; pendant ce temps, Hadji répète :) Ce mollah, c'était moi, c'était bien moi.

(Le capitaine est jeté à la porte de la maison de Hadji).

LE CAPITAINE.

C'est égal, je ne regrette pas mon argent, et c'est drôle d'avoir rossé le premier ministre.

## SCÈNE III.

**La grande cour de la maison du premier ministre.**

Elle est remplie de gardes, de solliciteurs entassés pêle-mêle; les uns fument, les autres jouent aux dés. Une cinquantaine de nouveaux domestiques se ruent sur la foule en criant : *Abarda! abarda!* et ouvrent brutalement un passage à un nouveau visiteur.

HADJI.

Qu'est-ce? (Un serviteur d'Elkhani entre et s'incline profondément.)

LE SERVITEUR.

Elkhani, votre sacrifice, demande la permission de se présenter devant votre excellence.

HADJI.

Qu'il soit le bienvenu. (Aux assistans qui remplissent la chambre.) Et vous tous, allez-vous-en; assez bavardé de vos affaires aujourd'hui; allez-vous-en au diable. (Tous se retirent en silence; entre Elkhani.)

## SCÈNE IV.

Elkhani entre chez Hadji escorté de plusieurs princes khadjars, ses parens et ses compagnons. Un Européen les accompagne et entre avec eux. Ils font tous un salut respectueux et s'approchent d'Hadji les yeux baissés; ils restent debout jusqu'à ce que Hadji leur permette de s'asseoir sur leurs genoux.

HADJI, ELKHANI, SEIGNEURS KHADJARS.

LES SEIGNEURS.

*Salam alekoum* (la paix soit avec vous)!

HADJI.

*Alekoum salam* (avec vous soit la paix)! Sois le bienvenu, mon beau, mon brave garçon; j'ai toujours du plaisir à voir ta figure de lune et tes yeux brillans comme les étoiles. Tu as certainement quelque chose à me demander, puisque tu viens me voir; mais, *wallah* (par Dieu)! je n'ai plus rien à te donner. (S'animant.) Toujours, toujours de nouvelles demandes d'argent! Les trésors d'Iskender (Alexandre-le-Grand) ne suffiraient pas à tes folles dépenses. Tu m'assommes de tes exigences, parce que j'ai épousé la princesse ta mère; *wallah!* épouse-moi, et soyons quittes.

ELKHANI.

Oh! vous me donnerez bien un *anam* (présent du supérieur à l'inférieur) pour le cadeau que moi, votre sacrifice, je viens vous faire aujourd'hui. Le pôle du monde, que Dieu éternise ses jours, a été abandonné au plus fort de sa maladie par son médecin français, que Dieu l'en punisse! Je viens vous offrir, pour soigner le roi des rois, un autre médecin français plus fameux que le premier, le docteur Jacquet que voici.

(Jacquet, petit homme à figure de fouine, d'abord maître d'escrime, de danse et de français en Russie, par la même occasion médecin homéopathe et depuis deux ans médecin du régiment d'Hamadan, fait un profond salut.)

HADJI.

C'est toi qui es le médecin français?

LE DOCTEUR JACQUET.

Oui, excellence, pour vous servir.

HADJI, à Elkhani.

Quelle cure a-t-il faite dans la capitale?

ELKHANI.

Depuis deux ans qu'il est médecin au régiment d'Hamadan, pas un soldat n'est mort, et il m'a guéri en quatre jours d'une maladie vieille de quatre ans.

HADJI, avec joie.

Bravo, bravo, et il est Français! C'est un grand médecin, c'est l'homme qu'il

nous faut pour prendre soin de sa majesté, le pôle du monde, en attendant l'arrivée de l'autre médecin français que j'ai demandé à Paris. Que l'on avertisse le pôle du monde que je vais lui conduire un grand médecin français. Très bien! très bien! (Hadji se lève et dit à Jacquet de le suivre.)

ELKHANI.

Et mon cadeau?

HADJI.

C'est un grand médecin! c'est un grand médecin!

ELKHANI.

Si vous vouliez bien au moins signer ce barate!

HADJI.

Dieu est miséricordieux de nous envoyer un grand médecin comme le docteur Jacquet. Allons chez le roi. (Ils sortent tous.)

## SCÈNE V.

**Un appartement du palais du schah.**

Pièce longue, basse, ayant tout un côté rempli par de hautes fenêtres doubles. Les lambris et les plafonds sont peints, dorés et sculptés; mais les dorures sont fanées et les sculptures dégradées. Méhémed-Schah est assis ou plutôt étendu sur une pile de coussins. Ce monarque a quarante ans. Sa figure, pâle et brune, est devenue de couleur jaune-verdâtre; sa voix, ordinairement d'un diapason élevé, est en ce moment très faible, ses paroles sont rares et lentes. — En face, à l'autre extrémité de la chambre, debout, appuyés contre le mur, quelques seigneurs de l'intimité du roi, entre autres le hakim-bachi (chef des savans), son nazir (maître d'hôtel), le ministre de la guerre; le prince Malek-Kassem-Mirza, oncle du roi, se tient également debout, mais à peu de distance du roi, et il lui fait la traduction d'articles de divers auteurs français et anglais qui traitent des remèdes à employer contre la goutte.

LE ROI, LE PRINCE MALEK-KASSEM-MIRZA, SEIGNEURS.

LE PRINCE.

Ainsi le centre du monde voit qu'il peut choisir parmi tous ces remèdes celui qui lui plaira le plus.

LE ROI, d'une voix faible.

Hadji est médecin, il choisira.

CHOEUR DES ASSISTANS.

*Beli*, *beli*, *beli* (oui, oui, oui).

LE ROI, à Malek-Kassem-Mirza.

Mon oncle, quel temps faudra-t-il pour que le médecin que j'ai demandé au gouvernement du padischah français arrive de Paris?

LE PRINCE.

Oh! il arrivera très prochainement, dans un mois peut-être.

LE CHOEUR.

*Beli*, *beli*, *beli*, *courban alem* (1).

LE ROI.

*Inchallah!* Les médecins français sont de bons médecins.

(1) *Courban alem*, le monde est votre sacrifice.

LE CHOEUR.

*Beli, beli, beli, courban alem.*

LE ROI.

Et les Français de bons soldats.

LE CHOEUR.

*Beli, beli, courban alem.*

LE ROI.

Les fortifications de la capitale de la France sont bien grandes.

LE CHOEUR.

*Beli, beli,* immenses; dix farsangs, vingt farsangs, trente farsangs, quarante farsangs.

LE ROI.

J'ai le plan et les mesures exactes.

LE CHOEUR.

*Beli, beli, beli.*

LE ROI, en soupirant.

Ah! si Téhéran était fortifiée comme cela!

LE PRINCE.

Le roi des rois n'a qu'à ordonner, Téhéran sera fortifiée à la façon de Paris.

LE CHOEUR.

*Beli, beli, beli.*

LE ROI.

Hadji est ingénieur, je lui en parlerai.

LE CHOEUR.

*Beli, beli, beli.*

LE ROI.

Mon oncle, lisez-moi quelque chose.

LE PRINCE.

Les commentaires de César? (Le roi ne répond point.) L'histoire de Napoléon?

LE ROI.

Pas aujourd'hui. Cette retraite de Moscou, quelle chose funeste! Napoléon maître de la Russie nous rendait la Géorgie et nous aidait à conquérir Hérat, Caboul, Candahar!... (Il s'arrête en soupirant.)

LE PRINCE.

L'histoire de Pierre-le-Grand?

LE ROI.

Oui; continuez à me lire ce qu'il fit pour discipliner ses barbares Moscovites, alors plus sauvages que les Beloutchis.

LE CHOEUR.

*Beli, beli, beli, kublé alem* (1). (Le prince lit.)

LE ROI, avec animation.

Couper la barbe et raser le menton de ses sujets pour les civiliser, c'est beaucoup faire; moi, je me suis contenté d'ordonner que mes employés ne portassent plus la barbe que longue de deux doigts, à la khadjar, et personne ne m'a obéi.

(1) *Kublé alem,* pôle du monde.

LE CHOEUR.

Ce sont des chiens, des fils de chiens, de la crotte de chien...

(Le prince continue à lire.)

LE ROI écoute, puis interrompt.

Le czar Pierre se créa une flotte, et moi aussi j'ai toujours eu l'idée d'avoir des bâtimens sur la mer de Bender-Bouchir. Les Arabes, protégés et encouragés par les Anglais, se sont emparés de mes îles du golfe l'une après l'autre, parce que nous n'avons pas de vaisseaux à Bender-Bouchir; j'en ai parlé à Hadji, je lui en reparlerai encore; une flotte est toujours une bonne chose.

LE CHOEUR.

*Beli, beli, beli.*

## SCÈNE VI.

### LES MÊMES, HADJI, LE DOCTEUR JACQUET.

Un gentilhomme de la chambre du roi entre, s'incline profondément, et annonce l'arrivée de Hadji-Mirza-Aghassi. La figure du roi prend une expression de plaisir. Hadji, suivi de M. Jacquet, entre en s'appuyant sur sa canne; il s'incline profondément, puis il s'avance vers le roi, qui lui fait signe de s'asseoir à quelques pas de lui. Hadji s'accroupit sur ses genoux avec difficulté en récitant trois ou quatre versets du Koran (il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohamed est son prophète, et Ali son vékil.

HADJI.

O roi des rois, moi dont l'ame est votre esclave, et qui voudrais sacrifier mon vieux corps de mollah pour augmenter votre précieuse santé, je vous amène un fameux médecin français qui guérira en huit jours votre indisposition passagère; car vous n'êtes pas malade, vous êtes seulement indisposé, et, avec la permission de Dieu, vous vivrez encore cent ans.

LE ROI.

*Inchallah, inchallah!*

HADJI, tournant la tête et indiquant avec son bâton le docteur Jacquet collé contre le mur.

Le voilà! *Monseu* Jakou, Jaka, Jakich. (A M. Jacquet:) Comment t'appelles-tu?

LE DOCTEUR JACQUET.

Antoine Jacquet, pour servir votre excellence et sa majesté.

HADJI.

Jaké, Jaké, c'est cela, un grand médecin que je vous donne.

LE ROI, avec bonté.

Présenté par vous, Hadji, le médecin ne peut être que bon, et puis j'aime les Français.

HADJI.

Et moi aussi, j'aime les Français; ils sont bien un peu querelleurs, mais ce sont de braves gens.

LE CHOEUR.

*Beli, beli, beli.*

LE ROI.

L'autre médecin, pourquoi m'a-t-il quitté, moi si malade?

LE PRINCE.

Il était lui-même fort malade, disait-il, et avait besoin de respirer l'air de son pays. Il avait aussi besoin de beaucoup d'argent.

LE CHOEUR.

*Beli, beli, beli.*

LE ROI.

Mais n'était-il pas assez payé?

HADJI.

Il avait reçu plus de cinquante mille tomans (600,000 francs) d'argent, de cachemires et de diamans.

LE PRINCE.

Cinquante mille tomans? Plus de soixante, plus de quatre-vingts, plus de cent mille tomans, *courban alem.*

LE CHOEUR.

*Beli, beli, beli.*

HADJI.

J'ai prié le vizir français d'écrire à son gouvernement pour qu'on lui fasse donner cinq cents coups de bâton sur la plante des pieds.

(Le roi, qui paraît plus souffrant, semble désirer rester seul; tous se retirent, Hadji le dernier.)

HADJI, au roi.

J'emmène M. Jaké, et nous choisirons ensemble le remède qui convient le mieux à votre état.

LE ROI.

Très bien. (Tout le monde sort.)

## II.

### Maison d'Elkhani.

Grand salon peint, doré, sculpté comme un boudoir Louis XV. Au milieu des rosaces dorées sont encadrées des gravures coloriées, têtes de grisettes, Vénus, généraux de l'empire, caricatures de Charlet. — Au fond du salon, Elkhani est accroupi devant une petite table de trictrac; plusieurs jeunes seigneurs, princes khadjars et autres, parient pour lui. Un plus grand nombre joue contre. — A côté de lui est un monceau de tomans. Quelques sacs vides indiquent que le contenu des sacs a préalablement passé du côté de ses adversaires. — Un verre et des bouteilles d'eau-de-vie, les unes vides, les autres pleines, sont posés sur le tapis à portée des joueurs. Elkhani, visiblement distrait, paie l'argent qu'il perd sans le compter, et ses adversaires l'empochent de même.

## SCÈNE PREMIÈRE.

ELKHANI, JEUNES PRINCES KHADJARS, DOMESTIQUES.

ELKHANI.

Comment n'avons-nous pas encore de nouvelles du palais?

UN DES ASSISTANS.

Les ferraches ne laissent pas approcher de l'appartement du schah; il n'y a que le hakim-bachi, Malek-Kassem-Mirza, le nazir et quelques *pichkedmets* qui ont la permission d'entrer et de sortir librement.

ELKHANI.

Mais Hadji?

UN DES ASSISTANS.

Hadji a vu le schah il y a deux jours; mais, depuis que l'état du centre du monde a empiré, Hadji refuse de se rendre au palais. Le schah l'a plusieurs fois demandé, mais il s'est constamment excusé, se disant, lui aussi, fort malade.

UN AUTRE ASSISTANT.

De par Dieu, il fait bien, car on dit que les amis du velhiat l'ont fait mander de la part du prince, à la seule fin de l'étrangler.

ELKHANI.

Dieu est grand! Ce ne sera pas Hadji qui sera étranglé, mais bien nos ennemis et les siens. Assez joué comme cela; voici l'heure où nos amis vont se réunir ici : il y a des saints parmi eux. Que l'on emporte cette table et ces bouteilles. (Un ferrache d'Elkhani entre précipitamment et lui parle à l'oreille.)

ELKHANI, se levant.

Bonne nouvelle! Méhémed-Schah est mort depuis deux jours, et c'est un mannequin en cire qui lui ressemble que l'on a fait promener hier à travers les bazars, pour laisser aux partisans du velhiat le temps de se réunir autour de cet enfant et de le faire proclamer schah. (Prenant deux poignées de tomans, il les donne au ferrache.) Voilà pour ton *khalat*.

(Les assistans se rangent autour du salon, accroupis contre les murailles. De nouveaux visiteurs arrivent, et les domestiques apportent des kaléans. Elkhani rend son kaléan à son *pichkedmet*: à ce signal, chacun renvoie le sien; les domestiques sortent.)

ELKHANI.

Je vous ai priés de vous réunir chez moi pour concerter ensemble ce qu'il y aurait à faire dans les circonstances présentes. L'on vous trompe quand on veut vous faire croire que Méhémed-Schah est encore vivant; on vient de vous dire qu'il est mort, et que c'est un mannequin en cire, dont le masque est moulé sur sa figure, que l'on habille et que l'on montre de loin au peuple.

LES ASSISTANS.

*Beli, beli, beli.*

ELKHANI.

Il y a un certain nombre de grands qui prétendent assurer au velhiat la succession de Méhémed-Schah; mais Nassereddin-Mirza est un enfant incapable de commander à une nation d'hommes comme les Persans, et sa mère, notre ennemie à tous, commencerait par nous faire arracher les yeux à vous et à moi, le jour où elle poserait le *koulah* (bonnet royal) sur la faible tête du velhiat.

LES ASSISTANS.

*Beli, beli, beli.*

ELKHANI.

Je suis, par mon père, frère de Feth-Ali-Schah, un des chefs de la branche aînée des Khadjars; j'ai droit au koulah royal tout aussi bien et plus encore que le velhiat. Si vous voulez m'aider à m'en saisir, tous les gouvernemens de la Perse seront à vous, et nous mènerons une existence à faire envie aux bienheureux du paradis.

LES ASSISTANS.

Nous sommes prêts à vous soutenir.

ELKHANI.

Ainsi vous êtes pour moi; les autres princes, nos parens et amis de la branche aînée, se joindront à notre cause; les marchands du royaume à qui je dois plusieurs krours (1) seront pour moi, dans la crainte de tout perdre si je succombe. J'ai quatre cents fusiliers dévoués, et les *loutis* (canaille) de la ville, à qui j'ai fait distribuer ces jours-ci trois mille tomans d'aumône, se chargeront de piller les partisans du velhiat dès que nous aurons tiré le sabre hors du fourreau. Le velhiat se cachera au premier bruit dans les pantalons de sa mère, et, s'il plaît à Dieu, la Perse sera à nous.

LES ASSISTANS.

*Inchallah! inchallah!*

ELKHANI.

Que ceux qui sont décidés à suivre ma destinée apposent leurs cachets au bas de cette déclaration : « Le roi mort, nous ne reconnaissons plus d'autre chef qu'Elkhani. » (La plupart des assistans signent, quelques-uns se lèvent, saluent et se retirent. Elkhani leur rend poliment le salut et ajoute :) Et maintenant que les gens au cœur de gazelle se sont enfuis, maintenant que les lions invincibles sont seuls restés et qu'ils aiguisent leurs ongles acérés, soyons tout au plaisir, et préparons-nous gaiement aux travaux de demain.

Les domestiques apportent une vaste nappe en cachemire que l'on étend sur les tapis du salon, et sur laquelle ils posent une foule de mets du pays, où le riz bouilli, le mouton, les poulets, le lait aigre, les confitures et l'ail pilé dominent. Chaque convive, agenouillé, porte la main au plat le plus proche de lui, et mange avidement et lestement les mets qu'il saisit à poignée. Cela fait, les plats et la nappe sont enlevés. On apporte les kaléans, du vin et de l'eau-de-vie. — Entre une troupe de jeunes garçons accompagnés de musiciens aveugles qui s'accroupissent dans un coin et jouent du tambour, de la mandoline, et chantent à tue-tête des chansons de danse. Les jeunes garçons dansent, boivent et font des tours d'équilibre. La nuit s'achève au milieu d'une orgie à la grecque.

## III.

### L'appartement du roi.

Ce prince est étendu sur une pile de coussins. — Le prince Malek-Kassem-Mirza est à genoux à quelques pas de lui; debout contre le mur, près la porte d'entrée, sont rangés le hakim-bachi, le ministre de la guerre et le nazir.

## SCÈNE PREMIÈRE.

### LE ROI, LE PRINCE MALEK-KASSEM-MIRZA, LE HAKIM-BACHI, LE NAZIR, LE MINISTRE DE LA GUERRE.

LE ROI.

Mon oncle, le docteur Jacquet a-t-il apporté les pilules qui doivent me guérir?

(1) Un krour, 6 millions de francs.

LE PRINCE.

Centre du monde, le docteur Jacquet attend dans l'antichambre l'ordre d'être admis en la présence de sa majesté impériale.

LE ROI.

Qu'il vienne. (Le docteur Jacquet entre en faisant de profondes révérences.)

## SCÈNE II.

### Les mêmes, LE DOCTEUR JACQUET.

LE ROI.

Approchez. (Jacquet s'avance et se tient debout à quelques pas du roi.) Docteur, je voudrais manger une des pastèques que l'on m'a apportées de Cachan; voyez comme elles sont mûres!

(Il montre un large plateau d'argent couvert de pastèques.)

LE DOCTEUR JACQUET.

Je n'oserais pas pour le moment conseiller à votre majesté de manger de la pastèque. Elle a la fièvre, et la pastèque est froide sur l'estomac.

LE ROI.

Raison de plus, docteur; j'ai l'estomac en feu, et, puisque la pastèque est froide, elle doit convenir à mon état.

LE DOCTEUR JACQUET.

Si votre majesté le veut absolument, c'est que probablement son tempérament le lui indique, et tout ce qui convient au tempérament ne peut pas faire de mal au malade. Sa majesté peut donc manger une ou deux tranches de pastèque. (A l'instant, le hakim-bachi découpe une douzaine de pastèques dont le roi prend avidement avec la main les morceaux à sa convenance.) Mais, sire, c'est beaucoup.

(Le roi fait semblant de ne pas l'entendre, et mange plus vite pour qu'on ne lui enlève pas les morceaux.)

LE ROI, d'une voix faible.

Ah! que c'est bon! je me sens tout rafraîchi.

(Il retombe sans force sur les coussins.)

LE DOCTEUR JACQUET.

Au moins que votre majesté daigne avaler ces deux pilules fébrifuges pour détruire la crudité de la pastèque. (Le roi tend la main.)

LE PRINCE, s'interposant entre le roi et Jacquet.

Le pôle du monde sait que moi aussi je suis médecin, et, sans me vanter, j'en sais autant que le docteur Jacquet. Avant que votre majesté prenne ces pilules, je prierai le docteur de me dire de quoi elles sont composées.

LE DOCTEUR JACQUET, en français.

Un douzième de grain d'arsenic.

LE PRINCE, avec feu, en persan.

*La-lah-il-Allah!* de l'arsenic!

CHOEUR DES ASSISTANS.

De l'arsenic! *La-lah-il-Allah!*

LES PICHKEDMETS (gentilshommes de la chambre) soulèvent la portière, passent leur tête dans la chambre du roi, et répètent avec horreur :

De l'arsenic ! *La-lah-il-Allah !*

LE DOCTEUR JACQUET.

Mais c'est un remède indiqué dans ces sortes de fièvres, tous les dictionnaires de médecine en parlent; je puis le montrer à votre altesse.

LE PRINCE.

De l'arsenic !... et de la part d'un médecin donné par Elkhani !... Pôle du monde, par la tête de votre royal fils, ne prenez pas ces pilules !...

LE ROI.

Pourquoi non? Le docteur est Français, et je ne crains rien des Français; donnez les pilules.

(Malek-Kassem-Mirza hésite à donner les pilules. Un grand bruit dans un salon voisin.)

## SCÈNE III.

### LES MÊMES, LE CHEF DES EUNUQUES.

LE CHEF DES EUNUQUES.

La mère de l'ombre de Dieu sur la terre, les reines ses esclaves, demandent à se jeter aux pieds de votre majesté.

LE ROI, avec humeur.

Vous le voyez, mon oncle, avec vos cris, vous avez bouleversé l'*andéroun* (1). Voici mes femmes qui vont encore me faire une scène, et je déteste les scènes de ménage, vous le savez bien.

(L'on entend les sanglots des femmes et le froufrou de leurs pantalons de soie. — Jacquet, le prince Malek-Kassem-Mirza, le hakim-bachi et le reste des assistans se jettent précipitamment dans l'antichambre, déjà abandonnée par les pichkedmets du roi, et se réfugient dans une cour du palais.)

## SCÈNE IV.

Nul témoin n'étant resté pour rendre compte de cette scène de famille, l'auteur s'abstient de fabriquer un tableau de fantaisie; mais il a pu savoir, par des femmes européennes admises, en d'autres circonstances, en présence du roi entouré des trois reines et des *sigués* (maîtresses sanctionnées par la loi religieuse), ce qui se passe dans ces levers féminins. Les reines s'asseient au bord du tapis sur lequel le roi est assis lui-même; les *sigués* restent debout, rangées le long du mur. Pourtant, dans la circonstance dont il s'agit, l'auteur apprit que l'étiquette n'avait pas été observée, et que toutes les femmes du roi, reines et *sigués*, se prosternèrent à ses pieds, et le supplièrent avec larmes et sanglots de ne pas se laisser empoisonner par son nouveau docteur.

(1) *Andéroun*, appartement des femmes.

## SCÈNE V.

LE ROI seul, les femmes se sont retirées.

LE ROI frappe avec peine dans ses mains, les pichkedmets accourent.

Appelez mon oncle, le hakim-bachi, le nazir.

UN PICHKEDMET.

Suleyman-Pacha insiste pour venir baiser la poussière des pieds du trône du centre du monde.

LE ROI, avec impatience.

S'il a des affaires à terminer, qu'il aille trouver Hadji.

## SCÈNE VI.

LE ROI, SULEYMAN-KHAN. Suleyman-Pacha soulève la portière de l'antichambre et avance le haut du corps.

SULEYMAN-KHAN.

Que le centre du monde me fasse trancher la tête ou arracher les yeux, si bon lui semble, je suis son esclave, son sacrifice; mais auparavant je dois lui soumettre quelques paroles confidentielles qui intéressent la sûreté du pôle du monde. (Le roi, quoique avec humeur, fait à Suleyman-Pacha le signe d'approcher.)

Centre du monde, l'on conspire contre vous; Elkhani a rassemblé dans sa maison plus de dix princes khadjars et nombre de ses amis, et il leur a assuré que l'ombre de votre majesté ne s'étendait plus sur nous, ses esclaves; il se proclame l'héritier du koulah, qui, grace au Dieu tout-puissant, reste et restera éternellement sur la tête du centre du monde; mais il se pourrait bien que la flèche de son ambition voulût arriver dès aujourd'hui au but impie de ses désirs. J'ai entendu les détails du complot de la bouche même de ce fils de.....

(Le roi, se soulevant vivement et ne sentant plus dans sa colère les douleurs de la goutte, frappe dans ses mains; les pichkedmets entrent; le roi fait un signe, le chef des bourreaux entre aussitôt.)

LE ROI.

Cours chez Elkhani; que mes ferraches renversent son kaléan, brisent ses meubles, pillent sa maison, et le traînent devant moi.

(Les pichkedmets et le bourreau sortent.)

## SCÈNE VII.

LE ROI, MALEK-KASSEM-MIRZA, LE HAKIM-BACHI, LE NAZIR.

(Ces trois derniers personnages soulèvent la portière de l'antichambre et entrent.)

LE ROI, toujours avec animation.

Ah! mon oncle, savez-vous ce que veut ce fils de chien, Elkhani!... Mon koulah royal, mon koulah! Je veux bien le lui poser sur la tête, mais il faut pour cela que l'on m'apporte sa tête sur ce plateau.

LE HAKIM-BACHI, se prosternant.

Que le centre du monde pardonne à son esclave fidèle les paroles que, par dévouement, il doit lui faire entendre. La fausse nouvelle que l'ombre de votre majesté ne s'étendait plus sur nous, ses esclaves, a été répandue dans les bazars de la ville.

LE ROI.

Comment, l'on a osé dire que j'étais mort! Que les bourreaux parcourent les bazars et qu'ils coupent la langue et cousent la bouche des misérables qui osent faire courir ce bruit!

LES ASSISTANS.

*Beli, beli;* le centre du monde est encore trop clément envers ces fils de chien.

LE ROI.

Et vous, qui approchez librement de mon tapis sacré, vous ne m'avez rien dit de tout cela?

LE HAKIM-BACHI.

Elkhani, qui le premier a répandu ces bruits et qui conspire ouvertement contre votre majesté, est le beau-fils de son excellence Hadji, et s'attaquer au fils, c'est s'attaquer au père, le précepteur, l'ami, le ministre du centre du monde! Nous avons hésité.

LE ROI, au nom de Hadji, se laisse retomber avec découragement sur les coussins.

Oh! Hadji n'est pas de cet infâme complot, il ne peut en être; qu'y gagnerait-il? Ne lui ai-je pas confié les affaires?

LE PRINCE.

Il en a abusé, centre du monde, et il s'est joint à vos ennemis, à ceux de votre illustre fils; mais vos esclaves dévoués se sont réunis pour déjouer cet odieux complot. Votre ombre ne s'éloignera jamais de nous; mais, si Dieu l'ordonnait, le velhiat serait notre empereur et notre maître, et nous nous sommes réunis pour le défendre et défendre le koulah de votre majesté contre Elkhani, sa famille et ses complices.

LE ROI, avec hésitation.

Sa famille?

LE HAKIM-BACHI.

Oui, sire, sa famille! Hadji! Les bontés du centre du monde pour son ancien mollah lui ont fait rêver la couronne non pour lui, mais pour son débauché et insensé beau-fils Elkhani, sous le nom duquel il régnerait en maître, ce qu'il ne peut faire sous le règne glorieux de votre majesté, dont la main ferme se fait sentir du levant au couchant de ses états, devant qui tremblent les Russes et les Anglais, dont la France recherche l'appui et l'amitié. Centre du monde, nos têtes vous appartiennent, prenez-les, arrachez-nous les yeux; mais il faut que vous sachiez la vérité : Hadji vous trahit. Elkhani a voulu vous empoisonner par l'intermédiaire du médecin qu'il vous a fait présenter par Hadji; que votre majesté agite sa crinière de lion, et que tous ses ennemis rentrent dans la poussière!

LE ROI, fort ému.

Comment! Hadji aussi!

LE PRINCE.

Et si Hadji n'avait été dans le complot, n'eût-il pas fait arrêter Elkhani, et n'aurait-il pas apporté lui-même la tête ou les yeux du coupable aux pieds de la poussière du trône du centre du monde? Hadji vous trahit!

LE ROI.

Dieu est grand, Hadji est un de ses élus, mon précepteur, mon conseil; sans Hadji, que puis-je faire? Voilà dix ans qu'il a en main la direction des affaires, et d'un jour à l'autre on ne trouve pas un premier ministre.

LE HAKIM-BACHI.

Je me dévoue, centre du monde, et je me vante de pouvoir conduire les affaires du royaume un peu mieux que votre vieux mollah. Je ne suis pas le seul qui ose accepter cette tâche, voici une liste de ceux des esclaves de votre majesté qui la supplient d'accepter leur tête et leurs services, une fois cette race de serpens ingrats anéantie. La voici : vous y verrez le nom glorieux de la mère du pôle du monde, tous les princes de votre famille, les grands de l'état, tous les hommes à cœur de lion, fatigués d'être frappés sur la bouche avec la pantoufle de ce vil prêtre. (Il présente à deux mains la liste au roi.)

LE ROI, tendant la main.

Donnez, j'examinerai et verrai ce qu'il y aura à faire. (Il prend la liste, la ploie et la met dans son sein.)

LE HAKIM-BACHI, LE PRINCE, LE MINISTRE DE LA GUERRE, en chœur.

Que l'ombre du centre du monde aille chaque jour croissant... et que tous ses ennemis disparaissent de la terre!

UN PICHKEDMET entre avec précipitation.

Son excellence Hadji.

LE ROI, avec embarras et après un moment d'hésitation.

Qu'il vienne. (Aux seigneurs qui, debout, attendent les ordres du roi.) Retirez-vous. (Ils sortent.)

## SCÈNE VIII.

### LE ROI, HADJI.

(Hadji entre, s'incline, s'avance droit vers le roi, et s'agenouille au bord de son tapis.)

LE ROI, avec émotion et empressement.

Hadji, il y a deux jours que je ne vous ai vu; je vous ai envoyé chercher, et vous n'êtes pas venu; il a fallu que l'imam Djumah allât, au nom des intérêts de notre sainte religion, vous prier de vous rendre au palais, pour que vous vous y soyez transporté, et pourtant, malade comme je le suis, j'ai plus besoin que jamais de votre présence et de vos conseils.

HADJI.

Hélas! centre du monde, à quoi pourraient servir la présence et les conseils d'un pauvre mollah comme moi? Je suis vieux, infirme, et ma place n'est pas à votre cour; elle est à Kerbellah, auprès du tombeau de notre saint imam; que votre majesté me permette de m'y retirer. C'est la seule faveur que lui demande son esclave...

LE ROI, avec émotion.

Vous retirer, Hadji! et qui administrera le royaume? qui fera marcher les nombreuses affaires qui sans vous retomberaient sur moi?

HADJI.

Ceux-là, centre du monde, qui sont plus sages et plus instruits que moi dans la science du gouvernement, votre ami le hakim-bachi, votre oncle le prince Malek-Kassem-Mirza, le ministre de la guerre, et tant d'autres gens savans qui entourent votre majesté, qui lui représentent, et avec raison, qu'ils sont bien plus capables que le vieux et pauvre mollah Hadji de maintenir votre royaume glorieux et prospère comme il l'est, d'affermir le joug de l'obéissance sur le col de tous ces nombreux schahzadés (princes du sang) qui baisent votre main, parce qu'ils ne peuvent la couper, mais qui tous prétendent au koulah sacré de votre majesté; enfin d'intimider, par une politique ferme et un parc de huit cents canons, les Russes et les Anglais!

LE ROI, avec embarras.

Mais, Hadji, les personnes dont vous me parlez ne sont pas mes ministres; vous seul l'êtes, et, s'il plaît à Dieu, vous le serez toujours; eux, ce sont mes amis, et.....

HADJI, interrompant avec hauteur.

Ce ne sont pas les miens, sire; ils sont mes ennemis, des ennemis acharnés, des ennemis qui ont osé dénoncer à votre majesté un enfant de vingt ans comme aspirant de concert avec moi à votre koulah sacré, des ennemis qui ont osé blasphémer que ce même enfant vous avait fait préparer du poison par les mains d'un médecin français que moi, votre vieux père, je vous ai présenté; des ennemis qui, ce matin encore, m'ont envoyé demander de la part de votre fils, et cela pour m'étrangler : voilà vos amis, sire!...

LE ROI, dont l'embarras va croissant.

Mais, Hadji, je ne savais pas tout cela. Pourquoi depuis deux jours n'êtes-vous pas venu me le dire? Je les aurais fait punir. Quant à Elkhani, votre beau-fils, ordonnez-lui de partir pour son gouvernement de Boudjnourde, et qu'il tâche de renoncer au vin, le pire de tous les conseillers; mais vous, n'espérez pas m'arracher la permission de votre départ pour Kerbellah : tant que Méhémed-Schah sera le roi des rois, Hadji-Mirza-Aghassi sera son premier ministre.

HADJI.

Je suis le sacrifice, l'esclave du centre du monde, mais je persiste à lui demander la permission de me retirer près du tombeau de l'Imam-Hussein; mes ennemis, trop nombreux, trop puissans, trop appuyés par votre majesté, me forceraient bien d'accepter malgré moi le parti qu'une voix du ciel me crie de prendre de moi-même aujourd'hui.

LE ROI.

Vos ennemis, Hadji, sont les miens, et je vous les abandonne.

HADJI, avec feu.

Leurs noms, centre du monde, le nom des ennemis de votre repos sacré?

(Le roi, après quelque hésitation, tire de son sein la liste que lui avait remise le hakim-bachi, et la tend à Hadji.)

HADJI, lisant tout haut.

Le centre du monde ordonne que le hakim-bachi, le plus coupable de tous, soit exilé, et que ses biens soient confisqués.

LE ROI, avec un soupir.

Je l'ordonne.

HADJI.

Le prince Malek-Kassem-Mirza, c'est un fou! qu'il soit exilé dans ses terres, et qu'il paie mille tomans d'amende. Le ministre de la guerre, l'ingrat! c'est moi qui l'ai tiré de la boue pour le faire ce qu'il est : cinq cents coups de bâton et dix mille tomans d'amende. Le ferrache-bachi, cinq cents coups de bâton et trois mille tomans d'amende. Le nazir, exilé. La mère glorieuse du centre du monde, ah! les femmes devraient bien ne s'occuper que des affaires de leur andéroun; la mère du centre du monde sera priée de se rendre à la Mecque.

LE ROI, avec timidité.

Hadji, ma mère est âgée, infirme; elle m'aime, et viendra pleurer devant moi, si elle doit me quitter; c'est une femme qui ne connaît rien aux affaires de l'état, et que l'on aura mise sans sa participation dans cette intrigue contre mon repos; pardonnez-lui, et qu'elle reste. Le nazir est un enfant sans conséquence qui tient bien ma maison; je suis habitué à lui, et j'aurais de la peine à le remplacer. Pour les autres, qu'il en soit fait ainsi que vous le penserez convenable; je l'ordonnerai.

HADJI.

Les ordres du centre du monde sont pour moi les arrêts du destin; que la mère sacrée de votre majesté soit priée de rester pour le moment auprès d'elle, et que son nazir ne quitte pas non plus l'abri de sa présence sacrée.

LE ROI, avec chaleur.

Hadji, que vous êtes bon!

---

Le jour même, les ordres d'Hadji sont exécutés, les coups de bâton appliqués, les maisons de ses ennemis pillées par les ferraches du roi, et les condamnés traînés hors de la ville. Sur le soir du même jour, dans le même bazar où s'est passée la première scène, l'envoyé européen rencontre le prince Malek-Kassem-Mirza, les habits en désordre, monté sur un méchant cheval, et entouré, au lieu de ses domestiques, des ferraches du schah qui l'entraînent hors de la ville.

---

## SCÈNE IX.

### L'ENVOYÉ EUROPÉEN, LE PRINCE MALEK-KASSEM-MIRZA.

(Le prince veut s'arrêter; mais les ferraches le traitent de fils de....., et frappent sur la croupe de son cheval pour le faire avancer.)

L'ENVOYÉ.

Ah! mon pauvre prince, j'ai appris votre disgrace, et j'en suis désolé.

LE PRINCE, se retournant sur sa selle.

Hélas! hélas! votre proverbe français disait vrai : « Il ne faut pas réveiller le schah qui dort!... »

HAÇAN-MÉHEMET-KHAN.

# GUILLAUME III

ET

# LOUIS-PHILIPPE.

## 1688 ET 1830.

*Discours sur l'Histoire de la Révolution d'Angleterre,*
par M. Guizot. — Paris, 1850.

Il y a bien peu d'années, on pouvait croire encore que la révolution qui a rempli en Angleterre la dernière moitié du XVII[e] siècle et celle qui a commencé en France avec les dernières années du XVIII[e] étaient deux événemens parallèles, déterminés par des causes semblables, passant par les mêmes phases et devant aboutir au même dénoûment. Louis XVI ne rappelait que trop le malheureux Charles I[er]; Napoléon ressemblait tant bien que mal à Cromwell, Louis XVIII à Charles II, Charles X à Jacques II, et enfin, de même que l'Angleterre avait fini par trouver un port dans le gouvernement constitutionnel inauguré sous Guillaume III, de même on pouvait espérer que la France se reposerait de ses longues épreuves sous le gouvernement sage et libéral fondé par le roi Louis-Philippe. Un seul jour a fait évanouir ces illusions; sous ces apparences uniformes, se cachaient des différences profondes, et. au moment où l'analogie exigeait que l'ère des révolu-

tions fût fermée en France, elle s'est rouverte tout à coup par une catastrophe imprévue.

Ceux qui croient aisément ce qu'ils désirent peuvent dire, il est vrai, que la révolution de février n'est qu'un accident, et que le cours des analogies historiques n'a été un moment interrompu que pour recommencer ensuite. Je voudrais partager cette espérance, malheureusement je ne le puis. Il y a sans doute des accidens dans l'histoire, et je ne suis pas de ceux qui pensent que la forme des événemens soit fatale et nécessaire; mais la révolution de février n'a pas, à mes yeux du moins, le caractère d'un de ces hasards: je ne dis pas et je ne crois pas qu'elle ait été absolument inévitable, je veux dire seulement que les causes qui l'ont produite sont assez puissantes, assez fondamentales, pour qu'elle ne soit pas quelque chose de fortuit. Quand même l'ordre légal et constitutionnel l'eût emporté ce jour-là sur l'émeute, les élémens qui ont rendu si facile une révolution si radicale n'en auraient pas moins subsisté, et auraient tôt ou tard porté leurs fruits. Je dis plus : quand même quelques-unes des conséquences de cette révolution disparaîtraient aujourd'hui de la scène, le principe survivrait, quoi qu'on fît, et c'est ce principe révolutionnaire, toujours vivant au milieu de nous, qui fait la différence essentielle entre l'Angleterre de 1700 et la France de 1850.

Au premier rang de ceux qui ont essayé d'arrêter la France sur ce formidable penchant qui la précipite toujours vers de nouvelles expériences, se trouve, sans contredit, M. Guizot. Si ce pays, aujourd'hui si tourmenté, si appauvri, si abaissé, n'a pas vu croître sans interruption sa liberté, sa prospérité et sa grandeur, comme l'Angleterre après 1688, à l'abri d'institutions à la fois durables et progressives; si ce mélange d'autorité et d'indépendance, de tradition et de mobilité, de discussion sans limites et de respect pour la loi, qui donne à la constitution britannique tant d'ampleur et de puissance, n'a pas pu s'implanter de ce côté de la Manche comme de l'autre côté, ce n'est pas, à coup sûr, la faute de M. Guizot. De 1815 à 1830, nul n'a plus contribué que lui à l'établissement d'une monarchie représentative, imitée autant que possible de la monarchie anglaise. Quand les ordonnances de juillet ont amené une nouvelle explosion de cette lave qui fermente sans cesse au fond de notre société, nul n'a plus travaillé à renfermer dans de justes bornes un mouvement qu'il n'avait ni provoqué, ni désiré, qu'il avait même essayé de contenir à son début; nul n'a plus fait pour réduire ce débordement populaire à une simple substitution d'héritier, comme du temps de Guillaume III, et pour en faire le point de départ d'un gouvernement régulier.

Quand M. Guizot a vu s'écrouler en une heure le fruit du travail de plus de trente ans, il était impossible qu'une intelligence comme la

sienne ne se demandât pas quelles étaient les voies qui avaient amené un si brusque revirement, et pourquoi la tentative qui avait si bien réussi en Angleterre il y a un siècle et demi n'avait pas pu réussir en France. Constamment et uniquement occupé des destinées du peuple qu'il a servi, il a voulu, pour percer les mystères de l'avenir, pour expliquer les tristes singularités du présent, demander encore une fois les leçons du passé. L'histoire de la révolution d'Angleterre avait été une des principales études de sa vie; c'est dans le spectacle de ce temps tumultueux et désordonné comme le nôtre qu'il avait puisé le goût des études politiques, le sentiment des difficultés que rencontre tout établissement humain, et l'espérance d'une conclusion glorieuse après tant de traverses et de peines. C'est encore à cette source qu'il a voulu puiser l'intelligence des causes secrètes qui avaient neutralisé ses efforts. Dans les jours confians de sa jeunesse, il avait été surtout frappé des ressemblances entre les deux révolutions; dans les heures attristées que lui font les malheurs de son pays, il a recherché les différences, et c'est ce qui donne à son *Discours sur la Révolution d'Angleterre* un caractère particulier, ce qui le distingue de tous les autres travaux qu'il a publiés sur le même sujet.

Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi? Telle est, on le sait, la question que se pose M. Guizot, et qui contient implicitement cette autre : Pourquoi la révolution française n'a-t-elle pas réussi jusqu'ici? Cette seconde question, M. Guizot ne la pose explicitement nulle part; mais on la sent sous chacune de ses paroles, et il était impossible qu'il en fût autrement. Le problème vient à l'esprit tout naturellement et en quelque sorte quoi qu'on fasse.

Quand on compare ce qu'était, en Angleterre, l'établissement de 1688 et ce qu'a été, en France, celui de 1830, on est frappé au premier abord des avantages que le second paraît présenter sur le premier. Dans l'un et l'autre cas, la loi de succession héréditaire à la couronne est violée, l'héritier direct est écarté, et celui qui lui succède immédiatement est appelé au trône. Le fait fondamental est donc le même, et, si l'atteinte au principe d'hérédité a été la cause principale de la faiblesse de notre monarchie, il semble que cette cause aurait dû agir avec plus de force contre la monarchie de Guillaume III. Un pareil fait était alors sans précédent, tandis qu'en 1830 on avait l'exemple de 1688, qui avait si pleinement réussi. En général, c'est un grand bénéfice historique que de venir le second, de n'avoir point contre soi la nouveauté de la tentative et de pouvoir invoquer l'autorité d'un succès précédemment obtenu dans des circonstances analogues. Jusqu'au dernier jour, cet exemple de 1688 a été la grande présomption, le puissant argument en faveur de la durée de la dynastie d'Orléans, tandis que rien de pareil ne pouvait être invoqué en faveur de Guillaume III.

En regardant de plus près aux personnes, on trouve des différences plus sensibles. Louis-Philippe était bien l'héritier direct, Guillaume III ne l'était pas; c'était sa femme, la princesse Marie, qui succédait au trône d'Angleterre, à l'exclusion du prince de Galles; son rôle naturel, à lui, était celui de mari de la reine, comme fut plus tard, sous la reine Anne, le prince George de Danemark, et comme est aujourd'hui le prince Albert. Les Anglais voulurent d'abord ne lui reconnaître que ce titre; mais il refusa, déclarant qu'il aimait mieux retourner en Hollande. Il voulut avoir l'autorité royale et il l'eut, seconde déviation tout aussi flagrante que la première, et qui aurait dû lui créer des embarras, en conservant près de lui, sur le même trône, un droit antérieur et supérieur au sien. De plus, Louis-Philippe était Français, Guillaume III était étranger, et non-seulement le duc d'Orléans était Français par le sang, mais il l'était par le caractère et par l'esprit; il avait été élevé dans les idées du XVIII[e] siècle, ses souvenirs de jeunesse se confondaient avec ceux de la révolution, et il avait vaillamment contribué des premiers à repousser l'invasion étrangère; le prince d'Orange, au contraire, était encore moins Anglais par les idées que par la naissance; il aimait peu l'Angleterre et les Anglais, et ne s'entourait que de favoris hollandais odieux à la nation.

Le caractère personnel des deux princes n'offre pas moins de contrastes, tous à l'avantage du Français. Autant Guillaume était froid, hautain, taciturne et dur, autant Louis-Philippe s'est montré affable, ouvert et bienveillant. Le premier semblait né pour le gouvernement despotique, le second réalisait l'idéal d'un prince populaire et bourgeois, du chef affectueux d'une nation libre. En permettant cette chute soudaine, qui a dévoilé tout ce que les partis avaient si indignement caché ou défiguré, la Providence a vengé Louis-Philippe des calomnies odieuses de ses ennemis. Quand l'émeute a forcé les serrures des secrétaires des Tuileries et livré à une publicité sans limites les papiers les plus intimes, qu'a-t-on trouvé? Ce tyran soupçonneux, égoïste et avare a été vu tel qu'il était, c'est-à-dire amoureux et peut-être trop amoureux de popularité, généreux et peut-être trop généreux du patrimoine de ses enfans, simple, franc, loyal et bon dans ses relations publiques comme dans ses relations privées, homme d'état et de gouvernement, ce qui est rare, sans cesser d'être homme de famille, humain et libéral comme il convient à un enfant de la philosophie moderne, mais n'ayant pris à cette philosophie que ce qu'elle a de bon, et tout pénétré encore du grand esprit de 1789.

Il y a ici un point très délicat que je veux toucher, parce que le temps est venu de tout dire. Les deux princes ont été également accusés d'avoir pris une part trop active à la chute du gouvernement qu'ils ont remplacé; ce reproche, parfaitement fondé pour le prince d'Orange, l'est beaucoup moins pour le duc d'Orléans. Le duc d'Orléans voyait,

il est vrai, où la défiance des libertés publiques conduisait la restauration, il partageait les opinions de l'opposition et séparait naturellement sa cause de celle de la branche aînée; mais il s'est abstenu de tout acte d'hostilité, et, quand la catastrophe de juillet est arrivée, il n'a accepté la couronne qu'avec hésitation et sous la pression d'un danger imminent pour le pays et pour lui-même. *Ou le trône ou l'exil*, disait M. Laffitte, *qu'il choisisse. Les vaincus eux-mêmes*, écrivait quelques jours après le nouveau roi à l'empereur de Russie, *m'ont jugé nécessaire à leur salut*, et le fait était vrai, bien qu'il ait été nié plus tard. Guillaume, au contraire, a ouvertement conspiré contre son beau-père Jacques II, qui était en même temps son oncle. Il correspondait avec tous les mécontens anglais et réunissait autour de lui, à la Haye, les plus compromis; enfin, il n'attendit pas qu'une révolution se fît en Angleterre, il la fit lui-même; il passa la mer avec une armée, publia une déclaration où il énumérait les griefs des Anglais contre Jacques II et mettait en doute la légitimité de la naissance du prince de Galles, marcha sur Londres, d'où son approche fit fuir le roi, et réunit dans cette ville, occupée par ses troupes, une convention nationale qui lui donna la couronne, non sans difficulté.

Ainsi, dans l'un des deux cas, ce fut une conquête, une véritable invasion, légitimée ensuite par l'adhésion quelque peu forcée du parlement; dans l'autre, ce fut au contraire du pays que vint l'initiative; le trône ne fut accepté qu'après qu'il fut vacant et en présence d'une nécessité impérieuse. Je sais bien que l'esprit de parti a voulu contester ces faits, mais il n'est plus permis aujourd'hui de les révoquer en doute. Aucune part de responsabilité ne revient au duc d'Orléans dans le soulèvement populaire de juillet, il en fut sinon surpris, du moins épouvanté tout le premier, car il savait très bien par sa propre expérience jusqu'où pouvait aller ce torrent quand il avait une fois rompu ses digues. Son seul crime est de n'avoir pas voulu partager l'exil de Charles X et d'avoir répondu à l'appel du pays qui lui demandait de le sauver. Devait-il se borner à exercer la régence pendant la minorité de l'héritier direct? C'eût été plus régulier sans doute, mais était-ce possible? C'est à grand'peine que les vainqueurs de juillet consentirent à accepter un roi élu *quoique Bourbon;* la seule proposition d'une régence avec un roi légitime aurait excité à l'instant même un nouveau soulèvement dont les conséquences pouvaient être terribles. Il ne fut sérieusement question de la régence nulle part. Pour Guillaume III, ce fut tout autre chose. La régence avait au contraire un très fort parti dans le parlement et dans le pays; Guillaume fut obligé de déclarer catégoriquement qu'il n'en voulait pas, et de peser fortement sur le parlement pour qu'elle ne fût pas votée.

Enfin, et ce n'est pas le moindre trait de cette comparaison, le roi Louis-Philippe n'a jamais eu d'autre intérêt que l'intérêt français.

d'autre pensée que la grandeur et la prospérité de la France; Guillaume III a porté sur le trône d'Angleterre un esprit bien différent : pour lui, cette couronne qu'il a tant désirée n'a jamais été qu'un instrument; l'unique pensée de sa vie a été sa lutte contre Louis XIV; il n'a voulu être roi que pour disposer des forces de l'Angleterre dans cette lutte qu'il avait commencée comme stathouder, et pour venger la Hollande, sa patrie, d'une injuste agression. Sans s'inquiéter beaucoup des intérêts propres de la nation qui l'avait mis à sa tête, il l'a engagée bien plus avant qu'elle n'aurait voulu dans les querelles du continent, il l'a précipitée dans les hasards d'une guerre acharnée pour des griefs qui n'étaient pas directement les siens, et cette guerre de vingt ans, qui a fini, il est vrai, si glorieusement pour l'Angleterre, a commencé par lui imposer des sacrifices énormes sans nécessité. Quant à ce qui touchait déjà les Anglais beaucoup plus que les affaires de l'Europe, quant aux questions intérieures du gouvernement, Guillaume s'en souciait peu, et ne cachait pas son dédain. « Il avait peu d'égard, dit M. Guizot, pour les exigences du régime constitutionnel, comprenait mal le jeu des partis parlementaires, encore confus et à peine formés, se montrait choqué de leur égoïsme, jaloux de leur empire, et défendait contre eux son propre pouvoir, quelquefois avec plus de vigueur que de discernement. »

Pour comble de disgrace, Guillaume et Marie n'avaient pas d'enfans; après eux, la couronne revenait à une femme, mariée aussi en pays étranger, et, après la reine Anne, c'était encore un petit prince étranger, l'électeur de Hanovre, qui devait être appelé à succéder. L'Angleterre a eu devant elle, dès le premier jour, la perspective d'une question de succession toujours ouverte. L'avénement de Guillaume III ne lui donnait qu'une solution viagère et qui devait la jeter bientôt dans les mêmes dangers; elle a eu trois fois de suite tous les inconvéniens du principe d'hérédité par les femmes, et elle a été obligée de pourvoir trois fois à une sorte de vacance du trône en présence des prétentions toujours vivantes de la maison de Stuart, représentée par des héritiers mâles. En France, au contraire, une famille admirable se pressait autour du monarque : cinq fils du roi semblaient assurer à la maison d'Orléans un avenir indéfini, et parmi eux il n'en était pas un qui ne donnât tous les jours des preuves d'une grande distinction personnelle et d'un dévouement absolu à son pays. Qu'étaient-ce en apparence, pour donner force à un établissement royal, que ces trois femmes, la princesse Marie, la princesse Anne et la princesse Sophie, et auprès d'elles ces trois princes, l'un Hollandais, l'autre Danois, le troisième Allemand, en comparaison de ces cinq princes français, tous jeunes, beaux, intelligens, braves et éprouvés par le feu?

Si de l'appréciation des deux hommes nous passons à l'examen des actes de leur gouvernement, nous trouvons une supériorité non moins

marquée. Guillaume III a régné treize ans, et Louis-Philippe dix-sept; ces deux périodes offrent donc une égalité de durée suffisante pour qu'on puisse les comparer. En définitive, le gouvernement fondé sous les auspices de Guillaume a porté l'Angleterre au faîte où nous la voyons; mais les commencemens ne répondirent pas à la grandeur des conséquences. C'est sous la reine Anne que les victoires du duc de Marlborough réduisirent aux dernières extrémités la monarchie de Louis XIV; la guerre n'aboutit, du vivant de Guillaume, qu'à la paix de Ryswick, qui fut loin d'être considérée comme un grand succès pour les confédérés. Cette paix n'eut d'autre mérite, dit l'historien Hume, que de délivrer pour le moment l'Angleterre d'une guerre *qui ne pouvait se continuer sans la réduire à la dernière misère;* et cette guerre désastreuse, qui l'avait provoquée et en quelque sorte imposée au pays? Le prince d'Orange. La fin du règne fut marquée par une des plus grandes mystifications diplomatiques dont l'histoire fasse mention. Pendant que Louis XIV amusait Guillaume par un traité de partage de la monarchie espagnole, il préparait le testament de Charles II, qui plaça la couronne d'Espagne sur la tête de son petit-fils. Le tour réussit au premier abord; Guillaume joué n'eut rien à dire, et il eut la douleur, avant de mourir, de reconnaître Philippe V comme roi d'Espagne.

A côté de ces échecs, car ce sont bien des échecs, et ils furent considérés comme tels par les contemporains, qu'on place le tableau des succès qui ont rempli le règne de Louis-Philippe : la guerre générale évitée, ce qui paraissait impossible après la catastrophe de 1830, et en même temps que les prospérités de la paix étaient conservées aux populations, immense bienfait qui suffirait à lui seul pour illustrer un règne, la France obtenant à l'extérieur plus d'avantages que n'aurait pu lui en donner la guerre la plus heureuse : le royaume de Belgique fondé, création précieuse qui résout enfin la difficulté jusqu'alors insoluble de notre frontière du nord, et le gouvernement français n'hésitant pas, pour forcer la main à l'Europe, à prendre d'assaut la citadelle d'Anvers en face des armées coalisées; l'Autriche arrêtée dans ses progrès en Italie par l'occupation d'Ancône, et forcée de reculer; l'Algérie entièrement conquise par nos armes et annexée à notre territoire; le Maroc châtié et Taïti pris malgré l'opposition de l'Angleterre; l'indépendance de la Grèce consolidée; enfin une autre question de succession résolue en Espagne, le prétendant absolutiste écarté et vaincu, la guerre civile éteinte malgré les sympathies plus ou moins apparentes des puissances du Nord, le trône constitutionnel de la reine Isabelle soutenu et affermi, et un fils du roi des Français épousant au mépris des menaces de l'Europe l'héritière de Castille.

A l'intérieur, il suffit de jeter les yeux sur ce qu'est encore la constitution anglaise après deux siècles de perfectionnemens pour voir combien l'organisation politique de ce pays devait être défectueuse

aussitôt après 1688. Les grands principes inaugurés en France par le mouvement de 1789, l'unité nationale, l'égalité civile, la liberté politique, avaient reçu au contraire pleine satisfaction par la charte de 1814, amendée en 1830; les questions principales étaient résolues, et les conséquences des solutions adoptées se développaient rapidement, pacifiquement, par la seule puissance des institutions, appelant tous les jours toutes les classes de la société à un degré plus élevé de dignité et de bien-être. Ce fait avait tellement frappé les yeux des contemporains, qu'au moment où la charte de 1830 s'est écroulée, tous les peuples, émerveillés de ses résultats, travaillaient à la prendre pour modèle dans leur propre gouvernement. Non-seulement les constitutions de Belgique, d'Espagne et de Grèce s'étaient réglées sur la nôtre, mais les états les plus éloignés jusqu'alors du régime représentatif, le Piémont, la Prusse, le royaume de Naples, étaient sur le point d'en faire de même, tandis qu'en Angleterre, après 1688, tout était encore douteux, mal défini; l'ancien esprit de privilége et d'oppression combattait fortement contre l'esprit nouveau, la lutte des lords et des communes se poursuivait avec violence, et les autres nations étaient loin d'envier le désordre apparent d'un pareil régime.

Sous le rapport financier, il est inutile de rappeler ici ce qui y a été dit tant de fois, c'est-à-dire ce que le gouvernement de juillet a su faire sans augmenter les impôts et sans accroître sensiblement le chiffre de la dette publique. L'Angleterre de 1688 n'a pas fait en dix-sept ans pour 3 milliards de travaux publics, et cependant les dépenses publiques ont été annuellement, sous le règne de Guillaume III, *trois fois* plus fortes que sous Jacques II. Neuf ans après la révolution de 1688, la dette publique, qui n'existait pas sous les Stuarts, s'élevait déjà à plus de 500 millions de francs. Un pareil chiffre, que l'Angleterre a bien dépassé depuis, était alors inoui en Europe et même en Angleterre. La chambre des communes retentissait de récriminations amères contre un si lourd fardeau; Guillaume ne persistait pas moins à demander tous les ans de nouveaux sacrifices, soit pour la liste civile, soit pour les dépenses militaires. Il en résultait une très vive irritation contre lui, qui se manifestait non-seulement par des discours, mais par des votes très significatifs. Le gouvernement de Guillaume fut plus d'une fois l'objet d'un blâme formel de la part du parlement; le roi s'embarquait alors pour la Hollande et y restait le plus long-temps possible, menaçant d'y rester toujours. Les communes passaient leur colère sur les ministres en les forçant à résigner leurs emplois et même en les mettant en accusation, ce qui arriva plusieurs fois, et pour les plus illustres; mais les pairs acquittaient toujours.

On a beaucoup parlé de corruption et de vénalité pour ruiner la monarchie de 1830 : chacun sait maintenant à quoi s'en tenir sur cette accusation comme sur tant d'autres; mais, dans tous les cas, les

reproches qui ont été faits sous ce rapport au gouvernement du roi déchu ne sont rien en comparaison de ceux qui ont été justement adressés au gouvernement de Guillaume. En traçant le portrait de ce prince, Hume conclut par ces mots : « Pour mieux parvenir à ses fins, pour engager ses états dans des querelles étrangères où ils semblaient devoir trouver leur ruine, il ne se fit aucun scrupule d'employer tous les moyens de corruption, *ce qui pervertit entièrement les mœurs de ses sujets.* » On comprend, en effet, qu'il dût nécessairement en être ainsi; plus l'Angleterre résistait à épuiser son sang et ses trésors pour une cause étrangère, plus l'obstiné monarque qui la maintenait malgré elle dans cette voie avait besoin de gagner les votes dans le parlement pour obtenir les énormes subsides qui lui étaient nécessaires. Aussi la corruption était-elle publique, éhontée; non-seulement elle s'exerçait par des places, des pensions, des concessions de terres, des largesses de tout genre, mais à tout instant les communes découvraient dans les comptes des sommes affectées à des dépenses secrètes et distribuées à des membres du parlement : ces actes scandaleux restaient impunis.

A ceux qui seraient encore tentés de rappeler un procès célèbre qui a si tristement marqué l'année 1847, il serait trop facile d'opposer des procès bien plus nombreux et plus graves qui n'aboutirent à aucune répression. Une seule fois, les communes purent se faire justice elles-mêmes; leur propre président, sir John Trevor, convaincu de malversation, fut obligé d'abdiquer le fauteuil et expulsé de la chambre en 1695; mais il n'en était pas ainsi quand le coupable appartenait à la chambre haute. La session de cette même année 1695 fut remplie d'enquêtes contre des fonctionnaires prévaricateurs; il fut reconnu, entre autres choses, que la compagnie des Indes avait payé près de 90,000 livres sterling (2,250,000 francs) pour services secrets. Le duc de Leeds fut accusé d'avoir reçu sa part de cette distribution, et traduit comme tel par les communes devant la chambre des lords. Le roi Guillaume, et c'est ici que se manifeste, Dieu merci, une différence essentielle entre les deux époques, se rendit lui-même au parlement pour étouffer l'affaire; il n'eut pas honte de déclarer publiquement aux membres des deux chambres que, la saison étant fort avancée et son intention étant de fermer la session sous peu de jours, il les invitait à s'occuper exclusivement de l'expédition des affaires les plus importantes. Les communes persistèrent, mais sans obtenir satisfaction; la session fut close, en effet, peu de jours après, et l'accusation contre le duc de Leeds n'eut aucune suite. La même accusation avait été portée deux ans auparavant contre lord Falkland, président du conseil d'amirauté, qui avait été enfermé à la Tour, mais relâché deux jours après. Halifax, Somers, Portland, tous les ministres de Guillaume, ne furent pas à l'abri de pareils soupçons.

Il y a loin, comme on voit, de cette vénalité audacieuse, affichée

publiquement protégée par le roi et les lords, à ce qu'on a appelé la corruption du dernier règne. Il est malheureusement vrai, et pourquoi le nier? que les nécessités électorales avaient créé parmi nous autour de chaque député une clientelle toujours exigeante, toujours en quête d'emplois et d'avancemens; mais était-ce le gouvernement qui l'avait faite? Non, elle s'était formée d'elle-même, par cette force des choses qui place partout le mal à côté du bien, et qui fait que par tout pays, dans la républicaine Amérique comme dans l'aristocratique Angleterre, les mauvais instincts de la nature humaine tendent à faire de l'élection un marché. D'autres instincts plus élevés, plus généreux, luttaient contre cette tendance, le gouvernement essayait de s'y soustraire en multipliant les obstacles à l'entrée de toutes les carrières et les règles d'avancement pour diminuer autant que possible le nombre des postulans; mais, après tout, quand on avait fait ce qu'on avait pu pour restreindre le mal, on aimait mieux subir cette loi dans une certaine mesure que compromettre de plus grands intérêts, et l'expérience n'a que trop prouvé qu'on avait raison.

Il faut d'ailleurs être juste envers tout le monde. Je ne crois pas que Hume soit dans le vrai quand il accuse Guillaume III d'avoir perverti les mœurs de ses sujets; ces mœurs étaient perverties d'avance, cinquante ans de révolutions avaient produit en Angleterre leur effet habituel; toutes les notions du bien et du mal étaient confondues; le sentiment du devoir et du droit s'était effacé dans cette rapide succession de bouleversemens. On n'a qu'à lire surtout l'histoire du règne de Charles II pour voir jusqu'à quel point la licence des mœurs et la corruption des ames avaient été poussées; tout le monde était vénal à cette cour, même le roi, et, ce qui rendait cette vénalité universelle plus honteuse et plus coupable, c'est que le gouvernement tout entier était à la solde d'un prince étranger, Louis XIV. Loin d'être un nouveau pas dans la corruption, le régime fondé en 1688 fut le commencement d'une autre ère : l'immoralité ne disparut pas sur-le-champ, il a fallu à l'Angleterre cent cinquante ans d'un gouvernement régulier pour en venir où elle en est aujourd'hui sur ce point, et elle n'a encore réussi qu'à préserver de la corruption les hautes régions de sa société politique, la vénalité se donne libre carrière ailleurs, et notamment dans les élections; mais enfin c'est aux années qui suivirent la révolution de 1688 que remontent les premiers efforts tentés par la nation pour se défaire de cette maladie qui la déshonorait.

De même, en France, la corruption politique ne date pas de 1830 : elle est plus ancienne; elle est née sous l'ancienne monarchie, a grandi dans l'époque révolutionnaire et impériale, et s'est plutôt atténuée qu'accrue sous la restauratiou et la monarchie de juillet. De tous les gouvernemens, sans exception, les plus corrupteurs sont les gouver-

nemens révolutionnaires; le pays y est témoin de fortunes rapides faites par des moyens souvent illicites dans les affaires publiques, et il s'habitue à croire que la politique est un voile commode pour couvrir tous les méfaits. Après eux viennent les gouvernemens despotiques; le mal est moins général, il se condense dans les hommes investis de l'autorité, mais il s'y développe avec une intensité effrayante. Les gouvernemens libres sont les moins corrupteurs de tous, et cependant c'est sous ces gouvernemens que la corruption fait le plus de bruit. Tout paraît au grand jour dans un pays libre, surtout le mal, et il y paraît grossi, amplifié par les déclamations passionnées de l'opposition. En réalité, ces gouvernemens, loin de favoriser la corruption, sont les seuls qui travaillent à la réprimer, et c'est précisément parce qu'ils la répriment qu'ils en font beaucoup parler. Hélas! pour qui regarde au fond des choses, c'est moins pour avoir excité l'avidité publique que pour n'avoir pas pu la contenir, que le gouvernement de juillet est tombé; il y a bien paru au débordement d'appétits qui a suivi sa chute.

Pourquoi donc cette destinée si différente pour deux établissemens dont le second paraît si supérieur au premier? Est-ce que les partis hostiles auraient été plus violens, plus obstinés, en France qu'en Angleterre? Non certes. Il y avait en Angleterre, en 1688, les mêmes partis qu'en France en 1830, les légitimistes ou jacobites et les républicains ou indépendans : ni les uns ni les autres n'abdiquèrent à l'avénement de Guillaume III. Le parti jacobite fit même ce que n'a point fait le parti légitimiste en France; il livra bataille d'abord à la Boyne, puis à plusieurs reprises en Écosse, puis enfin à Culloden, et ce ne fut qu'après soixante-dix ans de conspirations et de révoltes qu'il se résigna aux faits accomplis. Quant aux républicains, ils se montrèrent non moins tenaces, et le vieux levain du long parlement fut lent à se dissoudre. La proposition formelle fut faite de s'en tenir à une république après l'expulsion de Jacques II et de ne donner la couronne à personne; cette proposition avait dans le pays un assez grand nombre d'adhérens. Ce n'était pas chose aussi inouie qu'on pourrait croire qu'un parti républicain à la fin du XVII[e] siècle. L'exemple d'une révolution aussi subversive que la révolution française n'avait pas encore décrié aux yeux de tous les peuples le nom de république; ce nom se rattachait au contraire aux plus beaux souvenirs de l'Europe contemporaine. Sans parler de la république de Venise, alors dans tout l'éclat de sa splendeur, et de la république helvétique, si fière de sa liberté, c'était encore une république, celle des Provinces-Unies, qui avait tenu tête successivement aux deux plus puissans monarques du monde, Philippe II et Louis XIV, et qui, presque sans territoire, avait conquis en Europe un des premiers rangs.

Les Anglais n'avaient pas besoin de chercher hors de leur propre

histoire des exemples en faveur de la république. Plus heureux que les républicains français, dont les prédécesseurs n'excitent que l'horreur et l'effroi, les républicains anglais pouvaient invoquer le souvenir d'un temps qui avait été glorieux après tout. Si l'exécution de Charles Ier fut un crime presque aussi abominable que celle de Louis XVI, ce crime avait été suivi de grands succès au dehors et au dedans. L'Irlande comprimée, avec d'affreux moyens sans doute, mais à cette époque on n'y regardait pas de si près, le fameux acte de navigation rendu, la guerre entreprise avec succès contre les Provinces-Unies et contre l'Espagne, alors les deux premières puissances maritimes du monde, la Jamaïque occupée, Dunkerque pris, le pavillon anglais craint et respecté sur toutes les mers et la puissance coloniale du pays fondée, tels avaient été les résultats de dix ans de république. Cromwell n'ayant jamais pris le titre de roi, son gouvernement se confondait avec la république proprement dite, tandis qu'en France la gloire de l'empire était distincte de l'anarchie de 93 et de la faiblesse du directoire. La révolution anglaise avait eu d'ailleurs des succès sans revers, et rien de semblable aux deux invasions de 1814 et 1815 n'avait blessé les ames patriotiques. La république semblait donc avoir beaucoup plus de chances de rétablissement en Angleterre qu'en France, et elle avait en effet un plus fort parti.

Est-ce enfin que les partis parlementaires se soient montrés en Angleterre moins ardens et moins personnels? Pas davantage. Les whigs et les tories se sont disputé le pouvoir, soit sous Guillaume III, soit sous la reine Anne, avec un acharnement dont les restes durent encore et qui dépasse de beaucoup tout ce qu'on a pu voir en France depuis vingt ans dans ce genre. Unis ou à peu près pour expulser Jacques II et appeler Guillaume III, ils se divisèrent aussitôt que le danger commun fut passé, et reprirent toutes les haines et toutes les rivalités un moment suspendues. Quelles qu'aient été les luttes déplorables dont nous avons été témoins pour la possession des portefeuilles, pour si loin qu'aient été portées parmi nous la mauvaise foi des partis, la fureur des ambitions déçues, l'aveugle jalousie, l'impatience effrénée des chefs, ce n'était pas encore, il faut en convenir, ce que l'Angleterre avait vu dans le cours orageux du XVIIIe siècle. On peut dire hardiment que whigs et tories étaient capables de tout pour se supplanter, et que, dans les deux camps, on était également fier des plus grandes bassesses quand elles pouvaient servir contre l'ennemi.

Il faut pourtant bien qu'il y ait des causes pour que la meilleure des deux monarchies ait succombé, tandis que la moins bonne a survécu. Ces causes, M. Guizot les a cherchées dans la différence du point de départ des deux révolutions, et c'est là qu'elles sont en effet. Tout fait historique a des racines profondes qui ne se découvrent pas tout d'a-

bord; pour bien comprendre la conclusion, il faut remonter jusqu'aux prémisses, et la fin est contenue d'avance dans le commencement.

La première dissemblance que fait remarquer M. Guizot entre les deux grandes époques qui ont commencé, pour l'Angleterre en 1640, et pour la France en 1789, c'est chez l'une la prépondérance et chez l'autre l'absence de l'esprit religieux. A première vue, le XVI^e^ et le XVIII^e^ siècle se ressemblent : ce sont également deux périodes de luttes et de controverses; mais, au fond, un fait capital les divise. Au XVI^e^ siècle, l'agitation est plus religieuse que politique; au XVIII^e^, elle est plus politique que religieuse; aux yeux de M. Guizot, tout est là. « Ce fut, dit-il, la fortune de l'Angleterre au XVII^e^ siècle, que l'esprit de foi religieuse et l'esprit de liberté politique y régnaient ensemble. Toutes les grandes passions de la nature humaine se déployèrent ainsi *sans qu'elle brisât tous ses freins,* et les espérances comme les ambitions de l'éternité restèrent aux hommes quand ils crurent que leurs ambitions et leurs espérances de la terre étaient déçues. » Ce beau langage exprime une idée d'une vérité incontestable; les premiers révolutionnaires anglais étaient des chrétiens, des puritains, des hommes d'une foi exaltée, et la plus grande arme de leur chef Cromwell était la prédication sur les matières les plus subtiles de la théologie; les premiers révolutionnaires français furent au contraire des athées, élevés par les encyclopédistes dans le mépris et la dérision des choses saintes, et dont les passions, les préjugés, les intérêts, purent déborder sans rencontrer aucun frein. Ce n'étaient pas les saturnales du culte de la raison qui pouvaient beaucoup les contenir dans leurs emportemens.

Sans doute, les puritains anglais étaient aussi de hardis réformateurs au point de vue religieux, et, tout en conservant les principes généraux de leur foi, ils bouleversaient les conditions du culte établi; mais, au milieu même de leurs écarts les plus divergens, entre ces sectes si nombreuses et si violentes, il y avait quelque chose de commun, le respect de l'Évangile; ils reconnaissaient, dit excellemment M. Guizot, *une loi qu'ils n'avaient pas faite*, et s'humiliaient tous devant elle malgré leur orgueil. C'est cette loi *qu'ils n'avaient point faite* qui a manqué aux réformateurs français. Tout était de main d'homme pour eux, il n'y avait nulle part une muraille divine qui leur commandât de s'arrêter. De là, dès l'origine, ce caractère immodéré qui a distingué notre révolution et qui la distingue encore. De là, au contraire, cette limite toujours posée devant la révolution anglaise. Au plus fort des luttes politiques, quand toutes les passions soulevées semblaient menacer de ruine les institutions, il suffisait que l'établissement religieux anglican parût en péril pour que tout le monde posât les armes. C'est surtout comme catholiques que les Stuarts ont été exclus, c'est surtout comme protestant que Guillaume III a été appelé.

et après lui l'électeur de Hanovre; la naissance étrangère de ces princes, leur caractère peu sympathique, le peu de goût qu'ils montraient pour la nation anglaise, tout disparaissait pour elle devant ce grand intérêt de la succession protestante.

La seconde différence, moins saillante, mais non moins profonde, et qui est d'ailleurs jusqu'à un certain point une conséquence de la première, est dans la portée même du mouvement politique au commencement des deux révolutions. En Angleterre, la nation ne réclamait d'abord rien de nouveau; elle ne voulait que ressaisir des droits anciens, positifs, elle s'insurgeait au nom de la grande charte menacée par des empiétemens; elle ne voulait pas faire une révolution, mais en empêcher une, car c'était le pouvoir royal qui était l'agresseur, c'était la couronne qui cherchait à établir la nouveauté du pouvoir absolu contre les traditions de la liberté. La lutte s'envenima par la résistance de Charles I[er], et finit par aboutir à l'échafaud de White-Hall; mais au début il ne s'agissait pour le pays que de conserver l'héritage commun, et non de faire des conquêtes nouvelles. Rien de pareil ne s'est vu au début de la révolution française: quelques hommes plus éclairés et plus vertueux que les autres ont bien essayé un moment de rattacher le mouvement de 1789 à la tradition des anciennes libertés nationales, mais ils ont été dépassés dès le premier jour; le souvenir des états-généraux s'était perdu dans deux siècles de despotisme, tandis qu'en Angleterre le nom du parlement n'avait jamais cessé d'être présent, et, loin que le pouvoir royal en France entreprît d'empiéter, ce fut au contraire la révolution qui prit immédiatement l'agression contre la couronne inoffensive.

On ne succède pas impunément à un mouvement philosophique comme celui du XVIII[e] siècle. Ce mouvement avait tout ébranlé, les croyances politiques comme les croyances religieuses; il n'était pas seulement national, il était encore universel: il portait ses visées plus haut et plus loin qu'une simple réforme dans les lois françaises; il n'aspirait à rien moins qu'à changer le sort de l'humanité tout entière. De pareilles prétentions s'étaient bien montrées en Angleterre, et le XVI[e] siècle avait été, sous tous les rapports, le précurseur du XVIII[e]; mais elles n'avaient recruté qu'un petit nombre d'adhérens, elles n'avaient pas pénétré dans la masse de la nation. L'Angleterre, prise dans son ensemble, était restée fermement attachée à ses institutions héréditaires, et si un fort parti égalitaire et républicain s'était formé dans son sein, l'immense majorité du pays avait conservé sa foi dans la nécessité d'une monarchie et d'une aristocratie. Même aujourd'hui, les trois quarts des Anglais sont encore imbus de ces opinions sucées avec le lait, qui passent en France pour des préjugés. Chez nous, au contraire, le doute s'était porté sur tout; on n'était pas précisément républicain, ou du moins on ne croyait pas l'être, mais on était encore

moins monarchique; on acceptait la monarchie comme un expédient utile, mais personne ne la reconnaissait comme un principe. Quant à l'aristocratie, c'est surtout contre elle qu'éclatait la révolution, son nom seul excitait des transports de colère qui ont eu d'horribles effets.

Il faut remonter bien haut dans l'histoire des deux pays pour trouver l'origine de ces dissemblances. M. Guizot l'avait déjà indiquée dans d'autres temps, soit dans son *Histoire de la civilisation moderne,* soit surtout dans cet admirable essai sur l'origine du gouvernement représentatif en Angleterre, qui fait partie de ses *Essais sur l'histoire de la France.* Le grand fait qui a décidé de la destinée du parlement britannique, a dit depuis long-temps M. Guizot, c'est la séparation ancienne de la noblesse nationale en deux grandes branches, dont l'une a formé la chambre haute, et l'autre s'est alliée avec les communes. Ce corps intermédiaire des gentilshommes bourgeois est le véritable sol politique de l'Angleterre, c'est lui qui a de tout temps empêché les guerres de classes, et formé le lien commun entre les diverses parties du grand tout national. Ce corps a manqué en France complétement; rien ne s'est trouvé aux jours de secousse pour amortir le choc entre la noblesse et le tiers-état, au contraire. Les derniers rangs de l'aristocratie française ont été de tout temps les plus animés contre le tiers-état, ceux qui s'en séparaient le plus par leur orgueil et y soulevaient la répulsion la plus vive; de là le combat à mort et sans merci qui s'est substitué parmi nous à l'association toujours laborieuse, mais au fond toujours vivante, qui a fait la fortune de l'Angleterre.

De l'ensemble de ces faits, il résulte évidemment que les deux révolutions devaient prendre et garder un caractère tout différent. La révolution anglaise avait des bornes connues d'avance, la révolution française n'en avait pas; l'une était essentiellement conservatrice et superficielle, l'autre était, dès le premier pas, subversive et radicale; la première est restée anglaise et politique, la seconde a tendu, par sa force propre et par suite de circonstances de temps et de lieu, à devenir humanitaire et sociale. Dès que la révolution d'Angleterre a trouvé la monarchie constitutionnelle, dès qu'elle a obtenu son but primitif, la prépondérance du parlement dans l'état et celle de la chambre des communes dans le parlement, dès que surtout elle a eu satisfaction dans ses besoins religieux, dès qu'elle a eu des garanties certaines pour la conservation d'une église spéciale et indépendante, elle s'est arrêtée naturellement. La révolution française a produit aussi, ou plutôt on lui a fait produire une monarchie constitutionnelle, mais elle ne s'est pas arrêtée là, parce que ce n'était pas ce qu'elle avait cherché dès l'origine. Cette monarchie était, convenons-en, une importation, une imitation de l'étranger, une sorte de tour de force de la part de quelques hommes éminens par le caractère et par le cœur, mais qui avait laissé la nation elle-même étrangère, indifférente et même

hostile : il y a bien paru au peu de racines qu'elle avait jetées après dix-sept ans d'une existence toujours heureuse et glorieuse souvent.

Il y avait une différence essentielle entre notre monarchie et celle de nos voisins, quelque soin qu'on eût pris pour les rendre semblables. La monarchie anglaise, sans être exclusivement aristocratique, a du moins pour une de ses bases une aristocratie reconnue par le pays. En France, la révolution avait effacé tout vestige d'aristocratie. Ce que nous avons poursuivi pendant trente ans, ce qui nous a échappé par deux fois, c'est la conciliation de la monarchie et de la démocratie. La tentative était nouvelle dans le monde; elle valait la peine d'être faite, mais il n'est pas étonnant qu'elle ait échoué. Chacun des deux élémens a successivement protesté contre l'accord; en 1830, c'est la monarchie qui a engagé la lutte; en 1848, c'est la démocratie. Dans les deux cas, la monarchie a succombé comme la plus faible; soit que la démocratie se soit défendue, soit qu'elle ait attaqué, elle a toujours vaincu. C'est qu'en effet il n'y a qu'elle de réel et de vivant parmi nous; rien ne peut exister qu'avec elle et par elle. Tant qu'elle consent à accepter des contre-poids, à subir des formes qui l'éclairent et la guident, un gouvernement tempéré est possible; mais dès qu'elle se soulève pour un motif injuste ou légitime, pour un grief réel ou pour une simple fantaisie, rien ne peut lui résister. Le fonds du gouvernement anglais est aussi une démocratie, mais moins absolue et moins exclusive que la nôtre; de tout temps, elle a admis et même appelé des tempéramens et des obstacles, et ces obstacles qu'elle respecte sont anciens et traditionnels, ils ont pour eux en même temps que l'adhésion publique la consécration du temps.

A ces causes générales, indiquées par M. Guizot, on peut en ajouter quelques autres dont il n'a rien dit, parce qu'il avait pour but de susciter et non de faire lui-même la comparaison entre les deux révolutions, et qui ont bien aussi leur valeur. Je veux parler de la situation topographique des deux pays et du caractère national des deux peuples. Certes, il est impossible de nier que la position insulaire de l'Angleterre n'ait eu une grande influence sur son histoire tout entière et sur celle de sa révolution en particulier. La nation anglaise est parfaitement maîtresse chez elle, elle peut faire ce qu'il lui plaît, s'avancer ou s'arrêter quand bon lui semble dans ses transformations politiques, sans que ses voisins aient les moyens d'intervenir dans ses affaires. Louis XIV lui-même, au plus fort de sa puissance, a été contraint de souffrir le voisinage de la république anglaise et de traiter avec elle; il lui a fait une guerre d'intrigue et de corruption, mais il ne l'a pas combattue directement par les armes. La France est dans une situation toute différente, et les conséquences de cette situation ont été immenses pour elle; dès que la révolution a commencé, l'intervention de l'étranger a été possible et même probable : c'est la crainte

de cette intervention qui a précipité la crise en 1792, et qui est devenue, après 1793, le fait dominant; vingt ans de guerre contre l'Europe, assurément ce n'est pas là un petit incident, et on peut dire qu'il suffirait à lui seul pour expliquer des différences plus grandes encore que celles qui éclatent entre les deux révolutions.

Les conséquences de cette longue guerre ont été nombreuses. D'abord, elle a surexcité l'esprit révolutionnaire français, déjà si porté à l'excès; elle a accru la tendance naturelle de notre révolution à sortir d'elle-même et à se répandre sur ses voisins; elle a favorisé cet esprit de propagande que nous tenons de nos maîtres les philosophes, et qui prétend faire de nous les instituteurs du genre humain. Puis elle a associé aux luttes, aux dangers, aux succès et aux revers de la révolution la population française tout entière; elle a fourni au peuple proprement dit le moyen de gagner son brevet de noblesse sur les champs de bataille, elle l'a habitué au maniement des armes, et lui a donné, avec le sentiment de ses droits, celui de sa force. En Angleterre, il n'en a jamais été ainsi; la guerre y est restée une profession à part; aucune levée en masse n'a été nécessaire pour la défense nationale, et le peuple, inhabile aux armes, est resté plus docile et moins turbulent. Enfin, dans le gouvernement lui-même, l'état de guerre a développé cette organisation particulière à la France et qu'on appelle la centralisation. Héritière de deux despotismes, le comité de salut public et l'empire, la centralisation cadre mal avec la liberté. En Angleterre, il n'y a pas de centralisation; elle y est considérée comme contradictoire avec la liberté, et je crains bien qu'elle ne le soit en effet. Depuis qu'on a essayé d'établir chez nous la liberté politique, l'habitude de la centralisation n'a servi qu'à tromper la France sur ses institutions, à lui faire croire qu'elle était moins libre qu'elle ne l'était réellement, et elle a été, à deux reprises différentes, un instrument de révolution.

J'en dirai autant du caractère national. Les peuples, comme les individus, ont un caractère, un génie propre et distinct, qui est le produit de leur origine, du climat qu'ils habitent, de la marche qu'a suivie leur développement. Il y a quelques rapports entre le génie français et le génie anglais : ce qui tient au caractère normand et germanique est commun; mais les oppositions sont encore plus sensibles. On trouve en France un élément latin et méridional qui manque complétement en Angleterre. Pour former un Anglais, il suffit d'un Saxon et d'un Normand; un Français est beaucoup plus complexe : il se compose non-seulement d'un Franc et d'un Gaulois, mais encore d'un Romain, et le plus souvent c'est le Gaulois et le Romain qui dominent. La persévérance est le signe distinctif de l'homme du Nord; la mobilité est, au contraire, caractéristique de l'homme du Midi. L'Anglais est raisonnable, pratique, positif, il a peu de besoins d'imagina-

tion, il sait en toute chose démêler le possible et s'en contenter; le Français est plus entreprenant, moins calculateur; le possible ne lui suffit pas, il aime l'inconnu, le nouveau, l'impossible. Je ne sais qui a défini l'Anglais un *animal politique :* cette définition est parfaitement juste, mais elle est complétement inapplicable au Français, qui ne sait pas se restreindre, s'assigner un but déterminé, et qui va par la pensée au-delà des faits, qui poursuit sans cesse un vague idéal.

Ces traits distinctifs du génie français, qui sont en même temps nos plus grands défauts et nos qualités principales, l'imagination, l'entraînement, n'ont pas peu contribué à nous rendre impropres, du moins jusqu'ici, au régime essentiellement raisonnable de la monarchie représentative anglaise. Ces formes savantes et compliquées, ces fictions légales, ces limites volontaires que s'impose chaque action individuelle ou collective, et qui permettent de concilier la liberté la plus absolue avec l'ordre le plus parfait, ne s'accommodent pas de notre caractère impatient et fantasque. La France est une nation littéraire, une nation militaire, ce n'est pas une nation politique. Toute démocratie est déjà par elle-même irréfléchie, envieuse et changeante. Qu'est-ce donc quand ces conséquences du génie démocratique se développent chez un peuple ardent, téméraire, prompt à saisir le côté faible de toute chose, frondeur par nature et par habitude, fougueux et irrésistible dans ses premiers mouvemens, léger et passionné tout ensemble, sceptique, vain, ambitieux, indiscipliné, et qui savait déjà très bien s'écrier par la bouche du plus national de ses poètes, quand il obéissait au monarque le plus glorieux et le plus respecté de l'Europe :

Notre ennemi, c'est notre maître;
Je vous le dis en bon français?

Quand les communes anglaises avaient bien crié contre Guillaume III et son gouvernement, il suffisait que ce prince fît mine d'abdiquer pour que toute opposition cessât. Plus tard, après l'avénement de la maison de Hanovre, l'Angleterre, ainsi que le remarque M. Guizot, ne se sentait aucune affection pour des princes allemands qui ne parlaient pas sa langue, qui se déplaisaient au milieu d'elle et saisissaient avec empressement tous les prétextes de la quitter pour aller vivre dans leur ancien petit état. Les querelles domestiques de la famille royale, les mœurs grossièrement licencieuses de la cour, offusquaient le pays. Et cependant, dès que quelque péril semblait menacer le trône, toutes les classes de la société oubliaient leurs mécontentemens, leurs déplaisirs, le peu de sympathie que leur inspirait le gouvernement, pour ne plus se préoccuper que de leurs propres intérêts. L'immense majorité sentait parfaitement que l'établissement de 1688 formait un tout dont les parties étaient étroitement liées entre elles, et que la pierre fonda-

mentale de l'édifice était la couronne. De même, dans leurs plus vives querelles avec la chambre des lords, les communes s'arrêtaient toujours à temps; elles respectaient la prérogative de l'aristocratie, comme l'aristocratie elle-même respectait les droits des communes et savait céder à propos. C'est ainsi que l'Angleterre a maintenu jusqu'à nos jours sa constitution au milieu de tant de traverses, et que, d'un instrument qui semblait si imparfait, elle a su faire l'usage le plus profitable.

En France, au contraire, nous avons vu la nation se détacher de son gouvernement à mesure qu'il semblait s'asseoir et se consolider. Loin de s'identifier de plus en plus avec lui, elle s'est laissé persuader qu'il était distinct d'elle-même; elle a cru tout ce qu'on lui en disait, sans se donner la peine d'y regarder sérieusement. Plus son bien-être s'accroissait, plus elle s'habituait à l'idée que tous ces biens lui venaient en quelque sorte d'eux-mêmes, et que son gouvernement n'y était pour rien. Elle était devenue, à l'égard des chefs qu'elle s'était donnés, défiante, inquiète, jalouse et malveillante. Les succès même tournaient contre ceux qui les avaient obtenus, et l'on peut dire avec raison que ce n'est pas pour n'avoir pas réussi, mais pour avoir trop réussi, que la monarchie de juillet est tombée. Le mariage de M. le duc de Montpensier, par exemple, qui aurait dû consolider le trône à tout jamais, en lui donnant pour point d'appui la grandeur du pays au dehors, a été, au contraire, une des armes les plus puissantes entre les mains de l'opposition. Il en est de même de l'imposante majorité que les élections de 1846 avaient donnée au ministère; dans un pays qui aurait pris ses institutions au sérieux, une pareille victoire eût été décisive; elle a été décisive en effet, mais pour amener une réaction qui a tout abattu. Un beau jour, l'émeute s'est levée contre des pouvoirs discrédités, la nation s'est rangée pour laisser passer l'émeute, et le lendemain, à sa grande surprise, elle a trouvé qu'elle avait laissé faire une révolution contre elle-même.

Il est vrai que, pour avoir quelque chose à dire, on a imaginé dans ces derniers temps une accusation singulière contre le gouvernement dépossédé : de même que, pendant sa durée, on l'accusait de rendre la nation *trop riche*, ce qui ne laissait pas déjà que d'être assez étrange, de même aujourd'hui on l'accuse de *ne s'être pas assez défendu*. Ce reproche est bizarre, assurément, de la part de ses ennemis : je concevrais qu'il lui fût adressé par ceux qui l'ont servi, et encore à mon avis serait-ce à tort; mais par ceux qui ont travaillé à le détruire, c'est un peu fort. Il est difficile d'avouer plus ingénument qu'on l'attaquait sans motif. Assurément, s'il eût résisté à la secousse, la nation y aurait beaucoup gagné; mais alors que devenaient ces accusations passionnées, échafaudées de si longue main? Elles s'écroulaient, entraînant avec elles ceux qui les avaient construites avec tant d'art et de haine.

Vous-mêmes, où seriez-vous, vous qui parlez, vous qui reprochez au gouvernement que vous avez combattu d'avoir disparu devant l'émeute que vous avez soulevée, si ce gouvernement avait employé les armes dont se servent en pareil cas les gouvernemens qui se défendent? Vous seriez proscrits, exilés, car vous aviez engagé le fer à un point qui ne permettait plus de reculer, et il fallait de toute nécessité que l'un des deux combattans restât sur la place. Laissez donc exprimer à d'autres ce grief, qui peut être trop aisément retourné contre vous; se plaindre aujourd'hui d'avoir réussi trop vite et trop aisément, c'est une de ces comédies de l'histoire qui accompagnent quelquefois les grandes tragédies.

Mais je vais plus loin, et je me demande si ce gouvernement devait et pouvait se défendre davantage. Je n'hésite pas à dire non, bien que je doive heurter ici une opinion généralement répandue. D'abord je pose en fait que la défense n'a pas toujours été possible, non certes que l'émeute eût par elle-même la moindre force, les évaluations qui portent au plus bas le nombre des combattans sont encore, à mon avis, au-dessus de la vérité : ce n'est pas une armée, ce n'est pas même un régiment, c'est un bataillon qui aurait suffi pour disperser les faibles groupes des assaillans proprement dits; mais, si l'émeute matérielle était misérable, l'émeute morale était énorme. N'ayons pas d'illusion rétrospective, et acceptons la vérité comme elle est : dès le premier moment, il a été manifeste pour tous que le gouvernement était abandonné par l'opinion publique, surtout à Paris. La révolution a été faite du jour où une partie de la garde nationale est venue impunément porter à la chambre des députés des pétitions pour la réforme : cette démonstration révolutionnaire a été la véritable émeute; c'est celle-là qu'il aurait fallu réprimer tout d'abord. Le pouvait-on? Matériellement, oui; moralement, non. C'est cette puissance de l'opinion, irrésistible même quand elle s'égare, qui a retenu les épées dans le fourreau et les balles dans les gibernes. On dit que l'opinion ne voulait pas la chute du gouvernement; c'est possible, mais elle lui ôtait les moyens de se défendre, ce qui revient au même.

La question militaire n'est rien en pareil cas. Le plus grand homme de guerre que la France ait produit depuis Napoléon, le maréchal Bugeaud, était à Paris en février; il a été mis un moment à la tête des troupes, qui le connaissaient, qui l'aimaient; il ne manquait certes ni d'attachement à l'ordre établi, ni de résolution, et son épée s'est brisée entre ses mains. Ceux qui ont pris part depuis aux affaires publiques sont fiers et avec raison de la répression vigoureuse de juin 1848 et de juin 1849; mais la situation était bien différente : ce n'était pas la première fois qu'on tirait le canon dans les rues de Paris; le gouvernement royal, en juin 1832, avait montré absolument la même

énergie, et c'est ce même maréchal Bugeaud qui avait pris alors la part la plus active à la répression. Que dis-je? le général Lamoricière, qui a si bravement et si heureusement combattu en juin 1848, n'était-il pas précisément un de ceux dont l'intervention avait été impuissante en février? Le général Changarnier est encore le seul qui ne compte que des succès contre l'émeute; mais, quels que soient ses talens militaires et son brillant courage, il a surtout réussi parce qu'il avait l'opinion pour lui. Si jamais il avait à défendre à son tour un gouvernement abandonné par l'opinion, l'issue pourrait bien être différente. En juin 1848 et en juin 1849, comme en 1832, la grande majorité du pays demandait une forte résistance; cette résistance n'a pas manqué. En février 1848, comme en août 1830, la grande majorité du pays était hostile à la résistance; la résistance a avorté.

Et, quand même la résistance eût été possible, je nie qu'elle fût utile et même légitime. Comprend-on quelle eût été la situation du roi et de son gouvernement le lendemain d'une répression sanglante dans les rues de Paris sans le concours de la garde nationale et même contre elle? Je sais bien que, dans ce moment-ci, après l'épreuve faite, la grande masse de la nation serait en faveur du gouvernement quelconque qui n'hésiterait pas à faire mitrailler la garde nationale elle-même, si elle prenait parti pour l'émeute; mais en février l'état des esprits était tout autre, on l'a bien vu par l'effet que produisit dans la soirée du 23 la décharge du boulevard des Capucines. On oublie vite dans ce pays-ci, et on a complétement oublié depuis deux ans où nous en étions au commencement de cette fatale année 1848. L'émeute ne criait pas : *Vive la république!* elle s'en gardait bien; elle criait : *Vive la réforme!* et la plus grande partie de la garde nationale de Paris était avec elle d'intention ou de fait. Ce n'était pas contre la république, mais contre la réforme que le gouvernement aurait remporté sa victoire d'un jour; le lendemain, il se serait trouvé en présence de la population de Paris tout entière indignée d'avoir vu couler le sang pour une cause qui lui paraissait juste, et dans le parlement en face d'une opposition déjà arrivée aux dernières limites de la violence et fortifiée par la passion du dehors.

Le roi Louis-Philippe devait sa couronne à un mouvement national, il n'a pas voulu lutter contre un mouvement national tout aveugle qu'il fût. S'il avait ordonné le feu, il n'en aurait peut-être que plus sûrement été réduit à la nécessité d'abdiquer, et on aurait pu dire de lui qu'il avait inutilement versé le sang pour son intérêt personnel. Mieux vaut qu'il soit descendu du trône comme il y était monté, pur de toute violence et de tout excès. *Vous le regretterez, messieurs,* disait fièrement la reine à ceux qui avaient envahi son cabinet pour le presser d'abdiquer, et cette parole de la noble épouse, inspirée par un juste senti-

ment de l'ingratitude publique, n'a pas tardé à se confirmer. Au lieu du regret, c'est la fureur que la conduite contraire aurait excitée, et Dieu sait où cette fureur nous aurait menés. Tant que le roi a pu croire que la nation ne séparait pas sa cause de la sienne, tant qu'il s'est vu entouré de l'assentiment public, il n'a reculé ni devant des émeutes plus formidables que celle de février, ni devant les balles des assassins. Le cœur ne lui a manqué que pour entreprendre une lutte contre la nation qui l'avait fait roi. Peut-on l'en blâmer? Les rois légitimes se défendent toujours et à tout prix, parce qu'ils croient avoir un droit supérieur à celui des peuples; les rois constitutionnels n'ont le pouvoir et le droit de se défendre qu'autant que les peuples se défendent avec eux.

Il en est de même de ce qui a suivi l'abdication du roi. Le roi parti, la régence n'était guère possible dans l'état d'exaspération des esprits, avec le surcroît d'espérances données aux partis hostiles par l'abdication, quand le flot révolutionnaire vainqueur ne trouvait plus devant lui qu'une femme et un enfant. Ce qui est arrivé en une heure pouvait arriver en un jour, en un mois, en un an, plus ou moins, si la régence avait été proclamée, et avec des convulsions terribles. Qui sait, hélas! si notre histoire révolutionnaire n'aurait pas à enregistrer deux crimes de plus, et si l'assassinat d'une femme et d'un enfant n'aurait pas souillé de nouveau le nom français! C'était la quatrième fois depuis soixante ans qu'une couronne brisée tombait en France sur le front d'un héritier mineur, et quatre fois le droit de l'enfant royal a été foulé aux pieds : Louis XVII, Napoléon II et le duc de Bordeaux marquaient d'avance la destinée du comte de Paris. Quant à la résistance hors de la capitale, c'est une tentative qui serait tout au plus possible aujourd'hui, après ces deux années d'expérience, mais qui était alors tout-à-fait chimérique. Les départemens, quoi qu'ils en disent maintenant, ont accueilli avec indifférence la chute de la monarchie; ce n'est que plus tard, lors de la publication des fameux bulletins et de l'envoi des fameux commissaires, qu'ils ont compris de quoi il s'agissait. Quiconque, prince ou citoyen, eût entrepris la guerre civile dans un intérêt qu'on eût regardé comme uniquement monarchique n'aurait recueilli que des malédictions.

Nous tous, qui avons pris part à un titre quelconque au dernier gouvernement, nous serions les derniers des hommes si le sentiment de l'inutilité d'une résistance plus prolongée ne nous avait pas tous gagnés en présence de l'aveuglement général. L'opposition parlementaire surtout, qui a été appelée au dernier moment à sauver la monarchie, et qui n'a usé de son court pouvoir que pour donner l'ordre de rappeler les troupes, aurait une bien lourde responsabilité à porter. Reconnaissons plutôt que, dans un pays libre, il n'y a pas de remède quand les idées sont une fois perverties comme elles l'étaient alors. La résis-

tance n'eût fait qu'aggraver le mal en prolongeant le malentendu. Les yeux se sont ouverts, au contraire, quand la question monarchique n'a plus été posée; la France s'est trouvée sans illusion possible en face d'elle-même, et le retour vers la vérité a commencé. Le gouvernement provisoire y a contribué tout le premier plus qu'on ne semble l'avouer aujourd'hui, et, d'expérience en expérience, de progrès en progrès, nous sommes arrivés où nous en sommes. Quand un peuple n'a pas de principes, rien ne peut lui être profitable que les leçons, et le plus grand malheur comme le plus grand tort de la monarchie de juillet, c'est d'avoir trop voulu épargner à la nation les épreuves et les faux pas; si plus de petites fautes avaient été commises, on aurait peut-être appris à éviter la grande.

Voilà donc la France lancée de nouveau dans la périlleuse carrière qu'elle semblait avoir quittée. La révolution, un moment suspendue, a repris son cours : où aboutira-t-elle? Telle est aujourd'hui la question. Pouvons-nous espérer de rentrer un jour dans les voies paisibles et régulières de la monarchie constitutionnelle, ou sommes-nous livrés sans retour à toutes les chances de l'inconnu? Grave et redoutable problème que le temps seul peut résoudre. Pour mon compte, je crains bien qu'il ne soit résolu déjà contre la forme de gouvernement que je préfère. L'avenir nous réserve-t-il une forme définitive, spéciale, qui satisfasse à tous les besoins de notre révolution, et qui soit pour elle ce que la monarchie constitutionnelle a été pour la révolution anglaise, ou cette révolution française, qui a commencé par de si grandes promesses et qui a déjà fait de si pénibles efforts pour les réaliser, est-elle destinée à avorter misérablement et à entraîner dans sa chute la nation qui l'a produite? Je ne puis croire, malgré de sinistres symptômes, que le temps de la décadence et de la mort soit venu pour cette puissante nation française qui a rempli le monde du bruit de son nom; je ne puis croire que ce grand et beau mouvement de 1789 ait été le commencement d'une agonie, au lieu d'être le point de départ d'une résurrection; mais je crains bien que le terme de cette révolution, si elle en a un, ne soit pas la monarchie constitutionnelle, telle du moins que nous la connaissons jusqu'ici.

Des cinq gouvernemens qui se sont succédé en France depuis 1789, trois sont tombés par leur faute, la république, l'empire et la restauration; deux sont tombés par la faute du pays, qui n'a pas su les soutenir, la monarchie de Louis XVI et la monarchie de 1830. Ces deux dernières étaient plus ou moins des monarchies constitutionnelles. La restauration a été aussi, à certains égards, une monarchie constitutionnelle; mais son principe était différent, et elle a succombé pour avoir voulu cesser de l'être, tandis que les deux autres ont péri pour avoir voulu vivre par la loi et selon la loi. On peut dire avec juste raison du

gouvernement de Louis XVI, comme du gouvernement de Louis-Philippe, qu'il a été emporté au milieu de son succès. La plupart des historiens modernes, ne commençant leurs récits qu'à la convocation des états généraux en 1789, ne parlent pas du règne de Louis XVI. Ce règne qui avait duré quinze ans, quand a éclaté la révolution, ne mérite pas un pareil oubli. Rien n'avait été négligé par cet excellent et malheureux prince pour réparer les funestes effets du détestable gouvernement de Louis XV; il n'y était pas sans doute complétement parvenu, mais il avait fait à peu près tout ce qui était possible. Au dedans, l'habile administration de Turgot et de Necker avait affranchi le travail, réorganisé l'administration et rétabli l'ordre dans les finances; au dehors, le traité d'alliance avec les États-Unis et la guerre maritime contre l'Angleterre avaient amené la plus grande victoire que la France eût obtenue depuis Louis XIV.

En 1792, comme en 1848, la France ne s'est pas contentée des résultats excellens obtenus par son gouvernement; elle a eu, comme dit M. de Lamartine, *l'impatience du mieux*, et cette impatience du mieux l'a jetée dans le pire. Dans l'un et l'autre cas, le gouvernement étant libéral, modéré, ennemi de toute violence, et ne cherchant sa force que dans l'adhésion publique, a été délaissé par la nation et livré sans défense à l'agression du premier venu. La bande qui s'est emparée des Tuileries au 10 août n'était ni plus nombreuse ni plus respectable que celle qui s'est emparée des Tuileries le 24 février; aux deux époques, c'est la même cause, l'abandon universel, qui a produit la même catastrophe. Ne semble-t-il pas résulter de ce même fait, reproduit si exactement à soixante ans d'intervalle, que ce régime de la monarchie constitutionnelle essayé deux fois, deux fois renversé au plus fort de ses bienfaits, n'est pas dans les mœurs de ce pays-ci? Il est vrai que, de leur côté, les gouvernemens excessifs n'ont pas été plus heureux, et que l'anarchie terroriste, le despotisme impérial, la simple tentative d'un retour au droit divin de la part de la restauration, ont abouti bien vite aux mêmes chutes. Malheureusement l'impuissance des uns ne remédie pas à l'impuissance des autres. Ce qui résulte le plus clairement de l'avortement successif de ces diverses tentatives, c'est que ni les unes ni les autres n'offraient la solution tant cherchée, et que le fruit qui doit sortir de la révolution n'était pas mûr.

Dira-t-on que la nation est corrigée par l'expérience, et qu'elle ne retombera plus à l'avenir dans les mêmes erreurs? Je le souhaite, mais je suis forcé d'en douter. Certes, si nous pouvions prendre un peu de ce bon sens pratique qui caractérise les Anglais et l'ajouter à nos autres qualités, nous serions le premier peuple du monde. Si une première fois, sous Louis XVI, nous avions su rendre justice à ce que nous avions, tous les bons résultats de la révolution auraient été obtenus

beaucoup plus vite, beaucoup plus sûrement, et tous les mauvais auraient été écartés. C'est là la première faute, la faute fondamentale, d'où ont découlé plus tard tous nos malheurs; cette première faute commise et péniblement expiée, si une seconde fois, sous Louis-Philippe, nous avions su nous arrêter, nous aurions maintenant devant nous l'avenir le plus magnifique, au lieu des sombres nuages qui couvrent notre horizon. Quels beaux rêves de grandeur et de prospérité cette fatale méprise a détruits sans retour! Mais, encore un coup, tous les regrets du monde ne peuvent rien changer à ce qui est. Deux fois on a essayé de nous donner les idées et les habitudes anglaises, deux fois on a échoué. Nous ne pouvons pas, à ce qu'il paraît, prendre ce que notre révolution a eu de bon sans subir en même temps ce qu'elle a eu de mauvais. La Providence a voulu sans doute nous refuser à tout jamais ce qui nous manque, afin que la nation française ne fût pas trop puissante et trop heureuse.

Je ne dis pas que la république soit le gouvernement définitif de la France : je n'en sais rien, et je me garderai bien, dans un pays aussi capricieux que le nôtre, de rien augurer de l'avenir; mais ce qui me frappe dans la république depuis qu'elle existe, c'est que des difficultés qui auraient été presque invincibles sous la monarchie se sont aplanies comme d'elles-mêmes. Le bon sens national, qui semblait si complétement perdu en 1847, s'est retrouvé tout d'un coup quand la monarchie a disparu. Nous avons vu les plus ardens fauteurs de l'opposition à tous les degrés jeter à l'eau de la meilleure grace du monde leurs déclamations de la veille, et se faire, avec une promptitude merveilleuse, hommes d'ordre et de gouvernement jusqu'à l'excès. Tous ces partis qui travaillaient avec tant d'ardeur à mettre leur pays dans le chaos, effrayés eux-mêmes de leur succès, se sont mis résolûment à l'œuvre pour l'en tirer. Assurément, quelles que soient les formes extérieures du suffrage, la France n'est pas plus maîtresse d'elle-même aujourd'hui qu'elle ne l'était hier; mais elle le sait, elle le sent davantage; chacun se voit responsable de son propre sort et agit en conséquence. J'aurais mieux aimé que cette conviction fût achetée moins cher, et que la France sût se reconnaître plus tôt dans son gouvernement, mais je reconnais que la république a apporté avec elle sa compensation; si elle a affaibli et appauvri la France pour long-temps, elle l'a contrainte à s'avouer qu'elle ne dépendait que d'elle-même. C'est bien quelque chose.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de nos défauts : maintenant que la nation est souveraine absolue, sans contre-poids, sans contrôle, le moment est venu de lui dire ses vérités; mais, si nous avons de grands défauts, nous avons aussi de grandes qualités. Ces qualités se sont montrées depuis deux ans sous leur véritable jour. Aveugle, étourdi, présomp-

tueux, insolent quand il se croit à l'abri du danger, le Français paraît, dans les cas difficiles, sage, patient, courageux, inventif, plein de ressources. Je ne sais quel ancien diplomate italien, revenant d'une mission à la cour de France, répondait à ceux qui lui demandaient des nouvelles de ce pays : *Les choses y vont comme à l'ordinaire; les Français passent leurs journées à faire des sottises, et le bon Dieu passe les nuits à les réparer.* Le mot n'était juste qu'à demi; si les Français passent une partie de leur temps à faire des sottises, ils passent le reste à les réparer eux-mêmes, et ils en sont toujours venus à peu près à bout. Que de circonstances dans notre histoire où nous avons fait tout ce qu'il fallait pour nous perdre, où d'autres que nous auraient péri cent fois, et où nous avons pourtant fini par nous tirer d'affaire tant bien que mal! Nous sommes aujourd'hui dans une de ces crises : nous avons déchaîné gratuitement toutes les puissances du mal, mais en même temps toutes les forces du bien se sont armées et soulevées aussi; la lutte est incessante, mais jusqu'à présent elle tourne beaucoup mieux qu'il n'était permis de l'espérer.

Je sais bien que ce labeur de tous les instans déplaît au pays, mais qu'y faire? Quand un peuple a pour habitude de renverser son gouvernement dès qu'il en a un, il faut de toute nécessité qu'il apprenne à s'en passer et à faire ses affaires sans mandataire. « De tous les systèmes de gouvernement, dit M. Guizot, la république est à coup sûr celui auquel l'assentiment général et spontané du pays est le plus nécessaire. On peut concevoir et on a vu des états monarchiques fondés par la force; mais la république imposée à une nation, le gouvernement populaire établi contre l'instinct et le vœu du peuple, cela choque le bon sens et le droit. » L'observation est parfaitement juste. Nous voyons cependant, depuis deux ans et demi, la France rester républicaine malgré elle, et bien qu'elle soit parfaitement libre de changer son gouvernement, si bon lui semble. C'est qu'il y a quelque chose de plus fort même que la volonté toute-puissante d'une nation arrivée aux dernières limites de la souveraineté, c'est la condition qu'elle s'est faite à elle-même par ses actes antérieurs. La France ne peut plus être qu'une démocratie; elle a détruit systématiquement tout ce qui, de près ou de loin, pouvait être un obstacle réel ou apparent à l'exercice complet, absolu, de la souveraineté démocratique; ces précédens lui font une fatalité qu'elle doit subir, et, après avoir voulu les causes, elle n'est pas libre de rejeter les conséquences, quelque désagréables qu'elles lui paraissent pour le moment.

Quoi qu'il en soit, que la France retourne sur ses pas ou qu'elle continue à marcher en avant, que le grand problème de notre organisation politique soit enfin résolu ou que nous soyons destinés à périr dans l'anarchie, la période qui s'est écoulée de 1830 à 1848 n'en aura

pas moins pris place parmi les plus prospères de notre histoire. Ce n'était pas la conclusion, comme nous l'avions cru, mais c'était un intermède heureux entre deux secousses. L'association de la monarchie et de la démocratie est peut-être impossible, ce serait trop beau; ceux qui l'ont tentée et qui ont failli la réaliser n'en ont que plus de droits à notre reconnaissance et à nos respects. Si une nouvelle monarchie s'établit un jour, si la république elle-même peut marcher, c'est à l'expérience de ces dix-huit ans que nous le devrons. La France n'a pas tout appris à cette école, elle y a du moins puisé des exemples et des leçons qui lui profitent aujourd'hui. On pourrait presque dire qu'elle s'en souvient trop, et qu'après avoir trop facilement laissé tomber la monarchie constitutionnelle, elle imite trop les procédés de cette monarchie qui n'est plus, oubliant qu'à des situations nouvelles il faut des remèdes nouveaux. Ce retour instinctif vers le passé est, en tout cas, l'hommage le plus éclatant qu'elle puisse rendre aux hommes et aux pouvoirs qu'elle a méconnus, et en particulier à l'homme qui a le plus fait pour la modérer et pour l'éclairer, à celui qui, même aujourd'hui, après l'ostracisme dont elle l'a frappé, lui apprend encore comment les révolutions réussissent, M. Guizot.

Il y a des chutes dans l'histoire qui honorent plus que bien des succès; c'est un beau tort, après tout, que d'avoir trop préjugé de son pays, d'avoir voulu terminer trop tôt ses épreuves et lui donner un meilleur gouvernement qu'il ne pouvait le supporter. Si M. Guizot n'a pas réussi jusqu'au bout, ce n'est pas faute d'éloquence, de courage, d'habileté et même de bonheur, car il a été heureux jusqu'au dernier moment dans ses entreprises; de lui aussi on peut dire qu'il a été trop heureux, il a poussé ses rivaux à bout à force de talent et de succès, et il sera un des plus grands exemples historiques de cette vieille vérité que, dans les démocraties, il n'est pas bon de trop réussir. Pour lui, du moins, le jour de la justice est venu en partie, et il lui a été permis de revoir son pays. Pourquoi n'en est-il pas encore de même de tous ceux qui ont attaché leur nom à cette monarchie de 1830, tant décriée naguère, mieux appréciée aujourd'hui? Le premier de tous, le vieux prince qui n'a jamais fait que du bien à la France et à la liberté, passe ses derniers jours dans l'exil, et le sentiment universel du monde, devançant l'infaillible jugement de l'histoire, proteste contre cet exil immérité. La France démocratique ne comprend-elle donc pas qu'il lui reste un grand devoir à remplir, et que, sans engager l'avenir, elle a beaucoup encore à réparer envers le passé?

LÉONCE DE LAVERGNE.

# LES RÉCITS

DE

# LA MUSE POPULAIRE.

## LES HUTTIERS ET LES CABANIERS DU MARAIS.

### I. — LE CHASSEUR DE VIPÈRES.

Il en est des races comme des individus; le hasard leur donne parfois, dans l'histoire, un rôle subit auquel rien ne semblait les avoir préparés. Des peuples de laboureurs et de bergers deviennent, par rencontre et sans préparation, des armées héroïques, comme le pâtre du village des Grottes devint un Sixte-Quint. De là des contrastes singuliers entre la physionomie historique d'une population et son aspect réel. On est surtout frappé de cette observation quand on traverse la Vendée. En touchant cette terre qui dévora cinq armées républicaines, le voyageur s'attend à trouver une race ardente et batailleuse, labourant le fusil en bandoulière, à la manière des Américains de l'ouest; à sa grande surprise, il ne voit qu'une population lente, calme, silencieuse, qui semble, comme les attelages de ses bœufs gigantesques, sommeiller dans sa force et n'aspirer qu'au repos.

Cette physionomie est particulièrement celle des anciens Poitevins, aujourd'hui compris dans le département de la Vendée. Si, vers la plaine, des allures plus vives, une gaieté plus avisée, vous rappellent la

finesse matoise de l'Anjou, partout ailleurs vous retrouvez le peuple soumis dont la force est surtout dans sa patience. Il fallut des croyances blessées, l'horreur de l'exil militaire créé par la conscription, le respect voué à leurs nobles et à leurs prêtres pour entraîner les Vendéens dans cette insurrection qui coûta à la France près de trois cent mille combattans. Leur élan fut terrible comme celui de tous les hommes paisibles violemment arrachés au repos. Ils y apportèrent l'énergie des ardeurs qui se ménagent et des volontés habituellement contenues.

Au reste, si le caractère des populations de la Vendée ne diffère que par des nuances, il en est tout autrement du pays lui-même. Rien de plus varié que ses productions, de plus opposé que ses paysages. Sur le rivage occidental, tout est aride et menaçant; mais remontez au nord, et vous ne trouverez plus que métairies cachées dans la verdure, que clochers pointant dans les feuilles et chemins creux serpentant sous les coudriers. Là, tous les champs sont enclos de haies vives, au-dessus desquelles s'élèvent des arbres émondés dont les troncs hérissés de branches présentent l'aspect d'un taillis suspendu dans les airs. Les frênes, les ormes, les chênes, les érables mêlent leurs rameaux, et forment un immense rideau de verdure que brodent les touffes jaunâtres du châtaignier sauvage et les blanches étoiles du cerisier. Si, de loin en loin, le bocage s'ouvre pour laisser voir quelques clairières, ce ne sont que des landes couvertes de joncs fleuris ou de bruyères roses. Gagnez la plaine au contraire, et sur-le-champ tout feuillage disparaît. En juillet, vous croiriez voir la Beauce avec ses océans de blés qui ondulent et ses villages terreux cuits par le soleil; mais en septembre, après les moissons coupées, c'est une Arabie pétrée, et vous n'apercevrez plus, jusqu'à l'horizon, qu'une immense étendue de *grois*, terrains livides parsemés de calcaires blanchâtres que l'on prendrait pour des ossemens. Cependant ne vous découragez pas de cette aridité, continuez vers le sud, et, en atteignant le Marais, vous verrez encore l'aspect changer tout à coup. La terre n'y est plus qu'un accident, une œuvre artificielle. La contrée tout entière semble une Venise champêtre, où les moissons ont l'air de mûrir sur pilotis et les troupeaux de brouter des prairies flottantes. Nous parlons ici du *Marais-mouillé;* quant à la partie connue sous le nom de Petit-Poitou, dont le Flamand Humfroy Bradléi commença le desséchement sous Henri IV, c'est une miniature de la Hollande, avec ses mille canaux d'écoulement, ses *booths* et ses *contre-booths* (1).

Je ne connaissais le Marais vendéen que par quelques lignes des *Mémoires* de M^me de Larochejaquelein, lorsque l'occasion de le visiter

(1) On appelle *booths* les levées qui défendent les desséchemens contre l'inondation, et *contre-booths* les canaux qui longent les *booths*.

me fut offerte. Il s'agissait de s'entendre avec le fils d'un des *cabaniers* du Petit-Poitou (1) pour l'exploitation d'un étang nouvellement desséché où l'on désirait l'établir. J'écrivis à Guillaume Blaisot pour lui donner rendez-vous à Marans, et, comme je désirais voir les bords de l'Autise et de la Sèvre niortaise, je me rendis directement à Maillezais, d'où je comptais descendre par eau vers le lieu désigné à Guillaume dans ma lettre.

J'étais debout sur le seuil de l'auberge, attendant que l'on eût pu me procurer un bateau, lorsque je vis arriver un voyageur, qu'à son petit chapeau de toile et à sa jambe de bois je reconnus sur-le-champ pour Nivôse Bérard, surnommé *Fait-Tout*. Bérard était un de ces industriels équivoques, vivant de métiers sans noms et généralement connus dans nos campagnes sous le nom de *coureurs de bois*. Notre première rencontre avait eu lieu environ huit jours auparavant dans des circonstances qui méritent d'être racontées. Je venais de visiter le bassin de ce grand lac qui couvrit autrefois une partie des cantons des Essarts, de Châtonnay, de Sainte-Hermine et de la Châtaigneraye. En côtoyant la rive gauche de *la Mère*, petite rivière qui traverse la forêt de Vouvant, j'avais atteint cette large brèche par où les eaux semblent s'être subitement déchargées dans l'Océan, et à laquelle la tradition a conservé le nom de *Déluge*. Je m'étais arrêté là, saisi par la sauvage grandeur du paysage. De tous côtés se dressaient des rocs bouleversés, les uns revêtus d'une mousse veloutée, les autres presque cachés sous un manteau de ronces et de chèvrefeuilles. Ici l'eau roulait, en bouillonnant, à travers les schistes verdâtres que brillantait le mica; là, retenue comme dans un cercle magique par les touffes d'aulnes, elle formait des réservoirs sombres que l'on eût crus destinés à quelque divinité mystérieuse. Tel était le silence de ce désert qu'on y entendait la chute d'une feuille desséchée et le froissement de la branche sur laquelle se posait l'oiseau. Par instans seulement, une brise s'engageait dans l'étroite coulée, et tout résonnait comme un orgue. Alors commençaient ces dialogues du feuillage et du vent, du glaïeul et des eaux, qui remplissent la solitude de chœurs ineffables.

Je m'étais long-temps oublié au milieu des rochers et des bois, écoutant les mélodies de la création entrecoupées par de sublimes silences, et je venais de m'arracher avec effort à cette fascination, lorsqu'en tournant un de ces fourrés appelés *gîtes*, je me trouvai tout à coup à l'entrée d'un étroit *placis*. Il était dessiné par des roches tachetées de lichens jaunâtres; quelques ajoncs sans fleurs et des houx rabougris perçaient çà et là le sol de leur verdure métallique. Au milieu de cette

(1) Dans les desséchemens, les fermiers sont appelés *cabaniers*. Le Marais du Petit-Poitou est situé près de Chaillé. — Les habitans du Marais-mouillé s'appellent *huttiers*.

espèce de carrefour se tenait un homme revêtu d'un costume de cuir fauve qui l'enveloppait tout entier, et ne permettait de voir que ses yeux. Devant lui, sur un brasier ardent, bouillait une chaudière dont la vapeur eût suffi pour révéler le contenu, alors même que la terre n'eût point été imbibée de lait fraîchement répandu. L'homme tournait sur lui-même, en regardant à ses pieds avec une attention inquiète. Bientôt je le vis se baisser, saisir une couleuvre attirée par le parfum du lait et la jeter dans la chaudière. A ses sifflemens furieux, les touffes d'herbe commencèrent à s'agiter vers le pied des rochers, et plusieurs reptiles accoururent. L'homme au vêtement fauve leur écrasait la tête sous son talon, et les plongeait dans un petit tonneau fermé par une soupape. Pendant une de ces évolutions, il tourna les yeux de mon côté et m'aperçut.

— Au large! me cria-t-il d'une voix qui retentissait étrangement sous son masque de cuir, ne voyez-vous pas que ce sont des vipères?

Je reculai d'un bond, et j'allai me placer à trente pas sur une petite éminence complétement dépouillée, d'où je pouvais suivre tous les mouvemens de ce singulier chasseur. Il recommença à plusieurs reprises ce que je l'avais vu faire, et finit par répandre à terre tout le lait de la chaudière. Enfin, sûr de ne pouvoir attirer aucune nouvelle proie, il cloua la soupape du baril, qu'il suspendit à son épaule par une courroie, prit la bassine, et gagna le pied de la butte où je m'étais réfugié. Ce fut là seulement qu'il se dépouilla de son surtout de cuir. J'aperçus alors un vieillard à physionomie joviale dont le costume complexe laissait le jugement indécis. Tandis que la forme de sa veste brune aurait pu le faire prendre pour un paysan vendéen, sa jambe de bois et ses cheveux blancs coupés en brosse, contrairement à l'usage, lui donnaient l'apparence d'un soldat, et son chapeau de toile goudronnée rejeté en arrière, celle d'un matelot. Voyant la forte position que j'avais prise pour échapper aux vipères, il se mit à rire :

— Il paraît que monsieur n'aime pas la vermine à venin, dit-il en meilleur français que celui du pays; à vrai dire, il est plus sûr de piper des merles, et ceci n'est pas un gibier pour des bourgeois.

Je lui demandai ce qu'il voulait en faire.

— Monsieur ne sait donc pas? reprit-il; c'est pour les apothicaires; ça entre dans *le remède royal*.

— La thériaque, on en fabrique encore? demandai-je.

— Bien petitement! dit le chasseur de vipères en secouant la tête; autrefois cette vermine-là me valait un champ d'escourgeon, mais maintenant c'est à peine si j'en vends de quoi m'entretenir de pipes.

— Vous faites donc ce métier depuis long-temps?

— Depuis l'an VI de *l'une et indivisible*, répliqua-t-il, pas bien long-temps après avoir perdu mon moule de guêtre à Aboukir. Ah! c'était

le bon temps pour nous autres! je ne dis pas par rapport aux *venins*, qui s'étaient mieux vendus sous l'ancien régime, quand le *remède royal* guérissait toutes les maladies; mais par compensation il y avait eu tant de morts, que les vivans étaient partout à l'aise. Celui qui voulait un gîte pouvait pousser la première porte qu'il voyait fermée; la moitié des maisons avaient leurs maîtres en paradis. Puis, de s'être acharné si long-temps à la chasse des hommes, ça avait fait profiter le gibier; on prenait les perdrix à la main et les lièvres à coups de bâton! moi, qui vous parle, j'en ai apporté jusqu'à douze d'une fois au marché. A cette heure, si vous tuez seulement un loriot sans papier, on vous traite de braconnier, et vous payez l'amende. Il n'y a plus ni liberté ni profit pour les malheureux; allez à droite, allez à gauche, vous trouvez que tout est à quelqu'un. Il y a trop de gens autour du blé qui mûrit, voyez-vous; faudrait un peu de canon pour faire de la place et desserrer les coudes.

Tout cela ne fut point dit d'une haleine, mais à plusieurs fois et souvent interrompu par mes questions. Le chasseur de vipères et moi nous nous dirigions vers Fontenay. Naturellement très communicatif et d'ailleurs excité par l'évidente bonne volonté de son auditeur, mon compagnon m'eut bientôt mis au courant de son histoire. J'appris qu'il s'appelait Nivôse Bérard, mais que la variété de ses industries lui avait valu le surnom de *Fait-Tout*. Il avait été élevé à l'hospice des Sables-d'Olonne, d'où il était parti à seize ans pour s'embarquer comme mousse sur les escadres de la république. Revenu en Vendée après la pacification, il y avait commencé la vie errante qu'il menait depuis. Autant que j'en pus juger à cette première entrevue, *Fait-Tout* avait contracté, dans sa courte carrière maritime, certaines habitudes d'esprit fort, démenties par les plus étranges crédulités. La philosophie du gaillard d'avant lui avait ôté ses croyances en lui laissant toutes ses superstitions; il doutait de Dieu, mais non des *fades*, et, s'il riait de l'enfer, il ne parlait point sans inquiétude des fantômes. Élevé sur les limites de deux mondes, celui de la négation et celui de la foi, il n'avait pris de chacun que les préjugés.

En le retrouvant à Maillezais, je me souvins que, lors de notre rencontre, il m'avait parlé d'une prochaine excursion dans le Marais-mouillé. Il m'expliqua comment il y était principalement attiré par la pêche des sangsues qui avait avantageusement remplacé la chasse aux vipères. Lui-même cherchait une place dans quelque bateau pour descendre vers Marans; enchanté du hasard qui me permettait de faire plus ample connaissance avec mon bohémien, j'offris de le prendre dans celui qu'on venait de m'amener.

A peine sorti de Maillezais, nous nous trouvâmes en plein Marais-

mouillé. Je ne pouvais me lasser de promener les yeux sur cet étrange spectacle. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, l'eau paraissait l'objet principal et comme la base du paysage. Çà et là, on voyait des îlots entourés de verdure; c'étaient les *mottées*. On destinait les plus grandes à la culture du chanvre et du lin, les plus petites à celle des frênes et des saules. Ceux-ci, rangés par plates-bandes, comme les légumes de nos jardins, poussaient, les pieds dans l'eau, avec une vigueur furieuse; chaque tronc semblait porter un taillis. De temps en temps, notre barque longeait quelques-unes de ces forêts de *pacas* (1) connues sous le nom de *roselières*, et dont le produit surpasse celui de la terre la plus féconde. Aux tiges de roseaux se balançaient les nids des *tire-arraches* dont les cris rauques retentissaient de toutes parts. Des milliers de canards domestiques couvraient le Marais. Notre quille effleurait par instans des prairies flottantes de nénuphars. Sur les plus hauts atterrissemens s'élevaient des huttes construites comme les *ajoupas* des sauvages, avec des fascines de roseaux liées par des harts d'osier. Au milieu même de cette espèce de ruche sans cheminée, on voyait briller la flamme du foyer dont la fumée s'échappait par tous les pores de la hutte et l'enveloppait d'un limbe nuageux. C'est là que vivent les *huttiers*, descendans de ces *Colliberts* que les vieux chroniqueurs nous représentent comme des idolâtres, *adorateurs de la pluie* et exerçant leurs brigandages jusque sur les eaux dormantes. Ils cultivent les fèves de marais sur les *mottées*, nourrissent quelques vaches et élèvent des nuées de canards qu'ils vont vendre, avec le produit de leur pêche, à Maillezais ou à Marans; mais leur véritable domaine est le Marais-mouillé lui-même : c'est là qu'ils tendent les milliers d'engins dont les canaux sont embarrassés jusqu'à ne pouvoir dégorger leurs eaux; la pêche la plus abondante est celle des anguilles à ventre jaune appelées *pibeaux*. Le *huttier*, toujours dans les marais, ne revient guère chez lui que pour dormir. Quand les inondations d'automne envahissent la hutte, il y fait entrer son bateau, et celui-ci devient l'habitation de la famille entière.

La réputation des huttiers n'est guère meilleure que celle des *Colliberts*, leurs ancêtres. Les habitans de la plaine les accusent d'avoir une idée assez confuse du respect que l'on doit à la propriété; mais, à en juger par *Fait-Tout*, il me sembla que la plaine sur ce point ne le cédait guère au Marais. Chaque fois que mon compagnon à jambe de bois apercevait une corde attachée à quelque tronc de saule, il la tirait à lui, amenait une fascine qu'il secouait dans la barque et

(1) C'est le nom donné dans le pays à la massette ou *typha latifolia*, qui abonde dans le Marais autant que le roseau ordinaire, *arundo phragmita*.

d'où tombaient des sangsues. Je lui objectai que cette pêche était un larcin fait à ceux qui avaient posé les fascines; mais il haussa les épaules en riant.

— Bah! bah! dit-il, le renard dont on prend la peau ne fait que vous rendre le prix de vos poules! Ce qu'on vole à un huttier est toujours une restitution. Quand je courais les *booths* avec une balle de mercier, leurs femmes m'ont *gouriné* (volé) assez de lacets ferrés et de cents d'épingles; ils ont beau faire le signe de la croix, voyez-vous, ce sont de vrais *catholiques de Mouchamp* (1).

Jusqu'alors, nous n'avions fait qu'apercevoir en passant les cases de roseaux. J'étais singulièrement curieux de les voir à l'intérieur, et je fis aborder la barque près d'une hutte dont la construction, à en croire l'apparence, devait remonter au commencement du siècle. Le limon dont on s'était servi pour mastiquer les fascines du toit avait fini par le transformer en une sorte de terrasse verdoyante. La joubarbe y fleurissait, et un jeune saule épanouissait vers la cime ses pousses argentées. La porte était une brèche de forme irrégulière, haute seulement de quatre pieds. Au milieu de la hutte se dressaient deux poteaux réunis par une traverse : c'était le foyer. La fumée, privée d'issue, avait tout recouvert d'une sorte de vitrification noire et brillante. Au fond de la case, trois vaches ruminaient, couchées sur une litière de *pavas*, et devant leur ratelier pendait une branche de *coux-laurier* destinée à les préserver des dartres (2).

Tout l'ameublement se bornait à quelques vases de terre grossière, à un escabeau et à une claie recouverte d'un matelas de mousse. Sur ce lit était étendue une femme malade de la fièvre de consomption que donne l'atmosphère des marais. Elle était seule et grelottait sous une couverture verte. L'une des vaches avançait par instans la tête, fixait un grand œil vague sur le pâle visage de la malade et l'enveloppait de la vapeur de sa puissante haleine. *Fait-Tout* s'approcha du lit :

— Eh bien! *maraîchaine*, dit-il, la maladie nous a donc fauché les jambes? Nous ne pouvons plus aller *tréquegner* (3) sur les *mottées*, et le pauvre homme doit peiner pour deux?

La malade rouvrit les yeux, nous regarda l'un après l'autre, mais ne répondit pas.

(1) *Catholiques de Mouchamp*, c'est-à-dire protestans, parce que c'est à Mouchamp que l'on trouve le plus grand nombre de calvinistes; cette désignation est injurieuse.

(2) Cette superstition existe dans toute la Vendée : le coux-laurier est *l'ilex aquifolium*.

(3) *Tréquegner*, c'est le nom que l'on donne à l'action des femmes qui vont trépigner sur la terre grasse des prairies pour faire sortir les *achées* qui servent d'appât pour la pêche de leurs maris.

— Le maître du logis est sans doute aux filets? demanda de nouveau mon compagnon.

— Il est allé chercher le prêtre, répliqua la femme très bas.

Je m'approchai à mon tour pour demander s'il ne ramènerait pas un médecin. La *maraîchaine* secoua la tête.

— Il n'y a que faire de guérisseurs, dit-elle d'une voix brève, *mon moment est venu!*

— Laissez donc! c'est ce qu'on dit à chaque mauvais mal, fit observer Nivôse Bérard; mais l'espérance, ma bonne amie, c'est comme la poulette de rivière, ça ne va au fond que pour revenir sur l'eau.

Elle le regarda d'un œil fiévreux.

— J'ai eu un signe! murmura-t-elle.

— Un signe! répéta *Fait-Tout;* est-ce que l'oiseau de la mort a chanté sur votre toit?

— Non, répondit la malade.

— Vous avez peut-être entendu clouer la châsse de minuit?

— Non.

— Un de vos défunts sera venu vous donner un ajournement?

— Non.

— Alors quel est donc le signe?

Elle se dressa lentement sur son séant, ramena la couverture contre sa poitrine, et dit à demi-voix :

— J'ai vu *la niole* (nacelle) *blanche!*

Ce mot produisit une impression visible sur *Fait-Tout* et sur le *maraîchain* qui nous accompagnait.

— L'avez-vous bien reconnue? demanda celui-ci.

— Oui, oui, reprit la malade d'un accent entrecoupé, il y a de ça trois jours; mes pieds pouvaient encore marcher. Je revenais de couper des *fraîches* pour *la rougette,* quand là-bas, près des trois *mottées,* j'ai vu sortir du petit *contre-booth* la niole d'angoisse recouverte de son drap mortuaire. Le *tousseur jaune* (1) était à l'arrière. Quand il a passé, j'ai entendu son râle; un mauvais souffle est arrivé jusqu'à moi, et je suis tombée. L'homme m'a trouvée à terre, il m'a portée à la hutte, d'où je ne sortirai plus que dans ma bière.

Mes deux compagnons se regardaient sans répondre; j'essayai de persuader la *maraîchaine* qu'elle avait été trompée par quelque illusion de mirage ou par les visions de la fièvre; mais, retombée sur son traversin de mousse, elle ne paraissait plus m'entendre. Nous retournâmes à la barque et nous nous remîmes en route.

J'appris alors de *Fait-Tout* qu'il en était de la *niole blanche,* dans le

(1) Le *tousseur jaune,* le fantôme de la fièvre catarrhale bilieuse qui décime la population du Marais.

Marais, comme du *char de la mort* dans le reste de la France; quiconque l'avait aperçue devait mourir dans l'année. Je retrouvais sous cette forme particulière une croyance acceptée par tous les peuples et dans tous les temps. Depuis le génie en deuil de Brutus jusqu'au petit spectre rouge des Tuileries, il y avait toujours eu partout des *fantômes d'avertissement*, témoignage d'une bonté suprême qui ne voulait livrer l'homme à la mort que bien préparé. Chacune de nos provinces avait, à ce sujet, ses superstitions, où se reflétait l'imagination populaire, plus sombre ou plus gracieuse. Au midi, c'étaient des ombres de jeunes filles qui glissaient dans les ténèbres transparentes du soir, en vous appelant d'une voix douce; à l'ouest et au nord, des cercueils subitement dressés au milieu des carrefours ou de longs convois de trépassés portant un cadavre dans lequel vous reconnaissiez vos propres traits; à l'est, la sonnette de minuit et un crieur nocturne qui demandait pour vous des prières; partout le hurlement plaintif des chiens, le chant des oiseaux de nuit et le mystérieux travail de l'artison dans les boiseries. Il y avait en outre les *intersignes*, espèces de communications surnaturelles qui révélaient la destinée des absens. Tantôt ceux-ci vous apparaissaient sous forme d'ombres confuses, tantôt on reconnaissait seulement leur voix dans un appel triste et lointain. En Bretagne, le bruit d'une eau invisible tombant aux pieds de la mère du marin suffisait pour l'avertir que son fils dormait au fond de la mer. A Dieppe, on voyait, de temps en temps, paraître un navire dont tout l'équipage était rangé silencieusement sur le pont. Le gardien du phare lui jetait la drome et appelait les familles. Toutes venaient pour aider à haler le bâtiment, mais on appelait en vain chaque matelot par son nom, et au premier son d'une *cloche baptisée* tout disparaissait. Alors ceux qui étaient accourus avec des cris de joie se retiraient avec des sanglots, car les femmes avaient compris qu'elles étaient veuves, les enfans qu'ils étaient orphelins. Parfois ces apparitions n'avaient pour but que de demander aux vivans l'expiation nécessaire à la délivrance d'une ame. Ainsi le prêtre, puni pour avoir oublié une messe dont il avait reçu le prix, était forcé de revenir chaque soir à l'autel attendre quelqu'un qui voulût bien l'aider à la dire; le propriétaire de mauvaise foi, qui avait usurpé la terre du voisin par le déplacement d'une pierre bornale, était condamné à l'arracher toutes les nuits jusqu'à ce qu'un chrétien lui eût montré où il devait la remettre. Dans le Marais, les rôdeurs de rivière qui avaient vécu de maraude continuaient, après leur mort, à venir relever les filets des huttiers, qui pouvaient seuls terminer leur peine en criant miséricorde aux quatre aires de vent. La superstition n'était ici, comme on le voit, qu'un code de morale transporté dans le monde invisible; on avait voulu rendre la responsabilité de l'homme plus sérieuse en la prolongeant au-delà du tombeau; la terre était devenue

une hôtellerie impossible à quitter définitivement avant d'avoir réglé tous ses comptes.

A en juger par la manière dont il avait reçu les confidences de la maraîchaine, *Fait-Tout* partageait les croyances communes; mais, lorsque je voulus l'interroger, il se tint sur la réserve. Il savait les gens de la ville peu crédules et craignait évidemment mes railleries; tout ce que je tentai pour lui donner confiance fut inutile; mon philosophe de grands chemins semblait éprouver quelque honte à montrer son scepticisme en défaut. Ne pouvant rien obtenir de ce côté, je voulus au moins le questionner sur le pays et sur les gens que j'allais voir. Au nom du cabanier Jérôme Blaisot, dont le fils m'avait été recommandé, il releva la tête.

— Jérôme Blaisot, répéta-t-il; eh bien! ce n'est pas d'hier que je le connais, celui-là. Quand je suis arrivé dans le pays, il était *sixtain* (1) devers les marais de Vix.

Je demandai quelle était sa réputation.

— Dame! c'est pas un grand guerrier, répondit *Fait-Tout* en riant; il a vu dans sa jeunesse les commissaires et les municipaux envoyer tant de monde à la guillotine, qu'à cette heure il tremble devant le garde-champêtre. Aussi a-t-on coutume de dire que si le père Jérôme rencontrait le baudet de saint Juire, il le saluerait par respect pour l'autorité (2).

— Et comment tient-il sa cabane?

— En meilleur état que toutes celles du *Petit-Poitou*, grace à la Loubette, qui est la plus fière fille du Marais.

— Mais n'a-t-il pas également un fils?

— Faites excuse; le grand Guillaume.

— C'est lui surtout que je veux voir.

Bérard ouvrit la bouche pour me répondre, puis parut se raviser et s'arrêta. Je lui demandai si le grand Guillaume n'était pas un vaillant travailleur.

— Faudrait donc qu'il ne fût pas frère de la Loubette, me répondit-il.

— Et vous pensez que je le trouverai à la cabane?

— Personne ne peut dire qui va ou qui vient.

Il y avait dans le ton de *Fait-Tout* une subite réserve que je remarquai, mais à laquelle je ne m'arrêtai pas. L'originalité du paysage que nous traversions me donnait d'ailleurs de continuelles distractions.

(1) Le *sixtain* est un fermier qui cultive au profit du maître et perçoit, pour salaire, le sixième des récoltes.

(2) La procréation des mulets est une des industries importantes de la Vendée; on entretient, à cet effet, des baudets pour étalons, et celui du haras de Saint-Juire est renommé dans le pays.

Perdus parfois dans un dédale de frênes, de saules ou de roseaux, et n'entendant autour de nous que les cris des oiseaux aquatiques, nous pouvions nous croire sur un de ces affluens des grands fleuves américains où n'a jamais flotté que le canot d'écorce du sauvage; d'autres fois une percée, qui se faisait subitement, nous laissait voir des prairies, des cultures et des villages. Nous passions devant des criques pleines de barques, puis tout disparaissait derrière une touffe d'arbres, et nous commencions à côtoyer quelques levées ombreuses que suivaient de longues files de *doublons* conduites par un muletier dont la voix nous arrivait, par instans, accompagnée du bruit des sonnettes, et répétant un vieux noël. J'écoutais avec un ravissement involontaire cette rustique pastorale où de vrais bergers du Poitou faisaient parler les bergers de la Judée, je m'associais à leur crédule joie devant l'enfant qui *venait finir les guerres,* je suivais pas à pas cette scène villageoise, où rien n'était oublié, ni le don fait par Guillot, ni le pauvre luminaire de saint Joseph éclairant l'intérieur de la crèche, jusqu'à ce dernier couplet, prière naïve que le chanteur répétait tête nue :

Or, prien tous à géneil
Jésus-Christ d'amour doucette,
Qu'il nous fasse bonne réceil
Et que noutre paix soit faite
Au grein jour, quen sonnera la trompette,
Qu'ein sein paradis nous mette
Au royaume paternau,
Nau! nau!

La nuit était close lorsque nous arrivâmes à Marans. Je me fis conduire à l'auberge que j'avais désignée à Blaisot, et où je devais le trouver; mais, quand je m'informai près de l'hôtelier, j'appris qu'il n'était venu personne. Ma lettre était pourtant partie de Fontenay depuis plusieurs jours, et avait certainement été reçue. Je ne pus cacher mon étonnement.

— C'est bien Jérôme que monsieur attendait? demanda l'aubergiste.

— Eh non! c'est son fils Guillaume! répliqua vivement *Fait-Tout.*

— Le grand Guillaume? dit l'hôtelier, qui me regarda d'un air étrange.

— Connaissez-vous donc quelque raison qui ait pu l'empêcher de venir? demandai-je.

— On ne sait pas les affaires des autres, répondit-il avec hésitation; mais c'est demain marché, et il viendra certainement quelqu'un de chez Blaisot.

Ceci me donna de l'espérance. Averti par ma lettre que j'arrivais le soir, Guillaume avait pu remettre notre entrevue au jour où ses propres affaires l'appelaient à Marans. Je fus seulement frappé de l'espèce

d'embarras avec lequel on me parlait du jeune cabanier. Après sa réponse, l'aubergiste avait tourné sur ses talons comme pour éviter une nouvelle question, et *Fait-Tout* lui-même s'était éclipsé. Je remis au lendemain l'éclaircissement de ce mystère.

### II. — LA NIOLE BLANCHE.

Henri IV nous a laissé une brève description de Marans et de ses environs dans une lettre à la belle Corisandre : « J'arrivai au soir à Marans, lui écrit-il; c'est une île renfermée de marais bocageux, où, de cent en cent pas, il y a des canaux pour aller charger le bois par bateau; l'eau claire, peu courante, les canaux de toutes largeurs. Parmi ces déserts, mille jardins où l'on ne va que par bateaux. L'île a deux lieues de tour, ainsi environnée. Il passe une rivière par le pied du château, au milieu du bourg, qui est aussi logeable que Pau; peu de maison qui n'entre de sa porte dans son petit bateau. »

Marans est aujourd'hui le port d'embarquement de tous les produits de la Vendée. Aussi fus-je réveillé, dès le matin, par le bruit et le mouvement du marché. La ville se remplissait de huttiers apportant leur pêche et leur chasse, de cabaniers qui venaient vendre leur laine ou leur chanvre. Je voyais passer de lourds chariots attelés de douze bœufs conduisant aux bateaux les blés de la plaine et les bois de frêne connus sous le nom de *cosses de Marans*. J'attendais toujours le grand Guillaume; mais le temps s'écoulait sans que personne parût. Je me décidai enfin à prendre des informations dans les cabarets des faubourgs où avaient coutume de s'arrêter les gens du Petit-Poitou; mais toutes mes recherches furent inutiles. Dans la dernière auberge, je trouvai *Fait-Tout* entouré de mariniers et dans l'exercice d'une de ses mille industries. Il traçait sur l'avant-bras d'un jeune paysan un de ces tatouages indélébiles gravés avec une pointe d'acier et colorés par la poudre à canon. L'ancien marin m'appela pour me faire admirer son œuvre, alors presque achevée.

Celle-ci appartenait évidemment à l'école chinoise, non par la finesse du trait, mais par le laisser-aller de la forme et la naïveté de la perspective. On voyait d'abord une sorte de parallélogramme au pointillé, représentant un autel, au-dessus duquel voletait quelque chose qu'on me dit être deux colombes. A droite se dessinait une croix nimbée; à gauche, une fleur de lis; au-dessous, une tête de mort avec les os en sautoir. Nivôse Bérard me fit admirer chacune de ces *illustrations*.

— Monsieur voit que tout y est, dit-il; le *Fier-Gas* n'aurait rien de mieux, fût-il vrai roi de France.

— On peut exiger du bon quand on paie un écu blanc ! fit observer celui qu'on appelait le *Fier-Gas* avec une certaine emphase.

— Aussi t'ai-je donné le grand jeu, répliqua l'ancien marin, *l'autel d'amour, la religion, la fleur royale et la mort!* Qu'est-ce que tu veux de plus? Dans tout le pays, vous ne serez que deux à les avoir, toi et Sauvage, le *Bien-Nommé*.

— Alors je suis déjà seul, reprit le *Fier-Gas*, vu qu'à cette heure le *Bien-Nommé* est sous l'eau.

— Qu'est-ce que tu dis là? s'écria *Fait-Tout* stupéfait.

— On n'a pas eu son corps, dit le paysan, mais on a trouvé sa niole chavirée, et, depuis, Sauvage n'a plus reparu.

— Comment donc la chose est-elle arrivée?

— Personne ne peut savoir; seulement, il y en a qui disent que le *Bien-Nommé* aura rencontré la dame de l'*étier* (étang).

— Celle qui revient sous forme de fantôme?

— Et qui noue sa chevelure aux nioles pour les attirer au fond.

Quelques-uns des assistans secouèrent la tête, comme s'ils doutaient; mais aucun ne combattit la supposition du *Fier-Gas*. L'un d'eux seulement fit observer que, depuis quelque temps, il y avait un mauvais sort sur les familles du Petit-Poitou. Ces derniers mots semblèrent rappeler à *Fait-Tout* mon désappointement de la veille; il me demanda si j'avais enfin vu quelqu'un de chez le cabanier. Je lui racontai mes recherches inutiles, et plusieurs des paysans qui se trouvaient là m'affirmèrent qu'aucun des Blaisot n'avait paru à Marans. Il ne me restait plus d'autre ressource que de me rendre moi-même à la cabane de Blaisot, dans cette partie desséchée du Marais qu'on nomme le Petit-Poitou; mais, privé du compagnon sur lequel j'avais compté et ne connaissant point le pays, j'éprouvais un véritable embarras. *Fait-Tout* me proposa spontanément de louer un char-à-bancs dans lequel il me conduirait au desséchement. J'acceptai sans balancer; il me demanda une heure pour finir avec le *Fier-Gas*, et je retournai dîner à mon auberge, où je lui donnai rendez-vous.

Il se fit attendre long-temps, et je m'aperçus, lorsqu'il arriva, que le peintre ordinaire du *Fier-Gas* avait un peu trop multiplié les toasts à la glorification de son chef-d'œuvre. Il m'amenait ce qu'il avait trouvé de plus comfortable. C'était une petite charrette peinte que traversaient deux planches en guise de bancs. J'y montai sans observation, et nous prîmes le chemin de Chaillé.

Jusqu'alors je n'avais vu que le Marais-mouillé; dès que nous eûmes atteint le *booth* de Vix, le Marais-desséché commença à se dérouler sous nos yeux. Il occupe tout l'espace compris entre l'Autise et le canal de Fontenelle, remontant jusqu'à la Ceinture des Hollandais, un peu au-dessous de la route qui conduit de Fontenay à Luçon. Commencés, comme nous l'avons dit, par le gentilhomme brabançon Humfroy Bradléi, ces desséchemens furent multipliés par de riches seigneurs,

par les bénédictins et par les templiers. Des digues défendent les terres contre les eaux, qui sont recueillies dans des *contre-booths* et conduites vers la mer. De loin en loin, des espèces d'étangs soigneusement enclos reçoivent le trop plein des eaux pendant l'hiver, et deviennent, en été, des réserves pour l'irrigation des prairies. Chaque champ est de plus entouré d'une douve profonde ombragée de frênes et communiquant avec les *contre-booths*. C'est de ce vaste système circulatoire que dépendent la fertilité et l'existence même des marais desséchés. Les propriétaires se réunissent annuellement pour nommer un maître des digues, qui veille aux travaux d'art, un syndic chargé de faire exécuter les délibérations, et un caissier-archiviste préposé à la comptabilité et à la garde des titres.

Le sol des desséchemens est une glaise bleuâtre, appelée *bri*, que recouvre une couche limoneuse tellement féconde, que l'usage des engrais est inconnu dans tout le Marais. La mer a autrefois recouvert ces terrains, comme le prouvent les quilles de vaisseaux enfouies dans les champs et les montagnes d'huîtres hautes de quarante-cinq pieds qui se dressent aux environs de Saint-Michel-en-l'Herm.

Nous étions à la fin du mois de septembre; le soleil couchant illuminait le chaume des sillons, qui, déjà entremêlé d'une herbe courte et verte, s'étendait, à droite et à gauche, comme un tapis rayé. Les nuages, chassés par une brise d'est, projetaient, à chaque instant, de grandes ombres sur ces espaces lumineux, tandis qu'un brouillard transparent, et pour ainsi dire tamisé, estompait l'horizon. Le desséchement entier était partagé en larges compartimens dont l'eau et le feuillage dessinaient les contours. Çà et là, des laboureurs fendaient péniblement le *bri* des guérets, au moyen d'une lourde charrue sans avant-train. Les friches étaient couvertes d'innombrables troupeaux de chevaux, de bœufs et de moutons. *Fait-Tout* m'assura que la plupart de ces troupeaux n'avaient jamais eu d'autre toit que le ciel. Quand les hivers étaient rigoureux et que l'herbe disparaissait, on leur apportait du fourrage à la friche. Mon œil cherchait, parmi ces chevaux galopant librement au milieu des roseaux, le coursier de Mazeppa, « farouche comme le daim des forêts et ayant la vitesse de la pensée; » mais leurs formes lourdes et leur sauvagerie pacifique s'opposaient à toute poétique illusion.

Nous étions arrivés à une chaussée du haut de laquelle mon compagnon me montra la cabane de Blaisot, bâtie au bord d'un grand canal; de l'autre côté s'élevait celle du *Fier-Gas*. Mon conducteur me dit qu'il avait promis d'y passer pour avertir que le jeune homme serait retenu à Marans jusqu'au lendemain.

— Je vois justement quelqu'un, ajouta-t-il, qui vous conduira, pendant ce temps-là, chez Jérôme.

Il m'indiquait une friche où j'aperçus un vieillard et un enfant gardant un troupeau de moutons.

— Vous voyez bien le vieux? continua *Fait-Tout;* c'est un parent de Bastiot.

Je demandai ce que c'était que Bastiot.

— Comment! vous n'avez pas entendu parler du grand piqueur de Montsireigne? reprit Nivôse, le plus habile à *faire le bois* qui ait jamais été vu dans le Bas-Poitou? C'est lui qui reconnaissait la piste de l'animal en passant par les foulées ventre à terre, et qui, sous les vrais rois, payait ses impôts avec des têtes de loups. Malheureusement, pendant l'*une et indivisible*, on ne chassait plus que les hommes, si bien qu'il est quasi mort de faim. Le vieux Jacques a été élevé par lui, et c'est le plus fin berger de tout le Marais.

Nous étions arrivés à la friche, et je pus alors examiner le vieillard. Il était debout, les épaules couvertes d'une peau de mouton et les deux mains appuyées sur un bâton recourbé. Son regard avait l'expression vague que donne l'habitude de la solitude et des grands espaces; sur ses traits ridés se reflétait un calme intérieur qui leur donnait une sorte d'épanouissement. Devant lui broutait une brebis tellement gigantesque, qu'on eût pu la prendre pour une de ces petites vache noires perdues dans les landes de la Bretagne.

— C'est une *flandrine,* me dit *Fait-Tout :* on ne peut en avoir plus de quatre ou cinq dans une cabane, à cause de la dépense; mais chacune fournit autant de lait que trois chèvres et plus de laine que trois moutons. C'est la brebis du vieux Jacques, vu que le *grand berger* a toujours de droit la première bête du troupeau.

Le vieillard, qui avait entendu la fin de l'explication, sourit.

— Oui, c'est la *Bien-Gagnée,* dit-il, et elle ressemble au roi de France, elle ne peut jamais mourir, car, si on la perd, la plus belle la remplace.

— Celle-ci est bien la même que j'ai vue à mon dernier tour, fit observer Bérard.

Le vieux berger abaissa sur la brebis un regard d'affectueuse sollicitude.

— Si Dieu le veut, j'espère bien que tu la retrouveras encore à ton prochain voyage, reprit-il; je tiens à la *flandrine,* vu qu'elle ne ressemble point aux autres *brebiailles;* celle-ci sait écouter et comprendre.

Depuis que Jacques parlait, la *Bien-Gagnée* avait, en effet, relevé la tête, et penchait l'oreille comme si elle eût écouté.

— Veille! veille! dit à demi-voix le vieillard.

A l'instant même, la *flandrine* bondit de côté, s'élança vers des moutons qui broutaient au penchant du canal, au risque de tomber, et les força à rejoindre le gros du troupeau.

— Comment avez-vous pu la dresser ainsi à vous obéir? demandai-je tout surpris.

Le *grand berger* remua la tête d'un air pensif.

— Les *ouailles* ne demandent qu'à être averties, dit-il : il y a en elles quelque chose du bon Dieu; mais nous le leur ôtons en voulant les conduire à notre caprice. On oublie toujours, voyez-vous, que le troupeau n'a pas été fait pour le berger, et que c'est le berger qui doit se faire au troupeau.

— Ainsi, pour apprivoiser la *flandrine*, vous avez surtout étudié son instinct?

— Et cet instinct lui fait voir des choses que les chrétiens ne voient pas, reprit Jacques avec une sorte de ferveur; *elle a le don,* comme tous les animaux qui se rappellent le paradis terrestre. Aussi, n'ayez souci que la *flandrine* soit gaie quand il doit arriver un malheur à la cabane; elle sent venir le mauvais sort.

— Alors il n'y a rien à craindre pour aujourd'hui, dit *Fait-Tout* en riant, car la bête a bon appétit, et monsieur peut aller chez les Blaisot. Seulement, comme il faut que je le quitte ici, vous lui donnerez bien le petit berger pour le conduire?

Jacques appela l'enfant, qui prit la place de Bérard et conduisit le char-à-bancs devant la porte de la cabane. Un paysan, que je jugeai être Jérôme, accourut au bruit. En apercevant un inconnu avec le petit berger, il s'arrêta court, tira vivement son chapeau et se mit à appeler Loubette. Je sautai à terre et je voulus entrer en explication; mais il ne m'écoutait pas et continuait à crier toujours plus fort, jusqu'à ce que la jeune fille parût sur le seuil. Au premier coup d'œil, je ne fus frappé que de sa laideur. Elle avait la haute taille et la corpulence boursouflée ordinaire aux habitans du Marais. Ses traits, engorgés par la lymphe, ressemblaient à ceux d'une statue ébauchée dans le tuffeau. Il fallait un long examen pour distinguer, au fond de l'œil à demi voilé par d'épaisses paupières, une étincelle d'énergie et d'intelligence, comme une étoile pointant dans le brouillard. Ma vue parut la surprendre plutôt que l'effrayer, et elle m'invita à entrer. Alors même que *Fait-Tout* ne m'eût point averti, j'aurais aisément deviné que la fille était le vrai chef de la famille. Je lui dis donc de quelle part je venais, expliquant en peu de mots le but de ma visite. Quand je nommai Guillaume, le vieux cabanier laissa échapper une exclamation, mais Loubette lui imposa silence du regard.

— Ainsi c'était de monsieur la lettre qu'on a apportée avant-hier? dit-elle.

— Vous l'avez reçue? demandai-je.

— Faites excuse, reprit Loubette un peu embarrassée, l'homme de la poste l'a remportée.

— Pourquoi cela?

— Parce que celui dont le nom était sur l'adresse ne se trouvait pas au Petit-Poitou.

— Que dites-vous! Guillaume?...

— C'est aussi vrai qu'il n'y a que trois personnes dans la Trinité! interrompit Jérôme.

— Mais vous savez au moins où je pourrai le trouver?

— Nous ne savons rien! reprit le cabanier avec précipitation; ceux qui ont dit le contraire l'ont fait par mauvaiseté. Le grand Guillaume est parti de sa seule volonté; nous n'y sommes pour rien; j'en jurerai par la Vierge et par tous les grands saints!

— Allons, ne reniez pas votre fils parce qu'il n'a pu rester près de nous, interrompit la jeune fille avec une fermeté calme; vous voyez bien que monsieur ne le demandait que pour son bien.

Je ne pouvais encore comprendre ni la cause du départ de Guillaume, ni l'effroi de son père. Je regardai Loubette d'un air interrogateur, mais elle prévint de nouvelles questions en m'offrant de me reposer et de me rafraîchir. J'acceptai surtout par curiosité, car tout ce mystère commençait à éveiller mon intérêt. Le petit berger entra dans ce moment pour demander s'il fallait dételer le char-à-bancs; j'étais forcé d'attendre le retour de mon conducteur, et la jeune fille ordonna de faire entrer le cheval sous la grange.

Jérôme était allé tirer un pot de cidre qu'il plaça devant moi. La réflexion l'avait un peu enhardi; il revint de lui-même au motif de ma visite, que je lui expliquai en quelques mots. Au nom de maître Le Normand, le notaire qui avait recommandé Guillaume,—la jeune fille s'approcha et voulut avoir des nouvelles de l'homme qui s'intéressait au fils de Blaisot. Mes explications achevèrent de dissiper toute défiance; le cabanier mit la nappe, et je vis que l'on s'apprêtait à servir le souper. J'avais une trop longue expérience des habitudes de nos campagnes pour opposer aucune objection à ces dispositions hospitalières; je savais qu'en les acceptant, je ne faisais qu'user de mon droit d'étranger, et qu'une sérieuse inquiétude pouvait seule justifier l'espèce d'embarras que j'avais cru remarquer dans l'accueil de mes hôtes. J'espérais d'ailleurs que, s'il fallait définitivement renoncer au fils du cabanier, celui-ci pourrait me désigner quelque autre *maraîchain* capable de diriger l'exploitation de l'étang desséché.

Pendant ces pourparlers et ces préparatifs, la nuit était venue; mais je m'en étais à peine aperçu : mes yeux, progressivement accoutumés à l'obscurité, continuaient à distinguer les objets dans la pénombre de la cabane. Le feu de *pavas*, fréquemment ravivé par Loubette, n'y jetait pourtant que des clartés intermittentes qui dansaient le long des

solives enfumées et se reflétaient au mur sous mille formes bizarres. Les ténèbres avaient exercé leur influence ordinaire. Nous gardions tous trois le silence, moi sur le banc où j'étais assis, les bras croisés, Jérôme devant la cruche de cidre qu'il vidait à petits coups, Loubette près du foyer, dont elle contemplait pensivement les lueurs vacillantes. On n'entendait que le grésillement des roseaux et le murmure monotone de l'eau bouillonnant sur l'immense trépied. Par instans, un souffle de vent nocturne, chargé de mille rumeurs incertaines, arrivait des friches, entrait par mille crevasses invisibles, semblait traverser la cabane et se perdait au loin comme un soupir.

Tout le monde a pu remarquer ces espèces d'influences mélancoliques dont les ames se trouvent subitement atteintes. Soit action des objets extérieurs, soit dispositions communes et mystérieuses de l'être intérieur, il est des heures où je ne sais quelle contagion de tristesse nous gagne tous, comme si nous la respirions dans l'air. Quelque chose de semblable agissait sans doute alors sur la Loubette, sur son père et sur moi, car nous demeurions tous trois à la même place, toujours immobiles et silencieux. La flamme continuait à lutter contre l'humidité des roseaux qui se tordaient en gémissant; bientôt elle s'abattit tout-à-fait, rampa le long des tiges à demi vertes, puis s'évanouit, et l'on eût pu croire le feu éteint sans la frêle spirale de fumée blanchâtre qui continuait à s'élever. Loubette, avertie par la disparition de la lueur qui avait jusqu'alors éclairé l'âtre, repoussa les roseaux vers le centre du brasier, et dit à demi-voix, comme si elle se parlait à elle-même :

— Les *pavas* pleurent, c'est mauvais signe pour les absens.

— Et ce n'est pas un meilleur signe pour les présens, reprit le cabanier, qui me sembla assombri plutôt qu'animé par le cidre; Dieu seul pourrait dire ce qu'il nous garde à tous.

La jeune paysanne soupira.

— Monsieur apportait le bonheur de Guillaume, dit-elle presque bas; une fois établi là-bas dans un défrichement, il aurait oublié ce qu'il n'est pas bon qu'il se rappelle; il aurait pris une femme, et Dieu lui aurait donné des enfans pour ses vieux jours, tandis que maintenant!...

Elle s'arrêta; Jérôme frappa la table avec la cruche qu'il tenait à la main.

— Non, non, s'écria-t-il, la chance tournera toujours à sa perte; il n'y a point de bonheur pour celui qui a été bercé sur les genoux d'une morte.

La Loubette ne répondit pas; elle s'était accroupie sur l'âtre, la tête penchée et les mains pendantes; je demandai au cabanier ce qu'il voulait dire.

— Ce que j'ai vu? reprit-il d'un accent qui révélait à la fois une certaine exaltation et une réminiscence de terreur; demandez à tous les gens de Vix, ils vous diront l'histoire de la berceuse.

— C'était donc au temps où vous étiez *sixtain?* repris-je.

— Oui, répliqua Jérôme; je venais de me marier; mais la grande guerre, voyez-vous, ça ne forme pas les jeunes filles à l'économie; à force de misère, on s'habitue à ne prendre souci de rien. Aussi la Sillette (que Dieu apaise son ame!) avait les mains croisées plus souvent qu'à l'ouvrage, et notre *fiot* Guillaume demandait long-temps avant d'avoir sa *suffisance*. J'avais beau lui dire que les enfans qu'on laisse crier la nuit éveillent les vieux parens dans le cimetière, elle s'enfonçait sous la couverture pour ne pas entendre. La vieille Calotte, qui couchait à l'étable, s'était offerte pour prendre le *petiot;* mais Sillette avait refusé par mauvaise gloire. Aussi Guillaume dépérissait que c'était pitié. Une nuit, dans mon somme, il me parut que j'entendais son râle. Je me redressai à moitié endormi. Le bruit continuait; mais c'était le ronflement du rouet. J'avançai la tête pour voir au bout de la cabane, et alors, que le ciel ait pitié de nous! je vis dans le clair des étoiles la mère-grand, morte depuis sept années, qui filait en berçant le *fiot* sur ses genoux.

Le cabanier s'arrêta, épouvanté du souvenir qu'il venait d'évoquer; la Loubette fit un mouvement. Je demandai à Jérôme s'il avait bien reconnu la berceuse.

— C'était elle! c'était elle! reprit-il plus bas; ses cheveux blancs pendaient hors de sa coiffe, son tablier avait le coin relevé, comme quand elle se mettait au travail; la vieille femme avait entendu de dessous la terre les cris de son petit-fils.

— Mais l'avez-vous revue? demandai-je.

— Revue! dit le cabanier; j'aurais donc voulu ma perte? Non, non; les enfans de douze ans savent que celui qui regarde deux fois un défunt n'a qu'à commander son drap mortuaire. J'ai entendu seulement le rouet jusqu'à ce que Guillaume soit devenu bien portant et fort.

— Et vous pensez que cela doit lui porter malheur?

Jérôme secoua la tête.

— Oui, dit-il avec une sorte de solennité lugubre, celui qu'a touché un trépassé garde toujours un mauvais don, car il reste en lui quelque chose de la mort. Les troupeaux qu'il soigne tombent malades, le blé qu'il sème ne *gaiffe* (1) jamais, et les gens qu'il aime tour-

(1) On dit que les blés *gaiffent* quand, après avoir été coupés tout jeunes, ils épaississent et annoncent ainsi une abondante moisson.

nent leurs cœurs d'un autre côté. Nous l'avons trop bien vu par Guillaume le *Triste-Gas!* Qui sait où son mauvais sort l'a conduit à cette heure, et s'il n'y a pas en route pour nous quelque nouvelle de malheur?

En ce moment, un cri d'oiseau perçant, mais isolé, se fit entendre au dehors. Le cabanier et sa fille redressèrent la tête en même temps, le premier tout surpris, la seconde avec une exclamation de saisissement.

— As-tu entendu? s'écria Jérôme; on dirait un *tire-arrache.*

Un second cri, puis un troisième retentirent dans la nuit.

— C'est bien l'oiseau de rivière, reprit le cabanier, mais, par le Dieu tout-puissant! je ne l'avais jamais entendu chanter si tard.

— Quelque niole, en passant, l'aura effrayé, dit la Loubette, dont la voix me parut trembler; mais si c'est l'heure où les oiseaux dorment, c'est celle où les chrétiens soupent, et la table est servie.

Elle avait allumé une *clarté* qu'elle posa sur la nappe en me montrant mon couvert. Je pris place vis-à-vis du cabanier, et il se mit à me faire les honneurs de son souper avec plus d'entrain que je ne lui en aurais supposé. Une fois enhardi, Jérôme ne manquait ni de conversation ni de bonne humeur. C'était le type complet, quoique un peu exagéré, du *maraîchain* méridional. Mélange de crédulité, d'égoïsme et de timidité, il avait besoin d'une complète confiance pour être lui-même; au moindre soupçon, toute liberté d'esprit disparaissait, une circonspection peureuse reprenait le dessus, et l'on retrouvait le Prusias campagnard, toujours tremblant de *se brouiller avec la république.*

Je me sentis d'autant plus à l'aise pour l'étudier, que dès le commencement du souper la Loubette avait disparu. Je n'y pris d'abord point garde, tout occupé que j'étais de mon hôte. A force d'ambages et de précautions oratoires, j'avais réussi à ramener la conversation sur Guillaume. Le cabanier me parlait d'une jeune fille avec qui il avait échangé les anneaux de promesse et qui s'était mariée depuis à un autre, quand il fut subitement interrompu par des pas lourds, accompagnés de cliquetis d'armes. Au même instant, un uniforme galonné s'encadra dans la baie de la porte, et le brigadier de la gendarmerie de Chaillé entra. Jérôme devint très pâle, le verre qu'il allait porter à ses lèvres resta à moitié chemin; le brigadier nous salua avec la politesse joviale ordinaire à ses pareils.

— Bon appétit, dit-il, et ne vous dérangez point pour moi. Il paraît que la santé se soutient, père Jérôme?

— La... la santé! bégaya le cabanier, tenant toujours son verre à la même hauteur.

— J'ai voulu vous faire une petite visite en passant, reprit le gendarme, qui appuyait ironiquement sur les mots; mais où est donc la Loubette?

—Est-ce qu'elle n'est pas là? dit le cabanier, qui regarda autour de lui.

— Vous le savez bien, vieux finot, reprit le brigadier, et vous allez m'avouer tout de suite où elle est.

— Je vais.... je vais la chercher, dit Jérôme, qui fit un mouvement vers la porte.

Mais le gendarme lui barra le passage.

— Minute! s'écria-t-il, on ne sort pas, mon brave.

— On ne sort pas! répéta le cabanier de plus en plus effrayé; cependant pour avertir Loubette....

— Justement nous ne voulons pas qu'on puisse l'avertir, répliqua le brigadier en clignant l'œil, et c'est pourquoi j'ai laissé un homme à l'extérieur. Voyons, père Blaisot, il n'y a plus à faire le malin avec nous; on sait que votre fils est ici.

— Guillaume! s'écria le cabanier avec un saisissement de surprise trop naturel pour être joué.

— Et nous venons l'arrêter comme réfractaire, ajouta le gendarme. Croyez-moi, l'ami, engagez-le à se rendre.

Jérôme jura par tous les saints du haut et du bas Poitou qu'il ignorait le retour de son fils, et qu'il n'était pour rien dans sa résistance à l'arrêt du sort qui l'appelait sous les drapeaux; mais le brigadier connaissait évidemment son homme, et, persuadé que Jérôme cachait le réfractaire, il voulut l'effrayer.

— Pas de farces, dit-il en hérissant sa moustache; on sait que vous êtes tous des blancs dans le pays; aucun de vous n'ouvrirait la bouche pour mettre l'autorité sur la piste d'un réfractaire. Vous n'avez pas même l'air de vous douter de la chose; mais on connaît les couleurs, mon cher, et les ennemis de l'ordre n'ont qu'à se bien tenir.

Blaisot voulut protester de sa soumission au gouvernement de juillet.

— Faites donc pas le câlin, reprit l'agent de la force publique d'un ton presque menaçant; on vous connaît, peut-être! Est-ce que vous-même vous n'avez pas refusé de rejoindre dans le temps? Si on était méchant garçon, on pourrait le dire assez haut pour être entendu de Fontenay, et alors gare l'amende, la prison et le reste!

— Le reste! murmura le cabanier, qui se rappelait avoir vu fusiller les réfractaires et ceux qui leur donnaient asile pendant la guerre de la Vendée.

— Quoi qu'il arrive, continua le gendarme, je vous aurai averti; il ne faudra vous en prendre qu'à vous-même, si le procureur du roi se fâche et si les garnisaires vous mangent.

A ce mot de garnisaires, Blaisot devint encore plus pâle. Ceux qui ont vécu dans les pays où a fleuri ce système odieux de la république et de l'empire peuvent seuls comprendre tout ce qu'un pareil mot renferme. Pour nos paysans, recevoir les garnisaires, c'était subir le sort du pays conquis. Livré à des soudards dont la mission était surtout de se rendre insupportables, il fallait subir à la fois la ruine et l'insulte, car ces loups officiels, en dévorant leur proie, ne manquaient jamais de la railler d'être si maigre. L'idée de se trouver exposé à une telle épreuve épouvanta Blaisot. Aux émotions de sa poltronnerie vinrent se joindre les inquiétudes de son avarice; il vit ses épargnes englouties et sa cabane au pillage.

— Sainte Vierge! ne parlez pas de garnisaires, monsieur Durand, s'écria-t-il en joignant les mains; aussi vrai que j'ai été baptisé, Guillaume n'est pas venu au pays. Ah! Jésus! ce n'est pas moi qui voudrais le cacher pour attirer le malheur sur mon pauvre toit. Non, non, mon saint patron est témoin que je ne l'ai point encouragé à faire le conscrit de buissons. Je savais trop bien que j'en souffrirais. Puisque la mauvaise chance lui était tombée, fallait se soumettre; je le lui ai dit, monsieur Durand, mais vous savez: le *Triste-Gas* avait le cœur arrêté dans le pays, et, quoique la fille soit maintenant à un autre, il y pense toujours pour sa damnation.

— Voilà justement pourquoi il revient, fit observer Durand; nos renseignemens sont précis; hier on l'a reconnu près de Vallembreuse, ainsi il doit être au Petit-Poitou ou dans les environs. Du reste, on va fouiller la case, et quand il serait sous la pierre du foyer, où vous mettiez autrefois vos fusils, faudra qu'on le trouve, mille dieux! ou j'y perdrai mon nom.

Il allait sans doute donner suite à sa menace, mais nous entendîmes au dehors la voix de la Loubette mêlée à celle des gendarmes; presque aussitôt l'un d'eux entra, tenant par le bras la jeune fille qui se plaignait très haut.

— C'est-il la loi maintenant, s'écriait-elle, qu'on arrête les gens quand ils rentrent tranquillement chez eux? Votre uniforme vous rend bien effrontés, mes gens!

— Ah! ah! c'est la cabanière, dit le brigadier; et d'où viens-tu comme cela, ma vieille?

— D'un endroit où on ne tutoie pas les filles qui ne vous connaissent pas! répondit-elle avec une hardiesse provoquante.

— Bah! j'ai donc bien changé depuis mon dernier voyage? demanda le gendarme.

— Possible, dit la Loubette, je n'ai pas gardé votre signalement.

— Alors tu ne sais pas qui je suis?

— Je vois que vous n'êtes pas des gens polis, toujours! répliqua la jeune fille aigrement.

Il était évident que cette exagération de mauvaise humeur avait surtout pour but de cacher son trouble et de gagner du temps; le brigadier parut le comprendre.

— Prenons donc des mitaines à quatre pouces, dit-il ironiquement; mademoiselle Loubette pourrait-elle nous faire l'honneur de nous dire d'où elle vient dans ce moment?

— C'est bien malaisé à savoir! répliqua la paysanne du même ton bourru, j'étais allée porter la pitance au grand berger.

— Elle ne venait pas du côté où nous avons vu le troupeau, dit le gendarme qui était entré avec elle.

— Il y a donc, à cette heure, un chemin commandé? reprit la Loubette, toujours aussi maussade.

— On ne prend pas le plus long pour son plaisir, objecta Durand.

— Mais on le prend pour son devoir, répliqua la paysanne, et j'avais oublié quelque chose près du grand canal.

— Quoi donc?

— Vous le voyez bien.

Elle avait tiré de dessous son tablier une petite faucille qu'elle jeta derrière la porte, sur un tas d'herbe fraîchement coupée. Durand et son compagnon se regardèrent : les réponses de la jeune fille étaient si vraisemblables et faites d'un tel accent, que tous deux se trouvaient évidemment embarrassés; mais le brigadier n'était pas homme à se payer de pareils subterfuges.

— Ma foi, dit-il après un instant de silence, je vois que vous êtes une fine mouche et qu'il n'y a pas moyen de vous prendre au gluau; vaut mieux alors tout vous dire franchement. Voilà l'histoire, ma fille: le grand Guillaume est pincé!

— Vrai? s'écria la Loubette.

— On l'a rencontré en route, nous avons été avertis, et il n'y a plus moyen de nous échapper.

La paysanne joignit les mains.

— Pauvre gas! dit-elle; hélas! fallait finir comme ça; c'est un crève-cœur que j'attendais! mais puisqu'il est arrêté, monsieur Durand, on ne m'empêchera pas de le voir; c'est-il à Chaillé que vous l'avez emmené?

Les deux gendarmes échangèrent encore un regard : en prenant au mot le brigadier, la jeune fille l'avait complétement dérouté. Ainsi battu pour la seconde fois dans ses propres embuscades, il se décida à attaquer de front.

— Au diable! dit-il, vous seriez capable d'en revendre à tous les juges d'instruction du département; mais c'est assez de charades

comme ça, ma chère : je vous répète que le grand Guillaume est au Petit-Poitou, que nous le cherchons et que vous venez de lui parler.

— Ainsi tout ce que vous avez dit était des menteries! s'écria la paysanne.

— On vous demande où vous avez laissé Guillaume, interrompit le brigadier.

Mais Loubette paraissait indignée.

— Voilà qui est glorieux! dit-elle; tromper une pauvre fille, pour qu'elle soit dommageable à son propre frère!

— Tonnerre! vous ne voulez donc pas répondre? dit Durand impatienté.

— Non! répliqua la cabanière avec énergie; puisque vous me tendez des piéges, je n'ouvrirai plus la bouche; on me hacherait menu comme balle d'avoine plutôt que de me faire dire un mot.

— Nous perdons notre temps avec ces chouans-là, s'écria Durand, le père est un sournois et la fille une *dessallée* (1); vite, deux hommes ici pour garder la case, pendant que tu viendras avec moi battre l'estrade vers le grand canal.

Il avait regagné la porte; je le suivis. La nuit était étoilée; mais de grands nuages passaient par instans et amenaient des alternatives d'ombre et de lumière. Lorsque nous sortîmes, tout était plongé dans l'obscurité. Le brigadier appela les deux hommes qui veillaient au dehors et commença à leur donner ses instructions à voix basse, mais il ne tarda pas à s'interrompre; la brise venait d'apporter jusqu'à nous un bruit que je ne reconnus point d'abord.

— On dirait une niole qui passe sur le grand canal, observa un des gendarmes.

Tout le monde prêta l'oreille. Le clapotement des eaux refoulées par la petite barque devenait moins confus. Dans ce moment, son conducteur se mit à fredonner la chanson du *retour des noces*. Quoique la voix me parût avinée, je la reconnus; c'était celle de Nivôse Bérard. Les vers de la mélancolique ballade nous arrivaient si nettement, que le *coureur de bois* était évidemment près d'aborder. Son chant continuait avec la même expression d'insouciance, lorsqu'il s'éteignit tout à coup. Il y eut un silence de quelques secondes, puis nous entendîmes un cri sourd, un bruit de pas précipités, et *Fait-Tout* vint tomber au milieu de nous chancelant et hors d'haleine.

— C'est la jambe de bois! s'écria le brigadier surpris; comment diable se trouve-t-il ici à cette heure? D'où viens-tu, vagabond, et que t'est-il arrivé?

Nivôse voulut répondre, mais l'ivresse et la peur enchaînaient s

(1) Rusée.

langue : à demi renversé sur le banc placé près du seuil de la cabane, il tendait les mains vers le massif de saules du grand canal, en bégayant des mots entrecoupés.

— Comprenez-vous ce qu'il veut dire? demanda Durand à ses hommes.

— Le pauvre diable n'a plus sa raison, reprit le gendarme qui avait déjà parlé.

— Non, balbutia *Fait-Tout*, je l'ai vue... j'en suis sûr... je l'ai vue!

Et me saisissant la main :

— C'est là, dit-il, comme j'abordais... elle est sortie du milieu des roseaux... et elle a filé sous les arbres!

— Mais qui? quoi? s'écria le brigadier impatienté.

— Eh bien, elle! murmura *Fait-Tout*, dont la voix devint encore plus basse, *la niole d'angoisse*!

Les gendarmes firent un mouvement de surprise; Durand haussa les épaules.

— Il aura aperçu un rayon de lune qui glissait sur l'eau! reprit-il; mais le coureur de bois insista.

— Je vous dis qu'elle a passé tout près de moi, et, comme je ne rangeais pas ma barque, j'ai entendu une voix répéter : *Tourne ou je te retourne!*

— Alors, tu as vu le *tousseur jaune?* demanda Durand d'un ton railleur.

— J'ai aperçu le mort qu'il emportait.

— Un mort?

— Sa tête pendait à l'avant de la niole et traînait dans les joncs.

— Allons, ivrogne! dis que tu as eu peur, interrompit le brigadier.

— Non! s'écria le coureur de bois; au premier instant, l'eau-de-vie m'a soutenu le cœur, et la preuve, c'est que je lui ai parlé.

— Au conducteur de la *niole d'angoisse* ?

— Je lui ai demandé tout haut : *Mâle ou femelle, qui emmènes-tu?*

— Et il t'a répondu?

— Il m'a répondu : J'emmène le grand Guillaume!

Le cabanier, qui était accouru sur le seuil, poussa un cri; mais la Loubette resta immobile; Durand ne parut nullement ébranlé par l'accent de conviction du coureur de bois.

— Nous sommes encore pas mal innocens d'écouter ici ce père la Soif, dit-il; pendant ce temps-là, notre conscrit se donne de l'air. Vite, les enfans, préparez les armes et commençons la chasse!

Nous entendîmes craquer les batteries des carabines, puis les gendarmes s'avancèrent avec leur chef dans la direction du grand canal. Nous les suivîmes tous par un mouvement involontaire; Bérard lui-même se laissa entraîner, tout en protestant que nous courions à notre

perte. Le brigadier arriva le premier au massif de saules. Le canal, plongé dans la nuit, formait un large sillon noir que tachetaient de loin en loin les touffes de plantes aquatiques. Durand se retourna en ricanant :

— Eh bien ! où est donc sa *niole blanche?* demanda-t-il.

— Regardez ! cria *Fait-Tout*, qui nous montrait l'embouchure de l'*étier*.

Tous les yeux se fixèrent en même temps sur le point indiqué : en avant d'un jet de clarté stellaire qui argentait les eaux, une forme vague glissait légèrement dans l'obscurité; elle atteignit bientôt la ligne lumineuse, et nous reconnûmes une petite barque recouverte de blanc.

Cette fois le brigadier parut céder au saisissement général et ne put retenir une exclamation.

— C'est elle ! c'est *la niole d'angoisse !* répétèrent plusieurs voix.

— Elle rentre dans le grand étier, dit Jérôme.

— Mais elle nous a auparavant laissé son chargement, acheva *Fait-Tout.*

Il désignait du doigt un petit atterrissement qui, jusqu'alors, avait été caché par la berge; nous nous penchâmes tous à la fois, et nous aperçûmes le cadavre d'un noyé.

Il était couché au milieu des broussailles, la face contre terre et les deux bras étendus. Les gendarmes descendirent jusqu'à lui, le dégagèrent des repousses de frêne, et, l'enlevant avec effort, le déposèrent sur le bord du canal. La Loubette, qui les avait aidés, se mit alors à genoux près du mort pour le mieux examiner. Le long séjour sous les eaux avait rendu le visage méconnaissable, mais les vêtemens semblaient être ceux du réfractaire; enfin, une bague que l'on retrouva à la main gauche dissipa tous les doutes : c'était l'anneau de promesse dont m'avait parlé le cabanier, et on y lisait distinctement les noms de Guillaume et de Lousa.

### III. — GUILLAUME LE RÉFRACTAIRE.

Le corps du noyé avait été porté à la cabane, on le déposa dans un petit appentis fermé attenant au logis d'habitation. Le hasard ayant appris au brigadier Durand que j'avais quelques notions de médecine, il me pria de dresser procès-verbal. Il fallait, pour cela, procéder à l'examen du cadavre, afin d'en reconnaître l'état et de constater la cause du décès. Cependant deux des gendarmes qui étaient retournés à Chaillé avaient répandu le bruit de ce qui venait d'arriver. Malgré la nuit, on accourut bientôt du voisinage pour voir le mort.

On sait que tout événement qui réunit des paysans est pour eux

l'occasion de manger et de boire. Les traditions d'hospitalité ne leur permettent pas de recevoir ceux qui viennent prendre part à la douleur ou à la joie de la famille sans leur offrir le pain et le vin, ces deux antiques symboles d'alliance. La Loubette couvrit en conséquence la table de tout ce qui pouvait être offert, et Jérôme se chargea de faire les honneurs de la maison. Il accueillait tout le monde avec de bruyantes lamentations. Aux plaintes des visiteurs sur le sort de son fils, il répondait par des plaintes sur son propre sort. Qu'allait devenir la cabane, gouvernée par une coiffe et par deux bras vieillis? Tôt ou tard on le verrait infailliblement réduit aux haillons des chercheurs d'aumône, et par malheur on n'était plus au temps de la grande sœur de la sagesse, qui *demandait à Dieu de devenir étoffe, pour vêtir les pauvres gens* (1). Tous ces gémissemens étaient entrecoupés de libations qui me parurent en adoucir sensiblement l'amertume. Comme tous les paysans, le cabanier, qui ne se mettait que rament en dépense, voulait au moins profiter de celle qu'il ne pouvait éviter, et il buvait seul autant que tous les visiteurs.

Quant à la Loubette, après avoir mis le couvert, elle était sortie et avait d'abord rôdé quelque temps autour des gendarmes groupés au dehors. Son attitude et son expression me surprirent. Ses larmes coulaient, mais sans les éclats ordinaires aux douleurs campagnardes; c'était plutôt une angoisse agitée qu'entrecoupaient des tressaillemens nerveux. Elle se dirigea bientôt vers l'appentis où l'on avait déposé les restes de son frère. Ceux-ci avaient été recouverts d'un drap roux en toile de chanvre, et on avait allumé aux pieds deux chandelles de résine. Tous les arrivans venaient pour regarder le mort; mais la Loubette, assise à terre sur le seuil, la figure cachée sur ses genoux, barrait la porte et ne permettait à personne d'entrer. Cependant, à la voix du vieux Jacques, elle tressaillit et releva la tête.

Le grand berger était debout devant l'appentis, contemplant cette forme humaine à jamais immobile qui se dessinait dans l'obscurité. Il tenait des deux mains son chapeau appuyé sur sa poitrine, ses longs cheveux gris tombaient sur ses épaules, et un pli douloureux crispait son front tanné.

— Voilà donc ce qu'on gagne à vieillir! dit-il, en ayant l'air de penser tout haut plutôt que de s'adresser à quelqu'un; ceux qu'on a vus naître sont étendus sur les tréteaux, et la fille de la maison pleure à la porte!

— Dieu essaie notre cœur, vieux Jacques! dit la Loubette, qui laissait échapper quelques larmes.

Le berger remua la tête.

(1) Ces paroles sont historiques; elles furent prononcées par la sœur Marie-Louise, qui fonda la maison des *Filles de la sagesse* à Saint-Laurent (Vendée).

— Oui, dit-il doucement. Je sais qu'on ne peut pas lui demander compte; mais il y a des fois où il est dur de se soumettre!... Et c'est donc vrai qu'on ne sait pas comment la chose est arrivée?

— On ne sait rien, dit la jeune fille.

Jacques regarda quelque temps le cadavre en silence.

— On dit toujours du bien de ceux qui sont partis pour l'éternité, reprit-il enfin; mais, quand celui-ci était vivant, on en parlait déjà comme d'un mort. Où est l'homme qui serait capable, dans tout le Marais, de lui reprocher une mauvaise action ou seulement un mauvais mot? Sa présence riait à tout le monde, et, quand il vous avait dit bonjour en passant, on se croyait plus riche.

— Ça n'a pas empêché le malheur de venir, objecta sourdement la Loubette.

— Qui aurait pu penser que le vieux Jacques le mettrait en terre? reprit le berger revenant toujours à son étonnement douloureux; qui l'aurait dit, quand il courait avec mes moutons dans la pâture, quand je lui faisais des sifflets de frêne, quand il me lisait l'histoire de la grande guerre au coin d'un fossé?

Le vieillard s'arrêta. Cette énumération de souvenirs avait fait grandir son émotion; deux petites larmes, les dernières, à ce qu'il semblait, d'une source depuis long-temps tarie, glissèrent lentement le long de ses joues. La Loubette parut très troublée.

— Taisez-vous, vieux Jacques, dit-elle très bas et sans regarder le grand berger, vos paroles sont comme un couteau qui entre dans le cœur. Pourquoi rendre la peine plus lourde en rappelant la joie?

— Ce que vous dites, c'est la raison, ma fille, reprit le paysan déjà remis; aussi voilà qui est fini, je ne parlerai plus; seulement vous laisserez bien le grand berger voir une dernière fois le fils de la maison?

Il avait fait un mouvement pour franchir le seuil de l'appentis; la Loubette parut hésiter, et ne se rangea qu'avec une visible répugnance.

— Faites vite, Jacques, dit-elle, ou tout le monde viendra troubler la tranquillité des morts.

Le grand berger entra en se signant. Dans ce moment, la *flandrine*, qui était derrière lui et à laquelle on n'avait point pris garde jusqu'alors, voulut le suivre malgré Loubette.

— Laissez, dit le vieillard en se retournant vers la jeune fille, la *Bien-Gagnée* a droit de voir son ancien maître.

Et s'adressant à la brebis :

— Comment n'as-tu pas senti le malheur venir sur nous? dit-il avec un ton de tristesse et de reproche; le bon Dieu t'aurait-il retiré ton instinct, ou bien as-tu oublié Guillaume?

La *flandrine* redressa la tête à ce nom, et regarda le berger avec

une intelligence singulière. Le vieux Jacques s'approcha alors du cadavre, souleva le drap mortuaire, et s'adressant à la brebis :

— Viens, la *Bien-Gagnée*, reprit-il, et prouve que tu as reçu le don; reconnais tes morts!

La brebis s'approcha lentement, tourna autour du noyé, passa la langue sur une de ses mains, puis s'éloigna avec indifférence, et sortit de l'appentis. Le grand berger parut stupéfait. Il regarda le visage défiguré du cadavre, laissa retomber le suaire, et, tournant la tête :

— Allons, murmura-t-il, l'animal et l'homme se ressemblent; ils oublient les absens et ils abandonnent les morts.

S'agenouillant alors près des tréteaux, il fit une courte prière, puis se signa de nouveau, et sortit en silence.

Je n'avais pu me livrer encore à l'examen nécessaire pour la rédaction du procès-verbal demandé par le brigadier. Je profitai du moment où la Loubette s'éloignait avec Jacques pour y procéder. Les gendarmes avaient rejoint Jérôme et buvaient dans la cabane; j'appelai *Fait-Tout*, qui était à peu près dégrisé et ne fit aucune difficulté pour me venir en aide. Sûr désormais de n'avoir affaire qu'à un cadavre, il se mit à le dépouiller avec une rapidité et une adresse que l'expérience seule pouvait donner. J'appris, en effet, qu'il fallait ajouter cette industrie à toutes celles qu'il exerçait déjà. Le coureur de bois ensevelissait *les morts de malheur!* c'est le nom donné dans nos campagnes à ceux qu'un coup subit a frappés. Surpris dans les erreurs de la vie sans avoir eu le temps de les expier, ils laissent un doute funeste sur le sort de leur ame, et, d'après le préjugé populaire, la plupart appartiennent à l'enfer. Aussi les mains pieuses qui cousent le suaire des pécheurs absous ne s'offrent-elles point pour eux : il faut appeler un des mercenaires désignés par le nom flétrissant d'*ensevelisseurs des damnés*. Bien souvent même l'église refuse d'ouvrir ses portes à celui qu'elle n'a pas réconcilié, ou, si elle le reçoit, elle ne lui accorde que ses moindres honneurs et ses plus courtes prières. Cette espèce de répugnance grandit surtout quand la fin a été visiblement violente; meurtre ou suicide, on soupçonne un crime, et il semble que le sang du cadavre souille la mémoire du mort.

Tout en déshabillant le noyé, Bérard m'avait remis sur la voie de ces préventions populaires.

— Si c'était Sauvage le *Bien-Nommé*, dit-il, on l'enterrerait sans messe à l'entrée du cimetière; mais, pour un réfractaire, M. le curé n'y regardera que d'un œil. Ils n'avaient pas moins raison quand ils disaient à Marans que le mauvais vent soufflait sur le Petit-Poitou. Voilà deux gas couchés sous l'eau en moins d'un mois. Pour Sauvage, je ne dis rien; il buvait jusqu'à se noyer l'esprit, et il n'avait ni force ni

vaillantise; mais celui-ci n'a jamais vu double : il nageait comme une brème, et je l'ai vu abattre un taureau par les cornes.

Le cadavre que nous avions sous les yeux était loin d'annoncer une pareille vigueur, et j'en fis l'observation.

— C'est ce que je me disais tout en vous parlant, reprit le coureur de bois étonné; j'aurais juré que le grand Guillaume était plus membru et mieux en point.

Je lui fis remarquer les jambes grêles du mort, ses mains allongées, ses épaules étroites.

— Faut voir les bras, dit-il en les dégageant de leur dernier vêtement...

Mais il s'arrêta tout à coup, se pencha vivement vers le cadavre, et se récria.

— Qu'y a-t-il? demandai-je.

— Ce qu'il y a? reprit *Fait-Tout;* regardez-moi là, sur l'avant-bras; qu'est-ce que vous voyez, dites?

— Un tatouage.

— Qui représente?

— Mais... *un autel... une croix... une fleur de lis...*

— Le *grand jeu* avec ma marque, à preuve que c'est moi qui l'ai piqué! Mais, comme avant le *Fier-Gas* il n'y en avait qu'un autre à l'avoir dans le pays, je dis que ceci n'est pas le corps du grand Guillaume.

— Et de qui donc?

— De Sauvage le *Bien-Nommé.*

Il fut interrompu par un cri sourd. Nous nous retournâmes; la Loubette était à la porte de l'appentis, pâle, la tête droite et une main en avant.

— Arrive! arrive! et essuie tes yeux, cria *Fait-Tout,* ton frère n'est pas trépassé.

— Taisez-vous, sur votre salut! dit la jeune fille en refermant vivement la porte. Qu'est-ce que vous êtes venu faire ici, et qui vous a permis de toucher au mort?

— Qui? répliqua Bérard, surpris du ton de la paysanne; foi de Dieu! tu n'as qu'à demander à monsieur.

La Loubette me regarda; je lui expliquai la mission dont j'avais été chargé par le brigadier.

— Au fait, il ne sait encore rien, interrompit Nivôse; je vas lui annoncer le changement.

Il voulut sortir; la cabanière lui barra le passage.

— Quel bien ça vous fait-il de le lui dire? reprit-elle d'une voix basse et vibrante; c'est-il donc pour qu'ils recommencent à fouiller

tous les buissons avec leurs sabres et leurs fusils? Ne savez-vous pas bien qu'un réfractaire est comme le loup du bois? Tant qu'on le sait debout, on travaille à avoir sa peau. Laissez donc clouer ce mort-ci entre quatre planches, afin de donner un peu de repos aux vivans.

— Ainsi, tu savais que ce n'était pas le corps du *Triste-Gas?* dit *Fait-Tout.*

— Et votre frère est au Petit-Poitou? ajoutai-je.

Elle poussa la barre de bois qui fermait la porte; puis, nous regardant en face :

— Eh bien! oui, dit-elle avec une résolution subite; mais, si vous êtes des hommes et des chrétiens, vous vous tairez. Voilà treize mois que le grand Guillaume était hors du pays et en sûreté, comme je pouvais croire; mais le chagrin l'a pris, et il est revenu. *Fait-Tout* sait bien pourquoi.

— Pour la Lousa, dit celui-ci.

— Pour elle! reprit la paysanne d'un accent de rancune. A l'ordinaire, on guérit d'une amitié, quand il n'y a plus d'espoir; mais lui, il est sous un mauvais charme, et son esprit reste malade malgré tout.

— Vous l'avez donc vu? demandai-je.

— Pendant le souper, monsieur se rappelle bien ce cri de *tire-arrache* qui a étonné mon père?

— C'était un signal...

— Qui m'a averti que Guillaume était arrivé, et de fait il m'attendait près du grand canal avec le corps du *Bien-Nommé*, qu'il avait rencontré sous sa perche en traversant l'étier.

— C'est alors, sans doute, qu'il a eu l'idée de donner le change à ceux qui le cherchaient en mettant au noyé sa bague et ses habits?

— Et en couvrant sa niole d'un linceul blanc.

— Par ainsi c'était une menterie! s'écria *Fait-Tout*, visiblement partagé entre une indignation sincère et la honte d'avoir été pris pour dupe; c'est lui qui m'a dit les mauvaises paroles! il n'a pas eu peur de jouer avec la mort! Eh bien! par mon baptême, la mort aura son tour!

— Je le lui ai dit, murmura la Loubette en baissant la tête; mais Guillaume est un cœur mauhardi, qui ne croit pas ce que les mères apprennent aux enfans du pays.

— Puisqu'il a besoin d'un exemple, le bon Dieu le lui donnera, reprit Nivôse avec une certaine aigreur, et voilà qu'il commence en faisant reconnaître sa feintise.

— Vous n'êtes toujours que deux à la savoir, fit observer vivement la Loubette, et monsieur n'est pas un traître.

Je l'assurai de ma discrétion.

— Alors *Fait-Tout* n'a qu'à oublier ce qu'il a vu, et le secret restera

sous l'herbe du cimetière, continua-t-elle en regardant mon compagnon; mais faut avouer franchement ses intentions.

— Est-ce que j'ai dit que je voulais parler? répliqua Bérard avec humeur.

— Mais vous n'avez pas promis de vous taire, objecta la Loubette.

— Faut avoir confiance dans les gens, reprit sournoisement le coureur.

La jeune fille le regarda en face; un flot de sang était monté à sa joue blafarde, et son œil, plus ouvert, avait une sorte de rayonnement.

— Prenez bien garde à ce que vous allez faire, coureur, dit-elle lentement; selon votre choix, vous pourrez avoir ici, pour le reste de votre vie, de grands amis ou de vrais ennemis. Dans le moment présent, je ne vous veux que du bien; mais, si vous faites le moindre tort à Guillaume, aussi vrai qu'il y a un Dieu au ciel, je mettrai tout mon courage à vous préparer du mal, et vous regretterez jusqu'aux larmes d'avoir mis du chagrin sur ma route. Je vous dis ça, vous le voyez, sans colère, mais c'est un engagement que je prends, et vous pouvez demander dans le pays si j'ai jamais faussé mes promesses.

Il y avait dans l'accent de la paysanne une telle puissance de sincérité, que *Fait-Tout* en fut visiblement troublé; cependant il affecta d'en rire.

— Eh bien! quoi donc, on se fâche? dit-il ironiquement; voilà les femmes qui veulent me faire peur de leurs langues! Eh! eh! eh! impossible, ma fille, je suis trop habitué à la chasse des vipères. Aussi mets-toi bien dans l'esprit que si je me tais, ce ne sera point par crainte, mais par pure amitié.... d'autant que j'y perdrai un bon profit.

La Loubette parut étonnée.

— Eh oui! un bon profit, répéta Bérard; il n'y a pas que toi qui t'intéresses à celui qui est là. Voilà-t-il pas six semaines que la famille du *Bien-Nommé* le cherche pour mettre son pauvre corps en terre sainte? Celui qui le lui apporterait pourrait être sûr d'être traité avec politesse.

L'expression donnée à ce dernier mot ne pouvait laisser de doute sur sa signification.

— Les parens du *Bien-Nommé* ne sont pas plus riches que les Blaisot, répliqua la fille du cabanier, qui comprit où tendait le coureur de bois.

— Mais peut-être bien qu'ils sont plus généreux? dit *Fait-Tout* en clignant l'œil.

— C'est à savoir; pour payer un service, faut d'abord qu'il ait été rendu.

— On peut toujours convenir du prix, objecta effrontément Bérard.

— Non pas ici, interrompis-je en prêtant l'oreille, car j'entends le sabre et les éperons des gendarmes.

— Venez dehors, nous causerons, dit vivement la Loubette.

Et, rouvrant la porte, elle sortit avec Bérard.

Je me hâtai d'achever mon procès-verbal que je remis au brigadier. Il repartit aussitôt, emmenant Jérôme, qui, bien qu'un peu étourdi par les toasts de condoléance auxquels il avait dû répondre, gardait sa prudence ordinaire, et voulait faire lui-même sa déclaration à l'autorité. Les voisins s'étaient déjà retirés; je me trouvais seul dans la cabane au moment où la Loubette et le coureur rentrèrent. Tous deux s'étaient mis complétement d'accord. Le coureur, qui se préparait à ensevelir le noyé, venait chercher une *bouteille de dur* pour combattre le brouillard de la nuit.

Resté seul avec la jeune fille, j'allais l'interroger sur le grand Guillaume, quand je la vis courir à une porte de derrière qu'elle ouvrit avec précaution; elle avança la tête au dehors, sembla fouiller du regard tout l'enclos, prêta un instant l'oreille, et finit par pousser ce cri plaintif de la chouette, rendu sinistre par tant de sanglans souvenirs. J'entendis bientôt des pas; la Loubette disparut un instant, échangea quelques paroles à voix basse, puis rentra avec un jeune paysan que je reconnus au premier coup d'œil pour son frère : c'étaient les mêmes traits, mais avec plus de netteté et de finesse. La physionomie restée confuse chez la sœur s'était, chez le frère, éclaircie et achevée. En les voyant à la fois, on avait, pour ainsi dire, l'ébauche et la statue.

A mon aspect, le jeune Vendéen s'était involontairement arrêté.

— N'ayez pas peur, Guillaume, dit la Loubette, monsieur ne vous veut que du bien, et il est capable de vous donner un bon conseil.

— Il sera reçu en grande révérence, dit le paysan, qui se découvrit.

Je l'assurai de mes bonnes intentions et lui expliquai très brièvement comment j'étais venu pour lui au Petit-Poitou. Il parut faire effort pour m'écouter; mais ses yeux, qui allaient d'un objet à l'autre, trahissaient sa distraction. Je m'interrompis brusquement.

— Pardon, excuse, monsieur, dit Guillaume, qui parut craindre de m'avoir blessé; mais voilà si long-temps que j'étais pas entré ici, que, malgré moi, je regarde si tout est à son ancienne place. Vous savez, on aime les endroits qu'on a connus tout petit, surtout quand on revient... et qu'il faut repartir, car on ne doit plus me voir par ici, maintenant qu'on va me croire au cimetière!

Je voulus lui faire entrevoir les sérieuses conséquences de cette ruse, qui, en le rangeant parmi les morts, lui enlevait son nom, ses droits et toute possibilité de retour au pays; mais, à ce dernier mot, il m'interrompit.

— C'est ce qu'il faut! dit-il vivement; tant qu'il y aurait eu moyen

de revenir, j'aurais voulu revoir la cabane, tandis qu'à cette heure tout est dit. Quand le prêtre aura chanté le *De profundis*, il ne restera plus de grand Guillaume. Il y avait comme un courant qui m'emportait par ici, fallait l'empêcher. Quand on ne veut pas que les barques suivent le fil de l'eau, on les coule au fond : eh bien! moi, voilà que j'y suis!

Il éclata d'un rire forcé; mais la Loubette laissa échapper un gémissement. Le jeune réfractaire se tourna vers elle.

— N'ayez pas de regrets, pauvre fille, reprit-il avec beaucoup de douceur, le bon Dieu sait où il nous mène; remercions-le plutôt d'avoir bien voulu nous donner ce dernier moment.

— Mettez-le donc à profit, reprit la paysanne avec une résignation naïve; vous avez grand besoin, Guillaume, buvez à votre soif et mangez à votre faim.

Le jeune homme s'approcha de la table, qui était restée servie, et voulut s'asseoir sur le banc; mais sa sœur lui montra à l'autre bout un escabeau qui était évidemment sa place accoutumée. Elle prit au vaisselier une assiette particulière, une cuiller de bois sur laquelle le nom de son frère était grossièrement gravé, et lui présenta un pain de méteil encore entier. Avant de l'entamer, le paysan y traça une croix avec la pointe de son couteau.

— C'est la première mouture du grain nouveau, fit observer la Loubette.

— La première! répéta Guillaume, dont l'œil brilla de cet orgueil du laboureur qui goûte aux prémices de la moisson; par mon baptême! il est gris comme lin et flaire la noisette. Dieu soit béni pour m'avoir fait manger encore une fois le blé de nos champs!

Il se mit alors à souper avec un appétit que la jeune fille m'expliqua en m'apprenant qu'il était encore à jeun. Il ne s'arrêtait que pour me répondre de temps en temps ou pour interroger la Loubette. Ses questions roulaient presque toujours sur quelque détail de la ferme. Il s'informait de l'état de chaque pièce de terre, des semailles projetées, de son attelage favori, et, en parlant de ce rustique royaume qu'il avait autrefois gouverné, son regard s'animait, sa voix devenait plus haute, ses fortes mains s'étendaient comme s'il eût voulu saisir la charrue ou nouer le joug. Un bruit que nous crûmes entendre au dehors l'interrompit. La jeune fille courut à la porte, mais tout était désert et silencieux. Je parlai toutefois du retour probable de Jérôme et de la nécessité de l'éviter.

— Monsieur a raison, dit le grand Guillaume, dont l'animation momentanée tomba aussitôt; je m'oublie ici, quand je devrais déjà être en route; faut qu'avant le jour j'aie assez marché pour ne plus trouver devant moi aucune figure de connaissance.

Et ne pouvant retenir un soupir :

— C'est dur, pas moins, ajouta-t-il, que le fils de la maison soit obligé de venir chez son père en se cachant comme un voleur; mais on doit se soumettre, personne n'a raison contre la volonté du bon Dieu.

Il se leva lentement pour prendre son chapeau et son bâton; la Loubette coupa à la miche un morceau de pain qu'elle mit en silence dans la poche de sa veste. Je dis alors que je comptais moi-même retourner à Marans sans plus tarder, et j'offris à Guillaume de le prendre dans ma carriole, en lui faisant observer que c'était le moyen le plus prompt et le plus sûr de sortir du Marais; il accepta avec un remerciement. Pendant ce temps, la Loubette s'était retirée dans l'ombre; elle se tenait appuyée contre un meuble, et je l'entendais pleurer tout bas. Guillaume, qui la regardait à la dérobée, tournait son chapeau avec embarras; je compris que je gênais leurs adieux, et je sortis pour atteler le char-à-bancs.

En passant devant l'appentis, j'aperçus *Fait-Tout*, qui achevait son œuvre funèbre. La peur de l'humidité nocturne l'avait sans doute engagé à un emploi très fréquent du préservatif, car la bouteille d'eau-de-vie, placée devant une des chandelles de résine, me parut presque vide : les traits du coureur avaient pris une expression encore plus joviale que d'habitude. Tout en donnant ses derniers soins au mort, il lui chantonnait une hymne d'église dont le latin me sembla singulièrement revu et corrigé au point de vue du patois vendéen. Trouvant commode et prudent d'éviter, pour le retour, la compagnie du chasseur de vipères, je le laissai à ses occupations. Le cheval fut bientôt mis à la carriole, et je rentrai pour avertir Guillaume.

Sa sœur et lui étaient près du seuil, se tenant par la main. A ma vue, la Loubette jeta ses bras autour du cou du jeune homme et éclata en sanglots. Je m'efforçai de la calmer par quelques paroles d'espérance; mais le réfractaire garda le silence. Après avoir rendu à la paysanne ses embrassemens, il se dégagea très vite et sortit le premier. Lorsque nous fûmes dans le char-à-bancs, elle lui tendit encore la main; il ne fit pour ainsi dire que l'effleurer, saisit les rênes, et nous partîmes. La Loubette nous suivit quelques instans en courant; mais Guillaume pressa le cheval, et elle ne tarda pas à disparaître derrière nous dans l'obscurité. Il respira alors fortement comme soulagé d'un fardeau, et me rendit les rênes. Arrivé à un pli de terrain que nous allions dépasser, il se retourna. Le toit de la cabane apparaissait au loin à travers la nuit. Il ôta son chapeau en signe d'adieu, croisa les bras sur sa poitrine, et nous continuâmes ainsi en silence jusqu'à l'entrée de Chaillé. Là seulement il releva la tête, et appuyant la main sur les rênes :

— Faites excuse, monsieur, dit-il d'un accent qui me parut altéré;

il faut que je m'arrête ici, mais je ne veux point vous retarder; que Dieu vous donne un heureux voyage et qu'il vous bénisse pour votre bonté!

— Vous avez quelqu'un à visiter? demandai-je.

— Ce n'est pas quelqu'un, balbutia le réfractaire, c'est un endroit...

— Et vous serez long-temps?

— Assez seulement pour revoir... la maison!

— Où est-elle?

— Là-bas, derrière l'église.

Il me montrait une masure précédée d'un petit jardin enclos d'aubépines.

— C'est la demeure de la Lousa? demandai-je en le regardant.

Il tressaillit.

— On a donc parlé à monsieur? s'écria-t-il vivement; quand ça et qui donc? Ça ne peut pas être la Loubette! elle aurait perdu son ame plutôt que de me trahir.

Je dis comment Jérôme m'avait tout raconté en soupant; mon compagnon fit un geste de dépit.

— Je comprends! dit-il avec amertume; pour que les vieilles gens croient un secret bon à garder, faut qu'il intéresse leur bourse. N'ayez pas peur que le maître de la cabane eût parlé, s'il avait fallu cacher une poche de *faux-sel* (1); mais, après tout, il n'y a pas d'affront, et puisque monsieur sait la chose, il voudra bien m'arrêter ici.

— A condition de veiller sur vous, repris-je; tout le monde vous connaît au bourg; vous pourriez faire quelque dangereuse rencontre; je ne veux point vous quitter.

Guillaume hasarda quelques objections; mais j'y coupai court en déclarant que ma résolution était prise et lui rappelant qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Nous arrêtâmes la carriole près de l'église; il se dirigea vers la haie d'aubépines, y trouva une brèche qui lui était connue et entra dans le jardin. Je me hâtai d'attacher le cheval au mur du cimetière, afin de le suivre. Lorsque je franchis la haie, je l'aperçus sous une longue tonnelle de vignes qui partageait le jardin dans sa longueur. Il marchait lentement en regardant autour de lui, comme s'il eût voulu reconnaître les lieux. Arrivé à une espèce de rond-point où se dressaient une table de planches brutes et des bancs grossiers, il s'arrêta un instant : il s'y était sans doute souvent assis avec la Lousa; c'était là, selon toute apparence, que l'on venait souper les soirs d'été, et les deux familles y avaient rompu le pain de promesse. Un peu plus loin, il fit une pause devant un petit parterre enlevé à la culture qui occupait tout le reste du jardin. On aperce-

(1) On appelle faux-sel celui sur lequel on a fraudé les droits.

vait encore des bordures de buis enfouies sous les herbes parasites et quelques fleurs d'automne qui élevaient çà et là leurs tiges jaunies. Je pensai que ce devait être l'ouvrage de Guillaume, un souvenir de ses jours d'illusions et d'espérances, aujourd'hui abandonné comme les espérances et les illusions elles-mêmes. Le jeune homme passa outre: arrivé à une touffe de troënes sous laquelle deux ruches avaient été abritées, je crus l'entendre murmurer quelques mots; il parlait aux *avettes*, ces bonnes amies du logis, qui entendent tout ce qu'on leur dit, et partagent nos douleurs comme nos joies. Enfin il atteignit la maisonnette, où tout semblait endormi. Après en avoir fait le tour, il s'arrêta devant une petite fenêtre du rez-de-chaussée qu'il regarda long-temps, s'assit sur les marches de la porte et cacha sa tête dans ses mains. J'attendis quelque temps; mais, outre le danger de tout retard, il était à craindre qu'un trop long attendrissement n'enlevât au jeune homme le courage et la présence d'esprit dont il allait avoir besoin : je m'approchai donc doucement, et je lui rappelai la nécessité de se remettre en route. Il se releva sans faire aucune objection; il me sembla plutôt exalté qu'abattu.

— Je suis prêt, dit-il d'un accent entrecoupé; maintenant que j'ai vu l'endroit, je repartirai content. La dernière fois que j'y suis venu, c'était en plein jour; les aubépines fleurissaient, on n'entendait que chants d'oiseaux; aujourd'hui il fait nuit, les fleurs sont mortes, les oiseaux se taisent : tout est changé ici comme dans ma vie; fasse le bon Dieu qu'il n'en soit pas de même pour elle!

Il essuya ses larmes, fit deux ou trois pas, et se tourna de nouveau vers la petite fenêtre.

— Ah! je m'en irais content, dit-il avec une sorte d'angoisse passionnée, oui, content, si je pouvais seulement connaître ce qu'elle dira demain, quand on sonnera mon enterrement! Qui sait si elle n'aura pas quelque regret, si elle ne pensera pas qu'elle y est pour quelque chose? Peut-être bien que la nuit prochaine elle ne dormira pas aussi bien que celle-ci.

En ce moment, l'horloge du village sonna trois heures; je fis un geste pour inviter Guillaume à se hâter.

— Je vous suis, monsieur, reprit-il précipitamment; mais je veux qu'elle sache que je suis venu. J'aurais aimé lui rendre sa bague, s'il n'avait pas fallu la mettre au doigt du noyé. Heureusement il me reste ceci : une marque y est; elle la reconnaîtra.

Il avait dénoué de son cou une cravate de coton noir, qu'il attacha au châssis de la petite fenêtre. Comme il achevait, une voix de nouveau-né se fit entendre dans la maisonnette; Guillaume tressaillit.

— Un enfant! s'écria-t-il en s'appuyant au mur; la Loubette ne m'avait pas dit... elle a un enfant!

Je voulus l'emmener, mais il tremblait d'émotion et ne m'entendait plus. Il se dressa de nouveau jusqu'à la fenêtre en collant son visage contre les vitres que la lune éclairait. Il y était depuis un instant, lorsqu'un cri d'épouvante retentit à l'intérieur. Guillaume se rejeta en arrière.

— Elle m'a vu, dit-il; partons, partons!

Il s'était précipité vers la brèche; je le suivis, et quelques minutes après notre char-à-bancs roulait sur la route de Marans.

En arrivant au *booth* de Vix, le réfractaire descendit et prit congé de moi. Je lui avais offert, pendant le chemin, de l'emmener en Touraine au nouveau défrichement, et de l'y établir comme fermier sous un nom d'emprunt; mais il avait refusé.

— Je ne peux plus songer à vivre comme les autres, me répondit-il: pour tenir une ferme, faut se marier, et je n'y ai pas le cœur; faut travailler d'un esprit tranquille, et moi je serais toujours dans l'angoisse; à chaque bruit de pas, je croirais entendre venir les soldats. Merci de vos intentions, monsieur, mais c'est trop tard. Il y a un an, j'étais une pierre bonne à bâtir; à cette heure, je ne suis plus qu'un caillou fait pour rouler dans les eaux courantes.

— Mais qu'allez-vous devenir? demandai-je.

— Le bon Dieu en décidera, me répondit-il avec réserve.

— Et où allez-vous maintenant?

— Chez des gens que je connais devers Talmont.

Je lui tendis la main.

— Allez donc, lui dis-je, et bonne chance! Peut-être que nous nous reverrons un jour.

Il secoua la tête.

— Ils disent dans le pays que celui sur qui on a chanté l'office des morts ne passe jamais l'année, répliqua-t-il avec un accent de sombre ironie.

Et, sans attendre ma réponse, il salua et partit.

Je ne doute point qu'on ne raconte encore dans le Marais, pour appuyer la croyance à *la niole blanche* et aux apparitions, la manière dont fut découvert le noyé du Petit-Poitou, ainsi que sa visite nocturne à la Lousa. Quant au sort réel du jeune réfractaire, personne n'a pu m'en instruire; mais, le soulèvement tenté par la duchesse de Berry ayant eu lieu deux mois après son départ, j'ai toujours pensé qu'il s'y était laissé entraîner, et qu'il avait péri dans quelque engagement contre les bleus.

ÉMILE SOUVESTRE.

# PEINTRES

ET

# SCULPTEURS MODERNES

# DE LA FRANCE.

## JEAN GOUJON.

Nous ne savons rien de la vie ni des études de Jean Goujon; la date et le lieu de sa naissance sont demeurés inconnus. On avait espéré recueillir quelques documens sur cet artiste éminent dans une famille d'Alençon qui porte son nom; cette espérance s'est bientôt évanouie : un seul fait paraît établi, c'est que Jean Goujon fut tué d'un coup d'arquebuse le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy; les uns disent au Louvre, d'autres à la fontaine des Nymphes, aujourd'hui fontaine des Innocens, placée alors au coin de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers. Comme la fontaine des Nymphes était achevée depuis vingt-deux ans, et que, selon les biographes, Jean Goujon aurait été tué le ciseau à la main, il est probable qu'il travaillait à la décoration de la cour du Louvre, le jour de la Saint-Barthélemy. Quelle fut la cause de sa mort? Fut-il tué comme huguenot? et d'abord était-il huguenot? Double question qui reste sans réponse. Chacun sait que sous Charles IX l'accusation d'hérésie servit de prétexte à bien des ven-

geances. La mort de Jean Goujon doit-elle être attribuée à quelqu'un de ses rivaux? Fut-il tué par jalousie? La tradition est muette à cet égard. Quelle ville fut son berceau, Paris, Alençon ou Rouen? Même silence, mêmes ténèbres. A quel âge est-il mort? Les uns disent à cinquante-deux ans, d'autres à soixante-deux; mais aucune de ces deux assertions ne paraît justifiée. Nous savons que Jean Goujon a travaillé sous François I[er], sous Henri II, sous François II, sous Charles IX; nous ne savons pas la date précise de ses premières œuvres. Est-ce à Rouen qu'il faut chercher la première révélation de son talent? Les Rouennais l'affirment sans réussir à le prouver; ils donnent à Jean Goujon les portes de Saint-Maclou et ne produisent aucun document à l'appui de cette prétention. Quelques-uns lui donnent aussi le tombeau de Brézé, sans établir d'une façon plus claire la relation de l'œuvre à l'auteur. A moins qu'une circonstance inattendue, le décès, par exemple, de quelque vieux bibliophile jaloux de ses trésors, ne mette le public en possession de documens inédits, il faudra sans doute renoncer à connaître jamais la vie de Jean Goujon, et nous contenter de l'étudier dans ses œuvres. Quant à la chronologie de ces œuvres mêmes, sans pouvoir l'établir d'une manière précise, nous savons pourtant que les sculptures du château d'Écouen, exécutées pour le connétable de Montmorenci, ont précédé les sculptures du château d'Anet, commandées, selon les uns, par Diane de Poitiers, selon d'autres et plus vraisemblablement par Henri II. L'achèvement de la fontaine des Nymphes porte une date certaine, et appartient à la quatrième année du règne de Henri II. Quant aux travaux du Louvre, exécutés soit dans l'intérieur, soit dans la cour du palais, les uns appartiennent au règne de Henri II, entre autres l'escalier qui porte son nom, les autres au règne de Charles IX, à savoir les sculptures voisines du pavillon de l'Horloge. Ces renseignemens nous suffisent pour étudier avec fruit les œuvres de Jean Goujon, pour suivre pas à pas la marche de son génie. Les bas-reliefs détachés de la porte Saint-Antoine, et placés maintenant au musée d'Angoulême, n'ont, je crois, aucune date certaine; mais cela importe peu, car ils sont empreints du même caractère que les bas-reliefs de la fontaine des Nymphes. Enfin, l'hôtel Carnavalet nous montre le talent de Jean Goujon sous un nouvel aspect, et ne peut être confondu avec les travaux d'Écouen, d'Anet et du Louvre.

Quel fut le maître de Jean Goujon, je veux dire, bien entendu, quel fut son premier maître? Cette question, posée depuis long-temps, n'est pas encore résolue. Les Rouennais disent que le premier maître de Jean Goujon fut un sculpteur normand appelé Quesnel, sans apporter aucune preuve décisive; il en est donc du premier maître de Jean Goujon comme des portes de Saint-Maclou : c'est une conjecture, et rien de plus. Il n'est permis qu'aux érudits qui ont passé toute leur vie dans le commerce des livres de dire que Jean Goujon se forma par

l'étude des modèles antiques. Cette assertion, en effet, ne tient pas contre l'examen. Les œuvres de Jean Goujon, quelle que soit d'ailleurs la grace, l'élégance qui les recommande, ne relèvent pas de l'antiquité. Il faut n'avoir jamais étudié, jamais regardé les monumens de l'art grec pour voir dans Jean Goujon un disciple de Phidias ou de Lysippe. Une telle méprise, pardonnable chez un bibliographe, serait sans excuse chez un homme habitué à vivre avec les débris du Parthénon. Comment trouver, en effet, la moindre parenté entre les Panathénées et la fontaine des Nymphes? La Diane du château d'Anet a-t-elle d'aventure quelque chose à démêler avec la Cérès, la Proserpine et les Parques de Phidias? Les faunes et les satyres de l'escalier de Henri II sont-ils de la même famille que l'Ilissus et le Thésée? Qui pourrait le dire sans s'exposer au reproche d'ignorance, sans le mériter?

Le premier maître de Jean Goujon, quel que soit son nom, n'était certainement pas un disciple fervent de l'antiquité. Tout homme familiarisé avec les principaux monumens de l'art antique et de l'art moderne, depuis Périclès jusqu'à Jules II, reconnaîtra sans peine que Jean Goujon, loin d'appartenir à l'école attique, appartient à l'école florentine. Il y a entre ces deux écoles une telle différence de principes qu'elles ne sauraient être confondues. Si Jean Goujon est élève de Phidias. Philibert Delorme est élève d'Ictinus; la seconde assertion vaut la première, c'est-à-dire qu'aucune des deux ne peut être soutenue. Aussi n'entreprendrai-je pas de démontrer que Jean Goujon ne s'est pas formé par l'étude des modèles antiques. De pareilles questions n'intéressent que les hommes éclairés, et les hommes éclairés n'ont pas besoin de moi pour les résoudre.

Nous ne savons pas si Jean Goujon a visité l'Italie : à cet égard, nous sommes réduits aux conjectures; mais, pour expliquer son intime relation avec l'école florentine, il n'est pas besoin de lui prêter un voyage en Italie. Jean Goujon est mort huit ans après Michel-Ange, et vingt-cinq ans après François Ier. Or, personne n'ignore que François Ier avait appelé en France un grand nombre d'artistes italiens, peintres, sculpteurs et architectes : il me suffit de nommer le Vinci, André del Sarto. le Rosso, le Primatice. Plusieurs de ces artistes furent chargés d'acquérir pour le compte du roi et de rapporter en France des ouvrages de l'école qui dominait alors la statuaire, c'est-à-dire de l'école florentine. Benvenuto Cellini travailla pour François Ier à Fontainebleau. et son exemple ne fut pas sans autorité sur Jean Goujon. Si j'avais à nommer le parrain du sculpteur français, mon choix ne serait pas douteux, je n'hésiterais pas long-temps; la chapelle des Médicis à Florence me désignerait clairement le maître et le modèle de Jean Goujon, et je nommerais Michel-Ange. S'il est facile en effet de signaler entre ces deux hommes illustres de nombreuses différences, si le sculpteur français se recommande plutôt par la grace que par l'énergie, tandis

que le sculpteur florentin a souvent cherché l'énergie aux dépens de la grace, il est impossible cependant de méconnaître la parenté qui les unit. C'est dans la chapelle des Médicis qu'il faut chercher l'origine et l'explication du style de Jean Goujon.

Devons-nous remercier François I[er] d'avoir appelé en France les artistes italiens? devons-nous le remercier d'avoir proposé pour modèle à la sculpture française la sculpture florentine? faut-il nous associer aux éloges prodigués par les historiens au roi qu'il leur plaît d'appeler le père des lettres et des arts? Je laisse le soin de répondre aux hommes qui ont pu comparer l'art grec et l'art florentin. Si le *père des lettres et des arts* eût compris nettement l'intérêt de l'école française, il l'eût mise face à face avec l'antiquité, au lieu de la placer sous la discipline de Florence. C'était mal comprendre la renaissance de l'art en Italie, que de ne pas remonter jusqu'à la cause même de la renaissance. Consulter l'Italie, qui avait interprété la Grèce à sa manière et altéré le sens de bien des leçons au lieu de consulter la Grèce elle-même, ce n'était pas à coup sûr se montrer bien clairvoyant. Si le père des lettres eût confié l'éducation du génie français au génie grec, en laissant à la nature, c'est-à-dire au modèle vivant, le soin d'assouplir et de varier le style enseigné par l'érudition, je ne doute pas que les destinées de l'école française n'eussent été meilleures et plus fécondes. Poser la question en ces termes, n'est-ce pas d'autre part nous montrer bien sévère? Pouvons-nous raisonnablement exiger d'un roi la connaissance complète ou même la notion sommaire des principes et des styles qui se partagent l'histoire de l'art? Entre Marignan et Pavie pouvait-il trouver le temps ou concevoir la pensée d'étudier ces problèmes délicats?

Entre les œuvres de Jean Goujon, il en est une qui jouit à bon droit d'une renommée populaire; chacun a déjà nommé Diane de Poitiers. Quoique cette œuvre soit loin assurément de résumer tout le talent de l'auteur, quoique les caryatides de la salle des Cent-Suisses, l'escalier de Henri II et la fontaine des Nymphes nous présentent son génie sous des aspects variés, cependant la Diane mérite une attention spéciale. Pour la bien comprendre, pour l'apprécier dignement, il faut savoir ce qu'était le modèle qui a posé devant Jean Goujon. En négligeant cette connaissance préliminaire, l'esprit le plus judicieux s'exposerait à de singulières méprises. S'il voulait, par exemple, trouver dans la Diane du château d'Anet la déesse païenne célébrée par les poètes de l'antiquité, s'il essayait de la comparer aux marbres du Vatican et du Capitole, il arriverait à l'injustice avec la plus parfaite bonne foi. Avant d'aborder l'étude de cette figure, il faut se pénétrer d'une vérité qui doit dominer toute la discussion : la Diane du château d'Anet n'est pas une libre création de la fantaisie, c'est le portrait de la maîtresse de Henri II représentée avec les attributs de la déesse païenne dont elle portait le nom. Il s'agit donc d'estimer cette figure,

non pas d'après les données poétiques consacrées depuis long-temps dans la statuaire, mais d'après les lois générales du dessin, en tenant compte de l'âge du modèle.

Or, quel âge avait le modèle? Ici, l'histoire justifie pleinement la pensée exprimée par Boileau dans le siècle suivant. La vérité la plus vraie manque souvent de vraisemblance. Diane de Poitiers avait trente et un ans lorsqu'elle perdit son mari, et Henri II, alors duc d'Orléans, n'avait que treize ans. A la mort de François Ier, en 1547, elle avait quarante-sept ans, et, sans vouloir déterminer à quel âge elle devint la maîtresse du duc d'Orléans, nous sommes obligé d'admettre que la Diane du château d'Anet est postérieure à la mort de François Ier, car nous savons que le château fut bâti par Diane avec les largesses de son royal amant. C'est avec le fruit du droit de confirmation que Diane éleva les murs de ce palais enchanté, dont il reste à peine aujourd'hui quelques débris. Ce droit, dont François Ier avait gratifié sa mère, Louise de Savoie, était perçu au début de chaque règne sur les officiers publics qui voulaient être confirmés dans leurs offices. Est-il vraisemblable qu'une femme de quarante-sept ans ait posé pour la Diane du château d'Anet? Assurément non, et pourtant tous les contemporains s'accordent à nous représenter Diane de Poitiers comme une merveille de jeunesse et de beauté long-temps après la mort de son mari. Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier, avait beau dire qu'elle était née le jour où Diane s'était mariée, cette raillerie sanglante ne lui donnait pas la victoire sur sa rivale. Non pas que j'admette comme vrai le propos accrédité par les mauvaises langues de la cour, et que j'accuse Diane d'avoir été la maîtresse de François Ier avant d'être la maîtresse de Henri II. Sans vouloir prendre au sérieux la défense présentée par Brantôme, sans voir dans le tombeau élevé à la mémoire du grand sénéchal de Normandie et dans les couleurs qu'elle a portées toute sa vie un gage incontestable de sa tendresse conjugale, je répugne cependant à croire qu'elle ait payé de sa personne la tête de son père, Jean de Saint-Vallier, complice du connétable de Bourbon. La fière réponse qu'elle fit à Henri II, lorsqu'il lui proposa de légitimer publiquement le fruit de leurs amours, ne s'accorde pas avec la tradition que je combats. Quand je parle de la rivalité de la duchesse d'Étampes et de Diane de Poitiers, qui n'était pas encore duchesse de Valentinois, je ne parle pas d'une rivalité d'alcôve, mais d'une rivalité de cour. Eh bien! est-il vraisemblable qu'une femme de cet âge ait servi de modèle à Jean Goujon? La raison dit: Non, et l'évidence dit: Oui. Il est vrai que nous savons, par le témoignage des contemporains, que Diane prenait de sa beauté un soin assidu que les femmes d'aujourd'hui négligent trop souvent. Elle luttait courageusement contre l'envahissement des années, et s'éveillait chaque jour avec la ferme résolution d'éterniser sa

jeunesse. Elle se levait à six heures du matin, courait les bois à cheval pendant deux heures, se couchait jusqu'à midi, oubliant les fatigues du corps dans l'exercice paisible de son intelligence, et lavait son visage à l'eau froide, l'hiver comme l'été, pour maintenir la fraîcheur et la fermeté des chairs. Pour Diane, la beauté n'était pas seulement un don précieux, c'était une science, un travail de chaque jour. Elle mourut à soixante-six ans, admirée, enviée des femmes les plus belles et les plus jeunes.

Je ne voudrais pas dire que Diane eût trouvé le secret de l'eau de Jouvence. Cependant les historiens du XVIe siècle, et en particulier les historiens protestans, n'hésitaient pas à voir, dans cette beauté obstinée que le temps ne pouvait atteindre, une œuvre de sorcellerie. Comment avait-elle trouvé le moyen d'enchaîner à ses pieds un homme qui avait dix-huit ans de moins qu'elle? Comment, jusqu'à l'âge de soixante ans, fut-elle aimée de Henri II avec la même ardeur, la même fidélité? Les historiens protestans, qui professaient pour elle une haine trop facile à expliquer, puisqu'elle poussait son amant à sévir contre les huguenots, l'accusaient d'user de philtres diaboliques pour réveiller l'ardeur de Henri II. Ils cherchaient dans la sorcellerie l'explication de cette inébranlable constance. Satan seul, aux yeux des huguenots, pouvait river à sa chaîne un amant dont la maîtresse aurait pu être la mère.

Aujourd'hui que la sorcellerie est rayée de la liste de nos croyances, nous sommes obligés de chercher ailleurs le mot de cette énigme singulière, et nous le trouvons dans les pages que Brantôme nous a laissées sur Henri II. D'après le témoignage de cet historien, qui certes n'est pas toujours véridique, mais dont la parole acquiert une légitime autorité toutes les fois qu'il ne trouve pas dans la médisance l'occasion de montrer son esprit mordant et venimeux, Diane n'était pas seulement une belle personne, mais bien aussi et surtout une femme d'un esprit délicat, d'une imagination ingénieuse, d'un caractère égal, une nature enfin qui commandait l'amour par un ensemble de qualités rares qui sans doute ne remplaceront jamais la jeunesse, et dont la jeunesse pourtant ne dédaigne jamais impunément le secours. Non-seulement Diane n'oubliait pas un seul instant qu'elle voulait, qu'elle devait être aimée; non-seulement elle trouvait dans les graces de son esprit de quoi renouveler, de quoi rajeunir les graces de son corps: elle étudiait, elle traitait à sa manière toutes les grandes questions politiques et religieuses qui s'agitaient alors. Que le règne de Henri II, qui devrait s'appeler le règne de Diane de Poitiers, puisque Diane a gouverné pendant treize ans sous le nom de son amant, ait été funeste à la France, je ne veux pas le nier; l'évidence me condamnerait trop facilement. Que les conseils de Diane aient égaré Henri II, c'est une vérité depuis long-temps acquise à l'histoire et que je ne songe pas à révoquer en doute. Le problème que je discute n'a rien à démêler avec la

politique suivie par la royauté française au XVIe siècle. La question qui nous occupe est, grace à Dieu, contenue dans des limites beaucoup plus modestes: il s'agit d'expliquer l'inaltérable constance de Henri II. Or, malgré la science consommée que Diane apportait dans le soin de sa beauté, il est certain qu'elle eût perdu son amant au bout de quelques années, si elle eût confié à sa beauté seule la tâche difficile de le soustraire au goût du changement plus vif encore chez les rois que chez les autres hommes. Si Brantôme a dit vrai, et dans cette occasion il n'avait aucun intérêt à mentir, Diane avait d'abord ébloui le duc d'Orléans de sa merveilleuse beauté, et régné sur les sens et le cœur de son amant. Plus tard, quand elle sentit la jeunesse lui échapper malgré sa lutte obstinée, elle invoqua le secours de son intelligence, elle prit possession de l'esprit de Henri II comme elle avait pris possession de ses sens et de son cœur, et ce précieux auxiliaire assura la durée de son empire. Ce qui prouve que Brantôme n'a pas exagéré les ressources intellectuelles de Diane, c'est que Catherine de Médicis, femme de Henri II, plus jeune et aussi belle que Diane, renonça bientôt à combattre la puissance de sa rivale, et comprit que l'heure de régner n'était pas encore venue pour elle. La reine se soumit à la maîtresse et dévora son dépit. Or, si Catherine n'était pas bonne, elle l'a trop bien montré, à coup sûr l'intelligence ne lui manquait pas. Et pourtant Catherine a laissé Diane régner en paix.

Jean Goujon nous a représenté la maîtresse de Henri II sous les traits de Diane chasseresse. La première chose qui me frappe dans cette figure, c'est que le visage et l'attitude expriment plutôt l'indolence et la volupté que le caractère attribué à la déesse païenne. Quoique l'histoire d'Endymion soit consacrée par la tradition, chacun sait, en effet, que Diane, selon la croyance générale de la Grèce, vivait chastement, et se livrait avec ardeur aux exercices du corps. Son visage respirait à la fois la pudeur et la fierté. Ce qui prouve clairement que Jean Goujon n'a pas voulu transformer le modèle qui posait devant lui, c'est qu'il n'a tenu aucun compte de la physionomie attribuée à Diane par la mythologie antique, et n'a cherché à exprimer ni dans le regard ni dans la bouche les deux sentimens que je viens de rappeler. S'il ne l'a pas essayé, ce n'est certes pas qu'il ait vu dans cette transformation une tâche au-dessus de ses facultés; car, lorsqu'il fit le portrait de la maîtresse de Henri II, il était familiarisé depuis long-temps avec toutes les ressources, avec toutes les ruses de son art. Il a voulu, avant tout, offrir au fils de François Ier l'image fidèle de la femme qu'il aimait. Quand je parle d'image fidèle, c'est du visage que j'entends parler. Il est bien difficile, en effet, d'admettre que le corps de Diane de Poitiers fût, à l'âge de quarante-sept ans, tel que nous le voyons dans le marbre du musée d'Angoulême. Les soins les plus assidus, la lutte la plus acharnée contre les injures du temps, n'expliqueraient pas une telle

singularité. Qu'il ait triché en nous représentant le corps de son modèle, c'est un point qui, à mes yeux, ne saurait être contesté. Qu'il se soit borné à la seule ressemblance du visage, je n'en doute pas un seul instant. Eh bien! cette double donnée une fois acceptée, il s'agit de savoir quel parti Jean Goujon a su en tirer. Il faut renoncer à le juger d'après les conditions imposées à la statuaire par la mythologie grecque, si nous ne voulons pas nous condamner à l'injustice.

Les yeux se voilent de langueur et de volupté. Il ne reste de la déesse païenne que les attributs de la chasse. L'attitude nonchalante que Goujon a donnée à son modèle ne conviendrait certainement pas à la sœur d'Apollon, mais s'accorde très bien avec l'expression du visage. Sans doute, il est permis de blâmer comme une ligne malheureuse la jambe gauche ramenée en arrière. A quelque point de vue qu'on se place, soit au point de vue païen, soit au point de vue purement humain, il est difficile d'approuver l'angle formé par la jambe et la cuisse gauches; cependant, en jugeant l'angle formé par la flexion du marbre, il ne faut pas oublier l'expression du visage qui explique cette flexion sans la justifier pleinement, qui la rend naturelle sans l'amnistier aux yeux du goût. Le visage et surtout l'expression que Jean Goujon prête à son modèle appartiennent à une déesse qui, surprise au bain par Actéon, ne le châtierait pas comme le fit la sœur d'Apollon. Faut-il s'étonner que la douceur de l'ame se traduise par l'indolence et la mollesse des mouvemens? En négligeant la question linéaire, qui, dans les arts du dessin et dans la statuaire en particulier, est d'une si haute importance, on peut accepter, sinon comme irréprochable, au moins comme vraie, la flexion dont je parle; mais, si l'on veut remonter aux principes consacrés par l'art antique, si l'on veut interroger les modèles que la Grèce nous a laissés, il est impossible de ne pas réprouver, au nom de l'harmonie linéaire, le sans-façon avec lequel Jean Goujon a rejeté en arrière la jambe gauche de son modèle. Si l'étrange doctrine de ceux qui voient dans l'auteur de la Diane un disciple de l'antiquité avait besoin d'être réfutée, il suffirait d'invoquer les lignes qu'elle présente au spectateur qui se place pour la regarder à droite du piédestal. Jamais sculpteur athénien n'aurait imaginé une combinaison de lignes si malheureuse, si contraire à toutes les lois de l'harmonie. On a beau dire que ce mouvement est naturel, qu'il est plein de vérité, pris sur le fait, l'esprit qui vit depuis long-temps dans la contemplation et l'étude des œuvres grecques ne se laisse pas désarmer par cet argument. Entre la vérité que nos yeux peuvent rencontrer et la vérité que l'art doit choisir, il y a une singulière différence que le statuaire ne méconnaît jamais impunément. Certes, un artiste élevé à l'école de Phidias, avant de déterminer le mouvement de la figure, n'eût pas manqué de se demander si les lignes données par le modèle offraient un ensemble harmonieux. Jean

Goujon, si heureusement doué à tant d'autres égards, mais formé surtout à l'école florentine, habitué à voir dans l'antiquité païenne une révélation séduisante du génie humain plutôt qu'un enseignement austère, ne s'est pas préoccupé un seul instant de la différence dont je parlais tout à l'heure. Il a saisi et reproduit sans scrupule le mouvement que lui offrait le modèle; il ne s'est pas demandé si ce mouvement était avoué par le goût. En consultant ses souvenirs, il a trouvé dans l'école florentine plus d'un exemple qui justifiait le parti auquel il venait de s'arrêter, et il s'est mis à l'œuvre en pleine sécurité. S'il eût écouté les conseils d'Athènes au lieu des conseils de Florence, la Diane que nous admirons si justement serait bien plus admirable encore. L'harmonie linéaire ajouterait un prix nouveau à tous les mérites qui la recommandent. La pureté du style donnerait une splendeur nouvelle à cette œuvre gracieuse.

La Diane qui nous occupe mérite une attention d'autant plus sérieuse qu'elle résume vraiment tous les défauts et toutes les qualités de l'auteur. L'étude complète de la Diane, poursuivie avec persévérance, permet de juger sans peine tous les autres ouvrages de Jean Goujon; c'est pourquoi je ne crains pas de lasser la patience du lecteur en examinant la Diane sous toutes ses faces. Cet examen ne pourra sembler puéril qu'aux esprits qui professent une répugnance obstinée pour toute idée sérieuse; tous ceux au contraire qui voient dans la beauté, prise en elle-même et dans ses manifestations diverses, un digne sujet de méditation suivront sans effort et sans ennui l'analyse de cette œuvre capitale. Je ne veux pas choisir dans l'antiquité un terme de comparaison; il serait trop facile, en effet, de condamner la Diane de Jean Goujon en prenant pour règle suprême la Vénus de Milo. Cet incomparable morceau, que la France possède depuis trente ans, qu'il appartienne au ciseau de Phidias ou de Praxitèle, de Lysippe ou de Scopas, réunit dans une harmonieuse unité tant de qualités précieuses, dont chacune suffirait à la gloire d'un statuaire, qu'il serait injuste d'estimer l'œuvre de l'artiste français d'après ce modèle, au lieu de l'estimer en elle-même, c'est-à-dire en ne consultant que la nature, qui sans doute n'est pas le but suprême de l'art, mais que l'art cependant doit toujours accepter comme point de départ. Toutes les Vénus qui décorent les musées d'Europe, depuis la Vénus de Médicis, placée dans la tribune de Florence, jusqu'à la Vénus du Capitole, jusqu'à la Vénus d'Arles, ne sont, à proprement parler, que des œuvres secondaires, si on les compare à la Vénus de Milo. J'oublie donc un instant, je voile cette admirable figure pour étudier d'un œil impartial la Diane de Jean Goujon. J'ai dit ce que je pense de la tête et je n'ai pas à y revenir. Quant au corps, il peut donner lieu à des observations caractéristiques. La distance qui sépare les deux mamelles me

semble exagérée, et cette distance est d'autant plus frappante qu'elle ne s'accorde pas avec la forme des mamelles. La forme conique, adoptée par Jean Goujon, est celle qui convient à la jeunesse, à la virginité; la distance qu'il a établie entre elles appartient à un autre âge, à une autre condition. Que les railleurs sourient tout à leur aise en lisant cette observation, qu'ils m'accusent, s'il leur plaît, de compter les grains de poussière sur l'aile d'une mouche, je ne m'inquiète guère de leur sourire ni de leur reproche. Je prends la peine de chercher la vérité, et, quand je crois l'avoir rencontrée, je l'exprime franchement, ou du moins, pour parler avec plus de modestie, je dessine de mon mieux ce que j'ai pris pour la vérité. Eh bien! dans la Diane de Jean Goujon, la forme des mamelles et la distance qui les sépare ne me semblent pas appartenir au même âge. Cette première impression se trouve pleinement justifiée par le modèle vivant aussi bien que par les monumens de l'art antique. Pourquoi donc hésiterais-je à traduire l'impression que j'ai reçue? Si de la partie supérieure du torse je passe à la partie inférieure, je suis amené à une remarque du même genre. Les hanches me paraissent plus jeunes que le ventre. Faut-il croire que Henri II ait exposé sa maîtresse aux yeux de Jean Goujon, et que le statuaire l'ait copiée fidèlement? La première partie de cette conjecture peut être acceptée sans difficulté. Si la princesse Pauline Borghèse a posé sans voile devant Canova pour la Vénus Victrix, placée aujourd'hui à la villa Borghèse, pourquoi Diane de Poitiers n'aurait-elle pas posé aussi librement devant Jean Goujon? Quant à la fidélité de l'imitation, je ne suis pas disposé à l'accepter. Les défauts que je signale appartiennent tout entiers au statuaire, et ne peuvent invoquer la réalité pour excuse. Je ne crois pas que Jean Goujon ait vu Diane de Poitiers telle qu'il nous la montre, la nature n'offre pas de pareilles contradictions. Les épaules et le dos, plus vrais que la poitrine, le ventre et les hanches, puisqu'ils offrent plus d'unité, suggèrent cependant une remarque facile à vérifier : il semble que la peau soit trop étroite pour la chair qu'elle recouvre; on se demande comment Diane pourrait lever le bras, et l'on craint que la peau n'éclate et se déchire au premier mouvement. Les épaules et le dos de la Diane sont évidemment dépourvus de cette qualité que les Italiens appellent morbidesse, et qui, depuis long-temps, était connue dans notre langue sous le nom vulgaire de souplesse.

Les membres de la Diane se recommandent par une incontestable élégance. Les cuisses, les jambes et les bras sont modelés avec une rare habileté; cependant, tout en rendant justice au mérite de ces morceaux, je crois pouvoir dire que Jean Goujon a donné aux membres de sa figure une longueur exagérée. Assurément la distance de la hanche au genou et du genou au pied ajoute singulièrement à l'élé-

gance du modèle; c'est à cette cause qu'il faut rapporter la supériorité de la nature italienne sur la nature espagnole, des femmes de Raphaël sur les femmes de Murillo. Toutefois, quelle que soit l'évidence de ce principe, l'art ne doit pas en abuser. Les pieds de la Diane n'ont peut-être pas toute la jeunesse que promettaient les mamelles et les hanches du modèle. La forme en est bonne, l'arcade comprise entre le talon et la naissance des phalanges offre une ligne heureuse; mais les malléoles, trop peu arrondies, trop peu enveloppées, ne sont pas du même âge que les hanches et les mamelles. Quant aux mains, malgré leur souplesse divine, malgré les adorables fossettes placées à la naissance des doigts, il n'est pas permis de les accepter comme vraies. La longueur des phalanges est évidemment exagérée; et quoique je préfère les mains modelées d'après ce principe aux mains modelées par Coustou, qui a trop souvent sacrifié à la petitesse la véritable élégance, je suis forcé de signaler dans les mains de la Diane l'exagération d'un principe excellent.

Après la Diane, que je crois avoir envisagée sous toutes ses faces, l'œuvre la plus importante de Jean Goujon est, sans contredit, la tribune de la salle dite des Cent-Suisses, qui plus tard servit aux réunions de l'Académie française, et qui maintenant renferme quelques-uns des morceaux les plus précieux du Musée des antiques. S'il est vrai, en effet, que les figures sculptées en bas-relief n'ont pas moins d'importance que les figures modelées en ronde-bosse, il n'est pas moins vrai cependant que les figures modelées en ronde-bosse offrent des occasions plus nombreuses et je dirais volontiers plus décisives de juger le savoir de l'auteur. Or, les caryatides de la salle des Cent-Suisses, bien qu'adossées à la muraille, ne sont pas engagées dans le fond, et le spectateur qui veut les étudier peut en faire librement le tour. C'est là un avantage qui permet d'estimer les mérites et les défauts de l'œuvre avec une parfaite sécurité. Dans les figures modelées en bas-relief, bien des questions ne peuvent être résolues que par voie de conjecture. On a beau s'appuyer sur les principes les plus élémentaires du dessin, c'est-à-dire sur les notions les plus précises, il faut se résigner à tenir compte des conditions de la perspective. Les caryatides de la salle des Cent-Suisses, modelées en ronde-bosse, offrent à l'esprit un sujet d'étude beaucoup plus facile : c'est pourquoi je crois pouvoir essayer de les analyser aussi sévèrement, aussi minutieusement que la Diane. Assurément ces figures sont empreintes d'une harmonieuse grandeur. Il est permis, sans présomption, d'affirmer que, depuis les figures sculptées dans le Paros sous l'administration de Périclès, jamais figures plus majestueuses, plus puissantes, ne sont nées sous le ciseau. Cependant, malgré mon admiration profonde pour ces caryatides, dont le rang et la valeur sont fixés depuis long-temps, je crois avoir le droit de discuter et même de blâmer plusieurs parties de la composition.

Ainsi les têtes, modelées d'ailleurs avec une vérité singulière, ont peut-être un caractère un peu trop anecdotique. Et je n'ai pas besoin d'expliquer le sens que j'attribue à cette expression : chacun comprend, en effet, qu'en parlant du caractère anecdotique des têtes, je fais allusion à l'ordonnance des traits, qui semble empruntée plutôt à la réalité directement copiée qu'à la réalité librement interprétée, librement transformée par la pensée; or, dans les arts du dessin, et en particulier dans la statuaire, qui s'éloigne davantage des conditions du monde visible, qui n'a d'autre but que l'expression de la forme abstraite, le caractère anecdotique ne saurait être accepté. Je n'ignore pas que la doctrine contraire a été plus d'une fois très habilement soutenue; je n'ignore pas que les ennemis, très excusables d'ailleurs, des lignes consacrées par la tradition ont soutenu la nécessité de donner à toutes les têtes une physionomie individuelle, et qu'ils ont vu dans l'étude attentive, dans la transcription littérale du modèle vivant, le moyen le plus sûr d'échapper à la monotonie de la tradition. J'accepte volontiers ce qu'il y a de vrai dans cette doctrine, mais je ne consens pas à l'accepter sans réserve. Je comprends très bien le danger de la tradition séparée de l'étude assidue de la nature, mais je comprends comme une vérité également évidente le danger de l'étude exclusive de la nature. Cette dernière étude en effet, sans laquelle il n'y a pas d'art sérieux, d'art solide, qui forme à proprement parler le fondement de toutes les œuvres qui s'adressent aux yeux, ne suffit pas cependant à l'intelligence, à l'expression de la beauté. L'étude du modèle vivant, poursuivie avec la persévérance la plus assidue, aidée de la plus exquise pénétration, ne forme pas, à beaucoup près, toutes les ressources de la statuaire. Le sculpteur ne méconnaît jamais impunément l'importance de la tradition; il ne ferme jamais impunément l'oreille aux conseils du passé. Prendre le modèle vivant comme l'unique enseignement, interroger la nature comme le seul conseiller capable de nous éclairer, c'est répudier de gaieté de cœur le profit qui nous est attribué par l'histoire dans les épreuves tentées, dans les épreuves accomplies par nos aïeux. Ce n'est pas, comme on le croit généralement, ramener l'art à ses vrais devoirs et limiter avec modestie le champ de son ambition : c'est, au contraire, penser, vouloir et agir avec l'orgueil le plus absolu; c'est placer dans ses forces une confiance téméraire; c'est considérer le passé comme non avenu, et recommencer l'œuvre des siècles, comme si on espérait trouver en soi-même l'énergie et la persévérance de toutes les générations qui nous ont précédés. A Dieu ne plaise que j'attribue à Jean Goujon la pensée présomptueuse que je viens d'expliquer! Quoique nous ignorions, en effet, sous quel maître il a étudié, nous savons du moins, et d'une façon certaine, à quelle école il s'est formé, et ses œuvres sont là pour attester que la nature n'était pas le seul conseiller qu'il écoutât. A cet égard, toute

discussion serait stérile. Je reconnais volontiers que Jean Goujon a tenu compte de la tradition en mainte occasion, et voilà précisément pourquoi je m'étonne de trouver dans les têtes de ses caryatides un caractère anecdotique. Je me demande comment un esprit familiarisé comme le sien avec les vraies conditions de la statuaire a pu se méprendre au point de prêter à des figures monumentales une physionomie qui relève de la seule réalité, et n'a rien à démêler avec les transformations que la pensée impose au modèle vivant. Je rends pleine justice au talent que l'auteur a déployé dans l'exécution des têtes, j'admire avec bonheur la simplicité, la puissance qu'il a montrées dans la transcription de la forme, je reconnais dans ces têtes une singulière faculté d'imitation; mais je ne puis me défendre d'un regret sincère en voyant tant de talent dépensé dans l'imitation réduite à elle-même, tant de puissance, tant d'attention consacrées à la transcription littérale de la réalité. Si la réalité ne suffit pas à la statuaire lorsqu'il s'agit d'un personnage déterminé, consacré par l'histoire ou par la poésie, à plus forte raison ne suffit-elle pas à la statuaire monumentale, dont la grandeur est la première condition. Aussi n'hésité-je pas à dire que Jean Goujon s'est trompé en donnant aux têtes de ses caryatides un caractère anecdotique.

Le torse et les membres de chacune de ces caryatides expriment admirablement la vigueur et la puissance qui appartiennent à ce genre de figures, et, chose remarquable, chose vraiment digne de louange, et qui se rencontre aujourd'hui trop rarement, l'auteur a su concilier la force et l'élégance. Il y a dans le torse et les membres une vigueur toute virile, et pourtant l'inflexion des lignes caractérise très bien le sexe de la figure, et nous montre une femme avec tous les signes de la fécondité. Pour résoudre ce problème difficile, pour exprimer la force unie à l'élégance, pour montrer dans une même figure la puissance de l'homme et la grace de la femme, il faut une science consommée, une merveilleuse intelligence de toutes les conditions de la statuaire, et, ce que l'étude peut développer, mais ne donne pas, un génie pénétrant qui devine la limite précise où finit la puissance, où commence la lourdeur des formes. Toutes ces facultés précieuses, Jean Goujon les possédait, et, si les autres œuvres que nous devons à son ciseau ne démontraient pas clairement ce que j'avance, les caryatides de la salle des Cent-Suisses suffiraient à le prouver sans réplique. L'étroite union, l'intime alliance de la force et de la grace. forment à mes yeux le mérite capital de ces belles figures. Avec un art que je ne me lasse pas d'admirer, l'auteur a su enrichir, amplifier les formes féminines pour leur donner l'accent de la puissance, et l'exagération volontaire qu'il a choisie comme l'expression de sa pensée n'ôte rien à la souplesse, à l'élégance que la femme doit toujours garder. De quelque côté, en effet, qu'on se place pour étudier ces caryatides, on trouve toujours et

partout la même richesse, la même ampleur, la même puissance, et en même temps toujours et partout la même grace, la même élégance. L'âge donné par Jean Goujon à ces figures est choisi avec une remarquable sagacité : c'est celui d'une jeune mère qui a porté dans ses flancs robustes le premier fruit d'une féconde union; c'est à cet âge, en effet, que la femme exprime le mieux l'alliance de la force et de la grace. Les épaules, les mamelles et les hanches s'accordent merveilleusement, et traduisent avec une incomparable netteté le type conçu par l'imagination de l'auteur. L'espace compris entre la hanche et le genou est marqué par une courbe dont le sens et la valeur frappent tous les yeux exercés. Il y a dans cette ligne si habilement, si vigoureusement tracée, un signe évident de force et de fécondité. Il est difficile de se méprendre sur la signification de cette courbe puissante. La manière dont la cuisse est modelée n'indique pas moins clairement l'énergie que le statuaire a voulu donner à chacune de ces figures.

Pourquoi Jean Goujon n'a-t-il pas complété ces admirables caryatides? Pourquoi les bras sont-ils coupés à quelques pouces de l'épaule? L'artiste a-t-il voulu modeler plus librement et mieux montrer dans toute sa splendeur, dans toute sa richesse, le torse de chaque figure? Il est possible qu'il ait obéi à cette pensée. Je ne vois guère, en effet, quel autre motif il serait permis d'assigner à cette mutilation volontaire. Quelle que soit la valeur de mes conjectures, je n'approuve pas le parti auquel Jean Goujon s'est arrêté. Si l'absence des bras lui a laissé, en effet, plus de liberté pour modeler et pour montrer le torse de chaque figure, il n'est pas moins vrai que cette mutilation ne s'accorde pas avec le rôle attribué aux caryatides. Le spectateur ne peut oublier que ces figures remplissent l'office de colonnes. Or, un tel office peut-il être rempli par des figures mutilées? Pour ma part, je ne le pense pas. J'aimerais à voir les bras fièrement croisés sur la poitrine ou solidement appuyés sur les hanches, selon le poids du fardeau. Comme la tribune de la salle des Cent-Suisses n'est qu'un fardeau léger pour des caryatides de douze pieds, la raison et le goût conseillaient au statuaire de croiser les bras sur la poitrine. Lors même que l'histoire fournirait quelques exemples de pareilles mutilations, ces exemples ne changeraient pas ma conviction.

Les draperies de ces caryatides sont conçues dans un style excellent; elles enveloppent la figure sans jamais voiler la forme. C'est ainsi que l'art grec a toujours compris les draperies, et c'est aux yeux du bon sens la seule manière de les comprendre. Toute draperie, en effet, qui n'est pas conçue d'après cette donnée viole les conditions fondamentales de la statuaire. Comme la première de ces conditions est l'expression de la forme, toute draperie qui masque la forme en l'enveloppant est répudiée par le goût. Jean Goujon, en modelant ses

caryatides, n'a pas oublié un seul instant le caractère impératif de ce principe. Il a compris, à l'exemple des Grecs, que le lin et la laine offrent seuls par leur souplesse des plis que la statuaire puisse imiter heureusement, et il a choisi le lin, dont la transparence et la légèreté lui permettaient d'accuser plus franchement la forme de la figure. L'étoffe est si habilement disposée, que l'œil suit et caresse toutes les parties du modèle aussi librement que s'il avait devant lui le corps nu, et la souplesse du lin, en laissant deviner la forme au lieu de la montrer directement, lui prête un charme nouveau. Cependant, si j'admire, si je loue avec bonheur le parti adopté par Jean Goujon dans les draperies de ses caryatides, je suis forcé de blâmer la manière dont l'étoffe est nouée sur chaque figure. Autant les plis ont de souplesse et de grace, autant le nœud qui arrête l'étoffe étonne l'œil par son volume et son poids. Je ne conteste pas l'habileté du ciseau dans l'exécution même de ce détail secondaire; mais je ne puis accepter comme beau ce détail, si finement exécuté qu'il soit, car il manque de simplicité et trouble la ligne générale de la figure.

Cependant je ne voudrais pas qu'on se méprît sur le sens de mes paroles. Si je blâme dans les caryatides de la salle des Cent-Suisses plusieurs détails qui ne me paraissent pas conformes au style monumental, il n'est jamais entré dans ma pensée d'attribuer à ces détails une importance exagérée. Quoique les têtes n'aient pas la grandeur et la simplicité que je souhaiterais; quoique les draperies, excellentes dans leur disposition générale, ne soient pas nouées comme je l'aurais voulu; quoique Jean Goujon me semble avoir commis une méprise en mutilant les bras de ces quatre femmes si robustes et si belles, toutes ces réserves, dictées par l'étude, par la réflexion, n'entament pas mon admiration pour la tribune des Cent-Suisses. Si cette tribune n'était pas à mes yeux une des œuvres les plus considérables de l'art français, et je pourrais même dire de l'art européen, je ne prendrais pas la peine de l'analyser avec un soin scrupuleux, d'en discuter toutes les parties avec une sévérité vigilante; c'est précisément parce que j'admire la tribune des Cent-Suisses que j'en parle, non pas légèrement, mais en toute liberté. Les belles parties de cette œuvre dominent de si haut les parties qui me semblent mériter quelques reproches, que je n'éprouve aucun embarras à dire ce qui me déplaît après avoir dit ce que j'aime. Faut-il donc, parce que le nom de Jean Goujon est consacré par le double prestige du génie et d'une mort tragique, m'interdire, en parlant de ses travaux, l'expression franche et complète de ma pensée? Je ne le crois pas. Si la tradition a pris sous son patronage des opinions erronées, à mon avis du moins, pourquoi ne les combattrais-je pas? Si je me trompe à mon tour, il se trouvera tôt ou tard quelqu'un pour me redresser, et je n'irai pas voiler ou dénaturer une partie de l'impression que j'ai reçue pour le stérile plai-

sir de ne choquer personne. Je parle de Jean Goujon comme je parlerais d'un pensionnaire de Rome couronné par la quatrième classe de l'Institut. Est-ce de ma part présomption ou sacrilége? Je laisse au bon sens public le soin de décider cette question. L'auteur de la tribune des Cent-Suisses est séparé de nous par bien des générations : est-ce une raison pour le juger en tremblant, pour accepter comme articles de foi toutes les idées qui sont dans le domaine public? A cet égard, je ne partage pas le sentiment du plus grand nombre. Je ne comprends pas qu'on prenne la plume pour parler d'un homme, si grand qu'il soit, guerrier, géomètre, poète ou statuaire, sans la ferme résolution de le juger avec une liberté absolue. Quiconque ne se résigne pas d'avance au blâme, à la colère du lecteur, quiconque n'est pas décidé à suivre sa pensée jusqu'au bout, à la montrer telle qu'elle se produit au fond de sa conscience, agirait beaucoup plus sagement en se taisant; car il est parfaitement inutile d'écrire, si l'on veut se borner à répéter pour la centième fois ce qui a déjà été dit par les générations qui nous ont précédés. Sans doute, il ne faut pas avoir la prétention de parler en son nom, au nom seul de sa pensée, sans consulter personne, sans essayer de s'éclairer en comparant les avis émis depuis quelques siècles sur le même sujet; mais, dans cette comparaison rétrospective, il y a plus d'un écueil à éviter. S'il est utile, en effet, d'interroger sur le passé les générations qui nous ont précédés, il n'est pas moins utile d'interroger sur le passé l'impression directe qu'on a reçue. Pour peu qu'on s'attarde trop long-temps dans le dépouillement des témoignages, il peut arriver et il arrive trop souvent qu'on oublie ou qu'on méconnaisse son propre sentiment pour se rallier au sentiment d'autrui. Si je voulais donner à ma pensée toute l'évidence d'un fait, je me contenterais de citer le nom de Lanzi. Assurément personne ne songe a contester le savoir, la patience, la sagacité de cet ingénieux écrivain, et pourtant son *Histoire de la Peinture* n'est pas ce qu'elle devrait être, parce qu'il s'est trop défié de lui-même, parce qu'il a traité avec trop de respect, avec trop de déférence les opinions émises avant lui, et n'a pas accordé assez d'importance aux impressions directes qu'il avait reçues dans les musées, dans les galeries d'Italie. A force de comparer les pensées formulées depuis deux siècles sur Raphaël, sur Michel-Ange, sur les Carrache, sur le Dominiquin, il en est venu à ne plus apercevoir sa propre pensée qu'à travers un nuage d'érudition poudreuse. Le travail de Lanzi, si recommandable à tant d'égards, si digne d'éloges pour les investigations persévérantes sur lesquelles il repose, pour les lectures variées qu'il a coûtées, aurait certes une plus grande valeur, si l'auteur parlait plus souvent de ce qu'il a vu, de ce qu'il a senti, et plus rarement des livres qu'il a feuilletés, des juges qu'il a interrogés. Pour moi, malgré mon estime pour l'érudition, je la tiens pour très dangereuse dans les questions qui se rattachent à la

beauté. Tant qu'il s'agit de renseignemens philologiques ou biographiques, je suis plein de curiosité, je frappe à toutes les portes, j'ouvre avidement tous les volumes qui peuvent m'éclairer sur la vie et les études d'un poète ou d'un statuaire; mais, dès que je me trouve en face de ses œuvres, c'est à moi-même que je m'adresse pour savoir ce que j'ai à dire. Je n'ai pas la prétention de rencontrer toujours la vérité; si je me trompe, ce n'est pas du moins faute d'avoir étudié l'homme que j'entreprends de juger. Ainsi je parle de la tribune des Cent-Suisses sans tenir compte des opinions exprimées depuis deux siècles sur cet ouvrage. J'oublie qu'il a plu à des hommes très éclairés d'ailleurs, compétens sur d'autres matières, de voir dans les caryatides de Jean Goujon une perfection à l'abri de tout reproche, une pureté, une simplicité, qui rappellent les plus belles œuvres de Phidias. Je ne perds pas mon temps à comparer ces louanges exagérées au blâme chagrin exprimé sur le même sujet. Je ne confie à ma parole que ma pensée personnelle, et j'accepte sans dépit toutes les remontrances qui me convaincront d'erreur.

Nous retrouvons dans la fontaine des Nymphes toutes les qualités précieuses, tous les mérites variés qui nous ont frappé dans la Diane et dans les caryatides. Il y a lieu de croire, d'après les témoignages les plus dignes de foi, que Jean Goujon fut l'architecte aussi bien que le sculpteur de cet admirable monument. La fontaine que nous voyons aujourd'hui n'est pas celle qu'avait construite l'auteur de la Diane. L'œuvre de la renaissance, transportée en 1785 de la rue aux Fers au marché des Innocens, fut agrandie, mais non pas embellie, par un ancien pensionnaire de Rome, praticien assez habile, mais parfaitement incapable de retrouver, de reproduire le style de la renaissance. On a peine à comprendre que Pajou ait accepté une pareille tâche et n'ait pas senti qu'elle était au-dessus de ses forces. Pajou avait vécu familièrement, et pendant plusieurs années, avec les monumens de Rome et de Florence. Il avait pu consulter directement l'école dont Jean Goujon a suivi les leçons, mais l'inspiration lui manquait. Il n'a su ni se montrer original ni s'associer à la pensée de l'auteur, si bien que ce monument, remanié deux cent trente-trois ans après le dernier coup de ciseau de Jean Goujon, est maintenant une personne à deux visages. Je ne veux pas parler des sculptures de Pajou. Quant aux sculptures de Jean Goujon, un seul mot suffit pour les caractériser : c'est l'idéal de la grace. Les nymphes et les tritons qui décorent cette fontaine sont dessinés avec une élégance qui n'a jamais été surpassée, et modelés avec une simplicité, une largeur qui étonne et désespère tous les hommes du métier. Ces figures, inventées avec une verve, une spontanéité qui ne se dément pas un seul instant, méritent vraiment le nom de bas-reliefs dans l'acception étymologique

du mot. Elles ont à peine quelques lignes de saillie, mais l'effet est si bien calculé, les lois de la perspective si fidèlement observées, que l'œil se laisse abuser et ne songe pas à en mesurer l'épaisseur réelle. Il y a tant de souplesse dans tous les mouvemens, tant de grace et d'abandon dans les attitudes, que le spectateur contemple ces nymphes et ces tritons comme des personnages doués de vie. Il règne dans toutes les lignes une harmonie si puissante, si bien entendue, qu'il serait impossible d'y rien changer sans blesser le goût et le bon sens. Cependant, je dois l'avouer, et cet aveu n'enlève rien à mon admiration, les nymphes me paraissent très supérieures aux tritons. Le génie de Jean Goujon, malgré ce que j'ai dit de la force empreinte dans les caryatides, comprend mieux la grace que l'énergie. Sous son ébauchoir, la nature virile s'efféminé trop souvent, et rappelle l'élégante mollesse d'Antinoüs. C'est la femme surtout qui excite, qui anime, qui enflamme l'auteur de la Diane; c'est pour la femme qu'il réserve et qu'il dépense toutes les ressources de sa féconde imagination; c'est pour elle qu'il épuise ses trésors de savoir et d'habileté. En voyant la prodigieuse élégance que Jean Goujon a donnée à toutes ses nymphes, on se prend à regretter le silence des contemporains sur l'artiste éminent qui nous a transmis les traits de la duchesse de Valentinois. On voudrait savoir quel modèle a posé devant lui; on voudrait connaître la Fornarine dont le souvenir ou la présence guidait son ciseau, et ce regret se conçoit d'autant mieux, ce désir est d'autant plus vif, qu'on retrouve dans toutes les nymphes de Jean Goujon, comme dans toutes les madones de Raphaël, un type uniforme ou très légèrement varié. Si l'expression des têtes n'est pas toujours la même, la forme du corps est rarement modifiée. Les doctrines de l'école florentine suffisent-elles à expliquer la permanence de ce type éternellement reproduit? J'ai peine à le croire. Assurément le nom de la femme qui inspirait Jean Goujon n'ajouterait rien à notre admiration pour la Diane, pour les nymphes, dont l'immortelle jeunesse nous éblouit et nous enchante, et cependant notre curiosité n'a rien de puéril. La Fornarine inconnue de Jean Goujon, si son nom nous était un jour révélé, nous intéresserait en raison du génie de son amant, comme Aspasie nous intéresse à cause de Périclès.

Quel que soit le nom du modèle dont l'image s'est multipliée sous le ciseau de Jean Goujon, je ne me lasse pas d'admirer les nymphes de cette gracieuse fontaine. L'œil ne peut souhaiter rien de plus élégant, rien de plus voluptueux, et pourtant ces adorables figures demeurent chastes dans leur splendide nudité. Nulle pensée lascive, pas un rêve ardent ne s'éveille dans l'imagination du spectateur, et c'est là, selon moi, le triomphe du génie et de l'art. La beauté, telle que la comprend, telle que l'exprime Jean Goujon, est tellement élevée, tellement idéa-

lisée, que l'admiration bannit de l'intelligence toute autre pensée que la pensée même de la beauté. La fontaine des Nymphes peut être nommée sans exagération une école de sculpture. Je ne dis pas que cette école suffise à l'éducation d'un artiste : à Dieu ne plaise que je prononce un tel blasphème; mais, à coup sûr, quiconque aura étudié attentivement les nymphes de la fontaine, quiconque aura contemplé d'un œil assidu l'harmonie savante qui régit toutes les lignes de ces figures, pour peu qu'il ait en lui-même le sentiment de la vraie beauté, sera merveilleusement préparé par cette contemplation à l'interprétation du modèle vivant. L'excellence des œuvres de Jean Goujon consiste surtout dans l'absence de réalité littérale. Les nymphes de la fontaine sont très vraies, car elles sont belles, et la beauté ne se conçoit pas sans la vérité; mais elles n'ont rien de réel, rien de littéral : le modèle s'est agrandi, s'est assoupli sous le ciseau du statuaire; la réalité a perdu tout ce qui la déparait, gagné tout ce qui lui manquait; interprétée par le génie, elle a conquis l'immortalité. C'est pourquoi la fontaine des Nymphes me semble un digne sujet d'étude pour nos jeunes statuaires.

Les sculptures de l'hôtel Carnavalet, sans avoir la même importance que la fontaine des Nymphes, sans offrir un ensemble aussi harmonieux, méritent cependant l'attention des esprits éclairés. Je ne veux établir aucune comparaison entre ces deux monumens; je me contenterai de caractériser en quelques mots les quatre saisons qui décorent le premier étage au fond de la cour. Entre ces quatre figures modelées avec la même habileté, je préfère pourtant la seconde et la quatrième, je veux dire l'Hiver et l'Été. Je ne conteste pas le mérite qui recommande la première et la troisième, le Printemps et l'Automne; mais je ne trouve pas dans ces dernières figures la même élégance, un égal bonheur dans le choix des attributs. Ainsi, par exemple, tout en reconnaissant la jeunesse qui éclate dans le Printemps, la souplesse de la poitrine, je n'accepte pas les fleurs qui s'enroulent autour des jambes et les coupent en deux. Il est douteux qu'un pareil ornement réussît en peinture; taillé dans la pierre, il déplaît. L'Automne, représenté par un homme d'un âge mûr, est malheureusement divisé en deux parties à peu près égales par les feuilles et les fruits qui s'enroulent autour des hanches. Le caractère général de l'Automne est bien ce qu'il doit être : le dessin est ferme sans sécheresse, la vigueur respire dans le torse et dans les membres; mais cette ceinture de feuilles et de fruits ne séduit pas le regard et rompt désagréablement les lignes de la figure. Chose digne d'attention, et que je signale ici pour la seconde fois, le Printemps et l'Automne, représentés sous la forme virile, ont moins de valeur et d'élégance que l'Hiver et l'Été, représentés sous les traits d'une femme. La fontaine des Nymphes

nous offre la même différence. Faut-il croire que Jean Goujon ait étudié la forme virile avec moins de zèle et de persévérance que la forme féminine? Je ne veux pas m'arrêter à cette conjecture, car si le Printemps et l'Automne de l'hôtel Carnavalet me plaisent moins que l'Hiver et l'Été, je suis obligé d'avouer que le Printemps et l'Automne ne sont pas dessinés moins purement. La seule conclusion légitime à tirer de l'étude comparée de ces figures, c'est que Jean Goujon, par la nature de son génie, par les habitudes de sa pensée, et peut-être aussi par les mouvemens de son cœur, était plutôt porté à l'expression de la grâce qu'à l'expression de la force; et ce que j'ai dit de la vigueur empreinte dans les caryatides de la tribune des Cent-Suisses ne contredit pas la pensée que je viens d'exprimer, car, dans ces caryatides mêmes, la vigueur est tempérée, je dirais presque réglée par la grace.

L'Hiver et l'Été doivent compter parmi les meilleurs ouvrages de Jean Goujon. L'Hiver, sous les traits d'une vieille femme, est si habilement enveloppé dans les plis d'un manteau de laine, le mouvement des bras ramenés sur la poitrine est rendu avec tant de vérité, qu'il est impossible de se méprendre sur la nature et le nom du personnage. Toutes les parties de cette figure sont traitées avec le même soin, avec le même bonheur. Si de l'étude purement linéaire de cette œuvre nous passons à l'analyse de l'impression poétique, cette seconde épreuve confirme victorieusement les conclusions de la première. La pensée, en effet, par la contemplation de cette figure, se trouve transportée au milieu des glaces de la Norwége. Cette vieille frissonne avec tant de vérité, que le frisson nous gagne et engourdit le sang dans nos veines. L'auteur, dans la représentation même de l'Hiver, n'a pas oublié sa prédilection habituelle pour l'élégance et la grace; les membres inférieurs offrent des lignes heureuses. L'étoffe qui enveloppe le corps est drapée avec largeur, et les plis n'ont rien de capricieux, rien de fortuit.

Quant à l'Été, c'est une des plus charmantes créations de l'art moderne. Visage souriant, chevelure abondante élégamment relevée, souplesse du corps, richesse de la forme, extrémités fines et délicates, tout se trouve réuni dans cette figure. C'est la blonde Cérès qui nous apporte l'abondance et le bonheur. Il n'y a pas dans toute la fontaine des Nymphes un morceau plus gracieux, d'une souplesse plus merveilleuse que l'Été de l'hôtel Carnavalet. Le lin transparent qui couvre ce beau corps le couvre sans le cacher. La largeur des épaules et des hanches exprime très bien le caractère du personnage. Le spectateur comprend tout d'abord qu'il n'a pas devant lui une jeune fille, mais une jeune femme. Les pieds et les mains sont modelés sans effort, et réunissent la force à l'élégance. Le pied posé sur le sol est posé avec fermeté, et le pied levé se détache de la terre par un mouvement puissant. Après

avoir parcouru d'un regard attentif toutes les parties de cette délicieuse figure, j'arrive à croire qu'elle vaut mieux encore que l'Hiver, quoique l'Hiver soit plein de vérité. Il est évident pour moi que l'expression du bonheur convenait mieux à Jean Goujon que l'expression de la souffrance, et que la pierre fouillée par son ciseau prenait plus volontiers les traits de la jeunesse que les traits de l'âge mûr. Si les Saisons de l'hôtel Carnavalet ne résument pas le génie entier de Jean Goujon, elles peuvent du moins servir à le caractériser nettement. Le Printemps et l'Automne, sous la forme virile, valent moins que l'Hiver et l'Été sous la figure d'une femme, et l'Été, jeune et riant, vaut mieux que l'Hiver grelottant dans son manteau.

Je ne parle pas des sculptures d'Écouen, par une raison bien simple: c'est que personne jusqu'à présent n'a prouvé d'une façon décisive que Jean Goujon fût l'auteur ou du moins l'auteur unique de ces travaux. Sur la question de paternité, l'opinion des érudits et des gens du métier se partage entre Jean Bullant et Jean Goujon. J'avouerai d'ailleurs, s'il m'est permis d'exprimer mon sentiment dans une question aussi délicate, que, les travaux d'Écouen n'offrant pas la même élégance, la même souplesse que les œuvres dont j'ai parlé jusqu'ici, je ne les attribuerais pas volontiers à Jean Goujon. La nature des sujets traités dans le château d'Écouen ne s'accorde pas non plus avec les habitudes païennes qui se révèlent dans tous les ouvrages que j'ai analysés. Les chérubins, les évangélistes, le Père éternel, donnés à Jean Goujon par quelques admirateurs trop empressés, qui tiennent, je ne sais trop pourquoi, à multiplier ses œuvres, comme si ses œuvres authentiques n'étaient pas déjà assez nombreuses, ne ressemblent guère à la fontaine des Nymphes, aux caryatides, aux Saisons de l'hôtel Carnavalet. La déposition, ou, pour parler plus exactement, l'ensevelissement du Christ soulèvent la même objection. Enfin, l'escalier de Henri II, donné à Jean Goujon et à Paul Ponce, n'éveille pas en moi des doutes moins sérieux. Il y a dans cet escalier une Diane debout, dont le vêtement, agité par un vent capricieux, semble plus digne du cavalier Bernin que de Jean Goujon. Les seules figures de cet escalier qui me semblent pouvoir appartenir à Jean Goujon sont les satyres et les faunes. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'auteur de ces figures, à l'exemple des peintres de l'antiquité qui avaient ajouté aux centaures des centauresses, n'a pas craint d'ajouter aux satyres consacrés par la tradition des satyres du sexe féminin, et je dois dire qu'il s'est très habilement tiré de cette tâche singulière.

Il me reste à parler des œils de bœuf de la cour du Louvre, qui appartiennent d'une façon irrécusable à Jean Goujon. Ces œils de bœuf sont au nombre de cinq, deux qui terminent la façade du nord, et trois qui commencent la façade de l'est, c'est-à-dire celle où se trouve le

pavillon de l'horloge, soutenu par les caryatides de Jacques Sarazin. Le premier de ces œils de bœuf représente la Victoire écrivant avec un style sur des tablettes les faits qu'elle veut transmettre à la postérité, et l'Histoire tenant une couronne et une palme. Ces deux figures, quoique élégantes, ne sont pas traitées dans un goût assez large, assez sévère, et me paraissent au-dessous de la fontaine des Nymphes. Le Génie de la guerre et le Commerce, dans l'œil de bœuf suivant, sont traités plus largement, plus simplement. Les draperies ne sont ni tourmentées ni capricieuses, comme dans l'Histoire et la Victoire. La Victoire et la Renommée, représentées sur le premier œil de bœuf de la façade de l'est, sont vêtues d'une robe légère et flottante dont l'exécution, pleine de finesse et de grace, ne laisse rien à désirer. Les historiens du Louvre voient dans le croissant placé sur le front de la Victoire un hommage rendu à Diane de Poitiers, ce que j'accepte volontiers. Quant à la Renommée qui embouche la trompette, j'ai peine à croire que Jean Goujon, en la modelant, ait songé à Ronsard. Qu'il ait admiré Ronsard, qu'il ait vu en lui le plus grand poète du monde, c'est une question dont je n'ai pas à m'occuper; qu'il ait partagé ou combattu l'engouement des contemporains pour ce prétendu novateur, peu nous importe; mais il me semble que, si Jean Goujon eût voulu louer Ronsard à sa manière, il eût pris soin d'exprimer plus clairement sa pensée. Or, si le croissant placé sur le front de la Victoire rappelle à toutes les mémoires le nom de Diane, il est difficile de comprendre comment la Renommée, sans attribut spécial, rappellerait expressément le nom de Ronsard. L'Histoire et la Victoire, figurées dans le bas-relief suivant, sont plutôt jolies que belles, et d'un style un peu mignard. Le cinquième et dernier bas-relief, la Paix et la Fortune, est, à mon avis, le meilleur des cinq. Il y a dans cet ouvrage plus de gravité, plus de sobriété, que dans les ouvrages précédens. Quoiqu'une tradition généralement acceptée place la mort de Jean Goujon dans la cour du Louvre, M. Callet affirme que Jean Goujon fut tué le jour de la Saint-Barthélemy, non pas au Louvre, mais dans l'hôtel du comte de Poitou, dans la rue qui s'appelle aujourd'hui rue de La Harpe, dont il décorait la cour intérieure, et que les meurtriers étaient conduits par un compagnon, nommé Prédeau, que Jean Goujon avait congédié pour quelque méfait.

J'ai maintenant achevé l'analyse des œuvres de Jean Goujon; il me reste à formuler la conclusion générale de cette étude. Ne pouvant établir d'une façon authentique et certaine la chronologie de ses œuvres, j'ai semblé suivre dans cet examen un ordre plutôt fortuit que préconçu, et cependant je n'ai rien livré au hasard. En donnant le pas à la Diane et aux caryatides, j'ai obéi à une raison sérieuse; j'ai voulu surprendre dans ces figures ronde-bosse tous les secrets du maître;

tous ses instincts, tous ses goûts, toutes ses habitudes; je crois que ses bas-reliefs ne les révèlent pas aussi sûrement. Faut-il proposer Jean Goujon comme un modèle irréprochable, comme un guide infaillible, incapable d'égarer ceux qui le suivent? Telle n'est pas ma pensée, j'espère que le lecteur l'a déjà pressenti. Je professe pour Jean Goujon une admiration profonde; mais mon admiration ne ferme pas mes yeux à l'évidence. Si le chef glorieux de l'école française se recommande à tous les bons esprits par l'élégance, par la souplesse, par l'expression tantôt fine, tantôt grave de ses figures, par les lignes ingénieuses et variées des draperies; s'il paraît avoir touché les dernières limites de la grace dans les nymphes de sa fontaine, ce n'est pas à dire, malgré l'étonnante réunion de ces rares mérites, qu'il soit à l'abri de tout reproche. La grace de ses figures n'est pas toujours exempte d'afféterie, comme on peut s'en convaincre sans sortir de la cour du Louvre. Le jet de ses draperies manque parfois de simplicité; dans son désir de donner de l'élégance et de la souplesse au torse et aux membres de ses femmes, il ne s'arrête pas toujours à temps; il lui arrive de poursuivre avec trop d'obstination l'application d'un principe excellent, l'exagération des distances qui séparent les différentes parties du corps humain. Oui, sans doute, Jean Goujon est bon à consulter, c'est un maître dont les œuvres sont pleines d'enseignemens. J'ai dit et je pense que la fontaine des Nymphes est une véritable école de sculpture; mais, quelle que soit la fécondité, quel que soit le génie de ce maître illustre, je ne conseille à personne de s'en tenir à ses leçons. On sait ce qu'est devenue en Italie l'école de Michel-Ange; une école fondée aujourd'hui sur l'étude exclusive de Jean Goujon n'exposerait pas l'art de la sculpture à de moindres dangers. Il y a dans les meilleures œuvres de ce maître quelque chose que le goût a le droit de discuter, que la raison refuse parfois d'accepter. C'en est assez pour ne pas recommander l'étude exclusive de Jean Goujon. Quoique le sculpteur français se distingue très nettement du sculpteur florentin, il est impossible cependant de ne pas saisir, de ne pas signaler la parenté qui les unit. Quoique le caractère de leurs œuvres ne soit pas le même, quoique le Moïse et les captifs du tombeau de Jules II n'aient pas inspiré les caryatides de la salle des Cent-Suisses, quoique Michel-Ange nous frappe surtout par l'énergie et la grandeur, tandis que Jean Goujon nous étonne par la souplesse et la grace, il est difficile de ne pas songer à la chapelle des Médicis en regardant Diane de Poitiers. Eh bien! si la chapelle des Médicis, malgré le génie qui éclate dans cet admirable ouvrage, est une étude périlleuse pour les jeunes statuaires, la Diane et les Nymphes de Jean Goujon ne doivent pas être imitées avec moins de réserve et de prudence.

Ce n'est ni à Michel-Ange ni à Jean Goujon qu'il faut se fier pour l'ex-

pression pure et savante de la forme humaine : ces deux artistes puissans ont sans doute interprété la nature d'une manière éloquente, mais la langue qu'ils parlent si habilement n'est pas toujours assez simple, assez sévère. C'est pourquoi, dût-on m'appliquer la parole du poète romain, dût-on m'accuser de louer le passé à la manière des vieillards, je ne crains pas de recommander aux statuaires l'étude de l'art grec, comme plus profitable et plus féconde que l'étude des meilleurs ouvrages de l'art moderne. Il n'est pas inutile d'interroger Donatello et Ghiberti, Michel-Ange et Jean Goujon, Pujet et même Coustou; mais il ne faut jamais oublier qu'Athènes nous a laissé des œuvres d'un goût plus pur, d'une simplicité plus éclatante, d'une grandeur plus vraie que toutes les œuvres modelées en Europe depuis la renaissance. Cependant je ne voudrais pas non plus recommander l'étude exclusive de l'art grec. Si la Cérès, la Proserpine et les Parques laissent bien loin derrière elles les caryatides de Jean Goujon, si l'Ilissus et le Thésée sont d'un style plus élevé que le Moïse de Saint-Pierre-aux-Liens, ce n'est pas une raison pour chercher dans les tympans du Parthénon l'enseignement complet de la statuaire. L'étude de l'art antique ne dispense pas de l'étude de la nature. Ce serait mal comprendre le génie de l'antiquité que d'imiter ses œuvres sans suivre sa méthode. Or, il n'est pas douteux que Phidias ait constamment mené de front l'étude de la nature et l'étude des belles œuvres faites avant lui. Il ne s'est pas tenu servilement aux leçons de l'école d'Égine ou de l'école de Sicyone; il s'est servi des belles œuvres de ces deux écoles pour comprendre plus profondément la nature qu'il avait devant les yeux, et ne s'est pas servi avec moins de profit de la nature elle-même pour mieux comprendre les belles œuvres. C'est dans ce double travail, dans cette double étude poursuivie avec ferveur, avec persévérance, qu'il faut chercher le secret, non pas du génie, mais du savoir de Phidias. Si Phidias n'a fondé l'école d'Athènes qu'en cherchant dans la nature quelque chose qu'Égine et Sicyone n'eussent pas encore aperçu, le chef de la future école, quelle que soit sa patrie, qu'il étudie sur les bords de l'Arno, du Tibre ou de la Seine, devra suivre l'exemple de Phidias, et se proposer, comme lui, tour à tour, l'interprétation des œuvres par la nature et de la nature par les œuvres. C'est à cette condition seulement qu'il lui sera permis d'espérer pour son nom une longue et légitime renommée. Toute imitation servile est frappée de stérilité. Quoique Phidias soit au-dessus de Jean Goujon, il ne faut pas plus copier Phidias que Jean Goujon, car ce serait le plus sûr moyen de n'égaler ni l'un ni l'autre. Il faut se fier à l'art grec, consulter discrètement l'art moderne, et ne jamais oublier l'étude du modèle vivant, que Phidias et Jean Goujon n'ont jamais oubliée.

GUSTAVE PLANCHE.

# LES QUESTIONS

# POLITIQUES ET SOCIALES.

## IV.

### DES MOYENS DE DIMINUER LA MISÈRE.

I. — LA RICHESSE ÉTANT LE PRODUIT DU TRAVAIL ASSISTÉ DU CAPITAL, POUR QU'ELLE DIMINUE, IL FAUT QUE LE TRAVAIL SE PERFECTIONNE ET QUE LE CAPITAL SE MULTIPLIE.

Dans les contes de fées ou *les Mille et une Nuits,* on passe en un clin d'œil de la pauvreté à l'opulence, par un procédé peu varié au fond. Un bon génie ou une fée bienfaisante suscite la richesse par le seul effort de son caprice, ou c'est un prince généreux qui la tire d'un inépuisable trésor. Les gouvernemens européens, celui de la France plus que tout autre, sont aujourd'hui mis en demeure de produire des merveilles semblables à ce qu'accomplissent, dans les rêves des romanciers, les êtres volontaires inventés par de poétiques imaginations. On les somme de guérir la misère qui afflige la société. Malheureusement ils n'ont pas de fée à leurs ordres. Quant aux génies, n'en parlons pas. le lecteur croirait que nous faisons un mauvais jeu de mots, si nous disions qu'ils n'en ont pas à leur service. Les princes magnifiques n'existent plus; d'ailleurs le trésor où ils puisaient s'alimentait par l'impôt; si donc la société est pauvre, ce n'est pas eux qui détruiraient cette pauvreté. Que faire donc?

Formons-nous d'abord une idée nette de ce qui ne se sent que trop, la pauvreté de la société. L'espèce humaine est sujette à beaucoup de besoins : il faut qu'elle soit nourrie, vêtue, logée; à ces nécessités s'en joignent d'autres qui, pour être d'un ordre plus idéal, ne laissent pas que de réclamer des objets matériels : des livres, des tableaux sont par un côté de la production matérielle. Tous les articles, dont je pourrais prolonger la liste à l'infini, qui répondent à la diversité des besoins des hommes sont de la richesse. Plus la société en a, pourvu qu'ils soient les uns par rapport aux autres dans certaines proportions, plus elle est riche; moins elle en a, plus elle est pauvre.

Le travail de la société est le thaumaturge qui lui procure toutes ces choses. Chaque jour elle consomme; mais aussi, en travaillant, chaque jour elle renouvelle le fonds nécessaire à sa consommation. Quand le travail se ralentit, la société épuise par degrés ses approvisionnemens en tous genres. Elle a moins de ce qu'il lui faut pour se nourrir convenablement ou pour se nourrir absolument, moins pour se couvrir, pour se chauffer, moins pour cultiver et orner son esprit, développer ses facultés; de l'insuffisance, on passe par degrés au dénûment. La misère envahit toutes les classes, pareille à une inondation qui submerge successivement les vallées, les terrains en pente, les collines. Que le travail cessât complétement une année, le dernier jour de nos sociétés populeuses serait venu, et le soleil, avant de rouler au-dessus de la terre, désormais solitaire, éclairerait des scènes renouvelées de l'affreux banquet de Thyeste et d'Atrée.

Ces mots : La société française est pauvre, signifient : La France, par son travail journalier, tel qu'il est présentement, ne produit pas la quantité d'alimens, de vêtemens, d'articles de chauffage et d'ameublement qui serait indispensable pour donner un bien-être même grossier à ses trente-six millions d'habitans. Cette activité nationale qui laboure la terre, qui sème, qui taille, qui plante, qui élève le bétail et qui pétrit le pain, qui fouille dans le sol, qui gâche le mortier, taille la pierre et le bois, qui rabote, qui martèle, qui forge, qui tisse et plonge les tissus dans la cuve à teinture, qui, quelque temps qu'il fasse, se meut sur les routes, sur les rivières, sur les canaux, qui brave les mers, défie les glaces du pôle et les ardeurs du soleil équatorial, ce Briarée qui agite les bras du 1er janvier au 31 décembre, ne parvient pas à retirer de la surface du sol, ou des entrailles de la terre, ou des mécaniques et appareils déjà multipliés cependant, une somme de blé, de viande, de fruits de toute espèce, une masse d'ameublemens, de vêtemens, de bois, de houille, de métaux divers, de matériaux à bâtir, qui réponde à l'aisance la plus élémentaire pour trente-six millions d'hommes, même en se servant des échanges pour tirer de l'étranger ce qu'il fait mieux ou plus facilement que nous, en retour de ce que nous faisons mieux ou plus

facilement que lui. Nous sommes glorieux de nos lumières, fiers des secrets que nous avons dérobés à la nature. Nous lisons dans les cieux, nous prédisons le mouvement des astres : le soleil suit si bien l'orbite indiquée par notre science, qu'on dirait qu'il est à nos ordres; mais, quel que soit notre orgueil, voici la preuve cruelle que cette civilisation tant vantée est encore bien imparfaite : nous n'avons pas encore su faire rendre à cette planète, pourtant féconde, en la tourmentant de cent façons par une industrie opiniâtre, la substance d'une existence passable pour la majorité des individus de nos grandes nations.

Tous les élémens des objets si divers dont se compose la richesse des particuliers et celle des sociétés préexistent dans la nature, car l'homme n'a pas la puissance d'ajouter au monde un atome de quoi que ce soit, une seule molécule d'un quelconque des corps simples auxquels le chimiste ramène toute chose. Nous avons beau nous qualifier de créateurs, nous ne créons rien; nous rapprochons ou nous séparons, nous associons ou nous dispersons, dans un certain ordre et suivant certains modèles ou certaines règles, des particules qui étaient sur la surface de la terre, ou dans l'atmosphère, ou dans les entrailles de la planète, de toute éternité. On l'a dit avec justesse : tout ce qu'il est donné à l'homme de produire, c'est du mouvement. Êtres débiles et chétifs en comparaison de plusieurs des animaux que la Providence a placés avec nous sur le globe, nos forces physiques seraient insuffisantes à opérer les phénomènes variés de déplacement et de rapprochement qui constituent toutes les opérations de l'industrie, de manière à obtenir un résultat qui fût suffisant pour nos besoins les plus primitifs, si, suppléant à la faiblesse de nos membres par la puissance de notre esprit chercheur et dominateur, nous ne parvenions à ployer à notre usage les forces de la nature, soit celles qui se manifestent spontanément à nos regards comme la force des animaux, l'eau qui se précipite sur une pente, ou les courans de l'atmosphère, soit celles qui, comme la vapeur, par exemple, ont été pendant des siècles comme si elles sommeillaient, jusqu'à ce que le génie de l'homme soit allé en prendre possession et en exciter l'énergie. C'est par les machines ou par des appareils analogues que l'espèce humaine exerce cette domination.

Le problème d'augmenter la richesse de la société revient donc, d'un certain point de vue, à maîtriser de plus en plus, par la puissance de l'esprit humain, les forces de la nature, afin qu'elles travaillent sur le monde matériel à notre place ou avec nous, qui, réduits à nos bras, pourrions si peu. Grace au concours que l'espèce humaine s'assure ainsi, un même nombre d'hommes retire de la terre, par l'agriculture ou par l'industrie minérale, une quantité toujours croissante de matières premières, sur lesquelles nous faisons agir une seconde fois,

puis une troisième, que dis-je? une vingtième, une centième, les forces de la nature asservie, ce qui donne naissance aux subdivisions de l'industrie manufacturière et de l'industrie des transports; c'est ainsi que les objets divers s'apprêtent pour notre usage, et qu'ils se placent sous la main du consommateur.

La division du travail est une autre circonstance très favorable au développement de la richesse. A peu près comme les machines, elle donne le moyen de faire produire beaucoup plus à une même quantité d'hommes. L'utilité de la division du travail tient à plusieurs causes qui ont été très bien observées et analysées (1), et dans le nombre desquelles je ne citerai ici que deux : l'une, c'est qu'en répétant constamment une même opération, les muscles et l'esprit de l'homme se façonnent à la faire beaucoup mieux et beaucoup plus vite; l'autre, c'est que la division du travail ou le partage d'une fabrication en un grand nombre d'opérations, presque toutes fort simples, facilite et appelle l'emploi des machines elles-mêmes. Mais, pour être avantageuse et même possible, la division du travail suppose la grande fabrication, et celle-ci exige que les matières premières s'offrent par grands approvisionnemens.

Il y a un mot qui embrasse, et les appareils de toute sorte à l'aide desquels l'homme s'assure d'une manière de plus en plus étendue et fructueuse la collaboration de la nature, et les matières destinées à être travaillées, dont de grands approvisionnemens sont, à peu près dans tous les cas, indispensables à la division du travail : c'est le capital. Le capital de la société est l'ensemble des instrumens à l'aide desquels le travail s'opère, et des matières sur lesquelles l'industrie s'exerce, soit qu'elles se trouvent à l'état brut, soient qu'elles aient été déjà plus ou moins élaborées, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues sur le comptoir du marchand, d'où elles passent aux mains du consommateur. Le capital est cela et n'est que cela, quoique l'usage où l'on est de l'évaluer et de l'énoncer en argent ou en or fasse croire aux hommes qui observent peu que tout capital est une certaine quantité de pièces de monnaie.

Soit qu'il se présente sous la forme d'appareils par le moyen desquels les forces de la nature se joignent ou se substituent à celles de l'homme, soit qu'il s'offre à l'état de vastes approvisionnemens de matières premières qui permettent la division du travail, le capital est une source de puissance pour le labeur humain. Or, à mesure que le travail des hommes a été plus productif, il a été possible de relâcher

(1) De curieux développemens ont été donnés sur ce sujet par Adam Smith (*Richesse des Nations*), J.-B. Say (*Traité et Cours d'Économie politique*), Senior (*Économie politique*), Wakefield (édition spéciale d'Adam Smith), J.-S. Mill (*Principes d'Économie politique*), et par divers autres auteurs.

les liens de l'étroite dépendance où vivait primitivement le grand nombre. Loin de moi d'attribuer au capital exclusivement le mérite d'avoir converti en hommes libres ce qui n'était qu'un vil troupeau. Il a fallu que le progrès des sentimens et des mœurs précédât et guidât l'influence de cet agent; il a fallu que les hommes eussent cultivé les sciences et eussent dérobé à la nature quelques-uns de ses secrets, origine de leurs inventions. Je n'ai garde de superposer la matière à l'esprit; mais l'homme est tout à la fois un être moral, un être intellectuel, un être matériel, il est tout cela indissolublement : il porte ainsi en lui trois puissances qui se combinent et s'entr'aident. Dans la hiérarchie de nos facultés, le premier rang appartient mille fois à celles de l'ordre moral; malheur à toute société où on le leur contesterait! Cependant le progrès de la société doit se manifester par des conquêtes dans les trois directions en même temps, et l'on ne peut se retarder dans l'une des trois sans être empêché dans les deux autres. Eh! sans doute, il y a plus de vertu pour l'amélioration de l'existence du faible et pour l'affranchissement de l'opprimé dans ces simples paroles du Christ : *Aimez-vous les uns les autres comme des frères*, que dans tous les capitaux nés et à naître. Sans doute, l'essor spontané de l'homme vers la liberté est une force à laquelle tout devait céder à la longue. Sans doute les découvertes de l'intelligence devancent forcément les procédés perfectionnés de l'industrie, et c'est l'intelligence elle-même qui enfante ces perfectionnemens. Il n'en est pas moins vrai que, sans la formation successive du capital, les sublimes enseignemens du Christ n'eussent pu avoir leur effet, et les élans de l'esprit humain vers l'indépendance eussent été comprimés comme par une fatalité de plomb. Au surplus, constater l'action libérale qu'a exercée le capital et signaler celle qu'il doit avoir, ce n'est point se jeter dans le bourbier du matérialisme, c'est reconnaître la suprématie de l'esprit, c'est rendre hommage aux principes de la morale et honorer la liberté; car la société ne forme de capital qu'autant que l'esprit humain fait des conquêtes, et que les individus, obéissant aux inspirations de la morale, pratiquent les vertus distinctives de l'homme libre : la prévoyance, l'ordre, l'empire de soi, la domination de ses appétits.

Dans la société antique, il y a très peu de capital. Le seul agent naturel que l'homme se soit approprié, c'est le sol, auquel il fait rendre, à l'aide d'instrumens grossiers, une proportion médiocre de matières, et puis, quand il s'agit de mettre ces substances brutes en rapport avec ses besoins, il est d'une impuissance désolante, il est réduit à la force de ses membres; pour outils, il a peu de chose au-delà de ses dix doigts. Les procédés d'une industrie avancée lui sont inconnus : il n'a point encore pénétré assez avant dans le sanctuaire de la science, il n'a pas découvert le moyen de transformer en serviteurs obéis-

sans les forces de la nature; les matériaux même à la faveur desquels il exécuterait des appareils soignés lui manquent plus ou moins complétement (1). Un des caractères de la civilisation antique, c'est qu'elle connaît à peine les machines. Celles même qui nous semblent aujourd'hui le plus élémentaires, dont nous ne concevons pas que la civilisation pût se passer un instant, n'existaient pas alors. On n'avait pas de roues hydrauliques. Le moulin à eau ne commença à se répandre en Italie que dans les derniers temps de l'empire romain, et il est douteux que Clovis en ait vu un seul dans son royaume. Les appareils qui permettent, une force étant donnée, de bien l'utiliser, tels que les outils, étaient grossiers. Les routes, qui sont de grands outils fixés sur le sol, manquaient presque absolument. Les voies romaines même, que dans les derniers siècles posséda la civilisation antique, étaient peu nombreuses. Si la construction en était solide, le tracé en était très défectueux; elles offraient des rampes excessives que des voitures chargées devaient surmonter difficilement. Les animaux avaient été domptés; mais, en dehors du labourage, ils ne prêtaient aux arts utiles qu'une faible assistance. Le cheval alors n'est qu'une bête de bât; comment servirait-il de bête de trait, quand on n'a pas de bons chemins?

La division du travail, qui est étroitement liée à l'abondance du capital, et qui donne au travail une fécondité si remarquable, n'existait pas dans l'antiquité. La plupart des arts qui ont aujourd'hui une existence distincte, et qui composent les mille rameaux de l'industrie manufacturière, s'exerçaient lentement et grossièrement autour du foyer domestique par et pour la famille : c'étaient à la fois un morcellement extrême, tout différent de la division du travail, et une agglomération confuse.

Dans cette absence de forces naturelles appropriées par le moyen de machines et d'appareils divers, et faute de cette combinaison intelligente des efforts individuels qui se nomme la division du travail, le genre humain avait beau travailler : un labeur excessif ne donnait que des résultats misérables, qu'une production extrêmement bornée. La civilisation antique végétait donc dans une pénurie lamentable que déguise mal le coloris dont l'imagination de ses poètes l'a parée. Alors le plus grand nombre étant nécessairement dans un dénûment affreux, il fallait le tenir courbé par la contrainte la plus brutale. L'esclavage était alors tellement commandé par l'ensemble des nécessités sociales,

(1) Toute bonne machine est principalement de fonte et de fer. Les anciens ne connaissaient pas la fonte; on n'en fait que depuis le moyen âge. Les hommes furent des siècles sans connaître le fer : les armes des Grecs et des premiers Romains étaient en bronze, leurs outils de même, et cette circonstance s'est retrouvée au Mexique et au Pérou. Bien plus, on n'a eu du fer homogène et à bas prix que depuis qu'on a su faire de la fonte que l'on convertit ensuite en fer malléable par l'affinage.

et particulièrement par la pauvreté de la société, que les esprits les plus hardis, les penseurs les plus jaloux de la dignité de l'espèce humaine, le considéraient comme la base nécessaire de tout ordre social.

Quand on remonte à l'origine des temps historiques, on voit plus manifestement encore, s'il est possible, l'influence du capital sur les destinées humaines. La société n'est constituée à demeure que lorsque l'homme a inventé et exécuté la charrue, qui est une machine, ou un capital. Jusqu'alors, la faim avait dispersé ou détruit les agglomérations d'individus ou de familles, et l'enchaînement des générations n'avait pu se nouer. Les bandes qui se rencontraient s'attaquaient en ennemies, parce qu'on se disputait quelques fruits grossiers qu'offrait la nature d'une main avare. Si on ne mangeait pas les vaincus, on les tuait, parce que c'étaient autant de bouches de moins. Le jour où, au lieu de les immoler, on en fit des esclaves, ce fut un triomphe pour l'humanité. L'anthropophagie disparut devant un sentiment de charité qui fut réveillé dans le cœur des hommes; mais ce sentiment généreux, pour ne pas être balayé par de brutaux instincts, eut besoin d'avoir le lest d'un peu de capital, et, tant qu'il y eut très peu de capital, l'esclavage lui-même resta comme un bienfait (1).

(1) L'extrait suivant d'une savante publication toute récente montre à quelles épouvantables extrémités le manque de subsistances, ce qui revient à dire l'absence du capital, réduisait les hommes au début :

« L'usage, si atroce à nos yeux et si peu compatible avec la moindre civilisation, de mettre à mort les vieillards et les incurables par la main de leurs proches parens, a toujours été dépeint comme un trait distinctif de la race scandinave, parce qu'en effet c'est dans les anciennes sagas des peuples du Nord qu'on en retrouve les exemples les plus fréquens; mais ce n'est nullement à la cruauté des Scandinaves qu'il faut attribuer exclusivement cette coutume barbare, car elle se rencontre chez les races les plus distinctes, en Europe, en Asie, en Amérique, surtout chez les peuples pauvres se trouvant dans les commencemens de leur développement social. Elle a sa raison d'être dans la pénurie des subsistances, dans les famines fréquentes chez des peuples vivant principalement de la guerre et de la chasse, ignorant complétement l'industrie et le commerce, et presque étrangers à l'agriculture. Elle a son excuse dans l'absence de connaissances dans l'art de guérir, et dans l'inutilité d'un membre impropre à la guerre et à la chasse, au milieu d'un état social semblable.

« Robertson, cet excellent peintre des mœurs de l'Amérique primitive, atteste que toutes les tribus sauvages de ce continent, de la baie de Hudson jusqu'au fleuve de la Plata, vouaient leurs vieillards et leurs incurables à la main homicide de leurs enfans ou proches parens. Il fait observer fort judicieusement qu'aux yeux de ces tribus cet acte avait plutôt un caractère de pitié que de cruauté.

« A l'appui de nos raisons, confirmées par les considérations de l'historien anglais que nous venons de citer, vient ce fait contenu dans une saga islandaise, qu'après un froid excessif suivi d'une famine, le chef Liotr fit la proposition à l'assemblée du peuple, qui l'adopta, d'exposer les enfans et de tuer les vieillards et les infirmes. On le voit, c'est la nécessité qui forçait les hommes à ce cruel expédient.

« Les Hérules, les Jazyges, les Cantabres, pratiquaient la même coutume; elle était très répandue parmi toute la race slave de l'est de l'Europe, car tous les exemples que

On a pu calculer, avec assez d'approximation pour un certain nombre d'industries, l'accroissement de puissance productive que le capital. sous la forme des machines, avait procuré au travail humain. Dans la mouture par exemple, il paraît qu'il serait exprimé par le rapport de 1 à 200; c'est-à-dire qu'avec un moulin perfectionné de nos jours un homme fait la besogne qui en eût exigé deux cents du temps d'Homère. Dans la filature du coton, durant l'espace des quatre-vingts dernières années, le changement a eu lieu dans le rapport de 1 à 350. Dans la filature du lin, en quelques années. on a pu observer une progression de 1 à 250 (1). Pendant les premiers âges de l'humanité, les améliorations de ce genre s'obtenaient très lentement. On faisait peu de découvertes, et puis on ne les appliquait pas ou l'on ne les appliquait que fort mal. La marche n'a été rapide que depuis un siècle ou deux. Pour la plupart des arts, depuis soixante ans, la marche est devenue très rapide. Dans plusieurs branches, l'avancement tient de la merveille.

Par la division du travail qu'il provoque. comme il a été dit plus haut, le capital développe aussi, dans une très forte proportion, la puissance productive du labeur humain. Dans quelques industries où l'on a pu s'en faire une idée, le changement obtenu de cette manière dépasse tout ce qu'on aurait pu attendre. Dans la fabrication des épingles, on a constaté que, par le fait de la division du travail, la multiplication des produits était dans le rapport de 1 à 250 (2); dans celle des cartes à jouer, c'est à peu près de même (3).

Si donc le genre humain est pauvre, par l'assistance d'un capital de plus en plus considérable pour une même population, il lui sera donné de posséder les matériaux d'un bien-être général. Le capital n'est pas en soi l'antagoniste du travail, il en est l'auxiliaire. Une nation qui n'a pas de capital est à celle qui en est nantie ce qu'une armée réduite à ses poings pour tous moyens offensifs et défensifs serait à des troupes pourvues d'armes de toute espèce, depuis le sabre jusqu'au

Grimm rapporte des Vagriens, Wendes, Wilzes, Prussiens, sont des faits qui confirment la généralité de cette coutume slave..... » (*Études historiques sur le développement de la société humaine*, par M. L.-J. Kœnigswarter. 1850, page 7.)

(1) L'empereur Napoléon avait promis un prix d'un million à celui qui résoudrait le problème de filer le lin à la mécanique. La solution ne vint que bien après le renversement du trône impérial. Il est maintenant avéré que le problème était dès-lors en voie de solution par les soins de M. Philippe de Girard; ce sont les élémens réunis par cet homme ingénieux qui, plus tard déposés en d'autres mains, ont permis d'établir la filature mécanique du lin telle qu'elle existe aujourd'hui. Je signale ce fait parce que la famille de M. de Girard sollicite du gouvernement une récompense modeste en s'appuyant sur le décret impérial.

(2) Adam Smith, *Richesse des nations*, livre I, chap. I.

(3) J.-B. Say, *Cours complet d'Économie politique*, tome I, page 164.

mousquet et à l'artillerie. Le capital n'est rien moins que la substance de l'amélioration populaire.

On s'est demandé souvent comment l'Angleterre avait pu supporter les sacrifices inouis que lui imposa la guerre de 1792 à 1815, car ses dépenses étaient hors de proportion avec celles des autres nations de l'Europe. En voici l'explication : l'Angleterre avait par avance plus de capital que les autres, et elle l'employait avec beaucoup de discernement. Elle avait plus de machines et d'instrumens divers, et elle les avait meilleurs que tout ce qui existait dans les ateliers du continent. Elle avait su aussi mieux diviser le travail. De cette manière, la puissance productive de la nation anglaise était telle qu'après que sur le produit total on avait prélevé, par l'impôt ou par l'emprunt, peu importe ici, de quoi subvenir aux dépenses militaires et aux subsides qu'on payait à l'étranger, quelque énorme que ce fût, il restait encore assez pour faire subsister la nation. Sur le continent au contraire, faute d'un capital égal et également bien employé, la puissance productive de la société était tellement bornée, que, lorsqu'on prélevait par tête ici la moitié, là le tiers ou le quart de ce que l'état absorbait en Angleterre, la nation exténuée ne pouvait continuer. Je ne conteste pas le rôle que joua, dans cette lutte terrible de l'Angleterre contre le géant des temps modernes, l'esprit patriotique de ses habitans; néanmoins, quelque grand que fût ce fonds de patriotisme, l'Angleterre l'eût épuisé en inutiles efforts, si elle n'avait possédé tant de capital, et n'eût su l'employer si bien en comparaison de la brave nation qui suivait l'étoile du grand empereur.

Je ne voudrais pas que l'on prît cette apologie du capital pour un dithyrambe en l'honneur des capitalistes. Que le capital soit extrêmement utile, ce n'est pourtant pas une raison pour que l'Académie décerne le prix Monthyon aux capitalistes en corps transformés en rosières. Que parmi les capitalistes il y en ait de cupides, je ne le conteste pas; chaque classe de la société a son égoïsme et parmi ses membres quelques hommes d'une avidité extrême. Le capitaliste qui fait valoir ses fonds pense à son intérêt, recherche son profit, et c'est tout ce qui l'occupe; il ne songe point à bien mériter de la patrie et de l'humanité, tout comme l'ouvrier qui gagne un labeur ne pense pas à faire acte de civisme. Il se peut même que les classes qui depuis long-temps amassent du capital par leur économie aient contracté, à force d'économiser en se privant, une rigueur envers elles-mêmes qu'elles font sentir durement quelquefois à leur prochain. Quoi qu'il en soit, le capital est une force qui ne peut se révéler qu'en multipliant les produits nécessaires aux besoins des hommes, et dont l'intervention toujours croissante tend sans cesse à diminuer les frais de production, circonstances qui sont l'une et l'autre favorables au grand nombre.

Toutefois, dans notre admiration pour la puissance du capital, n'oublions pas que la coopération personnelle de l'homme est incessamment indispensable pour écarter la misère. La richesse est le fruit du travail humain accouplé au capital. Pour une production large, il faut que l'homme travaille et travaille bien, travaille d'une manière soutenue. Mettez des lazzaroni à la place des Anglais dans Manchester ou Sheffield, des Cafres dans les ateliers de Lyon ou des faubourgs Saint-Antoine ou Saint-Denis; vous reconnaîtrez, à ce que vous obtiendrez en moins, pour quelle part l'homme est de sa personne dans la production de la richesse. La valeur personnelle de l'homme dans le travail est le résultat complexe de sa force physique, de son intelligence et de sa puissance morale. Pour qu'une nation ait une grande puissance de production, il faut qu'une bonne hygiène ait développé la vigueur et l'adresse des individus, que leur esprit ait été cultivé, que leur moral ait acquis beaucoup de vigueur et de tenue. C'est le moral qui est le principal moteur dès qu'il s'agit du travail personnel de l'homme, de même que c'est le ressort d'une montre qui en fait tourner les rouages. Avec de la valeur morale, une nation a vite acquis la culture intellectuelle, a vite découvert et adopté un bon régime. Les forces de l'ordre moral finissent par décider des événemens dans l'industrie comme ailleurs. Il y a deux ou trois ans, le ministre de la trésorerie de l'Union américaine, M. Walker, disait dans son rapport annuel au congrès : « Puisque nous avons une force morale supérieure à celle des autres peuples, nous ne devons craindre, dans l'industrie, la concurrence de personne. » C'était parler avec une grande raison. Et n'avons-nous pas vu que le capital lui-même, cet admirable coadjuteur de l'homme, était avant tout le produit de la moralité humaine?

## II. — CE QU'ON EST FONDÉ A ATTENDRE DU PERFECTIONNEMENT DU TRAVAIL ET DE LA MULTIPLICATION DES CAPITAUX. — DISTINCTION ENTRE LES CAUSES NATURELLES ET LES CAUSES ARTIFICIELLES DE LA MISÈRE.

Ainsi, me dira-t-on, travailler, épargner, afin de faire du capital; travailler mieux, épargner davantage, voilà votre plan pour l'amélioration du sort du grand nombre: formule rebattue et usée. N'avez-vous donc rien autre? — Il est vrai, recommander le travail et l'épargne n'est pas d'invention moderne, mais ce n'est pas une raison pour que le procédé soit sans vertu. Mettons-nous bien dans l'esprit, au contraire, que l'homme n'a pas d'autre moyen de secouer la misère, et quel autre voulez-vous qu'il ait? Travailler et épargner, c'est-à-dire prendre de la peine et puis se modérer dans ses satisfactions en gardant quelque chose, afin d'avoir dans le travail du lendemain plus

de puissance, c'est conforme à la loi qui nous est tracée ici-bas de faire notre destinée par l'épreuve et le sacrifice. Il n'y a que Dieu qui ne prenne pas de peine et qui puise dans son propre sein sans avoir à se priver. On ne soutiendra pas apparemment que l'humanité soit Dieu ou soit en train de le devenir, quoique cette pensée sacrilége soit au fond de plus d'un des systèmes modernes.

Si les maximes qui recommandent aux hommes de travailler et d'épargner sont vieilles, ce serait, on me l'accordera, une grande nouveauté qu'une société où l'homme serait soustrait aux influences qui jusqu'ici ont paralysé partout à des degrés divers sa volonté d'arriver au bien-être par le travail et l'épargne, influences parmi lesquelles il en faut compter qui sortent de son propre sein. Croire à cette libération n'a rien de chimérique. L'expérience en fournit deux preuves décisives. Dans le même pays, le progrès de la civilisation a fait apparaître des états de société successifs où le sort du grand nombre s'améliorait graduellement. Et si, au lieu de se placer dans le même pays, à des points différens dans la série des âges, on se transporte par la pensée à un même moment chez des peuples divers, on trouve des différences non moins marquées dans l'existence de la classe la plus nombreuse. Ainsi aujourd'hui l'Angleterre est primée, sous ce rapport, par les États-Unis, et nous prime elle-même à son tour. Nous surpassons les Allemands, qui sont au-dessus des Polonais, lesquels sont supérieurs aux Indous. En cela comme en toute chose, l'espérance du mieux est donc permise à toutes les nations, même à celles qui sont au-dessus des autres.

Il a pu autrefois exister des nations qui vivaient de rapine, en exploitant leurs voisins par la conquête et la terreur. De nos jours, le métier ne serait pas seulement peu honorable, il serait impossible. Quiconque tenterait de le reprendre y succomberait, joignant la honte de la défaite à l'opprobre de ses desseins. Les nations les plus florissantes sont celles dont les membres sont le plus et le mieux occupés, font le plus de capital et prennent le plus de soin pour le conserver. On peut même remarquer que quelques-unes de celles qui se signalent par le bien-être des populations sont celles pour lesquelles la nature avait le moins fait, mais elles ont compensé par leur vertu le désavantage de leur position. Y eut-il jamais un peuple entouré de plus d'obstacles naturels que la Hollande? Existe-t-il en Amérique un état dont le sol soit plus pauvre que le Massachusetts? Les Hollandais et les puritains du Massachusetts ont tellement multiplié leurs efforts, ont eu tant de persévérance dans le labeur et tant d'économie, qu'ils sont devenus, ceux-ci de tous les états de l'Union américaine le plus remarquable par l'aisance de la foule, ceux-là les premiers à cet égard parmi les peuples continentaux de l'Europe. Travailler, épargner, à moins de changer

la nature humaine et les lois de l'univers, ce sont des conditions sans lesquelles on ne peut diminuer la misère.

Il y aurait à examiner le danger prévu par quelques bonnes ames qui ont peur que nous n'affamions les ouvriers en les privant de travail, si nous nous mettons à économiser davantage afin d'avoir plus de capital, et qui en conséquence signalent les vices des riches comme la ressource du pauvre. Cette morale ne serait-elle pas, sans que le soupçonnent ceux qui la prêchent, la sœur jumelle de celle d'Escobar, qui, au dire de Boileau, permettait la volupté pour la santé? En vertu des belles lois d'harmonie qui règlent l'univers, je me refuse à croire que les vices d'une classe puissent améliorer la condition d'une autre. C'est par leurs vertus et non par leurs vices que les hommes s'entr'aident. Il ne se peut que la gloutonnerie d'Apicius laisse au pauvre ce qu'il faut pour le nourrir mieux que ne l'eût fait sa tempérance. Contre une semblable doctrine, le sentiment de tout honnête homme proteste, et le raisonnement aussi en fait bonne justice. Si j'économise pour avoir des écus que j'enfouisse dans ma cave, il est vrai que je ne fais pas travailler, et je suis quant à présent moins utile que le prodigue même aux classes qui vivent de salaire et ont besoin d'un labeur de chaque jour; mais des écus enterrés ne sont pas du capital. Il n'y a de capital que la richesse qu'on fait valoir; mes écus enfouis ne seront du capital que le jour où je les tirerai de terre pour les employer ou les faire employer par un autre. Le capital rapporte au capitaliste, mais il ne rapporte que par le travail qu'il suscite et qui le reproduit lui-même. La vertu qu'il a de susciter du travail se régénère indéfiniment, précisément parce qu'il se reproduit. Faire du capital, c'est donc fournir aux ouvriers une occupation qui, sauf quelque désastre, se répète à perpétuité. Au contraire, ce que je dépense en fêtes et dans les plaisirs est tiré des approvisionnemens de la société pour être consommé, et disparaît tout comme si je le jetais à la mer. Si un prince consacre 100,000 francs à un banquet, le lendemain matin il est plus pauvre de 100,000 francs, et ses fournisseurs ne sont plus riches que du profit qu'ils ont fait sur lui, et qui n'est qu'une fraction modique de la somme. Que les 100,000 francs soient confiés à un manufacturier intelligent pour l'agrandissement de ses affaires, voilà du capital. Il les dépense en matières premières et en main-d'œuvre, mais après les avoir dépensés il les retrouve; il les dépense de nouveau par le même procédé une seconde fois, une troisième, et à chaque fois le capital lui revient avec un surplus qui est son profit, et qui, s'il l'économise, est un capital de plus. C'est donc une force dont il dispose indéfiniment pour alimenter le travail, une sorte de mouvement perpétuel qui occupe utilement un nombre toujours croissant de bras, à moins d'accidens ou de catastrophes qui portent atteinte au capital.

Outre les difficultés naturelles contre lesquelles l'homme est forcé de lutter quand il veut produire de la richesse, il en rencontre d'autres qui sont essentiellement artificielles, ouvrages de nos passions, de notre crédulité ou de notre sottise. J'exploite une mine d'argent à 400 mètres de profondeur; l'obstacle naturel est l'épaisseur de 400 mètres de rochers à travers lesquels il me faut creuser pour atteindre le minerai; l'obstacle artificiel, ce sera quelque impôt que le gouvernement aura établi sur l'extraction du minerai ou sur le métal, ou quelque règlement mal conçu d'administration publique qui gênera et enchérira l'exploitation. Je veux me procurer du fer en échange du vin que j'ai récolté, je m'adresse à la Suède, où le fer est de bonne qualité et à bas prix; l'obstacle ou l'un des obstacles naturels, c'est, indépendamment du labeur qu'ont à subir les Suédois pour fabriquer du fer, la distance qui me sépare de la Suède et qui coûte à franchir; l'obstacle artificiel, c'est un droit de douane exorbitant, par l'effet duquel je n'obtiens, en échange de mon vin, que la moitié du fer qui me serait échu, si je n'étais sous le joug d'une législation ultra-restrictive. Ou encore, comme filateur à Mulhouse, j'ai besoin de coton brut; le plus grand dépôt de cette matière est à Liverpool, c'est là que je pourrais l'avoir au meilleur marché et en faire l'approvisionnement qu'il me plairait, sans recevoir la loi de personne : l'obstacle naturel est la traversée maritime de Liverpool au Havre et le voyage du Havre à Mulhouse; l'obstacle artificiel est une stupide législation qui me permettrait d'aller chercher ce coton à Ostende ou à Anvers, où il n'est pas, et qui m'interdit de le prendre à Liverpool, où il existe en amas immenses. Le nombre et la diversité des obstacles artificiels sont très grands; chacun de nous en porte quelqu'un en lui-même.

Pour ce qui est des obstacles naturels, je ne puis faire qu'entre la surface du sol et la mine la nature n'ait pas placé 400 mètres de rocher, qu'entre la France et la Suède il n'y ait pas des centaines de lieues de navigation, sans compter les transports à l'intérieur, ni qu'entre Liverpool et Mulhouse il ne se trouve une assez grande distance; mais si l'on découvre un procédé meilleur pour creuser le terrain ou pour transporter les marchandises par mer et par terre, et si l'on a le capital nécessaire pour exécuter ces inventions, les choses se passeront comme si l'épaisseur du roc qui recouvre la mine d'argent n'était plus que de 200 mètres au lieu de 400, ou comme si, de Paris à Stockholm, il n'y avait plus que cent cinquante lieues au lieu de trois cents. Une découverte subséquente et l'emploi d'une portion nouvelle de la richesse déjà acquise à l'établissement de mécanismes propres à utiliser la nouvelle invention nous placeront, à quelque temps de là, dans des conditions aussi avantageuses, par rapport aux procédés primitifs d'exploitation et de transport, que si la mine n'était plus qu'à 100 mètres

sous terre, et Stockholm qu'à soixante-quinze lieues de Paris. Ainsi de suite. A chaque progrès nouveau des sciences d'application, pourvu que la société ait assez de capital pour incorporer le progrès scientifique en des appareils aussi multipliés que de besoin, la coopération de la nature ainsi subjuguée renverse quelque chose des obstacles naturels.

Lever les obstacles artificiels semble plus simple. Aucune avance de richesse n'y est requise. La conscience n'a qu'à se faire entendre, la raison publique n'a qu'à parler; mais quel empire n'ont pas les préjugés et les mauvaises habitudes! quelle n'est pas l'obstination de l'ignorance! et puis les coteries qui profitent de l'injustice sont si habiles à séduire le grand nombre par leurs artifices! En ce moment, après les sévères leçons que nous avons reçues, et qui auraient dû nous éclairer tous sur nos véritables intérêts, nous remettre en mémoire à tous l'intérêt général, ranimer dans tous les cœurs le feu sacré du patriotisme, il faut reconnaître, quelque peu flatteur que ce soit pour la nation française, que les obstacles les plus grands dont est barré le chemin qui nous ferait sortir de la misère sont de leur nature artificiels, qu'ils résident dans les préventions ou les vices, l'ignorance ou l'égoïsme de ceux-ci ou de ceux-là. Je le dis la douleur dans l'ame, mais je le dis crûment; la flatterie envers la patrie est un crime quand la patrie est en péril.

### III. — LES MOYENS DE TRIOMPHER DES CAUSES NATURELLES OU ARTIFICIELLES DE LA MISÈRE REVIENNENT A SE RAPPROCHER DE LA LIBERTÉ ET DE LA JUSTICE.

Or comment se mettre dans les meilleures conditions pour triompher des causes naturelles ou artificielles de la misère, comment faire qu'avec une même quantité de labeur humain il y ait pour chacun une pitance moins maigre que la moyenne d'aujourd'hui? Il est démontré que l'amélioration suppose qu'on ait plus de capital; comment composer ce précieux élixir? Elle exige que le travail humain qui met en œuvre le capital, après l'avoir engendré péniblement, soit plus efficace, plus habile; comment porter le travail humain à un degré toujours plus élevé de puissance? Comment contenir les forces malfaisantes qui dissipent le capital à mesure qu'il s'amasse goutte à goutte, au prix des sueurs du genre humain? Comment dompter les influences funestes qui paralysent la bonne volonté des individus dans le travail?

Le secret de ce progrès n'est pas difficile à découvrir, mais il est malaisé à pratiquer. C'est le secret du progrès social dans toute son étendue. Il est tout entier dans cette simple formule : le peuple qui y aspire doit rapprocher ses lois et ses mœurs du type de la liberté et de la justice. Hors de là il n'est que des expédiens illusoires, vaine fan-

tasmagorie qui peut frapper les imaginations crédules, mais qui, dès qu'on y porte la main, se réduit à de misérables jeux d'optique. Ayons donc la force d'être justes; ayons, d'abord par rapport à nous-mêmes, puis par rapport à autrui, le courage d'être libres (1).

Parlons de la liberté. Convenablement entendue, elle comprend la justice, puisque celle-ci pourrait se définir la liberté réciproque. Il faut distinguer la liberté civile et la liberté politique : la première est la latitude qu'a le citoyen de suivre son libre arbitre dans l'exercice et le développement de ses facultés, dans la gestion de ses affaires, dans la disposition de sa propriété et de sa personne; la seconde est le droit de s'immiscer dans le gouvernement de l'état. La liberté politique tire son prix principal de ce qu'elle est la garantie de la liberté civile, qui est, elle, l'objet de la civilisation. Nous nous occupons surtout de la liberté civile, dont la liberté politique est le boulevard.

Je n'ai pas à démontrer en détail comment chez les peuples modernes la liberté importe à la fécondité du travail. J'en atteste la conscience du genre humain; c'est une vérité qui ressort du fond même de la société par tous les pores. Un éloquent historien moderne l'a dit : tout être humain, s'il a sa liberté, tend à améliorer sa condition, en même temps que les connaissances humaines, filles de la liberté, tendent à la perfection, et ces deux forces, qui se confondent dans le principe de liberté, ont suffi souvent, même lorsqu'elles étaient contrariées par de grandes calamités publiques ou par de mauvaises institutions, pour pousser rapidement la civilisation en avant. Les événemens malheureux, les vices des gouvernemens, n'auront jamais, pour rendre une nation misérable, autant d'influence qu'en auraient, pour la rendre prospère, le progrès continu des sciences applicables et le travail soutenu de chaque membre de la société pour améliorer son sort. Il est souvent arrivé que la profusion des dépenses, la lourdeur des impôts, l'absurdité des restrictions commerciales, la corruption des tribunaux, la guerre, les séditions, les incendies, les inonda-

(1) Quand on se permet de désigner ainsi les signes auxquels se révèle le progrès de la civilisation, il est utile de s'appuyer sur l'autorité des maîtres. Je ferai donc remarquer que ces deux forces, la liberté et la justice, répondent dans ma pensée et répondront, je l'espère, dans celle du lecteur, aux deux *élémens de la civilisation* indiqués par M. Guizot dans son *Histoire générale de la Civilisation en Europe* (leçon Ire), qui représentent, l'un le progrès de l'individu, l'autre le progrès de la société; celui-ci l'*amélioration de la condition sociale*, celui-là le *développement de l'individu*; l'un par lequel l'homme *acquiert une vertu ou une idée de plus*, l'autre qui fait que la *société est mieux réglée, que les droits et les biens sont répartis plus justement entre les individus :* à ces traits, on m'accordera que j'ai pu nommer, l'un la liberté, l'autre la justice. M. Cousin, dans un beau morceau qui fut l'objet d'une communication à l'Institut en novembre 1846, et dont je citerai plus loin quelques lignes, emploie les termes mêmes de liberté et de justice.

tions, ne pussent détruire la richesse aussi vite que les efforts des citoyens parvenaient à la susciter (1).

La liberté est-elle un droit naturel et imprescriptible, selon la formule favorite d'il y a soixante ans? est-ce quelque chose d'absolu qui ne soit subordonné ni au temps, ni aux lieux, ni aux lumières et aux vertus des hommes? Non; la liberté est un bien relatif dont il nous est donné de jouir d'autant plus largement que nous nous en sommes rendus plus dignes, et elle nous est attribuée d'autant plus parcimonieusement que nous la méritons moins. Accordez au noir de la côte d'Afrique la même dose de liberté dont se trouve si bien le laboureur de l'état de l'Ohio ou l'ouvrier du Massachusetts et du Rhode-Island : il en profitera pour passer sa vie à se gorger et à dormir comme le boa. Après la conquête, les Indiens des terres basses du Mexique usaient souvent de la liberté, qu'on leur départissait pourtant d'une main avare, pour croupir dans la fainéantise. Ils travaillaient tout juste ce qui était nécessaire pour récolter ce qu'il faut de bananes à un homme, et, dans ces heureux climats, quelques jours y suffisaient pour l'année, si bien que le gouvernement espagnol un jour délibéra sérieusement s'il n'interdirait pas la culture de la banane dans le Nouveau-Monde (2). Le mauvais sujet de nos faubourgs traduit la liberté par trois jours de travail la semaine et par la débauche le reste du temps. L'homme civilisé, dont l'intelligence est développée et le moral solide, entend la liberté autrement : pour lui, elle consiste à cultiver ses facultés et à travailler bien, d'une manière continue, à la chose à laquelle il est le plus propre, par les moyens qu'il sait les meilleurs. Quand il a travaillé, pour lui la liberté, c'est de garder la récompense légitime de son travail, de l'employer comme il lui convient, de la façon qui lui est la plus avantageuse, sous l'approbation de sa conscience et sous la réserve de l'ordre public.

Plus un peuple est avancé, plus forte est la proportion de liberté qu'il peut et doit avoir. Tous les peuples de l'Europe aujourd'hui, le peuple français en particulier, sont mûrs pour une grande liberté civile. Depuis 1789, ils l'ont nominalement inscrite sans limite dans leurs lois fondamentales; ils l'ont même fait passer dans le détail de la pratique à un degré remarquable en comparaison du passé. Ils peu-

(1) Macaulay, *Histoire de l'Angleterre depuis sa révolution.*

(2) C'était aussi impraticable que de décréter que l'herbe ne croîtrait plus dans les prés. Le remède à cette paresse consistait à donner du ressort à l'intelligence et à la volonté des populations par le moyen de l'éducation et par la répression sévère des exactions des blancs. Le fonds de la race rouge n'était pas mauvais : c'est une race intelligente, capable de grandes vertus, et travaillant volontiers; mais la tyrannie des particuliers espagnols (je ne dis pas du cabinet de Madrid) les avait flétris et les avait détournés du travail. L'homme ne travaille pas, s'il a lieu de croire que la violence ou la ruse lui raviront le fruit de son labeur.

vent momentanément s'abuser ou se laisser induire en erreur sur les conditions de cette liberté, ils peuvent courir après l'ombre quand ils sont au moment d'avoir la substance; mais ils en ont l'amour au fond du cœur, ils la poursuivent : elle ne leur échappera pas. Toute politique qui consiste à la leur contester par le gros ou par le menu, ou qui est de nature à les mettre hors de la voie, est une politique funeste.

Au sujet de la liberté politique, il n'est pas, à beaucoup près, aussi certain que tous les peuples soient destinés à en jouir grandement, au moins à une époque prochaine. Tous n'y montrent pas la même disposition, et c'est fâcheux pour la liberté civile elle-même, car celle-ci, lorsqu'elle n'a pas autour d'elle le rempart de la liberté politique, est comme dans le moyen-âge une ville ouverte en rase campagne, à la merci des partisans. La race anglo-saxonne, par une précieuse faveur du ciel, a plus que les autres souches, plus que la nôtre certainement, l'aptitude à la liberté politique. De temps immémorial, elle a su la pratiquer; elle y était adonnée déjà dans les forêts de la Germanie. Cependant, de ce que, chez nous, la liberté politique n'a pas de racines dans le passé, de ce que, dans le présent même, dans les soixante dernières années, les tentatives faites pour l'introduire largement par la brèche dans nos lois ont peu réussi, ce n'est pas à dire que nous devions désespérer de nous l'approprier. L'individu est perfectible, les nations le sont aussi. Une bonne hygiène fait des merveilles sur les tempéramens individuels; une éducation bien entendue peut, avec le temps, avoir les plus grands effets sur le moral d'un peuple. Les leçons de l'expérience nous ont coûté cher, mais il semble qu'elles nous profitent. Qu'on médise tant qu'on le voudra de l'époque actuelle : qui oserait la comparer à la première république française? Nous ne devons épargner aucun effort pour implanter chez nous la liberté politique. Les échecs ne doivent pas nous rebuter. Il y va de tout ce que nous avons de plus cher, peut-être du salut de la nationalité française, car il n'est pas démontré qu'il y ait un avenir pour les nations qui ne pourront se faire à la liberté politique. Quand un principe est appelé à gouverner le monde, les peuples qui ne peuvent le faire passer dans leur sang disparaissent de la scène, quelque bien doués qu'ils soient d'ailleurs, quelques grandes choses qu'ils aient déjà accomplies de leur bras et de leur pensée.

Revenons à la liberté civile. Il nous la faut aussi étendue que l'état des esprits le comporte. Il nous la faut pour que nous ayons la puissance d'éloigner de nous la misère. Or, en fait de liberté civile, n'avons-nous rien à désirer de ce qui pourrait exercer une influence très prochaine sur le bien-être de la société, sur le développement de la richesse nationale?

Il existe dans nos lois, dans ce qui règle les rapports des citoyens

avec l'état ou entre eux, des dispositions contraires à la liberté civile, qui sont autant de causes d'appauvrissement, qui dépouillent le travail des individus d'une partie de sa puissance, tout comme si on leur liait à chacun une main derrière le dos une ou deux heures de la journée, que dis-je? sans discontinuer, pendant sept années de suite (1). Les lois qui ont ce fâcheux caractère sont, celles-ci de l'ordre militaire, celles-là de l'ordre administratif, d'autres de l'ordre fiscal. Certes, en somme, avant 1789, la liberté civile du citoyen français était moindre qu'aujourd'hui, et le bien-être du tiers-état en général, celui des classes pauvres particulièrement, s'en ressentait profondément. Cependant, c'est un aveu triste à faire, les soixante dernières années, dans le nombre des lois qu'elles nous ont léguées et qui sont encore en pleine vigueur, nous en ont laissé plusieurs qui traitent la liberté civile plus sommairement que la législation de l'ancien régime, et ces lois sont autant d'obstacles à ce que les populations, malgré leur amour du travail, secouent la misère qu'elles portent avec tant d'impatience.

Ces atteintes à la liberté sont autant d'atteintes à la justice, car qui viole l'une blesse l'autre du même coup. Au reste, dans l'indication rapide que nous allons faire des changemens à introduire dans la législation française, afin qu'elle devienne aussi libérale que c'est praticable aujourd'hui, nous aurons lieu de montrer en quoi les dispositions législatives que nous signalerons comme antipathiques à la liberté sont incompatibles avec la notion que les hommes ont aujourd'hui de la justice, je veux dire inconciliables avec l'égalité devant la loi, ou, pour employer une formule plus précise, avec l'unité de loi et l'égalité de droits (2). Puisque le capital se forme par l'épargne prévoyante qui met de côté une portion des fruits obtenus, il s'ensuit que, pour qu'il se fasse le plus de capital, il faut que l'œuvre soit plus fructueuse, car on épargne plus facilement sur un lot de mille que sur un de cinq cents. Ce n'est pourtant pas tout. Il faut aussi que la part de chacun de ceux entre lesquels se divisent les fruits, capitalistes, chefs d'industrie, ouvriers, soit soumise au moindre prélèvement. Dans les sociétés où il n'y a plus de privilégiés qui puissent se croire fondés à exiger des redevances semblables aux ci-devant droits seigneuriaux, l'impôt au profit de l'état ou de la localité est le seul prélèvement qui reste autorisé par la justice. Hors de l'impôt, il ne doit y avoir que des services rendus qui soient réciproques et équivalens.

(1) On verra tout à l'heure pourquoi ce nombre sept.

(2) Cette formule est de M. Guizot. *De la Démocratie en France.*

## IV. — DU SYSTÈME MILITAIRE DE LA FRANCE DANS SES RAPPORTS AVEC LA LIBERTÉ ET LA JUSTICE, ET AVEC LE BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS.

Le génie de la guerre est un grand destructeur, et il se repaît du capital des nations plus encore que de leur sang. Si le capital que possède la civilisation aujourd'hui est si modique en comparaison des longs siècles de travail et d'abstinence qui ont été consacrés à le former, il faut s'en prendre avant tout à l'empire qu'a eu l'esprit militaire dans les conseils des gouvernemens même constitutionnels de l'Europe. L'usage, maintenu jusqu'à ce jour, d'entretenir dans les grands états européens de nombreuses armées en pleine paix est un legs des temps où les nations avaient à leur tête une noblesse conquérante qui, primitivement par rapine, et plus tard par orgueil, se livrait sans cesse à des ébats guerriers contre ses voisins. Depuis un tiers de siècle, on fait profession d'aimer la paix; on n'en pressure pas moins les peuples pour tenir sur pied des troupes innombrables. La France est de toutes les nations celle qui s'est chargée le plus pour avoir un grand état militaire par terre et par mer. Pendant bien des années, jusqu'en 1849, son offrande annuelle au démon de la guerre a été de plus de 500 millions, indépendamment de la dette publique, qui, en majeure partie, est le fruit des dernières guerres, et sans compter le capital qu'auraient créé les labeurs de cinq cent mille hommes choisis dans ce qu'il y a de plus robuste parmi les populations. Les hommes qui sont partisans systématiques des grandes armées et des grandes flottes ont beau avoir la bouche pleine du nom du peuple, ils n'en sont pas moins les adversaires les plus dangereux et les plus irréconciliables de l'intérêt populaire. Ils anéantissent, à mesure qu'il se forme, le capital d'où sortirait l'amélioration populaire. Comment les États-Unis sont-ils parvenus à une si grande richesse? C'est qu'ils ont fidèlement suivi, au moins jusqu'à ces derniers temps, le conseil que leur avait donné en se retirant du pouvoir le glorieux Washington, si bien nommé le père de la patrie. Il leur avait signalé comme leur palladium l'union qui les dispense de se garder les uns envers les autres avec un ruineux appareil, il leur avait recommandé de vivre en paix avec tout le monde, sans s'ingérer dans les querelles d'autrui, sans jamais tirer l'épée, à moins que leur indépendance et leur dignité ne fussent sérieusement compromises. De cette manière, les trésors que les Européens ont détruits en tirant le canon, ou en se perpétuant, par un fol entêtement, pendant un tiers de siècle, dans l'attitude de gens constamment prêts à recommencer ce sanguinaire exercice, les Américains les ont conservés, et en ont fait ces immenses défrichemens, ces canaux, ces chemins de fer, ces bateaux à vapeur, ces écoles, ces bibliothèques, ces milliers d'œuvres et d'institutions qui, tous les jours, ajoutent à la richesse du pays.

Si l'Angleterre, au lieu de dépenser en guerre, par-delà son budget militaire des temps de paix, la somme de plus de 20 milliards, de 1792 à 1815, l'avait gardée pour en faire du capital, elle n'aurait pas à se contenter d'être en ce moment la moins pauvre des nations de l'Europe, elle jouirait d'une prospérité fabuleuse. Que ne rendraient pas aujourd'hui, par le labeur de cette nation intelligente et active, ces 20 milliards grossis des intérêts accumulés pendant cinquante-cinq ans pour les premières dépenses, pendant trente-cinq pour les dernières?

Pour soutenir la lutte contre toute l'Europe, la révolution française adopta sous la république et renforça sous l'empire un système de recrutement des armées contre lequel, en temps de paix au moins, les amis de la liberté doivent protester. Avant 1789, l'impôt du sang n'était obligatoire que pour la noblesse; c'était une compensation qu'elle ne manquait pas de faire valoir quand de libres penseurs lui contestaient ses priviléges (1). En dehors de la noblesse, qui avait les grades, la masse de l'armée était formée de recrues qui s'étaient volontairement engagées. L'ouvrier qui avait fait son apprentissage, le jeune cultivateur qui assistait utilement son père, restaient, celui-ci à son métier, celui-là à sa charrue (2). Par la conscription (3), tout homme (4) fut enrôlé ou put l'être bon gré mal gré. L'homme industrieux fut en-

(1) Voici ce qu'on lit dans les *Réflexions sur le Traité de la Dîme royale*, ouvrage de 1716 : « De combien les roturiers ne jouissent-ils pas d'avantages dont les gentilshommes sont privés! Les *roturiers ne sont aucunement dans l'obligation de servir dans les armées*. Les gentilshommes, qui y sont engagés par honneur et par leur naissance, n'ont que des occasions de se ruiner dans le service. »

(2) La population des campagnes fut rendue passible d'un appel forcé, mais en temps de guerre seulement, par l'ordonnance du 27 février 1726. L'appel pouvait aller jusqu'à 100 bataillons de 12 compagnies de cinquante hommes, soit 60,000 hommes. C'est ce qu'on nommait la milice. La population urbaine resta exempte de ce recrutement.

Louis XIV avait déjà, en 1688, levé des milices. On rassembla 25,000 hommes, qui furent partagés en trente régimens. Tous les célibataires du tiers-état de vingt à quarante ans durent concourir. C'étaient les communes ou paroisses qui avaient à fournir les hommes; mais elles les levèrent avec de l'argent. L'organisation alla si mal et donna lieu à tant d'abus, qu'en 1708 Louis XIV finit par accorder aux paroisses et communes la faculté de se racheter du service personnel moyennant une somme fixe pour chaque soldat qu'elles auraient dû faire marcher. On trouve de curieux détails là-dessus dans *une Province sous Louis XIV*, de M. Alexandre Thomas, section III, chap. I, § 3.

(3) La conscription fut instituée par la loi du 19 brumaire an VI. La révolution y avait préludé par la *réquisition*, qui est du 24 février 1793 : la date est bonne à remarquer. La première réquisition fut de 300,000 hommes. Je renvoie sur ce sujet à une publication récente de M. Redon de Beaupréau, *Quelques Mots sur les Institutions et l'esprit militaires*, pages 6 et suivantes.

(4) Dans l'état actuel des choses, en temps de paix, il y a des départemens, au nombre desquels nous citerons la Lozère et la Dordogne, où tous les ans on remarque plusieurs cantons dont tous les hommes valides sont pris pour le service, et qui même ne peuvent fournir en entier le contingent fixé par la loi. On sait que le contingent est réparti entre les cantons. M. de Bondy a publié sur ce sujet un écrit qui abonde en renseignemens.

levé à sa profession et à sa famille pour être traîné à la boucherie, et, s'il avait le bonheur de survivre et de revenir avec tous ses membres, il avait désappris son état. Dans les temps où la patrie était assaillie par l'étranger, ce sacrifice était nécessaire à la défense nationale. Il resterait bien à savoir si ce ne fut pas la politique française qui provoqua l'Europe, et si la faculté qu'on eut ainsi de se procurer indéfiniment de la chair à canon ne fut pas un encouragement pour les passions de la convention nationale ou l'ambition de Napoléon; mais, quand bien même les guerres que la conscription servit à soutenir auraient été irréprochables, est-ce qu'il est permis d'ériger en un système immuable une pratique qui n'aurait été bonne qu'à titre temporaire, une innovation qui est incompatible avec l'esprit de l'époque, esprit libéral, je l'imagine? Notre recrutement choque la justice non moins visiblement que la liberté. Pour le riche ou l'homme aisé, il se résout en une cotisation modique; pour le pauvre, c'est sa carrière brisée, c'est une servitude honorable autant qu'il vous plaira, mais qui s'étend sur le sixième de la vie active (1). Les classes aisées ont eu grandement tort, quand elles exerçaient la domination, de laisser peser de tout son poids cet assujettissement sur les classes ouvrières, alors que depuis 1815 c'était devenu pour elles-mêmes une charge insignifiante.

En Angleterre et aux États-Unis, l'armée se recrute aujourd'hui, comme autrefois, par l'enrôlement volontaire. La compagnie des Indes elle-même ne lève pas autrement sa nombreuse armée de cipayes. Voilà comment se comportent des peuples libres.

La loi du recrutement est ou semble être plus exigeante encore envers les populations maritimes. De dix-huit à cinquante ans, tout matelot, tout pêcheur en mer est tenu de se rendre à bord d'un bâtiment de l'état sur la première réquisition, qu'il soit marié ou non; après avoir été appelé une fois, il peut l'être une deuxième, une troisième. Les exemptions légales qui sont admises pour l'armée de terre ne le sont pas pour l'armée de mer. « Je pourrais, disait le maire de Saint-Brieuc, M. Lepommellec, dans un mémoire sur l'inscription maritime qui remonte à une dizaine d'années, je pourrais citer une famille d'Étables dont les quatre fils ont servi en même temps sur la flotte. » Un fantassin ou un cavalier a beaucoup de chances pour devenir officier, s'il est intelligent et zélé; un marin n'en a pour ainsi dire aucune.

L'inscription maritime date de Colbert. Les gouvernemens de la révolution n'y ont guère touché que pour y changer quelques dénominations. Elle était dans l'esprit de la législation française, quand Colbert l'établit. On s'inquiétait médiocrement alors de la liberté et de l'égalité. Au moyen de divers avantages, tels que le privilége de la pêche, une

(1) En faisant partir celle-ci de dix-huit ans pour la prolonger jusqu'à soixante.

caisse de retraite et un mode de comptabilité à la faveur duquel les familles profitent du salaire du marin éloigné, Colbert compensa suffisamment pour l'époque les charges qu'il imposait aux populations maritimes pour le service du roi. Aujourd'hui, il n'y a plus de compensation qui puisse balancer le sacrifice de la liberté pour la vie. Les gens de mer sont fondés à revendiquer purement et simplement le droit commun. S'ils en étaient à vendre leur liberté, en admettant que la loi pût sanctionner un marché de ce genre, le prix qu'on leur en donne serait insuffisant. Parmi les faveurs dont ils jouissaient, quelques-unes leur ont été ravies. Le droit de pêche a cessé d'être leur patrimoine exclusif. Les propriétaires des bords de la mer et des baies ont couvert les rivages de filets permanens, ce qui a rendu la pêche moins profitable pour les pêcheurs de profession. De là des doléances qui trouvèrent un organe éloquent, il y a quelques années, dans M. Fonmartin de Lespinasse. Les propriétaires se sont fondés sur la liberté du travail, très bien; mais les marins peuvent revendiquer aussi bien cette liberté, et alors c'en est fait de l'inscription. Le mode de comptabilité qui, moyennant une retenue sur les salaires et l'affectation de quelques ressources spéciales, permet d'accorder de modiques retraites aux marins et de faire toucher une partie de leur solde à leurs familles pendant qu'ils sont au loin, mérite d'être conservé. C'est une caisse spéciale de retraite, de secours et d'épargne pour les gens de mer; mais, puisqu'on fonde des caisses de retraite, de secours et d'épargne pour tout le monde, il n'y a pas lieu à tirer argument de celle-là pour perpétuer la servitude à laquelle ces braves gens sont condamnés par une dérogation flagrante au droit commun. L'armée de mer, en Angleterre, aux États-Unis, en Hollande, est recrutée par l'enrôlement volontaire; si les mots d'égalité et de liberté ne sont pas sur la devise nationale uniquement pour la parade, il est nécessaire qu'il en soit de même en France, au moins en temps ordinaire, sauf à recourir à des moyens exceptionnels dans les circonstances extraordinaires.

Quelque formelle que soit la condamnation exprimée ici contre le régime de l'inscription maritime, je tiens à dire cependant que le mode de recrutement en vigueur pour l'armée de terre est en fait plus préjudiciable encore à la production de la richesse, plus contraire au droit que possède le citoyen de tout état libre de suivre sa profession. L'existence que mènent les gens de mer au service de l'état ne leur désapprend pas leur profession, ne leur en inspire pas le dégoût. A bord d'une frégate ou d'un vaisseau de ligne, le matelot est encore matelot : il l'est dans des conditions où son aptitude se développe; mais, dans un régiment, le menuisier, le forgeron, le maçon, le laboureur, ne sont plus rien de ce qu'ils étaient : ils sont des fusiliers. A l'exception d'un petit nombre qui se placent à leur convenance dans

des compagnies d'ouvriers ou dans l'artillerie et le génie, ils oublient leur métier; la vie de caserne leur en enlève le goût. La plupart se ressentent tout le reste de leurs jours de cette longue interruption. C'est pour le développement de la richesse nationale un incalculable dommage (1).

Que proposez-vous? me dira-t-on. Il est impossible de passer immédiatement de la conscription à l'enrôlement volontaire; ce serait la ruine de nos finances. Pour l'armée de terre en particulier, on aurait à opérer sur une si grande masse, qu'il est indispensable d'y mettre du temps, et ici le problème militaire se complique de questions de politique intérieure et de politique extérieure.

Pour ce qui est de la politique extérieure, ne perdons pas de vue que la France est depuis soixante ans le grand agitateur de l'Europe; c'est elle qui a mis à la mode les grands armemens. Ses torts à cet égard datent au moins de Louis XIV; ils ont eu leur source alors et depuis dans l'orgueilleux désir de dominer l'Europe. Nos grands déploiemens de forces par terre et par mer ne seraient motivés que si nous étions menacés, et nous ne le sommes pas (2). Si la France cessait d'inquiéter l'Europe, le désarmement général deviendrait possible. Le jour où la nation française aurait réussi à bien rassurer les puissances sur ses intentions, il lui serait facile d'avoir cent mille hommes de moins sous les drapeaux.

Les haines nationales s'éteignent; les événemens qui ont marqué les trois dernières années, de quelques scènes cruelles qu'ils aient été mêlés, doivent, à moins que la civilisation ne se laisse fourvoyer comme un enfant par l'astuce de ses ennemis, être le point de départ de grands changemens dans la politique extérieure de tous les états de l'Europe. Quand on a secoué les traditions féodales pour passer aux doctrines de la liberté et d'une justice égale pour tous, on est près d'être bienveillant et équitable même pour le prochain qui est de l'autre côté de la frontière. La division et la jalousie guerrière de nation à nation sont d'essence féodale. Aujourd'hui donc on est, à bien plus forte raison, autorisé à répéter la prédiction consolante que faisait M. Cousin, dix-huit mois avant la révolution, quand il parlait en

(1) Je dois reconnaître aussi que les règlemens relatifs à l'inscription maritime sont exécutés depuis quelques années avec une équité bienveillante qui en adoucit la rigueur. Des abus pareils à celui que nous avons cité, d'après M. Lepomellec, ne se verraient plus; mais on a beau y mettre des ménagemens, l'inscription est un débris du régime des corporations, et ce régime est aboli sans retour depuis 1789.

(2) Même de 1830 à 1848, malgré tout ce que l'opposition avait fait accroire au public, nous étions une nation menaçante plutôt que menacée, plus, à la vérité, par le sentiment public que par la volonté et l'action du gouvernement. Celui-ci se contentait d'être digne, mais il n'y manquait pas. J'en appelle aux vainqueurs de février, qui lurent avec tant d'étonnement les dépêches toutes fraîches encore dans les cartons des affaires étrangères.

ces termes : « L'Europe est un seul et même peuple, dont les différentes nations européennes sont les provinces, et l'humanité tout entière n'est qu'une seule et même nation qui doit être régie par la loi d'une nation bien ordonnée, à savoir la loi de justice qui est la loi de liberté....... Au risque d'être pris pour ce que je suis, c'est-à-dire pour un philosophe, je déclare que je nourris l'espérance de voir peu à peu se former un gouvernement de l'Europe entière à l'image du gouvernement que la révolution française a donné à la France. La sainte-alliance qui s'est élevée il y a quelques années entre les rois de l'Europe est une semence heureuse que l'avenir développera, non-seulement au profit de la paix, déjà si excellente elle-même, mais au profit de la justice et de la liberté européenne. » Il ne serait pas nécessaire d'être arrivé à cette destination encore éloignée pour changer le mode de recrutement des armées de manière à respecter la liberté des populations, en substituant l'enrôlement volontaire au recrutement obligatoire.

Quant à la portion de l'armée qui est nécessaire au maintien de l'ordre à l'intérieur, une bonne politique au dedans doit la diminuer. Une nation étant donnée, la convenance d'un régime politique par rapport à elle peut se mesurer à la modicité de l'effectif qui est nécessaire pour contenir les perturbateurs. L'organisation politique la meilleure est celle qui comporte le minimum de force armée. C'est ce qui se vérifie très bien par l'Angleterre et les États-Unis. Il existe à peine une force armée dans la Grande-Bretagne; quelques milliers d'hommes suffisent à contenir les élémens de turbulence que renferme l'Irlande. Aux États-Unis, on se passe absolument de toute force armée régulière. Il n'y a aucune garnison à New-York, à Philadelphie, à Boston. L'armée de huit à dix mille hommes en tout qu'on entretient n'a d'autre objet que d'occuper quelques postes à la frontière, du côté des sauvages, de placer quelques gardiens dans un certain nombre de forteresses, le long des côtes, et de conserver les traditions des armes spéciales. Si la liberté politique ne pouvait subsister en France qu'avec une grosse garnison en permanence dans chacune de nos cités, il faudrait en conclure que la liberté politique n'est pas faite pour nous, que notre race n'en est pas digne; mais écartons cette hypothèse. Comment discuter de sang-froid ce qui arriverait si la patrie était déchue, si elle cessait d'être la nation par les mains de laquelle la Providence accomplit de préférence ses sublimes desseins, si, du rang de coryphée qu'elle a rempli pendant des siècles dans l'histoire universelle, elle tombait à celui d'un comparse obscur? car, on n'en peut plus douter, bientôt il n'y aura plus de grands rôles que pour les peuples qui sauront être libres de la liberté politique comme de la liberté civile.

Parmi les moyens de diminuer la force armée, il en est un auquel

personne assurément n'aurait songé en 1789, dans le premier enthousiasme de la révolution, mais sur lequel l'expérience a ouvert les yeux aujourd'hui à la plupart des gens sensés. La garde nationale avait semblé devoir dispenser des troupes soldées; il se trouve qu'au contraire elle en nécessite l'augmentation : c'est qu'on avait supposé, et franchement l'erreur était permise, qu'elle serait une garantie d'ordre dans l'état; les faits sont là pour attester qu'elle agit bien plus comme une machine à révolutions. Cela est si vrai que là où elle est pleinement organisée, au lieu d'avoir à diminuer la garnison, on est forcé de la doubler. Tout le monde se souvient de la déclaration du brave général Gémeau, qui commandait à Lyon, qu'avec la garde nationale il fallait dans sa division 25,000 hommes de plus de troupes que si la milice citoyenne eût été licenciée et désarmée. De même à Paris, le licenciement et le désarmement de la garde nationale permettraient de diminuer la garnison de Paris et les postes avoisinans dans une forte proportion : curieux exemple des mécomptes que quelques-unes des innovations de la révolution devaient faire éprouver aux amis du progrès! grand avertissement qui montre combien il y a loin des expédiens révolutionnaires aux institutions définitives d'un peuple libre!

A titre de dispositions propres à ménager la transition entre le recrutement actuel et l'enrôlement volontaire, on peut citer plusieurs projets dont quelques-uns se sont produits sous des patronages illustres (1), et ont occupé ou occupent encore les pouvoirs publics. Ils tendraient à diminuer le nombre des hommes appelés au service sans rien ôter de sa force à l'effectif. Ils reposent tous à peu près sur le même fonds d'idées, qu'un soldat robuste et aguerri représente autant de puissance guerrière que plusieurs soldats débiles ou novices; qu'une armée produite par le recrutement actuel offre beaucoup de non-valeurs qu'une campagne sérieuse multiplierait à l'extrême; que le remplacement, tel qu'il est organisé, abaisse le niveau de l'armée et coûte beaucoup aux familles, sans offrir au remplacé une garantie suffisante; enfin, que la somme consacrée par les familles à payer des remplaçans suffirait pour déterminer des réengagemens très nombreux parmi les sous-officiers et les bons soldats, et même pour améliorer sensiblement la condition des troupes. On a encore fait remarquer qu'une augmentation de la gendarmerie permettrait de résoudre le problème d'assurer l'ordre intérieur avec une moindre dépense et un moindre nombre d'hommes (2). Cette idée-là a même reçu un commencement de

(1) M. le maréchal Bugeaud, M. le général Lamoricière. M. le général Paixhans a touché le même sujet dans son ouvrage de la *Constitution militaire de la France*.

(2) La proposition de multiplier la gendarmerie, en réduisant la levée annuelle, fut faite il y a quelques années à la chambre des députés par M. Félix de Saint-Priest (du Lot).

sanction par la création de la gendarmerie mobile, et elle est entièrement conforme à ce qui a bien réussi aux Anglais en Irlande. On y a levé une force particulière (*constabulary force*), composée d'hommes qu'on rétribue bien, et qui, avec un effectif de 12 à 13,000 hommes, suffit à assurer la tranquillité de cette île si orageuse (1).

La réforme que nécessite le recrutement de l'armée est une opération de longue haleine, je l'admets. Raison de plus pour la commencer promptement. Les populations en seraient fort reconnaissantes. Un des cris qui furent poussés avec le plus d'ardeur en 1814, quand les Bourbons rentrèrent en France, était : Plus de conscription! Ces princes y avaient promis une satisfaction qu'ils ne donnèrent pas. Et comment serait-il possible que notre entreprise de régénération sociale dans l'intérêt du grand nombre, commencée en 1789, se terminât en laissant sur les épaules des populations un fardeau dont elles étaient exemptes sous l'ancien régime?

La servitude que notre régime militaire fait peser sur nous atteint encore le citoyen français par une autre voie que le recrutement. Elle affecte le sol d'une bonne partie de la France, nuit par là à la liberté des citoyens et à la fécondité de leur travail. J'ai en vue ici ce qui est connu sous le nom même de *servitudes militaires* dans la zone frontière, qui fait le tour de la France et qui occupe un grand nombre de départemens.

Dans l'état actuel des choses, la largeur de la zone est à la discrétion du ministre de la guerre. Il n'a qu'à faire dresser une carte et à l'envoyer aux ministres de la marine et de l'intérieur. Il n'est besoin d'une loi ni d'un décret du chef de l'état. Une simple décision, un ordre verbal du ministre y suffit, état de choses étrange dans un pays qui se dit libre, et où la loi, dit-on, respecte la propriété! L'administration de la guerre, en 1839, consentit à réduire l'espace voué aux servitudes militaires dans une forte proportion, de moitié environ; mais la zone reste encore abusivement grande, elle s'étend sur le tiers du territoire (2). Ce ne fut même pas bien spontanément que l'administration de la guerre se réduisit ainsi. Elle ne le fit qu'après y avoir été contrainte par une proposition formelle qu'en 1836 présenta à la chambre des députés une personne bien compétente, le général Paixhans, et par les réclamations dans le même sens qui avaient été élevées

(1) En 1849, l'effectif du *constabulary force* de l'Irlande a été de 12,758 hommes et 493 chevaux. La dépense a été de 564,000 liv. sterl. ou 14,250,000 fr. ou d'un peu plus de 1,100 fr. par tête d'homme.

(2) Sur la route du nord, la zone *verte* (c'est le nom qu'on lui donne ordinairement à cause de la teinte dont elle est marquée sur les cartes de la guerre) commence à Amiens, à 160 kilomètres de Paris; dans la direction de Strasbourg, vous la trouvez à Fismes, à 128 kilomètres de Paris : ainsi elle occupe les deux tiers de la distance de Paris à Strasbourg. Au sud-ouest, elle commence à Chaumont, à peu près à 230 kilomètres de Paris

la même année à propos de la loi des chemins vicinaux. Encore, après avoir pris l'engagement de s'exécuter, se donna-t-on trois ans pour réfléchir.

Dans toute l'épaisseur de la zone, l'établissement, le perfectionnement, le simple entretien des voies de communication, non-seulement des chemins de fer, des canaux, des routes nationales, mais même des chemins vicinaux, est subordonné à des conditions rigoureuses. Sur toute cette étendue, l'ouverture d'une voie nouvelle, l'amélioration ou la réparation d'une voie ancienne, ne sont permises qu'après qu'il a été prouvé qu'il n'en pourrait résulter quelque jour, dans le cas d'une guerre, quelque facilité pour l'ennemi de pénétrer dans l'intérieur. Si la communication dont il s'agit ne va pas passer sous le feu d'une place forte, construction, amélioration et entretien peuvent être interdits, doivent l'être aux termes des règlemens. Les chemins vicinaux en particulier, ces communications les plus multipliées de toutes, les plus utiles à l'avancement des arts agricoles, au bien-être des populations des campagnes, ont là une cause d'ajournement indéfini, parce qu'à la différence des chemins de fer, des canaux et des routes nationales ou départementales, dont les projets sont chaleureusement défendus par l'administration des ponts-et-chaussées, qui en est la mère, on n'a confié à personne qui pût prendre l'affaire à cœur le soin de plaider devant la *commission mixte* (1) la cause de ces voies si intéressantes.

Ainsi, en voulant empêcher notre territoire d'être quelque jour viable pour l'ennemi, on s'oppose à ce qu'il le devienne pour nous. Or, il n'y a pas de bonne agriculture sans bons chemins, et, comme disait le docteur Quesnay dans la formule qu'il fit composer dans un atelier d'imprimerie au roi Louis XV, *pauvres paysans, pauvre royaume.* C'est donc une cause de misère qu'avec ces malencontreux règlemens on perpétue dans le pays.

L'achèvement des fortifications de Paris, qui met la capitale à l'abri d'une surprise, n'a pas touché l'administration de la guerre. La zone des servitudes demeure la même; les servitudes restent ce qu'elles étaient.

Le soin de veiller à l'exécution de cette législation a été confié aux officiers du génie, dont tout le monde connaît et honore le savoir et le patriotisme, mais qui, on le sait aussi, sont d'une minutieuse ponctualité dans l'accomplissement des devoirs qui leur sont tracés. Dans cet état de choses, la législation des servitudes militaires est maintenue dans sa lettre, et plusieurs départemens en ont éprouvé un dommage extrême. Dans le midi, par exemple, c'est la cause que la parole

(1) On sait que c'est une commission formée de hauts fonctionnaires civils et militaires qui statue sur la question de savoir si les projets sont conformes aux nécessités réelles ou prétendues de la défense du territoire.

de Louis XIV : *Il n'y a plus de Pyrénées*, est encore un vain mot. L'administration de la guerre a voulu que les Pyrénées demeurassent inaccessibles, comme un obstacle permanent entre la France et l'Espagne. Elle l'a emporté. L'empereur Napoléon, qui entendait cependant la stratégie et qui savait vouloir, avait projeté trois routes par le cœur de la chaîne. En dépit de sa volonté, pour aller de France en Espagne, on n'a encore que deux routes, celle de Bayonne et celle de Perpignan. qui passent au pied de la chaîne. On craint apparemment que l'Espagne ne conquière la France (1).

Sur d'autres points, dans d'autres montagnes bien moins impraticables, telles que les Vosges, des députés. solliciteurs plus habiles ou plus heureux que ceux des départemens voisins des Pyrénées, avaient obtenu que des routes fussent tracées, au grand avantage des populations et du commerce en général; mais, une fois les Vosges franchies, en venant du Rhin, quand on entre dans un pays de plaine où un ennemi trouvera toujours son chemin, le génie militaire, conformément aux instructions qu'il continuait de recevoir, a continué de s'opposer aux communications. Au nom de la défense dans les départemens situés entre les Vosges et Paris, on avait fait des difficultés au creusement des canaux projetés par les ponts-et-chaussées, quoique Vauban regardât ces larges fossés, bordés le plus souvent d'épaisses banquettes, comme des ouvrages défensifs. Cependant les canaux avaient été creusés : c'est ainsi que, dans ces départemens, on a le canal des Ardennes et la canalisation de l'Aisne; mais, quand les populations ont demandé à faire des chemins qui permissent de conduire à la ligne navigable les produits de leur sol ou d'y aller chercher

(1) Le gouvernement espagnol, qui, si l'une des deux puissances devait concevoir de l'ombrage, aurait lieu d'être plus méticuleux que le nôtre, a le bon esprit de désirer les routes au travers des Pyrénées. C'est le gouvernement français qui les refuse. Une route dans les Pyrénées qui aurait eu les plus beaux résultats, et qui notamment eût changé la face du département de l'Ariége, celle qui suivrait la rivière de ce nom et entrerait en Espagne par Puycerda, a été tenue en échec par l'administration de la guerre jusqu'aux dernières années de la monarchie. Après la révolution, la pénurie du trésor y a fait interrompre les travaux, qui étaient peu avancés et qu'on reprendra, Dieu sait quand. Le département de l'Ariége en est pour ses espérances, et, avec beaucoup d'élémens de prospérité que la route eût vivifiés, il demeurera indéfiniment une des plus pauvres régions de la France. On avait obtenu de l'administration de la guerre, dix ans au moins avant la révolution, qu'elle laissât établir une route à travers les Pyrénées par la vallée d'Aspe. Les travaux y sont inachevés encore, mais peu éloignés de la fin. Malheureusement, de l'autre côté de la chaîne, le pays est impraticable; on n'y va qu'à dos de mulets. Les autorités espagnoles, qui ont plus de bonne volonté que d'écus, ne sont pas au moment de faire travailler de leur côté. Au contraire, la route qui irait de la vallée de l'Ariége à Puycerda trouverait en Espagne des chemins où vont déjà les charrettes. Des explorations pleines d'intérêt au sujet des routes pyrénéennes, dont le midi de la France attend un grand développement de prospérité, ont été faites par MM. Colomès, Auriol et Montet, ingénieurs des ponts-et-chaussées.

les objets dont elles ont besoin, on les en a empêchées maintes fois. C'était bien la peine d'ouvrir des canaux à grands frais et de les faire passer sous le nez des populations pour leur interdire ensuite de s'en servir!

Le système des servitudes dans la zone frontière a fait son temps. Même au point de vue militaire, le but désormais serait manqué, l'expérience l'a montré : entre les mains de généraux entreprenans, les armées modernes et leur artillerie franchissent des espaces où les chemins sont des fondrières, des précipices. Après que le Saint-Gothard a été passé par Souwarow, et le Saint-Bernard par le premier consul, que serait-ce que de traverser des contrées relativement aplanies? Au point où en est la civilisation, le régime actuel des servitudes militaires est un anachronisme. Autrefois, comme on était continuellement exposé au brigandage, chaque ville, chaque bourgade s'entourait de murailles; aujourd'hui il n'y a plus de fortifiées qu'un petit nombre de places que les autorités de l'art de la guerre, depuis Vauban, le grand constructeur de citadelles, jusqu'au général Rogniat, demandent encore qu'on diminue. La prétention de faire passer toutes les voies de communications sous le feu d'une place forte est donc insoutenable. Autrefois un souverain, pour garantir ses états des incursions des voisins, pouvait très bien ordonner qu'une large zone demeurât sans chemins tout le long des frontières. Les vilains des campagnes n'avaient qu'à se soumettre. S'ils restaient misérables, tant pis pour eux; ils ne comptaient pas dans l'état. Dans les temps modernes, où les hommes sont devenus plus industrieux, où les vilains du temps jadis ont acquis des droits civiques, et où personne ne veut rester dans la misère, il n'en saurait être de même. On laisse aux barbares la méthode de se protéger contre l'ennemi qui consiste à établir entre l'étranger et soi une sorte de désert artificiel. C'est bon pour les Tartares dans leurs steppes. Pour les nations civilisées, à population dense, comme l'est aujourd'hui l'Europe occidentale, ce serait une calamité. Dans l'intérêt de la défense, au lieu de craindre les communications, les peuples civilisés les multiplient, car c'est ce qui amène à point nommé des renforts, des munitions, des armes, des vivres; c'est ce qui permet de concentrer les moyens militaires dans un petit nombre de sites bien fortifiés, vastes asiles où se refont les armées elles-mêmes, et d'où l'on expédie rapidement, à volonté, tout ce qu'il faut aux endroits menacés. Ils ont garde de condamner de propos délibéré une partie du pays à la pauvreté par le défaut de communications; ils savent qu'une nation pauvre a, toutes choses égales d'ailleurs, moins d'élémens de résistance à l'invasion qu'une nation riche. Et les modernes sont la preuve que l'accroissement de la richesse peut s'accorder parfaitement avec

l'amour de la patrie, la bravoure individuelle et la discipline militaire, qui sont les seuls vrais, les seuls fermes boulevards des états.

En 1847, une proposition de M. Hallez-Claparède saisit la chambre des députés de la question des servitudes militaires dans la zone frontière. Elle donna lieu à un très bon rapport de M. de Bussières, ancien officier du génie, qui avait déjà pris une part active à la discussion de 1836. Le rapport concluait par un projet de loi simple et pratique. La zone frontière eût été délimitée suivant les formes voulues pour les règlemens d'administration publique. Les chemins vicinaux auraient pu y être librement tracés et perfectionnés, excepté dans d'étroits polygones réservés autour de chacune des places de guerre, afin de ne point enlever à celles-ci leurs propriétés défensives. Dans l'enceinte de ces polygones, les lois, les règlemens et ordonnances relatifs à la zone frontière auraient continué d'être appliqués aux chemins vicinaux; toutefois, si dans le délai de six mois après la communication des projets aucune décision n'était intervenue, les travaux auraient pu être librement exécutés. Pour les chemins de fer, les canaux, les routes nationales ou départementales, l'état actuel des choses eût été maintenu. En faveur des routes nationales, certainement on aurait pu aller plus loin; mais, par esprit de conciliation, l'auteur et les partisans de la proposition ne demandaient à l'administration de la guerre qu'une part de ce qu'ils eussent été fondés à réclamer. Ainsi restreinte, la proposition est encore à voter. Il faut espérer cependant qu'on prendra en considération que le régime établi dans les départemens frontières par la constituante en 1791, alors que l'esprit militaire était plus exigeant et plus dominant qu'aujourd'hui, se montrait plus libéral et plus respectueux pour la propriété que le régime actuel (1).

## V. — COMMENT, AFIN DE DIMINUER LA MISÈRE, IL Y A LIEU DE PROCÉDER A UNE RÉVISION DE NOS LOIS; EXAMEN QU'IL Y AURAIT A FAIRE AINSI DE LA CENTRALISATION, DES IMPOTS, DE LA LÉGISLATION DOUANIÈRE, DES LOIS RELATIVES A L'ESPRIT D'ASSOCIATION.

D'après ce que je viens d'exposer en raccourci au sujet des institutions militaires, on peut se faire une idée de la révision qu'appelle au-

(1) La proposition a été reprise nouvellement sur l'initiative de M. de Bussières et le rapport de M. Lequien. M. de Bussières a déposé en outre une proposition qui a pour objet de définir les servitudes militaires spéciales que le maintien des propriétés défensives des places de guerre impose aux localités ambiantes, et de fixer les conditions auxquelles les servitudes pourront être étendues. La sanction législative serait indispensable à la création ou à l'extension de toute place de guerre. La loi délimiterait la circonscription des servitudes dans chaque cas. La dépréciation des propriétés, par suite de la création d'une place nouvelle ou de l'agrandissement d'une ancienne, donnerait lieu à une indemnité qui serait réglée conformément à une loi spéciale.

jourd'hui l'ensemble de nos lois organiques pour se rapprocher du type de liberté et de justice dans la limite marquée par les idées les mieux accréditées ou par les réclamations actuelles les plus légitimes, afin que les populations aient mieux les moyens de se soustraire à la misère. Ce serait une analyse du plus grand intérêt que de passer ainsi au crible de la liberté et de la justice les chapitres principaux de notre législation organique, telle que le conflit des événemens nous l'a faite depuis soixante ans. Telles dispositions importantes de notre législation, que même de bons esprits, les acceptant de confiance sans y regarder, considèrent comme définitives, ne sont que d'une nature transitoire, parce que lorsqu'on les inscrivit dans nos lois, pressé qu'on était par l'urgence ou par la passion publique, on s'inquiéta moins de les éprouver à la pierre de touche de la liberté et de la justice que de satisfaire aux besoins et aux désirs publics du moment. Et, la convenance accidentelle qui l'avait motivé ayant cessé, l'expédient lui-même peut bien ne plus être de saison. L'institution des gardes nationales nous en a fourni un exemple frappant. Les faits analogues sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croirait (1).

(1) Pour montrer jusqu'où pourront aller tôt ou tard les changemens aux lois actuellement existantes que réclameraient la liberté et la justice, je mentionnerai ici une proposition émise récemment par un écrivain qui a le culte de la liberté, et qui, partant de là, déduit ses raisonnemens avec une logique quelquefois, à mon gré, téméraire. M. de Molinari, dans ses *Soirées de la rue Saint-Lazare,* ouvrage où il a énergiquement revendiqué les droits de la propriété, a soulevé la question de savoir si la loi de l'égal partage entre tous les enfans est bien le dernier mot de la législation sur l'héritage. Il pense que c'est contraire à la liberté du testateur, et que ce n'est pas non plus conforme à la justice, car, dit-il, les enfans n'ont pas tous un titre égal à la sollicitude et à la bonté de leurs parens; quelques-uns s'en montrent même tout-à-fait indignes. Donc, dit-il, plus de latitude, toute latitude, suivant lui, devrait être laissée au testateur, et les sentimens de famille n'auraient point à en souffrir, car la déférence des enfans pour les parens ne pourrait que s'accroître de la pensée qu'ils auraient que leur part d'héritage dépend de leur bonne conduite et de leurs bons procédés. A l'appui de son opinion, M. de Molinari invoque l'autorité de deux nations qui ont plus que nous le sens de la liberté, qui la pratiquent depuis plus long-temps, et qui possèdent à un haut degré, l'une des deux surtout, les sentimens de famille : l'Angleterre et les États-Unis. Chez toutes les deux, la liberté du testateur est presque sans limites. Sans se prononcer dès à présent sur un aussi grave sujet par rapport à la France, il est impossible de méconnaître ce qu'a de sérieux l'argumentation de M. de Molinari, et le poids des exemples dont il se sert. La loi qui chez nous prescrit l'égal partage, ou ne permet au testateur de s'en écarter que faiblement, eut principalement, dans la pensée de ses auteurs, un objet négatif. Il s'agissait de rompre l'habitude que toutes les classes de la nation française avaient contractée, à l'instar de la noblesse, de faire un aîné. Pour déraciner cet usage nobiliaire, on employa la main-forte de la loi, au lieu d'attendre que les mœurs en eussent fait justice : c'est ainsi qu'on procède en temps de révolution, et c'était conforme à la dévorante impatience du tempérament français. Absorbés dans leur idée, nos pères crurent que le régime de l'avenir serait constitué par cela même qu'ils auraient détruit le passé, comme si démolir et construire, en cette matière ou en aucune autre, pouvaient jamais être une même chose. Aujourd'hui que le pli est pris, aujourd'hui que les

C'est un des aspects par lesquels s'aperçoit le mieux tout ce que la nation française pouvait et devait s'attendre à rencontrer de difficultés sur ses pas, quand elle se précipita, et le monde entier avec elle, dans la carrière des révolutions en 1789. On imagina qu'on n'avait qu'à étendre la main pour atteindre le paradis terrestre. Illusion! il y avait à traverser des défilés étroits, escarpés, obscurs, d'où nous ne sommes pas sortis encore. Il y avait à récolter, au lieu de délices, des amas de déceptions et d'amertumes. Dans ce laborieux pèlerinage entre un passé désormais impossible et un avenir inconnu, quelle triste complication d'étranges retours et de réactions imprévues! Tout y est mobile et périssable, sauf les principes qui se développent péniblement à travers les ruines des institutions et la poussière des renommées. De temps en temps on se dresse une tente pour faire une station ou recueillir ses esprits et ses forces; mais on se persuade qu'on érige un palais pour l'éternité, puis on est tout stupéfait lorsque l'ouragan révolutionnaire vient, comme le simoun des déserts africains, renverser cet abri éphémère et commander qu'on se remette en marche. Cependant il ne faut jamais l'oublier, car c'est une consolation suprême au milieu de toutes ces épreuves, dans le pêle-mêle de ces désenchantemens même, la vertu et le génie des peuples, de ceux du moins qui sont destinés à survivre, vont sans cesse en grandissant. Et ce n'est pas une petite joie pour des générations d'emporter avec soi l'assurance que

parens en général sont médiocrement portés à favoriser l'aîné de leurs enfans, à moins qu'il ne l'ait mérité; aujourd'hui que la contre-révolution est impossible, et qu'on ne saurait lui rendre la moindre chance en reconnaissant aux parens plus de liberté dans la disposition de leurs biens, la loi impérative de l'égal partage a-t-elle la même valeur qu'il y a soixante ou quarante ans? Faut-il la regarder comme un des fondemens les plus immuables de notre législation civile, ou doit-on penser qu'elle sera modifiée dans le sens de la liberté? C'est une question qu'il est permis de poser. On peut même remarquer cette bizarrerie dans la loi impérative de l'égal partage, que, considérée à part des circonstances passagères qui la provoquèrent, elle repose sur une fausse notion de la nature humaine. Elle suppose en effet que le législateur doit s'occuper plus de protéger les enfans contre les mauvais sentimens des parens que de garantir ceux-ci de l'indifférence ou de l'ingratitude de leur progéniture. Or c'est l'inverse qu'il faudrait, car il n'est pas un moraliste qui ne l'ait remarqué, l'attachement naturel est bien plus fort suivant la ligne descendante que suivant l'ascendante. Que si l'on objecte qu'il ne faut toucher qu'avec la plus grande circonspection à des lois de cet ordre, je n'hésiterai pas à admettre qu'en effet la législation sur l'héritage n'est pas de ces règlemens qu'on change impunément tous les jours; je reconnaîtrai que même tous les demi-siècles ce serait encore beaucoup trop. Ce sont des matières qui veulent être longuement tenues dans le creuset. Il ne saurait donc être question, quant à présent, d'une modification semblable; mais l'aperçu est bon à livrer au lecteur, afin qu'il se rende compte de toute l'amplitude des changemens qui sont légitimement possibles, et que les idées de liberté et de justice doivent tôt ou tard introduire dans nos lois. C'est uniquement à ce titre que j'en ai parlé ici, car c'est un sujet qui n'a que des rapports indirects avec la question qui nous occupe, la diminution de la misère.

si les fruits qu'elles s'étaient vantées de savourer ne sont pas pour elles, les générations suivantes les cueilleront.

Il y aurait à étendre à chacun de nos corps d'institutions l'étude que j'ai ébauchée à l'égard de nos institutions militaires. Je prends la liberté de la recommander aux personnes qui ont l'amour du progrès et qui songent à retirer la patrie du tourbillon où elle est si péniblement ballottée. Nous cherchons des points fixes, c'est la liberté et la justice qui nous les donneront. Nous voulons sortir de la misère; prenons la liberté et la justice pour nos guides. Il est particulièrement trois ou quatre sujets vers lesquels l'attention de beaucoup de personnes s'est déjà tournée, et qu'il serait utile d'explorer encore, celui de la centralisation administrative, celui des impôts, celui de la législation douanière.

La centralisation que nous avons est excessive, on s'accorde assez à le reconnaître. Des gouvernemens tels que ceux de la révolution, qui avaient à lutter contre les puissances au dehors, contre l'anarchie et la contre-révolution au dedans, ont dû tendre à l'excès les liens qui leur ramenaient toute chose. Le gouvernement impérial, qui restitua la tranquillité intérieure à l'aide du despotisme, dut, avec la donnée qu'il avait choisie et qui était vraisemblablement la seule qu'il pût choisir, concentrer de même tous les pouvoirs à Paris. Les lois d'organisation communale et départementale qui furent votées sous la monarchie de juillet consacrèrent quelques adoucissemens à cet absolutisme; mais il reste encore beaucoup à faire. On a trop médit pourtant de la centralisation depuis la révolution de février. On en a méconnu l'utilité, qui a été grande dans les crises que nous traversâmes après 1789, et qui le restera toujours. La centralisation ne périra pas (1). Ce qui peut et doit disparaître, c'est l'exagération du principe. Cette exagération a pu d'abord être réclamée par les circonstances, mais aujourd'hui elle est abusive, elle est funeste. Elle paralyse les efforts des individus, elle use le ressort du caractère national, et, pour en venir à notre sujet, elle appauvrit le pays. Ce sont d'énormes pertes de temps toujours renaissantes, qui, selon le proverbe anglais, sont autant de pertes d'argent. Pour conserver du nerf sous cet atonique régime d'atermoiemens indéfinis, il faut que la nation française ait un bon fonds. Napoléon, qui combina savamment ce système, est peut-être de tous les grands hommes celui qui utilisait le mieux le temps. Il avait coutume de dire qu'il y a dans toute bataille un quart d'heure qui décide de la victoire en faveur de qui s'en rend le maître, et ce quart d'heure,

(1) En 1849, au fort de l'hostilité contre la centralisation, une défense habile et éloquente en fut présentée par M. Alexandre Thomas dans le livre que j'ai déjà cité : *Une Province sous Louis XIV*.

il s'appliqua toujours à se l'approprier, l'histoire dira avec quel succès. Napoléon était donc personnellement une protestation éclatante contre la centralisation excessive qui fut son ouvrage.

Que n'y aurait-il pas à dire sur la question des impôts dans ses rapports avec celle de la misère? Je ne veux entrer ici dans aucun détail; mais qui ne reconnaît l'utilité de modérer les impôts? L'impôt dans une certaine mesure est indispensable, car la société ne peut se passer d'un gouvernement, d'une administration, de tribunaux, d'une force armée, sans parler des travaux publics, de l'instruction publique, des cultes, qui, dans tous les états de l'Europe continentale, sont rétribués par l'état. Il faut donc au fisc sa part. Une fois déterminée la grandeur de son lot, il y a beaucoup de manières de le lui faire. Le fisc peut être intelligent ou aveugle; selon qu'il est plein de ménagemens envers le travail ou qu'il le froisse brutalement, il porte peu ou beaucoup de préjudice à la richesse et au bien-être de la nation, sans obtenir dans le second cas un centime de plus que dans le premier. Le fisc doit restreindre autant que possible les frais de perception et le nombre des agens qu'il emploie. Le fisc doit éviter de prendre sur le capital qui est déjà formé, et ne demander rien que sur les profits. Il doit gêner aussi peu que possible la formation du capital nouveau; de là des combinaisons variables selon les habitudes des différentes classes de la société, selon le penchant plus ou moins prononcé pour l'épargne qui caractérise en moyenne les individus de chacune d'elles. Après les expériences répétées qui ont été faites, il n'est plus permis au fisc de croire qu'en ses affaires propres 2 et 2 fassent nécessairement 4, et qu'en conséquence le moyen de faire rendre le plus à la matière imposable soit de la grever lourdement. Le fisc est sujet à supposer que le contribuable est fait pour lui et non lui pour la chose publique, intérêt commun de tous les contribuables. Au lieu de se prêter à ce qu'exigent les méthodes perfectionnées de travail, il prétendrait volontiers que l'industrie subordonnât le choix de ses procédés à ses convenances à lui, et alors il ne se contente pas d'appauvrir la nation de ce qu'il prend : il l'appauvrit encore de la différence entre le résultat d'une bonne méthode de travail et celui d'une mauvaise (1). C'est ce qui désormais ne saurait être toléré. Un des axiomes les plus évidens de la science politique est celui-ci : ce qui fait la prospérité des états, ce qui accélère l'amélioration du sort des masses populaires, c'est le travail abondant et la vie à bon marché. Donc, tout gouvernement doit se proposer d'affranchir complétement de droits les principales denrées

(1) M. Babbage cite dans son *Économie des Manufactures* quelques exemples propres à l'Angleterre de cette outrecuidance du fisc. La plupart de ces abus ont été réformés de l'autre côté du détroit il y a peu de temps.

alimentaires. Si l'on étudiait de ces différens points de vue nos lois fiscales, on reconnaîtrait qu'il y a lieu de leur faire subir une refonte. Celles des États-Unis et de l'Angleterre sont supérieures aux nôtres.

La réforme que les Anglais ont introduite dans leurs lois fiscales depuis une vingtaine d'années, mais surtout depuis 1842, semble être ignorée encore de l'administration française, comme si cela se fût passé dans le royaume de Pégu. Aujourd'hui, les matières premières et les grandes denrées sont entièrement franches de droits en Angleterre. La douane les respecte, et l'octroi n'existe pas. C'est de plusieurs centaines de millions que le gouvernement anglais a réellement dégrévé le consommateur; mais, par le progrès même de l'aisance publique et par l'impulsion qu'a reçue le travail de la nation, le revenu de l'état, sous le régime de ces droits, les uns affaiblis, les autres abolis complétement, est resté à peu près le même : éclatant triomphe d'une fiscalité intelligente! De notre temps, on ne risque rien quand on admet que la consommation publique s'accroîtra dans une forte proportion, et que les impôts de consommation deviendront plus productifs, même avec un tarif bien moindre, si l'on facilite aux populations les occasions de travailler, et si l'on dégage le travail des entraves qui jusque-là le gênaient; car, en ce siècle tant critiqué, le commun des individus, s'il aime à se satisfaire, sent bien qu'il faut que ce soit par le moyen du travail (1).

Il serait aussi d'un grand intérêt qu'on examinât à fond, dans ses causes et dans ses effets, la politique commerciale connue sous le nom de *système protecteur*, qui prévaut en France, et la législation douanière qui en est l'expression. Il ne serait pas très difficile de démontrer que c'est pour la société française une cause d'appauvrissement, de même que c'est pour la liberté et pour la justice une suite d'outrages.

On peut signaler encore le principe d'association comme une des matières touchant lesquelles notre législation laisse le plus à désirer. Nos lois et nos règlemens sont contraires à l'association dans la plupart des cas, même dans les plus simples, et lorsqu'elle serait le plus manifestement utile, le plus favorable au progrès de la richesse publique. Dans un excellent mémoire qu'il publia il y a dix ans, M. Rossi disait : « Il faut que, à la faveur de la législation, l'association puisse

(1) Un des plus remarquables exemples des heureux effets qu'on peut obtenir pour le fisc lui-même, en diminuant les droits, est fourni par l'histoire de la consommation du café en Angleterre. En 1807, avec un droit de 4 fr. 14 cent. au minimum et de 6 fr. 67 cent. au maximum par 100 kilogr., la trésorerie anglaise ne percevait sur cet article que 2,194,000 fr. Après des révisions successives du tarif, qui, en 1835, mirent le droit à 1 fr. 38 cent. pour les cafés les plus habituellement consommés, le revenu monta, en 1836, à 17,290,000 fr. En 1840, il fut de 23,038,000 fr.

se plier aux phases diverses du phénomène de la production et à celles du fait encore plus compliqué de la distribution de la richesse..... Les associations industrielles sont probablement destinées à changer la face du monde, à révéler la toute-puissance du capital, et cependant nos codes ne contiennent guère jusqu'ici sur les associations industrielles que des têtes de chapitre (1). »

### VI. — L'ACTION DES MOEURS EST AUSSI NÉCESSAIRE QUE CELLE DES LOIS POUR COMBATTRE LA MISÈRE. — DU SENTIMENT DE LA RESPONSABILITÉ HUMAINE.

Pour que, dans leur vie réelle, les sociétés fassent un pas décisif dans la voie de la liberté et de la justice, dans cette voie sacrée qui nous mènera hors de la misère, l'action des mœurs est pour le moins aussi nécessaire que celle des lois. Les peuples modernes, tout désireux qu'ils sont de jouir de la liberté et de la justice, restent, dans beaucoup de circonstances, par leurs idées et leurs sentimens, sous le joug de préjugés, de sophismes et de coutumes surannées qui les empêchent d'aller prendre possession de ces biens précieux. Il faut pourtant secouer cette honteuse tutelle, si l'on veut que la société avance, si l'on veut qu'elle soit sauvée, car il faut marcher ou périr. Dans les périodes de renouvellement comme celle où nous sommes, il en est des peuples comme des voyageurs qui traversent les plateaux glacés de la Haute-Asie pendant la mauvaise saison : le stationnement est la mort. Que de sociétés déjà ont succombé par la faute des mœurs plutôt que des lois ! Ce fut ainsi que finit la société romaine, qui auparavant, quand elle avait toute sa valeur morale, avait conquis et dominé l'univers. De là donc pour la société française une tâche où chacun, sans exception, a sa part, car chacun a des efforts à faire au moins sur soi-même.

Quand on cherche parmi nous des exemples de ces causes morales de retardement, on éprouve l'embarras du choix.

Des vanités d'origine aristocratique et féodale ont survécu dans les esprits à nos révolutions démocratiques et égalitaires. Il y en a de plus d'une sorte. Il en est une, par exemple, qui fait consister l'honneur national à exercer l'intimidation sur les autres peuples. Quand la suprématie dans l'état appartenait à une noblesse essentiellement militaire, qui tenait le métier des armes pour le seul qu'un galant homme pût avouer, une politique altière n'avait rien que de naturel. Des hommes qui mettaient leur bonheur et leur gloire à guerroyer devaient rechercher les occasions de guerre; mais une fois que la prééminence est passée aux classes qui cultivent les arts de la paix, une

(1) *Observations sur le droit civil français.*

fois que la politique a pris ou a dû prendre pour objet principal l'amélioration du sort des masses par le perfectionnement du sort du travail et tout ce qui s'y rapporte, comment persévérer dans ces erremens? Cependant l'humeur guerrière de la noblesse était si bien passée dans le sang de la nation française, que la première république, sous la direction des girondins, puis des jacobins, puis du directoire, tout bourgeois qu'ils étaient tous, s'y abandonna avec transport. Le fondateur du gouvernement essentiellement bourgeois de 1830 aimait la paix. Ses ministres comprenaient que la politique de la paix était la seule dont s'accommodât l'intérêt public, la seule qui pût consolider la dynastie; mais la bourgeoisie, qui avait mis la dynastie sur le pavois, n'admettait pas que la politique extérieure eût de la dignité et restât fidèle à l'honneur, si elle était pacifique. Les plus paisibles bourgeois applaudissaient aux tirades par lesquelles certains orateurs et certains écrivains poussaient le ministère à des bravades. Le gouvernement de 1830 était ainsi provoqué sans cesse à maintenir les dépenses militaires du pays à un niveau excessif. Il fallait qu'il parût nourrir la pensée d'intimider le monde par terre et par mer. Si ce ne fut pas alors le seul motif de notre grand état militaire, ce fut un des principaux.

De là le maintien d'impôts excessifs. De là la perpétuité de taxes qui restreignaient le travail, enchérissaient les objets les plus nécessaires aux classes ouvrières, viciaient l'hygiène publique par les privations qu'elles imposaient aux masses populaires, et empêchaient le capital de la société de grossir autant qu'il aurait dû le faire (1). Cet état de choses subsiste toujours. Il faut qu'il y soit mis fin. Pour être nationale désormais, la politique extérieure de la France doit changer de caractère. Son légitime orgueil doit être non plus de faire luire son épée, mais bien de montrer au monde des populations éclairées, industrieuses, aisées, pratiquant leurs devoirs envers soi, envers le prochain, envers la patrie. Glorifions dans nos annales l'esprit chevaleresque du passé, consacrons dans nos monumens les expéditions aventureuses où l'on allait au loin ramasser des lauriers; mais, puisque la féodalité et le système nobiliaire ont fait leur temps, renonçons à en copier les prouesses.

Supposons une nation où les classes cultivées aient en général de la répugnance pour les professions industrielles, par là j'entends l'agriculture, les manufactures, le commerce indistinctement : leurs jeunes gens dès-lors encombreraient d'autres carrières où la plupart ne rendraient que des services médiocres. Ces classes commettraient envers

(1) Je ne veux pas dire que le capital de la société française ne grossissait pas sous la monarchie de juillet. Je crois même qu'à aucune époque il ne s'est autant développé; mais il aurait pu s'accroître bien plus encore.

la patrie un manquement grave; elles auraient à s'imputer dans une certaine mesure la pauvreté publique, car, par leur éloignement de la carrière industrielle, elles priveraient le travail national du concours de leurs facultés et de leur intelligence que je suppose supérieures à celles du reste de la nation par le fait d'une plus grande culture; elles l'en priveraient sans compensation pour la société; elles seraient dans le corps social des membres peu utiles; elles ne rendraient pas en proportion de ce qu'elles pourraient, en proportion des avantages dont elles jouiraient; les règles de la justice seraient enfreintes. Tant que les travers de ce genre ne sont qu'individuels, il n'y a pas grand mal : c'est l'exception qui confirme la règle au lieu de l'infirmer, on peut même y voir un hommage à la liberté; mais quand c'est le travers général ou à peu près d'une classe, c'est un désordre social, une sorte de dilapidation et de prévarication systématiques, et la classe qui fait la faute l'expie tôt ou tard.

Cette supposition est à l'adresse de la France. L'esprit de 1789 ne règne pas encore assez dans nos familles bourgeoises. Aux yeux de cette classe qui doit tout à l'industrie, le préjugé qui, parmi les privilégiés, flétrissait les occupations industrielles, n'est pas suffisamment détruit. Quand une famille est honorablement parvenue à l'aisance, les enfans auraient honte de continuer la profession où leur père a réussi et qu'il pratique encore. On veut être militaire ou magistrat, sous-préfet, juge de paix, conservateur des eaux et forêts, ingénieur des ponts et chaussées, receveur de l'enregistrement, fonctionnaire sous une forme quelconque. Si l'on est riche, on fait consister son ambition à aller, dans une légation, porter l'habit d'attaché en s'attribuant un nom d'emprunt et en usurpant la particule, car on rougit du nom roturier de son père. Cette furieuse passion de la bourgeoisie française pour les places devrait nous rendre indulgens pour le travers qu'ont eu beaucoup d'ouvriers honnêtes de prendre au sérieux la doctrine du droit au travail. Le droit au travail ou le travail indéfiniment assuré à chacun par l'état, c'est, pour l'esprit peu cultivé de l'ouvrier, le pendant de la soif des places dont sont dévorées chez nous les familles bourgeoises. Ici et là on attend de l'état une profession et un salaire. Il est indispensable que les mœurs publiques se réforment sur ce point. Les classes ouvrières peuvent se croire dédaignées par les classes plus fortunées, quand elles voient celles-ci fuir toute participation aux professions auxquelles le sort attache le grand nombre. Il est aisé de voir aussi que cette ardeur pour les fonctions publiques tend à appauvrir la société. Sous la pression de sollicitations qui se présentaient fréquemment sous la forme impérieuse d'exigences parlementaires, le gouvernement français a été contraint de multiplier les emplois et les employés civils et militaires et par conséquent les traitemens. De là,

une aggravation des dépenses publiques; mais la somme dont le budget s'est ainsi grossi ne donne pas une idée de ce que cette manie coûte à la France. Une partie des forces les plus vives de la nation est ainsi détournée de la direction qui serait la plus avantageuse à la société. Parmi les hommes les plus remarquables par leur intelligence et leur activité, beaucoup fuient les professions industrielles où ils rendraient des services signalés et contribueraient à enrichir la patrie, pour entrer dans l'administration, où le plus souvent ils ne sont qu'une superfétation, et où par conséquent ils n'ajoutent à la richesse de la société rien qui n'y fût sans eux. On a remarqué bien des fois déjà que là où le gouvernement anglais et le gouvernement américain ont un fonctionnaire, le gouvernement français en a trois ou quatre. Pour la justice, le rapport est, en comparaison de l'Angleterre, d'un contre cent vingt (1).

L'encouragement à former du capital est du ressort des mœurs bien plus que des lois ou de la compétence directe de l'autorité. Dans nos sociétés modernes, les lois somptuaires sont impossibles. Le courant des mœurs, qui a pris et qui gardera, s'il plaît à Dieu, la pente de la liberté, renverserait ou écarterait tout ce qu'on tenterait en ce genre. L'épargne ne peut être qu'un effet de la libre volonté des hommes; c'est ce qui la rend plus méritoire, et, chez les peuples qui ont une moralité forte, elle en est, non pas ralentie, mais accélérée.

Dans la situation présente de la société, c'est un devoir pour tous de contracter, autant qu'ils le peuvent, l'habitude de l'épargne. Dans une société comme la nôtre, quand les affaires ont leur cours régulier, le nombre des personnes qui ont le pouvoir de faire quelque épargne, à la condition de le bien vouloir, est considérable. Que ceux qui en douteraient se rappellent comment, à l'origine, commença la richesse de la bourgeoisie; qu'ils s'informent autour d'eux comment se sont assemblées, dans les familles du tiers-état, les premières molécules des fortunes même les plus grandes. Le plus souvent c'est en échange d'un trésor de soins et d'abstinence qu'on a obtenu les premiers écus, et ceux-ci pullulent bien vite entre les mains d'un homme industrieux et rangé.

Il n'y a de progrès définitivement assuré que celui que l'on a contribué à conquérir soi-même. Un des moyens les plus efficaces que les ouvriers aient d'améliorer leur position consiste en ce qu'ils s'appliquent à épargner, et à ce que parmi eux l'épargne soit en honneur, la dissipation en mépris. On a remarqué qu'il se faisait moins d'épargnes dans certaines professions où l'on gagne de fortes journées que

(1) L'Angleterre a aujourd'hui vingt juges : nous avons, en conseillers et juges de première instance, un personnel de 2,474 magistrats, sans compter le parquet.

parmi beaucoup d'autres qui sont médiocrement rétribuées. L'opinion populaire doit se montrer sévère contre cet abus, dont, au reste, il ne faut pas s'exagérer l'étendue. Ceux qui en donnent l'exemple doivent être regardés par le peuple comme trahissant la cause commune. Lorsque, chez les classes ouvrières, l'opinion de la majorité, qui est saine, aura acquis la force salutaire de réprimer parmi elles la dissipation, elles ne tarderont pas à être établies d'une manière inexpugnable dans la position que leur promettent les principes de la civilisation moderne. Elles réagiront invinciblement alors sur les classes riches et aisées elles-mêmes pour y contenir les dissipateurs. La formation du capital aura une rapidité jusqu'ici inconnue, et la misère sera débusquée vivement de position en position. Par contre, si chez les classes ouvrières l'opinion ne se fortifiait pas assez pour exercer cet ascendant moral parmi elles et pour envoyer au-dessus d'elles cet irrésistible enseignement, elles devraient s'attendre à n'avancer qu'à pas bien lents vers un sort meilleur. L'extension que prenaient les caisses d'épargne avant 1848 est un des symptômes les plus rassurans de l'époque. A Paris alors, une personne par six habitans mettait à la caisse d'épargne. Une nation qui a pris de telles coutumes semble pourtant digne d'une bonne destinée.

La responsabilité personnelle est un des caractères essentiels des mœurs non moins que de la législation chez les peuples libres. C'est le complément et la sanction de la liberté tant civile que politique. Plus la civilisation avance, plus la responsabilité s'attache aux pas de l'homme. Dans la doctrine du paganisme antique, l'homme est soustrait à l'étreinte de la responsabilité par le caprice de l'aveugle destin dominateur des dieux eux-mêmes; parmi les mahométans, il l'est par la fatalité. Une des preuves de l'excellence du christianisme, c'est que par lui les limites de la responsabilité ont été indéfiniment reculées. Devant Dieu, elle est sans bornes. La tendance des mœurs et des lois chez les peuples chrétiens, ce qui revient à dire les peuples libres ou appelés à la liberté, est que de plus en plus l'homme soit responsable envers la société, responsable vis-à-vis de lui-même. Il l'est par devant la loi, qui, de préventive qu'elle était, devient plutôt répressive; il l'est par devant l'opinion, puissance ignorée chez les peuples qui ne connaissent pas la liberté, mais souveraine chez les peuples libres, qui rend des arrêts non moins redoutables que ceux du magistrat, et dont la juridiction ne connaît pas de limite, à la différence des tribunaux qui en ont une strictement bornée. Si vous voulez savoir à quel degré une société est libre ou mérite de l'être, sachez à quel point le commun des hommes y porte ou y peut porter la responsabilité de son sort. Lorsque les novateurs ont cru servir la cause du progrès social par des systèmes où la responsabilité était abolie ou extrêmement restreinte, ils se

sont trompés aussi grossièrement que le navigateur qui, voulant aller au midi, mettrait le cap dans la direction indiquée par l'étoile polaire.

La responsabilité accompagne l'homme dans la poursuite de la richesse comme partout. Chez les peuples dignes de la liberté, l'homme industrieux attend de son activité propre et de son habileté personnelle la fortune ou le bien-être auquel il aspire pour lui et pour les siens. Comme aussi, à mesure que les lois et les mœurs imposent plus de responsabilité aux individus, il est nécessaire qu'elles leur laissent plus de liberté, dans l'industrie de même que partout. Autrement ce serait une dérision amère.

C'est un travers de la société française en ce temps-ci qu'aussitôt que quelqu'un est dans l'embarras, au lieu de compter sur lui-même, il s'adresse à l'état. Le commerce dit à l'état : Trouvez-nous des débouchés au dehors; le manufacturier et le cultivateur lui crient : Assurez-nous des acheteurs au dedans, ou soyez notre acheteur vous-même. L'ouvrier réclame le droit au travail, le jeune homme qui sort des bancs ou l'homme mûr qui a échoué dans ses entreprises réclame une place. Cette tendance à abdiquer toute responsabilité entre les mains de l'état, appelons-la par son nom, c'est de la lâcheté. Une nation qui a voulu la liberté, et qui, en présence de quelques obstacles, au milieu de la carrière, se met à appeler le pouvoir, afin de se décharger sur lui du fardeau de la responsabilité humaine, ne peut se comparer qu'au soldat qui serait venu sous les drapeaux pour jeter son fusil et s'enfuir au fort de l'action. Pour ne parler que de ce qui a rapport à notre sujet, d'où voulez-vous que l'état tire de quoi abolir la misère, sinon de ce qu'aurait produit le travail de la nation? Et si tout le monde compte sur les ressources qu'aura créées le voisin, comment tout le monde ne serait-il pas plongé dans la misère? Mais sans doute cette défaillance ne se prolongera pas. Ce n'aura été qu'une de ces lassitudes passagères que les plus vaillans athlètes éprouvent quelquefois.

La concurrence industrielle est un des aspects sous lesquels la responsabilité se présente. Chez les peuples sans force morale, la concurrence est impossible, et elle n'existe pas; chez les peuples libres, la concurrence est de droit, elle est d'intérêt public, c'est une épreuve que les hommes soutiennent victorieusement. Ils se pressent les uns les autres, et les rivaux du dehors les serrent de près: ils ne s'épouvantent pas; ils tendent leurs muscles, leur intelligence et leur ressort moral; ils travaillent mieux, ils combinent des inventions nouvelles; ils ont eu la prévoyance de former du capital, ou ils en trouvent sur leur crédit; ils sortent de la lutte plus forts, plus habiles et plus riches. Vous vous dites un peuple avancé : entre autres preuves, apprenez-nous jusqu'à quel point vous êtes déterminé à subir la concurrence. Vous vous croyez le premier peuple du monde, le plus digne de la liberté :

dans votre constitution industrielle, vous allez admettre plus que quiconque la concurrence, aussi bien l'extérieure que l'intérieure. Vous reculez ? Votre prétention à la suprématie était de la rodomontade; quel que vous ayez été, vous n'êtes plus fait que pour le second rang.

La responsabilité ne conduit pas à l'isolement absolu; elle ne convertit pas l'homme, être éminemment sociable, en une sorte d'animal solitaire comme l'oiseau nocturne des psaumes de David, parce qu'elle n'est pas incompatible avec un autre sentiment qui nous rapproche de nos semblables. Béni soit l'esprit d'association! il assistera puissamment les nations modernes dans leur entreprise de secouer la misère qui les dégrade. La responsabilité et la solidarité sont deux forces qui se prêtent un mutuel secours à peu près comme à l'armée la bravoure personnelle et la discipline. C'est par la puissance des mœurs qu'elles se développent et se mettent d'accord. Il faut que sans cesse elles se balancent et s'harmonisent. En marchant de concert, elles donneront à la société une souveraine puissance contre la misère. Au contraire, si elle se sépare de la responsabilité, la solidarité est antipathique à la liberté, l'association devient le communisme, la plus affreuse misère, la dégradation en tout genre. Pourquoi la solidarité des programmes socialistes est-elle détestable? C'est qu'il faut lui immoler la responsabilité et par conséquent la liberté. Les socialistes attachent la solidarité aux flancs de l'individu de manière à ne lui laisser jamais la possession de lui-même; c'est nier que l'homme soit quelqu'un pour ne plus voir dans l'humanité qu'un bloc ou des groupes (1). Et, au lieu de faire découler la solidarité de la libre volonté des individus, la plupart des socialistes lui donnent la loi pour origine, l'état pour promoteur et pour agent; de ce qui devrait être un appui pour la liberté, ils font un instrument de despotisme.

La responsabilité individuelle, qui remet à chacun la charge de soi-même, n'exclut pas non plus la vertu chrétienne par excellence, la fraternité. Le rôle que la fraternité a joué dans le monde est immense; celui qui lui reste encore est magnifique. C'est elle qui a préparé et doit préparer sans cesse les ames à la pratique de la justice; c'est elle qui a préservé et préservera encore la liberté humaine de bien des faux pas. C'est elle qui a suscité les plus heureux changemens qui soient survenus dans la société, ou qui les a maintenus après que le hasard, derrière lequel se cache souvent la bonté de la divine Providence, leur avait ouvert la porte. Présentement elle est appelée à faciliter le rétablissement de la paix sociale par le témoignage qu'elle donnera aux classes ouvrières des bons sentimens des classes riches ou aisées. Il est indispensable aujourd'hui que les pensées d'amélioration popu-

(1) Les communistes font de l'humanité un bloc; Fourier en fait des groupes.

laire occupent, dans l'esprit et dans l'existence des riches et des puissans, la même place qu'y remplissait, il y a quelques siècles, la fondation des monastères ou la délivrance des lieux saints. Vienne donc la fraternité! A titre de sentiment religieux pour celui-ci, de conviction philosophique pour celui-là, qu'elle prenne possession de la société en haut et en bas; néanmoins elle ne contribuera efficacement à éloigner la misère du sein de la société qu'autant que les actes par lesquels elle se manifestera de préférence auront pour objet de fortifier chez les hommes le ressort moral. Dans la situation où est placée la société désormais, le plus grand service à rendre aux individus est de leur communiquer l'énergie morale qu'il faut pour bien porter la responsabilité de sa personne et celle de sa famille. Aider les hommes à s'élever à cette hauteur, c'est aussi rendre à la patrie un éminent service, quand bien même alors, pleins d'un sentiment quelquefois excessif de leur dignité, ils devraient se montrer plus empressés à revendiquer leurs droits qu'à témoigner leur reconnaissance par la soumission de leur attitude. L'humilité devant Dieu ne cessera jamais d'être une grande vertu, l'esprit de discipline sera toujours une qualité précieuse, l'obéissance à la loi devient de jour en jour plus recommandable, plus nécessaire; mais le temps des cliens soumis et humbles est passé sans retour, qu'on se le persuade bien. Celui des concitoyens libres a commencé, et l'égalité civile est une clause désormais ineffaçable du pacte social. C'est de ce côté que les sociétés cherchent maintenant leur prospérité et leur grandeur.

Je m'arrête. Si l'exposé qui précède est exact, la diminution de la misère, par quelque côté qu'on la prenne, exige l'accroissement de la force morale dans chacune des grandes classes dont la société se compose. La misère ne lâchera du terrain que parce que la moralité publique aura étendu son domaine et l'aura forcée de reculer. Si, ainsi que je le crois et que j'ai essayé de le démontrer, le bien-être de la société peut très prochainement faire des progrès sensibles, c'est que le public est en état de pratiquer, mieux que plusieurs de nos lois ne le supposent, les vertus distinctives de l'homme civilisé, notamment la liberté et la justice. A chaque nouveau progrès dans l'ordre moral, la société recueillera de nouvelles palmes, dont l'une sera un nouveau degré d'amélioration dans son existence matérielle. Et si l'on m'objecte que, par la voie que j'indique, la disparition de la misère pourra être lente, je répondrai qu'elle sera lente ou rapide au gré des hommes eux-mêmes. Aidons-nous, le ciel nous aidera.

MICHEL CHEVALIER.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1850.

La révolution de février est-elle une catastrophe? Voilà une des questions politiques de cette quinzaine, question toute rétrospective, comme on le voit, tout historique, et qui par conséquent nous intéresse peu. M. le ministre de la justice dit que la révolution de février est une catastrophe : il dit cela dans la discussion d'une des mille et une lois qu'on a faites et défaites sur la presse, et cela prouve suffisamment qu'il entend laisser à la presse une grande liberté sous le gouvernement républicain, celle, par exemple, de dire que la révolution de février est une catastrophe. Cette liberté nous suffit; elle vaut toute la loi. La montagne, au contraire, crie de toute l'énergie de ses poumons que la révolution de février n'est pas une catastrophe, et, comme elle crie cela dans une discussion sur la presse, cela veut dire apparemment que dans la loi sur la liberté de la presse, comme l'entend la montagne, il ne sera pas permis de dire que la révolution de février est une catastrophe. La discussion des origines de la révolution de février sera interdite. Voilà le libéralisme de la montagne.

M. Ledru-Rollin était plus libéral : il appelait le 24 février un fait, et un fait qu'il aurait pu, disait-il, modifier et changer le 16 avril au profit d'un autre gouvernement, sans pour cela être coupable de violer aucun droit; car jusqu'au 4 mai, c'est-à-dire jusqu'à la proclamation de la république par l'assemblée nationale, il n'y a eu en France depuis le 24 février qu'un gouvernement de fait et point de gouvernement de droit. Si M. Ledru-Rollin avait le droit de changer ce gouvernement de fait, à plus forte raison M. Rouher peut le juger.

La révolution de février n'est point une catastrophe! Cela pourra devenir une maxime d'état; mais cela aura de la peine à devenir un lieu commun et une opinion courante. Que voulez-vous, en effet, que pensent ce commerçant et ce manufacturier qui, avant 1848, faisaient de grandes et de bonnes af-

faires, et qui depuis 1848 n'en font que de petites et de mauvaises? Ils pensent, comme M. Rouher, que la révolution de février est une catastrophe. — Et cet agriculteur qui, avant 1848, vendait aisément et à bon prix ses denrées, grace à la prospérité publique, et que la révolution du 24 février a appauvri par la mévente de ses denrées et par les 45 centimes? Il pense, comme M. Rouher, que la révolution de février est une catastrophe. — Et ces artistes qui trouvaient dans le goût du luxe et des beaux-arts répandu partout dans le monde l'honorable et utile emploi de leurs talens, et qui, depuis 1848, n'ont plus à qui dédier leurs pinceaux et leurs ciseaux? Ils pensent, comme M. Rouher, que la révolution de février est une catastrophe, et ils le pensent d'autant plus maintenant, que, grace à l'entraînement de leur imagination, ils ne l'ont peut-être pas tous pensé en commençant. — Et ces ouvriers, enfin, que la révolution de février a enfiévrés de la passion de l'impossible, et qui comprennent maintenant que, quelle que soit la forme du gouvernement, l'impossible reste toujours l'impossible, qui voient surtout combien ils ont perdu à l'appauvrissement universel? Ils pensent, comme M. Rouher, que la révolution de février est une catastrophe. Qui donc est tenu de penser le contraire? — L'état! nous dit-on, l'état! parce que l'état nouveau est sorti de la révolution de février.

Ainsi, pour les commerçans et pour les manufacturiers, pour les agriculteurs, pour les artistes, pour les ouvriers, pour tout le monde enfin, la révolution de février est une catastrophe. Pour l'état seulement ce n'est point une catastrophe. M. Rouher a dit la vérité de tout le monde; mais il a contredit la consigne de l'état, telle du moins que les montagnards entendent la consigne de l'état.

Les montagnards ont sur ce point un argument qui leur semble triomphant. Le 10 décembre, disent-ils, procède du 24 février, et M. Rouher procède du 10 décembre. Donc M. Rouher, ministre du 10 décembre, n'a point le droit de dire que la révolution de février est une catastrophe. Oui, le 10 décembre, selon nous, procède du 24 février, comme la médecine procède de la maladie. Ah! s'il n'y avait pas de maladie, il n'y aurait ni médecins ni remèdes : cela est vrai; mais cela veut-il dire que les médecins sont tenus de rendre en tout lieu foi et hommage à la maladie, même au lit du malade? Cela veut-il dire qu'il leur est défendu, au nom d'Esculape et d'Hippocrate, de regretter que le malade ait eu la fièvre? Cela veut-il dire que le chirurgien, abordant l'homme qui vient de se casser la jambe, ne pourra pas, sous peine de forfaiture, lui tenir ce langage : Ah! mon Dieu, quel accident! quelle catastrophe! Il est possible que les médecins bénissent tout bas la maladie qui fait qu'il y a des médecins dans le monde; mais c'est bien bas, soyez-en sûrs. Oh! assurément, si nous n'avions pas eu le 24 février et le gouvernement provisoire, nous n'aurions pas eu le 10 décembre; nous n'aurions pas eu, dans l'élection du président et dans l'élection de l'assemblée nationale, la grande et solennelle protestation que nous avons vue. Mais quoi? la maladie a amené le remède; c'est ce qu'elle fait toujours quand elle n'amène pas la mort. Or après le 24 février il fallait que la société pérît ou guérît. Il y avait des chances pour l'un et l'autre dénoûment. Les bonnes chances l'ont emporté sur les mauvaises. La guérison et non la mort a suivi la maladie. Dira-t-on que la guérison procède de la maladie? Voilà pourtant quelle est la logique de la montagne, quand elle prétend que le 10 décembre procède du 24 février!

Nous ne parlerons pas beaucoup de la loi sur la presse, du cautionnement préventif, du droit du timbre, ou de l'obligation qu'on veut imposer aux auteurs de signer tous leurs articles, cette obligation qui sera une gêne pour l'administration des journaux sans être un frein pour les rédacteurs. Ce sont des questions techniques qui doivent être traitées à part pour être bien traitées. et d'ailleurs nous savons que ce que le public aime le moins dans un journal, ce sont les pages que le journaliste emploie à défendre la presse. La presse doit savoir quel est son sort dans ce monde. Elle est redoutée, elle est jalousée, elle est cajolée et courtisée; mais elle n'est point aimée. Il faut qu'elle prenne son parti de cette petite malveillance universelle. Qu'elle se console d'ailleurs d'être suspecte : elle est indispensable; cela lui vaut toutes les garanties légales et constitutionnelles. Elle fait partie de notre état social, de nos qualités, de nos défauts, de nos vices : comment donc la détruire ? Eh ! ne voyez-vous pas qu'on ne fait tant de lois pour la contenir que parce que nos mœurs la protégent et l'émancipent, et qu'il y a une lutte perpétuelle entre l'hostilité des lois et la tolérance des mœurs? Nous dirons même, autorisés en cela par une longue expérience, que nous n'avons vu personne détestant la presse, et cela parmi les plus élevés, qui ne fût tenté en même temps d'être journaliste, ou d'écrire dans les journaux. La presse est comme ces pistolets qu'on n'aime pas à voir manier par le prochain de peur que, par maladresse ou par méchanceté, il ne les tire contre nous, mais qu'on aime fort à manier soi-même.

Ne voulant pas traiter *ex professo* la question de la liberté de la presse, nous nous attachons seulement aux incidens politiques de la discussion. Un mot, à ce titre, sur le discours de M. Victor Hugo, quoique nous voyions avec peine que M. Victor Hugo est en train de prouver à l'assemblée qu'il fait toujours le même discours, comme il avait aussi fini par prouver au public qu'il faisait toujours le même drame. M. Victor Hugo, en effet, a ce grand défaut à la tribune comme au théâtre, qu'il est à la fois extraordinaire et monotone. C'est la pire réunion de mauvaises qualités. Il vise à l'imprévu, au gigantesque, au paradoxe; mais il y vise toujours de la même manière. Il veut faire des tours de force, mais il fait toujours les mêmes. Or on peut remarquer que tous ceux qui font des tours de force sont tenus, pour réussir, de changer souvent de spectateurs. Il en est de même des nains, des géans, de tous les prodiges; ils changent souvent de public : ils vont de Paris à Londres, de Londres à New-York, de New-York à San-Francisco. Ils iront à Pékin, afin de renouveler leur public, ne pouvant pas renouveler leur talent.

Mauvais jour pour le grand ou pour le grandiose, quand on sent qu'il est vide; or, cela commence à se sentir pour M. Hugo. Que veut-il dire en effet avec cette perpétuelle apothéose de l'idée et des idées? — les idées, dit-il, qui sont immortelles et qui sont incompressibles ! — Oui, les idées sont immortelles, mais à une condition : c'est que ce ne soient pas des phrases. De tous les mérites que M. Victor Hugo attribue à la révolution de février, celui qu'il lui donne le plus libéralement et celui qu'elle a le moins est le mérite d'avoir des idées. Il est vrai que M. Victor Hugo, pour mieux faire accepter sa pensée, prétend que, si la révolution de février a enfanté de grandes idées, elle a en retour enfanté beaucoup de petits hommes. Dans la bouche d'un néophyte du parti du gouvernement provisoire, le mot sent l'enfant terrible. Nous ne contestons pas

les petits hommes; mais, de bonne foi, où sont les grandes idées? Le XVII^e^ siècle et le XVIII^e^ siècle ont eu leurs grandes idées; le XIX^e^ siècle a eu aussi ses grandes idées sous Napoléon, et ses bonnes et justes idées, disons-le, ce qui vaut les grandes idées, sous la monarchie constitutionnelle. Et la preuve que ces idées étaient grandes et bonnes, c'est qu'elles existent encore, c'est qu'elles constituent le fond de l'opinion générale, c'est que nous vivons tous en politique sur les idées qui nous viennent de l'empire ou de la monarchie constitutionnelle. Mais la révolution de février, quelles grandes ou quelles bonnes idées a-t-elle produites? Est-ce une idée que de dire aux ouvriers que les salaires doivent être proportionnés aux besoins, c'est-à-dire que le meilleur moyen d'avoir beaucoup à manger, c'est d'avoir beaucoup d'appétit? Est-ce une idée que de dire aux passions brutales : Satisfaites-vous! — aux envieux, enviez! — aux concupiscens, prenez! — aux haineux, haïssez! Est-ce une idée que de faire des sept péchés capitaux un système politique? Or nous défions qu'on trouve une seule des prétendues idées enfantées par la révolution de février et par les docteurs du gouvernement provisoire qui n'aboutisse à la satisfaction d'un des sept péchés capitaux ou de tous les sept ensemble. Sont-ce là des idées nouvelles? Assurément non. Il y a dans les lettres historiques de M^me^ Dunoyer un mot qui nous revient toujours en tête, quand nous entendons parler des idées de la révolution de février ou de la théologie de M. Pierre Leroux. On demandait un jour, dit M^me^ Dunoyer, quelle est la meilleure manière de se délivrer d'une tentation. Les uns répondaient qu'il fallait faire ceci, les autres qu'il fallait faire cela. — Vous êtes bien embarrassés, dit quelqu'un : la meilleure manière de se délivrer d'une tentation, c'est de la satisfaire. — Voilà toute la doctrine de la révolution de février.

Beaucoup de chimères, beaucoup de folles utopies greffées sur beaucoup d'ambition et d'orgueil, telles sont, selon nous, les grandes idées de nos jours La première pensée venue, le plus ordinaire cerveau du monde, pourvu qu'il fermente un peu, après avoir touché au mauvais levain du temps, enfante un système général du monde et de la société. Nous lisions dernièrement une brochure intitulée *Armanase ou le Règne de la capacité*. L'auteur nous avertit dans sa préface qu'*Armanase*, dans la langue sacrée de l'Inde, veut dire l'empire de l'intelligence, et c'est cet empire qu'il veut réaliser sur la terre. Comme l'auteur nous paraît un penseur solitaire et honnête, nous sommes persuadés que nous n'avons pas affaire en lui à quelque dictateur futur, et qu'il ne trônera pas quelque jour au Luxembourg. S'il en était autrement, nous serions effrayés du mal que ferait la fondation de l'Armanase, en voyant les merveilles que nous promet l'auteur. Règle générale : aussitôt qu'on me promet de réaliser une merveille ici-bas, j'ai peur, sachant ce qu'est l'humanité et ce qu'est mon temps. Voici, par exemple, ce que serait Paris dans l'Armanase. Pardon de cette citation; mais il nous semble bon de voir ce qu'est une *des grandes idées* de notre temps, avant qu'elle ait passé par la pratique de quelque gouvernement provisoire, et quand elle est encore dans le simple appareil de l'idée pure.

PARIS ARMANASIEN.

« Nous n'osons esquisser en ce moment ce que nous entendons par une ville

normale, digne demeure de l'homme-roi, où tous les élémens lutteraient de zèle pour éviter le moindre effort à leur souverain; mais nous pouvons parler de quelques améliorations que l'on pourrait apporter à nos vieilles cités.

« Les jeux, les fêtes publiques occuperaient une foule joyeuse et réjouiraient le sol de notre vieux Paris. La moitié des rues seraient converties en passages, le Palais-National vitré; la Seine, détournée de son lit par un canal creusé dans les catacombes de Montrouge, laisserait une large place pour des cirques, des amphithéâtres et des promenades. Cette idée de M. Emile Thomas nous a toujours séduit par un caractère de grandeur toute babylonienne. Nous voyons d'ici cette navigation souterraine à la lueur rougeâtre des torches flamboyantes et aux cris des nautoniers répercutés par les voûtes. Et puisque la surface du sol est tellement encombrée par nos misérables constructions et l'enchevêtrement de nos intérêts, pourquoi ne songerions-nous pas à trouver au-dessous du sol de nos rues, et au-dessus du niveau de nos maisons, l'espace qui nous manque pour y établir nos créations armanasiennes? Ainsi, des catacombes de Montrouge agrandies, rectifiées et éclairées, pourraient partir de longues galeries, qui viendraient aboutir à de larges places souterraines sous le Palais-National, sous nos boulevards; là, au sein des hivers, la population trouverait une température toujours constante, des cirques, des théâtres, des promenades, des lignes de communication parfaitement saines, abritées et directes, entre les points les plus importans de la cité. Vingt lignes de chemins de fer souterrains viendraient, à chaque minute, prendre et ramener le voyageur au centre même des affaires, débarrasseraient nos rues des encombremens du roulage, et répareraient ainsi en partie la faute que l'on a faite de placer les embarcadères à une distance démesurée du point naturel où ils devraient être.

« Cette cité plutonienne serait pour le Parisien sa galerie d'hiver. Ne pourrions-nous pas, pendant que nous y sommes, lui bâtir dans les airs une *villa* pour l'été? Les jardins suspendus de Sémiramis seraient-ils au-dessus des ressources de l'art moderne? Nous ne le croyons pas. Nous croyons que les toits de nos maisons pourraient être nivelés en terrasses continues, qui couvriraient Paris d'un gracieux parterre, et nous rendraient avec usure l'aspect du ciel et l'air que les architectes nous disputent pied à pied. Nous connaissons une substance, méprisée aujourd'hui, qui se prêterait admirablement à la confection de ces terrasses. Des ornemens de fonte préserveraient les promeneurs de chuter dans le ravin des rues de la ville bruissante au-dessous d'eux. Des colonnes élégantes élèveraient dans les airs les fumées et les émanations des habitations. De légères passerelles uniraient entre elles les îles des maisons : Venise aérienne, flottant au milieu des nuages, embaumée par les fleurs, égayée par les oiseaux, inondée de lumière.

« Enfin, pour que la capitale de la France ait quelque ressemblance de plus avec un cerveau humain, nous voudrions que chacune des parties pût, comme par un contact électrique, se mettre en rapport avec toutes les autres. Nous possédons un moyen pour obtenir ce prodigieux résultat, que nous espérons bien voir mettre en pratique un jour. Alors tout individu pourra, du coin de son feu, écrire un bulletin, qui sera instantanément transmis à un bureau central, et de là au point voulu de la circonférence, pour que l'ordre y soit exécuté. On pourra, en six minutes, avoir des nouvelles d'un ami, recevoir des échan-

tillons d'étoffe, un livre nouveau, ou un plat de supplément pour quelque convive inattendu.

« Alors Paris sera, pour chacun de ses habitans, comme un de ces orgues immenses dont un habile musicien concentre tous les claviers sous ses doigts. Il répondra à tous les désirs, à toutes les fantaisies, à toutes les extravagances. Il se livrera tout entier, sans réserve, et sans les conditions de temps et d'espace qui nous consument aujourd'hui. Or, notre moyen est tellement réel, tellement pratique, qu'il a déjà fonctionné entre nos mains. »

Il est impossible que nous laissions nos lecteurs aux bords du grand secret qui doit fonder l'Armanase, sans le leur révéler. Ce moyen *réel et pratique* est le droit de *préemption.* « Grace à la préemption, il sera permis, dans le cas qui nous occupe, de fonder une compagnie puissante sur des bases raisonnables pour exécuter cette tâche assyrienne. En effet, avec *quelques fonds en caisse* et les bases du projet arrêtées... » Vous entendez? avec quelques fonds en caisse, c'est là le point important : toujours la vieille recette des alchimistes. Voulez-vous que je vous fasse de l'or? commencez par m'en donner. Et ne riez pas, je vous prie, du droit de préemption! Il n'est ni plus absurde ni plus impraticable que la proportionnalité des salaires aux besoins, qui a manqué de devenir un des articles de la constitution, et que le droit au travail, qui ressemble de bien près à la proportionnalité des salaires aux besoins.

Nous avons parlé des origines de la révolution de février et des idées qu'elle a enfantées. Cela nous amène naturellement à parler de quelques-uns de ses auteurs qui, réfugiés à Londres et condamnés par contumace, viennent de faire paraître un journal intitulé *le Proscrit.* Ce journal a été saisi, et nous ne voulons pas rechercher quels sont les délits que la justice y poursuit; nous voulons seulement en tirer quelques curieux renseignemens sur l'état du parti démagogique et sur ses profondes divisions; nous voulons voir aussi de quelle manière le parti démagogique réfugié apprécie la victoire légale que le parti conservateur a remportée le 31 mai, dans la loi électorale, et la conduite qu'ont tenue en cette occasion la montagne et la presse socialiste ou démagogique.

Le journal commence par un article à la fois violent et solennel de M. Ledru-Rollin :

« Peuple, ceux qui te guident se trompent ou te trahissent.

« Ils se trompent, en demandant à l'habileté, au calcul, à l'inaction, le succès que tes ennemis n'attendent que de leur témérité.

« Ils te trahissent, s'ils te disent qu'après avoir subi, sans protester, le plus monstrueux des attentats, tu te retrouveras vaillant et tout entier au jour du dernier péril, car il est plus facile de ne point accepter le joug que de le briser.

« L'audace, cette force des révolutions, elle qui t'a toujours fait victorieux, serait-elle passée de ton cœur au cœur de tes ennemis? »

Une fois sur ce ton d'excommunicateur, M. Ledru-Rollin ne s'arrête plus, et enveloppe dans une réprobation commune la presse démagogique, les derniers élus de Paris et la montagne elle-même tout entière. Le peuple ne doit plus compter que sur lui-même. De qui pourrait-il attendre une direction?

« De la presse? Après t'avoir engagé, de loin, à la résistance, elle s'est rabattue sur le refus de l'impôt, puis, sur la transformation de l'impôt, puis... que sais-je? elle a peur.

« Les derniers représentans socialistes par toi nommés, ces hommes de feu qui devaient tout embraser, ces révélateurs de l'avenir près de qui tout était obscurantisme et passé, ils ne se sont pas donné le temps de s'asseoir, de laisser sonner la douzième heure, que déjà ils avaient renié trois fois la révolution et abdiqué entre les mains de la réaction.

« Et la montagne, il faut bien lui dire ici ce que lui dira l'histoire. Elle s'est montrée indigne du grand nom dont ses ennemis l'avaient honorée. Dépourvue de mandat, elle a laissé mettre aux voix deux questions au-dessus de toutes les questions : la constitution et le suffrage universel; elle a donc, en votant, habilité, autant qu'elle l'a pu, une majorité radicalement incapable, et légitimé l'usurpation. Puis, l'attentat commis, elle est demeurée sur ses siéges, comme s'il pouvait encore y avoir une opposition sérieuse, des garanties de droit là où ne règne plus que la force, et un peuple à représenter quand il a été mis au ban de la constitution. »

« Nous ne pouvons le taire, dit un autre proscrit, le citoyen Delescluze, dans cette circonstance suprême, c'est-à-dire dans la discussion électorale, la France républicaine a démérité devant sa propre estime. — « Ceux-là sont « des fous ou des traîtres qui voudraient protester contre la mutilation du suf- « frage universel; il faut attendre ! » Voilà ce qui s'est dit et redit du haut de la tribune, ce qui se répétait dans la presse, et le peuple a cru faire acte de sagesse et de patriotisme en se laissant dépouiller sans mot dire. Eh bien ! à ceux qui ont pris la responsabilité de cette honteuse politique, nous n'avons qu'une chose à répondre : Lâches ou traîtres!

« Oui, lâches ont été ceux qui ont transigé sur le droit, si l'ambition ou des intérêts plus vils n'ont pas dirigé leurs écrits et leurs actes! Avec le suffrage universel, la patience était possible, car l'avenir était sauf; après la suppression du suffrage universel, c'est un suicide. Et comment rachèterez-vous cette irréparable défaite qui ne vous laisse ni l'honneur comme parti, ni l'espérance comme citoyens? Quand vous rendra-t-on ces quatre millions d'ilotes que vous avez laissé destituer du droit d'homme? Assez de mensonges! ne jouez pas plus long-temps l'habileté politique, cessez de parler de 1852, car vous y croyez moins que personne. Avouez-le, vous avez eu peur pour votre négoce ou vos indemnités parlementaires, et vous avez conduit vous-mêmes les funérailles du suffrage universel. »

Quand ils condamnent ainsi la conduite de leurs coreligionnaires, les réfugiés savent bien quels reproches ceux-ci leur jettent à leur tour à la tête. Ce sont des impatiens de l'exil, et c'est cette impatience qui leur inspire ces amers dépits contre leur propre parti. Aussi y a-t-il dans *le Proscrit* un article intitulé *les Impatiences de l'exil*, qui nous en apprend beaucoup sur les querelles du ménage démagogique :

« Ce mot a déjà été prononcé, et pourquoi ne servirait-il pas à expliquer et à réfuter la politique dont *le Proscrit* lève le drapeau? La méthode est facile, elle n'exige pas une grande dépense d'esprit ni surtout de courage; enfin, elle peut s'appliquer à tout. Nous avons, par exemple, le malheur de ne pas trouver absolument bon que la révolution se laisse traîner aux gémonies, que la république, désertée par ceux qui avaient mandat de la défendre, s'en aille docilement de vie à trépas; — impatiences de l'exil!

« Nous sommes assez osés pour ne pas admirer le stoïcisme de la montagne, assistant, l'arme au bras, à la ruine de la constitution, et se laissant clouer sur ses bancs par l'insulte et l'outrage; nous pensons et nous disons tout haut, avec l'espoir que notre parole sera entendue de la France entière, que le peuple n'a plus rien à attendre que de son patriotisme et de son courage, qu'il peut et doit choisir son temps et son heure, sans demander un firman aux muets de la montagne et aux endormeurs de la presse; — impatiences de l'exil! »

Nous avons cité ces curieux passages du journal de M. Ledru-Rollin, parce qu'il nous montre bien l'importance de la victoire légale du 31 mai. Oui, ç'a été un grand coup porté à l'armée du mal que la loi du 31 mai 1850. Chaque jour, les renseignemens que nous trouvons dans les journaux sur la réduction des listes nous prouvent que la loi a atteint le but qu'elle poursuivait, puisque partout la population nomade, c'est-à-dire la population qui n'a aucun intérêt au maintien de l'ordre social, se trouve éliminée, tandis que la population domiciliée, c'est-à-dire la population honnête et régulière, s'est affermie dans ses droits; mais ce qui a frappé surtout les réfugiés dans la discussion de la loi électorale, c'est que la montagne, après avoir annoncé qu'elle allait tout foudroyer, s'est laissé vaincre le plus commodément du monde. Nous avons nous-mêmes remarqué cette soudaine sagesse; mais la remarque est plus piquante dans la bouche de M. Ledru-Rollin. D'où vient cette prudence, sinon du sentiment que la montagne a eu de sa faiblesse, sentiment fort juste, selon nous. Et quand nous entendons M. Ledru-Rollin en faire un reproche à la montagne, nous trouvons que la montagne de Paris serait fort à son aise pour renvoyer le reproche à la montagne de Londres. Cette faiblesse, en effet, du parti démagogique, d'où vient-elle, sinon de la conduite de M. Ledru-Rollin et de ses amis depuis la révolution de février, et surtout depuis dix-huit mois? S'il n'y avait pas eu l'année dernière un 13 juin aussi impuissant que ridicule, on s'en souvient, peut-être y aurait-il eu cette année quelque 13 juin formidable. Nous n'en croyons rien quant à nous; mais, contre M. Ledru-Rollin, la montagne de Paris peut le croire et le dire. Si quelqu'un, en effet, depuis le 24 février 1848 jusqu'au 13 juin 1849, a pu se dire le chef du parti démagogique, si quelqu'un a conduit ce parti, c'est assurément M. Ledru-Rollin. Où l'a-t-il mené? Qu'en a-t-il fait? Ce ne sont pas les fautes de cette année qui ont perdu le parti démagogique; ce sont les fautes de toute sa conduite depuis le 24 février. Il n'appartient pas à ceux qui ont épuisé un parti par leurs imprudences et leurs folies de lui reprocher de manquer de force.

Nous avons vu comment M. Ledru-Rollin juge la montage d'aujourd'hui. Il est curieux peut-être aussi de voir comment il juge le gouvernement provisoire et les événemens de 1848. Nous avons entendu rappeler souvent un proverbe de notre première révolution : Égoïste comme un émigré. Ce proverbe s'applique fort bien aux émigrés démocrates de Londres. Il n'y a qu'eux qui aient compris le sens de la révolution de février; il n'y a qu'eux qui savent la diriger, et quiconque s'écarte d'eux ou de leurs pensées est un aveugle ou un traître. Le mal remonte haut, selon le citoyen Delescluze. Ainsi le peuple s'est trompé dès le 24 février, car, parmi ceux que le peuple élève au rang de gouvernans provisoires, on ne compte pour ainsi dire « que des royalistes ou

des whigs ambitieux couvés dans la serre chaude du *National*... » Que fait le peuple-roi? Il s'enivre des paroles dorées de Lamartine; il plante des arbres de la liberté et fait allumer des lampions... Si des voix sages s'élèvent pour parler au nom de l'unité ou de la tradition, elles sont bientôt couvertes par les vociférations des sectaires. Les théories les plus contraires à l'esprit national, les sophismes les plus monstrueux, les projets les plus impossibles trouvent des apôtres et des disciples. » — Ces derniers mots, si nous ne nous trompons, doivent être à l'adresse de M. Louis Blanc, ce qui prouve que la montagne de Londres a elle-même ses divisions.

Ainsi la première erreur du peuple fut la nomination du gouvernement provisoire; nous ne demandons pas mieux que de le croire. La seconde fut l'élection de l'assemblée constituante. « Les prolétaires trompés vont prendre leurs mandataires parmi les ennemis secrets ou déclarés de l'égalité; sur 900 membres accourus de tous les points de la France, le parti républicain ne compte pas 100 représentans! »

Quoi! dans l'assemblée constituante, il n'y avait pas 100 républicains, et c'est cette assemblée qui a proclamé avec tant d'ardeur la république! Ce qui nous étonne, c'est qu'en constatant qu'il n'y avait pas plus de 100 républicains dans l'assemblée, M. Delescluze ne se demande pas pourquoi cela? Il parle bien de l'erreur des prolétaires; mais qui sait? peut-être les prolétaires ont-ils pris ce jour-là tout ce qu'il y avait de républicains en France. Cette explication en vaut bien un autre.

Voilà deux fois déjà que le peuple a agi, 1° dans la nomination du gouvernement provisoire, 2° dans l'élection de l'assemblée constituante, et deux fois déjà, selon *le Proscrit*, il s'est trompé. C'est à décourager de l'employer. Cependant, quand vint l'élection de l'assemblée législative, le peuple agit mieux, et en voici le témoignage. « Le suffrage universel, dit M. Delescluze, faisait peu à peu son éducation; il s'était montré impitoyable pour les républicains de la forme, sans merci pour ces ambitions vulgaires qui avaient si honteusement déserté le devoir pour les vaines satisfactions de l'orgueil ou de la cupidité. » Ces phrases ont leur adresse évidemment, et ce n'est pas un des signes les moins caractéristiques de l'esprit réfugié ou émigré que nous étudions en ce moment, que cette implacable rancune de la montagne de Londres. La montagne de Londres ne pardonne pas. Elle rejette sans pitié tous ceux qui, dans le parti démocratique, semblent aujourd'hui revenir à la démagogie après l'avoir répudiée pendant quelque temps. « Pouvons-nous oublier, dit *le Proscrit* (et nous ne citons les noms qu'on va lire que parce que ce qui fait leur crime aux yeux des montagnards de Londres fait leur honneur aux nôtres), pouvons-nous oublier qu'aujourd'hui les Pascal Duprat, les Ducoux et tant d'autres, qui alors se faisaient si hardiment les porte-bannières et les pourvoyeurs de la réaction, se glissent pas à pas dans les rangs démocratiques, que M. Cavaignac lui-même est accepté par certains journaux comme l'espoir de la république? »

*Le Proscrit* n'est pas seulement le journal de l'émigration démagogique française; c'est le journal de la république européenne réfugiée à Londres et concentrée pour le moment en quelques hommes, jusqu'à ce qu'elle s'établisse

dans toute l'Europe. Ce plan de république universelle et d'unité démagogique est surtout exposé dans un article de M. Mazzini, l'ancien dictateur romain. « Il faut, dit M. Mazzini, il faut qu'aux chapelles se substitue l'église, aux sectes la religion de l'avenir. Il faut que la démocratie européenne se constitue. Il faut qu'à la ligue des pouvoirs corrompus ou mensongers vienne enfin s'opposer dans sa réalité et dans sa puissance la *sainte alliance des peuples*. Il faut poser en commun la première pierre du temple sur le fronton duquel l'avenir inscrira : DIEU EST DIEU, et L'HUMANITÉ EST SON PROPHÈTE. La victoire est à ce prix; l'initiative est à tous. »

Que signifient ces pompeuses glorifications de l'humanité? Quoi! nous sommes tous les prophètes de Dieu! Pauvres prophètes! Mais M. Mazzini sait bien ce qu'il veut dire. L'humanité, c'est lui, comme, dans la bouche de M. Ledru-Rollin, le peuple, c'est M. Ledru-Rollin lui-même et lui seul. Grands mots et petits hommes, orgueils individuels qui s'érigent en personnifications insolentes de l'univers, voilà la triste histoire de nos jours! Nous ne nous y trompons pas en effet, et nous ne prenons pas M. Mazzini pour un fanatique. Les fanatiques se dévouent aux autres; M. Mazzini se dévoue à sa propre déification. Cela ne fait qu'un égoïste, plus le galimatias.

Reposons-nous des publications étranges ou coupables que nous venons de parcourir sur l'écrit d'un homme de talent et d'un homme de bien, M. Émile de Bonnechose. Cet écrit, intitulé *les Chances de salut de la société actuelle*, commence par analyser nos maux, et, parmi nos maux, M. Émile de Bonnechose compte sans hésiter quelques-unes de nos institutions, les lois sur la presse, sur l'enseignement, sur les concours, sur la garde nationale, et surtout le suffrage universel. « Si l'ordre règne en ce moment, dit M. de Bonnechose, si la société se maintient debout, si ses ennemis sont momentanément abattus, cet état de choses doit être attribué uniquement à la sagesse et à l'union des grands pouvoirs constitués, dont l'existence est *précaire*, et qui n'ont en eux-mêmes aucune condition de *stabilité* ni de *durée*, et les seules *chances* qu'ait la société pour échapper aux plus grands malheurs c'est d'être replacée par ces mêmes pouvoirs sur des bases plus fermes et dans des *conditions d'existence* plus normales. » Or, quelles sont ces conditions? M. de Bonnechose compte parmi les premières conditions de l'existence de la société l'établissement d'un pouvoir exécutif respecté et suffisamment fort, « et enfin des institutions tutélaires qui proportionnent, autant que possible, la part d'influence politique donnée à chacun dans la société à l'intérêt plus ou moins grand que chacun peut avoir à la défendre. »

Ces derniers mots, si je ne me trompe, font de M. de Bonnechose un réactionnaire décidé. Il veut, en effet, revenir au cens ou tout au moins à la capacité spéciale, pour constituer la liste électorale. Il ne croit pas que tout le monde naisse électeur; il pense que l'électorat est un droit qui ne doit être conféré qu'à ceux qui le méritent; il nie enfin le principe du suffrage universel, et, pour nier le principe du suffrage universel, il s'appuie avec une grande naïveté sur l'autorité de Benjamin Constant, comme si, depuis les grands publicistes que nous avons eus, voici bientôt trois ans, par milliers et par millions, l'autorité de Benjamin Constant était encore de mise. Benjamin Constant disait, il

est vrai, il y a vingt ans : « La propriété seule assure le loisir indispensable à l'acquisition des lumières et à la rectitude du jugement; la propriété seule rend les hommes capables de l'exercice des droits politiques... Lorsque les non-propriétaires ont des droits politiques, de trois choses il en arrive une : ou ils ne reçoivent d'impulsion que d'eux-mêmes, et alors ils détruisent la société, ou ils reçoivent celle de l'homme ou des hommes du pouvoir, et ils sont des instrumens de tyrannie, ou ils reçoivent celle des aspirans au pouvoir, et ils sont des instrumens de factions. J'établis donc des conditions de propriété, et je les établis également pour les électeurs et pour les éligibles... » Mais nous avons changé tout cela, et nous avons entrepris de prouver au monde qui ne connaissait encore de république ayant vécu et ayant fait quelque figure dans le monde que les républiques aristocratiques, nous avons entrepris de prouver qu'une république démocratique pouvait, dans un grand état, vivre avec le suffrage universel.

Jusqu'ici nous avons beaucoup plus parlé de la politique générale que des discussions de l'assemblée. Cela tient à ce que, ne voulant pas parler de la loi de la presse, il n'y a pas eu dans cette quinzaine d'autre discussion importante qui ait attiré l'attention du public. Les délibérations de l'assemblée n'en ont pas moins été utiles. Nous avons, en effet, à mentionner pendant cette quinzaine plusieurs lois excellentes, de ces lois que les partis demandent avec emportement, tant qu'ils pensent qu'on ne les leur accordera pas, et qu'ils oublient aussitôt qu'on les a faites : la loi sur les caisses de secours mutuels, qui fait le pendant à la loi sur les caisses de retraite, la loi sur les sociétés de patronage, la loi sur l'avancement des fonctionnaires publics; nous n'oublierons pas même la loi sur les mauvais traitemens infligés aux animaux, car la liberté d'être brutal et cruel avec les animaux ne nous a jamais semblé une liberté qu'il fallût soigneusement maintenir, convaincus, comme nous le sommes, que toutes les brutalités et toutes les violences se touchent. Parmi ces lois, celles qui sont surtout destinées à soulager les classes laborieuses ont été discutées par l'assemblée avec beaucoup de soin. Préparées par le grand et intelligent rapport de M. Thiers sur l'assistance publique et par les rapports spéciaux de M. Benoît d'Azy, ces lois, nous l'espérons, produiront quelques heureux effets : elles feront du bien, quoiqu'elles n'aient pas fait de bruit. Nous ne croyons pas qu'elles vont renouveler en un instant la face de la société laborieuse; nous ne nous attendons pas à des miracles. Il y a quelque chose à quoi l'assemblée doit encore moins s'attendre qu'à des miracles : c'est à la reconnaissance, je dis à la reconnaissance bruyante ou à la popularité. Elle aura la reconnaissance des ouvriers honnêtes et laborieux qui profiteront du bienfait des nouvelles lois; elles n'aura pas celle des ouvriers coureurs de clubs et lecteurs de journaux. Ceux-là ne connaîtront pas les nouvelles lois, pour deux raisons : la première, parce que leurs journaux se garderont bien de leur dire que le gouvernement du président et l'assemblée législative viennent de faire trois lois qui seront favorables aux intérêts des classes laborieuses; l'autre raison qui fera que les ouvriers dont nous parlons ne connaîtront pas ces lois par leurs effets, c'est que ces lois ont sagement établi que la société ne devait faire quelque chose que pour ceux qui commençaient par faire quelque chose

pour eux-mêmes, et qui ne mettaient pas leur paresse et leurs vices à la charge de l'état. Les lois nouvelles font certains avantages à ceux qui font certaines économies; elles récompensent les vigilans, les sobres, les honnêtes, ceux enfin qui imitent la fourmi et non ceux qui imitent la cigale. Vous voyez bien qu'à cause de cela même ces lois sont destinées à rester étrangères et inutiles aux ouvriers qui n'aiment pas le travail, et qui ne s'en intitulent pas moins le peuple des travailleurs. Que l'assemblée le sache, elle a fait le bien, elle n'en sera pas plus populaire pour cela, et nous n'en entendrons pas moins répéter par les mille échos de la presse démagogique que l'assemblée ne fait rien pour le peuple, et qu'il n'est rien sorti du travail de la commission sur l'assistance publique.

Nous devons compter aussi parmi les bonnes œuvres de la majorité de l'assemblée la loi sur la mise en état de siége de la Guadeloupe. L'état de nos malheureuses colonies est vraiment déplorable. La liberté des noirs, que le gouvernement provisoire a proclamée imprudemment, a excité au plus haut degré la haine des diverses races qui peuplent nos Antilles. Hier encore esclaves, aujourd'hui citoyens et électeurs, que voulez-vous que fassent les noirs, sinon d'obéir aux rancunes de l'esclavage? Comment espérer la paix quand on met des armes aux mains des passions et des intérêts rivaux? Aussi les plus cruels récits de meurtres et d'incendies nous arrivent sans cesse de la Guadeloupe. Les défenseurs même ou les auteurs de cette brusque émancipation qui a désolé les colonies nous en font de tels tableaux, qu'il faudrait en conclure que les deux races ne peuvent plus exister sur le même sol. Ainsi la liberté des noirs aurait pour effet l'extermination des blancs. Que dites-vous de ce nouveau produit de la fraternité de 1848?

Nous ne voulons pas en finir avec les délibérations de l'assemblée, pendant cette quinzaine, sans dire un mot d'une délibération sur les colonies agricoles de l'Algérie. Nous laissons de côté ce qui touche aux erreurs qui ont été faites dans le choix des colons. Ces erreurs ont été signalées d'une manière expressive dans le rapport de M. Reybaud; mais les députés de l'Algérie s'étaient imaginés que la meilleure manière de faire prospérer ces colonies, c'était de les affranchir de ce qu'on appelle le régime militaire, pour les ramener au régime civil, et là-dessus nous avons entendu de grandes déclamations contre ce qu'on nomme le *militarisme* ou le gouvernement du sabre. Nous ne saurions dire, laissant de côté les hommes que nous respectons toujours pour aller aux choses que nous avons le droit de juger, nous ne saurions dire combien ces déclamations nous semblent sottes et ingrates, sottes et ingrates en Algérie, à propos de laquelle on les fait, sottes et ingrates en France, où l'on vient les faire. Y a-t-il un pays au monde qui doive plus à l'armée que l'Algérie et la France? L'une lui doit d'être née, et l'autre lui doit de n'être pas morte. En Algérie, tout a été fait et créé par l'armée. C'est l'armée qui a bâti les villes, bâti les ponts, bâti les routes, bâti les églises, bâti les maisons; c'est elle qui a défriché les champs, planté les arbres, creusé les fontaines dans ces colonies agricoles elles-mêmes qu'elle a si grand'peine à empêcher de retomber dans la stérilité et dans l'inculture, depuis qu'elle y a installé les citadins turbulens et paresseux qu'on y a envoyés comme colons. Dans les derniers temps de la république

romaine, c'étaient les soldats qui chassaient l'agriculteur du champ qu'il avait labouré et ensemencé.

Hæc mea sunt! veteres migrate coloni.

Aujourd'hui en Algérie c'est le contraire. Le soldat laboure, arrose, ensemence, cultive, et, cela fait, le colon arrive pour moissonner. Et il se plaint du régime militaire! — Mais, dit-on, pourquoi sont-ce des officiers qui gouvernent les colons? Pourquoi ces colons n'ont-ils pas leurs magistrats électifs, leurs maires et leurs conseils municipaux? — Vous demandez pourquoi ils ne se gouvernent pas eux-mêmes! C'est qu'ils ne le peuvent pas, c'est qu'ils sont incapables de se faire une règle et de la suivre, c'est qu'ôtez-leur l'officier qui les gouverne, ils tombent aussitôt dans l'anarchie, et la colonie dans le néant. Tenez! vous nous forcez de le dire, il n'y a plus aujourd'hui en France comme en Algérie, il n'y a plus qu'une seule école de gouvernement : c'est l'armée; il n'y a plus que là qu'on apprenne encore les deux qualités qui font vivre la société, obéir et commander. L'armée est la seule portion de la société qui soit encore un corps régulier, hiérarchique, qui soit encore une vraie société, et c'est pour cela que l'armée a une si grande importance dans le gouvernement. Ce n'est pas parce que l'armée a un sabre et un fusil, ce n'est pas pour cela qu'elle gouvernera; c'est parce qu'elle a une organisation, une hiérarchie. C'est de là que vient sa force, et partout où la société s'est trouvée vieille et lasse, partout où les liens de l'ordre social se sont détendus et relâchés, à Rome par exemple, sous les empereurs, si l'armée a gouverné, c'est que l'armée avait conservé son organisation, tandis que le reste de la société avait perdu ou vu s'altérer la sienne. L'armée a ce grand avantage dans un état agité par les factions, qu'elle reste un corps pendant que les autres corps s'amollissent et s'effacent. Si cela est vrai de toutes les armées, qu'est-ce de notre armée si intelligente à la fois et si énergique? Que veut-on dire, en effet, quand on parle du gouvernement du sabre? Ne dirait-on pas que nos officiers ne sont bons qu'à commander une charge de cavalerie? Oublie-t-on que, formés dans nos écoles savantes, nos officiers sont des hommes instruits, lettrés, savans, qui savent penser et agir, écrire et faire, qui ont à la fois le discours et l'œuvre, l'action et la parole, perfectionnant l'une par l'autre, empêchant que la parole, toujours séparée de l'action, ne tombe dans la langueur et dans la frivolité? Et non-seulement nos officiers sont en général des hommes d'un esprit cultivé, ils ont dans leur sein les spécialités les plus diverses. Ceux qui médisent de l'armée et qui veulent en faire la personnification de la force brutale ne réfléchissent pas qu'une armée est une société complète, ayant tous ses instrumens d'action, son administration des vivres, du logement, du vêtement; ayant ses constructeurs, ses ingénieurs, et dont nous dirions volontiers qu'*elle fait aussi la guerre*, tant elle fait bien d'abord toute autre chose. Avec une organisation pareille, on comprend ce que l'armée a fait dans un pays où tout était à faire comme en Algérie, dans un pays où il faut avoir la pioche d'une main pour défricher, et le sabre d'une autre pour défendre le sillon qui vient d'être ouvert, dans un pays et devant un peuple comme le peuple arabe, qui n'aime et n'estime que la guerre. Vou-

lez-vous par hasard, devant les Arabes, jouer au gouvernement représentatif. avoir un maire en lutte avec son conseil municipal, ou bien encore jouer à la garde nationale? En Algérie, la garde nationale devient bien vite une milice sérieuse, et c'est pour cela qu'elle a besoin d'être commandée par des officiers sérieux. Pour gouverner les colonies agricoles, les officiers ont le titre qui de tout temps a conféré le pouvoir : ils défendent la colonie. Qui dit défenseur dit gouverneur. Cela est vrai en France et en Algérie.

C'était l'armée romaine qui, par ses grands travaux, changeait la face des provinces conquises; c'est notre armée aussi qui, en Afrique, installe la civilisation, ou plutôt qui l'y ramène, car l'armée française, partout où elle s'avance en Afrique, y trouve les traces de son héroïque devancière, l'armée romaine. Il semble qu'il y ait comme une sorte de généreuse émulation entre ces deux armées dont la gloire vient dans les mêmes lieux se toucher à travers les siècles. Qui aura été le plus loin de l'armée française ou de l'armée romaine? Qui aura bravé le plus de périls et vaincu le plus d'obstacles? Dernièrement, une expédition française partait de Biscara et pénétrait dans la vallée de l'Oued-el-Abiod. Bientôt elle arrivait à un défilé formidable, le Kanga de Tighanimias, et nos chefs arabes affirmaient que la colonne ne pourrait point passer. Ils indiquaient même de longs circuits pour tourner le défilé. Cependant le général en fait la reconnaissance. Pendant six heures de travail obstiné, la pioche, le pic à roc, la mine, sont employés. Quarante sapeurs du génie et deux bataillons du 20e rivalisent d'adresse et d'ardeur. Le lendemain matin, en trois heures, la colonne passe sans difficulté ce mauvais pas, laissant derrière elle au bénéfice du pays une route bonne et durable. Nous croyions bien, écrit le général, passer là les premiers; mais au milieu du défilé une inscription latine gravée dans le roc nous apprit que sous le règne d'Antonin-le-Pieux la 6e légion romaine avait montré ses aigles à ces mêmes rochers. « J'espère que nous avons au moins traduit l'inscription romaine et gravé notre traduction dans le roc. » La version cette fois vaut l'original.

En passant des affaires du dedans aux affaires du dehors, la première circonstance que nous rencontrons, c'est en Angleterre la mort de sir Robert Peel et les hommages que l'Angleterre et toute l'Europe rendent avec empressement à sa mémoire. Heureux homme en dépit de la précocité de sa mort! heureux peuple malgré la grande perte qu'il a faite! oui, heureux peuple, puisqu'il a encore cette vertu de la reconnaissance, qui, de toutes les vertus d'une société, est la plus rare et la plus salutaire, celle surtout qui témoigne le mieux de la vitalité d'un état. Les nations reconnaissantes ne meurent pas. Elles ont en elles l'instinct de la justice, et c'est à cause de cet instinct qu'elles rendent hommage aux grands hommes qui se sont dévoués à leur salut ou à leur gloire; mais cet instinct de la justice leur révèle aussi les véritables conditions de l'ordre social, et elles s'y soumettent avec empressement. L'ordre dans l'état ne leur pèse pas plus que la gloire dans les hommes d'état, et elles se sentent fortifiées, honorées, et non pas gênées, par tout ce qui les soumet. Heureux donc sir Robert Peel d'avoir vécu et d'être mort au milieu d'un pareil peuple! Mais aussi il a tout fait pendant sa vie pour conserver à ce peuple les qualités qui le rendent capable de supporter ses grands hommes. Il ne l'a jamais ni excité ni flatté.

Aussi quels hommages rendus à sa mémoire! Quelles belles et glorieuses séances que celles que le parlement interrompt en signe de deuil, et celles où les amis de Robert Peel refusent en pleurant les funérailles publiques que la patrie leur offre, parce qu'ils ne peuvent pas les préférer aux funérailles de famille qu'a voulues l'illustre défunt! car, sachons-le bien, là où la patrie est si bien constituée, la famille cependant domine et prévaut sur la patrie dans le cœur des hommes, et la patrie ne s'en plaint pas; elle s'applaudit au contraire que ses plus véritables et ses plus solides fondemens soient entourés de tant de respect et de si pieuses préférences.

Nous ne jugerons pas ici la politique extérieure et intérieure de sir Robert Peel pendant sa longue carrière publique. Nous ne voulons faire que deux courtes remarques à ce sujet. L'histoire dira qu'il y a eu, dans notre siècle et depuis trente ans, une école d'hommes d'état qui se sont, dans les divers pays de l'Europe, glorieusement employés à maintenir la paix du monde : en France, le roi Louis-Philippe, et avec lui MM. Molé, de Broglie, Thiers et Guizot; en Autriche, M. de Metternich; en Russie, M. de Nesselrode; en Prusse, le vieux roi de Prusse et ses ministres; en Angleterre, lord Wellington, lord Aberdeen, lord Lansdowne, lord John Russell, et parmi eux, au premier rang, sir Robert Peel. Ce sera l'honneur de ces hommes d'état d'avoir su, en soutenant les légitimes intérêts de leur pays, subordonner ces intérêts au maintien de la paix générale, et d'avoir toujours préféré la grande politique à la petite. Nous sommes moins à notre aise, nous l'avouons, pour louer la politique intérieure de sir Robert Peel, et particulièrement la politique commerciale qu'il avait adoptée depuis quelques années. Il y a là une grande expérience qui se fait sans qu'on puisse encore en juger les résultats. Le libre échange fera-t-il la prospérité de l'Angleterre, ou bien l'agriculture et par conséquent la propriété anglaise recevra-t-elle du coup un échec dont elle aura de la peine à se relever? C'est là une grande question. L'avenir seul sait ce qu'il gardait à M. Peel et ce que la mort lui a enlevé.

La paix entre l'Allemagne et le Danemark, la dissolution de la chambre des députés en Wurtemberg, enfin les projets d'union commerciale présentés par l'Autriche, tels sont les trois points qui doivent attirer l'attention du public; mais nous renvoyons à la prochaine chronique ce que nous voulons dire à ce sujet. En Allemagne, nous ne sommes jamais pressés de nous mettre au courant. Les projets y vont si vite, et les événemens y vont si lentement, que d'une part on est toujours à temps pour dire ce qui doit durer, et que d'autre part il est fort inutile de rappeler ce qui a vécu à peine.

---

Depuis plusieurs mois, l'Espagne semblait n'avoir qu'une pensée; d'un bout à l'autre de la Péninsule, ce singulier peuple espagnol attendait avec une impatience fébrile la naissance d'un héritier royal. Quel serait le cérémonial adopté pour le baptême de l'infant? Telle était la grande préoccupation de Madrid. Les brochures abondaient sur ce sujet, et nous en avons une entre les mains que nous recommandons aux chercheurs de curiosités historiques. Les pompes de la vieille monarchie y sont décrites avec la minutieuse exactitude

des procès-verbaux contemporains (1). La lithographie ne restait pas en arrière de l'imprimerie, et le portrait anticipé du futur prince des Asturies circulait déjà de main en main. Nous disons prince, car le peuple espagnol y tenait, et de fait on ne peut nier que la naissance d'un infant n'eût été pour l'avenir de la Péninsule une double garantie de sécurité. Prince ou princesse d'ailleurs, l'enfant qu'attendait la sollicitude monarchique du pays paraissait devoir venir au monde sous de meilleurs auspices que la jeune reine sa mère, car, il n'y a pas vingt ans, la blanche bannière qui se déploie sur le château royal à la naissance d'une infante (2) devenait, par une contradiction symbolique, le drapeau d'une sanglante guerre de succession qui n'a été résolue qu'à Vergara. Ce qui frappait surtout dans les manifestations dont les journaux espagnols ne nous apportaient qu'un écho affaibli, c'était l'accent de spontanéité, de conviction, d'enthousiasme réel et sincère qui s'y révélait, même à distance; mais le vœu populaire n'a pas été exaucé : on a appris à peu près en même temps à Madrid la naissance et la mort du jeune prince. Un pareil événement ne peut manquer sans doute de raviver les espérances des montémolinistes; mais nous ne voyons pas qu'il leur donne la moindre autorité. Aujourd'hui comme devant, la question de succession reste résolue.

---

### Cuba et la Propagande annexioniste.

L'avortement du coup de main tenté naguère par la bande Narcisco Lopez contre Cuba a été aussi complet que possible; mais, pour qui connaît l'inexorable convoitise des Anglo-Américains et leur dédain de certains scrupules, pour qui tient compte surtout de la latitude que donnent à ces tendances de l'esprit national la faiblesse et l'instabilité constitutives du gouvernement de Washington, la complicité tacite des agens de celui-ci, qui, en dépit d'ordres formels, ont laissé l'expédition s'organiser en plein jour, la complicité avouée des autorités locales, dont quelques-unes, et de ce nombre le gouverneur même de l'état de Mississipi, ont officiellement patroné Lopez, il est bien évident que l'essai de piraterie auquel vient d'échapper la principale des Antilles se reproduira tôt ou tard. Il n'est donc pas sans intérêt de rechercher sur quels élémens de résistance l'Espagne, le cas échéant, pourrait compter.

La propagande annexioniste de New-York exploite à Cuba trois intérêts fort distincts, dont deux sont même essentiellement contradictoires. Aux noirs, elle promet l'émancipation; aux propriétaires d'esclaves, elle offre la restauration et l'impunité de la traite à l'abri du pavillon américain, le partage de la prospérité commerciale et agricole des États-Unis. Elle s'adresse enfin aux susceptibilités locales, déclame contre la tyrannie militaire et l'avidité fiscale de la métropole et vante les douceurs du régime fédéral (3). Voyons jusqu'à quel point ce triple appel peut trouver des échos au sein de la population de Cuba.

(1) *Noticia del Ceremonial antiguo para el juramento del Principe de Asturias*, etc. (Madrid, libreria de Monier.)

(2) A la naissance des infans, c'est le drapeau national qu'on arbore.

(3) *Replica de don José Antonio Saco à los anexionistas*. Madrid, 1850. Imprenta de la

Nous dirons d'abord que, si l'idée d'émancipation était assez puissante pour insurrectionner les noirs, ils n'auraient pas attendu jusqu'ici. Ils se seraient soulevés en 1841, alors que le gouvernement de la métropole, en rupture ouverte avec la France, seule alliée continentale de celle-ci, était à la merci de l'Angleterre, qui, par l'organe de son agent à Cuba, M. Turnbull, leur prêchait ouvertement la révolte. Ils se seraient surtout soulevés en 1848; les dangers qui menaçaient intérieurement et extérieurement l'Espagne, sa querelle diplomatique avec l'Angleterre, la suppression de l'esclavage dans nos colonies, l'ascendant irrésistible que semblait donner aux idées d'émancipation la révolution européenne, tout les y encourageait, et les propagandistes, tant anglais qu'américains, qui s'étaient abattus sur l'île ne le leur laissaient pas ignorer. Ce que les noirs n'osèrent ou ne voulurent pas tenter à ces deux époques, l'oseraient-ils et le pourraient-ils aujourd'hui que l'Espagne, libre de toute complication extérieure et remise de son délabrement intérieur, est plus que jamais en mesure de les contenir? Cette liberté qu'ils n'ont pas songé à prendre des mains de l'Angleterre, dont la bonne foi abolitioniste ne pouvait être du moins révoquée en doute, iraient-ils précisément la demander aux États-Unis, où la question de l'esclavage est plus que jamais en suspens, aux États-Unis, qui de la même main offrent l'émancipation des noirs et le rétablissement de la traite? Ajoutons que la position des noirs est à Cuba des plus tolérables. Des règlemens sévères, qui datent des premiers temps de la conquête, les mettent à l'abri de tout mauvais traitement, et l'opinion ne les protége pas moins que la loi. Ce sentiment d'égalité pratique qui est le fond du caractère espagnol a déteint ici sur les rapports des colons avec les esclaves : l'esclavage ne s'y distingue, à proprement parler, de la domesticité libre que par son côté avantageux, par le patronage perpétuel qu'il implique. Un grand nombre de noirs ont pu s'y créer par leur industrie une aisance personnelle qui leur permet souvent jusqu'aux jouissances du luxe, et il ne tient qu'à eux d'oublier qu'ils ont encore un maître. Cette liberté de fait ne vaut-elle pas la liberté légale des noirs et des mulâtres de l'Amérique du Nord, qui ne pourraient, sans courir danger de mort, user des droits politiques que la constitution leur confère, et que l'impitoyable orgueil de la race blanche exclut de ses écoles, de ses églises, et jusque de ses cimetières?

La propagande à double face des annexionistes n'est pas de nature à inspirer plus de confiance aux planteurs qu'à la race noire. En supposant même que ceux-ci fussent complétement rassurés du côté des abolitionistes américains, le danger ne serait que déplacé. Si l'Espagne voyait jamais Cuba lui échapper par le fait des planteurs, hésiterait-elle un seul instant, fût-ce en pure perte, à décréter elle-même l'émancipation en masse des noirs? Ceci est élémentaire : on encloue les canons qu'on est forcé d'abandonner à l'ennemi, et nous n'énonçons pas d'ailleurs cette hypothèse au hasard. Il est un mot semi-officiel qui fait fortune en Espagne, et que méditeront sans doute les créoles annexionistes, s'il y en a réellement : « Cuba doit être espagnole ou africaine! »

Compaña de Impresores y libreros. — Cette brochure, bien qu'écrite au point de vue d'une polémique trop personnelle et trop minutieuse, donne une idée très complète de la propagande annexioniste.

Allons plus loin : supposons que, par un concours de circonstances imprévues, Cuba pût parvenir à entrer comme état à esclaves dans la confédération anglo-américaine; le commerce et la production de cette île y gagneraient-ils beaucoup? Quelques chiffres vont prouver le contraire.

L'immigration des blancs est le thermomètre le plus infaillible de la prospérité matérielle d'une colonie; or la population blanche de Cuba, qui n'était en 1774 que de 96,000 ames, s'élevait en 1846 à 425,000, c'est-à-dire à près de *quatre fois et demie* en sus. Si l'on compare ce mouvement de population à celui des États-Unis, les résultats sont plus significatifs encore. De 1810 à 1840, l'accroissement a été en moyenne, pour Cuba, de 25,70 pour 100 par période décennale, et, pour les États-Unis, de 33 pour 100, de sorte que l'avantage des États-Unis sur Cuba se réduit à un peu plus de 7 pour 100 tous les dix ans.

On peut raisonnablement imputer cette différence à des causes physiologiques et topographiques que l'annexion ne ferait pas disparaître. Et d'abord, outre que la race anglaise, française et allemande, qui est le principal élément de la population blanche des États-Unis, se multiplie beaucoup plus rapidement que la race espagnole, le climat tempéré d'une bonne moitié des États-Unis favorise beaucoup plus cette multiplication que le climat tropical des Antilles. En second lieu, le domaine agricole disponible des États-Unis est presque illimité; l'appât des concessions gratuites ou quasi-gratuites de terrains y attire une foule d'Irlandais et d'Allemands qui viennent simplement demander à un sol vierge la subsistance que l'Europe leur refuse, et dont l'immigration ne dépend dès-lors nullement du plus ou moins de prospérité de leur nouvelle patrie. A Cuba, au contraire, la propriété entière est divisée; l'immigration blanche y correspond rigoureusement à une progression proportionnelle du mouvement industriel et commercial. Toutes ces compensations faites, on peut donc affirmer, à coup sûr, que les conditions propres de prospérité matérielle sont pour le moins aussi développées à Cuba qu'aux États-Unis.

Voici des chiffres plus décisifs encore : de 1827 à 1849, l'étendue des cultures en exploitation a progressé, à Cuba, dans la proportion de 38 à 65. Le mouvement commercial de l'île avec l'extérieur, qui représentait, en 1829, une valeur moyenne de 30 millions de piastres, s'élevait, en 1848, à 50 millions, et aurait atteint à cette date bien près de 60 millions, si les épouvantables désastres occasionnés par les derniers ouragans, c'est-à-dire des causes tout-à-fait accidentelles, n'étaient venus ralentir, dans la période 1844-48, la progression normale. Qu'on nous cite un seul point des États-Unis où le commerce local ait à peu près doublé en vingt ans. Depuis 1834, il a été construit à Cuba trois cents milles de chemin de fer : c'est encore un début qui promet.

Ces progrès sont d'autant plus remarquables, que, dans la période où ils se sont accomplis, la métropole a traversé deux guerres maritimes qui anéantirent son pavillon, une guerre d'invasion et quinze ans de guerre civile. Aujourd'hui que l'Espagne est pacifiée, que son marché et ses capitaux sont redevenus libres, qu'elle a une marine marchande de seize mille voiles, et que la réforme de son tarif l'appelle à nouer des rapports commerciaux avec tous les autres pays du continent, Cuba n'a-t-elle pas plus intérêt que jamais à rester

espagnole? Pourrait-elle raisonnablement préférer au monopole de la consommation péninsulaire et au partage des divers débouchés européens que la Péninsule est en mesure de s'ouvrir, nous ne savons quelle solidarité de dupe avec les États-Unis, dont les denrées tropicales, grace au bas prix des terrains, grace surtout à la facilité et au bon marché des transports terrestres, supplanteraient bien certainement les siennes auprès des consommateurs américains, — dont tous les débouchés extérieurs sont déjà conquis et desservis, — dont les développemens agricoles, qui pis est, tendent de plus en plus à dépasser les besoins de la consommation tant intérieure qu'extérieure?

Enfin, et ceci répond à tout, quels sont ces symptômes de sourde irritation que la presse annexioniste des États-Unis prétend avoir découverts parmi les propriétaires de l'île? A des suppositions que rien n'autorise, on peut opposer un fait : à deux reprises depuis 1845, l'autorité coloniale a manqué de fonds, et chaque fois les planteurs et les négocians se sont *spontanément* cotisés pour lui faire une avance. Est-ce là un indice, nous ne dirons pas de mauvais vouloir, mais d'indifférence envers la métropole? Est-ce encore un symptôme de séparation que l'empressement des capitalistes de la colonie à souscrire pour les chemins de fer espagnols? L'élément annexioniste qui s'est manifesté dans la classe des propriétaires, le voici : en 1848, cinq ou six jeunes gens frais sortis des colléges de New-York furent impliqués dans la première conspiration du général Lopez. A vingt ans, on est annexioniste à la Havane, comme on est révolutionnaire à Paris, ce qui ne tire pas à conséquence. A vingt-cinq, on devient substitut ici, planteur là-bas. Nous ne sachons pas d'ailleurs que la prévoyance quelque peu triviale du général Lopez, partageant d'avance à sa bande, au vu et su des autorités américaines, les plantations de Cuba, et laissant pour tout souvenir héroïque dans l'île celui d'une serrure forcée, soit de nature à poétiser pour ces jeunes têtes les idées d'annexion.

Restent les questions d'impôts et de libertés. Cuba, qui est peuplée d'un million deux cent mille habitans, est grevée d'un impôt total (droits de douanes compris) d'un peu moins de 11 millions de piastres, soit environ 45 francs par tête, ce qui, en tenant compte de la valeur relative de l'argent dans les Antilles, ne représenterait certainement pas en Europe 35 francs. Or, veut-on savoir ce que paie, non compris les droits de douanes, la province de Madrid, où la production est à peu près nulle, et où par conséquent les capitaux qui desservent la consommation madrilègne ne s'arrêtent que peu et point? 43 francs par tête : de sorte que la plus florissante des Antilles est beaucoup moins grevée que la province la plus infertile d'Espagne (1). Y a-t-il encore là de quoi justifier les déclamations annexionistes, et ne peut-on pas affirmer à coup sûr que ces innombrables taxes locales qui font partout cortége à la civilisation anglo-américaine prendraient à Cuba plus de 11 millions de piastres? Ajoutons que, sur cette somme, le budget de la métropole n'absorbe qu'un peu plus de 12 millions de francs : est-ce payer bien cher le débouché de seize millions de con-

(1) Nous ne parlons encore ici que des impôts généraux. A part un droit minime sur le revenu net des immeubles des villes, les habitans de Cuba ne paient pas d'impôts municipaux, et on sait combien ces impôts sont lourds en Espagne.

sommateurs et surtout les garanties de sécurité, les garanties d'existence, devrions-nous dire, que la métropole donne à Cuba?

En fait de liberté politique, nous avouons que le régime colonial n'est nulle part un régime-modèle; mais ni les planteurs que ce régime protége contre les tentatives d'embauchage exercées sur les noirs, ni les immigrans qui savent d'avance à quoi ils s'engagent, ni les noirs qui s'inquiètent fort peu de droits politiques, n'ont à s'en plaindre. Quand je lis d'ailleurs dans les journaux de l'île le récit des solennités scientifiques et littéraires qui constituent à Cuba la manie du jour, je me dis que ce ne sont pas là les préoccupations d'une société avilie par le despotisme officiel, ou méditant dans sa silencieuse colère un nouveau serment de Bolivar. En admettant même que le régime colonial de Cuba fût des plus tyranniques,—et il est, au contraire, infiniment plus libéral que celui des colonies anglaises, — nous savons une tyrannie bien autrement odieuse : c'est celle d'une majorité *yankee*. Or, quel est le point où la race anglo-américaine ait pris pied sans y devenir bientôt majorité? Que sont devenues la race française dans la Louisiane, la race hollandaise à New-York, la race suédoise à New-Jersey et dans le Delaware, la race allemande en Pensylvanie?

N'allons pas plus loin, car nous avons prononcé le mot décisif. L'annexion fût-elle, pour Cuba, une condition de salut, au lieu d'être un suicide, cette question seule de race ferait pencher la balance en faveur de la métropole. Une partie des colons auraient pu céder peut-être tôt ou tard à la velléité d'une émancipation pure et simple qui leur aurait permis de rester Espagnols : la crainte, désormais justifiée, de devenir anglo-américains garantit leur fidélité. Entre la plus ombrageuse nationalité de l'ancien monde et la plus envahissante du nouveau, il n'y a d'étreinte possible que pour la lutte, il n'y a d'accord possible que dans l'isolement mutuel.

Il ne faut donc pas s'exagérer, comme l'ont fait quelques-uns de nos journaux, les dangers que peut courir du côté des États-Unis la riche colonie qui nous occupe. Le cas échéant, l'Espagne peut être à peu près sûre de n'avoir qu'un seul ennemi à repousser. Et si, par un de ces reviremens auxquels l'instabilité électorale des pouvoirs de l'Union nous a habitués, le guet-apens organisé contre Cuba venait à s'abriter un jour, non plus sous un pavillon de fantaisie, mais sous le drapeau fédéral même, nous le demandons à l'avance : l'Espagne n'aurait-elle pas le droit de compter sur des auxiliaires? La politique d'intervention commence à être fort en défaveur, elle ne profite guère à personne; mais il ne profiterait non plus, ce nous semble, à personne de laisser se fonder sur la moitié du globe et notamment sur un archipel où flottent presque tous les drapeaux européens un droit qui n'avait jusqu'ici de nom dans aucune langue humaine : le droit divin de la piraterie.

G. D'A....

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

### De la Législation musulmane en Algérie. [1]

Une grande part de nos embarras en Algérie nous est venue d'avoir, au début de la conquête, méconnu des droits consacrés, froissé des mœurs séculaires, et surtout d'avoir bouleversé complétement, sans le savoir, l'assiette de la propriété territoriale, de telle sorte que l'administration et l'autorité judiciaire ne peuvent encore aujourd'hui l'établir avec certitude sur des bases légales et inattaquables. Lorsque Alger tomba en notre pouvoir en 1830, une politique prudente et équitable conseillait de laisser à la population conquise ses usages et ses lois : c'est ce qui fut admis en principe; mais ces lois, nous ne les connaissions pas, et nous ne pouvions en faire l'application nous-mêmes; force fut donc de confier ce soin aux Maures, qui, intéressés à nous rendre la victoire onéreuse et à contrarier toutes tentatives d'établissement durable dans leur pays, ont, avec la mauvaise foi africaine, créé et entretenu un désordre inextricable. Les bases de l'impôt ont été déplacées, les rapports de sujets à gouvernement altérés; le principe fondamental de la propriété nous a été caché sous d'artificieux mensonges. Pour être juste et pour rendre à chacun sa part de responsabilité, on peut ajouter d'un autre côté que, si les Maures ont trompé et volé l'état, l'état, lui aussi, a eu bien des usurpations à se reprocher. La société musulmane, telle que nous l'avions trouvée, possédait, par exemple, des établissemens de charité publique, des fondations pieuses, dont on a saisi les revenus en les détournant de leurs anciens usages. Nombre d'hospices, d'écoles et de colléges n'ont pas tardé à disparaître. Il existait, en 1837, à Constantine des écoles d'instruction secondaire et supérieure, renfermant de six à sept cents élèves, où l'on enseignait le Koran, l'arithmétique, la rhétorique, l'astronomie, la philosophie; quatre-vingt-dix écoles primaires entretenaient en outre de treize à quatorze cents écoliers. Dix ans après, en 1847, les hautes études n'occupaient plus que soixante jeunes gens, et les écoles primaires, réduites à trente, n'étaient plus fréquentées que par trois cent cinquante enfans.

Nous avons causé toute cette perturbation par ignorance des coutumes et de la loi. Aux difficultés déjà considérables que présente l'étude de la langue arabe s'ajoutait la méfiance des indigènes, qui se sont constamment efforcés de nous interdire l'étude de leurs actes civils et de leurs codes législatifs. Là où la loi est un texte sacré, c'est un devoir pour tout vrai croyant d'en dérober la connaissance aux infidèles. En Algérie, le ressentiment de la conquête augmentait cette disposition commune à toutes les populations musulmanes, et c'est pourquoi il nous a fallu une armée de cent mille hommes et un budget de 100 millions pour contenir un pays qu'une poignée de Turcs gardaient avant nous sans conteste.

Aujourd'hui néanmoins ces ténèbres commencent à devenir moins épaisses, avec le temps elles finiront par s'éclaircir et disparaître; des recherches et des

(1) *Précis de Jurisprudence musulmane*, par Khalîl-Ibn-Ish'ak, traduit de l'arabe par M. Perron, 3 volumes in-4°; Paris, 1850. Imprimerie nationale.

études persévérantes ont été entreprises; elles ont produit déjà des résultats utiles. L'*Exploration scientifique de l'Algérie*, vaste publication ordonnée par le gouvernement, a mis au jour une masse de documens qu'on aurait vainement recherchés dans les traités *ex professo* des érudits ou des orientalistes qui ont écrit jusqu'à ce jour sur ces matières, et cette encyclopédie algérienne vient de s'enrichir d'un monument considérable, le *Précis de Jurisprudence musulmane selon le rite malékite*, traduit par M. Perron, véritable *corpus juris*, qui comprend la collection de toutes les lois religieuses, politiques et civiles des populations barbaresques.

Dans l'islamisme, il n'y a qu'une loi, il n'y a que la *loi*. C'est la loi religieuse, qui embrasse à la fois le dogme, les prescriptions du culte et les règlemens de la vie civile. Cette loi étant l'émanation de la volonté de Dieu, qui en a posé les bases sommaires dans le Koran, tout ce qu'elle renferme est également sacré et vénérable au même degré, depuis l'article qui règle l'institution du khaliphat jusqu'aux textes qui prescrivent l'attitude et les précautions à prendre pendant l'ablution. De là résulte à nos yeux, dans la rédaction du code islamique, une confusion apparente. Habitués que nous sommes à la séparation du spirituel d'avec le temporel, à la distinction du sacré et du profane, nous voyons des incohérences là où il y a en réalité connexion logique. En tête du code néanmoins sont placées cinquante-huit propositions ou principes formulés qui constituent le dogme; c'est ce que les musulmans nomment *el-dîn* (la religion) pour le distinguer de la loi proprement dite, qu'ils appellent *cherîâ*. Quant à la morale des Orientaux, elle est disséminée en quelque sorte dans leur jurisprudence. L'islamisme n'a jamais conçu l'idée de faire de la morale un traité distinct, un chapitre à part de la science de la vie. « Il semble, observe judicieusement M. Perron, que cet arrangement de choses ait voulu dire : La morale est la loi appliquée à tous les détails de la vie sociale et de la religion. » A la suite de l'exposé du dogme viennent en première ligne les pratiques du culte et les prescriptions de la liturgie, où l'on trouve tout ce qui regarde la prière, les ablutions, les cérémonies funéraires, puis les actes ou les règlemens de la vie civile. Après les devoirs de l'homme envers Dieu, les devoirs du sujet envers le prince et ceux des citoyens entre eux : — où trouver un ordre plus logique? S'il n'existe aucune division tranchée entre ces diverses matières, c'est que, dans une société où la pratique religieuse prime tout, il n'est pas un détail qui, de près ou de loin, ne se rattache à quelque observation liturgique. En une foule de circonstances, c'est un précepte du culte qui établit ou infirme la validité des actes civils : par exemple, une vente conclue à l'heure de la prière solennelle du vendredi est par cela seul frappée de nullité. Le culte se mêle à tout : à l'hygiène publique, à la police générale, au droit, à la science, etc. Le législateur arabe, comme autrefois Moïse, forcé de prévoir et de régler jusqu'aux moindres circonstances, a dû, pour chaque incident de la vie, préparer une formule inviolable. Pour établir une puissante unité politique et fonder une grande nation avec des élémens aussi mobiles que l'étaient les tribus orientales, il lui fallut partout substituer son immuable volonté à l'initiative individuelle, supprimer la liberté du corps aussi bien que celle de l'esprit, soumettre l'un et l'autre à une véritable disciplice de caserne. Il a organisé une

nation comme nous organisons un régiment. Dans son système, c'est la loi qui a fait le peuple, au rebours des contrées de l'Europe et du nord, où c'est le peuple dont les mœurs et les traditions ont engendré la loi.

Les lois musulmanes ne furent recueillies et mises en ordre pour la première fois qu'au IIe siècle de l'hégire; avant cette époque, il n'existait d'autre loi écrite que le Koran; les décisions, les conseils, les jugemens du prophète, contenus dans ce livre, étaient transmis et commentés par ses *compagnons* (*as'h'âb*), ou disciples directs, aux *suivans* (*tâbio'ûn*), disciples des disciples directs, qui continuèrent après leurs maîtres la tradition orale, et, dans tous les pays qui tombaient successivement sous les armes de l'islamisme, furent recherchés comme juges consultans, arbitres et interprètes de la loi. Quand ces contemporains de la première génération commencèrent à disparaître, on sentit le besoin de recueillir et de consigner les textes saints dont leur mémoire avait gardé le dépôt. Nombre d'imâms et de juristes publièrent alors des compilations plus ou moins authentiques entre lesquelles, par une singulière conformité de plus avec la religion chrétienne, quatre seulement ont été acceptées comme orthodoxes, parce que les auteurs de ces codes paraissent avoir écrit sous la dictée des *as'h'âb* et des *tâbio'ûn* les plus vénérés, et qu'ils sont absolument d'accord sur les dogmes fondamentaux et les articles de foi, bien qu'ils diffèrent parfois sur certains points secondaires du rite et de la législation. Les quatre corps de législation orthodoxes dans les pays musulmans sont : le rite h'anafite, le rite châféïte, le rite mâlékite, et le rite h'anbalite.

Le premier, qui eut pour fondateur l'imâm Abou-H'anîfa-No'man-Ibn-Tâbit, surnommé le Grand-Imâm, a été le plus généralement adopté par les khaliphes abbassides, et particulièrement mis en honneur par le célèbre Hâroùn-er-Rachîd. Après la chute de l'empire arabe de Baghdad, il est resté en vigueur à la cour ottomane, dans les états asiatiques des princes turcs, en Tartarie et dans l'Inde. La doctrine de l'imâm Châféï est suivie en Égypte; celle d'H'anbal n'a plus que quelques adhérens dispersés; enfin, celle de Mâlek, introduite d'abord en Espagne sous le règne d'El-Hâkem au IXe siècle de l'ère chrétienne, y remplaça la jurisprudence h'anafite, adoptée jusqu'alors. De Cordoue, elle se propagea en Afrique, où depuis lors elle fait seule autorité dans tout le *Mar'reb* (pays d'Occident, ainsi appelé par les Arabes par opposition au *Gârb*, ou pays d'Orient, qui comprend l'Arabie, la Syrie, etc.). Le rite malékite est, on le voit, le plus répandu après celui de H'anifâ, et il régit près de la moitié du monde musulman.

L'imâm Mâlek avait publié son enseignement dans un livre qui fut la base des travaux de sept docteurs principaux, ses disciples, la plupart de Cordoue. Ces travaux servirent de codes jusqu'au VIIIe siècle de l'hégire, époque où Khalîl-Ibn-Ish'âk, célèbre professeur du Kaire et auteur de plusieurs ouvrages très estimés des Orientaux, entreprit la rédaction du *Mouktaç'ar* ou *Précis de Jurisprudence*, vaste compendium auquel il travailla pendant vingt-cinq ans; à sa mort, il n'avait mis au net que le premier tiers de son manuscrit jusqu'au chapitre du *Mariage*; le reste fut trouvé dans ses écrits posthumes à l'état de brouillon sur des feuillets détachés que ses élèves transcrivirent religieusement. La mémoire de Sidi-Khalîl (le maître Khalîl) est restée en grande vénération

en Afrique, et son *Mouktaç'ar* est reconnu dans tout le Mar'reb comme le code le plus complet. C'est celui qui régit notre colonie d'Alger.

Le gouvernement a donc ordonné et confié la traduction du *Mouktaç'ar* de Khalîl à M. Perron, le fondateur et le savant directeur de l'école de médecine d'Abou-Zabel, cette création éphémère de Méhémet-Ali, tombée après sa mort. Un séjour de quatorze ans au Kaire, une connaissance approfondie de la langue et de la science des Arabes, acquise par des rapports continuels avec leurs cheikhs et leurs oulémas, ont fait du docteur Perron un des maîtres les plus distingués dans les lettres orientales, et nul n'était plus que lui capable de mener à bonne fin cette laborieuse entreprise. Grace à l'intelligente décision prise par le ministère de l'instruction publique, nous aurons désormais une base certaine à donner à la législation spéciale que réclame notre établissement d'Afrique, et la science sera enrichie d'un monument dont les plus intrépides orientalistes n'avaient pas jusqu'ici osé aborder la traduction complète, rebutés qu'ils étaient probablement par l'ennui d'un travail de si longue haleine et par les difficultés incroyables qu'il présente. Qu'on en juge. Le *Précis* de Khalîl renferme environ cent mille propositions explicites et environ autant d'implicites, c'est-à-dire trente fois plus que n'en contiennent nos codes réunis. Ces deux cent mille dispositions de la loi doivent être apprises par cœur par les étudians en droit et en théologie, et ce n'est qu'après qu'ils les possèdent à fond qu'ils en étudient les nombreux commentaires. Afin de rendre possible un aussi prodigieux travail de mémoire, l'auteur arabe s'est donc appliqué surtout à resserrer, à condenser son texte; il a rogné, déchiqueté les phrases, multiplié les ellipses, entassé les sous-entendus. Pour lui, l'idéal eût été d'enfermer un article dans chaque mot, et peu s'en faut qu'il n'y soit tout-à-fait parvenu. En maint endroit, ce tour de force est accompli. De toutes parts, le sens déborde et éclate à travers les mots comme dans un vêtement trop étroit; la pensée devance de bien loin la phrase attardée, et, dans ce déchiffrement d'hiéroglyphes, le plus robuste esprit se lasse, vaincu par une concision auprès de laquelle Tacite et Perse ne sont que d'interminables discoureurs. On s'explique ainsi très bien comment Sidi-Khalîl mit un quart de siècle à parfaire son œuvre.

Pour l'artiste, aussi bien que pour le savant, la traduction complète du *Mouktaç'ar* sera une source d'informations précises et variées; orientalistes, archéologues, légistes, peintres et poètes y pourront tour à tour abondamment puiser. Nous nous bornerons à indiquer, entre les plus curieuses parties, celles qui traitent des *purifications*, des *cérémonies funèbres*, du *jeûne*, du *mariage*, du *pèlerinage* : ce sont de véritables études de mœurs; çà et là même la pensée religieuse qui inspire la législation musulmane vivifie les formules de ces Pandectes arabes, et, malgré l'excessive sobriété que l'auteur s'est imposée, en fait jaillir un certain sentiment poétique. Au point de vue spécial où nous nous sommes placé et à ne considérer que les applications utiles qu'on en peut faire au gouvernement et à l'administration de notre colonie d'Afrique, nous tenons cet ouvrage pour excessivement important; il convient de le mettre en lumière en ce moment surtout où l'assemblée nationale s'occupe de préparer les lois spéciales qui doivent régir notre colonie, et nous pensons que la tâche de l'assemblée, comme celle de l'administration algérienne, serait singulièrement sim-

plifiée et facilitée, si, maîtres désormais de la lettre et de l'esprit de la législation de nos barbaresques, nous tâchions d'ajuster aux besoins et à l'exercice de notre pouvoir une partie de ces prescriptions séculaires et de ces formes consacrées par la religion et l'usage. Les principes qui régissent les contrats et le système de prélèvement des impôts voudraient être étudiés avec un soin spécial. Ces deux sujets occupent une place étendue dans le *Mouktaç'ar*, et y sont traités à fond. Peut-être aussi parviendrait-on à donner une base solide à la colonisation européenne, si, par une méditation attentive des textes du code islamique, on se rendait exactement compte des conditions essentielles de la propriété chez les peuples musulmans. Un curieux système a été formulé à ce sujet par un écrivain qui a fait une étude approfondie du *Mouktaç'ar* dans l'original, ainsi que de tous les traités de jurisprudence des quatre rites orthodoxes.

D'après M. Worms, tout l'édifice de l'islamisme repose sur une idée de conquête, comme l'indique le mot *islam*, qui, en arabe, signifie soumission. Aussi voit-on, dès l'origine, la loi musulmane diviser le monde en deux catégories, celle des croyans et celle des infidèles, des vainqueurs et des vaincus, soit que ceux-ci aient persisté dans leur foi primitive, soit qu'ils aient cédé à la prédication du sabre et embrassé de force la vraie religion. De ce principe découlent tous les rapports politiques et sociaux. La caste conquérante possède à titre collectif la presque totalité du sol, dont elle abandonne la culture et la jouissance à l'ancien habitant, moyennant tribut. Le tribut se compose de deux impôts, la capitation ou taxe personnelle, et la taxe foncière. La capitation est le rachat de la mort, le signe de la servitude, et l'obligation de compter par têtes les vaincus comme on compterait du bétail leur a fait appliquer la qualification de *rayas*, dont la racine est *rayet* (troupeau). L'impôt foncier, nommé *kharadj*, représente depuis le cinquième jusqu'à la moitié du revenu, sans pouvoir dépasser ce chiffre. Toute terre, suivant les légistes, est *kharadji* ou *décimale*, — terre de *tribut* ou terre de *dîme*. Nous venons de décrire le *kharadj* ou tribut; la terre de dîme est celle qui est considérée comme originairement musulmane ou celle dont les habitans se sont volontairement soumis à l'islamisme. A ce compte, il n'y a guère que l'Arabie qui soit de droit terre de dîme, l'Égypte, la Syrie, et les autres portions du monde musulman ayant été réunies plus ou moins violemment par la force des armes. Certaines parcelles du territoire qui, après la conquête, ont été enlevées à leurs anciens possesseurs pour devenir la propriété des soldats conquérans, sont néanmoins également classées dans cette catégorie.

La dîme se prélève en nature sur le produit de la terre et le loyer des esclaves. On donne à ces prélèvemens le nom de *zekkaet*. Ils constituent, d'après le code, une *obligation canonique*, et la destination en est essentiellement religieuse. C'est le premier impôt connu dans l'islam. Il fut institué par Mahomet lui-même, et devait constituer un fonds commun pour les frais d'établissement et de propagande de la vraie foi, en d'autres termes, pour l'entretien de l'armée. A cet égard, la pensée du législateur a toujours été scrupuleusement respectée. Lorsque, par suite de l'accroissement des autres branches du revenu, les *zekkaet* n'ont plus été absorbés par l'entretien de l'armée, on les a affectés

au soulagement des pauvres, au rachat des esclaves, à la libération des débiteurs insolvables et autres bonnes œuvres. C'est, à proprement parler, le budget de l'assistance publique. Abd-el-Kader a trouvé dans les *zekkaet* d'abondantes ressources, quand il prêchait et soutenait la guerre sainte, et aux yeux de ses coreligionnaires, c'était un devoir sacré de déposer en ses mains le denier de la foi.

On voit que les possesseurs de terres décimales seuls ont le droit d'en disposer comme de leur bien propre, et que les pays grevés du *kharadj* au contraire ont cessé d'être la propriété des anciens habitans, qui ne les gardent plus qu'à titre viager. Les quatre imâms s'en expliquent d'une manière formelle. Par le fait même de son passage à l'état tributaire, le territoire conquis, mais non partagé entre les vainqueurs, devient l'objet d'un *wakf* ou fondation pieuse. Le mot *wakf* correspond à l'idée d'immobilisation; il annule le privilége de la propriété et fait rentrer le sol dans la grande communauté musulmane.

M. Worms, passant en revue l'Inde, la Perse, la Turquie, l'Égypte, a signalé partout l'application de ce principe; puis, s'occupant spécialement de l'Algérie, il pose en fait que la plus grande partie du sol, c'est-à-dire tous les terrains de grande culture où le travail se fait à la charrue, est *wakf* non-seulement depuis l'occupation des Turcs en 1519, mais à partir de la première invasion arabe. Les villes et leur banlieue, où le travail de la terre se fait à bras, sont seules soumises à la dîme et classées parmi les propriétés individuelles. Le domaine de l'état comprendrait donc plus des deux tiers du territoire algérien. Cette opinion est contraire à celle qui a été adoptée jusqu'à présent par l'administration française, qui a toujours considéré l'Algérie comme terre de dîme et par conséquent propriété incontestable des habitans. A vrai dire, les raisons sur lesquelles elle se fonde ne sont pas très péremptoires, et M. Worms les combat avec des citations et des argumens qui nous paraissent difficiles à réfuter. La publication du *Mouktaç'ar* en français, en permettant à chacun de contrôler les assertions contradictoires, nous paraît de nature à donner gain de cause au système de M. Worms.

Pour ce qui est du prélèvement de l'impôt, tout a été dit sur la pratique depuis long-temps suivie dans les pays musulmans. Les voyageurs et les écrivains qui ont parlé de l'Orient ont à ce propos déroulé les plus tristes tableaux : corruption, exactions d'une part, ruine et misère de l'autre; et pourtant, si l'on étudie sans préventions ce système, abstraction faite des mains chargées de le faire fonctionner, on n'en saurait sans injustice méconnaître le judicieux et facile mécanisme. La dîme étant établie sur la déclaration de chaque contribuable et le *kharadj* fixé par des cadastres fréquemment renouvelés, des collecteurs officiels opéraient la rentrée de ces deux sources du revenu public. L'imâm ou chef de l'état en faisait ensuite la répartition à l'armée, c'est-à-dire à la caste victorieuse, qui tout entière comptait sous les drapeaux. Plus tard, ce mode de recouvrement se transforma; le domaine musulman fut divisé et donné à bail aux principaux officiers de l'armée, qui se chargèrent de lever les impôts moyennant un dixième pour salaire, et furent nommés *moultezims* (fermiers). Ces gens de guerre, receveurs des finances et chefs de la police, sont ceux que

nous trouvâmes établis en Égypte sous le nom de mamelouks : ce sont les timariotes et les sipahis de la Turquie.

Avant 1830, la régence d'Alger était soumise à ce système d'oligarchie militaire et administrée par des *sipahis* (cavaliers). Son territoire était partagé en trois gouvernemens contenant un certain nombre de sandjaks ou bannières, subdivisés eux-mêmes en douars. Chaque douar était commandé par un sipahi. Les sipahis ne représentaient point le baron féodal, ainsi qu'une analogie apparente pourrait le faire supposer; ils n'avaient pas, comme les seigneurs, la propriété de la terre; ils ne rendaient pas la justice, qui n'émane que du kadi; enfin leurs fiefs n'étaient point héréditaires, ni même viagers. Ils tenaient chacun seulement un des fils du vaste réseau qui couvrait tout le pays et convergeait à Alger. Par eux, la collection des impôts et la police étaient vigoureusement centralisées, tout en laissant, conformément aux mœurs arabes, l'administration du douar aux mains des anciens et des chefs de famille.

Ce système, comme on le voit, n'était point si illibéral, et il nous eût probablement épargné beaucoup d'embarras, si nous avions pu nous l'approprier à l'origine de l'occupation; car il y avait quelque chose à prendre dans l'ancienne constitution de l'Algérie, et il n'était pas impossible d'y encadrer notre occupation militaire. Les bureaux arabes, créés trop tard, et qui ont rendu déjà de si bons services, montrent ce qu'on pouvait faire dans cette voie en y entrant plus tôt et plus complétement. Notre pouvoir se serait consolidé rapidement, et, sous la protection d'une puissante police militaire, la colonisation civile, but principal de nos efforts, eût pris racine, tandis qu'aujourd'hui elle est encore à naître.

La lecture du code islamique remue une grave question depuis long-temps posée et que nous voyons se reproduire à chaque complication nouvelle qui semble annoncer un orage du côté de l'Orient. L'organisation politique de l'islamisme, se demande-t-on, est-elle incompatible avec la civilisation moderne, ou comporte-t-elle des modifications successives qui, sans en altérer l'essence, l'associent aux besoins actuels de la société? L'école saint-simonienne a soutenu cette seconde thèse, non sans talent, mais avec des raisons plus ingénieuses que solides. L'opinion contraire s'appuie sur les enseignemens de l'histoire et sur l'expérience du présent. Dans le cas particulier qui nous occupe, il ne s'agit pas de savoir si le principe islamique est encore capable de fonder ou seulement de conserver un établissement politique. Nous avons, en Algérie, tranché la question par la conquête. Il ne nous reste plus qu'à rechercher la proportion exacte dans laquelle le droit civil islamique doit être combiné avec les nécessités de notre politique; c'est ce que la connaissance des textes malékites permettra désormais de déterminer avec intelligence et précision, et de là pourrait résulter une association féconde. Quand on parcourt la loi musulmane, on est frappé entre mille pauvretés et minuties qui dérivent de son principe despotique, on est frappé, dis-je, d'y trouver si profondément empreints les principes éternels de toute société, le respect le plus absolu de l'autorité et un sentiment de fraternité inépuisable qui inspire à la communauté une préoccupation constante de ses membres pauvres, infirmes et malheureux. Écoutons le *Mouktaç'ar* au chapitre des *Zekkaet* : « On croira à toute

déclaration de pauvreté et d'indigence, dit-il, à moins de quelque indication par trop douteuse. » — « L'étranger voyageur qui déclare être dans le besoin doit être cru sur parole. » Telle est la prédisposition bienveillante du législateur. A chaque pas se manifeste un esprit de charité rival de celui du christianisme, comme lui dicté par la religion, et bien autrement senti que celui dont nos monumens portent la vaine formule; et, quand on voit cette bienfaisante sollicitude, cette douceur de mœurs et cette sérénité placide qui fait le fonds du caractère musulman, quand on considère que ces peuples sont exempts de la plupart des passions violentes, filles de la révolte de l'esprit, qui troublent constamment notre société, on se demande si jusqu'à un certain point nous n'aurions pas besoin, nous les civilisateurs, d'aller à l'école de ces prétendus barbares. Ils sont immobiles dans leur croyance, nous nous agitons dans notre doute; lequel vaut le mieux? Qu'on ne s'y trompe pas : le musulman, tout en comprenant son infériorité sur bien des points, n'en sait pas moins bien remarquer le vice radical de ce progrès auquel son instinct religieux répugne. « Vous êtes tels que nous devrions être, disait un scheikh du Kaire à M. Perron, mais il vous manque la foi. »

A la longue, cela est certain, les musulmans finiront par se laisser gagner, car nous leur apportons des avantages matériels trop manifestes pour qu'ils les repoussent indéfiniment. Déjà ils aiment et ils apprécient notre justice, la leur ayant bien dévié dans la pratique des sains principes sur lesquels elle avait été fondée. Habitués qu'ils étaient à la vénalité de leurs kadis, ils ne comprenaient pas d'abord que le droit pût se faire reconnaître sans bourse délier; aujourd'hui ils savent bien faire la différence. Les applications de la science au travail et à l'industrie, en leur présentant des profits palpables, ne sauraient non plus les trouver long-temps rebelles. En retour, nous, leurs maîtres par la force et la science, *par le sabre et par la plume*, comme ils disent, n'aurions-nous rien à leur demander? Ne pourrions-nous leur emprunter ce qui nous manque, suivant l'expression profonde du scheikh égyptien, non la croyance au dogme, mais le sens moral, l'esprit d'ordre et de subordination, faute duquel le monde chrétien court aujourd'hui à une décadence plus rapide et plus complète que ne l'a été celle du monde musulman?

L. G.

CHRONICLES AND CHARACTERS OF THE STOCK EXCHANGE, by John Francis, author of the *History of the Bank of England, its times and traditions* (1). — L'histoire de la Bourse est, par un très grand côté, l'histoire nationale elle-même dans un pays où la dette publique a pris les proportions qu'elle atteint depuis si long-temps en Angleterre. Le livre de M. John Francis, qui n'affecte pas cependant beaucoup de profondeur, se trouve ainsi avoir plus de portée qu'il ne paraîtrait peut-être au premier abord. Il met en une lumière assez vive l'un des traits les plus originaux, l'une des circonstances les plus caractéristiques de la fortune extraordinaire du peuple anglais. On voit de reste que M. Francis n'apporte dans son travail ni prétention ni système; il ne court pas du tout

(1) London, 1849. Willoughby and Co, Warwick-Lane, 22.

après la philosophie des faits qu'il raconte, il les énumère et les entremêle, pour ainsi dire, au jour le jour, en les laissant parler d'eux-mêmes. Telle est cependant la force naturelle avec laquelle ils découlent les uns des autres, que tout cela ne manque pas de suite, et la vie semble, au contraire, éclater avec plus de puissance et de vérité dans la confusion de ce rapide enchaînement. Les chiffres, les portraits, les anecdotes se succèdent sans presque se tenir autrement que par les liens d'ailleurs très peu serrés de l'ordre chronologique. Du tableau d'une crise financière, on passe à une esquisse de mœurs politiques ou privées, d'un trait de friponnerie vulgaire ou d'héroïsme mercantile à quelque grande scène de corruption ou de vertu constitutionnelle; on quitte un loup-cervier pour aborder un homme d'état, ou bien c'est une de ces hardies et solides figures de marchands anglais qui se croise avec le personnage banal d'un député vendu. Tous les événemens de l'histoire d'Angleterre depuis le règne de Guillaume III sont ainsi effleurés, soit par un côté, soit par l'autre; car tous viennent en quelque sorte se répercuter dans les variations du crédit public. Il faut choisir au milieu de cette masse de faits et pour donner une idée du livre et pour en tirer nous-mêmes notre profit. Deux points surtout méritent d'être relevés dans ces instructifs mélanges, non pas que M. Francis ait pensé le moins du monde à leur donner plus de saillie; mais ce sont ceux-là qui doivent nous frapper davantage, si nous reportons un peu notre esprit sur nos propres destinées.

Le premier étonnement qui vienne à un lecteur français en parcourant ces annales du monde de l'argent, c'est de voir avec quelle impudeur l'argent s'est employé à presque toutes les époques dans les coulisses du parlement anglais. Ce bel édifice de la constitution britannique inspire à distance une admiration, du reste, si fondée, qu'on est toujours surpris, en y regardant de plus près, des imperfections qui le déparent. La meilleure preuve de sa vigueur, c'est peut-être d'avoir résisté à ses propres vices. La corruption des hommes publics, le trafic ouvert des opinions et des votes, la vénalité vile et marchande des représentans de la nation, tous ces tristes moyens de gouvernement, l'Angleterre les a pratiqués, et elle n'a pas succombé à l'usage de procédés si désastreux. Ces procédés ont même été plus grossiers chez elle que dans aucun autre état, et elle n'a cependant pas perdu le sens de la grande politique en maniant si brutalement les intrigues et les ressorts de la petite. Quand on a parlé de l'immoralité de Walpole, quand on a rappelé l'Irlande vendue à beaux deniers comptant par ses lords et ses communes, on croit avoir épuisé tous les momens et tous les traits de ce honteux système. L'histoire de la Bourse nous en offre d'autres plus piquans peut-être, s'ils ne sont pas aussi éclatans. C'est le créateur même de la dette anglaise, le prince assez hardi pour asseoir sur la puissance encore inconnue du crédit la prospérité moderne du peuple anglais, c'est Guillaume III qui utilise ses emprunts au moins autant à s'acheter des votes qu'à se procurer des écus. Il lui faut de l'argent pour soutenir sa guerre européenne contre la France, mais il lui faut aussi de la sécurité pour s'établir à l'intérieur; il la lui faut prompte, facile, sans tiraillement. Il la paie avec le même sang-froid qu'on la lui vend. De grosses parts dans les emprunts, des billets dans les loteries, qui sont alors une des grandes ressources du tré-

sor, lui assurent une majorité complaisante; la majorité vote de quoi la rétribuer. Il y a tel emprunt destiné aux frais de la guerre qui, contracté pour la somme nominale de 5 millions de livres, n'en rapporte que deux et demi à l'échiquier, tant on a dû solder en route de courtiers et d'intermédiaires, et c'est à des millions que se montent les sommes dont on ne peut rendre compte. Chaque conscience a son tarif qui, d'intervalle en intervalle, est scandaleusement révélé. Un membre des communes est chassé de la chambre pour avoir notoirement accepté un cadeau de 21 livres; le duc de Leeds est accusé de haute trahison pour en avoir reçu 5,500. La voix du *speaker*, sir John Trevor, était cotée à 1,005 guinées. De degrés en degrés, cet abominable mercantilisme semblait avoir gagné toute la nation. Les receveurs du trésor gardaient ses fonds et les plaçaient à intérêts chez les orfèvres, et toute affaire publique devenait une spéculation privée, un bon coup, un *job*, dans les mains de ceux qui l'entreprenaient. Voilà le dessous des cartes du jeu que jouait Guillaume III.

Il fut, comme on sait, continué par Walpole, et Walpole eut des successeurs qui l'imitèrent beaucoup plus qu'on ne le sait ordinairement. Le traité de Paris conclu en 1763 cédait à l'Angleterre nos belles colonies de l'Amérique. L'Angleterre avait cependant pris un tel goût à la guerre qu'elle faisait si glorieusement, que l'opinion presque unanime était contre la paix. La paix fut encore achetée à prix d'argent au sein du parlement. « Il n'y avait que cela qui pût surmonter la difficulté, écrit le secrétaire particulier du comte de Bute. J'ai été moi-même le canal par où l'argent a passé; j'ai de ma main acquis plus de cent vingt votes dans cette question délicate. 80,000 livres avaient été consacrées à cette destination : quarante membres de la chambre des communes ont reçu de moi 1,000 livres chacun; les quatre-vingts autres ont été payés 500 livres la pièce. » Les mêmes ressources servent pendant bien des années encore; on en vient à faire de ces sommes livrées aux membres du parlement une sorte de pension régulière, d'annuité secrète. Un autre distributeur de ces coupables largesses nous en livre le secret : « Je me plaçais, dit-il, dans la cour des requêtes le jour de la prorogation du parlement, et, à mesure que les *gentlemen* passaient devant moi en entrant à la chambre ou en sortaient, je leur glissais l'argent dans une poignée de main. »

Pourquoi recueillir ici ces souvenirs affligeans, qui certes ne tournent pas à l'honneur du gouvernement parlementaire? Il n'y a jamais eu que de jeunes sous-préfets, désireux de se poser en Machiavels dans les salons de leurs sous-préfectures, qui aient inventé de proclamer la corruption comme un instrument essentiel à tout régime où le pouvoir exécutif est contrôlé par un pouvoir délibérant. La corruption aboutit fatalement à la ruine des forces publiques : comment se fait-il qu'en s'attaquant à l'Angleterre, elle n'y ait pas plus entamé les principes constitutifs et la robuste membrure de l'état? C'est là le second point qu'on peut étudier facilement dans le livre de M. Francis. A côté de ce regrettable désordre qui compromet et gâte les rapports des pouvoirs publics, on voit partout un patriotisme si décidé, une vigueur d'opinion si nette et si franche, que l'on conçoit bien que le mouvement général imprimé par la nation l'emporte sur les irrégularités des conduites particulières. Dans toutes les rencontres où il s'agit du salut public, l'Angleterre fait face au danger par un

unanime élan. L'argent lui-même, par nature si timide, s'enhardit quand il faut soutenir l'honneur national, et, songeons-y, la masse ne tient si ferme, elle ne présente tant de consistance et tant de résolution, que parce que de la masse elle-même se détachent à tout moment des individus énergiques qui ne redoutent pas la responsabilité, et qui, dans toutes les conditions, même les plus modestes, font leur devoir d'individu. Le livre de M. Francis est rempli de ces figures originales et méritoires de bons et braves citoyens. Je voudrais en rencontrer beaucoup de pareilles dans la vie de ce pays-ci et de ce temps-ci.

A. T.

A History of Architecture (*Histoire de l'Architecture*), par Edward-A. Freeman, M. A. (1). — Encore un livre sorti de ce mouvement puseyiste d'Oxford, qui s'est efforcé « de transformer de nouveau la *maison à sermons* en un temple de prières et de sacremens. » Au milieu des agitations politiques, des préoccupations industrielles et du développement des sciences positives, il est curieux de suivre dans les pages de M. Freeman l'idée fixe qui s'y traduit, le respect immodéré que les formes du culte et les pompes extérieures de l'église lui inspirent à lui et à tout un parti. C'est là un de ces mille symptômes qui font si bien voir comment en Angleterre les tendances les plus diverses se prononcent côte à côte avec une égale intensité, et comment la sagesse du pays est incessamment produite par le concours de toutes ces aspirations exclusives, nous dirions presque de toutes ces folies. Pour sortir des généralités, il n'est pas douteux que le puseyisme, ou la *jeune Angleterre*, ait rendu de grands services à l'architecture en s'attaquant à cet esprit calviniste qui, par crainte de la superstition, allait jusqu'à proscrire l'art. Sous son influence, des hommes remarquables se sont voués à l'étude des antiquités ecclésiastiques. Ils ont fondé des sociétés, ils ont fondé des *revues* (l'*Ecclesiologist*, entre autres), et, si la réaction religieuse n'a pas été la seule cause, au moins a-t-elle été une des principales causes qui ont placé l'Angleterre à l'avant-garde de la science archéologique.

Comme M. Freeman nous l'apprend lui-même, c'est par l'ecclésiologie qu'il est arrivé à l'architecture, et, jusqu'à un certain point, on retrouve encore chez lui la trace de ses premières prédilections. Toutefois son ouvrage n'est nullement composé au point de vue spécial de l'archéologie sacrée, pas plus qu'au point de vue de l'archéologie pure. Disons tout de suite qu'il n'est pas davantage un recueil de documens techniques. — Personnellement, M. Freeman est loin d'avoir visité tous les monumens dont il s'occupe, et il ne prétend point faire avancer la science analytique. Son but est tout autre : il s'est proposé de combler une lacune en écrivant une histoire systématique de *l'art* architectural. Il a voulu deux choses : premièrement, préciser les divers styles qui se sont succédé, saisir leurs rapports esthétiques, comme leur filiation, et les grouper de manière à les embrasser dans un seul ensemble; en second lieu, ou plutôt en même temps, il a voulu rattacher cette longue évolution de l'architecture à l'histoire générale, en cherchant à lire sur la face des édifices les idées que les

(1) 1 vol. London. Jos. Masters, Aldersgate-Street.

hommes se sont faites du beau, ou plutôt les aspirations, les sentimens et l'état moral qui se sont exprimés par le langage des pierres. Ainsi envisagée, l'histoire générale de l'architecture était certainement un terrain nouveau, une branche peu explorée de la philosophie de l'art, et M. Freeman a fait honneur à sa tâche. Il a une instruction technique suffisamment précise; il cite consciencieusement les autorités; il possède des connaissances historiques et littéraires qui lui servent à comprendre les monumens, et les phases de l'architecture, telles qu'il les retrace, reflètent bien les divers degrés de développement qui se sont manifestés dans les institutions, les conceptions et les actes des diverses races d'hommes.

A l'égard de l'Inde et de l'Égypte, il est fort bref, et parce que leurs monumens, suivant lui, ne formulent aucune idée arrêtée, définie, et parce que leur architecture a eu peu d'influence sur celle de l'Europe ancienne et moderne. C'est en Grèce qu'il place, et à juste titre, l'origine de la tradition, qui ne s'est plus interrompue. Sur l'art romain, ses jugemens sont neufs et perspicaces; il le dénonce avec talent comme une imitation sans vie, comme une alliance de contradictions non harmonisées. A la Grèce, Rome a emprunté une architecture tout horizontale et essentiellement inspirée par des constructions de bois; à ces données, elle accouple un principe de toute autre origine, le cintre pélagien, primitivement inspiré par des constructions de pierre, et elle entasse sans but ces élémens, plaçant des cintres inutiles sous des poutres de pierre superflues, mettant partout le mensonge, et produisant ainsi des temples qui ne représentent aucune conception naturelle. — Pour M. Freeman, le génie romain ne s'est traduit que dans les aqueducs et les cirques; c'est là seulement que l'idée du cintre s'est logiquement développée; et les continuateurs légitimes de ce progrès ont été, non point les architectes classiques des beaux temps, non point les Vitruve et les Palladio, mais bien les artistes de la décadence, les constructeurs des basiliques et les maîtres du style roman.

A partir des basiliques latines jusqu'à la fin de l'art gothique, où s'arrête M. Freeman, la pensée dominante de son œuvre se met de plus en plus en évidence. Cette pensée mérite d'être remarquée, parce qu'elle est commune non-seulement à toute l'école puseyiste, mais encore à toute la génération nouvelle de l'Angleterre. Tandis que les romantiques allemands et français s'enthousiasmaient un peu aveuglément pour la naïveté ou pour l'ascétisme du moyen-âge, l'Angleterre seule, il faut le dire, n'a pas perdu la tête. Chez elle, toute la réaction dirigée contre le XVIII^e^ siècle et les modèles antiques venus de la renaissance a été uniquement un mouvement national, un effort de la race anglo-saxonne pour se faire un art et une philosophie suivant sa nature à elle. Si elle a remis en honneur le moyen-âge, c'était avant tout parce qu'elle y retrouvait le génie du Nord. C'est au même point de vue que M. Freeman fait ressortir la prééminence de l'art gothique. Il l'aime et il l'admire comme l'épanouissement le plus complet des tendances artistiques et religieuses de sa race. — Peut-être est-il parfois un peu trop systématique, peut-être aussi est-il trop porté à voir dans chaque type architectural le symbole d'une *idée* qui s'est *symbolisée* de propos délibéré; mais ces défauts sont contenus par des qualités opposées, et M. Freeman possède certainement le mérite qui leur correspond. Il a une grande puissance pour déchiffrer la psychologie des mo-

numens et pour la faire saisir à d'autres. Entre autres portions de son ouvrage, ses études sur la transition du roman au gothique ont même une haute valeur philosophique et ethnologique. Ajoutons d'ailleurs que l'*Histoire de l'Architecture* n'est ni trop abstraite ni trop chargée de détails, et qu'elle cite des faits assez peu connus. Si ce n'est pas M. Freeman qui a signalé le premier l'existence d'un style romano-irlandais et d'un roman anglo-saxon, il a au moins jeté les bases d'une classification qui embrasse fort complétement les périodes romane et gothique, et qui, à l'égard de la première surtout, distingue et caractérise plus de variétés que n'en indiquaient les écrivains antérieurs.

J. M.

— La Monnaie, tel est le titre d'un volume de M. Michel Chevalier, qui vient de paraître (1). C'est une œuvre d'économie politique qui, toute scientifique qu'elle est, se rattache par un double lien aux événemens contemporains. Premièrement, l'auteur, embrassant le sujet dans toute son étendue, y a compris l'étude et l'histoire générale des signes de crédit par lesquels la monnaie proprement dite, c'est-à-dire les pièces d'or ou d'argent, se représentent et se remplacent, tels que le billet de banque, la lettre de change, ce qui l'a conduit aussi à aborder la question du papier-monnaie et celle du crédit foncier. La question du papier-monnaie a été suspendue sur nos têtes pendant quelque temps depuis la révolution de février, et il serait téméraire de dire qu'elle soit écartée encore. Le papier-monnaie est un des plus grands dangers qu'aient courus la fortune publique et les fortunes privées depuis 1848, et ce danger subsiste. M. Michel Chevalier, en discutant, avec les lumières de la théorie et les renseignemens de la pratique, l'utilité des différens titres de crédit et les conditions auxquelles ils doivent satisfaire, a réfuté un à un les sophismes sur lesquels on a essayé d'en justifier l'abus, et il a particulièrement fait justice du papier-monnaie. L'histoire de l'Angleterre de 1797 à 1819, période pendant laquelle le billet de banque y eut un cours forcé, lui a fourni des données précieuses. De même nos assignats, le système de Law et les bons hypothécaires recommandés par un des comités de l'assemblée constituante de 1848.

Outre le lien qu'a ce traité de *la Monnaie* avec les événemens contemporains par la discussion sur le papier-monnaie et sur les titres de crédit, il offre à ce moment-ci un véritable attrait de circonstance par l'étude qu'il présente relativement aux mines d'or de la Russie et de la Californie. La découverte de ces deux groupes immenses d'alluvions aurifères est un des faits les plus intéressans de notre époque. Les calculs préparés avec beaucoup de soin par M. Michel Chevalier établissent que le marché général du monde ne recevait, au commencement du XIX[e] siècle, que 24,000 kilogrammes d'or fin. En 1847, sans la Californie, c'était déjà triplé, principalement par le fait de la Russie boréale. En 1849, grace à la Californie, l'extraction a été d'au moins 125,000 kilogrammes : c'est donc quintuplé depuis quarante ans. Où cette progression rapide s'arrêtera-t-elle? Quelle est la fécondité possible de la Russie boréale? quelle est celle de la Californie, qui paraît surpasser de beaucoup, sous ce rapport, les provinces aurifères de l'empire russe? Quels sont les frais d'extrac-

(1) Fort in-8°; chez Capelle, rue des Grés Sorbonne, 10.

tion de l'or dans ces deux contrées, et par conséquent de combien la valeur de l'or baissera-t-elle, avec le temps, par suite de l'exploitation de leurs mines? Et, si la valeur de l'or baisse dans une forte proportion, ce dont l'auteur ne doute pas, quelles seront les conséquences de ce phénomène dans les transactions commerciales? Quel effet aura-t-il sur la richesse publique et sur la richesse privée? Quelles classes en seront atteintes? quelles autres en retireront avantage? Et enfin quelles mesures le législateur peut-il prendre pour réduire les proportions de la perturbation à ce qui est inévitable? Voilà une série de questions financières, économiques, administratives, qui toutes ont un grand intérêt et que l'auteur a traitées avec les mérites qui lui sont propres, la rigueur des déductions, le choix des renseignemens et un style d'une clarté élégante.

Les mêmes questions sont traitées aussi à propos de l'argent, métal pour lequel il y a lieu de prévoir des changemens moins marqués que ceux qu'on est en droit de prévoir pour l'or, mais cependant considérables.

La monnaie sert à mesurer les valeurs; elle est à la fois un équivalent et une mesure. L'auteur a été ainsi amené à exposer les idées les plus accréditées sur la valeur, et les propositions faites à diverses époques pour remplacer l'or et l'argent par d'autres objets pour la fonction monétaire. Il a dû passer en revue aussi les principales variations que la valeur des métaux précieux avait éprouvées dans les temps anciens et dans le cours de l'histoire des peuples modernes, par suite de la découverte des mines nouvelles ou du progrès des arts et du commerce. Il a exposé surtout avec détail ce qui s'était passé en ce genre depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à nos jours; il en a parlé en homme qui a visité l'Amérique et exploré les mines elles-mêmes. Il a présenté aussi le tableau des quantités extraites des mines, de ce qui a été monnayé, de ce qui a pu se perdre. Il n'est pas une des questions relatives à la monnaie ou aux métaux précieux qu'il n'ait approfondie avec succès.

Essai sur la liberté, l'égalité et la fraternité, considérées au point de vue chrétien, social et personnel, par M^me^ L. de Challié, née Jussieu (1). — Le titre de cet ouvrage est peut-être de nature à inspirer d'abord quelque défiance aux esprits sensés. On a tant abusé depuis deux ans des trois mots sacramentels *liberté*, *égalité*, *fraternité*, ces trois mots si beaux en eux-mêmes, on les a fait servir de prétexte à tant de déclamations folles ou perverses, qu'ils sont devenus comme une sorte d'épouvantail, dont le seul aspect sur la couverture d'un livre suffit pour mettre en fuite beaucoup de lecteurs. Ce n'est donc pas sans une certaine inquiétude que nous avons ouvert le livre de M^me^ de Challié; mais nous avons été bientôt rassuré. Dès les premières pages, nous avons senti que nous étions en présence non-seulement d'un cœur noble, sincère et généreux, mais d'un esprit des plus droits, des plus fermes, d'une intelligence élevée servie par un vrai talent d'écrivain, et, en terminant cette lecture attachante, notre conscience nous a dit que nous pouvions sans flatterie classer cet ouvrage parmi les travaux les plus distingués qui aient paru dans ces derniers temps.

(1) 1 vol. in-8°, chez Gaume, éditeur, rue Cassette, 4.

Au début même de cet *Essai*, on entrevoit la série d'idées qui en forme le caractère distinctif, et on reconnaît la solidité du terrain sur lequel l'auteur fait reposer sa dissertation. Remontant à l'origine de ces trois principes : liberté, égalité, fraternité, M^me^ de Challié les montre d'abord déposés par Dieu dans la conscience de l'homme, obscurcis et corrompus par les erreurs et les vices du monde païen, et enfin épurés, restaurés en quelque sorte dans l'ame humaine par le Christ, et commençant dès-lors à exercer sur la vie morale et politique des peuples une influence toujours croissante. Mais quelle est la nature de cette influence, ou mieux quelle est la nature de la révolution accomplie par le Christ? Qu'est-ce qui la distingue de ces crises violentes et si souvent stériles que nous appelons ordinairement *révolutions?*

De nos jours, on n'attaque plus guère ouvertement le christianisme comme au dernier siècle; on cherche seulement, en le falsifiant, à l'exploiter au profit d'idées qui lui sont ou étrangères ou ennemies. Toutes les sectes *socialistes* se ressemblent en cela, qu'elles aiment à appeler l'Évangile en garantie de systèmes plus ou moins ingénieux, dont le but serait de faire des sociétés très grandes et très fortes avec des individus moralement très faibles et très petits. Or, cette recette ne se trouve pas dans l'Évangile. Ce qui distingue la révolution dont le Christ fut l'auteur, la plus sainte dans son principe, et, comme le dit très bien M^me^ de Challié, la seule définitive dans ses résultats, c'est qu'elle s'exerça dans des régions plus hautes que le monde matériel, c'est qu'elle fut d'abord et avant tout une révolution *morale*, c'est qu'elle eut pour but de régénérer l'ame humaine, de rendre l'homme meilleur, plus fort et plus grand. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'*influence sociale* du christianisme n'est qu'une conséquence essentiellement subordonnée et secondaire par rapport au principe de moralité individuelle duquel tout découle et qui domine tout. Or, la moralité, ce n'est pas la jouissance, c'est le devoir; ce n'est pas le bonheur dans le sens vulgaire du mot, c'est la satisfaction de la conscience, c'est la vertu.

« La liberté, l'égalité et la fraternité sont trois faits qui ont leur existence en Dieu d'abord, dans la vérité éternelle; mais ils ne sont réalisables sur la terre que par l'union du droit et du devoir telle que l'Évangile nous l'a présentée. Démontrer dans la mesure de nos forces cette union du droit avec le devoir, démontrer la relation qui existe entre les faits sociaux et les vérités morales, établir enfin la prééminence de l'ame sur le fait social lui-même, tel sera donc l'objet et le but du travail que nous osons entreprendre. » Ces principes posés, M^me^ de Challié entre dans l'analyse de chacun des trois termes de la formule liberté, égalité, fraternité. Elle les examine successivement dans leurs rapports avec la foi chrétienne, avec la société, avec l'individu; elle définit les idées, les sentimens, les droits et les devoirs qui s'y rattachent. Nous regrettons que les limites qui nous sont tracées ne nous permettent pas de suivre l'auteur dans cette analyse et de montrer avec quel talent il a su séparer la vérité de l'erreur et repousser tout ce qui est contraire à la mission de l'homme ici-bas et à ses destinées immortelles dans une autre vie.

Peut-être pourrait-on reprocher à M^me^ de Challié de ne pas sortir assez de la sphère des généralités. Sans vouloir exiger d'un travail métaphysique et doctrinal le caractère qui convient à des productions d'un autre genre, il nous semble que quelques aperçus historiques, quelques vérités de fait venant en

aide aux déductions de l'auteur, n'auraient point nui à l'effet général de l'ouvrage. Peut-être aussi pourrait-on également reprocher à M$^{me}$ de Challié de sacrifier un peu la précision à la symétrie : la division trinaire, qui se reproduit dans les trois chapitres dont se compose chacune des trois parties de son livre, semble parfois un peu forcée; elle amène des répétitions d'idées et par suite un peu de confusion.

Mais, cette part faite à la critique, on ne saurait trop louer les qualités qui forment le caractère particulier de l'*Essai sur la liberté*, et qui le recommandent à tous les esprits élevés et à tous les cœurs généreux. Dans un temps où rien n'est plus commun que de voir sacrifier la liberté et la moralité individuelle à des chimères de bonheur social, où l'homme serait en quelque sorte dispensé de s'occuper de sa propre destinée, dispensé de tout effort sur lui-même, de toute action sur ses semblables, dispensé de toute prévoyance, de tout dévouement, de toute vertu, dispensé, en un mot, de tout ce qui le distingue de l'animal; dans un temps où ces rêves de mécanique sociale ont envahi même des intelligences qui ne sont point vulgaires, on ne saurait méconnaître l'utilité d'un livre écrit avec talent dans un sens contraire, d'un livre dont chaque page est un plaidoyer éloquent en faveur de la liberté, de la moralité, de l'activité individuelle, fortifiées et réglées à la fois par l'esprit chrétien.

Et quand on apprend que ce livre, consacré à l'exposition des plus hautes, des plus profondes vérités de métaphysique et de morale, est l'œuvre d'une toute jeune femme, qui donne à de telles méditations le peu de temps que lui laisse une vie modestement remplie par les devoirs de la famille, on se dit qu'il ne faut pas désespérer de cette société si malade et parfois si découragée. Elle renferme encore bon nombre d'ames fortes et pures qui, cachées dans l'obscurité du foyer domestique, maintiennent au sein des familles le sentiment et l'amour du bien, et font contre-poids aux passions désordonnées qui s'agitent au dehors. L'homme, avec toutes ses prétentions à l'énergie morale, est souvent bien faible; son cœur est souvent tiraillé en tous sens par des impulsions contraires, et son esprit troublé par mille incertitudes. La femme demande à Dieu la force et la lumière; elle trouve dans sa foi une perspicacité et une résolution que toute la science du monde ne donne pas. De tous temps, dans toutes les crises de notre histoire, les femmes chrétiennes ont exercé une puissante influence sur la société française; cette influence, elles l'exerceront encore, c'est encore par elles que le matérialisme qui nous menace sera vaincu et que sera réalisée cette parole de saint Paul : *Nolite spiritum extinguere*, ne laissez pas éteindre le souffle de l'esprit. L. de L.

Histoire de l'administration de la Police de Paris, depuis Philippe-Auguste jusqu'en 1789, par M. Frégier (1). — Un des défauts de cet ouvrage est dans son titre, qui ne donne pas une idée exacte du plan suivi par l'auteur; ce n'est pas en effet précisément l'histoire de l'administration spéciale de la police qu'a faite M. Frégier, mais bien un tableau de Paris, sujet traité avant lui plus au long par Dulaure et par d'autres écrivains, après lesquels il a dû nécessairement glaner. Si M. Frégier, se renfermant dans de justes limites et élaguant

(1) 2 vol. Paris, Guillaumin et Comp. 1850.

des matières qui appartiennent à l'histoire générale de la France, se fût borné à nous initier aux détails intimes de l'édilité parisienne, et à faire connaître la succession des ordonnances et des règlemens qui, d'améliorations en améliorations, ont fondé l'ordre admirable que nous voyons aujourd'hui, son livre aurait eu son originalité propre; peut-être n'eût-il fait qu'un volume au lieu de deux, c'est possible; mais un volume lu et recherché ne vaut-il pas mieux que dix laissés sur les rayons?

Sous le bénéfice de cette observation générale, nous reconnaîtrons volontiers que M. Frégier s'est montré un compilateur érudit, et qu'il a mis en lumière des recherches de plus d'un genre qu'apprécieront les amateurs d'archéologie historique. Dans le cadre un peu trop vaste, nous venons de le dire, qu'il s'est donné, il a retracé l'histoire des progrès de la civilisation parisienne à travers les agitations, les accidens et les guerres civiles dont la capitale de la France a été le théâtre, et il a su revêtir ces récits tant de fois répétés d'une certaine couleur locale qui naît de la peinture des mœurs et de la vie usuelle. On se rend, en effet, plus exactement compte des tumultes populaires et de l'anarchie du moyen-âge quand on connaît l'organisation des diverses corporations de la ville de Paris à cette époque; la clé de plus d'un événement considérable se trouve dans la connaissance des habitudes de la population, noblesse, bourgeoisie, écoliers, etc. En relisant ces chroniques lamentables de la ville de Paris, cette succession de prises d'armes et de massacres qui compose son histoire depuis les maillotins, les Armagnacs, la ligue et la fronde jusqu'à l'émeute de nos jours, quand on songe qu'il n'est pas un emplacement de ce terrain que nous foulons où l'on ne puisse retrouver quelque tache de sang, ne peut-on à bon droit se demander si la guerre n'est pas l'état normal de notre société inquiète, et si les intervalles de calme et de repos ne doivent pas être considérés comme de rares exceptions sur lesquelles il est dangereux de fonder un long espoir? Les périodes trop paisibles, comme celle qui a précédé la première révolution ou les trente années qui ont suivi les grandes guerres de l'empire, amollissent la fibre nationale et enfantent des générations que le moindre bruit étonne, et qui, incapables de lutter quand vient l'orage, savent tout au plus trouver la force de mourir.

Il convient de signaler dans le livre de M. Frégier quelques chapitres sur les principes suivis aux diverses époques par la législation de la police des subsistances, comme aussi les règlemens de l'hygiène publique. Les besoins qui ont donné naissance aux mesures qu'il décrit sont toujours les mêmes, ou plutôt ils se sont accrus. Or, comme le fait justement remarquer l'auteur, les questions d'approvisionnement ayant de tout temps été grosses de séditions, aujourd'hui plus que jamais l'attention de l'autorité doit y être attirée, et la police ne saurait s'entourer d'assez de documens et de lumières pour prévenir les dangers dont elles pourraient être la cause dans des momens pareils à ceux où nous sommes. Sous ce rapport, on ne saurait mieux s'adresser qu'à M. Frégier, que sa position dans l'administration de la police a mis à même de compulser les curieuses archives de ce département en y ajoutant les lumières de son expérience personnelle, d'un jugement sain et d'un esprit droit. L. G.

---

V. de Mars.

LA

# PEAU D'OURS

## SOUVENIRS DES BORDS DE LA SABINE.

### I.

Les Canadiens sont d'infatigables rameurs; ils ont pénétré dans les parties les plus reculées de l'Amérique, partout où il y a des rivières ou des ruisseaux capables de porter une pirogue. Leur constitution robuste les rendait propres à braver les climats les plus extrêmes; ils supportaient avec le même courage ou plutôt avec la même indifférence les rigueurs d'un hiver passé aux bords du lac Huron et les chaleurs énervantes de la Basse-Louisiane. Les quatre fleuves qu'ils fréquentaient le plus volontiers étaient le Saint-Laurent, l'Ohio, le Missouri et le Mississipi. La Nouvelle-Orléans attirait un grand nombre de ces rameurs nomades; ils venaient s'y engager comme matelots au service des caboteurs : on appelait ainsi les marchands qui remontaient sur de grandes barques les rivières de la Louisiane pour aller vendre de tous côtés, et souvent fort loin dans l'intérieur, les pacotilles importées de France et d'Angleterre. Ces colporteurs en grand étaient des Européens, surtout des Français venus en Amérique pour faire fortune; le cabotage leur offrait un moyen assuré d'arriver à leurs fins.

Le métier cependant avait ses fatigues, ses périls, ses ennuis. Il fallait lutter contre un climat dévorant et affronter la fièvre jaune; parfois aussi des épidémies, — la petite vérole par exemple, qui autrefois décima les populations indigènes, — se déclaraient parmi les équipages et forçaient la barque à s'arrêter en route. Les Canadiens, fantasques et indépendans, ne se montraient pas toujours fort dociles; il suffisait d'une réprimande inopportune, d'un repas précipité, pour exaspérer tout à coup ces rameurs, d'ordinaire si calmes et si résignés. Malgré ces obstacles, le caboteur prenait patience; il y avait d'ailleurs des compensations. Dans les habitations où il abordait pour vendre ses marchandises, sa présence causait une joie générale. Il était le bienvenu, on le recevait avec égards, car la plupart des riches planteurs avaient commencé comme lui, ce qui ne les empêchait pas de se laisser prendre, eux et leurs familles, au babil et aux offres pressantes du marchand ambulant. Celui-ci s'asseyait de droit à la table hospitalière du planteur. Après le dîner, quand il avait amusé par ses récits les dames et les enfans, le caboteur ouvrait ses ballots, réservant toujours ses plus belles marchandises pour la fin, si bien que, quand la famille du planteur avait acheté les articles les plus essentiels du ménage, elle ne résistait point au désir d'acquérir des superfluités. Ce premier marché conclu, le caboteur pliait bagage le plus lentement possible, et débitait des nouvelles : il en savait tant! Puis, le lendemain, au moment de partir, il se souvenait, comme par hasard, de certaines parures riches et de bon goût qu'il tenait soigneusement cachées en un coin de sa cabine. Nouvelle tentation pour les jeunes filles!... Par complaisance, le marchand arrêtait ses rameurs prêts à prendre le large, on discutait à la hâte le prix de ces objets ardemment désirés; bref, le caboteur, qui avait un pied sur le rivage et l'autre sur le bord de la barque, donnait habilement son dernier coup de filet. Quant au paiement, chacun se conformait à l'usage de ces temps-là : comptant et en argent, ou double et en nature à la prochaine récolte. Le marchand plaçait ainsi, avec de gros bénéfices, le long des rivières de la Louisiane, une foule d'articles surannés dont on ne voulait plus en Europe à aucun prix. Quand il avait épuisé sa pacotille, il commençait à redescendre à vide, prenant sur sa route les balles de coton et les barriques de sucre qui formaient sa cargaison de retour. Peu à peu, la barque se remplissait, et le courant du Mississipi conduisait doucement aux quais de la Nouvelle-Orléans l'équipage reposé et le patron enrichi. Les *steamers* ont tué peu à peu ce petit commerce; les maîtres de barque se sont faits planteurs et négocians. J'ai vu, — il y a bien des années déjà, — les derniers bateaux des caboteurs échoués sur les grèves et abandonnés!

Parmi les rameurs, ceux qui avaient eu la prévoyance d'amasser

quelques épargnes sont allés acheter des terres dans les états du sud et de l'ouest. Ceux qui ne possédaient rien se sont avancés à la découverte à travers les forêts, vivant de gibier, cultivant çà et là quelques pieds de maïs dans les clairières imparfaitement labourées, et puis marchant encore entre les Américains qui défrichaient en grand et les sauvages qui reculaient devant eux. Il y en eut qui vécurent au milieu des Indiens, comme il arrive aux pigeons de fuie de se mêler aux ramiers qui passent. Quelque part qu'ils se trouvent, sur le territoire des États-Unis ou sur celui des possessions britanniques, dans les provinces du vieux ou du Nouveau-Mexique, ces gens-là et leurs descendans s'appellent obstinément Canadiens, ce qui, dans leur esprit, veut dire Français, et ils parlent encore pour la plupart la langue du pays qui les a si complétement oubliés. Ce qui distingue ces chevaliers errans du désert des pionniers américains, c'est qu'au lieu de marcher en masse et de front comme ceux-ci, ils s'avancent en éclaireurs et isolément.

A l'époque où les caboteurs abandonnaient la navigation des fleuves de la Louisiane, au commencement de l'année 182..., on vit arriver à N..., dernier village que l'on rencontrât sur la rivière Rouge en allant vers l'ouest, une grande pirogue montée par trois rameurs. Ils voguaient comme des gens habitués à voyager sur les fleuves, frappant l'eau en cadence avec leurs courtes pagayes, et filant droit devant eux, d'une pointe à l'autre, sans suivre les contours capricieux du rivage. Le soleil venait de se lever; on était au printemps, et les coteaux se couvraient de cette riante verdure que le soleil de l'été fane si vite. Ce matin-là, il y avait beaucoup de monde sur le quai. On distribuait les lettres et les journaux apportés la veille au soir par le courrier, et les planteurs du voisinage, assis sur des bancs de bois devant les magasins, à l'ombre des acacias en fleurs, causaient en fumant leurs cigares. Les nègres roulaient à grand bruit sur le port les marchandises que de lourds chariots attelés de trois à quatre paires de bœufs amenaient de l'intérieur du Mexique; les gens de couleur, afin sans doute de faire comprendre à leurs maîtres qu'ils les chargent d'une trop lourde besogne, ne font pas un mouvement sans crier, hurler et se démener comme des ames en peine. Çà et là on voyait aussi dans la foule quelques Indiens qui étaient venus à la ville apporter le produit de leur chasse. Ils n'avaient plus rien à faire, car l'heure du marché était passée, et ils avaient vendu leur gibier; mais ils restaient là par désœuvrement, accroupis à l'ombre devant les maisons, silencieux, les yeux à demi fermés, comme des vautours qui ont pris leur repas et se reposent. Ils appartenaient aux tribus dispersées loin de là dans l'Arkansas, mais ne vivaient guère avec les familles de leur nation. Leur existence se passait à rôder autour des habitations, à poursuivre

le gros et le menu gibier dans les forêts voisines, pareils à ces oiseaux de proie qui, habitués à percher sur un vieil arbre, ne s'en éloignent pas même quand les défrichemens ont abattu tous les bois d'alentour. C'étaient comme les traînards de ces hordes sauvages que la civilisation poussait devant elle.

Il y avait donc, ce matin-là, sur le quai de N..., un bon nombre de blancs, de nègres et de peaux rouges, et comme malgré soi, quand on est au bord d'une rivière, on la regarde couler, — les rivières sont des chemins qui marchent, a dit Pascal, — les yeux de tout ce monde se tournèrent vers la pirogue qui approchait. Quand elle eut touché terre, ceux qui la montaient se dirigèrent vers une taverne pour y remplir leurs cruches. A leur haute stature, à leur teint pâle, à leurs cheveux noirs et longs, chacun les reconnut tout d'abord pour des Canadiens. On s'empressa autour d'eux avec un certain intérêt, car il y avait là plus d'un petit marchand, établi en Amérique depuis deux ou trois ans à peine, qui s'en prenait aux bateaux à vapeur de ce qu'il n'était pas encore millionnaire. Ceux-ci voyaient dans ces rameurs mis forcément à la retraite des victimes d'une innovation qui leur déplaisait à eux-mêmes; ceux-là retrouvaient d'anciens confrères qu'ils ne se souvenaient pas d'avoir jamais vus, mais avec qui ils avaient dû se rencontrer cent fois. La taverne où les Canadiens s'arrêtèrent fut donc bientôt remplie de gens désœuvrés, avides d'entendre des nouvelles et d'en débiter. D'autres se tenaient à la porte, et bientôt on apprit officiellement sur le quai que ces trois voyageurs étaient un père et ses deux fils, autrefois matelots à bord des caboteurs du Missisipi, licenciés comme tant d'autres, et venus dans la contrée pour s'y fixer. Ils parlaient de s'établir à quinze ou vingt lieues de la petite ville, au-delà des habitations les plus reculées.

Pendant que ces nouvelles, fort importantes dans une localité où il n'en arrivait guère, circulaient parmi la foule, les Canadiens trinquaient avec tous ceux qui leur versaient du rhum : aussi, quand ils se décidèrent à se remettre en route, leurs visages étaient-ils fort animés.

— Père, dit l'aîné en tirant ses bras longs et robustes comme un athlète qui a besoin de s'exercer, partons! L'air de la rivière vaudra mieux pour nous que celui de cette taverne, où la tête commence à me tourner.

— Dans notre temps, dit le père en s'adressant à de vieux créoles jaunis par le soleil et blanchis par l'âge, il en fallait plus que cela pour troubler la vue d'un rameur du Saint-Laurent! — Et il se leva tout d'une pièce. Après avoir donné des poignées de main à ceux qui l'entouraient en lui souhaitant un bon voyage, il fit signe à son plus jeune fils de marcher en avant. Fidèles à cette habitude qu'ils ont em-

pruntée aux sauvages de se tenir toujours sur une seule file, ils traversèrent majestueusement la place, *se suivant comme grues et oisons,* selon l'expression naïve et juste d'un ancien voyageur.

Au moment où ils approchaient de leur pirogue, un Indien l'examinait avec attention. Les Canadiens y avaient rangé leurs longues carabines, leurs haches, leurs cornes à poudre et d'autres ustensiles de chasse. Ces richesses éblouissaient le sauvage; sa carabine à lui était une mauvaise arme de pacotille usée par vingt années de service, toute rapiécée. Penché sur le bord de la rivière, les bras croisés, le cou allongé comme un épagneul en arrêt, il regardait avec cette intensité de contemplation que l'homme civilisé ne connaît pas.

— Gare! lui cria le plus jeune des trois Canadiens; range-toi de là, que nous retournions à bord. — Et comme il parlait ainsi, son frère aîné, qui le suivait de près, poussa violemment le sauvage d'un coup d'épaule. Celui-ci perdit l'équilibre, lança un cri de détresse et de colère, et, plutôt que de tomber à plat dans la rivière, il s'y plongea tête baissée; son chien fit un bond sur ses traces, comme s'il eût cherché son maître sous l'eau. Quelques secondes après, l'Indien reparaissait sur le rivage, souillé de boue. La peinture rouge et bleue qui tatouait son visage ruisselait en larges gouttes sur ses joues et sur sa poitrine nue. A la vue de ce corps si étrangement bigarré, émergeant du sein des ondes à la manière d'une divinité fluviale, les oisifs réunis sur le quai éclatèrent de rire et battirent des mains; les nègres hurlèrent de joie, les enfans lancèrent des pierres. Les chiens du village, excités par les cris de la foule, se précipitèrent à la poursuite du chien mouillé, qui eut ainsi sa part dans la mésaventure de son maître. L'Indien, pour se défendre de leurs morsures, faisait des pirouettes, tournait sur lui-même en bondissant, et distribuait des coups de talon à travers les gueules béantes des mâtins et des roquets. Ces gambades bizarres lui donnaient l'apparence d'un maniaque et d'un fou. Sa retraite fut donc en tous points une honteuse fuite. Enfin l'homme et la bête, honnis et bafoués, disparurent dans les bois qui entouraient la ville. Arrivé au sommet d'une colline d'où la vue s'étend au loin sur la rivière Rouge, le sauvage s'arrêta, caressa son chien et s'essuya aux grandes herbes en s'y vautrant comme un sanglier blessé. Tandis qu'il se séchait au soleil, il aperçut la pirogue des trois Canadiens qui s'enfonçait sous les platanes gigantesques dont les branches touffues se penchent au-dessus des eaux et y projettent de grandes ombres.

Dans la petite ville, on avait ri de la mésaventure de l'Indien, c'est vrai; cet incident était venu si à point pour réjouir les habitans, déjà excités par le passage des étrangers! Pourtant il y eut plus d'une ame charitable qui blâma la brusquerie du jeune rameur. Les plus sages prétendirent que cet acte de brutalité dénotait un méchant naturel.

On discuta cette question pendant le reste du jour, et le soir, parmi ceux qui avaient hué le sauvage, il s'en trouva qui dirent en hochant la tête : « Il est mauvais, le grand Canadien! »

## II.

Reposés par leur halte à la taverne et animés par un nombre suffisant de verres de rhum, les Canadiens avaient repris leur route avec une nouvelle ardeur. Serrant leurs courtes pipes entre leurs dents, ils ramaient comme s'il se fût agi de gagner le prix aux régates, et mettaient en pratique cet adage de leur pays : que l'on ne travaille jamais mieux que pour soi. Dans leur course rapide, ils dépassaient de jolies habitations entourées de riches cultures, derrière lesquelles ils entendaient, à travers les halliers, mugir les bœufs et hennir les chevaux. Les nègres occupés à sarcler les champs de coton s'arrêtaient un instant pour voir la pirogue légère fendre les eaux, et les Canadiens filaient toujours, comme l'oiseau qui vole droit à la forêt. Cependant la faim se faisait sentir, et, comme ils avisaient une île bien ombragée, sur laquelle ils pourraient cuire à leur aise les tranches de viande sèche qu'ils portaient avec eux, une voix du rivage leur cria : Oh! de la pirogue!

A ce cri inattendu, les rameurs levèrent la tête et demeurèrent immobiles, la pagaye à la main.

— Est-ce vous, père Faustin? reprit la même voix.

En s'entendant appeler par son nom, le vieux Canadien pencha la tête vers le rivage. Ses deux fils lui montrèrent un planteur assis au bord de l'eau qui tenait une lunette braquée sur la pirogue, et leur faisait signe d'approcher en agitant vers eux son large chapeau de latanier. Ils tournèrent la proue de ce côté, et, avant de mettre pied à terre, le vieux Faustin reconnut dans ce planteur un ancien marchand de la Basse-Louisiane avec lequel il avait long-temps navigué. Cette rencontre n'avait rien d'extraordinaire. La rivière Rouge, bordée de terres d'une fertilité extrême que recouvraient encore par endroits de vastes forêts, attirait alors en grand nombre les caboteurs forcés de renoncer à leur commerce. Ils venaient s'établir autour des villages où des créoles français, fixés de père en fils, vivaient heureux et tranquilles. L'élément américain, qui devait plus tard déborder sur cette petite colonie, s'y faisait à peine remarquer; c'était un monde à part où se conservaient dans leur naïveté primitive les mœurs simples et hospitalières de nos colons. Le planteur échangea avec les Canadiens des poignées de main cordiales, et les invita à se reposer dans son habitation. Tout en marchant, ils se racontèrent réciproquement ce qui leur était arrivé depuis leur séparation : entre le caboteur retiré et les

mariniers de la pirogue, la distance s'effaçait devant l'égalité de couleur, ceux-ci étant d'aussi pure race blanche que celui-là. Les possessions du planteur consistaient en une belle étendue de terrain, bois, lacs, savanes, au milieu desquels la main de l'homme découpait des champs; les troncs des arbres, encore debout et noircis par la fumée, indiquaient que le défrichement ne datait que de quelques années. Au centre de ce domaine à demi sauvage s'élevait la demeure du maître, simple maison de bois couverte avec des écorces de cyprès (1) et entourée d'une cour spacieuse qui servait de parc aux chevaux. Elle communiquait à la rivière par un abreuvoir en pente douce, petit port autour duquel étaient amarrées de frêles pirogues et de grosses barques à fond plat. Celles-ci, destinées à transporter au moulin le coton récolté sur la rive opposée, étaient recouvertes de claies faites avec des roseaux qui leur donnaient l'apparence de cages flottantes. Derrière la cour se prolongeait une allée fort large, taillée en pleine forêt; au bord de l'eau, les cases à nègres formaient comme un petit hameau abrité par un bouquet de platanes et de sycomores.

— Quel hasard, père Faustin, dit le planteur aux Canadiens en les faisant entrer, quel hasard que je me sois trouvé là avec ma lunette à surveiller mes fainéans de noirs qui piochent sur l'autre bord de la rivière! Vous seriez passés devant la maison d'un ami sans le savoir... Ah! père Faustin, dans le temps que nous naviguions ensemble, il y avait de l'argent à gagner le long des fleuves!...

— Et aujourd'hui le meilleur rameur du Saint-Laurent ne trouverait pas à gagner son pain, répondit le vieillard en s'asseyant devant la table, sur laquelle brillaient des tranches de venaison fort appétissantes; puis il tira de sa ceinture un long couteau passé dans une gaîne de cuir, et se mit à manger. Ses fils l'imitèrent; absorbés par l'importante besogne qui attirait toute leur attention, les trois Canadiens ne levaient pas les yeux de dessus leurs assiettes. Les négrillons chargés du service regardaient avec stupéfaction ces étrangers aux formes athlétiques, qui mangeaient le chapeau sur la tête, et semblaient décidés à ne pas leur abandonner la plus petite part des restes qu'ils convoitaient. Vers la fin du repas, la fille du planteur entra; sur un signe de son père, elle apporta un flacon de liqueur de merise, et, comprenant d'un regard qu'elle avait affaire à des hôtes peu habitués aux usages du monde, elle essaya, moitié par curiosité, moitié par espièglerie, de tirer d'eux quelques paroles. Elle leur demanda donc s'ils allaient bien loin?

— C'est selon, répliqua le vieillard; nous comptons nous arrêter là

(1) Il s'agit du cyprès chauve (*schubertia disticha*), qui croît abondamment sur les rives du Mississipi et de ses affluens. Il se couvre d'une mousse noire, longue de plusieurs pieds, que les Américains nomment *long moss*, et les créôles *barbe espagnole*.

où finissent les habitations. Nous allons nous établir dans le bois, nous autres.

— Il paraît qu'il y a du chevreuil par ici, dit brusquement Antoine, l'aîné des deux fils, qui repoussait au milieu de la table le plat d'où il venait de tirer la dernière tranche de venaison. Y a-t-il de l'ours aussi?

— De l'ours? répliqua la jeune fille en croisant ses petits bras et en donnant à sa voix une intonation grave autant qu'ironique; de l'ours? mais il en passe quelquefois...

A cette réponse, dans laquelle le grand Canadien n'entrevoyait pas même l'ombre d'une malice, Étienne, le plus jeune des deux frères, se retourna lentement et fixa sur la fille du créole un regard qui la fit rougir. Le planteur, s'adressant à son tour à ses hôtes, chercha à leur faire comprendre qu'au lieu d'aller se perdre dans la forêt, il leur serait plus avantageux de rester dans le voisinage. Il leur donnerait à cultiver de bonnes terres à maïs; aidés par lui, ils défricheraient plus commodément une certaine quantité d'acres de terrain, plus tard ils achèteraient des noirs, et prendraient rang parmi ceux qu'on appelait du nom d'*habitans* (1)... En entendant cette proposition, le vieux Canadien hocha la tête, Antoine fit la moue, et Étienne baissa les yeux.

— Allons, reprit le planteur, je vois bien que vous êtes de francs sauvages; n'en parlons plus. Si c'est la forêt qu'il vous faut, vous la trouverez à quelques lieues d'ici, aussi solitaire que vous pouvez la désirer. Vivez-y donc comme bon vous semble, et, au cas où vous changeriez d'avis, souvenez-vous que je suis toujours disposé à vous bâtir une case sur mes terres.

— Grand merci! dit le vieux Faustin; quand vous aurez envie de quelque belle pièce de gibier, vous n'avez qu'à me faire dire un mot. Nous voilà bien reposés à présent, et, avec votre permission, nous allons nous remettre en route.

Là-dessus, ils partirent. — Monsieur Antoine, leur cria la jeune créole comme ils s'éloignaient, j'oubliais de vous dire que vous trouverez des poules d'Inde dans les îles de la rivière et pas mal de tortues sur les grèves!

Antoine, qui s'était retourné, répondit par un signe de tête accompagné de cette simple parole : — Bon! — Et la jeune fille éclata de rire.

— Marie, lui dit son père, quel plaisir prenez-vous à vous moquer ainsi de ces bonnes gens? Leur vie s'est passée dans de rudes travaux; ils sont un peu sauvages, mais francs et simples de cœur.

(1) Habitans et habitations, dans la langue des créoles, sont synonymes de planteurs et de plantations.

— Je ne me moque pas d'eux, mon père, répliqua Marie; ils m'ont demandé des indications que je suis toute fière de pouvoir leur donner. — En parlant ainsi, elle prit le bras de son père, et ils revinrent à l'habitation. Les Canadiens étaient loin déjà. Après avoir ramé le reste du jour, ils campèrent sur le rivage, et le lendemain ils commencèrent à reconnaître la terre promise qu'ils étaient venus chercher si loin. Aux plantations de coton devenues plus rares succédaient les champs de maïs cultivés par les *petits blancs* (1). Peu à peu, les caïmans se montrèrent plus nombreux sur les grèves; les dindes, errant par troupes dans les hautes herbes des savanes et sous les saules des îles, paraissaient moins effrayés du bruit des rames; les perruches, réunies en bandes innombrables, faisaient retentir les bois de leurs cris rauques et discordans. A ces symptômes d'une solitude moins troublée, les Canadiens comprirent qu'ils touchaient au terme de leur voyage; ils tournèrent la proue vers le rivage, et, s'enfonçant avec armes et bagages vers les hautes terres, — ainsi nommées par opposition aux terres basses et d'alluvion, — ils choisirent pour le lieu de leur établissement une colline couverte de sassafras. Ils se trouvaient à mi-chemin entre la rivière Rouge et la Sabine, petit fleuve encaissé, aux eaux troubles et rapides, qui sépare la Louisiane du Texas. Les bords de l'une de ces deux rivières leur eussent offert un sol plus riche et des sites plus pittoresques; mais ils redoutaient les fièvres des lieux humides, sujets aux inondations. D'ailleurs il ne s'agissait pas pour eux de planter la canne à sucre ni de semer le coton, et la poésie n'était pas leur affaire.

Non, assurément, ces rustiques enfans de l'Amérique n'entendaient rien à la poésie, mais ils avaient l'instinct de cette puissante nature qui les attirait vers la solitude. Quand ils eurent pris possession de leur colline, le vieux Canadien, secouant sa tête blanchie par les années, respira à pleins poumons l'air vif et pénétrant de la forêt, et, s'adressant à ses deux fils : — Maintenant, mes garçons, leur dit-il, la hache à la main, et bâtissons! — Lui-même il se mit à nettoyer le sol des broussailles qui l'obstruaient, tandis que ses deux fils allaient frapper de leurs cognées les arbres séculaires qui croissaient librement au versant du coteau. Pendant plusieurs jours, l'écho retentit du bruit de leurs haches, — travail de ruine et de destruction, quoi qu'on en dise, et qui attriste l'ame!... En voyant rouler à terre ces arbres gigantesques, — ces rois de la forêt, comme les appellent les poètes hindous, — on songe malgré soi qu'il n'en poussera plus jamais de pareils! Le *log-house* (2) fut donc bientôt construit. Il s'éleva sur la

(1) Nom que l'on donne aux créoles qui cultivent eux-mêmes une petite étendue de terrain.

(2) Maison formée de troncs d'arbres à peine dégrossis.

colline solitaire assez loin de toute habitation pour que les Canadiens ne pussent voir la fumée d'un toit voisin surgir à travers le feuillage; ils se réjouirent à la pensée que, dans leurs chasses, ils allaient avoir les coudées franches. Le chasseur est comme l'oiseau de proie, qui ne peut souffrir dans son voisinage aucun individu de son espèce.

## III.

Ce serait une erreur de croire que l'amour de l'ordre et du travail régulier qui anime les *farmers* du nord des États-Unis fût la passion dominante de nos Canadiens. Si quelques pieds de tabac, de maïs et de patates douces croissaient autour de leur cabane, ces résultats étaient dus à la fécondité du sol et à la douceur du climat bien plus qu'aux laborieux efforts des émigrans : le père Faustin et ses deux fils ne bêchaient la terre qu'à leurs momens perdus; les excursions à travers les bois des bords de la rivière Rouge à ceux de la Sabine, la chasse, la pêche, voilà ce qui absorbait tout leur temps. Ils ne songeaient point à s'enrichir, mais à jouir d'une existence indépendante. Les *petits blancs* de race française, répandus dans toute l'Amérique depuis le Saint-Laurent jusqu'au Texas, ont toujours cherché à résoudre le problème de vivre en travaillant le moins possible. Ces hommes, fiers de leur couleur blanche, rejettent avec dédain tout ce qui peut, à un certain degré, les assimiler aux nègres. En revanche, ils n'ont point perdu le goût du plaisir et des jeux bruyans. La tradition de cette vie joyeuse au milieu des bois ne se conservait nulle part plus vivante que dans la Haute-Louisiane. A quelques lieues de l'habitation des Canadiens s'élevaient une douzaine de cabanes fort irrégulièrement semées à travers les défrichemens, et qui formaient le centre d'une petite colonie très pauvre, mais très insouciante et partant très heureuse. Étienne, le plus jeune des deux Canadiens, s'y rendait fréquemment, et, comme il savait tirer d'un violon quelques notes qui ressemblaient à des airs de contredanse, il devint bientôt le héros et l'ame de toutes les fêtes. Son instrument n'était point un *stradivarius*, mais une simple pochette bonne tout au plus à faire sauter les Indiens à moitié civilisés du Bas-Canada, et que lui avait léguée un vieux maître à danser de Montréal. Quand Étienne passait l'archet sur les cordes de son petit violon, il n'y avait pas un créole qui n'abandonnât ses travaux ou n'interrompît sa sieste pour courir après lui.

Ces plaisirs n'étaient point du goût d'Antoine; la vie des bois le fascinait. A la grande stupéfaction des jeunes filles du voisinage, il ne sortait guère de la forêt pour venir se mêler à leurs ébats. Les unes le trouvaient fier et sournois, les autres prétendaient qu'il était jaloux des succès de son frère.

— Mon garçon, lui disait quelquefois son père, tu as tort de faire le sauvage. Quand viendra le moment de te marier, tu t'en repentiras. Vois Étienne... toutes les femmes raffolent de lui! — Antoine ne répondait rien, et chassait toujours.

Quelque temps après leur installation dans la forêt, les trois Canadiens eurent besoin de se rendre au village pour renouveler leurs provisions. La veille du départ, Antoine tua un chevreuil et le déposa dans la pirogue. — Ce sera pour le planteur et sa fille, dit-il à haute voix en enveloppant l'animal dans des feuilles de latanier; ils nous ont bien accueillis à notre arrivée, et nous ne pouvons passer devant eux sans les en remercier.

— Bien pensé, mon garçon, répliqua le vieillard. Ah! ce sont là de braves gens, généreux, prêts à obliger. Autrefois c'était ainsi qu'on recevait les voyageurs tout le long des fleuves; mais aujourd'hui!... on trouve partout des *Yankees*, et ceux-là ne donnent rien pour rien, pas même un verre d'eau!

Au moment où ils amarraient leur pirogue devant l'habitation du planteur, Marie, qui les avait aperçus de loin, vint à leur rencontre. En voyant le grand Canadien qui s'avançait gravement, marchant d'un pas solennel et mesuré, son chevreuil sur les épaules, elle eut envie de rire. —Eh! mon Dieu, monsieur Antoine, lui cria-t-elle, que portez-vous là!

— Un petit gibier que j'ai tué pour vous, répondit le chasseur.

— Pour nous? répliqua la jeune fille. Mon père sera enchanté de votre attention; c'est bien aimable à vous d'avoir pensé à lui... mais attendez donc un peu, que j'appelle un nègre; je ne veux pas que vous portiez ce fardeau jusqu'à la maison.

Le nègre qu'on appelait se hâtait si lentement, qu'Antoine eut déposé le chevreuil sur la table avant que celui-ci fût arrivé, et les trois Canadiens se mirent en devoir de continuer leur voyage. Ils étaient convenus entre eux de ne point accepter cette fois l'hospitalité du colon; dans leur amour-propre, ils tenaient à prouver que cette visite était tout-à-fait désintéressée. Le planteur, après avoir insisté pour qu'ils restassent jusqu'au lendemain, les laissa donc s'éloigner; puis, quand ils furent sur le point de prendre le large : — Père Faustin, dit-il au vieillard, vous faites trop de façons avec un ancien ami; vous me promettez sans doute de vous arrêter ici au retour, mais je ne vous crois pas, et il me faut un otage. Je retiens votre fils aîné; les pigeons qui viennent du nord commencent à s'abattre en troupes autour des défrichemens, et les canards abondent sur les lacs. Antoine est bon tireur, je veux inaugurer la chasse d'hiver avec lui... Ainsi partez et laissez-le-moi.

— Ça va, dit le père Faustin en poussant sa pirogue d'un coup de gaffe

qui la lança jusqu'au milieu de la rivière. Antoine, comme un oiseau pris au piége, jeta autour de lui un regard rapide, puis reporta sa vue sur l'esquif près de disparaître derrière une île.

— Allons, dit Marie, vous voilà notre prisonnier, monsieur Antoine. La pirogue est partie tout de bon... Croyez-moi, venez prendre votre part du dîner qui nous attend.

Le lendemain matin de bonne heure, le planteur était sur pied, le fusil sous le bras; Antoine, accoutré en batteur d'estrade, portant en sautoir la corne de bœuf remplie de poudre, les guêtres de peau de chevreuil et la courte blouse de flanelle grise, l'attendait dans la cour. Ils se mettaient en route et traçaient déjà le plan de l'expédition, quand Marie, montée sur un joli petit cheval noir de race mexicaine, vint les rejoindre au galop.

— Eh bien! mon père, s'écria-t-elle, attendez-moi donc..... Je veux être de la partie... Allez où vous voudrez, je vous suis.

— En ce cas, adieu la chasse, murmura Antoine en s'appuyant sur sa carabine, qui lui venait jusqu'au menton.

— Est-ce que je vous gêne, monsieur Antoine? demanda la jeune fille.

— Je ne dis pas cela, répondit le grand Canadien; nous irons nous promener autour des champs de coton, dans les sentiers battus; il se peut que nous rencontrions par là des colibris et des moineaux...

— Marie, interrompit le colon, comment pourriez-vous nous suivre dans les halliers où nous allons nous engager? Vous laisserez votre voile aux ronces des buissons, vous vous déchirerez les mains et le visage aux épines des acacias; votre cheval finira par s'ennuyer des coups de fusil et fera des écarts... Voyons, soyez raisonnable... restez...

— Eh bien! chassez, messieurs, chassez à votre aise, répliqua Marie en donnant un coup de cravache à son *poney;* au moins vous me permettrez de faire un temps de galop dans le bois, n'est-ce pas, mon père? — Et elle disparut dans le feuillage.

L'automne tirait à sa fin; les pluies d'octobre avaient rempli les lacs et les étangs. Les lianes, flétries par le soleil brûlant de l'été, se couvraient de pousses nouvelles et serraient d'une étreinte plus vive les troncs noueux des grands arbres. A travers les feuilles sèches qui jonchaient les sentiers, une herbe verte et longue sortait de terre et se balançait doucement à la brise. L'érable avait pris la teinte empourprée qu'il revêt à l'arrière-saison, et, sous les premiers rayons du jour, ses tiges serrées brillaient comme des lames de cuivre rouge. Aucun nuage n'altérait l'azur profond du ciel : c'était un second printemps, moins riant, moins fleuri, plus mélancolique que le premier. Le caïman, près de s'endormir du sommeil léthargique dans lequel il reste plongé pendant l'hiver, venait à la surface des étangs respirer l'air

tiède des derniers beaux jours. Sur les racines des cyprès, sur les branches mortes abattues par le vent et qui flottaient au hasard, des centaines de petites tortues se chauffaient au soleil, échelonnées en longues files, la tête allongée, prêtes à se laisser choir et à plonger au moindre bruit. De grands oiseaux de proie, les uns lents et lourds comme la buse, les autres sveltes et légers comme le faucon, rasaient de l'aile les joncs et les clairières, ou passaient avec la rapidité de l'éclair sur la cime des bois. Quelquefois un sourd murmure traversait l'espace, pareil au frisson d'une brise subite qui agite le feuillage: c'était une bande de ramiers qui passait et se balançait en l'air, cherchant où se poser. Aucune bête dangereuse ne hantait, au moins pendant le jour, ces solitudes trop voisines des plantations; Marie s'y lança donc sans crainte. Elle galopa hardiment, côtoyant les flaques d'eau autour desquelles des cyprès chargés de longues mousses, des magnolias gigantesques et des platanes séculaires formaient des voûtes impénétrables aux rayons du soleil, suivant au hasard les sentiers à demi effacés qui serpentaient à travers de frais vallons parmi les saules et les tulipiers. Après quelques heures de promenade, elle s'aperçut que le pays devenait plus sauvage et songea à revenir sur ses pas. Retrouver sa route dans les bois n'est pas chose facile. Elle erra quelque temps, sans pouvoir sortir de ce labyrinthe de halliers qu'elle trouvait si gracieux tout à l'heure, et qui commençait à l'effrayer.

Dans cette perplexité, la jeune fille s'arrêta, inquiète et tremblante, prêtant l'oreille, désirant et craignant à la fois d'entendre quelque bruit; puis elle marcha de nouveau, d'abord au pas et bientôt de toute la vitesse de son cheval. Des coups de fusil qui retentissaient dans le lointain venaient de lui apprendre dans quelle direction se trouvaient les chasseurs. En quelques minutes, elle découvrit un grand lac bordé de buissons épineux et couvert d'une forêt de roseaux. Des nuées de canards, arrivant de tous les points de l'horizon, s'abattaient sur les eaux, plongeaient et barbotaient en battant de l'aile, et tout à coup, la détonation d'une arme à feu les forçant à se lever de nouveau, ils tournoyaient avec effroi au-dessus des joncs. Les grands bois qui enveloppaient le lac de toutes parts formaient comme un cercle fatal que ces oiseaux ne pouvaient se décider à franchir, et, tandis qu'ils se berçaient d'un bord à l'autre, les deux chasseurs se les renvoyaient alternativement. Il en tombait donc un grand nombre; subitement arrêtés dans leur vol, morts ou blessés, ils venaient donner tête baissée dans les herbes flottantes ou restaient suspendus aux branches. Le grand Canadien, debout à quelques pas du rivage, dans l'eau jusqu'au-dessus du genou, chargeait et tirait sans relâche; il était calme et froidement passionné comme un vieux soldat devant l'ennemi. Il y avait dans ses mouvemens une précision et une aisance qui ressemblaient

presque à de la grace. Quand un oiseau frappé par son plomb ployait les ailes et roulait à ses pieds, il le regardait avec le dédain d'un chasseur habitué à attaquer une proie plus noble. La jeune créole, arrêtée derrière un buisson à quelques pas de lui, le regardait d'un œil curieux. Certaine d'avoir retrouvé ceux qu'elle cherchait, Marie reprenait haleine et essayait de se remettre de l'émotion qu'elle venait d'éprouver. Le cœur lui battait bien fort; elle se sentait à peine la force d'élever la voix, mais la pensée qu'elle était là seule, près d'un étranger, la décida à faire un effort sur elle-même.

— Monsieur Antoine, cria-t-elle le plus haut qu'elle put en se montrant, où est mon père?

— Là-bas, de l'autre côté du lac; n'entendez-vous pas son petit fusil à deux coups qui tonne comme un pétard? — Cela dit, le Canadien se remit en position : il avisait une douzaine d'outardes (1) qui se dirigeaient vers lui, les ailes étendues, le cou allongé.

— Je me suis égarée, reprit Marie, et je n'ose plus aller seule. De grace, monsieur, conduisez-moi près de mon père..... J'ai peur dans cette forêt, et je veux rejoindre mon père, entendez-vous?... Je suis lasse, très lasse, et ne puis faire un pas de plus, si vous ne m'accompagnez.

En parlant ainsi, elle poussa son cheval dans l'eau pour mieux se faire entendre de l'impassible Canadien, qui suivait toujours avec le canon de sa carabine le vol des outardes. Ces oiseaux, effrayés par la vue du cheval et de la jeune fille, qui s'avançaient à découvert au milieu des joncs, poussèrent un cri et changèrent de direction. Antoine désarma aussitôt sa carabine; il lança un regard de dépit sur le beau gibier qui lui échappait, puis s'approcha de Marie sans lui dire autre chose que ces trois mots : — Par ici, marchons! — Et il prit les devans d'un pas rapide.

— Attendez un peu, dit Marie, pas si vite..... la tête me tourne..... Oh! mon Dieu! je ne vois plus... la bride m'échappe.

— Descendez, mademoiselle, cria Antoine en l'aidant à mettre pied à terre; asseyez-vous là, sous l'ombre de cet arbre... Cela ne sera rien qu'une faiblesse, l'effet de la peur, d'une marche forcée... Quelle idée aussi de nous avoir suivis jusqu'au bord de ce lac?... Les femmes sont toujours les mêmes; elles tremblent devant une araignée et affrontent sans nécessité des périls réels! La forêt a, comme la mer, des abîmes où les plus hardis périssent! — Tout en parlant ainsi, seul et à demi-voix, le Canadien jetait sur le front de la jeune fille quelques gouttes d'eau qui la ranimèrent peu à peu. Quand elle commença à ouvrir les yeux : — Tenez, reprit le chasseur, je ne peux pas vous of-

(1) Nom que les créoles donnent à l'oie hyperboréenne.

frir de boire à ma calebasse; mais allongez le bras, que je vous verse une goutte de rhum dans le creux de la main.... Du rhum! cela vous fait faire la grimace, n'est-ce pas? Prenez toujours, mouillez-vous seulement les tempes et le bout des lèvres. — Et elle fit machinalement ce qu'il lui disait.

Surpris et heureux de la voir si docile à ses conseils, le grand Canadien contemplait avec sollicitude la jeune fille. Il était près d'elle à genoux, tête nue, ses longs cheveux noirs flottaient sur ses joues bronzées : un chevreuil eût passé à quinze pas de lui qu'il ne l'eût pas même remarqué; mais quand les yeux de Marie, se rouvrant à la lumière, rencontrèrent les siens, il se leva tout à coup : — Maintenant, mademoiselle, à cheval, s'il vous plaît, et allons rejoindre votre père.

Et il marcha devant elle, tenant la bride de l'animal fatigué qu'elle ne se trouvait point encore en état de conduire elle-même. Ils cheminèrent ainsi lentement sur les bords du lac : le grand Canadien foulait les ronces d'un pas hardi et écartait les lianes avec ses mains, comme s'il se fût tracé une route parmi les blés et les bluets. De temps en temps il se tournait vers la jeune créole, cherchant à la rassurer par son regard. A ce moment-là, Marie ne reconnut plus ce jeune homme fantasque et sauvage qui lui prêtait à rire par ses façons et l'impatientait par son calme indifférent. Elle se sentait protégée par lui; il lui apparaissait comme un guide compatissant et respectueux qu'elle pouvait suivre en toute confiance. Dès qu'ils approchèrent du planteur, Antoine remit les rênes à la jeune fille et se plaça derrière le cheval.

— Quoi, Marie! vous ici? s'écria le colon en voyant paraître sa fille.

— Mon père, grondez-moi, je le mérite, répondit Marie; mais auparavant remerciez M. Antoine; il a quitté, pour me conduire près de vous, la plus belle station qu'un chasseur puisse choisir... — Et tandis qu'elle racontait à son père ce qui venait de se passer, le grand Canadien, fort embarrassé de sa personne, nettoyait silencieusement la batterie de sa carabine.

Le planteur, Antoine et Marie prirent sur l'herbe, au bord d'une source, un repas dont ils avaient besoin tous les trois après les fatigues et les émotions de la journée. Quand ils furent prêts à se remettre en route pour regagner l'habitation, Marie ne put s'empêcher de se jeter au cou de son père en s'écriant avec angoisse : — Où serais-je maintenant, mon Dieu! si je ne vous avais pas retrouvés?

— Perdue, perdue pour toujours! dit le planteur. Celui qui s'égare dans les bois ne tarde pas à être saisi de vertige... Il erre long-temps au hasard et presque sans changer de place; il mêle ses propres traces, s'enfermant ainsi dans un dédale d'où il ne peut plus sortir. La fatigue l'accable, son cerveau s'exalte, le désespoir s'empare de lui...

— Et les loups, et les ours!... Oh! mon Dieu! j'ai peur ici; partons, partons vite!... Comment pouvez-vous tant aimer ces vilains bois, monsieur Antoine? — En achevant ces paroles, Marie remonta à cheval. Antoine ouvrait la marche; il portait, suspendus à sa ceinture, trente et quelques canards d'espèces diverses, trophées de la chasse du matin. Ainsi affublé, il ne ressemblait pas mal aux sauvages fabuleux que les anciennes estampes représentent vêtus d'un court jupon bouffant composé d'une masse de plumes de toutes couleurs. Son pas n'avait rien perdu de son élasticité habituelle; on sentait que la marche ne pouvait fatiguer un homme de sa trempe. Le planteur, au contraire, traînait la jambe et suivait avec peine le cheval que sa fille conduisait le plus lentement possible. — Je n'entreprendrai jamais de pareilles courses, disait-il en s'essuyant le front, sans me faire accompagner de deux ou trois noirs pour porter mon fusil et mon attirail de chasse.

La pirogue ne repassa que le surlendemain. Antoine demeura donc un jour encore chez le planteur. Il trouva ce temps moins long qu'il ne l'avait cru, et ne fit point trop la mine à la jeune fille qui avait, par son imprudence et son étourderie, compromis le succès de sa grande chasse aux canards.

## IV.

Le planteur aimait la franchise et la naïveté un peu rude du grand Canadien. Il ne renonçait point à l'espoir de l'attirer un jour auprès de lui et de l'associer à ses travaux. — Antoine est l'homme qui me convient pour diriger mes plantations, disait-il souvent à sa fille; dans le pays, on le traite de sauvage, parce qu'il a des dehors brusques et impétueux, et moi je le crois moins difficile à civiliser que son frère : celui-là est un fainéant et un flâneur qui ne songe qu'à se divertir. Par malheur, la société d'un pareil hôte n'a rien d'agréable pour une jeune fille, et je n'ose l'inviter à nous venir voir aussi souvent que je le voudrais. C'est dommage, mon enfant, car avec nous il ne tarderait pas à s'adoucir. — Marie répondait que la présence du Canadien ne lui causait ni plaisir ni déplaisir, et qu'elle n'entendait en aucune façon gêner ou entraver les projets de son père.

Antoine allait donc assez fréquemment rendre visite au planteur, et celui-ci, pour l'engager à revenir, lui demandait toujours quelque belle pièce de gibier, dinde ou chevreuil. De son côté, Marie, qui aimait à varier ses parures, le priait d'apporter des ailes d'étourneau (1) et des plumes de cygne avec lesquelles elle savait composer des coif-

(1) L'étourneau de la Louisiane (le *rice bird* des Américains) porte à la naissance de l'aile une épaulette d'une belle couleur rouge.

fures gracieuses et des ornemens pour ses robes de bal. Si loin de la France et des modes nouvelles, les jeunes créoles s'évertuaient à inventer tout ce qui pouvait donner à leur toilette de l'originalité et de l'éclat. Le voisinage des forêts ne jetait dans leurs cœurs aucune teinte de mélancolie. Les planteurs de la Haute-Louisiane ne ressemblaient en rien aux émigrans attristés qui emportent au fond de l'ame le regret de leur patrie : établis depuis plusieurs générations sur les bords de la rivière Rouge, ils s'y trouvaient à merveille et acceptaient franchement la nature sauvage qui les environnait. Heureux d'une existence large et libre qui empruntait son plus grand charme aux plaisirs de la chasse et aux libres excursions dans les bois, ils défrichaient le sol lentement et avec mesure. La culture étendait ses conquêtes chaque jour, mais pas à pas et d'une façon presque insensible. La civilisation coudoyait la barbarie. A quelques lieues d'une habitation où régnaient le luxe et l'urbanité de la vieille Europe, on rencontrait au fond d'une clairière un Indien presque nu, pauvrement armé, se glissant à travers les broussailles d'un pas furtif, honteux d'être surpris par l'homme civilisé dans les mystères de sa vie sauvage et vagabonde. Un jour, il y avait bal dans ces vastes maisons gracieusement assises au bord de la rivière; le lendemain, ceux-là même qui avaient passé la nuit à danser campaient le long des lacs et dormaient par terre, roulés dans une couverture de laine, ayant sous la tête un tronc d'arbre pour tout oreiller. Le *petit blanc* surtout poussait au suprême degré cette gaieté insouciante, cette vivacité pétulante qui fait le fond du caractère créole. Placé entre le planteur à l'esprit plus ou moins cultivé et l'enfant des forêts ignorant et grossier, il participe à la fois de ces deux types extrêmes et se rapproche de l'un ou de l'autre, selon qu'il obéit aux lumières de son intelligence ou qu'il se laisse aller aux mouvemens irréfléchis de son instinct. Ainsi, tant que le grand Canadien Antoine se trouvait dans la famille du planteur, influencé par l'exemple de mœurs plus douces, de formes plus polies, il redevenait à son insu l'honnête et calme descendant des fermiers qui vinrent de Normandie s'établir aux bords du Saint-Laurent. Quand il *rentrait dans le bois,* ces impressions s'effaçaient trop vite; la solitude et le silence, qui portent la terreur et l'abattement dans les cœurs faibles, lui redonnaient au contraire une énergie qui allait jusqu'à l'exaltation. Fier de sa jeunesse et de sa force, il marchait la tête haute; il voulait en quelque sorte dominer cette puissante nature que la main de l'homme n'avait point encore domptée.

A peine de retour dans sa cabane, le grand Canadien se mettait en route, explorant le pays, parcourant sans relâche les halliers et le bord des lacs; les rives de la Sabine lui offraient surtout d'excellentes réserves pour le gros gibier. Les ours noirs fréquentaient les terres basses

et marécageuses que les inondations de ce petit fleuve rendent à peu près inaccessibles; ils y trouvaient des arbres morts, pourris à l'intérieur, creusés de trous profonds comme des antres, dans lesquels ils pouvaient passer commodément les froids de l'hiver. Surprendre un de ces animaux dans son repaire, l'en faire sortir en jetant sur lui, au moyen d'une longue perche, des roseaux enflammés, et le tuer quand il se laisserait glisser en bas de l'arbre, c'était là une expédition capable de tenter un batteur d'estrade comme Antoine. D'ailleurs, il s'apercevait que, depuis quelque temps, la chasse devenait moins abondante autour de sa demeure; une main invisible décimait rapidement les oiseaux et les quadrupèdes presque à sa porte. Les trois Canadiens ne rencontraient personne bien loin à la ronde; à peine si un pas humain laissait çà et là son empreinte dans les sentiers, et cependant quelqu'un chassait sur leurs terres.

— Il y a un Indien qui rôde par ici, disait parfois le vieux Faustin; mais l'Indien est comme le renard, il ne faut pas le chercher auprès du poulailler.

— Je le trouverai ou j'y perdrai mon nom! répondait Antoine; je le trouverai avant la fin de l'hiver, et nous verrons qui de lui ou de moi ira planter sa tente ailleurs!

Un jour donc, Antoine, accompagné de son jeune frère, se mit en marche vers la Sabine. Il avait découvert les traces d'un ours de grande taille, et, comme l'hiver était arrivé, l'animal devait avoir déjà choisi son gîte. Le soleil se levait; il y avait un peu de glace autour des petites flaques d'eau et de la gelée blanche sur l'herbe. Les deux frères s'enfoncèrent le plus loin qu'ils purent dans les marais, à travers les joncs et la vase, parcourant à grandes enjambées ce dédale inextricable, sautant sur les troncs des arbres morts de vétusté qui formaient une suite de ponts naturels. Cette fatigante promenade les conduisit sur un petit tertre qui s'élevait comme une île au milieu des terres inondées; ils s'en approchèrent avec précaution, et Étienne, qui marchait en tête, arma sa carabine. Antoine fit un pas pour rejoindre son frère; il se baissa, se mit à genoux, rampa sur les mains, et fit signe à Étienne de ne pas remuer. Puis tout à coup, se relevant : — Il a été fait un malheur par ici, dit-il à voix basse; j'aperçois un homme mort.

— De quelle couleur? demanda Étienne. C'est peut-être un nègre marron qui est venu mourir là.

— Non. Il y a un chien fauve qui s'éloigne en courant dans les buissons; il n'aboie pas, c'est le chien d'un sauvage. Ces animaux-là sont sournois comme leurs maîtres; ils ne font pas de bruit, mais ils mordent.

Les deux frères étaient arrivés auprès de cette forme humaine, qui leur causait une certaine crainte précisément à cause de son immo-

bilité. En écartant les branches, Étienne aperçut à ses pieds une bouteille dans laquelle il restait encore quelques gouttes de rhum; il la montra à son frère. — Je comprends, dit Antoine; c'est un imbécile de sauvage qui est venu se cacher ici pour boire à son aise. Il a mis sa bouteille à sa bouche et il a bu jusqu'à ce qu'il fût à bout de ses forces; avec une pareille dose, il peut bien dormir sans avoir besoin d'être bercé.

Étienne déroula la peau d'ours dans laquelle l'Indien s'était enveloppé comme dans un linceul. — Ma foi, dit-il à son frère, voilà notre chasse faite; emportons cette peau. Aussi bien elle est à nous, puisque c'est celle de la bête que nous cherchions; puis elle paiera une partie du gibier que ce rôdeur nous a volé. Écoute un peu comme il ronfle! Pauvre innocent, va!... Après tout, nous lui rendons service; le froid le réveillera quelques heures plus tôt.... Il a au menton deux lignes bleues qui se croisent; je le reconnais à présent. C'est celui à qui tu as fait faire un plongeon le jour où nous sommes arrivés au village. Je parierais que son chien nous a reconnus et que c'est pour cela qu'il s'est sauvé.

Tout en parlant ainsi, Étienne prit les jambes de l'Indien, Antoine le souleva par la tête, et ils lui enlevèrent la peau qui l'abritait. — Maintenant, reprit le plus jeune des deux frères, il faut rafraîchir ses munitions. Il reste dans sa bouteille un bon verre de rhum; je vais le verser dans sa poudre; ça lui donnera de la force.

— Et moi, j'encloue la pièce, dit Antoine.

Il saisit la carabine du sauvage et enfonça dans la lumière une forte épine d'acacia qu'il cassa ensuite de manière qu'il fût impossible de la retirer. Cela fait, les deux chasseurs reprirent la route de leur demeure, bien persuadés qu'après une pareille leçon l'Indien s'éloignerait de leur voisinage. Rendus chez eux, ils donnèrent la peau d'ours à leur père et ne pensèrent plus à cette rencontre.

Quelques jours après, Étienne, chaussé de petits souliers, le feutre gris sur l'oreille et la veste sous le bras, marchait précipitamment vers les plantations. Son père l'accompagnait ainsi qu'Antoine. On célébrait à quelque distance de chez eux une noce à laquelle tout le pays était convié. Les mariés, comptant presque autant de cousins qu'il y avait d'habitans à vingt lieues à la ronde, avaient fait une invitation en masse. Riches planteurs et petits blancs y arrivaient de toutes parts, ceux-ci à pied, ceux-là à cheval, d'autres en bateau. Que de joyeux propos s'échangeaient en chemin! Avec quelle ardeur on bravait les fatigues d'une longue route pour se reposer en dansant toute la nuit et se remettre en marche dès le lendemain matin! Étienne se promettait beaucoup de plaisir à cette réunion; il allait si vite, que le vieux Faustin avait peine à le suivre. Quant à Antoine, il restait en arrière, se

demandant à lui-même s'il irait jusqu'au bout. Ce mouvement, ces danses, cette foule bruyante, tout cela lui faisait peur. — Bah! se disait-il, on ne m'a jamais vu à pareille fête. Tout le monde va me regarder... Le planteur sera là avec sa fille! Me parleront-ils devant tant de personnes, à moi qui ne suis qu'un petit blanc? Et puis, si elle me parle, qu'est-ce que je lui répondrai... Étienne est bien heureux, lui, de savoir danser et d'être si hardi!...

Comme il raisonnait ainsi, ralentissant le pas et prêt à faire volte-face, Marie, qui suivait la même route, l'aperçut de loin. Laissant derrière elle son père, qui trottait doucement avec quelques amis montés sur des mules pacifiques, elle lança son petit cheval au galop et cria au grand Canadien : — Allons donc, monsieur Antoine, plus vite que cela, ou vous arriverez demain à la noce!

— Ni demain ni aujourd'hui, répliqua Antoine; toute réflexion faite, je n'y vais pas. Qu'y ferais-je?

— Mais ce que feront les autres!...

— Non, non, dit Antoine en secouant la tête, on me montrerait au doigt; on dirait : Voilà le grand Canadien qui ne vient jamais à nos fêtes!

— Eh bien! après?... répliqua Marie, cela vous fait peur! Et ces belles plumes que vous m'avez apportées, vous n'êtes donc pas curieux de voir comment elles iront à ma robe de bal?

— Assez d'autres les admireront, répondit Antoine à demi-voix.

— Adieu, dit vivement Marie, je perds mon temps à vous prêcher; les voisins ont raison de dire que vous êtes un sauvage! Et mon père, qui prétend que vous changez à vue d'œil, que vous vous civilisez!... Allez, monsieur, allez dans vos bois, et, quand vous reviendrez nous voir, ne manquez pas de suspendre à vos oreilles des dents de crocodile, d'attacher des colliers de verroterie à votre cou, et de vous tatouer la face....

Tandis qu'elle disparaissait au galop dans l'étroit sentier, Antoine demeurait à la même place, immobile et confus comme un chasseur qu'une perdrix eût souffleté de ses deux ailes. — La voilà toute fâchée, pensait-il, et cela parce que je ne veux pas aller dans cette foule où je n'ai rien à faire! S'il s'agissait de la conduire seule à travers les bois, de la mener jusqu'au Nouveau-Mexique, elle sait bien que je ne me ferais pas prier. Je me jetterais dans le feu pour sauver son père et elle aussi. Il n'y a pas de doute qu'elle sera bien jolie avec sa parure de bal, mais moins qu'elle ne l'était au bord du lac quand elle disait à son père : Grondez-moi, mais auparavant remerciez M. Antoine... Le souvenir de ce petit événement revint d'une façon plus vive au cœur du grand Canadien, que les reproches de la jeune fille avaient étourdi; il marcha donc droit devant lui. La nuit venait, il approchait du lieu

de la fête, et les bruits de la danse arrivaient jusqu'à son oreille, mêlés au frissonnement de la brise dans la cime des bois. Cette noce de Gamache mettait en mouvement une trentaine de noirs; les uns, occupés des apprêts du festin, tournaient des broches au fond de la cour, les autres attachaient aux arbres voisins les chevaux des conviés. Quelques Indiens accroupis autour des chaudières, guettant, eux et leurs chiens, les restes du repas, remplissaient le rôle de mendians et de bohémiens. Les fenêtres de la maison restaient ouvertes, car, malgré la fraîcheur de la nuit, l'air eût manqué à la foule qui se pressait dans les appartemens.

Blotti derrière un arbre, Antoine considérait ce spectacle animé, cette réjouissance à laquelle tout le monde prenait part, qui l'attirait et le repoussait en même temps. Quelquefois Marie venait respirer à la croisée; il la reconnaissait entre toutes ses compagnes. Au milieu des têtes qui se balançaient au mouvement de la danse, il retrouvait toujours celle de Marie; il distinguait l'éclat de son rire, l'accent de sa voix; elle exceptée, cette réunion de jeunes filles gracieuses ne lui présentait qu'un tourbillon confus. Quand elle plongeait son regard dehors, comme pour reposer ses yeux fatigués de la lumière, il craignait qu'elle ne le découvrît dans sa cachette et s'enfonçait plus avant sous les branches. Une partie de la nuit s'écoula sans qu'il pût faire autre chose que rôder autour de la noce. Lorsque les anciens, qui n'avaient cessé de fumer sous la galerie, laissant danser et rire la jeunesse, commencèrent à brider leurs chevaux pour retourner chez eux, le grand Canadien s'éloigna au plus vite, comme un oiseau nocturne qui redoute d'être surpris par le jour. Un des Indiens qui bivouaquaient dans la cour, le voyant passer, appuya sa tête sur ses deux mains, le regarda fixement, et fit entendre un rire étrange qui ressemblait au sifflement du chat sauvage.

## V.

Six mois après, au commencement de l'été, les trois Canadiens se rendirent au village. Cette fois le planteur ne les attendait point au bord de la rivière, prêt à les arrêter au passage; des fièvres violentes s'étant déclarées au printemps dans tout le pays, il avait émigré avec sa fille vers les hautes terres. Beaucoup de familles étaient allées, à leur exemple, s'établir dans les bois, afin d'échapper aux influences malignes qui désolaient les plantations. Il faisait une chaleur accablante; les Canadiens ramaient le plus près possible du rivage, afin de se tenir à l'ombre des grands arbres. Arrivés au quai du village, ils y amarrèrent leur *voiture*, — on appelait ainsi les bateaux dans ce pays, où l'on ne connaissait point d'autre route que les fleuves, — et s'oc-

cupèrent au plus vite de régler leurs affaires. Ils avaient hâte de retourner à leur case; mais comment sortir des magasins où l'on trouve tout, des miroirs et de la poudre, des bottes et des cordes à violon, des soieries et des peaux de buffle, des verroteries et des chapeaux, où l'on verse le grog à discrétion, où l'on place devant l'acheteur une caisse d'excellens cigares en l'invitant à y puiser sans relâche? Et puis il fallait causer : les voisins, les concurrens mêmes venaient prendre part à la conversation aussi bien qu'aux rafraîchissemens. Le soleil se couchait, que les Canadiens n'avaient rien terminé encore, et ne savaient plus au juste ce qu'ils étaient venus acheter.

Antoine parlait peu, et ces flâneries ne l'amusaient pas long-temps. Il pressait donc son père de partir, quand un tourbillon de poussière qui s'élevait à l'horizon et un grand bruit de chariots attirèrent l'attention des habitans du village. On sortit des tavernes et des magasins pour voir défiler le convoi qui venait du Mexique; les bœufs haletans traînaient d'un pas lent et fatigué les lourdes charrettes qui se rangèrent bientôt le long de la rivière. Tandis que le chef de la troupe cherchait un emplacement favorable pour y décharger ses balles de coton et ses ballots de pelleterie, les négocians l'entouraient en lui faisant mille prévenances, impatiens d'entrer en marché avec lui. Les bouviers, — *les engagés,* comme on les appelait d'après un vieux mot emprunté à la langue des flibustiers, — appuyés d'une main sur leurs longs aiguillons, de l'autre sur la corne de leurs bœufs, attendaient qu'on leur donnât le signal de dételer. C'étaient de grands hommes hâlés, au teint couleur de poussière, vêtus de peau de daim des pieds à la tête. Ils parlaient un peu l'espagnol, mal l'anglais, très mal le français, et parfaitement la langue des sauvages, ce qui n'empêchait pas les créoles de les comprendre. Bientôt même on apprit d'eux que les Comanches, les plus redoutés d'entre les Indiens de la Prairie, avaient étendu leurs incursions dans les plaines du Texas, entre Nagodoches et Santa-Fé, et semblaient vouloir pousser leur marche jusqu'à la Sabine.

La frontière étant assez mal gardée du côté des provinces mexicaines, cette nouvelle ne laissa pas que de causer une certaine inquiétude parmi les colons. Les jeunes gens riaient de ces appréhensions qu'ils traitaient de chimériques; les vieillards, évoquant d'anciens souvenirs, inclinaient à croire que les Indiens viendraient *faire le coup de main,* comme ils disaient dans leur naïf langage. Bien que ses fils ne fussent nullement émus de cette rumeur, le vieux Faustin partageait l'opinion des gens de son âge, et il partit dans un état d'agitation que des symptômes de fièvre rendaient assez alarmant. Peu à peu cependant l'aspect des bois lui rendit sa sérénité accoutumée, et, quand il rentra dans sa cabane, escorté de ses deux grands fils pleins de jeunesse et

de confiance, il ne put s'empêcher de s'écrier en promenant autour de lui des regards satisfaits : — Oh ! mes garçons, que nous sommes bien ici !

Quelques jours se passèrent sans que rien vînt confirmer la nouvelle apportée par les Mexicains; puis tout à coup, un matin, les habitans du village, qui dormaient d'un sommeil paisible, furent éveillés par une bruyante fusillade. En un instant, la milice se réunit bien armée sous la conduite de ses officiers et prête à recevoir l'ennemi. L'alarme se répandit bientôt dans tout le canton; on courait avertir ses voisins d'une maison à l'autre. Chacun cherchait à fuir; ceux-ci disaient qu'il fallait se retirer dans les hautes terres, ceux-là proposaient de descendre vers le village pour prêter main-forte aux habitans menacés. Chaque planteur craignait un mouvement parmi ses noirs, chaque petit blanc voyait déjà ses maïs arrachés et ses plants de tabac foulés aux pieds; les malades, et il y en avait un grand nombre, demandaient avec des cris et des larmes qu'on ne les abandonnât pas à la fureur des sauvages. La cause de cette panique était l'arrivée d'une horde de peaux rouges qui venait traiter de la vente de ses terres avec l'espèce de diplomate qu'on appelait l'agent des Indiens. Cet agent avait pour mission de distribuer chaque année aux chefs des tribus voisines les présens un peu mesquins que leur envoyait le gouvernement de Washington. Ce n'était point la pourpre que réclamaient ces barbares refoulés sur tous les points, mais de pauvres couvertures de laine et quelques colifichets. Cette fois il s'agissait de préparer l'acte de cession de leur territoire, et, dans cette occasion solennelle, ils se présentaient en nombre, barbouillés de la façon la plus extravagante. Par les coups de fusil qui avaient alarmé la population, ils voulaient donner une idée de leur puissance. Cette *fantasia*, accompagnée de hurlemens féroces qu'exécutaient une centaine de guerriers couverts de peaux de bêtes et ornés de plumes flottantes, ressemblait à une attaque mieux qu'au prologue d'un traité de paix. Quiconque a vu le spectacle d'une de ces marches triomphantes et grotesques, où les haches, les couteaux et les lances brillent au soleil, où les chevelures des vaincus servent de trophées aux vainqueurs, comprendra sans peine qu'un Indien armé en guerre et sortant de la forêt est un croquemitaine capable d'effrayer non-seulement des enfans, mais encore des hommes faits.

A tout hasard, les miliciens restèrent sous les armes, et personne ne se mit en campagne pour aller, à travers le pays, rassurer les colons épouvantés. A la première alerte, le vieux Faustin, dont un nouveau frisson de fièvre altérait le courage, avait pris la fuite et contraint ses deux fils de le suivre. Ceux-ci, voyant leur père malade et tourmenté par une vague terreur, obéirent à ses injonctions, sans même se demander si ses craintes étaient fondées. Ils lui jetèrent sur le dos

la peau d'ours qu'ils avaient apportée de leur excursion aux marais de la Sabine, fermèrent la cabane et partirent avec lui. Le vieillard marchait appuyé sur l'épaule d'Étienne; Antoine allait en éclaireur. Quand ils eurent couru pendant une heure dans la forêt : — Mon père, dit l'aîné, retirez-vous dans la petite île de la rivière Rouge qui est en face de l'endroit où nous cachons notre pirogue. Personne n'ira vous y trouver. — Le vieillard fit un signe de tête, car il était hors d'haleine et ne pouvait répondre. Enfin, comme ils approchaient de la rivière, Antoine pria son père de lui permettre d'aller chez le planteur ou au moins de s'informer aux premières habitations de ce qu'il était devenu. — Deux coups de rame, ajoutait-il, vous mettront à l'abri de tout danger. Notre ami est loin de ses plantations, seul avec sa fille au milieu des bois; s'il lui arrivait quelque chose.....

A peine le grand Canadien avait-il fait quelques pas en s'éloignant de la rivière, qu'il crut entendre un hurlement sinistre. Il s'arrêta pour écouter... Le même cri retentit de nouveau. La carabine au poing, il se glissa dans un fourré et se mit à courir dans la direction du lieu où il venait de laisser le vieillard; puis il réfléchit que la pirogue l'avait déjà déposé, ainsi que son frère, sur la petite île où personne n'abordait jamais. Après une longue course, il arriva à l'habitation d'été du planteur; celui-ci se disposait à retourner au milieu de ses champs de coton. Marie, déjà remise d'une frayeur passagère, avait repris son enjouement et sa liberté d'esprit. Elle se moqua un peu des alarmes que le grand Canadien ressentait encore, et, pour le rassurer complétement, elle lui lut une lettre dans laquelle un ami de son père leur racontait tout ce qui venait de se passer au village.

— Je ne sais pas si tout est tranquille en bas de la rivière, répondit Antoine, mais je suis sûr d'avoir entendu ce matin le cri d'un sauvage...

— Ou d'une chouette effrayée, répliqua la jeune fille. Vous vous êtes mis en tête d'avoir peur, et vous n'en démordrez pas d'ici à huit jours. En attendant, accompagnez-nous jusqu'à la maison, et une autre fois, quand il y aura une noce dans le pays, que je ne vous retrouve plus sur les chemins, errant comme un fantôme. Mon Dieu! que vous étiez bourru ce soir-là! mais je vous pardonne, parce qu'en accourant vers nous aujourd'hui, vous avez fait preuve d'un bon cœur. Allons, partons.

— Mademoiselle, répliqua gravement Antoine, vous êtes en sûreté par ici, vous et votre père; mon père à moi est en péril, je le crois du moins; de plus, il est malade. Je vous quitte. — Le planteur lui tendit la main, et Antoine s'éloigna après avoir promis de venir bientôt à l'habitation donner des nouvelles du vieux Faustin.

Marchant avec précaution, mais d'un pas rapide, Antoine courut

d'abord à la place où il avait laissé son père. Il était nuit; un silence absolu régnait dans la forêt. Au signal que fit le Canadien en s'avançant au bord de l'eau, de manière à être entendu de ceux qui seraient cachés dans l'île, personne ne répondit. Surpris et inquiet, il chercha la pirogue dans les joncs et ne la trouva pas... Peut-être Étienne avait-il ramené son père à la cabane. Il s'y rendit le plus vite qu'il put; la fatigue l'accablait, mais il voulait à tout prix éclaircir ce mystère, qui commençait à l'épouvanter. La cabane, dévastée par le feu, ne présentait plus qu'un amas de poutres calcinées. A la vue de ce désastre, le grand Canadien, en proie à des angoisses mortelles, tomba à genoux et se prit à pleurer comme un enfant. Qu'étaient devenus ceux qu'il cherchait? Vivaient-ils encore? Se lancer seul à travers les bois qui recélaient un invisible ennemi, c'eût été courir à une mort inutile et certaine. Il lui sembla plus sage de revenir près du planteur, lui demander aide et assistance. Quand il parut sur le seuil de la porte, abattu par cette marche forcée, mourant de faim, d'inquiétude et de fatigue, Marie fut près de s'évanouir. Le planteur, en voyant ce grand homme, le visage baigné de larmes, hâve et éperdu, se sentit tout bouleversé. Sans pouvoir s'expliquer la disparition des deux Canadiens, le colon et sa fille comprirent qu'un grand malheur venait d'arriver. Au lieu de prodiguer à Antoine de vagues consolations, le planteur l'engagea à réparer ses forces en prenant un peu de nourriture et à se reposer pendant quelques instans. — Dans trois heures, lui dit-il, nous serons à cheval, vous et moi; quatre noirs de confiance nous accompagneront, et, s'il plaît à Dieu, nous trouverons ceux qui manquent à l'appel.

Dès que l'aube parut, ils furent sur pied. Ils dirigèrent d'abord leurs recherches dans les environs de la cabane détruite. Les gens qu'ils rencontrèrent en route ou qu'ils allèrent interroger chez eux n'avaient rien vu, rien entendu. Les sauvages, assuraient-ils, ne s'étaient pas plus montrés là qu'ailleurs; il n'y avait pas une femme, pas un enfant, qui ne fût remis de la panique des jours précédens.

— J'ai pourtant ouï leurs hurlemens, répétait Antoine; ils ont brûlé notre case. Ah! les sauvages, les sauvages!... ils ont égorgé mon père! — Et chacun se disait en l'écoutant : Il a perdu la tête, le grand Canadien!

Lorsqu'Antoine, le planteur et les noirs de leur suite se mirent en route pour fouiller le bois, le vieux Faustin et son jeune fils Étienne couraient déjà depuis plus de vingt-quatre heures sans savoir où, poursuivis par les cris sinistres que l'Indien lance dans les airs comme une menace de mort. Depuis les bords de la rivière Rouge qu'ils avaient quittés précipitamment, n'ayant point retrouvé leur pirogue à sa place

accoutumée, les deux fugitifs ne cessaient d'entendre par intervalles. à droite, à gauche et surtout derrière eux, cette voix implacable. Frappés d'une terreur mortelle, ils erraient à travers les broussailles, sans avoir le temps de reconnaître leur route. Il semblait qu'un ennemi acharné sur leurs traces les poussât devant lui, comme le vent chasse la feuille morte. Faustin, que la fièvre dévorait, frissonnait sous sa lourde peau d'ours; Étienne soutenait son père chancelant, et ils marchaient sans oser faire halte pour respirer. Pareil à un vieux cerf aux abois qui sort d'un étang et ne peut plus ranimer ses jambes raidies, le vieillard trébuchait et se heurtait aux racines des arbres; Étienne, que la faim tourmentait, ne distinguait pas même à travers les branches les fruits sauvages que le soleil faisait mûrir à portée de sa main.

— Mon garçon, disait le vieux Faustin d'une voix éteinte, les vois-tu?

— Non, mon père; mais je les entends toujours.

— Ils sont nombreux, n'est-ce pas? Oh! si Antoine était avec nous, nous pourrions nous adosser aux arbres et les attendre de pied ferme...

— Oh! oui, mon père, il y en a beaucoup. Partout où nous allons, leurs cris retentissent; ils sont disséminés dans la forêt et donnent la chasse à ceux qui se sauvent comme nous.

Puis ils se regardèrent sans rien dire, effrayés de se voir l'un et l'autre dans un tel état d'accablement. Il ne leur venait pas à la pensée qu'ils eussent à attendre aucun secours du côté des habitations; ils les croyaient attaquées et livrées au pillage. Cependant on ne les oubliait pas. Antoine, accompagné du planteur, faisait en ce moment même des efforts surhumains pour découvrir quelque indice de leur retraite. Rien ne le décourageait. Quand il vit que les voisins les plus rapprochés ne comprenaient pas même les questions qu'il leur adressait, il résolut de poursuivre ses investigations. Il supplia donc le planteur de l'aider à pousser une reconnaissance jusque sur les bords de la Sabine; il lui restait une vague espérance qu'Étienne aurait pu chercher un asile aux lieux mêmes où, quelques mois auparavant, ils avaient découvert l'Indien endormi. Les difficultés de la route rendaient le trajet long et difficile; à l'entrée du marais, il fallut mettre pied à terre et confier les chevaux aux nègres. Antoine cherchait à reconnaître les passages; il sautait à droite et à gauche, examinant les joncs, sondant la vase mouvante. Tout à coup il s'arrêta : — Entendez-vous? dit-il à voix basse au planteur qui le suivait.

Celui-ci prêta l'oreille. — C'est le cri d'un Indien, répondit-il; allons chercher les noirs.

Le hurlement retentissait toujours, strident comme la clameur hi-

deuse du chacal. — Par ici! criait Antoine; marchons, marchons, ils sont devant nous. Je tiens la piste... Suivez-moi... Oh! mon pauvre père!

Ils approchaient rapidement de l'endroit d'où partait ce cri funèbre, qui leur arrivait d'une façon plus distincte. Au moment où Antoine se préparait à faire feu sur l'ennemi qu'il jugeait à sa portée, la voix se tut, et ils entendirent sous les feuilles un bruit semblable à celui que ferait un oiseau en prenant sa volée. Le grand Canadien s'avança sur la pointe du pied vers le petit tertre qu'il était venu chercher... Sa carabine lui échappa des mains; il se précipita comme un fou sur l'herbe où gisait un homme dans un état complet d'immobilité. Cette fois l'homme qu'il trouvait là avait cessé de vivre, et cet homme était son père. Un peu plus loin, Étienne, étendu à terre, s'accrochait aux racines avec ses mains défaillantes, et cherchait à se blottir sous les broussailles, comme un lièvre blessé qui veut mourir hors de la vue du chasseur. Il respirait à peine; ses yeux hagards se portèrent avec terreur sur son frère, qu'il ne reconnaissait pas.

— C'est moi, lui dit Antoine en approchant sa bouche de l'oreille du mourant; c'est moi,... n'aie pas peur!... où sont-ils?

— Par ici, répondit Étienne en allongeant la main autour de lui; par là, partout! Notre père est mort de fatigue, de faim et de peur; je n'en puis plus! — Et il serrait le bras nerveux de son frère avec ce qui lui restait de force.

— Tu n'es pas blessé, Étienne!... Ils n'ont pas tiré?

— Non, non; j'ai apporté ma carabine jusqu'ici et celle de notre père... Elles sont là, sous l'herbe... Je n'en ai vu qu'un, rien qu'un... celui qui... tu sais, Antoine?... Il est venu tout à l'heure; mais je ne pouvais plus bouger! Il a poussé du pied notre père, Antoine, et il a repris sa peau d'ours!. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le jeune Canadien ne survécut que quelques jours à cette catastrophe. Il mourut avec la conviction que les Indiens avaient fait une invasion dans le pays, et, jusqu'à son dernier soupir, il crut entendre cette voix terrible qui, durant plus de trente-six heures, avait jeté dans l'ame du vieillard et dans la sienne d'incessantes alarmes. Ainsi succombèrent le vieux rameur et son second fils, victimes d'une ruse que la frayeur ne leur permit pas même de soupçonner. Après avoir rendu les derniers devoirs à son père et vu son frère expirer entre ses bras, Antoine vint chercher un refuge auprès du planteur. Sa cabane avait été détruite; d'ailleurs les bois qu'il parcourait auparavant avec bonheur lui rappelaient de trop cruels souvenirs. Il semblait avoir renoncé à la chasse, et se promenait tout le jour dans l'enclos des plantations, vêtu de ses habits du dimanche et coiffé de son feutre gris

qu'entourait un grand crêpe noir. Pendant un mois, il demeura ainsi dans l'inaction; Marie et son père, respectant la douleur de leur hôte. ne lui adressaient la parole qu'autant qu'il paraissait le désirer. Que comptait-il faire? Personne ne le savait.

— Mon ami, lui dit enfin le planteur, à votre arrivée dans ce pays. je vous ai offert une maison sur mes terres. De tristes événemens ont prouvé que mes conseils pouvaient être bons!... Vous voilà seul au monde, restez ici...

Le grand Canadien secoua la tête. — Et où irez-vous? demanda le planteur.

— Par là, fit Antoine en montrant l'ouest; par là!... Il me faut les bois, monsieur;... je mourrais ici!

— Vous ne nous quitterez pas, interrompit Marie; mon père vous aime trop, ce serait une ingratitude de votre part.

Le grand Canadien baissa les yeux, essuya une larme, et regarda la jeune fille avec un attendrissement inexprimable; puis, relevant la tête: Il faut que je le trouve, reprit-il d'une voix altérée; il faut que je les venge! — Et il disparut; depuis lors, on n'a plus entendu parler de lui.....

Aujourd'hui les défrichemens se sont étendus depuis les bords de la rivière Rouge jusqu'à ceux de la Sabine; mais la cabane habitée jadis par les trois Canadiens n'a jamais été relevée. Les arbres qu'ils avaient plantés ont grandi avec une rapidité surprenante, et forment un frais bosquet où le lilas de Chine, le merisier et les jasmins laissent pendre leurs fleurs au milieu des lianes. J'ai campé un soir dans ce petit enclos transformé en savane; c'est là que j'ai entendu cette histoire de la bouche d'un vieux créole, chasseur de tortues. Pendant qu'il me la racontait, le moqueur, cet oiseau à la voix flexible et vibrante qui va chercher l'homme jusque dans la solitude pour le charmer et le distraire, ne cessait de voltiger autour de nous; il battait des ailes et semblait nous fêter par son doux chant, comme si nous eussions été les hôtes de cette pauvre cabane depuis long-temps abandonnée.

TH. PAVIE.

# VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE
# EN PERSE.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

## LES PALAIS ET LES SÉPULTURES DE PERSÉPOLIS.

### I.

J'ai décrit le principal groupe de ruines qu'on rencontre au milieu des nombreux monumens compris sous la désignation commune de Persépolis. A côté de ce palais, d'autres palais s'élèvent, d'autres débris précieux appellent l'attention de l'archéologue. Il me reste à faire connaître ces monumens dans l'ordre où ils se présentent au voyageur.

En arrière de la magnifique colonnade qu'on rencontre après avoir franchi le grand perron de Takht-i-Djemchid, on remarque les ruines d'un édifice qui a dû être un palais d'habitation. Ce monument, de forme rectangulaire, est assis sur un soubassement élevé de trois mètres au-dessus du sol environnant, et construit en larges assises : quelques portes et fenêtres dont les chambranles et les linteaux n'ont point bougé sont encore debout; ces bases formées d'énormes pierres ont pu défier la destruction, tandis que les portions de murailles comprises entre elles, et sans doute construites en petits matériaux, ont totalement disparu. C'est à peine si l'on en retrouve assez de traces pour reconnaître la distribution intérieure de l'édifice. Cependant, au moyen de fouilles pratiquées dans plusieurs endroits, il a été possible de re-

(1) Voyez la livraison du 1er juillet.

cueillir des indications plus complètes et de se convaincre ainsi que ces ruines étaient bien celles d'un palais d'habitation.

Ce palais avait deux façades, sur lesquelles régnaient deux perrons à rampe double; leurs murs de soutènement et leurs escaliers étaient ornés de sculptures représentant encore des individus porteurs de présens, le groupe du lion terrassant le taureau, et les gardes armés de lances, avec trois tablettes d'inscriptions sur le mur du plus grand perron et une au centre du plus petit. Au premier perron aboutissent deux escaliers de vingt-trois marches, sur chacune desquelles est figuré un petit personnage qui semble monter les degrés; ces figures portent toutes quelque chose qu'elles paraissent vouloir offrir au royal habitant du palais; les unes tiennent sous le bras un chevreau, les autres portent à la main des vases, ou sur leur épaule un objet difficile à définir, ressemblant assez à un coffret. L'analogie qui existe, pour l'ornementation comme pour la disposition, entre ce perron et celui de la grande colonnade se complète par les bas-reliefs qui en décorent le mur de soutènement : on y retrouve le groupe symbolique du taureau dévoré par le lion, accompagné de tiges de lotus fleuries; entre les cadres d'inscriptions sont des *doriphores* armés de lances.

Au-dessus de la tablette gravée du centre, on aperçoit la partie inférieure du *mihr* ou *ferouher*, représentation symbolique des deux divinités persanes *Ormuzd* et *Mithra*. De chaque côté de cet emblème était assis, sur sa partie postérieure, un animal dont on ne voit plus que l'extrémité des pattes semblables à celles du lion. Cette ornementation se trouvait complétée par la portion détruite du parapet qui bordait la terrasse du perron : des tiges de lotus entrelacées formaient, de chaque côté, une guirlande gracieuse qui s'étendait jusqu'aux escaliers. On arrivait, par ce perron, à un portique formé de huit colonnes sur deux rangs; le profil de l'entablement qui régnait le long de la partie supérieure de la façade est indiqué par un refouillement dont la trace est encore visible au sommet des piliers d'angles.

Pénétrons maintenant à l'intérieur de ce palais : au centre est une salle carrée avec laquelle communiquent d'autres pièces plus petites. Cette salle étant encombrée de terre, nous la fîmes déblayer, et seize assises adhérentes à ce qui formait le sol de cette pièce indiquèrent un pareil nombre de colonnes qui supportaient la toiture. Dans le pourtour de la salle s'ouvraient plusieurs portes et fenêtres qui avaient pour jambages des blocs de basalte très épais restés en place au milieu des décombres et de la terre qui cachaient le pied des murs. La forme rectangulaire règne presque exclusivement dans les diverses parties de cette architecture : toutes ces portes, fenêtres ou niches, sont formées de deux piédroits d'un seul bloc, sur lesquels pose à angles droits un troisième bloc servant de corniche; la face seule de ce bloc n'est

point rectiligne, elle est concave et surplombe les chambranles. Ceux-ci, comme la corniche qui les surmonte, offrent dans leurs profils une invariable similitude : les portes et les fenêtres fermaient au moyen de deux vantaux, c'est ce qui est prouvé par des refouillemens pratiqués à la partie supérieure des embrasures, et dans lesquels il est évident que s'engageaient les gonds des fermetures.

Il est facile de reconnaître, par les piédroits restés debout, qu'il y avait dans ce monument douze portes, dont plusieurs sont intactes; toutes, sans exception, sont ornées de sculptures sur les faces internes de leurs embrasures; quelques-unes méritent d'être décrites. Je citerai, entre autres, la principale porte qui du portique donne accès dans la salle à colonnes; cette porte a sur chaque côté de son embrasure un bas-relief représentant un personnage qui a une canne dans une main, et dans l'autre une espèce de bouquet ou de fleur de lotus. Au parasol et au chasse-mouches que tiennent au-dessus de la tête de ce personnage deux serviteurs de taille plus petite, on doit reconnaître en lui le roi. Au fond de la salle, deux autres portes sont ornées de sculptures représentant le même sujet, qu'on trouve d'ailleurs fort souvent répété dans les monumens de Persépolis.

A ces représentations de la majesté royale viennent se mêler des souvenirs de la mythologie persane. Le mythéisme de l'idolâtrie antique a, comme le culte de la souveraineté temporelle du monarque, une très grande place dans les sujets représentés à Persépolis. Les symboles obscurs et fantastiques de la religion des Perses, empruntés au monde terrestre ou inventés par une imagination bizarre, sont là partout à côté de la figure du roi. Ainsi, sur plusieurs portes de ce palais, est sculpté un personnage combattant et éventrant d'un coup de poignard un animal qui se défend sous sa main vigoureuse. Quel est ce personnage? Est-il dieu, roi ou simple mortel? Rien ne le caractérise assez pour qu'on reconnaisse son essence; quelle qu'elle soit, il est impossible de méconnaître que cette sculpture symbolique a un sens religieux : l'animal immolé est tour à tour un lion, un taureau, un griffon ou un monstre qui a une tête horrible, avec de grandes oreilles et une corne sur le front; les pattes de devant de cet animal chimérique sont semblables à celles du lion, tandis que celles de derrière tiennent des serres de l'aigle; son corps est emplumé, il a de grandes ailes, et sa croupe se termine par une queue de scorpion.

Des voyageurs, notamment l'Anglais Ker-Porter, se sont singulièrement mépris sur cette queue. Ker-Porter l'a représentée dans son *Atlas* comme une continuation de la colonne vertébrale, c'est là sans contredit une idée fort ridicule; il faut cependant être juste, et ne pas trop s'étonner qu'en face de sculptures aussi bizarres, on ait pu admettre quelquefois certaines formes, certaines idées que répudie le bon sens.

C'est donc dans le caractère même de ces sculptures qu'il faut chercher l'excuse de nos devanciers qui n'ont pas bien compris ce qu'elles représentaient; au reste, l'erreur dans laquelle est tombé le voyageur anglais Ker-Porter est due à ce qu'il a négligé de faire une fouille pour compléter les figures dont il n'a pas vu les extrémités inférieures; s'il les eût dégagées de la terre qui en recouvrait le bas, il eût trouvé le bout de la queue de l'animal, qui est de toute évidence celle d'un scorpion. La nature de cette queue a d'ailleurs un sens; elle s'explique par la pensée qu'on a eue de représenter un monstre réunissant les formes et les natures les plus dangereuses, afin de le faire paraître plus terrible.

Une autre embrasure reproduit le même combat du mystérieux lutteur avec un taureau; l'animal est debout sur ses pieds de derrière; il se dresse contre son agresseur en le repoussant de ses pieds de devant, dont l'un porte sur sa poitrine; mais son ennemi le tient fortement de son bras droit par les cornes, tandis que du bras gauche il lui plonge un large poignard dans le ventre. Une quatrième porte, dont il ne reste qu'un des jambages, a pour ornement un bas-relief montrant le même personnage qui, dans une étreinte vigoureuse, étouffe entre ses bras un lion qu'il soulève de terre et qui fait avec ses pattes de vains efforts pour se dégager. La figure de dieu ou d'homme représentée dans ces diverses scènes de combat porte un vêtement très simple, consistant en une tunique qui forme des plis nombreux. Cette tunique est relevée par-devant de façon à permettre aux jambes de se mouvoir facilement. Les extrémités, rejetées sur les épaules, pendent par derrière en couvrant les reins, mais en laissant les bras dégagés. La barbe et la chevelure de ce personnage sont très soignées et habilement frisées. Un étroit bandeau ceint son front; ses pieds sont enfermés dans des espèces de cothurnes; son aspect, un peu froid, est sévère et ne manque pas de majesté.

Ce duel est peut-être celui d'Ormuzd et d'Ahrimane, représentés sous la forme d'animaux malfaisans ou terribles. Le dieu vainqueur a un sang-froid et une tranquillité qui n'impriment pas à ces scènes tout l'effet qu'elles pourraient produire. Peut-être faut-il voir dans cette placidité, dans cette raideur même le signe conventionnel et religieux de la puissance irrésistible du vainqueur.

Deux autres portes représentent des sujets plus intimes, appropriés, selon toute apparence, à la destination même des pièces retirées dans lesquelles ces portes donnaient accès. Sur les piédroits de l'une et de l'autre porte, on voit, en effet, une figure de jeune garçon imberbe, serviteur ou page, portant d'une main un vase et de l'autre une espèce de serviette ou une cassolette. Il y a encore d'autres portes dont les bas-reliefs diffèrent de ceux qui précèdent : ce sont celles qui ouvrent

sur le portique ou sur le petit perron. Ici le sculpteur a figuré des gardes armés de lances, qui semblent veiller sur les entrées du palais.

J'en étais là de mes recherches et de mon exploration au milieu de ces ruines, quand je vis s'approcher de moi un homme d'un aspect étrange. Le hâle et le soleil avaient noirci sa peau. Ses cheveux fort longs tombaient en grosses mèches sur ses épaules, couvertes d'une peau de tigre. Il était coiffé d'un bonnet pointu en feutre jaune. Ses bras et ses jambes étaient nus, ainsi que sa poitrine, sur laquelle était suspendu, dans un étui de cuir noir, un large talisman. Il tenait, pendue à l'un de ses bras par une chaîne de cuivre, une espèce de grande tasse faite d'une noix de l'Inde coupée en deux. Cette tasse contenait quelques pièces de menue monnaie et un peu de miel qu'il m'offrit. C'était une manière de me demander l'aumône, tout en paraissant me faire un cadeau. Cet homme étrange, dont le regard fauve et vitreux avait quelque chose de hagard, était ce que les Persans appellent un derviche et les Indiens un fakir, c'est-à-dire un pauvre diable sans feu ni lieu, vivant de charité et voyageant, un bâton à la main, du Tigre à l'Indus et du golfe Persique au Caucase. Cette espèce de gens, qui sont presque tous d'insignes voleurs et d'ignobles débauchés, passent pourtant auprès des dévots pour de saints personnages en qui Dieu a soufflé son esprit, et qui ont leur place marquée parmi les houris de Mahomet. La superstition orientale leur accorde de nombreux priviléges : c'est ainsi qu'on vante les philtres mystérieux au moyen desquels ils guérissent, dit-on, la morsure des serpens et des scorpions. Ils passent pour avoir des recettes contre tous les maux. Les femmes les consultent sur leur stérilité, les hommes sur leur impuissance. Généralement redoutés à cause de leurs maléfices et des mauvais sorts qu'on leur attribue la puissance de jeter, ils sont traités partout avec les plus grands égards; ils viennent même librement et de leur pleine autorité s'installer dans la demeure qu'il leur plaît de choisir, sans qu'on ose les en chasser. Il faut alors aller au-devant de leurs besoins et satisfaire même tous leurs caprices. Au cri de *Ya-Ali!* qui est leur invocation habituelle, répété jusqu'à mille fois dans un jour, ils se font donner tout ce qu'ils veulent. J'en ai connu un qu'on appelait *derviche-châh,* parce qu'il s'était imposé au roi. Il ne quittait jamais la demeure royale, il suivait le châh en tout lieu; il avait sa tente et jusqu'à sa mule ou son cheval pour accompagner le roi partout. C'était le plus grand vaurien possible : ivrogne, mécréant, joueur, débauché, il réunissait tous les vices imaginables. Il n'en était pas moins un saint, et quelque jour on lui élèvera peut-être un tombeau, qu'on décorera du nom d'*imam,* en témoignage de profonde vénération.

Ces derviches ou fakirs font vœu de pauvreté; mais, d'après ce qu'ils ont droit d'exiger, on conçoit que c'est pour eux chose facile, puis-

qu'ils n'ont qu'à demander pour obtenir tout ce qu'ils désirent. Ils sont ainsi plus à l'aise que qui que ce soit, et puis le vœu ne les enchaîne pas irrévocablement. Quand le métier devient mauvais ou qu'ils trouvent l'occasion d'en prendre un meilleur, ils jettent leur bonnet, leur bâton de fakir, et savent également bien jouer le rôle de *mirza* ou de *khân,* pour peu que la fortune les favorise. Il s'en trouve cependant quelques-uns qui, véritablement religieux et fanatiques, vivent dans la plus abstraite dévotion, dans un cercle d'idées mystiques qui les sépare du monde : ceux-là passent des jours entiers dans le jeûne et la prière, plongés dans une extase stupide, qui fait l'admiration des musulmans.

Le derviche qui venait me surprendre au milieu de mes pierres et de mes papiers n'était sans doute pas un de ces austères personnages, car il daignait parler et demander l'aumône à un chrétien, et il s'exprimait avec une urbanité que n'aurait pas permise un fanatisme exalté. Puisqu'il ne me dédaignait pas, moi, chrétien, je ne voulus pas être en reste d'égards avec lui. Je lui accordai donc ce qu'il me demanda. Aussi, dans l'élan de sa reconnaissance, le derviche baisa-t-il le pan de mon habit, et il fallut, bon gré mal gré, que j'acceptasse son miel.

## II.

A quelques pas du palais que je viens de décrire, on aperçoit à la surface du sol des assises de colonnes. Au-dessous du plan de ces assises sont les débris d'un mur sur lequel se retrouve le groupe du lion et du taureau, avec des gardes armés de lances. A la suite du mur est un fragment de bas-relief représentant huit figures couvertes de peaux de lion et portant des dents d'éléphant.

En examinant ces sculptures incomplètes et sans liaison entre elles, on est porté à penser que l'édifice élevé à cette place est d'une époque qui est postérieure aux ornemens qu'on y a rattachés, et que ces débris rapportés ont été empruntés à quelque monument plus ancien. Mais dans quel embarras cette observation ne jette-t-elle pas l'archéologue! La ruine dernière et complète du palais de Persépolis datant de l'invasion des Grecs, y aurait-il donc eu une dévastation précédente? et quelle en serait la cause? L'histoire n'en a conservé aucune trace. Les princes qui recueillirent l'héritage de Cyrus paraissent être restés, jusqu'à la conquête d'Alexandre, les glorieux possesseurs du trône de Perse. Faudrait-il en induire que les généraux du conquérant macédonien à qui l'héritage de Darius tomba en partage, jaloux de s'asseoir aux lieux où fut le trône du monarque qu'ils avaient vaincu, voulurent s'y élever un palais en rassemblant les débris en-

core fumans de ceux de Persépolis? Sous ces arrangemens désordonnés et incohérens, ne doit-on voir que la ruine du grossier assemblage de quelques matériaux hétérogènes qui servirent à figurer temporairement la demeure d'un commandant militaire transformé en satrape?

Quoi qu'il en soit, l'observation faite ici s'étend à d'autres parties de ce palais, et on est forcé de la renouveler à l'égard du monument le plus voisin. On y reconnaît, sous les blocs restés debout, l'emploi, comme fondations ou comme bases, de fragmens taillés et sculptés qui ont certainement fait partie d'autres constructions antérieures. Bien que ces faits soient indubitables et authentiquement acquis à l'observateur attentif, il lui est impossible en même temps de ne pas rester convaincu que ce dernier palais, à l'érection duquel ces fragmens auraient concouru, est bien de l'époque de Persépolis. Il est incontestable en effet que ces divers édifices, s'ils n'ont pas tous été créés pendant le même règne, et pour ainsi dire d'un seul jet, sont pourtant du même âge, qu'ils sont dus au même art et inspirés par des idées qui n'avaient subi aucune modification. Il est impossible de méconnaître non-seulement l'analogie, mais la similitude, l'identité qui existe entre eux, tant dans l'ensemble que dans les détails.

Quant au monument dont je parle ici, c'est un des plus importans de Takht-i-Djemchid, et aussi l'un de ceux qui présentent le plus d'élémens propres à faire connaître le plan et les détails de l'ensemble architectural ainsi désigné. Il avait un développement de 72 mètres sur 65. En avant était une vaste plate-forme sur laquelle ouvrait l'entrée principale du palais. On y arrivait, du côté de l'est et du côté de l'ouest, par deux perrons analogues pour leur disposition et leur ornementation à ceux que j'ai décrits. C'étaient toujours des gardes flanquant des inscriptions à côté desquelles était répété le combat allégorique du lion et du taureau; puis, sur les marches des escaliers, encore de petits personnages chargés de présens.

A gauche du perron de l'est, se trouve un massif de pierre isolé, long de 4 mètres, sur une épaisseur de 1 mètre 30 cent. En cherchant à préciser la destination de ce monument, nous eûmes le bonheur de découvrir, du côté opposé du perron, un corps de taureau en ronde-bosse ayant 1 mètre 90 cent. de long du front à la naissance de la queue. Il faut, selon toutes probabilités, en conclure que le massif de gauche était un socle ou piédestal sur lequel posait un taureau semblable à celui qui, à droite, est tombé et resté voisin de la place qu'il occupait. Ce morceau de sculpture est d'ailleurs le seul de ce genre, la seule ronde-bosse que nous ayons trouvée sur toute la superficie occupée par les ruines de Takht-i-Djemchid, ce qui en rendait la découverte plus précieuse.

Le plan et la distribution de ce palais sont les mêmes que j'ai indiqués en décrivant le premier, et, comme celui-ci, ils indiquent que

l'édifice était habité. On y entrait par un portique à colonnes, précédant une salle d'apparat également à colonnes. Autour de la salle d'apparat étaient distribués les divers appartemens. Au pied de la façade postérieure régnait une terrasse étroite à laquelle on montait par deux escaliers placés aux extrémités et presque entièrement taillés dans le roc sur lequel reposait l'édifice. Cette terrasse terminait le plateau, qui, en cet endroit, était escarpé à une hauteur de près de 9 mètres au-dessus de la dernière plate-forme sur laquelle nous avions établi notre bivouac.

Les bas-reliefs qui décorent l'intérieur de cet édifice ne diffèrent guère de ceux qui ornent les autres palais. On y retrouve, sous le portique, les doriphores avec leurs longues lances; à la principale porte, le roi, suivi de ses pages, avec le parasol et le chasse-mouches; sur un jambage demeuré à une embrasure ruinée dans une pièce reculée, des personnages marchant l'un derrière l'autre et portant des objets qui paraissent destinés à la toilette : le premier tient un flacon et une serviette, le second un seau à anse et une espèce de cassolette. Tous deux sont imberbes, et leur visage paraît juvénile. Leur costume est le même que celui des pages qui accompagnent le roi; ils représentent très probablement des serviteurs intimes, et, par la place qu'ils occupent, ils indiquent les appartemens les plus secrets de cette habitation.

On doit remarquer que, pour l'ornementation de ce palais, on ne s'est pas contenté de sculpter les embrasures des portes comme aux autres, mais qu'on a pris soin encore de placer de petits bas-reliefs jusque dans les embrasures des fenêtres.

Non loin de là, sur un terrain placé au-dessous de ce monument, on rencontre une autre ruine qui paraît avoir appartenu à une salle unique. Elle était enterrée jusqu'à moitié de la hauteur des blocs ou jambages de ses portes. Les fouilles qui y ont été pratiquées ont fait connaître qu'elle contenait des colonnes, et que ses portes étaient, suivant le système généralement adopté pour ces palais, ornées de bas-reliefs. Ceux-ci étaient encore une répétition de ceux que j'ai désignés ou décrits. Le plan et les détails une fois adoptés pour tous ces édifices, il est évident qu'on ne s'en est point écarté, et que les mêmes idées religieuses ont présidé à l'exécution de tous ces monumens.

Presqu'au centre du plateau sur lequel s'élèvent ces ruines est un groupe de cinq blocs sculptés qui paraissent avoir été les piédroits de portes appartenant à un édifice dont il ne reste plus assez d'élémens pour que l'on puisse en reconstruire le plan. Ces blocs sont ornés de grands bas-reliefs dont les sujets sont déjà connus en partie. Deux d'entre eux représentent le roi; il tient une longue canne de la main droite, et de la main gauche un bouquet ou une fleur de lotus. Sa démarche est grave, son costume fort simple : une longue tunique, légèrement relevée sur le côté, forme de longs plis verticaux; pendante

derrière et devant, elle se drape sur les jambes en plis courbes; elle est serrée à la taille par une ceinture dont un bout pend sur le devant; elle couvre les bras de larges manches qui arrivent au poignet, et font des plis nombreux tombant sur les hanches. Ce personnage est coiffé d'une espèce de tiare peu élevée, plus large du haut que du bas; ses cheveux longs forment sur la nuque de grosses touffes bouclées avec le plus grand soin. Il en est de même de sa barbe, qui est fort longue, toute frisée sur les joues; au-dessous du menton, cette barbe est alternativement lissée et frisée jusqu'au milieu de la poitrine, où elle se termine par deux rangs de boucles. On ne peut dire comment le personnage était chaussé, car on ne distingue sous la robe rien qui rappelle une chaussure quelconque, et cependant les pieds ne sont pas représentés nus. Il se pourrait, comme on le voit sur plusieurs bas-reliefs de l'antiquité, que ces chaussures eussent été simplement indiquées par le pinceau, ou bien encore que, suivant l'usage conservé de nos jours à la cour de Perse, le roi eût les jambes et les pieds enfermés dans de grands bas de drap. Cette dernière opinion est celle qui me semble préférable, attendu que les autres figures de ce bas-relief, comme toutes celles que nous avons déjà décrites et qu'il nous reste à décrire, à l'exception de celle du roi, portent des chaussures parfaitement et visiblement indiquées par le ciseau.

Au-dessus de la tête de ce personnage, un grand parasol est tenu par un serviteur qui marche derrière. A côté de celui-ci, un second serviteur agite un chasse-mouche au-dessous du parasol, et tient, dans sa main gauche, quelque chose qui pend en faisant de longs plis, comme un mouchoir, c'est peut-être le bandeau royal. Les pages qui accompagnent le personnage principal sont, à très peu de chose près, vêtus comme lui. Leur robe est tout-à-fait semblable, ce qui doit faire penser que, dans ces temps reculés, le vêtement étant très simple et ne consistant qu'en une grande pièce d'étoffe drapée autour du corps, la forme en était la même à peu près pour tous. Les vêtemens ne différaient que par la qualité, le prix des étoffes, et aussi par quelques détails de toilette. Ainsi les deux pages sont chaussés de petits cothurnes attachés sur le coude-pied, leurs cheveux sont longs et bouclés; mais leur barbe, frisée comme leur chevelure, est courte et taillée près du menton. Il doit y avoir, dans cette façon de barbe, l'intention d'établir une distinction entre ces personnages. J'y vois une marque hiérarchique qui désigne les gens de service auxquels la longue barbe était interdite. Les Orientaux ont toujours attaché une très grande importance à cet ornement viril, et les bas-reliefs de Persépolis ne sont pas les seuls où la personne du roi soit reconnaissable à la longueur de la barbe. Une observation analogue ressort de l'examen des sculptures assyriennes trouvées près de Mossoul, sur lesquelles le roi se distingue par une barbe très longue des officiers qui l'entourent. Les

deux pages ont la tête couverte d'une espèce de calotte basse et plate. Leurs oreilles sont accompagnées de larges anneaux. C'est encore là un objet digne d'attention qui doit avoir une signification propre à la position inférieure de ces personnages, car on ne voit jamais de pendans d'oreilles ni au roi ni à aucun des individus qui paraissent être des gens de quelque importance.

Au-dessus de ce groupe du roi suivi de ses pages est l'ornement symbolique appelé *mihr* ou *ferhouer*, signe de la triade mystique du culte des anciens Perses. Il se décompose en trois parties bien distinctes qui représentent les deux natures de l'homme et de l'oiseau unies à un cercle duquel pendent des espèces de petits rubans terminés en boucles. La nature humaine est représentée par un corps d'homme exactement semblable à celui du roi comme type de figure et de costume. Ce doit être la figure d'*Ormuzd* ou de *Mithra*, dont le culte s'est étendu jusqu'en Grèce et à Rome, et n'en avait point encore disparu au IVe siècle de notre ère. Sa main droite est levée et ouverte; de la gauche il tient un petit anneau; le corps est passé dans le cercle qui unit les diverses parties de cette image, et auquel sont attachées de grandes ailes déployées, avec une queue en éventail comme celle de l'aigle quand il vole. Soit retracé de la même manière, soit modifié, nous retrouverons fréquemment cet emblème religieux. Quant aux sculptures qui ornent les autres blocs de cette ruine, elles sont dans un état qui ne permet guère de les apprécier.

Pour les fouilles que nous avions à exécuter, nous employions des hommes d'un village voisin situé dans la plaine. Ils y mettaient assez de bonne volonté, mais leurs outils n'étaient guère propres à ce travail. Dans un pays où le soleil féconde facilement une terre qui n'est jamais épuisée, l'homme se donne peu de mal pour la préparer. Il n'a que faire d'outils puissans et lourds pour la remuer. Aussi nos travailleurs, munis de petites pioches courtes et légères, faisaient-ils peu de besogne. Ils étaient, comme tous les Persans, trop intelligens pour ne pas prendre intérêt à nos découvertes, et pour ne pas nous aider dans l'extraction des belles sculptures dont ils n'avaient jamais connu que les parties demeurées au-dessus du sol; mais, tout en comprenant et partageant jusqu'à un certain point notre curiosité, ils ne pouvaient croire que l'amour de l'art fût notre seul mobile, et tous étaient convaincus que nous cherchions des trésors. Il y a en Perse, et généralement dans tout l'Orient, un préjugé bien établi : c'est que tous les monumens de l'antiquité, et principalement ceux qui sont revêtus d'inscriptions, indiquent des trésors cachés. Comme les Persans ont vu des Européens copier ces inscriptions, en chercher le sens, et souvent faire des fouilles sur l'emplacement des ruines, ils en ont conclu qu'on ne venait de si loin visiter ces débris que pour y chercher de l'or.

Il vint un jour jusqu'à moi un singulier bruit que nos ouvriers

avaient accrédité dans le pays. On disait que nous trouvions tous les jours de l'or, de l'argent et des bijoux; on allait même jusqu'à dire que nous avions découvert un vase d'or contenant seize *battemans* ou 24 kilogrammes d'or monnayé, et que nous en avions envoyé une partie au *châh* comme cadeau et redevance pour tout ce que nous espérions trouver encore. J'avais beau leur représenter l'absurdité de leurs propos, et leur démontrer que, de notre part, ces trouvailles n'étaient pas possibles, puisque c'étaient eux seuls qui faisaient les fouilles : ils ne voulaient pas en démordre. Les plus incrédules prétendaient, pour expliquer le fait, que nous faisions amener les excavations jusqu'à la profondeur à laquelle nous savions que gisait le trésor enfoui, et que la nuit nous venions l'y prendre. Il n'y avait rien à répliquer à des gens chez qui un préjugé semblable était tellement enraciné, qu'ils trouvaient toujours un moyen de tourner les objections; mais c'était un jeu à nous faire assassiner, et peut-être n'est-ce pas à une autre cause qu'il faut attribuer deux attaques nocturnes qui furent tentées contre notre petit camp. J'ai dit que nous avions deux soldats d'un régiment en garnison à Chiraz, et que le gouverneur de cette ville nous avait fort obligeamment accordés pour nous garder la nuit. Ces deux hommes, qui étaient véritablement de très braves gens, faisaient leur service pendant que nous et nos domestiques nous dormions. Ils veillaient chacun à leur tour auprès d'un feu placé à côté de notre tente, et autour duquel ils avaient disposé une espèce de barricade avec des caisses et des morceaux de bois pour éviter une surprise. Ils cachaient aussi par ce moyen la clarté du feu, qui, dans l'obscurité, aurait pu servir de point de mire. Tout cela était assez bien entendu, et prouvait qu'ils n'étaient pas dans une sécurité complète. Quand ils procédaient le soir à leur installation nocturne, ils complétaient leurs moyens de défense par un stratagème ridicule, mais dans l'efficacité duquel ils avaient confiance. Ils mettaient des bonnets et des manteaux sur des piquets tout autour du feu pour faire croire à la présence de plusieurs *caravuls* ou factionnaires. Ce moyen ressemble à celui qu'on emploie chez nous pour faire peur aux moineaux. Nos soldats lui attribuaient la même vertu vis-à-vis des voleurs.

Malgré ces précautions, deux fois pendant notre séjour au milieu de ces ruines, notre sommeil fut troublé par des alertes. Des maraudeurs avaient paru dans l'ombre et riposté au coup de fusil tiré par notre sentinelle. En un instant, tout le monde était sur pied; mais où aller? de quel côté poursuivre les voleurs? La montagne leur offrait un refuge où l'on ne pouvait les atteindre dans l'ombre. Nous ne vîmes rien. Presque nus, glacés, il fallut rentrer sous nos tentes sans avoir rien aperçu. Les maraudeurs avaient compté sur le sommeil de tous nos gens; ils espéraient se glisser jusqu'à nos bagages et nous dérober ce qu'ils trouveraient à portée de leur bras; ils n'étaient pas décidés à

nous livrer un combat. Il est permis de croire que ces bandits étaient alléchés par nos prétendus trésors. Plût à Dieu que nous eussions réellement découvert les richesses fabuleuses que recelaient, au dire des Persans, les ruines du palais de Djemchid! Nos finances s'épuisaient, et, bien loin de les renouveler, nos fouilles y avaient fait une large brèche; aussi aurions-nous été en droit de dire que c'étaient nos ouvriers, et non pas nous, qui ramassaient dans les décombres de Persépolis, sinon de l'or, au moins de l'argent.

Heureusement, ces petits événemens n'étaient pas de nature à nous causer de sérieuses inquiétudes; nous n'en poursuivions pas nos travaux avec moins d'ardeur. Sur le plateau que nous avions déjà exploré en grande partie, il ne nous restait plus qu'un seul palais à examiner. Il est d'une étendue plus considérable que les derniers décrits, et il a, par le nombre et la beauté de ses sculptures, une importance supérieure. Sa superficie se mesure par 91 mètres du nord au sud, et par 76 mètres de l'est à l'ouest.

A en juger par ce qu'on retrouve des divers élémens qui composaient ce palais, il résumait, ou plutôt réunissait dans son ensemble, toutes les beautés que nous avons successivement remarquées dans chacun des autres monumens de Persépolis; aussi peut-on dire que celui-ci était l'un des plus grandioses et des plus beaux parmi ceux qui restent de cette magnifique résidence des rois de Perse. Nous l'avons trouvé mutilé, et les terres entraînées des sommets de la montagne au pied de laquelle il se trouve l'ont envahi et s'y sont amoncelées à plus d'un mètre de hauteur. Néanmoins ses bas-reliefs sont assez bien conservés dans leurs parties supérieures, et nous les avons complétés au moyen de fouilles faites à la base.

Ce monument se composait de deux parties distinctes, une grande salle carrée, et en avant, du côté du nord, un large portique. Pour donner plus de grandeur à ce portique, on avait placé de chaque côté un taureau colossal. Ces deux taureaux avançaient de près des deux tiers de leur longueur, c'est-à-dire de près de quatre mètres, sur le premier rang des colonnes qui supportaient le fronton. Cette saillie avait l'avantage de détacher et de laisser apercevoir presque tout entières ces grandes sculptures, qui ajoutaient ainsi à l'effet de la façade, qu'ornaient en outre seize grandes colonnes aux chapiteaux formés par de doubles corps de taureau.

De ce portique, on pénétrait à l'intérieur par deux portes à larges baies. On y avait également accès par les trois autres faces, sur chacune desquelles étaient deux autres portes. Il y en avait ainsi huit en tout. Ce sont les jambages de ces diverses portes qui, avec les blocs évidés en forme de niches et placés dans le même alignement, indiquent seuls la place et la disposition de l'édifice. Ce sont encore ces jambages qui attestent aujourd'hui la richesse et indiquent le carac-

tère de l'ornementation de ce monument. Tous, sans exception, sont couverts de bas-reliefs où l'on retrouve le lion, le griffon, le taureau, et cet autre monstre sans nom, vaincus par ce personnage allégorique que nous avons déjà vu, comme un dieu lare, au seuil de tous ces palais. Le roi est représenté là dans toute sa majesté. Pour rendre son effigie plus imposante, on a environné son trône d'un plus grand nombre de gardes et de tributaires. Aucun des autres édifices de Persépolis ne peut rivaliser avec celui-ci pour la beauté de ses tableaux sculptés. Ne serait-ce pas dans cette belle salle, en face de ces pompeuses images d'un roi de Perse, de Xercès peut-être, qu'Alexandre se laissa entraîner par le délire de l'ivresse jusqu'à incendier et détruire tout ce que l'art de ces temps antiques avait créé de magnificences pour la demeure du vainqueur de la Grèce?

Le vaste espace compris entre les quatre murs de cette salle et l'absence de toute trace indicatrice de divisions faites par des murs de refend nous ont conduit à penser qu'il avait dû y avoir des colonnes. En effet, à deux mètres de profondeur, nous en trouvâmes les bases, et nous acquîmes la certitude qu'il y avait eu cent colonnes sur dix de front dans les deux sens. Elles étaient cannelées et se terminaient par des corps d'animaux.

Les quatre portes qui s'ouvrent sur les faces est et ouest sont consacrées à la représentation de ce personnage à figure humaine, doué d'une puissance surnaturelle, qui combat un taureau, un lion, un griffon et un autre animal participant de ces deux derniers. Deux de ces sujets ont été décrits précédemment; celui où figure le griffon n'a été qu'entrevu. Dans ce duel symbolique, le monstre a une tête d'aigle avec une espèce de crête qui couvre le cou et s'étend jusque sur le sommet de la tête, où elle forme comme un long bouquet de plumes par lequel son adversaire le saisit. Ce cou emplumé se relie sur les épaules à de grandes ailes qui couvrent le corps. Cet animal fantastique réunit en lui les deux natures du quadrupède et de l'oiseau. La première est indéterminée et participe de deux espèces différentes: ainsi la tête de ce monstre est surmontée d'oreilles semblables à celles du cheval; puis ses ailes d'oiseau laissent paraître d'énormes pattes armées de puissantes griffes, dont l'une repousse vigoureusement son ennemi et l'autre serre fortement son bras. Cette partie du corps où se reconnaît la nature du lion se prolonge jusque vers les pattes de derrière. Là, le genre ornithique reparaît dans les serres d'aigle attachées aux cuisses du lion, et dans la queue d'oiseau qui remplace celle du quadrupède. Cette sculpture est, comme on voit, très étrange. Rien de bizarre comme cet assemblage de parties du corps empruntées à plusieurs animaux. Aussi faut-il voir dans ces images, toutes de convention, quelque chose de symbolique, de mystique, qui explique la

tranquillité de ces scènes, où tous les efforts du vaincu semblent impuissans à émouvoir le vainqueur.

Nous avons déjà rencontré sans le décrire le bas-relief qui représente le même duel, dans lequel figure un lion qui se défend sous l'étreinte irrésistible et le poignard de l'homme-dieu. Non-seulement le type naturel du lion a été fidèlement retracé, mais encore le sculpteur a déployé dans l'exécution de cette figure un talent véritable. Compris simplement et avec grandeur dans son ensemble, ce lion est rendu avec une vérité, une entente de la nature vraiment admirables. Son attitude est d'ailleurs la même que celle de tous ces animaux, et le lion vaincu est aussi calme que son antagoniste.

Les portes principales sont celles qui ouvrent sur le portique, et les bas-reliefs qui en ornent les embrasures surpassent les autres en étendue et en richesse de composition; les deux portes de la quatrième face, vis-à-vis des précédentes, ont des bas-reliefs analogues par le sujet à ceux des portes principales. On pourrait, à toutes quatre, leur donner le nom de portes royales; en effet, les unes et les autres de ces sculptures représentent le roi sur son trône, mais avec des variantes qui distinguent la face du sud de la face du nord; ainsi sur les premières le souverain a ses sujets de toutes races à ses pieds, tandis que les secondes le représentent environné de ses familiers et de ses gardes. Cette dernière idée a fourni, sans contredit, l'un des plus curieux et des plus beaux morceaux de la sculpture antique; ce bas-relief est divisé horizontalement en six champs séparés les uns des autres par des bandes de rosaces qui, dans les deux sens de la hauteur et de la largeur, forment des cadres contenant les diverses parties de ce grand tableau. Dans les cinq cadres inférieurs sont rangés des gardes armés de lances, de carquois ou de boucliers, semblables à ceux que nous avons déjà vus répétés si souvent : il y en a dix à chaque rang. Au-dessus de ces cinquante gardes, qui semblent veiller à la sûreté du roi dans son palais, est un tableau qui le représente sur son trône, placé sous un dais dans le costume que nous lui connaissons, et tenant sa canne avec sa fleur; le trône ou *takht* (mot persan qui désigne le siége royal, d'où dérive le nom moderne donné à ces monumens), le trône, dis-je, consiste dans un siége dont la forme est celle d'une chaise avec un dossier, un peu élevée, car les pieds du roi ne pourraient toucher à terre et posent sur un tabouret. Ce trône est un des objets les plus intéressans que l'on retrouve sur les bas-reliefs de Takht-i-Djemchid, et, tout en tenant compte de ce qu'avait d'exceptionnel le trône du *roi des rois*, on n'en a pas moins, par la grace de ses formes, la preuve d'un goût et d'un art déjà très développés à cette époque reculée de la civilisation humaine. Ce siége a de plus une analogie frappante avec ceux des bas-reliefs de Ninive : ce rapprochement a une importance

archéologique, et l'on pourrait en induire que les Perses ont été, en quelques-uns de leurs usages, les imitateurs des Assyriens; peut-être même ne s'éloignerait-on pas de la vérité en pensant que les Mèdes ou Perses, ayant mis Ninive à sac, en ont emporté le siége royal pour en faire le trône de leurs propres souverains.

Derrière le monarque, dont la taille dépasse de beaucoup celle des autres personnages, un serviteur agite un chasse-mouche au-dessus de la tête royale; après lui vient un officier dont le costume indique un archer; il semble porter les armes du roi : dans sa main droite, il tient une petite hache ou masse d'armes, et sur son épaule gauche il supporte un arc au moyen d'une tige fourchue à laquelle on ne peut attribuer d'autre usage que celui de servir de point d'appui au bras, afin d'assurer le tir. Devant le souverain se présente un personnage également en tunique courte et avec une canne; il lève la main droite et paraît adresser la parole au roi. En dehors et de chaque côté du dais sous lequel est le trône, sont deux autres figures : l'une représente un garde, l'autre un serviteur qui porte un vase. Le dais royal est figuré par deux montans qui soutiennent un baldaquin à coins retombant aux angles et terminé par une frange en filet, avec une bordure de glands; au-dessus de cette frange sont trois petites bandes de rosaces. Dans les intervalles qui les séparent sont deux petits champs superposés, au milieu desquels plane le *mihr* sous la forme simplifiée de l'anneau attaché seulement à des ailes et à une queue d'oiseau. De chaque côté du *mihr* sont cinq animaux symboliques; dans le champ supérieur, l'animal représenté ainsi dix fois est un taureau; au-dessous c'est un lion.

Sur les quatre bas-reliefs qui complètent l'ornementation des portes de ce palais, il en est deux dont le sujet est identique. Ainsi la partie supérieure est consacrée à la représentation du roi assis sous un dais; quant à la partie inférieure, elle représente des individus soutenant le trône et figurant les divers peuples ou tribus entre lesquels l'empire de Perse était alors fractionné. Cette idée est rendue au moyen de trois rangs de figures superposées, parmi lesquelles se distinguent, soit par leur costume, soit par le caractère de leur visage, des Assyriens, des Mèdes, des Scythes ou des Nègres. En observant avec soin les types variés de ces personnages, autant du moins que la mutilation de la sculpture le permet, on reste convaincu que le sculpteur a voulu représenter non-seulement les nations ou tribus, parties intégrantes de l'empire de Perse, mais encore celles qui, vaincues par les conquérans de la dynastie achéménide, sont devenues accidentellement leurs tributaires.

Dans la partie septentrionale du plateau qui sert d'assiette commune à tous ces monumens, on voit encore un grand nombre de fragmens dégrossis, préparés pour la taille du ciseau, ou même simplement coupés dans des blocs inhérens au sol même. Ils sont sans intérêt, mais

ils prouvent que la dernière main n'avait pas été mise à ces immenses travaux, quand le pillage et l'incendie sont venus en interrompre le cours.

## III.

J'ai décrit les divers édifices qui composent l'admirable ensemble connu en Perse sous le nom de *Takht-i-Djemchid.* J'ai dit que, dans cette demeure des rois de Perse, les appartemens secrets se reconnaissaient encore à côté des salles d'apparat où ces princes étalaient la pompe de leur royauté fastueuse. Les fondateurs de cet immense palais n'avaient pas pensé seulement au séjour qu'ils auraient à y faire durant leur vie; ils avaient encore songé à s'y préparer une sépulture digne de leur grandeur et en harmonie avec les lieux qu'ils avaient habités. Cette idée d'élever des monumens funéraires somptueux et durables est commune à presque tous les peuples; mais en aucun pays elle n'a été réalisée dans des conditions semblables à celles des tombes royales de Persépolis. Généralement, les sépultures sont éloignées ou du moins placées en dehors de l'enceinte des lieux qu'habitaient les vivans. C'est ainsi que les pyramides ou les cavernes sépulcrales de l'Égypte furent élevées au milieu des plaines sablonneuses d'Alexandrie ou creusées dans les montagnes solitaires de la chaîne libyque. Les hypogées des princes achéménides, au contraire, faisaient en quelque sorte partie de leurs demeures et mêlaient la sévère ordonnance de leur ornementation funèbre à la richesse et à l'éclat de ces palais où la puissance des souverains de Perse avait déployé tant d'art et de luxe.

Deux tombes semblables avaient été disposées sur la pente de la montagne qui forme l'enceinte du palais à l'est. Elles étaient creusées dans la roche vive; aucune pièce rapportée ne figurait dans leur façade ornée de lignes architecturales et de bas-reliefs: c'était le rocher même qui avait été taillé et avait fourni, sans déplacement aucun, tous les matériaux nécessaires à l'édification et à l'ornementation de ces monumens.

Selon l'usage antique et d'après la coutume particulière aux Perses, il est probable que, si ces sépulcres n'étaient pas précisément inaccessibles, ils n'étaient cependant pas mis d'une manière ostensible en communication avec les palais. Aucun escalier n'y conduisait, et quoiqu'on aperçût çà et là les traces d'un sentier qui avait été pratiqué dans le roc, il fallait, pour atteindre ces tombes, escalader les rochers au moyen de leurs aspérités et de leurs angles naturels. On arrivait ainsi à une plate-forme en partie formée par le rocher taillé, en partie disposée artificiellement sur cinq murs en retraite formant soubassement et construits avec des blocs équarris posés les uns sur les autres

sans ciment. A l'extrémité de cette terrasse était le tombeau auquel elle servait pour ainsi dire de socle.

Le rocher, je l'ai dit, avait été habilement taillé et ménagé. Il présentait l'aspect d'une construction architecturale qui participait du genre adopté généralement pour les palais de Persépolis. La façade offre à la base un portique simulé par quatre colonnes engagées; leurs chapiteaux sont formés de deux corps adossés de taureaux dont les fronts cornus supportent une corniche à denticules. Au-dessus règne une frise dans laquelle sont sculptés dix-huit lions rangés, par neuf de chaque côté, en ordre inverse et séparés par une espèce de fleur de lotus qui est au centre. Au-dessus de cet entablement, la façade se rétrécit, et dans un cadre compris entre deux parties saillantes du rocher se trouve un grand bas-relief dont le sujet paraît essentiellement religieux. A la partie supérieure est le *mihr,* qui semble présider à un acte du culte du feu, accompli par un personnage dans lequel j'ai cru reconnaître le roi. Ce personnage est debout, monté sur trois degrés. Il tient un arc de la main gauche, et il étend la droite, en signe de serment ou d'adoration, vers un autel sur lequel est représentée la flamme sacrée. Cette scène semble avoir pour motif la consécration de la foi au culte du feu par le souverain dont la dépouille mortelle a été déposée dans ce caveau. Cette première partie du bas-relief est placée sur une espèce de table ornée d'une rangée d'oves et terminée aux deux bouts par le double corps de ce monstre bizarre dont j'ai eu déjà occasion de parler et qui réunit la nature du lion à celle de l'aigle. Quatorze figures sur deux rangs, de physionomies et de costumes différens, semblent supporter cette espèce d'estrade. D'autres figures sont placées de chaque côté; parmi elles, il y en a dont le geste et l'attitude semblent indiquer qu'elles pleurent. Telle est la disposition intérieure de ce caveau funéraire où se retrouve, on le voit, le système d'ornementation commun à tous les palais de Takht-i-Djemchid.

Mes recherches dans les hypogées de Persépolis furent troublées par un incident qui mérite d'être raconté. J'aperçus, gravissant le sentier qui y conduisait, deux individus dont le costume me parut de loin différent de celui des Persans : c'étaient deux vieillards de petite taille, mais robustes et à l'œil vif; au lieu du bonnet de peau d'agneau pointu, ils avaient la tête couverte d'un large turban à bouts pendans sur l'épaule; leur barbe, au lieu d'être soigneusement teinte d'un beau noir, selon l'usage des Persans, était telle que les années l'avaient rendue, tout-à-fait blanche; ils échangèrent entre eux quelques mots dans une langue que je n'avais pas encore entendue dans ces contrées; puis ils m'adressèrent la parole en persan. Aux questions que je leur fis, ils répondirent qu'ils étaient des marchands de Jezd, où ils se rendaient après avoir accompli un long voyage qu'ils venaient de faire dans le

nord de la Perse; ils ajoutèrent que, comme presque tous les habitans de Jezd, ils étaient de religion guèbre; qu'ignicoles, comme Djemchid, le grand roi qui avait élevé les palais de Persépolis, ils n'avaient pas voulu passer auprès de ces ruines sans venir y faire une pieuse visite.

A peine avaient-ils achevé, qu'ils se mirent à ramasser du menu bois et des herbes sèches, en formèrent une espèce de petit bûcher sur le bord de l'escarpement du rocher où nous nous trouvions, et l'allumèrent en murmurant des prières dans la même langue que je leur avais entendu parler à leur arrivée; ce devait être du *zend,* la langue de Zoroastre et du Zendavesta, celle dont les caractères étaient gravés sur les murs de Persépolis.

Pendant que ces deux Guèbres priaient devant leur feu, je levais les yeux sur le bas-relief supérieur de la façade du caveau funéraire devant lequel nous étions; la scène qu'il représentait était exactement semblable : ce culte avait donc encore, après plus de deux mille ans, des adeptes dont la foi s'était conservée malgré les persécutions des sectateurs de Mahomet et d'Ali. Long-temps après le départ des deux Guèbres, le petit bûcher brûlait encore, et sa fumée légère montait en colonne bleuâtre vers le ciel. Je me sentis sous l'influence d'une impression religieuse, en me retrouvant seul en face de ces cendres invoquées qui avaient reçu l'hommage des deux vieillards prosternés devant elles; la fumée du sacrifice s'élevait lentement au-dessus des rochers sauvages qui dominaient la plaine silencieuse, couverte de ruines au milieu desquelles étaient encore les débris des antiques autels du feu.

L'intérieur du tombeau était d'une simplicité qui contrastait avec le dehors; on y pénétrait par une porte placée entre les deux colonnes du centre de la façade : cette porte ne s'ouvrait pas dans toute sa hauteur; il y avait, à sa partie inférieure seulement, un passage qui était probablement muré après l'introduction du dépôt sacré confié à ce caveau sépulcral. La chambre souterraine du tombeau se divise en deux compartimens qui, bien que distincts par leurs voûtes d'inégales hauteurs et qui s'entrecoupent, n'en constituent pas moins cependant, à vrai dire, un caveau unique; au centre est un sarcophage taillé et creusé dans le roc, ainsi que toutes les autres parties de ce monument.

En suivant la pente de la montagne dans la direction du sud, on rencontre un autre sentier et même quelques marches encore apparentes sur le rocher; ces degrés mènent à une seconde tombe, qui se trouve un peu plus éloignée du palais que l'autre, et qui est située un peu plus haut sur le flanc de la montagne; intérieurement elle est semblable à la première, et au-dedans il y a six sépulcres.

Au pied du mur qui soutient la grande terrasse de Takht-i-Djemchid, du côté du sud, on voit un grand nombre de débris ayant appartenu à des fûts ou à des bases et à des chapiteaux de colonnes. On

y découvre un canal construit pour les eaux et un puits ou réservoir desséché. Dans un ravin qui tourne au nord-est du plateau du palais, on trouve, isolée et sans liaison aucune avec d'autres constructions, une porte semblable à celles que j'ai décrites. Les jambages portent deux bas-reliefs mutilés et méconnaissables. Autour de ces ruines et dans toutes les directions, la montagne conserve les traces des travaux immenses et pénibles qu'il a fallu y exécuter pour en extraire les matériaux qui ont été employés à la construction de tous ces monumens. Par les fûts de colonnes ou les chapiteaux que l'on y trouve ébauchés, on a la preuve que ces diverses pièces d'architecture étaient menées à un degré très avancé d'exécution dans les carrières d'où on les extrayait avant de les transporter sur l'emplacement désigné.

Un jour, étonné de voir la route couverte de cavaliers, je fus prévenu par des *goulams* qui avaient le verbe haut et les manières hardies que le gouverneur de la province de Fars allait venir visiter les ruines. C'était un *châhzadèh*, un frère du roi, Ferrhâd-Mirza, qui avait été récemment nommé à la résidence de Chiraz. Il voulait, en passant, visiter les lieux habités autrefois par les princes ses prédécesseurs de vingt siècles.

J'avais vu le châhzadèh à Téhéran, j'avais même été chargé par l'ambassadeur, M. de Sercey, de lui remettre quelques présens; j'allai au-devant de lui, et nous eûmes bientôt renouvelé connaissance. Je lui fis les honneurs de ces ruines, en lui donnant l'explication de chaque chose par l'intermédiaire de notre *goulam*, qui correspondait avec moi en langue turque, dont je savais quelques mots. Le prince me parut aussi lettré que peut l'être un Persan. Il n'ignorait aucune des particularités fabuleuses du règne de Djemchid, tel qu'il est raconté par les historiens ou plutôt par les conteurs persans. Il donnait à la plupart des bas-reliefs une explication qu'en sa qualité de bon musulman il entremêlait de réprobations à l'adresse de la religion guèbre, dont il disait avec raison qu'on retrouvait là *les traces diaboliques*.

Ferrâhd-Mirza s'intéressa à nos travaux, parcourut avec attention nos portefeuilles, et nous exprima son contentement très approbatif en répétant : *Khoûb-kaïli-khoûb*, c'est beau, c'est bien, très bien. Nous lui offrîmes quelques rafraîchissemens, et il remonta à cheval en nous invitant fort gracieusement à aller le voir à Chiraz. Il redescendit le grand escalier, et pendant long-temps nous pûmes suivre des yeux sa nombreuse escorte qui se déroulait dans la plaine.

Quelques mots sur la constitution des monumens de Persépolis compléteront l'examen détaillé des élégantes et riches sculptures qui les recouvrent. Le même système a été suivi pour l'édification de tous ces palais. De grandes assises d'une pierre très dure, parfaitement appareillées, en forment les parties principales, telles que portes, fenêtres

ou niches. Les massifs intermédiaires, assis sur une base solide et restée en place, étaient sans doute construits avec des matériaux plus petits, plus facilement destructibles, en pisé ou en briques. C'est du moins ce qu'on peut induire de la disparition totale de ces massifs. C'est à la solidité des blocs dont se composaient les ouvertures que l'on doit de retrouver les innombrables sculptures qui font aujourd'hui l'admiration des voyageurs. L'heureux mélange de la sculpture et de l'architecture est un des traits caractéristiques de ces monumens. Ainsi on les a mariées si habilement, que l'on ne saurait les disjoindre, et que, pour séparer l'une de l'autre, il faudrait les mutiler toutes deux. On serait presque en droit de dire qu'à Persépolis l'architecture ne sert que de support, de cadre en quelque sorte, à la sculpture, qui, à son tour, s'est plu à orner et embellir sa rivale. On y voit partout la main du sculpteur. Les murs épais des portiques ou les rampes des escaliers, comme les jambages des portes, lui ont fourni de grandes assises de pierre d'un beau poli, sur lesquelles il a pu exécuter ces colosses des portiques ou ces élégantes figures qui peupleront encore, pendant des siècles, ces solitudes où l'antiquaire ira évoquer les grandes ombres des Perses de Xercès et rendre hommage aux combattans que la fortune trahit à Arbelles.

Deux idées semblent avoir présidé à l'exécution de tous ces reliefs : celle de la force, de la puissance, qui étonnent et commandent le respect, représentée par les colosses qui gardent les entrées de ces palais; puis celle de l'élégance, de la pompe et de la majesté royales, qu'on retrouve dans tous ces tableaux où figurent le roi, ses officiers ou ses sujets de toutes castes, de toutes nations. Ces deux idées ont été également bien rendues : la première, par les proportions gigantesques et les formes vigoureuses des taureaux sculptés presque en ronde-bosse; la seconde, par la suavité et la délicatesse d'exécution de tous ces personnages, qui, dans des proportions plus petites, décorent les intérieurs de tous ces palais ou les perrons par lesquels on y arrive.

Quelle que soit l'échelle sur laquelle ces sculptures ont été exécutées, on ne saurait dire qu'elles dénotent un art perfectionné et une science plastique avancée. Le ciseau, en effet, ne s'y montre pas savant : il a, au contraire, toute la naïveté d'une main jeune et peu expérimentée; mais, en revanche, il possède les qualités de cette inexpérience, et, à part les proportions, qui ne sont pas toujours d'une exactitude rigoureuse, il y a dans l'observation et la copie de la nature une grande simplicité d'ensemble unie à une certaine recherche de détails, qui impriment aux créations du sculpteur un cachet de vérité et d'originalité plein de charme.

L'un des plus graves défauts que l'on soit en droit de relever dans ces sculptures, c'est le manque de mouvement, la raideur; mais il ne

faut pas perdre de vue que tous ces tableaux ont pour objet de retracer des mystères de la religion ou des scènes dans lesquelles la majesté royale doit ressortir sur les accessoires qui l'entourent. Or, la placidité, la froideur même, conviennent également aux symboles mystiques du culte religieux ou aux solennités de la puissance royale. De plus, il ne faut pas oublier que ces bas-reliefs sont la représentation des coutumes, des mœurs d'une nation asiatique, dont le caractère dominant est précisément un grand calme et une sévérité tout extérieure. De tout temps et dans toutes les classes, les peuples d'Orient ont affecté une dignité froide et compassée dans leur maintien, qui explique ce qui nous paraît choquant dans le manque d'animation et de vie qu'un Européen croirait pouvoir reprocher à ces sculptures. A part ces critiques, que nous ne repoussons pas entièrement, il faut rendre aux sculpteurs qui ont exécuté ces monumens cette justice, qu'ils y ont apporté une précision de dessin et de ciseau qui permet de faire entrer ces bas-reliefs en comparaison, pour la pureté des contours, avec les camées antiques les plus délicats.

Nos réserves étant faites sur les imperfections réelles de l'art persan, on peut dire que les monumens de Takht-i-Djemchid sont, parmi ceux du vieux monde, les plus étonnans et les plus admirables que le voyageur puisse rencontrer, car, il faut bien le reconnaître et l'admettre, rien dans ces palais des princes achéménides n'est sauvage ou barbare; tout, au contraire, y décèle une ère de civilisation où les arts avaient déjà fait de grands pas. Pour étonner les yeux, ce n'est point à des moyens grossiers que les sculpteurs persans ont eu recours; ils n'ont pas, comme ceux de l'Inde ou de l'Égypte, inventé des formes bizarres et effrayantes; ils n'ont pas tiré adroitement parti d'accidens naturels pour aider leur ciseau impuissant à créer. Non : à Persépolis, tout est art, tout est élégance, et si l'habileté des temps modernes n'y a pas produit de chefs-d'œuvre incontestables, du moins les compositions des artistes persans se distinguent toujours par le goût, l'originalité et la richesse.

Nous touchions au terme de nos travaux, quand le temps, qui s'était presque invariablement maintenu beau et chaud, changea brusquement. Les sommets des montagnes lointaines s'étaient couverts de neige, et le froid commençait à se faire sentir, même dans la plaine : c'était le 7 décembre; il y avait deux mois que nous étions arrivés sur le plateau de Persépolis, et que nous vivions sous la tente. Le moment était venu de reprendre nos excursions aventureuses. Nous dîmes adieu aux ruines admirables qui n'avaient plus de secrets à nous livrer, et nous prîmes la route de Chiraz.

EUG. FLANDIN.

# HISTOIRE

# DES MARIONNETTES.

## LES MARIONNETTES AU MOYEN-AGE.

### I. — L'ART NOUVEAU. — DÉDALE ET SAINT LUC.

Lorsqu'on passe de la civilisation antique et de l'art païen à l'étude de la société chrétienne du moyen-âge, une des plus vives surprises que l'on éprouve est de voir, au milieu de la transformation universelle, l'art nouveau suivre un mode de développement exactement semblable à celui de l'art ancien. Voyageur à la poursuite d'un autre idéal, on s'étonne de lui voir parcourir la même route. Comme les caravanes du désert s'arrêtent au même puits, aux mêmes palmiers, aux mêmes oasis, l'art chrétien traverse aussi les mêmes espaces, s'arrête aux mêmes lieux, fournit les mêmes étapes que son devancier. Cela est vrai, mais en général et vu à distance. Quand on y regarde de plus près, les déviations deviennent très appréciables, et l'on est alors autant et peut-être plus frappé des disparités qu'on ne l'avait été des ressemblances.

Ces disparités sont surtout fort considérables en ce qui touche celui des arts d'imitation qui nous occupe. Nous avons vu dans les temps antiques la statuaire mobile (origine et principe des marionnettes) prendre naissance dans les temples de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie (1);

(1) Voyez la livraison du 15 juin 1850.

nous pouvions être certains dès-lors de la voir, à un moment donné, naître et grandir dans nos basiliques, sous la main et à la voix du sacerdoce. En effet, il en a été ainsi, mais avec des circonstances tout-à-fait particulières et qui demandent quelques instans d'examen.

La nécessité du secret et l'opposition systématique à la matérialité païenne portèrent les premiers chrétiens à ne figurer les objets de leur culte que sous le voile d'images symboliques. Lorsque le christianisme sortit des catacombes, pour prendre la direction du monde, il resta plus d'un siècle encore fidèle à ces erremens. Ce ne fut qu'un peu plus tard qu'on se hasarda à remplacer les allégories par quelques représentations réelles, et à peine cette voie eut-elle été ouverte aux arts d'imitation, qu'il se forma au sein de l'église deux grandes écoles, qui n'ont pas cessé de rester profondément divisées sur le plus ou moins d'influence qu'il convient d'accorder aux beaux-arts dans la célébration des rites: les uns soutenant, comme Arnobe, Tertullien, Origène, Agobard, les premiers abbés de Cîteaux, saint Bernard, etc., qu'il est plus conforme à la spiritualité du dogme évangélique de n'admettre qu'avec une extrême réserve dans les liturgies la peinture, la sculpture et la musique; les autres, comme saint Ambroise, saint Jean Damascène, saint Grégoire-le-Grand et enfin saint Thomas, dont l'opinion a prévalu à peu près sans partage jusqu'à la réformation de Luther, pensant qu'il est légitime et louable d'employer tout ce que Dieu a mis de puissance dans quelques génies privilégiés pour élever la faible intelligence du vulgaire à la connaissance en quelque sorte intuitive et palpable des vérités éternelles. On ne s'attend pas à trouver dans ces pages frivoles l'histoire, même en raccourci, de cette longue lutte : il me suffira d'indiquer ici qu'à la fin du VII^e siècle un concile rejeté, mais valable en ce qui touche les images (1), hâta la révolution qui commençait à poindre dans l'art, en ordonnant de substituer les représentations réelles aux allégories et aux ombres, dont on s'était contenté jusque-là. « On devra dorénavant, dit le quatre-vingt-deuxième canon, représenter Jésus-Christ, non plus sous la figure symbolique de l'*agneau* ou du *bon pasteur*, mais sous ses *traits humains*. » La croix, dont la vue n'avait été offerte aux premiers fidèles que comme un symbole de rédemption et d'espérance, presque toujours ornée de fleurs, de couronnes et de pierreries, la croix, qui n'avait reçu qu'au milieu du IV^e siècle la figure du Christ peinte seulement *en buste*, et un peu plus tard son effigie entière (vêtue d'abord, puis nue, comme sur le crucifix de Narbonne (2) que l'évêque de cette ville tenait couvert d'un rideau), la croix, dis-je, après le concile de 692, reçut l'image du Sauveur en relief. Ce n'est qu'à la fin du VIII^e siècle, sous le pontificat de Léon III,

(1) Concil. quinisext., in Trullo, ann. 692, can. 82.

(2) Voyez Gregor. Turonens., *De gloria Martyr.*, lib. I, cap. 23.

qu'on vit apparaître, après une vive opposition, le crucifix complet avec le corps du Christ sculpté en ronde bosse.

La plastique, comme on le voit, n'a point été la base et le principe générateur de l'art chrétien, ainsi qu'elle l'avait été de l'art hellénique. La peinture a devancé chez les modernes, et a constamment primé la statuaire. Cette différence s'explique par la contrariété des doctrines. La sculpture, expression directe et saillante de la beauté des formes, était la langue naturelle du sensualisme païen. La peinture, moins matérielle, plus transparente en quelque sorte, plus apte à refléter la beauté intérieure et à traduire les impressions morales, est un langage plus compréhensif et mieux approprié à la spiritualité de nos croyances. Ainsi, tandis qu'en Grèce l'artiste initiateur et mythique a été un sculpteur, Dédale; chez nous, un apôtre peintre, saint Luc, est honoré par la dévotion populaire comme le type idéal de l'artiste chrétien (1).

Cependant, quoique moins sympathique au christianisme que plusieurs autres arts, la plastique n'a point fait défaut à ce que l'église était en droit d'attendre d'elle. Au premier appel du clergé, elle a produit le crucifix de ronde bosse; mais l'école liturgique (j'entends celle qui se proposait de toucher l'ame par les sens), mécontente de la raideur des premiers simulacres, essaya, comme avait fait le sacerdoce en Grèce, de donner aux représentations sacrées, au crucifix lui-même, une mobilité artificielle.

## II. — CRUCIFIX ET MADONES MUS PAR DES FILS.

Si je ne voulais éviter d'appuyer plus qu'il ne convient sur cette partie de mon sujet, je pourrais recueillir parmi les traditions qui ont cours, surtout en Italie et en Espagne, plusieurs histoires de crucifix et de madones (2) célèbres pour avoir fait des gestes, et même pour avoir marché. Je pourrais citer le crucifix qu'on dit avoir incliné la tête pour approuver les décisions du concile de Trente, ou bien encore le crucifix votif de Nicodème, le *Voto santo,* qui, suivant la croyance admise à Lucques, traversa la ville pour se rendre de la chapelle de Saint-Frédien à la cathédrale, en bénissant sur son passage le peuple émerveillé, et qui, un autre jour, dit-on (car que ne dit-on pas à Lucques du *Voto santo?*) donna son pied à baiser à un pauvre ménestrel, peut-être joueur de marionnettes. Ce ne sont là, je le sais, que des légendes,

(1) Une tradition peu éclairée attribue à saint Luc une foule de petits portraits de Jésus-Christ et de la Vierge, qui sont, surtout à Rome, l'objet d'une superstitieuse vénération. Lanzi croît que ces images, de style archaïque, sont l'œuvre d'un ancien peintre florentin nommé Luca, qui vivait au XIe siècle. Voyez *Stor. pittor.*, t. I, p. 349.

(2) On appelait au moyen-âge les madones *mariolæ* : « *Mariola, imago sanctæ Virginis.* » Ducange, *Glossar. med. et infim. Latin.*

qui font supposer, mais qui ne prouvent pas l'existence au moyen-âge de la sculpture mécanique. A titre de fait positif, je citerai un crucifix du monastère de Boxley dont non-seulement la tête, mais les yeux étaient mobiles, au témoignage de Lombarde, ancien et exact historien du comté de Kent (1). Enfin, pour ne laisser subsister aucun doute sur la réalité de cette phase singulière et peu observée jusqu'ici de l'art chrétien, je vais rappeler de quelle manière on représente de temps immémorial à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre, les divers épisodes de la passion le jour du vendredi saint. J'ai à choisir entre plusieurs relations de diverses époques, écrites par de pieux pèlerins de diverses communions. J'emprunte, en l'abrégeant, celle de Henri Maundrell, chapelain de la factorerie anglaise d'Alep, qui visita les lieux saints au temps de Pâques 1697 :

« Parmi plusieurs crucifix, dit-il, que l'on porte en procession dans l'église du Saint-Sépulcre, il en est un, d'une grandeur extraordinaire, sur lequel est posée l'image de notre Seigneur, très bien sculptée et de grandeur naturelle... Après plusieurs stations, la procession atteignit le Calvaire en montant plusieurs degrés; arrivée à une chapelle bâtie sur le lieu même où Jésus fut crucifié, on figura cette scène au naturel, en clouant sur une croix, avec de grands clous, l'image dont nous avons parlé; puis, à quelques pas de là, on dressa la croix... Ces cérémonies achevées, ainsi que le sermon du père gardien, deux moines, qui font les personnages de Joseph d'Arimathie et de Nicodème, arrachèrent les grands clous et descendirent de la croix le corps du Sauveur avec des gestes et une attitude qui répondaient à la solennité de l'action. L'image du Christ est faite de telle sorte que les membres sont aussi flexibles que s'ils étaient vraiment de chair. Rien n'étonna plus les assistans que de voir courber et croiser sur le cercueil les deux bras, de la manière dont on dispose ceux des véritables morts (2).

Un siècle auparavant, un Français, le père Boucher, de l'ordre des frères mineurs-observantins, avait assisté à ces mêmes cérémonies, et y avait pris une part importante. Son récit, d'une singulière naïveté, complète le précédent :

« ..... Nous montasmes, dit-il, au Calvaire, qui estoit tout tapissé de noir, et esclairé de soixante et quatorze lampes. Arrivés en ce lieu, en la partie du crucifiement, qui estoit la mesme place en laquelle, à tel jour, le Sauveur du monde fut cloué en croix, estoit étendu un crucifix de bois très bien faict, couvert d'un drap noir. Le prédicateur (c'était le père Boucher lui-même) estant arrivé au point de saint Luc : *Et postquam venerunt in locum qui vocatur Calvariæ, ibi crucifixerunt eum*, deux diacres vinrent lever le drap noir qui couvroit le crucifix. Et à ce moment, il faut l'avouer, ô lecteur! toute l'assemblée, voyant un si vif portrait du crucifiement douloureux, jeta des sanglots

(1) Voy. *Perambulation of Kent.*

(2) *A Journey from Alep to Jerusalem, at easter, ann. Domini* 1697; Oxford, 1740; p. 74.

et des soupirs..... Ce deuil si juste servit de catastrophe et mit fin à mon sermon, à la suite duquel quatre religieux prindrent le crucifix enveloppé dans un beau drap de fin lin, et fut porté sur la pierre d'onction, où le corps précieux, à tel jour, avoit été embaumé par Nicodème et Joseph (1). »

On ne se servit pas seulement, au moyen-âge, de la statuaire mobile pour représenter les scènes de la Passion; on l'employa encore dans les églises, tant séculières que monastiques, pour figurer, aux diverses fêtes de l'année, toutes les actions du Sauveur, celles de la Vierge, les vies des saints patrons et les légendes des martyrs. Cet emploi de la statuaire mécanique s'est perpétué dans les églises, particulièrement en Italie et en Espagne, presque jusqu'à nos jours, malgré les prescriptions canoniques contraires, et notamment celles du concile de Trente. Dans un synode tenu à Orihuela, petit évêché suffragant de l'archevêché de Valence, on fut obligé de renouveler, au commencement du XVII[e] siècle, la défense d'admettre dans les églises les statuettes de la Vierge et les images des saintes frisées, fardées, couvertes de bijoux et vêtues de soie, comme des courtisanes. *Jubemus*, dit le chapitre 14, *imagunculæ parvæ, fictili opere confectæ et fuco consignatæ, si vanitatem et profanitatem præbeant, ad altare ne admoveantur in posterum* (2). On voit que la défense n'était que conditionnelle et laissait ainsi une large porte ouverte à l'abus, qui en effet continua. Que si quelqu'un de ceux qui me lisent doutait qu'il fût ici question des marionnettes proprement dites, qu'on nommait en Espagne *titeres*, cet autre passage du même chapitre ferait cesser tous les doutes : « Nous défendons que dans les églises ou ailleurs on représente les actions du Christ, celles de la très sainte Vierge et les vies des saints, au moyen de ces petites figures mobiles, *imagunculis fictilibus, mobili quadam agitatione compositis*, que l'on appelle vulgairement *titeres*, *quas titeres vulgari sermone appellamus.* »

### III. — LES SCULPTEURS MÉCANICIENS TAXÉS DE MAGIE AU MOYEN-AGE.

Dès le XI[e] siècle, plusieurs prélats et abbés s'étaient vivement, mais inutilement élevés contre la statuaire mécanique, qui, rappelant pour ainsi dire à la vie les saints et les martyrs, leur semblait une sorte de coupable évocation des morts et un acte de nécromancie. Un jour de l'année 1086, le saint abbé Hugues, étant venu en l'abbaye de Clugny pour donner l'investiture à cinquante-cinq novices, se détourna tout à coup d'un de ceux qu'on lui présentait, et lui refusa la bénédiction. Quand on lui demanda le motif de cette rigueur, il répondit

(1) Le père Boucher a donné à son voyage le titre bizarre de *Bouquet sacré des plus belles fleurs de la Terre Sainte*. Notre citation est tirée du chapitre XIII.

(2) *Synodus Oriolana, celebrata anno* 1600; cap. 14, ap. *Collect. maxim. concilior. Hispaniæ et Novi Orbis;* Romæ, 1693; t. IV, p. 718-719.

que ce clerc était un *mécanicien*, c'est-à-dire un prestigiateur et un nécromancien : ***Mechanicum illum, seu præstigiatorem*** (1) ***esse et necromantiæ deditum*** (2).

De semblables accusations ont été fréquemment portées, durant cette période, contre les hautes intelligences qui s'adonnaient aux études mathématiques et physiques, à commencer par Gerbert, devenu pape au x[e] siècle sous le nom de Sylvestre II. L'orgue hydraulique qu'il avait construit à Reims, l'horloge ou plutôt le cadran sidéral (3) qu'il établit à Magdebourg pour Othon III, la prétendue tête d'airain parlante que lui attribue Guillaume de Malmesbury (4), le firent passer pour magicien. Cette même rêverie d'une tête d'airain parlante fut imputée encore à plusieurs savans personnages du XIII[e] siècle, entre autres, à Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln (5), et à Albert-le-Grand. On disait à voix basse dans les écoles qu'Albert avait employé trente années d'efforts à fabriquer par les mathématiques ou par la chimie, d'autres disaient par certaines combinaisons astrologiques, une tête de bois ou d'airain qui répondait à toutes les questions (6). Quelques-uns allaient jusqu'à prétendre qu'il avait forgé un homme dont le cou, les bras et les jambes, façonnés en divers temps sous l'influence de certaines constellations, avaient été enfin réunis de manière à former un être artificiel complet, ce que Gabriel Naudé appelle un *androïde* (7). Et, comme il ne subsistait naturellement aucune trace de cette merveille, on expliquait sa disparution en disant que le jeune Thomas d'Aquin, son disciple, celui qui devait bientôt devenir une des lumières de l'église, piqué d'être toujours vaincu par le caquet syllogistique de cette créature équivoque, l'avait frappée d'un coup de bâton et mise en morceaux (8).

### IV. — MARIONNETTES DEMI-RELIGIEUSES ET DEMI-POPULAIRES.

Les marionnettes mues ostensiblement par des fils n'exposaient pas ceux qui les fabriquaient ou qui les faisaient mouvoir à autant de calomnies et de périls, et demandaient pour leur construction moins de

(1) On n'avait pas encore forgé l'abominable barbarisme *prestidigitateur*.

(2) Mabill., *Annal. ordin. Benedict.*, t. IV, p. 563.

(3) Ditmar., *Chron.*, liv. VI, p. 399.

(4) Voyez Guill. Malmesbur., *De gestis regum Anglicor.*, lib. II, cap. 10, p. 36-37. Cf. *Hist. litt. de France*, t. VI.

(5) Joh. Gower., *Confessio amantis;* ap. Selden.

(6) Voy. Alph. Tostat., *Comm. in Exod.*, cap. 14. *Oper.*, t. II, pars I[a], p. 181. — *Comm. in Num.*, cap. 21, t. IV, pars II[a], p. 38. — *Paradox.*, t. XII, pars 2[a], p. 93.

(7) Voy. *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été soupçonnés de magie*. 1653, p. 529 et suiv.

(8) Cervantes, qui a porté le dernier coup à toutes les rêveries du moyen-âge, n'a pas oublié les folles histoires de têtes d'airain parlantes. Voyez *Don Quijote*, part. II[a], cap. 62.

science que les automates dont le moteur restait caché. Aussi furent-elles d'un usage beaucoup plus fréquent. C'étaient de vraies marionnettes que les énormes mannequins, en forme de goules monstrueuses, qu'on menait en procession dans presque toutes les villes, soit aux Rogations, soit à la Fête-Dieu, soit aux anniversaires de certains patrons, braves chevaliers ou saints évêques, canonisés pour avoir délivré la contrée des monstres qui l'infestaient jadis, ou pour avoir (ce qui est tout un) dompté l'idolâtrie. Amiens, Metz, Nevers, Orléans, Poitiers, Saint-Quentin, Laon, Coutances, Langres, etc., ont vu, dans de solennelles processions, promener, presque jusqu'à la fin du dernier siècle, ces formidables machines, vulgairement appelées *papoires*. On distinguait surtout parmi ces simulacres, qui ébranlaient si vivement l'imagination populaire, la fameuse tarasque à laquelle une légende rattache le nom de Tarascon, la gargouille de Rouen, la grand'gueule de Lyon, l'hydre de l'abbaye de Fleury, dont les mâchoires ouvertes laissaient voir une ardente fournaise, enfin le grand dragon de Paris, tué par saint Marcel, et qu'on promenait, durant les Rogations, autour du parvis et dans tout le cloître de Notre-Dame, joie et terreur du peuple et des enfans de la vieille cité, qui jetaient dans son gosier béant, comme dans une large besace de quêteur, de la monnaie, des fruits et des gâteaux.

On n'introduisait pas seulement dans ces cérémonies des figures de dragons et de monstres; on y faisait figurer des géans tels que Goliath et saint Christophe, on y admettait même quelquefois des mannequins de femmes. Venise au XIV[e] siècle offrit un exemple notable de cette sorte de représentation. Il était d'usage, depuis le X[e] siècle, de célébrer dans cette ville une cérémonie nommée la *festa delle Marie* en mémoire de douze fiancées enlevées, en l'an 944, par des pirates venus de Trieste, et aussitôt reprises des mains des ravisseurs. Pendant huit jours, on conduisait en grande pompe dans la ville et dans les environs douze belles jeunes filles couvertes d'or et de bijoux. Elles étaient désignées par le doge et mariées aux frais de la Seigneurie. Avec les progrès du luxe, la dépense devint si considérable, que le nombre des *Maries* dut être réduit d'abord à quatre, puis à trois. Enfin, le choix de ces jeunes filles soulevant trop de brigues dans l'état, on prit le parti de les remplacer par des figures de bois. Ce changement fut très mal accueilli par le peuple. Il fallut, en 1349, venir au secours de ces pauvres *Marie di legno,* comme on les appelait, et les protéger contre les huées et les sarcasmes de la foule. Ce nom même de *Maria di legno* est demeuré à Venise une épithète désobligeante et moqueuse, qu'on applique aux personnes du sexe d'une tournure raide et peu avenante (1). Ces pou-

(1) Voyez Giustina Renier Michiel, *Origine delle feste Veneziane;* Milano, 1829. T. I, p. 91-109.

pées de Venise nous ramènent naturellement aux véritables marionnettes.

### V. — MARIONNETTES POPULAIRES AU MOYEN-AGE. — PANTOMIMES. — CANTIQUES EXPLICATIFS.

Les dernières marionnettes populaires que nous avons vues chez les Grecs et chez les Romains avaient subi la révolution accomplie dans le drame antique; elles étaient devenues pantomimes. Les peuples barbares, destructeurs et héritiers de la civilisation païenne, n'avaient guère pu entrevoir d'autres représentations théâtrales que celles des drames pantomimes; il faut entendre par là, comme je l'ai dit, non pas une action entièrement muette, mais une action exprimée par des gestes sur l'orchestre, tandis qu'un coryphée ou un simple *énonciateur,* placé en avant sur le thymelé, chantait ou récitait un *canticum,* traduction lyrique ou épique des sentimens ou des actions rendus par l'acteur. On voit pourquoi ceux des écrivains des VII[e], VIII[e] et IX[e] siècles qui ont eu la prétention de continuer la tradition antique n'ont composé qu'un si petit nombre de drames dialogués. Ils durent naturellement s'appliquer à imiter ce qui avait frappé leurs yeux, et, à peu d'exceptions près, ils n'avaient vu sur les théâtres grecs et romains que des pantomimes accompagnées de *cantica* (1). Les écrivains du VII[e] au XI[e] siècle nous fournissent en effet un certain nombre de courtes chansons narratives (histoires bibliques, légendes de saints, récits profanes), dont je crois pouvoir considérer plusieurs comme de véritables *cantica* destinés à servir d'explication orale à de petites pièces pantomimes que des jongleurs ambulans et peut-être aussi des marionnettes représentaient dans les foires ou sous le porche des églises. J'ai cité en 1835, à la Faculté des Lettres, comme ayant pu avoir la destination que j'indique, le cantique de Judith et d'Holopherne, imprimé depuis cette époque par M. Édélestan Du Méril (2). Je crois que cinq ou six autres pièces également narratives, publiées par MM. Grimm, Ébert, Lachmann et Du Méril, telles que la légende de saint Nicolas, celles de l'enfant de la neige, du prêtre et du loup, etc., étaient aussi de véritables *cantica,* programmes en vers de petites pièces que des comédiens vrais ou feints représentaient pour les yeux. Je suis tenté d'en dire autant de plusieurs *élégies* tragiques ou comiques composées aux XII[e] et XIII[e] siècles dans les écoles, notamment

(1) Peut-être possédons-nous encore quelques-uns de ces *cantica* de l'antiquité. Il faudrait examiner à ce point de vue l'*Orestes,* tragédie épique, qui se trouve à Berne dans un manuscrit sur parchemin du IX[e] siècle. Voy. Sinner, *Codices Biblioth. Bern.,* t. I, p. 507.

(2) *Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle,* p. 184.

le *Geta* et l'*Aulularia* de Vital de Blois (1), la *Lydia* et le *Milo* de Matthieu de Vendôme, l'*Alda* de Guillaume de Blois, le *Miles gloriosus* (2), etc. Peut-être ces narrations, qui tiennent à la fois du drame et du fabliau, étaient-elles les *cantica* explicatifs de pantomimes jouées dans les écoles. La France a conservé long-temps l'usage de ces spectacles épico-lyriques, témoin ceux qui furent donnés dans les rues et sur les places de Paris à l'occasion de l'entrée de la reine Isabeau. Les Anglais ont conservé cette forme de représentation encore plus long-temps que nous, et ils ont même un mot exprès, encore en usage, pour désigner ces spectacles; ils les nomment *pageant*.

Mais, pour être autorisé à dire que plusieurs des cantiques et des légendes rhythmiques des VII^e^, VIII^e^ et IX^e^ siècles ont servi d'explication et de texte à des représentations de marionnettes, il faut préalablement bien établir l'existence de ce genre d'amusement durant cette époque; essayons.

Plusieurs textes prouvent la persistance et la popularité de la *névrospastie* dans l'empire grec. Synesius, évêque de Ptolémaïde au V^e^ siècle, voulant faire comprendre l'action incessante que Dieu exerce sur les démons et généralement les effets qui subsistent après que leurs causes appréciables ont cessé, compare ce phénomène à ce qui arrive dans le gouvernement des marionnettes, « qui se meuvent encore, dit-il, après que la main qui les dirige a cessé d'agiter les fils (3). » Un grammairien du VII^e^ siècle, qui a commenté en grec plusieurs des ouvrages d'Aristote, Jean, surnommé *Philoponus* (4), ou plus simplement *Grammaticus*, donne, à propos d'un passage assez obscur d'un traité d'Aristote (5), des éclaircissemens tellement précis sur les marionnettes automatiques, qu'on peut en inférer que le jeu de ces petites machines lui était très familier. « Aristote, dit-il, appelle αὐτόματα θαύματα les petites figures de bois dont on donnait le spectacle dans les noces. » Ce trait de mœurs est remarquable. Puis il expose comment les diverses parties de ces figures conservent, lors même qu'elles sont au repos, la faculté d'être mues, sans même que le mécanicien les touche. » Celui-ci, dit-il, met une pièce en mouvement, cette pièce transmet l'impulsion à une autre, et enfin la figure paraît s'agiter

(1) Ce sont les sujets de *l'Amphitryon* et de *l'Aulularia* de Plaute, accommodés aux mœurs des étudians du moyen-âge. Pour la patrie de Vital et le temps où il a vécu, voyez l'édition du *Geta*, donnée par Car. Guil. Müller; Berne, 1840.

(2) Voy. M. Éd. Du Méril, *Origines latines du théâtre moderne*, p. 284.

(3) Ὄργανα νευρόσπαστα. *De Providentia*, lib. I, *Oper.*, p. 98.

(4) Ce savant était, suivant Abulpharadge, à Alexandrie en 640, quand les Arabes firent la conquête de l'Égypte.

(5) *De Generatione animalium*, lib. II; *Oper.*, t. V, p. 242, seq. Ed. Bekker. — *Idem opus, cum Philoponi comment.*, *Venet*, 1526.

d'elle-même (ce qui est une illusion), et se meut avec tant d'agilité qu'on la prendrait pour un danseur pantomime (1). »

Au XIIe siècle, Eustathe, le savant archevêque de Thessalonique, en expliquant un vers du quatrième chant de l'Iliade, s'étend, à ma grande satisfaction, quoique sans beaucoup d'à-propos, sur les joueurs de marionnettes (2); il s'étonne de la grande renommée que Pothein acquit en Grèce, au moyen d'une profession si puérile et si vulgaire. Néanmoins, tout en appréciant la *névrospastie* à sa valeur, il nous donne à entendre que cet *art* (il lui accorde ce nom) était fort répandu et très populaire de son temps dans l'empire grec.

En Occident, mes souvenirs ne me rappellent aucun texte qui, entre le VIe et le XIVe siècle, fasse mention de marionnettes; mais, par un bonheur singulier, nous avons, pour remplir ce vide, mieux qu'un texte; nous avons un monument figuré, d'une authenticité incontestable, et qui nous fournit les plus précieux renseignemens.

### VI. — NOUVEAU MÉCANISME. — UNE MARIONNETTE CHEVALERESQUE AU XIIe SIÈCLE.

Il existe à Strasbourg un manuscrit de la fin du XIIe siècle, orné d'un grand nombre de curieuses miniatures, dont une, sous la rubrique assez bizarre de *ludus monstrorum*, représente un jeu ou *une montre* de marionnettes. Ce manuscrit, un des plus précieux joyaux de la bibliothèque de cette ville, renferme un ouvrage de la célèbre Herrade de Landsberg, abbesse de Hohenbourg. Cet ouvrage porte le titre de *Hortus deliciarum* et le justifie par l'agrément et la variété des enseignemens qu'il contient : c'est un parterre encyclopédique, composé de toutes sortes de fleurs poétiques, morales et religieuses (3). Parmi beaucoup de morceaux en prose et en vers (qui tous, à beaucoup près, ne sont pas de la docte abbesse), on lit à la page 215 une sorte de glose du fameux verset de l'Ecclésiaste, *Vanitas vanitatum.....*

Spernere mundum, spernere nullum, spernere sese,
Spernere sperni se, quatuor hæc bona sunt.

« Mépriser le monde, ne mépriser personne, se mépriser soi-même, mépriser le mépris qu'on fait de soi, ce sont quatre choses bonnes. »

(1) Philoponus emploie le mot consacré Ὀρχέσθαι. J'ai mis le commentaire dans la traduction.

(2) Il s'agit de la corde de l'arc de Pandarus. Eustath., *Comm. in Iliod.*, IV, v. 122, t. I, p. 457; ed. Rom.

(3) Le manuscrit de Herrade de Landsberg a été décrit, et les vers qu'il contient ont été publiés en 1818 par M. Christ. Maurice Engelhard, en un vol. in-8o, avec un atlas in-fo, où les miniatures sont reproduites. M. Alexandre Le Noble a donné une nouvelle analyse de ce manuscrit dans le tome Ier de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. I, 3e livraison.

Le peintre, dirigé sans doute par la docte abbesse (car le manuscrit est du temps même où elle vivait), n'a pas cru pouvoir rendre par un emblème plus expressif la pensée de Salomon et d'Herrade sur la vanité de l'homme qu'en nous montrant le roi de la création soumis à l'action d'un fil de marionnette. En effet, sur un étroit plancher sont posés deux petits hommes armés de pied en cap, que deux bateleurs font combattre et mouvoir à leur gré, au moyen d'un fil qui se croise et dont chacun tire un bout à soi. La pensée de cette miniature prouve non-seulement que le jeu des marionnettes existait durant l'époque féodale, mais qu'il était d'un usage assez commun pour offrir alors, comme chez les anciens et dans les temps modernes, un symbole parfaitement clair et intelligible à tous.

Quant aux personnages que l'artiste a mis en jeu, le choix qu'il a fait de deux chevaliers confirme mon opinion sur le répertoire habituel des marionnettes. Il était tout simple en effet qu'au XII[e] siècle la peinture ou la parodie d'un duel ou d'un tournoi fût le spectacle le plus assuré de plaire aux châtelains et aux châtelaines, ainsi qu'à la foule de leurs vassaux.

Au-dessous de nos deux pantins, on lit cette seconde et plus mélancolique paraphrase du fameux verset de Salomon.

Unde superbit homo, cujus conceptio culpa,
  Nasci pœna, labor vita, necesse mori?
Vana salus hominis, vanum decus, omnia vana;
  Inter vana nihil vanius est homine.
Post hominem vermis, post vermem fit cinis, eheu!
  Sic in non hominem vertitur omnis homo (1).

Ces lugubres distiques, placés au-dessous d'une danse de marionnettes, ne sont-ils pas comme la contre-partie chrétienne du *canticum* lémurique du banquet de Trimalcion?

Quant au procédé mécanique que cette miniature nous révèle, il diffère entièrement de ce que nous avons vu jusqu'ici. Les mains qui font mouvoir les deux statuettes ne sont pas cachées; elles tirent les fils, non dans le sens perpendiculaire, mais dans la direction horizontale. C'est le premier exemple que nous ayons rencontré d'une pareille disposition des fils. Nous ne savons si elle a commencé au moyen-âge; mais elle s'est assurément prolongée bien au-delà. En effet, dès les premiers pas que nous allons faire dans les temps modernes, nous trouverons en Italie un procédé fort semblable en possession de l'admiration du vulgaire et même des savans.

(1) Herrade, avant Bossuet, nous montre l'homme réduit à « ce je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue. »

## LES MARIONNETTES EN ITALIE.

### I. — RENAISSANCE ET PERFECTIONNEMENT DES MARIONNETTES.

Depuis le XIIe siècle, où il est démontré, par la miniature du manuscrit de Strasbourg, que les marionnettes étaient connues, même parmi les classes élevées, je ne sais s'il est survenu dans leur existence une solution de continuité, et si ce divertissement n'est pas tombé dans l'oubli pour ne reparaître qu'à la fin du XVe siècle en Italie. Ce qui est certain, c'est que je ne trouve aucune mention des comédiens de bois depuis la peinture emblématique qui orne le livre de Herrade de Landsberg jusqu'aux écrits de Jérôme Cardan. De plus, presque tous les savans du XVIe siècle s'expriment au sujet des marionnettes en termes si remplis de surprise et d'admiration, qu'on est tenté de croire qu'il y a eu pour elles au XVIe siècle, ainsi que pour tant d'autres choses, une sorte de renaissance. Dans tous les cas, on ne saurait douter que les marionnettes n'aient, à cette époque, reçu de plusieurs grands mécaniciens d'Italie de très notables perfectionnemens.

Un savant aussi bizarre que célèbre, Cardan, médecin et mathématicien né à Pavie en 1501, est, je crois, le premier écrivain moderne qui ait mentionné les marionnettes avec quelques détails. Il s'est occupé deux fois de ce sujet, d'abord dans le traité *de Subtilitate*, publié à Nuremberg en 1550, puis dans une sorte de recueil encyclopédique intitulé *de Varietate rerum*. Au livre XIII de ce dernier ouvrage, l'auteur, traitant des plus humbles produits de la mécanique (*de artificiis humilioribus*), cite, parmi les *experimenta minima* qui sont l'objet du chapitre 63, une espèce fort singulière de marionnettes qu'il décrit avec minutie, mais malheureusement avec l'obscurité qui lui est habituelle. Ce procédé, qu'il expose sans pouvoir l'expliquer, ressemble beaucoup à celui dont le manuscrit de Herrade de Landsberg nous a transmis la figure. Voici, d'ailleurs, les propres paroles de Cardan que j'ai traduites aussi fidèlement qu'il m'a été possible :

« J'ai vu, dit-il, deux Siciliens qui opéraient de véritables merveilles au moyen de deux statuettes de bois qui jouaient entre elles. Un fil unique les traversait de part en part; elles étaient attachées d'un côté à une statue de bois qui (1) demeurait fixe, et de l'autre à la jambe que le joueur faisait mouvoir. Ce fil était tendu des deux côtés. Il n'y a sorte de danses que ces statuettes ne fussent capables d'imiter, faisant les gestes les plus surprenans des pieds, des jambes, des bras, de la tête, le tout avec des poses si variées, que je ne puis, je le confesse, me rendre compte d'un aussi ingénieux mécanisme, car il n'y avait pas plusieurs fils, tantôt tendus et tantôt détendus; il n'y en avait qu'un

(1) Je lis ici *quœ*, au lieu de *que*.

seul dans chaque statuette, et ce fil était toujours tendu. J'ai vu beaucoup d'autres figures de bois mises en mouvement par plusieurs fils alternativement tendus et détendus, ce qui n'a rien de merveilleux. Je dirai encore que c'était un spectacle vraiment agréable que de voir combien les gestes et les pas de ces poupées étaient d'accord avec la musique (1). »

L'auteur, comme on voit, n'indique pas l'office que remplissait le second Sicilien. La miniature, au contraire, nous montre les deux bateleurs concourant à une action commune. Dans l'appareil décrit par Cardan, un seul joueur semblerait pouvoir suffire, comme dans nos marionnettes du dernier ordre, celles que les petits Savoyards font danser dans les rues au son d'un flageolet ou d'un tambourin, en agitant avec le genou la ficelle attachée à leur poupée, qu'ils nomment Cathos ou Catherinette (2). Cependant, s'il n'eût été question que d'une chose aussi simple, l'esprit subtil de Cardan ne se serait pas tant émerveillé. Il me paraît vraisemblable que ce prétendu fil unique et toujours tendu était un petit tube par lequel passaient plusieurs fils très fins, réunis dans l'intérieur de la poupée et dont le jeu était ainsi soustrait aux regards. Nous verrons tout à l'heure un procédé à peu près semblable.

Le second passage de Cardan, celui qui fait partie du traité *de Subtilitate,* n'a trait qu'aux marionnettes ordinaires; mais l'auteur est si frappé de l'illusion qu'elles produisent, qu'il n'hésite pas à les placer dans la partie de son ouvrage qui traite *de mirabilibus et modo representandi res varias præter fidem* (3) : « Si je voulais, dit-il, énumérer toutes les merveilles que l'on fait exécuter, par le moyen de fils, aux statuettes de bois vulgairement appelées *magatelli,* un jour entier ne me suffirait pas, car ces petites figures jouent, combattent, chassent, dansent, sonnent de la trompette et font très artistement la cuisine. »

On voit, entre autres choses, dans ce passage, que vers l'année 1550 on appelait, dans l'Italie du nord, les marionnettes du nom latinisé de *magatelli,* que je ne trouve dans aucun vocabulaire. Il se pourrait que *magatelli* (par le changement fort naturel des labiales *b* et *m*) ne fût qu'une variante de *bagatelli,* et cela me semble d'autant plus probable qu'on appelle en Italie *bagatelle* les amusemens de la place publique et *bagatellieri* tous les saltimbanques, y compris les joueurs de gobelets et de marionnettes (4).

(1) *Hieron. Cardani Medionalensis medici Opera,* p. 492. — Cardan, natif de Pavie, a exercé la médecine à Milan.

(2) Ce petit spectacle des rues a été souvent gravé. Voy. une vignette de Charlet, en tête d'un quadrille pour piano de J. Klemczynsky, intitulé *les Marionnettes;* Paris, 1842.

(3) *De Subtilitate,* lib. XVIII; Nuremberg, 1550, p. 542, et *Opera,* t. III, p. 636.

(4) Le voyageur Pietro della Valle compare les gens qui montraient de son temps la lanterne magique, les ombres chinoises et les marionnettes dans les rues de Constanti-

Un contemporain de Cardan, Federico Commandino d'Urbin, né en 1509, grand mathématicien et *second Archimède* (1), n'a pas dédaigné non plus de s'occuper des statuettes à ressorts. Son élève le plus habile et son compatriote, le géomètre poète Bernardino Baldi, adressa, vers 1575, un sonnet à sa mémoire dont voici le tercet final :

O come l'arte imitatrice ammiro,
Onde con modo inusitato e strano
Muovesi il legno, e l'uom ne pende immoto (2)!

Quelques critiques ont inféré de ces vers que Federico Commandino avait apporté quelques notables perfectionnemens aux marionnettes. Je dois confesser que, dans ce que j'ai parcouru de ses écrits, je n'ai rien trouvé qui eût clairement rapport aux statuettes mues par des fils. Ce qui a particulièrement occupé ou, si l'on veut, récréé ses veilles, c'est l'application de la mécanique à la construction des automates hydrauliques, dont on faisait de son temps un très fréquent et très ingénieux emploi, surtout en Italie et en Allemagne. Quelques années après, Baldi, devenu abbé de Guastalla, mentionne, dans la préface placée devant sa traduction des *Automates* de Héron (3), plusieurs de ces créations hydrauliques qui animaient le marbre et l'airain dans les jardins et les palais princiers, sortes de drames aquatiques dont Montaigne a mentionné quelques particularités dans le *journal* de son voyage en Italie, notamment à Tivoli, à Florence et à Augsbourg. De plus, Baldi parle dans cette préface, avec une singulière admiration, des simples et vraies marionnettes, qu'il définit avec une précision technique qui ne permet pas de douter qu'il ne les connût à merveille. Il affirme non-seulement qu'une grande adresse manuelle est nécessaire pour les faire mouvoir, et beaucoup d'esprit pour les faire parler, mais que la connaissance des mathématiques est indispensable à leur construction, et il allègue sur ce point le témoignage de Pappus et d'Athénée, témoignage que le vague de sa citation ne m'a pas permis de vérifier dans leurs œuvres. Il regrette de voir les jolies statuettes animées par le génie de la mécanique devenir de futiles jouets d'enfant; il compare la décadence de cet art ingénieux à celle du grand art des Æsopus et des Roscius, tombé des hauteurs de

nople, aux *bagatellieri* qui remplissaient le même office sur le *largo di Castello* à Naples et sur la place *Navone* à Rome.

(1) C'est le titre que lui décerne Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri*, etc., lib. II, cap. XIV, p. 407.

(2) Ces vers sont imprimés en tête de la traduction des *Automata* de Héron d'Alexandrie : *De gli automati overo machine se moventi, libri due.*

(3) Baldi avait composé cette traduction avec l'intention de la dédier à son maître Feder. Commandino; mais la mort de ce géomètre, arrivée en 1575, l'en empêcha. La dédicace à Giacomo Contarini porte la date de 1589.

la véritable scène sur les tréteaux des charlatans, et déplore qu'un si noble exercice ne soit bientôt plus pratiqué que par un ramas de bateleurs grossier, ignorant et sordide, *abietto, volgare e sordido* (1). Depuis lors, en effet, le goût des marionnettes est devenu et est demeuré si populaire en Italie, que des baraques de *burattini* (c'est le nom que les Italiens donnent généralement aux marionnettes) couvrent les places publiques de toutes les cités, sans préjudice des théâtres à demeure et des représentations dont les particuliers se donnent entre eux le plaisir.

## II. — MARIONNETTES EN PLEIN AIR.

Voulez-vous, sans passer les Alpes, faire connaissance avec les marionnettes ambulantes de Florence et de Rome? Suivez Lorenzo Lippi, l'auteur d'*Il Malmantile Racquistato,* sur la grande place de Florence, sans négliger de consulter son annotateur, Paolo Manucci (2). Ou bien ouvrez la seconde édition du poème si populaire à Rome de Giuseppe Berneri, *Il Meo Patacca* (3), illustrée par le crayon naïf de Bartolomeo Pinelli (4). L'artiste a dessiné un épisode du troisième chant, dont l'action se passe sur la place Navone; il a indiqué, au second plan, les jeux populaires qui animent cette place. Les *castelli di legno dei burattini* n'y manquent point. Faites mieux encore : feuilletez un autre recueil du même artiste, *Raccolta dei cinquanta costumi pittoreschi;* vous y trouverez une planche, la dixième, je crois, qui offre la représentation exacte et complète d'un *casotto dei burattini.* La toile est levée; *Pulcinella* (Polichinelle) occupe bruyamment la scène. Un loup, ou demi-masque noir, lui couvre le haut du visage; sa taille droite est serrée dans une casaque blanche; sa tête est surmontée d'un bonnet blanc en mitre : c'est pour nous un type tout-à-fait nouveau et sans analogue, demi-arlequin et demi-pierrot. Pinelli a groupé autour de la baraque les dilettanti les plus ordinaires de ces théâtres plébéiens. Voici deux belles et robustes Romaines; près d'elles, deux moines, plus occupés, disons-le, de Pulcinella que de leurs jolies voisines; en face, quelques enfans, dont un se hausse sur un pavé, puis quelques vigoureux et basanés *Trasteverini;* enfin un paysan attardé, qui jouit, assis sur son âne, de ce spectacle délectable et des *lazzi* qui l'assaisonnent.

(1) Baldi. *De gli automati*, etc., p. 10 et 11.

(2) *Il Malmantile,* cant. II, st. 46. Lippi décrit agréablement dans un autre passage (cant. I, st. 34) les *fantoccini* des rues qu'un petit paysan fait danser avec le pied ou le genou.

(3) Ce poème en douze chants contient la description des fêtes données à Rome pour la délivrance de Vienne et la victoire remportée par Jean Sobieski sur les Turcs.

(4) Rome, 1823. In-4° oblong, avec 53 planches. L'approbation de la première édition de ce poème porte la date du 6 décembre 1696.

Souvent à cette foule se mêlent des personnes d'un rang ou d'un mérite considérable. On raconte, par exemple, que le célèbre Leone Allacci, bibliothécaire de la Vaticane sous Alexandre VII, auteur de plusieurs grands ouvrages de théologie et de la *Dramaturgia*, allait se délasser tous les soirs aux marionnettes. J'ignore malheureusement la source de cette tradition si honorable pour les tréteaux de Polichinelle.

Passons, à présent, sur la *gran piazza* de Milan, aux jeux des *fantoccini*, autre nom des marionnettes. Le savant père Francesco Saverio Quadrio, auteur estimé d'une histoire générale de la poésie, ne dédaignera pas de nous servir de *cicerone*. Il nous révèle, en effet, avec une rare compétence, dans un chapitre spécial (1), les divers secrets de Pulcinella et toutes les ficelles qu'emploient les joueurs qui le font gesticuler et parler. Parmi ces dupeurs d'yeux et d'oreilles, celui qui, au témoignage du savant père de la compagnie de Jésus, attirait de son temps et retenait autour de ses tréteaux la plus belle et la plus nombreuse compagnie, était Massimino Romanini, Milanais, dont le nom lui a paru digne d'une honorable mention.

C'était presque toujours un seul joueur qui faisait mouvoir tous les personnages, et qui en même temps récitait ou improvisait toute la pièce. Ce maître Jacques des marionnettes avait soin de varier ses intonations, suivant les rôles, au moyen du *sifflet-pratique*, appelé en Italie *fischio* (2) ou *pivetta* (3). Quelquefois cependant deux personnes se partageaient la besogne; l'une récitait ou improvisait la pièce (*la burletta*), tandis que l'autre ne s'appliquait qu'à régler la marche et les gestes des pantins.

Les choses se passaient ainsi au XVII[e] siècle, et se passent encore à peu près de même, non-seulement dans les rues et sur les places de Rome, de Florence et de Milan, mais dans celles de toutes les villes d'Italie. A Venise sur la rive des Esclavons, à Naples sur le *largo di Castello*, à Turin, à Gênes, à Bologne, partout on est assuré de trouver un grand nombre de *castelletti*, entourés par un auditoire toujours attentif, toujours amusé, toujours content.

## III. — GRANDS THÉATRES DE MARIONNETTES.

Outre les *Puppi* en plein air, il y a dans toutes les villes d'Italie des marionnettes plus élégantes, ayant élu domicile dans de vrais petits théâtres, où les amateurs du genre peuvent aller les applaudir, assis commodément sur les banquettes d'un parterre dont le prix varie de

(1) *Storia e ragione d'ogni poesia*. Milano, 1744; vol. III, part. 2[e], p. 247 et 248.

(2) Voy. dans *Il Malmantile*, cant. II, st. 46, la note de Paolo Manucci.

(3) Diminutif de *piva*, cornemuse.

3 à 6 sous. Ces *fantoccini* d'un ordre supérieur diffèrent totalement de leurs confrères ambulans. Ils ne sont pas, comme les *pupazzi* des places publiques, mus simplement par la main du joueur, cachée sous leurs habits; ils obéissent à des fils ou à des ressorts. Ils ne sont pas non plus taillés dans le bois de la tête aux pieds. Leur chef est ordinairement de carton; leur buste et leurs cuisses sont de bois, leurs bras de cordes; leurs extrémités (à savoir, les mains et les jambes) sont de plomb ou garnies de plomb, ce qui leur permet d'obéir à la moindre impulsion donnée, sans perdre leur centre de gravité. Du sommet de leur tête sort une petite tringle de fer qui permet de les transporter aisément d'un point de la scène à un autre. Pour dérober aux spectateurs la vue de cette tringle, ainsi que le mouvement des fils, on a imaginé de placer devant l'ouverture de la scène un réseau, composé de fils perpendiculaires, très fins et bien tendus, qui, en se confondant avec ceux qui font agir les pantins, déroutent l'œil le plus attentif. Par une autre invention plus ingénieuse encore, on fait passer tous les fils, hormis ceux des bras, par l'intérieur du corps; ils en sortent par le haut de la tête, où ils se réunissent dans un mince tuyau de fer creux qui sert en même temps de tringle. Enfin, un système tout différent a été introduit plus tard par Bartolomeo Neri, peintre et mécanicien distingué. Ce procédé consiste à établir sur le plancher de la scène des rainures dans lesquelles s'emboîte le support de chaque marionnette. Des contre-poids ou un machiniste placé sous le théâtre dirigent ces supports et font jouer les fils. Ces divers systèmes, quelquefois combinés ensemble, sont arrivés à obtenir les tours de force les plus surprenans.

Passant à Gênes en 1834, un de nos compatriotes se fit conduire aux *burattini* établis rue des Vignes (au *teatro delle Vigne*). Il vit représenter dans une salle un peu fanée, mais d'ailleurs assez jolie, un grand drame militaire, *la Prise d'Anvers,* où le maréchal Gérard et le vieux général Chassé luttaient de phrases ronflantes, de *roulemens d'yeux* et d'héroïsme (1).

A Milan, les *fantoccini* du théâtre *Fiando* sont aussi célèbres et aussi visités des étrangers que le dôme, l'arc du Simplon ou la châsse de saint Charles. Dès 1823, un correspondant du *Globe* nous en avait donné des nouvelles : « Telle est, disait-il, la justesse des mouvemens de ces petits acteurs; leur corps, leurs bras, leur tête, tout marche avec tant de mesure et dans un si parfait accord avec les sentimens exprimés par la voix, qu'aux dimensions près j'aurais pu me croire dans la rue de Richelieu. Outre *Nabucodonosor,* tragédie classique,... on représenta un ballet anacréontique dessiné à la Gardel. Je voudrais que les danseurs de l'Opéra, si fiers de leurs bras et de leurs jambes, pussent voir

(1) Voy. *De Paris à Naples,* par M. Jal, t. I, p. 234-237.

ces danseurs de bois copier toutes leurs attitudes et se donner leurs graces (1). » Cependant, comme il est impossible de contenter tout le monde, un autre touriste (belge, je crois) ne sortit pas entièrement satisfait de cette représentation. Que reprochait-il à ces excellentes marionnettes? Il les trouvait encore un peu raides.

M. Jal a vu en 1834 les *fantoccini* de Milan jouer un drame romantique en six tableaux, *le Prince Eugène de Savoie au siége de Temeswar,* avec autant d'aplomb que nos acteurs de la Porte-Saint-Martin; mais ce qui l'étonna le plus, ce fut le ballet exécuté pendant les entr'actes. « La danse de ces Perrot et de ces Taglioni de bois, dit-il, est vraiment inimaginable : danse horizontale, danse de côté, danse verticale, toutes les danses possibles, toutes les *fioritures* des pieds et des jambes que vous admirez à l'Opéra, vous les retrouvez au théâtre *Fiando;* et quand la poupée a dansé son pas, quand elle a été bien applaudie, et que le parterre la rappelle, elle sort de la coulisse, salue en se donnant des airs penchés, pose sa petite main sur son cœur, et ne se retire qu'après avoir complétement parodié les grandes cantatrices et les fiers danseurs de la *Scala* (2). »

### IV. — ANCIENS ET NOUVEAUX PERSONNAGES DU RÉPERTOIRE DES BURATTINI.

A une époque reculée, et qu'il serait téméraire à un étranger de vouloir préciser, le personnage favori, le héros des marionnettes d'Italie fut un célèbre masque de la *Comedia dell' Arte,* Romain ou Florentin d'origine, nommé *Burattino.* Ce personnage acquit une si grande vogue, qu'il fut admis sur les théâtres de marionnettes, et que celles-ci furent appelées de son nom *burattini.* Je pourrais citer plusieurs comédies imprimées dans lesquelles Burattino joue le principal rôle. Voici le titre d'une pièce imprimée à Rome en 1628 : *Le disgrazie di Burattino, comedia di Francesco Gattici.* La renommée de Burattino s'est étendue hors de l'Italie. Je trouve ce personnage mentionné à Paris, parmi les autres masques de la comédie italienne, dans un petit écrit de 1622 intitulé : *Discours de l'origine et mœurs, fraudes et impostures des ciarlatans,* dédié à Tabarin et à Desiderio de Combes. On voit par le mot *ciarlatans* que l'auteur (qui ne s'est pas nommé) était partisan du *françois italianisé,* dont s'est moqué si finement Henry Estienne. On lit au chapitre III : « Nous comprenons sous ce mot *ciarlatans* les docteurs Gratian, les Zani, Pantalons, *Buratins,* et ces gens qui, sur un théâtre, représentent le Sicilien, le Néapolitain, l'Espagnol, le Bergamasque, etc. »

(1) *Globe,* n° du 7 août 1827.
(2) *De Paris à Naples,* t. II, p. 43-45.

Il y a peu d'années, les caractères les plus en vogue en Italie sur les théâtres de marionnettes étaient *Cassandrino* à Rome, et *Girolamo* à Milan. A Naples, *Pulcinella* et *Scaramuccia* ont toujours régné sans partage.

Girolamo remplit à Milan le premier rôle dans toutes les farces, dans toutes les parodies, dans toutes les petites pièces à allusions satiriques, triple source dont s'alimente la fortune des *fantoccini*. On a vu Girolamo jouer Pirithoüs, dans une parodie d'*Alceste*, poudré à blanc, avec ailes de pigeon et bourse (1). Dans cette farce, il accompagne Hercule aux enfers, et ses frayeurs pendant la route rappellent un peu les poltronneries qu'Aristophane prête, en pareille occasion, à Xanthias dans *les Grenouilles*. M. Bourquelot, en 1841, a trouvé Girolamo très amusant dans une pièce en cinq actes, *le Terrible Maino, chef de brigands*, mélodrame avec accompagnement de poignards, d'évanouissemens et de coups de pistolet. Le voyageur raconte agréablement qu'il eut pour 25 centimes une belle place au parterre, dans une jolie petite salle à trois rangs de loges, qu'il se prélassa sur un large banc de bois muni d'un dossier de même matière, qu'il entendit des airs d'opéra exécutés avec un certain ensemble, enfin qu'il vit une pièce à grand spectacle, ayant un ballet pour intermède, comme à la *Scala* (2). Ajoutons que le plastron le plus ordinaire des plaisanteries de Girolamo est un Piémontais qu'on a grand soin de supposer parfaitement stupide, gracieuseté de bon voisinage que les *fantoccini* de Turin ne manquent pas de renvoyer à leurs petits confrères de Milan.

A Rome, le théâtre des *burattini* est privilégié; on lui permet de continuer de jouer pendant la clôture obligée des autres théâtres, laquelle dure depuis les derniers jours du carnaval jusqu'aux fêtes de Noël. Ce théâtre, le meilleur qui existe peut-être en ce genre, occupe sur la place *San Lorenzo in Lucina* une salle basse du palais *Fiano*. Nous avons pour nous y introduire un guide excellent, un ancien écrivain de cette *Revue*, l'auteur de *Rome, Naples et Florence*. Pouvons-nous mieux faire que de lui céder la parole?

« Hier, vers les neuf heures, dit M. Beyle, je sortais de ces salles magnifiques, voisines d'un jardin rempli d'orangers qu'on appelle le *café Rospoli*. Vis-à-vis se trouve le palais *Fiano*. Un homme à la porte d'une espèce de cave disait : « *Entrate, ô signori!* entrez, messieurs! voilà que ça va commencer! » J'entrai en effet dans ce petit théâtre pour la somme de 28 centimes. Ce prix me fit redouter la mauvaise compagnie et les puces. Je fus bientôt rassuré; j'avais pour voisins de bons bourgeois de Rome..... Le peuple romain est peut-être celui de toute l'Europe qui aime et saisit le mieux la satire fine et mordante.... La censure théâtrale est plus méticuleuse que celle de

(1) Lettre de M. Viguier dans *le Monde dramatique*, 1835, t. II, p. 35.

(2) Voyez *les Marguerites*, nouveau keapsake; Moulins, 1844, p. 75 et suiv.

Paris; aussi rien de plus plat que les comédies. Le rire s'est réfugié aux marionnettes, qui jouent des pièces à peu près improvisées.... J'ai passé au palais *Fiano* une soirée fort agréable; le théâtre sur lequel les acteurs promènent leur petite personne peut avoir dix pieds de large et quatre de hauteur.... Les décorations sont excellentes et soigneusement calculées pour des acteurs de douze pouces de haut. »

Après cette description flatteuse du matériel, M. Beyle passe aux acteurs et à la pièce :

« Le personnage à la mode parmi le peuple romain, dit-il, est *Cassandrino*. Cassandrino est un vieillard coquet de quelque cinquante-cinq à soixante ans, leste, ingambe, à cheveux blancs, bien poudré, bien soigné, à peu près comme un cardinal. De plus, Cassandrino est rompu aux affaires, et brille par l'usage du monde le plus parfait; ce serait, en vérité, un homme accompli, s'il n'avait le malheur de tomber régulièrement amoureux de toutes les femmes qu'il rencontre... Vous conviendrez qu'un pareil personnage n'est pas mal inventé pour un pays gouverné par une cour oligarchique, composée de *célibataires*, et où le pouvoir est aux mains de la vieillesse... Il va sans dire qu'il est séculier; mais je parierais que dans toute la salle il n'y a pas un spectateur qui ne lui voie la calotte rouge d'un cardinal, ou tout au moins les bas violets d'un *monsignore*. Les *monsignori* sont, comme on sait, les jeunes gens de la cour du pape, les auditeurs de ce pays; c'est la place qui mène à toutes les autres... Rome est remplie de *monsignori* de l'âge de Cassandrino, qui n'ont pas fait fortune et qui cherchent des consolations en attendant le chapeau. »

La pièce que vit représenter ce soir-là notre spirituel narrateur était *Cassandrino allievo di un pittore,* Cassandrino élève en peinture. C'est, comme on va voir, ce que nous appellerions une pièce hardie. Un peintre de Rome a beaucoup d'élèves et une fort jolie sœur. Cassandrino, dont vous connaissez la *position* et l'humeur, s'introduit chez cette jeune dame, et, n'osant à cause de son âge hasarder une déclaration trop claire, la prie de lui permettre de chanter une cavatine qu'il a entendue dans un concert. La cavatine exécutée ce soir-là devant M. Beyle était un des plus jolis morceaux de Paësiello, et fut chantée à merveille dans la coulisse par la fille d'un savetier. L'amoureux entretien est troublé par le frère de la belle, le jeune peintre, qui porte des favoris énormes et des cheveux bouclés fort longs; c'est le costume obligé des gens de génie. Cassandrino est rudement congédié, et la demoiselle vertement semoncée pour avoir reçu en tête-à-tête un homme *qui ne peut pas l'épouser*. Ce trait est applaudi à toute outrance. Au second acte, Cassandrino revient chez le peintre, mais habillé en étudiant : il a mis des favoris noirs, seulement il a oublié ses boucles poudrées à blanc sur l'oreille. Il emploie cette fois près de sa maîtresse les argumens irrésistibles : il est riche, et lui offre de partager sa fortune. « Nous vivrons heureux, lui dit-il, *et personne ne con-*

*naîtra notre bonheur.* » Rire général et bravos pendant deux minutes. Cependant le futur *porporato* est surpris par une tante de la jeune fille, vieille connaissance qu'il a courtisée jadis à Ferrare. Pour lui échapper, il se sauve dans l'atelier, où les rapins lui font une réception peu fraternelle. Le peintre le tire de leurs mains, mais pour lui faire sentir la pointe d'un poignard. Cassandrino, qui ferait peut-être bonne contenance devant le péril, mais qui craint par-dessus tout *de faire un éclat,* consent, bon gré mal gré, à épouser la tante. Cependant, comme il est optimiste et prend toutes choses par leur bon côté, il s'approche de la rampe, et dit en confidence aux spectateurs : « Je renonce au rouge; mais je deviens l'oncle de l'objet que j'adore, et.....! » Il feint alors que quelqu'un l'appelle, fait une pirouette et disparaît, suivi des applaudissemens de toute la salle.

Chaque soir ce sont, au théâtre du palais *Fiano,* de nouvelles petites pièces, où Cassandrino est accueilli avec la même faveur. M. F. Mercey, dont les lecteurs de cette *Revue* se rappellent les articles sur *le Théâtre en Italie,* nous a fait connaître quatre ou cinq petits chefs-d'œuvre de ce répertoire lilliputien. Je rappellerai seulement le *Voyage à Civita-Vecchia,* où Cassandrino, célibataire ennuyé qui cherche à se distraire de la trop monotone tranquillité de son coin du feu, tombe dans une suite de mésaventures et de burlesques catastrophes; puis, *Cassandrino dilettante e impresario,* autre jolie petite pièce, où Cassandrino, amateur trop passionné de la musique et du beau sexe, se trouve aux prises avec le *tenor,* le *basso cantante,* le *basso buffo,* et surtout avec la *prima donna,* sa maîtresse, et le *maestro,* son rival. Ce *maestro* est dans la fleur de la jeunesse; ses cheveux sont blonds, ses yeux bleus; il aime le plaisir et la bonne chère; son esprit est encore plus séduisant que sa personne, et il porte de plus un bel habit de vigogne. A tous ces avantages, et surtout à la vue de cet habit de vigogne, si fameux depuis la première représentation du *Barbiere,* toute la salle éclate en applaudissemens; on a reconnu Rossini.

Mais quel est, nous demandera-t-on, le Théodore Leclerc ou le Henry Monnier de ces amusantes bagatelles? M. Mercey nous apprend (1) que tous ces petits chefs-d'œuvre de franche gaieté et de fine satire sont dus à un certain M. Cassandre, joaillier sur le *Corso,* et homonyme de son héros par pur hasard, qui ne dédaigne pas de mettre lui-même en scène ses petits acteurs. Malheureusement, depuis quelques années, ce charmant et naïf observateur a cessé d'exister, et Cassandrino n'est déjà plus aujourd'hui à Rome qu'un souvenir qui s'efface, comme chez nous celui de Potier et de Tiercelin. Pulcinella est revenu et règne en ce moment au palais *Fiano* dans toute sa gloire séculaire. Il y

(1) Voyez *Revue des Deux Mondes,* livraison du 15 avril 1840.

chante aujourd'hui sa vieille chanson, toujours nouvelle. Un jeune amateur de mélodies nationales, M. Ed. Leblant, l'a entendue en 1848. Il a noté l'air sur place, et a bien voulu me le communiquer. C'est une mélodie très gaie, dont les trois premières mesures me semblent rappeler un peu (*si parva licet*, et si ce n'est point de ma part une illusion) la première phrase de la barcarolle qui a donné son nom à un des opéras de M. Auber.

Les *burattini* du palais *Fiano* jouent, comme les *fantoccini* de Milan, des mélodrames et de grandes pièces fantastiques entremêlés de charmans ballets, tels que le *Puits enchanté*, tiré des *Mille et une Nuits*. Les magiciens et les fées, les géans et les nains, le diable lui-même et ses suppots sont les acteurs ordinaires de ces pièces à grand fracas.

Quant à la perfection des entrechats et des ronds de jambe de mesdames les marionnettes de Rome, je ne citerai qu'un fait, qui me dispensera de tout autre éloge. Les pudiques scrupules de l'autorité ont astreint ces innocentes sylphides à porter des caleçons bleu de ciel, tant on a craint les dangers de l'illusion!

Cette illusion, en effet, est si complète au palais *Fiano*, qu'elle a suggéré à un habile critique, M. Peisse, d'excellentes réflexions sur la réalité en peinture et les lois de l'illusion matérielle, tant recherchée des artistes qui peignent des *Dioramas* : « J'ai eu, dit-il, l'occasion de me convaincre de cette facilité d'illusion au spectacle des *burattini* à Rome. Les burattini sont de petits mannequins dirigés par un homme placé dans les frises de la scène, qui est absolument disposée comme celle de nos théâtres... Au lever du rideau, et pendant quelques minutes, ces petits bons hommes conservent leur véritable dimension; mais ils ne tardent pas à s'agrandir pour l'œil, et, au bout de peu de temps, ils font l'effet d'hommes véritables. L'espace où ils se meuvent, les meubles et tous les objets qui les entourent étant dans une rigoureuse proportion avec leur stature, l'illusion s'établit et se maintient, tant que l'œil n'a pas de point de comparaison; mais si, comme il arrive de temps en temps, la main du machiniste débordant les frises qui la cachent apparaît au milieu de ce petit monde, cette main semble une main de géant!... S'il arrivait qu'un homme se mêlât subitement aux marionnettes, cet homme paraîtrait un *Gargantua* (1). »

L'ingénieuse supposition de M. Peisse s'est réalisée. M. Beyle raconte qu'après la représentation de *Cassandrino élève en peinture*, un enfant s'étant avancé sur le théâtre pour arranger les lampes, deux ou trois étrangers firent un cri; cet enfant leur avait produit l'effet d'un géant.

(1) Feuilleton du journal *le Temps*, n° du 2 septembre 1835.

### V. — LE GRAND OPÉRA AUX MARIONNETTES.

Ce qui me reste à dire du répertoire des *burattini* de Rome sera une preuve singulière et bien remarquable de la mélomanie de la population romaine. Le croirait-on? les marionnettes du palais *Fiano* jouent et chantent tout le répertoire de Rossini. Ce fait m'est attesté par M. Peisse, qui a bien voulu m'adresser, à ce sujet, une note que je transcris : « Les burattini de Rome ne jouent pas seulement des farces et des pièces comiques; ils jouent encore des *opera seria, Otello,* par exemple, *Semiramide,* etc., tout entiers, avec les ballets, le chant, l'orchestre (composé de cinq ou six instrumens). Il m'est arrivé de m'amuser et de m'émouvoir à ce spectacle, avec le bon peuple romain, comme si j'étais à *San Carlo* ou à l'Opéra de Paris. Les gestes et les mouvemens des figures, quoique peu variés, ont leur justesse et leur force, même dans les situations pathétiques et tragiques. »

J'ajouterai que, dès les premières années du XVIIIe siècle, l'abbé Du Bos avait vu représenter en Italie de grands *opéras* par une troupe de marionnettes de quatre pieds de haut que l'on appelait *bambocchie* ou *bamboches* (1). La voix du musicien qui chantait pour elles sortait par une ouverture pratiquée sous le plancher de la scène. L'abbé Du Bos nous apprend même qu'un cardinal illustre, étant encore jeune, fit représenter ainsi, pendant quelque temps, des opéras dans son hôtel.

### VI. — MARIONNETTES CHEZ LES PARTICULIERS.

Le goût des marionnettes chantantes, dansantes et babillantes est trop vif et trop généralement répandu en Italie pour que la haute société et même la bourgeoisie n'aient pas songé à se procurer ce plaisir à huis-clos. On ne sait nécessairement que peu de chose de ces divertissemens intimes. On peut supposer néanmoins, autant qu'il est permis d'en juger par quelques indiscrétions, que ces pièces jouées en petit comité ne sont ni très prudes ni très charitables. Un soir, à Florence, M. Beyle fut introduit dans une société de riches marchands, où il y avait un théâtre de marionnettes : « Ce théâtre, dit-il, est une charmante bagatelle qui n'a que cinq pieds de large, et qui pourtant offre la copie exacte d'un grand théâtre. Avant le commencement du spectacle, on éteignit les lumières du salon..... Une troupe de vingt-quatre marionnettes de huit pouces de haut, qui ont des jambes de plomb, et qu'on a payé un sequin chacune, joua une comédie *un peu libre,* abrégée de *la Mandragore* de Machiavel. »

(1) *Réflexions sur la Poésie de la Peinture,* t. III, p. 244, éd. de 1755.

A Naples, c'est encore M. Beyle qui va nous faire assister à une représentation de ce qu'il appelle les *marionnettes satiriques.* Après un serment fort sérieux d'être à jamais discret, il fut admis à prendre part à une de ces petites débauches de malice, dans une famille de gens d'esprit, ses anciens amis. La pièce était intitulée : *Si fara si o no un segretario di stato? Aurons-nous un premier ministre?* Le ministre en charge (par conséquent le ministre à remplacer) est don Cechino, autrefois libertin fort adroit et grand séducteur de femmes, mais qui maintenant a presque tout-à-fait perdu la mémoire. Une scène dans laquelle don Cechino donne audience à trois personnes, un curé, un marchand de bœufs et le frère d'un carbonaro, qui lui ont présenté trois pétitions différentes qu'il confond sans cesse, rappelle, en la surpassant peut-être, la scène du drap et des moutons que brouille si plaisamment M. Guillaume dans la farce de *Patelin.* Ici son excellence parle au marchand de bœufs de son frère, qui a conspiré contre l'état et qui subit une juste punition dans un château-fort, et au malheureux frère, de l'inconvénient qu'il y aurait d'admettre dans le royaume deux cents têtes de bœufs provenant des états romains. On conçoit les rires!

Dans les marionnettes de société, il y a, pour faire parler les acteurs, autant de prête-voix, si je puis m'exprimer ainsi, que de rôles dans la pièce. Les gens d'esprit qui se plaisent à ce badinage, et qui servent d'interprètes aux personnages considérables que l'on met en scène, les ont vus souvent la veille ou le matin, et peuvent ainsi imiter, à s'y méprendre, leur accent, leurs tics et la tournure de leurs idées. M. Beyle a raison de dire que cette raillerie fine, naturelle et gaie, contenue dans les bornes des convenances et du bon goût, est un des plaisirs les plus vifs qu'on puisse se procurer dans les pays despotiques.

Avec une passion aussi prononcée, aussi générale et aussi persistante pour les marionnettes, il ne faut pas s'étonner que les Italiens aient porté ce genre de spectacle presque à sa perfection dans leur pays, et l'aient propagé, comme nous allons le voir, dans presque toutes les contrées de l'Europe.

## LES MARIONNETTES EN ESPAGNE.

### I. — INFLUENCE ITALIENNE.

Le premier nom que nous rencontrons dans l'histoire des marionnettes espagnoles est celui d'un habile mathématicien d'Italie, Giovanni Torriani, surnommé Gianello, né à Crémone, et célèbre dans toute l'Espagne pour plusieurs grands travaux de mécanique et d'hydraulique (1). Un des plus doctes critiques de cette contrée, Covarru-

(1) Tiraboschi, *Stor. della letterat. italiana,* t. VIII, part. 1a, p. 169 et 468; part. 3a, p. 463. Roma, 1784, in-4°.

vias, nous apprend, dans son *Tesoro de la Lengua Castellana* (1), que cet illustre étranger (*gran matematico y secundo Arquimedes*) apporta de notables perfectionnemens à la construction des *titeres;* c'est, comme nous avons dit, le nom qu'on donne aux marionnettes de l'autre côté des Pyrénées. Cet emploi des éminentes qualités de Giovanni Torriani pourrait paraître invraisemblable, si nous ne rappelions à quelle occasion ce grand homme a donné pendant quelque temps cette direction à son génie. L'empereur Charles-Quint ayant un goût très vif pour les applications de la mécanique, les meilleurs mathématiciens de l'Allemagne et de l'Italie s'ingénièrent à renouveler, pour lui plaire, les merveilles d'Eudoxe et d'Archytas. Je ne rappellerai pas tout ce qu'on raconte de l'aigle artificiel qu'on fit, dit-on, voler à sa rencontre lors de son entrée à Nuremberg (2), ni le prodige de la mouche de fer que lui présenta Jean de Montroyal, et qui, comme l'a dit du Bartas en d'assez mauvais vers :

Prit sans ayde d'autruy sa gaillarde volée,
Fit une entière ronde, et puis d'un cerceau las,
Comme ayant jugement, se percha sur son bras (3).

Giovanni Torriani gagna la faveur de Charles-Quint par l'invention d'une horloge admirable, suivant l'expression de Tiraboschi. Il suivit l'empereur en Espagne, et quand ce prince se fut retiré, en 1556, au monastère de Saint-Just, il partagea pendant deux ans le silence de cette demi-sépulture. Là il s'efforçait chaque jour de relever par d'ingénieuses inventions les esprits de son mélancolique protecteur, fatigué du poids de son insolite inaction. L'historien de la guerre de Flandre, Flaminio Strada, a consigné dans le premier livre de son histoire plusieurs de ces détails intimes. « Charles-Quint, dit-il, s'occupait, dans la solitude du monastère de Saint-Just, à construire des horloges dont il gouvernait les roues plus aisément que celles de la Fortune (4). Il avait pour maître en ce métier Gianello Torriani, l'Archimède de ce temps-là,... qui, chaque jour, inventait de nouvelles mécaniques pour occuper l'esprit de Charles, avide et curieux de toutes ces choses. Souvent, après le repas, il faisait paraître sur la table du prince de petites figures de chevaux et d'hommes armés. Les uns bat-

(1) Madrid, 1611. Voce *Titeres*.

(2) Baldi, dans la préface de sa traduction des *Automata* d'Héron, parle de cet aigle et de cette mouche comme honorant la mécanique. Bayer et d'autres les traitent de fables. Voyez *Mémoires de Trévoux*, juillet 1710.

(3) *La Première Semaine*, 6e jour.

(4) Ce trait prétentieux porte à faux. Après de nombreux essais, au contraire, Charles-Quint reconnut qu'il lui était impossible de faire marcher deux horloges parfaitement d'accord; il réfléchit alors à la folie qu'il avait eue d'employer tant de soins et de temps à tâcher d'amener les volontés humaines à une désirable, mais chimérique uniformité.

taient le tambour, les autres sonnaient du clairon; on en voyait qui s'avançaient au pas de course les uns contre les autres comme des ennemis, et s'attaquaient avec des lances. Quelquefois Torriani lâchait dans la chambre de petits oiseaux de bois qui volaient de tous côtés, et qui étaient construits avec un si merveilleux artifice, qu'un jour le supérieur du couvent, qui se trouvait présent par hasard à ce spectacle, parut craindre qu'il n'y eût en tout cela de la magie (1). »

Toutefois il ne faut pas croire que le génie même déclinant de Charles-Quint ne cherchât dans l'étude de la mécanique que d'ingénieux passe-temps. Il agitait et résolvait avec Torriani de plus utiles et plus sérieux problèmes, entre autres un projet hardi et gigantesque que Gianello mit à exécution après la mort du prince, et qui consistait à faire monter les eaux du Tage jusque sur les hauteurs de Tolède.

Les améliorations apportées au mécanisme des marionnettes par l'habile mathématicien de Crémone ne tardèrent pas à passer dans la pratique journalière des *titereros* (2), car les marionnettes n'étaient pas alors en Espagne seulement un jeu de prince, elles avaient droit de station sur toutes les places et champs de foire, et leur entrée même dans presque toutes les églises.

### II. — MARIONNETTES RELIGIEUSES.

La prescription du XIVe chapitre du synode d'Orihuela, qui excluait les *titeres* des cérémonies ecclésiastiques, n'a pas été, comme il était aisé de le prévoir, fort exactement observée. Les statuettes de saints à jointures mobiles et les madones frisées, fardées et à ressorts ont continué long-temps à stimuler la piété des fidèles par des moyens qui, en d'autres contrées, auraient produit un effet contraire. Nous trouvons, soixante ans après le synode d'Orihuela, une preuve manifeste de l'inexécution de ses défenses. Nous citons cette preuve de préférence à plusieurs autres, parce qu'elle se lie à des souvenirs français. Une des victimes de Boileau, Matthieu de Montreuil, assez spirituel d'ailleurs, du moins en prose, accompagna le cardinal Mazarin à l'île de la Conférence, et assista aux préliminaires du mariage de l'infante et de Louis XIV. Il vit à Saint-Sébastien, le jour de la Fête-Dieu, défiler une procession où d'énormes marionnettes donnèrent à la cour d'Espagne et à la foule des étrangers réunis dans cette ville un bien singulier spectacle. Je laisse parler Montreuil :

(1) Fl. Strada, *De la guerre de Flandre*, livre I, 1re décade; traduction de du Ryer retouchée.

(2) *Titerero* était le nom qu'on donnait aux joueurs de marionnettes du temps de Cervantes; on dit aujourd'hui *titiritero*. *Titerista* se trouve aussi, mais rarement. Voyez Salvador Jacinto Polo de Medina, *Obras en prossa* (*sic*) *y verso*, p. 194.

« Après que la messe fut finie, le roy d'Espagne fut plus d'un quart d'heure sans pouvoir sortir de l'église, ni toute la procession. La raison étoit qu'il falloit attendre que les danseurs et les machines qui font partie de cette procession fussent passés. Je pris ce temps pour m'en aller à un balcon de la maison où j'avois couché, à vingt pas de l'église..... Je vis d'abord environ cent hommes habillés de blanc, dansant avec des épées et des sonnettes aux jambes. Après cela, dansoient cinquante petits garçons avec des tambours de basque, et ceux-ci et ceux-là avec des masques de parchemin ou de tavaïoles à claire-voie. Ensuite marchoient sept figures de roys maures, chacun sa femme derrière luy, et un saint Christophe, le tout de la hauteur de deux piques, de sorte qu'on voyoit des têtes grosses comme un demi-muy, qui alloient du pair avec les toits. Il sembloit que vingt hommes n'eussent pas pu porter la moins lourde; cependant deux ou trois hommes cachés dedans les faisoient danser. Elles sont d'osier et de toile peinte, mais si estrangement que cela donne d'abord de la frayeur. Dix ou douze petites et grosses machines suivoient pleines de *marionnettes*. Entr'autres, je remarquay un dragon, gros comme une petite baleine, sur le dos duquel sautoient deux hommes avec des postures et des contorsions si extravagantes, qu'ils sembloient estre possédez..... (1). »

Ces singulières dévotions se sont certainement prolongées dans toute la Péninsule bien au-delà de cette époque, et probablement jusque dans le cours du XIX[e] siècle; mais cet échantillon me paraît suffire.

### III. — MARIONNETTES POPULAIRES AMBULANTES.

Dès le temps de Covarruvias (1611), les joueurs de marionnettes qui promenaient leurs théâtres et leurs pantins de bourgs en bourgs étaient presque tous des étrangers (2). Il en est encore de même aujourd'hui. Quand je dis *aujourd'hui,* je n'entends parler que des premières années de ce siècle, ne connaissant pas assez bien, je l'avoue, tous les *progrès* qui s'accomplissent chaque jour dans les mœurs de la Péninsule. En Portugal, ce sont surtout des Italiens qui montrent l'optique et la lanterne magique, ce qu'on appelle vulgairement dans la Péninsule *tote li mondi* (3), et ce que nous appelons la *curiosité.* En Espagne, parmi ces artistes nomades, on compte bon nombre de bohémiens. D'ailleurs, nous trouvons dans ces deux contrées des traces de toutes les variétés connues de marionnettes. Il y en a qu'on ne montre qu'à mi-corps et qu'on ne fait jouer qu'avec la main; il y en a qui se meuvent par des fils, d'autres par des contre-poids ou par des ressorts. Les plus anciennes, si je ne me trompe, celles qui se rattachent directement à l'antiquité, ce sont les marionnettes muettes, celles que le *titerero,* retranché der-

(1) *Œuvres* de M. de Montreuil; Paris, Barbin, 1671, p. 272-274.

(2) *Tesoro de la Lengua Castellana,* voce *Titeres.* Cf. Figueroa, *Plac.,* disc. 92.

(3) Ou *tutti li mondi;* ce qui indique une origine italienne.

rière la scène, fait agir, pendant qu'un aide, placé en vue des spectateurs, explique dans le plus grand détail l'action représentée. Nous avons sous la main une charmante description de ce genre de spectacle tracée par Michel Cervantes; nous ne ferons que la rappeler.

Un *titerero* de passage dans une hôtellerie de la Manche, maître Pierre, après avoir dressé et découvert son théâtre, qu'une infinité de petits cierges allumés rendent magnifique et resplendissant, se glisse dans le réduit ménagé derrière la toile du fond pour faire de là mouvoir sa troupe de comédiens artificiels. Sur le devant vient se placer un jeune garçon, son valet, chargé d'interpréter et d'expliquer tout ce qui va se passer de mystérieux sur la scène. Il tient à la main une baguette, pour désigner chacune des figures qui paraîtront. Quand tous les gens de l'hôtellerie se sont rassemblés devant le théâtre et que don Quichotte et Sancho se sont installés dans les meilleures places, le *truchement,* ainsi que l'appelle Cervantes, commence sur le ton épique le récit très circonstancié de l'aventure mise en action par la petite troupe de carton peint (1).

Cette manière de représenter les marionnettes, que je crois avoir été en usage et peut-être même la seule en usage au moyen-âge, continue de l'être quelquefois encore, et a donné lieu, en Portugal et en Espagne, à une coutume remarquable. Par tous pays, les aveugles vont chantant sur les chemins des romances et des complaintes. Dans la Péninsule, les pauvres aveugles, qu'aucune institution publique ne recueille, joignent très souvent à leurs chansons un petit théâtre de marionnettes. Un enfant fait, tant bien que mal, agir les poupées, pendant que l'aveugle chante ou récite l'aventure représentée, qui est presque toujours une victoire gagnée sur les Mores ou une légende de saint.

### IV. — THÉATRES DE MARIONNETTES DANS LES VILLES.

Outre les marionnettes qu'on promène de villages en villages, il y a dans toutes les grandes cités de petits théâtres de *titeres,* installés les uns dans des salles closes, les autres en plein air, sur les places publiques. La première mention que je rencontre d'un théâtre de ce genre en Espagne se trouve dans l'histoire, très amusante et fort utile pour l'histoire des vieilles mœurs espagnoles, de *la picara Justina,* qui raconte quelques particularités de la vie de son bisaïeul, joueur de marionnettes à Séville au milieu du XVI[e] siècle (2). Dans ces théâtres, d'un ordre plus relevé que ceux qui parcouraient les campagnes, on em-

(1) *Don Quijote,* part. 2ª, cap. 25 et 26.

(2) Voyez *El libro de entretenimiento de la picara Justina,* compuesto por el licenciado Francisco de Ubeda, natural de Toledo; Brucellas, 1608, p. 60 et 61.

ployait de préférence, dès le temps de Covarruvias, le mode de représentation qui a prévalu, et dans lequel le joueur, placé dans l'intérieur de sa baraque (*castillo*) et retranché derrière le *repostero*, fait mouvoir tous les acteurs et prête alternativement sa voix à tous à l'aide du *sifflet-pratique* appelé *pito*. Cependant, en lisant avec attention le passage assez obscur de ce roman *picaresque*, je crois y voir l'indication d'un procédé de représentation qui tenait le milieu entre les deux systèmes, celui des marionnettes muettes et celui des marionnettes qui sont supposées parlantes. L'orateur des *titeres*, le *declarador*, comme dit Cervantes, ne se bornait pas à un récit, ni à ce que Francisco de Ubeda appelle *une arenga titerera;* il mêlait à sa narration des dialogues. Ces *diverbia* ou petits discours prêtés aux personnages, et prononcés à l'aide du *pito*, se nommaient *la platica*, d'où nous avons probablement tiré notre mot *pratique* ou *sifflet de la pratique* (1).

Je traduis le passage de la *picara Justina*, quoiqu'il contienne quelques singularités pour lesquelles je demande grace au lecteur : « Mon bisaïeul, dit-elle, a tenu à Séville un théâtre de marionnettes; jamais on n'en avait encore vu dans cette ville qui eussent une garde-robe aussi bien fournie et un mobilier de théâtre aussi complet. Ce brave homme était de petite taille, et pas beaucoup plus grand que du coude à la main, de sorte qu'entre lui et ses marionnettes toute la différence était de parler avec ou sans *pratique* (*cerbatana*). Quant à prononcer la harangue et à fournir à la conversation des marionnettes (*la platica*), c'était tout une autre affaire. Il avait la langue bien affilée et vive comme un pinson; sa bouche était si grande, qu'on aurait cru que sa langue pouvait y faire le moulinet. On avait tant de plaisir à le *voir* débiter sa harangue de directeur de marionnettes (2), que, pour l'ouïr, les marchandes de fruits, de châtaignes et de gâteaux d'amandes (*turroneras*) couraient, entraînées à sa suite, ne laissant, pour garder leur boutique, que leur chapeau ou leur chaufferette (3). »

Depuis long-temps, toutes les villes d'Espagne de quelque importance ont un théâtre de marionnettes établi dans une salle ordinairement assez grande et assez commode, où se réunit un auditoire composé des classes de la société les plus diverses. Dans ce pays d'extrême inégalité légale, il règne dans les mœurs tant de véritable égalité pratique, que personne ne s'aperçoit du contraste. Un de nos plus illustres savans, conduit par d'importans travaux à Valence en 1808, assista un soir à une représentation de marionnettes où l'attitude passionnée et turbulente de l'assemblée, demi-aristocratique et demi-populaire, n'attira pas moins son attention que le jeu des petits acteurs. On représentait

(1) Peut-être dit-on aussi en Espagne *el pito de la platica*, le sifflet de la pratique.

(2) *El verle hazer la arenga titerera.* Il n'était donc pas caché derrière le *repostero*.

(3) *El libro de entretenimiento de la picara Justina*, etc. *Ibid.*

une pièce intitulée *la Mort de Sénèque.* Ce fameux philosophe, honneur de Cordoue, finissait, comme dans l'histoire, par s'ouvrir les veines dans un bain, par ordre de Néron. Les ruisseaux de sang qui jaillissaient de ses deux bras n'étaient pas trop mal imités par le mouvement d'un ruban rouge. Un miracle inattendu terminait le drame. Au bruit d'une pièce d'artifice, le sage païen était enlevé au ciel dans une *gloire,* du haut de laquelle il prononçait avec componction, et à la satisfaction générale, un acte de foi en Jésus-Christ.

### V. — PERSONNAGES ET RÉPERTOIRE DES MARIONNETTES ESPAGNOLES. — ROMANCES. — COMBATS DE TAUREAUX.

L'influence italienne n'a laissé de traces en Espagne que sur la partie matérielle et mécanique des marionnettes. Quant aux caractères et aux sujets, ils sont restés parfaitement empreints de l'esprit national. On a admis pourtant Polichinelle, qui a reçu le nom de *don Cristoval Pulichinela;* mais, malgré ce brillant brevet de naturalisation, il n'a guère fait, si j'en crois Clemencin (1), que tenir compagnie aux singes savans des aveugles. Les Mores, les chevaliers, les géans, les enchanteurs, les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, surtout les saints et les ermites, sont les personnages ordinaires des marionnettes. Les *titeres* portent même si constamment l'habit religieux, surtout en Portugal, que cette circonstance a influé sur leur nom dans ce royaume; le peuple y appelle plus volontiers les acteurs de bois *bonifrates* que *titeres* (2).

Après les légendes de saints, c'est le Romancero qui défraie le plus habituellement le répertoire des marionnettes en Espagne. Aussi quelle pièce maître Pierre fait-il jouer devant don Quichotte par sa petite troupe de carton? La romance populaire de la *belle Mélisandre, tirée des mains des Mores par le brave don Gaïferos, son époux.* Enfin je trouve dans le répertoire des marionnettes espagnoles un genre de spectacle qui m'a fort surpris, quoique j'eusse dû m'attendre à l'y trouver. En effet, s'il est dans la nature des marionnettes de s'appliquer à reproduire en tous pays le genre de spectacle le plus en vogue, il est fort naturel qu'en Espagne les *titeres* aient fait entrer les combats de taureaux dans leurs exercices. Ainsi ont-ils fait, et c'est encore la *picara Justina* qui nous

(1) Voyez don Diego Clemencin, sur un passage du 26e chapitre de la 2e partie de *Don Quichote*, t. V, p. 56; Madrid, 1836.

(2) La composition du mot *bonifrate* indique une origine italienne. Ce mot est ancien cependant et plus ancien peut-être que celui de *titere*. *Bonifrate*, quoique populaire, est employé par des écrivains élégans. Voyez Rodrigues Lobo, *Corte na Aldea,* cap. 8, fol. 71. verso; Lisboa, 1619.

fournit cette curieuse indication. A la suite du passage que nous avons cité et où elle raconte la vie orageuse du *titerero* son bisaïeul, on trouve une allusion au taureau des marionnettes (*toro de titeres*). Je traduis ce passage, qui offre d'ailleurs quelques autres particularités non moins notables. Après avoir loué, comme on l'a vu, l'éloquence de son bisaïeul, si goûtée des marchandes de Séville, elle ajoute : « Par malheur, ce pauvre diable tenait beaucoup de la nature du moineau franc; il voulait continuellement s'appareiller, et il s'abandonna tellement aux femmes, qu'après lui avoir mangé son argent, ses mulets, ses marionnettes et jusqu'aux planches de son théâtre, elles lui mangèrent la santé et la vie, et le laissèrent aussi sec que ses marionnettes dans un hôpital. Quand il fut sur le point de rendre l'ame, il devint frénétique et s'abandonna à de si furieux accès de rage, qu'un jour il s'imagina être un *taureau de marionnettes,* et avoir à combattre une croix de pierre placée dans la cour de l'hôpital. Il l'attaqua donc en criant : « Ah! chienne! je te nargue! (*A perra, que te ageno!*)... » Et la sœur hospitalière, qui était simple et bonne femme, le voyant ainsi mourir, disait : « O le bienheureux homme! il est mort au pied de la croix et en lui parlant! »

Ne vous paraît-il pas étrange qu'on écrivît en Espagne sur ce ton libertin en 1608? On croirait lire un conte de Bonaventure des Periers ou de Henry Estienne.

Ainsi les marionnettes se modèlent sur le génie de chaque nation chez qui elles séjournent. En France, où nous allons les voir aimées et choyées par le peuple et par le beau monde, elles se sont faites à notre image. Le modèle prêtait.

CHARLES MAGNIN.

(*La troisième partie à un prochain n°.*)

# LA LITTÉRATURE

# EN ALLEMAGNE

## DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

### L'HISTOIRE. — LE ROMAN. — LE THÉATRE.[1]

Toutes les révolutions ne sont pas fatales aux travaux de l'esprit. C'est dans une démocratie turbulente que l'antiquité a produit ses chefs-d'œuvre; les merveilles de l'art italien ont enchanté le monde à travers les tourmentes du XVI[e] siècle, et la prose française est sortie tout armée du sein de nos guerres civiles. Le sentiment du péril, la nécessité d'agir, les émotions du combat, ce sont là des choses qui tiennent l'intelligence en éveil et souvent lui révèlent ses forces. Ne pensez-vous pas cependant qu'il faudrait une foi robuste pour attribuer la même influence à la période où nous vivons? Il semble réservé à notre siècle d'assister, comme les époques barbares, à des révolutions sans idéal, à des révolutions que ne guide aucun principe honnête et que nul progrès ne justifie. Quand on se bat pour ses convoitises et ses vices au lieu de se battre pour une pensée, le niveau de l'intelligence générale est abaissé par les hontes d'une pareille lutte. Je cherche en vain quelles

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 avril dernier.

sont les conquêtes intellectuelles dont l'ancienne France a été redevable à la jacquerie. Ne soyons donc pas assez candides pour croire que les agitations présentes puissent profiter aux choses de la pensée; ne nous leurrons pas d'espérances ridicules et n'invoquons ni l'exemple d'Athènes, ni les souvenirs du XVIe siècle italien : ces brillantes comparaisons seraient une insulte à nos misères. Le mieux assurément pour tous ceux qui ont conservé le goût des œuvres de l'intelligence, c'est de détourner les yeux du spectacle de la rue et de revenir à leur tâche véritable. Les plus sérieux écrivains de l'Allemagne ont compris ainsi leur devoir. L'année 1848 avait jeté une singulière perturbation dans les retraites les moins accessibles en apparence au souffle révolutionnaire. Le moindre inconvénient de ces violentes secousses, nous le savons trop, c'est de déclasser tous les esprits; mais nulle part cette confusion n'avait été plus folle que chez nos voisins. C'est là qu'on a vu des poètes commander des corps-francs, des théologiens pérorer dans les clubs, des érudits en cheveux blancs, à la fin d'une vie passée au milieu des parchemins et des vieilles chartes, abriter gravement derrière leurs systèmes pédantesques les sombres milices de la démagogie. Aujourd'hui l'ordre commence à se rétablir au fond des ames. Dans les choses littéraires du moins, on comprend que le progrès n'est plus du côté où on le cherchait; les esprits d'élite qui avaient cédé aux séductions du désordre s'empressent de reprendre leur place dans la société. Cette loi du travail que les mauvaises passions espèrent détruire, ils l'invoquent, ils se réfugient sous sa tutelle, et l'on dirait qu'ils ont hâte de faire oublier un abandon momentané des principes de leur vie.

A côté de ces écrivains qui s'amendent, il en est d'autres qui, sans le savoir et sans avoir quitté leurs travaux habituels, ont subi cependant la funeste influence du dehors. D'où vient ce ton âpre et violent de tel historien, ordinairement plus calme? Pourquoi, dans les tableaux de ce romancier, jadis si gracieux et si pur, cet accent imprévu d'une démocratie malhonnête? L'écrivain ne s'en rend pas compte lui-même; il paie ainsi sa dette au chaos de ces deux dernières années. C'est à la critique de signaler ces tendances, de les mettre en lumière, de les révéler à ceux-là même qui en sont parfois les involontaires victimes. En groupant les esprits par familles, on embrasse de plus haut tout l'ensemble d'une période; on voit plus nettement ceux qui reviennent au vrai, ceux qui s'en éloignent, et surtout on apprécie mieux les intelligences restées fidèles, malgré tant de secousses, aux avertissemens de la conscience et à la règle du devoir. Lorsque nous signalons des symptômes rassurans dans une société aussi tourmentée que la nôtre, prenons garde de nous faire illusion; le mal est toujours à côté. Il faut s'élever à une vue d'ensemble, comprendre dans ses directions multiples le travail simultané des esprits; c'est à ce prix-là seulement qu'il

est possible de connaître la vraie situation et de tirer une conclusion juste. La littérature allemande, depuis 1848, nous offre une grande diversité de productions, des mouvemens en sens contraire, des inspirations qui ne se ressemblent pas; tâchons d'introduire quelque lumière dans cette variété confuse; dégageons, sans négliger les autres, la tendance la plus forte, et peut-être le résultat auquel nous arriverons, au lieu de n'être qu'un symptôme heureux, renfermera-t-il toute une leçon de morale.

## I.

Ce qu'il importe de signaler tout d'abord, c'est le retour de plusieurs écrivains éminens à leurs études de la veille. Dans les dernières années qui précédèrent les révolutions de 1848, des esprits impotens s'étaient avisés de rendre la société tout entière responsable de leur stérilité. Ce cri de l'orgueil : *la France s'ennuie!* était reproduit sous une forme différente par tous les *literats* de l'autre côté du Rhin. « L'Allemagne a épuisé tous les sujets littéraires, le poète n'a plus de vers à chanter, l'historien n'a plus de grandes époques à célébrer, l'imagination germanique est à sec ! » voilà ce que disait sur tous les tons et par des centaines de plumes une littérature aux abois. Comme le talent secondaire se propage de plus en plus, comme un certain mécanisme de style est désormais à la portée de la foule, et qu'il n'y a jamais eu dans les lettres plus de vocations factices, l'impuissance des écrivains de hasard ne tarde pas long-temps à se révéler. De là, d'année en année, ces singulières clameurs qui ressemblent à un cri de détresse. En France, les littérateurs de cette famille se déclaraient les prophètes de la société, les conducteurs des peuples, et, comme tels, maréchaux et princes des lettres réclamaient de l'état toute une liste civile. En Allemagne, si les prétentions ne blessaient pas autant la dignité, étaient-elles moins bouffonnes? Les lettrés ne demandèrent pas des millions, ils se contentèrent de signifier à la société qu'elle leur devait des inspirations nouvelles. « Une révolution, s'il vous plaît, pour ranimer la poésie qui s'éteint! » Telle était la fin de cette complainte que je transcrivais tout à l'heure. Cette révolution est venue, la démagogie a promené au midi et au nord son drapeau sinistre, les plus dramatiques péripéties ont bouleversé la scène : où sont les œuvres qui devaient couvrir, comme des épis d'or, les sillons si profondément remués? Les hommes qui parlaient si haut et se promettaient de si grandes choses sont tout honteux, à l'heure qu'il est, d'avoir vu leurs souhaits exaucés. Je n'en connais qu'un seul qui s'obstine dans sa théorie avec une intrépidité héroïque : c'est M. Richard Wagner, critique enthousiaste et naïf, dont un récent ouvrage, *la Révolution et*

*l'Art,* nous annonce tout un âge d'or préparé à la poésie par l'année 1848. Les autres, et ceux-là surtout qui ont le plus contribué à répandre cette fausse idée, confessent leur erreur et reprennent, sans se soucier de la révolution, leur tâche d'autrefois. Je citerai au premier rang, comme exemples de ce repentir fécond, deux hommes qui se sont fait une place à part dans des routes diverses, deux écrivains qui ont singulièrement ému les esprits, celui-ci par ses témérités théologiques, celui-là par l'âpreté de ses théories littéraires, M. le docteur Strauss et M. Gervinus.

La conduite de M. Strauss après la révolution mérite d'être remarquée. Candidat au parlement de Francfort, il s'est expliqué loyalement avec les laboureurs et les vignerons de son pays sur le sens de ses écrits théologiques, et n'a pas craint de rompre en bien des points avec la jeune école hégélienne. Nommé peu de temps après membre de l'assemblée constituante du Wurtemberg, il a quitté cette assemblée où la violence des démocrates ne respectait pas la liberté de ses votes. Il a repris alors ses travaux interrompus, et le livre qu'il nous donne aujourd'hui est le résultat de cette bonne pensée. Dans les derniers temps qui ont précédé la révolution, M. Strauss semblait avoir renoncé à l'exégèse; des études d'histoire et de critique littéraire l'occupaient de préférence, et il était permis de croire que le littérateur tenait à rectifier le théologien. Telle est la tâche à laquelle M. Strauss est revenu. Retrouver sa voie au milieu d'une crise qui bouleverse tout, c'est la marque d'une intelligence élevée et d'une volonté qui se possède. M. Strauss a donné cet exemple. Tandis que ses amis d'autrefois se jettent éperdument dans la démagogie, le novateur, jadis si redouté, continue sa réforme intérieure; il cherche dans des études de biographie et d'histoire un refuge contre les folies du panthéisme, et il publie sa *Vie de Schubart* (1).

Schubart est l'une des plus curieuses figures de l'Allemagne au XVIIIe siècle. Aventurier, musicien, poète, publiciste, nature impétueuse et caractère indécis, ce singulier personnage, dont l'existence a été traversée de tant de misères, offre un intérêt sérieux au moraliste. M. Strauss a pieusement recueilli toutes les lettres de son infortuné compatriote, et c'est à l'aide de cette correspondance, entremêlée d'ingénieuses études, qu'il reproduit cette dramatique destinée. Il y a dans la vie de Schubart un douloureux événement qui la divise en trois périodes distinctes; l'ardent publiciste de *la Chronique allemande* est resté enfermé dix ans dans une prison d'état. *Avant, pendant* et *après* la captivité, tel est le plan de M. Strauss. La première période

(1) *Schubart's Leben in seinen Briefen* (*Vie de Schubart d'après ses Lettres*), par M. David-Frédéric Strauss; 2 vol. Berlin, 1849.

fait apparaître à nos yeux dans toute l'exubérance de ses passions cette nature indisciplinée. Fils d'un pasteur de la petite ville d'Aalen en Souabe, Schubart avait été destiné à la carrière ecclésiastique; la place qu'il attendait ne s'étant pas trouvée libre assez tôt, l'impatient candidat accepte un emploi de précepteur à Geisslingen, et, à peine arrivé dans cette ville, il s'y marie. Cette double résolution, à ce qu'il paraît, avait été prise un peu trop vite; il ne fallut pas long-temps pour que le fougueux jeune homme fût las de ses fonctions et ennuyé de son paisible intérieur. Incapable de se plier aux prescriptions du devoir, emporté par une imagination intempérante, le théologien d'Aalen fut bientôt un libertin et un aventurier. La musique, à laquelle il s'était livré avec passion, lui procura des ressources, et l'introduisit même auprès des souverains. Nommé organiste et directeur des concerts de la cour par le duc Charles de Wurtemberg, il quitte Geisslingen pour Ludwigsbourg. Là, ses scandales, ses débauches, obligent sa femme à se séparer de lui; il perd sa place peu de temps après, et recommence sa vie d'aventures. Il s'en va errant de ville en ville à travers le pays de Bade et le Palatinat, tour à tour mendiant et courtisan, toujours joyeux, quoique toujours misérable. Le prince de Bade le prend à son service; mais bientôt il change de religion et va chercher fortune en Bavière. Il passe quelques mois à Munich, puis le voilà à Augsbourg, où il fonde son journal *la Chronique allemande.* Au milieu de cette vie désordonnée, il avait presque réussi à se faire un nom dans les lettres; il avait du moins attiré sur lui l'attention des écrivains. Avec l'impétuosité ordinaire de ses sentimens, il avait conçu pour les maîtres de la poésie une admiration passionnée qu'il leur exprimait avec fougue. Klopstock le jetait dans l'extase. Il fut aussi en correspondance avec Wieland, qui répondait à ses naïves et chaleureuses épîtres en lui disant : Vous êtes né poète, vous êtes de ceux qui peuvent tout, qui peuvent faire parler ou les héros ou les pâtres; tout ce que vous écrivez est poésie. Wieland se trompait : ce qui l'avait séduit dans les effusions du jeune homme, c'étaient des inspirations d'une minute, des accès et des éclairs du tempérament; il manquait à Schubart cette élévation de l'ame, cette noblesse et cette constance de la pensée, sans lesquelles il n'est pas de poète digne de ce nom. Au contraire, quand il eut créé son journal, il sembla qu'il eût trouvé sa voie; homme de verve soudaine, improvisateur éblouissant, il s'y prodiguait à l'aventure. Il était né, a-t-on dit, pour être un orateur révolutionnaire. Des écrivains de l'Allemagne l'ont comparé à Danton, et bien que les occasions, Dieu merci! lui aient manqué, ses débauches, l'explosion de ses premiers mouvemens, ce mélange de cynisme et d'inspirations extraordinaires, paraissent justifier ce rapprochement. Dans cette paisible Allemagne de 1770, Schubart ne pouvait guère donner issue aux folles ardeurs

qui le dévoraient. C'était dans les tavernes, en face des pots de bière et au milieu de flots de fumée, que le puissant causeur troublait et subjuguait son auditoire; on cite aussi des lectures publiques qui eurent alors un singulier éclat : sentant bien qu'il n'était qu'un poète de second ordre, et dévoué cependant à la poésie, Schubart voulut du moins être le rapsode des maîtres; il lisait, cet épicurien sensuel, il lisait le chaste Klopstock avec une merveilleuse magie; à l'aide des mystiques peintures de *la Messiade*, il gouvernait les ames à son gré, il les entraînait dans sa sphère, leur communiquant tour à tour les émotions dont il était rempli, le trouble, l'effroi, l'admiration, l'extase. Il est facile de deviner ce que devait être le journal de Schubart. L'intempérance de sa verve lui attira bientôt d'odieuses persécutions. Si l'on n'a jamais su d'une manière exacte les motifs de son emprisonnement, il est vraisemblable que les hardiesses du publiciste en furent au moins le prétexte dans un siècle et sous des gouvernemens où nulle garantie ne protégeait le droit. Arrêté et incarcéré sans jugement, Schubart passa dix ans dans la forteresse d'Asperg. L'épreuve lui fut rude. Ces natures emportées, dont toute la force réside dans le sang, ne résistent guère aux coups du malheur; on vit trop clairement alors tout ce qui faisait défaut au caractère et à la moralité de Schubart Son ardeur fut abattue; le découragement le plus profond s'empara de lui; enfin, après qu'un puéril désespoir eut long-temps abaissé sa dignité d'homme et de publiciste, il se réfugia dans une religion exaltée, fébrile, convulsive, qui fit place, peu de temps après, à toutes les revanches furieuses du voluptueux. Schubart ne sortit de prison qu'en 1787. Il reprit son journal, et fut l'un des premiers, deux ans plus tard, à saluer les débuts de la révolution française. Il avait toujours eu une antipathie déclarée pour la France, il avait combattu ardemment son influence littéraire; tout cela fut oublié en un instant, le sublime élan de 89 lui fit apercevoir des trésors chez ce peuple qu'il croyait condamné à une décadence irremédiable, et il exprima son enthousiasme en de nobles termes. L'humanité n'a pas vieilli, s'écrie le journaliste allemand, puisqu'une nation qui semblait ne plus posséder que le génie des petites choses donne de pareils témoignages de sa force et de sa grandeur. Puis il détourne les puissances du Nord de leurs projets de contre-révolution, et il leur prédit d'effroyables désastres, si elles osent passer le Rhin. C'est une voix de plus enfin qui se joint à ce concert de voix illustres saluant du fond de l'Allemagne les grands jours de 89; tous les nobles esprits qu'il admirait à cœur ouvert, les philosophes et les poètes, Kant et Klopstock, Schiller et Fichte, tenaient alors le même langage. Seulement, ce qui donne un caractère particulier à l'enthousiasme de Schubart, c'est un mélange fort inattendu d'idées mystiques et de sentimens libéraux. Son étrange exaltation religieuse

s'était brusquement calmée, mais il en avait conservé maintes traces dans son langage, et l'on est souvent étonné de voir la révolution glorifiée dans le style d'une homélie. Schubart aurait-il été indigné comme ses maîtres des forfaits qui souillèrent bientôt cette grande cause, ou bien aurait-il suivi, dans son journal, ce Danton à qui on l'a comparé? Avec cette fougue dont il n'était pas maître et qui l'emportait en tous sens, il est fort heureux pour sa renommée qu'il n'ait pas eu à prendre parti au milieu de ces horribles luttes. Schubart ne vit pas les journées hideuses de la révolution; il mourut en 1791.

Tel est le bizarre personnage dont M. Strauss a recueilli la correspondance et raconté la vie. L'histoire littéraire doit des remerciemens à l'auteur pour cette curieuse étude; les lettres, les poésies, les œuvres politiques de Schubart ont été jugées par M. Strauss avec une sagacité parfaite. Quant au moraliste, j'en ai peur, il est beaucoup moins digne d'éloges que le critique. Le biographe de Schubart s'est proposé surtout un problème de morale; il veut étudier dans ce caractère étrange la lutte de l'esprit et des sens. Dans la période qui précède son emprisonnement, Schubart est tourmenté en effet par ce combat intérieur, et si d'abord sa nature indisciplinée l'entraîne dans des excès sans nombre, la partie spirituelle semble de jour en jour reprendre le dessus et diriger sa vie. Malheureusement, Schubart n'était pas encore tout-à-fait maître de lui-même; l'injustice des persécutions qu'il eut à subir, les terreurs dont il fut obsédé dans sa prison, ébranlèrent bientôt tout son être et rompirent ce fragile équilibre. M. Strauss est très frappé de l'influence fatale de cet événement; le désespoir de l'infortuné publiciste, cette conversion subite à un fanatisme d'où il retomba plus lourdement dans ses anciens désordres, lui paraissent une crise désastreuse dans cette existence qui peu à peu s'ordonnait. La violence sensuelle du prisonnier une fois abattue par la douleur, l'esprit se mit à divaguer. C'est là que M. Strauss voulait en venir; la morale de son étude, c'est l'union du corps et de l'ame, l'harmonie de la nature et de l'esprit. Cette harmonie, à l'en croire, le christianisme la rend impossible, et c'est dans l'ancienne Grèce seulement qu'on en retrouvera les modèles; la Grèce seule a produit des hommes. Il serait bien inutile, ce me semble, de discuter ici ces singulières affirmations; j'ai voulu surtout indiquer les embarras, les doutes, les marches et les contre-marches de M. Strauss au milieu de ces domaines de la pensée qu'il a contribué pour sa part à bouleverser si profondément. M. Strauss est persuadé que le christianisme est mort; d'un autre côté, sur les ruines de ce christianisme, renversé, à ce qu'il pense, par le développement général des esprits et en particulier par Hegel, il voit s'avancer, derrière MM. Feuerbach et Stirner, les monstrueuses armées du panthéisme, de l'humanisme, de l'égoïsme, les hordes féroces affamées de jouissances. M. Strauss, en

détrônant Dieu, voulait que la dignité humaine profitât de cette grande révolution; or, c'est le contraire qui arrive, le monde moral s'écroule, et le genre humain, livré à lui-même, est plongé par les jeunes hégéliens dans une abjection bestiale. Alors M. Strauss se révolte; pour retrouver la figure de l'homme dans sa véritable beauté, il remonte le cours des âges et oppose le panthéisme naïf de la Grèce au panthéisme effréné de son pays. C'était bien la peine d'avoir si long-tems prêché, d'après Hegel, la marche incessante, l'irrésistible développement de l'esprit infini à travers le monde! M. Strauss n'en restera pas là; il est lui-même, comme le personnage qu'il étudie, une intelligence troublée. Seulement il cherche; il aspire à une solution, il semble impatient de vaincre les difficultés qui l'obsèdent, et, puisqu'il est sincèrement préoccupé de notre noblesse morale, il reconnaîtra un jour que l'existence d'un Dieu personnel et libre est la condition essentielle de la dignité de l'homme.

Si graves que soient les objections provoquées par le travail de M. le docteur Strauss, il faut remercier l'écrivain d'avoir rompu avec les théories révolutionnaires, et d'être revenu sagement, laborieusement, à cette réforme intérieure qui semble aujourd'hui la constante préoccupation de son esprit. L'exemple de M. Gervinus est peut-être plus décisif encore. En terminant son importante histoire de la poésie germanique, M. Gervinus conseillait aux poètes de laisser reposer désormais les domaines de l'imagination. Pour une moisson nouvelle, disait-il, il faut un sol renouvelé; attendons que le terrain de la vie publique ait été défriché vaillamment, travaillons-y nous-mêmes; ouvrons une carrière militante, ouvrons la grande route de l'histoire à ce peuple paresseux, pour qui il n'y a qu'une seule vie digne d'estime, la vie intellectuelle, et une seule forme de la vie intellectuelle, la vie qui s'enferme dans le monde des livres. Tel était le résultat qu'avait produit chez M. Gervinus cette longue intimité avec les écrivains de son pays : un profond dégoût des choses littéraires. Quand la révolution éclata, M. Gervinus fut un des premiers à jeter l'Allemagne dans les aventures. Il était à Heidelberg de ce comité des sept qui prit l'initiative des mesures hardies; il convoqua l'assemblée des notables et siégea au parlement de Francfort. S'il quitta ensuite l'église Saint-Paul, ce fut pour soutenir dans son journal ce parti des professeurs qu'il craignait de servir moins utilement à la tribune. Le journal de M. Gervinus, la *Gazette allemande,* acquit en peu de temps une grande autorité dogmatique; il reproduisit toutes les phases du parlement de Francfort, il s'associa avec passion à ses espérances, à ses victoires d'un jour, à ses irréparables défaites. Désabusé aujourd'hui par cette décisive expérience, M. Gervinus reprend avec amour et n'abandonnera plus, il faut l'espérer, ses beaux travaux d'histoire littéraire.

L'ouvrage de M. Gervinus est une étude sur Shakspeare, ou plutôt une forte et complète monographie où le développement de cette puissante imagination est suivi, est interprété avec une érudition sûre et une sagacité souvent remarquable (1). L'Allemagne, qui s'est tant occupée de l'auteur d'*Hamlet,* n'avait encore rien produit qu'on pût comparer à ce travail. Un vif sentiment patriotique anime ici la science et lui donne une physionomie originale. Shakspeare apparaît surtout à M. Gervinus comme un des héros de l'esprit germanique : génie heureux et supérieur, expression immortelle des races tudesques, c'est en lui que les fils divisés d'une même famille reconnaissent leur commune origine. « Il y a deux hommes, dit M. Gervinus, qui attestent cette union féconde. L'Angleterre nous a pris notre musicien Haendel; enthousiasmée de cette virile inspiration, elle lui a donné droit de cité parmi ses enfans, elle a pieusement défendu son héritage et protégé sa gloire : Haendel appartient aux Anglais, bien que, par le cœur et l'imagination, il n'y ait pas d'homme plus Allemand que ce glorieux artiste. En revanche, ajoute M. Gervinus, nous nous sommes emparés de Shakspeare; notre culte passionné pour le poète du *Roi Lear,* l'empressement de nos études et de nos recherches, ont fait de lui le maître de la poésie allemande. Sans l'Allemagne, sa gloire serait incomplète, car c'est chez nous qu'il a exercé la plus grande part de son influence et qu'il a fécondé le plus d'esprits. » Il y aurait, certes, beaucoup à dire sur cette manière de s'approprier un génie tel que Shakspeare. Si Hamlet a étudié à l'université de Wittenberg, le grand poète qui l'a mis sur la scène ne s'est point formé dans la même atmosphère; il est Anglais avant tout. Quel poète allemand a jamais uni, comme Shakspeare, à la profondeur de la pensée et à l'intelligence des caractères le sentiment de la réalité et de la vie, la science, en un mot, de tout ce qui compose le drame du monde? Oui, sans doute, il est homme du Nord; mais n'est-il pas manifeste qu'il appartient, entre tous les peuples du Nord, à une race active, entreprenante, à cette race qui sait tout calculer et tout oser dans le domaine des choses pratiques? Le patriotisme allemand est ainsi fait; en littérature comme en politique, il a des théories conquérantes. On sait comment l'assemblée de Francfort remaniait sans façon la carte de l'Europe et reculait au loin les frontières de l'Allemagne; la critique est animée des mêmes ardeurs : elle fait de temps en temps des invasions en pays étranger, et ses systèmes ressemblent à des bulletins de victoire. Je conteste les vues de M. Gervinus sans nier le moins du monde le mérite éminent de son ouvrage. Supposons, d'ailleurs, que M. Gervinus ne veuille pas attribuer Shakspeare à son pays, mais simplement pro-

(1) *Shakspeare,* par Gervinus; 4 volumes, Leipzig, Engelmann, 1849-1850.

poser un modèle à ses compatriotes : cette seule rectification justifie son œuvre et la rend presque irréprochable. Or c'est là, au fond, la pensée de M. Gervinus, bien qu'il semble souvent affirmer le contraire; s'il glorifie les races germaniques dans Shakspeare, il prétend surtout arracher la poésie allemande à ses langueurs et lui donner le goût des entreprises viriles. Le *Shakspeare* de M. Gervinus est un vaste tableau. Lessing et Goethe, Tieck et Guillaume de Schlegel, n'ont traité le plus souvent que des points particuliers ou n'ont donné que des appréciations générales; M. Gervinus a écrit une monographie où rien n'est omis de ce qui concerne les phases diverses et le développement du poète, depuis les sonnets de sa jeunesse jusqu'à *Macbeth* et *Othello*. Qu'on se garde pourtant d'accepter sans défiance toutes les affirmations du savant critique. Voilà vingt-cinq ans que M. Villemain a dit avec sa lumineuse justesse : « C'est dans la vie, le siècle et le génie de Shakspeare qu'il faut chercher, sans système et sans humeur, la source de ses fautes bizarres et de sa puissante originalité. » Le livre de M. Gervinus a été composé sans humeur assurément, mais non pas sans système. Pourquoi, par exemple, tient-il si peu de compte des opinions de notre pays? Pourquoi son érudition semble-t-elle s'arrêter à Voltaire? Ce dédain inintelligent lui a plus d'une fois porté malheur. Depuis les éminens travaux de MM. Guizot et Villemain sur l'auteur de *Macbeth*, la critique française a jugé les drames de ce génie audacieux avec une profondeur et une netteté dont un écrivain allemand aurait pu tirer profit. Quoi qu'il en soit, le *Shakspeare* de M. Gervinus n'est pas une œuvre ordinaire; elle mérite de fixer l'attention en France, comme elle l'a fait de l'autre côté du Rhin.

S'il est des écrivains qui renoncent à la place publique pour retourner aux méditations plus saines du foyer, il en est d'autres qui n'ont pas assez bien fermé leur seuil pendant que défilaient par la rue les parades du mardi-gras révolutionnaire. Le bruit de l'émeute, le langage des passions soulevées, toute cette atmosphère malfaisante des journées démagogiques a pénétré, à leur insu sans doute, dans leurs tranquilles retraites. Je ne m'explique pas autrement les étranges incartades de M. Schlosser dans son dernier volume de l'*Histoire du dix-huitième siècle* (1). M. Schlosser, je l'avoue, quelle que soit sa renommée dans son pays, a rarement su éviter une certaine outrecuidance mêlée de légèreté; jamais cependant il ne s'était ainsi abandonné à ses défauts, jamais on n'avait vu dans ses écrits un style si débraillé et des allures si équivoques. On dirait cette fois je ne sais quelle inspiration d'en bas; on sent comme des bouffées de cette démocratie

(1) *Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts*, etc. (*Histoire du* XVIII<sup>e</sup> *siècle et du* XIX<sup>e</sup>, *jusqu'à la chute de Napoléon*), par M. Schlosser, Heidelberg, 1849.

menteuse qui prend la grossièreté pour l'indépendance. Dans ses précédens volumes, M. Schlosser reprochait à Gibbon *son corps d'hippopotame et sa face de plum-pudding,* il prétendait que *Voltaire a écrit des hymnes dans le ton de la Marseillaise;* ce n'étaient là que des espiègleries doctorales, des fantaisies humoristiques d'un goût suspect. Aujourd'hui le ton est tout différent : M. Schlosser appelle Chateaubriand *un jésuite,* Fontanes *une créature de la sœur de Napoléon,* et Joubert *un vulgaire rhéteur;* il nous représente M^me^ de Staël comme un *diplomate égoïste qui exploite à son profit la vanité féminine de Marie-Joseph Chénier, l'infatuation bavarde de Benjamin Constant et la verve caustique de M. de Talleyrand.* Il conclut enfin ce beau chapitre en immolant André Chénier et Chateaubriand à M^me^ Sand. Je ne m'attache pas, qu'on veuille bien le croire, à des détails insignifians. M. Schlosser annonce pompeusement, dans le titre même de son livre, qu'il a donné une attention spéciale à l'histoire des idées, et ce dernier volume contient en effet tout un tableau de la littérature française au commencement du XIX^e^ siècle. L'auteur avait ici d'excellens modèles à suivre; sa tâche était toute préparée par les études de la critique moderne. Pourtant M. Schlosser, excité par les fumées de la démocratie, n'a pu pardonner à M. Sainte-Beuve son goût de la société polie et l'empressement avec lequel il met en lumière la renaissance littéraire et morale de 1800. C'est au nom de la démocratie offensée que M. Schlosser s'est cru obligé à contredire et à persifler M. Sainte-Beuve. Vous cherchez comment un écrivain allemand aura apprécié les éclatantes hardiesses de Chateaubriand, l'éloquence émue de M^me^ de Staël, les lumineuses finesses et le platonisme éthéré de Joubert : vous rencontrez de lourdes railleries adressées à M. Sainte-Beuve, une caricature maussade de ses plus ingénieuses délicatesses. M. Chasles, à propos des précédens volumes de l'auteur, avait déjà parlé très justement ici de « ses outrecuidances erronées. » C'est le mot le plus indulgent dont on puisse se servir pour qualifier les aménités littéraires du docteur allemand. En voulez-vous un échantillon? Voyez quelle gravité dans son langage et quel respect de la vérité : « Le bon Sainte-Beuve glorifie dans Joubert le retour de la littérature polie, il ne comprend pas que la démocratie devait se créer une littérature.... Le bon Sainte-Beuve ne comprend pas qu'André Chénier avait introduit en France la forme grecque, laquelle, bien différente de la littérature des salons, allait renouveler la poésie, influer sur Chateaubriand lui-même à son insu, et produire *sous la restauration* les romans de George Sand. »

L'histoire n'était pas habituée, chez nos voisins, à de telles irrévérences de pensée et de style. On lui reproche à bon droit le manque de vie, l'absence de composition; on regrette de ne pas y trouver l'énergique sentiment des choses réelles et cette faculté puissante et

souple qui ordonne les faits sans les altérer : jamais du moins ce mauvais esprit révolutionnaire qui a flétri la poésie et la philosophie de ces derniers temps n'avait pénétré dans les domaines de l'érudition. Il y avait là comme un asile où les sérieuses qualités de l'ancienne Allemagne trouvaient à s'exercer sans bruit. Si M. Schlosser a cédé, comme je le crois, aux influences du dehors, si le ton de ce dernier volume n'est que l'écho du tapage démocratique, ce serait un triste événement littéraire. Je suis persuadé que M. Schlosser n'a pas voulu flatter la démagogie; je trouve dans les bonnes parties de son livre, dans de curieux chapitres sur la littérature allemande au commencement de ce siècle, une aversion très vive pour le charlatanisme. Avec de telles dispositions, on ne doit pas être dupe des tribuns. Ce que je lui reproche surtout, c'est cette faiblesse, cette légèreté qui lui fait répéter à son insu le langage du carnaval des clubs. Lorsque M. de Raumer veut nous donner son opinion sur les choses présentes, il écrit des volumes *ad hoc,* il nous raconte son ambassade auprès de M. Bastide; ce n'est pas du moins dans un travail d'érudition et de recherches qu'il donne cours à son bavardage. Si M. Schlosser éprouvait les mêmes tentations, que ne publiait-il deux volumes pareils à ceux de M. de Raumer? Chacun est libre de compromettre son nom; M. Schlosser, en introduisant ce style des aventuriers dans une œuvre historique, a commis une faute plus grave : il a ouvert la brèche par où le grossier esprit du jour envahira peut-être le seul domaine littéraire qu'il eût respecté jusqu'ici.

On devient plus reconnaissant, lorsqu'on voit de telles choses, envers les esprits élevés qui poursuivent laborieusement leur tâche sans rien accorder aux folies qui nous harcèlent. A M. de Raumer ambassadeur de Francfort et admirateur béat de nos démocrates, à M. Schlosser si fâcheusement excité par la fièvre de 1848, je suis heureux d'opposer les récens travaux de M. Léopold Ranke. Il y a long-temps que M. Léopold Ranke a fait ses preuves, et qu'il s'est placé à la tête des historiens de l'Allemagne. Son érudition est ingénieuse, son style est simple et sévère. Il excelle surtout à renouveler un sujet par toutes les ressources du savoir et de la sagacité. S'il y a, dans les histoires dont il s'occupe, quelque matière à la fois sérieuse et délicate, quelque subtil problème négligé par les chroniqueurs vulgaires, soyez sûr que les investigations de M. Ranke se porteront de ce côté-là. Personne plus que lui n'a horreur du lieu commun; sur la papauté depuis Luther, sur l'histoire de l'Allemagne au XVIe siècle, M. Ranke a écrit des ouvrages où tout est nouveau, où l'érudition a je ne sais quoi de spirituel et d'original, où une lumière inattendue éclaire et transfigure les notions admises. Ce n'est pas en effet par un vain amour de la singularité que M. Ranke dirige ainsi ses recherches : les curieuses décou-

vertes dont ses livres sont remplis profitent toujours aux parties importantes de son tableau. Le nouvel ouvrage que M. Ranke vient de donner à son pays est une histoire de la Prusse dont les deux derniers volumes ont paru l'an passé (1) : on y retrouvera les mérites familiers à l'auteur, une science très sûre, une intelligence fine, droite, et peut-être un style plus net, une forme plus dégagée qu'à l'ordinaire. Comment s'est formé le royaume de Prusse? Comment la maison des électeurs de Brandebourg est-elle devenue une des grandes puissances de l'Europe? Tel est le problème qui se présente ici à l'historien et qui doit faire l'unité de son œuvre. M. Ranke s'y est attaché avec force; les progrès de la maison de Brandebourg, l'établissement de cette monarchie militaire, le rôle hardi qu'elle se donne et qui lui assure une autorité sans cesse croissante, tout cela forme une peinture pleine de vie, où se détachent avec éclat les figures du grand électeur et du glorieux capitaine de la guerre de sept ans. C'est surtout à cette dernière partie de son sujet, c'est au règne de Frédéric II et à ses conséquences fécondes que M. Ranke a consacré son attention. Son ouvrage se compose de neuf livres; les trois premiers se terminent à l'avénement du grand Frédéric, les six autres contiennent l'histoire de la Prusse depuis 1740. C'est en 1740 en effet que se noue, pour ainsi dire, l'action du drame : ce qui précède n'en est que la préparation laborieuse. Jusque-là la Prusse s'organise et se fortifie pour son propre compte; à partir de cette date, elle représente une idée, elle défend des intérêts qui importent à l'équilibre européen, on peut dire qu'elle a charge d'ames. Pendant tout le XVII[e] siècle, les rois de Suède ont vainement essayé de fonder une puissance qui fût la protectrice de l'esprit nouveau créé par la réforme et qui fît contre-poids à l'Europe catholique. Ce que n'ont pu, malgré tant de génie et d'audace, ni Gustave-Adolphe, ni Charles X, ni Charles XII, ce sera la Prusse qui l'accomplira. M. Ranke a peint des plus vives couleurs cette époque hardie; ce n'est pas seulement Frédéric II qui préside à l'avénement du génie de la Prusse : la vigoureuse génération qui l'entoure et le soutient a sa part dans ce glorieux travail. On sent, à lire M. Ranke, que c'est vraiment là un moment critique dans l'histoire de l'Allemagne. L'esprit qui régnait alors, les mâles idées qui créaient la Prusse et qui l'ont marquée de leur empreinte, revivent avec un enthousiasme contenu, avec une grave et patriotique émotion, dans le récit de l'écrivain. La politique extérieure du grand électeur, de Frédéric I[er] et de Frédéric II, les guerres avec l'Autriche, les campagnes de Silésie, occupent nécessairement une grande place dans la narration; toutefois l'auteur n'oublie

(1) *Neuf Livres de l'Histoire de la Prusse* (*Neun Bücher preussischer Geschichte*), par M. Léopold Ranke; 3 vol. Berlin, 1848 et 1849.

pas les travaux de la paix, et l'organisation civile de la monarchie prussienne, qui remplit le neuvième livre, a fourni à M. Ranke l'occasion des plus curieuses recherches. Les archives secrètes des affaires étrangères, des lettres inédites de Frédéric-le-Grand, une foule de documens nouveaux ont été confiés à l'historien, bien digne de les mettre en lumière.

Cette histoire de M. Léopold Ranke emprunte un intérêt plus vif encore aux difficiles circonstances où l'Allemagne est désormais engagée. Bien que M. Ranke s'arrête vers la fin du XVIII[e] siècle, bien qu'il évite toute allusion aux changemens survenus depuis et aux problèmes qui se débattent, les comparaisons naissent d'elles-mêmes dans l'esprit du lecteur. Aujourd'hui, comme il y a cent ans, la Prusse est en face de l'Autriche : d'ambitieuses tentations l'obsèdent, elle aspire en secret au gouvernement de toute l'Allemagne. Or M. Ranke fait remarquer avec justesse que, de tous les projets de Frédéric-le-Grand, celui-là seul a complétement échoué : Frédéric convoitait la direction unique des affaires allemandes, et la Prusse, telle qu'il l'a constituée, semble supposer, au contraire, l'antagonisme d'une autre puissance germanique fondée sur des principes opposés aux siens. L'historien ajoute, il est vrai, et c'est même la conclusion de son livre, que, malgré cet échec, un résultat immense avait été obtenu pour son pays. La puissance à laquelle appartenait l'empire semblait descendre alors au rang des simples principautés territoriales, tandis que la Prusse seule, maîtresse de ses mouvemens, représentait au dehors l'indépendance de l'Allemagne. Est-ce là une flatterie au présent? est-ce un encouragement adressé aux prétentions prussiennes? Pardonnons quelque chose au patriotisme de l'écrivain; le tableau si exact qu'il a loyalement tracé contredit assez cette conclusion suspecte. C'est une chose établie que tout le génie de Frédéric II ne put empêcher au sein des peuples germaniques l'antagonisme de deux principes contraires et opérer la fusion des deux Allemagnes en une seule. Ce que n'a pu l'épée d'un grand capitaine, ce qui a trompé l'heureuse audace d'un génie aventureux, et cela dans les circonstances les plus propices, en face de l'Autriche affaiblie, avec l'appui d'une génération neuve et ardente, quelle main serait désormais assez ferme, quel négociateur assez puissant pour l'accomplir? Le génie de Frédéric s'était heurté contre la force des choses. L'histoire ici parle haut, la leçon est éclatante; la Prusse saura-t-elle l'entendre et renoncer à ses chimères?

Une chose me frappe dans ces travaux d'histoire, c'est que presque tous ont pour objet le XVIII[e] siècle. Si vous exceptez le *Shakspeare* de M. Gervinus, tous les livres dont je viens de parler sont des études sur cette grande et merveilleuse époque, sur cette société qui a remué tant d'idées, qui a produit tant de mal à côté de tant de bien, et qui a légué

à notre âge de si effrayans problèmes. Je crois qu'il y a là une salutaire direction. Il s'en faut bien que l'histoire, la politique et la morale aient dit leur dernier mot sur le siècle de Voltaire et de Frédéric. C'est dans cette bizarre et puissante période du génie de l'homme que se serre mystérieusement le nœud qu'une période nouvelle doit délier. L'étude du XVIII[e] siècle appelle les esprits d'élite, nos origines sont là; là aussi, par conséquent, les devoirs que notre temps nous impose, les énigmes qu'il nous faut deviner, les questions de vie ou de mort dans lesquelles, bon gré mal gré, nous sommes enchaînés pour long-temps. Qu'y a-t-il à prendre, qu'y a-t-il à rejeter dans l'héritage de ce siècle? Cette simple difficulté, si banale qu'elle paraisse, est comme le détroit périlleux où la société européenne menace perpétuellement de sombrer. C'est là que notre raison trébuche sans cesse, là que tant de gouvernemens ont péri. Si M. Strauss, M. Schlosser et M. Léopold Ranke ne s'attachent pas à cette grave étude avec toute l'attention qu'elle mérite, ils en comprennent cependant l'importance, et, quelle que soit la diversité de leurs conclusions, ils attirent de ce côté les préoccupations des penseurs; l'érudition elle-même apporte son contingent à ce travail. C'est à ce groupe d'ouvrages consacrés au XVIII[e] siècle que se rattachent deux belles monographies sur Gottsched et sur Lessing, dont un écrivain à la fois ingénieux et patient, M. Danzel (1), vient d'enrichir les lettres allemandes.

Bien qu'on ait souvent parlé de Gottsched, il restait plus d'une erreur à rectifier, plus d'une découverte à faire dans cette période un peu confuse où s'organise la littérature allemande. Le travail de M. Danzel restitue, avec une nouveauté piquante et, selon nous, avec un vif sentiment du vrai, cette singulière figure de Gottsched, tant de fois dénaturée par une critique superficielle. Gottsched a une mauvaise réputation ou plutôt une mauvaise place dans l'histoire littéraire de son pays. Il a rendu aux lettres allemandes les plus sérieux services, il s'est consumé en efforts inouis pour créer une littérature nationale, pour affermir et constituer la prose, pour provoquer des écrivains dignes d'être opposés aux autres nations de l'Europe. Ce que Joachim Dubellay a fait au XVI[e] siècle avec une si généreuse ardeur dans son petit traité, *Défense et illustration de la langue française,* Gottsched l'a fait pendant toute sa vie. Comme Dubellay, ce sont les chefs-d'œuvre grecs et latins qu'il a proposés à l'imitation de son pays; il y a seulement ajouté les modèles du XVII[e] siècle français, dont la gloire toute récente avait ébloui l'Europe. Sans doute, il y a peu d'originalité poétique chez Gottsched; il ne faut pas le juger en le séparant

(1) *Gottsched und seine Zeit* (*Gottsched et son Temps*), par M. Danzel, *privat-docent* à l'université de Leipzig; Leipzig, 1 vol. in-8°.

de ce qui le précède. Son originalité n'est pas dans ses œuvres même, elle est dans le mouvement qu'il a imprimé. Sa correspondance avec Fontenelle, avec Grimm, avec Voltaire, dit assez haut combien il lui tardait d'introduire son pays au sein de cette grande communauté intellectuelle à laquelle l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, avaient fourni tant de trésors, et dont la France alors tenait le sceptre. Cette préoccupation constante a été et demeurera l'honneur de son nom.

Or, après que Gottsched eut éveillé ainsi l'ambition de son pays, de jeunes esprits pleins de feu comprirent bientôt que le meilleur moyen de faire sa place à l'Allemagne, ce n'était pas d'imiter la France, mais de s'en tenir aux traditions germaniques. Ce mouvement, comme on sait, s'organisa en Suisse. Un écrivain de Zurich, Bodmer, en fut le promoteur enthousiaste; il publia les *Minnesinger*, il traduisit Milton, il fit enfin pour la poésie épique et lyrique ce que Lessing fit plus tard pour le théâtre en popularisant l'étude et l'admiration de Shakspeare. Aidé de son ami et compatriote Breitinger, l'ardent novateur devint le chef d'une féconde école à laquelle vint s'unir en peu de temps tout ce qu'il y avait de jeune en Allemagne, et d'où sortit la grande littérature qui, de Klopstock à Goethe, a illustré la fin du XVIII[e] siècle. Pour être fidèle aux prédications de Gottsched, pour créer une poésie vraiment nationale, l'école suisse dut se séparer de Gottsched même; la lutte s'engagea surtout au sujet de la traduction de Milton. Est-il beaucoup d'esprits qui sachent se renouveler entièrement et suffire à deux époques différentes? Gottsched avait rempli sa tâche; dépassé par ses successeurs, il les combattit avec colère, et fut accablé sous les sarcasmes. Tandis qu'il s'obstinait dans une voie fausse, Klopstock publiait *la Messiade*, Lessing remuait et fécondait la critique, l'Allemagne entière se déclarait contre le vieux maître. C'est ainsi que Gottsched, après tant de services rendus, apparaît dans l'histoire comme une sorte de pédant qui s'opposa à l'essor du génie germanique. La polémique impitoyable sous laquelle il succomba pèse encore sur sa mémoire. La postérité cependant, une fois la lutte finie, doit-elle consacrer l'inévitable injustice des contemporains? M. Danzel ne le pense pas, et c'est ce sentiment qui lui a inspiré son livre. Le savant historien de la littérature allemande, M. Gervinus, s'était associé, en jugeant Gottsched, à toutes les passions qui agitaient le monde littéraire vers 1730; on croit entendre un prolongement de la bataille, au lieu d'un jugement élevé qui fasse à chacun sa part. Cette part de Gottsched dans le travail commun, M. Danzel l'établit parfaitement lorsqu'il résume ainsi le débat: Bodmer, Klopstock et Lessing ont compris, et c'est là leur gloire, quelle route devait suivre la littérature allemande; mais l'idée et la création de cette littérature appartiennent à Gottsched. Tout ce que Gottsched a fait pour créer l'unité intellectuelle de son pays, son or-

ganisation de l'académie de Leipzig, son influence souvent heureuse sur le théâtre, son infatigable activité, le patronage littéraire qu'il a exercé long-temps et dans des proportions si considérables, tout cela est exposé de la façon la plus complète et la plus neuve dans l'excellent travail de M. Danzel. L'auteur a eu à sa disposition des matériaux dont l'histoire littéraire n'avait pas encore profité, entre autres la correspondance de Gottsched avec les écrivains en renom de l'Allemagne et de la France, correspondance que la bibliothèque de Leipzig a soigneusement conservée, et qui ne forme pas moins de vingt volumes in-folio. Au milieu de ces documens qui contiennent sans doute bien du fatras, au milieu de ces nombreux témoignages de l'importance un peu fastueuse et de la vanité de Gottsched, M. Danzel a démêlé avec esprit son vrai caractère, et il a éclairé d'une lumière inattendue une des périodes les plus intéressantes du XVIII[e] siècle.

Dans son ouvrage sur la vie et les écrits de Lessing (1), M. Danzel ne pouvait pas espérer des résultats aussi neufs; il a réussi cependant, à force de recherches et d'informations de tout genre, à rajeunir complétement son sujet. La vie de Lessing par M. Danzel est une de ces abondantes biographies littéraires comme en font les Anglais: les plus minutieux détails y trouvent place, toutes les compositions de l'écrivain y sont examinées à la loupe; quant à ses rapports avec les hommes illustres et les événemens de son époque, ils sont nécessairement l'objet d'une dissertation spéciale. On devine tout ce qu'un pareil procédé peut offrir d'inconvéniens graves entre des mains inhabiles. Heureusement pour l'érudition de M. Danzel, le choix de son héros est une sauvegarde : Lessing est un de ces esprits riches et actifs, une de ces fertiles natures qui remplissent aisément un siècle. La gloire de Lessing est précisément d'avoir tracé des sillons dans tous les sens : poésie, critique, érudition, théologie, philosophie, il a touché à tout et il a tout renouvelé. Étudier Lessing, c'est étudier le XVIII[e] siècle allemand. M. Danzel s'est livré à ce travail avec une religieuse exactitude. Ce volume, qui embrasse seulement les vingt premières années de la carrière du grand critique, est une histoire de la culture intellectuelle en Allemagne pendant cette période; le second volume, qui comprendra la *Dramaturgie de Hambourg, l'Éducation du Genre humain* et les controverses théologiques, offrira une matière plus intéressante encore aux infatigables recherches de M. Danzel. Bien que son livre, en effet, paraisse surtout consacré aux questions littéraires, l'auteur ne néglige pas les problèmes soulevés par le mouvement moral et politique dont les écrits de Lessing ont gardé l'empreinte. S'il est vrai que nous devions faire subir

(1) *Gottlob Ephraim Lessing, sein Leben und seine Werke* (*Lessing, sa Vie et ses Écrits*), par M. Danzel, I[er] vol. Leipzig, 1850.

au XVIII[e] siècle un interrogatoire sévère, on trouvera dans l'ouvrage de M. Danzel de précieux documens.

La plus grave question transmise au siècle nouveau par l'aventureuse époque dont nous sommes les héritiers, celle qui exige l'examen le plus réfléchi et la plus respectueuse sollicitude, ce sont, à coup sûr, les rapports du christianisme et de la société moderne. Or ce problème n'a nulle part plus d'intérêt qu'au-delà du Rhin; nulle part la solution ne serait plus décisive. Aujourd'hui surtout que la critique des croyances chrétiennes, entreprise il y a un siècle par les plus grands théologiens de l'Allemagne, est venue aboutir, sous l'influence de Hegel, à de monstrueux résultats, tout ce qui se rattache à cette ruine effrayante du christianisme germanique, tout ce qui peut éclairer l'une des phases de cette sombre histoire mérite une attention sérieuse. Je recommande à ce titre une publication toute récente due aux soins de M. le docteur Klose, l'*Autobiographie d'Edelmann* (1).

Parmi les théologiens qui préparèrent la décomposition des vieilles croyances, il y en a un dont la vie a toujours été assez obscure et le rôle mal apprécié. Son nom est Edelmann. Il naquit à Weissenfels en 1698 et mourut en 1767. Au milieu des sectes qui divisaient le protestantisme, Edelmann, destiné par son père à l'étude et à l'enseignement de la théologie, fut amené bientôt à concevoir une haine profonde des idées chrétiennes. C'était un esprit vif, inquiet, impatient. Rebuté par le dogmatisme intolérant de l'orthodoxie luthérienne, il crut d'abord trouver chez les frères moraves un refuge aux tourmens de sa pensée, et le célèbre sectaire Zinzendorf, qui aspirait à une sorte de papauté mystique, espéra quelque temps l'attacher à ses travaux. Edelmann l'abandonna bien vite. Après d'autres essais du même genre, après un court engagement avec une société d'illuminés dont un aventurier était le chef, dégoûté de la théologie et des théologiens, il publia en 1741 deux ouvrages qui ne tendaient pas à moins qu'au renversement du christianisme. Le premier est intitulé *la Divinité de la raison,* et le second *Moïse dévoilé.* Ces deux livres présentent une singulière conformité avec le célèbre ouvrage de M. Strauss. Comme l'auteur de la *Vie de Jésus,* Edelmann affirme que la Bible et l'Évangile ne contiennent que mythes et symboles; il affirme que Jésus-Christ, débarrassé de toutes les légendes qui ont défiguré sa vie, ne représente pas autre chose que la sagesse, la raison, l'éternelle raison qui éclaire tout homme venant en ce monde; il conclut enfin, avec la théologie hégélienne, que l'humanité elle-même est le Christ. On sait que les jeunes hégéliens les plus *avancés* ont vivement reproché à M. Strauss d'avoir

(1) *Edelmann's Selbstbiographie* (*Autobiographie d'Edelmann*), publié par M. le docteur Klose; 1 vol. Berlin, 1849.

conservé encore une apparence de christianisme; de là les nouveaux systèmes de M. Bruno Bauer, de M. Feuerbach et de M. Stirner. Edelmann n'eût pas mérité ce reproche : dès le milieu du XVIII[e] siècle, il parcourut spontanément toutes les phases qu'a traversées de nos jours le panthéisme hégélien. Un jour, à Neuwied, il fut sommé par le consistoire de publier sa profession de foi; il la fit avec une audace inouie et abjura non-seulement le christianisme, mais toute espèce et toute forme possible de religion. Il eut bientôt une nouvelle occasion de proclamer ses principes. Un ministre protestant, Haremberg, l'avait attaqué avec violence : Edelmann riposta par une brochure bizarrement intitulée *Réponse à la première épître de saint Haremberg,* et cette réponse était l'exposition la plus complète du panthéisme, tel que l'entendent MM. Feuerbach et Stirner, c'est-à-dire d'un athéisme déclaré. On devine aisément le scandale que produisaient de tels écrits. L'Allemagne n'était pas, comme aujourd'hui, familiarisée avec des doctrines de cette nature, Spinosa y était encore peu répandu, et l'on était bien loin des successeurs de Hegel. Edelmann fut repoussé de tous côtés; errant, suspect, il vécut misérable, et fut bientôt oublié de tous, excepté de la police et de la censure. Son dernier écrit, paru en 1759, est un dictionnaire des libres penseurs; il l'écrivit à Berlin, où il avait pu trouver un asile, et mourut sept ou huit ans après, absolument inconnu de ce monde qu'il avait naguère troublé. L'erreur, aussi bien que la vérité, doit arriver à point pour produire son effet. Les étranges incartades de ce théologien furent inutiles à sa mémoire : son nom disparut, ses ouvrages moisirent dans la poussière, et c'est grace à une circonstance toute fortuite que les jeunes hégéliens purent se rattacher à leur ancêtre. Au moment où la *Vie de Jésus* du docteur Strauss agitait l'Allemagne savante, un M. Elster publia en 1839 un curieux ouvrage intitulé *Souvenirs,* où les théories d'Edelmann étaient confrontées avec celles du docteur Strauss. Ne croyez pas que M. Strauss ait été fâché alors de ce rapprochement : dans sa *Dogmatique,* publiée peu de temps après, il remercia l'écrivain érudit qui l'avait mis sur la trace *d'un penseur aussi intéressant qu'Edelmann.* Dès-lors Edelmann fut signalé à l'attention des historiens. Seulement les détails manquaient sur sa vie; c'est cette lacune que vient de combler M. le docteur Klose. La bibliothèque de Hambourg possédait le manuscrit d'une autobiographie d'Edelmann; M. Klose l'a publiée et nous a donné ainsi les mémoires d'un théologien athée au XVIII[e] siècle.

L'habile éditeur nous raconte dans sa préface les scrupules qui l'ont plus d'une fois arrêté. Il lui en coûtait d'associer son nom au nom d'Edelmann, il craignait aussi le mal que cette publication pouvait faire; mais pourquoi de tels scrupules? ajoute-t-il spirituellement. Est-ce qu'on ne rencontre pas chaque jour des écrivains comme celui-là? Un jeune hégélien de plus ou de moins dans l'Allemagne d'aujourd'hui,

cela vaut-il qu'on le remarque? M. Klose a raison; ces ménagemens seraient convenables dans une société moins infectée d'erreurs, moins dégradée par les passions mauvaises. Le mal est trop profond pour que cette diplomatie soit de mise. Il faut que la lumière se fasse et que les abîmes du mal soient sondés. La jeune école hégélienne est un des faits les plus importans de cette grande catastrophe sociale à laquelle nous assistons; tout ce qui expliquera son histoire, tout ce qui pourra nous instruire sur ses doctrines, sur ses commencemens, sur ses affinités, sur la marche et le développement de ses fureurs, tout cela doit être traduit à la clarté du jour et interrogé résolûment. J'ajoute que ces mémoires d'Edelmann sont très instructifs sur bien des points et provoquent des réflexions consolantes. Edelmann, tel qu'il se montre à nous dans le récit de sa vie, est un cœur naturellement pieux, qui, ne trouvant pas dans les écoles théologiques du temps la satisfaction de ses instincts à la fois mystiques et raisonneurs, rompit peu à peu avec l'église, et, de doute en doute, de négation en négation, aboutit à l'athéisme. Dans les révoltes de son esprit, il est facile de voir, et ses confidences même nous y aident, les impatiences de l'amour mal dirigé. Le mysticisme, cette exaltation folle de la partie spirituelle de notre être, a mené bien souvent à des erreurs absolument contraires, à la négation de l'esprit et de Dieu; une fois que la raison a quitté sa droite route, est-il un abîme où elle ne puisse tomber? M. Strauss lui-même nous a appris, dans sa *Visite à Justinus Kerner*, qu'il avait débuté par le mysticisme; M. Bruno Bauer suivait aussi une direction semblable. Seulement, lorsque la pensée d'Edelmann accomplissait ses tristes évolutions, l'isolement où il se trouvait renfermé devait l'enfoncer davantage dans son système; d'ailleurs, la conscience publique était calme, la société n'était pas menacée de mort; Edelmann ne voyait pas, comme les jeunes hégéliens, ses théories traduites en maximes sauvages et la matière enragée s'autorisant de ses paroles pour satisfaire ses appétits ignobles. Qui sait ce qu'un tel spectacle lui eût appris? Déjà M. Strauss est effrayé des étranges collaborateurs que les révolutions ont donnés à son école, il rectifie ses premiers ouvrages, il paraît se rattacher à la morale du Christ, et rompt par là de la manière la plus nette avec la démagogie hégélienne. Edelmann eût fait de même et peut-être plus encore. Il lui a manqué les terribles avertissemens que la Providence n'a pas épargnés à notre siècle. Que l'Allemagne y songe et rentre en elle-même; elle n'est pas faite pour de telles saturnales; son mystique génie, détourné de sa route, est allé se perdre dans ces abîmes: souhaitons-lui de comprendre le sens des révolutions, souhaitons-lui de s'arracher par la pratique des affaires au délire des systèmes menteurs et d'en finir pour toujours avec l'affreux athéisme qui la déshonore.

## II.

Tous ces travaux d'histoire indiquent un retour évident aux préoccupations élevées; l'imagination a aussi réclamé ses droits, en sorte que le mouvement littéraire, interrompu par une année de désordres, s'est développé de nouveau avec ensemble sans trop se soucier des tristes émotions de la veille. L'Allemagne a beau renier son génie, ses généreuses traditions se réveillent par instans, et l'obligent à redevenir elle-même. Jamais les œuvres désintéressées de la pensée et de la poésie ne perdront leur prestige chez un peuple qui a donné tant de gages à la civilisation intellectuelle. Un fait significatif l'a prouvé l'an dernier. On était à peine sorti des insurrections et des émeutes, le parlement de Francfort venait de se perdre dans l'anarchie, une répression cruelle succédait presque partout aux folies et aux brigandages démagogiques. Cependant, à travers tant d'angoisses, l'Allemagne se rappelle que le 28 août 1849 est l'anniversaire séculaire de la naissance de Goethe. Aussitôt une solennité s'organise; chacun apporte son offrande, le poète ses vers, l'orateur son discours; c'est toute une fête d'éloquence et de poésie, et cette ville de Francfort, qui avait accueilli avec une joie si confiante les fondateurs (elle l'espérait du moins) de la future unité politique, célébrait cette fois, dans le prince des poètes nationaux, la seule unité qui ne soit pas une chimère chez les peuples allemands, l'unité de la pensée et de l'art. Ce poétique jubilé, au milieu des désastres de 1849, est un titre d'honneur pour ce pays. Parmi les bons travaux que cette cérémonie a inspirés, je citerai un remarquable livre de M. Düntzer sur les services que Goethe a rendus à l'esprit allemand (1). Signalons surtout l'élan que ces belles fêtes semblent avoir donné aux écrivains; c'est depuis ce moment surtout que poètes, romanciers et artistes semblent s'arracher aux mauvais rêves, aux obsessions d'une époque fatale.

Faut-il ranger parmi les œuvres d'imagination les jolis mémoires que M. Justinus Kerner vient de publier sur son enfance (2)? L'ingénieux écrivain se défend d'avoir rien ajouté aux naïfs événemens dont il est le chroniqueur. Goethe a intitulé ses souvenirs *Poésie et Vérité;* il n'y a nulle trace de poésie dans ces notes, assure M. Kerner, la vérité y parle seule. M. Kerner est trop modeste; invention ou non, ce tableau de ses jeunes années est plein de poésie et de grace. Je crois en effet que M. Kerner ne s'est point composé une histoire après coup;

(1) *Studien zu Goethe's Werken* (*Études sur les Œuvres de Goethe*), par Henri Düntzer; 1 vol. Cologne, 1849.

(2) *Das Bilderbuch aus meiner Knabenzeit* (*le Livre d'Images de mes années d'enfance*), par Justinus Kerner; 1 vol. Brunswick, 1849.

il raconte les choses les plus simples du monde, il nous ouvre sans prétention et sans bruit la maison paternelle, et nous montre, accrochés aux murailles, quelques bons vieux portraits de famille; mais c'est précisément la manière de sentir et de peindre ces choses simples qui fait l'originalité des poètes souabes. M. Justinus Kerner, d'ailleurs, occupe une place distincte dans ce groupe harmonieux. Imagination confiante et peuplée de chimères, ce n'est pas seulement la nature qui l'enchante : il poursuit en elle les lois cachées, les lueurs du monde invisible, tous les secrets interdits à la science et que la rêverie veut deviner. Que dire enfin? M. Kerner est le plus poétique des somnambules et le plus convaincu des visionnaires. Cette simplicité et cette humeur songeuse, appliquées aux souvenirs de l'enfant, donnent au livre une physionomie charmante.

M. Justinus Kerner est né à Ludwigsbourg le 18 septembre 1786; ses confidences s'arrêtent en 1804 : ce sont donc dix-huit années de réminiscences candides, de rêveries aimables, d'observations à la fois fines et ingénues, et toutes les figures qui, pendant cette période, ont pris place dans sa mémoire défilent tour à tour sous nos yeux avec le plus agréable mélange de naïveté et d'*humour*. Voici d'abord les vieux parens, la grand'mère maternelle, qui devint folle après quelques années de mariage; puis deux de ses filles, les tantes du poète, douées toutes les deux d'un esprit délicat et ardent, et qui furent bientôt frappées, l'aînée d'une mélancolie noire, la plus jeune d'une folie complète. « J'insiste sur ces détails, dit M. Kerner, parce qu'ils montrent quelles relations étroites unissent la folie, le somnambulisme et la poésie; ma mère n'a pas été folle, mais elle a donné le jour à un poète. » Tout cela est dit très sérieusement; M. Kerner ne doute pas que sa mère n'ait payé ainsi sa dette à ce terrible mal de famille. Plus loin, c'est l'histoire de ses trois frères, de son frère George surtout, l'aîné et le plus ardent des quatre. George Kerner s'était associé de toute son ame à l'enthousiasme de 89; il entra en France, fut admis aux jacobins, pérora dans les clubs à Strasbourg, à Châlons et à Paris; puis, la première fougue passée, il crut que la monarchie constitutionnelle était un progrès suffisant pour un peuple émancipé de la veille. Il s'attacha donc à Louis XVI avec l'ardente loyauté qu'il portait en toutes choses. Pendant les journées qui précédèrent le 10 août, George Kerner, en costume de garde national, ne quitta pas les Tuileries un instant; il était décidé à se faire tuer pour Louis XVI. Il fut en effet l'un des plus dévoués défenseurs de la royauté, et, s'il échappa au massacre, ce fut grace à un passeport signé de ses anciens amis les jacobins d'Alsace. Toute cette histoire est remplie d'intérêt. George Kerner s'était intimement lié à Paris avec plusieurs de ses compatriotes qui depuis ont joué un certain rôle. Un de ses amis était ce digne et modeste comte

Reinhardt, Souabe comme lui, qui avait quitté le Wurtemberg, simple candidat au ministère évangélique, et qui y revint plus tard diplomate au service de Napoléon, le comte Reinhardt, que M. de Talleyrand a spirituellement loué devant l'Académie des Sciences morales en 1838, et dont on vient de publier une très curieuse correspondance avec Goethe. C'est par lui que George Kerner sera engagé plus tard dans la carrière diplomatique; alors il s'agissait surtout de défendre sa tête, de protéger ses amis, et le courage souvent téméraire de George n'évitait pas les occasions d'être utile. L'auteur cite plusieurs lettres écrites par l'ardent jeune homme au commencement de 93; il raconte aussi l'amitié de George Kerner avec Adam Lux, et donne quelques nouveaux détails sur cette tendre et héroïque victime. On comprend que de tels souvenirs ne se soient pas effacés de l'esprit du jeune Justinus; il avait à peine sept ans, mais tous les yeux étaient tournés vers la France, et une lettre du frère George était un événement de famille.

Des peintures plus calmes succèdent à cet émouvant épisode : ce sont les portraits de ses frères Louis et Charles, ce sont ensuite les originaux de toute sorte dont la rencontre a égayé sa jeunesse : le prédicateur Zilling, qui donnait toujours, avant de commencer, le sommaire de son discours avec l'indication des mouvemens d'éloquence auxquels il promettait de se livrer; le bourgmestre Kommerell, dont la perruque poudrée et les discours officiels sont parmi les plus vifs souvenirs de l'auteur, brave homme qui, voulant un jour haranguer Dumouriez et le duc de Chartres, resta court, et fut obligé d'appeler sa fille à son aide; le poète Schubart, dont nous parlions tout à l'heure, alors maître de chapelle à Ludwigsbourg et persécuté de mille manières par le prédicateur Zilling, parce que l'orgue était plus suivi que le sermon; le paysan Rapp, mystique à longue barbe, qui fonda plus tard aux États-Unis une colonie théocratique, patriarcale et communiste; M^me^ de Gaisberg, femme d'esprit, mais un peu folle, absorbée par une incroyable passion pour les chats et passant sa vie à en nourrir plusieurs centaines dans sa maison, véritable couvent, dit l'auteur, dont elle était l'abbesse; la sœur du philosophe Hegel, vieille demoiselle maigre, pâle, avec des yeux pleins de feu, une vivacité inouie et une bonté sans pareille : elle était institutrice chez M. le comte de Berlichingen, descendant du héros célébré par Goethe, et on lui avait confié la garde de la fameuse main de fer du vieux Goetz; la pauvre fille tomba folle, elle se croyait changée en un paquet qu'on allait sceller, plomber et mettre au roulage; chaque fois qu'elle apercevait un étranger, elle tremblait de tous ses membres, et sa peur enfin devint si forte, qu'elle alla se jeter à l'eau et s'y noya. Beaucoup d'autres figures du même genre, tracées avec une bonhomie parfaite, composent une excellente galerie du vieux temps. Ces choses-là, d'ailleurs,

ne sont pas aussi frivoles qu'elles en ont l'air; elles se rattachent à un ensemble d'idées qui reparaît sans cesse chez M. Justinus Kerner : M. Kerner a eu des fous et des somnambules dans sa famille, il a été entouré dès sa première enfance d'originaux, de mystiques, d'extravagans aimables, et lui-même... mais que vais-je dire? J'ai voulu indiquer seulement, sous la légère ironie de ses tableaux, les tendres préoccupations du gracieux poète pour tous ceux dont les lutins invisibles ont dérangé la raison.

Les mystiques instincts du poète vont bientôt prendre leur essor. Justinus Kerner, ayant quitté Ludwigsbourg pour Maulbronn, trouve dans cette ville quelques-unes des plus étranges impressions de sa jeunesse. Il y a là un vieux cloître et une tour gothique qui jouent un grand rôle dans les tableaux de l'écrivain, sans compter les souvenirs du docteur Faust, lequel, au dire de Mélanchton, vivait dans les environs de Maulbronn, et y reçut maintes visites du diable. Ce n'est pas bien loin de ce cloître et de ses fantômes que Justinus Kerner, tourmenté par une maladie grave, fit un rêve fort singulier : il vit, par un beau clair de lune, le saint George placé au haut de la tour se remuer tout à coup, descendre gravement l'escalier de pierre, traverser le cloître et s'avancer vers lui. Il reconnut alors son frère George, qui lui dit : Vois l'horloge, le marteau a retenti douze fois, le coq a crié, l'ange a sonné de la trompe, et je suis mort. Mon frère, ajoute-t-il, est mort en effet douze ans après, en 1812. Dans ce même rêve, M. Kerner fit connaissance avec des personnes qu'il n'avait jamais vues et qui jouèrent plus tard un rôle important dans sa vie, avec celle, par exemple, qui fut depuis sa femme. On pense bien que M. Kerner ne raconte pas ces détails pour le plaisir de décrire des scènes nocturnes; il est persuadé que de tels phénomènes méritent d'être approfondis, et l'aimable songeur, qui a écrit jadis tout un livre sur *la Visionnaire de Prévorst*, prend occasion de ce fait pour nous peindre la faculté qu'il a de pressentir l'avenir, don fatal qui l'a plus d'une fois tourmenté, et qu'il ne souhaite pas à ses lecteurs. Je me garderai bien de chicaner ici M. Justinus Kerner; ce n'est pas moi qui contesterai des rêves qui nous ont valu la poésie éthérée de ce gracieux maître. Ce simple journal de son enfance est le meilleur commentaire de ses œuvres. On y voit quelles lectures l'occupaient à quinze ans et ouvraient à son esprit émerveillé les chemins du monde invisible. Le naturaliste genevois Bonnet, qui croyait à une ascension successive de tous les êtres vers des sphères supérieures, eut une grande influence sur sa pensée. Il lisait aussi Mesmer, se préparant déjà à cette philosophie subtile qui remplit tous ses poèmes et dont le magnétisme est l'ame. Ses promenades, ses herborisations dans les belles vallées du Neckar sont décrites avec fraîcheur. La mort de son père est un modèle de simplicité touchante, et

de cette grace morale, de cette tranquillité vraiment allemande dont nous sommes privés depuis si long-temps. Enfin, son arrivée à l'université et les rêves étranges qui l'obsèdent pendant ces jours heureux de jeunesse et d'études forment la conclusion parfaite de toutes ces confidences. Un intéressant appendice raconte les dernières années de son frère George, qui est comme le personnage héroïque de cette familière histoire, et dont la mâle et vaillante figure traverse gravement tout ce monde de fantômes, de personnages bizarres et de réminiscences enfantines.

M. Justinus Kerner a l'intention de nous donner ses mémoires complets. Sa jeunesse et son âge mûr doivent lui fournir aussi des peintures charmantes, des révélations inattendues; seulement, il a craint d'être arrêté en route, car il sent déjà le poids des années, et il a détaché d'abord *le Livre d'images* de son enfance. Puisse l'aimable écrivain réaliser son vœu! Fidèle à la recherche de l'idéal, M. Kerner est un des rares représentans de cette vieille Allemagne qui semble descendue pour toujours au tombeau. Ses livres nous apportent comme un parfum de cette antique séve du spiritualisme qui jadis s'épanouissait dans ce pays en des fleurs sans nombre; ils nous inspirent de consolantes espérances, ils nous font croire que toutes les sources ne sont pas taries, et qu'après le passage des vents de mort, les vallées de la Souabe vont fleurir et chanter comme autrefois.

Dois-je louer M. Justinus Kerner d'avoir si bien échappé aux influences mauvaises? Peut-être l'aimable poète a-t-il en cela moins de mérite qu'un autre; son école a pour domaine les vallées printanières, et quant à lui particulièrement, on a vu quelles songeries occupent son ame. Je voudrais savoir comment les romanciers et les poètes de l'Allemagne nouvelle ont subi le choc des révolutions. Le résultat du travail littéraire de 1830 à 1848 avait été un mélange habile d'imagination et de réalité; si on avait renoncé d'abord au mysticisme de l'ancienne Allemagne, on s'était efforcé peu à peu de ne pas rejeter pour cela les conditions élevées de la poésie, et, lorsque les événemens de 1848 éclatèrent, un mouvement heureux, dont M. Berthold Auerbach semblait être le chef, inaugurait dans les lettres allemandes l'alliance de l'art et de la vie réelle. Ce résultat, poursuivi à travers tant de phases diverses et qui avait échappé tour à tour aux fantaisies de la jeune Allemagne et aux bruyantes émeutes de la poésie politique, M. Auerbach paraissait l'avoir atteint dans ses *Scènes de village*. Était-ce pourtant une conquête durable? Cette jeune poésie était-elle assez forte, assez sûre d'elle-même pour suivre sa route sans dévier? Ces paysans que M. Auerbach peignait avec tant de vérité et de grace ne couraient-ils pas le danger de devenir, au milieu de l'effervescence des partis, des tribuns et des prédicans? L'épreuve a été faite; M. Auerbach a

ajouté récemment un volume à ses fraîches peintures de la forêt Noire; c'est lui-même qui doit répondre à nos doutes.

Ce volume de M. Auerbach, qui contient trois longues histoires, *les Repris de justice, la Femme du professeur* et *Lucifer* (1), nous montre sous le même aspect l'habile talent du narrateur. C'est un style net, c'est un vrai sentiment du récit, ce sont de vives ébauches de la nature rustique. Pourquoi faut-il, hélas! que l'inspiration de l'écrivain ait si complétement changé? Dans ses premières scènes, l'auteur d'*Ivon* et du *Tolpatsch* évitait avec le soin le plus scrupuleux tout ce qui pouvait ressembler à de la déclamation; il tenait surtout à ne pas faire une œuvre de parti, et, loin de glorifier ses paysans de la forêt Noire aux dépens des classes supérieures, il mettait en relief leurs vertus et leurs vices avec une impartialité singulière. On eût dit qu'il était préoccupé avant tout de l'éducation, du perfectionnement moral de cette petite commune dont il connaissait si bien les plus modestes membres. De là, je ne sais quelle grace sérieuse qui transfigure la familiarité de ses tableaux. Une pensée toute différente anime les nouvelles scènes de village; *les Repris de justice, la Femme du professeur* et *Lucifer* ne réussissent pas à dissimuler, malgré toute l'habileté de la forme, les thèses malencontreuses que le conteur veut défendre. *Les Repris de justice* sont deux condamnés qui, au sortir de prison, veulent gagner honnêtement leur vie; or le passé pèse sur eux, et mille difficultés leur font obstacle. Il y avait là matière assurément à des peintures habiles; c'était surtout une occasion pour M. Auerbach de donner de salutaires conseils aux paysans de sa commune, de les rendre plus indulgens pour le repentir, et de faciliter ainsi aux repris de justice la réhabilitation morale que ces malheureux poursuivent. Au lieu de cela, qu'a fait M. Auerbach? Il nous représente une jeune fille qui, après avoir été injustement emprisonnée, chante du matin au soir dans son village, et se livre à une gaieté folle; quant à son compagnon, Jacob, enfermé pendant six ans dans une prison cellulaire, soumis au régime du silence absolu, il est comme ahuri par sa punition même, et le jour où il est admis au service chez l'hôtelier du village, ses brusques réponses et ses allures sinistres sont pour tous un sujet d'effroi. On comprend qu'ils inspirent tous deux une médiocre confiance aux braves gens qui voudraient les ramener dans le droit chemin. Ce sont eux pourtant, Jacob et Madeleine, qui sont les héros de l'histoire. De plus, Jacob avec son air hébété est là comme une protestation vivante contre les prisons cellulaires; singulière thèse, en vérité, qui vient sans cesse détruire la sincérité du tableau, et substitue aux naïves

(1) *Scènes de village dans la forêt Noire*, nouvelle série (*Schwarzwalder Dorfgeschichten, neue Folge*), par M. Berthold Auerbach; Mannheim, 1849.

études du peintre un personnage tout d'une pièce, une fausse et ridicule figure! On peut citer sans doute çà et là quelques scènes gracieuses; les amours de Jacob et de Madeleine, le récit qu'ils se font de leur vie passée, l'appui qu'ils se prêtent l'un à l'autre au milieu de la défiance qui les enveloppe, tous ces épisodes ont fourni à M. Auerbach l'occasion de se retrouver lui-même. Sous cette fausse couleur qui gâte l'ensemble du tableau, on devine tout ce que pourrait faire l'imagination de l'écrivain. *La Femme du professeur* est un récit douloureux dont les émotions seraient encore plus pénétrantes, si l'auteur n'avait été gêné, comme dans *les Repris de justice,* par des préoccupations absolument contraires à l'art. Un peintre, en passant dans un village, est frappé de la beauté d'une jeune fille; il s'arrête plusieurs jours, puis plusieurs semaines dans la rustique demeure, et finit par épouser la paysanne. Lorsqu'il retourne à la ville, lorsque, nommé peintre de la cour et professeur à l'école des beaux-arts, il est obligé de présenter sa femme au grand-duc, la simplicité de cette douce créature est maintes fois, vous le pensez bien, un sujet d'humiliation pour l'orgueilleux artiste. La pauvre femme souffre long-temps en silence, puis elle se décide à retourner dans son village, le cœur brisé, la vie empoisonnée à jamais. Tout le monde a lu dans le *Théâtre de Clara Gazul* les dramatiques aventures de don Esteban et d'Inez Mendo. M. Auerbach, à coup sûr, ne s'est pas inspiré de M. Mérimée; ce qui fait la fâcheuse originalité de son œuvre, c'est l'opposition presque constante qu'il établit entre le village et la ville : d'un côté, il n'y a que pureté et noblesse; de l'autre, frivolité, absence de cœur, lâchetés indignes. Que nous sommes loin de l'ancienne inspiration de M. Auerbach! J'accorde qu'il y a dans maintes pages la trace d'un talent d'élite; j'admire la lettre si belle, si simplement éloquente, dans laquelle la pauvre femme explique à son mari qu'elle ne doit plus le revoir, et lui demande pardon des embarras qu'elle lui a causés : où est cependant le conteur qui nous peignait avec une vérité si franche le séminariste Ivon et le maître d'école de Lauterbach? Ce conteur impartial, je le regrette surtout dans l'histoire de *Lucifer*. Un paysan esprit fort, un laboureur qui se révolte contre le catéchisme, et un beau jour, en pleine église, interrompt par une réfutation injurieuse le sermon du curé, tel est le héros de M. Auerbach, tel est le paysan Lucien que l'auteur appelle symboliquement Lucifer. Ici, décidément, nous ne sommes plus dans la petite commune de la forêt Noire. M. Auerbach a voulu faire une sorte de légende philosophique; il a essayé de mettre en scène les questions abstraites qui se débattent dans l'école. La révolte de l'ange et la désobéissance de l'homme dans le paradis sont considérées par Hegel comme la figure mystique de la création; Adam expulsé du paradis, c'est le fini sortant de l'infini, c'est la première journée du drame du monde. Que la philosophie cherche

la signification de certains symboles, qu'elle s'amuse même à découvrir les formules de la science moderne sous d'antiques et vénérables légendes, elle a le droit de le faire à ses risques et périls; le romancier est moins excusable, et l'on trouvera toujours fort surprenante la fantaisie de ce conteur qui nous donne ainsi, sous le masque de ses paysans, une réhabilitation de Lucifer.

Il est difficile de croire que M. Berthold Auerbach eût publié ces contes, si les révolutions de mars n'étaient venues le troubler dans ses poétiques travaux. M. Auerbach, qui avait débuté jadis par des écrits où le panthéisme joue un grand rôle, qui avait traduit Spinosa et s'était fait le défenseur enthousiaste de ses doctrines, semblait avoir renoncé à cette direction funeste; l'étude de la réalité paraissait l'avoir sauvé de la contagion. Comment se fait-il que les pensées, les formules mêmes du philosophe hollandais tiennent une si grande place dans ces nouveaux récits? Les paysans de M. Auerbach parlaient naguère le langage de la vérité, interprété par un art très habile; aujourd'hui, quand ils meurent, ils vont se perdre *dans le grand tout, dans l'unique et éternelle substance;* quand ils parlent de Dieu, ils en donnent des définitions qui semblent empruntées de Spinosa ou de Hegel; il y a enfin je ne sais quel ton de spinosisme répandu sur tout le tableau. L'explication de ce fait ne doit pas être cherchée bien loin. C'est le propre de l'esprit révolutionnaire de donner une excitation plus vive aux mauvais penchans de chaque peuple, et l'on sait que les hideuses clameurs de la philosophie hégélienne, renfermées jusque-là dans l'enceinte des écoles, sont devenues en 1848 le langage de la démagogie allemande. M. Auerbach, il faut le croire, n'était pas suffisamment guéri de ses erreurs. Au milieu d'une société qui ne connaissait plus de frein, il a cessé de se contenir lui-même, et le spinosisme de ses premiers travaux a défiguré ses charmantes scènes de la forêt Noire. Je ne crains pas de m'être montré trop rigoureux pour M. Berthold Auerbach : l'admirable peintre du petit Ivon n'a pas épuisé toutes les richesses de sa poétique forêt; qu'il se débarrasse seulement des préoccupations mauvaises, qu'il aille rafraîchir son esprit dans la saine atmosphère de ses montagnes!

Au milieu du désordre moral de notre société, et surtout après les crises révolutionnaires, les écrivains d'imagination ne sauraient trop se tenir sur leurs gardes; ils ont besoin d'une vigilance de toutes les heures pour maintenir la liberté de leur talent. Si les troubles de 1848 ont fait reparaître l'esprit spinosiste ou hégélien chez un conteur aussi habile, chez un artiste aussi vigoureux que M. Berthold Auerbach, comment s'étonner qu'une imagination féminine, fort distinguée du reste, se soit aussi laissé prendre à ces vieilles erreurs qui reviennent toujours en temps de révolution, comme les spectres dans les châteaux en ruines? Certes le saint-simonisme est désormais une pauvre vieil-

lerie à côté des monstrueuses sottises du socialisme; voici pourtant un écrivain qui, dans le désarroi général, s'est inspiré çà et là des théories saint-simoniennes, sans s'apercevoir qu'il gâtait une œuvre où la distinction ne manque pas. Je parle de M[lle] Fanny Lewald et de l'ingénieux roman qu'elle a publié l'année dernière (1). M[lle] Lewald a essayé de peindre la société de Berlin au commencement du XIX[e] siècle; le héros de son livre est un prince de Prusse, le prince Louis-Ferdinand, à qui ses allures chevaleresques, ses pensées libérales, sa vie étrange et son libertinage désordonné composent en effet une figure curieuse et digne d'étude. C'est de lui que M[me] de Staël a dit dans ses *Dix Années d'exil :* « J'eus l'honneur de faire connaissance avec le prince Louis-Ferdinand, celui que son ardeur guerrière emporta tellement qu'il devança presque par sa mort les premiers revers de sa patrie : c'était un homme plein de chaleur et d'enthousiasme, mais qui, faute de gloire, cherchait trop les émotions qui peuvent agiter la vie. » Autour du prince Ferdinand se placent des personnages intéressans : Rahel de Varnhagen, Frédéric et Dorothée Schlegel, Frédéric de Gentz, toute la brillante société littéraire de Berlin avant la bataille d'Iéna, sans compter les exilés ou émigrés français, M. de Tilly, par exemple, ou M[me] de Staël. Une ame jeune, fière, héroïque, amollie tour à tour par les plaisirs raffinés de l'esprit et les entraînemens des sens; un prince généreux, au cœur de flamme, aux chevaleresques ardeurs, cherchant un emploi indigne à l'activité qui le dévore, et jetant comme une proie à ses débauches tous les nobles dons qu'il a reçus, tel est le sujet que M[lle] Lewald a résolûment choisi. Il fallait ici, on l'avouera, une certaine hardiesse; il fallait surtout un moraliste bien assuré de ses principes. L'auteur était-il dans de bonnes dispositions pour remplir cette tâche? M[lle] Fanny Lewald est sans doute un talent distingué; ses premiers romans, *Jenny, Clémentine,* indiquent çà et là une finesse psychologique assez rare; le livre qu'elle a intitulé *Diogena,* vive satire dirigée contre les inventions aristocratiques de M[me] la comtesse Hahn-Hahn, a obtenu un succès décisif : M[me] la comtesse Hahn-Hahn ne s'en est pas relevée. Je regrette seulement que M[lle] Lewald, assez mal inspirée çà et là, ait fait de si fâcheux emprunts aux doctrines saint-simoniennes : c'est la réhabilitation de la chair, comme on disait alors, qui est la morale de ce récit. Dès les premières pages, nous assistons à une conversation où les principes de l'auteur sont nettement formulés. M. de Gentz, Frédéric Schlegel, Rahel de Varnhagen, tous les brillans personnages du livre, reviennent d'une représentation d'*Egmont :* réunis dans un salon, ils dissertent sur la morale et sur l'amour.

(1) *Prinz Louis-Ferdinand* (*le Prince Louis-Ferdinand*), par M[lle] Fanny Lewald; 3 vol. Breslau.

La personne qui jouait le rôle de Clara, M^lle Unzelmann, est présente; au milieu des subtiles remarques que lui inspire le jeu de l'actrice, Schlegel lui fait un compliment sur la blancheur de sa peau, et, comme pour justifier ce qu'il a dit, il expose aussitôt tout un système sur ce qu'il appelle l'émancipation de la chair. Ce fut là en effet pendant quelque temps la tendance de Frédéric Schlegel, comme il l'a lui-même affiché sans trop de vergogne dans son roman de *Lucinde*. L'auteur insiste beaucoup sur ces détails, puis il les résume ainsi : « On traita ce thême moitié sérieusement, moitié gaiement, avec toute la liberté qui régnait alors dans la conversation; l'émancipation de la chair, qui devait, trente ans plus tard, exciter des luttes si vives en Allemagne, était déjà une vérité dans la conscience de ce temps et de cette société d'élite. » Les bienséances ne me permettent pas de discuter ce sujet avec l'auteur; je demanderai seulement à M^lle Lewald comment elle a compris son héros et quelle pourra être la logique de son œuvre. N'est-ce pas précisément cette émancipation de la chair, ne sont-ce pas ces théories énervantes, ces molles langueurs, ce libertinage fardé de mysticisme, n'est-ce pas tout cela qui a perdu le prince Louis-Ferdinand? Marié en secret à une jeune femme, Henriette From, dont la bonté un peu vulgaire impatiente bientôt son caractère altier, le prince Louis-Ferdinand va chercher ailleurs les brûlantes émotions dont il a besoin. Ce mélancolique don Juan a pris pour confidente de ses amours la célèbre Rahel, qui l'aime et voudrait l'arracher à tant d'indignes entraves. L'amour de Rahel, illuminé par l'ambition qu'elle se propose, aurait pu certainement fournir à un romancier de délicates et émouvantes peintures; cet amour en effet, le prince l'ignore, et s'il s'en aperçoit enfin, c'est au moment où, enflammé par les généreuses passions du patriotisme, il va se faire tuer à Iéna. On sent combien une telle idée pourrait être féconde. Par malheur, la pensée que je dégage ainsi n'apparaît que d'une manière indécise dans la trame de la narration. Gênée par ses théories saint-simoniennes, M^lle Lewald n'a pu blâmer assez vivement les désordres du prince; elle n'a pu établir une différence assez tranchée entre la chaste héroïne et ses grossières rivales, et il semble que ces créatures de plaisir aient les mêmes droits que Rahel Levin sur le prince Louis-Ferdinand. Cette fâcheuse inspiration est d'autant plus regrettable, que M^lle Lewald possède un vrai talent, un esprit vif, sensé, ingénieux, et qu'elle nous a donné, dans maintes scènes, une spirituelle peinture de la société de Berlin.

Nous avons vu tout à l'heure les historiens les plus graves occupés à interroger l'histoire du XVIII^e siècle; si les romanciers suivent la même voie, c'est surtout la conclusion de cette grande époque, ce sont les différens épisodes de la révolution qu'ils se proposent de peindre. M^lle Lewald nous a montré la Prusse à la veille de la catastrophe d'Iéna;

un écrivain brillant, M. Adolphe Stahr, vient de mettre en scène dans ses *Républicains à Naples* (1) les courtes et tragiques destinées de la république parthénopéenne, fondée en 1799 par l'ordre du directoire. Il est aisé de comprendre l'attrait de ces travaux; historiens, romanciers et poètes, comment tous les écrivains sérieux ne chercheraient-ils pas à pénétrer par l'étude, à reproduire par les ressources de l'art ces émouvans épisodes d'une histoire qui nous touche de si près? Il me paraît cependant que c'est à l'historien et au publiciste que convient une pareille tâche. Cette histoire nous touche de près, ai-je dit; les plus hauts problèmes y sont engagés : c'est précisément pour cela qu'il faut y apporter un examen approfondi. L'imagination peut rendre ici de mauvais services, surtout si le roman ne prend pas la révolution pour cadre, mais prétend la raconter elle-même. Voyez l'ouvrage de M. Stahr : ce n'est pas un tableau vrai, c'est une apologie lyrique de la démocratie napolitaine à la fin du dernier siècle. Tous les personnages de M. Stahr sont des héros sans tache, des saints et des martyrs. Enivré par le ciel italien, par les merveilles du golfe de Naples, par les enchantemens de Baia et de Pausilippe, l'ardent écrivain, au lieu de nous raconter simplement ses impressions de voyage, a reporté sur les acteurs de son drame l'enthousiasme qui le possédait. Il a vu les démocrates italiens à travers les éblouissemens d'une nature splendide. Certes, un tel ouvrage se fait lire avec plaisir; l'éclat du style, la générosité des sentimens, le dramatique intérêt qui s'attache à la destinée de ses martyrs, tout cela compose une œuvre assez remarquable; qui ne préférerait cependant à la poésie souvent mensongère de ce tableau une étude plus intelligente de la réalité? Que l'épopée idéalise les faits, rien de mieux : c'est le charme, c'est l'originalité du roman et de la comédie historique, de nous montrer, au milieu même des événemens les plus considérables, la part immense des lâchetés, des intrigues, des misères sans nombre de l'espèce humaine. Les révolutions surtout excitent plus souvent les mauvais penchans que les bons instincts des peuples, et il est rare qu'elles ne produisent pas cent coquins pour un héros. L'histoire présente aurait dû avertir M. Stahr; cette glorification sans réserve de la démocratie italienne produit un singulier effet au lendemain d'une révolution qui a outragé Pie IX et assassiné Rossi.

Ce n'est pas à la révolution de 1789, c'est aux luttes intérieures de l'Allemagne sous l'impératrice Marie-Thérèse que se rattache un roman récent de M. Maurice Hartmann, *la Guerre autour de la forêt* (2). Nous sommes en Bohême, et l'auteur a dépeint avec force la situation

(1) *Les Républicains à Naples* (*Die Republikaner in Neapel*), par Adolphe Stahr; Berlin, 1849.

(2) *Der Krieg um den Wald*, von Moritz Hartmann; Francfort, 1850.

de ces campagnes, tour à tour prises et reprises par les Prussiens et les Bavarois, par les Français et les Autrichiens. Toutefois, ce que je voudrais faire connaître, c'est moins le récit lui-même que l'inspiration de l'auteur. Or, si je résume fidèlement mes impressions, M. Hartmann veut surtout propager l'esprit de révolte dans les populations des champs; il est secrètement irrité contre ces paysans du XVIII[e] siècle qui retombent toujours sous le joug, qui acceptent les événemens sans se plaindre, et paraissent incapables de toute initiative hardie. « Le temps des paysans n'était pas encore venu; quand viendra-t-il? » Ces mots, qui terminent le livre, en contiennent, je crois, toute la pensée. Mauvaise inspiration, dirai-je à l'auteur, mauvaise pensée, que ne rachète pas l'intérêt d'un récit simple et énergique. M. Maurice Hartmann a trop de talent pour recourir aux inspirations stériles et aux succès menteurs de l'esprit de parti. S'il veut parler aux paysans, il trouvera sans peine des conseils plus salutaires à leur donner. La peinture des mœurs rustiques est désormais tout un riche domaine ouvert à l'imagination des poètes. Pestalozzi et Immermann ont découvert ces sources pures; M. Auerbach dans ses premiers récits, M[me] Sand dans *la Mare au Diable, François le Champi* et *la Petite Fadette,* y ont puisé de gracieux trésors. Il reste encore après eux des œuvres originales à tenter, et surtout beaucoup de bien à accomplir. Moraliser les esprits et les cœurs sans s'abaisser à la simplicité niaise, à la naïveté factice, qui est l'écueil du genre, c'est là un bel emploi de la poésie, et bien digne de tenter les écrivains d'élite. Seulement, que les lettrés y prennent garde! le talent seul ne suffit pas ici, il faut surtout le caractère, il faut l'ame affectueuse et grave d'un Pestalozzi. L'homme dont la vie aura été fortement éprouvée remplira mieux cette tâche que l'artiste avide de renommée; si ce dernier peut faire souvent d'heureuses rencontres dans les sentiers agrestes, l'autre exercera seul une influence durable et publiera des livres qui seront de bonnes actions. Tel est l'exemple donné en ce moment même par un romancier de la Suisse allemande, M. Jérémie Gotthelf. Tandis que M. Auerbach semble avoir perdu la veine excellente de ses premiers contes, tandis que M. Hartmann adresse aux gens des campagnes des excitations ténébreuses, M. Gotthelf poursuit, avec un succès croissant, la peinture des paysans de la Suisse, entreprise par lui depuis plus de quinze années. M. Gotthelf est citoyen du canton de Berne. Né dans une classe inférieure, mêlé dès son enfance à la vie des ouvriers et des travailleurs des champs, son inspiration, d'abord inculte et parfois même violente, s'est adoucie progressivement. Il y a une véritable élévation morale dans cette histoire d'Uli, *Uli le valet, Uli le fermier,* qu'il a publiée l'an dernier pour l'Allemagne. M. Jérémie Gotthelf est une figure originale, qui mérite d'être observée plus à loisir.

III.

Ainsi, malgré ce retour aux travaux littéraires, beaucoup d'écrivains encore, on le voit trop, ne savent pas échapper aux influences qui gènent leur liberté. Le drame a-t-il été sur ce point plus heureux que le roman? A-t-il repris sans entraves la poursuite des problèmes qu'il s'était posés? Qu'a produit enfin dans ce domaine de l'art l'action des catastrophes récentes? Si les événemens ont fait d'abord une rude concurrence à la poésie dramatique, il était cependant facile de prévoir qu'elle ne tarderait pas à reparaître. La renaissance du théâtre allemand est une des questions les plus vives qui préoccupent le monde littéraire au-delà du Rhin. Il y a déjà plusieurs années que l'ambition des poètes et des critiques s'est éveillée à ce sujet, et que la plus généreuse ferveur enflamme les esprits. Hommes d'imagination ou de théorie, tous sont d'accord pour déplorer la triste situation de la scène depuis Goethe et Schiller, et tous mettent leurs efforts en commun pour créer ce théâtre national, préparé, disent-ils, plutôt que constitué d'une manière durable par l'auteur d'*Egmont* et l'auteur de *Guillaume Tell*.

Les révolutions de 1848, une fois les premiers désordres apaisés, ont imprimé, ce semble, une ardeur plus vive encore aux chefs de cette phalange. Les espérances, du moins, ont pris décidément un caractère grandiose. On ne parlait d'abord que de créer un théâtre national; désormais, il est de plus en plus question de créer le drame d'une époque. Les théories ne font jamais faute en Allemagne; en voici une toute récente du poète Dingelstedt : « Les Grecs, dit-il, ont donné au drame la forme classique, merveilleusement appropriée à la simplicité grave du génie des anciens; les Espagnols et les Anglais ont inventé la forme romantique, image de la vive et ardente époque qui a suivi Luther. Une nouvelle époque s'est levée avec 89; une nouvelle forme dramatique doit surgir; la démocratie aura son drame comme la révolution religieuse a eu le sien. Or, ajoute M. Dingelstedt, puisque les théâtres anglais, français et espagnol se taisent, ce drame n'est-il pas réservé à l'Allemagne? » On reconnaît là les incorrigibles prétentions du teutonisme. Si l'on voulait s'amuser à de telles conjectures, la race romane, si dédaignée de nos voisins, aurait quelque droit de répondre : « Cette époque nouvelle, c'est la France, pour son tourment et pour sa gloire, qui l'a introduite dans le monde; cette démocratie de 89 que le XIX^e siècle doit contenir et diriger vers le bien, elle est notre œuvre, et elle nous coûte assez de sang et de ruines pour que des génies heureux viennent la moraliser par la poésie et en tirer un art nouveau. » Laissons de côté ces conjectures; je ne crois pas plus à celles-là qu'à

celles du poète allemand. Il y a quelque chose de puéril à bâtir dans les nues de pareils châteaux de cartes. Après comme avant l'ère de la démocratie, en Allemagne comme en France, la destinée du théâtre ne saurait changer; pratiqué selon l'ordinaire par les écrivains subalternes, il sera transformé par les grands poètes, quand les grands poètes viendront.

Les grands poètes sont-ils venus? ont-ils répondu à tant d'appels? Il ne paraît pas. Il y a deux sortes de drames en Allemagne, les drames purement littéraires et ceux qui subissent la grande épreuve de la scène. Parmi ces derniers, et ce sont les seuls vraiment sérieux, on a cité surtout avec de grands éloges deux œuvres représentées l'hiver dernier, le *Robespierre* de M. Griepenkerl et l'*André Hofer* de M. Berthold Auerbach. Le succès du *Robespierre,* célébré d'abord par des voix enthousiastes, a rencontré bientôt de vives résistances. Jouée au milieu des bravos sur le théâtre de Brunswick, cette singulière composition a fini par échouer bruyamment sur les scènes plus importantes qui l'avaient accueillie. N'était-ce pas, en effet, une entreprise doublement funeste? Le choix d'un tel sujet n'est-il pas un outrage à l'art autant qu'à la morale? Si les plus grands criminels peuvent devenir, grace à la poésie, des figures tragiques, n'oublions pas que les crimes de Robespierre sont d'un ordre à part, n'oublions pas que ce nom est le cri de ralliement d'une faction exécrable, et que le cœur se soulève quand on voit le poète occupé à modeler cette statue de boue et de sang. Supposez même que l'indignation des gens de bien ne repousse pas ces souvenirs odieux; quelles ressources le poète peut-il trouver dans la peinture de ce lâche rhéteur? Qui réussira à jeter dans le domaine de l'action cette *assommante personnalité,* comme l'appelle si bien M. Michelet? M. Griepenkerl n'échappe pas au double écueil qu'il a imprudemment bravé; son drame est tout à la fois *assommant* et hideux. Oui, l'auteur a beau se proposer une impartialité stoïque, il a beau rester froid en présence de ces événemens abominables : je dis que le spectacle de ces crimes au milieu desquels aucun cri de l'ame, aucune protestation élevée ne se fait entendre, est une chose hideuse. Ne croyez pas cependant que M. Griepenkerl donne au héros de sa pièce une sorte de grandeur sinistre. C'est en vain qu'il manie habilement une langue énergique et brillante; son Robespierre, avec ses prétentions lyriques, avec son infatuation insolente, est bien le plus lourd, le plus vulgaire et le plus nauséabond des personnages. En cela du moins, M. Griepenkerl a été vraiment fidèle à l'histoire, et c'est tant pis pour le public, s'il espère trouver quelque intérêt à l'hypocrite phraséologie du héros. Bien que cette pièce contienne deux drames différens, la mort de Danton et celle de Robespierre, elle se passe toute en déclamations. On peut dire qu'elle est un long monologue

du dictateur, car une seule pensée la remplit du premier acte au cinquième, l'exposé du système de Robespierre et la proclamation de son rôle providentiel. Toutes les scènes, et souvent les plus étranges, n'ont d'autre but que d'amener cet unique et éternel discours. Ici, c'est Thérèse Cabarrus qui se fait présenter au dictateur pour le voir, l'admirer, lui prodiguer l'encens, mais aussi pour lui faire observer respectueusement qu'il y a peut-être assez de têtes coupées sur le chemin de la révolution; Robespierre est inflexible, et, après avoir écouté la requête avec gravité, il expose pour la vingtième fois son système : à l'acte suivant, c'est la situation la plus saugrenue, c'est la plus emphatique sottise qu'il fût possible d'imaginer dans un pareil sujet; ses interlocuteurs lui faisant défaut, Robespierre, impatient de prononcer une fois de plus sa harangue, se rend à Saint-Denis, descend dans les caveaux de l'église, et là, en face de ces cercueils augustes que des mains sacriléges ont profanés, il rêve, il déclame, il s'exalte et récite toute une philosophie de l'histoire dont il est le couronnement suprême. Est-ce *Cromwell* ou *Hernani* qui a inspiré cette scène à M. Griepenkerl? Soyons juste pour le poète allemand : cette invention, où le grotesque vient effacer l'odieux, lui appartient en propre, et j'y vois un contre-poison très efficace à tout ce qu'il y a de malsain et de contagieux dans son drame.

L'*André Hofer* (1) est une œuvre plus recommandable, quoiqu'elle soulève aussi de bien graves objections. La prose de M. Auerbach est moins brillante que les vers de M. Griepenkerl; mais l'action est mieux liée, l'intérêt est plus soutenu. Quant à la signification de l'ensemble, si elle est plus dramatique et plus nette, il s'en faut bien qu'elle soit sans reproche. M. Griepenkerl prétend à l'impartialité du procès-verbal; M. Auerbach, au contraire, s'empare de ses personnages pour leur faire exprimer une idée, et il se montre peu scrupuleux dans sa manière de façonner l'histoire. Le sujet, on doit l'avouer, se prêtait assez docilement aux interprétations de la poésie. L'histoire d'André Hofer est peu connue, même en Allemagne; le caractère de cette formidable insurrection du Tyrol en 1809, les passions diverses qui enflammaient le peuple, tous les détails enfin de ces sanglantes catastrophes, n'ont pas encore été bien clairement étudiés. Des opinions très différentes ont été proposées sur le rôle et l'intelligence du chef tyrolien. Le baron Hormayr, qui a pris, comme intendant de la contrée, une grande part aux événemens, a décrit avec enthousiasme, dans sa *Vie d'André Hofer* et dans ses *Épisodes des guerres de délivrance*, l'héroïsme populaire de l'année 1809; il n'accorde cependant qu'une très faible

(1) *Andree Hofer, geschichtliches Trauerspiel*, von Berthold Auerbach; Leipzig, 1850.

influence à André Hofer et le représente comme une nature médiocre. D'autres le glorifient jusqu'à le rendre méconnaissable, tandis que les habitans du Tyrol voient surtout en lui une réunion de qualités contraires dont la peinture exigerait beaucoup d'habileté et de souplesse. Lorsqu'un écrivain éminent, Charles Immermann, publia en 1828 sa *Tragédie dans le Tyrol*, les Tyroliens, assure-t-on, les vieillards qui avaient vu les combats de 1809, ne se reconnurent pas dans l'œuvre du poète. On regrettait surtout qu'André Hofer, ce bon et vaillant compagnon, ce mélange naïf d'héroïsme et de joyeuse humeur, eût subi une sorte de transfiguration qui en fait un personnage factice. Ce reproche, adressé, il y a vingt ans, à la généreuse tragédie d'Immermann, combien M. Auerbach le mérite davantage aujourd'hui! Immermann avait fait d'André Hofer un Judas Macchabée, et son drame était tout frémissant de l'enthousiasme de la patrie. L'*André Hofer* de M. Auerbach n'est pas un hymne au patriotisme; c'est une violente déclamation contre les souverains de l'Allemagne. Son héros est une victime de la lâcheté, de la trahison de l'empereur d'Autriche, et la morale de l'ouvrage est cet avertissement jeté aux nations germaniques : O peuple! ne te dévoue plus qu'à toi-même! Il y a certainement des parties pleines d'intérêt dans ce drame; lorsque le brave aubergiste de Passeier, élu par ses compagnons au commandement général du Tyrol, lutte dans ses montagnes contre la puissance de Napoléon, lorsqu'il bat l'armée française et tient long-temps en échec l'impétueuse audace du duc de Dantzig, il montre parfois une grandeur singulière. Au moment où l'empereur d'Autriche lui ordonne de déposer les armes et de livrer le Tyrol à la France, la lutte entre la fidélité et le patriotisme est dramatiquement exprimée, et il est difficile de ne pas être ému, lorsque l'on voit ce vaillant homme, enfermé dans les casemates de Mantoue, marcher à la mort en bénissant le souverain qui récompense ainsi son héroïsme. L'émotion toutefois n'est-elle pas contrariée sans cesse par le but que se propose l'auteur? Cette polémique irritée, qu'il est impossible de ne pas entendre gronder sourdement sous les inventions du poète, ne détruit-elle pas l'effet des meilleures scènes? M. Auerbach nous représente dans André Hofer un sujet dévoué jusqu'à la duperie, un chrétien fervent jusqu'au fanatisme, et il semble s'écrier à chaque page : « Voilà où te mène ton dévouement, peuple d'Allemagne; voilà les fruits de cette piété superstitieuse : tes vertus d'enfant t'inspirent un héroïsme sublime, et tu vas mourir dans les casemates; sois homme enfin, relève ton front, et cesse de te sacrifier à tes idoles! » Le temps est bien choisi, en vérité, pour un pamphlet de ce genre! Au milieu de l'écroulement des croyances, quand toute autorité est ébranlée et que l'intérêt brutal

remplace partout le dévouement, voilà une prédication bien opportune! M. Auerbach a commis deux fautes singulièrement graves : publiciste, il a méconnu son temps; artiste, il a abaissé la poésie.

Le théâtre allemand a besoin de grands efforts pour retrouver ses jours de gloire. Si la révolution de 1848 a donné aux théoriciens des espérances enthousiastes, elle a détourné les poètes de l'idéal, elle leur a suggéré des inspirations funestes. Les critiques prophétisent, dans le domaine du drame, la prochaine apparition d'une poésie supérieure, et c'est à ce moment même qu'un des plus habiles écrivains de l'Allemagne, retombant dans la vieille ornière, réduit le théâtre aux proportions du pamphlet. Les autres drames de l'hiver dernier, sans présenter les mêmes symptômes, n'offrent rien de vigoureux ou d'original, rien qui promette l'aurore de cette littérature nouvelle si complaisamment annoncée. A Vienne, le spirituel auteur de *la République des bêtes,* le poète qui dans ses deux comédies, *le Majeur* et *l'Homme nouveau,* raillait avec une bienveillante ironie les transformations révolutionnaires de l'Autriche, M. Bauernfeld, vient de faire représenter un drame dont Franz de Sikkingen est le héros. M. Bauernfeld est un humoriste trop ingénieux pour donner aux personnages de cette époque le langage et les mœurs qui leur conviennent. Les luttes de Franz de Sikkingen contre l'électeur de Trèves demandaient un peintre hardi. Ce défenseur des idées nouvelles qui faisait la guerre pour son propre compte à la féodalité du XVIe siècle, comme Ulric de Hutten et Goetz de Berlichingen, devait être reproduit avec la farouche énergie que développait dans les ames la fureur des guerres civiles et des passions religieuses. Il ne semble pas que M. Bauernfeld ait bien compris les exigences de son sujet. Il y a surtout dans son drame un certain Jacklein, chef de paysans, qui veut faire alliance avec Sikkingen, et qui, repoussé par lui, finit par être simplement son espion, en attendant que son tour vienne; cette figure, qui devait jeter des éclairs, est peinte avec une singulière mollesse. Comment reconnaître dans ce paysan amoureux de la sœur de Sikkingen et parlant de l'amour en termes si purs le représentant de ces bandes affamées et furieuses qui vont bientôt donner en Allemagne le signal de l'extermination? M. Charles Gutzkow a écrit, pour les fêtes de Goethe, une comédie historique empruntée aux *Mémoires* du grand poète. Pendant la guerre de sept ans, au moment de la bataille de Bergen, les Français occupaient Francfort, et le comte de Thorane, lieutenant du roi, habitait la maison du père de Goethe; quand on apprit la victoire des Français, l'hôte du comte de Thorane ne cacha pas sa colère, et de là des scènes assez vives qui frappèrent singulièrement l'imagination de Goethe, alors tout enfant. C'est ce joli chapitre des *Mémoires* que M. Gutzkow a porté sur la scène dans *le Lieutenant du roi.* La pièce est agréable; n'y

cherchez pas cependant le grand poète futur, ni même un progrès très marqué dans le talent de M. Gutzkow. Un écrivain dont le nom était peu connu, M. Otto, a fait jouer récemment au théâtre de Dresde un drame intitulé *le Forestier*, qui a obtenu un bruyant succès; je crois qu'un examen impartial diminuerait de beaucoup les éloges accordés à cette œuvre et les espérances fondées sur l'avenir du poète. M. Otto a voulu peindre la lutte du droit naturel et de la loi. Cette pensée abstraite est figurée dans une fable énergique, émouvante, terrible, mais qui tient plus du mélodrame que de la vraie poésie. Ulrich, qui est forestier comme son père, son grand'père et ses aïeux l'ont été avant lui, est chassé par son patron. Celui-ci n'est autre qu'un ancien ami d'Ulrich, devenu à prix d'argent possesseur de la forêt; mais Ulrich se croit le maître de la forêt où il est né, où il a passé sa vie, qui a été le seul objet de ses soins vigilans, et il n'est pas disposé à abandonner son droit. La lutte s'engage. Cependant le successeur d'Ulrich est tué par un braconnier; le fils aîné d'Ulrich, André, est accusé du meurtre, puis le bruit de sa mort se répand, et Ulrich, sur un faux rapport, s'imagine que le fils du maître, fiancé à sa fille Marie, a assassiné son futur beau-frère André. Doublement furieux, et sans se donner le temps de savoir la vérité, il venge son enfant en abattant d'un coup de feu sa fille. Que devient, au milieu de ces atroces tueries, le drame annoncé par l'auteur? La poésie de la forêt, les mœurs rudes de cette famille, les prétentions naïves d'Ulrich, forment dès le début un tableau où le charme ne manque pas, et ouvrent avec intérêt la lutte qui se prépare : vaines promesses! nous retombons de là dans le plus noir des mélodrames, dans un de ces cauchemars horribles comme l'Allemagne en a tant vu depuis *le 24 Février* de Zacharias Werner. Où est dans tout cela le poète prophétisé par la critique? Où est le créateur de ce théâtre nouveau que les races du Nord doivent donner à l'Europe?

Un résultat du moins qui semble produit par les catastrophes récentes, c'est qu'on cherche plus avidement que jamais les sujets historiques. Le drame bourgeois, pour lequel Lessing et Diderot ont si vivement combattu il y a un siècle, est destitué par les révolutions. Au milieu de ces cataclysmes où la main de Dieu apparaît, les imaginations les plus vulgaires sont ébranlées et soupçonnent la haute poésie; les grandes infortunes consignées dans l'histoire cessent d'être un thème banal, elles ont un intérêt vivant. L'homme n'est ému que de ce qui le touche de près, s'écriaient Lessing et Diderot; que nous font les aventures des héros ou des rois? que nous importent les infortunes augustes ou les crimes grandioses? Lessing et Diderot ont tort : les révolutions modernes ont renversé leur théorie, ou plutôt, si la théorie reste la même, la place des spectateurs est changée. Les nations, ces souveraines éprouvées par la colère céleste, s'intéressent désormais

dans leurs misères aux catastrophes des personnages illustres; n'espérez plus les amuser comme autrefois avec les vulgarités bourgeoises que réclamaient les novateurs du dernier siècle. En Allemagne, c'est un fait digne de remarque, presque tous les drames de ces derniers temps sont empruntés à l'histoire. J'ai déjà cité le *Franz de Sikkingen* de M. Bauernfeld, l'*André Hofer* de M. Auerbach, le *Robespierre* de M. Griepenkerl; je pourrais en citer beaucoup d'autres. M. Zahlhas a composé un *Toussaint Louverture;* M. Ring, dans son drame *les Genevois,* a peint la lutte de Calvin et de Servet; un jeune poète, M. Koberle, a essayé de représenter à la manière des *chroniques* de Shakspeare toute la vie d'Henri IV, depuis la ligue jusqu'au coup de couteau de Ravaillac. M. Glogau s'est attaqué à Arnaud de Brescia, M. Prechtler à Jeanne de Naples, M. Raupach à Mirabeau. Toutes ces tentatives, pour la plupart assez médiocres, n'en attestent pas moins le mouvement que je signale. Seulement ce n'est pas assez de rendre au théâtre sa dignité et sa grandeur; le drame historique exige des qualités rares : l'amour de la justice joint à la vigueur de l'imagination, l'étude des passions humaines unie au plus vif sentiment de l'idéal. Dans cette malheureuse époque surtout, au milieu de nos agitations et de nos haines, le poète dramatique a une mission sérieuse, et, s'il touche à l'histoire sans être un moraliste sévère, il manque au premier de ses devoirs. La critique allemande oublie trop aujourd'hui ces impérieuses conditions; à force de désirer la renaissance du théâtre, elle semble abdiquer son rôle : on dirait qu'elle craint de décourager les poètes, tant elle accueille chacune de leurs œuvres avec une complaisance banale. Il vaudrait mieux pourtant, dans l'intérêt même de ce théâtre si désiré, donner aux écrivains des conseils plus virils. Au lieu de vous amuser à des conjectures sur ce drame mystérieux, indéfinissable, spécialement réservé aux descendans d'Arminius, maintenez les règles invariables de l'art, expliquez les obligations nouvelles qu'imposent au poète les bouleversemens de la conscience publique.

On a remarqué dans ce tableau les trois directions qui se partagent la littérature allemande. Brusquement arrêtés d'abord ou follement séduits par les tumultes de 1848, les écrivains s'empressent de revenir aux travaux de l'intelligence; seulement les uns, les plus sages, ont compris que l'influence de la révolution n'avait rien de bon à leur donner, et ils ont repris leur tâche au point même où ils l'avaient interrompue la veille; d'autres ont subi cette influence sans le vouloir, et leurs écrits en portent la triste empreinte; d'autres enfin l'ont recherchée, au grand détriment de leur talent et de leur inspiration. Il y a dans cette expérience une leçon manifeste, L'ancienne poésie allemande s'appliquait à vivre loin des événemens, à se développer en

paix dans des régions sereines où les bruits de la terre n'arrivaient pas; la littérature nouvelle a réagi contre cette indifférence superbe, et des milliers de voix lui ont prêché le mépris de l'idéal pour l'enchaîner aux révolutions. Cette soumission servile aux clameurs de la rue ne vaut pas mieux que le quiétisme d'autrefois. Il existe une route large et sûre, également éloignée de ces deux abîmes : c'est celle où l'on s'avance librement au milieu de son siècle sans perdre de vue les régions supérieures. N'allez plus, dirai-je aux écrivains allemands, n'allez plus vous perdre dans le mysticisme; apprenez à marcher sur la terre, réclamez votre part des émotions de la patrie, mais veillez sur vous, et, pour vous dédommager de votre apathie passée, gardez-vous de croire aux perfides promesses de l'esprit du mal. Nous connaissons trop bien désormais l'hypocrisie révolutionnaire. La démagogie promet l'organisation du travail, et elle ne sait que favoriser la fainéantise, encourager le désordre, substituer le brigandage aux patientes vertus qui fondent la prospérité des peuples. La démagogie parle de régénération, et elle n'a de force que pour exaspérer la mauvaise partie de notre être, pour déchaîner en nous la bête féroce. La démagogie proclame dans son patois la sainteté de l'*idée*, et elle n'est que la ruine de la culture intellectuelle, elle est la mort de la philosophie, de la poésie, des arts, de tout ce qui charme et purifie l'ame de l'homme. Opposons à ces mensonges le travail sincère, le développement du bien, le spectacle d'une société qui vit et qui porte librement tous ses fruits. Que chacun, dans sa sphère, accomplisse sa tâche. Dans un temps comme le nôtre, il n'y a pas de petite tâche; se contenter de son rôle et s'y dévouer, c'est concourir plus qu'on ne pense au rétablissement de l'ordre général, au salut de tous. Un des plus tristes symptômes de la dissolution des sociétés, n'est-ce pas le déplacement de toutes les intelligences? L'anarchie morale du XIXe siècle a contribué à ce déplacement dans des proportions effrayantes; si nous voulons mettre fin à l'anarchie, commençons par nous réformer nous-mêmes. Au lieu de cette ambition malsaine qui pousse tout le monde hors de sa route, quand verrons-nous se propager le désir d'honorer chacun notre lot, si humble qu'il puisse être, par la constance et le sentiment du devoir? Voilà les vraies vertus républicaines; c'est pour cela sans doute que les prédicateurs de la démocratie n'en parlent guère. L'Allemagne a donné un bon exemple. Ses hommes d'état improvisés ont renoncé résolûment à leurs prétentions; l'historien est revenu à ses patientes recherches, le philosophe a renoué le fil de ses méditations solitaires. Si leur rôle en est moins bruyant, tant mieux pour la politique et les lettres. C'est un penseur célèbre de la fin du XVIIIe siècle qui répétait souvent ces sages et profondes paroles : « Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit. »

En félicitant un peuple qui s'empresse de rendre hommage aux travaux de la paix, nous ne voudrions pas, à Dieu ne plaise! décourager les fermes esprits, les citoyens vraiment dignes de ce nom, qu'une préparation sérieuse appelle aux combats de la politique. On ne veut pas davantage conseiller à l'Allemagne ce spiritualisme dédaigneux qui s'est montré naguère si insensible à toutes les souffrances de la patrie. Entre l'indifférence coupable, si justement reprochée aux poètes romantiques, et ces sympathies passionnées, irréfléchies, qui introduisent la politique partout, il y a une mesure, celle que la vérité et le patriotisme indiquent. Avant les révolutions de mars 1848, tant que les peuples allemands réclamaient en vain une tribune libre, tant que la vie parlementaire n'était pas sincèrement organisée, les préoccupations publiques, ne trouvant pas à se produire sous une forme légale, faisaient irruption de mille côtés. Quand un peuple est mûr pour la conduite de ses destinées, ses impatiens désirs se font jour par toutes les issues; cette fermentation sourde éclate partout où elle peut, dans le système du philosophe, dans la chaire du professeur, dans les inspirations du poète. De là cette littérature inquiète, fébrile, révolutionnaire, dont nous avons maintes fois signalé le péril. Aujourd'hui de tels envahissemens n'auraient plus d'excuse; la littérature politique se développera régulièrement, elle ne nuira plus aux efforts désintéressés de l'intelligence, elle ne troublera plus les écrivains dans la poursuite du vrai et du beau. Les tribunes, si long-temps réclamées, sont ouvertes enfin aux aptitudes spéciales; les lettres doivent être affranchies du joug de la politique par le même progrès qui a émancipé les peuples. Les lettres! qui voudrait encore les renier? Leur tâche n'est-elle pas assez belle, leur domaine assez grand, pour que les plus nobles esprits s'y enferment avec joie? C'est à elles d'élever les ames vers les régions supérieures et de faire par la beauté morale l'éducation de la démocratie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

# PORTUGAL EN 1850

ET

## LE COMTE DE THOMAR.

Le Portugal n'a pas la place qu'il mérite dans les préoccupations européennes. Vu de près, ce petit peuple, qu'on croit mort de vieillesse parce qu'il ne fatigue plus l'histoire du bruit de ses merveilleuses aventures, est tout au plus en proie à cette torpeur maladive où s'élabore la puberté des races et d'où sortent leurs définitives transformations. S'il n'a pas le droit de rêver pour son avenir l'éclat guerrier et le rôle initiateur de ses premiers âges, ses ressources territoriales et maritimes ne lui assurent pas moins une place très importante dans la future classification des intérêts continentaux. L'espèce de fatalité qui pèse depuis bientôt cent cinquante ans sur lui n'a pu ni éteindre son soleil, ni énerver son sol, ni déplacer son admirable assiette géographique. Son bassin du Tage, qu'envie l'Europe entière, n'a pas tari, que nous sachions, sous le sillage des paquebots anglais qui viennent y remplacer les flottes des Manoel et des João, et cet Océan qui fut presque un moment une mer portugaise voit encore ondoyer, en divers points de ses rives asiatiques, africaines et américaines, le pavillon qui montra à une moitié du monde le chemin de l'autre moitié. Voilà, quoi qu'on dise, de magnifiques élémens de renaissance com-

merciale, et qui peut nier que les influences internationales tendent de plus en plus à se mesurer sur ce terrain?

La première condition de reconstitution matérielle pour un peuple, c'est, je l'avoue, d'exister moralement; mais qu'on ne se méprenne pas sur l'apparent effacement de la nationalité portugaise. L'immobilité même qu'on lui reproche, son obstination à se retrancher dans les mœurs et les habitudes du XVI[e] siècle contre les envahissemens d'une civilisation qui ne s'est guère révélée à elle jusqu'ici que par l'intermédiaire de l'invasion ou du protectorat étranger, tout cela ne serait-il pas plutôt l'indice d'une individualité persistante et vivace, qui n'attend pour se mouvoir que l'heure où elle pourra se mouvoir librement et dans son propre milieu? Politiquement, le Portugal n'offre pas moins de ressources à l'esprit d'organisation. Les menées anarchiques auxquelles ce pays est depuis si long-temps en proie n'y émanent guère, comme nous le verrons plus loin, que des hautes régions de la société, et l'action révolutionnaire ne saurait être ni bien efficace ni bien durable aux mains d'une classe dont les intérêts collectifs sont essentiellement conservateurs. Quant aux masses, qui partout ailleurs sont la grande difficulté du gouvernement, elles offrent ici à l'action gouvernementale un point d'appui naturel. Si la classe infime des villes est dégradée et inerte, les paysans portugais restent encore la race à la fois la plus énergique et la plus disciplinable de la Péninsule. Si la classe moyenne manque d'initiative, elle est en revanche docile à toute bonne impulsion, et, à défaut de cet esprit public qui ne s'improvise pas et qu'elle n'a guère eu le temps ou l'occasion d'apprendre, elle possède au plus haut degré ce qui en est, après tout, l'expression suprême : le respect de la hiérarchie et une résignation tenace qui ont traversé sans faiblir toutes les misères, toutes les luttes, toutes les provocations. C'est de l'apathie, a-t-on dit souvent : — pourquoi ne serait-ce pas de la force? On voudrait trouver sans doute dans tout cet ensemble de l'opinion une volonté plus efficace pour le bien et un peu plus de spontanéité dans la résistance au mal; mais c'est déjà beaucoup, car, pour vivifier et pour diriger ces qualités négatives, il suffit d'un homme d'état habile, honnête et résolu. Cet homme a surgi : c'est le chef actuel du parti chartiste, Antonio Bernardo da Costa Cabral, aujourd'hui comte de Thomar et président du conseil. M. da Costa Cabral n'est pas au début de sa tâche. L'œuvre de régénération politique et matérielle qu'il a osé entreprendre, et qu'il poursuit avec un infatigable esprit de suite à travers les obstacles les plus décourageans et les plus imprévus, date déjà de 1842, c'est-à-dire de l'époque où, ministre de la justice dans le cabinet Aguiar, il alla, à ses risques et périls et de son propre mouvement, proclamer à Porto la charte de dom Pedro, entraînant par cette vigoureuse initiative le pays tout en-

tier. Le succès avait justifié jusque-là bien d'autres coups de théâtre, mais c'était la première fois que cet arbitre capricieux des révolutions portugaises se montrait intelligent. Il suffit en effet de considérer dans quelle impasse les adversaires de la charte ou septembristes avaient jeté le pays, pour comprendre que celle-ci répondait aux nécessités les plus impérieuses de la situation.

Sous la désignation commune de septembristes se groupent deux élémens d'origine fort diverse : d'une part, les radicaux qui, en dépit des progrès de l'opinion, en sont encore au démocratisme inexpérimenté de l'an 1820; d'autre part, les partisans de la constitution de septembre 1838, qui ne dépassait pas le programme officiel des exaltés espagnols. Le premier de ces élémens n'a jamais joué dans la situation que le rôle de repoussoir. Comme on l'a souvent remarqué, l'histoire du Portugal a cela de particulier, qu'elle n'offre pas un seul exemple de ces conflits qui, dans tous les autres pays d'Europe, sans excepter le pays monarchique par excellence, l'Espagne, ont éclaté si fréquemment entre le pouvoir royal et la nation. Le radicalisme portugais ne saurait donc réveiller aucun écho sérieux dans le passé et encore moins dans le présent, car il toucherait ici aux plus énergiques susceptibilités des masses. Dans les transes perpétuelles où le mettent le sentiment de sa faiblesse extérieure, la convoitise de l'Angleterre et les rancunes de l'Espagne, qui ne s'est pas encore tout-à-fait déshabituée de le traiter *in petto* en province rebelle, le Portugal aime à chercher des yeux sur le trône la sauvegarde et le symbole vivant de sa nationalité. Les radicaux ont long-temps évité de prononcer le mot de république; mais ce mot, le sentiment national le devinait. Parmi leurs coreligionnaires d'Espagne n'existait-il pas d'ailleurs un certain parti *péninsulaire* dont le nom seul supplée à leurs réticences? C'en serait assez pour ameuter, le cas échéant, contre eux toutes les escopettes des Algarves et toutes les pioches de l'Alemtejo. Les deux autres emprunts du radicalisme portugais, les déclamations d'usage contre les aristocrates et les prêtres, n'étaient guère plus heureux. Tous les noms historiques de la noblesse, et ils sont nombreux, avaient naturellement gardé leur prestige pour ce peuple, qui, n'osant encore jeter un regard confiant vers l'avenir, cherchait volontiers dans ses vieilles gloires l'oubli de ses maux actuels. Dans les classes moyennes elles-mêmes, qu'un contact plus immédiat, une ligne de démarcation moins tranchée, exposent à certains froissemens, le respect aristocratique n'est pas moins intact qu'au sein des masses. La vieille noblesse portugaise exerce encore sur la bourgeoisie le patronage accepté et l'ascendant du vieux patriciat. Quant au clergé, — au clergé inférieur surtout, qui agit directement sur les masses, — son influence et sa considération étaient en Portugal d'autant plus réelles, qu'il n'avait jamais eu la fantaisie ni

l'occasion d'en abuser : aucune rancune politique ne venait donc neutraliser ici le sentiment si profondément religieux de la nation. Impuissant à détruire la triple croyance qu'il attaquait, le radicalisme ne pouvait tout au plus que la surexciter en la blessant, et c'est ce qui arriva. Quelques années après son apparition, une fraction importante du pays se rallia au drapeau qu'on lui présentait comme l'expression extrême du principe monarchique, aristocratique et religieux : Dom Miguel put consommer son usurpation absolutiste.

Dom Pedro expulsa, en 1833, le prétendant, et rétablit sa fameuse charte; mais cette noble main, qui avait donné la liberté à deux peuples et abdiqué deux couronnes, se retirait à peine de son œuvre, que la charte s'écroula de nouveau. La surexcitation que laisse après elle toute grande lutte, la rivalité des chefs de l'armée, l'ambition de quelques conservateurs qui, sans sortir du milieu constitutionnel, visaient à s'y faire une plus large place, l'incertitude du parti chartiste, dont les élémens encore indécis se trouvaient tout à coup abandonnés à eux-mêmes, et enfin le manque de vigueur des généraux de ce parti, tout conspira pour assurer le triomphe du mouvement d'où sortit la non moins fameuse constitution de septembre.

En principe, c'était déjà bien loin du radicalisme. L'homme le plus important du septembrisme officiel, le général comte da Bomfim, ne s'était fait connaître jusque-là que par son dévouement à la cause de la reine, dont il avait été le dernier à défendre et l'un des premiers à relever le drapeau. Les deux autres généraux septembristes, MM. Sà da Bandeira et das Antas, revendiquaient des titres analogues. Le groupe dirigeant se complétait par MM. de Lavradio, da Taipa, qui n'auraient pas mieux demandé que de faire de la politique modérée à la condition d'en faire pour leur compte personnel, et par le marquis de Loulé, démocrate tout aussi peu sérieux, qui rêvait, dit-on, à ses momens perdus la régence du royaume, voire une dynastie Loulé. Néanmoins, bien qu'officiellement exclu de la nouvelle situation, le radicalisme y puisait en réalité un surcroît d'action malfaisante. La liberté d'association l'armait de son moyen d'agitation favori, et ses récentes affinités d'opposition avec les septembristes du pouvoir, qui eux-mêmes affectaient de n'être séparés que par une nuance des anciens conservateurs, l'autorisaient à s'abriter au besoin sous une apparente solidarité avec l'ensemble des intérêts libéraux : il empruntait ainsi à ces intérêts une partie de leur force et leur prêtait en échange sa propre déconsidération.

Cette confusion, en se prolongeant, aurait eu pour premier résultat de raviver le miguélisme. Quelques bandits des montagnes, défenseurs naturels de toutes les causes proscrites sans distinction de drapeau, quelques *fidalgos* indigens qui, pour ennoblir leur chute, l'as-

socient à toutes les grandes chutes, quelques débris monastiques enfin que leur dispersion rendait inoffensifs et qui ne demandaient pas mieux d'ailleurs, à l'exemple des *frayles* espagnols, que de se faire oublier, voilà à quoi se réduisait la faction de l'infant; mais, à cette époque, la querelle avec le saint-siége était arrivée aux dernières limites de l'aigreur, et les manifestes anti-religieux que le groupe radical opposait aux manifestes peu constitutionnels de M. l'évêque de Vizeu n'étaient pas de nature à l'amortir. Devant cette malencontreuse intervention des radicaux, la fraction conciliante du clergé et les populations rurales à sa suite sortaient déjà de leur neutralité. On comprend quel parti la propagande miguéliste aurait tiré tôt ou tard d'une pareille situation. Les paysans, cette propagande aidant, pouvaient aisément confondre à distance la politique du gouvernement septembriste de la reine avec celle de clubs qui se disaient également septembristes; le miguélisme expirant menaçait de se retremper dans l'énergie persistante du sentiment religieux, et la liberté même d'association, source première des provocations exploitées par ce parti, lui offrait des moyens d'action très redoutables. En même temps que la politique septembriste ravivait autour du système constitutionnel tous les vieux périls, elle lui aliénait un point d'appui précieux : je veux parler de l'influence aristocratique.

La vieille noblesse portugaise, prise dans son ensemble, ne penche pas vers le miguélisme, comme on l'a cru souvent chez nous. Son esprit de corps, bien loin de se résumer comme ailleurs en un dévouement passif au principe monarchique, tendrait plutôt à certaine affectation d'indépendance qui rappelle en petit l'allure de nos anciens grands vassaux, — voire à certaines velléités d'égalité. Plus d'un *fidalgo* laisse volontiers soupçonner qu'il est d'un peu meilleure maison que les Bragance. Dans ces dispositions, et à part même la question de droit qui n'est pas douteuse, la grandesse trouvait donc, réflexion faite, beaucoup plus son compte au pouvoir limité d'une royauté constitutionnelle qu'au pouvoir absolu revendiqué par le prétendant. Comme elle exerce d'ailleurs un ascendant réel sur les autres classes, elle s'accommodait encore assez de leur accession au gouvernement, pourvu qu'on lui laissât, bien entendu, dans le nouvel ordre de choses une place privilégiée. La charte de dom Pedro, qui introduisait dans la chambre haute l'élément héréditaire, répondait à ces secrètes prétentions. Aussi une portion notable de la vieille aristocratie s'y rallia-t-elle dès le début. Le reste boudait encore un peu pour la forme et par bel air, mais grillant au fond d'impatience qu'on la priât d'entrer dans un milieu où les grandes influences se partageaient, lorsque l'avénement des septembristes, qui apportaient dans leur bagage le principe d'une pairie élective et même celui d'une chambre élective unique, vint refouler

ces adhésions hésitantes. Désormais, les tendances de la révolution ne lui semblaient plus douteuses : c'était le principe aristocratique même qu'on niait, en attendant sans doute l'occasion de le détruire. Le noyau flottant de la grandesse s'isola donc plus que jamais du régime nouveau.

Quant à la classe moyenne, privée de toute direction un peu homogène par la défaite ou l'abstention des influences qu'elle s'était accoutumée à suivre, tiraillée en trois sens divers par le clergé, par le pouvoir et par les clubs, qui, ici comme partout, n'avaient pas tardé à se mettre en lutte ouverte avec le pouvoir, elle avait pris pour elle l'adage favori du marinier portugais : « Il en sera ce que Dieu voudra et Notre-Dame. » Sa docilité même devenait un danger de plus dans un régime où l'exiguïté du cens, le suffrage direct et la liberté absolue d'association assuraient la plus grande part d'action aux influences d'en bas. Tous les élémens de désordre étaient surexcités, tous les élémens de cohésion neutralisés. Et comme si ce n'était pas assez de dissolvans, les divers ministères septembristes poursuivaient, par nécessité de position, à travers le chaos des partis, la fondation d'un tiers-parti, faisant, selon l'usage, du gouvernement dans la rue et du septembrisme dans le gouvernement, patronant en haut la révolution qui les faisait vivre, la fusillant en bas pour ne pas périr, administrant ainsi de la même main au pays qui n'en pouvait mais le poison et le contre-poison, au risque de tuer le patient dans ces alternatives répétées de guérison et de maladie.

Voilà les résultats de cette constitution de septembre, qui est encore aujourd'hui le principal mot d'ordre de l'opposition portugaise. La charte de dom Pedro, outre qu'elle se recommandait de la popularité d'un grand nom, avait ici le rare mérite de parer avec une précision rigoureuse à tous les grands dangers du moment. Par l'interdiction des clubs, elle enlevait tout à la fois à l'agitation miguéliste un prétexte et un moyen d'agitation. Par le système d'élections à deux degrés, combiné avec le maintien d'un cens très faible, elle suppléait à l'inexpérience des masses électorales, tout en utilisant leurs bons instincts. Par l'appât d'une pairie héréditaire, consécration formelle du principe aristocratique, elle ramenait vers le milieu constitutionnel les influences nobiliaires qui s'en éloignaient de plus en plus. Le fait seul enfin de la restauration de la charte, en symbolisant la défaite de cette fraction du libéralisme qui s'était montrée, en Portugal comme en Espagne, la plus âpre et la plus agressive dans les démêlés de l'état avec Rome, était une sorte d'avance aux susceptibilités religieuses, et préparait les voies à un rapprochement. Voilà ce que comprit M. da Costa Cabral, et j'ai insisté à dessein sur ces détails peu connus. Le coup de main de 1842, où l'on n'a cru apercevoir de loin qu'un de ces

traits d'invraisemblable audace qui sont en quelque sorte l'incident vulgaire des révolutions du midi, révélait avant tout le véritable homme d'état, l'esprit organisateur qui sait démêler des matériaux et des forces là où l'impuissante résignation des politiques routiniers ne voit que des impossibilités et des ruines. Ajoutons qu'en prenant l'initiative de la réorganisation du parti chartiste, M. da Costa Cabral lui apportait un renfort imprévu. L'entraînement des circonstances et cette espèce de tassement moral qui s'opère à la suite des grandes secousses révolutionnaires avaient jeté dans le septembrisme quelques bons esprits qui s'y trouvaient déjà fort mal à l'aise et ne demandaient pas mieux que d'entrer dans le milieu conservateur, à la condition de n'y pas entrer comme vaincus. De nombreuses affinités rattachaient cette fraction à M. da Costa Cabral, et elle ne devait plus avoir de scrupule à suivre un mouvement dont l'impulsion naissait en quelque sorte dans ses propres rangs. L'événement le prouva : Porto, cette Barcelone portugaise, qui passait pour la métropole du septembrisme, devint le foyer même de la réaction chartiste, qui se propagea sans luttes sur tous les points du territoire. Peu de temps après, le renouvellement des chambres donnait à M. da Costa Cabral, devenu le ministre dirigeant de la situation qu'il avait créée, une majorité compacte. Le Portugal ne demandait qu'à être gouverné.

Dans le court espace de trois ans, la nouvelle administration sut imprimer au pays, sur la voie du progrès, de la civilisation, du crédit, une impulsion telle que, si rien n'était venu la ralentir, le Portugal aurait aujourd'hui reconquis son ancien rang parmi les plus influentes nations de second ordre. Malheureusement il n'était pas au bout de ses épreuves. Au moment même où la réconciliation définitive du gouvernement et du saint-siége anéantissait les dernières espérances de l'esprit de sédition, M. da Costa Cabral devait voir se liguer pour sa ruine les influences même qui semblaient le plus intéressées à l'accomplissement de son œuvre. Contre le ministre plébéien s'éveilla la jalousie de quelques membres de cette aristocratie qui lui devait en quelque sorte son existence légale. Contre le restaurateur de la charte s'ameuta l'envieuse ambition des anciens ministres et des généraux de cette charte qu'ils avaient eu la honte de laisser déchirer. Le groupe officiel du septembrisme qui, depuis sa défaite, s'était lui-même rapproché du septembrisme des clubs, tendit les bras aux étranges alliés que le hasard lui donnait, et de ces élémens si hétérogènes se forma une ligue monstrueuse qui eut bientôt occupé toutes les issues de l'opinion. Les plus inconcevables calomnies furent répandues dans les masses contre le ministre réformateur et contre son frère, José Bernardo da Silva Cabral, homme de grand savoir et d'énergie et son plus actif auxiliaire dans la grande œuvre de la régé-

nération nationale. En vain le *pronunciamiento* organisé à Almeida par M. da Bomfim vint-il bientôt apprendre aux conservateurs de la coalition qu'ils ne travaillaient en réalité que pour le septembrisme; une pareille solidarité ne les effraya pas. L'insurrection armée était à peine réduite, que l'ancien chef du chartisme, M. le duc de Palmella, organisait au conseil d'état, dont il était le président, une véritable insurrection morale. Les plus utiles réformes en furent le prétexte. A la faveur des précédens désordres s'étaient faufilés dans la magistrature quelques hommes qui mettaient ouvertement l'autorité de la loi au service de l'esprit de sédition. Un décret limita le privilége de l'inamovibilité aux magistrats qui auraient au moins trois ans d'exercice. L'armée était arrivée à ce point de désorganisation morale qu'un officier subalterne pouvait discuter les ordres de ses supérieurs et les déférer à un conseil dont les décisions penchaient rarement du côté de la discipline. Les universités, à l'abri de franchises trop absolues, étaient devenues, d'autre part, le foyer de dangers non moins sérieux : cédant à la tentation de se faire un parti parmi la jeunesse des écoles, qui, en Portugal comme ailleurs, est acquise à toutes les incitations révolutionnaires, quelques professeurs avaient transformé leur chaire en tribune de club. Deux autres décrets étendirent donc l'action gouvernementale jusqu'aux professeurs et aux officiers. L'emprunt était enfin, depuis longues années, la seule ressource normale du trésor : M. da Costa Cabral crut qu'il était temps de réagir contre ce non-sens ruineux, et quelques aggravations durent être introduites dans le système fiscal. Le corps social tout entier se gangrenait : quoi d'étonnant que le scalpel touchât un peu partout? Mais tant de prétentions froissées, tant de préjugés bravés ne pouvaient manquer de soulever contre le courageux réformateur de violens orages, et l'on comprend quelle force inattendue apporta à ce déchaînement de rancunes le patronage officiel d'une assemblée que la constitution portugaise assimile presque aux corps législatifs, le concours avoué ou la neutralité perfide d'hommes que leurs titres passés, leur position présente, leur intérêt à venir, classaient dans le milieu conservateur. Il arriva un jour où la majorité, disciplinée à peine de la veille, perdit de vue son drapeau dans cette confuse mêlée de tous les drapeaux. C'est ce moment d'hésitation que la coalition guettait : la révolution de mai 1846 jeta les Cabral dans l'exil. La confiance et l'esprit d'entreprise s'évanouirent, le crédit renaissant disparut, et l'anarchie devint l'état normal de Lisbonne et des provinces.

Le duc de Palmella prit la direction des affaires. Il y gagna l'habituel enseignement de tout chef de coalition parvenu au pouvoir : c'est de sentir ce pouvoir crouler sous lui par l'effet des secousses qu'il lui avait imprimées dans l'opposition. L'illustre diplomate avait trop dé-

crié la politique énergique et persévérante de son rival pour ne pa être entraîné vers la politique de concessions, et l'on sait à quoi aboutissent les concessions quand c'est la révolution qui exige. Après cinq mois de gouvernement, ou plutôt de *dégouvernement* selon l'expression caractéristique des Portugais, il reconnut son impuissance à combler l'abîme d'exigences qu'il avait lui-même ouvert. C'est à ce moment que la réaction du 6 octobre 1846, aussi inévitable que mal dirigée, vint allumer en Portugal une guerre civile désastreuse qui acheva de gaspiller les ressources de cette malheureuse nation.

Le maréchal duc de Saldanha, qui s'était mis à la tête de la situation, remporta à Torres-Vedras, sur les rebelles commandés par M. da Bomfim, une victoire décisive, dont il perdit tout à coup le fruit par sa subite inaction, inaction mystérieuse à laquelle on a assigné bien des causes. Le vieux maréchal de Biron, à qui son fils demandait un jour des troupes pour un coup de main qui pouvait en finir avec l'armée du duc de Parme, lui répondit en jurant : « Quoi donc, maraud! nous veux-tu envoyer planter des choux à Biron? » Le vieux maréchal portugais n'avait pas sans doute envie d'aller planter des choux à Saldanha. De temporisations en temporisations, la position devint telle que, pour en finir avec les septembristes, auxquels s'étaient réunis les débris du miguélisme, on dut recourir à l'intervention armée des trois grandes puissances, et finalement à une ample amnistie garantie par un protocole peu honorable pour la couronne de Portugal.

La guerre terminée, les Cabral revinrent de l'exil. Le comte de Thomar, à son arrivée à Lisbonne, reçut une sorte d'ovation civique en dépit des fureurs des révolutionnaires coalisés et de l'opposition déclarée de l'administration du protocole. Il s'occupa immédiatement de réorganiser pour la lutte électorale le parti chartiste, qui, dans le va-et-vient des dernières crises, avait perdu toute direction. Cette lutte fut acharnée, mais la liste du comte de Thomar l'emporta dans tous les colléges, et à ce point que pas un seul des ministres, ses rivaux, ne put obtenir assez de voix même pour être électeur d'arrondissement. Après un triomphe aussi significatif dans l'opinion, on devait s'attendre à voir le comte de Thomar rentrer au pouvoir. Il n'en fut rien. Le modeste vainqueur, sourd aux sommations de ses nombreux amis, céda sa victoire électorale au duc de Saldanha, lequel pourtant lui avait fait, dès sa rentrée, une opposition perfide, et ne s'était jeté dans ses bras que la veille même de l'élection, en reconnaissant enfin son impopularité. Non content d'élever le duc de Saldanha sur son propre pavois, le comte de Thomar le fit successivement choisir par ses amis pour présider le grand collége électoral de Lisbonne, et, par la couronne, pour former le nouveau ministère destiné à fonctionner avec le parlement renouvelé.

Ce fut donc sous les meilleurs auspices que le duc de Saldanha inaugura sa nouvelle administration en janvier 1848. Dans la chambre élective, son alliance avec le comte de Thomar lui assurait une majorité compacte; les députés se montraient hautement disposés à approuver toutes les mesures législatives que le gouvernement proposerait pour la régénération du pays, pour l'organisation des finances, pour le rétablissement du crédit et l'amélioration des voies de communication, et enfin pour la répression complète des excès démagogiques. Dans la chambre haute votaient en sa faveur, outre ses propres amis et parens, tous les amis du comte de Thomar. Dans l'armée qu'il venait de commander, il possédait un élément d'ordre sur lequel il pouvait hardiment compter pour la défense du trône et des institutions. Le peuple, appauvri par la dernière guerre civile, payait cependant avec exactitude les impôts, et l'espèce de torpeur découragée à laquelle il semblait depuis deux ans en proie avait fait place à une fièvre véritable d'améliorations matérielles. Indifférent d'ailleurs à la propagande socialiste, d'importation toute récente en Portugal, et qui parle une langue parfaitement inintelligible dans ce pays où tout surabonde, hormis les bras, il contemplait avec un orgueilleux dédain, du sein de son repos naissant, les révolutions démocratiques et sociales qui ensanglantaient et ruinaient l'Europe. La nation voisine, l'Espagne, se maintenait tranquille sous l'administration énergique et créatrice du général Narvaez, et la bonne intelligence qui régnait entre les deux gouvernemens était une garantie de plus pour la sécurité publique. Le moment semblait donc enfin venu pour le Portugal de réparer ses forces épuisées, de mettre à profit ses nombreuses ressources encore vierges, d'entrer franchement dans la voie du véritable progrès à la suite de l'Espagne, qu'il dépassait déjà trois années auparavant. Cette attente fut encore déçue, et une triste expérience vint prouver que le duc de Saldanha était loin d'être à la hauteur du rôle qu'il avait si ardemment convoité.

Habile général en un jour de bataille, homme de cabinet distingué, éminemment homme du monde, le duc de Saldanha n'a rien moins que l'étoffe d'un ministre dirigeant. Superficiel comme un courtisan, l'inconstance proverbiale de ses opinions le rend complétement inhabile, non-seulement à suivre un plan de gouvernement, mais même à mener à bonne fin la moindre question de détail. Ombrageux et irascible à l'excès vis-à-vis de toute influence qui éclipse sa vieille influence, il est en revanche sans volonté devant toute impulsion d'en bas, et reste ainsi à la merci d'un groupe de mauvais conseillers et d'intrigans qui profitent de son indolente docilité pour l'engager dans de fausses voies ou l'entretenir dans l'hésitation. Il n'a de l'ambitieux que l'inquiétude, du vieillard que l'impuissance, fait tout pour arriver

au pouvoir et n'épargne rien pour en tomber. Aussi traversa-t-il, dans les circonstances les plus favorables, dix-neuf mois d'administration et deux longues sessions, sans laisser son nom attaché à une seule mesure utile, à moins qu'on ne veuille compter comme telle la réforme de l'hôpital des fous. Non-seulement les finances ruinées par la guerre civile ne furent aucunement améliorées, soit comme comptabilité, soit comme répartition et perception de l'impôt, en dépit des réclamations unanimes du pays et des chambres, mais encore on vit la dette nationale s'accroître, quoique les recettes eussent été supérieures aux dépenses et qu'on eût anticipé sur les ressources de l'exercice suivant. Le crédit et les fonds publics, qui en sont le niveau, baissaient chaque jour davantage malgré la ponctualité de la junte du crédit public à payer peu à peu les créanciers, ce qui, du reste, ne suffisait pas pour détruire le soupçon que le gouvernement donnait une autre application aux fonds destinés à servir l'intérêt de la dette consolidée. Les billets de la banque de Lisbonne restaient à 60 pour 100 au-dessous du pair, au grand préjudice du trésor et des particuliers. Le prêt de l'armée était plus arriéré qu'on ne l'avait jamais vu, et le gouvernement laissait s'amonceler dans les mains des porteurs les lettres de change non payées. Aucune réforme ne fut tentée dans les administrations publiques presque toutes en désarroi, et l'organisation de la nouvelle banque de Portugal, créée en 1846 au milieu des orages de la guerre civile, ne fut même pas décrétée. Pas un seul mètre de route n'avait été construit au bout d'une année et demie. L'administration civile et judiciaire provoquait, de la part des populations, des réclamations incessantes; la nation tout entière murmurait de l'abandon dans lequel tout restait enseveli; la majorité parlementaire ne tarissait pas d'avertissemens, et le duc, indifférent aux conseils comme aux plaintes, tout entier aux intrigues de coterie, mettait autant d'obstination à éviter les affaires sérieuses que ces affaires en mettaient à l'assaillir. Convaincu d'ailleurs de son insuffisance parlementaire, il s'abstenait de paraître aux chambres pour ne pas répondre aux interpellations qui lui étaient adressées de toutes parts. Un jour pourtant il eut la malheureuse idée de jeter au parlement et à ses collègues l'accusation d'inertie permanente qui pesait sur lui, et qui ne pouvait véritablement s'appliquer qu'à lui seul, président du conseil et chef naturel de la majorité. Cette étrange boutade acheva de lui aliéner les esprits. Le mécontentement fit de rapides progrès dans les deux chambres et même parmi les membres du cabinet, et M. de Saldanha, abandonné de tous, résigna spontanément le pouvoir, en juin 1849, sans avoir laissé de son administration un seul souvenir honorable, sans inspirer un seul regret, si ce n'est à l'entourage qui l'obsédait, et qui l'a tant compromis, peut-être à son insu. Les affaires intérieures du

pays restèrent dans le plus déplorable état, pis encore qu'en 1847, car à d'enthousiastes espérances avaient succédé le découragement et la défiance dans le pays, la désunion parmi les personnages les plus marquans du parti conservateur.

Dans des circonstances aussi difficiles, le comte de Thomar était le seul homme possible de la situation. Les masses l'avaient en quelque sorte consacré d'avance par leurs votes, et les déplorables résultats qu'avait entraînés l'abandon de son programme de gouvernement prouvaient que l'opinion ne s'était pas fourvoyée. L'esprit de conciliation et le rare désintéressement dont il avait fait preuve en janvier 1848 le rendaient d'ailleurs plus apte que tout autre à grouper les susceptibilités et les influences rivales qu'avait suscitées dans la majorité la politique dissolvante de M. de Saldanha. Le comte de Thomar dut donc accepter la tâche rude et difficile de réparer les maux légués par la fureur révolutionnaire et par l'ineptie des administrations postérieures à la révolution. Les trois premiers mois se passèrent en pénibles investigations et en examens rigoureux des statistiques du royaume dans toutes les branches du service administratif (statistiques que le ministère Saldanha avait, par parenthèse, totalement négligées); mais, à partir du quatrième mois, une infatigable activité succéda à la longue inaction de l'administration précédente. Avant la fin de 1849, le nouveau ministère avait déjà pris des mesures telles, que les billets de la banque de Lisbonne (papier adopté par le gouvernement) avaient haussé de 20 pour 100, et les fonds publics de 6 pour 100. La réforme de tous les bureaux des finances, celle de l'armée et du département de la guerre, étaient déjà décrétées, et des commissions d'enquête étaient instituées auprès des administrations fiscales, dont l'organisation vicieuse se prêtait à de nombreuses dilapidations depuis longtemps reconnues. En même temps, d'importans travaux avaient été entrepris sur les trois ou quatre grandes voies de communication les plus indispensables au commerce intérieur, entre autres la route de Lisbonne à la frontière d'Espagne. La confiance inspirée par le nouveau ministère avait suppléé, pour l'exécution de ces travaux, à la pénurie du trésor. Les souscriptions des chambres municipales et des propriétaires riverains, en venant se joindre aux ressources disponibles du budget, permettaient déjà d'y occuper plus de deux mille ouvriers. Déjà aussi la solde de l'armée était à peu près régularisée et le sort des officiers en activité très amélioré. Avant l'ouverture de la session, le ministère avait, en un mot, résolu ce double problème, de faire face aux services courans et de solder les obligations que la précédente administration lui avait léguées, et cela sans anticiper d'un *réis* sur les ressources de l'avenir. Il put donc se présenter la tête haute devant les cortès de 1850.

Le comte de Thomar s'y trouva face à face avec presque tous ses adversaires de 1842; mais le terrain n'était plus aussi favorable à leurs manœuvres. Le pays, autrefois si rebelle à toutes les innovations économiques, qui, à vrai dire, n'avaient guère été jusqu'en 1842 que le prétexte d'expédiens fiscaux, le pays acceptait de confiance un système où les améliorations matérielles précédaient les promesses; le soin scrupuleux que mettait le comte de Thomar à faire pénétrer l'opinion dans les moindres détails de la situation financière enlevait d'ailleurs tout prétexte à l'ignorance comme à la mauvaise foi. Politiquement, la situation n'était pas moins forte pour le ministère et la majorité modérée; en Portugal comme en Espagne, les deux partis extrêmes s'étaient neutralisés en se confondant. Dans la dernière guerre civile, les septembristes avaient ouvertement arboré à Porto le drapeau du miguélisme, et les miguélistes, pour ne pas être en reste, avaient officiellement adhéré, par l'organe même du prétendant, aux doctrines du septembrisme. Devant cette double abdication, les élémens honnêtes et sérieux de l'une et l'autre opinion s'en étaient retirés.

Pour le gros du septembrisme, quel avait été en effet, depuis 1835, le principal ou plutôt l'unique mobile d'opposition? Une antipathie acharnée contre le prétendant, antipathie qui, ne trouvant pas la distance assez grande entre celui-ci et le libéralisme modéré, n'hésitait pas à reculer jusqu'à l'ultra-libéralisme. De même pour le gros du parti absolutiste : la répulsion soulevée dans les croyances aristocratiques et religieuses du pays par les déclamations et les tendances ultra-libérales avait certes donné plus de partisans à dom Miguel que sa prétendue légitimité, bien plus contestable, ce qui n'est pas peu dire, que celle du prétendant espagnol. Les miguélistes et les septembristes sincères affectaient donc d'oublier un drapeau qu'ils ne pourraient aller rejoindre qu'en se mettant à l'ombre du drapeau ennemi.

Ne trouvant plus rien à exploiter ni sur le terrain des intérêts matériels, ni sur celui des principes, l'opposition parlementaire a recouru à l'expédient habituel de toute opposition qui ne croit plus à elle-même, aux invectives. Ainsi, au lieu d'engager le débat sur la réponse au discours de la reine par l'appréciation des actes du gouvernement, comme c'est l'usage, les ennemis du comte de Thomar employèrent des séances entières à lui reprocher de ne pas s'être justifié devant les tribunaux ordinaires d'une calomnie ridicule et misérable au sujet du prétendu cadeau d'une calèche, calomnie éclose, à la faveur de la liberté illimitée de la presse, de je ne sais plus quelle bouteille à l'encre démagogique, et dont, au reste, il avait été fait déjà pleine justice. Cette manœuvre n'eut d'autre résultat que de provoquer à la chambre des pairs des scènes aussi violentes que scandaleuses. Le comte de Thomar exigea de ses bouillans adversaires une accusation formelle,

afin qu'il pût être jugé par le seul tribunal compétent en pareille matière, c'est-à-dire par le parlement. — Non, lui fut-il répondu avec fureur, car nous n'avons pas de preuves! Les rieurs restèrent du côté du comte de Thomar, et les chambres lui donnèrent un vote solennel d'approbation. A partir de ce moment, la guerre parlementaire faite au cabinet ne fut plus, à bien dire, qu'une insignifiante tracasserie, et il put entrer en plein dans la partie sérieuse de sa tâche.

Les travaux présentés par le gouvernement aux chambres embrassent toutes les branches du service public et presque tous les besoins du pays. Outre le budget des dépenses, mieux coordonné que les précédens, le budget des recettes et la loi organique de la banque de Portugal (déjà promulguée), les diverses commissions de la chambre élective ont été saisies d'une série de propositions qui ont pour objet le recouvrement des dettes actives de l'état, la modification des circonscriptions administratives et ecclésiastiques, la réforme des bases et de la perception de l'impôt, celles de l'administration publique, de l'enseignement et de la marine militaire, le recrutement de l'armée de terre et de mer, la création d'un système général de communications intérieures, l'organisation du régime administratif et financier des colonies, et finalement une foule de questions secondaires, telles que des explorations géodésiques et géographiques, l'adoption du système métrique français, la fondation d'écoles spéciales, l'exploration des mines, des mesures de protection pour toutes les industries. Les faits et les chiffres contenus dans l'exposé des motifs de la plupart de ces projets, comme dans les rapports que chaque ministre a présentés sur la situation de son département, témoignent des sérieuses études et du remarquable esprit d'ensemble qui président à cette œuvre si complexe de la réorganisation matérielle et morale du pays. Pour la première fois, le Portugal voit clair dans ses propres affaires, et cet examen, disons-le en passant, est infiniment plus rassurant qu'on ne l'aurait supposé. La production, surtout celle des céréales, des vins, du bétail, s'est singulièrement accrue, et cette tendance seule, dans un pays dont les ressources agricoles dépassent trois ou quatre fois les besoins, serait le symptôme d'un réveil commercial très prochain. Les développemens tout-à-fait inattendus de l'industrie proprement dite, le progrès rapide de la marine marchande, ne sont pas des symptômes moins significatifs. La situation financière du Portugal ne présente pas, à beaucoup près, un aspect bien brillant; qu'on la compare cependant à ce qu'elle était, il y a un an, à l'époque de l'entrée aux affaires du comte de Thomar, et on reconnaîtra encore ici une amélioration très sensible. Il suffit pour cela de consulter l'infaillible baromètre des fonds publics; les billets de l'ancienne banque de Lisbonne (papier ac-

tuel du gouvernement), qui ne dépassaient pas, en juin 1849, 60 pour 100, valaient, en juin 1850, 92 pour 100.

Il est certain que le budget portugais présente un énorme déficit et que ce déficit impose de cruels sacrifices à ceux qui vivent du trésor; mais le gouvernement et le parlement s'occupent avec sollicitude de parer à ces maux peu à peu et sans grever les contribuables de nouvelles charges, ce qui ne ferait que déplacer la difficulté. Quant à la masse de la nation, elle n'est pas mécontente, par la raison toute simple que, si ses finances publiques sont obérées, chaque jour fait éclore dans son sein de nouveaux élémens de richesse individuelle. Ce n'est que dans les pays économiquement très avancés, dans ceux où les forces fictives du crédit sont le principal aliment du commerce et de la production, que la pénurie de l'état implique rigoureusement la misère des particuliers. En Portugal, cette solidarité ne se manifeste encore que par son côté rassurant, par la bienfaisante réaction qu'exerce sur le trésor le progrès du bien-être national. Dans ces conditions, si aucun désordre ne vient détourner vers la politique proprement dite la merveilleuse activité que l'administration actuelle déploie dans les réformes d'intérêt matériel, et si surtout l'énergique volonté qui est l'ame de ces réformes n'est pas brisée ou mise à l'écart par quelque intrigue imprévue, le Portugal sera certainement revenu, vers la fin de 1851, et pour la dépasser bientôt, à la situation encore si regrettée de 1845.

Une nouvelle garantie d'ordre vient du reste d'être donnée au Portugal : nous voulons parler de la loi répressive des abus de la presse, loi déjà sanctionnée par la chambre des députés. Nous aurions le droit de nous croire blasés sur les excès de certain journalisme; mais les feuilles septembristes de Lisbonne nous fourniraient encore, sous ce rapport, de nombreux sujets de surprise. A qui ne les aurait pas lues, il serait impossible de se faire une idée de ce brutal dévergondage de calomnies, chaque jour réduites à néant, chaque jour reproduites, et où l'outrage direct, nominatif, ne prend même plus la peine de s'abriter sous les élastiques prétextes de la discussion. C'est là, si l'on veut, l'indice des situations fortes, mais n'en est-ce pas aussi l'écueil? On sait ce que des calomnies trop dédaignées firent chez nous, en deux ans, de cette situation de 1846 qui semblait défier les plus formidables chocs. Une semblable impunité serait plus dangereuse encore dans un pays où l'opinion est à peine formée et reste ainsi à la merci de toute pression un peu violente. A propos de cette loi, la monstrueuse fusion de l'absolutisme et de la démagogie s'est de nouveau révélée dans tout son jour. Pendant que le plus violent des journaux radicaux, la ***Revoluçao de Septembro***, se livre à d'aristocratiques

épigrammes contre les « grands seigneurs libéraux » de la chambre haute, les griefs démagogiques trouvent leurs plus fougueux champions parmi les derniers partisans de dom Miguel. Quel inexplicable vertige va donc ainsi frapper à la même heure, en Portugal comme en Espagne, comme en France, l'élément militant d'un parti qui n'avait pour toute force et toute raison d'être que le respect exagéré de lui-même? Les ultra-légitimistes ont la prétention de mêler la Providence à leurs plus minces affaires : ne serait-ce point, par hasard, la Providence qui parle ici? Cette rage de suicide qui semble les poursuivre à la fois partout, ces attractions mortelles et contre nature qui marient le droit divin à l'athéisme politique, l'intolérance à la négation, la tête au couperet, n'est-ce pas à faire croire à une malédiction d'en haut? Il ne faut peut-être pas s'en plaindre après tout. Les excès de la démagogie pouvaient d'un moment à l'autre refouler la société effrayée jusqu'à l'excès contraire : la répulsive transformation qui s'opère ici l'aura arrêtée à temps et servira à la maintenir, à égale distance des deux abîmes, sur ce large terrain du libéralisme modéré où doit s'accomplir tôt ou tard la fusion de tous les partis sérieux.

Ruinée dans l'opinion, vaincue à la tribune, contenue dans la presse, la coalition portugaise a acquis en revanche un allié. A la stupéfaction universelle, le duc de Saldanha vient d'entrer dans ses rangs! Sans tenir compte de la conduite si généreuse suivie à son égard par le comte de Thomar lors des élections de 1847, et de l'appui franc et décidé que celui-ci, au risque d'indisposer ses amis et jusqu'à son propre frère, prêta toujours à son administration, cédant à je ne sais quel puéril et indigne sentiment de dépit, le vieux maréchal n'a pas craint de s'unir officiellement à des hommes qui, hier encore, l'accablaient d'outrages, et de se faire le patron, au besoin même l'organe, des grossières calomnies dirigées contre le président du conseil, à qui il avait cependant promis la plus complète adhésion. Le châtiment de ce sexagénaire coup de tête ne s'est pas du reste fait attendre. La reine, oubliant sa proverbiale indulgence pour le triste vieillard qui allait oublier sa fidélité et ses gloires parmi les débris de deux factions, n'a pas hésité à signer le décret qui le prive de ses fonctions de cour. L'armée, sur laquelle il exerçait une influence sans bornes, et qu'il a essayé de rallier à ses rancunes, ne semble plus le reconnaître. Le marquis de Fronteira, gouverneur civil de Lisbonne, et son frère, l'un des chefs les plus estimés de l'armée portugaise, tous deux habitués à lui prêter l'influence que leur donnent une haute capacité et un grand nom, se sont séparés de lui. Le duc de Terceira enfin, son collègue de maréchalat, et que certaines susceptibilités tenaient en froideur, a ouvertement donné son concours au comte de Thomar. Tant de mécomptes coup sur coup n'ont fait qu'exaspérer M. de Saldanha; il égale

aujourd'hui en violence à la chambre des pairs l'excentrique et monomane comte de Lavradio, dont les conseils ne paraissent pas du reste étrangers à cette incroyable aberration d'un homme qui, en restant à sa place, eût pu rendre encore d'éminens services au pays. Le côté vraiment fâcheux de l'affaire, c'est que le comte de Thomar en soit réduit à dépenser contre une conspiration incessante, qui prend toutes les formes, qui met en jeu contre lui de nombreuses influences de famille, et dont les instigateurs les plus acharnés siégent sur les bancs de la pairie, une partie de l'activité que réclame l'œuvre si heureusement commencée, mais encore si ardue de la régénération nationale.

Heureusement le comte de Thomar n'est pas seul pour cette tâche. Dans le cabinet, le ministre des finances, M. d'Avila, rappelle, à côté du Narvaez portugais, la rigidité et la hardiesse de vues qui caractérisent M. Mon. Dans la chambre des députés, que dirige et que préside un des frères du comte de Thomar, M. Rebello Cabral, le courageux réformateur s'appuie sur un groupe très nombreux d'hommes pratiques qui comprennent à merveille ses plans d'organisation et qui aiment déjà à personnifier en lui l'avénement de la classe moyenne. Une importante fraction de la chambre des pairs lui prête un concours non moins intelligent. Et remarquons à ce propos que, si l'instruction des masses est encore ici dans un déplorable abandon, les classes riches ou aisées, et notamment ce groupe d'élite où se recrutent la haute administration et le parlement, sont une véritable pépinière de capacités. Les universités portugaises n'ont presque rien perdu de leur vieille splendeur, et quarante ans de troubles, en tournant vers les affaires publiques les tendances intellectuelles de ces classes, ont hâté leur éducation politique et économique. Un pareil défaut d'équilibre entre les deux pôles de la société portugaise est assurément très fâcheux; mais franchement est-ce là un mal sans compensation? Tout en acceptant le progrès intellectuel des masses comme condition finale d'ordre, n'est-il pas permis d'avouer que la plupart des secousses et des sanglans malentendus de notre révolution auraient été évités, si l'initiation politique du peuple n'avait pas coïncidé chez nous avec son initiation intellectuelle? Par cela même que le peuple portugais est complétement dépourvu d'instruction, il a pu rester exempt des maladives impatiences qui accompagnent toute demi-instruction, et qui sont comme la fièvre obligée de cette inoculation morale. Les droits politiques précèdent, en un mot, chez lui l'ambition politique; la révolution y descend d'en haut, et les révolutions d'en haut sont en somme les plus promptes et les plus sûres, car ici la main qui pousse est la main qui dirige et qui contient. On pourrait même soutenir qu'il n'y a de succès infaillible que pour celles-là. L'important, c'est que l'impulsion soit continue et uniforme, et, sous ce rapport encore, le Portugal a une puissante ga-

rantie de sécurité. La sagesse de la reine dona Maria, la fermeté toute virile qu'elle sait opposer à certaines obsessions, laissent peu de chances aux quelques chefs de coterie qui voudraient substituer leur vieille inexpérience à la politique habile et soutenue du comte de Thomar. Lui seul a deviné les élémens conservateurs du pays, lui seul les a disciplinés, lui seul a droit de les conduire.

Nous avons cru devoir insister d'une façon toute particulière sur le rôle personnel du ministre portugais, et parce qu'il résume aujourd'hui toute une situation, et parce que cette situation est le point de départ d'une véritable révolution économique pour la Péninsule. L'infranchissable muraille qui s'élevait depuis un siècle et demi entre l'Espagne et le Portugal est aujourd'hui minée des deux côtés à la fois. Pendant que l'une rompt hardiment avec ce système prohibitif qui transformait ses issues continentales en impasses, l'autre se souvient tout à coup qu'il touche, par une ligne de cent cinquante lieues, au continent, et demande à grands cris, par l'organe de ses députés et de ses chambres municipales, des voies terrestres de communication. Les compagnies et l'administration espagnoles projettent des tracés de chemin de fer et des canaux sur la frontière portugaise, et le commerce portugais, à son tour, se prononce pour la libre navigation du Duero. Voilà donc de part et d'autre un grand pas de fait vers le rapprochement commercial des deux familles péninsulaires. Pour l'Espagne, ce rapprochement est déjà devenu une nécessité. Que l'ordre se consolide en Portugal, que la vivifiante impulsion imprimée par le comte de Thomar à ses intérêts matériels s'y soutienne quelques années encore, et cette nécessité finira par être commune aux deux nations. On s'exagère d'ailleurs beaucoup trop les obstacles qui peuvent naître ici de la position exceptionnelle du Portugal vis-à-vis d'une puissance de premier ordre. Les impossibilités politiques d'aujourd'hui tendent de plus en plus à s'appeler les besoins économiques de demain, et les imprévoyans auraient peut-être seuls droit de s'étonner, si ce petit pays, où la patience britannique appuyait, au commencement du siècle, l'invisible levier qui souleva le monde continental contre la France, devenait, avant que le siècle s'achève, le point d'appui d'une coalition bien autrement durable et féconde : l'alliance douanière du nord et du midi européens.

G. d'Alaux.

# LA RÉVOLUTION

ET

# LES RÉVOLUTIONNAIRES DE FÉVRIER.

**HISTOIRE, PHILOSOPHIE, THÉOLOGIE, CARACTÈRES DES RÉVOLUTIONNAIRES, D'APRÈS LES THÉORICIENS ET LES HISTORIENS DE LA RÉVOLUTION.**

**I.** — I. *Bulletin de la République*, 1848. — II. *Mémoires de M. Caussidière*, 2 vol., 1849. — III. *Histoire de la Révolution de* 1848, par M. de Lamartine, 2 vol. in-8o, 1849. — IV. *Pages d'Histoire de la Révolution de Février*, par M. Louis Blanc, 1 vol. in-8o, 1850. — V. *Les Confessions d'un Révolutionnaire*, par M. Proudhon, 1 vol. in-18, 1850.

**II.** — I. *Histoire de la Révolution de* 1848, par Daniel Stern, 1 vol. in-8o, 1850. — II. *Histoire de la Révolution française de* 1848, par M. Charles Robin, 2 vol. in-8o, 1850. — III. *Histoire du Gouvernement provisoire*, par M. Élias Regnault, 1 vol. in-8o, 1850. — IV. *Histoire de la Révolution de Février*, par M. Alfred Delvau, 1 vol. in-8o, 1850.

**III.** — I. *Les Conspirateurs*, par M. Chenu, 1 vol. in-18, 1850. — II. *La Naissance de la République*, par M. Lucien de La Hodde, 1 vol. in-18, 1850. — III. *Histoire des Sociétés Secrètes et du Parti républicain*, par le même, 1 vol. in-8o, 1850. — IV. *Le Gouvernement Provisoire et l'Hôtel-de-Ville*, par M. Ch. de Lavarenne, 1 vol. in-18, 1850, etc., etc.

Voici bientôt un an que les héros de la révolution de février, ses hommes d'état, ses aventuriers, ses condottieri et ses bas-bleus nous encombrent d'histoires, de mémoires, de justifications et de pamphlets. Tristes Thucydides, scandaleux Hérodotes, ils déroulent à l'envi, sous nos yeux, les complots et les turpitudes qui, du 24 février au 26 juin 1848, ont déshonoré et affligé la France. Chacun écrit pour son propre compte, pour dégager sa responsabilité, pour se disculper d'une accusation. C'est une chose remarquable que cette individualité qui perce

dans chacun des écrits que nous avons sous les yeux. Chaque personnage songe à se défendre. Il plaide pour ses actes. En un mot, nous avons en plusieurs volumes la reproduction de cette fameuse séance où le général Cavaignac vint se défendre contre ses propres coreligionnaires d'avoir laissé se développer volontairement l'insurrection de juin. Est-ce qu'un tel empressement à se justifier ne prouve pas qu'ils se sentent coupables? Ils se renvoient mutuellement tous les forfaits de cette révolution, et chaque excuse que présente l'un d'eux se trouve n'être en définitive qu'une accusation lancée sur le compte de quelque autre. Voilà les faits; qui les a commis? — Ce n'est pas moi. — ni moi. — ni moi, répondent-ils tous alternativement. — C'est M. Marie qui a établi les ateliers nationaux, dit M. Louis Blanc. — C'est M. Ledru-Rollin qui, de concert avec les clubistes de Paris, avait monté et ourdi la révolution du 16 avril, dit M. Élias Regnault. — Mais si nous n'avions pas eu la république, si je ne l'avais pas proclamée, chaque jour nous aurions eu une émeute nouvelle, dit M. de Lamartine. — Cependant l'excuse la plus bouffonne est celle qui a été trouvée par M. Ledru-Rollin. Au lieu de tant nous accuser, semble-t-il dire, vous devriez nous remercier d'avoir fait la révolution de février. Sans elle, nous roulions sur la pente de la décadence, nous tombions dans le même état que l'Angleterre. Un bel état, ma foi! Heureusement, le peuple et moi, Ledru-Rollin, l'aidant et le poussant, nous vous en avons tirés. Encore une fois, ce sont des remercîmens que vous nous devez. — Puis viennent à leur tour les énergumènes du parti rouge. M. Alfred Delvau entre autres, dont le livre peut se résumer à peu près ainsi : Ledru-Rollin est un grand homme, mais les hommes du *National*, les Marrast, les Garnier-Pagès, sont des coquins; j'en appelle à Pythagore, à Ocellus Lucanus, à Sénèque, à Bossuet, à Cicéron et à Babœuf. — Enfin, lorsque tous les chefs du radicalisme se sont suffisamment injuriés, arrivent les échappés du parti et ses ex-surveillans gagés qui se mettent à crier : — Ils mentent tous, ils sont tous coupables; n'en croyez aucun, excepté lorsqu'il dira du mal de son confrère. Ce qu'il dit de mal de son collègue est vrai, ce qu'il dit en bien de lui-même est faux. — Nous pensons que c'est assez d'injures comme cela, et nous pouvons répéter ce vers du poète que toute la France a semblé adresser aux révolutionnaires de février, lorsqu'elle les a précipités du pouvoir :

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.

Tous ces livres sont un symptôme rassurant : ils indiquent que la révolution de février a irrévocablement accompli sa première phase, et que nous sommes définitivement entrés dans la seconde. Toutes ces histoires, ce sont des plaidoyers pour et contre les révolutionnaires,

avons-nous dit; oui, et en généralisant tant soit peu, en étendant cette définition des individus à la série entière des faits, ce sont des plaidoyers pour et contre la révolution de février. Cette abondance d'histoires est arrivée au moment précis où, dans l'ordre des faits politiques, s'opérait la séparation bien tranchée des deux périodes de cette révolution. C'est une preuve évidente que, dans la pensée même de ses auteurs, la révolution change de forme, et que leur œuvre est sinon morte, au moins si méconnaissable, qu'ils ne la reconnaissent plus. C'est pour qu'on n'oublie pas cette douce image qu'ils ont essayé de la recomposer par le souvenir; mais en vérité elle n'était pas belle déjà, et leurs souvenirs ne l'embellissent pas.

Ces histoires et ces pamphlets se divisent en trois catégories : il y a d'abord les histoires personnelles, apologies d'un personnage incriminé ou idolâtre de lui-même : tels sont les livres de M. de Lamartine, de M. Louis Blanc, de M. Proudhon; puis il y a les histoires plus ou moins complètes des faits : telles sont les histoires de Daniel Stern et de M. Élias Regnault; enfin, il y a les chroniques scandaleuses racontées par les émigrés et les exilés du parti, comme MM. Chenu et de La Hodde. Quoique assez peu édifians, les souvenirs de ces derniers sont les seuls qui soient réellement intéressans, les seuls qui nous aient appris quelque chose de nouveau. Effectivement, si tous ces livres sont curieux comme apologies ou accusations personnelles, au point de vue des faits ils sont insignifians et ennuyeux. On dirait que les auteurs ne savent rien ou n'ont rien voulu dire; un seul, M. Élias Regnault, nous a donné de nouveaux détails sur le 16 avril avec une franchise et une honnêteté qui l'honorent. Au point de vue historique, il n'y a rien à tirer de toutes ces publications, rien ou très peu de chose; tout ce qu'elles contiennent d'anecdotes n'est plus aujourd'hui que comme un recueil vieilli de bons mots et de joyeuses facéties. Les dangers dont elles nous entretiennent sont déjà loin de nous, et nous n'avons pas à craindre de les voir reparaître. Les héros de M. Chenu, les victimes de M. de La Hodde sont morts pour toujours; les fourbes ne reviendront jamais plus sur la scène politique : c'en est fait de la joyeuse canaille révolutionnaire et des facétieux coquins; mais nous n'en avons pas fini avec les révolutionnaires véritables, avec ceux qui ont échoué en février, avec les terroristes et les spoliateurs. Ils ont été l'effroi du passé, ils sont aujourd'hui le seul danger de l'avenir. En eux seuls désormais se résument toutes les tendances, et, hélas! faut-il le dire? reposent toutes les espérances de cette fatale révolution. Quelles sont donc ses tendances? Quelles sont ses idées et ses derniers secrets? Comment a-t-elle échoué? et pourquoi? Telles sont les deux questions qui renferment à la fois tout le passé et tout l'avenir de notre société.

I. — DE LA RÉVOLUTION AU POINT DE VUE PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUX.

Que n'a-t-on pas dit sur la révolution de février? de quoi ne l'a-t-on pas accusée? Illégalité politique, illégitimité philosophique, athéisme, communisme, esprit d'intrigue inavouable, ambition vulgaire, on a accusé de tout cela et de bien d'autres choses encore elle et ses auteurs; eh bien! tout cela est vrai. C'est un des caractères de cette révolution de défier même l'exagération. Quelque chose honteuse qu'on puisse rêver, on peut hardiment la lui appliquer et l'en charger sans crainte; on n'épuisera jamais son côté immoral. On peut dire beaucoup de choses sur le droit d'insurrection, sur l'esprit révolutionnaire, on peut se perdre en spéculations métaphysiques pour en prouver la légitimité ou l'illégitimité : il n'y a pas de révolution où l'on ne puisse peser le pour et le contre, et donner des raisons sans fin; mais de celle-là, on n'en peut rien dire, sinon qu'elle est un fait que l'histoire, muse sévère et morale, voilera par pudeur et par haine de l'obscénité, car l'histoire répudie les faits qui manquent avec elle de dignité et de décence. Non jamais pareil fait ne s'était produit à la lumière du soleil. Jadis les railleurs suivaient à Rome le char du triomphateur qui dominait railleries et insultes, les regardant comme les grotesques instrumens nécessaires à la glorieuse symphonie qui l'environnait; mais ici les quolibets et les railleries ont pris subitement un rôle qui ne leur avait jamais été dévolu, et ils sont devenus les vengeurs de la morale éternelle.

Il apparaît quelquefois dans l'ordre naturel des phénomènes bizarres, des monstres, des animaux difformes, des curiosités de médecine et d'histoire naturelle; il naît des êtres mal créés, méchans, ignobles, fruit, dirait-on, des dérèglemens de la nature. Dans un de ses discours sur la philosophie de la vie, Frédéric Schlegel dit, en une page pleine du scientifique illuminisme qui est le caractère de son esprit, qu'il y a dans le monde des êtres, les singes par exemple, qui n'appartiennent pas à la création, mais qui sont comme la parodie satanique de cette même création. Il y a des jours où la nature semble ivre, où elle trébuche, où ses yeux louchent, où sa main tremble, où elle remplit déplorablement les fonctions qui lui sont propres. Les œuvres de la puissance créatrice en délire et de la vie troublée dans ses sources nous font horreur et à juste titre. On ne plaint guère ces tristes monstres, car la pitié n'appartient qu'aux souffrances et aux douleurs qui sont conformes aux lois morales et qui résultent de l'accomplissement de ces lois. On ne plaint pas ces monstres, parce qu'ils sont l'expression visible d'une déviation et d'une désobéissance aux lois éternelles. C'est dans l'ordre de ces faits qu'il faut ranger la révolution de février. Ce n'est pas tant l'esprit de révolte qui est la cause

de ce fait que je ne sais quelle perversion du sens moral et quelle fausseté de l'esprit général. Or, à ces faits-là, l'histoire ne doit guère que son mépris.

La révolution de février est donc une déviation, un déraillement; elle est non-seulement, comme le sont toutes les révolutions, une lutte contre l'ordre temporel, elle est encore une insulte à l'ordre moral. Mais quoi, nous dira-t-on, est-ce qu'il n'en est pas de même de toutes les révolutions? Pourquoi celle-là encourt-elle un blâme si sévère? L'esprit d'insurrection n'est-il pas toujours blâmable? A cela nous répondrons simplement que nous n'admettons pas et que nous n'admettrons jamais l'insurrection comme un droit, mais comme un fait, et que par conséquent, si nous considérons la révolution de février comme un fait, nous la trouvons mille fois plus odieuse que toutes les autres sans exception, car son masque est mille fois plus laid. L'insurrection n'est jamais qu'un fait, et, comme tel, elle est toujours brutale, aveugle et condamnable. Néanmoins il reste à trouver la signification de ce fait. Nous nous sommes déjà expliqué plus d'une fois sur la révolution française; nous l'avons envisagée impartialement, sans colère et sans amour; nous l'avons considérée comme étant le fait le plus considérable du XIX[e] siècle; nous l'acceptons comme étant la destruction de tout un ordre politique et en même temps le commencement d'une autre société, mais nous n'acceptons pas ses doctrines. D'ailleurs jamais nous ne confondrons les aspirations, les désirs et les idées même erronées de la révolution française avec les idées et les désirs qui sont sortis de la révolution de février. La révolution française, à la prendre à un certain point de vue, est le triomphe de l'ordre moral, l'expiation des fautes commises envers les lois éternelles, des devoirs oubliés, des crimes consommés à l'ombre d'institutions mal soutenues, mal surveillées. Voilà le sens religieux de la révolution française : c'est l'expiation terrible de tout un ordre temporel qui avait de plus en plus chassé loin de lui l'esprit divin qui devait l'animer. La révolution de février est-elle une expiation? Oui, me répondent des voix sans nombre, des voix communistes, radicales, voire des voix catholiques et aristocratiques; oui, elle est l'expiation des fautes commises par les privilégiés, me disent les unes, des fautes commises par les sceptiques et les voltairiens, me disent les autres; elle est l'expiation de l'usurpation, me répondent les troisièmes. Soit. De tout cela il faut conclure que, de même que la révolution française a été le châtiment de l'ancien régime, la révolution de février est comme le châtiment de cette première expiation. Eh bien! cela admis, de ces deux faits, lequel vous paraît encore le fait préférable? Satan, même alors qu'il exécute les ordres de Dieu, n'est certainement pas beau, il est toujours Satan; mais Belzébuth venant à son tour venger par d'autres crimes les

crimes commis par Satan, un démon justicier d'un autre, oh! véritablement c'est un spectacle immoral, car alors ce n'est plus même une expiation : c'est une émulation terrible dans le mal, c'est une guerre civile effrayante entre toutes les puissances de l'abîme cherchant à se détrôner et à s'entr'égorger, pour faire prévaloir de plus en plus dans le monde leur évangile, qui est le péché et la mort.

La révolution de février est-elle d'ailleurs la déduction logique de la révolution française? Nous ne le pensons pas davantage. Si vous considérez bien la révolution française, non pas avec les yeux des radicaux, mais avec un esprit impartial, vous verrez au contraire que février en est la contre-partie et même la contradiction. Nous touchons ici au point fondamental, à ce qui fait l'essence même de la révolution de février.

Je dis, en effet, que la révolution de février, si elle avait chance de réussir, marcherait à rebours non-seulement de l'ordre éternel des sociétés, mais même à rebours de la révolution française. Je dis qu'elle est immorale, qu'elle est un crime contre la civilisation moderne, contre l'esprit moderne; que, sous apparence de continuer et de mener plus loin cette même civilisation, son but secret est de la tuer, car la révolution de février a été faite contre ce qui s'appelait autrefois le tiers-état et ce qui s'appelle aujourd'hui bourgeoisie. Si on la considère au point de vue philosophique, elle est illibérale; au point de vue social, elle est immorale; au point de vue politique, elle est inintelligente et inepte; au point de vue religieux, elle est athée.

Bien que la révolution ait été faite au milieu des refrains patriotiques et qu'elle ait crié à plein gosier : *La Liberté rouvre ses bras!* elle n'en est pas moins l'ennemie de la liberté. Et ici nous ne parlons pas des chefs de cette révolution, libéraux de contrebande, ne parlant si haut de la liberté que pour mieux assurer leur tyrannie; non, nous parlons de la révolution elle-même et de la tendance qu'elle a manifestée dès le lendemain de son triomphe. Tandis que les constitutionnels et les libéraux affirmaient que les tendances de la société moderne étaient la liberté, l'affranchissement, que sais-je encore? voilà que la révolution de février accompagnée du socialisme, du communisme et de ce bon radicalisme classique qui n'est pas le moins tyrannique des trois, arrive et dit formellement : — Débarrassez-moi de la liberté. — Nous ne voulons plus être gouvernés, disaient les fortes têtes politiques; que l'état ne se mêle de rien : laissez-nous faire, laissez-nous passer. — Mais le communisme vient qui fait des révolutions pour être gouverné, et qui conquiert la liberté la plus illimitée pour se débarrasser de la liberté la plus restreinte. — Nous ne sommes plus gouvernés, s'écrient des milliers d'hommes, nous voulons l'être, et pour cela nous renverserons tout gouvernement qui ne nous gouvernera pas

assez. Vous refusez de gouverner? mais alors vous manquez à votre devoir, vous mentez à votre nom. La nature nous gouverne, elle! Ses chaleurs sont accablantes, ses froids rigoureux, les privations qu'elle impose dures à supporter, et les désirs qu'elle fait naître difficiles à réprimer. Nous n'avons aucun recours contre elle, et nous nous en prenons à vous. A bas tout ce qui ne gouvernera pas assez!

La révolution de février n'a pas d'autre sens que celui-là. Ce n'est pas une révolution faite pour conquérir la liberté, c'est une révolution faite contre la liberté; c'est l'anarchie qui demande qu'on organise le despotisme. Que dites-vous de ce bizarre auxiliaire de l'esprit d'autorité? C'est une chose profondément affligeante que cette contradiction que les années ont établie entre les idées de la salle du Jeu de Paume 1789 et les idées du Luxembourg 1848, et c'est le spectacle le mieux fait que je connaisse pour humilier la pensée humaine.

Qu'y a-t-il de commun entre ces cris sauvages et la civilisation moderne? Rien assurément. Là pourtant où la révolution, à mon avis, a le mieux montré ses tendances, ce n'est pas dans cette haine de la liberté, c'est dans la guerre qu'elle a déclarée tout d'abord à la bourgeoisie, guerre qu'elle a poursuivie plus tard en s'attaquant à l'infâme capital, et qu'elle continuait tout récemment encore en tâchant, sous prétexte de fusion, de noyer la bourgeoisie au sein des flots populaires et de la laisser se perdre dans cet océan humain.

Nous vivons dans un temps où les formes politiques importent assez peu (pour ma part, j'en fais bon marché), mais où il faut que chacun s'explique nettement sur le fond même des questions; or je dis que quiconque attaque le pouvoir de la bourgeoisie, quiconque cherche à à l'en dépouiller commet un crime de lèse-civilisation. Je sais tout ce qu'on peut lui reprocher, je connais ses défauts et ses vices; s'il fallait les dire, je ne les tairais pas. N'importe, je maintiens que quiconque se révolte contre son pouvoir et cherche à lui arracher son influence n'est véritablement qu'un factieux. O vous, honnêtes publicistes, aveugles journalistes, et vous, sycophantes de toutes les professions! savez-vous bien ce que vous faites lorsque vous prononcez haineusement ce mot de bourgeois? Vous qui vous proclamez à toute heure les représentans de l'esprit moderne, vous seriez trop coupables si vous n'étiez plus ignorans encore, et si les nécessités de votre existence ne venaient pas fournir en votre faveur des circonstances atténuantes. Savez-vous ce que c'est que le bourgeois? Eh bien! le bourgeois c'est l'homme moderne; oui, l'homme moderne absolument comme le baron féodal fut l'homme du moyen-âge. On a beaucoup écrit pour et contre la bourgeoisie, et personne, parmi ceux qui ont pris sa défense, n'a songé à donner cette raison, qui renferme toutes les autres : le bourgeois c'est l'homme de la civilisation et de l'esprit moderne.

Mais, — diront les radicaux, les démocrates, les communistes, — si le *bourgeois* est l'homme de l'esprit moderne, le *peuple* possède en lui l'esprit de l'avenir. Sottise qui dénote une grande ignorance des manifestations des lois morales en ce monde! Le peuple n'appartient à aucun temps, pas plus aux temps modernes qu'aux temps anciens, et aux temps futurs qu'aux temps modernes. Les radicaux font à l'égard du peuple le même raisonnement que les communistes à l'endroit de la propriété. Le sol n'appartient à personne, disent-ils; il n'appartient qu'à Dieu, ce qui certainement est très juste. La terre, telle qu'elle est sortie des mains du Créateur, n'appartient qu'à lui seul; mais après lui elle appartient à l'homme qui le premier l'a cultivée et en a su faire une chose humaine servant aux usages et aux besoins de l'homme. Il en est de même de l'humanité : elle n'appartient qu'à Dieu; mais le gouvernement de cette même humanité appartient à ceux qui ont prouvé qu'ils étaient capables de la gouverner. Or, le peuple est comme le sol éternel de l'humanité; c'est le fond de toute société humaine, duquel tout sort, grandit, travaille, et dans lequel, par le long effet des siècles, tout rentre et tout meurt. Le peuple, à proprement parler, n'est donc d'aucun temps : il participe de l'éternité de la race humaine, si tant est qu'elle soit éternelle; mais, dans les choses de ce monde, la grande affaire n'est pas d'être impérissable, c'est d'être le fils de son temps et de satisfaire aux exigences de son époque. Or, la bourgeoisie n'est pas immortelle, non plus que l'aristocratie féodale : toutes deux relèvent du temps, et ne sont que des phénomènes dont la durée est marquée. Lorsque ce que nous appelons le temps moderne sera devenu le temps ancien, alors de singulières aristocraties, d'étranges classes moyennes, que nous ne soupçonnons pas, viendront à leur tour remplacer celles qui gouvernent aujourd'hui. Elles sortiront du peuple, sans nul doute; d'où pourraient-elles donc sortir? Elles ne seront pas le peuple pour cela; elles seront les classes qui gouverneront le peuple. — A chaque époque, l'esprit souffle ici ou là, d'une manière ou d'une autre; ceux qui savent comprendre ses paroles, ceux qui devinent sa direction, ceux-là sont ses élus. Et ne venez pas, sur ce mot d'élus, crier contre les privilégiés, ne venez pas, comme certains d'entre vous l'ont fait, opposer la stoïque justice à la grace chrétienne. Dieu lui-même a ses élus et ses réprouvés, qui sont les bons et les méchans : c'est la plus large division possible de la race humaine, aussi n'appartient-elle qu'à l'ordre spirituel; mais, dans l'ordre temporel, est-ce que la grace et la justice ne se confondent pas? N'est-il pas juste que celui-là gouverne qui a le mieux reconnu la marche de son temps et qui est le mieux en mesure de remplir les conditions du gouvernement?

Parler ainsi, ce n'est enlever au peuple aucune de ses légitimes es-

pérances : chacun des individus qui composent ce qu'on nomme le *peuple* n'est-il pas homme, et n'a-t-il pas par conséquent des facultés à exercer, l'espace à mesurer, le temps à remplir ? Mais s'il revendique des droits en dehors de cette loi même de sa vie et de son être, s'il en vient à vouloir s'imposer en sa qualité d'*homme du peuple*, il tombe immédiatement dans l'erreur et le mal.

Oui, le bourgeois, c'est l'homme moderne. Depuis trois cents ans, la civilisation marche en harmonie avec lui, et même grace à lui. Tous les phénomènes historiques qui se sont manifestés, c'est lui qui s'en est emparé, c'est lui qui les a fixés, qui a fait de ces phénomènes des lois, de ces accidens des règles, de ces faits des idées, de ces événemens des institutions. Tous les faits qui se sont succédé depuis Luther jusqu'à nos jours ont avec la bourgeoisie je ne sais quelle corrélation mystérieuse, et à son tour la bourgeoisie y a reconnu son esprit et les a adoptés. Toute l'histoire de ces trois derniers siècles est comme un miroir où la bourgeoisie a vu sa physionomie reproduite de mille et mille façons différentes. Qui peut nier que le protestantisme, dans toutes ses variétés, n'ait un rapport secret avec la manière de penser de la bourgeoisie, avec sa manière de vivre, avec sa manière de comprendre la religion et le christianisme ? Qui peut nier que les institutions modernes, administration, jury, représentation parlementaire, ne soient pas en harmonie avec sa manière de comprendre le gouvernement et la justice ? Ce qui constitue le bourgeois, c'est l'énergie individuelle, c'est la volonté, c'est encore la croyance au jugement privé, à l'infaillibilité de la conscience. On peut dire beaucoup de choses sur tout cela, on peut blâmer ou approuver ; n'importe, tout cela existe, et n'existe que dans la bourgeoisie, que cela soit bon ou mauvais. Or, protestantisme, jury, science administrative, régime parlementaire, tout cela est en *puissance* et a son origine dans les facultés constitutives de la bourgeoisie. C'est pourquoi ses droits politiques ne peuvent pas être niés ; ils résultent de sa puissance sociale et des vertus individuelles qu'elle a montrées dans les luttes de la vie ; ils résultent des richesses qu'elle a poursuivies et qu'elle a su atteindre. Toute la société moderne est sortie d'elle, ou du moins s'est merveilleusement accordée avec elle, avec sa nature, avec ses mœurs et ses pensées. Bien plus, quel est le signe caractéristique qui fait reconnaître une classe capable de gouverner ? C'est lorsqu'elle crée dans la société, en dehors des institutions existantes, en dehors des lois, un *fait*, une *réalité* au moyen de laquelle elle puisse s'emparer de toutes les forces d'un pays, les absorber, leur commander, les discipliner. Or la bourgeoisie a créé cette réalité ; elle a créé l'industrie. L'industrie est le plus puissant moyen d'action de la bourgeoisie ; c'est l'industrie qui remplace pour elle la guerre, l'art, le courage militaire, et tous

les moyens par lesquels l'aristocratie féodale établit jadis sa puissance; c'est l'industrie seule qui aujourd'hui établit les relations entre les hommes, et la crainte que tous les gouvernemens ont de l'alarmer. les cours de la bourse reproduits par les journaux de l'univers entier vous disent assez jusqu'à quel point elle gouverne.

Aujourd'hui les classes moyennes sont indestructibles. Pourquoi? C'est qu'elles sont encore à l'état de force morale, et n'ont pas pris de forme déterminée. Au milieu de l'industrie et du chaos des affaires, elles n'ont pas su encore se créer une manière de vivre, une hiérarchie, en un mot elles n'ont pas de corps, et c'est pour cela qu'aujourd'hui elles sont indestructibles. Lorsque la bourgeoisie aura pris *forme,* lorsqu'elle aura établi sa hiérarchie, elle sera beaucoup plus attaquable, mais beaucoup moins attaquée; elle sera destructible alors, mais personne ne songera, au moins pendant long-temps, à lui contester son pouvoir. Effectivement, si aujourd'hui elle est tant attaquée, ce n'est pas tant parce qu'elle gouverne que parce qu'elle est le germe d'une classe nouvelle, l'élément principal d'une civilisation que les uns voient arriver avec regret, que les autres ne jugent pas devoir être essentiellement démocratique. La bourgeoisie n'existe pas comme classe, elle n'est que le germe d'une nouvelle société. Tous ces fléaux qui viennent fondre sur elle, toutes ces passions qui cherchent à l'étouffer témoignent de sa puissance. Pour le moment, elle se rit de toutes les attaques, elle est la favorite du destin. Lorsqu'elle sera arrivée à son plein degré de perfectionnement, alors elle pourra être battue en brèche avec plus d'avantage, car tout corps politique est destructible, mais une force simplement morale ne l'est pas.

Les révolutionnaires de février ont essayé de détruire la bourgeoisie par la banqueroute : tel était, on le sait, le plan fameux de M. Blanqui; ils essaieront un jour, s'ils sont les maîtres, de la détruire par l'expropriation. Tous ces moyens seront inutiles : on peut la dépouiller, la spolier, c'est peine perdue; la fortune de la bourgeoisie est encore trop près de sa source, elle n'est pas encore assez traditionnelle, elle n'est pas encore attachée par des liens matériels assez puissans pour que cette spoliation puisse être efficace. L'origine de la bourgeoisie d'ailleurs n'est pas dans la richesse; il y avait une classe moyenne bien avant que la bourgeoisie conquît la richesse et le pouvoir. Quelle est donc l'origine de la bourgeoisie? Elle est simplement dans la force morale, dans l'énergie individuelle : elle a sa racine dans l'être moral de l'homme. Aussi, pour elle, la spoliation n'est pas à craindre, elle ne touche que très peu à son présent, elle importe peu à son avenir. En effet, si jamais vient le jour d'une spoliation générale, ce n'est pas une classe que l'on dépouillera; on ne dépouillera que des individus plus ou moins riches. Au lieu d'être une mesure politique, une conquête,

cette spoliation ne sera que le pillage, que le vol fait au préjudice de chacun des individus qui composent la société : cette spoliation importe peu à l'avenir de la bourgeoisie, car ce n'est pas tant de sa fortune qu'il faudrait la dépouiller que de son désir de conquérir la fortune. Ce qu'il faudrait ruiner, ce serait son énergie individuelle, sa force de volonté, sa persistance, sa patience. Tant qu'il y aura dans les temps modernes un homme doué d'énergie et confiant en lui-même, il y aura un bourgeois. Vous pourrez détruire les signes extérieurs, les indices qui révèlent le bourgeois, la fortune, l'industrie; vous pourrez même changer l'habit moderne créé par lui, commander des gilets trop longs, des pantalons trop larges, des vêtemens extravagans, ou encore ordonner la fraternelle uniformité des blouses : tant que vous n'aurez pas détruit ce ressort intérieur de la volonté, vous n'aurez rien fait. Vous pourrez décréter que la bourgeoisie n'est plus légalement; mais vous ne pourrez pas la détruire en *puissance*, comme on dit dans les écoles philosophiques. Il y a dans la bourgeoisie une force *virtuelle* qui est la moins cachée et la moins latente de toutes, celle qui souffre le moins l'obstacle et les ténèbres, celle qui se plaît le plus au grand jour, celle, en un mot, qui se manifeste le plus vite en acte : la volonté. C'est elle, en effet, qui constitue le fonds moral de la bourgeoisie bien plus que l'intelligence, et c'est pourquoi la liberté lui a de tout temps été si chère. Lorsque vous serez parvenus à détruire la volonté, je vous proclamerai de grands philosophes, ô révolutionnaires! mais, tant que vous n'aurez pas trouvé d'autres armes contre la bourgeoisie que l'expropriation, vous ne serez que ce que vous êtes déjà par préméditation, d'indignes spoliateurs.

L'expropriation sociale découlait comme une conséquence naturelle de l'exhérédation politique de la bourgeoisie, c'est-à-dire du suffrage universel. Si la révolution de février n'avait fait que proclamer une extension des droits politiques, nous aurions applaudi jusqu'à un certain point. Le suffrage universel pourrait très bien être considéré non comme un moyen donné aux masses de s'imposer et de gouverner, mais comme un moyen pour chacun individuellement de s'exprimer sur les affaires qui le touchent directement. Entendue ainsi, la démocratie n'a rien que de très légitime, car chacun est le seul juge de ses affaires personnelles. Ainsi comprise, la démocratie pourrait en outre n'être qu'une émulation, un désir pour chacun de s'élever; mais, telle qu'elle s'est annoncée d'abord et qu'elle s'annonce encore aujourd'hui, la démocratie n'est qu'une vaste expropriation politique qui mène tout droit au socialisme, c'est-à-dire à l'expropriation sociale.—Nous sommes les plus nombreux, dit la démocratie; nous allons vous absorber et vous écraser, nous allons prononcer contre vous un décret d'exhérédation politique par des moyens légaux et constitutionnels. Que vau-

dront vos votes lorsqu'ils ne seront plus que comme quelques atomes de poussière engloutis au milieu d'une tempête? Après cela, que nous importent vos positions sociales et vos fortunes acquises? Cette exhérédation politique n'entraîne-t-elle pas lentement, mais infailliblement, une exhérédation sociale? Du moment que nous tiendrons tout, assemblée, gouvernement, administration, à quoi vous serviront, pauvres hères, votre fortune, votre éducation et votre intelligence? Nous vous ferons suer par tous les pores ces avantages sociaux. — Si la révolution de février avait pu réaliser ses espérances, savez-vous quelle aurait été la condition de la bourgeoisie? Elle eût été la même que celle des Juifs au moyen-âge. Et les révolutionnaires qui s'exprimaient ainsi, qui consentaient à ce que l'exhérédation sociale ne fût qu'une lente conséquence de l'exhérédation politique, étaient encore les plus modérés. Or tout le monde sait comment les violens traitaient ces *Fabius cunctator* de la spoliation. La temporisation n'était certes pas du goût du citoyen Blanqui, ni du citoyen Sobrier, qui méditait de remplacer la garde nationale par la *force ouvrière,* et qui proscrivait d'avance les espèces d'or et d'argent. Avec les premiers, ai-je dit, nous étions menacés du sort des Juifs au moyen-âge; avec les seconds, nous étions menacés de voir se réaliser la traite des blancs. La spoliation étant instantanée, je demande ce qu'un gouvernement peut faire de milliers de propriétaires qui, se trouvant expropriés par ce même gouvernement, vont devenir immédiatement des conspirateurs. Je déclare, pour moi, qu'il n'y a qu'à les vendre, c'est double profit, à moins cependant qu'on ne les tue!...

Toutefois une chose nous a sauvés de cette spoliation, et cette chose, la voici. La démocratie, qui n'est forte qu'autant qu'elle agit par masses, et qui prétend gouverner par les majorités les plus absolues, n'enlève pas pour cela à chacun des individus qui composent ces masses ses appétits, ses désirs de domination, ses besoins et ses instincts. Tant qu'elles sont unies pour renverser, les masses sont fortes et désirent collectivement; mais, aussitôt qu'elles sont portées au pouvoir, elles se décomposent en autant de parcelles qu'il y a d'individus. Alors ce désir collectif se dissout, lui aussi, et fait place à des milliers de désirs personnels. Une révolution donne aux masses le pouvoir collectif, mais chacun de leurs membres désire en profiter pour acquérir ce qui lui manque. Pour peu que la tourmente révolutionnaire eût continué, nous eussions eu le spectacle le plus amusant qui se puisse imaginer, celui d'une nation tout entière devenue une nation de fonctionnaires, puis chaque fonctionnaire réduit à se donner des ordres à lui-même, à se commander, à s'obéir, tout en exigeant des autres fonctionnaires le plus fort traitement possible pour ses ser-

vices éminens. Il y a une très jolie comédie de Calderon intitulée *le Geôlier de lui-même;* pour peu que le gouvernement provisoire eût continué d'exister, nous aurions eu des préfets d'eux-mêmes, des ministres d'eux-mêmes, des commissaires d'eux-mêmes. L'arrivée subite de la démocratie entraîne nécessairement après elle la subdivision indéfinie du pouvoir : c'est là ce qui nous a sauvés et ce qui nous sauvera. Les parvenus sont généralement trop pressés de jouir et meurent fréquemment d'une indigestion ou des suites d'excès de cet ordre. L'esprit révolutionnaire est de même; il se suicide par son intempérance, il porte l'anarchie non-seulement parmi les masses, mais dans l'ame de chacun.

Cependant, puisque le but de la révolution, ainsi que nous l'avons dit, était de détruire la bourgeoisie et de la remplacer par le peuple, il serait bon de connaître les idées politiques que les révolutionnaires prêtent au peuple. Ces idées ne sont pas seulement absurdes, elles sont présentées par les soutiens des classes populaires de la façon la plus singulière. Rien n'indique mieux tout ce qu'il y a de chimérique à vouloir faire du peuple une classe politique que les réclamations de ce que l'on a coutume d'appeler le *prolétariat* et la manière dont ces réclamations sont énoncées ou rédigées. Ainsi, par exemple, le *peuple* demande à devenir *propriétaire,* il demande à la société de le faire entrer en jouissance de la *propriété,* de le faire participer à la propriété, etc. Je ne pense pas que jusqu'à présent il ait été énoncé une proposition aussi plaisante. — Mais, bonnes gens, la propriété, si nous pouvons nous exprimer ainsi, n'est pas une affaire de classes, c'est une affaire individuelle. La propriété n'appartient pas à telle ou telle catégorie de citoyens; par son nom même, elle indique une chose privée, essentiellement individuelle : elle indique en outre une chose créée. La propriété ne devient affaire de classes que lorsqu'elle provient du fait de la conquête. Vous qui criez si haut contre l'esclavage, l'infâme féodalité, vous devriez bien faire attention que vous êtes près de l'imiter. Comment, en effet, le peuple *en masse* parviendrait-il à la propriété? Je ne vois, pour atteindre ce but, que le moyen dont nous avons déjà parlé, moyen mille fois plus hideux que la conquête, la spoliation, ou, comme dirait le citoyen Nadaud ou le citoyen Pelletier, l'*expropriation pour cause d'utilité publique.* Il n'y a pas possibilité d'équivoquer, il est inutile de venir se défendre de prêcher la guerre sociale. Ou bien ces mots, *le peuple aspire à la propriété, le peuple veut devenir propriétaire,* veulent dire tout simplement qu'il est bon et utile que les lois rendent la propriété accessible à chacun (c'est déjà fait depuis long-temps), et alors ces fameuses formules ne signifient rien du tout; ou bien ces mots veulent dire que l'être collectif, ano-

nyme et moral, qui porte le nom générique de *prolétariat*, veut devenir propriétaire, et alors, j'en suis bien désolé, c'est le vol, comme dit M. Proudhon.

Est-ce que la propriété fondée sur la conquête ne vous paraît pas mille fois plus légitime que la propriété fondée sur de pareilles données morales? Les temps barbares sont revenus. Aux IVe et Ve siècles, des hordes de conquérans vinrent s'établir sur les propriétés des malheureux dont ils avaient incendié les maisons et détruit les récoltes; mais ces barbares n'étaient point des citoyens romains, c'étaient des ennemis, des étrangers. Aujourd'hui d'autres barbares, non pas barbares vraiment, le mot lui-même est faux, mais des sauvages, c'est-à-dire des civilisés qui ont oublié la civilisation, des citoyens qui ont oublié la société, arrivent pour chasser, non pas ces premiers conquérans, comme voudrait le faire croire l'honorable M. Sue à son auditoire illettré, mais des concitoyens et des enfans de la même patrie. Si vous voulez avoir une idée du sort qui nous attend lorsque ces *aspirations* à la propriété voudront se réaliser en fait, combinez la guerre civile de Marius et les représailles de Sylla avec les scènes de l'invasion germanique, joignez-y le fanatisme matérialiste des anabaptistes et les fureurs instinctives des Jacques : voilà l'aimable spectacle auquel nous avons chance d'assister. Attila est ressuscité, seulement c'est un Attila à mille têtes qui entraîne à sa suite des millions de peuples nomades, de peuples pasteurs sans troupeaux et de Scythes sans asile.

Un mot encore sur l'étrangeté des réclamations du peuple. Elles sont si contradictoires, qu'elles se détruisent mutuellement et se donnent à elles-mêmes les plus violens démentis. Ainsi le peuple réclame des *droits*. Or, dans toutes les langues humaines, que signifie et qu'implique le mot de droits? Il signifie que le réclamant se reconnaît certaine puissance d'action, certains titres à exercer cette puissance, qu'il entend faire respecter ses actes et qu'il demande à porter la responsabilité de ses œuvres. Un droit, si nous pouvons nous exprimer ainsi, c'est la définition, la délimitation de ce que l'on peut et de ce que l'on veut faire. Eh bien! que veut faire le peuple? quelle mission particulière s'attribue-t-il? Nous n'en savons rien, et certes il n'en sait rien lui-même, car il n'a jamais pu le dire clairement. Or, ce qui fait le triomphe d'une classe, c'est d'avoir une cause particulière à faire triompher, c'est d'avoir quelque chose à faire. Ce qui a fait le triomphe des classes moyennes, c'est qu'elles avaient en elles une puissance d'action différente de celle des anciennes classes gouvernantes, c'est qu'elles exprimaient nettement certaines choses toutes modernes différentes de l'ancien régime; mais, nous le craignons, ces classes populaires n'ont aucune idée originale, aucun fait nouveau à faire

triompher. Si vous regardez bien au fond de leurs réclamations, vous ne trouverez rien que ce qu'ont réclamé toutes les générations précédentes; elles se traînent à la remorque des autres classes de la société, demandant les mêmes choses, suivant les mêmes impulsions, copiant les mêmes tendances.

Nous ignorons donc ce que veut faire le peuple. Maintenant que peut-il faire? Rien, à ce qu'il paraît; car, en même temps qu'il réclame des droits, il demande à être *protégé*, il réclame à chaque instant la protection du gouvernement. Or, la *protection* est le contraire du *droit*, la protection annihile les droits et rive plus fortement au contraire les chaînes du devoir. Qui dit protection sous-entend soumission, obéissance, respect, patronage et clientelle; qui dit protection dit en même temps que celui qui réclame ainsi le secours d'autrui ne se sent pas capable de se gouverner lui-même. Est-ce là ce que veut le peuple? Que les honorables théoriciens, soutiens prétendus de la cause du peuple, y réfléchissent. J'ai dit tout à l'heure que les prétentions des classes populaires à l'endroit de la propriété outrepassaient en illégitimité la propriété fondée sur le droit de conquête; voici maintenant qu'elles copient presque le système féodal, ou plutôt elles font un assemblage bizarre de toutes les données politiques les plus différentes et les plus contradictoires, et mêlent la liberté et la protection. Avec tout cela, où en arrive le peuple? A avoir une idée fausse du droit moderne et une idée fausse de la protection. Je doute fort qu'on puisse bâtir une société sur deux idées qui se repoussent sans s'attirer, comme un aimant dont les deux fluides seraient négatifs; mais admettons que cet assemblage hybride réussisse : où serait le progrès? Une pareille société serait à la fois au-dessous de la société moderne et de la société féodale.

Voilà le but social que s'est proposé la révolution de février: spoliation des propriétaires, destruction de la bourgeoisie. Aujourd'hui ce but s'est caché, il s'est enveloppé d'un voile politique, il s'est fait constitutionnel et s'est couvert des oripeaux arrachés à l'ancien parti libéral tant conspué. La révolution sociale s'est faite *opposition constitutionnelle.* Ne la croyez pas, et, pour connaître le but final, reportez-vous aux premiers jours de la révolution de février. *Révolution sociale, organisation du travail!* criait-on sur toutes les gammes de la passion humaine. « Ne suivez pas votre premier mouvement, c'est toujours le bon, » disait, à ce qu'on prétend, M. de Talleyrand. Reportez-vous aux premiers temps de la révolution de février, dirai-je aux incertains et aux tièdes; c'était le premier mouvement et par conséquent le vrai. Ces cris étaient spontanés, irréfléchis; par conséquent, ils traduisaient fidèlement et sans réticence la pensée secrète de la révolution de février.

Depuis deux ans, les ennemis de la bourgeoisie n'ont pas cessé de lui

donner de bons avis sur le sort qui lui est réservé; qu'elle tâche donc de profiter de leurs conseils. Se laissera-t-elle tomber entre leurs mains comme un fruit mûr, elle qui semblait trop jeune encore pour pouvoir gouverner? Est-ce donc pour se laisser ainsi sacrifier qu'elle a fait pour son compte et qu'elle a laissé faire, hélas! tant de choses? Est-ce donc pour cela qu'elle a supporté les caprices militaires et les fantaisies guerrières de l'empire? Est-ce donc pour cela qu'elle s'est laissé faucher par la terreur? Est-ce donc pour cela que, depuis six siècles, elle a travaillé, elle a acheté des chartes, établi des communes, fondé des corporations, créé des municipalités? Est-ce donc pour être à la fin disséquée par M. Louis Blanc et défendue par M. Marrast que ses représentans, depuis trois siècles, se sont appelés tour à tour Luther, Cromwell, Voltaire, Mirabeau et Bonaparte? Sachez donc, ô bourgeois! qu'il se trouvera toujours, lorsque vous commettrez quelque faute, un petit Robespierre pour vous égorger, et ensuite un Napoléon pour vous étriller et vous punir de vous être laissé égorger. Vos fautes ne sont pas, comme celles des rois, expiées par vos descendans et punies sur votre postérité! Non, non, vos fautes apportent avec elles leur châtiment immédiat, c'est sur votre dos que pleuvront les coups, c'est vous-mêmes qui serez punis. Avisez donc et voyez ce que vous avez à faire. La révolution de février parle un langage éclatant, bien net, bien compréhensible, et pourtant je crains que vous n'ayez pas encore assez compris!

Il est très évident que le point fondamental de la révolution de février est cette tentative de révolution sociale, tentative qui s'est transformée en une menace toujours suspendue sur nos têtes. Quant aux changemens politiques que cette révolution a fait subir à la France, ils sont complétement nuls. Au point de vue politique, cette révolution a été bien nommée une catastrophe. Sous prétexte de faire avancer les choses, elle les a fait reculer. C'est une révolution rétrograde.

Personne ne s'abuse en France sur les conditions que soixante ans de troubles imposent aux gouvernemens et sur les transformations que ces soixante ans ont fait subir à la nation. Nous sommes dans un temps de transition; seulement, quand finira cette transition? comment finira-t-elle? — Elle cessera dès que nous serons au pouvoir et que la démocratie sera triomphante, disaient les radicaux avant février, lorsque nous aurons abattu ce système bâtard importé d'Angleterre, cette oligarchie du cens, cette prépondérance des intérêts matériels. — Vous avez vu ce qui est résulté de cette prétention radicale. Nous ne nous abusons pas sur le gouvernement constitutionnel. Nous n'avons jamais eu en France le gouvernement constitutionnel, mais bien plutôt un commentaire de ce gouvernement. Il est très possible, il est probable même que, tel qu'il est appliqué en Angleterre, il ne convient

nullement à la France et à aucun peuple de l'Europe. C'est une form de gouvernement complétement originale, qui n'a existé qu'une fois et dans un seul pays, et qui ne peut, je le crois, malgré sa flexibilité apparente, donner que très peu de variétés d'elle-même, d'où il résulte qu'il est assez difficile de faire accorder ce gouvernement avec des mœurs et des traditions différentes des mœurs et des traditions du peuple anglais; mais enfin ce gouvernement ou ce commentaire de gouvernement était le seul possible alors, il est le seul possible aujourd'hui et même demain. Nous en sommes pour long-temps au système exclusivement représentatif et parlementaire. Cela étant, quelle nécessité si impérieuse nous a donc poussés à renverser un gouvernement représentatif pour en établir un autre qui vaut beaucoup moins? Pour nous, la chose essentielle, ce n'était pas d'avoir un gouvernement tout neuf, dussions-nous y être gênés; c'était d'avoir un gouvernement commode, dans lequel il nous fût possible de nous traîner, de nous remuer à l'aise, comme des enfans turbulens que nous sommes. Or, depuis qu'on nous a donné de si beaux habits, nous ne savons comment nous y mouvoir sans leur faire quelque accroc, chose fort désagréable, car aussitôt des milliers de voix se mettent à crier : Il a déchiré son habit, qu'on le punisse, qu'on le mette en prison : aux armes, citoyens! Tel est l'inconvénient d'avoir des habits trop neufs. Pour les peuples qui ne croient plus à leur gouvernement, qui n'ont plus l'amour de l'autorité et le respect du pouvoir, il n'est pas tant besoin d'institutions nouvelles que d'institutions commodes, afin que les gouvernans et les gouvernés aient moins de sujets de querelles, et puissent vivre ensemble en bons rapports.

Au point de vue religieux, la révolution de février est athée dans ses désirs, dans ses idées, dans ses doctrines et dans son principe. Voyons son principe : son principe, c'est cette malheureuse souveraineté du peuple qui court les rues depuis un siècle. Or, la souveraineté du peuple, qui est une idée si simple en apparence, est certainement la plus mystique et la plus obscure de toutes. Quand on la considère au point de vue religieux, on voit qu'il y a en effet un droit divin populaire, une démocratie supérieure et antérieure à toute souveraineté et à tout gouvernement. Le peuple, nous l'avons dit, n'appartient à aucun temps, ne relève de personne, si ce n'est de Dieu. Or, comme première conséquence, cette idée nous transporte immédiatement à une époque antérieure à tout gouvernement temporel; comme seconde conséquence, savez-vous quel est le gouvernement qui sort de cette idée? C'est le gouvernement spirituel absolu, c'est-à-dire la théocratie, non pas ce que nous avons coutume de nommer théocratie, mais la théocratie telle qu'elle a existé chez les Hébreux depuis Moïse jusqu'à Saül. Au point de vue religieux donc, si la souveraineté du peuple si-

gnifie quelque chose, elle signifie le droit qu'a le peuple de n'être gouverné par personne autre que par Dieu lui-même. Est-ce donc la théocratie que veulent établir les radicaux et les socialistes? Nous ne le pensons pas.

Si la souveraineté du peuple n'implique pas le gouvernement de Dieu, quel est donc le moyen d'établir cette souveraineté? Il n'y en a qu'un, c'est de déclarer que le peuple ne relève que de lui-même. — Mais certainement, dira-t-on, cela va de soi! — Eh non! cela ne va pas de soi, car c'est tout simplement l'athéisme. Il n'y a pas de milieu : la souveraineté du peuple étant la négation même du gouvernement temporel, la démocratie ne peut se présenter que sous deux aspects : la théocratie ou l'athéisme.

Cela établi, nous voudrions bien savoir pourquoi les radicaux et les ames pieuses de la petite église déiste ont jeté la pierre à M. Proudhon, sous prétexte qu'il chasse Dieu de sa conscience et qu'il proclame l'*anarchie;* mais le célèbre socialiste a vu très juste : il a très bien vu ce que nous venons d'établir, que la démocratie était l'abolition du gouvernement temporel (comprenez-vous la théorie de l'anarchie maintenant?), et que, tout gouvernement temporel étant détruit, il ne restait plus à l'humanité, dégagée de toute sujétion, qu'un gouvernement spirituel. Or, comme il est démocrate dans le sens complétement moderne, il a rejeté la théocratie, et a fait des lois mystérieuses de l'existence humaine le seul principe spirituel, le seul principe d'ordre et de société. Il a très bien compris qu'en se proclamant démocrate et en rejetant la théocratie, il n'avait d'autre refuge que l'athéisme. Lorsqu'on se proclame partisan d'un gouvernement temporel quelconque, on peut avoir une autre foi que l'athéisme : on peut être catholique, protestant, on peut appartenir à l'islamisme, on peut même avoir la ressource d'adorer des pierres et des fétiches, comme les sauvages; mais, lorsqu'on se proclame démocrate, on n'a que la ressource de s'adorer soi-même, et comme il s'en faut de beaucoup que l'on soit toujours beau, comme, tout en se proclamant roi, on sent très bien qu'on est l'esclave de sa corruption et de sa vanité, on n'a d'autre ressource que d'adorer le néant. Oui, en se proclamant athée, M. Proudhon, en même temps qu'il rendait, par ses négations, un éclatant hommage à la vérité et à la divine Providence, agissait véritablement avec intelligence des questions, honnêteté de caractère, bonne foi et franchise.

Ainsi donc, dans son principe, la révolution de février est athée, nous n'exagérons pas. Beaucoup d'excellens démocrates à courte vue, et qui ne savent jamais démêler le sens réel des doctrines qu'ils professent, le nieront; mais tous ceux qui ont vu et rencontré des démocrates sérieux et qui ont causé avec eux peuvent dire si nous nou abusons. Chez tous, j'ai rencontré, sinon l'intelligence de l'athéisme, au

moins l'instinct de l'athéisme. Je sais bien qu'il y a une école de radicaux classiques qui font profession de déisme et répondent à toutes les objections : « Je crois en Dieu ! » Il est si bien de l'essence de la démocratie d'être athée que le déisme lui-même y conduit. Qu'est-ce en effet que le déisme pour tous les radicaux? qu'était-il pour Robespierre, leur déiste par excellence? Un *moyen* de rendre l'homme plus moral et plus heureux. Le déisme n'est que le commentaire de ce vers malheureux de Voltaire :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Dans le déisme, ce n'est pas l'homme qui est fait pour Dieu, c'est Dieu qui est fait pour l'homme : l'immortalité de l'ame existe non pour une fin divine, mais pour une fin humaine, non pour que la vie reçoive sa sanction expiatoire ou rémunératoire, mais pour qu'elle puisse se continuer; car il est si *doux* de vivre, il serait si *triste* de mourir tout entier, qu'il vaut mieux croire à cette *consolante* doctrine de l'immortalité de l'ame. Dieu, dans cette doctrine ridicule, est représenté d'une manière dérisoire. Pour que les démocrates acceptent un Dieu quelconque, il le leur faut paterne, car ils ne peuvent, disent-ils, croire à un Dieu méchant. Dieu, dans leur système, existe pour entourer les hommes d'une éternelle félicité, pour couvrir leurs fautes d'une infinie faiblesse. — En vérité, l'athéisme nettement exprimé est plus moral, plus sincère et plus courageux que cette niaise doctrine. Le déisme, c'est toujours l'amère absinthe de l'athéisme, seulement coupée de beaucoup d'eau et mélangée de miel pour mieux faire avaler à beaucoup d'honnêtes gens le démocratique breuvage.

Si la démocratie est athée, le socialisme est beaucoup plus nouveau; il ne se borne pas à si peu. Le communisme économique confisque toutes les propriétés mobilières et immobilières au profit de l'état; mais le socialisme fait bien autre chose. Il confisque Dieu, les lois morales, la société au profit de l'homme; les lois de Dieu, il s'en empare pour les faire servir à son usage particulier. Lorsqu'il vous parle tant du christianisme, il ne fait pas autre chose que le confisquer, comme il confisque les propriétés particulières. A cet égard, nous trouvons dans l'*Histoire de la révolution de* 1848 de Daniel Stern une note significative : « S'il est vrai de dire que le socialisme semble au premier abord une extension du principe de fraternité, apporté au monde par Jésus-Christ, il est en même temps et surtout une réaction contre le dogme essentiel du christianisme, la chute et l'expiation. On pourrait, je crois, avec plus de justesse, considérer le socialisme comme une tentative pour *matérialiser* et *immédiatiser*, si l'on peut parler ainsi, la vie future et le paradis spirituel des chrétiens. C'est peut-être là accomplir la loi, mais c'est l'accomplir en l'abolissant. » Ce qui veut

dire que le socialisme s'empare des lois divines et en fait des lois humaines, qu'il rétrécit les lois infinies de l'univers pour les réduire à la dimension de notre globe. Tout à l'heure le socialisme confisquait les propriétés particulières : maintenant le voilà qui confisque Dieu, le christianisme, les lois morales de l'univers; s'il y avait quelque chose au-delà de Dieu et de l'infini, il se l'approprierait encore. Il est impossible que la folie de l'athéisme et de la révolte soit poussée plus loin.

Après y avoir réfléchi long-temps, je n'ai pu comprendre l'établissement de la démocratie dans le sens de la révolution de février et du socialisme qu'en allant jusqu'aux dernières limites de la rêverie la plus effrénée. Comme pour comprendre le sens de cette démocratie j'étais obligé de m'en tenir à la simple notion de l'humanité séparée de la notion de Dieu, je sentais disparaître, sous l'effort de ma pensée, l'idée même du temps. La démocratie dans le sens socialiste ne se comprend que par une métamorphose de l'humanité; elle suppose l'humanité arrivée à la perfection absolue, maîtresse de l'univers et prenant subitement possession de l'éternité; elle suppose une sorte de fin du monde et en outre une révolution dans l'ordre spirituel. Il faudrait, pour que le triomphe du socialisme s'opérât, que l'homme arrivât à avoir en lui les qualités infinies de Dieu, c'est-à-dire qu'il arrivât à la perfection. Avez-vous jamais réfléchi à ce qui adviendrait, si l'humanité était entièrement composée d'hommes vertueux, religieux, justes, possédant la beauté, le génie et la force? Évidemment elle n'aurait qu'à disparaître, car elle aurait rempli tout l'intervalle qui la sépare de Dieu, et elle frapperait aux portes de l'éternité. Aussi, de même que M. Proudhon était parfaitement judicieux en proclamant l'athéisme, certains hégéliens et panthéistes ont fait preuve de rigoureuse logique, sinon de bon sens, lorsqu'ils ont annoncé que la Jérusalem céleste prophétisée dans l'Apocalypse devrait s'établir en ce monde. Ainsi donc la démocratie moderne n'est pas seulement l'athéisme, c'est-à-dire la négation de Dieu, elle est encore une véritable tentative pour détrôner Dieu et le faire prisonnier, afin que son *génie malfaisant* ne puisse plus nuire aux hommes. La révolution française n'avait fait que mettre en pratique le régicide, voici que les doctrines de la révolution de février se mettent à prêcher le *déicide.*

Mais c'est assez parler des honteuses philosophies, des projets coupables, des espérances criminelles de cette révolution. Il n'est pas sain d'habiter long-temps avec de pareilles pensées, même pour les combattre. Sachons-le bien une fois pour toutes, ce ne sont pas des institutions éphémères qu'attaque cette révolution, c'est la civilisation elle-même, c'est le progrès même des siècles, c'est l'esprit des temps modernes. Élevons-nous donc vers des sphères supérieures pour trouver le moyen d'y résister. Au fond, d'ailleurs, peut-être cette révolu-

tion de février est-elle utile aux vues de la Providence. Lentement nous nous endormions, oublieux de toutes les vérités, et, sentant le sol ferme sous nos pas, nous nous inquiétions peu de savoir de quoi ce sol était formé et comment l'édifice était bâti. Trop de curiosité perdit l'homme, disent les légendes religieuses de tous les pays. Trop peu de curiosité au contraire, trop de confiance et d'insouciance perdent les peuples, nous disent les révolutions de tous les temps. Si cette révolution parvient à nous rendre meilleurs, remercions la Providence; si elle ne fait que nous plonger encore plus avant dans l'abîme, que ses auteurs et ses complices soient à jamais maudits! Cette révolution nous aura fait apercevoir des choses que jamais nous n'aurions vues sans elle, et pour cela nous la remercions comme doivent la remercier tous les honnêtes gens, toutes les ames qui sont sûres de ne pas manquer à leur devoir, tous les cœurs qui ne voient dans toutes les circonstances de la vie qu'un moyen de purification et d'amélioration morale. Mais que ses auteurs soient maudits pour toutes les mauvaises pensées qu'ils ont fait germer dans les ames des ignorans et des humbles, pour le mal qu'ils ont accru, pour avoir plongé encore plus avant dans l'injustice et dans le crime les méchans et les lâches, pour avoir rendu aux vicieux ce déplorable service de leur fournir une philosophie du vice et une morale de la cupidité. Que cette révolution vienne au nom de Dieu, qu'elle soit un châtiment qu'il nous envoie ou une révolte contre ses volontés qu'il a tolérée pour la laisser se punir par elle-même, nous devons en maudire et en poursuivre les auteurs. Nous devons bénir Dieu, mais non pas les instrumens dont il se sert pour apaiser ses colères. Peut-être est-il dans l'ordre fatal des choses qu'un voleur soit un voleur; n'importe, la seule récompense qui lui soit due, c'est la prison ou le gibet. Il est peut-être aussi dans l'ordre providentiel que tels crimes politiques arrivent à leur heure; ceux qui les commettent n'en sont pas moins des criminels et doivent être frappés de réprobation. — Il y avait une fois, dit la Bible, un saint homme qui se nommait Job, et sur lequel Dieu jetait des regards d'amour. Satan se présente un jour devant Dieu et lui dit : Veux-tu me permettre de tenter cet homme si juste? sois sûr qu'il ne me résistera pas et qu'il t'oubliera.—Dieu le permit; mais Job ne se laissa pas aller à blasphémer, et plus fortement il avait été frappé, plus hautement il proclamait les louanges de Dieu. Job est sublime, mais Satan, bien qu'il le frappe par la permission de Dieu, n'en est pas moins diabolique et haïssable. Pour nous, nous ne nous plaignons pas de cette révolution, elle nous a appris la chose la plus importante de toutes. Avant le 24 février, nous n'étions pas bien sûrs que la religion fût tout dans ce monde; maintenant nous le savons, et tous ceux qui ont des yeux pour voir peuvent l'affirmer comme nous.

## II. — LES FAITS ET LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

Si la révolution de février est immorale et athée, que sont donc ses fauteurs et ses représentans? Sont-ils également immoraux et athées? — Eh bien! en vérité, à l'exception de quelques-uns, ils ne sont même pas cela. — M. Proudhon est franchement athée, M. Louis Blanc est franchement opposé aux tendances de la société moderne; ce sont les deux seuls hommes qui représentent nettement la révolution de février, les seuls en qui vivent les idées des masses, les seuls échos de leur voix; car, il ne faut pas s'y tromper, tout le monde a été non-seulement surpris par la révolution de février, mais abusé par elle, et ce qui nous a sauvés, c'est qu'elle a été faite assez à l'improviste pour ne pas trouver immédiatement ses propres représentans.

Aujourd'hui, la situation est bien différente; cette révolution nous apparaît dégagée de toutes les vieilles entraves radicales, constitutionnelles et parlementaires; tous les costumes menteurs qu'elle avait revêtus, depuis la carmagnole usée du vieux jacobin jusqu'à l'habit du bourgeois voltairien et tolérant, sont allés rejoindre les oripeaux flétris de notre garderobe révolutionnaire. Le même oubli pèse sur M. Marrast le voltairien et sur le catholique M. Buchez; les radicaux parlementaires, tels que MM. Marie et Lamartine, n'occupent pas plus de place sur la scène politique que les débris du radicalisme libéral représenté par M. Garnier-Pagès. Maintenant, la révolution de février se présente en face de nous toute nue et sans voile. Nous savons mieux à quoi nous en tenir sur ses tendances depuis que le cours des événemens nous a débarrassés de tout le détritus amoncelé par soixante ans de révolutions politiques. Maintenant, le temps des transactions sacriléges est passé. Si jamais cette révolution recommence son cours, nous n'aurons plus, pour venir à notre aide, ces singuliers sauveurs, semblables aux nageurs qui, arrachant leur proie aux ondes, frappent et assomment le malheureux noyé, afin de le sauver plus aisément et de se sauver plus aisément eux-mêmes. Nous n'aurons plus de 45 centimes pour nous sauver de l'expropriation socialiste, plus de ces affreux remèdes politiques destinés à nous faire *avaler* la révolution. La démocratie parlementaire élevée au sein des assemblées constitutionnelles est définitivement morte. Les intrigans, les ambitieux, les parleurs, qui ont une première fois su prendre la place des audacieux et des meurtriers, n'ont plus aucun rôle à jouer; mais les terroristes, mais les spoliateurs sont toujours là, passant la revue de leurs troupes, accrues de tous les soldats de l'armée radicale, désormais sans chef.

C'est donc, — on peut le dire, — cette imbécillité politique que nous avons signalée qui nous a préservés de la spoliation sociale. Triste ré-

volution que celle où le bien est si impuissant, qu'il n'y a que le mal qui puisse nous délivrer du mal! La majorité des membres du gouvernement provisoire ne représente pas autre chose que cette mauvaise politique et cette tradition parlementaire, faussée et mal comprise. Très heureusement pour nous tous, la révolution de février est venue se faire sacrer dans une enceinte qui n'était pas faite pour la recevoir; elle est venue au sein du pouvoir parlementaire recevoir son baptême. C'est là le premier coup qu'elle s'est porté sans le savoir et dès la première heure. Elle s'est suicidée avant d'avoir pu affirmer et proclamer hautement sa signification. Si, au lieu d'aller au Palais-Bourbon chercher ses représentans, cette révolution était restée dans la rue, son théâtre et sa demeure naturels, qui sait ce qui serait advenu? Si, — au lieu d'aller choisir dans une assemblée parlementaire les hommes qu'elle destinait à rédiger ses ordres du jour, ces hommes qui furent pour elle de véritables amendemens en chair et en os, — elle eût pris dans la foule un communiste, un journaliste, le premier venu enfin, tout était bouleversé, car les mandataires et les élus se confondaient dans une même origine. Au contraire, en allant chercher un gouvernement à la chambre des députés, la révolution, dans la première chaleur du combat, fit un acte dont les conséquences devaient amener la situation actuelle du pays.

A un certain point de vue, il a été très heureux que la révolution de février ait eu besoin pour triompher du secours de la bourgeoisie : autre accident, autre mésaventure qui n'a pas peu contribué à amoindrir cette révolution et à la tenir en échec. Depuis long-temps, en effet, nous apprennent toutes les histoires écrites dans ces derniers mois, les radicaux avaient renoncé à s'emparer du gouvernement de vive force et en conquérans; ils ne pouvaient s'en emparer que par surprise, et, pour ainsi dire, grace à la politesse du gouvernement et des classes gouvernantes. Un beau jour, la bourgeoisie leur ouvre la porte et les prie d'entrer : ils entrent; mais, déconcertés par cette trop grande obligeance, ils ne peuvent aussitôt tourner les armes contre cette bourgeoisie qui s'est faite leur complice. Et pourtant, si cette révolution n'est pas faite contre la bourgeoisie, cette révolution n'a plus de sens. Alors nos révolutionnaires cherchent à ressaisir le pouvoir qui leur échappe et à bouleverser au moyen d'une émeute le gouvernement issu d'une révolution, gouvernement trop parlementaire encore à leur gré. De ce conflit entre la révolution d'une part, la bourgeoisie et le gouvernement semi-parlementaire de l'autre, sont nés le 17 mars, le 16 avril, le 15 mai et enfin le 23 juin. Nous n'avons pas à apprécier les faits postérieurs à cette date. Entre ces deux époques, le 24 février et le 23 juin 1848, se place tout entier le drame de la révolution. Les événemens survenus depuis n'ont pas trouvé en-

core d'historien, et ne sont d'ailleurs que le lent développement de la victoire de juin.

Je voudrais marquer vivement l'unique caractère des faits qui se sont succédé sous le gouvernement provisoire, et je ne trouve pas d'autres expressions que celles-ci : les faits qui se sont succédé pendant ces quatre mois terribles portent la marque d'un long dépit de la part des révolutionnaires et d'une sourde irritation de la part des masses. La révolution, sentant qu'elle a échoué, s'efforce de revenir à son point de départ et de se donner par l'insurrection une nouvelle origine. Ce sera un fait remarquable dans l'histoire que cette révolution faite contre la bourgeoisie, et qui reste impuissante contre elle, parce que cette bourgeoisie l'a imprudemment aidée et protégée.

Vous figurez-vous, au contraire, ce qui serait arrivé, si la révolution s'était faite sans le concours de la bourgeoisie et malgré l'opposition de la bourgeoisie armée et militante? Il y a de quoi frémir rien qu'en y songeant. Le résultat eût été le même que celui que le triomphe des journées de juin aurait amené : la société périssait. La révolution de février, qui était faite traîtreusement contre les classes moyennes, grace au secours qu'elles lui ont prêté, n'a pas osé se déclarer franchement dès les premiers jours. Elle voulait être une révolution sociale, elle a été réduite à n'être qu'une révolution politique; elle voulait tuer et spolier la bourgeoisie, et elle n'a renversé qu'un gouvernement. Je ne suis pas de ceux qui pensent que la révolution de février était inévitable : elle pouvait, je le crois, être évitée; mais enfin, puisqu'elle s'est faite, il vaut beaucoup mieux qu'elle se soit faite avec le concours et sous la protection de la bourgeoisie. Cette sottise des bourgeois parisiens couvrant les ténébreuses menées du radicalisme des cris de *vive la réforme!* les a sauvés. Le bourgeois marchant bras dessus bras dessous avec le communisme a ainsi rendu illégales toutes ses attaques. Lorsque le communisme, qui l'embrassait tout à l'heure avec tant d'amour, l'a pris au collet avec cette même main qu'il lui tendait avec tant d'affection et s'est retourné en lui demandant brusquement la bourse ou la vie, le bourgeois a pu crier au voleur et se délivrer de lui par les moyens ordinaires et légaux. Que serait-il arrivé, si, au lieu de cette attaque quasi-nocturne, nous eussions eu une invasion et une conquête? Que d'efforts surhumains il aurait fallu faire pour nous arracher de leurs mains! La vie de plus d'un aurait été sacrifiée à cette œuvre, car il ne restait plus alors à la société que le droit de légitime défense.

Heureusement il y a des triomphes que Dieu semble n'accorder momentanément à certaines causes que pour mieux les perdre. Le triomphe, c'est là le vœu de tout homme, et pourtant c'est la pierre de touche inexorable et infaillible de tous les systèmes, de tous les partis

et de chacun d'entre nous tous. Qui n'aspire à ce but suprême, triompher? Voir tous ses désirs accomplis, tous ses vœux exaucés; voir ses pensées, vagues et abstraites jusqu'alors, devenir une réalité, une chose visible, c'est, avec le bonheur, le but des plus ardentes poursuites de l'homme : mais malheur à celui dont le triomphe est le triomphe du mal! il ne lui est plus permis de rester parmi ses semblables, il est jugé, et son triomphe est en même temps son arrêt et sa condamnation. Tout à l'heure cet homme passait au milieu de ses frères, la tête remplie de mauvaises, mais d'invisibles pensées; maintenant, au contraire, il est entouré d'actes visibles et vivans. Tout à l'heure il pouvait mentir impunément et être réputé bon; maintenant, fût-il bon réellement, qu'il est regardé comme un méchant. Qu'il soit puni! s'écrie la foule, et le trône du triomphateur devient en même temps son tombeau. C'est ce qui est arrivé pour les triomphateurs de février; ils sont tombés, parce qu'ils ont triomphé; désormais les révolutionnaires sont à jamais perdus comme parti. S'ils n'avaient pas triomphé, long-temps encore ils auraient inoculé leur poison aux nouvelles générations, ils auraient eu leur place aux assemblées, leur voix délibérante dans les conseils; mais voyez la vengeance de l'ordre moral : démasqués et honnis, obligés de renoncer à leurs oripeaux philosophiques, à leur masque sévère et à tout leur costume d'honnêteté, ils sont tombés comme parti, et, en même temps que leurs systèmes perdaient le nom de philosophie et tout caractère scientifique, leur personne perdait cette chose essentielle entre toutes : le crédit moral, cette considération qui oblige vos adversaires à vous écouter respectueusement, à vous répondre, à peser vos paroles et à se demander si par hasard vous n'auriez pas raison. Alors il leur a fallu descendre un degré de plus dans le mal, et aujourd'hui, grace à leur triomphe, ils ne sont plus des politiques, ni des philosophes, ni des chefs de parti; que sont-ils? — Ils ne sont plus que les conducteurs de l'anarchie; ils ont été réduits, pour pouvoir vivre encore, à n'être plus que les chefs des bandes de l'émeute. Regardez la situation de l'Europe, et dites si cela n'est pas vrai.

Les faits, les hommes de la révolution de février, tout le monde les connaît; mais les causes de ces faits, les tendances personnifiées dans ces hommes, les connaît-on bien? La révolution, je l'ai dit, n'était pas inévitable; cependant, le combat une fois engagé dans les conditions que nous savons tous, l'émeute une fois protégée par la garde nationale, la répression devenait impossible. Le roi Louis-Philippe ne pouvait maintenir son pouvoir ni contre la volonté ni même contre les caprices de la bourgeoisie. Les conditions de durée du gouvernement de juillet exigeaient, il faut l'avouer d'ailleurs, une trop grande persistance de bon sens et d'intelligence dans les gouvernés; pour

qu'il se maintînt stable, il exigeait presque que les gouvernés ne commissent aucune faute. Il aurait fallu que tous les bourgeois fussent des Machiavel ou des Richelieu au petit pied. Est-il besoin de dire que l'intelligence politique des classes moyennes en France était loin de répondre à de si hautes exigences? Faut-il ajouter aussi que leur aveuglement politique n'a pas seul amené la révolution de février, et qu'une des principales causes de cette catastrophe a été leur ingratitude? Le roi Louis-Philippe est le dernier, mais il n'est pas le seul exemple des mécomptes que les classes moyennes préparent trop souvent à leurs plus zélés défenseurs. Napoléon, hélas! avait dû tomber avant lui, devant une désertion encore plus tragique; mais, dans cette occasion, la grandeur de la chute imprime aux événemens un caractère grandiose qui ressemble à l'expiation des fautes commises et de l'ambition, tandis que l'abandon de Louis-Philippe est un des événemens les plus déplorables au point de vue moral que l'histoire ait eus encore à enregistrer. En se retirant devant la démagogie, il pouvait dire aux révolutions ce que le vieux roi Lear disait à la tempête : Soufflez, orages révolutionnaires, vous ne me devez rien, vous; je ne vous ai pas donné le pouvoir; j'ai, au contraire, combattu et abattu vos fureurs, j'ai bravé vos foudres!

L'effet de cette ingratitude dut être d'autant plus cruel, que la bourgeoisie n'avait jamais demandé autre chose à Louis-Philippe que de protéger ses intérêts, et, selon nous, Louis-Philippe avait trop facilement accédé à cette demande. Au lieu de s'appuyer sur les tendances morales des classes moyennes, il avait travaillé à se créer des défenseurs dans tous les intérêts et dans tous les besoins de ces classes. Mauvais calcul en vérité. Les intérêts ne sont pas un moyen de préservation politique, tout au plus peuvent-ils à certains momens aplanir quelques difficultés; ils ne peuvent servir que d'expédiens politiques. Fonder un gouvernement sur les intérêts, autant vaudrait dire qu'on le fonde sur les exigences individuelles. Oui, Louis-Philippe est tombé parce que les classes moyennes lui avaient trop demandé et qu'il leur avait trop cédé, parce qu'elles avaient trop exigé de lui et qu'il n'avait pas assez exigé d'elles. Les classes moyennes, sous Louis-Philippe, avaient trop d'intérêts individuels, pas assez d'esprit de corps. Or, sans esprit de corps, sans sacrifice des vanités personnelles, il n'y a pas de gouvernement qui puisse se soutenir. Le 24 février en est la preuve. Pour s'appuyer sur les intérêts d'une classe quelconque, il faudrait qu'un gouvernement se chargeât de faire les affaires de chacun des individus appartenant à cette classe, il faudrait qu'il les prît tous par la main les uns après les autres pour s'assurer de leur concours. C'est pour avoir trop oublié que l'opinion, les tendances morales, et non les intérêts particuliers, sont l'ame des différentes classes de la société, que le dernier gouvernement a succombé. Un pays où

l'on ne peut se maintenir au pouvoir qu'en assurant à chacun une sous-préfecture ou une place de vérificateur des hypothèques est un pays impossible à gouverner. Cette absence d'esprit de corps a été la fissure par où est sorti le feu.

Une autre cause de cette brusque explosion, c'est la sécurité de la société en présence des dangers qui l'environnaient. Cette sécurité avait, sous Louis-Philippe, atteint son dernier degré; la paresse d'esprit, l'absence d'activité et de vigilance, ne pouvaient pas être poussées plus loin. Il semblait à nos gouvernans et à nos gouvernés qu'ils fussent assis sur le diamant, et que cet ordre de choses ne dût pas avoir de fin. Ils avaient oublié aussi que cet ordre de choses avait eu un commencement, et quel commencement! Trente années de paix, en relâchant de plus en plus toute énergie morale, avaient donné libre carrière au bavardage, aux disputes étourdissantes, et le bruit des armes avait fait place au bruit des langues et au cri des plumes courant sur le papier. Nous avions oublié que le danger est la chose normale et habituelle dans la vie politique, comme dans la vie individuelle, et que la sécurité n'est qu'une exception de quelques heures. Rien n'égale l'ignorance dans laquelle la société était plongée à l'égard de ses ennemis. Lorsque le 24 février est arrivé, tout le monde s'est regardé et chacun a demandé à son voisin : « Comment cela s'est-il fait? » Ah! oui, comment? Toute l'Europe sait que les Français sont le peuple le plus ignorant en ce qui touche les affaires extérieures; mais on ne sait pas combien peu ils connaissent leurs propres affaires. Il a fallu que, deux ans après la révolution de février, M. Chenu, M. de La Hodde et *tutti quanti* vinssent nous révéler non pas seulement l'existence des sociétés secrètes, leurs mystères et leurs forces militantes, mais, ce qui est plus étonnant, leur esprit et leurs doctrines. Lorsqu'on parlait de sociétés secrètes avant février, c'était toujours le spectre de la république qu'on avait sous les yeux, jamais la réalité du socialisme et du communisme : il y avait alors cependant toute une littérature souterraine qui allait son train et dont personne ne s'occupait. Qui donc connaissait la *Fraternité, organe du communisme,* — *le Populaire,* — *l'Humanitaire,* qui reposait sur les principes du matérialisme? Qui savait les noms de M. Savary, de M. Malarmet, de M. Desamy et autres *ravageurs littéraires,* comme les appelle quelque part un de leurs anciens compagnons d'aventures? Qui lisait les innombrables brochures apocalyptiques, mystiques, somnambuliques, révolutionnaires, toutes pleines de désirs incendiaires et de rêves sanglans? Quel pamphlétaire, quel journaliste avait dévoué sa plume à flétrir ces rêves et à les présenter à la risée des honnêtes gens? Et pourtant, malgré leur mauvais style et leurs absurdes prédications, ces choses étaient plus importantes que les coalitions parlementaires, les discours de tribune et les querelles de la presse. Et ici nous ne pouvons nous

empêcher de dire une vérité à la façon de M. de Bièvre : On a répété partout que la révolution de février était une surprise; eh bien! si c'était une surprise, c'est que personne n'était assez inquiet. L'indolence s'expie comme le crime.

Voilà, selon moi, les causes immédiates de cette révolution; maintenant, veut-on connaître ses tendances? Qu'on observe les hommes qui furent appelés à la représenter. Un gouvernement provisoire fut installé, nous savons comment. Le peuple alla chercher ses chefs à la chambre des députés, et, de cette visite révolutionnaire, il résulta le gouvernement le plus anarchique que l'on ait encore vu. J'ai long-temps cherché à quoi pouvait ressembler le gouvernement provisoire; l'histoire ne me fournissait l'exemple d'aucun gouvernement qui eût avec lui le moindre rapport. A la fin, j'ai trouvé son explication dans son origine même. Le gouvernement provisoire, composé de radicaux modérés, de révolutionnaires, de communistes, ce fut une commission parlementaire, ce n'était pas un gouvernement. Seulement, c'était une commission où chacun ne se contentait pas d'exposer son opinion et de chercher à la faire prévaloir, mais où chacun avait le droit de la faire prévaloir et de l'imposer, et où la majorité n'avait le droit de rien rejeter; de cette funeste situation résultèrent les belles choses que nous avons vues. Chacun faisait son décret, chacun faisait son discours, chacun avait sa police; rien n'indique mieux cette tendance anarchique que le mode de rédaction adopté pour le *Bulletin de la République*. Il fut convenu, disent les pièces de la commission d'enquête, que chacun le rédigerait à son tour. De là la différence de ton que l'on remarque dans chacun de ces bulletins : le second est différent du premier, et le troisième contredit le second. Chaque membre du gouvernement était plus despote que Louis XIV, et pouvait dire : *L'état c'est moi.* Dans cette commission parlementaire où tant de nuances avaient été fondues, chacun à bon droit pouvait se regarder comme le gouvernement. Du moment que le gouvernement n'était pas homogène, où était l'unité, sinon dans l'esprit de chacun de ses membres? M. Louis Blanc apparaît dans la salle du conseil à l'Hôtel-de-Ville le soir même du 24 février. « Eh bien! messieurs, dit-il, délibérons. » A ces mots, M. Arago le regarde d'un air profondément étonné, et lui dit avec hauteur : « Sans doute, monsieur, nous allons délibérer, mais pas avant que vous soyez sorti (1). » Et certes M. Arago avait raison. « M. Louis Blanc se prétend plus légitimement élu que certains membres du gouvernement provisoire, parce qu'il tient sa délégation de l'acclamation directe du peuple. » Et M. Louis Blanc n'avait pas tort. « Les nominations faites à la chambre sont les seules au contraire que veulent reconnaître MM. Arago, Marie et Dupont de l'Eure. » Et véritablement

(1) *Histoire de la Révolution de Février,* par Daniel Stern.

il y a du sens dans la résistance de ces messieurs; mais voilà que M. Garnier-Pagès intervient et tranche la difficulté : *Nommons-les secrétaires*, dit-il. Ce mot et cet acte sont ceux qui ont dénoué toutes les difficultés du gouvernement provisoire. M. Louis Blanc demande que le gouvernement établisse un ministère du progrès, le gouvernement résiste; enfin on nomme M. Louis Blanc président d'une commission des travailleurs; voilà encore le *nommons-les secrétaires* de M. Garnier-Pagès. M. Ledru-Rollin, sous la pression des clubs et l'obsession de ses amis les démagogues, demande que le gouvernement retarde les élections; le gouvernement résiste; M. Ledru-Rollin insiste, et le gouvernement retarde les élections jusqu'au 27 avril : voilà derechef le *nommons-les secrétaires*.

Pendant tout le temps qu'a duré ce gouvernement, tous ses actes ont été inspirés par une idée de despotisme individuel, et ont passé grace à cette complaisance de collègues qui demandaient l'amnistie pour eux-mêmes après l'avoir accordée la veille à quelques-uns d'entre eux. — Faites ce que vous voudrez avec vos bourgeois et laissez-moi faire ce que je voudrai avec mes prolétaires, dit M. Louis Blanc; accordé. — Faites ce que vous voudrez avec vos clubs, mais laissez-nous faire ce que nous voudrons avec nos bourgeois, dit le gouvernement provisoire à M. Ledru-Rollin; accordé. — Faites votre police, et je ferai la mienne, dit M. Marrast à M. Caussidière. Personne ne veut démordre, et tout le monde cède. Est-ce faiblesse, est-ce pusillanimité ? Non; c'est là l'éternelle conduite des conspirateurs de tous les temps : — Tu veux cela, cela m'est égal, puisque je ne le désire pas; fais-le donc et laisse-moi mon pouvoir, laisse-moi faire à mon tour ce que je désire. — Mais, lorsqu'il arrive que les prétentions despotiques de chacun deviennent des rivalités, alors ils se lèvent tous, et, sur la menace du plus hardi, ils s'écrient : — Eh bien ! soit, des coups de fusil! — Ces concessions et ces luttes personnelles se terminèrent, comme il était naturel, par le 15 mai d'abord, par le 23 juin ensuite; après quoi il ne resta plus trace du gouvernement provisoire.

Jamais gouvernement n'a tant écrit, tant parlé, tant promulgué de décrets. Quelle Iliade que celle qui a été chantée dans le *Moniteur* par ces huit ou dix rapsodes, et dont M. de Lamartine est à la fois l'Homère et l'Achille! Entre deux conspirations, le gouvernement trouve le moyen de faire, d'imprimer et de publier des décrets et des proclamations qui en enfanteront d'autres. Entre le 24 février et le 17 mars, il publie le décret qui institue une commission des travailleurs, motivé comme il suit : « Considérant qu'il est temps de mettre *un terme aux iniques souffrances qui pèsent sur les travailleurs*, etc.; » entre le 17 mars et le 16 avril, il abolit l'esclavage dans les colonies, sans doute cette fois pour mettre un terme à l'*inique* sécurité des colons. Chaque jour, un décret nouveau est publié comme pour enlever au gouvernement une arme et

pour créer une force anarchique de plus. Jamais il n'a existé de gouvernement qui ait travaillé aussi niaisement à se désarmer de ses propres mains. Aujourd'hui il sacrifie la magistrature, demain il sacrifiera l'armée : on dirait des complices de l'anarchie; chaque jour, les membres du gouvernement provisoire travaillaient à se couper un peu plus profondément la gorge. — Comment, direz-vous, se livraient-ils ainsi d'eux-mêmes à leurs ennemis? — Hélas! c'est que leurs ennemis étaient leurs amis.

Au milieu d'une pareille anarchie, les partis avaient nécessairement beau jeu, et les impatiences de tout genre s'étaient changées en paresseuse et railleuse curiosité. Il y a eu un moment où personne ne s'est plus inquiété du danger, et où chacun aurait presque désiré que cet état de choses durât éternellement, afin d'avoir un thème de plaisanteries tout prêt. Amis de l'ordre et du désordre furent pendant un moment d'accord en cela, et la conciliation, qui s'était opérée sur les barricades de février au cri de *vive la réforme!* continua encore par une touchante communauté de railleries à l'endroit du gouvernement et de ses actes. Hélas! cette lune de miel politique ne dura pas. La révolution, comme je l'ai dit, embarrassée du gouvernement parlementaire qu'elle s'était formé et de l'appui moral que lui avait prêté la bourgeoisie, chercha bientôt à revenir sur ses pas et à vaincre de nouveau. Alors revinrent les luttes. La révolution commençait d'ailleurs à s'exprimer clairement, à dire hautement ce qu'elle avait voulu faire, à dévoiler ses ruses, et, après s'être moquée du bon tour et de la mystification qu'elle avait fait subir aux bourgeois, elle annonçait son intention bien arrêtée de les spolier. Chaque soir, les clubs déclaraient que la révolution ne s'arrêterait pas là, et que les nouvelles guerres civiles étaient plus près peut-être qu'on ne l'imaginait. La bourgeoisie était réellement à demi anéantie, et il semblait que ses ennemis n'avaient pour la tuer qu'à lui donner le coup le plus léger. La presse, le soutien le plus puissant de la bourgeoisie, était muette et impuissante; elle se contentait d'enregistrer les édits des douze césars qui nous gouvernaient, leurs discours et leurs circulaires. Il n'y avait plus qu'une force qui fût debout dans Paris, c'était la force démagogique par excellence, les clubs. Quelle force ont les clubs, et combien cette force dépasse celle de la presse! c'est ce dont nous avons pu nous convaincre alors : elle surpasse la force de la presse comme un orage surpasse l'électricité conduite par artifice dans les instrumens de physique, comme une force irrégulière qui n'obéit pas surpasse une force régulière qui obéit. J'ai compris alors pourquoi les démocrates tenaient tant au club : c'est que le club est l'institution démocratique par excellence; ces assemblées tumultueuses sont véritablement les chambres hautes de la démocratie, chambres non élues, ne relevant que d'elles-

mêmes; j'ai compris aussi pourquoi les clubs exerçaient une si forte pression sur les gouvernemens révolutionnaires : c'est qu'ils sont l'expression bien plus directe de la démocratie que le gouvernement, qui n'est jamais qu'une délégation. Les clubs peuvent faire la leçon au gouvernement, et le gouvernement n'a rien à objecter. En outre, les clubs, c'est l'émeute légale, l'émeute que la loi ne peut atteindre. C'est aussi jusqu'au 17 mars le genre d'émeute que nous avons eu : l'émeute légale, les prédications incendiaires légalement émises.

Quelles étaient donc à cette époque, au 17 mars, les tendances des différentes fractions du parti démocratique? Il y avait alors quatre politiques qui se croisaient et s'entre-croisaient sourdement, mais sans mystère aucun. Chacun savait les fatales divisions du gouvernement provisoire, les exigences de M. Louis Blanc, les faiblesses et les entraînemens révolutionnaires de M. Ledru-Rollin. Il n'y avait qu'un rôle qui fût joué mystérieusement : c'était celui du préfet de police. A part celui-là, les secrets du gouvernement provisoire étaient à peu près aussi bien gardés que le secret des commères de La Fontaine. Il y avait donc alors quatre tendances différentes au sein du gouvernement et des partis démocratiques. Il y avait d'abord la tendance de la majorité du gouvernement provisoire, qui arrêtait la révolution à son origine, qui mettait obstacle à ce qu'elle allât plus loin; puis, la tendance de M. Ledru-Rollin et de ses amis, qui n'allaient pas fort loin, ou du moins qui allaient et étaient susceptibles d'aller plus loin en paroles qu'en actions : la politique de M. Ledru-Rollin consistait, si nous ne nous trompons, à vouloir le *développement révolutionnaire* de la révolution, à vouloir gouverner, non pas d'après les lois les plus simples du gouvernement, mais d'après les instincts, les penchans et les désirs de la révolution, sans s'inquiéter de savoir s'ils étaient vrais ou faux, en fermant pour ainsi dire les yeux et en se confiant au dogme de l'infaillibilité du peuple. — Il y avait encore la politique des socialistes et des démolisseurs, personnifiée dans certains chefs de clubs influens et représentée officiellement par M. Louis Blanc : celle-là consistait à attaquer de front la bourgeoisie et à recommencer la révolution. — Enfin, il y avait la politique du préfet de police, M. Caussidière, hostile aussi à la bourgeoisie, mais moins imprudente et plus voilée que la dernière. M. Caussidière, adversaire aussi implacable de la bourgeoisie que M. Louis Blanc, ne l'attaquait pas aussi franchement que son confrère; il la flattait et la caressait, il essayait de l'amener tout doucement à une révolution sociale, en continuant d'employer les moyens qui avaient si bien réussi en février. Tous les actes et toutes les paroles de M. Caussidière ne sont que la continuation et l'affectation du fameux cri de *vive la réforme* en pleine république et en pleine révolution.

Le plus dangereux de tous ces hommes était à coup sûr M. Louis

Blanc. M. Louis Blanc est l'ennemi déclaré de la société moderne et de la bourgeoisie. Nous ne savons véritablement quel mal la société a fait à M. Louis Blanc pour lui inspirer cette haine acharnée et cette persistance dans l'animosité. Il est impossible que les malheurs de la vie, aussi grands qu'ils soient, changent l'ame à ce point; il faut donc qu'il soit né avec cette ame sans tressaillement et ces entrailles sans pitié. Nous pourrions définir en deux mots l'ame de M. Louis Blanc : il y a en elle absence de sympathie et vanité théâtrale. Nous ne savons s'il s'aime lui-même; mais véritablement nous en doutons. Ce n'est pas l'habileté qui lui manque : c'est une qualité autrement précieuse, l'élévation. Son intelligence bornée et sans horizons ne voit jamais que le côté vulnérable des questions, les plaies inévitables, irremédiables et qu'on ne montre pas. Jamais avant lui aucun radical n'avait marché aussi directement à son but et en usant de moyens aussi perfides. Il sait l'art de soulever le peuple en lui montrant les spectacles auxquels ses yeux étaient accoutumés, les maux qui ne seront jamais guéris. Veut-il attaquer la moralité de la société par exemple? Il va prendre la prostitution, et dans ce fait douloureux, vieux comme le monde, il trouve matière à déclamations sans fin contre l'ordre actuel des choses. Les maux qu'enfante la libre concurrence, personne ne les a exprimés en termes aussi amers. Sa parole est fiévreuse comme l'appel à l'insurrection. Dans tout ce qu'il a écrit contre la bourgeoisie, il n'y a pas une phrase qu'il n'ait calculée, un mot qu'il n'ait retourné cent fois afin d'être certain qu'il était assez trempé dans l'acide, pas une intention qui ne soit perfide. M. Louis Blanc, pour résumer en quelques mots ce que nous avons à dire sur son caractère et son intelligence, n'a qu'un talent déclamatoire et faux, mais singulièrement relevé par une habileté peu commune et par des passions qui ne s'éteindront jamais en lui.

Le rôle de M. Louis Blanc comme réformateur, on en a, hélas! trop parlé; mais son rôle politique n'a jamais été aperçu par personne, et pourtant je regarde ce rôle politique comme une des causes de la révolution de février. Avant l'apparition de M. Louis Blanc, qu'était-ce que le socialisme? Il n'avait aucun caractère politique, il était exclusivement philosophique, il manquait de traditions historiques, en un mot il n'était pas un parti. M. Considérant allait de ville en ville, faisant des cours de *phanérogamie* et d'*harmonie passionnelle,* M. Enfantin et l'école saint-simonienne s'étaient contentés de prêcher une société construite *à priori* dans leur cerveau; mais aucun d'entre eux ne songeait à la république, qu'ils regardaient comme le pire de tous les maux. Ils acceptaient jusqu'à un certain point la société actuelle, et voyaient dans la bourgeoisie, dans l'industrie, les moyens qui devaient inévitablement conduire à la réalisation de leurs théories. Ils n'accep-

taient pas les doctrines révolutionnaires, et, suivant en cela les répugnances que Saint-Simon et Fourier, leurs maîtres, avaient toujours manifestées pour la révolution française, ils voyaient dans leurs doctrines le moyen de sortir de l'impasse où cette révolution nous a jetés. D'autre part, les doctrines révolutionnaires n'avaient plus de représentans philosophiques, et s'étaient réfugiées dans les sociétés secrètes et les cadres de l'insurrection. C'est alors que M. Louis Blanc parut : il vit le profit que l'on pouvait tirer des doctrines socialistes, il transforma en machines de guerre ces tristes philosophies, et les plaça sous la protection du drapeau rouge. Le premier, il a dépouillé ces doctrines de tout ce qui faisait leur attrait étrange. Vêtemens orientaux, voiles brodés de caractères symboliques et mystiques, turbans, colliers, il leur arracha tout ce luxe et tout cet éclat sensuel qui les déguisaient, et il leur dit : Allez et criez que vous avez froid, puisque je vous ai dépouillées, et que vous n'avez pas d'abri, maintenant que j'ai renversé les fantastiques édifices qui vous abritaient. — Puis, comme ces doctrines n'avaient pas de traditions, il exhuma les doctrines du comité de *salut public,* les moyens pratiques de la terreur, les traditions révolutionnaires, et rattacha le socialisme à Mably, à Morelly, à Robespierre et à Saint-Just, à Buonarotti, à Babœuf. Il y avait eu déjà, je le sais bien, une tradition renouée par Buonarotti et par quelques jeunes gens dans les prisons de Sainte-Pélagie; mais, jusqu'à M. Louis Blanc, ces doctrines étaient restées ensevelies dans les sociétés secrètes : elles n'avaient pas d'organe public. M. Louis Blanc les prit par la main, les conduisit au grand soleil, exprima leurs vœux. Il fut le premier organe de ce qu'on pourrait appeler le *socialisme pratique et révolutionnaire* par opposition au *socialisme théorique et contemplatif* de *la Démocratie pacifique* et de l'ancien *Globe* saint-simonien; c'est lui qui, le premier, a établi l'union entre le socialisme et les traditions des terroristes de 93 : il a ainsi formé tout un parti détestable qui unit en lui tous les vices combinés du socialisme et du terrorisme. Ce n'est point par les conférences du Luxembourg seulement que M. Louis Blanc a été coupable envers la société.

M. Louis Blanc et M. Caussidière ont été les révolutionnaires les plus actifs parmi tous ceux qui, de près ou de loin, ont touché au pouvoir. Ils s'étaient, on peut le dire, partagé la besogne : M. Louis Blanc se chargeait d'exciter ses chers prolétaires, M. Caussidière d'endormir les bons bourgeois, et chacun avait bien choisi le rôle qui lui convenait. M. Louis Blanc devait plaire et plaisait infiniment aux ouvriers. Ton déclamatoire, phrases de tribun, style de rhéteur, il réunissait toutes les qualités nécessaires pour se faire écouter du peuple et pour acquérir sur lui une grande influence. Chose funeste et triste symptôme de décadence morale! les différentes classes de la société n'aiment point

les qualités qui leur sont propres; elles cherchent et applaudissent les qualités et les défauts contraires aux leurs. Ce qui distingue le peuple, c'est l'instinct, la spontanéité, même une certaine franchise brutale : toutes ces qualités pourtant, il s'en soucie peu; il vise plus haut et se fait rhéteur, acteur, même tant soit peu pédant. Ses livres, quand il écrit, n'ont pas les qualités franches de son tempérament. De notre temps, le peuple a fait tout ce qu'il a pu pour fausser sa nature, j'espère qu'il n'y a pas réussi complétement; c'est pour cette raison que M. Louis Blanc a été pendant quatre mois et est encore l'écrivain et le docteur préféré par le peuple. M. Caussidière, à cause des défauts contraires, a été, à un certain moment, le lion du jour, la coqueluche des bourgeois, la merveille rare toujours nécessaire au Parisien, qui fut très heureux de pouvoir rencontrer, dans un membre du gouvernement qui lui coûtait si cher, hélas! cette excentricité dont il ne saurait se passer. L'affectation brutale de M. Caussidière, ses naïvetés étudiées, sa fine grossièreté, toutes ces qualités et tous ces défauts joués et menteurs plurent énormément aux classes cultivées de la société, à tous les hommes fatigués de s'exprimer correctement et de parler avec politesse. M. Caussidière fut donc pour eux ce que le moindre brin de gazon est pour le Parisien à la campagne; ils pouvaient respirer à l'aise avec lui et rire sans se gêner. C'est la seule raison du succès immense obtenu par M. Caussidière, et ce rôle de *clown*, de *gracioso* si habilement continué au milieu de la troupe maussade qui paradait à l'Hôtel-de-Ville fut aussi pour l'ancien préfet de police un sûr moyen de dérouter la malveillance de ses adversaires naturels.

M. Caussidière, en somme, s'était montré politique plus habile que M. Louis Blanc, dont il n'avait pourtant ni l'intelligence ni la culture. C'est que M. Caussidière est un type. M. Louis Blanc, sans doute, est un type aussi; mais c'est un type très répandu en Europe, très commun parmi les jeunes hommes de lettres parisiens et les étudians des universités allemandes, c'est un type superficiel. Quant à M. Caussidière, il faut l'avouer, c'est le *sauvage moderne*, le sauvage né au milieu de la civilisation. Ce n'est point une insulte que nous lui adressons; il n'est certainement pas l'unique exemplaire, seulement il est l'édition la plus remarquable du type dont je parle. C'est l'homme sur lequel la religion n'a jamais mordu, que l'éducation n'a pas pétri dès ses premiers ans, qui ne sait ce que c'est que la règle, et qui par conséquent s'irrite de la contrainte. Pour toutes ces raisons, la civilisation le gêne considérablement; tout l'embarrasse, et à la longue tout lui est piége, parce qu'il n'a la connaissance exacte d'aucune règle morale. Dès-lors, l'instinct de la conservation physique et la lutte contre les pouvoirs moraux deviennent la condition même de son existence. Ces sortes d'hommes sont les *utilitaires* du radicalisme. Les doctrines leur im-

portent peu; ce qui leur importe, c'est qu'elles couvrent et cachent leurs manœuvres. Dès-lors la ruse, la finesse et l'instinct sont les seules facultés qui se développent en eux. Ils deviennent d'une habileté sans égale à se tirer d'embarras, à trouver leur pâture, à faire leurs affaires, sans désobéir sérieusement aux lois morales. M. Caussidière a été certainement le caractère le plus original et le plus curieux de la révolution de février. Il connaissait mieux qu'aucun de ses collègues le peuple et certaines portions de la bourgeoisie. C'est là ce qui l'a rendu si redoutable, et ce qui l'a préservé jusqu'au moment de son inévitable chute.

Quant au troisième révolutionnaire que renfermait dans son sein le gouvernement provisoire, nous n'en parlerons que très peu. M. Ledru-Rollin est un homme ennuyeux et sans aucune espèce d'originalité. C'est un homme tout théâtral et tout d'imitation. Ses qualités et ses défauts, il les exagère tellement, que toute sa nature est faussée par cette perpétuelle tension d'elle-même. M. Ledru-Rollin exagère les choses qui sont naturellement exagérées. C'est un homme complétement dépourvu d'esprit modérateur et de facultés pondératrices. Ainsi M. Ledru-Rollin est un homme de tempérament, et cette puissance qu'il porte en lui, qui n'a pas de règle, il s'efforce de l'exagérer encore; c'est un homme tout d'instincts, que non-seulement il ne songe pas à dominer, mais qu'il épuise et qu'il tarit à force de vouloir surexciter. Sa doctrine, c'est la révolution quand même. Tout cela fait de sa personne l'individualité la plus fausse et la plus artificielle qu'il y ait de notre temps. Le parti de M. Ledru-Rollin ressemble à son chef : ses partisans sont presque tous des hommes d'un esprit faux, ou qui sont placés dans une position fausse. Ce sont des bourgeois qui ne le sont plus, des hommes du peuple qui n'en sont pas, des gens de lettres qui se soucient peu de littérature, des journalistes qui n'ont pas de journal, toute une race hybride qui est à la fois oiseau et souris. Nous avouons que nous préférons mille fois les communistes purs et simples à ce parti criard, tapageur, qui casse les réverbères pour faire niche à la police, et qui porte des costumes extravagans pour faire peur aux bourgeois.

Nous ne dirons rien des membres modérés du gouvernement provisoire; pardonnons-leur pour le mal qu'ils ont empêché, malgré le mal qu'ils nous ont fait. Ils sont assez cruellement punis. M. de Lamartine s'occupe aujourd'hui à fonder des colonies, M. Marrast est redevenu journaliste, M. Arago siége muet sur les bancs de l'assemblée. Ce sont les plus abandonnés d'entre les révolutionnaires; les terroristes, les socialistes jouent encore un rôle du fond de leur exil; eux n'en jouent plus aucun, bien qu'ils n'aient pas quitté leur patrie. Le pouvoir ne leur reviendra plus, par conséquent il est inutile de s'oc-

cuper d'eux. Leur bonhomie de transactions, leur politique à deux faces ne nous embarrassera ni ne nous défendra plus. C'est désormais sur nous seuls que nous devons compter. Bourgeois véritables, ils ont compromis l'existence de la bourgeoisie, les uns par ambition, les autres par vanité, ceux-là par rancune; la bourgeoisie les a laissé tomber et ne les relèvera pas. — Nous avions pourtant de bonnes intentions, diront-ils. — Hélas! l'enfer en est pavé.

Tels sont les tendances et les élémens divers qui, pendant quatre mois, se sont entre-croisés et ont formé la chaîne des événemens. Par momens tombaient sur la grande cité des tentatives d'insurrection, des velléités de soulèvement qui s'affaissaient et ne réussissaient pas. Enfin éclata la lutte suprême dans laquelle se regardèrent mutuellement la bourgeoisie et la révolution de février, chacune disant à l'autre le mot du trappiste : *Il faut mourir*. Le 26 juin 1848, la révolution de février rendit le dernier soupir. Les radicaux montrent peu d'intelligence de la situation, ou sont bien hypocrites, lorsqu'ils nous reprochent de vouloir anéantir la révolution de février : nous n'avons pas à l'anéantir, ils ne nous ont légué que son cadavre; ce sont eux-mêmes qui l'ont tuée, ils ont été obligés, pour se sauver, de prendre à la gorge la formidable apparition qu'ils avaient évoquée imprudemment. Nous ne nous en plaignons ni pour eux ni pour nous : — pour eux, car nous nous rappelons les frayeurs mortelles que leur causa, quatre mois durant, cette horrible apparition qui, à chaque instant, venait frapper à leur porte et se promener sous leurs yeux; — pour nous, car bien certainement il nous aurait fallu faire ce qu'ils ont fait. Ils ont tué leur mère, qui leur refusait le droit de vivre; bienfaisans parricides et involontaires bienfaiteurs! nous serions tenté de les bénir. La révolution de février, ce n'est point la république; la révolution, c'est ce qui nous a menacés, ce qui nous a attaqués, ce qui a été vaincu, ce que nous craignons encore. Ce n'est pas une forme abstraite de gouvernement, ce sont des passions très réelles et des desseins très arrêtés auxquels il nous faut mettre obstacle. S'il n'y avait que la république en jeu, ce serait peu de chose : à tout prendre, c'est un manteau comme un autre; mais ce qui importe, c'est que le corps que recouvre ce manteau ne devienne pas un cadavre. Si ce manteau qui nous abrite devait nous servir un jour de linceul, nous serions bien avancés vraiment! Et puisqu'on parle tant des attaques dirigées contre la république, faisons une simple observation. La république peut-elle nous protéger contre les coups de l'ennemi? Si elle le peut, qu'elle vive! Au contraire, est-ce un manteau si large et si troué, que les insectes malfaisans et venimeux puissent s'y glisser sans bruit et nous donner la mort par surprise? S'il en est ainsi, qu'en pouvons-nous faire?

La question n'est donc pas de démolir la révolution de février : elle

est morte; mais, comme elle est vivement regrettée, comme elle a de fanatiques amis qui la pleurent, des historiens enthousiastes qui la racontent, la question, c'est de l'empêcher de revenir. On a refait l'ordre matériel dans les institutions, on a aboli les décrets du gouvernement provisoire, mutilé ses créations informes, fait disparaître sa tribune aux harangues. Les auteurs de ces décrets et de ces harangues sont dispersés aux quatre vents ou rentrés dans l'obscurité. On cherche ce qui reste des malencontreuses institutions fondées par la révolution de février. Moi-même, me demandant dernièrement ce qu'avait fait cette révolution et ne me le rappelant plus, j'ouvris le *Bulletin de la République*, et je trouvai le résultat net de ce qu'elle a fait, à la fin du nº 14.

« Les 23 et 24 février, il a été élevé dans Paris 1,512 barricades presque entièrement concentrées entre la Cité, la Madeleine, la barrière des Martyrs, le canal Saint-Martin, sur la rive droite, et autour de la Cité, sur la rive gauche; elles s'étendaient en outre dans toutes les routes conduisant aux barrières.

« On a calculé que chaque barricade a employé en moyenne 845 pavés, de sorte que le peuple a arraché en quelques heures 1,277,640 pavés.

« On a, en outre, renversé 4,013 arbres; on a brisé et endommagé 3,704 appareils d'éclairage, savoir : 227 candélabres, 11 consoles, 890 lanternes brisées et 2,576 lanternes dont les verres ont été cassés.

« Enfin, on a brûlé ou détruit 53 corps de garde, 71 bureaux de surveillans de voitures de place, 41 bureaux d'octroi, 41 guérites, 104 colonnes d'affichage, 192 bornes; total 603.

« Dans ce calcul ne sont pas comprises les grilles qui ont été arrachées pour faire des armes et compléter les barricades, comme à la Bourse, à l'Assomption, au ministère de la marine, à Notre-Dame-de-Lorette, etc. »

Que dites-vous de ce petit mémoire? Jamais les chiffres n'avaient joué un rôle aussi comique. Eh bien! voilà le résultat net de tout ce qu'a fait la révolution de février, et encore on a repavé les rues, replanté les arbres et replacé les carreaux des lanternes. Il n'en reste plus même cela. Mais l'ordre moral troublé, qui le rétablira? mais l'agitation des ames, mais les passions soulevées, qui les apaisera? C'est de ce côté désormais que doivent porter nos efforts, et c'est le plus sûr moyen d'éviter à jamais les petits mémoires semblables à celui que nous venons de transcrire. Ayons bon courage, et songeons moins désormais à l'ordre matériel qu'à l'ordre moral, car c'est en lui qu'est notre sauvegarde.

ÉMILE MONTÉGUT.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1850.

Eh bien! que voulez-vous? En dépit des agitations de l'assemblée, en dépit des discours de tribune et des articles de journaux, des alarmes et des menaces, nous sommes optimistes, et nous croyons que du mouvement et du tapage de paroles que nous avons vu et entendu depuis dix ou douze jours il ne sortira rien, et que là où il n'y a rien, la peur, même la plus ingénieuse, perd ses droits. Rien du côté du président, qui ne songe pas à un coup d'état; rien du côté de l'assemblée, qui au fond ne croit pas aux coups d'état; d'autres diraient peut-être et plus réellement : Rien du côté de l'assemblée, qui ne craint et ne réprouve que les coups d'état auxquels elle ne croit pas.

Oui, nous sommes optimistes; mais entendons-nous bien : nous sommes optimistes quant à l'heure qu'il est, et nous ne croyons ni à César, ni à Catilina, ni à Cicéron. Pourtant nous sommes pessimistes en général, car nous croyons que la situation du pays, telle qu'elle résulte de la constitution de 1848, est détestable et inacceptable. Nous tenons en ce moment une gageure hardie, celle de gouverner avec des institutions qui semblent avoir été créées pour rendre tout gouvernement impossible. Jusqu'ici nous tenons galamment la gageure, et je prétends que nous sommes des héros, puisque nous avons eu jusqu'ici l'audace et le talent de ne pas mourir. Cependant il ne faut pas nous faire illusion : nous perdrons notre pari, car il n'est pas gagnable. On voit bien que nous ne sommes pas optimistes, ou plutôt notre optimisme porte tout entier sur l'heure présente; ce n'est pas encore aujourd'hui que nous périrons. Nous ne voulons pas dire autre chose.

Ce qui nous fait croire que l'heure actuelle n'est pas aussi pleine de dangers qu'on le suppose, c'est la division profonde de nos ennemis, c'est la nature un peu factice de l'agitation où sont nos amis, c'est enfin l'ensemble de la conduite du président.

Nous avons vu quels sont les sanglans reproches que la montagne de Londres fait à la montagne de Paris. Il est curieux de voir la suite de cette querelle de ménage. La montagne de Londres avait eu le malheur d'appeler quelque part M. Proudhon *un ferrailleur d'idées*. M. Proudhon répond aux montagnards qu'ils sont *des blagueurs;* pardon de répéter ces grosses injures, mais M. Proudhon ne se borne pas à dire le gros mot, il l'explique, et c'est à cause de l'explication que nous avons répété le mot. La montagne de Londres avait reproché à la montagne de Paris de n'avoir pas osé appeler le peuple aux armes. « Appeler le peuple aux armes! répond M. Proudhon; mais vous en êtes donc encore à savoir pourquoi votre manifestation du 13 juin n'a pas abouti, pourquoi elle ne pouvait aboutir! L'insurrection, sachez-le donc pour votre gouverne, l'insurrection, malgré toutes les déclarations et glorifications démagogiques, porte en soi quelque chose de défavorable, comme la guerre et le supplice, quelque chose qui fait que la conscience du peuple y répugne, et que les citoyens n'y vont qu'à contre-cœur. Et ce n'est pas une doctrine que je prêche, c'est un fait que je constate. L'insurrection n'a de succès qu'autant qu'elle réussit à se dissimuler. On dirait que le peuple, même dans la plus juste des causes, rougisse de se révolter. »

Qui écrit de cette manière vive et forte contre l'insurrection? Est-ce M. de Maistre ou M. Proudhon? Il y a de quoi s'y tromper. Jamais la vieille maxime que l'insurrection est le plus saint des devoirs n'a été plus hardiment et plus éloquemment niée; mais tel est le talent de M. Proudhon, c'est l'homme le mieux fait pour réfuter les paradoxes qu'il n'invente pas. Sa raison dépend de la proposition qu'il a devant lui : vrai et admirable quand il rencontre l'erreur, faux et subtil quand il rencontre la vérité. Comme le parti montagnard n'a pour doctrines que des phrases creuses et des théories impraticables, M. Proudhon, dès qu'il s'est trouvé lancé par les événemens dans ce milieu déclamatoire et faux, a eu, par l'effet même de sa nature contrariante, une vigueur et une fermeté de bon sens singulières. De là des tirades comme celles que nous venons de citer, et qui passeront pour des paradoxes insolens, non-seulement auprès des montagnards qu'attaque M. Proudhon, mais aussi auprès de beaucoup de bons bourgeois, tant est grand le ramollissement du sens commun dans notre malheureux pays! et parce que c'est le sort de la vérité dans le pays de l'erreur de passer pour un paradoxe.

M. Proudhon prouve aux montagnards émigrés que leur cri : aux armes! poussé si aisément de Londres à Paris est un crime et une folie. Personne ne veut courir aux armes, surtout avec de pareils chefs. « Il ne faut pas vous le dissimuler, continue M. Proudhon : le peuple, ainsi que la bourgeoisie, n'a nulle confiance en vous. Le peuple rit de vos pasquinades politiques et sociales; il vous a connus à l'œuvre; il a jugé la puissance de vos moyens et la fécondité de vos ressources..... Il se convainc tous les jours, par la lecture de vos manifestes, que vous êtes aussi étrangers à ses aspirations qu'ignorans de la marche de ses idées et de la situation de ses intérêts... Tranquillisez-vous donc, et, quoi qu'il arrive, ne vous excitez pas le cerveau, ne vous échauffez point la bile. Acceptez en toute résignation le repos que vous fait l'exil, et mettez-vous bien dans la tête qu'à moins d'une transformation complète de votre esprit, de votre caractère, de votre intelligence, votre rôle est fini. »

Voici maintenant la péroraison : « Voulez-vous, citoyens, servir encore votre patrie, travailler au progrès, contribuer au triomphe de la révolution? Croyez-moi, devenez d'autres hommes. Mettez au crochet votre défroque parlementaire, rengaînez votre phraséologie, brûlez-moi ces vieux oripeaux du jacobinisme; étudiez la philosophie de l'histoire, de l'économie politique et du droit. Tenez, voulez-vous que je vous dise toute ma pensée? Je ne connais qu'un mot qui caractérise votre passé, et je saisis cette occasion de le faire passer de l'argot populaire dans la langue politique. Avec vos grands mots de guerre aux rois et de fraternité des peuples, avec vos parades révolutionnaires et tout ce tintamarre de démagogues, vous n'avez été jusqu'à présent que des *blagueurs*. »

Nous avons souvent dit que le parti montagnard n'était composé que de déclamateurs; mais peut-être M. Proudhon a-t-il raison, et, pour désigner cette déclamation usée jusqu'à la corde et qui se pavane encore sous ses haillons, peut-être faut-il un mot emprunté à l'argot populaire. Chose curieuse en effet: pendant que M. Proudhon montre aux montagnards de Londres la décrépitude grotesque de leurs oripeaux révolutionnaires, que font les montagnards de Paris dans un journal qu'ils viennent de fonder sous le titre de *la République universelle?* Dans ce journal, ils se disent jeunes, très jeunes, et raillent agréablement ce qu'ils appellent les vieux de l'ancien régime; mais, en même temps qu'ils sont jeunes, ils sont prudens, et c'est par là qu'ils se séparent des montagnards de Londres. — Brisez tout, abîmez tout! crie la montagne de Londres. — Ne bougeons pas, ne remuons pas, ne parlons pas! dit *la République universelle.* « La république est-elle insultée? le président de l'assemblée est-il sourd à ses réclamations? Ne lui demandons rien, ni rappel à l'ordre, ni rectification au procès-verbal : ne nous exposons pas à des refus qui ne pourraient qu'amoindrir notre influence morale, puisque nous n'avons aucun moyen pour vaincre la résistance qu'on nous oppose; mais protestons avec dignité en laissant au pays le soin de prononcer entre nous et nos adversaires. » — Système commode! dit la montagne de Londres; cela veut dire que vous bouderez, mais que vous n'en toucherez pas moins votre indemnité parlementaire! L'indemnité parlementaire, cela est triste à dire, devient une pomme de discorde entre les montagnards, et peut-être M. de Goulard, en proposant de la réduire, a-t-il voulu rétablir la bonne intelligence entre la montagne du dehors et la montagne du dedans. En effet, grace à la mauvaise humeur que l'indemnité parlementaire inspire à ceux qui ne la touchent pas, toutes les vertus de la montagne du dedans sont suspectes à la montagne du dehors. La montagne du dedans est prudente et réservée; on lui dit qu'elle est timide et qu'elle veut rester appointée. — Nous ne vous donnons pas vingt-cinq francs par jour pour être prudens! crie brutalement la montagne du dehors, — et nous ajouterons, nous, — pour être jeunes sans faire jamais de folies, puisque votre prétention est d'être jeunes! — Heureux système, n'est-ce pas? on est jeune et on est prudent, deux bons moyens d'attendre commodément le jour du triomphe! *La République universelle* exprime à ce sujet la plus béate confiance du monde : « Les vieux de l'ancien régime, dit-elle, se refusent à constituer la société nouvelle. Paix à leurs cheveux blancs! la génération qui grandit est assez forte pour creuser son moule et s'y organiser. » Nous ne voulons pas défendre les vieux de l'ancien régime; nous demandons seulement où sont les jeunes du

nouveau régime? Nous entendons toujours parler de la société nouvelle qui grandit, et de ses idées et de ses doctrines; mais où sont donc ces idées et ces doctrines? Écoutez M. Proudhon : — Friperie de 93 ou rogatons des théories creuses de M. Louis Blanc, voilà les idées et les doctrines de ces prétendus princes de la jeunesse! — Ne confondez pas la société qui fermente et qui envie avec la société qui grandit. La fermentation n'est pas la croissance, l'envie n'est pas la force. Triste accord des défauts de deux âges opposés que de n'avoir que de vieilles idées, de vieilles phrases, et d'avoir en même temps la présomption et l'ignorance de la jeunesse! L'effervescence dans la routine, n'est-ce pas la pire nature d'esprit? Ne parlez donc plus des vieux de l'ancien régime, ô vous dont le régime a été court et n'a jamais été jeune, vous qui avez passé, dans les trois mois du gouvernement provisoire, de la naissance à la décrépitude! Vous êtes vieux comme 93, vous êtes avortés comme 1848, vous n'êtes pas jeunes!

Si nous attirons l'attention du public sur les divisions du parti montagnard, c'est qu'avant de faire la confession du parti modéré, nous pensons qu'il est bon d'examiner quel est l'état de nos adversaires. Notre maladie, en effet, se compose de deux choses : notre faiblesse d'une part et la force de nos ennemis de l'autre, — ce que nous ne pouvons pas pour nous, ce qu'ils peuvent contre nous. Or jamais nos adversaires n'ont été moins forts contre nous qu'en ce moment, jamais ils n'ont été plus divisés et plus démoralisés. Parmi les chefs, les uns sont livrés aux impatiences et aux colères de l'exil, les autres aux douceurs d'une opposition bien rentée. Parmi les hommes que la science et les traditions de l'École polytechnique avaient un instant cédés à la politique de 1848, le plus grand nombre est retourné aux grands travaux de l'industrie ou aux spéculations de la science. Les ouvriers, désappointés et désabusés, ne se défient de personne autant que de leurs anciens apôtres; ils ont repris l'habitude du travail quotidien, avec un peu de tristesse peut-être, mais avec une tristesse qui est prête à se tourner en colère contre ceux qui les ont trompés. Les plus ardens à la politique et les plus paresseux au travail, deux choses qui se rencontrent ordinairement ensemble, s'embarquent pour la Californie. Des gens bien informés nous disent que le nombre est grand des enthousiastes subalternes de 1848 qui partent pour l'Eldorado moderne. La Californie est une terre faite exprès pour notre temps. Là tout est aventure et loterie, là on s'enrichit ou on meurt vite. C'est ce qu'il faut à notre siècle, qui aime mieux, si nous pouvons parler ainsi, la jouissance que la vie. Il ne s'agit plus aujourd'hui, comme au XVI^e siècle, de puritains fanatiques et hardis, qui, ne pouvant pas professer librement leur culte en Angleterre, s'en allaient en Amérique chercher la liberté de la foi qu'ils ne trouvaient pas en Europe. Ceux-là ne demandaient pas à la terre où ils abordaient de l'or et de l'argent, de promptes richesses et de rapides jouissances; ils demandaient à la terre de quoi vivre; la foi leur donnait le reste, et remplissait ces ames ardentes et fortes. Nos aventuriers de la Californie ne sont pas du même genre; mais la Californie aussi a autre chose à leur donner que la solitude pour y prier Dieu, et un sol fertile pour y semer le blé. Elle donne de l'or, et c'est ce qu'il faut à ces imaginations ardentes et pourtant frivoles, comme celles qu'enfantent les vieilles sociétés, à ces hommes qui ont cherché la fortune et la jouissance dans les révolutions, qui ne les y ont pas trouvées, parce que les révolutions appauvrissent tout le

monde et n'enrichissent personne. Ce qu'ils n'ont trouvé ni aux Tuileries ni au Luxembourg, ils vont le chercher en Californie. La révolution de 1848 a beau faire et répéter ses grands mots de liberté et de fraternité; ç'a été une révolution toute matérialiste, et la Californie est aussi une colonisation toute matérialiste. L'une était faite pour remplacer l'autre dans la convoitise publique.

Nous venons de décrire l'état du parti montagnard, et ce qui nous fait croire que nous ne nous sommes pas trompés, ce sont les conseils de prudence et de sagesse que les hommes habiles du parti répètent à tout propos. Comme ils se sentent faibles, ils veulent se faire prudens, parce que d'abord cela a meilleur air, et parce que de cette manière surtout ils ne donnent pas prise à leurs adversaires. Cet état de faiblesse et de division du parti montagnard, qui s'est révélé dans la réforme du suffrage universel, n'a pas changé depuis ce moment, sauf que le parti de l'ordre semble s'être piqué d'émulation, et qu'il s'est mis aussi à se diviser. Nous ne croyons pas cependant que ces divisions soient graves et sérieuses.

Racontons fort brièvement ce qui s'est passé pendant ces quinze jours, et indiquons en passant ce qui nous rassure ou nous inquiète dans les derniers incidens de la quinzaine.

Et d'abord parlons du vote de la loi de la presse. Nous avons sous les yeux en ce moment trois sermons prononcés en 1640 à Strasbourg par Jean Schmid en mémoire de la découverte de l'imprimerie, et le troisième de ces sermons finit par une prière qui nous semble résumer l'histoire de la presse depuis son origine jusqu'à nos jours. « Dieu tout-puissant et éternel, dit le prédicateur, nous célébrons aujourd'hui ton nom, et nous te remercions du fond du cœur pour tous les biens spirituels et temporels dont tu as daigné nous combler, et surtout à cause de cet art admirable de l'imprimerie, que tu avais caché à tes saints eux-mêmes, mais que tu nous a révélé vers la fin du monde, et des bienfaits qu'à l'aide de cet art tu as répandus et tu répands encore sur le genre humain. Nous te supplions afin que l'ingratitude de nos cœurs et le détestable abus de cet art ne te décident pas à nous en retirer l'usage, et nous te demandons qu'appuyé par la grace de Jésus-Christ, tu veuilles bien nous conserver cet art, et le transmettre à nos descendans (1). »

Que dites-vous de cette prière? Et la discussion de la loi de la presse n'aurait-elle pas dû s'ouvrir par quelque invocation de ce genre à l'esprit de paix qui conserve les arts chers à l'humanité, en dépit de leurs inévitables abus? Malheureusement cet esprit de charité et de douceur n'a guère régné dans la discussion de la loi de la presse, et le vieil Adam (par ce mot emprunté à la théologie, nous ne désignons particulièrement aucun parti de l'assemblée; nous désignons toute l'humanité parlementaire), le vieil Adam, trouvant l'occasion de satisfaire ses rancunes contre ses ennemis et même ses secrets dépits contre ses amis, s'en est passé la fantaisie; il a, comme le médecin aveugle de la fable, frappé avec son bâton sur la maladie, sur le malade, sur les amis, sur les infirmiers, sur tout le monde. La presse, se trouvant frappée, a crié, et quelques

(1) *Monumenta Typographica, quæ Artis hujus præstantissimæ originem, laudem et abusum posteris produnt, instaurata studio et labore J. Christiani Wolfii*, 2 vol., Hambourg, 1740.

journaux ont pris à partie l'assemblée. L'un d'eux ayant parlé d'un ton vif et prétorien, l'assemblée s'est fâchée, l'a cité à sa barre et l'a condamné.

Quant à nous, nous n'avons rien à dire à cette querelle, et nous serions fâchés qu'elle continuât. Nous ne voyons pas en effet ce que la presse et la tribune peuvent gagner à se brouiller, et nous voyons fort bien ce qu'elles peuvent y perdre. La presse et la tribune sont deux expressions de la liberté nécessaires l'une à l'autre. Ce sont deux sœurs qui se querellent parfois, mais c'est la même famille, et c'est le même intérêt. Les pays qui n'ont pas de journaux n'ont pas de parlemens, et les pays qui n'ont pas de parlemens n'ont que des journaux insignifians. Frapper la tribune, c'est frapper la presse; affaiblir la presse, ce n'est pas fortifier la tribune. L'assemblée croit-elle que le pays ait un goût bien passionné et bien persévérant pour les discussions parlementaires? Consultez ce gros public qui ne se plaint jamais que du mal d'hier, et demandez-lui s'il est fâché que la tribune cherche à faire taire la presse. — Oh! non; c'est bien fait! — Mais voilà la presse qui, à son tour, attaque la tribune et qui voudrait la faire taire. Qu'en pensez-vous? — C'est bien fait!

La guerre qui a semblé s'engager entre la presse et la tribune a déjà eu ses inconvéniens, et le plus grave à nos yeux, c'est d'avoir rendu l'assemblée un peu ombrageuse. Elle n'a pas voulu croire qu'elle n'était attaquée que par la presse; elle n'a pas voulu croire que la presse cherchait à venger son injure ou à satisfaire sa mauvaise humeur. Il y avait un plaideur qui, ayant perdu sa cause, avait vingt-quatre heures pour maudire ses juges. Les juges ont cru qu'au lieu de les maudire, le plaideur condamné conspirait contre eux. Ils se sont cherché des ennemis, ils se sont inventé des dangers, ils se sont imaginé avoir à montrer des courages que personne ne révoquait en doute, que personne ne défiait; mais nous sommes loin de croire que l'assemblée tout entière se soit laissé aller à ces défiances ou à ces vigilances inopportunes. Nous sommes persuadés que dans la majorité les défians sont en petit nombre. Seulement, telle est la constitution de l'assemblée, que, quand une faible portion de la majorité s'avise d'avoir un caprice ou une tentation, elle peut toujours la satisfaire, grace aux facilités qu'elle trouve dans l'opposition. Il y a toujours deux cents voix prêtes à encourager la majorité à mal faire. Quant au prix que la montagne demandera plus tard pour l'appui qu'elle donne aux capricieux de la majorité, il n'en est pas question en ce moment : on ne paie qu'en sortant, mais on paie cher.

Ce qui nous montre qu'il y a eu dans tout ce que nous avons vu et lu depuis huit ou dix jours quelque chose de capricieux et de factice, quelque chose qui se sent de l'excitation nerveuse qu'on a quand on se croit en guerre, c'est que tout a été soudain et imprévu. Le rapport de M. de Montalembert sur la prorogation n'avait excité aucun orage. Tout le monde se réjouissait de l'idée d'aller voir ses meules de récolte et d'aller faire ses vendanges. La douce pensée des vacances régnait seule dans l'assemblée, et même les représentans avaient permis que le rapport les fît sourire au souvenir des deux cent vingt-huit lois qu'ils avaient faites. Tout à coup un journal critique l'assemblée en lui faisant ses adieux. Dès ce moment, l'esprit du rapport sur la prorogation est oublié. La défiance et le soupçon entrent dans beaucoup d'esprits. Tout à l'heure l'assemblée faisait des idylles; voilà qu'elle croit aux conspirations, voilà

qu'elle se sent menacée. Il y a des coups d'état en l'air, il faut se défendre : *Cavete, consules, ne quid detrimenti respublica capiat;* il faut sauver la république. — La république! eh! qui la menace, bon Dieu? Je ne vois que des gens qui la défendent, et, depuis qu'il est convenu qu'elle n'est et ne peut être qu'un état provisoire, elle devient chaque jour davantage quelque chose de définitif. Heureux chapeau qui garde une place! Personne ne le dérangera, parce que personne ne veut que son voisin se mette à cette place. Ah! si c'était quelqu'un qui fût à ce poste si envié, vous verriez, disent les gens qui mettent leur courage dans l'avenir et leur jalousie dans le présent; mais un chapeau! Pourquoi l'ôter? ou plutôt qu'y mettre? — La république n'est donc pas menacée, et elle fait bien mieux que d'avoir quelqu'un pour soi; elle a tout le monde contre ses remplaçans. Elle est à la fois insupportable et inévitable. Or, de ces deux mots, le second l'a toujours emporté sur le premier. Voyez l'histoire de l'homme : il supporte tout et il n'évite rien.

Il est un autre reproche que nous mettons sur le compte de l'agitation nerveuse que nous signalons dans l'assemblée : c'est la facilité à entrer dans la mauvaise compagnie. Comment, par exemple, les membres du parti de l'ordre consentent-ils à accepter les votes de la montagne? De quel cœur reçoivent-ils les cajoleries que leur font les journaux du radicalisme? Nous ne pouvons pas, dit-on, empêcher que les boules ne se rencontrent dans l'urne. Ce n'est pas une coalition, c'est une coïncidence. Quand il s'agit de voter certains articles de loi, nous concevons les coïncidences; quand il s'agit de voter sur certains noms, il n'y a plus que des coalitions. Non-seulement, en effet, il y a des membres de la majorité qui ont reçu les votes de la montagne, mais ils ont aussi voté pour quelques-uns des hommes que leur présentait la montagne. Ce ne sont plus là des rencontres, ce sont des rendez-vous. Et qu'est-ce que la majorité peut espérer de pareils traités? Croit-elle qu'elle convertira la montagne? Voyez : dans cette même quinzaine, un des membres de la majorité demandait à la montagne de les aider à défendre la république contre le président, comme s'il y avait un seul acte du président qui autorisât un pareil soupçon. Que faisait la montagne en discutant le budget? Elle accusait la multiplicité des prêtres. Que pense de cette avance de ses alliés le parti légitimiste? Elle essayait de contester le douaire de la duchesse d'Orléans, voté avec une si imposante majorité il y a un an. Que pense de ce témoignage de bon accord le parti orléaniste? Enfin elle tâchait de porter quelques coups de bas en haut au général Changarnier à propos du commandement de la garde nationale. Que pense de cet esprit de conciliation le grand parti de l'ordre public? Voilà les récens encouragemens que la majorité a reçus de la montagne, et pourtant les membres de la majorité n'ont pas hésité à voter avec et pour les candidats que présentait la montagne.

Disons-le franchement, ces soudaines et impétueuses défiances contre le président, ces caprices de peur, ces rendez-vous compromettans donnés à la montagne, tout cela décontenance et déconcerte une majorité.

Et cependant, malgré les inconvéniens que nous signalons, nous persistons à soutenir que tout ce que nous avons vu cette quinzaine n'est pas une crise, mais une agitation et une secousse. Non, il n'y a rien du côté de l'assemblée qu'une grande susceptibilité nerveuse, ce qui, après tout, est une maladie de

très bonne compagnie, mais que nous craignons beaucoup, parce qu'elle donne aisément prise aux charlatans. Ce qui nous prouve qu'il n'y a rien, c'est que le mouvement que nous avons vu a été aussi court qu'il a été vif. Au moment où M. Baze accusait impétueusement le ministère de conspirer, pour ainsi dire, contre l'assemblée, tout était perdu, et la guerre semblait engagée entre le palais Bourbon et l'Élysée; mais, aussitôt que M. Baroche a déclaré que le ministère ne conspirait pas, tout a été réparé. De bonne foi, pouvons-nous croire sérieuse et profonde une alarme qu'un mot excite et qu'un mot apaise? Quoi! voilà des gens que vous accusez de conspirer le renversement de la constitution!... Non, vous disent-ils... Sur quoi vous répondez : Oh! alors c'est différent!.. embrassons-nous. En vérité, c'est s'effrayer et se rassurer à trop bon marché.

Rien du côté de l'assemblée; rien du côté du président, qui ne songe pas aux coups d'état, et qui y pense si peu, qu'il dépense noblement et généreusement l'argent qu'il tient de la libéralité intelligente de l'assemblée; point de crise donc : une fantaisie de dangers et une attitude de combattans sans bataille, voilà notre mot sur la quinzaine. Et cependant ce que nous venons de voir, nous le verrons encore plusieurs fois, comme nous l'avons déjà vu aussi plusieurs fois. Souvent encore nous nous inquiéterons et nous nous rassurerons pour rien, souvent encore nous verrons l'assemblée en proie à cette agitation nerveuse. Pourquoi cela? C'est que, la constitution ayant dit qu'il faudrait en 1852 nommer un autre président, cette échéance fatale et mauvaise à cause de la non-rééligibilité sera nécessairement précédée par je ne sais combien de secousses et d'agitations morales. Comment en venir là? Comment n'y pas venir? Si nous y venons, comment le supporterons-nous? et pour n'y pas venir, comment ferons-nous? Nous aurons les frissons du mal long temps avant le mal. Ce qu'il y a de bon dans la vie humaine, c'est l'incertitude du jour de la mort; cela seul rend la vie supportable. La constitution de 1848 ne nous laisse pas cette incertitude consolante; elle nous condamne à mourir à jour et heure fixes.

Et notez que nous ne disons pas cela contre la république, nous le disons au contraire pour la république, contre la constitution. La république, en effet, est ainsi constituée et arrangée dans notre pays, qu'elle périt si elle essaie de se rajeunir et de se renouveler. Il faut, si elle veut vivre, qu'elle reste ce qu'elle est et où elle est. Nous la supportons et nous l'admettons, mais à la condition que rien ne dérangera son état présent. Le mouvement seul que veut lui donner la constitution la tuera. Nous sommes dans cette situation étrange et incroyable, que nous avons peur de tous les dénoûmens comme d'un accident, et que le dénoûment légal ne nous paraît pas moins menaçant et moins dangereux que les autres. Nous avons lu quelque part qu'il y avait un homme qui se croyait de verre, et qui ne voulait pas qu'on l'approchât de peur qu'on le cassât. Notre république est de verre. Tout ce qui l'approche risque de la casser, et la constitution même qu'elle a faite lui est sa plus grosse pierre d'achoppement.

Acquittons la promesse que nous avons faite il y a quinze jours de nous tenir au courant des événemens de l'Allemagne.

Si notre haine de la démagogie pouvait jamais s'affaiblir, nous la retrouverions tout entière en voyant l'Allemagne et en songeant à sa destinée depuis deux ans et demi. Jamais pays plus honnête et plus digne d'être heureux et libre, jamais vœux plus nobles, jamais espérances plus légitimes, n'ont eu un

plus mauvais et un plus misérable sort, et cela par la faute de la démagogie. C'est la démagogie qui a perdu l'Allemagne, et qui a rendu vains les vœux qu'elle fait depuis trente ans pour sa liberté et pour son unité. Nous assistons aujourd'hui à la ruine des derniers restes de ce qu'on appelait pompeusement *les conquêtes de mars;* nous voyons tomber même l'union restreinte, fondée sous les auspices et au profit de la Prusse. L'union restreinte n'était qu'un fantôme de l'unité germanique et un fantôme ambitieux, mais enfin ce fantôme était un souvenir : voici qu'il s'évanouit. La guerre que la Prusse soutenait contre le Danemark n'était pas une guerre juste : c'était une guerre germanique et entreprise au nom de l'unité germanique. La Prusse vient d'abandonner cette guerre et de faire la paix avec le Danemark. Nous nous en félicitons au nom de la justice et de l'humanité; mais enfin cette guerre du Schleswig était un souvenir des espérances ou des prétentions de 1848. La chambre des députés du Wurtemberg était encore animée de l'esprit de 1848, le bon et le mauvais. Elle est dissoute, et nous espérons même que les électeurs ne la renverront pas siéger à Stuttgart; nous espérons des élections modérées et conservatrices. Qu'on y prenne garde en effet. Nous ne regrettons pas grand'-chose des conquêtes de mars 1848 en Allemagne; nous ne regrettons pas non plus l'union restreinte d'Erfurth, le teutonisme qui poussait l'Allemagne sur le Danemark et la démocratie sans avenir du Wurtemberg. Nous regrettons seulement un grand mouvement populaire employé à de malheureuses agitations. Nous regrettons que le libéralisme allemand se soit cru trop faible pour se passer de l'appui de la démagogie, car c'est cet appui qui l'a perdu.

Nous avons voulu dire d'abord quel était à nos yeux le caractère des trois incidens que nous avons indiqués, l'évanouissement de l'union restreinte, la paix avec le Danemark, la dissolution de la chambre des députés en Wurtemberg. Ces trois incidens sont encore des pas en arrière faits par l'Allemagne de 1848; mais il ne suffit pas de dire quel est le sens général de ces événemens : ils ont aussi leur histoire particulière. C'est surtout le traité avec le Danemark qui semble devoir produire quelques conséquences dignes d'attention.

Quand la Prusse se fit l'instrument de la guerre ethnographique que l'Allemagne déclarait au Danemark en faveur du Schleswig, c'était en 1848. La Prusse, voulant être quelque chose dans la révolution et ne voulant pas, bien entendu, se faire démagogique, se fit teutonne, et prit en main la défense de la nationalité germanique contre le Danemark. Le parlement de Francfort lui confia le soin de cette guerre. La Prusse était ainsi l'épée de Gédéon; mais l'épée de Gédéon ne porta pas tous les grands coups qu'on en attendait, et l'on put, dès ce moment et dès cette guerre, reconnaître quelle serait l'attitude de la Prusse en s'alliant à la révolution de 1848 : elle craindrait toujours de trop triompher, et, comme elle voulait seulement profiter de cette révolution et non la faire réussir, elle ne lui prêterait jamais son appui qu'à moitié. La Prusse, tout en servant sur quelques points, dans le Schleswig par exemple, la révolution germanique, ne voulait pas qu'elle devînt trop forte, et cette révolution, à son tour, tout en chargeant la Prusse de faire la guerre au Danemark, ne voulait pas non plus que ce fût pour la Prusse une occasion d'agrandissement. Les deux alliés furent exaucés dans toute la mauvaise partie de leurs vœux. La révolution de 1848 ne devint pas forte; elle devint plus faible chaque jour, quoique devenant plus violente. La Prusse fut même obligée de la combattre

et de la vaincre en Bade; mais elle l'avait servie dans le Schleswig, et c'était le reproche que lui faisait l'Europe, reproche embarrassant, parce que l'Angleterre et la Russie s'en faisaient toutes deux les organes. L'Europe n'avait pas vu sans mécontentement la guerre que la Prusse faisait au Danemark pour lui arracher le Schleswig; la Prusse avait beau dire qu'elle n'agissait qu'au nom de l'Allemagne, et l'Allemagne avait beau dire aussi de son côté que les Schleswikois étaient des Allemands : cette revendication étymologique paraissait à la fois injuste et ridicule. L'Europe, au XVII^e siècle, s'était indignée contre les chambres de réunion de Louis XIV, qui se faisait adjuger par des arrêts qui n'avaient d'autre principe que les mouvances féodales, toujours fort confuses, des terres et presque des provinces que ne lui donnaient pas les traités. Le parlement de Francfort avait voulu faire, au nom de la linguistique et de l'étymologie, sciences un peu conjecturales, ce que Louis XIV avait fait au nom des mouvances féodales. Partout où il y avait des Allemands, c'était l'Allemagne, et partout où il y avait dans la langue quelques traces de parenté avec la langue allemande, c'était aussi l'Allemagne. L'Europe ne pouvait pas s'incliner devant ce nouveau droit de réunion.

La Russie faisait à la guerre du Schleswig un autre reproche que celui d'être une guerre étymologique : elle lui reprochait d'être une guerre de propagande révolutionnaire, et de ce côté elle avait contre l'insurrection du Schleswig les mêmes griefs que contre l'insurrection de la Hongrie et les mêmes motifs d'intervenir. Il y avait seulement cette grande différence, qu'en Hongrie la Russie intervenait pour soutenir l'Autriche, et qu'elle n'avait à combattre qu'une insurrection, tandis que dans le Schleswig elle serait intervenue contre la Prusse : mauvais spectacle, — que la Russie n'a pas voulu donner à l'Europe, — de deux états légitimes combattant l'un contre l'autre pour une révolution. Il fallait, pour que la Russie intervînt dans le Schleswig, que la Prusse n'y soutînt plus le teutonisme greffé sur la démagogie. Pressée par les représentations de la Russie, la Prusse a fait la paix avec le Danemark en abandonnant le Schleswig à ses propres forces. Dès ce moment, si le Danemark ne peut pas à lui seul soumettre le Schleswig, l'intervention russe est une chose certaine et décidée. Si donc le Schleswig se soumet promptement, si les volontaires allemands qui accourent en Schleswig, beaucoup moins nombreux cependant qu'on ne le dit, ne retardent pas la pacification, ce sera pour l'Allemagne un grand bonheur, ou ce sera une grande épreuve de moins. La Russie en effet n'aura point de motifs pour venir faire dans le Schleswig ce qu'elle a fait en Hongrie, c'est-à-dire rétablir l'ordre et l'autorité légitimes. Si au contraire la démagogie ou le teutonisme germanique prolonge la résistance du Schleswig, la Russie viendra faire le dénoûment, et habituera de plus en plus l'Allemagne à recevoir de ses mains le dernier arrêt du sort. Les victoires du Danemark, qui contrarient l'Allemagne, servent au fond son indépendance; elles lui épargnent une intervention russe.

La Prusse, qui avait eu beaucoup de peine à se décider à faire la paix avec le Danemark, n'a pas moins de peine maintenant à faire ratifier par l'Allemagne la paix qu'elle a faite au nom de la confédération. Dans les objections que l'Allemagne fait à la paix, il y a plusieurs sentimens opposés. Les uns se plaignent de la paix au fond, parce que la paix avec le Danemark contredit les prétentions du patriotisme germanique. C'est surtout dans les chambres re-

présentatives et dans les journaux que retentissent ces plaintes. Les états qui ne sont pas bien disposés envers la Prusse font une autre objection, toute de forme, mais beaucoup plus grave. Ils contestent à la Prusse le droit de traiter au nom de la confédération. Ils ne lui reprochent pas d'avoir fait la paix : l'Autriche même, comme puissance européenne, approuve le maintien intégral de la monarchie danoise et s'oppose à tout démembrement contraire au traité; mais, comme puissance allemande, l'Autriche conteste à la Prusse le droit de traiter seule, au nom de l'Allemagne, avec le Danemark. Si la Prusse veut que son traité engage la confédération germanique, il faut qu'elle le fasse ratifier par cette confédération; mais où est le pouvoir qui représente cette confédération? A Francfort, dit l'Autriche, et dans le congrès diétal qui s'y est rassemblé au nom de l'acte fédéral de 1815. — Non, dit la Prusse, l'acte fédéral de 1815 a été aboli par les décisions de la diète en 1848, quand elle a abdiqué au profit du parlement allemand. — Alors, répond l'Autriche à la Prusse, vous rattachez vos actes aux actes du parlement germanique, et vous procédez de 1848. — Sur ce point, la Prusse n'ose dire ni oui ni non. Il faut qu'elle dise oui, si elle prétend qu'elle avait le droit de traiter de la paix et de la guerre avec le Danemark, puisque c'est du parlement de Francfort qu'elle a reçu ce droit; il faut qu'elle dise oui, si elle prétend également avoir eu le droit de fonder l'union restreinte. L'union restreinte, en effet, n'est légitime et légale que si la confédération de 1815 s'est suicidée elle-même en 1848, pour faire place au parlement germanique. Or, c'est là ce que conteste l'Autriche. A ses yeux, la confédération germanique et l'acte fédéral de 1815 subsistent encore. Les autorités et les pouvoirs chargés de représenter cette confédération ont pu changer dans la confusion de ces trois dernières années : la confédération a pu même être représentée par le parlement germanique et par le vicaire-général de l'empire, l'archiduc Jean; mais la confédération n'a pas péri, à moins qu'on ne se place tout-à-fait dans la doctrine révolutionnaire, et qu'on ne croie que 1848 a fait table rase. La Prusse ne veut pas se placer dans la doctrine révolutionnaire. Que faire donc?

Quant au traité de paix avec le Danemark, la Prusse se décidera-t-elle à se soumettre à la ratification de la diète ou du congrès assemblé à Francfort? Mais elle a contesté l'autorité de cette assemblée. Ici la Saxe, qui, par sa situation géographique entre la Prusse et l'Autriche, est destinée à servir de champ de bataille, si jamais la guerre s'engageait entre la Prusse et l'Autriche, la Saxe fait une proposition intermédiaire. — Nous supposerons, dit-elle, que la diète de Francfort s'est assemblée pour décider de la ratification du traité danois. Ne reconnaissez pas son autorité antérieure, mais reconnaissez son autorité spéciale pour le cas même dont vous lui déférerez la connaissance. — Cette proposition est sage, et nous sommes persuadés que c'est par cette transaction que finira la question de la ratification du traité danois. Ainsi les deux droits et les deux avantages que la Prusse croyait avoir recueillis dans l'héritage de la révolution de 1848, le droit de fonder à son profit l'unité restreinte de l'Allemagne septentrionale et le droit de représenter la nationalité allemande contre le Danemark, la Prusse se les voit enlever par la politique de l'Autriche.

Si la Prusse n'a pas voulu avoir une politique tout-à-fait révolutionnaire, et nous l'en louons, quoique cela ait nui à la netteté de ses allures, est-ce que l'Autriche a pris une politique tout-à-fait contre-révolutionnaire et illibérale?

Non, assurément. L'Autriche a son genre de libéralisme, et ce libéralisme a le mérite de n'être pas chez elle un sentiment du lendemain, mais de la veille ou de l'avant-veille. Bien des gens prendront cela pour un paradoxe, et cependant rien n'est si vrai. Seulement, le libéralisme de l'Autriche n'a rien de philosophique et de littéraire. C'est un libéralisme qui se rattache à l'économie politique plus qu'à la constitution de 1848. L'Autriche, sous M. de Metternich, s'est toujours beaucoup préoccupée des questions industrielles et commerciales. C'est ce genre de libéralisme dont elle se fait en ce moment une arme contre la Prusse. Elle propose à la fois deux choses à l'Allemagne : une union fédérale avec la monarchie autrichienne et une vaste association de douanes et de commerce. Un curieux article de la *Gazette* de Vienne du 16 juin 1850 explique à ce sujet la politique judicieuse et pratique de l'Autriche. « C'est en vain, dit la *Gazette*, qu'on prétend que l'unité politique organique de l'empire d'Autriche, telle qu'elle existe depuis la nouvelle constitution, ne se concilie pas avec les rapports fédéraux de cet empire avec les autres états de l'Allemagne. » L'Autriche, au lieu d'être un empire d'états différens réunis sous le même chef, est une monarchie une et centralisée; mais cela n'empêche pas que cette monarchie qui a en Allemagne ses origines et ses intérêts, sa capitale et sa langue, ne puisse entrer avec l'Allemagne dans des rapports fédéraux aussi intimes que par le passé. L'idée d'exclure l'Autriche de l'Allemagne, parce qu'elle n'est pas tout allemande, est une chicane ethnographique, et de plus c'est une impossibilité. Ni l'Autriche ni l'Allemagne ne le veulent, et maintenant c'est pour mieux s'attirer l'Allemagne ou pour mieux la retenir, que l'Autriche propose une union de douanes. Elle veut unir les intérêts pour mieux unir les sentimens, et, au lieu de faire de l'unité de l'Allemagne une tradition historique ou une chimère démagogique, elle en fait un intérêt et une affaire. « De nos jours, dit la *Gazette* de Vienne, il faut qu'une union politique allemande devienne aussi un *Zollverein* et *vice versâ*, ou bien l'un et l'autre est un mensonge, une illusion, et, au lieu d'arrêter la dissolution de l'Allemagne dans les intérêts matériels et politiques, on laisse se perpétuer la désorganisation de la société. Quoique le Zollverein existant reposât sur une nécessité naturelle et morale du peuple allemand, il manquait cependant à son développement un organe et une direction énergique et des institutions basées sur des lois constitutionnelles, en un mot une organisation convenable. Le Zollverein avait à la vérité des conférences de fonctionnaires publics, mais il n'avait pas des diètes ayant une efficacité réelle. Les fonctionnaires publics dans les conférences générales étaient, à raison de leur petit nombre et de leur dépendance, tout-à-fait hors d'état de représenter les intérêts généraux, si importans et si variés, d'une si grande communauté commerciale. Les chambres des états particuliers ne remplissaient qu'une vaine formalité en donnant leur adhésion. L'opinion publique s'est pénétrée de cette vérité, que le Zollverein, dans sa forme actuelle, n'atteindrait jamais complètement son but et qu'il ne pourrait pas répondre aux besoins existans. Son imperfection, qui vient essentiellement de l'absence d'un centre pour la direction d'une politique commerciale nationale, durera aussi long-temps que la communauté des intérêts industriels et commerciaux allemands n'aura pas une représentation légale organique, comme l'Angleterre, la France et l'Allemagne du nord en possèdent une. »

Cette théorie ne manque assurément pas de hardiesse et d'ampleur. Voici un

gouvernement parlementaire et représentatif fondé sur l'union des intérêts et destiné à discuter les affaires du pays au lieu de discuter des principes et des opinions, une réunion d'hommes pratiques au lieu d'une académie d'orateurs. Voilà les propositions de l'Autriche à la diète de Francfort, et nous ne doutons pas que ce libéralisme nouveau, qui ne procède ni des universités, ni des événemens de 1848, et qui s'adresse aux intérêts matériels, ne soit de nature à plaire à l'Allemagne. C'est une nouveauté qui n'a pas l'air d'une utopie politique : grande chance de succès dans un pays dégoûté des idées et affamé d'affaires.

Et comme si l'Autriche ne voulait même pas négliger la popularité patriotique, elle traite aussi dans sa gazette la question de la liberté du Danube, c'est-à-dire de la grande artère commerciale de l'Allemagne méridionale. Elle annonce qu'elle demande à la Russie le curage de l'embouchure de Soulina, c'est-à-dire la seule passe du Danube qui soit encore navigable, et qui ne l'est plus qu'à grand' peine, parce que la Russie l'a laissé, à dessein, s'ensabler. Si la Russie refuse de curer la Soulina, l'Autriche reprendra le projet du canal de Rasova, c'est-à-dire qu'elle fera arriver le Danube plus vite dans la mer Noire, en faisant creuser de Rasova à la mer Noire un nouveau lit pour le fleuve. Jusqu'à Rasova en effet, et encore au-dessous, le Danube appartient à la Porte ottomane. Il n'y a que les embouchures qui, depuis le traité d'Andrinople en 1828, appartiennent à la Russie, et, puisqu'elle les laisse s'ensabler pour ruiner ou pour affaiblir le commerce de l'Autriche et de l'Allemagne méridionale, il est tout simple que l'Autriche songe à ouvrir au fleuve une embouchure indépendante et plus courte. Cette défense que l'Autriche fait de son grand fleuve contre la Russie la réhabilite de l'intervention russe en Hongrie.

Elle s'en réhabilite encore d'une manière plus heureuse en regagnant par sa clémence l'affection de la Hongrie. Le général Haynau, qui avait soumis la Hongrie, mais qui continuait à la traiter en pays conquis, qui ne pardonnait à personne et ne permettait pas que l'empereur pardonnât, a perdu le commandement de la Hongrie, et depuis ce moment cette malheureuse contrée recommence à espérer et recommence à aimer cette famille de Marie-Thérèse qu'elle avait sauvée autrefois, et qu'elle avait combattue dans ces derniers temps par malentendu plutôt que par haine. Le Danube libre, la Hongrie paisible et affectionnée, l'Allemagne réunie à l'Autriche dans une grande association douanière et commerciale qui sert de base à l'union fédérale, voilà les œuvres et les projets de l'Autriche, et il faut avouer que, depuis que l'Autriche est sortie des embarras que lui avaient créés les insurrections italiennes et hongroises, tout lui a réussi, et que dans sa lutte contre la Prusse tous les avantages ont jusqu'ici été pour elle. Ces succès font honneur au gouvernement du prince Schwartzemberg, qui a su avoir une politique libérale sans être révolutionnaire, et allemande sans être teutonique.

— On a souvent invoqué contre le génie américain la stérilité de la littérature et des arts aux États-Unis, comme si un peuple encore enfant et tout occupé de jeter les fondemens de sa grandeur future était dans les mêmes conditions que les nations européennes. Il était facile de prévoir que le jour où les Américains pourraient détacher leurs regards des nécessités du présent, où le loisir et le luxe tiendraient à leur tour une place dans leur existence, la littérature naîtrait comme spontanément aux États-Unis. Les lettres américaines comptent déjà plusieurs noms glorieux, les arts ne tarderont pas à suivre leurs progrès.

Déjà nous avons sous les yeux les premières livraisons d'un ouvrage qui peut rivaliser avec les plus magnifiques publications de la librairie française. Deux artistes américains, MM. Brady et Davignon, se sont unis à un écrivain de mérite, M. Lester, pour publier une *Galerie des Américains illustres* (1). Les éditeurs nous apprennent qu'après avoir comparé entre eux tous les caractères typographiques des deux mondes, ils ont arrêté leur choix sur un nouveau modèle français qu'ils déclarent le plus beau qui existe, et dont ils ont demandé la reproduction au meilleur fondeur de New-York. Nous avons cru devoir relever cet hommage rendu à la typographie française, et en jetant les yeux sur la *Galerie des Américains illustres*, personne ne sera tenté de démentir ses éditeurs. C'est là du reste le seul emprunt fait au vieux monde, et tout le reste est américain dans cette belle publication in-folio. Cette curieuse *Galerie* s'est ouverte par les biographies du général Taylor, de MM. Webster et Calhoun. Déjà deux de ces hommes éminens ont été frappés par la mort depuis la publication des notices qui leur étaient consacrées : M. Calhoun il y a quelques mois, le général Taylor il y a trois semaines.

Le général Taylor, comme presque tous les hommes qui ont jusqu'ici occupé le siége présidentiel, était né en Virginie. Son père, le colonel Taylor, avait combattu aux côtés de Washington pendant toute la guerre de l'indépendance. A la paix, il résolut de quitter la Virginie pour s'enfoncer dans les contrées plus fertiles de l'ouest. Il accompagna Daniel Boon dans la reconnaissance que celui-ci fit du Kentucky, et seul, à pied, il s'aventura à travers des forêts inconnues et habitées par des peuplades féroces jusqu'à la Nouvelle-Orléans. A son retour de cette expédition périlleuse, il emmena sa famille et son fils, âgé alors de six ans, dans les forêts du Kentucky. Cette partie des États-Unis a été appelée la *terre noire et sanglante* à cause de la couleur du sol et des luttes acharnées que les premiers colons eurent à soutenir contre les sauvages. Leur existence était un combat perpétuel. Cette vie de périls et de luttes développa chez le jeune Taylor les qualités militaires dont il devait faire preuve plus tard. Au premier bruit de la guerre contre les Anglais, en 1807, le jeune Taylor courut s'enrôler sous les drapeaux de l'Union. Il fut chargé de garder le cours de la Wabash. En 1812, il commandait la garnison du fort Henderson, composée de cinquante-deux hommes seulement, lorsqu'il fut inopinément attaqué au milieu de la nuit par un parti ennemi, qui réussit à mettre le feu au fort. Taylor, avec sa poignée de soldats, éteignit le feu, fit face partout, et obligea l'ennemi à se retirer. C'est ainsi qu'il gagna le grade de major. Dans la guerre contre les Indiens, soit en Floride, soit sur la rivière de l'Arkansas, il parcourut successivement tous les échelons de la carrière militaire jusqu'au rang de général. Il avait été nommé au commandement d'un corps d'observation sur les frontières du Mexique, lorsqu'une agression des Mexicains vint lui donner l'occasion de franchir le Rio-Grande et de gagner à Palo-Alto sa première bataille. Les victoires de Reseca, de la Palma, de Monterey et de Buena-Vista montrèrent en lui le vaillant soldat et l'habile capitaine, et le désignèrent aux suffrages de ses compatriotes pour la présidence. Le général Taylor, élu au mois de novembre 1848, était entré en fonctions le 1er mars 1849. Il y avait donc seize mois seulement qu'il était assis sur le siége des Washington et des Jefferson, quand la

(1) New-York, Wiley, Putnam et Cie.

mort est venue le frapper inopinément. Il a été remplacé aussitôt par le vice-président, ainsi que le veut la constitution des États-Unis.

## REVUE MUSICALE.

L'été, qui a tant de séductions pour les promeneurs et les hommes de loisir, n'est pas la saison propice aux théâtres, surtout aux théâtres lyriques. Dans toute l'Europe il n'y a guère que Londres qui fasse exception à la règle, et où l'on chante plus fort pendant les ardeurs de la canicule qu'aux mois de janvier et de février. Ne faut-il pas que la vieille Angleterre conserve son originalité jusque dans les moindres détails de la vie? Parmi les nouveautés musicales qui se sont produites à Londres pendant le cours de cette année, la plus piquante de toutes, c'est, sans contredit, l'ouvrage que MM. Scribe et Halévy ont composé tout exprès pour le Théâtre de la Reine. Il faut vivre dans un temps de spéculations et d'entreprises hasardeuses comme le nôtre, pour voir un homme d'esprit comme M. Scribe et un musicien timoré comme M. Halévy s'attaquer à l'un des plus grands poètes qui aient existé, à Shakspeare. Oui, vraiment, l'auteur de *Bertrand et Raton*, qui ne doute de rien, a découpé en trois actes d'opéra l'admirable fantaisie que Shakspeare a intitulée *la Tempête*, et M. Halévy, tout modeste qu'il est, a bien voulu prêter le concours de sa muse à l'exécution d'une œuvre pour laquelle il aurait fallu le génie de Weber ou de Beethoven. Les Anglais, qui n'y regardent pas de si près quand on flatte leur vanité nationale, ont accueilli MM. Scribe et Halévy avec une fastueuse courtoisie; on les a promenés dans Londres, on leur a donné des fêtes splendides, et, pendant plus d'une semaine, ils ont été les héros de la *fashion*.

*La Tempesta* a été représentée sur le Théâtre de la Reine le 13 juin dernier. Mmes Sontag, Carlotta Grisi, M. Lablache et un ténor qui s'est fait entendre pour la première fois, M. Beaucardi, remplissaient les rôles importans. S'il fallait en croire les journaux dévoués aux intérêts de l'habile directeur du théâtre de sa majesté, M. Lumley, le succès de *la Tempesta* aurait été des plus éclatans. Le livret de M. Scribe et la musique de M. Halévy ne seraient rien moins qu'un chef-d'œuvre à mettre à côté de l'*Oberon* de Weber! Nous ne ferons pas l'injure à M. Halévy de prendre au sérieux ces exagérations d'*impresario in angustie*. L'auteur de *la Juive* et de *l'Eclair* est un compositeur trop sérieux et trop éclairé pour ne pas avoir été blessé d'un rapprochement aussi choquant. Les hommes comme Weber ne se fabriquent pas dans les ateliers du Conservatoire, et il faut n'avoir jamais entendu dix mesures de l'auteur du *Freyschütz* et d'*Oberon* pour oser se permettre de pareilles énormités. La vérité est que *la Tempesta* n'a eu qu'un succès de curiosité et de vanité nationale. Après dix ou quinze représentations bruyantes, l'ouvrage de M. Halévy est allé rejoindre tant d'autres prétendus chefs-d'œuvre enfantés par les spéculateurs et la camaraderie.

Nous sommes bien plus heureux en France qu'en Angleterre. Les théâtres subventionnés par l'état pour soutenir les grandes traditions de l'art ne trouvent rien de mieux pour atteindre le but désiré que de fermer leurs portes. C'est ce que vient de faire le théâtre de l'Opéra, qui a donné congé à ses artistes pour deux mois, sous l'excellent prétexte que la salle avait besoin de réparations. Ah! du temps fabuleux de la monarchie, alors que les deniers de la nation étaient à la merci d'un petit nombre de privilégiés, comme disent les Catons de

la république, il n'était pas aussi facile qu'aujourd'hui de manquer à ses engagemens et de fermer pendant deux mois le premier théâtre lyrique de l'Europe. Parlez-moi du théâtre de l'Opéra-Comique, qui du moins se défend avec courage contre les difficultés de la saison. Toujours sur la brèche, il livre des combats acharnés et remporte quelquefois d'assez brillantes victoires. Après *le Songe d'une nuit d'été*, dont la partition élégante survivra peut-être à la saison qui l'a vu éclore, voici un nouvel ouvrage en trois actes qui promet aussi de vivre *plus d'une semaine*. *Giralda ou la nouvelle Psyché* est un de ces contes en l'air auxquels M. Scribe donne plaisamment le nom de comédie, et dont il place la scène dans un pays de fantaisie qu'il appelle l'Espagne. Il s'agit d'une jeune *contadina* qui s'appelle Giralda et qui doit épouser le meunier Ginès, qu'elle déteste par la très bonne raison qu'elle en aime un autre. Quel est ce fortuné mortel, comment se nomme-t-il, et quelle est sa tournure? Giralda n'en sait absolument rien. En traversant la forêt prochaine pour aller à Saint-Jacques de Compostelle vendre les produits de sa ferme, elle fit la rencontre d'un cavalier qu'elle a tout lieu de croire aimable, bien qu'elle n'ait pu distinguer ses traits; mais si Giralda n'a point vu le visage de son mystérieux amant, elle a entendu sa voix, et ses douces paroles sont restées gravées dans le cœur de la jeune fille. Voulant à tout prix rompre le mariage qu'elle est sur le point de contracter avec le meunier Ginès, elle se décide à lui tout avouer. Le meunier, qui est un homme entendu dans les affaires, ferme l'oreille à ces scrupules innocens, et se contente de faire sonner dans sa poche les trois cents ducats qui constituent la dot de Giralda. Sur cette donnée, qui aurait été tout au plus suffisante pour un vaudeville, M. Scribe a déroulé un des imbroglios les plus compliqués et les plus invraisemblables de son théâtre. — La musique est de M. Adolphe Adam, compositeur aimable et facile qui, depuis long-temps, fait sonner ses grelots argentins devant le public. L'auteur du *Chalet*, du *Postillon de Lonjumeau*, du *Roi d'Yvetot* et de beaucoup d'autres partitions légères et pimpantes ne vise point aux tableaux d'histoire, ni aux transports lyriques. Enfant de Paris, M. Adam est né malin et peu mélancolique. Un petit filet de cette gaieté gauloise et tapageuse qui éclate dans les opéras de Grétry et de M. Auber, de la sensibilité et de la dextérité de main, telles sont les qualités qui ont fait sa réputation, et qu'on retrouve dans son nouvel ouvrage. On peut signaler au premier acte de la partition de *Giralda* un duo pour deux ténors dont Rossini serait en droit de revendiquer sa bonne part, si le divin *maestro* n'était pas le plus insouciant des hommes. Un autre duo plein de grace au second acte, et puis un trio qui n'est pas dépourvu de mérite, sont les morceaux saillans de l'ouvrage. On pourrait désirer que les idées de M. Adam fussent, en général, d'un meilleur choix et d'un style plus relevé; les rhythmes qu'il affectionne tiennent de trop près à la contredanse, et sa manière d'écrire ressemble un peu trop au sans-façon de son spirituel collaborateur; mais, quoi qu'il en soit, l'un portant l'autre, l'opéra de *Giralda* est un ouvrage agréable qu'on entend avec plaisir, et qui pourra traverser l'été.

V. DE MARS.

LES

# CONFIDENCES DE NICOLAS

## HISTOIRE D'UNE VIE LITTÉRAIRE AU XVIIIe SIÈCLE.

### I. — L'HÔTEL DE HOLLANDE.

Au mois de juillet de l'année 1757, il y avait à Paris un jeune homme de vingt-cinq ans, exerçant la profession de compositeur à l'imprimerie des galeries du Louvre et connu à l'atelier du simple nom de Nicolas, car il réservait son nom de famille pour l'époque où il pourrait former un établissement, ou parvenir à quelque position distinguée. — N'allez pas croire toutefois qu'il fût ambitieux, l'amour seul occupait ses pensées, et il lui eût sacrifié même la gloire, dont il était digne peut-être, et qu'il n'obtint jamais. — Quiconque aurait à cette époque fréquenté la Comédie-Française n'eût pas manqué d'apercevoir à la première rangée du parterre une longue figure au nez aquilin, avec la peau brune et marquée de petite vérole, des yeux noirs pleins d'expression, un air d'audace tempéré par beaucoup de finesse; un joli cavalier du reste, à la taille svelte, à la jambe élégante et nerveuse, chaussé avec soin, et rachetant par la grace d'attitude d'un homme habitué à briller dans les bals publics ce que sa mise avait d'un peu modeste pour un habitué de théâtre royal. C'était Nicolas l'ouvrier, consacrant presque tous les jours au plaisir de la scène une forte partie du gain de sa journée, applaudissant avec transport les chefs-d'œuvre du répertoire comique (il n'aimait pas la tragédie), et

surtout marquant son enthousiasme aux passages débités par la belle Mlle Guéant, qui obtenait alors un grand succès dans *la Pupille* et dans *les Dehors trompeurs.*

Rien n'est plus dangereux pour les gens d'un naturel rêveur qu'un amour sérieux pour une personne de théâtre; c'est un mensonge perpétuel, c'est le rêve d'un malade, c'est l'illusion d'un fou. La vie s'attache tout entière à une chimère irréalisable qu'on serait heureux de conserver à l'état de désir et d'aspiration, mais qui s'évanouit dès que l'on veut toucher l'idole.

Il y avait un an que Nicolas admirait Mlle Guéant sous le faux jour du lustre et de la rampe, lorsqu'il lui vint à l'esprit de la voir de plus près. Il alla se planter à la sortie des acteurs, qui correspondait alors à un passage conduisant au carrefour de Bussy. La petite porte du théâtre était fort encombrée de laquais, de porteurs de chaises et de soupirans malheureux, qui, comme Nicolas, brûlaient d'un feu pudique pour telle ou telle de ces demoiselles. C'étaient généralement des courtauds de boutique, des étudians ou des poètes honteux échappés du café Procope, où ils avaient écrit pendant l'entr'acte un madrigal ou un sonnet. Les gentilshommes, les robins, les commis des fermes et les gazetiers n'étaient pas réduits à cette extrémité. Ils pénétraient dans le théâtre, soit par faveur, soit par finance, et le plus souvent accompagnaient les actrices jusque chez elles, au grand désespoir des assistans extérieurs.

C'est là que Nicolas venait s'enivrer du bonheur stérile d'admirer la taille élancée, le teint éblouissant, le pied charmant de la belle Guéant, qui d'ordinaire montait en chaise à cet endroit et se faisait porter directement chez elle. Nicolas avait pris l'habitude de la suivre jusque-là pour la voir descendre, et jamais il n'avait remarqué qu'elle se fît accompagner d'aucun cavalier. Il poussait souvent l'enfantillage jusqu'à se promener une partie de la nuit sous les fenêtres de l'actrice, épiant le jeu des lumières, les ombres sur les rideaux, comme si cela lui importait le moins du monde, à lui, pauvre enfant du peuple, vivant d'un état manuel, et qui n'oserait jamais, certes, aspirer à celle qui défendait sa porte aux financiers et aux seigneurs.

Un soir, à la sortie du théâtre, Mlle Guéant, au lieu de prendre sa chaise à porteurs, s'en alla à pied, donnant le bras à une de ses compagnes, traversa le passage, et, arrivée au bout, monta tout à coup dans une voiture qui l'attendait, et qui partit avec rapidité. Nicolas se mit à courir en la poursuivant; les chevaux allaient si vite, qu'il ne tarda pas à être essoufflé. Dans les rues, ce n'était rien encore; mais bientôt on gagna la longue série des quais, où nécessairement sa force allait être vaincue. Heureusement, la nuit le favorisant, il eut l'idée de s'élancer derrière la voiture, où il reprit haleine, enchanté de cette

position, mais le cœur navré de jalousie. Il était évident pour lui que l'équipage se dirigeait vers quelque petite maison. La naïve *pupille* qu'il venait d'admirer au théâtre convolait cette fois à des noces mystérieuses.

Et quel droit avait-il, cet insensé spectateur, tout plein encore des illusions de la soirée, de s'enquérir des actions nocturnes de la belle Guéant? Si, au lieu de *la Pupille*, elle avait joué ce soir-là *les Dehors trompeurs*, le sentiment éprouvé par Nicolas eût-il été le même? C'est donc une femme idéale qu'il aimait, puisqu'il n'avait jamais songé d'ailleurs à se rapprocher d'elle; mais le cœur humain est fait de contradictions. De ce jour, Nicolas se sentait amoureux de la femme et non plus seulement de la comédienne. Il osait pénétrer un de ses secrets, il se sentait résolu à se mêler au besoin à cette aventure, comme il arrive quelquefois que dans les rêves le sentiment de la réalité se réveille, et que l'on veut à tout prix les faire aboutir.

La voiture, après avoir traversé les ponts et s'être engagée de nouveau parmi les rues de la rive droite, s'était enfin arrêtée dans la cour d'un hôtel du quartier du Temple. Nicolas se glissa à terre sans que le concierge s'en aperçût, et se trouva un instant embarrassé de sa position. Pendant ce temps, la voix doucement timbrée de M[lle] Guéant disait à sa compagne : « Descends la première, Junie. »

Junie! A ce nom, un souvenir déjà vague passa dans la tête de Nicolas : c'était le petit nom d'une demoiselle Prudhomme, danseuse à l'Opéra-Comique, qu'il avait rencontrée dans une partie de campagne. Il s'avança pour lui donner la main au moment où elle descendait de voiture. « Tiens, vous êtes aussi de la fête? » dit-elle en le reconnaissant. Il allait répondre, quand M[lle] Guéant, qui descendait à son tour, s'appuya légèrement sur son bras. L'impression fut telle que Nicolas ne put trouver un mot. En ce moment, un colonel de dragons qui venait au-devant des dames dit en jetant les yeux sur lui : « Mademoiselle Guéant, voici un de vos plus fidèles admirateurs. » Il avait en effet vu souvent Nicolas au spectacle, applaudissant toujours avec transport la belle comédienne. Celle-ci se tourna vers le jeune homme, et lui dit avec son plus charmant sourire et son accent le plus pénétrant : « Je suis charmée, monsieur, de vous trouver des nôtres. » Nicolas fut comme effrayé d'entendre pour la première fois cette voix si connue s'adresser à lui, de voir cette statue adorée descendue de son piédestal, vivre et sourire un instant pour lui seul. Il eut seulement la présence d'esprit de répondre : « Mademoiselle, je ne suis qu'un amateur charmé de rester pour vous admirer plus long-temps. »

Il y avait en lui un sentiment singulier qu'éprouvent tous ceux qui voient de près pour la première fois une femme de théâtre, c'est d'avoir à faire la connaissance d'une personne qu'ils connaissent si

bien. On ne tarde pas à s'apercevoir le plus souvent que la différence est grande : la soubrette est sans esprit, la coquette est sans grace, l'amoureuse est sans cœur, et puis la clarté qui monte de la rampe change tellement les physionomies! Cependant M^lle^ Guéant triomphait de toutes ces chances fâcheuses. Nicolas restait pétrifié à la voir, avec son cou de neige et sa taille onduleuse, monter l'escalier au bras du colonel.

— Eh bien! que faites-vous là? dit M^lle^ Prudhomme; donnez-moi votre bras et montons. —Nicolas se rassurait peu à peu. Ce jour-là, par bonheur, son linge était irréprochable, son habit de lustrine était presque neuf, le reste convenable, et d'ailleurs il voyait passer près de lui d'autres invités beaucoup plus négligés dans leur mise que lui-même.

— Où sommes-nous donc? dit-il tout bas à Junie (M^lle^ Prudhomme), et en montant l'escalier, il lui expliqua tout son embarras. Celle-ci se prit à rire aux éclats, et lui dit: Mon ami, soyez tranquille, en fait d'hommes, il n'y a ici que des princes et des poètes, comme dit M. de Voltaire; c'est une société mêlée... N'êtes-vous pas un peu prince?

— Je descends de l'empereur Pertinax, dit sérieusement Nicolas, et ma généalogie se trouve bien en règle chez mon grand-père, à Nitri, en Bourgogne.

— Eh bien! cela suffit, dit Junie, sans trop s'arrêter à la vraisemblance du fait; je vous aurais mieux aimé poète, parce que vous nous auriez récité quelque chose de leste au dessert; mais qu'importe? un prince, cela est déjà bien, et d'ailleurs c'est moi qui vous introduis.

— Mais où sommes-nous?

— Nous sommes, dit Junie, à l'Hôtel de Hollande, où l'ambassadeur de Venise donne une fête cette nuit.

Ils entrèrent dans la salle (la même où a été depuis le billard de Beaumarchais, qui plus tard occupa cet hôtel). Nicolas, qui n'avait jamais soupé qu'aux Porcherons depuis quelques mois qu'il habitait Paris, était étourdi de la magnificence de la table où il fut convié à s'asseoir. Cependant sa figure avait un tel air de distinction, qu'il ne pouvait paraître déplacé nulle part. On s'étonnait seulement de ne pas le connaître, car il n'y avait là que des illustrations du monde et de la littérature. Les femmes étaient toutes des actrices de différens théâtres. On admirait M^lle^ Hus, si spirituelle, si provoquante, mais moins belle que M^lle^ Guéant; M^lle^ Halard, alors svelte et légère; M^lle^ Arnould, célèbre déjà par le rôle de Psyché dans *les Fêtes de Paphos;* la jeune Rosalie Levasseur, de la Comédie-Italienne, qui s'était fait accompagner par un abbé coquet; puis M^lle^ Guimard et Camargo deuxième, première danseuse aux Français. M^me^ Favart se trouvait assise à la gauche de Nicolas. Entouré d'un tel cercle de beautés célèbres, il n'avait d'yeux

cependant que pour M[lle] Guéant, placée à l'autre bout de la table auprès du colonel qui l'avait introduite. Junie lui en fit la guerre, et l'amena à lui raconter toute l'histoire de sa belle passion. « Ce n'est pas gai pour moi! dit-elle en riant, car enfin je n'ai pas d'autre cavalier que vous; mais n'importe, vous m'amusez beaucoup. »

Quand le souper fut achevé, Rosalie Levasseur, qui avait une voix délicieuse, chanta quelques vaudevilles, M[lle] Arnould dit le bel air : *Pâles flambeaux;* M[lle] Hus joua une scène de Molière, M[me] Favart chanta une ariette de *la Servante maîtresse;* Guimard, Halard, Prudhomme et Camargo deuxième exécutèrent un pas du ballet de *Médée;* M[lle] Guéant rendit la scène de la lettre dans *la Pupille.* Ce fut alors le tour des poètes : chacun déclama ses vers ou chanta sa chanson. La nuit s'avançait; les auteurs les plus célèbres, les grands personnages, la *gravité* en un mot, venaient de partir. Le cercle devint plus intime; Grécourt récita un de ses contes; un auteur nommé Robbé donna lecture d'un poème dirigé contre le prince de Conti, qui lui avait fait donner vingt mille livres pour qu'il ne l'imprimât pas. Piron récita quelques strophes empreintes de cette passion d'un siècle qui ne respectait rien, pas même l'amour. On frémissait encore de cette fougueuse poésie, quand M[me] Favart, se tournant vers son voisin de droite, lui dit : « C'est à votre tour! » Nicolas hésita, d'autant plus que les yeux de la belle Guéant étaient alors fixés sur lui. Cette dernière, voulant le rassurer, ajouta avec son sourire adorable : « Nous donnerez-vous quelque chose, monsieur? — C'est un petit prince! s'écria Junie; il n'est bon à rien, il ne fait rien... C'est un descendant de l'empereur Per... Per... » Nicolas rougissait jusqu'aux oreilles. « Pertinax, c'est cela! » dit enfin Junie.

L'ambassadeur de Venise fronçait le sourcil; il croyait peu aux descendans des empereurs romains, et se flattait, étant lui-même un Mocenigo inscrit au livre d'or de Venise, de connaître tous les plus grands noms de l'Europe. Nicolas sentit qu'il était perdu, s'il ne s'expliquait pas. Il se leva donc et commença l'histoire de sa généalogie; il raconta comme quoi Helvius Pertinax, fils du successeur de Commode, avait échappé à la mort dont le menaçait Caracalla, et, réfugié dans les Apennins, avait épousé Didia Juliana, fille également persécutée de l'empereur Julianus. L'abbé coquet qui accompagnait Rosalie Levasseur, et qui avait des prétentions à la science, secoua la tête à cette allégation, sur quoi Nicolas récita en latin très pur l'acte de mariage des deux conjoints, et cita une foule de textes. L'abbé se reconnaissant vaincu, Nicolas énuméra froidement les successeurs de Helvius et de Didia, jusqu'à Olibrius Pertinax, que l'on retrouve capitaine des chasses sous le roi Chilpéric, puis encore un nombre infini de Pertinax ayant passé par les états les plus variés : marchands, procureurs ou sergens, jus-

qu'au soixantième descendant de l'empereur Pertinax, nommé Nicolas Restif, ce dernier nom étant la traduction du nom latin, depuis qu'on n'employait plus que la langue française dans les actes publics.

On n'aurait guère écouté cette longue énumération, si les remarques dont Nicolas en accompagnait les principaux passages n'eussent persuadé à tout le monde que c'était là une critique des généalogies en général. Les poètes et les actrices rirent de tout leur cœur; les grands seigneurs de la compagnie acceptèrent en gens d'esprit l'ironie apparente du morceau, et l'animation, la verve du conteur lui concilièrent tous les suffrages. L'entraînement était si grand, et Nicolas tenait si bien tous les esprits suspendus aux anecdotes dont il accompagnait les noms cités, qu'arrivé à lui-même, on lui demanda le récit de ses aventures. Il consentit à raconter l'histoire de son premier amour. Quelques invités prétentieux, qui commençaient à s'ennuyer de la faveur dont Nicolas semblait jouir auprès des dames, s'esquivèrent peu à peu, de sorte qu'il ne resta plus qu'un cercle attentif et bienveillant. Les *confessions* étaient alors à la mode. Celle de Nicolas fut rapide, enthousiaste, avec certains traits d'une naïve immoralité, qui charmaient alors les auditeurs vulgaires; mais, arrivé à l'élément vraiment humain de son récit, il se montra ce qu'il était au fond, noble et sincèrement passionné; il pénétra d'émotion cette société frivole, et dans tous ces cœurs perdus il sut réveiller une étincelle du pur amour des premiers ans. M^lle^ Guéant elle-même, froide autant que belle, et qui aussi passait pour sage, ne pouvait se défendre d'une vive sympathie pour ce jeune homme à l'ame si tendre et si sensible. Aux dernières scènes du récit, que Nicolas racontait d'une voix étouffée, avec des pleurs dans les yeux, elle s'écria : — Est-ce que c'est possible? est-ce qu'on peut aimer ainsi?

— Oui, madame, s'écria Nicolas, tout cela est vrai comme la généalogie des Pertinax. Quant à la personne que j'ai aimée, elle vous ressemblait, elle avait beaucoup du moins de vos traits et de votre sourire, et rien ne peut me consoler de sa perte sinon de vous admirer.

Alors ce fut une tempête d'applaudissemens. Quelques enthousiastes ne craignirent pas d'affirmer qu'on avait affaire à un romancier plus habile que Prévost d'Exiles, plus tendre que d'Arnaud, plus amusant que Jean-Jacques, avec des passages de sentiment non moins sublimes. Et le pauvre ouvrier fut reçu de plain-pied dans cette compagnie des beaux noms, des beaux esprits et des belles impures du temps. Il ne tenait qu'à lui de faire son chemin dans le monde désormais. Pourtant tout ce qu'il avait dit était la vérité; il se regardait comme descendant de l'empereur Pertinax, et il venait de raconter ses amours pour une femme qui était morte quelques mois auparavant. Comme c'était un cœur qui ne pouvait rester vide, l'amour idéal et tout poétique conçu

pour M^lle Guéant l'avait peu à peu consolé de l'autre, dont l'impression était pourtant encore bien vive.

On donne une fin bizarre à ce souper, un dénoûment assez usité alors du reste dans ces sortes de médianoches. A un signal donné, les lumières s'éteignirent, et une sorte de Colin-Maillard commença dans l'obscurité; c'était, à ce qu'on croit, le but final de la fête, du moins pour les initiés qui n'étaient point partis avec le commun des invités. Chacun avait le droit de reconduire la dame dont il s'était saisi dans l'ombre pendant cet instant de tumulte. Les amans en titre s'arrangeaient pour se reconnaître; mais une fois fait, même au hasard, le choix devenait sacré. Nicolas, qui ne s'y attendait pas, sentit une main qui prenait la sienne et qui l'entraîna pendant quelques pas; alors on lui remit une autre main douce et frémissante : c'était celle de M^lle Guéant, qui le pria de la reconduire. Pendant qu'il descendait par un escalier dérobé correspondant à la cour, il entendit Junie qui s'écriait : — Je me sacrifie, je vais consoler le colonel.

## II. — CE QUE C'ÉTAIT QUE NICOLAS.

Trente ans plus tard, le même personnage, connu alors sous son nom patronymique de *Restif,* auquel il avait ajouté celui de *Labretone,* propriété de son père, eut occasion de retourner à l'Hôtel de Hollande, situé vieille rue du Temple, et qui appartenait alors à Beaumarchais. Les personnages de la scène précédente avaient eu diverses fortunes. L'ambassadeur de Venise, peu estimé dans le monde, traité parfois d'espion et d'escroc, avait péri, condamné par ordre du conseil des dix; la belle Guéant était morte de la poitrine, et Nicolas l'avait pleurée long-temps, quoiqu'il n'eût pu nouer avec elle qu'une liaison passagère. Quant à lui-même, il n'était plus le pauvre ouvrier typographe d'autrefois; il était devenu maître dans cette profession, qu'il alliait singulièrement à celle de littérateur et de philosophe. S'il daignait encore travailler manuellement, c'était après avoir accroché au mur près de lui son habit de satin et son épée. D'ailleurs, il ne *composait* que ses propres ouvrages, et telle était sa fécondité, qu'il ne se donnait plus la peine de les écrire : debout devant sa casse, le feu de l'enthousiasme dans les yeux, il assemblait lettre à lettre dans son *composteur* ces pages inspirées et criblées de fautes, dont tout le monde a remarqué la bizarre orthographe et les excentricités calculées. Il avait pour système d'employer dans le même volume des caractères de diverse grosseur, qu'il variait selon l'importance présumée de telle ou telle période. Le *cicéro* était pour la passion, pour les endroits à grand effet, la *gaillarde* pour le simple récit ou les observations morales, le *petit-romain* concentrait en peu d'espace mille détails fastidieux, mais né-

cessaires. Quelquefois il lui plaisait d'essayer un nouveau système d'orthographe; il en avertissait tout à coup le lecteur au moyen d'une parenthèse, puis il poursuivait son chapitre, soit en supprimant une partie des voyelles, à la manière arabe, soit en jetant le désordre dans les consonnes, remplaçant le *c* par l'*s*, l'*s* par le *t*, ce dernier par le *ç*, etc., toujours d'après des règles qu'il développait longuement dans ses notes. Souvent, voulant marquer les longues et les brèves à la façon latine, il employait, dans le milieu des mots, soit des majuscules, soit des lettres d'un corps inférieur; le plus souvent il accentuait singulièrement les voyelles, et abusait surtout de l'accent aigu. Cependant aucune de ces excentricités ne rebutait les innombrables lecteurs du *Paysan perverti*, des *Contemporaines* ou des *Nuits de Paris;* c'était désormais le conteur à la mode, et rien ne peut donner une idée de la vogue qui s'attachait aux livraisons de ses ouvrages, publiés par demi-volumes, sinon le succès qu'ont obtenu naguère chez nous certains *romans-feuilletons*. C'était ce même procédé de récit haletant, coupé de dialogues à prétentions dramatiques, cet enchevêtrement d'épisodes, cette multitude de types dessinés à grands traits, de situations forcées, mais énergiques, cette recherche continuelle des mœurs les plus dépravées, des tableaux les plus licencieux que puisse offrir une grande capitale dans une époque corrompue, le tout relevé abondamment par des maximes humanitaires et philosophiques et des plans de réforme où brillait une sorte de génie désordonné, mais incontestable, qui fit qu'on appela cet auteur étrange le *Jean-Jacques des halles*.

C'était quelque chose; cependant l'homme fut meilleur peut-être que ses livres; ses intentions étaient bonnes en dépit des caprices d'une imagination dévergondée. Il passait souvent les nuits à parcourir les rues, pénétrant dans les bouges les plus infects, dans les repaires des escrocs, soit pour observer, soit dans sa pensée pour empêcher le mal et faire quelque bien. Il s'imposait, dit-il, le rôle de Pierre-le-Justicier, non en vertu des devoirs de la royauté, mais de ceux de l'écrivain moraliste. Cette étrange prétention le suivait également dans ses relations du monde, où il se faisait le médiateur des querelles et des divisions de famille ou l'intermédiaire de la bienfaisance et du malheur. Il se vante aussi d'avoir, dans ses excursions nocturnes, consolé ou soulagé plus d'un misérable, arraché quelques jeunes filles à l'opprobre ou à l'outrage : ce serait de quoi lui faire pardonner bien des fautes et bien des erreurs. Restif est surtout connu comme romancier; il a pourtant écrit quelques volumes de philosophie, de morale et même de politique; seulement il ne les publia que sous son prénom. *La Philosophie de M. Nicolas* contient tout un système panthéiste, où il tente, à la manière des philosophes de cette époque, d'expliquer l'existence du monde et des hommes par une série de créations ou plutôt d'éclosions succes-

sives et spontanées; son système a du rapport avec la cosmogonie de Fourier, lequel a pu lui faire de nombreux emprunts. En politique et en morale, Restif est tout simplement communiste. Selon lui, *la propriété est la source de tout vice, de tout crime, de toute corruption;* ses plans de réforme sont longuement décrits dans des livres intitulés: *l'Anthropographe, le Gynographe, le Pornographe*, etc., qui prouveraient que nos grands penseurs n'ont rien inventé sur ces matières. On retrouve, du reste, les mêmes idées mises en action dans la plupart de ses romans. L'un des premiers volumes des *Contemporaines* contient tout un système de banque d'échange pratiqué par une association de travailleurs et de commerçans. Est-ce donc là la source des excentricités actuelles?

Revenons avant tout à la biographie personnelle de ce singulier esprit; il en a semé des fragmens dans une foule d'ouvrages où il s'est peint sous des noms supposés, dont plus tard il a donné la clé. Dans une série de pièces et de scènes dialoguées qu'il intitule *le Drame de la Vie,* il a eu l'idée bizarre de représenter, comme dans une lanterne magique, les scènes principales de son existence; cela commence aux premiers jeux de son enfance, et cela se termine après les massacres du 2 septembre, qui paraissent avoir un peu refroidi sa ferveur révolutionnaire. Un autre livre, *le Cœur humain dévoilé,* décrit avec minutie toutes les impressions de cette vie si laborieuse et si tourmentée. Avant Restif, cinq hommes seulement avaient formé le projet hardi de se peindre, saint Augustin, Montaigne, le cardinal de Retz, Jérôme Cardan et Rousseau. Encore n'y a-t-il que les deux derniers qui aient fait le sacrifice complet de leur amour-propre; Restif est allé plus loin peut-être. « A soixante ans, dit-il, écrasé de dettes, accablé d'infirmités, je me vois forcé de livrer mon moral pour subsister quelques jours de plus, comme l'Anglais qui vend son corps. »

En lisant ce premier aveu, qui n'a pas dû être une de ses moindres souffrances, on se sent pris de pitié pour ce pauvre vieillard qui, un pied dans la tombe, vient, avec le courage et l'énergie du désespoir, exhumer les fautes de sa jeunesse, les vices de son âge mûr, et qui peut-être les exagère pour satisfaire le goût dépravé d'une époque qui avait admiré Faublas et Valmont. On a abusé depuis de ce procédé tout réaliste qui consiste à faire de l'homme lui-même une sorte de sujet anatomique; nous chercherons ici à en faire tourner l'enseignement vers l'étude de certains caractères, chez qui la personnalité atteint aux plus tristes illusions et provoque les plus inexplicables aveux. Nous essaierons de raconter cette existence étrange, sans aucune prévention comme sans aucune sympathie, avec les documens fournis par l'auteur lui-même, et en tirant de ses propres confessions le fait instructif des misères qui fondirent sur lui comme la punition providentielle de ses

fautes. Notre époque n'est pas moins avide que le siècle passé de mémoires et de confidences; la simplicité et la franchise sont toutefois portées moins loin aujourd'hui par les écrivains. Ce serait une comparaison instructive à faire dans tous les cas, si la vérité pouvait avoir quelque chose de l'attrait du roman.

### III. — PREMIÈRES ANNÉES.

Le village de Saci, situé en Champagne, sur les confins de la Bourgogne, à cinquante lieues de Paris et trois d'Auxerre, est traversé dans toute sa longueur d'une seule rue composée de chaque côté d'une centaine de maisons. A l'une des extrémités, appelée *la Porte là-haut*, en traversant un ruisseau nommé la Farge, on trouve l'enclos de Labretone, dont les murs blancs se dessinent sur un horizon de bois et de collines vertes. C'est là qu'était né Nicolas Restif, dont le grand-père, homme instruit et allié à la magistrature, se croyait descendant de l'empereur Pertinax. Il est permis de croire que la généalogie qu'il avait dressée à cet effet n'était qu'un jeu d'esprit destiné à ridiculiser les prétentions de quelques gentilshommes, ses voisins, qu'il recevait à sa table. Quoi qu'il en soit, la famille des Restif était considérée dans le pays autant par son aisance que par ses relations; plusieurs de ses membres appartenaient à l'église : on songea d'abord à lancer le jeune Nicolas dans cette carrière, mais son naturel indépendant et même un peu sauvage contraria long-temps cette idée. Il ne se plaisait qu'au milieu des bergers, dans les bois de Saci et de Nitri, partageant leur vie errante et leurs fatigues. Il avait douze ans environ, quand ce goût se trouva favorisé par une circonstance imprévue. Le berger de son père, qui s'appelait Jaquot, partit tout à coup, sans mot dire, pour le pèlerinage du *mont Saint-Michel,* qui était pour les jeunes gens du pays comme celui de sainte Reine pour les filles. Un garçon qui n'était pas allé au mont Saint-Michel était regardé comme un poltron. De même, il paraissait manquer quelque chose à la pudeur d'une jeune fille qui n'avait pas visité le tombeau de la belle *reine Alise,* la vierge des vierges. Jaquot parti, le troupeau se trouva sans gardien. Nicolas s'offrit bien vite à le remplacer. Les parens hésitaient : l'enfant était si jeune, et les loups se montraient souvent dans le voisinage; mais enfin on manquait de monde à la ferme, le voyage de Jaquot ne devait durer que quinze jours : on nomma Nicolas berger intérimaire.

Quelle joie! quel délire dans ce premier jour de liberté! Le voilà qui sort à la pointe du jour du clos de Labretone, suivi des trois gros chiens Pinçard, Robillard et Friquette. Les deux plus forts moutons portaient sur leur dos les provisions de la journée avec la bouteille d'eau rougie et le pain pour les chiens. Le voilà libre, libre dans la

solitude! Il respire à pleine poitrine; pour la première fois il se sent vivre... Les nuages blancs qui glissent dans le ciel, la bergeronnette qui se balance sur les taupinières, les fleurettes d'automne sans feuilles et sans parfums, le chant de l'*œnante* solitaire, si monotone et si doux, les prés verts baignés au loin par la brume, tout cela le jette dans une douce rêverie. En passant près d'un buisson où Jaquot, deux mois auparavant, lui avait montré un nid de linotte, il pense au pauvre berger qu'il remplace et aux dangers qu'il court dans son périlleux voyage. Ses yeux se mouillent de larmes, sa tête s'exalte, et pour la première fois il se prend à rimer des vers sur l'air des pèlerins de Saint-Jacques qu'il avait entendu chanter à des mendians :

Jaquot est en pèlerinage — à Saint-Michel;
Qu'il soit guidé dans son voyage — par Raphaël!
Nous ne garderons plus ensemble — les blancs moutons :
Jaquot va par le pont qui tremble — chercher pardons.

Voici le premier pas fait dans une route dangereuse; Nicolas s'est trompé sur son goût pour la solitude... Ce goût n'annonçait pas un berger, mais un poète. Malheur aux moutons, qu'il entraîne dans les endroits les plus sauvages et les moins riches en pâture! Il aime les ruines de la chapelle Sainte-Madeleine et y revient souvent, sous prétexte d'y cueillir des mûres sauvages; le fait est que ce lieu lui inspire des pensées douces et mélancoliques. Ce n'était pas assez encore. Derrière le bois du *Boutparc,* vis-à-vis les vignes de Montgré, on rencontrait un vallon sombre bordé de grands arbres. Nicolas hésitait d'abord à s'y engager; il se rappelait les histoires de voleurs et d'excommuniés changés en bêtes que Jaquot lui avait souvent racontées. Moins effrayées que leur gardien, les bêtes sautent dans le vallon. Il y en avait de plusieurs sortes dans le troupeau; les chèvres grimpent aux broussailles, les brebis broutent l'herbe, et les porcs fouillent la terre pour y trouver une espèce de carotte sauvage que les paysans nomment *échavie.* Nicolas les suivait pour les empêcher d'aller trop loin, lorsqu'il aperçut sous un chêne un gros sanglier noir, qui, en humeur de folâtrer, vint se mêler à la bande plus civilisée des pourceaux. Le jeune pâtre tressaillait à la fois d'horreur et de plaisir, car la vue de cet animal augmentait l'aspect sauvage du lieu qui avait tant de charmes pour lui. Il se garda de faire un mouvement à travers les feuilles. Un instant après, un chevreuil, puis un lièvre vinrent jouer plus loin sur une bande de gazon; puis ce fut une huppe qui se percha dans un de ces gros poiriers dont les paysans appellent le fruit *poires de miel.* Le rêveur se croyait transporté dans le pays des fées; tout à coup, parmi les broussailles, un loup montra son poil fauve et son nez pointu avec deux yeux qui brillaient comme du charbon... Les chiens qui arri-

vaient lui firent la chasse, et adieu tout ce qui complétait le tableau, chevreuil, lièvre et sanglier! La huppe même, l'oiseau de Salomon, s'était envolée; seulement, comme une fée bienfaisante, elle avait signalé l'arbre aux *poires de miel,* si douces et si sucrées que les abeilles les dévorent. Nicolas emplit ses poches de ce fruit délicieux, dont, à son retour, il régala ses frères et ses sœurs.

En y réfléchissant, Nicolas se dit : Ce vallon n'est à personne... je le prends, je m'en empare; c'est mon petit royaume! Il faut que j'y élève un monument pour qu'il me serve de titre, ainsi que cela s'est toujours fait selon la Bible que lit mon père. — Pendant plusieurs jours, il travailla à dresser une pyramide. Quand elle fut terminée, il lui vint à l'esprit, toujours d'après l'inspiration de la Bible, d'y faire un sacrifice dans les règles. Un être libre comme moi, se dit-il, devant se suffire à lui-même, doit être à la fois roi, pontife, magistrat, berger, boulanger, cultivateur et chasseur. En vertu de ces titres, il se mit en quête d'une victime, et parvint à atteindre avec sa fronde un oiseau de proie de l'espèce qu'on nomme *bondrée,* qu'il crut avoir condamné justement comme coupable de troubler l'innocence et la sécurité des hôtes du vallon. Peut-être sa conscience eût-elle, plus tard, trouvé à redire à ce raisonnement, quand l'étude de l'harmonie universelle lui eut appris l'utilité des êtres nuisibles. Aussi n'appuyons-nous sur ces enfantillages que pour signaler la teinte mystique des premières idées du rêveur (1). Cependant il fallait avoir des témoins de cet acte religieux. C'est à midi que les bêtes de trait sont conduites au pâturage après les travaux de la matinée. Nicolas attendit cette heure et appela par ses cris les bergers qui passaient au loin. Aussitôt accoururent les compagnons ordinaires de ses jeux et les jolies Marie Fouare et Madeleine Piat. — Venez, venez, disait Nicolas, je vais vous montrer *mon* vallon, *mon* poirier, et aussi mon sanglier et ma huppe. (Mais ces animaux se gardèrent bien de se rendre aux vœux du *propriétaire.*) Nicolas exposa à la troupe ses droits de premier occupant, constatés par sa pyramide et son autel. On les reconnut pour inviolables. Dès-lors commença la cérémonie : on alluma du bois sec où l'on jeta les entrailles de l'oiseau, selon le rite patriarcal; puis Nicolas posa le corps sur un petit bûcher et improvisa une prière qui fut accompagnée de quelques versets des psaumes. Il se tenait debout, très grave et pénétré de la grandeur de son action; ensuite il distribua aux assistans les chairs rôties de l'oiseau dont il mangea le premier, et qui étaient détestables. Les trois chiens seuls se régalèrent avec joie des reliefs de cette cuisine sacerdotale.

(1) Il est curieux de trouver en effet dans les premières années de Restif ce trait d'un sacrifice à l'Éternel, qui rappelle un récit analogue de Goethe, devenu comme lui panthéiste plus tard.

Qui eût pu prévoir que ce scrupuleux propriétaire deviendrait l'un des plus fervens *communistes* dont les doctrines aient enflammé l'époque révolutionnaire? Toutefois ses prétentions avaient trouvé des jaloux parmi les petits pâtres de Saci, car le secret fut dévoilé, le sacrifice fut traité d'abominable profanation des choses saintes, et l'abbé Thomas, frère du premier lit de Nicolas, qui demeurait à quelques lieues de Saci, se rendit exprès à Labretone pour donner le fouet au jeune hérétique; le frère du jeune pâtre motiva le fait de cette correction sur ce qu'ayant été son parrain, il répondait indirectement de ses péchés. Le pauvre abbé ne se doutait pas qu'il s'était engagé bien imprudemment envers le ciel.

Nicolas avait deux frères du premier lit qu'on voyait peu dans la famille; l'aîné était curé de Courgis; le plus jeune, que nous venons d'entrevoir, l'abbé Thomas, était précepteur chez les jansénistes de Bicêtre, et venait voir sa famille pendant les vacances. Lorsqu'il repartit cette année-là, on lui confia son jeune frère, auquel il convenait d'inspirer enfin des idées sérieuses. Tous deux s'embarquèrent à Auxerre par le coche d'eau. L'abbé Thomas était un grand garçon maigre, ayant le visage allongé, le teint bilieux, la peau luisante tachée de rousseurs, le nez aquilin, les sourcils noirs et fournis comme tous les Restif. Il était concentré et très vigoureux sans le paraître, d'un tempérament emporté et plein de passion, qu'il était parvenu à mâter par une volonté de fer et une lutte obstinée. A peine eut-il placé Nicolas parmi les autres enfans de Bicêtre, qu'il ne s'occupa plus de lui que comme d'un étranger. Quand ce dernier se vit seul au milieu de tous ces *petits curés*, comme il le disait, perdu dans les longs corridors voûtés de cette prison monastique, il fut pris du mal du pays. La monotonie des exercices religieux n'était pas de nature à le distraire, et les livres de la bibliothèque, les *Provinciales* de Pascal, les *Essais* de Nicole, la *Vie* et les *Miracles du diacre Pâris*, la *Vie de M. Tissard* et autres œuvres jansénistes, ne lui plaisaient pas autrement. L'écrivain toutefois se rappela plus tard avec attendrissement les leçons des jansénistes. Selon lui, Pascal, Racine et les autres port-royalistes devaient à l'éducation janséniste une sagacité, une exactitude de raisonnement, une justesse, une profondeur de détails, une pureté de diction qui ont d'autant plus étonné, que les jésuites n'avaient produit que des Annat, des Caussin, etc. C'est que les jansénistes, sérieux, réfléchis, font penser plus fortement, plus tôt et plus efficacement que les molinistes; ils donnent du ressort par la contrariété à toutes les passions; ils créent des logiciens qui deviennent des dévots parfaits ou des philosophes résolus. Le moliniste est plus aimable, il ne croit pas que l'homme soit obligé d'avoir toujours son Dieu devant les yeux pour trembler à chaque action, à chaque acte de volonté; mais,

moins propre à la réflexion, tolérant, superficiel, il arrive à l'indifférence plus souvent encore que l'autre n'arrive à l'impiété.

Cependant un changement se préparait dans la situation des jansénistes de Bicêtre. L'archevêque Gigot de Bellefond, qui les protégeait, étant venu à mourir, fut remplacé par Christophe de Beaumont. Celui-ci nomma un nouveau recteur qui, dès le jour de son installation, regarda de travers le maître des enfans de chœur et les gouverneurs jansénistes. Cet *intrus* était un homme fougueux, plein de dispositions hostiles; il demanda à voir la bibliothèque, et fronça le sourcil en apercevant des livres de controverse que l'abbé Thomas n'avait pas cherché à cacher, se faisant gloire de ses sentimens. Le recteur s'écria que de tels livres ne devaient pas se trouver dans une bibliothèque d'enfans.

— On ne peut trop tôt connaître la vérité, répondit l'abbé Thomas.

— Simple clerc tonsuré, vous voulez nous apprendre à connaître la religion! dit le recteur.

Le maître humilié se tut. Les élèves jouissaient de cette scène avec l'impitoyable malignité de l'enfance. De livres en livres, le recteur tomba sur le Nouveau-Testament annoté par Quesnel.

— Pour celui-ci, dit-il, c'est aller contre le jugement spécial de l'église! — Et il le jeta à terre avec horreur. Le pauvre abbé Thomas le ramassa humblement, et baisa la place.

— Songez-vous, monsieur, dit-il, que le texte de l'Évangile y est tout entier?

Le recteur, plus irrité encore, voulut emporter tous les nouveaux Testamens des élèves. L'abbé Thomas éleva alors la voix : O mon Dieu! s'écria-t-il, on ôte la parole à vos enfans! Cette fois, les élèves se prononcèrent pour le maître. Nicolas osa s'avancer vers le recteur, et lui dit : « Je tiens de mon père, que j'en croirai mieux que vous, que voilà le Testament de Jésus-Christ. — Ton père était un huguenot, » répondit le recteur. Ce mot était alors le synonyme d'athée. La scène finit par l'intervention de deux prêtres de la maison qui s'appliquèrent à calmer les esprits; mais l'abbé Thomas sentit qu'il fallait quitter la place. En effet, quelques jours plus tard, il fut averti que l'ordre d'expulsion des jansénistes allait être expédié. Il était prudent de le prévenir. Les élèves furent renvoyés à leurs parens, puis le maître se mit en route avec son sous-maître et Nicolas pour retourner à Saci.

### IV. — JEANNETTE ROUSSEAU.

En retournant à son village, Nicolas frémissait de joie; quand il aperçut les collines de Côte-Grêle, son cœur bondit, et ses larmes coulèrent en abondance. Il découvrit bientôt le *Vandenjeau*, la *Farge*, *Triomfraid*,

le *Boutparc* enfin, derrière lequel était *son* vallon. Il voulut faire partager son enthousiasme à l'abbé Thomas, et se livra à une énumération pittoresque, à laquelle ce dernier répondit : Je conçois que tout cela est fort touchant, puisque vous pleurez; mais nous approchons de Saci, récitons *sextes* avant d'y entrer.

L'abbé Thomas ne se plaisait pas dans la maison paternelle. Dès le lendemain, il emmena Nicolas chez son frère aîné, curé à Courgis, pour lui enseigner le latin. Les fables de Phèdre et les églogues de Virgile ouvrirent bientôt à l'imagination du jeune homme des horizons nouveaux et charmans. Les dimanches et les fêtes, l'église se remplissait d'une foule de jeunes filles sur lesquelles il levait les yeux à la dérobée. Ce fut le jour de Pâques que son sort se décida. La grand'-messe était célébrée avec diacre et sous-diacre; les sons de l'orgue, l'odeur de l'encens, la pompe de la cérémonie, exaltaient à la fois son ame; il se sentait dans une sorte d'ivresse. A l'offerte, on vit défiler les communiantes dans leurs plus beaux atours, puis leurs mères et leurs sœurs. Une jeune fille venait la dernière, grande, belle et modeste, le teint peu coloré, « comme pour donner plus d'éclat au rouge de la pudeur; » elle était mise avec plus de goût que ses compagnes; son maintien, sa parure, sa beauté, son teint virginal, tout réalisait la figure idéale que toute ame jeune a rêvée. La messe finie, l'écolier sortit derrière elle. La céleste beauté marchait de ce pas harmonieux que l'on prête aux graces antiques. Elle s'arrêta en apercevant la gouvernante du curé, Marguerite Pâris. Marguerite Pâris aborda la jeune fille et lui dit : — Bonjour, mademoiselle Rousseau. — Et elle l'embrassa.

— Voici déjà son nom de famille, se dit Nicolas.

— Ma chère *Jeannette*, ajouta Marguerite, vous êtes un ange pour la figure comme pour l'ame.

— Jeannette Rousseau! se dit Nicolas, quel joli nom!

Et la jeune fille répondit quelques mots d'une voix pure et claire, dont le timbre était enchanteur (1).

Depuis ce moment, Nicolas ne fut plus occupé que de Jeannette. Il la chercha des yeux tout le reste de la journée, et ne la revit qu'à l'encen-

(1) Bien des années plus tard, sous la république, l'auteur avait gardé un souvenir attendri de ce premier amour : « Citoyen lecteur, écrit-il, cette Jeannette Rousseau, cet ange, sans le savoir, a décidé mon sort. Ne croyez pas que j'eusse étudié, que j'eusse surmonté toutes les difficultés parce que j'avais de la force et du courage. Non! Je n'eus jamais qu'une ame pusillanime; mais j'ai senti le véritable amour : il m'a élevé au-dessus de moi-même et m'a fait passer pour courageux. J'ai tout fait pour mériter cette fille, dont le nom me fait tressaillir à soixante ans, après quarante-six ans d'absence... Oh! Jeannette! si je t'avais vue tous les jours, je serais devenu aussi grand que Voltaire, et j'aurais laissé Rousseau loin derrière moi! Mais ta seule pensée m'agrandissait l'ame. Ce n'était plus moi-même; c'était un être actif, ardent, qui participait du génie de Dieu. »

sement du *Magnificat,* quand tous ceux qui sont dans le chœur se tournent vers la nef. Le lendemain, l'impression était plus forte encore; il se promit de se rendre digne d'elle par son application à l'étude; de ce jour aussi, son esprit s'agrandit et s'arracha pour jamais aux frivoles préoccupations de l'enfance. Laissé seul un jour au presbytère dans la journée, parce que le curé et l'abbé Thomas étaient allés voir ensemencer le champ de la cure, il lui vint une idée singulière, ce fut de chercher dans les registres de la paroisse l'extrait de baptême de Jeannette, afin de savoir au juste son âge; lui-même avait alors quinze ans, et il jugeait que Jeannette était plus âgée. Il allait en remontant depuis 1730, et ce fut pour lui une jouissance délicieuse de lire les lignes suivantes : « Le 19 décembre 1731 est née Jeanne Rousseau, fille légitime de Jean Rousseau et de Marguerite, etc. » Nicolas répéta vingt fois cette lecture, apprenant par cœur jusqu'aux noms des témoins et des officians, et surtout cette date du 19 *décembre,* qui devint un jour sacré pour lui. Une seule pensée triste résulta de cette connaissance, c'est que Jeannette avait trois ans de plus que lui, et qu'elle serait mariée peut-être avant qu'il pût prétendre à elle. Instruit de la demeure des parens de Jeannette, il passait tous les jours devant la maison, située au fond d'une vallée et entourée de peupliers qu'arrosait le ruisseau de la *Fontaine froide;* il saluait ces arbres comme des amis, et rentrait l'ame pleine d'une douce mélancolie.

Mais c'est à l'église que l'apparition revenait dans tout son charme. Nicolas avait fait une prière qu'il répétait sans cesse pour concilier sa religion et son amour : *Unam petii a Domino,* disait-il tout bas, *et hanc requiram omnibus diebus vitæ meæ!* (Je n'en ai demandé qu'une au Seigneur, et je la rechercherai tous les jours de ma vie!) Confiant dans cette oraison, il s'était donné une jouissance dont jamais personne n'a eu l'idée. Le sonneur était vigneron, et son travail à l'église le dérangeait souvent de l'autre. Nicolas lui offrit de le remplacer; il entrait alors de bonne heure dans l'église, et, s'y trouvant seul, il courait à la place habituelle de Jeannette, s'y agenouillait, puis s'appuyait aux mêmes endroits qu'elle, baisait la pierre que touchaient les pieds de la jeune fille, et récitait sa prière favorite.

Un jour d'été, par un temps de sécheresse, on manquait d'eau pour arroser le jardin de la cure. L'abbé Thomas dit à Nicolas et à un enfant de chœur nommé Huet : « Allez chercher de l'eau au puits de M. Rousseau. » Mais il se trouva que ce puits manquait de corde. Que faire? Huet dit aussitôt qu'il apercevait M[lle] Rousseau et allait lui en demander une. Nicolas, tout tremblant, retint Huet par son habit. Lui parler, à *elle!*... Il frissonnait, non de jalousie, mais de la hardiesse de Huet. Cependant Jeannette, qui avait vu leur embarras, apportait une corde, et, tandis qu'elle aidait Huet à la placer, ses mains touchaient

parfois celles du jeune garçon. Nicolas ne lui enviait pas ce bonheur, le contact de ces mains délicates eût été pour lui comme du feu. Il ne put parler et respirer que lorsque Jeannette se fut éloignée. Cependant il fit ensuite la réflexion qu'elle ne lui avait pas adressé la parole ainsi qu'à son compagnon, et avait même baissé les yeux en passant près de lui. Se serait-elle aperçue qu'à l'église son regard était toujours fixé sur elle? Le fait est que, peu de temps après, une dévote nommée M^lle Droin avertit la gouvernante du curé que Nicolas, pendant le prône, avait toujours les yeux tournés du côté de M^lle Rousseau. Marguerite le redit au jeune homme avec bonté, en assurant que plusieurs personnes avaient fait la même remarque.

### V. — MARGUERITE.

Marguerite Pâris, la gouvernante du curé de Courgis, touchait à la quarantaine; mais elle était fraîche comme une dévote et comme une femme qui avait toujours vécu au-dessus du besoin. Elle se coiffait avec goût et de la même manière que Jeannette Rousseau. Elle faisait venir ses chaussures de Paris et les choisissait à talons minces et élevés, faisant valoir la finesse de sa jambe, qui était couverte d'un bas de coton à coins bleus bien tiré. C'était le jour de l'Assomption; il faisait chaud; la gouvernante, après vêpres, se déshabilla et se mit en blanc. Les enfans de chœur jouaient dans la cour, l'abbé Thomas était à l'église, Nicolas étudiait à sa petite table près d'une fenêtre; Marguerite, dans la même chambre, épluchait une salade; les yeux du jeune homme se détournaient de temps en temps de son travail, et il suivait les mouvemens de Marguerite, tout en pensant à Jeannette. Ce qui unissait en lui ces deux idées, c'était le souvenir de la rencontre de Marguerite et de Jeannette quelque temps auparavant, au sortir de l'église.

— Sœur Marguerite, dit-il, est-ce que M^lle Jeannette Rousseau est bien riche? Vous savez, la fille du notaire...

Marguerite fit un mouvement de surprise, quitta sa salade et vint vers Nicolas.

— Pourquoi me demandez-vous cela, mon enfant? dit-elle.

— Parce que vous la connaissez... et mes parens seraient peut-être bien contens, si j'épousais une demoiselle riche...

La finesse de l'écolier, qui voulait concilier à la fois la prévoyance paternelle avec sa flamme platonique, n'échappa point à la gouvernante; mais une pensée inconnue traversa tout à coup son esprit, et elle vint s'asseoir, attendrie, la poitrine gonflée de soupirs, auprès de la table de Nicolas. Alors elle lui raconta avec effusion qu'autrefois M. Rousseau, le père de Jeannette, l'avait recherchée en mariage et

n'avait pu l'obtenir. — De sorte, dit-elle, que j'aime cette jolie fille, en me disant que j'aurais pu être... Et vous, ajouta-t-elle, mon pauvre enfant, votre amour m'intéresse à cause de cela : si j'y pouvais quelque chose, j'irais voir vos parens et les siens; mais vous êtes trop jeune, et elle a deux ans de plus que vous...

Nicolas se mit à pleurer et se jeta au cou de Marguerite; leurs larmes se mêlaient sans que ni l'enfant ni la femme songeassent à la nature différente de leur émotion... Marguerite revint à elle et se leva sérieuse et rouge de honte; mais Nicolas, qui lui pressait les mains, sentit son cœur défaillir. Alors la bonne fille, qui avait un moment voulu redevenir sévère, le prit dans ses bras, lui jeta de l'eau à la figure et lui dit, lorsqu'il reprit connaissance : — Que vous est-il arrivé?

— Je ne sais, dit Nicolas; en parlant de Jeannette, en vous regardant, en vous embrassant, j'ai senti le cœur me manquer... Je ne pouvais m'empêcher de contempler votre cou si blanc où tombent vos cheveux dénoués; votre œil mouillé de larmes m'attirait, Marguerite, comme une vipère qui regarde un oiseau; l'oiseau sent le danger et ne peut le fuir...

— Mais si vous aimez Jeannette.... dit Marguerite d'un ton sérieux.

— Oh! c'est vrai, je l'aime!... En disant ces mots, Nicolas fut pris d'une sorte de frisson et se sentit glacé. Le salut vint à sonner, et il se rendit à l'église. Là, quoi qu'il pût faire, l'aspect de Marguerite pleurant, agitée et le sein gonflé de soupirs, se représentait devant ses yeux et repoussait la chaste image de Jeannette. L'apparition de cette dernière à sa place habituelle ramena le calme dans les sens du jeune homme : jamais elle ne les avait troublés; son pouvoir s'exerçait sur les plus nobles sentimens de l'ame, et lui donnait l'inspiration de toutes les vertus.

Marguerite n'était ni une coquette, ni une dévote hypocrite; elle n'avait pour Nicolas qu'une bonté maternelle; son cœur était sensible, elle avait aimé. C'est pourquoi un amour tout jeune, qui lui rappelait ses plus belles années, l'attendrissait outre mesure. Le pauvre Nicolas ignorait comme elle tout le danger qui existe dans ces confidences, dans ces effusions, où les sens participent avec moins de pureté à l'exaltation de l'ame. Un jour, en passant devant la maison de M^lle^ Rousseau, Nicolas l'avait vue assise sur un banc, filant près de sa mère, et son pied, suivant les mouvemens du rouet, l'avait frappé par sa petitesse et sa forme. En rentrant au presbytère, il jeta un coup-d'œil dans la chambre de Marguerite et y aperçut une mule à talon mince, en maroquin vert, dont les coutures avaient conservé leur blancheur. « Que cette mule, se dit-il en soupirant, serait jolie au pied de Jeannette! » Et il l'emporta pour l'admirer à loisir.

Le lendemain matin, qui était un dimanche, Marguerite cherchait

sa chaussure dans toute la maison; Nicolas trembla qu'elle ne découvrît sa fantaisie, et, entrant chez elle, il laissa tomber la mule dans un coffre le plus adroitement possible; mais la gouvernante ne fut pas dupe de cette manœuvre : elle se chaussa sans rien dire cependant. Nicolas admirait comment ce petit objet prenait si facilement la forme du pied de la gouvernante. « Avouez-moi une chose, lui dit celle-ci avec un sourire, c'est que vous aviez caché ma mule... » Nicolas rougit, mais convint de la vérité. Cette mule avait passé la nuit dans sa chambre. « Pauvre enfant! dit-elle, je vous excuse, et je vois que vous seriez capable d'en faire autant pour Jeannette Rousseau qu'un certain Louis Denesvre en a fait pour... une autre.

— Pour qui donc, sœur Marguerite? (C'était ainsi qu'on l'appelait au presbytère.)

Marguerite ne répondit pas. Nicolas rêva long-temps sur cette demi-confidence. Le surlendemain, la gouvernante avait affaire à la ville voisine, c'est-à-dire à Auxerre. L'âne de la cure était un roussin fort têtu, et qui, plusieurs fois déjà, avait compromis la sûreté de sa maîtresse. Nicolas, plus fort que les enfans de chœur qui le guidaient ordinairement, fut choisi pour cet office. Marguerite monta lestement sur sa monture; elle avait un bagnolet de fine mousseline sur la tête, la taille pincée par un corset à baleines souples recouvert d'un casaquin de coton blanc, un tablier à carreaux rouges, une jupe de soie gorge de pigeon, et les fameux souliers de maroquin ornés de boucles à pierres. Son sourire habituel n'excluait pas une intéressante langueur, ses yeux noirs étaient doux et brillans. A la descente de la vallée de Montaleri, qui était difficile, Nicolas la prit dans ses bras pour lui faire mettre pied à terre et la soutint jusqu'au fond de la vallée, où elle marcha quelque temps sur le gazon. Il fallut ensuite la faire remonter sur l'âne, car de ce moment le chemin était droit jusqu'à la ville. Nicolas arrangeait de temps en temps les jupes de Marguerite sur ses jambes, affermissait ses pieds dans le panier; celle-ci souriait en le voyant toucher ses mules vertes, ce qui amenait la conversation sur Jeannette; puis l'âne faisait un faux pas, Nicolas soutenait la sœur par la taille, et cela la faisait rougir comme une rose.

— Comme vous aimez Jeannette! dit-elle, puisque la seule pensée que mes mules vertes pourraient convenir à son pied vous préoccupe encore à présent.

— C'est vrai, dit Nicolas en retirant avec embarras ses mains du panier.

— Eh bien! moi aussi, dit Marguerite, je ne puis m'empêcher d'aimer tendrement la fille d'un homme qui m'a été cher et qui n'a jamais eu volontairement de torts avec moi. Ainsi, je vous approuve de rechercher la main de cette jolie fille; mais surtout ayez de la prudence

et n'en dites rien à vos frères, qui ne vous aiment pas, étant enfans du premier lit... Moi, je me charge de parler à Jeannette, de la disposer pour vous, et plus tard de voir ses parens.

Nicolas se jeta sur les mains de Marguerite, et inonda de larmes ses bras délicats et beaucoup plus beaux que ceux de Jeannette, qui, comme toutes les jeunes filles, ne les avait pas encore formés. Sœur Marguerite, un peu émue et voulant mettre un terme à cette exaltation, rappela au jeune homme qu'il était temps de dire l'heure canoniale de *primes*. Nicolas se recueillit aussitôt et commença en qualité d'homme, la sœur disant alternativement son verset, et lui le capitule, l'oraison et tout ce qui est du ressort du célébrant, de sorte qu'ils arrivèrent innocemment à la ville.

Marguerite fit la commission du curé, puis quelques emplettes, et conduisit Nicolas pour dîner chez M[me] Jeudi, qui était une marchande mercière janséniste chez laquelle elle achetait d'ordinaire quelques passementeries et dentelles d'église, et aussi des rubans et autres colifichets pour elle-même. Cette dame Jeudi avait une fille très jolie, nouvellement mariée à un jeune janséniste de Clamecy par accord d'intérêts entre les deux familles. La dévotion de la mère poursuivait les deux époux dans leurs rapports les plus simples, de sorte qu'ils ne pouvaient ni se dire un mot ni se trouver ensemble sans sa permission. On appelait encore la jeune épouse M[lle] Jeudi. Cette façon d'agir était du reste assez en usage parmi les *honnêtes gens* (c'est ainsi que s'appelaient entre eux les jansénistes). Il y avait de plus dans la maison une grande nièce âgée de vingt-six ans, que la mère avait établie surveillante des deux époux, et qui était autorisée, en cas d'abus, à les traiter très sévèrement. Quand M[me] Jeudi était forcée de s'absenter, elle obligeait sa grande nièce à tenir un cahier de toutes les infractions aux convenances dont pouvaient se rendre coupables son gendre et sa fille. Tel était l'intérieur un peu austère de cette maison.

Nicolas, assis entre les deux jeunes personnes, jetait çà et là des regards dérobés sur la nouvelle épouse, dont le triste sort l'intéressait beaucoup, et se disait qu'à la place du mari il montrerait plus de caractère pour revendiquer ses droits; les guimpes solennelles de la grande nièce, placée à sa droite, le ramenaient à des idées plus sages. Cependant de la table, située dans l'arrière-boutique, il avait encore la distraction de voir les passans dans la rue. — Ah! que les filles sont jolies à Auxerre! s'écria-t-il tout à coup. — M[me] Jeudi lui jeta un regard foudroyant.

— Mais les plus jolies sont encore ici, se hâta de dire Nicolas.

Le mari baissait la tête et rougissait jusqu'aux oreilles; la grande nièce était pourpre; Marguerite faisait tous ses efforts pour paraître indignée, et M[lle] Jeudi regardait Nicolas avec une douce compassion.

— C'est le frère du curé de Courgis? dit sévèrement la marchande janséniste à Marguerite.

— Oui, madame, et de l'abbé Thomas; mais on ne le destine pas à l'église.

— N'importe, il a les yeux hardis, et je conseillerais à ses frères de le surveiller.

Nicolas et la gouvernante repartirent d'Auxerre à quatre heures pour pouvoir être rendus à Courgis avant la nuit. Arrivés au-delà de Saint-Gervais, ils dirent ensemble nones et vêpres, puis causèrent de l'intérieur de famille qu'ils venaient de voir. Marguerite ne gronda pas trop Nicolas de son observation si déplacée à table, et consentit à rire de la situation mélancolique du pauvre mari. A l'entrée du vallon de Montaleri, il y avait une place couverte de gazon, ombragée de saules et de peupliers, et traversée par une fontaine qui filtrait entre des cailloux. Les voyageurs résolurent d'y faire leur repas du soir; Nicolas tira les provisions du panier, et mit rafraîchir la bouteille d'eau rougie dans la fontaine. Tout en goûtant, Nicolas raconta qu'il avait vu après le dîner, chez M^me Jeudi, le mari arrêter sa femme entre deux portes et l'embrasser tendrement, pendant que la mère et la grande nièce s'occupaient de la desserte. — C'est assez causer de cela! dit Marguerite en se levant; mais Nicolas la retint par sa robe, et fut assez fort pour la faire rasseoir.

— Eh bien! causons encore un peu, dit Marguerite après avoir résisté vainement.

— Je veux vous montrer, dit ce dernier, comment il a embrassé sa femme...

— Ah! monsieur Nicolas, c'est un péché! s'écria Marguerite, qui n'avait pu se défendre de cette surprise. Et Jeannette, que dirait-elle, si elle vous voyait?

— Jeannette! oh! oui, Marguerite..... Vous avez raison; mais je ne sais pourquoi ma pensée est à elle, et c'est vous cependant qui m'agitez le cœur si fort que je ne puis respirer.....

— Allons-nous-en, mon fils, dit la gouvernante avec douceur et d'un ton si digne, avec un accent si attendri, que Nicolas crut entendre sa mère. En la faisant monter sur l'âne, il ne la toucha plus qu'avec une sorte d'effroi, et ce fut alors Marguerite qui lui donna un chaste baiser sur le front.

Elle semblait réfléchir profondément avec une sorte d'impression douloureuse et rompit enfin le silence : — Prenez garde, monsieur Nicolas, dit-elle, à cette ame brûlante qui s'épanche vers tout ce qui vous entoure. Vous êtes enclin à pécher, comme l'était M. Polvé, mon oncle, chez qui je fus élevée. Les passions mal réprimées mènent plus loin qu'on ne pense; dans l'âge mûr, elles se fortifient, et la vieillesse même

n'en défend pas les ames viciées; alors elles revêtent une brutalité qui fait horreur, même à la personne aimée. Mon oncle fut ainsi cause de tous mes malheurs, et, quoiqu'il combattît de tout son pouvoir l'amour coupable qu'il avait conçu pour moi, il ne pouvait se défendre d'une jalousie stérile qui le conduisit à refuser la demande que M. Rousseau avait faite de moi. Il lui déclara qu'il ne voulait pas que je me mariasse, qu'il se proposait de me faire religieuse, et, pour être plus sûr de me rendre cette union impossible, il en arrangea lui-même une autre de concert avec les parens de M. Rousseau, de sorte que ce dernier finit par épouser celle... qui depuis lui a donné... votre Jeannette. La retraite de M. Rousseau encouragea un autre jeune homme, M. Denesvre, à me faire sa cour; mais j'étais si timide et si ignorante des motifs secrets de mon oncle, que je ne voulus pas décacheter une lettre qui me fut remise par M. Denesvre, de sorte que celui-ci résolut enfin de me faire demander officiellement en mariage. M. Polvé répondit que « sa nièce n'était pour le nez d'aucun habitant du pays. » Alors M. Denesvre fit en sorte de me parler en secret, et ses plaintes furent si touchantes, que je consentis à l'écouter la nuit à une fenêtre basse. Une fois, mon oncle se réveilla, s'aperçut de ce qui se passait, et monta à son grenier, d'où il tira un coup de fusil sur M. Denesvre. Le malheureux ne poussa pas un cri et parvint à se traîner, tout en perdant son sang, hors de la ruelle qui communiquait à ma fenêtre. Faute de s'être fait panser..... ce qui aurait pu me compromettre..... il mourut quelques jours après. Il m'avait fait parvenir une lettre écrite au lit de mort..... Je la garde toujours..... et depuis je n'ai plus jamais songé au mariage!

Marguerite pleurait à chaudes larmes en faisant ce récit; elle passait ses mains dans les cheveux de Nicolas et ne pouvait s'empêcher de le regarder avec attendrissement, car il lui rappelait M. Rousseau par son amour pour Jeannette, et le pauvre Denesvre par son exaltation, par ses regards ardens, par la douceur même qu'elle sentait à se voir par instant l'objet d'un trouble qui détournait sa pensée de Jeannette. D'ailleurs, si ses peines d'autrefois la rendaient indulgente, la différence des âges lui donnait de la sécurité.

Il était près de neuf heures quand la gouvernante et Nicolas rentrèrent à la cure. On se coucha à dix. L'imagination du jeune homme brodait sur tout ce qu'il avait entendu une foule de pensées incohérentes qui éloignaient le sommeil. Il couchait dans la même chambre que l'abbé Thomas, au rez-de-chaussée; il y avait en outre les deux petits baldaquins d'Huet et Melin, les enfans de chœur. La chambre de Marguerite, située dans l'autre aile de la maison, donnait par une fenêtre basse sur le jardin. Tout à coup l'image du jeune Denesvre bravant le danger pour voir Marguerite se retrace vivement à la pensée

de Nicolas. Il suppose en esprit qu'il est lui-même ce jeune homme, qu'il y a quelque chose de beau à répandre son sang pour un entretien d'amour, et, moitié éveillé, moitié soumis à une hallucination fiévreuse, il se glisse hors de son lit, puis parvient à gagner le jardin par la porte de la cuisine. Le voilà devant la fenêtre de Marguerite, qui l'avait laissée ouverte à cause de la chaleur. Elle dormait, ses longs cheveux dénoués sur ses épaules; la lune jetait un reflet où se découpait sa figure régulière, belle et jeune comme autrefois dans ce favorable demi-jour. Nicolas fit du bruit en enjambant l'appui de la fenêtre. Marguerite rêvant murmura entre ses lèvres : « Laisse-moi, mon cher Denesvre, laisse-moi! » O moment terrible! double illusion qui peut-être aurait eu un triste lendemain! — La mort s'il le faut! s'écria Nicolas en saisissant les bras étendus de la dormeuse.... Il ne manquait à la péripétie que le coup de fusil de l'oncle jaloux. Une autre catastrophe en remplaça l'effet. L'abbé Thomas avait suivi Nicolas dans son escapade; d'un pied brutal, il l'enleva en un instant à toute la poésie de la situation. Pendant ce temps, la pauvre Marguerite tout effarée croyait voir se renouveler, à vingt ans de distance et sous une autre forme, le sinistre dénoûment du drame amoureux qu'elle venait de rêver. Les deux enfans, entendant du bruit, venaient compléter le tableau. L'abbé Thomas les chassa avec fureur, puis, prenant Nicolas par une oreille, il le ramena dans sa chambre, le fit habiller aussitôt, et, sans attendre le jour, se mit en route avec lui pour la maison paternelle. Le scandale fut tel qu'il se tint le lendemain un conseil de famille dans lequel on décida que Nicolas serait mis en apprentissage chez M. Parangon, imprimeur à Auxerre. Marguerite fut elle-même soupçonnée d'avoir, par son indulgence et sa coquetterie, donné lieu à la scène qui s'était passée, et on la remplaça au presbytère par une dévote à la taille robuste qui s'appelait sœur Pilon.

Conduit par son père à Auxerre, peu de jours après, Nicolas alla dîner une seconde fois chez M^me Jeudi, la marchande janséniste, amie de leur famille. La tranquillité de cette maison n'avait pas été moins troublée que celle du presbytère de Courgis. La jeune mariée était en pénitence et parut à table avec une grosse coiffe et des cornes de papier. Son crime était de s'être dérobée à la double surveillance de M^me Jeudi et de sa grande nièce d'une manière que rendait évidente le raccourcissement de sa jupe, et cela sans la permission de sa mère. Le gendre avait été renvoyé à ses parens comme un libertin et un corrupteur. M^me Jeudi s'écriait à tout moment en pleurant : « Ma fille s'est souillée une seconde fois du péché originel! » Cependant le gendre, moins timide que par le passé, plaidait pour avoir sa femme et pour toucher sa dot.

### VI. — L'APPRENTISSAGE.

L'imprimerie de M. Parangon, à Auxerre, se trouvait près du couvent des cordeliers. Les presses étaient au rez-de-chaussée, les casses dans une grande salle au-dessus. Les premières fonctions qui furent confiées à Nicolas n'avaient rien d'attrayant; il s'agissait principalement de ramasser dans les balayures les caractères tombés sous les pieds des compagnons, de les *recomposer* ensuite, puis de les *recaser;* il fallait aussi faire les commissions de trente-deux ouvriers, puiser de l'eau pour eux, et subir toutes leurs fantaisies grossières. L'amoureux de la belle Jeannette Rousseau, l'élève des jansénistes acceptait ces humiliations avec peine; cependant son intelligence, son goût pour le travail, et surtout la connaissance qu'il avait du latin, ne tardèrent pas à le faire respecter des compositeurs. Il y avait quelques livres dans le cabinet du patron; Nicolas, qui, les jours de fête, préférait la lecture aux parties de plaisir de ses camarades, se prit d'une grande admiration pour les romans de M^me^ de Villedieu. La facilité avec laquelle les amans s'écrivent dans ces sortes de compositions lui fit trouver tout naturel d'écrire une lettre d'amour à Jeannette en vers octosyllabiques; seulement, par un oubli incroyable des précautions à prendre en pareille circonstance, il se borna à jeter la lettre à la poste, de sorte qu'elle tomba sous les yeux des parens, puis fut envoyée au presbytère, où le curé, l'abbé Thomas et la sœur Pilon jetèrent des cris d'indignation. On s'applaudit d'autant plus, dans la famille, d'avoir éloigné du pays un si dangereux séducteur, et l'impossibilité de retourner à Courgis après cet esclandre désola profondément le jeune amoureux.

Tout à coup une apparition imprévue vint entièrement changer le cours de ses idées et prendre sur sa vie une influence qui en changea toute la destinée. M^me^ Parangon, la femme du patron, que Nicolas n'avait pas vue encore, revint d'un voyage de plusieurs semaines qu'elle avait fait à Paris. Voici le portrait que traçait d'elle plus tard l'écrivain, parvenu à l'apogée de sa vie littéraire : « Représentez-vous une grande femme, admirablement proportionnée, sur le visage de laquelle on voyait également fondus la beauté, la noblesse et ce joli si piquant des Françaises qui tempère la majesté; ayant une blancheur animée plutôt que des couleurs; des cheveux fins, cendrés et soyeux; les sourcils arqués, fournis et paraissant noirs; un bel œil bleu, qui, voilé par de longs cils, lui donnait cet air angélique et modeste, le plus grand charme de la beauté; un son de voix timide, pur, sonore, allant à l'ame; la démarche voluptueuse et décente; la main douce sans être potelée, le bras parfait, et le pied le plus délicat qui jamais ait porté une jolie femme. Elle se mettait avec un goût exquis; il semblait

qu'elle donnât à la parure la plus simple ce charme vainqueur de la ceinture de Vénus auquel on ne pouvait résister. Un ton affable, engageant, était le plus doux de ses charmes; il la faisait chérir quand la différence de sexe ne forçait pas à l'adorer. »

Telle était Mme Parangon, mariée depuis peu de temps, et dont l'époux paraissait peu digne d'une si aimable personne. Dans les premiers temps de son apprentissage, Nicolas, se trouvant seul un dimanche à garder l'atelier, avait entendu des cris de femme qui partaient du cabinet de M. Parangon. Il s'y précipita, et vit Tiennette, la servante, aux genoux du patron, qu'elle suppliait d'épargner son honneur. « Vous êtes bien hardi, cria ce dernier, d'entrer où je suis! Retirez-vous. » L'attitude de Nicolas fut assez résolue pour faire réfléchir le maître et pour donner à Tiennette le temps de s'enfuir. M. Parangon, un peu honteux au fond, chercha alors à donner le change aux soupçons trop fondés de son apprenti.

Nicolas était à son travail quand on vint annoncer : « Madame est revenue! » Il travaillait encore, le nez dans la poussière, à ramasser des lettres, des *espaces* et des *cadratins*. Il n'eut que le temps de faire sa toilette dans un seau et de descendre au rez-de-chaussée, où se pressait la foule des ouvriers. Mme Parangon, qui faisait attention à tout le monde et avait un regard, un mot obligeant pour chacun, ne tarda pas à distinguer Nicolas.

— C'est le nouvel *élève?* dit-elle au prote.

— Oui, madame, répondit ce dernier... Il fera quelque chose.

— Mais on ne le voit pas, dit Mme Parangon, pendant que le jeune homme, après son salut, se perdait de nouveau dans la foule.

— Le mérite est modeste, observa un des ouvriers avec quelque ironie.

L'apprenti reparut en rougissant.

— Monsieur Nicolas, reprit Mme Parangon, vous êtes le fils d'un ami de mon père; méritez aussi d'être notre ami...

En ce moment, le sourire gracieux de la jeune femme vint rappeler à Nicolas un souvenir évanoui. Cette femme, il l'avait vue autrefois, mais non pas telle qu'elle lui apparaissait maintenant; son image se trouvait à demi noyée dans une de ces impressions vagues de l'enfance qui reviennent par instans comme le souvenir d'un rêve.

— Eh quoi! dit Mme Parangon, vous ne reconnaissez pas la petite Colette de Vermanton?

— Colette? c'est toi?... C'est vous, madame! balbutia Nicolas.

Les ouvriers retournaient à leurs travaux; le jeune apprenti resta seul, rêvant à cette scène, résultat d'un hasard si simple. Cependant la dame avait passé dans une arrière-salle, où sa servante l'aidait à se débarrasser de ses vêtemens de voyage. Elle en sortit quelques minutes

après. « Tiennette m'a dit que vous étiez un garçon très honnête... et très discret, ajouta-t-elle en faisant allusion sans doute à ce qui s'était passé dans le cabinet de M. Parangon. Voici un objet qui vous sera utile dans vos travaux. » Et elle lui donna une montre d'argent.

De ce moment, Nicolas fut très respecté dans l'atelier et dispensé des ouvrages les plus rebutans. Son goût pour l'étude, son éloignement des dissipations et de la débauche, où tombaient plusieurs de ses camarades, augmentèrent l'estime que faisait de lui Mme Parangon, qui aimait à s'entretenir avec le jeune apprenti et l'interrogeait souvent sur ses lectures. Les romans de Mme de Villedieu et même *la Princesse de Clèves* ne lui paraissaient pas d'un enseignement bien solide. — Mais je lis aussi Térence, dit Nicolas, et même j'en ai commencé une traduction. — Ah! lisez-moi cela! dit Mme Parangon. Il alla chercher son cahier et lut une partie de l'*Andrienne*. Le feu qu'il mettait dans son débit, surtout dans les passages où Pamphile exprime son amour pour la belle esclave, donna l'idée à Mme Parangon de lui faire lire *Zaïre*, qu'elle avait vu représenter à Paris. Elle suivait des yeux le texte et indiquait de temps en temps les intonations usitées par les acteurs de la Comédie-Française; mais bientôt elle se prit à préférer tout-à-fait le débit naturel et simple du jeune homme: elle avait appuyé son bras sur le dossier de la chaise où il était assis, et ce bras, dont il sentait la douce chaleur sur son épaule, communiquait à sa voix le timbre sonore et tremblottant de l'émotion. Une visite vint interrompre cette situation que Nicolas prolongeait avec délices. C'était Mme Minon la procureuse, parente de Mme Parangon. « Je suis encore tout attendrie, dit cette dernière; M. Nicolas me lisait *Zaïre*. — Il lit donc bien? — Avec ame. — Oh! tant mieux, s'écria Mme Minon en battant des mains... Il nous lira *la Pucelle*, qui est aussi de M. de Voltaire! Ce sera bien amusant. » Nicolas dans son ignorance et Mme Parangon dans son ingénuité s'associèrent à ce projet, qui, du reste, ne se réalisa pas; il suffit à la dame d'ouvrir le livre pour en apprécier la trop grande légèreté.

Cependant la moralité de Nicolas ne devait pas tarder à recevoir une atteinte plus grave. Il se trouvait seul un soir dans la salle du rez-de-chaussée, quand il vit entrer furtivement un homme aux habits en désordre, ou plutôt à moitié vêtu, qu'il reconnut pour un des cordeliers dont le couvent était voisin de l'imprimerie. Ce personnage, qui se nommait Gaudet d'Arras, lui dit qu'il était poursuivi, qu'on l'avait attiré dans un piége, et que de plus il ne pouvait rentrer au couvent par la porte ordinaire, attendu qu'on lui demanderait ce qu'il avait fait de sa robe. Une porte de l'imprimerie communiquait avec la cour du couvent; c'était le moyen d'éviter tout scandale. Nicolas consentit à sauver ce pauvre moine, dont l'escapade demeura inconnue.

Quelques jours après, le cordelier repassa, vêtu de sa robe cette fois, et invita Nicolas à venir déjeuner dans sa cellule. Il lui avoua, dans les momens d'épanchement qu'amenèrent les suites d'un excellent repas accompagné de vins exquis, que la vie religieuse lui était à charge depuis long-temps, d'autant qu'elle n'était pas pour lui le résultat d'un choix, mais d'une exigence de sa famille. Il était du reste en mesure de faire casser ses vœux, ce qui pouvait servir d'excuse à la légèreté de sa conduite.

Il y avait naturellement, dans l'ame indépendante de Nicolas, une profonde antipathie pour ces institutions féodales, survivant encore dans la société tolérante du dix-huitième siècle, qui contraignaient une partie des enfans des grandes familles à prononcer sans vocation des vœux austères qu'on leur permettait aisément d'enfreindre, à condition d'éviter le scandale. Nicolas ne s'était pas senti au premier abord beaucoup de sympathie pour ce moine qui avait oublié sa robe dans les blés; mais l'idée que Gaudet d'Arras ne faisait qu'anticiper sur l'époque future de sa liberté le rendait relativement excusable. Il s'établit donc une liaison assez suivie entre Nicolas et le cordelier. Si l'on a jusqu'ici apprécié favorablement les actions du premier, on pourra reconnaître encore en lui un cœur honnête, emporté seulement par des rêveries exaltées; quant à l'autre, c'était déjà un esprit tout en proie au matérialisme de l'époque. Sa mère lui faisait une forte pension qui lui permettait d'inviter souvent à dîner les autres moines dans sa cellule, fort gaie et donnant sur le jardin. Nicolas fut quelquefois de ces parties, où l'on buvait largement, et où l'on émettait des doctrines plus philosophiques que religieuses. L'influence de ces idées détermina plus tard les tendances de l'écrivain; lui-même en fait souvent l'aveu.

Cette intimité dangereuse amena naturellement des confidences. Le cordelier daigna s'intéresser aux premiers amours du jeune homme, tout en souriant parfois de son ingénuité. — En principe, lui dit-il, il faut éviter tout attachement romanesque. L'unique moyen de ne pas être subjugué par les femmes, c'est de les rendre dépendantes de vous. Il est bon ensuite de les traiter durement, elles vous en aiment davantage. Je me suis aperçu de votre attachement pour M$^{me}$ Parangon; prenez garde à l'adoration dont vous l'entourez. Vous êtes la souris avec laquelle elle joue, l'humble serviteur qu'elle veut conserver le plus long-temps possible dans cette position. C'est à vous de prendre le beau rôle en ôtant à la belle dame la gloire qu'elle acquerrait en vous résistant.... — Nicolas ne comprenait pas une doctrine aussi hardie, il souffrait même de voir son ami profaner le sentiment pur qui l'attachait à sa patronne. — Que voulez-vous dire? observa-t-il enfin. — Je dis qu'il faut cesser de manger votre pain à la fumée. Osez vous déclarer, et

menez vivement les choses, ou bien occupez-vous d'une autre femme : celle-ci viendra à vous d'elle-même, et vous aurez à la fois deux triomphes. — Non, dit Nicolas, je n'agirai jamais ainsi! — Je reconnais bien là, reprit Gaudet d'Arras, l'amant respectueux de Jeannette Rousseau!

Nicolas se promit de ne plus revoir le cordelier, mais déjà le poison était dans son cœur; cette existence si douce, cette passion toute chrétienne qu'il n'aurait jamais avouée, et qui n'avait d'autre but que la pure union des ames, cette image si chaste et si noble, qu'elle ne repoussait pas même dans son cœur celle de Jeannette Rousseau, et s'en faisait accompagner comme d'une sœur chérie, toutes ces charmantes sensations d'un esprit de poète auquel suffisait le rêve, il allait désormais les échanger contre les ardeurs d'une passion toute matérielle. Plein des idées nouvelles qu'il avait puisées dans ses lectures philosophiques, il ne lui servait plus à rien de fuir les conseils de Gaudet d'Arras; la solitude retentissait pour lui de ces voix railleuses et mélancoliques qui venaient des muses latines, et qui reproduisaient les sophismes qu'il venait d'entendre. « Une femme est comme une ombre : suivez-la, elle fuit; fuyez-la, elle suit. » Le cordelier n'avait pas dit autre chose.

Il voulut entrer dans l'église, où retentissaient les chants de vêpres. Les cordeliers que Gaudet d'Arras avait traités le matin rendaient le plain-chant avec une vigueur inaccoutumée. Nicolas reconnaissait les voix de ses compagnons de table, imprégnées des vins les plus généreux de la Bourgogne; il entra dans le cimetière pour échapper à ce souvenir, et se prit machinalement à déchiffrer les plus vieilles inscriptions des tombes. L'une d'elles portait en lettres gothiques : *Guillain,* 1534. En réfléchissant aux deux siècles qui avaient séparé la mort d'un inconnu de l'époque de sa propre naissance, Nicolas crut sentir le néant de la mort et de la vie, et céda à cette voluptueuse tristesse que les Romains se plaisaient à exciter dans leurs festins; il s'écria comme Trimalcion : « Puisque la vie est si courte, il faut se hâter... »

En rentrant à l'imprimerie, il prit un livre pour changer le cours de ses idées; mais peu de temps après il vit revenir M^me^ Parangon, qui sortait de chez la procureuse, où elle avait dîné. Elle était chaussée en mules à languettes, bordure et talons verts, attachées par une rosette en brillans. Ces mules étaient neuves et la gênaient probablement, et, comme Tiennette n'était pas rentrée, elle pria Nicolas de débarrasser un petit fauteuil cramoisi, afin qu'elle pût s'asseoir. Nicolas, la voyant assise, se précipita à ses pieds, et lui ôta ses mules sans les déboucler. La dame ne fit que sourire, et dit : « Au moins donnez-m'en d'autres. » Nicolas se hâta d'en aller chercher; mais M^me^ Parangon avait, à son retour, caché ses pieds sous sa robe, et voulut alors se chausser elle-

même. — Que lisez-vous là? dit-elle. — *Le Cid,* madame, dit Nicolas, et il ajouta : Ah! que Chimène fut malheureuse! mais qu'elle était aimable! — Oui, elle se trouvait dans une cruelle position. — Oh! bien cruelle! — Je crois, en vérité, que ces positions-là..... augmentent l'amour. — Bien sûrement, madame, elles l'augmentent à un point..... — Eh! comment le savez-vous à votre âge? » Nicolas fut embarrassé, il rougit. Un moment après, il osa dire : « Je le sais aussi bien que Rodrigue. » Mme Parangon se leva avec un éclat de rire, et elle reprit d'un ton plus sérieux : « Je vous souhaite les vertus de Rodrigue, et surtout son bonheur! »

Nicolas sentit, à travers l'ironie bienveillante qui termina cette conversation, qu'il avait été un peu loin. Mme Parangon s'était retirée, mais ses mules aux boucles étincelantes étaient restées près du fauteuil. Nicolas les saisit avec une sorte d'exaltation, en admira la forme et osa écrire en petits caractères, dans l'intérieur de l'un de ces charmans objets : « Je vous adore!» Puis, comme Tiennette rentrait, il lui dit de les reporter.

## VII. — L'ÉTOILE DE VÉNUS.

Cette action étrange, cette déclaration d'amour si singulièrement placée, cette audace surtout pour un apprenti de s'adresser à l'épouse du maître était un premier pas sur une pente dangereuse où Nicolas ne devait plus s'arrêter. On l'a vu jusqu'ici céder facilement sans doute aux entraînemens de son cœur; nous avons dû taire même bien des aventures dont les jeunes filles de Saci et d'Auxerre étaient les héroïnes, souvent adorées, souvent trahies... Désormais cette ame si jeune encore ne se sent plus innocente; c'était la minute indécise entre le bien et le mal, marquée dans la vie de chaque homme, qui décide de toute sa destinée. Ah! si l'on pouvait arrêter l'aiguille et la reporter en arrière! mais on ne ferait que déranger l'horloge apparente, et l'heure éternelle marche toujours.

Ce jour-là même, M. Parangon et le prote assistaient à un banquet de francs-maçons; Nicolas devait donc dîner seul avec la femme de l'imprimeur. Il n'osait se mettre à table. Mme Parangon lui dit d'une voix légèrement altérée : « Placez-vous. » Nicolas s'assit à sa place ordinaire. « Mettez-vous en face de moi, dit Mme Parangon, puisque nous ne sommes que deux. » Elle le servit. Il gardait le silence et portait lentement les morceaux à sa bouche. — Mangez, puisque vous êtes à table, dit la dame. A quoi rêvez-vous? — A rien, madame. — Étiez-vous à la grand'messe? — Oui, madame. — Avez-vous eu du pain bénit? — Non, madame; je me trouvais derrière le chœur, où l'on n'en distribue pas. — En voici un morceau. — Et elle le lui montra sur un plat d'argent.

mais il fallut encore qu'elle le lui donnât. — Vous êtes dans vos réflexions? ajouta-t-elle. — Oui, madame... — Et, sentant tout à coup l'inconvenance de sa réponse, il reprit un peu de courage; il se souvint que ce jour était justement celui de la naissance de Mme Parangon : — Je songeais, dit-il, que c'est aujourd'hui une fête... Aussi je voudrais bien avoir un bouquet à vous présenter; mais je n'ai que mon cœur, qui déjà est à vous. Elle sourit et dit : Le désir me suffit. — Nicolas s'était levé, et, s'approchant de la fenêtre, il regardait vers le ciel : Madame, ajouta-t-il, si j'étais un dieu, je ne penserais pas à vous offrir des fleurs, je vous donnerais la plus belle étoile, celle que je vois là. On dit que c'est Vénus... — Oh! monsieur Nicolas! quelle idée avez-vous? — Ce qu'on ne peut atteindre, madame, le ciel nous permet du moins de l'admirer. Aussi, toutes les fois maintenant que je verrai cette étoile, je penserai : « Voilà le bel astre sous lequel est née Mlle Colette. » Elle parut touchée et répondit : C'est bien, monsieur Nicolas, et très joli!

Nicolas s'applaudit d'échapper aux reproches que sans doute il méritait; mais la dignité de sa maîtresse lui parut de la froideur; Mme Parangon rentra chez elle ensuite. Le jeune homme se sentait si agité, qu'il ne pouvait rester en place. La soirée n'était pas encore avancée, il sortit de la maison, et se promena du côté du rempart des Bénédictins. Quand il revint, la maison était vide; M. Parangon avait reçu une lettre d'affaires qui l'avait obligé de partir pour Vermanton; sa femme était allée le conduire à la voiture et s'était fait accompagner de sa servante Tiennette. Nicolas avait le cœur si plein, qu'il fut contrarié de ne savoir à qui parler. En jetant les yeux par hasard dans la cour des cordeliers, il aperçut Gaudet d'Arras, qui se promenait à grands pas en regardant les astres.

C'était, nous l'avons dit, un singulier esprit que ce moine philosophe. Il y avait dans sa tête un mélange de spiritualisme et d'idées matérielles qui étonnait tout d'abord. Sa parole enthousiaste lui donnait aussi sur tous ceux qui l'approchaient un empire auquel il n'était pas possible de se soustraire. Nicolas fit quelques tours de promenade avec lui, s'unissant comme il le pouvait aux rêveries transcendantes de Gaudet d'Arras. Son amour platonique pour Jeannette, son amour sensuel pour Mme Parangon, lui exaltaient la tête au point qu'il ne put s'empêcher d'en laisser paraître quelque chose. Le cordelier lui répondait avec une apparente distraction. « O jeune homme! lui disait-il, l'amour idéal, c'est la généreuse boisson qui perle au bord de la coupe; ne te contente pas d'en admirer la teinte vermeille; la nature ouvre en ce moment sa veine intarissable, mais tu n'as qu'un instant pour t'abreuver de ses saveurs divines, réservées à d'autres après toi! »

Ces paroles jetaient Nicolas dans un désordre d'esprit plus grand en-

core. « Quoi ! disait-il, n'existe-t-il pas des raisons qui s'opposent à nos ardeurs délirantes ? n'est-il pas des positions qu'il faut respecter, des divinités qu'on adore à genoux, sans oser même leur demander une faveur, un sourire ? » Gaudet d'Arras secouait la tête et continuait ses théories à la fois nuageuses et matérielles. Nicolas lui parla de l'éternelle justice, des punitions réservées au vice et au crime... mais le cordelier ne croyait pas en Dieu. « La nature, disait-il, obéit aux conditions préalables de l'harmonie et des nombres; c'est une loi physique qui régit l'univers. — Il m'en coûterait pourtant, disait Nicolas, de renoncer à l'espérance de l'immortalité. — J'y crois fermement moi-même, dit Gaudet d'Arras. Lorsque notre corps a cessé de vivre, notre ame dégagée, se voyant libre, est transportée de joie et s'étonne d'avoir aimé la vie... » Et, s'abandonnant à une sorte d'inspiration, il continua, comme rempli d'un esprit prophétique : « Notre existence libre me paraît devoir être de deux cent cinquante ans..... par des raisons fondées sur le calcul physique du mouvement des astres. Nous ne pouvons ranimer que la matière qui composait la génération dont nous faisions partie, et probablement cette matière n'est entièrement dissoute, assez pour être revivifiable, qu'après l'époque dont je parle. Pendant les cent premières années de leur vie spirituelle, nos ames sont heureuses et sans peines morales, comme nous le sommes dans notre jeunesse corporelle. Elles sont ensuite cent ans dans l'âge de la force et du bonheur, mais les cinquante dernières années sont cruelles par l'effroi que leur cause leur retour à la vie terrestre. Ce que les ames ignorent surtout, c'est l'état où elles naîtront; sera-t-on maître ou valet, riche ou pauvre, beau ou laid, spirituel ou sot, bon ou méchant? Voilà ce qui les épouvante. Nous ne savons pas en ce monde comment on est dans l'autre vie, parce que les nouveaux organes que l'ame a reçus sont neufs et sans mémoire; au contraire, l'ame dégagée se ressouvient de tout ce qui lui est arrivé non-seulement dans sa dernière vie, mais dans toutes ses existences spirituelles..... »

A travers ces bizarres prédications, Nicolas suivait toujours sa rêverie amoureuse; Gaudet d'Arras s'en aperçut et garda pour un autre jour le développement de son système; seulement, il avait jeté dans le cœur du jeune homme un germe d'idées excentriques qui, par leur philosophie apparente, détruisaient les derniers scrupules dus à l'éducation chrétienne. La conversation se termina par quelques banalités sur ce qui se passait dans la maison. Nicolas apprit indifféremment à son ami que M. Parangon était parti pour Vermanton : « Voilà une belle veuve..... » s'écria le cordelier, et ils se séparèrent sur ces mots.

En remontant dans la maison, Nicolas se sentit comme un homme ivre qui pénètre du dehors dans un lieu échauffé. Il était tard, tout le monde dormait, et il ouvrait les portes avec précaution pour regagner

sans bruit sa chambre. Arrivé dans la salle à manger, il se prit à songer au repas qu'il avait fait seul avec sa maîtresse quelques heures auparavant; la fenêtre était ouverte, et il chercha des yeux *cette belle étoile de M^lle^ Colette,* cette étoile de Vénus qui brillait alors au ciel d'une clarté si sereine : elle n'y était plus. Tout à coup une pensée étrange lui monta au cerveau; les dernières paroles qu'avait dites Gaudet d'Arras lui revinrent à l'esprit, et, comme un larron, comme un traître, il se précipita vers la chambre où reposait l'aimable femme. Grace aux habitudes confiantes de la province, une simple porte vitrée fermée d'un loquet constituait toute la défense de cette pudique retraite, et même la porte n'était que poussée. La respiration égale de M^me^ Parangon marquait d'un doux bruit les instans fugitifs de cette nuit. Nicolas osa entr'ouvrir la porte, puis, tombant à genoux, il s'avança jusqu'au lit, guidé par la lueur d'une veilleuse, et alors il se releva peu à peu, encouragé par le silence et l'immobilité de la dormeuse.

Le coup d'œil que jeta Nicolas sur le lit, rapide et craintif, ne porta pas à son ame tout le feu qu'il en attendait. C'était la seconde fois qu'il avait l'audace de pénétrer dans l'asile d'une femme endormie; mais M^me^ Parangon n'avait rien de l'abandon ni de la nonchalance imprudente de la pauvre Marguerite Pâris. Elle dormait, sévèrement drapée comme une statue de matrone romaine. Sans la douce respiration de sa poitrine et l'ondulation de sa gorge voilée, elle eût produit l'impression d'une figure austère sculptée sur un tombeau. Le mouvement qu'avait fait Nicolas l'avait sans doute à demi réveillée, car elle étendit la main, puis appela faiblement sa servante Tiennette. Nicolas se jeta à terre. La crainte qu'il eut d'être touché par le bras étendu de sa maîtresse, ce qui certainement l'eût tout-à-fait réveillée, lui causa une impression telle qu'il resta quelque temps immobile, retenant son haleine, tremblant aussi que Tiennette n'entrât. Il attendit quelques minutes, et, le silence n'ayant plus été troublé, l'apprenti n'eut que la force de se glisser en rampant hors de la chambre. Il s'enfuit jusqu'à la salle à manger et se tint debout dans l'encoignure d'un buffet; peu de temps après, il entendit un coup de sonnette. M^me^ Parangon réveillait sa servante et la faisait coucher près d'elle.

Comment oser reparaître devant le cordelier après une si ridicule tentative? Cette pensée préoccupait Nicolas le lendemain plus vivement même que le regret d'une occasion perdue. Ainsi la corruption faisait des progrès rapides dans cette ame si jeune, et les douleurs de l'amour-propre dominaient celles de l'amour.

Le lendemain, après le dîner, M^me^ Parangon pria Nicolas de lui faire une lecture, et choisit les *Lettres du marquis de Roselle.* Rien, du reste, dans son ton, dans ses regards, n'indiquait qu'elle connût la cause du

bruit qui l'avait réveillée la nuit précédente. Aussi Nicolas ne tarda-t-il pas à se rassurer; il lut avec charme, avec feu; la dame, un peu renversée dans un fauteuil devant la cheminée, fermait de temps en temps les yeux; Nicolas, s'en apercevant, ne put s'empêcher de penser à l'image adorée et chaste qu'il avait entrevue la veille. Sa voix devint tremblante, sa prononciation sourde, puis il s'arrêta tout-à-fait.

— Mais je ne dors pas!... dit M[me] Parangon avec un timbre de voix délicieux; d'ailleurs, même quand je dors, j'ai le sommeil très léger.

Nicolas frémit; il essaya de reprendre sa lecture, mais son émotion était trop grande.

— Vous êtes fatigué, reprit la dame, arrêtez-vous. Je m'intéressais vivement à cette Léonora...

— Et moi, dit Nicolas reprenant courage, j'aime mieux encore le caractère angélique de M[lle] de Ferval. Ah! je le vois, toutes les femmes peuvent être aimées, mais il en est qui sont des déesses...

— Il en est surtout qu'il faut toujours respecter, dit M[me] Parangon. Puis, après un silence que Nicolas n'osa rompre, elle reprit d'un ton attendri :

— Nicolas, ce sera bientôt le temps de vous établir... N'avez-vous jamais pensé à vous marier?

— Non, madame, dit froidement le jeune homme, et il s'arrêta, songeant qu'il proférait un odieux mensonge : l'image irritée de son premier amour se représentait à sa pensée; mais M[me] Parangon, qui ne savait rien, continua : « Votre famille est honnête et alliée de la mienne, songez bien à ce que je vais vous dire. J'ai une sœur beaucoup plus jeune que moi..., qui me ressemble un peu. » Elle ajouta ces mots avec quelque embarras, mais avec un charmant sourire... « Eh bien! monsieur Nicolas, si vous travaillez avec courage, c'est ma sœur que je vous destine. Que cet avenir soit pour vous un encouragement à vous instruire, un attrait qui préserve vos mœurs. Nous en parlerons, mon ami. »

La digne femme se leva, et fit un geste d'adieu. Nicolas se précipita sur ses mains qu'il baigna de larmes. « Ah! madame, » s'écria-t-il d'une voix entrecoupée; mais M[me] Parangon ne voulut pas en entendre davantage. Elle le laissa tout entier à ses réflexions et à son admiration pour tant de grace et de bonté. Il était clair maintenant pour lui qu'elle savait tout, et qu'elle avait adorablement tout compris et tout réparé.

## VIII. — LA SURPRISE.

On va voir maintenant se presser les événemens. Nicolas n'est plus ce jeune homme naïf et simple, amant des solitudes et des muses la-

tines, d'abord un petit paysan rude et sauvage, puis un studieux élève des jansénistes, puis encore un amoureux idéal et platonique, à qui une femme apparaît comme une fée, qu'il n'ose même toucher, de peur de faire évanouir son rêve. L'air de la ville a été mortel pour cette ame indécise, énergique seulement dans son amour de la nature et du plaisir. Grace aux conseils perfides qu'il s'est plu à entendre, grace à ces livres d'une philosophie suspecte, où la morale a les attraits du vice et le masque de la sagesse (1), le voilà maintenant dégagé de tout frein, portant dans un esprit éclairé trop tôt cette froide faculté d'analyse que l'âge mûr ne doit qu'à l'expérience, et se précipitant, ainsi armé, dans une atmosphère de divertissemens grossiers, dont l'habitude s'explique chez ceux qui s'y livrent d'ordinaire par l'ignorance d'une meilleure façon de vivre. L'indulgence de Mme Parangon, cette douce pitié, cette sympathie exquise pour un amour honnête qui s'égare, il n'en a pas senti toute la délicatesse. Il a cru comprendre que la noble femme n'était pas aussi irritée qu'il l'avait craint de sa tentative nocturne. Cependant, toutes les fois qu'il se trouvait seul avec elle depuis, elle ne lui reparlait plus que de son projet de le marier à sa sœur, et lui-même par instans se prenait à penser qu'il trouverait un jour dans cette enfant une autre *Colette;* elle avait ses traits charmans en effet, elle promettait d'être son image, mais que de temps il fallait attendre! Dans ces retours de vertu, il devenait rêveur, et Mme Parangon ne pouvait lui refuser une main, un sourire qu'il demandait hypocritement comme un mirage du bonheur légitime réservé à son avenir. Elle comprit le danger de ces entretiens, de ces complaisances, et lui dit : — Il faut vous distraire. Pourquoi n'allez-vous pas aux fêtes, aux promenades, comme les autres garçons? Tous les soirs et tous les dimanches, vous restez à lire et à écrire; vous vous rendrez malade.

— Eh bien! se dit-il, c'est cela, il faut vivre enfin! — Et il se précipita dès-lors, avec la rage des esprits mélancoliques, des esprits déçus, dans tous les plaisirs de cette petite ville d'Auxerre, qui n'était guère alors plus vertueuse que Paris. Le voilà devenu le héros des bals publics, le boute-en-train des réunions d'ouvriers; ses camarades étonnés l'associent à toutes leurs parties. Il leur enlève leurs maîtresses, il passe de la brune Marianne à la piquante Aglaé Ferrand. La douce Edmée Servigné, la coquette Delphine Baron, se disputent ses préférences. Il leur fait des vers à toutes deux, des vers du temps, dans le goût de Chaulieu et de Lafare. Il se plaît parfois à donner à ces liaisons un scandale dont le bruit pénètre jusqu'à Mme Parangon; il répond aux reproches qu'elle lui fait l'œil mouillé de pleurs, en prenant des airs

(1) Il écrivait plus tard : « Sans mon amour du travail, je serais devenu un scélérat. »

triomphans : « Il faut bien qu'un jeune homme s'amuse un peu, vous me l'avez dit... On en fait un meilleur mari plus tard... Voyez M. Parangon! » Et la pauvre femme le quitte sans répondre, et s'en va fondre en pleurs chez elle. Hélas! il a parfois la voix avinée, le geste hardi, les attitudes de mauvais goût des beaux danseurs de guinguette. M[me] Parangon fait ces remarques avec douleur.

Tout à coup sa conduite change, il était devenu sédentaire de nouveau, mais triste; une de ses maîtresses éphémères, Madelon Baron, venait de mourir, et, sans qu'il l'aimât profondément, cette catastrophe avait répandu un voile de tristesse sur sa vie. M[me] Parangon le plaignait sincèrement et avait pris part à sa douleur, qu'elle croyait sans doute plus forte. Sa méfiance avait cessé. Un dimanche qu'ils se trouvaient seuls dans la maison, Tiennette étant allée faire une commission, M[me] Parangon, qui rangeait des écheveaux de fil dans une haute armoire, appelle Nicolas pour lui en passer les paquets. Elle était montée sur une échelle double, et, pendant qu'elle se faisait servir ainsi, l'œil de Nicolas s'arrêtait sur une jambe fine, sur un soulier de droguet blanc, dont le talon mince, élevé, donnait encore plus de délicatesse à un pied des plus mignons qu'on pût voir. On sait que Nicolas n'avait jamais su résister à une telle vue. Le charme redoubla lorsque, M[me] Parangon ayant de la peine à descendre avec ses pieds engourdis, il se vit autorisé à la prendre dans ses bras, et fut obligé de la déposer sur le tas de lin qui restait à terre. Comment dire ce qui se passa dans cet instant fugitif comme un rêve? L'amour long-temps contenu, la pudeur vaincue par la surprise, tout conspira contre la pauvre femme, si bonne, si généreuse, qui tomba presque aussitôt dans un évanouissement profond comme la mort. Nicolas, bientôt effrayé, n'eut que la force de la porter dans sa chambre. Tiennette rentrait, il lui dit que sa maîtresse s'était trouvée mal et l'avait appelée. Il peignit son embarras et son désespoir, puis s'enfuit quand elle sembla revenir à la vie, n'osant supporter son premier regard....

Tout s'est donc accompli. La pauvre femme, qui peut-être avait aimé en silence, mais que le devoir retenait toujours, ne se lève pas le lendemain matin. Tiennette vient seulement dire à Nicolas qu'elle est malade et que le déjeuner est préparé pour lui seul. Tant de réserve, tant de bonté, c'est une torture nouvelle pour l'ame qui se sent coupable. Nicolas se jette aux pieds de Tiennette étonnée, il lui baigne les mains de ses larmes. — Oh! laisse-moi, laisse-moi la voir, lui demander pardon à genoux! que je puisse lui dire combien j'ai regret de mon crime...

Mais Tiennette ne comprenait pas.

— De quel crime parlez-vous, monsieur Nicolas? Madame est indisposée; seriez-vous malade aussi?.. Vous avez la fièvre certainement.

— Non, Tiennette! mais que je la voie!...

— Mon Dieu! monsieur Nicolas, qui vous empêche d'aller voir madame?

Nicolas était déjà dans la chambre de la malade. Prosterné près du lit, il pleurait sans dire une parole, et n'osait même pas lever les yeux sur sa maîtresse. Celle-ci rompit le silence.

— Qui l'aurait pensé? dit-elle, que le fils de tant d'honnêtes gens commettrait une action... ou du moins la voudrait commettre...

— Madame, écoutez-moi!

— Ah! vous pouvez parler... Je n'aurai pas la force de vous interrompre.

Nicolas se précipita sur une main que M^me^ Parangon retira aussitôt; sa figure enflammée s'imprimait sur la fraîche toile des draps, sans qu'il pût retrouver un mot, rendre le calme à son esprit. Son désordre effraya même la femme qu'il avait si gravement offensée.

— Le ciel me punit, dit-elle... C'est une leçon terrible! Je m'étais fait un rêve avec cette union de famille qui nous aurait rapprochés et rendus tous heureux, sans crime! Il n'y faut plus penser...

— Ah! madame, que dites-vous?

— Tu n'as pas voulu être mon frère! s'écria M^me^ Parangon, hélas! tu auras été l'amant d'une morte; je ne survivrai pas à cette honte!

— Ah! ce mot-là est trop dur, madame! — Et Nicolas se leva pour sortir avec une résolution sinistre.

— Il a donc encore une ame! dit la malade... Où allez-vous?

— Où je mérite d'être!.. J'ai outragé la divinité dans sa plus parfaite image... je n'ai plus le droit de vivre...

— Restez! dit-elle; votre présence m'est devenue nécessaire... Notre vue mutuelle entretiendra nos remords... Mon existence, cruel jeune homme, dépend de la tienne : ose à présent en disposer!...

— Je suis indigne de votre sœur, dit Nicolas fondant en larmes; aussi bien, eussé-je été son mari, c'est vous toujours que j'aurais aimée. C'est pour ne pas me séparer de vous que j'acceptais l'idée de cette union! Moi vous être infidèle, même pour votre sœur, je ne le veux pas!... Et il s'enfuit en prononçant ces paroles. Il se rendit aux allées qui côtoyaient alors les remparts de la ville, cherchant à calmer l'exaltation morale qui l'aurait tué après les douleurs d'une scène pareille.

C'était un lundi : la promenade était couverte d'ouvriers en fête qui jouaient à divers jeux, de jeunes filles qui se promenaient par groupes isolés de deux ou trois ensemble. Nicolas reconnut là quelques habituées des salles de danse qu'il avait récemment fréquentées. Il essaya de se distraire en s'unissant à l'une de ces parties de plaisir qui du moins laissaient le cœur libre et calmaient l'esprit par une folle agitation. Après un repas qui eut lieu à la campagne, Nicolas quitta ses

amis, et ses pensées amères lui revenaient en foule, lorsqu'en passant dans la rue Saint-Simon, près de l'hôpital, il entendit de grands éclats de rire. C'étaient trois jeunes filles qui se moquaient d'une de leurs compagnes qu'elles avaient surprise se laissant embrasser par un pressier de l'imprimerie Parangon, nommé Tourangeau, gros homme fort laid, fort grossier d'ordinaire et un peu ivre ce soir-là. La pauvre jeune fille surprise ainsi s'était évanouie. Le pressier, furieux, s'élança vers les belles rieuses et frappa l'une d'elles fort brutalement. Des jeunes gens étaient accourus au bruit et voulaient assommer Tourangeau. Nicolas s'élança le premier vers son camarade d'imprimerie, et, le prenant par le bras, lui dit : « Tu viens de commettre une vilaine action. Sans moi, l'on te mettrait en morceaux; mais il faut une réparation. Battons-nous sur l'heure à l'épée. Tu as été dans les troupes, tu dois avoir du cœur. — Je veux bien, » dit Tourangeau. On essaya en vain de les séparer. Un des jeunes gens alla chercher deux épées, et à la lueur d'un réverbère le duel commença dans toutes les règles. Nicolas savait à peine tenir son épée, mais aussi Tourangeau n'était pas très solide sur ses jambes ce soir-là. Le pressier reçut un coup d'épée porté au hasard sans règle ni mesure, et tomba le cou traversé d'une blessure qui rendait beaucoup de sang. L'atteinte n'était pas mortelle. Cependant Nicolas fut obligé de se soustraire aux recherches de l'autorité. Il ne revit qu'un instant M[me] Parangon, dont le mari était revenu, et qui comprit ce qu'il y avait eu de désespoir et de secrète amertume dans l'action du jeune homme. Du reste, ce duel lui avait fait le plus grand honneur dans Auxerre, où il était désormais regardé comme le *défenseur des belles*. Cette renommée le poursuivit jusque dans sa famille, où il retourna pour quelque temps.

### IX. — ÉPILOGUE DE LA JEUNESSE DE NICOLAS.

C'est à la suite de ces événemens que Nicolas, après avoir passé quelques jours près de ses parens, à Saci, vint à Paris exercer l'état de compositeur d'imprimerie, dont il avait fait l'apprentissage à Auxerre. Nous avons vu déjà combien tout objet nouveau exerçait d'influence sur cette ame ardente, toujours en proie aux passions violentes, et, comme il le disait lui-même, plus chargée d'électricité que toute autre. Ce fut quelque temps avant sa liaison éphémère avec M[lle] Guéant qu'il reçut tout à coup l'avis de la mort de M[me] Parangon. La pauvre femme n'avait survécu que peu de mois aux scènes douloureuses que nous avons racontées. La vie insoucieuse et frivole que Nicolas menait à Paris ne lui avait pas été cachée, et jeta sans doute bien de l'amertume sur ses derniers instans. Nicolas, né avec tous les instincts du bien, mais toujours entraîné au mal par le défaut de principes solides, écrivait

plus tard, en songeant à cette époque de sa vie : « Les mœurs sont un collier de perles; ôtez le nœud, tout défile. »

Cependant ses habitudes de dissipation avaient épuisé à la fois sa santé et ses ressources. Un simple ouvrier, si habile qu'il fût, gagnant au plus cinquante sous par jour, ne pouvait continuer long-temps l'existence que lui avaient créée ses nouvelles relations. Une lettre lui arriva tout à coup d'Auxerre..... elle était de M. Parangon. La fatalité voulut qu'il se trouvât justement sans ouvrage et dans un moment de pénurie absolue à l'époque où cette lettre lui fut remise; de plus, il se sentait pris d'une sorte de nostalgie, et songeait à s'en aller quelque temps respirer l'air natal. M. Parangon, après quelques politesses et quelques regrets exprimés sur la mort de sa femme, se plaignait de l'isolement où il était réduit, et proposait à son ancien apprenti de venir prendre la place d'un prote qui l'avait quitté. « C'est Tourangeau, ajoutait-il, qui m'a fait songer à vous... Vous voyez combien il est loin de vous en vouloir pour le coup de pointe que vous lui aviez planté dans la gorge. »

Lorsque la lettre arriva à Paris, Nicolas n'avait plus que vingt-quatre sous; il fut obligé de vendre quatre chemises de toile pour payer sa place dans le coche d'Auxerre. M. Parangon le reçut très bien, et, comme Nicolas ne voulait pas loger dans sa maison, l'imprimeur lui indiqua l'hôtel d'un nommé Ruthot.

La destinée se compose d'une série de hasards, insignifians en apparence, qui, par quelque détail imprévu, changent toute une existence, soit en bien, soit en mal. Telle était du moins l'opinion de Nicolas, qui ne croyait guère à la Providence. Aussi se disait-il plus tard : « Ah ! si je n'étais pas allé loger chez ce Ruthot ! » ou bien : « Si j'avais eu plus de vingt-quatre sous à l'époque où je reçus la lettre de M. Parangon ! » ou encore : « Quel malheur que je n'eusse pas changé de logement, comme j'en avais eu l'idée avant l'époque où cette lettre m'arriva ! »

Près de l'hôtel tenu par Ruthot demeurait une dame Lebègue, veuve d'un apothicaire, et dont la fille Agnès, douée d'une beauté un peu mâle, devait avoir quelque fortune de l'héritage de son père. Ruthot était assez bel homme et faisait la cour à la veuve Lebègue. Il invita Nicolas à quelques soupers où Agnès Lebègue déploya une foule de graces et d'amabilités à l'adresse du jeune imprimeur. Ce dernier apprit plus tard que les frais de ces réunions avaient été faits par M. Parangon. Il en resta d'autant mieux convaincu, que le vin y était très bon, M. Parangon étant un connaisseur. La séduction alla son train, et l'on parla bientôt de mariage. Nicolas écrivit à ses parens, qui, renseignés par M. Parangon, donnèrent facilement leur approbation. Tout conspirait à perdre le malheureux Nicolas. Son ancien

ami le cordelier Gaudet d'Arras, qui eût pu l'éclairer cette fois de son expérience, comme il l'avait perdu moralement par son impiété, s'était depuis long-temps éloigné d'Auxerre. De plus, M. Parangon prenait peu à peu une grande influence sur Nicolas, qu'il avait tiré de la misère par quelques prêts d'argent. « Quand Jupiter réduit un homme en esclavage, il lui ôte la moitié de sa vertu, » comme disait le bon Homère. Une circonstance bizarre fut qu'au dernier moment Nicolas reçut une lettre anonyme qui lui donnait un grand nombre de détails sur la vie antérieure de sa future. La fatalité le poursuivit encore à cette occasion : il reconnut l'écriture de cette lettre pour celle d'une maîtresse qu'il avait eue à Auxerre à l'époque de son apprentissage, et l'attribua au dépit d'une jalousie impuissante. Le mariage se fit donc sans autre difficulté. Au sortir de l'église seulement, un sourire railleur commença à s'épanouir sur la figure couperosée de M. Parangon. Nicolas avait épousé l'une des filles les plus décriées de la ville. Les biens qu'elle apportait en mariage étaient grevés d'une quantité de dettes sourdes qui en réduisirent la valeur à fort peu de chose. Il devint bientôt clair pour le pauvre jeune homme que M. Parangon avait été instruit de ce qui s'était passé long-temps auparavant dans sa maison. Nicolas n'en eut la parfaite conviction que plus tard; mais il avait fini par fuir le séjour abhorré d'Auxerre. Agnès Lebègue s'était déjà enfuie avec un de ses cousins.

Nicolas revint à Paris, où il entra chez l'imprimeur André Knapen. « L'ouvrage donnait beaucoup dans ce moment-là, » et un bon compositeur gagnait vingt-huit livres par semaine à imprimer des factums. Cette prospérité relative releva le courage de Nicolas Restif, qui bientôt écrivit ses premiers romans, parmi lesquels on distingua *la Femme infidèle,* où il dévoilait toute la conduite de sa femme; plus tard, il publia *le Paysan perverti,* dans lequel il introduisit sous une forme romanesque la plupart des événemens de sa vie.

GÉRARD DE NERVAL.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

# SOUVENIRS

DE

# LA GUERRE D'ITALIE

## SOUS LE MARÉCHAL RADETZKY.

C'est en 1847, au fond d'un pauvre village de la Styrie, où résidait une partie de mon régiment, que vint me trouver l'ordre de partir pour l'Italie. Il y a des événemens qui ressemblent à des présages, et de ce nombre est peut-être celui qui précéda de quelques jours notre marche vers la Lombardie. Il semblait comme le prélude des luttes plus nobles et plus sanglantes qui nous attendaient sur les bords de l'Adige; c'était déjà en pleine paix la vie de guerre qui se révélait à nous, cette vie d'aventures et de combats dont il me tardait de connaître les glorieux hasards, et dont les détails, les particularités, trop négligés par l'histoire, donneront peut-être quelque intérêt à ces souvenirs.

Le 4 août 1847, j'avais passé la soirée au bal, aux eaux de Gleichenberg; je revenais après minuit au village où mon peloton était cantonné, lorsque j'entendis frapper l'alarme sur la planchette avec les maillets de bois (1). Il était trois heures du matin; je lançai mon cheval

(1) Dans les villages où la cavalerie est cantonnée, chaque soldat a devant la maison du paysan chez lequel il loge une planchette de bois, suspendue horizontalement par deux cordes, sur laquelle il frappe avec deux maillets de bois, pour donner divers signaux.

au galop, j'arrivai sur la place du village, et je demandai à celui de mes soldats qui frappait l'alarme ce qui était arrivé.

— Mon lieutenant, me dit le soldat, je rassemble le peloton; les recrues se battent au bal, à Weitersfeld, avec les paysans; le brigadier Czepp est allé les séparer, mais il a été blessé; il est peut-être déjà tué, je vais le secourir ou le venger.

Je savais à quelles terribles violences les soldats bohèmes, si calmes d'habitude, se laissent emporter lorsqu'ils croient leur honneur compromis. Je repartis à fond de train sur un cheval frais, et en quelques minutes je fus à Weitersfeld.

L'auberge où l'on avait dansé était déserte, une chandelle brûlait dans un coin de la salle, la porte était enfoncée, les fenêtres brisées; sur les murs blanchis à la chaux, on voyait les empreintes sanglantes de mains qui s'y étaient appuyées dans la lutte, sur le plancher de larges plaques de sang et des pieds de chaises et de bancs brisés, arme dangereuse dont les paysans se servent comme d'une massue dans ces sortes de batailles, et dont les coins tranchans font de larges blessures. Le brigadier Czepp entra en ce moment; son visage était couvert de sang, il tenait à la main son sabre nu, et, se redressant fièrement comme il sied à un soldat, il me dit d'une voix qu'il cherchait à rendre calme, pendant que la colère et l'émotion du combat soulevaient sa poitrine, qu'une querelle avait eu lieu au bal entre un soldat et un paysan qui se disputaient une danseuse; la bataille était alors devenue générale, et les chevau-légers avaient soutenu à quatre le combat contre plus de cinquante paysans. Czepp s'était jeté dans la salle le sabre à la main pour les séparer, mais il avait été pris et presque étouffé entre le mur et une table massive qu'on avait poussée contre lui; alors, comme il était près d'une fenêtre, un des soldats lui avait passé du dehors un pistolet chargé; trois autres chevau-légers étaient arrivés presque en même temps, et avaient enfoncé la porte, soutenu leurs camarades, frappé, blessé et mis en fuite les paysans.

Je pris une lanterne pour visiter quelques maisons du village où logeaient des soldats de mon peloton, puis je me rendis sur la place. D'autres soldats arrivés du village que j'habitais, Lichendorf, s'y tenaient alignés et armés de sabres et de carabines. Je les calmai et les renvoyai. Plusieurs de mes hommes étaient grièvement blessés; l'un d'eux, qui est mort plus tard à Vérone, avait l'os du crâne enfoncé. « Mon lieutenant, me dit-il, nous sommes restés les maîtres. » Et comme je sortais, je l'entendis qui disait à ceux qui me suivaient : « C'est égal, je me suis bien vengé. »

J'étais très inquiet : le lendemain, au point du jour, j'allai à Mureck trouver mon chef d'escadron. Je craignais de le voir s'emporter et me faire des reproches violens; mais il savait que j'avais ordonné au bri-

gadier de ne pas laisser mes soldats s'éloigner pendant mon absence. « Je n'y puis rien, ni vous non plus, me dit-il d'un ton tranquille, eh bien! laissons faire. » Le village où le combat avait eu lieu était sur une seigneurie de la duchesse de Berry. Je me rendis chez le bailli et le priai instamment de s'employer pour éviter que les plaintes des paysans n'allassent jusqu'au chef-lieu; je craignais pour mes soldats les dispositions peu bienveillantes de quelques employés du gouvernement de la province; je redoutais surtout le retentissement d'une pareille histoire, car en temps de paix il en est presque des régimens comme des jeunes personnes à la cour : « moins on en parle, mieux ils valent. » Le bailli fut poli et obséquieux; mais j'appris par la suite que, bien loin de calmer les fermiers, il les avait excités à porter plainte.

Heureusement une bonne nouvelle me délivra promptement de ces inquiétudes. Le 6 au matin, mon maréchal-des-logis m'annonçait que le régiment avait reçu l'ordre de se mettre, dans deux jours, en marche pour l'Italie; j'allais quitter une partie de ma famille, tout ce que j'avais aimé, un pays que j'habitais depuis sept années, mais je ne pus modérer l'élan de ma joie. L'Italie, Venise, Milan, Florence, et peut-être la guerre, les combats, la gloire, tout était pour moi dans ces mots, et peu m'importaient dès ce moment les plaintes du bailli de Weitersfeld. Si souvent, pendant les longues soirées d'hiver, j'avais entendu les vieux capitaines raconter que le régiment avait été deux fois en Italie! Ils avaient été en garnison à Naples, à Capoue, à Palerme; leurs récits étaient pleins d'intérêt, et toutes les fois qu'ils parlaient de cette glorieuse époque, leurs visages, ordinairement calmes et sévères, s'animaient du feu de la jeunesse.

Le 9 au matin, mon peloton était rangé sur la place du village; la pensée du départ attristait les jeunes soldats, et quelques larmes roulaient sur leur visage, déjà hâlé. Les Bohêmes, si violens, si féroces dans le combat, ont l'ame tendre et mélancolique comme tous les peuples slaves. Bientôt mon chef d'escadron arriva. J'allai à lui, et, le saluant de mon sabre, je commandai la marche. C'en était fait : souvenirs tristes et souvenirs heureux, vallées et montagnes parcourues tant de fois au galop par les belles nuits d'été, châteaux hospitaliers, il fallait laisser tout cela derrière moi; il fallait oublier ce beau pays de Styrie où j'avais passé tant d'heures heureuses; mais l'Italie m'attendait, et je ne devais m'arrêter qu'à Vérone.

A Gonowitz, j'allai avec quelques officiers passer la soirée au château du prince Verian Windisch-Graetz; à la nuit, de retour au village, nous trouvâmes pour tout gîte une grande chambre de paysan où chacun de nous dormit sur la paille. Le poêle était chauffé à outrance, selon l'usage des paysans autrichiens, pour faire cuire les légumes destinés aux bestiaux. La sueur nous coulait du front; les grillons nous

couraient sur le visage et sur les mains. On ne pouvait passer plus brusquement de l'extrême élégance à l'extrême misère.

Le lendemain, nous marchâmes jusqu'à Cilly, par une chaleur étouffante et à travers d'épais tourbillons de poussière soulevés par nos chevaux. Avant d'entrer dans la ville, le colonel nous réunit autour de lui dans une grande prairie; il allait quitter le régiment où il avait servi pendant trente ans : c'était un homme d'un noble caractère, et pourtant il était peu aimé; mais, lorsque nous le vîmes, après nous avoir dit quelques mots d'adieu, baisser son casque et détourner la tête pour nous cacher ses larmes, tous se sentirent émus, voulurent serrer cette main loyale qu'il nous tendait, et, quand son cheval l'emporta loin de nous, nous lui criâmes un triste et dernier adieu.

Le 20 août, nous étions à Adelsberg. Près de cette ville est une grotte fameuse que nous allâmes visiter. A peine entré dans la grotte, on franchit, sur un pont formé par la nature, une rivière souterraine dont les eaux se sont creusé un lit à travers le rocher, et reparaissent à trois lieues de là, au bas de la descente de Planina. Le murmure de cette rivière souterraine est répété au loin par l'écho de voûtes immenses. Pendant deux heures, on marche sous des masses énormes de stalactites qui tantôt viennent menacer votre tête de leurs pointes aiguës, tantôt sont suspendues à de grandes hauteurs et semblent prêtes à se détacher des voûtes. On arrive ainsi à une seconde grotte qui porte le nom de l'archiduc Jean, et qu'on ne peut visiter que muni d'une autorisation spéciale. Ici d'admirables stalactites d'une blancheur éclatante pendent des voûtes ou s'élèvent de terre : les unes sont près de se toucher, et la svelte colonne est déjà presque toute formée; les autres laissent à l'imagination le loisir de calculer combien encore il leur faudra d'années pour franchir goutte à goutte l'espace qui les sépare. Rien de plus élégant que ces blanches et frêles colonnades, ouvrage de tant de siècles, et que le moindre choc suffirait à détruire.

C'est à Vippach, au-delà d'une chaîne de hautes montagnes volcaniques, que commence l'Italie; les jardins du comte Lantieri étaient pleins de grenadiers, de lauriers en fleurs, de grands buissons de verveine. Le 22 août, nous arrivâmes à Görz (1); je montai au couvent des Franciscains : l'on a, de la terrasse devant l'église, une vue admirable sur les plaines de l'Italie, au milieu desquelles l'Isonzo roule ses belles eaux bleues; l'on me montra les tombes de Charles X et du duc d'Angoulême : ce sont deux pierres toutes simples, posées devant l'autel d'une des chapelles latérales; elles portent de courtes inscriptions françaises. Sur celle du duc d'Angoulême, il y a les mots latins : *Tribulationem inveni et nomen Domini invocavi.* J'étais là avec quelques officiers de

(1) Goritze.

mon régiment; ils s'indignaient de voir ainsi disparaître sur la terre étrangère la splendeur et la majesté du trône. Le duc de Blacas est enterré aux pieds du roi Charles X, sans inscription, sans pierre sépulcrale, noble humilité digne d'un cœur fidèle jusque dans la mort.

Nous arrivâmes à Versa par une extrême chaleur; le château où je fus logé avait cet air de grandeur que l'on retrouve partout dans les constructions italiennes : au bout d'un péristyle à colonnes, un escalier double, d'une élégance charmante et tout en marbres incrustés, menait à une belle salle, haute de deux étages; aux quatre coins, de grandes portes s'ouvraient sur les appartemens; les murs étaient couverts de vieilles boiseries et de grandes tentures de Flandre; au milieu de ma chambre, sur une estrade, était un de ces lits si vastes, qu'on ne sait s'il faut s'y coucher en long ou en large. Le concierge m'ouvrit la bibliothèque; je vis sur une table l'arbre généalogique de la famille à laquelle appartenait le château, et de gros cahiers en parchemin avec des sceaux en plomb portant les empreintes de têtes de doges du XII[e] et du XIII[e] siècle; une armoire contenait l'*Encyclopédie*, une autre plus de deux cents romans, tous romans d'amour, de cette littérature légère des règnes de Louis XV et de Louis XVI. J'ouvris quelques volumes, et je remarquai des pensées, des réflexions fines et spirituelles écrites en français sur les marges ou sur des feuilles volantes. Je demandai à qui ces livres avaient appartenu; le concierge me mena devant un grand portrait représentant une ravissante jeune femme aux cheveux poudrés, aux sourcils gracieusement arqués, aux yeux vifs et brillans : c'était le portrait d'une comtesse T.... à laquelle ce château avait appartenu. J'ai su depuis que cette belle personne avait inspiré une longue et tendre passion à l'empereur Joseph II. Je passai la nuit dans la bibliothèque à feuilleter ces livres annotés par une main charmante, et le matin, avant de monter à cheval, j'allai dire un dernier adieu à l'aimable comtesse du portrait. Deux années après mon passage à Versa, me trouvant à Vienne, dans un salon, je vis entrer une jeune femme dont les traits me frappèrent, comme si je l'avais déjà vue quelque part; je demandai son nom : c'était la petite-nièce de la comtesse T....

Le 27 août, nous arrivâmes à Udine : la place Contarini est charmante, surtout le soir, quand le soleil couchant dore les sveltes colonnes qui soutiennent le palais du gouvernement. J'allai voir la chapelle Torriani : il y a là quatre bas-reliefs admirables de la main de Toretti, le maître de Canova. Nous nous rendîmes au théâtre. L'affiche annonçait une représentation au bénéfice de la *prima donna assoluta*. Je fus là, pour la première fois, témoin de la complaisance avec laquelle les Italiens prodiguent leur enthousiasme. La prima donna fut couverte de couronnes; on lui présenta des bouquets qui avaient plus

de deux pieds de haut; des vers, des sonnets en son honneur furent lancés par milliers dans la salle.

Le 29 août, je partis pour Conegliano avec mon peloton. Pendant la marche, mes soldats chantaient les airs mélancoliques de leur pays. Souvent je m'étais plu à écouter ces mélodies naïves, ces plaintes qu'adresse le berger à son amie absente, quand, du haut des Alpes, il voit les derniers rayons du soleil éclairer les cimes neigeuses et les ombres du soir envahir la vallée; mais sous ce ciel ardent, à peine rafraîchi par les tièdes brises de la mer, les beaux yeux noirs des Italiennes que j'apercevais à leurs balcons me rendaient infidèle à ces doux souvenirs. A Conegliano, je me promenai par la ville toute l'après-midi, regardant les grands et beaux palais abandonnés. J'entrai dans l'une de ces splendides demeures, qui appartenait à la famille des Montalban : l'architecture était imposante, les salles immenses; mais les portes et les fenêtres étaient brisées, et les portraits des ancêtres de cette famille, qui, comme le disait la légende, avaient été podestats, généraux vénitiens, ambassadeurs à la cour de France, étaient enlevés des murailles par le vent, qui se jouait avec leurs lambeaux. Sur une hauteur au-dessus de la ville s'élève un joli pavillon bâti au milieu de grands cyprès. L'on voyait du balcon les clochers de Venise; les murs étaient couverts de belles peintures à fresques d'un artiste de talent, et je vis sur une table une tête de femme en marbre si charmante, avec des lèvres, une bouche si voluptueusement entr'ouvertes, qu'on aurait voulu l'embrasser.

Le jour suivant, après avoir fait à Castelfranco les logemens pour la division, j'allai voir une collection de tableaux et de curiosités appartenant à un riche docteur de la ville. Il était sorti; sa fille me reçut : c'était une belle Italienne, dont le teint avait cette brune et chaude pâleur qui relève si bien la beauté méridionale. Il y avait dans les salles des tableaux de grand prix, entre autres une *Aurore* du Corrége et l'original du célèbre tableau du *saint Jean* du Guide; mais ce qui me plut davantage, c'était une épée de soldat romain trouvée à Herculanum, dont la lame portait cette inscription : *Senatuconsulto Roma vincit* (Rome doit vaincre, le sénat l'ordonne); admirable et énergique parole gravée sur les glaives des soldats. Quelle confiance avaient ces Romains dans leur invincible courage! Dans l'église de Castelfranco, il y a plusieurs beaux tableaux du Palma, et un du Giorgione représentant *saint Antoine et saint George aux pieds de la Vierge*. La Vierge est le portrait de la maîtresse du peintre vénitien. Je ne pus malheureusement admirer qu'à la hâte toutes ces belles choses : je voulais aller à Venise, et il ne me restait que quelques heures. Le temps était affreux, la pluie tombait par torrens; mais, même quand le temps est beau, l'arrivée à Venise par le chemin de fer ne répond

pas à l'idée qu'on s'en fait. Je montai sur le campanile de la place Saint-Marc pour voir la ville des doges au milieu des lagunes. J'avoue que le palais ducal, à la première vue, trompa mon attente. Les décorations de théâtre me l'avaient gâté d'avance, et mon imagination lui prêtait des proportions plus majestueuses. Cependant je l'ai revu plusieurs fois depuis, et chaque fois il m'a paru plus beau, surtout le soir, quand sa masse imposante, éclairée par les rayons de la lune, projette sa grande ombre sur la Piazzetta. Les coupoles de Saint-Marc me semblèrent aussi, au premier aspect, un peu écrasées. Il faut revoir plusieurs fois ces admirables monumens pour en comprendre toute la beauté. A Padoue comme à Venise, c'était en courant que je me voyais forcé de parcourir les églises et les musées. J'admirai dans l'église de Saint-Antoine le beau candélabre en bronze d'un seul jet et les bas-reliefs du Donatello; mais à quoi bon m'arrêter sur ces premières émotions qu'éveillaient en moi les belles cités de l'Italie? Ce n'était pas en touriste, c'est en soldat qu'il me fallait parcourir cette terre classique, et le moment approchait où la vie de garnison allait succéder pour nous à la vie de voyage.

## II.

Le 5 septembre, nous arrivâmes à Vérone; notre marche était finie. Je pris l'étendard, et, passant devant les arènes, j'allai au son des trompettes, pendant que la division restait rangée sur la place, le remettre aux mains de l'officier commandant la grand'garde. Cet étendard était un souvenir précieux donné au régiment par Marie-Thérèse. A cette époque et jusqu'à la fin du règne de Joseph II, le régiment se recrutait en Flandre; les soldats ne parlaient que français; on les appelait les *Wallons*. C'est eux qui avaient décidé le gain de la bataille de Kolin, qui paraissait d'abord perdue. L'armée impériale commencait à plier; le comte de Thiennes, colonel du régiment, reçoit l'ordre de la retraite; il court à Daun : « Maréchal, dit-il, je vais attaquer, et; si j'y péris avec mon régiment, du moins j'aurai sauvé l'honneur. — Que voulez-vous faire avec vos *blancs-becs* de Flamands? lui dit Daun, qui savait que le régiment n'était alors presque entièrement composé que de jeunes recrues. — Vous allez le voir, » crie de Thiennes. Il se jette, suivi de ses officiers et à la tête de tout le régiment, au milieu des lignes d'infanterie prussienne. Trente escadrons de hussards prussiens, soutenus par quinze de dragons en seconde ligne, sont culbutés par la cavalerie impériale, et la victoire est à l'Autriche; mais de Thiennes était tué, et le tiers du régiment y resta. Plusieurs des officiers étaient Lorrains. l'histoire du régiment a conservé leurs noms; il y a parmi eux les noms de Ficquelmont et de d'Aspremont. Le grand Frédéric, voyant

la bataille perdue, revint jusqu'à Nymburg au grand galop, disant à l'officier qui l'accompagnait et dont le cheval tomba mort de lassitude : « Ah! mes hussards, mes braves hussards sont sûrement perdus! » Marie-Thérèse combla Daun d'honneurs (c'était la première victoire gagnée contre les Prussiens), elle alla à sa rencontre hors des murs de Vienne, et ordonna que les soldats de ce brave régiment ne porteraient jamais ni barbe ni moustache pour rappeler leur jeunesse et leur héroïsme; puis elle broda de ses mains sur l'étendard une rose entourée d'épines et la devise : *Qui s'y frotte s'y pique*. Ce régiment fut ensuite appelé les *dragons de Latour* (1); beaucoup de ceux qui ont fait les grandes guerres de l'empire l'ont connu, ont admiré sa bravoure, et plusieurs généraux français en parlent dans leurs mémoires.—*Garde à nous! voilà les Latour!* disaient les soldats français, lorsque, plusieurs attaques n'ayant pu rompre leurs carrés, on lançait sur eux ces intrépides cavaliers. La seule aigle impériale qui ait été prise pendant la première campagne d'Allemagne a été enlevée dans une charge de ces dragons de Latour contre le quinzième régiment de dragons français, au combat de Haslau.

A Vérone, le premier monument qui mérite l'attention du voyageur, ce sont les arènes; quoique l'on en ait détruit une partie et toute l'enceinte extérieure à l'exception de cinq arcades, elles surpassent en grandeur tout ce que je pouvais imaginer. Les arènes de Vérone peuvent contenir plus de cinquante mille personnes; je m'y suis trouvé avec quinze mille spectateurs à une représentation de jour, et ils y étaient presque perdus; les vomitoires sont si nombreux, les corridors si larges, que, m'étant levé la représentation finie, j'arrivai sur la place devant les arènes, sans avoir été arrêté une minute par la foule, sans même avoir ralenti le pas. Un canal communiquant avec l'Adige au-dessus de la ville y amenait huit pieds d'eau pour les naumachies; à droite et à gauche des deux entrées principales, il y a quatre grandes niches où étaient enfermées les bêtes féroces; on soulevait les grilles, et elles bondissaient en fureur dans l'arène. Intérieurement et tout autour du corridor inférieur, l'on voit encore vingt-quatre prisons où l'on gardait les gladiateurs; elles ne sont éclairées que par un trou d'un pied carré, donnant à une hauteur de quinze pieds du sol dans ce corridor qui est fort obscur, et c'était dans ces trous affreux qu'attendant leur tour d'être déchirés par les bêtes, les malheureux captifs pouvaient entendre les cris de désespoir de leurs compagnons.

J'allai voir le palais Canossa : les salles, tendues en damas et en velours, sont superbes; sous l'architrave, je lus l'inscription : *Et filii*

(1) Il porte maintenant le nom de chevau-légers du prince Windisch-Graetz, et c'est celui où j'avais l'honneur de servir comme lieutenant au commencement de la campagne.

*filiorum et semen illorum habitabunt in sæcula!...* Quel gage de grandeur que cette espérance dans l'immortalité de sa race! Du haut du castel, on a une très belle vue sur la ville et la campagne, les montagnes, la plaine et les clochers de Vérone noyés dans des flots de lumière. A la nuit, en redescendant à la ville, je passai devant l'église de Sainte-Rosalie, et je vis, à travers les larges rideaux du portail, le chœur et l'autel tout resplendissans de lumière; j'y entrai et fus frappé de la majesté du lieu; des milliers de cierges brûlaient dans de grands candélabres; les colonnes et toute l'église étaient tendues de damas rouge bordé de drap d'or, et le chant grave et majestueux des prêtres se mêlait au son puissant des orgues.

L'automne se passa tranquillement; cependant il y avait je ne sais quelle vague inquiétude dans l'air. Au moindre bruit, les bourgeois paraissaient sur le seuil de leurs portes, et les femmes entr'ouvraient leurs volets pour regarder dans la rue. Pendant le mois de février, une sourde agitation commença à se manifester dans toute l'Italie: des réunions secrètes eurent lieu dans les grandes villes, et des indices certains annonçaient qu'une révolution se préparait. Nous apprîmes qu'à Milan quelques-unes de ces personnes chez lesquelles les sentimens se traduisent toujours en questions d'argent et de gain ou de perte avaient formé une association ayant pour but d'empêcher de fumer, afin de ruiner l'Autriche, à ce qu'elles disaient, en faisant perdre au gouvernement les sommes considérables que lui rapportait la vente du tabac. Vers la fin du mois de février, plusieurs officiers furent insultés dans les rues de Milan, et le premier lieutenant, le comte Thun, ayant été blessé d'un coup de pistolet tiré par derrière, comme il rentrait chez lui le soir, les soldats reçurent l'ordre long-temps attendu, toujours différé jusqu'à la dernière extrémité, de se servir de leurs armes pour se défendre.

Vérone était calme encore; pourtant l'on craignait quelque mouvement, et, pendant plusieurs jours, les troupes furent consignées dans les casernes et les chevaux sellés. Nos chefs paraissaient inquiets; mais nous, toujours prêts à sauter en selle, nous trouvions que cette vie agitée faisait un agréable contraste avec la monotonie de l'exercice et des parades perpétuelles; puis je ne sais quelles vagues espérances de guerre venaient nous animer: nous étions gais et insoucians, impatiens de combats. — « Qu'avez-vous donc, Chalamann, vous me paraissez de très belle humeur ce soir? disais-je à un de mes sous-officiers qui riait et plaisantait pendant une patrouille que je faisais la nuit par une pluie battante. — Ah! mon lieutenant, me répondit-il, c'est que nous allons avoir la guerre, et les mains me démangent de faire, avec mon sabre, des moulinets sur la tête de ces gens qui se moquent de nous et qu'on n'ose pas toucher. »

Presque chaque semaine, des bataillons croates traversaient Vérone; on les poussait en avant vers le Pô et le Tésin: c'étaient des hommes superbes, hauts et forts, et dont l'air dur et sauvage contrastait avec la physionomie un peu efféminée des Italiens; ces pauvres Croates étaient sans cesse dupes de l'astuce des marchands véronais. Comme je passais sur la place, je vis deux sous-officiers des *Ottochaner* (1) qui achetaient du riz pour leurs compagnies; on leur en demandait un prix exorbitant, et, comme ils ne savaient pas la langue, je m'avançai, fis le marché et eus le riz à moitié prix. Alors, avec cette bonté naïve et cordiale naturelle aux Croates, ils me prièrent de boire avec eux. On apporta du vin; mais, quand j'ouvris mon manteau pour avancer le bras et prendre un verre, ils virent à mon uniforme que j'étais officier. Leur embarras, leur mine humblement respectueuse, me firent sourire; je leur donnai la main, et nous nous quittâmes bons amis.

Lorsqu'on proclama à Vérone la constitution accordée par l'empereur et le décret qui permettait l'organisation de la garde nationale, les gens de la ville s'abandonnèrent à une gaieté folle; ils se promenaient en criant dans les rues et sur le *Corso,* portant de grands drapeaux avec le portrait de *Pio nono;* quand ils rencontraient un officier, ils se précipitaient sur lui pour lui baiser les mains et l'embrasser. « Nous sommes tous frères, et vive l'Italie! » disaient-ils. Ils voulurent nous porter en triomphe; mais ces ovations, cette joie, ces caresses étaient une comédie. Ils voulaient nous tromper, nous endormir; pas un seul n'était de bonne foi; ils me firent surtout l'effet de gens qui cherchent à se monter, à se donner du courage en s'étourdissant à force de crier.

Au commencement de mars, la révolte éclata simultanément dans toutes les villes de l'Italie; elle avait été depuis long-temps prévue et annoncée à Vienne par le maréchal Radetzky, partout les ordres étaient donnés; au premier signal, les troupes disséminées dans les villes de la Lombardie devaient se réunir à Milan et celles de la Vénétie à Vérone, et quoique le maréchal n'eût à espérer aucun secours, aucune aide du reste de l'empire, tant l'état du gouvernement autrichien était faible et chancelant à cette époque, la révolte eût été facilement comprimée par les mesures énergiques qu'il avait prises, si l'agression du roi de Sardaigne n'était venue augmenter la confiance des rebelles, et mettre le maréchal Radetzky, avec le peu de troupes réunies à Milan, en présence d'une nombreuse armée ennemie au milieu d'un pays insurgé.

Vérone néanmoins ne remuait pas; mais toutes les communications avec la Lombardie étaient interrompues. Des comités révolutionnaires

(1) Soldats du 2e régiment d'infanterie des frontières militaires, qui se lève dans le district de la Croatie dont Ottochacz est le chef-lieu.

s'étaient organisés dans chaque ville et dans chaque village; les habitans avaient barricadé les rues, et, dans les campagnes, les paysans avaient coupé les ponts sur les nombreux canaux, creusé de profonds fossés sur les routes et fait des abattis d'arbres considérables. On venait d'enlever des transports de munitions et d'artillerie qui s'étaient trouvés arrêtés par ces obstacles. Les officiers envoyés en courriers ne revenaient pas, on disait les avoir vus pendus avec leurs écharpes aux arbres du chemin; nous étions sans nouvelles; les bruits les plus absurdes circulaient de toutes parts; la haine était dans tous les regards; la lutte allait s'engager. Nous étions en mesure; les sabres étaient aiguisés, les armes chargées; nos soldats nous aimaient, ils étaient pleins de cœur, prêts à nous suivre pour vaincre ou pour mourir.

Le 19 mars, pendant la nuit, comme je dormais sur un banc dans l'écurie, un soldat m'apporta l'ordre de me rendre tout de suite chez le général Gherardi. Je le trouvai qui se promenait d'un air pensif dans une grande salle éclairée par une seule bougie. « Voici, me dit-il, des dépêches pour le général comte Gjulai à Trieste; une voiture vous attend en bas, partez à l'instant. — Général, lui dis-je, si l'on m'interroge sur notre situation, si l'on me demande des nouvelles de Milan, que faut-il répondre ? — Que nous ne savons rien, que les communications avec Milan et l'armée du maréchal sont coupées; l'on dit vaguement qu'il s'est renfermé dans la citadelle pour lancer des boulets et des obus dans la ville, qu'il y a déjà quatre mille personnes tuées et blessées, et qu'il fera incendier la ville, si la révolte ne cesse pas. »

Je partis. Le lendemain à midi, comme j'entrais à Sacile, je vis sur la place une foule de peuple. Sept ou huit jeunes gens coiffés de feutres à plumes et armés comme des brigands de théâtre arrêtèrent ma voiture : je mis la main sur mon sabre, mais je vis aux gestes qu'ils firent avec leurs fusils que la résistance était inutile. Ils me prièrent de descendre et de les suivre; ils me conduisirent à la maison de ville, ouvrirent la porte d'une grande salle et m'y firent entrer. Huit ou dix hommes en habit noir étaient assis autour d'une table; je m'avançai et dis d'une voix que la colère rendit menaçante : « Qui donc se permet de faire arrêter un courrier impérial ? » Personne n'osa répondre. Ces hommes paraissaient embarrassés; un d'eux se leva pourtant et me dit qu'on voulait avoir des nouvelles de Milan. Je leur donnai celles que je savais, et j'ajoutai que le maréchal Radetzky ruinerait la ville, si la révolte continuait : ils parurent interdits en entendant ce grand nom et cette menace; mais, reprenant courage, « nous voulons la *république*, dit l'un d'eux, l'*égalité pour tous*. » J'étais inquiet de la manière dont tout cela finirait. L'escalier était plein de gens en guenilles; quelques-uns même étaient entrés dans la salle. « Comment! dis-je, l'égalité pour tous, et vous portez de beaux habits pendant que ces pauvres gens sont

presque nus! » Et, me tournant vers eux, je vis un rire approbateur accueillir ma réponse; j'en profitai et m'avançai vers l'escalier. Tous me firent place; je regagnai ma voiture et partis au galop.

A Pordenone, comme je changeais de chevaux, je vis un groupe de gens descendre le pont en courant et entrer dans la cour de la poste: je ne m'effrayai pas, car j'étais prêt à tout; mais je m'appuyai à la voiture et les regardai fixement. Les premiers n'osaient me toucher, mais ceux qui étaient derrière les poussaient; leurs regards étaient si haineux, leurs yeux si hagards, que je craignis de recevoir quelque coup de stylet au moment où j'allais me retourner pour monter en voiture. Heureusement le postillon avait été soldat dans l'armée autrichienne, comme il me le dit ensuite; dès qu'il me vit sur le marche-pied, il fouetta les chevaux, et partit grand train. J'arrivai à Trieste à deux heures du matin et me fis conduire à la grand'garde. Malgré l'heure avancée de la nuit, il y avait encore sur la place des groupes qui semblaient attendre quelque nouvelle ou l'arrivée d'un courrier. Je dis aux officiers ce que je savais de Milan, et me fis conduire chez le général comte Gjulai. Il ouvrit mes dépêches, me demanda des détails sur Vérone, sur l'état du pays que je venais de traverser, sur Milan et sur l'armée du maréchal. Je lui répétai les bruits qui couraient à mon départ de Vérone, et il m'ordonna sur l'honneur de n'en point parler. Je n'osai lui dire que, comme je n'avais reçu aucun ordre de cacher cette nouvelle, je l'avais déjà donnée aux officiers de la grand'garde. Pendant qu'il me parlait, nous entendîmes dans la rue un bruit de voix et des appels de gens qui paraissaient se rassembler. Le comte Gjulai alla tranquillement à la fenêtre et me congédia. Comme je sortais, je rencontrai dans l'escalier quelques jeunes gens qui montaient en courant. « Est-ce vrai, me dirent-ils en italien, la nouvelle que vous avez apportée de Milan? » Je fus effrayé. « Moi, leur dis-je, j'ai apporté des dépêches, je ne sais ce qu'elles contiennent. » Une foule bruyante encombrait la rue. Je pensai qu'on venait demander au comte Gjulai des nouvelles de Milan; mais je ne savais pas quelle espérance, quelle passion poussait cette population inquiète. Tous ces hommes étaient Italiens. Était-ce la curiosité ou le désir de la vengeance qui les amenait devant le palais?... Je passai le reste de la nuit à me promener sur les places et dans les rues, écoutant chaque bruit, craignant de voir se former des rassemblemens, l'émeute commencer, et la ville en pleine révolte. Enfin le jour parut. J'allai trouver le comte Gjulai et lui dis en tremblant qu'ignorant qu'il voulait tenir secrètes les nouvelles de Milan, je les avais données aux officiers de la grand'garde avant d'avoir été chez lui. Le mal n'était pas aussi grand que je l'avais cru. Son énergie lui garantissait la tranquillité de la ville de Trieste, qui, du reste, était bien intentionnée et ne pouvait faillir à la reconnaissance

qu'elle devait à la maison d'Autriche. Il me tranquillisa avec une bonté parfaite. Heureux et content, je me promenai tout le jour; j'étais là, je le compris bientôt, dans une ville amie, et les regards des habitans de Trieste ne ressemblaient nullement aux regards perfides des Italiens de Vérone. Le soir, le général Gjulai me fit appeler et me donna des dépêches pour le général comte Zichy à Venise; l'on ignorait encore à Trieste l'insurrection de cette ville. Je partis à dix heures du soir sur un bateau à vapeur, et nous croisâmes pendant la nuit, sans le voir à cause de l'obscurité, comme je l'ai su depuis, le bateau qui portait à Trieste la nouvelle de la révolte qui venait d'éclater à Venise.

Au matin, comme j'admirais en entrant dans le port le superbe coup d'œil que présente Venise, j'entendis qu'on nous criait du vaisseau de garde : *Fora la bandiera!* Je ne fis pas attention à ce cri, pensant que c'était quelque formalité; mais quel fut mon étonnement, quand je vis les matelots enlever le pavillon aux armes impériales, et une foule immense, assemblée sur la Piazzetta et le quai des Esclavons, faire retentir les cris de *viva san Marco! viva la republica! viva l'Italia!...* Deux officiers de marine montèrent sur le pont; ils avaient l'air embarrassé; l'un d'eux vint à moi et me dit d'un ton poli, mais sans oser me regarder en face, de monter dans la gondole qui était amarrée au vaisseau. L'on me conduisit, par de petits canaux, au palais du gouvernement provisoire, et l'on me fit attendre dans une grande salle pleine de groupes d'hommes qui parlaient bruyamment en faisant des gestes animés. Des secrétaires, des aides-de-camp, tout bardés d'écharpes tricolores, couraient d'une salle à l'autre; un officier de marine s'approcha de moi, je lui adressai la parole : « Je ne parle pas allemand, » me répondit-il en bon allemand et en me tournant le dos. Beaucoup des personnes qui étaient là paraissaient embarrassées; la pâleur de leurs visages, le désordre de leurs traits, montraient assez tout ce qu'elles craignaient. Un jeune homme couvert de poussière apporta une lettre; on la lut tout haut et devant moi, tant la confusion était grande. Le comité révolutionnaire de Trévise écrivait au gouvernement provisoire de Venise que « les troupes impériales étaient encore dans la ville, que la république ne pouvait être proclamée, et que la ville avait tout à craindre de la vengeance des Autrichiens. » Tous parurent consternés; on appela le général Solera, qui traversa la salle en courant.

Au bout d'une heure, on me conduisit à M. Manin. Je vis un petit homme d'une cinquantaine d'années assis devant un bureau; il portait des lunettes et paraissait avoir passé bien des nuits sans sommeil; son visage était pâle de fatigue, et son regard éteint. Il me considéra d'un air étonné, comme s'il cherchait à deviner quel but m'amenait à Venise dans un pareil moment; puis, ouvrant un tiroir dans lequel je vis de l'or, il y mit la main, et, fixant ses yeux sur les miens : « Vous

voulez être des nôtres, n'est-ce pas? combattre pour notre liberté? » me dit-il en remuant cet or. Je compris ce geste. « Monsieur, lui dis-je, je suis d'une noble famille et officier de l'empereur; je ne connais que mon devoir. — Eh bien! me dit-il d'un ton ironique, comme vous voudrez; en attendant, on vous gardera ici. »

Il était trop tard pour que les dépêches que je devais remettre au comte Zichy pussent être de quelque utilité; cependant, espérant quelque chance favorable, j'avais la ferme volonté de parvenir du moins à lui parler; peu m'importait ce qui arriverait ensuite. Pour atteindre ce but, je dis à M. Manin : « Monsieur, j'ignorais que la république fût proclamée à Venise, et j'y suis venu en me rendant à Vérone pour rejoindre mon régiment. Puisque je suis retenu ici prisonnier, permettez du moins que je parle au général Zichy; son témoignage me sauvera plus tard, car, si l'on ne me voit pas revenir, on croira que j'ai abandonné mon drapeau ou passé à l'ennemi : vous connaissez les lois militaires, je serai cassé.—Qu'à cela ne tienne, me dit-il. Il sonna; un aide-de-camp parut, et il lui dit quelques mots. Cet officier me conduisit au palais du gouvernement, sur la place Saint-Marc, et me laissa dans une salle où une trentaine de jeunes gens étaient réunis; l'un d'eux s'avança vers moi pour attacher une cocarde à mon habit; je repoussai sa main. « Vous êtes notre prisonnier, prenez garde, me dit-il pour m'effrayer; ce matin, le peuple a massacré deux de vos officiers et le chef de l'arsenal. » Ils se rapprochèrent de moi, l'un d'eux arracha le gland de mon porte-épée, un autre m'enleva ma casquette, et coupa avec son poignard la rose et le galon; la défense était impossible. « Messieurs! messieurs! » leur cria l'officier en rentrant et d'un ton de reproche. Il me prit par le bras, me fit sortir de la salle et me mena au comte Zichy. J'avais roulé mes dépêches dans ma manche, espérant pouvoir les lui remettre en secret; mais, comme j'étais observé par ses gardes, je lui dis qu'on me retenait prisonnier et plusieurs autres choses, afin de gagner du temps. Ensuite, appuyant le bras sur le bois de son lit, je cherchai des yeux son regard afin de le guider vers le geste que j'allais faire pour laisser tomber les dépêches; mais il était trop affaissé, trop abattu pour me comprendre. Craignant de voir mes dépêches prises par les Italiens qui étaient dans la chambre, je n'osai les laisser tomber sur le lit. On me ramena dans la salle; un moment après, un jeune homme entra tout effaré et cria : « Les Croates ne veulent pas accepter la capitulation, ils ne veulent pas déposer les armes, et disent que, si on les attaque, ils vont mettre le feu à la ville et faire sauter le magasin à poudre. — Bah! bah! » répondit un homme à mauvaise figure. Puis cet homme s'assit, griffonna quelques lignes et sortit : « Voici, dit-il en rentrant au bout de quelques minutes et agitant un papier d'un air triomphant, voici l'ordre aux Croates de

déposer les armes. Il est signé : *général comte Zichy.* » Je ne sais comment ce misérable s'y était pris pour obtenir ainsi la signature du comte.

Enfin, un officier de la garde civique vint à moi et me conduisit, à travers plusieurs rues, jusqu'à une grande maison, sur une petite place; il ouvrit la grille, me dit d'attendre dans le vestibule, et, m'ayant laissé seul, il monta l'escalier. J'avais, pendant le trajet, songé à la possibilité de m'échapper par une des petites rues qui coupaient celles que nous traversions. Je connaissais quelques personnes à Venise, et j'aurais pu me cacher. J'étais seul dans ce vestibule, et, comme je m'appuyais au mur en réfléchissant à la façon dont tout cela pouvait finir, je vis, par la porte qui donnait sur l'eau, passer plusieurs gondoles. L'idée me revint de m'évader, et, m'avançant vers l'une d'elles, j'y montai d'un air tranquille. Affectant un grand calme, qui du reste ne trompa pas les gondoliers, je leur ordonnai de me mener au grand canal; puis, à peine étions-nous en route, que je leur dis que je désirais aller à Mestre, et leur proposai de m'y conduire. Ces gondoliers étaient fins et rusés comme tous les Italiens : ils voyaient bien que je cherchais à m'évader; mais pour de l'or ils m'auraient mené en Amérique. Comme nous débouchions du grand canal dans la mer, quelqu'un vit probablement mon manteau blanc, et j'entendis crier du quai : « Un Autrichien qui se sauve! » En un instant, les deux rives furent couvertes de gens qui criaient : « C'est un officier! c'est un Autrichien qui se sauve! Abordez; à bord, à bord la gondole! » Un jeune homme conduisant une patrouille arrivait en ce moment sur le quai; mes gondoliers furent forcés d'aborder; ce jeune homme était élégant, avait l'air d'un homme comme il faut; il mit un pied sur la gondole et me demanda mon permis. Ne sachant que faire, je lui tendis ma carte de courrier : il vit bien que cela ne signifiait rien; mais le danger que je courais lui inspira probablement quelque compassion, et, se retournant vers le peuple : « Tout est en règle, dit-il; gondolier, en avant! » Et ce peuple, habitué à l'obéissance, se retira sans mot dire.

Enfin, j'étais hors de Venise! Nous longeâmes l'immense pont du chemin de fer, et je vis une locomotive couverte de drapeaux tricolores arriver au débarcadère; elle apportait, comme je l'ai su ensuite, de fausses nouvelles; pour entretenir l'effervescence de la révolte, les gens qui la montaient criaient : — *Trévise, Vicence, ont proclamé la république! — Vive saint Marc!* répondait le peuple. Pendant le trajet, l'attitude indécise des Vénitiens m'avait suggéré la pensée d'aller à Padoue trouver le général baron d'Aspre, qui y commandait. Son énergie, ses talens étaient connus de toute l'armée, et il me semblait qu'en lançant quelques bataillons sur cette ville, encore étonnée de sa liberté, on pourrait y rétablir l'autorité impériale. En arrivant à Mestre, les

gondoliers s'arrêtèrent à une maison isolée où je pourrais, me dirent-ils, trouver une voiture et des chevaux. Je ne me défiais pas du maître de la maison, et lui dis que je voulais aller à Padoue. « A Padoue! s'écria-t-il en affectant un grand étonnement; mais la campagne est pleine de *crociati* et de paysans armés : à peine hors de Mestre, vous serez assassiné ou pendu à quelque arbre. » Il devinait d'instinct qu'il fallait m'empêcher d'aller à Padoue. « Je vous demande, lui dis-je, une voiture, des chevaux, et cela tout de suite. — Ah! monsieur, me dit-il avec une grande exaltation, puisque je ne puis vous retenir, vous empêcher de braver une mort certaine, permettez du moins que je vous dise adieu, que je vous embrasse en versant des larmes sur votre malheureux sort. » Puis, regardant le ciel : « Un si jeune homme! s'écria-t-il, et courir ainsi à la mort! » Et, me jetant les bras autour du cou, il m'embrassa en versant quelques larmes; mais, voyant ses efforts inutiles pour me détourner de mon projet, il voulut me faire arrêter, et, sous prétexte d'aller chercher une voiture, il remonta avec moi une longue rue bordée d'un côté par le mur du canal. Comme il regardait sans cesse dans l'eau avec affectation : « Qu'est-ce donc que vous voyez? lui dis-je. — Ah! mon Dieu! me répondit-il, ce matin, le peuple a massacré quelques soldats du régiment d'Este, et on a jeté leurs corps dans le canal. » Ce n'était pas vrai, comme je l'ai su ensuite. Je marchais vite, de peur d'être entouré par les gens qui remplissaient la rue et qui commençaient déjà à me suivre; j'arrivai sur la place, elle était couverte de groupes d'hommes; je m'arrêtai et m'adossai, tranquille et prêt à tout, au petit mur du canal : mon homme m'avait laissé. Tous ces gens s'avancèrent alors vers moi, d'abord lentement, comme des curieux qui viennent regarder; puis, quand ils eurent formé un demi-cercle autour de moi, ceux qui étaient derrière crièrent : *Mort au chien! mort à l'Allemand!* Ils se poussaient les uns les autres en agitant leurs bras nus pour me menacer. Je les regardais en face et sans trembler; mais je craignais d'être lancé dans le canal, par-dessus le petit mur du quai, lorsqu'un petit homme, avec un chapeau à trois cornes et une large écharpe, écarta le peuple et vint à moi. Je pensai que c'était le podesta, et, de la main gauche l'empoignant fortement au collet, je lui dis en tirant mon sabre : « Si ces gens me touchent, je vous enfonce mon sabre dans le ventre. » Il voulut sauter en arrière; mais je le tenais bien, et il s'arrêta en me regardant fixement. Deux personnages assez bien vêtus, craignant probablement la vengeance des troupes impériales, se placèrent alors entre la foule et moi; ils me garantirent avec leurs corps et appelèrent un homme qui passait près de là avec une petite carriole. Ces quelques minutes m'avaient paru bien longues; j'étais trempé de sueur. Ces messieurs montèrent à côté de moi dans la carriole, qui prit aussitôt

le chemin de Castelfranco. Ils m'accompagnèrent jusque dans la campagne, et, m'ayant dit adieu, ils descendirent de voiture.

Je renonçai à aller à Padoue; j'étais dupe de la comédie de l'homme de Mestre et de sa sensibilité jouée, car j'ai su depuis qu'il n'y avait pas un seul *crociato* entre Mestre et Padoue. J'arrivai dans la nuit à Castelfranco et allai à la caserne; les chevaux étaient sellés, officiers et soldats gais et prêts à combattre; ils m'embrassèrent cordialement; l'approche du danger nous rendait tous frères; l'un d'eux me donna des pistolets. Je continuai ma route, arrivai à Vérone le 23 mars au point du jour, et remis au général Gherardi les dépêches que j'avais apportées de Trieste et conservées précieusement. Quelques heures après, le général Gherardi me proposa de porter au général baron d'Aspre, à Padoue, l'ordre de concentrer à Vérone toutes les troupes de la province de Venise : je partis tout de suite; mais le général d'Aspre avait prévenu cet ordre, je le trouvai en marche près de Vicence; il réunit la garnison de cette ville aux troupes qu'il amenait de Padoue, et arriva en une seule marche, le 24 au matin, à Vérone, dont la garnison se monta dès-lors à seize mille hommes.

Le 29 au matin, je fus envoyé à Peschiera avec deux pelotons de chevau-légers; comme nous entrions par une porte, trois escadrons des hulans de l'empereur et quatre compagnies de *Sluiner* (1) entraient par l'autre; ils avaient été forcés de quitter Crémone et Bergame, et erraient depuis six jours dans toute la Lombardie : trouvant partout les ponts coupés et les villes barricadées, ils avaient été obligés de traverser la Chiesa au-dessous de Montechiaro; quand les habitans de cette petite ville les virent engagés dans la rivière, ils ouvrirent les écluses; quelques hommes et quelques chevaux furent noyés, et le capitaine Sokcsevich, des *Sluiner*, fut tué par ces lâches au moment où, parvenu à échapper au courant qui l'entraînait, il allait gagner le rivage. C'était la première fois que je voyais des soldats revenant d'un combat; les manteaux blancs étaient tachés de sang, et quelques hommes démontés marchaient d'un air fier derrière la troupe, en s'appuyant sur leurs lances brisées. Arrivés à Poussolengo, non loin de Peschiera, les *Sluiner* avaient forcé le passage, pillé quelques maisons et des boutiques, et l'après-midi je les vis, sur la place, occupés à envelopper leurs pieds noirs et meurtris dans des pièces de satin. Ces braves Croates avaient si peu d'idée du luxe le plus habituel de la vie, qu'ayant trouvé des assiettes de porcelaine dorée, ils en cassèrent les bords et les conservèrent précieusement, croyant que cette dorure avait quelque valeur.

(1) Soldats du 4e régiment d'infanterie des frontières militaires qui se lève dans le district de la Croatie dont Sluin était le chef-lieu. Le chef-lieu est maintenant Carlstadt.

Nous étions toujours sans nouvelles de Milan et du corps d'armée du maréchal; nous savions que le roi Charles-Albert avait passé le Tessin à la tête d'une nombreuse armée; les bruits les plus sinistres circulaient de toutes parts, et ces jours étaient cruels pour tous, car le cœur le plus égoïste ne pouvait rester insensible au sort de tant de compagnons d'armes. Le lendemain de notre arrivée à Peschiera (30 mars 1848), je fus envoyé avec mon peloton faire une reconnaissance vers Desenzano; le temps était superbe, un soleil radieux se levait sur les bords du lac de Garde, où se miraient les belles montagnes bleues du Tyrol, déjà toutes resplendissantes de lumière. Tout à coup je vis un cavalier paraître sur la route; dès qu'il m'eut aperçu, il tourna bride et partit à fond de train, mais nous lançâmes nos chevaux au galop. — *Hurrah! les chevau-légers!* — Le cavalier est bientôt atteint, jeté à bas de cheval et fouillé par mes gens, qui trouvent sur lui la proclamation suivante : « Aux armes! l'armée de Radetzky, chassée de Milan, fuit vers Vérone! Aux armes! braves Italiens! Courage! et l'Italie sera libre! » Je questionnai cet homme, et sus par lui que le maréchal était avec son armée du côté de Brescia. Le maréchal devait être aussi sans nouvelles du reste de l'Italie et ignorer notre sort; je résolus d'aller jusqu'à lui, et, monté sur un cheval polonais ardent et fort, je partis suivi du plus brave de mes hommes.

J'arrivai au galop, le pistolet à la main, sur la place de Desenzano, et, pour effrayer les gens qui étaient là, j'ordonnai de préparer trois cents rations de fourrage pour une division de cavalerie qui allait arriver. Je repartis sans qu'on eût osé tirer sur moi; cela me rendit audacieux, et, ayant continué ma route, j'arrivai aux premières maisons de Lonato. Je lance mon cheval au galop dans les rues de la ville, et, menaçant avec mon pistolet un groupe d'hommes qui était là sur la place, j'apprends d'eux que l'armée du maréchal est à Montechiaro; je repars en ranimant l'ardeur de mon cheval, et bientôt après j'aperçois sur la route les deux hussards de l'extrême avant-garde. La joie me fit battre le cœur; j'agitai mon mouchoir blanc afin qu'ils ne tirassent pas sur moi, et remontai pendant plus d'une heure, sur cette route étroite, le courant de ce fleuve d'hommes, de chevaux et de voitures; les officiers me dirent que le maréchal était sans nouvelles de Vérone, et qu'on croyait Mantoue et Peschiera aux mains des révoltés. Impatient d'arriver, je poussais avec peine mon cheval à travers ces flots d'hommes; enfin j'aperçois le maréchal Radetzky sur une place, et, sautant à bas de cheval : « Excellence, lui dis-je, le général d'Aspre est à Vérone avec seize mille hommes; Mantoue et Peschiera sont encore à nous. » Alors le maréchal m'embrassa plusieurs fois en me serrant sur sa poitrine; le calme et la tranquillité qui régnaient sur ses traits avaient jusqu'à ce moment été loin de son cœur; l'émotion de la

joie fit rouler quelques larmes sur son visage vénérable, et, me prenant les mains avec affection, il dit qu'il songerait à mon avancement. Généraux et colonels vinrent entendre les bonnes nouvelles de Vérone, qui furent en un instant communiquées à toute l'armée; j'étais parfaitement heureux.

Je repartis, et, dépassant l'avant-garde, qui devait s'arrêter à Lonato, je continuai seul ma route vers Peschiera, le cheval de mon chevau-léger étant trop fatigué pour suivre le mien. Comme je sortais de Desenzano, je me rappelai qu'au matin on avait, à notre vue, sonné en signe d'alarme la cloche d'une petite église à droite de la route. J'y courus au galop; quelques groupes d'hommes étaient réunis devant l'église. J'arrivai comme la foudre au milieu d'eux, et, arrêtant mon cheval, j'ajustai l'un d'eux avec mon pistolet : « Il est cinq heures, lui dis-je; si dans vingt minutes cette cloche n'est pas descendue et chargée sur une voiture, je te fais sauter la cervelle. » Il tomba à genoux, se mit à gémir et à crier aux hommes qui étaient là : « Pour l'amour de Dieu! vite! vite! ayez pitié de moi, je vais être tué; vite la cloche! » Quelques-uns coururent alors à l'église détacher la cloche, et les autres attelèrent une carriole. Pour que la peur les fît aller vite, j'abaissais à chaque moment le canon de mon pistolet vers mon homme, qui se mettait alors à crier et baissait la tête comme un canard qui plonge. Il était si effrayé, que, quand voyant que je n'avais plus rien à craindre je lui dis d'être tranquille, et que sur mon honneur il ne lui arriverait rien, il n'osait encore se relever. Pour le rassurer, je lui donnai quelques pièces d'argent.

J'entrai triomphalement à Peschiera, suivi de la carriole où était cette cloche, et, voulant être le premier à annoncer au général d'Aspre à Vérone les bonnes nouvelles du maréchal et de son armée, je partis sur un cheval frais, accompagné d'une ordonnance; mais, comme ce cavalier ne pouvait me suivre assez vite, je lui dis de venir me trouver au café militaire dès qu'il serait arrivé à Vérone, et je partis en avant. J'entrai dans la ville à dix heures du soir et allai tout de suite annoncer au général d'Aspre que l'armée du maréchal était presque tout entière à Montechiaro et venait se réunir à la sienne; tous furent heureux, me serrèrent les mains et envièrent franchement mon bonheur d'avoir rejoint et d'avoir vu le maréchal : j'étais brisé de fatigue, je me jetai sur un canapé et m'endormis.

Les premiers officiers que je rencontrai le lendemain de grand matin sur la place paraissaient étonnés et joyeux de me voir. « Ah! te voilà! » me disaient-ils en m'embrassant cordialement. J'étais surpris de cette joie si démonstrative, je l'attribuais à la bonne nouvelle que j'avais apportée; mais ils l'ignoraient encore, et je ne compris rien d'abord à ce qu'ils disaient. J'appris enfin ce qui causait leur surprise.

J'avais oublié la veille, après avoir été chez le général d'Aspre, le rendez-vous donné à mon chevau-léger. Celui-ci était arrivé au café militaire, demandant partout où j'étais et fort effrayé pour moi, parce que sur la route les paysans insurgés lui avaient tiré plusieurs coups de fusil; personne ne m'ayant vu entrer dans la ville, on ne put lui dire où j'étais. Il m'avait cherché toute la nuit dans les casernes, et, ne me trouvant pas, il se lamentait en disant que j'étais sûrement tué; maintenant chacun me félicitait, les uns pour la bonne nouvelle que j'avais apportée, les autres parce qu'ils m'avaient cru mort. La joie était dans chaque regard, l'espérance dans chaque cœur. Radetzky allait venir; ce nom glorieux valait seul une armée.

## III.

A cette époque, le bruit circulait généralement à Vérone et dans toute l'Italie que le gouvernement autrichien était décidé à abandonner la Lombardie et le pays de Venise. Les Italiens croyaient ou faisaient semblant de croire que la république était proclamée avec notre assentiment, et que les troupes se retiraient par ordre du gouvernement et pour toujours. L'évêque de Mantoue, par exemple, promettait aux Piémontais et espérait obtenir du maréchal Radetzky qu'il abandonnerait la forteresse et lui en remettrait le commandement. La base de toutes les idées de droit et de justice était ébranlée en ce moment; les Italiens regardaient presque comme un devoir de nous aider à évacuer le pays, et, comme des gens bien élevés qu'ils sont, ils daignaient même montrer quelque regret de nous voir partir. Quelques-uns de nos chefs, débordés par la révolte, avaient eux-mêmes, pour ainsi dire, encouragé ces idées en organisant dans les villes d'où ils étaient forcés de retirer les garnisons des gouvernemens provisoires, soit que, ne pouvant dompter l'insurrection, ils voulussent sauver les apparences et laisser croire que c'était de leur consentement que la révolution s'organisait, soit qu'ils voulussent ainsi préserver ces villes rebelles, qu'ils traitaient encore avec générosité, des horreurs de l'anarchie et des excès d'une populace en délire. Cette étincelle de liberté accordée à l'Italie devenait, au souffle de ses passions, une flamme ardente qui allait tout embraser, tout consumer.

Le gouvernement autrichien était si faible, si irrésolu à cette époque, que beaucoup dans l'armée croyaient, comme les Italiens eux-mêmes, à l'évacuation prochaine de la Lombardie. Et qu'y a-t-il là d'étonnant? On habituait ces soldats courageux et fidèles à souffrir toutes les avanies. La garde nationale occupait tous les postes; les bourgeois nous insultaient de leurs démonstrations guerrières, de leurs cocardes, de leurs écharpes tricolores; Vienne elle-même était livrée à l'anarchie;

l'empereur était sans pouvoir, et le pays était à la veille de renier ouvertement cette armée qui périssait pour sauver sa gloire. Tout nous abandonnait; mais le sentiment du droit, de l'honneur et de la justice, le besoin de dévouement, se maintenaient encore dans les rangs de l'armée; bien des officiers, et je me fais honneur de me compter parmi eux, disaient tout haut que, si le gouvernement abandonnait l'Italie, ils quitteraient à l'instant le service, ou plutôt, avant d'évacuer Vérone, ils étaient prêts à chercher le feu de l'ennemi, à périr glorieusement et les armes à la main, pour ne pas noyer leur nom dans la honte commune. Voilà ce qu'ils pensaient, ce qu'on lisait dans le feu de leurs yeux, ce qu'ils n'osaient dire, car l'exaltation a toujours contre soi un peu de ridicule; mais Radetzky allait seul relever le drapeau impérial, et des rangs de cette armée abaissée son ame énergique allait faire sortir des héros.

Le maréchal entra à Vérone le 2 avril, et laissa une partie de ses troupes pour garder les passages du Mincio; il calculait, d'après les principes de la stratégie, que, les deux extrémités de cette ligne — Mantoue et Peschiera — étant à nous, les Piémontais n'oseraient tenter de passer le Mincio et exposer ainsi leurs flancs. Cependant ce dernier cas était prévu, et, l'armée du maréchal étant alors trop faible pour défendre cette ligne et arrêter l'ennemi, ces troupes avaient l'ordre, si les Piémontais se présentaient avec des forces considérables pour forcer le passage, de faire sauter les ponts et de se replier sur Vérone. Les Piémontais ayant donc déployé toutes leurs forces sur la rive droite et attaqué avec trois brigades et vingt-huit pièces de canon Goïto, gardé par la seule brigade du général Wohlgemuth, la supériorité de leur feu obligea les nôtres de s'éloigner (ce sont les paroles de la relation italienne du général Bava, chef de l'état-major de l'armée piémontaise) après un combat court, mais très sanglant; car, bravant les ordres de leurs chefs, nos soldats et surtout ceux du régiment des chasseurs de l'empereur, qui perdirent à ce combat un petit-fils d'André Hofer, ne voulaient pas se retirer. Les Piémontais, ayant rétabli les ponts, passèrent le Mincio le 8 à Goïto, le 9 à Monzambano, le 10 à Valeggio, occupèrent ces bourgades avec leurs troupes d'avant-garde, et toutes nos forces furent alors réunies et concentrées à Vérone.

C'est au pied des dernières pentes des montagnes du Tyrol, vers le milieu d'une courbe formée par l'Adige, qu'a été bâtie la ville de Vérone. Le terrain plat et uni sur la rive droite de l'Adige s'élève tout à coup et à peu près également à un quart de lieue de la ville, formant ainsi un rapide talus sur toute la longueur d'un demi-cercle d'une lieue et demie d'étendue. Les extrémités du demi-cercle vont joindre, au-dessus et au-dessous de Vérone, celles de la courbe formée par l'Adige. C'est au-dessus de ce talus que se trouvent, à des distances

presque égales et comme une ligne de défense tracée par la nature, les villages de Chievo, Massimo, Santa-Lucia, Tomba et Tombetta, que nous occupâmes avec nos troupes, ayant l'aile droite à Chievo et la gauche à Tombetta.

Le 10 au soir, j'allai aux avant-postes devant Chievo avec deux pelotons de chevau-légers, et, ayant placé des vedettes, j'envoyai pendant toute la nuit des patrouilles jusque vers Bussolengo. Le lendemain matin, ayant reçu l'ordre de détruire un magasin à poudre qui était hors de la ligne des avant-postes, je me rendis au lieu désigné avec vingt de mes gens. Comme nous entrions, le bruit des éperons sur les dalles me fit songer que nous pourrions bien sauter en l'air avant d'avoir exécuté cette commission de confiance, et il y avait vraiment de quoi nous faire sauter bien haut. Nous versâmes de l'eau dans les tonneaux, et en moins d'une heure six cents quintaux de poudre ne furent plus qu'une boue noire et épaisse.

L'après-midi, mes patrouilles envoyées à de grandes distances n'ayant pas rencontré l'ennemi, je rangeai mes soldats dans la cour d'une ferme, fis débrider pour donner l'avoine aux chevaux et allai m'asseoir dans une chambre; mais voilà qu'au bout d'un moment une violente détonation fait voler les vitres en éclats. Je m'élance dans la cour. L'ennemi devait être bien près. Je me précipite vers la porte de la cour, résolu à la défendre contre les premiers qui allaient venir fondre sur nous; mais, ne voyant rien venir, j'envoyai une patrouille à la découverte. Une poudrière qui venait de sauter du côté de Bussolengo avait causé cette alarme et tout cet effroi.

Le lendemain 12 avril, le maréchal fit attaquer Castelnovo par la brigade Taxis. Quelques bataillons de volontaires et les jeunes gens que la princesse Belgiojoso avait amenés de Naples s'étaient jetés dans ce bourg, situé sur la route de Vérone à Peschiera, pour intercepter ainsi nos communications avec cette forteresse. Ils se défendirent comme des désespérés. Les raquettes à la congrève mirent le feu aux maisons, et les pauvres habitans, que les volontaires avaient forcés de rester pour les aider et barricader les rues, périrent presque tous brûlés et étouffés. Le soir, la brigade Taxis rentra à Vérone. Le courage, le dévouement que montrèrent dans ce combat les officiers les firent aimer des soldats de cette brigade, composée d'Italiens; beaucoup restèrent fidèles au drapeau impérial, et le soir ils criaient en défilant sur la place : « Vive l'empereur! vivent nos braves officiers! nous les suivrons partout. » Ils menaient avec eux parmi les prisonniers un prêtre qu'ils avaient pris les armes à la main; ils l'avaient affublé d'un shako et d'une buffleterie blanche qui faisait sur sa longue soutane noire le plus plaisant effet.

Le jour suivant (13 avril), je partis à quatre heures du matin avec

la brigade Gjulai, dont mon escadron faisait partie, pour transporter un convoi de munitions et deux compagnies d'artillerie à Peschiera. Ces troupes entrèrent par la porte de la rive gauche du Mincio pendant que Charles-Albert, des hauteurs de la rive droite, ouvrait le feu contre les remparts de la forteresse. Comme nous étions tout près de Castelnovo, j'y allai. De toutes les maisons, cinq seulement, qui étaient isolées, avaient encore leurs toits; toutes les autres étaient brûlées, les décombres fumaient encore; les rues étaient pleines de cadavres, hommes, femmes et enfans à demi rôtis, que mangeaient les chiens du voisinage attirés par l'odeur : c'était un spectacle horrible. Près de l'église, une vieille femme raidie par la mort était étendue sur le dos; ses cheveux blancs trempaient dans une mare de sang, et sa main tenait encore la main d'une toute jeune fille dont la flamme avait consumé les vêtemens. Singulière sensibilité que celle des soldats! Pendant que le massacre commençait à la lueur de l'incendie et qu'ils perçaient à coups de baïonnette ceux de nos déserteurs qu'ils venaient de prendre les armes à la main combattant contre nous, voilà qu'une petite chèvre blanche s'échappe dans la rue; aussitôt on la prend, on la porte à l'écart pour qu'il ne lui arrive pas de mal, et chacun de la caresser, de lui chercher de l'herbe fraîche. — C'était une si gentille petite bête! vraiment il faudrait n'avoir pas de cœur pour lui faire du mal! disaient ces hommes dont les mains étaient rouges de sang. — Nous ne rentrâmes à Vérone que le jour suivant à deux heures du matin, après avoir été vingt et une heures en marche; le sirocco soufflait, et nos gens, éprouvant pour la première fois l'effet de la molle chaleur qu'amène ce vent, se traînaient péniblement. Trois jours après, la municipalité de Bussolengo envoya quelques hommes à Castelnovo pour enterrer les morts; ils retirèrent encore des décombres plus de quatre-vingts cadavres.

Le lendemain de notre rentrée à Vérone, l'adjudant-général Schlitter vint au camp, et il eut la bonté de me commander comme officier d'ordonnance auprès de la personne du maréchal. Malgré l'honneur que ce choix faisait rejaillir sur moi, je ne répondis d'abord à la communication de l'adjudant-général qu'en le priant de me laisser près de mes soldats; ils m'étaient attachés, et j'espérais un jour me distinguer avec eux dans quelque affaire brillante; cependant, cédant aux conseils de mes camarades, je finis par accepter l'honneur qui m'était offert.

Nous restâmes dans l'inaction jusque vers la fin d'avril. Le 22, les Piémontais, ayant fait une grande reconnaissance vers Villafranca, passèrent le Mincio, et occupèrent les jours suivans les fortes positions de Custoza, Sommacampagna, Sonna, San-Giustina et Palazuollo, pour empêcher les communications entre Vérone et Peschiera. Toute notre armée fut alors concentrée à Vérone. Nous ne possédions plus dans

toute l'Italie que Vérone, Mantoue, les deux petites forteresses de Peschiera et de Legnano, et le terrain que couvraient nos avant-postes. Nous n'avions plus de communications avec le reste de l'empire que par la route du Tyrol, sur la rive gauche de l'Adige; le Tyrol était plein de bandes armées qui gardaient les passages des montagnes; les *crociati,* unis aux troupes italiennes qui à Trévise et à Udine avaient passé aux révoltés, allaient couper les ponts et détruire les routes jusque dans la Carinthie, et l'armée qui aurait dû se rassembler sur l'Isonzo pour venir nous mettre en état de reprendre l'offensive était encore à créer.

La position que les Piémontais venaient de prendre entre Sonna et San-Giustina nous coupait la communication directe avec Peschiera; mais, le maréchal ayant fait jeter un pont sur l'Adige à Pontone, village sur la rive gauche à trois lieues au-dessus de Vérone, nous pouvions faire passer sur la rive droite des troupes envoyées de Vérone, soit pour rétablir la communication avec Peschiera, soit pour tomber avec avantage sur le flanc gauche et les derrières de l'armée piémontaise, et pour l'empêcher surtout d'occuper la rive droite de l'Adige, d'où le feu des Italiens aurait pu nous intercepter la route du Tyrol. La brigade Wohlgemuth fut choisie pour garder ce passage, et elle occupa la forte position de Pastrengo sur la rive droite, couvrant ainsi le pont et poussant ses avant-postes jusqu'à Cola et Pacengo, sous les murs de Peschiera.

Les Piémontais sentaient combien il leur importait de nous ôter les moyens d'opérer sur la rive droite, et ils résolurent de prendre l'offensive. Le 28 avril, dans l'après-midi, ils opérèrent quelques mouvemens qui firent juger au général Wohlgemuth qu'il serait attaqué le lendemain; il envoya aussitôt un officier de hussards à Vérone avec cette nouvelle, et je partis à la nuit tombante, par ordre du maréchal, pour annoncer au général Wohlgemuth que l'archiduc Sigismond allait venir le soutenir et joindre sa brigade à la sienne; mais le général s'était assuré, — grace à de nombreuses et hardies patrouilles de hussards qu'il avait mises en campagne, — que les Piémontais se préparaient à envoyer contre lui des forces considérables. Il me recommanda donc de prier le chef de l'état-major de faire sortir quelques troupes de Vérone sur la rive droite, pour attaquer par derrière les corps nombreux dont il allait avoir à soutenir l'attaque.

Comme le général Wohlgemuth l'avait prévu, Charles-Albert, laissant le premier corps d'armée pour garder, pendant le combat, les positions entre Custoza et Sonna, vint l'attaquer (29 avril) avec tout le second corps, toute la division de réserve et la brigade de la reine. Wohlgemuth n'avait que sa brigade et celle de l'archiduc; mais son énergie doublait ses forces : il soutint jusqu'à quatre heures de l'après-

midi ce combat inégal avec un courage admirable, espérant, attendant l'effet de l'attaque des troupes sorties de Vérone pour prendre l'ennemi par derrière. Les Piémontais ayant débordé sa droite, malgré la résistance héroïque de six compagnies de chasseurs commandées par le colonel Zobel, il fut forcé d'envoyer aux troupes qui gardaient la gauche de sa position, en s'appuyant à l'Adige, l'ordre de la retraite; le mouvement rétrograde commença, mais sur une seule route qui menait au pont par une pente rapide et sur un terrain coupé de fossés pleins d'eau et de vignes en festons, qui ne permettait pas de s'échelonner.

Wohlgemuth se retirait tranquille et fier, suivi du major Knesevich, commandant un bataillon de Croates, qui, enflammé de l'ardeur de son chef, avait attendu, pour se retirer, que le général vînt lui en donner l'ordre en personne. Tout à coup un jeune officier piémontais, suivi d'une vingtaine de cavaliers, s'élança courageusement sur le bataillon, et voulut saisir le drapeau; il tomba criblé de balles, et, nos gens ayant pris les lettres qu'il avait sur lui, nous apprîmes que c'était le marquis de Bevilacqua, d'une des plus nobles familles de l'Italie; une de ces lettres était d'un ami qui lui disait qu'il ne pouvait supporter la douleur de son absence, et qu'il viendrait à Peschiera le 30 avril, dans l'espoir de le presser sur son cœur. Les sentimens chevaleresques qui animaient notre armée nous firent admirer le courage du marquis de Bevilacqua et regretter sa perte. Nous étions fiers d'avoir de tels ennemis à combattre.

Nous perdîmes beaucoup de monde à cette affaire; malgré le courage du major comte Festetics, trois cents hommes d'un bataillon du régiment de Piret ne purent regagner le pont et furent faits prisonniers. Pendant que Wohlgemuth soutenait cette lutte glorieuse, la brigade Rath sortait de Vérone pour faire une démonstration contre les positions des Piémontais entre Sonna et Palazuollo; mais ces positions étaient garnies de troupes, et dans l'après-midi la brigade Taxis, plus tard la brigade Liechtenstein, ayant été envoyées pour soutenir la brigade Rath, ces troupes s'avancèrent jusque vers l'Osteria del Bosco; malheureusement, elles ne purent échanger de là que quelques coups de canon avec l'ennemi.

Les Piémontais, encouragés par les succès qu'ils venaient d'obtenir, excités par les Lombards, qui, tranquilles spectateurs de la guerre, spéculaient sur leur courage, crurent, comme on le leur assurait, que les troupes italiennes que le maréchal avait encore avec lui à Vérone n'attendaient qu'une occasion favorable pour passer du côté de l'insurrection. Ils se flattèrent aussi que les Hongrois, ayant connaissance du mouvement libéral qui agitait leur patrie, sympathiseraient avec eux, et refuseraient de se battre pour une cause contraire à leur opinion. Ainsi bercés de folles illusions, ils résolurent de faire une grande

reconnaissance jusque sous les murs de Vérone. Ils comptaient sur un brillant succès; mais cette entreprise téméraire fut encore plus mal exécutée qu'elle n'avait été conçue. Leur chef connaissait mal le terrain sur lequel il allait opérer, et croyait pouvoir dominer par sa volonté les diverses phases du combat; il ignorait que, sur ce terrain planté d'arbres épais, coupé de grands amas de pierres en forme de digues, l'impulsion une fois donnée, il perdrait entièrement de vue les troupes et ne serait plus maître de diriger l'action; chaque capitaine allait être abandonné à lui-même dans l'attaque d'une ligne qui avait plus d'une lieue d'étendue. Les divers corps avaient d'ailleurs reçu l'ordre, dès qu'ils seraient arrivés aux positions qu'ils devaient occuper avant la bataille, d'attendre des ordres ultérieurs pour engager le combat, et même de ne prendre aucune initiative, s'ils remportaient quelque avantage, et parvenaient à forcer sur quelque point notre ligne de défense.

Ce fut le 5 mai au soir que Charles-Albert se décida à faire attaquer les positions que nos troupes occupaient devant Vérone. Notre aile droite était à Croce-Bianca, le centre à Santa-Lucia, l'aile gauche à Tomba, et ce fut à San-Massimo, village entre Croce-Bianca et Santa-Lucia, que le roi de Sardaigne résolut de forcer notre ligne de défense. Voici en peu de mots quel était l'ordre d'attaque des Piémontais. A gauche, la troisième division, conduite par le général Broglia, devait attaquer Croce-Bianca; au centre, la première division, sous les ordres du général en chef Bava et soutenue par la division de réserve, marcherait sur San-Massimo, et commencerait l'attaque; à droite, la seconde division, commandée par le général Passalacqua, attaquerait Santa-Lucia. La première division, soutenue de toute la division de réserve, forcerait la ligne des Autrichiens à San-Massimo, et, lorsque les deux autres divisions se seraient emparées des villages de Croce-Bianca et de San-Massimo, elles s'arrêteraient sur le bord du talus qui domine la plaine de Vérone, et attendraient de nouveaux ordres. Quatre pages de dispositions marquaient ensuite chaque moment du combat, tout devait se passer comme sur un champ de manœuvre, et, pour ainsi dire, la montre à la main.

La principale et véritable cause de la malheureuse issue de cette entreprise, c'est que les chefs de corps piémontais furent instruits trop tard des dispositions du combat, et quand, le 6 au matin, ils se mirent en mouvement, personne, excepté quelques généraux, n'avait pu prendre connaissance du plan d'attaque. Il arriva ainsi que la première division, qui aurait dû forcer notre ligne à San-Massimo, alla attaquer Santa-Lucia; la seconde division n'arriva qu'à une heure de l'après-midi à la place où elle devait agir, et la troisième, qui n'obtint aucun

succès à l'aile gauche, fut repoussée avec perte de Croce-Bianca, et se retira dans le plus grand désordre.

La brigade d'Aoste, soutenue de la brigade des gardes et suivie de la division de réserve, arriva seule à l'heure dite, et commença l'attaque contre Santa-Lucia sur les dix heures du matin. Les Piémontais s'élancèrent à l'assaut des maisons et du cimetière, qui fut pris et perdu plusieurs fois; malgré leur nombre, ils furent, après un violent combat, repoussés et obligés de se retirer à quelque distance pour attendre l'arrivée de leur seconde division; le combat fut continué à coups de canon, et, la seconde division étant arrivée à une heure de l'après-midi, les Piémontais revinrent à l'assaut. Les nôtres résistèrent bravement, et défendirent le cimetière et le village avec un courage héroïque; mais ils furent écrasés par le nombre et obligés d'évacuer Santa-Lucia. Pendant ce temps, la troisième division piémontaise, commandée par le général Broglia, attaquait Croce-Bianca; le général d'Aspre l'ayant vaillamment repoussée et mise en pleine déroute, les Piémontais, craignant qu'il ne vînt tomber sur le flanc gauche de leur première division à Santa-Lucia, commencèrent à opérer un mouvement de retraite; il était environ trois heures. Le maréchal, voyant le brillant avantage remporté par le général d'Aspre, m'envoya porter au général comte Wratislaw l'ordre d'attaquer Santa-Lucia avec toutes ses forces. L'archiduc François-Joseph était là, tranquille au milieu des boulets qui volaient de toutes parts et brisaient autour de lui les arbres du chemin; il animait au combat ces troupes qui bientôt allaient être son armée, lorsqu'une batterie ennemie, cachée par les plantations de mûriers, tira à mitraille et nous envoya une grêle de balles. L'archiduc Albert fut couvert de terre et de branches brisées, le cheval du général Wratislaw fut traversé par une balle; d'autres projectiles percèrent le pan de ma redingote et aplatirent le fourreau de mon sabre. Nos troupes s'élancèrent en avant, et le lieutenant-colonel Leitzendorf, le général Salis et moi courant à cheval à la tête d'un bataillon de grenadiers de l'archiduc Sigismond et de quelques compagnies du régiment de Geppert et les excitant de nos cris, nos soldats se jetèrent sur les bataillons ennemis la baïonnette en avant; les balles volaient de toutes parts. Leitzendorf tomba frappé à mort, et je vis le général Salis, atteint en pleine poitrine, se pencher sur le cou de son cheval; j'allai à lui, le sang lui sortait d'entre les épaules; il me dit d'une voix mourante de le faire porter..... je ne pus entendre où; nos gens le reçurent dans leurs bras. Les *bersaglieri* défendaient bravement l'entrée du village, les grenadiers et les soldats de Geppert tombaient sous le feu ennemi; mais, soutenus par un bataillon de *Prohaska* et par les chasseurs du colonel Koppal, ils enfoncèrent les bataillons de la brigade Cuneo; rien

ne put les arrêter; les Piémontais prirent la fuite; les nôtres rentrèrent dans Santa-Lucia : la victoire était à nous.

Le général comte Clam, venant de Tomba, arriva en ce moment avant les Piémontais sur leur ligne de retraite : il attaqua aussitôt la tête de leur second corps, qui était en pleine déroute. La confusion fut extrême, presque tous les bataillons se débandèrent, comme l'avouent les Piémontais; mais ce terrain planté de mûriers, sur lequel on ne voyait pas à cinquante pas devant soi, les sauva d'une destruction complète en empêchant les nôtres de voir ce désordre et d'en profiter. L'ennemi put donc à la nuit reprendre les positions qu'il avait quittées le matin.

La route et les chemins qui traversent Santa-Lucia étaient couverts de cadavres, les maisons trouées par les boulets, les arbres brisés, le clocher de l'église tout percé à jour, les jardins pleins de débris et d'armes abandonnées. L'affaire avait été sanglante, et les Piémontais avaient combattu avec une grande bravoure; on voyait partout, pendant le combat, leurs officiers s'élancer en avant et exciter leurs gens. — *Allons! en avant! en avant! Courage! la victoire est à nous,* entendait-on crier de toutes parts en français. Ces hommes intrépides étaient des Savoyards de la brigade d'Aoste, comme je m'en assurai par les lettres trouvées sur les morts; leurs officiers et ceux des nôtres qui étaient tués s'étaient bien exposés; ils étaient frappés en pleine poitrine, et leurs corps percés de plusieurs balles. C'était un glorieux combat; on s'était battu avec un élan, un acharnement extrême, comme il convient à des hommes, et la victoire avait été bien disputée. Je fus étonné surtout, au commencement de l'affaire, de voir avec quelle hardiesse les Piémontais menaient leurs canons jusqu'au milieu de la ligne de nos tirailleurs, et la rapidité avec laquelle leurs sapeurs, malgré notre feu, abattaient les peupliers de la route pour garantir les pièces des attaques de la cavalerie.

Nous étions tous fiers et heureux d'avoir vu l'archiduc François-Joseph, notre futur empereur, et les princes de la maison impériale partager nos dangers; le sentiment de respect qu'inspirait l'héritier futur de tant de puissance se changea en sentiment d'admiration, d'amour et de reconnaissance, quand on le vit venir combattre avec nous, partager nos dangers et abaisser la grandeur de sa race devant le suprême niveau de la mort. La guerre d'Italie était, à vrai dire, une guerre charmante; c'était un duel élégant entre gens courtois et bien élevés; la campagne était parée de fleurs, l'air était embaumé, et le soir d'un jour de combat, assis sur les coussins de velours du salon de quelque élégant palais, nous respirions l'air frais de la nuit, écoutant les chants nationaux de nos soldats et prenant des sorbets dans des coupes de cristal. Nous vivions dans l'abondance et la joie. Le jeu, le

vin, les femmes, tout était là pour qui voulait s'étourdir; nos soldats étaient bien nourris, bien vêtus, bien payés, et nous, gais et insoucians comme de vrais lansquenets, nous ne rêvions plus que combats et sanglantes mêlées : c'étaient là nos plaisirs et nos fêtes. Depuis la campagne de Lombardie, j'ai vu la guerre sous un aspect plus sévère; j'ai vu des hommes tomber autour de moi, rongés par les maladies contagieuses ou épuisés par la faim : spectacle navrant que celui de ces soldats naguère pleins de courage et de vie, et qui, au lieu de succomber glorieusement sur le champ de bataille, mouraient glacés par la fièvre, noircis par la gangrène ou dans les convulsions du choléra; mais l'éclat de la gloire a recouvert tout cela, et comme alors je comprends le charme étrange qu'il y a dans la vie de guerre, et que nulle part, mieux que dans cette lutte incessante contre les faiblesses du corps, l'ame humaine ne montre toute sa puissance, ne révèle toute sa valeur.

Le lendemain du combat, comme je passais devant le cimetière de Santa-Lucia, nos gens m'offrirent des bagues et de petits crucifix qu'ils avaient pris aux officiers piémontais restés sur le champ de bataille. J'en achetai pour quelques florins; mais bientôt je fus pris d'un regret superstitieux d'avoir privé les corps de ces braves de ces derniers souvenirs qu'ils tenaient peut-être d'une mère ou d'une amie, et, revenant sur mes pas, je les jetai dans la fosse commune. qui était encore ouverte. Presque tous les soldats piémontais portaient des scapulaires, beaucoup avaient des livres de prières dans leurs poches; l'un d'eux avait encore sur lui une lettre de sa mère écrite en français. Elle lui disait « qu'elle prierait pour lui la sainte Vierge; qu'il soignât sa santé et se tînt les pieds chauds de peur de s'enrhumer. » Pauvre mère!

Les Piémontais avaient regagné leurs positions, et le maréchal ne pouvait, avec sa faible armée, reprendre l'offensive avant l'arrivée du corps d'armée que le général comte Nugent devait lui amener. Quelques jours d'attente et d'inaction succédèrent donc à l'affaire de Santa-Lucia. C'est pendant cette courte trêve que le général baron d'Aspre eut la bonté de me nommer capitaine dans son régiment, premier régiment d'infanterie de l'empereur; cet avancement me causa une grande joie et m'attacha à lui par les liens d'une éternelle reconnaissance. Je gardais d'ailleurs mon poste auprès du maréchal; j'étais heureux de vivre près de lui. Il était d'une bonté parfaite pour ses officiers, et ses soldats l'adoraient; j'en ai vu à qui l'émotion et la joie, quand il leur parlait, amenaient les larmes aux yeux. Sa générosité était proverbiale dans l'armée; il se plaisait à avoir un grand nombre d'officiers réunis à sa table; s'il l'eût pu, il aurait invité toute l'armée. Le matin, il avait l'habitude de jeter des pièces d'argent aux pauvres qui se rassemblaient sous ses fenêtres, et souvent, au point du jour, comme je dormais sur un sofa dans le salon devant sa chambre, j'étais réveillé

par les cris impatiens de ces impudens mendians qui venaient demander à la générosité du maréchal ce tribut quotidien. Quand je voulais les chasser, il riait de mon indignation. Quoiqu'il fût obligé de prendre les mesures les plus énergiques, bien souvent il fermait par pitié les yeux là où il aurait été obligé de punir, et pourtant il n'était pas aimé des Italiens de la ville; les femmes surtout témoignaient avec affectation que toutes leurs sympathies étaient aux Piémontais; lorsqu'ils furent défaits à Santa-Lucia, elles se vêtirent de deuil. L'une d'elles, Mme Palm......, ce qui m'étonna d'une personne aussi distinguée, portait pendu à son cou un portrait de *Pio nono* aussi grand que la main, et des bouffettes de rubans tricolores partout où elle en pouvait mettre; elle se tenait continuellement à sa fenêtre, épiant tous nos mouvemens et à l'affût de toutes les mauvaises nouvelles. D'autres femmes renchérissaient encore sur les démonstrations de Mme Palm...... La comtesse Gr...., armée d'un poignard, descendait de son balcon, crachait sur l'uniforme d'un officier de mon régiment que l'on conduisait prisonnier par les rues de Milan, et le traitait de *chien d'Allemand* et de *valet de bourreau*. Une jeune personne, dans un grand dîner chez le comte B...., refusait d'un plat dont on lui offrait : « Non, merci, disait-elle en minaudant, je n'ai plus faim; cependant, si c'était le cœur d'un Croate, je le mangerais tout entier. » En Autriche aussi, les femmes suivaient nos opérations avec sollicitude : elles souhaitaient ardemment le triomphe de nos armes; elles nous encourageaient, mais elles savaient manifester leur sympathie plus simplement et plus dignement. Qui de nous n'avait pas une mère ou une sœur, une femme qui, agenouillée dans le coin obscur de quelque église, priait le ciel avec ferveur à la pensée de nos dangers? De toutes les parties de l'empire, des masses de linge et de charpie arrivaient sans cesse à Vérone, et plus d'une pauvre fille, obligée de vivre du travail de ses mains, prenait sur les heures de la nuit pour ajouter à ces dons généreux le denier de la veuve.

Grace aux soins et à l'infatigable activité du comte Pachta, intendant-général de l'armée, les vivres ne manquaient pas, quoique toute l'armée fût depuis plus d'un mois réunie à Vérone, et malgré notre éloignement du centre de l'empire. La route du Tyrol, la seule voie par laquelle les transports pouvaient nous arriver, était souvent encombrée par des files de voitures qui amenaient des provisions et des fourrages, et par les troupeaux qui venaient de la Moravie et même de la Bohême. Nous vivions dans l'abondance; mais notre position devenait chaque jour plus critique, et il fallait vraiment beaucoup de force d'ame ou d'insouciance pour ne pas être inquiet de l'issue de la guerre. Les généraux Ferraris, Durando et La Marmora occupaient la Vénétie avec vingt mille hommes de troupes romaines, suisses et vénitiennes;

Zucchi gardait, avec cinq ou six mille hommes, la forteresse de Palmanuova; le vieux général Pepe venait d'arriver à Bologne avec douze mille Napolitains; des corps toscans, des bataillons de Lucquois, de Parmesans, d'étudians de toutes les universités de l'Italie, bloquaient Mantoue sur la rive droite du Mincio. Tout le pays était en pleine révolte : chaque ville, chaque village était armé; l'escadre napolitaine, unie à celle de Sardaigne, allait bloquer la flotte autrichienne dans le port de Trieste. Nous étions depuis une semaine sans nouvelles du général Nugent. Notre armée se montait à peine à trente mille hommes, et Charles-Albert était, avec soixante mille Piémontais, aux portes de Vérone.

## IV.

Le 15 mai au matin, le maréchal, n'ayant pas encore reçu de courrier du général Nugent, me fit appeler et me chargea d'aller, avec toute la vitesse qui me serait possible, lui porter l'ordre de marcher sur Vérone, sans s'arrêter à l'attaque des villes de Trévise et de Vicence, qui étaient occupées par l'ennemi. D'après les dernières nouvelles, le général Nugent devait être à Conegliano avec son corps d'armée; mais les communications étaient tellement interceptées, que, pour y arriver sans risquer d'être pris par les bandes de *crociati*, il fallait remonter jusqu'en Tyrol, suivre le Pusterthal, passer par la Carinthie et redescendre en Italie par Udine. Ce voyage exigeait plusieurs jours. Le général Mengewein, qui connaissait parfaitement tout le pays, me fit un plan des divers chemins par lesquels je pourrais, sans remonter jusque dans le Tyrol, essayer de passer, en traversant les montagnes, de la vallée de l'Adige dans celle de la Brenta par le Val-d'Ampezzo, ou dans celle de la Piave par le Val-Sugana, pour gagner ensuite Conegliano; puis, le maréchal m'ayant souhaité bonne chance, je partis heureux et plein de joie. J'allais traverser un magnifique pays, revoir le général Nugent, beaucoup d'officiers de son armée que je connaissais, et j'espérais arriver encore à temps pour prendre part aux combats qu'ils auraient à soutenir contre les troupes ennemies qui occupaient la Vénétie. A trois heures, j'étais à Roveredo; le colonel Melzer, du régiment Prince-Schwarzenberg, me dit qu'il était impossible de passer par le Val-d'Ampezzo, qui était gardé par les insurgés. Une tentative qu'il avait faite quelques jours auparavant pour forcer le passage lui avait même coûté plusieurs de ses meilleurs soldats. Je continuai donc ma route, arrivai à Trente à la nuit tombante, et, quittant la vallée de l'Adige, j'entrai dans le Val-Sugana.

La nuit était superbe, je voyageais avec une extrême vitesse. J'allai jusqu'à Primolano, et m'arrêtai chez le général Rossbach, qui gardait

cette vallée avec quelques troupes. Malgré l'heure avancée de la nuit, je le trouvai encore tout armé : ses avant-postes avaient été attaqués quelques heures auparavant, et, quand je le priai de me donner un guide et douze chasseurs déterminés avec lesquels je voulais tenter de forcer le passage ou suivre quelque sentier dans la montagne, pour toute réponse il ouvrit la fenêtre, et je vis toutes les pentes des montagnes couvertes d'une double ligne de feux des bivouacs ennemis. Je repartis alors pour Trente sans perdre une minute. Le pays que je traversais était admirable : partout des torrens, des rochers, des cascades et des lacs au fond des vallées. Quand je me remis en route, le soleil se levait; ses premiers rayons doraient la rosée sur l'herbe des prairies élevées; les oiseaux chantaient, et les lacs, couverts de vapeur, reflétaient les teintes argentées du ciel blanchi par les premières clartés du jour. Je fus bientôt à Trente, d'où je repartis sans m'arrêter : j'avais perdu plus de vingt heures; maintenant j'étais en plein Tyrol. Quel contraste avec les plaines de l'Italie que je venais de quitter! Là, des villages brûlés, des champs arides et sans culture; ici, de vertes prairies, des ruisseaux, des moulins cachés sous les saules, des clochers et des maisons blanches perdues dans la verdure des grands arbres. En Lombardie, des regards haineux, des désirs de vengeance; dans le Tyrol, les habitans, heureux de me voir, venaient me serrer les mains, écouter tout émus le récit du glorieux combat de Santa-Lucia. De fraîches jeunes filles apportaient à l'officier autrichien des bouquets de fleurs des Alpes.

Les postillons, bien payés, faisaient voler ma voiture sur les routes. Je traversai Villach, saluai de loin les montagnes de l'Autriche, et, suivant quelque temps la rive gauche du Tagliamento, j'arrivai à Udine le 18 mai à une heure de l'après-midi, et à Conegliano vers minuit. J'allai aussitôt chez le général comte Nugent : il était seul; la fatigue et le travail avaient rouvert ses blessures. Il venait de remettre le commandement au général comte Thurn, et son corps d'armée avait déjà passé la Piave à l'entrée de la nuit. Je voulus partir tout de suite, malgré les représentations des officiers, qui m'assuraient que le pont jeté sur la Piave, près de Conegliano, était déjà enlevé; une barque est bientôt trouvée, et j'aurais passé la Piave à la nage plutôt que de rester en arrière. J'arrivai au pont : une de nos sentinelles voulut m'arrêter; mais, forçant la consigne, je m'aventurai sur les planches et parvins à l'autre bord. Le fait est que, soit que les chevalets eussent déjà cédé sous le poids, ou que les pluies eussent gonflé la rivière, l'eau soulevait les planches et passait par-dessus.

Je marchai toute la nuit sur la Strada-Posthuma (1), laissant Trévise

(1) Ancienne voie romaine.

sur la gauche, et au point du jour j'atteignis l'arrière-garde, qui s'était arrêtée. Quelques officiers de hulans dormaient, penchés sur le cou de leurs chevaux; je les reconnus, et, enviant leur paisible sommeil, je les réveillai brusquement, pour m'amuser de leur mauvaise humeur et de leur surprise. En traversant Castelfranco, je vis de loin, sur son balcon, la belle fille du docteur dont j'avais visité la galerie de tableaux à mon arrivée en Italie. Je m'arrêtai un moment pour la contempler, mais je passai ensuite humblement sous ses yeux sans oser lever la tête; quelques mois auparavant, elle m'avait vu dans mon brillant uniforme, monté sur un cheval ardent et plein de feu, et maintenant, mouillé, pâle de fatigue, je marchais péniblement au milieu des traînards dans la boue du chemin. Enfin, après avoir traversé Citadella, j'arrivai à Fontenive, village sur la rive gauche de la Brenta, où le général comte Thurn s'était arrêté. Le pont sur la rivière était couvert de térébenthine et de poix, et une bande d'insurgés allait y mettre le feu, quand les hulans de l'avant-garde, s'élançant sur eux, les dispersèrent. Je pus alors m'arrêter; j'étais au milieu des braves troupes qui allaient rejoindre le maréchal à Vérone. Les officiers m'entourèrent bientôt, et me dirent quelles fatigues ils avaient souffertes, quelles difficultés, quels obstacles ils avaient surmontés; partout les ponts brûlés, l'immense digue sur le Tagliamento détruite dans plusieurs endroits. L'ennemi, ayant garni de canons les têtes de pont élevées au temps des grandes guerres avec la France, défendait le passage sur tous les points; mais l'audace et l'habileté du général Nugent avaient triomphé de ces obstacles. Une brigade, remontant la Piave sur la rive gauche, était allée franchir cette rivière près de ses sources pour descendre sur la rive droite et tourner l'ennemi; dans cette marche hardie, les soldats avaient suivi des chemins étroits au milieu des rochers sur le bord des précipices, — des chemins si dangereux, que les gens du pays ne pouvaient croire que la cavalerie eût osé s'y hasarder.

Le jour suivant, au lever du soleil, l'armée se mit en marche; le général Thurn voulait tenter une attaque sur Vicence. A deux heures, la tête de la colonne n'étant plus qu'à un quart de lieue de la ville, l'avant-garde, formée de deux compagnies de *Banater* (1) et d'un peloton de hulans commandé par le lieutenant comte Zichy, s'avança jusqu'aux premières maisons qui bordaient la route. De ces maisons, occupées par l'ennemi, partit une grêle de balles qui renversa les premiers rangs des *Banater;* ceux-ci s'arrêtèrent, puis reculèrent en désordre devant ce feu meurtrier. Le comte Zichy, indigné, s'élança de son cheval, saisit un fusil et les ramena au combat; mais, comme

(1) Soldats du 12e régiment d'infanterie des frontières militaires, qui se lève dans le district du *banat* de Temeswar dont Pancsowa est le chef-lieu.

il franchissait une barricade, il tomba frappé au-dessus de l'œil gauche d'une balle qui lui fracassa le crâne, et il roula dans le fossé de la route. Je courus à lui: il remuait encore, j'essayai de le retirer et de l'amener sur le bord; mais je glissais dans son sang, et mes efforts étaient inutiles. Les balles volaient de toutes parts, les tirailleurs ennemis allaient nous entourer; je pris alors le sabre de Zichy et déchirai son uniforme, que je n'avais pas le temps d'ouvrir, pour prendre sur sa poitrine le portrait de sa femme. Un peu de vie restait encore au blessé, car il croisait fortement les bras sur sa poitrine, pensant peut-être qu'un soldat ennemi venait lui enlever ce souvenir; ce pauvre Zichy n'était marié que depuis quelques semaines. Le général Thurn arriva bientôt avec des troupes fraîches; les premières maisons furent prises d'assaut, l'ennemi recula. Le combat était dans toute sa violence. Les balles et la mitraille sifflaient dans l'air; le général prince Edmond Schwarzenberg s'avança pour exciter les soldats en marchant à leur tête: j'étais près de lui; une balle frappa mon cheval, qui roula sous moi. Nos hommes tombaient sous le feu violent de l'ennemi, les tuiles et les poutres embrasées roulaient du haut des toits des maisons incendiées, et je priais en vain le général Thurn de moins s'exposer. Ce ne fut que lorsqu'il eut vu de nouveaux bataillons se déployer dans les jardins et le feu de l'artillerie de la ville redoubler, qu'il ordonna de cesser le combat; la brigade d'avant-garde, s'étant alors retirée jusqu'aux premières maisons, à l'entrée du faubourg, campa, ainsi que toute l'armée, dans les prairies à droite et à gauche de la route. Je n'avais plus de cheval; je n'appartenais à aucun des corps réunis devant Vicence, mauvaise chose à la guerre, où chacun ne songe qu'à soi; mais, comme je regardais d'un œil d'envie les belles baraques que quelques officiers, aidés de leurs soldats, s'étaient construites avec ces paillassons à vers à soie que l'on trouve dans toutes les maisons des villages d'Italie, l'un d'eux vint à moi et m'offrit un gîte, et nous voilà devisant gaiement en attisant le feu sous la marmite; puis, étendus sous la couverture de son cheval, dans l'herbe de la prairie, nous dormîmes jusqu'au matin, sans nous gêner, ma foi, car le lit avait bien dix arpens.

Au point du jour, 21 mai, l'armée se remit en marche. Le général Thurn avait renoncé à attaquer Vicence, et nous tournâmes la ville par le nord en côtoyant les pentes du mont de la Crocetta. — Je restai en arrière pour faire enterrer Zichy à une place où sa famille pût le retrouver un jour; mais, à ma grande surprise, en m'approchant du lit improvisé où on avait déposé le corps du lieutenant, je m'aperçus qu'il vivait encore, quoiqu'il eût le crâne brisé. Quand il entendit le bruit des chevaux et des armes, il souleva de sa main mourante le drap qui couvrait sa tête et se dressa sur son séant : son œil s'anima.

puis se ferma, et sa tête retomba sur la paille; ce regard était son adieu à la vie; il vécut encore quarante-huit heures, mais sans retrouver sa connaissance. — Les fermes et les villages, sur la route que nous suivions, étaient remplis de provisions que les paysans, surpris et ne s'attendant pas au passage de l'armée, n'avaient pas eu le temps de cacher : les étables étaient pleines de bestiaux, et chaque régiment eut bientôt à sa suite quelques bœufs et quelques moutons; mais les soldats, comme d'habitude, faisaient de ces vivres un scandaleux gaspillage. J'en vis une bande, à l'arrière-garde, enlever un gros morceau de la culotte d'un bœuf encore vivant qui ne pouvait plus marcher, et jeter ensuite l'animal tout sanglant dans le fossé de la route; il est vrai que le temps leur manquait pour le dépecer. Plus loin, comme je voyais fusiller un autre bœuf dans un pré, j'allai, fort en colère, réprimander les soldats; mais je ne pus m'empêcher de rire quand ils me dirent que c'était un bœuf qui avait voulu déserter, et qu'ils venaient d'arrêter dans sa fuite. A quatre heures de l'après-midi, la tête de la colonne déboucha sur la route de Vérone. Durando, qui était accouru en toute hâte à Vicence avec ses troupes suisses et romaines, vint attaquer notre arrière-garde, pensant nous surprendre; mais les grenadiers de Piret et de Kinski se déployèrent dans la plaine, et, notre artillerie ayant commencé à tirer sur ses colonnes, il se retira et rentra dans la ville. Le général Thurn et son état-major passèrent la nuit dans une villa près de Tavernelle.

Le lendemain, dès l'aube du jour, monté sur le cheval du pauvre Zichy, je partis seul et sans prendre congé de personne, de peur qu'on ne me retînt; je voulais à tout prix arriver à Vérone et apporter moi-même au maréchal la nouvelle de l'approche de ce corps d'armée, dont il m'avait envoyé presser la marche par ses ordres positifs. Les maisons sur la route étaient abandonnées. L'on m'avait dit à Tavernelle que Montebello était encore occupé par l'ennemi, et je ne rencontrais pas une ame vivante qui pût me donner quelques renseignemens. Je m'arrêtai dès que je fus en vue des premières maisons de Montebello, et, ne voyant pas de vedettes, je pensai que la troupe ennemie qui avait occupé la ville s'était déjà retirée; mais je craignais que les habitans ne tirassent sur moi ou ne m'arrêtassent, et, courant sur un passant que je rencontrai à l'entrée du pont, je lui ordonnai de marcher devant moi. J'ajoutai que, si les gens de la ville tiraient sur moi, ou s'approchaient pour m'arrêter, je lui ferais sauter la cervelle. Je passai en même temps la main sous la chabraque de mon cheval pour prendre mes pistolets; mais ce fut alors à mon tour de pâlir : les pistolets n'y étaient plus, on me les avait volés à Tavernelle, quoique j'eusse dormi la tête appuyée sur la selle. Fort heureusement, mon Italien ne s'aperçut pas de ce qui m'arrivait, et marcha devant moi jusqu'à une

place où je vis quelques attroupemens. Me fiant alors à la vigueur de mon cheval, je partis comme une flèche, passai au milieu des groupes, sortis de la ville, et gagnai la campagne.

Vers midi, j'étais à Vérone; je traversai les rues au galop d'un air triomphant; les habitans accouraient sur leurs portes, attachant sur moi des regards où se lisait la malveillance. « Oui, me voilà, aurais-je voulu leur dire, et derrière moi vingt-cinq mille hommes avec assez d'artillerie pour mettre votre ville en poudre. » J'entrai chez le maréchal; il eut la bonté de me témoigner quelque joie de me revoir, et me dit « qu'il savait bien que je serais le premier à lui annoncer l'arrivée des troupes du général Nugent. » C'est par de telles marques d'intérêt, par de telles paroles d'encouragement, que le maréchal gagnait les cœurs des officiers de son armée; aussi étions-nous tous prêts à nous sacrifier, pour lui assurer l'honneur de faire triompher les armes impériales au terme comme au début de sa glorieuse carrière.

Le maréchal, espérant que Vicence pourrait être emportée d'assaut, envoya dans la soirée l'ordre au général Thurn de tenter un nouveau coup de main sur la ville. Le 23, les troupes marchèrent à l'attaque : les obus et les raquettes mirent le feu à quelques maisons; mais l'ennemi, qui était maître du mont Berico, foudroya de telle manière nos colonnes en front et en flanc avec son artillerie placée sur les hauteurs, que le général Thurn comprit qu'il faudrait attaquer la ville régulièrement et pendant plusieurs jours avant de s'en emparer. Il fit donc cesser le combat, et, s'étant mis en marche le jour suivant, il arriva à Vérone avec l'avant-garde le 24 mai dans l'après-midi.

Ce qui avait décidé le maréchal à me charger d'ordres aussi pressans pour hâter la marche du corps d'armée du général Thurn, c'est qu'il savait que Peschiera, assiégée par les Piémontais, était réduite à la dernière extrémité. Dès que les troupes du général Thurn furent arrivées à Vérone, il résolut donc d'aller passer le Mincio à Mantoue et de remonter la rivière sur la rive droite; par cette marche hardie, les Piémontais devaient se trouver tournés sur leur droite dans les positions qu'ils occupaient et obligés d'abandonner la ligne du Mincio sans combat, ou bien ils étaient forcés d'accepter une bataille soit dans les plaines de Goïto, soit sur les hauteurs de Volta. — Qu'ils abandonnassent la ligne du Mincio sans combat, ou qu'ils acceptassent la bataille et la perdissent, ils étaient également, dans ces deux cas, réduits à lever le siége de Peschiera, et le maréchal avait atteint son but. — Le 25 mai, les troupes se reposèrent, et, pendant la journée du 26, j'appris que l'on devait marcher le lendemain. En effet, dans la soirée du 27, toute l'armée sortit de la ville; l'ordre avait été donné de n'emmener ni bagages ni chevaux de main, parce qu'il s'agissait, disait-on, d'une simple reconnaissance. Le secret sur la marche des troupes, sur

le temps que devait durer cette expédition, sur l'heure même du départ, avait été si bien gardé, que le soir, comme je rentrais après avoir passé quelques heures chez un officier blessé, je trouvai le maréchal parti. Je sautai aussitôt à cheval et l'allai rejoindre à Tombetta. Il était minuit : les troupes marchaient sur trois colonnes par Castelbelforte, Isola della Scala et Nogara vers Mantoue; le maréchal suivait la colonne du milieu, formée du second corps; à droite marchait le premier corps, et à gauche dix-huit escadrons de cavalerie. Toutes ces troupes entrèrent à Mantoue le 28 au soir. Cette marche habile en présence de l'ennemi, calculée par le général Hess, chef de l'état-major, avait été si rapide et si secrète, que les Piémontais surent dans la soirée seulement que toute l'armée autrichienne avait passé si près d'eux et devant le front de leurs positions. Le mouvement de nos troupes avait été d'ailleurs si bien ordonné, que, si l'ennemi fût venu nous attaquer pendant la marche, les colonnes s'arrêtant et les bataillons pivotant sur leur droite, l'armée se trouvait en un moment rangée en bataille, le premier corps en première ligne, le second en seconde ligne, et la cavalerie en réserve.

Le Mincio, en sortant du lac de Garde à Peschiera, coule du nord au sud et presque en droite ligne jusqu'à Curtatone, à la hauteur de Mantoue; là il tourne à angle droit vers l'est et se dirige vers la forteresse. Un canal destiné à déverser le trop plein de ses eaux part de Curtatone, et, continuant la ligne droite que le Mincio suivait du nord au sud avant d'avoir tourné à l'est, passe par Montanara et Buscaldo et va aboutir à la rive gauche du Pô près de Borgoforte. Sur toute la longueur du canal, on a élevé une forte digue qui préserve le pays des inondations et forme avec le canal une ligne de défense naturelle dont la gauche se trouve à Curtatone, le centre à Montanara, et la droite à Buscaldo : c'est cette ligne qu'il fallait d'abord forcer pour pouvoir remonter la rive droite du Mincio et obliger les Piémontais à lever le siége de Peschiera.

Les Toscans, chargés de défendre cette ligne, avaient élevé de fortes redoutes sur les routes qui partent de Mantoue et mènent aux trois villages que je viens de nommer; les maisons et les murs d'enceinte avaient été crénelés, percés de meurtrières, et de grands tas de fumier, de fortes poutres, étaient dressés devant les portes pour que les boulets ne pussent les briser : ils avaient fait ainsi une citadelle de chaque maison. C'est pour attaquer ces villages et forcer cette ligne, défendue par les Toscans, que les cinq brigades du premier corps sortirent de Mantoue le 28 à neuf heures du matin. Les brigades Benedek et Wohlgemuth marchèrent sur Curtatone, Clam et Strassoldo sur Montanara, et Liechtenstein sur Buscaldo. Le maréchal se rendit avec son état-major sur le fort Belfiore, et, les troupes étant arrivées à midi de-

vant les positions qu'elles devaient enlever, il donna l'ordre d'attaquer; un bruit violent et prolongé s'éleva aussitôt, semblable à celui d'une bouffée de vent d'orage ou au bruit de chariots roulans sur un pont de bois. Des nuages de fumée montèrent dans l'air; le combat s'engageait sur toute la ligne, et les coups de canon se suivaient sans interruption.

A deux heures, le général Hess, chef de l'état-major, m'ordonna d'aller à Montanara, de lui adresser un rapport sur l'état du combat, d'y rester jusqu'à ce que la position fût forcée, et de venir ensuite lui annoncer le résultat. Je pris la route de Montanara et arrivai à nos pièces, qui, rangées sur le chemin, répondaient au feu des canons de la redoute élevée sur la route devant le village; m'étant jeté à gauche, dans les champs plantés de mûriers et de vignes, j'allai au galop à l'endroit où j'entendais que la fusillade était la plus vive; j'atteignis ainsi la droite du village.

Le général comte Clam était là, calme et tranquille; il ordonnait l'attaque des maisons crénelées, et fouettait avec sa cravache les herbes du chemin pendant que les balles volaient de toutes parts. Schestak (1), son aide-de-camp, tomba mort à côté de lui. Alors le comte Clam alla lui-même placer dans le cimetière une batterie de raquettes à la congrève pour incendier le village, et, sautant de larges fossés où beaucoup de blessés s'étaient traînés, il s'avança au milieu des pelotons de nos tirailleurs. En ce moment, le colonel baron Reischach vint à nous le sabre à la main et tout couvert de sang; il avait, à la tête de ses soldats, emporté d'assaut la première maison fortifiée. Nous nous trouvions devant le flanc droit de la redoute sur laquelle flottait un grand drapeau : j'excitai une trentaine d'hommes à me suivre, je voulais entrer le premier dans cette redoute et m'en emparer; mais, comme je courais à leur tête sur la prairie, le feu redoubla, une grêle de balles vola dans l'air : le capitaine Stiller et plusieurs hommes tombèrent, et les autres, pour se mettre à l'abri, se jetèrent dans un large fossé sur la gauche. Le colonel Reischach arriva alors avec deux compagnies de son régiment; il brandissait son sabre et marchait à leur tête en criant : Vive l'empereur! Cependant le feu, qui partait de tous côtés, était si violent, que ses soldats s'arrêtaient, n'osant entrer dans cette cour pour aller enfoncer la porte de la maison; alors il courut seul jusqu'à cette porte pendant que de toutes parts on tirait sur lui et sur moi, qui l'avais suivi. Ses troupes, encouragées par son exemple, s'élancent enfin dans la cour et sautent dans la maison par les fenêtres du rez-de-chaussée; on

(1) Le lieutenant Schestak était d'une pauvre famille et envoyait à sa mère une partie de sa solde; avant d'expirer, il dit au comte Clam : « Adieu, mon général; je vous recommande ma mère. » Le comte Clam a noblement accepté le legs du pauvre Schestak.

se bat dans l'escalier et dans les salles. « Reischach est là? crie-t-on, la victoire est à nous... Malheur aux Toscans! » Les soldats, furieux, échauffés par l'ardeur du combat, tuent, à coups de baïonnette et de crosse de fusil, les Toscans qui se défendent au milieu des nuages de fumée; le reste jette ses armes et demande quartier. Nous étions maîtres de cette maison; le général Clam fait aussitôt tirer sur la redoute que nous prenons ainsi par derrière. L'ennemi, se voyant tourné et à découvert sous notre feu, se sauve alors en désordre et nous abandonne la redoute; nos troupes entrent en même temps de tous les côtés à la fois dans le village, et des pelotons débouchent de toutes parts en se criant les uns aux autres, de peur d'erreur : *Vive Prohaska! ne tirez pas!*

Pendant que nous prenions la redoute de Montanara, le colonel Benedek s'était emparé de Curtatone. Après avoir tenté l'assaut plusieurs fois et avoir vu ses gens renversés par la mitraille, il avait franchi le premier le parapet à la tête du régiment de Paumgartten et emporté la redoute; laissant alors une partie de sa brigade achever la déroute de l'ennemi, il avait marché tout de suite sur Montanara, où le combat durait encore, et fait prisonnier tout ce qui essayait de se sauver par la route qui mène à Curtatone.

Le général prince Liechtenstein, de son côté, n'ayant pas trouvé l'ennemi à Buscaldo, s'était porté, derrière Montanara, sur les bataillons de réserve des Toscans; il marcha à l'assaut des maisons où ils venaient de se retirer à son approche. Ces Toscans se défendirent avec un courage héroïque, car ils espéraient donner ainsi au reste de leurs troupes, qui fuyaient en désordre de Montanara, le temps de se retirer; mais ces maisons furent bientôt cernées, prises d'assaut, et les Toscans mirent bas les armes. Ce qui échappa de ces troupes se sauva dans toutes les directions, ceux de Curtatone vers Goïto, et ceux de Montanara, coupés de cette ligne de retraite par le colonel Benedek, vers Marcaria et l'Oglio.

Le combat était fini; les capitaines reformaient les compagnies; les cris de *vive Clam! vive Reischach!* s'élevaient de toutes parts; on s'embrassait, on se serrait les mains; les noms des plus braves volaient déjà de bouche en bouche; la joie, l'enthousiasme du triomphe étaient dans tous les yeux; pourtant je vis des larmes couler à la vue de tant de camarades qui avaient marché au combat si braves, si pleins de courage et d'ardeur, et qui maintenant étaient couchés dans l'herbe, défigurés par les balles. Pour moi, j'étais brisé de fatigue et ne pouvais plus parler ni me tenir debout, tant j'avais couru et crié pour animer les soldats au combat; mais la joie me donnait des forces : on m'amena mon cheval, et le général Clam me dit d'aller annoncer au maréchal le succès de l'attaque, en ajoutant qu'il demanderait la croix

de Marie-Thérèse pour le colonel Reischach. J'allai à Mantoue; le maréchal, content et satisfait, me fit asseoir près de lui à dîner et se plut à me faire répéter les détails du combat. Le soir, les noms de Clam, Benedek et Reischach étaient sur toutes les lèvres; la gloire de nos colonels et de nos généraux devenait notre propriété; on se racontait avec orgueil leur bravoure, leurs dangers, et l'on jurait qu'avec de tels chefs on prendrait le ciel d'assaut.

Les combats de Curtatone et de Montanara furent très brillans pour nos armes : nous prîmes à l'ennemi cinq canons, cinq chariots de munitions, et nous fîmes prisonniers deux mille hommes, cinquante-neuf officiers et quatre officiers supérieurs. Cette victoire n'en fut pas moins chèrement achetée; il fallait marcher à découvert contre un ennemi retranché, emporter d'assaut chaque maison, devenue une forteresse; partout les officiers s'élancèrent les premiers. Le calcul suivant le prouve assez : les compagnies étaient de cent vingt hommes, et chaque compagnie avait quatre officiers. La proportion du nombre des soldats tués et blessés à celui des officiers aurait donc dû être comme un est à trente; elle fut, dans le régiment de Paumgartten, comme un est à neuf, dans le régiment de Prohaska comme un à huit, et dans les autres comme un à dix. Ce fut à la tête de ces deux régimens que les colonels Reischach et Benedek emportèrent les redoutes de Montanara et Curtatone, et forcèrent la ligne ennemie.

Le soir, j'allai à l'hôpital; il était rempli de nos blessés : neuf officiers d'un bataillon de Paumgartten étaient réunis dans une salle; l'un d'eux avait le genou fracassé par un éclat d'obus, et suppliait qu'on lui coupât la jambe; près de là, le capitaine comte Thurn, calme et tranquille, disait adieu à quelques officiers qui l'entouraient : il avait eu l'estomac traversé par une balle comme il marchait à l'assaut de la redoute de Montanara, et il n'avait plus que quelques heures à vivre. Je trouvai là aussi un de mes nouveaux camarades, le pauvre Schonfeld, qui venait de quitter sa famille et d'entrer au service quelques jours seulement avant ce combat. Je m'assis sur son lit pour l'encourager, mais il n'avait pas besoin de mes consolations; il riait de sa mauvaise chance, plaisantait sur sa blessure, et cependant trois jours après il était mort. Comme je revenais, espérant enfin pouvoir me reposer de cette extrême fatigue, je fus envoyé porter l'ordre de marche pour le lendemain aux généraux Wratislaw et Wocher. Je partis en voiture; mais les corps morts qui se trouvaient sur la route de Delle-Grazie effrayèrent les chevaux, qui ne voulurent pas avancer : je fus obligé de descendre, de faire la route à pied, et je ne revins à Mantoue qu'au point du jour.

Le général Bava, chef de l'état-major de l'armée piémontaise, n'avait été informé de notre marche sur Mantoue que le 28 au soir, lorsque

nous étions déjà entrés dans la ville. Calculant alors que le maréchal n'avait pu conduire son armée à Mantoue que dans l'intention d'y aller passer le Mincio, il pensa que nous allions nous avancer vers l'Oglio et le centre de la Lombardie, ou remonter la rive droite du Mincio pour secourir Peschiera. Comme, pour l'exécution de l'un ou de l'autre de ces plans, il nous fallait également attaquer et forcer la ligne de Curtatone, le général Bava avait mis en toute hâte le 29, dès le point du jour, le premier corps et deux régimens de cavalerie en marche sur Valeggio, et, suivi d'une batterie à cheval et du régiment de Nice-Cavalerie, il marcha sans s'arrêter jusqu'à Goïto, où il arriva à deux heures de l'après-midi. Il fit aussitôt prévenir les Toscans qui défendaient Curtatone et Montanara qu'il allait venir à leur secours, et il retourna à Volta pour presser la marche de l'infanterie; mais en ce moment un officier accourant de Curtatone vint lui apporter la nouvelle de la défaite complète des Toscans. Le roi, qui venait d'arriver à Volta, craignit de voir l'armée autrichienne s'avancer vers Goïto avant qu'il eût eu le temps d'y porter des forces suffisantes pour pouvoir accepter la bataille; il fit prendre à toutes ses troupes position sur les hauteurs de Volta à mesure qu'elles arrivaient de Valeggio. Cependant, la journée s'étant écoulée sans que les Autrichiens eussent paru sur la route de Goïto, Charles-Albert craignit que le maréchal ne voulût aller passer l'Oglio pour porter la guerre en Lombardie, le couper de sa base d'opération et marcher sur Milan. Il tint pendant la nuit conseil avec ses généraux, et résolut de marcher au point du jour sur Goïto pour se rapprocher de nous. Il pouvait, dans cette position, accepter la bataille, si nous marchions sur Peschiera, ou arriver à temps pour nous attaquer pendant notre marche, si nous voulions passer l'Oglio. Le roi de Sardaigne, s'étant donc mis en marche le 30 mai au matin avec son armée formée sur trois colonnes d'égale hauteur, avait réuni à Goïto avant midi vingt-quatre mille hommes et quarante-quatre pièces de canon; il les rangea sur les collines un peu en arrière de Goïto, où il alla appuyer l'extrême gauche en échelonnant les bataillons en arrière, et il refusa l'aile droite, de peur d'être tourné pendant le combat sur ce terrain, tout ouvert de ce côté.

Le maréchal mit, le 30 mai au matin, son armée en marche pour remonter le Mincio sur la rive droite; le premier corps prit la route de Goïto, le second celle de Ceresara, et l'armée s'avança, espérant une nouvelle victoire. Le maréchal ne voulait pas attaquer l'ennemi pendant cette journée, car il pensait que les Piémontais, menacés d'être complétement tournés dans leur flanc droit par la marche du second corps sur Ceresara, abandonneraient peut-être la ligne du Mincio sans combat. En conséquence, il donna au second corps qui marchait à notre gauche sur Ceresara plusieurs heures d'avance, afin qu'il pût

pivoter sur le premier, qui longeait la rive droite du Mincio et s'avançait lentement vers Goïto.

A trois heures, le premier corps n'était plus qu'à une petite distance de Goïto, lorsque les patrouilles annoncèrent la présence des vedettes ennemies. Le colonel Benedek, qui commandait la brigade d'avant-garde, déploya les bataillons formés en colonnes, et continua sa marche; les batteries ennemies, cachées jusque-là par les arbres et les sinuosités du chemin, ouvrirent alors un feu violent sur ses troupes. Benedek fit aussitôt avancer douze pièces de canon, trois raquettes à la congrève, et il riposta. Dès ce moment, un combat sérieux était engagé. Le colonel Benedek s'élance à la tête de ses soldats, pendant que la brigade Wohlgemuth se déploie sur sa gauche; il marche, malgré le feu violent de l'ennemi, contre son centre: plusieurs bataillons de la première ligne de bataille des Piémontais, ne pouvant soutenir cette impétueuse attaque, prennent la fuite. Le colonel Benedek pénètre par cet intervalle, prend en flanc les bataillons qui tenaient encore, et qui reculent alors en désordre : la brigade des gardes s'avance, conduite par le duc de Savoie; mais Wohlgemuth arrive à la tête de ses soldats, les gardes sont repoussés. La brigade Strassoldo vient en ce moment soutenir Wohlgemuth; les Piémontais reculent de toutes parts; leur première ligne est enfoncée. La victoire allait être à nous; mais le feu terrible de l'artillerie piémontaise enlevait des files entières de nos soldats : une batterie ennemie, placée sur la terrasse de la villa Somenzari, tirait à mitraille, et une autre, ayant traversé le Mincio sur le pont de Goïto, prenait nos troupes en flanc; nous n'avions que dix-huit canons et six raquettes à la congrève pour répondre au feu de quarante-quatre pièces de canon, et onze mille huit cent quatre-vingt-quatre hommes pour enlever des positions défendues par vingt-quatre mille. Cependant le courage et l'ardeur des nôtres suppléaient à l'insuffisance du nombre; comme à Curtatone, le général prince Félix Schwarzenberg marchait à pied à la tête des bataillons sous le feu le plus violent, et les encourageait par son exemple; quoiqu'il eût le bras traversé par une balle, il se tenait héroïquement au milieu de la ligne de bataille des Piémontais sans vouloir reculer, malgré le feu terrible de l'ennemi, lorsque la brigade d'Aoste, en s'avançant, entraîna par son exemple et ramena au combat les bataillons qui avaient lâché pied. Les Piémontais reformèrent leur ligne de bataille; seize chevaux d'une seule de nos batteries étaient tués, et l'ennemi n'osait pas venir s'en emparer. Alors le maréchal, voyant ses troupes écrasées par une grêle de boulets, trop faibles pour reprendre l'offensive, mais comme cramponnées au sol, ordonna aux généraux de retirer leurs brigades hors de la portée des canons ennemis. Les Piémontais, malgré leur supériorité, nous virent exécuter ce mouvement sans venir

nous attaquer; ils se contentèrent de déployer en première ligne deux régimens de cavalerie, et la nuit étant arrivée, le feu ayant cessé peu à peu, les brigades bivouaquèrent sur le terrain où elles se trouvaient.

Lorsque la première ligne des Piémontais avait plié sous l'impétueuse attaque du colonel Benedek, le maréchal, craignant d'exposer cette brigade à une perte inutile, s'il donnait l'ordre de cesser le combat dans ce moment, ne voulut pas l'arrêter, et le général Wohlgemuth ayant culbuté les bataillons ennemis, la victoire penchait tellement de notre côté, que le maréchal se décida à faire soutenir l'attaque; il m'envoya alors à Caïgole et Ceresara, en me donnant l'ordre de faire avancer le second corps et les réserves partout où je les trouverais. Je partis de toute la vitesse de mon cheval, passai devant les compagnies de réserve de la brigade Strassoldo en agitant mon mouchoir blanc, pour qu'elles ne tirassent pas sur moi, et pris la route de Ceresara. Il était tard, cinq heures et demie venaient de sonner; mais les troupes du second corps ne pouvaient être loin. La joie me faisait bondir le cœur; j'allais amener quinze mille hommes sur la place du combat; la victoire serait à nous; je voyais les Piémontais écrasés sous le feu de notre artillerie; j'entendais les *hurrahs* de la cavalerie brisant les bataillons; je dévorais des yeux l'espace, croyant apercevoir déjà la tête des colonnes du général d'Aspre; mon cheval volait comme l'éclair. Enfin je découvris les premières maisons de Ceresara; mais là les troupes, arrivées seulement depuis peu de temps, se reposaient dans les prés : tout était calme et tranquille; les fusils étaient en faisceaux. J'étais encore tout brûlant de l'ardeur du combat, de la rapidité de ma course, et je voyais nos espérances de victoire brisées. Devant cette indifférence et cette impassibilité, j'aurais volontiers pleuré de colère et de regret. J'ignorais que le corps du général d'Aspre ne faisait que d'arriver, et qu'il avait reçu l'ordre de ne pas quitter Ceresara. Le maréchal espérait, en effet, que les Piémontais, tournés sur leur droite par cette marche, se retireraient sans combat, et, dans le cas contraire, il avait ordonné de n'attaquer l'ennemi que le lendemain. L'heure avancée ne permettait plus d'apporter aucune modification à ce plan de combat. Pendant l'action, le général d'Aspre, qui savait que l'on ne devait attaquer que le lendemain, surpris d'entendre cette violente canonnade, avait envoyé un officier au maréchal pour demander de nouveaux ordres. J'avais rencontré cet officier; mais, au lieu de courir en se guidant sur le feu du canon, traversant, s'il le fallait, la ligne des tirailleurs ennemis, comme le lieutenant Essbeck à Santa-Lucia, il marchait tranquillement la carte à la main et escorté d'un piquet de cavalerie.

Une pluie affreuse commença à tomber le soir du combat, et le lendemain les troupes se reposèrent, se préparant à l'attaque des posi-

tions de Goïto pour le jour suivant. Le premier et le second corps allaient marcher ensemble; trente-deux mille hommes et une puissante artillerie allaient attaquer une armée dont nous avions la veille enfoncé la première ligne, et que nous avions presque vaincue avec onze mille hommes. Sans faire la part au courage de nos troupes, sans compter sur le talent de nos généraux, l'ennemi allait être écrasé par le nombre seul, et la victoire ne pouvait nous échapper; mais la pluie continua de tomber pendant les deux jours suivans avec une telle violence, que toute la campagne, couverte de rizières et coupée de canaux, fut bientôt inondée. Il devint impossible de conduire l'artillerie; on fut obligé d'ajourner l'attaque, et un parlementaire ennemi ayant apporté, le 2 juin au matin, aux avant-postes, le rapport du général Rath, commandant de Peschiera, qui annonçait au maréchal que, ses vivres étant épuisés, il avait été obligé de capituler, toute tentative pour secourir cette place et forcer les Piémontais à lever le siége devint inutile.

## V.

Le jour suivant (3 juin), le maréchal ayant reçu la nouvelle de la révolution éclatée à Vienne, vit que toutes les ressources allaient lui manquer, et ne voulut plus tenter le sort d'une bataille. Au milieu de sa victoire, il pouvait être rappelé pour soutenir le trône, et, son armée devenant une phalange sacrée destinée peut-être à sauver l'empire, il ne jugea pas à propos de la confier aux chances d'une bataille. Peschiera, qu'il voulait secourir, était tombée; il résolut d'attendre des jours meilleurs pour reprendre l'offensive. Ayant donc renoncé à porter le théâtre de la guerre en Lombardie, il voulut, par la prise de Vicence, s'assurer la soumission et les nombreuses ressources de la Vénétie. Le général Hess, chef de notre état-major, dressa le plan de cette audacieuse entreprise, et l'exécuta avec une rapidité, une habileté dignes d'exciter l'admiration de tout homme de guerre. L'histoire d'aucune campagne n'offre l'exemple d'une entreprise de cette importance exécutée avec plus d'audace et entourée de plus de mystère. L'armée quitta Mantoue le 5 juin et se dirigea vers Vicence; le maréchal détacha deux brigades du corps de réserve et les envoya à Vérone en les faisant défiler devant le front des positions occupées par les Piémontais, qui, trompés par cette marche, crurent que toute l'armée était rentrée à Vérone. Pendant ce temps, nos forces passaient l'Adige à Legnago, et arrivèrent à marches forcées le 9 au soir dans les plaines devant Vicence. Ces deux brigades détachées de l'armée étaient à peine entrées à Vérone par une porte, que le général Culoz en sortait par l'autre avec deux batteries et cinq mille quatre cents hommes qui formaient la garnison, passait

par Bonifacio, marchait dans les montagnes au milieu des rochers, arrivait également le 9 au soir devant le mont Berico, qui domine Vicence, et le 10 au matin, dès que le signal de l'attaque était donné, enlevait les positions de l'ennemi. Maître alors des hauteurs qui dominent Vicence, le général foudroyait et incendiait la ville pendant que le reste de l'armée marchait à l'assaut. La garnison, voyant toute tentative de résistance devenue inutile, capitulait dans la nuit, et, quelques heures après, nos troupes, qui venaient de se battre pendant plus de quinze heures, retournaient à Vérone à marches forcées et y arrivaient le 12. Les Piémontais ne sont informés que le 10 dans l'après-midi de notre marche sur Vicence; le 13, ils vinrent attaquer Vérone avec toute leur armée. Les Autrichiens y étaient rentrés depuis la veille. Ils déploient aux yeux des Piémontais étonnés une ligne de bataille formidable, et les contraignent à regagner leurs positions. Telle est la brillante opération qui prépara peut-être le succès définitif de la campagne, et dont un récit plus détaillé fera mieux encore comprendre l'importance.

La pluie, qui avait commencé après le combat de Goïto, ne cessa de tomber pendant trois jours. La campagne était tellement inondée, que les soldats des pelotons d'avant-postes montaient sur les mûriers pour ne pas être dans l'eau jusqu'aux genoux. Le maréchal ne quitta pas Rivolta pendant ces trois jours; puis, le 3 juin dans l'après-midi, la pluie ayant cessé, il fit abandonner à l'armée les positions qu'elle occupait, et nous rentrâmes à Mantoue. Je fus logé dans un immense palais désert; l'obscurité des salles, les profondes alcôves fermées par de lourds rideaux, les cabinets qui s'ouvraient sur des escaliers dérobés faisaient involontairement penser aux meurtres, aux trahisons, aux crimes affreux dont l'histoire des villes de ces petits états d'Italie est remplie. J'allai voir dans le palais des ducs de Gonzague les belles fresques de Jules Romain. L'élève de Raphaël a peint sur le plafond d'une des salles l'*Assemblée des dieux de l'Olympe* et deux figures allégoriques représentant le Jour et la Nuit dans des chars traînés par des quadriges de chevaux blancs et noirs. L'on peut se placer aux quatre coins de la salle, et, par un singulier effet de raccourci, les chevaux semblent toujours galoper vers le spectateur. De même, lorsqu'on entre dans la salle, une figure de femme, peinte sur un des murs latéraux, vous présente un anneau à bras tendu, et si l'on marche d'un bout de la salle à l'autre, la figure semble raccourcir, puis allonger le bras pour vous suivre du geste en vous présentant toujours cet anneau. Dans la ville, on voit encore attachée à une haute tour une cage en gros barreaux de fer, dans laquelle un duc de Mantoue fit renfermer son frère, condamné à mourir de faim pour s'être révolté contre lui. Ce malheureux effrayait la ville de ses cris de douleur; alors un ami dévoué monta, dit-on, sur le toit d'une maison voisine et le tua

d'un coup d'arquebuse pour terminer son agonie. Je vis dans une église la tombe d'André Hofer; mais ses ossemens n'y sont plus : les chasseurs tyroliens du régiment de l'empereur qui avaient combattu avec lui les enlevèrent pendant la nuit qui précéda leur départ de Mantoue, et les transportèrent dans leur pays.

Le 5 au matin, l'armée se mit en marche et campa autour de San-Guinetto. Comme j'allais à la queue de la colonne pour surveiller la marche, une pièce de canon passa sur cette route étroite entraînée par six chevaux au galop. L'essieu d'une des roues accrocha mon cheval et le lança dans un fossé profond. Je me relevai tout moulu, car le cheval avait roulé sur moi; mais à peine fus-je debout que je retombai par terre presque sans connaissance. Cependant les soldats, m'ayant arrosé la tête avec de l'eau et fait boire de l'eau-de-vie, me remirent bientôt sur pied.

Le 6, le maréchal, pour tromper les Piémontais et leur faire croire que toute son armée rentrait à Vérone, détacha le corps de réserve, et le dirigea vers cette ville en le faisant passer par Bovolone et Villafontana sur la rive droite de l'Adige; puis il alla avec le premier et le second corps passer cette rivière sur le pont de la forteresse de Legnago, et marcha jusqu'à Montagnana, charmante petite ville où il fut obligé d'accorder un jour de repos aux troupes. Pendant cette journée, le général Culoz, laissant au corps de réserve la garde de Vérone, sortit de la ville avec deux batteries et cinq mille quatre cents hommes; puis, se dirigeant vers Vicence, il marcha jusqu'à Bonifacio, où il arriva le 8 au soir. Nous ignorions encore le but véritable de notre marche, car, pour tromper les espions de l'ennemi, le chef de l'état-major avait fait répandre dans l'armée et dans la ville de Vérone le bruit que nous allions attaquer Padoue.

Le 8 au matin, le maréchal quitta Montagnana, et conduisit l'armée jusqu'à Ponte di Barbarano. Le lendemain matin, au moment où il allait se mettre en marche, il me donna des dépêches à porter à Vérone; je partis à l'instant, passai par Lonigo et arrivai vers la nuit à Vérone. Le général Weigelsperg, commandant de la ville, était fort inquiet; sa responsabilité était grande, et il craignait une attaque des Piémontais, qu'il ne pourrait repousser avec sa faible garnison. Le même jour (9 juin), sur le soir, le maréchal arriva avec l'armée aux environs de Vicence, et le général Culoz, avec son corps, à Arcugnana, au milieu des montagnes, en vue du mont Berico. Le 10, à six heures du matin, les premiers coups de canon se firent entendre; Culoz s'avançait vers les hauteurs du mont Berico. A dix heures, il avait emporté toutes les barricades qui défendaient la route, la villa Santa-Margherita et le Castel-Rombaldo, après un combat sanglant contre deux régimens suisses et cinq mille *crociati*. Le maréchal lui envoya alors

l'ordre d'attendre que le premier et le second corps eussent commencé leur attaque sur la ville. Culoz fit reposer quelques instans ses soldats, et, lorsqu'il entendit le canon tonner de toutes parts, au sud et à l'est de la ville, il marcha à l'assaut des redoutes du mont Berico. Le colonel Reischach s'élance le premier sur les barricades à la tête de ses soldats; deux officiers de cavalerie le suivent à pied, mais au même instant ils tombent tous les trois renversés par les balles. Le général Culoz fait emporter ces barricades, et marche aussitôt à l'attaque de la redoute élevée sur le sommet du mont Berico; les chasseurs du 10e bataillon s'élancent en avant, gravissent cette pente rapide en s'accrochant aux herbes et aux broussailles; le colonel Koppal et plusieurs officiers tombent frappés mortellement, mais rien n'arrête les chasseurs, et le capitaine Jablonski, sous les yeux du maréchal, entre le premier à leur tête dans cette redoute, que l'ennemi croyait imprenable. Les Suisses, abandonnés par les lâches *crociati*, se retirent dans le couvent et dans l'église de la Madona del Monte, et font une héroïque résistance; les chasseurs, suivis des *Oguliner* (1) et des bataillons de Latour, brisent les portes ébranlées par les boulets; on se bat dans l'église, les obus et la mitraille détruisent les chefs-d'œuvre de Paul Véronèse, le sang souille les dalles. L'ennemi ne peut soutenir cette impétueuse attaque, et se retire dans la ville. Alors Culoz, maître des hauteurs et des terrasses qui dominent Vicence, y range ses batteries et foudroie les maisons.

Je n'avais pu quitter Vérone qu'à midi, ignorant encore que l'armée attaquait Vicence. N'ayant pas trouvé de chevaux à Montebello, je pris un guide et continuai ma route à pied. Je gagnai Arcugnana par les sentiers des montagnes. Si je n'avais trouvé çà et là quelques débris d'armes brisées dans les chutes des soldats, si je n'avais aperçu au fond d'un précipice deux chevaux morts et les débris d'un chariot de munitions, jamais je n'aurais cru qu'une troupe eût pu passer par là avec de l'artillerie. Il y eut des places où les soldats furent obligés de grimper sur les rochers qui bordent un des côtés de ce chemin étroit, et de soutenir avec des cordes les canons dont les roues, du côté du précipice, étaient en l'air et sans point d'appui. Comme je sortais d'Arcugnana, j'entendis le bruit du canon : je pressai le pas et atteignis une hauteur d'où je vis de loin les lignes de fumée que les bombes traçaient sur l'azur du ciel; mes camarades attaquaient Vicence, et je n'y étais pas. Alors, jurant et furieux, je commençai à courir à perdre haleine et presque sans m'arrêter jusqu'au Castel-Rombaldo. Là, la route était couverte de cadavres de Suisses et d'Autrichiens, de chevaux morts, de

(1) Soldats du 3e régiment d'infanterie des frontières militaires, qui se lève dans le district de la Croatie dont Ogulin est le chef-lieu.

débris de barricades et de fascines déchirées par les boulets; le canon grondait de tous les côtés à la fois. Je traversai en courant l'église de la Madona; elle était pleine de blessés, et j'arrivai sur la terrasse où le général Culoz avait rangé ses batteries. Jamais je ne vis ni ne verrai spectacle plus beau et plus terrible. La ville était à nos pieds, noyée dans la vapeur bleue de la poudre que perçaient les jets de flamme des maisons embrasées; le soleil dorait de ses derniers rayons les montagnes du Tyrol; les eaux de la Brenta réfléchissaient les teintes ardentes du crépuscule, et, près de moi, la musique d'un régiment jouait l'air national de l'Autriche, pendant que des centaines de cierges enlevés à l'église de la Madona éclairaient les bosquets de roses et de jasmins de la terrasse; les soldats, enivrés de l'ardeur du combat et de la fumée de la poudre, dansaient au milieu des cadavres de leurs camarades morts; soixante-douze pièces de canon foudroyaient la ville, remplissant l'air de bruit, de flamme et de fumée, pendant que les cris d'effroi des habitans et le son éclatant des trompettes se mêlaient à nos chants de triomphe. Cette ville était à nous, et nous étions maîtres de la réduire en cendres.

Sur les onze heures du soir, je quittai la terrasse. J'étais épuisé de fatigue; mais, espérant trouver quelque endroit pour me reposer et quelque nourriture, voulant aussi revoir les places où l'on avait combattu, je repris la route par laquelle j'étais venu, et j'allai chercher un cierge à l'église de la Madona. L'église était remplie de blessés que les médecins amputaient; des mares de sang rougissaient les dalles de marbre blanc. Je marchais, comptant avec curiosité les cadavres des Suisses et ceux des nôtres qui encombraient le chemin. Tous ces Suisses étaient des hommes superbes, même dans la mort leur attitude conservait quelque fierté : quelques-uns tenaient encore leur fusil dans leur main crispée; mais les *crociati* avaient été lâches : je ne vis que deux des leurs parmi les morts; les nôtres étaient presque tous du 10e chasseurs, des *Oguliner* et du régiment de Latour. — J'arrivai au Castel-Rombaldo, allumai mon cierge et entrai dans la cave; la terre, détrempée par le vin, formait une boue liquide; une longue caisse en bois dur avait été enlevée avec des leviers d'un trou où l'on voyait qu'elle avait été enterrée; elle ne contenait plus que la lame dorée d'un poignard brisé. Une galerie qui régnait tout autour de la cour intérieure était ornée de trophées d'armes et d'armures qui reflétaient les rayons de la lune. Je montai au premier étage : la chambre de la maîtresse de la maison était d'une grande élégance; les portes et les fenêtres étaient en glaces sans tain; les meubles, de bois de rose et de palissandre, recouverts de marbres précieux, étaient renversés sur les tapis, au milieu des débris de glaces et de candélabres brisés. Les habitans de la villa, surpris par notre attaque, s'étaient enfuis précipitamment le matin même; les objets de toilette traînaient sur les tables;

le lit était à peine défait, et les rideaux de mousseline, doublés de taffetas rose et retenus par des nœuds de ruban, fermaient encore l'alcôve. Je relevai les candélabres, allumai les bougies; puis, barricadant avec des chaises les portes en glaces, afin d'être réveillé à temps, si des soldats venaient piller pendant la nuit, je m'étendis sur les draps blancs et les couvertures de soie, appuyant ma tête sur les oreillers garnis de dentelles.

Dès l'aube du jour, je me levai et allai sur le balcon; la vue était magnifique. Au nord, la ligne extrême de l'horizon était dessinée par les cimes neigeuses des montagnes du Tyrol qu'éclairaient les premiers rayons du soleil; le vent frais du matin secouait la rosée des arbustes en fleurs. Je parcourus les autres pièces de la villa : dans le salon, les meubles en bois doré, recouverts de riches étoffes de soie, étaient brisés et renversés par terre, au milieu des toiles de grands maîtres arrachées de leurs cadres; des mosaïques de Florence, des débris de faïences dorées du xv^e^ siècle, des manuscrits en parchemin couverts d'arabesques d'or, de grandes médailles antiques, gisaient sur le pavé en mosaïque, près de gravures de prix arrachées des albums. Dans la chambre du maître de la maison, le parquet était couvert de lettres, de cartes déchirées, d'objets de toilette et de vases étrusques en morceaux. Je traversai une autre pièce en marchant jusqu'aux genoux dans des amas de linge, de robes de soie et de dentelles; les caisses d'argenterie encombraient les corridors; les portraits de famille étaient déchirés à coups de baïonnette. Je descendis l'escalier et entrai dans une grande salle au rez-de-chassée. Là, un piano brisé, des porcelaines du Japon, des vases sculptés, de superbes cristaux, des statues de marbre sans bras et sans tête couvraient pêle-mêle un pavé en mosaïque. Je passai devant le piano, mais je m'arrêtai, effrayé et saisi : un cadavre, celui d'un blessé qui s'était probablement traîné là pour mourir, était assis par terre, appuyé contre la muraille; son sang souillait le parquet, et son regard éteint semblait narguer ces débris d'une vie de luxe et d'élégance.

Ayant trouvé dans une armoire quelques morceaux de pain, des macarons et un reste de salade dans un plat, j'allai m'asseoir dans le jardin sur le gazon, à l'ombre des grands pins, au milieu des bosquets d'hortensias roses et bleus, près d'une source qui jaillissait d'une grotte de stalactites; je déjeunai tranquillement, emportai comme souvenir un petit verre en cristal dans lequel j'avais puisé de l'eau de la source, et me mis en marche, la carte à la main, vers Longara, où je pensais trouver le maréchal. Je passai devant un château où plusieurs de nos officiers blessés avaient été transportés; j'allai les voir. L'un d'eux, du régiment de Latour, avait une singulière blessure : une balle lui était entrée sous la plante du pied et était sortie sur le cou-

de-pied; il faisait couler du jus de citron dans sa blessure, afin, me dit-il, d'empêcher la gangrène de s'y mettre. Je vis aussi un artilleur à qui un boulet de canon avait arraché tout le devant de son habit d'une épaule à l'autre: il n'avait qu'une légère contusion; mais la violence de la secousse l'avait jeté par terre, et il s'était brisé plusieurs dents. J'arrivai à Longara à neuf heures et demie; le maréchal allait envoyer un courrier à l'empereur pour lui annoncer la nouvelle de la prise de Vicence. La joie rayonnait sur tous les visages, partout on s'embrassait, tous les regards se tournaient avec admiration vers le maréchal et le général Hess, qui se tenait à l'écart et donnait quelques ordres à voix basse. J'appris alors que Durando, désespérant de pouvoir défendre la ville et voulant lui épargner les horreurs qui suivent une prise d'assaut, avait capitulé dans la nuit.

Les soldats buvaient, mangeaient et faisaient bombance avec les provisions des habitans; ils disaient en riant et d'un air goguenard à ces hôtes maussades qui semblaient vouloir réclamer quelque paiement : *Pagara Pio nono!* Il est certain que le saint père a payé tout cela fort cher. Beaucoup des nôtres avaient péri à ce combat. Le général prince Taxis était tué, le colonel Koppal du 10e chasseurs mortellement blessé; son bataillon n'avait presque plus d'officiers dans les rangs; le jeune et brillant colonel Kavanagh était mort. « Allons! avait-il dit en riant aux officiers qui l'entouraient lorsque les premiers coups de canon retentirent, il faut que je fasse en sorte aujourd'hui que ma femme lise mon nom dans le bulletin de la bataille. » —Et, comme il s'élançait le premier sur une barricade, il tomba déchiré par la mitraille. — Le lieutenant Jéna, de mon ancien régiment, avait le corps traversé par une balle; par un singulier hasard, ou peut-être par l'effet d'une sympathique prévoyance, le lendemain du combat, un courrier venant de Vienne lui apporta une boîte de charpie que sa fiancée lui envoyait.—J'allai voir le colonel Reischach; une balle l'avait frappé au cou, et le chirurgien lui retirait de la cuisse des morceaux de plomb haché; plusieurs officiers de son régiment étaient aussi blessés. Il n'y avait pas jusqu'au chien du régiment de Prohaska qui ne se fût distingué par sa bravoure. Lorsque les bataillons attaquaient à la baïonnette, il courait en avant et aboyait avec fureur contre l'ennemi. A Santa-Lucia, il avait eu le museau fracassé par une balle, et à l'attaque de Vicence il venait de perdre une patte.

Le maréchal monta à cheval à dix heures, et se rendit avec son état-major sur la terrasse d'une villa près de Vicence, en attendant l'heure de midi, fixée pour l'entrée de nos troupes dans la ville. M. de La Tour, commandant des deux régimens suisses qui avaient défendu Vicence, vint le prier, de la part du général Durando, de vouloir bien

ordonner que nos troupes n'entrassent qu'à trois heures dans la place. Le maréchal lui accorda cette demande avec courtoisie et le complimenta sur la bravoure de ses soldats. J'entendis M. de La Tour lui dire : « Pour nous, nous avons bien fait notre devoir; j'ai laissé quatorze officiers et six cents hommes sur la place. » Deux de ces officiers tués, MM. de Caumont et de Reynold, avaient été mes camarades de collége. Lorsque du haut de la terrasse nous vîmes les troupes italiennes sortir de la ville l'arme au bras, tambours battant et enseignes déployées, beaucoup d'officiers, parmi lesquels je rougis maintenant de me compter, commencèrent à murmurer en se demandant tout haut les uns aux autres si c'était pour qu'on accordât à l'ennemi une pareille capitulation que tant de nos braves camarades venaient de périr. Le général Hess, qui avait été chargé par le maréchal de signer la capitulation, eut l'indulgence de ne pas vouloir entendre ces discours. Nous ignorions alors les motifs qui l'avaient déterminé à accorder à l'ennemi une capitulation assez honorable pour qu'il renonçât à défendre encore la ville pendant plusieurs jours; mais quand l'armée, partie le soir même pour regagner Vérone à marches forcées, se trouva déjà, le 13 juin, réunie tout entière dans cette ville et prête à livrer bataille, lorsque les Piémontais, nous croyant encore devant Vicence, vinrent attaquer Vérone, se promettant une facile victoire, alors les sentimens de respect et d'admiration que nous portions au maréchal et au général Hess s'accrurent de tout le regret que nous éprouvâmes d'avoir été si légers dans nos jugemens.

A deux heures, j'allai sur la route, à la sortie de la ville, pour voir défiler la garnison. Durando marchait à la tête de son état-major, suivi de plusieurs bataillons de troupes romaines. Les soldats avaient presque tous des traits superbes, les yeux noirs, le nez aquilin, la moustache et les cheveux noirs comme le jais; ils étaient beaux, mais lorsqu'ils vinrent à passer devant nos Croates à la grande taille svelte et élancée, à l'expression de visage dure et sauvage, tous ces soldats romains me parurent mous et efféminés. Beaucoup d'élégantes voitures, où étaient assises des femmes qui paraissaient fort distinguées, sortirent aussi de la ville. Quelques-unes de ces dames, en passant devant nous, détournaient la tête avec affectation; d'autres s'éventaient en maniant leur éventail avec des gestes saccadés et nerveux, comme une arme avec laquelle on voudrait frapper; la plupart avaient l'air triste et souffrant. Je remarquai dans une calèche une jeune femme qui pleurait et sanglotait en serrant sur sa poitrine un tout petit enfant; elle lui avait fait une petite tente avec son mouchoir blanc pour préserver son visage des rayons brûlans du soleil. — Lorsque les bataillons suisses vinrent à passer, des murmures d'admiration s'élevèrent parmi

nous; ils marchaient d'un air fier et martial : « Vous êtes des braves! » leur disions-nous; et quand nous vîmes leurs officiers, dont plusieurs, quoique blessés, n'avaient pas voulu se séparer de leur troupe et marchaient péniblement, les uns ayant le bras en écharpe, les autres la tête enveloppée de bandages, alors, mus par ce sentiment de courtoisie chevaleresque qui ennoblit la guerre, nous allâmes à eux et leur serrâmes cordialement la main en les priant de nous tenir pour leurs amis. — J'entrai dans la ville avec quelques officiers; elle était déserte; partout les persiennes et les portes étaient fermées; les dragons du pape étaient encore rangés sur la place. Comme je passais devant le front en faisant caracoler et piaffer mon cheval d'un air triomphant, il glissa sur les dalles, comme pour me punir d'insulter ainsi au vaincu, et peu s'en fallut que je ne me rompisse le cou. J'allai me loger dans un palais de belle apparence; le maître de la maison était encore si effrayé, qu'il ne parlait qu'en bégayant; sa femme et ses filles étaient extrêmement pâles. Une bombe avait percé le toit du palais, détruit l'escalier, brisé les meubles et les portes, et fait sauter le plafond d'une des salles.

Je passai une partie de la nuit à porter les ordres du maréchal pour la marche sur Vérone, et le lendemain, 12 juin, je montai à cheval de grand matin, et arrivai au bout de quelques heures à Vérone. Il était temps : j'avais les tendons et les muscles des jambes si enflés et si douloureux, que je ne pouvais presque plus plier les genoux et remuer les pieds. Je m'étendis dans ma chambre sur un paillasson, et me fis mettre de la glace tout le long du corps; mais l'extrême fatigue, le manque de sommeil et la mauvaise nourriture m'avaient enflammé le sang : je fus pris d'une fièvre violente, et réduit bientôt à un tel degré de faiblesse, que je ne pouvais presque plus me remuer sans l'aide de mon domestique. Chaque jour, ce fidèle serviteur me portait pendant quelques heures sur le balcon de la maison, d'où je pouvais voir mes chevaux courir dans le jardin; la chaleur était extrême, et je ne respirais qu'un air embrasé. J'étais devenu indifférent à tout : je vis sans regret, vers la fin de juillet, l'armée partir pour attaquer les Piémontais; je pensai à peine que mes camarades allaient trouver l'occasion de se distinguer, de mériter peut-être cette croix de Marie-Thérèse, étoile brillante qui jusqu'alors m'avait ébloui; cependant je ressentis toute la joie du triomphe, lorsqu'on vint m'annoncer la victoire de Custoza. Enfin, dès que je me sentis la force de me tenir à cheval, je partis pour Milan à petites journées; la joie de la bonne réception que me fit le maréchal, les preuves d'amitié que me donnèrent beaucoup d'officiers, les soins que me prodigua la famille chez laquelle j'étais en logement, me rétablirent bien vite. J'allai voir le palais Grepi. Les

murs de la chambre où s'était tenu le roi Charles-Albert pendant que le peuple de Milan assiégeait le palais, portaient en effet de nombreuses traces de balles. Je n'avais pas voulu croire à pareille infamie. Ces lâches, qui n'avaient pas su se battre, l'accusaient de les avoir trahis! ils insultaient cette noble armée piémontaise qui avait vaillamment combattu! Quelques jours après mon arrivée à Milan, le général Hess m'avait attaché à l'état-major, et, vers la fin d'août, le maréchal m'envoya porter à Vienne les drapeaux pris sur l'ennemi pendant la campagne. Mes camarades, vous m'avez peut-être envié l'honneur de déposer ces drapeaux aux pieds de l'empereur. Soyez heureux de n'avoir pas vu ces glorieux trophées, qui avaient coûté tant de sang, entrer à Vienne comme un objet de contrebande, puis disparaître sans pompe dans une salle de l'arsenal! Soyez heureux de n'avoir pas vu ce peuple terrorisé laisser siffler par quelques jeunes gens qui se disaient Autrichiens la marche triomphale qui portait le nom glorieux de notre maréchal, cette marche dont les accords avaient toujours été pour nous un signal de victoire!

La campagne était terminée. Quand je revins à Milan, l'aspect de la ville était triste; partout dans les rues, des mères et des femmes en deuil, dont les fils ou les maris étaient restés sur les champs de bataille. Elles arrivaient des provinces autrichiennes, et, avides de cruels détails, elles voulaient voir les places où étaient tombés ceux qu'elles avaient aimés. La comtesse Gatinara venait d'envoyer un prêtre piémontais, son aumônier, au maréchal, pour redemander le corps de son mari, tué près de Governolo. Je fus ému en pensant au grand chagrin qu'elle éprouverait lorsqu'elle lirait le triste récit que je fus chargé de lui transmettre. Son mari l'avait quittée jeune et brillant, et maintenant on lui renvoyait son corps dans une caisse pleine de charbon pilé.

De notre côté aussi, que d'amis, que de compagnons d'armes avaient succombé dans cette campagne! Deux des plus intrépides, Koppal et Pyrké, étaient morts; mais la digne récompense de leur héroïsme les suivit dans la tombe : le chapitre de l'ordre de Marie-Thérèse décerna à leur mémoire cette croix brillante qui ne porte que ce mot pour devise : *Fortitudini* (au courage). Après la campagne, l'armée qui avait combattu en Italie donna au 10e bataillon de chasseurs un cor d'appel en vermeil avec un médaillon représentant le colonel Koppal à la tête de ses soldats; ces mots étaient gravés à l'entour : *En avant! Koppal vous appelle.* Les poètes Zedlitz et Grillparzer, qui, lorsque tout tremblait à Vienne devant les héros de l'anarchie, avaient osé chanter nos glorieux combats, eurent leur part dans notre reconnaissance; l'armée leur envoya deux coupes d'argent ciselé. Combien d'autres noms sont gravés

en traits ineffaçables dans nos cœurs comme dans la mémoire de nos soldats : Szécsen, Thurn, Zichy, Sunstenau (1), et toi brave Salis (2), digne fils de cette famille de héros qui saigne sur tous les champs de bataille (3), toi qui, fidèle à ta devise, « où le péril est grand, la gloire en est plus grande encore, » as péri dans la gloire du triomphe! — Que de regrets, mais aussi que de nobles exemples ont laissés à l'armée autrichienne ces quelques mois de guerre en Italie!

Au commencement de novembre, le feld-maréchal-lieutenant prince Windisch-Graetz, au moment d'entrer en Hongrie, écrivit au maréchal pour lui demander quelques officiers d'état-major. Je fus envoyé à Vienne. A peine arrivé, j'allai à l'arsenal; je ne m'arrêtai pas devant l'armure de Rodolphe de Habsbourg ni devant le pourpoint percé de balles que Gustave-Adolphe portait à la bataille de Lutzen; mais, à la vue des drapeaux pris par notre armée en Italie, le cœur me battit fortement, et je pensai à tout le sang qu'ils avaient coûté. C'est sous l'impression vive encore de ce triste et glorieux spectacle que je repartis pour d'autres champs de bataille, pour d'autres combats que j'essaierai de retracer.

GEORGE DE PIMODAN.

(1) Un boulet de canon ayant emporté le bras droit au lieutenant-colonel Sunstenau, il prit son chapeau dans la main gauche et l'éleva au-dessus de sa tête en criant à ses soldats : « En avant! suivez-moi! » Il fut tué quelques instans après.

(2) Rodolphe, comte de Salis-Zizers, capitaine au régiment de Kinski, tué à Novarre.

(3) Le général comte Salis-Zizers fut tué à Santa-Lucia le 6 mai 1848; le major Daniel Salis-Soglio fut tué à Naples le 15 mai 1848.

LES

# ÉCOLES PHILOSOPHIQUES

## EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

### L'ÉCOLE SENSUALISTE ET L'ÉCOLE THÉOLOGIQUE.

Les révolutions violentes tranchent plus de questions qu'elles n'en résolvent. Elles ôtent le pouvoir à un parti pour le donner à un autre; mais au-dessus des partis planent les idées, et la force n'a point de prise sur elles. L'idée vaincue proteste contre le fait au nom du droit; l'idée victorieuse a beau se prévaloir et s'enivrer de son triomphe, il faut qu'elle se défende, qu'elle se justifie, qu'elle se laisse discuter.

C'est le spectacle que nous a donné la révolution de 1848. La veille de février, trois partis étaient en présence : au pouvoir, le parti conservateur; dans l'opposition, le parti libéral, et à côté de lui, un redoutable allié, le parti démocratique. On sait ce qui est arrivé : le parti conservateur et le parti libéral ont été emportés par la tempête, et leur commune déroute a porté la démocratie au pouvoir. Tout semblait décidé pour plusieurs siècles; en quelques mois, tout a changé. Battus quand ils étaient séparés, l'élément conservateur et l'élément libéral sont devenus les maîtres en se réunissant.

A travers ces vicissitudes des partis, que cherchent avant tout les

esprits calmes, méditatifs, étrangers à toute passion politique? C'est la lutte et le mouvement des idées. Or il nous semble que trois groupes d'idées contraires, trois écoles philosophiques correspondent aux trois grands partis qui se disputent le gouvernement de la société. Le parti démocratique, qu'il le dissimule ou qu'il en convienne, a sa philosophie dans l'école sensualiste. Le parti diamétralement opposé, le parti de la contre-révolution, puise ses principes, soit ouvertement, soit à son insu, dans l'école théologique. Enfin le parti intermédiaire, qui cherche à concilier, à contenir les deux autres, est parfaitement exprimé par l'école éclectique.

Voilà trois grandes écoles en face les unes des autres, après comme avant la révolution de février. Les mêmes problèmes métaphysiques, moraux et politiques sont posés : tant qu'ils ne seront pas résolus, les partis changeront mille fois de fortune; mais aucun d'eux ne pourra se flatter d'une victoire durable.

Si ces vues sont justes, on comprendra qu'il nous ait semblé à propos de profiter d'un intervalle de calme pour faire une sorte d'enquête pacifique et impartiale sur ce qui s'est passé depuis février dans la région des spéculations philosophiques. Quelle influence la révolution a-t-elle exercée sur la marche des différentes écoles? quel est le caractère et la valeur des divers travaux qui en expriment la force et la fécondité relatives? En est-il qui grandissent, d'autres qui se dissolvent ou qui déclinent? où est la vie, où est l'avenir? Tels sont les sujets de méditation qui nous ont paru dignes d'intéresser les esprits qui se piquent de réfléchir et de prévoir.

## I. — ÉCOLE SENSUALISTE.

L'école sensualiste a subi, dans le cours de notre siècle, une transformation qu'il importe de constater et d'approfondir. Après avoir joui d'une autorité prodigieuse pendant plus de soixante années, depuis la publication du premier écrit de Condillac, l'*Essai sur l'Origine des Connaissances humaines*, jusqu'aux *Élémens d'Idéologie* de M. Destutt de Tracy et au livre fameux de Cabanis, on sait que la philosophie de la sensation eut à subir, au commencement du siècle nouveau, deux attaques également redoutables, d'abord le rude choc de l'école théologique, conduite à l'assaut par Joseph de Maistre, bientôt après la polémique moins passionnée, mais non moins sûre dans ses coups, de la nouvelle école spiritualiste, qui commençait alors de grandir sous la mâle discipline et la parole respectée de Royer-Collard. Qu'arriva-t-il? L'école sensualiste succomba, et nous avons pu voir les héritiers affaiblis de Locke et de Condillac mourir sans laisser eux-mêmes d'héritiers.

La lutte semblait terminée, quand tout à coup, vers la fin de la restauration, le sensualisme reparut avec un éclat et une influence extraordinaires. Ce n'était plus la vieille idéologie condillacienne de Garat, de Volney, de Laromiguière; c'était un sensualisme tout nouveau, sorti des entrailles de notre siècle, approprié à ses tendances, à ses passions, à ses mœurs, un sensualisme tout armé de théories économiques, la main pleine d'utopies sociales, politiques et religieuses : il ne s'appelait pas encore le socialisme, mais c'était bien le socialisme au berceau; il invoquait les noms de Charles Fourier et de Saint-Simon.

Diverses causes expliquent la naissance et les progrès du saint-simonisme,—et d'abord ce développement remarquable d'activité manufacturière et commerciale qui signala la restauration. Une longue paix après des guerres gigantesques, des institutions libres qui donnaient l'essor aux esprits long-temps comprimés, le progrès des sciences physiques fertilisant l'industrie par mille découvertes merveilleuses, l'attrait d'une science nouvelle conviant les esprits à découvrir les sources de la richesse pour en accroître l'abondance et en faciliter la distribution, voilà un concours d'influences qui préparaient la voie au sensualisme. Ajoutez-y le mouvement prodigieux d'ascension imprimé aux classes inférieures par la révolution, la soif de bien-être et d'accroissement en tout genre qui devait résulter de la suppression de toutes les barrières, du nivellement de toutes les classes, et vous n'aurez pas de peine à comprendre la fortune rapide des écoles de Charles Fourier et de Saint-Simon; car il ne faut pas s'y tromper : bien que le saint-simonisme ait revêtu toutes les formes, parce qu'il a eu toutes les ambitions, bien qu'il se soit annoncé comme une métaphysique nouvelle et une nouvelle religion, — si vous cherchez la réalité des choses sous cet appareil de révélateurs, à travers ces profanations de choses saintes, derrière ces formules d'un panthéisme équivoque, — ce qui se cachait au fond, ce qui faisait la puissance de la secte, ce qui devait lui donner une déplorable popularité et une longue influence, c'était ce mot attrayant, ce mot magique, qui est bien le dernier mot du sensualisme : Réhabilitation de la chair. Voilà le christianisme nouveau de Saint-Simon, voilà cet âge d'or dont il était le prophète, voilà aussi le paradis baptisé par Fourier du nom de *phalanstère*, et qu'il promettait dès ce monde à ses élus.

La révolution de juillet rompit les digues qui retenaient l'audace des disciples de Saint-Simon. Parmi des imaginations enflammées, au milieu d'un peuple encore ému par le combat et ravi par le triomphe, foule oisive, agitée, ivre d'espérance et de nouveautés, cette religion du bonheur terrestre, ce mysticisme à la fois sensuel et démocratique, prêché par des hommes jeunes, éloquens, pleins d'ambition et d'ardeur, excita une curiosité qui ressemblait à de l'enthousiasme, et, ce

rapide succès échauffant toutes les têtes, les novateurs ne mirent plus de bornes à leurs désirs : ils aspirèrent ouvertement à changer les croyances, les mœurs, les institutions de la société et à mettre la main sur le pouvoir. L'excès de cette ambition fit tout avorter. La religion nouvelle ne put tenir contre les premiers sourires de l'ironie; sa morale sembla suspecte à la conscience publique; le gouvernement prit l'alarme, et, pour comble de disgrace, la désunion s'étant glissée parmi les apôtres, le faisceau du *grand-collége* se rompit, et la future église échoua misérablement dans le plus vulgaire des naufrages.

Le saint-simonisme parut anéanti, il était seulement éclipsé. En se dissolvant, il forma un certain nombre de sectes qui continuèrent de vivre, d'agir, de circuler par les mille canaux de la presse périodique, et de se répandre insensiblement par les livres sérieux, par les théâtres, par les romans, dans toutes les classes de la société, surtout parmi les classes laborieuses. Un des nombreux rejetons de la souche saint-simonienne fut l'école de M. Buchez, qui prétendit allier le catholicisme ultramontain avec l'esprit démagogique, Robespierre avec Saint-Paul, les canons des conciles avec les décrets de la convention. Ces étranges catholiques eurent leur tribune dans *l'Européen,* plus tard dans *l'Atelier,* et de ces deux centres d'action sortirent un grand nombre de publications dont la seule qui ne soit pas complétement oubliée est l'*Histoire parlementaire de la Révolution française.* Plus dégagés de tout lien avec l'orthodoxie religieuse, trois membres notables du grand-collége, M. Pierre Leroux, M. Jean Reynaud, M. Carnot, s'associèrent dans une doctrine un peu indécise, celle du progrès continu de l'humanité. L'œuvre la plus considérable de ce groupe d'écrivains, ce fut l'*Encyclopédie moderne.* Pendant que ces deux écoles se disputaient l'honneur de continuer l'œuvre de Saint-Simon, un ami fidèle du maître, M. Auguste Comte, fondait à son tour une école destinée, dans son intention, à remplacer toutes les religions et toutes les philosophies par la doctrine positive ou positiviste.

A côté de ces trois grands rameaux du saint-simonisme, l'école de Charles Fourier, plus ancienne, mais un instant disparue dans les splendeurs passagères de sa rivale, refleurissait sous l'active direction de M. Victor Considérant. Au *Phalanstère* succédait *la Phalange,* remplacée elle-même par *la Démocratie pacifique.* En même temps, on voyait entrer en scène un certain nombre d'écrivains fort divers, mais se rattachant tous par une filiation incontestable, quoique indirecte, à la primitive impulsion du socialisme : je veux parler de l'auteur de *l'Icarie,* M. Cabet, déjà tout occupé d'attirer à lui les classes ouvrières par le charme grossier, mais puissant, de son risible Eldorado; de M. Louis Blanc, dont le livre néfaste sur *l'Organisation du travail* reproduit si visiblement la fameuse hiérarchie saint-simonienne; enfin,

d'un autre écrivain, aussi obscur alors qu'il est depuis devenu célèbre, qui, dans un écrit étrange et original sur *la Propriété*, déposait toutes les pensées qui ont alimenté ses publications postérieures, M. Proudhon. Toutes ces écoles se répandaient sourdement, et la plupart des hommes d'état, les esprits les plus éminens, ignoraient presque leur existence, quand tout à coup, trouvant une issue au 24 février, elles débordèrent et firent éclater à tous les yeux leur prodigieuse vitalité.

Veut-on s'assurer des progrès que les sectes socialistes avaient déjà accomplis à la fin de la monarchie de juillet? Il suffit de jeter un coup d'œil sur la composition des pouvoirs nouveaux. Pas un seul chef de secte que le flot de la révolution n'ait porté jusqu'aux postes les plus éminens. Membre du gouvernement provisoire, M. Louis Blanc installe au Luxembourg un second gouvernement, qui menace à chaque instant de dévorer l'autre. Sans parler de M. Cabet, partie influente d'un troisième gouvernement, celui des clubs, nous trouvons à l'Hôtel-de-Ville M. Buchez, qui va bientôt devenir le président de l'assemblée constituante; il y aura pour confrères M. Corbon de *l'Atelier,* M. Roux-Lavergne de *l'Européen,* tous ses anciens co-religionnaires en socialisme, M. Pierre Leroux, M. Proudhon, M. Considérant. Et qui a-t-on chargé du ministère qui touche aux intérêts les plus élevés de la société, l'éducation publique, les cultes? Trois anciens prédicateurs saint-simoniens : M. Carnot, M. Jean Reynaud, M. Charton.

Voilà l'école socialiste au pouvoir. Nous ne lui demanderons pas ce qu'elle en a fait ni pourquoi elle l'a perdu. Uniquement occupé de la marche spéculative des idées, nous posons cette seule question : — Depuis que le socialisme a passé du rôle d'église triomphante à celui d'église militante, qu'a-t-il produit en fait d'idées? qu'est devenue sa philosophie? Comme réponse à cette question, nous trouvons partout la dissolution et le silence. Où est l'école de *l'Européen?* Elle a voulu revivre, elle ne l'a pu; M. Buchez se tait; son ancien collaborateur, M. Roux-Lavergne, a quitté le drapeau : changeant de forme sans changer de substance, l'ardent apologiste de la terreur est devenu un des champions de l'ultramontanisme et de la sainte inquisition. Où est l'école de l'*Encyclopédie?* dissoute; son œuvre commencée? interrompue. Le spiritualisme un peu indécis, mais élevé, de M. Jean Reynaud n'a pu s'entendre avec le panthéisme de plus en plus marqué de M. Pierre Leroux. L'école phalanstérienne a-t-elle été plus heureuse? Non; l'effort suprême qu'elle fait en ce moment pour ressusciter n'est que la convulsion de l'agonie.

Nous ne demanderons pas à M. Proudhon où en est sa philosophie, car il n'en a jamais eu. M. Proudhon, qui est versé surtout dans les matières économiques, a essayé, il est vrai, de généraliser ses vues, d'aborder les hauts problèmes de la religion et de l'ontologie; mais ici,

comme en tout le reste, M. Proudhon ne conclut pas. Il a une grande passion, la passion de la lutte. Il a un grand talent au service de cette passion, c'est le talent de la dialectique, non de cette dialectique féconde dont Socrate et Platon nous ont laissé les merveilleux modèles, qui discute pour convaincre et ne détruit que pour reconstruire, mais d'une dialectique négative et stérile, qui divise tout pour tout dissoudre et nie pour nier. L'ambition de ce capricieux génie, c'est d'être plus fort contre la religion que les plus forts athées et plus puissant contre l'athéisme que les plus puissans serviteurs de Dieu. Il est conservateur pour combattre les révolutionnaires et révolutionnaire pour combattre les conservateurs. Nul n'a porté à la propriété de plus rudes coups, moins rudes pourtant que ceux dont il a frappé les adversaires de la propriété; tour à tour sceptique et croyant, pieux et impie, sensé et chimérique, esprit étrange, et, si j'ose le dire, scandaleux, très redoutable certainement, mais plus certainement stérile, être bizarre, fait de pure lumière et de nuit profonde, produit monstrueux d'une époque de raffinement et de dissolution, chose ténébreuse, équivoque et insaisissable, dont le vrai nom est chaos.

Dans ce naufrage des écoles socialistes, une seule fait effort pour surnager : c'est l'école positiviste. A l'heure qu'il est, la petite église de M. Auguste Comte est la seule, parmi les rejetons du saint-simonisme, qui n'ait pas été absorbée par la politique, la seule qui discute, qui écrive, qui essaie de s'organiser, la seule où il y ait un maître écouté et des disciples dociles et unis, la seule enfin qui rattache ses théories sociales, morales et politiques à une philosophie. C'est ce qui donne à cette école une véritable importance; elle a eu le mérite de découvrir et la franchise d'accepter la formule vraie où la pensée intime de toutes les sectes socialistes vient se résumer. La doctrine de M. Auguste Comte est la philosophie du socialisme. De toutes ses prétentions, la plus légitime, c'est la clarté. Son but, c'est de simplifier toutes choses, et son grand moyen, c'est l'élimination : procédé admirable et qui va transformer ce monde mystérieux, divers et compliqué, où jusqu'à ce jour se sont stérilement consumés, à ce qu'elle assure, tant de puissans génies, en un monde où tout sera clair, homogène, harmonieux.

Si l'on considère, en effet, l'horizon de la science humaine, ce qui saisit tout d'abord, c'est son immense étendue et la prodigieuse complexité des objets qu'il embrasse. A ne considérer que le monde des sens, on voit se déployer dans l'immensité de l'étendue, l'échelle infinie des êtres matériels, depuis le minéral inerte et grossier jusqu'aux chefs-d'œuvre de l'organisation la plus accomplie. A côté de cet univers déjà si vaste et si varié, il en est un autre plus profond encore, le monde moral, où la liberté humaine déploie ses grandeurs et ses caprices infinis, et qui présente à la science la triple énigme de l'individu,

de la société et du genre humain. A tous les mystères de ces deux univers joignez celui de leur correspondance et de leur harmonie, vous n'aurez encore que le monde contingent, le monde fini; mais au-dessus, la pensée humaine conçoit l'infini, l'absolu, la région des possibles, la sphère de l'idéal dont le centre mystérieux est l'être des êtres. Voilà le champ que se partagent les savans et les philosophes, espace immense qui n'a pu être embrassé que par quelques rares génies, Pythagore, Platon, Aristote, Descartes.

Or, voici le secret que la philosophie positive a découvert pour simplifier le problème, pour le mettre à la portée de tout le monde. Elle commence par déclarer que l'idéal, l'absolu, n'existe pas. Le genre humain, il est vrai, adore Dieu, et la philosophie qui recueille cette sainte foi la consacre par le génie des Newton et des Leibnitz. N'importe, M. Comte s'inscrit en faux contre le genre humain et contre le génie. Il supprime Dieu par amour pour la simplicité; dès-lors plus d'idées absolues dans la science : rien que des idées relatives; plus de métaphysique, d'ontologie, de théodicée : il n'y a de science que celle de la nature. Première simplification.

La nature comprend deux ordres de choses : les êtres physiques ou la matière, les êtres moraux ou l'esprit. Supprimons l'esprit, ne conservons que la matière. Plus de phénomènes de conscience, plus de psychologie, plus d'idéologie; rien que les sciences mathématiques et physiques. Seconde simplification.

Nous touchons à l'unité, mais nous n'y sommes pas tout-à-fait encore. Le monde physique, en effet, a deux élémens : l'un, saisi par les sens, les phénomènes; l'autre, qui échappe aux sens, l'espace et le temps, la matière en soi, l'essence des corps, les causes des phénomènes. Supprimons encore tout cela; il ne restera plus que des phénomènes visibles, palpables, et des lois qui ne sont que ces phénomènes généralisés.

Quelle admirable unité! quelle homogénéité encore inconnue dans la matière des sciences, dans leur méthode, dans leurs résultats! Le beau idéal de la simplification est atteint. Oui, cela est merveilleux, et qui pourrait se plaindre d'avoir acheté trop cher cette incomparable simplicité? qu'en coûte-t-il en définitive? rien que ces trois seules choses : Dieu, l'esprit et la liberté.

Quelles sont les conséquences de cette métaphysique? Elles ont été mille fois déduites. Si Dieu et l'ame ne sont que des mots, des illusions, un seul objet est digne de nous intéresser : notre destinée terrestre. La vie présente, voilà le seul théâtre de notre activité, le seul idéal où puisse aspirer cette ardeur de progrès et de félicité qui est le fond de notre nature. Maintenant, si les lois de l'humanité sont comme celles du monde physique, c'en est fait de la liberté et de la respon-

sabilité morales. La mesure du droit de chacun, c'est la force ou le besoin. Tout individu a donc droit à toutes choses, pourvu seulement qu'il les désire et qu'il soit capable de s'en emparer. Réhabilitation de la chair, transformation de la terre en paradis, droit au travail, légitimité de la force, règne des masses, toutes les chimères, toutes les brutalités, toutes les séductions du socialisme trouvent naturellement leur place dans une doctrine dont le premier principe est la négation de Dieu, et la dernière conséquence, l'idolâtrie de la personnalité humaine.

La philosophie de l'école positive est donc la philosophie du socialisme. Ce qu'on entrevoit derrière le mysticisme apocalyptique de M. Pierre Leroux et la religiosité fausse et déclamatoire de M. Louis Blanc, ce qui essaie de se déguiser sous le jargon systématiquement obscur du fouriérisme ou à travers le mouvement capricieux des antinomies de M. Proudhon, tout cela devient clair, précis, conséquent dans la doctrine de l'école positive. Ouvrez la dernière publication de M. Comte. En voici l'épigraphe : « Réorganiser, sans Dieu ni roi, par le culte systématique de l'humanité (1). » Pour prix d'une telle franchise, l'école positiviste mérite bien qu'on s'arrête un instant avec elle, et qu'après avoir rappelé ses origines, on examine ce qu'elle a produit depuis la révolution de février.

M. Auguste Comte appartient à cette génération d'esprits contemporains qui, nourris avec excès dans leur jeunesse d'études mathématiques, sont arrivés, à travers l'algèbre, aux sciences métaphysiques et morales. Dès le début de sa carrière d'écrivain, vers la fin de la restauration, nous le trouvons auprès de Saint-Simon avec M. Olinde Rodrigues. Il fut de ce petit nombre d'amis fidèles qui ne délaissèrent pas dans ses jours d'angoisse l'infortuné rêveur et lui fermèrent pieusement les yeux. Quand les disciples de Saint-Simon s'avisèrent un peu plus tard de transformer leur maître en messie, M. Auguste Comte ne s'associa point à ces écarts. Homme d'étude, il était tout entier à la composition d'un grand ouvrage (2), où, sur les traces de Bacon et de d'Alembert, il soumettait toutes les sciences humaines à une analyse approfondie, les comparait dans leurs principes, leurs objets, leurs méthodes, et les classait enfin dans un ordre nouveau destiné à leur imprimer une impulsion puissante et une fécondité jusqu'alors inconnue. Cette entreprise, malgré les connaissances étendues qui s'y déploient et la grandeur promise de ses résultats, languissait dans un demi-jour voisin de l'obscurité, lorsqu'elle rencontra, pour l'animer

(1) *Discours sur l'ensemble du positivisme,* par Auguste Comte, 1850; chez Mathias, quai Malaquais, 15. 1 vol. in-8°.

(2) *Cours de Philosophie positive,* par Auguste Comte; 6 vol. in-8°; chez Bachelier. Cet ouvrage a été apprécié dans la *Revue des Deux Mondes,* 15 juillet 1846.

de son ardeur et l'enrichir de ses talens, un écrivain justement honoré, un habile et savant homme, l'éditeur et traducteur d'Hippocrate, M. Littré. Si la philosophie positive est destinée à faire fortune dans le monde, elle sera surtout redevable de cet avantage au nouvel adepte, qui déploie, pour la propager, non-seulement cette netteté de style qu'on attend toujours d'un écrivain comme M. Littré, mais en outre une ferveur d'adhésion et une naïveté d'enthousiasme tout-à-fait rares et surprenantes.

L'école positive se vante d'avoir prédit le 24 février; ce qui est certain, c'est qu'elle l'a salué de grand cœur. En voyant tomber la dernière monarchie, M. Comte fut convaincu que le plus grand résultat de cette révolution serait l'avénement définitif du régime positiviste. Il convia donc ses disciples à une mission nouvelle. Jusque-là, on s'était renfermé dans une région toute scientifique; le moment était venu d'aborder les grandes applications. On alla même plus loin; on essaya de la politique active. On s'adressa aux classes laborieuses; on reprit les cours publics faits le dimanche, pour les ouvriers, avec un zèle infatigable, et il faut ajouter avec un désintéressement absolu. On publia des brochures, des articles, des plans politiques, industriels, religieux, pédagogiques (1). Voilà une grande ambition et de grands efforts. Examinons jusqu'à quel point les résultats répondent à de si hautes prétentions.

Je ne crois faire aucun tort à l'école positive en réduisant ce qu'elle appellerait ses idées pratiques à quatre principales : une idée religieuse, c'est le culte de l'humanité; une idée politique, c'est la dictature du prolétariat; une idée d'économie sociale, c'est le droit au travail réalisé par l'état; enfin une idée pédagogique, et c'est l'éducation fondée sur les mathématiques et égale pour tous.

Commençons par l'idée religieuse. Elle se rattache à une prétendue loi de l'histoire du genre humain, que M. Auguste Comte considère comme sa principale découverte et qu'il appelle loi *sociologique*. Pour comprendre ce langage bizarre, il faut savoir que M. Auguste Comte se croit de la meilleure foi du monde l'inventeur d'une science nouvelle, la *sociologie*. Le seul prédécesseur qu'il consente à reconnaître.

(1) Parmi ces publications, nous citerons un *Rapport à la Société positiviste par la commission chargée d'examiner la question du travail*. Le rapport est signé : Magnin, ouvrier menuisier, rapporteur; Jacquemin, ouvrier mécanicien; Belpaume, ouvrier bottier.— Nous citerons encore un *Rapport à la Société positiviste par la commission chargée d'examiner la nature et le plan du nouveau gouvernement révolutionnaire de la république française*, août 1848. Signé : Littré, rapporteur; Magnin, ouvrier menuisier; Laffitte, professeur de mathématiques. — Une autre pièce est intitulée : *Rapport à la Société positiviste par la commission chargée d'examiner la nature et le plan de l'école positive, destinée surtout à régénérer les médecins*. Signé : Second, rapporteur; De Montègre et Charles Robin. — Chez Mathias, quai Malaquais, 15.

c'est Condorcet. Sur quoi nous ferons une ou deux réflexions préliminaires. Et d'abord la science qu'il plaît à M. Auguste Comte d'appeler sociologie est connue depuis long-temps sous le nom de philosophie de l'histoire; ni M. Comte, ni Saint-Simon, ni même Condorcet ne l'ont inventée : elle remonte à des personnages qui ont fait quelque figure dans le monde et qui s'appellent Bossuet, Vico, Lessing, Herder. En général, l'école positive ne brille pas par la nouveauté des idées. La seule découverte qui lui appartienne à un titre incontestable, c'est celle des deux mots suivans : *sociologie, biologie.* Ajoutez-y le mot *positivisme,* dont cette école a cru devoir se décorer, et vous aurez le compte net de ses inventions.

Examinons pourtant la grande loi sociologique de M. Auguste Comte; la voici en peu de mots :

L'homme est jeté dans ce vaste univers au milieu d'une variété prodigieuse de phénomènes qui sollicitent sa curiosité, excitent ses besoins, protégent et menacent tour à tour son existence. C'est un besoin de sa nature de se rendre compte de ces phénomènes, de faire effort pour en saisir l'enchaînement et l'unité. Le seul moyen pour cela, si l'on en croit les philosophes positifs, c'est l'expérience; mais l'expérience est longue et difficile : elle demande des siècles, et l'homme vit peu de jours. Que fait-il? Au lieu de s'adresser à l'expérience, il donne carrière à son imagination. Il rattache les phénomènes de l'univers à des puissances cachées qu'il se plaît à idéaliser, à embellir de toutes les perfections. Voilà tout le secret et tout le fond des institutions religieuses.

Ces institutions appartiennent à la jeunesse des civilisations. Or, à mesure qu'une société se développe, plus son intelligence grandit, plus les faits observés s'accumulent, plus les sciences exactes s'organisent, et plus aussi les symboles religieux tendent à tomber en discrédit. Tôt ou tard la foi s'évanouit et fait place au règne de la philosophie. Quel est le rôle de cette puissance nouvelle? D'abord de détruire la religion, ce qui est, aux yeux de M. Comte, sa principale utilité, puis de substituer aux symboles primitifs des conceptions métaphysiques, des êtres abstraits : la cause, la substance, l'ame, l'unité, l'absolu. Les systèmes fleurissent quelque temps; mais, comme l'esprit humain est au fond radicalement incapable de pénétrer au-delà des phénomènes, dans la région des essences et des causes, les systèmes se contredisent, se heurtent, et finissent par tomber à leur tour dans le mépris du sens commun. C'est alors que les hommes, mûris par une double épreuve, commencent à reconnaître les limites de leurs facultés et les conditions d'une connaissance réelle et féconde de l'univers. Ils observent, ils calculent, et ne se confient plus qu'à l'expérience. C'est l'époque des sciences positives.

Telle est la loi souveraine de l'esprit humain, et M. Comte, après l'avoir déduite par l'analyse, se flatte d'en trouver la confirmation dans l'histoire. Ainsi la civilisation actuelle s'est formée sous l'empire des croyances chrétiennes : c'est le moyen-âge, régime théologique; son émancipation s'est accomplie par la réforme et la philosophie: c'est l'âge moderne, âge du régime métaphysique; il reste à réorganiser la société tombée en ruines : ce sera, bien entendu, l'ouvrage de la philosophie positive.

Si cette loi est vraie, quelle conséquence faut-il en tirer sur l'existence actuelle et future des religions? Évidemment, c'est que leur temps est passé : elles ont pu être utiles à une société au berceau; mais une société civilisée n'en a que faire, elles ne peuvent que gêner son développement.

Ce n'est pas tout. On a distingué jusqu'à ce jour la religion naturelle d'avec les religions positives. Diderot disait que tous les cultes sont des hérésies de la religion naturelle. En condamnant les formes variables de l'idée religieuse, il en retenait le principe. M. Auguste Comte ne voit dans Diderot qu'un esprit faible qui s'est arrêté en chemin. Pourquoi les religions positives sont-elles fausses? Parce qu'elles prétendent révéler des mystères insondables, les mystères de l'absolu. Or, si l'absolu est inaccessible, la religion naturelle n'a pas un meilleur fondement que les cultes; elle est sans objet : c'est une chimère décevante du cœur ou une orgueilleuse et stérile abstraction de l'esprit.

La conclusion évidente, c'est que la religion tout entière, dans son fond comme dans ses formes, revélée ou raisonnée, dogmes, cultes, sentiment même, tout doit périr, et que le nom même en doit être oublié. En un mot, M. Comte pourrait souscrire à ce mot expressif d'un disciple de Hegel, M. Feuerbach : « La religion de l'avenir, ce sera la non-religion (1). »

Les philosophes positifs acceptent-ils la prophétie des jeunes hégéliens? On attendrait volontiers cette rigueur d'une école qui se pique de hardiesse, et cependant il n'en est rien. En face de l'athéisme absolu, M. Comte a reculé. Cela honore son caractère; mais il s'agit ici de son système.

Les philosophes positifs paraissent avoir compris une grande vérité qui les mènera loin, s'ils veulent la suivre jusqu'au bout : c'est que la racine de la religion est indestructible. Les sociétés naissent et périssent, les cultes se dissolvent; l'homme reste ce que sa nature l'a fait, un animal religieux. Il suit de là qu'une philosophie qui n'explique

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Qu'est-ce que la religion?* par Hermann Ewerbeck; 1850, Paris, chez Garnier, Palais-National.

point et ne peut satisfaire ce besoin immortel de l'homme est une philosophie impuissante, et qu'une société d'où la religion est bannie est une société impossible.

L'école positive subit cette nécessité en la maudissant. Elle a cherché quel pouvait être, Dieu supprimé, l'objet des respects et de l'adoration de l'homme; elle n'a rien trouvé de mieux que l'homme lui-même. Encore, sur ce point, les philosophes positifs se rencontrent avec les disciples de Hegel. M. Feuerbach à Berlin, comme M. Auguste Comte à Paris, propose à l'Europe chrétienne l'adoration d'un dieu nouveau, le genre humain.

Cette doctrine, si absurde et si grossière qu'elle soit, a pourtant son principe dans le système profond et raffiné de M. Hegel. La philosophie allemande, il est vrai, proclame Dieu sous les noms d'absolu, de sujet-objet, d'idée; mais ce Dieu, considéré en soi, n'est que l'abstraction, ou plutôt le fantôme de l'existence : il n'a point une vie qui lui soit propre; il n'existe qu'en devenant toute chose, tour à tour espace, temps, cristal, plante, animal, homme enfin. C'est dans l'homme que Dieu s'achève et s'accomplit; c'est dans l'homme qu'il prend con science de lui-même. — Et de la sorte, suivant M. Hegel, si l'homme à, comme toute chose, son essence en Dieu, Dieu a sa conscience dans l'homme.

Ici, M. Feuerbach arrête son maître et argumente contre lui avec une force incontestable : Quoi ! dit-il (1), nous forcerez-vous de séparer ces deux choses inséparables, la conscience d'un être et son essence? Nous ferez-vous dire que l'homme a son essence en Dieu, et Dieu sa conscience dans l'homme? Non, non. Soyons conséquens et sincères. Disons que, si l'homme possède la conscience de Dieu, il en possède aussi l'essence, il est dieu.

A merveille! dirai-je à mon tour à M. Feuerbach et à M. Auguste Comte; mais, vous aussi, vous vous arrêtez à moitié chemin. Vous êtes de timides athées. Était-ce la peine de nier la religion naturelle et la religion positive pour inventer une nouvelle religion? A quoi sert d'avoir supprimé l'absolu, l'idéal, le transcendant, pour venir proposer à notre culte, non pas une chose réelle, palpable, positive, mais un être abstrait, le genre humain, un être indéfini qui jamais ne se réalise, un idéal, un absolu?

Voulez-vous être conséquens? Faites comme les disciples de Feuerbach, comme M. Stirner et M. Charles Grün (2): proposez à chaque individu de s'adorer lui-même, de se proclamer Dieu. L'individu de-

(1) Même ouvrage, page 393.

(2) Cette filiation logique a été mise en lumière par M. Saint-René Taillandier avec la sagacité et la force de raison qui le distinguent. Voyez ses études sur l'Allemagne publiées dans cette *Revue*.

venu dieu, n'aimant que soi, regardant toutes ses passions, toutes ses convoitises comme choses légitimes et sacrées, voilà une religion qui est bien celle du sensualisme et de la démagogie tombée en démence.

Cette nécessité logique a effrayé M. Auguste Comte sans lui ouvrir les yeux. Il s'est arrêté au culte du genre humain, et il a embrassé cette chimère avec tant de bonne foi et d'ardeur, qu'il s'est occupé de l'organiser. Rival des théophilanthropes et de Sylvain Maréchal, il a imaginé un culte qu'il appelle culte systématique, et, pour préluder à la liturgie de ce culte, il a fait un calendrier positiviste (1) où chaque mois est placé sous l'invocation d'un homme de premier ordre, législateur, conquérant ou artiste, Moïse, César, Shakspeare; chaque dimanche a pour patron un homme de second ordre, Bouddha, saint Augustin et Mozart; chaque jour enfin prend le nom d'un homme de troisième ordre, Lao-Tseu, Anacréon, Lucrèce, Galien, Héloïse, Rossini.

C'est ainsi que M. Comte entend remplacer Dieu. Ce panthéon grotesque où le docteur Gall figure comme divinité de second ordre, tandis que Pascal et Voltaire sont relégués dans les divinités du troisième ordre, en compagnie de miss Edgeworth, de Sophie Germain et de M^me^ de Motteville, ce risible assortiment de dieux et de déesses, voilà pour l'école positive ce qui doit succéder à la foi de Bossuet et de Newton.

Est-il nécessaire maintenant d'insister beaucoup sur les idées de l'école positive en matière d'organisation politique, d'économie sociale et de pédagogie? Ce que nous en pouvons dire de plus doux, c'est qu'elles sont au niveau de ses idées religieuses. Y a-t-il au monde une conception plus discréditée dans tous les esprits sensés, plus complétement dépouillée par la discussion et l'expérience de toute ombre de solidité que le gouvernement du prolétariat, c'est-à-dire, en appelant les choses par leur nom, la dictature de l'ignorance, à moins que ce ne soit le droit au travail, qui n'est en pratique autre chose que le droit au salaire sans travail, ou encore l'éducation égale pour tous, laquelle aboutit à l'abrutissement universel? Qu'il nous suffise de montrer que ces folles doctrines, incompatibles avec toute société régulière, sont la conséquence inévitable du principe sensualiste adopté par la philosophie positive.

Le sensualisme, en effet, nie de deux manières le fondement de toute organisation politique et de toute économie sociale : savoir, le droit. Il nie le droit, en niant toute notion absolue, en ne reconnaissant que des phénomènes et des choses relatives. Le droit par rapport à la force, c'est l'idéal par rapport au réel, l'absolu par rapport au relatif. S'il n'y

(1) *Culte systématique de l'Humanité. — Calendrier positiviste, ou Système général de Commémoration publique*, par Auguste Comte, 1850; chez Mathias, quai Malaquais, 15.

a rien d'absolu. le fait seul existe; le droit n'est qu'un fantôme comme le devoir, comme Dieu.

Ce n'est pas tout, la philosophie positive nie l'esprit; elle ne veut pas reconnaître deux univers distincts, pas même deux ordres de faits essentiellement divers, les faits sensibles et les faits de conscience. Elle absorbe la psychologie dans la phrénologie, l'ame dans le cerveau. l'esprit dans la matière. Or, s'il n'y a qu'un seul ordre de phénomènes, les phénomènes physiques, s'il n'y a qu'un seul ordre de lois, les lois fatales de la matière, la liberté n'est encore qu'une chimère, et sans liberté, plus de devoir ni de droit. Cela est clair, ou il n'y a rien de clair au monde.

S'il en est ainsi, toute société digne de l'homme est impossible. Du moment que la force est la seule règle, qu'il n'y a rien de sacré au-dessus de l'individu, ni protection pour sa faiblesse dans le droit, ni limite aux abus de sa force dans le devoir, deux alternatives sont seules possibles : ou bien vous laisserez chaque force individuelle donner carrière à ses appétits, — c'est le régime de la liberté illimitée, c'est-à-dire l'anarchie; — ou bien vous établirez par la force un ordre inflexible. où chaque individu sera enfermé comme dans un cercle de fer, — c'est le despotisme. Un ordre violent ou un désordre universel. voilà les deux extrémités entre lesquelles il n'y a point de milieu.

Hobbes l'avait bien vu. Il avait parfaitement compris, le grand logicien, que le principe sensualiste ne fournit d'autre moyen de sortir de l'anarchie que le despotisme, et il avait accepté cette conséquence jusqu'au bout, mettant entre les mains du pouvoir les personnes, les propriétés, les consciences, tout, jusqu'aux mots du langage et aux axiomes des mathématiques.

Sur ce point, nos écoles socialistes se divisent, suivant qu'elles inclinent à l'une des deux tendances opposées: d'une part. l'organisation politique et économique rêvée par M. Louis Blanc, ou le despotisme absolu; à l'autre extrémité, la négation de tout pouvoir, la fameuse *an-archie* de M. Proudhon. De quel côté penche l'école positive? Il paraît que c'est provisoirement au moins du côté de Hobbes et de M. Louis Blanc, c'est-à-dire du côté du despotisme. S'il est, en effet, une vérité sur laquelle les plus éminens publicistes soient jusqu'à ce jour tombés d'accord. c'est que la première condition d'une société libre est dans la séparation des pouvoirs. L'école positive pose, au contraire, en principe que la loi est essentiellement un acte du pouvoir exécutif (1).

On était généralement d'accord aussi que le gouvernement est chose difficile et qui demande de grandes lumières. L'école positive n'hésite

(1) Voyez M. Auguste Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, — et M. Littré, *Application de la Philosophie positive*, 1850; chez Ladrange, 41, rue Saint-André-des-Arts.

pas à charger du gouvernement la classe la moins éclairée de la société. Les ouvriers, dit-elle, sont beaucoup plus capables que les esprits cultivés. Et pourquoi cela? Parce que les classes éclairées ont été gâtées depuis trois siècles par *l'éducation métaphysique.*

Tous les esprits sont frappés du grave inconvénient qui résulte de l'excès de la centralisation politique, je veux dire : la suprématie des grandes villes et surtout la dictature de Paris. Que fait l'école positive? Elle déclare qu'il appartient essentiellement aux grandes villes de disposer du pouvoir exécutif. Elle charge Paris de gouverner la France, et fait gouverner Paris lui-même par *trois prolétaires éminens* (1).

Voilà, dira-t-on, le beau idéal de la tyrannie. N'est-il pas à craindre qu'un tel pouvoir ne se perde par sa force même? ne lui faudrait-il pas des contre-poids? L'école positive en a trouvé un, et lequel? Les clubs (2); oui, les clubs. L'école positive est passionnée pour cet instrument de gouvernement. Elle le préfère à tout, même à la presse, *chose trop abstraite,* dit-elle avec une adorable naïveté; même au suffrage universel, par cette raison décisive que « les prolétaires tiennent moins au droit de suffrage qu'au droit de club. » On dira : Ce plan n'est, après tout, que le régime de 93, la dictature du comité de salut public appuyée sur le club des jacobins. L'école positive accepte cet idéal, mais elle prétend le perfectionner. Elle est en sollicitude pour les départemens, et veut faire quelque chose pour eux; elle les charge d'administrer les finances de l'état, et, se trouvant en train de libéralisme, elle pousse la bonté jusqu'à reconnaître que les *gens aisés* sont plus propres que les ouvriers à ces sortes d'affaires, de sorte que, dans cette société-modèle, la bourgeoisie votera le budget, et le prolétariat sera chargé de le dépenser.

On croit rêver en lisant ces folies; mais voici qui couronne tout : si l'on en croit les philosophes positifs, ce qui met aux prises aujourd'hui la bourgeoisie et le prolétariat, c'est le vice de leur éducation. La bourgeoisie a reçu la détestable éducation métaphysique; le prolétariat, l'éducation religieuse, plus mauvaise encore. Il faut y substituer une seule éducation uniforme et universelle, l'éducation positive. Qu'est-ce donc? Une chose admirable, mais très compliquée (3) : elle ne comprend pas moins de six grandes sciences. On commencera par les mathématiques, c'est-à-dire par ce qu'il y a au monde de plus abstrait. C'est de ce lait agréable et doux qu'on nourrira l'enfance, c'est avec de l'algèbre qu'on développera son imagination et son cœur. Viendront ensuite l'astronomie, la physique et la chimie, pour préparer ces jeunes

(1) *Application de la Philosophie positive,* chap. x.

(2) *Ibid.*, page 140. — *Rapport à la Société positiviste sur le nouveau gouvernement révolutionnaire*, p. 25 et suiv.

(3) *Ibid.*, ch. v. — *Rapport* déjà cité, p. 16 et suiv.

ames aux merveilles de la *biologie*, et leur donner enfin par la *sociologie* le dernier trait de perfection. Voilà ce qui s'appelle une éducation complète. Encore M. Auguste Comte, craignant de laisser une lacune ou de passer pour un ennemi des muses, ajoute à son programme le grec, le latin et les beaux-arts.

Admirez la sollicitude de M. Auguste Comte pour les classes ouvrières : non-seulement il leur donne le droit au travail en intimant au pouvoir l'ordre formel de réaliser ce droit et *d'avoir toujours pour cela à sa disposition les fonds nécessaires*, mais encore il répand sur eux toutes les richesses de la science la plus élevée. Le moindre artisan sera versé dans les secrets de la biologie; il n'y aura pas un valet de ferme qui ignore la philosophie de l'histoire, et, si quelque lecteur m'accusait ici d'exagération, je serais forcé de lui avouer que M. Auguste Comte menace les femmes elles-mêmes de leur faire apprendre les six grandes sciences positives (1).

Au spectacle de tels écarts, est-il possible de se défendre d'un sentiment douloureux? Un seul motif nous a décidé à dérouler un si triste tableau : c'est que, dans l'égarement d'esprits sincères, de cœurs honnêtes, d'hommes très savans, entraînés par un faux principe à de pareilles extravagances, il peut y avoir un enseignement.

### II. — ÉCOLE THÉOLOGIQUE.

Qu'est devenue cette école inaugurée avec tant d'éclat pendant le premier quart de notre siècle par un concours extraordinaire d'esprits éminens, et qui dut une fortune si rapide aux paradoxes des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, aux ingénieuses théories de *la Législation primitive*, à la dialectique enflammée de l'*Essai sur l'Indifférence*? Où sont aujourd'hui les disciples de M. l'abbé de Lamennais? Peut-être des yeux attentifs retrouveraient-ils l'esprit de sa doctrine parmi ce groupe d'écrivains qui reconnaissent pour chef l'ancien collaborateur de *l'Avenir*, M. de Montalembert; mais il n'y a plus de *menésiens* avoués, et les deux philosophes les plus renommés du clergé actuel, M. Bautain et M. Maret, se sont de plus en plus séparés, M. Maret surtout, de cette exclusive et hasardeuse doctrine. Y a-t-il encore des disciples de M. de Bonald? Plus d'un sans doute; mais, sans vouloir dépriser des écrivains aussi recommandables que M. Bonnetty, le savant directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, et M. Nicolas, auteur d'un livre fort vanté dans le monde religieux, les *Études historiques sur le Christianisme*, il sera permis de dire que ces habiles disciples n'ont pas hérité de cette fertilité de ressources, de cette dex-

(1) *Application de la Philosophie positive*, p. 65.

térité singulière, de cette pointe d'esprit vive, hardie, pénétrante, qui caractérisait le maître. Que sera-ce, si nous cherchons à l'auteur du *Pape* un successeur digne de lui? A coup sûr, nous ne le trouverons pas en France; il faudra le demander à l'Espagne, et encore ne nous donnera-t-elle en M. Donoso Cortès qu'un homme de beaucoup d'esprit essayant de reprendre le rôle d'un homme qui avait presque du génie.

Cet incontestable déclin d'une grande école n'est point une raison de la dédaigner. Pour qui observe avec sollicitude les moindres accidens de la marche des idées, il est évident que l'école théologique subit en ce moment une transformation qui peut devenir féconde et porter les plus heureux fruits. Après les emportemens d'une lutte récente, plus d'un adversaire de la philosophie paraît avoir senti quels périls on déchaîne sur une société profondément bouleversée en mettant aux prises les deux forces qui conservent l'ordre moral, et dès-lors quelques symptômes d'une disposition d'esprit plus conciliante, plus favorable aux droits de la raison humaine, ont commencé à paraître. Recueillons avec empressement ces signes favorables; mais d'abord, et pour les mieux comprendre, jetons un coup d'œil sur les origines et sur les variations de l'école théologique.

Est-ce une école de philosophie comme les autres, ayant sa doctrine à elle, une doctrine originale, indépendante? Non : par sa nature même, elle est enchaînée à un dogme qu'elle n'a pas fait, qu'elle ne peut pas et ne veut pas défaire, ni même modifier, savoir le dogme catholique, accepté par elle comme surnaturel, immuable, infaillible. Que fait-elle donc? Deux choses : tantôt elle défend le dogme contre les objections de la pensée libre, de la philosophie proprement dite; tantôt, prenant l'offensive, elle porte la guerre sur le terrain ennemi, bat en brèche les systèmes qui heurtent le dogme ou qui seulement s'en distinguent, et porte ses coups jusque sur l'esprit humain, commun père de tous les systèmes.

Voilà le rôle naturel de l'école théologique. Or, quelle était, au commencement de notre siècle, la philosophie dominante? C'était celle que Voltaire avait empruntée à Locke en la contenant comme lui de toute la force d'un bon sens supérieur, celle que l'abbé de Condillac avait déjà un peu amoindrie pour la réduire en un système ingénieux et précis, mais qui, tombant de ces grands esprits dans des esprits intempérans comme Diderot ou superficiels comme Helvétius, et de ceux-ci dans des esprits vulgaires comme d'Holbach, avait rapidement abouti aux plus tristes conséquences, le matérialisme et l'athéisme, et, à leur suite, le scepticisme absolu ou l'indifférence.

En face d'une telle philosophie, le rôle de l'école théologique était tracé. Défendre le dogme contre des athées et des sceptiques, c'eût été

peine perdue; on fit mieux, on attaqua. Conduite par un belliqueux génie, le comte Joseph de Maistre, la guerre fut vigoureuse, brillante, décisive. Le matérialisme y reçut des coups mortels; mais cela ne contenta pas l'ambition de l'école théologique. Il ne lui suffit pas d'avoir triomphé de la mauvaise philosophie du XVIIIe siècle; elle prétendit atteindre le principe même de toute philosophie. L'homme qui, sous la restauration, fit entrer l'école théologique dans cette dangereuse carrière, ce fut l'abbé de Lamennais. L'*Essai sur l'Indifférence* dépassa M. de Maistre et M. de Bonald lui-même. En châtiant avec une sévérité impitoyable et souvent excessive les prétentions orgueilleuses et les déréglemens de l'esprit humain, Joseph de Maistre comprenait sa grandeur. S'il n'avait pour Locke et Bacon qu'injustice et colère, il savait du moins admirer Platon et respecter Descartes. Pour l'auteur de l'*Essai*, Descartes, c'est l'ennemi. Voltaire et Rousseau, Diderot et d'Alembert, Locke et Condillac, ne sont que des disciples. Leur commun maître, c'est celui qui a dit : *Je pense, donc je suis;* celui-là est le père de la philosophie du moi, de cette philosophie solitaire, personnelle, qui a brisé le lien de la tradition. Oui, Descartes est le grand coupable qui a détrôné la raison générale, seule règle de certitude, pour mettre à sa place la raison individuelle, raison impuissante, raison négative, qui n'est bonne qu'à entasser des ruines, dont le premier mot est : *Je pense*, et le dernier : *Je doute*. Guerre donc à la philosophie, à celle de la raison pure comme à celle des sens! guerre à Descartes comme à Bacon, à Malebranche comme à Voltaire! guerre à la raison humaine et à toute philosophie! Écrivons sur notre drapeau : *La philosophie aboutit nécessairement au scepticisme.*

Telle est la formule tranchante et hardie qui résume toute la doctrine de l'école théologique de la restauration. On sait ce qui arriva. Pendant que l'abbé de Lamennais démontrait l'impossibilité de la philosophie, une philosophie nouvelle paraissait sur l'horizon, et, sous le nom d'école éclectique, commençait à jeter un vif éclat. Cette école avait un double caractère : elle unissait l'indépendance philosophique la plus complète au spiritualisme le plus pur. Pleine de sympathie pour le christianisme, elle refusait également d'en nier la haute valeur et d'en subir le joug, — et de la sorte, aboutissant à des conclusions positives par la grande route d'un spiritualisme indépendant, elle était un vivant démenti opposé par l'esprit du siècle à la thèse de M. de Lamennais. Le désordre se mit dans les rangs de l'école théologique. Les esprits modérés désavouèrent la doctrine de l'*Essai*. Le clergé, un instant séduit, fit prudemment retraite. Un cri s'éleva contre l'imprudence, contre la nouveauté de la théorie lamennaisienne, et son éloquent auteur fut positivement accusé de philosophie et de scepticisme. Abandonné de tous, l'abbé de Lamennais s'abandonna lui-même. Sans

vouloir en convenir, il se fit philosophe, partisan du sens privé, apôtre de la raison individuelle, et aborda lui-même avec ardeur le problème qu'il avait proclamé insoluble, savoir l'accord d'une raison libre avec une foi positive.

Cependant la nouvelle école spiritualiste prenait chaque jour des accroissemens. Philosophie opposante et persécutée à son origine, la révolution de juillet lui donna le caractère de philosophie victorieuse. Ce fut alors que l'école théologique, reformant ses rangs, entra dans une phase nouvelle. On ne pouvait point accuser la philosophie nouvelle de conduire au matérialisme ni au scepticisme. On chercha quel pouvait être son côté faible : on crut l'avoir trouvé dans sa théorie des rapports de Dieu avec le monde, et bientôt un mot se fit entendre, murmuré d'abord à voix basse, puis prononcé à haute voix, répété avec insistance, répandu avec préméditation, et qui ne tarda pas à retentir avec un bruit formidable par tous les échos de la chaire chrétienne et de la presse catholique, le mot panthéisme. C'est à M. l'abbé Bautain et à sa petite église de Strasbourg que revient l'honneur d'avoir découvert cette machine de guerre. M. l'abbé Maret se chargea de la mettre en œuvre, et ce fut dans ce dessein qu'il composa un livre destiné à établir à jamais ce beau principe : *le rationalisme*, c'est-à-dire toute philosophie libre et fondée sur la raison, *aboutit nécessairement au panthéisme.*

Cette formule fut célébrée à l'envi. Les princes de l'église la prirent sous leur patronage; de succès en succès, elle finit par s'établir jusque dans la tribune politique, et de même que, sous la restauration, ç'avait été dans un certain monde une vérité claire comme le jour, une chose démontrée, incontestable, que la philosophie aboutit nécessairement au doute absolu, il ne fut pas moins certain ni moins évident, sous le gouvernement de juillet, que la philosophie aboutit nécessairement au panthéisme. Signalons ici une curieuse analogie. L'abbé de Lamennais, qui avait cru triompher de la philosophie en la précipitant au scepticisme, fut puni de cet excès en se voyant accusé lui-même de scepticisme et de philosophie. Aujourd'hui, même expiation d'un excès semblable. M. Bautain et M. Maret se sont portés les adversaires du rationalisme, et ont prétendu lui imposer le panthéisme comme sa conséquence et sa condamnation. Eh bien! sait-on qui est le plus accusé aujourd'hui de rationalisme et de panthéisme? C'est M. Bautain et M. Maret, et le coup part, non de leurs adversaires, mais de leurs confrères dans le sacerdoce, de leurs meilleurs amis.

Ceci nous conduit à comprendre et à expliquer la situation présente de l'école théologique. Après s'être signalés au premier rang parmi les adversaires du rationalisme, M. Bautain et M. Maret ont essayé, chacun à son tour, une entreprise toujours délicate et périlleuse, je

veux dire une nouvelle exposition du dogme catholique. Or, voici l'écueil où tous deux sont venus se heurter : on a trouvé qu'en voulant éclaircir les mystères de la religion, ils les détruisaient.

Chose remarquable! ces mêmes esprits qui se défient si fort de l'esprit humain, quand il s'applique librement aux objets les plus simples et les plus accessibles, lui veulent conférer l'exorbitant privilége de voir clair dans les abîmes les plus redoutables du dogme théologique. Ils n'accordent qu'avec beaucoup de peine à la raison la distinction du bien et du mal et l'existence de Dieu, et voici que l'un d'eux, M. Bautain, n'hésite pas à proposer une explication toute rationelle de la sainte trinité et de l'incarnation. Avec plus de mesure, M. Maret a également essayé de porter au plus profond de la théologie le flambeau de la raison. Les théologiens se sont émus. On sait qu'une sorte d'amende honorable fut jadis exigée de M. Bautain par son évêque. Si l'esprit plus discret de M. Maret a rendu l'épiscopat moins ombrageux pour ses doctrines, il s'est rencontré des hommes sévères, des catholiques rigides, qui ont signalé sa théologie comme peu correcte, nouvelle, sentant l'hérésie. Au premier rang, il faut citer M. Bonnetty, très savant homme, qui réunit autour de ses *Annales de philosophie chrétienne* toute une milice de jeunes membres du clergé. M. Maret s'est défendu, et il a trouvé de zélés et habiles avocats : M. l'abbé Darboy, du *Correspondant* et du *Mémorial catholique,* un jésuite instruit, le père Chastel, et l'un des nouveaux bénédictins de Solesmes, le révérend père dom Gardereau. De là une polémique fort animée, fort intéressante, où il est curieux de rechercher les dispositions diverses et les luttes intérieures du clergé.

Que disent les écrivains des *Annales de philosophie chétienne?* Ils disent à M. l'abbé Maret et à ses amis : Votre théologie rationnelle est le fléau de la religion. Au lieu de suivre docilement la tradition, de prononcer les paroles consacrées par l'église, vous portez dans la théologie une métaphysique indiscrète, arbitraire, infectée de l'esprit du siècle. Au lieu des trois *personnes* de la Trinité, vous parlez de trois *facultés,* de trois *propriétés,* de trois *principes.* Au lieu de *création,* vous parlez de *manifestation universelle et progressive;* c'est parler comme nos modernes sabelliens de France et d'Allemagne. Quelle est la source de ces erreurs? c'est que, vous aussi, vous caressez la chimère du temps, l'autorité de la raison. Vous attaquez à grand bruit, il est vrai, le rationalisme et le panthéisme; au fond, vous êtes des rationalistes et des panthéistes. Vous reconnaissez à la raison humaine des droits qu'elle n'a pas, le droit de tirer de son propre fonds la règle des mœurs, le droit de concevoir par sa seule vertu et de démontrer l'existence de Dieu. Vous allez jusqu'à dire que la raison est une *révélation* naturelle : c'est rendre inutile l'autre révélation; c'est la nier indirecte-

ment; c'est remplacer l'enseignement de l'église par la raison; c'est aboutir au rationalisme. Mais il y a plus : vous ne vous bornez pas à exagérer les droits de la raison humaine; vous prétendez qu'elle est un *écoulement* de la raison éternelle, une *émanation*, une *participation* de l'essence de Dieu; c'est admettre que la raison éternelle est répandue dans nos faibles intelligences, que la nature de Dieu se divise et se partage entre les ames humaines, c'est insinuer que l'homme est une partie de Dieu, c'est aboutir au panthéisme. Voulez-vous éviter le panthéisme et le rationalisme? voulez-vous combattre à coup sûr la philosophie? Ne lui accordez rien. N'acceptez d'autre autorité certaine que l'autorité de l'église et de la tradition. C'est la tradition qui nous enseigne le devoir, Dieu, la vie future. Hors de la tradition, il n'y a que l'ignorance absolue ou l'absolu scepticisme. Si quelques grandes vérités morales et religieuses brillent par rares éclairs dans le monde païen, c'est par la tradition qu'elles sont arrivées aux Socrate, aux Aristote et aux Platon. Si les philosophes modernes se sont formé de la Providence et de l'ame des idées si sublimes et si pures, c'est qu'ils ont été baignés à leur insu dans cette lumière surnaturelle que le christianisme a répandue parmi les hommes. Ainsi donc, point de milieu. Le catholicisme est tout, ou il n'est rien. La tradition est la seule règle, ou bien c'est le sens privé: d'un côté, la foi humble et docile; de l'autre, la négation et la révolte. Soyez donc de vrais et purs catholiques, ou vous tombez dans les derniers abîmes du panthéisme et de l'irréligion.

Telle est la thèse que soutiennent, avec une certaine vigueur et une insistance inouie, les *Annales de philosophie chrétienne*. On y reconnaît sans peine la vieille thèse de M. de Bonald et de l'abbé de Lamennais, celle qui fait aussi le fond de la polémique d'un journal très connu, *l'Univers*.

Que répondent M. Maret et ses amis? D'excellentes choses. Quant aux expressions dont ils se sont servis pour désigner les personnes de la Trinité et la création, ils les expliquent dans un sens orthodoxe, ou les retirent; mais, sur le fond de la question, ils prouvent très solidement qu'un traditionalisme exclusif est une chose très dangereuse, qu'avant eux tous les plus grands docteurs de l'église, les théologiens les plus autorisés, ont fait une certaine part à la raison; que les livres saints eux-mêmes reconnaissent une loi naturelle et une religion innée (1); qu'il est étrange, quand on invoque la tradition, de vouloir changer sur un point si grave la constante tradition de l'église; que nier les droits de la raison et toute certitude naturelle, c'est livrer

(1) Voyez la thèse de docteur récemment soutenue en Sorbonne par M. l'abbé Maret, et qui est devenue l'objet d'une vive polémique entre les journaux du clergé.

la révélation désarmée aux attaques de la philosophie, c'est laisser l'homme éternellement indécis entre Mahomet et Jésus-Christ, c'est incliner au plus dangereux scepticisme.

Nous ne pouvons que souscrire à une réponse si solide et si sage; nous croyons même que la récente controverse de la philosophie avec le clergé a pu fournir aux amis de M. Maret quelques lumières utiles et plus d'un argument décisif contre leurs adversaires; mais à notre tour nous demanderons la permission de prendre la parole, et nous dirons à M. l'abbé Maret, aux évêques qui l'encouragent, aux théologiens qui l'approuvent et à toute cette partie du monde religieux qui se montre disposée à reconnaître aujourd'hui les droits de la philosophie : Vous déclarez (1) qu'il y a dans l'homme une lumière naturelle, rayon émané du foyer divin, lumière qui illumine tout homme venant en ce monde, et qui a répandu des clartés si vives jusque dans les ténèbres du paganisme. Cette raison est capable de poser avec autorité un principe de certitude, c'est l'évidence; une règle de mœurs, c'est l'idée du bien; une religion naturelle, c'est celle qui fait reconnaître à tout esprit droit un Dieu spirituel, un Dieu providence, créateur du monde et père de l'humanité. Vous reconnaissez à la raison ces nobles droits : les amis de la philosophie doivent en remercier votre franchise et votre loyauté; mais que doivent penser les esprits calmes et désintéressés, étrangers à nos débats? que voulez-vous qu'ils disent de cette formule tant préconisée : *Le rationalisme aboutit nécessairement au panthéisme?* Expliquons-nous nettement une dernière fois. Entendez-vous par rationalisme l'usage ou l'abus de la raison? Parlez-vous de la raison fidèle à ses lois naturelles ou de la raison infidèle à ses propres lois; de la raison restant raisonnable ou de la raison égarée? Point d'équivoque, toute la question est là. Si vous parlez de la raison égarée, il n'y a aucune difficulté à vous accorder qu'elle peut conduire au panthéisme. Elle y peut conduire, elle y conduit en effet de nos jours beaucoup d'esprits, comme elle en a conduit d'autres à l'athéisme, à l'idéalisme, à tous les égaremens; mais quoi! la religion, elle aussi, la religion égarée, ne peut-elle pas précipiter les plus belles ames au mysticisme, au fanatisme, à la superstition, à mille autres excès? Que suit-il de là contre la religion et contre la raison? Absolument rien. Or, il en va tout autrement, si vous transformez une simple erreur possible, suite de la faiblesse humaine, en une erreur nécessaire, produit fatal de l'organisation même de la raison. Il ne s'agit point ici d'une dispute de mots, mais d'une question capitale. Si vous dites que la raison, restant raisonnable, aboutit nécessairement au panthéisme, vous soutenez une thèse fausse

(1) Voyez l'avertissement de la nouvelle édition de la *Théodicée chrétienne* de M. l'abbé Maret, 1850; chez J. Leroux et Jouby, 7, rue des Grands-Augustins.

que vous êtes incapables de prouver, contraire à toutes les données de l'observation psychologique, à tous les enseignemens de l'histoire, à cent exemples contraires donnés par les meilleurs et les plus libres génies; de plus, c'est une thèse dangereuse, puisqu'elle légitime en quelque façon le panthéisme, en le déclarant invincible à la raison; enfin c'est une thèse qui est en contradiction avec vos propres déclarations, puisque vous avez positivement reconnu que la raison naturelle est d'origine divine, qu'elle est une puissance régulière et bienfaisante, qu'elle renferme en soi l'idée de la loi morale et l'idée de Dieu.

Retirez donc toutes ces loyales déclarations : niez la raison, n'acceptez que l'autorité de l'église; passez dans le camp de M. de Bonald avec vos adversaires des *Annales de Philosophie chrétienne,* — ou plutôt maintenez vos concessions; restez fidèle à la constante pratique des pères et des docteurs, à saint Paul, à saint Augustin, à Bossuet; mais alors retirez cette formule qui n'a plus de sens : *le rationalisme aboutit au panthéisme,* thèse déplorable qui mérite d'aller rejoindre celle de l'abbé de Lamennais dans le plus complet oubli.

Tout vous convie à cette rétractation honorable. Vous avez consumé tous vos efforts pendant dix-huit ans à combattre le spiritualisme. Pendant ce temps, votre véritable adversaire faisait son chemin. Tout à coup il a levé le masque : il s'appelle socialisme; nous l'appelons, nous, matérialisme, car nous ne sommes pas dupes d'un prétendu socialisme platonicien ou évangélique, qui n'existe que dans la tête de quelques innocens rêveurs. Ce qui est redoutable et réel, c'est le socialisme matérialiste et démagogue. Voilà l'ennemi. Ce n'est pas trop pour en triompher de toutes les forces réunies d'un christianisme éclairé et d'un spiritualisme indépendant.

ÉMILE SAISSET.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

# VOYAGE

# DE PARIS A SAN-FRANCISCO.

---

### SCÈNES DE MŒURS EN CALIFORNIE.

### LES AMÉRICAINS ET LES FRANÇAIS DANS LES PLACERS.

J'ai quitté Southampton le 18 janvier 1850 sur le bateau à vapeur *le Tay;* vingt-quatre heures après, nous étions en plein Océan, et le 26 nous touchions à Madère, après avoir passé des brouillards et des frimas de la Manche aux vents tièdes et à la chaude température des mers équatoriales. Chaque coup de roue semblait donner l'impulsion au mercure, qui monta progressivement, de cinq ou six degrés au-dessous de zéro, à vingt-cinq ou vingt-huit au-dessus.

Les passagers qui composaient la population du bord offraient un échantillon de toutes les races européennes. Il y avait là beaucoup d'Anglais, — fonctionnaires publics, créoles ou simplement touristes; des Espagnols qui regagnaient la Havane ou le Mexique; des Portugais, des Allemands, des Italiens, des Russes et des Français, que la soif des aventures chassait en Amérique. Tous ces passagers, condamnés à vivre ensemble pendant de longues journées où rien ne vient distraire la pensée, semblent ne pas admirer beaucoup les beautés si souvent chantées de l'Océan, des nuits tropicales, des couchers de

soleil en pleine mer, et de tous ces spectacles qui ont inspiré et qui inspireront peut-être encore tant et de si longs romans maritimes. Les rêveurs rêvent en regardant la lune sortir des ondes infinies; les fumeurs, et c'est le plus grand nombre, fument; le reste bâille ou lit à volonté. Quand un navire passe à l'horizon, on se presse pour le voir, et l'on soupire aussitôt qu'il a disparu. Quatre ou cinq fois par jour, on se met à table, et l'on mange, non pas pour manger, mais pour se distraire : le thé, le café, les tartines de pain beurrées, les viandes froides, sont en permanence dans le réfectoire, où s'écoule un bon tiers de la journée; le reste du temps, on se promène sur le pont, ou l'on cause avec les passagères, assis sur le seuil de leur salon. La pruderie anglaise ne veut pas que les habits pénètrent dans l'enceinte cloîtrée réservée aux robes. Quand on quitte l'Angleterre, le *shocking* monte à bord et s'embarque avec vous.

La première colonie anglaise que nous ayons rencontrée sur notre route est la Barbade, en anglais *Barbadas* (prononcez *Bébédeus*), où nous sommes arrivés le 8 février. C'est là qu'il m'a été donné de voir pour la première fois la population noire face à face, et je n'ai plus compris qu'on fût négrophile. Quelle laideur, quelle saleté, quelle bassesse, quelle difformité physique et morale! Depuis lors j'ai vu Porto-Rico, Jacmel, la Jamaïque, dix autres ports des Antilles, et partout la même impression m'est restée.

Voici en quelques mots l'itinéraire que j'ai suivi depuis mon départ de la Barbade, le 9 février, à une heure de l'après-midi; il pourra servir de guide aux voyageurs : Saint-Thomas, arrivé le 12 à huit heures du matin, parti le même jour à six heures du soir; — Porto-Rico, arrivé le 13 à sept heures du matin, parti le même jour deux heures après; — Jacmel (Haïti), arrivé le 14 à sept heures du matin, parti le même jour à huit heures et demie du soir; — Jamaïque, arrivé le 15 avec *le Tay*, reparti le 17 à midi, sur *le Téviot;* — Santa-Martha, arrivé le 20 à trois heures, parti à six; — Carthagène, arrivé le 21 à deux heures après midi, parti à quatre heures; — Chagres, arrivé le 22 à sept heures du matin, parti à six heures du soir; — Gorgona sur la rivière de Chagres, arrivé le 24 à deux heures après midi, parti le 25 à dix heures du matin; — Panama sur le Pacifique, arrivé le 25 à neuf heures du soir, parti le 5 mars à midi;—Acapulco (Mexique), arrivé le 9 à midi, parti le 10 à sept heures du matin; — San-Francisco, arrivé le 26 à huit heures du soir.

La ligne que j'ai suivie, si elle est la plus curieuse, n'est pas la plus courte. Les voyageurs qui veulent aborder à l'isthme de Panama par la voie la plus rapide doivent s'embarquer à Liverpool, toucher à New-York et New-Orléans. En vingt et un jours, ils franchiront la même distance que nous avons mis trente-quatre jours à parcourir.

et ils auront la garantie du passage de Panama à San-Francisco, que la compagnie assure dès le départ de Liverpool.

Je n'ai visité qu'en courant les Antilles espagnoles, danoises, anglaises; mais je me suis arrêté un peu plus long-temps à Jacmel, petit port de mer dépendant de l'empire de Soulouque. Jacmel est une misérable petite ville bâtie dans une baie exposée à tous les vents et peuplée presque exclusivement, exclusivement même de noirs. Autour de la ville s'élèvent de grandes montagnes chargées de bois où n'apparaissent ni maisons ni cabanes. A quelques centaines de pas de Jacmel, on est dans la solitude la plus profonde. La première personne que nous ayons rencontrée en débarquant, c'est un commissaire de police, portant avec une gravité sans pareille un costume qui rappelait, à s'y méprendre, celui du *Postillon de Lonjumeau*. Il ne lui manquait que le fouet et le bouquet; mais il avait de plus un chapeau-tromblon. Ce chapeau-tromblon, je l'ai retrouvé partout, sur la tête de la population civile d'Haïti et sur la tête de l'infanterie de Soulouque; ce qui me donne à penser que ce chapeau incommode et laid, mais universellement adopté, est moins une affaire de goût qu'une question de patriotisme nègre. Le commissaire de police qui nous avait accostés sur le port nous fit d'abord visiter une caserne où s'exerçait une compagnie de soldats haïtiens, après quoi il nous conduisit au palais du gouverneur de Jacmel. Je retrouvai là tous les types grotesques qui m'avaient paru jusqu'à ce jour des inventions du caricaturiste Cham. L'infanterie qui manœuvrait sous mes yeux portait l'habit bleu de nos invalides et le pantalon blanc; mais ce pantalon blanc était gris, jaune ou noir de fumée, selon que le fantassin comptait plus ou moins d'années de service sous les drapeaux. Vétérans et conscrits marchaient pieds nus, le cou libre et la tête ombragée par cet affreux chapeau-tromblon dont la forme pyramidale offusque partout les yeux. Quand les pantalons manquent, l'armée porte des caleçons, et si les caleçons manquent aussi, elle met ce qu'elle peut. Deux fantassins à peu près vêtus montaient la garde à la porte de son excellence le gouverneur, le général Toussaint, nommé duc de Léogane par sa majesté l'empereur; mais, au moment de notre arrivée, l'un de ces guerriers jouait au bilboquet et l'autre dormait. Un coup de poing arracha le joueur à ses distractions; un coup de pied réveilla le dormeur. Le duc de Léogane nous attendait dans une magnifique pièce tendue de velours noir, dorée du haut en bas et garnie de meubles superbes style Louis XV. Ce salon de réception est précédé d'une antichambre fort vaste où se tiennent les aides-de-camp. Leur uniforme se compose d'un habit bleu foncé tout étincelant de broderies d'or, à revers et à paremens rouges, d'un pantalon taillé sur le modèle des pantalons que portent nos facteurs

de messageries, et d'un chapeau-claque semblable en tout à celui de nos officiers d'état-major, et qu'ils posent fort en arrière. De cols et de chaussures, il n'en faut point parler. Le gouverneur seul, et sa haute position explique ce faste, se permet l'usage des bottes. L'habit déboutonné des aides-de-camp permettait de voir leur chemise de couleur ouverte et pendante sur la poitrine.

Le duc de Léogane ne se piquait pas de plus de tenue que ses officiers. Son habit, surchargé, écrasé de passementeries d'or, gisait sur un fauteuil; mais, pour témoignage de sa grandeur, il avait, je l'ai dit, des bottes aux pieds, et portait en sautoir, sur sa chemise bleue et débraillée, l'ordre de Saint-Faustin tout ruisselant de verreries. A quatre pas de nous et derrière le dignitaire de Soulouque, on voyait, par une porte ouverte, un gros cochon blanc et un dindon noir rôder de compagnie autour du pot–au-feu de notre hôte, qui cuisait dans la salle voisine. Au demeurant, le duc de Léogane, malgré ses ordres et ses broderies, ne manquait pas d'un certain bon sens : il plaignait la France d'être tombée en république !

Peu de jours après cette présentation, et après avoir laissé l'empire de Soulouque préoccupé de la question des couronnes en métal que son autocrate avait commandées en Europe, *le Téviot* aborda à Chagres. Dès mes premiers pas sur le continent américain, je compris que tout ce qu'on disait en France de la Californie était également vrai, également faux, c'est-à-dire que, dans cette patrie de l'or, rien n'est absolument vrai ni radicalement faux. Ceux-là revenaient chargés de pépites et de poudre d'or, et leurs portefeuilles bourrés de lettres de change tirées sur les meilleures places d'Europe; ceux-ci passaient mornes et grelottant, traînant après eux la misère et la fièvre. Tous les renseignemens étaient contradictoires, et tous étaient exacts. Des matelots partis avec leurs bras pour toute fortune retournaient dans leur pays natal avec des trésors de nabab; des négocians qui s'étaient fait suivre de riches cargaisons rentraient chez eux pauvres et dépouillés de tout. Il me parut dès-lors démontré que le hasard régnait et gouvernait en Californie. C'est une conviction que, plus tard, l'expérience a confirmée chez moi.

Le prix du passage de Chagres à Panama par la Gorgona varie chaque semaine, on pourrait dire chaque jour. C'est un jeu de hausse ou de baisse, comme sur la rente au passage de l'Opéra un jour de séance orageuse. Un canot pouvant contenir deux ou trois personnes et quelques colis sur lesquels on dort la nuit coûte, pour transporter les voyageurs de Chagres à Gorgona en quarante-huit heures, la distance à parcourir étant de douze à treize lieues, de 25 à 180 piastres (125 à 900 fr.), suivant le nombre et l'empressement des émigrans. Les mules qu'on

prend à la Gorgona sont tarifées ordinairement à 8 piastres par bête; j'ai payé les miennes 16 piastres, et dès le soir même les mules en valaient 20. Quelques passagers du *Téviot* avaient avec eux des dames, accompagnées, comme toutes les dames en voyage, de grosses caisses qu'il est impossible de transporter à dos de mulet. Des Indiens les ont chargées sur leurs épaules et les ont portées de la Gorgona à Panama, distance de sept à huit lieues, au prix moyen de 25 à 30 piastres par caisse. Les Américains du nord, qui ont l'habitude des grands voyages dans le *Far-West*, font la traversée de l'isthme à un prix très modéré. Ils se réunissent par bandes de quinze à vingt, n'emportant avec eux que les bagages absolument nécessaires, et, prenant un guide, font la route à pied à travers bois. Arrivés à Panama, ces émigrans, que consume la soif de l'or, s'entassent dans des hôtelleries où chaque case renferme autant de locataires que le plancher peut en supporter, se nourrissent de riz et de thé en attendant le départ d'un *steamer*, et naviguent vers San-Francisco, couchés sur le pont, à la belle étoile.

Quand je suis arrivé à Panama, l'or ne perdait plus au change; mais quatre pièces de 20 sous, huit pièces de 10 ou 16 pièces de 5 valaient une piastre. Quelques spéculations en petites monnaies avaient été déjà tentées, et réussissaient à merveille. Panama était encombré d'émigrans de toutes races, Chiliens, Péruviens, Colombiens; mais les Américains des États-Unis étaient de beaucoup les plus nombreux. Chaque semaine apportait un flot de mille à douze cents passagers, si bien que les billets de passage à bord des *steamers* qui desservent la ligne de Panama à San-Francisco étaient en hausse. La spéculation s'en était emparée. Grace à l'intervention obligeante du consul anglais et du capitaine Stout, agent des paquebots américains sur le Pacifique, quelques-uns de mes compagnons de voyage et moi, qui lui étions recommandés, avons pu obtenir des billets au prix moyen de 1,300 francs. Les détenteurs, pour parler le langage du commerce, les vendaient couramment 2,000 à 2,200 francs. Les émigrans qui n'ont ni le loisir d'attendre, ni la somme nécessaire pour acheter leur passage à un si haut prix, s'embarquent sur des navires à voile; mais si le voyage ne leur revient plus qu'à 500 ou 600 francs, il dure de cinquante à soixante-dix jours. La valeur des objets de consommation avait atteint à Panama un prix excessif. Une livre de sucre inférieur pour la qualité à la cassonade de nos épiciers coûtait ici 30 sous; une bougie, 1 franc; ainsi du reste. On se loge comme on peut, heureux encore de trouver une chambre, un cabinet, un trou où l'on ait la faculté de s'étendre et de dormir par terre.

Le *California*, sur lequel j'ai quitté Panama le 5 mars, emportait à San-Francisco cinq cents Américains couchés indifféremment sur le

pont ou dans la cale, tous vêtus de vareuses rouges et coiffés de grands feutres gris. Presque tous passent leurs journées à fumer; quelques-uns causent, — c'est le plus petit nombre; — tous jouent. Pas un d'eux ne parle français; quelques-uns parlent l'espagnol, plusieurs comprennent l'allemand. Le plus grand silence règne parmi ces bandes. Nos cinq cents passagers sont pour la plupart grands, secs, vigoureux et doués d'une santé de fer; presque tous se destinent au travail de l'extraction de l'or dans les *placers;* quelques-uns vont tenter fortune à San-Francisco; beaucoup se rendent en Californie dans la seule pensée de jouer, et on sait que ce ne sont pas les maisons de jeu qui manquent dans ce pays-là.

Le 26 mars, après avoir relâché un jour à Acapulco, notre *steamer* aborda à San-Francisco, et les cinq ou six cents passagers du *California* se dispersèrent comme une volée d'oiseaux. Je venais enfin de mettre le pied sur cette terre féerique, vers laquelle tant d'hommes ont les yeux de l'esprit tournés, sur cette Californie qui est pour plusieurs la patrie des chimères réalisées, pour d'autres aussi le pays des plus amères déceptions. Au moment de l'arrivée du *California,* on pouvait dire de San-Francisco que c'était une ville ruinée. Point de transactions, point d'affaires; le port, le rivage, les magasins, étaient encombrés de marchandises qui ne trouvaient point d'acheteurs. L'activité et le mouvement n'existaient plus qu'autour des cafés et des maisons de jeu; mais là rien ne chômait. La spéculation sur les terrains, où tout le monde, manœuvres et banquiers, s'était follement jeté, avait compromis les fortunes qui semblaient le plus solidement assises. Les transactions, la vie commerciale, ne pouvaient reprendre, disait-on, qu'au retour des travailleurs que la saison des pluies chasse des *placers.*

La ville de San-Francisco, on le sait, s'élève en amphithéâtre, à mi-côte d'une colline très raide, au fond d'une grande baie, où meurent les flots de l'Océan Pacifique. Derrière la ville se prolongent d'autres collines entièrement pelées. Les maisons que l'incendie a dévorées plus tard étaient presque toutes bâties en bois. Les rues latérales à la baie sont très larges, droites et de niveau; les rues perpendiculaires présentent à l'œil l'aspect d'une côte raide et difficile, où la circulation des voitures est impossible. La voirie californienne n'a pas encore eu le temps de naître. Les rues restent telles que le hasard les a faites; la pioche et le balai n'y passent jamais, et ces mille débris que les maisons expulsent de leur intérieur s'y entassent toujours. En été, la poussière et les émanations fétides y sont intolérables; en hiver, quand viennent les pluies, les rues se changent en marais, où les piétons et les mules enfoncent à chaque pas jusqu'au jarret. On a vu, dans cer-

tains quartiers, se former des fondrières où des hommes et jusqu'à des mulets ont disparu, sans qu'il fût possible de leur porter aucun secours. Il faut ajouter, pour rester fidèle à la vérité, que, dans cette population brûlée par l'amour de l'or, personne n'y pensait beaucoup. L'aspect de ces fondrières est repoussant : toutes remplies d'une eau noire et croupissante, couvertes de débris de toute espèce d'immondices, d'os à demi rongés, de linges troués et puans, elles exhalent une odeur pestilentielle. Ces fondrières se retrouvent partout, même dans le centre et le bas de la ville, qui sont presque entièrement et le mieux bâtis. Quant au climat, c'est peut-être le plus capricieux qui soit au monde. Le matin, de neuf heures à midi, la chaleur est accablante; de midi à sept heures, un vent intolérable s'élève, et fait tourbillonner la poussière à flots; les brouillards montent avec le soir, répandant partout l'humidité, et un froid intense s'empare de la ville avec la nuit. C'est tour à tour, et dans la même journée, le climat d'Alger, d'Avignon, de Londres et de Stockholm.

Un ordre parfait régnait dans la ville, et, malgré le mélange des races et l'agglomération des émigrans, on n'avait à redouter ni le vol ni l'assassinat. Des masses énormes de marchandises étaient entassées sur le rivage sans que personne, parmi cette foule d'aventuriers, songeât à rien détourner des richesses exposées en plein vent. Était-ce probité? Je ne le crois pas. La justice est promptement rendue dans la capitale de la Californie, et la population sédentaire, nombreuse et aguerrie, paraît très résolue à faire respecter la propriété et à maintenir une sécurité qui seule peut assurer la prospérité générale de San-Francisco. Un grand nombre d'aventuriers d'ailleurs touche à peine le rivage, et court aux *placers* chercher cet or qui est ici le mobile unique de toutes les pensées et de toutes les actions. Les plus audacieux partis, ceux qui restent ne tardent pas à trouver des occupations lucratives, ou qui tout au moins leur permettent de vivre en attendant de meilleures occasions.

Il est fort difficile, avec la meilleure volonté et la plus entière bonne foi, de dire complétement la vérité sur San-Francisco. Tout change, tout est bouleversé en moins de quinze jours; les mouvemens de baisse et de hausse atteignent des proportions effrayantes : un jour, on paie l'eau-de-vie 30 piastres la bouteille; la semaine suivante, elle tombe à 20 francs. Le frère d'un artiste de l'Opéra, M. Barroilhet, favorisé par le hasard, a gagné du soir au matin 250.000 francs sur une cargaison de planches. Il y avait, au moment de son arrivée, disette de bois; un mois après, ces mêmes planches étaient à vil prix. Tout saisit, tout frappe, tout étonne ici. A côté de fortunes qui rappellent les contes des *Mille et une Nuits*, il y a d'horribles misères; auprès de

maisons meublées en laques de Chine, comme celle du docteur d'Oliveira, il y a des huttes immondes faites de paille et de boue.

J'ai dit qu'à mon arrivée une atonie générale frappait le commerce de San-Francisco. Le premier résultat de cette atonie avait été de réduire considérablement le prix des objets de consommation, des objets de fabrication européenne surtout, tels que les tissus, les draps, les vêtemens. A la rigueur, on pouvait vivre en ne dépensant que 4 ou 5 piastres par jour. Une chambre, — parfaitement vide d'ailleurs, — pouvait être louée au prix moyen de 200 francs par mois. Cette même chambre valait, il y a un mois, 150 à 200 piastres. — Cependant un gigot de mouton coûtait encore 27 francs; la livre de beurre en valait 15, le litre de lait 7, et il était impossible de se procurer des radis à moins de les payer 5 francs la demi-douzaine. Dans les conditions que je viens d'indiquer, et la crise commerciale provoquée par la fièvre des spéculations ayant paralysé toutes les affaires, les seuls émigrans qui soient assurés de faire une fortune comparative sont les ouvriers. Un charpentier, un charron, un menuisier, un forgeron, trouvent toujours et facilement à être employés à raison d'une once d'or, 80 francs par jour. Leur nourriture et leur entretien ne revenant pas à plus de 20 francs, c'est une économie quotidienne de 60 francs qu'ils peuvent sans peine réaliser. Le blanchissage est une chose à peu près inconnue à San-Francisco, et la raison en est bien simple. On paie 30 francs ou à peu près le blanchissage et le repassage d'une douzaine de chemises, de mouchoirs ou de paires de chaussettes, et ces mêmes chemises achetées neuves chez le marchand ne coûtent en moyenne que 24 francs la douzaine. Il en est de même — *à présent* — de tous les objets confectionnés. Une paire de draps ne se blanchit pas à moins de 5 piastres; aussi l'usage des draps est-il considéré comme un objet de luxe auquel un très petit nombre de personnes peut atteindre.

Pendant mon séjour à San-Francisco, on s'attendait généralement à une hausse énorme et prochaine sur les articles de Paris. On achetait à tout prix les cravates, les gants, les cols, les ceintures, les rubans, les soieries façonnées, les écharpes, les châles, les parfumeries, et déjà l'on n'en trouvait plus. Il y a bien peu de femmes à San-Francisco, et parmi elles quarante ou cinquante à peine qui soient respectables; mais la dépense à laquelle elles se livrent est exorbitante.

Tout râcleur d'instrument, joueur de cornet à piston, chanteur de hasard, musicien quelconque et virtuose de contrebande peut débarquer à San-Francisco sans crainte. Pour si misérable que soit son talent, il trouvera dix cafés tous prêts à utiliser ses services au prix net de 80 francs par jour. La séance de nuit se paie aisément deux onces d'or, 160 francs. Après avoir entendu çà et là quelques-uns des artistes

les plus en renom de San-Francisco, il m'a semblé que les moindres ténors des cafés chantans des Champs-Élysées, le plus pauvre instrumentiste de nos petits théâtres, gagneraient des monceaux d'or. Les cafés où s'exercent ces virtuoses indescriptibles ne désemplissent pas; il en est de même des maisons de jeu ouvertes à tous les carrefours. Tout le monde joue ici, et le jeu est en permanence. Ce que les chercheurs d'or ont ramassé pendant la saison des fouilles, ils viennent le perdre pendant la saison des pluies. Quelques heureux, — les habiles si vous voulez, — ont réalisé dans ces enfers des fortunes fabuleuses. Ces maisons de jeu, toujours environnées de chalands, présentent une physionomie animée et curieuse dont les casinos des bords du Rhin et l'ancien Frascati ne sauraient donner l'idée. Ce sont de grandes salles où fonctionnent nuit et jour des tables de roulette, de trente et quarante et de *monte*, qui est le jeu le plus en vogue ici. Des monceaux d'or monnayé, en poudre et en cailloux, chargent ces tables, allant et venant. Les joueurs ont, pour la plupart, le costume pittoresque et grossier des mineurs, — des vareuses rouges et bleues, de grandes couvertures ou des capes rayées jetées sur l'épaule, de vastes chapeaux de paille ou de feutre, quelquefois des vêtemens en peaux de bêtes. Les sommes qui s'engloutissent au jeu sont incalculables. Les mineurs ruinés retournent aux *placers*, fouillent le sable, récoltent l'or et recommencent.

Un des côtés les plus pittoresques de San-Francisco est le mélange, la confusion extrême de toutes les classes. Ici tous font tout. Il n'y a pas de métier honteux, pas d'industrie avilissante. Tout se calcule au point de vue du bénéfice. Cependant, si quelque différence pouvait être remarquée dans les rangs mêlés de la société californienne, je dirais que les émigrans appartenant aux classes pauvres affectent plus particulièrement, aussitôt qu'ils ont gagné quelque argent, les dehors du luxe, et cherchent à éclipser leurs voisins. Bien au contraire, les personnes qui, par leur naissance et leur éducation, font partie des classes lettrées de la société européenne se livrent sans relâche à un travail acharné. On a parlé d'un marquis charretier et d'un vicomte chasseur. Rien de plus exact : j'ai rencontré ici l'ancien secrétaire d'un ex-pair de France deux ou trois fois ministre, qui exerçait la profession de garçon de café; il gagnait 80 fr. par jour à ce métier, qui lui permettait d'attendre quelqu'un de ces hasards fortunés après lesquels soupirent tous les argonautes californiens.

Après avoir passé quelque temps dans la maison du docteur d'Oliveira, médecin français, qui occupe ici la position la plus considérable, la même pensée qui m'avait fait quitter l'Europe pour San-Francisco me fit quitter San-Francisco pour les *placers*, où la ruine de la métro-

pole n'a pas arrêté le mouvement commercial. Ma première course m'a conduit aux *placers* situés à l'est de San-Francisco; un peu après, j'ai parcouru une partie de ceux qui se trouvent au sud jusqu'à une distance de 210 à 230 milles dans l'intérieur des terres. La nature n'est plus autour des *placers*, comme aux environs de San-Francisco, nue et desséchée : c'est un magnifique pays propre à tous les genres de culture, et qui ne demande que le travail des hommes pour se couvrir des plus riches moissons. Des prairies interminables courent le long des rivières, mais si chargées de fleurs, que le pied du voyageur en écrase des gerbes à tout pas. De grands bouquets de beaux arbres coupent ces vastes solitudes, où paissent en liberté d'innombrables troupeaux de cerfs et d'antilopes. Ces campagnes embaumées séparent San-Francisco des montagnes où sont situés les *placers* aujourd'hui en exploitation. Les montagnes qui s'élèvent entre Stockton et Murphy sont couvertes de pâturages et de bois de sapins et de chênes; elles renferment toutes de l'or en assez grande quantité. Des camps d'émigrans se sont formés dans les ravins, — en espagnol *cagnades*, — où le métal précieux s'est rencontré avec le plus d'abondance. Parmi ces *cagnades*, quelques-uns sont à peine occupés par une demi-douzaine de tentes; d'autres présentent déjà au regard l'aspect d'une ville naissante; j'en ai vu où campent trois ou quatre mille mineurs. Le camp de Sonora entre autres, qui est à deux journées de Stockton, ne comptait, il y a un an, que deux ou trois tentes; il y a maintenant des rues, des cafés chantans, des bals publics, des hôtels garnis, des restaurans, des concerts : — des concerts au milieu des solitudes les plus profondes de l'Amérique du Nord, et à soixante-dix lieues de San-Francisco! mais quelle population! la pire race d'hommes qui peuple les barrières de Paris peut à peine lui être comparée.

Les endroits où l'on récolte l'or se rencontrent toujours dans des ravins, entre deux montagnes resserrées; un ruisseau coule au fond, et c'est au bord de ce ruisseau que les mineurs dressent leurs tentes. Le terrain appartient de droit au premier occupant. Aussitôt qu'un ravin est exploité, il prend le nom du mineur qui le premier a planté sa pioche dans ce terrain vierge encore. Ainsi, par exemple, il y a la *Cagnade du Dragon*, la *Cagnade du Lancier*, celle du *Soldat*, celle du *Muletier*, celle de *Mormon*, celle encore de *Murphy*. En anglais, ces mêmes lieux sont désignés par ces mots : *Mormon's Diggings*, *Murphy's Diggings*, etc., c'est-à-dire *fouilles de Mormon*, *fouilles de Murphy*. Quand un émigrant a trouvé un ravin propre aux fouilles ou une *cagnade* favorable au commerce qu'il veut entreprendre, il coupe dans les montagnes une ou deux douzaines de sapins, les équarrit et les porte sur son dos jusqu'au *placer*, où il dresse le squelette de sa tente;

huit ou dix jours lui suffisent pour achever son travail, après quoi il est libre de creuser le terrain aurifère, ou d'étaler sa marchandise. Chacun ici fait œuvre de ses mains, car l'ouvrier le plus paresseux coûte au moins une once d'or par jour. L'émigrant cuit sa viande, nettoie sa vaisselle, lave son linge à la rivière, et vit un peu comme Robinson Crusoé dans son île, à cette différence près qu'il travaille un peu plus et se promène moins. La tente bâtie et la place où l'on fouillera la terre choisie et enregistrée par l'alcade du lieu, enregistrement qui équivaut à un acte de propriété, le mineur attend que les eaux pluviales s'écoulent des trous du ravin; si l'eau tarde trop long-temps à disparaître, ou si le *placer* ne donne pas un produit assez abondant, il abandonne sa tente, et va demander de l'or à un autre ravin.

Quand j'arrivai au camp de Murphy, on ne trouvait plus de sapins pour les constructions qu'à deux ou trois milles dans les montagnes. Avant six semaines, il faudra peut-être aller à deux lieues. Vous comprenez bien que le *comfort* est banni de ces sortes de camps. Les sybarites couchent sur des planches garnies d'un lit de feuilles de sapins; le plus grand nombre dort par terre, enveloppé d'une couverture qui sert de matelas la nuit et de manteau le jour. Grace au mouvement commercial qui s'est emparé de la Californie, rien ne manque cependant aux *placers* des objets nécessaires à la vie; mais tout y coûte deux ou trois fois plus cher qu'à San-Francisco même : j'ai payé une abominable paire de bottes 90 francs, et l'on m'a félicité sur le bon marché de mon acquisition.

Bien différent du camp de Sonora, occupé par les Sonoriens du Mexique qui l'ont fondé, et des autres *placers* que j'ai visités, le camp de Murphy est presque exclusivement habité par des Français, tous insurgés de juin, matelots déserteurs, ou repris de justice. La physionomie que présente ce *placer* a quelque chose d'étrange que la description la plus minutieuse peut difficilement indiquer. Ces hommes exilés de leur patrie ont conservé dans toute leur violence sauvage les passions politiques qui les ont fait courir aux barricades en 1848. Ce ne sont partout que conversations sur les événemens qui ont amené leur émigration, discussions interminables et bruyantes sur les principes ténébreux du socialisme, souhaits et tirades en faveur de la république universelle et démocratique, dont l'avénement prochain ne paraît pas douteux à ces vaincus de la guerre civile. Le dimanche surtout et le lundi sont consacrés à la politique : de petits clubs en plein vent s'improvisent dans l'intérieur du camp, et les harangues sur les crimes de l'aristocratie ne sont interrompues que par *la Marseillaise*, *le Chant des Girondins* et *le Chant du Départ*. Si j'avais pu quelque peu oublier ces hymnes révolutionnaires dont si long-temps les rues de

Paris ont retenti, les échos des montagnes californiennes me les auraient bientôt rappelées. Il n'est pas un des héros en guenilles de Murphy qui ne parle des gardes municipaux qu'il a tués à la révolution de février et des gardes nationaux qu'il a *descendus* aux journées de juin. Plusieurs se *vantent*, — oui, se vantent avec de grands airs superbes, — d'avoir pris part à l'assassinat du général de Bréa. Les nouvelles sont apportées à tous ces fugitifs par des numéros épars des journaux américains; mais, si les détails et les renseignemens leur manquent sur les événemens dont la patrie commune est le théâtre, l'imagination ne leur fait jamais défaut. Que de suppositions plus ou moins extravagantes ne font-ils pas! Pendant huit ou dix jours, il n'a été question à *Murphy's-Camp* que de la terrible insurrection des faubourgs de Paris. A en croire les orateurs de la démocratie exilée, le président de la république était pendu ou tout au moins en fuite; l'armée, sous le commandement du général Changarnier, avait abandonné Paris; les campagnes s'étaient soulevées, et le socialisme triomphait dans quinze ou vingt départemens. Ces belles nouvelles, débitées de tente en tente, répandirent un moment la joie parmi les mineurs, et l'on fêta la victoire des frères et amis de la métropole par de nombreuses libations.

Eh bien! cette race d'insurgés qui gardent encore au fond des solitudes sans limites, où le hasard les a conduits, leurs rancunes insatiables et les désirs violens de la vengeance, cette race indisciplinable et farouche vaut encore mieux que la race américaine qui peuple les *placers* voisins. Rien ne saurait donner une juste idée du caractère et des mœurs de ces hommes qu'on dirait choisis dans la lie des populations américaines; l'ivrognerie est leur moindre défaut. Les *placers* qu'ils occupent sont le théâtre d'assassinats sans nombre qui menacent de devenir quotidiens. L'autre jour encore, à Sonora, un joueur qui avait tout perdu s'est enivré, et, montant à cheval, est entré le pistolet au poing dans un café. On a voulu l'expulser; il a fait feu, et les balles sont allées frapper deux pauvres diables qui buvaient dans un coin. Ces scènes d'ivrognerie se renouvellent presque tous les jours; le dimanche, elles sont continuelles. Ces jours-là, les mineurs abandonnent leurs trous, et rentrent au camp chargés d'une provision d'or; en quelques heures, le plus souvent, ils perdent ou dépensent le fruit de leur travail d'une semaine. Alors exaspérés, furieux, ivres d'eau-de-vie, les armes à la main, ils parcourent les cafés et les rues, menaçant, injuriant, frappant, et finissent par faire feu au hasard. Si quelqu'un tente de les arrêter, ils le tuent comme on tue un chien et passent. Tous Américains de naissance, ils font cause commune et se soutiennent les uns les autres. Qui résiste à l'un de ces bandits

les a tous contre lui. Leur haine, qui s'adresse à tous les étrangers, s'exerce surtout contre les Mexicains, qu'ils traitent en race conquise. Quelle conquête, bon Dieu! que celle du Nouveau-Mexique, et qu'elle serait curieuse à raconter!

La population des camps américains se compose de mineurs et de joueurs de profession; ceux-ci, et ils sont encore assez nombreux, ne travaillent jamais et jouent toujours. Ils n'ont pas d'autre industrie, et ils l'exercent impudemment envers et contre tous. Quant aux mineurs, ils jouent aussi, mais le jour du repos seulement. Le soleil du dimanche luit à peine, que déjà les cris et les disputes retentissent; le bruit des rixes s'y mêle bientôt, et la journée ne s'achève pas sans que l'on n'entende siffler les balles. Quand les joueurs malheureux ne tuent pas, ils rouent de coups les pauvres victimes qui leur tombent sous la main. C'est ainsi qu'ils ont déchiré à coups de talon de botte, dans un café de Sonora, un vieillard, un Français qui passait par là. Le Français est resté sur place sans qu'aucun des spectateurs de cette scène ait osé prendre sa défense. Les vainqueurs sont partis en chantant, et sont allés vider quelques bouteilles d'eau-de-vie un peu plus loin. — Mais la justice? dira-t-on. — Et que veut-on que la justice fasse au milieu de pareils coquins dont le moindre porte à la ceinture et sur les épaules une panoplie d'armes de toute espèce? Une scène dont j'ai été le témoin montrera ce qu'est la justice des *placers*. Il y a au camp de Murphy un alcade et un shérif qui représentent l'autorité, la justice, la loi. Un matin, je suis réveillé en sursaut, un grand bruit m'attire hors de ma tente; je regarde, et j'aperçois le shérif en train de rosser un Irlandais. Notre shérif est boucher de profession; l'Irlandais est boulanger. Le shérif était ivre, et le sang coulait déjà, lorsque l'alcade s'est interposé. Le shérif a sauté à la gorge de son supérieur et l'a terrassé, après quoi, laissant dans la poussière le corps meurtri de l'alcade, il s'est élancé, son fusil à la main, à la poursuite du boulanger qui fuyait au loin. La population américaine regardait cette scène sans y prendre part: il s'agissait d'un Irlandais; mais si, par hasard, en s'opposant aux actes de brutalité que l'ivresse fait commettre à tout instant aux Américains, on avait l'imprudence de tuer ou même de blesser un des leurs, la justice locale pourrait bien, malgré le cas de légitime défense, vous faire arrêter et pendre à l'arbre le plus voisin.

Ce qui a fait jusqu'à présent la sécurité des Français résidant à Murphy, c'est leur supériorité numérique. Ils sont armés tout aussi bien que les Américains, et on les sait résolus à se faire tuer jusqu'au dernier avant d'abandonner leurs trous à or; mais aux regards farouches qu'échangent les Américains et les Français, aux propos qui circulent,

aux mille bruits qui se propagent, il est évident que l'explosion éclatera tôt ou tard. Déjà la bataille a failli s'engager; les Français, la semaine dernière, ont dormi avec leurs armes chargées auprès d'eux; des sentinelles veillaient aux extrémités du camp, et au premier signal tous les émigrans devaient se lever en masse et courir au combat. Rien n'est venu troubler le repos du camp; c'est une affaire ajournée, et voilà tout. La fameuse bataille qui a laissé quatre cents Américains sur le carreau du côté de Trinidad-Bay aura sa seconde édition.

La démoralisation qui s'est emparée de toutes ces populations jetées au plus profond des montagnes est arrivée à un degré qu'aucune analyse ne saurait rendre. L'or est le mobile unique de tous leurs actes; au-delà de l'or, il n'y a rien; en dehors de cette avidité constante, la seule passion que les émigrans éprouvent est le jeu; toutes les forces vives de leur intelligence sont tournées vers le jeu et les chances que présentent les combinaisons nouvelles. A cette passion ils sacrifient tout. Sans communication aucune avec le monde civilisé, plongés dans de magnifiques solitudes, où l'appât de l'or seul les a attirés, sans liens de famille, abandonnés à tous les caprices d'une liberté sans limites, étrangers à toute hiérarchie, à toute règle, à tout devoir, affranchis de toute autorité, ils perdent le sentiment de la dignité humaine, et tombent progressivement au dernier degré de l'avilissement moral.

Le hasard, qui semble tout dominer en Californie, étend son empire sur les *placers*. Tel émigrant s'épuisera en vaines recherches, qui verra son voisin ramasser en trois coups de pioche plus d'or qu'il n'en a trouvé dans un mois de travail acharné. J'ai rencontré à Murphy deux Basques qui, dans un espace de six pieds carrés, ont recueilli jusqu'à dix à douze onces d'or par jour, alors qu'à côté d'eux on ne ramassait pas la moindre pépite. J'avais vu passer à San-Francisco deux matelots déserteurs qui avaient dans des sacs pour environ 250,000 francs chacun de poudre d'or récoltée en six semaines. D'autres, qui fouillaient le sable des rivières depuis cinq ou six mois, n'avaient pas une livre de métal.

J'ai parlé des bals publics de Sonora: des bals supposent des femmes; il y en a effectivement dans chaque *placer*, mais quelles femmes! et se peut-il que de telles créatures existent pour le malheur de l'espèce humaine? A Paris, en France, dans le moindre hameau, on détournerait la tête sur leur passage; ici on les entoure d'hommages, et toute la fortune des *placers* est à leurs pieds. Le camp de Murphy compte cinq Françaises et une Américaine, sur une population d'à peu près cinq ou six cents hommes valides. Voilà le secret de leur empire.

Des sauvages indigènes sont établis à quelque distance du camp de

Murphy. Dans les premiers jours qui suivirent la formation du camp, ces sauvages s'approchaient la nuit, à pas de loup, et furetaient autour des tentes. Bientôt après, ils ont montré plus de confiance, et sont arrivés de jour en assez grand nombre; maintenant ils lèvent leurs camps et les rapprochent de Murphy. Ces naturels, un peu voleurs, mais assez inoffensifs en apparence, sont curieux de tous les objets qu'ils découvrent dans les tentes, et dont l'usage leur est inconnu. Ils achètent volontiers, mais ils paient difficilement, surtout il est imprudent de les laisser partir sans qu'ils aient donné le prix convenu. Cette probité patriarcale dont parlent les philosophes, si elle a jadis existé quelque part, est inconnue parmi les races autochthones de la Californie.

La familiarité de ces sauvages augmentant avec l'habitude, et les Français de Murphy, fidèles au caractère facile de leur nation, les admettant volontiers dans les tentes, où d'ailleurs les Indiens entrent sans façon, un grand nombre d'entre eux passent la journée à rôder parmi nous, regardant, cherchant, riant et s'étonnant de tout. Ils sont généralement gras et mal faits, avec le nez retroussé, une forêt de cheveux noirs, raides et pendans, la peau cuivrée, de belles dents, l'air doux, les sourcils droits et minces. Ils parlent un langage incompréhensible, ce qui force les vendeurs et les acheteurs à s'entendre par signes. Leur arc et leurs flèches ne les quittent jamais. L'arc est fait d'un nerf de bœuf adroitement ajusté à une pièce de bois; les flèches, que renferme une peau de *couyotte* (espèce de loup) taillée en forme de carquois. sont armées de pointes en pierre dure. Bien que ces Indiens aient la physionomie fort douce, leur réputation n'est pas excellente, et personne ne se hasarde dans leurs camps. Les hommes comme les femmes ont toujours le plus vif désir de s'habiller à la mode des étrangers qui sont devenus leurs voisins par la grace de l'or; mais une partie du vêtement suffit à leur vanité. Celui-là adopte le pantalon, un autre choisit l'habit ou la blouse; quelques-uns portent pour tout costume des bottes et un énorme chapeau à la façon des fonctionnaires de l'empereur Soulouque; le caleçon est fort en vogue parmi ces indigènes. Quant aux femmes, elles achètent assez fréquemment des jupons sur leurs économies; mais, bien loin de les nouer autour de leur taille, elles les jettent comme un plaid sur les épaules. Tous ces Indiens n'ont pas tardé à connaître le prix de l'or, et ce métal, qu'ils dédaignaient au moment de la découverte, ils le recherchent avidement aujourd'hui. Leur rapacité est même extrême, et ils se récrient aussitôt qu'on leur demande la valeur réelle des objets qu'ils désirent avoir en leur possession. Les marchands américains et français n'ont pas hésité à tourner la difficulté: ils ont bravement offert leurs comestibles ou leurs vête-

mens à des prix très réduits; mais, aussitôt le marché conclu, ils glissaient dans la balance destinée à peser la poudre d'or apportée en paiement des poids qui, selon la moralité du vendeur, doublaient ou triplaient le prix d'achat. Le sauvage paie, et part enchanté de la bonne affaire qu'il vient de terminer.

Le nombre des *cagnades* ou exploitations augmente journellement : l'émigration, bien loin de se ralentir, prend chaque mois des proportions nouvelles; mais, si grande que soit déjà la population des mineurs, il y a place encore pour des milliers d'aventuriers. Quel ravin ne contient pas de l'or en plus ou moins grande quantité? quelle rivière, quel ruisseau n'en charrie pas, mêlé au sable et au gravier de son lit? et l'on sait quelles sont l'activité infatigable et l'avidité sans pareille de la race anglo-américaine! Chaque jour, les courses que j'entreprends dans les montagnes qui séparent Stockton de Sonora et de Murphy me font découvrir des tentes là où la veille il n'y avait que des sapins et des rochers. Tout ce que les États-Unis, et non-seulement les États-Unis, mais encore le Mexique, le Pérou, le Chili, la Colombie, le Canada, renferment d'esprits aventureux, d'individualités déclassées, de bandits, — tous ces hommes qui ont eu par-ci par-là des démêlés avec la justice, et qui ne savent à quoi employer une existence surveillée de trop près, — vont demander la fortune ou tout au moins la liberté à la Californie. Un assez long temps se passera avant que l'action des lois régularise ce mouvement et assure la sécurité aux travailleurs. Qu'importe aux États-Unis? Ils ont mis un droit sur la sortie de l'or; le fisc américain est satisfait, le reste l'inquiète peu. Le gouvernement de l'Union attend que le temps fasse son œuvre, et ne se charge pas de civiliser les flibustiers des *placers*. Il les laisse jouer et boire. Il sait qu'un jour viendra où les chercheurs d'or auront assez fouillé les ravins, et où les moissons couvriront le territoire des *placers*. Alors à cette population d'aventuriers succédera une population de laboureurs pareille à cette vigoureuse race qui a jeté les premières et fortes bases de la république américaine.

ALEXANDRE ACHARD.

Murphy, 1er juin 1850.

LA

# BANQUE DE FRANCE

ET LA

## REPRISE DES PAIEMENS EN ESPÈCES.

M. le ministre des finances a tout récemment proposé à l'assemblée nationale une mesure que je crois prématurée, et qui, en tout cas, ne me paraît pas entourée des précautions ni des garanties nécessaires. Il a demandé l'autorisation, pour la Banque de France, de reprendre ses paiemens en espèces, qu'un décret du gouvernement provisoire avait suspendus. C'est la liberté de la circulation monétaire qu'il s'agit de rétablir, en levant l'interdit qui la frappe depuis le mois de mars 1848, et en effaçant les dernières traces du régime financier inauguré, sous la pression des désordres intérieurs, par les dictateurs de cette déplorable époque.

J'écris à deux cents lieues des faits ainsi que des discussions. Je n'ai pas sous les yeux les documens auxquels se réfère le projet de loi, et j'en suis réduit aux ressources incertaines autant que bornées de la mémoire. L'urgence ayant été prise en considération par l'assemblée, ces réflexions ne seront vraisemblablement livrées à la publicité qu'après le vote de la loi; elles perdront ainsi le caractère d'opportunité qui fait le principal mérite de la critique la mieux dirigée dans les matières politiques. Enfin, après l'accueil qu'a reçu le projet à la Bourse, et au milieu du mouvement ascendant qui a été imprimé aux fonds publics, mes observations pourront ressembler, malgré moi,

à une sorte de protestation contre la confiance qui tend à renaître. En présence de ces désavantages que j'ai mesurés, si je ne crois pas devoir m'arrêter, on ne m'accusera pas, je l'espère, de présomption, et l'on voudra bien considérer qu'après tant de fautes commises et dans l'état où sont encore aujourd'hui nos finances, c'est le devoir de tous, du plus humble comme du plus illustre, de travailler sans relâche à éclairer au moins autant qu'à rassurer les esprits.

Le décret qui donna un cours forcé aux billets de la Banque de France fut légitime au même titre que celui qui établit l'impôt des *quarante-cinq centimes*. La révolution de février étant donnée avec cette annihilation soudaine et complète des valeurs mobilières, avec cette défiance universelle et profonde qui avait envahi le domaine du crédit, il n'y avait pas d'autre moyen de rétablir un peu de sécurité et de conserver dans les caisses de la Banque, qui sont le grand réservoir du numéraire, les espèces dont le trésor avait besoin. Du 26 février au 15 mars, la Banque remboursa 110 millions. Ce jour-là, elle n'avait plus, pour faire face aux demandes du trésor et des particuliers qui assiégeaient ses guichets, qu'une réserve métallique de 122 millions, et elle devait encore 45 millions à l'état, 81 millions aux déposans divers par comptes courans, enfin les billets mis en circulation jusqu'à concurrence de 264 millions, ensemble 390 millions. Ajoutez que les effets de commerce escomptés par la Banque ne représentaient plus en grande partie que des valeurs mortes; un moment, les effets en souffrance dépassèrent 84 millions de francs.

Pendant que les échéances des obligations commerciales étaient prorogées, que le trésor cessait de rembourser les sommes déposées dans les caisses d'épargne, et qu'il laissait protester, pour ainsi dire, sur ses propres bons la signature de l'état, la Banque ne pouvait pas continuer seule à remplir les engagemens qu'elle avait contractés : le naufrage du trésor devait entraîner, un jour plus tôt, un jour plus tard, celui de toutes les puissances financières. Le crédit de la Banque avait mieux résisté que celui de l'état; pour maintenir ce qui en restait, il ne fallait pas cependant resserrer pour elle les liens que l'on était contraint de relâcher pour tout le monde.

Les établissemens de crédit doivent être assez fortement constitués pour résister aux crises périodiques de l'industrie et du commerce; mais comment les mettre à l'abri des commotions que déterminent les changemens politiques, comment les construire à l'épreuve de l'anarchie ou de la guerre, des révolutions ou des invasions? En 1797, la banque d'Angleterre n'échappa aux conséquences de la lutte européenne, dans laquelle l'Angleterre elle-même était engagée, qu'en suspendant le remboursement de ses billets. La Banque de France eût succombé en 1848 sans la déclaration du cours forcé qui fit de ses billets

une monnaie légale. Grace à cette mesure, que le gouvernement provisoire prit en temps opportun, une crise monétaire ne fut pas ajoutée à la crise commerciale et au bouleversement politique. Les billets de la Banque ayant conservé ou recouvré leur valeur, il n'y eut pas de dépréciation dans la mesure commune des échanges, ni par suite dans les fortunes. Le niveau des billets restant le même que celui de l'argent, la confiance publique put s'attacher à ce point d'arrêt, le seul qui demeurât inébranlable au milieu du tourbillon révolutionnaire de nos désastres et de nos folies.

La suspension des paiemens en espèces s'accomplit au reste, je le reconnais, avec certaines garanties de prudence. Le gouvernement provisoire, d'accord avec le conseil de la Banque, fixa une limite raisonnable à l'émission des billets. Instruit par l'expérience de ses prédécesseurs en révolution, il n'essaya pas de combler, en inondant le pays d'assignats, le vide que la défiance générale avait fait dans ses caisses. Il comprit que l'état ne créait pas des valeurs à volonté, que le niveau de la circulation était donné par le mouvement des affaires, et que multiplier à profusion le papier de banque, c'était, dans une proportion égale, le déprécier et l'avilir. Après avoir agité un moment le chiffre de 500 millions, il porta le maximum de la circulation à 452 millions, se réservant de le modifier selon les circonstances. Au moment où ce maximum fut déterminé, la circulation de la Banque de France et des banques départementales n'excédait pas 360 millions. On laissa donc à l'accroissement qu'elle pouvait prendre une marge d'environ 100 millions. Chacun sait qu'avec le ralentissement des transactions et avec les alarmes qui paralysaient l'industrie, il fallut près de deux ans pour l'atteindre.

Quant à l'effet direct de la mesure, il surpassa les espérances les plus hardies. Après quelques oscillations, qui étaient l'inévitable résultat de l'étonnement et de l'inquiétude, les billets de la Banque de France reprirent le pair et ne tardèrent pas même à obtenir sur l'argent une légère prime; l'émigration de la monnaie métallique s'arrêta comme par enchantement; les espèces, sortant de terre pour ainsi dire, refluèrent vers les caisses de la Banque. Les billets, qui n'avaient pas cours hors de la banlieue de Paris et des comptoirs, se répandirent jusque dans les hameaux les plus reculés, et devinrent bientôt aussi familiers au petit commerçant, au petit propriétaire, au journalier qu'au banquier et au capitaliste. Cette monnaie, imposée d'autorité, fut promptement une monnaie recherchée. Dans un pays où l'or ne sert pas, comme en Angleterre, d'étalon à la valeur, n'entre pas dans les paiemens, et reste à l'état de marchandise, les coupures de 100 fr. avaient une utilité incontestable; le commerce n'en obtint jamais assez à son gré. Dès les derniers mois de 1849, la Banque, voyant sa circu-

lation se rapprocher de la limite légale, refusait des billets à ceux qui lui en demandaient, et les obligeait à recevoir des espèces. Le cours forcé des billets n'était plus qu'une formule comminatoire. La pratique commerciale avait renversé les termes du décret : la Banque donnait une sorte de cours forcé aux espèces. Il fallut, pour rendre possibles les opérations du commerce, élever la limite des émissions à 525 millions.

Cette marge nouvelle se trouve déjà trop étroite, puisque la circulation des billets émis par la Banque excède aujourd'hui 510 millions, et que le mouvement d'expansion tend continuellement à s'accroître. En moins de huit mois et sous l'influence d'une reprise déjà sensible dans les affaires, la Banque a livré au public une quantité additionnelle de billets à peu près égale aux sommes dont la circulation s'était augmentée dans une époque de stagnation et d'inquiétude, depuis le mois de mars 1848 jusqu'au mois de décembre 1849.

Quel parti devaient prendre les pouvoirs publics en face d'une situation vraiment nouvelle en France? Fallait-il, pour maintenir le cours forcé et avec l'obligation de pourvoir aux besoins du commerce, élever encore une fois le maximum imposé aux émissions? ou bien convenait-il plutôt de décharger le gouvernement de ces fonctions extraordinaires de régulateur du crédit, dont les circonstances l'avaient investi, et de rendre à la circulation toute sa liberté, en autorisant la Banque à reprendre ses paiemens en espèces? Telle est la question que M. le ministre des finances vient de poser à l'assemblée nationale, en l'invitant par son exemple à incliner du côté de la liberté et à abroger le décret du 16 mars 1848.

En principe, et à ne considérer que le train régulier des affaires, l'existence du cours forcé est toujours un mal. Les billets d'une banque n'ont de valeur que par leur convertibilité en espèces, car que signifie la promesse de payer à vue et au porteur, si lorsque le porteur se présente le paiement lui est refusé? L'expansion des billets a deux élémens : la richesse de la population qui en fait son principal moyen d'échange, et le crédit de la banque qui les émet. Plus un peuple est riche et plus il échange; plus il échange, et plus il est conduit à employer le papier de banque de préférence à l'argent. Le crédit d'une banque s'étend en raison directe de la sagesse de ses opérations et de la solidité de la constitution qu'elle se donne. La banque d'Angleterre, dont le privilége n'embrasse qu'un rayon de soixante milles autour de Londres, voit ses billets acceptés comme monnaie dans tout le royaume; elle sert de base aux établissemens de crédit dont l'Irlande et l'Écosse sont dotées.

Supposez le public libre de choisir entre les banques : il acceptera de préférence les billets de celle qui lui offrira les plus solides garan-

ties, et, si aucune banque ne le rassure, il refusera leur papier pour se retrancher dans la circulation purement métallique. Que fait donc l'état quand il oblige le public à recevoir tels ou tels billets au même titre que l'argent? Il supprime le libre arbitre des individus dans les choses qui touchent de plus près à la sécurité des transactions et à l'intérêt des fortunes. Il place les mauvaises banques sur le même pied que les bonnes, fait tort à celles-ci, avantage celles-là; pour tout dire, il substitue au crédit de ces établissemens l'autorité, c'est-à-dire, en matière de finance, le crédit de l'état.

Il suit de là que l'on n'abroge pas le cours forcé aussi aisément qu'on l'a établi. L'état ne peut pas retirer sa garantie, à la faveur de laquelle l'usage des billets a pris une extension auparavant inconnue, sans veiller à ce que les banques qui recouvrent leur liberté fournissent au public des garanties équivalentes. Que sert de déclarer les billets remboursables à présentation, si la banque n'a pas les ressources nécessaires pour les rembourser dans toutes les circonstances? C'est surtout en matière de finances qu'il y a le plus grand danger à faire des lois autre chose que l'expression des réalités.

Le gouvernement avait décrété le cours forcé des billets dans l'intérêt du trésor au moins autant que dans l'intérêt de la Banque de France; il avait voulu faire de la Banque un instrument de crédit pour l'état lui-même, un supplément au service de la dette flottante, une machine à emprunt. Un emprunt de 50 millions sans intérêt fut d'abord le prix du décret qui suspendait les paiemens en espèces. Plus tard, au moyen d'un traité ratifié par l'assemblée nationale, un emprunt de 150 millions, portant 4 pour 100 d'intérêt avec compte réciproque et remboursable à échéances fixes, fut ouvert au trésor par la Banque, qui s'engagea ainsi à prêter à l'état ce qu'elle possédait et ce qui ne lui appartenait pas, l'argent d'autrui avec le sien propre.

J'en appelle au souvenir des commissions qui ont eu à examiner successivement le budget et la situation de nos finances : qui a jamais cru dans l'assemblée nationale que l'on pût raisonnablement abroger le cours forcé, tant que la Banque de France resterait dans les liens de l'état? Quel était l'argument principal des financiers qui voulaient que l'état ouvrît un emprunt en 1850, pour soulager la dette flottante? Ne disaient-ils pas, sans être contredits dans l'assemblée, que le trésor devait rembourser à la Banque les sommes qu'elle lui avait prêtées, afin de la mettre en situation de reprendre ses paiemens? Eh bien! voilà ce que je reproche à la loi de ne pas faire. Elle replace la Banque en présence de ses obligations normales, sans lui restituer ses moyens d'action; elle déclare les billets de la Banque remboursables, et elle retient dans les mains de l'état le capital destiné à faire face à ces engagemens, tous les jours exigibles. A la vérité, M. le ministre des

finances réduit à 75 millions le prêt qui avait été consenti pour 150; mais, avec cette atténuation, le trésor devra encore une somme de 125 millions, somme supérieure de 17 millions au capital intégral de la Banque de France. J'ajoute qu'en même temps l'état recouvre la liberté de disposer des forêts qu'il avait données en garantie à la Banque, et qui, par ce gage matériel de la dette, fortifiaient le crédit du créancier.

La loi ajourne à l'année 1852 le remboursement des 75 millions. La logique commandait de laisser subsister jusque-là le cours forcé. L'échéance de ce régime devait être la même que celle de la dette contractée par le gouvernement. Il fallait libérer du même coup le trésor et la Banque; c'était la seule combinaison qu'avouât la raison d'état et qui se trouvât conforme à la justice. Veut-on savoir quelle va être la situation de la Banque après l'adoption de la loi? Il suffit d'analyser avec un peu d'intelligence les comptes-rendus qu'elle publie dans le *Moniteur* toutes les semaines. Voici les résultats que présente celui du 25 juillet dernier.

Les billets au porteur en circulation à cette époque s'élevaient à la somme de 507,800,875 francs. En y ajoutant les billets à ordre et les récépissés payables à vue, on trouve un total de 517 millions. Les sommes déposées en compte courant, tant par le trésor que par les particuliers, figuraient dans le passif pour environ 145 millions. Voilà donc une dette de 663 millions incessamment exigible. En regard, il faut placer l'encaisse métallique, qui s'élève heureusement aujourd'hui à 450 millions, et qui serait la seule ressource immédiatement disponible, — puis le portefeuille, qui renferme des valeurs à une échéance prochaine pour la somme de 126 millions, lesquels avec les avances sur lingots ou sur effets publics, avances à terme fixe, représentent à peu près 150 millions. Je ne dirai, je pense, rien de trop en supposant que, dans cette somme, les prêts renouvelés par la Banque de trimestre en trimestre, et que les emprunteurs seraient hors d'état de rembourser à l'échéance, comptent pour environ 50 millions, ce qui réduit à 550 millions au total les ressources immédiatement ou prochainement réalisables. Il ne faut pas oublier que l'état n'a jusqu'ici prélevé que 50 millions sur l'emprunt ramené au chiffre de 75. La Banque a donc encore 25 millions à prêter, dont elle disposera, soit en les retranchant de la réserve métallique, soit par une émission supplémentaire de billets. Supposons, pour rendre le calcul plus commode, que les ressources réalisables descendent à 525 millions : la différence est de 138 millions entre le passif exigible tous les jours et l'actif plus ou moins disponible.

Je sais bien que la Banque a des rentes dont le capital nominal représente 65 millions; mais d'abord on ne vend pas des rentes pour un

capital de 65 millions sans déprimer le marché ni sans s'exposer à des pertes. La Banque ne rencontrera pas toujours des acheteurs à l'étranger, un empereur de Russie apparaissant à point nommé pour la tirer d'embarras. Ensuite, et en supposant ces rentes réalisées, la différence entre le passif exigible et l'actif réalisable resterait encore de 73 millions. Je ne veux rien exagérer, et je suis loin de présenter cette situation comme alarmante. Le public, ayant éprouvé la solidité de la Banque, ne se précipitera pas en masse vers ses guichets pour demander, par centaines de millions, l'échange de ses billets contre des espèces. La Banque de France est à cette heure, sans même en excepter la banque d'Angleterre, le plus grand réservoir de métaux précieux; il faudrait, pour l'épuiser, bien du temps et une panique bien extraordinaire. De plus, les billets sont entrés dans la circulation comme un élément indispensable des échanges; il n'y a pas de force humaine qui puisse les en expulser tous à la fois.

Cependant, à ne prendre que le côté moral des choses, le crédit de la Banque peut souffrir de la situation qu'on lui fait. Ce crédit est fondé jusqu'à un certain point sur l'indépendance qu'on lui suppose. Le public ne s'accoutumera jamais à l'idée de voir le capital de la Banque de France absorbé et au-delà par les besoins de l'état. Aucun établissement de crédit ne peut prêter à la fois au gouvernement et au commerce, faire le double service de la dette flottante et de l'escompte. La banque d'Angleterre, qui a prêté à l'état les deux tiers de son capital et qui convertit le reste en bons de l'Échiquier, ne rend que de très rares services au commerce de la Cité; elle donne à peine, pour quelques rares transactions, le taux de l'escompte, qui est la profession d'établissemens spéciaux. La Banque de France, au contraire, est principalement une banque d'escompte; si l'on veut qu'elle ne perde pas ce caractère et qu'elle continue à rendre les services qui l'ont recommandée depuis son origine au monde commercial, il faut se hâter de mettre un terme au régime exceptionnel qui l'a convertie en une sorte d'annexe et de dépendance du trésor.

Les banques sont instituées pour les prêts à courte échéance. Sans cela, elles n'offriraient aucune sécurité aux preneurs des billets qu'elles mettent en circulation. Tous les établissemens de ce genre qui se sont engagés dans des opérations à long terme, soit en traitant avec l'état, soit en traitant avec les entrepreneurs d'industrie ou avec les possesseurs du sol, n'ont pas tardé à succomber. Les annales financières de l'Angleterre, de la Belgique et des États-Unis sont pleines de ces tristes exemples. N'allons pas y ajouter un naufrage de plus. En ce moment, rien n'est plus anormal que la situation de la Banque de France. Son capital, depuis qu'elle est réunie aux banques départementales, s'élève à 108 millions de francs, dont plus de 7 millions sont représentés par

des immeubles et 65 millions par des rentes sur l'état. Sur les 36 millions qui demeurent libres, plusieurs doivent être passés en profits et pertes; le reste fournit tout au plus un point d'appui aux 125 millions que l'état emprunte à la Banque de France, en sorte que pas un centime de ce capital ne sert en réalité de garantie contre les demandes possibles de remboursement, en face d'une circulation qui dépasse 500 millions.

On a prétendu que les garanties étaient surabondantes, puisque la Banque avait accumulé dans ses caves 450 millions en numéraire; mais ce numéraire n'est pas sa propriété. Ceux qui l'ont déposé en compte courant n'en avaient pas l'emploi, les affaires restant inactives. Que la grande industrie reprenne ses opérations; que les transactions du commerce, au lieu de se faire au comptant, se fassent à terme; que la Banque, qui n'a plus qu'un maigre portefeuille de 125 à 130 millions, revienne à sa moyenne habituelle de 250 à 300 millions, et l'on verra les espèces s'écouler rapidement par les mêmes canaux qui les ont amenées. A la première reprise de l'escompte, le niveau de l'encaisse métallique baissera, et il ne faudra pas s'en plaindre. Le danger ne pourrait naître que dans le cas d'une crise politique et commerciale que je suis loin d'annoncer, que je ne prévois pas, mais à l'abri de laquelle on doit toujours placer les établissemens de crédit. Toutefois le rapport de l'encaisse métallique à la circulation est destiné à se modifier promptement et largement par la seule influence du développement des affaires. Le trop plein du réservoir se videra infailliblement à vue d'œil; on ne tardera pas à voir une différence de 150 à 200 millions entre la réserve en numéraire et la circulation de la Banque. Si les 450 millions sont un argument, l'argument n'a qu'une valeur de transition et de circonstance.

Non-seulement la prudence conseillait de ne pas lever les restrictions tutélaires du cours forcé avant que le trésor se fût libéré envers la Banque de France, mais il fallait encore exiger que la Banque ne reprît la liberté et l'élasticité de ses mouvemens qu'après avoir augmenté son capital, de manière à le mettre en rapport avec l'étendue de ses émissions. La banque d'Angleterre, avec un capital de 14,553,000 livres sterling et avec une réserve de 3,149,011 livres sterling, au total 17,702,011 livres sterling (446,975,777 francs), avait en circulation, le 13 juillet dernier, une somme de billets égale à 20,274,020 livres sterling (511,919,005 francs), à laquelle on peut ajouter les billets à ordre pour 1,331,619 livres sterling (33,623,581 francs), au total 545 millions de francs. Ainsi la circulation, parvenue à son maximum, excédait à peine d'un cinquième le capital de la banque. En même temps, la banque d'Angleterre avait un encaisse métallique d'environ 16 millions sterling, plus de 400 millions de francs. La Banque de France

elle-même, avant l'année 1848, avec un capital d'environ 80 millions, ne poussait pas ses émissions au-delà de 280 millions, et ce régime n'était pas tellement sûr, que sa constitution n'ait fléchi quelquefois sous le fardeau des circonstances. Cependant, en tenant la proportion pour bonne, aujourd'hui que la circulation s'est accrue et que cet accroissement a pris un caractère permanent, avec 525 millions de billets émis, la Banque devrait avoir un capital de 150 millions. C'est donc une ressource supplémentaire d'au moins 40 à 50 millions qu'il fallait l'obliger, avant de lever le cours forcé, à demander à ses actionnaires.

On a cherché à poser, pour la constitution des établissemens de crédit, des règles que l'expérience a condamnées comme décidément insuffisantes. On a dit qu'une banque devait avoir une réserve en numéraire égale au tiers de ses émissions, et il s'est trouvé que la banque d'Angleterre, en gardant une réserve égale aux trois cinquièmes ou à la moitié de ses émissions, a couru des périls qu'une assistance étrangère lui a permis seule de conjurer. La Banque de France elle-même, qui gardait habituellement une distance moindre encore entre sa réserve en numéraire et sa circulation, n'a-t-elle pas vu sa sécurité compromise et son crédit ébranlé par une soudaine et formidable exportation d'argent dans la dernière crise des subsistances? Ce prétendu principe, en ce qui touche la proportion du numéraire à la circulation, n'a donc jamais été appliqué par les deux plus puissans établissemens de crédit que renferme le monde civilisé, et il faut s'en féliciter, car si la Banque de France ou la banque d'Angleterre avaient réduit leur réserve métallique au tiers de leurs émissions, loin de faire digue contre les tempêtes périodiques du commerce et de l'industrie, elles eussent succombé à la plus légère pression de la défiance publique. La banque d'Angleterre en particulier eût été constituée en banqueroute dix fois au moins depuis qu'elle a repris ses paiemens.

Une autre règle, que l'on n'a pas manqué de mettre en avant toutes les fois que l'on touchait, avant février 1848, à la constitution des banques départementales, consistait à dire que la circulation des billets, réunie aux sommes déposées en compte courant, ne devait jamais représenter pour une banque plus du quadruple de son capital. Cette maxime financière exprime une prévision que l'on peut considérer comme très rationnelle; mais l'expérience, de ce côté de l'Atlantique, n'en a pas vérifié encore la solidité. On remarquera toutefois, à l'avantage de la banque d'Angleterre, que la somme de sa circulation, jointe aux comptes courans ou dépôts divers, s'élevait, le 13 juillet dernier, à 38 millions, et que son capital, placé en regard de ce passif exigible, figurait la proportion de 45 pour 100. La même opération appliquée au compte-rendu de la Banque de France, à la date du 25 juillet, pré-

sente des résultats bien différens. Contre un capital de 108 millions, elle compte un passif exigible de 657 millions, ce qui fait que son capital, au lieu du quart, n'offre plus que la proportion du sixième.

On le voit, suivant les règles déjà surannées d'une science à l'état d'ébauche, aussi bien qu'en ayant égard aux considérations qui dérivent de la nature même du crédit, la Banque de France, le jour où la circulation redeviendra libre, ne peut pas rentrer purement et simplement dans ses anciens statuts. Ces statuts, en effet, partent d'un capital qui a toujours été, qui est plus que jamais insuffisant, pour lui ouvrir le champ d'une circulation sans limites. Tous les autres établissemens de crédit en Europe voient leurs facultés d'expansion bornées par la loi. La banque d'Angleterre, par exemple, au-delà de 14 millions sterling, n'a le droit d'émettre des billets que pour les échanger contre des espèces. La Banque de France seule est investie d'un arbitraire absolu; elle n'est tenue à aucune obligation, et ne relève que de sa propre sagesse. On lui donne plus que les institutions n'accordent aux pouvoirs publics, aux délégués et aux représentans du souverain; c'est la charger d'une responsabilité qui dépasse les forces humaines.

La Banque de France aurait pu, à la rigueur, offrir comme une garantie sa gestion, qui a été marquée au coin de la prudence depuis près d'un demi-siècle, si on l'eût replacée dans les conditions où s'exerçait son action et se développait son crédit avant la révolution de février; mais n'oublions pas que la Banque partageait alors le privilége de la circulation avec un certain nombre de banques départementales, dont chacune avait son indépendance et sa sphère exclusive, et dont quelques-unes avaient pris une importance qui témoignait de leur vitalité. La concurrence de ces établissemens lui servait de frein en même temps que d'aiguillon. L'influence qu'exerçaient malgré elle sur ses opérations les fautes d'autrui l'obligeait à veiller avec plus de soin sur sa propre conduite. Aujourd'hui que cette limite de la concurrence n'existe plus, que la Banque agit sans contrôle, qu'elle est seule dotée et armée du privilége de battre monnaie de papier, ne faut-il pas que l'état intervienne, et que la sagesse précaire de la Banque soit dominée par la sagesse de la loi?

Il n'y a plus qu'une banque de circulation dans le pays. En dehors des espèces d'or et d'argent, il n'y a plus qu'un moyen d'échange, qui est le papier de la Banque de France. L'unité monétaire du papier existe aujourd'hui comme l'unité monétaire des espèces, en vertu de la même loi scientifique et comme un dernier terme du progrès en matière de crédit. Sans doute, la révolution de février a été l'occasion déterminante de cette grande innovation financière; mais, bien avant 1848, les idées et les faits y tendaient. On savait que le privilége con-

duit au monopole, et que du moment où le pouvoir législatif ne laissait pas dans le droit commun l'émission du papier de banque, du moment où il se réservait de concéder à de certaines conditions ce démembrement du domaine régalien, de la souveraineté, il en viendrait tôt ou tard à reconnaître que la diversité du papier de banque était l'anarchie, et que le seul système qui présentât des garanties contre l'abus ou contre la fraude était l'unité.

En conférant à la Banque de France le monopole des émissions, on a contracté le devoir d'entourer cette opération de toutes les garanties possibles. On a dit au public que ce système était celui qui lui offrirait la plus grande sécurité; ce n'est pas apparemment pour l'abandonner à la discrétion des intéressés ni aux chances du hasard. Puisque la Banque bat seule monnaie, puisqu'elle est investie des attributions de l'état à cet égard, qu'elle en ait du moins la puissance. Si l'on eût voulu faire sûrement et largement les choses, un établissement qui est appelé à répandre sous peu dans le pays une circulation financière de 600 millions aurait senti la nécessité de se constituer un capital de 200 millions.

Je comprends que ceux-là pensent autrement, qui considèrent le capital des banques comme devant servir uniquement de garantie en cas de perte. Si la seule fonction de ce capital consiste à combler le déficit qui peut résulter d'une gestion malheureuse, les 108 millions qui composent l'actif de la Banque de France paraissent plus que suffisans pour cela. Dans le cataclysme commercial qui suivit la proclamation de la république, la somme des effets en souffrance s'éleva un moment à 84 millions; mais, en fin de compte, quelques millions en représenteront le solde.

Pour réduire le capital des banques à cette humble fonction, il faudrait que les établissemens de crédit pussent opérer avec des capitaux d'emprunt. Ce serait faire la banque à l'américaine, avec le succès en perspective tant que le vent enflerait les voiles, mais aussi avec la certitude d'une catastrophe à la première difficulté que l'on aurait à surmonter. Les choses pourraient aller ainsi tant bien que mal pour une banque d'escompte; pour une banque de circulation et de prêt, il y a des obligations plus étendues. Outre les éventualités de perte que le capital de celles-ci doit couvrir, il sert encore à leur procurer une grande partie du numéraire qui est tenu en réserve pour faire face aux demandes de remboursement. Les banques de circulation n'ont la certitude de fournir de l'or ou de l'argent aux porteurs de leurs billets pressés de les convertir en espèces que lorsque ces espèces leur appartiennent. Dans les momens difficiles, les déposans par compte courant viennent aussi retirer leurs fonds, et il s'ensuit évidemment que ce n'est pas avec l'argent des comptes courans, avec les capitaux

d'emprunt que l'on peut alors rembourser les billets. Or les règles, en cette matière plus qu'en toute autre, sont faites non pour les temps ordinaires, mais pour les époques de crise. Non-seulement une banque de circulation doit avoir un capital considérable, mais la plus grande partie de ce capital doit être convertie en numéraire, rester constamment disponible, servir de levier et de point d'appui dans la direction du crédit.

En résumé, c'est une faute d'abroger le cours forcé des billets avant d'avoir restitué à la Banque de France les sommes dont l'état reste débiteur envers elle, et sans l'obliger à se constituer un capital nouveau; mais la mesure a un autre côté faible : je veux parler de la précipitation avec laquelle elle a été conçue et proposée. En Angleterre, quand on voulut faire cesser la suspension des paiemens en espèces, on saisit long-temps à l'avance le parlement d'une question à laquelle tenait le sort de toutes les fortunes. La loi fut rendue en 1819, pour devenir exécutoire en 1823. Ici au contraire, c'est à la fin d'une laborieuse session, lorsque les membres de l'assemblée sont en partie dispersés, au moment où les esprits fatigués se refusent à la discussion et à la lutte, que l'on propose de changer radicalement le régime de la Banque de France. Il faudra passer en une heure, sans transition, sans préparation et presque sans examen, du cours forcé à la liberté illimitée de la circulation. Un acte réparateur se présente ainsi avec le caractère apparent d'un acte révolutionnaire!

Ne fût-ce qu'à titre de transition, en abrogeant le cours forcé, il eût été sage de laisser subsister le cours légal. Ne pouvait-on pas se borner à déclarer les billets de la Banque remboursables, et fallait-il donc aller jusqu'à dire qu'ils ne seraient plus reçus comme monnaie? La Banque a maintenant vingt-cinq comptoirs, par lesquels elle occupe et dessert tous les centres commerciaux de quelque importance. Elle offre ainsi les plus grandes facilités à l'échange des billets contre des espèces, ce qui fait qu'il n'y a pas de raison de rompre avec les habitudes qui ont placé ces billets depuis deux ans sur le même rang que les espèces dans la circulation.

Il peut être permis de rechercher pour quelles raisons, dans une mesure de cette gravité, le gouvernement a cru devoir négliger les précautions et les tempéramens qui semblent au premier coup d'œil indispensables. Assurément M. le ministre des finances n'a pas pensé qu'un aussi grand changement s'accomplît sans tiraillemens ni malaise. Ce n'est pas ici un changement de décoration qui s'opère à vue sur la scène politique, sans que l'on ait besoin d'abaisser le rideau. Il faut du temps à la Banque pour passer de la dictature au rôle de ministre officieux de la circulation; il faut du temps au commerce pour modifier les combinaisons qu'il avait faites en prenant pour point de

départ le cours forcé; entre le moment où le papier de banque était la monnaie obligatoire et celui où il doit redevenir un simple agent de crédit, il faut à l'opinion publique un autre trait d'union que la volonté encore inexpliquée du gouvernement. Ce qui a probablement déterminé M. le ministre des finances, c'est l'espoir d'imprimer, en rendant la Banque à son état normal, une impulsion active aux affaires. Le gouvernement a sans doute pensé qu'il devait, pour relever la confiance générale, montrer lui-même une grande confiance dans l'avenir. L'abrogation du cours forcé procède du même plan qui conduit la politique ministérielle à attacher un peu trop exclusivement ses regards au taux des fonds publics.

Il y a là une sollicitude et un empressement qui ont certes leur côté louable. Si je mêle à l'éloge une part de critique, c'est que le zèle, à mon avis, dans les affaires politiques, ne doit pas aller jusqu'à l'impatience ni jusqu'à devancer l'opportunité. Quoi que l'on puisse faire, la hausse des fonds et l'assurance du gouvernement ne réagiront que médiocrement sur l'état des esprits. Que la politique du gouvernement, au contraire, donne toute sécurité au pays, que les institutions perdent ce caractère d'instabilité que les révolutionnaires de tous les temps et de tous les pays aiment à y attacher, et l'on n'aura pas besoin de se préoccuper de l'état du crédit ni de l'activité du commerce et de l'industrie. Il faut toujours en revenir au mot si profond et si vrai du baron Louis : « Donnez-moi une bonne politique, et je vous donnerai de bonnes finances. »

Le malaise des intérêts ne peut cesser qu'avec la période révolutionnaire. Après la commotion de juillet 1830, qui n'avait fait que déplacer le trône, trois années furent nécessaires à la France pour rentrer dans le calme qui précède et qui amène la prospérité. Il ne faudra pas un intervalle moins long aujourd'hui, après une révolution qui a renversé la monarchie elle-même, pour nous lancer, à travers l'anarchie républicaine, à la recherche de l'inconnu. Sachons donc nous résigner et attendre. Travaillons à déterminer un état meilleur; mais ne le proclamons pas avant qu'il soit venu. Les gouvernemens ne gagnent pas plus que les individus à se repaître d'illusions, à afficher une grandeur factice; et, quand ils feraient illusion à leurs contemporains, ils ne parviendraient ni à se tromper eux-mêmes ni à désarmer les jugemens de la postérité.

LÉON FAUCHER.

Cauterets, le 8 août 1850.

# LITTÉRATURE AMÉRICAINE.

## DU CULTE DES HÉROS.

### CARLYLE ET EMERSON.

*Representative Men, seven Lectures*, by Ralph-Waldo Emerson. 1 vol. in-18, London, Henri Bohn, York-Street Covent-Garden, 1850.

En l'année 1848, alors que les masses seules étaient maîtresses et que les rares et chétives individualités qui nous restaient semblaient rentrées sous terre, alors que le suffrage universel était partout organisé, et que cette maxime : le nombre fait la sagesse, recevait partout son application, le philosophe Émerson passait l'Océan et venait à Londres faire des leçons publiques sur les grands hommes, sur les individus qui concentrent et absorbent en eux les qualités et les pensées des masses, qui résument toute une époque ou qui la créent, et qui se font ainsi immortels en se faisant les maîtres du temps.

Le philosophe Émerson est pour nous une vieille connaissance, et nous l'avons étudié ici même avec amour (1), à cause de sa haine du vulgaire, de son affection pour la grandeur individuelle et pour tous les hommes vertueux et héroïques qui répandent quelque lumière sur les masses muettes et sombres du genre humain. Aujourd'hui, en face des empiétemens de la démagogie, ennemie de la vertu et de l'intelligence encore plus que de la naissance et de la fortune, Émerson ne se contente pas, ainsi que le fait Carlyle, de poser les grands hommes

(1) Voyez la livraison du 1er août 1847.

comme les guides naturels des peuples, comme des demi-dieux antiques, des missionnaires ou des apôtres : il en fait la vivante réalisation de l'idéal, les types terrestres du divin et du saint, les miroirs de la nature et les temples de Dieu. Mais, avant de parler du livre et de la théorie qu'il renferme, il faut parler de l'homme lui-même et revenir sur certains traits et sur certaines tendances signalés et indiqués autrefois, pour mieux les accentuer et les caractériser, s'il est possible.

Il y a dans Émerson une double tendance : il est à la fois sceptique et mystique. Cette réunion de deux courans contraires dans un même esprit pourra étonner beaucoup de gens : tous ceux d'abord qui pensent qu'un philosophe doit être une formule vivante, tous ceux qui croient que les divers systèmes existent en dehors de l'homme, dans je ne sais quel magasin philosophique où ils se retrouveraient tous à des places distinctes, chacun avec son langage particulier et son costume propre. Il nous faut apprendre à ceux-là que les systèmes n'ont aucune réalité en dehors de l'homme, que le système le plus mystique peut avoir par momens des éclairs d'esprit sceptique, et que le système le plus stoïque peut se trouver mélangé et amolli par les attendrissemens et les élans que lui prête l'ame du philosophe. J'ai souvent pensé qu'il y aurait à faire dans la philosophie la révolution qui a été tentée dans la littérature, qu'il y aurait à briser toutes les vieilles formules des systèmes, à démolir les anciennes divisions et les catégories vermoulues dans lesquelles on range comme des marchandises sur un rayon les pensées et les élans des plus grands hommes. Au lieu d'enseigner aux enfans qu'il y a quatre, cinq ou six systèmes, ne vaudrait-il pas mieux leur dire : Il n'y a pas de système, et je ne puis par conséquent vous en enseigner aucun. Il n'y a pas de système qui soit en dehors de chacun de vous et que je puisse vous donner comme la vérité; la vie que vous mènerez et les pensées qui germeront en vous se chargeront de vous enseigner la philosophie que votre ame sera digne de recevoir, car la nature se venge des outrages que lui font les actes de chacun de nous, ou récompense les services qu'ils lui rendent, en nous accordant la science qui est conforme à notre existence. Je ne puis pas vous donner cette science. et tout mon enseignement se borne à cette simple parole : « Vivez de manière à obtenir par votre vie la philosophie la plus élevée et la morale la plus complète. » Il n'y a donc pas de système déterminé, nettement séparé des autres systèmes; il n'y a, en fait de doctrines, que les doctrines religieuses, parce que celles-là existent en dehors de nous, au rebours des systèmes. Qu'y a-t-il donc de vrai en ce monde? La vie et les pensées qui en découlent. Toute philosophie se réduit à ces deux règles du *Discours de la Méthode* auxquelles nous serons obligés de revenir : Pense par toi-même, méprise les systèmes, car il n'y a pas de tradition pour les choses qui sont en

nous. — Change tes désirs plutôt que l'ordre du monde; respecte les lois sociales et les coutumes établies, car, dans les choses en dehors de nous, la tradition est souveraine.

La pensée naît quand elle peut, elle s'agrège aux autres pensées comme elle peut, et non toujours d'une manière régulière. C'est là un point de haute psychologie qu'il nous suffit d'avoir touché en passant, pour montrer comment il était possible de réunir en soi les pensées les plus contraires. Ce n'est pas une excuse que nous avons voulu donner, c'est une explication. Émerson, disons-nous, est à la fois sceptique et mystique. Malheur à celui qui, de notre temps, n'est pas à la fois l'un et l'autre! Bien compris, le scepticisme n'est pas l'incertitude, l'hésitation entre toutes les vérités; ce n'est pas un mal de l'ame, c'est une arme de l'esprit. Le scepticisme est utile surtout à notre époque, car si, dans tous les temps, le rôle de dupe est un rôle misérable, il est plus misérable encore aujourd'hui. Estimons donc le scepticisme, cette défiance philosophique qui peut nous préserver de bien des erreurs et de bien des crimes. Je vais plus loin, et je dis que plus on est croyant et plus le scepticisme est nécessaire pour protéger et couvrir notre croyance. L'ame, aujourd'hui, est assaillie par mille et une suppliques, prières de mendians intellectuels, menaces, lettres anonymes, visites de fâcheux ridicules et d'oisifs importuns. Si nous devions leur répondre à tous, faire l'aumône de notre intelligence aux premières pauvretés venues, jaser et discuter avec tous les systèmes importuns, qu'arriverait-il de notre caractère et de notre vie? Il est bon alors d'avoir le scepticisme, non pour hôte habituel, non pour ami intime, mais pour serviteur prêt à chaque instant à refuser ou à accorder l'entrée de notre ame. A quoi bon jeter cette ame dans la mêlée et dans le combat des systèmes? A quoi bon lui faire mener la vie révolutionnaire, pour ainsi dire, ou la vie mondaine? Notre intelligence, fortement armée de scepticisme, suffit à remplir cet office. Dans la vie extérieure, dans les assemblées, dans les foules, excepté à de certains momens rares et solennels, contentons-nous d'amener notre esprit avec nous. Ce qui s'appelle esprit de conduite dans la vie pratique peut s'appeler scepticisme dans la vie intellectuelle. C'est un moyen de défense et même une arme agressive pour prévenir l'attaque et nous empêcher d'être entamés. En un mot, le scepticisme est un moyen de nous défendre des folles croyances d'autrui et de leur contagieux fanatisme.

A son tour, le mysticisme est nécessaire pour nous délivrer du scepticisme, non du scepticisme tel que nous venons de le décrire, mais de ce que j'appellerai le scepticisme de découragement. Dans quel temps a-t-il existé plus que dans le nôtre? Les partis entrent en lutte et s'écrasent, et l'homme de guerre, se disant que sans doute la vérité c'est

le succès, marche avec les victorieux. L'homme politique observe la direction des esprits; mais, comme il n'a aucune institution à maintenir, aucune croyance à faire respecter, — sentant bien que, dans des temps pareils, le seul rôle qui lui soit réservé, c'est de tâcher de diriger les mouvemens des partis, — il va où souffle le vent et où semble l'avenir. Le publiciste, sentant qu'il n'y a plus aucune chose certaine parmi les institutions sociales, que les coutumes ne font plus loi, qu'aucun terrain solide n'existe plus, comprenant que les mesures habituelles ne sont pas applicables au temps présent, fait de l'exception victorieuse la loi générale et absolue. Le philosophe, voyant s'agiter au milieu de croyances en lambeaux les mille folies de la pensée humaine, contemplant les nuances infinies des passions, écoutant le conflit de voix discordantes, proclame ce monde un grand hôpital de fous, et s'assied à l'écart, mélancolique ou railleur, selon son tempérament, mais à coup sûr plein de doutes, et le politique, le publiciste, le philosophe, sont tous dans le vrai en agissant ainsi, ils sont tous sincères. Dans un temps où tout est mis en discussion, qu'y a-t-il à faire, sinon à suivre le courant et à se laisser porter par lui? Dans un temps où il n'existe plus rien, il est pour ainsi dire légitime de s'appuyer sur le succès, car, pour un moment au moins, le succès, c'est la vérité légale. Il est très permis de regarder l'exception comme la loi, puisque la loi n'a pas été encore rendue. Pour celui qui n'a en lui aucune croyance, toutes les chances sont égales, et toutes les hypothèses admissibles.

Seul, l'homme religieux, celui que nous appelons le mystique, comprend ces époques d'anarchie et ne s'en effraie pas; il porte en lui un critérium infaillible : ses contemporains s'effraient des bouleversemens, mais lui sait que la société, c'est-à-dire les lois morales et l'organisation hiérarchique de ces lois, est antérieure à l'humanité, de même que les lois physiques sont antérieures à la nature; pour lui, rien n'est redoutable, car il est certain qu'il n'y a que la forme des choses qui puisse changer. Muni de ce critérium, il en sait plus que le philosophe, le politique, le publiciste; il ne doute pas, n'hésite pas, n'accepte pas le succès, et s'inquiète peu de savoir où est l'avenir; il est le véritable juge de son temps, car lui seul sait ce qui est indestructible et ce qui est susceptible de changer, tandis que ses contemporains, soupçonnant un complet changement, une autre humanité, un autre monde, se trompent sur le point essentiel.

C'est cette confiance dans le suprême idéal, dans l'ordre éternel du monde, la foi dans la stabilité et la pérennité de l'invisible, qui domine le nouveau livre d'Émerson. Carlyle, à la suite de beaucoup d'autres esprits de son temps, se met en colère, soulève les tempêtes et se met à crier *justice* et *défense* avec une telle force, que ces mots ressem-

blent presque aux mots d'injustice et de vengeance. Émerson, au contraire, est plein de calme et de tranquillité; il est presque naïf à force d'indifférence, il exprime en 1848 ses idées comme il les aurait exprimées en 1846, avec la même imperturbable confiance; les révolutions et les réactions ne l'intimident nullement et ne lui arrachent pas la moindre de ses convictions; il ne sacrifie en rien à l'esprit du moment; il parle de Swedenborg et de Platon au moment où l'univers entier n'a des oreilles que pour M. Proudhon et M. Louis Blanc. Il loue le scepticisme de Montaigne comme s'il ne vivait pas dans un siècle qui, tout au contraire, se vante d'avoir des philosophies absolues à toute épreuve. Il loue Montaigne pour sa prudence et sa réserve au milieu du siècle le plus têtu et des esprits les plus hébêtés par les systèmes à outrance (*thoroughgoing philosophy*) que l'on ait encore vus. Tout lui semble égal et indifférent. Seulement, de temps à autre, une veine de douce ironie sort de dessous ces dissertations métaphysiques, et un scepticisme tolérant et poli arrive pour avertir à temps la pensée des lecteurs et les prévenir de ne pas dépasser telle ligne, de ne pas accepter à la lettre telle opinion de l'auteur. Ce scepticisme vient ainsi pour faire contre-poids à l'exagération qui est toujours naturelle à l'écrivain lorsqu'une fois il est lancé, pour corriger les erreurs possibles, pour rassurer le lecteur sur le vrai sens de certaines pensées. Un philosophe a besoin plus qu'aucun autre écrivain de ce genre de scepticisme; il en a besoin non-seulement comme correctif, mais encore pour jeter l'agrément sur son œuvre et la rendre en quelque sorte moins solitaire, pour en faire moins un monologue. Les tendances démocratiques d'Émerson sont très prononcées; toutefois, pour nous rassurer sur la véritable nature de ses pensées, est-ce que nous avons besoin d'autre chose que de traits comme celui-ci, par exemple : « Nous avons exalté les vertus de George Washington?—Périsse George Washington! — voilà toute la réfutation et toute la réponse des pauvres jacobins de nos jours. — Voilà l'universelle défense de la nature humaine. Tout héros à la fin est pour elle un véritable fardeau? »

Si le scepticisme, tel que nous l'avons envisagé, se manifeste çà et là, c'est comme une lumière bienfaisante pour éclairer les passages douteux et illuminer les routes qui touchent aux abîmes; mais le mysticisme fait le fond du livre, dont l'idée principale est celle-ci : le monde terrestre n'est que le reflet obscur du monde invisible, et toutes les choses visibles ne sont que les mots et les signes qui expriment les idées immatérielles. La nature n'est autre chose qu'un vaste symbole, un symbole multiple. Chacun de ses objets est le langage d'une chose idéale; seulement ce langage n'est pas simple, cet objet n'est pas la personnification visible d'une idée; rien ici-bas n'est en rapport direct avec telle ou telle portion de l'infini, mais en rapport multiple et

complexe, si nous pouvons nous exprimer ainsi. Aussi le plus petit objet naturel est-il inépuisable dans ses significations. La nature n'est pas une grande allégorie, elle ne procède pas par voie d'analogie directe et de représentation exacte. N'écoutez ni le spiritualiste Swedenborg, ni le matérialiste Fourier, lorsqu'ils vous disent que chaque objet dans la nature a une signification exacte et définie nettement. Les services que nous rendent les choses naturelles ne sont pas plus simples que leur signification symbolique. Ces services ne se divisent pas; ce n'est pas séparément que ces objets nous procurent et nous enseignent la beauté, l'utilité et la vérité, mais simultanément et presque toujours *indirectement*.

Toutes les choses de ce monde sont donc des symboles, et à leur tour les hommes sont les représentans symboliques (*representative*) des choses d'abord et des idées ensuite. Chaque homme, par son tempérament, par sa nature, par son caractère, a de mystérieux rapports avec certains objets de l'univers, avec certaines forces secrètes du monde, avec certaines lois physiques et morales. D'autres hommes ont passé cent fois devant cet objet et l'ont dédaigné; ils ont vu cent fois se reproduire tel ou tel phénomène, et il leur a paru de trop peu d'importance pour le mentionner, mais celui-là passe et l'examine attentivement, et désormais un objet de plus, un phénomène à ajouter aux autres phénomènes, seront inscrits sur les catalogues de la science humaine. Chaque chose attend depuis la création son révélateur humain. « Chaque chose doit être délivrée de son long enchantement. Dans l'histoire des découvertes, il semble que chaque vérité se soit formé une intelligence capable de l'exprimer. »

Ces interprètes des choses, ces symboles vivans de la nature sont sans doute de grands hommes; mais ce nom doit surtout être réservé à ceux qui sont les représentans des idées. Il est naturel de croire aux grands hommes, car la recherche du grand est le rêve de la jeunesse et la sérieuse occupation de la virilité. Ce sont les grands hommes qui font de ce monde une terre salubre. Ceux qui vivent avec eux trouvent la vie une chose joyeuse et *nutritive*, et les peuples qui en sont dépourvus sont comme une nation de mendians, car ils n'ont pas de crédit chez les autres peuples.

D'où vient le culte des grands hommes? De leur différence d'avec nous et des services qu'ils nous rendent, qui sont les plus élevés de tous. Si nous estimons les hommes à raison des services qu'ils nous rendent, combien ne devons-nous pas estimer les grands hommes! Le service que nous rend chaque homme est en raison de la qualité qui lui est propre, de sa force intrinsèque. Chacun de nous a un but qu'il peut atteindre avec facilité et gaieté, bien qu'il soit impossible aux autres. De là découlent deux conséquences. La première, c'est que, les

qualités intrinsèques du grand homme étant les plus rares de toutes, les services qu'il nous rend sont aussi les plus élevés de tous. La seconde, c'est que la tâche qui lui est assignée est simple et facile, bien qu'impossible aux autres hommes, et c'est cette impossibilité qui fait sa grandeur. « Celui-là, dit Émerson, est un grand homme qui habite dans une sphère de pensées vers laquelle les autres ne s'élèvent qu'avec travail et difficulté. Il n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir les choses dans une vraie lumière et sous de larges rapports, tandis qu'eux au contraire doivent faire à chaque instant de pénibles corrections à leur pensée, et garder un œil vigilant sur les sources multiples de l'erreur. Tel est son service. Il n'en coûte rien à une belle personne pour peindre son image à nos yeux, et cependant combien splendide est ce bienfait! Il n'en coûte pas davantage à une ame sage pour donner sa qualité aux autres hommes. Celui-là est grand qui l'est par la nature et qui ne rappelle en rien les voisins. »

Il y a beaucoup à dire sur tout cela. La source du culte des grands hommes est bien celle qu'enseigne Émerson; oui, c'est l'impossibilité dans laquelle nous nous sentons d'accomplir les mêmes choses et d'atteindre à leur hauteur qui nous les fait admirer et même envier; mais dans cette théorie de la *grandeur aisée,* je reconnais bien le grand homme dans le sens antique, l'homme de génie dans le sens moderne: je ne reconnais pas ce que Carlyle appelle le héros. Le grand homme tel que le dépeint Émerson, c'est le païen par excellence, l'homme qui tient sa *grace de la nature.* Pour Carlyle, le grand homme, c'est celui qui a reçu sa mission du *ciel,* qui doit péniblement l'exprimer aux autres et périlleusement la faire triompher. La théorie de la *grandeur aisée,* telle que la décrit Émerson, n'existe plus jusqu'à un certain point depuis le christianisme. Libéralité, magnanimité, grandeur d'ame, tout cela n'existe plus depuis que, l'atmosphère morale du christianisme enveloppant l'homme de toutes parts, l'homme s'est senti petit et humble. Dans les temps modernes, l'homme n'est plus grand par *état* et par *nature;* il est grand par l'œuvre accomplie, par le labeur incessant, par le devoir. A quoi lui servirait de montrer sa grande ame? Elle n'est plus qu'un symbole, comme dit Émerson, elle n'est plus qu'une ombre d'idéal; mais, dans les temps antiques, elle était une réalité. Aujourd'hui, grace au christianisme, le plus humble et le plus pauvre des hommes a un idéal plus élevé que l'ame d'Épaminondas, de Platon et d'Homère. Les dons de la nature ne sont plus, ainsi que la beauté physique, que des incorrections harmonieuses et belles. « Ce qui fit la fortune du christianisme, a dit excellemment Novalis, c'est qu'il fit appel à la bonne volonté de tous, qu'il plaça cette bonne volonté au-dessus de la valeur personnelle, et par là se tint en opposition avec toute science et toute culture humaine. »

En outre, cette théorie de la grandeur aisée est presque inadmissible depuis que le christianisme a reconnu l'existence de la douleur et la vertu du sacrifice. Dès-lors, la grandeur n'est plus la fin de l'homme, elle n'est plus le but, elle n'est qu'un moyen; le but est au-delà de la grandeur elle-même. Dans les temps antiques, la grandeur individuelle étant le but, l'homme n'atteignait qu'à la beauté suprême; mais, dans les temps modernes, la beauté, elle aussi, n'est plus qu'un instrument de la vérité. Le calme, cet attribut suprême de la beauté, n'est plus; le christianisme a fait l'ame troublée, agitée, à l'exemple du Sauveur; il a rendu ses efforts pénibles, et lui a fait de la perfection un idéal qui ne laisse pas de repos. S'il suffisait du calme et de la grandeur, le christianisme n'aurait eu aucune raison d'être, le stoïcisme suffisait. Aussi le plus grand ennemi du christianisme, Spinoza, a-t-il essayé de faire revivre et d'exalter tous ces calmes et sereins attributs de la vertu antique. Celui qui a remplacé dans ses vertus le héros et le grand homme des temps anciens, ce n'est pas le héros moderne, c'est le saint. En lui seul nous retrouvons le calme, la sérénité des temps antiques, seulement avec l'élan et l'annihilation de soi-même et de la terre, que nous ne retrouvons pas dans les héros de la Grèce et de Rome. « J'admire les grands hommes de toutes les classes, dit Émerson, ceux qui vivent au milieu des faits et ceux qui s'inspirent de la pensée pure; je les aime, qu'ils soient durs ou charmans, *fléaux de Dieu* ou *délices* de la race humaine. J'aime le premier César, et Charles-Quint, et Charles XII; j'aime Richard Plantagenet et Bonaparte; j'applaudis partout un homme qui est égal à son emploi, qu'il soit capitaine, ministre, sénateur; j'aime un maître bien né, riche, beau, éloquent, entraînant après lui tous les hommes par la fascination de son génie et en faisant les tributaires et les soutiens de son pouvoir; mais je trouve celui-là plus grand qui peut s'annihiler lui-même et annihiler tous les héros, simplement en s'appuyant sur cet élément de la raison pure qui ne touche en rien aux personnes, sur cette force si subtile et si irrésistible, qu'elle détruit l'individualisme, et dont le pouvoir est si grand, que devant elle le puissant n'est rien. » Sans doute le guerrier, le héros n'est rien devant cette force; mais ce n'est pas non plus le grand génie, le grand philosophe qui la possède. Si grand que soit un philosophe, il est toujours systématique et par là toujours individuel; bien qu'il s'appuie sur l'élément de la raison pure, néanmoins il le façonne à son gré, il le force à se rétrécir ou à s'élargir, selon la mesure de son intelligence; il glace cet élément de la raison ou le fait serpenter en canaux irréguliers; il le torture, rarement il s'annihile en sa présence. Il n'y a que le *saint* qui possède ce don de pouvoir vivre avec le divin et l'intellectuel sans être tenté de dominer ces célestes forces, et qui puisse se laisser inspirer par elles avec la simplicité d'un enfant, qui puisse parvenir à détruire en lui tout le vieil homme, pour ne se

montrer dans ses relations avec les hommes que comme le tabernacle vivant et le sanctuaire de la vérité. Or, cette grandeur du saint n'a jamais été naturelle et *aisée,* car, avant que la volonté ait pu ainsi s'annihiler elle-même, combien n'a-t-elle pas eu à détruire de passions et d'instincts! Cette grandeur, la seule depuis le christianisme, est un long martyre, une douloureuse et difficile immolation de soi.

Un mot encore sur ce sujet. Ce qui prouve que, depuis le christianisme, la grandeur n'est pas la chose importante, c'est le caractère et la physionomie même des héros modernes. Dans les temps antiques, le héros, quels que soient ses vices, est toujours grand : tel il apparaissait à ses contemporains, tel il nous apparaît encore aujourd'hui; mais dans les temps modernes le plus léger vice suffit pour imprimer une grimace sur tous ces visages de triomphateurs, la plus légère faute prend des proportions colossales, et suffit pour qu'en eux le mal paraisse prédominer sur le bien. Nos grands hommes ont en outre quelque chose du maniaque, le poids de leur responsabilité semble leur peser, le sentiment de leur liberté les écrase : aussi ont-ils tous je ne sais quoi de désagréablement douloureux; la torture intérieure, le martyre moral, la lutte du bien et du mal apparaît dans leur physionomie, dans leurs paroles et dans leurs actes; ils semblent toujours préoccupés, et ce caractère leur est commun à tous, sans acception de partis et de classes; oui, catholiques ou protestans, guerriers ou hommes d'état, ils grimacent tous.

Toutefois cette théorie nous semble mille fois préférable à nos philosophies bâties sur le même sujet. En ne faisant relever le héros que de lui-même et de l'invisible nature, Émerson conserve au moins les droits de la dignité humaine. Il y a une certaine thèse qui a été développée à satiété durant les cinquante dernières années, et qui consiste à croire à la puissance des circonstances pour créer de grands hommes. Les auteurs de cette théorie vous expliquent doctement comment, par le moyen de cette circonstance, et puis de cette autre, un grand homme a été possible. C'est la doctrine la plus matérialiste qui ait été conçue sur ce sujet. Ce ne sont pas les circonstances qui créent le grand homme; les faits et les événemens ne font tout au plus que déterminer et *définir* exactement l'objet de sa mission. Une grande ame est toujours une grande ame, quelles que soient les conditions qui lui sont imposées; sans cela, il faudrait désespérer de la dignité humaine et de la liberté, et s'en remettre aveuglément aux accidens et aux faits. L'éclat qu'ont jeté les grands hommes nous éblouit trop et nous empêche trop de voir la véritable lumière qui est en eux; mais, si la révolution française n'était pas arrivée, me dit-on, si la terreur n'avait pas répandu le sang à flots, si les populations n'avaient pas demandé un maître à grands cris, Napoléon aurait-il jamais été possible? L'empire aurait-il jamais existé?—Qu'importe tout cela! Est-ce

que Dieu assigne spécialement pour but aux grands hommes de ceindre la couronne et de porter le manteau impérial? Avec Napoléon, une grande ame était née; maintenant, qu'importe le costume qu'il portera et le manteau qu'il se taillera dans les circonstances? Les faits peuvent donner plus ou moins d'éclat extérieur à la grandeur, mais ils n'entrent pour rien, Dieu merci, dans la formation des vertus morales qui composent le héros. Cette malheureuse doctrine a été soutenue par l'école libérale et par Benjamin Constant en particulier, bien digne d'ailleurs de représenter une théorie dans laquelle la vertu et la grandeur sont considérées comme des agrégations de faits, d'accidens et de passions.

Quels sont, d'après Émerson, les services que nous rendent les grands hommes? Ils sont de deux sortes: les services directs et les services indirects. Les premiers sont les moins importans de tous. « Le secours que nous recevons directement des autres est mécanique, comparé aux découvertes que nous faisons dans notre nature propre.... Occupe-toi de tes affaires, imbécile, dit l'esprit; à qui veux-tu avoir affaire, avec les cieux ou avec la multitude?... Les hommes sont secourus par l'intelligence et l'affection. Tout autre service n'est qu'une fausse apparence. Si vous me donnez le pain et le feu, je ne tarderai pas à m'apercevoir que j'en paie plus que le prix: ce service matériel ne me laisse ni meilleur ni pire; au contraire, tout service moral est un bien positif. La vie d'un homme vertueux, quoiqu'elle ne me soit profitable en rien, est pour moi mille fois plus utile que tous les services possibles. » Et ailleurs, parlant de Swedenborg : « Parmi les personnes éminentes, dit Émerson, les plus chères aux hommes ne sont pas celles que les économistes appellent *producteurs;* ce sont celles qui ne possèdent rien, qui n'ont pas cultivé le blé, ni fait le pain; ce sont, par exemple, les poètes qui nourrissent avec des idées et des images l'imagination des hommes, leur font oublier le monde du blé et de l'argent, et les consolent des mésaventures du jour et des maigres profits de leur commerce. »

Ainsi donc, le véritable service que nous rendent les grands hommes est indirect : c'est par leur intelligence, c'est surtout par la beauté de leur vie et ses silencieux enseignemens, qu'ils nous sont utiles. Combien cela est vrai! Il n'y a que les pouvoirs divins qui sont en nous, la vertu, le génie, qui puissent être utiles à nos semblables. L'homme par lui-même ne peut rien, et, aussitôt qu'il veut rendre directement service à l'homme, tout devient stérile; sa bonne volonté s'évanouit, et il ne reste plus que feuilles sèches et bois mort. C'est là ce qui rend la philanthropie quelque chose de si illusoire, c'est ce qui fait si rarement réussir les bonnes intentions. Cette idée si simple en apparence, que l'homme peut rendre directement service à l'homme, est pourtant la véritable origine de toutes les erreurs et de toutes les hérésies; c'est

elle qui a donné naissance à la magie, à la sorcellerie, à la divination; c'est elle qui est la base du *contrat social*, c'est elle qui perce à chaque instant dans les aberrations du socialisme. C'est peut-être aussi à cause de cette erreur que les sciences les plus hypothétiques sont précisément celles qui se proposent d'être le plus directement utiles, et que la médecine, par exemple, est arrivée à de si douteux résultats en tant qu'art de guérir. Au contraire, les branches indirectes de cette science, la chimie, l'anatomie, sont moins illusoires et moins stériles, ont rendu en définitive de plus vrais services. C'est de cette erreur généreuse que provient cette idée si généralement répandue, que la vertu n'est rien, si elle n'est pas une sorte de monnaie courante, propre à passer de main en main, tandis qu'au contraire vous n'avez pas besoin de vous affliger, parce que tous les hommes ne sont pas vertueux; vous n'avez même pas besoin de le savoir. Soyez moral et vertueux comme s'ils l'étaient tous, vivez comme si vous aviez à vivre au milieu d'un peuple de dieux ou de rois, sans vous inquiéter de savoir si ce n'est pas la plus vile canaille qui vous entoure.

Ce livre d'Émerson, dont nous venons de résumer les principales idées en les combattant ou en les approuvant, est bien inférieur au livre que Carlyle a composé sur le même sujet, et qu'il a intitulé *Hero-Worship*. Émerson s'attache surtout aux hommes de génie, à Platon, à Swedenborg, à Montaigne, à Shakspeare, à Goethe, et aime à contempler en eux les types divers et éminens de l'humanité, les hommes qui représentent le plus puissamment les diverses forces intellectuelles de l'esprit humain. Il admire le sceptique Montaigne non moins que le mystique Swedenborg; il ne penche ni du côté de celui-ci ni du côté de celui-là. Pour lui, les facultés éminentes et diverses de ces hommes sont les poids qui maintiennent en équilibre la balance de l'esprit. Il aime à chercher le point secret d'affinité par où ces dons différens pourraient s'allier pour former l'unité de l'esprit humain; il aime à rêver sur les actions et réactions de la pensée, qui n'altèrent cependant en rien l'identité première de l'ame et de la vie. Carlyle va plus droit au fait; le héros est à la fois héros par sa vie et par le but qu'il se propose; il l'est surtout par les difficultés qu'il lui faut surmonter pour accomplir son œuvre. C'est l'homme qui a reçu une mission divine, et qui doit la faire triompher à travers tous les périls : dans la captivité, comme Moïse; dans les déserts, comme Mahomet; au fond des solitudes monacales, comme Luther; au milieu des champs de bataille, comme Cromwell et Napoléon. Pour Carlyle, l'intelligence du héros est peu de chose; la mission qu'il a reçue est plus haute que toute intelligence. Sans cela, le héros ne serait plus le héros, et la gloire des saints s'éclipserait devant celle de Platon et d'Aristote. C'est la force morale qui crée le héros, c'est la virilité qu'il dépense à accomplir son œuvre qui est digne d'admiration. Cependant Émerson,

malgré son amour presque exclusif du génie, ne tombe pas dans le fétichisme de l'intelligence; pour lui, l'intelligence est un miroir où se reflète la conscience, la vie morale, la croyance intérieure de l'homme. Il a écrit ces belles paroles : « La solution de ces questions, — d'où venons-nous? où allons-nous? pourquoi vivons-nous?— doit être dans une existence et non dans un livre. Un drame ou un poème ne sont que des réponses obliques à ces questions; mais Moïse et Jésus nous donnent directement la clé du problème. » Sages paroles, bien dignes d'être méditées dans un temps qui place l'intelligence au-dessus de la conscience et la culture abstraite au-dessus des réalités de la vie!

Lequel faut-il placer au premier rang, le grand penseur ou l'homme d'action? le solitaire, le contemplateur, ou l'homme énergique qui vit et qui combat au milieu des réalités de la vie? Émerson penche vers le premier, Carlyle incline vers le second. Ici encore nous donnerons la préférence à l'opinion de Carlyle. Il est plus facile d'être un grand penseur, et par ce mot *facile* j'entends simplement que vivre au milieu des hommes exige plus d'efforts et un plus véritable héroïsme. Celui qui se contente de penser n'a, pour ainsi dire, aucune tentation à surmonter, et c'est là ce qui nous abuse tous tant que nous sommes, écrivains, poètes et rêveurs, sur notre innocence; c'est la difficulté que nous éprouvons à constater nos erreurs et le degré de culpabilité de nos pensées. Le penseur ne pèche pas par action. Il ne voit jamais d'une manière précise là où il erre, car, aussitôt qu'on entre dans le domaine de la pensée, il semble que l'on repose sur l'élément même du bien : tout est doux et porte un air de pureté dans ces régions inaccessibles à la foule, même les pensées du mal; mais le politique, le guerrier, le martyr, bien qu'inférieurs souvent aux grands génies qui se sont contentés de rêver et d'écrire, sont plus recommandables aux yeux de Dieu et à ceux des hommes, car ils sont la suprême expression du sort qui est fait à chacun de nous. Lutteurs, ils vivent au milieu de l'élément du mal; il leur faut chaque jour combattre la nécessité, ils ont de douloureuses tentations à surmonter; ils sont blessés, ils saignent, et ils ont à résister à des hommes et à leur commander, chose plus difficile que de commander à ses pensées! Notre siècle a trop aimé les hommes spéculatifs. Il serait temps d'aimer beaucoup plutôt ceux qui font de leur vie un poème ou un système de morale que ceux qui écrivent des poèmes ou des systèmes de morale. Nous en sommes arrivés à ne plus savoir ce qu'est l'action; elle ne nous apparaît plus que sous un aspect révolutionnaire. Nous ne faisons pas tant des révolutions par besoin de mouvement que par espoir du repos complet et de l'oisiveté perpétuelle : on n'a pas assez vu cela. Nous trouvons les conditions de la vie trop dures, et nous faisons des barricades pour nous les rendre plus douces.

Nous ne suivrons pas Émerson dans ses charmantes descriptions du

génie et du caractère de Platon, de Swedenborg, de Montaigne et de Shakspeare. Nous nous arrêterons seulement quelques minutes devant les deux figures de Bonaparte et de Goethe. Ce sont les seules qui nous touchent de près, car ce sont nos deux grands hommes, et ce sont eux seuls qui peuvent répondre aux questions modernes. Émerson a très finement dessiné le portrait de Bonaparte. Il ne l'a point flatté, il n'a pas exagéré la valeur de cet homme puissant. —Napoléon, dit-il, c'est l'homme des affaires temporelles, du gouvernement de ce monde, rien de plus, rien de moins; il est par excellence le représentant des classes moyennes, il a leurs vertus et leurs vices, et par-dessus tout leur esprit et leur élan. L'homme de la foule trouve en lui les qualités de l'homme de la foule; l'esprit de Napoléon, c'est l'esprit moderne porté à son plus haut degré. Aussi tous, les jeunes et les pauvres, tous ceux qui ont en eux énergie et volonté se sont-ils immédiatement reconnus en lui, et l'ont-ils nommé leur représentant. En lui, Napoléon *monopolise* les esprits de tous ses contemporains. Les facultés qui dominent en lui sont celles des classes moyennes : le sens commun, l'art de choisir, de combiner et de simplifier les moyens, une opiniâtreté à toute outrance, la prudence et l'énergie. Au milieu du plus grand pouvoir qu'aucun homme moderne ait été appelé à exercer, il conserve toujours un amour natif et une profonde sympathie pour les réalités même les plus communes et les plus basses. En un mot, chaque fibre de son être est *moderne* et n'a rien de l'ancien régime.—Certes tous ces traits sont justes. Ils nous remettent en mémoire ce qu'un de nos amis, grand admirateur de Bonaparte ainsi que de tous les héros possibles, sans acception de temps et de lieu, nous répétait souvent : Bonaparte, dans les temps modernes, nous disait-il, est le pendant d'Annibal dans les temps anciens. Ils soutiennent le même parti, ils ont la même ame, les mêmes instincts, les mêmes douleurs et les mêmes rages. Ce sont deux *parvenus*.

Cela est vrai : Bonaparte, dans son langage, dans son existence, dans toutes les conditions extérieures et dans toutes les nécessités de sa vie, laisse voir un bourgeois, un parvenu; mais sa nature intrinsèque est bien celle d'un roi. Sans ancêtres, sans successeurs, son pouvoir reposait sur l'*idée pure*, sur l'élément essentiel du gouvernement. Il est, malgré sa haine des idéologues, le roi le plus *abstrait*, le plus *métaphysique* qui ait existé. Il est bien entendu que ces mots d'abstrait et de métaphysique ne s'appliquent qu'à la situation exceptionnelle dans laquelle il s'est trouvé placé, et nullement à l'homme. Son pouvoir ne doit rien à la tradition : voilà ce qui fait de Bonaparte plutôt le chef d'un grand parti qu'un roi véritable; mais, bien que sa domination ait été le fait des circonstances, on sent, en étudiant l'histoire de Napoléon, qu'il était bien réellement un roi fait pour gouverner dans tous les temps, et non pas un dictateur, roi temporaire créé par le hasard. Na-

poléon n'est donc pas seulement le chef des classes moyennes, il est un roi fait pour gouverner les hommes plutôt que pour faire les affaires d'une certaine fraction de la société.

Émerson est bien sévère pour Goethe. Il lui reproche son indifférence, son amour trop exclusif de la culture humaine, son égoïsme. Il y a long-temps que tous ces reproches lui ont été adressés; mais Goethe a rendu à la pensée de ce siècle un service qui rachète tous ses défauts. Il est venu à la fin d'un siècle où tout était desséché, où aucune croyance n'existait, où l'univers n'était plus qu'un laboratoire de chimie, et il a fait partout refleurir la vie. Il a montré que l'univers n'était pas un ensemble de rouages et de tourne-broches, mais un ensemble de forces immortelles, actives et vivantes. Qu'importent les systèmes panthéistiques de Goethe? Bienvenu soit l'idéal, quelque forme qu'il revête! Il a rouvert le monde idéal avec le rameau d'or antique et avec la baguette magique du moyen-âge; il l'a poursuivi sous toutes les formes, et l'a saisi dans ses plus obscures retraites et dans ses plus surnaturelles demeures. Son indifférence même n'est-elle pas une vertu? « Goethe, dit Émerson, nous enseigne le courage, et que tous les temps se valent, et que ce n'est que pour les cœurs peureux qu'il existe des époques déshéritées. » Nous avons bien besoin, pour croire à notre temps, de l'indifférence de Goethe; bienvenue soit donc cette indifférence qui peut nous élever au-dessus de nos malheurs! Qu'est-ce que le tumulte de notre temps? Il passera. C'est ce que Goethe nous assure en nous engageant à ne pas désespérer dans ces vers immortels et virils: « O vous, braves, combattez bien, et ne désespérez pas; au-dessus de vous, silencieuses sont les étoiles; au-dessous de vous, silencieux les tombeaux! »

Goethe et Napoléon sont les deux véritables grands hommes du XIX[e] siècle. En eux se résume toute la vie moderne : dans Napoléon toute la vie temporelle, dans Goethe toute la vie intellectuelle, éparses dans chacun de nous. Ces deux hommes, qui semblent si différens, ont entre eux une ressemblance frappante. En eux se révèle le type le plus complet de l'homme des classes moyennes, de l'homme *positif;* l'esprit du marchand, de l'homme d'affaires, du spéculateur, ils le portent dans les choses intellectuelles et dans le gouvernement du monde. Tous deux sont des *utilitaires,* des *économistes* dans le sens élevé de ce mot. Ils connaissent la valeur du temps, de l'occasion, du détail, et s'enquièrent de tout avec minutie. Ils sacrifient peu à l'élan, aux forces instinctives; ils n'écoutent que leur pensée, et leur pensée n'écoute qu'eux-mêmes; ils n'ont absolument rien de chevaleresque, de sentimental et de naïf; ils savent la valeur exacte des choses et des hommes, et n'ont d'enthousiasme pour les hommes et les choses que d'après leur poids ou leur valeur. Goethe, le héros et le panégyriste de la vulgarité de la vie! — lisais-je dernièrement dans le livre d'un grand sei-

gneur libéral de l'Autriche,—et l'injure était en même temps un éloge. Oui, Goethe est le héros de la vie vulgaire, de la vie telle que nous la comprenons; c'est l'idéal le plus élevé d'une vie bien conduite, tenue en partie double, avec des comptes exactement balancés. Émerson remarque de son côté que Napoléon n'est pas héroïque dans le sens qu'on attache généralement à ce mot, et cela est vrai. Pourtant combien ces deux hommes surpassent tous les Schiller, tous les marquis de Posa possibles et tous les chevaleresques combattans de Fontenoy!

Maintenant, deux mots encore sur la doctrine même du culte des grands hommes. Depuis l'année 1839, où Carlyle publia son livre intitulé *Hero-Worship*, cette doctrine a fait du chemin. Elle pénètre en France avec une rapidité singulière, et se découvre naïvement dans les conversations particulières, dans les discussions; quelquefois même elle sort de dessous la plume d'un journaliste, et brille au milieu de la triste prose d'un *premier-Paris*. Ce n'est pas que cette doctrine ait été prêchée, les livres de Carlyle et d'Émerson sont peu connus; mais un maître plus grand que le plus grand docteur, c'est la nécessité. Les exigences et les difficultés de la situation ont éclairé bien des gens sur la valeur et sur l'importance des grandes individualités : tel bourgeois qui, avant février, vous soutenait obstinément qu'on pouvait se passer de grands hommes se croise aujourd'hui les bras et s'écrie désespéré : « Et s'il y avait un homme encore! mais, quoi! pas un homme pour nous tirer de là! » Cette doctrine est donc aujourd'hui à l'état d'instinct et de pressentiment dans tous les cerveaux; d'un autre côté, elle a grandi dans le monde philosophique, grace au concours que lui ont prêté toutes les écoles et tous les partis. Les jeunes tories anglais, qui éprouvaient le besoin de réhabiliter ou plutôt d'exalter la féodalité, n'ont trouvé rien de mieux à faire que de propager cette doctrine sous la forme de romans et de poésies. Les hégéliens, embarrassés de leur Dieu, qui a besoin de devenir quelque chose, firent des héros l'incarnation visible de l'idée éternelle. Les éclectiques, désireux d'expliquer d'une manière *raisonnée* et approfondie, et qui ne fût pas celle de tout le monde, la chute de Napoléon et la charte de 1815, avouèrent qu'il était vrai que le grand homme naissait à propos, mais qu'il mourait bien plus à propos encore. Ainsi, chacun à l'envi et pour les besoins de sa cause s'était plu à faire du héros un être providentiel. Les démocrates et les radicaux, qui ont une frayeur instinctive de tout ce qui n'est pas médiocre, n'avaient servi qu'à exalter le mérite des grands hommes, en les traitant de mauvais génies, génies ambitieux, etc. Là-dessus, Carlyle arrive et dit : — Vous avez tous raison, seulement vous êtes égoïstes et menteurs; vous vous passeriez parfaitement de grands hommes! Si vous étiez obligés de leur obéir en fait, peut-être parleriez-vous autrement; mais, en théorie, vous vous en servez parfaitement pour appuyer vos intérêts de parti. Eh bien! moi,

je vais me servir de vos doctrines contre vos doctrines mêmes, je vais m'en servir contre la démocratie, je vais m'en servir pour fustiger les nonchalances et les paresses de l'aristocratie : je vais élever un culte aux héros! — Le *culte des héros* n'est pas autre chose que le résumé de toutes les doctrines contemporaines sur les grands hommes, résumé entrepris pour démolir ces doctrines et les transformer en les ennoblissant.

Ainsi donc, d'une part, les polémiques des partis ont donné naissance à cette doctrine; de l'autre, les malheurs du temps et les insuccès politiques l'ont favorisée à ce point, qu'elle a germé spontanément dans des milliers de têtes. Maintenant, elle a deux conséquences, dont l'une est évidente et toute pratique, dont l'autre est encore obscure et toute spéculative. Cette doctrine est anti-démocratique. Si le héros existe, c'est évidemment pour commander; sans cela, il n'est plus d'aucune utilité. Les démocrates alors, les hégéliens, les proudhoniens, essaient de se mettre d'accord; ils décomposent les masses uniformes et vagues qu'ils ont tant adorées; ils prennent chacun des individus qui composent ces masses, et lui disent, au nom du droit sacré de l'individualité humaine : Proteste contre cette doctrine du culte des héros, et que l'anarchie soit la réponse directe à ces théories de respect et d'admiration! Pour nier les grands hommes et les héros, il n'y a à faire qu'une chose très simple, c'est de dire que nous sommes tous de grands hommes! — La seconde conséquence, qui est encore à venir, mais qui est probable, c'est que cette doctrine du culte des héros détruira à la longue *la philosophie de l'histoire,* cette création contemporaine de la philosophie. Le culte des héros a son origine pourtant dans les écrits modernes sur la philosophie de l'histoire; mais, à mesure que cette doctrine s'étendra, elle brisera les spéculations artificielles, qui n'ont été inventées que pour donner des explications satisfaisantes des événemens modernes. La *fatalité,* la *nécessité,* la *logique,* tous ces êtres métaphysiques, sur le compte desquels on peut jeter si facilement ses crimes et ses erreurs, tiendront moins de place dans nos appréciations des faits et des hommes. Nous en reviendrons à regarder un héros comme un héros et un gredin comme un gredin, et nous ne dirons plus, comme nous le faisons, que le grand homme n'est tel que grace aux circonstances, et qu'un coquin n'est tel que par la faute des circonstances. Et alors j'espère que nous en aurons fini avec cette malheureuse considération des circonstances, qui sert à la fois à amnistier le crime et à rabaisser l'héroïsme.

ÉMILE MONTÉGUT.

# REVUE LITTÉRAIRE.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

### LA SÉANCE ANNUELLE. — LES LAURÉATS.

Si jamais il fut facile de concevoir l'influence heureuse que pourrait exercer un grand corps littéraire doué en même temps d'une certaine supériorité morale, n'est-ce point à une époque comme la nôtre, où les esprits sont arrivés, dans toutes les sphères de la pensée, à un tel degré d'avilissement et d'incertitude, qu'ils sentent le besoin d'une impulsion meilleure, de quelque chose qui ressemble à de l'autorité intellectuelle? Et cette influence heureuse, bienfaisante, ne pourrait-elle point appartenir, dans une certaine mesure du moins, à l'Académie française? C'est un destin singulier, en vérité, que celui de l'Académie : comme toutes les institutions qui ne sont point fondées sur un caprice, sur une fantaisie, mais qui répondent à un instinct vrai et durable d'un pays, elle a traversé tous les régimes, survécu à toutes les transformations politiques, voyant même s'élargir les limites de son action et devenant la dispensatrice des libéralités de quelques hommes généreux envers les lettres. C'est ainsi que, formée d'abord pour le maintien de la langue et de certaines traditions de l'esprit, sa mission s'est successivement étendue. Il y a dans l'idée qui a présidé à la création de l'Académie française, et qui fait d'elle comme un centre reconnu de distinction, d'aristocratie intellectuelle, quelque chose de si naturellement d'accord avec nos penchans et nos goûts, avec le caractère de notre civilisation, qu'il lui est aisé d'échapper aux déclamations démocratiques comme aux railleries, qu'elle n'a qu'à être bien elle-même, à vrai dire, pour exercer un utile et sé-

rieux ascendant, pour avoir sa place parmi les forces et dans le mouvement de la société. Par le bienfait de son principe, il a été donné à l'illustre compagnie de pouvoir, sans se démentir, représenter dans notre développement social des choses très différentes, jouer des rôles presque opposés, dirai-je. Voyez ce que fut autrefois l'Académie : dans une société que tenaient enlacée les liens d'une hiérarchie puissante, où les rangs étaient profondément marqués, et où la noblesse se transmettait par le sang ou s'acquérait par les armes, elle offrait comme un terrain indépendant, où l'élection conférait une sorte de noblesse idéale, où, au nom de l'intelligence, toute distinction de rang s'effaçait, où il ne restait enfin que des *confrères*, même quand des princes du sang y étaient admis. Les grands seigneurs flattaient la littérature. « Là, disait le maréchal de Beauveau, les premiers personnages de l'état briguaient l'honneur d'être les égaux des gens de lettres; » ce qui était un peu trop vraiment. Toujours est-il que là s'essayait cet esprit d'égalité qui allait pénétrer bientôt dans le domaine des faits politiques avec la toute-puissance d'une idée invincible. La tradition étant partout vivante et respectée, les hiérarchies étant debout, l'idée d'hérédité encore dans toute sa force, l'Académie, par la nature des choses, par le simple fait de son existence, de ses conditions électives, de l'esprit d'égalité sur lequel elle reposait, se trouvait être un élément novateur dans la société. C'était l'élément intellectuel reconnu, organisé et grandissant encore.

Les temps ont changé; voyez ce qu'est aujourd'hui l'Académie dans un nouveau milieu social : tout s'est transformé autour d'elle; les perspectives sont autres, et son rôle est autre aussi, sans qu'elle ait à déroger à son principe. L'Académie française ne manquerait-elle pas tout-à-fait à son passé et à ce que réclament d'elle les conditions nouvelles de notre existence intellectuelle et morale, si elle ne confirmait son autorité, si elle ne rajeunissait son action par une initiative ferme et haute dans les choses de l'esprit? Organe élevé des traditions de l'intelligence, plus qu'à tout autre il lui est donné de les défendre contre l'invasion d'une démocratie grossière et stupide qui ne tend à rien moins qu'à corrompre les sources de la pensée, qui a déjà communiqué son venin à bien des talens contemporains; et comme toutes les traditions se tiennent, il se trouve que défendre l'honneur des lettres, la dignité de l'esprit, la moralité du travail littéraire, ce serait là une œuvre qui aurait bien aussi par elle-même une importance et une signification sociales. Le directeur de l'Académie rappelait récemment que c'était « la seule institution dans notre patrie dont la génération présente n'ait pas vu le berceau, qui remonte au grand siècle, et semble restée debout parmi tant de ruines pour servir de lien entre tous ces passés détruits et l'avenir inconnu qui nous attend. » Il sied à un grand corps d'avoir de lui-même un tel sentiment, à condition toutefois de le justifier par des actes. Comment l'Académie espère-t-elle atteindre à cet idéal magnifique? Sans doute on parle français plus souvent qu'ailleurs au palais de l'Institut. Il se dépense, assure-t-on, beaucoup d'éloquence parfois dans l'intérieur de l'Académie, il s'y déploie un véritable génie de combinaison intime; mais ne vous semble-t-il pas que cette saveur de combinaison intime se fait un peu trop sentir, surtout lorsqu'il s'agit de prix à décerner, de lauréats à couronner? L'Académie géné-

ralement a ses habitués; tout s'arrange, il semble, en famille et le mieux du monde. Cela fait plaisir à ceux qui donnent, cela fait plaisir à ceux qui reçoivent, et le public élégant, accouru un jour pour voir les immortels aux palmes vertes, et un peu aussi pour se voir lui-même, pour se retrouver et se sentir vivre, applaudit de confiance, sauf à ne point emporter le plus léger désir de lire les ouvrages qui lui ont été signalés. Ce qui manque véritablement à l'Académie pour rendre son influence féconde et attacher une signification plus élevée à ses récompenses, c'est cette initiative dont je parlais, appliquée à la défense des lettres menacées aujourd'hui dans leur principe, dans leur dignité, dans toutes leurs conditions d'existence; c'est une certaine puissance d'action collective se manifestant par une haute impulsion donnée aux esprits, par une vigilance sévère dans le maniement des intérêts de l'intelligence. Et cela ne suffit-il pas à expliquer cette espèce de froideur polie qui règne parfois à l'Institut, — qui régnait singulièrement dans la dernière séance? C'était un monde brillant, gracieux, à demi illustre, — ce qui reste du moins de ce monde aujourd'hui, — qui essayait de s'intéresser, qui avait des *difficultés* d'applaudir, comme on disait de je ne sais plus quel personnage qu'il avait des *difficultés de vivre*, — et qui faisait tout haut la réflexion que l'Académie couronnait bien des femmes et bien des professeurs, pour le plus grand honneur des lettres contemporaines!

L'Académie, en effet, ne nous conviait pas, ce jour-là, à quelqu'une de ces réceptions éclatantes, vraies fêtes de la pensée, où on lutte d'éloquence, d'esprit, de savoir, quelquefois même de verve épigrammatique, comme cela s'est vu dans plus d'une solennité transformée en champ clos. Tout était à la paix cette fois, et l'ombre de M. de Monthyon planait sur l'Institut. C'était la fête des lauréats, la séance annuelle où l'Académie couronne d'habitude tout ce qu'elle a pu rencontrer d'éloquence ou de vertu de bonne volonté : morceaux oratoires, ouvrages utiles aux mœurs ou réputés tels, actes de probité et de dévouement accomplis dans l'obscurité de la vie populaire, chaque chose a sa récompense. Il s'y joignait cette année un intérêt de plus : celui du prix de poésie dramatique décerné à M. Émile Augier, l'auteur de *Gabrielle*, et à M. Joseph Autran, l'auteur de *la Fille d'Eschyle*, qu'on connaît moins. J'omets à dessein, pour ne le point confondre avec les couronnes académiques ordinaires, le prix maintenu à M. Augustin Thierry comme à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'histoire de France. C'est là ce qu'on a appelé le majorat de la pensée; et qui pourrait plus légitimement y prétendre que l'illustre écrivain qui poursuit encore dans la cécité la série de ses travaux sur le tiers-état? S'il manque aux séances académiques quelque chose de cet intérêt puissant qui s'attacherait naturellement à une intervention directe et décisive dans les affaires de l'intelligence, il est du moins un attrait qu'on est toujours assuré d'y rencontrer : c'est celui de la parole de M. Villemain, de cette parole dont quinze ans de vie parlementaire n'ont émoussé ni le relief ni la grace; il semble au contraire que cette pratique des choses n'ait fait que la rendre plus substantielle, sans lui rien ôter de sa pureté élégante. M. Villemain est un de ces esprits rares parmi nous, rares même à l'Académie, restés inviolablement fidèles à certaines habitudes de penser et de s'exprimer qui menacent chaque

jour de plus en plus de se perdre. Sous cet art savant, on sent l'homme nourri des plus immortels souvenirs, familier avec les plus grandes traditions et devenu l'un de leurs plus éminens et de leurs derniers représentans. M. Villemain nous rend heureusement quelque chose de la langue du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Que la langue se corrompe, c'est plus qu'un symptôme littéraire, qu'on le croie bien : quand elle se dégrade, se dénature et devient un odieux mélange de tous les tons, de toutes les couleurs, de toutes les barbaries, n'est-ce point le signe d'une altération correspondante dans la pensée, dans les sentimens, dans toute la vie intellectuelle et morale d'un pays? L'auteur du *Cours de Littérature* le rappelait l'autre jour excellemment et de manière à être entendu de tous ceux qui ont quelque souci de l'art d'écrire : il est des principes supérieurs, des règles sacrées qu'on ne méconnaît point en vain, parce qu'ils viennent non d'Aristote et de Boileau, mais de la nature elle-même. L'art est libre sans doute, il peut revêtir toutes les formes; mais il en est de l'art comme de la politique : plus cette liberté est grande, plus il est nécessaire que l'écrivain possède en lui un sentiment rigoureux, impérieux des conditions intimes de l'art, de sa dignité, de son but moral, à peu près comme un peuple libre a d'autant plus besoin d'un frein intérieur qui le modère et le contienne. Et si ces lois supérieures sont violées, que verrez-vous? Vous l'avez eu et vous l'avez encore chaque jour sous les yeux. Vous aurez des hommes qui élèveront la boursouflure, la vanité, la corruption de l'esprit, la folie de l'imagination jusqu'au lyrisme, qui, affamés de parades, se feront dire qu'il faut à chaque révolution son poète, et qu'on est tout prêt pour celle qui ne peut manquer d'éclater un de ces jours; vous aurez des imaginations épuisées et perverties qui, après avoir blessé toute pudeur morale dans leurs confidences, s'étonneront encore de la mauvaise humeur des critiques qui y auront trouvé à reprendre, en ajoutant qu'après tout la pudeur n'existe pas avec le public, qu'elle n'existe et ne reprend ses droits que dans le tête-à-tête; ce qui revient à dire que la publicité suffit à couvrir et à absoudre toutes les profanations de l'esprit et du cœur : esthétique merveilleuse du cynisme! les applications seraient nombreuses de nos jours en vérité, et le jugement de M. Villemain pourrait bien servir de programme à tout un tableau de la littérature contemporaine. C'est ainsi que l'illustre secrétaire perpétuel, dans son rapport, relève l'appréciation d'ouvrages dont plus d'un n'eût pu raisonnablement s'attendre sans doute à la fortune d'avoir un tel juge par des traits saisissans, par des aperçus qui pénètrent au plus profond de notre situation littéraire. M. Villemain nous donnait, dans cette séance de l'Académie, un nouvel exemple de cette critique ingénieuse et sûre, simple et revêtue d'éclat en même temps, délicate et exacte, qui, tout en distribuant des couronnes, sait encore réserver les droits de la vérité, et laisse percer dans sa bienveillance un goût sévère et vigilant. Quoi de plus juste notamment que ce qu'il dit au sujet du prix de poésie dramatique et des ouvrages qui ont semblé à l'Académie mériter cette distinction? Décidément ce n'est ni Molière ni Corneille que l'Institut a prétendu couronner; il n'a point voulu découvrir dans l'agréable comédie de M. Augier ce qui n'y est pas, — la puissance comique, la force d'invention, la fécondité dans la conception des caractères, ni même l'originalité saisissante du style; M. Ville-

main nous le dit, et il faut l'en croire, ce que l'Académie a voulu encourager, ce sont des tendances heureuses, c'est un talent pur, où il y a plus de grace que de force, c'est une œuvre assurément supérieure, à tous les points de vue, sous le rapport moral comme sous le rapport littéraire, à bien des tentatives plus ambitieuses qui devaient renouveler le théâtre, et dont les auteurs se couronnaient d'avance eux-mêmes. Dans la fine appréciation de M. Villemain, M. Émile Augier peut trouver plus d'un conseil utile, profitable à son talent. Quant à *la Fille d'Eschyle*, il faut conclure que l'Académie était un peu embarrassée de n'avoir qu'un prix à décerner et plus d'un concurrent à satisfaire, et ce n'est pas sans peine, assure-t-on, qu'elle en est venue à bout.

Il y a quelques années, si l'on s'en souvient, l'Académie française avait proposé pour sujet du prix d'éloquence l'éloge de M^me^ de Sévigné; cette année, elle avait proposé l'éloge de M^me^ de Staël. Ce sont les deux seules femmes qui aient mérité jusqu'ici cette insigne distinction d'être louées en plein Institut; c'est que ce sont celles, on peut le dire, qui ont le plus marqué dans les lettres françaises. Le nom de M^me^ de Staël devait avoir un particulier attrait aujourd'hui. Sa vie se lie, en quelque sorte, à la tradition des faits et des idées dans notre pays depuis soixante ans; elle a exercé une profonde et durable influence sur les esprits : femme étrange, pleine de toutes les passions de son sexe, et nourrissant parfois une pensée virile! *L'Allemagne*, *Corinne*, les *Considérations sur la Révolution*, ont certes laissé plus d'une trace dans les ames contemporaines; ces œuvres éminentes ont leur place dans notre histoire littéraire. Je n'abuserai point du droit de revenir sur la brillante fille de Necker, de la suivre dans la variété de ses efforts intellectuels, dans les incidens d'une carrière qui se déroule au plein soleil de 1789 à 1817, dans les orages d'une vie mêlée de tant de passsion et de tant d'éclat. Ce travail de reconstruction a été accompli autrefois ici même par M. Sainte-Beuve avec cet art achevé, demi-critique, demi-poétique, qu'il porte dans des études de ce genre. Ce qui me frappe doublement, c'est l'intérêt divers et saisissant qui s'attache toujours à M^me^ de Staël, soit comme femme, soit comme écrivain, et l'impossibilité, en quelque sorte, d'enfermer une telle existence dans le cadre d'un éloge académique. M. Baudrillart, le nouveau lauréat, a essayé de vaincre cette difficulté. A-t-il pleinement réussi? Autant qu'on en puisse juger par les fragmens lus dans la séance de l'Académie, ce sont des pages consciencieuses, écrites avec talent, et contenant plus d'un trait ingénieux, plus d'un aperçu remarquable. Je le crois bien pourtant, c'est encore un éloge académique, avec les qualités et les défauts ordinaires de ces sortes de compositions, c'est-à-dire ce qu'il y a de moins propre à faire revivre cette Corinne à la poitrine soulevée par la passion, au cœur plein de feu, à l'esprit plein d'élan et de séductions, qu'on entrevoit à l'horizon naissant du siècle. Au milieu de détails exacts et spirituellement agencés parfois, du reste, il y a un je ne sais quoi de tout ce mouvement qui échappe à l'auteur; la flamme s'évanouit, la vibration de l'éloquence se perd, le trait profond de la physionomie se voile, la vie se laisse envahir par la métaphysique; un certain instinct manque, pour tout dire. Vous voyez Coppet, — où tant de grands esprits depuis Schlegel jusqu'à Benjamin Constant, se sont succédé, où Byron lui-même a passé un instant, où M^me^ de Staël apparaît comme une reine dominant.

ce monde illustre par la supériorité de la grace, —devenir, pour aiguiser une phrase, un *cadre restreint*. Un des écueils, avec de tels personnages si empreints de vive originalité, c'est de décrire, en quelque façon, d'une manière abstraite, quand il faudrait peindre. Un des inconvéniens du genre, c'est de faire la part des choses générales plus grande que la part des choses personnelles et intimes, qui occupe une si large place dans l'existence et dans le génie d'une femme, c'est de ramener tant d'élémens divers à des combinaisons prévues et artificielles. Ne vous attendez-vous point, par exemple, à un parallèle dans un éloge académique? Il se présente ici naturellement, si vous voulez, avec Chateaubriand; le rapprochement de ces deux noms s'est offert à quiconque a étudié un moment M^me^ de Staël. Poussez-le à fond comme le fait l'auteur, il ne reste de visible que la fiction oratoire, l'artifice académique. Je ne veux dire qu'une chose au surplus, c'est que, s'il est honorable de remporter des prix d'académie, c'est pourtant un régime qui pourrait bien n'être pas des plus fortifians, et qui risque d'imprimer au talent une direction par où il n'atteint pas au plus large idéal de l'art.

Là où apparaît encore, à mon sens, l'artifice oratoire mettant en œuvre ce qui n'est peut-être qu'un lieu commun érigé en jugement historique, c'est dans les pages consacrées à reproduire cette lutte, ce *duel*, dont parle l'auteur, entre M^me^ de Staël et Napoléon. Tout est merveilleusement disposé pour l'effet de cette scène qui se prolonge, à travers l'empire, entre les deux adversaires, et prend la proportion d'un choc entre deux puissances rivales. D'un côté, Napoléon dans sa gloire, c'est l'homme de *chiffre et d'épée*, c'est la force abusive, l'héroïsme oppresseur, gagnant presque, en vérité, des batailles d'Austerlitz contre Corinne; de l'autre, M^me^ de Staël au milieu de ses amis du tribunat ou dans son exil de Coppet, c'est la pensée libre, indépendante même sous l'oppression, et attendant sa victoire de l'avenir. Nous avons assisté plus d'une fois à ces idéalisations un peu excessives. Ne serait-il pas plus simple et plus vrai, en ce qui touche d'auteur de *l'Allemagne*, de revenir au mot par lequel on a caractérisé ses démêlés avec Napoléon : — *La guerre de l'esprit contre le génie*. Il est permis, sans doute, de relever les subtilités de persécution de la police impériale; on peut, si l'on veut, noter les puérilités de l'empereur dans sa conduite à l'égard de M^me^ de Staël. Si vous y joignez l'admiration qu'inspire un génie élevé, la sympathie qui s'attache à une femme d'élite passionnée pour la France, pour Paris surtout, et qui souffre cruellement de ne pouvoir y rentrer, ce seront bien des causes d'intérêt réunies. Mais au fond, si vous faites taire les sympathies du cœur, si vous recherchez le sens général de cette lutte qu'on imagine ou qu'on exagère entre Napoléon et l'auteur de *Corinne*, de quel côté était la vérité, de quel côté était le sentiment puissant des nécessités de la civilisation? Au milieu de tant d'autres instincts prodigieux, Napoléon avait le pressentiment de ce qu'il y a de négatif, de destructif dans ce qu'on nomme la pensée moderne, telle qu'elle est sortie de la révolution. Ce qu'il haïssait essentiellement, ce n'était point l'indépendance véritable de l'esprit, ce n'était point l'opposition; il l'aimait, disent ses contemporains, il la provoquait même au conseil d'état, et ceci rentre dans ce que je disais : il aimait l'opposition, la contradiction dans ce qu'elle peut avoir de fécond, de propre à faire jaillir la

vérité, mais non dans ce qu'elle a de radicalement hostile et agressif. Ce qu'il détestait, c'était l'esprit d'opposition en lui-même, c'est-à-dire systématique, dans les idées comme dans les faits. La répulsion pour tout ce qui semblait inspiré de cet esprit n'était pas seulement la fantaisie ombrageuse d'un despotisme étroit; c'était l'instinct de l'homme d'état, de l'organisateur, du réparateur d'une société; et qui oserait affirmer que cet instinct ne fût point profond et juste? qui oserait dire aujourd'hui que la vérité sociale et politique ne fût du côté de l'auteur du concordat et du code civil? Je ne doute point que l'avenir ne confirme ce jugement et ne laisse chacun à sa vraie place, Napoléon au rang des génies qui ont eu le plus le sentiment des conditions nécessaires à la durée de la société française, et M^me^ de Staël au rang de ces grands esprits littéraires qui ont leur empire naturel sur les imaginations et sur les cœurs, mais dont il ne faut point *agrandir avec effort* le rôle, selon une juste expression de M. Villemain, sous peine de trop faire de l'éloge académique.

Que l'Académie ait à donner un prix d'éloquence, il ne lui est pas trop difficile, sans doute, de fixer son choix, le sujet étant donné; mais je tiens que le généreux et honnête M. de Monthyon l'a placée dans le plus cruel des embarras en la chargeant de couronner les ouvrages les plus utiles aux mœurs. Veut-on savoir quels travaux l'Académie a choisis comme remplissant le but du fondateur? C'est la *Philosophie spiritualiste de la nature*, la *Psychologie d'Aristote*, la *Morale sociale*, et à côté les *Soirées des Jeunes Personnes*, — *Liberté, Égalité, Fraternité*, — les *Anges de la Famille*, — *Paul Morin* : assemblage assez singulier, on en conviendra, si on se souvient de l'objet du concours. Quant aux premiers de ces ouvrages, travaux remarquables de critique philosophique, ils peuvent mériter toute espèce de distinction : l'un d'eux, la *Morale sociale* de M. Garnier, fruit d'un talent consciencieux, se rapprocherait plus sensiblement du but; mais, en somme, que trouverez-vous de particulièrement utile aux mœurs dans l'étude abstraite de problèmes sous lesquels ont plié et plient encore les plus grandes intelligences? Quant aux derniers de ces écrits, ce qu'on en peut dire de plus significatif, je pense, c'est qu'ils forment le lot habituel des femmes de lettres dans les concours de l'Académie française. La perplexité de l'Académie est grande sans doute, je le répète, quand il faut qu'elle choisisse des œuvres allant droit au but du fondateur. Est-ce pourtant une raison pour n'y point songer et pour imaginer avoir satisfait à tout en couronnant des thèses universitaires ou quelques honnêtes puérilités? Ne serait-ce point à l'Académie, investie de la mission d'encourager de tels travaux, à seconder les esprits dans la création de cette littérature populaire qui manque à la France, à les diriger vers ce but, à leur signaler l'intérêt d'œuvres destinées à populariser sous une forme saisissante et familière les vérités morales, les notions impérissables de devoir et de justice sociale? Peu de chose suffit pour propager le mal, parce que les passions mauvaises de l'homme, toujours en éveil, comprennent au moindre signe, et se laissent aller à la moindre suggestion qui les flatte; il n'en est pas de même des notions du bien et du devoir qui imposent toujours des sacrifices, et dont on ne peut faire goûter le charme et maintenir l'empire qu'en les rendant sans cesse accessibles aux ames dans leur noblesse comme dans leur douceur. Le malheur est que des ouvrages destinés à populariser ces notions

ont été souvent et sont encore trop considérés comme indignes d'esprits élevés, et que ceux qui s'y consacrent croient devoir parler au peuple un langage vulgaire et grossier. Voilà l'heure pourtant où peut éclore avec fruit cette littérature populaire telle que je l'imagine, et qui sait? d'un mouvement de ce genre pourquoi ne sortirait-il pas un Paul Courier de la morale, du bon sens et de toutes les vérités humaines? Sans exagérer l'influence de l'Académie, son intervention néanmoins ne pourrait qu'être heureuse, on peut le dire; elle pourrait beaucoup par ses excitations et en même temps par une sévérité plus réelle dans ses choix, en ôtant aux récompenses qu'elle décerne ce vernis d'arrangement intime entre confrères qu'elles portent trop souvent.

La distribution des prix de vertu, est, on le sait, un des épisodes de la séance annuelle de l'Académie; elle complète la série de ces couronnemens et ajoute la glorification du bien pratique aux honneurs décernés à l'intelligence. M. de Salvandy a eu plusieurs fois la bonne fortune d'être chargé, comme directeur, de rendre compte de ces sortes de récompenses, et il l'a fait cette année avec le même mélange d'élévation et d'esprit; il a eu des mots heureux pour caractériser ce précieux devoir imposé à l'Académie, de *chercher les filons de la vertu comme ailleurs on cherche ceux de l'or*. M. de Salvandy a effleuré bien des choses dans son discours, sans omettre même la politique, que personne ne peut oublier, à ce qu'il semble; il a abordé surtout un point délicat qui touche à la morale de notre temps, c'est le principe même de ces prix de vertu dont M. de Monthyon est le fondateur, et qui font vivre son nom. L'honnête et généreux Monthyon agissait assurément dans des intentions excellentes, dans des vues droites et pures; mais y songeait-il bien? En prétendant honorer la vertu, il la rabaissait; il en méconnaissait l'essence, les mobiles, l'aliment et le but. Il oubliait que la vertu qui se publie n'est point de la vertu, que l'abnégation qui s'affiche n'est point de l'abnégation, que le dévouement dont on calcule le prix n'est point du dévouement. Nourri des idées du XVIII[e] siècle, il les appliquait dans sa bienfaisance, et, voyant défaillir le principe religieux d'où la vertu découle et où elle trouve sa mystérieuse satisfaction, il pensait y suppléer par des ressorts, par des aiguillons purement humains : la perspective de la récompense et de la publicité. « Il en résulte, dit spirituellement M. de Salvandy, que l'administration a maintenant les dossiers de la vertu comme de tout le reste. » Et si cette idée portait tous ses fruits, qu'en résulterait-il encore? C'est que vous verriez s'organiser la compétition universelle et l'enchère de la vertu. Chacun dresserait ses états de services; il y aurait probablement les candidats au *choix* et à l'*ancienneté;* puis viendraient les spéculateurs de vertu, comme il y en a déjà de patriotisme. Il ne manquerait qu'une petite chose dans tout cela : ce serait la vertu elle-même.

Il n'en est point tout-à-fait ainsi heureusement. Les candidats, selon l'expression du directeur de l'Académie, n'en sont point venus encore à se présenter eux-mêmes. De l'idée de M. de Monthyon, il n'est resté qu'une intention généreuse et les moyens offerts à l'Académie d'aller chercher dans les profondeurs de la vie populaire quelques souffrances patiemment supportées, quelques fidélités inviolables au malheur, quelques dévouemens volontaires, pour leur venir en aide et leur donner un prix inattendu. Quels sont les lauréats couronnés

cette année? En vérité, je l'ignore et veux l'ignorer. Leur gloire est dans leur obscurité, leur mérite est dans cet accomplissement simple et sans faste du devoir. Pensez-vous qu'ils aient songé à M. de Monthyon et à l'Académie, et qu'il y ait eu en eux cette préméditation de bruit et de gain? S'il est quelque chose qui doive empêcher de désespérer de notre société, c'est qu'à tout prendre, à l'abri des suggestions perfides, des excitations criminelles, en dehors de ces milieux factices où s'agitent les propagandes, où pullulent les journaux et les brochures, dans cette masse humaine qu'on nomme un pays, partout, sous mille formes, de mille manières, s'accomplit sans bruit cette loi religieuse du devoir, du sacrifice, de l'abnégation souvent, de l'effort intérieur, du dévouement. Partout se reproduisent ces luttes humaines qui se résolvent en vertu; les épreuves, en plus d'un lieu inconnu, sont acceptées sans murmure et sans révolte; il y a un instinct du bien pratique moins trompeur souvent que les lumières de la raison. Demandez à ce brave homme qui, ayant déjà dix enfans, trouve encore le moyen d'augmenter sa famille par l'adoption, s'il eût mis ses enfans à l'hôpital comme Jean-Jacques! Et cette loi de la lutte, du devoir, ce n'est pas seulement dans le peuple, au surplus, qu'elle s'accomplit, c'est dans toutes les sphères sociales. Il y a des héroïsmes de plus d'une sorte et des vertus pour lesquelles l'honnête M. de Monthyon n'a point de prix. C'est cet élément qu'il faut nous appliquer à fortifier dans la société comme une sauvegarde contre les passions qui y sont déchaînées. M. de Salvandy a exprimé en terminant, à ce sujet, des vues éloquentes qui se transformaient aisément en considérations politiques; mais alors nous n'étions plus à l'Académie : nous étions presque à l'assemblée nationale, un jour où on parle français, et cela nous rejetait encore vers tout ce qu'on aurait voulu oublier.

Ch. de Mazade.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1850.

Tout est à la villégiature, et rien n'est à la politique. L'assemblée a pris ses vacances avec une satisfaction qu'exprimait la hâte de ses votes dans les dernières séances. Le président de la république est parti, et va faire un grand voyage dans les départemens de l'est, en remontant de Lyon à Strasbourg. Tout est calme, et nous nous félicitons de ce calme, qui est sincère et vrai. Nous avons lu cependant çà et là l'expression d'alarmes que nous croyons réelles, uniquement à cause de l'observation que nous avons faite, que le lendemain des grandes émotions, il est des personnes qui ne peuvent pas se décider à reprendre la vie ordinaire. Le goût des émotions est un goût fort répandu de nos jours. On s'en plaint, mais on en jouit. C'est à cette disposition maladive que nous attribuons les appréhensions que nous voyons chez quelques personnes. Le président va, dit-on, tâter le pouls des provinces, et c'est à Lyon ou à Besançon, je ne sais où, qu'il entreprendra ce grand coup d'état qui est toujours pour demain. Il part président; il reviendra empereur ou premier consul. Autre roman : la commission de prorogation va rester à Paris et se saisir du pouvoir central. Elle aura le télégraphe, et avec le télégraphe elle fera aussi son coup d'état contre le président.

Quant à nous, qui n'avons aucun goût pour les plaisirs de la peur, nous nous disons tout simplement que, si le président quitte Paris, c'est qu'il ne veut rien faire contre Paris, et qu'il ne craint pas que Paris fasse rien contre lui. Son voyage ne nous paraît ni une conspiration ni une faute. Quant à la commission de prorogation, on suppose toujours qu'elle a été nommée contre le président, parce qu'il y a dans cette commission deux ou trois noms qui y ont été mis pour contrarier le président; mais nous sommes persuadés que ces noms même ne le contrarient en quoi que ce soit, parce qu'il ne prend pas pour des ennemis des contradicteurs ingénieux ou capricieux. Voilà pourquoi le président quitte Paris et laisse le champ libre à la commission de proroga-

tion. Rassurons-nous, en vérité : la commission de prorogation ne fera rien de sa permanence à Paris, et le président ne fera rien de son voyage dans les départemens.

Notre quiétude veut-elle dire que le mouvement des idées et des sentimens politiques va rester suspendu pendant deux ou trois mois? Non. Beaucoup de choses se diront, quelques-unes se prépareront; rien ne se fera. On sèmera, on ne récoltera pas, et encore, parmi les semences, combien tomberont dans les épines, dans les broussailles et ne germeront pas! Nous tâcherons, quant à nous, de suivre ce mouvement intérieur des esprits; mais nous ne nous dissimulons pas que nous serons souvent exposés à nous tromper. C'est l'inconvénient des temps d'avortement, que ce qui paraît viable ne l'est pas, et que ce qui vous paraît mort-né devient viable tout à coup.

Nous n'hésitons pas, par exemple, à tenir pour morts-nés les deux manifestes de la montagne de Paris et de la montagne de Londres, et cependant, quoique mort-nés, ils méritent qu'on y fasse attention. Nous ne croyons pas à l'avenir du parti montagnard et socialiste : il n'a pas une année à vivre, s'il ressuscite; mais il peut avoir un jour ou un mois, il peut avoir son mardi gras révolutionnaire, comme l'a dit M. Proudhon, parce que c'est le malheur des temps et des pays où rien n'est stable, que tout y soit possible et que nous soyons toujours à la merci d'une surprise. Il est donc bon de savoir ce que sera ce mardi gras révolutionnaire, et les manifestes de la montagne de Londres et de Paris ont l'avantage de nous le dire.

La montagne de Londres veut que ce mardi gras révolutionnaire soit européen. Aussi c'est à l'Europe qu'elle adresse son manifeste. Londres a maintenant, dans quelques-uns de ses faubourgs, un comité dictatorial qui joue au gouvernement de l'Europe. M. Ledru-Rollin est le dictateur de la France, M. Mazzini celui de l'Italie, M. Darasz celui de la Pologne, et M. Ruge enfin celui de l'Allemagne. C'est ainsi que ces messieurs se sont partagé le monde, comme faisaient les triumvirs romains, pauvres gens, après tout, qui partageaient le monde après l'avoir conquis; les nôtres, plus prévoyans, le partagent auparavant. De plus, ils l'évangélisent. Rien n'est plus pompeux que cet évangile du comité de dictature européenne; l'exorde surtout est d'une grandeur et d'une hauteur merveilleuse; la péroraison ou la conclusion est plus pratique et plus humble. « Il s'agit, dit-on, *de fonder le budget, la caisse des peuples;* il s'agit d'organiser l'armée des initiateurs. » Et nous avons cherché avec grande curiosité si, pour fonder la caisse des peuples et surtout pour la remplir, les initiateurs, comme ils s'appellent, avaient trouvé quelque secret nouveau. Hélas! non. La seule manière de fonder le budget des peuples, c'est de demander de l'argent au peuple. « Combien est-il de citoyens en France, dit le mani-
« feste, qui, sans se gêner le moins du monde, sans toucher même à leurs
« plaisirs, pourraient consacrer à la caisse démocratique 5 centimes par jour,
« 1 franc 50 centimes par mois, 18 francs par an? Mettons deux cent mille :
« voilà, de ce chef, quelque chose comme 3,600,000 francs. Une dépense in-
« sensible! N'en prenons que la moitié : on aurait encore 1,800,000 francs.
« Passons aux ouvriers. Il n'en est pas un seul, assurément, qui ne puisse
« donner 10 centimes par mois, 1 franc 20 centimes par année. Un million
« d'ouvriers démocrates donnerait 1,200,000 francs par an. Veut-on un autre

« mode? La loi électorale vient de priver de leurs droits six millions d'électeurs, « dont la moitié au moins votait pour les candidats socialistes. En se cotisant « à 1 fr. chacun, ils fourniraient dans l'année une somme de 3 millions. »

Premier calcul : 1,800,000 francs d'un côté, 1,200,000 de l'autre; 3 millions. Second calcul : trois millions d'électeurs supprimés payant 1 franc chacun; 3 millions encore. Ce chiffre de 3 millions semble le chiffre rond auquel veut aboutir le comité de dictature européenne, et nous nous souvenons involontairement en ce moment des déclamations qu'excitait ce chiffre de 3 millions alloué tout récemment à la présidence de la république. Voilà pourtant la dictature *in partibus* qui prend ce chiffre de 3 millions pour minimum de la caisse des initiateurs. Il est vrai que pour 3 millions les initiateurs nous promettent bien des choses. Et ici nous revenons du ton pratique des conclusions à la pompe de l'exorde. Écoutez un peu :

« Les forces de la démocratie sont immenses. Dieu, sa loi providentielle, les aspirations des penseurs, les instincts et les besoins des masses, les crimes et les fautes de ses adversaires, combattent pour elle. A chaque instant, elle gagne un nouveau foyer; elle monte comme la marée. » — Oui; mais, pour aider au fleuve, donnez 3 millions! — « Depuis Paris jusqu'à Vienne, depuis Rome jusqu'à Varsovie, elle sillonne le sol européen, elle dirige et relie la pensée des nations. Tout lui vient en aide : développement progressif de l'intelligence, intuition insurrectionnelle, bataille ou martyre. Évidemment les temps sont mûrs pour la réalisation pratique de son principe. » — Oui; mais, pour hâter la maturité et pour réaliser pratiquement le principe, donnez 3 millions! — « Que manque-t-il à la démocratie pour triompher, pour substituer par son avénement la vérité au mensonge, le droit à l'arbitraire, l'accord à l'anarchie, l'évolution pacifique de la pensée commune à la triste nécessité des révolutions violentes? Il ne lui manque qu'une chose, mais cette chose est vitale : elle s'appelle ORGANISATION. » — Autrement dit, 3 millions! — « La démocratie européenne n'est pas constituée. Les hommes de la démocratie sont partout; la pensée générale de la démocratie n'a de représentation collective, acceptée, nulle part. La démocratie porte le mot *association* écrit sur son drapeau, et elle n'est pas associée! » — Hâtez-vous donc de faire le fonds social, 3 millions! — « Elle annonce à l'Europe une vie nouvelle, et elle n'a rien qui incarne en soi régulièrement, efficacement cette vie. Elle évangélise la grande formule : *Dieu et l'humanité*, et elle n'a pas de centre initiateur d'où parte le mouvement vers ce but, pas de noyau où reposent au moins les prémices de cette alliance des peuples, sans laquelle l'humanité n'est qu'un nom, et qui seule peut vaincre la ligue des rois. » — *L'incarnation* régulière et efficace de la démocratie européenne, *le centre initiateur*, *le noyau* de l'alliance des peuples, tous ces grands mots qui retentissent du haut de la montagne de Londres, nous savons maintenant ce qu'ils veulent dire : ils expriment un chiffre.

Nous ne pouvons pas quitter la montagne de Londres et son manifeste sans nous souvenir d'un curieux passage de Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*. Il raconte comment les prophètes du Vivarais et les camisards des Cévennes furent défaits. « Quelques-uns, dit-il, plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvèrent moyen d'aller en Hollande... Plusieurs aussi allèrent en Angleterre... Leur persuasion était si pleine, que, ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi

on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de ressusciter un mort, et même tel mort qu'on voudrait choisir... Le ministère anglais prit le parti qu'on aurait dû toujours prendre avec les hommes à miracles : on leur permit de déterrer un mort dans le cimetière de l'église cathédrale. La place fut entourée de gardes. Tout se passa juridiquement. La scène finit par mettre au pilori les prophètes. » A Dieu ne plaise que nous demandions un dénoûment de ce genre pour les initiateurs de Londres! mais, eux aussi, ils veulent ressusciter leur mort : M. Ledru-Rollin, son gouvernement provisoire; M. Mazzini, sa dictature de Rome; M. Ruge, son parlement de Francfort. Les morts ne ressusciteront pas, et les initiateurs de 1850 ne feront pas plus de miracles que les prophètes de 1710.

La montagne de Paris n'a pas les grandes prétentions de la montagne de Londres. Elle ne veut pas ressusciter les morts; elle ne veut pas fonder le budget des peuples. Elle veut dire seulement ce qu'elle aurait fait, si elle avait eu la majorité, et surtout elle veut expliquer sa conduite dans la discussion sur le suffrage universel. C'est là en effet, on s'en souvient, le sujet d'une grosse querelle entre la montagne de Paris et la montagne de Londres. La montagne de Londres reproche à celle de Paris d'avoir assoupi et endormi le peuple quand le suffrage universel a été réformé, et de n'avoir point hardiment poussé le cri aux armes! La montagne de Paris pourrait répondre avec beaucoup de vérité, selon nous, que quand même elle aurait poussé le cri aux armes! elle n'aurait pas été écoutée, et qu'il n'y aurait pas eu d'écho dans le pays. C'est même ce que répond hardiment M. Proudhon, qui dit tout; mais la montagne de Paris se croit obligée à des ménagemens. Elle ne veut pas discréditer cette force insurrectionnelle qui est sa dernière raison, qu'elle croit assoupie pour le moment, mais qu'elle ne croit pas morte; elle n'ose pas dire, comme M. Proudhon, qu'il n'y a plus d'insurrection. Ne voulant pas faire la bonne réponse, elle est forcée de se jeter dans des subtilités. Elle commence par déclarer que la loi sur le suffrage universel viole la constitution. — Eh bien alors! crie la montagne de Londres, il fallait s'insurger; il fallait courir aux armes, faire ce que nous avons fait le 13 juin 1849, dussiez-vous avoir le même sort. — La montagne de Paris n'entend pas de cette oreille-là. L'insurrection n'était pas faisable, et c'est en vain que les montagnards eussent quitté leurs siéges de représentans qui leur sont si doux. « La retraite, dit le manifeste, c'est-à-dire la démission, emportait avec elle la vacance de nos siéges, *non-seulement pour nous*, mais encore pour tout représentant de la démocratie socialiste, car nous ne pouvions, sans mentir à nos principes, en appeler contre la majorité du suffrage universel au suffrage restreint, du pays tout entier au pays légal qu'on allait constituer. Au moment où la presse était frappée, le droit de réunion supprimé, c'était donc abandonner aux ennemis de la révolution toute l'influence de la tribune; c'était leur laisser le champ libre pour le jour où ils voudront agiter la grave question de la révision de la constitution. La retraite dans ces conditions eût été fatale à la cause de la démocratie. » C'est donc dans l'intérêt de la démocratie que les montagnards de Paris sont restés sur leur siége, en dépit de la violation de la constitution. Soit! nous ne voulons pas discuter le manifeste et intervenir dans cette querelle de famille entre les deux montagnes. Il est deux points cependant que nous voulons noter brièvement. Un des argu-

mens que le parti montagnard emploie avec le plus de complaisance contre le suffrage universel réformé, c'est que nous avons, dit-il, reconstitué le pays légal. Nous nous souvenons même d'avoir entendu ce mot dans la bouche du général Cavaignac. C'est une grande inanité qu'un pareil argument. Avant comme après la révolution de février, avant comme après la réforme du suffrage universel, il y a eu toujours un pays légal. Le suffrage universel est le suffrage du plus grand nombre, mais ce n'est pas le suffrage de tout le monde. Les femmes et les mineurs sont exclus. Or, dès qu'il y a une seule exclusion, il y a un pays légal. On aura beau faire, on aura beau dire que tout homme venant en ce mode est électeur; ce ne sera jamais là qu'une métaphore. Ne parlez donc plus du pays légal avec tant d'horreur : vous en aviez fait un; nous en avons fait un autre, et nous croyons le nôtre beaucoup meilleur que le vôtre, sans pourtant le croire définitif : il n'y a jamais rien de définitif dans les lois d'un peuple vivant.

Autre observation. Le manifeste montagnard parle de la révision de la constitution, et il songe déjà à s'y opposer. Il a raison. La constitution de 1848 a été faite dans des vues d'instabilité qui donnent une grande prise à l'anarchie : il est donc tout simple que le parti montagnard veuille maintenir la constitution de 1848; mais nous ne concevons pas pourquoi le parti modéré ne songe pas, de son côté, à cette révision, que craint et que veut empêcher le parti montagnard. Nous ne concevons pas pourquoi le parti modéré ne sacrifie pas à la révision de la constitution ses dissentimens et ses caprices. S'il importe au parti montagnard que la constitution soit maintenue, il importe au parti modéré que la constitution soit révisée; nous voudrions que l'intérêt que met le parti montagnard à empêcher la révision de la constitution enseignât un peu au parti modéré l'intérêt qu'il doit mettre à cette révision.

Revenons au manifeste de la montagne de Paris : la montagne de Paris explique fort bien comment, si elle s'était retirée et si elle avait quitté ses siéges parlementaires, cette seconde retraite sur le mont sacré ou au Conservatoire n'aurait pas même produit l'effet de la première; on ne serait pas même arrivé à un avortement; il n'y aurait rien eu, absolument rien. Ici le manifeste donne de ce repos du peuple une explication grotesque à force d'être pompeuse. Le peuple est une sorte de dieu d'Épicure, immobile, impassible, et qui eût laissé les montagnards s'agiter dans leur impuissance. « Le peuple, dit-on avec un admirable sérieux, a plus grandi dans ces deux années de république qu'en des siècles de monarchie : *il sait ce qu'il veut et où il marche.* Dans sa haute raison, dans le calme de sa conscience, il fixe l'heure de son intervention suprême, et quand il est résolu à faire acte de volonté, de souveraineté, il agit spontanément, rapidement... La loi n'est sérieusement applicable que dans deux ans, au moment du renouvellement de l'assemblée et du pouvoir exécutif : le peuple s'est dit qu'il pouvait attendre, il attend! » Et la montagne de Paris attend aussi avec 25 francs par jour, et c'est là ce qui désespère la montagne de Londres, qui attend moins commodément. Puis, que dites-vous de ce fatalisme d'un nouveau genre? Les montagnards, en bons mahométans, se croisent les bras sur leurs siéges curules; car de deux choses l'une : ou le peuple veut, ou le peuple ne veut pas. S'il veut, il osera, il s'insurgera, et les montagnards profiteront de la victoire; s'il ne veut pas, s'il reste calme, que pourraient faire

les montagnards? Et qu'est-ce que l'homme en face de Dieu? Les montagnards de Paris sont pénétrés de la vérité du vers de Voltaire dans *Mahomet*, quand Séide se targue auprès de Mahomet d'avoir devancé son ordre :

..... Il eût fallu l'attendre!

répond Mahomet. Les montagnards de Paris ne veulent pas être des Séides : ils attendront l'insurrection populaire aussi long-temps que le peuple voudra l'attendre; ils ne la devanceront pas.

Nous avons vu à l'aide de quel heureux mysticisme la montagne de Paris se fait un mérite de cette placidité dont s'indigne la montagne de Londres; voyons maintenant, à côté du tableau de ce qu'elle n'a pas fait, parce que le peuple ne l'a pas voulu, le tableau de ce que la montagne de Paris aurait fait, si la majorité l'avait voulu. Les velléités de la montagne ne sont guère rassurantes, et la majorité fera bien de tenir toujours le parti en bride. Nous trouvons en effet dans les vœux de la montagne un programme politique qui nous ramènerait bien vite aux plus beaux jours du gouvernement provisoire. Ainsi on nous dit que la révolution de février « a voulu assurer à tout membre du corps social les avantages de la solidarité, l'indépendance dans la profession, l'existence par le travail individuel ou collectif. » Voilà assurément des mots bien vagues, et nous ne concevons pas bien comment, si dans la société tout le monde est solidaire, chacun cependant sera indépendant dans sa profession. Nous craignons bien aussi que ces mots *l'existence par le travail individuel ou collectif* ne veuillent dire qu'à côté de ceux qui voudront travailler pour vivre, il y aura ceux qui voudront vivre aux dépens du travail des autres, du *travail collectif*. Ailleurs nous voyons encore que la révolution de février a voulu et que la montagne veut *l'extinction de la misère et l'abolition du prolétariat* : paroles insensées et criminelles! insensées, parce qu'il ne s'agit de rien moins que de détruire le mal ici-bas, c'est-à-dire de refaire l'humanité; paroles criminelles en même temps, parce qu'en faisant croire que l'impossible est possible, on soulève les passions de la foule contre tous ceux qui ne donneront pas au monde cette impraticable félicité, c'est-à-dire qu'on éternise la révolte et l'anarchie.

Il n'y a pas une des chimères destructrices de 1848 auxquelles la montagne ait renoncé. Elle veut encore l'impôt progressif, c'est-à-dire que l'arpent du riche paie plus que l'arpent du pauvre : non pas que l'arpent du riche rapporte plus que l'arpent du pauvre, il rapporte moins; mais l'arpent doit payer à cause de la personne qui le possède, et non à raison du revenu qu'il produit. La montagne veut « l'accès du crédit ouvert à tous les citoyens, et par le crédit le droit au travail. » Ici nous devons remarquer en passant la modification apparente que la montagne fait à la grande maxime du droit au travail. Les ateliers nationaux ont gardé un mauvais renom; la montagne les supprime. L'état ne fera plus travailler comme en 1848; seulement l'état prêtera pour qu'on travaille. — Mais ceux qui recevaient un salaire pour travailler et qui ne travaillaient pas ne deviendront-ils pas, dans le nouveau système, ceux qui emprunteront pour travailler et qui ne travailleront pas? Croire qu'ils se trouveront plus obligés comme emprunteurs que comme salariés, c'est une grande illusion. Ces deux phrases-ci, faites-moi travailler pour vivre, prêtez-moi de quoi travailler, reviennent purement et simplement à cette troisième

et inévitable phrase : faites-moi vivre. C'est le vieux cri du peuple romain sous l'empire : *panem et circenses!*

Du reste, les querelles intestines et les questions de ménage ne sont qu'à leur début entre la montagne de Londres et celle de Paris. Déjà la montagne de Londres, et M. Ledru-Rollin surtout, sont violemment répudiés par la *société des proscrits*, et voici qu'une autre scission se déclare, dans le sein même de la montagne de Paris, entre ceux qui ont signé le *compte-rendu* et ceux qui ne l'ont pas signé. Nous suivrons ces curieux débats; mais aujourd'hui passons à une lutte extérieure où le radicalisme n'a eu que trop de part.

Il s'en faut de beaucoup que la diplomatie exerce, dans les événemens, toute l'influence à laquelle elle devrait prétendre; la plupart des questions du jour en témoignent, et celle du Schleswig en est peut-être la preuve la plus évidente. Si les grandes puissances avaient, dès l'origine de ce différend, compris et rempli leurs devoirs envers le Danemark, il y a long-temps que cette querelle, déjà si sanglante, serait terminée. Elles ont mieux aimé qu'un foyer de désordre se perpétuât sur ce terrain, avec l'agrément et au profit de la Prusse, ici, il faut bien le dire, révolutionnaire par intérêt d'agrandissement.

Les démagogues, on le sait, n'ont point négligé la belle occasion qui leur était offerte. Depuis que la Russie a envoyé sa flotte dans les eaux du Danemark et montré la résolution de lui venir en aide, s'il était nécessaire, le prétexte de l'intervention russe a été remis en avant pour ameuter, dans le Holstein, les écervelés de tous les pays; des Italiens et des Magyars accourent en ce moment avec enthousiasme sous le drapeau du Schleswig-Holstein, doublé du drapeau prussien. La Prusse, dira-t-on, n'est plus personnellement en scène sur le théâtre de la guerre; elle a conclu la paix, et même elle l'a conclue au nom de toute l'Allemagne, sauf à ne point savoir comment obtenir la ratification de ce traité de paix : soit. Est-ce à dire qu'elle refuse désormais tout appui à l'insurrection? A-t-elle rappelé formellement et sincèrement les officiers prussiens qui commandent l'armée du Holstein? Qu'est-ce, par exemple, que le général, d'ailleurs malheureux, que nous voyons à la tête de ces nouveaux corps francs?

Le général Willisen n'est point un officier d'aventure tel que les chefs improvisés de la plupart des insurrections contemporaines. C'est un des généraux les plus distingués de l'armée prussienne; tant pis pour cette armée s'il ne lui a pas fait jusqu'à présent plus d'honneur. C'est de plus un favori qui a paru souvent perdre la faveur de son gouvernement, mais qui a toujours été assez bien inspiré pour la reconquérir. Ainsi, en 1831, il fit scandale en haut lieu par la complaisance avec laquelle il décrivit les vicissitudes de la guerre de Pologne, et par les vœux qu'il forma ouvertement pour le triomphe des Polonais. Peu à peu cependant et surtout à l'avénement du roi actuel, en 1840, le panégyriste des généraux polonais rentra en grace. Il était l'un des plus ardens prôneurs de ces fantaisies teutoniques auxquelles se livrait alors l'ambition de Frédéric-Guillaume.

En 1848, nous trouvons le général Willisen dans une position très délicate et très avancée, acceptant très volontiers la situation faite à l'Europe par la révolution de février et poussant les Polonais de Posen à s'armer pour les éventualités d'une guerre européenne contre la Russie. Aussi bien il ne faisait en

cela que suivre le premier mouvement du cabinet de Berlin. Ses écrits de 1831 le désignaient pour le commandement de la province polonaise; au moment où les difficultés survinrent entre les Polonais et la population allemande de la Poznanie, il reçut une mission de conciliateur. Les esprits étaient de part et d'autre trop animés pour qu'il pût réussir. D'autre part, les choses ayant pris en Europe une tournure favorable à la paix, le teutonisme s'étant soulevé d'un bout de l'Allemagne à l'autre contre l'idée d'une Pologne indépendante, le général Willisen reconnut qu'il avait fait fausse route; il regretta de s'être avancé au point de compromettre de nouveau sa faveur à la cour. Il avait hâte de réparer les fâcheuses conséquences de cette erreur de conduite et de se réconcilier avec le gouvernement et avec le teutonisme, dont il avait encouru la défiance. Il n'imagina donc rien de mieux que d'entreprendre l'histoire des récentes campagnes de Radetzky en Lombardie et de brûler en l'honneur du vieux maréchal le même encens qu'il avait autrefois offert aux généraux polonais. C'est ainsi que le chef actuel des insurgés du Holstein a refait sa situation auprès des Allemands et du gouvernement prussien, dont au reste il représente parfaitement les calculs et l'indécision dans les fluctuations de sa conduite. Tour à tour conservateur et révolutionnaire, il personnifie aujourd'hui les velléités ambitieuses du cabinet prussien, qui le désavoue ostensiblement et qui peut-être l'encourage tout bas. Suivant toute apparence, le général Willisen retirera peu de gloire du rôle un peu de hasard qu'il a consenti à prendre. Quant au rôle de la Prusse, on sera forcé de dire qu'il n'a été ni franc ni hardi. Si l'Europe avait mieux pressenti combien d'intérêts graves allaient être engagés dans cette question, il eût été, en vérité, bien facile de réduire à néant les prétentions de la Prusse : c'était le devoir de la France et de l'Angleterre; mais, tout en donnant au Danemark de bonnes paroles, elles n'ont fait en sa faveur que de vaines protestations. Qu'en est-il résulté? C'est que la Russie s'est peu à peu introduite dans le débat, et qu'elle a saisi la haute mission d'amitié que les deux cabinets les plus intéressés à la conservation du Danemark avaient négligé de prendre. La Russie n'a pas craint d'appuyer le langage énergique et précis de son cabinet par la présence de sa flotte dans l'archipel danois. C'est à elle que peut revenir le mérite de la solution. Il est toutefois une autre éventualité que le courage signalé du peuple danois rend vraisemblable, c'est que, par ses seules ressources, il réussisse à éteindre l'insurrection. Dans tous les cas, on sera en droit de reprocher à la diplomatie de n'être pas intervenue plus activement pour empêcher l'effusion du sang.

Nous avons souvent dit que l'Autriche donnerait tort aux prophètes de malheur qui la croyaient entraînée par l'esprit de vertige dans une série d'imprudences et de catastrophes : il est dans ses traditions de marcher à pas comptés; mais, qu'elle soit aveugle sur ses intérêts, qu'elle ait un parti pris de ne rien accorder à l'esprit nouveau, c'est une accusation que réfute toute sa politique depuis la fin des guerres d'Italie et de Hongrie. Jusqu'à cette époque, assaillie de tous côtés à la fois par la révolution, l'Autriche a pu déchirer les chartes qui lui avaient été violemment arrachées; mais elle ne s'est pas fait un instant illusion sur la nécessité où elle se trouvait dès-lors placée de donner à l'empire et à chacun des peuples de l'empire des institutions plus libérales. Sa pensée était si bien d'en venir là, que, tout en repoussant la constitution po-

litique qui lui était imposée par la diète de Kremsier, elle est restée fidèle au principe d'égalité civile qui a été le premier cri des populations au lendemain de mars.

La propriété et par conséquent la société a subi depuis lors des modifications profondes. M. de Metternich les avait jugées nécessaires, il les avait entreprises; l'honneur de les achever était réservé à ses successeurs. Les paysans de l'Autriche, qui étaient dans un état voisin de la servitude, grevés de dîmes et de corvées, soumis à la juridiction de leurs seigneurs, sont devenus propriétaires de la terre dont ils n'étaient que les tenanciers; ils ont cessé d'être corvéables et de payer la dîme; ils ne dépendent plus que de la juridiction de l'état. L'émancipation des propriétés et des personnes, en un mot l'établissement de l'égalité civile est un fait que le gouvernement autrichien a, dès le lendemain de la révolution, accepté comme accompli et irrévocable, et là où règne l'égalité civile, comment douter de la liberté politique? Ces deux principes forment la base des constitutions que le cabinet est en train d'accorder aux diverses provinces de l'empire et qu'il vient de donner à la Croatie. La Croatie a attendu long-temps, il est vrai, ce bienfait, et si l'on considère les services qu'elle a rendus à l'Autriche en Italie et en Hongrie, l'on pourra concevoir que les Croates aient, dans ces derniers temps, montré quelque impatience. On disait, on imprimait que le ban Jellachich, retenu à Vienne sous prétexte de discuter avec le gouvernement la constitution de la Croatie, était en réalité gardé à vue et prisonnier du ministère. Quelques-uns accusaient le ban lui-même de s'éloigner à dessein de son pays, afin d'éviter les reproches de ses compatriotes.

Nul doute que beaucoup d'esprits ne fussent en défiance à la fois contre le cabinet et contre le ban, après tous les retards que l'élaboration de cette constitution avait éprouvés. Le récent décret de l'empereur qui proclame enfin cette législation tant attendue a rassuré les esprits et dissipé les préventions; Jellachich est rentré dans Agram en triomphateur, et l'inauguration des lois nouvelles a été une fête nationale à laquelle toutes les populations de la Croatie et de la Slavonie ont pris part. En vertu de ce décret impérial, la Slavonie et la Croatie sont et demeurent irrévocablement séparées du royaume de Hongrie; la langue illyrienne est reconnue comme langue de l'administration indigène, les attributions du ban sont plus étendues que celles d'un gouverneur ordinaire : il est en quelque manière vice-roi, il choisit lui-même son conseil, qui est une sorte de conseil d'état; des tribunaux sont institués sur le pied de ceux qui fonctionnent dès à présent dans l'archiduché d'Autriche; enfin, comme couronnement et garantie de ces concessions, la diète nationale est reconstituée sur un pied respectable avec tous les pouvoirs auxquels une assemblée provinciale peut prétendre. Le décret impérial fait plus encore dans une question très délicate, et qui est étroitement liée à l'avenir des Slaves méridionaux : il étend aux colonies militaires, qui sont en grande majorité composées de Slaves illyriens, le droit civil et politique de la Croatie. Les soldats de la frontière sont gratifiés du droit de propriété, et eux aussi vont entrer sous le régime parlementaire. Les colons armés, qui forment le tiers de l'infanterie autrichienne, auront, eux aussi, leur diète à part. Nous avons une armée qui vote; on va voir dans les colonies autrichiennes une armée qui parle et qui délibère.

Pour ne point attribuer au cabinet autrichien plus de générosité qu'il n'en a, voici le revers de la médaille. Les institutions que l'Autriche accorde ainsi aux Slaves méridionaux sont excellentes en elles-mêmes, elles donnent à ces populations à peu près toute la liberté qu'elles désiraient; mais elles n'assurent pas à leur nationalité la concentration et la force qu'elles ambitionnaient en même temps que la liberté politique et civile. Le vœu des Slaves méridionaux dans les colonies militaires, dans le Banat, en Dalmatie, en Carinthie, en Styrie, en Carniole, aussi bien qu'en Croatie et en Slavonie, c'était la fusion de toutes ces portions de l'Illyrie, *disjecti membra*, en un seul corps, ayant un seul ban, une seule diète, une administration unique, un même drapeau et un même nom. C'est ce que l'Autriche n'a point voulu. Dans quelle intention? Cela se conçoit. Elle craint ce juvénile et ambitieux essor de peuples nouveaux qui hier l'ont sauvée, et qui demain, devenus ses ennemis, pourraient lui causer de justes inquiétudes. Qu'ils soient libres, elle y consent, à la condition pourtant qu'ils restent divisés. C'est l'instinct de sa conservation qui lui dicte cette politique. On peut le regretter dans l'intérêt des peuples qui en souffrent; mais on ne saurait en faire un crime au gouvernement autrichien. C'est aux populations de rivaliser avec lui de prudence : elles sont aujourd'hui en possession de droits étendus; qu'elles en usent avec précaution et patience, le temps fera le reste.

En Piémont, un incident s'est produit ces jours derniers, lequel peut donner naissance aux plus graves complications. Le parlement venait de se proroger. Pour la première fois, depuis deux ans et demi que le système constitutionnel est établi dans les états sardes, la représentation nationale avait pu achever une session pleine et entière, sans révolution, sans crise ministérielle, sans trop d'encombre enfin, et l'honneur de ce progrès accompli revenait à bon droit à la politique impartiale et conciliante du ministère Azeglio. Si cette marche heureuse est troublée aujourd'hui, qui devra-t-on en rendre responsable? Dans les débats irritans qui s'engagent, nous ne voudrions introduire aucune appréciation prématurée; mais le simple récit des faits nous semble assez significatif.

Un des membres du cabinet, M. de Santa-Rosa implore au lit de mort les secours de la religion. M. de Santa-Rosa était fervent catholique; cela est notoire à Turin. Son confesseur se rend à cet appel, lui administre l'absolution; mais quand il s'agit du viatique et de l'extrême-onction, le curé de la paroisse refuse, à moins que le moribond ne rétracte solennellement la part qu'il a prise à la réforme ecclésiastique. Aux supplications qui lui sont adressées, il oppose des ordres supérieurs et formulés depuis long-temps dans la prévision du cas qui se présente; il menace même d'un refus de sépulture. Au milieu de ces contestations, M. de Santa-Rosa meurt après avoir déclaré, dans le libre exercice de ses facultés, que sa conscience ne lui permet pas de consentir à l'acte qu'on lui propose, et que, pour conserver son opinion dans une question de discipline ecclésiastique où le dogme et les vérités fondamentales ne sont point engagés, il n'en croit pas moins mourir dans la communion de l'église.

Nous ne sommes pas des casuistes, et il ne nous appartient pas de décider si un catholique que son confesseur juge digne de l'absolution peut être déclaré

indigne du viatique et de la sépulture chrétienne. Nous ne savons pas s'il y a des degrés entre les sacremens; et, quelque inhumaine, le mot n'est pas trop fort, quelque inhumaine qu'ait été la conduite du clergé vis-à-vis de M. de Santa-Rosa, nous croyons que le clergé était dans son droit. Le prêtre est parfaitement libre de donner ou de refuser son ministère comme bon lui semble, et le pouvoir séculier est incompétent à déclarer l'abus, mais en cette circonstance il ne s'agit point d'une controverse de théologie. La question est purement politique, et la provocation jetée par monseigneur l'archevêque de Turin n'est que le signal d'une levée de boucliers contre laquelle le gouvernement piémontais avait à son tour le droit de sévir. On ne peut plus maintenant se dissimuler que, depuis le jour où le parlement a porté la main sur les priviléges ecclésiastiques par la suppression du *Foro,* la cour pontificale méditait une revanche, et n'attendait que l'occasion d'engager un conflit. Rome, qui dans des circonstances analogues a partout cédé depuis vingt-cinq ans, en Portugal, en Espagne, en Allemagne, croit aujourd'hui l'occasion favorable pour essayer de reconquérir son ancien ascendant. La réaction qui s'opère partout en faveur des idées conservatrices, la restauration de la papauté par les armes étrangères, la position difficile du Piémont, tout lui a paru devoir favoriser son entreprise. Elle a donc donné le mot d'ordre et organisé la résistance en Piémont contre le système constitutionnel qui a accompli la réforme dont elle se plaint, réforme nécessaire du reste, et qu'il n'eût pas plus été possible d'ajourner à la monarchie absolue du roi Charles-Albert qu'à celle de son fils.

C'est la connaissance de ce plan arrêté qui a dicté les déterminations prises par les ministres piémontais. Il répugne en effet de croire que, pour punir un acte isolé d'intolérance et un scandale comme nous en avons eu chez nous plus d'un exemple, ils aient fait un tel éclat et rompu en visière avec une cour que tant de raisons leur faisaient un devoir de ménager dans l'intérêt de la liberté de l'Italie. On n'emprisonne pas un archevêque comme un simple citoyen, et en tout temps c'est une entreprise dangereuse que de s'attaquer au clergé. Voilà pourquoi nous n'envisageons pas sans la plus vive inquiétude les conséquences possibles de cette affaire, et nous ne pouvons nous empêcher de regretter que le cabinet n'ait pas jugé convenable de se donner encore une fois l'avantage d'une provocation dédaignée et d'un excès de modération, s'il le fallait, plutôt que de recourir *ab irato* à des moyens extrêmes qui fournissent des armes à ses ennemis.

Monseigneur Franzoni a été conduit au fort de Fénestrelle, et les religieux de la paroisse de Saint-Charles, qui ont refusé de rendre les derniers devoirs aux restes de M. de Santa-Rosa, ont été internés dans leurs couvens d'Alexandrie et de Saluces. La ville de Turin, d'après les dernières nouvelles, est dans un calme parfait. Nous croyons devoir faire à cette occasion une remarque importante. On s'exagère un peu en France l'impression qu'une mesure comme celle qui vient d'être prise aura produite sur les esprits. Sans être le moins du monde voltairiens, beaucoup de bons catholiques piémontais savent depuis long-temps à quoi s'en tenir sur le compte de monseigneur Franzoni; ils connaissent le caractère âcre et difficile de ce prélat, honnête homme et bon prêtre si l'on veut, mais le plus embarrassant qui se soit jamais rencontré sur la route d'un gouvernement quelconque. Par son esprit brouillon, mon-

seigneur Franzoni a donné aux anciens ministres de Charles-Albert de graves sujets de plaintes, et, pour avoir été ignorées, les luttes que le pouvoir royal eut à soutenir autrefois contre lui n'en furent pas moins vives. De loin, nous le savons, et quand ces précédens sont ignorés, il est aisé de prendre le change. M. l'archevêque de Turin est aujourd'hui un confesseur, et, des quatre coins de la chrétienté, il reçoit des palmes. Comment en serait-il autrement? Ce qui est certain toutefois, c'est que le retentissement de ses malheurs n'est pas, à beaucoup près, aussi grand dans son diocèse qu'à Paris.

Au moment même où ces faits s'accomplissaient, le comte Ludovico Sauli, nommé plénipotentiaire à Rome pour arranger les différends avec le saint-siége, se disposait à partir; sa mission est aujourd'hui sans but. Il faut attendre désormais ce qui viendra de Rome. D'avance on peut conjecturer dans le sens le plus défavorable, car la dernière note du cardinal Antonelli marquait, par sa rédaction acerbe, un parti pris et une résolution arrêtée que les nouvelles de Turin ne seront assurément pas propres à fléchir.

Lettres et Opuscules inédits de Fénelon, 1 vol. in-8° (1). — Venu aux derniers jours de la grande et religieuse monarchie de Louis XIV et de Bossuet, quelques années avant la régence et les philosophes du XVIII[e] siècle, évêque pieux et homme d'imagination, gentilhomme devenu prince de l'église et généreux penseur, Fénelon montra dans sa personne, dans ses idées, dans ses écrits quelque chose qui témoigne à la fois de l'époque de transition dans laquelle il vivait, de sa position sociale et de sa nature propre d'esprit. Ses contemporains nous ont fait connaître ses grandes et simples manières, son abord doux et fier, son humilité non exempte d'ambition. Ses œuvres nous révèlent le reste. Il y a là un mélange singulier de sagesse réglée et d'innovation audacieuse, de recherche érudite des traditions surannées et d'amour vague des changemens, d'inquiétude d'ame et de soumission sans réserve, qui surprend tout d'abord. Cette liberté de tours et cette mollesse fleurie qui caractérisent le langage de Fénelon, rapprochées du dédain hautement professé dans la solennité un peu contrainte et l'austérité des vieilles formes d'éloquence, sont déjà l'indice d'une révolution littéraire; on pressent un nouveau monde dans les rêves rétrospectifs du *Télémaque* et des *Plans de gouvernement;* nos chimères passées et présentes couvent dans ce cerveau de réformateur, qui se défend mal contre l'illusion, mère des mensonges, et il n'est pas jusqu'à nos rébellions intellectuelles qui ne murmurent un instant dans le cœur du vertueux évêque, mais pour être aussitôt étouffées dans un silence éternel.

Les *Opuscules* qu'on vient de publier ajoutent de nouvelles preuves à celles que nous possédons déjà sur cette tendance novatrice et aventureuse de l'esprit de Fénelon. Il y a dans la correspondance inédite de l'archevêque de Cambrai une série d'épîtres adressées au chevalier Destouches, qui joignent à la grace accoutumée je ne sais quoi de particulièrement vif et ingénieux, d'originalement aisé et hardi. Le chevalier Destouches est un officier lettré et gourmand, que Fénelon veut convertir à la sobriété. Or, dans la joute savamment ingénieuse engagée alors entre le prélat et le voluptueux convive (et ce n'en est pas le trait

(1) Adrien Leclère, rue Cassette, 29.

le moins piquant), le malin prélat revêt les armes d'Horace, le poète épicurien de la cour d'Auguste, et fait flèche de ses plus beaux vers, tandis que l'incorrigible buveur appelle à son secours le poète des bergers et des champs, Virgile. Tout cela finit suivant l'usage : le chevalier garde ses habitudes et son tendre pour les festins, le prélat en est pour ses frais d'éloquence et de mémoire; mais (et là se trouve le point à noter) celui-ci pardonne et ses efforts perdus et la tempérance offensée, satisfait d'avoir fait montre d'adorable esprit. De tels yeux et tant d'indulgence charmante chez un évèque plein de ses devoirs n'annoncent-ils pas une autre littérature et d'autres mœurs, un temps moins grave et plus tolérant?

On connaît les rêves politiques de Fénelon, rêves aristocratiques et philanthropiques par moitié, enflés de réminiscences d'histoire et teints de chimères d'imagination, sorte de conception intermédiaire qui côtoie les plans orgueilleux de Saint-Simon et de Boulainvilliers, et tient par un certain côté, pastoral et naïf, au système de la nature, depuis éloquemment célébré par Rousseau et poétiquement animé par Bernardin de Saint-Pierre. La préoccupation double qui agita les veilles du précepteur illustre du duc de Bourgogne a sa place dans les lettres nouvelles. Le gentilhomme jaloux d'établir la distinction apparente et réelle des classes s'y révèle par des recherches généalogiques sur sa famille; le songeur s'y montre dans des passages tels que celui-ci : « Autre malheur, pire que la fragilité de la vie : c'est cette humeur ombrageuse et cette âpreté sur l'intérêt qui rend presque tous les hommes incompatibles entre eux. Allons-nous-en, vous et moi, avec une demi-douzaine de bonnes gens francs et paisibles, dans quelque île déserte où nous renouvellerons l'âge d'or. » L'âge d'or! tel est l'objet de nos démarches depuis que l'imagination a fait chez nous invasion dans la politique. Impatiens comme des poètes et comme eux ambitieux, le mieux et le possible ne nous touchent guère, et du premier saut il nous faut atteindre à la perfection. Laissant aux peuples sensés la lente conquête du progrès pratique par le développement progressif des institutions existantes, nous usons nos forces et nos cerveaux dans la création d'une cité idéale, presque aussitôt renversée que construite. Aujourd'hui que l'inventeur est un grand homme séduit par son génie, c'est Salente que nous admirons; demain un fou sans esprit viendra, et nous serons menacés des énormités de l'Icarie. Le mal qui nous travaille remonte haut, on le voit, et a poussé de longues et tristes racines.

Le même écart d'imagination qui, en politique, entraîne Fénelon à rêver l'âge d'or le conduit, en religion, à un mysticisme voisin du naturalisme de nos présens novateurs. On sait que le premier article de la *foi nouvelle* est que chacun porte en soi son gouvernement et sa loi, et que tout bien résulte pour l'homme de l'abandon entier à sa nature et d'une soumission parfaite à ses ordres, qu'elle s'exprime par la voix obscure des instincts, par le vif aiguillon des appétits, par un mouvement soudain du cœur, ou par une clarté qui illumine instantanément l'esprit. Voici ce qu'écrit l'archevêque de Cambrai à Mme de Maintenon : « C'est par un acquiescement continuel et sans réserve à tout ce que vous connaissez, et même à tout ce que vous ne connaissez pas, que vous deviendrez capable de cette lumière intime, qui développe peu à peu le fond de l'ame à ses propres yeux, et qui lui apprend, de moment en moment, ce que Dieu veut

d'elle. Toute autre lumière ne montre que la superficie du cœur. A tout cela vous n'avez rien à faire que d'être simple, petite et souple, attendant le signal divin pour chaque chose, et ne différer jamais par retour sur vous-même, dès qu'il paraît. Tout se réduit là : vous verrez que c'est la plus étrange mort de tout l'homme; et c'est dans la perte de la volonté qu'on laisse ainsi s'éteindre tous les restes de la vie propre. » Pour Fénelon comme pour les philosophes socialistes, la science de la vie consiste donc entièrement dans l'abdication de tout effort, de toute réflexion, dans la mort de la liberté, par une sorte d'obéissance passive de l'homme à la fatalité aveugle des puissances de son être. La volonté propre doit périr; funeste en effet, impie en principe, elle ne pourrait que contrarier l'action de Dieu et faire obstacle à l'œuvre de la nature. — Amené sur le bord de nos erreurs par l'enchanteresse qui berce les poètes, Fénelon les côtoya sans y tomber. Les éclairs d'un brillant génie et d'une pure conscience firent, par intervalle, le jour jusqu'au milieu de ses songes; au moment de la chute, le bras fier de l'autorité le retint. D'autres hommes, ses égaux peut-être en intelligence, ont été moins heureux de nos jours, parce qu'ils furent moins humbles. L'inquiétude de leur ame évoqua l'abîme, et l'orgueil solitaire, père des ténèbres profondes, les y précipita sans retour. P. R.

Études historiques et critiques sur les actions possessoires, par M. Esquiron de Parieu, docteur en droit (1). — La publication de ce livre est plus qu'un acte de goût, c'est un bon exemple : il y a, par le temps qui court, une foule de docteurs qui voudraient être ministres; nous connaissons moins de ministres qui tiennent beaucoup à leur titre de docteur, quand docteur il y a. Une haute pensée a d'ailleurs inspiré ces *Études*. L'auteur y montre par l'histoire, par l'examen raisonné des législations et des coutumes, à quelle profondeur l'idée qui soutient notre ordre social, l'idée de la propriété, a pénétré dans la conscience de l'humanité. Il révèle, en étudiant leurs effets, ces précautions jalouses, accumulées par la sagesse des siècles, pour consolider non-seulement la propriété même, mais encore la possession, qui n'en est que le signe; il fait toucher du doigt la nécessité et la légitimité du dogme de l'appropriation individuelle, ce point de mire de nos grands réformateurs d'aujourd'hui. Or, comme les *actions possessoires* sont peut-être l'expression la plus vive et la plus saillante de ce principe social, comme elles constituent, selon l'ingénieuse comparaison de l'auteur, les *ouvrages avancés* destinés à défendre les abords de la propriété, il en présente l'histoire, qu'il reconstruit avec toutes les ressources d'une sévère et infatigable érudition. Ce livre, écrit avec une concision qui donne à la pensée tout son relief, n'est pas seulement un précieux tribut offert à la science; c'est un service rendu à la société. Les découvertes qu'il renferme confirment la réputation du jurisconsulte; l'idée-mère qui l'a produit honore l'homme politique.

(1) Chez Joubert, rue des Grés.

---

V. de Mars.

# POÈTES

ET

# ROMANCIERS MODERNES

# DE LA GRANDE-BRETAGNE.

## XIII.

## THOMAS CAMPBELL.

*Life and Letters of Th. Campbell* (*Vie et Lettres de Th. Campbell*), par W. Beattie. Londres, 3 vol. in-8o, Moxon, 1849.

S'il est un fait patent, en quelque sorte écrit sur toutes les pages de l'histoire, c'est la rapidité avec laquelle vieillissent souvent les renommées, chez nous peut-être plus encore qu'ailleurs. Un homme vient à mourir, toutes les voix n'étaient occupées qu'à le glorifier; l'admiration générale le proclamait comme le génie de la poésie, le roi des peintres, le philosophe et le réformateur par excellence, et à peine quelques années se sont-elles écoulées que ses chefs-d'œuvre ou ses théories politiques nous semblent surannés. Nous avons perdu le sens de ces déploiemens de paroles ou de couleurs; nous ne concevons plus comment un homme a pu s'exprimer de la sorte, ni quel a pu être l'homme qui s'est ainsi exprimé. — Si cela était général, nous se-

rions à même de l'expliquer par la croissance de l'humanité, qui, chaque jour, apprend à être mécontente de ce qui la satisfaisait la veille; mais point. A côté des morts qui vieillissent vite, il y en a d'autres qui paraissent doués d'une jeunesse inaltérable; leurs œuvres ont beau porter pour nous les signes d'un temps qui n'est plus et qui ne reviendra jamais, elles ont beau nous apparaître comme des images qui n'exprimeraient plus tout ce que nous pensons et sentons nous-mêmes : elles conservent un air de vie; nous y reconnaissons vite quelque chose qui a dû se produire dans une ame humaine.

D'où vient donc cette différence entre les destinées de ces deux classes d'hommes célèbres? d'où vient que les premiers arrivent si vite à sembler presque ridicules comme une ancienne gravure de mode? Ne serait-ce pas parce qu'eux aussi ont été comme des gravures de mode? parce que leurs œuvres ou leurs pensées, au lieu d'être la *définition précise* d'une individualité, c'est-à-dire le portrait exact d'un être réel tel que Dieu a jugé bon de le faire, n'ont été que la traduction d'une non-réalité, d'un type abstrait, d'une mode, c'est-à-dire d'une sorte de moyenne entre les diverses individualités d'une époque, peut-être de quelque chose de moins : d'une formule que des êtres tout différens sont convenus pendant un temps d'accepter comme l'emblème banal de leurs manières de voir toutes différentes?

La question est importante; elle touche à bien des problèmes littéraires; elle est intimement liée d'ailleurs avec la question vitale de notre époque : — Quelle valeur faut-il attacher au suffrage universel? Oui, quelle valeur? que signifie l'approbation témoignée par le plus grand nombre? — Tantôt nous répétons que le propre des prophètes est d'être lapidés, ce qui signifie que le propre de la vérité est de ne point être évidente; tantôt nous répétons que le propre de la vérité est d'être évidente, ce qui signifie que le propre des prophètes est de ne point être lapidés. Auquel de ces deux axiomes faut-il ajouter foi? Je crois que cette discordance même devrait nous avertir que nous avons confondu sous une même dénomination des choses fort dissemblables, et qu'il serait urgent de faire une distinction entre les grands hommes qui finissent par rester seuls dans la mémoire des peuples et les hommes grands ou petits que le suffrage général se hâte d'acclamer.

Pour employer une comparaison familière, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux, et nous reconnaîtrons autour de nous deux espèces d'êtres : ceux qui mettent leur ambition à suivre mieux que tous la mode du jour, à s'habiller plus que tous à la mode, et ceux qui sont irrésistiblement entraînés à se faire un costume à eux, un costume suivant leurs goûts, leurs habitudes, leur commodité. — Les écrivains et les philosophes, comme tous les autres hommes, pourraient être classés dans ces deux catégories, ces deux nations, dont chacune du reste a

son δημοσ et son aristocratie, ses masses et ses supériorités. Il faudrait donc reconnaître qu'il existe deux espèces d'hommes supérieurs : les uns dont le mérite consiste à énoncer plus complétement que personne les idées et les tendances du jour, à posséder plus que d'autres la faculté de traduire en actes ou en paroles tout ce qui est déjà né et qui cherche le moyen de se formuler à la fois; les autres, dont la supériorité consiste au contraire à percevoir ce que nul autre n'avait encore perçu, à éprouver de nouvelles craintes et de nouveaux désirs. à se former en un mot des idées, des goûts, des mobiles qui sont en avant de l'époque, qui seront confirmés plus tard par les faits, qui le lendemain rendront mieux compte aux hommes nouveaux de ce que la force des choses les aura amenés à voir et à sentir. Avec cette seule distinction, bien des difficultés s'évanouiraient. Nous n'aurions plus de peine à nous expliquer les morts qui vieillissent et ceux qui restent jeunes. — Dans les célébrités qui subjuguent tout de suite leur époque. nous verrions les organes du jour, les talens qui sont applaudis parce qu'ils viennent donner raison à toutes les opinions et à tous les goûts, bons ou mauvais, de leurs contemporains. Dans les grands hommes de l'autre espèce, nous verrions au contraire les organes du lendemain, ceux qui scandalisent d'abord, mais qui restent, — sans doute parce que ce qui est de Dieu ne passe pas, et que leurs œuvres à eux étaient l'œuvre de Dieu, la confession honnête et sincère des conceptions et des sentimens qui s'étaient réellement engendrés en eux sous l'influence des réalités de l'univers.

Toutes ces réflexions sont en quelque sorte la préface nécessaire d'une étude critique sur le poète Thomas Campbell. Dans laquelle des deux catégories que j'ai citées faut-il le ranger? Je crois que l'oracle a déjà prononcé. De son temps, nul écrivain peut-être n'a été reçu avec plus d'enthousiasme. Tandis que Byron était attaqué, tandis que Wordsworth et Coleridge et Southey étaient tournés en ridicule, Thomas Campbell n'a eu qu'à paraître pour être proclamé un génie; il a été le poète glorifié par la *Revue d'Édimbourg;* il a été l'espoir de l'Angleterre; chacun de ses ouvrages de prose ou de vers a été pour lui l'occasion d'une ovation. Et voilà que maintenant, après si peu d'années, c'est à peine déjà si nous pouvons distinguer en lui aucun trait de physionomie individuelle. Dans les transformations qu'a subies son talent depuis ses *Plaisirs de l'Espérance* jusqu'à *Gertrude de Wyoming* et aux *Lectures*, nous ne retrouvons plus que les transformations subies par l'opinion et le goût publics de l'Angleterre, depuis l'époque où parurent *les Plaisirs de l'Espérance* jusqu'à l'apparition de *Gertrude de Wyoming*. Au lieu de conduire, nous voyons que Campbell a suivi : comme homme spécial, il n'existe plus.

Cela même toutefois ne fait qu'ajouter à l'intérêt de ses mémoires. Les souvenirs de Campbell sont curieux, parce qu'ils nous permettent

d'apprécier en lui le caractère de son temps, le grand mouvement intellectuel qui a marqué chez nos voisins le commencement de ce siècle; ils méritent surtout d'être étudiés, parce qu'ils sont non-seulement un document pour servir à l'histoire littéraire de l'Angleterre, mais encore une page de l'histoire européenne, car, il n'y a pas à en douter, le mouvement intellectuel de l'Angleterre a conquis l'Europe. L'Allemagne avait pu la première se mettre en révolte ouverte contre le XVIII[e] siècle. En cela, comme en tout, elle n'avait su renverser un système que pour le remplacer par un autre; et, comme les systèmes ne fondent rien, l'Allemagne a bien vite été rejetée en sous-ordre. En fin de compte, c'est en Angleterre que se sont lentement et naturellement élaborées les choses qui devaient rester. Comme au XVII[e] siècle la France avait servi de prototype aux nations, c'est sa voisine qui, de notre temps, a fourni les formes poétiques, littéraires et politiques où tendent à se couler nos pensées, nos sentimens et nos sociétés. Voyons donc ce que pourra nous apprendre sur toutes ces choses la vie littéraire de l'homme qui n'a guère été qu'une image fidèle de son temps.

Thomas Campbell naquit à Glasgow le 27 juillet 1777. Par ses ancêtres paternels, il descendait des anciens chefs du clan des Campbells, et son grand-père possédait même encore le domaine de Kirnan sur la frontière du comté d'Argyle; mais depuis lors la famille avait déchu, et le père du poète, après avoir d'abord acquis une riche aisance dans le commerce, avait été réduit par des revers à une position assez gênée. Dans l'enfance du futur écrivain, je ne vois à relever que la liaison de son père avec le docteur Reid, le philosophe. Par la suite, nous verrons Thomas Campbell entrer en rapports d'amitié avec Thomas Brown et surtout avec Dugald Steward, et peut-être y a-t-il plus d'une analogie entre la poésie du poète et l'espèce d'éclectisme de l'école écossaise. Fils d'une nombreuse famille et chéri comme un dernier enfant, Thomas Campbell resta jusqu'à huit ans sous la surveillance de sa mère, qui aimait à lui chanter les ballades de l'Écosse. Après avoir commencé ses études avec grand succès dans le *grammar school* de M. Allison, il entra dès l'âge de treize ans à l'université de Glasgow; il devait y rester cinq années ou du moins pendant cinq sessions, car dans les universités écossaises la période scolaire ne va que d'octobre à mai. Durant tout le cours de ses études, le jeune homme se fit remarquer entre tous, surtout dans les classes de langue. Sa facilité était grande, et le goût de la poésie s'était annoncé chez lui de fort bonne heure. A dix ans, il composait déjà des vers, entre autres des vers destinés à faire partie d'un *Poème sur les saisons;* on peut juger par là de quel côté soufflait le vent : Campbell commençait par être un disciple et un admirateur de Thompson.

Avant de quitter l'école préparatoire de M. Allison, il s'était pris pour les classiques grecs d'un enthousiasme qui ne l'abandonna plus.

A douze ans, il traduisait en vers des passages d'Anacréon qui formaient le sujet de ses devoirs. Pendant ses cinq années d'université enfin, non-seulement il rimait des satires, des pétitions, des morceaux de circonstance, il rédigeait encore en vers ses versions, ses narrations, et même ses compositions de philosophie. Tout cela lui attira beaucoup d'éloges, beaucoup d'honneurs académiques. Il grandit littéralement avec l'habitude d'entendre ses maîtres et ses collègues le proclamer *facile princeps*. Bien plus, d'autres louanges vinrent encore se joindre à celles de ses professeurs. A seize ans, une épître sur l'*origine du mal* lui valut dans sa ville natale le titre de *Pope de Glasgow*.

Ce qui me frappe dans ses premiers essais poétiques, c'est leur parfaite convenance : ils sont étrangement bien faits, tout y est déjà presque en équilibre, et, avant d'avoir vu le monde, le poète parle des hommes comme s'il avait acquis une vieille expérience. Je cite ces faits pour ce qu'ils valent, peut-être comme une preuve de plus que la précocité n'est point le signe des natures originales, bien entendu que je parle de cette précocité qui consiste moins dans le *besoin d'apprendre* que dans le *talent d'exprimer*. Les animaux les plus complets sont les plus lents à atteindre leur maturité. Il se pourrait aussi qu'une raison trop printanière fût simplement le signe de ces esprits habiles et expansifs qui, au lieu d'être tourmentés par leurs sensations, amassent vite des *manières de voir*, et chez qui il y a plutôt tendance à combiner des idées qu'à s'en former. Chez Campbell, tout me semble confirmer ce point de vue. Dans sa jeunesse, je ne découvre rien de saillant, rien d'immodéré et d'irrésistible; nulle exaltation religieuse, nulle de ces mélancolies ou de ces sauvageries qui entraînent parfois la jeunesse vers les ombres et les solitudes. Il aime la nature avec calme; il ne s'enivre ni de sensualité ni de vin. Il a bien quelques amours, mais je les soupçonne fort d'être quelque peu des prétextes de rimeur. Quand il adresse des épîtres à de jeunes beautés, c'est pour leur souhaiter « de couler doucement leur vie champêtre et de trouver dans chaque hôte une ame *sympathique*. » Plus loin il leur dira : « Tous les charmes que l'enthousiaste peut lire sur la face de la nature, à vous de les goûter plus intenses et plus raffinés, avec une joie inconnue aux ames vulgaires... » On sent bien là le jeune poète qui tient à honneur d'avoir l'ame délicate.

Je continue le portrait : Campbell est spirituel et vif, impressionnable et fort discuteur. Il est bon et affectueux, quoique mordant et cherchant parfois à afficher sa supériorité. Certains traits qui lui font honneur se mêlent à tout cela. Il respecte ses professeurs, il s'enthousiasme pour eux. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il est radical, républicain, et qu'il s'indigne vertement contre le monde de ce qu'il obéit à des nécessités que lui Campbell est incapable d'apercevoir. Un jour, en 1794, il assiste au jugement des réformateurs écossais Gé-

rald, Muir et Gillie, et il prend en haine la société qui a pu condamner des hommes à la parole si éloquente, aux intentions si héroïques. Pendant plusieurs mois, il garde une sombre misanthropie, qui le rend méconnaissable à ses amis. Toutes ces manières d'être ne sont guère néanmoins que les voies et moyens de la jeunesse en général. Chez le jeune Campbell en particulier, la seule chose qui fasse saillie, c'est la passion d'écrire des vers. Je me trompe; dans ses lettres s'affiche une autre tendance, assez commune, il est vrai, aux premières années, mais qui, chez lui, domine à l'excès : je veux parler des protestations et démonstrations d'amitié qui les remplissent. Toutes ces affections sans doute semblent sincères, — dès son enfance Campbell paraît avoir été porté aux vifs attachemens; — mais il est constamment préoccupé de l'effet que ses affections peuvent produire. Sans cesse il a peur que ses silences n'aient été mal interprétés, sans cesse il craint de n'avoir pas assez dit combien il aime. Il y a en lui un souci immodéré de l'approbation d'autrui.

J'ai parlé des universités écossaises et de leurs courtes années scolaires. Les étudians pauvres, si nombreux dans ces universités, ont coutume d'employer leurs longues vacances à donner des leçons, afin d'amasser ainsi les moyens de continuer leurs études. A la suite de sa quatrième session académique, Campbell suivit cet exemple. La perte d'un procès venait de réduire encore les ressources de son vieux père, et les actives recommandations de ses professeurs lui procurèrent un emploi momentané de précepteur dans une des Hébrides, à l'île de Mull. Une maison solitaire à la pointe d'une île perdue aux limites du monde; autour de lui, « la vague blanche écumant contre le ciel lointain,... les sombres rochers bleus entassant leur grandeur dénudée, la tempête sonore balayant les rivages hérissés (1); » au loin enfin, le sourd bruit d'un gouffre marin, et çà et là les aigles perchant sur la plage au milieu des nuages : — il y avait là de quoi mettre une ame jeune face à face de la nature. Campbell eut en effet des mouvemens d'enthousiasme : il fit provision d'images; mais la tristesse et les regrets vinrent se jeter à la traverse. « J'écrivis, dit-il lui-même, sur mon exil un poème aussi triste que *les Tristes* d'Ovide. » L'homme est là. Pendant toute sa vie, je retrouve bien plus chez lui la faculté de jouir par anticipation d'une espérance, d'une non-réalité, que la puissance de jouir virilement de la réalité, en s'intéressant à ses richesses, que nul œil ne comptera jamais. A l'avance, il rêve et il s'exalte à l'idée de trouver les choses conformes à un rêve qu'il s'est fait lui-même. Devant les choses telles que Dieu les a faites, il regrette le passé, il songe à ce qu'il n'a plus.

A sa sortie définitive de l'université, Campbell recommença à Downie

(1) Fragmens d'une élégie écrite à Mull.

son existence de précepteur, mais pour peu de temps. Toute cette période est pour lui pleine d'angoisses. Il sentait la nécessité de se créer une position indépendante, et il ne savait trop de quel côté se tourner. Après tant d'éloges reçus à l'université, il lui restait à apprendre la vie, et il y entrait avec bien des exigences et des espoirs immodérés, avec une appréciation bien peu exacte de ce que les hommes devaient faire pour lui, et ne pouvaient manquer de faire. Ce n'est pas là un reproche à son adresse, mais bien à celle de la jeunesse, des succès de collége et du rôle immense que nous donnons dans l'éducation à l'émulation, c'est-à-dire à la vanité. Campbell avait compté sur des protecteurs qui lui firent défaut. Plus d'une fois il parla avec aigreur de l'égoïsme des hommes, long-temps il dut expier en lui les fautes des autres. — Tour à tour il songea à se faire ministre, médecin, commerçant, homme de loi, chimiste. Son biographe a pris grand'peine pour le défendre contre l'accusation d'inconstance. Jusqu'à un certain point il a raison. Ce n'est pas que le jeune homme fût inconstant, à proprement parler; il y avait seulement en lui absence de toute vocation fixe. Avec les visées qu'on lui avait appris à se former, il était fort embarrassé pour trouver ce qu'il cherchait. Ici encore, l'idéal lui plaisait plus que la réalité. S'il s'éprenait de telle ou telle profession, c'était parce qu'il y voyait quelque chose de poétique, parce qu'il évoquait en esprit la position qu'elle pouvait lui donner. Alors qu'il songe au commerce, il est amusant de le voir se prouver à lui-même et prouver à un ami comment le commerce est une noble chose, un puissant instrument de civilisation. S'il avait eu l'idée d'étudier le droit, c'était après avoir assisté aux cours du professeur John Miller, dont les opinions libérales l'avaient entraîné, et à qui il attribue en grande partie les prédilections politiques de toute sa vie. La philosophie du droit lui paraissait alors un magnifique champ pour le déploiement des capacités humaines; mais quand, au lieu d'atteindre de prime-saut le but, il fut question d'y arriver en travaillant dans une étude, le découragement vint. Il prit en haine et le droit et la longue route à parcourir, et peut-être aussi la position du clerc qui doit vivre avec l'idée que, dans sa spécialité, il a tout à apprendre et est inférieur à tous. Ce qu'il y a de terrible dans les succès de collége, c'est qu'ils développent chez le lauréat la douce conviction que, tel qu'il est, il est déjà digne de la renommée; avec cette foi-là, on est prédestiné à devenir littérateur, par cela seul qu'on est incapable de se plier aux longs noviciats de toute autre carrière.

De meilleurs jours cependant approchaient. Édimbourg comptait alors au nombre de ses hommes de marque le docteur Anderson, auteur des *Vies des Poètes anglais*. Par hasard, Campbell rencontra dans la rue un ami qui allait faire visite au docteur, et il l'accompagna jusqu'à la porte de ce dernier. A ce moment, les filles d'Anderson se trouvaient

à leur fenêtre : elles aperçurent Campbell, qui était un beau jeune homme. Naturellement le visiteur fut questionné sur son compagnon; il parla de la position précaire de Campbell et de ses talens; il montra au docteur une de ses pièces de vers qu'il avait sur lui. La pièce de vers séduisit Anderson. Il témoigna le désir que le jeune poète lui fût présenté, et Campbell, amené chez lui, eut bientôt achevé sa conquête. A partir de ce jour, on peut dire que sa destinée fut arrêtée dans le grand livre du ciel. Peu de temps après, il était en rapport avec le libraire Mundell, pour le compte duquel il entreprenait un abrégé de l'ouvrage de Bryan Edwards sur les *Indes occidentales,* au prix de vingt livres (500 francs). C'était le docteur qui l'avait abouché avec son éditeur. Anderson ne s'en tint pas là; patron zélé de la littérature et centre d'un cercle d'écrivains, il introduisit son jeune protégé dans le monde lettré d'Édimbourg.

Le vent était alors à la poésie, ou, pour parler plus juste, il y avait partout un sourd travail intellectuel. Moitié capitale, moitié ville de province, la métropole de l'Écosse avait d'ailleurs beaucoup plus gardé que Londres les goûts du XVIII[e] siècle, ou du moins les causeries de salon y avaient conservé, ce me semble, plus d'importance. L'heure n'y avait pas encore sonné pour les coteries avec leurs prétentions, pour les petits hôtels Rambouillet avec toute la vie factice et tous les échanges de mensonges qui y fleurissent. On se faisait une réputation avec des vers en manuscrit; on consultait les juges éclairés sur ses épîtres et ses poèmes. Sans doute on admirait souvent pour se persuader à soi-même qu'on avait bon goût, et on louait souvent parce que cela était de bon ton. On eût trouvé fort brutal un homme qui se fût fait un devoir de blâmer tout haut ce qu'il blâmait tout bas, et de décourager des prétentions qui, dans sa pensée, ne pouvaient servir qu'à faire une victime. Au milieu de toutes ces bonnes intentions si fâcheusement employées, Campbell ne pouvait guère trouver qu'un aliment à son idée fixe. Heureusement pour lui, les encouragemens qu'il reçut devaient le conduire au succès et non aux tourmens d'une ambition impuissante. Tout en donnant des leçons pour vivre, il acheva son poème des *Plaisirs de l'Espérance.* Chaque jour, il se promenait, récitant presque à haute voix ses vers; on le regardait passer; ou bien il allait, sur une hauteur voisine d'Édimbourg, s'entretenir avec sa muse et recevoir le vent à la face. Trois mois avant que son œuvre parût, ses amis ne le désignaient que sous le nom de *chantre de l'espérance.* Son manuscrit avait passé de mains en mains, il avait été discuté et longuement corrigé d'après les conseils des amis éclairés. Anderson était fier de son protégé; il croyait sincèrement au génie de Campbell, et il prédisait un succès éclatant. Le poème enfin terminé, le docteur le fit accepter par Mundell, qui acheta la propriété de l'œuvre au prix de 50 livres (1,250 francs).

Thomas Campbell avait alors vingt et un ans, et on était en 1799. La date ici est importante. En 1799, Pope et son école régnaient encore en Angleterre : Pope, c'est-à-dire notre poésie classique avec plus de sérieux, avec beaucoup moins de bel esprit badin. Pour donner une idée plus nette des écrivains d'alors, je ne saurais mieux faire que de recourir aux manifestes des novateurs qui suivirent bientôt. «C'est une chose digne de remarque, dit Wordsworth dans la préface supplémentaire de ses *Ballades lyriques*, qu'à l'exception de la *Nocturnal Reverie of lady Winchelsea,* et d'un passage ou deux dans le *Windsor Forest* de Pope, toute la poésie, depuis Milton jusqu'à Thompson, ne contient pas une seule image nouvelle de la nature extérieure. Bien plus, de toutes les images déjà connues qu'elle emploie pour la peindre, il n'en est pas une d'où l'on puisse inférer que le poète eût attentivement fixé ses yeux sur l'objet dont il voulait parler, encore moins que ses impressions eussent déterminé chez lui un effort de véritable imagination pour le reproduire. A quel bas degré était tombée la connaissance des phénomènes les plus importans et les plus en évidence, on peut en juger par la manière dont Dryden a exécuté une description de la nuit dans une de ses tragédies, ou par la traduction que Pope a donnée de la scène du clair de lune dans l'Iliade. Pour peu qu'un aveugle eût l'habitude d'écouter attentivement ce qui se dirait autour de lui, il n'aurait nulle peine à peindre avec plus de vérité tous ces aspects de la nature. »

Cela porte coup. A quelque temps de là surgit la fameuse controverse excitée par Bowles et sa théorie. Bowles prétendait frapper de réprobation toutes les images empruntées aux choses artificielles, en ne reconnaissant de véritable poésie que dans les peintures des choses naturelles. Nul doute qu'il ne sût fort mal définir ce qu'il sentait. Campbell lui répondit fort justement qu'un vaisseau lancé à la mer pouvait être un sujet de très haute poésie. Nous pouvons beaucoup mieux formuler la pensée du novateur qu'il ne le pouvait lui-même. Ce qui le choquait, lui et bien d'autres, c'est que la poésie n'était plus une langue, un effort pour exprimer des impressions, des émotions, des troubles d'ame; c'est qu'elle ne se donnait pas pour but de traduire ces espèces de phénomènes intérieurs que les objets artificiels peuvent déterminer aussi bien que la nature, mais qui ne sont aucunement des idées, des jugemens. « L'école régnante, comme l'a mieux dit Coleridge, était caractérisée non pas tant par des pensées poétiques que par des pensées traduites dans le langage de la poésie; l'excellence du genre consistait, comme fond, dans des observations justes et fines sur les hommes et les mœurs au milieu d'un état social artificiel (je n'aime pas ce mot),—comme forme, dans la logique de l'esprit reproduite en distiques coulans et épigrammatiques. Lors même

que le sujet s'adressait à l'imagination ou à l'intelligence, on s'attendait à un trait à la fin de chaque second vers, et l'ensemble d'un morceau était comme une conjonction disjonctive d'épigrammes. » Le style de Voltaire est un exemple familier de ces chapelets d'axiomes. Des phrases sentencieuses, voilà ce que l'on prisait, et on tuait une comédie en lui reprochant de ne pas renfermer de *maximes*.

La poésie se proposant ainsi d'exprimer ce qu'exprime la prose, des opinions et des réflexions, sa seule ambition était de les exprimer autrement, d'une certaine façon, qui n'était pas la façon la plus simple et la plus précise. L'art du rimeur était donc exclusivement l'art de bien dire, l'art d'habiller toute idée suivant un certain type immuable de phraséologie qui était la règle générale et absolue du beau. Maintenant, quel était donc ce type que la poésie avait pour unique mission de reproduire systématiquement? Si je ne me trompe, toutes les paroles et tous les actes du XVIIIe siècle sont là pour nous l'apprendre. La grande prétention de l'époque était de faire tenir la mer dans une coquille de noix, de faire rentrer des milliers de faits dans une grande catégorie. On n'aimait que le générique, et le beau style consistait à désindividualiser les objets, à éviter tous les traits précis et toutes les images qui eussent pu mettre sous nos yeux un fait dans ce qu'il avait de particulier. On disait les *essaims ailés* au lieu de dire les *abeilles;* on s'extasiait devant une femme aimable, spirituelle, belle, ravissante, en se gardant bien d'indiquer quelle était sa manière propre d'être ravissante, et en quoi elle différait de toutes les autres manières d'être ravissante; on chantait sur une certaine intonation donnée, qui évitait soigneusement d'accentuer les nuances distinctives du sentiment chanté. A l'exemple de la pensée, la diction s'efforçait de donner une idée des choses, en les représentant toujours comme des variétés d'un genre infiniment vaste. La métaphysique était partout. Les abstractions surtout faisaient rage. On écrivait des odes *à la peur, à la pitié, au contentement;* on faisait des poèmes sur *l'amitié, l'imagination, la mémoire, l'enthousiasme*. Les individualités et les réalités avaient été solennellement abrogées. On avait décidé que le monde ne serait plus à l'avenir qu'un prototype d'univers servant de théâtre à toute espèce de prototypes, de catégories et d'êtres de raison. C'était un nouveau platonisme; c'était un bel et bon polythéisme à l'antique (1). Les allé-

(1) Il serait infiniment curieux de montrer comment le polythéisme n'a jamais cessé d'exister. On avait cru que les anciens Romains s'étaient laissé convertir, mais point: ils avaient conservé leurs anciennes facultés et leurs anciennes impuissances; il avait bien fallu qu'ils continuassent à sentir et penser comme par le passé. Faute de pouvoir embrasser plusieurs choses à la fois, ils ne pouvaient concevoir toute chose que comme l'effet d'une seule cause, la manifestation d'un seul type. Dans tout phénomène, ils ont donc été condamnés à ne voir que l'opération, l'acte d'un agent spécial dont le propre était exclusive-

gories étaient tellement adorées, que la France, Robespierre en tête, s'en était fait décidément des dieux officiels; elle avait décrété le culte de la *Raison*, de la *Liberté*, etc.

A la fin cependant le mal avait engendré lui-même son remède. A force de réduire la poésie à l'art de déguiser des axiomes génériques et des types impersonnels sous une diction générique et incorporelle, le factice était arrivé jusqu'à devenir intolérable. La nature avait fini par s'apercevoir qu'elle était fort gênée sous toutes les règles décrétées par le bon goût général, et qu'elle aurait plus de bénéfice à faire à sa guise en se passant de l'approbation du suffrage universel. De tous côtés, on se mettait en révolte. Après les mœurs conventionnelles que l'on avait long-temps subies, il commençait à devenir de mode de célébrer les sabots et les bergeries, de déblatérer contre la civilisation et les fauteuils. Ce n'était encore là qu'une nouvelle mode; mais elle indiquait une grande transformation. Par dégoût sans doute pour les grandes maximes sur l'*homme en général* et sur la manière dont on se fait aimer des femmes en général, Walpole et Percy en étaient venus à remettre en honneur le moyen-âge et la poésie populaire. Comme Marchangy chez nous, on faisait de l'opposition en admirant le gothique et le chevaleresque. Le goût et l'étude des antiquités du nord gagnait peu à peu. Dans la chaire de littérature qu'il occupait à Oxford, Thomas Warton, l'auteur de l'*Histoire de la poésie anglaise*, ramenait ses élèves aux auteurs du XVI[e] siècle. L'un de ses disciples, W. Lisle Bowles, allait bientôt publier (en 1789) les sonnets qui firent une révolution dans l'esprit de Coleridge. D'un autre côté, Burke livrait au

ment de produire de tels effets. Tout amour, à leurs yeux, n'a été qu'une forme de l'amour; tout souvenir a été l'acte d'une faculté-mémoire, toute pensée l'acte d'une faculté-intelligence; toute volonté a été le fait d'une faculté-liberté, absolument comme autrefois l'amour venait de Cupidon, le commerce de Mercure. Ainsi s'est complété tout un panthéon de causes personnifiées, de divinités-facultés. J'ai désigné cette manière de concevoir les choses comme une nouvelle forme de l'esprit romain. Je n'ai pas parlé juste. De fait, les races du Nord, qui ont le plus de tendance à s'élever au-dessus de cette phase intellectuelle, l'ont traversée d'abord comme le mammifère commence par être poisson et reptile à l'état embryonnaire. On connaît les poèmes allégoriques du moyen-âge. Tout l'olympe des abstractions y était certainement descendu; seulement, dans le XVI[e] siècle, nous voyons Shakspeare échapper à l'illusion des abstractions comme Bacon allait y arracher la philosophie. Bientôt cependant la gloire de Louis XIV, l'influence française, le cartésianisme, etc., vinrent rouvrir l'Angleterre elle-même à ce polythéisme métaphysique, que la renaissance avait remis en honneur comme l'autre. Maintenant encore, tant s'en faut que nous, Français, nous en ayons fini avec ces fantômes. Dans la plupart de nos théories sociales, au lieu de trouver des pensées telles que les réalités peuvent en inspirer, je ne vois guère qu'un chassez-croisez d'abstractions qui se nomment le travail, le capital, le crédit, le peuple, etc. Pour réformer ce monde de réalités, nos prétendus réformateurs font comme Homère : ils font descendre des nuages les dieux-allégories pour qu'ils viennent faire des miracles parmi les hommes, et empêcher partout les faits d'être les résultats des nécessités à l'œuvre dans notre univers.

public son *Essai sur le beau,* et la théorie dans laquelle il glorifiait le vague et l'indéfini n'était, après tout, qu'une certaine façon rudimentaire de demander que la poésie exprimât des émotions et non des idées, car le propre des impressions est de renfermer l'infini et de se lier sympathiquement à tout ce que nous avons senti, comme le propre des idées est d'être le défini, le circonscrit. D'un autre côté encore, Cowper avait conçu et fait aimer un style déjà assez nouveau de poésie, un de ces styles de transition comme il ne s'en produit qu'en Angleterre. Chez lui, il y avait eu une tentative naturelle, non pour rompre avec le passé, mais pour adapter les vieilles formes à ses propres besoins. Profondément sérieux, il avait cherché à parler en homme, à dire nettement ce qu'il voulait dire, et, sans s'en douter, il avait grandement changé la diction poétique. Enfin Burns était venu, et les *Ballades lyriques* de Wordsworth faisaient leur apparition un an avant la publication des *Plaisirs de l'Espérance.*

Comme on en peut juger, c'était à un moment de transformation que Campbell était descendu dans l'arène. Il y fit un éclatant début. Je n'irai pas jusqu'à dire que nulle œuvre ne produisit jamais autant de sensation que son poème; mais je n'ai certainement souvenir d'aucune œuvre qui, du premier coup, ait porté aussi haut un inconnu. Les exemplaires des *Plaisirs de l'Espérance* furent littéralement enlevés. Plusieurs éditions se succédèrent en une seule année. En 1803, le livre avait déjà été réimprimé sept fois. Pour en obtenir la propriété, un libraire de Londres en offrit à l'auteur une rente viagère de 200 livres (5,000 fr.). Rien de plus éloquent que ces chiffres. Malheureusement Campbell avait vendu ses droits d'auteur, et, sans la générosité de son éditeur, il n'eût pas tiré grand profit de sa popularité; mais M. Mundell fut généreux. Pour chaque édition nouvelle, il offrit au poète un *remerciement* de 50 livres (1250 fr.) et plus tard il lui abandonna le droit de publier deux fois son œuvre par souscription (1). Le droit, dans ce cas, avait son prix, car la seconde fois il rapporta au-delà de 1,000 guinées à Campbell. La souscription avait presque été un événement national. Pitt y avait mis son nom; le gros des sommités politiques, littéraires et aristocratiques avait fait comme lui. Lady Campbell s'était chargée de soulever son clan en faveur du poète, et en Angleterre comme en Écosse c'étaient des hommes haut placés qui avaient pris la chose en main.

Je n'ai encore indiqué qu'un côté du succès de Campbell. Un jour que le docteur Gregory, fort célèbre à Édimbourg, était entré chez le libraire Mundell, il trouva sous sa main un exemplaire du nouveau poème, et il l'ouvrit sans trop penser à ce qu'il faisait. « Parlez-moi de

(1) La propriété des *Plaisirs de l'Espérance* finit par revenir à Campbell.

cela, voilà de la poésie, de la vraie poésie, monsieur Mundell! » s'écria-t-il tout à coup, et, sans démordre, il acheva le volume. L'exclamation du docteur fut en quelque sorte répétée par tous ceux qui lurent *les Plaisirs de l'Espérance*. Le débutant fut recherché; son œuvre le mit en rapports avec Scott, Henry Erskine, Dugald Stewart, Arch. Alison l'auteur de l'*Essai sur le goût*, Sydney Smith, les Kemble. Déjà il était lié avec Jeffrey, Thomas Brown et Henry Brougham. A Londres et à Liverpool, il en fut comme à Édimbourg. La miraculeuse puissance du poème y procura à Campbell l'amitié ou la protection de Charles Fox, lord Holland, lord Minto, Mackintosh, Byron, Mme de Stael, etc. Il faudrait ajouter à cette liste presque toutes les illustrations anglaises et étrangères. Bien plus, avec le temps l'admiration ne fit qu'augmenter. Après les célébrités de la littérature, ce fut une princesse du sang qui désira être présentée à l'illustre auteur. Après les témoignages flatteurs des journaux, ce fut le gouvernement qui rendit hommage au poète en lui accordant, sous Charles Fox, une pension de 200 livres (5,000 fr.). Je ne dis rien des legs que *les Plaisirs de l'Espérance* valurent à Campbell, ni des honneurs qu'ils lui procurèrent en Allemagne et dans sa patrie. Bref, au bout de dix ans, et sans avoir rien produit de nouveau, sauf quelques pièces détachées, il était encore maintenu au pinacle par la seule force de son coup d'essai. De son vivant, il avait été transformé en un de ces génies que nul ne se permet de juger.

Que renfermaient donc *les Plaisirs de l'Espérance* pour produire une pareille sensation? Au début, quelques vers harmonieux chantent « l'éloignement qui donne des charmes à l'horizon et revêt d'azur les montagnes; » puis le poète célèbre l'espérance comme la mère de l'activité, le mobile qui pousse le génie à l'accomplissement de sa destinée. Il dit comment elle inspire l'amour et embellit le bonheur domestique. L'idée de l'espérance évoque bientôt celle du progrès. En espérance le poète entrevoit l'avenir des peuples, la civilisation éclairant les sauvages, la liberté brisant les chaînes. Enfin, il nous montre l'espérance consolant le moribond par la promesse d'une autre existence de bonheur. Le genre adopté par le débutant, on le voit, n'avait rien de neuf, loin de là : son œuvre marchait de tout point dans les traces de l'ancienne école. Elle aussi faisait consister le rôle de la poésie à personnifier les explications que la raison se donne des choses, à développer une thèse métaphysique, et, pour développer sa thèse à elle, elle procédait comme l'ancienne école. Au lieu d'imiter la nature, qui met sous nos yeux des phénomènes, des effets, et nous laisse la peine d'en deviner la cause, elle s'appliquait à mettre sous nos yeux des causes accomplissant leur besogne. Les idées énoncées par le poète n'avaient d'ailleurs pas grande valeur intellectuelle. « A cette époque, nous dit M. W. Beattie, la révolution française, le par-

tage de la Pologne et l'abolition de la traite étaient le sujet de toutes les conversations. » Ce qui occupait tous les esprits était précisément ce qui avait occupé l'esprit du jeune écrivain. Il était philanthrope, négrophile, passionné pour la Pologne et radical; il lançait des prophéties contre les tyrans, il s'indignait contre les philosophes qui réduisent l'homme au niveau de la brute en lui contestant une ame immortelle; il avait, en un mot, toutes les manières de sentir et de penser que l'on pouvait alors avoir à vingt et un ans, sans qu'il fût besoin de penser et sentir par soi-même. Quant à sa diction, à maints égards aussi elle ne faisait que reproduire les formules en usage. Elle prodiguait les tropes, les exclamations, les *écoutez;* elle se montait souvent à cet enthousiasme officiel du poète classique qui s'est dit qu'il devait chanter sur un certain ton; par-dessus tout, elle aimait à faire intervenir dans les affaires des hommes l'olympe des abstractions et des êtres de raison. Je me hâterai d'ajouter cependant que le poème du débutant renfermait autre chose que des redites. Jusqu'à un certain point, le docteur Anderson était dans le vrai, quand il s'extasiait « sur les exquises modulations de ce style qui s'élève et s'abaisse avec le sujet, qui tour à tour s'attendrit avec les mélancoliques accens de la douleur, et s'élance sur l'aile d'une éloquence passionnée. » Le style de Campbell savait en effet s'exalter et s'attendrir. Je dirai plus : s'il nous semble guindé, il ne l'est que relativement au présent; par rapport au passé, il était réellement un effort original vers plus de naturel et de sincérité : çà et là, la périphrase faisait place à une expression nette et imagée; dans plus d'un vers, la nature était saisie sur le fait; à travers les enflures circulait surtout une veine bien nette de douces émotions. Pour tout résumer, le jeune écrivain, je le crois, avait presque enrichi la poésie d'une faculté nouvelle en lui apprenant à traduire certains attendrissemens auxquels elle avait rarement donné une voix depuis long-temps.

Qu'est-ce à dire? Que *les Plaisirs de l'Espérance* étaient de tout point le miroir du temps. Par ses innovations comme par sa fidélité aux usages, Campbell reproduisait exactement le goût général de cette époque, où le passé était en lutte avec l'avenir, où les traditions et les routines se confondaient avec de vagues aspirations vers quelque autre chose. J'ai comparé sa poésie à la philosophie de l'école écossaise. On peut mieux maintenant sentir leurs rapports. Les écrits de Reid, de Brown, de Dugald Stewart, étaient une première levée de boucliers contre le règne des grands axiomes et la manie des principes absolus, contre cet idéalisme qui statuait en tout du général au particulier. C'était une réaction, mais une réaction tiède, qui, au lieu de s'attaquer à la méthode géométrique du XVIII$^{e}$ siècle, ne combattait guère que les conséquences auxquelles elle était arrivée. Les novateurs s'inscrivaient

en faux contre le scepticisme de l'école radicale; ils ne mettaient pas encore en cause l'esprit de système, la prétention de poursuivre l'absolu. Chez eux, il y avait un étrange amalgame d'inductions et de déductions, de principes et d'appels à l'expérience; de même chez Campbell. A côté d'une image qui pose nettement sous nos yeux une réalité bien solide, arrivent des abstractions : la *pitié* qui veille au chevet de la *souffrance*, l'*expression* qui met la dernière main à la beauté de Vénus! Quand le poète est parvenu à faire palpiter sous nos yeux des hommes de chair et d'os, il ouvre leur cœur, et voilà que nous y voyons à l'œuvre le *doute père de l'effroi*. Cela même produit d'étranges combinaisons : sur la même scène s'agitent des habitans de notre monde et des êtres incorporels, des individualités et des catégories, si bien que l'œuvre dans son ensemble fait un peu l'effet d'un tableau qui présenterait sur le même plan des objets vus à des distances différentes. Étranges ou non, toujours est-il que ces contradictions existaient alors dans l'esprit de tous et y vivaient fort en paix. Je ne m'étonne pas que le jeune poète ait été accueilli avec tant d'enthousiasme : sur tous les points, il donnait raison à son temps. Les élémens hétérogènes de son style étaient un charme de plus : ils vibraient à l'unisson avec les définitions que l'on se donnait alors des choses; avec son style, il avait su d'ailleurs exprimer les préoccupations dominantes; par les modulations de ce style enfin, il avait su indiquer toutes les nuances que ses lecteurs avaient appris à voir dans leurs sentimens, et cela sans sortir de l'intonation réclamée par les habitudes poétiques de son temps, par les idées qu'on se faisait de la poésie. D'un seul coup il avait dit tout ce que l'esprit général avait à dire.

Encouragé par le succès de son livre, Campbell pensa bientôt à courir le monde. C'était alors vers l'Allemagne que se tournait la jeunesse littéraire; ce fut vers l'Allemagne qu'il fut attiré. De Hambourg, où il débarqua et où sa réputation l'avait précédé, son projet était de se rendre à l'université de Iéna; mais il avait compté un peu légèrement sans les circonstances. On était alors en 1800, et les hostilités engagées entre la France et l'Allemagne le forcèrent à se rabattre sur Ratisbonne. A peine y était-il arrivé que les Français l'y suivirent. Du haut des remparts, il fut même témoin du combat qui ouvrit la ville à Grenier (juillet 1800). Il vit les décharges répondre aux décharges; il entendit résonner le *pas de charge* des Français, et à côté de lui les boulets vinrent frapper plus d'une victime. « Ce fut là, écrivait-il bien des années plus tard, une des époques les plus importantes de ma vie sous le rapport des impressions qu'elle me laissa; mais ces impressions, causées par le spectacle de tant d'hommes morts, ou, ce qui est pis, dans l'agonie de la mort, sont si horribles pour mes souvenirs, que je fais mon possible pour les chasser loin de moi. Plus d'une fois, dans mes momens de

malaise, j'ai été réveillé en sursaut la nuit par des cauchemars remplis de ces terribles images. » Je serais tenté de croire cependant que, sur le moment, le jeune voyageur n'était pas aussi exclusivement dominé par le sentiment des horreurs de la guerre. Les pompes des batailles semblent aussi lui avoir causé une sorte d'enthousiasme. S'il écrivit en Allemagne sa ballade du *Rêve du soldat*, ce fut aussi en Allemagne qu'il composa son *Hohenlinden* (1), et toute sa vie il aima les chants guerriers. Ce qu'il y a de certain en outre, c'est qu'à cette époque il était encore grand admirateur des Français. « Depuis l'arrivée des braves républicains, dit-il dans une de ses lettres, nous avons eu de magnifiques évolutions militaires. Des figures aussi martiales et des manœuvres aussi rapides que celles de ces petits soldats ne sauraient se rencontrer que chez les vainqueurs de Lodi et de Marengo. Tout votre enthousiasme jusqu'à la dernière étincelle vous monterait à la tête rien qu'à les voir marcher au chant de guerre de la liberté (*la Marseillaise*). »

On ne trouve guère d'autres traits à citer dans la correspondance du jeune voyageur. En général, ses lettres sont peu intéressantes, celles du moins qu'a recueillies son biographe : elles parlent beaucoup de ses désappointemens, de ses espérances; elles nous le montrent tel que nous l'avons déjà vu : rêvant beaucoup, fort peu tourmenté du besoin d'arriver à la réalité des choses, fort porté, au contraire, à les idéaliser le plus possible, à les paraphraser en imagination, à faire sur chaque thème les plus belles variations auxquelles le thème puisse prêter. A ces enthousiasmes pour de doux mensonges succèdent naturellement les déceptions. Emprisonné à Ratisbonne par la guerre, il s'ennuie et finit par tomber malade. Après une courte excursion en Bavière, il revient enfin passer l'hiver à Altona, où il mène encore une vie toute d'hallucinations, de désirs et de regrets. Chose curieuse, en écrivant à ses amis, il ne dit pas un mot des Allemands qu'il a sous les yeux; jusqu'au dernier moment, ses pensées sont toutes pour la Hongrie qu'il se flatte de visiter, pour les grands souvenirs attachés aux lieux qu'il doit voir, pour les *associations d'idées* qu'ils ne pourront manquer d'éveiller en lui. Des associations d'idées, nul mot peut-être ne s'est rencontré si souvent sous la plume de Campbell.

Cependant tous ces châteaux en Espagne étaient encore destinés à s'écrouler, et aux tristesses de son hiver à Altona vinrent se joindre des inquiétudes d'un autre genre. En entreprenant son voyage, il avait agi, comme il le fit souvent, sans trop calculer, sans trop s'inquiéter de mettre ses moyens en accord avec son but, ou son but en accord avec ses moyens, et l'argent lui fit défaut. Il en fut de même des inspira-

(1) C'est à tort qu'on a représenté Campbell comme ayant assisté au combat de Hohenlinden. Lorsque ce combat fut livré, le voyageur était déjà loin du théâtre des hostilités.

tions qu'il avait compté trouver en Allemagne. Avant son départ, il s'était engagé à livrer à son libraire un volume ou deux de *récits de voyage* et un nouveau poème. Qu'il pût être incapable de tenir sa promesse, l'idée ne lui en était pas même venue; il n'avait pas encore appris à douter de lui-même; il en était encore à croire et à répéter qu'avec de la persévérance on vient à bout de tout. Force lui fut, hélas! de s'apercevoir qu'il n'en était pas ainsi. Quoi qu'il fît, les récits de voyage et le poème ne voulurent pas venir au monde. Je ne crois pas qu'il ait eu plus tard à le regretter. Le poème, en tout cas, était une faiblesse de jeune auteur gâté de trop bonne heure, un de ces projets littéraires qui sont exclusivement inspirés par le désir de faire un beau livre: il devait y être question de l'Écosse, de ses sites historiques et des souvenirs les plus propres à exalter le patriotisme de ses lecteurs écossais.

A son retour d'Allemagne, Campbell eut une nouvelle épreuve à traverser. Son père mourut, et avec le vieillard s'éteignit une pension viagère qui depuis long-temps était presque l'unique ressource de sa famille. Dès ce moment, le jeune poète prit avec lui-même l'engagement de soutenir sa mère et ses sœurs. Ce devoir, il le remplit noblement. Le dévouement était un des beaux côtés de son caractère: d'abord, il contribua avec un de ses frères à venir en aide à mistress Campbell; puis, quand il eut amélioré sa propre position, il lui servit à lui seul une pension annuelle de 70 livres (1,750 francs); mais j'anticipe ici sur l'avenir: au moment où il perdit son père, Campbell avait encore tout à faire pour se mettre lui-même à flot. Sa plume était son seul capital. Faute de mieux, il fit marché pour écrire en trois volumes une continuation de l'histoire de Smolett, sous le titre de *Annals of Great-Britain*. L'ouvrage devait lui rapporter 2,500 francs par volume, et il avait été stipulé qu'il resterait anonyme. Campbell tenait infiniment à cette condition, de peur de perdre caste. Avec ce travail sur le métier, il ne tarda pas à venir planter sa tente à Londres dans l'espoir d'y trouver plus facilement à tirer parti de son talent. Quelques pièces de vers envoyées d'Allemagne l'avaient mis en rapport avec M. Perry du *Morning Chronicle :* c'était un premier débouché; il comptait bien s'en ouvrir d'autres; il voyait jour à écrire dans le *Philosophical Magazine;* il voyait jour à tant de choses, qu'il ne tarda pas à épouser sa cousine, miss Matilda Sinclair, qui n'avait nul dot à lui apporter. Il avait alors vingt-six ans, et, dans sa joie, il écrivait à une de ses sœurs : « Quant à vos amicales questions sur mes espérances, je ne puis y répondre d'une manière positive; mais ce que je puis vous dire, c'est que, à moins de traverses et de causes extraordinaires pour troubler ma paix d'ame, je me sens entièrement capable de me maintenir à Londres avec honneur et *éclat*. Ma position littéraire est telle

qu'avec un peu d'argent, fort peu d'argent dans ma poche pour me dispenser de solliciter des travaux, elle me mettra à même de dicter mes propres conditions aux libraires. »

Tant de confiance voulait seulement dire que les déceptions du passé n'avaient pas encore fructifié, et que le poète était loin, fort loin, d'avoir appris à se connaître. Les plus rudes épreuves de sa vie, au lieu d'être finies, ne faisaient, au contraire, que commencer. Lui-même nous a laissé de douloureuses confidences sur les premières années de son séjour à Sydenham, où il s'était établi peu après son mariage :

« Je ne prétends pas dire, écrivait-il, que nous ayons souffert, à proprement parler, les privations de la pauvreté. Ce fut plutôt la crainte que la réalité de l'indigence qui vint peser sur nous; mais je n'oublierai jamais ce que j'éprouvai le jour où mon frère aîné m'écrivit qu'à l'avenir l'état fâcheux de ses affaires ne lui permettait pas de continuer à soutenir ma mère, et que dorénavant je devais prendre sur moi seul le pieux devoir de la mettre à l'abri du besoin... Je me voyais ainsi deux ménages sur les bras : l'un à Édimbourg, l'autre à Sydenham, et à cette époque on peut se rappeler que la vie était d'un tiers plus chère que maintenant... Pour faire face à ces nécessités, j'acceptai des engagemens littéraires; mais je fus bientôt pris d'une maladie qui rendit impossible pour moi toute poésie, et même toute composition d'imagination. Ma crainte de ne pas m'éveiller assez matin pour me mettre à l'ouvrage me tenait éveillé toute la nuit, et peu à peu je perdis complétement le sommeil... Le loup cependant était à ma porte... Et en sus des dépenses ordinaires du ménage, j'avais à servir les intérêts usuraires d'une somme de 200 livres que j'avais été obligé d'emprunter pour payer notre ameublement et acheter jusqu'au berceau de notre enfant.

« Le sang à la tête et tout étourdi par le battement de mes tempes après des nuits sans repos, j'étais chaque jour obligé de travailler d'arrache-pied au seul genre de corvée qu'il me fût possible d'entreprendre, à des compilations, à de prosaïques abrégés... C'est toujours un malheur pour un homme de lettres que de recourir à des travaux anonymes, quelle que soit l'innocence de ses motifs. Il abaisse son caractère en écrivant des choses dont son nom ne se porte pas responsable. Pour moi, j'écrivis sur toute espèce de sujets, y compris même l'agriculture.

« ... J'arrivai à Londres comme un parfait aventurier : je ne manquais pas d'engagemens littéraires; mais l'écueil contre lequel je me brisai fut une appréciation exagérée des bénéfices que j'en pouvais tirer. J'ai observé que les auteurs et les artistes étaient sujets à de telles méprises. Un écrivain, je le sais par expérience, commence un travail qui doit lui rapporter tant par feuille; en un jour, il achève peut-être un dixième de sa besogne, et, tout ravi, il fait à part lui ce calcul : Fort bien; à ce taux, je puis compter sur un gain de tant de livres par jour; — mais d'innombrables interruptions surviennent : ce qu'il a écrit aujourd'hui peut d'ailleurs demander à être écrit sur de nouveaux frais demain, etc.. »

La naissance d'un second fils, le seul qu'il conserva, vint encore

augmenter les dépenses du poète, et sa santé s'altéra tellement qu'à diverses reprises il fut obligé de changer d'air ou d'aller prendre des bains de mer. Ce n'est pas cependant que ses gains fussent trop minimes; il recevait 100 francs par semaine pour traduire la correspondance étrangère du *Star;* il fournissait des articles au *Philosophical Magazine,* et son poème de *l'Espérance* contribuait encore de temps à autre à augmenter la somme de ses revenus; mais il aimait à vivre sur un certain pied, et il ne savait pas compter.

Toutes ces angoisses cependant eurent un terme. Si les premiers succès du jeune écrivain lui avaient été funestes en le lançant dans un monde trop élevé et peut-être en développant chez lui trop d'exigence, ils lui avaient aussi procuré des amis qui ne s'endormaient pas. Dès l'année de son mariage, Campbell, par suite de leurs bons offices, s'était vu offrir deux chaires de professeur : l'une à Vilna, qu'il avait refusée en raison de ses principes politiques; l'autre en Angleterre, qu'il n'avait point acceptée non plus pour des motifs que n'indique pas son biographe. A ces premiers efforts pour le mettre à flot, succédèrent bientôt des tentatives plus heureuses : presqu'en même temps ses amis organisèrent, pour une nouvelle édition de son poème, la grande souscription qui lui rapporta plus de 1,000 liv. sterl., et une pension de 5,000 francs lui fut accordée par le gouvernement sans qu'il l'eût sollicitée, sans qu'il ait même jamais pu savoir à quel patronage il la devait. A partir de ce moment, la lutte du poète contre la misère était terminée. Peu après parut *Gertrude de Wyoming;* plus tard, un de ses cousins, un Campbell, lui laissa en mourant 125,000 francs, par admiration pour le dévouement avec lequel il avait soutenu sa mère; un ingénieur célèbre, Thomas Telford, lui fit un autre legs; enfin ses écrits et ses lectures lui furent largement payés. Il est temps de passer de l'homme à ses œuvres.

Depuis *les Plaisirs de l'Espérance* jusqu'à *Gertrude de Wyoming,* c'est-à-dire pendant neuf ans, Campbell n'avait produit que des pièces détachées. A elles toutes, elles formaient un mince bagage, et l'enfantement n'en avait pas moins été une grande affaire pour le poète; on en jugera par une anecdote. Pendant sa visite au château de Minto, Campbell roulait dans sa tête sa *Ballade de Lochiel.* « Une nuit qu'il s'était couché de bonne heure, il s'éveilla soudain en répétant : *Les événemens à venir jettent devant eux leur ombre.* C'était précisément là la pensée qu'il avait en vain poursuivie pendant toute la semaine; il sonna à plusieurs reprises pour appeler. Enfin un domestique se décida à paraître. Le poète était assis, un pied dans son lit et l'autre à terre, avec un air mêlé d'impatience et d'inspiration. — Monsieur est-il malade? demanda le domestique. — Malade! je n'ai jamais été mieux de ma vie. Laissez-moi de la lumière, et faites-moi le plaisir de me pré-

parer une tasse de thé. S'élançant alors vers une table, il s'y assit et écrivit l'heureuse idée. Il était deux heures du matin. »

Les amis de Campbell étaient du reste comme le poète : son moindre manuscrit les mettait tous en émoi. Lord Minto admirait et prenait la plume pour exprimer des doutes sur un mot. Telford, l'ingénieur, écrivait (1802) au docteur Alison : « Il n'y a jamais eu rien comme lui; il est la quintessence même du Parnasse. Avez-vous vu son *Lochiel?* Il surpassera tout, anciens ou modernes. Je n'attends rien moins de lui qu'un Milton écossais, un Shakspeare ou quelque chose de plus grand encore. » Les pièces détachées, qui excitaient tant d'enthousiasme, peuvent, comme autant de symptômes, nous permettre de saisir les transformations de la manière de Campbell. Dans celles qui avaient suivi de plus près la publication des *Plaisirs de l'Espérance,* on sent déjà l'influence de Walter Scott, peut-être celle des poètes allemands. *Lochiel* indique encore plus clairement que les temps avaient changé. Il n'était plus question de Pope ni de la poésie raisonneuse et systématique, et déjà, dans la jeune littérature, on voyait se dessiner deux écoles distinctes : l'école méditative des lakistes, cherchant l'infini dans le réel, et l'école historique, amoureuse de pittoresque, de couleur locale, de traditions, de tout ce qui pouvait évoquer des hommes particuliers, en accentuant leur physionomie individuelle; c'était cette dernière école qui avait entraîné Campbell dans son mouvement, comme c'était elle qui s'était emparée du public, — jusque-là du moins, car le *Childe-Harold* n'avait pas encore paru. — Le poète qui naguère raisonnait en vers écrivait maintenant des ballades et ressuscitait d'antiques traditions.

Un autre changement non moins notable s'était opéré en lui. Avec le gros de la jeunesse et des politiques de sentiment, il avait cessé d'être républicain. Aux exaltations humanitaires, aux enthousiasmes pour les théories absolues de la révolution, avait succédé la fièvre du patriotisme. Il s'était laissé gagner par l'élan des nationalités liguées contre Napoléon et contre l'esprit systématique et unitaire qu'il représentait. Il chantait à cette heure *l'indépendance et les droits des peuples;* il s'enrôlait dans la milice dont il se faisait le Tyrtée. Lui qui, en Allemagne, s'était passionné pour les *exilés d'Erin*, c'est-à-dire pour les Irlandais insurgés contre l'Angleterre, il écrivait maintenant à lord Minto ces paroles remarquables : « En voyant les projets que les catholiques d'Irlande voudraient mener à fin avec l'aide des Français, je m'écrie : *Peccavi,* dans le fond de mon cœur. »

Quoique Campbell eût peu produit, on le voit, il n'était pas moins resté en communication, en correspondance plutôt de sentiment avec son public. *Gertrude de Wyoming* fut comme une ratification plus solennelle et plus explicite de cette alliance. Un enfant de race anglaise

sauvé par un chef indien, qui vient, au péril de sa vie, le remettre à un ami de son père; une vallée fortunée où l'enfant, devenu grand, s'éprend de la fille de son protecteur; le mariage des deux jeunes gens et leurs amours longuement savourées en face de la nature; puis, à côté de ces tableaux de bonheur, la guerre et ses fureurs; les Indiens déchaînés comme des démons par les Anglais sur l'heureuse colonie de Wyoming; Oulassi, le chef indien, sortant de ses solitudes pour avertir du danger qui s'approche celui qu'il a autrefois sauvé; Gertrude enfin frappée d'une balle devant son époux, et Oulassi entonnant sur son cadavre un chant de menace : tel était le sujet du nouveau poème. Cette fois il n'était plus question des hauts faits et des miracles d'une abstraction; il s'agissait d'une histoire d'amour, d'un récit pittoresque et pathétique, cherchant même la couleur locale et la poésie particulière du sauvage avec son stoïcisme, ses croyances et son costume.

L'histoire pathétique et pittoresque de Gertrude mit le comble à la gloire de Campbell. Les éloges furent presque sans réserve. « Tant d'applaudissemens, lisons-nous dans une lettre de Thomas Telford, vont donner le délire à Campbell, ou lui faire compléter son poème épique sur *Bruce.* » — « Jamais, écrivait au même Telford le docteur Alison, jamais vous ne nous avez fait une aussi grande faveur qu'en nous envoyant *Gertrude;* je redoutais de la voir paraître, mais je l'ai vue, et elle est plus angélique encore que je n'osais l'espérer, et aussi immortelle que son auteur... Dugald Stewart avait insisté pour la lire d'abord en *à parte;* il rentra au salon, pâle comme un fantôme et littéralement malade d'avoir pleuré. Le ravissement de mistress Stewart croissait à chaque vers. Quand je me hasardai à suggérer que peut-être un peu plus de développemens n'aurait pas nui, elle déclara positivement que l'œuvre était parfaite, et que, pour tout l'univers, elle n'eût jamais pu lire une page de plus. »

La *Revue d'Édimbourg* ne fut pas moins prodigue d'enthousiasme : « L'œuvre nouvelle, disait-elle, est à la hauteur du *Château de l'Indolence* et des plus belles portions du *Fairie Queen*, avec plus de sentiment que n'en montre Thompson, avec plus de condensation et de fini que n'en possède Spencer. » Faisant alors allusion aux poèmes populaires du jour, l'écrivain continuait : « Plus d'une fois nous avons eu occasion de rendre justice à la puissance et à l'originalité de ces brillantes productions; mais, nous ne pouvons nous empêcher de le dire, la *Gertrude* de M. Campbell se rapproche encore bien davantage de ce que nous concevons comme la pureté et la perfection idéale de la poésie. » Et un peu plus loin : « Il y a deux nobles espèces de poésie, la *poésie pathétique* et la *poésie sublime;* nous pensons que l'auteur a fait preuve d'un talent supérieur pour ces deux genres. » Dans le même article, je trouve une phrase qui mérite d'appeler l'attention. « De

telles productions, est-il dit, ne frappent pas, il est vrai, aussi fortement que les véhémentes effusions de nos *trouveurs* modernes; mais elles sont faites, nous le pensons, pour causer un plaisir plus profond et pour éveiller, avec une puissance plus durable, ces veines d'émotions dans lesquelles consiste le charme de la poésie. » Sans prétendre en rien rabaisser le mérite de *Gertrude,* qui est grand, je crois que nous touchons là une des causes secrètes de la popularité de Campbell. Sa position rappelle assez celle de notre Casimir Delavigne. Son succès tint surtout à ce qu'il n'avait pas été trop loin, à ce qu'il n'avait pas trop choqué les idées qui, bien qu'elles s'en allassent, n'étaient pas encore tout-à-fait parties. S'il fut aimé parce qu'il avait le don de charmer, il le fut aussi un peu parce qu'il pouvait servir d'arme pour venger et satisfaire certaines rancunes, certains dépits, comme il s'en mêle toujours à la surprise que nous cause ce qui est trop inattendu. Les novateurs de l'époque avaient bien des exagérations de jeunesse, ils possédaient aussi bien des qualités qui avaient le grave tort d'être des combinaisons jusque-là inouies, contraires à tout ce que l'on avait vu et même soupçonné comme possible. Devant de telles nouveautés, la vanité est souvent blessée, elle reçoit en quelque sorte un démenti, et, pour ne pas s'avouer une supériorité chez autrui, elle aime à pouvoir opposer aux novateurs un talent moins insolite, un type de perfection qui ne présente pas les étrangetés qui l'offusquent chez eux, et qui d'ailleurs n'a rien des vieilleries qu'eux-mêmes reprochent au passé. Ces deux mérites se rencontraient au plus haut point chez l'auteur de *Gertrude.* Il n'avait plus la froideur cérémonieuse et le ton guindé de l'ancienne école, il n'avait pas davantage ce qu'on nommait le *prosaïsme des lakistes.* Il était naturel et pourtant fleuri; il avait de la couleur sans tomber dans cette minutie qui faisait ressembler parfois les tableaux romantiques à un catalogue ou à un étalage de vieilles garde-robes. Éclectique dans tous les sens, il était enfin à la fois de l'école intime et de l'école historique.

Ce n'est que justice d'ajouter qu'il avait d'ailleurs son originalité à lui. J'ai tâché de la montrer en germe dans *les Plaisirs de l'Espérance.* Dans *Gertrude,* l'aurore était devenue grand jour. Toutes les pages du poème étaient pleines de douces émotions et de tendres sensibilités qui n'avaient jamais jusque-là trouvé une expression aussi mélodieuse et aussi harmonieuse. Le récit entraînait, il émouvait, il mettait dans un état d'ame où il ne laissait presque rien à désirer. Il a encore conservé tous ces priviléges. Il charme; on peut préférer un autre genre de poésie, mais dans son genre il est bien près d'être parfait. On ne peut guère lui reprocher que de légers défauts, qui sont du reste fort bien précisés dans une lettre de Francis Jeffrey, à qui je cède la parole.

« J'ai vu votre *Gertrude,* écrit-il à Campbell; elle renferme de grandes

beautés, beaucoup de sentiment et d'imagination. La conclusion est exquise de pathétique, et l'œuvre entière est nuancée de ces teintes douces et aériennes de pureté et de vérité qui sont un ravissement pour tous les esprits capables d'apprécier toutes ces choses... Mais vous avez aussi des défauts pour lesquels vous devez être grondé. Tout d'abord, l'ouvrage est trop court, non-seulement pour le plaisir du lecteur, mais encore pour le développement de la fable. Il y a des lacunes qui ne permettent pas aux scènes de produire tout leur effet. Il semble même que vous ayez fait de grandes coupures, et que les fragmens conservés n'aient été qu'imparfaitement ressoudés... Vos plus dangereuses erreurs cependant, ce sont vos fautes de diction. Il reste beaucoup d'obscurité dans certains passages, et dans d'autres l'expression est contrainte et peu naturelle; on y sent l'effort pénible du travail. Le métal a été battu par endroits jusqu'à perdre sa ductilité.

« Ce ne sont là que de légères taches; mais, comme le premier sot pourra les découvrir, les niais les verront quand on les leur aura montrées. Je souhaiterais que vous eussiez le courage de les corriger, ou plutôt de les éviter. Votre timidité, votre goût trop difficile, ou quelque autre maligne qualité, vous empêchent de nous donner vos conceptions telles qu'elles se présentent, avec tout leur éclat et toute leur hardiesse. Il faut que vous les polissiez, que vous les raffiniez, que vous les tempériez, jusqu'à ce que les coups de ciseau leur aient enlevé la moitié de leur grandeur et de leur caractère. Croyez-moi, mon cher Campbell, le monde ne saura jamais combien vous êtes grand et original comme poète, tant que vous n'aurez pas jeté devant lui quelques-unes des perles brutes de votre imagination. Écrivez une ou deux choses sans songer à la publication ou à ce que l'on en pensera, et faites-les-moi voir, à moi au moins, si vous ne voulez pas les aventurer plus au large. Je serais plus mauvais prophète que je ne l'ai jamais été de ma vie, si elles ne sont pas deux fois plus hautes de taille que tous vos enfans en grand costume. »

Jeffrey avait frappé juste, et sa critique ne s'applique pas seulement à *Gertrude :* même dans les pièces les plus courtes et les plus complètes de Campbell, il y a quelque chose d'écourté; les élémens qui les composent s'accordent bien entre eux, ils sont bien des fragmens d'un même ensemble, seulement il manque à l'ensemble quelques-uns de ses membres nécessaires : on s'aperçoit que le poète n'a pas tout dit. Il entendait en lui une harmonie, un accord de plusieurs voix; mais il s'est tellement fatigué à noter certaines parties du concert, qu'il en a oublié d'autres; pour lui, chaque partie notée produisait l'effet désiré, parce qu'elle était accompagnée par les *sous-entendus :* pour le lecteur, les sous-entendus n'existent pas, et l'ensemble des voix paraît maigre.

Campbell travaillait et retravaillait sans cesse, tous ses contemporains l'affirment; la production pour lui était pénible. si pénible que sa vie ressemble à un long martyre : il la passa à vouloir écrire et à ne pas le pouvoir. Pendant les neuf années qui avaient précédé l'apparition de *Gertrude,* sa correspondance nous le montre sans cesse en recherche d'un sujet : tantôt formant des projets pour ne pas les réaliser,

tantôt priant Walter Scott et d'autres de lui indiquer des poèmes à traduire, des ouvrages à composer. La lutte fut si rude, qu'elle fit de lui un vieillard avant l'âge, et que bien souvent elle le réduisit à des états de défaillance pendant lesquels un repos absolu devenait une nécessité pour sa santé. C'est un curieux phénomène psychologique que ce mal d'impuissance; il est si commun et si peu connu, qu'il y a un puissant intérêt à l'étudier partout où il se montre, et surtout chez un homme qui en fut affecté aussi gravement que Campbell. Si l'auteur de *Gertrude* eût été une de ces natures complexes au sein desquelles s'agitent des amas d'impressions qui cherchent à se tirer au clair, sa difficulté à produire n'eût rien eu d'extraordinaire. Quand un homme a eu un commerce plus intime que d'autres avec les choses et n'a pas trouvé en elles ce qu'on lui avait appris à y voir; quand il a beau manier et remanier tous les élémens qu'on lui a définis comme entrant dans leur composition, et quand, de quelque manière qu'il les combine, il ne parvient pas à composer des images qui soient conformes à ce que les choses ont été pour lui, aux propriétés qu'elles ont manifestées à son égard, aux effets qu'elles ont eu la puissance de produire sur lui-même, il faut bien qu'il se fasse en lui une création. Avant qu'il puisse parler, il faut que le chaos des forces indéfinies se coordonne, et que chacune d'elles trouve une forme qui puisse l'exprimer sans nier les autres : or les créations ne s'accomplissent pas en un jour, c'est la loi de tous les mondes; mais chez Campbell il ne se passait rien de pareil : il avait des mots tout faits pour dire ce qu'il avait à dire; la difficulté pour lui était simplement celle de mettre en œuvre des élémens déjà définis, déjà formulés. D'où venait donc son impuissance?

Évidemment les embarras pécuniaires et les inquiétudes plus ou moins préparées par son manque de prudence contribuèrent grandement à fatiguer son esprit. Je crois aussi qu'une faiblesse physique de constitution fut pour beaucoup dans ses lassitudes; il était nerveux, prompt à monter et prompt à retomber. Il y avait plus en lui du Celte que de l'Anglo-Saxon, et, par suite sans doute de ce tempérament capricieux, l'inspiration ne lui était mesurée qu'avec parcimonie; il entendait passer un son dans l'espace, mais à peine avait-il prêté l'oreille que le son s'était déjà éteint, et alors il fallait recourir au travail, au propos délibéré qui fatigue tant, parce que le plus rude effort ne peut pas donner le don de revoir en esprit l'ensemble de l'œuvre qu'on a entrevue. Était-ce là tout cependant? Je ne le pense pas. Campbell avait une appréhension maladive de l'opinion d'autrui; il ne s'était pas retourné, comme le Teufelsdrockh de Carlyle, pour faire bravement face aux frayeurs et aux monstres qui le traquaient dans la rue d'Enfer; il n'avait pas frappé du pied en s'écriant : « Après tout, ils ne peuvent

que me dévorer ! » et il était un peu comme la jeune fille qui ne trouve rien à dire, tant elle a peur de ne pas briller. C'est là certainement ce que donnait à entendre Jeffrey dans son appréciation de Campbell; c'était là aussi l'opinion de Walter Scott, et peut-être avait-il mis le doigt sur une des causes principales de cette maladie, quand il disait à un ami commun : « Le fait est que Campbell est un épouvantail pour lui-même; l'éclat de ses premiers succès tend à paralyser chez lui tout nouvel effort : il a peur de l'ombre que jette devant lui sa propre renommée. »

Cela touche à des questions bien graves. Depuis long-temps on parle beaucoup des encouragemens à donner aux beaux-arts, à la peinture, à la poésie dramatique; peut-être nous apercevrons-nous enfin que le meilleur moyen d'encourager les arts, c'est de ne point encourager les artistes. Le génie tout d'abord n'a droit à rien. Je ne trouve pas mauvais qu'un jeune homme refuse de s'adonner aux professions rétribuées, parce qu'il se croit capable de faire mieux; mais, comme l'artiste n'est utile que s'il est un homme supérieur, il n'est pas mauvais non plus de lui rappeler que, puisqu'il a dédaigné de se consacrer à la satisfaction des besoins reconnus, c'est à lui de livrer sa bataille et de faire ses preuves. Un génie en germe peut ainsi être étouffé, dira-t-on. *Vœ victis!* Un génie qui ne peut pas parvenir est un mal mille fois moindre qu'un être qui a des prétentions sans aptitudes. S'il avait en lui l'étoffe du génie, c'est qu'il était arrivé avant les autres au point où les autres doivent arriver. Ce qu'il n'a pas fait, un autre le fera. D'ailleurs la première chose nécessaire pour le former, c'est qu'il soit abreuvé de dépit, afin que le dépit finisse par s'user en lui; c'est qu'il lutte sans succès d'abord, afin qu'il s'efforce d'acquérir et qu'en même temps il apprenne à se soumettre aux volontés de la nécessité souveraine; c'est qu'enfin il soit long-temps condamné à se voir dédaigné, tandis qu'il se croit digne d'admiration, afin qu'il arrive ainsi à dédaigner les joies de l'approbation d'autrui, à n'en pas faire le but de ses efforts, à vivre en vue d'être honnête et consciencieux, et non de se faire admirer. Le mépris de l'opinion générale, tel est le premier degré de l'initiation. Le génie ne visite que l'esprit libre, et l'esprit n'est libre que quand il a cessé de craindre. Tant qu'on a pour but la gloire, au lieu de sentir et de s'interroger soi-même, on interroge le goût général. Du même coup c'est la paralysie, comme c'est le mensonge et la banalité. Et voilà où conduisent les encouragemens; car avec eux, si on peut développer le désir de produire, de bien dire n'importe quoi, on ne peut pas donner ce qui fait le vrai talent, à savoir l'individualité qui a quelque chose à dire, chez qui s'engendrent d'irrésistibles êtres qui ont besoin de venir au monde; bien plus, avec des encouragemens on l'empêche de se développer. « Pour avoir la foi, a dit Luther, com-

mence par désespérer de ta raison et de ta volonté. » Cela est vrai du génie : la volonté de produire une belle œuvre contraint les facultés et les empêche, en leur dictant la loi, de trouver la direction qui serait la résultante de toutes leurs forces (1).

Cela est peut-être trop général. Il se peut qu'il existe des natures qui aient besoin d'être encouragées; mais je crois qu'elles sont rares, et d'ailleurs il y a quelque chose de plus important que de s'occuper d'elles : c'est d'éviter les funestes effets que produit le patronage des arts. Le malheur de notre France est de les encourager beaucoup trop. Au lieu de quelques supériorités individuelles qui ne sont poussées à jouer un rôle que par la tyrannie intérieure d'une faculté déjà née, nous avons des milliers de prétendans aux honneurs de la peinture, du drame, de tout ce qui peut mettre un homme en évidence. Au lieu de n'avoir qu'un Reynolds, qui, à lui seul, formerait le goût général en y mettant l'empreinte de sa supériorité, nous avons des myriades de rapins et de bacheliers ès-lettres qui ne servent qu'à empêcher les vrais talens d'exercer une influence salutaire, à dégrader le goût général par leurs œuvres et à enseigner aux masses à déraisonner. L'histoire, au besoin, pourrait être invoquée. A l'époque où l'on se faisait une réputation avec un madrigal, les poètes n'étaient plus que d'habiles menuisiers ou des marchandes de modes. Faire preuve de bon ton, employer les élégances à la mode, viser à bien dire, tel était le plus noble idéal qu'on eût pu se faire du rôle de l'écrivain. La littérature était l'art de plaire; elle continuera, j'en ai peur, à ne pas être autre chose, tant que l'on parlera de patronage. Toutes les fautes sont punies, et c'est ainsi que l'on est puni en particulier, quand, par vanité et pour avoir l'air d'aimer les arts, on vote des subventions pour des théâtres sans valeur ou des allocations pour de misérables copies.

Si je ne me trompe, ces remarques ne m'ont pas éloigné de Campbell. Qu'il ait été victime des encouragemens et de l'admiration qui lui ont été prodigués, qu'il ait été également victime d'une époque où les cercles littéraires étaient encore trop de mode et où l'écrivain n'était pas assez abandonné à l'isolement qui fait la dignité comme la force, je n'en voudrais qu'une preuve. Dans une de ses lettres à Walter Scott se trouve le premier jet de sa *Bataille de la Baltique*. Telle qu'elle est, l'*esquisse* est autrement puissante que le dernier remaniement ad-

(1) Campbell lui-même disait un jour dans une de ses causeries : « Bien des perles de poésie ont été perdues, ou plutôt n'ont point été créées, parce que les poètes en général n'ont pas l'ame assez ouverte aux nombreuses occasions qui pourraient les inspirer. Le plus souvent, ceux qui seraient appelés par leur nature à décrire telle ou telle scène ont, dès leur début, arrêté dans leur esprit le plan de quelque poème dont ils sont décidés à faire leur grande œuvre, et, absorbés dans cette idée, ils laissent passer sans les voir des multitudes de belles images. »

mis par Campbell dans ses œuvres. On y reconnaît une inspiration telle qu'elle a pu se dérouler dans une ame d'homme; mais le fantôme de l'opinion publique passa devant les yeux du poète: il ambitionnait la gloire d'être un modèle de perfection classique, et, à force de repolir et de condenser sa belle ébauche, il ne nous a laissé que quelques strophes, remarquables sans doute, mais pénibles et composées de fragmens violemment rapprochés.

Dix-sept ans après *Gertrude* parut *Théodoric* (1824), et, peu avant sa mort, Campbell publia un autre poème, *the Pilgrim of Glencoe* (1842). De tous ses ouvrages, ce furent là les deux qui eurent le moins de succès; ils passèrent pour ainsi dire inaperçus. L'auteur pourtant regardait le premier comme la meilleure de ses productions, et à plus d'un égard il n'avait pas tort, à mon sens. Quoique *Théodoric* embrasse deux épisodes qui ne s'accordent pas parfaitement et des événemens dont les uns paraissent trop minutieux à côté des autres, l'histoire y est contée avec une continuité et une simplicité qu'il n'avait pas montrée dans *Gertrude*. Il y a moins de recherche théâtrale, il y a plus de cette naïveté qui distingue à la fois les hautes têtes et les simples, l'enfance et la vieillesse, tandis qu'au milieu s'étend la région des prétentions, l'âge où l'on veut, où, au lieu de se laisser sentir comme on sent, on décide comment on doit sentir. *Gertrude* était encore la poésie de l'espérance et du désir, *Théodoric* est davantage celle des souvenirs et de l'expérience; le poète ne compose plus ses héroïnes avec ce qu'il a rêvé; il les compose bien plus avec les traits de caractère qu'il a vus, qui lui ont causé une douce émotion, qui lui ont révélé expérimentalement leur divine nature: *Incessu patuit dea*. Chose notoire d'ailleurs, il a une plus grande élévation morale, un idéal plus haut placé; il a appris à voir rayonner la majesté de ce qui autrefois n'eût pas attiré son respect. Le poème de *Théodoric* était appelé *histoire domestique*. Il renfermait en effet plus d'un passage qui rappelait bien Wordsworth, si long-temps dédaigné par le poète, et qui prouvait que Campbell avait encore marché avec le goût général; mais l'heure était passée où des qualités comme les siennes pouvaient remuer toute l'Angleterre.

Un insuccès pour lui était une grande nouveauté. L'épreuve néanmoins ne semble pas lui avoir été nuisible. En tout cas, qu'il faille l'attribuer à ce premier abandon du public ou aux années qui étaient venues, son âge mûr fut moins tourmenté par la fièvre des volontés impuissantes. « A l'époque où j'écrivis mes *Plaisirs de l'Espérance*, a-t-il dit lui-même, la réputation était tout au monde pour moi; si on m'avait prédit combien je deviendrais indifférent par la suite à la gloire et à l'opinion d'autrui, je ne l'aurais jamais cru. » Peut-être se faisait-il plus stoïque qu'il ne l'était réellement; toujours est-il que les terreurs primitives avaient perdu de leur intensité, et dans la seconde

moitié de sa vie il fut assez fécond, du moins pour une nature aussi capricieuse et facile à distraire. Désormais, toutefois, la poésie ne devait plus lui faire que des visites « douces et longuement espacées, » comme ces visites d'anges dont il a parlé dans un vers charmant. Bien qu'une bonne partie de ses poésies détachées, et à mon sens les meilleures, aient paru après *Gertrude, — Gertrude* peut être considérée à la fois comme l'apogée et la fin de sa phase poétique. Pour lui commençait l'ère de la prose. « La période de vingt-cinq à trente ans, a-t-il écrit, est l'âge où la sensibilité et la réflexion se rencontrent simultanément avec le plus d'intensité. » Sa propre correspondance confirme cette opinion. Jusqu'à la fin de sa jeunesse, ses lettres étaient peu intellectuelles. On y trouverait à peine cinq ou six passages qui ressemblent à des jugemens, et on n'y voit pas bien clairement qu'il se fût fait une opinion distincte du caractère de ses divers correspondans. Les lettres qui suivent deviennent plus intéressantes; elles renferment des observations, elles disent plus de choses en moins de mots. Fort jeune, Campbell était déjà fort érudit en matière d'antiquité classique; « son esprit avait roulé à travers des mondes de littérature, » comme disait Sydney Smith. Vers vingt-cinq ans, il entreprit de sérieuses études sur les poètes anglais, italiens, français; il lisait les volumes par centaines. De tous ces travaux sortirent ses *Lectures,* ses *Spécimens des Poètes anglais* et ses *Lettres sur l'histoire de la littérature.* La pensée première des *Spécimens* datait de 1805, et Walter Scott était d'abord convenu de collaborer pour moitié à ce recueil, qui, outre des extraits choisis dans tous les poètes célèbres, devait renfermer leur biographie et un essai critico-historique sur la poésie anglaise jusqu'à Pope. Walter Scott se retira bientôt, et Campbell mena seul à fin l'œuvre projetée. Tandis qu'il y travaillait, il reprit en outre une idée longtemps caressée, celle de prononcer en public des discours d'histoire littéraire. Le plan de ses *lectures* était vaste; il embrassait d'abord des vues théoriques sur la poésie et ses trois élémens, le beau, le sublime, le pittoresque, puis une longue revue de la littérature hébraïque et grecque, des troubadours et des romans chevaleresques, des poèmes italiens, du théâtre français et de tout le Parnasse anglais. Le *Royal Institution* ouvrit avec empressement ses salles au *lecturer* (1812) en lui offrant 2,600 fr. pour cinq séances. Comme orateur, Campbell produisit autant de sensation qu'il en avait produit comme poète. L'enthousiasme fut si grand, que le *Royal Institution* l'invita à recommencer ses *lectures*, et que de tous côtés, de Liverpool, de Manchester, d'Édimbourg, on lui écrivit pour solliciter l'honneur de l'entendre. A Liverpool, c'était Roscoë qui l'avait appelé en lui assurant que le montant des souscriptions dépasserait 3,400 fr. Campbell, du reste, remaniait sans cesse ou plutôt complétait ses premiers discours en y ajoutant les fruits de

nombreuses études. Son but, qu'il atteignit en partie, était de ne laisser de côté aucune des grandes littératures de l'Europe.

En 1821, l'orateur populaire prit la direction du *New-Monthly Magazine*, qu'il garda jusqu'en 1830. Ses fonctions lui rapportaient 12,500 fr., sans compter le prix de ses articles; mais elles étaient rudes, et à la fin il y renonça par fatigue après avoir donné une assez grande valeur à ce recueil, surtout dans le principe. Un autre magasin, *the Metropolitan*, l'eut également pour éditeur pendant quelque temps. Comme dans le *New-Monthly*, il y sema d'assez nombreux écrits, peu importans toutefois. Avec son goût pour le monde et avec le tourbillon des littérateurs qui se pressaient autour de lui, il voyait fuir ses journées sans pouvoir s'arrêter à rien, et ce fut seulement après avoir recouvré sa liberté qu'il composa les trois ou quatre ouvrages qui ferment la liste de ses productions, à savoir la *Biographie de miss Siddons*, une édition de Shakspeare, les *Lettres du Midi* (sur l'Algérie) et la *Vie de Pétrarque*.

Comme prosateur, Campbell possède d'assez grandes qualités. Dans ses *biographies* et ses *Lettres du Midi*, il a un style vif, agréable, pittoresque, et il est généralement exact. Ses ouvrages de critique ont encore plus de mérite. Sans doute il n'y montre pas beaucoup de profondeur, il n'est pas un *découvreur* qui sait décomposer les choses en élémens nouveaux : pour juger un écrivain, il ne l'appréciait guère qu'au point de vue des qualités qui avaient déjà reçu un nom, de l'esprit, du pathétique, du sentiment, de l'imagination; mais, d'un autre côté, il était savant : il avait mille points de comparaison, et il a montré à un haut degré la faculté de résumer toutes les pièces du procès, de voir son homme de divers côtés, de bien saisir et présenter tous les traits que l'on pouvait distinguer de son point de vue. Si ses critiques n'étendent que peu l'horizon intellectuel, elles n'en sont peut-être que plus justes et plus utiles pour conduire à une saine appréciation comme pour faire connaître les œuvres que l'on ne connaissait pas.

Ici finit, à proprement parler, la vie de Campbell dans ce qu'elle peut avoir d'intéressant pour nous, sous l'aspect que j'ai voulu considérer. Si abondans qu'aient été les autres épisodes de sa carrière, ils demandent seulement à être rappelés en passant. Je ne ferai donc que mentionner plusieurs changemens de résidence, des excursions et des voyages en France, en Allemagne et en Algérie. Quelque part que le poète allât, il n'était pas seul : sa réputation le précédait pour lui préparer des triomphes. En Écosse, les femmes se mettaient aux fenêtres quand il passait, et, sur les bateaux à vapeur comme dans les lieux publics, on le saluait d'acclamations. Un peu partout, on lui offrait d'enthousiastes banquets. A Paris, en 1814, ce fut M[me] de Staël qui le fêta; à son second voyage en France (1834), ce furent les Polonais qui lui rendirent de brillans honneurs.

Plus d'une amertume pourtant se mêla aux douceurs de la coupe. Il avait perdu son plus jeune fils en bas âge; il vit son fils aîné atteint d'un dérangement cérébral. En 1828, la mort de sa femme le réduisit à un isolement qui souvent fit de lui une ame en peine. A cette époque, il était recteur (1) de l'université de sa ville natale. Malgré l'opposition des professeurs, peut-être même à cause de leur opposition, les étudians de Glasgow l'avaient élu à l'unanimité pour honorer en lui le poète de la liberté, le patriote, le whig inébranlable. Chose inouie, il fut continué trois années de suite dans ses fonctions, qu'il prit, du reste, fort au sérieux. Tandis que ses prédécesseurs avaient à peine fait acte de présence, lui, au contraire, ne ménagea pas les déplacemens; il vérifia scrupuleusement les comptes des professeurs; il fit maintenir aux élèves le droit, qu'on voulait leur enlever, de nommer leur recteur; il offrit de sa bourse des médailles pour les meilleures compositions poétiques; enfin il accepta la présidence d'un cercle que les étudians organisèrent sous le nom de *Club-Campbell,* moitié en vue de défendre les priviléges de l'université, moitié dans une intention politique. N'y eut-il pas un peu de légèreté dans toute cette conduite? Si Campbell encouragea, par exemple, le goût des vers, est-il bien sûr que ce fût uniquement parce qu'après y avoir bien réfléchi, il avait pensé que c'était là la meilleure chose à faire? J'en doute. Lui-même, après avoir ouvert des concours poétiques, se prononçait plus tard dans une de ses lettres pour une instruction positive. Sa vie, du reste, est pleine de telles contradictions, et il laisse assez voir en outre combien il était flatté par les ovations des jeunes étudians de Glasgow: elles l'avaient tellement charmé, qu'il voulut en consacrer la mémoire par un ouvrage spécialement dédié à ses électeurs (*History of learning*), et que souvent il parla de son *rectorship* comme de l'événement le plus important de sa carrière.

Peut-être eût-il eu des motifs plus dignes pour s'applaudir du rôle qu'il joua dans une autre circonstance. Je veux faire allusion à la part qu'il prit en 1825 à la fondation du *London-University.* L'Angleterre n'avait alors que les universités d'Oxford et Cambridge, toutes deux fermées de fait aux dissidens par suite des sermens exigés des élèves. A la suite de son second voyage en Allemagne, Campbell conçut le plan d'un nouvel établissement académique qui réunirait les avantages des systèmes allemands et écossais. Non content de concevoir, il mit à exécuter une persévérance assez rare chez lui. Il s'ouvrit de son projet à lord Brougham, il convoqua des *meetings;* il alla étudier sur place l'université de Berlin, et, grace à ses efforts, Londres eut une école supérieure ouverte à toutes les communions.

(1) Élu annuellement par les élèves, le *recteur*, dans les universités d'Écosse, a pour fonctions de vérifier les comptes de l'établissement et d'exercer un contrôle (assez mal défini du reste) sur l'administration et les études.

Depuis la fin de son rectorat jusqu'à sa mort, Campbell fut comme le patron officiel de tous les réfugiés politiques et l'aumônier de toutes les misères. De même qu'il s'était passionné pour les nègres et pour les exilés d'Érin, il se passionna successivement pour les Grecs, pour les patriotes espagnols, pour les patriotes italiens, pour les patriotes allemands, pour la Pologne surtout. L'ardeur avec laquelle il embrassa la cause polonaise tenait du délire : il paya de sa bourse, il paya de son temps. Lors de la grande insurrection, ce fut lui qui fonda le comité polonais pour réunir des souscriptions en faveur du peuple soulevé. Après la chute de Varsovie, ce fut encore lui qui fonda le *Polish-Literary-Association*, pour rappeler constamment la cause polonaise au souvenir de l'Europe. Le nombre des misères qu'il soulagea est immense. Qu'un hommage respectueux lui soit rendu pour sa générosité et sa bonté, ce n'est que justice; seulement ce n'est que justice aussi d'ajouter que sa philanthropie elle-même révèle où s'arrêtait son intelligence : elle atteste les limites d'un esprit chez qui une noble pitié cherchait aveuglément à se satisfaire, sans tenir compte de rien que d'elle-même. Un jour, à vingt-quatre ans, il écrivait à un de ses amis : « Toussaint Louverture a été servi sur notre table pendant toutes ces dernières semaines; je l'adore comme un second Kosciusko, et lord Minto va jusqu'à dire qu'il serait bien naturel de sympathiser avec lui, si l'on pouvait oublier les horreurs qui doivent probablement résulter de son triomphe. » Cette clairvoyance qui voit d'avance dans les choses leurs conséquences, ou qui dans les faits accomplis aperçoit les causes dont ils sont sortis, Campbell ne l'eut jamais. Il n'était qu'un homme d'impressions; il crut toujours que c'était une excellente règle de se décider pour une cause, parce qu'elle était la plus poétique. A soixante ans comme à vingt, il fut un peu de ceux qui tiennent à honneur d'avoir des principes immuables, c'est-à-dire de juger *à priori*, de rêver, par exemple, un système de gouvernement constitutionnel, et de marcher quand même avec quiconque le réclame, fût-ce pour des nègres ou des Arabes. A soixante ans comme à vingt, il refléta exactement tous les enthousiasmes successifs de cette classe d'hommes qui est comme l'organe imaginatif des nations. Nous avons vu qu'il avait été le candidat des étudians, il fut le poète des femmes. Lui-même disait souvent : « Les hommes sont trop froids, les femmes seules savent sentir; rien de ce qui est noble et brillant n'est perdu pour elles. » Cela donne la mesure de Campbell. Comme il n'avait pas eu de jeunesse, il n'eut pas de vieillesse. Jusqu'au bout, il resta fort attaché aux vanités de ce monde : il aimait la société, les gais festins gaiement arrosés; il organisait des cercles littéraires; il adorait les enfans, et pour lui c'était péché d'habitude que de s'éprendre un peu en riant de toutes les belles. J'ai déjà dit jusqu'où allait l'impré-

voyance de sa générosité : elle fut telle que, malgré ses gains considérables, malgré les legs qu'il avait reçus et les 12,500 francs que ses poésies continuèrent à lui rapporter annuellement jusqu'à une époque fort voisine de sa mort, il se vit presque réduit sur ses derniers jours à publier de nouveau ses œuvres par souscription. Il fallut qu'un nouveau legs bien inattendu vînt l'arracher à cette nécessité et à ses embarras pécuniaires; encore ne lui épargna-t-il pas une grande épreuve : celle de mourir loin des siens, à Boulogne, où il s'était retiré pour vivre plus économiquement avec une de ses nièces, dont il s'était chargé.

Ce fut le 15 juin 1844 qu'il s'éteignit. Sa fin fut digne, elle fut rehaussée de résignation et de sérénité. Je ne me le déguise point : en tâchant de mettre en lumière les traits qui m'ont paru dominer dans la physionomie de Campbell, j'ai été forcé de laisser de côté plusieurs lignes secondaires, ou du moins de ne pas leur donner une attention proportionnée à leur valeur relative. A tout prendre, les choses agréables abondaient dans sa nature. Campbell était gai, affable, spirituel et plein de saillies. Il soutint avec dévouement sa famille et aima avec constance ses amis. On aurait fort à faire, si on voulait compter tous les bons momens que les autres lui durent. Sa vieillesse surtout, malgré ses demi-teintes d'étourderie, le présente sous un aspect fort attrayant. Les lettres où elle a laissé ses confidences ont les nuances riches et fines de l'automne; elles sont reconnaissantes de la moindre joie; elles reflètent les longues perspectives du soir et toutes les indicibles visions de l'intelligence qui connaît ses limites et qui entrevoit ainsi le Dieu mystérieux dont la main mesure à chacun son rôle. Mieux que la poésie même de l'écrivain, elles peuvent nous révéler le secret de son talent, le sens dans lequel son organisation était vraiment poétique, car tout y est plus vrai, plus tempéré. Les souvenirs des émotions passées y contiennent chaque chose dans sa juste valeur relative, et, en saisissant mieux la nature sur le fait, on voit plus clairement comment sa vie était toute faite de sensations, comment il vivait pour attendre et savourer des sensations, comment c'était pour lui un bonheur de se sentir attendri par des souvenirs, animé par de joyeux propos, exalté par une bouffée d'enthousiasme.

En résumé, que faut-il penser de son œuvre? Pour commencer par ce qu'il n'eut pas, sa poésie ne traduit point de ces profondes émotions où se condense toute une existence. En lui, je n'aperçois nullement ce qui me semble l'*alpha* et l'*oméga* du génie, ce réalisme impatient de tout mensonge, qui veut voir les choses comme elles sont, et qui cherche en elles la poésie, non pas en les idéalisant, c'est-à-dire en les appauvrissant, en y supprimant ce qui déplaît, mais en s'efforçant de découvrir leurs mystérieuses utilités, les liens qui les rattachent à l'infini, les divines missions qu'elles ont à remplir dans l'ordre gé-

néral. Tout au contraire, Campbell ne fut en général que le chantre des brillantes illusions et des douces méprises du cœur, le poète épris des mirages et des belles apparences, qui sont comme un univers à côté de l'univers. Il se plaisait aux variations que l'on peut broder sur le thème de la réalité : quand il ne chantait pas ses rêves, il était porté à ces dénigremens de l'idéalisme qui s'indigne parce que les faits ne sont pas conformes à ses types de perfection, et parce qu'il ne prend pas lui-même la peine d'étudier les nécessités auxquelles ils répondent. Sous plus d'un rapport, il fut un Byron adouci. Si dans sa poésie on considérait seulement les facultés intellectuelles et morales qu'elle manifeste, le degré de développement auquel l'être humain était arrivé chez le poète, il faudrait dire qu'elle a peu de valeur, car il n'eut certainement pas à un haut point la supériorité qui consiste à sentir plus gravement que d'autres, à apercevoir des grandeurs dignes de respect là où la foule n'apercevait rien, à faire jaillir enfin la poésie de ce qui semblait vulgaire aux yeux vulgaires. Si, au contraire, on envisage dans ses vers le talent de transmettre des impressions et de retracer des tableaux, tout change, et Campbell apparaît comme un grand maître. Il a souverainement le don de choisir et d'harmoniser. Comme mise en scène, ses petites pièces sont le comble de l'art. Son *Hohenlinden*, son *Vaisseau de haut bord lancé à la mer*, et les premières strophes de son *Bateau-Fantôme* (*Death boat of Heligoland*) n'ont peut-être pas été dépassés. Veut-il peindre une bataille par exemple, il pourra n'être frappé que par des traits qui auraient pu frapper d'autres que lui; mais il saura voir à la fois tous les traits que d'autres n'auraient point vus du même coup, il saura laisser de côté les inutilités, et il produira un tableau qui saisira, qui résumera, évoquera mille émotions, et qui, dans l'esprit du lecteur, produira ainsi une harmonie.

C'est beaucoup : c'est bien là de la poésie authentique; est-ce assez pour que le succès immense du poète n'ait pas aujourd'hui quelque chose d'extraordinaire à nos yeux? Je ne le pense pas. La gloire ne peut plus être à si bon marché. Autrefois, quand les écrivains ne songeaient qu'à bien dire, ce n'était pas la parole qui gouvernait. Tandis qu'ils s'amusaient à cultiver leurs belles fleurs, les capitaines et les princes tâchaient d'être des hommes. Maintenant, c'est la parole qui gouverne, elle fait planer sur nos têtes de grands dangers, elle nous inspire des craintes, et par la force des choses nous sentons vaguement la nécessité d'organiser comme un vaste système de surveillance, pour la forcer à se prendre au sérieux. Dieu sait qu'à l'heure qu'il est, il ne manque pas d'hommes tout disposés à passer leur vie sans lui donner de but plus élevé que celui de plaire. Dieu sait que les masses sont aussi disposées que jamais à réserver toute leur admiration pour ceux qui n'ont que les idées de tous, les goûts de tous, la conscience de tous; mais au-

dessus de la foule il y a les législateurs invisibles de l'opinion, l'aristocratie intellectuelle qui décide des réputations, et ce tribunal-là ne permettrait plus ce qui était possible autrefois. S'il n'a pas encore bien senti ce que doit être l'écrivain, déjà au moins il ne se laisse plus enthousiasmer par celui qu'il eût porté au pinacle il y a cinquante ans.

Un mot seulement du biographe de Campbell. M. Beattie est consciencieux, mais plein de réserves et de réticences fâcheuses. Bien que Campbell ait été en contact avec toutes les célébrités de son temps, ses mémoires renferment à peine une anecdote digne d'être citée. Somme toute, les trois volumes de M. Beattie, quoique bien écrits, laissent beaucoup à désirer. Qu'il n'ait tenté aucune appréciation critique de son ami, peut-être n'est-ce point un mal; mais il eût pu compléter ce qui n'était qu'indiqué dans les lettres, il eût pu chercher à retracer les hommes et les choses qui figurèrent dans la vie de Campbell, et il ne l'a pas fait. Heureusement son œuvre se relève par une importance d'un autre genre. Comme Émerson l'a fort bien remarqué, le principal intérêt de toute étude individuelle et de toute chose humaine réside surtout dans les renseignemens qu'elle a à nous donner pour nous aider à concevoir où nous allons et d'où nous venons; — j'aimerais mieux dire : pour nous aider à concevoir de quel côté nous nous dirigeons, en nous faisant comprendre dans quelle direction nous nous sommes éloignés du passé. Où allons-nous? Les prophètes se contredisent assez et les esprits sont assez tourmentés d'inquiétudes pour qu'il soit bon d'écouter ce que la littérature peut nous apprendre à cet égard. Il n'y a pas à s'y méprendre : pendant le demi-siècle dont Campbell a si fidèlement reproduit toutes les phases, la poésie a marché, beaucoup marché, et ce n'a pas été pour se rapprocher de l'esprit de système. Par une étrange confusion d'idées, nous nous sommes habitués à croire qu'il existait une intime parenté entre l'esprit d'ordre et l'ancien classicisme, entre les théories socialistes et les nouvelles formes littéraires. Il importe que de telles erreurs s'en aillent, car elles nous feraient interpréter à contre-sens tout ce qui s'est passé. Si la jeunesse s'est trouvée figurer à la fois dans les émeutes romantiques et dans les rangs des néo-montagnards, c'est uniquement parce que la jeunesse sera toujours à la fois de toutes les oppositions du jour. Voltaire, Chénier et tous les radicaux du passé étaient des classiques fanatiques, il ne faut pas l'oublier, et, à bien regarder, il n'est pas difficile de reconnaître que, parmi nos novateurs littéraires, ceux qui se sont montrés le plus systématiques en politique n'ont été dans leur poésie que des classiques d'une autre espèce. Eux aussi ont procédé par déduction : au lieu d'appliquer quand même les vieilles formules, ils ont appliqué quand même les formules moyen-âge ou shakspeariennes.

Laissons de côté les vieilles dénominations d'écoles. Oublions les

mots de *classique* et de *romantique* pour ne voir que la méthode intellectuelle, qui bien certainement cherche à remplacer l'ancienne, qui bien certainement a gagné du terrain, et nous apercevrons des choses de nature à étonner bien des gens. Assurément, ce qui a triomphé et ce qui triomphe en poésie, ce n'est ni le règne du suffrage universel, ni l'esprit unitaire du XVIIIe siècle. Ce qui a passé ou ce qui tend à passer, c'est le radicalisme qui poursuivait le beau absolu universel, comme il poursuivait la morale naturelle universelle et le prototype absolu du meilleur gouvernement applicable à l'universalité des hommes. Ce qui s'en est allé, c'est l'idéalisme qui prétendait découvrir les principes éternels de la poésie pour en déduire la forme de poésie où toutes les inspirations individuelles devaient se couler, — absolument comme il prétendait découvrir les droits de l'homme pour en déduire la forme de société à laquelle toutes les nations devaient être ramenées. Ce qui a été vaincu, c'est la méthode géométrique qui statuait toujours du général au particulier, qui décrétait un type ou modèle abstrait, et qui prétendait organiser une tragédie ou une société de la même façon en empêchant les individus ou les impressions de se grouper suivant leurs propriétés. Tout cela est grave et curieux, car les hommes et les époques sont tout d'un bloc; ce qui se fait en poésie n'est que le symptôme de l'être intérieur qui fait tout ce qui se fait. Tout cela est grave, ai-je dit; oui, sans doute, et fort grave, car tout cela tendrait à prouver que la révolution de 93, loin d'être une aurore, n'a été dans plus d'un sens qu'un coucher de soleil, la queue ou l'agonie du XVIIIe siècle, et que les besoins nouveaux, les tendances nouvelles ne marchent pas avec ceux qui voudraient la ressusciter. Est-ce là pour nous un motif de nous rassurer? Ce n'est pas précisément ce que je veux dire, car, si les augures indiquent ainsi que le mouvement nécessaire de l'humanité ne va pas du côté du communisme, ils n'indiquent pas que nous, Français, nous serons capables d'aller où il va, et ceux qui ne peuvent pas suivre meurent en route; mais au moins toutes ces choses peuvent aider à prévoir, et elles n'annoncent pas, je crois, que ce soit au communisme qu'appartiendra le monde, ou que reviendra l'honneur d'apporter aux sociétés leur rénovation.

J. MILSAND.

# LES

# CONFIDENCES DE NICOLAS

## HISTOIRE D'UNE VIE LITTÉRAIRE AU XVIII[e] SIÈCLE.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

### X. — SEPTIMANIE.

Le goût des autobiographies, des mémoires et des confessions ou confidences, — qui, comme une maladie périodique, se rencontre de temps à autre dans notre siècle, — était devenu une fureur dans les dernières années du siècle précédent. L'exemple de Rousseau n'eut pas toutefois d'imitateur plus hardi que Restif. Il ne se borna pas à faire de ses aventures et de celles des personnes qu'il avait connues le plus grand nombre de ses nouvelles et de ses romans; il en publia le journal exact et minutieux dans les seize volumes de *M. Nicolas ou le Cœur humain dévoilé,* et, non content de ce récit, il en répéta les principaux épisodes sous la forme dramatique. De là une douzaine de pièces en trois et cinq actes remplissant cinq volumes, et dont il est, sous divers noms, le héros éternel.

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 août.

Si loin que nos auteurs modernes poussent le sentiment de la personnalité, ils restent encore bien en arrière de l'amour-propre d'un tel écrivain. Nous l'avons vu déjà lisant dans les salons des grands seigneurs et des financiers du temps les aventures scabreuses de sa vie, dévoilant ses amours comme ses turpitudes et les secrets de sa famille comme ceux de son ménage. Une audace plus grande encore fut d'écrire la série de pièces qu'il intitule *le Drame de la Vie* et de les faire représenter dans diverses maisons, tantôt par des acteurs de la Comédie-Italienne qu'on engageait à cet effet, tantôt à l'aide d'ombres chinoises qu'un artiste italien faisait mouvoir, tandis que lui-même se chargeait du dialogue. Il est impossible de mieux s'exposer en sujet de pathologie et d'anatomie morale. Et malheur à ceux-là même qui assistaient complaisamment à ce dangereux spectacle! Ils ne songeaient guère qu'ils prendraient place un jour dans ce cadre éclairé d'un reflet de la vie réelle, avec leur profil hardiment découpé, leurs ridicules et leurs vices; qu'un baladin les ferait mouvoir, les ferait parler avec les intonations mêmes de leur voix, se servant des paroles qu'ils avaient dites tel jour, dans telle rue, dans tel salon, dans telle société plus ou moins avouable, en présence de l'impitoyable observateur. Qui n'eût fui la société d'un tel homme, si l'on avait prévu qu'après s'être publiquement avili, il s'en vengerait sur les railleurs, sur les admirateurs, sur les simples curieux même? — A chacun de vous il répétera: *Quid rides?... de te fabula narratur!* Il pénétrera dans vos hôtels princiers, dans vos alcôves, dans le secret de ces petites maisons si bien fermées, dont il aura su toute l'histoire en séduisant votre femme de chambre, ou en se rencontrant au cabaret avec votre suisse ou votre grison. Tel était l'homme, — soutenu jusqu'au bout, il est vrai, par cette étrange illusion qui ne lui montrait que le devoir d'un moraliste dans ce métier d'espion romanesque et sentencieux.

Ce qui manqua toujours à Restif de la Bretone, ce fut le sens moral dans sa conduite, l'ordre et le goût dans son imagination. Un orgueil démesuré l'empêcha même de jamais s'en apercevoir. Toujours il attribua ses vices, soit au tempérament, soit à la misère, soit à une certaine fatalité qui, ne laissant jamais ses fautes impunies, lui en garantissait par cela même l'absolution. Ceci faisait partie d'une sorte de religion qu'il s'était faite, et qui voyait dans toutes les souffrances de cette vie l'expiation de toutes les fautes. Un tel système conduisait à tout se permettre, si l'on voulait se résigner à tout souffrir. Ce n'est qu'à titre d'épisodes entre les amours de jeunesse de Nicolas et celui qui clôtura bien tristement sa carrière amoureuse que nous allons citer encore deux aventures dont le contraste est remarquable. Il est nécessaire, pour les admettre, de se reporter en idée à cette étrange dépravation de la société du XVIIIe siècle, dont certains romans, tels que *Ma-*

*non Lescaut* et *les Liaisons dangereuses*, offrent un tableau qui paraît ne pas trop s'éloigner de la réalité.

A l'époque où Nicolas travaillait encore chez Knapen, il allait souvent se promener le soir le long des quais de l'île Saint-Louis, lieu qu'il affectionnait à cause de la vue, dont on y jouissait alors, des deux rives de la Seine, couvertes à cette époque de cultures verdoyantes et de jardins. Il y restait d'ordinaire jusqu'au coucher du soleil. Revenant un soir par le quai Saint-Michel, il remarqua en passant une femme enveloppée dans un capuchon de satin noir, et accompagnée d'un homme mûr coiffé d'une perruque carrée à trois marteaux, lequel pouvait être son mari ou son intendant. Le pied de cette dame, chaussé d'une mule verte, le ravit en admiration, — on sait que c'était là son faible, — et il ne pouvait en son esprit le comparer qu'à celui de M^me^ Parangon ou à celui de la duchesse de Choiseul. La figure était cachée; il se borna donc à conclure du pied au reste de la personne, selon le système que Buffon a appliqué à l'étude des races.

Il eut l'idée de suivre ce couple mystérieux, et vit bientôt l'homme mûr et la dame descendre le pont et s'enfoncer dans la rue Saint-Jacques jusqu'à l'embranchement qu'elle forme avec la rue Saint-Séverin. Arrivés là, l'homme indiqua à la dame une porte d'allée, la regarda entrer, s'assura qu'elle était reçue dans la maison, puis il s'éloigna. Ce qui intriguait le plus Nicolas dans cette séparation du couple qu'il avait suivi, c'est que la maison où était entrée la dame lui était connue pour un logis assez suspect; c'était un de ces tripots où joueurs et femmes parées de toute sorte s'assemblaient autour d'un tapis de pharaon. Il entra résolûment, prit place à la table sans affectation, et examina toutes les mules des dames attablées, qui de temps en temps se levaient et parcouraient la salle. Aucune n'avait de mule verte; aucune surtout n'avait ni le pied de M^me^ Parangon, ni celui de M^me^ de Choiseul. Qu'était donc devenue la femme voilée?... Il finit par se décider à le demander à la dame qui présidait à la table de jeu; mais, en approchant d'elle, Nicolas reconnut sous la parure étincelante, sous les ajustemens hasardés de cette personne, une compatriote, une femme de Nitri, — autrefois fort belle, — alors tombée dans la classe des baronnes de lansquenet. La reconnaissance fut touchante. La *baronne* se souvint d'avoir fait, lorsqu'elle n'était que paysanne, danser sur ses genoux le jeune Nicolas.

— Que viens-tu faire ici? lui dit-elle : quoi que je puisse être aujourd'hui, j'ai peine à voir que le fils d'honnêtes gens se trouve dans un pareil lieu.

Nicolas lui raconta son amour subit pour la mule verte et surtout pour le pied délicat qu'elle supportait sur son talon évidé, haut de trois pouces.

— Comment se fait-il que je l'aie vue entrer, dit-il, et qu'elle ne soit pas ici?

— Elle est ici, dit la baronne; elle est dans la chambre voisine qui donne sur ce salon par une porte vitrée... Tiens-toi bien, elle te regarde peut-être.

— Moi? dit Nicolas.

— Ainsi que ces messieurs... C'est une grande dame, curieuse de connaître ce qui se passe dans ces maisons qui leur sont interdites, et si...

— Si...

— Enfin, je te l'ai dit, pose-toi bien... sois gracieux!

Nicolas n'y comprenait rien. L'heure du souper était venue. Le jeu fut interrompu, et toute la société prit part à ce banquet, qui est d'usage dans ces sortes de maisons vers une heure du matin. Cependant la dame à la mule verte ne paraissait pas; tout à coup la maîtresse de la maison, qui était sortie un instant de la salle, revient près de Nicolas et lui dit à l'oreille : — Vous avez plu... je suis contente de voir ce bonheur arriver à un garçon de notre pays. Seulement, résignez-vous, il y a une condition... vous ne la verrez pas! C'est bien assez d'avoir vu déjà sa mule verte.

Le lendemain matin, Nicolas se réveilla dans une des chambres de la maison. Le rêve avait disparu. C'était l'histoire de l'Amour et Psyché retournée : Psyché s'était envolée avant l'aurore, l'Amour restait seul. Nicolas, un peu confus, encore plus charmé, essaya d'interroger l'hôtesse; mais c'était une femme discrète et certainement payée pour l'être. Elle voulut même persuader à Nicolas qu'il était venu dans la maison un peu animé par quelque boisson généreuse... et qu'enfin il avait rêvé. Nicolas, qui ne buvait que de l'eau, n'admit pas cette supposition.

— Eh bien! lui dit la Massé (elle s'appelait ainsi), maintenant, tremble. Tu ignores quelle est cette dame *à la mule verte*... Tu ne le sauras jamais.

— Quoi! je ne pourrai la revoir?

— Tu ne l'as pas vue.

— La retrouver?...

— Prends garde d'essayer seulement de suivre sa trace. D'ailleurs elle ne portera plus de mules vertes, sois-en assuré. Tu ne la rencontreras plus à pied, comme hier soir. Oublie tout cela.

Et, pour appuyer ce conseil, elle lui remit une bourse pleine de pistoles que Nicolas jeta à terre avec indignation. Ce fut seulement quelque temps plus tard, dans quelques salons littéraires où il raconta cette aventure, qu'il entrevit là-dessous un mystère relatif à quelque grande dame; mais à peine à cette époque osait-on appuyer sur de telles

suppositions. On s'étonnera également aujourd'hui, d'après les allures des héros de romans modernes, qu'il n'eût pas fait l'impossible pour retrouver la dame inconnue; mais un pauvre imprimeur presque sans ressource avait trop à risquer dans une telle recherche (1). Son cœur, du reste, changeait facilement d'objet.

Quinze ans plus tard (1771), Nicolas s'éloigne de Paris pour remplir un triste devoir. Il est sur le coche de Sens; triste et pensif, il regarde avec désespoir une compagnie de dames élégamment vêtues, qui causent et rient sur l'arrière du bateau : « Que de gens, s'écrie-t-il, moins malheureux que moi!... Infortuné! je vais voir mourir ma mère! »

Deux dames se détachent de la foule et causent en passant, sans le voir, près du coin obscur où il s'est blotti. — Quel nom, dit l'une des deux, donnerons-nous ici à la jeune demoiselle, afin qu'on ignore le sien? — Appelons-la : *Reine,* dit l'autre; c'est presque une reine, en effet, mais qui s'en doutera? — Reine, oui, reprit la première en riant, si c'était vraiment la fille du prince de Courtenay, le plus vieux nom de France; mais c'est sa mère seule qui le dit. — N'a-t-elle pas eu raison, dit l'autre dame, de vouloir revivifier cette branche antique, la plus noble qui soit dans la chrétienté? Songe donc, ma chère, qu'il n'y aura plus de Courtenay qu'en Angleterre. Qui osera désormais porter l'écusson aux cinq besans d'or, plus éclatant que celui des lis? — Après tout, ce n'est qu'une fille, dit l'autre dame, par conséquent *elle* a eu tort. Il fallait un garçon pour ne point laisser périr le titre et pour hériter des positions! — Elle a fait ce qu'elle a pu. Les légitimités ne sont pas toujours heureuses. — Et le jeune homme était-il bien? — Elle l'a vu, sans qu'il la pût voir; il avait vingt ans environ...

En ce moment, les dames s'aperçurent de la présence de Nicolas, qui, dans l'ombre, la tête dans ses mains, ne semblait pas avoir pu les entendre.

— Pauvre homme! dit l'une des dames, il paraît bien souffrir: il ne fait que pleurer depuis Paris. Il n'est plus jeune, mais ses yeux ont une vivacité pénétrante... Vois avec quel attendrissement il regarde Septimanette..... Il pleure encore. Il a peut-être perdu une fille de son âge!

La jeune fille s'était en effet rapprochée de ses deux gouvernantes; Nicolas se leva comme ayant entendu les derniers mots : — Oui, précisément de son âge! dit-il avec une émotion profonde qui toucha les deux dames et la jeune fille... Permettez-moi de l'embrasser.

La jeune fille s'y prêta avec une grace enfantine.

(1) Restif de la Bretone prétend dans un des récits qu'il a faits de cette aventure qu'un homme était aposté pour le suivre et le tuer à l'écart, s'il avait tenté de suivre la dame mystérieuse. Le fait lui aurait été assuré depuis.

— Et... dit Nicolas en relevant la tête, une de vous, mesdames, est sans doute sa mère?

— Ni l'une ni l'autre... elle est d'un sang...

L'une des dames fit signe à l'autre de ne pas achever.

— Oh! d'un beau sang! dit Nicolas après avoir attendu vainement la fin de la phrase... Que son père doit être heureux !

— Son père ne l'aime pas, parce que c'est une fille... et qu'il espérait...

Un second coup d'œil de l'une des dames réprima l'indiscrétion de l'autre. En ce moment, le coche s'arrêta devant une prairie au fond de laquelle on apercevait un château. Une barque vint chercher les dames et la jeune fille, qu'une voiture armoriée attendait sur la berge.

— Que je l'embrasse une seconde fois! dit Nicolas.

On le lui accorda par pitié pour son chagrin, bien que cela parût cette fois quelque peu indiscret. En embrassant la jeune fille, Nicolas tira une fleur du bouquet qu'elle portait, et la mit dans un livre. Le coche avait repris sa marche vers Sens.

— Quel est ce château? dit Nicolas à un marinier.

— C'est Courtenay.

Il était donc vrai : la dame inconnue était la célèbre Septimanie, comtesse d'Egmont, la fille de Richelieu, l'épouse d'un prince qui n'avait pas su se donner d'héritier. Tout s'expliquait dès-lors, et il regretta les récits imprudens qu'il avait faits de cette aventure, car s'en déclarer le héros, ce ne pouvait être ni très honorable ni très prudent. Ce ne fut qu'en 1793 que Nicolas osa raconter le dernier épisode; le premier avait paru en 1746, mais déguisé de telle manière, qu'on ne pouvait en reconnaître les personnages. De telles aventures étaient fréquentes à cette époque, où elles eurent lieu quelquefois même du consentement des maris, soit dans l'idée de conserver des titres ou des priviléges dans une famille, soit pour empêcher de grands biens d'aller à des collatéraux par suite d'unions stériles.

## XI. — ZÉFIRE.

Après l'histoire de ce caprice de grande dame, il faudra descendre bien bas dans la foule, il faudra monter bien haut dans les sentimens pour s'expliquer les circonstances bizarres du récit que nous avons à faire. Après la mort de Mme Parangon, nul épisode ne fut plus douloureux dans l'existence de l'écrivain, et il l'a reproduit lui-même sous la triple forme du roman, du drame et des mémoires. Ceci se rapporte encore à l'époque où, toujours ouvrier compositeur, il n'avait encore publié aucun livre. Il dut sans doute à cette aventure l'idée de l'un de ses premiers ouvrages.

Nicolas passait un dimanche près de l'Opéra, qui se trouvait alors faire partie du Palais-Royal. — Il remarqua à une fenêtre de la rue Saint-Honoré une jeune fille qui chantait en pinçant de la harpe. Elle paraissait n'avoir que quatorze ans; son sourire était divin, son air vif et doux, le son de sa voix pénétrait le cœur; elle se leva, et sa taille *guépée*, comme on disait alors, se mouvait avec une désinvolture adorable. Un instant, Mme Parangon fut oubliée; — un instant après, son souvenir plus vif rendit à Nicolas la force de fuir la sirène.

En retournant le soir chez lui, rue Sainte-Anne, il revint par le même chemin. La jeune fille n'était plus à la fenêtre; elle marchait le long des boutiques, sur le pavé boueux, avec des mules roses et une robe à falbalas. Nicolas, jeune encore et le cœur plein d'un cher souvenir, n'éprouva qu'un sentiment de pitié. Il interrogea la pauvre enfant, qui lui répondit qu'elle se nommait Zéfire, et qu'elle demeurait dans la maison avec sa mère, sa sœur et leurs amies. Il y avait tant d'innocence apparente dans ses réponses, — ou plutôt tant d'ignorance de ce qui était mal ou bien, vice ou vertu, — que Nicolas crut qu'elle jouait un rôle appris d'avance. Il s'éloigna et rentra tout pensif à son logement, qu'il partageait avec un autre ouvrier imprimeur, nommé Loiseau. Le jour suivant, comme ils revenaient ensemble après leur journée, Nicolas montra la jeune fille à son compagnon, plaignant le sort d'une pauvre enfant, — perdue sans savoir même qu'elle l'était, — et voulut s'arrêter pour l'interroger encore; mais Loiseau, homme de mœurs sévères, et qui était prêt à se marier, entraîna Nicolas en lui parlant du danger qu'il y avait seulement à se pencher sur un abîme.

— Et s'il fallait sauver quelqu'un?... dit Nicolas.

Loiseau hocha la tête, et Nicolas entama une longue dissertation philosophique sur la corruption des grandes villes, sur la nécessité de moraliser la police, le tout mêlé de considérations touchant l'antique institution des *hétaïres*, sur des règlemens à établir dans le goût de ceux qu'avait institués Jeanne de Naples dans sa bonne ville d'Avignon. Il n'était jamais à bout ni d'argumens ni de science. Le bon Loiseau se borna à dire quelques mots de Mme Parangon. Nicolas se tut; cependant il ne put s'empêcher de passer le soir du côté gauche de la rue Saint-Honoré, regardant toujours avec intérêt la pauvre enfant et lui adressant quelques paroles. Loiseau lui en fit encore la guerre. Il prit dès-lors un autre chemin pour se rendre de l'imprimerie du Louvre à la rue Sainte-Anne.

Depuis quelque temps, Nicolas se sentait malade; il lui survenait des étouffemens périodiques qui duraient plusieurs heures. Le travail lui devenait impossible, il lui fallut rester au lit. Loiseau travaillait pour tous deux; mais leurs ressources ne tardèrent pas à s'épuiser.

L'infortuné demeurait au cinquième, chez un fruitier, qui en même temps était afficheur. Un grabat, deux chaises, une table boiteuse, un vieux coffre, tel était son mobilier. Il recevait le jour par une chatière garnie de deux carreaux de papier huilé. Les planches de la cloison qui séparait son réduit de celui de Loiseau étaient couvertes d'affiches de théâtre posées par le fruitier pour en clore les interstices, et le malade n'avait d'autre distraction que de lire là *Mérope,* là *Alcyone,* là cette *Bohémienne* où il avait admiré M^me Favart, ailleurs *la Gouvernante,* où M^lle Hus était si médiocre, mais si jolie, puis encore *les Dehors trompeurs,* qui lui rappelaient la belle Guéant, ou *Arlequin sauvage*, drame singulier où brillait une certaine Coraline dont les traits avaient quelque rapport avec ceux de... Zéfire. Tout à coup la porte s'ouvre, le fruitier avance la tête, et dit à Nicolas : — C'est votre cousine qui demande à vous voir.

— Je n'ai pas de cousine à Paris, dit Nicolas.

— Vous voyez bien, mademoiselle, dit le fruitier en se retournant, que c'est un prétexte... On ne reçoit pas de femmes mises comme vous dans la maison.

— Mais je vous dis que c'est mon cousin Nicolas, répondait une voix flûtée, puisque j'arrive du pays.

— Oh ! c'est que vous êtes bien pimpante, et lui ne l'est guère...

Enfin l'interlocutrice se glissa sous le bras du fruitier et pénétra dans la chambre : — Oh! quelle misère !... mais, monsieur, il se meurt, dit-elle vivement au fruitier.

En effet, l'étouffement avait repris depuis un instant.

— Quel est le plus pressé? dit la jeune fille d'un ton résolu. Voilà de l'argent.

Et elle donna des pièces d'or.

— Le plus pressé, dit le fruitier adouci, ce serait un bouillon.

— Apportez-en sur-le-champ du vôtre.

Nicolas, en revenant à lui, sentit une main d'enfant qui soulevait sa tête, tandis que l'autre main approchait une cuiller de sa bouche. Il ne pouvait plus en douter, cette beauté compatissante était Zéfire. Elle avait vu passer Loiseau lorsqu'il se rendait à l'imprimerie, l'avait poursuivi, et lui avait dit : — Pourquoi donc ne voit-on plus votre ami passer par ici? — Il est bien malade, avait répondu Loiseau, et, interrogé sur l'adresse, il l'avait donnée indifféremment.

Pendant que Nicolas soulagé retrouvait des forces pour se lever à demi sur son grabat, Zéfire, en robe de taffetas rose, balayait le galetas, rangeait les chaises et la table; puis elle revint au lit du malade, lui mit dans la bouche des bonbons imprégnés de gouttes d'Angleterre, et, tirant de sa poche un mouchoir, lui essuya le front; elle le

coiffa de son fichu, qu'elle assujettit avec un ruban; puis elle dit tout à coup : « Je ne suis pas en costume décent pour soigner un malade, je vais revenir d'ici à un quart d'heure. » Le fruitier rentra dans l'intervalle, apportant un second bouillon : « Il faut croire, dit-il, que votre cousine est une femme de chambre de grande maison; elle m'a payé pour un mois, et elle a donné une croix d'or à ma petite. » Nicolas, affaibli par la maladie, ne voyait plus qu'une fée bienfaisante dans cette pauvre fille qui montait à lui de l'abîme, comme les autres viennent du ciel.

Zéfire revint bientôt en robe d'indienne, et resta près de Nicolas jusqu'à la nuit; le fruitier lui monta à dîner, et, enchanté de la bonté et de la gentillesse de la prétendue cousine, voulut même ajouter à ses frais *un petit dessert* que Zéfire partagea avec le malade. Cependant la nuit était venue; elle se leva avec un sentiment pénible : — Où allez-vous? dit Nicolas. — A la maison; c'est l'heure où l'on m'attend, dit Zéfire... Et elle s'enfuit pour cacher ses larmes. Nicolas avait eu à peine le temps de songer aux derniers mots de Zéfire, que les pas de son ami Loiseau se firent entendre dans l'escalier.

Loiseau n'était pas de bonne humeur; ses compagnons de l'imprimerie n'avaient pu lui prêter que fort peu de chose : il apportait seulement du sucre pour le malade et du pain pour lui-même. Une odeur de pot-au-feu le surprit tout d'abord. C'était le dîner que le fruitier avait monté pour Zéfire, laquelle y avait à peine touché. « A la bonne heure, dit Loiseau, ce brave homme a pitié de nous! » Et il tira la table pour profiter de cette aubaine. Un sac d'écus roula à terre. « Qu'est-ce cela? dit Loiseau. » Nicolas n'était pas moins étonné que lui. « T'aurait-on envoyé de l'argent de ton pays? — Eh! qui donc songe à moi?... excepté toi et... mais c'est elle! — Qui elle? — Zéfire, que tu as rencontrée ce matin, et qui est venue me soigner en ton absence. — Comment? une fille du monde?...

Toutes les idées de l'honnête Loiseau étaient renversées; tantôt il admirait la bonté et le dévouement de la jeune fille, tantôt il voulait aller reporter l'argent impur déposé par elle. Enfin, sachant qu'elle devait revenir le lendemain, il mit l'argent dans la malle pour le lui rendre.

Le lendemain matin, Zéfire reparut; elle était si jolie, si naïve, si touchante dans sa pitié, que Loiseau fut attendri. « Qu'importe où soit la vertu? s'écria-t-il, je me prosterne et je l'adore!... mais cet argent, nous ne pouvons le garder?.. » Zéfire comprit sa pensée. « Cet argent vient de mon père, dit-elle; c'est ma sœur aînée qui me le gardait et qui me l'a donné en apprenant qu'il y avait un pauvre malade à secourir. » Loiseau se laissa aller à ouvrir le sac et à compter les écus en versant des larmes d'attendrissement. Les deux amis étaient

accablés de tant de dettes criardes, qu'en y songeant leurs scrupules s'affaiblissaient beaucoup. Le soir même, Zéfire s'oublia et resta jusqu'à la nuit close; Loiseau la trouva encore en rentrant, elle le pria de la reconduire. — Moi? dit-il, reconduire... — Sans cela on m'arrêterait. — Allons, dit Loiseau, je vais me faire une belle réputation dans le quartier! — Quant à Zéfire, elle trouvait sa position fort simple. Sa mère lui avait dit que les femmes se divisaient en deux classes, toutes deux utiles à leur manière, toutes deux honnêtes relativement; elle appartenait à la seconde classe, n'étant pas née dans la première, voilà tout.

Le lendemain était un dimanche, elle resta avec les deux amis et leur dit : — J'ai tout appris à ma mère; elle me permet de venir toute la journée. Elle approuve mes sentimens; elle aime mieux me voir fréquenter un bon ouvrier qu'un sergent qui me battrait, ou qu'un joueur qui ferait pis encore. Elle est très bonne, ma mère... — Loiseau gardait le silence en fronçant le sourcil; Nicolas, qui reprenait des forces, se leva tout à coup avec son ancienne exaltation et revêtit son unique habit. — Allons chez sa mère, dit-il à Loiseau. — Recouche-toi, répondit ce dernier... — Non! aussi bien, je mourrais à me tordre de désespoir sur ce lit. Ceci est une crise qui me sauve!... Il ne faut pas que cette jeune fille retourne ce soir dans cette maison... Mon mal a changé de caractère; je n'ai plus d'oppression, j'ai la fièvre et la rage toutes les nuits, à partir de l'heure où elle nous quitte : comprends-tu pourquoi?

Loiseau essaya en vain des représentations; Nicolas n'écoutait rien dans ses momens d'enthousiasme. Ils se rendirent rue Saint-Honoré, chez la mère, qui se nommait Perci. C'était une ancienne revendeuse à la toilette et prêteuse sur gages, chez laquelle il s'était donné des rendez-vous de galans et de grandes dames qui avaient été surpris par la police; on l'avait condamnée à une forte amende, moins pour le délit même que pour n'avoir point payé les redevances d'usage à la police : depuis ce temps, elle avait pris patente, afin d'être tranquille. Interrogée par Nicolas et Loiseau, elle jura que sa fille était jusqu'ici demeurée honnête, mais qu'on n'attendait que l'âge convenable pour la lancer *dans le monde* avec l'autorisation du lieutenant de police. Les deux ouvriers frémissaient de ces détails, que la Perci énumérait avec la plus grande complaisance. Loiseau ne put s'empêcher de marquer son indignation. — Que voulez-vous que je fasse? dit alors la mère, ne suis-je pas notée? Qui l'épouserait?... D'ailleurs, élevée comme elle est, jolie, avec des talens, se résignera-t-elle à gagner quelques sous par jour dans la couture, ou à faire de rudes travaux, à devenir servante? Qui voudrait d'elle?... et dans tous les cas serait-elle moins perdue? Nous connaissons l'histoire des jolies filles dans le peuple...

— Eh bien! moi, je l'épouserai, dit Nicolas, si elle veut ne plus mettre les pieds chez vous et apprendre à travailler.

La Perci se jeta à son cou : — Dis-tu vrai, mon garçon? Tiens, tu me fais pleurer, et j'en avais perdu l'habitude... Écoute bien : ne crois pas que ma fille n'aura point une dot.... et de bon argent bien gagné encore. J'ai été revendeuse, j'ai prêté à intérêt : c'est honnête, cela!

— Ne parlons pas de ces choses, dit Nicolas; je me sens fort maintenant, et je gagne beaucoup quand je travaille... Ainsi vous consentez à ce que votre fille ne rentre plus ici? Vous êtes une bonne femme au fond.

— Mon Dieu! dit Loiseau, se peut-il qu'il y ait de la vertu même dans de telles ames... Je l'ignorais; cependant j'aurais mieux aimé ne pas le savoir.

Loiseau avait raison; il vaut mieux, dans l'intérêt des mœurs, supposer que le vice déprave entièrement ses victimes, sauf la chance de l'expiation et du repentir, que de s'exposer au choix difficile qui résulte d'un mélange douteux de bien et de mal. C'était le raisonnement d'un homme vulgaire, mais sage. Nicolas n'était ni l'un ni l'autre malheureusement.

Zéfire accepta avec transport la proposition de vivre pour l'homme qu'elle préférait. L'amour seul assurait Nicolas de sa vertu. Il fallut encore que le bon Loiseau fît son éducation morale et lui donnât des leçons de décence et de pudeur. On lui fit lire de bons livres, à elle qui n'avait lu encore que des romans de Crébillon fils ou de Voisenon. On lui apprit à tenir un autre langage que celui qu'elle avait entendu tenir jusque-là, et ce fut seulement lorsqu'on n'eut plus rien à craindre de ses manières délibérées ou de son caquet imprévoyant qu'on lui chercha une profession. La prétendue de Loiseau, qui se nommait M[lle] Zoé, avait aidé beaucoup les deux amis dans l'éducation préliminaire de Zéfire. Elle la proposa pour demoiselle de boutique à une marchande de modes qui demeurait au coin de la rue des Grands-Augustins. Ses vêtemens de grisette, sa coiffure sans poudre et son bonnet à tulle plat la changeaient tellement qu'il eût été impossible de la reconnaître. La mère, avertie par Nicolas, approuva tous ces arrangemens, et s'engagea à ne jamais rendre visite à sa fille tant qu'elle serait en apprentissage.

Nicolas ne pouvait voir Zéfire que le dimanche; M[lle] Zoé allait la chercher ce jour-là, et l'on faisait des promenades hors barrière avec Loiseau. Nicolas, toujours impatient, ne pouvait s'empêcher de passer chaque soir devant la boutique; il regardait aux vitres, et était considéré comme le galant assidu de quelqu'une des jeunes filles, sans qu'on pût savoir de laquelle. Les boutiquières de Paris ne s'étonnent jamais de ces amours à distance, qui sont des plus fréquens. Un dimanche, Ni-

colas convint avec Zéfire qu'il lui écrirait tous les soirs. Comme elle était placée près du vitrage, il avait soin de plier sa lettre *en pli d'éventail*, et la passait par l'un des trous de *boulon*. Zéfire tirait adroitement le papier, et était heureuse jusqu'au lendemain. Quelquefois, lorsque les demoiselles étaient couchées, il venait dans la rue déserte avec son ami Loiseau, qui jouait fort bien du luth, et ils exécutaient les airs d'opéra les plus nouveaux, tels que : *L'Amour m'a fait la peinture*, ou bien : *Dans ce charmant asile*, — choisissant de préférence les couplets où se trouvait le mot *Zéphyr*... L'amour fait de l'esprit comme il peut.

Leurs promenades du dimanche avaient lieu le plus souvent aux buttes Montmartre. Un jour, ils furent suivis par trois mousquetaires jusque chez un traiteur où ils allaient dîner. L'un de ces derniers reconnaissait Zéfire pour l'avoir vue rue Saint-Honoré. La trouvant en compagnie de simples ouvriers endimanchés, ils voulurent la leur enlever. Heureusement, le fruitier les avait accompagnés, ce qui rendait la partie égale, sauf les épées, dont Nicolas et Loiseau étaient dépourvus. En revanche, le fruitier, prévoyant l'attaque, avait saisi une longue broche dans la cuisine du traiteur. — Prends garde à toi, drôle, dit l'un des mousquetaires menacé par cet instrument, nous sommes des gentilshommes, et nous te ferons fourrer au Châtelet. — Vous déshonorez votre famille et l'habit militaire! criait Nicolas... — Il s'agit bien d'honneur!... c'est *la Zéfire* qui est avec vous : eh bien ! demandez-lui si elle ne préfère pas un seigneur à un ouvrier?... Nous avons de l'or, la belle! ajoutait le mousquetaire en faisant sonner sa poche.

La querelle tournait à la discussion, grace à l'attitude des trois défenseurs; mais ces dernières paroles mirent Loiseau hors de lui : « Infâme! s'écria-t-il, vous venez de commettre un grand crime... vous avez profané le *retour à la vertu!* » Quant à Nicolas, il s'était saisi d'une chaise. « Qu'est-ce que c'est que cela? dit un des mousquetaires plus aviné que les autres, une vertu qui sort... du vice? Et l'autre drôlesse, est-ce que c'est aussi une vertu? » Il cherchait à s'approcher de Zoé. Loiseau le repoussa rudement : « Respecte la fiancée d'un citoyen! cria-t-il (cela se passait en 1758). — Un citoyen! dit le mousquetaire en éclatant de rire, cela ne se dit qu'à Genève... Tu m'as l'air d'un huguenot! »

Loiseau prit un escabeau et frappa le mousquetaire qui avait parlé. La mêlée devint générale. En vain Zéfire et Zoé s'interposaient entre les combattans; le fruitier faisait merveille avec sa broche, et les mousquetaires étaient vaincus, lorsqu'arriva la garde, appelée par le traiteur; Nicolas, exaspéré, voulait résister encore, mais Loiseau s'y opposa, et tout ce qu'il put faire fut d'emporter hors de la salle Zéfire évanouie. Quand le commissaire arriva, les mousquetaires, embar-

rassés eux-mêmes de leur équipée, se servirent de leur conjecture précédente pour affirmer que Loiseau, qui avait l'air grave et se trouvait vêtu de noir, était un ministre protestant qui tenait un prêche, ajoutant qu'ils étaient arrivés à temps pour disperser les hérétiques. Le commissaire donnait dans cette supposition, et faisait déjà mettre les menottes aux trois hommes, en leur promettant qu'ils seraient pendus, lorsqu'enfin l'un des mousquetaires, moins ivre que les autres, voulut bien convenir que lui et ses compagnons étaient un peu dans leur tort. « Voilà un aveu généreux, observa le commissaire... on reconnaît bien là les personnes de haute naissance. — En vérité, dit le mousquetaire aux ouvriers, la platitude des gens de plume me ferait renoncer à mes prérogatives de gentilhomme!... » Puis, ne pouvant s'empêcher de reprendre un ton de hauteur : « Au revoir! dit-il en s'éloignant, nous vous couperons les oreilles quelque autre jour! »

Le commissaire s'était retiré, mais après avoir pris les noms et les adresses des combattans. Malgré le désistement des mousquetaires, l'aventure pouvait avoir des suites fâcheuses pour de pauvres diables comme Nicolas et Loiseau; de plus, l'instruction de l'affaire, si peu importante qu'elle fût devenue, attirait nécessairement les yeux sur la position particulière de Zéfire, cause innocente de la lutte. Cependant la pauvre fille était moins préoccupée de cela que du danger que pouvaient courir ses amis : on la ramena au magasin en proie à un accès de fièvre. Malheureusement les filles de modes étaient rentrées; elles entendaient, ainsi que la maîtresse, ce qu'elle disait dans son délire : « J'irai trouver ma mère! elle a des protecteurs puissans!... J'avais bien juré pourtant de ne plus mettre les pieds dans sa maison... mais il le faut... Ma mère est l'amie intime du lieutenant de police : c'est lui qui lui a fait avoir une patente... et puis elle est riche... et puis elle connaît de grandes dames... Elle est si complaisante, ma mère!... Tous ces gens-là l'ont perdue... mais elle a bon cœur au fond!... Sans cela, Nicolas et Loiseau seraient pendus comme huguenots, et c'est moi qui en serais cause... Pourquoi? parce que je suis la fille... de ma mère!... »

Loiseau et Zoé frémissaient de ces aveux entrecoupés et de l'étonnement des personnes de la boutique. Il fallut leur tout avouer; elles ne furent que profondément affectées du malheur et de la situation de leur compagne. Nicolas n'était pas présent à cette scène, car il n'allait pas à la boutique de modes, craignant de compromettre Zéfire. De plus, il ne s'était pas douté de la gravité du mal qui l'avait atteinte, et pensait, en s'en retournant seul, qu'elle était seulement indisposée des suites de son évanouissement. Loiseau, le retrouvant le soir, n'osa lui rapporter la scène dont il avait été témoin. Le lendemain matin, Nicolas étant plus calme que la veille, il crut pouvoir lui dire une

partie de la vérité. Ce dernier ne ménagea plus rien et courut chez la marchande de modes. « Venez donc, lui dit cette femme, je sais bien qui vous êtes... Montez près d'elle : c'est vous qu'elle demande à grands cris. »

Zéfire était accablée et souffrante, mais calme; elle affecta de paraître seulement fatiguée des émotions de la veille, elle dit à Nicolas qu'il devait se rendre à son imprimerie et la laisser reposer, puis elle l'embrassa deux fois en lui disant : « A ce soir. » Tous les ouvriers s'étonnèrent de la pâleur de Nicolas. A huit heures, Loiseau lui dit : « Mangeons un morceau, puis j'irai prendre Zoé pour aller voir Zéfire. Tu ne te montreras pas tout d'abord, afin de ne pas l'agiter; ta pâleur lui donnerait de l'inquiétude. » Il ne se montra pas en effet, mais il l'entendit parler de la chambre voisine. Loiseau lui dit : « Va te reposer, elle est mieux : c'est toi qui m'inquiètes... »

Nicolas, en s'éveillant, fut étonné de ne pas trouver son ami; le fruitier lui dit qu'il avait passé la nuit dehors. Il courut à l'imprimerie. Loiseau travaillait à sa casse : « Et Zéfire? — Zoé et moi, nous avons passé la nuit près d'elle. — Oh Dieu! sans moi! — Ta vue aurait redoublé sa fièvre. — Comment va-t-elle? — Beaucoup mieux. » Loiseau rougissait en disant ces dernières paroles. Il essaya d'amuser l'inquiétude de Nicolas en lui parlant d'un travail pressé; mais, après quelques hésitations, ce dernier prit son habit et courut au magasin. Loiseau le suivit et arriva sur ses pas. — Zéfire étouffait, cependant elle prit la main de son amant, essaya de sourire, et dit : « Ce n'est rien. » Celui-ci ne voulut plus la quitter. Le soir, pendant que Zoé se reposait sur un canapé, Zéfire fit signe à Nicolas qu'elle voulait avoir la tête posée sur sa poitrine, qu'elle respirerait mieux... Il s'étendit en arrière sur sa chaise à moitié penché sur le lit, et soutenant au bord cette tête blonde, si fraîche encore l'avant-veille. Au bout de deux heures de cette position fatigante, un grand soupir réveilla Zoé. « Allez vous reposer à votre tour, » dit-elle à Nicolas. Et, relevant la tête de Zéfire, elle la posa sur l'oreiller. Zéfire avait rendu le dernier souffle. Nicolas, trompé par ses amis sur la gravité du mal, ne l'apprit que le lendemain. « Et moi je vais mourir aussi! » dit-il avec calme. Il était, — selon son expression même, — consolé par le désespoir.

Cependant il ne fit qu'une grave maladie, mêlée de délire et de léthargie; les premiers mots qu'il prononça furent : « J'ai donc *achevé* de perdre Mme Parangon. » C'est que les traits de Zéfire lui avaient rappelé ceux de cette femme adorée, comme elle-même lui avait semblé avoir quelque ressemblance avec Jeannette Rousseau, son premier amour.

Cette théorie des ressemblances est une des idées favorites de Restif, qui a construit plusieurs de ses romans sur des suppositions analogues.

Ceci est particulier à certains esprits, et indique un amour fondé plutôt sur la forme extérieure que sur l'ame; c'est, pour ainsi dire, une idée païenne, et il n'est guère possible d'admettre, comme Restif le prétend, qu'il n'a jamais aimé que la même femme... en trois personnes. Les ressemblances tiennent presque toujours à une même origine de pays ou de race, ce qui a pu se rencontrer sans doute pour Jeannette Rousseau et pour M^me Parangon. Aussi Restif suppose que Zéfire était, par sa mère, issue des mêmes contrées. En général, il y a un côté de ses systèmes philosophiques qui se mêle toujours aux récits les plus véridiques de sa vie. Il croyait à la division des races comme un Indien, et repoussait, de par ce système, les doctrines d'égalité absolue; le croisement même de familles étrangères ne lui semblait pas changer ce résultat, car il établissait qu'en général une partie des enfans tenait plus du père, une autre davantage de la mère, quoiqu'il admît bien en Europe un certain détritus de natures bâtardes et mélangées. Ces problèmes bizarres ont amusé beaucoup d'hommes distingués au XVIII^e siècle; mais nul ne porta plus loin cet esprit de paradoxe, illuminé parfois d'un éclair de vérité.

Si touchante qu'ait été la mort de Zéfire et la pensée d'expiation qui s'y rapporte, on ne peut s'empêcher de déplorer l'influence fatale qu'eut cette aventure sur les ouvrages et les mœurs de l'écrivain. Comme le sentait si justement Loiseau, l'on ne touche pas impunément à la corruption. *Le Pornographe,* ouvrage à prétentions morales, mais où l'auteur se complaît à exposer des raisonnemens d'une moralité fort contestable, fut le résultat des méditations de Nicolas sur le sort d'une certaine classe de femmes qu'il devait se borner à plaindre sans chercher à les relever.

## XII. — SARA.

Nous arrivons à une époque féconde en enseignemens profonds et en souvenirs douloureux. Nicolas n'est plus le beau danseur d'Auxerre, l'apprenti bien-aimé de M^me Parangon, l'amoureux de ces onze mille vierges, tant soit peu martyres la plupart, qui se nommaient Jeannette Rousseau, Marguerite Pâris, Manon Prudhot, Flipote, Tonton Laclos, Colombe, Edmée Servigné, Delphine Baron ou Rose Lambelin; ce n'est plus même l'amant déjà formé de M^lle Prudhomme et de la belle M^lle Guéant, ni le galant obscur que la blonde Septimanie, comtesse d'Egmont, avait pu choisir pour suppléer aux froideurs de son noble époux. — Nous sommes cette fois en 1780; Nicolas a quarante-cinq ans. Il n'est pas vieux encore, mais il n'est plus jeune déjà; sa voix s'éraille, sa peau se ride, et des fils d'argent se mêlent aux mèches de cheveux noirs qui se laissent voir parfois sous sa perruque négligée.

Le riche peut garder long-temps la fraîcheur de ses illusions, comme ces primeurs et ces fleurs rares qu'on obtient chèrement au milieu de l'hiver; mais le pauvre est bien forcé de subir enfin la triste réalité que l'imagination avait dissimulée long-temps. Alors malheur à l'homme assez fou pour ouvrir son cœur aux promesses menteuses des jeunes femmes! Jusqu'à trente ans, les chagrins d'amour glissent sur le cœur qu'ils pressent sans le pénétrer; après quarante ans, chaque douleur du moment réveille les douleurs passées, l'homme arrivé au développement complet de son être souffre doublement de ses affections brisées et de sa dignité outragée.

A l'époque dont nous parlons, Nicolas demeurait rue de Bièvre, chez Mme Debée-Léeman. Cette dame était une juive d'Anvers de quarante ans, belle encore, veuve d'un mari problématique, et vivant avec un M. Florimond, galant émérite, adorateur ruiné et réduit au rôle de souffre-douleur. A l'époque où Nicolas vint se loger chez Mme Debée, il remarqua à peine une jeune fille de quatorze ans, qui déjà reproduisait sous un type plus frais et plus pur les attraits passés de la mère. Pendant les quatre années suivantes, il ne songea même à cette enfant que quand il entendait sa mère la gronder ou la battre. Elle était cependant devenue à la fin une grande blonde de dix-huit ans, à la peau blanche et transparente; elle avait dans la taille, dans les poses, dans la démarche, une nonchalance pleine de grace, et dans le regard une mélancolie si touchante, que, rien qu'à la regarder, Nicolas se sentait souvent les larmes aux yeux. C'était un avertissement de son cœur, qu'il croyait mort, et qui n'était qu'endormi.

Depuis fort long-temps, Nicolas vivait seul, ne parlant à personne, travaillant le jour, et le soir errant à l'aventure le long des rues désertes. Ses amis étaient morts ou dispersés, et il était peu à peu tombé dans cet affaissement profond, dans cette indifférence complète qui suit ordinairement une jeunesse trop agitée. Enfin il était tranquille du moins dans son anéantissement, quand, un dimanche matin, une petite main blanche frappa doucement à la porte de sa chambre. Il ouvrit. — C'était Sara.

— Je viens, dit-elle, monsieur Nicolas, vous prier de me prêter quelque livre dont vous ne vous serviez pas; vous en avez beaucoup, et moi j'aime la lecture.

— Choisissez, mademoiselle, dit Nicolas; ensuite vous êtes bien maîtresse de les lire tous les uns après les autres.

Sara paraissait si timide, elle avait si peur d'être importune, sa modestie, sa rougeur, son embarras, étaient si naturels, que Nicolas s'abandonna entièrement au charme. Elle resta peu, et, en sortant, elle présenta son front au baiser paternel de l'écrivain.

Toute la semaine, elle travaillait chez les demoiselles Amei, où sa

mère l'avait placée pour apprendre à faire de la dentelle; mais les dimanches elle ne quittait pas la maison. Aussi renouvela-t-elle ses visites, toujours pour emprunter des livres que Nicolas finit par lui donner. Rien n'était pur et touchant comme ces premières entrevues. Nicolas avait bien appris certains bruits qui couraient sur le compte de la jeune fille, mais il les regardait comme des calomnies. Peut-être cette jeune fille avait-elle été compromise par quelque cause provenant de l'avidité de sa mère; puis elle avait l'air si candide, qu'il se serait fait un scrupule d'altérer par un mot, par un geste, même par un regard, la pureté de son innocence; il lui témoignait du respect, de l'estime et un empressement dont il n'osait lui-même s'expliquer la nature. Sara le sentit, ou du moins sa mère le sentit pour elle, car, arrivées à ce point, les visites devinrent plus fréquentes, les conversations plus intimes; elle lui apporta d'abord quelques chansons très bien choisies, de celles qu'on appelait *brunettes,* et lui chanta celles qui avaient le plus de rapport avec la situation qu'elle voulait prendre vis-à-vis de lui.

Si les passions sont moins subites à quarante ans, le cœur est beaucoup plus tendre : l'homme a moins de fougue, de violence, d'emportement; mais en revanche il aime avec abnégation et dévouement. L'avenir l'épouvante, et il se cramponne au passé pour tenter de ne pas mourir; il veut recommencer la vie, et plus la femme aimée est jeune, plus aussi les émotions deviennent vives et délicieuses. Qu'on juge avec quel ravissement Nicolas écoutait les vers suivans chantés par la plus jolie bouche avec une expression des plus tendres :

Mon cœur soupire dès l'aurore.
Le jour, un rien me fait rougir;
Le soir, mon cœur soupire encore;
Je sens du mal et du plaisir!

Je rêve à toi quand je sommeille,
Ton nom m'agite, il me saisit;
Je pense à toi quand je m'éveille,
Ton image partout me suit...

— Vous chantez avec sentiment, dit Nicolas. Auriez-vous le cœur aussi sensible que votre voix est touchante?

— Ah! monsieur, dit Sara, si vous me connaissiez mieux, vous ne me feriez pas cette question; mais vous m'apprécierez un jour, et vous saurez si je suis constante dans mes sentimens.

— Voilà ce que votre jolie bouche pouvait me dire de plus agréable.

— Mon Dieu, c'est tout naturel. Quand on a aimé une fois, n'est-ce pas pour la vie? et peut-on oublier jamais la personne qu'on a aimée?

— Voilà une bien douce morale.

— C'est celle de la nature.

— Vous avez de l'esprit et de la philosophie, mademoiselle.

— J'ai vu un peu de monde, c'est vrai... Je vous conterai cela quelque jour.

Nicolas fronça le sourcil, mais il se rassura bien vite en entendant la jeune fille ajouter avec un entraînement naïf qu'elle avait été invitée avec sa mère à de très belles tables, notamment dans une maison de campagne à quelques lieues de Paris, chez un magistrat de cour où il venait du beau monde. Peut-être y eût-il plus réfléchi, si le babillage de l'enfant n'avait tout à coup changé d'objet.

— Vous savez, dit-elle, que j'ai été au couvent... Eh bien! j'y ai reçu une éducation si soignée, qu'il m'est venu à l'esprit de faire une pièce de théâtre. Oh! le théâtre, c'est ce qui m'a formée. J'y serais allée plus souvent encore, si ce n'est que maman n'aime pas les bons spectacles; elle s'ennuie à la comédie et elle n'aime que Nicolet et les Grands-Danseurs du roi. Audinot même est trop sérieux pour elle, ou, si vous voulez, trop...

Sara n'osa prononcer le mot qu'elle avait dans la pensée. Nicolas plus tard jugea qu'elle avait voulu dire « trop décent. »

— Eh bien! reprit-il après un silence, puisque vous aimez le théâtre, il faut y essayer vos dispositions, vos graces et votre esprit.

— Non, dit-elle, je les réserve pour quelque chose de plus important.

— D'important comme quoi?

— Je les garde pour mériter votre estime.

Le coup avait porté; Nicolas la regarda avec attendrissement et la serra dans ses bras.

Insensiblement les visites se multiplièrent. M^me Léeman y mettait un aveuglement et une complaisance inexplicables chez une mère. Quelques relations s'établirent entre les voisins. Le jour des Rois étant arrivé, Nicolas offrit le gâteau à la famille, — dans laquelle il fallait bien compter M. Florimond. Ce dernier, entièrement dans la dépendance de M^me Léeman, avait une conversation superficielle où régnait une politesse recherchée qu'il affectait de tenir de ses souvenirs d'homme du monde. Au dessert, la fève ne se trouva pas dans le gâteau, et Florimond fut soupçonné par la jeune fille de l'avoir fait disparaître pour se dispenser de payer son avénement à la royauté.

— Quelle apparence? dit M^me Léeman; on sait bien que c'est toujours mon argent qui aurait dansé.

M. Florimond repoussait ces insinuations avec la dignité de l'honneur outragé.

— Je crois plutôt, dit Nicolas, que c'est moi qui aurai avalé la fève par mégarde; je me regarde donc comme obligé de vous offrir du vin chaud.

ction de Florimond et l'admiration des deux femmes pour
le Nicolas le payèrent avec usure de son sacrifice.

main, Nicolas reçut la visite de Mme Léeman. « J'ai à vous elle, au sujet de ma fille. » Et elle lui raconta qu'elle avait er à un M. Delarbre, jeune homme qui était venu fréquemment dans la maison, puis avait cessé tout à coup ses visites. Elle demanda à Nicolas si sa fille lui avait parlé de ces relations antérieures, innocentes du reste. « Oui, dit-il, mais comme d'un souvenir entièrement effacé. » La mère répondit que ce parti ne convenait nullement à sa fille; puis, adoucissant sa voix, elle ajouta qu'une nouvelle proposition lui était faite. Un nommé M. de Vesgon, ancien ami de la famille, offrait d'assurer le sort de cette enfant moyennant une donation de vingt mille livres, et cela par un sentiment tout paternel, résultant de l'amitié que cet homme respectable avait autrefois pour le père de Sara.... Toutefois cette dernière avait refusé la proposition, et Mme Léeman, sentant son autorité de mère impuissante à vaincre la prévention de la jeune fille, venait prier Nicolas d'agir à son tour par la persuasion que son esprit supérieur était sûr de produire.

Nicolas ne put retenir un mouvement de surprise. Mme Léeman fit valoir le mauvais état de sa santé. « Si ma pauvre enfant venait à me perdre, qu'arriverait-il? ajouta la mère..... J'ai de l'expérience, moi, mon bon monsieur Nicolas; le temps passe, la beauté s'en va; Sara se procurerait avec cette somme une petite rente viagère qui, avec le peu que je lui laisserai, pourrait plus tard la faire vivre honorablement... » Nicolas secoua la tête; la mère le pressa encore en raison de l'amitié qu'il avait pour sa fille, et lui proposa même de le faire dîner avec M. de Vesgon, afin qu'il pût s'assurer de la pureté des intentions de ce vieillard.

Nicolas se sentit blessé au cœur et ne put dormir de la nuit. Le lendemain matin, Sara monta chez lui comme à l'ordinaire. Il aborda franchement la question des vingt mille francs, et demanda à la jeune fille si elle croyait pouvoir les accepter sans compromettre sa réputation. Sara baissa les yeux, rougit beaucoup, s'assit sur les genoux de Nicolas et se mit à pleurer. Nicolas la pressa de répondre. — Ah! si j'osais parler, s'écria-t-elle entre deux soupirs.

— Confie-moi tes peines, ma charmante enfant.

— Si vous saviez combien je suis malheureuse!

— Malheureuse! Pourquoi et depuis quand?

— Je l'ai toujours été... J'ai une mère...

— Je la connais.

Sara paraissait faire un violent effort pour parler.

— Ma mère, dit-elle enfin, a fait mourir ma sœur de chagrin. Moi, dans ce temps-là, je n'étais qu'une enfant folle, étourdie et riant tou-

jours.... J'ai bien changé depuis! Aujourd'hui encore ma mère me fait trembler; rien qu'à l'entendre marcher, je frissonne de peur!

Et elle lui fit l'histoire d'une époque où elle demeurait avec sa mère dans une petite rue du Marais, chez un menuisier. C'étaient souvent de nouvelles figures qui se succédaient dans l'amitié de la veuve, et la petite fille était reléguée presque toujours dans un grenier, souffrant du froid, de la faim même.... Quand elle criait trop fort, sa mère arrivait furieuse, la pinçait, lui tordait les mains ou lui laissait le visage ensanglanté. Un soir, un homme osa monter jusqu'à ce réduit...

— Pauvre enfant! s'écria Nicolas.

— Ah! mon ami! ah! mon père! reprit Sara en se jetant tout en larmes dans les bras de l'écrivain, j'ai juré depuis long-temps que jamais je ne consentirais à me marier... et que, dans tous les cas, je n'épouserais jamais un jeune homme...

Nicolas la regarda avec attendrissement.

— Un jeune homme! Et cependant ce jeune Delarbre qui venait ici il y a quelques mois..... si souvent?

— Celui-là, dit Sara en soupirant, oh! celui-là, je puis bien l'avouer, je l'aimais..... autant du moins que l'on peut aimer à l'âge où j'étais; mais il ne viendra plus... je lui ai tout dit!

Nicolas pencha la tête dans sa main, réfléchit un instant, puis s'écria rempli de pitié : « Et il t'a quittée! Il n'a pas compris que la pureté de ton ame... rachetait mille fois, pauvre victime, l'infâme lâcheté qui t'a..... Oh! malheur! » En s'arrêtant sur cette idée, Nicolas pensa involontairement à Mme Parangon. Cette fatalité de sa vie revenait encore une fois, sous une forme nouvelle, retourner un fer vengeur dans son éternelle blessure. Il se leva, parcourut la chambre avec des gestes désespérés. Sara, qui ne comprenait pas toutes les causes d'une douleur si vive, courut à lui, le fit rasseoir, et, tâchant de sourire à travers ses larmes, lui dit en l'embrassant: — Eh! pourquoi tant me plaindre? pourquoi tant de désespoir? Cela empêchera-t-il l'amitié la plus tendre de durer entre nous, mon protecteur, mon guide! Pensez-y donc; je ne suis pas coupable, hélas! et vous n'aurez rien à me pardonner... Ensuite, si Delarbre ne m'avait pas quittée, est-ce que je serais ici, avec vous... dans vos bras... causant, pleurant, riant?...

Elle s'était assise de nouveau sur ses genoux, et passait le bras autour de son cou, ce bras de Juive déjà parfait, bien qu'elle n'eût que quinze ans, cette petite main effilée dont les doigts roses traversaient les boucles encore bien fournies de la chevelure de Nicolas.

Le calme rentrait peu à peu dans le cœur de l'écrivain; l'agitation nerveuse se calmait; Nicolas reposait ses yeux avec charme sur les traits si réguliers de la pauvre enfant; il ne put retenir un aveu, long-

temps arrêté sur ses lèvres : — Qu'avez-vous? lui dit Sara en le voyant un instant rêveur.

— Je pense à toi, dit-il, charmante enfant! Il faut te le dire enfin, depuis long-temps je t'aime... et je te fuyais toujours, effrayé de ta jeunesse et de ta beauté!

— Toujours, jusqu'au matin où je suis venue te voir moi-même!

— Que voulais-tu que je t'offrisse? Un cœur flétri par la douleur... et par les regrets!

— Que regrettes-tu maintenant? et ton cœur n'est-il point calmé?

— Il bat plus que jamais; tiens! touche ma poitrine.

— Ah! c'est qu'il y a là sans doute...

— Eh! quoi donc?

— De l'amour!... dit faiblement Sara.

Nicolas revint à lui-même; sa philosophie d'écrivain lui rendit un instant de force.

— Non, dit-il gravement; je n'ai pour toi, mon enfant, qu'une sincère et constante amitié.

— Et moi, si j'avais de l'amour?

— Il cesserait trop tôt.

Sara baissa les yeux.

— Il y a un an, reprit Nicolas, j'avais encore une fois cédé au charme...

— Et pour qui? dit Sara levant vivement la tête.

— Pour une image que je me créais en moi-même, pour une chimère, fugitive comme un rêve, et que je ne songeais même pas à réaliser, pour une de ces impossibilités que j'ai poursuivies toute ma vie, et que je ne sais quel destin a quelquefois rendues possibles!

— Mais quelle était cette image? quel était ce rêve?

— C'était toi.

— Moi, grand Dieu!

— Toi que je voyais courir çà et là dans cette maison, toi qui passais à mes côtés dans l'escalier, dans la rue,... et qui grandissais de plus en plus, qui devenais toujours plus belle, et que je surprenais parfois à causer le soir sur le pas de la porte avec le jeune Delarbre...

Sara rougit et dit : — Mais je vous jure...

— Eh! qu'importe? dit Nicolas avec résolution; n'était-il pas jeune, n'était-il pas beau et digne alors de toi, sans doute?... N'est-ce pas naturel, n'est-ce pas même un doux spectacle pour le cœur de l'homme que l'amour pur de deux êtres beaux et jeunes... Moi je t'aimais d'une autre manière; je t'aimais comme on aime ces étranges visions que l'on voit passer dans les songes, si bien qu'on se réveille épris d'une belle passion, faible souvenir des impressions de la jeunesse... dont on rit un instant après!

— Oh! mon Dieu! on le voit bien, vous êtes un poète!

— Tu l'as dit. Nous ne vivons pas, nous! nous analysons la vie!... Les autres créatures sont nos jouets éternels... et elles s'en vengent bien aussi! Amitié, amour, qu'est cela? Suis-je bien sûr moi-même d'avoir aimé? Les images du jour sont pour moi comme les visions de la nuit! Malheur à qui pénètre dans mon rêve éternel sans être une image impalpable!... Comme le peintre, froid à tout ce qui l'entoure et qui trace avec calme le spectacle sanglant d'une bataille ou d'une tempête, nous ne voyons partout que des modèles à décrire, des passions à rendre, et tous ceux qui se mêlent à notre vie sont victimes de notre égoïsme, comme nous le sommes de notre imagination!

— Vous m'effrayez! s'écria Sara.

— Non, je suis calme, dit Nicolas; c'est de l'expérience, ma chère enfant; j'ai appris à connaître et les autres et moi-même, et si j'ai l'amertume au cœur, je n'ai plus du moins l'ironie sur les lèvres.... Sais-tu ce que nous faisons, nous autres, de nos amours?... Nous en faisons des livres pour gagner notre vie. C'est ce qu'a fait Rousseau le Genevois... c'est ce que j'ai fait moi-même dans mon *Paysan perverti*. J'ai raconté l'histoire de mes amours avec une pauvre femme d'Auxerre qui est morte; mais, plus discret que Rousseau, je n'ai pas tout dit... peut-être aussi parce qu'il aurait fallu raconter....

Il s'arrêta. — Oh! faites-moi lire ce livre, s'écria Sara.

— Pas encore!... Mais tiens, tu vas voir maintenant combien mon amitié est dangereuse.... Je t'ai mise déjà dans mes *Contemporaines!*

— Quel bonheur! s'écria la jeune fille en frappant des mains; mais comment est-ce possible?

— Puisque tu veux bien me pardonner, charmante fille, voici le livre. Tu vois bien le nom d'Adeline, c'est celui que je t'ai donné.

— Oh! quel joli nom! Je n'en veux plus porter d'autre.... Et qui aime-t-elle?

— Chavigny.

— Chavigny?... C'est donc le nom que vous avez choisi pour vous.

— Non, je l'ai choisi pour le jeune Delarbre, qui alors venait ici tous les jours. En le voyant si empressé, si amoureux, si tendre, un souvenir de mes jeunes années me revint à l'esprit.... Je me figurai que j'étais à sa place, et que c'était moi qui t'aimais. Oh! que j'eusse été plus tendre et plus enthousiaste encore.... Il n'était lui-même que l'image affaiblie et vague de ma jeunesse, et cependant je ne pouvais le haïr.... Je n'espérais rien. Alors j'exprimai en moi-même, j'exprimai tout seul à sa place les sentimens que tu m'aurais inspirés. Ce qui n'était pour lui que de l'amour était pour moi de l'adoration; j'eusse été jaloux pour lui au besoin... j'aurais tué son rival!... Je t'aurais épousée, moi, à sa place....

Sara se cacha honteuse dans les bras de Nicolas, puis elle leva vers lui son visage souriant à travers les pleurs.

— Oh! parle toujours, dit-elle, mais laisse-moi t'admirer dans ton enthousiasme, dans ta bonté, dans ton génie.... Avant ce jour, j'aimais à t'écouter surtout... maintenant je te regarde, et je te trouve jeune et beau; oh! que j'envie celles que tu as aimées!

— Une seule te valait, ma Sara! mais elle n'avait pour moi que de l'amitié.... Elle n'est plus.... Reparlons de cet amour bizarre où je me substituais en pensée à celui qui me paraissait plus digne de toi que moi-même; tu ne sais pas jusqu'où allait ma folie... Il y a un endroit où j'aime à me promener le soir; on y voit les plus beaux couchers de soleil du monde : c'est l'île Saint-Louis.... Eh bien! en m'appuyant, à travers mes contemplations, sur les pierres grises du quai, j'y gravai furtivement les initiales du nom que je t'avais choisi : AD. AD. Cela signifiait pour moi : *Adeline adorée*....

— Oh! nous irons ensemble au premier beau jour, et tu me feras voir ces lettres, dit Sara, et tu me diras tout ce que tu pensais en les gravant!

— Oui, mon amie, puisque tu le veux... mais, hélas! je suis plus vieux d'un an encore, et j'ai tant souffert!

Sara se jeta à son cou riant et pleurant tour à tour, versant un baume divin sur les blessures du malheureux.

— Tes chagrins aussi seront les miens! dit-elle. Nous parlerons ensemble de cette femme d'Auxerre que tu aimais tant...

— Oh! dit Nicolas, tant de joie... tant de peines... tout cela me brise le cœur! Que Dieu te bénisse, ma fille, mon enfant! Oui, je t'aime... j'ai encore la folie de t'aimer; pardonne-moi...

En ce moment, on entendit dans l'escalier la voix de la veuve Léeman appelant sa fille pour le déjeuner.

— Je suis forcée de descendre, dit Sara; j'ai seulement un mot à vous dire avant de vous quitter.

— Tu me dis *vous* maintenant?

— Non, c'est une distraction... Je voulais te parler d'une de mes amies que tu as pu voir avec moi, car elle travaille chez la même marchande de modes... M^lle^ Charpentier.

— Je l'ai vue; elle est charmante.

— Et elle est si bonne!... mais, en vérité, je n'ose te dire...

— Quoi donc? parle vite, ma charmante enfant!

— Je crains si fort d'être indiscrète... Mon amie a perdu sa mère, qui, après une longue maladie, ne lui a laissé que des dettes... Que je voudrais être riche pour la pouvoir obliger!... Il ne faudrait, quant à présent, qu'un louis pour la tirer du plus grand embarras!... Elle le rendrait dans six semaines...

— Un louis! rien qu'un louis? s'écria Nicolas, et il alla chercher un gros étui d'où il en tira deux, qu'il mit dans la main blanche de Sara en y ajoutant un baiser.

— Oh! qu'elle sera heureuse! dit Sara, et elle se précipita joyeuse dans l'escalier.

De ce jour, Nicolas renonça à tous ses projets de solitude. La répugnance qu'il avait conçue pour la veuve Léeman, d'après les aveux de sa fille, céda bientôt devant le désir de la voir plus souvent; il cultiva l'amitié de M. Florimond en flattant ses goûts aristocratiques, et celle de la veuve en s'invitant lui-même chez elle à des soupers qu'il faisait venir de chez le traiteur; il avait soin même d'y ajouter toujours quelque grosse volaille qui reparaissait pendant les jours suivans sur la table de l'avare M[me] Léeman.

Nous avons dit que c'était seulement les dimanches que Sara pouvait venir rendre visite à Nicolas. Le reste de la semaine, elle demeurait dans la maison où elle faisait son apprentissage. Le lendemain lundi, on entendit un grand bruit dans l'escalier. « Vous êtes une effrontée, criait M[me] Léeman à sa fille. — Si je ne le suis pas, ce n'est pas votre faute, répondait cette dernière. — Attends, insolente, attends!... » Et Nicolas descendit aux cris de Sara. « Une fille, monsieur, qui me répond des impertinences! s'écria la mère. — Ma chère Sara, calmez-vous! » dit Nicolas; mais la jeune fille le reçut assez mal, et cependant se calma un peu en s'habillant pour aller chez ses maîtresses. M[me] Léeman dit à Nicolas, quand elle fut partie : « N'est-il pas malheureux de n'avoir qu'une enfant et de la voir aller chez les autres? — Pourquoi ne pas la garder chez vous? — Ah! monsieur, je suis si pauvre... et puis je ne voudrais rien devoir à mes amis. »

Nicolas était alors dans une assez bonne position; ses premiers romans, surtout *le Paysan perverti* et *les Contemporaines*, lui rapportaient beaucoup plus que son travail d'imprimeur. « Prenez votre fille chez vous, dit-il à M[me] Léeman, et nous ferons ce que nous pourrons pour son entretien. — Dans le fait, dit la mère, il y a au second un logement qui va être libre; nous le meublerons à frais communs. Vous serez son père, et nous ne ferons qu'une seule famille. »

A la fin de cette semaine, Sara cessa donc d'aller travailler chez les demoiselles Amei. Bientôt la liaison devint complète, indissoluble. C'étaient des causeries sans fin, des dîners délicieux, souvent à la campagne ou aux barrières, en compagnie de la mère et de Florimond... Toujours pendant ces repas le petit pied de Sara restait posé sur celui de Nicolas; on allait aussi au spectacle avec les billets qu'obtenait l'écrivain par ses relations littéraires, et là toujours la jeune fille, indifférente à l'admiration qu'excitait sa ravissante beauté, laissait l'une de ses mains dans celle de son ami.

Cependant Mme Léeman n'admettait pas qu'on se divertît sans elle, et, lorsque dans la journée il se présentait quelque occasion de sortir pour la jeune fille et pour Nicolas, elle les faisait toujours accompagner par Florimond. Ce dernier, usé par les excès de toutes sortes, était d'une compagnie assez morne, mais n'avait rien d'hostile à l'attachement des deux amans. Il les suivait comme un chien de berger, sans interrompre leurs tendres entretiens. Un jour, Nicolas s'était chargé d'acheter pour la mère des graines et des oignons de fleurs. Elle était, nous l'avons dit, du Brabant et curieuse de tulipes. Sara et lui partirent pour le quai aux Fleurs et furent si long-temps à fixer leur choix, que Florimond, fort ennuyé, se décida à entrer dans un cabaret d'où il les suivait des yeux. Quand il revint, il se tenait à peine sur ses jambes. Sara lui dit de se charger du sac de graines, et, pendant qu'il cherchait à l'affermir sur ses épaules, elle écrivit au crayon un billet pour sa mère, dans lequel elle lui disait que Florimond était tellement gris, que, voulant aller à la promenade, Nicolas et elle s'étaient fait conscience de l'y entraîner. Florimond partit avec ce billet, qu'il ne lut pas.

« Si nous allions au spectacle! » dit gaiement Sara. Nicolas jeta les yeux sur elle. Elle était fort joliment coiffée d'un chapeau à l'anglaise et d'un casaquin de taffetas à reflets changeans. L'heure du spectacle étant encore éloignée, ils prirent par le plus long. Nicolas conduisit la jeune fille le long des quais jusqu'à l'île Saint-Louis, qu'il affectionnait particulièrement, comme on sait, dans ses promenades solitaires. La vue en était charmante alors, parce qu'on y découvrait d'un côté la campagne, et de l'autre le magnifique aspect des deux bras de la Seine, de la vieille cathédrale et de l'Hôtel-de-Ville; le Mail et la Râpée, s'étendant à droite et à gauche, bordés au loin de guinguettes aux berceaux verdoyans, présentaient aussi un spectacle fort animé. Nicolas avait encore une pensée : c'était de faire voir à Sara les pierres du quai sur lesquelles il avait gravé le chiffre mystique : AD. AD. (Adeline adorée), à l'époque où il venait dans ces lieux mêmes exhaler les plaintes d'un amour sans espoir. Tout était changé. Les deux amans gravèrent tour à tour sous ces chiffres à demi effacés les initiales réelles de leurs noms, et ne quittèrent l'île qu'après avoir vu le soleil descendu derrière les tours énormes du petit Châtelet. Ils remontèrent par la place Maubert, la rue Saint-Séverin, la rue Saint-André-des-Arcs et celle de la Comédie (1), pour arriver à ce même théâtre encore plein pour Nicolas des souvenirs de la belle Guéant. Chemin faisant, il racontait avec larmes cette histoire de sa jeunesse, et

(1) Nicolas Restif a conservé ces détails minutieux pour marquer plus vivement son dernier jour de bonheur et d'illusions.

Sara s'unissait de tout son cœur au chagrin de son ami. — Morte! elle est morte! s'écriait Nicolas. Morte comme cette autre si belle et plus aimante (Mme Parangon), et tout ce que j'aimais est ainsi dans le tombeau!...

— Et moi, est-ce que je ne t'aimerais pas comme elles? disait Sara attendrie.

— Quelque temps peut-être; mais après?

— Mon ami, ne parle plus ainsi... Songe que je suis impressionnable à l'excès; ne mets jamais à l'épreuve cette sensibilité qui n'a fait encore que mon supplice.

— Oh! pardonne, ma fille! c'est que j'ai beaucoup vécu, beaucoup souffert, et toi...

— Moi, je n'ai que souffert, et je serais plus affectée de ce qui viendrait de ta part que de tout ce qui m'est arrivé.

Ils s'étaient placés dans la salle. On jouait justement *la Pupille* de Fagan, où Mlle Guéant avait été si ravissante de sentiment et de grace. Nicolas, comme tous les esprits pleins d'orgueil, croyait toujours à quelque fatalité qui, relativement à lui seul, prenait la place du hasard. Il ne pouvait s'empêcher cette fois de trouver la pièce détestable, l'actrice déplaisante, et ne remarquait pas que, dans la loge voisine de la sienne, il venait d'entrer une très jolie femme qui avait les plus beaux cheveux cendrés (on commençait alors à ne plus porter la poudre), un bel œil sous un sourcil noir, et des manières pleines de distinction. Sara la lui fit remarquer. « Elle est bien, dit-il, mais comme vous êtes plus belle! » Cette femme, se voyant l'objet de l'admiration de Sara. saisit une occasion pour lui dire quelque chose d'obligeant. Celle-ci répondit avec froideur. Nicolas s'en étonnant, elle lui dit à l'oreille : « Je suis très jalouse. Si j'avais lié conversation avec elle, tu aurais pu lui parler, et tu as trop de mérite pour ne pas lui plaire... » Nicolas répondit plein de joie : « Mais qui pourrait me plaire à moi, si ce n'est Sara? »

Après cette soirée délicieuse, la difficulté étant d'affronter la colère de Mme Léeman, Nicolas eut l'idée la plus triomphante en pareil cas; ce fut d'acheter une paire de pendeloques assez belles chez un bijoutier de la rue de Bussy. La précaution n'était pas inutile, car en rentrant Nicolas et Sara trouvèrent devant la porte l'infortuné Florimond, que la veuve avait mis dehors en le voyant revenir seul. Dégrisé par la scène d'imprécations qu'il avait subie, il se livrait au désespoir. Nicolas affronta bravement l'orage, et parvint à le calmer en faisant briller entre ses doigts sa récente acquisition. Tout rentra donc dans l'ordre habituel.

Cependant la mère était décidée à ne point admettre que l'on prît du plaisir en son absence. — Puisque Sara a besoin de distraction, dit-

elle un jour, je la conduirai à la promenade sur les Grands-Boulevards. Elles partirent donc pour s'y rendre par une belle soirée de printemps. Nicolas, retenu jusqu'à sept heures à son imprimerie, devait les aller rejoindre. Il les retrouva assises sur des chaises dans une contre-allée, faisant partie de deux ou trois rangées de femmes élégantes et très remarquées. Un homme mis avec soin, fort brun, et qui paraissait un créole, s'était assis près d'elles, et avait déjà noué une conversation assez soutenue avec la mère. Sara semblait sérieuse; — elle sourit en apercevant Nicolas, et lui fit place près d'elle. Le cavalier ne tarda pas à saluer ses nouvelles connaissances, et reprit sa promenade.

Deux ou trois jours après, une affaire importante empêcha Nicolas d'aller retrouver les dames à l'heure habituelle. M^me^ Léeman lui dit en raillant que le cavalier brun leur avait tenu compagnie. La même circonstance se reproduisit l'un des jours suivans. Sara prit Nicolas à part en rentrant et lui dit : « Vous m'abandonnez à des vues que vous n'ignorez pas... Ah ! mon ami ! » Quelques jours plus tard, M^me^ Léeman parla d'une occasion qui se présentait pour marier sa fille à un homme de condition. Ce fut un coup de poignard pour l'écrivain, qui, comme on sait, était marié, bien que séparé depuis long-temps de l'indigne Agnès Lebègue. Il répondit en soupirant que le bonheur de Sara était pour lui au-dessus de tout, mais qu'il espérait que le prétendu serait digne d'elle. Le lendemain, comme il était indisposé, il vit se glisser sous sa porte une lettre ainsi conçue :

« On veut absolument que ta fille sorte aujourd'hui sans toi, cher bon ami !... Il faut souffrir ce qu'on ne saurait empêcher. Tâche de guérir ton rhume et de te bien porter... Si tu pouvais me trouver une place près d'une dame ou seulement de l'ouvrage, j'aurais de la fermeté pour résister, et je vivrais satisfaite comme on peut l'être dans ma position. Aime toujours ton amie.

« SARA. »

Dès ce jour, Nicolas alla rendre visite à une dame de condition qui habitait l'île Saint-Louis, et dont il a parlé souvent dans ses *Nuits de Paris*. Cette dernière consentit à recevoir Sara comme demoiselle de compagnie. En rentrant, il rencontra la mère et la fille en voiture. M^me^ Léeman lui cria qu'elles allaient au Palais-Royal, qu'il n'avait qu'à les venir rejoindre comme à l'ordinaire. Rassuré sur les sentimens de Sara par sa lettre, il eut l'imprudence de ne pas se presser. Quand il arriva, elles étaient parties.

Nicolas retourne à la maison; point de lumière... Le cadenas de la porte n'est point ôté. Il monte chez lui, se consume d'impatience, se promène à grands pas, et sort de temps en temps pour aller au-devant des deux femmes. Personne ne vient : minuit sonne; au dernier coup,

ses yeux fondent en larmes... Il se rappelle ce que lui a dit Sara, ce qu'a insinué sa mère. A une heure du matin, n'y pouvant plus tenir, il se met à parcourir les rues. Le hasard le ramène sur les quais déserts de l'île Saint-Louis. Il cherche à la clarté de la lune les pierres où il a inscrit les chiffres amoureux complétés par la main de Sara, et, en les retrouvant, il pousse des gémissemens et des cris de désespoir. Un homme ouvre sa croisée et lui demande ce qu'il a : « C'est un père, répond-il, qui a perdu sa fille! » Il rentre dans sa chambre, avec l'espoir qu'elles ont pu être invitées à un bal. Rien encore. A cinq heures du matin, Nicolas s'assoupit de fatigue; il voit dans un rêve apparaître Sara, ses belles tresses blondes éparses sur sa poitrine et criant : « Mon ami! sauve-moi, sauve-moi! » Il se réveille... le jour est avancé déjà; personne n'est rentré (1).

Le surlendemain seulement, Nicolas entendit une voiture s'arrêter à la porte. Jusqu'à ce moment, toutes les voitures qui passaient lui avaient fait bondir le cœur... Il se précipite dans l'escalier. Mme Léeman rentrait sans sa fille, accompagnée d'un inconnu, ou plutôt d'une connaissance bien nouvelle, le galant créole des boulevards.

— Où est votre fille? s'écria brutalement Nicolas.

— Elle est restée à la campagne, chez M. de La Montette, que vous voyez, et qui a bien voulu me ramener ici.

— Et pourquoi laissez-vous votre fille seule chez un homme?

— Et pourquoi me le demander?... D'ailleurs Sara n'est point seule, elle est là-bas avec la famille de monsieur... et monsieur est avec moi, comme vous voyez!

M. de La Montette s'inclina en observant finement l'étrange expression du visage de Nicolas. Il était clair du reste que la veuve Léeman tenait à ménager ce dernier : « Est-ce que ma fille ne vous avait pas prévenu de notre partie de campagne? dit-elle d'un ton radouci.

— Je n'en savais pas un mot!

— Ah! la pécore!... » s'écria Mme Léeman. Elle employa même un terme plus vif en priant aussitôt M. de La Montette d'excuser la sévérité d'une mère comme appréciation de son enfant. « Monsieur était devenu pour ma fille un second père, ajouta-t-elle en montrant Nicolas, et je comprends son inquiétude... Mais Sara avait mis un mot sous votre porte, lui dit-elle encore.

— C'est vrai, c'est vrai, madame, répondit-il en se retirant, je l'avais oublié. »

Nicolas était confondu. S'il s'agissait d'un mariage avec un homme de considération, sa générosité l'empêchait de s'y opposer, son cœur

(1) Quinze ans après, l'écrivain disait, en racontant cette nuit d'angoisse : « Et alors je n'étais pas encore jaloux! »

même en eût été moins froissé sans doute; mais la lettre de Sara, qui d'ailleurs ne disait pas un mot de la partie de campagne, indiquait un danger d'une autre nature. Pendant qu'il réfléchissait ballotté dans cette incertitude, la voiture était repartie, car M[me] Léeman n'était revenue chez elle que pour prendre quelques effets. Courir après une voiture pour savoir où elle s'arrêterait, Nicolas l'avait tenté jadis avec succès; mais quelle apparence qu'à plus de quarante ans on pût renouveler ce tour de force! Il fallut attendre toute la nuit et tout un jour encore.

Le surlendemain, Sara frappait à la porte de son ami d'une manière bien connue; il renverse tout pour ouvrir. Sara lui dit d'un air glacé :

— Eh bien! *qu'est-ce donc?* me voilà!

— Qu'est-ce donc?... mais vous ai-je rien dit, ma pauvre enfant?

— Non, dit Sara embarrassée, mais votre air effaré...

— Mon air n'était pas un reproche... Vous avez *prévu* seulement qu'après une absence de trois jours...

— Vous dînerez avec nous, n'est-ce pas? reprit Sara, qui s'était tenue près de la porte, et que sa mère rappelait dans cet instant.

Nicolas vit bien que tout était fini. « Maintenant, se dit-il, soyons véritablement père, et sachons si cet homme est capable de la rendre heureuse. » Il descendit pour le dîner et y trouva M. de La Montette. C'était un homme de près de quarante ans, que les passions ne semblaient jamais avoir beaucoup inquiété... Nicolas se sentit très inférieur à son rival, et crut encore qu'il ne s'agissait que d'un mariage de raison; la réserve de la jeune fille s'expliquait par là; seulement il eut le chagrin de ne plus sentir le petit pied de Sara s'appuyer sur le sien.

Le dîner se serait terminé fort convenablement, si vers la fin la mère, dans un moment d'expansion, ne se fût écriée, en regardant M. de La Montette : « Et dire que nous ne connaissions pas monsieur il y a quinze jours! Si M. Nicolas était venu nous rejoindre avant sept heures, nous avions le projet d'aller au spectacle, et nous n'aurions pas eu le plaisir de rencontrer un cavalier si aimable,... qui est devenu pour nous un véritable ami! » O supplice! pendant que Nicolas se disait : « Et il faut m'avouer encore que c'est ma faute! » Sara se penchait languissamment sur le bras du créole et ne semblait point choquée de l'exclamation triviale de sa mère. Il appela toute sa philosophie à son aide et ne marqua nul étonnement. Après le dîner, on alla se promener au Jardin des Plantes. La politesse commandait que l'invité prît le bras de Sara, ce qui obligeait Nicolas d'offrir le sien à la mère; mais il songea aussitôt que c'était la corvée habituelle de Florimond, lequel était parti pour un voyage relatif aux affaires de la veuve. Nicolas, déjà connu comme écrivain, craignit les regards, et se contenta de mar-

cher près de M[me] Léeman. Cette dernière, contrariée, dit à sa fille : « Une jeune personne n'a pas besoin de s'appuyer sur un bras, je m'en passe bien ! » M. de La Montette dut faire comme Nicolas; mais son entretien avec Sara paraissait fort animé et même fort tendre. A la fin de la soirée, M. de La Montette invita les deux dames à dîner pour le lendemain et comprit Nicolas dans cette invitation. C'était d'un homme bien élevé. Pourtant l'écrivain ressentit au cœur une douleur mortelle; son rival avait l'avantage de ce moment, car, au dire de Sara elle-même, « M. Nicolas avait été bien maussade toute cette soirée-là! »

Le lendemain, M. de La Montette fit les honneurs de sa villa avec beaucoup de convenance; sa conversation marquait de l'esprit, du moins il savait compenser par l'usage du monde ce que Nicolas avait de plus élevé par l'imagination. La journée fut terrible pour ce dernier; partout éclatait la supériorité de l'homme de goût et du propriétaire. Plusieurs autres invités se trouvaient réunis dans la maison, principalement des gens de loi et de finance. Sara était mal à l'aise, parce que sa mère se livrait parfois à des observations qui trahissaient une éducation négligée; elle sentit le besoin de soutenir presque continuellement la conversation, et le fit avec un certain esprit de liberté et de saillie qui prouvait moins de naïveté qu'elle n'en avait laissé supposer jusque-là. Lorsqu'on se leva, Nicolas s'alla mettre à une fenêtre et pleura à chaudes larmes en disant : « Tout est fini ! » Sara, passant près de lui, le frappa en riant et lui dit : « Que faites-vous là? vous ne descendez pas au jardin? » Il ne se retourna pas, n'osant montrer son visage décomposé. Sara s'écria brusquement : « Eh bien! restez... vous êtes bien ennuyeux ! »

L'orgueil révolté tarit les pleurs dans les yeux du malheureux. « Il te sied bien, se dit-il, d'aimer encore ! Souviens-toi de celles qui ont été par toi malheureuses et perdues ! » Il se remit et descendit au jardin. Sara cueillait des roses avec une joie enfantine et en formait des bouquets qu'elle distribuait aux dames de la société. M. de La Montette, voyant venir Nicolas, l'emmena dans une allée et lui parla avec une telle affabilité, qu'il semblait n'avoir conçu aucune idée d'une rivalité possible entre eux deux. Ils parlèrent long-temps de la jeune fille; Nicolas ne put s'empêcher de la louer avec enthousiasme. Toute l'imagination de l'écrivain se déploya dans ce panégyrique; le cœur y joignait aussi tout le feu dont il brûlait encore. M. de La Montette étonné dit à Nicolas : « Mais vous l'aimez donc? — Je l'adore! » répondit celui-ci.

— Pourtant sa mère m'avait dit que vous n'aviez pour cette enfant qu'une amitié toute paternelle.... J'aurais pensé plutôt, d'après les âges, qu'un sentiment assez tendre pour M[me] Léeman, qui est belle encore...

— Moi!... s'écria Nicolas vivement offensé, et, regardant en face M. de La Montette, il se dit : « Mais cet homme a presque mon âge.... Quoi! pour cinq ou six ans de différence, il me croit incapable d'être son rival près d'une jeune fille! » Toutefois il se contint, mais l'aigreur de la jalousie et de l'amour-propre blessé changea entièrement le ton de sa conversation. Tout son ressentiment éclata dans ce qu'il dit de la mère. Il raconta les amours du jeune Delarbre, la proposition de vingt mille francs faite par M. de Vesgon, et qui avait failli être acceptée.... Il fit plus; il trahit sa propre position, les sacrifices qu'il avait faits, l'amour de Sara tant de fois juré, les rendez-vous, les parties de spectacle, les lettres écrites... Maintenant, s'écria-t-il enfin, je vois que j'ai été joué, trompé... comme vous allez l'être!

— Trompé! dit M. de La Montette, pourquoi donc? J'ai de l'expérience, et j'avais compris tout cela.

— Quoi! vous souffririez qu'une mère vous vendît sa fille?

— Mais non, mon cher, je n'achète pas l'amour.

— Vous voyez donc qu'il vous faut renoncer à elle?

— Pourquoi donc?... si je lui plais mieux que tout autre!

Au moment où Nicolas, étourdi de cette réponse, allait rassembler toutes ses forces pour une provocation, le visage frais et souriant de la jeune fille apparaissait entre les arbres. Insouciante et folâtre, ignorante surtout de ce qui venait de se dire, elle apportait un paquet de roses dont elle fit deux parts qu'elle leur offrit. Il faisait déjà sombre dans cette allée, et elle ne put apercevoir la figure attristée de Nicolas. Ce dernier avait senti tomber toute sa colère. Sara leur dit à tous les deux des choses obligeantes, puis disparut comme pour les laisser aux charmes d'un sérieux entretien de politique ou de philosophie.

— Écoutez, dit La Montette, je ne suis plus à l'âge de l'enthousiasme, et le vôtre m'étonne. Il paraît que cela se conserve plus long-temps chez les écrivains... Puisque vous aimez cette jeune fille à ce point, je renoncerai à mes vœux... Cependant, si elle ne vous aimait pas, vous m'en avez *dit tant de bien,* que je chercherais d'autant plus à lui plaire...

Un moment auparavant, Nicolas eût provoqué en duel La Montette, et maintenant il se sentait ridicule; le sang-froid de son rival l'avait vaincu. Avec cette terreur profonde de la vérité qui est le propre des amans trahis, il n'osa pousser plus loin les choses; seulement il prétexta des affaires qui l'obligeaient de retourner le soir même à Paris. On parut vivement regretter son départ, et tout le monde sortit pour le reconduire sur la route. Sara marchait près de La Montette avec la même gaieté qu'auparavant; ce dernier lui dit : « Mais prenez donc le bras de M. Nicolas. » Cette générosité était le coup le plus sensible pour un rival malheureux. Nicolas tenta de cacher son chagrin, mais il ne put

s'empêcher de dire à Sara qu'il avait instruit M. de La Montette des intentions de M<sup>me</sup> Léeman et autres particularités peu édifiantes. Alors la jeune fille entra dans une grande colère : « En vérité, monsieur, dit-elle, je suis fâchée de vous avoir connu et d'avoir été affectueuse et bonne avec vous. De quel droit vous mêlez-vous de ce qui me concerne? de quel droit révélez-vous des secrets et déshonorez-vous ma mère?... Au reste, ajouta-t-elle en élevant la voix, je ne sais pourquoi nous allons ainsi ensemble. C'est sans doute pour faire croire que nos relations n'ont pas été toujours innocentes. Osez le dire, monsieur! »

Nicolas ne voulut même pas répondre. Le rouge sur le front, la mort dans le cœur, il n'eut pas la force d'être généreux en venant en aide au mensonge de la jeune fille. Il salua gauchement la société, et ce ne fut qu'en poursuivant sa route qu'il exhala tour à tour ses plaintes et ses imprécations. Une seule pensée venait tempérer sa douleur, c'était de reconnaître que la Providence l'avait justement frappé.

## XIII. — LES MARIAGES DE NICOLAS.

Les mariages de Nicolas sont le côté triste de sa vie; c'est le revers obscur de cette médaille éclatante où rayonnaient tant de beautés au profil gracieux. L'hymen devait faire expier durement à Nicolas les faveurs si multipliées de l'amour, et, d'après son système d'une Providence qui faisait succéder toujours l'expiation à la faute commise, il n'avait nulle raison de se plaindre des douleurs morales qui l'accablèrent jusqu'aux derniers jours de sa vie. Il trouva du reste quelque adoucissement à ses maux dans cette pensée que l'enfer existait déjà pour lui sur la terre, et que la mort le renverrait pur et suffisamment éprouvé dans le sein de l'ame universelle. Cette doctrine, longuement développée dans sa *Morale*, a l'inconvénient de n'empêcher personne de se livrer au mal, en bravant dans une heure d'enivrement les conséquences fatales qui ne doivent se manifester que plus tard. N'est-ce pas là une singulière application de cet épicuréisme superstitieux que Cyrano, l'un des élèves de Gassendi, prêtait à Séjan, menacé du tonnerre :

> Il ne tombe jamais en hiver sur la terre :
> J'ai pour six mois encore à me rire des cieux,
> Ensuite je ferai ma paix avec les dieux!

Le premier mariage de Nicolas eut lieu à l'époque de son premier séjour à Paris, dans des circonstances singulières. Il se promenait au Jardin des Plantes, relevant depuis peu d'une maladie que lui avait causée le triste dénoûment de son aventure avec Zéfire. Deux dames anglaises vinrent s'asseoir sur un banc où il se reposait. L'une d'elles

s'appelait Macbell, — c'était la tante de l'autre, nommée Henriette Kircher, — une ravissante figure encadrée d'admirables grappes de cheveux dorés s'échappant de dessous un large chapeau à la Paméla. La conversation s'engage. La tante parle d'un procès qui intéresse toute la fortune de la jeune personne, et qu'elles vont perdre, attendu leur qualité d'étrangères. Un seul moyen se présente pour éviter ce malheur : il faudrait qu'Henriette Kircher épousât un Français, et cela dans les vingt-quatre heures, car le procès se juge le surlendemain; mais comment trouver en si peu de temps un parti convenable? Nicolas, l'homme des impressions et des résolutions subites, se déclare amoureux fou de la jeune miss; celle-ci le trouve à son gré, et le lendemain même, devant quatre témoins, domestiques de l'ambassade anglaise, le mariage se célèbre tour à tour à la paroisse de Nicolas et à la chapelle anglicane. Le procès fut gagné. De ce moment, Nicolas vécut avec sa nouvelle famille, épris de plus en plus des charmes de l'Anglaise, qui paraissait l'adorer. Un lord nommé Taaf était l'unique visiteur reçu dans la maison. Il avait de longs entretiens avec la tante, et paraissait contrarié des marques d'affection que se donnaient les époux.

Un matin, Nicolas se réveille; il s'étonne de ne plus trouver sa femme auprès de lui, il l'appelle, il se lève; l'appartement est en désordre, les armoires sont ouvertes, tout est vide, ses habits même ont disparu. Voici la lettre qu'il trouve sur une table :

« Cher époux, on m'enlève à ta tendresse. On me livre à ce lord que tu as vu... mais sois sûr que, si je puis m'échapper, je reviendrai dans tes bras.

« Ta tendre épouse, HENRIETTE. »

Il serait difficile de peindre la honte et le désespoir de Nicolas. On lui avait enlevé une forte somme qu'il avait en dépôt. Sa seule consolation fut de voir déclarer plus tard la nullité de son mariage, attendu que, comme catholique, il n'avait pu épouser légalement une protestante. Sa vengeance fut d'écrire, avec les élémens de cette aventure, une comédie intitulée *la Prévention nationale.*

Nous avons vu qu'il ne fut pas moins dupe dans son mariage avec Agnès Lebègue. Malheureusement, il le fut plus long-temps. Bien qu'il n'eût pas conservé d'illusions sur le caractère et la conduite de sa femme, il vécut quelque temps avec elle en assez bon accord, lui passant philosophiquement quelques faiblesses, — dont il se vengeait en courtisant les amies d'Agnès Lebègue ou les épouses de ses galans. Le cynisme de ces aveux indique une dépravation morale toute systématique. Un épisode extraordinaire des premières années de son mariage pourrait bien avoir inspiré à Goethe l'idée de son roman des *Affinités électives,* dans lequel on trouve établi une sorte de *chassez-croisez* d'af-

fections entre deux ménages mal assortis, qui, s'isolant du monde, conviennent de réparer l'erreur de leur situation légale. Il est curieux, dans tous les cas, de voir le poète du panthéisme se rencontrer, dans cet immense paradoxe, avec un écrivain auquel il n'a manqué que le génie pour élucider des inspirations où se trouvent tous les élémens de la doctrine hégélienne.

Pour clore tout ce qui se rapporte à la vie amoureuse de Nicolas, il est bon de parler de son dernier mariage, accompli à soixante ans. — C'est par là que se termine cette longue série de pièces en trois et en cinq actes qu'il a intitulée : *Le Drame de la Vie.* — Nicolas, fatigué des scènes révolutionnaires qui se sont déroulées à Paris sous ses yeux, — par un beau jour de l'automne de 1794, retourne à Courgis, — ce village où il a passé ses premières années, où il a appris le latin chez son frère le curé, où il a servi la messe, où il a aimé Jeannette Rousseau. L'église est vide et dévastée; mais ce n'est pas là ce qui le frappe : peu sympathique aux idées républicaines, il leur a pourtant emprunté la haine du principe chrétien, — ou plutôt il l'a toujours eue. Il se promène en rêvant amèrement aux jours perdus de son printemps. Il pense à Jeannette Rousseau, la seule des femmes qu'il a aimées à laquelle il n'a jamais osé dire un mot. «C'était là le bonheur peut-être! Épouser Jeannette, passer sa vie à Courgis, en brave laboureur, — n'avoir point eu d'aventures, et n'avoir pas fait de romans, telle pouvait être ma vie, telle avait été celle de mon père... Mais qu'a pu devenir Jeannette Rousseau? qui a-t-elle épousé? est-elle vivante encore? »

Il s'informe dans le village... Elle existe; elle est toujours restée fille. Sa vie s'est écoulée d'abord dans le travail des champs, puis à faire l'éducation des jeunes filles dans les châteaux voisins; heureuse ainsi, elle a refusé plusieurs mariages... Nicolas se dirige vers la maison du notaire; une vieille file à la porte : c'est Jeannette; c'est bien cette figure de Minerve, à l'œil noir, souriant à travers les rides; sa taille, quoique légèrement courbée, a conservé la finesse et l'élégance flexible qu'on admirait jadis. Quant à lui-même, il a toujours l'expression tendre du regard se jouant au-dessus des pommettes saillantes de ses joues, sa bouche gracieusement découpée, fraîche encore, empreinte de sensualisme, — comme l'avait indiqué Lavater d'après son portrait de 1788, — et ce nez busqué des Restif, qui l'avait fait à Paris surnommer *le hibou;* au-delà de ses sourcils bruns, épais et arqués, se dessine un front osseux, vaste, mais rejeté en arrière, qu'agrandit la perte des cheveux supérieurs. Ce n'est plus le charmant petit homme d'autrefois, comme disaient ses amoureuses; mais le temps a respecté en apparence au moins dix ans de sa vie.

— Me reconnaissez-vous, dit-il, mademoiselle... à soixante ans?

— Monsieur, dit Jeannette, je vous nommerais bien;... mais mes

yeux ne vous auraient pas reconnu, car vous étiez enfant lorsque j'avais dix-neuf ans; j'en ai aujourd'hui soixante-trois.

— Je suis ce petit Nicolas Restif, l'enfant de chœur du curé de Courgis...

Et les deux vieilles gens s'embrassèrent en versant des larmes.

Ce fut une effusion pleine de charme et de tristesse. Nicolas racontait avec une mémoire soudainement ravivée son amour trop discret, ses pleurs d'enfant, et ce souvenir immortel qui le suivait au milieu de ses plus grands égaremens, image virginale et pure, impuissante, hélas! à le préserver, fuyant toujours, comme Eurydice que le destin arrache aux bras du poète parjure!... Il songeait avec amertume que le sort l'avait justement puni d'avoir oublié son premier amour pour une passion adultère, — pour cette vertueuse et charmante M^me^ Parangon, dont le mari s'était vengé en lui faisant épouser Agnès Lebègue, qui pendant quarante ans l'avait abreuvé de chagrins. — La réciprocité! la réciprocité, cette doctrine fatale sortie du cerveau du sophiste, lui avait été appliquée bien durement, et cet homme, qui n'avait cru qu'au vieux destin des Grecs, se voyait obligé de confesser la Providence!

« — Oh! n'importe! il est temps encore, reprit-il; je suis libre aujourd'hui, je sais que vous l'êtes restée;... vous étiez l'épouse que la nature me destinait: quoique tard, voulez-vous la devenir? »

Jeannette avait lu, dans un château où elle était gouvernante, plusieurs des écrits de Restif; elle savait qu'il avait toujours pensé à elle. Ces pages éperdues d'admiration et de regret, qui se retrouvent en effet dans tous les livres de l'écrivain, — elle les avait amèrement méditées : « Je crois, dit-elle enfin, que vous étiez en effet le seul époux que le ciel m'eût destiné; aussi je n'en ai pas voulu d'autre. Puisque nous ne pouvons plus nous marier pour être heureux, épousons-nous pour mourir ensemble (1). »

Si l'on en croit l'auteur lui-même, qui a répété dans trois ouvrages différens la scène que nous venons de décrire, le mariage se serait accompli devant un curé, et en secret, à cause de l'époque, — ce qui indiquerait, ou une exigence de sa dernière épouse, ou un retour tardif aux idées chrétiennes.

GÉRARD DE NERVAL.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

(1) *Le Drame de la Vie*, 5e volume, page 1251. (L'auteur suivait la pagination dans tous les volumes du même ouvrage.)

LES

# ÉCOLES PHILOSOPHIQUES

## EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

### L'ÉCOLE SPIRITUALISTE.

Entre les sectes du socialisme et l'école théologique, nous avons trouvé (1) ce point commun, que leur activité spéculative a été considérablement amoindrie, sinon tout-à-fait arrêtée par la révolution de février. C'est, au contraire, un trait distinctif de l'école spiritualiste d'avoir poursuivi le cours de son développement à travers les ébranlemens politiques. Rien ne pouvait lui faire plus d'honneur ni attester plus sûrement sa robuste vitalité. Le socialisme produit des factions plutôt que des écoles; dans une sphère d'action plus élevée, la controverse théologique reste encore étroitement mêlée aux passions et aux luttes des partis. Seule, l'école spiritualiste exprime aujourd'hui dans notre pays ce besoin qu'éprouve l'homme de tous les temps et de tous les lieux de rattacher librement les pensées de son intelligence, les sentimens de son cœur, les agitations de sa vie passagère à des principes éternels, besoin pur et sublime qui fait la grandeur de l'humanité civilisée.

(1) Voir la première partie de ce travail dans le numéro du 15 août.

Nous avons sous les yeux l'ensemble des travaux sortis directement de l'école éclectique, ou suscités par son influence, depuis ces dernières années. On peut contester la valeur de tel ou tel livre, on peut même nier qu'il y en ait un seul marqué du caractère des ouvrages vraiment supérieurs; mais ce que les juges les plus difficiles et même les adversaires les plus décidés ne pourront contester, c'est que, par leur nombre, par leur variété, par le sérieux esprit qui les anime, ces travaux ne présentent un ensemble imposant et ne témoignent d'une impulsion vigoureuse et féconde donnée aux nouvelles générations. Pas un seul problème fondamental de la science, pas une question de psychologie, de morale, de théodicée, de métaphysique, qui n'ait été remise à l'étude et envisagée sous quelque point de vue nouveau; pas une époque de la pensée humaine, antiquité, moyen-âge, renaissance, temps modernes, qui n'ait été éclairée par les recherches d'une intelligente érudition.

Comment espérer, je ne dis pas de rendre un compte exact et complet, ce qui est évidemment impossible, mais seulement de donner une fidèle esquisse de tant de travaux si divers? Pour y parvenir, il faudra d'abord les diviser en deux séries, suivant qu'ils se rapportent à la philosophie proprement dite ou à son histoire; puis, il faudra se résigner à faire un choix parmi les travaux de chaque série, et demander grace pour des omissions nécessaires et des injustices inévitables. Parmi les écrits d'un caractère dogmatique, trois seulement pourront être signalés avec quelque détail à l'attention du public, savoir : le *Dictionnaire des Sciences philosophiques* (1), publié par une société de professeurs et de savans, sous la direction de M. Franck; le livre de M. Javary sur la *Certitude* (2), que l'Académie des sciences morales et politiques a couronné, et l'ouvrage tout récemment publié par M. Henri Martin, comme introduction à son histoire des sciences physiques de l'antiquité, sous ce titre : *Philosophie spiritualiste de la Nature* (3). Le motif qui nous a décidé à choisir et à rapprocher ces trois ouvrages, c'est qu'ils ont tous un caractère très général, en ce sens qu'ils touchent de près ou de loin à toutes les questions fondamentales de la philosophie; c'est donc là que nous devions aller chercher les grands résultats et les tendances générales de l'école spiritualiste (4).

(1) 5 volumes in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

(2) 1 vol. in-8°, chez Ladrange, rue Saint-André-des-Arts.

(3) 2 vol. in-8°, chez Dezobry et Magdeleine, rue des Maçons-Sorbonne, 1.

(4) Nous ne pouvons nous dispenser de citer tout au moins quelques ouvrages remarquables, mais qui par leur caractère spécial sont en dehors de notre cadre : deux *Petits Traités* de M. Damiron sur la Providence, où respire une piété philosophique si douce et si attachante; la *Morale sociale* de M. Garnier, ouvrage d'un observateur pénétrant et judicieux; enfin un livre de haute spiritualité, *de la Douleur*, par M. Blanc Saint-Bonnet. (Chez Langlois, 81, rue de La Harpe.)

## I.

Le *Dictionnaire des Sciences philosophiques* est un livre qui restera. Outre sa valeur propre, qui est considérable, il aura droit de survivre, à un autre titre, comme l'œuvre collective d'une école dont il réfléchit l'esprit et résume les travaux. C'est une chose digne d'observation que toute école de philosophie qui a joui de quelque renom et exercé quelque influence ait produit à un jour marqué son œuvre encyclopédique. Le cartésianisme eut la sienne, non certes dans le fameux *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, où la philosophie de Descartes ne se montre que pour devenir pièce au procès entre les mains de celui que Voltaire appelait fort bien l'avocat-général du scepticisme, mais dans un recueil peu connu et non sans mérite, le dictionnaire de Chauvin. Quand le système de Leibnitz, continué par Wolf et Bilfinger, eut détrôné celui des purs cartésiens, le *Lexique* de Walch servit à répandre et à populariser la nouvelle philosophie. Celle-ci s'éclipsant à son tour, l'école de Kant, qui lui succéda, vint, après soixante ans de vie, se condenser en quelque sorte dans l'encyclopédie philosophique de Krug (*Encyclopaedisch-Philosophisches Lexikon*, 1838); mais, de toutes ces entreprises, celle qui prime toutes les autres par son étendue, par son éclat, par son importance, c'est la grande Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert, monument gigantesque, où il faut voir plus que l'ouvrage d'une école, celui d'un siècle. Ce nom éclatant, cet imposant souvenir, n'ont pas effrayé deux écrivains de nos jours, MM. Pierre Leroux et Jean Raynaud, qui se sont faits le Diderot et le d'Alembert d'une *nouvelle Encyclopédie*. Tout en rendant justice au zèle et au talent des auteurs, qui ont su associer à leurs efforts beaucoup d'hommes de mérite et quelques savans distingués, M. Serres, par exemple, et M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, tout en reconnaissant la valeur réelle de certains morceaux, les articles *Ciel, Zoroastre, saint Augustin, Fénelon,* et plusieurs autres, on peut dire que cette entreprise, un peu trop téméraire, après des efforts désespérés pour arriver à terme, a fini par avorter. Le *Dictionnaire des sciences philosophiques* a visé moins haut, mais il a eu l'avantage d'atteindre son but. Les auteurs n'ont pas prétendu embrasser le cadre immense des connaissances humaines; en se réduisant aux problèmes spécialement philosophiques, à l'histoire et à la critique des grands systèmes, à la biographie des philosophes, enfin à la bibliographie et à la définition des termes, il leur a semblé qu'il restait une assez ample matière à leurs travaux. Deux conditions étaient nécessaires pour mener à bonne fin une entreprise ainsi sagement restreinte, mais bien vaste encore : d'abord une

convenable variété dans les collaborateurs, assez grande pour qu'on pût assortir des talens bien choisis à des sujets très divers, pas assez pour que l'unité de l'ensemble en fût compromise; puis une direction libérale, élevée, surtout très ferme, afin d'exclure impitoyablement l'insuffisance, de mettre à sa place la médiocrité toujours fertile et prête à tout, de tenir en bride la précipitation et de faire même la loi au talent. Reconnaître que M. Franck a réuni toutes ces conditions, c'est sans doute un rare éloge, mais cet éloge n'est que la vérité. Pendant dix ans, l'habile directeur du *Dictionnaire* a poursuivi la tâche commencée, sans laisser faiblir un seul moment cette indomptable constance qui seule pouvait maintenir, à travers les agitations morales et les embarras matériels de ces derniers temps, une entreprise faite pour une époque paisible et pour un public attentif.

Les juges compétens se sont accordés à reconnaître que la partie la plus remarquable de ce vaste travail, c'est la partie historique. Érudition étendue et précise, connaissance directe des monumens, critique saine et approfondie, intelligence des systèmes, singulière sagacité à saisir leurs rapports de filiation, à montrer leurs différences et leurs analogies, voilà des mérites tout-à-fait rares, qui font du *Dictionnaire des sciences philosophiques* un ouvrage unique en son genre, bien honorable pour la science française, devenue la digne émule des écoles de Munich et de Berlin. La partie dogmatique était, on le conçoit sans peine, plus exposée aux objections. On a signalé un certain nombre d'articles faibles; on a noté quelques défauts d'accord bien concevables entre des morceaux écrits par des mains différentes; on a dit enfin qu'en résumé ce dictionnaire, excellent pour la critique, incomplet pour la théorie, réfléchissait les qualités et les défauts de l'école d'où il est sorti.

Pour apprécier la portée de ce jugement, il faut songer que nous n'avons point ici affaire à une école qui ait accompli sa carrière et dit son dernier mot. Sa première phase a été, il est vrai, essentiellement critique; mais elle est entrée ensuite, et ce n'est pas d'hier, dans sa seconde période, celle de l'organisation et de la théorie, où elle marche aujourd'hui à grands pas. Signalons un symptôme expressif de cette direction nouvelle. En ce moment même, au sein d'un corps illustre où l'école éclectique a ses représentans les plus renommés, la section de philosophie et la section de morale, animées du même esprit, proposent deux grands sujets d'étude; or, ce ne sont plus comme autrefois des sujets historiques, lesquels, pour le dire en passant, n'ont manqué ni d'à-propos ni d'utilité, puisqu'ils ont suscité quelques-uns des meilleurs ouvrages de notre époque : ce sont des sujets dogmatiques, parfaitement appropriés aux besoins actuels et ramenant la pensée sur les prin-

cipes fondamentaux de la morale et de la religion naturelles (1). Déjà, il y a quelques années, l'Académie des Sciences morales et politiques était entrée dans cette voie, quand elle mettait au concours le problème de la certitude. Le résultat fut satisfaisant, et il sortit de cette lutte un bon livre, que nous avons déjà signalé, le livre de M. Javary (2).

Le caractère distinctif de ce sérieux écrivain, c'est une qualité qui devient chaque jour plus rare, je veux dire la solidité. L'auteur a pensé au vrai beaucoup plus qu'à sa gloire personnelle; il a fait effort pour être toujours raisonnable, sans trop s'inquiéter de paraître ni même d'être original. Ce n'est pas que M. Javary manque d'idées, il pense et pense fortement. Sur plus d'un point grave, il a ses vues propres, parmi lesquelles je signalerai une analyse, neuve à beaucoup d'égards, des idées de la raison; mais il a compris qu'en face d'une question comme celle de la certitude, il n'y avait aucune innovation radicale à essayer. Grace à Dieu, les bases de la certitude ne sont pas à découvrir; elles ont été posées d'une main sûre par le père de la philosophie moderne. Que le scepticisme change mille fois de forme et de but, qu'il appelle à son secours la passion, la dialectique, l'esprit et même le génie, il aura beau se nommer Pascal, Huet, David Hume, Kant, Lamennais : toujours il viendra se briser contre l'inébranlable rempart de Descartes, contre ce fait si simple : *Je pense, donc je suis.* C'est pour s'être écarté de la ligne cartésienne, c'est pour avoir arbitrairement séparé la pensée d'avec l'être, le sujet de la connaissance d'avec son objet, que Kant a jeté la philosophie allemande sur la route du scepticisme. Que faut-il donc

(1) Voici les deux programmes très remarquables de l'Académie : 1° *Examen critique des principaux systèmes modernes de théodicée.* Le caractère des mémoires demandés par l'Académie doit être, sous la forme de la critique et de l'histoire, essentiellement théorique et spéculatif. Les concurrens mettront surtout en relief l'esprit général des différens systèmes, leur méthode, leurs principes, leurs résultats. Ils pourront comprendre dans leur travail les systèmes contemporains les plus célèbres, particulièrement ceux qui sont sortis de la dernière philosophie allemande. Ils les considéreront dans leurs rapports avec l'état présent des connaissances humaines et avec les besoins réels des sociétés modernes. Ils concluront en faisant connaître la doctrine qui leur paraît conforme à la vérité. — 2° *Examen critique des systèmes qui réduisent les lois de la morale à la satisfaction des passions.* On fera connaître les systèmes les plus récens qui placent le bonheur et la perfection de l'homme dans la satisfaction la plus complète de ses désirs, qui considèrent les passions comme la source, comme la mesure de nos droits, comme le seul fondement légitime de toute législation et de tout ordre social. On remontera à l'origine de ces systèmes; on examinera s'ils appartiennent exclusivement à notre temps, ou s'ils ne sont qu'une imitation, un simple développement de systèmes antérieurs. Enfin on s'appliquera surtout à en discuter la valeur au triple point de vue de la morale, de la politique et de l'économie politique.

(2) Un autre bon résultat du concours de l'Académie, c'est l'écrit distingué de M. Gouraud : *Du Calcul des probabilités* (1849, chez Durand). Voyez aussi le rapport fait au nom de la section de philosophie par M. Franck, avec une introduction très intéressante (1848, chez Ladrange).

faire pour raffermir les esprits ébranlés? S'attacher de plus en plus au principe de Descartes et en développer largement les conséquences. C'est à quoi M. Javary s'est appliqué; c'est au nom de la conscience interrogée par une analyse profonde qu'il a combattu avec force le fatal scepticisme de Kant, et substitué à cette doctrine négative un dogmatisme tempéré, ne visant qu'à l'essentiel, sobre et discret, mais d'une pureté, d'une élévation et d'une solidité incontestables.

L'ouvrage de M. Henri Martin aboutit à un résultat semblable, mais avec des différences qui s'expliquent par les desseins particuliers de l'auteur. Les amis de la science n'apprendront pas sans un vif intérêt que M. Henri Martin a conçu la pensée d'attacher son nom à un ouvrage qui, pour atteindre toutes les conditions d'une exécution parfaite, demanderait la patience d'un bénédictin, les connaissances précises d'un savant universel et la largeur de vues d'un philosophe : je veux parler d'une histoire des sciences physiques dans l'antiquité. Montucla et Bailly, qui n'avaient entrepris que l'histoire de l'astronomie, succombèrent sous ce fardeau. Pour le porter plus dignement, Delambre n'eut pas trop de son exact et méthodique génie. M. Henri Martin a osé aborder une tâche beaucoup plus vaste, mais il s'y est voué avec une résolution si intrépide et une si rare constance, qu'il donne l'espoir d'un heureux succès aux plus défians. On peut dire que M. Henri Martin n'a eu depuis vingt ans qu'un souci, celui de s'élever à la hauteur de son entreprise de prédilection, et certes, dans ce temps de production hâtive, de forces misérablement disséminées, une vie consacrée tout entière à la méditation lente, austère, soutenue, d'une œuvre grande et utile, est un exemple qu'on ne saurait trop honorer.

M. Henri Martin a débuté dans la carrière en se faisant l'éditeur et le traducteur d'un dialogue célèbre, où Platon a déposé toutes les idées de son temps et ses propres découvertes sur les phénomènes de la nature. Éclaircir le texte du *Timée* par de savans commentaires, comprendre toutes les indications historiques et les féconder à l'aide d'une critique sévère et pénétrante, interpréter en un mot et juger la science antique avec toutes les ressources de la science moderne, c'était, pour M. Henri Martin, écrire d'avance plusieurs des chapitres les plus difficiles et les plus curieux de sa grande histoire. Ces premières études le conduisirent à un autre travail, qui lui a fait le plus grand honneur dans le monde savant : c'est la publication du manuscrit inédit d'un *Traité d'astronomie* de Théon de Smyrne, philosophe platonicien (1). Il est aisé de mesurer l'importance d'une telle découverte. Imaginez

(1) *Theonis Smyrnæi Platonici liber de astronomia*, cum Sereni fragmento. Textum primus edidit Th.-H. Martin. Parisiis, e Reipublicæ typographeo. 1849.

que, par une nouvelle invasion des barbares, tous les grands monumens scientifiques du XIX[e] siècle vinssent à périr; admettez que nos Cuvier et nos Laplace ne fussent pas plus heureux que les Archimède, les Apollonius de Perge, les Diophante et les Ptolémée, et supposez enfin qu'à deux mille ans de notre âge, quelque habile homme entreprît d'écrire l'histoire des sciences : quelle ne serait pas sa joie, si, dans le coin le plus obscur d'une bibliothèque, il mettait la main sur un de ces livres de classe, comme Legendre, comme Letronne, comme M. Regnault, n'ont pas dédaigné d'en écrire, et où se trouve concentré tout le meilleur de la science d'une époque! C'est le sentiment qu'a éprouvé M. Henri Martin en trouvant à la Bibliothèque nationale le précieux manuscrit, signalé, il est vrai, par Visconti, mais qu'aucun savant n'avait eu le courage de saisir et le talent de déchiffrer. Le traité de Théon de Smyrne est une manière de *manuel d'astronomie* du II[e] siècle de l'ère chrétienne. Si quelqu'un doutait de l'exactitude de cette analogie, je me hâterais de me réfugier derrière le témoignage de deux savans illustres, M. Biot et M. Hase, qui se sont accordés, avec l'autorité qui leur est propre, à louer également en M. Henri Martin les connaissances exactes du savant et la sagacité du philologue (1). Tant de recherches spéciales n'ont pas suffi à notre futur historien. L'œil fixé sur l'idéal, en digne disciple de Platon, il s'est jugé trop loin encore d'une préparation accomplie; il a senti que pour juger les anciens, qui ne séparaient pas l'étude expérimentale de la nature des spéculations de la philosophie, il ne suffisait pas d'une érudition vaste et sûre, d'une moisson, si ample qu'elle fût, de notions précises : il a voulu dominer les faits du haut d'une doctrine générale, et, après de longues années de méditations, il nous donne aujourd'hui, sous le titre de *Philosophie spiritualiste de la nature*, le fruit de ses études métaphysiques.

M. Henri Martin n'apporte pas un système, il a trop de modestie pour cela. Bien qu'il réserve avec un soin jaloux sa parfaite indépendance, et qu'il ne laisse jamais échapper l'occasion de marquer ce qu'il y a de particulier dans ses vues, en excluant, trop minutieusement peut-être, toutes celles qui ne lui conviennent pas, en somme, à ne considérer que les grandes lignes de sa doctrine, M. Henri Martin appartient à la nouvelle école spiritualiste. En l'enrichissant par quelques théories nouvelles, en la combattant quelquefois sur des points accessoires, ce qui est son droit, il fait d'autant mieux apercevoir combien il en est sur les principes fondamentaux le disciple aussi libre que fidèle. Son ouvrage appelait donc notre attention au même titre que le livre

(1) Voyez dans le *Journal des Savans* deux articles de M. Hase (mars et mai 1850), et un article de M. Biot (avril 1850) sur la publication de M. Henri Martin.

*De la Certitude* et le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, et nous devons l'indiquer au public, non pas peut-être comme un modèle de déduction élégante, largement éclairée de cette belle clarté qui vient de l'ordre simple et sévère des idées, mais comme un traité régulier, solidement construit, d'un style simple et ferme, et qui forme sans aucun doute, avec son vaste cortége de notions sur les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie et l'histoire naturelle, l'exposition la plus savante qui ait encore été présentée de la nouvelle philosophie spiritualiste.

Quelle est donc cette philosophie tant attaquée par les adversaires les plus divers? Les uns l'accusent d'être panthéiste et lui attribuent de la sorte un caractère très déterminé; les autres lui reprochent de n'avoir pas de caractère, d'emprunter quelque chose à tous les systèmes sans rien produire de précis et d'original. Toutes ces attaques se résument dans un dilemme qui paraît triomphant à nos divers adversaires : de deux choses l'une, ou votre philosophie, qui prétend réconcilier les systèmes du passé, aboutit, elle aussi, à un système, et alors elle succombe sous la loi générale que vous imposez à tout système, savoir : d'être exclusif, et par conséquent faux; ou bien votre philosophie n'aboutit pas à un système, et alors elle n'est qu'un amalgame arbitraire d'idées disparates, elle ne conclut pas, elle n'est pas.

Ce spécieux dilemme a certainement un avantage, qui est de procurer à ses auteurs cette satisfaction particulière que donnent à certains esprits les syllogismes réguliers et les raisonnemens bien déduits; mais, avec tout le respect du monde pour la logique en général et pour le dilemme en particulier, nous prendrons la liberté de croire que les ingénieux adversaires de la nouvelle école n'ont pas suffisamment considéré deux sortes de choses qui ont bien leur prix tout comme la logique, je veux dire la nature de l'esprit humain d'une part, et de l'autre les lois de l'histoire de la philosophie.

Si nos contradicteurs veulent bien faire quelque état de ces grands objets, ils reconnaîtront une première vérité, dure pour l'orgueil humain, mais parfaitement certaine, c'est qu'un système, à la façon dont ils l'entendent, est tout simplement une chose impossible. Ce principe, si nous parvenons à les y convertir, les mènera comme par la main à un autre qui n'est pas non plus fort agréable aux esprits ambitieux et d'une seule pièce, mais qui ne laisse pas que d'être également très certain, c'est que l'ère des systèmes est aujourd'hui épuisée. Voilà des affirmations qui peuvent choquer au premier abord, et même être prises pour des paradoxes : quelques réflexions très simples suffiront cependant pour en faire éclater l'évidence et la solidité.

Qu'entendent nos adversaires par avoir un système? Suffit-il de s'être formé une opinion précise sur les principaux problèmes de la philoso-

phie? Oh! alors, nous nous empresserons de dire comme eux que toute philosophie digne de ce nom aboutit à un système; mais ce n'est pas ainsi qu'ils entendent les choses. Demandez à M. de Schelling et à ses amis, demandez aux continuateurs de Hegel ce que c'est qu'un système? Ils vous diront que c'est un ordre de conceptions rigoureusement liées les unes aux autres, et qui expriment dans leur enchaînement l'ordre réel et absolu de tous les êtres, ou bien encore que c'est une explication universelle, adéquate à l'infinie réalité. Il faut donc, à ce compte, qu'un système embrasse et explique Dieu, la nature et l'humanité, le réel et le possible, le passé et l'avenir; il faut qu'il commence par le commencement des choses et finisse par leur fin, qu'il soit l'alpha et l'oméga.

Voyez, disent-ils, notre philosophie : ne partons-nous pas d'un principe unique, d'où se déduisent d'une manière géométrique une infinité de conséquences? Notre point de départ une fois admis, y a-t-il sur la terre et dans le ciel un mystère inexpliqué? ignorons-nous quelque chose? Non. Voilà donc un vrai système. C'est ainsi que l'ont entendu tous les grands philosophes, témoin Platon, Aristote, et, de nos jours, Descartes, Spinoza, Leibnitz, lesquels ont prétendu expliquer, non pas ceci ou cela, mais tout.

Nous pourrions peut-être bien prier ici nos adversaires de faire quelques réserves, sinon pour les plus hardis philosophes, au moins pour les plus sages, pour Socrate, par exemple, et même pour un penseur cher à l'Allemagne, Emmanuel Kant; mais allons au fait. Nous disons donc qu'un système ainsi entendu est une chose absolument impossible, ou, si nos contradicteurs aiment mieux, que pour rendre un tel système possible, il faudrait cette petite condition, que l'esprit humain fût infini. Admettez-vous que l'esprit humain n'a pas de limites, ce qui revient à dire que l'homme est Dieu? Aussitôt toute discussion cesse entre nous. On ne discute ni avec des dieux ni avec des fous. Quiconque discute reconnaît que son esprit est borné, et dès-lors comment se refuser à convenir que les œuvres de cet esprit borné doivent participer de sa nature? Oui, quels que soient les progrès que l'avenir réserve à la science humaine, elle aura toujours des ombres et des limites. J'appelle limites de l'esprit humain les problèmes qui passent sa portée : qui a jamais résolu, qui résoudra jamais complétement le problème de la création? et, sans parler d'un si haut mystère, quel physicien a jamais su, quel Newton saura jamais comment se communique le mouvement? Voilà un exemple de problèmes insolubles. Je dis aussi qu'il y aura toujours des ombres dans la science; je veux parler de ces terribles difficultés qu'on rencontre à chaque pas pour mettre d'accord des vérités bien établies en elles-mêmes, mais dont on ne voit pas le lien. Ainsi, comment concilier les lois générales de

l'histoire qui dominent tous les faits particuliers avec la liberté des agens moraux? Il y a là un nuage qu'on pourra bien peut-être quelque peu éclaircir, mais non entièrement dissiper.

Si ce sont là des vérités incontestables, qui ne voit qu'un système complet, universel, embrassant tout, expliquant tout, n'est qu'une chimère? On dira : Mais alors tous les systèmes, et ceux-là même que vous faites profession d'admirer le plus, les systèmes de Platon, de Descartes et de Leibnitz, sont donc faux? Oui, sans doute, tout système est, en un sens, nécessairement faux, et cela est aisé à démontrer. Comment se fait un système? l'histoire de la philosophie nous l'apprend. Celui qui met la main à une pareille entreprise aspire avant tout à l'unité, à l'homogénéité absolues. Or, l'esprit humain renferme, non pas une seule faculté infinie, parfaite, mais un certain nombre de facultés diverses et limitées, qui se bornent, se soutiennent et se tempèrent réciproquement. Que fait le philosophe? Il choisit une des puissances de l'esprit humain, celle qu'il manie avec le plus de force ou d'aisance, tantôt les sens, tantôt la raison pure, tantôt l'imagination ou le sentiment, et, excluant comme inutiles toutes les autres puissances de la pensée, donnant à celle qu'il a préférée une portée infinie, l'employant sans mesure et sans contre-poids, il bâtit tout à son aise un système admirable qui le charme de son unité, qui l'éblouit par sa simplicité et par sa grandeur. Ce philosophe s'appelle tour à tour Aristote, Spinoza, Malebranche. A-t-il le goût et le génie de l'expérience? il inclinera vers la philosophie des sens; avons-nous affaire à un esprit amoureux de l'abstraction? il se précipitera dans les témérités panthéistiques; ou si c'est une de ces ames tendres et pieuses qui se dérobent au joug de la logique par la force du sentiment, elle tombera dans le mysticisme.

On s'explique maintenant que le cercle des systèmes ne soit pas infini; il est borné comme le nombre des puissances de l'esprit humain. On peut transformer, agrandir, perfectionner chacun des quatre ou cinq grands systèmes vraiment originaux qui sont en germe dans toute intelligence d'homme; mais je dis qu'on n'inventera pas un système absolument nouveau. J'ose défier le génie lui-même de construire un idéalisme plus puissant que celui de Platon; en fait de sensualisme tempéré, on ne dépassera pas Condillac, et le matérialisme a depuis des siècles atteint toute la triste perfection dont il est susceptible.

S'il est vrai qu'un système soit une chose absolument impraticable, s'il est vrai que tous les systèmes essayés par les philosophes aient péri et dû périr, s'il est vrai que le cercle des constructions synthétiques soit borné, s'il est vrai enfin que tous les systèmes concevables soient aujourd'hui épuisés, peut-on s'étonner que des philosophes profondément pénétrés de toutes ces vérités, convaincus plus profondé-

ment encore, si cela est possible, que l'esprit humain est fait pour vivre et pour grandir dans la vérité, et non pour s'abîmer dans le scepticisme, peut-on être surpris que ces philosophes en soient venus à se dire : Profitons des enseignemens de l'histoire; admirons le génie des métaphysiciens systématiques, mais ne les imitons pas? Ils ont voulu atteindre l'inaccessible, et, connaissant mal le véritable usage de l'esprit humain, ils ont perdu le secret de sa vraie force et de sa vraie grandeur. Acceptons la nature humaine telle que Dieu l'a faite, avec ses limites, mais aussi avec toutes ses puissances. Les philosophes ont aspiré à être complets, mais dans le périssable et dans le faux; résignons-nous à rester incomplets, mais dans le vrai et dans l'éternel.

Voyez à l'œuvre les faiseurs de systèmes : l'un pose Dieu au nom de la raison, et, ne pouvant en déduire l'univers, se décide à la supprimer; l'autre, contemplant la nature avec ses sens et ne pouvant toucher de ses mains l'ame et Dieu, l'esprit et l'idéal, les déclare fantastiques; un troisième part du moi, et, enchaînant ses déductions avec une rigueur admirable et une absurdité inouie, aboutit à faire de l'univers et de Dieu même des développemens du moi, des créations de notre chétive personnalité. Chimère, orgueil, folie que tout cela! Ne mutilons pas l'homme, sous prétexte de rendre son esprit plus simple et plus fort; ne dégradons pas la vérité, pour l'abaisser à notre mesure; reconnaissons comme également légitimes dans leurs justes limites les sens, la raison, la conscience; faisons aussi au sentiment et à l'imagination leur équitable part; n'excluons ni les aspirations d'une ame transportée par la poésie, ni les mystiques extases d'un cœur pieux et plein d'amour, pourvu que toute force légitime et naturelle de l'esprit humain trouve dans les autres son contre-poids; rendons ainsi à l'humanité toutes ses croyances : le monde et ses merveilles infinies, l'ame avec sa liberté, ses devoirs et ses droits, Dieu et sa Providence, gage certain de nos destinées immortelles.

Ces vérités, dira-t-on, sont contradictoires. Je réponds que ce qui les fait paraître telles, c'est uniquement que l'esprit humain ne peut ni les épuiser en elles-mêmes, ni en saisir la génération et le lien. Dieu seul a ce privilége, et il l'a gardé pour lui. Notre seule ambition doit être de recueillir ces vérités premières et de les maintenir avec force, malgré les ombres dont elles sont mêlées, en dépit de notre orgueil qui se plaint et de notre curiosité qui murmure, contre les négations et les subtilités des esprits contentieux.

Je dirai de même qu'il n'y a pas contradiction absolue entre les systèmes, mais simplement différence; celui qui, fixant ses regards sur les élémens divers de la nature humaine, en cherche le développement dans l'histoire, a un point de vue pour saisir les systèmes dans leur vrai jour, une règle infaillible pour les juger. Il suit Platon, quand Platon

élève sa pensée vers l'idéal de la beauté et de la justice éternelles, comme vers le plus digne et le plus solide objet des contemplations du philosophe; mais il se range du côté d'Aristote, quand Aristote revendique contre son maître les droits méconnus de la nature et de l'individualité. Il accepte des mains de Descartes la pensée comme fondement de la philosophie, sauf à corriger Descartes à l'aide de Leibnitz, et à substituer au mécanisme cartésien le principe fécond de la force. C'est ainsi qu'après avoir reconnu l'accord des puissances de l'esprit humain, l'école nouvelle réconcilie également les systèmes. Elle aborde avec le même esprit l'histoire des religions et celle des arts, les grands problèmes de l'ordre politique et de l'ordre social, acceptant tout ce qui a dans la nature humaine une racine réelle, n'excluant aucune idée, aucune force, aucun parti, mais tempérant tout pour tout accorder, pacifique, impartiale, compréhensive, n'ayant de parti pris que l'impartialité universelle.

Que l'Allemagne nous dise maintenant : Vous êtes des empiriques, car vous ne faites pas des systèmes. Nous répondrons : Des systèmes! le monde en est las, et il a raison. Si quelque chose pouvait manquer à notre opinion réfléchie sur la vanité des constructions synthétiques, vos exemples sont là pour nous y affermir. Vous avez voulu faire des systèmes, et comment avez-vous réussi? Après tant d'attrayantes amorces, après des promesses si fastueuses, après des efforts inouis, quelle nouveauté nous présentez-vous? La doctrine d'Héraclite et de Zénon, le vieux panthéisme, et ce panthéisme lui-même, très inférieur à celui du Juif d'Amsterdam, où a-t-il abouti? Au matérialisme le plus abject. Pour avoir voulu être des Platon, vous êtes tombés au niveau de La Mettrie.

Laissez-nous donc marcher dans notre voie. Trouvez bon que la nouvelle philosophie française, sans trop s'émouvoir d'impuissans dédains, continue son double travail : qu'elle rattache à la nature humaine observée sans relâche toutes les grandes vérités qui gouvernent les sciences, constituent les religions, civilisent les sociétés, honorent et pour ainsi dire portent le genre humain; — qu'éclairant la psychologie par l'histoire, elle cherche dans le passé, avec une curiosité infatigable, tout ce qui peut s'y rencontrer de vrai, de beau, de fécond pour en enrichir la pensée moderne.

Voici donc, je ne dirai pas notre système, mais notre doctrine très expresse et très positive : pour point de départ, la nature humaine; pour instrument, l'analyse, appliquée d'abord à la conscience individuelle et puis à l'histoire entière de la pensée; pour but, la restitution intégrale de toutes les croyances naturelles de l'humanité.

## II.

Après cette rapide esquisse de l'école spiritualiste, nous n'avons pas besoin d'expliquer pourquoi l'histoire de la philosophie a tenu et tient encore une si grande place dans ses travaux. Embrasser l'ensemble entier des vicissitudes de l'esprit humain, depuis les premières lueurs de la réflexion qui s'éveille dans l'Inde jusqu'aux combinaisons les plus savantes de la spéculation moderne, depuis Kapila jusqu'à Hegel, déchiffrer tous les monumens qui subsistent, recueillir tous les débris des monumens disparus, retrouver l'esprit de mille systèmes aujourd'hui oubliés, tout traduire, tout éclaircir, tout comparer, tout juger, voilà l'entreprise vraiment grande que la nouvelle école s'est proposée, il y a trente-cinq ans, et qu'elle a poursuivie avec assez de persévérance pour qu'on puisse dès aujourd'hui entrevoir le terme de son accomplissement. De grandes parties sont achevées. Ainsi, on peut dire que cette longue suite d'années pendant lesquelles la philosophie grecque, entre Pythagore et Proclus, n'a cessé de produire les plus beaux fruits, ces dix ou onze siècles ne laissent plus à entreprendre aucune recherche étendue et originale. Il reste à conduire à leur terme les œuvres commencées, et à faire pénétrer en quelques coins obscurs du tableau la lumière qui en éclaire toutes les grandes figures. La traduction de Platon n'attend pour être complète que cinq ou six argumens attardés, dont l'absence serait regrettable. Une œuvre encore plus vaste, la traduction d'Aristote par M. Barthélemy Saint-Hilaire, se poursuit activement. A la *Politique*, récemment remaniée, et à la *Logique* sont venus se joindre le *Traité de l'Ame* et tous ces petits ouvrages *de la Sensation, de la Mémoire, du Sommeil et de la Veille*, où Aristote semble se préparer à construire ce magnifique monument de l'*Histoire des Animaux*, qui ravissait Cuvier d'étonnement et d'admiration. Dans sa courageuse entreprise, le traducteur d'Aristote a rencontré un habile auxiliaire, M. Egger, qui s'est chargé de la *Poétique*. Nous en avions un texte déjà excellent, celui d'Immanuel Bekker, que le nouvel éditeur s'est efforcé d'épurer encore ; au texte il joint une traduction, à la traduction un commentaire, au commentaire des notes; enfin, pour donner au lecteur un moyen de s'orienter au milieu de tant de recherches accumulées, il consacre une introduction étendue à l'histoire de la critique chez les Grecs, et répand sur ce curieux sujet les aperçus d'un esprit net, d'une plume diserte et facile, d'une érudition toujours saine e ingénieuse (1).

(1) Ne pouvant signaler que les travaux les plus importans, nous passons sous silence une foule de recherches, de mémoires, de dissertations sur des points particuliers de l'histoire de la philosophie ancienne; parmi ces travaux utiles, nous distinguerons un tra-

Que manque-t-il à l'histoire de la philosophie moderne, si ce n'est une œuvre d'ensemble qui vienne résumer les travaux innombrables dont elle a été l'objet? En attendant, elle se complète. M. Bartholmess (1), à qui la philosophie de la renaissance doit déjà un livre distingué sur Giordano Bruno, vient de consacrer une monographie à Telesio, l'un des précurseurs de Bacon. Les platoniciens Ramus et Cudworth (2), les sceptiques érudits Huet et Lamothe Le Vayer (3) ont trouvé aussi leurs historiens. M. Damiron a ajouté à ses travaux bien connus sur la philosophie du XVIIe siècle une étude sur Bayle, où il est piquant de surprendre le moderne Carnéade faisant de la philosophie dogmatique à son corps défendant. Newton, qui n'est pas seulement un physicien incomparable, qui a aimé et cultivé la métaphysique, a été apprécié par M. Mallet comme contradicteur ingénieux de Locke et de Leibnitz. Le grand ouvrage de M. Wilm sur la philosophie allemande (4) est aujourd'hui complet, ce qui n'empêchera pas de lire avec intérêt deux œuvres capitales de Kant, la *Critique de la Raison pratique* et la *Critique du Jugement,* qui ont trouvé dans M. Jules Barni un habile traducteur et un interprète élevé (5). Enfin un philosophe de Lausanne, M. Charles Secretan, dans un livre plein d'aperçus brillans et hardis, nous a initiés aux dernières spéculations de M. de Schelling (6).

Une seule partie de la philosophie des âges chrétiens laissait encore de nombreuses lacunes : je veux parler de la scolastique. Dès 1829, M. Cousin en avait dessiné les lignes générales. Plus tard, il entreprit d'en éclaircir les origines dans son introduction aux œuvres inédites d'Abélard. M. de Rémusat, s'attachant plus spécialement à ce grand personnage, ne laissa rien dans son orageuse destinée, dans ses luttes dialectiques, dans ses tentatives de philosophe, dans ses témérités de théologien, qui ne fût raconté, interprété, apprécié avec une sagacité supérieure. Que faire encore pour la gloire d'Abélard? Une seule chose, mais bien nécessaire, c'est une édition complète de ses œuvres; M. Cousin vient de la donner.

vail de M. Denis, *de la Théorie de la Raison dans Aristote,* remarquable par la force et la justesse du sens critique; une très savante étude sur *la Psychologie d'Aristote,* par M. Waddington-Kastus, enfin un essai de M. Janet sur *la Dialectique de Platon,* où l'élégance du style se joint heureusement à l'élévation de la pensée.

(1) *De Bernardino Telesio* scribebat Chr. Bartholmess, 1849, chez Ducloux, rue Saint-Benoît, 7.

(2) *De Petri Rami vita, scriptis, philosophia,* scripsit C. Waddington-Kastus. 1848, chez Joubert, rue des Grès. — *De Cudworthii doctrina,* par Paul Janet; chez Joubert.

(3) *Huet, ou le Scepticisme théologique,* par Chr. Bartholmess, 1850. — *Essai sur La Mothe Le Vayer,* par Étienne, 1849.

(4) Le tome IV sur Hegel a paru en 1849 chez Ladrange.

(5) *Examen de la critique du Jugement,* par Jules Barni, 1850, chez Ladrange.

(6) *La Philosophie de la Liberté,* par Charles Secretan, 2 vol. in-8°, 1849, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

Mais, si le siècle d'Abélard et de saint Anselme est aujourd'hui bien connu, l'époque classique de la philosophie du moyen-âge, l'époque des Albert-le-Grand, des saint Thomas, des Duns Scot, restait encore dans l'obscurité, et il manquait enfin, même après l'estimable ouvrage de M. Rousselot et les recherches de M. de Caraman, une histoire générale : c'est la tâche que M. Hauréau vient d'accomplir. Arrêtons-nous quelques instans sur ces deux publications importantes, l'*Abélard* de M. Cousin, l'*Histoire de la Scolastique* de M. Hauréau.

Abélard a d'autres titres à la gloire que l'éclat romanesque de ses aventures. Son nom est de ceux qui tiennent le premier rang dans l'histoire intellectuelle de notre pays. On a pu l'appeler sans trop d'exagération le Descartes du XII^e^ siècle. Par la hardiesse de son génie et l'éclatante nouveauté de ses doctrines, il a fondé la philosophie scolastique, mère vénérable et féconde de l'esprit nouveau. Par l'incomparable succès de son enseignement, il a contribué plus qu'aucun autre à faire de l'université de Paris le berceau et le modèle de toutes les universités de l'Europe.

La France a été ingrate pour Abélard; elle l'est souvent pour ses plus grands hommes. Il y a trente ans, une édition complète de Descartes manquait à notre pays. Son brillant compatriote et prédécesseur a dû attendre jusqu'à 1850. C'est en vain que M. Cousin avait adressé, il y a quatorze ans, un éloquent appel à la jeunesse philosophique et s'était écrié : *Exoriare aliquis!* personne ne s'était levé. Aussi, dans la préface de l'édition qui vient de paraître, M. Cousin s'étonne et se plaint, avec infiniment de grace et dans un excellent latin, qu'on l'oblige, lui, athlète vieillissant et fatigué, de redescendre dans l'arène où de plus jeunes auraient dû le devancer. Nous dirons à M. Cousin que, si la jeunesse est restée sourde à sa voix, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. C'est à lui en effet, au chef de l'école historique, au philosophe qui a attaché son nom à toutes les grandes époques de l'esprit humain en traduisant Platon, en publiant Proclus et Descartes, en retrouvant le vrai Pascal; c'est bien à M. Cousin qu'il appartenait d'honorer par une édition d'Abélard (1) sa forte et laborieuse maturité. Est-il nécessaire d'insister sur une dernière convenance courtoisement signalée par M. Hamilton? C'est inutile. Dire que l'éloquent professeur de 1828 est l'homme qui, depuis Abélard, a jeté le plus d'éclat sur l'enseigne-

(1) Cette édition complète d'Abélard, où M. Cousin a trouvé pour collaborateurs zélés et capables M. Charles Jourdain et M. Despois, formera trois volumes. Le premier, aujourd'hui publié, contient toutes les pièces qui ont rapport à Héloïse; le second comprendra les œuvres proprement théologiques, celles qui ont été foudroyées par saint Bernard et condamnées aux conciles de Sens et de Soissons. Restent les œuvres dialectiques et philosophiques, qui sont renfermées dans le volume qu'a publié M. Cousin en 1836. En tout, trois volumes de même format in-4°, chez Durand, rue des Grès, 5.

ment philosophique et sur l'université de Paris, c'est rappeler un souvenir qui vit encore dans la mémoire de tous ses contemporains.

Voici les ressources que l'éditeur du grand dialecticien du XII[e] siècle avait sous la main. Le conseiller d'état François d'Amboise donna, en 1616, une partie des œuvres d'Abélard. Un certain nombre d'autres pièces étaient dispersées dans les collections bénédictines, telles que le *Trésor* de Martenne et Durand, et celui de B. Pez. D'autres enfin, perdues jusqu'à ces dernières années dans la poussière des bibliothèques de la France et de l'Europe, ont été récemment publiées par M. Rawlinson, par M. Rheinwald et par M. Cousin lui-même. Il fallait rassembler toutes ces pièces, en purifier le texte d'après les meilleurs manuscrits, disposer les matières dans un ordre régulier, vérifier d'innombrables citations, œuvre immense, difficile, ingrate, et il faut ajouter très coûteuse, qui, en échange de patientes recherches, de pénibles et obscurs travaux, ne pouvait procurer d'autre avantage que celui d'avoir acquitté envers un grand esprit la dette de la France et de la philosophie. On peut s'étonner qu'une telle entreprise ait été conçue et réalisée à travers les agitations de ces dernières années. Ceux-là seuls cesseront d'être surpris, qui savent la force que peut donner à une ame élevée l'admiration passionnée du génie jointe au culte du beau et du vrai.

Abélard et la philosophie du XII[e] siècle une fois bien connus, le nouvel historien de la scolastique, M. Hauréau, n'avait sur ce point rien de mieux à faire que de résumer les travaux antérieurs et de rendre leur valeur à quelques figures accessoires, trop effacées peut-être derrière le personnage principal. Je ne parle ni de Roscelin, ni de Guillaume de Champeaux, ni même de Gilbert de la Porrée, auxquels il suffisait d'ajouter quelques traits; je veux plutôt parler de Rémi d'Auxerre, réaliste intelligent que M. Hauréau défend avec raison contre les sévérités de Tennemann; je citerai aussi Jean de la Rochelle, dont les ébauches psychologiques ont pu servir de canevas aux vastes études d'Albert-le-Grand et de saint Thomas; je désignerai enfin Alexandre de Hales et Guillaume d'Auvergne, qui nous conduisent à la grande époque du XIII[e] siècle. Elle commence au moment où les philosophes arabes, les Al-Kindi, les Al-Farabi, les Avicenne, les Gazàli, les Averrhoës, tous ces illustres docteurs sortis des écoles de Bagdad et de Cordoue, sont connus de l'Europe et lui mettent dans les mains pour la première fois les grands traités d'Aristote, la *Physique*, le *Traité de l'ame*, la *Métaphysique*, les ouvrages d'histoire naturelle, de politique et de morale, tout cela commenté avec une subtilité infinie et une sagacité souvent admirable, enrichi de recherches originales et tout pénétré de l'exégèse hardie des philosophes alexandrins.

Les mêmes systèmes qui avaient occupé le XII[e] siècle reparaissent

alors sur la scène : ce sont toujours les deux adversaires éternels, le réalisme et le nominalisme, et à côté d'eux le conceptualisme qui prétend les concilier; mais avec quel redoublement de force, avec quel accroissement de sève et de vie, se produisent ces écoles ressuscitées! Les problèmes s'agrandissent; du terrain étroit de la logique, on s'élance à tous les sommets de la spéculation. On pénètre au fond du système d'Aristote; on soupçonne celui de Platon; on commence de s'initier aux doctrines du Portique et d'Alexandrie. Les esprits comme les systèmes prennent de plus amples proportions. Sans parler de Roger Bacon, physicien de génie, égaré dans un siècle de discussions théologiques, voici, d'un côté, l'Ange de l'école, ce puissant esprit, qui, né dans l'antiquité, eût été un autre Aristote et dans les temps modernes un autre Leibnitz; en face de lui, son contradicteur et son rival, le Docteur Subtil; à côté de ces deux raisonneurs, une ame tendre et sublime, le Fénelon du moyen-âge, saint Bonaventure. A des titres divers, tous ces personnages soutiennent le réalisme. Contre cette doctrine qui prévaut, appuyée sur l'esprit chrétien et sur la protection de l'église, le génie du nominalisme suscite un nouveau Roscelin, avec autant de hardiesse et une force d'esprit infiniment supérieure : c'est Guillaume d'Okkam, dialecticien puissant, mais qui, en frappant le réalisme avec une vigueur inouie, rompt l'alliance qui s'était établie entre le christianisme et la dialectique, et par là porte à la philosophie de l'école le coup mortel.

Tel est le vaste cadre que M. Hauréau a voulu remplir. La première condition pour cela, c'était une érudition courageuse qui ne se laissât pas effrayer par le nombre et la masse énorme des monumens, une érudition pénétrante et subtile, capable de comprendre et de goûter le génie raffiné des scolastiques. De ce côté, M. Hauréau ne laisse rien à désirer; il a plus que le talent de l'érudition, il en a évidemment le goût, je dirai presque la passion, noble et heureuse passion quand elle s'associe, comme chez M. Hauréau, à un esprit net, subtil sans trop de raffinement et doué d'une sagacité peu commune. Une seconde condition était nécessaire, je veux dire la connaissance approfondie de la philosophie ancienne, source unique ou peu s'en faut qui, avec les livres saints, alimente tous les docteurs du moyen-âge. Je n'oserai pas affirmer que M. Hauréau ait institué un long commerce avec les hautes spéculations de Platon, de Plotin, de Proclus; mais, à coup sûr, il a fortement médité les écrits d'Aristote, surtout la logique, et c'est là l'essentiel. Il manque aussi à M. Hauréau la connaissance directe des monumens arabes, qu'il eût été si utile à un historien de la scolastique de manier; mais il serait injuste de convertir cette remarque en reproche, car, à ce compte, si on courait après l'idéal, on devrait exiger de M. Hauréau qu'il sût l'hébreu pour lire Maïmonides et pour déchiffrer

la kabbale. C'est qu'en vérité, le moyen-âge est si divers, si compliqué, si obscur, qu'il ne faudrait rien moins pour y suffire qu'une érudition universelle. Revenons donc à ce genre de conditions qu'on a le droit rigoureux d'exiger : si étendue et si variée que fût la connaissance des monumens, elle n'aurait aucun prix, si elle n'était pas au service d'une critique ferme, solide, élevée, capable enfin de comprendre les doctrines les plus diverses et même de les dominer. Cette fois encore nous sommes heureux de rendre pleine justice à M. Hauréau; il pose parfaitement le problème scolastique, et il en comprend très bien les deux grandes solutions opposées. Ce n'est pas à lui qu'il faut rappeler que le vrai et profond réalisme, celui de Platon, de saint Augustin, de Malebranche, ne consiste pas à réaliser toutes les chimères de l'imagination, à prodiguer l'existence à toutes les abstractions de la pensée, pas plus, du reste, que le vrai nominalisme n'est tout entier dans les exagérations puériles de quelques-uns de ses défenseurs.

M. Hauréau a d'autant plus de mérite à donner son vrai sens au réalisme, qu'il incline ouvertement à l'opinion contraire. On sent dans tout son livre que, s'il avait vécu au XIVe siècle, il eût marché sous le drapeau d'Okkam. Sans contester le moins du monde le droit de M. Hauréau, après avoir reconnu, au contraire, que sa prédilection pour une certaine doctrine ne trouble en rien la clarté de son esprit et ne fait pas chanceler un seul instant son impartialité, il nous sera permis d'exprimer ici nos vifs regrets. La tendance de M. Hauréau vers le nominalisme est chose d'autant plus grave, que nous avons affaire à un esprit net, pénétrant et résolu. Il sait ce qu'il dit et où il va. Or, à quelles conséquences mène un nominalisme rigoureux? C'est M. Hauréau lui-même qui va nous répondre. La vraie question, pour lui comme pour nous, entre le réalisme et le nominalisme est celle-ci : Quelle est la valeur des connaissances humaines? l'esprit humain a-t-il reçu le privilége sublime de réfléchir la vérité, je ne dis pas toute la vérité, mais quelques purs rayons émanés de sa splendeur? Ou bien, est-il condamné à rester enfermé dans ses conceptions, comme dans une prison sans issue, soupirant éternellement, mais en vain, après la vérité absolue, seul objet qui puisse satisfaire son ardente aspiration?

Voilà le problème, et voilà les deux alternatives qu'il présente à la philosophie. Le réalisme choisit la première, et le nominalisme la seconde. Qu'importe maintenant que les nominalistes se divisent, que les uns s'emportent jusqu'à dire avec Roscelin, Okkam, Condillac, que les idées absolues ne sont que des mots, et que toute science se réduit à une langue bien faite; que les autres, plus circonspects et observant mieux l'esprit humain, reconnaissent avec Abélard et Kant, au-dessus des sensations particulières, des concepts généraux, et par-delà les mots variables du langage, les catégories fixes et constantes de la pensée? Par

la route du sensualisme absolu comme par celle du conceptualisme, on arrive à cette conséquence, que la science humaine n'a qu'une valeur relative, qu'elle n'est qu'un cadre régulier et systématique, mais vide de réalité, que Dieu, la vie future, le monde lui-même, sont des énigmes à jamais indéchiffrables; en un mot, on aboutit au scepticisme.

Ou nous nous trompons fort, ou il y a dans cette conséquence dernière et inévitable de quoi faire réfléchir un esprit aussi élevé que celui de M. Hauréau. On sent respirer à toutes les pages de son livre une ame naturellement faite pour toutes les doctrines généreuses, un ardent ami du progrès, par conséquent un adversaire décidé de l'esprit de doute et d'indifférence. Un tel esprit est évidemment dévoyé quand il prend la route du nominalisme. Ce n'est pas sérieusement que M. Hauréau place sa doctrine sous le patronage du grand nom de Leibnitz. Quand il emprunte, pour servir d'épigraphe à son livre, un passage où l'auteur des *Essais de Théodicée* se range du côté de Roscelin, ce n'est là qu'un artifice qui ne peut faire illusion à personne, surtout à un critique aussi instruit que M. Hauréau. J'ai à peine besoin de lui rappeler que ce passage est extrait d'un petit écrit de la jeunesse de Leibnitz. Élevé par Thomasius dans un commerce intime avec la scolastique, Leibnitz trouva que les cartésiens la méprisaient trop. Il s'efforça de la réhabiliter, et il eut raison; mais quel homme a été plus éloigné de l'empirisme nominaliste que l'audacieux et puissant génie qui a vu dans les derniers élémens de la pensée les fondemens de la possibilité de toutes choses et les attributs mêmes de l'être absolu? Que M. Hauréau renonce donc à trouver dans l'adversaire de Locke un appui pour ses préférences. Entre la philosophie des sens et celle de l'esprit, entre une foi solide autant que sublime et un scepticisme plus ou moins tempéré, mais inévitable, il faut choisir. Nous croyons rappeler M. Hauréau aux véritables tendances de son esprit, et lui marquer l'estime sincère que nous inspirent sa science et son talent, en le conviant à venir chercher à l'école de Platon, de Descartes, et aussi, quoi qu'il en dise, à celle de Leibnitz, la seule doctrine qui convienne aux hommes avides de foi et noblement épris de l'idéal.

Cette revue des travaux de l'école spiritualiste serait incomplète, si nous ne faisions pas tout au moins mention de deux publications capitales qui se rattachent étroitement à l'histoire de la philosophie. C'est d'abord l'*Introduction à l'histoire du bouddhisme indien*, par M. Eugène Burnouf, et les *Religions de l'antiquité* de M. Guigniaut. On sait que la philosophie de l'Inde, dans ses interprètes les plus hardis, n'est guère autre chose qu'un commentaire des livres sacrés. Les systèmes hindous resteront donc imparfaitement connus tant que les orientalistes n'auront pas porté le flambeau dans les obscures profondeurs de la religion

védique. Or, voici que M. Hodgson, résident anglais à la cour du Népal, est parvenu à mettre la main sur les livres canoniques du bouddhisme, c'est-à-dire d'une religion qui compte sur la terre deux ou trois cents millions de sectateurs. M. Eugène Burnouf, s'attachant à ces précieux documens avec cette sagacité admirable et cette exactitude sévère qui font de lui un homme supérieur, s'en est servi pour éclairer du même coup les origines du bouddhisme, l'histoire de la religion brahmanique, dont le bouddhisme est un rejeton, et enfin la métaphysique hindoue, qui paraît avoir contribué puissamment à toute cette transformation religieuse. Pendant que M. Burnouf nous introduit dans les secrets des religions orientales, un autre de ces savans qui représentent glorieusement en Europe les belles traditions de l'érudition française, M. Guigniaut, achève son travail sur les religions de l'antiquité. Le volume qui vient de paraître (1) est une série d'éclaircissemens sur les religions de l'Asie occidentale et de l'Asie-Mineure, de la Grèce et de l'Italie.

Depuis quarante ans, d'innombrables travaux ont été accumulés par l'Allemagne sur les religions de la Grèce; il suffit de citer les noms de Niebuhr, d'Ottfried Müller, de A.-G. Schlegel, pour rappeler des recherches où l'imagination et les conjectures ont peut-être une trop grande place, mais dont aucun juge impartial ne saurait contester l'originalité et la profondeur. M. Guigniaut s'empare de toutes ces richesses, non pour les confisquer à son profit, mais pour en accroître le trésor de l'érudition nationale. Écartant les hypothèses exclusives, celle qui ne veut reconnaître dans la religion hellénique qu'une importation de l'Orient, comme celle qui s'obstine à donner à la mythologie des Grecs une spontanéité parfaite qui ne lui appartient pas, le digne collaborateur de Creuzer, avec cette mesure et cette justesse qui sont propres à l'esprit français, force les deux systèmes contraires à abdiquer leurs prétentions exclusives et à se concilier dans un système intermédiaire; mais c'est surtout dans l'étude de la mythologie étrusque et de l'antique religion phénicienne qu'il était nécessaire de déployer toutes les ressources de la science historique et en même temps toute la réserve d'une sobre érudition. Ces deux cultes, par la rareté de leurs monumens, par le caractère mystérieux de leurs symboles, semblent un défi jeté à la curiosité moderne. Ici encore, en puisant largement aux sources allemandes, en mettant à contribution les recherches de Welcker, de Lobeck, de Wachsmuth, et particulièrement le bel ouvrage de M. Movers, de Berlin, sur la religion phénicienne, et les récens travaux consacrés par M. Richard Lepsius à la mythologie étrusque, l'historien français a su, par un triage sévère entre les simples conjectures et les faits bien établis, fondre ensemble des ouvrages de diffé-

(1) 1 vol. in-8°, chez Firmin Didot.

rentes mains et les marquer de son empreinte. Il reste maintenant à tirer une conclusion générale. L'idée dominante du livre, celle qui anime toute cette austère science de faits et qui sert de fil conducteur dans ce labyrinthe aux mille replis, c'est que les religions de l'antiquité sont profondément symboliques. Derrière chaque mythe, il y a une idée, et ces idées qui jaillissent spontanément de la conscience des peuples, en face des puissances de la nature et de l'infini, qui partout s'y fait sentir, — ces idées, avec les formes sublimes ou gracieuses dont l'imagination les enveloppe, constituent un système, un ensemble organique, un poème vivant, plein de richesse et d'unité. Certes, cette vue est solide et vraie; mais que n'a-t-on pas fait pour en dégoûter les esprits droits! Quel abus des mythes! quelles transformations étranges de personnages réels en idées pures! quelle évaporation universelle des choses réelles tout à coup devenues des abstractions creuses, des bulles légères et brillantes, qui se dissolvent au premier souffle du vent! C'est au pays qui a porté Fréret, Daunou, Letronne, qu'il appartient de faire justice des écarts d'imagination, des fantaisies idéalistes de nos voisins. Recueillir le sens profond des religions, qui avait échappé à la critique passionnée et mesquine du siècle passé, et concilier cette haute exégèse avec les témoignages précis de l'histoire interrogée par une critique sensée, voilà le problème. Nous avons la ferme espérance que M. Guigniaut, pour sa part, le résoudra (1).

Rassemblez maintenant par la pensée tous ces travaux sur le monde oriental et le monde grec et latin, joignez-y tous ceux qui s'accumulent sur le christianisme (2), embrassez ensemble cette histoire générale des religions et cette histoire générale des systèmes philosophiques, et vous verrez se dessiner les grandes lignes d'une œuvre de résurrection universelle du passé, œuvre immense, encore incomplète, mais qui se poursuit chaque jour, et qui restera comme le monument original et le caractère propre du XIX^e siècle. Ce sera aussi le principal titre d'honneur de la nouvelle école spiritualiste d'avoir porté sa pierre à ce magnifique édifice, et fait circuler dans toutes ses parties la pure lumière d'un spiritualisme compréhensif et impartial.

Si nous avons réussi à caractériser exactement les trois écoles qui ont tour à tour passé sous nos yeux, il ressort de cette étude impartiale une conclusion très simple.

(1) Le volume des *Religions de l'antiquité* qui vient de paraître, et auquel ont coopéré, avec M. Guigniaut, deux savans très habiles, MM. A. Maury et E. Vinet, est le neuvième des dix volumes dont l'ouvrage entier doit se composer. Le volume dixième et dernier est sous presse.

(2) Nous citerons en particulier l'ouvrage excellent qu'un savant genevois, M. Chastel, vient de publier : *Histoire de la destruction du paganisme en Orient,* 1850, Paris, chez Cherbuliez, place de l'Oratoire, 6.

Qu'y a-t-il au fond des écoles du socialisme? Si on fait abstraction des utopies plus ou moins originales par où elles se distinguent l'une de l'autre, conceptions éphémères de cerveaux malades, chimères discréditées et évanouies, le fond de plus en plus apparent de ces écoles c'est le matérialisme, ou, en d'autres termes, cette révolte de la chair contre l'esprit, du fait contre le droit, qu'un orateur célèbre appelait fort bien le jacobinisme éternel. A côté de cet élément impur du socialisme, nous sommes prêts à en reconnaître un autre, je veux dire cette impatience du mieux, cette ardeur de progrès et de justice qui agite tant d'ames élevées; mais il faut bien s'entendre : cette aspiration a-t-elle pour objet le bien-être matériel ou le bien-être moral, c'est-à-dire la justice? vient-elle d'un cœur plein d'amour pour les hommes ou de l'appétit toujours inassouvi qui ne songe qu'à soi? s'agit-il de supprimer la misère ou même la douleur et de transformer le monde en un paradis sensuel, ou bien d'élever la dignité morale de l'homme en lui donnant une possession de plus en plus complète des forces de la nature, de sa liberté propre et de sa raison? Si l'on fait de la réalisation du bonheur matériel, de la suppression de la misère, la fonction propre de notre siècle, je dis que c'est la plus brutale et la plus insensée des chimères, je dis qu'on nous ramène à l'état sauvage. L'homme qui n'a souci que de vivre et de satisfaire ses appétits, ce n'est plus l'homme civilisé : c'est l'homme primitif, l'homme que le souffle puissant de la religion, des arts, de la philosophie, n'a point encore élevé au-dessus des choses de la terre. Pousser la société dans cette voie, c'est la conduire vers cet état de nature dépeint par le rude pinceau de Hobbes, où *l'homme est un loup pour l'homme,* et où le pouvoir appartient de droit aux *enfans robustes.* Éprouve-t-on pour ces rêves grossiers le dédain d'un esprit droit et le dégoût d'une ame bien située? qu'on le dise clairement. On cesse par là même d'être socialiste, au sens où la foule entend ce mot, et dès-lors, dans cet élan généreux vers un idéal de justice parfaite et de dignité humaine de jour en jour accrue, il n'y a rien qui ne soit en complète harmonie avec les inspirations d'une philosophie élevée.

Et maintenant serait-il impossible de s'entendre avec ce grand nombre d'esprits sincères qui voient le salut de la société dans le réveil des croyances du christianisme? Interrogeons les interprètes de l'école théologique et demandons-leur ce qu'ils ont la prétention de représenter. Ils nous diront qu'au milieu des bouleversemens des idées et des institutions, ils représentent excellemment ce qui manque à notre époque, l'autorité. Eh bien! soit, nous n'y voulons pas contredire; mais il y a pour des chrétiens deux manières de comprendre l'autorité. Nous connaissons un christianisme étroit, exclusif, violent, haineux, qui nie tous les droits de la raison humaine, qui, avec d'hy-

pocrites paroles de liberté sur les lèvres, nourrit au fond de son cœur une haine implacable contre les institutions de l'esprit nouveau, qui réserve ses prédilections — dans le passé aux plus atroces tyrannies, — dans le présent aux plus puériles superstitions, qui se flatte enfin, dans son aveugle insolence, de faire rétrograder la philosophie et la liberté. Nous n'avons aucun espoir ni aucun désir, s'il faut l'avouer, de nous entendre avec ce christianisme bâtard enfanté par la haine et nourri par la peur. Grace à Dieu, il y a un autre christianisme : c'est celui qui voit dans les conquêtes de la liberté moderne l'application la plus vraie des maximes de l'Évangile, celui qui accepte la raison humaine comme une puissance légitime, divine par son origine, bienfaisante en son providentiel développement, celui enfin qui, aspirant avant toute chose à régler et à pacifier les ames, domine les agitations de la politique du haut des principes éternels. Qu'y a-t-il, je le demande, dans cette religion amie de la lumière et de la paix, dont la philosophie et l'amour le plus ardent du progrès se puissent alarmer? Le but que nous poursuivons, chrétiens ou philosophes, n'est-il pas le même, si les moyens d'y atteindre sont différens? Voulons-nous autre chose qu'arracher les ames aux passions brutales et à l'égoïsme, pour donner aux individualités qui s'isolent ou se heurtent une règle par le devoir, un lien par la charité, un commun objet d'adoration et d'espérance par le sentiment religieux? Au moment où la société européenne chancelle sur ses bases, au moment où les plus fermes esprits, en présence des déréglemens de la raison humaine, des extravagances de l'imagination, du déchaînement des basses convoitises, en sont venus à douter de ces principes de liberté et de justice inspirés aux ames par l'esprit chrétien et gravés par la révolution française dans les institutions et les lois, est-ce aux hommes qui professent sous des formes diverses le culte de l'idéal de songer puérilement à leurs dissidences? Au nom du ciel, laissons là nos vieilles querelles, mettons sous nos pieds nos défiances et nos ombrages. Ardens amis du progrès des institutions sociales, interprètes éclairés et pacifiques du christianisme, partisans d'une philosophie généreuse, unissons-nous dans une commune pensée. Pendant que d'autres parlent de réhabiliter la chair, réhabilitons l'esprit; au nom de Platon et de Descartes, comme au nom de l'Évangile, ranimons dans les ames la religion qui s'en va.

ÉMILE SAISSET.

# ÉTUDES

SUR

# L'ART ET LA POÉSIE

# EN ITALIE.

## IV.

## LÉONARD DE VINCI.

Léonard de Vinci était le fils naturel de ser Piero de Vinci, notaire de la république florentine. Amoretti, bibliothécaire de l'Ambrosienne, à qui nous devons le travail le plus complet sur la vie et les travaux de Léonard, se donne une peine infinie pour démontrer que l'auteur de la *Joconde,* fils illégitime de ser Piero, a été nécessairement légitimé. Sans attacher à cette question plus d'importance qu'elle n'en mérite, puisqu'il s'agit d'un artiste éminent dont j'ai à juger les œuvres et non pas la généalogie, j'avoue que les argumens produits par Amoretti me semblent sans réplique. Il est évident, en effet, que Léonard, s'il n'eût pas été légitimé, n'eût pas été admis au partage des biens de ser Piero.

Son père s'est marié trois fois, et nous savons d'une façon certaine qu'aucune de ses trois femmes n'est la mère de Léonard. Nous savons d'ailleurs qu'après la mort de ser Piero il a soutenu un procès contre ses frères consanguins, et les notions les plus élémentaires du droit civil nous démontrent que, s'il n'eût pas été légitimé, le procès fût tombé de lui-même, et n'eût pas trouvé un tribunal disposé à l'accueillir. Or, comme les pièces recueillies par Oltrocchi, autre bibliothécaire de l'Ambrosienne, constatent d'une façon irrécusable que Léonard a gagné son procès, il est évident que ses droits, pour être admis par les tribunaux de Florence, ont dû se fonder sur un acte de légitimation. Quelle était la mère de Léonard? Oltrocchi, malgré la persévérance de ses investigations, n'a pu réussir à découvrir son nom. Il nous dit seulement que c'était une femme libre, et, comme en 1452 le servage n'existait pas en Toscane, il faut donner à cette expression la valeur que l'histoire lui attribue. Une femme libre, vers la moitié du XV[e] siècle, était une femme maîtresse d'elle-même, c'est-à-dire libre des liens du mariage. Nous ne savons pas si ser Piero, en 1452, était dans la même condition; mais nous savons au moins que Léonard n'est pas le fruit d'un double adultère. Toutes ces questions, dont je ne veux pas exagérer la valeur, sont résolues dans les notes manuscrites d'Oltrocchi et dans les mémoires biographiques d'Amoretti de façon à défier tous les doutes. Aussi ne prendrai-je pas la peine de les discuter. Il me suffira d'affirmer que Léonard, né en dehors du mariage, reçut de son père, dans le domicile conjugal, tous les soins qu'une naissance légitime aurait pu lui assurer. — Enseignement littéraire, enseignement scientifique, rien de ce que la richesse pouvait lui donner n'a manqué au développement de son intelligence. D'après le témoignage de Vasari, qui certes n'était pas favorable à Léonard, puisqu'il voyait en lui le rival le plus formidable de Michel-Ange, Léonard, dès ses premières années, montra les dispositions les plus extraordinaires pour les études les plus variées. Mathématiques, dessin, poésie, musique, Léonard embrassait tout avec la même ardeur. Et malheureusement nous devons ajouter que, dans toutes les études, il ne montrait pas moins d'inconstance que d'ardeur, si bien qu'après avoir étonné ses maîtres par la nouveauté, par le caractère inattendu de ses questions, il les désespérait par l'énergie non moins imprévue avec laquelle il poursuivait une nouvelle branche de connaissance. Cependant, au milieu de l'empressement fiévreux avec lequel Léonard frappait à toutes les portes de la science, il n'était pas difficile de démêler sa prédilection pour le dessin. Aussi ser Piero, après avoir étudié attentivement les instincts de son fils, résolut de le confier aux soins du Verocchio. Ce maître, qui doit à Léonard la meilleure partie de sa célébrité, a cependant laissé quelques œuvres importantes qui suffiraient à la durée de son nom. Tous ceux qui

ont visité Venise connaissent et admirent la statue de Colleoni, placée devant l'église de Saint-Jean et Saint-Paul, et nous possédons ici même, à Paris, un merveilleux dessin du Verocchio, première ébauche de ce morceau recommandable à tant de titres. Le cavalier ne fait pas partie du dessin que nous possédons; mais le cheval est traité avec une précision, une grandeur qui ne laisse rien à désirer. Verocchio, après avoir feuilleté les premières études de Léonard, comprit tout ce qu'il y avait d'avenir dans son jeune élève, et n'hésita pas à le prendre dans sa boutique, car c'était le nom qu'on donnait alors aux ateliers de peinture. A peine lui avait-il donné quelques leçons, qu'il le jugea capable de prendre part à ses travaux, et lui confia l'exécution d'un ange dans un *Baptême de Jésus-Christ*. L'ange, tout entier de la main de Léonard, était, s'il faut en croire Vasari, tellement supérieur au Christ et au saint Jean, que Verocchio, étourdi, consterné par les louanges prodiguées à cette figure, renonça dès ce jour à la peinture. Ce premier ouvrage de Léonard, le premier du moins dont l'histoire ait gardé le souvenir, doit remonter à l'année 1468. Ainsi Léonard avait seize ans quand il découragea son maître par son habileté. Ce tableau du Verocchio est aujourd'hui à l'académie des beaux-arts de Florence. Sans prêter une foi entière à cette anecdote, nous pouvons du moins en conclure que Léonard ne fit pas attendre long-temps les preuves de son génie.

Nous savons par le Plutarque de la peinture, dont la partialité pour les artistes toscans ne saurait être contestée, mais qui cependant, malgré cette faiblesse bien excusable d'ailleurs, demeure encore aujourd'hui l'une des sources les plus fécondes pour les historiens de l'art italien, qu'il faut rapporter à la première jeunesse de Léonard un ouvrage dont il parle avec enthousiasme, mais dont la trace est malheureusement perdue, et dont le mérite si vanté n'est plus maintenant qu'un sujet de conjecture. Le père de Léonard avait reçu d'un de ses fermiers une planche de figuier avec prière d'y faire peindre un tableau. Comme ce fermier s'était toujours montré fort habile dans la chasse au piége et au lacet, et que le père de Léonard devait à son adresse plus d'un excellent morceau qui avait fait honneur à sa table, ser Piero invita son fils à donner sur cette planche de figuier une preuve de son savoir. Léonard, qui avait profité dignement des leçons du Verocchio, et qui même, au bout de quelques mois, avait trouvé moyen de le surpasser, se rendit de bonne grace au désir de son père. Il réunit dans sa chambre un choix d'animaux affreux : crapauds, vipères, lézards étranges; il les groupa de façon à composer un monstre sans nom, et, dans l'ardeur qui le possédait, il oublia jusqu'au soin de sa santé. Les élémens de sa composition, frappés de mort par la captivité qui défendait à l'air de se renouveler, tombaient en putréfaction, et Léonard ne s'en apercevait pas. Tout entier à l'étude de son modèle,

il ne s'inquiétait pas de l'air empesté qu'il respirait. Au bout de quelques semaines, il avait achevé son œuvre, et priait son père de venir la juger. Au moment où ser Piero frappait à la porte, Léonard ferma les fenêtres de sa chambre de façon à ne laisser pénétrer qu'un jour ménagé avec avarice et discrétion. Ser Piero, si nous en croyons le biographe toscan, fut tellement frappé de la vérité de l'imitation, qu'il se crut en présence d'un monstre vivant, et recula d'horreur. Léonard, enchanté du succès de son œuvre, battit des mains en voyant l'étonnement et l'effroi de son père. « J'ai donc atteint, lui dit-il avec orgueil, le but que je me proposais. Je voulais épouvanter tous ceux qui regarderaient mon œuvre, et vous tremblez. Je ne pouvais rien souhaiter de plus glorieux, mes études et ma persévérance ne sont pas perdues. Emportez cette rondache; j'espère que celui qui vous l'a demandée n'en sera pas mécontent. » Ser Piero, plein de joie, emporta la rondache; mais, chemin faisant, il comprit que son fermier, malgré son adresse à la chasse, malgré les services qu'il lui avait rendus, ne méritait pas une telle aubaine, et comme sans doute l'amour du profit tenait dans son cœur plus de place que l'amour de l'art, au lieu de garder avec un soin jaloux cette précieuse rondache, il la vendit pour 100 ducats à des marchands florentins, qui la revendirent pour 300 au duc de Milan, Lodovico Sforza. Pour acquitter la promesse qu'il avait faite à son fermier, il acheta dans une boutique de faubourg une œuvre grossière et sans valeur, dont le paysan se contenta et le remercia joyeusement. Eh bien! cette rondache, qui, pour Léonard, n'était qu'une espièglerie commencée avec ardeur, poursuivie avec patience, et menée à bonne fin, comme nous venons de le voir, fut dans sa destinée un événement décisif; car il est probable que, sans cette merveilleuse rondache, Lodovico Sforza n'eût jamais appelé Léonard à Milan. Cependant je répugne à croire qu'il n'ait pas eu, pour se décider, de motif plus impérieux. Ce qui me confirme dans ma conviction, c'est la lettre même de Léonard transcrite par Oltrocchi et publiée par Amoretti, lettre où le peintre florentin parle de lui-même, de ses études, de ses travaux, avec un juste orgueil, une légitime assurance. Cette lettre en effet, qu'il faut ranger parmi les monumens les plus précieux de l'histoire, et qui pourrait être taxée de présomption, si elle n'était pas signée du nom de Léonard, nous apprend que l'élève du Verocchio avait déjà essayé ses forces dans une série de travaux très variés. Il offre au duc ses talens pour les œuvres d'architecture civile et militaire, pour l'hydraulique, pour l'artillerie, pour la statuaire en bronze et en marbre, et la peinture, qu'on aurait pu croire son étude favorite, occupe dans cette lettre mémorable une place très modeste. Léonard, avec l'accent d'un homme qui sait tout ce qu'il vaut, ne craint pas de dire au duc de Milan : « Voilà ce que je peux faire pour le service de votre per-

sonne, pour le bien de votre état, et tout ce que je vous promets, je suis prêt à le prouver. Les plus habiles ne m'effraient pas; je ne redoute aucune comparaison. Que votre altesse daigne me mettre à l'épreuve, et j'ai la ferme confiance qu'elle n'aura pas à s'en repentir. »
Certes, une pareille lettre, écrite d'un tel ton, était de nature à exciter la curiosité d'un prince éclairé. Or, si Lodovico Sforza ne s'est montré ni juste, ni généreux envers son neveu Gian-Galeazzo, aucun historien n'a jamais songé à révoquer en doute l'étendue et la finesse de son intelligence. C'est pourquoi, sans m'arrêter à chercher quel a été le médiateur entre Léonard et le duc de Milan, je suis amené à croire que la rondache vendue par ser Piero n'a pas dans la vie de Léonard toute l'importance que Vasari lui attribue.

C'est à cette époque, d'après les calculs d'Amoretti, qui semblent d'ailleurs très probables, que nous devons rapporter la composition d'une ébauche qu'on admire dans la galerie des Offices à Florence. Je veux parler de *l'Adoration des Mages*. Cette ébauche est d'autant plus digne d'attention, qu'elle permet d'étudier la pensée de Léonard, je ne dirai pas dans sa naissance, car sans nul doute, avant de la transcrire sur la toile, il l'avait long-temps contemplée dans sa conscience; mais nous pouvons du moins, en étudiant cette composition inachevée, voir comment il préparait sa peinture. Nous pouvons en un mot, pour nous servir de la langue du métier, connaître les dessous de sa peinture. Sous le rapport de la composition proprement dite, cette *Adoration des Mages* doit se placer parmi les œuvres les plus accomplies de Léonard. La Vierge et le Christ, Joseph et les rois mages sont dessinés avec une rare perfection. Cependant je crois pouvoir, sans me rendre coupable de sacrilége, soumettre à tous ceux qui ont pu voir cette admirable ébauche deux observations que l'étude m'a suggérées. En premier lieu, la forme choisie par Léonard, je veux dire la forme générale de la composition, me paraît présenter de graves inconvéniens. En effet, dans *l'Adoration des Mages*, la largeur et la hauteur sont équivalentes. Or, pour tous les hommes familiarisés avec l'étude ou la pratique de la peinture, il est évident que cette combinaison est défectueuse. A moins qu'il ne s'agisse d'une peinture murale dont les conditions géométriques ne peuvent être violées, tout esprit bien fait comprend sans peine la nécessité de choisir une largeur arithmétiquement supérieure à la hauteur, ou de se décider pour le parti contraire. Et, qu'on y prenne garde, cette considération purement arithmétique n'est pas sans importance, car elle repose sur les lois mêmes de la vision. Tout tableau dont les quatre côtés ont la même valeur géométrique trouble et distrait nécessairement l'attention du spectateur. L'esprit le plus bienveillant, l'œil le plus exercé se trouve dérouté en présence d'un tableau carré. Or, *l'Adoration des Mages*, placée dans la galerie des Of-

fices, est précisément un tableau carré, et, d'après les documens que nous possédons, rien n'obligeait Léonard à choisir cette forme ingrate. Il nous est donc impossible de deviner pourquoi l'auteur, qui avait si mûrement réfléchi sur toutes les conditions scientifiques de son art, a choisi une forme si contraire à toutes les traditions de la peinture. En second lieu, et cette observation est, à nos yeux, beaucoup plus grave que la première, dans cette composition si admirable d'ailleurs quant aux personnages principaux, Léonard a beaucoup trop multiplié les détails. Personnages accessoires, fabriques, paysage, tout est traité avec le même soin, la même diligence, si bien que l'œil se promène avec bonheur, mais sans prédilection, sur toutes les parties de la toile. Je sais que cette objection, qui frappe tous les yeux, n'a pas toute l'importance que je lui attribue, si l'on veut tenir compte de l'état de la peinture. Je sais que l'achèvement définitif de la composition aurait nécessairement modifié la valeur relative des personnages accessoires, des fabriques et du paysage. Cependant, tout en tenant compte de cette modification dont la probabilité ne peut être contestée par personne, il est certain que ces détails, même éteints ou atténués par l'exécution, auraient encore trop d'importance. Quoi qu'on puisse dire, quoi qu'on puisse conjecturer, il est hors de doute que *l'Adoration des Mages,* exécutée selon l'ébauche que nous connaissons, n'aurait jamais eu l'unité d'effet qui doit appartenir à toutes les œuvres de la pensée scientifique ou poétique. On aura beau dire, éteints ou atténués, ces détails, si vrais en eux-mêmes, feront toujours un tort immense aux personnages principaux, aux personnages dont se compose l'action que le peintre a voulu représenter. Cependant je ne voudrais pas laisser croire que mon admiration soit entamée par les réserves que je soumets à tous les esprits éclairés. Si je blâme le nombre et l'importance des détails, je ne méconnais pas la valeur et la vérité des personnages qui représentent la scène choisie par Léonard. Le Christ est d'une beauté divine. La Vierge exprime avec une adorable précision la pudeur et la fierté. Le saint Joseph résume dans sa physionomie toutes les conditions indiquées par l'Évangile, et quoique ces conditions, d'après les données purement humaines, soient difficiles à concevoir, j'avouerai cependant que Léonard les a parfaitement traduites. Le saint Joseph, dans le tableau qui nous occupe, exprime très bien l'étonnement et le respect. Quant aux rois mages, il est difficile, sinon impossible, de les concevoir sous une forme à la fois plus imposante et plus soumise, plus majestueuse et plus pieuse. Pourquoi ce tableau, si admirablement ébauché, n'a-t-il pas été achevé? A cet égard, les biographes nous laissent dans l'ignorance la plus absolue. Léonard, après avoir ébauché son œuvre, a-t-il senti la nécessité de la modifier? ou bien, appelé à Milan par le duc Lodovico Sforza, a-t-il renoncé à l'a-

chever? L'histoire est muette. Toutefois il est permis de croire que, si Léonard eût achevé ce tableau, il l'aurait modifié dans plusieurs parties essentielles. Et cependant, tel qu'il est, ébauché au bitume, il doit compter parmi les œuvres les plus intéressantes, les plus dignes d'études qui décorent les galeries d'Europe.

La *Méduse*, placée dans la même galerie, mérite aussi d'être étudiée avec soin pour deux raisons : elle appartient à la première manière de Léonard, et rappelle, avec des modifications notables, mais cependant d'une façon assez évidente, le style du Verocchio. Il y a en effet dans ce tableau une précision, et je dirais volontiers une minutie dont Léonard s'est dégagé à mesure qu'il s'éloignait de son maître. Au défaut de la rondache que nous ne possédons plus, la *Méduse*, conçue à peu près selon les mêmes données, est un digne sujet de méditation. Je ne sais pas à quel propos ni d'après quels renseignemens les écrivains allemands ont mis en doute l'authenticité de ce morceau; je ne devine pas davantage pourquoi ils ont indiqué comme signe caractéristique l'empâtement de la couleur et le ton enfumé. A mes yeux, je l'avoue, l'authenticité de ce morceau ne saurait être contestée, car l'exécution fine et délicate, bien que minutieuse peut-être jusqu'à l'excès, s'accorde très bien avec l'ensemble des œuvres de Léonard. Quant au ton enfumé, quant à l'empâtement de la couleur, j'avouerai franchement qu'à moins de récuser le témoignage de mes yeux, je suis forcé de les prendre pour de pures fictions. J'ai vu mainte et mainte fois la *Méduse* de Léonard dans la galerie des Offices, je l'ai vue sous le jour le plus favorable et le plus éclatant, et jamais l'empâtement de la couleur et le ton enfumé dont parlent MM. Passavant et Rumohr n'ont frappé mes yeux. Pour moi, ce qui me plaît, ce qui m'étonne, ce qui me charme dans cet ouvrage, c'est la précision infinie avec laquelle l'auteur a su rendre jusqu'aux moindres détails. Je reconnais volontiers qu'il a souvent dépassé le but; mais il y a dans l'excès même du soin avec lequel il a traité tous les détails secondaires tant de savoir et d'amour vrai de l'art, que je pardonne sans hésiter à l'entraînement de son zèle.

La tête de la *Méduse* est à la fois belle et terrible : regard flamboyant, serpens entrelacés dans la chevelure, lèvres imprégnées de poison, haleine qui souffle la mort, rien ne manque à cette épouvantable *Méduse*, et pourtant Léonard, avec un art que je ne saurais trop louer, a réuni le sentiment de l'épouvante et le sentiment de la beauté. C'est pour la réunion, pour le développement simultané de ces deux sentimens qui ne peuvent se séparer dans l'ame du spectateur, que j'admire la *Méduse*. Il y a certainement dans la série de ses œuvres plus d'un morceau que je préfère à la *Méduse*; mais, dans toute la durée de sa longue carrière, il n'y en a pas un qui révèle d'une façon plus

évidente l'ardent amour que Léonard portait à la beauté. Un peintre nourri dans d'autres traditions, élevé dans une autre école, se fût fait une fête d'épouvanter le spectateur par le désordre et la laideur, par les mouvemens convulsifs de la physionomie : Léonard, dont la beauté, l'élégance et la grace formaient la préoccupation constante, n'a vu, et je l'en remercie, dans la tête de Méduse que la solution d'un problème digne de sa haute intelligence, la conciliation de l'épouvante et de l'admiration. Il est impossible en effet d'effacer de sa mémoire cette tête si finement, si profondément conçue. Le regard immobile et le sourire menaçant de cette Méduse demeurent gravés dans notre ame et défient toutes les distractions. Aucune des images qui passent devant nos yeux ne réussit à détrôner la *Méduse* de Léonard. Il y a dans ce visage demi-viril, demi-féminin, un accent de vengeance et de passion qui fascine, qui enchaîne l'attention. Quoi qu'on fasse, il faut, bon gré mal gré, se souvenir de cet admirable et terrible visage. A ne considérer ce morceau qu'au point de vue purement esthétique, il est certain qu'il serait plus beau, si l'auteur eût consenti à ne pas traiter toutes les parties de son œuvre avec le même soin, la même diligence : le sacrifice des élémens secondaires eût relevé la valeur des élémens principaux; mais, si nous voulons tenir compte du temps où cette œuvre fut achevée et nous souvenir de l'âge de l'auteur, qui, selon toute probabilité, n'avait guère alors plus de trente ans, nous sommes forcé d'admirer le zèle qu'il a porté dans toutes les parties de cette composition, bien que ce zèle soit partout prodigué avec trop d'entraînement. Les serpens entrelacés dans la chevelure de Méduse pourraient sans inconvénient être éclairés d'une lumière moins abondante; c'est une pensée qui se présente naturellement à tous les esprits et qui n'admet pas même la discussion. Oui, sans doute; mais quelle prodigieuse élégance dans la forme des lèvres! quelle terreur dans la profondeur des orbites, dans l'enchâssement des yeux, dans l'immobilité du regard! et comme le soin excessif que l'auteur a porté dans l'exécution des moindres détails disparaît devant l'expression puissante de cette tête si terrible et si belle! Quant à moi, je le confesse, parmi les œuvres de Léonard, il en est bien peu qui m'aient enseigné aussi clairement, je ne dis pas le secret de son génie, mais le secret du charme qui s'attache à toutes les manifestations de sa pensée. Je ne crains pas de le dire, il y a dans la *Méduse* du palais des Offices le germe de la *Joconde* que nous admirons au Louvre. Si l'ouvrage placé sous nos yeux est revêtu d'une perfection plus éclatante, s'il révèle un savoir plus profond, une connaissance plus intime et plus complète de la forme et de la grace, il est permis d'affirmer que la *Méduse* présage la *Joconde*.

Nous avons vu, dans la lettre publiée par Amoretti, et dont j'ai tout

à l'heure donné la substance, que Léonard, à Florence même, était déjà en pourparler avec le duc de Milan pour la statue de son père, Francesco Sforza. Il ne reste malheureusement rien de cet ouvrage, qui aurait coûté à Léonard seize années de travail, si l'on acceptait sans le discuter le témoignage des biographes. Or, ce témoignage, soumis à un examen sévère et rapproché de la série des œuvres achevées par Léonard pendant son premier séjour à Milan, ne peut être accepté comme une affirmation exacte; car, si Léonard a travaillé pendant seize ans au modèle de cette statue colossale, il ne faut pas oublier que, durant ces mêmes années, de 1483 à 1499, il a mené à bonne fin plusieurs ouvrages importans. Il me suffirait de nommer *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces, et cette composition si importante, où Léonard se trouve tout entier, achevée vers 1497, et probablement commencée en 1494, n'est pas la seule qui ait occupé Léonard pendant cette période de sa vie. Nous voyons dans les œuvres poétiques de Bellincioni, parmi les vers écrits à la louange du duc de Milan, que Léonard peignit une *sainte famille* pour Cecilia Gallerani, qu'il fit le portrait de cette belle personne, le portrait de Lucrezia Crivelli, aimée comme elle du duc de Milan, et enfin, sur les murs mêmes de la salle où se trouve *la Cène*, le portrait de Lodovico Sforza et de sa femme, Béatrice d'Este. Ainsi, nous ne devons pas prendre à la lettre le témoignage des biographes. Si Léonard a travaillé pendant seize ans au modèle du Colosse, car c'est ainsi que les historiens milanais appellent la statue de Francesco Sforza, il n'a pas donné tout son temps à cette œuvre, et rien n'est plus facile que de le prouver.

Que savons-nous du Colosse? Nous savons que le modèle en terre, achevé par Léonard en 1498, servit de cible aux arbalétriers gascons de Louis XII. Nul ne sait ce que devinrent les débris de ce modèle. Il faut croire que ces débris furent dispersés et abandonnés, car si quelqu'un eût songé à les réunir, à les sauver, les écrivains milanais n'eussent pas manqué de nous transmettre le nom de ce pieux amant de l'art. Or, comme ils se taisent, nous sommes forcé de voir dans leur silence un signe éclatant d'oubli et d'abandon. Cette indifférence est d'autant plus singulière, que l'œuvre de Léonard, par ses dimensions, n'offrait pas à l'adresse des arbalétriers gascons un but très glorieux. Prendre pour cible une statue colossale est un passe-temps qui doit s'user bien vite, et que les vainqueurs eussent abandonné sans regret. Comment ne s'est-il pas trouvé une main dévouée, un cœur résolu, pour sauver l'œuvre de Léonard?

Fra Luca Paciolo, mathématicien éminent, attaché comme lui au service de Lodovico Sforza, nous a conservé les proportions du Colosse. La hauteur était de vingt et un pieds. Le bronze nécessaire pour couler ce modèle n'eût pas pesé moins de cent cinquante mille livres. Quel-

ques écrivains, en lisant les calculs si précis de fra Luca, ont pensé que la statue de Francesco Sforza avait été exécutée, et que les calculs du mathématicien s'appliquaient à l'œuvre définitive; mais Oltrocchi, en consultant les manuscrits de Léonard, n'a pas eu de peine à démontrer que la fonte du modèle était toujours demeurée à l'état de projet. Il a même recueilli un fragment de lettre adressée au duc de Milan, où Léonard se plaint de son dénûment, et rappelle qu'il lui est dû deux années de sa pension, et qu'il ne lui reste pas de quoi payer ses ouvriers.

Ainsi, tous nos renseignemens se réduisent à des chiffres. Si nous ajoutons aux calculs de fra Luca quelques vers italiens de Bellincioni, quelques vers latins de Lancino Curzio, nous aurons épuisé tous les témoignages. La perte de ce modèle est d'autant plus regrettable, que Léonard, après avoir étudié l'anatomie humaine sous la direction de Marc-Antonio della Torre, professeur à l'université de Pavie, après avoir dessiné pour lui les diverses parties du corps, et préparé de ses mains plusieurs pièces importantes, n'avait pas étudié avec moins de zèle l'anatomie du cheval. A cet égard, ses manuscrits ne laissent aucun doute, car on y trouve plusieurs chevaux dessinés à la plume qui révèlent une science profonde. Nous savons même qu'il avait composé sur cette matière un traité spécial. Formé à l'école du Verocchio, dont le talent nous est pleinement révélé par la belle statue équestre placée à Venise devant l'église Saint-Jean et Saint-Paul, instruit par l'étude persévérante du modèle vivant, Léonard, sans nul doute, nous eût offert, dans la statue de Francesco Sforza, un modèle d'élégance, de précision et de grandeur. Il ne faut pas prendre au sérieux l'assertion de Vasari sur cet ouvrage à jamais regrettable. Le biographe toscan nous dit que le Colosse ne fut jamais fondu, parce que les dimensions du modèle ne permettaient pas de le fondre. Ces dimensions, quelque grandes qu'elles soient, n'ont pas de quoi effrayer un fondeur habile. Les ouvrages du xv[e] siècle qui sont venus jusqu'à nous prouvent assez clairement tout ce que l'Italie savait faire. Depuis la statue de Gatta-Melata, placée à Padoue devant l'église Saint-Antoine, jusqu'au Persée placé à Florence sous la loge des Lanzi, depuis Donatello jusqu'à Benvenuto Cellini, l'Italie tout entière réfute l'assertion de Vasari. D'ailleurs, fra Luca ne dit nulle part que le Colosse dût être fondu à cire perdue, et la fonte au sable, même pour un colosse, ne présente pas de difficultés sérieuses.

C'est dans *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces qu'il faut étudier Léonard de Vinci; c'est dans cette œuvre capitale qu'il faut chercher la mesure et la variété du savoir qu'il avait amassé. *La Cène* de Sainte-Marie-des-Graces se place par son importance à côté des chambres du Vatican et de la chapelle Sixtine: malheureusement l'œuvre de Léonard est bien loin de se présenter à nous dans le même état de conser-

vation, de fraîcheur et de jeunesse que les fresques de Raphaël et de Michel-Ange. Tandis que *l'École d'Athènes* et *le Jugement dernier* semblent nés d'hier, tant les couleurs sont vives, tant il est facile d'embrasser d'un regard l'ensemble de la composition, tant l'œil suit avec bonheur et sans effort les moindres détails de la pensée, *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces est aujourd'hui et depuis long-temps bien malade; cependant, je dois le dire, l'état fâcheux de cette peinture murale a été fort exagéré par la plupart des écrivains qui en ont parlé, les uns après l'avoir regardée en passant, les autres sans l'avoir jamais vue. Pendant mon séjour à Milan, j'ai souvent étudié *la Cène* de Léonard, et je ne puis me ranger à l'avis généralement accrédité. Il n'est pas vrai, comme on le répète dans toutes les langues de l'Europe, que *la Cène* n'offre plus aux regards qu'une ruine confuse. Pour parler en ces termes, il faut n'avoir pas pris la peine d'étudier cette œuvre considérable pendant un quart d'heure. Si l'on gravit, en effet, les degrés du plancher établi devant *la Cène*, si l'on se place à quelques pieds de distance pour la regarder, non-seulement il est impossible d'embrasser l'ensemble de la composition, mais encore les détails échappent à l'œil le plus attentif. Si l'on s'éloigne, si, docile aux conseils du bon sens, on se place à la distance que l'auteur lui-même devait souhaiter pour l'étude de son œuvre, on ne tarde pas à saisir l'ensemble, qui d'abord se dérobait au regard, et les détails mêmes de chaque tête se révèlent peu à peu avec une entière évidence. Il n'est donc pas vrai que *la Cène* soit complétement perdue : c'est une de ces phrases banales qui passent de bouche en bouche sans être vérifiées par personne, et sont acceptées comme articles de foi. Amoretti est le seul qui dise sincèrement ce qu'il a vu, et dont le témoignage s'accorde avec la vérité. L'état déplorable où se trouve *la Cène* doit être attribué à trois causes très diverses. En premier lieu, cette peinture murale, qu'on est habitué à regarder comme une fresque, est une peinture à l'huile, et Léonard, dans son désir de bien faire, n'a pas voulu s'en tenir aux traditions consacrées par une longue expérience : il a inventé, pour son usage, des mélanges d'huiles que personne n'avait encore éprouvés, et dont l'épreuve s'est faite à ses dépens, et, je puis ajouter, aux dépens de la postérité. En second lieu, ce que le temps et le travail intérieur des substances employées par Léonard avaient commencé, la main d'un peintre ignorant s'est chargée de le continuer. En 1726, cent vingt-neuf ans après l'achèvement de cette œuvre, Bellotti offrit aux dominicains de Sainte-Marie-des-Graces de rajeunir, de ressusciter *la Cène*, de la rendre à sa première fraîcheur, et les dominicains, abusés par cette promesse et par quelques épreuves partielles, lui confièrent imprudemment la muraille de leur réfectoire. La promesse de Bellotti sembla d'abord accomplie, et la couleur reparut comme par enchantement; mais bientôt les rides

prirent la place de la jeunesse. Grace au vernis étendu sur la muraille comme une eau de Jouvence, toutes les figures, sous l'action combinée de la lumière et de la chaleur, furent sillonnées de crevasses et se détachèrent en écailles. Enfin, pour compléter l'œuvre de Bellotti, l'armée française, à la fin du siècle dernier, malgré les ordres précis du général en chef Bonaparte, établit dans le réfectoire des dominicains un quartier de cavalerie. Cette profanation, bien qu'elle ait duré peu de temps, ne pouvait manquer d'exercer sur *la Cène* une action désastreuse. Aujourd'hui, sous la domination autrichienne, le réfectoire des dominicains, sans être entretenu comme il pourrait l'être, n'est cependant exposé à aucune injure nouvelle. Bien que le couvent soit une caserne de hussards, le réfectoire ne sert pas d'écurie. Sans doute il serait facile sinon d'arrêter, au moins de retarder le dépérissement de *la Cène* en garnissant de boiseries les murailles nues qui séparent *la Cène* de Léonard du *Calvaire* de Montorfano, et peut-être parviendrait-on ainsi à combattre la formation de la couche nitrée qui voile, comme une brume, toute la composition aux yeux du spectateur trop voisin de la muraille; mais il faut le dire, car le doute n'est pas permis, c'est à Léonard surtout que nous devons attribuer le déplorable état de *la Cène*. *Le Calvaire* de Montorfano, exécuté sur la muraille qui fait face à *la Cène*, complétement dépourvu d'intérêt sous le rapport de l'art, vulgaire dans l'ensemble, vulgaire dans les détails, achevé plusieurs années avant *la Cène*, jouit aujourd'hui d'une santé parfaite; il est vrai qu'il n'a pas passé par les mains de Bellotti, mais il a été, comme *la Cène*, rudoyé par la cavalerie française. Et cependant il semble que Montorfano ait donné hier le dernier coup de pinceau. Pourquoi? C'est que l'auteur du *Calvaire*, pour préparer la muraille, pour mêler ses couleurs, pour les broyer, s'en est tenu aux procédés vulgaires, éprouvés depuis long-temps. Léonard, dans son amour immodéré du progrès universel, n'a pas compris le danger d'une innovation tentée sur une si grande échelle, et sa témérité a été sévèrement châtiée : s'il se fût contenté des procédés vulgaires, il est probable, il est certain que *la Cène* serait aujourd'hui aussi jeune, aussi fraîche que *le Calvaire*.

Le sujet proposé à Léonard par le prieur des dominicains est assurément l'un des plus difficiles qui se puissent rencontrer dans la peinture, et je conçois très bien que, malgré l'étendue et la variété de son savoir, l'élève du Verocchio ait long-temps médité avant de se mettre à l'œuvre; je conçois qu'il ait plusieurs fois interrompu son œuvre commencée avant de la poursuivre et de l'achever. L'histoire du père Bandelli peut servir de leçon à tous les esprits du même ordre qui traitent avec dédain le travail intérieur de l'intelligence et n'attachent d'importance qu'au travail visible qu'ils peuvent toucher de leurs mains. Giraldi Cintio et Giorgio Vasari racontent que le père

Bandelli, irrité de voir Léonard passer des matinées entières, sans prendre le pinceau, dans le réfectoire de Sainte-Marie-des-Graces, résolut de porter plainte au duc de Milan, et que Lodovico Sforza, après l'avoir écouté, appela Léonard et lui parla des doléances du prieur. Léonard, sûr de trouver dans le duc un auditeur attentif et intelligent, lui expliqua sans peine que son travail le plus difficile n'était pas le maniement du pinceau, mais la conception complète et précise de ce qu'il voulait peindre. Le duc entendit Léonard à demi-mot, et, s'il fallait en croire Giraldi Cintio, Léonard aurait menacé le prieur de se venger de ses importunités en le prenant pour modèle de Judas Iscariote. Je n'examine pas si la dernière partie de cette anecdote est parfaitement authentique. Que Lodovico Sforza ait ri ou non en écoutant cette menace digne d'un écolier, que l'histoire manuscrite du couvent de Sainte-Marie-des-Graces, consultée par Amoretti, nous représente le père Bandelli comme un vieillard vénérable, doué d'une physionomie imposante qui n'aurait jamais pu servir de modèle à Judas Iscariote, ce sont là des points sans importance et que je ne veux pas m'arrêter à discuter. Lors même que la seconde partie de l'anecdote serait une pure espièglerie de Giraldi Cintio, transcrite sans examen par Vasari, la première partie demeurerait encore très probable, car elle s'accorde merveilleusement avec le caractère et les habitudes de Léonard. La mauvaise humeur du père Bandelli, en présence de la rêverie qu'il prenait pour la paresse, n'est certainement pas un conte fait à plaisir, car nous voyons chaque jour autour de nous, sous nos yeux, se répéter cette guerre éternelle de l'ignorance contre le savoir. Tout travail qui ne se révèle pas par un signe visible, par la forme, la couleur ou la parole, est, pour la foule, un travail purement imaginaire. Penser sans modeler, sans peindre ou sans écrire, c'est, aux yeux de la foule, se croiser les bras. Le type du père Bandelli se multiplie à l'infini, et l'on ne peut faire un pas sans entendre parler, avec une pitié dédaigneuse, des hommes qui gaspillent leur vie en vaines rêveries, — avec une admiration burlesque, un enthousiasme vraiment comique, de ces ouvriers toujours prêts, toujours empressés, qui ne prennent jamais la peine d'attendre la pensée, qui mettent leur gloire et leur habileté à s'en passer. A l'exemple du père Bandelli, la foule ne s'inquiète guère de la valeur et de la durée des œuvres. Pour la foule, l'improvisation est la preuve la plus éclatante, la plus certaine que l'artiste, peintre, statuaire ou poète, puisse donner de son savoir et de sa puissance. Songer avant de se mettre à l'œuvre, hésiter, délibérer avant de prendre le pinceau, l'ébauchoir ou la plume, c'est avouer sa faiblesse, c'est confesser son inexpérience, son inhabileté. Or, cette accusation, lorsqu'elle s'adresse à des hommes qui ont la conscience de leur force et de leur savoir, doit exciter en eux une légitime impatience. Je com-

prends donc très bien la colère de Léonard, et, sans vouloir garantir comme authentique la menace que Giraldi Cintio lui attribue, je la concevrais, je l'avoue, comme une espièglerie très excusable.

Quelle que soit d'ailleurs la vérité de cette anecdote, il est certain que Léonard n'a pas employé moins de trois ans à peindre *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces, et, bien qu'il se contentât difficilement, comme il avait la main très exercée, nous ne pouvons pas supposer qu'il ait consacré trois années entières à peindre le Christ et les apôtres; il faut donc admettre de toute nécessité que la meilleure partie de son temps a été dévolue à la réflexion. Avant de quitter Florence, il avait vu bien souvent, il avait admiré sans doute *la Cène* de Giotto, placée aujourd'hui dans l'église déserte de San-Miniato. Cette composition avait dû être pour lui le sujet d'une étude assidue; car, si la forme proprement dite, si l'exactitude et la précision du dessin laissent beaucoup à désirer dans *la Cène* de San-Miniato, on ne peut nier que cette composition ne soit vraiment sublime par la naïveté des attitudes, par l'expression énergique des physionomies. La sérénité majestueuse et attentive de l'homme-Dieu, l'étonnement et la colère qui se peignent sur le visage des apôtres, la confusion de Judas et la douleur de saint Jean penché sur l'épaule du Christ rangent l'œuvre de Giotto parmi les monumens les plus importans de l'art moderne. Si la science du dessin a fait, depuis Giotto jusqu'à Raphaël, d'immenses progrès, il est certain que Giotto a bien rarement été surpassé dans l'expression des sentimens religieux. Les plus belles œuvres de fra Angelico n'effacent pas *la Cène* dont je parle. La *Vierge au pied de la Croix*, peinte dans le réfectoire du couvent de Saint-Marc, à Florence, si éloquente dans sa douleur, si justement, si universellement admirée, n'éveille pas dans l'ame du spectateur une sympathie plus vive, une émotion plus poignante que le saint Jean de San-Miniato. Je crois donc que Léonard, avant de se mettre à l'œuvre, a dû penser longtemps à *la Cène* de Giotto.

Mais le souvenir de Giotto n'était pas fait pour effrayer Léonard. S'il pouvait craindre en effet de ne pas surpasser l'élève de Cimabuë sous le rapport de l'expression, il était sûr de le surpasser, de l'effacer par la science, par la précision, par la construction savante de chaque figure, par le jet majestueux des draperies, par l'exécution des détails accessoires, par la distribution de la lumière; et, à moins d'être aveugle, il faut avouer que son espérance n'a pas été trompée. Léonard, comme Giotto, ayant à choisir entre les récits de la cène présentés par les quatre évangélistes, a sagement donné la préférence à saint Jean. Le récit de saint Matthieu n'est pas moins développé que celui de saint Jean; mais il est beaucoup moins pathétique, et je conçois très bien que Giotto et Léonard aient préféré saint Jean à saint Matthieu. Quant

aux récits de saint Marc et de saint Luc, comparés aux récits de saint Matthieu et de saint Jean, ils sont vraiment insignifians.

Cependant les détails mêmes fournis par l'Évangile de saint Jean sont loin de rendre plus facile la tâche du peintre qui se propose de représenter la cène. Il y a en effet dans le récit de saint Jean, si attendrissant et si animé, plusieurs élémens dont le peintre doit renoncer à faire usage. Qu'il nous suffise de mentionner le lavement des pieds, symbole touchant de charité, d'égalité fraternelle, qui troublerait l'unité de la composition. Plus je réfléchis et plus je me confirme dans la pensée que la cène est un des sujets les plus épineux que présente l'histoire de la religion chrétienne. Pour le prouver d'une façon évidente, il est inutile de recourir à l'érudition, de citer les efforts de Domenico Ghirlandajo, le maître de Michel-Ange, d'André del Sarto, de Raphaël. Le maître de Michel-Ange n'avait pas en lui-même de quoi concevoir toute l'importance, toute la grandeur d'un tel sujet. André del Sarto, excellent quand il s'agissait d'exprimer des idées simples, se trouvait embarrassé toutes les fois qu'il fallait rendre une idée complexe. Or, si la cène ou l'institution de l'eucharistie se résume d'une manière générale dans l'idée de la charité, l'expression variée des physionomies qu'il faut donner aux douze apôtres présente à l'imagination une série de problèmes difficiles à résoudre, et André n'était pas de force à triompher de tels obstacles. Quant à Raphaël, son exemple ne saurait avoir un grand poids dans la discussion malgré la grandeur de son nom, car il n'est permis qu'à l'ignorance la plus profonde de réunir dans une commune admiration les stances et les loges. Tous ceux en effet qui ont pris la peine d'étudier l'histoire de la peinture savent que les loges n'ont été pour Raphaël qu'une affaire de pure décoration. Il demeure établi que, des cinquante-deux compositions qui ornent cette élégante galerie, la première seulement, *la Création,* a été peinte de la main du maître; l'exécution du reste a été livrée à ses élèves. Or, *la Cène* fait partie des loges, et, si Raphaël a donné le dessin des cinquante-deux compositions, il est impossible de croire qu'il ait attaché à la décoration de cette galerie la même importance qu'aux chambres du Vatican. *L'École d'Athènes* et l'*Incendie du Borgo*, l'*Héliodore* et la *Dispute du saint-sacrement* occupaient dans la pensée de Raphaël une tout autre place que la décoration des loges, et la part personnelle qu'il a prise aux peintures des stances le démontre surabondamment.

Un seul mot, selon moi, suffit à caractériser dignement *la Cène* de Léonard : c'est l'effort suprême du génie humain. Et, pour accepter cette affirmation, il suffit de passer quelques matinées dans le réfectoire de Sainte-Marie-des-Graces, car, sur treize têtes, trois seulement, les trois dernières, placées à droite du spectateur, sont à l'état de pastel

à demi effacé; toutes les autres se voient parfaitement, pourvu qu'on se place à une distance convenable. La porte percée sous la table par les dominicains, aujourd'hui condamnée et murée, et qui a coupé les jambes du Christ, n'a troublé en rien la grandeur, la sérénité, la clarté de la composition. Léonard s'est efforcé de prêter à chaque tête une expression individuelle, et sa volonté s'est pleinement réalisée. Pour ceux qui ont étudié avec attention le Nouveau Testament et qui ont comparé l'un avec l'autre les quatre évangélistes, c'est un travail curieux de suivre la pensée de Léonard dans ses moindres détails. L'auteur, en effet, ne s'est pas contenté de varier l'expression des physionomies, le sens des attitudes, selon le caractère que la tradition chrétienne prête à chaque personnage : il a voulu marquer la parenté des apôtres entre eux ou des apôtres avec le Christ; en un mot, il n'a rien négligé pour épuiser toutes les données secondaires dont se compose la donnée principale. Ce qui frappe d'abord le spectateur dans cette admirable peinture, c'est la tête du Christ empreinte d'une divine charité, d'une résignation sublime. Il suffit de la regarder pendant quelques minutes pour estimer à sa juste valeur l'anecdote racontée par Vasari. Le biographe toscan assure que Léonard, désespérant de trouver sur la terre le type de la beauté divine incarnée dans la forme humaine, laissa le Christ inachevé. Or, le Christ de Sainte-Marie-des-Graces est aussi complétement achevé que les douze apôtres, et nous possédons sur cette tête un document qui nous manque pour les autres. J'ai vu dans la galerie de Brera une étude au pastel qui a servi de modèle pour le Christ. On aime à comparer cette étude à la tête peinte sur la muraille. Le pastel a quelque chose de maladif. On sent que le modèle transcrit littéralement ne suffirait pas à la tradition évangélique. La tradition dit en effet que le Christ, même à sa dernière heure, gardait encore une beauté divine, et le pastel de Brera ne satisfait pas à cette condition; mais Léonard, avec un art merveilleux, a su interpréter, agrandir, embellir son modèle, si bien que le pastel se retrouve tout entier dans le réfectoire de Sainte-Marie, et qu'il a cependant perdu, comme par enchantement, son expression maladive. Je ne crois pas que Léonard ait peint séparément toutes les têtes de *la Cène* après les avoir dessinées au pastel. Quel que fût son désir de bien faire, il est évident qu'il aurait usé son ardeur dans ce double travail, et n'aurait abordé qu'avec dégoût son œuvre définitive; mais je crois très volontiers à l'authenticité du pastel conservé dans la galerie de Brera, et je regrette bien vivement que les apôtres dessinés de la même manière, et vus à Rome par Angelica Kauffmann, aient quitté l'Italie pour passer en Angleterre.

Il n'y a pas, dans *la Cène* de Léonard, une seule tête dont l'expression soit livrée au hasard, dont les traits soient assemblés d'après le

souvenir, sans tenir compte d'une volonté préconçue. Si la mémoire joue un grand rôle dans cette vaste composition, si le carnet que l'auteur portait toujours à sa ceinture, où il crayonnait toutes les têtes qui le frappaient par leur grandeur ou leur singularité, a été consulté avec profit, il faut reconnaître que la méditation et la volonté ont le pas sur la mémoire. Léonard a interrogé comme renseignement ce qu'il avait vu, ce qu'il avait transcrit; mais il n'a jamais accepté la réalité qu'en raison de sa conformité avec l'idée qu'il voulait exprimer, et c'est là ce qui assure à *la Cène* de Sainte-Marie une grandeur, une beauté de premier ordre. Chacun des apôtres, aussi bien que le Christ, peut fournir le sujet d'une étude approfondie. Chaque trait du visage, chaque mouvement a sa raison d'être, et jamais, je crois, la prévoyance n'a reçu une plus large, une plus constante application : c'est la mise en œuvre la plus parfaite que je connaisse des théories exposées par la philosophie sur le développement de l'intelligence dans l'ordre esthétique. Voir, savoir, se souvenir, choisir, transformer, vouloir, exprimer, tous ces momens de la pensée sont parcourus par Léonard avec une puissance, une sécurité que personne n'avait connue avant lui, que personne après lui n'a surpassée. Et, chose digne de remarque, cette profondeur de savoir, cette persévérance dans la méditation, cette obstination dans la prévoyance, n'ont pas laissé leur empreinte dans la composition. Sans doute, à moins d'être séparé de la lumière par une triple taie, il est impossible de voir dans *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces une œuvre improvisée; mais rien cependant, au premier aspect, n'exclut l'idée de spontanéité. L'étude et la réflexion peuvent seules démontrer toute l'étendue des travaux préliminaires auxquels Léonard a dû se livrer avant de prendre le pinceau. Comme rien dans les physionomies, dans les attitudes, ne viole les lois de la vraisemblance, il est permis à la foule de voir dans ce poème, si simple et si grand, une œuvre née sans effort. Les hommes du métier et tous ceux qui, sans manier le pinceau, ont consacré quelques années de leur vie à l'analyse de l'imagination manifestée sous ses formes diverses, devinent sans peine tout ce que *la Cène* a dû coûter à Léonard, et ne peuvent cependant refuser de reconnaître que, dans cette composition capitale, la science la plus sévère n'a pas attiédi le souffle de l'inspiration.

Au reste, je dois avertir les lecteurs qui n'ont pas visité la Lombardie que les gravures données en Europe comme des copies de *la Cène* sont d'une infidélité révoltante. La plus célèbre de toutes, celle de Morghen, peut, à bon droit, passer pour une caricature. Il semble que tous les graveurs qui ont entrepris de traduire l'œuvre de Léonard se soient donné le mot pour détourner les yeux avant de commencer leur travail. Morghen en particulier s'est efforcé de changer le caractère de toutes les têtes, et je dois convenir qu'il y a parfaitement réussi. J'in-

cline même à penser qu'avant de prendre le burin il a dû dessiner d'après nature les têtes qu'il voulait substituer aux têtes de Léonard. Les autres gravures que j'ai vues, exécutées, disait-on, d'après *la Cène* de Milan, n'étaient guère moins infidèles. Seulement il y avait dans leur infidélité quelque chose de moins résolu. Il est probable d'ailleurs que les trois quarts au moins de ces prétendus traducteurs n'avaient pas jugé à propos de faire le voyage de Lombardie pour voir le modèle qu'ils voulaient copier. Il faut donc aller à Milan pour connaître dans toute sa vérité l'œuvre principale de Léonard. Sans doute la gravure, si fidèle qu'elle soit, ne peut jamais dispenser de la vue de l'œuvre même; il n'y a donc rien d'absolument inattendu dans la destinée de *la Cène*. Cependant Raphaël, Michel-Ange et Rubens ont été mieux traités que Léonard. Si Volpato n'a pas traduit les stances du Vatican de façon à rendre inutile le voyage de Rome, si le Mantouan ne donne pas une idée complète du *Jugement dernier*, si Bolswert, malgré sa prodigieuse habileté, n'a pas dérobé à Rubens la magie de sa couleur, Volpato, le Mantouan et Bolswert sont bien plus près de leurs modèles que Morghen de Léonard. J'ai vu dans les cartons de M. Charles Gleyre quelques têtes dessinées à Sainte-Marie-des-Graces où se retrouve tout entier l'accent du modèle. C'est la seule copie qui m'ait rappelé le réfectoire des dominicains.

Obligé de quitter la Lombardie, où ses talens demeuraient sans emploi, Léonard résolut de retourner à Florence avec son fidèle ami, fra Luca Paciolo. Nommé par César Borgia inspecteur-général de toutes les places fortes dont Louis XII avait assuré la possession au duc de Valentinois, il parcourut une grande partie de l'Italie, profitant de ses fonctions d'ingénieur militaire pour observer avec une attention scrupuleuse tout ce qui s'offrait à ses regards, tout ce qui pouvait susciter dans son intelligence la création d'une théorie nouvelle ou l'application d'une théorie déjà connue, depuis la fontaine de Rimini, dont les eaux, en tombant dans la vasque, éveillaient en lui des idées musicales, jusqu'aux ondes marines de Piombino, dont la succession suscitait dans son esprit inventif de nouvelles formules scientifiques. Pourquoi renonça-t-il au service de César Borgia? Nous ne le savons pas. Revenu à Florence, il fut chargé par le gonfalonier Soderini de peindre sur une muraille du palais de la seigneurie, dans la salle du Pape, *la défaite de Piccinino*, capitaine-général du duc de Milan, à la bataille d'Anghiari, livrée en 1440. Le carton de cette peinture, exécuté dans le couvent de Santa-Maria-Novella, est aujourd'hui perdu; mais nous pouvons juger de ce qu'il valait, des progrès immenses qu'il signalait dans l'art de la composition et du dessin, d'après les documens qui nous sont restés. Je ne parle pas des éloges prodigués à ce carton par Vasari, car le biographe toscan ne mesure pas toujours le bruit et l'emphase

de ses paroles à la valeur réelle de l'œuvre dont il s'occupe; mais nous possédons une gravure d'Edelinck, exécutée, à ce qu'on croit, d'après un dessin de Rubens, et l'*Etruria Pittrice* a reproduit une partie du même carton, dont le dessin est attribué au Bronzino. Or, quoique la gravure d'Edelinck et la gravure de l'*Etruria Pittrice* ne procèdent pas directement de l'œuvre originale de Léonard, on ne peut cependant contester d'une façon absolue l'autorité de ces copies, car elles sont dues à deux hommes dont le savoir et l'habileté sont depuis longtemps établis. Nous pouvons d'ailleurs contrôler ces deux gravures par deux passages tirés des manuscrits de Léonard : l'un qui se rapporte directement à la bataille d'Anghiari, et qui offre la description de cette bataille dans ses moindres détails, depuis les faits réels jusqu'aux épisodes purement légendaires, l'autre qui renferme des préceptes généraux applicables à la peinture des batailles, et dont plusieurs parties s'accordent merveilleusement avec les gravures d'Edelinck et de l'*Etruria Pittrice.* On sait que Raphaël, occupé à Sienne des peintures de la bibliothèque dont il avait fourni les cartons à son condisciple Pinturicchio, vint à Florence pour étudier le carton de Léonard, exposé dans le palais de la seigneurie, en même temps que le carton de Michel-Ange, dont le sujet était pareillement tiré de l'histoire toscane. Thomas Lawrence possédait un dessin de Raphaël, dans un coin duquel le jeune élève du Pérugin avait reproduit à la plume un épisode du carton de Léonard. Il n'est donc pas impossible d'estimer la valeur de ce carton, au moins d'une façon approximative, sous le rapport de la composition et de l'élégance. On retrouve dans les documens que j'ai cités la grandeur, l'énergie et la grace des cavaliers du Parthénon. Léonard avait-il sous les yeux quelques dessins exécutés d'après les Panathénées, d'après le combat des Lapithes et des Centaures? A cet égard, les biographes sont muets. Nous savons, il est vrai, que Raphaël envoya en Grèce plusieurs de ses élèves pour dessiner les ruines du Parthénon, lorsqu'il entreprit la décoration du Vatican; mais l'arrivée de Raphaël à Rome est de 1508, et le carton de Léonard à Florence est de 1503. Il est donc permis de supposer que les chevaux de la *Bataille d'Anghiari* relèvent directement des études spéciales que Léonard avait faites d'après nature, et le talent de son maître Andrea del Verocchio devait d'ailleurs diriger naturellement ses études de ce côté. Je ne parle pas d'une lithographie publiée en France comme offrant la composition complète du carton de Léonard. Cette lithographie, pour tous les hommes éclairés, n'est qu'une pure mystification, et je me sers d'un terme indulgent. Malheureusement la manière inusitée dont Léonard avait préparé la muraille destinée à recevoir sa peinture altéra singulièrement les premières figures transcrites d'après le carton, et Léonard, pour couper court aux accusations calomnieuses qui le pour-

suivaient, rendit au gonfalonier Soderini l'argent qu'il avait reçu. Au reproche de friponnerie fondé sur l'ignorance et la sottise, il répondit par le remboursement intégral des avances qui lui avaient été faites; c'était la seule manière de confondre ses calomniateurs.

Mené à Rome par Julien de Médicis, à l'avénement de Léon X, son frère, au pontificat, il fut chargé de quelques travaux, mais dut bientôt y renoncer en voyant la manière railleuse dont ses efforts étaient accueillis. Le pape, qui lui avait commandé une sainte famille pour sa belle-sœur, pour une princesse de Savoie fiancée à son frère Julien, apprenant qu'il s'occupait à distiller des huiles pour la composition d'un nouveau vernis, le déclara incapable sans plus ample examen. « Puisqu'il songe à la fin, dit Léon X, avant de songer au commencement, il ne fera jamais rien. » Et les courtisans applaudirent à cette saillie, comme s'ils eussent entendu une des plus fines railleries d'Aristophane ou de Lucien. Cependant le tableau destiné à la belle-sœur de Léon X fut achevé, et, s'il faut en croire Amoretti, il serait aujourd'hui passé en Russie. Du reste, si Léonard renonça au plus grand nombre des travaux qui lui étaient offerts ou promis, il ne quitta cependant pas Rome sans laisser une trace durable de son savoir et de son génie. La *Vierge* de Sant' Onofrio est, en effet, une des plus charmantes créations de son pinceau. Si cette *Vierge,* comme on l'assure, a été retouchée par Palmaroli, il faut convenir que la retouche a été exécutée avec une discrétion, une réserve, une prudence, à laquelle nous ne sommes pas habitués. Les Poussin, les Salvator et les Titien de notre galerie en savent bien quelque chose. Retouchée ou non par Palmaroli, et j'avoue qu'il ne m'a pas été possible de vérifier cette assertion, la *Vierge* de Léonard, peinte à fresque au fond d'une galerie du couvent, mais très bien éclairée, placée sous verre comme une relique, est aujourd'hui encore d'une fraîcheur admirable, quoiqu'elle soit achevée depuis trois cent trente-six ans. Si Léonard, docile aux traditions vulgaires, eût consenti à peindre *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces et la *Bataille d'Anghiari* d'après les procédés qu'il a employés à Sant' Onofrio, l'Europe pourrait aujourd'hui étudier ces deux chefs-d'œuvre dans toute leur splendeur, dans toute leur nouveauté. Il y a, dans la *Vierge* de Sant' Onofrio une grace, une pudeur, une béatitude, une suavité de sourire que Léonard n'a jamais surpassée. Le Christ placé dans les bras de la Vierge ravit par son enjouement enfantin. Quant au donateur, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, et dont la tête figure dans cette composition, sa physionomie exprime heureusement un mélange de bonhomie et de gravité. Combien ne devons-nous point déplorer que Léonard, avant de se résigner aux procédés de la fresque, éprouvés depuis long-temps, ait tenté à Milan et à Florence des essais si malheureux! Fra Angelico dans la chapelle de Nicolas V, Signorelli

à Orvieto, avaient montré toute la valeur, toute la sécurité de cette méthode. Pourquoi l'élève du Verocchio n'a-t-il pas consenti, pour l'emploi des couleurs au moins, à suivre leurs traces? Nous aurions devant nous, vivantes et fraîches, deux œuvres dont l'une est depuis long-temps profondément altérée, dont l'autre, par le fragment qui nous reste, mérite d'éternels regrets.

Avant son voyage à Rome, Léonard avait composé à Florence, pour l'église des Servi, le carton d'une sainte famille qu'il n'a jamais exécutée, la Vierge sur les genoux de sainte Anne, avec le Christ et saint Jean. Ce carton fut pendant plusieurs jours la grande affaire de Florence. La foule se pressait au couvent des Servi pour admirer l'œuvre de Léonard, et cette œuvre n'a jamais été exécutée par l'auteur du carton. Il paraît d'ailleurs que la pensée primitive de cette composition a été plusieurs fois modifiée, car Milan, Londres et Paris nous la présentent sous des formes diverses et avec d'égales garanties d'authenticité. C'est à ce même voyage qu'il nous faut rapporter *la Ginevra* d'Amerigo Benci, dont la trace est aujourd'hui perdue, et *Monna Lisa del Giocondo*, payée par François I^er^ quatre mille écus d'or, et placée dans la galerie du Louvre. Or, la *Monna Lisa* résume, à notre avis, le savoir entier de Léonard. Toutes les études, tous les efforts du maître se trouvent résumés dans cet incomparable morceau. Vasari nous dit que Léonard travailla quatre ans à ce portrait. Pour ma part, je n'en crois rien. C'est une de ces hâbleries si communes chez le biographe toscan comme chez son compatriote Benvenuto Cellini, qu'il ne faut pas prendre au sérieux. Que Léonard, qui, dans l'espace de trois ans, a peint le Christ et les douze apôtres à Sainte-Marie-des-Graces, ait employé quatre ans à peindre *Monna Lisa*, je ne le croirai jamais. C'est un conte bon tout au plus pour amuser les enfans. Qu'il ait égayé son modèle par une musique sans cesse renouvelée, à la bonne heure, je le crois volontiers, et le divin sourire qui rayonne dans les yeux et sur les lèvres de Monna Lisa donne à cette assertion de Vasari une pleine vraisemblance. La couleur de cet admirable portrait, peint sur bois, a singulièrement changé depuis trois siècles. D'après le témoignage des contemporains, les yeux humides, les lèvres vermeilles, luttaient d'éclat et de réalité avec la nature même. Le sang courait sous la peau et se laissait deviner. Aujourd'hui, par l'altération de la couleur, toutes ces merveilles ont disparu; mais, par une combinaison de circonstances difficile à expliquer, cet admirable portrait, tout en perdant ses couleurs primitives, a conservé une délicieuse harmonie. Le ton des chairs est maintenant d'un gris bleu; le front, les joues et les mains ne laissent plus deviner le sang qui court sous la peau; les yeux ont perdu leur humidité veloutée, la bouche son incarnat, et pourtant, malgré ces altérations profondes, la beauté de Monna Lisa est restée ce qu'elle était

il y a trois siècles, un prodige de grace, de jeunesse et de sérénité. Le regard légèrement ironique, les fossettes placées aux coins de la bouche, donnent à la physionomie de Monna Lisa un accent incomparable que l'on n'a jamais dépassé. Les mains sont modelées avec une finesse, une élégance qui ne laisse rien à désirer. Les cheveux, le cou et la poitrine sont traités avec une précision désespérante; l'œil ne se lasse pas de contempler ce beau visage qui respire le bonheur, où les passions n'ont encore gravé aucune ride, mélange idéal de jeunesse, d'intelligence et de bonté. Tout a changé depuis trois siècles, et tout est demeuré, après le changement, si parfaitement harmonieux, qu'à peine l'œil s'aperçoit-il des altérations profondes que la couleur a subies, et dont le temps n'est pas seul responsable, car bien des œuvres antérieures au portrait de Monna Lisa ont gardé leur fraîcheur et leur nouveauté. C'est surtout à Léonard lui-même qu'il faut rapporter la transformation de ses œuvres. Toutefois, si le portrait de Monna Lisa n'a plus aujourd'hui la fraîcheur et l'éclat qui éblouissaient Florence au commencement du XVI^e siècle, c'est toujours un modèle de dessin, un des masques les plus fins qu'on puisse citer dans l'histoire entière de la peinture. La *Vierge sur les genoux de sainte Anne* que nous voyons au Louvre est probablement l'œuvre de Salaï ou de Luini, car nous savons que François I^er a vainement insisté pour que Léonard exécutât lui-même le carton qu'il avait apporté de Florence. Les autres œuvres du même maître que nous possédons à Paris, si j'en excepte le portrait de femme qui s'est appelée tour à tour, sans fondement, Anne de Boleyn et la belle Féronnière, et qui maintenant s'appelle sans preuves Lucrezia Crivelli, bien qu'ils se recommandent par des qualités éminentes, ne méritent pas la même attention que Monna Lisa; ils ont presque tous subi des retouches fâcheuses, depuis le *Saint Jean* jusqu'à la *Vierge aux Rochers*.

Le traité de peinture publié à Paris, à Rome et à Milan, sous le nom de Léonard n'est certainement pas le traité qu'il avait composé. C'est un recueil de notes qui ont pu, qui ont dû servir à la composition du traité, mais il est impossible d'accepter cet assemblage comme une œuvre définitive. A côté de préceptes excellens, fondés sur l'étude de la nature, de conseils techniques dont la justesse ne saurait être révoquée en doute, on y trouve une foule de maximes banales qui amènent le sourire sur les lèvres, et que sans doute Léonard avait transcrites sans y attacher grande importance. Parmi les trois cent soixante-cinq chapitres dont se compose l'édition de Milan, il y en a plus d'un qu'on ne peut lire sans étonnement, et dont l'évidence n'a rien à démêler avec l'enseignement d'une science ou d'un art quelconque. Autant vaudrait signaler la différence du jour et de la nuit, de l'air et de l'eau, de la flamme et de la neige. Ces prétendus chapitres, qui souvent n'ont pas

plus de six lignes, ou ne signifient rien ou rappellent des vérités tellement connues, tellement à l'abri de toute contestation, qu'elles peuvent à bon droit passer pour trop vraies. Rubens avait raison quand il appelait ce prétendu traité un recueil de lieux communs; car, si l'on peut y puiser des leçons très profitables sur la manière de placer le modèle, sur la distribution de la lumière et des ombres, sur la méthode la plus sûre pour exprimer le relief des corps, on y rencontre à chaque page des puérilités que Léonard n'a certes jamais tirées de son cerveau. Le volume publié en 1651 par Dufresne, et plus tard réimprimé à Rome et à Milan avec de nombreuses additions, ne peut être jugé comme un traité de peinture. C'est un recueil de notes choisies sans trop de discernement dans les manuscrits de Léonard et classées sans logique, sans prévoyance.

Le prétendu traité d'hydraulique publié à Bologne en 1828 n'est pas davantage l'œuvre composée sous ce titre par Léonard. C'est, comme le traité de peinture que nous possédons, un recueil de notes et rien de plus. Cependant la valeur scientifique de ce dernier recueil, de l'avis unanime des hommes compétens, dépasse de beaucoup la valeur esthétique et technique du volume donné comme traité de peinture.

Les manuscrits de Léonard, dont la plus grande partie est malheureusement perdue, mais dont plusieurs volumes sont conservés dans les bibliothèques de Milan, de Londres et de Paris, prouvent clairement qu'il avait embrassé le cercle entier des connaissances humaines, depuis l'astronomie jusqu'à l'anatomie comparée. Non-seulement il avait étudié l'algèbre, la géométrie, la mécanique rationnelle dans toute leur généralité, et enrichi ces trois branches du savoir humain de solutions nouvelles, mais il avait deviné le mouvement de la terre autour du soleil long-temps avant Copernic, dont les découvertes n'ont été publiées qu'après sa mort, c'est-à-dire vingt-quatre ans après la mort de Léonard. Il avait étudié la théorie des marées. Il avait compris le rôle de l'air dans la combustion et dans la respiration, qui n'est pour les physiologistes qu'une forme particulière de la combustion. Il avait des idées justes sur le poids, la condensation et la raréfaction de l'air, sur l'ascension et la chute des corps à la surface du globe, sur la scintillation des étoiles, sur la vision, sur l'hygrométrie. En creusant des canaux, il avait été amené à observer les différentes couches du globe, les débris fossiles du règne végétal et du règne animal, et il avait tenté de classer ces débris. Il n'avait négligé aucune partie de la science humaine, et, non content d'apprendre tout ce que savaient ses contemporains et d'agrandir le champ de la pensée par ses observations assidues, par ses méditations persévérantes, il poursuivait avec une égale ardeur l'application de ses théories à l'industrie. Un jour il inventait une machine pour tondre le drap, le lendemain un balancier

pour frapper la monnaie, ou un appareil pour soutenir l'homme sur l'eau ou dans l'air. L'invention, sous toutes ses formes, était son bonheur, sa vie. Ce qu'il a dépensé d'intelligence, de volonté, pour élargir le domaine de la science, ne saurait se calculer. A compter seulement les voies qu'il a tentées, les voies qu'il a ouvertes, l'œil se trouble, et la pensée demeure confondue. On se demande comment un seul homme a suffi à l'accomplissement d'une pareille tâche. Quoique Léonard soit mort à soixante-sept ans, non pas dans les bras de François Ier, qui était à Saint-Germain-en-Laye, mais au château de Cloux, près d'Amboise, dans les bras de Francesco Melzi, on a peine à comprendre que l'intelligence la plus pénétrante, la plus active, ait trouvé dans cette longue carrière le temps de poser si clairement tant de problèmes nouveaux, et surtout de les résoudre avec tant de précision.

Après ce rapide coup d'œil sur les travaux encyclopédiques de Léonard, il nous reste à marquer sa place dans l'histoire de la peinture; car, bien qu'il ait cultivé avec un égal bonheur les trois arts du dessin, il nous est bien difficile d'apprécier son mérite comme architecte et comme sculpteur. Où sont les monumens qu'il a bâtis? Les armées de Louis XII et de François Ier les ont renversés. On dit, il est vrai, qu'il a fourni à Francesco Rustici les modèles des trois statues placées sur l'une des portes du baptistère de Florence; mais peut-être s'est-il borné à aider Rustici de ses conseils. C'est comme peintre que Léonard appartient à l'histoire, c'est comme peintre qu'il s'agit de le caractériser. Né trente et un ans avant Raphaël, vingt-six ans avant Michel-Ange, quarante-deux ans avant le Corrége, il n'a certainement exercé aucune action sur le second; le carton de la *Bataille d'Anghiari* n'a pas laissé de trace dans *le Jugement dernier*. Michel-Ange a poursuivi sa route sans s'inquiéter de la méthode choisie par son rival; mais il est incontestable que Raphaël et le Corrége doivent beaucoup à Léonard. Les chambres du Vatican, commencées cinq ans après l'achèvement du carton de Léonard, ont gardé le souvenir de cette leçon éloquente. Raphaël n'avait pas besoin des conseils du Vinci pour donner à ses madones la grace divine qui règle tous leurs mouvemens; dans *l'École d'Athènes*, dans l'*Héliodore*, il s'est souvenu du Vinci, comme il s'est souvenu de Michel-Ange dans l'*Incendie du Borgo*, dans *les Sibylles* de Sainte-Marie de la Paix, dans l'*Isaïe* de Saint-Augustin. C'est à Léonard plus encore qu'à Michel-Ange que Raphaël doit l'agrandissement de sa manière, et j'ajoute que l'étude de Léonard était pour Raphaël beaucoup plus profitable que l'étude de Michel-Ange; car la peinture de Léonard, plus savante que la peinture de Raphaël, ne la contredit pas, tandis que la peinture de Michel-Ange, appuyée sur un savoir non moins positif, mais plus fastueux, plus heureux, plus empressé de se montrer, s'ac-

corde plus difficilement avec les habitudes et le génie de Raphaël. Je sais que la voûte de la Sixtine ne mérite pas ce reproche et que Michel-Ange a traité les premiers chapitres de la Genèse avec une grace, une simplicité que Raphaël n'a jamais surpassée; mais *les Prophètes* et *les Sibylles* suffisent à justifier la remarque précédente. Ainsi, bien que Raphaël ne soit pas l'élève de Léonard, il est permis d'affirmer que Léonard a profondément modifié le style de Raphaël. Il faudrait fermer les yeux pour ne pas voir la parenté qui les unit. Raphaël, malgré l'abondance, malgré la spontanéité de son génie, a dû sentir de bonne heure que le génie sans le secours de l'étude ne tarde pas à trébucher; il avait vingt ans quand il vint à Florence voir le carton de la *Bataille d'Anghiari*, et les travaux exécutés à Rome pendant les douze dernières années de sa vie portent la trace de ce voyage.

Quant au Corrége, l'action exercée sur lui est encore plus facile à démontrer. Bien que la grace soit loin assurément de résumer le mérite entier du Corrége, bien que la coupole de Parme et les deux fresques détachées des portes de la même ville qu'on admire aujourd'hui dans la galerie et dans la bibliothèque soient empreintes d'une grandeur incontestable, bien que le *Saint Jérôme* offre le même caractère, cependant il y a dans les madones du Corrége, dans le regard et le sourire de toutes les femmes, de tous les enfans créés par son pinceau, quelque chose qui rappelle la manière de Léonard. Si le dessin du Corrége n'a pas la simplicité sévère de Léonard, si le style de ses compositions n'est pas d'un goût aussi pur, on ne peut nier toutefois qu'il n'ait profité de ses leçons pour le modelé, pour la distribution de la lumière. Il y aurait de la puérilité à vouloir établir une comparaison entre les œuvres de Léonard et les œuvres du Corrége, à tenter de retrouver le second dans le premier. Il suffit d'indiquer les traits de ressemblance, les signes de filiation; aller plus loin serait dépasser le but.

J'ai dit pourquoi Léonard est demeuré sans action sur Michel-Ange; je n'ai pas à y revenir.

Mais ce n'est pas assez d'avoir marqué la place de Léonard dans l'histoire de la peinture; il faut chercher dans la vie, dans la destinée de ses ouvrages une moralité, un conseil. A Dieu ne plaise que je veuille lui reprocher le caractère encyclopédique de ses études! La poursuite de la vérité n'avait pas à ses yeux moins d'importance et de grandeur que le culte de l'art. Quoique la plupart de ses découvertes scientifiques soient demeurées sans influence sur les progrès de l'esprit humain, aujourd'hui qu'elles sont révélées, nous devons lui en tenir compte. Cependant, à ne considérer Léonard que dans le domaine purement esthétique, dans le domaine de la peinture, il me semble qu'il y a une leçon à tirer du petit nombre de ses ouvrages, et surtout de

ses ouvrages inachevés. Il ne se contentait pas de se proposer pour but la beauté parfaite, il voulait établir la perfection dans les moyens mêmes d'exprimer la beauté. Après avoir étudié le visage humain sous les formes les plus variées, comme on peut le voir dans les collections de Caylus, d'Hollar, de Chamberlain, de Bartolozzi; après avoir réuni laborieusement tous les traits dont se compose l'expression des passions, il voulait sans cesse modifier les moyens matériels dont une longue tradition avait démontré la puissance et la fidélité. Or, c'est à ce désir immodéré de perfectionner toute chose, depuis la composition des couleurs jusqu'à la composition des vernis, à cette habitude constante de ne jamais s'en tenir aux méthodes éprouvées depuis long-temps, que nous devons attribuer l'altération rapide et profonde des ouvrages de Léonard. Il faut donc, dans la poursuite même de la perfection, savoir s'arrêter à temps, et surtout ne pas vouloir tout faire par soi-même. Le champ de l'art est bien assez vaste sans y ajouter encore le champ de l'industrie. Si Léonard se fût contenté des procédés vulgaires, *la Cène* de Milan serait aujourd'hui aussi jeune, aussi fraîche que *l'École d'Athènes*. Il y a donc dans la destinée des œuvres de Léonard une leçon qui ne doit pas être négligée : que les peintres poursuivent, comme lui, la perfection de la beauté, qu'ils apprennent à son école l'art trop oublié de se contenter difficilement, et qu'ils s'en tiennent pour l'expression de leur pensée aux moyens matériels éprouvés depuis long-temps.

GUSTAVE PLANCHE.

# LES RÉCITS

DE

# LA MUSE POPULAIRE.

## LE KACOUSS DE L'ARMOR.

### I. — LA FILLEULE DE LA VIERGE ET LE FILS DU DIABLE.

A l'ouest de l'Armor finistérien s'étend une longue pointe granitique dont l'extrémité se bifurque et forme les deux presqu'îles de Kelern et de Crozon. La dernière de ces presqu'îles dessine un des côtés de la magnifique baie de Douarnénez, ce lac marin au fond duquel dort la mystérieuse cité du roi Gralon. On peut trouver des horizons moins monotones, des rocs aussi bouleversés, des terrains encore plus écorchés par la rafale; mais on chercherait vainement un site dont le caractère fût plus complet. Ce qui distingue le paysage qu'on découvre du haut de cette dune, c'est une harmonie indéfinissable; ce sont les falaises pierreuses le long desquelles coulent des traînées de bruyères en fleurs, les volées de goëlands gris tournoyant au-dessus des enceintes druidiques, les linceuls d'algues fauves qui enveloppent les récifs et dont les plis flottent dans les remous; c'est le mélange de grèves, d'écumes, de débris de naufrages, et, par-dessus tout, cette respiration

rauque de l'Océan dont les intermittences régulières semblent mesurer le temps. Ailleurs, l'aspect séduit par la variété, ici il impose par son unité : la même impression vous arrive par tous les sens, et cette impression a je ne sais quoi de fortifiant et d'austère. La brise de mer est d'une nature purifiante; comme l'air des montagnes, elle produit une sorte d'excitation salutaire; après l'avoir respirée, on se sent plus d'activité, plus d'initiative; la grandeur du spectacle réagit au dedans et communique à l'être intérieur son énergique gravité. J'éprouvais d'autant plus vivement cette impression, que je retrouvais les rudes paysages de la Bretagne après un long séjour dans l'énervante atmosphère des villes. Ce que je revoyais avait en quelque sorte pour moi le charme du souvenir et celui de la nouveauté. Je reconnaissais mes sensations d'autrefois, mais ravivées et plus entières.

Après m'être arrêté au cap La Chèvre, je me dirigeais vers le nord en suivant le promontoire. J'avais passé Rostudel; j'apercevais en avant quelques arbres rabougris, et, derrière leur feuillage échevelé par la brise, le hameau de Kercolleorc'h, lorsque mon œil s'arrêta, à gauche, sur une étroite oasis dont la verdure rayait la brande. C'était une petite ravine de quelques pas s'inclinant vers la baie et que vivifiait une source appauvrie par les chaleurs de juillet. Au plus profond de ce pli de terrain, quatre pierres brutes avaient été disposées de manière à former une sorte de fontaine que protégeaient quelques touffes de saules. Une jeune paysanne s'y tenait assise, le bras appuyé sur sa cruche de terre de Cornouaille, dont l'orifice était recouvert d'une toile fine et blanche. L'arrangement de son costume flétri témoignait d'un goût remarquable. La coiffe de toile rousse encadrait avec soin l'ovale un peu large du visage; un petit mouchoir de cotonnade brune évasait gracieusement ses plis sur la nuque et enveloppait les épaules comme deux ailes; une jupe bordée de rouge retombait jusqu'au-dessus de la cheville, et laissait voir deux pieds nus d'une forme parfaite et de la couleur du bronze florentin.

Je m'étais arrêté pour la regarder; elle me salua d'un de ces *bonjours* cadencés qui donnent tant de grace caressante au vieux langage celtique. Je m'approchai, attiré par la douceur de la voix et par la fraîcheur de la source. En me voyant essuyer mon front, la Rébecca armoricaine me demanda si je voulais boire, et, sur ma réponse affirmative, elle souleva la cruche en riant et approcha le goulot de mes lèvres. Comme je la remerciais à la manière bretonne en lui souhaitant *la bénédiction de Dieu,* le pas d'un cheval retentit au revers du coteau, et la silhouette d'un meunier se dessina au détour de la montée. C'était un homme encore jeune, à la mine ironique, et vêtu d'un habit de couleur opale qui dénonçait sa profession. Assis de côté sur ses sacs de farine, il cheminait en sifflant et battait la mesure des deux pieds

contre les flancs de sa monture. Habitué à cette excitation régulière, l'animal n'y prenait point garde, et s'avançait d'un pas philosophique comme trop blasé sur les choses de ce monde pour s'émouvoir ni se hâter. Le nouveau venu salua la petite paysanne par son nom.

— Que la Trinité nous aide! dit-il en riant; voici Dinorah qui tient auberge sur la lande pour les gentilshommes de passage.

— Continuez votre chemin, Guiller *Trois-Bouches*, répondit Dinorah en riant; il n'y a ici que de l'eau de fontaine, et vos pareils n'aiment que l'*eau de feu* (1).

— Par ma conscience! mon chemin est le tien, reprit le meunier, car je porte les moutures à Kercolleorc'h.

— Sauf ce que la sebile du moulin en aura retiré, dit la jeune fille malignement.

Je souris de cette allusion aux habitudes connues des meuniers bretons, trop sujets à dîmer sur les grains qui leur sont confiés. Guiller hocha la tête. — Vous entendez *la langue de malice* (*gour lanchenn*), dit-il en se tournant vers moi; je l'ai vue trop petite pour m'appeler par mon nom, et maintenant elle pourrait plaider contre un avocat. Que je sois damné si Dieu n'a pas donné aux femmes la parole qu'il a retirée au serpent!

Dinorah se mit à rire.

— Les plus faibles ont droit de se défendre, fit-elle observer; le ver de terre lui-même se redresse contre celui qui l'écrase.

Guiller secoua la tête. — Oui, oui, continua-t-il ironiquement, *la petite sainte* n'aime pas les curieux, et, comme les chiens de métairie, elle aboie de loin.

— Les bons chiens n'aboient pas contre les honnêtes gens! objecta finement la paysanne.

Le meunier la regarda. — Alors dis-moi un peu, reprit-il, ce que font les chiens de Kercolleorc'h quand Beuzec-le-Noir passe devant ta porte?

Dinorah ne répondit rien et rougit beaucoup; évidemment Guiller avait trouvé le point sensible. Il y appuya avec une persistance qui prouvait la rancune, et plaisanta longuement la jeune fille sur son voisin Beuzec, qui me parut être un de ces favoris pour lesquels on avoue difficilement sa prédilection. Dinorah, d'abord troublée, recouvra bientôt sa présence d'esprit, et finit par répondre avec une vivacité acérée. Tous deux épuisèrent leur malignité dans ce duel de paroles. Guiller y mit l'entrain vulgaire des railleurs de profession, la jeune fille une dextérité nerveuse et hardie dans laquelle perçait quelquefois l'amertume. Le meunier parut céder le premier.

(1) Nom breton de l'eau-de-vie.

— Sur mon baptême! le diable n'aurait pas avec elle le dernier mot, dit-il en me regardant; voici bien la preuve que ce qu'il y a de plus infatigable sur terre, c'est la mauvaiseté d'une femme.

— Vous mentez, dit vivement Dinorah: ce qu'il y a de plus infatigable, c'est la cravate d'un meunier.

— Pourquoi cela? demandai-je.

— Parce qu'au dire de la tradition, reprit la paysanne en riant, elle peut, sans se lasser, tenir toujours un coquin à la gorge.

Guiller ne parut point se fâcher de l'application du proverbe populaire. — Allons, dit-il d'assez bonne grace, la fille est bien instruite et connaît toutes les sentences de malice. Depuis que le froment a du son, les piqueurs de meule ont été exposés à la médisance et au péché. Il n'y a que les *petites saintes* qui peuvent être filleules de la vierge Marie!

La figure de Dinorah prit une expression sérieuse. — Ne riez pas des choses bénites, Guiller *Trois-Bouches*, dit-elle presque sévèrement.

— Que le *vieux Guillaume* (1) me brûle si je ris! répliqua ironiquement le meunier; tout le monde ne sait-il pas bien que tu as eu pour marraine la mère de Jésus?

— Assez! interrompit la paysanne visiblement scandalisée; mais le meunier n'était pas homme à s'arrêter dans une revanche, d'autant plus qu'il avait rencontré mon regard qui l'interrogeait.

— Monsieur ne connaît pas l'histoire! dit-il d'un ton narquois. C'était après la naissance de Dinorah; on l'avait conduite à l'église; le bedeau venait d'apporter la coquille de sel, et le recteur décrochait déjà son étole, quand on accourut dire que celle qui avait été choisie pour marraine venait de mourir. La chose parut un signe de malheur, ainsi que monsieur peut croire, et on se demandait comment l'innocente serait baptisée; mais on vit tout à coup sortir de la chapelle de la Vierge une belle créature vêtue de dentelles et de soie, qui se proposa pour tenir l'enfant, et qui, le baptême achevé, disparut sans qu'on ait pu savoir comment. Certaines gens ont dit que c'était une étrangère du haut pays venue pour voir la mer, et qui avait aidé, par hasard, à faire une chrétienne; mais ceux de Kercolleorc'h, qui ont plus d'esprit que le pauvre monde, ont assuré que c'était la vierge Marie elle-même, en raison de quoi ils ont appelé Dinorah *la petite sainte*.

Je regardai la jeune fille, et je lui demandai si ceci n'était point un conte inventé par le meunier. — Guiller sait mentir, même quand il n'invente pas! répliqua-t-elle avec une brusquerie qui indiquait une conscience blessée; mais, après tout, sa moquerie ne peut rien changer dans ce que Dieu a voulu : pour rire des étoiles, on ne les fait pas tomber du ciel! — A ces mots, elle doubla le pas, malgré la cruche

(1) Nom que les Bretons donnent au diable dans leurs plaisanteries.

qu'elle portait sur la tête, et nous devança dans le sentier, de manière à rompre l'entretien. Guiller me regarda de côté. — En voilà de la fierté! me dit-il ironiquement; la petite ne veut pas renoncer à avoir une marraine au-dessus du firmament.

Je reportai les yeux avec curiosité sur Dinorah, qui continuait à marcher devant nous. Ce n'était point la première fois que j'entendais parler de ces créatures d'élection qu'un heureux hasard avait faites les protégées de quelque sublime patron. Je savais qu'en Bretagne, où la légende chrétienne s'est partout substituée à la mythologie gauloise, où la Vierge et les saints ont remplacé les fées de l'Armor, ces interventions surhumaines ne sont point aujourd'hui même sans exemple. J'avais entendu citer la *fouacière* de Saint-Matthieu, dont l'ange Gabriel pétrissait les pains azymes, et le pilote de l'île de Batz, à qui Jésus-Christ avait appris les paroles qui *relèvent* le navire en détresse; mais c'était la première fois que je voyais de mes yeux une de ces favorites du ciel. Bien que familiarisé depuis long-temps avec les inventions de la fantaisie populaire, j'avais quelque peine à entrer dans ce nouveau domaine, à prendre au sérieux la naïveté de cette foi qui me transportait en plein moyen-âge. Je contemplais tout surpris cette pauvre paysanne qui se croyait sincèrement filleule de la reine des anges, et qui sentait sur elle une bénédiction particulière! Cette persuasion avait, du reste, imprimé à toute sa personne un caractère de pureté plus digne et plus sereine; une fois averti, on en restait frappé. C'était la grace de la jeunesse avec la fermeté de l'âge mûr et la placidité de la vieillesse. Sous cette enveloppe sans éclat, on devinait une flamme intérieure dont le reflet brillait doucement au fond de deux yeux couleur de mer. Je n'eus point le temps de demander au meunier de nouvelles explications: nous étions arrivés à une cabane de *gabarier* (1), que j'appris alors être celle du père de Dinorah. La maisonnette était de granit, couverte en ardoises, contre l'usage, et d'un aspect moins misérable que celles qui parsèment nos grèves. On avait profité d'une échancrure assez profonde du coteau pour ménager derrière la cabane un courtil bordé d'aubépines et de troënes. En avant s'ouvrait une petite crique pailletée de coquillages dont les débris nacrés étincelaient au soleil. A l'ouverture même de cette espèce de port, des filets séchaient sur le roc, et une barque était échouée; le gabarier dormait au pied du rocher, la face tournée vers le sable et le front appuyé sur ses deux bras repliés.

— Voilà Salaün qui récite la *prière de saint Lâche*, dit le meunier en me montrant le dormeur avec le manche de son fouet; ces fermiers

(1) Nom donné en Bretagne aux bateliers qui exploitent les produits maritimes, tels que varechs, galets, sables marins, etc.

de la mer sont les protégés du bon Dieu : tandis qu'ils dorment, la semaille se fait sous l'eau, leur moisson grandit, et, le jour venu, ils n'ont qu'à récolter. Je gage que le père Salaün fait maintenant quelque rêve royal ! Il voit entre deux eaux le grand congre aux yeux de perle ou le banc de sardines d'argent, et il engage son ame au diable pour avoir le filet qui prend tout. Nous arrivons tout juste pour sauver un chrétien de la damnation.

A ces mots, il rapprocha ses deux mains réunies en forme de porte-voix, et poussa un de ces cris prolongés par lesquels les marins s'appellent sur mer. Le gabarier se secoua aussitôt et releva la tête. Guiller éclata de rire. — Eh bien ! vieux marsouin, dit-il, tu vois que les gens de terre savent aussi parler, au besoin, la langue marine.

— J'ai cru que c'était un canonnier de marine qui me hélait, répliqua ironiquement Salaün en faisant allusion à la maladresse proverbiale de ces derniers pour tout ce qui concerne les habitudes nautiques.

— Allons, tout le monde sur le pont ! reprit le meunier, qui continuait à parodier le langage du gaillard d'avant; j'apporte de quoi faire le biscuit.

Il avait délié les cordes qui tenaient les sacs de mouture attachés sur le bât; Salaün vint l'aider. Je profitai du moment pour m'informer des moyens de visiter les belles grottes de Morgate; Salaün m'offrit sa barque, nous tombâmes d'accord du prix, et il fut convenu que nous partirions à la descente de la marée, qui était alors *étale*. En attendant, je gravis le rocher qui fermait au nord la petite crique, et le lac de Douarnénez m'apparut sous les lueurs déjà obliques du soleil. Les côtes brunes s'arrondissant autour des eaux bleues, çà et là empourprées par des rayons plus vifs ou moirées par de blanches lueurs, donnaient à la baie entière l'apparence d'un gigantesque coquillage aux bords rugueux et à l'intérieur irisé de nacre. On apercevait, de loin en loin, les voiles blanches des pêcheurs ou les voiles roses des gabariers qui glissaient à l'horizon et allaient se noyer parmi les splendeurs du soir. Aucun bruit dans cette immense étendue, si ce n'est la rumeur de la mer et quelques bourdonnemens d'insectes. L'odeur marine des algues arrivait jusqu'à moi mêlée aux parfums mielleux des troënes et à la senteur amère des genêts. Les pointes de Saint-Hernot, de Morgate et de Trebéron se dressaient successivement au nord comme des bastions géans ; çà et là des hameaux tachetaient la lande.

Après avoir long-temps promené les yeux sur ce merveilleux spectacle, je les abaissai vers la petite anse creusée à mes pieds. Le meunier et Salaün étaient rentrés; je n'apercevais plus que la gabare échouée, le cheval broutant les rares gazons marins qui veloutaient le roc, et quelques oiseaux de mer se jouant le long des anfractuosités;

mais bientôt Dinorah parut. Elle portait la quenouille de roseau passée à sa ceinture et tournait le fuseau en marchant; son tablier relevé se gonflait des grains de rebut que rejette le vanneur. Je la vis monter la petite colline qui aboutissait au rocher où je m'étais assis. Arrivée au sommet, elle regarda autour d'elle, leva la main comme si elle eût appelé aux quatre coins du ciel, et se mit à répéter je ne sais quel chant sans paroles et sans rhythme. Presque aussitôt des gazouillemens lui répondirent, et une douzaine d'oiseaux s'élancèrent pour recevoir d'elle la pâture. Je voyais la jeune fille, dont la silhouette se découpait sur l'azur du ciel, semer le grain en chantant à demi-voix, tandis que les bouvreuils, les roitelets et les rouges-gorges, voletant alentour, l'enveloppaient dans leurs évolutions aériennes. Le tout, éclairé par les clartés du soir, formait un tableau rustique et charmant; on eût dit une de ces idylles en quelques vers telles que nous en a laissé la poésie sicilienne. Je voulus rejoindre la *petite sainte,* mais elle m'arrêta par un geste.

— Si monsieur approche, les oiselets vont partir, dit-elle en me les montrant qui tournaient déjà la tête d'un air inquiet et qui gonflaient leurs ailes.

Je lui demandai comment elle avait pu les apprivoiser.

— Comme toutes les créatures du bon Dieu, en leur montrant que je les aimais. Quand l'hiver vient et que la terre est gelée, je leur jette la graine sur le seuil, et, dans le temps des fleurs, ils s'en souviennent.

En ce moment, le meunier et Salaün reparurent; le premier appela son cheval, qui jeta un regard de regret mélancolique sur les gazons marins, mais se résigna à obéir. A leur approche, les oiseaux de Dinorah s'envolèrent.

— Voilà encore la *petite sainte* qui fait l'aumône aux mendians de l'air, dit Guiller en nous rejoignant; aurait-elle parmi eux quelque messager qui lui apporte des nouvelles de sa marraine?

— Pourquoi non? répliqua Salaün en souriant; si nos pères n'ont pas menti, il y a des oiseaux qui connaissent les routes dans *la mer d'en haut,* et qui peuvent porter une lettre aux bienheureux du paradis.

— C'est donc le contraire de mon cheval, reprit le meunier, car il porte, de ce pas, de la mouture à un damné de l'enfer.

— Vous allez à *la Pointe du Corbeau?* demanda Salaün.

— Voir si le père du mal n'a pas encore emporté le vieux *Judok-Naufrage.*

Ce dernier nom me frappa: de récentes recherches faites aux archives judiciaires de la marine me l'avaient fait rencontrer, et je me souvins alors avoir ouï dire que celui qui le portait devait habiter encore quelque point de nos côtes bretonnes. Mes questions à Salaün et au meunier dissipèrent bientôt tous mes doutes. Le gabarier de la Pointe-

du-Corbeau était bien l'homme traduit en 1812 devant le tribunal maritime de Brest, sous l'accusation de crimes qu'on n'avait pu prouver, et renvoyé absous. Guiller lui apportait la mouture du mois, et s'inquiétait de savoir s'il le trouverait à sa cabane, quand le pêcheur lui dit : — Tu vas le savoir, car voici son fils, Beuzec-le-Noir.

A ce nom, je me retournai vers le nouveau venu : c'était un jeune paysan, vêtu d'un costume de toile en lambeaux. Sa chevelure rousse lui tombait jusqu'au cou, et sa main droite serrait un bâton de houx noueux, tandis que la gauche retenait un bissac sur son épaule. On cherchait vainement dans ses traits le type calme et pur des Cambriens. Sa face élargie, son front déprimé, ses yeux enfoncés, ses dents aiguës, tout semblait accuser l'origine tartare; son visage et ses membres avaient pris sous le soleil une teinte foncée qu'échauffaient au-dessous quelques glacis rougeâtres; c'était ce qui l'avait fait appeler Beuzec-le-Noir. L'aspect de ce jeune homme avait quelque chose de repoussant et de terrible.

Beuzec avait ralenti le pas en nous apercevant, sans changer pourtant de direction. Dinorah, qui s'était retournée comme moi en l'entendant nommer, affectait maintenant de filer sans le regarder. L'œil de Beuzec se fixait, au contraire, sur la jeune fille, et il me parut évident qu'il était tout à la fois attiré par elle et repoussé par nous. Guiller l'appela de loin avec la familiarité hardie qui lui semblait habituelle.

— Arrive donc, coureur de sentiers! cria-t-il en remuant les bras; ne vois-tu pas qu'on veut te parler?

Beuzec marcha encore plus lentement.

— Il faudrait un bout de filin à trois nœuds pour lui faire comprendre le breton, objecta Salaün.

Beuzec parut près de s'arrêter.

— Le meunier veut savoir si Judok est chez lui, dit alors Dinorah sans lever les yeux et en continuant à filer.

Le vagabond ne répondit pas immédiatement; il promena sur nous un regard scrutateur, puis répliqua :

— Il n'y a que ceux qui viennent de la pointe qui peuvent le savoir.

— Et d'où viens-tu donc? demanda Salaün.

— Parbleu! d'où il vient toujours, répondit Guiller, de la petite guerre. Ne voyez-vous pas qu'il a le bissac de picorée sur l'épaule? Qu'as-tu maraudé aujourd'hui, voyons, pupille du diable, fruit ou racine, chair ou poisson?

Il fit un geste comme s'il eût voulu porter la main sur la besace; mais un éclair passa dans l'œil du vagabond, et son bâton de houx se releva lentement.

— Beuzec vient de la lande, dit la jeune fille en s'entremettant; je l'ai vu il y a une heure du côté des terriers.

— Est-ce qu'il se serait mis à chasser comme les gentilshommes? demanda ironiquement Guiller.

— Pourquoi donc pas? dit le vagabond avec humeur.

— Et qu'as-tu fait de ton fusil et de ton chien? reprit le meunier.

— Voici le fusil des coureurs de sentiers, répliqua Beuzec en montrant son bâton noueux, et j'ai là, dans mon bissac, le chien de chasse de *sainte misère!*

A ces mots, il plongea la main dans la poche la plus profonde, et en retira un petit animal très vif, de couleur sale, aux yeux enflammés et le museau humide de sang.

— Un furet! s'écria Salaün; je comprends à cette heure pourquoi les messieurs du manoir se plaignent de ne plus trouver de lapins dans la garenne; c'est toi qui les braconnes avec ta vermine.

Beuzec éclata de rire.

— Ah! nous savons les trouver, nous autres, reprit-il d'un accent de triomphe; *Jean qui tue* m'en a encore étranglé quatre aujourd'hui; voyez!

Et il retira de la seconde poche du bissac plusieurs jeunes lapins qui portaient au cou les traces de la dent du furet. Il nous les montra avec un rire féroce en les pressant du pouce et faisant couler le sang.

Guiller lui demanda s'il voulait vendre son gibier.

— Pas ici, répliqua-t-il; j'irai à Crozon, où l'aubergiste me l'achètera pour du *vin de feu.*

Il avait repris les lapins, et allait les replonger dans sa besace; mais il se ravisa tout à coup, en saisit un, et le jeta sans rien dire devant Dinorah. Celle-ci le regarda comme si elle n'eût point compris.

— C'est le plus beau, dit brusquement Beuzec, la *petite sainte* peut le prendre.

Salaün ne permit point à sa fille de répondre, et repoussa du pied le présent.—Emporte ta chasse, dit-il d'un ton rude, nous ne mangeons que le gibier pris par des chrétiens.

Beuzec tressaillit et parut un instant déconcerté; mais il redressa bientôt la tête comme une vipère, fit entendre un de ces éclats de rire faux et stridens qui m'avaient déjà étonné, puis replaça le bissac sur son épaule sans répondre, et disparut au penchant du promontoire.

— Eh bien! et son lapin! dit Guiller, qui montra l'animal resté à terre.

— Tu le lui rapporteras! répondit brusquement Salaün.

Le meunier releva le gibier, qu'il examina avec un regard de convoitise friande.

— Du diable si j'ai vos scrupules, maître Salaün, dit-il; l'animal est gras comme un nourrisson de neuf mois, et, arrangé au vin blanc, ça serait un mets royal; aussi j'ai grande envie d'accepter pour vous le cadeau.

Et comme il vit que le pêcheur allait répliquer : — Au reste, nous nous arrangerons, moi et Beuzec, ajouta-t-il, vu que je vais le retrouver là-bas. Aucun de vous n'a de commission pour Judok-Naufrage?

Je répondis que je désirais le voir, et que, si la barque pouvait venir me prendre à *la Pointe du Corbeau*, j'accompagnerais Guiller jusque chez le vieux naufrageur. Salaün parut éprouver quelque répugnance pour cet arrangement, qu'il finit pourtant par accepter. Après avoir pris congé de Dinorah, je partis avec le meunier.

— Monsieur va voir un drôle de païen, dit celui-ci lorsque nous fûmes en route; dans le pays, on le croit donné au diable, et, à vrai dire, voilà bien long-temps qu'ils vivent en compérage. M'est avis que, si on mettait ses péchés à la file, il y aurait de quoi paver le chemin de Camaret à Crozon. Il a seul fait venir plus de navires à la côte depuis vingt années que tous les vents de *suroit* (1), et il a promené ses fausses balises et ses feux de tromperie depuis Loquirek jusqu'à Trevignon. — Je demandai si cet odieux métier l'avait enrichi. — C'est à savoir, dit Guiller; Judok vit à la Pointe comme un *chercheur de pain* (2), mais nul ne pourrait dire si sa pauvreté est un mensonge. Souvent Dieu vous punit du bien mal acquis en vous donnant l'avarice, et alors la richesse ressemble à une maladie intérieure qui vous ronge le cœur.

## II. — LE KACOUSS DE LA POINTE DU CORBEAU.

Nous traversions une campagne de plus en plus ravagée. A droite se dressait un encadrement de rochers qui nous cachait les flots; à gauche, l'œil se perdait sur une bruyère desséchée : des blocs de quartz blanc perçaient, de loin en loin, le sol dépouillé, comme des ossemens gigantesques exhumés par le vent de mer; enfin, au tournant d'un monticule, nous aperçûmes la hutte de Judok. Bâtie dans une fente, à la pointe d'une petite crique, elle se confondait presque avec les dentelures de granit du promontoire. Le toit, adossé à un rocher, était couvert d'algues marines retenues par d'énormes galets. La carcasse d'une tête de cheval se dressait à l'une des extrémités, tandis qu'à l'autre pendait une touffe de chanvre. Le meunier me la fit remarquer — C'est son enseigne d'autrefois, me dit-il; le métier de noyeur d'hommes n'était que pour les grands jours; d'ordinaire il écorchait les bêtes mortes et filait des cordes. Aussi les vieux du pays ne le considèrent pas comme chrétien, et disent que c'est un *kacouss*.

J'avais déjà rencontré dans l'Arhès quelques restes de cette caste maudite, livrée aux mêmes industries que les parias de l'Inde et re-

(1) Sud-ouest.

(2) *Klasker bara,* mendiant.

jetée comme eux de la société commune. Assez nombreux autrefois pour avoir nécessité des dispositions particulières dans les ordonnances civiles et religieuses de la Bretagne, les *kacouss* s'étaient long-temps cachés aux lieux les plus solitaires, repoussés par l'église elle-même, qui ne leur permettait d'entendre les offices qu'à la porte du temple, *sous les cloches*. Quant à leur origine, la tradition était multiple et douteuse : les uns les tenaient pour des *Gypsians* ou Bohêmes, les autres pour des Juifs lépreux, quelques-uns pour des Sarrazins emmenés captifs à l'époque des croisades. Les ducs de Bretagne leur avaient d'abord interdit l'agriculture et le commerce; mais, au XV[e] siècle, voulant diminuer le nombre des mendians, François II leur permit de prendre des fermes avec des baux de trois ans et de faire le trafic du fil ou du chanvre dans les lieux peu fréquentés. Ces nouveaux priviléges ne leur furent accordés qu'à la condition de porter une marque de drap rouge sur leurs vêtemens. Bien que le temps eût fait disparaître toutes ces distinctions, le préjugé populaire avait survécu. Le petit nombre de *kacouss* dont l'origine était restée visible continuait à vivre à l'écart, séparé de tous par une muraille de mépris. Pour ceux que je venais de voir dans la montagne, cette réprobation n'avait eu d'autre résultat que l'ignorance et la misère. Si l'on disait vrai, j'allais en voir un dont elle paraissait avoir envenimé le cœur et nourri la méchanceté.

Nous trouvâmes Judok devant sa porte, occupé à détordre de vieux bouts de cordage recueillis sur la grève. C'était un petit vieillard très maigre et complétement chauve. Son visage, couleur de brique, était sillonné en tous sens de rides si creusées, que le soleil n'avait pu les brunir jusqu'au fond, et qu'elles dessinaient sur la peau un dédale de lignes plus blanches qu'on eût pris, au premier aspect, pour un tatouage. La bouche dégarnie était rentrée et sans lèvres, le front fuyant, le nez recourbé; l'œil avait une mobilité farouche, et la mâchoire inférieure une sorte de tremblement : on eût dit une bête fauve qui mâche à vide.

A ma vue, Judok fit un mouvement de surprise qui ressemblait à de la frayeur. Cependant il ne se leva point, et ses doigts continuèrent à parfiler le chanvre; mais son regard me suivait avec cette oscillation fiévreuse qui lui semblait habituelle. Guiller s'aperçut de son inquiétude.

— Eh bien! vous ne m'attendiez pas en si bonne compagnie, vieux fileur de cordes! dit-il en ricanant.

— Que cherche le gentilhomme sur nos côtes? demanda Judok, dont l'œil ne pouvait me quitter.

— Vous peut-être, dit le meunier.

Le *kacouss* se leva et laissa tomber la corde qu'il effilait. Je tâchai de le rassurer en lui expliquant que j'avais suivi Guiller pour voir le pays, et que j'attendais le bateau de Salaün à la Pointe du Corbeau. Il parut

satisfait, grommela une malédiction contre le meunier qui continuait à rire, et alla prendre un des bouts du sac qu'il venait de décharger. Tous deux le portèrent à la cabane, où je les suivis; mais, à peine entré, Judok s'arrêta avec un cri et laissa retomber la poche de mouture. Il venait d'apercevoir Beuzec accroupi sur le foyer et occupé à recouvrir de cendre des pommes de terre qu'il retirait de sa besace.

— Lui! s'écria le *kacouss* avec une indicible expression de surprise; que les saints nous protégent! Par où est-il entré?

— Il me paraît qu'il n'y a pas à choisir, dit Guiller en montrant la porte.

— Non, non! reprit le cordier avec force; quand je suis sorti, il n'y était pas; je n'ai point quitté le seuil, et il n'a pu passer sans être vu.

— Par où alors serait-il venu? demandai-je en regardant autour de moi la cabane, qui n'avait aucune ouverture.

— C'est ce que le *reptile* seul pourrait dire, murmura Judok, qui lança au jeune garçon un regard où la colère se mêlait à la crainte.

Beuzec avait tout écouté d'un air indifférent, et continuait à ranger ses pommes de terre sur le foyer.

— Qu'est-ce qui étonne *mon père?* dit-il enfin tranquillement; le vent ne sait-il pas bien entrer sans qu'il y ait de porte?

— Entendez-vous! s'écria le *kacouss,* il l'avoue! Le malheureux peut venir et aller sans que je le sache; je ne suis plus le maître dans mon pauvre logis! Il peut tout prendre ici à sa fantaisie!...

— Il y a donc à prendre, *mon père?* demanda Beuzec en appuyant pour la seconde fois sur cette appellation avec une ironie de tendresse.

Le cordier se retourna vers lui l'œil allumé.

— Qui a dit cela? s'écria-t-il.

— C'est vous, répliqua Beuzec.

— Tu mens!

— Demandez au gentilhomme! A vous entendre, on dirait qu'il y a dans la cabane un trésor.

Beuzec avait prononcé ces derniers mots plus lentement, la tête basse, et regardant le vieillard en dessous. Celui-ci se redressa.

— Où ça, un trésor? bégaya-t-il; où l'as-tu vu, damné que tu es? montre-le donc, parle, voyons, vite, dis où est le trésor?

Le jeune garçon ne répondit rien; il continuait à siffloter entre ses dents d'un air sardonique. Judok se retourna vers nous.

— Dieu lui a donné *une tête de brute* (1), dit-il en ricanant; il chante comme les goëlands de la grève, sans savoir ce qu'il dit. Plût à Dieu que le pauvre homme d'ici eût un trésor! Il bluterait sa farine plus blanche et ferait ses miches plus grandes.

(1) Expression bretonne; pour désigner *un fou*, on dit *pensaout*, mot à mot *tête de brute*.

— Allons, vieille pratique, ne criez donc pas toujours misère, ou j croirai que vous roulez sur l'or, interrompit Guiller; vous pouvez compter les bouchées, pourvu que vous ne comptiez pas les petits verres... En route la bouteille de *vin de feu !*

Le cordier parut embarrassé. Il grommela entre ses dents quelques mots que le meunier ne dut point entendre plus que moi, mais dont il comprit l'intention.

— Ah! pas de *flibuste,* Judok-Naufrage! interrompit-il presque sérieusement, ou je ne vous apporte plus de mouture! Ma meule ne tourne que pour les bons enfans.

Le *kacouss* parut céder à la menace de Guiller. Je savais déjà que la rareté des moulins, dans plusieurs parties de la Bretagne, mettait les habitans solitaires et dispersés à la merci des meuniers. En refusant leur pratique, ceux-ci pouvaient les affamer, et on m'avait cité, dans l'Arhès, des exemples singuliers de leur tyrannie. L'un d'eux avait forcé son voisin à transporter le blé qu'il faisait moudre à six lieues de sa ferme, et je l'avais vu faire jusqu'à trois et quatre voyages avec sa charrette et son attelage avant d'obtenir sa mouture. Je ne fus donc surpris ni de la menace de Guiller, ni de la condescendance du cordier. Ce dernier s'était approché d'un vieux coffre fermé à clé d'où il retira une bouteille à moitié vide et trois verres d'inégale grandeur. Il posa les verres sur la table; Guiller s'empara du plus grand.

— Faisons bonne mesure, compère, dit-il en le tendant à son hôte, les routes sont aujourd'hui aussi chaudes que la gueule d'un four, et les chrétiens ont besoin de rafraîchissemens.

Malgré l'invitation, la main de Judok versait si précautionneusement, que le verre ne pouvait se remplir. Deux ou trois fois il s'arrêta court; mais le meunier restait le bras tendu et l'obligeait à verser de nouveau. Il ne retira le verre que lorsqu'il fut plein.

— Maintenant au gentilhomme! dit-il en m'indiquant; il y a toujours profit à trinquer avec les honnêtes gens.

La générosité forcée de Judok lui donnait un air d'anxiété si plaisante, que, malgré ma répugnance, j'acceptai la maligne invitation du meunier. La main de notre avare échanson remplit le second verre avec force hésitations et tremblemens; mais, quand il en vint au troisième, qui lui était destiné, le comique prit des proportions véritablement merveilleuses. Partagé entre sa ladrerie et son goût pour le *vin de feu,* Judok versait à demi, s'arrêtait, puis reprenait avec des grognemens de convoitise et de désespoir d'une indicible bouffonnerie. Il porta enfin le verre à ses lèvres en gémissant, poussa une exclamation de joie dès qu'il eut goûté, puis, subitement repris par la pensée de la dépense, soupira de nouveau, but une seconde fois pour se consoler, et s'épanouit encore jusqu'à ce qu'il revînt au cruel souvenir. J'assistais à

cette pantomime de l'Harpagon sauvage avec une admiration d'artiste qui me faisait complétement oublier la laideur de la réalité. Cependant il me parut qu'après avoir vidé son verre, le vieil écorcheur fléchissait dans ses principes, et que la sensualité avait momentanément vaincu l'avarice. Il reprit avec une sorte de décision la bouteille qu'il avait posée sur la table et voulut remplir de nouveau son verre; mais je le vis s'arrêter avec une expression de stupeur : la bouteille était vide! Il se retourna vers le foyer; Beuzec n'y était plus.

Guiller riait aux éclats, mais sans comprendre comment le *vin de feu* avait pu disparaître. Judok paraissait en proie à une agitation qui tenait de l'épouvante et de la colère. Il nous regardait l'un après l'autre de ses petits yeux gris et inquiets en répétant : — Qui a bu? qui a bu?

— Pour sûr ce n'est pas le gentilhomme, car son verre est encore plein, dit Guiller, et que Dieu me damne si c'est moi; mais vous avez chez vous un pupille du diable.

— Le *reptile!* s'écria Judok; c'est donc lui? Mais où et comment? Vous l'avez vu?

Son regard nous interrogeait avec angoisse, en allant de l'un à l'autre. Le meunier continuait à rire sans répondre. Je déclarai que, pour ma part, je n'avais rien remarqué. Judok continuait à agiter sa bouteille qu'il ne pouvait croire vide. Je voulus enfin donner un dénoûment à l'aventure en prenant une petite pièce de monnaie que je jetai sur la table. A cette vue, le cordier tressaillit, un sourire traversa sa physionomie de renard, et il étendit la main pour saisir ce dédommagement inattendu; mais une autre plus prompte, qui sortit de dessous la table, s'en empara, et Beuzec, se dressant tout à coup sous nos pieds avec un éclat de rire, s'élança vers la porte de la cabane. Judok se mit en vain à sa poursuite; le jeune garçon était trop agile pour qu'il pût le rejoindre. Nous le vîmes disparaître dans une fente du promontoire aux bords de laquelle Judok dut s'arrêter.

— L'argent est allé rejoindre *le vin de feu,* dit Guiller en riant. Sur mon salut! *le reptile,* comme il dit, est un garçon avisé, et je ne m'étonne plus si, dans le pays, on lui donne une *origine noire;* mais voici Salaün qui aborde, et je vous conseille de descendre, car ne comptez pas qu'il vienne vous chercher jusqu'ici : il a encore plus peur du diable que je n'ai peur de la mer.

Je rejoignis le vieux gabarier, qui se tenait à la poupe, appuyé sur sa gaffe. Dès que j'eus mis le pied dans la barque, il poussa au large, et nous nous trouvâmes au milieu des algues qui frangeaient la grève. Il fallut louvoyer quelques minutes dans un archipel de petits récifs contre lesquels la vague bouillonnait en soupirant. Nous allions doubler la dernière pointe, quand j'aperçus Judok debout sur le rebord de la roche où Beuzec lui avait échappé, un bras étendu et le poing

fermé comme s'il menaçait encore. Salaün imprima à la barque une brusque déviation qui l'éloigna du promontoire. Je lui dis en souriant de se rassurer, que ce n'était point à nous qu'en voulait l'écorcheur : il secoua la tête.

— L'ami du diable est ennemi de tout le monde, murmura-t-il à demi-voix; monsieur n'aura qu'à s'en prendre à lui-même, si tout à l'heure il ne fait point bon sur l'eau salée.

— Craignez-vous un grain? demandai-je.

Salaün plia les épaules.

— Demandez à ceux qui l'envoient! dit-il avec humeur; quand je suis parti, rien ne s'annonçait, et maintenant il y a un nuage sur la Pointe du Corbeau !

Je regardai dans la direction indiquée; une sorte de fumée blanche montait, en effet, dans le ciel et commençait à en salir l'azur. La brise fraîchissait de plus en plus; on voyait les crêtes des vagues se border d'une écume verdâtre; le bruit du ressac devenait plus rauque, et les rivages effaçaient à demi leurs contours dans une transparente bruine. Cependant l'horizon avait conservé sa limpidité, et j'avais assez souvent observé les annonces d'orage pour ne trouver, dans ce que j'apercevais, aucun signe sérieusement alarmant. Il me parut évident que les superstitieuses préventions du gabarier lui faisaient oublier sa propre expérience. Je m'assis donc tranquillement sur le rebord du bateau, laissant pendre au dehors une de mes mains qui effleurait, en se jouant, la cime des flots.

Nous contournions lentement la baie, dont tous les aspects passaient successivement sous nos yeux. La côte présentait tantôt des plages couvertes d'un sable nacré que les coquillages émaillaient comme des fleurs, tantôt des dunes pierreuses aux flancs sculptés par la mer. Ici c'étaient de hautes pyramides rougeâtres et pailletées de mica qui se dressaient aux bords du promontoire, là des galeries aériennes d'un schiste ardoisé s'avançant au-dessus des vagues comme des balcons de fées aquatiques. De loin en loin, le roc creusé par les flots dressait de gigantesques arcades sous lesquelles tourbillonnaient des essaims de goëlands gris, tandis que la mer, brisée à tous ces écueils, les entourait de son murmure plaintif. Nous commencions à distinguer l'ouverture de la caverne marine vers laquelle nous nous dirigions. *Née de la mer*, comme l'exprime son nom celtique, la grotte de *Morgate* ou *Morgane* (1) occupe la base d'un haut promontoire entièrement dépouillé. Le cintre surbaissé que forme l'entrée de la grotte s'ouvre sur les flots comme la mâchoire à demi noyée d'un cétacé gigantesque. Il fallut se coucher

(1) *Morgane* vient de deux mots celtiques, *mor*, mer, et *gannet*, enfanté. C'est par corruption que le nom de *Morgane* a été transformé en celui de *Morgate*.

sur les bancs au moment où la barque s'y engagea. Nous passions du jour à une obscurité subite qui ne nous permit d'abord de rien voir; mais cette nuit sembla s'éclairer insensiblement : une clarté bleuâtre pénétrait par l'entrée, glissait le long des parois et allait s'arrêter au fond, sur une petite grève de sable fin. Lorsque l'œil, habitué à cette ombreuse lueur, put saisir l'ensemble, je me levai involontairement avec un cri d'admiration. La voûte de la grotte se dressait à quarante pieds au-dessus de nos têtes, revêtue d'une sorte de vitrification qui se prolongeait des deux côtés jusqu'aux flots. De longues veines d'un rouge sombre et d'un vert pâle qui marbraient cette immense nef lui donnaient je ne sais quelle somptuosité sauvage; on eût dit le palais d'une des divinités de notre orageux océan. Au milieu se dressait un rocher de granit rose poli par la vague; l'onde, abritée, frissonnait à ses pieds, à peine ridée par le souffle du dehors.

Notre barque, qui obéissait là au moindre mouvement de l'aviron, en fit le tour, et nous arrivâmes au fond de la grotte : elle était terminée par la petite grève que j'avais déjà aperçue et par deux couloirs obscurs qui se perdaient sous la montagne. A chaque oscillation du flux, on entendait la vague s'y plonger avec un gémissement sonore. Je demandai à Salaün où conduisaient ces routes mystérieuses.

— C'est ce que pourrait dire la *pennérèz* de Rozan, répliqua le gabarier; monsieur doit avoir entendu les fileuses chanter son histoire.

Ce nom fut, pour ma mémoire, tout un réveil : je me rappelai le vieux *guerz* de Génoffa, dont le drame se dénouait en effet au lieu même où nous nous trouvions arrêtés. — Génoffa habitait, dit le poète breton, le château *puissant* (1), à l'embouchure de la rivière de Laber. Elle était fille d'un seigneur qui l'avait vue naître et grandir comme la ronce des haies, sans y prendre garde. L'enfant était restée païenne, car aucun prêtre n'avait traversé la rivière depuis que la tour jetait son ombre sur les eaux, et l'île appartenait au démon, le signe saint n'ayant jamais été tracé sur la terre, ni sur les hommes. Génoffa vivait là sans autre dieu que son désir. Montée sur une vache blanche dont les cornes étaient dorées, elle courait à travers les joncs du rivage, le long des landes en fleurs, sur les coteaux alors couverts de chênes, et saisissait les oiseaux au vol dans un filet de soie. Un jour qu'elle allait traverser le carrefour d'un taillis, elle vit venir derrière elle un cavalier qui montait un taureau noir aux cornes argentées. Génoffa sentit un *frémissement dans sa chair,* et, sans y penser, elle ralentit le pas de sa monture. Alors l'étranger s'approcha et se mit à lui parler avec tant de douceur, que la jeune païenne se sentit transportée dans le monde des fées.

(1) On trouve encore dans l'île de Rozan les ruines du vieux château de Mur ou de Meur, mot qui, en celtique, signifie *beaucoup*, et exprime l'idée de puissance, comme le prouve le surnom donné au Grallon appelé dans nos ballades *Grallon-Mur*.

« La vache blanche et le taureau noir allaient côte à côte, si lentement, qu'ils pouvaient brouter les pousses nouvelles aux deux revers du chemin, et le bruit de leurs pas sur les pierres du sentier retentissait dans le cœur de Génoffa comme de la musique. Il lui semblait que tous les arbres étaient couronnés de fleurs, que des oiseaux chantaient sous chaque feuille, et que la brise de mer avait l'odeur de l'encens (1).

« La dangereuse rencontre se renouvela plusieurs fois; à chaque entrevue, l'enchantement de Génoffa grandissait, si bien qu'elle ne voulait plus que ce que voulait l'étranger, et qu'un soir la vache blanche revint seule au *château puissant :* sa maîtresse était restée avec le cavalier inconnu.

« Le seigneur de l'île de Rozan se mit aussitôt à leur poursuite à la tête de ses soldats. Tous tenaient une épée nue de la main droite et un poignard dans la gauche, afin d'être prêts à frapper, car le seigneur avait promis de couvrir avec une pièce d'or chaque tache que ferait sur eux le sang de l'étranger.

« Lorsqu'il le vit venir, celui-ci prit Génoffa dans ses bras, monta sur son taureau noir, qui s'élança dans la mer, et gagna la grotte merveilleuse. Arrivé là, il crut être maître de la jeune fille; mais elle se mit tout à coup à avoir honte et à trembler.

« — Laissez-moi, *Spountus* (2), dit-elle toute pâle; j'entends ma mère pleurer entre les planches de sa bière.

« — C'est le bruit du flot contre la falaise, fit observer le cavalier.

« — Écoutez, *Spountus*, ma mère parle sous la terre bénite.

« — Et que dit-elle, pauvre créature?

« — Elle dit qu'elle ne veut point donner sa fille, corps et ame, sans allumer les cierges et sans faire chanter les prêtres. — Qu'il lui soit donc accordé ce qu'elle demande, chère ame; je n'ai jamais méprisé les morts.

« A ces mots, l'inconnu fait un signe, et voilà que prêtres et acolytes surgissent de l'obscurité; ils entourent le rocher qui s'élève au centre de la grotte, ils le recouvrent d'un tapis de soie damassée et d'une nappe de dentelle; ils allument les cierges, ils font brûler l'encens, et la cérémonie du mariage commence.

« Au moment où l'union est prononcée, Génoffa pousse un cri, car elle sent que l'anneau d'argent brûle son doigt; mais il est trop tard! *Spountus* a saisi sa main et l'emmène à travers les routes sombres ouvertes au fond de la caverne. Le cœur de la jeune païenne frissonne et devient froid. Elle se serre contre l'inconnu, qui est devenu le seigneur de sa vie.

« — Écoutez, *Spountus*, on dirait que là-bas, au-dessus de notre tête, retentissent des plaintes et des grincemens de rage. — C'est le bruit que font les carriers en minant les pierres de la montagne, ma douce ame. — Cher mari, je sens tomber sur mon visage une pluie de larmes chaudes. — C'est l'eau qui coule du rocher, Génoffa. — Moitié de ma vie, l'air que nous respirons me brûle comme si j'approchais d'une fournaise. — C'est le vent qui vient du cœur

(1) A veoc'h venn bez'ez eamp gant ar cozle-tarv du, etc.

(2) *Spountus,* surnom donné au démon; mot à mot *l'effroyable.*

Avoalc'h, Spountus, émé, droug-livet éné dremm, etc.

de la terre, madame. — Joie et salut de mes jours, regarde, du feu! du feu partout! — C'est l'enfer, païenne! et tu es maintenant à moi pour l'éternité (1)! »

Pendant que je murmurais ces derniers vers du *guerz* breton, la barque avait achevé son circuit, elle se retrouva en face du rocher de granit rose qui avait conservé dans le pays le nom d'*Autel du Diable*. Je demandai à Salaün si *Spountus* ne hantait plus la grotte où son mariage avait été célébré. Au lieu de répondre, il fit glisser la barque vers l'entrée, et, quelques instans après, nous nous trouvions de nouveau sous le ciel. Le gabarier laissa alors flotter sa rame, se retourna vers la sombre ouverture qui béait derrière nous, puis, me regardant :

— Monsieur devait faire sa question quand il a visité la Pointe du Corbeau, dit-il avec intention, Judok-Naufrage aurait pu lui répondre.

— Est-ce donc ici qu'il reçoit la visite de son maître? demandai-je en riant.

Salaün me jeta un regard de côté, parut hésiter, puis, comme un homme à qui la mauvaise humeur ôte la honte : — C'est ici! dit-il brusquement.

— Vous l'avez aperçu?

— Comme j'aperçois mon bateau.

— Et ce n'était ni un jour d'aire neuve, ni un soir de pardon?

— C'était une nuit de gros temps, et je n'avais bu que de l'eau de fontaine.

— Où vous trouviez-vous donc?

— Là-bas, à l'ancre, près de la *Petite Roche aux Plumes*. C'était dans ma jeunesse; j'avais l'œil bon et l'oreille fine, sans compter qu'il y allait de la liberté, vu que les navires saxons (2) croisaient sans cesse à l'horizon, et que leurs péniches fouillaient toutes les nuits les stations de pêche : c'était miracle de leur échapper; j'avais déjà deux de mes cousins sur leurs pontons. Aussi un gabier de grande hune n'eût pas fait meilleure garde. Mon regard allait de la mer à la côte, quand tout à coup l'ouverture de la caverne marine s'éclaira, et un trait de flamme partit vers le ciel, d'où il retomba sous forme d'étoiles.

— C'était un signal!

— Qui fut compris, car bientôt après la pirogue de Judok parut au milieu des récifs et s'enfonça dans la grotte.

— Et vous l'en avez vue ressortir?

— Pas elle, dit Salaün, dont la voix s'altérait à ce souvenir, mais une autre barque telle que les hommes n'en ont jamais construite : elle avait la couleur de l'eau et rasait la vague de si près, qu'on ne pouvait les distinguer l'une de l'autre. Six ombres étaient assises de

(1) Peoch, Spountus, grigonez ha klemmou zo azé, etc.
(2) Nom donné aux Anglais par les Bretons.

chaque côté, maniant des avirons qui s'enfonçaient dans la mer sans faire aucun bruit, et, près du gouvernail, un homme rouge se tenait debout. Elle passa comme une rafale! Je la suivis de l'œil jusqu'à l'horizon; mais, au moment où elle disparut, un coup de tonnerre éclata au loin et fit trembler toute la baie. Comprenant alors que Dieu livrait la mer au démon, je levai l'ancre pour regagner la terre.

— De sorte que la terrible apparition n'eut aucune suite?

— Faites excuse, monsieur; il se leva un vent de sud qui ouvrit pendant trois jours tous les étangs du ciel; les barques de pêche rentrèrent, on fit mauvaise garde dans les forts, et les Saxons en profitèrent pour surprendre le plus petit, dont ils égorgèrent la garnison; vous pouvez encore voir d'ici ses ruines.

Il se redressa pour me les montrer; mais la nuée blanche que j'avais vue monter dans le ciel au moment du départ s'était insensiblement condensée en une brume de couleur fauve qui voilait les côtes, s'avançait sur la mer comme un cercle de fumée et resserrait de plus en plus l'espace lumineux dans lequel notre barque naviguait. Salaün me jeta un regard où se révélaient, à expressions égales, l'inquiétude et le triomphe. Dans sa pensée, ce brouillard subit confirmait ses prédictions. Ainsi qu'il l'avait prévu, en quittant la Pointe du Corbeau, nous subissions la maligne influence de l'écorcheur. Ne voyant point quel obstacle sérieux pouvait nous opposer le nuage humide qui menaçait de nous entourer, je lui demandai, en souriant, s'il ne saurait pas bien trouver sa route malgré l'obscurité.

— L'obscurité n'est rien, répliqua le gabarier, qui promena autour de lui un regard scrutateur, je naviguerais les yeux fermés dans toutes nos passes; mais la science des hommes ne peut rien contre *le brouillard de maléfice!* Là où il descend, les quatre aires de vent changent de place, les brisans flottent au milieu des courans, les côtes montent ou s'abaissent selon la volonté du malin esprit; l'œil ne peut voir, ni la raison comprendre, et il n'y a plus d'autre pilote que le bon Dieu!

J'aurais souri de l'explication du gabarier, si une partie des hallucinations qu'il venait de décrire ne s'étaient presque immédiatement produites. Au moment où la brume nous enveloppa, tout parut se transformer et passer du réel dans la région du rêve. Devenu le jouet des plus singuliers mirages, je voyais les rocs détachés de leur base et suspendus dans les airs où ils semblaient flotter; des anses fantastiques se creusaient aux flancs de la falaise; les toits d'un village se dessinaient à la place du groupe d'écueils que nous avions dû éviter en venant. Ces erreurs des sens étaient pour la plupart très fugitives, mais tellement renaissantes et multipliées, que l'esprit finissait par en être troublé. De rectifications en rectifications, on arrivait à ne plus

se reconnaître et à douter même de son orientation. Au bout d'un quart d'heure, je n'aurais pu dire de quel côté se trouvait la terre, de quel côté l'Océan. Salaün avait échappé à cette confusion en évitant de regarder autour de lui. Penché sur la mer, dont il interrogeait les flots, il cherchait le courant bien connu qui devait nous conduire au rivage. Quand il fut certain que la barque y était entrée, il releva la tête plus rassuré. Les images trompeuses devenaient d'ailleurs moins fascinantes à l'approche de la terre; on commençait à distinguer les véritables contours de la grève. Le courant nous avait fait un peu dévier vers la Pointe du Corbeau, que je crus reconnaître à travers la brume. J'allais demander au gabarier si je n'étais pas encore le jouet d'une illusion, quand il poussa un cri et me saisit le bras.

— Voyez, dit-il, en me montrant l'extrémité du promontoire, la cabane de Judok!...

— Eh bien?

— Elle est en feu!

Une lueur rougeâtre, à demi noyée dans le brouillard, éclairait en effet les cimes du rocher. On eût pu la prendre pour un rayon du soleil couchant qui perçait les nuées, si son intermittence n'eût trahi les mouvemens de la flamme. Je criai à Salaün de mettre le cap sur la Pointe du Corbeau, ce qu'il exécuta sans objections. La vue du feu lui avait momentanément fait oublier ses préventions, et il y courait avec l'empressement ordinaire aux habitans de nos campagnes. C'est que, de tous les désastres qui peuvent les frapper, aucun n'éveille la même terreur, ni par suite les mêmes sympathies. L'orage n'atteint pas tous les champs, et au pire ne compromet qu'une seule moisson, la maladie n'enlève que le laboureur ou l'attelage, l'impôt de guerre même, cette épidémie politique qui emporte l'argent, laisse après lui quelques ressources; mais, dans nos métairies isolées, l'incendie dévore tout, édifices, meubles, instrumens, troupeaux : il détruit à la fois le présent et l'avenir, et réduit le plus souvent ceux qu'il a dépouillés au bâton du mendiant. Le rapide secours des voisins peut seul permettre d'arracher quelques débris; aussi, quand la flamme brille à l'horizon, quand le cri : *au feu!* a retenti dans les paroisses, tous s'émeuvent en même temps. Le moissonneur laisse sa faucille sur le sillon, la mère remet au berceau l'enfant qu'elle allaite, le pâtre abandonne ses génisses, le prêtre lui-même interrompt sa prière commencée, et tous accourent vers le grand ennemi. Pour s'empresser de secourir les autres, il suffit alors de penser à soi; l'égoïsme même conseille le dévouement, et la terreur donne du courage.

En approchant du rivage, nous distinguâmes des hommes, des femmes, des enfans qui avaient également vu le feu et accouraient

dans toutes les directions. Dès que la barque eut abordé, nous gravîmes rapidement la falaise, et nous aperçûmes enfin distinctement l'incendie, qui semblait concentré à l'intérieur de la cabane. Les flammes cependant commençaient à percer la toiture et en sortaient par bouffées étincelantes; autour de la hutte se pressaient les gens accourus des habitations les plus voisines, mais tous se tenaient inactifs, regardant le feu et échangeant des exclamations confuses. Je demandai vivement ce qui empêchait d'entrer : on me répondit que la porte était fermée, et tous mes efforts, joints à ceux de Salaün, ne purent l'ébranler. Contre l'ordinaire, elle était d'une seule pièce, fortement bâtie en chêne et barrée à l'intérieur. Pendant que je tâchais de la soulever, un gémissement retentit dans la cabane. Nous nous arrêtâmes en même temps.

— C'est la voix de Judok, dit le gabarier.

Tous les assistans s'étaient approchés et se pressaient sur le seuil pour entendre. Le gémissement se renouvela, mais cette fois une voix ironique l'interrompit. — Le cordier n'est point seul! m'écriai-je. Un éclat de rire strident sembla me répondre. Il y eut un mouvement général parmi les auditeurs, qui se rejetèrent en arrière. Je prêtai de nouveau l'oreille; les soupirs plaintifs et l'accent railleur continuaient à se faire entendre confusément; il me semblait distinguer aussi des coups répétés qui ébranlaient sourdement la terre. Salaün et plusieurs autres s'étaient d'abord timidement rapprochés, puis avaient reculé de nouveau. Sans partager leur effroi, j'étais surpris et troublé. Évidemment il se passait chez l'écorcheur quelque chose d'étrange. Je me retournai vers les spectateurs en les excitant à briser la porte; mais, groupés à quelques pas, ils restèrent immobiles. Je m'adressai alors à Salaün, et je lui reprochai de laisser périr un voisin sans secours. Le vieux gabarier, qui regardait l'incendie les mains sous les aisselles, secoua la tête :

— Ceci n'est pas un feu allumé par les chrétiens, dit-il avec conviction, l'aide des hommes n'y peut rien!

— Alors nous essaierons des secours de l'église, dit un prêtre qui parut au haut du sentier.

Tout le monde se découvrit; je courus à sa rencontre, et je lui expliquai en quelques mots ce qui se passait. C'était un vieillard encore vert et doué de cette activité du cœur toujours en éveil.

— Êtes-vous certain que cette porte est la seule entrée? me demanda-t-il.

— Certain, répliquai-je.

Il ordonna à ceux dont les demeures étaient les moins éloignées de courir chercher des haches et des leviers. Pendant ce temps je voulus

faire le tour de la hutte pour m'assurer de nouveau qu'elle n'avait aucune autre issue; mais je fus bientôt arrêté. Bâtie dans une fissure et comme incrustée dans le rocher, elle n'avait de libre accès que sur le devant. Je venais de gravir sans but précis les premiers ressauts de la roche à laquelle s'appuyait la cabane, et mon regard en fouillait machinalement les anfractuosités, quand, à travers la brume rendue plus épaisse par l'approche de la nuit, je crus voir une forme noire monter, atteindre le sommet du roc, puis disparaître, comme si elle eût glissé au revers de la pointe qui surplombait à la grève. Cependant l'apparition avait été si rapide, que je doutais moi-même de sa réalité. Je cherchais le moyen de m'avancer davantage, dans l'espoir de m'éclairer, quand les coups frappés à la porte de la hutte me rappelèrent. Enhardis par la présence du prêtre, les paysans commençaient à l'ébranler; quelques coups de pic donnés dans la baie achevèrent de dégager le battant de chêne, qui fut violemment repoussé à l'intérieur. Un jet de fumée et d'étincelles força d'abord les paysans à reculer, mais l'entrée se trouva libre presque aussitôt. Le recteur se hasarda le premier; je le suivis jusqu'au foyer, où nous trouvâmes Judok étendu dans une mare de sang; néanmoins il respirait encore. Le prêtre m'aida à le porter au dehors, tandis que les autres se rendaient maîtres du feu. La charpente et tout ce qui donnait prise à la flamme avait été déjà consumé, il ne restait plus que quelques poutrelles qui achevaient de brûler. Outre le toit de la cabane, qui avait complétement disparu, la plupart des meubles étaient réduits en cendres. Un lit clos, caché dans un enfoncement du rocher comme dans une alcôve de granit, avait seul échappé; on y transporta le *kacouss*. Il avait repris quelques forces, et sa main droite s'était machinalement repliée vers sa poitrine. Le recteur y remarqua alors trois profondes blessures qui semblaient épuisées de sang. Il les examina un instant, puis, regardant Judok, dont les paupières à moitié entr'ouvertes laissaient voir un œil fixe et vitré, il se retourna de mon côté avec un froncement de sourcils facile à comprendre. Je tressaillis malgré moi.

— Tout est-il donc fini? demandai-je en français, afin de ne pas être entendu des paysans qui nous entouraient.

— J'ai vu trop d'agonies pour me méprendre sur les approches de la mort, répondit-il dans la même langue; le malheureux ne passera point la nuit.

— Ne croyez-vous pas cependant qu'il faudrait réclamer les soins du médecin?

— Faites et confiez le blessé à la prudence humaine, pendant que je le recommanderai à la clémence de Dieu.

— Écoutez, on dirait qu'il veut quelque chose.

Le cordier avait en effet rouvert les yeux; il faisait un visible effort

pour parler. Une expression d'épouvante et de prière désespérée illuminait son visage terreux, toutes ses rides tremblaient d'un mouvement convulsif, ses lèvres remuaient sans pouvoir articuler; enfin le mot de *confession* sortit comme un cri des profondeurs de son être. Le recteur fit signe aux paysans de se retirer; je les suivis pour donner mes instructions à l'un d'eux, qui courut emprunter un cheval et partit à la recherche du médecin.

Pendant ce temps, la nuit était venue, et le brouillard s'était insensiblement dissipé. Le ciel, sans un seul nuage, était constellé d'innombrables étoiles qui se reflétaient au loin sur la face azurée de la mer. L'air apportait des odeurs marines mêlées aux senteurs mielleuses des fleurs de blé noir. Jamais soirée plus sereine n'avait éclairé un plus sombre spectacle. Tandis qu'autour de nous tout était fraîcheur, parfum et douceur, devant nos yeux se dressait cette ruine sans toiture, toute calcinée par les flammes, et d'où s'exhalait encore une légère fumée; le sol était jonché de charbons mal éteints, et vers le fond, sous la saillie du rocher noirci, un mourant confessait ses crimes! De la place où nous nous trouvions, je ne pouvais l'apercevoir, mais j'entendais par instans le sifflement de sa voix entrecoupé de plaintes. Le prêtre, assis à terre et l'oreille penchée, écoutait ces aveux arrachés sans doute à l'agonie bien moins par le repentir de la faute que par la crainte du châtiment. Tous les assistans regardaient tête nue; les femmes s'étaient agenouillées; un silence profond planait sur cette scène et ajoutait à sa lugubre solennité.

Le sentiment que ce qui venait de s'accomplir sortait des faits naturels était si général parmi les spectateurs, qu'aucune supposition n'avait été faite, aucune explication hasardée. Moi-même j'étais resté tout entier à la surprise; mais, remis de ma première émotion, je m'efforçai de comprendre. Là où les voisins de Judok ne supposaient que la main du démon, je voyais celle d'un meurtrier; mais quel était-il? Comment et pourquoi avait-il frappé? A toutes les questions faites pour m'éclairer, les paysans ne répondaient que par des exclamations entrecoupées de silences craintifs. Je ne savais plus où chercher la lumière, quand le recteur m'appela. La confession du naufrageur était achevée; mais, gagné par un demi-délire, il continuait à parler d'un accent saccadé.

— J'essaierais en vain désormais de me faire entendre, dit le prêtre à demi-voix; j'ai tiré du malheureux tout ce que j'en pouvais espérer. Je ne puis plus qu'adoucir ses dernières heures par les secours de l'église. Je vais chercher les saintes huiles; assistez-le jusqu'à mon retour, si vous le pouvez.

Il partit, et j'allai prendre place près de l'agonisant. Salaün vint me rejoindre. Partagé entre la curiosité et la crainte, il se tint debout à

quelques pas, les mains jointes sur son bonnet de laine. Judok ne paraissait point s'être aperçu du départ de son confesseur; il continuait à parler comme s'il eût été là, tantôt sur le ton de la confidence, tantôt avec l'exaltation de la douleur ou de la colère. Dans le premier instant, je ne compris rien à ses incohérentes divagations. Suivant à la fois plusieurs ordres d'idées de manière à les quitter, à les reprendre, à les confondre, il dérouta long-temps toute mon attention. Cependant peu à peu une lueur se fit dans ce chaos. Quelques mots saisis au passage me mirent sur la voie. J'adressai au mourant plusieurs questions auxquelles il ne répondit point tout de suite, mais seulement après un long intervalle, comme si la parole eût eu besoin de ce temps pour arriver jusqu'à son cerveau. Je pus ainsi donner une sorte de direction entrecoupée à son égarement et faire jaillir de loin en loin un rapide éclair; mais cette espèce d'instruction fut lente et difficile. Le langage de Judok était une perpétuelle énigme; on eût dit une formule à laquelle le déplacement des termes avait ôté toute signification; il fallait retrouver le sens logique vingt fois brisé, et remettre à sa place chaque partie. Salaün, d'abord indifférent, finit par comprendre mes intentions et par s'associer à mes efforts. A travers les détours de cet étrange interrogatoire, je pus enfin saisir un fil conducteur. Les souvenirs du mourant, obscurcis sur plusieurs points, étaient, sur certains autres, d'une singulière précision; mais, soit affaiblissement d'esprit, soit croyance, il mêlait dans ses révélations les détails d'un crime vulgaire au sentiment d'une intervention surnaturelle, et semblait rattacher le vol et l'assassinat à l'idée du démon. L'œil égaré, la main crispée, il nous montrait, dans l'enfoncement du rocher, un creux plus sombre par où *l'esprit malfaisant* était venu. Salaün mit un genou à terre, et remarqua alors, à l'endroit désigné, un interstice naturel qui paraissait correspondre avec le dehors. Je me rappelai à ce moment l'entrée inexplicable de Beuzec lors de ma première visite à la cabane et l'espèce d'ombre que j'avais vue fuir pendant l'incendie. Cependant Judok continuait ses divagations interrompues, d'où ressortirent de nouveaux éclaircissemens. Le maudit l'avait surpris comptant ses pauvres épargnes... il l'avait frappé avec le couteau à manche de corne... il avait mis un tison sous le toit... et il avait fouillé sous le foyer pour tout emporter !...

A mesure que chaque détail était ainsi arraché, nos yeux allaient en chercher la preuve. Salaün découvrit le couteau parmi les cendres éparpillées, et je remarquai, pour la première fois, que la pierre de l'âtre avait été dérangée. C'était là, sans doute, que le trésor de l'avare se trouvait caché. Une pioche dont on s'était servi pour fouiller au-dessous m'expliquait les coups sourds que nous avions entendus du dehors. Salaün fit observer que celui qui avait frappé semblait con-

naître tous les secrets de la cabane. — D'autant plus que c'était la sienne, répliquai-je. Le gabarier releva la tête. — Monsieur soupçonne aussi le garçon sans baptême? dit-il d'un ton qui prouvait que la même idée lui était venue.

Je lui expliquai rapidement les indices qui m'avaient frappé. Salaün écouta d'un air pensif et garda quelque temps le silence.

— Oui, dit-il enfin comme s'il se fût parlé, c'est ainsi que les choses devaient finir; le bon Dieu y a mis la main.

— En faisant tuer un père par son fils! m'écriai-je.

— Beuzec-le-Noir n'est point du sang de Judok, répliqua le gabarier, et c'est le père du mal qui l'a mis dans sa maison. J'ai vu la chose de mes yeux. Le cordier et moi, nous demeurions alors vers la Pointe du Ratz, un rude endroit où les matelots ont besoin de l'intervention de la Vierge. On dirait que les brisans y attirent les navires. Aussi, pendant six années que j'y ai demeuré, je ne me suis jamais chauffé qu'avec du bois qui *avait flotté sous voile.*

— Et votre voisin travaillait, sans doute, à ce que vous ne pussiez point en manquer?

— Monsieur comprend qu'il se trouvait là comme un faucheur dans le pré. *Celui qu'on ne nomme pas* lui fournissait chaque jour de nouveaux piéges contre les bâtimens en danger; mais tôt ou tard il devait se faire payer son salaire, et pour cela il allait envoyer à Judok un des siens.

— Que voulez-vous dire?

— Ce qui est arrivé, monsieur. C'était un soir de printemps; le *suroit* fouettait la mer à en emporter des morceaux, quand un gros *trois-mâts* en détresse parut au débouquement de l'île de Sein. C'était pitié de voir ces pauvres planches baptisées emportées par le vent et le flot. Tous ceux de la côte étaient accourus; on se montrait l'un à l'autre le navire à l'agonie, mais sans pouvoir rien faire. Judok-Naufrage se tenait tout seul sur son rocher, la gaffe à la main. On eût dit qu'avec la malice de son regard il attirait le bâtiment. Nous vîmes le trois-mâts aller à lui jusqu'à quatre ou cinq encâblures de la grève; là il rencontra la *Coëtte de Plume :* c'est un écueil qui ne découvre qu'aux équinoxes! Aussitôt il s'arrêta court, les voiles s'abattirent, et tout s'en alla en débris. Nous étions accourus pour voir s'il arriverait quelque naufragé; mais la mer n'apportait que des coffres, des futailles et des planches brisées. Personne n'avait encore trouvé le cœur d'y toucher. Judok seul était à l'ouvrage, dans la houle jusqu'au ventre et joyeux comme un chat-huant qui mange des roitelets, quand voilà tout à coup quelque chose de noir qui glisse entre deux lames; le cordier jette son croc et amène une cage. Au dedans, il y avait un grand oiseau noyé tel qu'aucun de nous n'en avait jamais vu, et au-dessus un

garçon à moitié nu qui se mit à danser de joie en poussant des cris de bête féroce : c'était celui qu'on a appelé Beuzec (1).

— Et comment le naufrageur arriva-t-il à l'adopter pour fils?

— Faites excuse, monsieur; ce fut lui qui adopta le naufrageur pour père. Lorsque Judok remonta à sa hutte, il le suivit à la manière du chien qui suit son maître. Ce jour-là, le *kacouss* le laissa venir, mais le lendemain il essaya de le chasser. Le garçon mis dehors rentra dès que la porte fut rouverte; on lui refusa de la nourriture, il en vola; on voulut le battre, il se mit en défense et rendit coups pour coups. Enfin personne ne peut dire ce qui se passa entre eux; mais le nouveau venu força l'écorcheur à le garder sous son toit et à lui donner une part de son pain. Quand il apprit à parler, il l'appela son père comme par moquerie, car Judok, lui, ne le nommait jamais que *le reptile;* aussi a-t-on toujours cru dans le pays que Beuzec était venu du fond de l'abîme, envoyé par l'esprit du mal pour veiller ici à l'accomplissement du pacte.

L'explication du gabarier m'était donnée avec un tel accent de sincérité, que je ne pouvais mettre en doute sa conviction. Pour lui, ainsi que pour la plupart de ceux qui se trouvaient là, Beuzec-le-Noir n'était pas un fils du démon dans le sens symbolique, mais dans le sens réel; ils y voyaient une de ces incarnations de l'ange déchu si fréquentes dans nos légendes et nos contes populaires. J'aurais bien voulu interroger le mourant à cet égard; mais, pendant l'espèce d'*à parte* que je venais d'avoir avec Salaün, le désordre de son esprit était allé croissant. Il murmurait maintenant des mots anglais, parlait de guinées, et faisait le geste de compter une monnaie absente. Quelle que fût l'incohérence de ses paroles, j'y trouvai autant de révélations; elles expliquaient et confirmaient ce que les pièces du procès qu'il avait autrefois subi m'avaient déjà fait soupçonner. Dans ce moment, le gabarier, qui était retourné vers le foyer et avait plongé la main à plusieurs reprises dans le vide creusé au-dessous, m'appela précipitamment; parmi quelques poignées de terre, il venait de retirer une pièce d'or à l'effigie du roi George. Ce dernier indice achevait la démonstration.

— Voici la preuve que Judok a bien été, ainsi qu'on l'en accusait, l'espion de l'Angleterre, lui dis-je, et le secret de la grotte s'explique désormais de lui-même. Votre démon était un officier en uniforme qui venait recevoir les confidences du cordier, et la barque mystérieuse, une de ces yoles couleur de mer, aux avirons garnis de feutre qu'exigent les expéditions nocturnes. Où vous avez cru voir les ruses de Satan, il n'y avait que les précautions d'un traître.

Salaün me regarda : mon explication l'avait évidemment frappé;

(1) C'est-à-dire *le noyé*.

mais ce ne fut que la surprise d'un moment. La tradition avait dans cette ame de trop profondes racines pour que la logique pût l'en arracher. Il fit un signe de doute, et garda le silence, preuve certaine d'une croyance qui ne veut pas se discuter elle-même. J'avais mieux à faire que d'essayer de le convaincre. Le plus nécessaire, pour le moment, était de retrouver celui que je supposais coupable. Je parcourus la grève, je fis fouiller les rochers, mais sans rien découvrir. Comme nous revenions, je trouvai les paysans groupés dans la cabane. Le prêtre se tenait agenouillé devant le lit de Judok, et derrière lui un enfant portait les saintes huiles. Tous deux étaient arrivés trop tard.

Je m'approchai avec l'émotion involontaire que cause toujours l'aspect de la mort. L'écorcheur venait de s'éteindre dans une convulsion dont tout révélait encore l'horreur suprême. Un de ses bras était tordu sous sa tête, tandis que l'autre se raidissait sur la couche de paille. Aucune main pieuse n'avait refermé ses paupières, qui laissaient voir une orbite blanche et renversée; les traits crispés par l'agonie avaient une expression si douloureusement terrible, que, malgré moi, je détournai les yeux. Le prêtre éprouva sans doute la même sensation, car il prit le *ballin* (1) qui recouvrait le lit et le tira sur la tête du trépassé. On lui apporta ensuite une assiette pleine d'eau qu'il bénit; on la posa près du chevet funèbre avec une branche de buis en guise de goupillon; deux chandelles de résine furent allumées, et une vieille femme s'assit, le chapelet à la main, sur l'âtre calciné par l'incendie. C'était la veillée des morts qui commençait; les assistans se dispersèrent, et je regagnai la barque avec le gabarier.

La nuit était remarquablement sereine : on entendait les moindres clapotemens de la mer le long des récifs, et une petite brise qui ne gonflait que le haut de notre voile poussait lentement l'embarcation. Assis au dernier banc, je tenais l'*écoute,* tandis que Salaün était à l'arrière, la main sur la barre. Encore sous l'impression de ce qui venait de se passer, nous gardions tous deux le silence. Les dentelures de la côte, qui se dessinaient vigoureusement sur un ciel à demi éclairé, passaient successivement sous nos yeux. Quelquefois, d'un clocher lointain que nous ne pouvions apercevoir, le tintement de l'heure nous arrivait à travers le calme de la nuit.

La barque avait déjà doublé la dernière pointe, et nous apercevions la petite crique du gabarier, quand celui-ci se leva à demi et plaça sa main au-dessus de ses yeux. Je suivis la direction de son regard, et j'aperçus sur la grève, alors éclairée par les étoiles, deux ombres en mouvement. Bien que la distance et la demi-obscurité ne permissent pas de les distinguer, leur agitation semblait annoncer une lutte; par

(1) Couverture d'étoupe.

instans, elles s'arrêtaient comme pour s'expliquer, puis l'une d'elles s'écartait vivement poursuivie par la seconde, qui l'arrêtait de nouveau et la forçait à reprendre l'entretien. A mesure que notre barque approchait, le débat s'animait de plus en plus; tout à coup un cri perça la nuit et nous arriva distinctement. Salaün se redressa. — Dieu me sauve! c'est la voix de Dinorah, s'écria-t-il saisi.

Je me levai pour mieux voir, mais on n'apercevait plus rien : les deux ombres avaient disparu de l'espace lumineux pour se perdre dans l'obscurité du promontoire. On entendait encore un murmure de voix toujours plus élevé, puis un nouveau cri nous arriva; le gabarier y répondit par un de ces *hêlemens* prolongés qui s'échangent au loin sur la mer, et saisit une rame pour accélérer la marche du canot. Au même instant, les deux ombres reparurent, l'une courant vers les vagues, l'autre la poursuivant. Nous n'étions plus qu'à quelques pas du rivage; je reconnus Beuzec et Dinorah. Celle-ci, qui nous avait aperçus, s'élança droit à notre rencontre. Au moment où la barque toucha la grève, elle entrait dans les flots et se précipita à la poupe, qu'elle saisit des deux bras avec un cri de joie. Beuzec, qui, à notre vue, avait ralenti sa poursuite, se jeta brusquement à droite et disparut. On ne pouvait songer à le poursuivre parmi les rochers et au milieu de la nuit. La jeune fille occupait d'ailleurs toute notre attention. Le gabarier l'avait soulevée pour l'asseoir près de nous et l'accablait de questions; mais, encore haletante de la course et de l'émotion, elle ne put d'abord répondre que par des mots entrecoupés : cependant le ton me rassura. Revenue de son trouble, elle s'était mise à rire selon l'habitude des jeunes filles qui veulent cacher leur confusion.

— Mais que s'est-il donc passé? Pourquoi criais-tu, et que voulait *le reptile?* s'écria Salaün encore inquiet.

— Ce n'est rien, dit-elle, sans répondre directement; quand on est seule, on prend peur; je ne savais pas ce qui avait pu vous retenir sur la mer, et j'étais à la grève pour vous voir venir.

— Mais Beuzec?

— Eh bien! il est arrivé quand je vous attendais là; il m'a dit qu'il allait quitter le pays, et.... il m'a proposé.... de partir avec lui!

— Démon! murmura le gabarier.

— Pour sûr, il est arrivé quelque chose d'extraordinaire, reprit Dinorah, car il parlait comme un homme ivre, et cependant il n'y avait pas de *vin de feu* dans son haleine. Il m'a dit que, si je le suivais, il me ferait plus riche que la femme d'un gentilhomme, et, comme je n'avais pas l'air de croire, il m'a montré plein ses mains de pièces d'or.

J'échangeai un regard avec Salaün.

— Et alors? repris-je.

— Alors, dit la jeune fille émue, j'ai eu peur.... Je lui ai demandé où

il avait trouvé ce trésor; mais il s'est mis à le compter, à le faire sonner sans répondre et en riant de son méchant rire. Quand j'ai voulu rentrer, il m'a barré le passage; il m'a encore parlé de partir. Plus je refusais, plus il me montrait d'argent en disant que tout serait à moi. Enfin j'ai voulu fuir; mais il m'a saisi les deux mains en disant qu'il m'emmènerait malgré moi. Comme il était le plus fort, j'ai crié, et c'est alors que j'ai entendu la voix de mon père qui venait de la mer.

— Ainsi notre arrivée vous a sauvée? repris-je.

— Votre arrivée et ma marraine, répliqua la jeune fille en portant instinctivement la main à une petite relique cachée dans son corsage; ceux qui sont les protégés des grands saints n'ont rien à craindre du mauvais esprit!

Ces dernières révélations changeaient mes soupçons en certitude; le crime du *reptile* était désormais pour moi hors de doute. Salaün lui-même parut ébranlé; quant à Dinorah, elle ne savait rien de ce qui s'était passé à la Pointe du Corbeau. En l'apprenant, elle poussa une exclamation d'horreur. Nous venions de gagner la maison où le gabarier m'avait proposé de passer la nuit; elle m'adressa d'une voix tremblante des questions auxquelles je répondis en racontant tout ce que je savais. A mesure que je parlais, elle devenait plus pâle, et je vis qu'elle était prise d'un tremblement. Quand j'eus achevé, elle joignit les mains, ferma les yeux, et se laissa glisser sur un banc appuyé au mur. Elle ne disait rien, mais des larmes glissaient sous ses paupières et descendaient silencieusement sur ses joues. Je me rappelai alors l'allusion railleuse faite par le meunier à notre première rencontre. Guiller avait-il parlé sérieusement? La pitié de la *petite sainte* pour le réprouvé s'était-elle réellement transformée en un sentiment plus tendre? Plusieurs détails que je me rappelais maintenant pouvaient le faire croire. Chez la paysanne ou chez la grande dame, le cœur est le même et glisse sur les mêmes pentes. Femme, elle avait pu céder à cette ambition féminine de dévouement qui en a séduit tant d'autres; elle s'était trouvée de celles que l'abandon attire, que le péril encourage, que la méchanceté malheureuse attendrit. Comme sainte Thérèse, elle avait peut-être plaint le démon de ne connaître que la haine, et avait rêvé une rédemption par l'amour. En tout cas, je n'eus ni les moyens, ni le loisir de m'en assurer, car, avant que j'eusse pu lui adresser la parole, Salaün, qui était sorti pour dégréer la barque, l'appela par son nom. A cette voix, Dinorah se redressa en sursaut, passa la main sur ses yeux et sortit brusquement.

## III. — LA PROCESSION.

Au-dessus du rez-de-chaussée qui formait le logement du gabarier

s'étendait un grenier auquel on arrivait par une échelle et sans autre plancher que des fagots jetés en travers des poutrelles. Ce fut là que je passai la nuit sur une coëtte de balle d'avoine. Quelque fée bretonne y avait sans doute caché l'*herbe qui endort*, car, lorsque je me réveillai, le soleil filtrait à travers le chaume et dessinait autour de moi mille réseaux lumineux. Les roitelets cachés dans toutes les crevasses du toit gazouillaient joyeusement, et les pinsons leur répondaient sur les troënes du courtil. Quant à la maison, aucun bruit ne s'y faisait entendre. Je me levai à la hâte, et je descendis. Il n'y avait personne au rez-de-chaussée. Tous les meubles étaient en ordre, et le sol balayé, les cendres du foyer relevées, annonçaient que les maîtres du logis étaient sortis pour long-temps. En regardant par la petite croisée, à un seul carreau qui donnait sur la grève, je vis en effet que la barque n'était plus là.

Je connaissais trop bien les libertés de l'hospitalité bretonne pour que cette absence me causât ni surprise, ni embarras. J'allai à la table et je relevai une manne d'osier renversée, sous laquelle se trouvait le pain noir enveloppé dans une petite nappe à frange. Faisant ensuite glisser la table elle-même, j'aperçus dans l'espèce de coffre qu'elle recouvrait le beurre et le lait mis en réserve. Je choisis ce que je préférais, et je me mis à déjeuner avec la confiance que donne ce titre d'*envoyé de Dieu* accordé par le paysan de l'Armor à celui qui vient s'asseoir à son foyer. Quand j'eus achevé, je remis tout en place, laissant pour mon hôte absent une pièce de monnaie que, présent, il eût peut-être refusée. Je refermai, en sortant, la porte de la cabane avec ce loquet de bois dont la vue m'a toujours rappelé *la chevillette et la bobinette* du *petit chaperon rouge*, puis, reprenant ma route par les landes, je me dirigeai vers Crozon.

Le soleil, déjà élevé sur l'horizon, commençait à frapper directement le promontoire, rendu plus aride par une longue sécheresse. Je suivais un pli de la colline où n'arrivait aucun souffle de la brise de mer. Le sol, ouvert par la chaleur, était entrecoupé de larges fissures au bord desquelles les bruyères et les ajoncs penchaient leurs touffes jaunies. On n'apercevait à droite ni à gauche aucun village, aucune ferme; à peine si quelques champs cultivés annonçaient de loin en loin la présence de l'homme. J'avais ralenti le pas, fatigué du poids du jour, de la longueur de la route et de la morne solitude qui m'entourait, quand un compagnon inattendu se montra à l'extrémité d'un sentier : c'était le meunier Guiller. Il me reconnut, poussa un cri d'appel, et pressa, pour me rejoindre, le pas de sa monture.

— Monsieur vient de la Pointe du Corbeau? dit-il en portant la main à son bonnet bleuâtre; que Dieu fasse miséricorde aux pêcheurs! le vieux Judok-Naufrage a donné un terrible exemple; mais le diable

n'a fait que commencer l'ouvrage, maintenant c'est aux gens de justice de finir, et voilà qu'on leur amène pour ça Beuzec-le-Noir.

Je demandai s'il était vraiment arrêté.

— Depuis ce matin, répondit le meunier; on l'a pris au moment où il essayait de voler une barque à l'anse de Dinant, et en le fouillant on a trouvé sur lui plus de pièces d'or qu'il n'a jamais gagné de sous. Je viens de le rencontrer dans une charrette, garrotté comme un sanglier.

Guiller ajouta beaucoup de suppositions sur l'origine de cet or, sans paraître soupçonner la vérité. Profitant de son humeur causeuse, je l'interrogeai à loisir sur *le reptile,* et j'appris de lui tout ce qui pouvait expliquer cette étrange nature. Jeté sur les côtes bretonnes par la tempête, ainsi que me l'avait raconté Salaün, l'enfant naufragé avait grandi dans l'isolement et la réprobation; tout le monde l'avait repoussé, et il était devenu l'ennemi de tout le monde. Comme le sauvage, il avait vécu de ruse, d'hostilité et de patience : sa vie était devenue une perpétuelle embuscade. — Maraudeur insaisissable, il échappait à toutes les poursuites sans que rien pût lui échapper, et cette miraculeuse adresse avait encore confirmé la superstition populaire. D'abord, quelques voisins dépouillés par lui s'étaient vengés; mais des désastres inattendus, et dont l'auteur restait invisible, leur avaient toujours fait cruellement expier cette audace; aussi la haine s'était-elle tempérée par la crainte. On fermait les yeux sur les déprédations de Beuzec, pour n'avoir pas à les punir; il avait fini par se faire une force de sa méchanceté.

— Qu'il soit venu de l'enfer ou qu'il y aille, ajouta Guiller avec plus de sérieux que je ne lui en avais vu jusqu'alors, c'était une dure épreuve pour le pays; lui et Judok se tenaient là-bas comme deux vipères qui mettaient les honnêtes gens en angoisse; maintenant qu'ils n'y seront plus, on pourra marcher sans regarder à ses pieds.

Je ne répondis pas : depuis un instant, mon attention était attirée ailleurs et j'écoutais avec distraction. Nous avions alors atteint un plateau boisé, et nous suivions un chemin creux dont les haies vives ne permettaient de rien voir, mais n'empêchaient pas d'entendre un chant grave et lointain qui s'élevait par intervalles. Je m'arrêtai en imposant silence de la main à mon compagnon et en prêtant l'oreille; le chant retentit plus rapproché. Le meunier se dressa sur sa monture et regarda par-dessus les buissons.

— Dieu nous bénisse! c'est la procession pour les biens de la terre, dit-il; le blé a soif, et ceux de Crozon font le tour de la paroisse avec leurs prêtres pour implorer le maître de la pluie et du soleil.

Je pressai le pas afin d'atteindre le plateau auquel conduisait notre route, et, en débouchant sur la bruyère, j'aperçus la procession qui s'avançait de notre côté. A la tête du cortége marchait le clergé avec le

dais et des enfans en costume de chœur qui portaient l'eau consacrée ou agitaient des sonnettes, puis venaient les populations accourues des campagnes voisines. Les hommes marchaient les premiers, deux à deux et têtes nues; derrière, à une certaine distance, s'avançaient les femmes, le chapelet à la main. Tous avaient revêtu leur costume des jours de fête, dont les formes variées donnaient à la cérémonie je ne sais quoi de pittoresque et d'animé qui semblait appartenir à un autre âge. Après chaque stance de l'hymne sainte, les voix se taisaient, et il y avait une pause pendant laquelle on n'entendait que le bourdonnement des insectes dans l'air et le cri du grillon sous les fougères. La procession se déroulait avec une lenteur majestueuse sur la crête même du coteau. Elle arriva droit à nous.

Je m'étais découvert, et le meunier, descendu de sa monture, s'était agenouillé. Le premier groupe passa avec les aubes blanches, les bannières à franges de soie et les croix d'argent étincelantes. Les hommes commençaient à défiler les mains jointes sur leurs larges chapeaux et le visage à demi voilé par leurs cheveux, quand il se fit tout à coup un mouvement. Les regards s'étaient tournés vers la route que Guiller et moi venions de quitter. Une petite charrette entourée de douaniers et de pêcheurs venait de déboucher sur le plateau où nous nous trouvions. Le meunier se leva à demi.

— C'est lui, c'est Beuzec! me dit-il vivement.

Ce nom, répété de proche en proche, courut dans la foule et y causa une sorte de frémissement; les prêtres eux-mêmes s'étaient arrêtés; la charrette arrivait près d'eux. Je reconnus alors *le reptile*, dont les pieds étaient liés avec des filins goudronnés et les bras solidement attachés aux barreaux. En entendant les chants, il s'était redressé, et son visage hagard apparut au-dessus des bords du tombereau. A la vue de la procession, il jeta un premier cri d'ironie insultante qui alla se répétant à mesure que les prêtres et les symboles consacrés passaient devant lui; puis, quand vint le tour des assistans, il se mit à les appeler l'un après l'autre, en accompagnant chaque nom d'un éclat de rire ou d'une injure; mais, arrivé aux femmes, nous le vîmes s'interrompre subitement, son rire s'éteignit, il fit pour s'élancer un effort qui ébranla les barreaux, puis, poussant une sorte de rugissement, il se laissa tomber au fond du chariot.

Dans ce moment, mon œil rencontra le pâle visage de Dinorah. Les yeux baissés et les mains tremblantes sur son chapelet, elle passait avec la procession qui avait repris sa marche. Je la vis se perdre dans le chemin creux, tandis que la charrette disparaissait avec son escorte au versant du coteau. La protégée de Marie et le fils du démon venaient de se rencontrer pour la dernière fois et de se faire un éternel adieu.

ÉMILE SOUVESTRE.

# REVUE LITTÉRAIRE.

M. DE BALZAC. — M. BAZIN. — LIVRES ET THÉATRE.

Qui nous donnera le mot juste et vrai par lequel il faudra caractériser la période littéraire que nous traversons, — que nous venons de traverser, voudrais-je dire? Il est peu de momens, sans aucun doute, dans l'histoire intellectuelle où cet art généreux de penser et d'écrire ait été exposé à plus de périls et plus directement menacé dans son essence. L'instinct du vrai, la mâle droiture de l'esprit, la saine vigueur de l'imagination, la sûreté du goût, la nette et forte simplicité du langage, tous ces dons énergiques ou faciles qui composent l'art littéraire ont subi d'étranges déviations; ils ont été pliés à d'étranges caprices. Les qualités heureuses de l'intelligence, là où elles ont brillé, ont été souvent employées elles-mêmes à d'indignes usages, à satisfaire une curiosité irritée et complice, à réveiller l'attention blasée par la singularité des conceptions, par l'excès des peintures. Les vices ont fleuri dans le domaine de l'esprit avec une rare abondance, et ont pris toutes les figures : culte du succès, ardeur du gain, recherche des dépravations morales, scepticisme grossier, confusion perpétuelle entre le vrai et le faux, adoration de soi. Ajoutez un trait, c'est que ces vices se sont donnés pour des vertus, et qu'ils ont été tenus pour tels. Quand on veut se rendre un compte net et exact de cette situation, l'esprit s'arrête devant la variété des phénomènes et la multitude des symptômes.

L'unité de nos désastres littéraires se retrouve dès qu'on les rapproche du mouvement social dont ils sont un des élémens et l'expression en même temps. Là tout se coordonne, tout reprend son caractère, sa logique et sa suite. Les circonstances sociales, les tendances politiques, qui ont permis que les lettres dérivassent ainsi vers la corruption, apparaissent sous leur véritable aspect. Le mal que, par une réaction invincible, les lettres ont fait à la société elle-même, en l'enveloppant d'une atmosphère factice, en l'accoutumant à se voir autrement qu'elle n'est, en nourrissant sa conscience de sophismes et de brutales séductions, éclate aussi dans son vrai jour. Le moment n'est point éloigné, je pense, où un impartial et sévère jugement pourra embrasser l'ensemble de ce mouvement contemporain, et faire la part de toutes les influences; peut-être est-il déjà venu!

Ce n'est pas pour rien que cette heure triste et solennelle qui clot la première moitié de notre siècle a sonné; ce n'est pas pour rien qu'une révolution survient comme pour marquer avec une précision fatale la fin de bien des choses. Ce qu'une révolution met de rides sur un front triomphant de la veille ne se pourrait bien dire; ce qu'elle jette en passant de poussière et de cendre sur une œuvre hier encore populaire ne saurait être apprécié que par ceux qui sont curieux de ce genre d'expérience, et vont un moment interroger les succès d'autrefois. Elle change les perspectives, et cela suffit; lisez encore après cela quelqu'un de ces ouvrages que vous attendiez chaque matin, il y a quelques années seulement: hélas! vous avouerez que les inventions de Mercier et de Restif avaient de l'intérêt et du feu autant que celles-ci. La révolution de février a été assez peu libérale en bienfaits pour qu'on ne lui dispute point celui-ci : c'est que, à tout prendre, elle nous a éclairés sur bien des points, elle nous a affranchis de beaucoup de sottes admirations, de bien des ridicules et coupables complaisances à l'égard de toute corruption déguisée en drame ou en roman. Ce qui n'est point douteux, ce qui est dans l'instinct universel aujourd'hui, c'est qu'il est bien vrai qu'il y a quelque chose qui s'achève et qui meurt autour de nous en littérature comme en politique; il y a comme une ère littéraire qui finit au milieu de l'incertitude générale, — l'ère des excès de l'imagination, peut-on dire, — l'ère de l'art pour l'art, l'ère du roman et des romanciers. Il semble que cette phase de déclin de tout un genre de littérature prenne un caractère de réalité plus sensible, quand on voit disparaître au même instant un de ces esprits faits, par le mélange de leurs qualités et de leurs défauts, pour le personnifier avec un éclat particulier. Telle est l'impression qu'éveille naturellement, en quelque sorte, la mort récente d'un des hommes les plus remarquables assurément de la littérature moderne, M. de Balzac. Il n'y a là ni sujet d'apothéose ni sujet d'acerbe et inutile contestation; c'est un fait à constater, sans méconnaître que, si l'habile romancier a donné trop de gages aux entraînemens contemporains, il se présente en même temps tenant dans sa main droite quelques œuvres, telles que *la Recherche de l'Absolu* ou *Eugénie Grandet*, qui ont leur place parmi les plus heureuses créations du roman moderne.

Oui, en voyant ainsi disparaître un des écrivains qui ont le plus contribué à donner à l'imagination moderne l'impulsion qu'elle a suivie, je me disais involontairement que c'était plus qu'un homme de talent qui s'en allait, que c'était

aussi une littérature où il avait brillé, et dont il était l'un des représentans. M. de Balzac représentait cette littérature dans ses tendances, dans ses ambitions, dans ses écarts, dans ses âpres passions, et, au milieu de ce désordre, il apportait des qualités vives et propres, de nature à le faire reconnaître entre tous. Son originalité était parfois un mélange bizarre d'élémens de toute sorte, mais elle existait. M. de Balzac avait eu plus d'esprit que beaucoup des co-partageans de sa royauté chimérique : il n'avait guère fait parler de lui depuis deux ans; il s'était réfugié dans une sorte de silence qu'il ne rompait, il y a quelques mois, que pour protester contre une reprise de son drame de *Vautrin* faite à son insu. Peu de vies littéraires ont été plus laborieuses, plus irrégulières, plus remuées et plus remuantes, peut-on ajouter, que celle de M. de Balzac. La maturité du talent avait eu peine à se dégager en lui; elle sort victorieuse de la lutte vers 1830, à dater de *la Peau de Chagrin*, et c'est là que commence la création quelque peu ambitieuse de ce monde par lequel l'auteur ne vise à rien moins qu'à supplanter le véritable monde. N'avez-vous point connu les Vandenesse, les Rastignac, les Montriveau, les Maxime de Trailles, et M^me de Nucingen, M^me de Beauséant, M^me Firmiani, M^me de Langeais? Ce qui dominait surtout chez M. de Balzac, c'était la faculté d'observation, et c'est par là qu'il a été supérieur à la plupart des romanciers contemporains. C'était vraiment une rare nature d'observateur, qui excellait parfois à pénétrer sous tous les voiles, à fouiller tous les replis du cœur humain, à analyser un caractère, à mettre à nu les mobiles les plus secrets et les plus inavoués. L'observation semble avoir été une véritable passion pour l'auteur de *la Femme de trente ans;* il s'en enivrait, et finissait, je pense bien, par croire à la parfaite réalité de ses inventions, après les avoir péniblement coordonnées. Cette qualité merveilleuse suffit sans doute pour donner un intérêt profond ou piquant à quelques-uns des contes de M. de Balzac; elle ne supplée point, par malheur, à toutes les autres qui lui ont manqué. On a prononcé au sujet de l'auteur du *Père Goriot* les noms de Shakspeare et de Molière : cela est consolant, en vérité, pour ceux qui se croient intérieurement fort au-dessus de M. de Balzac! Je ne m'amuserai point à énumérer les raisons pour lesquelles le romancier contemporain n'est ni un Shakspeare ni un Molière. Un trait seulement me frappe : c'est, chez les grands auteurs de *Hamlet* et du *Misanthrope*, l'abondance naturelle du génie qui s'ignore; c'est cette sorte de spontanéité féconde, cette sorte de candeur ingénue avec laquelle ils laissent échapper des œuvres qui, sans qu'ils y songent, composent un monde idéal et puissant, reflet magnifique de la vie humaine. Le peintre de la vie moderne vise au même but, mais il y vise, si je puis ainsi parler, artificiellement. Il veut, lui aussi, reproduire un monde, une société tout entière; mais, pour vous bien persuader que c'est là en effet une société vivante et réelle, il aura recours à des combinaisons qui ne font que détruire toute illusion en laissant percer la prétention de l'écrivain. Il reproduira les mêmes personnages, il vous décrira lui-même, s'il le faut, le mécanisme de son œuvre. La préface de *la Comédie humaine*, où M. de Balzac cherche à lier par une pensée commune les diverses portions de ce qu'il considérait comme son *édifice*, n'inspire guère qu'une idée, celle d'une vaste ambition aboutissant à des résultats en réalité peu gigantesques, s'il est permis

aujourd'hui de disputer cette qualification à quoi que ce soit. Souvenez-vous que d'autres ont appelé M. de Balzac un Pigault-Lebrun du beau monde! J'aime à croire que la vérité est entre ces excès de jugement. Le fait est que M. de Balzac n'était ni un Molière ni un Pigault-Lebrun : c'était le peintre de mœurs sagace et hardi d'une société qui, pour le moment, aimait qu'on lui montrât à nu ses corruptions, et qui était servie à souhait par son romancier; c'était un homme de verve et d'esprit qui, à ses idées déjà étranges sur la société, ajoutait malheureusement cette autre pensée, — dont il s'est trop souvent inspiré, — qu'un grand écrivain, un *maréchal* littéraire, comme il l'appelait, était celui qui offrait une certaine *surface commerciale*. Je n'ai nul plaisir à réveiller ces souvenirs, qui se lient à notre histoire contemporaine; si je les rappelle, c'est parce que ces doctrines ont fructifié : elles pèsent sur nous, et ont contribué à précipiter la pensée littéraire, énervée ou complice, sur ce penchant où il lui est aujourd'hui si difficile de s'arrêter, et qu'elle ne peut parcourir jusqu'au bout sans aller au-devant de sa propre destruction.

Un des caractères tristement irrécusables du talent de M. de Balzac, c'est que, au milieu de facultés diverses et vigoureuses, il manquait complétement d'un certain idéal élevé, d'une certaine règle supérieure capable de diriger, de contenir et de féconder son observation, de donner à ses qualités tout leur prix. Moralement, il en est résulté que l'auteur des *Scènes de la vie parisienne* franchissait le plus souvent toutes les bornes, confondait tous les élémens, et ne savait nullement discerner la limite au-delà de laquelle les passions, les sentimens, les caractères, cessent d'être vrais humainement pour devenir des exceptions difformes et repoussantes, qui ont tout au plus leur place dans quelque musée Dupuytren de la nature morale. Il est arrivé plus d'une fois au roman moderne de rivaliser avec ce *panthéon* élevé à toutes les turpitudes physiques. Je ne citerai qu'un exemple dans les œuvres de M. de Balzac, c'est *le Père Goriot*. Est-ce là encore de la réalité? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que Goriot n'est point un être humain, c'est que ce n'est point là un père selon la vérité morale : tourmentez l'amour et le dévouement d'un père, vous n'en ferez point sortir la complicité avec les désordres et le libertinage de ses filles, à moins de franchir, comme je le disais, cette limite au-delà de laquelle apparaît la hideuse exception. Je comprends, dans Otway, le vieux sénateur vénitien dupé et berné par la courtisane Aquilina. Je ne comprends pas Goriot nouant les amours de sa fille M^me^ de Restaud et de son amant, et mendiant une place entre les deux. Littérairement, cette absence d'un instinct supérieur et régulateur chez M. de Balzac n'est autre chose que l'absence du goût : le goût littéraire manquait, en effet, à l'auteur de *Vautrin*, ou plutôt celui qu'il avait était confus et laborieux comme sa nature d'artiste elle-même, hasardeux et incertain comme elle par suite. De là cette inégalité qui apparaît souvent dans les ouvrages de M. de Balzac, dans ses inventions, dans ses récits, dans son style même; de là ce mélange singulier de peintures qui charment et intéressent et de développemens outrés ou vulgaires, de pages qui atteignent par momens à l'éloquence à côté d'autres pages où l'écrivain ne se retrouve plus. C'est visiblement une organisation riche, vigoureuse, mais diffuse, qui semble, pour ainsi parler, n'avoir point la conduite d'elle-même, à qui manquent la

justesse de vue et de sentiment, le tact, la mesure, toutes ces choses qui sont ce qu'on appelle le goût dans l'art : de telle sorte que M. de Balzac peut passer pour un de ces chercheurs ardens de l'absolu, dont il a peint la dramatique destinée, qui jettent sans cesse au creuset, s'épuisent en efforts, usent de tous les procédés, et qui, s'ils parviennent à faire quelque parcelle d'or, entassent plus souvent encore la cendre et les scories. Le grain d'or, ce sera *Eugénie Grandet*, quand cette étude charmante jaillira. Les scories, hélas! ce seront des romans comme *Une ténébreuse Affaire*, *Honorine*, *Dinah Piédefer*, tels qu'ils abondent, par malheur, dans la carrière littéraire de M. de Balzac, tels qu'ils se sont multipliés de plus en plus sous la plume de l'auteur en avançant. Peut-être pourrait-on se demander si, au spectacle des choses, sous l'empire des leçons contemporaines, M. de Balzac n'eût point tenté quelque retour, quelque progrès sur lui-même. Cela est possible; c'eût été pourtant un effort difficile, et, s'il n'était point injuste de juger par analogie, on pourrait offrir l'exemple vivant de tant de talens qui ont vécu de la même vie, qui ont cédé aux mêmes entraînemens, et qui se traînent sous la même défroque, comme si le signe des transformations nécessaires n'était point apparu.

La mort de M. de Balzac a donné lieu encore à une de ces scènes de la comédie des tombeaux qui attendent éternellement la verve d'un Lucien. Si l'enflure, la déclamation, la préoccupation de soi, la manie des apothéoses, ont toujours quelque chose de choquant, elles prennent particulièrement ce caractère en face de la mort, parce qu'elles lui ôtent ce qu'elle a de sacré et d'inviolable, en la faisant apparaître comme une occasion de bruit, d'exhibition et de discours. Il s'agit bien du mort, il s'agit de soi-même qu'on exalte en exaltant celui qui n'est plus. Il est des esprits qui ne veulent point sentir ce qu'il y a de blessant à voir profaner la gravité de certaines heures, à voir transformer le tertre d'un tombeau en tribune ambitieuse ou en théâtre. Oui, sans doute, rendre un dernier hommage à un écrivain de talent, cela est légitime; mais pensez-vous que cela suffise aujourd'hui? Ne faut-il pas sculpter un monument à la gloire des vivans encore plus que du mort? M. Hugo, on en doit convenir, trouvé le moyen de dépasser les limites de son emphase habituelle dans son discours sur la tombe de M. de Balzac. On éprouve véritablement une sorte de froissement intérieur à se voir forcé à rabattre de tels excès de parole. C'est une autre manière, j'imagine, de faire injure à la mémoire d'un homme d'esprit que de l'apprécier comme le fait M. Hugo, et de ne parler que de *grands hommes*, d'*étoiles de la patrie*, d'*entassement d'assises de granit*, de *dominateurs par la pensée*. M. Hugo a des habitudes de s'exprimer qui font toujours croire qu'il parle de lui-même. Il n'eût point été possible, sans aucun doute, à un homme ordinaire, pas même à un critique, de caractériser ainsi les œuvres de M. de Balzac : « Livre merveilleux que le poète a intitulé comédie et qu'il aurait pu intituler histoire, qui prend toutes les formes et tous les styles, qui dépasse Tacite et qui va jusqu'à Suétone, qui traverse Beaumarchais et qui va jusqu'à Rabelais; livre qui est l'observation et qui est l'imagination, qui prodigue le vrai, l'intime, le bourgeois, le trivial, le matériel, et qui par momens, à travers toutes les réalités brusquement et largement déchirées, laisse tout à coup entrevoir le plus sombre et le plus tragique idéal! » M. de Balzac méritait mieux

que cela; il méritait que le ridicule n'assistât pas à ses funérailles, à moins qu'on n'y voie un trait caractéristique de plus de notre époque, où l'idolâtrie de soi est devenue décidément un motif ordinaire d'inspiration, et où il n'est point de *lettré*, pour parler le langage de M. Hugo, qui ne soit occupé à se pétrir un piédestal, fut-ce même avec un peu de terre du tombeau des autres!

Pendant que M. de Balzac mourait ainsi, un autre homme de mérite était atteint du même mal et succombait au même âge : c'est M. Bazin, l'auteur de l'*Histoire de Louis XIII*, qui partageait depuis long-temps avec M. Augustin Thierry le prix décerné par l'Académie aux meilleurs ouvrages sur l'histoire de France. Le nom de M. Bazin n'était point aussi populaire que celui de l'auteur de *la Comédie humaine*, et cela se conçoit : ses travaux n'étaient point de ceux auxquels s'attache la vogue, la renommée facile. Ses qualités mêmes ne sont point de celles que le vulgaire goûte et qui répondent à l'ardeur d'une curiosité grossière. Bien qu'il appartînt à la même génération littéraire que M. de Balzac, c'était un écrivain d'une tradition bien différente. Il n'avait de notre temps ni la passion du bruit, ni l'amour des apothéoses personnelles, ni les habitudes intellectuelles hasardeuses. Esprit rare, aiguisé et fin, savamment nourri et relevant l'érudition par une grace piquante et par cette aisance aimable qu'on avait autrefois! Le talent de M. Bazin était véritablement français, dans la vieille acception du mot, par la netteté, par la modération et par cette veine de facile et agréable ironie qui circule dans ses pages sans éclater. Ces qualités, on a pu les apprécier ici même dans ces ingénieuses études que l'auteur consacrait à Molière il y a quelques années, et surtout dans ce délicat et élégant portrait de Bussy-Rabutin (1), où le brillant et caustique gentilhomme revit dans la variété de ses aventures, dans la fleur de son esprit raffiné et mordant. M. Bazin connaissait familièrement cette époque du XVII^e^ siècle, comme un homme qui a vécu avec elle et qui en a soulevé tous les voiles. Son style, dans les portraits qu'il en a tracés, se ressent de cette familiarité et y a contracté une certaine bonne grace française; mais c'est surtout dans son *Histoire de Louis XIII* que M. Bazin a donné la mesure de son talent. L'*Histoire de Louis XIII* n'a point les mérites si fort recherchés aujourd'hui, — la hardiesse des conjectures générales, la bizarrerie imprévue des rapprochemens, la singularité des interprétations, l'excès prétentieux du coloris. C'est un mélange heureux où se retrouvent la netteté du récit, l'exactitude des vues, la fidélité des peintures, la sûreté de l'instinct historique, et la facilité attrayante d'un style sans recherche, qui se joue à travers les choses et les hommes. Un des mérites de l'auteur de l'*Histoire de Louis XIII*, c'est la haine de l'exagération et la liberté qu'il conserve au milieu des scènes historiques qu'il reproduit. Dans cette aisance, il y a bien un art assurément; ce qui en fait le charme, c'est qu'il se cache et ne laisse voir que la grace d'une érudition variée. M. Bazin avait écrit un livre qui n'est ni un roman ni une histoire, qui est une série d'esquisses sur les mœurs de notre temps : c'est *l'Époque sans nom*. L'époque sans nom! N'est-ce point là en effet la véritable désignation de toute période révolutionnaire? Celle que décrivait M. Bazin, c'est celle qui avait suivi

(1) Voyez les livraisons de la *Revue* des 15 juillet 1842, 15 juillet 1847 et 15 janvier 1848.

1830: période étrange, à tout prendre, autant que la nôtre, où déjà se faisaient jour avec une singulière âpreté et dans un pêle-mêle confus toutes les passions, toutes les folies qui se sont jetées sur nous en conquérantes, et attendent encore l'heure d'une nouvelle invasion. Dans *l'Époque sans nom* se retrouve la même nature; c'est un observateur délié, ingénieux, ironique sans une amertume trop vive, et qui semble ne guère s'étonner de tout ce qu'il voit, — émeutes, destructions d'églises, prédications de tout genre, égarement des uns, aveuglement béat des autres! Cela lui paraît un spectacle curieux et digne d'être vu, comme l'est éternellement celui de la folie humaine. Il y a, parmi les esquisses de M. Bazin, un portrait qui n'a point vieilli du tout vraiment, celui d'une espèce particulière de notre société, du bourgeois de Paris, qui tient à l'ordre de la rue et veut la place publique nette de soldats de l'émeute, mais ne reconnaît point le désordre en chapeau noir, pérorant, déclamant dans les tribunes ou dans les journaux; digne et honnête classe qui ne voit les révolutions que lorsqu'elles sont consommées, et qui les laisse passer aux cris de *vive la réforme!* comme passera peut-être le socialisme aux cris de *vive la république!* Plus d'une page de M. Bazin, écrite autrefois, prend ainsi aujourd'hui, à son insu, un intérêt d'actualité, et fait regretter plus encore ce talent qui avait su se conserver pur de bien des affectations et des corruptions contemporaines.

Le livre de M. Bazin nous ramenait, par le triste hasard de la mort de l'auteur, vers une époque toute chaude encore de récentes éruptions révolutionnaires, mais tendant progressivement déjà à s'apaiser, — 1833. Ces éruptions pourtant se sont rouvertes à l'improviste sous nos pas, et ont pris un caractère bien autrement menaçant. Nos émotions s'attachent à quelque chose de moins rétrospectif, de plus actuel que les luttes d'autrefois; il n'est point surprenant que d'autres esprits viennent, à leur tour, observer aujourd'hui les nouveaux symptômes, — et tourmentent en quelque sorte la situation où nous sommes comme pour en faire jaillir un mot de salut. Ces esprits abondent parmi nous; s'il y a même un danger, c'est la multitude de gens qui se font bénévolement les scrutateurs de nos misères présentes, qui peignent notre pauvre société sous toutes les couleurs, et ouvrent devant elle toute sorte de perspectives. Là n'est point, j'imagine, le meilleur symptôme. C'est une singulière preuve de l'impuissance et de l'incertitude publiques, rendues plus visibles par les efforts de tout genre pour y remédier et la divulgation de mille recettes héroïques. Ce n'est point M. Bazin, je pense, qui eût écrit *l'Ère des Césars*. M. Romieu est plus hardi; il n'a pas craint, en recueillant ses impressions sur l'état présent de la civilisation, en s'appuyant sur des analogies historiques, de chercher, lui aussi, à pressentir l'avenir de notre pays, avenir assez étrange véritablement! Aux yeux de l'auteur, cette société énervée et gangrenée n'a plus rien en elle qui soit debout. La discussion a été l'instrument de dissolution universelle; elle a dissous la foi, elle a dissous les idées, elle a dissous le sentiment de l'autorité et de l'obéissance, tout ce qui, en un mot, est un élément de fondation sociale et de durée. Que reste-t-il? Une seule chose : la force, — la force représentée par les armées, lesquelles sont appelées à élever et à soutenir les pouvoirs qui se succéderont temporairement à la tête de la société en personnifiant leur influence. C'est la reproduction de la dictature militaire ro-

maine appuyée sur les prétoriens; c'est l'ère des césars et du *césarisme*, puissance renouvelée de la décadence romaine, qu'annonce M. Romieu. Napoléon a été le premier des césars de notre ère; il a fondé la dynastie, d'autres la continueront sans nul doute pendant long-temps avant que la société puisse retourner à d'autres conditions d'existence. *L'Ère des Césars* avait eu déjà, avant de naître, un retentissement politique qu'expliquent peut-être le nom et l'entrain bien connu de l'auteur. Je ne sais pourquoi, cependant, je m'obstine à y voir surtout un caractère littéraire, quelque chose comme un roman *réaliste* de la politique, écrit par un praticien d'esprit et d'imagination qui a beaucoup vu, beaucoup vécu, et qui force volontiers les couleurs. C'est évidemment encore une *solution* combinée avec des élémens tout littéraires, avec un mirage de l'histoire et un sentiment excessif de la réalité.

*L'Ère des Césars* est un mélange singulier d'aperçus, de jugemens, de doctrines absolues et de scepticisme pratique. Que dit M. Romieu? Que la société périt par l'absence de vie morale, parce que le principe de discussion, prépondérant depuis Luther, a tout détruit dans les croyances religieuses et philosophiques comme dans la politique. Que propose-t-il? Le règne du fait et du succès sous sa forme la plus crue et la plus brutale comme une nécessité pendant long-temps inévitable. Est-il besoin, en vérité, de donner si sévèrement la discipline à la société pour en venir à cette conclusion? Le livre de M. Romieu exprime naïvement, à son insu peut-être, une des faiblesses de notre temps; il porte l'empreinte de ce scepticisme universel qui règne dans les ames, qui fait qu'elles invoquent volontiers la force comme moyen unique et commode de salut, pour se dispenser de la réforme intérieure immédiatement et courageusement entreprise, sous le prétexte qu'elle n'est possible ni pour notre génération ni pour celle qui suivra peut-être. Oui, sans doute, cette réforme est difficile; mais s'accomplira-t-elle, si on ne la tente? Je proposerais bien, moi aussi, ma *solution* qui ne serait ni *l'ère des césars*, ni une restauration légitimiste, ni une régence, ni un consulat décennal ou à vie : ce serait que chacun entreprît de remettre de l'ordre en lui-même avant de songer à réformer l'état et la société, que chacun, au prix d'un courageux effort individuel, se remît à croire simplement et honnêtement aux choses dignes de notre foi, au bien pratique, à la loi imprescriptible du devoir, à la puissance bienfaisante de la vérité religieuse et morale. Ceci est à notre disposition immédiate, et point le reste. Le malheur est que chacun attend la réforme de ses contemporains avant de savoir s'il doit se réformer lui-même. Nous nous faisons une vie facile et qui nous plaise, et nous réservons pour cet être abstrait qu'on nomme la société notre prosélytisme et l'expérience de nos combinaisons chimériques.

Au fond, les analogies historiques sur lesquelles repose l'idée de *l'Ère des Césars* ne sont point d'ailleurs aussi concluantes que semble le croire l'auteur, ou elles aboutiraient à un étrange résultat qu'il ne soupçonne pas. M. Romieu ne songe point que les différences entre les époques qu'il compare sont plus grandes encore que les analogies qu'il croit remarquer. Qu'était ce monde des césars romains dont l'auteur évoque le fantôme? C'était une société, une civilisation se débattant dans les convulsions de la décadence et périssant par son principe même en présence d'une société, d'une civilisation nouvelle qui grandissait

par la force d'un principe immortel, d'une vérité divine révélée au monde. Or, c'est nous, il me semble, qui sommes encore cette société formée à l'ombre de la croix pour remplacer la société païenne. Le christianisme est avec nous; il domine le monde moderne dont il est l'ame, et son règne n'est point fini sans doute. L'auteur de *l'Ère des Césars* est trop bon chrétien, j'imagine, pour croire que l'efficacité du christianisme soit épuisée, et qu'il ne suffise pleinement à imprimer un autre caractère à notre civilisation. Dès-lors, que deviennent les analogies? Les phénomènes politiques se lient à l'ensemble de la vie morale d'une époque, et on ne peut les séparer. Le césarisme romain dont parle M. Romieu est la forme du pouvoir dans une société dont le principe est épuisé. La thèse philosophique et historique de M. Romieu, si elle n'était une fantaisie, ne serait autre chose que la thèse du socialisme, qui se proclame le christianisme nouveau et prononce la déchéance de la vieille société, ainsi qu'il l'appelle. C'est un argument pour M. Pierre Leroux, qui épuise son éloquence, comme on sait, à nous prouver que nous sommes les païens, les vrais païens, tandis que les initiés du socialisme sont les saints et les apôtres de l'église de l'avenir. Ici, du moins, l'analogie serait complète. Ce ne sont point heureusement des rapprochemens de ce genre que tente l'imagination de M. Romieu, dût-il être accusé pour cela de peu de logique. Quant à la signification plus pratique, plus délicate, plus personnelle, qu'on a voulu attribuer à *l'Ère des Césars*, c'était évidemment une injure. Il serait trop peu flatteur, en vérité, d'offrir — à celui qui représente aujourd'hui pour la France quelque chose de plus qu'un fait — le rôle de l'un de ces césars romains mis à l'enchère des phalanges prétoriennes. Sans être taxé d'optimisme, il est permis de dire que la France et l'homme valent mieux que cela, et que ces noms sont unis dans de trop immortels souvenirs pour se retrouver ensemble dans de hasardeuses combinaisons. L'auteur a sur ce point, sur la différence qu'il y aurait pour l'héritier de l'empereur entre *continuer* et *prendre*, entre *fonder* et *s'établir*, quelques phrases savamment obscures qui dénotent qu'il est plus facile de créer par l'imagination ce que j'appelais un mirage de l'histoire que de dénouer simplement, pratiquement, les difficultés épineuses de la réalité. M. Romieu, il faut bien l'avouer, n'a point trouvé la *solution* que nous cherchons. Ce qui vaut mieux dans *l'Ère des Césars*, c'est par momens la verve avec laquelle l'auteur décrit les faiblesses, les passions, les préjugés de notre époque, et montre l'esprit de désordre empruntant toutes les formes, prenant tous les masques, se glissant par toutes les issues et se créant comme d'imprenables citadelles au cœur même de la société; — c'est l'accent net et ferme avec lequel il expose le mal de la civilisation, chasse les illusions et ravive le sentiment d'un péril incessant. Il y a là même une utilité réelle et directe : si quelque chose est fait pour imposer aux forces conservatrices de la société un accord sérieux et sincère où nulle fantaisie de dissidence ne doive trouver place, n'est-ce point la pensée toujours présente d'une épreuve commune et de catastrophes imminentes? Le livre de M. Romieu a du moins cet intérêt de rendre sensibles dans leur palpitante gravité les symptômes contemporains, — symptômes qui peuvent se transformer demain en réalités terribles.

La révolution de février, qui a fait éclater cette situation dans ce qu'elle a de

saisissant et de périlleux, a engendré une multitude d'essais, de brochures, de travaux de tout genre dans l'ordre politique. Peu méritaient le succès, peu l'ont obtenu; un certain intérêt indéfinissable du moins s'attache parfois à ces œuvres éphémères, l'intérêt que prêtent les circonstances, et qui naît de ce besoin involontaire de chacun de savoir ce qui se dégage de cette fermentation générale des esprits. Que pense encore celui-ci? se dit-on. Va-t-il nous offrir la panacée souveraine, un secret pour la pacification universelle, une *solution* décisive? On n'a guère la chance d'être renseigné, mais on feuillette le livre, et l'auteur va se faire nommer représentant, s'il peut. Nous vivons à l'époque des brochures politiques et des candidats à la représentation nationale. Les circonstances ne sont point également favorables à tout ce qui ressort de l'imagination. La poésie due à l'art individuel pâlit auprès de la poésie des événemens. Demandez à une ode, à une élégie, à un poème, d'égaler la puissance des catastrophes qui ont rempli le monde depuis deux ans, l'intérêt émouvant et passionné des épisodes qui se sont déroulés sous nos yeux! Ce qu'on peut ajouter, c'est que la poésie, par sa faiblesse, par son impuissance, s'est trouvée bien juste à la hauteur de la place inférieure que les circonstances lui faisaien, dans les préoccupations publiques. Un des traits distinctifs de cette révolutiont sous laquelle plie le génie de notre pays, c'est la stérilité dans le domaine de l'imagination, et cela n'a rien d'étonnant: pour peu qu'on interroge son principe et ses origines, n'y voit-on pas la corruption littéraire mêlée à la corruption politique et l'aggravant même? Ce n'est point que les poètes manquent, ils abondent au contraire, et publient scrupuleusement leurs vers; mais c'est une inspiration défaillante en naissant, sans élan et sans fécondité.

Voici quelques volumes de poésie, les *Vers d'un Flâneur* de M. Ernest Perrot de Chezelles, *Une Gerbe* de M. N. Martin, les *Poésies* de M. Charles Fournel, *l'Oasis* de M. Ferdinand Dugué. A quoi répondent ces vers? Quelle corde font-ils vibrer? quel genre d'intérêt ou d'émotion éveillent-ils? M. Perrot de Chezelles traduit un poème de ce spirituel Henri Heine, auquel il joint quelques morceaux sur la *pervenche* ou sur *Isly*, sur l'*entrée dans la vie* ou sur *mil-huit-cent-quarante-huit*. Les plus intéressans fragmens de M. Fournel sont quelques imitations ou essais de traduction de ballades, tels que la *Romance de Roncevaux*, *Robin Hood*, *la Fille de l'hôtesse* d'Uhland. M. N. Martin rime avec assez de grace des chants du *laboureur*, du *moissonneur*, des *forgerons*, qui ne sont encore que des échos de l'Allemagne. Quant à M. Ferdinand Dugué, il faisait sans doute les vers tendres ou familiers de son *Oasis* avec la même placidité que ce mauvais drame de *la Misère* dont on a parlé. C'est toujours l'art pour l'art. Bien que ces livres diffèrent de ton souvent, ils ne laissent pas d'avoir une teinte commune. C'est l'inspiration habituelle des divers maîtres contemporains graduellement atténuée et nous arrivant à travers deux ou trois imitations. La poésie moderne a trouvé déjà son ère de l'empire, et ce dernier et faible écho d'une inspiration qui jaillit autrefois avec l'éclat de la jeunesse vient se mêler sans être entendu aux bruits d'une époque encombrée de désastres auxquels l'art contemporain n'est point par malheur étranger.

Je parlais de la mort du roman; je pourrais parler aussi de la mort de la poésie. Ce qu'on peut voir en effet du roman parmi nous, ce n'est rien de bien

vivant, en vérité; ce ne sont que les ombres errantes et inhonorées des succès d'autrefois. Le roman expie aujourd'hui dans l'épuisement ses folies passées, et voyez-le tout près de perdre même cette place où il a régné, au bas du journal. Ce qu'on peut voir de la poésie contemporaine, c'est moins encore, et le même jugement pourrait atteindre le théâtre. Le Théâtre-Français lui-même ne fait point exception. Il paraît se former dans la maison de Molière une petite couvée de petits chefs-d'œuvre qui visent à vous donner la petite monnaie du rare esprit de M. Alfred de Musset. Ce qui y fleurit dans un plein et naïf contentement de soi, on ne le sait trop; ce n'est ni comédie ni proverbe, c'est *Une Discrétion*, c'est *Héraclite et Démocrite*. La première de ces ébauches est une façon de libertinage maniéré en vaudeville, où les femmes se jouent en cinq points à l'écarté, — une petite gravelure qui voudrait être leste, et qui n'est que vulgaire. J'ignore pour ma part ce que l'auteur d'*Héraclite et Démocrite* a voulu faire, n'ayant aperçu quoi que ce soit dans des scènes qui échap- à toute appréciation. Tout cela simule l'esprit, singe la poésie, grimace l'élégance, et est à la vraie comédie ce que nos modernes petits vers sont à la véritable poésie. Il y a dans ces divers efforts une teinte uniforme de déclin, encore plus saillante au milieu de la stagnation générale de la pensée littéraire. Est-ce à dire que l'art en lui-même soit près de périr? Est-ce à dire que ces grandes choses, l'observation, l'inspiration, soient mortes, et qu'il nous faille mener leur deuil? Il n'en est pas tout-à-fait ainsi. Ce qui meurt, c'est un certain esprit littéraire qui a régné sur nous, qui a jeté le trouble dans toutes les notions, qui est arrivé à être une véritable corruption publique, et dont l'action a été aussi funeste à l'art lui-même qu'à la société. C'est sous ce rapport qu'il est vrai de dire que nous sommes les témoins d'une période qui s'achève. Nouvelle et vivante application de la loi de transformation qui régit le monde! Oui, cette heure suprême et solennelle du milieu du siècle est pour nous comme la marque visible du passage d'une ère pleine de destructions à une ère qui peut être glorieusement employée à reconstruire dans le domaine intellectuel comme dans le domaine moral, comme dans le domaine politique : quand on est sorti de l'ordre, le progrès est d'y rentrer, a-t-on dit. Au point de vue littéraire, la vie nouvelle et le progrès sont à une condition, ils sont au prix de la réhabilitation du bon sens, du goût, de la rectitude morale, de toutes ces qualités, en un mot, qui ont subi de notre temps une sorte de déroute, et ici les intérêts de la société et de la littérature se trouvent heureusement confondus.

CH. DE MAZADE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1850.

Le roi Louis-Philippe est mort le mardi, 26 de ce mois, au château de Claremont, dans sa soixante-dix-septième année. On lui rend aujourd'hui les derniers devoirs. Nous nous associons par tous nos regrets et par tous nos hommages à cette nouvelle douleur, qui vient combler les tristesses d'une auguste famille; nous suivons en pensée sur la terre étrangère les funérailles du prince exilé. Sur sa tombe à peine fermée, nous saluons avec respect, avec confiance, cette forte génération qu'il laisse derrière lui, ces quatre fils dont la France apprit si vite à estimer la jeunesse, ces deux enfans si pieusement élevés par la noble veuve de celui qui avait été le meilleur espoir de la France. Au milieu même du deuil qu'ils conduisent, nous leur connaissons à tous une consolation précieuse : c'est le sentiment de leur indissoluble union. La maison d'Orléans avait honoré le toit royal sous lequel elle habita dix-huit ans par la pratique sincère et sans faste de toutes ces vertus de la vie privée qui ne logent pas toujours dans les palais. Le père était un chef aimé, obéi; sa vigoureuse discipline avait entretenu parmi tous les siens un commerce plus affectueux qu'il ne l'est d'ordinaire entre les princes. Lorsque la main des pillards de février eut violé les asiles les plus secrets des Tuileries et jeté au vent leurs correspondances les plus intimes, on sut mieux alors dans le public combien il y avait là de goût pour les obligations et les joies du foyer. On vit par de touchans témoignages que ces brillans jeunes gens groupés autour du trône n'avaient jamais cessé de partager leur cœur entre les devoirs de la soumission filiale et les épanchemens de l'amitié fraternelle. La maison d'Orléans recueille maintenant le prix de ces bonnes mœurs domestiques. *Le père*, comme on le nommait dans la familiarité douce et discrète de cet intérieur si bien gouverné, le père lègue à ses héritiers une tradition de concorde qui sera peut-être leur plus utile apanage. En un temps comme le nôtre, où l'on cherche par-dessus tout à s'appuyer quelque part, où

le pays est tenté jusqu'à l'excès de se débarrasser de lui-même sur quelqu'un, ces nombreux rejetons d'une même lignée n'ont qu'à rester attachés ensemble pour attirer naturellement les regards et les cœurs. Il n'y a plus de prétendans, il n'y a que des *en-cas*. Le plus sûr *en-cas* de la France à tel jour que personne n'a droit de prévoir, pourquoi ne serait-ce pas le faisceau de toutes ces volontés fraternelles réunies par un même dévouement au service de la patrie?

Nous n'entreprenons pas d'assigner ici à la mémoire du roi Louis-Philippe la part qu'elle aura dans l'histoire : ce n'est ni le moment ni le lieu d'une pareille tâche; disons seulement que cette part sera grande à plus d'un titre, que les fautes tout comme les qualités de cette éminente personne la rangeront parmi les figures les plus caractérisées de notre âge. Entre ces qualités dont quelques-unes furent puissantes, il en est cependant qu'aujourd'hui nous trouvons encore plus remarquables par la comparaison que nous sommes à même de faire, et nous nous plaisons à les rappeler pour l'instruction de cette ère nouvelle où nous semblons engagés. Le roi Louis-Philippe avait, par exemple, l'esprit libéral au meilleur sens du mot; s'il n'écoutait pas toujours les inspirations de cet esprit-là, et quelquefois sans doute il avait raison de s'en défier, il n'en était pas moins, à tout prendre, libéral par tempérament. Nourri dans les habitudes anglaises, il croyait à l'efficacité de la discussion et à la souveraineté de la loi; il avait le culte de la légalité. Associé aux premiers efforts de la révolution contre l'étranger, imbu des principes de droit et d'humanité du XVIII^e^ siècle, il était, comme il le disait lui-même, non pas un révolutionnaire, car il avait horreur de la force, mais un *revolutionist,* parce qu'il aimait l'empire de la raison. Nous avons vu depuis quelque temps, et cela par malheur dans les camps les plus opposés, des beaux-esprits profonds ou de violens génies qui, chacun à leur mode, nous ont montré bien à nos dépens tout ce que valaient ces rares mérites d'un prince bourgeois.

Nous avons vu les fondateurs les plus accrédités de la république, les apôtres les plus populaires des réformes sociales, demander à la nation pour première condition de leur réussite, non pas seulement trois mois de misère, mais un an, mais trois ans, mais tout un avenir de servitude, commençant ainsi le triomphe de leur prétendue liberté par l'inauguration de la dictature; — et, quand ces dictateurs insensés ont enfin succombé sous l'inanité de leurs chimères, nous avons encore le chagrin de retrouver ce même mépris de la liberté, de la loi et de la raison chez beaucoup de ceux qui se disent les défenseurs de l'ordre moral et politique, les soutiens de la patrie, non pas assurément chez les plus éprouvés et les plus illustres, mais chez les plus novices, qui, comme toujours, sont les plus bruyans. On nous enseigne que les fondemens sur lesquels tout notre monde est assis depuis 1789 ont été posés au hasard par la fraude, le mensonge et la vanité; que les bienfaits de la révolution ne sont pas le fruit d'un enfantement légitime et salutaire de l'esprit humain, que ce sont des fruits amers dus aux larcins d'un petit nombre de brigands, de fourbes et de rhéteurs. On nous enseigne que ce monde misérable n'a plus nulle part où s'abriter si ce n'est sous la tente des prétoriens, et de grands moralistes, qui sont bien obligés de passer d'abord condamnation sur eux-mêmes, nous vouent à perpétuité, en punition de nos crimes, au gouvernement des coups de main, au régime des Césars de Suétone. Le roi Louis-Philippe a dû plus d'une fois sourire avec quel-

que amertume au fond de cette retraite où il avait gardé toute la possession de lui-même, lorsqu'il entendait l'écho de ces conversions merveilleuses. Il a dû prendre en pitié ces honnêtes gens qui, après avoir été des citoyens si ombrageux sous un monarque constitutionnel, se promettent maintenant d'être des sujets si résignés, fût-ce sous l'autocratie. Ce n'est pas que son règne et peut-être sa politique n'eussent été à la longue envahis ou tout au moins entamés par ce faux jargon d'absolutisme rétrograde, par ces niais et pompeux panégyristes des autorités mortes. Pour ceux-là cependant, le roi Louis-Philippe n'avait personnellement aucun goût; il pouvait s'en servir, son cœur était ailleurs. Nul n'a plus souffert que lui de l'usage et même des licences du système parlementaire; il l'aimait pourtant, il y avait foi, et, bien loin d'avoir songé jamais à l'amoindrir ou à l'effacer, il se sentait faible vis-à-vis des séductions de la tribune. Avec sa parole facile, avec la rapidité de son jugement, il eût volontiers essayé de convaincre à lui seul ceux que ses ministres n'avaient pas convaincus, et, quand il était battu devant les chambres, il aurait eu plutôt l'envie de plaider lui-même en appel que l'idée de les casser. Comme aussi telle était la sincérité de son respect pour la loi établie, que, dans le plus vif de son infortune, son plus sérieux reconfort était de penser qu'il succombait injustement, puisqu'il n'avait point attenté à la loi. Il en est d'aucuns à cette heure qui, pour cela, ne l'excuseront guère, et diront que c'est pour cela même qu'il a succombé. Soit : la chute équivaudrait alors au martyre.

Parlons plus humblement. Non, cette chute n'a pas été un martyre, et si regrettable qu'elle ait pu être, si dignement qu'elle ait été subie, le ferme bon sens du roi Louis-Philippe se serait refusé à l'entourer de cette auréole. Ce n'est pas de n'avoir point violé la loi que le roi Louis-Philippe a porté la peine : c'est d'avoir été, pour ainsi parler, l'expression trop vivante de son temps et de son pays. Le pays s'est en quelque sorte vengé sur son image de ses propres torts; il l'a brisée pour la punir de les lui représenter si fidèlement. C'était là le crédit et la force du roi défunt, ç'a été sa perte. Le pays avait fini par s'acclimater dans un certain terre à terre où l'intensité de la vie morale diminuait à mesure qu'augmentaient les satisfactions de la vie matérielle. Il allait au jour le jour sur la pente de ses prospérités, jouissant à l'aise et réfléchissant peu. Il était heureux de tous ces bonheurs faciles qui seraient sans doute les meilleurs chez les peuples comme chez les individus, s'ils ne détendaient les grands ressorts des âmes. Il eût fallu quelque direction énergique pour marquer des fins plus lointaines, souvent même plus nobles à l'activité qui se dépensait dans des poursuites trop médiocres. Il eût fallu peut-être plus d'idéal pour entretenir le feu des esprits et des cœurs, pour empêcher le sens de se rétrécir, pour l'élever au-dessus des minces calculs de l'égoïsme. La sagesse vulgaire s'endormait cependant sur les apparences et comptait sans l'inévitable lendemain. La haute sagesse du roi ne fut point elle-même à l'abri de cette molle fascination du succès; elle prit la sécurité pour la stabilité; elle crut trop que cette paix universelle de son temps était le repos de la force, quand ce n'était guère que l'assoupissement qui suit la satiété. Toutefois il y avait encore une arène ouverte à l'héroïsme, un champ-clos où pouvaient se former des hommes, où l'on pouvait apprendre ces deux belles vertus du commandement et de l'obéissance qui sont la pierre angulaire des états, nous voulons parler de notre guerre d'A-

frique. Le roi y envoya ses fils; il les mit ainsi dans les seules conditions où l'on gardât la chance d'acquérir les qualités viriles qui préservent et sauvent la patrie; mais, pendant que nos soldats gagnaient sous les armes ces vertus qui devaient en effet nous sauver, nous achevions de perdre celles qui nous auraient dispensés d'avoir besoin qu'on nous sauvât. Ce n'est pas le coup de pistolet d'un émeutier de profession, ce ne sont pas les exploits des barricadeurs qui ont renversé la monarchie : c'est la stupeur apathique de tout un peuple qui avait oublié que la monarchie était sa chose, parce que chacun de ses membres s'était désaffectionné de tout ce qui n'était point son intérêt le plus proche. La nation s'est abandonnée elle-même; le prince qui mesurait tout sur elle, qui rapportait tout à son humeur du moment, qui lui tâtait le pouls, si l'on ose ainsi dire, pour régler le sien, le prince lui a rendu son abandon. La nation a puni le prince de ne lui avoir point inspiré des sentimens qui lui permissent de se défendre contre sa propre surprise. Le prince, à son tour, serait cruellement vengé de l'illusion trop confiante qu'on lui avait permis de se faire, si son cœur eût jamais pu se réjouir des maux auxquels son absence livrait le pays. Du prince ou de la nation, quel fut le plus frappé? Leur malheur, leur châtiment réciproques ont été de se ressembler trop.

Nous serons sincères avec tout le monde : ce cercueil en face duquel nous courbons la tête veut qu'on parle vrai. Les vivans ne s'offenseront pas qu'on leur dise la vérité comme aux morts. Il y a quelque chose de plus fâcheux en politique que d'être trop de son temps, c'est de n'en pas être assez. Nous en sommes bien fâchés pour l'honneur du parti légitimiste que nous ne voudrions point voir compromis par des équipées : les promenades sentimentales de Wiesbaden ne le servent pas dans l'opinion autant qu'il paraît l'imaginer. Cet âge est franchement trop prosaïque pour s'émouvoir beaucoup à s'entendre répéter par tous les faussets : *O Richard! ô mon roi!* La république de février a commencé à déchoir du jour où elle inventa ses mascarades patriotiques et ses solennités de carnaval : hélas! c'était au mois de mars. Que la légitimité redoute ce précédent de mauvaise compagnie! qu'elle n'aille pas maladroitement faire suite aux fêtes de la fraternité avec une fête de la fidélité! Les fêtes de ce genre ont un inconvénient majeur, celui qu'il y a toujours à la scène des opéras de province, quelquefois même au grand Opéra : les comparses gâtent tout! Les premiers sujets savent leur rôle; ils y mettent de l'intelligence, de la passion; ils sont beaux, élégans, que sais-je? ils ont du geste et de la voix. A les regarder, à les écouter, on oublierait presque déjà les coulisses : viennent ces affreux comparses qui vous rappellent impitoyablement le machiniste, l'habilleur et le souffleur! Nous voilà tout de suite en pleine comédie : qu'on nous en donne pour notre argent! Les souffleurs de Wiesbaden ne doivent pas laisser d'ailleurs d'être fort empêchés; il ne doit pas être bien commode de faire parler successivement le langage des lis à des prolétaires parisiens et à des paysans bas-bretons. Nous l'avouerons en passant, ces Bas-Bretons surtout nous intéressent ou plutôt nous apitoient. Nous n'avons jamais pu nous défendre d'une très réelle compassion pour ces débris des vieilles tribus indiennes que des spéculateurs insensibles colportent quelquefois à travers les boues de nos villes, afin d'amuser les badauds de leur triste et fière étrangeté. Ce même sentiment que nous inspirent les pauvres caciques ornés de leurs plumes et de leurs couvertures, le

sentiment que nous inspirait encore l'autre jour ce sauvage pacifique qui, dans le congrès de Francfort, offrait son calumet à M. de Cormenin, — cette affection mélancolique, nous l'éprouvons en conscience à l'endroit des Bas-Bretons de M. de Larochejaquelein! Honnêtes enfans de la noble Armorique, a-t-il donc fallu que vous posiez ainsi pour le plaisir des beaux messieurs en habit noir et en bottes vernies qui regardaient, le lorgnon dans l'œil, votre costume classique tout battant neuf, vos larges chapeaux et vos longs cheveux, vos habits carrés et vos liserés de couleur! Ces décorateurs du petit théâtre de Wiesbaden sont des gens sans miséricorde. Ils se sont procuré de tout à tout prix : d'honorables membres de la commission des vingt-cinq qui veillent sur la paix publique en allumant le feu dans leur coin, des grands seigneurs, même de bon aloi, des bourgeois de campagne qui prennent le nom de leur village, et des gentilshommes de Paris qui sentent trop la pommade. Il n'y a que sur le vrai public qu'ils n'aient point mis la main, car il paraît, en somme, que Wiesbaden n'est point, à beaucoup près, aussi plein qu'on s'en vante.

Nous croyons être sûrs que la personne qui souffre le plus du ridicule équipage dont on essaie de l'affubler n'est ni plus ni moins que M. le comte de Chambord lui-même. On le dit très incommodé du zèle de ses amis, très fatigué de son apothéose, un dieu malgré lui. On assure qu'il n'est point pressé de recueillir le fardeau sous lequel ont plié les solides épaules du roi de juillet. Et puis nous aimons à penser qu'un Bourbon se connaît en grandeur, et M. le comte de Chambord sent nécessairement qu'il n'y a qu'une grandeur artificielle, qu'une parade assez mesquine dans les démonstrations auxquelles il se prête, ou pour l'acquit d'une conscience trop scrupuleuse, ou par une de ces complaisances qu'il faut quelquefois montrer envers la queue de son parti, quand elle menace de se débander. Qu'il prenne garde pourtant de laisser la queue devenir la tête! Nous voulons croire que M. Berryer n'est en ce moment auprès de lui que pour lui bien expliquer ce qu'il en coûterait d'une pareille inversion. Oui, la vraie grandeur, M. le comte de Chambord ne l'ignore pas, elle n'était point à Wiesbaden durant ces derniers jours, elle était à Claremont. Ce vieillard mourant avec une simplicité que rehaussait toute la majesté du malheur, mourant sans faiblesse, sans amertume, sans vain orgueil, intelligent et bon jusqu'à son dernier soupir; cette reine admirable, aussi forte dans l'adversité qu'elle avait été modeste dans sa plus haute fortune, toujours dévouée, toujours tendre, toujours sainte, c'étaient là les figures qui s'offraient, sans y penser, en un instant si solennel, non pas aux complimens affectés d'une foule frivole, mais aux pieux hommages du sévère avenir.

Un mot encore. Dans cette foule des courtisans de Wiesbaden, nous avons entrevu, non pas avec beaucoup d'étonnement, mais avec une peine que nous ne saurions dissimuler, un ministre du roi Louis-Philippe, qui s'égarait là vers l'heure où son ancien maître expirait. Nous nous sommes affligés de ce contraste, parce que nous regrettons toujours de voir les hommes qui ont eu un rôle dans notre malheureux pays se diminuer eux-mêmes; mais l'aventure ne nous a pas surpris, parce qu'elle est au fond selon l'humeur du personnage. Quand on a toujours eu le goût du grandiose dans le genre faux, on va le chercher où on le trouve. C'est une justice à rendre à ce visiteur inattendu que le roi Louis-Philippe n'était pas son homme : la familiarité bienveillante du sou-

verain déconcertait l'emphase obséquieuse du ministre. Que de fois, lorsque celui-ci, s'enveloppant de toute la pompe espagnole, se mettait aux pieds de sa majesté, que de fois la débonnaire majesté lui frappa doucement sur l'épaule pour l'avertir de ne pas tant se consumer en cérémonies! Il était donc bien naturel qu'on allât placer chez la branche aînée des cérémonies méconnues dans la branche cadette; seulement on aurait pu mieux prendre son temps.

L'opinion légitimiste fait en vérité beaucoup de bruit; bien entendu, nous n'accusons pas les sages. Il a encore été parlé ces jours derniers, entre autres choses, d'une brochure de M. de Larochejaquelein intitulée : *Trois Questions soumises à la nation*. Nous n'en dirons qu'un mot. Si la brochure de M. de Larochejaquelein a été faite pour empêcher, non pas la réunion des deux branches (tous les bons effets de cette réunion sont, selon nous, accomplis il y a long-temps, et ce qui reste à faire est inutile et frivole à faire en ce moment), si la brochure de M. de Larochejaquelein a été faite pour empêcher la durée de la bonne intelligence entre le parti légitimiste et le parti orléaniste, cette brochure a son mérite. Il est impossible, en effet, de mieux ranimer les haines et les dissentimens, ou de paraître mieux en avoir l'intention. Le parti orléaniste ne peut, selon M. de Larochejaquelein, ni défendre la religion, ni défendre la famille, ni défendre la propriété. Son principe le lui interdit. Qu'a-t-il donc fait pendant dix-huit ans? Est-ce qu'il a persécuté les prêtres, abattu les autels, fermé les églises? S'il n'a pas réussi à inspirer à quelques prêtres le même zèle que leur ont inspiré plus tard les planteurs d'arbres de la liberté, c'est un malheur assurément, mais pour qui? Quant à la famille, la monarchie de juillet la défendait et l'honorait par les exemples qui descendaient du trône. La propriété! à peine quelques rêveurs fesaient contre elle des utopies impuissantes. La monarchie de juillet a été pour la France, malgré tout, une époque d'ordre et de bon sens, et le parti orléaniste a droit de défendre aujourd'hui les grandes convictions de l'ordre social, parce qu'il ne les a jamais sacrifiées à ses ressentimens et à ses caprices, ni pendant dix-huit ans ni depuis deux ans.

Nous savons bien que M. de Larochejaquelein pourra se récrier sur nos paroles. Il ne veut pas de mal au parti orléaniste; il veut seulement, c'est son expression, l'effacer sans l'humilier, et comment le parti orléaniste s'effacera-t-il? En faisant amende honorable, en disant son *peccavi* à haute et intelligible voix. Voilà ce que M. de Larochejaquelein appelle ne pas humilier. Ce n'est pas tout : quand le parti orléaniste aura fait cette confession, de quel côté pensez-vous qu'on aura mieux immolé le vieil Adam? L'effort de cœur et le mérite seront du côté de ceux qui accorderont le pardon, et non pas, entendez-le bien, du côté de ceux qui demanderont ce pardon. L'honneur sera à M. de Larochejaquelein, qui sera clément, et non au parti orléaniste, qui sera humble. « Il faut tant oublier, dit M. de Larochejaquelein en parlant des conditions de son traité d'union; il faut tant oublier, que l'on se demande comment il serait possible de ne plus tenir aucun compte du passé; on se demande si le cœur humain peut oublier tant d'offenses et tant de luttes. Oui, l'intérêt du pays commande que tout s'oublie; il y a des efforts qu'il faut savoir faire en ne conservant ni haine ni ressentiment; mais comment se fait-il que ceux qui n'ont jamais offensé soient prêts à tendre la main à ceux dont ils ont eu tant à se plaindre,

et que ceux-ci se fassent si long-temps attendre? » Nous avons cité ces phrases pour qu'il soit bien entendu qu'il n'y a là aucune ironie, aucune plaisanterie, et que tout ceci a été écrit sérieusement. Oui, voilà avec quels sentimens M. de Larochejaquelein veut réconcilier le parti orléaniste et le parti légitimiste. Il consent à pardonner après avoir fait une profession de foi de grandeur d'ame et de magnanimité. Que dites-vous de ce procédé conciliant?

Ce qui blessera encore plus le parti orléaniste que l'étrange amende honorable qu'on veut lui imposer, c'est la manière dont M. de Larochejaquelein prend à partie M^me^ la duchesse d'Orléans. Nous ne disons rien du procédé qui consiste à vouloir séparer M^me^ la duchesse d'Orléans du reste de la famille royale, et à lui prêter des sentimens et des opinions autres que ceux du feu roi, autres que ceux des oncles du comte de Paris. L'union de la famille royale fait sa consolation, et rien ne pourra lui enlever cette force. Venons donc, laissant de côté ces mauvaises finesses, venons aux attaques que M. de Larochejaquelein dirige contre M^me^ la duchesse d'Orléans, et d'abord comment un homme qui a autant de monde que M. de Larochejaquelein peut-il répéter cette vieille sottise tant de fois démentie, et qu'on donnait pour une des maximes d'état de la royauté de juillet, « qu'il faut protestantiser la France pour l'orléaniser? » Mais, à ce compte, il eût fallu que la famille d'Orléans commençât par se protestantiser elle-même. Or, s'imaginer que les enfans de la reine Amélie puissent être protestans, c'est, pour ne rien dire de plus, une étrange idée. Qui ne se souvient que la première fois que ce dicton fut proféré à la chambre des pairs par un membre éminent du parti légitimiste, M. le duc d'Orléans, présent à la séance, déclara de la manière la plus ferme que ses enfans seraient tous et toujours élevés dans la foi de l'église catholique? Comment donc M. de Larochejaquelein, qui doit savoir quel est le religieux respect que M^me^ la duchesse d'Orléans a pour toutes les volontés de son mari, peut-il dire que ce serait le rêve de la princesse protestante de protestantiser la France? Eh quoi! si c'est là le rêve de la duchesse d'Orléans, pourquoi donc amener son fils d'Eisenach à Londres pour lui faire faire sa première communion catholique sous les yeux de la pieuse reine Amélie, du roi et de toute la famille royale?

M. de Larochejaquelein oppose à M^me^ la duchesse d'Orléans comme un argument triomphant son fameux dilemme : la légitimité ou la république. Selon le droit monarchique, dit-il, M. le comte de Paris n'a pas de titres, et, selon le droit populaire, il a moins de titres encore que la république, parce que la république émane du suffrage universel. Ainsi, M. le comte de Paris ne peut être roi d'aucune manière. Nous ne savons pas quelle destinée la Providence garde à M. le comte de Paris, aux autres princes de la maison de Bourbon, au prince Louis-Napoléon, actuellement président de la république, à tous ceux enfin qu'une origine dynastique met, à tort ou à raison, hors de pair avec le reste du peuple; mais, puisque M. de Larochejaquelein se place dans l'hypothèse de la monarchie rétablie, nous sommes curieux de voir comment il y fait entrer ses passions et ses préjugés. Ainsi, selon M. de Larochejaquelein, si la monarchie était rétablie en France et rétablie au profit de M. le comte de Chambord, et que M^me^ la duchesse d'Orléans n'eût pas, avant l'avénement de M. le comte de Chambord, demandé pardon pour son fils, M. le comte de

Chambord mourant sans enfans ne pourrait pas laisser la couronne à M. le comte de Paris, quoique celui-ci fût son héritier présomptif. Autre cas : si M. le comte de Chambord mourait dans l'exil sans enfans, et si M. le comte de Paris devenait le chef de la famille de Bourbon, ce serait en vain qu'il voudrait faire valoir ce titre; la légitimité serait éteinte, dit M. de Larochejaquelein. Pourquoi cela? Parce que cela plaît à M. de Larochejaquelein, parce qu'il a inventé un droit tout nouveau, parce qu'il invoque les droits de la famille contre M[me] la duchesse d'Orléans au profit du comte de Chambord, mais qu'il les lui dénie au profit du comte de Paris. M. de Larochejaquelein est le grand-prêtre de la légitimité; c'est lui qui la fait parler et qui en rend les oracles : grand-prêtre, du reste, qui n'est pas embarrassé du moment où finira le culte qu'il sert, parce qu'il en a un autre tout prêt, et qui n'est pas moins de son goût : la légitimité ou la république!

M. de Larochejaquelein est, en effet, un légitimiste singulier. « Le gouvernement républicain, dit-il, n'a rien qui puisse blesser personne comme principe. » — Sinon en ceci, je pense, qui devrait être grave pour un légitimiste, que le principe de la république exclut complétement le principe de la légitimité, et que l'un dit oui où l'autre dit non. Croire que l'on peut être aussi bien républicain que légitimiste et que la république vaut la légitimité, c'est, pour un homme sincère, nier également la république et la légitimité. Ne lisions-nous pas dans l'Évangile de dimanche dernier : « En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. » M. de Larochejaquelein a changé tout cela : il aime à volonté un maître ou l'autre.

Nous avons vu que, selon M. de Larochejaquelein, M. le comte de Paris ne peut jamais devenir roi légitime, quand même M. le comte de Chambord mourrait sans enfans. Pourrait-il, dans une autre hypothèse, accepter la couronne des mains de la nation légalement représentée, comme l'a fait le duc d'Orléans en 1830? Non! M. de Larochejaquelein a aussi de ce côté une fin de non-recevoir. La nation ne peut plus abdiquer la république ni au profit du comte de Paris, ni au profit de personne, depuis que le suffrage universel a été réglé et limité, et même, pour être exact, nous devons dire que cette fin de non-recevoir tirée de l'état actuel du suffrage universel, ce n'est pas au comte de Paris seulement que M. de Larochejaquelein l'oppose, c'est au prince Louis-Napoléon, c'est au président de la république. Si le président voulait en appeler à la nation, il ne le pourrait plus. « La nation ne pourrait répondre à un appel que si elle était debout dans sa force et dans son universalité. » Tenons-nous donc pour avertis, puisqu'on le veut, et sachons que désormais les appels à la nation sont impossibles. Soit, nous en sommes médiocrement affligés, sachant ce que les hommes de parti entendent par le mot de nation. Ce procédé, qui est toujours faux sous prétexte d'être le plus vrai possible, ce procédé ne pourra plus être de mise; l'on ne pourra plus recourir au suffrage universel illimité pour découvrir la volonté du pays. Nous ne demandons pas mieux. Soyons en même temps avertis que, si M. de Larochejaquelein est jamais en posture de faire son fameux appel à la nation, il le fera, lui, à l'aide du suffrage universel illimité. C'est par le suffrage universel

que M. de Larochejaquelein veut ramener la légitimité; à ce compte, la légitimité restera en chemin, écrasée sous le char où on l'aura fait monter imprudemment.

La république, telle que la comporte le suffrage universel illimité, et la légitimité sans transaction et sans modération, deux impossibilités également désastreuses! Et il est curieux de voir comment, en face de deux causes qu'il est prêt à embrasser indifféremment, la république ou la légitimité, M. de Larochejaquelein prend de ces deux causes ce qu'elles ont de mauvais et d'inapplicable, au lieu de prendre ce qu'elles peuvent avoir de bon et de juste. Il prend la république du suffrage universel illimité, et la légitimité qui ne veut pas pardonner à dix-huit années d'un bonheur inespéré!

Hâtons-nous de dire que personne n'impute au parti légitimiste tout entier ce que dit M. de Larochejaquelein. Non, le parti légitimiste n'a pas ces rancunes envieillies et ces préjugés surannés; il n'a pas à la fois les passions de 1815 et celles de 1848.

Les passions de 1848 ne sont pas assoupies, tant s'en faut; le voyage du président ne l'a que trop prouvé. Ce voyage était une expérience grande et hardie. Au lieu d'aller visiter les pays où il pouvait trouver des hommages, le président a voulu visiter les départemens où il pouvait rencontrer des difficultés. Il en a rencontré, mais il n'en a pas laissé derrière lui, et nous ne doutons pas que la tâche de l'administration ne soit plus facile aujourd'hui partout où il a passé. C'est là le service qu'a rendu ce voyage. Ce n'a pas été une course de cérémonies et de fêtes; ç'a été une action de gouvernement.

Nous ne voulons pas suivre pas à pas le prince dans les villes qu'il a traversées avec des acclamations diverses; nous aimons mieux prendre dans ses discours les paroles qui répondent le mieux aux circonstances où nous sommes et à la situation qu'il a dans le pays. Nous aimons mieux rechercher si le président est resté en-deçà de ces circonstances, en-deçà de sa situation, ou s'il a été au-delà, s'il a trop peu dit enfin, ou s'il a trop dit.

Et d'abord nous n'apprenons rien à personne en disant que les circonstances où nous sommes sont les plus singulières du monde. Le pays est calme; mais il est condamné à mourir lui-même dans dix-huit mois, ou à tuer sa constitution. Les uns parient que c'est la constitution qui mourra, d'autres que c'est le pays. Je serais tenté de croire que c'est le pays, me souvenant du mot d'un ancien académicien, M. Suard, qui disait qu'on ne mourait jamais que par bêtise. Il y a des jours où, quand le pays est heureux, il déchire, en se jouant, les constitutions, et d'autres jours où, quand il est malheureux et inquiet, il ne sait pas à quoi se décider et où il attend son sort, fût-ce la mort, avec l'impassibilité d'un mahométan. Nous savons gré au président d'avoir dit franchement à Strasbourg ce qu'il pensait de la constitution. — Oui, la constitution a été faite contre le président — et, disons-le aussi, contre la pensée de la France. Il y a eu un moment où les républicains de 1848, croyant qu'ils élevaient la présidence pour un des leurs, ne trouvaient aucune attribution trop forte et trop considérable pour le président; mais, aussitôt qu'ils ont compris que ce n'était pas pour eux-mêmes qu'ils travaillaient, ils ont cherché à restreindre le pouvoir du président. Ils l'ont fait d'autant plus volontiers, qu'à mesure que la lumière se faisait, quoiqu'à regret, dans leurs con-

seils, ils ont vu que non-seulement la France ne voulait point d'eux, mais qu'elle voulait ce qu'il y avait de plus contraire à eux et à leurs intentions. Ils voulaient une république qui cotoyât la démagogie et le socialisme. La France voulait une république qui cotoyât la monarchie, et c'est pour cela qu'elle faisait président un prince, parce qu'il était prince et non pas quoiqu'il fût prince. En face de ce démenti que la France donnait à l'œuvre de 1848, les républicains constituans, ne pouvant pas s'arranger pour faire vivre leur république démagogique, ont fait du moins tout ce qu'ils ont pu pour faire mourir à terme fixe cette présidence princière que la France élevait en dérision de leur république.

Cette hostilité flagrante, établie à dessein par le parti constituant entre la constitution de 1848 et le président, le prince Louis-Napoléon a-t-il eu tort, à Strasbourg, de la dire et de la proclamer bien haut? Non, certes! Il a dit aussi que, si son pouvoir était légalement restreint, l'origine de ce pouvoir lui donnait une influence morale immense. A-t-il eu tort en cela? Pas davantage. Il n'a fait sur ces deux points qu'exprimer la vérité de sa situation. Il n'est pas resté en-deçà, il n'a pas été au-delà.

Il est des personnes qui auraient voulu qu'il allât plus loin, et qu'il déclarât la guerre à la constitution. Le président, au contraire, s'est honoré de dire qu'il ne l'avait pas attaquée, et en vérité, si le président eût voulu attaquer la constitution, pourquoi eût-il choisi son voyage ou le banquet de Strasbourg pour faire cette manifestation? Non, le président s'est honoré, et il a raison, du scrupule avec lequel il a observé une constitution faite contre lui; mais cela donne-t-il un brevet d'immortalité à la constitution de 1848? Nous ne le croyons pas. Cela nous assure seulement que la révision ou la réforme ne viendra pas du côté du prince, et c'est là précisément ce qui contrarie quelques personnes, quelques-unes même de celles qui crient le plus fort contre les coups d'état. Elles les craignent ou les détestent d'autant plus qu'ils ne sont pas faits. Le jour, l'heure, la minute où les coups d'état seront des faits accomplis, vous les verrez respirer à l'aise et comme affranchies d'un grand poids. Leur grande affaire, c'est de ne point se charger elles-mêmes de leur propre destinée, d'en laisser le soin aux autres, quitte à les maudire ou à les haïr, selon le succès. Ces personnes-là, et c'est un peu tout le pays, aimeraient fort que le président prît sur lui la responsabilité d'une solution quelconque, en dehors de la constitution. Ce qui les épouvante, c'est d'avoir à faire leurs affaires elles-mêmes, d'avoir à se décider, à s'occuper elles-mêmes de leur propre salut. Conduisez-nous, gouvernez-nous, opprimez-nous, disent-elles volontiers au président; faites ce que vous voudrez, mais faites quelque chose. — Non, a répondu le président dès son allocution de Lyon, non : je suis prêt à tout, à l'abnégation comme à la persévérance, à m'éloigner ou à rester; mais je n'ai point attaqué la constitution, a-t-il dit à Strasbourg en résumant ses pensées à la fin de son voyage, parce que le titre que j'ambitionne le plus est celui d'honnête homme. — Tenons-le donc pour dit : ceux qui espèrent que le président se chargera tout seul de les sauver se trompent dans leurs espérances; car, après avoir lu avec grand soin les paroles du président pendant son voyage, la conclusion la plus claire qui en sorte pour nous, c'est que le président a mis le pays en demeure d'avoir une volonté. Il n'a pas fait plus que cela, mais il a

fait cela. — Ce n'est pas assez, dit-on; il devrait faire davantage. — Quoi donc? et que pensez-vous que le président aurait dû ou devrait faire? Vous avez donc un plan, une idée? Vous savez donc ce qu'il y a à faire, et surtout comment il faut le faire? Eh! de grace, alors éclairez-nous! Mais vous n'en savez rien, et c'est parce que vous n'en savez rien vous-mêmes que vous voulez que les autres le sachent! Dire que le président s'est tenu sur la réserve, qu'il a parlé de manière à ne pas s'engager, c'est dire que la situation est très obscure et très compliquée. Eh! qui en doute, bon Dieu? Avez-vous quelque secret pour l'éclaircir? Non! C'est pour cela que vous en demandez un au président, qui vous répond par le vieux proverbe : « Aide-toi, Dieu t'aidera! »

Quant à nous, au lieu de dire que le président a été trop retenu et trop réservé dans son langage, nous le louerons d'avoir été très franc et très net. Nous ne mettons point sur le compte de ses paroles les obscurités et les brouillards de la situation. Oui, en disant qu'il était prêt à l'abnégation comme à la persévérance, en déclarant par conséquent qu'il acceptait tout au moins la rééligibilité, le président a dit tout ce qu'il pouvait dire à côté de la constitution de 1848; il a été jusqu'où il pouvait aller.

Le voyage du président a été la grande affaire de cette quinzaine. Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur l'extérieur.

A peine sortie de la crise qu'il a plu à lord Palmerston de lui faire subir, la Grèce se remet de son trouble, et semble même s'être retrempée dans cette dernière épreuve. Bien que l'époque des élections soit très prochaine, la situation générale du pays est redevenue assez calme pour que le roi Othon, dont la santé, légèrement altérée par le climat et les soucis de sa laborieuse royauté, exigeait un peu de repos, ait pu songer à faire un voyage en Bavière. Quelques actes d'une importance réelle ont précédé son départ. La reine Amélie a été proclamée régente par la chambre des députés et le sénat. Les organes légaux du pays ont compris à merveille que des mains royales pouvaient seules accepter la couronne en dépôt et préserver le peuple grec, pendant l'absence de son souverain, des dangers que tout autre mode de régence n'aurait pas manqué de faire naître. Compagne intelligente et dévouée du roi, la reine Amélie possède les qualités du rôle qu'elle a à remplir, et c'est pour cela, sans doute, qu'une petite fraction, que l'on ne saurait plus appeler un parti depuis que l'amiral Parker et M. Wyse ont rendu à la Grèce le service d'y annuler l'action de la diplomatie anglaise, se donne l'innocent plaisir de crier à la violation de la charte. Gens pratiques par excellence, les Grecs n'ont pas de scrupules devant la nécessité, et la régence de leur jeune et gracieuse souveraine leur a semblé aussi légale qu'elle était indispensable.

Un autre événement fort grave pour la Grèce consiste dans la reconnaissance de son église nationale par le patriarche de Constantinople. Cette question traînait depuis 1833, et sa solution, vivement souhaitée au double point de vue de la paix des consciences et de l'indépendance politique du nouveau royaume, rencontrait de grandes difficultés qui n'étaient pas toutes à Constantinople. Le patriarche, nommé par le sultan, est ordinairement désigné par le cabinet de Saint-Pétersbourg, et il ne paraissait pas indifférent à la politique russe, soit d'exercer son influence en Grèce à l'aide d'un clergé soumis au siége épiscopal de Constantinople, soit de troubler, au besoin, l'esprit du peuple hellène par la menace d'un schisme. La reconnaissance du saint-synode

d'Athènes par le chef de l'église-mère conjure les deux dangers. La Grèce aujourd'hui est maîtresse d'elle-même dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel; elle possède en outre un avantage unique, et qui ne sera peut-être pas sans effet sur ses destinées : l'état, chez elle, porte le même nom que l'église. Qui dit *grec* en Orient dit *orthodoxe*. La Russie elle-même est du *rit grec*. Il y a là le germe d'une force morale qui a déjà ressuscité la Grèce, et qui pourra servir à sa fortune future.

Une mesure dont la valeur est purement administrative mérite aussi d'être citée. Depuis l'introduction du régime représentatif à Athènes, le budget de l'année courante n'avait jamais pu être voté en temps utile. On vivait de crédits provisoires, et l'indépendance du gouvernement souffrait autant que le trésor des vices d'un pareil système. La chambre des députés, et cette résolution l'honore, a voté avant de se dissoudre le budget de 1851. Le sénat a imité son exemple, malgré les scrupules constitutionnels des mêmes personnes qui s'opposaient à la régence. La charte dit que le budget de l'état sera voté chaque année; c'est donc la violer que de se mettre en avance d'un an! Voilà comment raisonne ce parti auquel l'Angleterre, par l'intermédiaire de ses diplomates, professe le droit constitutionnel, et qu'elle représente avec une imperturbable constance comme le plus avancé et le plus intelligent du pays. Ces doctrines, par trop métaphysiques, ne sont du goût ni du roi ni de la nation, qui aiment mieux vivre que mourir selon les règles; aussi, dans un cabinet que le roi Othon a formé la veille de son départ, le parti de la légation d'Angleterre ne compte-t-il aucun représentant. On ne peut disconvenir, après la campagne de l'amiral Parker, que cette exclusion ne soit une justice. L'Angleterre aura plus d'influence en Grèce que tout le monde, quand elle se contentera de n'y paraître que comme une grande nation, et d'y faire tout bonnement ce que fait la France. Le nouveau ministère contient les noms de plusieurs hommes distingués que leurs sympathies pour notre politique ont fait ranger dans ce parti que l'on appelle en Grèce le parti *français*. Les portefeuilles des affaires étrangères, de l'intérieur, des finances et des cultes leur ont été dévolus. Ils composent donc la partie véritablement essentielle du cabinet. Certes, nous pourrions aussi appeler cela de la justice; car, devant l'hostilité des agens anglais, les tergiversations sans nombre des agens russes et l'attitude franche et ferme des agens français sous la monarchie comme sous la république, la Grèce a pu reconnaître ses amis, distinguer ceux qui ont parlé pour eux à l'Europe de ceux qui ont agi pour elle seule, comparer enfin des notes retentissantes à une honorable et énergique résolution. Le compte de chacun a été fait à Athènes, et la France y aurait certainement conquis le droit, si elle eût voulu jamais jouer à l'intrigue, d'y introniser un ministère *français*. De tels triomphes heureusement sont loin de sa pensée, et les noms de tous les conseillers actuels de la reine Amélie rendent le même son à notre oreille. Le nouveau ministère grec ne nous semble bon que parce qu'il répond à la situation, et qu'il est formé d'hommes qui ont une valeur réelle. Leur origine nous est parfaitement indifférente, c'est leur capacité qui nous importe. Qu'ils mettent de l'ordre dans les finances, qu'ils répriment le brigandage, qu'ils assurent la paix publique et la liberté des choix dans les élections, qu'ils s'élèvent enfin à une certaine hauteur gouvernementale, qui implique de la tenue, de l'impartialité et de l'union, et qui a trop souvent manqué à l'administration hellénique, nous ne penserons

pas à leur demander s'ils sont *français*, *russes*, voire *anglais*; il nous suffira de reconnaître qu'ils sont de bons Grecs, ne servant que leur pays.

La mort du général Taylor, président des États-Unis, est venue prouver une fois de plus la stabilité des institutions américaines. Arrivé à la première magistrature par l'éclat des services, par le prestige de la gloire militaire, par l'enthousiasme qu'excitait un caractère digne de l'antiquité, le général Taylor jouissait d'une popularité qui n'avait point diminué, et était investi d'une autorité morale incontestable. L'opinion publique, persévérante dans son admiration, ne le rendait point responsable des fautes de son ministère. Il ne s'était compromis dans aucune lutte de parti, et ne soulevait aucune animosité personnelle. Né en Virginie, propriétaire en Louisiane et possesseur d'esclaves, sa présence au pouvoir était une garantie pour les états à esclaves; en même temps, la confiance universelle en sa probité politique, la fermeté de son caractère, la vigueur de ses décisions, rassuraient les états du nord contre toute entreprise inconstitutionnelle, contre toute tentative pour porter atteinte à l'Union. Aussi, malgré la violence et l'obstination des luttes de partis, malgré les menaces insensées proférées de part ou d'autre, la masse de la population ne concevait point d'appréhension sérieuse, certaine qu'au jour de l'action toutes les résistances, toutes les rébellions tomberaient devant un acte de vigueur du vieux *Rough and Ready* (rude et délibéré).

La perte d'un tel homme était d'autant plus regrettable, que les longues et inutiles discussions des deux chambres n'avaient fait qu'exciter l'animosité des partis. L'obstination avec laquelle depuis six mois on entravait dans sa marche la mesure conciliatrice présentée par M. Clay montrait assez que les partisans et les adversaires de l'esclavage étaient également éloignés de toute concession. N'était-il pas à craindre que les mêmes hommes qui avaient déjà fait entendre la menace d'une dissolution de l'Union ne s'enhardissent à la répéter, maintenant qu'ils n'avaient plus à redouter l'énergique réprobation dont le héros de Buena-Vista avait frappé cette tentative anti-nationale? Si, au milieu de ces circonstances difficiles, le pouvoir n'avait pu se transmettre paisiblement, si la première magistrature avait dû être conquise dans l'arène électorale et fût demeurée quelques jours seulement offerte en proie aux ambitions individuelles et à l'avidité des partis, la mort du général Taylor n'eût pas été seulement un malheur pour les États-Unis, elle eût été le signal de grands dangers.

Grace à la sagesse qui a réglé l'organisation politique des États Unis, grace au patriotisme et au bon sens qui ont gravé dans tous les cœurs le respect de la constitution, aucune rivalité, aucun trouble, n'étaient possibles. Le général Taylor avait à peine expiré, que le vice-président prenait légalement sa place, et prêtait serment en présence du sénat. Il n'y a eu, dans l'exercice du pouvoir, ni interruption ni affaiblissement; pas une voix n'a contesté au vice-président la plénitude des prérogatives possédées par son illustre prédécesseur. Une autre circonstance rend plus remarquable encore cette transmission paisible du pouvoir au milieu de graves difficultés : c'est l'origine de l'homme à qui la première magistrature est si soudainement échue. Jusqu'ici, en effet, les hommes appelés à la présidence ont tous appartenu à des familles anciennes. Washington et Adams pouvaient suivre jusqu'en Angleterre la filiation de leurs ancêtres. Jefferson, Madison, Monroë, Van-Buren, appartenaient à des familles depuis

long-temps établies et connues en Amérique et jouissant héréditairement d'une grande fortune. Jackson et Taylor, à leur renommée militaire, joignaient la possession de grandes propriétés. Le nouveau président est le premier qu'on pourrait appeler un parvenu : il est, dans toute la force de l'expression, le fils de ses œuvres, et il est à peine dans l'aisance.

M. Millard Fillmore est né le 7 janvier 1800 à Summer-Hill, dans le comté de Cayuga, état de New-York. Il a par conséquent cinquante ans. Son père, Nathaniel Fillmore, venait d'acquérir quelques acres de terre qu'il cultivait lui-même. Il les a vendues, il n'y a pas bien long-temps, pour acquérir, dans le comté d'Érié, une petite ferme qu'il exploite, et toutes les semaines on peut voir au marché le père du président des États-Unis. Millard, au sortir de l'école primaire, fut mis en apprentissage chez un tailleur. Il employait à lire et à s'instruire les loisirs de sa profession. Il avait dix-neuf ans quand un jurisconsulte distingué, le juge Wood, vint tenir les assises dans le comté de Cayuga. Il avait besoin de quelqu'un pour faire des écritures, et Millard se présenta. M. Wood fut charmé de l'air vif et intelligent du jeune tailleur et de l'esprit naturel qui éclatait dans ses réponses, et au moment de quitter Summer-Hill il offrit à Millard de le prendre pour secrétaire et de le diriger dans l'étude du droit. Millard accepta et demeura deux ans dans la maison du juge. En 1821, il quitta son bienfaiteur pour se rendre à Buffalo et y compléter son instruction légale : il donnait alors des leçons pour vivre. En 1823, ayant pris ses premiers grades, il put commencer à plaider devant les tribunaux inférieurs, et en 1827 il fut reçu avocat à la cour suprême de New-York. Il avait déjà donné de telles preuves de sa capacité, qu'aux élections suivantes, en 1829, le comté d'Érié le nomma son représentant à la législature de New-York, quoiqu'il n'eût encore que vingt-neuf ans. En 1832, il fut envoyé à la chambre des représentans, et ses collègues ne tardèrent pas à le placer à la tête de la commission du budget, dont le président exerce aux États-Unis une partie des attributions que nous réservons au ministre des finances. Cette épreuve lui fut très favorable, et l'opinion publique le mit aussitôt au nombre des hommes les plus capables et les plus distingués de l'Union. En 1844, le parti whig, dans l'état de New-York, le prit pour son candidat au poste de gouverneur. Millard échoua; mais, lorsqu'en 1847 le parti whig prit le général Taylor, homme du sud, pour candidat à la présidence, et qu'il parut nécessaire de réserver la vice-présidence à un homme du nord, tous les suffrages se portèrent sur Millard Fillmore. La mort du général Taylor devait mettre le comble à sa fortune politique en l'appelant inopinément à la présidence.

M. Fillmore est depuis long-temps mêlé aux luttes des partis. Il était l'un des chefs reconnus du parti whig. Les démocrates ne sont donc point obligés envers lui aux mêmes ménagemens qu'envers le glorieux vétéran des guerres du Mexique. En outre, M. Fillmore, homme du nord, n'a point avec les propriétaires d'esclaves la même communauté d'intérêts que son prédécesseur. Son arrivée au pouvoir doit donc éveiller les défiances des états du sud, toujours prompts à s'inquiéter. Reconnaissons toutefois que les débuts du nouveau président ont été heureux. Le général Taylor était tombé entre les mains d'une coterie exclusive, et il avait livré la composition de son ministère à M. Clayton, ancien sénateur du Delaware, orateur distingué et instruit, mais esprit chimérique

et portant à l'excès les passions de parti. M. Clayton avait partagé toutes les hautes fonctions entre ses amis personnels; il avait systématiquement éloigné et blessé tous les hommes considérables qui font la force des whigs, et le gouvernement s'était trouvé à peu près sans défenseurs dans les chambres. M. Fillmore a composé lui-même son ministère, et y a appelé les hommes les plus distingués et les plus influens de son parti. Parmi eux, il en est deux qui méritent une mention particulière : le premier est M. Webster, qui a déjà plusieurs fois rempli le poste de ministre des affaires étrangères, qui s'est signalé par des négociations difficiles, et qui est après M. Clay le premier orateur des États-Unis. Le second est M. Crittenden, qui a représenté le Kentucky au sénat, et qui était gouverneur de cet état quand M. Fillmore l'a appelé au poste d'avocat-général. M. Crittenden est un homme instruit et actif, versé dans la pratique des affaires et dans le maniement des hommes, et il n'est personne qui exerce sur son parti une plus grande et plus légitime influence. La composition du nouveau cabinet qui ne réunit que des hommes d'une grande notoriété, d'une probité et d'une capacité incontestables, a rencontré l'approbation générale. L'administration de M. Fillmore aura à combattre une vive opposition de la part des démocrates; mais ce ne sont ni les lumières, ni l'unité, ni la vigueur qui lui manqueront dans cette lutte.

Au moment où M. Fillmore prenait possession du pouvoir, le gouverneur du Texas lançait une proclamation qui était un signal de guerre civile. On sait que le Texas réclame comme lui appartenant une grande partie de la province du Nouveau-Mexique, cédée aux États-Unis par le traité de la Guadalupe, et qu'il y veut introduire l'esclavage. Les habitans du Nouveau-Mexique, presque tous d'origine espagnole et de sang mêlé, repoussent et l'autorité du Texas et l'établissement de l'esclavage. Pour échapper à tout danger, ils se sont récemment donné une constitution, et ont réclamé du congrès leur reconnaissance, sinon comme état, au moins comme territoire. Le Texas a regardé la promulgation d'une constitution au Nouveau-Mexique comme une violation de ses droits, comme une rébellion, et le gouverneur du Texas, dans une proclamation, a annoncé qu'il allait lever un corps de quinze cents hommes pour réduire par la force le Nouveau-Mexique à l'obéissance. Le président Fillmore a immédiatement adressé au congrès un message pour lui demander les moyens d'imposer au gouverneur du Texas le respect de la constitution. Avec une netteté et une fermeté auxquelles il faut rendre hommage, le président y rappelait que le Nouveau-Mexique avait été conquis par le sang de l'Union tout entière, et annonçait sa ferme résolution de maintenir l'intégrité du Nouveau-Mexique jusqu'à ce que le congrès eût disposé souverainement de cette propriété fédérale.

Cet acte de vigueur a fait évanouir les velléités belliqueuses du Texas. Il a en outre exercé sur le sénat une influence salutaire. Cette assemblée, contre le vœu manifeste de l'opinion publique, venait de rejeter article par article le compromis présenté par M. Clay. Les coteries s'étaient prêté un mutuel appui pour faire disparaître de la mesure toutes les clauses qui leur déplaisaient, en sorte que rien n'avait subsisté de ce bill qui avait pour objet de terminer toutes les questions en litige, en imposant à chaque parti des concessions raisonnables. Un vif mécontentement a été provoqué par cette conduite qui faisait échouer au

dernier moment, et après sept mois de luttes acharnées, une mesure que tout le monde regardait comme indispensable au salut de l'Union. L'approbation donnée au contraire au message du nouveau président et à ses protestations énergiques en faveur du maintien de la confédération a fait réfléchir les sénateurs. Plusieurs d'entre eux ont repris en leur nom personnel et comme mesures détachées les diverses parties de la proposition de M. Clay. Déjà deux de ces propositions, celle qui règle les frontières futures du Texas et du Nouveau-Mexique et celle qui admet la Californie au sein de la confédération, ont été adoptées par le sénat. Si les motions relatives à l'organisation politique des territoires et aux esclaves fugitifs triomphent également, le compromis de M. Clay se trouvera réalisé dans toutes ses parties, et le grand orateur n'aura point inutilement dépensé son éloquence et ses efforts.

---

## LE BUDGET DE LA TURQUIE.[1]

La Turquie est entrée dans une phase de calme et de paix que l'on aurait peut-être remarquée en des temps où l'attention de l'Europe eût été plus libre. Si l'on excepte le mouvement de la Moldo-Valachie, qui est un pays absolument occidental par ses idées, il n'est rien survenu, depuis deux ans, dans l'empire ottoman qui ressemble aux agitations révolutionnaires naguère encore si fréquentes sur ce terrain, car il est impossible de prendre au sérieux les troubles si promptement réprimés qui ont un instant inquiété la Bosnie et la Bulgarie. L'empire turc est resté en paix au moment même où des insurrections formidables ensanglantaient les pays voisins : les seules difficultés graves qu'il ait eues à traverser lui sont venues du dehors, et, par une faveur qu'il doit à l'énergie autant qu'à la prudence des hommes qui le gouvernent, il en est heureusement sorti. Le divan peut donc aujourd'hui reprendre en toute liberté l'œuvre de progrès à laquelle la conservation de l'empire est attachée.

Si la race ottomane n'a point montré jusqu'à ce jour l'impatience du mieux qui distingue les autres peuples de l'Europe, et principalement les races latines, elle n'est pas cependant courbée autant qu'on le pense sous le joug d'une fatalité aveugle, attendant le bien des seuls caprices du hasard et du temps. Elle comprend mieux les conditions de l'existence politique; elle commence à sentir que Dieu a voué l'homme à l'effort, et que la vie est désormais au prix du travail, comme, au temps des conquêtes, elle était au prix du courage. L'instinct du commandement n'a jamais manqué aux Osmanlis; mais ils ont bien rarement laissé voir le goût et la science de l'administration, et ce n'était pas une médiocre entreprise que de détruire, chez ces peuples accoutumés à vivre sous la tente, leur répugnance native pour la tâche de l'économiste et de

(1) Bien que le gouvernement turc, à l'exemple des gouvernemens constitutionnels, publie depuis quelques années un *Annuaire* officiel, son budget est encore un secret d'état. Les renseignemens que nous donnons sur cette partie de l'administration ottomane, dus à une personne bien placée pour les recueillir aux meilleures sources, pourront, nous le croyons, servir à éclairer le divan lui-même sur les besoins et les ressources de la Turquie.

l'administrateur. L'un des principaux buts de la charte de Gulhané fut, on le sait, de transformer la vieille administration turque et d'en créer une nouvelle, dans laquelle l'expérience acquise par les nations modernes s'accordât avec le génie particulier des peuples de l'Orient. Ce but ne laissait pas d'être difficile à atteindre, l'on en conviendra, si l'on se rappelle quels étaient alors l'épuisement de l'état, l'ignorance de la plupart des fonctionnaires, le mauvais vouloir de la majorité des pachas qui se sentaient menacés dans leur indépendance. La réforme est encore loin d'être achevée. Il était dans la nature des choses qu'elle marchât lentement; elle a du moins marché d'année en année, les Turcs libéraux aiment à le dire, et on leur doit la justice de le reconnaître avec eux. La charte de Gulhané date de 1839, et, dès 1844, l'œuvre de centralisation commencée par cette charte portait ses premiers fruits. L'armée et la flotte avaient reçu une organisation régulière; les postes aux lettres fonctionnaient sur les grandes voies de communication; les lignes de bateaux à vapeur commençaient à relier entre elles les diverses parties de l'empire; d'heureux résultats venaient sanctionner la mise en vigueur du nouveau système adopté pour les quarantaines; l'école de médecine de Galata-Séraï, les écoles militaires donnaient des promesses qu'elles ont tenues depuis; enfin les mœurs s'étaient sensiblement empreintes des pensées de conciliation qui animaient le gouvernement. Prodigieusement irrités naguère contre les chrétiens par la croisade de 1827, tentée au nom du christianisme, les esprits avaient d'abord paru rebelles aux sentimens de tolérance que le gouvernement eût voulu leur inspirer; mais ils avaient fini par se rendre aux conseils d'une politique attentive à ménager tous les cultes. On avait renoncé à frapper de la peine capitale ceux qui abandonnaient l'islamisme pour embrasser une autre foi; les exactions et l'arbitraire auparavant exercés sur les chrétiens avaient cessé peu à peu dans les provinces voisines de Constantinople; enfin, sans renoncer à leur condition de race gouvernante, les Turcs avaient admis les chrétiens à partager avec eux un certain nombre de fonctions publiques, semblables en ce point aux aristocraties qui savent ouvrir leurs rangs au mérite.

Il est heureux que le gouvernement turc trouve ainsi un encouragement dans la réussite de ce qu'il a lui-même entrepris. S'il a beaucoup fait, il ne lui reste pas moins à faire, et si l'on n'avait confiance dans les intentions et l'énergie des hommes qui le dirigent aujourd'hui, on serait justement inquiet de voir combien de questions graves attendent encore une solution. Les réformes générales restent stériles quand des réformes de détail ne viennent pas les compléter, et dans cette nouvelle voie c'est le système financier qui doit préoccuper le gouvernement turc en première ligne. Les finances, a-t-on dit, sont le nerf de la guerre, elles sont au même titre celui de la paix. Il ne saurait y avoir de justice là où il n'y a pas d'impôt régulièrement établi; il n'y a pas de moyens d'action là où il n'y a pas d'impôt abondant. La puissance, la prospérité d'un état dépendent sinon exclusivement, au moins principalement des lois de finances, et rien de plus imparfait que l'organisation des finances dans l'empire ottoman. Ce n'est pas que les vices de cette législation tiennent à de fausses conceptions, à des théories erronées sur les principes du revenu et sur les conditions de la circulation et du crédit; non, et l'on pourrait dire à l'avantage de la Turquie qu'il n'y a point dans ses lois de vices systémati-

ques; mais il y a des traditions fâcheuses, des procédés qui tiennent un peu de l'empirisme; point d'unité, rien de fixe ni de stable, et c'est en quoi la situation des finances turques mérite dès aujourd'hui toute l'attention du divan.

En temps ordinaire, le gouvernement n'aurait point à s'inquiéter de ses revenus, qui pourraient balancer les dépenses. Malheureusement il suffit que la moisson ait trompé les espérances des cultivateurs, il suffit que le produit des denrées soit diminué par quelque mauvaise influence du climat, pour que le budget turc se solde en déficit. Ou bien il sera survenu quelque incident diplomatique de nature à déterminer des mesures de défense; il aura fallu augmenter le contingent de l'armée, et cette fois encore les dépenses dépasseront infailliblement les recettes. Que serait-ce si, pour les besoins de la réforme, le gouvernement songeait à doter convenablement tous les services qui, comme celui de l'instruction publique, sont encore en souffrance! Dans l'état actuel de la législation financière de l'empire, les revenus dépendent, on le voit, un peu des caprices du hasard; ils n'ont point de base certaine. Ils pourraient toutefois s'accroître dans d'énormes proportions, sans gêner les peuples, par le seul effet d'une organisation intelligente. Un rapide examen du budget turc, dont jamais on n'a cherché à embrasser l'ensemble, ne laissera aucun doute, nous le croyons, sur l'importance des avantages que la réforme financière assurerait à l'empire.

Depuis quelques années, les revenus ordinaires de la Turquie ne dépassent point le chiffre de 750 millions de piastres, et ne restent pas au-dessous de 650 millions (1). Pour expliquer cette variation, il suffit de dire que les principales sources du revenu sont les dîmes prélevées en nature et les douanes. — Les dépenses, plus faciles à déterminer que les recettes, s'élèvent à 733,400,000 piastres. Les élémens d'un budget turc sont très différens de ceux d'un budget chez les peuples de l'Occident. On en jugera par le relevé des recettes et des dépenses qu'il est d'ailleurs curieux de comparer.

Les dépenses se décomposent de la manière suivante entre les divers services :

| | |
|---|---|
| Liste civile du sultan. | 75,000,000 p. |
| — de la sultane-mère et des sœurs mariées du sultan. | 8,400,000 |
| Armée. | 300,000,000 |
| Marine. | 37,500,000 |
| Matériel de guerre, artillerie, génie, forteresses. | 30,000,000 |
| Traitement des employés dans tout l'empire et dans toutes les branches de l'administration. | 195,000,000 |
| Subvention à l'administration des *vakoufs* pour l'entretien des établissemens qui en dépendent. | 12,500,000 |
| Service des arrérages des rentes viagères (*schims*). | 6,000,000 |
| Service de l'intérêt à 6 pour 100 des bons du trésor sans échéance fixe, nommés *kaymes*. | 9,000,000 |
| Rente viagère payée par le trésor en compensation des an- | |
| A REPORTER. | 673,400,000 p. |

(1) La piastre turque représente aujourd'hui 0,23 centimes environ.

| | |
|---|---|
| Report. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 673,400,000 p. |
| ciens fiefs (*timars*, *ziamets*, *moukatas*) aux propriétaires qu'il en a dépossédés. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 40,000,000 |
| Affaires étrangères, ambassades, consulats. . . . . . . | 10,000,000 |
| Dotation du trésor appelé *kazinéi nafia*, pour dépenses d'utilité publique, routes, pavage, encouragemens à l'agriculture, etc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10,000,000 |
| Total. . . . . . . | 733,400,000 p. |

Tel est l'ensemble des dépenses du gouvernement turc; voici maintenant les sources diverses de son revenu :

| | |
|---|---|
| Dîmes. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 220,000,000 |
| Salian (*income-taxe*). . . . . . . . . . . . . . . | 200,000,000 |
| *Haradje*, impôt personnel sur les sujets non-musulmans. . | 40,000,000 |
| Douanes. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 86,000,000 |
| Tribut de l'Égypte. . . . . . . . . . . . . . . . | 30,000,000 |
| — de la Valachie. . . . . . . . . . . . . . . | 2,000,000 |
| — de la Moldavie. . . . . . . . . . . . . . . | 1,000,000 |
| — de la Servie. . . . . . . . . . . . . . . . | 2,000,000 |
| Impôts indirects, patentes, timbre, octrois, péages, revenus des mines et des postes. . . . . . . . . . . . . . | 150,000,000 |
| Total. . . . . . . . | 731,000,000 p. |

On connaît ainsi les élémens du budget et les ressources financières de la Turquie : quelles seraient les mesures à prendre pour développer ces ressources, pour établir ce budget sur une base stable et régulière? Ces mesures se trouvent indiquées par la nature même des obstacles qu'il s'agit de vaincre, et qu'il nous reste à énumérer.

Parmi ces obstacles, il faut compter au premier rang l'existence des *vakoufs*. On appelle de ce nom tous les biens consacrés aux mosquées et aux fondations religieuses, soit qu'ils proviennent de legs pieux, soit qu'ils aient été confiés aux administrateurs des mosquées par les propriétaires en vertu d'une convention. Les propriétés libres prennent le nom de *mulk*. On le sait, le désir de contribuer à l'entretien des mosquées n'a pas été l'unique mobile de ces donations ou de ces fidéi-commis. Le but réel du propriétaire a été le plus souvent d'assurer une partie de sa fortune contre les caprices de la tyrannie. Les chances de la reversibilité au profit de la mosquée et la redevance annuelle que le dépositaire lui payait n'étaient pas considérées comme des primes trop fortes, lorsqu'il s'agissait d'éviter soit une confiscation, soit une vente forcée sur la licitation de créanciers impatiens. Quelle que soit la raison qui ait déterminé les propriétaires à mettre leurs terres aux mains de l'administration des *vakoufs*, cette administration est le propriétaire nominal des trois quarts des immeubles dans l'empire ottoman. Cependant on n'évalue pas à plus de 20 millions de piastres les revenus annuels de l'administration des *vakoufs*. Il y a un fait plus étrange : le budget de l'état est obligé de lui fournir 12,500,000 piastres pour l'entretien des mosquées et des établissemens de charité. Cette contradiction apparente s'explique par la modicité des redevances stipulées à l'origine en une monnaie

dont le nom n'a pas changé, mais qui avait alors vingt fois sa valeur d'aujourd'hui, par les fraudes ordinaires dans la déclaration du prix des ventes, par les précautions prises pour éviter les cas de reversibilité, enfin par les concessions faites aux parens pour le rachat des titres, lorsque les cas de reversibilité se présentent.

Sans changer de système, il est évident que des mesures bien entendues pourraient offrir de grands bénéfices au trésor; mais des résultats bien plus importans seraient obtenus, si l'on parvenait à désintéresser les mosquées et à donner aux tenanciers actuels de nouveaux titres qui les rendraient véritablement propriétaires. Cette réforme est généralement désirée. Il n'est personne qui, pour rentrer en pleine propriété de ses immeubles ainsi engagés, ne donnât volontiers un droit de mutation et ne consentît en outre à payer annuellement au trésor cinquante fois la valeur de la rente due aujourd'hui à la mosquée, tant il est vrai que la propriété en Turquie ne craint plus le retour de la spoliation ni de la violence! De calcul fait, en portant à 50 millions de piastres la somme que l'état allouerait aux mosquées en échange des 32 millions qu'elles perçoivent aujourd'hui, et sans taxer le revenu des immeubles à plus de 5 pour 100, le trésor réaliserait un bénéfice de plus de 60 millions de piastres. Par ce seul résultat, on peut juger de l'influence que cette réforme aurait dans la suite : en se généralisant, elle embrasserait toutes les propriétés; enfin elle deviendrait naturellement le principe d'un impôt foncier qui donnerait plus de sécurité aux finances de l'empire.

L'impôt nommé *vergu*, autrefois *salian*, répond à l'*income-tax* des Anglais; il varie, suivant les localités, de 10 à 25 pour 100 : c'est une taxe prélevée sur la fortune présumée, immobilière, mobilière ou commerciale; elle porte indistinctement sur tous les sujets du grand-seigneur, musulmans ou rayas. Les municipalités, qui existent partout en Turquie, sont chargées de la répartition et de la perception; elles en versent le produit aux agens financiers du gouvernement. Cette intervention des municipalités dans les questions financières est un des principes de leur organisation en Orient; mais ce principe suppose dans les municipalités des lumières et des vues d'équité que l'on n'y rencontre point toujours. Il en est quelques-unes où l'esprit patriarcal et fraternel des premiers temps s'est conservé : la fortune de chacun, consistant généralement en terres et en bestiaux, est de notoriété publique; la répartition de l'impôt est facile; la justice y préside, et la perception s'exécute sans réclamations ni résistance. Dans quelques communes de l'Asie-Mineure, la justice n'est pas aussi scrupuleusement appliquée. Bien que les fonctions municipales soient électives, elles sont trop souvent le prix de l'intrigue et le privilége des hautes influences, d'où il suit que les grandes fortunes ne sont pas toujours celles qui sont frappées des impôts les plus forts : les petites souffrent, et le trésor avec elles. Sans porter atteinte à l'organisation des municipalités, qui ont été, dans les époques d'oppression, la sauvegarde des libertés individuelles, le gouvernement devrait surveiller leurs actes de plus près. Cette intervention ne prêterait plus aujourd'hui, comme autrefois, à la tyrannie, aux exactions, et le gouvernement pourrait se couvrir auprès des municipalités du prétexte très plausible des dégrèvemens qu'il a opérés en leur faveur. Les municipalités n'ont plus à leur charge le logement des gens de guerre et des employés en

voyage; on a supprimé les corvées, qui accablaient trop fréquemment les populations : le gouvernement peut donc, sans trop de scrupule, prétendre à vérifier les travaux des municipalités pour la répartition de l'impôt.

La dîme est, avec le *vergu*, la branche la plus productive des revenus de la Turquie. Elle se perçoit en nature sur toutes les productions de la terre, fruits ou céréales; dans la Roumélie, elle atteint de plus les moutons. Il en est de même dans quelques localités de l'Asie-Mineure; dans les autres, l'immunité se compense par une surcharge d'impôt. Afin d'avoir de l'argent au lieu de produits en nature, le gouvernement recourt à un expédient désastreux, qui est un des vices principaux de la législation financière de l'empire : il met cet impôt aux enchères, de même que les douanes de plusieurs villes. Les adjudicataires opèrent leurs rentrées au moyen d'agens spéciaux, avec le concours des municipalités et des représentans de l'autorité centrale. On conçoit les inconvéniens de ce système. Tout vicieux qu'il soit, il est néanmoins un progrès, si l'on se rappelle le temps où l'on voyait les gouverneurs des provinces, fermiers de la dîme et de tous les impôts, user et abuser de leur pouvoir, alors sans contrôle et sans limites, pour pressurer de mille manières les populations.

Depuis quelques années, les principaux fonctionnaires du gouvernement se sont présentés aux enchères et sont devenus adjudicataires, soit en leur nom, soit sous celui de banquiers arméniens (*sarrafs*). Ces banquiers sont leurs garans auprès du trésor, leurs associés dans les bénéfices ou leurs courtiers pour revendre à profit. On est tenté avec raison de se récrier contre une pareille anomalie. Il faut cependant reconnaître que l'esprit de lucre n'est pas en ce moment le seul mobile qui pousse les fonctionnaires turcs à rechercher les fermes de la dîme; ils obéissent en même temps à la pensée du gouvernement qui a voulu établir sur ce terrain la concurrence la plus sérieuse : aussi le prix de ces adjudications a-t-il considérablement augmenté, et le gouvernement turc connaît beaucoup mieux aujourd'hui l'étendue de ses ressources. C'est, dans tous les cas, un résultat minime, si on le compare à l'immoralité des spéculations, aux gaspillages que ce système provoque, en un mot aux pertes énormes que font ainsi les populations et le trésor au profit des heureux fermiers de la dîme et des douanes. Aussi bien les inconvéniens de ce système sont sainement appréciés par le gouvernement lui-même. L'affermage, déjà condamné par le hatti-chériff de Gulhané, vient d'être l'objet de l'attention d'un comité institué pour l'examen des questions de finances. L'avis de ce comité, composé des principaux fonctionnaires de l'empire, a été que les agens du gouvernement ne devaient plus être autorisés à se présenter aux enchères. C'est un pas décisif vers l'abolition complète de ce ruineux système; souhaitons qu'elle ne se fasse pas long-temps attendre.

La capitation, *haradje* ou *djizié*, ne s'étend qu'aux rayas, c'est-à-dire aux sujets non musulmans du grand-seigneur. Tout adulte mâle est soumis au *haradje*, qui se divise, proportionnellement aux fortunes, en trois classes : les plus riches paient annuellement 60 piastres, la classe moyenne 30 piastres, les moins aisés 15 seulement. En général, cet impôt est considéré comme une compensation du service militaire, auquel les rayas n'ont point été astreints jusqu'à ce jour. Long-temps le *haradje* a été perçu par des agens spéciaux qui n'épargnaient aux rayas ni les humiliations gratuites, ni les exactions. Bien

que ces abus aient disparu, il vient d'être arrêté que le mode de perception serait changé, en attendant sans doute que le caractère de l'impôt soit lui-même modifié. Désormais les patriarches, chefs des diverses communions chrétiennes, ainsi que le *khakam-bachi* ou chef des Juifs, seront pour la capitation les intermédiaires entre leurs coreligionnaires et le fisc. Il est difficile de croire que ce nouveau mode de perception soit plus profitable au trésor que l'ancien, à moins que, par un système d'abonnement, l'état ne se fasse garantir une somme fixe. L'impôt paraîtra moins onéreux aux populations : c'est peut-être le seul avantage que l'on puisse attendre de cette innovation.

Nous touchons à un sujet d'un intérêt non moins grand, et qui nous éloigne moins des idées économiques de l'Occident : les douanes. Le système douanier de la Turquie a pour base les traités conclus avec les puissances européennes. En 1838, la Porte négocia simultanément avec la France et l'Angleterre un traité de commerce que l'Angleterre d'abord, et la France peu de temps après, signèrent avec le sultan. D'après ce traité, les marchandises importées en Turquie paient un droit d'entrée de 5 pour 100 qui se décompose ainsi : 3 pour 100 pour le droit d'entrée proprement dit, 2 pour 100 de droit supplémentaire au sortir de la douane en remplacement des anciens droits de circulation à l'intérieur. Les marchandises provenant du sol et de l'industrie de l'empire ottoman sont frappées à l'exportation d'un droit de 12 pour 100, dont 9 pour 100 à l'arrivée des marchandises à l'échelle où elles doivent être embarquées, et 3 pour 100 lors de l'embarquement. Ce droit de 12 pour 100 remplace les droits multiples et sans cesse variables auxquels les marchandises étaient soumises quand le monopole n'interdisait pas absolument l'achat et l'exportation. Frapper de 12 pour 100 l'exportation des produits indigènes, quand l'importation des marchandises étrangères n'est assujettie qu'à un droit de 5 pour 100, a paru à quelques esprits une absurdité ruineuse : cet arrangement semble, en effet, contraire aux principes qui règlent d'habitude les rapports des nations industrielles et commerçantes; mais, indépendamment des intérêts politiques qui faisaient à la Turquie un devoir de signer ce traité, deux considérations fondamentales peuvent lui servir de justification à ses propres yeux. Elle n'était, elle n'est et ne peut être une puissance industrielle. Puissance agricole, elle n'impose pas la terre; elle peut donc et doit en imposer les produits. De ce point de vue, c'est l'organisation des douanes qui prête le moins à la critique, et qui par suite est le moins susceptible en elle-même d'améliorations profitables au trésor.

Le gouvernement turc peut toutefois en tirer des revenus très supérieurs à ceux qu'il perçoit aujourd'hui. De quelle manière? Ce n'est point en cherchant à modifier les conventions commerciales avec les puissances étrangères, c'est en favorisant à la fois la production et la circulation dans le sein de l'empire. Qui doute que, sur ce territoire à la fois si vaste et si fertile, l'agriculture ne pût faire des merveilles avec des voies de communication praticables aux voitures entre toutes grandes villes et dans le voisinage de la mer? D'autre part, ces mêmes avantages d'un transport plus rapide et moins coûteux ayant pour effet de mettre plus à la portée des populations les objets de commerce manufacturés à l'étranger, l'importation comme l'exportation recevrait des encouragemens et des développemens nouveaux. Voilà quel serait l'unique moyen

d'augmenter les revenus de la douane, et une réforme de ce genre donnerait sans nul doute la plus heureuse impulsion à la fortune des particuliers comme à celle de l'état.

Il nous reste toutefois à tenir compte de difficultés qui sont une entrave déplorable au développement du commerce et au progrès des finances publiques : nous voulons parler du numéraire et de l'énorme différence qui existe entre la valeur intrinsèque de la plus grande partie de la monnaie turque et sa valeur nominale. La nécessité d'arrêter la dépréciation de la piastre a provoqué l'organisation d'un ensemble d'opérations appelé à Constantinople *le système du maintien des changes*. Il est inutile d'ajouter que l'efficacité de ces mesures importe autant au commerce européen qu'à la Turquie. Il n'y a plus de commerce possible là où un marché à terme, stipulé en piastres, pourrait, par une dépréciation subite non sans exemple, présenter pour le vendeur une perte de 50 pour 100. Admettons que le commerce soit un Protée assez habile pour trouver d'autres moyens d'échange; il est manifeste que la transition ne s'accomplirait pas sans de grandes catastrophes financières. Quant au gouvernement turc, dans la position où la nature de ses richesses et les traités le placent, il ne pourrait payer les produits de l'Europe avec le numéraire européen qu'en perdant d'un seul coup toute la différence qu'il y a entre la valeur réelle et la valeur nominale de la piastre turque.

Depuis plus d'un siècle, les souverains ottomans, en vue de faire face aux dépenses extraordinaires, avaient adopté l'usage ruineux et immoral de l'altération du titre des monnaies, léguant à leur successeur actuel le châtiment immérité de l'imprévoyant abus de leur toute-puissance. La piastre turque, dans l'origine, correspondait, pour la valeur, au talaris de la reine (5 fr. 20 c.). Depuis sa dernière altération, à l'époque de la guerre contre la Russie en 1828, elle est devenue, sous forme de *bechliks* ou pièce de 5 piastres, une monnaie d'un titre si réduit, que dans le cas où sa valeur courante serait réglée sur sa valeur réelle, 8 piastres ne feraient pas un franc. Les deux termes extrêmes sont donc la piastre d'avant l'année 1710, valant plus de 5 francs, et la piastre de 1828, qui ne correspond pas à 12 centimes. On évalue à 400 millions de piastres la masse de ces dernières monnaies dans la circulation. Ces pièces avec les billets (*kaymés*) constituent presque à elles seules le numéraire d'origine turque dans l'empire ottoman. Les autres monnaies courantes en Turquie sont, avec la pièce de 6 piastres (*altilik*), d'un titre altéré, qui toutefois contient encore 462 millièmes d'argent pur, les pièces d'or anciennes de 20 piastres, les pièces d'or nouvelles de 100 piastres et de 50 piastres, les pièces d'argent nouvelles de 20 piastres, 10 piastres, 5 piastres, 2 piastres, 1 piastre, qui contiennent en or ou en argent une proportion égale à la quantité admise dans la fabrication des monnaies par les gouvernemens européens.

On évalue à environ 200 millions de piastres le chiffre de ces monnaies de bon aloi frappées depuis 1844; par malheur, elles se sont peu à peu retirées presque complétement de la circulation, par suite des spéculations auxquelles elles ont donné lieu. A ce numéraire de coin ou d'origine ottomane, il faut ajouter les monnaies étrangères, dont le nombre varie suivant l'élévation ou l'abaissement du prix qu'on leur attribue. Voici le tarif établi en 1844 par le gouvernement turc pour les principales monnaies étrangères sur le marché de Constantinople :

| | | |
|---|---|---|
| Piastres fortes d'Espagne. . . . . . . . | 22 piastres | 32 paras (1); |
| Talaris d'Autriche, dits de la reine. . . | 21 | 30 |
| Pièces de 5 francs. . . . . . . . . . | 21 | 10 |
| Carbovanz russes. . . . . . . . . . . | 16 | 37 |
| Ducats de Hollande, de Venise et d'Autriche. | 50 | » |

Par malheur, ce tarif officiel n'a jamais été et est encore moins aujourd'hui la règle des valeurs étrangères. Dans les transactions commerciales, le carbovanz est reçu pour 18 piastres, le ducat pour 52, et ainsi de suite.

Depuis 1828, date de la dernière altération de la piastre, jusqu'en 1834, le change, c'est-à-dire le rapport pratique entre la piastre et la livre sterling, a varié de 60 à 98. Toutefois il n'a pas alors dépassé ce chiffre, bien qu'en raison de la valeur intrinsèque des pièces de 5 piastres la pièce d'or anglaise eût une valeur réelle de 225 piastres. On conçoit quelles fluctuations désastreuses résultaient de là pour le commerce européen en Turquie.

En 1834, lorsque la Turquie reçut de la Grèce, pour prix de cessions de territoire, la somme de 18 millions de piastres, on conçut l'idée d'une opération de banque destinée à prévenir de plus grands désastres. Cette opération consistait à fournir aux négocians établis en Turquie tout le papier qui leur était nécessaire pour faire leurs retours à Marseille, Vienne, Paris et Londres. On réussit en effet à maintenir le change à 98 un quart pour la livre sterling, et cela durant deux années environ. Après de nouvelles fluctuations, on le vit cependant s'élever jusqu'à 127 et demi. Aussi, en 1843, le divan remit-il en vigueur le système du maintien des changes combiné avec l'émission progressive d'un numéraire de bon aloi en remplacement des monnaies altérées, que l'on devait démonétiser jusqu'à concurrence de 7 millions et demi par an. Les opérations commencées alors n'ont plus été interrompues; seulement on a bientôt renoncé à la démonétisation des *bechliks*.

Cette fois, on avait pris pour base la valeur réelle de l'ancienne pièce d'or de 20 piastres, et l'on avait fixé à 110 le rapport de la piastre à la livre sterling. En même temps, une ordonnance impériale vint interdire la circulation de toutes les monnaies étrangères et de toutes les anciennes monnaies ottomanes qui prêtaient à la spéculation. Celles-ci étaient reçues et changées à l'hôtel des monnaies; quant aux monnaies étrangères, l'échange restait facultatif dans les transactions entre Européens; il était interdit aux sujets du grand-seigneur de les recevoir en paiement. Ces résolutions, notifiées à toutes les ambassades et mises en pratique, ne motivèrent point de réclamations sérieuses. Tous les agens financiers avaient à leur disposition les fonds nécessaires pour opérer les échanges; mais on n'y pourvut pas toujours avec l'exactitude du premier moment : la surveillance de l'administration se relâcha. L'abus a reparu dans des proportions et avec des conséquences telles qu'une commotion politique en Europe eût pu à la fin amener une crise financière désastreuse pour la Turquie.

Voici quelles sont, dans la situation présente, les conséquences du cours abusif des monnaies étrangères. Constantinople n'est pas seulement le principal entrepôt du commerce de la Turquie; c'est en même temps le point par où passent toutes les denrées coloniales et les objets de commerce destinés à la

(1) Il y a quarante paras dans la piastre.

Perse et aux états de l'Asie occidentale. Les étoffes et les produits de fabrique anglaise pénètrent également par le moyen d'une contrebande très active et très étendue dans les provinces du Caucase et jusqu'au sein de la Russie. Toutes ces marchandises sont payées en carbovanz russes. Toutes les fois que cette pièce de monnaie russe obtient à Constantinople un cours plus élevé que la valeur réelle, on l'y voit affluer. Qu'arrive-t-il? C'est que le gouvernement turc en est réduit à faire, en Europe, le retour en papier des marchandises fournies par contrebande à la Perse, aux états limitrophes, à la Russie. Le commerce d'Odessa et de toute la Russie méridionale, profitant de cette valeur exagérée de la monnaie étrangère en Turquie, se sert alors de la banque de Constantinople pour faire passer des fonds en Europe. Des spéculations s'organisent pour acheter des piastres avec des carbovanz, et pour demander, des piastres à la main, des mandats à la banque. C'est ainsi que les traites fournies par cette banque se sont élevées dans les derniers temps à la somme annuelle de plus de 400 millions de piastres. Les exportations de la Turquie lui procurent sans doute des valeurs avec lesquelles elle couvre ses correspondans de Londres; mais ces valeurs sont loin d'être suffisantes, bien qu'il soit constant que, dans les bonnes années, les exportations balancent l'importation. On comprend les raisons de cette insuffisance. Le montant des traites que le gouvernement turc doit fournir au commerce, au lieu de n'être que la différence entre l'importation et l'exportation de la Turquie, s'augmente de tout ce que la Perse et une partie de la Russie doivent aux négocians de l'Occident. La banque de Constantinople est donc, depuis quelque temps, obligée de couvrir ses correspondans par l'envoi de numéraire qu'elle surpaie. De là la disparition de presque toutes les monnaies nouvelles d'or et d'argent. En 1848, année d'ailleurs déplorable pour le commerce de toute l'Europe, la perte a été de 14 millions de piastres. C'est là une situation intolérable qui pèse tristement sur les conditions du budget, et de tous les vices du système financier de la Turquie, c'est peut-être celui qui exige les remèdes les plus énergiques et les plus prompts. Hâtons-nous de dire que le divan n'a point d'illusion à cet égard, et qu'une réforme du numéraire plus radicale que les précédentes est dès à présent dans ses intentions. Le reproche qu'il aura encouru, ce sera seulement d'avoir trop tardé.

Puissent donc les ministres actuels du sultan mettre à profit le calme qui règne aujourd'hui dans toutes les provinces de la Turquie! Il ne s'agit plus seulement de montrer des sentimens d'équité et de tolérance; il est temps de faire entrer la justice dans l'organisation des finances, de condescendre à pratiquer modestement l'économie politique. Il faut accroître dans une proportion considérable le mouvement de la propriété et du commerce, pour augmenter d'autant les revenus de l'état. Le budget de l'année courante présente un déficit d'environ 110 millions de piastres; d'autre part, les routes à ouvrir, l'instruction publique, le service des mines, des eaux et forêts, l'entretien des forteresses, exigent des dotations spéciales qui ne figurent point au budget. Ces dotations ne peuvent pas être portées à moins de 100 millions de piastres; c'est donc une somme de 210 millions que la Turquie doit dès à présent chercher dans de nouvelles ressources. Ces ressources, le divan peut les demander soit à une nouvelle émission de papier-monnaie à 6 pour 100, soit à l'emprunt, soit enfin à des réformes qui élèveraient tout d'un coup d'une manière sensible le

produit des dîmes, et faciliteraient l'établissement d'un impôt foncier par la transformation des *vakoufs* en terres libres. Si l'on préfère le moyen le plus honorable et le plus hardi, il n'y a point à hésiter, c'est celui des réformes : d'ailleurs ceux qui ont vu de près le gaspillage que produit nécessairement le système actuel ne craignent pas d'affirmer qu'elles suffiraient à rétablir avant trois ans l'équilibre des recettes et des dépenses.

Les entraves que le parti de la réforme peut encore aujourd'hui rencontrer dans les mauvaises dispositions de ses adversaires sont nombreuses sans doute, en dépit des améliorations déjà accomplies; mais ces améliorations, dont chacun peut dès à présent apprécier le caractère, ont été gênées en leur temps par des obstacles bien autrement redoutables. Depuis le jour sanglant où le sultan Mahmoud rendit possible l'institution d'une nouvelle armée régulière, par l'extermination d'une milice indisciplinée, jusqu'au jour plus calme de la proclamation du hatti-chérif de Gulhané, qui a inauguré la tolérance, l'empire ottoman a passé par les plus terribles vicissitudes; il a été éprouvé par toutes les calamités. Et cependant c'est au milieu même de cette succession de guerres civiles et de guerres étrangères, toutes également malheureuses, que la pensée de la réforme a grandi : tout était à tenter, tout était obstacle, et combien de raisons alors de douter du succès! Au dehors l'Europe indifférente ou hostile, au dedans les populations chrétiennes surexcitées par l'exemple de la Grèce et de l'Égypte, enfin une complète anarchie administrative avec des fonctionnaires malveillans et ignorans, tel était le spectacle que le divan avait devant les yeux. Chacun prédisait la ruine prochaine de l'empire turc, tant le mal semblait irréparable! Le gouvernement du sultan n'a pas reculé devant sa tâche, et s'il n'a pas réussi en toutes choses au gré de ses vœux, il a obtenu du moins des résultats dont les populations lui tiennent compte, et qui lui ont rendu à lui-même plus d'énergie et de vigueur. Le bien qui est accompli est une aide, un encouragement pour ce qui reste à entreprendre. La tâche, quoique laborieuse encore, est devenue plus facile qu'aux premiers temps de la réforme. Les hommes qui ont pris, avec le sultan Mahmoud et son jeune successeur, l'initiative des innovations ont trop de patriotisme pour s'arrêter à moitié chemin.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

YO-SAN-FI-ROK, OU L'ART D'ÉLEVER LES VERS A SOIE AU JAPON (1). — Cet intéressant ouvrage paraît augmenté d'un commentaire de M. Mathieu Bonafous, l'un de nos agronomes les plus éminens, les plus érudits, et dont les studieuses recherches ont déjà contribué puissamment, à diverses époques, aux développemens de l'industrie de la soie : c'est la traduction exacte d'un livre japonais, le premier qui ait passé tout entier dans notre langue. Le traducteur est le docteur Hoffmann, de Leyde, interprète du roi des Pays-Bas, le seul orientaliste d'Europe qui possède complétement la langue japonaise. M. M. Bonafous a enrichi le travail du docteur Hoffmann de notes destinées à com-

(1) Un vol. in-8°, Paris, chez Mme Bouchard-Huzard, 7, rue de l'Éperon; Turin, chez Bocca.

parer les connaissances de l'Orient sur ce sujet avec celles que possèdent aujourd'hui les peuples occidentaux. « Mises ainsi en parallèle avec les nôtres, ces pratiques séculaires, dit M. Bonafous, marqueront l'intervalle qui sépare l'Asie de l'Europe dans l'industrie sérigène, et ce livre, avec ses mythes, ses légendes, jetés à travers d'utiles préceptes, éclairera les esprits curieux d'étudier l'origine, les phases et les progrès d'une industrie désormais associée à la marche active de notre civilisation. » Les développemens immenses qu'avait reçus en Europe cette industrie laissaient douter, en effet, que nous eussions beaucoup à apprendre à ce sujet des nations asiatiques, lorsqu'en 1837 un célèbre sinologue, M. Stanislas Julien, fut appelé par le gouvernement français à faire un *résumé des principaux traités chinois* sur cette matière. Ce travail révéla une foule de détails mystérieux ou imparfaitement connus, relatifs à un art contemporain des âges primitifs du Céleste-Empire; il fit connaître des méthodes, des pratiques sanctionnées par quarante siècles d'expérience, qui excitèrent partout une heureuse émulation, et permirent à l'industrie séricole en Europe de rivaliser sans désavantage avec celle des contrées dans lesquelles cet art a pris naissance, et dont un insecte au fil d'or constitue aujourd'hui la principale richesse.

Cependant la Chine n'est pas seule à posséder, avec l'Inde et la Perse, des procédés dignes d'être étudiés par ceux qui se livrent en Europe à la culture de la soie. A quelque distance de la côte orientale de l'empire du Milieu existe une vaste contrée où cette culture n'est ni moins prospère ni moins honorée. Peuplée de quarante millions d'habitans aussi civilisés et doués de plus d'intelligence que toutes les nations asiatiques qui les environnent, cette contrée est le Japon, le *Ji-pen* des Chinois. Isolé au sein des mers et gouverné, depuis deux mille ans, par des lois d'intolérance et de haine envers les étrangers, l'archipel japonais s'est déclaré, il y a deux siècles, inaccessible à toutes les nations européennes, les Hollandais exceptés. Ceux-ci, de même que les Coréens et les Chinois, dépossédés de leurs voiles et de leurs armes, vivent comme des prisonniers d'état dans une île dépendante de la ville de Nangasaki, la petite île de Dezima, où ils ne voient que des interprètes japonais, obligés par un serment solennel de garder le silence sur les affaires du pays. Depuis Marco Polo, le premier navigateur qui, dès le milieu du XIIIe siècle, signala l'archipel du Japon que Mendez Pinto reconnut trois siècles plus tard, quelques missionnaires et deux médecins naturalistes, Kœmpfer et Thunberg, au XVIIe et au XVIIIe siècles, soulevèrent un coin du voile qui dérobait ces îles à la curiosité universelle. Isaac Titsing, directeur du commerce hollandais à Nangasaki, durant un séjour de quatorze années, y recueillit les notions les plus exactes et les plus secrètes qu'il fût possible à un étranger d'acquérir. Malheureusement, sa mort, survenue à Paris en 1812, ne permit pas de publier ces précieux documens. Les compagnons de Krusenstern, dans son voyage autour du monde, et quelques membres du comptoir hollandais de Dezima, ont eu des rapports trop difficiles avec le Japon pour que l'on puisse tirer de leurs écrits des révélations importantes. On attend mieux d'une publication que prépare M. de Siebold, savant allemand, chargé par le gouvernement colonial de Batavia de réunir tout ce qu'il est possible de se procurer sur l'histoire sociale, physique et naturelle de l'archipel japonais. M. de Siebold est, de tous les voya-

geurs, celui qui jusqu'à ce jour a exploré avec le plus de succès ces îles inhospitalières. Le jardin botanique qu'il a créé dans l'île de Dezima, ses voyages à la cour impériale de Yédo, ses liaisons avec les astronomes, les géographes, les médecins les plus renommés du pays, ont dû mettre ce docte et hardi naturaliste à même de s'approprier, durant le séjour qu'il fit au Japon de 1823 à 1830, tous les élémens nécessaires au travail qu'il publie en langue allemande sous ce titre *Nippon*.

Depuis cette époque, les événemens politiques qui ont ouvert les abords du Céleste-Empire donnèrent à croire que les Japonais en viendraient à modifier leurs lois contre les étrangers, et qu'ils laisseraient la civilisation occidentale pénétrer dans leur territoire sous la forme du commerce et de l'industrie. Le roi de Hollande, voulant faire abroger ces lois sévères, traça à l'empereur du Japon le tableau des événemens inattendus qui ont forcé la Chine à multiplier, malgré elle, ses points de contact avec toutes les nations de la terre. Le monarque concluait de ce nouvel état de choses que le Japon, dans l'impossibilité, par son voisinage de Hong-Kong et de Chusan, d'échapper au même sort, devait prévenir une crise prochaine par des concessions capables de satisfaire les Européens. D'aussi graves remontrances, le vœu manifeste des insulaires de communiquer librement avec le reste du genre humain, leur nature plus pacifique que celle des Chinois, le vif intérêt que les autorités japonaises semblent porter aujourd'hui au progrès intellectuel ainsi qu'au mouvement politique des nations de l'Occident, le soin que ces autorités prennent d'entretenir à Nangasaki un bureau de linguistes chargée de traduire dans la langue nationale l'histoire des découvertes les plus récentes dans les sciences, les arts et l'industrie, tout semblait présager l'ouverture d'une ère nouvelle et des relations suivies entre l'Europe et le pays le plus reculé de l'Asie orientale. Néanmoins, deux années après avoir reçu les sérieuses exhortations qui lui étaient faites, l'empereur du Japon fit une réponse toute contraire à celle qu'on attendait de lui. « J'ai suivi avec attention, écrivit le potentat asiatique au monarque néerlandais, son fidèle allié, les événemens qui ont amené une réforme fondamentale dans la politique de l'empire chinois, et ces événemens mêmes, sur lesquels s'appuient les conseils que vous m'adressez, sont pour moi la preuve la plus claire qu'un royaume ne peut jouir d'une paix durable que par l'exclusion rigoureuse de tous les étrangers. Si la Chine n'avait jamais permis aux Anglais de s'établir sur une vaste échelle à Canton et d'y prendre racine, les querelles qui ont causé la guerre n'auraient pas eu lieu, ou les Anglais se seraient trouvés si faibles qu'ils auraient succombé dans une lutte inégale; mais, dès l'instant qu'on s'est laissé entamer sur un point, on est devenu plus vulnérable sur les autres. Ce raisonnement a été fait par mon trisaïeul lorsqu'il s'est agi de vous accorder la faculté de commercer avec le Japon, et, sans les témoignages d'amitié sincère que vous avez souvent donnés à notre pays, il est certain que vous auriez été exclus comme l'ont été toutes les nations de l'Occident.... L'avenir vous prouvera que notre politique est plus sage que celle de l'empire chinois. »

Plusieurs fois les Anglais, qui, en 1613, avaient eu un comptoir à Firando, essayèrent de renouer des liaisons de commerce avec le Japon, mais toujours inutilement. Leur démarches, fréquemment renouvelées, eurent le même sort

que celles que les Portugais, les Espagnols, les Russes, les Danois et les États-Unis d'Amérique firent, à diverses reprises, pour pénétrer ou se maintenir dans l'archipel japonais. L'histoire dira comment, en 1846, l'expédition dirigée par le contre-amiral Cécille jugea nécessaire de s'éloigner de la baie de Nangasaki un jour et deux nuits après y avoir jeté l'ancre. Depuis le funeste voyage de Lapérouse, jamais le pavillon français ne s'était montré dans les mers du Japon. De tels faits ne montrent-ils pas le puissant intérêt que peut avoir l'Europe à se procurer tous les documens capables de l'initier aux arts, aux lettres, à l'industrie, aux mœurs d'un pays dont la civilisation est réellement très avancée sous plusieurs rapports? Et puisque, séparé du reste du monde par les mers dangereuses qui baignent ses rives et par les lois immuables qui en défendent l'entrée, l'empire du Japon veut à tout prix perpétuer son système d'isolement, ne semble-t-il pas autoriser, par cela même, toutes les tentatives qui ont pour but de percer l'obscurité qui l'enveloppe et de lui ravir sans scrupule tout ce qui peut servir à nous éclairer sur les diverses branches de son savoir? C'est ainsi que M. de Siebold, à la suite de sa mission scientifique au Japon, est parvenu à enrichir la bibliothèque sino-japonaise du roi des Pays-Bas du livre classique sur l'industrie sérigène du Japon, écrit au commencement de ce siècle par Ouekaki-Morikouni, et dont M. Mathieu Bonafous vient de publier la traduction sous le titre de *Yo-san-fi-rok*.

Les préceptes que renferme ce livre résument ce que la réflexion, l'étude et l'expérience d'un grand nombre de siècles avaient lentement amassé. Ces détails sont souvent présentés sous la forme d'allégories, de paraboles, de légendes qui leur donne une physionomie toute particulière et plus saisissante. Ils se lient d'ailleurs avec des notions historiques entièrement neuves qui se rapportent à l'origine de cette industrie à la Chine et au Japon. D'après les données précises du *Nippon-ki*, où sont consignées les annales les plus anciennes de l'empire japonais, ce serait à des émigrans du continent asiatique, c'est-à-dire de la Chine et de la péninsule coréenne, que le Japon dut ses premières connaissances sur l'art d'élever les vers à soie. Vers l'an 289 de notre ère, deux chefs de famille, arrivés de la Chine avec une suite de dix-sept personnes, se réfugièrent au Japon, où ils jetèrent les fondemens d'une tribu sino-japonaise. Quelques années après, ils retournèrent en Chine et en ramenèrent quatre jeunes filles, dont deux couturières et deux tisseuses. L'une de celles-ci savait fabriquer les étoffes de soie unie et l'autre les étoffes brochées. Ainsi l'époque de l'introduction du ver à soie au Japon n'aurait précédé que de deux siècles environ celle à laquelle deux moines de l'ordre grec de Saint-Basile apportèrent cet insecte en Europe sous le règne de Justinien; mais c'est seulement au VIe siècle que le prince Sjo-tok-daï-si, pour soulager le peuple dans un moment de détresse, lui enseigna l'art d'élever les vers à soie qui, dès lors, devint une branche importante de l'industrie japonaise.

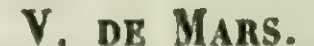
Les préceptes que ce prince établit à ce sujet forment, avec ceux de Tsin-yang-tsiouen, le code général de cette industrie, et les connaissances modernes y ont ajouté peu de chose. Tout ce qui regarde le choix de la graine, l'éclosion de l'insecte, le soin de sa nourriture, le temps des mues ou des *repos*, le transport des vers sur les claies, est l'objet de règlemens minutieux. Toutes les opérations suivantes s'exécutent au milieu des jeux et des chants. C'est pen-

dant cette période, et ordinairement au mois d'avril, que l'empereur célèbre la fête nommée *Ta-lao*, fait des offrandes de cocons dans la salle des ancêtres et ordonne le commencement du dévidage. L'impératrice elle-même dévide le premier fil, noble exemple qu'elle donne aux dames de sa cour et à toutes les femmes, de même qu'à la fin de l'hiver, elle plante un pied de mûrier de ses propres mains, et que l'empereur, conduisant la charrue, ouvre solennellement le premier sillon.

Les Chinois font remonter chez eux l'usage de la soie au temps de Fo-hi, leur premier souverain; mais Fo-hi, né de l'union d'une vierge avec l'arc-en-ciel, paraît être un mythe plutôt qu'une réalité historique. Les sectateurs du culte des génies rapportent cette origine à une époque non moins reculée. Les mythes qui s'y rattachent donnent à cette industrie une consécration religieuse qui solennise et protége ses progrès D'après ces traditions, ce fut l'épouse de l'empereur Hoang-ti qui introduisit la culture de la soie parmi les tribus agricoles de la Chine. La postérité reconnaissante plaça l'impératrice Si-ling-chi au rang des divinités du Céleste-Empire, sous le nom d'*Esprit des mûriers et des vers à soie;* elle l'honora comme le génie tutélaire de cette industrie et lui assigna une place au ciel dans une constellation connue sous le nom de *Tchân-fang* (la maison des vers à soie), et représentée par quatre étoiles que les Chinois appellent *Tienssé*. Selon les traditions japonaises, la petite-fille de l'Esprit du feu, la créatrice de tout ce qui sert à la nourriture, engendra les vers à soie de ses sourcils, et le fils de l'Esprit du feu enseigna aux hommes l'art de les élever. On célèbre la fête de ces génies tutélaires de l'industrie de la soie l'un des premiers jours du cycle sexagénaire. Après la purification de la maison, on place la table vers le nord-est et on l'orne de branches de mûrier. On fait alors des offrandes de gâteaux, de cocons sur des feuilles de mûrier, et enfin des libations. Les peuples du Japon célèbrent cette fête le septième jour du septième mois de l'année. Les femmes et les jeunes filles se rassemblent à la lueur des étoiles; elles étendent des fils de soie de diverses couleurs, font des offrandes de gourdes, de calebasses ou autres fruits pareils, et prient pour obtenir du ciel la dextérité nécessaire au tissage. Si, pendant la nuit, une araignée descend sur leurs offrandes, cet événement présage que leurs vœux seront exaucés.

L'ouvrage publié par M. Bonafous a, on le voit, un double intérêt scientifique et poétique. Le *Yo-san-fi-rok* est imprimé avec luxe et orné de cinquante planches gravées d'après les dessins originaux. C'est un nouvel exemple du zèle désintéressé qui distingue l'éditeur du *Yo-san-fi-rok*, et dont il a déjà fait preuve dans plusieurs publications analogues, non moins dignes de l'intérêt des savans que du suffrage des gens de goût.

P.-A. C.



V. de Mars.

LES

# SOIRÉES DU BORDJ

## ENTRETIENS MILITAIRES.

---

### I. — Le Bordj.

Le mot *bordj* et le mot *burg* doivent avoir la même étymologie. Je laisse du reste aux savans à décider ce point, dont je ne me soucie guère; ce que je sais, c'est qu'en Afrique on appelle *bordj* une sorte de château fort, occupé autrefois par les Turcs, et où nos aghas et bachagas se tiennent maintenant avec leurs cavaliers.

Le *bordj* est d'habitude dans une situation romantique; il s'élève presque toujours en face des montagnes avec lesquelles il est en guerre. Si je n'avais pas en horreur l'état de renégat, je ne désirerais plus maintenant autre chose que d'être le seigneur d'une de ces forteresses : là on retrouve encore la vie féodale dans toute sa primitive énergie; la nuit, il ne faut s'endormir qu'après avoir soigneusement fermé les portes, et bien souvent on est réveillé par des bandes de vrais truands qui viennent mettre l'échelle au pied des tours. Les chiens hurlent, on court aux armes, on repousse les assaillans de la muraille, puis on monte à cheval et on les poursuit dans les ténèbres; on leur court sus à travers la plaine, on leur ferme les sentiers de leurs montagnes, on les tue, et le lendemain on regagne sa demeure avec des burnous et des fusils. Quand on n'a pas le jeu de la guerre, on a cette chasse des temps passés, qui vraiment rappelle les combats, la chasse à l'épieu et à cheval du sanglier et de la panthère. On crève des chevaux et on perd quel-

ques hommes, mais on a la joie au moins d'avoir été autre chose que le grotesque oppresseur de quelques honnêtes lièvres et de quelques innocentes perdrix.

Le *bordj* qui m'a fait faire toutes ces réflexions, et que ma pensée retournera souvent habiter, si je reviens jamais songer en France, est certainement une des plus touchantes demeures où un voyageur d'ici-bas puisse s'abriter; je ne dirai pas au juste où il est, car je veux laisser un certain vague sur cet écrit, qui me deviendrait insupportable, si l'on pouvait me dire : Mais ce n'est pas cela, vous avez mal vu, vous avez exagéré, embelli, — que sais-je? Je désire la paix pour mes œuvres; comme dit Cooper en tête, je crois, des *Pionniers* ou de *la Prairie*, l'un de ces romans où le poète américain décrit, de façon à faire passer dans vos cheveux le vent des forêts, les magnificences solitaires de son pays, c'est pour moi que j'écris ceci. J'ajouterai pourtant, ce que certainement Cooper pensait aussi, que si d'autres cœurs se réjouissent de ce qui réjouit mon cœur, j'en serai heureux. Bienvenus ceux qui veulent goûter de l'eau que j'ai été puiser au fond du ravin, à cette source qui rafraîchit les lèvres et la vue; mais il faut qu'ils s'accommodent de ma peau de bouc telle qu'elle est : je n'ai pas à leur offrir d'autres vases. Vous qui avez besoin des coupes de Benvenuto, passez votre chemin. Pour en revenir à mon *bordj*, je disais donc que c'était un noble et touchant séjour.

Il s'élève sur l'*oued* que vous voudrez, en face des *benis* qui vous plairont; mais la rivière qu'il domine est large pour une rivière d'Afrique. Ici les coquillages et les lauriers-roses occupent d'habitude le lit des fleuves : la rivière dont je parle est une exception; l'hiver, elle devient si large et si impétueuse, quand elle se grossit des torrens de la montagne, que les Arabes eux-mêmes hésitent à la franchir; l'été, elle est encore assez forte pour donner aux campagnes qu'elle parcourt cette grace ineffable de fraîcheur et ce charme secret de mélancolie que les eaux répandent autour d'elles. Derrière la rivière, à quelques portées de fusil, les montagnes font leur formidable apparition. Les jours, car il y a de ces jours-là en Afrique, où le ciel ne se montre pas dans l'éclat sans tache de son imposante robe bleue, de gros nuages s'attachent à leurs flancs; alors on se sent attiré sur ces cimes où soufflent ces vents qui enlèvent à la terre les herbes séchées et à l'ame les pensées arides. Malheureusement ces montagnes sont habitées par des gens qui auraient sauvé Obermann du spleen et Werther du suicide en leur coupant la tête à tous deux, s'ils fussent venus rêver de leur côté.

C'est bien pour cela qu'il y a un *bordj* en face d'eux. Les Turcs ont bâti ces murailles, qui ont l'aspect morne et mystérieux des grands murs sans ouvertures. Dans l'Orient, la maison n'est pas, comme chez nous, bavarde et curieuse; elle ne vous demande rien et ne vous dit

rien; elle reçoit la lumière d'en haut dans sa cour faite comme une cour d'abbaye; elle a ainsi pour sa vie de chaque heure sa portion d'air et de jour : quand elle veut le ciel dans toute son étendue, elle a ses terrasses. Il y a sur les terrasses de notre *bordj* quelques canons qui m'ont l'air de remonter au temps de Charles-Quint; des armes sont gravées sur ce bronze, rappelant, dans ce lieu de solitude, les splendeurs de pays lointains et d'âges passés. Une tour s'élève seule à l'un des coins de la forteresse comme le clocher de l'église, comme la tourelle de la mosquée; elle est là un signe de commandement plutôt qu'une œuvre de défense : elle donne à l'édifice dont elle se détache quelque chose à la fois de religieux et de guerrier.

Ce *bordj*, ainsi bâti, réunissait, il y a de cela peu de temps, divers membres de la famille humaine. Il était habité d'abord par un *bachaga,* que j'appellerai du premier nom musulman venu, Mohammed, si vous le voulez bien. Mohammed, qui réside là toute l'année, y a ses femmes, ses serviteurs et quelques-uns de ses cavaliers. C'est un ancien compagnon d'Abd-el-Kader, ce qu'on appelle un homme de grande tente; long-temps il nous a fait une guerre acharnée. Son fusil en a abattu plus d'un parmi ceux que nous avons connus et aimés. Un beau jour, il a trouvé qu'il avait fait la guerre sainte assez long-temps pour se conquérir une place digne d'envie dans le ciel du prophète; il s'est soumis, et est devenu notre serviteur. Maintenant c'est pour nous qu'il brûle de la poudre. Ces conversions n'ont pas chez les Arabes le côté infamant qu'elles auraient chez nous. L'Arabe est *condottiere* par excellence, et, pendant un certain nombre d'années, peut s'engager consciencieusement à casser la tête de ses frères. Mohammed n'excite aucun mépris, mais il soulève de grandes haines, car jamais semblable tyranneau n'a vécu dans un château fort aux plus beaux jours de la féodalité. Sir Réginald Front-de-Bœuf lui-même aurait reçu des leçons de lui dans l'art de trouver de l'or en battant la campagne. Mohammed se fait payer l'impôt deux ou trois fois de suite. Un jour, quand il aura vidé tous les silos des environs, quand il n'aura plus à récolter dans la montagne que des coups de fusil, il demandera un congé à la France pour aller à la Mecque. Il ne reviendra pas de son pèlerinage; il mourra en saint homme auprès du tombeau du prophète, sans qu'aucun spectre trouble sa dernière heure. Sous ce ciel rouge de l'Afrique, le meurtre n'est rien. La terre boit le sang comme la rosée. Dans l'éclatante lumière de ces beaux jours, dans la sereine clarté de ces merveilleuses nuits, on n'est pas troublé par le remords. Rien n'est plus calme, à coup sûr, que le visage de Mohammed; c'est un visage régulier, animé d'un fin sourire, et qu'éclairent deux yeux d'une singulière douceur. Mohammed est vêtu simplement, comme la plupart des chefs arabes, mais il y a dans sa simplicité de l'élégance. Ses armes

sont des armes de prix, et il a toujours de magnifiques chevaux qu'il monte avec hardiesse et avec grace. Il a dans toute sa manière d'être de la dignité et du charme. J'aimerais mieux sa vie, malgré toutes les actions irrégulières dont elle est chargée, que nombre de vilaines petites existences de nos villes. C'est un goût dont je demande pardon à Dieu.

L'hôte le plus important du *bordj* était ensuite un capitaine de zouaves que je nommerai le capitaine Plenho. M. de Plenho est Breton, gentilhomme et chrétien tout comme feu le vicomte de Chateaubriand, et par les élans de cœur, les ardeurs d'esprit, je lui ai même trouvé parfois quelque ressemblance avec René; mais c'est un René, si René il y a, d'une espèce toute particulière. Que vous dirai-je? c'est un peu un René de corps-de-garde. Il me touche mille fois plus que le frère d'Amélie, car sa course à travers le monde n'est point sujette à maint égarement. Il sait où il va, et marche du pas du soldat vers le but qu'il s'est choisi. Depuis qu'il est parti du pied gauche dans la bonne voie, dit-il toujours, il a été droit devant lui; mais, comme cette seule expression l'indique, il n'y a pas en lui cette élévation soutenue de langage qui donne aux rêveries de René un si grand charme. Plenho, qui, tout en menant la vie des hommes d'action, appartient par maint côté à l'espèce des songeurs, interrompt parfois ses rêveries par de brusques retours aux plus vives réalités de la vie, que bien des gens peuvent trouver d'un effet fâcheux. C'est une bouche d'or, disait quelqu'un, qui s'est noircie en déchirant des cartouches. Tel qu'il est, il m'a plu, et j'ai eu à transcrire ses paroles le plaisir que j'aurais eu à retracer l'image des beaux sites au milieu desquels il parlait.

Plenho protégeait avec sa compagnie la sûreté du *bordj*, qui venait de supporter une assez chaude attaque de la part des gens de la montagne. Ses soldats l'adoraient, et le fait est qu'il voyait en eux une véritable famille. Il les aimait, c'est une comparaison bizarre qui vient de lui, comme M^me^ de Maintenon aimait les demoiselles de Saint-Cyr, et il ajoutait : Je voudrais pouvoir leur servir tous les jours une gamelle des principes qui font l'honnête homme, après la gamelle qui contient les choux et le lard, bien entendu. Tout Plenho est dans cet étrange enchaînement d'idées et de mots.

Plenho m'a dit souvent qu'il avait eu de ces appétits de la mort, comme les reclus en ont dans leurs cellules. Une de ses paroles favorites était encore : Je trouve que la mort me fait faire antichambre trop long-temps. C'est par cette soif ardente, par ce désir immodéré et blâmable peut-être du voyage aux pays inconnus, que Plenho m'a semblé se rattacher surtout aux créations de notre inquiétude, aux héros de nos rêveries, aux Manfred, aux Werther, aux René. Dieu merci, il savait aux heures décisives s'inspirer d'un autre esprit que ces fantômes. Quand résonnaient la fusillade et le tambour, il était tout

simplement ce que le troupier nomme un vigoureux soldat. Ses vagues tristesses ne l'empêchaient pas de trouver au feu cette ferme et nette plaisanterie qui est la source originale d'où l'on a vu jaillir de tout temps l'héroïsme français.

Un autre hôte du *bordj* était un chirurgien militaire qu'on avait fait venir d'un régiment de ligne pour soigner les cavaliers des *goum* blessés en combattant nos ennemis. Ce docteur, que je nommerai le docteur Lenoir, nom que je préfère, dirait-il, à Montmorency, à La Trémoille et à tous les noms d'aristocrate, était un excellent homme, mais qui avait la cervelle gâtée par les livres démocratiques beaucoup plus que don Quichotte ne l'eut jamais par les romans de chevalerie. Il aurait fallu qu'une nièce honnête et un brave homme de curé eussent brûlé dans sa cour les œuvres de MM. Louis Blanc, Lamartine, Michelet et consorts. Il avait dévoré toutes les fantastiques histoires de la révolution, et songeait de Danton, de Robespierre, de Saint-Just ni plus ni moins que le héros de la Manche d'Amadis et de Tiran-le-Blanc. Toutefois il s'abstenait un peu des prédications politiques pour ne pas être réduit un beau jour à grossir le nombre de ces docteurs qui veulent guérir la société faute d'autres malades à traiter. Quand il se croyait en lieu sûr, il se dédommageait des prudens silences qu'il s'était imposés. De là, entre le capitaine et lui, des entretiens où de part et d'autre la franchise prenait ses ébats.

Enfin il y avait au *bordj* un personnage dont je n'ai rien à dire : c'était un maréchal-des-logis qui commandait un détachement de spahis. Ce sous-officier avait connu Plenho en France, et, je crois même, était un peu son parent, de sorte qu'il vivait avec lui dans une certaine familiarité qui avait son explication toute naturelle. Du reste, il usait fort sobrement de la parole, d'abord parce qu'il prenait grand plaisir au silence, et puis parce que Plenho disait d'habitude précisément tout ce qu'il aurait dit, s'il avait été forcé de parler.

Mohammed vivait à part. C'est un supplice pour les Arabes que de prendre notre genre de vie. Dans les régimens indigènes où le contact est journalier entre eux et nous, la séparation est restée profonde; ils semblent, au milieu de nos repas, pleurer la patrie absente ou voilée. On sent, quand ils nous quittent, que leur cœur entonne un chant de délivrance. On avait donc laissé Mohammed à sa liberté. Les trois Français vivaient à la même table. On était au commencement de l'été. Il y avait tous les soirs illumination au ciel. On était attendu par un mauvais lit, tandis que la terrasse était délicieuse. C'était sur la terrasse qu'on dînait. Le dîner fini, des nègres mettaient sur la table le café et les pipes, et les longs dialogues commençaient entre Plenho et le docteur. Quelquefois telle clarté des astres donnait au paysage une si touchante beauté, y mettait une vie qu'on sentait si puissante et si réelle

sous ses mystérieuses apparences, que les deux interlocuteurs se taisaient, saisis d'une admiration commune pour l'image visible d'une grandeur inconnue. Le ciel d'Afrique rend religieux. C'est celui que Cicéron vit dans ce songe où l'on découvre tout-à-coup sous sa prose païenne les bleues et nocturnes profondeurs d'une vision de Jean-Paul.

### II. — Première Soirée. — La Profession de foi du capitaine Plenho.

Quelques instans avant de se mettre à table, à l'heure où le soleil se couche, les trois Français étaient réunis sur la terrasse du *bordj*, et ils contemplaient un tableau que je recommanderais au pinceau d'un grand peintre. — Il y avait dans le paysage cette couleur dont Claude Lorrain eut le secret, et ce sentiment ineffable de mélancolie, cette tristesse sereine et profonde que rendait le génie de Poussin. La vaste plaine qui s'étend entre la montagne et la rivière sur laquelle s'élève le *bordj* était déserte. Le soir y projetait déjà quelques ombres, tandis que les montagnes à l'horizon se levaient étincelantes comme des fantômes de gloire. Au milieu de cette solitude, un homme était agenouillé : c'était Mohammed faisant sa prière du soir dans les formes prescrites par le Koran.

— J'avoue, dit le docteur, que ce spectacle me touche, quoique ce fanatique qui est là-bas s'abandonne à d'aveugles superstitions en prenant des attitudes contraires à la dignité de l'homme. Tous les jours, ajouta-t-il d'un ton sentencieux, je me confirme dans mon opinion, qui du reste est celle des grands maîtres : je repousse les religions, mais je m'incline devant Dieu, devant un Dieu ami de la raison, ennemi du fanatisme, dégagé des prêtres....

— Enfin devant un Dieu philosophe, interrompit Plenho, repoussant la milice des saints et la noblesse des martyrs pour choyer le prêtre bon vivant, l'honnête homme qui se moque du maigre et maint autre personnage de même nature. Je connais vos rêves, docteur. Vous voulez aussi un dieu populaire, brouillé avec l'étiquette, déclinant tout honneur, le premier magistrat et non pas le monarque de la création.

— Je ne veux pas, repartit le docteur, outré de ce persiflage, du Dieu des moines, des capucins, des momeries....

— Vous vous échauffez, docteur, fit Plenho, et le dîner se refroidit : deux mauvaises choses. Allons nous mettre à table, et nous reprendrons ensuite notre discussion.

Quand le dîner fut fini, quand les pipes furent allumées et quand ce premier moment fut passé du silencieux recueillement dont on éprouve volontiers le besoin après un honnête repas :

— Je suis sûr, docteur, dit Plenho, que vous me trouveriez bien ridicule, si je disais en ce moment *mes graces*. Votre orgueil philosophi-

que se révolterait contre cette momerie, pour parler votre langage, et vous diriez à coup sûr : Je viens de dîner avec un capucin déguisé en capitaine de zouaves. Avouez pourtant que sous ce beau ciel, en fumant dans cette longue pipe, en buvant ce savoureux café et en digérant ce très suffisant dîner que nous ne sommes pas sûrs d'avoir chaque jour, vous éprouvez pour vous ne savez qui un certain sentiment de reconnaissance qu'il vous serait assez agréable d'exprimer. Écoutez-moi un peu, je vous prie. Je demande pardon à Dieu de la situation profane dans laquelle je vais vous prêcher; mais si, tout en fumant, je parviens à vous convertir, vous n'en serez pas moins converti que si je tenais en main un crucifix, si j'étais en surplis et établi dans une chaire. Voici donc ce que je vous dirai :

Il y a long-temps que je suis brouillé avec les livres, mon éloquence doit s'en ressentir un peu; mais, toutes les fois que les hasards de ma vie me font rencontrer un bouquin, je fais une débauche de lecture. Il y a quelque temps, je trouvai dans la mauvaise auberge d'un petit village de colons un volume dépareillé de Jean-Jacques qui contenait précisément la profession de foi du vicaire savoyard, et je relus ce célèbre morceau de rhétorique dont j'avais perdu le souvenir. La profession de foi du vicaire se divise en deux parties, une qui est l'éloge de la religion naturelle, de cette religion dont nous avons pu apprécier les bienfaits sous le règne de son grand pontife, M. de Robespierre; l'autre, qui est la critique superbe, faite dans la langue d'Helvétius et du baron d'Holbach, de toute foi révélée, de tout culte établi, particulièrement de la foi chrétienne et du culte catholique.

Dans ce long discours, deux choses m'ont uniquement frappé, qui sont précisément les doctrines d'où naît ma complète séparation des philosophes. « Dieu, dit Jean-Jacques, ne peut aimer que l'ordre, il est trop loin de nous pour aimer les hommes. » Puis il résume tout son système de religion naturelle par ces paroles : « Je tâche de m'élever à l'Être suprême par la méditation, mais je ne prie jamais. » Mon cher docteur, je crois que Dieu veut bien nous aimer, et j'ai une passion violente pour la prière.

On se demande pourquoi les philosophes ont cette sécheresse qui nous rebute, ce froid glacial qui nous oppresse au milieu des magnificences de leurs œuvres; c'est tout simplement parce qu'ils ont chassé de leur cité la prière et l'amour, ce qui fait la religion chrétienne et la foi catholique.

« Pourquoi prierais-je Dieu? » dit Jean-Jacques. Je répondrai : Pour tout. « Je ne désire pas d'honneurs, » s'écrie-t-il. Je ne crois pas, mon cher docteur, que l'ambition me tourmente beaucoup. Je ne serais pas fâché, certainement, de commander un jour le régiment des zouaves : plus j'ai de soldats à mener au feu et plus je suis heureux, j'en con-

viens; mais si demain une balle m'atteignait dans la poitrine, alors que j'ai tout simplement une compagnie sous mes ordres, je ne mourrais pas, je vous jure, en regrettant la gloire d'un maréchal de France, et s'il plaît aux chefs quelconques de notre mobile gouvernement de me laisser devenir, comme tant de braves gens beaucoup moins sots qu'on ne le pense, un capitaine en cheveux blancs, je n'accuserai pas ma destinée. Je consacrerai avec bonheur à mon troupeau, pour parler comme un illustre prélat, les restes d'une ardeur prête à s'éteindre. Non, la soif des dignités ne m'altère pas, et pourtant je prie; je demande à Dieu de rester un honnête homme et un brave soldat. Je crois à la grace.

« Je sais ce qu'il faut faire, dit Jean-Jacques, ma conscience me le dit. » Savoir, c'est bien, mais ce n'est pas assez; c'est de pouvoir qu'il s'agit. Si je commandais par hasard, j'en serais du reste fort marri, un peloton de philosophes, et si je me trouvais avec cette troupe en face d'un mamelon occupé par une batterie russe, mes philosophes sauraient fort bien qu'il y aurait une chose à faire, marcher sur la batterie et l'enlever; mais le feraient-ils? C'est là ce dont je doute. A chaque instant, nous apercevons un but vers lequel nous savons qu'il faut marcher; mais la force nous manque pour l'atteindre : c'est à Dieu que nous demandons cette force. Et puis il y a dans la prière un charme infini. Ainsi, quoique assurément l'Afrique soit une magnifique contrée, et qu'un zouave ne soit pas Gros-Pierre atteint de la nostalgie dès qu'il ne voit plus le coq de son clocher, je ne vous cacherai pas, docteur, que par momens je ressens le mal du pays. Au milieu de ces cactus, de ces aloès, de ces lauriers-roses, je regrette la haie rachitique et le pommier rabougri. Eh bien! ne pensez-vous pas qu'il m'est doux, quand au milieu d'une étape le regret de la patrie absente me prend trop vivement le cœur, de me dire qu'après tout j'ai au-dessus de moi une patrie qui accompagne chacun de mes pas? Pour que le ciel nous soit vraiment une patrie, il faut que notre amour y aille chercher un Dieu qui ne soit pas isolé de nous.

J'ai besoin d'un Dieu qui nous aime; or, quel Dieu peut plus nous aimer que celui qui nous a donné son fils...

Ici le docteur interrompit Plenho. — Voici, par exemple, s'écria-t-il, ce que je ne puis pas laisser passer. Je ne demande pas mieux que de voir dans Jésus-Christ un législateur, un homme fort avancé pour le siècle dans lequel il a vécu; mais un dieu, allons donc, mon cher Plenho, et la Vierge...

— Je veux vous arrêter, dit Plenho, avant que vous ayez contristé ce beau ciel, et que l'ange qui laissa tomber une larme sur le jurement de mon oncle Tobie ait enregistré un blasphème de plus. Je crois en la divinité de Jésus-Christ, et j'y crois en me fondant sur l'Évangile. Tenez, docteur, je vais vous confier ce qui peut-être a

contribué le plus à me rendre chrétien. Depuis que je suis d'ordinaire en campagne, je lis peu, comme je vous le disais tout à l'heure; cependant je n'ai jamais cessé d'avoir deux livres dans ma cantine : ces deux livres sont l'Évangile et l'Imitation de Jésus-Christ. Un soir que je m'étais couché fatigué d'un combat assez vif, mais que je me trouvais, contre mon habitude, agité, inquiet et privé évidemment pour de longues heures des secours efficaces du sommeil, j'ouvris mon Évangile, et je tombai sur ce verset : « Je vous le dis, à vous qui êtes mes amis, ne craignez pas ceux qui peuvent vous tuer et ne peuvent rien faire de plus. » J'éprouvai ce frisson que l'enfant bien nourri, dit Montaigne, doit ressentir en lisant l'Énéide, mais que l'Énéide, pour ma part, ne m'a causé jamais. Je me dis : Voilà une parole qui surpasse en grandeur tout ce que l'histoire nous a jamais transmis de paroles héroïques. Le mot de Larochejaquelein n'est rien à côté de celui-là : ce n'est pas un homme qui a parlé.

Mon cher docteur, quoique je ne sois pas aussi ennemi de la matière que je voudrais l'être pour mon salut, j'ai toujours aimé l'idéal; je l'ai cherché long-temps dans les rêves des poètes et dans mes propres songeries, je le poursuis encore à travers les enchantemens de la nature; jamais il ne m'est apparu comme à travers les pages de l'Évangile : c'est dans ce livre sacré que j'ai vu le divin fantôme. Aussi je ne comprends plus rien maintenant à ce cri éternel des philosophes : Où sont les miracles du Christ? — Les miracles du Christ sont dans l'œuvre même qu'il nous a laissée.

Des sentimens surhumains rendus en surhumaines paroles, voilà, suivant moi, les miracles incontestables que nous offre l'Évangile. Ainsi, pour prendre un exemple entre mille, quand, dans cette maison où Jésus s'est arrêté afin d'enseigner la parole de vie, une courtisane entre tout à coup, baigne de ses larmes et essuie de ses cheveux les pieds du divin maître, d'où vient l'action de cette femme? d'où viennent ses pleurs? N'y a-t-il pas dans cette douleur de la pécheresse un mystère plus saisissant que la constance des martyrs, un plus éclatant prodige que la guérison du paralytique et la résurrection même du mort? Pourquoi cette créature se sent-elle souillée? Quelle nouvelle idée de pureté est donc née au fond de l'ame humaine? Quelle puissance a fait jaillir la source de ces étranges larmes, pleines à la fois de tristesse et de douceur? Trouvez-vous dans toute la poésie païenne une femme qui pleure comme la pécheresse de l'Évangile? Celle-ci pleure l'amant qui l'abandonne, celle-là l'enfant qu'elle a perdu : aucune n'est atteinte de ce trait invisible qui met au cœur une souffrance bénie.

C'est parce que l'idéal est si profondément empreint dans toutes les pages de l'Évangile que je repousse avec énergie l'interprétation nouvelle que certains démocrates de nos jours ont voulu donner aux livres

saints. Je crois, docteur, que l'esprit de Jésus-Christ n'est avec aucun des vôtres. Il nous enseigne l'humilité, et vous êtes l'orgueil; — la soumission, et vous êtes la révolte; — le renoncement aux biens de cette terre, et la conquête des trésors visibles est maintenant la seule croisade que vous prêchez. — Qu'est-ce qu'a fait votre grande révolution, celle qui est pour vous la loi et les prophètes, que vous célébrez maintenant dans une sorte de langue à part, où le néant de la philosophie se mêle à l'obscurité du mysticisme? Votre révolution a renversé la croix, elle l'a foulée aux pieds avec une rage dont on ne pourrait trouver d'exemple qu'en ces mystérieux accès de démence impie qui excitaient les saintes épouvantes et les terribles colères du moyen-âge; puis maintenant vous venez trouver le Dieu crucifié, dont vous avez recommencé la passion, dont vos forfaits étaient depuis long-temps le supplice, car vos forfaits étaient les visions qui arrachèrent à sa nature humaine les larmes et les sueurs de la dernière nuit. Et comment vous offrez-vous à celui dont vous avez été de si implacables tourmenteurs? Est-ce avec un cœur repentant, avec un esprit changé, avec cette humilité que de tout temps il a demandée à ses amis, comme il disait dans la divine mansuétude de son langage? Non : vous venez à lui avec la subtilité du scribe et la superbe du pharisien. Au lieu de vous prosterner à ses pieds et d'attendre que son regard vous cherche dans la poussière, il semble que vous lui tendiez la main comme à un ennemi vaincu. Vous venez lui offrir une place parmi les vôtres, à la condition qu'il déposera sa couronne immortelle. Ce n'est plus la volonté de Dieu, c'est la vôtre qui va lui donner cette fois pour toujours la nature humaine. Allez, votre retour à Jésus n'est qu'un sacrilége, votre christianisme n'est qu'une folie!

Je suis convaincu que l'Évangile réprouve toutes les maximes séditieuses que prétendent en tirer certains esprits. J'ai lu, il y a quelque temps, les commentaires faits sur l'œuvre divine par une grande intelligence qui s'est perdue. Je n'ai jamais vu que contraste entre le texte sacré et la prose du commentateur. Là où Jésus parle de la pauvreté, on m'entretient des richesses; là où il prêche la paix, je lis une invocation à la violence; là où se montre la cité divine, c'est la cité humaine qui vient se placer avec tout son fracas, toutes ses vanités et tout son trouble. Je crois donc l'Évangile étranger à tous vos systèmes, hostile à toutes vos nouveautés; mais je ne vous reconnais même pas le droit de l'interroger, parce que c'est un livre qu'on ne doit ouvrir qu'après l'avoir adoré. Je ne discuterai votre christianisme que le jour où vous reconnaîtrez Jésus-Christ.

Maintenant je ne suis pas seulement chrétien, je suis catholique. Je n'ai pas étudié la théologie. Quelques lambeaux de mon catéchisme, restés dans ma mémoire avec quelques fragmens de mes prières, voilà

toute ma science sacrée; mais j'aime précisément dans le catholicisme les deux choses sur lesquelles portent les reproches qu'on lui adresse d'habitude, la pompe de ses églises et l'hommage qu'il rend aux saints. On va sans cesse répétant que la nature est le temple le plus digne de Dieu; personne ne peut contester que le paysage qui est sous nos yeux ne l'emporte, en effet, sur tout ce qui peut être bâti par les hommes. Je dirai ceci tout simplement, c'est que le catholicisme ne se refuse pas le moins du monde à mêler, lorsqu'il le peut, les magnificences de la nature à la célébration de ses mystères. Quelquefois des prêtres ont suivi nos colonnes, et la messe alors a été dite sous le ciel. Vous savez, comme moi, docteur, quel effet les messes célébrées ainsi ont toujours produit sur nos soldats. Alors qu'au nom de la tolérance votre parti emprisonnait et tuait les prêtres, quelques croyans, sur les côtes de la Bretagne, ont été quelquefois entendre dans des bateaux la messe que célébrait un prêtre proscrit. Aucun catholique ne s'imagine que ses ministres ne puissent, en plein air, s'unir aussi complétement à Dieu que sous les voûtes d'une cathédrale; mais nous sommes forcés d'avoir des temples, comme nous sommes forcés d'avoir des villes: eh bien! je trouve, pour ma part, fort à propos qu'on cherche à réunir dans ces temples l'or, les fleurs, l'encens, la peinture, tout ce que cette terre a de plus précieux. Les musulmans se départent dans leurs mosquées de l'habituelle délicatesse de leurs goûts. D'ordinaire, leurs maisons n'offrent que de simples murailles au dehors, et présentent à l'intérieur mille recherches; les murs de leurs mosquées, au contraire, sont couverts de festons, tandis que l'intérieur en est plus nu que celui d'un temple luthérien. Dans le pays catholique par excellence, en Espagne, les églises sont, comme l'ame du juste, simples au dehors, pleines de splendeurs au dedans.

En définitive, l'éclat de l'or, l'harmonie de l'orgue, les parfums de l'encens, viennent aussi bien de Dieu que la grandeur des montagnes, la transparence du ciel et la mystérieuse étendue de la mer. Si l'or, l'encens et l'orgue peuvent donc nous être parfois des ailes pour nous emporter vers Dieu, je crois que nous ne devons pas repousser leur secours; mais ce qui vous irrite encore plus, docteur, que la pompe du catholicisme, c'est l'espèce de cour céleste dont nous entourons Dieu. Je suis sûr que l'hommage rendu aux saints vous atteint dans votre foi politique. Il est contraire à l'égalité, n'est-ce pas? Heureusement nous ne trouverons pas l'égalité dans l'autre monde plus que dans celui-ci. Il y a dans la cité céleste un livre d'or. Travaillons dès à présent pour que nos noms y soient inscrits un jour.

— Mon cher Plenho, dit le docteur, je crains bien de n'être qu'un roturier là-haut.

— Je voudrais, docteur, fit gravement le capitaine, que ce fût vrai-

ment votre conviction : je saluerais dès ce soir en vous un des signes auxquels se reconnaît la noblesse de Dieu.

#### III. — Deuxième Soirée. — Suite logique de ce qu'on vient de lire.

Le docteur avait une petite propriété en Beauce ou en Normandie dont il ne parlait jamais qu'avec attendrissement. C'était là qu'il comptait, disait-il souvent, aller se reposer des fatigues de la vie errante aussitôt qu'aurait sonné l'heure bienheureuse de la retraite. Le docteur avait une mère qui lui avait envoyé bien des fois d'honnêtes épargnes destinées à payer de folles dettes. Il n'avait jamais reçu cet argent sacré sans verser une larme, et il répétait sans cesse : « La pauvre bonne femme (c'est ainsi qu'il appelait sa mère) méritait un autre fils que moi. » Le docteur n'en était pas moins un ennemi acharné de la propriété et de la famille.

C'étaient, suivant lui, des attentats à la nature, car la nature revenait à tout propos dans la bouche du docteur, qui était un disciple de Jean-Jacques. Il avait une phrase favorite, digne d'Anacharsis Clootz : « Je ne reconnais, disait-il, qu'une seule propriété, la terre, qui est le domaine de l'homme, et qu'une seule famille, la race humaine. » Il avait l'habitude, après cette sentence dont il attendait majestueusement l'effet sur ses auditeurs, de garder un instant de silence qu'il occupait à tirer quelques bouffées de sa pipe et à vider soit son verre d'eau-de-vie, soit sa tasse de café, soit sa choppe de bière.

— Nous avons parlé de la religion hier, dit Plenho, nécessairement nous devons ce soir parler de la propriété et de la famille; et sur les opinions que j'ai déjà défendues, docteur, vous connaissez celles que je vais défendre.

— Oui certainement, repartit le docteur, vous allez défendre le vieux monde et ses abus; mais le Christ dont vous me parliez hier n'était pas propriétaire.....

— Je ne le suis pas non plus, répondit le capitaine; il y a long-temps que Plenho est sorti de ma famille. Ce pauvre château est tombé, en 93, entre les mains d'un ardent patriote, car vos prophètes, mon cher docteur, ne dédaignaient pas la propriété; ils la trouvaient bonne pour eux et pour leurs enfans. La maison de mes pères est échue à un M. Triquet, ancien fabricant de clous, je crois, dont le fils avait bien, morbleu, l'aplomb de vouloir s'appeler M. de Plenho à la fin du règne de Louis-Philippe. J'ai mis bon ordre à cette prétention, et j'ai fait voir à mon Triquet comment un vrai Plenho portait son nom; mais enfin je n'ai pas sous le soleil un arpent de terre, et je n'en suis pas moins attaché à la propriété. Tenez, voici un des faits qui m'ont le plus péniblement affecté dans ma vie militaire.

Je commandais, l'an dernier, l'avant-garde d'une petite colonne qui opérait en Kabylie. On s'était battu dans la journée; les troupes étaient lasses. Il s'agissait de trouver un bon terrain pour les bivouacs. Le général m'ordonna d'occuper un champ cultivé comme le sont les champs des Kabyles. C'était un terrain couvert d'une verdure où commençaient à se mêler des teintes blondes, un magnifique champ de blé. Je foulais ce sol à contre-cœur, lorsque j'aperçus devant moi un homme dont je vois encore la figure, portant la petite culotte et la chemise courte du Kabyle. Cet homme ne bougeait pas, il m'attendait les bras croisés; quand je fus près de lui, et qu'il me vit ordonner à mes zouaves de camper : « Tu ne sais donc pas, me dit-il, que tu es sur mon champ. » Cette idée ne paraissait point dans son regard qu'on pût sciemment porter une atteinte à sa propriété. « On m'a donné l'ordre d'installer mes hommes ici, lui répondis-je, il faut que j'obéisse. — Mais tu veux donc me prendre mon champ? s'écria alors le Kabyle, je te dis que c'est mon champ. Ce que tu fais là n'est pas juste. » Il y avait dans cet appel à la justice, fait sous le ciel, au milieu d'une solitude, par un homme désarmé, quelque chose qui me causa une violente émotion. Je suis de ceux que la faiblesse touche encore jusqu'aux larmes et que la justice altère, suivant une belle expression du Christ. Force me fut bien d'obéir à ma consigne cependant, et bientôt nos zouaves eurent mis à néant les trésors que Dieu avait jetés dans ce coin de terre. Tout ce que je pus faire à grand'peine, ce fut d'empêcher qu'on ne tuât le Kabyle sur son champ, qu'il ne voulait pas quitter. L'idée de la propriété a jailli vivement pour moi de cet incident; elle est restée dans mon esprit sous une forme naïve et sacrée.

Les économistes et les philosophes ont écrit sur la propriété des traités que je n'ai pas lus. Mes opinions à moi sur cette matière, comme sur presque toutes les autres, sont tirées tout simplement d'une sorte d'instinct : cela doit vous plaire à vous, docteur, qui aimez tout ce qui vient de la nature. La propriété, c'est par ce côté-là surtout qu'elle me touche, me paraît un lien d'affection que Dieu a voulu établir entre les choses et nous. Allez vous promener souvent dans un bois, et faites d'habitude une halte sous un arbre dont l'ombrage vous paraît répandre une particulière fraîcheur : au bout d'un certain temps, une liaison se sera établie entre cet arbre et vous. « Je vais, direz-vous, me reposer sous mon arbre; mon arbre est plus beau cette année-ci que l'an dernier. » Cette liaison s'exprimera par le mot qui indique la possession. Nous désirons posséder tout ce que nous aimons, et une mystérieuse délicatesse de notre nature fait qu'excepté Dieu, nous désirons posséder à nous seuls l'objet de notre amour. Vous, docteur, qui aimez tant Jean-Jacques, vous rappelez-vous l'éloquente douleur de votre maître lorsqu'il aperçoit tout à coup des traces humaines au milieu

d'un paysage dont il espérait que ses regards avaient seuls contemplé la beauté? Pourquoi le philosophe, à cette vue, éprouve-t-il une tristesse amère? C'est assurément parce que la jouissance d'autrui lui gâte la possession idéale de ces merveilles dont il s'était déjà fait le maître jaloux et solitaire.

Je vois, docteur, sur votre visage une grimace qui veut dire : — Ceci est de la poésie. — Une autre fois, je vous prouverai, car c'est là un de mes thèmes favoris, qu'il ne faut pas confondre, comme on le fait toujours, la poésie et la rêverie. La rêverie est mortelle à la société; c'est le faux, c'est le chimérique. La poésie, au contraire, est le plus indispensable élément de la grandeur et de la prospérité d'un peuple; la poésie n'est pas autre chose que la partie splendide de la réalité. Qu'est-ce que le drapeau, si ce n'est de la poésie? Qu'est-ce que la patrie? qu'est-ce que la guerre? qu'est-ce que l'honneur? Tout cela est de la poésie. La propriété, comme toute chose, a son côté poétique, qui est peut-être son plus sérieux côté.

Ainsi, comme la patrie, elle est faite souvent de terre et de pensée. Il est bien certain que si Plenho m'appartenait au lieu d'appartenir aux Triquet, j'y verrais autre chose que des murailles, des arbres et une pièce d'eau : j'y retrouverais la vie de ma famille, l'esprit de ma maison; mais j'ai pris mon parti d'être prolétaire. Je n'ai pour toute propriété que mon sabre, comme je n'ai que ma compagnie de zouaves pour toute famille.

Car vous le savez, reprit Plenho après un instant de silence, je ne suis pas comme vous, docteur, je n'ai pas une mère qui tous les mois m'envoie des conseils pour me sauver et de l'argent pour me perdre. Tout ce que j'ai aimé est là où je désire qu'une balle me dépêche bientôt. Cependant, quoiqu'il n'y ait plus de famille pour moi en ce monde, le culte de la famille est dans mon cœur et y restera. C'est un sentiment, pour parler en troupier, que Dieu trouvera dans mon sac, quand il me passera l'inspection là-haut.

Il y a quelques mois, je faisais la corvée de siéger dans un conseil de guerre. On traduisait devant nous un chasseur qui avait dissipé ses effets de petit équipement. — Ce n'était pas un sujet intéressant. — On sentait un vilain soldat, mou sur le terrain, turbulent au quartier, paresseux, ivrogne, mal tenu; son relevé de punitions était effroyable. Le conseil semblait disposé à lui appliquer la loi militaire dans toute sa rigueur; mais, quand le capitaine-rapporteur se fut assis, voilà qu'il se lève un avocat, à peu près aussi éloquent que son client aurait pu l'être, un pauvre diable aux cheveux gras, à la robe usée et au visage tatoué par l'ivrognerie, piteux, grotesque et crasseux fantôme du vice et de la misère. Ce personnage ainsi fait nous lit une lettre que le père de l'accusé adressait au capitaine de son fils. Le père était un ancien sol-

dat qui avait perdu une jambe et gagné la croix à Lutzen, un membre enfin de cette chevalerie populaire qui fut la vraie noblesse de l'empire. Cette lettre était simple, touchante, énergique; elle respirait l'honneur de l'homme de poudre et de l'homme des champs. « On ne voudra pas, disait ce vieux brave, m'ôter la joie de mon ruban; on ne voudra pas me déshonorer mon nom que savait l'empereur. » Le conseil fut ému, et le chasseur fut acquitté.

Certes, l'auditoire le plus démocratique eût applaudi à cet acquittement, et cependant le conseil de guerre obéissait à la loi qui est l'origine de toutes les aristocraties. Il reconnaissait cette force sacrée, cette vertu souveraine de la famille, sans laquelle, suivant moi, il n'y a pas de société. On ne saurait trop introduire dans la cité d'autre élément que la matière; on ne saurait trop, dans toutes les institutions humaines, imiter Dieu, c'est-à-dire mettre une vie d'une nature spirituelle, d'un ordre supérieur, sous la vie brutale du fait. La famille est dans la société un élément immatériel. Cet homme qui aimait tant son enfant est mort : dans la cité visible, ce n'est plus qu'un cadavre sous une pierre; mais, dans la cité idéale, c'est encore un être vivant, si la famille est respectée; c'est encore un être protecteur pour ce qu'il aimait, pour ce qu'il aime toujours dans le pays où la volonté de Dieu l'a envoyé. Je ne sais rien qui me touche plus qu'un homme servant dans le tombeau ceux qu'il a laissés dans ce monde par l'honneur dont il a entouré son nom. Je ne sais pas une pensée plus capable de nous faire sortir à notre gloire des épreuves qui nous sont imposées quelquefois par la vie sociale que celle-ci : Quelqu'un profitera de mes souffrances, et n'invoquera pas en vain mon souvenir.

Cette expression « la foi de mes pères » m'a toujours touché, et, quand je ne tiendrais pas à la religion catholique par d'autre lien que le baiser donné par mon père mourant au crucifix, ce serait pour moi un lien que rien ne saurait briser. Il y a un monde où je sens de la douceur, du bien-être, cette bienfaisante et mystérieuse chaleur de l'espérance et de l'amour; il y a un monde où j'ai froid : ce monde où le froid me saisit, c'est celui où l'on n'offre pour nourriture à mon ame que des idées de philosophes, où, au lieu du Père qui est aux cieux, qui nous délivre du mal et nous donne notre pain de chaque jour, on veut me faire adorer le dieu de Jean-Jacques, un dieu qui dédaigne ma prière, ne s'associe pas à mes combats, ne sait pas mes douleurs, un dieu qui voit l'ordre universel et ne me voit pas. Le philosophe qui inventa ce dieu devait être un mauvais père. La Providence a voulu qu'il portât dans la postérité ce stigmate de s'être fait un inconnu pour ses enfans, afin de montrer le néant de sa doctrine, afin d'aliéner aux mensonges pompeux de ses enseignemens cette droite et décidée intelligence que les humbles ont dans le cœur. Eh

bien! voyez ce fatal enchaînement de toutes choses : la société, qui, au lieu du Dieu de notre religion, veut un être suprême, est comme Jean-Jacques; elle repousse la famille, elle remplace le foyer domestique par l'hospice, car ses gymnases ne seront jamais que des hospices. Les enfans qui ne doivent connaître ni les joies ni les vertus de la famille naissent plus malheureux que les muets, les paralytiques, les aveugles; ils sont déshérités de biens plus précieux que la parole, le mouvement et le jour.

Plenho se tut, et pendant quelque temps le silence régna entre les trois Français. Chacun se rappelait ces souvenirs du foyer que notre cœur nous tient en réserve comme des mélodies secrètes qui, à certaines heures, nous apportent parfois la gaieté, bien plus souvent la tristesse, mais nous arrachent toujours aux ingrates misères de cette vie. Les trois hommes qui contemplaient ce ciel étincelant de l'Afrique voyaient sans doute dans leur mémoire un ciel moins éclatant, mais plus doux, le ciel sous lequel, le soir, nous descendions au jardin pour jouer quand nous étions enfans, pour rêver et pleurer peut-être à l'âge où luit sur nos pensées le regard si inquiet et si doux, si gai et si songeur de la jeunesse.

Le docteur, qui, en définitive, n'était pas accoutumé à errer longtemps dans les sentiers de la rêverie, fut le premier qui rompit le silence. Donnant à son regard une expression qui voulait être éminemment fine et légèrement moqueuse, il apostropha ainsi le capitaine :

— Puisque vous aimez tant la famille, mon cher Plenho, vous devez avoir un respect profond pour le mariage, et ce sentiment-là a dû vous causer de terribles embarras dans votre vie de garçon. Vous devez considérer l'adultère comme le plus impardonnable des crimes. Il a donc fallu que vous ayez toujours une existence bien dure ou une conscience bien tourmentée.

— Docteur, répondit le capitaine, vous recourez à une espèce d'argument qui devrait être toujours banni de la discussion : vous prenez ma personne à partie. Je pourrais clore le débat; mais votre interpellation ne me gène pas, et je suis au contraire content d'y répondre. Il y a un évangile sur lequel j'ai souvent médité : c'est celui de la femme adultère. Je le sais presque par cœur; je l'aurais traité sur la toile, si j'étais peintre; j'en aurais fait une ode, une épître ou une élégie, si j'étais poète. Voici le tableau que les saintes Écritures nous ont conservé. Jésus est assis et trace des caractères sur le sable; une grande foule l'entoure. Tout à coup, amenant une pauvre femme pour laquelle je me suis senti toujours pris, je l'avoue, d'une tendresse infinie, et dont il me semble que je reconnaîtrais dans l'autre vie le visage doux et confus, des docteurs lui disent que cette femme est adultère, et demandent l'exécution de l'abominable loi d'Israël. Jésus fait cette

immortelle réponse que vous savez, et continue, dit l'Évangile, à écrire sur le sable.

Croyez-vous qu'il n'y ait pas un sens caché dans cette rêverie divine qui ne s'interrompt même pas? Le christianisme, j'en suis convaincu, a de mystérieuses indulgences pour tout ce qui vient de la source où il puise le charme de ses plus douces et de ses plus conquérantes paroles. Quand je vois Madeleine prosternée aux genoux du Christ et essuyant de sa chevelure les pieds du divin maître, il me semble que je saisis un symbole. Celui qui a été ici-bas l'image adorable de l'amour céleste a permis qu'il y eût à ses pieds une place pour l'amour né de l'humanité. Seulement il a voulu ce terrestre amour non point comme l'adorait l'antiquité, radieux, triomphant, ivre de lui-même; il l'a voulu humilié, repentant, versant des larmes. Docteur, je vais vous dire ma pensée : si elle n'est pas celle d'un théologien, elle est celle d'un homme qui lit et qui aime les livres saints. Je crois qu'il y a un genre de faiblesse qui ne trouve pas grace devant Dieu : c'est précisément le vice tel que le glorifient les philosophes, qui se dit maître des hommes de par la chair, et justifie par une fausse maxime tout acte dépravé; mais la faute humble et douloureuse qui s'accuse au lieu de se justifier, qui se présente à Dieu comme la pauvre créature qu'amenaient devant lui les pharisiens, escortée de la confusion et du repentir, celle-là, j'en suis sûr, est souvent absoute, et quand elle est d'une certaine nature, peut-être emporte-t-elle en se retirant plus que la miséricorde du divin juge.

— Mon cher Plenho, repartit le docteur, vous auriez pu être confesseur de Louis XIV, car je trouve à vos homélies quelque chose qui sent terriblement les maximes des jésuites.

— Je respecte infiniment, fit Plenho, la société de Jésus; mais tenez, docteur, pour en finir avec ce qui me regarde, puisque vous m'accusez de vous parler en jésuite, je vais vous parler en zouave. Je réfléchis un peu; mais comme, après tout, une balle peut me casser la tête d'un moment à l'autre, je trouve qu'il est inutile de me trop fatiguer le cerveau. La plupart de mes soldats entendent très volontiers un bout de messe et même la messe tout entière; cela ne les empèche pas de se donner un coup de sabre et d'avoir sur les bras des cœurs enflammés. Je puis fort bien avoir quelques traits de ressemblance avec eux. Vous me trouverez inconséquent; vous autres démocrates, vous ne devriez jamais parler d'inconséquence. Pratiquez l'égalité, la fraternité, la tolérance, seulement comme nous pratiquons la religion. Je crois, du reste, qu'il peut être pardonné aux gens de guerre plus de choses qu'aux gens de plume ou de parole, à tous ceux enfin qui veulent bien être l'intelligence de la patrie, mais ne veulent pas en être la peau. J'ai fait une fois six lieues en cacollet avec une balle

entre les côtes. Une de ces fièvres que le troupier emporte toujours comme un souvenir de l'Algérie s'était jointe à ma blessure. Je vous jure, docteur, que, si j'ai péché, j'ai expié ce jour-là bien des fautes. Je crois volontiers à l'utilité des souffrances pour notre salut. Si mes idées sur le duel et l'adultère sont coupables, j'espère que quelques os cassés me les feront pardonner; nos douleurs sont nos patenôtres. — Et Plenho se leva en entonnant ce refrain si connu :

Et allez donc, sonnez, trompettes!
Et allez donc, sonnez, clairons!

Bien des braves, à ce refrain-là, ont fait joyeusement leur dernière étape.

### IV. — Troisième Soirée. — De l'Esprit militaire.

Une des thèses favorites du docteur était la dégradation de l'état militaire tel que l'a fait notre société. Il attendait avec impatience, disait-il souvent, le moment où il cesserait de vivre parmi les suppôts de tous les pouvoirs, car enfin, s'écriait-il le soir même où il eut avec Plenho sa dernière conférence, votre système de soldats qui ne doivent point raisonner nous conduit à servir indifféremment le bien et le mal, le juste et l'injuste.

— L'armée, repartit Plenho, est comme l'église; elle rend à César ce qui appartient à César. S'il en est ainsi, direz-vous, il n'y a pas de gouvernement monstrueux qu'elle ne puisse soutenir. Cela n'est pas, car il y a des momens où César, c'est-à-dire tout principe d'ordre et d'autorité, disparaît du monde. Dans ces momens, l'armée n'a plus de rôle politique; elle cherche son mot de ralliement autre part que dans la loi capricieuse, éphémère et avilie qui gouverne la société. Ainsi, pendant la révolution, ce fut la patrie seule que défendit l'armée. Les hommes à bonnets rouges et à piques qui s'en allaient dans les prisons « recruter des ombres, » comme dit André Chénier, n'avaient rien de commun avec les braves qui enclouaient les canons ennemis. Notre uniforme a traversé sans tache cette période infâme; j'en remercie Dieu, car, depuis que le froc a disparu, l'uniforme est le seul habit, suivant moi, sous lequel puisse battre un cœur où vivent encore de saints enthousiasmes et de nobles mépris.

Mon cher docteur, je ne vous ferai pas la confession de René à Chactas, quoiqu'en vérité ce ciel transparent, cette vaste et tranquille nature, tout ce spectacle enfin qui nous entoure et dont nous faisons nous-mêmes partie puisse porter à l'expansion une ame plus renfermée que la mienne; mais depuis long-temps l'orgueil du siècle m'a gâté les confessions, et si jamais maintenant je laisse échapper de ma bouche les secrets d'une obscure et douloureuse vie, ce sera en ce mo-

ment où la mort exorcise le démon de notre vanité. Je ne vous cacherai pas cependant que je n'ai pas toujours eu une résignation qui, à certaines heures, me fait encore défaut. Sous les teintes cuivrées dont le grand air a coloré mes tempes, peut-être pourriez-vous retrouver la griffe de l'esprit moderne. J'ai connu ces rêveries meurtrières qui ont conduit à la ruine quelques êtres d'abord, puis des peuples tout entiers. Enfin, j'ai souffert aussi de ces passions qui, dans tous les temps, jettent quelques hommes hors de ces routes qu'on ne retrouve plus qu'après de vives angoisses et de longs égaremens. Je sais, tout comme Werther, quel abîme un regard peut creuser sous le front; je sais comment s'attachent au cœur certaines pensées. Lord Byron, dans ses mémoires, raconte, avec une sorte de mystérieuse tristesse, une histoire terrible, dit-il, et qui montre jusqu'où peut être poussé le dédain de la vie. Un officier anglais lui avoua qu'une nuit il avait pris au hasard, dans l'obscurité, un pistolet, se l'était enfoncé dans la bouche et avait pressé la détente. Cet officier avait une paire de pistolets dont il savait l'un vide, l'autre chargé. La fantaisie lui avait pris tout à coup de jouer sa vie solitairement contre le destin dans les ténèbres, et il s'était emparé à tâtons de la première arme qui s'était offerte à sa main, sans savoir si c'était l'arme qui portait la mort. Je me suis dit, en lisant ce passage, que si cette histoire était terrible, il y avait une histoire terrible dans ma vie, car j'ai fait comme cet officier anglais.

Sans parler du doute religieux, j'ai souffert de l'affreux doute particulier à ce temps où il n'est pas un seul mot noble, entraînant, sacré, qui n'ait servi à quelque mensonge. Depuis que je me livre à mon état, comme le prêtre doit se livrer à son culte, avec tout ce que je puis avoir au cœur de foi simple et fervente, il n'est aucun doute dont je souffre. La vie me paraît ce qu'elle est, je crois, quelque chose d'infiniment triste, car l'Imitation de Jésus-Christ l'a dit: « Rien n'est plus triste que de vivre; » mais quelque chose qui ne doit toutefois ni lasser notre patience, ni vaincre notre courage, ni blesser notre dignité. Je vis et sens que je puis vivre.

La vie militaire a d'abord, à mes yeux, cette inestimable vertu, qu'elle porte une mortelle atteinte à tout ce que j'appellerai la partie efféminée de nos douleurs. Il n'est pas de rêverie dont l'action n'ait raison quand elle s'empare de nous d'une certaine manière. Aussi, je défie bien tous les René, tous les Werther, tous les Obermann de poursuivre leurs langoureuses amours avec les chimères derrière dix tambours qui battent la charge. J'ai pensé souvent qu'aux heures du combat il en était de certaines pensées qui gisent silencieuses au fond de notre cœur comme de ces braves dont parle le Cid, que le péril met soudain debout dans les ténèbres. « Nous nous levons alors... » Si les balles ont fait entrer la mort dans nombre de corps, dans combien d'âmes ont-elles fait entrer

la vie ! Mais ce n'est pas seulement pour ces magnifiques inspirations de l'heure des batailles que j'aime mon état, je l'aime surtout pour ces pensées pleines à la fois de calme, d'énergie et de douceur, qu'il donne aux ames austères à maint obscur instant de la vie. Ainsi, je ne suis jamais sorti de la caserne sans me sentir l'esprit rafraîchi et le cœur allégé. Qu'y avais-je fait? Je m'étais occupé de ces soins dont les oisifs se moquent et dont les délicats nous plaignent. J'avais visité les chemises et les souliers de mes hommes, j'avais goûté leur soupe, je m'étais assis sur le pied d'un lit, et j'avais rendu la justice; j'avais été le chef de famille enfin, car la famille se retrouve dans l'armée. Elle y existe même avec plus de force que dans la société; elle y existe avec l'autorité du chef, le respect pour les aînés; elle y existe aussi avec des sentimens de vraie et vive tendresse. Jamais un soldat ne m'a quitté sans venir me dire adieu, et j'en ai vu bien peu dont la main n'essuyait pas alors quelque larme furtive. J'aime l'affection militaire, parce qu'elle est toujours dans la vérité. Nul ne promet des regrets éternels à son camarade ou à son chef : chacun sait que son oraison funèbre n'excédera pas quelques courtes phrases accompagnées de juremens mélancoliques, qui reviennent de loin en loin tantôt entre deux bouffées de pipe. tantôt entre deux gorgées d'eau-de-vie; mais ces phrases se composent de mots sincères. Je n'ai jamais désiré, pour ma mémoire, d'autre hommage que ces paroles de soldat.

Je parle en ce moment de l'état militaire comme un homme qui porte l'uniforme; mais il me semble que, parmi les gens en habit noir. tous ceux-là doivent penser comme moi, qui ne désirent pas voir la France devenir un cadavre destiné aux expériences des docteurs en révolutions. Notre nation a cela de curieux, qu'elle est douée au plus haut degré des deux esprits les plus opposés, de l'esprit révolutionnaire et de l'esprit militaire. Vous avez remarqué aujourd'hui l'excellente tenue de ce caporal qui est venu boire l'absinthe avec nous. C'est un Parisien. En 1848, il a fait des barricades et tiré sur les gardes municipaux. Il s'est révolté pour être libre, pour jouir de ses droits, et, la révolution accomplie, il a usé du droit de s'engager que la tyrannie ne lui contestait pas. C'est maintenant un des meilleurs sujets de ma compagnie. Si demain je l'avais à Paris sous mes ordres, je le ferais tirer sur ses frères avec autant d'entrain qu'il en mit à tirer sur tous ces fantômes blancs de la montagne et de la plaine. Il semble dans notre pays que la casaque du soldat brûle tout ce qu'il y a de mauvais chez ceux qui l'endossent. Assurément une des causes principales de ce désordre dont pour le moment nous désespérons de sortir, c'est l'hostilité qu'a rencontrée l'esprit militaire dans certaines régions de la société.

Je les connais ceux qui ont blasphémé la guerre; je les connais ceux qui ont maudit l'uniforme, et qui l'auraient, morbleu, bafoué, si on

les avait laissé faire. Je ne veux pas m'occuper d'eux aujourd'hui, parce que je méprise les ressentimens et hais les colères; mais bien des fois, depuis tantôt trois ans, j'avoue que leur peur m'a indigné. Ainsi combien d'hommes aujourd'hui veulent que l'armée les défende, qui devraient eux-mêmes être de l'armée! A bien peu d'exceptions près, nous sommes tous les compagnons de Gautier-sans-Avoir. L'armée est à la société d'aujourd'hui ce que fut la Vendée à la royauté du dernier siècle : elle combat pour des biens qu'elle n'a pas. Tant mieux; son rôle en est plus beau. Ce qui a donné tant d'éclat aux luttes vendéennes, c'est qu'il n'y a guère coulé que du sang de gentillâtre et de paysan.

En vérité, quand je vois tant de braves gens rassemblés sous nos drapeaux, ou par la loi de leur pays ou par la loi de leur cœur; quand je les vois ce qu'ils sont, patiens, actifs, courageux, et n'ayant qu'un unique désir, celui de mettre toutes leurs qualités au service d'une autorité énergique et digne, je me demande comment on a laissé s'en aller la grande famille sociale. Les gens en uniforme qui obéissent au tambour, c'est bien du peuple, et un peuple qui vaut, j'espère, tous les ouvriers de vos villes. Pourquoi ceux qui devraient être ses guides sont-ils en si petit nombre dans ses rangs? Qu'est devenu le temps où on allait perdre aux armées cet air bourgeois qu'on ne perdait pas à la cour? Mais j'en sais qui se sont glorifiés de l'air bourgeois jusqu'au jour où on est venu leur dire qu'il fallait prendre l'air ouvrier. Ils se sont indignés alors; il était trop tard. Il y a d'irréparables insolences dont la société a eu à souffrir.

C'est à peu près ainsi que parla Plenho, la dernière soirée qu'il passa au *bordj* avec le docteur et ce personnage qui eut la discrétion de ne rien dire. J'ai pensé que les discours du capitaine auraient quelque intérêt. Nous trouverons toujours grand plaisir à ce qu'un démon soulève pour nous le toit d'une maison; peut-être donc éprouvera-t-on quelque charme à pénétrer dans une ame.

C'est aux œuvres surtout que s'applique pour moi la célèbre maxime de Térence. Toutes celles-là me semblent avoir le droit d'existence qui ont en elles quelque chose d'humain. Je ne mets pas toutefois un cœur de plus sous les regards du public; je n'ai montré du capitaine Plenho que ce qu'il est permis à tout le monde d'en voir. Cet honnête soldat garde son cœur tout entier dans sa poitrine; les balles, si jamais elles y pénètrent, y trouveront intactes les cendres sacrées que les joies et les douleurs humaines ont amoncelées déjà dans le triste foyer de cette noble vie.

PAUL DE MOLÈNES.

# L'ANGLETERRE,

## LA SOCIÉTÉ ANGLAISE ET LES CLASSES LABORIEUSES

# DU ROYAUME-UNI.

---

**PAMPHLETS SOCIALISTES SUR L'ANGLETERRE.**

I. — *The Labour and the Poor, from the special correspondents of the Morning Chronicle.*
II. — *De la Décadence de l'Angleterre,* par M. Ledru-Rollin; Paris, 1850, 2 vol. in-8°.
III. — *The Social Condition of the People in England and Europe,* by J. Kay; London, 1850, 2 vol. in-12, Longman.

---

Au milieu des tourmentes qui ont ébranlé l'Europe tout entière et fait chanceler les monarchies en apparence les plus fermement assises, l'Angleterre est demeurée calme et paisible, et l'unique tentative essayée pour troubler sa tranquillité a abouti au plus complet avortement. Cette stabilité des institutions anglaises a été à la fois un démenti et un défi jetés aux cris de victoire des révolutionnaires européens. Il n'est pas surprenant que le socialisme ait voulu se consoler du présent dans l'avenir, et que, pour affaiblir un exemple qui ruinait leurs théories, ses apôtres aient imaginé de prédire la ruine du pays qu'ils n'avaient pu agiter. On a vu, entre autres, l'un des chefs de la démagogie française, dérobant sans scrupule l'idée et le titre d'un livre publié il y a dix ans et depuis dix ans oublié, inscrire en tête d'un factum sur l'Angleterre le mot de *décadence* et donner le signal des plus niaises déclamations. Par malheur, ce ridicule factum n'a

guère eu d'écho en France que dans l'obscure enceinte d'un tribunal, et parmi les organes de l'opinion publique en Angleterre, les uns ont profité de l'occasion pour se plaindre que leur pays ne soit pas connu des Français, que leurs institutions et leurs mœurs soient sans cesse travesties par nos écrivains; les autres, mieux inspirés, n'ont accordé qu'une pitié silencieuse au tribun réfugié.

Il n'est personne sans doute pour qui l'éloignement de la patrie ne soit pénible et douloureux; mais on peut dire que, pour les agitateurs politiques, l'exil est le plus rude des châtimens, parce que, sans rien leur ôter de leurs prétentions, il les condamne à l'impuissance et à l'obscurité. Si la multitude est prompte à porter au Capitole les démagogues qui l'encensent, elle n'est pas plus lente à les délaisser, lorsqu'elle ne s'enivre plus de leurs adulations. Aussi avons-nous vu tous les agitateurs que les événemens ont jetés après quelques heures de pouvoir sur la terre étrangère lutter en désespérés contre l'oubli où ils se sentaient ensevelis. Journaux, mémoires, pamphlets, manifestes électoraux, circulaires commerciales, ils n'ont épargné aucun moyen pour disputer à l'indifférence universelle un reste de notoriété. M. Ledru-Rollin, tout chef de parti qu'il a été, ne pouvait échapper à la loi commune, et le silence complet, succédant au bruit qui se faisait autour de son nom, lui devait être plus pénible qu'à aucun autre. Après une ou deux brochures mortes en naissant, l'ancien membre du gouvernement provisoire, stimulé par ses échecs mêmes, devait naturellement demander à un livre le succès que les pamphlets ne lui donnaient pas. Le sujet choisi par M. Ledru-Rollin était neuf jusqu'à l'inattendu. Quant à appréhender qu'un séjour de quelques mois n'eût été un peu court pour démêler avec certitude les germes de ruine que cache la grandeur de l'Angleterre, tout le monde sait que le socialisme donne à ses adeptes des lumières refusées au commun des mortels. D'ailleurs, une étude politique même incomplète sur un grand pays par un homme qui a prétendu à diriger les destinées de la France, et qui doit savoir par conséquent ce que c'est que le gouvernement, ne pouvait manquer d'avoir son intérêt. Si le livre ne faisait pas connaître l'Angleterre, il ferait connaître et permettrait de juger l'auteur : l'écrivain révélerait ou l'incapacité ou le génie du prétendant révolutionnaire.

Il a surtout révélé ses déplaisirs et ses passions. Dès la première page du livre éclatent les souffrances de la vanité blessée. M. Ledru-Rollin, dans sa préface et ailleurs, se plaint avec amertume des attaques dirigées par les journaux anglais contre lui et ses coreligionnaires, malgré leur titre d'exilés. C'est montrer peu de force d'ame pour des hommes qui ont appartenu à la presse, à cette portion de la presse surtout qui a toujours mis le moins de réserve dans ses appréciations. Nous savons toute la distance qui sépare les rois découronnés des tri-

buns déchus; néanmoins ceux-ci doivent se résigner à une sorte d'égalité avec ceux-là, et ne pas exiger une immunité absolue, quand de royales infortunes sont obstinément poursuivies par l'insulte et la diffamation. Une susceptibilité naturelle et excusable a d'ailleurs fait illusion à M. Ledru-Rollin sur la gravité de ses griefs. La presse anglaise a toujours mis une extrême sévérité dans ses jugemens sur la conduite du parti révolutionnaire en France; mais elle s'est très rarement occupée des hommes, qui n'intéressent plus le public auquel elle s'adresse. Il est incontestable que si l'arrivée de M. Louis Blanc a produit à Londres une certaine sensation, celle de M. Ledru-Rollin a été un fait inaperçu. Cette différence dans l'accueil fait à deux hommes dont la situation offrait tant d'analogie s'explique tout naturellement par la différence des époques. M. Louis Blanc est arrivé à Londres quelques mois à peine après la révolution, lorsque les hommes de février étaient encore complétement inconnus en Angleterre, lorsqu'une ardente curiosité s'attachait à tous les acteurs de la catastrophe survenue en France. Un an plus tard, les discussions de la tribune et de la presse, de nombreuses publications, avaient donné sur les antécédens, sur la conduite, sur la valeur intellectuelle et morale des membres du gouvernement provisoire et de leurs agens des détails si abondans, que toute curiosité était épuisée. M. Louis Blanc prenait la fuite le lendemain de la lutte la plus terrible dont l'histoire fasse mention, après une insurrection formidable, dont le triomphe lui eût donné la dictature. M. Ledru-Rollin s'est expatrié à la suite d'un tapage d'écoliers. Enfin le rôle joué par M. Ledru-Rollin dans les affaires de la France n'avait pour les Anglais ni le même intérêt ni la même nouveauté que celui de M. Louis Blanc : il n'était à leurs yeux que la répétition d'une parade cent fois représentée. C'est ce qu'un journal libéral anglais a expliqué d'une façon cruelle dans une courte et dédaigneuse réponse à la préface de M. Ledru-Rollin. L'apôtre du Luxembourg, entreprenant de changer avec quelques décrets les conditions économiques d'une société, détruisant au nom de la république la liberté du travail, la liberté du commerce, la liberté des transactions, entraîné par la logique de la démagogie à la suppression de la liberté individuelle et au communisme, était pour les Anglais un monomane d'une espèce nouvelle, un sophiste curieux à étudier, qui ne pouvait manquer d'affriander par l'étrangeté de ses doctrines et de sa fortune les esprits blasés de l'aristocratie britannique. Quant à M. Ledru-Rollin, nos voisins n'ont vu en lui que le tribun, le déclamateur aux périodes retentissantes, le harangueur de club, le révolutionnaire proférant sans cesse de monotones menaces, le chef d'émeute jeté en Angleterre par une échauffourée profondément ridicule, c'est-à-dire un type infiniment plus vulgaire et surtout beaucoup plus connu d'eux. Voici plusieurs années,

en effet, que Nottingham envoie au parlement le chef des chartistes. M. Feargus O'Connor, qui prononce annuellement, en faveur de la charte du peuple, un discours qui ressemble beaucoup à ceux que M. Ledru-Rollin prononçait jadis devant les électeurs du Mans et dans la chambre des députés. L'Angleterre n'a-t-elle pas eu John Frost, le chef de l'insurrection de Newport, et quelle galerie de révolutionnaires et de chefs d'émeute n'a pas fournie la jeune Irlande, depuis le clubiste Meagher jusqu'à Smith O'Brien, quittant un siége du parlement pour aller à Ballingarry se faire mettre en déroute par soixante *policemen!*

Le livre que vient de publier le chef de la nouvelle montagne n'est pas de nature à modifier l'opinion qu'il a donnée de lui-même. C'est un échec littéraire après un échec politique. Les hommes du moyen-âge croyaient pouvoir lire dans l'avenir en ouvrant au hasard les saintes Écritures et en appliquant au sujet de leurs préoccupations le premier verset sur lequel tombaient leurs yeux. C'est un peu ainsi que M. Ledru-Rollin a conçu l'idée de son pamphlet. Dans les loisirs de son exil, il a ouvert Montesquieu, et il y a rencontré cette phrase : « Que la fortune des empires maritimes ne saurait être longue. » Il a lu également dans Adam Smith que, « sous l'influence des principes du laissez-faire et de la concurrence, un jour viendra où le progrès devra fatalement s'arrêter et décroître ensuite. » L'Angleterre est une nation maritime, elle a proclamé la liberté du commerce, donc sa ruine est inévitable, et il ne reste plus qu'à informer le monde de cette découverte : M. Ledru-Rollin l'a jugée si belle, qu'au lieu de la consigner dans un article du *Proscrit,* il a voulu l'appuyer de preuves de son cru, et en a fait le sujet de deux gros volumes. Ses efforts n'ont pas été heureux; il n'a pas même eu la satisfaction d'émouvoir la presse anglaise, qui, nous l'avons déjà dit, a gardé presque tout entière un dédaigneux silence. Un journal radical, le *Daily-News,* s'est contenté de dire que ce livre « était le plus prodigieux amas d'erreurs qu'un seul écrivain ait jamais accumulées. » Le *Times* n'a vu dans *la Décadence* qu'un curieux échantillon d'une nouvelle façon de faire des livres, et a réclamé pour le procédé de l'auteur « une place spéciale à la future exposition de l'industrie. » Les Anglais, qui sont moins familiers que nous avec la littérature de pacotille, avec les livres découpés dans les ouvrages antérieurs, n'ont pas été peu surpris de découvrir que ces deux énormes volumes se réduisaient à un factum d'avocat fait avec des ciseaux. Retranchez en effet une longue série de pièces parasites vingt fois publiées, retranchez les chapitres entiers empruntés de ci de là : il ne restera qu'une assez maigre brochure dont l'Angleterre a fourni le titre, dont l'objet réel est la France, un plaidoyer perpétuel en faveur des actes ou des théories du socialisme français. Les autorités de l'écrivain ne sont pas moins étranges que sa façon de composer. Deux auteurs fran-

çais fort ignorés, M. Rey et M. Cottu, ont été ses guides de prédilection. Mieux aurait valu s'adresser à la *Revue d'Édimbourg*, où depuis quarante ans des hommes comme Brougham, Mackintosh, Sydney Smith, Jeffrey, Macaulay, ont soumis à une critique pénétrante et hardie toutes les institutions anglaises. S'il fallait quelque chose de plus vif, il n'est point de question sociale que les radicaux, que les élèves de Bentham n'aient débattue dans la *Revue de Westminster* contre la grande *revue* tory; mais l'écrivain révolutionnaire, pressé sans doute par le temps, a préféré des jugemens tout faits, et il s'est laissé séduire par une classe de livres qui forment comme une littérature à part, et que la fin du dernier siècle et les premières années de celui-ci ont vus éclore en foule. Ce sont de petits pamphlets, souvent à deux colonnes, dont le prix varie de 2 à 5 shillings, et qui ont pour objet de censurer une institution, un établissement, une loi, un usage bon ou mauvais. Les Anglais les appellent les *livres noirs* par opposition aux publications parlementaires, qui sont invariablement revêtues d'une couverture bleue. Il n'est pas d'institution en Angleterre, royauté, parlement, église, universités, qui n'ait eu vingt éditions de son *livre noir*. M. Ledru-Rollin a puisé sans ménagement à cette source suspecte. Loin de soupçonner que ses guides avaient pu être entraînés par la passion ou par la mauvaise foi, il n'a même pas pris le soin de s'assurer si, depuis la publication des livres noirs qu'il cite ou qu'il suit, des réformes n'avaient pas été accomplies. Quand par hasard ses observations portent juste, elles arrivent cinquante ans trop tard.

Le journal le *Chronicle* était dans une position toute particulière vis-à-vis de l'auteur de *la Décadence*. La partie essentielle de ce livre, celle qui devait justifier son titre paradoxal, c'est la description de l'état social de l'Angleterre : elle a été tirée tout entière des colonnes du *Chronicle*, et l'écrivain français, ne pouvant dissimuler la perpétuité de ses emprunts, s'en fait un argument, et se retranche sans cesse derrière ce qu'il appelle une enquête dirigée par d'anciens ministres et acceptée comme un monument national. Voici quelle est la valeur de cette assertion. Depuis que le *Chronicle*, après avoir été long-temps l'organe du parti whig, a été acquis en 1847 par quelques-uns des anciens collègues de sir Robert Peel, par ceux qu'on appelait les *jeunes peelites*, et qu'il s'est trouvé sous l'influence du comte de Lincoln, de M. Gladstone, de M. Cardwell, de M. Sydney Herbert, philanthrope zélé, il a consacré plus d'attention et d'espace à toutes les questions d'assistance et de charité. En octobre 1849, ce journal a commencé, sous ce titre : *le Travail et le Pauvre*, la publication d'une série de lettres sur la situation des classes laborieuses en Angleterre. Ces lettres forment des séries distinctes qui se poursuivent parallèlement, mais d'une manière très inégale. La seule série qui ait pris un grand développement est

celle des lettres sur les districts métropolitains, c'est-à-dire sur Londres et ses dépendances; la série sur les comtés agricoles est beaucoup moins avancée : quant aux districts manufacturiers, il n'en a presque point été question encore, les mines du pays de Galles et Liverpool ayant jusqu'ici fait les frais de presque toutes les lettres de cette série. Cette abondance d'un côté, cette indigence de l'autre, se retrouvent précisément au même degré dans le livre de M. Ledru-Rollin. La publication du *Chronicle* n'est point une nouveauté; il n'est pas de journal anglais qui n'ait fait plusieurs fois ce que fait en ce moment le *Chronicle*. Dans ces quatre ou cinq dernières années seulement, le *Times* a publié une enquête sur l'Irlande, qui est un chef-d'œuvre en ce genre et qui a fait la réputation de M. Forster; le *Chronicle*, outre une enquête sur l'Irlande contemporaine de celle du *Times*, en a publié une sur l'instruction publique en Allemagne, et une autre sur la condition des classes agricoles dans le même pays. Ajoutons que jamais le *Chronicle* n'a prétendu attribuer aux lettres de ses correspondans d'autre autorité que celle de leur valeur intrinsèque. Il n'en peut être différemment d'une enquête faite en son propre nom par un individu isolé, avec les ressources d'une entreprise particulière, sans aucun caractère public et sans contrôle. Tant vaut le narrateur, tant valent les récits. Il n'y a donc dans les publications du *Chronicle* rien d'officiel, et il est puéril d'y voir un monument national.

C'est cette enquête que M. Ledru-Rollin n'a guère fait que traduire et résumer alternativement. En retranchant ces citations et ces analyses, il ne resterait pas la valeur de dix pages de toute cette partie de son livre. Peu importerait au fond, si ces analyses étaient fidèles; mais voici ce que le *Chronicle* s'est empressé de nous apprendre aussitôt après la publication du second volume de *la Décadence :*

« Quelle que soit l'ignorance des Français sur l'Angleterre, nous étions à peine préparés à l'accumulation d'erreurs, d'exagérations et d'extravagances que M. Ledru-Rollin vient de présenter au public européen sous ce titre : *la Décadence de l'Angleterre*. Le second volume, qui vient de paraître, est encore plus rempli d'erreurs surannées, de conclusions illogiques, de théories sans fondement et de rapsodies insensées. Bien des gens penseront que tout cela porte sa réfutation avec soi; néanmoins, le même sentiment de devoir qui nous a déterminés à critiquer le premier volume nous contraint à dire en passant quelques mots du second, d'autant plus que nous voyons que presque tous les matériaux de ce volume, aussi bien que du précédent, sont ouvertement tirés de nos lettres sur *le Travail et le Pauvre*. L'enquête du *Chronicle*, comme il lui plaît d'appeler les recherches de nos correspondans, est sa principale, pour ne pas dire sa seule autorité. Avons-nous besoin d'ajouter que ses extraits ont été laborieusement choisis et étrangement mutilés (*curiously garbled*) pour démontrer sa grande conclusion, à savoir, que la population de l'Angleterre a toujours été en s'appauvrissant et en se dégradant, jusqu'à ce qu'elle soit devenue

mûre pour une crise révolutionnaire épouvantable, sans exemple dans l'histoire, et qu'aucune prudence humaine ne peut éviter? »

Un juge impartial pourrait conclure de ces réclamations que M. Ledru-Rollin a emprunté tout ce qu'il dit de l'état social de l'Angleterre et qu'il l'a dénaturé. Il n'y a dans son livre que la mise en scène qui lui appartienne, et cette mise en scène, le *Chronicle* semble la qualifier de falsification. Quant au tableau que l'écrivain radical trace des institutions et de la politique anglaises, si l'on restitue à MM. Rey et Cottu les chapitres qu'ils ont fournis, aux *livres noirs* leurs documens suspects et leurs exagérations, il ne restera plus guère au compte de M. Ledru-Rollin que les erreurs dont il a enrichi ses emprunts. C'est encore une assez grosse part, si l'on en doit croire le propre traducteur de M. Ledru-Rollin, qui a mis en tête de sa traduction la petite préface que voici :

« Nous devons faire observer une fois pour toutes qu'il n'entre pas dans notre pensée de relever ou même d'indiquer les erreurs et les méprises de l'auteur; elles se présentent presque à chaque page; il vaut mieux les laisser parler d'elles-mêmes, elles éclateront assez aux yeux de tout lecteur d'une intelligence vulgaire, et aucun commentaire ne les ferait ressortir davantage. »

Cette sentence si sévère n'est que juste. On en demeure convaincu pour peu qu'on étudie sans passion et sans parti pris le véritable état de la société anglaise et qu'on l'oppose à cette Angleterre fantastique des *livres noirs* et des pamphlets radicaux. C'est une étude qui mérite d'être entreprise comme une œuvre de justice et comme un enseignement profitable. A voir combien peu les socialistes connaissent ce dont ils prétendent parler, les étranges méprises qu'ils entassent à l'envi, on saura mieux quel cas il convient de faire de leurs jugemens sur l'Angleterre, et quelle créance ils méritent quand ils se font les prophètes de nos propres destinées.

## I.

Il n'est point un seul des élémens de la société anglaise, — bourgeoisie, église, université, magistrature, industrie, — qui ne soit, dans le livre de M. Ledru-Rollin, l'objet des appréciations les plus fausses et les plus erronées. Parmi tant d'assertions marquées au cachet de l'ignorance et de l'étourderie, il en est bon nombre qu'on nous saura gré de ne pas relever; il en est quelques-unes aussi qu'il faut discuter. Toutefois, la situation de l'Angleterre et de sa population industrielle nous préoccupera beaucoup plus ici que les déclamations du tribun devenu pamphlétaire; rétablir cette situation dans sa vérité, l'observer

dans ses principaux aspects, ce sera accorder au livre de *la Décadence de l'Angleterre* la seule réfutation qu'il mérite.

Dans un pamphlet socialiste sur l'Angleterre, on doit s'attendre à retrouver les distinctions en usage parmi les théoriciens de l'école. On apprendra donc sans étonnement que les destinées de l'Angleterre sont aux mains d'une aristocratie couverte de tous les crimes et composée de trois élémens, la royauté, la propriété territoriale, et la bourgeoisie « féodalisée et façonnée à l'instar de la noblesse. » En face de cette triple aristocratie se trouve le peuple « exténué et sans défense. » Il est à remarquer que c'est contre la bourgeoisie, contre l'aristocratie marchande, l'aristocratie de comptoir, que M. Ledru-Rollin lance le plus volontiers ses foudres; mais il ne dit point où commence et où finit cette bourgeoisie si exécrable, et comment s'établit entre elle et le peuple la ligne de démarcation. Il eût été intéressant de savoir à quel moment et comment Arkwright, Watt et tous ces fondateurs de l'industrie anglaise, qui, dans les soixante dernières années, de simples artisans sont devenus millionnaires, ont cessé d'être peuple pour être des bourgeois féodalisés. M. Ledru-Rollin a eu tort de garder le silence à cet égard, lui qui paraît connaître l'histoire parallèle du peuple et de la bourgeoisie en Angleterre, et nous apprend que Cromwell, qui pouvait choisir, se déclara pour la bourgeoisie contre le peuple. C'est là un fait nouveau, que les historiens n'avaient point aperçu jusqu'ici. Les *corporations,* les maîtrises, les jurandes, voilà les forteresses de l'aristocratie de comptoir, qui se trouve admirablement résumée dans les douze grandes compagnies de la Cité de Londres, « dont les revenus sont considérables, qui forment des associations d'une grande richesse, souveraines par là même dans les questions de salaire et de travail, et puissantes à ce point que le gouvernement recule devant elles et devant les priviléges séculaires de la Cité. »

Par malheur, le mot de corporation n'a point, en anglais, la même signification qu'en français, et sert presque uniquement à désigner les villes incorporées, c'est-à-dire les villes jouissant, comme les municipes romains et les anciennes communes de France, d'une administration municipale élective et complétement indépendante. Il se prend par opposition au mot paroisse, qui désigne les localités dont l'administration est soumise à un contrôle. Quant aux douze grandes compagnies de la Cité que M. Ledru-Rollin appelle des corporations, elles n'étaient pas douze et elles n'étaient pas ce qu'il croit. De même qu'en France pour l'élection des prud'hommes nous groupons les industries similaires, afin d'assurer à chaque catégorie une représentation équitable, de même autrefois à Londres on a réparti les quatre-vingt-neuf différens corps de métier ou compagnies en vingt-six sections, afin de faire participer toutes les industries à l'élection des magistrats et à l'ad-

ministration de la Cité. Où M. Ledru-Rollin signale des associations exclusives en quête d'un monopole commercial, il ne faut voir que des corps électoraux concourant également à l'élection du lord-maire, des vingt-six aldermen et des deux cent soixante conseillers, aujourd'hui réduits à deux cent quarante. Voilà pourquoi ce qui existait dans la Cité de Londres se retrouvait dans toutes les villes incorporées et dans celles-là seulement. Le bill de 1835, qui a modifié ou plutôt régularisé l'administration municipale en Angleterre, a touché à peine à la ville de Londres. Ce n'est pas par pusillanimité des ministres, ni par impuissance du parlement. Les compagnies de la Cité, ayant, depuis des siècles, une existence légale, sont des personnes civiles; elles ont fondé des institutions charitables, des hôpitaux, des églises, des écoles qu'elles entretiennent et qu'elles administrent; elles ont acquis des biens-fonds, elles ont reçu des legs ou libres ou à charge onéreuse. On ne pouvait modifier les institutions municipales de Londres sans atteindre profondément dans son existence la corporation de la Cité, et la destruction ou même l'altération de ce qui existe aurait soulevé les questions les plus graves en matière de propriété. Or, tout ce qui peut ressembler à une atteinte au droit de propriété est contraire à l'esprit de la législation anglaise et surtout profondément antipathique aux mœurs nationales. Le parlement s'est arrêté devant les difficultés de sa tâche, devant des droits acquis, et non pas devant une coalition d'intérêts.

La Cité, d'ailleurs, ne forme pas en population et en étendue la quinzième partie de Londres, et le lord-maire, la cour des aldermen et le conseil commun n'ont pas plus d'autorité à Southwark, à Islington, à Piccadilly, qui sont parties intégrantes de la capitale anglaise, que le maire du premier arrondissement à Paris n'en a sur le douzième. A plus forte raison, les compagnies de marchands n'ont-elles d'influence d'aucune sorte. Comment M. Ledru-Rollin a-t-il pu attribuer aux compagnies de la Cité « la souveraineté dans les questions de salaire et de travail ? » Elles ne l'ont jamais eue, elles n'auraient jamais pu l'exercer à aucun degré. Si, à Paris, les tailleurs d'un arrondissement s'avisaient de se réunir et de fixer pour leurs ouvriers un maximum de salaire, ceux-ci iraient travailler dans l'arrondissement voisin; ainsi en eût-il été de la Cité, qui n'est qu'un point perdu dans l'immensité de Londres.

Les jurandes si répandues en France, surtout dans le midi, étaient un héritage de l'antiquité latine : elles étaient la continuation directe des corporations de l'empire romain; en Angleterre, au contraire, l'invasion saxonne a fait prévaloir les mœurs et les institutions germaniques, et à côté de la liberté du commerce et du travail on trouve, dès les temps les plus anciens, la société de secours mutuels, l'assurance réciproque contre l'incendie ou les cas de force majeure, la *ghilde* em-

brassant toujours les hommes du même métier, souvent tous les marchands d'une ville, souvent même tous les habitans d'une paroisse sans distinction de profession ni de fortune. La loi commune (*common law*) a de tout temps interdit à toute réunion, compagnie ou société, de prendre, en matière de commerce ou de travail, aucun règlement de nature à léser ou gêner un intérêt privé.

On n'est pas tenu, au bout de six mois, d'être au courant de l'histoire, des mœurs et des institutions d'un peuple : il est vrai qu'on n'est pas tenu non plus d'en écrire. M. Ledru-Rollin s'étonne que les fortunes commerciales ne tendent pas à s'égaliser en Angleterre malgré la loi d'égal partage à laquelle elles sont soumises, et il en donne pour raison qu'une simple règle de droit civil, — il aurait pu ajouter, et d'arithmétique, — doit être impuissante contre le principe d'attraction qui domine dans ce pays aristocratique. Voilà une explication qui ressemble fort à celle que donne des pouvoirs de l'opium le malade imaginaire. La raison de ce fait était simple à trouver : si les fortunes commerciales, malgré la loi du partage égal entre tous les enfans, se reconstituent sans cesse sur une échelle si considérable, c'est que chacun poursuit la carrière paternelle, et trouve dans l'expérience acquise, dans des relations bien établies et éprouvées, dans des sympathies héréditaires, un appui solide et des facilités inconnues au négociant qui débute. Une maison de commerce, une manufacture, se transmettent comme une pairie. A Liverpool même, dont la grandeur est l'œuvre des soixante dernières années, on peut citer des maisons qui ont un siècle et demi d'existence; on en trouverait de plus anciennes encore à Bristol. Il est dans la Cité telle maison qui peut faire remonter sa filiation commerciale jusqu'à quelqu'un des premiers souscripteurs de la banque d'Angleterre. Dans ce pays si aristocratique, on est plus fier d'être négociant, d'être brasseur de père en fils, que d'avoir déserté le bureau paternel pour se faire journaliste ou avocat, ou pour se jeter dans quelqu'une des professions prétendues libérales, comme s'il en était une seule qui exclût l'intelligence, l'éducation et le savoir. L'ambition du négociant anglais est de fonder une maison qui se perpétue en s'agrandissant après lui, et dont la signature arrive un jour à être connue dans les deux mondes. Un spirituel roman de Dickens roule tout entier sur ce faible des commerçans anglais, et le principal personnage, successeur lui-même de son père, n'a d'autre rêve que la naissance et l'éducation d'un fils pour qu'on puisse toujours lire sur la même porte du même angle de la Cité la raison commerciale *Dombey père et fils*. Si tant de considération s'attache en Angleterre à la richesse, cela tient surtout à ce qu'elle est habituellement le résultat du travail de plusieurs générations, à ce qu'elle est presque toujours un gage assuré de l'honorabilité d'une famille. Lequel a au fond les sentimens

les plus sincèrement démocratiques, lequel se fait de sa condition l'idée la plus juste et la plus élevée, du Français qui n'envisage dans le commerce qu'un moyen de faire fortune qu'il faut renier aussitôt après, ou de l'Anglais qui y voit pour lui et les siens une carrière égale à toute autre? Il est juste de dire que, dans ce pays opprimé, selon nos socialistes, par une aristocratie féodale issue de la conquête, ni l'influence politique, ni les distinctions, ni les dignités n'ont jamais manqué au négociant qui pouvait mettre au service de son pays une expérience précieuse et des connaissances commerciales ou financières acquises, non pas dans les livres, mais dans la pratique des grandes affaires. Un socialiste un peu avisé, au lieu de compasser péniblement des périodes contre la tyrannie de la boutique et du comptoir, aurait signalé le manufacturier Peel, l'artisan James Watt et tant d'autres devenus baronnets, le banquier Baring devenu lord Ashburton, et M. Labouchère quittant une des principales maisons de la Cité pour s'asseoir, à côté de lord John Russell, sur les bancs du ministère. Il y a quelques semaines, n'a-t-on pas encore élevé à la pairie, sous le titre de baron Overstone, un simple négociant, M. Lloyd Jones, pour récompenser une grande fortune honorablement acquise et honorablement employée, d'incontestables lumières, de longs services rendus au commerce anglais, un appui efficace prêté à toutes les entreprises utiles, et un concours actif donné aux enquêtes dirigées par le gouvernement sur les questions importantes de commerce, de douane et de finance? Où nous avons la faiblesse de ne voir qu'une équitable et intelligente répartition des récompenses nationales, M. Ledru-Rollin avait une merveilleuse occasion de montrer la bourgeoisie anglaise se féodalisant avec empressement: quelle faute que d'avoir négligé un tel argument et de s'être mis à maudire la puissance de l'association dans un livre contre l'*individualisme,* un livre qui prêche à chaque page la solidarité, c'est-à-dire, suivant M. Proudhon, l'association arrivée au communisme!

Est-il possible de ne se pas montrer incrédule quand on vous déclare gravement que la lecture des journaux est inaccessible aux classes populaires, attendu que le prix d'un journal équivaut presque à une journée de travail? Il semble qu'il n'existe en Angleterre que des feuilles à six et à dix sous, et que cinq cent quarante-sept journaux puissent paraître sans trouver de lecteurs en dehors de l'aristocratie; mais sans parler des *magazines* à deux sous, dont un seul se vend à plus de trois millions d'exemplaires par an, sans parler des journaux politiques hebdomadaires et mensuels, qui sont infiniment plus nombreux et à aussi bon marché qu'en France, peut-on ignorer l'existence de la presse subreptice, qui fraude le timbre? Lorsque la législation sur le timbre obligeait les grands journaux à se faire payer sept pence le nu-

méro, il se vendait chaque semaine 150,000 numéros de journaux non timbrés, et dans ce nombre entraient 25,000 numéros du *Tuteur du pauvre* (*Poor man's Guardian*), rédigé par un nommé Hetherington avec une violence et une ardeur démagogiques que n'eussent pas répudiées nos montagnards les plus furibonds. La loi de 1836, en réduisant à un penny le timbre sur les journaux, fit disparaître momentanément cette industrie coupable, qui s'est relevée de plus belle. Il est difficile de n'avoir pas ouï parler de la motion de M. Milner Gibson, qui s'est discutée à la chambre des communes au commencement de la session actuelle. M. Milner Gibson, un radical, demandait la suppression de la taxe sur le papier, afin de permettre à la presse loyale et sérieuse de faire une concurrence efficace à la nuée des feuilles à un et à deux sous qu'on répand dans les ateliers et dans les campagnes, et qui contiennent de perpétuelles excitations à la révolte, à la guerre civile, à l'incendie et à l'assassinat. Les citations faites de quelques-unes de ces feuilles par M. Milner Gibson, effrayé de ce débordement de passions subversives, auraient appris à M. Ledru-Rollin qu'il est en Angleterre, à côté des journaux qu'il stigmatise, une presse démagogique qui peut soutenir le parallèle avec ce que nous avons vu de plus forcené après la révolution de février. Malheureusement pour l'Angleterre, l'écrivain montagnard s'est affligé à tort quand il a déploré l'absence, chez nos voisins, de journaux révolutionnaires : il faut qu'il n'ait jamais rencontré *l'Esprit du temps* (*Spirit of the age*), recueil hebdomadaire qui prêche le fouriérisme dans toute sa pureté, et nous nous demandons par quelle ingratitude il a pu oublier le journal des chartistes, *l'Étoile du Nord* (*Northern Star*), qui l'a si souvent comblé d'éloges jusqu'à troubler sa modestie.

Il y a presque autant d'erreurs que de mots dans les pages que M. Ledru-Rollin consacre au jury et au droit de réunion. Il est à regretter que l'auteur, intervertissant ses travaux, n'ait pas commencé par l'ouvrage qu'il annonce sur la loi anglaise; grace à cette étude préliminaire, il aurait pu mettre dans le livre de *la Décadence* autant de socialisme et plus d'exactitude. Il conclut que ni la presse, ni le jury, ni le droit de réunion n'existent pour le *peuple;* cependant il pouvait lire dernièrement dans une feuille anglaise le compte-rendu de trois *meetings* qui s'étaient tenus le même jour. A York, des lords, des membres des communes, des fermiers, des laboureurs, avaient discuté l'appui à donner à une *ligue de la laine* destinée à favoriser une des branches de l'agriculture nationale et à combattre l'influence des lois du coton. A Newcastle, des banquiers, des négocians, des marchands, après avoir constaté la perturbation apportée dans les relations commerciales par la suppression de la poste le dimanche, avaient résolu de réclamer le retrait de cette mesure. Dans le comté de Lan-

castre, plusieurs milliers d'ouvriers avaient voté leur adhésion au principe de l'établissement d'un enseignement purement laïque qui laisserait complétement en dehors et abandonnerait aux ministres des cultes l'instruction religieuse, et ils avaient décidé la rédaction d'une pétition au parlement. Qu'est-ce que le peuple, s'il n'était représenté dans aucune de ces trois réunions? Mais, à en croire le rédacteur du *Proscrit,* la seule chose qui soit faite pour le peuple chez nos voisins, c'est la contrainte par corps. Faut-il en conclure que le peuple se compose uniquement des gens qui ont des dettes? On serait tenté de le supposer, à voir l'ardeur aussi persévérante que désintéressée avec laquelle M. Ledru-Rollin flétrit en vingt endroits la contrainte par corps. Seulement il semble croire qu'un créancier, en donnant caution, peut toujours faire incarcérer son débiteur : c'est le contraire qui est vrai, c'est le débiteur qui, en fournissant une caution proportionnelle à sa dette, peut toujours obtenir sa liberté, même après un jugement d'incarcération.

Il va sans dire que ce peuple qui ne lit pas les journaux, qui ne juge pas, qui ne peut pas se réunir, mais qui va en prison pour dettes, ne jouit point du droit électoral. M. Ledru-Rollin ne dédaigne pas cette petite ruse d'arithmétique qui consiste à opposer le chiffre des électeurs au chiffre total de la population, comme si toute une moitié de cette population avait à attendre d'un autre que M. Considérant la concession du droit de suffrage. M. Feargus O'Connor, un peu moins habile, reconnaissait tout récemment dans la chambre des communes, en réclamant le suffrage universel, qu'il y a en Angleterre un électeur sur sept mâles, et, comme on ne vote point au maillot, cela suppose au moins un électeur sur six individus arrivés à la virilité. Personne n'ignore d'ailleurs qu'une loi électorale a été préparée et a failli être présentée cette année même au parlement, et qu'elle aurait eu pour effet de doubler au moins le nombre des électeurs et de le porter à deux millions et demi. Si, sur une population de seize millions, on retranche deux millions et demi de citoyens et leurs familles, que restera-t-il de cette foule innombrable de prolétaires créée par l'imagination de nos socialistes?

Les pamphlets wesleyens du dernier siècle désignaient l'église anglicane à plus d'une attaque banale; mais nous ne savons vraiment où M. Ledru-Rollin a pu découvrir qu'il fût obligatoire, pour les ministres anglicans, d'écrire et de lire leurs sermons, afin de pouvoir les représenter à l'autorité. Quand il prétend que les évêques expédient aux ministres des sermons tout faits avec injonction de les lire, il méconnaît et défigure une tradition de l'église catholique conservée par les évêques anglicans, celle des mandemens annuels qu'on fait lire dans toutes les églises du même diocèse. Où a-t-il vu qu'aucun propriétaire, qu'aucun

magistrat eût le droit de dispenser un ministre de la résidence? Pourrait-il citer un seul exemple de ce pouvoir judiciaire qu'il attribue aux évêques en matière de mariage et de succession, et que signifie cet indissoluble contrat dont il parle entre l'église et l'*université*? Nous connaissons dans les trois royaumes sept universités et cinq établissemens qui en ont à peu près tous les priviléges; nous ignorons absolument ce que c'est que l'université d'Angleterre. La distinction établie entre un clergé passif, qui regorge d'argent et ne fait rien, et un clergé actif, qui remplit les charges du ministère et meurt de faim, n'est pas moins imaginaire. Les déclamations contre la pluralité des bénéfices ne trouvent même plus aujourd'hui d'application possible; car, sur un clergé que l'auteur lui-même évalue à douze mille individus, on ne compte pas cinq cents ministres qui aient plus d'un bénéfice : encore est-ce presque toujours parce que le traitement d'un seul ne suffirait pas à les faire vivre. Il y a d'autres griefs à faire valoir contre l'église anglicane que ce ramas d'erreurs surannées, et toutes ces accusations aujourd'hui sans fondement, toutes ces déclamations vides ont moins de poids aux yeux d'un homme de bon sens que ce simple mot d'un ouvrier de Manchester qu'on voulait emmener à l'office du temple anglican et qui répondait naïvement : « Ce n'est pas là une église pour de pauvres gens comme nous. »

Les universités anglaises ont été pour M. Ledru-Rollin une mine inépuisable d'erreurs; il faut se contenter de signaler les plus graves. Celles d'Oxford et de Cambridge ne sont ouvertes qu'aux membres de l'église anglicane, cela est vrai, et cela est presque indispensable, puisque ces deux universités sont les seuls séminaires de la religion de l'état, et qu'il faut bien que celle-ci trouve à se recruter quelque part; mais en résulte-t-il qu'il y ait là un monopole du haut enseignement en faveur de l'église anglicane, qu'aucun établissement ne soit ouvert aux dissidens, et que ceux-ci soient soumis à des conditions plus sévères pour devenir avocats, médecins ou magistrats? Rien n'est moins exact. Les trois universités d'Édimbourg, Glasgow et Aberdeen ont de tout temps été ouvertes à toutes les opinions religieuses sans distinction. L'université de Londres, magnifiquement dotée, investie des mêmes prérogatives qu'Oxford et Cambridge, et donnant un enseignement aussi étendu, est également ouverte à toutes les sectes dissidentes, sans en excepter les catholiques. Si en Irlande l'université de Dublin est exclusivement protestante, celle de Maynooth est réservée aux seuls catholiques; sir Robert Peel y a créé, pendant son administration, quatre grands colléges sur le modèle de nos facultés des lettres et des sciences, avec droit de conférer les grades, et leurs cours sont également accessibles aux catholiques et aux protestans. M. Ledru-Rollin parle avec un profond mépris de l'enseignement d'Oxford et de Cambridge. C'est être bien

partial ou bien mal informé que de ne pas mentionner les graves modifications introduites d'année en année depuis quinze ans dans cet enseignement, et les efforts d'une partie considérable des membres des deux universités pour obtenir des réformes plus complètes. Nous sommes tentés de croire que l'auteur de *la Décadence* a parlé des universités anglaises d'après des souvenirs confus ou des livres déjà vieux, car il tire de la tombe, où il repose depuis bien des années, le duc de Northumberland, pour en faire le chancelier de l'université de Cambridge. Un simple coup d'œil sur l'*annuaire* de Cambridge lui eût appris que le poste de chancelier était occupé par le prince Albert. Tout le monde se souvient de la lutte à laquelle donna lieu cette nomination; dans cette Angleterre si servile, l'époux de la reine ne l'emporta sur un simple lord, le comte de Powis, qu'après huit jours de scrutin et à une majorité de 40 voix sur 1,800 votans. M. Ledru-Rollin blâme vivement les universités anglaises de prendre de grands seigneurs pour chanceliers. Rien n'est pourtant plus sensé. Le chancelier est l'organe officiel des universités; Oxford et Cambridge, qui nomment des députés aux communes, choisissent des lords pour chanceliers, afin d'avoir aussi un représentant et un défenseur dans la chambre haute : cela est plus nécessaire encore pour les universités, qui n'ont pas le droit de nommer des députés.

Quant à l'éducation du peuple, M. Ledru-Rollin semble ignorer jusqu'à l'existence du *Conseil pour l'éducation,* ce germe déjà fécond et puissant d'un futur ministère de l'instruction publique. Les rapports annuels de ce conseil abondent en renseignemens sur l'état moral de l'Angleterre, mais chacun de ces rapports comprend plusieurs volumes, et c'est déjà bien assez de dévouement d'écrire un livre démocratique et social, sans s'imposer d'aussi longues lectures; il est plus simple d'entasser au hasard d'injustes accusations qu'un seul fait suffit à faire tomber. En dehors des dépenses faites au nom du gouvernement par le conseil, en dehors des sacrifices que s'imposent toutes les sectes religieuses pour avoir leurs écoles spéciales, en dehors des écoles fondées par les associations charitables ou par des particuliers, la seule église anglicane dépense chaque année pour l'entretien de ses écoles 25 millions, c'est-à-dire 5 millions de plus que notre budget tout entier de l'instruction publique. Il ne manque à l'Angleterre, en fait d'enseignement, qu'une direction intelligente, une organisation unitaire qui s'élève au-dessus de l'esprit de secte, et sache grouper toutes les ressources aujourd'hui perdues par une regrettable dissémination d'efforts.

Si tout en Angleterre, parlement et corps électoral, universités et clergé, journaux et comptoirs du banquier ou du marchand, est partie constitutive d'une seule et même aristocratie, la magistrature y doit aussi tenir sa place. Sur la foi de M. Cottu, illustration nouvelle tirée

de l'obscurité pour le besoin de la thèse, on nous déclare qu'il faut appartenir à une famille fort riche pour embrasser la profession d'avocat, à plus forte raison pour aspirer à la magistrature. Demandez d'où sont partis lord Eldon, lord Stowell, lord Lyndhurst, lord Brougham, que de grands succès au barreau ont conduits tour à tour depuis trente ans aux fonctions de chancelier! Le socialiste qui daignerait parcourir la *Vie des chanceliers d'Angleterre*, par lord Campbell, serait étonné de voir combien de chanceliers sont sortis des rangs infimes de la société et ont présidé la chambre des lords ou pris place dans l'aristocratie après avoir disputé à la misère le pain de leur jeunesse. On nous assure encore, sur la même autorité, que pour une gratification annuelle de cinq mille francs et le titre de *serjeant at law* on impose aux avocats l'obligation de ne plaider ni contre le souverain ni contre l'intérêt des ministres : c'est là une erreur assez plaisante. Après un certain nombre d'années d'exercice, un avocat distingué et gradé obtient, par ordonnance royale, le titre de sergent de loi avec 200 livres de traitement, c'est-à-dire qu'il prend rang parmi les candidats entre lesquels le gouvernement, en cas de vacance, est obligé de choisir les juges. Le sergent de loi doit donner son avis motivé sur les questions qui peuvent lui être soumises par le gouvernement, et, dans certains procès, un sergent de loi remplit un rôle analogue à celui du ministère public en France dans les causes civiles. Les sergens de loi n'en demeurent pas moins avocats plaidans; mais est-il surprenant qu'on exige d'eux de ne pas plaider contre la couronne, qui leur donne un traitement, dont ils sont les conseillers officiels, sans une autorisation spéciale qui n'est jamais refusée? Quant aux critiques dirigées contre la législation anglaise, elles ne sont pas neuves, elles ne sont pas toujours équitables. Lorsque les tribunaux français, après une révolution qui a fait table rase du passé, sont quelquefois encore obligés de chercher dans les vieilles coutumes les motifs déterminans de leurs arrêts, faut-il tant s'étonner de la multitude des usages et des traditions dont les tribunaux britanniques sont contraints de tenir compte? Mais on ne pouvait attendre de M. Ledru-Rollin qu'il rendît justice aux efforts considérables qui ont été faits depuis vingt-cinq ans pour simplifier et pour codifier les lois de la Grande-Bretagne. Si d'ailleurs la loi anglaise était réellement un inextricable dédale, un labyrinthe où doit s'égarer et se perdre la liberté, les États-Unis n'auraient pas conservé soigneusement, ne suivraient point aujourd'hui encore sans altération la loi commune, et les décisions des chanceliers d'Angleterre ne seraient point annuellement recueillies et publiées pour servir de jurisprudence aux tribunaux américains.

Il n'est pas nécessaire de justifier contre les attaques de M. Ledru-Rollin la mémoire d'O'Connell. C'est d'ailleurs une querelle de tri-

bun à tribun, et une vieille querelle. O'Connell, dans une occasion solennelle, a traité M. Ledru-Rollin de charlatan (***humbug***); M. Ledru-Rollin appelle O'Connell un ***courtisan*** et le ***plus lâche des traîtres***. C'est au public de juger entre eux. Nous ne ferons qu'une observation sur l'histoire de l'Irlande, telle que l'écrit le réfugié montagnard : c'est que l'époque dite des George, depuis la reine Anne jusqu'à la révolution française, a été sans contredit la période la plus heureuse de l'Irlande, et qu'il n'en est point question dans son livre. Il n'y est pas question davantage des huit ou dix milliards que l'Angleterre a dépensés depuis quarante ans pour nourrir l'Irlande, pour la percer de routes, pour la doter de ports, de canaux et de chemins de fer. Soyons justes envers tout le monde. Si l'Angleterre a fait de l'Irlande le pays le plus pauvre de l'univers, elle expie cruellement son œuvre depuis un demi-siècle. Que fait d'ailleurs ici cette histoire? Qu'importe par quels moyens l'Angleterre ait acquis l'Irlande, l'Inde et la Chine, et quel rôle elle ait joué dans les coalitions européennes? Ces conquêtes ont-elles été pour elle un germe de mort ou un élément de puissance? Voilà toute la question. M. Ledru-Rollin s'est chargé de démontrer la décadence de l'Angleterre, et quand il consacre un demi-volume à raconter les forfaits de Cromwell en Irlande, de Hastings dans l'Inde, et l'éternelle complainte de Pitt et Cobourg, la critique a le droit de qualifier ce demi-volume de pur remplissage et de n'en pas tenir compte.

Est-il plus juste de dire que l'Angleterre est en pleine décadence, parce qu'elle va perdre ses colonies? La France n'en a plus. Il est vrai que, suivant M. Ledru-Rollin, l'Angleterre est nourrie par ses colonies. C'est le contraire qui est exact. Le jour où l'Angleterre a renoncé à s'imposer des droits différentiels en faveur de ses colonies, la prospérité de celles-ci est tombée comme par un coup de baguette. Par compensation, l'Angleterre leur a accordé la liberté de commerce avec toutes les nations. Maintenant que la métropole n'a plus aucun privilége dans ses propres colonies, est-il juste qu'elle continue à payer tous les fonctionnaires qui les administrent, la force armée qui y fait la police, les juges qui y rendent la justice, les évêques qui y président au culte? Il a paru équitable de mettre toutes ces dépenses à la charge des colonies, mais on a commencé par leur offrir en échange la pleine liberté de s'administrer elles-mêmes. Le problème qui s'agite dans le parlement n'est point de savoir comment on se débarrassera des colonies, mais de déterminer quels sont les droits que le gouvernement métropolitain doit se réserver, pour calculer les charges qui doivent aussi lui incomber. On a donc cherché à laisser à la métropole les attributs de la souveraineté, la direction suprême et le soin de la défense militaire, en abandonnant entièrement aux autorités et aux assemblées coloniales l'administration et la police.

Il faut reconnaître cependant que les principales colonies anglaises vont se trouver plutôt dans la condition d'états alliés et dépendans que dans la condition de colonies. Il est incontestable que leur indépendance en doit résulter le jour où elles auront acquis un développement suffisant. Cette perspective n'a point échappé aux hommes d'état anglais, et ne les a pas arrêtés. « Ce sera un jour la gloire de l'Angleterre, a dit lord John Russell au parlement, d'avoir fondé des peuples dignes de la liberté, d'avoir fait leur éducation politique et de les avoir conduits par la main jusqu'à l'indépendance. » Il y a quelque grandeur dans un pareil langage, et les républiques futures de l'Australie et du Cap feront plus d'honneur à l'Angleterre que les républiques cisalpine, cispadane et parthénopéenne, ou les expéditions de Risquons-Tout et de Chambéry n'en ont fait à la France. Les Anglais prévoient sans la moindre alarme le jour où les colonies se sépareront de la métropole. L'expérience leur a appris que le commerce d'un pays libre est plus profitable que celui d'une colonie. Après la paix de 1786, il n'a pas manqué de politiques à la façon de M. Ledru-Rollin pour crier que l'Angleterre était ruinée, parce qu'elle avait perdu ses colonies d'Amérique, et dix ans après les États-Unis étaient déjà pour l'Angleterre un marché bien supérieur à ce qu'ils étaient avant la séparation. L'Angleterre fait aujourd'hui avec les États-Unis plus d'affaires en six mois qu'elle n'en a pu faire pendant les cent cinquante années de leur existence comme colonies. Si quelque magicien venait offrir d'établir trois millions de cultivateurs en Australie à la condition de leur accorder une entière indépendance, il n'y aurait qu'une voix en Angleterre pour accepter ce marché, et pendant que M. Ledru-Rollin, drapé dans ses voiles funèbres, rendrait le plus lugubre de ses oracles, Manchester serait illuminé.

Il est vrai que les Anglais poussent l'aveuglement jusqu'à ne pas s'apercevoir qu'ils sont tous insolvables, et que la banque d'Angleterre aurait fait banqueroute depuis deux ans sans le milliard que les aristocrates du continent ont déposé dans ses caves après la révolution de février! Comme il est probable que le retrait de cet argent n'est pas étranger à la hausse des fonds publics sur toutes les places de l'Europe, on doit s'attendre à ce que le gouvernement anglais et la banque de Londres soient incessamment mis en faillite! Tel est le résumé des idées émises par M. Ledru-Rollin sur le crédit en Angleterre et sur l'organisation de la banque anglaise. Nous en partagerions le ridicule en les discutant; il suffira de citer l'axiome sur lequel roulent tous les raisonnemens du démagogue : « L'Angleterre est arrivée au dernier terme de la perfection, tandis que la France est riche des perfectionnemens qu'elle peut encore réaliser. » Ce qui revient à dire que le pauvre a pour fortune tout ce qu'il n'a pas, mais qu'il pourrait avoir,

et qu'il est plus avancé que celui qui a le malheur de posséder déjà quelque chose. Cet axiome économique nous dispense de justifier sir Robert Peel d'avoir constitué la banque d'Angleterre à l'état de faillite permanente, apparemment en donnant à ses billets deux garanties au lieu d'une. Autant vaudrait démontrer à M. Ledru-Rollin qu'au lieu de s'accroître démesurément, la population de l'Angleterre diminue par le développement de l'émigration; autant vaudrait lui démontrer qu'il est malthusien, quand il déclame contre les mariages hâtifs, et qu'il n'a fait que transformer en périodes emphatiques les belles pages de Malthus sur la contrainte morale; autant vaudrait lui prouver qu'il condamne le socialisme, quand il accuse avec raison l'*income-tax* de dévorer par anticipation les ressources de salut public en Angleterre. Qu'est-ce en effet que l'*income-tax,* sinon l'impôt direct sur le revenu, c'est-à-dire le rêve de tous les socialistes, comme le procédé de tous les peuples non civilisés?

Ce n'est pas que M. Ledru-Rollin en soit venu à renier le socialisme, c'est qu'il ne le comprend pas toujours. Il est de l'école de M. Louis Blanc, quand il veut organiser l'industrie entière « sous la commandite paternelle et intelligente de l'état. » Il est de l'école tout opposée de M. Proudhon, lorsqu'il parle « d'arriver à la centralisation des forces sociales par l'organisation du crédit unitaire. » Il annonce avoir étudié et approfondi cette combinaison qui ressemble beaucoup à la *banque du peuple.* Le but de la démocratie socialiste, c'est l'extirpation de la charité, « ce vestige des vieux âges; » c'est la destruction de la religion catholique (M. Ledru-Rollin a voulu dire chrétienne), « qui a érigé le mal même en dogme, et n'a cherché d'autres remèdes aux douleurs de cette vie que les félicités d'une vie future. » Le socialisme se charge de donner la félicité dès la vie présente; il abolira « toute tyrannie de l'homme, de la terre, du capital; » il ne lui manque que d'abolir la tyrannie de la mort.

Ce qui fait, aux yeux de l'écrivain montagnard, la supériorité de la France sur le royaume-uni, c'est qu'elle a eu « une révolution hardie qui a rasé toutes les tours et transformé tous les principes qui lui étaient contraires, » et que cette révolution a été servie « par un gouvernement révolutionnaire énergique jusqu'au fanatisme, qui a déblayé le sol. » M. Ledru-Rollin affirme en effet qu'aucune évolution sérieuse ne peut s'accomplir, qu'aucun progrès même économique ne peut venir à bien, si la politique révolutionnaire n'a d'abord préparé les voies. Aussi il ne dissimule pas son mépris pour cette nation qui réforme patiemment les abus dont elle se plaint, au lieu de se jeter « dans les voies inexplorées, dans les perspectives nouvelles! » Il accable de ses dédains les radicaux anglais, qui, au lieu de tendre la main à tous les peuples et d'inaugurer la révolution universelle, ont répudié toutes

les traditions révolutionnaires et protesté sans cesse de leur respect pour les lois de leur pays, ces hommes de la ligue qui n'ont point attaqué « l'appropriation du sol, l'institution du fief, qui ne l'ont pas même effleurée dans leurs plus farouches harangues, qui ont respecté, comme la grande assise sociale, *cette institution du vol permanent.* » Remarquons en passant quels progrès M. Ledru-Rollin a faits dans la doctrine proudhonnienne. M. Proudhon avait dit : La propriété, c'est le vol; M. Ledru-Rollin ajoute : C'est le vol permanent. Il ajoute encore que, si les hommes politiques n'ont pas voulu conclure jusqu'au radicalisme, le peuple anglais se chargera de conclure après la plus épouvantable des catastrophes; mais laissons là les erreurs et les menaces du socialisme, qui ne sait pas mieux le présent qu'il ne voit l'avenir. Il est temps de vérifier l'étendue de ce paupérisme qui rongerait toute l'Angleterre, qui devrait même amener sa ruine prochaine, et de constater la marche qu'il peut suivre à Londres, dans les districts manufacturiers comme dans les districts agricoles.

## II.

Les lettres publiées par le *Chronicle* sur la population laborieuse de Londres, que M. Ledru-Rollin a si constamment mises à contribution dans son livre, et dont plusieurs journaux socialistes se sont emparés après lui, sont écrites dans un style plein de chaleur et de mouvement, avec cet art de mise en scène, cette habileté dramatique qui manque presque toujours aux écrivains anglais, et qui est l'unique qualité de M. Eugène Sue. Il y a là un souvenir évident et comme un reflet des *Mystères de Paris*. Ces lettres ont pour auteur M. Mayhew, un homme de talent et de beaucoup d'imagination, qui est complétement socialiste. M. Mayhew appartient à l'école de M. Louis Blanc; il est l'adversaire de la concurrence, et il veut la détruire par l'association des ouvriers et la solidarité de tous les ateliers. Il a entrepris de fonder à Londres des associations fraternelles de tailleurs et de cordonniers sur le modèle de la fameuse association des tailleurs de Clichy et sur le modèle des cuisiniers-réunis.

Sans mettre en doute la véracité de M. Mayhew, on peut croire que l'ardeur de ses convictions et la vivacité de son imagination ôtent quelque chose à l'autorité de sa parole. C'est un témoin sincère, mais passionné. Quant à son copiste, il ne se borne pas à prendre au pied de la lettre tous les récits que M. Mayhew a recueillis de la bouche des gens qu'il a interrogés; il les généralise. Si un ouvrier en chômage, si un mendiant se sont écriés que « cela ne peut pas aller plus longtemps ainsi, » M. Ledru-Rollin en conclut gravement que l'impôt ne peut plus monter et que le salaire ne peut plus descendre en Angle-

terre sans une épouvantable explosion. Si un marin hors d'emploi s'est pris à dire en jurant que l'Angleterre est un damné pays qui ne mérite pas qu'on se batte pour lui, M. Ledru-Rollin en conclut qu'au jour du péril l'Angleterre sera abandonnée de ses matelots. M. Ledru-Rollin eût été bien effrayé, s'il eût vu, sous son administration, nos ports silencieux, et leurs quais encombrés de marins sans engagement qui juraient à l'envi contre leur *brigand* de métier, contre le gouvernement provisoire et contre ce qu'ils appelaient, par un plaisant jeu de mots, la *ruine publique*. Néanmoins, au premier coup de canon, tous ces hommes n'eussent pas demandé mieux que de se faire tuer pour un gouvernement qu'ils n'aimaient ni n'estimaient, parce que derrière lui était la patrie. Marins et soldats sont toujours ainsi : sans cesse mécontens, sans cesse frondeurs, mais ne pouvant jamais souffrir les ennemis de leur pays. Ce sont des amans qui boudent leur maîtresse.

Dans sa reconnaissance pour M. Mayhew, le socialiste français affirme qu'aucun détail, aucun fait avancé par lui n'a pu être contesté. La vérité est au contraire que de vives réclamations ont été élevées. Le jugement porté par M. Mayhew sur les écoles déguenillées (*ragged schools*), et que M. Ledru-Rollin répète, a provoqué une vive discussion. Le secrétaire de l'association qui a fondé les *ragged schools* a ruiné de fond en comble, par la publication des chiffres officiels, l'échafaudage de M. Mayhew, comme le *Daily-News* avait péremptoirement réfuté ses argumens. On peut citer encore un autre exemple. M. Mayhew a fait une peinture désolante de la vie que les marins mènent dans les ports de mer dans l'intervalle de leurs engagemens, et comme il avait tourné en dérision quelques établissemens fondés précisément pour obvier à ces inconvéniens sous le nom de *Foyers du Marin* (*Sailor's Home*), et dans lesquels les matelots trouvent à peu de frais le logement, la nourriture et un dépôt assuré pour leurs effets et leur argent, qui leur étaient volés dans les garnis, — les anciens officiers de marine, les amiraux en retraite, qui ont fondé de leurs deniers ces établissemens, ont engagé en leur faveur, et en s'appuyant sur les faits, une polémique où l'avantage n'est pas resté à l'écrivain socialiste.

Admettons cependant pour incontestés, pour incontestables, les lugubres tableaux de M. Mayhew. Peut-on légitimement conclure de Londres à toute l'Angleterre? Toute capitale n'est-elle pas un foyer de corruption et un foyer de paupérisme? Paris ne contient-il pas trente mille prostituées, dix mille repris de justice et quatre-vingt mille indigens, quoique M. Ledru-Rollin, avec raison, soutienne qu'il y ait moins de paupérisme et de dégradation morale en France qu'en Angleterre? Ce ne sont pas les capitales qu'il faut prendre pour échelle de la moralité et du bien-être des nations. Et puis, avant de déclarer

que la population laborieuse de Londres meurt de faim, ne faudrait-il pas avoir parcouru tous les corps d'état qui existent dans une ville de deux millions et demi d'habitans? Les renseignemens du socialiste français s'arrêtent où s'arrêtent les recherches de M. Mayhew; ils ne dépassent pas huit ou neuf professions, en comptant les voleurs, sur lesquels l'écrivain anglais s'est fort apitoyé. Les ouvriers des docks, les débardeurs de charpente, les lesteurs, les tisseurs de soie de Spitalfields, les ouvriers tailleurs et confectionneurs, les ouvrières en confection, les bottiers et cordonniers, les marins pour le cabotage, comprennent-ils toute la population laborieuse de Londres? En admettant les évaluations les plus exagérées, toutes ces professions n'embrassent pas cent mille personnes : mettons cent cinquante mille, c'est un vingtième des habitans de Londres. Autant vaudrait juger de l'état matériel et moral de Paris par les profits ou les souffrances des chiffonniers et des marchands des quatre saisons. Il est essentiel en outre de faire remarquer que les recherches de l'écrivain anglais ont porté sur des catégories spéciales d'ouvriers, et encore sur une portion particulière de chaque catégorie. M. Mayhew convient que ce qu'il dit des ouvriers tailleurs en confection ne s'applique pas aux ouvriers qui travaillent pour les maîtres tailleurs. Ses peintures de la misère des ouvrières confectionneuses sont également loin de s'appliquer aux couturières en robe, aux couturières à la journée, aux lingères, à toutes les ouvrières à l'aiguille, à qui leur habileté a permis de s'élever au-dessus du travail pour la confection. Combien de métiers d'ailleurs sont en dehors de ceux sur lesquels a porté l'enquête! N'y a-t-il pas à Londres des charpentiers pour les constructions navales, des menuisiers, des maçons, des ouvriers du bâtiment, des ouvriers en fer et en acier, des mécaniciens, etc.?

Les écrivains qui parlent des classes laborieuses ne distinguent jamais entre les corps de métier, comme si ces corps étaient tous dans une situation identique. Il y a pourtant une distinction importante à faire. On doit reconnaître que dans les métiers qui exigent des conditions spéciales, par exemple une grande force physique, les aptitudes se trouvent nécessairement limitées. Tout homme n'a pas, tout homme ne peut pas acquérir cette fermeté des nerfs, cette sûreté de coup d'œil et cette agilité qui sont indispensables au couvreur. Tout individu, quelque robuste qu'il soit, ne réunit pas cette force musculaire dans les bras, cette souplesse dans les reins et cette longueur d'haleine sans lesquelles le scieur de long et le porteur d'eau deviendraient phthisiques en quelques années. Voilà donc des métiers où le salaire n'a à craindre que le contre-coup des variations dans le rapport de l'offre à la demande, où l'ouvrier peut souffrir des chômages, mais où il ne souffre pas de la concurrence que la nature elle-même se charge de

limiter. Dans ces métiers, l'inconduite et les infirmités conduisent seules l'ouvrier au paupérisme.

Il en est de même de tous les états qui exigent une aptitude spéciale, ou quelques connaissances, ou un exercice quelconque des facultés intellectuelles. Il résulte de là une grande inégalité de salaires entre les ouvriers que l'on range pourtant dans la même catégorie. Si les ouvriers tailleurs sont misérables à Londres, ils ne le sont guère moins à Paris; cependant, à Londres comme à Paris, dans le même atelier, à côté des tailleurs qui reçoivent un misérable salaire, se trouve le *coupeur*, qui est payé à l'année et dont les appointemens sont quelquefois considérables. C'est qu'on ne demande qu'une chose aux premiers, à savoir, coudre vite et régulièrement, et qu'il faut au second, pour proportionner entre elles les diverses parties d'un vêtement et tenir compte des mesures qui varient avec chaque personne, la sûreté de l'œil et de la main, l'habitude d'un calcul instinctif, et, sinon la connaissance raisonnée, au moins l'application pratique de certaines règles de géométrie. Cela est également vrai des métiers de femmes : dans tous les ateliers de modes, à côté des apprêteuses, qui gagnent 15 et 20 sous par jour à froncer le crêpe ou la soie autour des fils de fer, se trouve l'ouvrière, déjà mieux payée, qui pique les étoffes et bâtit le chapeau, et la *première de modes*, engagée à l'année, et dont le traitement atteint et quelquefois dépasse 1,800 francs, parce que c'est elle qui donne aux chapeaux, aux bonnets leur forme définitive, qui détermine le choix des fleurs, la forme et la hauteur des nœuds, et dont l'expérience ou le goût naturel découvre ces combinaisons heureuses qui valent aux ateliers parisiens une renommée plus qu'européenne et une supériorité incontestée. Nous pourrions parcourir un grand nombre d'états et montrer que partout le moindre exercice de l'intelligence entraîne comme conséquence une augmentation de salaire.

Il y a, au contraire, des métiers forcément voués au paupérisme; ce sont ceux qui n'exigent ni un grand déploiement de forces, ni une habileté spéciale, ni une longue pratique, qui par conséquent s'apprennent vite et sont à la portée de toutes les constitutions physiques et de tous les âges : les métiers qui se réduisent à la prompte répétition des mêmes mouvemens. Nous ferons remarquer que les métiers qui ont fourni à M. Mayhew ses plus sombres tableaux, et sur lesquels il a le plus insisté, rentrent tous dans cette catégorie. De nombreuses pages sont consacrées aux ouvriers en confection; pas plus à Londres qu'à Paris, on n'attend dans les ouvrages confectionnés le fini, la perfection de détail qu'on exige dans les ouvrages faits sur mesure. A quoi se réduit le rôle de l'ouvrier? Chemises, habillemens, uniformes, chaussures, tout lui est livré mesuré, taillé, coupé d'avance; il ne lui reste plus à faire que les coutures, ouvrage pénible quand les étoffes

sont épaisses et résistantes, mais sans difficultés pratiques, et pour lequel la femme vaut l'homme, et l'enfant vaut la femme. Or, l'expérience et le raisonnement démontrent que chaque fois qu'un ouvrage peut être fait indifféremment par un homme, une femme ou un enfant, c'est invariablement le salaire du plus faible qui règle le salaire du plus fort; l'homme est obligé d'accepter les gages de l'enfant, sous peine de ne plus trouver d'ouvrage. Ce fait, qui se reproduit en tout temps et en tout pays, ne résulte-t-il pas de la nature même des choses? On n'y remédierait pas par le bouleversement de la société européenne, ni même par celui de la société universelle. En entrant dans le détail des faits, on arriverait à prouver que ce qui résulte surtout des lettres de M. Mayhew et des extraits de son traducteur, c'est la condamnation du marchandage, qui enlève précisément aux ouvriers les plus nécessiteux la moitié de leur salaire. C'est là ce qui rend plus injustes encore les déclamations de M. Ledru-Rollin contre le capital, puisque souvent le marchand, le capitaliste, si l'on tient au mot, n'est point en rapport direct avec l'ouvrier. M. Ledru-Rollin a donc tout au plus démontré un fait qui n'a rien de nouveau, savoir, que le marchandage est une spéculation sur la misère et la concurrence. Supposons le marchandage supprimé; cela fera-t-il disparaître cette concurrence excessive qui produit la dépression des salaires? cela fera-t-il que, dans les professions invoquées comme preuves par le socialisme, le nombre des ouvriers ne soit hors de toute proportion avec la quantité d'ouvrage à répartir? Comment empêcher les métiers les plus simples et les plus facilement accessibles à tous d'être encombrés? Comment empêcher Londres d'attirer, comme font toutes les capitales, tous les mauvais ouvriers, tous les bras inoccupés, tous les nécessiteux du territoire environnant, et de recruter ainsi sans cesse le vice et le paupérisme? Comment empêcher les Irlandais, devenus indifférens par une misère héréditaire à toute jouissance, habitués au dernier degré de sobriété et de privation que puisse endurer l'économie physique de l'homme, de faire à tous les corps d'états de Londres une concurrence bien autrement redoutable que celle que les Savoisiens viennent faire à Paris aux commissionnaires, les Badois, les Hessois, les Luxembourgeois, aux tailleurs, les Belges aux mécaniciens? Les Irlandais envahissent l'Angleterre, et, suivant un mot énergique, ils y rongent le travail. Il y a peu de temps, une émeute éclatait à Glasgow, et une lutte acharnée s'engageait entre les ouvriers irlandais et les ouvriers écossais, qui voulaient bannir les premiers de toutes les manufactures. Ces faits se renouvellent fréquemment et sur tous les points du territoire, parce que le flot de l'émigration irlandaise se répand sur tout le sol anglais. Si la misère revêt à Liverpool son aspect le plus lamentable, si la vie y est plus courte que partout ailleurs, si les crimes y sont trois fois plus nombreux, c'est

que la population de cette ville est composée pour un tiers d'Irlandais sans ressources, attirés par la perspective de ce salaire qui ne suffit pas à l'ouvrier anglais, et qui leur paraît une aisance relative. Les bateaux à vapeur qui traversent sans cesse le canal Saint-George les transportent pour un ou deux shillings, et les jettent incessamment par milliers sur la côte anglaise. Qu'un socialiste nous dise comment remédier aux résultats inévitables d'une semblable concurrence! M. Ledru-Rollin insiste avec quelque complaisance sur les déclarations de quelques ouvriers qui prétendent qu'une augmentation insignifiante pour le consommateur sur le prix de la marchandise leur vaudrait un salaire suffisant. M. Ledru-Rollin est-il d'avis de fixer, par voie législative, un minimum de salaire, ce qui ne se pourrait faire sans fixer en même temps au profit des marchands un prix minimum de vente? Est-il d'avis de rendre ainsi l'état seul arbitre de toutes les transactions commerciales, et d'établir un système d'expertise universelle, comme le rêvaient les fondateurs de cette société secrète découverte récemment, *la Némésis?*

Y a-t-il dans de tels faits rien qui démontre la ruine prochaine de Londres et de l'Angleterre? Et faut-il ranger aussi parmi ces tristes augures les souffrances des tisseurs de soie de Spitalfields? Mais ces souffrances ne sont pas aussi nouvelles qu'on veut bien le dire. Voilà soixante ans qu'elles reviennent périodiquement; elles ne peuvent donc être invoquées comme une preuve de décadence. L'industrie de la soie est au contraire en progrès en Angleterre, puisqu'elle exporte ses produits jusqu'en France. Dans les années 1818 et 1819, pour ne pas remonter plus haut, le parlement anglais fut assiégé de pétitions par les tisseurs de Spitalfields et de Coventry, qui dénonçaient « l'industrie de la soie comme sérieusement menacée en Angleterre. » Une de ces pétitions établissait que les ouvriers tisseurs, après avoir vu leur salaire à 30 et même à 40 shillings par semaine, étaient alors incapables d'en gagner plus de 10 ou 11. La détresse des tisseurs de Londres n'est ni récente ni difficile à expliquer; elle provient de la concurrence que leur font les tisseurs de Birmingham et ceux des comtés agricoles, qui sont plus robustes que les tisseurs de Londres et qui vivent à meilleur marché. Au lieu de cinquante et quelques manufactures de soie qui existaient hors de Londres et de Coventry en 1820, on en compte aujourd'hui au moins quatre cents. Des recherches persévérantes ont réussi à appliquer les machines et même la vapeur à quelques-unes des opérations du tissage. Enfin, en vertu de la même loi économique que nous avons signalée, les tisseurs subissent aujourd'hui la concurrence de leurs femmes et de leurs enfans. La proportion des ouvriers du sexe féminin employés au tissage de la soie dans les manufactures varie, suivant les étoffes, de 60 à 80 pour 100. Si on confond les deux

sexes pour ne plus tenir compte que de l'âge, on trouve que la part des enfans au-dessous de douze ans est de 25 et souvent de 33 pour 100; celle des individus des deux sexes âgés de plus de dix-huit ans n'excède jamais 40 pour 100. Il en résulte que les ouvriers mâles arrivés à la virilité ne concourent à la fabrication de la soie que dans la proportion de 15 à 20 pour 100. Il est donc évident que la moyenne des salaires doit se régler sur les gages des femmes et des enfans.

## III.

Avant de discuter les preuves de décadence que le socialisme prétend trouver dans la situation de l'industrie anglaise, il convient de faire remarquer pour les districts industriels de l'Angleterre, comme pour Londres, qu'il n'est point légitime de tirer une conclusion générale d'observations restreintes. Lorsqu'on fait porter son argumentation sur des catégories spéciales d'ouvriers, on donne le droit de mettre en dehors de la question la très grande majorité des corps d'états et par conséquent de la population laborieuse. Cette objection, si forte déjà, n'est point d'ailleurs la seule qui se présente à l'esprit. Si les ouvriers anglais ne peuvent même pas subsister avec les salaires actuels, d'où proviennent les sommes considérables reçues par les caisses d'épargne des villes et des districts manufacturiers, caisses d'épargne qui ont été créées sur la demande des ouvriers, et dont quelques-unes sont presque exclusivement alimentées par eux? Comment existent les institutions appelées *Mechanic Institutes* et tant d'autres établissemens fondés et entretenus exclusivement par les contributions des ouvriers? D'où viennent les fonds dont disposent les diverses unions d'ouvriers, et qui leur ont permis de subvenir aux besoins de soixante mille et même de quatre-vingt mille personnes pendant des grèves de plusieurs mois? Comment prospèrent les compagnies formées pour faciliter aux ouvriers l'acquisition du droit électoral? On sait que dans les comtés la franchise est attachée à la possession ou à l'occupation de ce qu'on appelle un *free-hold* de 40 shillings de revenu annuel, ce qui fait que les comtés sont le rempart de l'aristocratie territoriale. Les promoteurs de l'association réformiste qui a succédé à la ligue, c'est-à-dire les hommes de Manchester et les députés radicaux, ont compris que, pour enlever à la grande propriété les élections des comtés, il ne suffisait pas de faire enregistrer tous les hommes ayant droit de voter, mais qu'il fallait créer des électeurs nouveaux. Des compagnies se sont donc formées dans beaucoup de comtés pour acquérir les grandes propriétés mises en vente, et les subdiviser en lots de terre de l'importance nécessaire pour conférer la franchise, et qu'on cède au prix coûtant à des ouvriers qui s'acquittent par des cotisations mensuelles. C'est par

centaines que dans certains comtés on a, l'année dernière, créé des électeurs. Un tel plan aurait-il été mis en pratique, aurait-il même été conçu, si les promoteurs de l'entreprise, dont quelques-uns sont de grands manufacturiers, n'avaient été convaincus que les ouvriers peuvent faire des épargnes sur leur salaire? M. Cobden racontait récemment dans un *meeting* d'ouvriers qu'à la dernière séance de l'association de Manchester, au moment où un ouvrier, après avoir acquitté le dernier versement obligatoire, emportait son titre de propriété, sa femme lui avait remis un livret de la caisse d'épargne en lui disant : « Si tu acquiers tous les mois un pied de terre, je mets de côté tous les mois une pierre pour y bâtir notre maison. » Voici donc au moins un ménage où non-seulement le mari, mais la femme, pouvaient faire une épargne sur leur salaire. On peut demander encore comment s'explique le développement considérable que prend d'année en année, dans les districts manufacturiers, la consommation des boissons fermentées et des spiritueux. Telle ville industrielle de second ordre renferme plus de tavernes et de lieux de débauche que Paris. Si donc il est des salaires insuffisans, on a droit de penser qu'il en est aussi beaucoup qui sont mal employés. Rien ne serait plus facile que de montrer par des chiffres quel taux élevé ont atteint les salaires à diverses époques; mais on ne manquerait pas de dire que ce sont là des faits exceptionnels. Permettra-t-on du moins de faire observer qu'au lendemain de révolutions qui, en bouleversant l'Europe, ont ruiné quelques-uns des principaux marchés de l'Angleterre, et au début de l'expérience du libre-échange, le *Chronicle* choisissait mal le moment d'une enquête sur la situation de l'industrie manufacturière, et que les chiffres avancés par M. Ledru-Rollin peuvent être considérés, eux aussi, comme des chiffres exceptionnels?

Un témoignage qu'aucun socialiste ne peut récuser suffirait seul à prouver que la détresse industrielle est concentrée en Angleterre dans certaines professions. Le chartiste Fletcher disait au sein de la fameuse convention nationale : « Vous ne pouvez compter que sur les districts de Cumberland, de Westmoreland, d'York et de Lancaster; il n'y a d'accord en faveur de la charte que parmi les ouvriers les moins payés. L'homme qui gagne 30 shillings par semaine ne s'inquiète à aucun degré de ceux qui n'en gagnent que 15, lesquels à leur tour n'ont nul souci de ceux qui n'en gagnent que 5. Il y a une aristocratie dans les classes ouvrières. » Dans ces paroles de Fletcher se trouvent indiqués les véritables foyers du paupérisme industriel; ailleurs il peut être combattu par la diffusion de l'instruction, par le rétablissement des bonnes mœurs, par le développement des institutions d'assistance et de prévoyance. Dans le comté de Lancaster, dans ceux d'York, de Cumberland et de Westmoreland, ces remèdes ne seraient que des pal-

liatifs insuffisans. Il y a là, en effet, des industries qui se meurent, et la détresse des ouvriers n'est que la conséquence de la ruine des fabricans. L'objet de l'industrie est de transformer une matière brute en une matière ouvrée, et la valeur de la matière brute s'accroît en proportion de la difficulté et de l'étendue de la transformation qu'elle a subie. Une livre de coton entre les mains de tel filateur voit sa valeur centuplée, et, quand de ses mains elle a passé dans celles du tulliste, elle vaut mille fois ce qu'elle valait en arrivant à Liverpool. Pour le filateur qui centuple la valeur du coton qu'il emploie, une augmentation d'un centime à la livre dans le prix de la matière première est chose presque indifférente. Il n'en est point ainsi pour les industries qui n'ajoutent à la matière brute que trois ou quatre fois sa valeur première; la moindre variation dans le prix du coton produit pour elles une crise. Voilà plusieurs années consécutives que la récolte du coton manque aux États-Unis, et que le prix de la matière brute augmente graduellement. Or, à quelle condition les industriels du Lancashire ont-ils conquis le marché de l'Inde à leurs cotonnades grossières? A la condition de vendre à moindre prix que le tisseur indien, — qui récolte du coton à sa porte, mais un coton de mauvaise qualité, — et que l'industriel américain, qui bénéficie de la différence entre les frais de transport de Charlestown à Boston ou de Charlestown à Liverpool. — Voici maintenant que les Américains établissent des manufactures dans les états même qui produisent le coton, et annulent ainsi les frais de transport. On doit comprendre que cette double circonstance de l'accroissement progressif du prix de la matière première et de l'apparition de rivaux placés dans des conditions exceptionnelles a dû jeter une perturbation profonde dans une industrie qui se voyait déjà disputer son marché de très près. Les manufacturiers anglais reconnaissent que l'Angleterre doit désormais se restreindre à la fabrication des cotons fins, et que ceux qui voudront continuer la lutte sur un autre terrain succomberont infailliblement. En quoi la société anglaise peut-elle être responsable des souffrances que va créer cette révolution industrielle?

On a droit d'être surpris que M. Ledru-Rollin ait laissé subsister dans son livre tant de déclamations contre le capital et contre l'exploitation du travail par le capital, après avoir raconté lui-même une conférence récente entre certains fabricans de Manchester et leurs ouvriers, qui réclamaient une augmentation et qui se convainquirent par eux-mêmes qu'au taux où les fabricans étaient obligés de vendre pour soutenir la concurrence, toute augmentation de salaire porterait non pas sur leur gain, mais exclusivement sur leur capital. En ce cas du moins, il n'y avait de la part du capital ni tyrannie ni exploitation. Croit-on qu'aucune des industries françaises ne soit dans une situation sembla-

ble? Est-ce là d'ailleurs un fait nouveau, et qui ne date en Angleterre que des lois financières de 1846? Il y a des industries où, depuis trente ans, le taux des salaires est contenu entre des limites infranchissables : telle est, par exemple, la fabrication des cotonnades fines ou de ce qu'on appelle les articles de fantaisie. Ces articles continuent à être tissés sur des métiers à la main, les métiers mécaniques ne pouvant s'appliquer qu'imparfaitement à cette fabrication. Il est souvent arrivé que les manufacturiers anglais ont reçu plus de commandes qu'ils n'en pouvaient exécuter; souvent ils ne peuvent trouver, même à Bolton et dans les environs, autant de tisseurs à la main qu'ils en voudraient employer, et cependant, depuis 1830, les salaires des tisseurs à la main n'ont jamais haussé. La raison en est simple : les articles de fantaisie anglais se placent facilement, lorsqu'ils peuvent être livrés à un certain prix; dès qu'ils dépassent cette limite, ils rencontrent une concurrence écrasante, soit dans les articles similaires étrangers, soit même dans d'autres tissus anglais. Quelle que soit donc la demande, les manufacturiers anglais ne peuvent jamais augmenter le salaire des tisseurs, puisque cette augmentation, en élevant le prix des tissus, en arrêterait immédiatement la vente. C'est là encore une concurrence à laquelle les socialistes n'ont jamais songé, et nous demandons comment la panacée de M. Ledru-Rollin ou celle de M. Louis Blanc pourrait empêcher la concurrence étrangère d'imposer une sorte de maximum au prix de vente, et par conséquent au prix de fabrication de certains articles. Il est évident qu'il ne suffit pas de faire triompher le régime de la solidarité au sein d'un peuple, et que la solidarité universelle est la condition et le préliminaire indispensable de toute organisation socialiste du travail.

En dehors des industries où l'inévitable concurrence des nations entre elles impose aux salaires une limite infranchissable, les ouvriers anglais ont à lutter contre la concurrence des Irlandais et celle non moins redoutable des ouvriers de l'agriculture, qui ont dû, pendant quinze années, une augmentation indirecte de salaire au grand nombre de bras détournés du travail des champs par l'exécution des chemins de fer, et qui se rejettent aujourd'hui vers le travail des manufactures; mais ce n'est là qu'un mal secondaire en présence de la concurrence que les ouvriers fileurs et tisseurs se sont créée à eux-mêmes. Dans une manufacture, chaque fileur a à côté de lui quatre aides, quatre enfans, qu'on appelle *rapiéceurs*, parce qu'ils ont pour fonctions de rattacher les fils à mesure qu'ils se brisent, et qui se préparent à être un jour aussi des fileurs. Admettons que sur ces quatre aides se trouve une jeune fille qui, devenue femme, reçoit une autre destination dans la manufacture, et qu'un des trois garçons abandonne c tte occupation pour un autre métier : il n'en est pas moins vrai que

chaque ouvrier fileur en forme deux autres, et que le nombre des ouvriers croît ainsi dans une proportion géométrique. Il a fallu le développement prodigieux des filatures anglaises pour que tous les ouvriers ainsi formés fussent absorbés pendant quinze années par les établissemens nouveaux qui sortaient comme de terre; il était facile de prévoir que, dès que le nombre des manufactures cesserait de s'accroître avec cette rapidité, il y aurait encombrement d'ouvriers dans la profession, et par suite réduction dans les salaires, en dehors de toutes les causes étrangères qui pourraient affecter l'industrie du coton. C'est là le fait qui, depuis dix ans, se réalise en Angleterre.

Il est d'ailleurs aux souffrances des classes industrielles soit en Angleterre, soit en tout autre pays, une cause générale, indépendante de toute volonté, que le temps seul fera disparaître : c'est l'inévitable instabilité du travail à une époque de transition comme celle que traverse en ce moment l'industrie. L'introduction de la vapeur dans l'industrie depuis vingt-cinq ans a commencé une révolution dont nous n'avons pas atteint le terme. Il y a loin du premier chemin en bois, construit en Angleterre il y a soixante ou quatre-vingts ans, aux chemins de fer actuels, sur lesquels trois mille personnes à la fois franchissent cent lieues en quelques heures; il y a plus loin encore du frêle navire essayé, il y a quarante ans, par Fulton, dans les eaux de l'Hudson, aux gigantesques *steamers* qui traversent l'Atlantique, et dont sir Ch. Lyell condamnait la conception au nom même de la science, — et pourtant un constructeur anglais prenait naguère des milliers de personnes à témoin de sa promesse qu'avant un an on pourrait entendre le service divin un dimanche à Liverpool, et l'entendre le dimanche suivant à Boston. Personne, en présence de ces faits, ne peut songer à limiter d'avance les perfectionnemens qui seront apportés dans l'application de la vapeur à l'industrie. Chacun de ces progrès, si désirable et si heureux qu'il soit, n'en est pas moins une cause momentanée de souffrances pour les classes laborieuses, en rendant inutiles un certain nombre de bras. Il n'est donc pas de socialisme qui puisse prévenir le retour presque périodique de crises pénibles, jusqu'à ce qu'il se fasse un départ inévitable d'attributions entre l'agent matériel, aveugle, mais perfectionné, et l'agent vivant, seul capable d'intelligence et de volonté, — entre l'instrument et l'ouvrier. C'est là l'histoire de l'industrie du coton en Angleterre depuis quarante années. Le coton se travaillait d'abord exclusivement avec des métiers à la main, et, comme il fallait à l'ouvrier une grande force physique, ses gages étaient élevés et son travail assuré. A partir de 1813, le nombre des métiers mécaniques qui permettaient à un homme de force médiocre de faire l'ouvrage de plusieurs commença à s'accroître et à répandre l'inquiétude parmi les tisseurs à la main; mais l'abon-

dance des commandes sembla ôter tout motif à ces craintes. La multiplication des métiers mécaniques éprouva un temps d'arrêt après 1825; d'ailleurs les nouveaux métiers, par le nombre d'agens qu'ils exigeaient, rendaient d'un côté aux ouvriers l'emploi qu'ils pouvaient leur ôter de l'autre : aussi on ne trouve pas que de 1820 à 1830 le nombre des tisseurs à la main ait diminué. C'est après 1830 que la lutte s'engagea entre le métier mécanique et le métier à la main, et que l'ouvrier, de concurrent des machines, dut se réduire à en être le serviteur. Les perfectionnemens apportés aux machines, en doublant, en triplant le produit de chaque heure de travail, diminuèrent de moitié, puis des deux tiers, le nombre des ouvriers nécessaires, et produisirent, par la concurrence des bras inoccupés, la dépréciation des salaires. L'application de la vapeur et de nouveaux progrès ont réduit encore le nombre des agens utiles, et font qu'on ne leur demande plus la même force : les ouvriers depuis lors n'ont plus à soutenir seulement la concurrence de tous les bras que la vapeur supplée; ils doivent céder la place à leurs femmes, à leurs enfans, ou accepter le salaire de ceux-ci. Telle est la situation actuelle des ouvriers des filatures; leur détresse a si bien son origine dans les causes que nous venons d'énumérer, qu'elle avait été prévue, il y a déjà quinze ans, au moment où l'industrie du coton atteignait en Angleterre l'apogée de sa prospérité, et où le salaire des ouvriers fileurs s'élevait à 50 shillings par semaine. Les économistes anglais avaient dès-lors des inquiétudes que l'événement a réalisées.

Quels sont les torts du capital et de l'aristocratie manufacturière dans ces faits, qui sont l'inévitable conséquence de causes naturelles et indépendantes de la volonté humaine? Il est fort douteux que les manufacturiers du Lancashire admissent comme exacte la peinture que M. Ledru-Rollin fait de leur situation, et qu'ils fussent disposés à croire avec lui que les salaires de leurs ouvriers ne se relèveront jamais : c'est à eux qu'il faut laisser le soin de discuter à ce point de vue les assertions de l'écrivain montagnard; mais si M. Ledru-Rollin, en s'appuyant sur ces faits, a pu conclure à la décadence et à la ruine prochaine de l'Angleterre, il pourrait à aussi bon droit prédire la ruine de tout pays où il existe des manufactures. Non-seulement ses raisonnemens et ses récits ne s'appliquent pas à cette multitude d'ouvriers qui exercent les divers états, mais ils ne s'appliquent même pas à tous les ouvriers des manufactures; ils laissent en dehors les ingénieurs, les mécaniciens, les chauffeurs, les veilleurs, tous ceux dont l'emploi exige un effort, si faible qu'il soit, de l'intelligence, et dont le salaire n'a point reçu d'atteinte. En joignant à l'industrie du coton les industries de la bonneterie, de la mercerie, de la passementerie, qui en dépendent à certains égards, celle des soieries inférieures, en un mot les industries qui

sont en ce moment en souffrance, nous aurions peine à arriver à un total de huit cent mille individus, hommes, femmes et enfans. Certes c'est un fait grave que l'état de souffrance d'un pareil nombre de personnes, mais il n'est cependant pas de nature à entraîner la ruine d'un grand peuple. Les socialistes n'ignorent pas que de 1847 au printemps de 1849 il y a eu en France un nombre au moins égal d'ouvriers atteints par le chômage ou par la ruine des fabriques; ils n'en sont pas encore pourtant à vouloir rayer la France du nombre des nations.

## IV.

Celui qui veut connaître les véritables plaies de l'Angleterre doit porter son attention sur les classes agricoles. Les renseignemens abondent d'ailleurs sur ce sujet intéressant, et il faut être bien mal instruit pour ne pas mettre à profit l'enquête publiée par le *Times* en 1844 sur la condition des paysans, — l'enquête faite par MM. Baker, Symons et quelques autres, sous la direction de M. Chadwick, et publiée sous le titre de *Rapports sur la condition sanitaire de la population laborieuse;* — l'intéressant rapport de M. Austin sur l'emploi des femmes dans l'agriculture; — les rapports du *Poor-Law Board* sur le nombre des vagabonds, ceux des commissaires envoyés par le conseil d'éducation dans le pays de Galles et les minutes de ce même conseil; — enfin les essais de M. Worsley et de miss Meteyard sur la dépravation des enfans (*on juvenile depravity*). En outre, il a paru à Londres, au commencement de cette année, un livre curieux sur la condition sociale du peuple en Angleterre et en Europe. L'auteur de ce livre est M. Joseph Kay, qui a obtenu à Cambridge, en 1843, une distinction universitaire à laquelle est attaché le privilége de voyager deux ans aux frais de l'université. M. Kay a employé son voyage à étudier sur le continent l'organisation de l'enseignement primaire et les effets de la division de la propriété. Ce livre fournirait à lui seul les élémens d'un parallèle instructif entre l'Angleterre et la France.

Les Anglais sont justement fiers de leur agriculture : nulle part, en effet, la terre n'est mieux cultivée et ne donne à surface égale des produits plus beaux et plus abondans; mais, dans leur admiration, poussée jusqu'au fanatisme, ils ne peuvent comprendre que, tout en rendant justice aux merveilleux progrès qu'a produits chez eux le système des grandes cultures, on tienne compte de l'influence que ce système a exercée sur la condition matérielle et morale de la population, et qu'on mette en balance ses avantages et ses inconvéniens. Une nation n'est pas une machine, et un accroissement de produits ne peut être envisagé d'une manière absolue comme un signe de prospérité, s'il ne s'ob-

tient qu'au détriment du bien-être des producteurs. La détresse croissante des classes agricoles en Angleterre est un fait incontestable.

Ce n'est pas qu'il faille croire sur parole les orateurs tories. La crédulité intéressée du socialisme s'autorise de leurs plaintes pour conclure, sans plus ample examen, que l'agriculture anglaise est perdue, et que d'ici à quelques années le sol sera en friche. Depuis près d'un siècle, les propriétaires du sol et les fermiers n'ont jamais manqué de se déclarer, une fois au moins tous les dix ans, complétement ruinés, sans que leurs prédictions se soient réalisées. Il en sera de même cette fois encore. Si les fermiers anglais, malgré leur industrie et leur savoir, ne peuvent, dans les conditions actuelles, obtenir de leurs produits un prix rémunérateur, il faudra bien que les propriétaires diminuent les fermages. Ce n'est point là un fait sans exemple. De 1790 à 1815, la location de l'acre de terre, dans bien des comtés, de 8 à 10 shillings, s'était élevée à 30 et 35 shillings et même au-dessus pour les meilleurs sols; dans les quinze années suivantes, elle est presque partout redescendue en moyenne à 25 shillings, ce qui fait encore un accroissement de plus de 100 pour 100. L'abolition des lois sur les céréales aura sans doute pour conséquence définitive de faire tomber la moyenne à 18 shillings. Ce sera sans doute un rude coup pour l'aristocratie anglaise, et nous nous en sommes expliqué ailleurs (1); mais il n'y aura pas un seul acre de terre mis hors de culture.

Il n'est pas moins ridicule d'appréhender la famine pour l'Angleterre. Quand on répète si complaisamment que l'Angleterre n'est pas en état de subvenir à sa consommation intérieure, on oublie que jusqu'en 1790 l'Angleterre a exporté du blé, et depuis cette époque jusqu'à nos jours, si l'on excepte les trois dernières années, où la récolte a manqué en Angleterre pendant qu'elle était excellente aux États-Unis, en France et en Allemagne, la moyenne des importations de blé ne s'élève pas à six cent mille quarters par an, ce qui ne donne pas tout-à-fait dix livres de pain par tête. Les fermiers anglais ne trouvent à se défaire avantageusement que des premières qualités de froment, en tête desquelles sont ce qu'ils appellent les blés rouges de Norfolk et de Suffolk, et toutes les terres qui ne produisent que des blés d'un rendement moindre et d'une qualité inférieure ont été converties en prairies; mais le jour où l'Angleterre se trouverait réduite à ses propres ressources, et où la production du blé redeviendrait une spéculation avantageuse, on rendrait bientôt à la culture des céréales les terres affectées aujourd'hui à d'autres usages.

Le véritable danger pour l'Angleterre, c'est l'appauvrissement pro-

(1) *Conséquences politiques des Réformes commerciales de sir Robert Peel*, dans la *Revue* du 1er février 1850.

gressif et la disparition graduelle de sa population agricole. Nous savons que le marché intérieur n'entrait que pour un sixième dans la consommation totale des produits manufacturés de l'Angleterre; néanmoins ce sixième représentait des centaines de millions, et suffisait à alimenter bien des industries. Ce sont là les industries qui souffrent le plus aujourd'hui, parce que le marché intérieur, loin de se relever, est toujours allé en s'affaiblissant, preuve manifeste que la population agricole consomme de moins en moins, et que son bien-être a diminué. L'Angleterre continuera donc, sans contredit, d'être le pays qui obtient le plus de produits agricoles avec la moindre surface de terre et avec le moindre nombre de bras. Sa richesse totale s'en accroîtra; mais l'aisance générale n'en sera point augmentée, et nous ne savons si, comme nation, elle n'y aura pas plus perdu que gagné.

Ce qui a fait, dans le passé, la force de l'Angleterre et la stabilité de ses institutions, c'est qu'à côté d'une aristocratie puissante se trouvait une classe nombreuse de petits propriétaires, alors que partout en Europe le sol était exclusivement aux mains de la noblesse et du clergé. Ces petits propriétaires étaient assez aisés pour pouvoir s'instruire, pour s'éclairer sur leurs intérêts : par conscience de leur dignité et de leur valeur personnelle, ils étaient incapables d'accepter le despotisme; par besoin de l'ordre et de la tranquillité, ils étaient attachés aux institutions nationales. C'est l'existence de cet élément à la fois libéral et conservateur qui a donné à l'Angleterre du XVIII[e] siècle cette physionomie toute particulière, et qui a empêché les agitations politiques les plus ardentes d'enfanter jamais une émeute. Cette même classe, également aisée et sobre, ayant le goût et l'habitude des économies, était capable de supporter de longs sacrifices, si elle n'en pouvait faire de considérables à la fois; de là cette élasticité merveilleuse des finances, du commerce et de l'industrie. Une guerre, si prolongée qu'elle fût, n'atteignait jamais sérieusement les sources de la prospérité nationale à cause du nombre infini de ceux entre qui se répartissaient les charges. C'était le superflu qui était atteint et qui reparaissait avec le retour de la paix.

Cette classe si importante et si précieuse, surtout pour sa valeur morale, a commencé à diminuer il y a près d'un siècle, et sa décroissance est devenue de plus en plus rapide; aujourd'hui elle a presque entièrement disparu. Les grands propriétaires ont acheté à tout prix les petites propriétés qui se trouvaient enclavées dans leurs domaines, afin de rendre plus facile et moins coûteuse la surveillance de leurs bois et de leurs chasses. Ils arrondissent en outre incessamment leurs terres, — les uns par ambition politique, afin de s'assurer la suprême influence dans les élections du comté, — les autres pour accroître l'étendue de leurs fermes, et parce que la diminution du nombre des propriétaires

augmente la concurrence entre les fermiers. Lorsqu'une terre est mise en vente, il n'y a point de lutte possible contre les possesseurs des grands domaines limitrophes, qui n'hésitent pas à offrir de la propriété la plus médiocre un prix extravagant. Au commencement du siècle, l'impulsion donnée à l'agriculture par les progrès de l'industrie, qui changeait en simples consommateurs tous les bras détournés de la terre vers les manufactures, accrut considérablement la valeur du sol, et fit songer à défricher toutes les terres vagues dont l'usage appartenait aux paroisses. De là la multiplication des *enclosure bills,* qui permettaient d'enclore et d'exploiter les terrains vagues, et qui en attribuaient une partie aux grands propriétaires, en vertu de leurs droits seigneuriaux, et une autre aux paroisses, comme indemnité de la jouissance qu'elles perdaient. De 1800 à 1820, le parlement vota dix-sept mille *enclosure bills,* s'appliquant à un peu plus de trois millions d'acres. Cette immense étendue de terrain a passé tout entière entre les mains de la grande propriété; car, outre la portion considérable qui leur était allouée, les maîtres du sol ont acheté peu à peu tous les lots attribués aux paroisses.

Cependant la grande propriété appelait la grande culture, ne fût-ce que par l'économie que celle-ci permet d'opérer sur les frais généraux. Il est inutile d'insister sur les avantages que les propriétaires trouvèrent à substituer à une vingtaine de fermiers deux ou trois personnes dont la fortune répondait de l'acquittement exact des fermages, et qui possédaient à la fois les connaissances et les ressources nécessaires pour améliorer le sol. Ils réunirent donc partout plusieurs fermes en une, et les frais d'exploitation d'un seul domaine exigèrent désormais des capitaux considérables. La diminution du nombre des petites fermes accroissant la concurrence entre les fermiers les moins aisés, ceux-ci, à force de surenchérir les uns sur les autres, élevèrent les fermages à des taux ruineux. M. Kay a raconté combien la lutte fut vive dans le pays de Galles, où de temps immémorial tout le monde était fermier, et où les cultivateurs firent des efforts surhumains pour conserver l'exploitation du sol. Partout les petits fermiers se ruinèrent ou furent obligés de renoncer à leur carrière. Il nous est impossible de citer les statistiques anglaises antérieures à 1830 à cause des erreurs considérables qui y ont été constatées; néanmoins on peut dire que, dans la seconde partie du dernier siècle, la moitié de la population agricole payait fermage. Au commencement de ce siècle, le nombre des petits fermiers cultivant eux-mêmes ou avec l'aide de journaliers était encore égal à celui des fermiers ayant des valets de ferme; en 1831, il n'en était plus que les trois cinquièmes; aujourd'hui, il en dépasse à peine la moitié. En revanche, la proportion des journaliers s'est accrue; elle est aujourd'hui d'un peu plus des cinq septièmes de la po-

pulation agricole. Beaucoup de petits fermiers sont tombés au rang de journaliers, d'autres ont abandonné la campagne pour les villes. Depuis dix ans, un grand nombre réalisent leur avoir et émigrent au Canada ou aux États-Unis. C'est là une perte sérieuse pour l'Angleterre, moins encore pour les capitaux qu'ils emportent que pour l'affaiblissement qu'en éprouve la population. C'est un élément vigoureux, moral, susceptible de progrès, qui s'en va sans être remplacé, et dont l'absence rendra chaque jour plus apparente la démarcation entre le fermier et le simple laboureur.

La classe des journaliers a ressenti elle-même le contre-coup de cette révolution: elle dépend aujourd'hui, pour sa subsistance, d'un moindre nombre de personnes, et il est par conséquent plus facile de lui faire la loi. La nécessité où étaient tous les fermiers de faire exécuter certains travaux en même temps assurait aux journaliers, à quelques époques de l'année, un surcroît de salaire qui a presque entièrement disparu. La diminution du nombre des fermes a également entraîné une diminution dans le nombre des valets de labour, et rejeté vers la condition de journaliers tous ceux qui auraient trouvé place dans la domesticité. De là une surabondance de bras qui a produit non-seulement une dépression des salaires, mais une incertitude absolue du travail, et qui a conduit à une innovation désastreuse pour les journaliers. M. Ledru-Rollin, s'emparant d'une heureuse expression de M. Léon Faucher, a dit avec raison que la culture anglaise se faisait manufacturière, c'est-à-dire que les fermiers commençaient à appliquer à l'exploitation du sol les procédés employés dans les manufactures. Aujourd'hui, les grands fermiers, pour tous les travaux qui doivent se faire rapidement et qui exigent par conséquent un grand nombre de bras, le sarclage, la fenaison, le fauchage et l'enlèvement des grains, n'engagent plus un à un les journaliers du voisinage. Ils s'adressent à un entrepreneur qui a pris à sa solde pour l'été tout entier une troupe de laboureurs, hommes et femmes, et qui se charge à forfait d'exécuter le travail dans un délai déterminé. C'est le *gang system,* le système des enrôlemens. Ces bandes mobiles passent d'une ferme à l'autre et de comté en comté, apportant partout avec elles le chômage pour les journaliers du lieu. Ce n'est point tout encore. La conversion des terres arables en prairies et en pâtures est venue diminuer aussi la quantité du travail. La disproportion du prix entre les céréales et la viande en Angleterre est telle que les fermiers ont trouvé avantage à renoncer à la culture des céréales pour se livrer à l'élève du bétail. Ils produisent ainsi de la viande, du beurre et du fromage, qui fait le fond de l'alimentation des classes agricoles; ils économisent sur la main-d'œuvre en réduisant leurs domestiques et en substituant les femmes aux hommes pour des travaux qui n'exigent point de force physique,

et le surcroît d'engrais qu'ils obtiennent leur sert à donner aux terres qu'ils ensemencent une plus grande fertilité. Les sols un peu lourds dont le labour exigeait un grand nombre de chevaux, et de forts chevaux, ont été convertis les premiers en pâture; mais ce changement a pris de telles proportions, qu'aujourd'hui les prairies et les pacages forment les trois cinquièmes des terres arables, et que deux cinquièmes seulement sont consacrés aux céréales et au jardinage. Il en est résulté une diminution correspondante dans la main-d'œuvre nécessaire aux fermiers.

Le travail se retire donc des journaliers, dont il est le seul moyen d'existence, et leur salaire va s'abaissant d'année en année. Il est encore supérieur à celui du journalier français; mais, comme tout est plus cher en Angleterre, il représente une moindre quantité des objets nécessaires à la vie. Il n'y a point de proportion surtout entre le prix du loyer dans les deux pays, car le prix que les journaliers anglais sont obligés de donner d'une masure en ruines représenterait, dans beaucoup de nos provinces, la location d'une chaumière en bon état et d'un jardin en plein rapport. Leur misère est telle qu'on ne peut reprocher au correspondant du *Chronicle* d'avoir outré la vérité, car M. Kay est allé beaucoup plus loin encore. Les chaumières où les journaliers anglais, hommes, femmes et enfans, vivent pêle-mêle, et où quelquefois plusieurs familles sont entassées, défient toute description. La nourriture de ces malheureux est aussi malsaine qu'insuffisante, et leurs vêtemens ne sont que des haillons. Il n'y a que la misère des tisserands des Flandres qui soit comparable à la leur. Ce qui est plus douloureux et ce que M. Kay a su faire ressortir avec la plus grande force, c'est la dégradation morale qui accompagne cet excès de misère. Autant l'Anglais, quand il est éclairé et qu'il prospère, se montre actif et industrieux, autant il s'abandonne complétement sous l'influence de l'ignorance et de la misère. Le paysan français semble savoir tous les métiers pour tenir en bon état sa demeure, et il n'appelle l'artisan du dehors qu'à la dernière extrémité : le journalier anglais croupit dans la fange sans avoir même la pensée de faire une tentative pour empêcher son toit d'être percé par la pluie, ou d'enlever les immondices qui entourent et quelquefois qui encombrent sa misérable habitation. Il n'a aucun souci, aucune idée de la propreté, ce luxe du pauvre. Supposez que sa masure fût mieux bâtie, qu'au lieu d'être placée, comme toujours, dans un bas-fond, elle fût située sur un terrain plus élevé, qu'on se fût avisé, pour lui, de faciliter l'écoulement des eaux qui envahissent le sol non pavé du rez-de-chaussée : son sort n'en serait pas beaucoup meilleur. M. Kay a démontré jusqu'à l'évidence que le journalier anglais n'avait devant lui aucune perspective qui pût le stimuler et le tirer de l'apathie bestiale dans laquelle s'écoule son exis-

tence. Quand même, par des efforts surhumains et à force de privations, en renonçant au mariage et en s'interdisant le cabaret, il serait parvenu à réaliser quelques faibles économies, il n'en pourrait tirer aucun parti pour sortir de sa condition, ni même pour améliorer son sort. Il resterait toujours simple journalier, à la merci du premier chômage, et par conséquent la prévoyance, la sobriété, la retenue, lui sont inutiles. Qu'il y a loin de là à l'esprit d'activité et d'industrie, aux habitudes d'ordre et d'économie qui se développent spontanément chez l'homme à qui la possession ou même la location de quelques arpens de terre offre le moyen d'employer utilement tous ses loisirs!

Aussi la classe agricole est-elle en Angleterre un foyer permanent de paupérisme et de corruption. Il n'est presque point de journalier qui puisse se suffire d'un bout de l'année à l'autre sans recourir au *workhouse* ou à la paroisse, et la mort d'un chef de famille ne manque jamais de mettre plusieurs personnes à la charge de la paroisse. Pour obvier à l'accroissement graduel de la taxe des pauvres qui résulte de cet état de choses, beaucoup de propriétaires laissent systématiquement tomber en ruines toutes les chaumières et n'en élèvent plus, afin que les journaliers, dans l'impossibilité de se loger, soient obligés de changer de paroisse. Déjà les faubourgs de toutes les villes situées dans les comtés agricoles sont encombrés de journaliers qui, après avoir donné des loyers élevés de maisons inhabitables, ont été réduits enfin à se réfugier dans la ville voisine et à s'imposer la nécessité de faire chaque jour plusieurs milles pour aller chercher leur travail. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup d'entre eux se rejettent alors vers l'industrie et fassent aux ouvriers la concurrence que nous avons signalée. Aussi la population agricole tend-elle à diminuer. C'est ici le lieu de rectifier une étrange erreur de M. Ledru-Rollin, qui évalue à plus de dix-huit millions la population *exclusivement* agricole de l'Angleterre, alors que la population totale de l'Angleterre et du pays de Galles ne dépasse pas seize millions! De 1800 à 1840, tandis que le reste de la population s'accroissait de vingt-cinq à trente pour cent tous les vingt ans, l'accroissement de la population agricole n'a été que de sept et demi pour cent; et, comme depuis 1840 l'émigration annuelle a tendu à égaler et a fini par atteindre l'excès annuel des naissances sur les décès, il est probable que le prochain recensement constatera un commencement de décroissance dans la population agricole. Ajoutons que les recensemens décennaux, depuis 1800, ont constaté que la proportion de la population agricole à la population totale a été successivement de 33, 31, 29, 27 pour 100, et qu'elle est aujourd'hui de 25 pour 100 seulement. Si l'on divise le chiffre des habitans de l'Angleterre par le nombre d'acres de sa superficie, on trouve trois habitans par acre de terre; néanmoins les comtés agricoles les plus populeux, ceux

qui contiennent quelques villes industrielles, ne comptent pas tout-à-fait deux habitans et demi par acre, et les comtés exclusivement agricoles n'en comptent pas deux. On est donc en droit de dire que le vide se fait dans les campagnes de l'Angleterre. Que serait-ce si des calculs suffisamment exacts nous permettaient de faire abstraction des villes? car on sait que la population agglomérée des villes équivaut en Angleterre au tiers du chiffre total des habitans.

On ne peut s'empêcher d'être frappé de l'étrange analogie qui existe entre l'Angleterre de nos jours et un pays qui fut célèbre aussi par la perfection de son agriculture et l'estime en laquelle il avait la science agricole : nous voulons parler de l'Italie ancienne, de la patrie des Caton, des Varron et des Columelle. Lorsque Rome avait trois millions d'habitans, lorsque Ostie était le premier port du monde, lorsque Baïa, Naples, Herculanum et Pompéi réunissaient dans un espace de quelques lieues quatre cent mille habitans, lorsque Tarente, Brindes, Bologne et cinquante autres municipes regorgeaient d'habitans et de richesses, où en étaient les campagnes romaines? Dès les dernières années de la république, la classe des petits propriétaires avait disparu, leurs domaines avaient été acquis par le patriciat romain, et Marius, renonçant à recruter l'armée parmi les possesseurs du sol, avait dû admettre dans les légions des citoyens non propriétaires. Déjà les agriculteurs romains conseillaient, eux aussi, de laisser à la Sicile, à l'Afrique, à l'Égypte le soin d'approvisionner Rome en céréales, et de convertir les terres de labour en pâturages pour économiser la main-d'œuvre. Au temps de Pline, la révolution était accomplie; les journaliers des campagnes n'avaient d'autre alternative que de s'enrôler sous le drapeau des prétendans militaires ou de venir grossir la populace qui, à Rome et dans les grandes villes, vivait des largesses de César et des dignitaires de sa cour. Autour des parcs immenses du patriciat s'étendaient à l'infini des pâturages où quelques esclaves suffisaient à garder et à soigner de nombreux troupeaux. *Latifundia perdidere Italiam,* a dit un auteur ancien. S'il est vrai que cette substitution universelle de la grande à la petite propriété, cette extinction graduelle de la population agricole, aient eu pour résultat d'affaiblir et d'énerver l'Italie et de la livrer sans défense aux barbares, ce qui se passe depuis un demi-siècle en Angleterre doit donner matière à de sérieuses réflexions. Il ne restait en Italie, au IVe siècle, que de grands propriétaires et des esclaves; la situation du journalier anglais ne vaut guère mieux que l'esclavage antique : il en a les mœurs comme il en a la misère. C'est la nature de l'esclave de mentir et de voler, disaient les Romains. Les statistiques criminelles de l'Angleterre attestent qu'on en pourrait dire autant de sa population agricole. Un statisticien, M. Baines, a presque réussi à prouver que l'im-

moralité était plus grande dans les districts agricoles que dans les districts manufacturiers. Ce qui est certain, c'est que le nombre des délits contre la propriété s'accroît dans une proportion dont on ne trouve d'exemple chez aucun peuple civilisé. Les pages trop courtes et trop incomplètes encore dans lesquelles M. Kay a montré l'influence démoralisante de la misère sur les laboureurs anglais, et a prouvé que la concentration de la propriété entre trop peu de mains enfantait contre elle une sourde hostilité, sont au nombre des meilleures de son livre. Les classes agricoles ont en France sur les classes industrielles une supériorité morale incontestable et d'autant plus heureuse, qu'elles forment les cinq sixièmes de notre population : il est à espérer qu'elles la conserveront toujours, en dépit de la propagande socialiste; mais, là où les mœurs sont le plus corrompues en France, à Lyon, à Elbeuf, à Reims, à Sédan, elles valent pourtant mieux que dans la plupart des comtés d'Angleterre.

Quelques efforts ont été faits pour améliorer le sort des journaliers et pour diminuer le progrès de la dégradation morale, en allégeant la misère qui en est la cause. Nous ne parlons pas seulement des sacrifices faits par beaucoup de propriétaires pour donner aux journaliers qui habitent leurs terres des logemens plus sains et plus commodes : nous voulons surtout parler du système des *allottments* ou lots de terre, introduit par le comte de Fitz-William, lord Hardwick et quelques autres grands seigneurs, et qui consiste à attacher à chaque cottage un terrain susceptible d'être cultivé en jardin. Il y a peu d'années que cet essai est commencé, on n'en peut donc pas tirer encore une conclusion bien précise; cependant le *Chronicle* en a fait une appréciation en somme très favorable, mais dont M. Ledru-Rollin n'a reproduit que la partie critique. Il est incontestable que le sort du journalier doit se trouver amélioré, lorsque celui-ci peut joindre à son salaire le produit d'un jardin. Le système des lots de terre n'eût-il pour résultat que de permettre au journalier de substituer ou d'adjoindre au fromage qui fait le fond de sa nourriture les légumes plantés et recueillis par lui, ce serait déjà un notable progrès dans son alimentation et une réduction dans ses dépenses. Néanmoins, quelques efforts que la jouissance d'un jardin fasse faire aux journaliers anglais, elle ne leur inspirera jamais cette ardeur au travail, cette persévérance, cette activité ingénieuse, ces mœurs régulières et cette sobriété qui caractérisent sur le continent les paysans propriétaires. Du reste, il faut renoncer à convaincre les Anglais sur ce chapitre, car un préjugé enraciné fait déraisonner là-dessus les plus éclairés d'entre eux. L'un des esprits assurément les plus indépendans de l'Angleterre, M. Rœbuck, sous l'empire de cet aveuglement général, s'est écrié un jour dans la chambre des communes : « Pour le bien-être et le bonheur du pays, les classes laborieuses ne doivent pas avoir d'autre moyen d'existence que leur

salaire. » Tout récemment encore, le *Times*, après avoir comblé d'éloges un discours de lord Hardwick sur les changemens à apporter à l'agriculture de l'Irlande et sur l'introduction dans ce pays du système des *allottments*, ajoutait qu'il fallait se garder soigneusement de créer ou de laisser naître en Irlande une classe de petits propriétaires, et qu'une grande amélioration serait accomplie le jour où les petits fermiers auraient disparu et où la grande masse de la population devrait sa subsistance à des salaires réguliers, au lieu de l'attendre d'un travail souvent infructueux et d'être à la merci des saisons. On voit que c'est l'adoration du système manufacturier. Le *Times* méconnaît ce fait moral incontestable, que c'est précisément la nécessité d'un travail continuel et l'incertitude des saisons qui donnent au laboureur des habitudes d'activité, de prévoyance et d'économie, tandis que l'ouvrier des manufactures, impuissant à prévenir les chômages et les crises industrielles, contracte à ce sujet une sorte de fatalisme dont on a peine à triompher. Si le paysan irlandais, sans racines sur le sol, certain de voir tous les produits de son travail absorbés par le marchandage et victime d'une législation qui a sacrifié l'Irlande à l'Angleterre, est un modèle d'apathie et d'incurie, — au Canada, aux États-Unis, partout où il cultive pour son propre compte, il devient le plus laborieux et le plus industrieux des propriétaires. Lord Durham a été le premier à le proclamer dans son rapport sur le Canada.

Après les remarquables travaux de M. Passy, il est superflu de démontrer quels ont été, pour la France, au point de vue matériel et surtout au point de vue moral, les avantages de la division de la propriété; mais les Anglais ferment volontairement les yeux à l'expérience de la France et du continent tout entier. La vérité est apparue à M. Kay quand il a quitté la Saxe pour la Bohême, et qu'il a vu, d'un côté de l'Elbe, la petite propriété, l'aisance générale, l'instruction, la moralité, et de l'autre la grande propriété, le paupérisme et la dépravation. Un séjour de plusieurs années en Allemagne lui a montré partout les mêmes causes produisant les mêmes résultats. Il est revenu alors en Angleterre pour raconter ce qu'il avait vu et élever courageusement la voix contre les préjugés de la foule : nous doutons qu'il fasse beaucoup de conversions.

Les mœurs et la législation mettent également obstacle à la diffusion de la propriété. Ce n'est pas que la loi anglaise s'oppose, comme semble le croire M. Ledru-Rollin, à l'aliénation des domaines seigneuriaux : il n'est point, au contraire, de terre inaliénable ni rien qui ressemble aux majorats français; mais la faculté illimitée de tester permet en Angleterre, comme en Autriche, au testateur d'attacher à la possession des terres qu'il laisse des conditions qui en rendent l'aliénation impossible pendant trois générations, c'est-à-dire pendant près d'un siècle. Il lui suffit de substituer à l'hérédité deux ou trois per-

sonnes nées ou à naître, pour que le premier héritier ait les mains liées. Comme la publicité de ces actes n'est pas soumise aux mêmes formalités qu'en France, il est toujours très difficile de s'assurer si la personne qui met une terre en vente est réellement fondée à faire cette vente; il faut faire vérifier tous les papiers d'une famille par des gens de loi exercés, et la recherche des ayans-droit, jointe aux frais des actes de transmission, est tellement coûteuse, qu'on ne se résigne à faire une semblable dépense qu'à propos d'une acquisition considérable. Un acquéreur n'est jamais bien sûr de ne pas voir surgir inopinément quelque ayant-droit inconnu qui vienne exercer des répétitions contre lui, ou exiger la résiliation de la vente. M. Kay en signale en passant un exemple. Un spéculateur, voyant refluer dans les faubourgs de Northampton les journaliers chassés de la campagne par le manque d'habitations, avait eu l'idée de construire pour eux des maisonnettes à quelque distance de la ville, avec la certitude de les louer à un prix avantageux. Il était entré en pourparlers pour un terrain avec le principal propriétaire du voisinage, et il pouvait regarder le marché comme conclu, lorsque le vendeur découvrit qu'il n'avait point le droit d'aliéner ce terrain.

Les efforts des hommes éclairés de l'Angleterre tendent aujourd'hui à simplifier les règles qui président aux hérédités et aux ventes immobilières. La réforme de la cour de chancellerie est devenue l'objet d'une association spéciale. Déjà en Irlande, pour la liquidation des créances immobilières et la vente des terres chargées d'hypothèques, on a substitué au mécanisme compliqué de la chancellerie l'intervention d'une commission spéciale, devant laquelle les propriétés sont mises aux enchères, et qui a le droit de délivrer des titres inattaquables. Les avantages de cette innovation, due à sir Robert Peel, ont été tellement évidens, qu'il est déjà question d'introduire la même réforme en Angleterre. Ce serait là un fait grave et dont les conséquences sont difficiles à calculer. En effet, les commissaires irlandais, dans l'intérêt des propriétaires, ont été conduits à diviser en lots les biens mis en vente, afin d'en tirer un parti plus avantageux, et moins les lots sont considérables, plus les enchères sont disputées; les lots les plus faibles sont proportionnellement ceux qui se vendent le plus cher: signe manifeste de l'apparition dans les ventes de gens jusqu'ici exclus de la propriété et qui la recherchent dès qu'elle se trouve à leur portée. Si l'Irlande, après plusieurs années de troubles et de famine, avait quelques années moins funestes, il suffirait aux commissaires des biens hypothéqués de diminuer encore l'étendue des lots pour voir les Irlandais déployer dans l'acquisition de lambeaux de terre la même ardeur fiévreuse avec laquelle ils se disputent aujourd'hui la location de leur masure et de leur jardin. On a déjà vu qu'en Angleterre des associations s'étaient formées pour acquérir de grandes propriétés et les

subdiviser en petites parcelles. Le mouvement, encore à sa naissance, recevrait une grande impulsion de la réforme de la chancellerie. Tout dépend d'ailleurs de l'épreuve du libre-échange, qui se poursuit en ce moment. Si la lutte des intérêts aujourd'hui en opposition doit se terminer par une réduction considérable des fermages et une perte de revenu pour la grande propriété, il en résultera pour celle-ci, ainsi que nous l'avons expliqué, des embarras financiers qui la conduiront fatalement à l'aliénation d'une partie de ses domaines. Alors la petite propriété aura chance de renaître en Angleterre. Autrement les causes de paupérisme dont nous avons signalé l'existence et l'action continueront leur œuvre de dissolution et de dépopulation. La classe des propriétaires du sol se trouvera isolée en face d'une population agricole cinq fois plus nombreuse et animée d'un dangereux esprit d'hostilité. L'industrie manufacturière, par la ruine absolue du marché intérieur, perdra son point d'appui le plus solide, et deviendra plus sensible aux variations extérieures. Ses crises seront à la fois plus fortes et plus fréquentes.

Nous ne croyons pas nous abuser sur l'existence du mal, et ce n'est pas par optimisme que nous refuserons de croire à la ruine de l'Angleterre. Trois guerres serviles n'ont pas avancé d'un seul jour la chute de la société romaine, et il a fallu quatre siècles pour épuiser sa vitalité. Si les causes morales sont pour un empire un dissolvant plus irrésistible et plus sûr que la force matérielle, elles sont aussi beaucoup plus lentes à produire tous leurs effets. L'Angleterre, depuis un siècle, a vu à plusieurs reprises une partie de sa population se soulever sans que ces tourmentes passagères aient jamais causé d'alarmes aux esprits réfléchis. D'ailleurs, si en soixante années les progrès de l'industrie ont pu développer le paupérisme en Angleterre à tel point que la ruine de l'empire britannique en doive résulter prochainement, la France aurait quelque sujet de trembler, elle qui a fait plus d'un pas dans la carrière. Lille, Rouen, Elbeuf, Lyon et Mulhouse n'ont-ils pas aussi de déplorables secrets à raconter? Quoi qu'en dise le socialisme, l'Angleterre n'est destinée à périr ni par la banqueroute ni par une jacquerie. La catastrophe qu'on se plaît à prédire n'arrivera pas, parce que les hommes politiques et les publicistes anglais ont encore trop de patriotisme et de sagesse pour préférer le langage de la passion à celui de la légalité et de la raison, parce que les combattans de chaque jour, ceux qui seraient plus excusables de se laisser emporter, les écrivains de la presse ne vont pas, comme le dit M. Ledru-Rollin avec un certain dédain, jusqu'au fond de leur pensée. Cela est vrai, et rien n'est plus honorable pour eux que de savoir ainsi garder toujours la mesure. Si la presse et la tribune ont une si grande autorité en Angleterre et y sont des élémens d'ordre et de progrès et non pas d'avilissement et d'anarchie, c'est qu'elles se souviennent sans cesse que

toute force se ruine elle-même quand elle ne peut se modérer, et que, pour conserver toute leur puissance aux moyens d'action dont on dispose, il n'en faut jamais abuser. Toute opinion particulière se subordonne spontanément à la volonté générale, et, certain que l'action du temps et le progrès naturel de la raison humaine amèneront sans secousse et sans déchirement le triomphe de la vérité, l'homme le plus convaincu ne se croit point en droit de faire violence à son époque et à ses concitoyens pour faire prédominer ses idées en matière de gouvernement et d'administration.

Laissons le socialisme stigmatiser ce qu'il appelle l'*athéisme* politique des hommes de la ligue; laissons M. Ledru-Rollin reprocher à M. Cobden ou à O'Connell de n'avoir pas voulu « conclure jusqu'au radicalisme, jusqu'au peuple, » de n'avoir pas voulu parler « la grande langue des guerres nationales, » c'est-à-dire de n'avoir donné le signal d'aucune révolte. Cette ardeur révolutionnaire est d'autant plus méritoire de sa part, que les insurrections ne lui ont pas réussi. D'autres penseront que ce sera un jour le plus beau titre d'honneur et d'O'Connell et des hommes de la ligue d'avoir toujours respecté et su faire respecter les lois de leur pays, d'avoir poursuivi avec persévérance et réclamé avec vivacité, avec passion, avec colère même, des réformes considérables, sans s'écarter jamais de la légalité, d'avoir remué jusque dans ses profondeurs une nation entière, sans un acte de violence, sans un appel à la force brutale. Admire qui voudra les discours d'Hébert, de Robespierre et de Saint-Just aux cordeliers et aux jacobins, ou les sanguinaires philippiques de Marat; qu'il soit permis de leur préférer le langage d'O'Connell, s'écriant : « Celui-là est un traître à l'Irlande, qui en déshonore la cause par un cri séditieux! » ou le langage de Cobden, disant aux ouvriers de Manchester : « Le jour où vous serez plus rangés, plus laborieux, plus sobres, et où votre abstention aura fait fermer les cabarets, vous aurez fait un grand pas vers l'émancipation politique, et vous recueillerez ce que vous aurez commencé par mériter; » ou enfin le langage de sir J. Walsh, répétant aux ouvriers de Londres : « Si quelqu'un vient vous dire qu'il est temps de fouler aux pieds le pouvoir de la reine ou de l'aristocratie, chassez-le comme un ennemi; c'est n'être pas digne des droits politiques que de ne pas savoir reconnaître et respecter ceux d'autrui. »

Le jour où la vraie et sage démocratie qui s'élève lentement en Angleterre aura fait place à la démagogie turbulente et destructrice qui agite et ruine la France, ce jour-là seulement, on pourra concevoir quelque alarme sur les destinées de l'empire britannique. Où les mœurs ont péri, rien ne peut durer.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

# HISTOIRE

# DES MARIONNETTES.

## LES MARIONNETTES EN FRANCE.[1]

### I. — ORIGINE DU MOT.

J'ai déjà beaucoup parlé des marionnettes, et je n'ai pourtant rien dit encore du sens ni de l'origine de leur nom. C'est que ce mot, étant tout-à-fait propre à la France, et différant absolument des dénominations données par les autres peuples aux comédiens de bois (2), j'ai cru devoir ajourner toute explication sur ce point jusqu'au moment où je traiterais de cette branche du théâtre en France. Il y a d'ailleurs tant de connexité entre le mot et la chose, que, quand nous aurons étudié l'un avec soin, nous aurons fait un très grand pas dans la connaissance de l'autre.

On pourrait croire, au premier coup d'œil, que le nom de marionnettes nous est venu des *Maries* de bois, *Marie di legno,* que nous avons vues à Venise remplacer, au XIVe siècle, les jeunes filles qui avaient fait jusque-là l'ornement de la fête annuelle *delle Marie*. Il y a en effet entre ces deux locutions une évidente analogie de formation; mais il n'y a eu entre elles aucune filiation étymologique. Comme du nom latin *Maria* le moyen-âge avait formé *Mariola*, diminutif qui des jeunes filles passa aux petites figures de la Vierge exposées à la vénération publique dans les églises et dans les carrefours, de même à la

(1) Voyez les livraisons du 15 juin et du 1er août.

(2) Les Allemands ont reçu le mot *marionnette* et ses composés *Marionettentheater*, etc.; mais le véritable mot germain est *Puppe*, d'où *Puppenspiel*, *Puppenspieler*, etc.

naissance de notre langue nos pères ont dérivé du nom de *Marie* plusieurs gracieux diminutifs, *Marote, Mariotte, Mariole, Mariette, Marion,* puis *Marionnette* (1). Tous ces noms affectueux et caressans furent appliqués d'abord à de jeunes filles, comme on le voit dans nos anciennes poésies, notamment dans le *Jeu de Robin et Marion,* où abondent ces dénominations mignardes. Nous trouvons au XIIIe siècle, dans une des pastourelles qui font partie de ce qu'on peut appeler le *cycle de Robin et Marion,* le joli nom de *Marionnette* donné à la jeune et gentille Marion :

Hé! Marionnette, tant aimée t'ai (2)!

Ces douces et tendres dénominations ne tardèrent pas à être appliquées aux petites statues de la Vierge, que l'on offrait, bien attifées et richement parées, à la dévotion de la foule, témoin ces vers d'un vieux poème :

Devant ne sai quel *Mariole*,
Ki tient un enfant et accole,
Toute jour s'aloit accroupant (3).

Plusieurs rues du vieux Paris, dans lesquelles on vendait ou dans lesquelles étaient exposées de ces petites images de la Vierge et des saints, furent appelées, les unes *rues des marmouzets,* les autres *rues des mariettes,* et un peu plus tard *rues des marionnettes.*

Cependant, comme l'ironie se glisse partout, on ne tarda pas à détourner le sens aimable ou religieux des mots *Marote, Mariotte* et *Marionnette,* pour leur donner un sens profane ou railleur. On fredonnait dans les rues et dans les tavernes, au XVe siècle, un certain *chant Marionnette,* qui semble n'avoir été guère plus chaste que la chanson *Ouvrez votre huys, Guillaumette* (4). On appela et on appelle encore *marotte* le sceptre des fous à titre d'office, « à cause, dit Ménage, de la tête de marionnette, c'est-à-dire de petite fille, » qui le surmonte; enfin les bateleurs forains nommèrent irrévérencieusement leurs acteurs et leurs actrices de bois *marmouzets* et *mariottes.* Je lis dans la jolie pièce intitulée *Ballade par laquelle Villon crye mercy à chascun :*

. . . . . . . . . . . . . . . . .
A fillettes monstrans tétins
Pour avoir plus largement hostes,
A ribleurs, meneurs de hutins,

(1) C'est aussi l'avis de Gilles Ménage. Voy. *Dictionnaire étymologique de la langue françoise,* au mot *Marionnettes.* Ménage ajoute avec raison : « Bochard a mal rencontré en dérivant *marionnette* du mot latin *morio.* »

(2) Voyez la sixième des pastourelles publiées par M. Francisque Michel, à la suite du *Jeu de Robin et Marion,* dans le *Théâtre français au moyen-âge,* p. 35.

(3) Du Cange, *Glossar. mediæ et infim. Latinit.,* vocé *Mariola.*

(4) Voyez dans les *Œuvres* de maistre François Villon, le *Grand testament,* CLIVe huitain, p. 235, édit. Prompsault.

A basteleurs traynans marmottes,
A folz et folles, sotz et sottes
Qui s'en vont sifflant cinq et six,
A *marmouzets* et *mariottes*,
Je crye à toutes gens merciz (1).

A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, plusieurs écrivains de croyance protestante ou d'humeur sceptique se plurent à confondre dans une intention moqueuse le sens religieux et le sens profane des mots *marmouzets* et *marionnettes*. Henry Estienne, s'élevant, dans l'*Apologie pour Hérodote*, contre les châtimens infligés aux calvinistes pour la mutilation des madones et des figures de saints, s'écrie : « Jamais les Égyptiens n'ont fait si cruelle vengeance du meurtre commis en leurs chats, qu'on a veu faire, de nostre temps, de ceux qui avoient mutilé quelque *marmouzet* et quelque *marionnette* (2). »

Je dois mentionner ici, pour mémoire, une triste et singulière acception du mot *marionnette*, acception bien certaine, quoiqu'elle ne soit consignée dans aucun dictionnaire de la langue. Non-seulement on a nommé *marionnettes*, au XVIe siècle, toutes sortes de statuettes à ressorts, sacrées ou profanes; mais, par une bizarre extension, on a donné ce nom aux poupées soi-disant surnaturelles et aux bestioles supposées malfaisantes, qu'on accusait les prétendus sorciers de nourrir et d'entretenir auprès d'eux comme démons familiers ou comme *idoles*. Dans un incroyable volume imprimé à Paris en 1622, Pierre de l'Ancre, conseiller du roi en son conseil (3), a rassemblé et commenté les extraits de dix à douze procédures criminelles, dirigées de 1603 à 1615 contre divers pauvres idiots accusés de magie, et à qui l'on imputait « d'avoir tenu à l'estroit et gouverné en leur maison des *marionnettes* (qui sont de petits diablotaux, ayant d'ordinaire forme de crapaud, aucunes fois de guenons, tousjours très hideuses...), qu'ils nourrissent d'une bouillie composée de laict et de farine, leur donnant par révérence le premier morceau, les consultant sur toutes leurs affaires, voyages et négoces, disant qu'il y a pour eux plus d'acquet en telles bestes qu'en Dieu; qu'ils ne gagnent rien à regarder Dieu, et que leurs marionnettes leur rapportent tousjours quelque chose, etc... » Ce qu'il y a de profondément triste au milieu de ces bouffonneries judiciaires, c'est que ces odieux et inconcevables procès étaient toujours accompagnés de la *question*, et se terminaient d'ordinaire par cette sinistre formule : « Condamnez par sentence à estre pendus et

(1) *Œuvres* de Villon, ballade XV, p. 246. Du temps de Ménage, on nommait en Languedoc, et on y nomme peut-être encore nos marionnettes, *mariottes*. Voy. *Dictionnaire étymologique*, etc., au mot *Marote*.

(2) *Apologie pour Hérodote*, discours préliminaire, t. I, p. XVI, édit. de Leduchat.

(3) *L'incrédulité et mescréance du sortilége pleinement convaincues*; Paris, 1622, in-4°, p. 617, 791, 801, 803.

brûlez. » Hâtons-nous de clore cette lugubre digression, et de revenir à nos bonnes et innocentes marioles ou marionnettes.

### II. — MARIONNETTES RELIGIEUSES EN FRANCE.

Les prestiges de la sculpture mobile, destinés à accroître sur les fidèles l'impression salutaire des cérémonies du culte, n'ont guère été moins usités dans les églises de France que dans celles d'Espagne et d'Italie. En quelques lieux même, l'emploi religieux de la statuaire à ressorts s'est prolongé bien au-delà du moyen-âge et n'a tout-à-fait disparu que dans les temps modernes. Je vais citer un échantillon de cette curieuse persistance. A Dieppe, comme partout où domine une population de marins, la Vierge est l'objet d'un culte passionné. La retraite des Anglais, obligés de lever le siége de cette ville en 1443, la veille de l'Assomption, augmenta encore cette disposition pieuse. En mémoire de ce succès, le dauphin, depuis Louis XI, offrit à l'église Saint-Jacques une statue de la Vierge en pur argent. Les Dieppois, de leur côté, instituèrent une confrérie, et le clergé, dans l'intérieur de Saint-Jacques, redoubla l'éclat dramatique des offices de l'Assomption, qu'on appelait, dans la langue du pays, les *mitouries de la mi-août* (1). Ces jeux consistaient en une pantomime ou *pageant,* dont les acteurs étaient quelques prêtres et plusieurs laïques des deux sexes, aidés de diverses figures mises en mouvement par des fils ou des ressorts. Je lis dans un historien de Dieppe que l'on élevait chaque année dans Saint-Jacques, au-dessus de la contre-table du chœur, une tribune dont le haut touchait à la voûte de l'église, laquelle était parsemée d'étoiles sur un fond d'azur. Au sommet de cette espèce de théâtre, assis sur un nuage, apparaissait le Père éternel sous les traits d'un vieillard. Autour de lui voltigeaient des anges, allant, venant, prenant ses ordres, agitant leurs ailes; d'autres embouchaient la trompette avec tant d'à-propos, pendant certains jeux d'orgue, que les sons semblaient sortir de leurs instrumens. Ces anges-marionnettes, dit un plus récent historien, faisaient de vrais prodiges (2). Cependant la Vierge reposait au niveau du sol, étendue sur son lit mortuaire, entourée d'arbustes et de fleurs dans une sorte de vallée de Gethsemani. Deux anges, sur un signe du Père éternel, venaient la prendre au commencement de la messe, et la portaient au ciel assez lentement pour qu'elle n'arrivât dans le giron de Dieu qu'au moment de l'adoration. Pendant son assomption, la statue de Marie levait les bras et la tête, de temps à autre, pour témoigner son désir d'arriver au ciel. Quand l'office était achevé et qu'on

(1) Ce nom n'est-il pas une corruption du mot *mysteriès* employé par les Anglo-Normands?

(2) M. L. Vitet, dans son *Histoire de Dieppe,* a consacré un chapitre à ces jeux singuliers, p. 35-47, édit. Gosselin.

voulait éteindre les cierges, deux anges qui les avaient allumés semblaient s'y opposer en voltigeant, et il fallait beaucoup d'adroite précision pour parvenir à éteindre surtout ceux qu'ils portaient. On entretenait un machiniste pour conduire et soigner les ressorts de toutes ces figures. C'était une des merveilles de ce temps, et la curiosité d'en voir l'effet attirait chaque année une grande affluence d'étrangers à Dieppe (1).

Le mystère de Noël et celui de l'Annonciation étaient aussi célébrés dans l'église de Saint-Jacques et toujours au moyen de figures à ressorts ou mues par des fils. Il est dit, dans une chronique manuscrite citée par M. Vitet, que plusieurs de ces statues mécaniques étaient placées dans des *piliers creux* et travaillées avec assez d'art pour qu'on ne pût apercevoir les contre-poids qui les faisaient agir. Au moment même où j'écris, M. Mérimée veut bien m'apprendre qu'un de ces *piliers creux* s'est affaibli par le vice de sa construction, et qu'on est obligé de le reconstruire. Ces jeux ecclésiastiques se prolongèrent jusqu'en 1647. Alors Louis XIV et la régente, sa mère, ayant passé par Dieppe la veille de l'Assomption, assistèrent aux *mitouries,* dont ils furent assez mal édifiés. Ordre fut donné de les supprimer, et il ne subsista plus que la grande montre ou procession de la confrérie et la représentation plus développée du mystère de l'Assomption joué devant l'hôtel-de-ville, sur la place du marché, et suivie le jour d'après d'une moralité. Ces dernières cérémonies furent elles-même interdites en 1684 par un mandement de l'autorité ecclésiastique, confirmé par un arrêt du parlement de Rouen. Tel était, d'ailleurs, l'amour des Dieppois pour ces représentations, qu'ils en conservèrent les machines en magasin jusqu'au bombardement de 1694, qui en occasionna l'incendie.

Expulsées presque partout des églises, les marionnettes religieuses continuèrent de se montrer au dehors. Les vies des saintes et des martyrs, les plus belles histoires de la Bible, et, par-dessus tout, les deux grands mystères du Nouveau Testament, la pastorale de Bethléem et la tragédie du Calvaire, ne cessèrent d'être représentés par des figurines de bois ou de carton, et cela non-seulement dans les campagnes et les bourgades qui n'avaient pas, comme les grandes villes, de solennelles représentations *par personnages* (2), mais dans les principales cités du royaume et à Paris même, devant la porte des couvens et dans les parvis des églises. Elles ont survécu aux mystères; protestans et frondeurs ont eu beau se moquer de cet usage, ils n'ont pu le détruire, et leurs railleries mêmes le constatent. On lit dans une mazarinade de 1639, intitulée ***Passeport de Mazarin :***

(1) Voyez M. Desmarquets, *Mémoire chronologique pour servir à l'histoire de Dieppe*, tome I^er^, p. 68-85.

(2) Je suis même tenté de croire qu'on disait, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, *mystères par personnages*, par opposition aux mystères représentés au moyen de figurines de cire ou de bois.

. . . . . . . . . . . . . .
Adieu, père aux marionnettes,
Adieu, l'auteur des Théatins! . . .

Ces religieux, installés à Paris par le cardinal Mazarin, se servaient, en effet, de petites figures à ressorts pour donner au peuple le spectacle de la crèche, non pas, comme l'a dit Dulaure, dans leur église ou en chaire (1), mais à la porte de leur couvent. On lit dans une autre mazarinade, intitulée *Lettre au cardinal burlesque :*

. . . . . . . . . . . . . .
Et votre troupe théatine,
Ne voyant pas de sûreté
En notre ville et vicomté,
*A fait Flandre*, et dans ses cachettes
A serré les *marionnettes,*
Qu'elle faisoit voir ci-devant
Dans les derniers jours de l'Avent.

Ces représentations pieuses, passées aux mains des laïques, n'ont pas cessé d'édifier et d'amuser le peuple dans les environs des églises. A Paris même, en plein XVIIIe siècle, on voyait des figures de cire mouvantes représenter la Passion et la Crèche sur le Petit-Pont de l'Hôtel-Dieu. Tous les ans, les *affiches de Paris* annonçaient ces spectacles au moment de la fermeture de tous les autres. Voici une de ces annonces que je transcris comme échantillon : « Messieurs et dames, la passion de notre Seigneur Jésus-Christ en figures de cire mouvantes comme le naturel se représente depuis le dimanche de la Passion, et continue jusqu'au jour de *Quasimodo* inclusivement. Ce spectacle est digne de l'admiration du public, tant par les changemens de ses décorations que par le digne sujet qu'il représente. C'est toujours sur le pont de l'Hôtel-Dieu, rue de la Bûcherie, où de tous temps s'est représentée la Crèche (2). »

En 1777, quelques mois avant l'arrivée triomphale de Voltaire à Paris, on annonçait dans un quartier populeux ce spectacle biblique : « *L'origine du monde et la chute du premier homme,* spectacle de peinture, de mécanique et de musique, en cinq actes, tiré du *Paradis perdu* de Milton, composé et exécuté par le sieur Josse, rue Grénéta. » Il en était de même dans les provinces. Je possède un programme daté de Reims, 15 avril 1775; il est ainsi conçu : « Explication du *Jugement universel,* tragédie, par le sieur Ardax du mont Liban. Cette pièce sera composée de trois mille cinq cents figures en bas-relief que l'on fera changer et marcher selon l'ordre qu'on leur imposera. L'auteur, qui n'a d'autre but que d'édifier le public en le récréant, a suivi les livres

(1) *Histoire de Paris,* t. V, p. 164 et suiv., 6e édit.

(2) *Affiches de Boudet,* 4 avril et 29 décembre 1746. Ces annonces se répétaient deux fois tous les ans, à Noël et à Pâques.

saints. » Puis vient l'analyse circonstanciée de chacun des cinq actes. « Le premier montrera la vallée de Josaphat à la dernière heure du monde; le second représentera la résurrection des morts au son de la trompette et des paroles redoutables : *Surgite, mortui, venite ad judicium.* Au troisième, on verra non seulement la terre et les tombeaux, mais encore la mer rendre les morts qu'elle a engloutis; au quatrième, le souverain juge viendra séparer les réprouvés et les élus; au cinquième, apparaîtront le monde retombé dans son premier chaos, puis l'enfer et enfin la *cour céleste,* récompense des bienheureux. » Ce spectacle était pantomime et accompagné d'une explication orale, comme celles que nous avons vues dans les bas siècles de l'antiquité et au moyen-âge. L'auteur a soin d'annoncer qu'il y aura un *orateur* chargé de citer les passages de l'Écriture sainte et de prévenir l'assemblée respectable des différens sujets qui rempliront les actes.

Dans presque toutes les provinces de France, de pareilles représentations demi-religieuses et demi-populaires ont continué et continuent encore d'instruire et d'amuser la foule. Il n'y a personne qui n'ait vu, quelque part en France, les *Mystères de la Passion* ou de *la Nativité,* joués par les marionnettes, à côté de *Paul et Virginie* et d'*Atala.* Aujourd'hui même, les *Crèches* de Marseille sont célèbres dans tout le midi de la France (1).

Ces représentations ne sont pas toujours aussi édifiantes. Il y a peu d'années, d'agiles marionnettes jouaient dans les provinces et notamment dans le pays chartrain, le dirai-je? *la Tentation de saint Antoine.* On chantait, en guise de *canticum* explicatif, la célèbre chanson de Sedaine, composée, comme on sait, pour la fête d'une *Toinette.* Il y avait autant de tableaux dans le drame que de couplets dans la chanson :

PREMIER TABLEAU.

Ciel! l'univers va-t-il donc se dissoudre?
Quel bruit, quels cris!... je vois la foudre
Devant moi tomber en éclat.
Tout est en poudre
Sur mon grabat!.....

DEUXIÈME TABLEAU (Prière du saint).

......Par ta grace,
Fais que je chasse
L'enfer de ces lieux!

TROISIÈME TABLEAU (qui pouvait offrir un assez piquant défilé).

On vit sortir d'une grotte profonde

(1) M. Hone, dans son savant ouvrage sur les *Anciens Mystères,* s'est trompé, en attribuant à un théâtre de marionnettes une représentation grossière de la naissance de Jésus-Christ, donnée sur le port de Dieppe, en 1822. Cette représentation, dont le récit a été l'occasion d'un procès contre *le Miroir,* était exécutée par des *acteurs* ambulans. Il aurait été facile à l'habile critique de citer d'autres exemples.

Mille démons.....
De tous les cantons.....
De la ville et de la campagne,
De la Cochinchine et d'Espagne,
De bruns, de blonds et de châtains......

QUATRIÈME TABLEAU (grotesque).

Quelques-uns prirent le cochon
De ce bon saint Antoine,
Et, lui mettant un capuchon,
Ils en firent un moine...

CINQUIÈME TABLEAU.

Sur un sofa,
Une diablesse en falbala,
Aux regards fripons, etc.

SIXIÈME TABLEAU ET BALLET (très animé).

Le diable dit : — Garçons!...
. . . . . . . . . . . .
Prenez le patron!
Tirez-le par son cordon;
Bon!
— Messieurs les démons,
Laissez-moi donc!
— Non!
Tu chanteras,
Tu sauteras,
Tu danseras!...

SEPTIÈME TABLEAU ET DÉNOUMENT (fort édifiant).

Notre saint prit son goupillon....
. . . . . . . . . . . . .
Tel qu'un voleur sitôt qu'il voit main forte,
Tel qu'un soldat à l'aspect des prévôts,
On vit s'enfuir l'infernale cohorte,
Et s'abîmer dans ses affreux cachots.

J'ai voulu surtout, par cette citation, faire comprendre ce qu'étaient les *cantica* dans l'antiquité et pendant le moyen-âge.

### III. — PREMIÈRES MARIONNETTES POPULAIRES. — JEAN DES VIGNES.

Pouvons-nous dire avec une certaine précision à quelle époque le nom de *marionnettes* a commencé de s'appliquer aux poupées théâtrales, en échange de leur ancien nom de *marmouzets*, de *mariettes* et de *marioles?* La première mention que j'aie rencontrée jusqu'à présent du mot *marionnette*, pris dans l'acception d'un jeu scénique et populaire, se trouve dans les *Sérées* de Guillaume Bouchet, sieur de

Brocourt. Ce livre est un recueil d'historiettes facétieuses, dont la première partie parut en 1584 et les deux dernières en 1608, environ deux ans après la mort de l'auteur. Je lis dans la XVIII^e^ sérée, qui traite des boiteux, boiteuses et aveugles : « Et luy vont dire qu'on trouvoit aux badineries, bastelleries et *marionnettes,* Tabary, Jehan des Vignes et Franc-à-Tripe, toujours boiteux, et le badin ès-farces de France, bossu ; faisant tous ces contrefaicts quelques tours de champicerie sur les théâtres. » Ainsi, entre 1590 et 1600, il y avait en France des théâtres de *marionnettes* établis et portant ce nom; seulement il ne paraît pas qu'on y vît alors les personnages et les caractères qu'on y a vus depuis, et qu'on y voit encore. En effet, les marionnettes des XV^e^ et XVI^e^ siècles ont dû, suivant la loi constante de leur nature, emprunter les noms, les caractères et les costumes des comiques nationaux les plus en vogue. A la fin du XVI^e^ siècle, elles durent revêtir l'accoutrement de Jehan des Vignes et de Tabary, qu'il ne faut pas confondre avec Tabarin, quoiqu'il soit peut-être un peu son aïeul. Jehan des Vignes, à en juger par la manière dont a parlé de lui Bonaventure des Périers (1), devait être le roi des tréteaux d'alors, et méritait à ce titre d'être le héros des marionnettes. Son nom même, légèrement altéré et devenu Jean de la Ville, est encore aujourd'hui celui d'un bonhomme de bois, haut de trois ou quatre pouces, composé de plusieurs morceaux qui s'emboîtent et se démontent, et que nos joueurs de gobelets escamotent très aisément (2). Quoi qu'il en soit, les petits acteurs de bois n'ont abandonné les noms et les vêtemens de nos comiques nationaux, pour prendre ceux d'Arlequin, de Pantalon et de Polichinelle, qu'à une époque un peu plus récente, et seulement après que les comédiens d'Italie, fixés en France sous Henri IV, eurent naturalisé chez nous ces types étrangers. Quand je dis *étrangers,* je fais une réserve expresse pour le seigneur Polichinelle et pour dame Gigogne, deux caractères que je maintiens aussi français que ceux de Gilles, de Paillasse et de Pierrot. J'ai déjà effleuré ce point d'histoire à l'occasion du Maccus antique; c'est ici le moment de traiter ce sujet à fond. Parlons donc une bonne fois de Polichinelle, comme Montesquieu d'Alexandre, tout à notre aise.

(1) Voyez *Discours non moins mélancoliques que divers*, chap. XI.

(2) Cette marionnette et la manière de s'en servir sont décrites dans Decramps, *Testament de Jérôme Scharp*, p. 246. On appelle encore ce pantin *Godenot*, comme on peut voir dans le premier *factum* de Furetière. M. Francisque Michel, qui va publier un savant ouvrage sur l'*argot*, couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, m'apprend que, dans ce langage cyniquement métaphorique, on nomme un *crucifix* un *Jean de la Vigne*, probablement par une vague et sacrilége réminiscence des anciennes marionnettes religieuses et des crucifix mobiles. On appelle par la même raison, dans la langue picaresque, un pistolet *un crucifix à ressorts*.

IV. — POLICHINELLE.

On a dit souvent et j'ai répété, après beaucoup d'autres (1), que Polichinelle descend en ligne droite de Maccus, personnage grotesque des Atellanes, natif d'Acerra, sur le territoire osque, dont le nom ancien signifie, comme celui du Calabrais *Pulcinella,* son héritier, un *poussin,* un cochet, quoiqu'à vrai dire les figurines antiques qui nous ont transmis les traits du Maccus de Campanie annoncent beaucoup moins un cochet qu'un vrai coq, et même un coq d'un âge très mûr. Voici, je crois, ce qu'il y a d'admissible dans cette descendance : le *Pulcinella* de Naples, grand garçon aussi droit qu'un autre, bruyant, alerte, sensuel, au long nez crochu, au demi-masque noir, au bonnet gris et pyramidal, à la camisole blanche, sans fraise, au large pantalon blanc plissé et serré à la ceinture par une cordelière à laquelle pend une clochette, Pulcinella, dis-je, peut bien, à la rigueur, rappeler le *Mimus Albus* et de très loin le *Maccus* antique (2); mais il n'a, sauf son nez en bec et son nom d'oiseau, aucune parenté ni ressemblance avec notre Polichinelle. Pour un trait de ressemblance, on signalerait dix contrastes. Polichinelle, tel que nous l'avons fait ou refait, présente au plus haut degré l'humeur et la physionomie gauloises. Je dirai même, pour ne rien cacher de ma pensée, que, sous l'exagération obligée d'une loyale caricature, Polichinelle laisse percer le type populaire, je n'ose dire d'Henri IV, mais tout au moins de l'officier gascon imitant les allures du maître dans la salle des gardes du château de Saint-Germain ou du vieux Louvre. Quant à la bosse, Guillaume Bouchet vient de nous apprendre qu'elle a été de temps immémorial l'apanage du badin ès-farces de France. On appelait, au XIIIe siecle, Adam de la Halle le *bossu d'Arras,* non pas qu'il fût bossu, mais à cause de sa verve railleuse :

On m'appelle bochu, mais je ne le suis mie (3).

Et, quant à la seconde bosse, qui brille de surcroît sous le clinquant de son pourpoint à paillettes, elle rappelle la cuirasse luisante et bombée des gens de guerre et les ventres à la poulaine alors à la mode, et qui imitaient la courbure de la cuirasse (4). Le chapeau même de Polichinelle (je ne parle pas de son tricorne moderne, mais du feutre à bords

(1) *Origines du théâtre moderne;* introduct., p. 47 et 48.

(2) C'était l'avis de son plus spirituel généalogiste, le petit abbé Galiani, et aussi de M. Arnault. Voyez *Souvenirs d'un Sexagénaire,* p. 195 et 397.

(3) Voyez la *Chanson du roi de Sicile,* vers 69, dans la *Collection des chroniques nationales* de M. Buchon, t. VIII, p. 25.

(4) Notez que les bosses de Polichinelle étaient bien moins proéminentes qu'aujourd'hui, comme le prouve la gravure du tome V du *Théâtre de la foire,* p. 47, qui date de 1722.

retroussés qu'il portait encore au XVII^e siècle) était la coiffure des cavaliers du temps, le chapeau à la Henri IV. Enfin il n'y a pas jusqu'à certains traits caractéristiques du visage, jusqu'à l'humeur hardie, joviale, amoureuse du bon drille, qui ne rappellent, en charge, les qualités avantageuses et les défauts du Béarnais. Bref, malgré son nom napolitain, Polichinelle me paraît un type entièrement national et une des créations les plus spontanées et les plus vivaces de la fantaisie française.

Mais Polichinelle acteur vivant n'est pas encore Polichinelle-marionnette. A quelle époque a-t-il passé des tréteaux dans les troupes des comédiens de bois? Tout me porte à croire que cet événement a eu lieu vers 1630, et un document que M. Moreau, l'exact et ingénieux éditeur des Mazarinades, a bien voulu me signaler, donne une grande vraisemblance à cette conjecture. Parmi les nombreuses satires politiques qui inondèrent Paris en 1649, il en est une fort peu remarquée, intitulée *Lettre de Polichinelle à Jules Mazarin.* Cette lettre, quoiqu'en prose, se termine par les trois vers suivans en guise de signature : « Pour vous servir, si l'occasion s'en présente,

Je suis Polichinelle,
Qui fait la sentinelle
A la porte de Nesle. »

Quel que soit le pamphlétaire caché sous ce nom fantastique, il demeure certain qu'en 1649 Polichinelle avait son théâtre établi sur la rive gauche de la Seine, vis-à-vis le Louvre, à la porte de Nesle, ce qui s'accorde exactement, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, avec l'adresse du fameux joueur de marionnettes, Jean Brioché ou Briocci (1), comme quelques-uns l'appellent.

Le peu que nous savons de l'ancien répertoire de Polichinelle confirme toute cette chronologie. Une tradition qui subsiste encore, et que se transmettent tous les vrais enfans de Paris, de Chartres et d'Orléans, a conservé l'air et quelques couplets de la fameuse chanson de Polichinelle : *Je suis le fameux Mignolet, général des Espagnolets,* dont les Guignol d'il y a vingt ans nous donnaient encore le régal dans les bons jours. Cette chanson rattache avec certitude Polichinelle au règne d'Henri IV et à nos longs démêlés avec l'Espagne. Une petite marionnette galonnée sur toutes les coutures, quelquefois Polichinelle lui-même parodiant Mignolet, entonnait la chanson suivante, qui était aussi populaire à la fin du XVI^e siècle que la chanson de *Marlborough* à la fin du XVII^e. Elle est pourtant inédite, et je n'en puis donner ici que quelques strophes dont la rime et la mesure boitent un peu, mais dont le jet et le tour ne manquent pas d'un certain élan original :

(1) Entre autres, Krünitz, *Encyclopédie*, au mot *Schauspiel.*

Je suis le fameux Mignolet,
Général des Espagnolets;
Quand je marche, la terre tremble;
C'est moi qui conduis le soleil,
Et je ne crois pas qu'en ce monde
On puisse trouver mon pareil.

Les murailles de mes palais
Sont bâties des os des Anglais;
Toutes mes salles sont dallées
De têtes de sergens d'armées
Que dans les combats j'ai tués (*bis*).

Je veux avant qu'il soit minuit
A moi tout seul prendre Paris;
Par-dessus les tours Notre-Dame
La Seine je ferai passer;
Des langues des filles, des femmes,
Saint-Omer je ferai paver....

Comment se fait-il que le dernier ami de Polichinelle, le philologue enthousiaste des moindres brimborions du XVI[e] siècle, Charles Nodier, n'ait pas recueilli cette pièce et ne l'ait pas fait graver sur vélin et en lettres d'or? O tiédeur de l'amitié!

L'air de ces couplets n'est pas moins remarquable que les paroles. Un très bon juge en ces matières et en beaucoup d'autres, M. Édouard Fournier (1), m'assure que c'est l'air très connu : *Monsieur le prévôt des marchands, vous vous moquez pas mal des gens* (2), qui n'est autre que celui de *l'Échelle du Temple,* sur lequel, suivant Mersevein, on chanta la plupart des mazarinades, et qui lui-même était renouvelé de l'air *des Rochelois,* composé, dit-on, pour le cardinal de Richelieu. On voit que cela nous conduit bien près de l'époque à laquelle je crois pouvoir reporter notre chanson, c'est-à-dire un peu avant ou un peu après le traité de Vervins.

Voici encore un fragment que la tradition a conservé du vieux répertoire de Polichinelle. Un mendiant se présente à sa porte; il va l'éconduire; le mendiant se dit aveugle; Polichinelle est touché; le mendiant demande une aumône au nom de Dieu. Ici vient un blasphème dans le goût de celui du don Juan de Molière; puis, élevant la voix, il s'écrie: « Jacqueline, voici de pauvres aveugles; vite! la clé de mon coffre-fort, que je leur donne un patard! » Je ne puis affirmer que dès cette époque Polichinelle eût déjà la mauvaise habitude de jouer du bâton et d'assommer gaiement tout le monde, femme, enfant,

(1) M. Édouard Fournier, à l'érudition duquel je dois plusieurs autres obligeantes et utiles communications, prépare une histoire des airs et des chansons historiques.

(2) Cet air est noté dans la *Clé du Caveau:* Paris, 1816, n° 763.

voisin, archers, commissaire; je ne sais s'il avait dès-lors le talent d'attacher le bourreau à sa potence et d'enferrer le diable avec sa fourche; je le crois pourtant, car pendre le bourreau et tuer le diable, c'est là tout Polichinelle, le grand *burlador*, non pas seulement de Séville, fi donc! mais du monde entier.

Nous ne possédons malheureusement pas le texte authentique du fameux drame de Polichinelle. Ce n'est qu'en 1838 qu'on a essayé de fixer par l'impression cette œuvre essentiellement traditionnelle. L'idée était bonne; mais l'exécution est demeurée imparfaite. Le texte que nous a donné M. Jules Rémond n'est qu'un canevas dépourvu de tous les développemens drolatiques qui ont élevé si haut la gloire de cette poétique et folle production (1).

### V. — DAME GIGOGNE.

Vous croyez peut-être, vous qui me lisez en courant, qu'il n'y a rien de plus facile que de vous dire l'âge et l'origine de dame Gigogne, cette sœur roturière de Grandgousier et de Gargamelle : je ne puis vous laisser dans cette erreur. Ce n'est pas sans beaucoup de temps perdu que j'ai recueilli la mince pacotille de renseignemens que je vais vous présenter. Dame Gigogne est, je crois, contemporaine de Polichinelle, ou de bien peu d'années sa cadette; elle a commencé, comme lui, à s'ébattre, en personne naturelle, sur les théâtres et même à la cour de France : on l'a vue aux Halles, au Louvre, au Marais et à l'hôtel de Bourgogne, avant de l'applaudir dans la troupe des acteurs de bois. Je lis dans le journal manuscrit du Théâtre-Français, à la date de 1602 : « Les enfans-sans-souci, qui tentoient l'impossible pour se soutenir au théâtre des Halles, imaginèrent un nouveau caractère pour rendre leurs farces plus plaisantes. L'un d'eux se travestit en femme et parut sous le nom de M^me^ Gigogne; ce personnage plut extrêmement, et, depuis ce jour, il a toujours été rendu par des hommes (2). » Les frères Parfait confirment cette indication (3).

Dame Gigogne ne tarda pas à se montrer sur un plus grand théâtre. L'abbé de Marolles nous l'apprend, mais dans le style obscur et entortillé qui lui est propre : « Entre les Français, dit-il, jouèrent la comédie le capitaine Matamore, le docteur Boniface, Jodelet, Bruscambille et dame Gigogne, depuis la mort de Perrine, qui, de son temps, sous Valéran et La Porte, fut un personnage incomparable (4). » Je pense

(1) Voyez *Polichinelle*, farce en trois actes, pour amuser les grands et les petits enfans, publiée par Jules Rémond, illustrée de vignettes par Matthieu Gringoire (George Cruikshank); Paris, 1838, in-16.

(2) Tome I, p. 356, et tome III, p. 582. Mss. de la Bibliothèque nationale.

(3) *Histoire du Théâtre-François*, tome III, p. 582.

(4) *Mémoires* de l'abbé de Marolles, *Dénombrement des auteurs;* t. III, p. 290.

(quoique cela ne ressorte pas nettement du texte de Marolles) que ce fut à l'hôtel d'Argent que dame Gigogne succéda à l'excellent comique qui, sous le nom de *Perrine,* avait créé un caractère de femme dont le type nous est malheureusement inconnu. Dame Gigogne passa ensuite à l'hôtel de Bourgogne, où elle eut moins de succès. Robinet y a signalé avec quelque surprise sa présence en 1667, et sa retraite en 1669 (1); mais ni Robinet, ni Marolles, ne nous apprennent rien de plus que l'existence et le nom de ce personnage, et, si ce type ne nous était bien connu d'ailleurs, nous n'en saurions pas plus sur dame *Gigogne* que nous n'en savons sur dame *Perrine.* Heureusement, personne n'ignore que, comme son nom l'indique, dame Gigogne est le type de la fécondité roturière, la femme comme la souhaitait Napoléon, habile à donner à l'état les plus belles couvées d'enfans : cette généreuse nature de femme pouvait bien n'être pas non plus désagréable à Henri IV et à Sully après la dépopulation produite en France par les guerres de la ligue. Au reste, après avoir vu dans Marolles et dans Robinet le nom seul de dame Gigogne, nous allons voir, dans un ballet de la même époque, le type sans le nom; l'un de ces documens complétera l'autre. Voici d'abord ce que Malherbe écrivait à Peiresc le 8 février 1607 : « ... Il se fait ici force ballets; nous en avons un pour mardi prochain de la façon de M. le Prince, qui sera *l'accouchement de la foire Saint-Germain.* Elle y sera représentée *comme une grande femme* qui accouche de seize enfans, qui seront de quatre métiers, astrologues, charlatans, peintres, coupeurs de bourses... (2). » Malherbe était bien informé; la relation imprimée à l'avance, ou, comme on dirait aujourd'hui, le programme de ce ballet dansé au Louvre devant la reine Marie de Médicis, introduit d'abord un petit garçon (je copie le livret) qui prononça, en guise de prologue, les vers suivans :

Je suis l'oracle
Du miracle
De la foire Saint-Germain;
C'est une homasse
Qui surpasse
Les efforts du genre humain;
Plus admirable
Que la fable
Du puissant cheval de bois :
Car, différente,
Elle enfante
Mille plaisirs à la fois.
Coupeurs de bourse,

(1) Voyez *Gazette en vers,* lettres des 20 août 1667 et 30 novembre 1669.
(2) *Lettres de Malherbe,* p. 21; Paris, Blaise, 1822.

Sans ressource,
Peintres et métiers divers,
Vendeurs de drogues,
Astrologues,
De ce monstre sont couverts.
A la cadence
De la dance,
Sans peine elle enfantera;
De sa crotesque
Boufonesque
Tout le monde se rira.

« Après ce récit (continue le livret, dont je conserve le style et l'orthographe), entra un habillé en sage-femme, qui, sur un air de ballet assez propre, fit un tour de la salle; incontinent parut une grande et grosse femme, richement habillée, farcie de toutes sortes de babioles, comme miroirs, pignes, tabourins, moulinets et autres choses semblables. De ce colosse, la sage-femme tira quatre astrologues, avec des sphères et compas à la main, qui dancèrent entre eux un ballet et donnèrent aux dames un almanach qui prédit tout et davantage, puis se retirèrent. Et d'elle sortirent encore quatre peintres, qui dancèrent un autre ballet, et chacun en cadence faisait semblant de peindre, ayant en la main baguette, palette et pinceaux. Et, comme ils se retiroient, sortirent de cette grande femme quatre opérateurs, ayant une petite bale au col, comme celle que portent ordinairement les petits merciers, au milieu de laquelle il y avoit une cassolette et le reste garni de petites phioles pleines d'eau de senteur, qu'en dançant ils donnoient aux dames, avec quelques certaines recettes imprimées pour toutes sortes de maladies. Sur la fin du ballet, sortit de ce monstre quatre couppeurs de bourses, qui se firent arracher les dents, et au même instant leur coupoient la bourse. Comme ils eurent dancé quelques pas ensemble, les opérateurs se retirèrent et les couppeurs de bourses continuèrent à dancer fort dispostement un ballet qui finissoit à gourmades. Après qu'ils furent sortis de la compagnie et que chacun eut donné ses vers, entra un Mercure, richement habillé, avec un luth à la main, qui récita le sujet de la grande mascarade... (1).»

C'est bien là assurément dame Gigogne en personne; mais à quelle époque ce caractère a-t-il passé de la Comédie-Française et des ballets du Louvre dans les boutiques de marionnettes? Il est probable que ce fut au moment où ce personnage jouissait de la plus grande vogue et avant sa retraite de l'hôtel de Bourgogne (2). Ce fut donc un peu avant 1669 que dame Gigogne a dû commencer à partager avec Polichinelle la royauté des marionnettes.

(1) *Recueil des plus excellens ballets de ce tems*, p. 55–58; Paris, 1812, in-8°.

(2) Dame Gigogne s'est montrée encore quelquefois sur les grands théâtres de Paris, notamment en 1710 à l'Opéra, dans le ballet des *Fêtes vénitiennes*, entre ses deux compagnons Polichinelle et Arlequin. Nous l'avons vue encore en 1843, dans un vaudeville-parade de MM. Carmouche et Brisebarre, intitulé *la Mère Gigogne*.

### VI. — PREMIERS JOUEURS DE MARIONNETTES. — LES DEUX BRIOCHÉ.

Les plus anciens maîtres de marionnettes dont le nom soit resté dans la mémoire des amateurs sont les deux Brioché. Suivant une tradition recueillie par Brossette, Jean Brioché exerçait, dès le commencement du règne de Louis XIV, la double profession d'arracheur de dents et de joueur de marionnettes, au bas du Pont-Neuf, en compagnie de son illustre singe Fagotin. Je m'applaudis de pouvoir augmenter la biographie de cet Eschyle burlesque de plusieurs détails inédits ou peu connus. D'abord, la mazarinade dont j'ai parlé jette quelque jour sur les débuts de sa carrière. En effet, le Polichinelle signataire supposé de la *Lettre à Jules Mazarin* est bien probablement le pantin que Jean Brioché faisait manœuvrer au bas du Pont-Neuf, ou, ce qui revient au même, près la Porte de Nesle, laquelle était encore debout en 1649. Je suis loin d'accuser Jean Brioché ou Briocci, qui était peut-être le compatriote et l'obligé de Mazarin, d'avoir écrit ce libelle en vue d'abriter sa popularité menacée. Je crois et je veux croire, pour l'honneur des marionnettes, qu'un frondeur anonyme a fait parler le Polichinelle de la porte de Nesle, comme d'autres la Samaritaine, le Cheval de bronze, etc., etc. Dans tous les cas, les discours prêtés au petit Ésope du Pont-Neuf prouvent que son maître et lui étaient déjà fort considérés et aimés dans Paris, et que Brioché venait d'être admis aux priviléges de la bourgeoisie parisienne et reçu même dans les rangs de la garde urbaine. « Je puis, dit-il, me vanter sans vanité, messire Jules, que j'ai esté toujours mieux venu que vous du peuple et plus considéré de lui, puisque je lui ai tant de fois ouy dire de mes propres oreilles : « Allons voir Polichinelle ! » et personne ne lui a jamais ouy dire : « Allons voir Mazarin... » C'est ce qui fait que l'on m'a reçu comme un noble bourgeois dans Paris, et vous, au contraire, on vous a chassé comme un p....x d'église. » Je préviens une fois pour toutes les personnes délicates qui veulent bien me lire qu'il faut pardonner quelques licences au jargon de Polichinelle.

Vers cette époque, le lunatique Cyrano de Bergerac, ayant pris Fagotin pour un laquais qui lui faisait la grimace, le tua d'un coup d'épée, ce qui donna lieu à une facétie intitulée : *Combat de Cirano* (*sic*) *de Bergerac contre le singe de Brioché*. Cet opuscule, précédé d'une dédicace en vers à feu Cyrano, a dû être imprimé peu de temps après sa mort, arrivée en 1655 (1). Cet opuscule, à vrai dire, et l'anecdote elle-même pourraient bien n'être qu'un badinage destiné à railler

(1) Ce petit livre est rare, quoiqu'il ait eu plusieurs éditions. J'ignore la date de la première; il a été réimprimé de nos jours sur celle de 1704; on en cite une autre de 1707.

l'humeur querelleuse de Cyrano, grand ferrailleur, à ce qu'assurent tous les contemporains. « Son nez, qu'il avait tout défiguré, lui a fait tuer plus de dix personnes. Il ne pouvait souffrir qu'on le regardât, et, le cas échéant, il fallait aussitôt mettre l'épée à la main (1). » La méprise de Cyrano paraîtra pourtant un peu moins incroyable quand on connaîtra le signalement et le costume du fameux singe. « Il étoit grand comme un petit homme et bouffon en diable, dit l'auteur du *Combat de Cirano;* son maître l'avoit coiffé d'un vieux vigogne dont un plumet cachoit les fissures et la colle; il luy avoit ceint le cou d'une fraise à la Scaramouche; il luy faisoit porter un pourpoint à six basques mouvantes, garni de passemens et d'aiguillettes, vêtement qui sentoit le laquéisme; il lui avoit concédé un baudrier d'où pendoit une lame sans pointe (2). » C'est cette lame que la pauvre bête eut le malheur de dégaîner devant cet enragé de Cyrano. Quoi qu'il en soit, si Fagotin a succombé dans ce duel inégal, son nom et son emploi lui ont survécu; Fagotin a été, jusqu'aux dernières années du XVIIe siècle, le compagnon obligé de tout bon joueur de marionnettes. Loret, décrivant toutes les merveilles de la foire Saint-Germain de l'année 1664, n'oublie pas de citer

> Entre cent et cent batelages,
> Les fagotins et les guenons.

Mais qu'ai-je besoin d'alléguer Loret et sa *Gazette en vers?* La Fontaine a loué *les tours de Fagotin* dans sa fable de *la Cour du Lion,* et la railleuse Dorine promet à l'heureuse femme de Tartufe qu'elle pourra avoir au carnaval

> Le bal et la gran'branle, à savoir deux musettes,
> Et parfois Fagotin et les marionnettes.

Le singe de Brioché a eu, comme nous verrons plus tard, un successeur illustre dans le singe de Nicolet.

Cette année 1669 (l'année du *Tartufe*), Brioché fut appelé à l'honneur d'amuser à Saint-Germain-en-Laye le dauphin et sa petite cour. La mention d'une somme assez ronde payée à Brioché, le bateleur populaire, pour cet office aristocratique, se trouve dans les registres du trésor royal, année 1669, au folio 44 : « A Brioché, joueur de marionnettes, pour le séjour qu'il a fait à Saint-Germain-en-Laye pendant les mois de septembre, octobre et novembre 1669, pour divertir les enfans de France, 1,365 livres, » et au folio 47 on lit une seconde mention de même nature, qui s'applique à un autre joueur de marionnettes, François Daitelin, dont nous ne savions rien jusqu'ici, si ce

(1) *Ménagiana,* t. III, p. 240.
(2) Voyez *Combat,* etc., p. 10.

n'est qu'il avait obtenu, en 1657, une permission du lieutenant civil pour montrer des marionnettes à la foire Saint-Germain. Voici ce qui le concerne : « A François Daitelin, joueur de marionnettes, pour le paiement de cinquante-six journées qu'il est demeuré à Saint-Germain-en-Laye pour divertir monseigneur le dauphin, à raison de 20 livres par jour, depuis le 17 juillet jusqu'au 15 août 1669, et de 15 livres par jour pendant les derniers jours dudit mois, 820 livres (1). » Il ressort deux choses de ces documens : d'abord, que le jeune prince, alors âgé de neuf ans, avait un goût vraiment excessif pour Polichinelle, ensuite que le répertoire des marionnettes de Daitelin et de Brioché devait être extrêmement varié, pour avoir pu amuser le dauphin et sa jeune cour pendant six mois presque consécutifs. On peut douter que Bossuet, nommé l'année suivante (1670) précepteur du royal héritier, ait permis à son auguste élève de cultiver aussi assidûment ce genre de récréation. A ce propos, je dois dire, à mon grand regret, que Bossuet traitait nos petits comédiens de bois aussi durement que les comédiens vivans; Polichinelle lui était aussi antipathique que Molière. Il existe de cette disposition un peu atrabilaire du grand prélat une preuve irrécusable dans sa correspondance. Le 18 novembre 1686, l'année même de la révocation de l'édit de Nantes, qui allait susciter bien d'autres affaires, Bossuet déférait les marionnettes de son diocèse aux rigueurs de M. de Vernon, procureur du roi au présidial de Meaux : « Il n'y a rien, monsieur, de plus important, lui écrivait-il, que d'empêcher les assemblées et de châtier ceux qui excitent les autres..... » (Il s'agissait des protestans, et surtout des ministres, qui commençaient à s'agiter.) Puis il ajoute : « Pendant que vous prenez tant de soin à réprimer les mal-convertis, je vous prie de veiller aussi à l'édification des catholiques, et d'empêcher les marionnettes, où les représentations honteuses, les discours impurs et l'heure même des assemblées porte au mal. Il m'est bien fâcheux, pendant que je tâche à instruire le peuple le mieux que je puis, qu'on m'amène de tels ouvriers, qui en détruisent plus en un moment que je n'en puis édifier par un long travail (2). »

Que reprochait donc l'illustre évêque à ces pauvres petites marionnettes? Tout au plus quelques drôleries sans conséquence, quelques retours à la verve gauloise, quelques traits dans le goût des *franches repues* de Villon. Un véritable modèle d'élégance fine et correcte, le comte Ant. Hamilton, dans une lettre mêlée de vers et de prose, adressée à la jeune princesse d'Angleterre, fille de Jacques II, nous donne la mesure de ces peccadilles que Bossuet traite si sévèrement. Hamilton décrit la fête patronale de Saint-Germain-en-Laye. « Ayant,

(1) Je dois la communication de ces deux pièces à M. Floquet, qui les a glanées dans les riches *cartons de Colbert*.

(2) Bossuet, *Œuvres complètes*, tome XLII, p. 578, édition Lebel.

dit-il, suivi la route jusqu'à cet espace qui sépare les deux châteaux, j'y trouvai la ville et les faubourgs, c'est-à-dire tous les habitans de Saint-Germain et du Pec; toute cette population sortoit du spectacle :

Or blanchisseuses et soubrettes,
Du dimanche dans leurs habits,
Avec les laquais, leurs amis
(Car blanchisseuses sont coquettes),
Venoient de voir, à juste prix,
La troupe des marionnettes.
*Pour trois sols et quelques deniers*,
On leur fit voir, non sans machine,
*L'enlèvement de Proserpine*,
Que l'on représente au grenier.
Là le fameux Polichinelle,
Qui du théâtre est le héros,
*Quoiqu'un peu libre en ses propos*,
Ne fait point rougir la donzelle
Qu'il divertit par ses bons mots (1). »

Cependant, pour ne rien cacher, je dois dire que Leduchat, commentant un passage de Rabelais, nous apprend que *l'antiquaille*, que Panurge veut *sonner* à sa dame, était une ancienne danse *fort gaillarde*, « comme la *housarde*, ajoute-t-il, que, depuis peu d'années, on fait danser aux marionnettes françoises (2). » Il ne nous est resté de cette saltation soldatesque que la scène du housard qui danse en se dédoublant, etc. Ces gaillardises n'empêchaient pas les plus honnêtes gens d'avouer hautement leur goût pour les marionnettes; un des membres les plus spirituels de l'ancienne Académie française, Charles Perrault, n'a-t-il pas dit :

Pour moi, j'ose poser en fait
Qu'en de certains momens l'esprit le plus parfait
Peut aimer sans rougir jusqu'aux marionnettes,
Et qu'il est des temps et des lieux
Où le grave et le sérieux
Ne valent pas d'agréables sornettes (3)?

Les plaisanteries que Brioché prêtait à ses petits acteurs étaient fort goûtées des Parisiens. Un Anglais, de passage à Paris, avait trouvé le moyen de faire mouvoir les marionnettes par des ressorts et sans cordes; « mais, dit Brossette, on leur préférait celles de Brioché, à cause des plaisanteries qu'il leur faisoit dire (4). »

(1) *Œuvres* d'Antoine Hamilton, tome Ier, page 382. Paris, 1825.
(2) *Œuvres* de Rabelais, liv. II, chap. 21. *Edit. varior.*, tome III, page 481, n. 7.
(3) *Conte de Peau-d'Ane.*
(4) Commentaire sur la VIIe épître de Boileau.

De toute la troupe de Brioché, nous ne connaissons encore que Polichinelle et dame Gigogne, et de tant de pièces jouées devant le dauphin, nous ne pouvons citer avec assurance un seul titre. Polichinelle avait-il déjà pour compagnons et pour partenaires sa femme Jacqueline, le chien Gobe-mouche, le commissaire, l'archer, l'apothicaire, le bourreau, le diable enfin? J'ai dit déjà que je le pensais, et une anecdote consignée dans plusieurs ouvrages, mais racontée d'original, je crois, dans *le Combat de Cirano,* m'affermit dans cette opinion. L'auteur de ce facétieux opuscule, pour glorifier ce qu'il appelle « les *machines briochines,* que certains prenoient pour personnes vivantes, » rapporte, dans le style extravagant du *Voyage dans la lune,* une aventure arrivée à Brioché :

« Il se mit, dit-il, un jour en tête de se promener au loin, avec son petit Ésope de bois remuant, tournant, virant, dansant, riant, parlant, etc. Cet hétéroclite *marmouzet*, disons mieux, ce drolifique bossu, s'appeloit Polichinelle. Son camarade se nommoit Voisin. (N'était-ce pas plutôt le voisin, le compère de Polichinelle?) Après qu'il se fut présenté en divers bourgs et bourgades, il piétina en Suisse, dans un canton, où l'on connoissoit les *Marions* et point les *marionnettes*. Polichinelle ayant montré son minois, aussi bien que sa séquelle, en présence d'un peuple brûle-sorcier, on dénonça Brioché au magistrat. Des témoins attestoient avoir ouy jargonner, parlementer, deviser de petites figures qui ne pouvoient estre que des diables. On décrète contre le maistre de cette troupe de bois animée par des ressorts. Sans la rhétorique d'un homme d'esprit, on auroit condamné Brioché à la grillade dans la grève de ce pays-là, s'il y en a une. On se contenta de dépouiller les marionnettes, qui montrèrent leur nudité (1). *O poverette!* »

On n'était pas bien loin de cette excessive naïveté à Paris même en 1666, si nous en croyons l'auteur du *Roman bourgeois :*

« Le laquais, dit-il, s'en retourna sans réponse. Son maître lui demanda où il s'étoit amusé si long-temps : — Je me suis arrêté à voir de petites demoiselles pas plus hautes que cela, dit le laquais en montrant la hauteur de son coude, que tout le monde regardoit au bout du Pont-Neuf, et qui se battoient. — Or, ce beau spectacle qu'il avoit veu estoit la montre des marionnettes, qu'il croyoit ingénument estre de chair et d'os (2)... »

On ne sait pas précisément en quelle année Jean Brioché abdiqua la direction de ses tréteaux en faveur de son fils François, ou, comme l'appelait familièrement le peuple de Paris, *Fanchon.* Quoi qu'il en soit, le fils, suivant Brossette, surpassa encore le père dans le noble métier de faire agir et parler agréablement ses marionnettes. Boileau.

(1) L'abbé d'Artigny raconte aussi cette aventure, dont il place la scène à Soleure. Ce fut, suivant lui, à M. Dumon, capitaine au régiment des Suisses, alors en tournée de recrutement, que Brioché dut sa liberté. Voyez *Nouveaux Mémoires d'histoire, de politique et de littérature,* t. V, p. 123 et suiv.

(2) Furetière, *le Roman bourgeois,* Cl. Barbin, 1666, p. 188 et suiv.

dans sa VII^e épître adressée à Racine en 1677, a immortalisé le second Brioché :

> Et non loin de la place où Brioché préside...

Cette place était située à l'extrémité nord de la rue Guénégaud, alors nouvellement construite; « les marionnettes de Fanchon, dit Brossette, jouoient sur cette place, dans un endroit nommé le *Château-Gaillard.* » Cependant François Brioché paraît avoir été, vers cette époque, un peu troublé dans son domicile. Sans quitter les environs du Pont-Neuf, il semble avoir voulu émigrer sur l'autre rive. Une lettre inédite de Colbert au lieutenant-général de police, datée du 16 octobre 1676, contient ce qui suit : « Le nommé Brioché s'estant plaint au roy des deffenses qui lui ont esté faites par le commissaire du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois d'y jouer des marionnettes, sa majesté m'a ordonné de vous dire qu'elle veut bien lui permettre cet exercice, et que, pour cet effet, vous ayez à lui assigner le lieu que vous jugerez le plus à propos (1). » On voit que Brioché avait conservé de puissans amis en cour.

Nous trouvons François encore établi près du Pont-Neuf en 1695. Après le brillant succès du *Joueur,* le poète sans fard, Gascon, adressa à Regnard une épître demi-louangeuse et demi-satirique, où il l'engage à rompre tout commerce avec ses collaborateurs forains, et renvoie ceux-ci à Brioché et aux marionnettes :

> Que je vous plains, Dancourt, De Brie et Dufréni!
> Portant à Brioché vos pointes à la glace,
> Allez sur le Pont-Neuf charmer la populace (2).

Ce pauvre Brioché était, comme on voit, le point de mire de tous les beaux-esprits caustiques. La célébrité de son nom fit de ses marionnettes un lieu commun satirique. Le poète Lainez, annonçant dans une épigramme, d'ailleurs assez froide, qu'il renonce aux muses sévères et qu'il enferme sous quatre clés Horace, Boileau et le bon goût, pour chercher des succès *faciles,* ajoutait ironiquement que

> Brioché, Linière et Dancourt
> Lui montroient le grand art de plaire (3),

grand art en effet, quand on l'atteint, fût-ce en compagnie de Brioché! Au reste, faciles ou non, les succès des deux Brioché ont été éclatans, soutenus, fructueux, et leur ont suscité de nombreuses et redoutables concurrences. Je vais faire connaître les plus célèbres de leurs rivaux.

(1) Cette lettre se trouvera dans le tome second de la *Correspondance administrative sous Louis XIV* dont M. Depping a déjà publié le premier volume dans la *Collection des documens historiques*. Le second est sous presse.

(2) Voyez les *Poésies du poète sans fard,* à Libreville, chez Paul Disant-Vray, à l'antique miroir qui ne flatte point; 1698. Épître XII, v. 15 et suiv.

(3) *Poésies* de Lainez, épigramme 23^e; La Haye, 1753. Ce poète mourut en 1710.

VII. — FIGURES DE BENOÎT. — PYGMÉES ET BAMBOCHES.

Outre Daitelin et le mécanicien anglais mentionné par Brossette, il s'éleva dans Paris divers concurrens aux bonnes marionnettes du Pont-Neuf. En 1668, Archambault, Jérôme, Arthur et Nicolas Féron, danseurs de corde associés et directeurs de marionnettes, obtiennent du lieutenant de police l'autorisation de construire une loge au jeu de paume du nommé Cercilly, à l'enseigne de la Fleur de lys. On cite encore un privilége semblable accordé à François Bodinière (1).

Vers le même temps, un sieur Benoît, surnommé du Cercle, fit une fortune considérable en montrant des figures de cire qui offraient des portraits de souverains et de personnes célèbres. Je ne parle de ces figures que parce que La Bruyère, dans le court passage qu'il leur consacre, leur a donné le nom de *marionnettes* (2). Elles ont été, pour Mme de Sévigné, l'occasion d'un mot charmant : « Si, par miracle, dit-elle à sa fille, vous étiez hors de ma pensée, je serois vide de tout, comme une figure de Benoît (3). »

En 1676, un nommé La Grille tenta une plus ambitieuse concurrence contre les marionnettes de Brioché, ou plutôt contre le privilége de l'Opéra; je veux parler du théâtre des *Pygmées*, qui devint, l'année d'après, le théâtre des *Bamboches*. Aucun des historiens de notre scène n'a connu le théâtre des Pygmées, et ceux qui ont parlé de celui des Bamboches se sont étrangement fourvoyés. L'abbé Du Bos a été la première cause de ces erreurs en signalant de mémoire l'établissement à Paris, en 1674, d'un nouveau spectacle d'origine italienne, dirigé par le sieur La Grille, et qui, sous le nom de *Théâtre des Bamboches*, eut un assez beau succès pendant deux hivers. « C'étoit, ajoutait-il, et cela seul était exact, un opéra ordinaire, avec la différence que la partie de l'action s'exécutoit par de grandes marionnettes, qui faisoient sur le théâtre les gestes convenables au récit que chantoient les musiciens, dont la voix sortoit par une ouverture ménagée dans le plancher de la scène (4). » L'auteur du *Journal manuscrit de la Comédie-Française*, compilation presque toujours dénuée de critique, mentionne, à l'année 1676, le succès d'une tragi-comédie représentée par la *troupe royale* de l'hôtel de Bourgogne, sans se douter qu'il s'agissait d'une troupe de marionnettes (5). De Visé n'a parlé dans le *Mercure* de 1674 et 1675

(1) *Mémoire pour servir à l'histoire de la Foire* (par les frères Parfait), *Int.* p. XLVI.

(2) Voyez *les Caractères* de La Bruyère; *Des Jugements*, § 21, t. II, p. 457, édition de M. Walckenaer.

(3) Lettre du 11 avril 1671.

(4) *Réflexions sur la Poésie et la Peinture*, t. III, p. 244.

(5) Quelques personnes attribuent cette compilation indigeste aux frères Parfait, à

ni des Pygmées ni des Bamboches, par l'excellente raison qu'ils n'existaient point; mais il ne parle pas, en 1676, du théâtre des Pygmées qui existait. Ce n'est que dans le premier trimestre de 1677 qu'il annonce le succès des Bamboches au Marais, comme une nouveauté. Les termes singulièrement énigmatiques dont il se sert en cette occasion ont fait croire au chevalier de Mouhy que ces petits comédiens étaient, non pas des marionnettes, mais de jeunes acteurs vivans (1). Voici le passage de De Visé : »

« Il ne nous reste plus qu'à parler du théâtre qu'on a *nouvellement ouvert* au Marais, dont les acteurs sont appelés *Banboches* (*sic*). Ce mot est dans la bouche de bien des gens, qui n'en savent pas l'origine. Banboche est le nom (il devait dire le surnom) d'un fameux peintre qui ne faisoit que de petites figures que les curieux appeloient des *banboches* (2). Je n'ai encore rien à vous dire de celles du Marais; mais peut-être que si on les laissoit croître, elles feroient parler d'elles. Elles se sont déjà perfectionnées; elles ne dançent pas mal, mais elles chantent trop haut pour pouvoir chanter bien long-temps, et, si on devient considérable quand on commence à se faire craindre, il faut qu'elles aient plus de mérite que le peuple de Paris ne leur en a cru; mais tout fait ombrage à qui veut régner seul. Cependant il est très certain que, lorsqu'on travaille trop ouvertement à détruire de méchantes choses, on les fait toujours réussir (3). »

Cet amphigouri et surtout la phrase, « ces petites figures chantent trop haut pour pouvoir chanter bien long-temps, » pourraient faire supposer que les bamboches du Marais visaient à la critique des hommes haut placés et à la satire des affaires de l'état. Il n'en était rien; en relisant ce passage avec attention, on voit qu'il ne s'agit, dans ces remarques entortillées, que de la jalousie maladroite de l'Opéra, qui prenait ombrage des moindres choses, et se croyait menacé même par des pantins chantans et dansans. Voici d'ailleurs toute la vérité sur ce spectacle : en 1676, un théâtre de marionnettes hautes de quatre pieds s'ouvrit au Marais, sous le nom de *Théâtre des Pygmées*, par une pièce en cinq actes, intitulée aussi *les Pygmées*. Je transcris exactement le titre du programme : « *Les Pygmées*, tragi-comédie en cinq actes (le directeur se garde bien d'employer le mot *opéra*), ornée de musique, de machines, de changemens de théâtre, représentée en leur hôtel royal (*l'hôtel royal des Pygmées!*) au marais du Temple; in-4° avec cette épigraphe :

tort, je crois. Elle est cependant précieuse pour tout ce qui est extrait des registres de la Comédie-Française.

(1) *Tablettes dramatiques*, p. xx; Paris, 1757, in-8°.

(2) Pierre de Laer, peintre hollandais, mort en 1675.

(3) *Le Nouveau Mercure galant*, contenant tout ce qui s'est passé de curieux depuis le 1er janvier jusqu'au dernier mars 1677.

Cunctorum est novitas gratissima rerum (1).

Le directeur de ces marionnettes, nouvelles en France. s'appelait La Grille. Le programme se termine ainsi :

« Ce qu'on n'a point vu jusqu'ici, des figures humaines de quatre pieds de haut, richement habillées, et en très grand nombre, représenter sur un vaste et superbe théâtre des pièces en cinq actes, ornées de musique, de ballets, de machines volantes, de changemens de décorations, réciter, marcher, *actionner*, comme des personnes vivantes, sans qu'on les tienne suspendues : c'est ce qu'on verra désormais..... »

La seconde pièce jouée sur ce théâtre fut un opéra féerique intitulé *les Amours de Microton, ou les Charmes d'Orcan*, tragédie enjouée. Cette dénomination absurde est changée à la main, dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, en celle de *pastorale enjouée*. L'année suivante (1677), le théâtre des Pygmées prit le nom de *Théâtre des Bamboches;* mais ces ambitieuses marionnettes ne tardèrent pas à succomber sous les réclamations de l'Opéra, confirmant la prophétie du *Mercure :* « Elles chantent trop haut pour chanter long-temps. » Nous verrons plus tard d'autres *pygmées* et d'autres *bamboches*.

### VIII. — PREMIERS JOUEURS DE MARIONNETTES AUX FOIRES SAINT-GERMAIN ET SAINT-LAURENT.

Ce sont surtout les foires Saint-Germain et Saint-Laurent qui ont été le berceau, et, à partir de 1697, la vraie patrie des marionnettes. L'origine de ces deux célèbres enceintes, lieux de franchise ouverts au commerce et à l'industrie, se perd dans la nuit des temps. La foire Saint-Germain, qui, au XVII^e^ siècle, commençait à la Purification et durait jusqu'au dimanche des Rameaux, occupait l'emplacement où se trouve le marché actuel. La foire Saint-Laurent, qui s'ouvrait la veille de la fête de saint Laurent, et se terminait à la Saint-Michel, le 29 septembre (2), se tint d'abord entre Paris et le Bourget, puis, à partir de 1662, entre les rues du Faubourg-Saint-Denis et du Faubourg-Saint-Martin. Il était naturel que les marchands, intéressés à attirer la foule, aient de bonne heure appelé près d'eux des saltimbanques. On ne trouve pourtant aucun indice de jeux de théâtres à la foire Saint-Germain avant l'année 1595. Une sentence, rendue le 5 février par le lieutenant civil, sur la plainte des maîtres de la Passion, permit à une troupe de comédiens de province de continuer leurs représentations dans le préau de la foire où ils s'étaient établis, à charge de payer auxdits maîtres deux écus

(1) Beauchamp a inséré le titre de cet *opéra* fait pour les marionnettes dans la liste des tragi-comédies jouées par les comédiens du Marais, et cette lourde bévue a été naturellement répétée par tous ses successeurs.

(2) La durée des deux foires a beaucoup varié; il faut voir l'histoire de ces changemens dans les *Antiquités de Paris*, par Sauval.

par an (1). Les frères Parfait pensent, avec beaucoup de vraisemblance, que les marionnettes ont précédé dans les deux foires tous les autres spectacles (2); mais ils n'ont point apporté de preuves à l'appui de cette assertion.

Dans un mémoire publié par le lieutenant de police, M. de la Reynie, contre le seigneur-abbé de Saint-Germain-des-Prés, à l'occasion de la juridiction de cette foire, il est établi qu'en 1646 le lieutenant civil Aubray accorda à des danseurs de corde et maîtres de marionnettes l'autorisation de jouer à la foire Saint-Germain. Il est possible en effet que le lieutenant civil ne soit intervenu qu'à partir de cette époque dans la police de la foire; mais il est certain que des autorisations antérieures ont dû être données à des joueurs de marionnettes par les seigneurs-abbés. Ainsi, Scarron, qui, en 1643, c'est-à-dire entre la mort du cardinal de Richelieu et celle de Louis XIII, adressa à Gaston des stances où sont décrits avec agrément les divers spectacles de cette foire, fait une mention expresse des marionnettes :

. . . . . . . . . . . . . .
Le bruit des pénétrans sifflets,
Des flûtes et des flageolets,
Des cornets, hautbois et musettes,
Des vendeurs et des acheteurs,
Se mêle à celui des sauteurs
Et des tambourins à sonnettes,
Aux joueurs de marionnettes
Que le peuple croit enchanteurs... (3).

Devons-nous voir dans ce dernier vers une allusion à l'aventure de Brioché en Suisse? On le pourrait croire. Les frères Parfait et plusieurs autres critiques pensent que Brioché avait la coutume de transporter ses marionnettes du Pont-Neuf à la foire Saint-Germain (4). La tradition en est établie; le poète Lemière a dit dans le moins imparfait de ses ouvrages :

Où court donc tout ce peuple au bruit de ces fanfares?
Viens, ma muse! suivons ces juges en simarre (5) :
Ils ouvrent dans Paris un enclos fréquenté,
Asile de passage au marchand présenté.
Pour fixer en ce lieu la foule vagabonde,
Qui s'écoule sans cesse et qui sans cesse abonde,
Vingt théâtres dressés dans des réduits étroits,
Entre des ais mal joints, sont ouverts à la fois.

(1) Voyez De la Mare, *Traité de la Police*, tome I, p. 440.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la foire*, tome I, *Introd.*, p. XL.

(3) *Stances à son Altesse royale*. Il y en a de touchantes sur l'exil de son père et sur la paralysie dont il commençait d'être atteint.

(4) *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la foire*, tome I, *Introd.*, p. IL.

(5) Les magistrats faisaient en grande pompe l'ouverture des deux foires.

Il en est un surtout, à ridicule scène,
Fondé par Brioché, haut de trois pieds à peine;
Pour trente magotins, constans dans leurs emplois,
Petits acteurs charmans que l'on taille en plein bois,
Trottant, gesticulant, le tout par artifices,
Tirant leur jeu d'un fil et leur voix des coulisses,
Point soufflés, point sifflés, de douces mœurs; entr'eux
Aucune jalousie, aucun débat fâcheux.
Cinq ou six fois par jour, ils sortent de leur niche,
Ouvrent leur jeu : jamais de rhumes sur l'affiche.
Grand concours; on s'y presse, et ces petits acteurs,
Fêtés, courus, claqués par petits spectateurs,
Ont pour premier soutien de leurs scènes bouffonnes
Le suffrage éclatant des enfans et des bonnes (1).

Ce trait et celui qu'y a ajouté M. Arnault dans sa jolie fable, *le Secret de Polichinelle,*

Les Roussel passeront, les Janots sont passés,
Lui seul, toujours de mode, à Paris comme à Rome,
Peut se prodiguer sans s'user;
Lui seul, toujours sûr d'amuser,
Pour les petits enfans est toujours un grand homme (2).

Ces traits, dis-je, qui portaient juste en 1777 et en 1812, quand écrivaient Lemière et Arnault, n'auraient pas eu la même vérité au XVIIe siècle, ni surtout pendant les trente premières années du XVIIIe, où les marionnettes furent un instrument de fine critique littéraire et quelquefois d'opposition politique. Le 7 février 1686, le procureur général au parlement de Paris, Achille de Harlay, adressa au lieutenant de police, M. de la Reynie, le billet suivant que le hasard m'a fait rencontrer dans des papiers relatifs à la révocation de l'édit de Nantes :

« A monsieur de la Reynie, conseiller du roy en son conseil, etc. — On dit ce matin au Palais que les marionnettes que l'on fait jouer à la foire Saint-Germain y représentent la déconfiture des huguenots, et comme vous trouverez apparemment cette matière bien sérieuse pour les marionnettes, j'ai cru, monsieur, que je devois vous donner cet avis pour en faire l'usage que vous trouverez à propos dans votre prudence (3). »

Vers cette époque, un nommé Alexandre Bertrand, maître doreur et faiseur de marionnettes si habile en son métier, que presque tous les joueurs se fournissaient près de lui, résolut de conduire et de faire parler lui-même ses petites figures; il loua donc, de moitié avec son frère, une loge dans l'impasse de la rue des Quatre-Vents (4). En 1690,

(1) *Les Fastes,* poème, livre III.
(2) *Fables,* Paris, 1812, liv. I, fable 7, p. 11.
(3) *Papiers relatifs aux protestans;* manuscrits de la Bibliothèque nationale.
(4) Voyez *Mémoires pour servir,* etc., t. I, p. 90.

s'étant établi dans le préau de la foire Saint-Germain, il voulut joindre à ses acteurs de bois une troupe d'enfans des deux sexes : nous verrons que telle a été constamment en France la manie et l'idée fixe de tous les directeurs de marionnettes. Les comédiens français se plaignirent de cette atteinte portée à leurs priviléges, et une sentence ordonna la démolition de la nouvelle loge. L'arrêt fut exécuté le jour même.

Réduit à ses danseurs de corde et à ses bonnes marionnettes, Bertrand se transporta à la foire Saint-Laurent et y donna des représentations, chaque année, jusqu'en 1697, où il conçut, comme tous ses confrères, de plus hautes prétentions. Cette date, en effet, est mémorable dans l'histoire des spectacles forains; tous prirent ou essayèrent de prendre un grand essor, par suite de la suppression de la Comédie-Italienne, dont ils se regardèrent comme les héritiers légitimes. Bertrand eut même l'outrecuidance de s'établir dans le local qu'elle abandonnait, et qui n'était rien moins que la scène de Corneille et de Racine, l'ancien hôtel de Bourgogne; mais, au bout de quelques jours à peine, un ordre du roi lui enjoignit d'en sortir.

Ce fut cette même année qu'aux petites *loges* des foires on substitua des salles construites sur le modèle des vrais théâtres, avec parquets, galeries, etc.; enfin, cette mémorable année vit commencer une guerre qui dura plus que celle de trente ans, entre le grand Opéra, les comédiens français et les Italiens ressuscités, d'une part, et de l'autre part, tous les entrepreneurs de théâtres forains, qui n'avaient d'autorisation que pour les danses de corde et le jeu des marionnettes, et dont l'incessante prétention, toujours repoussée par les théâtres privilégiés, était de remplacer peu à peu leurs acteurs mécaniques par des acteurs réels, parlans et chantans : ils avaient contre eux les magistrats, qui répugnaient à augmenter dans Paris le nombre des spectacles, et pour soutiens ardens la cour et la ville, dont ils promettaient de varier et de multiplier les plaisirs; mais les nombreuses péripéties et les étranges épisodes de cette longue guerre me conduiraient beaucoup trop loin, si je voulais la raconter dans son ensemble et ses détails. Je ne toucherai donc que ce qui a rapport aux marionnettes; la matière est encore assez riche.

## IX. — CHRONIQUE DES MARIONNETTES AUX FOIRES SAINT-GERMAIN ET SAINT-LAURENT, DE 1701 A 1793.

On est en droit de s'étonner qu'aucun des historiens de nos grands ou de nos petits théâtres ne se soit appliqué à reconstruire le répertoire des marionnettes. M. de Soleinne lui-même, qui possédait un assez grand nombre de pièces faites pour elles, imprimées et manuscrites, et qui avait eu l'excellente idée de recomposer le répertoire de la plupart de nos théâtres secondaires, a négligé, je ne sais pour-

quoi, de refaire celui des marionnettes; il a laissé toutes les pièces de ce genre qu'il possédait confondues dans l'immense suite du théâtre de la foire. Il est de notre devoir de faire cette séparation et de réunir pour la première fois l'ensemble de ce répertoire, qui, pendant plus de quarante ans, s'est constamment associé par la parodie à l'histoire de l'Opéra, de la Comédie-Française, des Italiens et de l'Opéra-Comique.

A la foire Saint-Laurent de 1701, Bertrand, dont la loge était sur la chaussée, en face de la rue de Paradis, fit représenter par ses marionnettes le premier ouvrage dramatique de Fuzelier, *Thésée ou la défaite des Amazones,* pièce en trois actes, avec un égal nombre d'intermèdes, qui composaient eux-mêmes une pièce épisodique, *les Amours de Tremblotin et de Marinette.* Ces trois intermèdes étaient joués (bien qu'en aient dit quelques compilateurs) par des acteurs vivans, puisque ce fut Tamponnet qui créa le rôle de Tremblotin.

En 1705, Fuzelier fit jouer à la foire Saint-Germain son second ouvrage, « *le Ravissement d'Hélène, ou le Siége et l'embrasement de Troie,* grande pièce en trois actes (je transcris l'affiche), qui sera représentée avec tous ses agrémens *au jeu des Victoires,* par les marionnettes du sieur Alexandre Bertrand, dans le préau de la foire Saint-Germain (1). » Cette pièce était accompagnée de trois intermèdes qui furent, je crois, comme ceux de la pièce précédente, joués par de vrais acteurs.

Vers cette époque parurent deux nouveaux joueurs de marionnettes, Tiquet et Gillot; mais je présume qu'ils n'eurent pour répertoire que les petites pièces de marionnettes anonymes qui étaient dans le domaine public, et que l'on jouait dans toutes les foires urbaines et rurales. Je trouve dans les portefeuilles manuscrits de M. de Soleinne un cahier mutilé, qui avait contenu la copie de huit de ces pièces. Les quatre premières, les seules qui restent, sont pleines des fautes les plus grossières, et paraissent n'avoir pu servir qu'à des joueurs de marionnettes et à des joueurs du plus bas étage. Ce cahier est intitulé : *Répertoire des petites pièces de Polichinelle,* avec dates de 1695 à 1712. Voici les titres de ces huit pièces : 1° *l'Enlèvement de Proserpine par Pluton, roi des enfers* (annoncée en vers, mais en prose mêlée de consonnances; c'est probablement la pièce dont il est parlé dans l'épître d'Antoine Hamilton à la princesse d'Angleterre); 2° *Polichinelle Grand-Turc;* 3° *le Marchand ridicule;* 4° *Polichinelle colin-maillard;* 5° *la Noce de Polichinelle et l'accouchement de sa femme;* 6° *Polichinelle magicien;* 7° *les Cousins de la Cousine;* 8° *les Amours de Polichinelle* (2). Les historiens du théâtre n'ont connu que deux de ces petites farces, *Polichinelle colin-maillard* et *le Marchand ridicule.* Le *Dictionnaire des Théâ-*

(1) Imprimée à Paris, chez Chrétien, 1705, in-12.

(2) *Théâtre inédit de la foire,* collection de M. de Soleinne, n° 3399 du catalogue imprimé. Il n'existe que les titres des quatre dernières pièces; les feuilles qui contenaient le texte ont été arrachées du cahier.

*tres de Paris* a publié la dernière *in extenso*, comme plus décente et plus réservée dans ses plaisanteries que les pièces du même genre : nous sommes obligé de confesser que cet échantillon de décence ne donne pas une opinion fort avantageuse de mesdames les marionnettes vers la fin du règne de Louis XIV; elles préludaient à la régence.

Il ressort de deux procès-verbaux dressés, l'un le 30 août 1707, l'autre le 3 août de l'année suivante, que tous les essais de comédies et d'opéras-comiques, que s'efforçaient de faire représenter à chaque foire Allard, Maurice, De Selles, Michu de Rochefort, Octave et autres, étaient toujours précédés, pour la forme, d'un jeu de marionnettes qui constituait, avec les danses de corde, l'objet principal ou plutôt le seul de leur privilége; mais ils employaient tous leurs efforts pour faire de l'accessoire le principal. Un arrêt du parlement du 2 janvier 1709, qui venait après plusieurs autres, enjoignit à Dolet, La Place et Bertrand de ne faire servir dorénavant leur loge qu'aux exercices de leur profession, la danse de corde et les marionnettes.

C'est alors que s'établit l'usage des pièces *à la muette*, mêlées de *jargon*, et celui des pièces *à écriteaux*. Le jargon consistait en mots vides de sens que les forains introduisaient dans leurs farces, surtout dans les parodies des pièces de la Comédie-Française; ils déclamaient ces mots en parodiant l'emphase et le son de voix des *Romains* (c'était le nom qu'ils donnaient aux comédiens français). Quant aux écriteaux, on les vit commencer à la foire Saint-Germain de 1710 : c'étaient des couplets écrits sur une pancarte de carton, que chaque acteur, au moment venu, déroulait aux yeux du public. L'orchestre jouait l'air, et des gagistes, placés au parquet et à l'amphithéâtre, les chantaient, engageant ainsi toute la salle à les imiter. Deux ans plus tard, on fit descendre les écriteaux du cintre, afin de rendre aux acteurs la liberté d'exprimer par leurs gestes le sens des couplets.

En 1715, Carolet, qui devait bientôt se montrer le plus fécond des auteurs forains, débuta par une pièce bien téméraire, qu'il donna aux marionnettes de Bertrand, *le Médecin malgré lui*, parodie en trois actes et en vaudeville de la comédie de Molière. A la foire Saint-Germain de 1717, Carolet confia à la même troupe une petite pièce en un acte, *la Noce interrompue*. On vit surgir la même année un nom destiné à devenir célèbre parmi les directeurs de marionnettes. Bienfait, gendre et successeur de Bertrand, représenta à la foire Saint-Germain une petite comédie fort libre de Carolet, intitulée *la Cendre chaude*, un acte en prose, avec des divertissemens et des couplets (1). Il s'agissait d'un prétendu mort qui se permettait, dans son mausolée, d'assez égrillardes fantaisies. Pendant l'année 1719, tous les théâtres forains furent supprimés; il n'y eut d'exception que pour les danseurs de corde

(1) *Théâtre inédit de Carolet*, Soleinne, n° 3407.

et les marionnettes. Celles-ci, n'ayant à craindre aucune concurrence, se reposèrent sur leur vieux répertoire. Aux foires de 1720, il intervint une transaction entre les petits et les grands théâtres : on permit aux forains de jouer des pièces avec quelques paroles entremêlées de chant et de jargon; les marionnettes seules restèrent, comme toujours, maîtresses de tout dire, de tout chanter et de tout se permettre. Elles profitèrent de la liberté, et se montrèrent, cette année surtout, outrageusement satiriques. Le *Journal de Paris* de Mathieu Marais nous apprend qu'elles brocardèrent sur un ridicule épisode du *système*, l'affaire du duc de La Force, décrété par le parlement pour être ouï au sujet de la conversion qu'il avait faite de ses billets en marchandises de droguerie et d'épicerie, ce qu'on trouvait messéant à sa dignité de duc et pair. Polichinelle s'égaya aussi à propos d'une aventure assez lugubre; je veux parler du feu qui prit, à l'issue d'un petit souper, aux paniers de M^me^ de Saint-Sulpice, jeune et jolie veuve de la société intime de M^me^ de Prie, du duc de Bourbon, du prince de Conti et du comte de Charolais, accident dont elle faillit mourir, et sur lequel il courut dans Paris une version burlesque et peu charitable. Mathieu Marais, qui tient note de ces bruits et qui semble y croire (17 février 1721), écrit quinze jours après : « J'ai appris que Polichinelle joue cette dame à la foire, et dit à son compère qu'il est venu des grenadiers voir sa femme, et lui ont mis un pétard sous sa jupe et l'ont brûlée. Il a dit aussi : Compère, je suis en décret, et cela me fâche beaucoup. — Tu es en décret? Il n'y a qu'à te purger, dit le compère. — Oh! s'il ne tient qu'à me purger, répond Polichinelle, j'ai chez moi bien de la casse et du séné, et je me purgerai tant que je me guérirai du décret. — Ainsi les marionnettes, remarque Mathieu Marais, ont joué les princes, le duc de La Force et cette dame, dont l'aventure triste a été tournée en ridicule (1). » Étonnez-vous donc du succès de Polichinelle!

En 1722, Francisque, qui, depuis quelque temps, avait obtenu par tolérance de joindre à ses pantins et à ses danseurs une troupe d'acteurs parlans et chantans, avait espéré obtenir pour lui et ses trois principaux auteurs, Fuzelier, Lesage et d'Orneval, le privilége de l'Opéra-Comique, genre nouveau, que ces spirituels écrivains avaient en quelque sorte créé; mais il échoua dans son espoir, et le triumvirat, irrité de tous les obstacles que les théâtres privilégiés lui suscitaient, refusa de se plier aux entraves du monologue dont l'Opéra, les comédiens français et les Italiens coalisés venaient d'obtenir le maintien (2). Plutôt que de se résoudre à ne faire parler et chanter qu'un seul personnage, nos trois poètes aimèrent mieux n'avoir que des marionnettes pour inter-

(1) *Journal de Paris*, dans la 2^e^ série de la *Revue Rétrospective*, tome VII, p. 355 et 369.

(2) Ce genre de pièces datait de 1707. Un arrêt du 22 février 1707 ayant défendu aux forains de jouer des comédies, colloques ni dialogues, ils en conclurent qu'ils pouvaient jouer des monologues, ce qui fut toléré.

prètes. Eux-mèmes nous apprennent leur résolution désespérée dans un court avertissement qu'ils placèrent au-devant de leur coup d'essai en ce genre, *l'Ombre du cocher poète :* « Plus animés, disent-ils, par la vengeance que par l'intérêt, les auteurs de l'Opéra-Comique (c'est ainsi qu'ils se qualifient) s'avisèrent d'acheter une douzaine de marionnettes et de louer une loge, où, comme des assiégés dans leurs derniers retranchemens, ils rendirent encore leurs armes redoutables. Leurs ennemis (les trois grands théâtres), poussés d'une nouvelle fureur. firent de nouveaux efforts contre Polichinelle chantant; mais ils n'en sortirent pas à leur honneur (1). » En effet, ayant pris à l'ouverture de la foire Saint-Germain des arrangemens avec La Place, directeur des *Marionnettes étrangères,* ils firent jouer sur cette petite scène trois pièces à ariettes qu'ils avaient destinées à l'Opéra-Comique de Francisque, et qui attirèrent tout Paris chez La Place (2). Ces trois ouvrages étaient *l'Ombre du cocher poète,* qui servait de prologue, *le Rémouleur d'amour,* en un acte et en vers, et *Pierrot-Romulus ou le Ravisseur poli,* parodie en vers du *Romulus* de La Motte. Je lis dans une lettre inédite de l'abbé Chérier, écrite en 1731, à l'occasion d'un autre succès de marionnettes : « *Le Pierrot-Romulus* fit une fortune immense; on le jouait depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures après minuit (3). » Le régent voulut s'en donner le plaisir, et se fit représenter ce spectacle passé deux heures du matin. Mathieu Marais raconte dans son *Journal* (16 février 1722) que les comédiens français, blessés de cette critique, voulurent faire taire Polichinelle. Baron, qui, malgré son âge, était fort applaudi dans le rôle de Romulus, fit une noble harangue à M. de la Vrillière. Le compère de Polichinelle, qui avait été appelé, s'en tira, comme toujours, par une polissonnerie : « Il n'avait point, disait-il, l'éloquence nécessaire pour répondre à un aussi beau discours, et il ne dirait que deux mots : depuis plus de cinq cents ans (il faisait ainsi remonter le théâtre des marionnettes au XIIIe siècle), Polichinelle était en possession de parler et de p...r; il demandait d'être conservé dans ce double privilége, ce qui fut reconnu de toute justice; les comédiens et Baron lui-même ne purent que rire de ce burlesque plaidoyer avec le reste de l'auditoire (4). »

Cependant le privilége des marionnettes était soumis à de très gênantes restrictions, comme nous l'apprend l'abbé Chérier dans la lettre

(1) *Théâtre de la foire,* tome V, p. 47.

(2) Quand Lesage se vouait ainsi aux marionnettes, il avait déjà, depuis onze ans, donné *Turcaret* à la Comédie-Française, et publié, depuis sept ans, les deux premiers volumes de *Gil Blas.* Il avait sur le métier le tome troisième, le plus distingué de tous, qui parut en 1724.

(3) Voyez *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3399. Cette lettre est placée à la suite de la petite pièce intitulée *Polichinelle à la guinguette de Vaugirard.*

(4) *Revue Rétrospective,* 2e série, tome VIII, p. 162 et 163.

que nous venons de citer : « Il n'est, dit-il, permis à Polichinelle de jouer des comédies qu'à la charge de les représenter dans son idiome, qui est celui du sifflet-pratique... Il faut encore qu'il se renferme dans son institution, qui est d'avoir sur son théâtre un voisin ou confrère qui l'interroge par demandes, et à qui Polichinelle répond avec sa précision polissonique ordinaire (1). »

Nos trois spirituels entrepreneurs de marionnettes avaient fait peindre au bas du rideau de leur théâtre un polichinelle en pied (2), avec cette devise un peu bien fière : « J'en valons bien d'autres. » Dans un vaudeville joué au commencement de ce siècle, on a mis dans la bouche de Lesage cet éloge des troupes de marionnettes :

Les acteurs y sont de niveau,
Aucun d'eux ne s'en fait accroire;
Les mâles au porte-manteau,
Et les femelles dans l'armoire.
Isabelle, sous les verrous,
Laisse Colombine tranquille,
Et Polichinelle à son clou
Ne cabale pas contre Gille (3).

Cependant Francisque, abandonné à l'improviste par ses trois auteurs, eut la bonne fortune de recruter Piron. Celui-ci, dans une pièce en monologue intitulée *Arlequin-Deucalion*, railla assez finement ses confrères passés joueurs de marionnettes. Obligé, par l'arrêt de la cour, à ne faire parler qu'un seul acteur, il éluda cette incommode obligation par plusieurs heureux subterfuges. Voici un des meilleurs : Arlequin-Deucalion, cherchant dans tous les coins du Parnasse des matériaux pour créer des hommes, met la main sur un polichinelle de bois, qui parle aussitôt son baragouin par l'organe du compère placé sous la scène. Grand émoi de Deucalion, qui craint un procès des grands théâtres; mais, comme ce genre de dialogue n'avait pas été prévu dans la requête des comédiens à priviléges, et que l'arrêt n'avait pas compris le jargon de Polichinelle parmi les voix proscrites, le commissaire, qui assistait au spectacle, ne se crut pas en droit de verbaliser. Cependant, comme de pareils tours d'esprit ne peuvent pas se multiplier indéfiniment, Piron se découragea, et Francisque, faute de monologues, fut obligé de revenir aux marionnettes. Il s'avisa alors d'en faire fabriquer de grandeur presque naturelle, et Piron, qui venait de railler ses confrères, consentit à laisser jouer par celles-ci, à la foire Saint-Laurent suivante, un opéra-comique en trois actes et en

(1) *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3399.

(2) Ce polichinelle gravé dans le *Théâtre de la foire* (tome V, p. 47) est curieux en ce qu'il donne le costume exact du personnage en 1722.

(3) *Lesage à la foire ou les Écriteaux,* par MM. Barré, Radet et Desfontaines.

prose, *la Vengeance de Tirésias ou le Mariage de Momus* (1). Heureusement la dernière semaine du carême étant venue, et la clôture des grands théâtres suspendant de fait leurs priviléges, *Tirésias* put être joué par la troupe vivante de Francisque, avec un autre opéra-comique de Piron, *l'Antre de Trophonius*.

La Place, associé à Dolet, reprit à cette foire *Pierrot-Romulus;* mais l'ouvrage eut beaucoup moins de succès qu'au commencement de l'année, parce que, dit-on (et cela mérite qu'on le remarque), les auteurs avaient cessé de *prêter la main* à l'exécution de la pièce. La Place et Dolet eurent donc recours à des nouveautés. Carolet, le plus inépuisable fournisseur, vint à leur aide; ils purent monter successivement, dans cette seule foire, trois pièces de cet auteur : *la Course galante ou l'Ouvrage d'une minute,* parodie du *Galant coureur ou l'Ouvrage d'un moment* de Legrand, et *Tirésias aux Quinze-Vingts,* précédé d'un prologue intitulé *Brioché vainqueur de Tirésias*. Ces deux pièces étaient destinées à faire concurrence au *Tirésias* de Piron. Les marionnettes de Bienfait donnèrent aussi à cette foire une bluette de Carolet, *l'Entêtement des spectacles*.

En 1723, Piron, sous le nom emprunté de La Maison-Neuve, fit jouer encore par les marionnettes de Francisque une pièce en trois actes et en prose mêlée de vaudevilles, *Colombine-Nitétis,* parodie de *Nitétis,* tragédie de Danchet (2).

Ces deux années 1722 et 1723 ont été, comme on voit, l'époque la plus brillante, et, si l'on peut ainsi parler, la plus littéraire du théâtre des marionnettes en France. Pendant ces deux années, Lesage, Piron, Fuzelier, d'Orneval, ont lutté à l'envi, sur cette petite scène, de verve, de malice et de gaieté.

En 1724, les marionnettes de Bienfait représentèrent à la foire Saint-Germain *les Eaux de Passy,* un acte de Carolet, et à la foire Saint-Laurent deux pièces du même auteur : la première, *l'Anti-Claperman ou le somnifère des maris,* critique du *Claperman* de Piron (3), la seconde, *Inès et Mariamne aux Champs-Élysées,* qui n'était rien moins que la parodie en un acte et avec prologue de deux tragédies nouvelles et bien reçues du public, l'*Inès* de La Motte et la *Mariamne* de Voltaire.

Un Anglais, John Riner, ayant fait bâtir une salle pour des danseurs de corde dans le jeu de paume de la rue des Fossés-Monsieur-le-

(1) Cette pièce porte pour titre dans les œuvres de Piron : *le Mariage de Momus ou la Gigantomachie,* t. V, p. 1-62.

(2) Rigoley de Juvigny (*Œuvres* de Piron, t. V, p. 63) donne à cette pièce la date de 1722, évidemment fautive. Il suffit de rappeler que la tragédie de Danchet ne parut sur la scène française que le 11 février 1723.

(3) Opéra-comique représenté l'année précédente au jeu de Restier, Dolet et La Place, avec le consentement tacite des comédiens français et de l'Opéra.

Prince, ajouta des marionnettes à ce spectacle. Il fit représenter par elles, le 10 mars 1726, *la Grand'Mère amoureuse,* parodie en trois actes de l'opéra d'*Atis*. Cette pièce de Fuzelier, Lesage et d'Orneval (1) fut précédée d'une *harangue de Polichinelle au public,* critique assez plaisante des *complimens* d'ouverture et de clôture en usage sur les deux théâtres français et italien. Une copie entière de cette harangue, qui n'a été qu'incomplétement publiée, se trouve dans les portefeuilles de M. de Soleinne. Je me hasarde à la transcrire, malgré quelques licences de style qui sont malheureusement le fond de la langue de Polichinelle.

Après avoir fait, chapeau bas, les trois saluts d'usage, Polichinelle s'avance au bord du théâtre et dit :

« Monseigneur le public, puisque les comédiens de France et d'Italie, masculins, féminins et neutres, se sont mis sur le pied de vous haranguer, ne trouvez pas mauvais que Polichinelle, à l'exemple des grands chiens, vienne pis..r contre les murs de vos attentions et les inonder des torrens de son éloquence. Si je me présente devant vous en qualité d'orateur des marionnettes, c'est pour vous dire que vous devez nous pardonner de vous étaler dans notre petite boutique une seconde parodie d'*Atis* (2). En voici la raison : les beaux esprits se rencontrent; *ergo*, l'auteur de la Comédie-Italienne et celui des marionnettes doivent se rencontrer. Au reste, monseigneur le public, ne comptez pas de trouver ici l'exécution gracieuse de notre ami Arlequin; vous compteriez sans votre hôte. Songez que nos acteurs n'ont pas les membres fort souples, et que souvent on croiroit qu'ils sont de bois. Songez aussi que nous sommes les plus anciens polissons (3), les polissons privilégiés, les polissons les plus polissons de la foire; songez enfin que nous sommes en droit, dans nos pièces, de n'avoir pas le sens commun, de les farcir de billevesées, de rogatons, de fariboles. Vous allez voir dans un moment avec quelle exactitude nous soutenons nos droits :

Ici la licence
Conduit nos sujets,
Et l'extravagance
En fournit les traits;
Si quelqu'un nous tance,
J'avons bientôt répondu
Lanturlu.

« Bonsoir, monseigneur le public; vous auriez eu une plus belle harangue, si j'étois mieux en fonds. Quand vous m'aurez rendu plus riche, je ferai travailler pour moi le faiseur de harangues de ma très honorée voisine, la Comédie-Française, et je viendrai vous débiter ma rhétorique empruntée avec le ton

(1) J'ajoute le nom de Lesage d'après une note manuscrite que je trouve dans le *Théâtre inédit de Fuzelier,* Soleinne, n° 3405, 2.

(2) La première, jouée à la Comédie-Italienne, était des mêmes auteurs que celle des marionnettes.

(3) On voit qu'il était dès-lors généralement admis que les marionnettes étaient le plus ancien spectacle des foires Saint-Germain et Saint-Laurent.

de Cinna et un justaucorps galonné comme un trompette. Venez donc en foule! je vous ouvrirai nos portes, si vous m'ouvrez vos poches.

Ah! messieurs, je vous vois, je vous aime;
Ah! messieurs, je vous aimerai tant,
Si vous m'apportez votre argent!
Je vous vois, je vous veux, je vous aime,
Je vous aimerai, etc. Dixi (1). »

Riner fit encore jouer en 1726 une pièce de Fuzelier et de d'Orneval, *les Stratagèmes de l'amour,* parodie du ballet de ce nom, que Fuzelier avait déjà parodié à la Comédie-Italienne. Je trouve, parmi les pièces manuscrites de Carolet qu'a réunies M. de Soleinne, *le Divertissement comique,* représenté par les marionnettes de Bienfait à la foire de 1727. Il n'y eut en 1728 d'autres spectacles forains que ceux des danseurs de corde et des marionnettes, lesquels ne se mirent pas en frais de nouveautés.

Carolet, à la foire Saint-Germain de 1731, fit jouer *le Cocher maladroit ou Polichinelle Phaéton,* parodie en trois actes et en vaudevilles de l'opéra de *Phaéton.* A la foire Saint-Laurent, Bienfait fit représenter par ses comédiens de bois trois pièces du même auteur, *Polichinelle Cupidon ou l'Amour contrefait, l'Impromptu de Polichinelle,* en prose, et *le Palais de l'ennui ou le Triomphe de Polichinelle* (2), critique en un acte et en vaudevilles de l'opéra d'*Endymion.* Les marionnettes jouèrent encore à cette foire *Polichinelle roi des sylphes* et *Polichinelle à la guinguette de Vaugirard* (3). Cette année, l'Opéra-Comique, dont Pontau avait obtenu le privilége, fut obligé de se restreindre aux pièces à la muette et en écriteaux. Il n'obtint grace que pour quelques enfans auxquels il fit jouer une pièce de sa façon intitulée *les Petits comédiens.* Au lever du rideau, il s'avançait au bord de la rampe et sollicitait l'indulgence pour cette troupe enfantine, en chantant le couplet suivant :

S'ils n'ont pas l'honneur de vous plaire,
Épargnez-les : c'est moi, messieurs,
Qui dois porter votre colère :
J'ai fait la pièce et les acteurs.

Peu de personnes savent que Favart a débuté par le théâtre des marionnettes. Sa première pièce, composée en société de Largillière fils, est une parodie du *Glorieux* de Destouches, *Polichinelle comte de Paonfier* (4), jouée à la foire Saint-Germain de 1732 au jeu de Bienfait. Celui-ci, qui était devenu, grace surtout à Carolet, l'Atlas des théâtres de marionnettes, représenta encore à cette foire *Polichinelle Ama-*

(1) *Théâtre inédit de Fuzelier,* Soleinne, n° 3405.
(2) Ces quatre pièces se trouvent dans le *Théâtre inédit de Carolet,* Soleinne, n° 3407.
(3) *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3399.
(4) *Théâtre inédit de Favart,* Soleinne, n° 3419.

*dis,* parodie en vers de l'*Amadis* de Quinault (1). L'année d'après, il donna deux pièces de Carolet à la foire Saint-Germain, *Polichinelle Alcide ou le Héros en quenouille,* parodie de l'opéra d'*Omphale,* et *Polichinelle Apollon ou le Parnasse moderne,* un acte en vaudevilles (2). A la même foire, les marionnettes jouèrent une parodie de l'*Isis* de La Motte, intitulée *A Fourbe fourbe et demi ou le Trompeur trompé* (3). Cette même année (1733), les marionnettes de Bienfait donnèrent à la foire Saint-Laurent un acte en vaudevilles d'un nouvel auteur, Valois d'Orville, intitulé *la Pièce manquée* (4). Je trouve dans les portefeuilles manuscrits de M. de Soleinne *le Retour imprévu ou Arlequin faux magicien,* canevas avec couplets daté de 1733, *Apollon Polichinelle,* parodie d'*Issée,* en trois actes, représentée à la foire Saint-Germain de 1734, dans laquelle dame Gigogne, qui était revenue cette année fort à la mode, jouait le rôle de Doris (5), et un vaudeville de circonstance, *la Prise de Philisbourg,* par Carolet, donné par les marionnettes de la foire Saint-Laurent (6).

En 1735, Valois d'Orville fit représenter au jeu de Bienfait un nouvel acte en vers, *l'Impromptu de Polichinelle* (7). L'arrivée à Paris d'un géant qui se montrait à la foire fut, pour les marionnettes de Bienfait, l'occasion d'une farce en un acte, *l'Ile des Fées ou le Géant aux Marionnettes;* dame Gigogne jouait le personnage de la fée. A la foire Saint-Laurent, les marionnettes donnèrent *le Songe agréable ou le Réveil de l'Amour.* En 1736, on parodia au jeu de Bienfait l'opéra de *Thétis et Pélée,* sous le titre des *Amans peureux ou Polichinelle et dame Gigogne,* en trois actes. *Alzire,* applaudie pour la première fois sur la scène française, le 17 février 1736, n'échappa point aux parodistes de Bienfait. J'ai sous les yeux le très insignifiant canevas de ce petit acte anonyme et misérable, intitulé *la Fille obéissante* (8). Dame Gigogne, ô profanation! faisait le rôle d'Alzire! A cette même foire, Bienfait fit jouer par ses marionnettes *Polichinelle-Atis,* trois actes de Carolet, parodie de l'opéra d'*Atis* (9). Les portefeuilles de M. de Soleinne renferment le canevas d'une petite pièce, jouée le 23 juin de cette année par les marionnettes, intitulée *les Aventures de la foire Saint-Laurent.* Bienfait fit jouer à la foire Saint-Laurent suivante (1737) *Polichinelle-*

(1) *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3399.

(2) Voyez ces deux pièces dans le *Théâtre inédit de Carolet,* Soleinne, n° 3407.

(3) *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3400.

(4) *Théâtre inédit de Valois d'Orville,* Soleinne, n° 3412, avec la date de 1735.

(5) Ces deux pièces dans le *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3400.

(6) *Théâtre inédit de Carolet,* Soleinne, n° 3407.

(7) *Théâtre inédit de Valois d'Orville,* Soleinne, n° 3412.

(8) Pour ces quatre pièces, voyez le *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3400.

(9) *Théâtre inédit de Carolet,* Soleinne, n° 3407. La copie de M. de Soleinne est intitulée *Atis travesti.*

*Persée*, parodie de l'opéra de *Persée*, trois actes en vers (1), avec un prologue de Carolet, intitulé *la Noce interrompue*, dans lequel le diable avait un rôle, ainsi que dame Gigogne et Ragonde, une de ses filles (2). En 1740, Bienfait offrit au public de la foire Saint-Laurent une parodie très froide de l'opéra de *Pyrame*, intitulée *le Quiproquo ou Polichinelle-Pyrame* (3), et, à la même foire, un acte en vaudevilles intitulé *les Métamorphoses d'Arlequin* (4). L'idée de cette bluette était assez piquante. Il s'agissait de la querelle des marionnettes et de l'Arlequin de la Comédie-Italienne, Constantini. Celui-ci avait pris, dans un de ses rôles, l'habit de Polichinelle. Le Polichinelle de Bienfait essayait, à son tour, d'imiter l'allure et de prendre le costume d'Arlequin, ce qui ne lui était pas très facile. A la foire Saint-Laurent, les mêmes marionnettes jouèrent *la Descente d'Énée aux enfers*, parodie par Fuzelier et Valois d'Orville de la *Didon* de Lefranc de Pompignan, représentée pour la première fois le 21 juin 1734 et reprise cette année. 1740, avec plus de succès que dans la nouveauté. La copie, qui se trouve dans les portefeuilles de M. de Soleinne, indique qu'*Énée aux enfers* était précédé d'une harangue de Polichinelle (5). Je ne l'ai pu découvrir. Le même portefeuille contient un petit acte intitulé *Critique de la tragédie de Didon pour les marionnettes*. La scène se passe chez Éliante; c'est une conversation dans le genre (au mérite près) de la *Critique de l'École des Femmes*. Cette critique ne peut guère avoir été jouée qu'en société, car on jouait alors assez souvent les marionnettes en société, comme nous le verrons bientôt.

Vers cette époque, deux anciens joueurs de marionnettes commencèrent à sortir de leur obscurité : Fourré, habitué des foires Saint-Germain, Saint-Laurent et Saint-Ovide, et Nicolet, dont nous verrons bientôt le fils faire passer au boulevard du Temple une partie de la vogue dont jouissaient les foires temporaires. En 1741, Nicolet fit jouer à la foire Saint-Germain, par ses marionnettes, une pièce qui se trouve manuscrite dans les portefeuilles de M. de Soleinne, et dont le titre a l'air d'une nouvelle de gazette : *la Prise d'une troupe de comédiens par un corsaire de Tunis, au mois de septembre* 1740. La pièce est datée de 1741, et le permis de représenter porte, avec la date du 28 février 1742, la signature de Crébillon. Cette pièce est-elle restée un an à l'examen de la censure? je ne sais; toujours est-il prouvé, par

(1) Voyez ces deux pièces dans le *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, nº 3400.

(2) *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, nº 3400. Le *Dictionnaire des Théâtres de Paris* indique, sous l'année 1734, *la Noce interrompue*, parodie de l'opéra de *Pirithoüs*, dans laquelle Pirithoüs et Hippodamie étaient représentés par Polichinelle et Mme Gigogne.

(3) *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, nº 3400

(4) La copie de M. de Soleinne (*ibid*) est intitulée *les Métamorphoses de Polichinelle*.

(5) *Théâtre inédit de Fuzelier*, Soleinne, nº 3405, 2.

ce permis de représenter, que l'on avait, depuis quelque temps, astreint les canevas de marionnettes à la censure, ce qui peut expliquer la décadence que nous allons avoir à constater dans les productions de ce théâtre, jusque-là si spirituel et si prospère. Il semble aussi que Nicolet avait eu la pensée de porter quelque innovation dans ce genre de spectacle et de s'affranchir de quelques-unes des lois qui étaient sa condition d'existence, car l'autorisation de M. de Sartine, libellée par l'auteur de *Rhadamiste,* porte : « Permis de représenter, à la charge de ne parler qu'avec le *sifflet de la pratique* (1). »

On a vu jusqu'ici que les parodies abondent dans le répertoire des marionnettes; mais, à la foire Saint-Germain de 1741, Valois d'Orville fit, à propos de *la Chercheuse d'esprit* de Favart, une chose nouvelle et qui a eu beaucoup d'imitateurs : il donna sur le théâtre de Bienfait *Polichinelle distributeur d'esprit,* petite pièce qui n'offrait pas seulement, comme de coutume, la critique d'un ouvrage unique, mais une sorte de *revue* piquante des divers ouvrages joués dans la saison. Il serait curieux que les marionnettes eussent créé un genre, les *pièces-revues.*

A la foire Saint-Germain de 1742, Nicolet fit jouer par ses marionnettes un acte de Valois d'Orville, *l'Une pour l'Autre,* parodie d'*Amour pour Amour*, et un nouvel entrepreneur de marionnettes, Boursault, représenta une petite pièce du même auteur, *Orphée et Eurydice.*

Sous la date de 1743, les portefeuilles de M. de Soleinne contiennent *Don Quichotte-Polichinelle,* parodie en trois actes du ballet de *Don Quichotte,* encore par Valois d'Orville, mais qui peut-être n'a pas été représentée. Je voudrais pouvoir en dire autant de *Javotte,* parodie de *Mérope,* que le même auteur eut l'irrévérence de faire jouer par les marionnettes de la foire Saint-Germain de cette année (2). Je ne sais si c'est dans ce petit acte que Polichinelle, toujours frondeur, se moqua effrontément de la manie qui commençait à s'emparer du parterre *d'appeler l'auteur* des tragédies nouvelles et de le faire paraître en personne, honneur assez équivoque que l'on venait d'infliger à Voltaire lui-même le jour de la première représentation de *Mérope.* Le compère pressait Polichinelle de lui faire *entendre* une de ses œuvres, et, après avoir reçu une réponse fort incongrue, le compère s'empressait de demander *l'auteur! l'auteur!* satisfaction que s'empressait de lui donner Polichinelle, aux grands éclats de rire de l'assemblée.

A la foire Saint-Germain de 1744, les marionnettes de Bienfait représentèrent *Polichinelle maître-maçon* (3) et *Polichinelle Gros-Jean,* parodie en un acte et en vers de l'opéra de *Roland.* Les portefeuilles

(1) *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3400.

(2) Voyez ces cinq pièces de Valois d'Orville dans son *Théâtre inédit*, Soleinne, n° 3412.

(3) *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3400. Dans ce petit canevas d'une page, Polichinelle a pour femme Mme Catin.

de M. de Soleinne contiennent à cette date deux pièces de Fuzelier, le vieil athlète des théâtres forains, jouées à la foire Saint-Laurent par les *comédiens de bois* (c'était le nom des marionnettes de Nicolet) : l'une est intitulée *la Ligue des Opéras*, farce en un acte; l'autre, *Polichinelle maître d'école*, parodie du ballet de *l'École des Amans* (1).

Il s'opéra, vers cette époque, un grand changement dans le répertoire des marionnettes : nous allons voir l'esprit, l'invention, la malice, diminuer chaque jour, et la recherche des effets et des surprises de la mécanique augmenter dans une proportion correspondante. Les affiches de Paris nous prouvent que ce n'est plus désormais que sur les pièces à grand spectacle que Bienfait et ses rivaux fondaient l'espoir d'attirer la foule. Une annonce du 4 juillet 1746 est ainsi conçue : « *Le Bombardement de la ville d'Anvers* sera représenté sur le théâtre du sieur Bienfait, seul joueur de marionnettes de monseigneur le dauphin; c'est à la foire Saint-Laurent, dans le petit préau, au grand théâtre (2). » Ces mots pompeux sont les avant-coureurs de la décadence, et Bienfait ne change pas seulement de genre, il change le nom de son spectacle et lui en cherche un plus ambitieux. Voici l'affiche du 14 août 1746, répétée tous les jours suivans : « Les *comédiens praticiens français* du sieur Bienfait donneront *Arlequin vainqueur de la femme diablesse* (je lis ailleurs *vainqueur de la femme de son maître*), pièce en vaudevilles, ornée d'un magnifique spectacle, suivie de *la Prise de Charleroy;* le tout précédé des bonnes marionnettes et *des Amusemens comiques de Polichinelle*, qui mettra tout en œuvre pour mériter les bonnes graces du public. »

Ce nouveau nom de *comédiens praticiens* donné aux marionnettes tirait son origine de *la pratique*. C'était pour Bienfait un moyen de rehausser ses acteurs de bois, dont la vogue était un peu en baisse, et de les distinguer de la troupe d'enfans qui jouait concurremment sur son théâtre, sous le nom de *petits comédiens pantomimes* (3). Il faisait, en 1747, représenter tous les jours *la Descente d'Énée aux enfers*. Je ne crois pas que cette pièce fût celle où Fuzelier et Valois d'Orville avaient récemment parodié la *Didon* de Lefranc : ce devait être plutôt une pièce à machines, dans le genre de celles que Servandoni avait mises à la mode. Une annonce de l'année suivante déclare même cette prétention : « Dix-neuf février 1748, *Assaut général de Berg-op-Zoom*, et vue du pillage du dedans, spectacle brillant, *dans le goût de celui de Servandoni*, qui sera représenté sur le théâtre du sieur Bienfait, seul joueur de marionnettes des menus plaisirs de monseigneur le dauphin. » Alors, en effet, commençait l'engouement pour les spectacles qui ne s'adressent qu'aux yeux : c'était le triomphe de la mécanique.

(1) *Théâtre inédit de Fuzelier*, Soleinne, n° 3405, 2.

(2) *Affiches de Boudet*.

(3) Mêmes *Affiches*, 27 juillet 1747, 20 et 27 février 1749.

On imitait, sous toutes les formes, les automates de Vaucanson, le flûteur, le canard, etc.; on courait au joueur d'échecs de Kempel. Un Polonais, nommé Toscani, ouvrait, à la foire Saint-Germain de 1744, un théâtre pittoresque et automatique, qui semble avoir servi de prélude au fameux spectacle de Pierre : « On y voit, disent les *affiches*, des montagnes, des châteaux, des marines... Il y paraît aussi des figures qui imitent parfaitement tous les mouvemens naturels, sans qu'on aperçoive qu'elles soient tirées par aucun fil... et, ce qu'il y a de plus surprenant, on y voit une tempête, la pluie, le tonnerre, des vaisseaux qui périssent, des matelots qui nagent, etc., etc. » On annonçait de tous côtés de pareilles merveilles, et aussi (on rougit de le dire) des combats d'animaux féroces. Ce goût ignoble a été, si l'on en croit la multiplicité des affiches, long-temps plus répandu chez nous et plus vif qu'on ne le croit généralement. Je transcris, entre un très grand nombre de semblables annonces, celle que voici, datée du 7 avril 1748; on ne la lira pas sans surprise :

« A mort le beau, furieux, méchant et nouveau taureau.... Au faubourg Saint-Germain, rue et barrière de Sèvres.... L'on ne peut assez exprimer la force de ce jeune taureau sauvage et intrépide pour la méchanceté; ne connoissant personne, depuis près de trois mois qu'il est au combat. On ne peut non plus dire avec quelle intrépidité il défendra sa vie contre les dogues qui le réduiront mort sur la place, quoique ce soit un des meilleurs combattans qu'il y ait eu depuis plusieurs années. Ce combat sera terminé par celui des dogues, des ours et le nouveau et bon loup, qui tient collet contre les dogues... Le sieur Martin avertit le public qu'il a de l'huile d'ours pure, etc... (1). »

L'année 1749 amena plusieurs nouvelles concurrences aux marionnettes de Bienfait. Les affiches du 18 février annoncent l'ouverture de la nouvelle troupe de *comédiens praticiens* de Levasseur, à la foire Saint-Germain, et la première représentation *des Réjouissances publiques ou le Retour de la paix*, en vaudevilles, avec *Arlequin courrier*. Nous voyons, un peu plus tard, les marionnettes de Levasseur jouer à la même foire une pièce pantomime intitulée *les Fleurs*.

Le 13 février 1749, la nouvelle troupe de marionnettes de Prévost débuta par la *Revue générale des Houllans*, commandés par M. le maréchal de Saxe, représentée devant leurs majestés, monseigneur le dauphin, etc., le tout en figures mouvantes par chaque escadron qui caracolent, suivi des *Amusemens comiques de Polichinelle*. Ce nouveau théâtre, situé rue de la Lingerie, ne tarda pas à se réunir à celui de Bienfait. Dès le 1er mai, les affiches annoncent la *Revue des Houllans* au théâtre des *petits comédiens du Marais*, rue Xaintonge, près le boulevard; c'était la nouvelle adresse et le nouveau nom des marionnettes

(1) *Affiches de Boudet.*

de Bienfait, dont les affaires, malgré tous ces mouvemens, et peut-être à cause de tous ces mouvemens, semblaient décliner. Nous trouvons, en effet, en 1750, cette triste annonce dans les affiches de Paris : « On fait savoir qu'en vertu d'une sentence du Châtelet du 14 novembre, il sera procédé à la vente et adjudication d'une loge construite dans la foire Saint-Laurent, avec ses appartenances et dépendances, saisie sur le sieur Bienfait. » Nous le retrouvons pourtant, lui ou les siens, dans les années suivantes, entre autres en 1752, faisant jouer par ses marionnettes une pièce anonyme, *Arlequin au sabbat ou l'Ane d'or d'Apulée* (1). Son fils avait encore un théâtre de marionnettes en 1767, et même en 1773, à la foire Saint-Germain (2).

Il s'établit à Passy en 1760, sous le nom de *Théâtre des Comédiens artificiels de Passy,* un spectacle de marionnettes, dont le directeur, M. Cadet de Beaupré, eut la malheureuse idée de se faire le pourvoyeur littéraire. Il fit jouer par Polichinelle et dame Gigogne, et imprimer ensuite, un acte en vers intitulé *les Philosophes de bois.* C'était une parodie ou une contre-partie très effacée de la fameuse comédie de Palissot. L'auteur avoue dans une courte préface que sa pièce n'a eu aucun succès à la représentation, ce qui l'engage à en appeler à la lecture. Cet ouvrage est, je crois, tout ce qui reste, si cela peut s'appeler rester, du répertoire des *comédiens artificiels de Passy.*

## X. — LES BOULEVARDS. — FOIRE PERMANENTE.

Le rempart du Marais assaini dès 1737 par l'établissement du grand égout, un peu abaissé et planté, en 1768, de cinq rangées d'arbres, était devenu, sous le nom de *boulevard du Temple,* une promenade aimée des habitans du quartier Saint-Antoine, de Popincourt et de la Grande-Pinte. Peu à peu, il s'éleva sur ce terrain fangeux des baraques où les bateleurs habitués des foires Saint-Germain, Saint-Laurent et Saint-Ovide furent autorisés à établir une sorte de foire permanente, à la charge toutefois de se réinstaller, pendant la durée des foires périodiques, aux places qu'ils y occupaient précédemment, obligation à laquelle ils furent tenus de se soumettre jusqu'à la loi du 13 janvier 1791, qui proclama la liberté des spectacles (3).

Fourré fils, qui faisait danser, comme son père, des marionnettes aux diverses foires de Paris, fit, vers 1756, bâtir par Servandoni, dont il était élève, un petit théâtre sur le boulevard, où, indépendamment

(1) Je ne saurais dire si cette pièce était la même que l'opéra-comique composé par Piron sous le titre de *l'Ane d'or d'Apulée* pour la foire Saint-Laurent de 1721.

(2) *Almanach forain,* 1773; in-18.

(3) La foire Saint-Germain s'est ouverte jusqu'en 1793, comme on peut s'en assurer par les *Affiches de Paris* de mars 1793.

de ses marionnettes, il exploita le genre des pièces à machines, que son maître avait mises à la mode, et qui attiraient la foule dans la salle des Tuileries.

J'ai sous les yeux le programme d'une de ces pièces, daté de la fin de juin 1759 : « *Junon aux enfers*, spectacle mécanique, comme ceux des anciens Romains, sur le grand théâtre de la barrière du Temple... » Suit l'analyse des deux actes, qui contiennent l'histoire d'Athamas, d'après le récit d'Ovide. Le programme se termine ainsi : « Pièce composée par le sieur Fourré, ancien décorateur de M. le comte de Clermont, ancien entrepreneur des nouveaux bâtimens du Temple, sous les ordres de monseigneur le prince de Conti. »

En 1760, Fourré céda sa loge à Nicolet cadet, joueur de marionnettes comme son père. Parmi les pièces de son répertoire, nous citerons *Arlequin Amant et Valet*, en trois actes et en prose. Après avoir occupé, pendant quatre ans, la loge de Fourré, il en loua une autre sur un terrain attenant, qu'il acheta en 1767, et où il fit bâtir un assez beau théâtre, malgré les difficultés que lui opposaient le mauvais état du sol et le voisinage de l'ancien rempart, dont ses constructions ne pouvaient dépasser la hauteur. Il ouvrit cette nouvelle salle en 1769. Dès son arrivée sur le boulevard, Nicolet avait joint à ses acteurs de bois des acteurs vivans de toutes sortes : à la porte, Paillasse, avec ses parades; au dedans, outre ses danseurs de corde, les refrains de Taconnet; de plus, quelques animaux savans, et surtout un singe égal en gentillesse à celui de Brioché. M. de Boufflers a composé sur ce singe une assez jolie chanson. La devise de Nicolet était, comme on sait, *de plus fort en plus fort,* et il y a été fidèle. En 1772, sa troupe d'équilibristes, appelée à Choisy, où était la cour, fut si agréable à Louis XV et à Mme Du Barry, qu'il obtint pour sa troupe le titre de *grands danseurs du roi* (1), ce qui ne l'affranchit pas cependant de l'obligation de garder ses marionnettes et de jouer aux foires, double chaîne qu'il porta jusqu'à la loi de 1791. Affranchi alors, le théâtre de Nicolet prit, le 22 septembre 1792, le nom de *Théâtre de la Gaieté,* qu'il a gardé jusqu'à ce jour, en dépit des glapissemens du mélodrame.

L'ancienne salle de Fourré, que Nicolet avait quittée en 1664, fut, quelques années plus tard, reconstruite et occupée par un autre joueur de marionnettes qui aspirait, comme Nicolet et ses confrères, à de plus hautes destinées. Audinot, auteur et chanteur de l'Opéra-Comique et de la Comédie-Italienne réunis, où il jouait avec talent les rôles à *tablier,* se brouilla avec cette troupe et la quitta à la clôture de 1767. Après s'être montré, l'année suivante, sur le théâtre de Ver-

(1) Nicolet, dans son ambitieuse impatience, avait pris plusieurs fois ce titre de sa propre autorité, ce qui avait failli lui faire de très mauvaises affaires avec la police. Voy. les *Mémoires secrets* de Bachaumont, année 1769.

sailles, il revint à Paris en 1769, et loua à la foire Saint-Germain une loge où il montra de grandes marionnettes qui attirèrent la foule par une innovation qui parut piquante. Ses *bamboches* ou *comédiens de bois*, comme il les appelait, étaient des portraits fort ressemblans de ses anciens camarades de l'Opéra-Comique, Laruette, Clairval, Mme Bérard et lui-même. Polichinelle, sous les traits d'un gentilhomme de la chambre en exercice, fut reçu avec presque autant de faveur que le fut depuis *Cassandrino* à Rome. Après la clôture de cette foire, Audinot s'installa dans la salle de Fourré, qu'il avait fait rebâtir. Il continua d'y faire jouer et chanter ses comédiens de bois pour lesquels J.-B. Nougaret écrivit plusieurs pièces (1); il y joignit quelques ballets d'action, un nain fort agréable dans le rôle d'Arlequin, et quelques scènes épisodiques, telles que *le Testament de Polichinelle*. Pour exprimer cette variété d'amusemens qu'il offrait au public, il donna à son théâtre, dès 1770, le nom d'*Ambigu-Comique*. Cependant il remplaça peu à peu ses marionnettes par des enfans qui jouèrent d'abord des pantomimes, puis des pièces accompagnées de quelques paroles auxquelles on donna le titre assez bizarre de *pantomimes dialoguées*. Les gravelures dont ses auteurs attitrés, Plainchesne et Moline, n'étaient point avares, attirèrent la bonne et la mauvaise compagnie. Dès 1771, ce petit théâtre était, suivant Bachaumont, plus fréquenté non pas que l'Opéra (c'eût été trop peu dire), mais que celui de Nicolet du temps de son singe. Les grands théâtres eurent beau réclamer pour le maintien de leurs priviléges : la cour et la ville intervinrent; les enfans d'Audinot continuèrent à babiller, danser et chanter, et l'autorité eut l'air de ne pas entendre (2). C'est ce qu'avait demandé assez plaisamment le facétieux directeur dans un double calembour latin inscrit, en manière de devise, sur le rideau de son théâtre : *Sicut infantes audi nos*. On sent, à cette tolérance, que la loi du 13 janvier 1791 approchait.

D'ailleurs, plus la foire permanente établie sur le boulevard du Temple prenait de vie, de mouvement et d'éclat, et plus décroissait l'importance des foires temporaires. En 1773, il y eut suppression de tous les spectacles à la foire Saint-Laurent, et pendant trois années on n'y vit que quelques marchands de mousseline et de colifichets, un billard et une buvette. Elle fut rouverte cependant, en 1777, sous les auspices de M. Lenoir (3); mais ce ne fut qu'un mouvement de reprise factice : la vie se retirait et se portait ailleurs. Quelques autres foires locales essayèrent, sans grand succès, de profiter de cette sup-

(1) Voyez *les Spectacles des foires et des boulevards de Paris*, 1777, p. 162. J.-B. Nougaret avait composé en 1767 *le Retour du Printemps ou le Triomphe de Flore*, un acte mêlé de vaudevilles, pour les marionnettes de Chassinet. *Ibid.*

(2) *Mémoires secrets de Bachaumont*, 11 octobre et 17 décembre 1771.

(3) *Almanach forain*, 1773, et *les Petits Spectacles de Paris*, 1786, p. 159.

pression. En 1773, la foire Saint-Clair, qui se tenait, pendant les dernières semaines de juillet, le long de la rue Saint-Victor, réunit plusieurs théâtres de marionnettes. La même année, la foire Saint-Ovide, qui avait eu lieu jusque-là sur la place Vendôme, entre la mi-août et la mi-septembre, fut transférée sur la place Louis XV. Nicolet cadet et ses confrères y donnèrent des jeux de marionnettes. En 1776, cette foire eut beaucoup d'éclat et fut prorogée jusqu'au 9 octobre. Il y eut plusieurs théâtres de marionnettes, entre autres ceux des *fantoccini italiens* et des *fantoccini français;* mais je ne sais rien des pièces qui y furent représentées. L'année suivante, les *fantoccini français* prirent un nom assez étrange. Je lis cette annonce dans l'*Almanach des Spectacles de la Foire :* Le sieur Second déclare qu'il offre cette année (1777) une nouvelle troupe de *porenquins* ou de *fantoccini français* (1). Le nom singulier de *porenquins* n'a pas fait fortune. Je n'en connais ni le sens ni l'origine. Une chose seulement me paraît évidente, c'est que les joueurs de marionnettes cherchaient de plus en plus à déguiser sous des périphrases et à rajeunir de leur mieux leur profession en décadence. C'est ainsi qu'il s'établit en 1793, sous le titre de *Théâtre des Pantagoniens*, un spectacle de grandes marionnettes très habiles à se transformer. On cite, parmi ces transformations, celle d'un procureur dont les membres s'animaient pour former autant de cliens. Les Pantagoniens jouèrent deux pantomimes, *les Métamorphoses d'Arlequin* et *les Métamorphoses de Marlborough,* sur le Théâtre de la République, à la foire Saint-Germain de 1793 (2), puis ils allèrent se loger sur le boulevard du Temple.

## XI. — MARIONNETTES AU PALAIS-ROYAL. — OMBRES CHINOISES.

Un nouveau lieu de plaisir, une nouvelle foire perpétuelle, plus élégante, plus choisie, plus aristocratique que celle des boulevards, avait commencé, vers 1784, à déployer toutes les splendeurs de l'industrie et des arts, pour attirer la foule parisienne, et l'on peut dire européenne. Je veux parler des galeries nouvellement construites du Palais-Royal. Les marionnettes ne manquèrent pas à ce rendez-vous de la mode. Dès le 28 octobre 1784, *les petits comédiens de M. le comte de Beaujolais* (c'étaient de grandes marionnettes) ouvrirent leur spectacle, sous la direction de Garden et de Homel, par trois petites pièces : *Momus directeur de spectacle,* prologue, — *Il y a commencement à tout,* proverbe en vaudeville, et *Prométhée,* pièce ornée de chants et de danses, musique de M. Froment. Ces mêmes petits comédiens représentèrent

(1) *Spectacles de la foire,* etc., VIe partie, 1778, p. 24.
(2) *Annonces et Affiches,* mars 1793.

assez long-temps avec succès *Figaro directeur de marionnettes*. En 1786, ces pantins furent remplacés par des enfans, qui faisaient les gestes sur le théâtre, tandis que de grandes personnes parlaient et chantaient pour eux dans la coulisse (1). On joua de la sorte plusieurs opéras-comiques, composés par des musiciens distingués. Pour achever ce qui a rapport aux *comédiens de bois de M. le comte de Beaujolais*, je dois dire qu'ils furent tirés un moment de leur oubli en 1810. Cette résurrection éphémère a été racontée par un spirituel contemporain : « A la fin de 1810, dit M. Dumersan, M^me^ Montansier fit débuter au Palais-Royal une troupe de danseurs de corde, puis les *Puppi napolitani* ou marionnettes napolitaines. Il y avait un directeur italien, qui s'étonnait de n'attirer que des enfans, tandis qu'en Italie les spectacles de marionnettes sont suivis par des hommes de tous rangs et de tout âge... On admirait pourtant *Pulcinella*, que le directeur dirigeait lui-même et qui avait l'air d'un personnage vivant. Ce théâtre prit, un peu après (le 20 octobre 1810), le titre de *Théâtre des jeux forains*. L'ouverture se fit par un prologue de Martainville intitulé *la Résurrection de Brioché*. Cette pièce fut jouée par les ci-devant *comédiens de bois du comte de Beaujolais*, qui dormaient dans les greniers du théâtre depuis vingt ans. Ces automates, grands comme des enfans de huit ans et habillés à la Pompadour, eurent peu de succès (2)... »

Le 1^er^ janvier 1785, *les fantoccini* de M. Caron, qui, pendant quelques mois, s'étaient montrés sur le boulevard du Temple, s'établirent dans une salle au Palais-Royal, sous le nom renouvelé de *Théâtre des Pygmées*. Les deux pièces d'ouverture, d'une teinte trop uniformément mythologique, furent *le Nouveau Prométhée*, compliment ou prologue en un acte avec couplets, et *Arlequin protégé par Momus*, vaudeville en trois actes (3). Caron conduisait lui-même ses marionnettes, parlait pour elles et composait presque toutes les pièces. Ces nouveaux *fantoccini* ne ressemblaient nullement à ceux qu'on avait si bien accueillis à la foire Saint-Ovide de 1776, et qui avaient au moins deux pieds de haut; ceux-ci, au contraire, étaient d'une petitesse extrême (4). Ils ne

(1) *Petits spectacles de Paris*, 1786, p. 13.

(2) *Mémoires de Mlle Flore*, t. I, p. 127 et suiv. Voyez encore le *Mercure* de novembre 1810, p. 35.

(3) *Journal de Paris*, 2 juillet 1785.

(4) *Petits Spectacles de Paris*, 1786, p. 191-192. Les amateurs de curiosités ont recueilli quelques-unes de ces anciennes marionnettes des foires Saint-Germain et Saint-Laurent; M. Dumersan, entre autres, possédait un vieux polichinelle que l'on a gravé dans le *Magasin pittoresque* de 1834, p. 117, en lui attribuant, à tort, la date de 1722. Le costume de ce pantin est celui du règne de Louis XVI. On m'assure que M. Taylor, membre d'un comité de secours pour les artistes dramatiques, s'est trouvé en rapport avec le dernier directeur des marionnettes de la foire Saint-Laurent, qui conservait précieusement sa troupe de bois dans des coffres qu'il consentit à ouvrir à l'ancien directeur de

paraissent pas avoir brillé long-temps; le genre s'épuisait : il fallait, pour le ranimer, une innovation profonde et complète; ce rajeunissement s'opéra par l'importation des *ombres chinoises.*

Ce divertissement, dont on rapporte généralement l'origine aux Chinois et aux Javanais, est du moins, sans aucun doute, un des spectacles favoris des Orientaux. Il est, depuis assez long-temps, connu en Italie et en Allemagne. Le baron de Grimm, qui, dans sa *Correspondance* de 1770, lui a consacré une page ironique, nous apprend pourtant, l'ingrat! que, sous le nom de *Schattenspiel,* ce jeu avait singulièrement amusé et émerveillé son enfance. Le procédé mécanique est bien simple : on met, à la place du rideau d'un petit théâtre, une toile blanche ou un papier huilé bien tendu. A sept ou huit pieds derrière cette tenture, on pose des lumières. Si l'on fait glisser alors, entre la lumière et la toile tendue, des figures mobiles et plates, taillées dans des feuilles de carton ou de cuir, l'ombre de ces découpures se projette sur la toile ou le transparent de papier et apparaît aux spectateurs. Une main cachée dirige ces petits acteurs au moyen de tiges légères, et fait mouvoir à volonté leurs membres par des fils disposés comme ceux de nos pantins de carte. Ce n'est pas, comme on voit, de la sculpture, mais de la *peinture mobile.*

« Après l'Opéra français, dit le baron Grimm avec persiflage, je ne connais pas de spectacle plus intéressant pour les enfans; il se prête aux enchantemens, au merveilleux et aux catastrophes les plus terribles. Si vous voulez, par exemple, que le diable emporte quelqu'un, l'acteur qui fait le diable n'a qu'à sauter par-dessus la chandelle placée en arrière, et, sur la toile, il aura l'air de s'envoler avec lui par les airs. Ce beau genre vient d'être inventé en France, où l'on en a fait un amusement de société aussi spirituel que noble; mais je crains qu'il ne soit étouffé dans sa naissance par la fureur de jouer des proverbes. On vient d'imprimer *l'Heureuse pêche* pour *les ombres à scènes changeantes.* Le titre nous apprend que cette pièce a été représentée en société, vers la fin de l'année 1767... il faut espérer que nous aurons bientôt un théâtre complet de pareilles pièces (1). » Eh! pourquoi pas? le dédaigneux aristarque ne croyait peut-être pas prédire si juste. Dès 1775, un nommé Ambroise ouvrait un spectacle de ce genre, sous le titre de *Théâtre des récréations de la Chine.* « On y voyait, suivant l'annonce, la voûte azurée et l'aurore s'annoncer par l'épanouissement des rayons d'un soleil levant... » La figure d'un magicien (c'était déjà sans doute *Rotomago*) amusait beaucoup les spectateurs par des métamorphoses singulières. Enfin, le programme finissait par cette re-

la Comédie-Française; mais ce brave homme, malgré sa détresse, refusa de vendre à aucun prix ses anciens et chers compagnons.

(1) *Correspondance littéraire,* etc., 15 août 1770, t. VII, p. 49.

marque : « Les ecclésiastiques peuvent assister à mon spectacle sans aucun scrupule (1). »

Au moins de juin de l'année suivante (1776), le même artiste alla montrer à Londres ses ombres mouvantes et ses machines. Le détail nous en a été conservé. On voyait, entre deux tableaux, 1° une tempête, le tonnerre, la grêle assaillant la mer, plusieurs vaisseaux faisant naufrage... 2° un pont dont une arche est démolie et des ouvriers qui la réparent : un voyageur leur demande si la rivière est guéable; les ouvriers se moquent de lui et répondent par le fameux couplet, *les canards l'ont bien passée* (2); le voyageur découvre un petit bateau, passe la rivière et châtie les ouvriers: c'est, comme on voit, la première mise en scène du fameux *Pont cassé,* la pièce classique des *Ombres chinoises,* vieux fabliau qui se retrouve en germe dans une ancienne facétie, *le Dict de l'herberie,* qu'on peut lire à la suite des poésies de Rutebœuf (3), et que Cyrano de Bergerac n'a pas dédaigné d'insérer à peu près textuellement dans sa comédie du *Pédant joué* (4); 3° un canal sur lequel on aperçoit une troupe de canards : quelques chasseurs dans un bateau les tirent à coups de fusil (était-ce déjà la pièce de Guillemain devenue si célèbre, *la Chasse aux canards*?); 4° un magicien qui, d'un coup de baguette, fait subir à des hommes, à des animaux et à des arbres diverses métamorphoses. Le dialogue et les couplets de toutes ces pièces étaient en français; le spectacle se terminait par des danses de corde, et, comme toujours, par des marionnettes (5). De retour à Paris, l'année d'après, Ambroise montra sous un autre nom à peu près les mêmes pièces de mécanique maritime : la mer agitée, des vaisseaux en marche, des côtes variées, des oiseaux de mer, des pê-

(1) *Les Spectacles des foires et des boulevards de Paris,* année 1776, p. 117.

(2) On trouve ce couplet dans une très ancienne chanson intitulée *Dialogue du Prince et du Berger.*

LE PRINCE.

Passe-t-on la rivière à gué?

LE BERGER.

Les canards l'ont bien passé.
O lirenda, lirondé!

Voy. *Cahier de chansons,* veuve Oudot, 1718.

(3) *Œuvres complètes de Rutebœuf,* trouvère du XIII^e^ siècle, t. I, p. 473-474.

(4) Ces emprunts, faits par Cyrano à nos anciens auteurs, expliquent en quel sens Molière a dit, à propos de quelques traits qu'on l'accusait d'avoir tirés de cet auteur : « Je reprends mon bien où je le trouve. »

(5) Voyez *les Spectacles des foires et des boulevards de Paris,* 1778, p. 186-189. L'auteur avertit que le mécanicien Ambroise qui montra ce spectacle à Londres était un autre que l'Ambroise qui avait donné à Paris un spectacle tout semblable l'année d'avant. Je crois que c'est une erreur peut-être officieuse; je crains bien que ce pauvre et habile mécanicien ne fût obligé de cacher son nom pour échapper à ses créanciers.

cheurs et un jeune homme se balançant à une branche d'arbre au bord de la mer (1).

Enfin parut Dominique Séraphin, le vrai fondateur en France des *ombres chinoises* perfectionnées. Cet ingénieux artiste, après divers voyages dans les provinces, vint s'établir à Versailles. Admis plusieurs fois à divertir la famille royale, il obtint pour son théâtre, le 22 avril 1784, le titre de *Spectacle des Enfans de France*. Cette même année, il transporta son établissement sous les galeries du Palais-Royal, dans le local que ses héritiers occupent encore aujourd'hui. Séraphin ouvrit cette salle le 8 septembre. J'ai sous les yeux une de ses affiches du 19 août 1785 : il y annonce, entre autres scènes nouvelles, le *Tableau du Palais-Royal* et *les Chaises parlantes,* ainsi que plusieurs *métamorphoses*. Il termine par cet avis, qui rappelle son scrupuleux prédécesseur Ambroise : « Ce divertissement est fort honnête, et MM. les ecclésiastiques peuvent se le permettre.» J'ai sous les yeux une autre affiche du théâtre de Séraphin sans date, mais que je crois de 1792. Elle est vraiment originale : c'est toute une scène entre le directeur des Ombres chinoises et un passant. Je vais la transcrire. D'abord, on aperçoit tout au haut la silhouette de Séraphin à mi-corps, qui se détache en noir sur le fond blanc de l'affiche, comme une de ses découpures. De son index allongé, il fait signe à un passant, puis un dialogue s'établit entre eux : « Un moment! Arrêtez-vous! Lisez-moi! — SÉRAPHIN, *aux lecteurs:* Des changemens, des décorations d'un joli goût embellissent mes Ombres chinoises... J'ai des marionnettes, mais des marionnettes qu'on prendrait aisément pour de charmans petits enfans; il faut les voir, ainsi que la scène comique de *Gobe-Mouche*. — UN LECTEUR : Mais où est donc la salle de vos Ombres chinoises, Séraphin? Toutes les ombres de Paris se disent *Ombres de Séraphin,* qu'on disait depuis long-temps voyageant chez les ombres. — Je n'ai, monsieur, pas encore été tenté de faire ce voyage. Je suis toujours le seul Séraphin. Pour me voir, n'allez ni à *Tivoli* ni à *Idalie;* n'allez ni aux Capucins ni aux boulevards, encore moins à la *Veillée,* mais venez au Palais-Égalité, galerie de pierre, nº 121, où je suis fixé invariablement depuis dix-sept ans. Voulez-vous vous délasser? venez voir mes *Ombres chinoises.* Toujours jaloux de mériter votre approbation, chaque jour nous changeons de pièces..... » En effet, rien de plus varié que le répertoire de Séraphin, et c'est à ce mérite que ce théâtre a dû de vivre aussi long-temps. Depuis son établissement, plusieurs écrivains de quelque valeur ont travaillé pour cette petite scène. Je puis citer Dorvigny, Gabiot de Salins, Maillé de Marencourt. Entre les années 1785 et 1790, Dorvigny y a fait jouer *le Bois dangereux ou les Deux voleurs,* scène à la silhouette, en vers; *les*

(1) *Les Spectacles des foires et des boulevards de Paris,* année 1778, p. 12.

*Caquets du matin,* en prose; *le Cabriolet renversé,* scène de la halle (1); *Arlequin corsaire,* scène en prose et à la silhouette, qui devint l'année d'après, en 1789, *Arlequin corsaire patriote* (2). Maillé de Marencourt donna, vers le même temps, *le Matelot,* scène épisodique en prose; *le Petit Poucet* et *Cendrillon,* pièces-féeries, chacune en trois actes. Plus récemment, vers 1807, le même auteur a donné *l'Enlèvement de Proserpine,* féerie mythologique, et *le Triomphe d'Arlequin.* En 1799, Gabiot écrivit pour Séraphin *le Malade et le Bûcheron,* scène à la silhouette; mais, dans les dernières années du siècle, ce fut Guillemain qui fut le fournisseur le plus actif de ce théâtre et de plusieurs autres. « Il faisait le matin pour les Ombres chinoises, dit M. Dumersan, de petites pièces dans lesquelles il y avait toujours une idée comique, qu'on lui payait 12 francs, qu'on jouait cinq cents fois, et qu'on joue encore. Le soir, il en composait pour les Jeunes-Artistes, le Vaudeville, les Variétés amusantes, etc.; elles étaient plus littéraires, et cependant elles ne l'ont pas immortalisé comme sa *Chasse aux Canards* (3). » Parmi les scènes à la silhouette de Guillemain, on remarque *l'Entrepreneur de spectacle,* la *Mort tragique de Mardi-Gras,* en vers; *le Gagne-Petit,* et enfin *l'Écrivain public,* qui, pendant la révolution, devint *l'Écrivain public patriote.* J'ai bien peur qu'au milieu du vertige de ces années sinistres, nos petits comédiens de bois n'aient participé plus que de raison à la fébrile effervescence de ces temps de trouble. Je ne veux pas trop insister sur cette phase délicate de leur histoire, je transcrirai seulement quelques lignes significatives de Camille Desmoulins. Indigné de l'apathique indifférence des badauds de Paris en présence des hécatombes de chaque jour, *le Vieux Cordelier* s'écrie : « Cette multitude égoïste est faite pour suivre aveuglément l'impulsion des plus forts. On se battait au Carrousel et au Champ-de-Mars, et le Palais-Royal étalait ses bergères et son Arcadie! A côté du tranchant de la guillotine, sous lequel tombaient les têtes couronnées, et sur la même place, et dans le même temps, on guillotinait aussi Polichinelle, qui partageait l'attention de cette foule, avide surtout de voir ces pièces qui ne pouvaient avoir qu'une seule représentation (4). » Ainsi le bourreau, qui, pendant deux cents ans, avait bien voulu se laisser bafouer et pendre par Polichinelle, prenait alors sa revanche. Il est probable que Polichinelle n'est rentré en possession de ses avantages qu'après le 10 thermidor; mais passons vite : je citerai, en raison de leur inoffensive singularité, les titres de deux pièces de ces temps néfastes. En 1790, les ombres de Séraphin jouèrent *la Dé-*

(1) Imprimé dans le *Théâtre de Séraphin,* t. I, p. 25-35.

(2) *Affiche* du 25 décembre 1790.

(3) *Mémoires de Mlle Flore,* t. I, p. 42 et 43. Guillemain est mort en 1799.

(4) *Le Vieux Cordelier,* réimpression de 1834, p. 64.

*monseigneurisation*, et, en 1793, *la Fédération nationale*. Il faut avouer que ces deux sujets prêtaient peu à la silhouette, et durent divertir médiocrement le jeune et riant auditoire de Séraphin.

Sous le consulat, quand l'esprit et la gaieté eurent peu à peu recouvré leurs droits, un savant bibliothécaire et un excellent homme. M. Capperonnier, fit jouer, nous assure-t-on, quelques scènes à la silhouette. Des indiscrets lui attribuent, entre autres, *l'Ile des Perroquets, ou Il ne faut pas se fier à la parole*. Ces petites distractions d'un homme grave devaient être des réminiscences des gaietés littéraires auxquelles il s'était trouvé mêlé avant 1789, dans la société des Lauraguais, des Paulmy et des La Vallière.

Le théâtre de Séraphin a fait, avec le consentement des intéressés, d'heureux et assez fréquens emprunts aux autres scènes. Ainsi *le Filleul de la fée*, conte bleu en deux actes, représenté en 1832 sur le théâtre du Palais-Royal, est devenu *l'Enchanteur Parafaragaramus*, féerie en trois actes, au théâtre de Séraphin. On cite plusieurs auteurs contemporains qui n'ont pas dédaigné cette petite scène, entre autres M. Édouard Plouvier, qui a été moins heureux au Théâtre-Français. Je nommerai encore une personne de la famille du fondateur, M^lle^ Pauline Séraphin, qui a écrit un assez grand nombre de petites pièces-féeries et de scènes à la silhouette, *le Talisman aux enfers, la Perruque de Cassandre, Gilles et son Parrain, le Génie de la Sagesse, la Jument grise* et *le Pêcheur de Bagdad*. En résumé, les théâtres de marionnettes et d'ombres chinoises ont dans notre pays un grand avantage sur presque tous les autres spectacles : ce sont presque les seuls où nous n'apportions aucun esprit de contention et de critique, et où nous allions avec la seule envie de nous amuser. Il serait bien à souhaiter qu'un homme de talent profitât de cette rare et bienveillante disposition du public, et prît là ses coudées franches, comme on les lui laisse.

## XII. — MARIONNETTES CHEZ LES PARTICULIERS ET DANS LE MONDE ÉLÉGANT.

Il me reste, pour compléter l'histoire des marionnettes en France, à dire un mot de l'accueil qui leur a été fait dans la bonne compagnie et chez les grands seigneurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Nous avons vu, sous Louis XIV, les relations très suivies du jeune dauphin et de Brioché. Les marionnettes étaient alors un plaisir royal, que recherchaient aussi la noblesse et la bourgeoisie. La Fontaine, dans sa fable de *la Cour du Lion*, ne nous a-t-il pas montré sa majesté lionne convoquant tous ses vassaux à une cour plénière,

> . . . . . . . . dont l'ouverture
> Devait être un très grand festin,
> Suivi des tours de Fagotin?

Vers la fin du grand siècle, dans une lettre en vers que le petit prince de Dombes est supposé écrire à sa jeune cousine, M^lle^ d'Enghien (qu'il appelait ordinairement *sa femme*), pour l'engager à venir à Versailles auprès de M^me^ la duchesse du Maine, qui gardait le lit pendant une grossesse, il lui fait entrevoir bien des plaisirs, et quels plaisirs!

Pour prix d'une action si belle,
Je vous promets Polichinelle (1)!...

Le rédacteur de cet attrayant billet était Malézieu, le chancelier de la petite principauté ou plutôt du petit prince de Dombes. A ce titre Malézieu joignait ceux de membre de l'Académie française, de surintendant du duc du Maine, et surtout d'ordonnateur de toutes les fêtes de la duchesse. Il était l'ame de ces fameux divertissemens de Sceaux qui ont fourni deux volumes pleins de stances, de madrigaux, d'épîtres, de pastorales et de comédies, fêtes de jour et de nuit, qui occupaient ou qui trompaient, dans cette poétique retraite, la mobile imagination et les ambitieuses insomnies de la duchesse; mais dans ces deux volumes, remplis de babioles, il n'est rien dit d'un genre d'amusement qui a pourtant tenu une grande place dans les plaisirs de Sceaux : je veux parler des marionnettes. On les faisait, en effet, venir de temps à autre, et l'on composait même exprès pour elles de petits dialogues où l'esprit et la malice ne manquaient pas. Un de ces badinages, attribué à Malézieu, souleva, en 1705, une véritable tempête. Je trouve dans le recueil manuscrit des chansons et vers satiriques formé par le comte de Maurepas tous les bulletins de cette petite guerre littéraire. Une note du manuscrit nous apprend à quelle occasion tout ce bruit eut lieu. La duchesse du Maine ayant voulu, pendant l'hiver de 1705, avoir chez elle les marionnettes, on composa une petite scène *ad hoc*, qui tournait un peu en ridicule MM. de l'Académie française. Ceux-ci l'attribuèrent, avec assez de vraisemblance, à Malézieu et au duc de Bourbon, qui paraît y avoir en badinant fourré quelques moqueries. Aussitôt les épigrammes de pleuvoir sur le prince et sur l'académicien faux frère. Elles remplissent, avec les répliques, plus de vingt pages in-folio du recueil de Maurepas. Le corps du délit lui-même, un petit dialogue intitulé *Scène de Polichinelle et du Voisin*, y est aussi copié (2). Cette parade est écrite avec toutes les libertés que le genre autorise; quoique composée de compte à demi par

(1) Voyez *les Divertissemens de Sceaux*, t. I^er^, p. 163.

(2) Voyez *Recueil de chansons et de vers satiriques*, tome IX, p. 349 et suiv. Cette scène est, dit-on, imprimée dans un livre intitulé *Pièces échappées du feu*, Parme, 1717, avec quelques-unes des épigrammes en réponse. Je ne connais que la copie du recueil de Maurepas.

un académicien et un prince du sang, et représentée dans le salon de la duchesse du Maine, il nous serait, tant les mœurs changent! bien difficile d'en citer deux phrases. Le fond de cette bluette est la prétention hautement déclarée par Polichinelle d'entrer à l'Académie. Il prouve la légitimité de ses droits au fauteuil par une foule de coq-à-l'âne amusans; puis, il donne un échantillon burlesque de sa future harangue de réception; enfin, il énumère certaines difficultés de langage sur lesquelles il sent quelque *crapule* (c'est-à-dire scrupule). Ce sont certaines locutions équivoques sur lesquelles il désire connaître l'avis de MM. les quarante, et qui n'ont pu, dit-il, échapper à des nez tels que les leurs. Une de ces expressions dont il voudrait *purifier* le dictionnaire qu'élabore la docte compagnie est celle-ci : « Entre deux selles le cul à terre. » Il propose *entre deux siéges* comme beaucoup moins incongru, et il pénètre très à fond dans la matière; tout le reste est à l'avenant. On peut inférer d'une des épigrammes décochées contre Malézieu qu'il fut obligé de se tenir quelque temps éloigné des réunions de l'Académie. Il y reparut cependant à la réception de M. l'évêque de Soissons. Une autre pièce nous apprend qu'on priva Malézieu, tant que dura la brouille, du don que les quarante étaient dans l'usage de se faire mutuellement de leurs ouvrages. Cette singulière punition appelait bien naturellement la raillerie; on ne s'en fit pas faute.

Les marionnettes de Malézieu jouèrent encore cette même année (1705) à l'hôtel de Trèmes, devant le duc de Bourbon. Elles représentèrent une petite pièce où le président de Mesmes, confrère de Malézieu à l'Académie française, fut quelque peu maltraité, ce qui donna lieu à de nouvelles épigrammes. Dans toutes, le nom de Brioché était la grosse injure que l'on jetait à la tête du chancelier de Dombes.

Puisque j'ai commencé de parler des rapports de Polichinelle et de l'Académie, je dois signaler une autre pièce de vers placée dans le recueil de Maurepas sous la date de 1732. Elle est intitulée *Requeste du sieur Polichinelle à nosseigneurs de l'Académie françoise établie au Louvre* (1). Ce que Polichinelle demande dans cette requête, ce n'est pas, comme en 1705, un fauteuil d'académicien; il ne réclame que le droit d'assister aux séances, comme on venait de l'accorder aux acteurs de la Comédie-Française. Il faut convenir que notre ami Polichinelle est ici tout-à-fait dans son tort, et que ses railleries portent sur un acte qui n'avait rien que d'honorable. Le 3 mai 1732, quatre jours avant la représentation de l'*Éryphile* de Voltaire, des députés de la Comédie-Française allèrent offrir aux membres de l'Académie l'entrée de leur théâtre, ce qui fut accepté avec l'approbation du roi. L'Académie, en retour de cette politesse, octroya aux comédiens fran-

(1) *Recueil de chansons et de vers satiriques*, t. XVIII, p. 151.

çais le droit d'assister à ses réunions. C'est à propos de cet échange de bons procédés, dont les effets subsistent encore aujourd'hui, que Polichinelle se mit à gloser fort à contre-temps, et, qui pis est, sans beaucoup d'esprit; mais les comédiens français et les acteurs des scènes secondaires se faisaient alors, comme nous l'avons vu, une guerre acharnée que le moindre incident ravivait.

Le goût des marionnettes persista long-temps dans la cour spirituelle de Sceaux. Quelques vers de Voltaire nous apprennent qu'en 1746 le comte d'Eu, grand-maître de l'artillerie, les y fit venir un soir et les dirigea lui-même avec succès. Voltaire, qui assistait à ce divertissement, prit à son tour la direction des pantins et improvisa ce compliment pour le comte d'Eu, au nom de Polichinelle :

Polichinelle, de grand cœur,
Prince, vous remercie.
En me faisant beaucoup d'honneur,
Vous faites mon envie.

Vous possédez tous les talens;
Je n'ai qu'un caractère :
J'amuse pour quelques momens;
Vous savez toujours plaire.

On sait que vous faites mouvoir
De plus belles machines;
Vous fîtes sentir leur pouvoir
A Bruxelle, à Malines;

Les Anglais s'y virent traiter
En vrais polichinelles,
Et vous avez de quoi dompter
Les remparts et les belles (1).

La mode des marionnettes de société devint si générale au milieu du XVIIIe siècle, que nous voyons Bienfait annoncer dans les affiches de Paris « qu'il va en ville, en l'avertissant un jour devant (2). » Alors Mlle Pélicier, célèbre actrice de l'Opéra, faisait une pension à un directeur de marionnettes pour lui jouer deux parades par jour; ses camarades la raillaient de cette fantaisie et l'accusaient de vouloir se donner par là des airs de duchesse (3). Je trouve, à la fin de la copie de *Polichinelle à la guinguette de Vaugirard*, cette apostille que je crois de Pont-de-Vesle : « Bon à jouer en société de marionnettes, et y ajouter de nouvelles scènes (4). » Les scènes *ajoutées* par de tels amateurs ne de-

(1) *Œuvres* de Voltaire, t. XIV, p. 393 et 394, édit. de M. Beuchot.
(2) *Affiches* de Boudet, 20 février 1749.
(3) *Le Colporteur*, p. 140.
(4) Portefeuilles manuscrits de M. de Soleinne, n° 3399.

vaient pas être les moins égrillardes, à en juger par le canevas d'une de ces pièces destinées au huis-clos, *le Songe de Pierrot*, que possédait M. de Soleinne (1). Je vois dans la même collection le titre, mais le titre seulement, d'une pièce de marionnettes que je suppose avoir eu la même destination, *Polichinelle recruteur d'amour ou la milice de Cythère* (2). François Nau, le chansonnier, a publié en 1758 un *intermède de marionnettes* (sans nom d'auteur) que je soupçonne avoir été composé pour une de ces réunions joyeuses (3).

Enfin nous allons rencontrer les marionnettes dans un lieu où vous serez surpris, comme nous, de les voir admises, à Cirey; oui, au château de Cirey, devant la sérieuse Mme Du Châtelet et devant Voltaire, dans le temps même où la marquise commentait Leibnitz et où Voltaire mettait la dernière main à *Mérope*. C'est à une personne spirituelle, à Mme de Graffigny, alors momentanément abritée à Cirey, que nous devons la connaissance de ces détails intimes, dont elle faisait part à un de ses amis d'enfance, à M. Devaux, lecteur du roi Stanislas.

« Voltaire, lui mande-t-elle (11 décembre 1738), a bu à ta santé... Après le souper, il nous donna la *lanterne magique* avec des propos à mourir de rire. Il y a fourré la coterie de M. le duc de Richelieu, l'histoire de l'abbé Desfontaines et toutes sortes de contes, toujours sur le ton savoyard. Il n'y avait rien de si drôle; mais à force de tripoter le goupillon de sa lanterne, qui était remplie d'esprit-de-vin, il le renversa sur sa main; le feu y prit, et le voilà enflammé. Cela troubla un peu le divertissement, qu'il recommença un moment après. » Et en *post-scriptum* elle ajoute : « On nous promet les marionnettes. Il y en a ici près de très bonnes, qu'on a tant qu'on veut. » — « Je sors des marionnettes, qui m'ont beaucoup divertie (écrit-elle le 16 décembre); elles sont très bonnes. On a joué la pièce où la femme de Polichinelle croit faire mourir son mari en chantant *fagnana! fagnana!* C'était un plaisir ravissant que d'entendre Voltaire dire sérieusement que la pièce est très bonne; il est vrai qu'elle l'est autant qu'elle peut l'être pour de telles gens. Cela est fou de rire de pareilles fadaises, n'est-ce pas? Eh bien! j'ai ri... Le théâtre est fort joli, mais la salle est petite. Un théâtre et une salle de marionnettes à Cirey! Oh! c'est drôle! Mais qu'y a-t-il d'étonnant? Voltaire est aussi aimable enfant que sage philosophe. Le fond de la salle n'est qu'une loge peinte, gar-

(1) Portefeuilles de M. de Soleinne, n° 3400. Le *Dictionnaire des Théâtres de Paris* annonce à tort cette pièce comme représentée en public par les marionnettes.

(2) *Ibid.*, n° 3407.

(3) Par compensation, on a publié, dans notre siècle, des pièces de marionnettes pour l'éducation de la jeunesse. Je ne citerai en ce genre que le *Théâtre des marionnettes* de Mme Laure Bernard, 1 vol. in-12, 1837. L'auteur y a réduit à la taille de ses comédiens et de ses spectateurs la belle légende du *Roi Lear*.

nie comme un sofa, et le bord sur lequel on s'appuie est garni aussi. Les décorations sont en colonnades, avec des pots d'orangers entre les colonnes... »

Enfin M$^{me}$ de Graffigny écrit le lendemain (huit heures du soir) : « Aujourd'hui comme hier, je sors des marionnettes, qui m'ont fait mourir de rire. On a joué *l'Enfant prodigue.* Voltaire disait qu'il en était jaloux. Le crois-tu? Je trouve qu'il y a bien de l'esprit à Voltaire de rire de cela et de le trouver bon. J'étais auprès de lui aujourd'hui. Que cette place est délicieuse! Nous en avons raisonné un peu philosophiquement, et nous nous sommes prouvé qu'il était très raisonnable d'en rire. Il faut avouer que tout devient bon avec les gens aimables. »

Presque à la même date, je trouve quelques lignes qui me frappent dans un *post-scriptum* ajouté par M$^{me}$ Du Châtelet à une lettre de Voltaire adressée à d'Argental. Elle lui parle de tous les travaux entrepris par Voltaire, puis elle ajoute : « Sa santé demande peu de travail, et je fais mon possible pour l'empêcher de s'appliquer. » Cela ne nous donne-t-il pas l'explication du goût subit de M$^{me}$ Du Châtelet pour la lanterne magique et les marionnettes?

Quant au XIX$^{e}$ siècle, si sérieux et si raisonnable, comme on sait, il ne faut pas y chercher d'aussi frivoles amusemens. S'il arrive aujourd'hui par hasard que Polichinelle soit mandé dans un riche hôtel, ce n'est que pour une matinée ou une soirée d'enfans; mais des marionnettes comme celles de M$^{me}$ la duchesse du Maine, de la Pélicier ou de Cirey, il n'y en a plus d'exemples. On cite bien, sous l'empire, quelques hauts fonctionnaires qui ont aimé ce divertissement, mais en plein air et *incognito.* On sait l'histoire de cet excellent chef d'administration, dont la bienveillance littéraire, approuvée de l'empereur, avait réservé quelques emplois dans ses bureaux aux débutans de la littérature et de la poésie. Ayant adressé un jour un avis cordial à un de ses plus inexacts protégés, le jeune homme avoua à l'indulgent administrateur que s'il s'attardait tous les matins, c'est qu'il était obligé de passer devant Polichinelle, et que le charme l'arrêtait. « Eh! comment cela se fait-il? s'écrie le directeur étonné, je ne vous y ai jamais rencontré. » Mais Français de Nantes (car c'est à lui qu'on attribue l'anecdote) a-t-il jamais songé à faire venir chez lui Polichinelle? J'en doute. Autre temps, autres plaisirs. Il y aurait, d'ailleurs, inconvénient à inviter, par ce temps-ci, nos financiers, nos représentans du peuple, nos grands hommes de lettres, nos diplomates, à une soirée de marionnettes; cela risquerait trop de ressembler à une épigramme.

CHARLES MAGNIN.

LES

# CONFIDENCES DE NICOLAS

## HISTOIRE D'UNE VIE LITTÉRAIRE AU XVIIIe SIÈCLE.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

### I. — LE PREMIER ROMAN DE RESTIF.

L'intérêt des mémoires, des confessions, des autobiographies, des voyages même, tient à ce que la vie de chaque homme devient ainsi un miroir où chacun peut s'étudier, dans une partie du moins de ses qualités ou de ses défauts. C'est pourquoi, dans ce cas, la personnalité n'a rien de choquant, pourvu que l'écrivain ne se drape pas plus qu'il ne convient dans le manteau de la gloire ou dans les haillons du vice. Chez saint Augustin, la confession est sincère. Elle ressemble à celle que les anciens chrétiens faisaient à la porte d'une église devant leurs frères assemblés, pour obtenir l'absolution de certaines fautes qui leur fermaient l'entrée du saint lieu. Chez le bon Laurent Sterne, cela devient une sorte de confidence bienveillante et presque ironique, qui semble dire au lecteur : « Vaux-tu mieux que moi ? » Rousseau a mêlé ces deux sentimens si distincts, et les a fondus avec la flamme de la

(1) Voyez les livraisons du 15 août et du 1er septembre.

passion et du génie; mais s'il s'est abaissé en public par des confidences qui n'appartenaient qu'à l'oreille de Dieu, s'il a répandu, d'un autre côté, des flots d'ironie destructive sur ceux qui se jugeaient meilleurs que lui-même, il voulait du moins servir la vérité, il croyait attaquer des vices, et ne s'apercevait pas que l'humaine nature s'appuierait de son exemple pour excuser de mauvaises inclinations, sans accepter en revanche les remords, les privations, les tortures morales qu'il s'imposait pour les expier. On peut dire surtout que Rousseau, s'il a présenté dans ses *Confessions* des tableaux séduisans, n'a jamais eu l'intention d'outrager les mœurs. Il écrivait dans une époque dépravée et pour une société privilégiée à laquelle l'épisode des demoiselles Galley, celui de la courtisane de Venise et sa liaison avec Mme de Warens n'offraient même qu'un ragoût bien fade et bien faiblement épicé. Il emmiellait parfois d'un peu de cynisme les bords du vase qu'il croyait avoir rempli d'une généreuse boisson. Quant à Restif, son concurrent rustique et vulgaire, comment chercherions-nous à l'excuser? Ce n'était pas aux belles dames, aux grands seigneurs blasés, aux financiers, aux gens de robe, aux coquettes, que s'adressaient ses livres; c'était à ces classes bourgeoises qui, bien qu'étant encore du peuple, en différaient de plus en plus par l'éducation et par l'oubli progressif de ce qu'on appelait alors les préjugés. Si Rousseau disait quelquefois : « Jeune homme, prends et lis! » d'autres fois il s'écriait en tête d'un ouvrage qui aujourd'hui passe pour fort peu dangereux : « Toute jeune fille qui lira ce livre est perdue! » La misère et l'orgueil ont empêché Restif d'en faire autant.

Ses livres s'adressaient sous toutes les formes à quiconque savait lire. Les titres excitaient l'attention de tous; des gravures nombreuses, attrayantes dans leur médiocrité même, séduisaient les regards de la foule. Le roman moderne, dans ses combinaisons les plus violentes, n'offre rien de supérieur à ces images d'enlèvement, de viol, de suicide, de duel, d'orgie nocturne, de scènes contrastées, où la vie crapuleuse des halles mêle ses exhalaisons malsaines aux parfums enivrans des boudoirs. Par exemple, voici le vieux Pont-Neuf vu de nuit, et plus haut la Samaritaine; des voleurs cachés sous l'arche Marion évitent la clarté de la lune; un fiacre s'est arrêté sur le pont; une femme qui en sort est précipitée dans l'eau noire, un gentilhomme se penche sur le parapet, un autre s'élance de la portière ouverte. — Qui n'a vu partout cette gravure? Qui ne s'est demandé : « Que signifie cela? » En faut-il plus pour le succès? Les romans de Restif n'ont pas dû leur vogue à ces seuls moyens, dont ses contemporains d'ailleurs ne se faisaient pas faute. Il peignait souvent avec feu, quelquefois avec grace et avec esprit les mœurs des classes bourgeoises et populaires. Le peu qu'il savait du monde lui venait de ses fréquentations avec Beaumar-

chais, La Reynière et la comtesse de Beauharnais, puis encore de certains salons mixtes entre la robe et la noblesse, où il fut reçu quelquefois par curiosité; mais ce sont les mœurs des classes bourgeoises et populaires que peignent principalement ses romans, ses nouvelles, et ces longues séries de contes connus sous le titre des *Contemporaines*, des *Parisiennes*, des *Provinciales*, qui firent les délices de la province et de l'étranger long-temps après que Paris les eut oubliés.

Nous avons jusqu'ici séparé, pour ainsi dire, dans Restif, l'écrivain de l'homme. Il nous reste à montrer cette étrange nature sous un dernier aspect, à raconter cette vie littéraire qui, dans ses écarts et ses bizarreries, reflète le cynisme du XVIII^e siècle et présage les excentricités du XIX^e. Ce qu'on connaît de l'homme nous aidera d'ailleurs à mieux apprécier le procédé du conteur. On s'assurera sans peine que tous les romans que Restif a écrits ne sont, avec quelques modifications et les noms changés, que des versions diverses des aventures de sa vie. A l'en croire, toutes ses héroïnes auraient été ses maîtresses; le nombre même en est tel qu'il en a composé un calendrier, et que les trois cent soixante-cinq notices consacrées aux principales remplissent tout un volume. Quelle faculté d'attraction avait donc cet homme qui s'est représenté lui-même comme la nature la plus fortement *électrisée* de son siècle! Nous devons croire qu'il s'est mêlé, dans les dernières années de sa vie, beaucoup d'infatuation et quelque peu d'érétisme maniaque à ces énumérations : préoccupé du nombre des bonnes fortunes de sa jeunesse, il croyait rencontrer partout quelqu'un de ses rejetons. De postérité légale, il n'eut que les enfans d'Agnès Lebègue : deux filles, dont l'existence devint un long sujet de procès, avec sa femme d'abord, et ensuite avec son gendre, nommé Augé, qui paraît avoir été la cause des plus grands chagrins de sa vieillesse.

Ce sont tour à tour les *Mémoires de M. Nicolas, le Drame de la Vie* et *les Nuits de Paris* qui nous révéleront sous toutes ses faces la vie littéraire de Restif. Lui-même nous apprend comment il fut conduit à écrire son premier roman.

Le mariage de Restif avec Agnès Lebègue n'avait pas été heureux, comme l'on sait. Après plusieurs infidélités réciproques, ils convinrent cependant de supporter de leur mieux la vie commune. Le travail assidu d'un simple ouvrier ne pouvait suffire aux habitudes de dissipation d'une femme coquette. Restif, découragé, travaillait peu à l'imprimerie royale, où il venait d'entrer, et se laissait souvent surprendre à lire en cachette les chefs-d'œuvre des beaux esprits du temps; il arrivait alors que le directeur, Anisson Duperron, lui rabattait une demi-journée de 25 sols. Sa misère et son avilissement devinrent tels que, sans la crainte de déshonorer son père, il aurait, il l'avoue, pris quelque parti *vil et bas*. Cette lutte intérieure, qui rappelait sans cesse à sa pensée

les vertus d'Edme Restif que, dans son pays, on avait surnommé l'honnête homme, lui fit dès-lors concevoir l'idée d'écrire le livre intitulé *la Vie de mon père,* qui parut quelques années plus tard, et qui est peut-être le seul irréprochable de ses écrits.

Cependant, pour écrire une œuvre de longue haleine, il fallait plus de force morale et plus de loisir que Restif n'en avait alors. Une veine plus favorable s'ouvrit pour lui en 1764; un de ses amis lui fit avoir la place de prote chez Guillau, rue du Fouarre. C'était une affaire de 18 livres par semaine, outre une *copie* de tous les ouvrages, ce qui valait 300 livres en plus. Cette bonne chance dura trois années. Le goût du travail revint avec une telle amélioration dans l'existence, et ce fut grace aux loisirs de cette position que Restif écrivit son premier ouvrage, *la Famille vertueuse.* Avec une franchise que n'ont pas tous les écrivains, il avoue qu'il n'a jamais pu rien imaginer, que ses romans n'ont jamais été, selon lui, que la mise en œuvre d'événemens qui lui étaient arrivés personnellement, ou qu'il avait entendu raconter; c'est ce qu'il appelait *la base* de son récit. Lorsqu'il manquait de sujets, ou qu'il se trouvait embarrassé pour quelque épisode, il se créait à lui-même une aventure romanesque, dont les diverses péripéties, amenées par les circonstances, lui fournissaient ensuite des ressorts plus ou moins heureux. On ne peut pousser plus loin le *réalisme* littéraire.

Ainsi, passant un dimanche par la rue Contrescarpe, Restif remarque une dame accompagnée de ses deux filles qui se rendait au Palais-Royal. La beauté de l'une de ces personnes le frappa d'admiration; il s'attache aux pas de cette famille, et se fait remarquer à la promenade en s'asseyant sur le même banc, et par divers moyens analogues. Il suit encore les dames à leur retour; elles demeurent rue Traversière, dans un magasin de soieries. A partir de ce jour, Restif vient tous les soirs admirer à travers le vitrage la belle Rose Bourgeois, comme il faisait autrefois pour Zéfire. Le souvenir chéri de cette pauvre fille lui donne l'idée d'écrire des lettres amoureuses qu'il glissera par un trou de boulon dans la boutique. Les jours suivans, il parvient à en introduire une tous les soirs, et, après avoir fait le coup, il repasse indifféremment; le père et la mère sont en possession de la lettre que l'on lit à haute voix comme une plaisanterie, d'autant qu'on ne sait à laquelle des sœurs s'adresse la déclaration. Cela dure douze jours; une telle insistance paraît plus sérieuse; on poursuit en vain le coupable. Enfin, un soir, les voisins le signalent; on l'arrête, et les garçons de boutique se disposent à le conduire chez le commissaire. La rue était pleine de monde. Le père, craignant le scandale, fait entrer Restif dans l'arrière-boutique. «Il ne faut pas lui faire de mal! » disaient les deux sœurs. On ferme la porte. « Vous avez écrit ces lettres? dit le père.... à laquelle de mes filles?... — A l'aînée. — Il fallait donc le dire... Et maintenant, de

quel droit cherchez-vous à troubler le cœur d'une jeune personne et même de deux? — Je l'ignore, un sentiment impérieux... » Il se défend avec chaleur, le père s'attendrit et dit enfin : « Il y a de l'ame dans vos lettres.... Faites-vous connaître; tirez parti de vos talens, et nous verrons. »

Restif n'osa pas dire qu'il était marié, et garda cette scène à effet pour son roman, où il employa consciencieusement les lettres écrites à deux fins, la jalousie innocente des deux sœurs, l'arrestation, la scène du père, dont il fait un Anglais, parce qu'alors Richardson était en vogue; il y ajouta quelques épisodes de ses propres aventures, et renforça le tout d'un caractère de jésuite qui, devenu père d'une fille, la marie en Californie, « pays, dit l'auteur, où l'on est pour le moins aussi stupide qu'au Paraguay. » Le manuscrit fini, Restif voulut consulter un *aristarque.* Il choisit un certain Progrès, romancier et critique dont le chef-d'œuvre était *la Poétique de l'opéra bouffon.* Progrès lui fit couper la moitié du livre. Il fallait encore demander un censeur; on pouvait le choisir. Restif *obtint* M. Albaret, qui lui donna une approbation flatteuse. « Cette approbation, dit Restif, m'éleva l'ame. » Il se hâta de l'envoyer à M. Bourgeois, le marchand de soieries, en le priant de lui permettre de dédier l'ouvrage à M^lle Rose; le marchand répondit en déclinant cet honneur dans une lettre fort polie. « Comment, dit l'auteur, pouvais-je alors imaginer qu'il me serait permis de dédier un roman à une jeune personne aussi belle et d'une classe de citoyens qui doit rester dans une honorable obscurité!... » L'ouvrage fut vendu à la veuve Duchesne 15 livres la feuille, ce qui fit plus de 700 francs. Jamais Restif n'avait eu dans les mains une si forte somme. Il quitta dès-lors fort imprudemment la place de prote : l'axe de sa vie était changé désormais.

Quant à Rose Bourgeois, il ne la revit plus; mais il aurait manqué quelque chose à l'aventure, si le hasard n'y avait ajouté un dernier élément romanesque pour couronner ceux que la volonté de Restif avait créés. Les deux sœurs étaient petites-filles d'une nommée Rose Pombelins, dont le père de Restif avait été amoureux. Supposez ce père moins vertueux qu'il ne l'était en réalité, et voici tout un drame de famille d'où peut sortir un dénoûment terrible... En fait de combinaisons étranges, on n'en demanderait pas plus, même aujourd'hui.

## II. — LES ROMANS PHILOSOPHIQUES DE RESTIF.

La vie littéraire de Restif ne commence réellement qu'en l'année 1766. Nous avons vu que sa jeunesse s'était partagée entre l'amour et le travail peu lucratif d'ouvrier compositeur. En commençant à raconter dans ses *Mémoires* la phase nouvelle qui s'ouvrait dans son

existence, il s'écrie : « Je termine ici l'époque honteuse de ma vie, celle de ma nullité, de ma misère et de mon avilissement. » Il attribue le peu de succès de *la Famille vertueuse* à l'audace de l'orthographe, entièrement conforme à la prononciation et réglée par un système qu'il modifia plusieurs fois depuis.

*Lucile ou les Progrès de la vertu,* qui parut peu de temps après, est le récit des escapades de M^lle^ Cadette Forterre, fille d'un commissionnaire en vins et l'une des plus charmantes Auxerroises dont Nicolas ait jamais rêvé. Il signa ce livre *un mousquetaire,* et voulut le dédier à M^lle^ Hus de la Comédie-Française, qui refusa cet honneur par une lettre fort polie, où elle marquait la crainte que la légèreté du livre ne nuisît à sa réputation. Peut-être Restif espéra-t-il alors, mais en vain, d'être admis à cette fameuse table du financier Bouret, ouverte à la littérature par le goût et la bonne grace de M^lle^ Hus, et dont Diderot a donné une si piquante description dans *le Neveu de Rameau.*

*Le Pied de Fanchette* contient cette préface curieuse : « Si je n'avais eu pour but que de plaire, le tissu de cet ouvrage aurait été différent. Fanchette, sa bonne, un oncle et son fils, avec un hypocrite, suffisaient pour l'intrigue; le premier amant de Fanchette se fût trouvé fils de cet oncle, la marche aurait été plus naturelle et le dénoûment plus vif; mais il fallait dire la vérité. » Ce roman n'est autre chose que l'histoire d'une jolie femme aimée par un vieillard que la séduction d'un pied, le plus charmant du monde, entraîne aux plus vertes folies. On retrouve dans l'ouvrage et dans les notes qui l'accompagnent cette préoccupation constante du pied et de la chaussure des femmes qu'on remarque dans tous les écrits de l'auteur. Cette monomanie ne l'a pas abandonné un seul jour. Dès qu'il avait trouvé un joli pied dans ses promenades, il s'empressait d'aller chercher Binet, son dessinateur, afin qu'il en vînt prendre le croquis. Selon lui, « les femmes qui se chaussent à plat, comme les infâmes petits maîtres *pointus,* se *pataudent* et *s'hommassent* d'une manière horripilante, tandis qu'au contraire les souliers à talons hauts *affinent* la jambe et *sylphisent* tout le corps. » Les mots bizarres, quoique expressifs, qui émaillent cette phrase, donnent une idée de la singulière phraséologie qui se joint aux hardiesses de l'orthographe pour rendre difficile la lecture des premiers ouvrages de Restif. Toutefois *le Pied de Fanchette* commença sa réputation. Il y a de l'originalité et même du style dans ce roman, qui lui rapporta fort peu à cause du grand nombre des contrefaçons, c'est-à-dire à cause même de son succès.

*Le Pornographe* succéda au *Pied de Fanchette,* et se compose d'un roman par lettres destiné à prouver l'utilité d'une réforme de certains règlemens de police et d'un projet de règlement appuyé d'appendices et de notes justificatives. L'auteur admet comme nécessaire que, dans

les grands centres de population, quelques femmes soient dévouées à garantir et à préserver la moralité des autres. Dans l'Inde, c'étaient les femmes des castes inférieures; en Grèce, c'étaient les esclaves auxquelles était assigné ce but social. L'âge moderne trouverait des classifications analogues dans l'étude des tempéramens ou dans le malheur inné de certaines positions. — Quelque chose de la doctrine de Fourier se rencontre à l'avance dans cette hypothèse : — la *papillonne* est, selon Restif, la loi dominante de certaines organisations. Il s'opère toutefois dans ces natures abaissées des transformations amenées par l'âge ou par les idées morales, ou encore par quelque sentiment imprévu qui épure l'esprit et le cœur. Dans ce cas, toute aide, tout encouragement doivent être donnés à qui veut rentrer dans l'ordre général, dans la société régulière. La tendance principale qui devrait régner dans l'institution particulière des *parthénions*, que Restif voudrait créer, à l'instar des Grecs, — serait même d'amener les esprits à ce résultat. Restif suppose que les natures les plus vicieuses ne se dégradent entièrement qu'en raison du mépris qui pèse sur leur passé et d'après une situation résultant du malheur de la naissance, des conséquences d'une seule faute, ou d'une complication de misères qu'il est difficile d'apprécier. Le plus grand mérite des règlemens qu'il avait conçus était de soustraire, disait-il, les jeunes gens aux tentations extérieures, d'éloigner des familles le spectacle du vice promenant insolemment son luxe d'un jour, de neutraliser enfin pour l'homme un instant égaré la possibilité de maux dont les races sont solidaires.

Cet ouvrage eut un succès européen, et les idées qu'il renferme frappèrent vivement l'esprit philosophique de Joseph II (1), qui appliqua dans ses états les projets de règlemens contenus dans la seconde partie du livre. *Le Pornographe* fut suivi de plusieurs ouvrages du même genre, que l'auteur range sous le titre d'*Idées singulières*. Le second volume s'intitule *le Mimographe ou le Théâtre réformé*. Restif insiste dans ce livre sur la nécessité d'admettre la vérité absolue au théâtre, et de renoncer au système conventionnel de la tragédie et de la comédie, dont les règles académiques ont opprimé même des génies tels que Corneille et Molière. On croirait lire les préfaces de Diderot et de Beaumarchais, — qui, plus heureux ou plus habiles, parvinrent à réaliser leurs théories, — tandis que le théâtre de Restif fut toujours repoussé de la scène. On se convaincra de l'excès de réalité qu'il voulait introduire en sachant qu'il proposait, pour augmenter l'utilité, la moralité et la volupté du théâtre, de faire jouer les scènes d'amour par de véritables amans la veille de leur mariage.

(1) Quelques années plus tard, Restif, arrivé à une plus grande réputation, reçut de la part de Joseph II un brevet de baron enfermé dans une tabatière ornée d'un portrait de l'empereur. Il renvoya le brevet, et garda l'image du souverain philosophe.

Jusqu'à son livre du *Paysan perverti*, Restif n'avait presque rien gagné en dehors de son travail d'imprimeur, qui représentait pour lui le gagne-pain, comme les copies de musique pour Jean-Jacques Rousseau. Les libraires payaient rarement leurs billets, la contrefaçon réduisait de beaucoup les bénéfices possibles, et les censeurs arrêtaient souvent des ouvrages tout imprimés, ou les grevaient de frais énormes en faisant substituer des cartons aux passages dangereux. « Au 18 auguste 1790, dit l'auteur, j'étais encore plus pauvre que pendant ma *proterie*. Je mangeais rapidement le produit de ma *Famille vertueuse;* mon *École de la Jeunesse* était refusée par le libraire, mon *Pornographe* par le censeur... Cependant je ne me décourageai pas. Je fis *Lucile* en cinq jours. Je ne pus la vendre que 3 louis à un libraire, qui en tira quinze cents exemplaires au lieu de mille, et qui communiqua les épreuves aux contrefacteurs. Cet homme, suppôt de police, a fait une fortune; il est mort au moment d'en jouir. » On voit, par ce passage, à quel point en était alors la librairie française. *Le Pornographe* et *le Mimographe* avaient rapporté peu de chose à Restif, par suite d'un système d'association peu productif que l'écrivain tenta avec un autre ouvrier qui lui avançait quelques fonds. *La Fille naturelle* et les *Lettres d'une Fille à son Père*, publiées par Lejay, n'avaient guère eu de plus brillans résultats. Un roman imité de Quévédo, intitulé *le Fin Matois*, avait été payé en billets dépourvus de toute valeur. On voit dans ce roman Restif osciller entre les diverses tendances étrangères qui dominaient les écrivains de son temps, avant de prendre son aplomb définitif dans *le Paysan perverti*.

Restif, ayant reçu quelque argent de son héritage paternel, put faire les frais du *Paysan perverti*, que le libraire Delalain avait refusé d'acheter. La première édition fut enlevée en six semaines, et la deuxième en vingt jours. La troisième se vendit plus lentement à cause des contrefaçons; mais le succès hors de France fut tel qu'il s'en publia jusqu'à quarante-deux éditions en Angleterre seulement. La peinture des mœurs françaises a, de tout temps, intéressé les étrangers plus que la France même. L'ouvrage fut d'abord attribué à Diderot, ce qui fit naître une foule de réclamations. On suspendit la vente; cependant, au moyen d'un présent au censeur Demaroles, Restif obtint main levée sous la condition de faire imprimer quelques *cartons* aux endroits signalés comme dangereux.

*La Paysanne pervertie* parut trois ans après *le Paysan*, puis les deux ouvrages furent fondus ensemble sous le titre du *Paysan-Paysanne*. Ici se développent nettement les idées du réformateur mêlées aux combinaisons dramatiques du romancier. Il faut bien, à ce propos, parler du système général de philosophie et de morale qu'avait conçu l'auteur, et qu'il développa plus tard dans quelques livres spéciaux. Il en

attribue la conception première aux entretiens qu'il eut, du temps de son apprentissage, avec le cordelier Gaudet d'Arras. La science de ce dernier suppléait à ce qui manquait de ce côté aux pensées aventureuses du jeune homme, et le système se formait ainsi, comme l'antique chimère, de deux natures bizarrement accouplées.

Il semble évident, d'après la vie de Restif de la Bretone, qu'il suivait dans ses idées philosophiques une sorte de patron tracé, que brodait à plaisir son imagination fantasque. La logique de son système manque entièrement dans sa conduite personnelle, et il ne peut que s'écrier à chaque instant : « Ah! que je me suis trompé! ah! que j'ai été faible! ah! que j'ai été lâche! » — Voilà le réformateur. — Pour Gaudet d'Arras, au contraire, dont il a longuement détaillé le type dans *le Paysan perverti*, il n'y a ni vertu, ni vice, ni lâcheté, ni faiblesse. Tout ce que fait l'homme est bien, en tant qu'il agit selon son intérêt ou son plaisir, et ne s'expose ni à la vengeance des lois ni à celle des hommes. Si le mal se produit ensuite, c'est la faute de la société qui ne l'a pas prévu. Cependant Gaudet d'Arras n'est pas cruel, il est même affectueux pour ceux qu'il aime parce qu'il a besoin de compagnie, sensible aux maux d'autrui par suite d'une espèce de crispation nerveuse que lui fait éprouver le spectacle de la souffrance; mais il pourrait être dur, égoïste, insensible, qu'il ne s'en estimerait pas moins et n'y verrait qu'un hasard de son organisation, ou plutôt qu'un but mystérieux de cette immortelle nature qui a fait le vautour et la colombe, le loup et la brebis, la mouche et l'araignée. Rien n'est bien, rien n'est mal, mais tout n'est pas indifférent. Le vautour débarrasse la terre des chairs putréfiées, le loup empêche la multiplication de races innombrables d'animaux rongeurs, l'araignée réduit le nombre des insectes nuisibles; tout est ainsi : le fumier infect est un engrais, les poisons sont des médicamens.... L'homme, qui a le gouvernement de la terre, doit savoir régler les rapports des êtres et des choses relativement à son intérêt et à celui de sa race. Là, et non dans les religions ou les formes de gouvernement, se trouve le principe des générations futures. Avec une bonne organisation sociale, on se passera fort bien de la vertu : — la bienfaisance et la pitié seront l'affaire des magistrats; — avec une philosophie solide, on annulera de même les peines morales, lesquelles sont le résultat soit de l'éducation religieuse, soit des lectures romanesques.

Rien n'est bien neuf aujourd'hui dans cette doctrine de 1750, qui remonte aux illustres épicuriens du siècle de Louis XIV directement, et que l'on retrouve tout entière dans le *Système de la Nature*. Nous n'avons voulu que marquer la base sur laquelle s'est fondé tout le système de l'auteur du *Pornographe*. Quant à lui-même, il n'a accepté que sous bénéfice d'inventaire les idées de Gaudet d'Arras. Ce maté-

rialisme absolu lui répugnait, et il s'applaudit d'avoir trouvé dans un autre ami, son camarade d'imprimerie, le bon Loiseau, un caractère tout spiritualiste à opposer aux sentimens épicuriens du cordelier. Toutefois, entre Gaudet et Loiseau, il y avait une moyenne à prendre. Loiseau, quoique philosophe, croyait au Dieu rémunérateur et même à des anges ou esprits, *acolytes divins*, dont le célèbre Dupont de Nemours a voulu depuis prouver l'existence, en dehors de toute tradition religieuse. L'aridité du naturalisme primitif se trouvait ainsi corrigée par certaines tendances mystiques où tombèrent plus tard Pernetty, d'Argens, Delille de Salles, d'Espréménil et Saint-Martin. Si étranges que puissent sembler aujourd'hui ces variations de l'esprit philosophique, elles suivent exactement la même marche que dans l'antiquité romaine, où le néoplatonisme d'Alexandrie succéda à l'école des épicuriens et des stoïciens du siècle d'Auguste.

Quelque faible que puisse être la valeur des idées philosophiques de *monsieur Nicolas*, il était impossible de ne pas les indiquer dans l'appréciation de ses œuvres littéraires, car Restif est de ces auteurs qui n'écrivent pas une ligne, vers ou prose, roman ou drame, sans la nouer par quelque fil à la synthèse universelle. La prétention à l'analyse des caractères et à la critique des mœurs s'était manifestée déjà dans les trois ou quatre romans obscurs qui précédèrent *le Pornographe;* à dater de ce livre, les tendances réformatrices se multiplièrent chez l'auteur, grace au succès qu'il avait obtenu; après *le Mimographe,* voici encore *l'Anthropographe* et *le Gynographe*, l'homme et la femme réformés, puis *le Thesmographe* et *le Glossographe,* concernant les lois et la langue. Les deux premiers s'éloignent peu des idées de Rousseau. A l'exemple du philosophe de Genève, Restif ne voit d'autre remède à la corruption que le séjour des champs et les travaux de l'agriculture; toutefois il s'abstient de blâmer les spectacles et les arts. Mais où est le mérite de la philosophie, si elle ne trouve d'autre moyen de moralisation sociale que l'anéantissement des villes? Faut-il donc supprimer les merveilles de l'industrie, des arts et des sciences, et borner le rôle de l'homme à produire et à consommer les fruits de la terre? Il vaudrait mieux sans doute chercher à établir des principes de morale pour tous les états et pour toutes les situations.

### III. — LES OEUVRES CONFIDENTIELLES DE RESTIF.

A côté des romans à prétention philosophique viennent sans cesse se placer dans la collection de Restif d'autres romans que nous avons déjà caractérisés, et qui ne sont que des chapitres d'une même confession : on pourrait appeler ces récits les *œuvres confidentielles* de Restif. C'est à ce groupe qu'appartient le livre appelé les *Mémoires de M. Ni-*

*colas*, où il raconte sa vie étrange sans détours et sans voiles; c'est à ce groupe aussi qu'il faut rattacher quelques parties d'un recueil volumineux de récits et d'esquisses de mœurs, *les Contemporaines*.

Les *Mémoires de M. Nicolas*, c'est-à-dire la vie même de l'auteur, offrent à peu près tous les élémens du sujet déjà traité dans *le Paysan perverti*. L'analyse du roman fera connaître les *Mémoires*. Dans le roman, il s'est représenté lui-même sous le nom d'Edmond, et ses aventures d'Auxerre en forment la première partie; on voit qu'il n'y a pas là de grands frais d'imagination; l'art se montre dans l'agencement des détails et dans la peinture des caractères. Celui de Gaudet d'Arras est surtout fort saisissant et peut compter comme le prototype de ces personnages sombres qui planent sur une action romanesque et en dirigent fatalement les fils. On a beaucoup abusé depuis de ces héros sataniques et railleurs; mais Restif a l'avantage d'avoir peint un type véritable, compensé bien tristement par le malheur de l'avoir connu. A voir ainsi la réalité servir à la fable du drame, on pense à ces groupes que certains statuaires composent avec des figures qui ne sont pas le produit de l'étude ou de l'imagination, mais qui ont été moulées sur nature. D'après ce procédé, nous voyons aussi paraître le type adorable de Mme Parangon, puis en opposition celui de Zéfire; il est inutile de répéter toute cette histoire; mais on peut remarquer que Mme Parangon et Gaudet d'Arras se rencontrent à Paris avec l'auteur, comme son bon et son mauvais génie. C'est cette portion qui constitue en réalité la force et le mérite de ce livre, qui autrement ne serait qu'une ébauche de mémoires personnels. Gaudet d'Arras devient le Mentor *funeste* d'Edmond; il l'entraîne à travers tous les désordres, toutes les corruptions, tous les crimes de la capitale, et cela sans intérêt, sans haine, et même avec une sorte d'amitié compatissante pour un jeune homme dont la société lui plaît. D'après sa philosophie longuement développée, il faut, pour être heureux, tout connaître, user de tout et satisfaire ses passions sans trouble et sans enthousiasme, puis se tarir le cœur progressivement, pour arriver à cette insensibilité contemplative du sage, qui devient sa vraie couronne et le prépare aux douceurs futures de la mort, son unique récompense. En suivant ce système, Edmond, après avoir mené vie joyeuse, déshonoré sa bienfaitrice, essayé jusqu'aux plus honteux raffinemens du vice, finit par épouser une vieille de soixante ans, pour avoir sa fortune; elle meurt au bout de trois mois, et l'on accuse Gaudet d'Arras de l'avoir empoisonnée. Cette action ultra-philosophique lui réservait l'échafaud, mais Gaudet se tue. Edmond est condamné aux galères. Après de longues années de douleurs et de remords, il parvient à s'échapper et retourne dans son village; il est si changé, si souffrant, que personne ne le reconnaît. Ses parens sont morts de douleur; il s'en va errer

dans le cimetière, cherchant leurs tombes; il y rencontre son frère Pierrot, qui n'a point quitté le village, et qui a mené doucement son utile existence en cultivant son champ; il y a là une scène fort touchante et une belle opposition. L'auteur est un peu retombé dans le roman banal en faisant retrouver ensuite à Edmond sa bienfaitrice, M^me^ Parangon, qui lui pardonne, le console, et consent même à l'épouser; mais, le jour même du mariage, il est renversé par une voiture qui lui passe sur le corps.

On voit que l'auteur ne s'est pas ménagé en se peignant sous le personnage d'Edmond. Il est certain qu'il a lui-même exagéré les traits du personnage pour le rendre plus saisissant, et qu'il ne se jugeait pas digne de la punition qu'il suppose. Toutefois on reconnaît bien dans Edmond le fond même du caractère qui se trahit dans *M. Nicolas,* c'est-à-dire une sorte de faiblesse présomptueuse qui infirme singulièrement les prétentions philosophiques du disciple de Gaudet d'Arras. Jamais Edmond ne peut rencontrer la force morale nécessaire pour résister au malheur ou à l'abjection; contraint à chaque instant d'avouer sa faiblesse, il ne s'adresse qu'à la pitié ou à ce sentiment qui lui fait mille fois répéter : « J'ai voulu peindre les événemens d'une vie naturelle et la laisser à la postérité comme une anatomie morale; » il se fait un mérite de sa hardiesse « à tout nommer, à compromettre les autres, à les immoler avec lui, comme lui, à l'utilité publique. » Jean-Jacques Rousseau, selon lui, a dit la vérité, mais il a trop écrit *en auteur*. Il ne le loue que d'avoir tiré de l'oubli et fait vivre éternellement M^me^ de Warens; il fait remarquer à ce propos le rapport qui existe entre elle et M^me^ Parangon, s'applaudissant d'avoir célébré cette dernière et rapporté, sous des noms supposés, ses aventures avec elle dans *le Paysan perverti,* publié en 1775, avant les *Confessions* de Rousseau. « Ne vous indignez pas contre moi, ajoute-t-il, de ce que je suis homme et faible; c'est par là qu'il faut me louer, car, si je n'avais eu que des vertus à vous exposer, où serait l'effort sur moi-même? Mais j'ai eu le courage de me *dévêtir* devant vous, d'exposer toutes mes faiblesses, toutes mes imperfections, mes turpitudes, pour vous faire comparer vos semblables à vous-mêmes... On croit, ajoute-t-il, s'instruire par les fables : eh bien ! moi, je suis un grand fabuliste qui instruit les autres à ses dépens; je suis un animal multiple, quelquefois rusé comme le renard, quelquefois bouché, lent et stupide comme le baudet, souvent fier et courageux comme le lion, parfois fugace et avide comme le loup... » L'aigle, le bouc ou le lièvre lui fournissent encore des assimilations plus ou moins modestes; mais quelle est donc cette singulière philosophie qui, sous prétexte de vivre selon la nature, abaisse l'homme au niveau de la brute, ou plutôt ne l'élève qu'à la qualité d'*animal multiple?*

Nous arrivons aux *Contemporaines*, un des ouvrages les plus connus de Restif. Beaucoup de ses premiers romans ont été reproduits dans cette immense collection, qui comprend quarante-deux volumes de 1781 à 1785. *Les Contemporaines*, illustrées de cinq cents gravures fort soignées pour la plupart, resteront comme une reproduction curieuse, mais exagérée des costumes et des mœurs de la fin du XVIII^e siècle. Elles eurent beaucoup de succès, surtout en province et à l'étranger. Ce fut cette compilation énorme, payée à 48 livres la feuille, qui permit à l'auteur de faire graver les cent vingt figures du *Paysan-paysanne pervertis*. Comme Dorat, il se ruinait à faire *illustrer* ses œuvres. Le succès de cette collection fit qu'il y ajouta un grand nombre de suites, telles que *les Françaises*, *les Parisiennes*, *les Provinciales*, et jusqu'à une dernière série aux descriptions scabreuses, intitulée le *Palais-Royal*.

A cette époque, Agnès Lebègue ne vivait plus avec lui. Retirée à la campagne, elle s'était consacrée à l'éducation de quelques jeunes personnes. Restif charma son isolement par des relations assez suivies avec la fille d'un boulanger, Virginie, qui lui coûta quelque argent et lui causa d'assez grands chagrins en dépensant avec des étudians les produits de la vente de ses chefs-d'œuvre. De plus, elle le traitait d'avare et finit par l'abandonner pour un caissier de banque. La seule vengeance de l'auteur fut d'écrire *le Quadragénaire*, afin de regagner du moins avec sa triste aventure l'argent qu'elle lui avait coûté. Ce titre indique l'âge où commençait la décadence du séducteur, mieux prononcée encore cinq ans plus tard, lorsqu'il eut le malheur de connaître Sara. La tristesse qu'il éprouva lui donna l'idée de commencer *le Hibou* ou *Spectateur nocturne*, se désignant lui-même sous cet aspect d'oiseau de nuit que lui donnaient de loin cet œil noir et ce nez aquilin qui, gracieux jadis, tournaient déjà à la caricature. Ce livre est l'origine des *Nuits de Paris*.

Lorsque Restif composa *le nouvel Abailard*, il était épris d'une jolie charcutière appelée M^lle Londo, car il lui fallait toujours un modèle pour chacun de ses ouvrages. On trouve dans ce livre le germe de sa *Physique*. La charcutière, ignorante par état, était curieuse d'astronomie non moins que la belle marquise à laquelle Fontenelle adressait ses savans entretiens. De là tout un système cosmogonique à la portée... des jolies charcutières! A force de creuser ces idées transmondaines, Restif se vit conduit à écrire *l'Homme volant*, plaidoyer fort ingénieux en faveur de l'aérostation. La machine qui transporte Victorin dans les airs est décrite avec une scrupuleuse minutie. Il s'est inspiré là probablement du *Voyage* de Cyrano, qui prévoyait aussi longtemps à l'avance la découverte de Montgolfier.

Enfin parut l'ouvrage intitulé *la Vie de mon père*, qui, sans obtenir

le succès matériel du *Paysan perverti*, fit grand honneur à Restif de la Bretone auprès du public sérieux. Il décrit là avec simplicité et avec charme l'existence paisible et les vertus modestes d'un honnête homme dont il avoue qu'il aurait dû suivre l'exemple. Deux portraits, de son père Edme Restif, et de sa mère Barbe Bertrô, illustrent cet ouvrage où l'auteur manifeste pour la vertu et la pureté des mœurs les regrets que l'ange déchu put concevoir du paradis.

Un livre amer, douloureux, plein de rage et de désespoir, succéda à cette idylle domestique. *La Malédiction paternelle*, livre où se révèle peut-être le triste souvenir de quelque drame de famille, contient l'histoire de *Zéfire*, premier échelon de la décadence morale de l'écrivain. *La Découverte australe* et *l'Andrographe*, ouvrages philosophiques où l'utopie tient une grande place, se rattachent à cette dernière période de la vie littéraire de Restif, pendant laquelle il lui arriva d'écrire quatre-vingt-cinq volumes en six ans. Restif eut le malheur à cette époque de perdre un ami précieux qui l'avait souvent aidé de sa bourse, et qui, comme censeur, le protégeait dans la publication de ses ouvrages. Cet homme, qui s'appelait Mairobert, s'ennuyait de la vie. Résolu à mourir, il eut la bonne idée de *parapher* d'avance plusieurs des derniers ouvrages de Restif. Ce dernier vint les retirer et lui conta ses chagrins de ménage et de fortune. En même temps il enviait le sort de Mairobert, jeune, riche et en grand crédit. « Que de gens, lui répondit ce dernier, que l'on croit heureux et qui sont au désespoir! » Le surlendemain, Restif apprit que son protecteur s'était coupé les veines dans un bain et s'était achevé d'un coup de pistolet. « Me voilà seul! s'écrie Restif dans *le Drame de la vie*, après avoir rapporté cette fin douloureuse. O Dieu! comme le sort me poursuit! Cet homme allait me donner une existence... Retombons dans le néant! »

Cependant un autre ami riche, nommé Bultel-Dumont, remplaça pour lui Mairobert. Restif fut introduit par ce dernier patron dans une sorte de société intermédiaire où se rencontraient la haute bourgeoisie, la robe, la littérature et quelque peu de la noblesse. Robé, Rivarol, Goldoni, Caraccioli, — des acteurs, des artistes, — le duc de Gèvres, Préval, Pelletier de Mortefontaine, tel était le côté brillant de cette société, avide de lectures, de philosophie, de paradoxes, de bons mots et d'anecdotes piquantes. Les salons de Dumont, de Préval et de Pelletier s'ouvraient tour à tour à ce public d'intimes. Une des personnes qui produisirent le plus d'impression sur Restif, encore un peu nouveau dans le monde, fut M^me^ Montalembert, qui l'accueillit avec sympathie. — Que n'ai-je trente ans de moins! s'écria-t-il, et il s'inspira du type de cette aimable femme pour en faire *la marquise* des *Nuits de Paris*, sorte de providence occulte qu'il chargeait du sort des malheureux et des souffrans rencontrés dans ses expéditions nocturnes.

Vers la même époque, Restif fit la connaissance de Beaumarchais, qui, appréciant son double talent d'écrivain et d'imprimeur, voulut le mettre à la tête de l'imprimerie de Kehl, où se faisait la grande édition de Voltaire; il refusa et s'en repentit plus tard.

Une autre maison s'ouvrit encore pour l'écrivain que signalait alors une célébrité croissante, ce fut celle de Grimod de la Reynière fils, jeune homme spirituel, à l'âme ardente, à la tête un peu faible, qui donnait alors des réunions littéraires de gens choisis tels que Chénier, les Trudaine, Mercier, Fontanes, le comte de Narbonne, le chevalier de Castellane, puis Larive, Saint-Prix, etc. La bizarrerie de l'amphitryon éclatait toujours dans l'ordonnance de ses fêtes. Tout Paris s'occupa de deux grandes fêtes philosophiques que donna La Reynière, dans lesquelles il avait établi des cérémonies selon le goût antique. L'élément moderne était représenté par une abondance extraordinaire de café. Pour être admis, il fallait s'engager à boire vingt-deux demi-tasses au déjeuner. L'après-midi était occupée par des séances d'électricité. On dînait ensuite à une vaste table ronde dans une salle éclairée par trois cent soixante-six lampions. Un héraut, vêtu d'un costume de Bayard, précédait, la lance à la main, les quatorze services, conduits par La Reynière lui-même en habit noir. Un cortége de cuisiniers et de pages accompagnait les mets servis dans d'énormes plats d'argent, et de jolies *servantes* en costumes romains, placées près des convives, leur présentaient de longues chevelures pour y essuyer leurs doigts.

### IV. — RESTIF COMMUNISTE. — SA VIE PENDANT LA RÉVOLUTION.

On sait maintenant sur la vie étrange de Restif tout ce qu'il faut pour le classer assurément parmi ces écrivains que les Anglais appellent *excentriques*. Aux détails caractéristiques indiqués çà et là dans notre récit, il est bon d'ajouter quelques traits particuliers. Restif était d'une petite taille, mais robuste et quelque peu replet. Dans ses dernières années, on parlait de lui comme d'une sorte de bourru, vêtu négligemment et d'un abord difficile. Le chevalier de Cubières sortait un jour de la Comédie-Française; en chemin, il s'arrêta chez la veuve Duchesne pour acheter la pièce à la mode. Un homme se tenait debout au milieu de la boutique avec un grand chapeau rabattu qui lui couvrait la moitié de la figure. Un manteau de très gros drap noirâtre lui descendait jusqu'à mi-jambe; il était sanglé au milieu du corps, avec quelque prétention sans doute à diminuer son embonpoint. Le chevalier l'examinait curieusement. Cet homme tira de sa poche une petite bougie, l'alluma au comptoir, la mit dans une lanterne, et sortit sans regarder ni saluer personne. Il demeurait alors dans la

maison. « Quel est cet original? demanda Cubières. — Eh quoi! vous ne le connaissez pas? lui répondit-on; c'est Restif de la Bretone. » Pénétré d'étonnement à ce nom célèbre, le chevalier revint le lendemain, curieux d'engager des relations amicales avec un écrivain qu'il aimait à lire. Ce dernier ne répondit rien aux complimens que lui fit l'écrivain musqué si chéri dans les salons du temps. Cubières se borna à rire de cette impolitesse. Ayant eu plus tard occasion de rencontrer Restif chez des amis communs, il vit en lui un tout autre homme plein de verve et de cordialité. Il lui rappela leur première entrevue. — Que voulez-vous? dit Restif, je suis l'homme des impressions du moment; j'écrivais alors *le Hibou nocturne*, et, voulant être un hibou véritable, j'avais fait vœu de ne parler à personne.

Il y avait bien aussi quelque affectation dans ce rôle de bourru, renouvelé de Jean-Jacques. Cela excitait la curiosité des gens du monde, et les femmes du plus haut rang se piquaient d'apprivoiser l'ours. Alors il redevenait aimable; mais ses galanteries à brûle-pourpoint, son audace, renouvelée de l'époque où il jouait le rôle d'un Faublas de bas étage, effrayaient parfois les imprudentes forcées d'écouter tout à coup quelque boutade cynique.

Un jour, il reçut une invitation à déjeuner chez M. Senac de Meillan, intendant de Valenciennes, avec quelques bourgeois provinciaux qui désiraient voir l'auteur du *Paysan perverti*. Il y avait là en outre des académiciens d'Amiens et le rédacteur de la *Feuille de Picardie*. Restif se trouva placé entre une M^me^ Denys, marchande de mousseline rayée, et une autre dame modestement vêtue qu'il prit pour une femme de chambre de grande maison. En face de lui était un jeune provincial plaisant qu'on appelait *Nicodème*, puis un sourd qui amusait la société en parlant çà et là de choses qui n'avaient aucun rapport avec la conversation. Un petit homme propret, affublé d'un habit en camelot blanc, faisait l'important et traitait de fariboles les idées politiques et philosophiques qu'émettait le romancier. Une M^me^ Laval, marchande de dentelles de Malines, le défendait au contraire et lui *trouvait du fonds*. On était alors en 1789, de sorte qu'il fut question pendant le repas de la nouvelle constitution du clergé, de l'extinction des priviléges nobiliaires et des réformes législatives. Restif, se voyant au milieu de bonnes gens bien ronds, et qui l'écoutaient en général avec faveur, développa une foule de systèmes excentriques. Le sourd les hachait de coq-à-l'âne d'une manière fort incommode, l'homme en camelot blanc les perçait d'un trait vif ou d'une apostrophe pleine de gravité. On finit, selon l'usage d'alors, par des lectures. Mercier lut un fragment de politique, Legrand d'Aussy une dissertation sur les montagnes d'Auvergne. Restif développa son système de physique, qu'il proclamait plus raisonnable que celui de Buffon, plus vraisem-

blable que celui de Newton. On se jeta à son cou, on proclama le tout sublime. Le surlendemain, l'abbé Fontenai, qui s'était trouvé aussi au déjeuner, lui apprit qu'il avait été victime d'un projet de mystification dont le résultat du reste avait tourné à son honneur. La marchande de mousseline était la duchesse de Luynes, la marchande de dentelle était la comtesse de Laval, la femme de chambre était la duchesse de Mailly; le *Nicodème,* Matthieu de Montmorency; le sourd, l'évêque d'Autun; l'homme en camelot, l'abbé Sieyès, qui, pour réparer la sévérité de ses observations, envoya à Restif la collection de ses écrits. On avait voulu voir le Jean-Jacques des halles dans toute sa fougue et dans toute sa désinvolture cynique. On ne trouva en lui qu'un conteur amusant, un utopiste quelque peu téméraire, un convive assez peu fait aux usages du monde pour s'écrier que c'était la première fois qu'il mangeait des huîtres, mais prévenant avec les dames et s'occupant d'elles presque exclusivement. Si en effet quelque chose peut atténuer les torts nombreux de l'écrivain, son incroyable personnalité et l'inconséquence continuelle de sa conduite, c'est qu'il a toujours aimé les femmes pour elles-mêmes avec dévouement, avec enthousiasme, avec folie. Ses livres seraient illisibles autrement.

Mais bientôt nous voici en pleine révolution. Le philosophe qui prétendait effacer Newton, le socialiste dont la hardiesse étonnait l'esprit compassé de Sieyès, n'était pas un républicain. Il lui arrivait, comme aux principaux créateurs d'utopies, depuis Fénelon et Saint-Pierre jusqu'à Saint-Simon et Fourier, d'être entièrement indifférent à la forme politique de l'état. Le communisme même, qui formait le fond de sa doctrine, lui paraissait possible sous l'autorité d'un monarque, de même que toutes les réformes du *Pornographe* et du *Gynographe* lui semblaient praticables sous l'autorité paternelle d'un bon lieutenant de police. Pour lui comme pour les musulmans, le prince personnifiait l'état propriétaire universel. En tonnant contre l'*infâme* propriété (c'est le nom qu'il lui donne mille fois), il admettait la possession personnelle, transmissible à certaines conditions, et jusqu'à la noblesse, récompense des belles actions, mais qui devait s'éteindre dans les enfans, s'ils n'en renouvelaient la source par des traits de courage ou de vertu.

Dans le second volume des *Contemporaines*, Restif donne le plan d'une association d'ouvriers et de commerçans qui réduit à rien le capital : — c'est la banque d'échange dans toute sa pureté. — Voici un exemple. Vingt commerçans, ouvriers eux-mêmes, habitent une rue du quartier Saint-Martin. Chacun d'eux est le représentant d'une industrie utile. L'argent manque par suite des inquiétudes politiques, et cette rue, autrefois si prospère, est attristée de l'oisiveté forcée de ses habitans. Un bijoutier-orfèvre qui a voyagé en Allemagne, qui y a vu

les *hernutes*, conçoit l'idée d'une association analogue des habitans de la rue; — on s'engagera à ne se servir d'aucune monnaie et à tout acheter ou vendre par échange, de sorte que le boulanger prenne sa viande chez le boucher, s'habille chez le tailleur, et se chausse chez le cordonnier; tous les associés doivent agir de même. Chacun peut acquérir ou dépenser plus ou moins, mais les successions retournent à la masse, et les enfans naissent avec une part égale dans les biens de la société; ils sont élevés à frais communs, dans la profession de leur père, mais avec la faculté d'en choisir une autre en cas d'aptitude différente; ils recevront du reste une éducation semblable. Les associés se regarderont comme égaux, quoique quelques-uns puissent être de professions libérales, parce que l'éducation les mettra au même niveau. Les mariages auront lieu de préférence entre des personnes de l'association, à moins de cas extraordinaires. Les procès seront soutenus pour le compte de tous; les acquisitions profiteront à la masse, et l'argent qui reviendra à la société par suite de ventes faites en dehors d'elle sera consacré à acheter les matières premières en raison de ce qui sera nécessaire pour chaque état. — Tel est ce plan, que l'auteur n'avait pas du reste l'idée d'appliquer à la société entière, car il donne à choisir entre différentes formes d'association, laissant à l'expérience les conditions de succès de la plus utile, qui absorberait naturellement les autres. Quant à la vieille société, elle ne serait point dépouillée, seulement elle subirait forcément les chances d'une lutte qu'il lui serait impossible de soutenir long-temps.

Cependant l'écrivain vieillissait, toujours morose de plus en plus, accablé par les pertes d'argent, par les chagrins de son intérieur. Sa seule communication avec le monde était d'aller le soir au café Manoury, où il soutenait parfois à voix haute des discussions politiques et philosophiques. Quelques vieux habitués de ce café, situé sur le quai de l'École, ont encore présens à la mémoire sa vieille houppelande bleue et le manteau crotté dont il s'enveloppait en toute saison. Le plus souvent il s'asseyait dans un coin, et jouait aux échecs jusqu'à onze heures du soir. A ce moment, que la partie fût achevée ou non, il se levait silencieusement et sortait. Où allait-il? *Les Nuits de Paris* nous l'apprennent : il allait errer, quelque temps qu'il fît, le long des quais, surtout autour de la Cité et de l'île Saint-Louis; il s'enfonçait dans les rues fangeuses des quartiers populeux, et ne rentrait qu'après avoir fait une bonne récolte d'observations sur les désordres et les scènes sanglantes dont il avait été le témoin. Souvent il intervenait dans ces drames obscurs, et devenait le don Quichotte de l'innocence persécutée ou de la faiblesse vaincue. Quelquefois il agissait par la persuasion, parfois aussi son autorité était due au soupçon qu'on avait qu'il était chargé d'une mission de police.

Il osait davantage encore en s'informant auprès des portiers ou des valets de ce qui se passait dans chaque maison, en s'introduisant sous tel ou tel déguisement dans l'intérieur des familles, en pénétrant le secret des alcôves, en surprenant les infidélités de la femme, les secrets naissans de la fille, qu'il divulguait dans ses écrits sous des fictions transparentes. De là des procès et des divorces. Un jour, il faillit être assassiné par un certain E..., dont il avait fait figurer la femme dans ses *Contemporaines*. C'était habituellement le matin qu'il rédigeait ses observations de la veille. Il ne faisait pas moins d'une nouvelle avant le déjeuner. Dans les derniers temps de sa vie, en hiver, il travaillait dans son lit faute de bois, sa culotte par-dessus son bonnet, de peur des courans d'air. Il avait aussi des singularités qui variaient à chacun de ses ouvrages, et qui ne ressemblaient guère aux singularités en manchette d'Haydn et de M. de Buffon. Tantôt il se condamnait au silence comme à l'époque de sa rencontre avec Cubières, tantôt il laissait croître sa barbe, et disait à quelqu'un qui le plaisantait : « Elle ne tombera que lorsque j'aurai achevé mon prochain roman. — Et s'il a plusieurs volumes? — Il en aura quinze. — Vous ne vous raserez donc que dans quinze ans? — Rassurez-vous, jeune homme, j'écris un demi-volume par jour. »

Quelle fortune immense il eût faite de notre temps en luttant de vitesse avec nos plus intrépides coureurs du feuilleton, et de fougue triviale avec les plus hardis explorateurs des misères de bas étage! Son écriture se ressent du désordre de son imagination; elle est irrégulière, vagabonde, illisible; les idées se présentent en foule, pressent la plume, et l'empêchent de former les caractères. C'est ce qui le rendait ennemi des doubles lettres et des longues syllabes, qu'il remplaçait par des abréviations. Le plus souvent, comme on sait, il se bornait à composer à la casse sans manuscrit. Il avait fini par acquérir une petite imprimerie où il *casait* lui-même ses ouvrages, aidé seulement d'un apprenti.

La révolution ne pouvait lui être chère d'aucune manière, car elle mettait en lumière des hommes politiques fort peu sensibles à ses plans philanthropiques, plus préoccupés de formules grecques et romaines que de réformes fondamentales. Babeuf aurait pu seul réaliser son rêve; mais, découragé de ses propres plans à cette époque, Restif ne marqua aucune sympathie pour le parti du tribun communiste. Les assignats avaient englouti toutes ses économies, qui ne se montaient pas à moins de 74,000 fr., et la nation n'avait guère songé à remplacer, pour ses ouvrages, les souscriptions de la cour et des grands seigneurs dont il avait usé abondamment. Toutefois Mercier, qui n'avait pas cessé d'être son ami, fit obtenir à Restif une récompense de 2,000 fr. pour un ouvrage utile aux mœurs, et le proposa même pour candidat à l'In-

stitut national. Le président répondit dédaigneusement : « Restif de la Bretone a du génie, mais il n'a point de goût. — Eh! messieurs, répliqua Mercier, quel est celui de nous qui a du génie! »

On rencontre dans les derniers livres de Restif plusieurs récits des événemens de la révolution. Il en rapporte quelques scènes dialoguées dans le cinquième volume du *Drame de la Vie*. Il est à regretter que ce procédé n'ait pas été suivi plus complétement. Rien n'est saisissant comme cette réalité prise sur le fait. Voici, par exemple, une scène qui se passe le 12 juillet devant le café Manoury :

« Un homme, des femmes. — Lambesc! Lambesc!... on tue aux Tuileries!

Une marchande de billets de loterie. — Où courez-vous donc?

Un fuyard. — Nous remmenons nos femmes.

La marchande. — Laissez-les s'enfuir seules, et faites volte-face.

Son futur. — Allons! allons, rentrez. »

Il n'y a rien de plus que ces cinq lignes; on sent la vérité brutale : les dragons de Lambesc qui chargent au loin, les portes qui se ferment, une de ces scènes d'émeute si communes à Paris.

Plus loin Restif met en scène Collot-d'Herbois, et le félicite de son *Paysan magistrat;* mais Collot n'est préoccupé que de politique. « Je me suis fait jacobin, dit-il; pourquoi ne l'êtes-vous pas? — A cause de trois infirmités très gênantes... — C'est une raison. Je vais me livrer tout entier à la chose publique, et je ne perdrai ni mon temps ni mes peines. D'abord je veux m'attacher à Robespierre; c'est un grand homme. — Oui, invariable. » Collot continue : « J'ai l'usage de la parole, j'ai le geste, la grace dans la représentation... J'ai une motion à faire trembler les rois. Je viens de faire *l'Almanach du père Gérard,* — excellent titre. Je tâcherai d'avoir le prix pour l'instruction des campagnes; mon nom se répandra dans les départemens; quelqu'un d'eux me nommera... »

La silhouette de Collot-d'Herbois n'est-elle pas là tout entière? Mais l'auteur ne s'en est pas tenu toujours à ces portraits rapides, et, à côté de ces esquisses fugitives, on trouve des pages qui s'élèvent presque à l'intérêt de l'histoire, comme celles qu'il consacre à Mirabeau, et que cette grande figure semble avoir illuminées de son immense reflet.

## V. — UNE VISITE A MIRABEAU.

Le dialogue de Restif et de Mirabeau est un des plus curieux chapitres des *Mémoires de Nicolas*. L'auteur, qui avait la rage des pseudonymes, se déguise ici sous le nom de Pierre qu'il a employé déjà dans d'autres ouvrages. « En approchant de Mirabeau, dit-il, je vis un homme qui était dans un resserrement de cœur et qui avait besoin

de s'épancher. » Restif lui manifesta des doutes sur la pureté de cette révolution qui avait commencé par des meurtres :

« Réfléchi par caractère, ajouta-t-il, et courageux par réflexion, les têtes m'effrayèrent; lorsque je rencontrai le corps de Bertier traîné par vingt-quatre polissons, je frémis, — je me tâtai pour sentir *si ce n'était pas moi*... Cependant, à la vue de la Bastille prise et démolie, je sentis un mouvement de joie... je l'avais redoutée, cette terrible Bastille!

« Mirabeau en ce moment me serra la main avec transport : « Regarde-moi, dit-il; toute l'énergie des Français réunis n'égale pas celle qui était dans cette tête; mais, hélas! elle diminue!... C'est moi qui ai fait prendre la Bastille, tuer Delaunay, Flesselle... C'est moi qui ai voulu que le roi vînt à Paris le 17 juillet : ce fut moi qui le fis garder, recevoir, applaudir; c'est moi qui, voyant les esprits se rasseoir, fis arrêter Bertier à Compiègne par un des miens, qui le fis demander à Paris, qui, la veille de son arrivée, cherchai un vieux bouc émissaire dans Foulon, son beau-père, que je fis dévouer aux mânes du despotisme ministériel : ce fut moi qui fis porter sa tête enfourchée au-devant de son gendre, non pas pour augmenter l'horreur des derniers momens de cet infortuné, mais pour *mettre de l'énergie* dans l'ame molle et vaudevillière des Parisiens par cette atrocité... Tu sais que je réussis, que je fis fuir d'Artois, Condé, tous les plats courtisans et les impudentes courtisanes, c'est moi qui ai tout fait, et, si la révolution réussit jusqu'à un certain point, j'aurai un jour un temple et des autels. N'oublie pas ce que je te dis là... Continue tes questions; j'y répondrai, quand il le faudra.

« — Et Versailles, les 5 et 6 octobre?

« — Versailles! s'écria Mirabeau. (Il se tut d'abord et marcha vite...) Versailles! c'est mon chef-d'œuvre... Mais, va, va!

« — Je t'écoute, et je te jure un inviolable silence!

« — Je ne sais ce que tu veux dire par ton silence *inviolable*, car tu as des termes à toi : on ne viole pas le silence, mais la grammaire!... Apprends que c'est moi qui ai fait venir ici et l'assemblée nationale, et le roi, et la cour. D'Orléans n'a seulement pas été consulté, quoiqu'il payât... Juge combien étaient ridicules les informations de ce vil Châtelet, que j'avais fait nommer juge des crimes de lèse-nation, et qui, s'il n'avait pas été composé de têtes à perruques, aurait pu devenir quelque chose!... Mais l'horrible et nécessaire spectacle de Foulon, de Bertier (c'est ceci qui a *creusé l'effroi;* la Bastille, Delaunay, Flesselle, n'avaient effrayé que la cour), avait bouleversé toute l'infâme oligarchie des prêtres, des robins, des sous-robins, et même de l'officiaille, à la tête de laquelle mon frère voulait se mettre : malheureusement pour lui, quand nos parens le tirent, mon père était auteur et ma mère ivre, de sorte qu'il n'a que la soif pour toute énergie... Je sentais depuis long-temps que, tant que nous serions à Versailles, nous ne ferions rien qui vaille, environnés que nous étions de gardes-du-corps et de gardes-suisses, qu'un souris, une caresse pouvait mettre dans le parti de la cour; j'arrangeai mâlement tout cela. Je n'en voulais aux jours de personne; je voulais, après avoir soûlé le peuple d'anarchie, comme pendant les cinq jours d'interrègne des anciens Perses, rétablir le roi, et me faire... maire du palais... Mais, ayant pris toute la canaille, jusqu'aux

dévergondées de la rue Jean-Saint-Denis, il arriva quelque désordre que je sus arrêter par mes émissaires. Quelques-unes de ces malheureuses menacèrent la reine; je l'appris, et je les fis fusiller adroitement. L'effervescence était telle, que tout Paris fut ébranlé, tout, honnêtes, déshonnêtes, malhonnêtes, catins, femmes mariées, jeunes filles, gens de courage et lâches; on vit, dans la bagarre jusqu'au petit Rochelois Nougaret, qui talonnait le chasseur Josse, récemment libraire... J'en ai ri de bon cœur; je me croyais au spectacle de la Grand'-Pinte, et qu'on y donnait la tragédie du *Peccata;* passe-moi cette idée bouffonne, la dernière peut-être que j'aurai; elle me fut suggérée en voyant dans la troupe une foule de bas auteurs, Camille Desmoulins à côté de Durosoi, Royou en garçon tailleur, Geoffroi en cordonnier, l'abbé Poncelin en ramoneur, Mallet-du-Pan en écrivain des Charniers, Dussieux et Sautereau en charcutiers, l'abbé Noël et Rivarol en perruquiers...

Ici l'énumération devient satirique et attaque la plupart des auteurs du temps; on cite même une certaine *auteuse*, à cheval sur un canon, qui criait : « Ma rose au premier héros! — En avez-vous un million? » lui répondit un enthousiaste. Mirabeau se compare lui-même au frère Jean des Entommures, et, après le récit bouffon de cette expédition terrible, se plaint de ses ennemis, qui ont gagné par de l'or une petite juive, sa maîtresse, appelée Esther Nomit... « Mais je le sais, ajoute-t-il, et je trompe Dalila et les Philistins. »

Puis la conversation se porte sur l'abolition de la noblesse, sur la nouvelle constitution du clergé, avec des interruptions et des *à parte* bizarres, qui rappellent le dialogue du *Neveu de Rameau*. Mirabeau se livre à de longues tirades, qu'il interrompt de temps en temps pour reprendre haleine, en disant à son interlocuteur : « Allons, parle, continue... car, je le sais, tu aimes à pérorer... » Puis, à la première objection, il lui crie : « O buse!... pauvre homme! je t'ai vu plus de verve autrefois. » Puis il entame une dissertation sur les biens du clergé, et se plaint du peu de talent que Maury a déployé à la tribune dans cette question. « Voilà ce que j'aurais dit à sa place, » s'écrie-t-il; et, se promenant dans sa chambre comme un lion dans une cage, il prononce tout le discours qu'aurait dû tenir l'abbé Maury. De temps en temps il s'interrompt, s'étonnant de ne pas entendre les applaudissemens de l'assemblée, tant il est à son rôle. Il s'applaudit des mains, il pleure aux argumens qu'il arrache à l'éloquence supposée de son adversaire; puis, quand l'émotion qu'il s'est produite à lui-même s'est dissipée, il essuie la sueur de son front, relève sa noire chevelure, et dit : « Et, si Maury avait eu le nerf de parler ainsi, voilà ce que j'aurais répondu... » Nouveau discours qui dure une heure et amène une péroraison qu'il commence par : « Je me résume, messieurs... » Enfin il éclate de rire en s'apercevant qu'il vient d'épuiser ses poumons pour un seul auditeur.

Il revient à la discussion simple et fait le portrait de Necker :

« … Un grand homme, parce qu'il a eu par hasard une grande place… Du reste, plus petit en place que dehors, comme tous les hommes médiocres… Il était calqué pour être premier commis; il aurait pu ne pas se déshonorer dans cette position, où l'on n'est jamais vu qu'à demi-jour. C'est aujourd'hui un piètre sire, incapable d'une résolution solide, et qui revient par pusillanimité à la noblesse, qui le hait et le méprise. Il est étonné de ce qu'il a fait, comme les sots et les petits scélérats… Juge combien de pareils hommes doivent m'inspirer de mépris, à moi qui marcherais seul comme un million! Eh! combien dans notre assemblée sont des Mirabeau en apparence, qui eussent été des Necker, s'ils n'avaient pas été soutenus par une assemblée!… Non, mon ami, je n'en vois pas un, pas un, qui eût fait seul ce que j'ai fait seul… Quand j'ai tenu le despotisme ministériel dans mes mains nerveuses, je l'ai serré à la gorge; je lui ai dit : *Combat à mort! je t'étouffe, ou tu m'étoufferas!* Je l'ai presque étouffé… mais il me garde un croc-en-jambe…

« — En vérité, je crois, lui dis-je alors, mon cher Riquetti, que vous feriez un grand ministre!… Puissiez-vous réussir à mériter dans cette place la seule véritable gloire, celle de contribuer au bonheur des peuples!

« — Te voilà donc aussi dans la triviale vertu de nos philosophistes! Le peuple! le peuple! Le peuple est fait pour les gens de mérite, qui sont le cerveau du genre humain; ce n'est que par et pour nous qu'il doit être heureux. Moïse a été le cerveau juif, Mahomet le cerveau arabe; Louis XIV, tout petit qu'il fût, a été le cerveau français pendant quarante ans….. C'est moi qui le suis maintenant. »

Ici Restif pose la question de savoir si la liberté est un bien pour les individus.

« La liberté, dit Mirabeau, n'est pas un avantage réel pour les enfans, les imbéciles, les fous,… pour certains hommes qui ne sont pas fous, mais dont la judiciaire est faussée, — comme sont tous les scélérats, les timbrés, les méchans par caractère, — les *trop passionnés*, comme nous l'avons été quelquefois, ajoute-t-il, les joueurs, les débauchés, les ivrognes, en un mot les trois quarts des hommes!…

« Le *républicisme*, ajoute-t-il, comme le conçoivent Robespierre et quelques autres, est l'anarchisme, un gouvernement inétablissable; mais les chefs qui sont dans l'assemblée nationale sont soutenus par des subalternes, auxquels on ne fait pas assez d'attention : Camille Desmoulins, qui crie, clabaude, a la plus mauvaise tête, parle mal, écrit bien; un homme plus obscur, Danton, est un fourbe, fripon, égoïste, scélérat dans toute la force du terme, comme certaines gens disent que je le suis; un autre intrigant, qui se remue, s'agite, à une immense activité, l'ex-capucin Chabot; un honnête homme, mais trop exalté, c'est Grangeneuve… Oh! que je plains la nation, si ces fous sont mis en place! Que je plains la nation, si l'on y met des *nullités*, comme nous en avons tant dans notre assemblée actuelle! Une foule de procureurs, d'avocats, des Chapelier, des Sumac, des… des… empestant l'assemblée de l'esprit d'astuce et de chicane… Mon ami, si je cesse d'exister, que ces plumassiers feront de mal!…

Si un homme méprisé, comme ce faquin de Robespierre, venait à acquérir quelque prépondérance, vous le verriez devenir grave, couvert, atroce... Moi seul, je pourrais l'arrêter... »

Peu de jours après cette conversation, Mirabeau mourut. « Je ne pus entrer, dit l'écrivain, pendant sa dernière maladie, parce que je n'étais pas connu de ses alentours, surtout du sieur Cabanis... Ah! si Préval avait vécu, Mirabeau vivrait encore! » Préval était un médecin qui avait sauvé Restif de plusieurs maladies dangereuses.

Restif attribue à la mort de Mirabeau la chute suprême de la monarchie. C'est en se voyant privés de ce dernier appui, appui intéressé sans doute, puisque Mirabeau comptait devenir une sorte de *maire du palais*, que Louis XVI et Marie-Antoinette se décidèrent au voyage de Varennes... « Cet homme était, dit-il ailleurs, le dernier espoir de la patrie, que ses vices mêmes eussent sauvée... tandis que les vertus des sots, tels que Chamillard et d'Ormesson, l'ont perdue. » Et, revenant sur ses propres misères, causées par la dépréciation des assignats, qui lui faisait perdre ses 74,000 fr. d'économies, il se rappelle avec amertume que Mirabeau lui avait dit : « Il faudrait déchirer à coups de nerf de bœuf tout marchand d'argent, et faire brûler vif ou piler dans un mortier tout dépréciateur des assignats. »

## VI. — LA VIEILLESSE DU ROMANCIER.

A cette époque, Restif de La Bretone passait une partie de ses journées au Palais-Royal, où s'était établie une sorte de bourse qui devenait le thermomètre de la valeur des assignats. Tous les jours il voyait sa fortune fondre et espérait en vain un retour favorable : — les derniers volumes des *Nuits de Paris* sont pleins d'imprécations contre les agioteurs qui faisaient monter l'or à des prix fabuleux et anéantissaient les richesses en papier de la république; — puis il allait passer ses soirées au Caveau, car ses ressources ne lui permettaient plus le café Manoury. Lorsque, par une réaction rare, l'assignat avait haussé dans la journée, il emmenait quelques femmes de moyenne vertu souper à la *Grotte flamande,* où l'on se permettait encore quelques orgies à bon marché. Ses chagrins affaiblissaient parfois son esprit, toujours enthousiaste, et dans chaque jolie personne au pied fin et à la chaussure élégante il croyait retrouver une de ses filles, produit des bonnes fortunes si nombreuses de sa jeunesse. Il est probable qu'on abusait souvent de cette monomanie paternelle pour obtenir de lui des cadeaux ou des soupers.

Peu communicatif ou très prudent sur les matières politiques, il ne courut pas de dangers pendant l'époque de la terreur. Les hommes

lui importaient peu, et l'ambition des partis lui répugnait. Ce qu'il voyait se passer à cette époque ne répondait nullement à ses rêves. Personne ne songeait au communisme; parmi les jacobins tout au plus, on voulait le partage des biens, c'est-à-dire une autre forme de la propriété, — la propriété morcelée et populaire. — Quant au *panthéisme,* qui donc y pensait, sinon un petit nombre d'illuminés?... On était généralement athée. La fête donnée par Robespierre à l'Être suprême lui parut une tendance bien faible vers une rénovation philosophique; toutefois il eut quelque regret à voir Robespierre renversé par des gens *qui ne le valaient pas.* A partir de ce moment, son homme fut Bonaparte. Dans les écrits mystiques des derniers jours de sa vie, il le représente comme un esprit médiateur, issu de la planète de Syrius, et qui a mission de sauver la France. Pour comprendre cette supposition étrange, il faut se faire une idée du dernier livre de Restif, intitulé *Lettres du Tombeau ou les Posthumes,* qui parut sous le nom de Cazotte.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage furent inspirés par une idée charmante de la comtesse de Beauharnais et faits en partie par Cazotte, ainsi que Restif le reconnaît dans ses *Mémoires.* — Un jeune homme nommé Fontlèthe est amoureux de la femme d'un magistrat; ce personnage est fort âgé, et la femme, victime d'un mariage de convenance, promet à Fontlèthe qu'il sera éventuellement son second époux. Le jeune homme se fatigue d'attendre; dans un moment de découragement, il renonce à la vie et prend de l'opium. En ce moment, on lui apporte un billet de faire-part qui l'instruit de la mort du magistrat. Désespéré doublement, il court chez son médecin, qui lui donne un contre-poison. Il se croit sauvé : il épouse bientôt celle qu'il aimait; mais, quelques jours après le mariage, une langueur inconnue le saisit : il consulte la faculté. C'est le poison mal combattu qui cause son mal. On lui annonce, sur ses insistances réitérées, qu'il n'a plus guère qu'un an à vivre. La mort l'épouvante moins que la pensée de quitter une femme jeune, honnête, il est vrai, mais qui ne peut manquer de se remarier après lui. Il conçoit alors un projet singulier, c'est de s'éloigner de sa femme et de faire en sorte qu'elle ignore le moment où il mourra. Il demande au ministre une mission pour l'Italie et part pour Florence, sous prétexte de services importans à rendre à l'état. Il prolonge son séjour sous divers motifs, et, dans l'année qui lui reste, écrit une série de lettres qui devront être adressées à sa femme de différens points de la terre et à diverses époques, comme si l'état l'eût envoyé de pays en pays sans qu'il pût refuser ses services. Ces lettres, confiées à des amis sûrs, se succèdent, en effet, pendant plusieurs années, apportant la consolation à cette veuve *sans le savoir.* Le correspondant posthume n'a eu qu'une pen-

sée, c'est de prouver à sa femme, un peu adonnée aux idées des matérialistes du temps, que l'ame survit au corps et retrouve dans d'autres régions toutes les personnes aimées. Ce cadre est fort beau sans doute; seulement Restif, qui, en réalité, est une sorte de spiritualiste païen, tire de la doctrine des Indous et des Égyptiens la plupart de ses argumens. Tantôt l'ame repasse dans un autre corps après mille ans, comme chez les anciens; tantôt elle s'élève dans les astres et y découvre des paradis innombrables, comme dans Swedenborg; tantôt elle s'éthérise et passe à l'état d'ange ailé, comme dans Dupont de Nemours; mais, après toutes ces hypothèses, le véritable système se démasque, et on arrive à une cosmogonie complète, qui présente la plupart des suppositions du système de Fourier. Un personnage nommé Multipliandre a trouvé le secret d'isoler son ame de son corps et de visiter les astres sans perdre la possibilité de rentrer à volonté dans sa *guenille* humaine. Il s'établit, sur un sommet des Alpes, dans une grotte couverte par les neiges, et, s'étant enduit de substances conservatrices et placé dans un coffre bien défendu contre les ours, il arrive à cet état d'extase et d'insensibilité où certains santons indiens se réduisent, dit-on, pendant des mois entiers. Là commence la description des planètes, des soleils et des cométo-planètes, avec une hardiesse d'hypothèses qu'on ne nous a pas épargnée depuis. Il est fort curieux de pénétrer dans cet univers formulé, après tout, d'après quelques bases scientifiques, où nous trouvons la lune sans atmosphère, Mars habité par des poissons, il trompe et le soleil par des hommes d'une telle taille que le voyageur ne trouve à causer là qu'avec un ciron qui se promène sur l'habit d'un individu *solaire* : cet insecte n'a qu'une lieue de haut et son intelligence, quoique fort supérieure, se rapproche de celle des hommes. Il explique que l'être suprême n'est qu'un immense soleil central, cerveau du monde, duquel émanent tous les soleils, chacun d'eux vivant et raisonnant et donnant le jour à des cométo-planètes, c'est-à-dire les secouant dans l'espace à peu près comme l'*aster* de nos jardins secoue ses graines. Quand les cométo-planètes sont ce qu'on appelle aujourd'hui des *nébuleuses*, elles nagent dans l'éther comme des poissons dans l'eau, s'accouplent et produisent des astroïdes plus petites. En mourant, elles se fixent et deviennent satellites ou planètes. Dans cet état, elles ne subsistent plus que quelques milliards d'années, et c'est de leur décomposition successive que naissent les végétaux, les animaux et les hommes. Les espèces dégénèrent à mesure que la corruption s'avance; la planète se pourrit tout-à-fait ou se dessèche, et finit par être la proie d'un soleil qui la consume pour en reproduire les élémens sous des formes nouvelles. Le ciron solaire n'en sait pas davantage, et l'auteur avoue qu'il peut s'être trompé sur bien des points; mais combien ces données sont déjà supérieures à l'intelligence des hommes! Multi-

philandre finit par trouver le secret de créer une race d'hommes ailés et d'en repeupler la terre. Du reste, la plupart des hypothèses de ce livre sont présentées sous la forme caustique de *Micromégas* et de *Gulliver*; c'est ce qui en fait supporter la lecture.

Jamais écrivain ne posséda peut-être à un aussi haut degré que Restif les qualités précieuses de l'imagination. Cependant sa vie ne fut qu'un long duel contre l'indifférence. Un cœur chaud, une plume pittoresque, une volonté de fer, tout cela fut insuffisant à former un bon écrivain. — Il a vécu avec la force de plusieurs hommes; il a écrit avec la patience et la résolution de plusieurs auteurs. Diderot lui-même plus correct, Beaumarchais plus habile, ont-ils chacun la moitié de cette verve emportée et frémissante, qui ne produit pas toujours des chefs-d'œuvre, mais sans laquelle les chefs-d'œuvre n'existent pas? — Son style, chacun le connaît par l'une ou l'autre de ces œuvres qu'on n'avoue guère avoir lues, mais où l'on a parfois jeté les yeux. Une ligne qui serait digne des classiques apparaît tout à coup au milieu du fumier comme les joyaux d'Ennius. On connaît déjà celle-ci : « Les mœurs sont un collier de perles; ôtez le nœud, tout défile. » Veut-il peindre un homme d'un trait, le voici : « Mirabeau servait les patriotes comme Santeuil louait les saints, avec un mauvais cœur. » Quand le mot lui manque, il le crée, heureusement quelquefois. C'est ainsi qu'il parlera d'un sourire *cythéréique*, de la *mignonnesse* d'une femme. « Je *chimérais*, dit-il, en attendant le bonheur. »

Pour trouver dans le passé un pendant à Restif de La Bretone, il faudrait remonter jusqu'à Cyrano de Bergerac pour l'extravagance des hypothèses, jusqu'à Furetière pour ces facéties d'analyse morale et de langage où il se complaît, jusqu'à d'Aubigné pour cette audace d'immoralité gauloise qu'il ne sut point faire supporter, — car, très capable souvent d'afféterie et de recherche prétentieuse, il appliquait d'autres fois le mot propre à des détails qu'il eût mieux valu cacher. — Comme Voltaire, à l'école duquel il s'honorait d'appartenir, il haïssait les critiques, les *feuillistes*, et les attaquait souvent en termes peu mesurés. Il les appelle soit des malhonnêtes gens, soit des *polissons cruels*; Laharpe est pour lui un *stupide animal* qu'il faudrait traîner *dans le ruisseau*; Fréron, un faquin; Geoffroi, un pédant. De Marsy, éditeur de l'*Almanach des Muses*, est une simple *brute* qui a lu *le Paysan perverti* sans en être touché. — Ceci n'approche pas encore des *aménités littéraires* du vieillard de Ferney; mais Restif n'avait pas le crédit qu'il fallait pour hausser le ton à ce point. Toutefois sa susceptibilité vis-à-vis de critiques qui avaient été même bienveillans pour quelques-uns de ses écrits finit par amener à son égard la *conspiration du silence*. Il demeura le seul à annoncer ses livres, comme depuis long-temps il était le seul à les imprimer, et comme il finit

plus tard à être le seul à les vendre. Les libraires l'aimaient peu, parce qu'une fois introduit dans leurs maisons, il racontait l'histoire galante de leurs femmes, s'éprenait de leurs filles, en faisait le portrait minutieux et parlait de leurs aventures. Ce n'était pas toujours un voile suffisant pour la curiosité que l'anagramme des noms qu'il employait volontiers. Mérigot devenait Togirém; Vente, Etnev; Costard, Dratsoc, ainsi de suite... si bien qu'il ne faut pas s'étonner de trouver sur ses derniers livres cette simple désignation : « Imprimé à la maison, et se vend chez Marion Restif, rue de la Bûcherie, nº 27. » Ceci explique en partie le peu de succès de ses derniers ouvrages et la résolution qu'il prit de faire paraître le plus remarquable d'entre eux, les *Lettres du Tombeau,* sous le nom de Cazotte, qui du reste avait coopéré au plan de cette œuvre tout empreinte d'*illuminisme.*

On a dit à tort que Restif était mort dans la misère. La chute des assignats lui avait fait perdre ses économies; le peu qu'il tirait de ses livres pendant la révolution le réduisait souvent à une gêne rendue plus pénible par ses charges de famille; mais quelques amis, Mercier, Carnot et Mme de Beauharnais, le relevèrent dans ses momens les plus critiques, et, lorsque l'état devint plus tranquille, on lui procura une place de 4,000 francs, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1806.

Cubières-Palmezeaux publia, en 1811, un ouvrage posthume de Restif intitulé : *Histoire des Compagnes de Maria.* Le premier volume est consacré en entier à une appréciation littéraire qui, dans beaucoup de points, est spirituelle et bien sentie. Cubières cite un trait qui prouvera que Restif, bien que communiste, n'était pas un ennemi de la monarchie. Il avait à la convention nationale un ami qu'il aimait et estimait depuis long-temps. Le jour de la condamnation de Louis XVI, Restif alla, avec un pistolet dans sa poche, attendre son ami sous les portiques, et lui dit, quand il le vit sortir de l'assemblée : « Avez-vous voté la mort du roi? — Non, je ne l'ai pas votée. — Tant mieux pour vous, reprit l'écrivain, car je vous aurais brûlé la cervelle. »

L'œuvre complète de Restif de la Bretone s'élève à plus de deux cents volumes. Nous n'avons pas compris dans notre énumération quelques romans-pamphlets tels que *la Femme infidèle* et *Ingénue Saxancourt,* dirigés l'un contre sa femme Agnès Lebègue, l'autre contre son gendre Augé. Cette rage de vouloir constamment prendre le public pour arbitre et pour juge de ses dissensions domestiques était devenue, dans les derniers temps de la vie du romancier, une véritable maladie, de celles que les médecins rangent parmi les variétés de l'hypocondrie. On conçoit qu'une injustice aveugle a pu résulter de cette disposition. Du reste, sa femme elle-même le comprit ainsi, car, dans une lettre adressée à Palmezeaux, qui lui demandait des renseignemens sur le caractère de son mari, on ne trouve que des éloges sur sa bienfaisance

et sur cette sympathie pour l'humanité en général, qui, ainsi que chez la plupart des réformateurs, ne se répandait pas toujours sur ses amis et sur ses proches.

Nous avons donné, avec trop de développement peut-être, le récit d'une existence dont l'intérêt ne réside sans doute que dans l'appréciation des causes morales qui ont amené nos révolutions. Les grands bouleversemens de la nature font monter à la surface du sol des matières inconnues, des résidus obscurs, des combinaisons monstrueuses ou avortées. La raison s'en étonne, la curiosité s'en repaît avidement. l'hypothèse audacieuse y trouve les germes d'un monde. Il serait insensé d'établir sur ce qui n'est que décomposition efflorescente et maladive, ou mélange stérile de substances hétérogènes, une base trompeuse, où les générations croiraient pouvoir poser un pied ferme. L'intelligence serait alors pareille à ces lumières qui voltigent sur les marécages, et semblent éclairer la surface verte d'une immense prairie, qui ne recouvre cependant qu'une bourbe infecte et stagnante. Le génie véritable aime à s'appuyer sur un terrain plus solide, et ne contemple un instant les vagues images de la brume que pour les éclairer de sa lueur et les dissiper peu à peu des vifs rayons de son éclat.

Notre siècle n'a pas encore rencontré l'homme supérieur par l'esprit comme par le cœur, qui, saisissant les vrais rapports des choses. rendrait le calme aux forces en lutte et ramènerait l'harmonie dans les imaginations troublées. Nous sommes toujours en proie aux sophistes vulgaires, qui ne font que développer sous mille formes des idées dont ils n'ont pas même, on le voit, inventé les données premières. Il en est de même de cette école si nombreuse aujourd'hui d'observateurs et d'analystes en sous-ordre qui n'étudient l'esprit humain que par ses côtés infimes ou souffrans, et se complaisent aux recherches d'une pathologie suspecte, où les anomalies hideuses de la décomposition et de la maladie sont cultivées avec cet amour et cette admiration qu'un naturaliste consacre aux variétés les plus séduisantes des créations régulières.

L'exemple de la vie privée et de la carrière littéraire de Restif démontrerait au besoin que le génie n'existe pas plus sans le goût que le caractère sans la moralité. Les aveux qu'il fait des regrets et des malheurs constans qui ont suivi ses fautes nous ont paru compenser la légèreté de certains détails. Il y avait là une leçon qu'il fallait donner tout entière, et dont une réserve plus grande aurait peut-être affaibli la portée.

GÉRARD DE NERVAL.

# LA BANQUE DE FRANCE

ET LA

# REPRISE DES PAIEMENS EN ESPÈCES.

Dans l'examen auquel je me suis livré du projet présenté à l'assemblée nationale par le ministre des finances (1), projet qui est devenu la loi du 6 août, je crois avoir gardé toute la réserve que comportait une discussion sérieuse et sincère. Les lecteurs de la *Revue* ont pu reconnaître que je craignais d'insister et de pousser à fond les argumens. Il s'agissait tout ensemble du crédit de la Banque de France et du crédit de l'état, et, même pour redresser une erreur, je n'aurais pas voulu ébranler une puissance. Les mêmes motifs me font regretter que la Banque, après avoir demandé, à ce qu'il semble, et obtenu la reprise de ses paiemens en espèces, appelle la controverse sur cette mesure, en s'efforçant d'en présenter l'apologie. Je ne suis pas l'adversaire de la Banque de France. On me permettra de rappeler, non pas certes pour en tirer vanité, mais afin de marquer, en ce qui me touche, le caractère de ce débat, que j'ai concouru, quelquefois avant que la Banque elle-même en comprît la nécessité, à tous les actes législatifs qui devaient avoir et qui ont eu pour effet de convertir un établissement resserré dans les limites de la capitale et de douze à quinze com-

(1) Voir le premier article dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août.

ptoirs en instrument et en véhicule du crédit pour la France entière. En 1847, au moment où le gouvernement proposait à la chambre des députés d'autoriser l'émission de coupures de 250 fr., je demandai par voie d'amendement des coupures de 200 francs et de 100 fr.; le pouvoir législatif ne m'accorda que la moitié de ce que je réclamais dans l'intérêt du commerce et de l'industrie : il fallut une révolution pour mettre les moyens de circulation en rapport avec l'étendue et avec le caractère exclusif du privilége.

Lorsque la commotion de février 1848 fit chanceler sur ses fondemens la monarchie de 1830, j'étais à la tribune, défendant cette fois, aux applaudissemens de la Banque elle-même, l'unité de la circulation fiduciaire, et soutenant qu'il ne fallait dans le pays qu'un seul papier de banque, tout comme il n'y avait, depuis la suppression de l'anarchie féodale, qu'une seule monnaie. Les intérêts départementaux, mal éclairés, luttaient encore énergiquement, au bruit de la foudre révolutionnaire et à la lueur des éclairs, contre ce dernier terme du progrès en matière de crédit; le gouvernement provisoire ou plutôt la force des choses fit justice de leur résistance. Enfin, faut-il rappeler que, sous le régime du cours forcé, la limite fixée à l'émission des billets se trouvant bientôt trop étroite, et le commerce réclamant avec instance une extension que la Banque souhaitait, mais que M. le ministre des finances n'était pas décidé à proposer, je me rendis l'organe de ces plaintes par des interpellations que l'assemblée nationale voulut bien approuver, et qui la déterminèrent à étendre la limite légale à 525 millions? A cette époque, dès le mois de décembre 1849, la Banque de France, ayant épuisé la faculté d'expansion dont l'avait dotée le décret du 15 mars 1848, obligeait les commerçans qui lui demandaient des billets à recevoir des espèces. Le paiement des effets échus ainsi que les mouvemens de fonds devenaient à peu près impossibles. Le cours forcé n'était plus qu'une fiction de la loi, un régime dont le public supportait les charges sans en avoir les bénéfices; les échanges commerciaux, ne s'opérant guère plus qu'au comptant, étaient gênés par la pénurie des billets, et menaçaient de s'arrêter dans plusieurs centres de travail. Le législateur, en augmentant la somme des émissions, rendit à l'industrie l'air vital et l'espace.

Avec ces souvenirs, je devais peut-être m'émouvoir plus qu'un autre à la seule crainte de voir compromettre le sort d'une institution qui a grandi et qui s'est consolidée au milieu des orages politiques. Ce que veut la Banque aujourd'hui, ce qu'elle peut, elle le doit au régime du cours forcé, qui a universalisé et popularisé son crédit en France. Qui me blâmera de vouloir qu'avant d'abandonner un système tutélaire, quoique anormal, on s'assure, dans cette transition de la servitude à la liberté, des garanties suffisantes d'une existence solide et

d'un développement prospère? J'ai fait des vœux, comme tout le monde, pour la prompte reprise des paiemens en espèces, et je ne me suis jamais dissimulé le danger de rester long-temps sur la pente du papier-monnaie; mais il ne me paraît pas digne d'un gouvernement régulier et prévoyant de devancer, dans une impatience fébrile de se montrer riche et fort, l'heure propice pour la suppression du cours forcé, au risque d'avoir à le rétablir quelques mois plus tard.

Les observations que j'avais présentées dans la *Revue* paraissent avoir déterminé la Banque à s'expliquer sur la loi du 6 août. Sans chercher à lever le voile, d'ailleurs transparent, de l'anonyme sous lequel se retranche l'apologiste de cette mesure, il n'y a pas d'indiscrétion à dire que l'auteur des articles de *la Patrie* doit appartenir au gouvernement de la Banque, dont il met à nu les procédés et expose les doctrines. Ceux qui ont dirigé la politique de l'institution pouvaient seuls la célébrer avec cet enthousiasme. Puisque l'on me contraint à revenir sur une difficulté dont j'aurais mieux aimé abandonner la solution aux événemens, il faudra bien examiner les prétendues règles qui sont invoquées par le défenseur de la Banque de France. On fouillerait certainement dans les archives de la science économique, depuis Adam Smith jusqu'à sir Robert Peel, sans y découvrir de pareils axiomes. Je ne crains pas d'ajouter qu'ils ne trouvent aucun point d'appui dans l'expérience financière, qu'il n'y a là que des fautes érigées en principes, et une pratique un peu routinière qui cherche à s'élever après coup à la hauteur, à l'autorité d'une théorie.

Commençons par constater que les premiers résultats de la loi du 6 août n'ont point justifié les espérances de ceux qui l'avaient provoquée. En écrivant, il y a un mois, je la supposais entourée de la faveur publique; mais c'était là une concession purement bénévole de ma part. Les actionnaires de la Banque eux-mêmes paraissent avoir vu la reprise prématurée des paiemens avec inquiétude. Après le décret du 15 mars, qui établit le cours forcé des billets, les actions éprouvèrent une hausse de 200 francs; elles ont baissé de 100 francs depuis l'abrogation du décret. Sans attribuer une trop grande importance à ce fait, ne semble-t-il pas que, pour donner de la confiance au public, un établissement de crédit doive d'abord en inspirer à ses actionnaires?

Pour expliquer l'abrogation immédiate du cours forcé, on nous disait que la circulation des billets, qui s'élevait à 510 millions, allait atteindre la limite légale, que le meilleur moyen d'en régler l'expansion était de lui rendre la liberté de ses allures, et que cette liberté, fécondant le mouvement commercial, ne pouvait manquer de remplir le portefeuille, qui n'avait pas cessé de se vider depuis février. Qu'on nous montre maintenant une seule de ces prédictions qui soit à la

veille ou en voie de s'accomplir. Depuis la loi du 6 août, la circulation, au lieu de se répandre davantage, a diminué de 15 millions de francs, et n'est plus aujourd'hui que de 495 millions. Une réduction nouvelle de 2 millions se fait remarquer dans le portefeuille. En même temps, on annonce que les banquiers admettent plus difficilement à l'escompte les valeurs qui ont une échéance de trois mois, d'où il est permis de conclure que la levée des restrictions établies en mars 1848 n'a pas amené une reprise dans les affaires, et que la Banque n'a pas trouvé d'écho qui lui répondît dans cette invitation à la confiance qu'elle adressait au pays. Donner le signal trop tard annule les pouvoirs publics, donner le signal trop tôt ébranle leur autorité et les discrédite.

Aurais-je partagé moi-même cette impatience peu réfléchie de la Banque, comme l'insinue son apologiste? Il ne me sera pas difficile de m'en défendre. Ici même, dans cette *Revue*, lorsque j'ai eu à juger le décret du 15 mars, avant qu'il fût question de l'abroger, je l'ai considéré comme un expédient transitoire; mais je n'ai jamais donné le conseil de rentrer dans la liberté avant l'heure ou par la porte du péril. Le 1er mai comme le 15 août (1), j'ai indiqué le remboursement préalable des sommes empruntées par le trésor à la Banque comme la condition nécessaire de la reprise des paiemens en espèces; au nom des mêmes opinions, j'ai donné les mêmes conseils. Et quelle preuve plus décisive veut-on de ma répugnance à voir déclarer les billets de la Banque de France remboursables avant que l'on ait assuré les moyens de remboursement, que la part d'initiative que j'ai prise à la loi qui a porté la limite des émissions de 452 millions à 525? Certes, si j'avais redouté la prolongation du cours forcé, j'aurais évité de m'associer à une mesure dont le résultat devait être d'accroître la puissance de ce régime et d'en étendre la durée.

La suspension des paiemens en espèces pour une banque de circulation peut devenir une nécessité de circonstance, un expédient; elle ne saurait jamais être envisagée comme un principe. J'ignore si, dans la pensée du gouvernement provisoire, le décret qui proclama le cours forcé et qui donna aux billets la valeur d'une monnaie légale devait conduire à l'établissement définitif du papier-monnaie : il s'agit pour nous d'autre chose que d'interpréter le passé. Quant au présent, aucun homme d'état, aucun administrateur, aucun économiste digne de ce nom n'a considéré le décret qui suspendait la conversibilité du papier de banque à un autre point de vue que sous l'aspect d'une mesure destinée à durer autant que l'influence de la situation qui l'avait rendue nécessaire. Le retour aux règles naturelles de la circulation était-il opportun au moment où le ministre des finances l'a proposé à

(1) Voyez, dans le no du 1er mai 1850, *la Situation financière de la France*, et, dans celui du 15 août, le premier article sur *la Banque*.

l'assemblée nationale? En admettant l'opportunité, a-t-on ménagé la transition et a-t-on stipulé les garanties qui pouvaient épargner un repentir au législateur et mettre le crédit à l'abri d'une secousse? Voilà les questions que soulève la loi du 6 août, et sur lesquelles, malgré le fait accompli, il est impossible de ne pas revenir.

Et d'abord, sans sortir des considérations politiques, la situation présente est-elle de nature à rassurer tous les esprits? Avons-nous décidément franchi la période révolutionnaire? Les difficultés que la constitution nous donne à résoudre sont-elles dès à présent aplanies ou tranchées? A moins de fermer volontairement les yeux à la marche des opinions ainsi que des événemens, il faudra reconnaître que le moment choisi par la Banque pour solliciter l'abrogation du décret du 15 mars était précisément celui où commençait à poindre la crise que nous avons à traverser pour sortir des sables mouvans et pour établir le gouvernement en terre ferme. Cette crise, qui doit légalement se dénouer dans la session prochaine, a paru un instant se compliquer d'une rupture entre les pouvoirs publics. La majorité de l'assemblée nationale, cette majorité qui avait sauvé le pays, s'est divisée à la veille de recueillir les fruits de sa fermeté et de sa persévérance. On a pu légitimement craindre que la division qui s'était manifestée dans le choix des personnes ne fût étendue aux questions de principe, et que le socialisme, blessé à mort par la loi électorale, ne se redressât comme galvanisé par le spectacle de dissentimens dont il a seul à profiter. Les partis et le pouvoir lui-même ont pris, depuis quelque temps, une attitude militante qui préoccupe l'opinion publique, et qui, en excitant une vague attente, fait naître aussi l'anxiété. Le besoin de stabilité que l'on éprouve dans le pays revêt un certain caractère d'impatience. Le présent souffre déjà des préoccupations inquiètes dont l'avenir est l'objet. Le découragement entrave les régions du travail, et l'on a remarqué un ralentissement sensible dans les affaires. Dans des circonstances pareilles, la prudence commandait évidemment de ne pas jeter au travers des difficultés politiques une difficulté qui touche à la constitution du crédit. Le *statu quo* en matière de banque devait être maintenu jusqu'à ce que la France eût fait son évolution, et que, se dégageant définitivement des désordres qui l'avaient envahie, elle eût fermé les abîmes.

A côté de la situation politique, qui domine le sujet, il est à propos d'envisager encore la situation particulière du trésor et celle de la Banque. M. le ministre des finances compte sur l'accroissement des revenus indirects pour soulager la dette flottante, qui fléchit sous le poids des découverts. Cette perspective flatteuse lui a servi à motiver une réduction de 75 millions dans les sommes que la Banque de France s'était engagée à prêter à l'état. Le retranchement des 75 millions a permis de représenter ensuite l'action de la Banque comme relative-

ment libre, et de convertir l'assemblée nationale, par la puissance apparente de cet argument, à la reprise des paiemens en espèces. Eh bien! rien ne semble moins certain que cette abondance que l'on promet au trésor. Sans parler des alarmes ou des émotions qui peuvent ralentir la marche ascendante de la fortune publique, le revenu des douanes pour les six premiers mois de 1850 présente, comparativement à la même période de 1849, une diminution de plusieurs millions. Voilà donc, par ce côté tout au moins, un démenti donné aux espérances officielles. Ajoutons l'obligation de pourvoir aux dépenses qu'entraînera la construction du chemin de Lyon, laissée à la charge de l'état, et il y aura lieu de douter que le trésor soit en mesure de se passer, en 1851, des 75 millions dont on a réduit peut-être avant le temps les engagemens de la Banque.

En admettant l'hypothèse la plus favorable, la Banque, ayant prêté ou devant prêter au trésor 125 millions, une somme supérieure à son capital et qui n'est pas remboursable avant la fin de l'année 1852, pouvait-elle, sans manquer à la prudence, rentrer dans le cadre naturel de ses statuts? L'apologiste de la loi du 6 août se prononce hardiment pour l'affirmative. A l'entendre, le fardeau qui résulte pour la Banque des engagemens contractés envers l'état n'excède nullement ses forces, et il pense le démontrer en faisant figurer, en regard des 100 millions déjà prêtés et des 25 millions exigibles, les 70 millions que le trésor a déposés en compte courant.

L'art de grouper les chiffres n'est pas précisément l'art de payer ses dettes. Qu'importe que le chiffre des dépôts temporaires faits par le trésor s'élève ou s'abaisse, si ces mouvemens ascendans ou descendans ne retranchent rien en définitive aux engagemens de la Banque, et si les sommes que l'état dépose peuvent être retirées à volonté? Le compte courant s'élève aujourd'hui à 70 millions, parce que le ministre des finances tient en réserve un encaisse nécessaire au paiement du semestre. Après le 22 septembre, les dépôts publics tomberont peut-être à 25 ou 30 millions. Dans tous les cas, les engagemens de la Banque envers le trésor sont quelque chose de très certain, tandis que les versemens du trésor à la Banque sont quelque chose de très incertain. La Banque doit tout l'argent qu'elle a promis de prêter, tandis que le trésor, sur l'argent qu'il reçoit, peut ne pas déposer un centime. Commençons donc par rayer de nos appréciations les éventualités à l'aide desquelles on prétend grossir l'actif de la Banque; jusqu'à la fin de 1852, le passif provisoire, c'est-à-dire le prêt non encore remboursé de 125 millions, doit seul figurer dans les calculs. Ce prêt excède les forces de la Banque de France, car il dépasse son capital de 17 millions, et, sur les 108 millions qui composent ce capital accru de la réserve, 73 millions sont représentés par des rentes sur l'état ou par des immeubles, en sorte que, pour prêter 125 millions au trésor, la Banque est obligée

d'emprunter elle-même près de 100 millions aux sommes qu'on lui dépose en compte courant, et de contracter ainsi une dette incessamment exigible pour aller chercher ensuite un placement dont le terme est fort éloigné. Il n'y a pas d'opération moins avouable en finance; les directeurs d'un établissement qui en ferait souvent de pareilles mériteraient d'être mis aux Petites-Maisons.

On comprend que, sous le régime du cours forcé et sous le coup d'une nécessité impérieuse, les banques subviennent aux besoins du trésor en prêtant non-seulement leur capital propre, mais une partie de celui que représente leur circulation. Dans de telles circonstances, les établissemens de crédit battent monnaie en quelque sorte au profit de l'état. Comme l'état leur communique alors l'autorité de la loi, il a bien le droit de participer aux bénéfices qu'il leur procure. Il les charge donc de lever pour son compte un emprunt auquel contribuent tous ceux qui reçoivent les billets jetés dans la circulation; mais cette opération cesse d'être possible pour un établissement de crédit, le jour où ses billets redeviennent remboursables. Le capital des banques est alors le seul fonds auquel elles puissent emprunter les sommes qui alimentent la dette flottante. Comment puiseraient-elles dans le fonds commun des dépôts, dont chaque déposant a le droit de retirer sa part à toute heure, sans s'exposer à une banqueroute ou à un acte de spoliation?

On m'oppose l'exemple de la banque d'Angleterre. Il est très vrai que cet établissement, pendant la guerre et tant qu'avait duré la suspension des paiemens, avait prêté à l'Échiquier un concours à peu près sans limites; mais toutes les sommes empruntées qui excédaient le capital de la banque furent restituées avant la reprise des paiemens en espèces. Sans adopter exclusivement les principes sur lesquels repose la constitution de la banque d'Angleterre, j'ajouterai qu'il n'est pas exact de dire, comme on l'a prétendu, que le capital de ce grand établissement soit absorbé encore aujourd'hui par les prêts qu'il a faits à l'état. La dette du gouvernement anglais figure en effet dans les comptes de la banque pour 11,015,100 livres sterling (environ 278 millions de francs); mais le capital de la banque se compose de 14,553,000 livres sterling, qui appartiennent encore aux actionnaires, et d'une réserve de 3,149,011 liv. ster., qui est également leur propriété, au total, 17,702,011 liv. ster. (446,975,778 fr.). Ainsi, loin d'avoir prêté son capital à l'état, la banque d'Angleterre demeura libre de convertir en espèces ou en lingots environ 160 millions de francs, une partie de ce capital qui excède de beaucoup le capital entier de la Banque de France (1).

(1) Ces chiffres sont empruntés au compte publié par la banque d'Angleterre le 13 juillet 1850.

Au reste, les banques de circulation ne sont pas toutes placées dans la même situation ni fondées sur les mêmes principes. Il y a des établissemens, comme la banque d'Angleterre, qui négligent et qui doivent négliger les opérations d'escompte pour se consacrer principalement aux services publics. Celle-ci prête à l'état, sert d'instrument à la négociation des bons de l'Échiquier, fait le service de trésorerie, paie les dividendes semestriels aux créanciers de l'état, et reçoit les dépôts de l'Échiquier, des comptables, des caisses d'épargne. Ce sont là ses attributions véritables, et de là viennent ses profits les plus clairs.

La Banque de France, au contraire, est instituée principalement pour prêter au commerce et à l'industrie. Son rôle ne se borne pas à donner le taux de l'escompte; elle est le plus grand escompteur du pays et sert de point d'appui, par elle-même ou par ses comptoirs, à la négociation des effets de commerce; les recouvremens, les viremens de fonds et les transports d'espèces s'opèrent exclusivement par ses mains : d'où il suit que, dans les temps de calme, si elle ajoutait le service de la dette flottante à l'escompte des valeurs commerciales, ou il faudrait qu'elle détournât une partie des ressources qui fécondent le travail, ou bien elle compromettrait la solidité de sa constitution et la confiance dont elle jouit auprès du public, en étendant témérairement son action jusqu'à la région des aventures.

On m'accorde qu'aucun établissement de crédit ne peut faire à la fois le service de la dette flottante et de l'escompte; mais on me demande si j'entends interdire désormais à la Banque, d'une manière absolue, de prêter au trésor. Ceux qui m'adressent la question sont probablement les mêmes qui ont résisté après février, tant que la résistance a été possible, aux exigences incessantes et absorbantes du trésor. Je leur ferai la réponse qu'ils ont faite sans doute eux-mêmes aux divers ministres des finances. Je comprends que la Banque vienne au secours du trésor dans les momens où sa clientelle commerciale la délaisse; encore faut-il qu'elle ne prête son appui que sous la réserve de ne pas affaiblir son crédit, dont l'intégrité et la puissance importent à l'état autant qu'à elle-même. Cette règle fondamentale est-elle observée aujourd'hui? L'état ne confisque-t-il pas en quelque sorte la puissance de la Banque à son profit, lorsqu'il lui emprunte, même quand le portefeuille ne renfermerait plus un seul effet de commerce, en face d'une circulation qui a pris des proportions inouies, une somme qui excède trois ou quatre fois le capital disponible?

On dira peut-être que les vides qui se font remarquer dans le portefeuille de la Banque l'autorisent à tourner l'emploi de ses capitaux du côté de l'état. L'explication serait plausible, si la matière manquait absolument à l'escompte; mais, quand on envisage froidement les faits, on reconnaît que c'est la Banque qui repousse le commerce et non le commerce qui s'éloigne de ses guichets. Le conseil de la Banque

a long-temps affiché une prétention inconnue jusqu'à lui dans le domaine de la pratique comme dans celui de la science, et qui ne visait rien moins qu'à établir une sorte de taux normal pour l'intérêt de l'argent. Il avait cru pendant long-temps que ce taux était celui de 4 pour 100, et l'avait généreusement maintenu dans des temps où l'argent valait bien davantage; mais la crise de 1846-47 obligea la Banque, pour sa propre sécurité, à élever l'intérêt à 5 pour 100. La logique et l'équité voulaient qu'en échange, lorsque les capitaux abonderaient sur le marché, la Banque réduisît la prime de l'escompte. Elle n'en a rien fait, et de là, sans contredit, la réduction graduelle de son portefeuille. Ne sait-on pas que le comptoir national de Paris trouvait de l'argent à 3 pour 100 pendant que la Banque persistait à exiger 4? Dans un moment où l'industrie française faisait de louables efforts pour alimenter les marchés du dedans et pour pénétrer dans ceux du dehors, la Banque a certainement négligé la partie la plus élevée de sa tâche, qui consistait à donner et à régler l'impulsion. Avec une politique plus libérale, en abaissant le taux de l'escompte à 3 pour 100, la Banque eût encouragé les négociations à terme; les grandes affaires auraient repris leur cours, les effets auraient afflué vers le portefeuille, et les actionnaires n'en seraient pas réduits à se partager des dividendes de 4 et demi pour 100. La banque d'Angleterre exige quelquefois un intérêt de 6 pour 100 pour admettre des effets de commerce à l'escompte; mais elle se contente plus souvent encore de 2 et demi pour 100. En un mot, elle suit les oscillations du marché, et fait payer l'argent ce qu'il vaut. La Banque de France trouverait au besoin dans ses statuts une raison de plus de se conformer à cet exemple. En exigeant que les effets qu'elle escompte soient revêtus de trois signatures, elle fait naître une industrie intermédiaire, celle des assureurs en matière de crédit, qui exigent une prime pour donner la troisième signature et pour ajouter leur garantie. A Londres, quand la banque prête sur effets de commerce à 3 pour 100, ce taux d'intérêt est ni plus ni moins celui que paient les signataires; à Paris, lorsque la Banque prête à 4 pour 100, le commerce paie réellement 4 et demi ou 5, une prime de demi ou même de 1 pour 100 restant entre les mains des banquiers qui s'entremettent. Toutes choses égales, la Banque de France, qui exige trois signatures, devrait donc, en échange de cette sécurité qu'elle se donne, fournir les capitaux à meilleur marché qu'on ne les obtient dans les autres grands centres de commerce et d'industrie. L'intérêt de l'argent s'élève dans la proportion des risques. Le crédit ne serait qu'un leurre, si les détenteurs de capitaux prétendaient tout à la fois ne courir aucun risque et placer à gros intérêts. Il n'a manqué à la Banque de France, prudente et loyale comme elle est de l'aveu de tous, qu'une direction plus libérale et des vues plus élevées pour être réputée le premier établissement de crédit du monde.

Arrivons maintenant à la question du capital : c'est là le champ de bataille sur lequel s'escriment avec le plus d'ardeur les champions de la Banque; c'est là que nous donnent rendez-vous les rancunes de l'intérêt privé : il s'agit de porter le capital de la Banque à 150 millions, non compris la réserve, c'est-à-dire de réaliser un capital additionnel de 60 millions. Là-dessus, on nous déclare, sans plus de ménagement, que nous retranchons d'un trait de plume 30 pour 100 du revenu des actionnaires actuels, et que nous dépouillons huit mille pères de famille; mais quoi! le privilége de la circulation fiduciaire serait-il la propriété personnelle et incommutable des huit mille porteurs d'actions? Ce privilége a-t-il été donné par la loi, non pas dans un intérêt public, mais dans le seul intérêt des actionnaires? Ne faut-il voir enfin qu'une question de dividendes dans les conditions qui doivent être attachées à l'émission des billets de banque et à la constitution du crédit? La Banque de France bat monnaie à la place et du droit de l'état; sera-ce pour faire de ce mandat, qui est une émanation de la souveraineté, métier et marchandise?

Sans doute il est juste qu'en servant les intérêts généraux du pays, la Banque retire de ses opérations un bénéfice qui attire les capitaux vers cet emploi; mais l'ère des gros dividendes a duré quinze ans, et elle peut revenir encore : que l'on se résigne en ce moment aux petits profits. Nous n'estimons pas les actionnaires de la Banque très malheureux de recevoir un intérêt de 4 et demi pour 100 à une époque où les actionnaires des compagnies de chemins de fer sont réduits à 2 et même à 1 pour 100, et où les propriétaires de domaines ruraux peuvent à grand'peine trouver dans la vente des produits les frais de la culture. Au surplus, le capital additionnel peut être levé par voie d'emprunts, et, s'il fallait le demander directement aux actionnaires, je n'y verrais rien d'impossible, les actions obtenant encore une prime de 130 pour 100, prime qui s'est élevée jusqu'à 240 pour 100. Dégageons donc le débat de cet incident, qui n'a rien de législatif et qui n'intéresse pas la fortune publique. Avant les changemens apportés par le gouvernement provisoire à la constitution de la Banque de France, le capital de cet établissement était jugé suffisant à peine; ce capital peut-il suffire aujourd'hui? La situation de la Banque est-elle, depuis la république, ce qu'elle était sous la monarchie? Voilà comment la question se pose.

Avant 1848, le privilége de la Banque de France était limité à la capitale et à quelques villes de troisième ordre, où elle avait fondé des comptoirs; son action n'embrassait qu'un rayon peu étendu, et demeurait en quelque façon locale. Aujourd'hui sa mission est agrandie; elle ne rencontre plus de concurrence dans le maniement de la circulation fiduciaire, et elle participe à l'unité de l'état. Son privilége a été converti en monopole; seule désormais elle a le droit d'émettre les billets

au porteur et à vue qui sont reçus comme argent dans toute l'étendue de la république. Comment veut-on que cet état de choses ne porte pas de conséquences? Tout agrandissement de pouvoir impose de nouvelles garanties.

Avant 1848, la circulation de la Banque de France flottait entre 260 et 280 millions. Les billets des banques départementales n'atteignaient pas un maximum de 100 millions. Ce fut le gouvernement provisoire qui, pour donner une marge suffisante à la propagation des billets, éleva, pour les banques réunies, à 452 millions la limite légale. Cette limite, portée plus tard à 525 millions, peut être dépassée, depuis l'abrogation du cours forcé, par la seule volonté de la Banque, qui demeure juge des besoins et des facultés de la circulation. Veut-on maintenant que le capital qui répondait d'une circulation de 400 millions réponde d'une circulation de 500 à 600 millions? Que l'on y prenne garde, l'argument va directement à la suppression absolue du capital pour les banques. Le premier aventurier venu pourra, sans avoir un sou par devers lui, lancer ses billets dans le commerce, et nous verrons se renouveler les prodiges opérés par Law monnoyant les brouillards du Mississipi. Prétend-on qu'une banque n'a pas besoin d'augmenter les ressources qui lui appartiennent, quand elle accroît la somme de ses billets? En ce cas, il faut aller plus loin et pousser jusqu'au bout la logique; il faut établir en principe qu'une banque peut sans danger étendre indéfiniment sa circulation, ou, ce qui revient au même, réduire indéfiniment son capital. On atteint ainsi non pas seulement l'extrême limite du péril, mais encore, mais surtout celle de l'absurde.

L'apologiste de la loi du 6 août, qui raisonne toujours comme si la Banque était exclusivement un comptoir d'escompte, et comme si elle n'était pas le seul agent de la circulation dans le pays, affirme que, « *selon une opinion à peu près générale,* le capital d'une banque n'est qu'un cautionnement destiné, en cas de sinistres notables, à garantir de toute perte les créanciers de l'établissement. » S'il en est ainsi, que l'écrivain de la Banque se montre conséquent, et puisque celle-ci n'a perdu que 5,800,000 francs dans les sinistres qui ont suivi l'ouragan de février 1848, qu'il propose de réduire son capital à sa réserve; les créanciers trouveront encore un gage surabondant. J'ignore si l'opinion exprimée dans les lignes que l'on vient de lire est générale parmi les adeptes de la Banque de France; mais j'ose dire que partout où les finances publiques sont l'objet d'une étude et d'une pratique intelligentes, et parmi tous les hommes qui sont versés dans les questions de crédit, cette étrange doctrine ne rencontrera aucune adhésion. Laissons là cependant les autorités, et attachons-nous à l'examen des faits. « La Banque, nous dit-on, ne délivre pas gratuitement ses billets au public; jamais un billet ne sort de ses caisses sans qu'elle n'en

reçoive l'équivalent à la minute même, soit en écus, soit en lingots, soit en effets de commerce bien garantis et à court terme; pareillement, jamais un écu n'est sorti de ses guichets sans qu'une juste contre-valeur ne soit entrée au préalable dans son portefeuille : d'où il suit que l'élévation de la circulation *importe peu* à la Banque. » Tout le monde sait que, les banques de circulation étant en même temps des établissemens de prêt et d'escompte, les billets ne sortent de leurs caisses que pour s'échanger contre des valeurs égales, contre des espèces, contre des titres de rente ou contre des effets commerciaux; mais les billets de banque sont des promesses de paiement dont le porteur peut exiger la réalisation à toute heure, tandis que les effets de commerce ne sont payables qu'à terme, et que les rentes données en garantie d'une dette ne doivent être réalisées qu'à l'échéance de cette dette et à défaut du paiement. Pour parer aux demandes de remboursement que peuvent faire les porteurs de leurs billets, les banques gardent généralement en caisse une certaine réserve d'écus. A quelle proportion doit s'élever cette réserve, pour faire face aux éventualités qu'embrasse la prévoyance humaine? Sur ce point, la théorie se donne carrière, et l'expérience n'a pas encore prononcé. Les uns veulent que l'encaisse métallique représente le tiers de la circulation, les autres exigent la moitié; mais la nécessité d'une forte réserve en écus n'est mise en doute par personne.

Ces écus doivent-ils appartenir à la Banque en totalité ou en partie? Le défenseur de la Banque de France ne le pense pas. Il ne veut composer la réserve en numéraire que des espèces échangées contre des billets ou déposées par le public en compte courant. « Toute réserve permanente, dit-il, provenant d'une autre origine, serait en quelque sorte un double emploi, une superfétation incommode, peut-être même un accroissement de danger en cas de révolte à main armée et de troubles civils. » On me permettra de ne pas m'occuper du danger de pillage; c'est l'affaire de la gendarmerie. Si l'autorité publique devait rester impuissante en pareil cas, le désordre s'attaquerait aux caisses privées aussi bien qu'aux institutions placées sous la sauvegarde de l'état; on pillerait partout où il y aurait quelque chose à prendre. Mais que veut dire la Banque, quand elle prétend qu'une réserve métallique empruntée au capital ferait double emploi avec les espèces qui proviennent des capitaux déposés en compte courant? Est-ce que les déposans ont entendu que leur argent servirait de garantie à la circulation ou de ressource à la Banque? N'ont-ils pas versé au contraire ces sommes dans la caisse de l'établissement comme dans la leur propre, avec la pensée de les reprendre quand il leur plairait, le lendemain peut-être? La Banque doit les dépôts en compte courant, comme elle doit la valeur de ses billets. Ces deux natures de passifs sont éga-

lement exigibles. On ne peut pas se servir des ressources qui proviennent de l'un pour couvrir l'autre; les dépôts fournissent dans quelques cas une réserve temporaire; y puiser une réserve permanente et considérable, ce serait courir au-devant d'un désastre certain. J'invoquerai ici l'exemple de la Banque de France elle-même. Qu'a-t-elle fait en 1846-47, au moment où la crise des subsistances amenait l'exportation du numéraire? S'est-elle contentée de la réserve accidentelle que lui fournissaient les comptes courans? A-t-elle persisté à ne pas se servir de son capital pour composer ou pour grossir l'encaisse métallique? La Banque avait commis alors la haute imprudence dans laquelle, malgré cette leçon, elle est retombée depuis, d'immobiliser la plus grande partie de son capital en rentes. Il fallait d'abord emprunter à Londres, sur dépôt de rentes, un million sterling, puis, cette somme ne comblant pas les vides, vendre des rentes à l'empereur de Russie pour 50 millions de francs. A ces conditions, et non sans traîner le pied, la Banque se tira d'affaire; mais elle dut faire ressource de tout, et, pour peu que la crise se fût prolongée, elle se serait vue dans la nécessité d'adresser à ses actionnaires l'appel devant lequel ses directeurs reculent aujourd'hui. Voilà une expérience décisive apparemment contre la théorie que l'on m'oppose. L'histoire de la banque d'Angleterre abonde en exemples tout aussi concluans. N'oublions pas que le gouvernement russe, dans un pays que l'on croit barbare, tient en réserve, sous la clé et derrière le canon d'une forteresse, un trésor de 250 à 300 millions en métaux précieux, trésor qui sert de gage et d'appui au papier-monnaie qui forme la circulation de l'empire. La Banque de France, en retour de son privilége, ne nous doit-elle pas au moins les mêmes garanties?

Cependant ce qu'il y a de plus curieux dans ce débat, c'est le prétexte dont se couvrent nos contradicteurs. Ils veulent que les espèces qui servent à rembourser les billets appartiennent au public et non pas à la Banque, attendu, selon eux, que le capital de la Banque ne doit pas rester improductif. Je pourrais répondre qu'un capital n'est pas improductif, quand il permet de créer un capital plus considérable qui est livré ensuite, moyennant un intérêt, à l'industrie et au commerce. Le revenu de la Banque provient de l'emploi qu'elle fait de ses billets : il n'est pas nécessaire qu'elle bénéficie encore sur sa réserve en métaux précieux; mais je demanderai de quel droit, pour ne pas laisser une parcelle de son capital improductive, la Banque condamnerait à la stérilité les capitaux qui lui sont confiés à titre de dépôts? Les banquiers donnent, à certaines conditions, un intérêt de l'argent qu'on dépose en compte courant dans leurs caisses. La Banque, pour se défendre de les imiter, allègue que le retrait des sommes versées est incessamment exigible. De deux choses l'une cependant : ou la Banque

considère les dépôts par compte courant comme disponibles à toute heure, et il faut alors qu'elle renonce à en former sa réserve, ou bien elle se croit autorisée à les employer comme un capital supplémentaire, et dans ce cas elle en doit l'intérêt aux déposans. Point de milieu, ou la Banque doit former sa réserve métallique à l'aide de son capital, ou elle doit créer ouvertement dans ce but, à ses risques et périls, une véritable dette flottante.

Pour déterminer l'importance du capital qui doit appartenir aux banques de circulation, et afin de prouver qu'une grande partie de ce capital est naturellement consacrée à former la réserve en numéraire, j'avais rappelé que, dans les momens de crise, les déposans viennent retirer les fonds versés en compte courant, de même que les porteurs de billets se présentent en foule, demandant à les échanger contre des espèces. Le défenseur de la Banque s'inscrit en faux contre cette assertion, qu'il traite comme une erreur de fait. Suivant lui, c'est précisément aux époques de crise que les ressources augmentent, et que la réserve métallique prend des proportions démesurées. Je n'accepte pas la rectification que l'on m'oppose ici, et qui est fondée sur une pure équivoque. Les commotions qui frappent et qui ébranlent le crédit présentent généralement deux périodes bien distinctes. Dans la première, et sous l'impression de la panique qui se déclare, toutes les valeurs de confiance deviennent suspectes et se déprécient; c'est à qui pourra s'en défaire et les échanger contre les valeurs métalliques, qui sont une richesse de tous les temps et de tous les lieux. Voilà le moment où l'on assiége les guichets des banques et où les porteurs de créances exigibles veulent être immédiatement remboursés. Malheur alors à l'établissement qui n'a pas fait provision d'une réserve solide! La suspension des paiemens est à ses portes, et sa ruine devient certaine dès qu'on suppose que la banque hésite, qu'elle se trouble, et que ses ressources peuvent être épuisées avant le parfait remboursement. La Banque de France elle-même ne l'a-t-elle pas éprouvé en février 1848, quand il a fallu rembourser 110 millions en quinze jours? Et pourquoi a-t-on décrété le cours forcé des billets, si ce n'est parce que les déposans par compte courant ayant retiré ou menaçant de retirer encore leurs capitaux, et les porteurs de billets en exigeant le remboursement, la Banque ne trouvait pas dans son propre capital de suffisantes ressources? On dira, je le sais, que les commotions politiques portent un trouble irrésistible dans les règles ordinaires du crédit; mais que l'on prenne, j'y consens, la crise purement commerciale de 1846-47 : la Banque ne vit-elle pas alors diminuer rapidement une réserve métallique formée avec des capitaux d'emprunt, et ne fut-elle pas obligée, pour éviter une catastrophe, de recomposer cette réserve, comme par un coup de théâtre, avec des ressources qu'elle possédait

en propriété, et qu'une bonne fortune accidentelle lui permit de réaliser?

Après la première émotion des crises vient la période du découragement. Les capitalistes qui ont fait tête à l'orage se retranchent dans l'inaction et n'osent pas entreprendre. C'est alors que, si les banques ont résisté avec bonheur et avec vigueur à la débandade, leur solidité étant éprouvée, on leur apporte de plus belle les capitaux sans emploi, et que leurs caisses regorgent bientôt de métaux précieux : à une rareté alarmante d'argent succède une abondance stérile; mais, pour en arriver là, il faut traverser la première période, qui est celle du péril, et en vue de laquelle la science détermine les principes du crédit.

L'auteur de l'apologie cherche à établir que la situation de la Banque de France est préférable à celle de la banque d'Angleterre. Pour aboutir à cette conclusion, il a dû placer son parallèle en dehors des faits. Les voici, au risque de me répéter, dans toute leur exactitude. La Banque de France, suivant le compte-rendu du 29 août, avait une circulation d'environ 503 millions de francs en billets au porteur et en billets à ordre, qui représentait une valeur à peu près quintuple de celle de son capital. La banque d'Angleterre, suivant le compte-rendu du 13 juillet, avait une circulation en billets à vue et en billets à sept jours de vue de 545 millions de francs, qui n'excédait son capital que de 99 millions, soit de 22 pour cent. On fait remarquer que la grandeur du capital sert de peu, lorsque ce capital n'est pas disponible; mais en est-il ainsi de l'autre côté du détroit?

La banque d'Angleterre a prêté à l'état, sans échéance déterminée de remboursement, la somme énorme de 277 millions de francs. Je n'approuve pas l'opération; il s'en faut pourtant que ce prêt absorbe, comme le prétend l'auteur de l'apologie, le capital entier de la banque, car il reste encore une marge de 170 millions. Aux termes de l'acte de 1844, la banque d'Angleterre peut émettre pour 14 millions sterling de billets, sans en recevoir la contre-valeur en numéraire; au-delà de cette somme, tout billet émis doit être représenté dans ses caisses par des espèces ou par des lingots. Cependant les directeurs de cet établissement n'ont usé à aucune époque de toute la latitude qui leur était ouverte par la loi : en effet, le département des émissions livre au département de la banque proprement dite 30 millions sterling de billets contre 14 millions de valeurs en reconnaissances du gouvernement, en bons de l'Échiquier ou en rentes, et contre 16 millions sterling de valeurs métalliques en or ou en argent; mais, sur les 30 millions de billets, 20,274,000 liv. sterl. seulement entrent dans la circulation active. En y joignant 1,331,619 liv. sterl. de billets à sept jours de vue compensés jusqu'à concurrence de 800,242 liv. sterl. par les espèces que le département de la banque tient en réserve, on

trouve que cette circulation totale de 21,605,269 liv. sterl. est couverte par 16,800,242 liv. sterl. de valeurs métalliques, et qu'un cinquième à peine, soit 4,805,207 liv. sterl., est représenté par des valeurs non immédiatement réalisables, telles que des rentes ou des bons de l'Échiquier; 9,770,045 liv. sterl. de billets restent en portefeuille. Veut-on s'en tenir au compte établi par le département des émissions? il en résulte que, sur le capital accru de la réserve, plus de 85 millions de francs sont employés à former l'encaisse en numéraire. La Banque de France, avec une circulation qui approche de celle de la banque d'Angleterre, ne garde pas plus de 30 millions disponibles sur un maigre capital de 108 millions; encore doit-on mettre en regard les 125 millions pour lesquels la Banque est engagée envers l'état.

Il convient d'ajouter qu'en cas de panique, la banque d'Angleterre est infiniment moins exposée que la Banque de France. Premièrement, les dépôts qu'elle reçoit proviennent en partie des caisses publiques, et ne donneraient pas lieu à un retrait général ni subit; secondement, l'usage des billets est entré si avant dans les habitudes de la population, celui du numéraire est tellement restreint, et on liquide un si grand nombre d'opérations par des viremens de compte, que la demande des espèces n'aurait à Londres ni le même emportement ni la même durée. Cependant la banque d'Angleterre s'est trouvée elle-même dans des embarras pressans, preuve évidente de la nécessité d'imposer aux établissemens de crédit les mieux dirigés des règles plus prévoyantes et plus sévères. La circulation fiduciaire, dans tout pays civilisé, doit être assise sur des fondemens inébranlables, si l'on ne veut pas jeter une crise monétaire, c'est-à-dire le rocher qui submerge infailliblement la barque en détresse, au travers des crises qui peuvent frapper l'industrie, le commerce et l'état.

On ne saurait accuser la Banque de France de se conformer systématiquement aux doctrines de l'apologie qui veut qu'aucune parcelle du capital ne soit consacrée à la réserve en numéraire. L'auteur de cette défense ne croit pas davantage, quoiqu'il l'insinue, que je demande une réserve en numéraire qui assure le remboursement intégral et universel des billets mis en circulation. La véritable difficulté qui s'élève à propos de la loi du 6 août est celle de savoir si l'on posera des règles à la circulation, ou si le législateur s'en remettra, comme par le passé, à la discrétion de la Banque. La Banque n'envisage que ce qu'il y a de commode dans l'arbitraire; elle ne redoute pas assez ce que l'arbitraire entraîne de responsabilité. Les hommes qui la dirigent voudraient rester maîtres de resserrer ou d'étendre l'émission des billets, comme au temps où ils n'en avaient pas le monopole. Cependant le pouvoir détermine, en tenant compte des faits, la valeur de la monnaie métallique. Toute unité de valeur ou de mesure doit être ainsi

l'expression de la volonté éclairée du souverain. Comment livrerait-il au hasard ou à la décision de l'intérêt privé les conditions auxquelles circulent les billets au porteur, c'est-à-dire les élémens de la fortune publique? Si la science économique et la pratique des peuples commerçans ont fixé les bases de la circulation fiduciaire, il faut les proclamer dans la loi. Le silence du législateur impliquerait l'ignorance des principes ou l'oubli d'un devoir.

Rien de plus simple que, dans les contrées où existe la liberté des banques, on soutienne que l'émission des billets peut se passer de règles, et que les besoins du commerce doivent en déterminer l'expansion; mais dans un pays comme le nôtre, où le monopole règne et a pour raison d'être la sécurité de tous, on ne comprendra jamais que l'on hésite à compléter cette sécurité par des garanties qui rendent l'oppression ou le désordre financier, l'abus, en un mot, impossible. Et que l'on n'invoque pas ici l'autorité des contrats. Ce contrat, qui existait entre la Banque et l'état, a été déchiré du consentement de la Banque elle-même le jour où la révolution, interprète en cela du progrès des idées, a substitué au principe de la concurrence celui de l'unité de la monnaie fiduciaire; l'abrogation du cours forcé présentait l'occasion naturelle de préciser, sous une forme légale et solennelle, les conditions du nouveau contrat. En échange de l'accroissement du capital et de l'application d'une partie importante de ce capital à la réserve métallique, j'aurais voulu voir décréter le cours légal des billets. Ici le défenseur de la Banque entre dans un ordre d'idées qui me confond. « Si la loi nouvelle, dit-il, avait maintenu le cours légal, elle aurait perdu son plus grand mérite, elle n'aurait pas effacé les dernières traces de la mesure anormale du 15 mars 1848. La loi n'aurait pas rendu aux billets de banque leur ancien caractère de papier-crédit. » Si la Banque partage sur ce point l'opinion de son apologiste, pourquoi solliciter du trésor, à titre de faveur, ce qu'elle refuse de la loi à titre de droit ou de principe? Le ministre des finances et la commission du budget ont déclaré à l'assemblée nationale que les billets de la Banque de France seraient reçus comme monnaie dans les caisses publiques. Qu'y a-t-il dans cette mesure, sinon l'injonction d'imprimer aux billets le caractère d'une monnaie légale? Les billets admis dans les comptes publics sont reçus partout au même titre. Ce que nous demandons a été fait avec la franchise et avec la légalité de moins. Au reste, le cours légal n'a rien de commun avec le cours forcé : il marque les billets de l'empreinte de la foi publique; mais, en obligeant tout le monde à les recevoir en paiement, il ne dispense pas la Banque de les rembourser à présentation. De la sorte, une valeur imaginaire ne saurait être capricieusement attachée à l'agent de la circulation. Les billets gardent le caractère d'un

papier de crédit; ils valent ce que vaut le crédit de la banque qui les a émis, et, pour être reçus au pair de l'argent, il faut qu'ils portent avec eux la certitude du remboursement. Les billets de la banque d'Angleterre sont une monnaie légale, et il ne vient à la pensée de personne qu'on puisse les confondre avec le papier-monnaie, ni qu'ils mènent par voie de transition au régime des assignats.

J'avais adressé à la loi du 6 août un dernier reproche. Il m'avait paru que l'on n'improvisait pas une mesure comme celle de l'abrogation du cours forcé, et qu'il fallait donner à tout le monde le temps de s'y préparer, au législateur comme au public. On conteste ces nécessités de la prudence. On prétend que, si l'Angleterre prit trois années pour amener sans secousse la reprise des paiemens de la banque, c'est que le régime du cours forcé avait duré vingt-deux ans dans ce pays avec une dépréciation assez notable dans la valeur des billets, tandis que la suspension du remboursement n'a jamais été complète en France et n'a duré en fait que trois mois et demi.

Cette différence, je suis loin de la nier, je l'avais signalée moi-même; mais, si le cours forcé n'a pas agi de la même manière qu'en Angleterre sur la fortune publique, il a produit des changemens dans la situation qui appellent au plus haut degré la sollicitude des législateurs. La loi du 6 août n'a pas pu replacer la Banque dans la situation où l'avait trouvée la révolution de février. La circulation fiduciaire s'était accrue d'environ 40 pour 100, ou de 150 millions dans l'intervalle; le papier de banque avait pénétré dans les plus petits hameaux, et partageait la popularité des espèces; enfin les banques départementales avaient disparu pour faire place, dans l'ordre monétaire, à la plus énergique et à la plus complète unité. Imaginer qu'un aussi grand changement ne demandait aucun surcroît de précautions, ni aucune mesure transitoire, c'est dire que toutes les situations peuvent s'accommoder des mêmes lois.

En résumé, les explications de la Banque ne me semblent pas assez péremptoires pour convertir le public, qui en est le véritable juge, à la loi du 6 août. L'abrogation pure et simple du cours forcé, tant que l'état n'a pas remboursé les 125 millions de l'emprunt, demeure une haute imprudence. La situation de la Banque, exposée au grand jour de la liberté, ne sera trouvée ni très forte ni très sûre. Cependant, avec une conduite sage dans le détail, elle rencontrera probablement plus de malaise que de péril. L'ordre aurait succombé depuis longtemps dans ce pays, si la langueur des opinions et la lenteur des événemens n'émoussaient les conséquences de nos fautes.

LÉON FAUCHER.

Martres, le 8 septembre 1850.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1850.

Il est une thèse qu'on a soutenue quelquefois et qui ne laisse pas d'avoir du vrai, quoiqu'elle ait surtout de l'esprit : c'est que la société se donne volontiers une littérature qui ne lui ressemble point, romanesque et chevaleresque par exemple — si elle est elle-même prosaïque et bourgeoise, mignarde et frivole lorsqu'elle sera, je suppose, sérieuse et affairée, ou bien échevelée, sanglante et terrible, afin de plaire à des pacifiques de profession. L'on aimerait donc, selon cette ingénieuse hypothèse, à vivre en quelque sorte en partie double, et l'on se peuplerait l'imagination d'aventures héroïques, rien que pour faire diversion au terre à terre où l'on mène à petits pas son petit train d'homme rangé. Ce qu'on a dit ainsi de la littérature, nous le dirions plutôt encore aujourd'hui de la politique, la politique étant au surplus tombée, comme chacun sait, et beaucoup trop, et par mille raisons plutôt que par une, dans les conditions du pur domaine littéraire. Oui, en vérité, quand nous écoutons bien tous les échos qui se croisent autour de nous, quand nous entendons les grandes nouvelles du jour et les sourdes rumeurs du lendemain, quand nous les comparons à la situation réelle des esprits et des choses, nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'on s'arrange une politique pour rire, ou, si l'on veut, pour pleurer, tant ce qu'on rapporte ou ce que l'on croit, tant ce qu'on se figure espérer ou craindre diffère profondément de ce qu'on est.

Il y a là sans doute de la faute des littérateurs qui ont envahi la politique, et qui, la trouvant une besogne trop simple pour l'opulence de leur cerveau, la surchargent de leurs inventions. Nous ne parlons pas ici seulement des littérateurs qui en sont restés à la plume, et dont tout le privilége est de fabriquer les histoires courantes : nous parlons des littérateurs d'action qui ont l'honneur de fournir la matière de ces histoires, qui font du roman comme de la diplomatie, qui font de la diplomatie comme ils faisaient du roman, à tra-

vers champs et à franc étrier : heureuses gens d'ailleurs, dont toutes les œuvres gardent ce constant caractère que leur personne en est toujours le premier personnage. Encore une fois, ces gens-là sont pour quelque chose dans ce phénomène assez bizarre que nous voyons apparaître sur tous les points de notre horizon, dans ce besoin tapageur d'une politique qui soit d'une certaine façon dont nous ne sommes pas nous-mêmes. Ce besoin cependant est à présent devenu trop général pour ne pas tenir à quelques penchans intimes du public français, et nous rangeons décidément parmi les traits mobiles de notre physiologie nationale ce trait, qui lui appartient incontestablement dans le quart d'heure où nous sommes, d'être censés vouloir une politique dont notre nature ne veut pas.

Où donc en est aujourd'hui notre pauvre nature? Hélas! nous n'avons plus qu'un tempérament fort réduit. Nous avons été si souvent et si rudement battus de l'orage, que tout ce que nous demandons, c'est que l'orage ne recommence pas. Nous sommes les plus persuadés du monde que, si tant est que nous soyons abrités, l'abri ne vaut pas cher : ce n'est point une maison de granit, c'est encore moins un toit doré; mais il a l'air de nous couvrir, et nous nous déclarons satisfaits, ne fût-ce que pour n'avoir point le chagrin de convenir qu'il ne nous couvre guère, lorsque nous nous sentons si peu capables de chercher un meilleur refuge. Ce sentiment, à coup sûr, n'est pas digne des hommes de Plutarque ou des dieux d'Homère. C'est que nous avons fini notre Iliade, c'est que nous sommes fort empêtrés de notre Odyssée. Égarés et marris, nous n'avons pas même la consolation de prendre au sérieux les guides qui nous proposent de nous tirer du labyrinthe, parce que nous savons trop que ce ne sont pas les guides sérieux qui s'offrent. Nous campons en attendant, et tous les matins, en dressant notre tente, nous prions Dieu qu'elle puisse prendre racine.

Consultez un passant, un passant du moins qui ait un atelier, un champ, une boutique, rien que ses bras même, si ce sont des bras travailleurs; dites-lui : Citoyen, monsieur, mon ami, par où voudriez-vous bien qu'on sauvât la patrie? Je ne réponds pas qu'il ne vous débite d'abord son grand remède, sa solution toute faite, l'une ou l'autre des trois ou quatre solutions absolues dont on a le choix pour le moment. Poussez-le cependant un peu plus loin. Otez-lui cette espèce d'enveloppe toujours timbrée du même timbre qu'il est d'habitude d'endosser pour se reconnaître entre gens d'une même opinion : suppliez-le de ne vous parler ni comme républicain, ni comme légitimiste, ni comme bonapartiste, ni comme orléaniste, mais tout bonnement en sa qualité d'homme, de vous avouer tout de suite en conscience le genre de mouvement qu'il aimerait le mieux avoir à se donner : — Ah! soupirera-t-il, si seulement on pouvait ne pas me remuer du tout! — On n'a point assurément le droit de prétendre que cet homme naïf soit un citoyen par excellence; il n'en est pas moins vrai qu'il est par excellence le citoyen de ce temps-ci. Nous ne le vantons pas, nous n'avons pas le cœur à le vanter; nous le prenons tel qu'il est, et nous ne le déguisons point, parce que nous ne voyons pas ce qu'on peut gagner à le supposer autre.

Tel qu'il est cependant, avec la sagesse franchement assez débile qui lui reste pour se conduire, avec cet amour un peu malingre du repos quand même, avec sa rage (c'est la seule qu'il ait) d'ajourner et de temporiser, on le repaît,

et, pour tout dire, il ne déteste pas qu'on le repaisse de projets immenses, de visées héroïques et d'expédiens à grande portée. Toute la question, personne n'en ignore, c'est d'être demain matin sur nos jambes, car c'est déjà beaucoup pour la veille de suffire à la peine du lendemain. On sait d'ailleurs à peu près ce qui serait bon demain matin, et l'on a juste autant de force qu'il en faut pour essayer modestement cette modeste opération d'un jour sur l'autre. Sans plus d'ambages, il est évident que chacun, tout en réservant en son particulier ses affections et ses doctrines, reconnaît plus ou moins explicitement qu'il ne serait pas mal d'avoir encore du temps devant soi pour s'assurer qu'elles pousseront ailleurs. Le point capital est donc d'un commun accord de se procurer au meilleur marché possible ce temps si nécessaire dans toutes les conjectures et sous tous les drapeaux. Nous jouissons pour l'instant d'un provisoire qui serait au mieux notre affaire, parce qu'il a cela de commode qu'il n'oblige personne à longue échéance. Ce n'est pas sans peine que nous l'avons eu, et ce n'est pas sans peine que nous le continuerons; le continuer ne serait pourtant pas le moins sûr, et ne serait peut-être point le plus ridicule. L'Allemagne n'est-elle pas là tout exprès pour qu'il y ait quelque part au monde une situation plus fausse que notre situation, pour que la misère de notre impuissance soit couverte par de plus impuissantes misères? Eh bien! l'Allemagne a tant abusé de son provisoire, que nous avons encore de la marge avant d'aller jusqu'au bout du nôtre. Allons-y donc et tenons-nous en paix.

Est-ce là cependant à quoi l'on pense quand chacun est au fond d'avis que c'est à cela qu'on devrait penser? Non! ce but, qui n'est déjà pas si aisé à toucher, semble trop proche; on tire au-delà. Les esprits veulent travailler en grand nonobstant la médiocrité de la fortune et l'étroitesse du champ sur lequel ils calculent. Les esprits s'adonnent à des combinaisons merveilleuses, et le merveilleux s'en va de partout; ils ne rêvent qu'enthousiasmes ardens, et l'on se défie partout de l'enthousiasme; ils s'imaginent qu'il se fera de beaux coups dans une partie de beaux joueurs : il ne s'en fait plus que de petits.

C'est ainsi qu'il y a dans l'air, depuis quinze jours, comme un bruit de grosses machines qu'on ne voit pas, lesquelles machines paraissent en définitive assez pauvres aussitôt qu'on les voit d'un peu près. Chacun se tourmente pour savoir comment on logera son saint aux Tuileries, lorsqu'on a encore tant à faire pour garder quelqu'un à l'Élysée. L'Élysée, c'est le possible, c'est un tabernacle en proportion avec le culte qu'on peut se permettre dans le présent; tâchons seulement de ne point pis avoir. Les Tuileries, c'est le temple de l'avenir, c'est l'idéal. Étrange contradiction des faiblesses humaines! on est à peine d'humeur assez constante ou assez sérieuse pour tirer bon parti du possible, et l'on court après l'idéal, comme si l'on avait les ailes que l'on n'a plus. Il est des impérialistes qui s'endorment tous les soirs avec l'espérance de trouver à leur réveil un empire tout bâclé; il en est de plus zélés, de trop zélés, qui ne s'endorment même pas là-dessus, et qui le bâcleraient volontiers tout de suite, voire à coups de poing. Il est des royalistes qui ne songent qu'au moment, pour eux très prochain, où M. le comte de Chambord, redevenu roi de France et de Navarre, rentrera dans Paris, porté, comme Henri IV, par les bras et par les cœurs de tous les bons Français, mais entouré comme Henri IV ne l'était pas, entouré

de ses vaillans cousins, et menant dans son cortége, sous les voûtes triomphales de l'arche napoléonienne, toute sa famille repentante et pardonnée.

Nous n'avons rien à dire, quant à présent, contre aucune de ces aspirations politiques, si ce n'est que, pour notre santé d'à-présent, elles nous semblent bien violentes. L'avenir est l'avenir. Dieu est grand, et tout le monde a le droit aujourd'hui d'être son prophète : ne chagrinons personne. Ce que nous dirons seulement, c'est qu'à force de regarder aux étoiles, il ne faudrait pas oublier trop vite de regarder à nos pieds. Il n'est pas encore sûr que tous les puits soient fermés le long de notre chemin : on ne sait ni ce qu'il en peut sortir, ni jusqu'où l'on y peut tomber. Prenons donc, sans trop de scrupule, le temps qu'il faut pour fermer les plus menaçans abîmes. Fermons-les avec tout ce que nous avons dans les mains plutôt que de les laisser ouverts pendant que nous étendrons les mains en marchant dans la nuit pour chercher autre chose. Avisons au plus pressé : sommes-nous donc tellement robustes que nous puissions tout vouloir à la fois? Chacun est libre de garder ses souvenirs, et nous avons les nôtres : il nous suffit de savoir que leur tour viendra.

Les amis de la famille royale de Claremont ne conspirent pas et n'intriguent pas : ils soutiennent sincèrement le gouvernement, parce que le gouvernement soutient sincèrement la société; mais ils peuvent ressentir une légitime satisfaction quand ils voient la France témoigner plus vivement qu'ils ne l'auraient cru le regret qu'elle a de la mort du roi Louis-Philippe, et la justice tardive, mais d'autant plus grande, qu'elle rend à sa mémoire. Personne n'a dicté les messes qui se disent dans tant d'églises de France pour le repos de l'ame du roi, personne n'a prié les conseils-généraux de témoigner la douleur qu'ils ressentaient de la fin de Louis-Philippe. Ces hommages, d'autant plus précieux qu'ils sont spontanés, doivent plaire aux amis de la monarchie de juillet. Cela ne leur fait pas une espérance, cela leur fait une consolation. C'est une justification de ce mot si vrai et si mélancolique d'Henri IV, et que le roi aimait à répéter quand il régnait : « Vous ne me connaîtrez que quand vous ne m'aurez plus! »

Les amis de la royauté de juillet ont une autre consolation, c'est l'union persévérante et décidée de la famille royale d'Orléans. On avait beaucoup dit et on dit encore que, le père mort, les enfans se disperseront, et que, sans qu'ils le veuillent, la diversité des résidences et des entourages amènera la diversité des sentimens Non; la famille royale restera unie de cœur et de fait. Mme la duchesse d'Orléans ne retournera pas à Eisenach; la reine ne quittera pas l'Angleterre, et elle sera le centre et le lien vénéré de toute la famille. Les biens mêmes restent dans l'indivis. Rien n'est donc changé à Claremont. Il n'y a qu'une grande douleur de plus ajoutée aux douleurs de l'exil. Il n'y a pas plus d'illusions et plus d'impatiences. Le roi n'a pas emporté avec lui sa sagesse et son bon et ferme jugement; il l'a laissé à sa famille, et nous dirions volontiers que la reine, par l'élévation de son ame, continuera à juger aussi bien des choses de la terre et du temps, en les regardant de la hauteur toute divine où elle est placée, que le faisait le roi en les regardant avec ce regard sûr et clairvoyant que lui avait donné sa longue expérience.

« C'est le roi qui a fait la famille d'Orléans, disait, il y a quelques jours, M. le duc de Nemours; c'est à ses enfans à la conserver et à l'entretenir. » En

parlant ainsi, M. le duc de Nemours était le fidèle interprète de la pensée du roi Louis-Philippe et de son œuvre. La famille d'Orléans, telle que le roi l'a faite et inspirée, est vraiment une famille toute nouvelle et animée d'un esprit nouveau. Ce n'est pas l'ancienne famille d'Orléans, telle qu'elle procédait du frère de Louis XIV, et que les talens supérieurs du régent avaient élevée un instant aux yeux de la France et du monde : c'est une famille dévouée au pays et aux institutions libérales que le pays a voulues, que son caractère et la malice du sort ne lui permettront peut-être pas d'avoir; mais ce sera l'honneur du roi Louis-Philippe et de sa famille d'avoir mis leur avenir dans cette espérance ou dans ce rêve du pays. Si les institutions libérales, si l'accord tant cherché de l'ordre et de la liberté n'est qu'une chimère, si la France est vouée à l'anarchie ou au despotisme, si un gouvernement de juste-milieu n'est pas compatible avec notre caractère national, alors la famille royale d'Orléans s'est trompée, et beaucoup d'ames généreuses se sont trompées avec elle; alors, comme il n'y a plus d'avenir pour le libéralisme, il n'y en a pas non plus pour la famille d'Orléans, car le roi Louis-Philippe l'a faite pour l'avenir du libéralisme. C'est là le caractère nouveau qu'il lui a donné, et, pour répondre à cet avenir généreux, il lui a donné un admirable esprit d'union et de concorde. C'est cet esprit d'union qui continuera de faire la force de la famille d'Orléans; c'est par là qu'elle restera une famille, au lieu d'en faire plusieurs. Il n'y aura pas les Nemours, les Joinville, les d'Aumale, les Montpensier; il n'y aura que la famille du roi Louis-Philippe autour du comte de Paris. La touchante sainteté de la reine et l'aimable enfance de M. le comte de Paris, voilà les deux sentimens qui serviront de lien indestructible au faisceau de la famille royale.

Avec de pareils sentimens, l'idée de l'exil est supportable, et le spectacle même des grandeurs qu'on a perdues et qui sont passées à d'autres avec tous leurs périls n'a rien qui afflige ou qui aigrisse les ames. On nous contait à ce sujet un mot charmant de la reine : on lui parlait du voyage du président et des fêtes qui l'accueillaient; la reine, lui disait-on, peut lire tout cela dans les journaux. — « Non, je ne le lis pas, dit la reine; je me le rappelle. » Quel souvenir sans aigreur de la vanité des choses de ce monde et quelle piquante repartie d'une grande ame!

La douce et ferme union des princes de la famille d'Orléans doit servir d'exemple à leurs amis. Il ne peut pas y avoir deux côtés dans le parti orléaniste, et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'il n'y a pas deux côtés dans la famille d'Orléans; il n'y a qu'un seul cœur et qu'une seule pensée. Pourquoi donc y en aurait-il deux dans leurs amis? Il ne s'agit plus ici de savoir comment la France doit être gouvernée; il ne s'agit pas de se diviser en majorité de gouvernement et en minorité d'opposition. Il s'agit de maintenir intacte la doctrine de 1830, celle qui, pendant dix-huit ans, a fait la grandeur et la prospérité du pays. Le roi est mort sans abjurer cette doctrine et sans l'exagérer. La famille royale maintient cette doctrine, et ne veut pas non plus l'exagérer. Elle ne confond pas l'assentiment national avec les impraticables formalités du suffrage universel illimité, si chères à M. de La Rochejaquelein. Cette fidélité et cette justesse à conserver les principes de 1830 doivent servir d'exemple à tous les amis de la monarchie de juillet.

Il y a une autre raison qui doit préserver les amis de la royauté de 1830 de tout dissentiment et de toute discorde, c'est qu'avant de se disputer dans l'intérieur du parti, ils ont une grande œuvre à accomplir en commun, la conservation de la société française. Les gouvernemens sont une chose importante et méritent bien qu'on se dispute sur la forme et la marche qu'ils doivent avoir, car la forme et la marche des gouvernemens importent essentiellement au salut des sociétés; mais il est des jours et des momens où, quand les gouvernemens sont tombés, que leur chute a découvert les fondemens de la société et les a ébranlés, le premier devoir des citoyens n'est pas de songer aux gouvernemens, c'est-à-dire à la toiture de l'édifice, mais à la société, c'est-à-dire aux fondemens mêmes du bâtiment. Nous sommes dans un de ces tristes momens, et la question sociale doit l'emporter sur la question politique. C'est ainsi que le parti orléaniste a agi depuis 1848, et c'est ainsi qu'il doit continuer d'agir, laissant de côté toutes les questions de personnes et ne songeant qu'à préserver la société de l'invasion permanente des barbares. En continuant de suivre cette conduite, il lui sera facile de rester uni dans son sein, et de rester uni avec les autres grandes portions du parti modéré. Tout ce qu'il fera dans l'intérêt social aidera à sa propre concorde et à sa bonne intelligence avec ses alliés. Tout ce qu'il fera en dehors de cet intérêt social commencera sa scission.

Le mot de la reine montre que le voyage du président, si on le regarde du côté du cérémonial, ressemble à tous les voyages des grands de la terre; mais on doit aussi le considérer du côté politique, et sous ce point de vue il est sérieux et important : il l'est d'autant plus qu'il coïncide avec la manifestation que les conseils-généraux font pour la révision de la constitution. Disons franchement l'idée que nous nous faisons des conséquences de ces deux faits : le voyage du président d'une part, et la manifestation des conseils-généraux de l'autre.

Le prince Louis-Napoléon a deux qualités que nous aimons à reconnaître et à louer, parce que ce sont des qualités de gouvernement : il a de la franchise et de la mesure. Il a de la franchise; ainsi il ne dissimule pas que la constitution de 1848 a été faite contre lui. Quand les populations lui demandent des ponts, des routes, des canaux, des chemins de fer, le prince répond fort pertinemment aux demandeurs qu'il faut pour tous ces grands travaux de l'ordre dans le pays, de la stabilité dans le pouvoir, et que c'est aux populations elles-mêmes à se procurer ces avantages. — Ne me demandez pas, dit-il, de faire ce que vous pouvez et devez seuls faire vous-mêmes. — Le prince a raison : crier *vive la république!* dans un certain sens et demander en même temps des canaux, des ports et des chemins de fer, c'est crier à la fois non et oui. Nous louons donc la franchise du président : il n'a pas de respect hypocrite pour la constitution de 1848. Il sait que le but de cette constitution, c'est l'instabilité du pouvoir et par conséquent l'anarchie, et il le dit aussi nettement qu'il peut le dire. Si nous louons la franchise du prince sur ce point, nous ne louons pas moins sa mesure et sa réserve, et ici qu'on nous entende bien : nous ne parlons pas seulement de la réserve des paroles; la réserve des paroles est une bienséance dans un prince, une figure de rhétorique dans un orateur, un moyen politique dans un homme d'état; nous laissons tout cela de côté : ce

que nous louons dans le président de la république, c'est la réserve et la mesure dans les sentimens. Il y a des choses qu'il ne veut pas faire. Cette loyauté d'honnête homme, dont il s'est si justement renommé à Strasbourg, l'empêche de prendre aucune initiative violente contre la constitution : il le dit et il a raison; mais cette honnêteté ne va pas et ne doit pas aller jusqu'à croire qu'une constitution qui érige en principe la souveraineté du peuple ne puisse pas être changée par la volonté du peuple. Aussi dit-il aux populations, et il a raison encore, que, si elles veulent changer la constitution, c'est leur affaire et non pas la sienne, et qu'en vérité c'est pousser trop loin l'habitude que nous avons en France d'attendre tout du pouvoir, que de demander aussi au président de la république de changer à lui seul la constitution, quitte à crier ensuite ou à laisser crier à la violation de la constitution.

Le président a mis le pays en demeure de changer la constitution, si le pays la trouve mauvaise. Tel est le sens des discours du prince Louis-Napoléon dans ses voyages. Il va jusque-là, mais il ne va pas au-delà, et c'est en cela que nous approuvons ses paroles, parce qu'il dit ce qu'il pense, mais qu'il ne dit pas plus ou moins qu'il ne pense, et qu'il est à la fois franc et réservé.

Les conseils-généraux ont relevé la question que le prince Louis-Napoléon a mise à l'ordre du jour, et ils ont presque partout délibéré sur la révision de la constitution. Sur soixante et quelques conseils-généraux dont nous connaissons en ce moment les délibérations, plus de cinquante se sont prononcés énergiquement pour la révision de la constitution. Nous ne cherchons pas encore à savoir comment les conseils-généraux entendent qu'aura lieu la révision de la constitution. Sur ce point, les avis sont divers ou obscurs. Nous constatons seulement qu'ils veulent la révision de la constitution : voilà un premier fait acquis aux débats, fait important; le pays ne veut pas garder la constitution dont l'a doté la révolution de 1848. Il veut la changer. On a beaucoup dit que jamais dans l'assemblée législative il n'y aurait, pour décréter la révision de la constitution, la majorité des trois quarts exigée par l'article 111 de la constitution, et de là on concluait fièrement que la constitution serait éternelle, ou qu'elle serait violée. Ni l'un ni l'autre. La décision des conseils-généraux fait faire sur ce point un grand pas à la question. Les conseils-généraux influent beaucoup, on le sait, sur l'élection des membres de l'assemblée, et les membres de l'assemblée pourront bien, par égard pour les conseils-généraux, décréter la révision de la constitution. La majorité des trois quarts devient possible, sinon probable, depuis la décision des conseils-généraux.

Y aura-t-il de même une majorité des trois quarts pour décider les points précis sur lesquels la constitution sera révisée? Ici la question est tout autre. Il est difficile, nous l'avouons, de trouver les trois quarts de l'assemblée unis sur un des points qui touchent à la forme et à la durée du pouvoir exécutif. Cependant qu'on nous permette de faire une observation. Quand nous traitons avec la constitution de 1848, qui a été faite contre le président de la république, — le président l'a dit à Strasbourg, — et contre le pays, — les conseils-généraux viennent de le dire dans leurs délibérations, — nous devons traiter rigoureusement, c'est-à-dire que nous devons faire ce que la constitution ordonne; mais nous ne devons faire que cela, et c'est bien assez. Partout où la constitution ne nous lie pas les mains, nous devons user de notre liberté. Or, que dit

l'article 111, qui traite de la révision de la constitution? Il dit que l'assemblée déclare si la constitution doit être révisée en tout ou en partie. C'est là une grande et solennelle délibération : la constitution sera-t-elle condamnée intégralement et absolument, ou bien ne sera-t-elle réprouvée que partiellement? Voilà ce qui ne peut être décidé qu'aux trois quarts des suffrages exprimés. Supposons, par exemple, que l'assemblée législative voulût, dans un an, faire table rase de toutes les institutions de 1848 : elle ne pourra le faire qu'avec les trois quarts des suffrages exprimés. Supposons, au contraire, qu'elle veuille seulement que la constitution soit rejetée dans quelques-unes de ses parties, sans exprimer encore à ce moment quelles parties de la constitution elle entend soumettre à la révision : elle ne pourra encore prononcer cette condamnation partielle de la constitution qu'aux trois quarts des suffrages exprimés. La constitution ne peut être atteinte par une déclaration de révision totale ou partielle qu'avec les trois quarts des suffrages. Voilà le sens de l'article 111. — Vous ne toucherez, dit-il, à la constitution, même partiellement, que si les trois quarts de l'assemblée sont d'accord pour le faire. Nous acceptons ce sens; mais quand l'assemblée viendra à décider quelles sont les instructions qu'elle devra donner à l'assemblée de révision, car elle ne peut donner que des instructions, l'assemblée sera-t-elle tenue, pour rédiger ces instructions, de suivre les formes de l'art. 111? Faudra-t-il que chaque phrase des instructions soit votée aux trois quarts des suffrages exprimés? S'il en était ainsi, la constitution serait éternelle, ou serait violée. La révision légale serait impossible.

Résumons-nous sur ce point : les conseils-généraux ont déclaré que la constitution devait être révisée; mais leur déclaration ne suffit pas pour frapper de révision la constitution. Il faut que l'assemblée législative s'associe à cette déclaration, et elle ne peut s'y associer qu'aux trois quarts des suffrages exprimés. D'autre part, c'est à l'assemblée aussi qu'il appartient de prononcer, aux trois quarts des suffrages exprimés, si la constitution sera révisée intégralement ou partiellement, rejetée ou corrigée; mais on ne peut pas prétendre qu'il faille encore les trois quarts des suffrages pour rédiger les instructions que l'assemblée législative, selon l'article 111, est supposée donner à l'assemblée de révision. Nous soutenons en effet que l'assemblée législative ne peut donner que des instructions à l'assemblée de révision, et qu'elle ne peut pas déterminer d'une manière précise les articles de la constitution qui seront révisés. Qu'on y réfléchisse, si l'assemblée législative déterminait les articles qui seront révisés, ou bien elle déterminerait dans ses délibérations le sens dans lequel ces articles seraient modifiés, et alors c'est elle qui ferait elle-même la révision, alors l'assemblée de révision n'aurait plus qu'à enregistrer les décisions de l'assemblée législative, alors la révision ne serait qu'une pure formalité; — ou bien l'assemblée de révision casserait les décisions de l'assemblée législative, et ce serait une lutte qui aboutirait à une nouvelle révolution. Si donc l'article 111 a un sens raisonnable, l'assemblée législative peut, selon la lettre de cet article, prononcer seulement qu'il y a lieu de modifier la constitution intégralement ou partiellement, et elle ne peut prononcer cela qu'avec les trois quarts des suffrages; mais, cela fait, l'assemblée peut rédiger des instructions pour l'assemblée de révision. Ces instructions seront délibérées selon la forme ordinaire et à la simple majorité.

Nous ne disons pas que toute cette procédure de la révision, telle que l'a établie l'article 111 de la constitution, soit bien simple et bien raisonnable; nous dirions même volontiers que l'article 111 a eu plusieurs intentions à la fois, quelques-unes fort bonnes, et que c'est pour cela qu'il s'égare et s'embarrasse entre ses diverses intentions. Ainsi il a eu l'intention de rendre la révision difficile, et c'est pour cela qu'il exige les trois quarts des voix; il a eu l'intention que l'assemblée de révision ne s'érigeât pas en convention souveraine, et c'est pour cela qu'il a voulu enfermer cette assemblée dans un cercle déterminé d'avance par l'assemblée législative : mais quoi! il y a là une difficulté que tous les expédiens de la plus habile procédure ne parviendront pas à résoudre. Ceux qui déclarent qu'il y a lieu de réviser doivent être ceux-là mêmes qui font la révision; sans cela, la révision est une opération illusoire ou contradictoire. Faire déclarer le cas de révision par ceux-ci, et faire faire la révision par ceux-là, c'est créer des embarras et des luttes; c'est marcher à l'anarchie. On dirait que les auteurs de la constitution ont voulu ici créer un jury d'accusation et un jury de décision, comme dans la procédure criminelle qu'avait proposée un instant l'assemblée constituante de 89. Mauvais procédé, même dans les procès criminels; impraticable et dangereux quand il s'agit de réviser une constitution! Allons à ce qui est simple : vous voulez que la constitution soit révisée; pourquoi? parce que vous trouvez qu'il y a dans la constitution tels ou tels défauts contenus dans tels ou tels articles. Eh bien! quand vous avez, par ces motifs, déclaré que ces articles seront révisés, vous avez fait vous-mêmes la révision. Si vous la laissez faire à d'autres, ils la feront contre vous, de telle sorte qu'à suivre l'article 111, comme le voudraient quelques personnes, la constitution serait déclarée révisable dans un sens, et qu'elle serait révisée dans un autre sens. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que, si le pays a le moins du monde le sens politique, il nommera dans l'assemblée de révision les membres même de l'assemblée législative, afin qu'il n'y ait qu'une seule assemblée sous deux noms, et que ceux qui ont déclaré qu'il y avait lieu de réviser la constitution soient ceux-là mêmes qui la révisent.

Les conseils-généraux ne se sont pas occupés de toutes les difficultés de la révision, et ils ont déclaré seulement qu'il y avait lieu de réviser. Quelques personnes ont trouvé à ce sujet que les conseils-généraux en prenaient trop à leur aise, et que c'était bien peu faire que de dire simplement, comme le dit tout le pays, qu'il y a lieu de réviser la constitution, c'est-à-dire qu'il y a quelque chose à faire et à défaire. En parlant ainsi, les conseils-généraux ont abondé dans l'évidence, ce qui n'est jamais difficile et ce qui n'est pas non plus bien utile. Nous ne sommes pas de l'avis de ceux qui critiquent de ce côté la déclaration des conseils-généraux. D'abord il en est quelques-uns qui ont abordé résolûment la difficulté, et qui ont déclaré franchement que l'assemblée qui prononcerait le cas de révision devrait être aussi celle qui déciderait le sens de la révision. Les autres, en plus grand nombre, s'en sont tenus à la révision légale et compliquée de l'article 111; mais, quoiqu'on prétende qu'en demandant la révision sans la régler, les conseils-généraux aient abondé dans l'évidence, et qu'ils aient imité l'éloquence d'un personnage excellent et bien connu qui, selon l'observation d'un de nos plus fins et de nos plus piquans écrivains, a dernièrement animé des accens de sa parole incontestée les séances

du congrès des amis de la paix, — en dépit de ces petites censures contre le vote des conseils-généraux, nous soutenons qu'en demandant la révision, les conseils-généraux ont beaucoup fait, et qu'entre le vœu que les citoyens expriment dans leurs conversations et le vœu d'un corps constitué, il y a une énorme différence. Grace à la déclaration des conseils-généraux, la révision de la constitution de 1848 est aujourd'hui un fait inévitable, et ce qui nous fait penser qu'en agissant ainsi, les conseils-généraux ont fait quelque chose de grave, c'est que désormais, entre les conseils-généraux tels qu'ils sont constitués et la constitution de 1848, la lutte est ouverte. Ou la constitution de 1848 sera changée, ou les conseils-généraux seront abolis. Ces deux autorités ne peuvent plus vivre ensemble, et c'est aux conseils-généraux de poursuivre hardiment la guerre qu'ils ont déclarée à la démocratie excessive; car, s'ils lui pardonnent, elle ne leur pardonnera pas.

Non sans doute, il ne faut point pardonner à la démagogie; mais il ne faudrait pas davantage la servir en lui fournissant des prétextes par un zèle outré pour des restaurations trop complètes. Cette fois, ce n'est plus de la France que nous parlons. On l'a bien vu, nous ne nous croyons pas si avancés de ce côté-là qu'on suppose généralement l'être. Nous ne parlons point de la France, nous parlons de l'Allemagne. Ce qui se passe à l'heure qu'il est dans l'électorat de Hesse ne saurait avoir notre approbation, et cette triste affaire a pour nous une gravité trop réelle. Elle est grave à deux points de vue. D'abord elle constitue la violation la plus inutile et la plus brutale de tous les principes de droit public, dont nous ne pouvons parvenir à nous détacher. Ensuite elle est une occasion nouvelle de rapports difficiles, de complications critiques entre les deux grandes puissances allemandes, qui ont déjà trop de peine à sortir d'une situation trop tendue. Commençant à Cassel, c'est assurément le cas de dire que la tempête commence dans un verre d'eau. Nous ne sommes pas du tout enclins à penser qu'elle débordera beaucoup, mais nous regrettons tout ce qui pourrait la provoquer à s'étendre. Or, il suffit de jeter les yeux sur le spectacle que nous offrent aujourd'hui les pays d'outre-Rhin pour comprendre que les deux suzerains qui se les disputent en sont venus à se toucher de si près, à se poser tellement en quelque sorte pied contre pied, poitrine contre poitrine, qu'avec la meilleure intention de ne point se battre, tout, dans un moment donné, tout peut les y contraindre. L'Europe n'aurait qu'à perdre en une pareille lutte.

L'Allemagne est en effet aujourd'hui partagée tout entière, mais inégalement, en deux confédérations rivales qui seraient bientôt ennemies déclarées, s'il n'était trop évident que l'une se meurt, et que l'autre n'est pas elle-même absolument sûre de vivre.

Quatorze petits états gravitent autour de la Prusse dans l'union d'Erfurt; c'est tout ce qui lui reste des adhérens qu'elle avait cru s'attacher par le pacte du 26 mai 1849. Il n'est pas inutile d'ajouter que le plus considérable entre ces derniers des fidèles est le grand-duc de Bade, dont les troupes sont internées dans les forteresses prussiennes, dont le territoire est occupé par les soldats prussiens, le tout, bien entendu, par intérêt pour son repos et pour celui de « l'ingrate Allemagne, » comme disent les hommes d'état berlinois aux rares adeptes de l'union qui siégent encore dans le *collége des princes*. Le con-

grès diplomatique réuni à Francfort au commencement du mois de septembre sous la présidence de l'Autriche vise à recommencer ou plutôt à continuer la vieille diète fédérale, dont il a repris purement et simplement toutes les formes. Constitué d'abord pendant trois mois en assemblée plénière ou *plenum*, selon le langage des chancelleries de 1815, il s'est resserré tout d'un coup et réduit aux anciens dix-sept, qui étaient l'organe le plus ordinaire, l'instrument le plus actif, en un mot le petit conseil ou *conseil restreint* de la fédération. Il y a des personnes qui s'imaginent que ce cénacle, ainsi renouvelé, possède en soi beaucoup plus de force que le conciliabule d'invention récente et quasi-révolutionnaire qui lui est opposé par la Prusse sous le nom respectable de *collège des princes*. Ce nom-là, sans doute, promet plus qu'il ne tient; mais il s'en faut aussi que la jeune diète de Francfort puisse tenir tout ce qu'elle promet. L'Autriche, qui ne cache pas trop qu'elle s'en sert, ne saurait pourtant se dissimuler qu'elle ne s'en peut servir que jusqu'à certain point. De même qu'il n'est demeuré avec la Prusse dans l'union d'Erfurt que ceux qui n'étaient pas en état de la quitter, il est clair que ceux-là surtout sont venus avec l'Autriche dans la diète de Francfort, qui ne voulaient pas se laisser accaparer par la Prusse. La raison qui les attire vers la politique autrichienne est plutôt négative que positive; ce n'est pas une affection particulière pour l'Autriche, c'est une appréhension très particulière des Prussiens ; d'où il suit que la diète de Francfort est quelque chose de très solide tant qu'il ne s'agit que de contrecarrer l'union d'Erfurt, mais qu'elle aurait aussi beaucoup moins de consistance du moment où il s'agirait de décréter quelque mesure qui, plaisant par exemple à l'Autriche, ne plairait plus autant à la Bavière ou au Würtemberg, au Hanovre ou à la Saxe.

Ainsi l'Allemagne se trouve maintenant avoir deux unités au lieu d'une qu'elle rêvait, deux centres de direction, quand elle s'était persuadée que toute direction allait partir pour elle d'un seul foyer national. Et ce qu'il y a de plus caractéristique dans l'enchevêtrement général de la situation, c'est qu'aucun des deux centres ne peut en fait absorber l'autre. L'église de Francfort a bien le droit d'excommunier l'église d'Erfurt, qui le lui rend de tout son cœur; elle n'est point à même de la supprimer. Il n'est pas, d'autre part, impossible qu'à la cour de Potsdam on n'ait eu plus d'une fois déjà des velléités d'en finir avec un schisme dont le plus clair résultat est de prolonger les souvenirs désagréables de 1848; mais baisser pavillon devant la cour de Vienne, c'est abdiquer, vis-à-vis de l'Europe et vis-à-vis du siècle, le rôle providentiel de la monarchie de Frédéric, après avoir passé dix années de règne à le réclamer en l'amplifiant. Il y va de l'honneur de la Prusse de ne point donner sa démission, et l'Autriche n'est pas en mesure de l'exiger, deux bons motifs par conséquent pour que celle-ci la demande toujours et que celle-là toujours la refuse. Le *statu quo* dure ainsi de lui-même, parce qu'il n'y a pas de raison qu'il cesse. Rien n'empêche les plénipotentiaires de Francfort ou ceux d'Erfurt, réglementant et légiférant chacun de leur côté, de poser en principe que leurs réglemens et leurs lois obligeront l'Allemagne entière ; l'embarras est de les rendre obligatoires d'un camp dans l'autre. De la sorte, ils ont chance de rester long-temps face à face sans gagner beaucoup d'aucun bord, sans avoir sérieusement sujet de diminuer les uns ou les autres la distance qu'il y a de la parole aux actions;

Pour que l'action commençât tout de bon, il ne faudrait rien de moins qu'un coup de hardiesse tel que ni l'Autriche ni la Prusse ne sont en goût de l'essayer. Que chacune des deux puissances se dise, au milieu de ses alliés, l'organe exclusif et légitime de la tête de cette nation allemande dont on ne voit point le corps, cela ne fait de mal à personne, et chacune peut se permettre cet innocent orgueil; mais laquelle s'avisera de vouloir porter la main pour son propre compte, ou pour celui du groupe qu'elle commande, sur quelque forteresse fédérale, sur Ulm ou sur Mayence? Laquelle osera prendre l'initiative d'une rupture ouverte, la responsabilité d'un recours aux armes? Qui se mêlera de faire la guerre pour que les Russes se mêlent de faire la paix?

Il y a pourtant telle occasion où cette guerre impossible aurait une chance quelconque de se produire : c'est une occasion du genre de celle qui se présente maintenant à Cassel. La Hesse électorale, après avoir adhéré à l'union prussienne, a fait sa soumission au pacte autrichien. Il n'est pas douteux que ce revirement n'ait profondément irrité contre elle tous les partisans de la Prusse; mais il n'est pas douteux non plus que ce revirement lui-même n'ait été calculé pour couvrir des mesures qui devaient justement offenser tous les amis de la justice et de la liberté. Le gouvernement hessois ne s'est point rallié à l'Autriche par une affection platonique; il a cru trouver dans la diète de Francfort un appui qui le soutiendrait quand même dans la révolution rétrograde qu'il méditait.

L'électorat de Hesse a toujours été signalé par la mauvaise conduite de son gouvernement. La Hesse est une des plus pauvres contrées de l'Allemagne, et, sauf la jolie ville de Cassel, sa capitale, elle n'a nulle part d'aspects bien rians; les hommes n'y ont pas été mieux traités par la nature que par leurs princes. Aussi est-ce une plaisanterie populaire dans le goût naïvement sarcastique des Allemands du nord que de dire à propos de l'électorat : « Savez-vous le moyen de n'avoir jamais le mal du pays? c'est d'être né en Hesse-Cassel. » Nous ne rappellerons pas les fâcheux antécédens de la politique qui n'a point cessé, à ce qu'il paraît, de diriger ce petit état; elle en est restée aux pires traditions de l'ancien régime germanique. Elle ne s'est point modelée sur l'absolutisme débonnaire des souverainetés paternelles; elle a préféré les allures de caserne et le despotisme brutal des caporaux. La révolution de 1848 ne l'a point corrigée de ces regrettables habitudes. L'électeur régnant a trouvé dans M. Hassenpflug un instrument commode pour l'aider à les reprendre tout à son aise.

M. Hassenpflug, qui était sorti naguère du service de la Hesse pour entrer dans la bureaucratie prussienne, a quitté récemment celle-ci par une très mauvaise porte. Le tribunal de Greifswald, en Poméranie, l'a condamné pour faux et malversation, commis dans l'exercice de ses fonctions, à quatorze jours d'emprisonnement, au remboursement de la somme assez modique qu'il était accusé de s'être appropriée, et au paiement des frais du procès. Au lieu de subir sa peine en Prusse, où il était tenu pour légalement déshonoré (*bescholten*), où il était désormais légalement incapable d'obtenir même un emploi de veilleur de nuit, M. Hassenpflug s'est allé rendre à l'électeur de Hesse, qui l'a mis dans son cabinet et nommé son premier ministre. En récompense de cette générosité, M. Hassenpflug s'est chargé de demander aux chambres qu'on lui votât l'impôt de confiance, parce que l'électeur trouvait incommode d'avoir à leur

soumettre le budget de dépenses trop diverses. Sur leur refus réitéré, les chambres ont été dissoutes pour la seconde fois, et M. Hassenpflug a mis en état de siége un pays dont toutes les autorités constituées protestent résolûment contre lui. M. Hassenpflug se sent fort contre le soulèvement universel, non point du concours de l'armée hessoise, sur laquelle il ne saurait compter, mais de l'espoir qu'il a d'une intervention des troupes autrichiennes et bavaroises. Nous regretterions profondément une pareille démarche. Elle jetterait tout-à-fait la diète de Francfort qui l'aurait autorisée dans les voies de ses prédécesseurs de 1815, au mépris des promesses que l'Autriche publiait encore par sa circulaire du 19 juillet dernier. Elle obligerait la Prusse à passer à son tour sur le territoire électoral, ou sinon à subir une humiliation trop flagrante. On ne peut prévoir les conséquences de pareilles extrémités. Il n'y aurait peut-être plus, pour les deux puissances rivales, qu'une manière d'éviter ou d'ajourner le conflit : ce serait de partager le pays qui l'aurait provoqué. Cette transaction ne nous paraîtrait pas beaucoup moins nuisible que le conflit lui-même à l'équilibre déjà si compromis de l'Allemagne.

L'Espagne vient de traverser sa crise électorale; le résultat est maintenant connu, sauf pour les Baléares et les Canaries, qui nomment ensemble 13 députés. Ce résultat justifie, et bien au-delà, tout ce que nous avons dit, il y a déjà plus d'un an, de la reconstitution politique de l'Espagne. Sur 230 modérés sortans, 70 n'ont pas été réélus; mais, en revanche, 130 modérés nouveaux ont été élus, ce qui, joint à 19 doubles élections de modérés, constitue la majorité en bénéfice net de 79 voix. Le parti progressiste a obtenu 4 nominations nouvelles et une double élection; mais il a laissé sur le carreau 47 membres anciens : perte nette pour les progressistes, 42 voix. Les néo-conservateurs enfin ont été *éliminés en masse* au nombre de 44. Pour bien faire apprécier toute la signification de ces chiffres, examinons en quelques mots le système électoral de l'Espagne et les circonstances au milieu desquelles les dernières élections se sont accomplies.

La loi électorale espagnole repose sur les deux bases de la richesse et de la capacité. Tout Espagnol de vingt-cinq ans devient électeur en justifiant de 400 réaux (cent francs) d'impôts directs, et cette limite admet beaucoup plus d'électeurs qu'elle n'en admettrait chez nous. D'une part, le commerce et l'industrie proprement dite sont beaucoup plus fractionnés en Espagne qu'en France, de sorte que, pour la même somme de mouvement industriel et commercial, il y a plus de patentés, c'est-à-dire plus de censitaires. D'autre part, la propriété foncière est beaucoup moins divisée en Espagne qu'en France, ce qui fait encore que, pour la même étendue de terrain, il y a là plus de contribuables à *cent* francs qu'on n'en trouverait ici. Remarquons aussi que, par suite des vicissitudes financières de nos voisins, les placemens sur les fonds publics, qui soustraient en France un grand nombre de fortunes à l'impôt direct, ont été jusqu'ici beaucoup moins recherchés en Espagne. Le cens de *cent* francs descend jusqu'à *cinquante* francs pour les capacités suivantes : les membres des trois académies, — les docteurs et licenciés (ce dernier titre est aussi banal en Espagne que l'est en France celui de bachelier ès-lettres), — les chanoines et les curés, — les magistrats, — les employés en activité, en disponibilité et en retraite, quand leur traitement s'élève à 2,000 francs au moins

— les officiers retraités de terre et de mer, depuis le grade de capitaine inclusivement, — les avocats, médecins, chirurgiens et pharmaciens ayant au moins une année d'exercice, — les professeurs et instituteurs de tout établissement d'éducation subventionné par l'état, la province ou la commune, — enfin les architectes, peintres et sculpteurs appartenant aux sociétés des beaux-arts.

Il serait, comme on voit, difficile au libéralisme le plus méticuleux d'inventer un cercle de capacités plus large. La dépendance des employés en activité y est au moins contrebalancée par celle des employés et des officiers en retraite. Les deux grands élémens d'opposition, le clergé, qui pourrait seul personnifier les regrets absolutistes, et la classe indisciplinée et lettrée des docteurs, licenciés, avocats, médecins, etc., qui est partout le principal foyer des impatiences progressistes, y règnent sans contrepoids. Le cens réduit de *cinquante* francs ne saurait être une cause d'élimination ni pour les avocats et médecins, qui sont astreints à une patente bien supérieure à ce chiffre, ni pour les curés, qui, beaucoup plus inamovibles en Espagne qu'en France, deviennent presque tous propriétaires dans leurs paroisses. Ajoutons que, dans beaucoup de paroisses, le revenu de la cure se compose en bonne partie de l'usufruit d'une propriété foncière, de sorte que le desservant est, dans ce cas, censitaire-né. L'opposition espagnole n'a donc pas le droit de dire que le système électoral lui fait la partie inégale. Bien au contraire : ce système ne pourrait être élargi qu'au détriment des progressistes. Nous avons eu souvent l'occasion d'expliquer comment les masses, qui constituent partout ailleurs l'armée révolutionnaire, sont en Espagne les alliées naturelles du gouvernement. Complétement indifférentes à la politique spéculative, elles sont d'avance acquises au drapeau qui saura le mieux les soustraire aux réquisitions d'hommes et d'argent qu'entraîne la guerre civile.

Les circonstances au milieu desquelles s'est accomplie cette épreuve décisive des élections de 1850 n'étaient pas moins favorables à l'opposition que ne l'était la loi électorale. La transition de l'ancien système d'impôts à celui qu'a introduit en 1845 M. Mon est nécessairement pénible. Il n'est sorte de ruses et de fraudes qu'épargnent la plupart des contribuables pour se soustraire à la nouvelle répartition, et les contribuables de bonne foi paient les frais de ces exemptions frauduleuses, de sorte que les administrations fiscales sont placées, pour quelque temps encore, dans la double nécessité de lutter contre les trois quarts du pays et d'indisposer ouvertement l'autre quart. La réforme des tarifs de douane, qui n'a pas encore eu le temps de produire ses résultats économiques, et qui ne sert, en attendant, qu'à réduire les bénéfices des nombreux marchands qui spéculaient sur la contrebande, semblait encore de nature à soulever contre le ministère des mécontentemens nombreux. Le ministère avait en outre contre lui son propre succès : on pouvait raisonnablement croire que, devant l'effacement des deux factions et après dix-huit mois de calme exceptionnel, le parti modéré, si compacte en 1848, s'était quelque peu désagrégé. L'apparition récente de ce cryptogame politique qui s'appelle le parti conservateur-progressiste, moisissure révélatrice qui germe à la surface de tout esprit public en décomposition, semblait justifier ces craintes. Dans beaucoup de colléges enfin, les néo-conservateurs et les exaltés s'étaient ouvertement coalisés, mais en réservant mutuellement leurs principes, de façon qu'ils avaient

le double avantage de s'entr'aider sans se compromettre les uns par les autres. — Eh bien! en dépit des causes permanentes et accidentelles de dissolution qui s'accumulaient cette fois autour de la majorité modérée, la voilà sortie de l'épreuve électorale plus nombreuse, plus compacte, plus épurée qu'on ne l'avait jamais vue! — Nous avons trop réussi! nous disait un conservateur espagnol en faisant allusion au terrible mécompte qui suivit nos élections de 1846. L'assimilation n'est pas exacte. Nos élections de 1846 n'avaient été défavorables qu'aux partis extrêmes, tandis que les élections espagnoles de 1850 sont surtout la ruine du tiers-parti. Les unes trahissaient le relâchement de l'opinion française; les autres révèlent la discipline, l'unité et l'énergie de l'opinion espagnole.

Il y a quelque temps que nous n'avons parlé de l'Algérie, et nous nous le reprochons, car un des meilleurs signes, selon nous, du rétablissement de la tranquillité publique, c'est de voir la France s'occuper de l'Afrique. Quand la France tourne son activité vers l'Algérie, quand elle songe à cet empire imprévu que la Providence lui a donné sur les bords de la Méditerranée, cela veut dire qu'elle n'emploie plus sa force contre elle-même, qu'elle renonce au jeu pénible et ruineux des révolutions, et qu'elle reprend l'œuvre civilisatrice qui lui convient le mieux. Nous ne disons pas que l'Afrique soit la véritable terre promise; nous ne disons pas que des ruisseaux de miel ou de lait y coulent dans les campagnes; nous disons en moralistes plutôt qu'en financiers que cette terre rude et laborieuse qu'il faut conquérir et défricher, que cette population belliqueuse et ardente qu'il faut soumettre et gouverner, est ce qui convient le mieux à la France, et que c'est une grande grace de la Providence de nous avoir donné une œuvre qui nous exerce, au lieu d'une œuvre qui nous enrichisse. D'autres auront l'Inde et ses trésors; nous, nous lutterons en Afrique contre le sol et contre la population, et nous nous y ferons les vertus et les qualités qui peuvent seules empêcher notre décadence. Le jour où la France perdra l'Afrique, sa décadence est commencée. Il y a là pour notre armée une école de guerre et de gouvernement que rien ne peut remplacer. Nous n'aurons pas toujours, nous l'espérons bien, des émeutes et des insurrections qui tiennent l'armée en haleine. Le calme viendra, il vient, et alors commencera pour notre armée la vie de caserne et de garnison, c'est-à-dire la pire des vies pour le soldat, celle qui, par l'oisiveté d'une part et par les mauvaises fréquentations de l'autre, gâte et corrompt le plus l'esprit militaire, l'esprit qui nous a sauvés jusqu'ici de la barbarie. Ne cessons point de le redire, c'est l'armée d'Afrique qui a sauvé la France. Occupons-nous donc beaucoup de l'Afrique, de ce qui s'y fait et de ce qui nous y reste à faire.

C'est dans cette idée que nous avons lu avec un grand plaisir un rapport du ministre de la guerre sur l'état de l'Algérie en 1850, et une brochure du général Yusuf intitulée *la Guerre en Afrique*, qui vient de paraître à Alger. Disons quelques mots de ce rapport et de cette brochure.

Le rapport de M. le ministre de la guerre indique avec beaucoup de justesse le contre-coup que la révolution de février a eu en Algérie. Cette révolution a manqué de nous coûter notre empire d'Afrique. « L'effectif de l'armée ayant été diminué de vingt-cinq mille hommes, le fanatisme et les sentimens de nationalité comprimés firent explosion sur plusieurs points à la fois dans les trois provinces. Une foule de prétendus envoyés du ciel se mirent à prêcher la guerre

sainte dans les contrées montagneuses; les populations des plaines, qui se trouvaient sous la surveillance de nos postes, ne bougèrent pas en apparence; mais elles écoutaient et propageaient les rumeurs les plus hostiles à notre cause; on représentait l'armée comme affaiblie au point de ne pouvoir plus s'aventurer en dehors des places fermées; on annonçait que l'Europe entière avait déclaré la guerre à la France, que des troupes musulmanes innombrables envahissaient les frontières algériennes à l'ouest et à l'est; que nous allions être bientôt réduits à abandonner notre conquête. » La fermeté de nos soldats et de nos officiers fit échouer ces tentatives; mais, pour détruire Zaatcha et pour soumettre Boucada à la fin de 1849, il a fallu de grands efforts. Qu'on ne croie donc pas que nous puissions changer notre état intérieur sans changer en même temps notre état extérieur! Notre puissance s'ébranle même en Afrique, quand nos institutions trébuchent à Paris.

Nous ne voulons pas raconter en détail les diverses expéditions faites en 1850. Nous aimons mieux prendre dans le rapport de M. le ministre de la guerre ce qui caractérise le rôle civilisateur de notre armée en Afrique, ce qui montre qu'elle ne s'occupe pas seulement de batailler et de rédiger des bulletins, comme on l'en a sottement accusée, mais qu'elle civilise le pays qu'elle conquiert, qu'elle le gouverne et qu'elle l'administre d'une manière bienfaisante et éclairée.

Chaque fois qu'une expédition se fait, chaque fois qu'un pays nouveau s'ouvre à nos armes, à l'instant une route est construite pour percer la contrée, pour en rendre l'accès facile, pour la soumettre. Les routes sont des instrumens de conquête, mais ce sont aussi de grands instrumens de civilisation, et partout où vont nos soldats, ils laissent une route comme témoignage de leur victoire. Un pays percé de routes est un pays soumis, et, de plus, c'est un pays dont les habitans, pouvant désormais communiquer aisément avec leurs voisins, ne vivent plus dans une indépendance sauvage et barbare. Ainsi, du côté de La Calle et près de la frontière de Tunis, une expédition est envoyée afin de réprimer le brigandage de quelques tribus, qui profitaient de leur situation limitrophe pour piller impunément des deux côtés, se prétendant tunisiennes quand elles pillaient les tribus qui sont sous notre domination, et se prétendant algériennes quand elles pillaient les tribus qui sont sous l'autorité du bey de Tunis. Ce qui faisait la force de ces tribus, c'étaient les broussailles où elles se réfugiaient. Le commandant de la colonne d'expédition a fait percer ces broussailles de plusieurs routes, et par là non-seulement le brigandage a été réprimé, mais il est devenu presque impossible. Ailleurs, entre Sétif et Bougie, les travaux et les combats de nos troupes « ouvrent définitivement au commerce du littoral le débouché de Sétif, des belles plaines de la Medjana, de Boucada, et, par cette ville, du Sahara central. Les modifications dans les circonscriptions du commandement du Sahara de Constantine, les relations chaque jour plus étroites nouées avec l'oasis d'Ouargla, l'occupation permanente de Boucada, ont tout préparé pour faciliter l'écoulement de nos produits dans l'intérieur de l'Afrique. Le gouvernement a rempli sa tâche en établissant la sûreté des communications; il appartient maintenant au commerce, par le choix et la bonne qualité de ses approvisionnemens, d'attirer les caravanes sur nos marchés. »

Nous avons cité à dessein ces dernières paroles, parce qu'elles contiennent un avertissement salutaire pour notre commerce : c'est à lui de ne pas compromettre par de mauvais approvisionnemens les relations que nous ouvre en Afrique le courage de nos soldats.

Quelque importantes qu'elles soient en Afrique, les routes ne sont pas cependant l'œuvre la plus curieuse de l'esprit civilisateur de notre armée. Il y a des détails de gouvernement plus intéressans et plus délicats; citons-en un tiré du rapport de M. le ministre de la guerre : « La province d'Alger a eu beaucoup à souffrir cette année de la sécheresse et des sauterelles; dans plusieurs subdivisions, les récoltes ont été entièrement perdues, et la population s'est trouvée sous le coup des plus dures privations. L'autorité militaire a pris toutes les dispositions nécessaires pour venir au secours des misères les plus grandes : des dégrèvemens d'impôts ont été accordés aux tribus les plus pauvres; pour celles dont les pertes n'ont pas été aussi générales, un système d'assistance mutuelle a été organisé par les soins des bureaux arabes, et les cultivateurs les moins rudement éprouvés sont venus en aide aux plus malheureux; sur d'autres points, le gouvernement lui-même a fait des prêts de graines remboursables à la récolte... J'ai cru utile, monsieur le président, dit M. le ministre de la guerre, de vous faire connaître ce détail d'administration, parce qu'il répond aux indignes calomnies si souvent produites contre les formes prétendues brutales et inhumaines de l'autorité militaire vis-à-vis des indigènes. »

Le rapport de M. le ministre de la guerre fait connaître comment l'armée gouverne et administre l'Algérie, et comment nous ne nous trompons pas quand nous appelons l'Afrique notre meilleure école de gouvernement. La brochure du général Yusuf nous montre de quelle manière s'y fait la guerre, quelles en sont les conditions et quelles qualités doit développer un pareil genre de guerre. Assurément nous ne sommes pas compétens pour juger une brochure qui traite *du commandement d'une colonne*, *de la marche d'une colonne*, *de l'installation du bivouac*, *de la marche sans sacs pour l'infanterie avec la cavalerie allégée*, *des reconnaissances*, *des razzias*, *de l'attaque d'un camp ennemi pendant la nuit*, *du train des équipages*, *des goums*, etc.; mais à côté de ces chapitres spéciaux, qui sont écrits avec une rare clarté, et qu'il n'est pas inutile de lire quand on veut savoir ce qu'est la guerre en Afrique, il y a une idée générale qui sort de tout l'ouvrage du général Yusuf et qui nous frappe particulièrement : c'est que la guerre d'Afrique, par la manière même dont elle est faite, est une guerre qui ne ressemble en rien aux grandes guerres de l'ère napoléonienne, et qui n'en vaut que mieux peut-être pour développer les qualités naturelles du soldat et de l'officier. Dans la grande guerre européenne d'il y a quarante ans, presque tout était tactique, et presque tout dépendait de la science et du génie du général en chef. Le commandement suprême était tout; les soldats et les officiers n'étaient presque rien que de purs instrumens. Les hommes se mouvaient par grandes masses sur un vaste échiquier, et le général en chef avait seul le secret de la bataille. En Afrique, le général a toujours la grande part, la première part, personne ne peut le nier; mais les soldats et les officiers y sont pour leur compte et paient de leur personne. Ce ne sont point les pions d'un terrible et merveilleux damier; ce sont des hommes qui attaquent et qui se défendent avec toutes les ressources de la

bravoure et de l'adresse. Ils n'ont pas seulement le courage de l'obéissance, ils ont aussi le courage de l'action. De ce côté, la guerre d'Afrique a quelque chose de primitif, elle revient à la guerre d'Homère; elle a encore bien d'autres côtés de ressemblance, si nous voulions nous laisser aller à raconter les récits de nos officiers, ou si nous espérions que sur notre parole nos officiers se mettraient à lire Homère pour y retrouver les bulletins de leurs batailles. Est-ce une décadence que ce retour à la guerre héroïque? Loin de là : nous serions tentés de croire que, dans l'ère précédente, l'homme dans la guerre avait trop disparu pour faire place au soldat. Avec la guerre d'Afrique, l'homme reprend son rang. La guerre européenne faisait quelquefois des hommes incomparables, comme Napoléon : c'étaient des merveilles qui étourdissent l'humanité et qui la déroutent; mais ce genre de guerre ne faisait que quelques grands hommes. La guerre d'Afrique fait beaucoup de bons soldats, beaucoup d'excellens officiers et plusieurs généraux d'élite; la guerre d'Afrique est une guerre profondément démocratique dans le bon sens du mot : elle sert le grand nombre; c'est la loi de tout ce qui se fait de notre temps; mais elle le sert en le rangeant par étages, selon la capacité qu'elle met en lumière par beaucoup de bonnes occasions; elle le sert en créant une hiérarchie fondée sur le mérite et les efforts de chacun : c'est la bonne hiérarchie.

Voulez-vous une preuve bien vulgaire au premier coup d'œil et bien significative, selon nous, de cette industrie et de cette énergie personnelles que cette guerre développe chez les soldats? Écoutez ce que dit le général Yusuf : « En 1845, deux voltigeurs du 13e léger, appartenant à ma colonne, s'étaient égarés dans une marche de nuit. Ne les ayant point revus pendant la durée de mes opérations, je les croyais perdus, lorsque, à ma grande joie et à mon grand étonnement, je les trouvai à ma rentrée à Tiaret. Voici ce que m'apprit l'un d'eux. — « Après avoir inutilement, ainsi que mon camarade, cherché les traces de la colonne, nous nous décidâmes à marcher la nuit en « marchant vers le nord et nous guidant sur l'étoile polaire. Le jour, dans la « crainte de rencontrer des Arabes, nous nous placions sur le mamelon le plus « élevé que nous pussions trouver, et tour à tour nous faisions faction, pour « faire croire à la présence d'une colonne. Nous avons souvent remarqué des « Arabes qui, venant dans notre direction, se sauvaient dès qu'ils nous apercevaient, pensant probablement que la colonne était de l'autre côté de notre « mamelon, et nous devons notre existence à cette ruse. Enfin, après trois nuits « de marches pénibles, nous avons rencontré Tiaret, où nous vous avons attendu. » Je citai ces deux bons soldats comme exemple aux hommes de ma colonne, leur recommandant d'agir comme eux à l'occasion. » Et le général Yusuf demande à ses officiers d'habituer le soldat à reconnaître l'étoile polaire. Le vieil Atlas, qui habitait autrefois sur cette côte de l'Afrique, n'était aussi, nous dit-on, qu'un habile conducteur de caravanes, grace à la connaissance qu'il avait des astres. La mythologie en a fait un demi-dieu; mais qu'importe que ce qui était autrefois une légende ou un chapitre de la mythologie soit aujourd'hui un bulletin ou un ordre du jour, pourvu que l'homme ait l'occasion de montrer ce qu'il vaut et ce qu'il peut! C'est là le grand avantage de la guerre d'Afrique.

Nous trouvons dans la brochure du général Yusuf de curieux renseignemens sur l'institution des bureaux arabes, sur les services éminens qu'ils ont rendus

et qu'ils rendent encore, sur les causes qui menacent d'affaiblir cette admirable création. Parmi ces causes d'affaiblissement, il y a une faute : le maréchal Bugeaud avait créé une direction centrale des bureaux arabes et confié cette direction à M. le colonel Daumas, l'auteur de *la Grande Kabylie*, un des plus curieux ouvrages publiés sur l'Algérie. Le 9 décembre 1848, cette direction centrale des bureaux arabes fut supprimée, et les bureaux devinrent indépendans et isolés. C'est, selon le général Yusuf, une grande cause d'affaiblissement. Il en est une autre et qui se rattache à celle-ci : « Les officiers des bureaux arabes comptent à leurs divers régimens. Mais qu'arrive-t-il? c'est que le colonel qui ne les voit pas se préoccupe fort peu de savoir si un officier rend des services. Il n'en est pas le témoin, ne peut pas, par conséquent, en être le juge, et, lors des inspections générales, il ne porte pas sur le tableau d'avancement un officier détaché et qui jamais n'a paru à la tête de sa compagnie ou de sa section. D'un autre côté, l'officier qui se trouve dans un poste isolé, sauf de rares exceptions, se trouve dans l'impossibilité de faire valoir ses services, et il arrive qu'un homme qui a consacré son temps à l'étude de la langue arabe, qui sans cesse est obligé de se livrer à un travail bien autrement fatigant que celui que comporte la vie de caserne, se trouve presque toujours à la gauche de ses camarades restés au corps. Les officiers attachés aux affaires arabes devraient avoir leur avancement assuré, en dehors de la présentation faite par leurs chefs de corps. » Il est clair que pour cela il faudrait une direction centrale des bureaux arabes, comme celle qu'avait créée le maréchal Bugeaud.

Plus loin M. Yusuf revient encore sur ce sujet, tant il lui paraît important, et c'est parce que nous attachons nous-mêmes la plus grande importance à l'institution des bureaux arabes que nous citons avec soin les remarques que l'expérience a suggérées sur ce point au général Yusuf : « Si l'on fait des bureaux arabes une impasse, si des officiers ayant des services de guerre, ayant fait des études, des travaux sérieux et de tous les jours et essuyé des fatigues incessantes, même au milieu de la paix, voient qu'ils n'ont aucune récompense à espérer, que leur avancement se trouve même retardé, il est à craindre que l'on ne tarde pas à les voir abandonner la carrière des bureaux arabes, retourner à leurs régimens pour chercher auprès de leurs chefs directs l'avancement qu'ils ont vainement attendu en Afrique. Dès-lors vous ne trouverez pour les remplacer que des officiers désireux de quitter leur corps, non pour se livrer à des études sérieuses, rendre des services, mais avides seulement de secouer le joug de la discipline : ce sera la ruine de la politique du pays. »

Dans son rapport au président de la république, le ministre de la guerre semble parler de la Kabylie, comme si elle était soumise. Le général Yusuf demande cependant que la France soumette la Kabylie. Qui croirons-nous du général ou du ministre? Tous les deux, en interprétant convenablement leurs assertions contraires. Le ministre parle des expéditions faites autour de la Kabylie, ou même dans sa profondeur, et, comme ces expéditions ont réussi, il parle de la soumission de la Kabylie; peut-être ferait-il mieux de parler seulement de la soumission momentanée de quelques kabyles. Le général Yusuf, qui voit les choses de près, soutient que la Kabylie est encore indépendante; il donne à ce sujet des détails précis sur les limites de notre conquête de ce côté.

Et ne croyez pas que la Kabylie soit à l'extrémité de notre empire algérien, près du désert. Non! Elle est à la porte d'Alger, au sein même de nos possessions. « C'est une espèce de Suisse sauvage à notre porte. » Que dirait Paris si Montmartre et les buttes Saint-Chaumont étaient indépendantes et hostiles? Cela le gênerait fort. Voilà à peu près l'effet que la Kabylie fait à Alger.

« Un tel état de choses est anormal, dit le général Yusuf; la Kabylie avec son organisation actuelle est un échec moral pour nos armes en même temps qu'une immense perte pour la colonie..... La guerre d'Afrique doit présenter trois périodes; deux sont achevées. La première est marquée par la prise d'Alger sous l'ancienne monarchie : pendant la seconde, sous le roi Louis-Philippe, tout a été dompté. Le drapeau tricolore a flotté sur toute l'Algérie. La république doit achever l'œuvre commencée et menée presque à fin par deux dynasties emportées par l'orage. La conquête de la Kabylie mettra le sceau à l'œuvre. » Nous ne demandons pas mieux que la république fasse quelque chose en Afrique; mais surtout nous demandons que la France y consolide et y affermisse son empire. La Kabylie ne peut pas rester en dehors de cet empire, et c'est à cette conquête qu'il faut s'attacher, si c'est une conquête à faire. Nous verrons, quant à nous, avec plaisir commencer en Algérie quelque chose d'important qui nous détourne de nos misères de l'intérieur.

La brochure du général Yusuf est dédiée à M^me la maréchale Bugeaud en quelques termes touchans et nobles qu'il faut nous permettre de citer. La mémoire des morts illustres est bonne et salutaire, et les hommages qui s'adressent à leur souvenir honore le cœur de l'homme. « Madame la maréchale, dit le général Yusuf, personne ne sera étonné que je vous dédie un livre intitulé *la Guerre en Afrique*. Votre nom même justifie cet hommage. Tout ce que j'ai appris, tout ce que je sais comme soldat, c'est au maréchal Bugeaud que je le dois; c'est à lui que j'aurais dédié cet ouvrage si la mort n'avait enlevé à la France son plus grand capitaine et un de ses plus grands citoyens. Je le dédie à sa veuve. Si votre fils doit entrer un jour dans la carrière des armes, permettez-moi d'espérer que vous lui mettrez sous les yeux ce livre où il trouvera à chaque page le souvenir de son père. Quant à vous, madame la maréchale, je n'ai qu'un vœu à former, c'est que vous y trouviez une nouvelle preuve de mon éternelle reconnaissance pour l'homme illustre sous les ordres duquel je suis fier d'avoir eu l'honneur de servir. »

Nous avions dit qu'il y avait dans le livre du général Yusuf bien des choses qui n'étaient pas seulement de la compétence d'un militaire. En voilà une, je crois, qui justifie notre remarque et qui va à l'adresse de tout le monde.

---

## REVUE DES ARTS.

### LE DESSIN SANS MAITRE, par Mme Élisabeth Cavé. [1]

Voici la première méthode de dessin qui enseigne quelque chose. En publiant comme un essai le remarquable traité où elle développe avec un intérêt infini

(1) Un vol. in-8°, chez Susse frères, 31, place de la Bourse.

le fruit de ses observations sur l'enseignement du dessin et les procédés ingénieux qu'elle y applique, Mme Cavé, dont tout le monde connaît les charmans tableaux, ne vient pas seulement prouver qu'elle a réfléchi profondément sur les principes de l'art qu'elle pratique si bien : elle vient encore rendre un immense service à tous ceux qui se destinent à la carrière des arts, elle montre avec évidence combien la route ordinaire est vicieuse et combien sont incertains les résultats de l'enseignement tel qu'il est. Elle a incontestablement le premier des titres pour être écoutée; elle parle de ce qu'elle connaît bien, et la manière piquante dont elle présente la vérité ne sert qu'à la rendre plus claire. Je n'irai point, à propos de son ouvrage, faire le procès aux écrivains qui, sans connaître à fond la peinture, et même sans en avoir pratiqué les élémens, écrivent sur cet art et donnent aux artistes des conseils complaisans; l'élève qui va, son portefeuille sous le bras, étudier à l'académie ne lit guère ces sortes d'écrits, et le peintre tout fait, qui a pris son pli et choisi sa voie, n'a plus le loisir ni la force de se refaire ou de se modifier d'après leurs systèmes; d'ailleurs ces ouvrages s'occupent beaucoup moins, en général, de la pratique que de la théorie. La vraie plaie, c'est le mauvais maître de dessin, c'est l'introducteur maladroit de ce sanctuaire où lui-même ne pénétrera jamais, ce mauvais peintre qui prétend enseigner et démontrer ce qu'il n'a jamais pu pratiquer pour son propre compte, la manière de faire un bon tableau. Le traité de Mme Cavé vient à propos s'interposer entre ces tristes professeurs et leurs victimes. Il faut mettre sur le compte de leurs funestes doctrines, ou plutôt sur l'absence de toute doctrine dans leur manière d'enseigner, le peu d'attrait que nous avons tous trouvé à l'entrée de la carrière. Qui ne se rappelle ces pages de nez, d'oreilles et d'yeux, qui ont affligé notre enfance? Ces yeux, partagés méthodiquement en trois parties parfaitement égales, dont le milieu était occupé par la prunelle figurée par un cercle; cet ovale inévitable, qui était le point de départ du dessin de la tête, laquelle n'est ni ovale ni ronde, comme chacun sait; enfin, toutes ces parties du corps humain, copiées sans fin et toujours séparément, dont il fallait à la fin, nouveau Prométhée, construire un homme parfait : — telles sont les notions qui accueillent les commençans, et qui sont pour la vie entière une source d'erreurs et de confusion.

Comment s'étonner de l'aversion que tout le monde éprouve pour l'étude du dessin? Mme Cavé voudrait pourtant, dit-elle dans sa préface, que cette étude fût une des bases de l'éducation comme la lecture et l'écriture : en supprimant toutes les méthodes ridicules, en rendant l'enseignement non-seulement logique, mais facile, elle serait cause de la révolution la plus heureuse; elle guiderait sûrement les premiers pas des artistes dans la longue carrière qu'ils ont à parcourir, et ouvrirait aux gens du monde, aux simples amateurs une source de jouissances aussi vives que variées. La peinture, qui en procure de si grandes aux connaisseurs capables d'apprécier les délicatesses de ce bel art, en apprête de bien plus réelles à ceux qui tiennent eux-mêmes le crayon ou le pinceau, quel que soit le degré de leur talent. Sans s'élever jusqu'à la composition, on peut éprouver un très grand plaisir à imiter tout ce que présente la nature. Copier de bons tableaux est aussi un amusement très réel, qui fait de l'étude un plaisir; on conserve ainsi le souvenir des beaux ouvrages au moyen d'un travail qui n'a point pour accompagnement la fatigue et l'inquiétude d'esprit de l'inven-

teur. C'est lui qui a eu la peine et le véritable travail. Le poète Gray disait qu'il ne demandait pour sa part dans le paradis que la liberté de lire à son aise, étendu sur un canapé, des romans de son goût; c'est le plaisir du faiseur de copies. Ç'a été le délassement des plus grands maîtres, et c'est une conquête facile pour le talent qui s'essaie encore comme pour l'amateur qui n'aspire pas à vaincre les dernières difficultés.

Chez les anciens, la connaissance du dessin était aussi familière que celle des lettres : comment supposer qu'elle n'était pas, comme ces dernières, un des principes de l'éducation? Les merveilles d'invention et de science qui brillent, je ne dirai seulement pas dans les restes de leur sculpture, mais dans leurs vases, dans leurs meubles, dans tous les objets à leur usage, attestent que la connaissance du dessin était aussi répandue que celle de l'écriture. Il y avait plus de poésie chez eux dans la queue d'une casserole et dans la plus simple cruche que dans les ornemens de nos palais. Quels connaisseurs ce devait être que ces Grecs! Quel tribunal pour l'artiste qu'un peuple de gens de goût! On a répété à satiété que l'habitude de voir le nu les familiarisait avec la beauté et leur faisait apercevoir facilement les défauts dans les ouvrages des peintres et des sculpteurs : c'est une grande erreur de croire qu'il fût aussi commun que nous nous l'imaginons de rencontrer le nu chez les anciens; l'habitude de voir les statues a enraciné ce préjugé. Les peintures qui nous restent des anciens nous les montrent dans la vie ordinaire, vêtus de la manière la plus variée, affublés de chapeaux, de souliers et même de gants. Les soldats romains portaient des culottes; les Écossais, en ceci, sont plus voisins de la simple nature; les gens riches, qui affectaient les mœurs des Asiatiques, étaient accablés, comme nous voyons les rajahs de l'Inde, sous les ajustemens mis les uns sur les autres, sans compter les colliers, les agrafes ornées, les coiffures variées. En supposant d'ailleurs que leurs jeux publics et les exercices de gymnastique auxquels ils se livraient habituellement aient pu mettre sous leurs yeux un peu plus souvent que cela n'arrive chez les modernes des corps en mouvement et entièrement nus, est-ce une raison suffisante pour leur attribuer une parfaite connaissance du dessin? Tout le monde chez nous se montre la figure découverte : la vue de tant de visages forme-t-elle beaucoup de connaisseurs dans l'art du portrait? La nature étale libéralement à nos yeux ses paysages, et les grands paysagistes n'en sont pas plus communs.

Apprenez à dessiner, nous dit l'auteur du *Dessin sans Maître*, et *vous aurez votre pensée au bout de votre crayon, comme l'écrivain au bout de sa plume;* apprenez à dessiner, et vous emporterez avec vous, en revenant d'un voyage, des souvenirs bien autrement intéressans que ne serait un journal où vous vous efforceriez de consigner chaque jour ce que vous avez éprouvé devant chaque site, devant chaque objet. Ce simple trait de crayon que vous avez sous les yeux vous rappelle, avec le lieu qui vous a frappé, toutes les idées accessoires qui s'y rattachent, ce que vous avez fait avant ou après, ce que votre ami disait près de vous, et mille impressions délicieuses du soleil, du vent, du paysage lui-même, que le crayon ne peut traduire. Il y a plus : vous faites éprouver au retour à l'ami qui n'a pu vous suivre une partie de vos émotions, car quelle est la description écrite ou parlée qui a jamais donné une idée nette de l'objet décrit? J'en appelle à tous ceux qui ont lu avec délices, comme je l'ai fait moi-

même, les romans de Walter Scott, et je le choisis à dessein, parce qu'il excelle dans l'art de décrire : est-il un seul de ces tableaux si minutieusement détaillés qu'il soit possible de se figurer? Il serait plaisant, sur une de ces descriptions, de proposer à une douzaine d'habiles peintres de reproduire par le dessin les objets décrits par cet enchanteur; ils seraient, je n'en doute pas, dans un désaccord complet. J'ai entendu dire à un des plus illustres écrivains de ce temps-ci que, durant un voyage fort intéressant en Allemagne, il avait fait de grands efforts pour fixer sur le papier, mais avec des lettres et des mots, ces instrumens ordinairement dociles de sa pensée, l'aspect, la couleur, et même la poésie des lieux, des montagnes, des rivières qu'il voyait, qu'il traversait. Il m'a confessé qu'il n'avait pas tardé à se dégoûter de cette besogne stérile, plus propre, suivant moi, à altérer les souvenirs qu'à les faire renaître.

Mais comment apprendre à dessiner? L'éducation qui suffit à peine à faire le moindre bachelier dure dix années; dix ans passés sous la férule et sur les bancs donnent à peine au commun des écoliers l'intelligence sommaire des écrivains de l'antiquité. Où prendre le temps nécessaire à ce long apprentissage du dessin dans lequel les plus grands maîtres ont consumé leur vie entière, et cela dans l'absence de toute méthode? Il n'en existe réellement aucune pour apprendre le dessin; l'écolier en peinture ne trouve ni dans les livres, ni même dans les conseils d'un maître, l'analogue du rudiment et de la syntaxe. Le maître le meilleur, et ce sera celui qui laissera de côté toutes ces vaines pratiques dont la routine a fait une habitude, ce maître-là ne pourra que placer devant les yeux de son élève un modèle, en lui disant de le copier comme il peut. La connaissance de la nature, fruit d'une longue expérience, donne aux peintres consommés une sorte d'habitude dans les procédés qu'ils emploient pour rendre ce qu'ils voient; mais l'instinct demeure encore pour eux un guide plus sûr que le calcul. C'est ce qui explique comment les grands maîtres ne se sont point arrêtés à donner des préceptes sur l'art qu'ils pratiquaient si bien; l'intervention du dieu sur lequel ils comptaient tous leur a paru sans doute le meilleur de tous les conseillers; presque tous, ils ont dédaigné de laisser au moins quelques conseils écrits, quelques traditions de la pratique matérielle. Albert Dürer n'a traité que des proportions : ce sont des mesures prises mathématiquement en partant d'une base arbitraire, et ce n'est pas là le dessin. Léonard de Vinci, au contraire, dans son *Traité de Peinture*, n'invoque presque que la routine; nouvelle preuve à l'appui de nos assertions. Ce génie universel, ce grand géomètre, n'a fait de son livre qu'un recueil de recettes.

Il n'a pas manqué d'esprits systématiques, et je ne parle pas ici des vulgaires maîtres de dessin, qui se sont révoltés contre l'impuissance de la science. Les uns ont dessiné par des ronds, les autres par des carrés; ils ont appelé à leur secours les rapports les plus inattendus : l'idée si simple de M^me Cavé n'est venue à aucun d'eux à cause de sa simplicité même : apprendre à dessiner, a-t-elle dit, c'est apprendre à avoir l'œil juste; il importe peu que ce soit une machine qui soit le professeur, pourvu que l'on apprenne avant tout à avoir l'œil juste; le raisonnement et même le sentiment ne doivent venir qu'après.

En effet, dessiner n'est pas reproduire un objet tel qu'il est, ceci est la besogne du sculpteur, mais tel qu'il paraît, et ceci est celle du dessinateur et du peintre; ce dernier achève, au moyen de la dégradation des teintes, ce

que l'autre a commencé au moyen de la juste disposition des lignes; c'est la perspective, en un mot, qu'il faut mettre *non pas dans l'esprit, mais dans l'œil de l'élève.* Vous ne m'apprenez, dirai-je au maître, avec vos proportions exactes et votre perspective par *a plus b*, que des vérités, et dans l'art tout est mensonge : ce qui est long doit paraître court, ce qui est courbe paraîtra droit, et réciproquement. Qu'est-ce en définitive que la peinture dans sa définition la plus littérale? L'imitation de la saillie sur une surface plane. Avant de faire de la poésie avec la peinture, il faut avoir appris à faire venir les objets en avant; il a fallu des siècles pour en arriver là. On a commencé par un trait sec et aride; on a fini par les merveilles de Rubens et du Titien, dans lesquels les parties saillantes comme les simples contours, prononcés chacun dans la mesure convenable, sont arrivés à cacher l'art tout-à-fait à force d'art : voilà le *nec plus ultra,* voilà le prodige, et ce prodige est le fruit de l'illusion.

Donnez, dirai-je encore avec Mme Cavé, un morceau d'argile à un paysan en lui demandant d'en former une boule ; le résultat sera tant bien que mal une boule. Présentez à ce sculpteur improvisé une feuille de papier et des crayons, et demandez-lui de résoudre le même problème avec des instrumens d'une autre espèce en traçant sur le papier et en arrondissant l'objet au moyen du blanc et du noir : vous aurez peine à lui faire concevoir seulement ce que vous exigez de lui; il faudra des années pour qu'il arrive à modeler un peu passablement à l'aide du dessin.

Mme Cavé ne s'occupe donc qu'à rendre l'œil juste. Grace à sa méthode, qui est la simplicité même, les proportions, la tournure, la grace, viendront d'elles-mêmes se tracer sur le papier ou sur la toile. Au moyen d'un calque de l'objet à représenter pris sur une gaze transparente, elle donne à son élève la compréhension forcée des raccourcis, cet écueil de toute espèce de dessin; elle accoutume l'esprit à ce qu'ils offrent de bizarre et même d'incroyable. En faisant ensuite répéter de mémoire ce trait en quelque sorte pris sur le fait, elle familiarise de plus en plus le commençant avec les difficultés ; c'est appeler la science au secours de l'expérience naissante et ouvrir du même coup à l'élève la carrière de la composition, laquelle serait fermée à jamais sans le secours du dessin de mémoire.

Conduits par une idée analogue, beaucoup d'artistes ont eu recours au daguerréotype pour redresser les erreurs de l'œil : je soutiendrai avec eux, et peut-être contre l'opinion des critiques de la méthode d'enseignement par le calque à la vitre ou par la gaze, que l'étude du daguerréotype, si elle est bien comprise, peut à elle seule remédier aux lacunes de l'enseignement; mais il faut déjà une grande expérience pour s'en aider convenablement. Le daguerréotype est plus que le calque, il est le miroir de l'objet; certains détails, presque toujours négligés dans les dessins d'après nature, y prennent une grande importance caractéristique, et introduisent ainsi l'artiste dans la connaissance complète de la construction : les ombres et les lumières s'y retrouvent avec leur véritable caractère, c'est-à-dire avec leur degré exact de fermeté ou de mollesse, distinction très délicate et sans laquelle il n'y a pas de saillie. Il ne faut pourtant pas perdre de vue que le daguerréotype ne doit être considéré que comme un traducteur chargé de nous initier plus avant dans les secrets de la nature; car, malgré son étonnante réalité dans certaines parties, il n'est encore qu'un

reflet du réel, qu'une copie, fausse en quelque sorte à force d'être exacte. Les monstruosités qu'il présente sont choquantes à juste titre, bien qu'elles soient littéralement celles de la nature elle-même; mais ces imperfections, que la machine reproduit avec fidélité, ne choquent point nos yeux quand nous regardons le modèle sans cet intermédiaire; l'œil corrige à notre insu les malencontreuses exactitudes de la perspective rigoureuse; il fait déjà la besogne d'un artiste intelligent : *dans la peinture, c'est l'esprit qui parle à l'esprit et non la science qui parle à la science.* Cette réflexion de Mme Cavé est la vieille querelle de la lettre et de l'esprit : c'est la critique de ces artistes qui, au lieu de prendre le daguerréotype comme un conseil, comme une espèce de dictionnaire, en font le tableau même. Ils croient être bien plus près de la nature quand, à force de peines, ils n'ont pas trop gâté dans leur peinture le résultat obtenu d'abord mécaniquement. Ils sont écrasés par la désespérante perfection de certains effets qu'ils trouvent sur la plaque de métal. Plus ils s'efforcent de lui ressembler, plus ils découvrent leur faiblesse. Leur ouvrage n'est donc que la copie nécessairement froide de cette copie imparfaite à d'autres égards. L'artiste, en un mot, devient une machine attelée à une autre machine.

Le daguerréotype me conduit naturellement à ce que Mme E. Cavé dit du portrait : « Il n'est pas d'œuvre plus délicate. Une personne qui remue, qui parle, ne laisse pas apercevoir ses imperfections comme un portrait muet et immobile. On voit toujours beaucoup trop un portrait; on le voit plus en un jour que l'original en dix ans. Un portrait initie celui qui le regarde à des détails qu'il n'avait jamais vus. Ainsi, par exemple, il arrive souvent qu'on dit devant un portrait : C'est ressemblant, mais le nez est trop court. Puis on regarde l'original, et on ajoute : Je n'avais pas remarqué que vous eussiez le nez si court!... mais vous avez le nez très court!... » Ces réflexions montrent assez quelle doit être la tâche du peintre de portrait, et cette tâche exige peut-être, contre l'opinion reçue qui classe le portrait dans les genres inférieurs, des facultés supérieures et tout-à-fait distinctes. On comprend que l'habileté du peintre de portrait consistera à amoindrir les imperfections de son modèle, tout en conservant la ressemblance, et les moyens que donne Mme Cavé de résoudre cette difficulté sont à la fois simples et ingénieux. Certains traits peuvent être modifiés, embellis, tranchons le mot, sans nuire aux traits caractéristiques. « Étudiez le caractère d'une tête, tâchez de reconnaître ce qu'elle a de frappant au premier abord. Il y a des personnes qui naissent avec ce tact; aussi font-elles le portrait ressemblant même avant de savoir dessiner. J'appelle ressemblant le portrait qui plaît à nos amis, sans que nos ennemis puissent dire : C'est flatté! Et ne croyez pas que ce soit facile : combien y a-t-il de bons peintres de portrait, c'est-à-dire de peintres qui joignent à un grand talent le mérite de la ressemblance? Fort peu. Souvent un simple croquis est plus ressemblant qu'un portrait : c'est qu'on a eu le temps d'y mettre ce que tout le monde a remarqué. Savez-vous quelle est la couleur des yeux de tous vos amis? Non certainement... Il résulte de là que nous nous regardons entre nous très légèrement. De là cette question : Faut-il qu'un peintre de portraits nous en montre plus que nous n'avons l'habitude d'en voir? Examinez les portraits faits au daguerréotype : sur cent, il n'y en a pas un de supportable. Pourquoi cela? C'est que ce n'est pas la régularité des traits qui nous frappe et nous

charme, mais la physionomie, l'expression du visage, parce que tout le monde a une physionomie qui nous saisit au premier aspect, et qu'une machine ne rendra jamais. De la personne ou de l'objet qu'on dessine, c'est donc surtout l'esprit qu'il faut comprendre et rendre. Or, cet esprit a mille faces différentes; il y a autant de physionomies que de sentimens. C'est une grande merveille de Dieu d'avoir fait tant de figures diverses avec un nez, une bouche et deux yeux; car qui de nous n'a pas cent visages? Mon portrait de ce matin sera-t-il celui de ce soir, de demain? Rien ne se répète : à chaque instant, une expression nouvelle! »

Je ne m'étendrai point sur toutes les parties de ce charmant traité dont le mérite principal est peut-être la brièveté. Dans d'aussi étroites limites, l'auteur touche à tous les points qui peuvent intéresser un élève aussi bien qu'un artiste consommé : l'art de choisir le point de vue, de disposer les lumières et les ombres, enfin tout ce qu'on peut enseigner de la composition, tout cela est présenté en peu de mots; elle n'oublie pas, dans cette partie de l'art qui résume toutes les autres, de recommander la circonspection dans le choix des sujets. Comme elle a le bon goût, et j'ajouterai l'excessive modestie, de ne s'adresser qu'à des femmes, cette attention est plus importante encore; j'ajouterai que bon nombre d'hommes pourront faire leur profit de ses conseils : la fureur de tenter des sujets ou des genres pour lesquels ils ne sont points faits a égaré beaucoup d'artistes de mérite. Le préjugé qui mesure le talent à la dimension des ouvrages ne devrait se rencontrer que chez les personnes qui ne sont point familiarisées avec la peinture : comment des artistes qui sentent et admirent comme ils le méritent les chefs-d'œuvre des Flamands et des Hollandais trouvent-ils quelque chose à envier, quand ils produisent eux-mêmes des ouvrages remarquables dans des dimensions analogues? *Il n'y a point de degrés*, dit M^me^ Cavé, *dans la valeur des choses que l'on sculpte ou qu'on peint : il n'y a de degrés que dans le talent des artistes qui exécutent.* La recommandation capitale qui est le point de départ de tout enseignement est donc celle-ci : Consultez, avant tout, la vocation de votre élève. « Aujourd'hui, dit-elle encore, on fait des artistes malgré Minerve; on dit à un jeune homme : Tu seras peintre, sculpteur, comme on lui dirait : Tu seras potier ou menuisier, sans étudier le moins du monde son aptitude. On oublie que c'est le génie seul qui peut dire à un jeune homme : Tu seras artiste. Apparemment que, dans l'antiquité, il en était autrement. » — « Voyez cette rivière, dit-elle ailleurs, qui suit amoureusement le lit que la nature lui a creusé, portant dans son cours sinueux la fraîcheur et l'abondance, s'enrichissant des petits ruisseaux qu'elle rencontre, et enfin arrivant à la mer, fleuve puissant et majestueux : c'est l'image du talent et du génie; rien ne lui coûte, il suit sa pente naturelle. Il n'en va pas ainsi des natures inférieures, chez lesquelles tout est emprunt et efforts, semblables à ces canaux creusés à grand renfort de bras à travers les montagnes et qui manqueraient d'eau, si la rivière voisine ne les alimentait, fleuves factices, sans grace et sans vie. »

On voit par ce que je cite au hasard que ma tâche est facile : ces images frappantes et simplement exprimées qu'on rencontre çà et là et avec la sobriété convenable sont l'accompagnement des préceptes et donnent une idée de la manière dont l'ouvrage est traité. Il est difficile de faire l'analyse complète d'un travail aussi instructif et aussi clairement présenté; on ne peut que se jeter dans des répétitions en d'autres termes des simples vérités que l'auteur met sous les

yeux de ses lecteurs. En parlant aux jeunes filles qui sont ses élèves, — et sous une forme légère, — M^me Cavé présente aux artistes de toutes les classes les idées les plus intéressantes à méditer et à retenir.

Je veux parler encore de sa leçon sur l'utilité qu'on doit tirer de l'étude des grands maîtres : les réflexions auxquelles elle se livre sur leurs mérites divers me paraissent résoudre en peu de mots une grave question qui a fait entasser des volumes, et qui ne semblait pas résolue. Il ne s'agit de rien moins que *du beau*, ce beau que les uns ont fait consister dans la ligne droite, d'autres dans la serpentine, et que l'auteur du traité trouve tout simplement partout où il y a à admirer : « Étudiez les différences qui existent entre ces grands talens (elle vient de passer en revue les grands maîtres des différentes écoles). Les uns sont en première ligne, les autres en seconde; mais il y a des beautés chez tous; chez tous, il y a matière à s'instruire. Ce que je recommande particulièrement, c'est de n'être point exclusif. Certains peintres se sont perdus en n'adoptant qu'une seule manière et en condamnant toutes les autres. Il faut les étudier toutes sans partialité : ainsi on conserve son originalité parce qu'on ne se met à la suite d'aucun maître. L'élève de tous n'est l'élève d'aucun, et de toutes ces leçons qu'il a reçues il s'est fait une richesse propre... Tandis que ce maître s'est attaché à étudier la nature dans ses plus petits détails, cet autre n'a cherché que les effets pittoresques, que les grandes tournures. Ceux-ci ont représenté, en peignant l'histoire, les scènes mémorables de la vie ancienne; ceux-là ont peint naturellement et sans efforts le motif le plus banal tel qu'il se présentait à leurs yeux. Les uns ont demandé leurs inspirations à la poésie, les autres à la réalité. Paul Veronèse jette l'air et la lumière partout avec profusion; Rembrandt s'enveloppe dans un clair-obscur profond et mystérieux. Celui-là est blond, celui-ci vigoureux. Tous sont divers, mais tous sont dans la nature. Si les femmes de Rubens ne ressemblent pas à celles de Titien et de Raphaël, c'est que les Hollandaises ne ressemblent pas aux Italiennes. Il y a plus : dans le même pays, Titien, Raphaël, Paul Veronèse diffèrent entre eux sur la forme; c'est que chaque peintre avait son goût, sa prédilection; chacun a peint les femmes comme il les aimait, et aucun ne s'est trompé : il a peint le beau qu'il voyait.

Je laisserai le lecteur sous l'impression de ces lignes si nettes et si sensées; je n'ai garde de les accompagner de réflexions : elles me serviront de conclusion en attendant qu'elles puissent amener les esprits à s'entendre sur les qualités respectives des grands maîtres et surtout sur ce fameux *beau* qui a coûté tant d'insomnies à tant de grands philosophes, tandis que d'autres hommes rares le trouvaient sans y penser.

EUGÈNE DELACROIX.

## REVUE MUSICALE.

L'Opéra a rouvert ses portes après deux mois de silence. La saison a été inaugurée par *la Favorite* de Donizetti, ouvrage charmant qui ne vieillit pas, et qui a le privilége de plaire également aux dilettanti de profession et aux simples amateurs. Le véritable attrait de cette soirée était l'apparition de M^lle Alboni dans le rôle de Léonor, qu'elle n'avait pas encore chanté à Paris. Avant d'avoir entendu M^lle Alboni dans *le Prophète* de M. Meyerbeer, on pou-

vait se demander avec crainte si cette cantatrice élégante réussirait à s'approprier le style contenu de la musique française; mais, depuis cette épreuve solennelle d'où Mlle Alboni est sortie presque triomphante, aucune inquiétude bien sérieuse ne pouvait exister sur le succès qui l'attendait dans *la Favorite*. Ce n'est pas que le rôle de Léonor ne présente aussi des difficultés de plus d'un genre; si la musique de Donizetti est mieux écrite pour la voix que celle de M. Meyerbeer, en général elle exige une jeunesse de sentiment, un élan, un rayonnement dans la passion que ne comporte pas le caractère chaste et réservé de Fidès; et puis Mlle Alboni avait à lutter contre les souvenirs laissés par Mme Stolz dans le rôle de Léonor, qu'elle a créé en lui imprimant une physionomie énergique qui plaisait beaucoup à une certaine partie du public parisien. Quoi qu'il en soit, hâtons-nous de dire que la cantatrice italienne a triomphé encore une fois d'un grand nombre de difficultés, et qu'elle a dissimulé avec assez d'adresse les défauts inhérens à sa nature et à son éducation. Mlle Alboni est une cantatrice *di mezzo carattere*, c'est-à-dire un talent doux et tempéré où dominent la grace et l'expression des sentimens aimables et affectueux. Sa belle voix, qui se compose de deux registres extrêmes, est dépourvue de *medium*, de deux ou trois notes qui seraient nécessaires pour relier le registre supérieur avec celui de contralto, qui est la partie saillante de ce bel instrument. Il en résulte que Mlle Alboni est obligée de franchir ce précipice avec une vélocité qui fait parfois illusion au public, mais qui ne trompe pas le vrai connaisseur. Lorsqu'il faut attaquer un de ces *cantabile* qui s'épanouissent sur les cordes vibrantes du médium de la voix, et qui sont tout-à-fait sourdes dans l'organe de Mlle Alboni, la cantatrice faiblit tout à coup et manque l'effet désiré. Elle est bien heureuse lorsqu'elle peut, comme Antée, toucher la terre de son pied léger, et faire résonner ses belles notes de contralto *do, re, mi, fa*, lesquelles, mises en opposition avec le registre de tête, qui est un peu aigrelet, produisent un contraste qui étonne et charme l'auditoire. On pourrait reprocher à Mlle Alboni d'abuser un peu de cet artifice commode, dont l'effet de surprise tient plus au caractère physique de l'organe qu'à la fécondité de sa fantaisie. Mlle Alboni, il faut le dire, n'est pas très riche en combinaisons vocales; son écrin ne renferme guère que deux ou trois joyaux, qu'elle se plaît à faire scintiller tour à tour aux yeux du public. En général, Mlle Alboni manque d'invention. Intelligente, persévérante dans ses efforts, elle parvient à surmonter certaines difficultés d'un ordre secondaire, mais elle n'a pas de ces soudainetés radieuses qui sortent du cœur comme une flamme comprimée. On a beau faire, les ingénieuses combinaisons de la fantaisie et de l'esprit ne peuvent pas tenir lieu de l'émotion absente.

Ces réserves faites, nous pouvons dire que Mlle Alboni est charmante dans *la Favorite*. Elle chante à ravir tout ce qu'il est possible de chanter, elle traverse courageusement les flammes de la passion, et, quand elle a échappé heureusement à leur atteinte, elle a l'air de dire joyeusement au public : Vous voyez que je ne me suis pas brûlée et que ma tunique est intacte. Soyons justes. Mlle Alboni chante d'une manière tout-à-fait nouvelle l'air du troisième acte *O mon Fernand!* Elle restitue à Donizetti un des plus beaux morceaux de la partition, que Mme Stolz avait complétement défiguré. Et puis, voyez comme elle est également admirable dans le duo final! Hélas! pourquoi faut-il que Léonor, au milieu des transports qu'elle éprouve, ne puisse pas oublier Mlle Al-

boni et sa belle voix de contralto? MM. Roger et Barroilhet ont eu aussi leur part de succès dans cette fête d'inauguration. Quant aux chœurs de l'Opéra, ils ont fait de grands progrès.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, voulant aussi frapper un coup décisif, a fait revenir promptement M[me] Ugalde du fond de la Provence, où elle était allée chercher un peu de calme et de repos. Cette charmante cantatrice, qui a su conquérir en si peu de temps une si grande popularité, a fait sa rentrée par le rôle d'Élisabeth dans *le Songe d'une nuit d'été*, de M. Ambroise Thomas. Accueillie par les vives acclamations d'un public qui l'aime, M[me] Ugalde a paru émue, et sa voix, encore souffrante, accusait une émotion extrême, qu'on s'explique aisément. Toutefois M[me] Ugalde, dont le talent vif, mordant et plein de séve, a été apprécié comme il méritait de l'être, fera bien de se ménager encore pendant quelque temps. Sa voix n'a pas retrouvé cette vibration nerveuse qui éclatait dans la salle comme une lumière électrique.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Dictionnaire géographique et statistique, par Adrien Guibert (1). — En un moment où les travaux bruyans et à effet, devenus si faciles, ont pris tant de place dans la société, on aime à rencontrer un savant modeste, assez attaché à une idée utile pour s'isoler entièrement, afin de la mieux poursuivre. C'est le sentiment que l'on éprouve en ouvrant le laborieux recueil où M. Guibert a rassemblé ses études géographiques, et, avant tout examen de détail, l'on est porté à lui reconnaître au suprême degré ce mérite de la conscience.

Depuis le succès de *l'Encyclopédie*, il n'est pas de science qui n'ait été analysée sous forme de dictionnaire, et ce n'est point à dire que tous les dictionnaires soient excellens. Le défaut général des dictionnaires de géographie en particulier, c'est de s'en tenir trop volontiers à des descriptions vagues, dans lesquelles l'auteur dépense toujours plus d'imagination que de science. La statistique est préférable à toutes les descriptions, et l'on peut dire qu'elle est l'ame de la géographie : M. Guibert l'a compris ainsi. Le trait caractéristique, le génie de chaque peuple est dans ses lois politiques et religieuses; sa force relative est dans l'étendue et la fécondité de son territoire ou de son industrie, dans ses revenus et ses dépenses, en un mot dans son organisation économique : c'est là ce que l'on doit demander, avant tout autre renseignement, à la géographie, et particulièrement à un dictionnaire dont le but principal est de donner à la science sa forme la plus pratique. Hâtons-nous d'ajouter que ce genre de renseignemens n'est point aussi facile à découvrir que l'on pourrait le penser d'abord. Tous les pays n'ont point des institutions régulières et uniformes, tous ne possèdent point les moyens d'information qui existent sous le régime de la centralisation et de la publicité. D'ailleurs, si étrange que cela paraisse, la statistique est une science assez souvent passionnée; elle n'a pas toujours le calme et l'impartialité qui permettent de représenter les objets tels qu'ils sont. La statistique, on peut donc le dire, est sujette à mille sortes d'erreurs. Par suite, on conçoit qu'il y ait encore, même en Europe, des pays dont

(1) Paris, chez Renouard; un très fort volume in-8°.

il est impossible de savoir au juste la législation, les ressources et l'ethnographie. La Russie, par exemple, est de ce nombre; la Turquie de même, à plus forte raison. Admettons que le gouvernement russe connaisse, dans ses plus minces détails, sa constitution, le chiffre exact de son budget et de son armée : assurément il n'en fait du moins connaître que ce qu'il a intérêt que l'on en sache et dans la forme qui convient à ses vues. Quant au gouvernement turc, il serait sans doute fort embarrassé de fournir des informations positives sur les produits de son sol et le mouvement de son commerce, et plus encore sur les coutumes très diverses des peuples disséminés dans le sein de l'empire ottoman.

Un des penchans auxquels la statistique cède le plus volontiers, c'est l'exagération; l'on comprend que parfois le patriotisme des savans de chaque nation ou l'intérêt des gouvernemens les y pousse. M. Guibert l'avait sans doute remarqué. En effet, parmi les chiffres qui ont couru dans le monde officiel, il a choisi les plus modérés; les données qu'il a recueillies résument et en quelques points même corrigent les derniers travaux de la statistique dans chaque pays.

Après avoir constaté, dans le *Dictionnaire* de M. Guibert, ce mérite rare d'une exactitude scrupuleuse, nous devons reconnaître aussi les innovations heureuses que l'auteur a introduites dans le plan de son ouvrage et spécialement dans l'orthographe des noms. D'habitude, on le sait, chaque nation traduit dans sa langue le nom des contrées ou des villes étrangères. Quelquefois cette traduction est logique, c'est-à-dire qu'elle reproduit exactement le sens du mot étranger, lorsque nous disons, par exemple, Angleterre pour *England*. Quelquefois elle l'altère légèrement; c'est ainsi que nous écrivons Allemagne pour *Deutschland*, littéralement pays des Teutons. En d'autres occasions, elle n'est qu'une reproduction imparfaite des sons comme dans le mot Autriche, qui présente une similitude manifeste avec celui d'*Œsterreich* (empire d'Orient), mais qui n'en fait nullement soupçonner le sens. Quant aux noms de ville en particulier, tantôt nous la revêtons d'une terminologie française, tantôt nous leur conservons leur dénomination étrangère. Si, par exemple, pour *London* nous disons Londres, nous écrivons d'autre part avec les Anglais Manchester et Liverpool. M. Guibert a adopté sagement une orthographe uniforme, et il s'est décidé, quant aux noms étrangers, en faveur de l'orthographe originale; son système n'a pas seulement l'avantage de la logique et de l'uniformité; il en a un autre, en quelque sorte politique. Les questions de races dont on connaît aujourd'hui la vivacité se réduisent à des questions d'idiomes; les idiomes opprimés réclament contre les idiomes conquérans l'égalité des langues. Ceux-ci généralement ont dénaturé, de manière à les rendre entièrement méconnaissables, les noms des villes et des contrées soumises. Le nom imposé par les vainqueurs a prévalu dans la science officielle. Le nom primitif, aborigène, est resté en usage dans le peuple, qui, le plus souvent, n'en connaît point et quelquefois ne veut point en reconnaître d'autre. Vous voyagez, je suppose, en Hongrie, vous parlez de la ville d'Ofen; aucun paysan ne saura vous comprendre, et tout lettré magyar vous tournera le dos avec mépris : Ofen n'est que le nom officiel et odieux, le nom allemand de Buda; le peuple et les traditions magyares ne donnent point d'autre nom à la capitale de la Hongrie. La confusion sera plus grande encore si vous parcourez la Transylvanie, où plusieurs

races vivent pêle-mêle et néanmoins dans un isolement respectif qui a été jusqu'à ce jour presque absolu. Il y a, dans cette principauté, très peu de villes qui ne portent quatre ou cinq noms très distincts, autant qu'il y a de races. On raconte l'histoire d'un voyageur qui visita trois fois Hermanstadt, croyant voir trois villes différentes, et, en effet, la ville que les Allemands des colonies saxonnes désignent sous le nom d'Hermanstadt n'est connue des Magyars que sous celui de *Nagy-Szeben*, tandis que les Valaques lui donnent celui de *Tchibii*, du latin *Cibinium*. M. Guibert a conservé en première ligne pour ces villes la dénomination qu'elles tiennent de la race gouvernante, c'est-à-dire de la race allemande. Jusqu'à ce que les idiomes vaincus aient repris leurs droits, rien de plus naturel; mais M. Guibert n'a pas oublié de nous donner les divers noms de chacune de ces villes. Les gens qui, lisant par exemple un livre en langue slave, rencontreraient sur leur chemin le mot de *Dubrovnick* sauraient, en consultant le *Dictionnaire* de M. Guibert, que c'est le nom de Raguse et que c'est à ce mot qu'ils doivent recourir pour de plus amples informations.

Nous avons dit que cette restitution de la véritable orthographe des mots peut avoir quelquefois une sorte d'importance politique. Rien ne le prouve mieux que la contestation encore aujourd'hui pendante que l'on est convenu d'appeler la question du Schleswig-Holstein. Le mot de Schleswig est la dénomination allemande du duché danois de Slesvig. En France, c'est la première qui est en usage, et ici l'usage est répréhensible, car il donne d'une certaine manière raison à l'Allemagne; il tend à faire croire que le Slesvig est allemand et non danois, et que les Allemands ont ainsi le droit d'en réclamer la possession les armes à la main. M. Guibert s'est placé dans la vérité historique et politique en rétablissant l'orthographe danoise qui est ici l'orthographe primitive et traditionnelle.

En résumé, M. Guibert a adopté un plan nouveau et suivi une méthode intelligente. On pourra lui reprocher sans doute quelques inexactitudes; car il a eu souvent à parler sur le témoignage d'autrui de choses peu connues. On regrettera peut-être qu'il n'ait pas multiplié davantage encore les données statistiques. Il est fâcheux par exemple que, dans les villes habitées par des populations de races ou de religions différentes, il n'en ait pas toujours fait connaître le chiffre respectif; mais on n'atteint pas du premier coup à la perfection. M. Guibert a du moins fait mieux que ceux qui avaient tenté la même entreprise avant lui, et l'on doit d'autant plus d'intérêt à ce consciencieux travail que l'auteur est mort à la peine avant de recevoir les éloges dus à un labeur aussi éclairé que persévérant.

V. DE MARS.

## ERRATA DU SEPTIÈME VOLUME.

*Revue dramatique* du 1er juillet, page 177, lignes 5 et 6, au lieu de : « Pour que maître André soit vraiment ridicule, c'est-à-dire vraiment crédule, vraiment amusant, il faut qu'il soit vraiment *amateur*, » lisez : vraiment *confiant*.

*Chronique* du 15 août, page 751, lignes 9 et 10, au lieu de : « Tout homme venant en ce *mode* est électeur, » lisez : venant en ce *monde*.

# TABLE DES MATIÈRES DU SEPTIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE 1850.

FIN DE LA TABLE.





